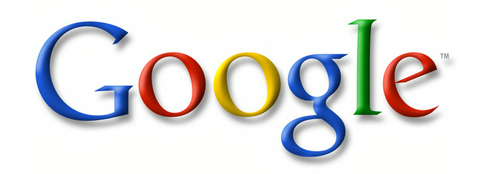
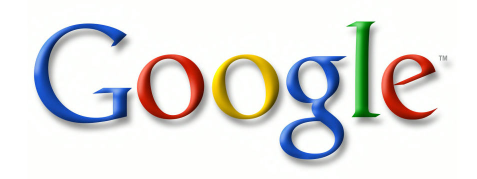
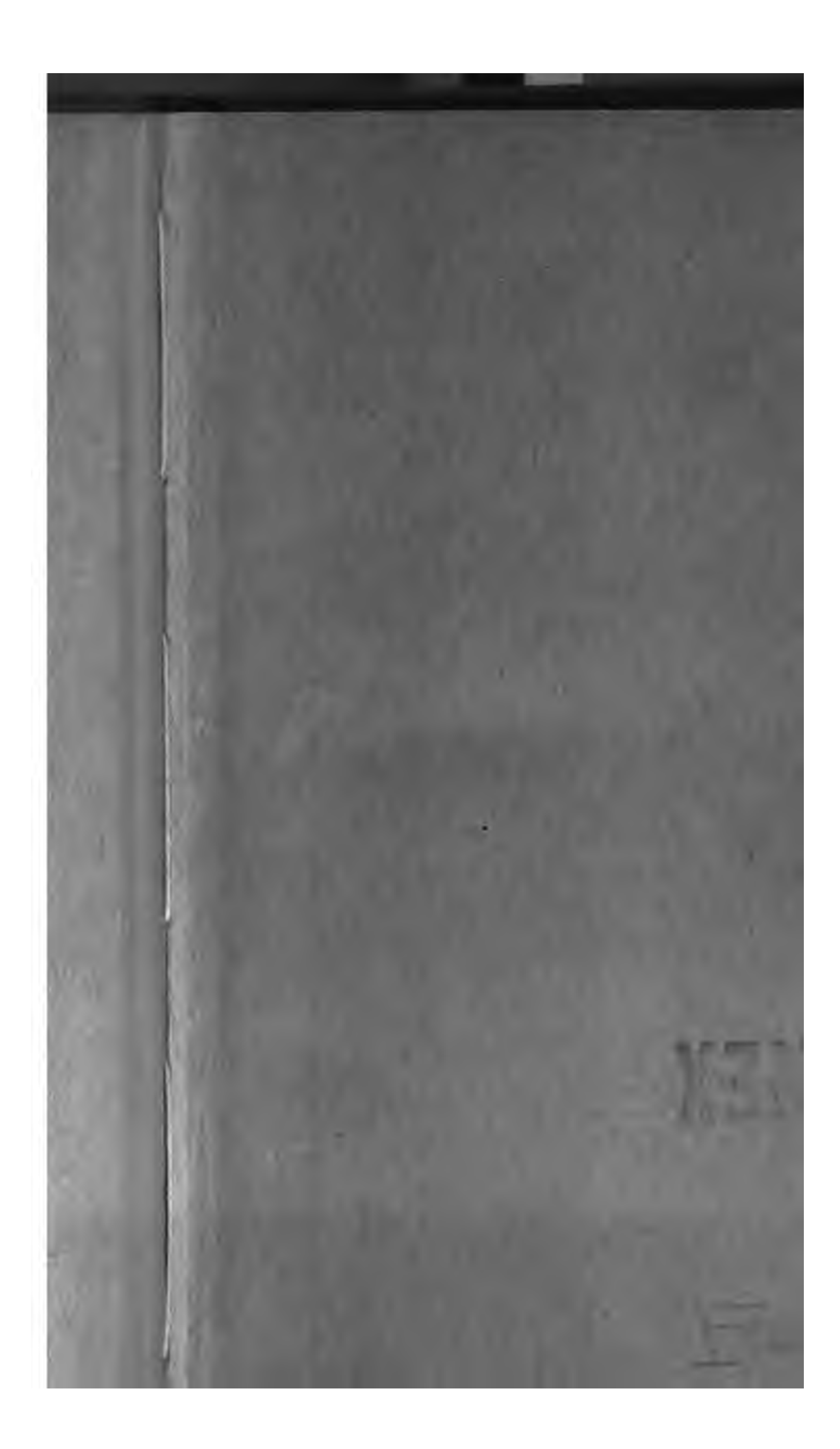










ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

II.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie,
26, rue Racine, près de l'Odéon.

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE

ET AUGMENTÉE DES LETTRES DE SAINTE CHANTAL, DES LETTRES INÉDITES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, DU PORTRAIT DU SAINT, DE CINQ GRAVURES SUR ACIER ET D'AUTOGRAPHES.

TOME DEUXIÈME.



IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUES

DE

GUYOT FRÈRES ÉDITEURS,

A PARIS, (Même maison) A LYON,

5, RUE DU PETIT-BOURBON Saint-Sulpice. 2, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, Hôtel de la Manécanterie.

1851

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie,
26, rue Racine, près de l'Odéon.

OEUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE

ET AUGMENTÉE DES LETTRES DE SAINTE CHANTAL, DES LETTRES INÉDITES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, DU PORTRAIT DU SAINT, DE CINQ GRAVURES SUR ACIER ET D'AUTOGRAPHES.

TOME DEUXIÈME.



IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUES

DE

GUYOT FRÈRES ÉDITEURS,

A PARIS, 5, RUE DU PETIT-BOURBON Saint-Sulpice.

(Même maison)

A LYON, 2, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, Hôtel de la Manécanterie.

1851

SERMONS.

AUX RELIGIEUSES

DE

LA VISITATION DE SAINTE MARIE.

Ames dévotes et religieuses,

Voici maintenant les Sermons de votre nheureux Père en meilleur état qu'ils ont paru ci-devant dans la première impession, en laquelle, pour avoir été un u trop précipitée et tirée sur des copies il correctes, se sont coulées quantité de ites, qui ont donné sujet à quelques personnes d'en concevoir du dégoût, et douter e cet ouvrage fût de l'auteur dont il port le nom très-illustre et célèbre, n'y yant pas assez de correspondance à ses tres livres, qui sont si parfaits et acmplis. Mais qui ne sait que la plus nde partie n'étant pas sortie imméitement de ses mains, ains seulement cueillie conformément à ses entretiens, rès qu'il les avoit prononcés, il étoit s-difficile qu'il ne fût échappé beauup de belles et bonnes choses, qui leur nneroient sans doute plus de perfection l'ils n'en auront jamais. Néanmoins, on peut nier qu'on n'ait une très-grande ligation à vos chères sœurs d'Annessy, i en ont été les fidèles secrétaires, mme elles avoient eu le bonheur de entendre. Et, de plus, que pour l'au- partie qu'on a trouvée écrite de cette nte main, ce ne sont presque tous que s mémoires et projets de sermons, sur quels ce bienheureux Père dressoit des cours parfaits et entiers lorsqu'il comnçoit de vaquer à ce saint exercice de la Prédication. Et son intention n'avoit jamais été que ni les uns ni les autres parussent sous la presse. Toutefois, une personne d'insigne piété et très-rare vertu (*M. le Commandeur de Sillery*), fort affectionné à votre institut, et non moins zélé que dévot pour la mémoire de votre bienheureux Père, sachant combien toutes les paroles qui sont sorties de cette sainte bouche vous sont douces et précieuses, après avoir considéré la consolation et l'utilité qui en reviendroient à toutes vos maisons, et spécialement à celles qui n'en pouvoient pas avoir des fidèles copies pour s'en servir utilement, se résolut enfin de communiquer ce riche trésor, qui étoit entre ses mains. Mais la maladie qui le saisit incontinent après, et dont il est décédé, ne lui ayant pas laissé les forces, ni donné le loisir de les bien examiner, le pressant désir qu'il avoit de pouvoir rendre encore ce dernier et charitable office à votre ordre, fit qu'on hâta l'impression : ce qui a été cause d'une partie des fautes qui s'y sont rencontrées.

Or, pour procurer à ce livre l'estime qu'il mérite dans les monastères et ailleurs, votre très-digne et très-honorée mère de Chantal, dont les sentiments vous doivent être à jamais en singulière vénération, peu avant son décès, comme elle étoit en cette ville de Paris, voulut prendre la peine de marquer elle-même fort particulièrement la manière en laquelle elle dé-

siroit qu'on le corrigeât. Et premièrement elle ordonna que l'on effaçât certaines redites et autres choses inutiles ; secondement, que pour la consolation de ceux qui n'entendent pas le latin, on traduisît le plus qu'il se pourroit des passages qui sont dans les fragments ; troisièmement, qu'on mît par ordre et dans leur suite tous les sermons complets : et en quatrième lieu, que l'on y ajoutât d'autres pièces qui n'avoient pas encore été imprimées. C'est donc ce que l'on a tâché de faire le plus soigneusement et fidèlement qu'il a été possible, suivant et selon ses intentions, sans que pourtant l'on ait en façon quelconque altéré le fond de la doctrine, ainsi qu'il sera très-aisé à voir. Et certes quiconque aura tant soit peu de connoissance des écrits de cet homme incomparable, il lui sera facile d'y remarquer sinon son inimitable style, au moins la solidité et suavité de son esprit. Jouissez donc, ames saintes et religieuses, de cet héritage, et vous réjouissez de quoi vous allez désormais entendre parmi vous un si excellent et tant aimé Prédicateur, qui vous enseignera la vraie science de salut, et les moyens de vous perfectionner toujours de plus en plus dans la vraie et sainte vocation, à laquelle il a plu à Dieu vous appeler par son moyen. *Ainsi soit-il.*

DIEU SOIT BÉNI.

TRAITÉ

DE LA PRÉDICATION.

DONNÉ S. FRANÇOIS DE SALES A MGR. L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES, SUR LA VRAIE MANIÈRE DE PRÊCHER.

PROŒMIUM.

issime ac reverendissime domine,

mpossibile amori. Ego nonnisi vi- ıer sum prædicator : facitque ille m de verâ prædicandi ratione di- a mea. Nescio equidem an sit amor ıs, qui hanc aquam de petrâ elicit, n te meus, qui surgere facit has spinis. Hanc amoris vocem mihi christianum in morem loquor : re me aquas et rosas promittere; enim sunt omni doctrinæ catholi- ›nientia, quantumvis hæc fuerit rnata. Rem aggredior; Deus eam undet.

› ordine procedam, prædicationem › juxtà quatuor ejus causas, ef- , finalem, materialem, et forma- est, quis prædicare debeat, ob m, quid, et quo modo.

CAPUT I.

Quis prædicare debeat?

prædicare debet, cui hæc tria non t : vita bona, bona itidem doctri- ssio legitima.

ie missione seu vocatione hic dis- ùm noto episcopos non modò ha- ısionem, sed illius quoque mini- ı scaturiginem, cujus prædicatores los rivulos continent. Primum ip- . magnum id munus est, quod iis ıâ consecratione significatur. Hunc gratiam tunc specialem recipiunt, quam reddant oportet fructuosam D. Paulus in hâc qualitate exclamat (1) : *Væ mihi si non evangelizavero!* Et Conc. Trid. : *Præcipuum est*, inquit, *episcoporum munus prædicare.* Hæc consideratio animos nobis addere debet, quia specialiter Deus nobis in hoc munere assistit; et mirum quantùm prædicatio episcopalis ponderis habet, præ illâ quæ fit ab aliis verbi Dei præconibus. Utcumque uberes sint rivuli, ab ipso fonte haurire delectat.

Ad doctrinam quod attinet, sufficientem esse oportet, non item excellentem. S. Franciscus eruditus non erat, magnus tamen et bonus prædicator. Ipsâque ætate nostrâ sanctus ille cardinalis Borromæus nonnisi admodùm mediocri erat scientiâ, et mirabilia tamen præstitit. Sexcenta in promptu sunt exempla. Quidam apprimè litteratus (is est Erasmus) aiebat optimam discendi et ad eruditionem perveniendi rationem esse, si quis doceat. Prædicando prædicatores fimus. Hoc unum dixero : sat superque scit prædicator, si modò videri non velit plus scire quàm sciat. Si dignè de mysterio Trinitatis dicere nequiverimus, eo argumento abstineamus. Si idonei non simus exponere istud Joannis *In principio*, supersedere licet; sunt alia majoris utilitatis argumenta; nec omnia omnes facere necesse est.

Quantùm ad vitam bonam, eà opus est, quemadmodùm apostolus in episcopo requirit, non ampliùs; ità ut meliorem esse non oporteat, ut quis prædicator sit, quàm

(1) Cor. ix.

ut episcopus. Hactenùs itaque res expedita est. *Oportet*, ait beatus Paulus, *episcopum irreprehensibilem esse* (1).

Verùm nolo episcopum et prædicatorem non tantùm irreprehensibilem esse debere ad peccatum mortale quod pertinet, sed et peccata quædam venialia devitare, quin et actiones quasdam minimè peccaminosas. S. Bernardus, doctor noster, *Nugæ*, inquit, *secularium sunt blasphemiæ clericorum*. Seculari ludere licet, venari, noctu ad conversationes egredi; totumque hoc reprehensione vacat, et factum animi gratiâ caret culpâ. At in episcopo, in prædicatore, nisi id genus actiones mille circumstantiis condiantur, quæ vix, aut ne vix quidem accidunt, scandala sunt, et magna scandala. Quid dicitur? Quàm illi tempore abundant! ut non malè delicientur! Post hæc vade, et mortificationem prædica: ridebitur prædicator.

Non dico ludi non posse ludo quopiam benè honesto semel iterùmve in singulos menses, recreationis in morem; verùm non sine magnâ circumspectione id fiat. Venatio prorsùs vetita est.

Idem de impensâ superfluâ dicto in conviviis, vestitu, libris. In secularibus superfluitates sunt, in episcopis crimina. S. Bernardus nos docens, *Clamant*, inquit, *pauperes post nos* : *Nostrum est quod expenditis; nobis crudeliter eripitur quidquid inaniter expenditur*. Quomodò superfluitates mundi arguimus, si prodamus nostras?

Ait apostolus ibidem : *Oportet episcopum esse hospitalem*. At hospitalitas non in adornandis conviviis sita est, verùm in excipiendis libenter tali mensâ hominibus, quæ episcopos deceat, quamque Tridentinum concilium præscribit : *Oportet mensam episcoporum esse frugalem*. Certas occasiones excipio, quas prudentia et charitas miro modo discernunt.

Cæterùm nunquàm prædicandum, nisi cùm missam celebravimus, aut celebraturi sumus. *Credibile non est*, ait S. Chrysostomus, *quàm os illud quod SS. Mysteria suscepit dæmonibus terribile sit*. Atque ità est. Cum D. Paulo dicere tunc posse videmur : *An experimentum quæritis ejus, qui loquitur in me Christus* (2)? Ampliùs nobis confidentiæ adest, fervoris item et

[illegible] m. — (2) II. Cor. XIII, 3.

luminis. *Quamdiu sum in mundo*, [illegible] Salvator, *lux sum mundi* (1). Sanè [illegible]bis realiter existens illuminat nos, q[illegible] est. Ità et discipulis in Emmaüs, c[illegible] pione perceptâ, aperti sunt oculi.

Ut minimum saltem peccatorum [illegible]sionem præcessisse oportet, juxt[illegible] apud Psalten : *Peccatori autem* [illegible] *Deus* : *Quare tu enarras justitias* [illegible] *et assumis testamentum meum* [illegible] *tuum* (2)? itemque istud Pauli : *C*[illegible] *corpus meum*, *et in servitutem r*[illegible]*ne, cùm aliis prædicaverim, ipse* [illegible]*bus efficiar* (3). Verùm hâc de re sa[illegible]

CAPUT II.

De fine et scopo prædicantis.

Finis rerum omnium causa prince[illegible] Is agentem, ut agat, ipse agit : omne agens propter et secundùm finem agi[illegible] materiæ et formæ mensuram ponit[illegible] decretum magnam parvamque ex[illegible] ædem, materia præparatur, opusq[illegible] ponitur.

Quis igitur prædicanti in præd[illegible] finis? Non alius is sit oportet, quàm quod Dominus in hunc mundum v[illegible] faceret. De quo en quid ipse dicat [illegible] *veni ut vitam habeant et abund*[illegible] *habeant* (4). Finis ergò prædicator[illegible] ut peccatores mortui in iniquitate in j[illegible] vivant; et justi qui vitam spiritalem [illegible] abundantiùs eam habeant, magis ma[illegible] se perficiendo; ac, ut dictum est [illegible]miæ (5), *Ut evellas et destruas* [illegible] peccata, *et ædifices et plantes* virt[illegible] perfectiones. Cùm igitùr prædicator [illegible]dram conscendit, dicat in corde suo [illegible] *veni ut* isti *vitam habeant*, *et ab*[illegible]*tiùs habeant*.

Quam rem ut exequatur, duo fac[illegible] est necesse, *docere et movere* : doce[illegible] tutes et vitia; illas quidem, ut eas [illegible] in deliciis haberi, et practicari facia[illegible] verò, ut ad eorum detestationem, [illegible]gnationem et fugam adducat; in su[illegible] ut intellectum illustret, et inflammet [illegible]tatem. Quapropter Deus apostolis i[illegible] tecoste, quâ dies consecrationis i[illegible] episcopalis fuit, cùm sacerdotalem [illegible] cœnæ accepissent, linguas igneas m[illegible]

(1) Joan. IX. — (2) Ps. XLIX. — (3) I.Cor. IX. — [illegible] X. — (5) C. 1.

nôssent per linguam episcopi illuminare auditores debere, et incendere eorum voluntates.

Scio plures pro tertio addere, ut prædicans delectare studeat. Verùm meà quidem sententià distinguendum est. Est *delectatio* quæ doctrinam et motionem consequitur. Hæc quænam est anima adeò insensibilis, quam non delectet plurimùm doceri benè et sanctè viam cœli, quam non capiat consolatio summa divini amoris? Atque ad banc delectationem quod attinet, omninò procuranda est; sed ea à docendo et movendo non differt.

Aliud verò delectationis genus est, quod ex iis non pendet; sed seorsim suas habet partes, sæpiùsque doctrinæ et motioni impedimento est. Ea est aurium quædam titillatio, proveniens ex certà elegantià seculari, mundanà et profanà, in rebus curiosis, verborum ac vocum phaleris; verùm, quæ tota pendet ex artificio. Et de hâc nego pernegoque ecclesiastæ esse cogitandum. Oratoribus seculi illa relinquenda est, histrionibus item et adulatoribus, quorum hoc otiosum est negotium. Isti non Jesum Christum crucifixum, ut nos, sed seipsos prædicant. *Non sectamur lenocinia rhetorum, sed veritates piscatorum.*

Detestatur Apostolus auditores *prurientes auribus*, adeòque et prædicantes qui illis placere student. Ineptum id est, ac, ut vocamus, pædagogicum. In concionis egressu nolim equidem dici : Quantus ille est orator! quantæ memoriæ! quàm doctus! quàm benè dicit! sed audire velim : O quam pulchra est pœnitentia! quàm necessaria! Bone Deus! quàm tu bonus! quam justus es! et his similia ; vel certè ut auditor, corde plenè consternato, aliter de præstantià prædicantis testari non valeat, quàm emendatione vitæ suæ. *Ut vitam habeant, et abundantiùs habeant.*

CAPUT III.

Quid concionator prædicare debeat?

Divus Paulus dicit Timotheo suo, *Prædica verbum* (1), Dei nimirùm. Et magnus ille Franciscus, cujus hodiè festivitas agitur. *Prædicate,* inquit, *Evangelium.* Idque explicat, mandans fratribus suis, ut prædicent virtutes et vitia, infernum et paradisum. Abundè suppetit in sacris Scripturis undè ista petantur; nec opus est aliis.

At igitur utendum non erit doctoribus christianis, et libris sanctorum? Ità prorsùs. Sed quid aliud est doctrina SS. Patrum? quàm Evangelium explicatum, quàm Scripturæ sanctæ elucidatæ? Plus inter ea non est discriminis quàm nucem inter solidam, eamdemque confractam, è quâ quilibet nucleum edere valet; aut certè quàm inter panem integrum et eumdem divisum et distributum. E contrario igitur, vel iis ideò utendum est, quòd organa quædam fuêre, per quæ Deus verum verbi sui sensum nobis communicatum voluit.

Ast historiis sanctorum nonne uti licet? Bone Deus! quid ne liceat? An aliquid tam utile, aut tam pulchrum? Quid verò aliud quoque est sanctorum vita quàm Evangelium ad praxim reductum? Ampliùs rursùs inter ista non interest, quàm inter musicam notis descriptam, et eamdem cantu expressam.

Nunc autem quid de profanis historiis? Bonæ sunt; at sic utendæ, quemadmodùm fungi ceu boleti, parcè admodùm, et ad proritandam orexim duntaxat; et quidem tùm benè adhuc præparatas et conditas esse oportet : illisque faciendum, ut S. Hieronymus notat, quod mulieribus captivis, quas uxores ducere cupiebant Hebræi; secundi iis ungues, radendique capilli; id est ut Evangelio virtutique christianæ prorsùs deserviant, resecandum ab illis quidquid reprehensione dignum in actionibus gentilibus et profanis se offert; atque ità, quod sacra vox monet *separandum pretiosum à vili* (1). In fortitudine, verbi gratià, Caii Cæsaris, secernanda et notanda ambitio; in bellicâ Alexandri virtute, vanitas ejusdem, ferocia, fastus; in castitate Lucretiæ, non probanda violentia quam sibi insanâ manu intulit.

Et quid de fabulis poetarum? O, illarum nihil nisi tam parùm, tamque appositè, et iis cum circumstantiis, antidoti in modum, ut quisque videat nos talia non profiteri; denique tam breviter, ut nihil suprà.

Versus tamen eorum perutiles sunt. Antiqui religiosi, quamvis illis interdùm uti

(1) Epist. II, IV.

(1) Jerem. XV.

religioni sibi non duxerunt ; ne Bernardus quidem, qui nescio ubi eos addidicisset. Primus ipse Paulus apostolus Aratum et Menandrum citavit.

Verùm ad fabulas quod attinet, in nullo eas veterum sermone offendi, unicâ exceptâ de Ulysse et Sirenibus, quâ Ambrosius in uno suorum est usus. Quapropter dico, vix aut ne vix quidem iis utendum esse. Non est idolum Dagon cum arcâ fœderis collocandum.

Denique quantùm ad historias naturales, nihil melius. Mundus hic aspectabilis Verbo Dei factus idem adhuc Verbum omni ex parte redolet. Nulla est ejus pars, quæ laudem artificis non decantet. Liber est continens Dei verbum, sed eâ linguâ quam non omnes intelligunt. Qui meditationis ope intelligunt, rectè eo utuntur magni Antonii exemplo, cui alia non erat librorum suppellex. *Invisibilia Dei, per eâ quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur* (1). Et David, *Cœli enarrant gloriam Dei* (2). Liber hic pro similitudinibus, comparationibus à minori ad majus, et sexcentis aliis usibus, appositus est. Veteres iis redundant, ipsaque sacra pagina mille locis : *Vade ad formicam* (3) ; *Quemadmodùm gallina congregat pullos suos* (4) ; *Quemadmodùm desiderat cervus* (5) ; *Quasi struthio in deserto* (6) ; *Videte lilia agri* (7) ; aliaque id genus millena.

Verùm imprimis caveat prædicator narrare miracula falsa, historias (ut visiones quasdam exequioris notæ auctoribus petitas) et minimè decentes, quibusque fiat ut vituperetur ministerium nostrum.

En meo quidem judicio quæ ad materiam concionis generalem spectant. Superest speciatim dicere de ejusdem partibus.

Primam harum faciunt loca S. Scripturæ, quæ verè primas in eâ obtinent, suntque totius ædificii fundamentum. Quippè verbum prædicamus, nostraque doctrina in auctoritate sita est. *Ipse dixit* : *Hæc dixit Dominus* : vox erat omnium prophetarum. Et Dominus ipse salvator : *Doctrina mea*, inquit, *non est mea, sed ejus qui misit me* (8). Verùm loca hæc appositè dilucidèque interpretari necesse est. Cæterùm quadruplex est ea interpretandi ratio, quam veteres annotârunt :

> Littera facta docet; quid credas, allegoria;
> Quid speres, anagoge; quid agas, tropologia *.

Metrum quidem sibi in his versibus non constat, sed consonantia, ac imprimis recta ratio.

Sensus litteralis è doctorum commentariis hauriendus est. Aliundè hâc de re dici non potest. Prædicantis tamen est verbis appositè uti, pondus eorum, proprietatem, emphasimque expendere ; ut, exempli gratiâ, heri in hoc pago exposui præceptum, *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex totâ animâ, ex totâ mente*. Sic existimavi cum S. nostro Bernardo : *Ex toto corde*, id est, animosè, fortiter, ferventer ; cùm animi fervor ad cor pertineat. *Ex totâ animâ*, id est, affectuosè ; quia anima, ut anima est, affectuum passionumque origo est. *Ex totâ mente*, id est, ingeniosè, discrète ; quippè mens intellectus est, parsque animi superior, ad quam pertinet discretio et judicium, *ut zelus habeatur secundùm scientiam et discretionem*.

Ità et verbum *diligere* expendendum est, quia venit ab *eligo* ; appositèque sensum litteralem exhibet, hunc nimirùm, ut *cor* nostrum, *anima et mens* eligat præferatque Deum inter omnia, qui est verus amor appretiativus, de quo theologi hæc verba exponunt.

Si opiniones varient inter pastores et doctores, non sunt allegandæ hæ, quasi refutare oporteat ; non enim in suggestum conscendimus, ut disputemus adversùs patres et doctores catholicos ; neque revelanda infirmitas patrum nostrorum, aut ea quæ ipsis, aut hominibus, exciderunt, *ut sciant gentes quoniam homines sunt*.

Plures tamen interpretationes afferri possunt, laudando eas, et aliam post aliam ad usum impendendo ut præteritâ quadragesimâ feci sex opinionibus, patrumque expositionibus, in hæc verba : *Dicite, quia servi inutiles sumus* (1) ; item super ista, *Non est meum dare vobis* (2). Nam, si meministi, ex earum singulis con-

(1) Rom. I. — (2) Ps. XVIII. — (3) Prov. VI. — (4) Matth. XXIII. — (5) Ps. XLI. — (6) Thren. IV. — (7) Matth. VI. — (8) Joan. VII.

* Autrement, et dans le même sens :
Littera gesta docet; quid credas, allegoria ;
Moralis, quid agas; quò tendas, anagogia.

(1) Luc. XVII. — (2) Matth. XX.

sequentias elicui optimas, omissâ tamen eâ quæ erat S. Hilarii; aut si secùs feci, erravi, cùm facere deberem, quia probabilis non erat.

Pro sensu allegorico quatuor aut quinque puncta observet oportet prædicator.

1. Ne allegoriam producat nimiùm contortam et coactam, ut faciunt qui nihil non allegorisant. Appositè itàque ducta sit, et quæ de litterâ quasi spontè surgat; quemadmodùm Apostolus ab Esaü et Jacob ad populum judaïcum et gentilem, à Sion item aut Jerusalem ad Ecclesiam ducit allegoriam.

2. Ubi non admodùm sit verisimile rem unam alterius esse figuram, loca tractanda non sunt, quasi figura foret; verùm simpliciter comparationis in modum, veluti, exempli causâ, juniperus sub quâ obdormivit præ angustiâ Elias à pluribus allegoricè crux esse exponitur. At sic ego mallem dicere : quemadmodùm sub junipero obdormivit Elias, ità nobis sub cruce Domini per somnum meditationis quiescendum; non autem ità, Eliam significare Christianum, juniperum crucem. Nolim equidem asserere alterum altero verè significari, sed alterum potiùs alteri comparari velim; sic enim discursus firmior erit, minùsque reprehensioni obnoxius.

3. Allegoriam quoque honestam ac decentem esse oportet, quâ in reprehendendi sunt plures allegorisantes prohibitionem in Scripturâ factam mulieri : *Si habuerint inter se jurgium viri duo, et unus contrà alterum rixari cœperit; volensque uxor alterius eruere virum suum de manu fortioris, miseritque manum, et apprehenderit verenda ejus ; abscindes manum illius, nec flecteris super eam ullâ misericordiâ* (1). Dicunt nempè mulierem hanc repræsentare synagogam malumque ejus, dùm Gentilibus originem suam exprobrat, et quòd non fuerint filii Abrahæ : sanè ut apparentia in hoc sit, non est decentia, eò quòd prohibitio ista imaginationem menti auditoris gerat periculosam.

4. Allegoriæ ut magnæ longæque non sint oportet; perdunt enim hâc longitudine gratiam suam, atque ad affectationem tendere videntur.

5. Deniquè applicatio dilucidè magnoque cum judicio facienda, ut dextrè partes partibus conferantur.

(1) Deuter. xxv.

Eædem penè regulæ pro sensu anagogico et tropologico observandæ : è quibus anagogicus historiam Scripturarum ad illa refert quæ in vitâ futurâ expectantur, tropologicus ad id quod nunc geritur in animâ et conscientiâ. Exemplum ponam quod ad omnes istos sensus quatuor usu venit.

Verba hæc Dei loquentis de Esaü et Jacob : *Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividentur; populusque populum superabit, et major serviet minori* (1), litteraliter intelliguntur de duobus populis ex Jacob et Esaü carnaliter oriundis, Idumæorum videlicet et Israelitarum; è quibus minor qui Israelitarum erat, majorem et primogenitum, qui Idumæorum fuit, Davidis tempore superavit.

Allegoricè Esaü populum judaïcum significat, qui primogenitus fuit in cognitione salutis : Judæis enim primùm est prædicatum. Jacob Gentiles designat, qui secundò geniti fuêre, atque interim tandem Judæos superârunt.

Anagogicè Esaü corpus repræsentat, quod primogeniti instar, sive in Adam, sive in nobis factum est, priùsquàm anima crearetur. Jacob spiritum, qui secundò genitus est, significat. In alterâ vitâ spiritus corpus superabit, illique dominabitur, quòd animæ plenè et sine contradictione obtemperabit.

Tropologicè Esaü est amor noster proprius, Jacob amor Dei in nobis. Proprius primogenitus est, genitus quippè nobiscum; divinus junior, quia per sacramenta et pœnitentiam paratur. Oportet nihilominùs ut divinus sit superior; et dùm hic animæ inest, proprius inferior est et servit.

Cæterùm quatuor hi sensus magnam, nobilem, bonamque materiam prædicationi subministrant, ac mirum in modum faciunt ad doctrinæ intellectum : quapropter planè iis utendum est, sed iis conditionibus, quas ad usum allegorici necessarias esse dixi.

Post sacræ Scripturæ sententias, patrum et conciliorum sententiæ secundum obtinent locum. Atque ad has quod attinet, solùm dico quod, præterquam bene raro, breves eas diligere oporteat, acutas et

(1) Genes. xxv.

fortes. Ecclesiastæ qui longiores allegant, fervorem earum infringunt, atque auditorum maximâ ex parte attentionem refrigerant; præterquàm quod se discrimini committunt, ne memoria eos destituat. Breves fortesque sententiæ sint; ut hæ S. Augustini : ***Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te;*** et : ***Qui pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit;*** aliæque similes. In S. vestro Bernardo millenæ sunt tales. Verùm postquàm latinè citatæ fuerint, vernaculè etiam referre necesse est, idque nervosè et efficaciter, necnon pondus iis addendo, vivaciter illas paraphrasis in modum exponendo ac diducendo.

Sequuntur rationes quas natura bella, bonumque ingenium probè impendere valet; et has apud auctores, imprimis S. Thomam, invenire erit. Sanè bene deductæ, materiam efficiunt admodùm bonam. De virtute quâpiam dicturus es? Adi indicem S. Thomæ : vide ubi de eâ agat, observa quid dicat; plures rationes, quæ tibi pro materiâ esse poterunt. Verùm post hæc, materiâ istâ utendum non est, nisi facultas sit tibi, ut valdè dilucidè te intelligi facias auditoribus ad minimum mediocribus.

Exempla vim habent admirandam, condiuntque sermonem in modum non vulgarem. Opus duntaxat, ut apposita sint, benè proposita, et adhùc meliùs exposita. Historiæ deligendæ sunt pulchræ et illustres. Hæ dilucidè et distinctè proponendæ, applicandæ vivaciter, SS. Patrum in morem, dùm exemplo Abrahæ immolantis filium suum ostendunt nulli nos rei parcere, oportere ut voluntati Dei faciamus satis : nihil enim omittunt eorum quæ obedientiam Abrahæ commendent.

Abraham, inquiunt, ille senex, Abraham qui filium non habebat, nisi hunc tam speciosum, tam sapientem et virtuosum, tam denique amabilem, nihilominùs nihil reponens, murmurans hæsitansve, cum ducit in montem, ipse cum suis manibus immolaturus. Tùm verò applicationem ad huc faciunt vividiorem : at tu, christiane, tam parùm promptus es ut immoles, non dico filium, aut filiam, bona tua, aut eorum bonam partem, sed vel philippicum (1) unum Dei causâ in subsidium pauperum, horam unam remissionis tuæ ad Deo serviendum, affectiunculam unam, etc.

Abstinendum tamen à descriptionibus vanis frigidisque, quales tironibus familiares esse solent; qui pro eo ut historiam germanè et ad mores accommodatè proponant, ad hoc diffluunt, ut speciem Isaac, gladium acutum Abrahæ, formam ipsam loci sacrificio destinati, aliaque in genus parerga describunt. Non etiam tam succinctum esse oportet, ut exemplum non penetret; neque diffusum adeò, ut tædium afferat.

Dialogorum quoque introductiones evitandæ inter personas quæ ad historiam adducuntur, nisi aut Scripturâ ipsâ, aut magna saltem verisimilitudine fulciantur. Ità in eâdem historiâ, qui Isaac super altare lamentantem, patrisque compassionem, ut mortem evadat, implorantem; patrem verò etiam secum disputantem, seque plangentem induxerit, perperàm certè fecerit. Itaque qui per meditationem dialogos assecuti sunt, duas regulas observent necesse est : primam, ut dispiciant nùm hi in apparenti probabilitate seu verisimilitudine sint fundati; alteram, ne fusiùs proponantur, quod et prædicanti et audienti frigus adducit.

Porrò sanctorum exempla mirifica esse solent, at imprimis eorum qui de eadem, in quâ prædicatur, sunt provinciâ, putà S. Bernardi apud Divionense.

Superest de similitudinibus verbum. Incredibili sunt efficaciâ ad illustrandam mentem, et promovendam voluntatem.

Ab actionibus humanis ducantur, ab aliis ad alias transeundo; ut ab iis quæ pastores ovium faciunt, ad ea quæ episcopis et pastoribus sunt facienda; uti Dominus noster in parabolâ ipsâ ovis perditæ ipse facit.

Ab historiis item naturalibus, herbis, plantis, animalibus, è philosophiâ, denique è nullâ non repetuntur.

Similitudines etiam rerum trivialium, modò subtiliter applicentur, præstantissimæ sunt; veluti idem Dominus facit parabolâ seminis.

Ex naturalibus petitæ historiis, si historia bella sit, et pulchra applicatio, plex decus habebunt, uti illâ ex Scrip de renovatione juventutis in aquilâ, nostrâ pœnitentiâ.

(1) Un philippe, comme on dit en françois un louis d'or.

Cæterùm arcanum hic est permagnæ prædicantibus utilitatis. Est autem, ut similitudines ex iis S. Scripturæ locis petantur, ubi pauci eas observare valeant; et hoc verborum meditatione efficitur. Exempli causâ, David, de homine mundano loquens, ait : *Periit memoria eorum cùm sonitu* (1). Duas ergò similitudines peto ab his rebus.

Cùm vitrum frangitur, sonando perit; ità mali modico cum fremitu pereunt. Quia cum sonitu pereunt, in morte eorum de illis fit sermo. Sed veluti vitrum fractum inutile prorsùs manet, ità et hi miseri sine spe salutis perditi manent in æternùm.

Item cùm quispiam apprimè dives moritur, omnes pulsantur campanæ, splendida illi adornatur pompa funebris : sed ex quo campanæ cessârint; quis illi benedicit, aut omninò de ipso loquitur? nemo profectò.

S. Paulus, de eo loquens qui, charitatem non habens, opera quæpiam bona facit, *Factus est*, inquit *sicut æs sonans, aut cymbalum tinniens* (2).

Ducitur similitudo à campanâ, quæ alios ad ecclesiam convocat, ipsaque nunquàm eamdem subit. Ità enim et is qui absque charitate opera facit, alios ædificat, et ad paradisum excitat, quem ipse nequaquàm ingreditur.

Ut autem hæ similitudines inveniantur, verba expendenda sunt, an non sint metaphorica. Si namque talia fuerint, jam nunc similitudo inest, si quis modò eam detegere noverit. Verbi gratiâ, *Viam mandatorum tuorum cucurri, cùm dilatâsti cor meum* (3).

Verbum istud *dilatâsti* expendendum est, item et *cucurri*: nam metaphora subest. Tunc verò dispiciendum est, quæ res velociùs procedant ex dilatationis causâ; et nonnullæ ejusmodi invenientur, ut naves, cùm venti vela earum distendunt. Naves igitur quæ in portu feriantur, simùl ac ventus secundus vela earum occupaverit, illaque impleverit ac inflaverit, portu provehuntur. Hunc et in modum cùm ventus Spiritûs Sancti secundus cor nostrum ingreditur, currit anima nostra, exultansque fertur in mare mandatorum.

Et sanè qui hæc observaverit, fructuosè similitudines multas pulcherrimas efficiet,

(1) Ps. IX. — (2) I. Cor. XIII. — (3) Ps. CXVIII.

in quibus decorum observetur necesse est, ut ne quid vile dicatur, abjectum aut spurium.

Tandem te monitum velim, etiam per accommodationem perquàm feliciter Scripturam usurpari posse, et si sæpè quod indè petitur minimè sit verus ejus sensus; quemadmodùm S. Franciscus eleemosynas dicebat *panem* esse *angelorum*, eò quod angeli eas inspirationibus suis procurent, applicans ità locum *Panem angelorum manducavit homo*. Sed in hâc re discretus et sobrius esse oportet.

CAPUT IV.

De materiæ dispositione.

Super omnia methodus observanda est. Nihil est quod æquè juvet prædicantem, et prædicationem ejus utilem reddat, et placeat auditori.

Probo equidem ut methodus clara sit et manifesta, ac nequaquàm occulta, ut est non paucorum, qui magnum quid se præstitisse credunt, cùm fecerint ut nemini prospecta sit methodus sua. Cui bono, amabo, methodus, si non appareat, nec auditor eam cognoscat?

Ut tibi hâc in parte opem feram, dicam : Vel historiam prædicaturus es, ut Nativitatis, Resurrectionis, Assumptionis; vel sententiam aliquam Scripturarum, veluti, *Omnis qui se exaltat humiliabitur* (1); aut totum aliquod Evangelium pluribus refertum sententiis; aut denique vitam sancti cujuspiam, cum sententiâ aliquâ.

Historiam prædicanti, usui esse poterit ex his methodis aliqua.

1° Considera quotnam in dictâ historiâ personæ interveniant; tùm verò ex earum quâlibet aliquam pete considerationem.

Exempli gratiâ, in Resurrectione vides Marias, angelos, custodes sepulcri, et dulcissimum Salvatorem nostrum. In mulieribus cerno fervorem et diligentiam, in angelis gaudium et jubilationem in vestibus eorum albis et lumine relucentem, in custodibus infirmitatem meditantium inania contra Deum. In Jesu contemplor gloriam, triumphum de morte, et spem resurrectionis nostræ.

2° Assumi potest in mysterio aliquo punctum ipsum capitale, veluti in exemplo superiore est resurrectio; tùm considerari, quæ punctum hoc præcessère, et quæ

(1) Luc. XIV.

secuta sunt. Resurrectionem præcessêre mors, descensus ad inferos, liberatio patrum in sinu Abrahæ existentium, Judæorum metus ne corpus furto tolleretur; tùm venit resurrectio in corpore beato et glorioso. Denique sequuntur terræ motus, adventus et apparitio angelorum, mulierum quæsitio, responsum angelorum : ac in singulis horum mirum quanta, qualia, bonoque usurper ordine, dici queant.

3° In quolibet mysterio tria hæc considerari possunt : quis, cùr, quomodò? Quis resùrgit? Dominus noster. Cùr? ad gloriam suam et utilitatem nostram. Quomodo? gloriosus, immortalis, etc. Quis nascitur? Salvator. Cùr? ad salvandum nos. Quomodò? pauper, nudus, frigidus, in stabulo, puer parvulus.

4° Post propositam paraphrasi brevi historiam, tres subindè aut quatuor considerationes ex eâ peti possunt : prima, quid indè disci queat ad ædificationem fidei nostræ; secunda, quid ad incrementum spei; tertia, ad inflammandam charitatem; quarta denique, ad imitandum et exequendum.

In Resurrectionis exemplo, pro fide intuemur omnipotentiam Dei, corpus transiens penetransque lapidem, immortale factum impassibile, et prorsùs spiritale. Quantò firmiores igitùr esse oportet ad credendum in Eucharistiæ sacramento idem corpus locum non occupare, specierum fractione non offendi, ibique modo quidem spiritali et tamen reali existere!

Pro spe. ***Si Christus resurrexit, et nos resurgemus***, infert Paulus(1). Viam nobis is stravit ac trivit.

Pro charitate. Quantumvis jam redivivus, adhùc tamen in terris conversatur ad instruendam Ecclesiam; tardatque possessionem capere ipsius cœli, tametsi proprii corporum gloriosorum loci, propter utilitatem nostram. O quis amor!

Pro imitatione. Resurrexit tertiâ die. O Deus! quidni resurgimus per contritionem, confessionem et satisfactionem? Vi lapidem ille perrumpit, nos omnes difficultates perfringamus.

Sententiam prædicaturus, considera ad quam illa virtutem referatur; ut si istam, ***Qui se humiliat exaltabitur***, elucet humilitatis argumentum : sed aliæ sunt in quibus non perindè argumentum est perspicuum; sicut, ***Quomodò hùc intrâsti non habens vestem nuptialem?*** En charitas, sed veste occultatâ : quia vestis illa nuptialis est charitas.

Sic igitùr detectâ in sententiâ quam tractaturus es virtute ad quam collimat, sermo tuus ad methodum exigi poterit, considerando in quo hæc virtus sita sit, veras ejusdem notas, effectus, et ad acquirendam eam exercendamque media; quæ semper methodus mea fuit. Nec mediocri consolatione affectus sum, dùm in librum incidi patris Rossignolii jesuitæ, planè huic conformem. Libro titulus est : ***De actionibus virtutum;*** excusus est Venitiis, nec tibi inutilis erit.

Alia est methodus, ostendens quàm virtus ea de quâ agitur honesta sit, utilis et delectabilis; quod triplex est boni desiderabilis genus.

Etiam aliter tractatus institui potest; nempè quæ bona hæc virtus adferat, quæ verò vitium ei oppositum mala. Verùm priorem censeo utiliorem.

Cùm Evangelium tractaturi sumus, in quo plures sunt sententiæ homiliæ in modum; dispiciendum quibusnam harum principaliter velimus insistere, et ad quas virtutes referantur. Tùm de illis dicendum succinctè, ut antè de unicâ dictum est : cæteræ verò leviùs et paraphraticè percurrendæ.

Ast modus hic totum aliquod Evangelium sententiis refertum pertractandi minùs fructuosus est, quia cùm ecclesiastes singulis illarum non nisi admodùm parùm insistere valeat, nullam probè exponere poterit, aut auditori inculcare quod cupit.

Ut sancti cujuspiam vita tractetur, non una est methodus.

Quam tenui in Oratione funebri domini ***de Mercœur*** recta est, quia est Apostoli : ***Ut piè*** ergà Deum, ***sobriè*** ergà seipsum, ***justè*** erga proximum ***vixerit*** (1). Ità quælibet vitæ istius sancti pars ad suum ordinem referri poterit, aut etiam perpendi quid præstiterit; ***agendo***, quæ ejus sunt virtutes : ***patiendo***, seu martyrium, seu mortificationes; ***orando***, ut miracula : aut cerne quo pacto pugnaverit adversùs diabolum, mundum et carnem, superbiam, avaritiam et concupiscentiam, quæ pos-

(1) I. Cor. xv.

(1) Tit. II, 12.

trema est divisio : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est*, etc. (1).

Vel iterùm, ut nuper Fontanis feci de S. Bernardo, quemadmodùm honorandus sit Deus in sancto suo, et sanctus in Deo, quomodò Deo serviendum, sit exemplo sancti, Deusque orandus per sancti intercessionem; ità perstringendo sancti de quo sermo est vitam, singulaque ejus suis collocando locis.

En sanè methodorum satis ad incipiendum : nam post modicum exercitii, ipse tibi alias magis tibi proprias et meliores effinges. Restat ut dicam, ad methodum quod attinet, satiùs me ducere, ut loca Scripturæ ponantur prima, rationes secundæ, tertio loco similitudines, et quarto exempla. si tamen sacra fuerint : nam profana apposita non sunt ut sermonem claudant; dissertationem sacram res quoque sacra claudat oportet.

Vult item methodus ut à sermonis initio ad medium usquè auditor doceatur, à medio verò ad finem moveatur. Quapropter discursus affectivi in fine locandi sunt.

At post hæc omnia dicendum quo pacto singula sermonis puncta replenda erunt. Exempli gratiâ, de virtute humilitatis dicturus es, punctaque tua hunc in modum disposuisti : 1° in quo virtus hæc sita sit; 2° quæ ejus notæ; 3° effectus; 4° media illam adipiscendi.

En tua dispositio. Ut nunc quodque conceptionis tuæ punctum repleas, quærendum in indice auctorum verbum *humilitas*, *humilis*, *superbia*, *superbus;* et videndum quid iis de rebus dicant. Cùm descriptiones aut definitiones inveneris, ponendæ erunt sub titulo in quo virtus hæc sita sit, conandumque ut punctum probè illustretur, ostendendo etiam in quo situm sit vitium illi oppositum.

Pro puncto altero replendo; videbis in indice, *humilitas ficta, humilitas indiscreta*, et similia, et ità ostendes discrimen inter veram et falsam humilitatem. Si hujus vel illius exempla habueris, ea afferes; et ità de punctis aliis. *Intelligenti pauca.*

Auctores ubi talia invenire est sunt; S. Thomas, S. Antonius, Guillelmus, episcopus Lugdunensis, in *Summâ de virtutibus et vitiis*, *Summâ prædicantium*, Philippi Diez, Ozorius, Granatensis in operibus spiritualibus, Hilaretus in sermonibus, Stella in Lucam, Salmeron et Barradins jesuitæ super Evangelia. S. Gregorius inter veteres excellit, Chrysostomus item cum Bernardo.

Ut tamen sententiam dicam meam, inter omnes qui de sermonibus scripserunt, Diez mihi placet ultrà modum. Rem agit bonâ fide, spiritum prædicationis habet, benè inculcat, loca rectè explicat, allegorias et similitudines habet egregias, hypotyposesque nervosas, occasiones sublimiter dicendi rectè accipit, estque devotus admodùm et clarus.

Deest illi quod Ozorio suppetit, ordo nempè et methodus; nam horum nihil habet. Expediet tamen ut initio eum tibi familiarem reddas. Quod ideò dico, non quòd plurimùm eo usus sum, satis enim serò illum vidi; sed quia ipsum talem cognosco, ut dixi; neque hâc in re mihi falli videor.

Est Hispanus qui satis justo volumine *Sylvam* scripsit *allegoriarum*, quam imprimis utilem censeo iis qui eâ benè uti noverint, uti et *Concordantiis* Benedict. Atque hæ sunt quæ mihi in præsentiarum potissimùm occurrunt, ad materiam quod attinet.

CAPUT V.

De formâ, seu quemadmodùm prædicare oporteat.

Hic verò, illustrissime domine, plus aliquantulùm quàm alibi fidem desidero; non enim hic cum vulgo sapio, et tamen quod dico existimo certo certius.

Forma, ut ait Philosophus, *dat esse rei*. Dic quantumvìs mirifica; nisi tamen benè, nihil dixeris. Dic pauca, at benè; multum effeceris. Quomodò igitur in prædicatione dicendum erit?

Ut per parenthesim dicam, à prolixis illis *quamquam* parentelis et periodis, hominum ineptiis scholæ innutritorum, quos *pædagogos* appellamus; ab ipsorum item gestibus, vultu, motibus, sic tanquam prædicationis pestibus, longè abscede.

Actione opus est liberà, nobili, generosâ, naturali, forti, sanctâ, gravi, et nonnihil lentiore. Ut verò hanc habeas, quid facto opus? Verbo, ut affectuosè eloquaris et devotè, simpliciter, candidè et

(1) Joan., ep. I, c. II; v. 16.

confidenter : ut ipsemet penitùs hauseris, et persuasissimam tibi habeas doctrinam, quam aliis persuasam cupis. Artificiorum summum erit nullum habere artificium. Inflammata sint verba ; non clamoribus gesticulationibusve immodicis, sed interiore affectione. De corde plus quàm de ore proficiscantur. Quantumvis ore dixerimus, sane cor cordi loquitur, lingua nonnisi aures pulsat.

Dixi actione opus esse liberâ, contrà illam pædagogorum coactam et affectatam. Dixi opus esse nobili, contra illam quorumdam rusticam, qui cathedram manu, pede, toto denique pectore pulsare non cessant; clamores quoque et ejulatus tollunt horrendos, sæpè etiam præposterè et extra occasionem. Dixi generosâ, contrà eos qui meticulosâ quâdam præditi sunt, sic loquentes auditoribus, tanquàm patribus suis, et non uti filiis et discipulis. Dixi naturali et genuinâ, contrà artificium omne et affectationem. Forti etiam, cui mortua quædam, mollis et languida adversatur; uti et sanctâ, ad excludendas fractas et adulatorias, aulicas et mundanas. Dixi quoque gravi, contrà nonnullos qui in salutandis venerandisque pileo gestuque auditoribus toti sunt, nec abstinent quidem gesticulationibus aliis levicûlis, manus ostentant, superpelliceum quo induti sunt indicant, et si quid aliud in motibus est indecorum. Denique lentâ, contrà actionem quamdam nimis brevem et argutam, oculos magis detinentem quàm cor ferientem.

Idem de linguâ dico, quam clarum, tersam, naturalem, ac generosam esse oportet, ostentationis verborum græcorum, hæbraïcorum, novorum, aulicorum, expertem.

Contextus naturalis sit, absque præfationibus scrupulosis, ornatuque studioso. Sanè probo, ut ad punctum primum rotundè dicatur primò, ad alterum secundò, atque ità populus ipse ordinem perspiciat.

Nemini quidem, at eò minûs episcopis, utendum reor adulationibus ergà assistentes, etiam reges, principes, ipsosque pontifices.

Sunt modi quidam captandæ benevolentiæ accommodati, quibus uti licitum est, cum primâ vice dicendum est ad populum nostrum. Probo equidem ut testemur quantoperè illi velimus benè, ut per salutationes et benedictiones inchoemus, perque vota juvandi streauè illum ad salutem suam. Et idem est, si ad patriam sit dicendum. Verùm breviter hæc, cordialiter, et verbis minimè calamistratis.

Patres nostri antiqui, et omnes qui fructum fecerunt aliquem, quisquilias istas, phaleras, veneresque mundanas aspernati sunt. Cor ad cor, mentem ad mentem illi loqui solent, ut boni patres filiis suis. Ordinaria appellatio sit pro varietate moris, linguæ et conditionis, *fratres charissimi, auditores orthodoxi*, etc.

Episcopus in fine benedictionem det, caput bireto tectus, et post hanc populum salutet. Finiendum autem est brevibus verbis, animatis et vigore plenis.

Probo plerumquè recollectionem seu recapitulationem, postquàm quatuor aut quinque verba fervoris, orationis aut exhortationis in modum, subjungantur. Expedit in promptu habere exclamationes aliquot familiares, et cùm judicio prolatas ac collocatas : ut, o Deus! Deus bone! Superi! Eia! Proh dolor!

Pro præparatione ad prædicandum, probo vesperâ pridianâ fiat, manè verò nobiscum meditemur quod aliis dicturi sumus. Præparatio coràm venerabili sacramento facta magnam habet virtutem, ait Granatensis cui et assentior.

Prædicationem amo, quæ amorem proximi magis quàm indignationem redoleat; etiam ipsos ergâ sectarios, quos et magnâ compassione tractare oportet, non blandiendo tamen, at deplorando.

Semper concionem breviorem quàm longiorem esse præstat. Quâ in re defui hùc usquè, et nunc me corrigo. Si modò mediam horam duraverit, nimis brevem esse non potest.

Succensere non oportet, nedùm acriùs commoveri, ut mihi nuper accidit die Virgini sacra, cùm campanæ pulsarentur, antequàm finiissem. Error haud dubiè hic meus fuit cum aliis.

Non amo facetias et sales : neque hic rebus illis destinatus locus est.

Finio definiendo prædicationem. Est, inquam, publicatio et declaratio voluntatis Dei facta hominibus, per eum qui legitimè missus est, in finem ut hi instruantur et

convertantur ad serviendum ejus majestati in hoc mundo, ut salventur in altero.

CONCLUSIO.

Quid verò, illustrissime domine, tandem de hisce dices! Indulge mihi; amabo te: volante calamo, hæc omnia exaravi, absque curâ ullâ verborum; aut artificii, solummodò ut ostenderem quàm tibi sim obsequens. Auctorum loca quos passim retuli, non citavi; quia meam et non aliorum sententiam expetis, et quandò eam ipse pratico. Quidni dicam? Opus est, antequàm has litteras obsignem, obtestari, te, reverendissime domine, ut ne illi eas vivendi copiam facias, cujus oculi mihi minùs æqui sunt quàm illi tui; humillimèque prætereà supplicare nullis te considerationibus auferri sinas, quæ et à prædicando impediant aut retardent. Quantò citiùs rem auspicaberis, tantò illa feliciùs tibi proderit; et prædicare frequenter unicum est, quo magnus eà in parte evadas. Potes, domine, et debes: vox tibi accommodata est, doctrina sufficiens, habitus corporis conveniens, ordo verò in Ecclesiâ illustrissimus; Deus id vult, angeli expectant, gloria Dei ea est, et tua salus. Eia, domine, macte: sic te Deus amet, et tu Deum. Cardinalis Borromæus, non habens decimam talentorum tuorum partem, prædicat, ædificat, sanctum se reddit. Non noster nobis honor quærendus est, sed Dei; tùm Deo rem committamus, quæret ille nostrum.

Incipe, illustrissime domine, semel in ordinum collatione, tùm interùm in aliquâ communione. Dic primùm quatuor verba, tùm octo denique duodecim, usquè ad horam mediam; post hæc cathedram conscende. Nihil impossibile amori. Dominus Petrum interrogat, non, Doctusne es, an eloquens? ut ei dicat, *Pasce oves meas*, sed *Amas me* (1). Benè amare sufficit, ut benè dicas. Divus Joannes morti appropinquans aliud nesciebat, quàm repetere centies quartâ horæ parte, *Filioli, diligite alterutrum;* cum hâc provisione cathedram conscendebat: et nos reformidamus eam conscendere, nisi serta eloquentiæ illùc afferamus! Sine dicant quod voluerint, qui præstantiam decessoris tui allegabunt. Cœpit et ille aliquando, ut tibi incipiendum est.

Verùm quid, ô superi! de me dices, illustrissime domine, qui tam simpliciter tecùm procedam? Amor tacere nescit, ubi amati interest ne taceatur. Tibi, domine, fidem juravi; à servo fideli, juxta ac vehementer amante, nihil non patimur.

Jam ad gregem tendis tuum, domine colendissime; hei mihi non liceat eò quoque excurrere, ut tibi assisterem, uti astiti in primo sacro tuo! Certè illùc te precibus et votis comitabor. Tuus te populus expectat, ut te videat, et videatur et revideatur à te vicissim. Ex initiis tuis de cæteris judicabunt. Ociùs incipe quod faciendum est semper. O quam ædificabuntur, cùm te frequenter viderint ad altare sacrificantem pro salute suâ, sæpè cum parochis tuis tractantem de suâ ædificatione, denique annuntiantem verbum reconciliationis et prædicantem! Domine! nunquàm altari astiti, nisi te Domino nostro commendarem: felix nimiùm, si dignus fuero, quem illùc quoque in tuâ memoriâ attuleris. Quoad vixero, ero corde, animâ, mente, illustrissime et reverendissime præsul, dominationis vestræ illustrissimæ et reverendissimæ humillimus servus, etc.

(1) Joan. XXI.

AVIS

SUR LA VRAIE MANIÈRE DE PRÊCHER.

Monseigneur,

Il n'est rien d'impossible à l'amour: je ne suis qu'un chétif et un malotru prédicateur, et il me fait entreprendre de vous dire mon avis de la vraie façon de prêcher. Je ne sais si c'est l'amour que vous me portez qui tire cette eau de la pierre, ou si c'est celui que je vous porte qui fait sortir des roses de l'épine. Permettez-moi ce mot

d'amour, car je parle à la chrétienne ; et ne trouvez pas étrange que je vous promette des eaux et des roses, car ce sont des épithètes qui conviennent à toute doctrine catholique, pour mal agencée qu'elle soit. Je vais commencer : Dieu y veuille mettre la main !

PRÉAMBULE ET DIVISION.

Pour parler avec ordre, je considère la prédication en ses quatre causes, l'efficiente, la finale, la matérielle et la formelle ; c'est-à-dire, qui doit prêcher, pour quelle fin on doit prêcher, que c'est que l'on doit prêcher, et la façon avec laquelle on doit prêcher.

CHAPITRE I.

DES QUALITÉS DU PRÉDICATEUR.

Nul ne doit prêcher qu'il n'ait trois conditions, une bonne vie, une bonne doctrine, une légitime mission.

ARTICLE I.

DE LA MISSION QUE DOIVENT AVOIR LES PRÉDICATEURS.

Je ne dis rien de la mission ou vocation ; seulement je remarque que les évêques ont non-seulement la mission, mais ils en ont les sources ministérielles, et les autres prédicateurs n'en ont que les ruisseaux. C'est leur première et grande charge, on le leur dit en les consacrant. Ils reçoivent à cet effet une grâce spéciale en la consécration, laquelle ils doivent rendre fructueuse (1). S. Paul en cette qualité s'écrie : *Malheur à moi si je n'évangélise pas* (2) ! Le concile de Trente : *C'est*, dit-il, *le principal devoir de l'évêque que de prêcher* (3). Cette considération nous doit donner courage ; car Dieu en cet exercice nous assiste spécialement ; et c'est merveille combien la prédication des évêques a un grand pouvoir au prix de celle des autres prédicateurs. Pour abondants que soient les ruisseaux on se plaît de boire à la source.

(1) On trouve dans le Pontifical romain, dans l'ordination des évêques, ces paroles de l'évêque consécrateur, en présentant le livre de l'Évangile à l'ordinant : *Accipe Evangelium, et vade, prædica populo tibi commisso*, etc.

(2) I. Cor. c. ix, v. 16.

(3) Concile de Trente, Ve session, décret des réformations, c. ii, *Des prédicateurs et des quêteurs*.

ARTICLE II.

DE LA CAPACITÉ DU PRÉDICATEUR.

Quant à la doctrine, il faut qu'elle soit suffisante, et n'est pas requis qu'elle soit excellente.

S. François n'étoit pas docte, et néanmoins grand et bon prédicateur ; et, en notre âge, le B. cardinal Borromée n'avoit de science que bien médiocrement, toutefois il faisoit merveille. J'en sais cent exemples. Un grand homme de lettres (qui est Erasme) a dit que le meilleur moyen d'apprendre et devenir savant, c'est d'enseigner : en prêchant on devient prédicateur. Je veux seulement dire ce mot : le prédicateur sait toujours assez, quand il ne veut pas paroître de savoir plus que ce qu'il sait.

Ne saurions-nous bien parler du mystère de la Trinité, n'en disons rien. Ne sommes-nous pas assez versés pour expliquer l'*In principio* de S. Jean, laissons-le là. Il ne manque pas d'autres matières plus utiles ; il n'est pas question qu'on fasse tout.

ARTICLE III.

DE LA VIE EXEMPLAIRE DES PRÉDICATEURS.

SECTION I.

La bonne vie également nécessaire à l'évêque et au prédicateur.

Quant à la bonne vie, elle est nécessaire en la façon que dit S. Paul de l'évêque, et non plus ; de façon qu'il n'est pas besoin que nous soyons meilleurs pour être prédicateurs que pour être évêques. C'est donc déjà autant de fait : *Oportet*, dit S. Paul, *episcopum esse irreprehensibilem* (1).

SECTION II.

Quels défauts et quelles fautes ils doivent éviter.

Mais je remarque que non-seulement il faut que l'évêque et le prédicateur ne soient pas vicieux de péchés mortels, mais de plus qu'ils évitent certains péchés véniels, voire même certaines actions qui ne sont point péchés. S. Bernard, notre docteur, dit ce mot : *Nugæ secularium sunt blas-*

(1) Il faut que l'évêque soit irrépréhensible. I. Tim. c. iii, v. 2.

phemiæ clericorum. Un séculier peut jouer, aller à la chasse, sortir de nuit pour aller aux conversations; tout cela n'est point répréhensible, et, fait par récréation, n'est nullement péché. Mais en un évêque, en un prédicateur, si ces actions ne sont assaisonnées de cent mille circonstances, qui malaisément se peuvent rencontrer, ce sont scandales et grands scandales (1). On dit: Ils ont bon temps, ils s'en donnent à cœur joie. Allez après cela prêcher la mortification, on se moquera du prêcheur.

SECTION III.

Des récréations permises.

Je ne dis pas qu'on ne puisse jouer à quelques jeux bien honnêtes une fois ou deux le mois par récréation : mais que ce soit avec une grande circonspection.

SECTION IV.

De la chasse et des dépenses superflues.

La chasse est interdite du tout: j'en dis de même des dépenses superflues en festins, en habits, en livres; ès évêques ce sont de grands péchés. S. Bernard nous instruit disant : *Clamant pauperes post nos : Nostrum est quod expenditis; nobis crudeliter eripitur quidquid inaniter expenditur* (2). Comment reprendrons-nous les superfluités du monde, si nous faisons paroître les nôtres?

SECTION V.

Des festins en particulier, et de l'hospitalité.

S. Paul dit : *Oportet episcopum esse hospitalem* (3). L'hospitalité ne consiste pas à faire des festins, mais à recevoir volontiers les personnes à table, telle que les évêques la doivent avoir, et que le concile de Trente détermine : *Oportet mensam episcoporum esse frugalem* (4). J'excepte certaines occasions que la prudence et la charité savent bien discerner.

(1) Les mêmes choses qui, dans les laïques, ne sont que des bagatelles sont des blasphèmes dans les ecclésiastiques.

(2) Les pauvres crient après nous : Ce que vous dépensez nous appartient, et tout ce qui est employé inutilement nous est cruellement arraché.

(3) Il faut que l'évêque exerce l'hospitalité. II. TIM. C. III, v. 2.

(4) Il faut que la table de l'évêque soit frugale.

ARTICLE IV.

LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE DOIT PRÉCÉDER OU SUIVRE LA PRÉDICATION, OU DU MOINS LA CONFESSION PRÉCÉDER.

Au demeurant, on ne doit jamais prêcher sans avoir célébré la messe, ou la vouloir célébrer. Il n'est pas croyable, dit saint Chrysostome, combien la bouche qui a reçu le S. Sacrement est horrible aux démons. Et il est vrai; il semble qu'on puisse dire après S. Paul : *An experimentum quæritatis ejus, qui loquitur in me Christus* (1)? On a beaucoup plus d'assurance, d'ardeur et de lumière. *Quamdiù sum in mundo*, dit le Sauveur, *lux sum mundi* (2). Chose certaine, que notre Seigneur étant en nous réellement, il nous donne clarté; car il est la lumière. Aussi les disciples d'Emmaüs ayant communié eurent les yeux ouverts.

Mais au fin moins, il faut être confessé, suivant ce que Dieu dit au rapport de David : *Peccatori autem dixit Deus Quarè tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum* (3)? Et S. Paul : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo; ne, cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* (4). Mais c'est trop sur ce point.

CHAPITRE II.

DE LA FIN QUE DOIT SE PROPOSER LE PRÉDICATEUR.

ARTICLE I.

DE LA FIN EN GÉNÉRAL.

La fin est la maîtresse cause de toutes choses; c'est elle qui émeut l'agent et l'action, car tout agent agit et pour la fin et selon la fin; c'est elle qui donne mesure à la matière et à la forme: selon le dessein qu'on a de bâtir une grande ou une petite maison, on prépare la matière, on dispose l'ouvrage

(1) Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ, qui parle par ma bouche? II. Cor. c. XIII, v. 3.

(2) Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. JOAN. C. VIII, v. 5.

(3) Dieu dit à l'impie Pourquoi te mêles-tu d'annoncer mes préceptes et de parler de mon alliance? Ps. XLIX, v. 18.

(4) Je châtie mon corps et je le réduis à la servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi même. I COR. C. IX, v. 27.

ARTICLE II.

DE LA FIN DU PRÉDICATEUR.

Quelle donc est la fin du prédicateur en l'action de prêcher? sa fin et son intention doit être de faire ce que notre Seigneur est venu pour faire en ce monde; et voici ce qu'il en dit lui-même : ***Ego veni ut vitam habeant, et abundantiùs habeant*** (1). La fin donc du prédicateur est que les pécheurs morts en l'iniquité vivent à la justice, et que les justes qui ont la vie spirituelle l'aient encore plus abondamment, se perfectionnant de plus en plus, et comme il fut dit à Jérémie : ***Ut evellas et destruas*** (2) les vices et les péchés, ***et ædifices et plantes*** les vertus et perfections. Quand donc le prédicateur est en chaire, il doit dire en son cœur : ***Ego veni ut istì vi am habeant, et abundàntiùs habeant*** (3).

ARTICLE III.

DES MOYENS QUE LE PRÉDICATEUR DOIT EMPLOYER POUR PARVENIR A SA FIN.

SECTION I.

Il doit instruire et émouvoir.

Car pour chévir de cette prétention et dessein, il faut qu'il fasse deux choses : c'est enseigner et émouvoir ; enseigner les vertus et les vices; les vertus, pour les faire aimer, affectionner et pratiquer; les vices, pour les faire détester, combattre et fuir : c'est tout en somme donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté.

C'est pourquoi Dieu envoya aux apôtres, le jour de la Pentecôte, qui fut le jour de leur consécration épiscopale, ayant déjà eu la sacerdotale le jour de la cène, des langues de feu; afin qu'ils sussent que la langue de l'évêque doit éclairer l'entendement des auditeurs et échauffer leurs volontés.

(1) Je suis venu afin que mes brebis aient la vie et l'aient abondamment. JOAN. c. X, v. 11.
(2) JEREM. c. I. v. 10.
(3) Je suis venu dans cette chaire, afin que ces peuples qui sont présents aient la vie, et qu'ils l'aient abondamment.

SECTION II.

S'il faut plaire, et par quel endroit.

(Je ferai deux paragraphes de cette section, pour donner plus de jour à cette matière.)

§ I. Qu'il faut plaire par la sainteté de la doctrine, et par les pieuses affections propres à réunir les cœurs.

Extension de la première section.

Je sais que plusieurs disent que, pour le troisième, le prédicateur doit délecter ; mais quant à moi, je distingue, et dis qu'il y a une délectation qui suit la doctrine et le mouvement. Car qui est cette ame tant insensible qui ne reçoive un extrême plaisir d'apprendre bien et saintement le saint chemin du ciel, qui ne ressente une consolation extrême de l'amour de Dieu? Et pour cette délectation, elle doit être procurée ; mais elle n'est pas distincte de l'enseigner et émouvoir, c'en est une dépendance.

§ II. Il faut éviter de plaire d'une manière profane.

Il y a une autre sorte de délectation, qui ne dépend pas de l'enseigner et émouvoir, mais qui fait son cas à part, et bien souvent empêche l'enseigner et l'émouvoir. C'est un certain chatouillement d'oreilles, qui provient d'une certaine élégance séculière, mondaine et profane, de certaines curiosités, agencements de traits, de paroles, de mots, bref qui dépend entièrement de l'artifice : et quant à celle-ci, je nie fort et ferme qu'un prédicateur y doive penser; il la faut laisser aux orateurs du monde, aux charlatans et courtisans, qui s'y amusent. Ils ne prêchent pas Jésus-Christ crucifié, mais ils se prêchent eux-mêmes. ***Non sectamur lenocinia rhetorum, veritates piscatorum*** (1).

S. Paul déteste les auditeurs ***prurientes auribus*** (2), et par conséquent les prédicateurs qui leur veulent complaire : cela est un pédantisme. Au sortir du sermon je ne voudrois pas qu'on dit : O qu'il est grand orateur! ô qu'il a une belle mémoire! ô qu'il est savant! ô qu'il dit bien! Mais je voudrois que l'on dit : O que la pénitence est belle! ô qu'elle est nécessaire! Mon Dieu, que vous êtes bon, juste, et semblable chose; ou que

(1) Nous ne nous amusons point aux charmes des rhéteurs, mais nous nous attachons aux vérités des pêcheurs.
(2) II. TIM. c. IV, v. 3.

l'auditeur, ayant le cœur saisi, ne pût témoigner de la suffisance du prédicateur que par l'amendement de sa vie. *Ut vitam habeant, et abundantiùs habeant.*

CHAPITRE III.

DE LA MATIÈRE DE LA PRÉDICATION.

ARTICLE I.

DE L'ÉCRITURE SAINTE.

S. Paul dit en un mot à son Timothée : *Prædica verbum* (1). Il faut prêcher la parole de Dieu : *Prædicate Evangelium*, dit le maître S. François (2), duquel aujourd'hui nous faisons la fête; et explique cela, commandant à ses frères de prêcher les vertus et les vices, l'enfer et le paradis. Il y a suffisamment de quoi en l'Écriture sainte pour tout cela, il n'en faut pas davantage.

SECTION I.

De la doctrine des saints Pères.

Se faut-il doncques point servir de docteurs chrétiens et des livres des saints? Si fait à la vérité. Mais quest-ce autre chose, la doctrine des Pères de l'Église, que l'Évangile expliqué, que l'Écriture sainte exposée? Il y a à dire entre l'Écriture sainte et la doctrine des Pères comme entre une amande entière et une amande cassée, de laquelle le noyau peut être mangé d'un chacun; ou comme d'un pain entier et d'un pain mis en pièces et distribué. Au contraire doncques il faut s'en servir; car ils ont été les instrumens par lesquels Dieu nous a communiqué le vrai sens de sa parole.

SECTION II.

Des traits d'histoire tirés de la vie des Saints.

Mais des histoires des saints, s'en peut-on pas servir? Mais, mon Dieu! y a-t-il rien de si utile, rien de si beau? Mais aussi qu'est-ce autre chose, la vie des saints, que l'Évangile mis en œuvre? Il n'y a non plus de différence entre l'Évangile écrit et la vie des saints qu'entre une musique notée et une musique chantée.

(1) II. Tim. c. IV, v. 2.
(2) S. François d'Assise, dont la fête se célèbre le 4 octobre.

SECTION III.

Quel usage peut-on faire, dans un sermon, des histoires profanes?

Des histoires profanes, quoi? Elles sont bonnes : mais il s'en faut servir comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement réveiller l'appétit; et lors encore faut-il qu'elles soient bien apprêtées, et, comme dit S. Hiérome, il leur faut faire comme faisoient les Israélites aux femmes captives quand il les vouloient épouser, il leur faut rogner les ongles et couper les cheveux, c'est-à-dire les faire entièrement servir à l'Évangile et à la vraie vertu chrétienne, leur ôter ce qui se trouve de répréhensible ès actions païennes et profanes; et il faut, comme dit la saincte parole, *separare pretiosum à vili* (1). En la valeur de César, l'ambition doit être séparée et remarquée; en celle d'Alexandre, la vanité, la fierté et superbe; en la chasteté de Lucrèce, sa désespérée mort.

SECTION IV.

Des fables et des sentences des poëtes.

Et des fables des poëtes? Oh! de celles-là point du tout, si ce n'est si peu et si à propos, et avec tant de circonspection, comme contre-poison, que chascun voie qu'on n'en veut pas faire profession; tout cela si briè-vement que ce soit assez.

Leurs vers sont utiles : les anciens les ont parfois employés, pour dévots qu'ils fussent; même jusqu'à S. Bernard, lequel je ne sais pas où il les avoit appris. S. Paul fut le premier à citer *Aratus et Menander*.

Mais quant aux fables, je n'en ai jamais rencontré en pas un sermon des anciens, sauf une seule d'Ulysse et des sirènes employée par S. Ambroise en un de ses sermons. C'est pourquoy je dis, ou du tout point, ou si peu que rien. Il ne faut mettre l'idole de Dagon avec l'arche d'alliance.

SECTION V.

De l'usage des histoires naturelles, et du livre de l'univers.

Et des histoires naturelles? Très-bien : car le monde, fait par la parole de Dieu, ressent de toute part cette parole; toutes

(1) Séparer ce qui est précieux de ce qui est vil.

ses parties chantent la louange de l'ouvrier. C'est un livre qui contient la parole de Dieu, mais en un langage que chacun n'entend pas. Ceux qui l'entendent par la méditation font fort bien de s'en servir, comme faisoit S. Antoine, qui n'avoit nulle autre bibliothèque. Et S. Paul dit : *Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur* (1). *Cœli enarrant gloriam Dei* (2).

Ce livre est bon pour les similitudes, pour les comparaisons, *à minori ad majus* (3), et pour mille autres choses. Les anciens Pères en sont pleins, et l'Écriture sainte en mille endroits : *Vade ad formicam* (4); *Sicut gallina congregat pullos suos* (5); *Quemadmodum desiderat cervus* (6); *Quasi struthio in deserto* (7); *Considerate lilia agri* (8); et cent mille semblables.

Mais surtout que le prédicateur se garde bien de raconter de faux miracles, des histoires ridicules, comme certaines visions tirées de certains auteurs de basse ligne, choses indécentes, et qui puissent rendre notre ministère vitupérable et méprisable.

ARTICLE II.

COMMENT IL FAUT TRAITER CHACUNE DES PARTIES DE LA MATIÈRE DONT NOUS VENONS DE PARLER.

Voilà ce qu'il me semble touchant la matière en gros : reste néanmoins à dire en particulier des parties de la matière du sermon.

(1) Les perfections invisibles de Dieu sont devenues visibles depuis la création du monde par la connoissance que ses créatures nous en donnent. Rom. c. I, v. 20.

(2) Les cieux annoncent la gloire de Dieu. Ps. XVIII, v. 2.

(3) Du petit au grand.

(4) Paresseux, allez voir la fourmi comme elle travaille. Prov. c. VI, v. 6.

(5) Jerusalem, combien de fois ai-je voulu rassembler tes habitants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes. Matth. c. XXIII, 37.

(6) Comme le cerf soupire avec ardeur après les eaux des torrents, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu. Ps. XLI, v. 1.

(7) La fille de mon peuple est cruelle comme les autruches qui sont dans le désert. Jerem. c. IV, v. 3.

(8) Pourquoi vous inquiétez-vous pour le vêtement? Voyez les lis des champs, ils ne travaillent et ne filent point; cependant je vous déclare que Salomon, avec toute sa magnificence, n'a jamais été paré comme l'un d'eux. Luc. c. XII, v. 27.

SECTION I.

De l'interprétation des passages de l'Écriture sainte.

La première partie de cette matière, ce sont les passages de l'Écriture, lesquels à la vérité tiennent le premier rang, et font le fondement de l'édifice : car enfin nous prêchons la parole, et notre doctrine gît en l'autorité. *Ipse dixit*, *Hæc dicit Dominus* (1), disoient tous les prophètes; et Notre-Seigneur même : *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me* (2). Mais il faut, tant qu'il en sera possible, que les passages soient naïvement et clairement bien interprétés. Or on peut bien user des passages de l'Écriture, les expliquant en l'une des quatre manières que les anciens ont remarquées :

Littera facta docet; quid credas, allegoria;
Quid speres, anagoge; quid agas, tropologia.

Il n'y a pas trop bonne quantité; mais il y a de la rime, et encore plus de raison.

§ 1. Du sens littéral de l'Écriture sainte.

Pour le regard du sens littéral, il se doit puiser dans les commentaires des docteurs. C'est tout ce qu'on peut dire; mais c'est au prédicateur de le faire valoir, de peser les mots, leur propriété, leur emphase; comme, par exemple, hier j'expliquois en ce village le commandement *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde, ex totâ animâ, ex totâ mente* (3). Je pensois avec notre saint Bernard *ex toto corde*, c'est-à-dire courageusement, vaillamment, fervemment, parce qu'au cœur appartient le courage; *ex totâ animâ*, c'est-à-dire affectueusement, parce que l'ame, en tant qu'ame, est la source des passions et affections; *ex totâ mente*, c'est-à-dire spirituellement, discrètement, parce que *mens* c'est l'esprit et partie supérieure de l'ame, à laquelle appartient le discernement et jugement pour avoir le zèle *secundùm scientiam et discretionem* (4).

Ainsi ce mot *diligere* doit être pesé parce qu'il vient de *eligo*, et représente naïve-

(1) C'est le Seigneur même qui a parlé; voici ce que dit le Seigneur. Isaïe. c. XXI, v. 6.

(2) Ma doctrine n'est point de moi; mais la doctrine de celui qui m'a envoyé Joan. c. VII v. 16.

(3) Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre esprit. Matt c. XXII, v. 37.

(4) Rom. c. X, v. 2.

ment le sens littéral, qui est qu'il faut que notre cœur, notre ame, et notre esprit choisisse et préfère Dieu entre toutes choses, qui est le vrai amour appréciatif duquel les théologiens interprètent ces paroles.

Quand il y a diversité d'opinions entre les Pères et docteurs, il se faut abstenir d'apporter les opinions qui doivent être réfutées : car on ne monte pas en chaire pour disputer contre les Pères et docteurs catholiques ; il ne faut pas révéler les infirmités de nos maîtres, et ce qui leur est échappé comme hommes, *ut sciant gentes quoniam homines sunt* (1).

Mais on peut bien apporter plusieurs interprétations, les louant et faisant valoir toutes l'une après l'autre, comme je fis, le carême passé, de six opinions et interprétations des Pères sur ces paroles, *Dicite quia servi inutiles sumus* (2), et sur ces autres paroles, *Non est meum dare vobis* (3) ; car, si vous vous en ressouvenez, je tirai de chacune de très-bonnes conséquences : mais je tus celle de S. Hilaire, ce me semble ; ou, si je ne le fis, je fis faute, et le devois faire, parce qu'elle n'étoit pas probable (4).

§ II. Des sens allégoriques de l'Écriture.

Pour le sens allégorique, il faut que le prédicateur observe quatre ou cinq points.

Le premier est de tirer un sens allégorique qui ne soit point trop forcé, comme font ceux qui allégorisent toutes choses ; mais il faut qu'il soit naïvement tiré, sortant de la lettre, comme S. Paul fait, allégorisant d'Esaü et Jacob au peuple juif et gentil, de Sion ou Jérusalem à l'Église (5).

Secondement, où il n'y a pas une très-grande apparence que l'une des choses ait été la figure de l'autre, il ne faut pas traiter les passages, l'un comme figure de l'autre, mais simplement par manière de comparaison, comme, par exemple : le genévrier, sous lequel Élie s'endormit de détresse, est interprété allégoriquement par plusieurs de la croix ; mais moi, j'aimerois mieux dire ainsi : Comme Élie s'endormit sous le genévrier, ainsi nous devons reposer sous la croix de notre Seigneur par le sommeil de la sainte méditation ; et non pas ainsi, qu'Élie signifie le chrétien, et le genévrier signifie la croix. Je ne voudrois pas assurer que l'un signifie l'autre, mais je voudrois bien comparer l'un à l'autre ; car ainsi le discours est plus ferme et moins répréhensible.

Tiercement, il faut que l'allégorie soit bienséante, en quoi sont répréhensibles plusieurs qui allégorisent la défense faite en l'Écriture à la femme de ne point prendre l'homme par ses parties déshonnêtes, au Deutéronome, chapitre 25 : *Si habuerint inter se jurgium viri duo, et unus contra alterum rixari cœperit ; volensque uxor alterius eruere virum suum de manu fortioris, miseritque manum, et apprehenderit verenda ejus ; abscides manum illius, nec flecteris super eam ulla misericordia* (1). Et disent qu'elle représente le mal que fait la synagogue de reprocher aux gentils leur origine, et qu'ils n'étoient pas enfants d'Abraham : cela peut avoir de l'apparence ; mais il n'y a pas de la bienséance, à cause que cette défense porte une imagination dangereuse en l'esprit de l'auditeur.

Quartement, il ne faut point faire d'allégorie trop grande ; car elles perdent leur grace par la longueur, et semblent tendre à l'affectation.

Cinquièmement, il faut que l'application se fasse clairement et avec grand jugement pour rapporter dextrement les parties aux parties.

§ III. Du sens anagogique et tropologique ou moral.

Il faut presque observer les mêmes règles aux sens anagogique et tropologique, dont l'anagogique rapporte les histoires de l'Écriture à ce qui se passera en l'autre vie, et le tropologique les rapporte à ce qui se passe en l'ame et dans la conscience. J'en

(1) En sorte que les peuples sachent qu'ils sont des hommes comme les autres.

(2) Lorsque vous aurez fait tout ce qui est de votre devoir, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles. Luc, c. XVII, v. 10.

(3) Ce n'est pas à moi de vous accorder d'être à ma droite ou à ma gauche. Matth. c. XX, v. 23.

(4) M. l'archevêque de Bourges assistoit au sermon que S. François fit à Dijon pendant le carême.

(5) Rom. c. IX.

(1) S'il arrive un démêlé entre deux hommes, s'ils conviennent à se quereller l'un l'autre, et que la femme de l'un veuille tirer son mari d'entre les mains de l'autre qui sera plus fort que lui, étende la main et le prenne par un endroit que la pudeur défend de nommer, vous lui couperez la main sans vous laisser fléchir d'aucune compassion pour elle. Deutéronome, c. XXV, v. 11 et 12.

mettrai un exemple qui servira pour tous les quatre sens.

§ IV. Exemple d'un passage qui admet les quatre sens dont on vient de parler. Avantage de cette méthode.

Les paroles de Dieu parlant d'Ésaü et de Jacob, ***Duæ gentes sunt in utero, et duo populi ex ventre tuo dividentur; populusque populum superabit, et major serviet minori*** (1), littéralement s'entendent des deux peuples sortis, selon la chair, d'Ésaü et de Jacob, c'est à savoir, les Iduméens et les Israélites, dont le moindre, qui fut celui des Israélites, surmonta le plus grand et l'aîné, qui fut le peuple d'Idumée, au temps de David.

Allégoriquement Ésaü représente le peuple juif, qui fut l'aîné en la connoissance du salut; car les Juifs furent les premiers prêchés. Jacob représente les gentils, qui furent les puînés ; et néanmoins les gentils ont enfin surmonté les Juifs.

Anagogiquement Ésaü représente le corps, qui est l'aîné ; car avant que l'âme fût créée, le corps fut fait et en Adam et en nous. Jacob signifie l'esprit, qui est puîné. En l'autre vie, l'esprit surmontera et dominera sur le corps, lequel servira pleinement à l'ame et sans contradiction.

Tropologiquement Ésaü c'est l'amour-propre de nous-mêmes : Jacob, l'amour de Dieu en notre âme. L'amour-propre est l'aîné, car il est né avec nous ; l'amour de Dieu puîné, car il s'acquiert par les sacrements et pénitences ; et néanmoins il faut que l'amour de Dieu soit le maître, et quand il est en une âme, l'amour-propre sert et est inférieur.

Conclusion de cette section.

Or ces quatre sens donnent une grande, noble, et bonne matière à la prédication, et font merveilleusement bien entendre la doctrine : c'est pourquoi il s'en faut servir, mais avec les mêmes conditions que j'ai dit être requises à l'usage du sens allégorique.

SECTION II.

Comment il faut employer les sentences des saints Pères et des conciles.

Après les sentences de l'Écriture, les sentences des Pères et conciles tiennent le second rang ; et pour le regard d'icelles, je dis seulement que, si ce n'est bien rarement, il faut les choisir courtes, aiguës et fortes : les prédicateurs qui en allèguent de longues allanguissent leur ferveur et l'attention de la plupart des auditeurs, outre le danger auquel ils s'exposent de manquer de mémoire. Les courtes sentences et fortes sont comme celle de S. Augustin : ***Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te*** (1) ; et l'autre : ***Qui pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit*** (2), et semblables. En votre S. Bernard il y en a une infinité ; mais il faut, les ayant citées en latin, les dire en françois avec efficace et les faire valoir, les paraphrasant et déduisant vivement.

SECTION III.

Des preuves tirées de la raison et de la théologie, où on les trouve, et comment il s'en faut servir.

S'ensuivent les raisons qu'une belle nature et un bon esprit peuvent fort bien employer ; et pour celles-ci, elles se trouvent chez les docteurs, et surtout chez S. Thomas plus aisément qu'ailleurs. Étant bien déduites, elles font une fort bonne matière. Si vous voulez parler de quelque vertu, allez à la table de S. Thomas ; voyez où il en parle ; regardez ce qu'il dit : vous trouverez plusieurs raisons qui vous serviront de matière : mais au bout de là il ne faut pas employer cette matière, sinon qu'on puisse fort clairement se faire entendre, pour le moins aux médiocres auditeurs.

SECTION IV.

Des exemples.

§ I. Choix des exemples, et la manière de les proposer au peuple.

Les exemples ont une merveilleuse force, et donnent un grand goût au sermon : il faut seulement qu'ils soient propres, bien proposés et mieux appliqués. Il faut choisir de belles histoires et éclatantes, les proposer clairement et distinctement, et les appliquer vivement, et comme font les Pères, proposant l'exemple d'Abraham qui

(1) Deux nations sont dans vos entrailles, et deux peuples sortis de votre sein se diviseront l'un contre l'autre ; l'un de ces peuples surmontera l'autre et l'aîné sera assujetti au plus jeune. GEN. c. XXV, v. 23.

(1) Celui qui vous a fait sans vous ne vous sauvera pas sans vous.

(2) Celui qui a promis le pardon aux pénitents n'a pas promis aux pécheurs le temps de faire pénitence.

immole son fils (1), pour montrer que nous ne devons rien épargner pour faire la volonté de Dieu ; car ils remarquent tout ce qui peut rendre recommandable l'obéissance d'Abraham.

Exemple.

Abraham, disent-ils, vieil ; Abraham qui n'avoit que ce fils si beau, si sage, si vertueux et si aimable ; néanmoins sans répliquer, sans murmurer et hésiter, il le mène sur la montagne, et veut lui-même de ses propres mains l'immoler.

Application.

Et certes ils font l'application encore plus vive. Et toi, chrétien, tu es si peu résolu à immoler, je ne dis pas ton fils, ta fille, tous tes biens, ni une grande partie, mais un seul écu pour l'amour de Dieu, à secourir les pauvres, une seule heure de tes passe-temps pour servir Dieu, une seule petite affection, etc.

§ II. Éviter les descriptions inutiles.

Mais il faut prendre garde à ne pas faire des descriptions vaines et flasques, comme font plusieurs écoliers qui, au lieu de proposer l'histoire naïvement et pour les mœurs, se mettront à décrire les beautés d'Isaac, l'épée tranchante d'Abraham, l'enceinte du lieu du sacrifice, et semblables choses impertinentes. Il ne faut être aussi ni si court que l'exemple ne pénètre pas, ni si long qu'il ennuie.

§ III. Quand et si on peut faire parler les personnes dont on rapporte les exemples.

Il faut aussi se garder de faire des introductions de colloques entre les personnes de l'histoire, sinon qu'elles soient tirées des paroles de l'Écriture ou très-probables : comme, en cette histoire, qui introduit Isaac se lamentant sur l'autel, implorant la compassion paternelle pour s'échapper de la mort ; ou bien Abraham disputant en soi-même, et se plaignant ; il fait mal et tort à la valeur et résolution de l'un et de l'autre. Ainsi ceux qui, par la méditation, ont rencontré des colloques, doivent observer deux règles en la prédication : l'une de voir s'ils sont solidement fondés sur une apparente probabilité ; l'autre de ne point les proposer fort longs, car cela refroidit et le prédicateur et l'auditeur.

(1) Gen. XXII.

§ IV. Des exemples des saints.

Les exemples des saints sont admirables, et surtout de ceux de la province où l'on prêche, comme de S. Bernard à Dijon.

SECTION V.

Des comparaisons, paroles ou similitudes.

Il reste un mot à dire des similitudes : elles ont une efficace incroyable à bien éclairer l'entendement et à émouvoir la volonté.

§ I. D'où on tire les similitudes.

On les tire des actions humaines, passant de l'une à l'autre ; comme, de ce que font les bergers, ce que doivent faire les évêques et pasteurs ; comme fit notre Seigneur, en la parabole de la brebis perdue (1) ;

Des histoires naturelles, des herbes, des plantes, des animaux, de la philosophie, et enfin de tout.

Les similitudes des choses triviales, étant subtilement appliquées, sont excellentes, comme notre Seigneur fait en la parabole de la semence (2).

Celles qui sont tirées des histoires naturelles ; si l'histoire est belle et l'application belle, c'est un double lustre ; comme celle de l'Écriture, de la rénovation ou rajeunissement de l'aigle pour notre pénitence (3).

§ II. Moyen de trouver les similitudes, et exemples sur ce sujet.

Or il y a un secret en ceci, qui est extrêmement profitable au prédicateur : c'est de faire des similitudes tirées de l'Écriture, de certains lieux où peu de gens les savent remarquer ; et ceci se fait par la méditation des paroles.

Exemple. David, parlant du mondain, dit : *Periit memoria eorum cum sonitu* (4). Je tire deux similitudes de deux choses qui se perdent avec le son. Quand on casse un verre, en se cassant il périt en sonnant : ainsi les mauvais périssent

(1) Luc. c. XV, v. 4. — (2) Ibid. c. VIII, v. 5.
(3) Ps. CII, v. 5.
(4) Leur mémoire est périe avec grand bruit, ou avec le bruit, ou comme le son qui passe en un moment. Ps. IX v. 7.

avec un peu de bruit, on parle d'eux à leur mort. Mais comme le verre cassé demeure du tout inutile, ainsi ces misérables, sans espoir de salut, demeurent à jamais perdus.

L'autre, quand un grand riche meurt on sonne toutes les cloches, on lui fait de grandes funérailles; mais, passé le son des cloches, qui le bénit? qui parle de lui? personne.

S. Paul parlant de celui qui n'a point de charité et fait quelques œuvres, il dit que *factus est sicut æs sonans, aut cymbalum tinniens* (1). On tire une similitude de la cloche, qui appelle les autres à l'église et n'y entre point; car ainsi un homme qui fait des œuvres sans charité, il édifie les autres et les incite au paradis, et il n'y va point lui-même.

§ III. Expressions métaphoriques propres à former des similitudes.

Or, pour rencontrer ces similitudes, il faut considérer les mots, s'ils ne sont point métaphoriques; car quand ils le sont, tout aussitôt il y a une similitude à qui les sait bien découvrir. Par exemple : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum* (2) : il faut considérer ce mot *dilatasti*, et celui de *cucurri;* car il se prend par métaphore. Or maintenant il faut voir les choses qui vont plus vite par dilatation; et vous en trouverez quelques-unes, comme les navires quand le vent étend leurs voiles. Les navires donc qui chôment au port, sitôt que le vent propice les saisit aux voiles, et qu'il les emplit et fait enfler, ils cinglent. Ainsi, lorsque le vent favorable du Saint-Esprit entre dans notre cœur, notre ame court et cingle dans la mer des commandements.

Et certes qui observera ceci fera fructueusement beaucoup de belles similitudes, esquelles similitudes il faut observer la décence à ne dire rien de vil, abject et sale.

§ IV. Des autres applications plus indirectes de l'Écriture, permises avec modération.

Après tout cela je vous avise qu'on se peut servir de l'Écriture par application avec beaucoup d'heur, encore que bien souvent ce qu'on en tire ne soit pas le vrai sens; comme S. François disoit que les aumônes étoient *panis angelorum* (1), parce que les anges les procuroient par leurs inspirations; et applique le passage, *Panem angelorum manducavit homo*(2). Mais en ceci il faut être discret et sobre.

(1) Si je n'ai pas la charité, je suis semblable à une cloche qui sonne ou à une cymbale qui retentit. I. Cor. c. XIII.

(2) J'ai couru dans la voie de vos commandements lorsque vous avez dilaté mon cœur. Ps. CXVIII, v. 32.

CHAPITRE IV.

DE LA DISPOSINION DE LA MATIÈRE, OU DE LA MÉTHODE QU'IL FAUT GARDER POUR TRAITER CHAQUE SUJET.

ARTICLE I.

AVANT-PROPOS : DE LA MÉTHODE EN GÉNÉRAL, ET DES DIVERSES ESPÈCES QUI SE TRAITENT DANS LA CHAIRE.

Il faut tenir méthode sur toutes choses; il n'y a rien qui aide plus le prédicateur, qui rende sa prédication plus utile, et qui agrée tant à l'auditeur.

J'approuve que la méthode soit claire et manifeste, et nullement cachée, comme font plusieurs qui pensent que ce soit un grand coup de maître de faire que nul ne connoisse leur méthode. De quoi, je vous prie, sert la méthode, si on ne la voit pas, et que l'auditeur ne la connoisse pas?

Pour vous aider en ceci, je vous dirai que, ou vous voulez prêcher quelque histoire, comme de la nativité, de la résurrection; de l'assomption; ou quelque sentence de l'Écriture, comme *Omnis qui se exaltat humiliabitur*(3); ou tout un Évangile où il y a plusieurs sentences; ou la vie de quelque saint, avec quelque sentence.

ARTICLE II.

DE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MYSTÈRES.

Quand on prêche une histoire, on se peut servir de l'une de ces méthodes.

Première manière.

1° Considérer combien de personnages il y a en l'histoire que vous voulez prêcher, puis de chacun tirer quelque considération.

Exemple. En la résurrection je vois les Maries, les anges, les gardes du sépulcre, et notre doux Sauveur. Ès Maries j'y vois la ferveur et diligence, ès anges la joie et

(1) Le pain des anges.

(2) L'homme a mangé le pain des anges.

(3) Celui qui s'élève sera humilié. Luc, c. XIV, v. 11.

jubilation en leurs habits blancs et en lumière, ès gardes je vois la foiblesse des hommes qui entreprennent contre Dieu; en Jésus, je vois la gloire, le triomphe de la mort, l'espérance de notre résurrection.

Seconde manière.

2° On peut prendre en un mystère le point principal, comme en l'exemple précédent la résurrection; puis considérer ce qui a précédé ce point-là, et ce qui s'en est ensuivi.

La résurrection est précédée de la mort, de la descente aux enfers, de la délivrance des pères qui étoient au sein d'Abraham, de la crainte des Juifs qu'on ne dérobe le corps, la résurrection en corps bienheureux et glorieux : ce qui s'ensuit, c'est le tremble-terre, la venue et apparition des anges; la recherche des dames, la réponse des anges; et en toutes ces parties il y a merveilles à dire, et par bon ordre.

Troisième manière.

3° On peut en tous mystères considérer ces points; qui? pourquoi? comment? Qui ressuscite? Notre-Seigneur. Pourquoi? pour sa gloire, et pour notre bien. Comment? glorieux, immortel, etc. Qui est né? le Sauveur. Pourquoi? pour nous sauver. Comment? pauvrement, nu, froid, en une étable, et petit enfant.

Quatrième manière.

4° Après avoir proposé par une petite paraphrase l'histoire, on peut quelquefois en tirer trois ou quatre considérations.

La première, qu'est-ce qu'il en faut apprendre pour édifier notre foi; la seconde, pour accroître notre espérance; la troisième, pour enflammer notre charité; la quatrième, pour imiter et exécuter.

En l'exemple de la résurrection, pour la foi, nous voyons la toute-puissance de Dieu, un corps passer au travers de la pierre, être devenu immortel, impassible et tout spiritualisé. Combien est-ce que nous devons être fermes à croire qu'au saint-sacrement ce même corps n'occupe point de place, ne peut être offensé par la fraction des espèces, et qu'il y est en une façon spirituelle, quoique réelle! Pour l'espérance, si Jésus-Christ est ressuscité, nous ressusciterons, dit S. Paul, il nous a frayé le chemin (1).

Pour la charité, tout ressuscité qu'il est, il converse néanmoins encore en terre pour instruire l'Église, et retarde de prendre possession du ciel, lieu propre des corps ressuscités, pour notre bien. O quel amour! Pour l'imitation, il est ressuscité le troisième jour. O Dieu! que ne ressuscitons-nous par la contrition, confession et satisfaction! Il force la pierre, vainquons toutes difficultés.

ARTICLE III.

COMMENT IL FAUT PRÊCHER SUR UN TEXTE OU UNE MAXIME DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Première manière.

Quand vous voulez prêcher une sentence, il faut considérer à quelle vertu elle se rapporte, comme par exemple : ***Qui se humiliat, exaltabitur*** (2); voilà le sujet de l'humilité bien clair.

Mais il y a d'autres sentences où le sujet n'est pas si découvert, comme : ***Quomodo huc intrasti, non habens vestem nuptialem*** (3)? Voilà la charité; mais vous la voyez couverte d'une robe, car la robe nuptiale, c'est la charité.

Ainsi doncques ayant découvert, en la sentence que vous voulez manier, la vertu à laquelle elle vise, vous pourrez réduire votre sermon en méthode; considérant en quoi gît la vertu, les vraies marques d'icelle, ses effets, et le moyen de l'acquérir ou exercer, qui a toujours été ma méthode; et j'ai été consolé d'avoir rencontré le livre du père Rossignol, jésuite, conforme à cette méthode. Ce livre est intitulé, ***De actionibus virtutum***, imprimé à Venise. Il vous sera fort utile.

Seconde manière.

Il y a une autre méthode, montrant combien cette vertu dont il s'agit est honorable, utile, délectable ou plaisante, qui sont les trois biens qui se peuvent désirer.

Troisième manière.

Encore peut-on traiter autrement; c'est

(1) II. Cor. iv. 14.
(2) Celui qui s'humilie sera élevé. Luc, c. xiv, v. 11.
(3) Comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale? Matth. c. xxii, v. 12.

à savoir des biens que cette vertu donne; et des maux que le vice opposé apporte; mais la première est la plus utile.

ARTICLE IV.

DE L'HOMÉLIE, OU COMMENT IL FAUT EXPLIQUER L'ÉVANGILE.

Quand on traite un Évangile où il y a plusieurs sentences, il faut regarder celles sur lesquelles on se veut arrêter, voir de quelles vertus elles traitent, et en dire succinctement selon se que j'ai dit d'une seule sentence, et les autres les parcourir et paraphraser.

Mais cette façon de passer sur tout un Évangile sententieux est moins fructueuse; d'autant que le prédicateur, ne pouvant s'arrêter que fort peu sur chacune sentence, ne peut les bien démêler, ni inculquer à l'auditeur ce qu'il désire.

ARTICLE V.

MÉTHODES POUR LES ÉLOGES DES SAINTS.

On peut également procéder par diverses voies dans les éloges des saints.

Première manière.

Quand on traite de la vie d'un saint, la méthode est diverse. Celle que j'ai tenue en l'oraison funèbre de M. de Mercœur est bonne, parce qu'elle est de S. Paul : ***Ut piè erga Deum, sobriè erga seipsum, justè erga proximum vixerit*** (1). Il faut rapporter les pièces de la vie du saint chacune à son rang, ou bien considérer ce qu'il fit, ***agendo***, qui sont ses vertus, ***patiendo***, ses souffrances, soit de martyre ou de mortification, ***orando***, ses miracles.

Seconde manière.

Ou bien de considérer comme il a combattu le diable, le monde, la chair, la superbe, l'avarice, la concupiscence, qui est la division de S. Jean. ***Omne***, dit-il, ***quod est in mundo***, ***aut est concupiscentia carnis***, etc. (2).

(1) Comme il vécut avec piété par rapport à Dieu, avec sobriété par rapport à lui-même, et avec justice par rapport au prochain.

(2) Tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie. I. JEAN. c. II, v. 16.

Troisième manière.

Ou bien comme je fis à Fonteynes, sur S. Bernard : comme il faut honorer Dieu en son saint, et le saint en Dieu; comme il faut servir Dieu à l'imitation de son saint; comme il le faut prier par l'intercession de son saint; et ainsi effleurer la vie du saint dont on parle, et mettre chaque chose en son lieu.

ARTICLE VI.

DE L'ORDRE QU'IL FAUT GARDER DANS LES PREUVES.

Voilà bien assez de méthodes pour commencer; car après un peu d'exercice, vous en ferez d'autres qui vous seront propres et meilleures. Il me reste à dire, pour la méthode, que je mettrois volontiers les passages de l'Écriture les premiers, les raisons les secondes, les similitudes les troisiemes, et les quatrièmes les exemples, s'ils sont sacrés, car s'ils sont profanes, ils ne sont pas propres à fermer un discours : il faut que le discours sacré soit terminé par une chose sacrée.

ARTICLE VII.

QUE LE COMMENCEMENT DU SERMON DOIT INSTRUIRE, ET LA FIN TOUCHER L'AUDITEUR.

Item, la méthode veut que le commencement du sermon jusqu'au milieu enseigne l'auditeur, et que depuis le milieu jusqu'à la fin il l'émouve. C'est pourquoi les discours affectifs doivent être logés à la fin.

ARTICLE VIII.

MOYENS FACILES POUR REMPLIR TOUS LES POINTS D'UN SERMON.

Mais après tout ceci il faut que je vous dise comme il faut remplir les points de votre sermon, et voici comment. Par exemple, vous voulez traiter de la vertu d'humilité, et vous avez disposé vos points en cette sorte :

1° En quoi gît cette vertu; 2° ses marques; 3° ses effets; 4° moyen de l'acquérir.

Voilà votre disposition. Pour remplir chaque point de conceptions, vous cher-

cherez en la table des auteurs le mot *humilitas*, *humilis*, *superbia*, *superbus*, et verrez ce qu'ils en disent; et trouvant les descriptions, ou définitions, vous les mettrez sous le titre, en quoi gît cette vertu, et tâcherez de bien éclaircir ce point, montrant en quoi gît le vice contraire.

Pour remplir le second point, vous verrez *humilitas ficta* en la table, *humilitas indiscreta*, et semblables; et par là vous montrerez la différence entre la fausse humilité et la vraie. S'il y a des exemples de l'une et de l'autre, vous les apporterez; et ainsi des autres deux points. *Intelligenti pauca* (1).

ARTICLE IX.

DES AUTEURS OU L'ON PEUT TROUVER DES MATÉRIAUX POUR LES SERMONS.

Les auteurs où ces matières se trouvent sont S. Thomas, S. Antonin, Guillelmus episcopus Lugdunensis *in Summa de virtutibus et vitiis*, *Summa prædicantium* Philippi Diez, et tous les sermons, Osorius, Grenade en ses œuvres spirituels, Hylaret en ses sermons, Stella *in Lucam*, Salmeron et Baradas jésuites sur les Évangiles. S. Gregoire entre les anciens excelle, et S. Chrysostome avec S Bernard.

Mais il faut que je die mon opinion. Entre tous ceux qui ont écrit des sermons, Diez m'agrée infiniment: il va à la bonne foi, il a l'esprit de prédication, il inculque bien, explique bien les passages, fait de belles allégories et similitudes, et des hypotyposes nerveuses, prend l'occasion de dire admirablement, et est fort dévot et clair. Il lui manque ce qui est en Osorius, qui est l'ordre et la méthode; car il n'en tient point. Mais il me semble qu'il se le faut rendre familier au commencement. Ce que je dis, non pour m'en être fort servi, car je ne l'ai vu qu'après beaucoup de temps, mais parce que je le connois tel, et me semble que je ne me trompe pas. Il y a un Espagnol qui a fait un gros livre qui s'appelle *Silva allegoriarum*, lequel est tres-utile à qui le sait bien manier, comme aussi les Concordances de Benedicti. Voilà, ce me semble, le principal de ce qui me vient maintenant en mémoire pour la matière.

(1) Un homme d'esprit entend à demi-mot.

CHAPITRE V.

DE LA FORME DE LA PRÉDICATION OU COMMENT IL FAUT PRÊCHER.

ARTICLE I.

CE QU'IL FAUT ÉVITER ET PRATIQUER EN GÉNÉRAL.

C'est ici, monsieur, où je désire plus de créance qu'ailleurs, parce que je ne suis pas de l'opinion commune, et que néanmoins ce que je dis est la vérité même.

La forme, dit le Philosophe (1), donne l'être et l'ame à la chose. Dites merveilles, mais ne les dites pas bien, ce n'est rien: dites peu et dites bien, c'est beaucoup. Comme donc faut-il dire en la prédication? 1° Il se faut garder des *quanquam* (2) et longues périodes des pédants, de leurs gestes, de leurs mines et de leurs mouvements: tout cela est la peste de la prédication.

2° Mais pour l'avoir, que faut-il faire? En un mot, il faut parler affectionnément et dévotement, simplement et candidement, et avec confiance; être bien épris de la doctrine qu'on enseigne, et de ce que l'on persuade. Le souverain artifice est de n'avoir point d'artifice. Il faut que nos paroles soient enflammées, non par des cris et actions démesurés, mais par l'affection intérieure; il faut qu'elles sortent du cœur, plus que de la bouche. On a beau dire; mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles.

ARTICLE II.

DES QUALITÉS DE L'ACTION EN PARTICULIER

1° J'ai dit qu'il faut une action libre, contre une certaine action contraire et étudiée des pédants.

2° J'ai dit noble, contre l'action rustique de quelques-uns, qui font profession de battre des poings, des pieds, de l'estomac contre la chaire: ils crient et font des hurlements étranges, et souvent hors de propos.

3° J'ai dit généreuse; contre ceux qui

(1) Aristote, que les anciens appeloient philosophe par excellence.

(2) Ce mot ne signifie ici qu'une longue période ou un long circuit de paroles.

ont une action craintive, comme s'ils parloient à leurs pères, et non pas à leurs disciples et enfants.

4° J'ai dit naïve; contre tout artifice et affectation.

5° J'ai dit forte; contre certaine action morte, molle et sans efficace.

6° J'ai dit sainte; pour forclorre les muguettes, les courtisanes et mondaines.

7° J'ai dit grave; contre certains qui font tant de bonnetades à l'auditoire, tant de révérences, et puis tant de petites charlataneries, montrant leurs mains, leurs surplis, et faisant tels autres mouvements indécents.

8° J'ai dit un peu lente; pour forclorre une certaine action courte et retroussée, qui amuse plus les yeux qu'elle ne bat au cœur.

9° Je dis de même du langage, qui doit être clair, net et naïf, sans ostentation de mots grecs, hébreux, nouveaux et courtisans.

ARTICLE III.

DE LA QUALITÉ DU STYLE ET DE LA COMPOSITION.

La tissure doit être naturelle, sans préface, sans agencement. J'approuve que l'on die premièrement au premier point, secondement au second, afin que le peuple voie l'ordre.

ARTICLE IV.

RÈGLES A OBSERVER SUR LES COMPLIMENTS ET LA FLATTERIE.

Il me semble que nul, mais surtout les évêques, ne doivent user de flatterie envers les assistants, fussent-ils rois, princes et papes.

Il y a bien certains traits propres à s'acquérir la bienveillance, dont on peut user parlant la première fois à son peuple. Je suis bien d'avis qu'on témoigne le désir qu'on a de son bien, qu'on commence par des salutations et bénédictions, par des souhaits de le pouvoir bien aider au salut; de même à sa patrie; mais cela brièvement, cordialement et sans paroles attifées.

Nos anciens Pères, et tous ceux qui ont fait du fruit, se sont abstenus de tout fatras et jolivetés mondaines. Ils parlent cœur à cœur, esprit à esprit, comme les bons pères aux enfants.

Les ordinaires appellations doivent être, mes frères, mon peuple (si c'est le vôtre), mon cher peuple, chrétiens auditeurs.

ARTICLE V.

DE LA FIN DU SERMON, DE LA PÉRORAISON, ET DES EXCLAMATIONS.

L'évêque doit donner à la fin la bénédiction le bonnet en tête, et, icelle achevée, saluer le peuple.

On doit finir par des paroles courtes, plus animées et vigoureuses. J'approuve le plus souvent la récollection ou récapitulation, après laquelle on dit quatre ou cinq mots de ferveur, par manière d'oraison ou d'imprécation.

Il est bon d'avoir certaines exclamations familières, judicieusement prononcées et employées, comme, ô Dieu! bonté de Dieu! ô bon Dieu! Seigneur Dieu! vrai Dieu! eh! hélas! ah! mon Dieu!

ARTICLE VI.

RESPECT QUE L'ON DOIT AVOIR POUR LA PAROLE DE DIEU; COMMENT ON DOIT SE PRÉPARER A LA PRÉDICATION.

Pour la préparation au sermon, j'approuve qu'elle se fasse dès le soir, et que le matin on médite pour soi ce que l'on veut dire aux autres. La préparation faite auprès du saint-sacrement a grande force, dit Grenade, et je le crois.

ARTICLE VII.

COMMENT IL FAUT MÉNAGER L'AUDITEUR.

J'aime la prédication qui ressent plus l'amour du prochain que l'indignation, voire même des huguenots, qu'il faut traiter avec grande compassion, non pas les flattant, mais les déplorant.

Il est toujours mieux que la prédication soit courte que longue; en quoi j'ai failli jusqu'à présent que je m'amende. Pourvu qu'elle dure une demi-heure, elle ne peut être trop courte.

Il ne faut point témoigner de mécontentement s'il est possible; mais au moins point de colère, comme je le fis le jour de Notre-Dame, quand on sonna avant que j'eusse achevé. Ce fut une faute sans doute avec plusieurs autres.

Je n'aime point les plaisanteries et les sobriquets : ce n'est pas le lieu.

ARTICLE VIII.

CE QUE C'EST QUE LA PRÉDICATION.

Je finis en disant que la prédication c'est la publication et déclaration de la volonté de Dieu, faite aux hommes par celui qui est là légitimement envoyé, afin de les instruire et émouvoir à servir sa divine majesté en ce monde, pour être sauvés en l'autre.

SUITE ET CONCLUSION DE LA LETTRE.

Que direz-vous de cela? Pardonnez-moi, je vous supplie, j'ai écrit à course de plume, sans aucun soin ni de parole ni d'artifice, porté du seul désir de vous témoigner combien je vous suis obéissant. Je n'a point cité les auteurs que j'ai allégués en certains endroits; c'est que je suis aux champs, où je ne les ai pas. Je me suis allégué moi-même; mais c'est, monsieur, parce que vous voulez mon opinion, et non celle des autres : et quand je la pratique moi même, pourquoi ne le dirois-je pas? Il faut, avant que je ferme cette lettre, que je vous conjure, monsieur, de ne la point faire voir à personne duquel les yeux me soient moins favorables que les vôtres, et que j'ajoute ma très-humble supplication que vous ne vous laissiez emporter à nulle sorte de considération qui vous puisse empêcher ou retarder de prêcher. Plus tôt vous commencerez, plus tôt vous réussirez; et prêchez souvent, il n'y a que cela pour devenir maître. Vous le pouvez, monsieur, et vous le devez. Votre voix est propre, votre doctrine suffisante, votre maintien sortable, votre rang très-illustre en l'Église : Dieu le veut, les hommes s'y attendent; c'est la gloire de Dieu, c'est votre salut : hardiment, monsieur, et courage pour l'amour de Dieu.

Le cardinal Borromée, sans avoir la dixième partie des talents que vous avez, prêche, édifie, et se fait saint. Nous ne devons pas chercher notre honneur, mais celui de Dieu, et laissez faire, Dieu cherchera le nôtre. Commencez, monsieur, une fois aux ordres, une autre fois à quelque communion; dites quatre mots, et puis huit, et puis douze, jusqu'à demi-heure; puis montez en chaire : il n'est rien d'impossible à l'amour. Notre-Seigneur ne demanda pas à S. Pierre, Es-tu savant ou éloquent? pour lui dire. *Pasce oves meas :* mais *Amas me* (1)? Il suffit de bien aimer pour bien dire. S. Jean mourant ne savoit que répéter cent fois en un quart d'heure : Mes enfants, aimez-vous les uns les autres; et avec cette provision il montoit en chaire : et nous faisons scrupule d'y monter, si nous n'avons des myrabolans d'éloquence! Laissez dire à qui alléguera la suffisance de monsieur votre prédécesseur : il commença une fois comme vous.

Mais, mon Dieu! monsieur, que direz-vous de moi, qui vais si simplement avec vous? L'amour ne se peut taire où il y va de l'intérêt de celui qu'on aime. Monsieur, je vous ai juré fidélité, et l'on souffre beaucoup d'un serviteur fidèle et passionné. Vous allez, monsieur, à votre troupeau : eh! que ne m'est-il loisible de courir jusque-là pour vous assister, comme j'eus l'honneur de faire à votre première messe! je vous y accompagnerai par mes vœux et désirs. Votre peuple vous attend pour vous voir, pour être vu et revu de vous. De votre commencement ils jugeront du reste : commencez de bonne heure à faire ce qu'il faut faire toujours. O qu'ils seront édifiés quand ils vous verront souvent à l'autel sacrifier pour leur salut avec vos curés, traiter de leur édification, et en chaire parler de la parole de réconciliation, et prêcher! Monsieur, je ne fus jamais à l'autel sans vous recommander à Notre-Seigneur, trop heureux si je suis digne que quelquefois vous m'y portiez en votre mémoire. Je suis et serai toute ma vie de cœur, d'âme, d'esprit, monsieur, votre, etc.

J'ai eu honte relisant cette lettre; et si elle étoit plus courte, je la referois; mais j'ai tant de confiance en la solidité de votre bienveillance que la voilà, monsieur, telle qu'elle est. Pour l'amour de Dieu, aimez-moi toujours, et me tenez pour autant votre serviteur comme qui vive, car je le suis.

(1) Jésus dit à Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre répondit : Seigneur, rien ne vous est caché; vous savez que je vous aime. Jésus lui répondit : Paissez mes brebis. JOAN. C. XXVII, V. 17.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Postquàm consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus.
Luc, 2.

Les huict jours estant accomplis, l'enfant fut circoncis, et fut nommé Jésus.

Les jours, les mois et les années appartiennent toutes à Dieu, qui les a faictes et crées. Les anciens payens avoient tellement accommodé les jours et les années, qu'ils les nommoient et distinguoient selon le cours de la lune, et leur donnoient des noms propres et appartenans à leurs faux dieux, comme le nom de Mercure, de Mars, de Jupiter, et autres semblables: et cette superstition a passé si avant parmy les hommes, qu'on a eu peine de l'arracher. C'est pourquoy la saincte Eglise la voulant extirper, a dédié les jours aux Saincts, et a mieux aymé nommer du nom de ferie les jours auxquels ils n'eschet point de feste dont elle fasse l'office, que de les nommer des noms desquels ces anciens prophanes les nommoient; et combien qu'on dédie les jours de l'année aux Saincts, si ne laissent-ils pas pourtant d'estre tous dediez à Nostre-Seigneur, comme à celuy qui les a faicts, et à qui ils appartiennent. Et c'est le sujet pour lequel la saincte Eglise luy dedie celuy d'aujourd'huy, qui est le premier, et en iceluy tous ceux de l'année.

Or en ce jour nous celebrons la feste de la Circoncision de Nostre-Seigneur, en laquelle il receut le sacré nom de Jésus: et le mystere que la saincte Eglise nous propose en ceste feste est très-beau et admirable, d'autant qu'il est comme une image ou représentation de la circoncision spirituelle que nous devons tous faire pour estre sauvez; et quoy que l'Evangile qui se lit en ce jour soit le plus court de tous ceux de l'année, il ne laisse pas néantmoins d'estre très-haut et très-profond, parce qu'en iceluy est faicte mention du nom sacré de Jésus, qui signifie Sauveur, et du sang que Nostre-Seigneur respandit huict jours apres sa saincte naissance, afin de nous donner des lors des arres de nostre salut, et de l'amour qu'il nous portoit. Je suivray donc l'Evangile, et vous feray voir par ce discours ce que c'est que circoncision, et comme il se faut circoncir spirituellement; et à la fin nous dirons quelque chose du nom sacré de Jesus, qui fut imposé à Nostre-Seigneur.

Quant au premier poinct, il faut sçavoir que la circoncision estoit un sacrement de l'ancienne loy, qui representoit le baptesme, d'autant qu'elle estoit comme une profession de foy de l'attente de l'avenement de Nostre-Seigneur; et ceux qui estoient circoncis estoient nettoyez de la coulpe du péché originel, et par ce moyen, d'ennemis de Dieu qu'ils estoient par le péché, ils devenoient ses amis et ses enfans. Or, Nostre-Seigneur ne pouvant estre sujet à la circoncision, il n'estoit point obligé de se soumettre à cette loy, non seulement à cause qu'il estoit législateur, mais encore parce qu'il estoit la pureté mesme, sans tache ni roüille de peché, tres-sainct, sans macule, et fils de Dieu; ayant esté des l'instant de son incarnation remply et comblé de toutes sortes de graces et benedictions, par cette estroite union que l'humanité eut avec la divinité, en suitte de quoy il fut non-seulement comblé de la plénitude des graces, mais son ame fut encore parfaitement glorieuse joüissant de la claire vision de Dieu, de maniere qu'il n'avoit aucun besoin de s'assujettir à la loi de la circoncision; et neanmoins il n'a pas laissé, pour se conformer aux autres, de s'y soumettre.

Secondement, la circoncision estoit une

marque par laquelle le peuple de Dieu estoit reconnu et distingué des autres nations, de laquelle Nostre-Seigneur n'avoit aucun besoin, veu que luy-mesme estoit la vraye marque, le sceau et l'image du Père Eternel ; *Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ ejus* (1). Mais entre plusieurs causes qui ont porté Nostre Seigneur à subir la circoncision, à laquelle il n'estoit aucunement sujet, il nous suffira de dire, que ç'a esté pour nous donner exemple de la circoncision spirituelle et interieure que nous devons tous faire, si nous voulons estre sauvez.

Or nous devons sçavoir que la circoncision se faisoit en l'une des parties du corps qui estoit la plus interessée et endommagée du peché de nostre premier pere Adam ; et c'est la premiere remarque que nos anciens peres font sur ce mystere, pour nous montrer que quand nous voulons faire la circoncision spirituelle, il faut que ce soit en la partie la plus malade et interessée de toutes. Certes c'est un grand malheur que plusieurs et presque tous les chrestiens veulent bien se circoncir en quelque chose pour avoir part à ceste feste, mais toutesfois ils ne veulent faire cette circoncision qu'en la partie la moins interessée.

Par exemple, vous en verrez qui sont abandonnez aux voluptez sensuelles, et qui courent apres les plaisirs brutaux ; ils voudront faire la circoncision spirituelle, et pour cela ils tireront volontiers de l'argent de leurs bourses, et feront beaucoup d'aumosnes. C'est bien fait de circoncir sa bourse et de donner l'aumône : *quoniam eleemosyna à morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam* (2): car l'aumosne, dit l'ange Raphael à Tobie, delivre l'ame de de la mort, efface les pechez, et fait trouver grace et misericorde devant Dieu, qui la recompense de la vie eternelle. Donc il est vrai que c'est une chose tres-bonne de faire l'aumosne ; elle est utile en tout temps et en toute saison. Mais ne voyez-vous pas que si bien vous faites la circoncision spirituelle, vous ne la faites pas en la maniere qu'il faut, d'autant que ce n'est pas vostre bourse qu'il faut circoncir, ains la partie que vous avez la plus malade. Circoncisez donc vostre cœur ; retranchez ces discours, cette compagnie, cette conversation, ces amitiez, et autres telles choses qui vous portent au peché, d'autant que c'est par là qu'il faut commencer, si vous voulez faire une bonne circoncision : ce que ne faisant pas, en suivant vos brutales affections, vous pensez toutesfois beaucoup faire de donner quelques aumosnes, quoy que vous perseveriez tousjours dans vostre peché.

Il y en a d'autres qui sont avaricieux et cupides d'amasser des richesses ; ils veulent neantmoins se circoncir, et pour cela ils font beaucoup de jeusnes, d'abstinences, de veilles, se chargent de haires, et macerent leurs corps par de grandes penitences, et pensent, en faisant cela, estre des demy-saincts : O Dieu ! qu'est-ce que vous faictes ? ces austeritez que vous practiquez à la verité sont bonnes ; mais vous ne faites pas la circoncision spirituelle comme il faut, d'autant que vous ne commencez pas en la partie la plus interessée ; le mal est au cœur, et vous tuez le corps. Il faut donc retrancher tant d'affections dereglées que vous avez pour les biens, honneurs et commoditez de ceste vie ; c'est pourquoy mettez hardiment dans vostre cœur le cousteau de la circoncision, et commencez par là, comme par la partie la plus interessée qui soit en vous.

Il y en a aussi qui font de longues prieres et oraisons, lesquels neantmoins apres cela ne feindront point de tremper leurs langues dans le sang du prochain, par la medisance et detraction : O pauvres gens, que faites-vous ! vous pensez estre bien circoncis de faire ces choses, et ne voyez-vous pas qu'il faut circoncir la langue qui se baigne dans le sang du prochain ?

Il s'en treuve encore d'autres, lesquels circoncisent bien la langue, et se resoudront de garder un profond silence ; mais nonobstant cela ils vont tousjours grondant, murmurant, et s'impatientant en eux-mêmes : Ha ! mes cheres ames, que faictes-vous ? le mal est caché dans le cœur ; voyez donc que ce n'est pas tout de circoncir la langue, ains que vous devez encore circoncir le cœur d'où naissent toutes ces impatiences, ces murmures et ces ressentimens, parce que la circoncision se doit tousjours faire en la partie la plus malade, et que la circoncision spirituelle consiste à

(1) Heb. — (2) Tob. XII.

sçavoir rechercher les inclinations qui sont en nous contraires à la raison, afin d'en retrancher et couper toutes les productions; et pour cela il est besoin d'un sérieux et soigneux examen, pour bien recognoistre quelles sont les plus fortes passions qui dominent en nous, et qui nous font le plus commettre d'imperfections, afin de commencer par là nostre circoncision spirituelle.

La seconde remarque que je fais sur le mystère que la saincte Église nous propose en ceste feste, est, que c'estoit une circoncision, et non pas une incision. Il y a bien de la différence entre la circoncision et l'incision, parce que l'incision se fait seulement en quelque membre malade, duquel on ne retranche rien; ce qui n'est pas de mesme de la circoncision : et cela est une chose nécessaire à sçavoir, d'autant que la plus grande partie des chrestiens, pour l'ordinaire, font des incisions au lieu de circoncisions; ils donneront bien quelque coup à un membre qu'ils ont malade, mais ils n'apportent pas le cousteau de la circoncision pour couper et retrancher du cœur ce qui est superflu.

Or, pour mieux comprendre cecy, il faut sçavoir que nous sommes tous obligez de faire la circoncision spirituelle, mais differemment, et non pas également, d'autant que les evesques, les prestres, les religieux et religieuses y ont une particulière obligation, et la doivent faire d'une manière plus parfaite que ceux qui vivent dans le monde, à cause qu'ils sont plus particulièrement dediez au service de Nostre-Seigneur.

Il y a plusieurs chrestiens qui se contentent seulement de couper et retrancher tout ce qui les empesche de garder la loy de Dieu; et ceux-là vrayment, s'ils la gardent entièrement, seront bienheureux, car ils auront enfin le paradis, puisque pour l'avoir il ne faut que bien garder et observer les commandemens de Dieu. Il y en a d'autres qui se contentent de retrancher et combattre seulement une passion ou habitude vicieuse, mais ils ne laissent pas neantmoins de croupir dans mille autres sortes de pechez contre la loi de Dieu; or ceux-cy ne font pas la circoncision, ains une incision, car ils ne vont pas à la partie la plus malade, pour couper ce qu'il faut pour estre vrayement circoncis; ains se contentent de donner seulement un coup à quelque membre qu'ils ont gasté, bien que pour l'ordinaire ce ne soit pas le plus malade; et neantmoins ils pensent, en faisant cela, qu'ils font une entiere circoncision, d'où vient que vous verrez des personnes qui se vautrent dans la fange et le bourbier de mille pechez, qui sont liez de mille passions et affections depravées : si vous leur dites, qu'est-ce qu'ils font, ou qu'ils ont faict? Ils vous respondront qu'ils n'ont point faict de mal. Nous n'avons point derobé, diront-ils, ny fait d'homicide; il est vray, mais sçachez que ce n'est pas là tout; il y a bien d'autres pechez que ceux-là, lesquels peut-estre vous avez faicts, ou que vous faites, qui sont aussi dangereux que ceux que vous dites n'avoir pas faicts.

Dieu n'a pas seulement ces deux commandements en sa loy, ains il y en a encore d'autres qu'il faut nécessairement observer pour estre sauvez; car manquer à observer un commandement de Dieu, c'est se condamner soy-mesmes aux peines d'enfer. Lorsque Dieu donna sa loy à Moïse, il ne dit pas seulement : celui qui tuëra, mourra, ny celui qui desrobera; mais il fit encore la mesme menace, et ordonna la mesme peine et le mesme chastiment à l'esgard des autres commandements; car c'est une verité indubitable, que jamais personne n'entrera dans le paradis, qu'il n'ait observé toute la loy de Dieu; je dis toute, et non pas seulement une partie d'icelle; et celuy qui n'aura faict qu'une incision, c'est à dire, qui se sera contenté d'observer un commandement, ou deux de la loy, retranchant la mauvaise habitude qu'il avoit à y contrevenir, ne se souciant pas de circoncir ses autres vices ou passions, qui le rendent refractaire aux autres commandemens de Dieu, il sera éternellement damné.

Vous voyez donc bien comme il est necessaire que tous les chrestiens fassent une bonne et veritable circoncision, mais non pas tous esgalement et d'une mesme façon, ains chacun selon sa necessité; tous doivent également couper, et aller avec le cousteau de la circoncision; non-seulement en un lieu, comme ceux qui font des incisions, mais tout à l'entour du cœur, afin de retrancher tout ce qui les empesche de

garder la loy de Dieu, et faisant cela ils seront bien heureux, car estant marquez de cette marque de la circoncision spirituelle, ils seront recogneus pour enfans de Dieu, et comme tels ils seront enfin colloquez en sa gloire. Mais quant aux personnes consacrées à son service, comme nous autres ecclesiastiques, religieux et religieuses, il est indubitable que nous sommes bien plus obligez à cette circoncision spirituelle que les autres, et nous la debvons faire non seulement en la façon que la font les seculiers, ains encore en une manière bien plus parfaite, à laquelle ils ne sont pas obligez, pour n'avoir pas les moyens si propres à cela, comme nous. C'est pourquoy il ne suffit pas que les religieux et religieuses se contentent de couper et combattre seulement un vice ou une mauvaise inclination, mais ils doivent entierement retrancher de leur cœur tout ce qui peut deplaire a Dieu, pour petit qu'il soit; et pour cela ils doivent user d'un soin tout particulier à regarder et remarquer leurs imperfections, pour y apporter le cousteau de la circoncision, qui n'est autre chose qu'une bonne et forte resolution de surmonter toutes les difficultez qui se rencontrent en la practique des vertus.

Les anciens peres, parlant de la religion, disent qu'elle est hospital spirituel, où l'on guerit non seulement les maladies dangereuses et mortelles de l'esprit, mais encore les plus petites esquelles il n'y a nul danger de mort, d'autant que les religieux se doivent purifier en icelle des plus petits deffauts, qui peuvent empescher ou retarder l'ame d'avancer, et faire progrès en la perfection, taschant mesme autant qu'il se peut d'oster les causes du mal, en veillant continuellement sur leur cœur, pour voir quelles sont leurs passions, pensées, desirs et affections, afin de circoncir tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu. O que ceux qui font ainsi sont heureux!

Il est vray, direz-vous : mais j'ay desjà tant de fois apporté le cousteau pour couper et circoncir mes passions; et quoy que j'aye desjà fait, ce me semble, tout ce que j'ay pu, et que j'y aye employé beaucoup de temps, avec tout le soin et la vigilance qu'il m'a esté possible, je ne laisse pas neantmoins de sentir tousjours des aversions, desgousts et respugnances. Hé! mes cheres ames, ne savez-vous pas que nous ne sommes point en ce monde pour jouir, ains pour pastir; attendez un peu que vous soyez au ciel, et vous aurez une paix parfaicte, et un contentement entier, d'autant que vous serez alors exemptes de sentir les mouvemens dereglez de la nature viciée, et corrompuë par le peché, et posséderez une tranquillité et un repos perdurable, parce que c'est là où l'on doit jouïr de la paix, et non en ceste vie, où il faut pastir et se circoncir, et celuy qui seroit icy sans passions ne pastiroit pas, ains il jouiroit, ce qui ne peut estre; car tant que nous vivrons, nous aurons des passions, et n'en serons jamais quittes qu'à la mort, selon l'opinion des docteurs, receuë de toute l'Eglise. Mais de quoy nous mettons-nous en peine, puisqu'au combat de telles passions et emotions gist nostre victoire et triomphe?

Je sçay bien qu'il y a eu quelques hermites et anachoretes en la Palestine, qui ont tenu l'opinion contraire, asseurans que l'homme, par la soigneuse et frequente mortification, pouvoit arriver jusques là, que d'estre sans passions, ni emotions de colere, en sorte qu'il pouvoit recevoir un soufflet sans rougir, estre injurié, mocqué et battu sans le ressentir : mais cette opinion a esté condamnée comme fausse et rejetée de toute l'Eglise, laquelle a declaré que tant que l'homme vivra sur cette terre, il sera tousjours sujet à avoir des passions, et sentira tousjours en la partie inferieure de son ame des tremoussemens de colere, des soulevemens de cœur, des affections, inclinations, respugnances, desgousts, aversions, et telles autres choses contraires à la raison. Et ne se faut jamais estonner si quand l'on nous dit nos fautes, ou que l'on nous reprend, nous sentons à l'instant que la colere s'emeut en nous; et si nous avons des desgouts et respugnances sur les choses qui nous arrivent, ou qui nous sont faictes, contraires à nos inclinations; ny moins, si nous avons des volontés propres, qui nous font desirer plustost une chose qu'une autre. O non certes, car tout cela sont des passions qui nous sont naturelles, lesquelles ne sont point peché en elles-mesmes : et ne faut pas penser, quand vous sentez tous ces mouvemens s'eslever en la partie inferieure de vostre ame, con-

tre vostre volonté, que vous pechiez et offensiez tant soit peu, et pourveu que vous ne fassiez rien ensuite, car il ne depend pas de vous de n'avoir point ces sentimens.

Plusieurs se trompent grandement en cecy, pensant que la perfection consiste à ne rien sentir, et des qu'ils sentent quelque rebellion ou soulevement des passions, il leur semble que tout est perdu : hé! ne voyez-vous pas que cela n'est pas la partie la plus malade, et que ce n'est pas cela qu'il faut circoncir, ains ce qui se fait en suite de ces mouvemens. Posez donc le cousteau de la circoncision sur ces paroles de ressentiment et d'impatience : et vous, ô mondains, circoncisez ces blasphemes, ces juremens, ces paroles injurieuses et de detraction, qui naissent de ces mouvemens de colere, qui sont veritablement pechez, et maladies mortelles : circoncisez encore ces haines du prochain, et ces pensées de murmure entreteneuës volontairement dans le cœur, les jours, les semaines, les mois et les annees toutes entieres. Et vous, mes cheres ames, qui estes plus specialement dediees à Dieu, circoncisez ces respugnances volontairement fomentées sur les obeïssances contraires à vos inclinations : allez tout à l'entour du cœur, et regardez soigneusement vos passions et affections desreglées, tranchez et coupez nettement et entierement ce prepuce, ne vous contentez pas de faire seulement des incisions, comme font ceux qui sont dans le monde, mais faites de bonnes circoncisions spirituelles et interieures.

La troisiesme remarque que je fais sur l'Evangile de ce jour, est qu'en l'ancienne loy, celuy qui estoit circoncis ne se circoncisoit pas luy-mesme, mais il estoit circoncis par la main d'autruy : or Nostre-Seigneur, qui se vouloit en tout et partout conformer aux autres, et s'assujettir à la loy sans aucune exception, voulut aussi estre circoncis, non par soy-mesme, mais par la main d'autruy ; ce qu'il a voulu faire pour nous donner exemple, et pour nous montrer qu'encore que ce soit une chose tres-bonne de se circoncir soy-mesme, il est neantmoins beaucoup meilleur d'estre circoncis par la main des autres.

Certes, l'on sçait assez combien sont recommandables ces anciens hermites et anachoretes qui vivoient ès deserts, et en quelle estime il les faut avoir, pour les admirables triomphes et victoires qu'ils ont remportez sur le diable, le monde et la chair, en se mortifians et circoncisans eux-mesmes, aidez à ce faire par la grace de Dieu, suscitez et poussez par l'inspiration du Sainct-Esprit, et de leurs bons anges. Mais aussi il est certain que la circoncision que nous souffrons nous estre faicte par les mains d'autruy va au-dessus de la leur, et est bien plus parfaicte, parce qu'elle est plus douloureuse, et partant plus recommandable ; et Dieu veut que nous souffrions ceste circoncision en laquelle sans doute il y a beaucoup plus de perfection, et de merite, qu'à celle que nous faisons nous-mesmes. Et bien que les vrays religieux soient tousjours en attention et veillent continuellement sur leur propre cœur, pour voir ce qu'il faut retrancher et mortifier afin de se circoncir eux-mesmes, cela neantmoins ne les empesche pas de vouloir estre circoncis par les mains d'autruy, bien que ceste circoncision soit plus sensible et difficile à supporter que l'autre.

Vous verrez des personnes qui sont naturellement orgueilleuses, fieres et hautaines; elles voyent bien qu'il est du tout necessaire de circoncir cette passion, d'autant qu'elle leur cause un grand empeschement à la grace de Dieu, et pour cela, lorsqu'elles sont en l'oraison, elles ressentent en leur cœur un grand desir de faire cette circoncision, et retrancher ce deffaut, et se mettent apres à y travailler avec tant de ferveur, qu'il semble que les practiques d'humilité ne leur coustent rien. Voulez-vous sçavoir d'où cela procede? C'est que tout ce que nous faisons de nous-mesmes, par nostre propre choix et eslection, nous apporte tousjours beaucoup de satisfaction, et ne nous couste quasi rien, tant les subtilitez et inventions de nostre amour propre sont si grandes : mais si en ce temps-là quelqu'un vient à leur dire leurs deffauts, ou leur faire la correction, ou s'il arrive qu'on les contrarie en quelque chose, ô certes, tout est perdu! le sang se remuë, l'on est troublé, l'on ne peut supporter cela, l'on n'a plus de repliques pour faire entendre et valoir ses raisons pour se justifier. Vous voyez donc combien

il est necessaire pour nostre perfection qu'un autre prenne en main le cousteau pour nous circoncir, car il sçait bien mieux où il le faut mettre que nous-mesmes.

Mais pour nostre instruction je veux clore ce subject par une histoire admirable de la Genese, où il est dit qu'un jour Jacob avec tous ses enfans, et sa famille, vint poser ses tentes et ses pavillons pres de la ville de Sichem; or, il avoit une fille nommée Dina qui estoit fort belle, laquelle fut tellement portée de curiosité de voir cette ville royale, qu'un jour elle s'y en alla promener toute seule; et comme elle s'amusoit à considerer et regarder de tous costez les beautez et singularitez de cette grande ville, il arriva que le jeune prince de Sichem, fils du roy Hemor, se mit en mesme temps à regarder par la fenestre, et voyant cette jeune damoiselle douée d'une tres-rare beauté, il en fut si espris qu'il la fit soudain enlever; ce qui luy fut d'autant plus facile, que les grands trouvent tousjours assez de personnes qui les favorisent en leurs mauvais desseins: ainsi elle fut non seulement enlevée, mais encore deshonorée par ce jeune prince, ce qui affligea grandement son bon pere Jacob, et ses freres, parce que le roy Hemor et le prince Sichem son fils n'estoient pas de leur nation, et ne gardoient pas la loy de la circoncision: mais le roy Hemor sçachant cela, et cognoissant combien son fils estoit amoureux et passionné de cette fille; car l'Escriture dit que l'ame de Sichem estoit collée à celle de Dina, *et conglutinata est anima ejus cum ea*, il resolut de la luy donner en mariage.

Mais, ô Dieu! que les amours du monde sont foibles et de peu de durée! certes, l'on peut dire qu'ils naissent et perissent en mesme temps; ce qui n'est pas ainsi de l'amour de Dieu, car il dure tousjours et ne sort jamais de l'ame où il est une fois entré, si elle ne le quitte volontairement, l'unissant et liant avec sa divine majesté, non pour deux ou trois jours seulement, comme l'amour mondain, mais pour une eternité, entretenant l'ame des delices et douceurs de l'autre vie; tout au contraire de cet amour damnable et mondain, lequel n'a pour son entretien que des muguetteries et sotteries. Le roy, cognoissant l'affection de son fils pour Dina, et voyant que, pour satisfaire à son desir et contenter sa passion, il falloit en venir jusques-là que de les marier ensemble, il s'advisa de traiter cette affaire avec Jacob, et le fit appeler pour se trouver en une assemblée faicte pour ce sujet, où l'on apporta tant de raisons, qu'il fut enfin resolu de faire ce mariage; mais c'est chose estrange des inventions et malices de l'esprit de l'homme; Simeon et Levi, freres de Dina, sçachans que Jacob leur pere traictoit de marier leur sœur avec le prince Sichem, offensez et piquez du deshonneur qu'il luy avoit fait, s'adviserent de proposer une chose au roy, sans laquelle ils ne consentiroient point à ce mariage, qui estoit, que s'il vouloit faire alliance avec eux, et que leur fils espousast leur sœur, ils demandoient que tout le peuple fust circoncis, sur quoy il y eut de grandes difficultez; mais enfin, apres beaucoup de raisons representées de part et d'autre, il fut resolu de proposer la circoncision a tout le peuple de la terre de Sichem. Tout ce peuple estant donc assemblé au lieu prefix pour faire les consultations, la circoncision leur fut proposée, mais avec tant et de si fortes raisons pour les esmouvoir à faire ce que le roy desiroit, afin de contenter la passion de son fils, qu'ils y consentirent tous pour luy complaire seulement: mais comme ceste circoncision estoit grandement douloureuse, et que la plus grande partie des hommes en mouroient, ou en demeuroient tellement affoiblis, qu'ils estoient à demy morts, Simeon et Levi, freres de Dina, apres que ce pauvre peuple eut esté circoncis, entrerent en cette ville et en firent un cruel carnage, mettant tout à feu et à sang pour se venger du tort que le prince Sichem, fils du roy Hemor, avoit faict à leur sœur. Or, mes tres-cheres ames, que tirerons-nous de cette histoire pour nostre instruction? remarquez un peu, je vous prie, l'admirable souplesse et subjection de ce peuple, à condescendre à la volonté du roy, subjection qu'ils firent paroistre en acquiesçant si librement à son desir, mettant leur vie au hazard, sans autre consideration que d'obliger et faire plaisir au fils du roy.

O Dieu! apres cela, serons-nous bien si lasches de courage, que de fuir nostre cir-

concision spirituelle, voyant aujourd'huy nostre divin Sauveur s'assujettir à cette rude loy de la circoncision, pour nous donner exemple; il nous invite en respandant son sang, non point de respandre le nostre, mais seulement de respandre nos cœurs et nos esprits devant luy, et par une entiere soubmission à sa tres-saincte volonté; et nous luy refusons ce devoir? Quoi, souffrirons-nous qu'il nous invite à la circoncision spirituelle, non pour son profit et plaisir, ains pour nostre salut, et que nous refusions apres cela de faire ce qu'il nous demande? Aurions-nous bien le courage de voir ce peuple de Sichem se soubmettre à cette rude loy, seulement pour faire plaisir au fils du roy; et que nous autres soyons si lasches et tiedes en l'amour de nostre divin roy, que nous ne voulions pas à son exemple nous humilier, et assujettir nos esprits à faire et souffrir des choses sans comparaison plus faciles et aisées, que ce qu'il a faict et enduré pour nous?

Achevons maintenant en disant un mot du nom qui fut imposé à Nostre-Seigneur: l'Evangile de ce jour dit que Jesus, qui veut dire Sauveur, fut son nom. Ce fut certes tres à propos qu'on luy donna le nom de Sauveur au jour de sa circoncision: car il ne pouvoit pas estre Sauveur sans respandre son sang, il ne pouvoit pas donner son sang sans estre Sauveur. Il pouvoit bien sauver le monde sans respandre du sang, quant à l'effet, mais non pas quant à l'affection qu'il nous portoit: il pouvoit bien satisfaire à la justice divine pour tous nos pechez par un seul soupir de son sacré cœur; mais non pas pour satisfaire à son amour, lequel vouloit qu'en prenant le nom de Sauveur il commençast à donner de son sang, comme des arrhes de celuy qu'il devoit respandre en sa passion pour nostre redemption. Le nom de Sauveur luy a donc esté donné tres-justement au jour de la circoncision, d'autant que, comme dit le grand apostre en l'Epistre aux Hebreux, *sine sanguinis effusione non fit remissio* (1), il n'y a point de remission, c'est à dire de salut et de redemption sans effusion de sang, et Nostre-Seigneur se faisant appeler Sauveur et Redempteur des hommes, il commence, en mesme temps qu'il prend ce sacré nom, à payer nos debtes, non d'autre monnoye que de son precieux sang.

(1) Heb. IX.

Nostre-Seigneur, disent nos anciens peres, entre les divers noms et tiltres qu'on lui donne, en a trois, qui luy appartiennent souverainement, et lesquels ne peuvent estre attribuez ny donnez à d'autre qu'à luy: dont le premier est celui de son estre, qui luy appartient si souverainement, qu'il ne se peut attribuer à nul autre; par lequel nom il se cognoist luy-mesme par luy mesme, et voit que luy seul peut dire en verité: *Ego sum, qui sum* (1); je suis celuy qui suis. Le deuxiesme nom est celuy de Createur, qui ne peut estre aussi attribué qu'à Dieu seul, car nul ne peut estre Createur que Dieu tout puissant; et dans ce nom il se cognoist non seulement soy-mesme par soy mesme, mais il se cognoist encore dans ses creatures, et specialement dans celles qu'il a creées à son image et semblance.

Le troisiesme nom est celuy de Jesus, c'est à dire de Sauveur, qui est un nom lequel semblablement ne peut appartenir qu'à Notre-Seigneur; car nul autre que luy ne pouvoit estre Sauveur.

Mais outre ces trois noms, il y en a encore un autre qui est le nom de Christ, qui veut dire grand-prestre et oinct de Dieu, *Tu es sacerdos in æternum* (2); vous estes le grand-prestre eternel, dit David, parlant à Nostre-Seigneur en ses pseaumes. Or, nous autres chrestiens participons à ces deux noms de Jesus et de Christ, d'autant que le nom de chrestien est venu de celui de Christ, qui signifie oinct d'une onction sacrée, à laquelle nous participons tous quand nous recevons les sacremens, par lesquels cette divine onction de la grace est respanduë dans nos ames par le Sainct-Esprit; mais quand nous serons au ciel, nous participerons à celuy de Sauveur, c'est à dire, que nous jouïrons du salut que Nostre-Seigneur nous a acquis par sa mort et passion, et serons appelez les sauvez.

O que nous serons heureux, si à l'heure de nostre mort, et pendant nostre vie, nous prononçons souvent et amoureusement ce nom sacré de Jesus, car il sera comme le mot du guet, qui fera que nous aurons l'entrée libre dans le ciel, parce que le nom

(1) Exod. III. — (2) Psal. CIX.

de Jesus est le nom de nostre redemption. Heureux, certes! seront ceux qui le prononceront souvent et devotement, et avec un profond ressentiment d'amour envers celuy qui nous a sauvez par son sang et par sa passion; car ceux qui le nommeront bien seront indubitablement sauvez. Nous devons donc, mes cheres ames, avoir un grand soin de bien prononcer ce nom sacré pendant nostre vie, puisqu'il a esté donné du Pere eternel à son fils, afin qu'il nous sauvast tous. O que nous pouvons bien dire avec le grand apostre, que ce nom sacré est par-dessus tout nom, *et donavit illi nomen quod est super omne nomen*. O que ce nom est doux et suave! c'est un baume divin, propre à guerir toutes les playes de nostre ame, c'est à ce sacré nom que tout genoüil se doit fléchir, au ciel, en terre et dans les enfers, *ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum.*

C'est ce tres-sainct nom qui rejouït les anges, sauve les hommes, et fait trembler les diables. Il nous le faut donc bien graver dans nos cœurs et dans nos esprits, afin que le prononçant frequemment, le bénissant et honorant en ceste vie, nous soyons dignes de chanter eternellement dans le ciel, avec les bienheureux esprits: VIVE JESUS! VIVE JESUS! Amen.

SERMON

POUR LA VEILLE DES ROYS.

Defuncto autem Herode, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto, dicens: Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel: defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri. MATT. II, v. 19 et 20.

Après la mort d'Hérode, l'ange du Seigneur apparut en songe à S. Joseph en Egypte, luy disant: Leve-toi, prends l'enfant et la mere, et t'en va en la terre d'Israël; car celui qui cherchoit l'enfant pour lui oster la vie est mort.

Encore que toutes les festes que nous avons dans l'Eglise catholique, ayant esté instituées pour honorer Dieu d'une maniere toute particuliere, et pour entretenir et animer toujours de plus en plus la priere des fidelles, il faut avoüer qu'il y en a quelques-unes qu'elle celebre avec beaucoup plus de solennité et de devotion que les autres.

Celle qui nous remet en memoire l'adoration des trois roys, et qui nous represente le grand et admirable mystere de la vocation des gentils à la foy de Jesus-Christ en est constamment une des principales. Et c'est une chose digne de remarque, que l'Eglise, qui a de grands desseins dans les moindres choses de sa conduite, ne se contente pas de commencer l'office de cette feste de l'Epiphanie des la messe de la vigile, où elle nous faict lire l'Evangile qui traicte du retour de Nostre-Seigneur en la terre d'Israël apres sa fuite en Egypte; mais elle le faict commencer des les vespres qui precedent cette vigile.

Gedeon estant dans une extresme affliction pour la rude et pressante guerre que lui faisoient les Madianites ses ennemis, lesquels l'avoient environné de toutes parts; Dieu, la bonté duquel est incomparable, en eut compassion, et luy envoya un ange pour le consoler, lequel l'ayant abordé luy dit ces paroles: *Dominus tecum, virorum fortissime*, Je te salue, ô le plus fort des hommes, car le Seigneur est avec toy. Lors le pauvre Gedeon, fort pressé de son affliction, luy respondit: S'il est vrai ce que tu dis, que le Seigneur est avec moi, comment suis-je environné de tant de miseres? Nous en pouvons bien dire autant aujourd'hui; s'il est vray que la tres-sainte

Vierge et S. Joseph ont Nostre-Seigneur avec eux, pourquoy donc les voyons-nous si remplis de crainte, qu'ils ont pris la fuite, pour l'apprehension qu'ils avoient d'un homme mortel, ayant avec eux le Dieu dont la majesté et puissance est infinie, et par l'ordonnance duquel toutes choses se font?

La raison de cecy est, que Nostre-Seigneur, venant en ce monde, ne voulut aucunement user de son pouvoir et de son authorité, ni faire cognoistre ce qu'il estoit, se montrant en tout sujet aux loix de l'enfance, ne parlant qu'en son temps comme les autres; et luy qui, non seulement en tant que Dieu, sçavoit toutes choses, mais aussi en tant qu'homme, cette grace lui ayant esté infuse des l'instant de sa conception, en laquelle il fut rempli d'une science parfaicte, à cause de l'union de la divinité avec l'humanité, ne voulut neantmoins la faire paroistre en aucune chose, jusqu'à l'aage de douze ans, qu'il fit estonner et esmerveiller les docteurs l'ayant entendu parler dans le temple, lorsqu'il fit paroistre un petit eschantillon de cette science divine et incomparable qu'il avoit, mais depuis son enfance jusques alors, et depuis ce temps-là jusques à ce qu'il commençast à prescher son Evangile, il l'a tousjours tenue close et cachée sous un profond silence. Hé Dieu! que lui eust-il cousté? luy qui aimoit si cherement sa tres-sacrée mere et S. Joseph, son pere nourricier, de leur dire un petit mot à l'oreille, pour les advertir qu'il falloit qu'ils evitassent la furie d'Herode, en s'en allant en Egypte, mais qu'ils n'eussent point de crainte, d'autant qu'il ne leur arriveroit aucun malheur. Ne pouvoit-il pas aussi les advertir qu'ils s'en revinssent en Israël, et qu'Herode qu'ils craignoient estoit mort? Il ne le fit pas néantmoins, ains attendit que l'ange Gabriel vint reveler à S. Joseph qu'il le falloit faire, en quoy il fit paroistre un admirable abandonnement, se rendant des lors le parfait exemplaire de tous les hommes, mais particulierement de ceux qui sont en l'estat de perfection, comme sont les religieux et les prelats, quoy que differemment: car les religieux sont en l'estat de perfection, c'est à dire en un estat propre à se perfectionner; mais les prelats doivent non-seulement estre en l'estat de perfection, pour l'acquerir comme font les religieux, ains ils la doivent desja avoir acquise.

De mesme la vie de Nostre-Seigneur doit estre distinguée en deux parties: la premiere est le modele et le patron des religieux, qui est celle qu'il a menée depuis sa naissance, jusqu'à ce qu'il commençast l'œuvre de nostre redemption, c'est à dire qu'il commençast sa predication; car l'Evangeliste S. Luc dit expressement qu'il demeura tousjours pendant ce temps subject à ses parens, *et erat subditus illis*. Mais des lors qu'il eut commencé à enseigner et prescher, il fit toutes les fonctions appartenantes aux evesques, instituant les sacremens sur l'arbre de la croix, où il offrit ce sacrifice sanglant de soy-mesme, ayant auparavant institué le sainct sacrement de l'autel en la derniere cene qu'il fit avec ses apostres, qui est semblablement un sacrifice non sanglant.

Poursuivons nostre discours, et considerons comme Nostre-Seigneur s'est rendu le vray et parfaict exemplaire de la vie religieuse, pendant tout le cours de sa tres-saincte vie, et voyons en quelle abnegation de soy-mesme il a tousjours vescu, mais specialement durant son enfance, quoyqu'il fust Dieu.

Et, pour mieux comprendre cette abnegation, nous en ferons trois poincts, que j'appliquerai aux trois vœux, de pauvreté, chasteté, et obeïssance que font les religieux.

Or, pour commencer par l'abnegation des biens de la terre, se peut-il jamais voir une pauvreté plus desnuée que celle de Nostre-Seigneur? Voyez premierement comme des sa naissance il renonce à la maison de son pere et de sa mere, venant naistre en une ville, laquelle si bien luy appartenoit en quelque façon, estant fils de David; neantmoins il renonce tellement à tout, que le voilà reduit dans une pauvre estable, destinée pour la retraite des bestes, en laquelle estant nay, il fut couché dans une creche qui lui servit de berceau; et apres, quelles necessitez pensez-vous qu'il souffrit pendant son voyage d'Egypte, et tout le temps qu'il y demeura? Enfin sa pauvreté fut si grande, qu'elle passa jusques à la mendicité, selon l'opinion de quelques docteurs, et n'estoit nourry que

d'aumosnes ; car chacun sait bien que les beaux-peres ne sont pas obligés de nourrir les enfans de leurs femmes ; et neantmoins Nostre-Seigneur n'estoit nourry que du travail de S. Joseph et de celuy de sa tres-saincte mere, qui gagnoient leur vie à la sueur de leur visage, ce divin enfant ne pouvant pas en si bas aage gagner la sienne.

Mais pour mieux voir sa grande pauvreté, quand il fut question de retourner d'Egypte apres la mort d'Hérode, s'ils eussent eu quelque bien en Israël, S. Joseph n'eust pas mis en doute s'ils retourneroient en Judée, ou s'ils iroient en Israël ; mais parce qu'ils n'avoient rien, ou fort peu de chose, ils ne savoient de quel costé aller.

Davantage, l'amour que Nostre-Seigneur portoit à la pauvreté luy fit prendre et garder tousjours le nom de Nazareth, d'autant que c'estoit une petite ville si pauvre et si mesprisée, que l'on ne croyoit pas (comme dit Nathanaël à sainct Philippe) qu'il pust venir quelque chose de bon, ou sortir quelque grand personnage de Nazareth. *A Nazareth potest aliquid boni esse* (1) ? Et bien que Nostre-Seigneur eust pu se faire appeler de Bethleem, ou de Hierusalem, il ne le voulut neantmoins jamais faire, tant pour cette cause que pour d'autres que nous dirons bien-tost.

Passons maintenant au second poinct, que j'applique à la chasteté, et voyons comme Nostre-Seigneur a tousjours vescu dans une abnegation tres-entiere de tous les plaisirs sensuels, quoy qu'il eust une pureté incomparable. Considerez un peu comme des son entrée au monde il priva ses sens de toute sorte de plaisirs, et premierement en l'attouchement il ressentit un froid extresme.

Vous sçavez la revelation que Ste Brigide eut de la naissance de Nostre-Seigneur, et comme elle dit, que Nostre-Dame estant en une grande abstraction et recueillement interieur, elle vit en un instant ce divin enfant couché sur la terre tout nud tremblottant de froid ; et que soudain l'ayant adoré, elle le prit avec une extreme reverence, et l'enveloppa dans de pauvres langes qui ne le pouvoient pas garantir de souffrir la rigueur du froid. Venons à l'odorat. Vray Dieu ! quelle suavité et quel parfum pensez-vous qu'on puisse avoir dans une estable ? Et si nous voyons que les roys de la terre, quand leurs enfans naissent, quoy qu'ils ne soyent que des hommes miserables et mortels comme les autres, l'on met tant de parfums et l'on fait tant de ceremonies pour honorer leur naissance, hé Dieu, mes cheres ames, que ne debvroit-on pas faire pour honorer ce divin Sauveur, qui n'est pas seulement homme, ains Dieu et homme tout ensemble, et neantmoins il ne se fait rien de tout cela. Quelle musique pour recreer son ouïe ? ayant auprès de luy un bœuf et un asne pour magnifier la naissance de ce roy celeste. Enfin il ne trouve rien qui luy puisse donner du contentement ou de la recreation, que cette liqueur celeste du sacré et divin laict que sa tres-beniste mere luy faict tirer de ses tres-pures mammelles ; car il faut confesser qu'il estoit meilleur sans comparaison que le vin le plus delicieux qu'on puisse jamais rencontrer, ce qui recreoit un peu le goust de ce tres-sainct enfant.

Mais quant au troisieme poinct de l'abnegation de soy-mesme, qui regarde l'obeïssance, qui est-ce qui est jamais parvenu à un si entier et parfaict renoncement, pour se laisser conduire à la volonté de ses superieurs, que ce divin enfant ? O Dieu ! que c'est bien en ce poinct qu'il s'est montré vray religieux : S. Joseph et Nostre-Dame luy tiennent la place de superieurs ; ils le meinent et le portent d'un lieu en l'autre : il les laisse faire, sans jamais dire un seul mot. Mais il passa encore bien plus avant, se rendant obeïssant à la nature mesme, ne voulant faire ses croissances, ny parler, que comme les autres enfans. O abnegation nompareille de ce divin Sauveur ! estant en son pouvoir de faire des miracles par luy-mesme, il n'en faict point ; et si bien il s'en faict en sa nativité autour de luy par le chant des anges, qui advertissent les pasteurs de le venir adorer ; et en la conversion des gentils, par les trois roys qui le vindrent voir et recognoistre pour leur Dieu. Toutes ces merveilles se font par le ministere des anges, ou par le moyen d'une estoile extraordinaire ; mais en sa personne et en son exterieur, il ne se montre estre autre chose qu'un pauvre petit enfant subjet aux infirmitez et mi-

(1) S. Jean, I.

seres de la nature comme les autres, luy de qui les anges sont illuminez et eclairez, et par qui ils entendent et comprennent toutes choses, ne faict point de revelations, ains attend que S. Gabriel les vienne faire à son pere nourrissier, ainsi que nous voyons en l'Evangile de ce jour. Faut-il fuïr devant Herode? il n'en dit mot, ains attend que cet ange, destiné pour la conduite de sa famille, le vienne dire et ordonner; de mesme après la mort d'Herode, pour s'en retourner d'Égypte en Israël, il n'en dit rien. Ne pouvoit-il pas bien dire à S. Joseph, ou à Nostre-Dame : Vous pouvez retourner en Judée quand il vous plaira, car Herode, que vous craignez, est mort, neantmoins il ne le faict point, mais attend que l'ange le vienne reveler à S. Joseph. Ne voilà pas une merveille tres-grande, que ce divin enfant aye tellement renoncé et abandonné le soin de soy-mesme pour se laisser conduire selon la volonté de ses superieurs, qu'il n'aye pas voulu seulement dire une petite parole pour advancer leur depart?

O que ce document est remarquable! Nostre-Seigneur est remply de toutes les sciences, il sçait toutes choses, car des l'instant de sa conception il reçeut une parfaite cognoissance de tout ce qui avoit esté, qui estoit et qui seroit; et neantmoins il ne dit pas un seul mot, mesme à sa saincte mere, gardant un continuel silence pour ne luy point tesmoigner sa science. O qu'il practique bien le contraire des hommes du monde; car, pour l'ordinaire, s'ils ont une once de science, l'on ne les peut tenir de parler, tant ils ont envie de se faire estimer sçavans.

Or puisque Nostre-Seigneur est venu en ce monde pour nous donner un parfaict exemple de l'abnegation de soy-mesme, il est bien raisonnable que nous l'imitions et allions après luy, pour conformer (autant qu'il nous sera possible) nostre vie sur la sienne. Et c'est le sujet pour lequel, mes cheres filles, vous venez maintenant vous presenter pour estre religieuses, car sans doute vous avez dit en vous-mesmes : si mon Seigneur et mon Dieu a bien voulu renoncer aux richesses, à sa patrie, et à la maison de ses parens, pour l'amour qu'il portoit à la pauvreté; hé! pourquoy donc, à son imitation, ne le ferons-nous pas? et s'il a renoncé à tous les plaisirs de la terre, et à soy-mesme, et s'est assujetty à l'obeïssance pour l'amour de nous, afin de nous montrer combien la vie religieuse, où tout cela se practique, luy est agreable, pourquoy ne l'embrasserons-nous pas pour luy agreer? Non, dites-vous, nous ne quittons pas le monde seulement pour acquerir le ciel, car les personnes qui y demeurent le peuvent gagner en vivant dans l'observance des commandemens de Dieu, ains pour accroistre un peu plus nostre charité et nostre amour envers sa divine bonté.

Mais pour revenir à ce que j'ay dit, que Nostre-Seigneur se fit appeller Nazareen, je remarque qu'une des principales raisons pour lesquelles il prit et retint tousjours ce nom, outre celle que nous avons dite, est parce qu'il signifie fleur, ou fleury : ha! que c'est tres-à-propos qu'il s'appelle fleur, car n'est-ce pas l'odeur de cette divine fleur qui attire ces ames à la suite de ses parfums (1)?

Une autre raison que je remarque encore, et que je ne feray que toucher en passant, pour laquelle Nostre-Seigneur se fit appeller de Nazareth, est parce que cette ville estoit le lieu de sa conception, qui est une chose que les hommes ne peuveut faire, d'autant que tandis qu'ils sont dans le ventre de leur mere, l'on ne sçait quelle issuë ils auront, et s'ils viendront au monde morts, ou vivans, l'on ignore entierement ce qui en arrivera : mais il n'en estoit pas ainsi de Nostre-Seigneur; c'est pourquoy il a pris le nom du lieu de sa conception, parce que des cet instant il fut homme parfaict.

Revenons à nostre seconde raison, expliquons un peu plus particulierement la cause pour laquelle Nostre-Seigneur a voulu estre appellé de Nazareth, qui vaut autant à dire fleur : et, pour mieux comprendre cecy, ecoutons ce qu'il dit au Cantique des cantiques (2), *Ego sum flos campi, et lilium convallium*: Je suis la fleur des champs et des campagnes, et le lys des vallées. Mais quelle fleur des champs estes-vous, Seigneur? certes quand il dit : Je suis la fleur des champs, l'on doit entendre la rose, parce qu'elle excelle toutes les autres fleurs en odeur et beauté. Or vous sça-

(1) Cant. I. — (2) Cant. II.

vez qu'il y a deux sortes de fleurs, les unes qui procedent du bois, et les autres qui ont leur tige d'herbe : entre toutes celles qui procedent du bois, la rose emporte le prix, ainsi que faict le lys entre toutes celles qui ont leur tige d'herbe ; et les diverses proprietez et excellences qui se rencontrent ès roses et ès lys, se retreuvent admirablement bien en Nostre-Seigneur, ainsi que nous dirons maintenant.

La premiere proprieté que je remarque en la rose, est qu'elle croist sans artifice, et n'a presque point de besoin d'estre cultivée ; aussi voyez-vous qu'on ne cultive point celle qui croist aux champs ; et quoy que son odeur soit extresmement suave lorsqu'elle est fraische, toutesfois elle est beaucoup plus forte quand elle est seiche : ce qui nous represente merveilleusement bien que cette divine fleur de Nostre-Seigneur, qui est sortie de la tres-Sainte Vierge, ainsi qu'il a esté predit par Isaïe, qu'une fleur sortiroit de la verge de Jessé, *Egredietur flos de radice Jesse* (1), quoy qu'il aye exhalé des parfums d'une admirable odeur et suavité tout le temps de sa tres-saincte enfance, et pendant tout le cours de sa vie ; neantmoins si faut-il advouer qu'à l'heure de sa saincte mort et passion, comme une rose seiche, fanée et flestrie par les tourmens qu'il endura, il a exhalé une odeur beaucoup plus forte pour attirer les ames à la suite de ses parfums.

Secondement, je considere qu'il n'est pas seulement appellé la fleur des champs, mais aussi le lys des vallées. Chascun sçait bien que la beauté du lys consiste principalement en la blancheur ; or que cette blancheur se retreuve par excellence en Nostre-Seigneur, personne n'en peut douter, d'autant qu'il a tousjours eu une pureté et candeur si relevée au dessus des anges et des hommes, qu'elle ne peut recevoir de comparaison. *Dilectus meus candidus* (2), mon bien-aymé a une blancheur nompareille, dit l'epouse sacrée au Cantique des cantiques, parlant de Nostre-Seigneur. Et Salomon au livre de la Sapience dit qu'il est la splendeur de la lumiere eternelle, le miroir sans tasche de la majesté de Dieu, et la parfaicte image de sa bonté. *Qui est candor lucis æternæ et speculum sine macula Dei majestatis et imago bonitatis illius.*

(1) Isa. XI. — (2) Cant. V.

La seconde proprieté du lys est, qu'il peut croistre aussi bien que la rose sans estre cultivé, et sans artifice, comme l'on voit en certain païs ; et cecy nous monstre l'amour que Nostre-Seigneur portoit à la simplicité, ne voulant pas estre appellé du nom des fleurs des jardins, qui sont cultivées avec tant de soin et d'artifice. Et quand il dit : *Ego sum flos campi* (1), je suis la fleur des champs, il choisit sans doute la rose entre toutes les autres fleurs, à cause de l'amour qu'il portoit à la pauvreté, parce qu'il n'y a rien de plus pauvre que cette fleur, car elle n'a que des espines, et ne requiert point (comme nous avons dit) qu'on s'employe autour d'elle pour la cultiver ; et quoy qu'elle soit seiche, toutesfois elle ne laisse pas de rendre tousjours une tres-bonne et agreable odeur : ce qui confirme ce que je viens de dire de Nostre-Seigneur, lequel, combien qu'il fust environné de croix, d'espines, de tourmens, et de toutes sortes d'afflictions en sa mort et passion, ne laissoit pas neantmoins de respandre tousjours une odeur extresmement suave, pour nous faire comprendre que les afflictions, les tenebres interieures, les ennuis d'esprit, qui sont quelquefois si grands entre les personnes les plus spirituelles, et qui font profession de la devotion, qu'il leur semble qu'elles sont presque du tout abandonnées de Dieu, ne sont jamais capables de les separer de luy, en sorte qu'elles ne puissent tousjours respandre devant sa divine Majesté des parfums d'une saincte soubmission à sa tres-saincte volonté, accompagnées d'une invariable resolution de ne le point offencer ; cela s'entend en la partie superieure de l'esprit.

Mais pour revenir à ces filles, qui se viennent maintenant presenter pour estre offertes et sacrifiées à la divine Majesté ; si on leur promet d'abord qu'elles jouïront des richesses de la felicité eternelle, on ne les trompe point, car on leur a dit que c'est à condition qu'elles renonceront entierement aux choses terrestres et perissables, et qu'il faut quitter la maison de

(1) Cant. II.

ses parens et sa patrie, non seulement d'effet, mais encore d'affection, pour n'en avoir jamais plus que celle de la religion en laquelle elles entrent. On leur promet aussi qu'elles jouïront des consolations que Dieu a accoustumé de donner à ceux qui le servent fidellement, mesme de ceste vie; mais à condition qu'elles renonceront à tous les plaisirs sensuels, pour licites qu'ils puissent estre. On leur promet encore qu'elles seront eternellement unies à la divine Majesté; mais à condition toutesfois qu'elles renonceront parfaitement à elles-mesmes, et à toutes leurs passions, affections et inclinations, faisant une absoluë transmigration de toutes choses : car nous leur disons, si autrefois vous avez aimé à vivre selon vostre volonté, et à faire estime de vostre propre jugement, desormais il ne faudra plus estimer que l'obeïssance et la soubmission, taschant tant qu'il vous sera possible d'aneantir toutes vos passions, pour ne plus vivre selon icelles, ains selon la perfection qui vous sera enseignée. Nous leur mettons un voile sur la teste, pour leur montrer qu'elles seront cachées aux yeux du monde; et si elles ont eu affection d'estre connuës et estimées par le passé, desormais il ne sera plus faict aucune mention d'elles. Nous leur changeons encore d'habit, pour leur faire entendre qu'il leur faudra changer d'habitude : et leur disons qu'elles seront appellées pour jouïr de la felicité avec Nostre-Seigneur sur le mont Thabor, mais que ce ne sera qu'après qu'elles auront esté crucifiées avec luy sur celuy du Calvaire par une continuelle mortification d'elle-mesmes, et volontaire acceptation de celles qui leur seront faites et ordonnées sans choix, ny exception quelconque. Et pour ne les point tromper, nous ne leur promettons pas qu'elles seront espouses de Nostre-Seigneur glorifié, sinon après qu'elles l'auront esté en ceste vie de Nostre-Seigneur crucifié, qui ne leur presentera pas la couronne d'or, sinon après qu'elles auront porté celle d'espines. Enfin nous leur disons que la religion est un mont de Calvaire, où les amateurs de la croix se treuvent et font leur demeure. Et toutes, ainsi que les abeilles, rejettent et abhorrent toutes sortes de parfums estrangers, qui ne proviennent pas des fleurs sur lesquelles elles cueillent le miel, ce que vous esprouverez, si vous leur portez du musc ou de la civette, car vous les verrez incontinent fuïr, et se resserrer dans leur ruche, rejettant tous ces parfums, parce qu'ils proviennent de la chair : de mesme les amans de la croix rejettent toutes sortes de parfums estrangers, c'est-à-dire de consolations sensuelles et terrestres, que le monde, le diable et la chair leur presentent, pour n'adorer jamais d'autres parfums que ceux qui proviennent de la croix, des espines, des fouëts et de la lance de Nostre-Seigneur, qui sont les plus riches atours et les bagues qu'il donne à ses espouses, d'autant que ces choses sont les plus belles pieces de son cabinet; et comme nous voyons que les espoux du monde donnent à leurs espouses des carquans, des bracelets, des bagues, et semblables bagatelles, et qu'ils font des festins à leurs nopces, ainsi en fait Nostre-Seigneur : mais sçavez-vous ce qu'il leur donne, et quels sont les mets les plus delicieux de son divin festin? ce sont des mortifications, des humiliations, des mespris, des douleurs, des peines interieures, des pressures de cœur, et des angoisses, lesquelles sont quelquesfois si grandes, qu'elles nous font quasi doubter de nostre salut, nous estant advis que nous sommes tout à fait abandonnés de Dieu. Mais comme nous voyons que les abeilles tirent le plus excellent miel des fleurs les plus ameres; de mesme les abeilles mystiques dans l'amertume des plus grandes peines interieures, par les actes qu'elles produisent d'une saincte et amoureuse soubmission au bon plaisir de Dieu, cueillent le plus excellent miel de la devotion.

Mais outre ce que nous avons dit des abeilles, les naturalistes rapportent encore une admirable condition qui se retreuve en elles, avec laquelle je veux finir, à sçavoir; qu'elles sont si fidelles à leur roy, et ont tant d'amour pour luy, que lors qu'il vient à mourir, elles se mettent toutes autour de son corps et mourroient plutost que de le quitter; et si leur gouverneur ne venoit pour les faire retirer, indubitablement elles ne s'en separeroient jamais, et mourroient toutes auprès de luy. Or les gouverneurs des abeilles spirituelles font tout le contraire, car comme celuy-là prend soin de les faire retirer, crainte qu'elles ne meu-

rent autour du corps de leur roy mort; ceux-cy, au contraire, ont un tres-grand soin de faire que les abeilles mystiques, c'est à dire les ames devotes, demeurent autour du corps de leur roy mort et crucifié, auprès duquel elles se doivent tousjours tenir fidellement tout le temps de leur vie, pour considerer l'amour qu'il nous a porté; lequel a esté si grand, qu'il l'a fait mourir pour nous, afin que nous ne vivions plus que pour luy et pour son amour pendant cette vie mortelle et perissable, pour obtenir après la grace de l'aymer eternellement dans le Ciel, où vous conduise le Perè, le Fils et le Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE SECOND DIMANCHE D'APRÈS L'EPIPHANIE.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galileæ, et erat mater Jesu ibi. Vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias : Et deficiente vino, dicit mater Jesu ad eum, vinum non habent. **Joan. II.**

Il se fit des nopces en Cana de Galilée, où Jesus avec sa mere et ses disciples furent invitez; et le vin venant à faillir, la mere de Jesus lui dit: Mon fils, ils n'ont point de vin.

L'Evangile que nous lisons en la messe de ce jour, qui fait mention du premier miracle que fit Nostre-Seigneur aux nopces de Cana en Galilée, sera le sujet de l'entretien que j'ai à vous faire maintenant. Je m'arresteray principalement sur ce que dit l'evangeliste S. Jean, que ce signe fut le premier que Nostre-Seigneur fit pour manifester sa gloire, *Hoc fecit initium signorum in Cana Galileæ, et manifestavit gloriam suam* (1), et diviseray mon discours en deux parties. En la premiere, nous verrons la cause du miracle; et en la seconde, qui a fait le miracle, comment, par qui, et quelles personnes sont intervenües en iceluy : je sçay bien qu'entre les docteurs il y a plusieurs raisons qu'ils alleguent de part et d'autre, pour monstrer que ce miracle ne fut pas le premier signe que Nostre-Seigneur fit; mais puisque non seulement l'évangeliste S. Jean le dit, ains encore S. Ambroise, et que la pluspart des anciens peres tiennent cette opinion, nous nous y arresterons. Et pour donner un peu d'intelligence à leur sentiment, j'expliqueray seulement deux raisons, et sur icelles nous ferons une petite consideration pour la consolation de nostre foy.

Ils disent donc premierement, que ce miracle fut le premier signe que Nostre-Seigneur donna au monde pour manifester sa gloire; bien que plusieurs signes et miracles eussent été faicts auparavant, les uns par Nostre-Seigneur, les autres en Nostre-Seigneur, et les autres pour l'avenement de Nostre-Seigneur, comme celuy de l'Incarnation, qui est le plus grand de tous, et la merveille des merveilles : ce miracle neantmoins estoit invisible, secret et occulte, car c'estoit une œuvre si relevée et si haute, qu'elle surpassoit infiniment tout ce que les anges et les archanges peuvent comprendre : et partant, ce n'estoit pas un signe qui manifestast la gloire de Dieu en la façon que dit l'Evangeliste, de celuy qui se fit aux nopces de Cana en Galilée; d'autant que cest incomparable miracle de l'Incarnation estoit si profond et si caché à l'esprit humain, qu'il n'avoit jamais entré dans l'esprit des anciens payens et philosophes, non pas mesme dans celuy des docteurs de la loy de Moyse, lesquels n'ont jamais pu comprendre ce divin mystere, quoy qu'ils maniassent la saincte Escriture, parce qu'il estoit invisible, et d'une telle hauteur, qu'il surpassoit infiniment tous les entendemens humains et angeliques. Or, graces à Dieu, nous autres

(1) S. Jean. II.

chrestiens le croyons en ceste vie mortelle, parce que la foy nous l'enseigne : mais là haut au Ciel nous le verrons à decouvert, et ce sera une partie de nostre felicité eternelle.

Il se fit encore plusieurs autres miracles en ceste tres-saincte Incarnation, dont le plus grand de tous est que Nostre-Seigneur fut conçeu d'une fille, et que ceste fille fut vierge et mere tout ensemble. Outre cela, il se fit encore autour de Nostre-Seigneur plusieurs autres miracles, qui estoient tous tres-grands, comme celuy de ceste estoile si extraordinaire, qui amena les mages d'Orient en Bethleem ; le chant des anges, l'adoration des pasteurs. Mais ces miracles n'estoient que des marques et signes exterieurs pour manifester la gloire de Nostre-Seigneur; ce n'estoit pas luy qui les faisoit, c'est-à-dire, qu'il ne les operoit pas par l'entremise de sa tres-saincte humanité, ains c'estoit le Pere et le Sainct-Esprit qui les faisoient pour luy. Je sçay bien qu'il les faisoit aussi en tant que Dieu ; car ce que fait et opere le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit le font et l'operent aussi, n'estans qu'un mesme Dieu avec luy, n'ayans qu'une mesme essence et mesme puissance, qui fait que toutes les œuvres que la tres-saincte Trinité opere hors de soy, sont communes aux trois Personnes divines, ainsi que disent les theologiens : *Opera trinitatis ad extra sunt indivisa.*

Pour la deuxiesme raison, il est encore certain, disent les peres, et cela est tres-probable, que Nostre-Seigneur fit plusieurs autres miracles pendant le temps qu'il demeura en Egypte, et mesme en la maison de S. Joseph ; mais ils furent si secrets que nous les ignorons. Or le miracle dont je veux parler maintenant est le premier qu'il fit estant aux nopces de Cana en Galilée, pour manifester sa puissance aux hommes, ainsi que rapporte S. Jean en son Evangile. Mais quelles considerations tirerons-nous de ce miracle pour la consolation de nostre foy ? Il faut premierement sçavoir que ce premier signe que fit Nostre-Seigneur fut de changer et transmuer l'eau en vin, tout ainsi qu'il fit son dernier miracle en ce sejour mortel par la conversion du vin en son sang au tres-sainct sacrement de l'Eucharistie, pour monstrer le rapport qu'il y a eu de ce premier miracle au dernier qu'il fit avant sa passion. Et puisque nous autres, qui annonçons la parole de Dieu, sommes obligez de dire les choses qui peuvent servir à la consolation de nostre foy, quand l'occasion s'en presente : je vous dis cela de l'Eucharistie, parce qu'il vient à mon propos, non point pour vous enseigner ce mystere, car, graces à Dieu, vous le sçavez : non point aussi pour vous confirmer et affirmer en la foy de ce divin sacrement; car vous voudriez, je m'asseure, mourir pour la maintenir; mais seulement pour rejouïr un peu nos cœurs, et les remplir de suavité, en entendant parler de ces divins mysteres de nostre salut, operez par Nostre-Seigneur, lequel (comme dit S. Jean en l'Apocalypse) s'appelle *Alpha* et *Omega*, le commencement et la fin, *Primus et novissimus* (1), le premier et le dernier : c'est pourquoy les Egyptiens voulant representer la Divinité, pour la faire comprendre en quelque façon, ils peignoient un serpent qui mordoit sa queuë, de sorte qu'il estoit tout rond, et ainsi on ne pouvoit voir en luy ny commencement ny fin : car sa teste, qui est son commencement, enfermoit sa queuë, qui est sa fin. Ainsi Nostre-Seigneur, ayant esté de toute eternité, est le principe et le commencement de toutes choses, lesquelles retournent et se rapportent toutes à luy comme à leur fin derniere ; vous voyez donc le merveilleux rapport qu'il y a de la fin au commencement.

Or pour le merveilleux rapport de la fin des œuvres de Dieu avec le commencement, quand il crea l'homme, il donna le premier signe de cette creation par une transformation d'une substance en une autre : mais cest homme s'estant perdu par le peché, Dieu vint pour le recreer et faire un homme nouveau, parce que l'homme, par le peché s'estoit tellement aneanty, qu'il ne paroissoit plus ce qu'il estoit en sa creation. C'est pourquoy Nostre-Seigneur vint pour le renouveler ; et pour cest effet, il commence ceste recreation, comme il avoit faict la creation, faisant voir un merveilleux rapport en l'un et en l'autre. Car si vous considerez ce que fit Dieu en la creation de l'homme, vous verrez qu'il changea la terre et l'argile en chair hu-

(1) Apoc. I.

maine ; et pour faire ceste admirable transmutation, il prit de l'argile et une masse de terre, puis il dit : Faisons l'homme à nostre image et semblance, *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (1) ; et l'ayant formé, il souffla dans ce corps, et par ce souffle il luy inspira et donna la vie ; et alors ceste masse de terre fut convertie et transformée en chair et sang ; c'est à dire, qu'il en fit un homme vivant. Nostre-Seigneur estant donc venu en ce monde pour faire ceste creation, il voulut faire son premier miracle par la transmutation de l'eau en vin, donnant ce signe pour premiere manifestation de sa gloire, d'autant qu'il a tousjours faict voir un grand rapport en toutes ses œuvres : et si nous les considerons des son entrée au monde, il naquit tout nud du ventre de sa mere ; et selon les revelations de Ste Brigide, la tres-saincte Vierge en sa nativité le vid ainsi devant ses yeux, ayant produit ce fruict tres-beny sans aucun travail, ny prejudice de sa virginité, estant alors absorbée en une tres-douce et amoureuse contemplation ; de façon que sans qu'elle s'en apperçeust, ce divin Sauveur sortit de ses tres-pures entrailles ; puis estant revenuë à soy, elle le vid tout nud devant ses yeux, et le prenant avec une grande reverence, elle l'enveloppa de linges. Sur quoy vous remarquerez, qu'il voulut sortir du monde comme il estoit entré, mourant tout nud sur l'arbre de la croix, et après sa mort on le descendit de la croix, pour estre semblablement enveloppé et ensevely dans des linges, ainsi qu'il avoit esté en sa nativité. Il naquit en pleurant comme les autres enfans, qui tous naissent ainsi, et n'en est jamais nay aucun qui ne soit nay en pleurant, sinon un certain dont il est parlé dans Virgile, qui fut un tres-mechant homme, lequel se prit à rire en naissant. Mais Nostre-Seigneur n'est pas nay en riant, ains en pleurant et gemissant, comme il est dit en un passage de la Sapience, qui se peut bien appliquer à sa naissance, quoyque les paroles soient de Salomon, lequel parlant de soy, dit : Quoyque je sois un roy tres-grand et admirable en puissance et richesse, si est-ce que je suis nay sur la terre comme les autres enfans, en pleurant et gemissant. *Et primam vocem omnibus similem emisi plorans*(1). Ainsi nostre vray Salomon, bien qu'il soit nay roy souverain du Ciel et de la terre, a neantmoins voulu naistre en pleurant, et de mesme il est mort en pleurant. Et comme il a voulu donner entrée à l'Evangile par ce premier signe de la conversion et transmutation de l'eau en vin, ainsi pareillement il a voulu donner fin à ses predications par la transmutation du vin en son sang. Il fit ce premier miracle en un banquet ; aussi fit-il ce dernier miracle de l'Eucharistie en un autre banquet : et comme il avoit changé l'eau en vin aux nopces de Cana en Galilée, et mesme en ce dernier souper qu'il fit avec ses apostres, qui fut comme des nopces sacrées, où il espousa de rechef la nature humaine, il changea le pain en sa chair, et le vin en son sang, et en ceste transmutation il commença la solemnité des nopces, lesquelles après il acheva sur l'arbre de la croix par sa mort. En somme, son premier miracle fut en convertissant l'eau en vin ; et le dernier qu'il fit avant sa mort fut semblablement de faire ceste admirable conversion du pain et du vin en son sacré corps et sang. Et nous devons croire fermement la verité de ce mystere, lequel, après celuy de l'Incarnation, est le plus grand, le plus profond et le plus adorable de tous, nous arrestant à la doctrine de la saincte Eglise, qui nous enseigne qu'il est en ce tres-sainct sacrement en corps et en ame. Et l'Apostre dit, que le chrestien est nourry de la chair et du sang du Dieu vivant (2). Et quoyque ceste verité repugne à nos sens, qui ne la peuvent comprendre, neantmoins nous la devons croire, nous appuyant sur les paroles de Nostre-Seigneur, qui dit en faisant ceste admirable transubstantiation : Cecy est mon corps, cecy est mon sang (3), avec plus de fermeté que si nos sens y cognoissoient quelque chose. Or la divine providence voyant que ce mystere sacré de l'Eucharistie estoit trop obscur pour estre compris de nos petits esprits, elle nous a voulu donner mille et mille preuves de ceste verité, tant en l'ancien qu'au nouveau Testament : Dieu ayant donné aux

(1) Gen. I.

(1) Sap. VII.—(2) Cor. X et XI.—(3) Mat. XXVI ; Marc, XIV ; Luc, XXII, et Cor. XI.

prophetes des lumieres et intelligences si grandes de ce divin mystere, que c'est chose admirable de voir ce que quelques-uns d'entre eux en ont ecrit, en parlant d'une façon si claire et intelligible, que l'on est presque ravy d'admiration en le lisant, voyant que Dieu s'est ainsi donné à nous, pour demeurer jusqu'à la consommation du monde parmy nous sur nos autels (1). Certes, nous devrions faire cent mille fois le jour des adorations à ce divin sacrement, en recognoissance de cest amour avec lequel il demeure parmi nous. Et voilà la consideration que nous devons faire pour la consolation de nostre foy.

Voyons maintenant pour la seconde partie, comme se fit ce premier signe et miracle de Nostre-Seigneur; et pour vous le mieux faire entendre, il faut rapporter les paroles de l'Évangile : *Nuptiæ factæ sunt in Cana Galileæ, et erat mater Jesu ibi; vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias.* Il se fit, dit S. Jean, des nopces en Cana de Galilée, où Nostre-Seigneur, avec sa saincte mere et ses disciples furent invitez. Or Cana estoit une petite ville proche de Nazareth.

Il y a diverses opinions sur ce sujet; car il se treuve des docteurs qui se plaisent à disputer si Nostre-Seigneur et la saincte Vierge y furent invitez ou non : mais laissons ces disputes, et nous tenons à ce que dit l'Evangeliste, et considerons l'extresme bonté de Nostre-Seigneur, lequel estant invité à ces nopces, ne refusa poinct de s'y treuver; et d'autant qu'il estoit venu pour racheter et reformer l'homme, il ne voulut pas prendre un maintien, ny une contenance grave, austere et rigide; mais bien une maniere et façon de proceder toute suave, civile et courtoise pour l'attirer à luy; et cela fut cause qu'estant invité à ces nopces, il ne refusa poinct d'y aller, ains s'y trouva, et par consequent retrancha beaucoup d'excez et legeretez qui se commettent ordinairement en telles occurrences.

O combien pensez-vous, mes cheres ames, que ces nopces furent modestes! car sans doute, que la presence de Nostre-Seigneur et de Nostre-Dame faisoit que l'on estoit grandement retenu; et quoyque le vin y faillist, ce ne fut poinct pour en avoir pris avec excès; mais il est tres-probable que cela arriva par une permission de Nostre-Seigneur, qui vouloit par le miracle qu'il fist, changer l'eau en vin, faire cognoistre à ceux qui estoient là presens, mais specialement à ses disciples, un eschantillon de sa toute-puissance. Or la tres-saincte Vierge, qui estoit tres-sage et prudente, et pleine d'une tres-grande charité, s'en estant apperceuë, s'advisa d'un expedient admirable, pour remedier à cest inconvenient : mais que fera ceste saincte dame? car elle ne porte poinct d'argent pour faire acheter du vin; son fils n'en a point aussi : sur quoy donc fonde-t-elle l'esperance qu'elle a de pouvoir remedier à ceste necessité? O certes, elle n'ignoroit pas la puissance et la bonté de Nostre-Seigneur; elle sçavoit combien grande estoit sa charité et misericorde, en suite de quoy elle s'asseuroit qu'il pourvoiroit infailliblement à la nécessité de ces pauvres gens, estant bien croyable qu'ils n'estoient pas riches, puisque le vin leur manqua; et c'est une des causes pourquoy Nostre-Seigneur estant invité à ces nopces, y alla, d'autant qu'il se plaisoit fort converser avec les pauvres et les favoriser.

La saincte Vierge donc voyant cest inconvenient, et sçachant que son fils seul sans argent pouvoit mettre remede à cette necessité, elle s'adressa à luy; mais remarquez un peu, mes cheres ames, ce que faict et dit cette saincte dame : mon Seigneur et mon fils, dit-elle, ils n'ont point de vin, *vinum non habent;* comme si elle eust voulu dire, ces bonnes gens sont pauvres; et quoyque la pauvreté soit grandement aymable, et vous soit tres-agreable, si est-ce qu'elle est de soy honteuse, et souvent elle reduit son hoste à souffrir beaucoup de mespris et de confusion devant le monde; ces bonnes gens qui vous ont invité s'en vont tomber dans une grande ignominie, si vous ne les secourez. Je sçay que vous estes tout-puissant et que vous pouvez remedier à leur necessité, je ne doute point aussi de vostre charité et misericorde, souvenez-vous de l'hospitalité qu'ils nous ont faicte de nous convier à leur banquet, et pourvoyez, s'il vous plaist, à leur besoin. Mais la Saincte-Vierge ne fit pas un si long discours pour representer à son divin fils la necessité de ces nopces; ains comme bien advisée et tres-sçavante

(1) S. Matth. xxv.

en la maniere de bien prier, elle usa de la plus courte, mais de la plus haute, excellente et efficace façon de prier qui soit et qui puisse estre, et dit seulement ces paroles : Mon fils, ils n'ont point de vin, *vinum non habent*. Vous estes (vouloit dire cette saincte Vierge) si doux et si charitable, vous avez un cœur si clement et si plein de pitié ; condescendez, s'il vous plaist, à mon desir, et faites ce de quoy je vous prie pour ces pauvres gens. Priere certes tres-excellente, en laquelle cette saincte dame parle à Nostre-Seigneur avec la plus grande reverence et humilité qui se puisse imaginer, car elle s'en va à luy, non point avec arrogance, ny avec des paroles de présomption, comme font plusieurs personnes indiscrettes et inconsidérées ; ains lui represente avec une profonde humilité la necessité de ces nopces, tenant pour tout asseuré qu'il y pourvoiroit, ainsi que nous dirons bien-tost.

O que c'est une excellente maniere de prier, que celle de se contenter de representer simplement ses necessitez à Nostre-Seigneur, puis le laisser faire, nous tenant asseurés qu'il y pourvoira selon qu'il nous sera le plus convenable, nous contentant de luy dire : Seigneur, voicy vostre pauvre creature desolée et affligée, pleine de seicheresses et ariditez, remplie de miseres et de pechez ; mais vous sçavez bien ce de quoy j'ai besoin, il me suffit de vous faire voir ce que je suis ; c'est à vous de pourvoir à mes miseres selon qu'il vous plaira, et que vous cognoissez m'estre plus utile pour vostre gloire.

Or je sçay bien qu'on peut demander à Dieu, non seulement les necessitez spirituelles, mais aussi les temporelles ; il n'y a nul doute que cela ne se puisse et doive faire ; Nostre-Seigneur nous l'a luy-mesme enseigné en l'oraison dominicale que nous disons tous les jours, en laquelle nous demandons premierement que le royaume de Dieu nous advienne, comme le but et la fin à laquelle nous visons, et puis aussi que sa saincte volonté soit faicte, comme l'unique moyen pour nous conduire à ceste fin et beatitude : mais outre cela, nous faisons encore une autre demande à Dieu, à sçavoir, qu'il nous donne nostre pain quotidien, *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. La saincte Eglise mesme a des prieres particulieres pour demander à Dieu les choses temporelles, ayant des oraisons propres pour demander la paix en temps de guerre, la pluye en temps de seicheresse, et le beau temps dans les trop grandes pluyes : mesme il y a des messes toutes particulieres pour le temps de contagion et autres necessitez. Vous voyez donc qu'il n'y a point de doute ny de difficulté, que l'on ne puisse et doive demander à Dieu ses necessitez temporelles, aussi bien que les spirituelles, et cela en deux manieres : l'une en la façon que le fit la tres-sainte Vierge, qui est de luy exposer simplement nos necessitez : l'autre en luy demandant qu'il nous donne telle ou telle chose, ou qu'il nous delivre de tel ou tel mal ; toutes fois avec cette condition, qu'il fasse en cela sa volonté, et non la nostre. Mais pour l'ordinaire nous ne faisons pas ainsi ; vous verrez quelquefois une personne qui practiquera la devotion, laquelle demandera à Dieu en toutes ses prieres qu'il lui donne son sainct amour, et ceste sacrée dilection qui rend toutes choses si suaves et faciles ; et qu'il lui donne encore cette humilité, qui cause en l'ame un si bas sentiment de soy-mesme ; d'autant, dira-t-elle, que je ne suis point humble! et neantmoins je voy qu'on ne sçauroit se sauver sans ceste vertu.

C'est bien fait de demander l'humilité, car ce doit estre nostre chere vertu entre toutes les autres ; il est aussi tres-bon de demander l'amour divin : mais neantmoins je vous dis que cette demande que vous faictes de l'humilité et de l'amour de Dieu n'est pas bonne, car ce n'est pas l'amour ny l'humilité que vous demandez, ains les sentimens d'amour et d'humilité, vous voulez sçavoir et sentir si vous aymez Dieu, et si vous estes humble, et c'est ce qu'il ne faut point demander ny desirer, d'autant que cela n'est point requis pour la perfection ; et ceux qui ont la veritable humilité ne voyent ny ne sentent point en eux cette vertu ; de mesme pour aymer Dieu, il n'est point requis d'en avoir le sentiment, car le veritable amour ne reside point dans les sens, ains dans la supresme poincte de l'esprit ; et il en est de mesme de l'humilité et des autres vertus. Ne de-

mandez donc point cela, mes cheres filles, mais resolvez-vous de servir Dieu genereusement, sans goust ny sentiment, d'autant que ce n'est pas icy le lieu des douceurs et suavitez. Quand vous serez dans le ciel en la felicité eternelle, vous cognoistrez clairement si vous avez l'humilité, et verrez alors comment vous aymerez Dieu, et gousterez pleinement la suavité de son amour : mais en ceste vie, Dieu veut que nous vivions entre la crainte et l'esperance, que nous soyons humbles, et que nous l'aymions, en nous appuyant sur les veritez de la loi, et non pas sur nos sentimens.

Revenons à la tres-saincte Vierge : *Vinum non habent :* Mon fils (dit-elle), ils n'ont point de vin. Ce qu'entendant Nostre-Seigneur, il luy dit : *Quid mihi, et tibi est mulier ? nondum venit hora mea.* Femme, qu'avez-vous à faire avec moi? mon heure n'est pas encore venuë. Certes, cette response semble d'abord bien rude, de voir un tel fils parler ainsi à une telle mere; un fils si doux et si clement rejeter si rudement, ce semble, une priere faicte avec tant de reverence et d'humilité, par une mere la plus aymante, la plus aymée et la plus aymable qui fut jamais. Ha! Seigneur, la creature n'a-t-elle pas à faire avec son createur, de qui elle tient l'estre et la vie? la mere avec son fils, et le fils avec sa mere, de qui il a reçeu la chair et le sang? ces paroles semblent un peu estranges et difficiles à entendre; et ayant esté mal entenduës par des ignorans, qui se sont attachez à la lettre, ils en ont formé trois ou quatre heresies. Mais, ô Dieu! qui sera si hardy que de presumer pouvoir comprendre par son propre esprit, pour aigu et subtil qu'il puisse estre, le vray sens de l'Escriture, sans avoir reçeu d'en haut la lumiere requise à cela?

Ceste response, au contraire, estoit tres-amoureuse; et ceste saincte Vierge, qui entendit le vray sens d'icelle, s'en ressentit la plus obligée mere qui ayt jamais esté; ce qu'elle fit paroistre, lors qu'après ceste reponse, son cœur demeura tout plein d'une saincte confiance, disant à ceux qui servoient à table : Vous avez oüy ce que mon fils m'a respondu, et pour cela, vous qui n'entendez pas le langage d'amour, pourrez entrer en doute qu'il ne m'ayt esconduicte; ô non! ne craignez point, faites seulement ce qu'il vous dira, *quodcumque dixerit vobis facite*, et ne vous mettez pas en peine, car sans doute il pourvoira à vostre besoin.

Il y a une grande varieté de raisons et d'opinions parmy les docteurs, sur ces paroles de Nostre-Seigneur : Femme, qu'avez-vous à demesler avec moy? D'aucuns disent qu'il vouloit dire : Qu'avons-nous à faire ny vous ny moy de nous mesler de cela ? nous sommes seulement des invitez; c'est pourquoy nous ne devons point avoir de soin de ce qui manque à ces nopces ; et autres semblables raisons qu'ils disent. Mais demeurons fermes à celle-cy, que la pluspart des SS. Peres de l'Eglise tiennent, laquelle est que Nostre-Seigneur fit ceste reponse à sa tres-saincte mere, pour apprendre aux personnes qui sont constituées en quelque benefice ecclesiastique, de prelature, ou autres telles dignitez, qu'ils ne se doivent point servir de telles charges, pour faire en faveur de leurs parens chose aucune qui soit tant soit peu repugnante à la loy de Dieu; d'autant que pour la chair et le sang, je veux dire pour leurs parens, ils ne se doivent jamais oublier jusques-là qu'à leur occasion, et pour les gratifier, ils viennent à faire quelque chose qui soit tant soit peu eloignée de la perfection et droiture avec laquelle ils doivent exercer leur charge. Nostre-Seigneur voulant donc faire cette leçon au monde, il se servit du cœur de sa tres-saincte mere; en quoy certes il lui donna des preuves tres-grandes de son amour, d'autant que c'estoit comme s'il luy eust dit : Ma tres-chere mere, en vous disant, qu'est-ce que vous avez à demesler avec moy? je ne veux point vous esconduire de vostre demande : car qu'est-ce que peut refuser un tel fils à une telle mere? mais d'autant que vous m'aymez souverainement, et que je vous ayme parfaictement, je me veux prevaloir de la fermeté de vostre cœur pour faire cette leçon au monde. Or je sais bien que vostre cœur amoureux ne s'en troublera point, quoy qu'en apparence cette parole soit un peu rude; mais ce n'est rien pour vous, qui entendez le langage d'amour, lequel ne s'entend pas par les paroles seulement, ains encore par les yeux, par les gestes et actions. *Dilectus meus fasciculus myrrhæ, inter ubera*

mea commorabitur (1). Mon bien-aymé, dit l'Epouse au Cantique des cantiques, m'est un faisceau de myrrhe, je le prendray et le mettray au milieu de mes mammelles, c'est-à-dire, au milieu de mon cœur et de mes affections ; d'autant que la goutte de cette myrrhe venant à tomber dessus, le fortifiera et affermira dans toutes les contradictions. Ainsi cette divine amante, la tres-sacrée Vierge, prit les paroles de Nostre-Seigneur comme un faisceau de myrrhe, qu'elle mit entre ses mammelles, c'est-à-dire, au milieu de ses amours, pour recevoir la goutte qui découloit de cette myrrhe, laquelle raffermit tellement son cœur, qu'entendant cette response, qui aux autres sembloit un refus, elle crut sans aucun doute que Nostre-Seigneur luy accorderoit sa demande, et pour cela elle dit aux officiers de ces nopces : Faites tout ce qu'il vous dira : *Quodcumque dixerit vobis facite* (2).

Quant à ces paroles, *Nondum venit hora mea* : Mon heure n'est pas encore venuë, quelques docteurs ont estimé que Nostre-Seigneur vouloit dire que le vin n'estoit pas encore failly. D'autres les expliquent en diverses manières, de sorte qu'il y a une grande diversité d'opinions sur ce subject ; mais je ne m'y veux pas arrester, afin de passer à des choses plus utiles pour nostre instruction, et dire qu'il y a des heures ordonnées de la divine providence, desquelles dependent votre conversion et nostre salut. Or il est vray que de toute eternité, Dieu avoit determiné l'heure et l'instant de faire ces grands miracles, à sçavoir, celuy de l'Incarnation, et celuy de donner au monde le premier signe de sa puissance pour la manifestation de sa gloire : mais c'estoit absolument, et non pas en sorte qu'estant prié il ne les pust advancer. C'est pourquoy les docteurs parlant du mystere de l'Incarnation, disent que Nostre-Dame par ses prieres a merité qu'il fust advancé, *meruit accelerationem* (3), ce qui se doit encore entendre de ce premier signe et miracle de Nostre-Seigneur. Je veux dire un exemple, pour me faire mieux entendre. Rebecca et Isaac desiroient extresmement avoir des enfants ; mais Rebecca estant sterile, elle n'en pouvoit naturellement avoir. Or, cependant Dieu avoit veu et ordonné de toute eternité, que Rebecca concevroit et auroit des enfans ; mais avec cette condition, qu'elle les obtiendroit par ses prieres, et si elle n'eust prié avec son mary Isaac, elle n'eust point conceu : voyans donc qu'ils ne pouvoient avoir d'enfans, ils s'enfermerent dans une chambre, et prierent si fervemment, que Dieu entendit leurs prieres et les exauça ; et Rebecca, nonobstant sa sterilité, conceut et devint grosse de deux jumeaux, Esaü et Jacob. Ainsi les elans et soupirs d'amour de Notre-Dame, comme disent la plupart des SS. Peres, advancerent le temps de l'Incarnation de Nostre Seigneur. Ce n'est pas pour cela qu'il s'incarna devant le temps qu'il avoit preordonné ; mais cela veut dire, que de toute eternité il avoit veu que la Ste Vierge le prieroit d'advancer le temps de sa venuë au monde ; et que pour l'exaucer, à cause de ses grands merites, il s'incarneroit plustot qu'il n'eust faict si elle n'eust prié. Il en est de mesme de ce premier miracle que Nostre-Seigneur a fait aujourd'huy aux nopces de Cana en Galilée : *Nondum venit hora mea*, Mon heure n'est pas encore venuë, dit Nostre-Seigneur à sa tres-saincte mere ; mais parce que je ne vous puis rien refuser, je l'advanceray pour faire ce que vous me demandez. Il est donc certain que Dieu avoit veu de toute eternité qu'il l'advanceroit, à la faveur des prieres de sa saincte mere.

O ! qu'heureuse fut l'heure en laquelle la divine providence nous voulut departir tant de graces et tant de biens ; ô qu'heureuse sera l'ame qui l'attendra avec patience, l'heure que Dieu a destinée pour luy departir les graces requises à son salut, et qui avec fidélité se préparera pour correspondre à cette béniste heure quand elle arrivera. Certes, ce fut en cette heure ordonnée de la providence divine, que la Samaritaine fut convertie, et c'est de cette beniste heure de laquelle depend nostre conversion et transmutation spirituelle ; c'est pourquoy on doibt avoir un grand soin à s'y bien preparer, afin que Nostre-Seigneur venant à nous, il nous treuve disposez à correspondre à sa grace. Voyons maintenant comme Nostre-Seigneur fit ce miracle.

Il y avoit six cruches de pierre preparées

(1) Cant. I. — (2) S. Jean. II. — (3) Gen. XXV.

pour la purification des Juifs, dit l'Evangeliste, d'autant qu'ils se lavoient frequemment, spécialement quand ils avoient touché quelque chose defendue par la loy; car ils faisoient force ceremonies exterieures, esquelles ils estoyent grandement exacts, bien qu'ils ne se souciassent guères de purifier leur intérieur. Nostre-Seigneur donc voulant faire ce grand miracle, pour donner au monde le premier signe de sa puissance, il fit remplir ces cruches d'eau, *Implete hydrias aqua*, ce que les officiers de ces nopces firent promptement : en quoy ils furent grandement soigneux de faire ce que la Ste Vierge leur avoit dit; car si-tost que le commandement fut fait, ils les remplirent si pleines, que, comme dit le sacré texte, l'eau surnageoit par dessus : *Et impleverunt eas usque ad summum* (1). Après quoy, Nostre-Seigneur dit une parole interieure que personne n'entendit, et à l'instant cette eau fut changée en de tres-bon vin. Cette parole sans doute fut semblable à celle par laquelle il créa toutes choses du néant et donna l'estre et la vie à l'homme, et par laquelle en ce dernier banquet qu'il fit avec ses disciples, il changea le vin en son sang, instituant le tres-sainct sacrement de l'Eucharistie, nous donnant ce vin tres-excellent, duquel nous sommes nourris pour la vie eternelle, puisque c'est par la reception du corps et sang de Nostre-Seigneur que nous sont appliquez les merites de sa mort et passion, et que nos ames sont substantées, fortifiées et vivifiées. Concluons ce discours.

Mais avant que de finir, disons encore ce mot d'instruction sur l'Evangile, qui est que nous debvons avoir un grand soin de nous addresser à Nostre-Dame, puisque nous voyons qu'elle a tant de crédit aupres de son divin fils; et afin qu'elle lui represente nos necessitez, il nous la faut inviter à nostre festin avec Nostre-Seigneur; car là où est la mere et le fils, le vin n'y peut manquer, d'autant qu'elle luy dira infailliblement : Mon Seigneur et mon fils, cette mienne fille vostre servante n'a point de vin ! Mais prenez garde, mes cheres ames, quel vin c'est que vous lui demandez. O certes, je me doute bien que c'est celuy de vostre propre consolation : ce que je vous feray entendre par un exemple familier. Vous verrez une femme qui a un fils malade : il faut employer le ciel et la terre pour obtenir sa santé, car cet enfant est unique; c'est en luy auquel elle a mis toutes ses esperances; et quand les remedes humains n'y peuvent plus rien, elle a recours aux saincts, afin qu'ils soient ses intercesseurs envers Dieu, esperant d'obtenir par leur entremise la santé de son fils. C'est bien faict d'avoir recours aux saincts en nos necessitez; mais pourquoy demandez-vous tant la santé de ce fils? Quand il se portera bien vous en ferez vostre idole; il eust donc esté plus utile pour vous, que Nostre-Seigneur vous l'eust osté. Si la Ste Vierge luy eust demandé du vin, afin que ceux qui estoyent aux nopces se fussent enyvrez, sans doute il n'eust point faict ce miracle.

Mais remarquez que si nous voulons que Nostre-Dame demande à son fils, qu'il change l'eau de nostre tepidité, au vin de son fervent amour, il nous faut faire tout ce que Nostre-Seigneur nous dira, ainsi que firent les officiers de ces nopces. Faictes-le donc fidellement, mes cheres ames, remplissez bien vos cœurs de l'eau de penitence, et il vous changera cette eau au vin de son fervent amour. Mais si vous voulez avoir de la ferveur, entretenez-vous le long du jour en de bonnes pensées, faictes de frequentes oraisons jaculatoires; et tenez pour regle generale, si vous voulez estre recueillies en vos oraisons, de ne vous pas laisser dissiper le long du jour, et n'employez pas le temps à faire des reflexions inutiles, tant sur vous, que sur ce qui se passe autour de vous, ains occupez-vous fidellement en la presence de Dieu : et si vous voulez avoir des lumieres pour pouvoir comprendre quelque chose des mysteres de la foy, occupez-vous le plus que vous pourrez à les considerer. En somme, mes cheres filles, pour conclusion, faites bien ce qui vous a esté enseigné jusques à present; reposez-vous en la Providence de Dieu, et soyez asseurées qu'il ne manquera jamais de vous donner ce qui vous sera necessaire pour vostre salut : benissez-le continuellement en cette vie, et apres icelle vous le glorifierez eternellement là haut au ciel avec tous les esprits bien-heureux, où vous conduise le Pere, le Fils, et le Sainct-Esprit. Amen.

(1) S. Jean, II.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA PURIFICATION DE NOSTRE-DAME.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ secundum legem Moysi, tulerunt Jesum in Hierusalem, ut sisterent eum Domino. Luc. II.

Apres que les jours de la purgation de Marie, selon la loi de Moyse, furent accomplis, ils portèrent l'enfant Jesus au temple pour le presenter au Seigneur.

Dieu dit comme il faict, et il faict comme il dit : en quoy il nous monstre qu'il ne nous faut pas seulement contenter de bien dire · mais qu'il faut que nous adjoustions les effets conformes à nos paroles si nous voulons luy estre agreable : et tout ainsi qu'en Dieu, dire et faire n'est qu'une mesme chose, il faut aussi que nostre dire soit faire, et que nostre parole soit incontinent suivie de l'œuvre. Et pour cela les anciens, quand ils vouloient representer un homme de bien et vertueux, ils se servoient de la comparaison d'une pesche, sur laquelle ils appliquoient une feuille de pescher, parce que la pesche a la forme d'un cœur, et sa feuille celle de la langue, pour nous monstrer que l'homme sage et vertueux a non-seulement une langue pour bien dire; mais que ceste langue estant appliquée sur son cœur, il ne parle sinon à mesure que son cœur le veut, c'est à dire, qu'il ne dit que des paroles qui procedent des affections de son cœur, qui le portent en mesme temps à operer et mettre en effect ce qu'il dit. C'est ce que nous representent les quatre animaux que vid Ezechiel (1), lesquels n'avoient pas seulement des ailes pour voler; mais au-dessous d'icelles ils avoient des mains pour operer; pour nous signifier que nous ne nous devons pas contenter d'avoir seulement des ailes pour voler au ciel par de saincts desirs et de bonnes pensées, si avec cela nous n'avons des mains pour nous exercer aux bonnes œuvres, afin de mettre en practique nos desirs: car c'est une chose asseurée que nos bons propos, nos resolutions, ny nos paroles, pour sainctes qu'elles puissent estre, ne nous conduiront point au ciel, si elles ne sont accompagnées des effets.

Nostre-Seigneur donc, pour confirmer cette vérité, et nous monstrer qu'il faict ce qu'il dit, vient aujourd'huy au temple, pour y estre offert à Dieu son pere, s'assujettissant à l'observance de la loy qu'il avoit donnée à Moyse, en laquelle il y avoit quantité d'observances particulières, auxquelles il ne pouvoit estre subject estant le Createur et le monarque souverain de toutes choses. Mais neantmoins, parce qu'il devoit estre mis devant nos yeux comme un divin portrait, auquel nous nous devions conformer en toutes choses, autant que la foiblesse de nostre nature le pourroit permettre, il voulut observer la loy qu'il avoit donnée, et s'y assujettir, et sa tres-saincte Mere aussi à son exemple, ainsi que nous voyons en l'Evangile de ce jour, qui fait mention de la presentation de Nostre-Seigneur au temple et de la purification de Nostre-Dame, duquel je tireray trois petites considerations pour nostre instruction, que je ne feray que toucher en passant, les laissant apres ruminer à vos esprits, pour en faire une bonne et heureuse digestion.

La premiere consideration sera touchant l'exemple que Nostre-Seigneur et la glorieuse Vierge nous donnent, d'une profonde et veritable humilité : la seconde sera sur l'obeyssance, qui est entée sur l'humilité ; et en la troisiesme nous apprendrons une methode excellente pour bien faire l'oraison.

(1) Ezech. I.

Or premierement, quelle plus grande et plus profonde humilité se pourroit-on imaginer que celle que Nostre-Seigneur et Nostre-Dame practiquent en venant au temple; l'un pour y estre offert comme tous les enfans des hommes pecheurs, et l'autre se venant purifier comme les autres femmes? Quant à Nostre-Seigneur, il est tres-certain qu'il ne pouvoit estre obligé à ceste ceremonie, veu qu'il estoit la pureté mesme, et qu'elle n'obligeoit que les pecheurs: et quant à Nostre-Dame, quelle nécessité avoit-elle, ou pouvoit elle avoir de se purifier, puis qu'elle n'estoit, ny ne pouvoit estre soüillée, ayant esté doüée d'une pureté et d'une grace si excellente des l'instant de la conception, que celle des cherubins et seraphins ne luy est nullement comparable, car si bien Dieu les prevint de sa grace des leur creation, pour les empescher de tomber en peché, neantmoins ils ne furent pas confirmez en grace des cet instant, ains ils le furent seulement par apres en vertu du choix qu'ils firent de se servir de cette premiere grace, et par la volontaire soubmission de leur franc-arbitre à leur Createur : Mais Nostre-Dame ne fut pas seulement prevenüe de la grace au mesme instant de sa conception, ains elle fut encore tellement confirmée en icelle, qu'elle n'en pouvoit descheoir. Et néantmoins l'enfant et la mere, nonobstant leur incomparable pureté, se viennent aujourd'huy presenter au temple, comme s'ils eussent esté pecheurs, ainsi que tout le reste des hommes. O acte d'humilité incomparable ! plus la dignité des personnes qui s'humilient est grande, et plus l'acte d'humilité qu'elles font est inestimable; ha ! quelle grandeur de Nostre-Seigneur et de sa tres-saincte mere? ô que c'est une consideration utile et profitable pour les ames qui veulent tendre à la perfection, que celle de l'humilité que Nostre-Seigneur a practiquée; car il a tellement estimé et chery ceste vertu, qu'il a mieux aymé mourir que d'en laisser la practique, suivant ce qu'il a dit luy-mesme, qu'il n'y a point de plus grand amour, que de mettre sa vie pour la chose aymée : or Nostre-Seigneur a donné sa vie pour l'humilité, ayant fait en mourant le plus excellent et souverain acte d'humilité qui se puisse jamais imaginer.

Le grand apostre S. Paul nous voulant faire concevoir en quelque façon l'amour que Nostre-Seigneur portoit à cette vertu, dit qu'il s'est humilié jusques à la mort, et à la mort de la croix, *Humiliavit semetipsum usque ad mortem, mortem autem crucis;* voulant dire, qu'il ne s'est pas humilié seulement pour un temps, ny en quelque action particuliere, ains jusques à la mort, c'est à dire, des l'instant de son incarnation, jusques au dernier instant de sa vie : et pour nous monstrer la grandeur de cette humilité de Nostre-Seigneur, il s'est humilié, dit-il, jusques à la mort, et la mort de la croix, qui estoit la plus ignominieuse, la plus infame et pleine d'abjection, qui se pust trouver, En quoy nous sommes enseignez qu'il ne nous faut pas contenter de practiquer l'humilité en quelques actions particulieres, ny pour un temps seulement, ains tousjours et en toutes occasions; et non-seulement jusques à la mort, ains jusques à la mort de la croix, c'est à dire, jusques à l'entiere mortification de nous-mesmes, humiliant l'amour de nostre propre estime, et l'estime de nostre propre amour; car il ne se faut pas amuser à la practique d'une certaine apparence d'humilité, de contenance et de paroles, qui consiste à dire que nous ne sommes rien que l'imperfection mesme, et à faire quantité de reverences et d'humiliations exterieures, qui ne sont rien moins que l'humilité, laquelle si elle est vraye, nous fait recognoistre et tenir pour le vray neant, qui ne meritons pas de vivre, et nous rend souples, maniables, et soubmis à un chacun, observant par ce moyen ce precepte de Nostre-Seigneur, qui ordonne de renoncer à nous-mesmes, si nous le voulons suivre. *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (1).

Il y en a plusieurs qui se trompent grandement en ce subject, pensant que l'humilité (2) ne soit bonne à practiquer que par les novices et commençans; et des qu'ils ont fait quelques progrez en la voye de Dieu, ils se persuadent qu'ils se peuvent bien relascher en cette practique, croyant d'estre desja assez advancez en icelle; en quoy certes ils s'abusent grandement; car ne voyent-ils pas que Nostre-Seigneur s'est humilié jusques à la mort; c'est à dire, tout le temps de sa vie. O que ce divin

(1) S. Matth., XVI. — (2) S. Luc, XIX.

maistre de nos ames savoit bien que son exemple nous estoit necessaire, d'autant que n'ayant nulle nécessité pour lui de s'humilier, il a neantmoins voulu perseverer en cette practique depuis sa naissance jusques à sa mort, afin de nous inciter à embrasser cette vertu. O que la perseverance est necessaire en ce subject! car combien en a-t-on veu qui avoient bien commencé en la practique de l'humilité, lesquels faute de perseverance, se sont perdus : c'est pourquoy Nostre-Seigneur n'a pas dit, celuy qui commencera, ains celuy qui perseverera, sera sauvé. *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.*

Qu'est-ce qui a fait pecher les anges, sinon le defaut d'humilité : car si bien leur peché fut une desobeyssance, pour prendre toutes choses en leur origine, toutefois ce fut l'orgueil qui les fit desobeyr à Dieu? Hé! ne voyons-nous pas que ce miserable Lucifer commença à se mirer et contempler luy-mesme, et puis il passa de là à s'admirer et complaire en sa beauté, ensuite de quoy il dit ces paroles : Je monteray au Ciel, et seray semblable au Tres-Haut, *In cœlum ascendam, similis ero Altissimo* (1); et se secoüa ainsi le joug de la saincte soubmission et obeyssance qu'il debvoit à son Créateur. Il avoit bien raison de considerer son excellente nature; mais non pas pour s'y complaire et en tirer de la vanité; non, ce n'est point mal faict de se considérer soy-mesme pour glorifier Dieu et le remercier des dons qu'il nous a faicts, pourvu que nous ne passions pas à la vanité et complaisance de nous-mesmes. Cette parole des philosophes payens, *Connois-toy toy-mesme*, a esté fort appreuvée et bien receuë des anciens Peres; car c'est comme s'ils eussent voulu dire, connois l'excellence et noblesse de ton ame, afin de ne la point avilir, mespriser, ny faire chose aucune qui soit indigne de sa grandeur. Mais prenons garde neantmoins de demeurer tousjours dans les termes de l'humilité, et d'une saincte et amoureuse recognoissance envers Dieu, de qui nous dependons, et qui nous a faicts ce que nous sommes.

Nos premiers parens et tous les autres qui ont peché, ont esté presque tous portez à ce faire par l'orgueil, c'est pourquoy Nostre-Seigneur, comme un sage et amoureux medecin de nos ames, prend le mal en sa racine; et au lieu de l'orgueil, il vient premierement planter au monde la tres-belle et utile plante de la saincte humilité, vertu qui est d'autant plus necessaire, que son vice contraire est general parmy les hommes.

Nous avons veu comme entre les anges l'orgueil s'y trouve, et que le defaut d'humilité les a fait perdre pour jamais; et entre les hommes, ne voyons-nous pas comme plusieurs ayant bien commencé, faute de perseverance en cette vertu, ont esté perdus miserablement? Que ne fit pas le roy Saül au commencement de son regne? l'Escriture dit qu'il estoit en l'innocence d'un enfant d'un an, *Filius unius anni erat Saul, cum regnare cœpisset* (2), et cependant il se pervertit de telle sorte par son orgueil, qu'il fut reprouvé de Dieu, selon la plus commune opinion des Peres. Et Judas, quelle humilité ne tesmoigna-t-il pas vivant en la compagnie de Nostre-Seigneur? et cependant, voyez quel orgueil il avoit en mourant, ne se voulant point humilier, ny faire les actes de pénitence pour lesquels l'humilité est si nécessaire, ce qui fut cause qu'il desespera d'obtenir pardon et misericorde; orgueil certes insupportable, de ne vouloir pas s'humilier devant la divine Misericorde, de laquelle nous debvons attendre tout nostre bonheur. Enfin l'orgueil est un mal si commun entre les hommes, qu'on ne leur peut jamais assez prescher et inculquer la necessité qu'ils ont de perseverer en humilité. C'est pourquoy Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, pour nous montrer l'estime que nous debvons faire de ceste vertu, viennent aujourd'huy au temple prendre la marque de pecheurs, en s'assujettissant à la foy, qui n'estoit point faicte ny pour l'un ny pour l'autre; humilité tres-admirable pour Nostre-Seigneur et sa tres-saincte mere, de s'abaisser ainsi. O Dieu! ce n'est pas grand chose de nous voir abaisser et humilier, nous autres qui ne méritons qu'abaissement et anéantissement; mais Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, qui sont d'une grandeur incomparable, leur humiliation estoit d'un prix inestimable; et des qu'ils se furent une fois humiliez,

(1) Isaïe, 14.

(1) Reis, xv.

ils persevererent tout le temps de leur vie, et ne se voulurent plus relever ; c'est pourquoy le grand apostre, parlant de l'humilité de Nostre-Seigneur, dit qu'il s'humilia jusques à la mort, et la mort de la croix, *Humiliavit semetipsum usque ad mortem, mortem autem crucis* (1). Mais nous autres, miserables creatures, qui ne faisons que ramper, et nous traîner sur la terre, des aussi-tost que nous nous sommes abaissez ou humiliez en quelque legere occasion, nous ne pouvons perseverer, ains nous nous relevons incontinent, et recherchons d'estre estimez quelque chose de bon ; et bien que nous soyons l'imperfection mesme, nous voulons neantmoins estre estimez saincts et parfaicts, et cependant nous voyons Nostre-Dame qui ne peut pecher ; et laquelle nonobstant son extresme pureté, veut bien estre estimée pecheresse.

Considerez, je vous prie, une fille d'Eve, combien elle est ambitieuse d'honneur et d'estime ? et si bien ce mal est general entre les hommes, neantmoins il semble que ce sexe y soit plus enclin. Or Nostre Dame et glorieuse Maistresse n'estoit nullement fille d'Eve selon l'esprit, ains seulement selon le sang ; c'est pourquoy elle fut tousjours extresmement humble et rabbaissée, ce qui fut la cause de son bonheur, ainsi qu'elle temoigne elle-mesme en son sacré Cantique, disant : que toutes les nations la prescheroient bien-heureuse, parce que Dieu avoit regardé son humilité : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (2). Je sçay bien qu'elle vouloit dire que Dieu avoit regardé sa petitesse ; mais c'est en cela mesme que nous reconnoissons davantage sa profonde et sincère humilité : ecoutez-la, de grace, et voyez comme elle se mes-estima tousjours, mais principalement quand l'ange lui annonça qu'elle devoit estre mere de Dieu, *Ecce ancilla Domini* (3). Je suis la servante du Seigneur, luy respondit-elle. Donc pour conclusion de ce premier poinct, nous sommes enseignez par nostre divin Maistre et nostre glorieuse Maistresse, de l'estime que nous debvons faire de la tres-saincte humilité, comme estant la base de toutes les vertus, et le fondement de l'edifice de la perfection, lequel ne peut subsister ni s'elever que par la practique d'une profonde, sincere et veritable recognoissance de nostre petitesse et imbecillité, qui nous porte à un vray aneantissement de nous-mesmes.

Passons à la seconde consideration, et voyons comme Nostre Sauveur et sa tres-beniste mere, ont tousjours accompagné leur humilité d'une parfaicte obeyssance, qui a eu tant de pouvoir sur l'un et sur l'autre, que Nostre-Seigneur a mieux aymé mourir de la mort de la croix que de manquer d'obeyr, *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*, Jesus-Christ a esté fait obeyssant jusques à la mort de la croix, dit le grand apostre ; et quant à Nostre-Dame, quel acte signalé d'obeyssance ne fit-elle pas à l'heure mesme de la mort de son divin Fils, qui estoit tout son amour ; car elle ne resista aucunement, nonobstant qu'elle fust transpercée du glaive de douleur, ains demeura tousjours ferme et constante aux pieds de la croix, avec une parfaicte soubmission à la très-saincte volonté du Pere Eternel. Certes, ce divin Sauveur ne fit jamais rien que par obeyssance, ainsi qu'il disoit luy-mesme, *Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me*. Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, ains pour faire celle de celui qui m'a envoyé. En quoy il nous monstre qu'il regardoit tousjours en toutes choses la volonté de son pere celeste, pour la suivre. Et quant à Nostre-Dame, considerez tout le cours de sa vie, vous n'y trouverez qu'obeyssance ; et elle a tousjours fait une telle estime de cette vertu, que si bien elle avoit fait vœu de virginité, neantmoins pour obeyr elle se soubmit au commandement qui lui fut faict de se marier, et persevera tousjours en la practique d'icelle, ainsi que nous voyons aujourd'huy, venant au temple pour observer la loy de la purification, à laquelle elle n'avoit nulle obligation : et cette obeyssance estant purement volontaire, elle en estoit d'autant plus excellente, parce que cela procedoit de l'amour qu'elle portoit à cette vertu, qu'elle avoit entée comme un divin greffe sur le tronc sacré de sa tres-saincte humilité, aussi n'en a-t-elle point recommandé d'autre

(1) Philipp. II. — (2) S. Luc., I. — (3) Ibidem.

aux hommes que cette obeyssance ; car il ne se trouve point en l'Evangile qu'elle leur ait parlé, sinon aux nopces de Cana en Galilée, qu'elle dit : Faites tout ce que mon fils vous dira : *Quodcumque dixerit vobis facite*, preschant ainsi l'observance de la tres-saincte obeyssance, qui est une vertu inseparable de l'humilité, d'autant que c'est l'humilité qui fait que nous nous soubmettons à obeyr.

Or Nostre-Dame et tres-sacrée maistresse ne craignoit pas la desobeyssance, parce qu'elle n'estoit nullement obligée d'obeyr à la loy, ains qu'elle en craignoit seulement l'ombre, à cause que si elle ne fust pas venuë au temple pour offrir son Fils Nostre-Seigneur, et pour se purifier, l'on eust pu trouver des personnes qui eussent voulu faire enqueste de sa vie, pour sçavoir pourquoy elle ne faisoit pas comme les autres femmes. C'est pourquoy elle vient aujourd'huy au temple, pour lever tout ombrage aux hommes, et leur oster toute sorte de soupçon, afin de nous monstrer que nous ne nous devons pas contenter d'eviter seulement le peché, ains que nous devons mesme en eviter l'ombre, ne nous contentant pas de la resolution que nous avons prise de ne pas commettre tel ou tel peché, mais aussi que nous devons eviter les occasions qui nous pourroient servir de tentation pour nous y faire tomber. Ce qui nous apprend aussi de ne nous pas contenter du temoignage de nostre bonne conscience, mais que nous devons avoir soin d'oster toute occasion aux autres de se mal edifier de nous et de nos deportemens ; ce que je dis pour certaines personnes, lesquelles estant resoluës de ne point commettre quelque peché, ne se soucient pas de rendre temoignage qu'elles le commettroient volontiers si elles osoient.

O combien cet exemple que nous donnent aujourd'huy Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, de la tres-saincte obeyssance, nous debvroit inciter à nous soubmettre absolument et sans reserve à l'observation des choses qui non seulement nous sont commandées, mais encore de celles qui nous sont conseillées, afin de nous rendre tousjours plus agreables à la divine bonté. Mon Dieu, est-ce si grande chose de nous voir soubmettre à obeyr, nous autres qui sommes nez pour cela ? puisque le roi supresme, à qui toutes choses doivent estre subjectes, s'est bien voulu assujettir à l'obeyssance ?

Apprenons donc de cet exemple, que nous donnent aujourd'huy nostre Sauveur et la glorieuse Vierge, à nous rendre souples, maniables et faciles à tourner à toute main, non pour un temps ny pour certains actes particuliers, ains pour tousjours, c'est à dire jusques à la mort.

Voyons en troisiesme lieu, comment nous pouvons remarquer en l'Evangile de ce jour une excellente maniere de bien faire l'oraison. Plusieurs se trompent grandement, croyant qu'il faille tant de methodes pour cela ; et l'on en void souvent qui se mettent en peine, et qui sont dans un grand empressement, pour rechercher un certain art qu'il leur semble qu'il faut sçavoir pour le bien faire, et ne cessent jamais de subtiliser autour de leur oraison pour voir comment ils la font, et quelques-uns pensent qu'il ne se faut tourner ny remuër, de crainte que l'esprit de Dieu ne se retire, comme si l'esprit de Dieu estoit si delicat qu'il dependit de la methode et de la contenance de ceux qui font l'oraison. Or je ne dis pas qu'il ne se faille servir des methodes qui sont marquées, mais il ne faut pas s'y attacher, et les affectionner tellement que nous debvions mettre toute nostre confiance en icelles ; comme ceux qui pensent que pourveu qu'ils fassent tousjours bien les considerations devant les affections, tout va bien. Ce n'est pas qu'il ne soit bon de faire des considerations, et suivre les regles qui sont données pour faire l'oraison : mais je dis qu'il ne se faut pas attacher en telle sorte à une methode, que nous pensions que tout nostre bien en depende.

Or nous devons sçavoir qu'il n'y a qu'une seule chose necessaire pour bien faire l'oraison, qui est d'avoir Nostre-Seigneur entre nos bras, comme S. Simeon ; c'est à dire, entre nos affections ; et cela estant, nostre oraison sera tousjours bien faite, en quelque façon que nous la fassions : mais sans cette condition, jamais elle ne pourra estre receuë de Dieu : *Nemo venit ad patrem nisi per me* (1), nul ne peut aller à mon pere que par moy, dit

(1) S. Jean, XIV.

Nostre-Seigneur. L'oraison, disent les docteurs, n'est autre chose que l'elevation de nostre esprit en Dieu, *Oratio est mentis ad Deum ascensus* (1), elevation que nous ne pouvons nullement faire de nous-mesmes; mais ayant nostre Sauveur entre nos bras, tout nous sera rendu facile. Et pour preuve de cecy, considerez, je vous prie, mes cheres ames, ce sainct homme Simeon, et voyez comme il faict bien l'oraison, ayant Nostre-Seigneur entre ses bras: ***Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace: quia viderunt oculi mei salutare tuum*** (2). Laissez, dit-il, maintenant aller vostre serviteur en paix, puisqu'il a veu son salutaire, et son Seigneur. Certes, ce seroit un extresme abus de vouloir exclurre Nostre-Seigneur Jésus-Christ de nostre oraison, et de la penser bien faire sans son assistance, puisque c'est une chose indubitable que nous ne pouvons estre agreables au Pere Eternel, sinon en tant qu'il nous regarde à travers de son Fils nostre Sauveur; et non seulement les hommes, mais encore les anges; car si bien il n'est pas leur Redempteur, il est neantmoins leur Sauveur; et les anges ont esté justifiez et confirmez en grace par luy; car il la leur a meritée, suivant ce qui est dict dans l'Apocalypse (3). Et comme il arrive quand on regarde à travers d'un verre rouge ou violet, tout ce qu'on voit paroist aux yeux de mesme couleur; ainsi le Pere Eternel nous regardant à travers de la beauté et bonté de son sacré Fils, il nous trouvera beaux et bons selon qu'il nous desire; mais sans cet artifice, nous ne paroistrons à ses yeux que la laideur et difformité mesme.

L'oraison, ainsi que disent les peres, n'est qu'une elevation de nostre esprit en Dieu, et si bien en allant à Dieu nous rencontrons les anges et les saincts en nostre chemin, nous n'elevons pas nos esprits à eux pour les y arrester, ni ne leur addressons pas nos prieres, ainsi qu'ont voulu dire meschamment les heretiques, ains seulement nous les prions de joindre leurs oraisons aux nostres, pour en faire une saincte confusion, afin que par ce sacré melange, elles soient mieux reçuës du Pere Eternel, qui les aura tousjours agreables, si nous menons quant et nous son cher petit Benjamin, ainsi que firent les enfans de Jacob, quand ils allerent voir leur frere Joseph en Egypte (1); car si nous ne le menons quant et nous, nous aurons la mesme punition dont Joseph menaça ses freres, à sçavoir, qu'ils ne verroient plus sa face, et n'auroient rien de luy s'ils ne luy menoient avec eux leur petit frere. Or nostre petit frere est ce divin poupon que Nostre-Dame vient aujourd'huy apporter au temple, le remettant elle-mesme, ou par l'entremise de S. Joseph, au bon vieillard S. Simeon: il est neantmoins plus probable que ce fut plustost S. Joseph que Nostre-Dame pour deux raisons. La premiere est, que les hommes venoient offrir leurs enfants, comme y ayant plus de part que les meres: la seconde raison est que les femmes n'estant pas encore purifiées, elles n'osoient approcher de l'autel où se faisoient les offrandes. Mais quoy que c'en soit, il suffit que S. Simeon receut ce tres-beny poupon entre ses bras, ou des mains de Nostre-Dame, ou de S. Joseph. O que nous serons heureux, si nous allons au temple disposez pour recevoir cette grace d'obtenir de Nostre-Dame, ou de son cher espoux S. Joseph, nostre divin Sauveur! car l'ayant entre nos bras nous n'aurons plus rien à desirer, et pourrons bien chanter ce sacré cantique: ***Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace*** (2): Laissez maintenant aller vostre serviteur en paix, ô mon Dieu, puisque mon ame est pleinement satisfaite, possedant tout ce qui est de plus desirable au ciel et en la terre.

Mais considérons un peu, je vous prie, les conditions qui nous sont necessaires pour obtenir cette grace de recevoir et porter Nostre-Seigneur entre nos bras, ainsi que S. Simeon et Anne cette bonne vefve, qui eurent le bonheur de se treuver au temple au mesme temps qu'il y fut apporté. En premier lieu, je remarque que l'Evangeliste dit de S. Simon, qu'il estoit juste et timoré, ***Et homo iste justus et timoratus*** (3), en plusieurs endroits de l'Ecriture saincte; ce mot de timoré nous fait entendre le respect envers Dieu, et les choses qui regardent son service; en quoy nous remarquons que

(1) S. Jean Damas., liv. de la Foy orthod., ch. XIV. — (2) S. Luc, II. — (3) Apoc. XII.

(1) Gen. XLII et XLIII. — (2) S. Luc, II. — (3) S. Luc, II, 25; Act. VIII, 2.

ce bon vieillard estoit plein de reverence envers les choses sacrées. Mais il est dit encore qu'il attendoit la consolation, c'est à dire la redemption d'Israël, et que le Sainct-Esprit estoit en luy : *Expectans consolationem Israel et Spiritus Sanctus erat in eo.* Ce qui nous represente fort à propos quatre conditions necessaires pour bien faire l'oraison; dont la première est, que nous devons avoir Nostre-Seigneur entre nos bras, je veux dire entre nos affections comme le bon S. Simeon, ainsi que nous avons dict, d'autant que c'est en cela que consiste la vraye oraison.

Pour la seconde condition, l'Évangeliste dit de ce sainct vieillard, qu'il estoit juste, *et homo iste justus*, c'est à dire, qu'il avoit parfaitement ajusté sa volonté à celle de Dieu, vivant selon sa tres-saincte loy : de mesme il est certain que nous ne serons jamais capables de bien faire la saincte oraison, si nous n'avons nostre volonté unie et ajustée à celle de Dieu; et c'est à quoy nous manquons souvent. Par exemple, vous verrez quelquesfois une personne qui va faire l'oraison, demandez-luy pourquoy elle y va? c'est, dira-t-elle, pour demander à Dieu des consolations, et le prier qu'il me delivre de tant de distractions qui m'y importunent sans cesse. Helas! vous ne voulez donc pas ajuster vostre volonté à celle de Dieu, qui veut qu'entrant à l'oraison, vous soyez resolue de souffrir la peine des distractions, seicheresses et desgousts qui vous y arriveront : demeurant aussi contente que si vous aviez beaucoup de consolation et de tranquillité; puisque c'est une chose certaine, que vostre oraison ne sera pas moins agreable à Dieu, ny utile pour vous, pour estre faicte avec plus de difficulté, pourveu que vous ajustiez tousjours vostre volonté avec celle de sa divine majesté. Et cela estant, vous ferez tousjours vos oraisons, et toute autre chose, utilement pour vous, et agreablement aux yeux de Dieu, qui est ce que nous devons desirer.

La troisiesme condition necessaire pour bien faire l'oraison, est que nous devons attendre comme le bon S. Simeon, la redemption d'Israël; c'est à dire, que nous devons vivre en l'attente de nostre propre perfection. O qu'heureux sont ceux qui vivant en cette attente, ne se lassent point d'attendre : ce que je dis pour plusieurs, lesquels ayant desir de se perfectionner par l'acquisition des vertus, les voudroient avoir tout d'un coup, comme si la perfection ne consistoit qu'à la desirer. O certes! ce seroit un grand bien si nous pouvions estre humbles aussi-tost que nous avons desiré de l'estre, et que sans autre peine nous peussions nous revestir des vertus aussi facilement que nous ferions d'une robbe : mais cela estant impossible, il faut que nous nous accoustumions à rechercher nostre perfection en tranquillité de cœur, selon les voyes ordinaires, faisant tout ce que nous pourrons pour acquérir les vertus, par la fidelité que nous aurons à les practiquer chacun selon nostre vocation, demeurant apres en attente pour ce qui regarde de parvenir, tost ou tard, au but de nostre pretention, laissant cela à la divine providence, laquelle aura soin de nous consoler au temps qu'elle a destiné de le faire, ainsi qu'elle a fait à S. Simeon; et quand bien ce ne seroit qu'à l'heure de nostre mort, il nous doit suffire : contentons-nous donc de faire ce qui est en nostre pouvoir, et nous aurons tousjours assez tost ce que nous desirons, pourvu que nous l'ayons quand il plaira à Dieu de nous le donner.

La quatriesme condition requise pour bien faire l'oraison est, qu'il faut estre timoré comme S. Simeon; c'est à dire, plein de reverence devant Dieu au temps de la saincte oraison. Hé Dieu! mes cheres ames, en quel respect et reverence ne debvons-nous pas estre en parlant à la divine majesté, puisque les anges qui sont si purs, tremblent en sa présence! mais, direz-vous, nous ne pourrons avoir en nos oraisons ce sentiment de sa presence, qui cause une si grande humiliation de toutes les puissances de l'ame, ny cette reverence sensible, qui fait qu'elle se tient basse et humiliée devant Dieu, en la cognoissance de son infinie grandeur, et de nostre extresme petitesse et indignité : O certes! il n'est point necessaire d'avoir ce sentiment, ains il suffit d'avoir cette reverence en la volonté et partie superieure de nostre ame. O qu'il faisoit bon voir la reverence avec laquelle S. Simeon tenoit Nostre-Seigneur entre ses bras! puis qu'il avoit la cognois-

sance de la souveraine dignité de celuy qu'il tenoit.

Je remarque de plus, qu'il est dit que le Sainct-Esprit estoit en S. Simeon, et qu'il faisoit sa demeure en luy, ***Et Spiritus sanctus erat in eo*** (1); ce qui fut cause qu'il merita de voir Nostre-Seigneur, et de le tenir entre ses bras: de mesme, il faut que nous donnions place en nous au Sainct-Esprit, si nous voulons que Nostre-Dame ou S. Joseph nous donne à tenir et à porter entre nos bras le divin Sauveur de nos ames, duquel procede, et auquel consiste tout nostre bon-heur, puisque nous ne pouvons avoir accez vers son Pere celeste que par son entremise et par sa faveur. Mais que faut-il faire pour donner place en nous au Sainct-Esprit? je repandray mon esprit sur toute chair, dit Dieu par son prophete Joël, ***Effundam Spiritum meum super omnem carnem*** (2). Le Sainct-Esprit a esté repandu sur toute la terre, dit le sage au premier chapitre de la Sapience, ***Spiritus Domini replevit orbem terrarum;*** mais neantmoins, ainsi qu'il dit au mesme lieu, il n'habite point dans un cœur feint et dissimulé, ***Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum*** (3). Grand cas! que le Sainct-Esprit ne fasse nulle reserve pour n'habiter point en nous, que celle de la feintise, artifice et dissimulation. Or, puisque ce deffaut empesche que ce divin consolateur ne reside dans nos ames, et ne les comble de ses graces et faveurs celestes, il faut donc estre simples et sans artifice, ny dissimulation, si nous voulons qu'il vienne en nous, et après luy Nostre-Seigneur; car le Sainct-Esprit veut estre le fourrier de nostre Sauveur Jesus-Christ; et comme le Sainct-Esprit procede de luy de toute eternité, en tant que Dieu, il semble qu'il luy rend son change, Nostre-Seigneur procedant de luy en tant qu'homme.

Que nous reste-t'il plus à dire maintenant, sinon qu'ayant des cette vie perissable et mortelle le Sainct-Esprit en nous, nous tenant en grand respect et reverence devant la divine majesté, attendant avec soubmission l'evenement de nostre perfection, ajustant tousjours le mieux qu'il nous sera possible, nostre volonté à celle de Dieu, nous aurons sans doute le bon-heur de porter Nostre-Seigneur entre nos bras, comme le bon S. Simeon, et par le moyen de cette grace nous ferons fort bien l'oraison, à condition toutesfois que nous ayons, au prealable, imité fidellement Nostre-Seigneur et Nostre-Dame en la practique d'une parfaicte obeyssance, qui soit entée sur une profonde, veritable et sincere humilité (ainsi que nous l'avons dict). Et apres cela, il ne nous restera plus rien à faire qu'à chanter avec S. Simeon: ***Nunc dimittis servum tuum***, ***Domine:*** laissez maintenant aller, ô Seigneur, vostre serviteur en paix, en la jouyssance de la vie eternelle, en laquelle sa bonté nous portera eternellement entre ses bras, en contr'eschange de ce que nous l'aurons porté sur les nostres durant le cours de cette vie mortelle. Ainsi soit-il.

(1) S. Luc, II. — (2) Joel, II. — (3) Sap. I.

SERMON

POUR LE JOUR DE SAINT BLAISE.

Qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus. Luc, XIV.

Qui ne prend sa croix, et ne vient apres moy, ne peut estre mon disciple.

Nous solemnisames hier la feste de la Purification de Nostre-Dame, et aujourd'huy nous celebrons celle du glorieux martyr S. Blaise. Il y a une telle conformité entre les Evangiles de ces deux festes, que j'ay bien voulu les joindre ensemble,

et des deux en tirer le sujet de ce petit discours.

Nous trouvons premierement en celuy de ce jour, ces paroles de Nostre-Seigneur, esquelles sont comprises toute la doctrine et perfection chrestienne : *Qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus* (1) : Qui ne prend sa croix, et ne vient après moi, ne peut estre mon disciple. Mais pour porter nostre croix apres nostre-Seigneur, il faut renoncer à soy-mesme : *Qui vult venire post me, abneget semeptipsum* ; Quiconque veut venir apres moy, qu'il renonce à soy-mesme, dit-il en un autre lieu de l'Evangile. Et pour tirer quelque instruction de ces paroles, je diviseray ce discours en trois petits poincts, au premier desquels je monstreray ce que c'est que renoncer à soy-mesme : au deuxiesme, comment nous devons prendre nostre croix : et en troisiesme lieu, comment nous devons suivre Nostre-Seigneur.

Quant au premier poinct, renoncer à soy-mesme n'est autre chose que se purifier soy-mesme. Et de cecy Nostre-Dame nous en donne un exemple admirable ; car l'Evangile dit, que les jours de sa purification estant accomplis, selon la loy de Moyse, *Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ secundum legem Moysi, tulerunt Jesum in Hierusalem* (2) : Elle vint au Temple pour se purifier et pour offrir son fils, avec deux colombes ou deux tourterelles. Or Nostre-Dame et chere maistresse n'avoit point besoin de purification, elle qui estoit plus claire que le soleil, plus pure que la lune, plus belle et reluisante que l'aurore, sans tache ni macules, ainsi qu'il est dict au Cantique des Cantiques, *Quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol. Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te* (3).

Mais comment eust-elle eu besoin de purification, veu qu'elle avoit produit son sacré fils plus purement que l'estoile ne fait son rayon? elle vint donc, nostre glorieuse maistresse et sacrée Dame, non pour se purifier en elle-mesme, ains seulement en l'imagination de plusieurs, qui ne sçachant pas qu'elle estoit exempte d'observer la loy, eussent sans doute murmuré si elle n'eust fait comme les autres femmes ; et c'est en quoy elle nous donne un grand exemple d'humilité et d'obeyssance, en s'assujettissant à la loy à laquelle elle n'estoit point obligée. Mais, pour nous autres, il est tres-necessaire que nous sçachions cette verité, que tant que nous serons en cette miserable vie, nous aurons tousjours besoin de nous purifier et renoncer à nous-mesmes ; et c'est une erreur condamnée par l'Eglise, de croire qu'on puisse arriver à un si haut degré de perfection, qu'on n'ait plus rien à renoncer et purifier, d'autant que nostre amour propre va tousjours produisant quelque rejetton d'imperfection qu'il faut retrancher ; et pour cela, il se saisit de nos sens ; et des que nous lui ostons le pouvoir de faire ses operations en l'un, il se saisit incontinent de l'autre pour essayer de nous surprendre ; et s'il ne peut saisir celuy de la veuë, il va à celuy de l'ouye, et ainsi des autres ; et si nous ne veillons continuellement sur nous-mesmes, nous trouverons que nous ne faisons autre chose que chopper et tomber dans l'imperfection : c'est pourquoy Nostre Seigneur nous voulant enseigner la perfection, nous exhorte d'aller à sa suitte, et de renoncer à nous-mesmes.

Mais quel est ce nous-mesmes (me direz-vous) qu'il faut renoncer? car nous avons deux nous-mesmes, c'est à dire deux parties, lesquelles toutefois ne font qu'une seule personne, dont l'une est animale et terrestre, et l'autre spirituelle et celeste, qui est celle qui nous fait operer de bonnes œuvres, et aspirer à la jouissance de son infinie bonté en la vie éternelle. Or ce nous-mesmes spirituel est tres-bon, aussi n'est-ce pas celuy-là que Nostre-Seigneur veut que nous renoncions ; ains ce nous-mesmes animal et terrestre est celuy duquel procedent nos passions, nos mauvaises inclinations, nos affections depravées ; et pour le dire en un mot, c'est l'amour propre. Il ne se faut point tromper ; car c'est une verité tres-certaine, que si nous voulons aller apres Nostre-Seigneur, et accomplir sa saincte volonté, il faut renoncer absolument et sans reserve à ce nous-mesmes terrestre.

Or non seulement Nostre-Dame nous a donné l'exemple d'un parfaict renoncement en sa saincte Purification ; mais Nostre-Seigneur nous l'a aussi enseigné tout

(1) S. Luc, XIV. — (2) S. Luc, II. — (3) Cant. VI.

le cours de sa saincte vie, specialement en sa mort et passion, renonçant à l'inclination qu'il avoit de vivre pour s'assujettir à la volonté de son pere eternel, auquel il s'est rendu obeyssant jusques à la mort, et la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (1). C'est ainsi qu'il faut que nous fassions, mes cheres ames, renonçant à nostre propre volonté; et à tout ce qui est en nous contraire à la raison, et partie superieure de nostre ame, laquelle, par l'instinct que Dieu lui a donné, tend tousjours au vray bien.

Mais il faut encore passer plus outre; car il nous serviroit fort peu de nous renoncer nous-mesmes pour en demeurer là. Les philosophes payens ont fait autrefois des renoncemens admirables, qui ne leur ont de rien servy, d'autant qu'ils n'avoient pas une bonne fin : mais quant à nous, si nous renonçons à l'homme terrestre, il faut que ce soit pour fortifier le celeste; c'est à dire, qu'il faut aneantir la nature pour faire regner la grace, et mourir à nous-mesmes, pour ne vivre plus qu'à Dieu, et pour Dieu, qui doit estre nostre unique pretention. En somme, renoncer à nous-mesmes, n'est autre chose que se purifier de tout ce qui se fait par l'instinct de l'amour propre, lequel produira tousjours, tandis que nous serons en cette vie mortelle, des rejettons qu'il faut couper et retrancher tout ainsi qu'on fait aux vignes. Et comme vous voyez qu'il ne se faut pas contenter de mettre la main une foiş l'année à la vigne; mais qu'il la faut coupper en un temps; puis apres la depoüiller de ses feuilles en un autre, et qu'ainsi plusieurs fois l'année il faut avoir la main à la serpe, soit pour la tailler, ou pour en retrancher les superfluitez. De mesme en est-il de nos imperfections : mais j'ai desja parlé de cela autrefois, c'est pourquoy je ne m'estendrai pas davantage sur ce premier point, ains vous exhorteray seulement d'avoir bon courage, pour ne se laisser jamais abattre ni estonner de nos deffauts, pour grands qu'ils soient, puisque tout le temps de nostre vie ne nous est donné que pour nous en defaire et purifier.

Venons à la seconde partie de cette exhortation, qui est qu'il faut prendre sa croix,

(1) Philipp. II.

apres que l'on a renoncé à soy-mesm[e] poinct est un document de grande p[...] tion; mais je crois que vous aurez as[...] courage pour en embrasser la prac[...] Prendre sa croix ne veut pas dire [...] chose, sinon, qu'il faut recevoir et s[...] toutes les peines, contradictions, affe[...] et mortificàtions qui nous arrivent e[...] vie, sans exception quelconque, av[...] tiere soubmission et indifference. [...] noncement de nous-mesmes, nous [...] encore, ce semble, quelque chose qu[...] contente, parce que c'est nous-mesm[...] choisissions nos croix; mais ici il fau[...] dre la croix telle qu'on nous l'imp[...] differemment. Il est donc certain, [...] a bien plus de difficulté, parce qu'il [...] point de nostre choix, et c'est pou[...] ce poinct est d'une perfection bie[...] grande que le precedent : et Nost[...] gneur nous a bien monstré qu'il ne f[...] que nous choisissions nos croix, ain[...] faut que nous les prenions et portion[...] qu'elles nous sont presentées; car lor[...] voulut mourir pour nous racheter e[...] faire à la volonté de son pere cele[...] ne voulut pas choisir sa croix, ains [...] humblement celle que les Juifs luy a[...] preparée.

Escoutons, je vous prie, le grand a[...] S. Paul, et voyons comme il embras[...] tes les croix également, asseurant qu'a[...] chose ne le pourra separer de son [...] maistre, parce qu'il est marqué de s[...] que, et qu'en quelque part qu'il aille, [...] tousjours recogneu pour estre des [...] Mais quelle est cette marque? si non l[...] france; vous sçavez ce qu'il dit des g[...] peines, fatigues et tribulations qu'il [...] durées; et de plus; comme il souff[...] son interieur une peine insupporta[...] cause que l'ardent amour qu'il po[...] Nostre-Seigneur, le tiroit puissamm[...] costé du Ciel, par le désir qu'il a[...] jouyr de luy.

Mais considerez, je vous prie, quel[...] mens il a portez en son corps : vo[...] qu'il en dit en la deuxiesme epist[...] Corinthiens, où il rapporte qu'il [...] foüetté trois fois, en sorte que les tra[...] paroissoient sur ses épaules, apres [...] esté lapidé, puis qu'il a fait naufra[...] qu'il a esté submergé, emprisonné, [...] sieurs autres peines et souffrances [...]

endurées, lesquelles estoient la marque de Nostre-Seigneur, par laquelle on le recognoissoit pour estre des siens; ce qui lui faisoit dire qu'il estoit crucifié avec Jesus-Christ, *Christo crucifixus sum cruci.*

Mais decouvrons un peu, je vous prie, un abus qui se trouve en l'esprit de plusieurs, lesquels n'estiment et ne veulent porter les croix qu'ôn leur présente, si elles ne sont grosses et pesantes. Par exemple, un religieux se soubmettra volontiers à faire de grandes austeritez, comme de jeusner, porter la haire, faire de grandes et rudes disciplines, et aura de la repugnance à obeyr lors qu'on luy commandera de ne pas jeusner, ou bien de prendre du repos, et telles autres choses esquelles il semble avoir plus de satisfactions que de peines. Or sçachez que vous vous trompez, si vous croyez qu'il y a moins de vertu à vous surmonter en cela, qu'es choses plus difficiles; car le merite de la croix ne consiste pas en sa pesanteur, ains en la maniere avec laquelle on la porte. Je diray davantage, qu'il y a quelquefois plus de vertu à porter une croix de paille, que non pas une bien pesante, parce que plus les croix sont legeres, et plus elles sont abjectes, et par consequent moins conformes à nostre inclination, qui recherche toujours les choses apparentes. Et c'est chose asseurée, qu'il a souvent plus de vertu à ne pas dire une parole qui nous a esté deffenduë par nos superieurs, ou bien de ne pas lever la veuë pour regarder quelque chose qu'on a bien envie de voir, et semblables, que non pas de porter la haire, parce que des qu'on l'a posée dessus le dos, il n'est plus besoin d'y penser. Mais en ces menuës practiques, il faut avoir une continuelle attention sur soy-mesme, pour se garder de tomber dans l'imperfection.

Vous voyez donc bien maintenant que cette parole de Nostre-Seigneur, qui nous ordonne de prendre nostre croix, se doibt entendre de recevoir de bon cœur et indifferemment toutes les obeyssances qui nous sont données, et toutes les mortifications et contradictions qui nous sont faictes, ou que nous rencontrons, bien qu'elles soient legeres et de peu d'importance, asseurez que nous devons estre, que le merite de la croix n'est pas en sa pesanteur, ains en la perfection avec laquelle on la porte.

O Dieu! me direz-vous, voilà un grand renoncement, et il faut bien estre attentive sur soy-mesme pour ne point suivre sa propre volonté, et ne point rechercher ce que nostre amour propre desire; car il a bien de l'artifice pour nous tromper, et divertir nostre attention de dessus nous-mesmes. Il est vray; mais voicy le remede à cela. Ceux qui naviguent sur la mer, approchant du lieu où sont les syrennes, sont tousjours en danger de perir, et courent grande fortune de se perdre, à cause qu'elles chantent si melodieusement, qu'elles charment et endorment ceux qui rament: de sorte qu'il y en a eu qui ont usé de cet artifice pour n'estre pas charmez de cette melodie, de se faire attacher à l'arbre du navire, et par ce moyen ils ont evité le peril. Il faut que nous en fassions de mesme, lorsque ces syrennes de propre volonté, de respugnances et de raisons de l'amour propre, nous viendront chanter aux oreilles, pour nous attirer à leur suite, et nous conjurer de leur obeyr, il faut semblablement que nous nous attachions fortement à l'arbre du navire, qui n'est autre que la croix, en nous ressouvenant que Nostre-Seigneur, pour le second poinct de la perfection, nous ordonne de prendre nostre croix et d'aller apres luy. Mais remarquez qu'il dit la nostre propre; ce que je dis pour empescher l'estravagance de plusieurs, lesquels quand on leur fait quelques mortifications s'en faschent et se troublent, disant que si on leur eust fait telle ou telle, ou celle qu'on a fait à cet autre, qu'ils la souffriroient volontiers, et tout de mesme des maladies, car ils voudroient avoir celle que Dieu a donnée à un autre, en renonçant à nous-mesmes, et à nostre propre volonté, et non pas celles qu'ils ont: or cela n'est pas porter sa croix comme Nostre-Seigneur veut que nous la portions, et qu'il nous a enseigné par son exemple. Donc, si nous voulons porter nostre croix apres luy, nous devons à son imitation recevoir indifferemment toutes celles qui nous arriveront sans choix ny exception quelconque.

Disons un mot sur mon troisiesme poinct, et voyons comme après avoir renoncé à nous-mêmes, et pris nostre croix, nous

devons suivre Nostre-Seigneur. Pour mieux entendre cecy, il faut que nous sçachions qu'il y a difference entre aller apres Nostre-Seigneur et le suivre. Tous les chrestiens qui aspirent au ciel, vont apres Nostre-Seigneur, d'autant que c'est par son merite qu'ils en obtiennent la possession, en observant neantmoins ses commandemens : mais suivre Nostre-Seigneur, c'est marcher sur ses pas, suivre ses exemples, imiter ses vertus, accomplir ses volontez, et ne se pas contenter d'observer seulement ses commandemens, comme font les chrestiens qui ne desirent que de se sauver, si nous n'y joignons encore la practique des conseils, et tout ce que nous cognoissons luy estre plus agreable. Mais vous voudrez (peut-estre) sçavoir quelle recompense vous aurez de suivre ainsi fidellement Nostre-Seigneur. O certes, mes cheres ames! si vous perseverez à le suivre de la sorte tout le long de vostre vie, à la fin d'icelle il vous recompensera de la gloire eternelle, où vous jouyrez de la claire vision de sa Divinité, et de là il s'entretiendra familierement avec vous, comme l'amy avec son amy, et cet entretien ne finira jamais.

Mais puisque nous sommes dans l'octave de la Purification de Nostre-Dame, disons encore un mot d'instruction sur l'Evangile de cette feste, et voyons comme elle apporta son sacré Fils au temple pour l'offrir au Pere Eternel, et par le moyen de cette offrande s'unir avec luy, et l'unir encore au prochain. O qu'heureuses sont les ames qui sçavent bien faire cette practique de s'offrir souvent à Dieu, et toutes leurs actions, en l'union de ce Sauveur. Mais considerons un peu cette practique de l'union que fit Nostre-Dame de son sacré fils au prochain, en le donnant à tenir à S. Simeon et Anne la prophetesse ; laquelle, comme il est bien probable, eut l'honneur de tenir ce divin Sauveur de nos ames entre ses bras, quoy que les Evangelistes n'en disent rien, d'autant qu'elle avoit excellemment bien renoncé à soy-mesme, et porté sa croix, ayant esperé tant de temps apres la venuë de ce Seigneur, qu'elle voyoit alors de ses yeux. Nostre-Dame donc se despoüilla de la consolation qu'elle avoit de tenir son sacré Fils sur son sein, pour le donner à S. Simeon, et par luy à tous les hommes, ce qu'elle fit, parce qu'elle savoit bien qu'elle ne l'avoit pas receu pour elle seule, ains pour le communiquer et donner à toutes les creatures; c'est pourquoy elle l'apporta au temple, et le remit au bon S. Simeon, lequel ayant pris ce divin Sauveur entre ses bras, l'embrassa, le baisa, et le serra tres-estroitement sur sa poitrine, pour marque de l'union interieure que son ame avoit avec luy. Sur quoy je considere, qu'il y a trois manieres de porter Nostre-Seigneur, bien differentes l'une de l'autre en perfection et merite.

La premiere est de le porter seulement sur la langue par les paroles : la deuxiesme sur le cœur, par les affections : et la troisiesme sur les bras, par les bonnes œuvres.

Plusieurs se contentent de porter Nostre-Seigneur seulement sur la langue, disant merveille de luy, en le loüant avec beaucoup d'ardeur. Il y en a d'autres qui le portent au cœur par des affections tendres et amoureuses, lesquels fondent presque en pensant et parlant de luy. Mais ces deux façons de porter Nostre-Seigneur ne sont pas grand'chose, si on n'y adjouste la troisiesme, qui est de le porter dessus les bras en operant de bonnes œuvres; car les bras representent les œuvres; il faut donc joindre ces trois façons de porter Nostre-Seigneur ensemble, si nous le voulons porter à son gré : *Pone me ut signaculum super cor tuum : ut signaculum super brachium tuum ;* Mets-moy comme un cachet sur ton cœur, et comme un signe sacré sur ton bras, dit-il à son espouse au Cantique des Cantiques; pour nous monstrer qu'il ne se contente pas que nous le portions seulement sur nostre langue ny dessus nostre cœur ; mais qu'il veut encore que nous le portions dessus nos bras, par nos bonnes œuvres.

Ne vous contentez donc pas, mes cheres filles, de porter ce divin Sauveur dessus vostre langue, en parlant souvent de luy, et en chantant ses loüanges ; ne vous contentez pas aussi de le porter dessus vostre cœur, par des affections tendres et amoureuses vers sa divine bonté, si vous n'y adjoustez encore la troisiesme maniere, qui est de le porter dessus vos bras, en vous exerçant genereusement en la practique des vertus, afin que vous puissiez avoir la grace de dire avec le grand S. Simeon, a

la fin de cette vie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace;* Laissez maintenant aller, ô Seigneur, mon ame en paix, à ce que sortant de la prison de son corps, elle puisse aller jouyr de vous en la bienheureuse eternité, où nous conduise le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

DE LA MISSION DES PASTEURS EN L'ÉGLISE.

Dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc : Simile est regnum cœlorum homini patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam ; conventione autem factâ cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam. MATT. XX.

Jesus dit à ses disciples cette parabole : Le royaume des cieux est semblable à un pere de famille, lequel sortit de grand matin pour loüer des ouvriers, afin de les faire travailler à sa vigne, et quand il est convenu avec eux du denier qu'il leur devoit donner par jour, il les y envoya pour la cultiver.

Cet ancien peuple d'Israël se monstra tousjours dur aux commandemens de Dieu ; mais surtout il se monstra tres-bigearre, lors qu'après l'honnorable relation de Josué et de Caleb de la fertilité de la terre promise, et l'exhortation qu'ils firent pour les encourager d'y aller, ils conclurent de n'y point aller : et par après Dieu ayant adverty qu'ils n'advançassent, ils voulurent à toute force y aller, et monterent la montagne, dont mal leur en prit. Or tout ce malheur advint de ce qu'ils presterent trop legerement l'oreille à quelques fausses relations des espions qui furent envoyez en la terre de promission, et ne voulurent pas croire Caleb et Josué qui les conseilloient sainctement.

Ainsi une grande partie du mal qui est maintenant entre les chrestiens, vient de ce qu'ils croyent ceux qu'ils ne devroient pas croire, et qu'ils ne croyent pas ceux qu'ils devroient croire. *Et dilexerunt homines magis tenebras, quàm lucem :* Les hommes ont plus aymé les ténèbres que la lumière. C'est pourquoy voyant en l'Evangile une infaillible marque de ceux auxquels nous devons croire, et par mesme moyen de ceux auxquels nous ne devons pas croire, de ceux qui sont vrais ouvriers, et de ceux qui sont plustost dissipateurs ; je me suis deliberé estant envoyé pour cette journée au milieu de vous autres, comme ouvrier en la vigne de Dieu, de vous monstrer comme il faut fuïr quelques-uns de ceux qui font profession d'avoir espié la terre de l'Escriture, et comme il faut se rendre obeyssant à la voix de ceux lesquels sont marquez à bonnes enseignes. Seigneur, arrousez de la douce pluye de vostre grace ceste votre vigne, afin que la houë et la pesle y puissent bien entrer, rendez-la traitable, et donnez à cet indigne vigneron la force et l'adresse d'oster les espines et superfluitez des mauvaises opinions que le temps y pourroit avoir apporté, à celle fin qu'en son temps elle vous rende le fruict, et le vigneron en puisse avoir le denier promis, qui est ce jour de l'éternité bienheureuse. Employons à ces fins l'ayde de la saincte Vierge. *Ave Maria.*

Moyse, ce grand capitaine de probité, estant appelé de Dieu, lors qu'il paissoit les brebis de son beau-père Jetro en la montagne d'Oreb, à la charge de la conduite et gouvernement general du peuple d'Israël pour le delivrer des mains de Pharaon, la majesté de Dieu luy apparoissant en un buisson ardent, il practiqua tous les vrais moyens, et demanda à Dieu toutes

les vrayes qualitez, marques et conditions avec lesquelles il faut entreprendre de parler de la part de Dieu, et de gouverner un peuple. Car tout premierement il recognoist son indignité : *Quis sum ego ut vadam ad Pharaonem, et educam Israël ex Ægypto ?* Qui suis-je moy, dit-il, pour aller parler à Pharaon, et retirer ce peuple d'Egypte ?

2. Il demande le nom de celuy qui l'envoye : *Si dixerint mihi, quod est nomen ejus, quid dicam eis?* S'il me demande quel est son nom, que diray-je ?

3. Il demande des signes : *Non credent mihi, nec audient vocem meam, sed dicent, non apparuit tibi Dominus ;* Ils ne me croiront point, et n'obeïront point à ma parole, mais ils diront : Le Seigneur ne t'est point apparu. O sainct prophète ! ô grand pasteur d'Israël ! ô advisé Moyse ! ô digne ambassadeur de Dieu ! digne secrétaire de Dieu ! que tu sçavois bien les conditions requises et fondamentales à une telle charge. Il se tient indigne, il demande le nom, il demande des signes, etc.

Dites-moy comme se pouvoit-il rendre digne, sinon se tenant indigne : comme la saincte Vierge se dispose à estre mère de Dieu, en se reconnoissant sa petite servante. Et pour digne qu'il eust esté, comment l'eust-on receu, s'il n'eust sceu nommer le Seigneur qui l'envoyoit ; et encore qu'il eust esté digne, et qu'il eust pu nommer son Seigneur, comment l'eust-on cru, s'il n'eust faict paroistre de bonnes marques de sa mission ?

C'est icy, mes freres, la pierre de touche, à laquelle vous connoistrez, si ceux qui se vantent de la parole de Dieu sont vrais ou faux prophetes : car il n'y a jamais eu secte qui n'aye tousjours dit qu'elle parloit de la part de Dieu, et que ses preschementeries estoient les vrayes paroles de Dieu, et se soit vanté de l'Escriture. Luther, Calvin, et tous les autres, à l'imitation du diable, lequel voulant tenter Jesus-Christ, luy allegue l'Escriture : *Angelis suis mandavit de te.* Ils disent tous qu'ils sont envoyez. qu'ils nomment donc qui les a envoyés ! Si c'est Dieu, ou c'est mediatement ou immediatement : si mediatement, qu'ils monstrent la succession ; si immediatement et extraordinairement, qu'ils en produisent les preuves, qu'ils fassent des miracles. Les catholiques envoyez par legitime succession, pouvant dire : *Sicut locutus est ad patres nostros,* monstrent l'origine de leur mission : *Jesus misit Petrum, Petrus, etc.* Nous pouvons dire : *Deus auribus nostris audivimus, Patres nostri annuntiaverunt nobis.* Nostre-Seigneur par Jeremie advertit : *Nolite audire verba Prophetarum qui prophetant vobis, et decipiunt vos. Visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.* Et après : *Non mittebam Prophetas, et ipsi currebant ; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant.*

David se trouvant en un temps auquel il y avoit plusieurs errans, dit au psalme XI : *Salvum me fac, Deus, quoniam defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum. Vana loquuti sunt unusquisque ad proximum suum : labia dolosa in corde, et corde loquuti sunt : Disperdat Deus universa labia dolosa, qui dixerunt, linguam nostram magnificabimus, labia nostra à nobis sunt, quis noster Dominus est.* Et en Jeremie 14 : *Vaticinantur non misi eos.* Au 23 : *Ecce ego ad Prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas.*

Mais afin que nous sçachions la volonté de Nostre-Seigneur en cecy : ayant dit : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos ;* il adjouste : *Accipite Spiritum sanctum.* Joan. 20. Et après avoir dit : *Omnis potestas data est mihi in cœlo et in terrâ ;* il dit ensuite : *Euntes docete omnes gentes.* Matth. 28.

O mes freres, tenez cette preuve pour fondamentale, et demandez à ceux qui vous veulent retirer du sein de l'Eglise : *Quis te misit?* S. Jean-Baptiste fut grand reformateur, et envoyé de Dieu extraordinairement, mais encore qu'il ne dit rien contraire à l'Eglise judaïque, pource qu'il venoit à un grand office, vous verrez qu'il a des marques pour se faire connoistre : sa vie miraculeuse et sa nativité, contraignoit de dire : *Quis putas puer iste erit?* S. Paul extraordinairement envoyé, voulut encore une marque visible par l'imposition des mains d'Ananie. Act. 9. *Ut videas*, dit Ananie, *et implearis Spiritu sancto.*

Que diray-je ? Nostre-Seigneur apres

avoir esté predit avec tant de circonstances, encore veut-il monstrer sa mission, et se targue tousjours d'icelle ; disant tantost : *Sicut misit me Pater. Doctrina mea, non est mea, sed ejus qui misit me.* Et puis il s'escrie : *Et me scitis, et unde sim scitis, et a me ipso non veni!* Voilà donc comme il s'authorise de sa mission, de laquelle il n'avoit besoin de faire autre preuve que par l'Escriture ; car il avoit esté si formellement predit, qu'on le pouvoit bien reconnoistre : Tous prophetes ne parlent que de luy, tellement qu'il pouvoit bien dire : *Scrutamini scripturas, illæ testimonium perhibent de me.* Mais nonobstant tout cela, non content de se dire estre envoyé, non content de prouver sa mission par l'Escriture, il veut un tesmoignage perceptible et clair de son Pere, au baptesme et en sa transfiguration : *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite.* Et derechef en S. Jean, 12. Il reçoit ce tesmoignage de la part de son Pere Eternel : *Et clarificavi. Et, Iterum clarificabo.* Il atteste sa mission par miracles, et proteste que sans les miracles, sa mission n'estoit pas justement prouvée au peuple, de manière qu'il dit en S. Jean, 14. *Verba quæ loquor vobis à me ipso non loquor.* Et incontinent : *Alioquin propter ipsa opera credite.* Et au 13e chapitre : *Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent.*

Tirons donc ces conclusions tres-certaines. 1. Que la mission est necessaire, comme dit S. Paul : *Quomodo ergo invocabunt in quem non crediderunt, aut quomodo credent ei quem non audierunt, quomodo audient sine prædicante, quomodo verò prædicabunt nisi mittantur* (1)?

2. Qu'il ne suffit pas de dire qu'on est envoyé, car il faut justifier comment : si mediatement, comme Timothée par S. Paul auquel il escrivit : *Admoneo te ut resuscites gratiam quæ est in te, quæ data est tibi per impositionem manuum mearum* (2). Si immediatement, comme S. Paul et S. Barnabé, aux Actes, chapitre 13. *Segregate* (dit le Sainct-Esprit) *mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes imponentesque eis manus dimiserunt eos.* Ce que Calvin confesse.

3. Quiconque allegue mission extraordinaire la doit prouver, car quelle regle pourrions-nous tenir, s'il ne falloit que dire qu'on est envoyé ? Ainsi Moyse, S. Jean et Nostre-Seigneur mesme la prouvent.

4. Que jamais mission extraordinaire ne fut bonne, sans estre approuvée de l'ordinaire. Voyez-vous S. Paul de l'extraordinaire comme il va à l'ordinaire, et puis qu'on m'en monstre un exemple. S. Jean ne fut-il pas approuvé par les scribes et prestres qui envoyerent cette noble legation : *Tu quis es?* Et jamais ne trouverent que bonne sa doctrine. Quant a Nostre-Seigneur, il n'avoit à prendre authorité de personne, pource qu'il lui suffisoit de prouver qu'il estoit le Fils du souverain Maistre, et neantmoins Simeon l'approuve, Zacharie, S. Jean et Caïphe qui prophetise. Mais depuis Jesus-Christ et la fondation de l'Eglise, quiconque n'est approuvé de l'Eglise : *Sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus. Dic Ecclesiæ. Ecclesia est firmamentum et columna veritatis. Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Mais escoutez, si en l'ancienne loy cela estoit vray : *Pontifex vester in iis quæ ad Deum pertinent, præsidebit* (1). Au Deuteronome, chapitre 17 : *Qui autem superbierit, nolens obedire Sacerdotis imperio, judicis sententia moriatur.* Et ne faut point dire que l'ordinaire manque quelquefois : car *Regni ejus non erit finis. Regnum tuum, regnum omnium sæculorum. Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

Enfin, que recueillons-nous, sinon que puis que nos heretiques ne nous sçavent dire d'où ils viennent, ny qui les a envoyez, il se faut garder de les ouyr, car : *Assumunt linguas suas, et aiunt, dicit Dominus.* Et puis qu'ils ne veulent ouyr l'Eglise, *sint nobis tanquam Ethnici et Publicani.* Et pouvons bien dire d'eux ce que S. Paul predit aux prestres ephesiens aux Actes, 20, les voulant laisser. *Ego scio, quoniam post discessionem meam, intrabunt lupi rapaces in vos non parcentes gregi, et ex vobis ipsis ex urgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se.* 1. *Intrabunt, non mit-*

(1) Rom. x. — (2) II. Tim. I.

(1) II, Paral. XIX

tentur. 2. *Lupi, non canes; silvestres, non cogniti; feri, non pastoribus parentes.* 3. *Ex vobis ipsis, Catholici, non ex Calvinistis, sed contra, quia prius Catholici quam hæretici.* 4. *Ut abducant discipulos Catholici, non abduxerunt discipulos Calvini, sed Calvinus Catholicorum.*

Voyez donc, ils ne sont pas vrais ouvriers. *Quia Paterfamilias non conduxit eos, non misit, non dixit, ite, sed intraverunt, venerunt. Currebant, et ego non mittebam.* Mais cela s'entend quant à la vocation des predicateurs, docteurs et pasteurs de l'Eglise, laquelle n'est pas commune à tous : car si chacun est pasteur, où sont les brebis? mais seulement quelques-uns qui sont envoyez, comme Moyse, Aaron, S. Jean, Isaye, Jeremie, Elie et David, etc.

Or, il y a une autre vocation qui est commune, et comme chacun ne doit penser estre appellé à la premiere, aussi chacun se doit tenir pour appelé à la seconde : et comme ce seroit un grand peché que chacun se voulust mesler de la premiere, aussi ce seroit un grand peché que chacun ne suivist la seconde. En somme, comme c'est grand peché de suivre la voix des faux pasteurs, aussi est-il peché de n'ouyr la voix des vrais, et ne leur obeyr. *Tota die*, dit Nostre-Seigneur, *expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem mihi. Si quis sitit, veniat ad me ; ego sto ad ostium et pulso.* Par les predicateurs : *Qui vos audit, me audit. Hodie si vocem ejus audieritis.* Et quelle voix : *Ut quid statis tota die otiosi, ite et vos in vineam meam. Veniet nox in qua nemo potest operari, et in qua dicetur : Circumdederunt me gemitus mortis, pericula inferni circumdederunt me.* N'attendez pas caresme-prenant, car que sçavez-vous si vous le verrez? *Ducunt in bonis dies suos, et in puncto in infernum descendunt. Usquequo, piger, dormies? paululum dormitabis, et veniet tibi pauperies quasi vir armatus.* C'est à dire, laquelle tu ne pourras esviter. *Nisi pœnitentiam egeritis omnes simul peribitis. An nescis* (dit S. Paul) *quia patientia Dei ad pœnitentiam te expectat, tu autem secundum impœnitens cor tuum*, etc.

Commencez dès aujourd'huy de peur d'estre surpris : *Vocavi et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo. Ecce tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. Dum tempus habemus operemur bonum.* Abner demanda à Joab, capitaine de David : *Usquequo mucro tuus desæviet? Vivit Dominus*, dit Joab, *si mane loquutus fuisses, recessisset populus persequens.* Pharaon se veut retirer du milieu de la mer, et ne peut. *Pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit.*

Quelles occasions n'avons-nous point de sortir de nostre paresse, tant de maux que nous voyons tous les jours, etc.

Nostre-Seigneur faict comme le pere, qui tenant les verges en main, dit à ses enfans lesquels il chastie : Ne serez-vous jamais sages?

Prieres, etc. Contrition, etc. Confession, etc. Bonnes œuvres, etc.

Mundus clamat, deficio : Caro clamat, inficio : Dæmon clamat, decipio : Christus clamat, reficio.

Ite et vos in vineam Domini, quod justum fuerit dabit vobis. Il est juste, que ceux qui estant appellez, l'ont suivy en ce monde, le suivent en l'autre. *Ut ubi ego sum, illic sic et minister meus, et accipiat mercedem. Ego sum merces tua magna nimis.* Courage, mes freres, tous sont appellez, tous ne sont pas esleus. Il ne tiendra qu'à nous, si nous n'allons travailler en sa vigne. Il y a de la peine : mais, *Non sunt condignæ passiones hujus sæculi ad futuram gloriam.* Pour un jour de travail, une recompense eternelle; pour un jour de peine, un repos eternel là haut en paradis : *Hæc requies nostra in sæculum sæculi, hic habitabimus si eligamus eam.* Là nous vous louerons en toute eternité, si nous vous servons en cette briefve journée de ce monde : c'est, ô Seigneur, de quoy nous vous prions nous faire la grace, puis que vous estes le Dieu de misericorde, Pere, Fils, et Sainct-Esprit.

SERMON

POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGESIME.

DE LA MANIERE D'ENTENDRE LA PAROLE DE DIEU.

Qui habet aures audiendi, audiat. Luc. VIII.
Qui a des oreilles pour ouyr, qu'il entende.

La prise de la ville de Jerico par le vaillant capitaine general des Israëlites Josué, est bien l'une des plus remarquables qui furent jamais faictes pour le stratageme avec lequel les murailles d'icelle furent du tout renversées, et cette ville demeura toute nuë et demantelée devant l'armée des Israëlites.

Or le stratageme fut tel, au rapport qu'en faict Josué mesme ès sacrez memoires qu'il escrivit des choses advenuës sous sa conduicte en son sixiesme chapitre. Estant l'armée en la campagne de Jerico, Josué levant les yeux, vid un homme vis à vis de luy, qui tenoit son espée nuë en main, duquel s'approchant Josué, il luy dit : Es-tu de nos gens, ou de nos ennemis? Ce gendarme respond : Non, ny l'un ny l'autre, je suis prince de l'armée du Seigneur, me voicy venu tout maintenant. Josué se jette à terre, l'adore, et luy demande les commandemens. Or le Seigneur luy dit par son ange : Je vous veux livrer Jerico, environnez-la une fois le jour durant six jours; le septiesme, environnez-la sept fois, et en ces environnemens, mettez ordre que l'on porte l'arche, et devant icelle, aillent sept prestres avec des trompettes sonnant : et au dernier environnement, lorsque les prestres auront sonné plus longuement et puissamment, que tout le peuple crie tant qu'il pourra, et les murailles tomberont, et chacun entrera par l'endroit où il se trouvera par dessus les murailles. Qui ouït jamais raconter un tel siege? qui cognut amais un ingenieur si subtil, qui au son des trompettes fit renverser des murailles entieres? qui vid jamais semblable batterie? Josué leve les yeux en haut, d'en haut vient l'ange, il l'adore, l'ange luy enseigne de la part de Dieu le stratageme, Josué croit et se fie en Dieu, il faict ce qui lui est commandé, parmy son armée l'arche de Dieu y est, les prestres sonnent, les murailles tombent.

O les belles instructions pour nos capitaines, de lever leurs courages en haut vers Dieu, invoquer les saincts, et s'appuyer en Dieu, le croire, obeyr à ses commandemens. Ha! si l'intention estoit au ciel, si la confiance estoit en Dieu, si l'honneur deu aux serviteurs de Dieu estoit rendu, si on croyoit et obeyssoit à Dieu, il n'y auroit rien d'imprenable, tout renverseroit devant les chrestiens. Mais je ne suis pas icy pour apprendre la maniere comme il faut attaquer et prendre de force les villes terrestres : je voudrois plustost vous dire comme il faut prendre et subjuguer les villes et forteresses spirituelles, ennemies de Dieu et des saincts, pour le service de la divine Majesté; adressons-nous pour ce sujet à la Ste Vierge, lui disant *Ave Maria*.

L'ame de l'homme, mes freres, est une belle ville, par nature sujette à Dieu, mais bien souvent par revolte et rebellion, et par les factions des affections et parties superieures et inferieures, elle est renduë sous l'obeyssance du peché : car, *qui facit peccatum, servus est peccati*, qui fait le peché, il est rendu serf du peché.

Qui trouvera mauvais que j'apelle l'ame de l'homme une ville, puisque les philosophes l'ont bien appelée un petit monde, et

qu'elle est l'abrégé de toutes les perfections du monde, contenant en soy tous les grades plus parfaicts d'iceluy ; comme tout le plus beau d'une province se retrouve en la ville principale d'icelle? En ceste ame, encore vous semble-t-il pas qu'il y ait un magazin qui vaut plus que tous ceux d'Anvers ou de Venise? puis que la memoire retire toutes les idées de tant de varietez de choses : vous semble-t-il pas qu'il y ait un brave ouvrier, puis qu'en l'entendement possible, toutes choses s'y font en des especes admirables? vous semble-t-il pas qu'il y ait un ouvrier, lequel avec cent millions d'yeux et de mains, comme un autre Argus, faict plus d'ouvrage que tous les ouvriers du monde, puisqu'il n'y a rien au monde qu'il ne represente, qui est l'occasion qui a faict dire aux philosophes que l'ame estoit tout en puissance. C'est cette ville laquelle plus que toute autre, se peut vanter que le sçavoir de son batisseur a esté rendu admirable en son edification, selon le dire du psalmiste, *mirabilis facta est scientia tua ex me*, vostre science est admirable en moy, et je ne la peux comprendre. C'est d'elle qu'on peut dire, *Gloriosa dicta sunt de te*, *civitas Dei*. Choses glorieuses sont dictes de toy, cité de Dieu.

Or cette forteresse a esté venduë au diable, lorsque le peché l'a environnée, dont le diable a esté appelé le prince de ce monde : Nostre-Seigneur parlant de luy comme d'un capitaine a dit, qu'il est comme un fort armé qui garde sa maison, *cum fortis armatus custodit atrium suum*, etc. Les murailles d'icelle qui tiennent en la puissance du diable cette ame, sont ses iniquitez, desquelles parlant le psalmiste, il dit : que l'iniquité environnera ses murs jour et nuit ; *Die ac nocte circumdabit super muros ejus iniquitas* (1). C'est le peché qui empesche que Dieu ne se rende maistre de nos ames, et ne puisse entrer en nous, ains demeure à la porte : *Ego sto ad ostium et pulso*. Je suis à la porte, qui heurte, dit-il : *Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum*, nos pechés ont mis division entre sa divine Majesté et nous.

Or ces murailles icy doivent tomber devant nostre Jesus, non pas fils de Navé, mais fils de Marie, à celle fin qu'il entre dans nostre ame, et s'en rende possesseur. Que si celles de Jerico tomberent au son des trompettes des prestres, celles-ci doivent tomber encore au son de la trompette evangelique et à la predication de la parole de Dieu, suivant ce que sa Majesté dict à Jeremie : *Ecce dedi verbum meum in ore tuo, constitui te super gentes, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes* (1). J'ay mis ma parole en ta bouche, afin que tu arrache des ames le peché, que tu le detruise, que tu le ruine, que tu le dissipe, et que tu y plante et edifie la vertu. Ainsi David fut fait maistre de Sion, suivant ce qu'il dit : *Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus*. J'ay esté establi de Dieu roy dans Sion, preschant ses commandemens.

C'est de ces murailles que nous pouvons dire : *Ascendite muros ejus, et dissipate* (2) : Montez sur ses murs et les abbattez, comme dit Nostre-Seigneur de Hierusalem. Mais à cet effect, je trouve trois conditions requises : la premiere, c'est la bonne intention ; la seconde, l'attention ; la troisiesme, l'humilité. La bonne intention estoit bien aux Israëlites, puis qu'ils faisoient cela pour la terre de promission : l'attention, aussi parce que Josué leur avoit dit qu ils ne fissent point de bruit, et enfin l'humilité en leur obeyssance. Et avec ces trois conditions, au son de la trompette des prestres, il se rendirent maistres de Jérico.

Quant à l'intention, mes freres, je voudro s qu'elle fust conforme à celle de Nostre-Seigneur, lequel ne nous a pas voulu parler pour autre fin que pour nous sauver, *ut fides sit ex auditu, et omnis qui credit in eum non pereat*, *sed habeat vitam æternam*. Afin que la foy vienne en nos ames par l'ouye, et quiconque croît en luy ne perisse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Je voudrois qu'elle fust comme celle de bons predicateurs, qui est, comme dit S. Paul, de prescher un Jesus-Christ crucifié, qui est scandale aux Juifs, etc. *Prædicamus autem Jesum Christum crucifixum*, *Judæis quidem scandalum*, etc., et aussi que l'intention

(1) Psal. LIV.

(1) Jeremie, I. — (2) Jeremie, V.

fust de recevoir en son cœur Jesus-Christ. Où sont ceux qui ne vont à la predication que par curiosité de voir les façons et les paroles. Que diriez-vous de ce malade, lequel sachant qu'en un jardin il y a une herbe qui peut le guerir, n'y va que pour voir quelques fleurettes? Semblables à Herode, qui ne desiroit de voir Nostre-Seigneur que par curiosité et le mesprisa : aussi mesprisent-ils les predicateurs quand ils en ont passé leur fantaisie, comme les femmes grosses, lesquelles non par necessité de manger, mais par fantaisie, desirent des viandes. O non! mais comme il faut desirer la viande pour se nourrir, ainsi faut-il user de la parole de Dieu, qui est l'aliment de nos ames. L'homme ne vit pas de pain seul, mais de toute parole qui procede de la bouche de Dieu. *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. Euntes*, dit Nostre-Seigneur, *prædicate Evangelium omni creaturæ; qui crediderit salvus erit.* Allez et preschez l'Evangile à toute creature, et quiconque croira sera sauvé. Voilà la fin. *Ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* Afin qu'ils vous connoissent seul vrai Dieu, etc. Qui donc *habet aures audiendi, audiat.*

Quand l'homme entend la parole de Dieu sans cette intention, elle est en luy comme cette semence qui tombe dans le chemin. *Aliud cecidit secus viam.* La vaine gloire et la curiosité la perdent. C'est escouter la predication comme un motet de musique. *Es eis quasi carmen musicum* (1). Ils escoutent vos paroles, et ne les practiquent pas, *et audiunt verba tua, et non faciunt ea.* Comme le malade qui se contenteroit de regarder la boite contenant la medecine de sa guerison, etc.

La seconde disposition qu'il faut avoir pour bien ouyr la parole de Dieu, c'est l'attention; car il y en a plusieurs qui viennent au sermon pour en faire leur profit, mais y estant, ou dormant, ou causant, ou pensant à autres choses, ils ne sont pas attentifs; et ceux-ci sont encore de ceux qui se doivent sentir piquez de ceste parole de Nostre-Seigneur. *Qui habet aures audiendi, audiat.* Car ils ont des oreilles et n'escoutent pas, *aures habent et non audiunt.* Or cecy n'est pas une petite incivilité, que Dieu parlant à nous, nous ne voulions pas l'escouter, ne plus ne moins que si nous parlions à Dieu sans y penser. Ah! que le psalmiste n'estoit pas de cette façon, car il disoit : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus.* J'escouteray ce que le Seigneur Dieu dira en mon cœur. Heli enseigne à Samuel la façon d'ouyr Dieu : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Parlez, Seigneur, car vostre serviteur escoute.

Dieu fait lever un grand vent sur mer, si que chacun s'addresse à luy, et Jonas dort (1). Ainsi Dieu envoie le vent de sa parole, et espouvante toute la barque, et l'auditeur dort.

L'attention est si requise, que souvent l'intention defaillant, l'attention profite : S. Augustin dit en ses Confessions, livre 5, chapitre 14 : *Veniebant in animum meum simul cum verbis quæ diligebam, res etiam, quas negligebam, et dum cor aperiretur ad excipiendum quàm diserte diceret, pariter intrabat, et quàm vere diceret.* Il arrivoit que ces belles paroles que je cherchois, attiroient en mon esprit les choses que je negligeois; et comme j'ouvrois mon cœur pour recevoir l'elegance de son discours (parlant de S. Ambroise), la force et la verité de ses paroles y entroient aussi.

La troisiesme condition est l'humble obeyssance à la parole ouye; car ceux qui oyent, et pour cela ne s'amendent pas, font voir qu'ils n'ont pas des oreilles pour entendre. *Non habent aures audiendi.* Ce qui procede de plusieurs causes, l'une qu'ils ne reçoivent pas la parole de Dieu comme telle, ains comme la parole des predicateurs; et toutefois Nostre-Seigneur a dit une fois pour toutes : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit :* Ceux qui vous escoutent, m'escoutent, et ceux qui vous mesprisent, me mesprisent. Et ailleurs : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri,* etc. Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'esprit de vostre Pere qui parle en vous. De quoy se plaignant Nostre-Seigneur, il dit à Ezechiel : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me* (2). Ils refusent de vous ouyr, parce qu'ils ne me veulent pas ouyr. Et S. Paul

(1) Ezech. XXXIII.

(1) Jon. I. — (2) II. Cor. XIII.

s'en vante : ***An experimentum quæritis ejus qui in me loquitur Christus?*** Ne sçavez-vous pas que c'est Jesus-Christ qui parle par moy? De là vient qu'ils se mocquent du pauvre predicateur, et prennent garde s'il luy eschappe une parole impropre. L'autre cause, c'est qu'ils rejettent tousjours sur autruy ce qui est dit par le predicateur. Quand on est invité au banquet, on prend pour soy, mais ici on est extresmement courtois, car on ne cesse de donner aux autres. Vistes-vous jamais un plus prompt jugement que celuy que fit David, lorsque Natan lui parla de sa faute en la personne d'un tiers; peut-estre n'eust-il pas esté si facile, s'il eust parlé directement à luy-mesme. La troisiesme cause d'où ce mal vient, c'est que la parole de Dieu chasse le peché de l'ame, et l'homme qui se plaist au peché, la trouve amere lors qu'elle le sollicite : ***Ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt.*** Ils croyent pour un peu de temps, mais lorsque la tentation se presente, ils ne s'en souviennent plus. Ils la trouvent bonne de premier abord, mais par après quand il faut venir à l'œuvre, ils la trouvent amere. ***Aperui os meum et cibavit me volumine illo, et factum est sicut mel dulce in ore meo*** (1). J'ai ouvert ma bouche, et il m'a repeu de ce volume, qui m'a semblé doux comme le miel. ***In ore***, mais non pas ***in stomacho.*** Quand il est question de faire operation, etc.

La parole de Dieu est une medecine, une manne. ***Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud,*** en digerant, etc.

C'est pourquoy, on voit si peu de fruict des predications, et on rebat tant de fois une chose, ***manda, remanda, etc.***

Les uns oyent par coustume ou curiosité, ***Et volucres cœli comedunt illud.*** Les oiseaux du ciel l'emportent et la mangent . après qu'ils ont dit leur opinion du predicateur, c'est tout. Les autres avec si peu d'attention, que la parole de Dieu ne va pas jusqu'au cœur : ***Et natum aruit, quia non habebat humorem.*** Ayant pris

(1) Ezech. III.

naissance, elle s'est incontinent [...] parce qu'elle n'avoit point d'hum[...] autres avec tant de vices et mauv[...] clinations, si peu d'humilité et tan[...] perbe, que cette divine parole [...] suffoquée. ***Et simul exortæ spin[...] caverunt illud.*** Si bien qu'elle [...] pas à son effect.

O que Nostre-Seigneur pourr[...] faire les plaintes de Job : ***Quis [...] buat auditorem?*** Qui me donner[...] diteur de ceux que je desire? qui e[...] la parole de Dieu de bon cœur, et [...] bonne intention, en rapporte le [...] patience. ***Qui in corde bono et [...] audiens verbum retineat, et fru[...] ferat in patientia. Qui habet a[...] diendi, audiat. etc.***

Ceux qui ne font profit de la pa[...] semblables à Urie, portant des [...] Joab, sans sçavoir ce qu'elles con[...] ***Estote factores verbis et non a[...] tantum : Qui enim verbi audito[...] non factor, hic comparabitur v[...] sideranti vultum nativitatis sua[...] culo : consideravit enim se, et [...] statim oblitus est qualis fuerit.*** [...] contentez pas d'entendre seuleme[...] role de Dieu, mais mettez-la en p[...] car celuy qui l'escoute et ne la p[...] est semblable à un homme lequ[...] s'estre consideré dans un miroir, [...] et oublie incontinent ce qu'il a [...] freres, soyez donc fervens à ouyr [...] vine parole : car, ***Evangelium D[...] est in salutem omni credenti*** : [...] de Dieu est vertu pour le salut à [...] croyent. Escoutez-la avec humilité [...] ***servo tuo eloquium tuum in tin[...]*** Les murailles de vostre Jerico t[...] devant la parole. ***Emittet verb[...] et liquefaciet ea.*** Nostre Josué en[...] dans avec tous ses dons, et y tuë [...] nos mauvaises habitudes, mortifi[...] nostre ame. Il n'y aura que Raa[...] vée : Raab, nostre foy, laquelle [...] point d'œuvres que bastardes. [...] gnera Nostre-Seigneur en nous. Ai[...]

SERMON

SUR LE MESME SUJET.

Semen est verbum Dei.
La semence c'est la parole de Dieu.

O rare et admirable semence ! semence tirée du ciel, jettée en terre, montant au ciel, semence laquelle d'elle-mesme produict le fruit eternel : mais semence delicate, laquelle, si elle n'est receuë en une bonne terre, ne fructifie en aucune façon, mais d'autant plus abominable est le terroir, qu'elle est admirable et precieuse. *Semen est verbum Dei.* Comme le mesme soleil faict voir au printemps la beauté des jardins, des champs, des prez, des bocages et des riantes campagnes, et qu'il descouvre la laideur des esgouts et cloaques : ainsi la mesme semence qui met en prix la fertilité d'un bon champ, faict cognoistre la sterilité de l'autre, et le met en mespris. Combien donc est-il important que la terre soit bien disposée à recevoir cette saincte semence? La semence est la parole de Dieu, le fruict c'est la foy, l'esperance, la charité et le salut : la terre c'est nostre cœur. Or, comment est-ce que se disposeroit ce cœur et cette terre, s'il consideroit qui est celuy qui seme ! il verroit que c'est Nostre-Seigneur. *Exit qui seminat seminare semen suum.* S'il consideroit à quelle intention, il verroit que c'est afin que nous en profitions, *fructum afferamus*. S'il consideroit qui est celuy qui reçoit cette semence, il verroit que c'est un cœur qui n'est que terre, poudre et cendre, *terra, pulvis, cinis :* car le semeur le mettroit en attention, la terre en humilité, l'intention du semeur en action. Je m'efforceray de traicter de cecy, mais il faut que ce soit Dieu qui m'assiste pour le faire utilement, parce que c'est *semen suum*, etc.

Semen est verbum Dei. Tout ainsi que la terre ne va pas prendre la semence en la grange ou metairie. mais le laboureur la porte au champ, et de sa main l'espand à certaine proportion et mesure : ainsi vous diray-je que la parole de Dieu selon sa nature doit estre preschée, semée et annoncée; que si elle est escrite, ce n'a pas esté pour abolir la predication, mais plustost pour l'accommoder et enrichir, contre ceste sotte façon de parler de plusieurs, qui disent qu'il ne faut rien croire qui ne soit escrit, et que l'Escriture suffit sans autre parole de Dieu, que chacun la peut entendre, et y doit chercher la resolution de sa foy : car si cela estoit, *Semen non esset verbum Dei*, la parole de Dieu ne seroit pas une semence, puisque quand Nostre-Seigneur disoit cette parole, l'Evangile n'estoit pas encore escrit, et neantmoins le semeur estoit desja sorty pour semer sa semence. Ce n'estoit donc pas de l'Escriture de laquelle il disoit : *Semen est verbum Dei ;* si doncques ce n'estoit pas de l'Escriture, et qu'il n'y ait point d'autre parole de Dieu que l'Escriture, *semen non esset verbum Dei.*

Outre ce, ne confesseront-ils pas que le semeur en cette parabole est Nostre-Seigneur? mais où trouveront-ils que Nostre-Seigneur ait jamais escrit l'Evangile? quand donc il dit : *Semen est verbum Dei*, il entend de la parole non escrite, mais preschée.

Que si vous voulez voir plus clairement, voyez premierement en quelle façon se reçoit cette semence : *Hi sunt*, dit-il, *qui in corde bono audientes verbum retinent*, Ce sont ceux qui ayant ouy la parole de bon cœur, la retiennent. Si ceux sur lesquels on seme sont ceux qui escoutent, *audientes*, ceux qui sement sont *loquen-*

tes, ceux qui parlent. L'ouye ne reçoit sinon la parole dite, et l'œil l'escrite : Aussi verrez-vous en S. Paul aux Rom. chap. 10: *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei. Prædicamus Christum crucifixum.* 1. ad. Thess. 2. *Verbum auditus Dei.* 1. ad Timoth. 2. *Unus Deus et unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus, qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus*, etc. *In quo positus sum ego Prædicator et Apostolus*, etc. 2. ad Tim. 4. *Prædica verbum, insta opportune*, etc. Mar. 16. *Prædicate Evangelium omni creaturæ* (1).

S. Philippe s'en va par l'inspiration de l'Ange sur le chemin qui descendoit de Jerico en Gaza : *Et ecce vir Æthiops potens*, etc *Dixit autem Philippo; accede, et adjunge te ad currum istum*, etc. Act. 8. Et de fait, pourquoy auroit laissé Nostre-Seigneur en son Église, les uns Pasteurs, et les autres Docteurs, *alios Pastores et Doctores*, si nous n'avions besoin que sa parole fust annoncée par ceux qui parlent de sa part et en son esprit.

Attention, etc. Que si on ne peut entendre sans ouyr, que cet ouyr soit necessaire au salut, avec combien d'attention faut-il escouter la parole, qui n'est pas parole humaine, mais parole de Dieu : car celuy qui parle aux hommes pecheurs, leur dit : *Non estis vos qui loquimini, sed spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.* Matth. 10. *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit.* Luc. 10. *Sic nos existimet homo, ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.* 1. Cor. 4.

Et parlant Nostre-Seigneur après la similitude, *clamabat, qui habet aures audiendi audiat.* Luc. 8.

Je trouve dans l'Evangile que Nostre Seigneur a crié six fois. 1. *Clamabat in templo, dicens, et me scitis, et unde sim scitis.* Il a crié dans le Temple, vous me connoissez, et sçavez d'où je suis. 2. *Si quis sitit, veniat ad me, et bibat.* Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moy, et qu'il boive. 3. *Lazare, veni foras.* Lazare, sors dehors. 4. *Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me.* Celuy qui croit en moy, il ne croit pas en moy, mais en celuy qui m'a envoyé. 5. *Eli, Eli, lammasabacthani, Deus meus*, etc. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous delaissé? 6. *Clamans voce magna emisit spiritum.* Et criant à haute voix, il rendit son esprit. Et maintenant pour la septiesme fois, *clamat, dicens, qui habet aures audiendi, audiat*, il dit en criant, qui a des oreilles pour ouyr, qu'il entende ; pour rendre ses auditeurs attentifs à la comparaison qu'il faict de la parole de Dieu à la semence : *Semen est verbum Dei.* Et comme la semence entre en la terre, et ne demeure pas sur terre, ainsi faut-il que la parole de Dieu entre dans le cœur, etc. *Audiam, quid loquatur in me Dominus Deus.* Psalm. 84.

Ori tuo facito ostia et seras auribus tuis, Eccl. 28.

Heli ad Samuelem : Loquere, Domine, quia audit servus tuus. I. Reg. 3. Telle doit estre l'attention et la reverence.

Humilité, etc. Humilité et reverence, laquelle croistra infiniment, quand nous considererons à qui cette parole s'adresse, et que c'est à l'homme : *Quid est homo quia reputas eum*, etc. *Et cum hominibus conversatus est. Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissime diebus istis loquutus est nobis hominibus peccatoribus in Filio.*

Maria etiam sedens secus pedes Domini audiebat verbum illius. Luc. Parce que *semen est verbum Dei;* la semence fructifie plus ès vallées qu'ès montagnes : Ainsi est-elle comparée à la pluye, laquelle se ramasse et descend ès vallées. Moyse, Deut. 32, en ce dernier Cantique. *Audite cœli quæ loquor, audiat terra verba oris mei. Concrescat ut pluvia doctrina mea, fluat ut ros eloquium meum*, etc.

Fons sapientiæ verbum Dei. Eccl. 4. *At qui de fonte vult haurire, inclinet se necesse est*, etc.

(1) I. Cor. 1.

SERMON

POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

DE L'HONNEUR DEU AU SIGNE DE LA SAINCTE CROIX.

Ecce ascendimus Hierosolymam, et consummabuntur omnia quæ dicta sunt per prophetas de Filio hominis; tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur; et postquam flagellaverint, occident eum, et tertia die resurget. S. Luc. XVIII.

Voicy que nous montons en Hierusalem, et toutes les choses qui ont esté predites par les Prophestes du Fils de l'homme, seront accomplies; car il sera livré, baffoué, flagellé et mesprisé et enfin mis à mort, et le troisiesme jour il ressuscitera.

Quand un prince tient la prise de quelque ville ou quelque notable victoire asseurée, vous le voyez à tous propos parler de la bataille, et nous ne cessons jamais de parler de ce que nous attendons et desirons. Ce que sçauroient bien dire les voyageurs, qui desirant leur arrivée en quelque ville, ne treuvent personne à qui ils ne demandent combien le chemin est long. Ainsi Nostre-Seigneur desirant extresmement parachever l'œuvre de nostre redemption, s'approchant le temps de sa passion, il en faict des discours et predictions à ses apostres en plusieurs lieux, et particulierement en la portion evangelique que l'Eglise nostre saincte Mere nous propose aujourd'huy pour l'entretien de nos ames, où Nostre-Seigneur, comme grand capitaine, traicte avec ses apostres de la victoire qu'il devoit remporter sur le peché et ses complices; mais auparavant il discourt de la rude bataille de sa passion, ce que les apostres ne comprirent pas pour l'heure. Afin donc que nous le puissions entendre, invoquons l'assistance du Sainct-Esprit, etc. *Ave Maria.*

L'espouse celeste au Cantique, chapitre I, parlant de son bien-aymé Sauveur, disoit : ***Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur :*** Mon bien-aymé m'est un faisceau de myrrhe, il demeurera entre mes mammelles. Ceste epouse, ames chrestiennes, ou c'est l'Eglise, ou c'est l'ame devote qui est en l'Eglise, et comme que ce soit, par ces paroles qu'elle dit par le sage Salomon, elle monstre que Nostre-Seigneur, vray Espoux et de l'ame et de l'Eglise, luy estoit perpetuellement en memoire, comme le plus aymé de tous les aymez, et le plus aymable de tous les aymables. Vous sçavez que l'amitié est ennemie mortelle de l'oubly, dont les anciens, quand ils la peignoient, luy mettoient pour devise pour ses habits : ***Æstas et hyems, procul, et prope, mors et vita:*** l'esté et l'hyver, pres et loin, la vie et la mort; comme voulant dire qu'elle n'oublioit ny en prosperité, ny en adversité, ny pres, ny loin, ny en la vie, ny en la mort.

Mais ceste epouse ne dit pas seulement qu'elle l'aura tousjours en sa memoire, entre ses mammelles, en son sein, en son cœur; ains comme un bouquet odoriferant, pour monstrer qu'elle prendroit une grande consolation en ceste souvenance; et non seulement comme un bouquet, mais comme un bouquet de myrrhe : la myrrhe est très-soüefve à l'odeur, mais son suc est tres-amer. La chere espouse donc dit que son bien-aymé luy sera comme un faisceau de myrrhe sur son cœur, pour monstrer qu'elle se ressouviendroit à jamais des amertumes de sa passion douloureuse, *fasciculus myrrhæ*, etc. Ce qui est encore dit avec estresme elegance par le prophete royal David : ***Myrrha et gutta et cassia a vestimentis tuis, ex quibus delectaverunt te filiæ regum in honore tuo*** (1):

(1) Psalm. XLIV.

car parlant au Messie, il luy dit : La myrrhe et la goutte d'icelle, et la casse, c'est à dire, l'odeur de ces pretieuses liqueurs, vient de tes vestemens.

Qui sont les vestemens du Sauveur? sinon son corps et son ame, comme dit l'apostre : *Formam servi accipiens in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo* (1). Et ce corps ici et l'ame mesme ne respirent que l'odeur de myrrhe, c'est à dire de grandes consolations provenantes d'un fondement douloureux, qui est la passion, lesquels vestemens viennent des maisons d'yvoire trespures du ciel et de la glorieuse Vierge.

C'est donc la continuelle odeur que sentent les saincts et l'Eglise, que la consolation de la passion ; c'est ce qu'enseigne S. Paul : *Recogitate eum qui talem sustinuit a peccatoribus adversus semetipsum contradictionem, ut ne fatigemini animis vestris deficientes* (2). Ressouvenez-vous de celuy qui a soustenu et souffert une si grande contradiction de la part des pecheurs, afin que vous ne perdiez point courage. Et à quoy luy-mesme nous excite, disant : *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus:* O vous tous qui passez par la voye de ce monde, considerez et voyez s'il y a douleur semblable à la mienne. Ce qui a esmeu l'Eglise vraye espouse de Nostre-Seigneur, à tascher par tous moyens de maintenir en la memoire de ses enfans et disciples, la passion de nostre divin Sauveur ; et partant entr'autres, aujourd'hui elle met cet Evangile en avant, elle dedie à cette commemoration tout le caresme, elle la represente au sainct sacrifice de la Messe, à tous coups elle en parle, et pour briefvement à toutes les heures rafraischir ceste souvenance, elle enseigne à chacun de faire le signe de la croix à tous propos. En ses eglises elle propose incontinent le crucifix, en ses processions le crucifix, sur les eglises, aux chemins, et en tous ses exercices elle met tousjours le signe de la croix : et de vray comment pourroit-elle plus proprement et briefvement representer à nostre entendement la passion de Nostre-Seigneur?

Mais parce que sur ce faict on a voulu censurer l'Eglise, et nos adversaires ont voulu dire qu'il y avoit de la superstition, il nous faut un peu arrester pour voir leurs raisons, et ne penser pas que ce soit hors de propos ; car les raisons que les adversaires tiennent estre les principales contre l'usage du signe de la croix, sont sans aucune force. Allons par ordre en ce faict, car il y a plusieurs difficultez entre l'Eglise et les adversaires.

La premiere est, que les adversaires soustiennent qu'il n'en faut point faire, et s'il y en a de faites, les rompre et les gaster. L'Eglise dit le contraire, et voicy nos raisons.

1. La memoire de la passion est utile, comme j'ay dit et diray : Dites-moy, au nom de Dieu, pourquoy ne sera-t-elle aussi utile en signe comme en parole? Et qui ne voit que s'il est utile aux fideles de leur ramentevoir la passion de Jesus-Christ par paroles, il le sera aussi de la leur representer par signes.

2. Nostre-Seigneur mesme honorera sa croix, pourquoy donc ne l'honorerons-nous pas? Or qu'il soit vray, en S. Matthieu 24, il est dit : Entre les autres signes et prodiges qui arriveront au jour du jugement, que le signe du Fils de l'Homme apparoistra au ciel : *Signum apparebit Filii hominis in cœlo.* Quel signe? la croix, sans doute, mes freres, car quel autre signe, je vous prie? L'estendart de ce prince paroistra, il n'en faut pas douter, car tous les peres interpretent ainsi l'Escriture. Je sais bien que Calvin et les autres citez chez Marlorat, interpretent : *Signum, id est, Filius ipse hominis, qui tam manifeste apparebit, ac si edito signo omnium in se oculos convertisset.* Voyez un peu comme on manie l'Escriture : quand il y a *signum*, ils interpretent *rem ipsam :* quand il y a *corpus*, ils interpretent *signum*.

Mais outre ceste apparition nous en avons d'autres, lesquelles, quoy que non si authentiques, sont neantmoins dignes de foy. Car Eusebe raconte, Constantin le Grand la vit, comme luy-mesme recite, avec ces mots : *In hoc signo vinces* (1), tu vaincras en ce signe. Puis du temps de Constance sur le mont d'Olivet. Au temps de Julien l'apostat, voulant iceluy faire re-

(1) Philip. II. — (2) Heb. XII.

(1) Eus., liv. 1 Vitæ Const. Cyrill. Hier. et hac de re Naz., or. [illegible] Jul. Prosp. in lib. de Promiss. divinis.

dresser le temple judaïque en desdain des catholiques, il apparut un cercle argentin au ciel avec la croix. Au temps d'Arcadius quand il alloit contre les Persans. Du temps d'Alfonce Albuguergue de Bargua en l'une des contrées des Indes, il en apperceut une.

3. Par ce que l'Eglise en a practiqué des les premiers siecles, tesmoin S. Denis en sa hierarchie ecclesiastique, où il dit qu'en toutes choses on usoit du signe de la croix. *Justinus ad Gentiles respondet, cur ad orientem orent Christiani. cur dextera se signent, et aliis benedicant cum signo crucis? Quia, ait, meliora sunt danda Deo* (1). Tertullien dit que les fideles faisoient le signe de la croix à chaque pas, *ad omnem progressum*, etc.

Vous semble-t-il pas que nous avons raison de suivre plustost la practique de l'ancienne Eglise, que les fantaisies et difficultez de ces nouveaux venus? Or quelles raisons, je vous prie, proposent-ils?

1. Que la croix fut dommageable à Nostre-Seigneur, donc elle est detestable. Mais si le signe et l'instrument de la douleur que Nostre-Seigneur souffrit est detestable, la douleur mesme et la passion de Nostre-Seigneur le seroit bien davantage; la croix n'avoit point de mal en soy, et fut embrassée volontairement de Nostre-Seigneur, et par icelle il est arrivé à sa gloire et exaltation, comme dit S. Paul aux Philippiens: *Humiliavit semetipsum propter quod*, etc.

2. Parce que l'enfant seroit fol, qui se plairoit à voir le gibet où son père auroit esté pendu; ne pensons donc plus à la passion.

Response. Mais si la passion de Jesus-Christ n'est pas seulement un supplice, ains un sacrifice, certainement la croix est non-seulement un gibet, mais un autel sur lequel a esté consommé l'œuvre de nostre redemption : en ceste qualité elle doibt estre en veneration à tous les fidèles, sa memoire leur doibt estre recommandable, et son signe precieux. Et miserables sont ceux qui le rejettent avec tant de mespris et d'horreur, car par cela ils donnent à cognoistre qu'ils n'ont point part à ce qui a esté operé en la croix, etc. Et comment peut-on accorder ceux qui estiment se rendre ignominieux par la croix, avec S. Paul, qui dit, qu'il ne se veut plus glorifier qu'en la croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ : *Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri*, etc. Galat. 6. *Prædicamus Christum crucifixum; Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam, ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis Christum Dei virtutem et Dei sapientiam. Non enim indicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum et hunc crucifixum.* I. Corinth. *Multi ambulant quos sæpe dicebam vobis inimicos crucis Christi.* Philip. 3.

De plus nos adversaires disent, qu'il ne faut pas luy porter l'honneur qu'on luy porte; l'Eglise au contraire. Voici les raisons pourquoy :

Premierement tout ce qui est consacré à Dieu est digne d'estre honoré; ou ceste saincte figure est dediée à Dieu, donc, etc., que tout ce qui est dedié à Dieu soit digne d'estre honoré, on le prouve parce que l'Escriture l'appelle quasi partout sainct. Pourquoy appelle-t-on le dimanche sainct? Pourquoy l'escabeau des pieds, sainct? *Solve calceamenta pedum, locus enim in quo stas, terra sancta est* (1). Le psalmiste : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, id est Deo dicata;* et au psal. 98 : *Adorate scabellum pedum ejus quoniam sanctum est.* Cet escabeau est le temple, comme disent les Chaldeens; c'est l'arche de l'alliance, comme disent les Hebreux, et comme que ce soit c'est tousjours pour nous, et on infere de là efficacement, que cette saincte figure est digne d'estre honorée, puisqu'elle est consacrée à Dieu.

3. A raison de tout ce qui est dit cy-devant : car si Nostre-Seigneur l'a colloquée au ciel, s'il l'a montrée avec de si signalez effets, n'est-ce pas nous la rendre honorable?

4. Parce que la croix nous a esté comme le sceptre et siege royal de Nostre-Seigneur. *Et principatus ejus super humerum ejus*, au psalm. 95. *Commoveatur a facie ejus universa terra. Dicite in gentibus quia Dominus regnavit* (2). Selon la version des septante interpretes, il y avait *a ligno* (3). Mais au recit de Justin, les Juifs osterent ce mot.

Si donc la croix est le signe du pouvoir

(1) Lib. de cor. militis.

(1) Exod. III. — (2) Isa. IX. — (3) In dial. cum Tryphone.

et royaume de Nostre-Seigneur, pourquoy ne l'honorons-nous pas? etc.

Que si le buisson où Dieu comparut meritoit tant de respect, etc.

Si l'arche d'alliance, comme il est dit au psal. 131. *Introibo in tabernaculo ejus, adorabo in loco ubi steterunt pedes ejus*, etc. Il se peut proprement tourner: *Adorabo locum vel scabellum pedum ejus*. Pourquoy non ce siege royal? *Ego si exaltatus fuero a terra omnia traham ad meipsum (tanquam omnium Princeps et Dominus)* (1).

5. Pour les grands effects qu'il plaîst à Dieu de faire par ce memorial, et particulierement contre les demons qui le haïssent, de quoy Lactance rend tesmoignage. *l.* 2. *c.* 27, *et Greg. Naz. orat.* 2 et 4, *in Jul.* Il vit parmy les sacrifices et augures les diables, comme il desiroit; il se signe, ils disparaissent. A quoy tendent toutes ces visions? etc.

(1) Joan. II.

6. Parce qu'en sa figure qui estoit le serpent d'airain, elle fut honorée avant que d'estre (1), pourquoy non en sa memoire après avoir esté? *Et sicut exaltavit Moyses serpentem, ita exaltari oportet Filium hominis* (2).

7. Parce que cette veneration est tresancienne en l'Eglise, Tertullien respond aux Gentils qui tançoient ceux qui adorent la croix, Constantin defendit qu'on y pendist plus personne, afin qu'elle fust en honneur et non pas en horreur: *Ut honori esset, non horrori*. Aug. *Serm.* 18 *de verbis*. Theodose defendit qu'on ne la peignist plus en terre. *Cum vidisset humi crucem, erigi jussit, dicens, cruce Domini frontem et pectus munire debemus, et pedibus eam terimus* (3).

8. Nos anciens portoient la croix au col, comme tesmoigne S. Gregoire Nissene de sa sœur Macrine, etc.

(1) Num. XXI. — (2) Joan. III. — (3) Paul. diac. lib. rer. Rom.

SERMON

POUR LE MERCREDY DES CENDRES.

Dum jejunatis nolite fieri sicut hypocritæ tristes, exterminant enim facies suas, ut pareant hominibus jejunantes. Matth. VI.

Quand vous jeusnerez, dit Nostre-Seigneur, n'imitez point les hypocrites, qui paroissent tristes et abattus de visage, afin que leur jeusne soit connu des hommes.

Ces quatre premiers jours de la saincte quarantaine sont comme le fondement et l'entrée d'icelle, et en iceux nous nous devons specialement preparer pour bien observer le caresme, et nous disposer à bien jeusner la saincte quarantaine; c'est pourquoy j'ay dessein de vous parler en cette exhortation, des conditions qui doivent accompagner le jeusne, pour le rendre bon et meritoire devant Dieu; mais briefvement et le plus familierement qu'il me sera possible: ce que j'observeray tousjours, tant au discours que je feray aujourd'huy, qu'en ceux que je desire vous faire tous les jeudis et dimanches du caresme, qui seront les plus simples et propres pour vostre instruction, que je pourray.

Or pour parler maintenant du jeusne, et de ce qu'il faut faire pour bien jeusner; il faut avant toutes choses sçavoir, que le jeusne de soy n'est pas une vertu, quoy que souventes fois il en soit un acte; car les justes et les pecheurs, les chrestiens et les payens, jeusnent: et les anciens philosophes jeusnoient souvent, et recommandoient fort le jeusne, sans que pour cela l'on pust dire qu'ils fussent vertueux, ny qu'ils pratiquassent une vertu en jeusnant, puisque le jeusne de soy n'est pas une vertu, sinon en tant qu'il est accom-

pagné des conditions qui le rendent agreable à Dieu, d'où vient qu'il profite aux uns, et non aux autres, parce qu'il n'est pas practiqué egalement de tous; ce qui se void souvent aux personnes du monde, lesquelles pensent que pour bien jeusner, il ne faille sinon se garder de manger des viandes prohibées. Or cette pensée est trop grossiere, pour entrer dans l'esprit des religieuses et personnes dediées à Dieu, comme sont celles à qui je parle, lesquelles savent bien qu'il ne suffit pas pour bien jeusner, de jeusner exterieurement, si l'on ne jeusne encore interieurement, et si le jeusne de l'esprit n'accompagne celuy du corps.

C'est pourquoy Nostre-Seigneur, qui a institué le jeusne, a bien voulu enseigner à ses apostres comme il falloit jeusner, pour en tirer du profit et de l'utilité; car sçachant que pour tirer la force et l'efficace du jeusne, il falloit faire autre chose que de s'abstenir des viandes prohibées, il instruisit ses disciples, et en leurs personnes tous les chrestiens, des conditions qui le doivent accompagner, ainsi que nous voyons en l'Evangile de ce jour.

Or le jeusne bien practiqué a ceste proprieté de fortifier l'esprit, et l'elever à Dieu; de mortifier la chair et la sensualité, et l'assujettir à la raison; de donner force pour vaincre et amortir les passions, et surmonter les tentations; et par le jeusne le cœur est mieux disposé pour servir Dieu plus purement, et s'occuper ès choses spirituelles.

J'ay donc pensé que ce ne seroit pas une chose inutile, de vous dire ce qu'il faut faire pour bien jeusner la saincte quarantaine; car bien que tous les chrestiens soient obligez de le sçavoir et de le practiquer, si est-ce que les religieuses et personnes dediées à Dieu, y ont une plus particuliere obligation. Or entre toutes les conditions requises pour bien jeusner, je me contenteray de vous en marquer trois principales, sur lesquelles je vous diray familierement quelque chose.

La premiere condition est, qu'il faut jeusner de tout son cœur, c'est à dire de bon cœur, generalement et entierement. S. Bernard parlant du jeusne, dit qu'il faut sçavoir non seulement pourquoy il a esté institué, mais encore comme il se doit garder. Il dit donc que le jeusne a esté institué de Nostre-Seigneur, pour remede à nostre bouche et à nostre gourmandise: et pource que le peché est entré au monde par la bouche, il faut aussi que ce soit la bouche qui fasse penitence, par la privation des viandes prohibées et defenduës par l'Eglise, en s'abstenant d'icelles l'espace de quarante jours. Mais, dit ce glorieux saint, comme ce n'est pas nostre bouche seule qui a offensé Dieu, ains aussi tous les autres sens et membres du corps; il faut que nostre jeusne soit general et entier, et que nous les fassions tous jeusner par la mortification; car, comme dit ce grand saint, si nous avons offensé Dieu par les yeux, par les oreilles, par la langue, et par tous les autres sens du corps, pourquoy ne les ferons-nous pas jeusner?

Or non seulement pour bien observer le sainct jeusne, il faut faire jeusner les sens exterieurs du corps, mais encore les puissances et facultez interieures de l'ame, c'est à dire l'entendement, la memoire et la volonté, d'autant que l'homme a peché, et du corps, et de l'esprit.

Helas! combien de pechez sont entrez en l'ame par la convoitise des yeux, et par les regards dereglez! c'est pourquoy il les faut faire jeusner en les portant baissez, et ne leur permettant pas de regarder des choses vaines et illicites; il faut aussi faire jeusner les oreilles, les empeschant d'entendre des discours superflus et inutiles, qui ne servent à rien que de remplir l'esprit de vaines images et representations; il faut aussi faire jeusner la langue, ne luy permettant pas de dire des choses inutiles et superfluës; en somme, il faut retrancher les discours vagabonds de l'entendement, les vaines images et representations de nostre memoire, et tenir la bride à nostre volonté, à ce qu'elle n'ayme ny ne tende qu'au souverain bien, et par ce moyen accompagner le jeusne exterieur du corps, de l'interieur de l'esprit.

C'est ce que nous veut representer l'Eglise en ce sainct temps de caresme, nous exhortant de faire jeusner nos yeux, nos oreilles et nostre langue, et pour cela elle quitte tous ses chants de rejouyssance, afin de mortifier l'ouye, ne disant plus d'*alleluya*, qui est un chant d'allegresse, et se revest de couleur sombre et obscure,

pour mortifier la vuë : et pour nous monstrer que pendant cette saincte quarantaine, il faut accompagner le jeusne exterieur de l'interieur, elle nous dit aujourd'huy ces paroles du Genese : ***Memento homo quia pulvis es, et in pulverem reverteris***, Ressouviens-toy o homme, que tu es poudre et cendre, et que tu retourneras en cendre : comme si elle nous vouloit dire, o homme, ressouviens-toy que tu es mortel ; ressouviens-toy de ta fin derniere, et que ce ressouvenir te porte à quitter maintenant toutes les considerations plaisantes, joïeuses et agreables, pour remplir ton entendement et ta memoire de pensées ameres, aspres et douloureuses, faisant non seulement jeusner le corps par l'abstinence des viandes prohibées, mais encore l'esprit par telles pensées et considerations.

Les chrestiens de la primitive Eglise, pour mieux observer le sainct caresme, s'abstenoient pendant tout ce temps des conversations ordinaires avec leurs amis, et se retiroient en solitude, et en des lieux écartez du commerce du monde ; et les chrestiens d'environ l'an 400 apres la venuë de Nostre-Seigneur, estoient si soigneux de bien faire la saincte quarantaine, qu'ils ne se contentoient pas de s'abstenir des viandes prohibées : mais encore ils ne mangeoient ny poissons, ny lait, ny beurre, ains se nourrissoient seulement d'herbes et de racines ; et non contens de faire jeusner le corps de la sorte, ils faisoient encore jeusner l'esprit et toutes les puissances de l'ame, et en signe de penitence ils mettoient un sac sur leur teste avec de la cendre et retranchoient les conversations ordinaires pour faire jeusner la langue et l'ouye, ne parlant ny oyant aucunes choses vaines et inutiles. Et pendant ce temps, ils s'exerçoient particulierement à l'oraison et meditation, et à de grandes et aspres penitences, par lesquelles ils mattoient leur chair, et faisoient jeusner tous leurs membres, et tous leurs sens exterieurs et interieurs ; mais le tout gayement, et d'une franche liberté, sans force ny contrainte, et ains leurs jeusnes estoient faits d'un cœur entier et general ; car puisque ce n'est pas la bouche seule qui a peché, mais encore tous les autres sens de nostre corps, et que toutes les puissances de nostre ame, nos passions et appetits sont remplis d'iniquitez, il est bien raisonnable, pour rendre nostre jeusne entier et meritoire, qu'il soit general, c'est à dire, qu'il soit practiqué par le corps et par l'esprit, qui est la premiere condition qu'il faut observer pour bien jeusner.

La seconde est, de ne point jeusner par vanité, ains par charité, et avec humilité ; car si nostre jeusne n'est fait en charité, il ne sera point meritoire ni agreable à Dieu. Tous les anciens peres l'ont ainsi declaré ; mais particulierement le grand S. Augustin, S. Ambroise, et S. Thomas. Le grand apostre S. Paul, en l'Epistre que nous lisions dimanche à la saincte Messe, exhortoit les Corinthiens, pour rendre leurs œuvres agreables à Dieu, de faire toutes choses en charité, et par charité ; donc si nostre jeusne est fait sans charité, il sera vain et inutile ; parce que le jeusne, comme toutes nos autres œuvres, qui ne sont pas faictes en charité, ne peuvent aussi estre agreables à Dieu ; car, quand vous vous disciplineriez tous les jours, et feriez de grandes prieres et oraisons, si vous n'avez la charité, cela ne vous profitera point : et quand mesme vous feriez des miracles, si vous n'avez la charité, cela n'est rien : bien davantage, si vous souffriez le martyre sans la charité, votre martyre ne vaudroit rien, ny ne seroit point meritoire devant les yeux de Dieu.

Je dis de plus, que si vostre jeusne n'est encore fait avec humilité, et que l'humilité n'accompagne la charité, il ne vaut rien, ny ne peut estre agreable à Dieu. Quelques philosophes payens ont jeusné ; mais parce que leur jeune a esté sans humilité, il n'a pas esté regardé de Dieu. Plusieurs grands pecheurs jeusnoient, mais d'autant qu'ils sont sans charité et sans humilité, ils n'en retirent aucun profit ; tout ce que vous faites sans charité, dit le grand apostre, ne vous profitera de rien : le mesme peut-on dire de l'humilité. Si donc vous jeusnez sans humilité, vostre jeusne ne vaudra rien : et si vous manquez d'humilité, il est certain que vous manquez aussi de charité ; parce qu'il est impossible d'avoir la charité sans estre humble, et d'estre veritablement humble sans avoir la charité, ces deux vertus ayant une telle sympathie et convenançe par ensemble

qu'elles ne peuvent jamais aller l'une sans l'autre.

Mais qu'est-ce que jeusner par humilité? c'est ne point jeusner par vanité, ce qui se faict en plusieurs manieres; mais je me contenteray de vous en dire une, pour ne pas charger votre memoire de beaucoup de choses. Jeusner doncques par vanité, c'est jeusner par sa propre volonté, d'autant que la propre volonté n'est point sans vanité: et qu'est-ce que jeusner par sa propre volonté? c'est jeusner comme nous voulons, et non point comme les autres veulent: c'est jeusner en la façon qu'il nous plaist, et non point comme l'on nous ordonne et conseille.

Vous treuverez des personnes qui veulent jeusner plus qu'il ne faut, et d'autres qui ne veulent pas jeuner autant qu'il faut: qui fait cela, sinon la vanité et propre volonté? car tout ce qui vient de nous-mesmes nous semble tousjours meilleur, et plus aysé à faire que ce qui nous est ordonné et enjoint par les autres, quoy que plus utile et plus propre pour nostre perfection. Cela nous est naturel, et vient du grand amour que nous nous portons à nous-mesmes; ce qui fait que tout ce qui vient de nostre propre choix et election, nous l'estimons et l'aymons beaucoup plus que ce qui vient d'autruy, et y avons tousjours une certaine complaisance qui nous facilite les choses les plus arduës et difficiles; et cette complaisance procede pour l'ordinaire de vanité. Vous treuverez des personnes qui voudront jeusner tous les samedis de l'année, et non le caresme; et d'autant que ce jeusne vient de leur propre volonté, il leur semble qu'il est plus sainct, et qu'il les conduira à une plus grande perfection, que ne feroit pas le jeusne de caresme qui leur est commandé. Qui ne voit que ces personnes ne veulent pas jeusner comme il faut; ains comme elles veulent.

Il y en a d'autres qui veulent jeusner plus qu'il ne faut, et c'est de quoy se plaignoit le grand apostre escrivant aux Romains: *Alius credit se manducare omnia; qui autem infirmus est olus manducet* (1). Nous nous trouvons en peine, disoit-il, avec deux sortes de personnes: les unes veulent manger des viandes prohibées, et ne veulent pas jeusner comme il faut, le pouvant faire, et d'autres qui sont infirmes qui ne veulent manger que des herbes, et veulent jeusner plus qu'il ne faut. Il s'en treuve encore aujourd'huy plusieurs parmy le monde, de cette premiere sorte, et qui alleguent des raisons pour manger des viandes prohibées sans necessité, ne se contentant pas de celles de caresme; mais je ne suis pas ici pour parler à telles sortes de gens, d'autant que c'est à des religieuses à qui j'adresse ce discours. Je ne parleray doncques que de ceux qui veulent jeusner plus qu'il ne faut, parce que c'est d'ordinaire avec eux qu'on a plus de peine; car quant aux premiers, nous leur faisons clairement voir qu'ils contreviennent aux commandemens de l'Eglise, et desobeyssent à la loy de Dieu; *qui autem infirmus est olus manducet.*

Il y en a d'autres qui sont foibles et infirmes, qui ne peuvent pas jeusner, avec lesquels on a plus de peine, parce qu'ils ne veulent point ouyr de raisons pour sçavoir qu'ils ne sont pas obligez de jeusner plus qu'il ne faut, c'est à dire plus qu'ils ne peuvent, et ne veulent point user des viandes qui leur sont ordonnées et necessaires pour leurs infirmitez. Certes, ces personnes ne veulent pas jeusner par humilité, ains par vanité, et de leur propre volonté, ne recognoissant pas qu'estant foibles et infirmes, elles feroient beaucoup plus pour Dieu, de se soubmettre et d'user des viandes qu'on leur ordonne, et ne pas jeusner par l'ordonnance de ceux à qui elles doivent obeyr, que de le faire de leur propre volonté; car si bien à cause de leur foiblesse, la bouche ne peut pas jeusner; il faut qu'elles se contentent de faire jeusner tous les autres sens du corps, et les passions et puissances de l'ame.

Ne jeusnez point, dit Nostre Seigneur, comme les hypocrites, lesquels quand ils jeusnent sont tristes et melancoliques, afin d'estre loüez et estimez des hommes, *Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes; exterminant enim facies suas, ut pareant hominibus jejunantes:* Mais quand vous jeusnez, que vostre jeusne se fasse en secret et ne soit point veu des hommes, et pour cela lavez vostre face et oignez vostre chef, et vostre Pere celeste qui voit le secret de vostre cœur vous en recompensera: *Tu autem, cum jejunas,*

(1) Rom. XIV.

unge caput tuum, *et faciem tuam lava*, *ne videaris hominibus jejunans*, *sed Patri tuo*, *qui est in abscondito ; et Pater tuus qui videt in abscondito reddet tibi.* Or Nostre-Seigneur ne vouloit pas dire que nous ne nous devions point soucier de l'edification du prochain : o non certes ! *Providentes enim bona*, *non tantum coram Deo*, *sed etiam coram hominibus* (1). Nous avons soin, dit le grand apostre, de faire nos bonnes œuvres non seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes (2) : et Nostre-Seigneur mesme en l'Evangile, nous ordonne de donner bon exemple à nostre prochain : *Sic luceat lux vestra coram hominibus*, *ut videant opera vestra bona*, *et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est*, que vostre lumiere (dit-il) luise devant les hommes, afin que voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient vostre Pere celeste. Donc ceux qui jeusnent la saincte quarantaine ne s'en doivent point cacher, puisque l'Eglise l'ordonne, car il est bon que chacun sçache que nous gardons ses commandemens et observons le jeusne, d'autant que nous sommes obligez de donner bonne edification, et d'oster tout subject de scandale à nos freres. Mais quand Nostre-Seigneur dit : Faictes vostre jeusne en secret, il veut dire, ne le faictes point pour estre veus ny estimez des creatures ; ne faictes point ce que vous faictes pour les yeux des hommes : soyez soigneux de les bien edifier, mais ne faictes point vos œuvres, afin qu'ils vous estiment saincts et vertueux ; ne faictes point comme les hypocrites, ne taschez point de paroistre plus saincts que les autres, en faisant plus de jeusnes et de penitences qu'eux.

Le glorieux S. Augustin, en la regle qu'il a escrite pour ses religieux et en celle des religieuses, ordonne qu'on suive la vie commune, comme voulant dire, ne soyez pas plus vertueux que les autres, suivez la communauté autant qu'il vous sera possible : ne faictes pas plus de jeusnes, d'austeritez et de mortifications qu'il vous en est ordonné ; faites seulement ce que les autres font, et ce qui vous est commandé par vos regles, et vous contentez de cela ; car bien que le jeusne et les autres penitences puissent estre bonnes et loüables, si est-ce neantmoins que n'estant pas faites par ceux avec lesquels vous vivez, il y a de la singularité et par consequent de la vanité, ou du moins de la tentation de vous sur-estimer à ceux qui ne font pas comme vous, et d'avoir quelque complaisance en vous-mesme, comme si vous estiez plus sainct que ceux qui ne font pas telle chose : et partant, suivez la communauté en tout, dit le grand S. Augustin ; que les forts et robustes mangent ce qui leur est donné, et se contentent de garder les jeusnes marquez par leurs regles, et que les foibles et infirmes reçoivent ce qui leur est presenté pour leurs infirmitez, sans vouloir faire ce que font les robustes, et que les uns et les autres ne s'amusent point à regarder ce que celuy-cy mange, et ce que celuy-la ne mange pas, mais que chacun se contente de faire ce qui luy est ordonné, et par ce moyen vous eviterez la vanité et particularité.

Il s'en treuve quelquefois, lesquels pour faire voir que ce n'est pas mal faict de ne pas suivre la vie commune, se couvrent de pretextes, et rapportent l'exemple de saint Paul premier hermite, qui demeura plusieurs années dans une grotte sans ouyr la saincte Messe, disant qu'ils peuvent donc bien à son imitation demeurer retirez en solitude sans sortir pour aller aux offices divins. O certes ! vous vous trompez ; car ce qu'en a faict S. Paul, n'a esté que par une inspiration particuliere de Dieu, qui doit estre admirée, et non pas suivie et imitée. Dieu luy inspira cette retraicte si extraordinaire, pour rendre recommandables les deserts qui devoient par après estre habitez par tant de si saincts religieux : mais ce n'estoit pas neantmoins afin que chacun suivist sa maniere de vie, ains afin qu'il fust à tous un miroir et prodige de vertu pour estre admiré, et non pas imité ; autant en devons-nous faire de la vie du grand S. Simeon Stilite, qui demeura quarante-quatre ans sur une colonne, faisant chaque jour deux cents actes d'adoration, par des genuflexions ; car il faisoit cela aussi bien que S. Paul premier hermite, par une inspiration toute particuliere de Dieu, qui vouloit faire voir en ce sainct un prodige et un miracle de saincteté ; et comme des ceste vie il y a des hommes qui sont appelez pour mener une vie

(1) II. Cor. VIII — (2) Matth. V.

toute celeste et angelique, et laquelle on doit considerer avec reverence, non pour suivre leurs exemples, mais pour remercier Dieu des graces qu'il leur a faites; et ne faut pas penser que pour les imiter, il seroit mieux de se retirer à part sans converser avec les autres ny faire ce qu'ils font, en s'adonnant à de grandes pénitences, et faisant des choses extraordinaires. O non! dit S. Augustin, ne paroissez point plus vertueux que les autres, contentez-vous de faire ce qu'ils font.

Faictes donc vos œuvres en secret, et non pour les yeux des hommes, et ne faites pas comme l'araignée, ains comme l'avette, qui est le symbole de l'âme humble: l'araignée fait son travail à la veuë de tout le monde, et jamais en secret, elle va filant et ourdissant sa toile par les vergers, d'arbres en arbres, dans les maisons, aux fenestres et planchers: en somme, elle travaille tousjours en public, en quoy elle ressemble aux esprits vains et hypocrites, qui ne peuvent rien faire en secret, ains font toutes leurs œuvres pour estre veus et admirez des hommes; aussi telles œuvres ne sont que toiles d'araignées, propres à estre jettées dans le feu d'enfer. Mais les avettes, comme plus sages et prudentes, font leur miel en secret dans leur ruche, où personne ne les peut voir, se bastissant de petites cellules pour travailler en cachette, en quoy elles representent fort bien l'ame humble, qui est toujours retirée en soy-mesme, sans rechercher aucune gloire, ny pretendre aucune loüange de ce qu'elle fait, tenant son intention secrette, se contentant que Dieu seul voye et cognoisse ses œuvres. Je vous rapporteray un exemple sur ce subject de S. Pachome, mais familierement; car c'est ainsi que je veux tousjours traicter avec vous: ce grand sainct s'estant une fois aperceu qu'un de ses religieux ayant fait deux nattes par jour, les avoit exposées à la veuë de tous les autres religieux, il recognut tout aussitost que ceste action procedoit de vanité, quoy que pas un de ces bons peres ne pensast pourquoy ce bon frere faisoit cela, d'autant qu'ils n'alloient point picquotant sur les actions les uns des autres, ils ne pensoient qu'à faire simplement leur devoir, et n'estoient point comme ceux qui vont tousjours esplucbant et examinant les actions du prochain, faisant sur tout ce qu'ils voyent des commentaires et des interprétations: O! certes, ces bons religieux ne faisoient point cela, et ne penserent rien de celuy qui avoit ainsi estendu ses deux nattes. Mais S. Pachome, qui estoit son superieur, et à qui seul appartenoit d'examiner les mouvemens qui l'avoient poussé à cela, entra un peu en considération sur ceste action; et comme Dieu donne tousjours sa lumiere à ceux qui conduisent les ames, il luy fit cognoistre que ce religieux avoit esté poussé d'un esprit de vanité et de complaisance, d'avoir fait deux nattes en un jour, et qu'il ne les avoit ainsi mises et exposées à la veuë des autres, sinon afin qu'on vist qu'il avoit bien travaillé, estant pour lors la coustume de ces anciens religieux, de gagner leur vie au travail de leurs mains, exerçant leur corps au travail manuel, et leur esprit à la priere, joignant ainsi l'action avec l'oraison et contemplation. Or leur travail plus ordinaire estoit de faire des nattes, et chacun en devoit faire une par jour, et celuy-ci en ayant faict deux pensoit estre plus habile que les autres, et pour se faire estimer les avoit exposées à leur veuë; mais S. Pachome, qui avoit l'esprit de Dieu, les lui fit jeter au feu, et puis dit à tous les religieux qu'ils priassent Dieu pour celuy qui avoit travaillé pour l'enfer; et outre ce, le fit mettre cinq mois en prison pour penitence de sa faute, luy ordonnant de faire deux nattes chaque jour, afin de servir d'exemple à tous les autres, et leur apprendre à faire leurs actions avec esprit d'humilité, et non de vanité.

Cum jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes. Que vostre jeusne donc, dit Nostre-Seigneur, ne ressemble point à celuy des hypocrites, qui font des mines melancholiques, et qui ne regardant qu'a l'exterieur, n'estiment saincts que ceux qui sont maigres, pasles et deffaits, comme si la saincteté consistoit en cela. C'est une grande misere de l'esprit humain, qui ne regarde qu'à l'apparence exterieure des choses, et est si plein de vanité qu'il fait quasi toutes ses œuvres pour paroistre devant les hommes; mais, dit Nostre-Seigneur, ne faictes pas cela; car c'est ce que font les hypocrites, ains que vostre jeusne se fasse en secret pour plaire aux yeux de

vostre Pere celeste, qui regardera et vous en recompensera.

La troisiesme condition qu'il faut avoir pour bien jeusner, et laquelle est en quelque façon comprise en celle que nous venons de dire, c'est de ne regarder que Dieu seul, et de faire tout pour luy plaire, se retirant en soy-mesme, nous contentant que sa divine majesté et ses anges voyent et cognoissent nos bonnes œuvres. Et quoy que tous les hommes ne doivent rechercher en tout ce qu'ils font que de plaire à Dieu seul, si est-ce que les religieux et personnes qui luy sont plus specialement dediées, le doivent faire avec un soin tout particulier, ne visant qu'à le contenter et luy estre agreable. C'est ce que dit tres-bien Cassian, ce grand pere de la vie spirituelle, au livre de ses collations, qui est certes admirable, et il y a eu des saincts qui en faisoient tant d'estat, qu'ils ne se couchoient jamais sans en avoir leu un chapitre pour recueillir leur esprit en Dieu : Que nous profitera-t-il de faire nos actions, dit-il, pour les yeux des hommes? rien que vanité et complaisance, qui ne serviront que pour l'enfer ; mais si nous faisons nostre jeusne et toutes nos œuvres pour plaire à Dieu seul, nous travaillerons pour l'eternité, sans nous complaire à nous-mesmes, ny sans nous soucier si nous sommes veus des hommes ou non, d'autant que ce n'est point d'eux que nous attendons nostre recompense.

Il faut donc faire son jeusne en humilité et en verité, c'est à dire pour Dieu, et pour plaire à luy seul, et non pas en mensonge et hypocrisie, et ne faut point s'amuser à de vaines recherches, pour sçavoir si tous sont obligez au jeusne ou non, et pourquoy il est commandé, il suffit de sçavoir qu'il est ordonné pour faire penitence, à cause du peché que nostre premier pere Adam commit en rompant le jeusne qui luy avoit esté commandé, par la deffense que Dieu luy avoit faicte de manger du fruict de l'arbre deffendu, et pour ce, il faut que la bouche fasse penitence, en s'abstenant des viandes prohibées par la saincte Eglise. C'est à quoy plusieurs ont de la difficulté ; mais je ne suis pas icy pour leur respondre ; je diray seulement que ceux qui contreviennent aux ordonnances et commandemens de Dieu et de la saincte Eglise, et qui font des interpretations sur ce qui leur est ordonné, et veulent faire les discrets sur les choses commandées, se mettent en peril de mort et de damnation eternelle ; car toutes les raisons de leur propre volonté et discretion humaine contraires à la volonté de Dieu, ne sont dignes que du feu eternel.

Enfin, pour conclure ce discours, je dis encore que pour bien observer le jeusne de la saincte quarantaine, il faut faire trois choses. La premiere, que vostre jeusne soit entier et general, c'est à dire, que vous fassiez jeusner tous les membres et sens de vostre corps, et toutes les puissances de vostre ame, portant la veuë basse, ou du moins plus basse qu'à l'ordinaire, gardant plus de silence, ou gardant plus celuy qui vous est ordonné plus ponctuellement qu'à l'accoustumée, mortifiant l'ouye et la langue, pour n'ouyr ny dire aucune chose vaine et inutile, et l'entendement pour ne considerer que des choses sainctes et pieuses, tenant vostre esprit attaché aux pieds du Crucifix, par la consideration des douleurs de Nostre-Seigneur, remplissant vostre memoire du souvenir des choses aspres et douloureuses qui vous portent à la contrition, quittant la souvenance des choses joyeuses et qui apportent de la satisfaction, tenant encore la bride à vostre volonté, en mortifiant tous ses desirs et affections, afin qu'elles ne tendent qu'au souverain bien : en ce faisant, vostre jeusne sera entier et general, interieur et exterieur ; en un mot, vous ferez jeusner le corps et l'esprit. La seconde chose est, que vous ne fassiez pas vostre jeusne ny vos bonnes œuvres pour les yeux des hommes et par vanité, ains en charité et humilité, et la troisiesme, que vous fassiez toutes choses, et par consequent vostre jeusne, pour plaire à Dieu seul, auquel soit honneur et gloire par tous les siecles des siecles. Au nom du Pere, et du Fils, et du Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARESME.

Ductus est Jesus in desertum à Spiritu ut tentaretur à diabolo. MATT. IV.

Jesus fut conduit dans le desert par le Sainct-Esprit pour estre tenté du diable.

Voicy bien la description du duel le plus grand et le plus memorable qui fut jamais veu; les parties sont tres-puissantes de costé et d'autre, hardies et courageuses à toute extremité, les armes dangereuses, l'inimitié irreconciliable, la fin ne peut estre que la victoire, car il n'y a point de composition qui puisse terminer ce combat : les parties sont Dieu et le diable, les armes sont la parole de Dieu : l'inimitié est fondée sur une rebellion. Description que l'Eglise nous faict aujourd'huy pour nous donner courage semblable à execution; car nous devons suivre nostre capitaine qui se bat aujourd'huy, et nostre vie n'est qu'un perpetuel combat sur la terre : mais surtout en ce temps de caresme où nous aspirons à la penitence. Il vous faut attendre de recevoir des attaques plus rudes et plus frequentes qu'en aucune autre saison. Voicy le temps de nostre recolte spirituelle, c'est ce qui fera mettre les forces ennemies en campagne pour nous l'empescher, il faut se battre à bon escient, l'exemple de Nostre-Seigneur est devant nos yeux, l'ennemi n'est pas invincible, si nous taschons de suivre nostre Maistre, sans doute que la victoire nous en demeurera. C'est le subject de l'Evangile que je traiteray maintenant; mais que l'esprit sainct qui assista Nostre-Seigneur en ce combat, m'assiste pour vous bien instruire, et vous pour me bien escouter, ce que nous luy devons demander par les intercessions de Nostre-Dame. *Ave Maria.*

Il y a en ce monde trois sortes de biens pour l'homme, l'utile, le delectable, l'honneste, et sommes attirez à toutes entreprises et à toutes actions par l'un de ces trois moyens, ou par l'utilité, ou par le plaisir, ou par l'honnesteté. Mais il n'y a que l'honnesteté qui soit justement proportionnée à nostre volonté; car que la volonté s'entende tant qu'elle voudra sur le desir de l'honnesteté, jamais elle ne sera que bonne et loüable : que si elle s'adonne à l'utilité et au plaisir hors certaine mesure et limites, elle en demeure mauvaise. Le desir de l'utilité, s'il est trop grand, se tourne en avarice, mais le desir du plaisir se peut trouver en l'esprit et au corps, et le corporel s'appelle luxure, le spirituel s'appelle gloire et superbe, qui sont les trois grands maux de ce monde : car comme dit S. Jean : *Omne quod est in mundo aut est concupiscentia carnis, aut concupiscentia oculorum, aut superbia vitæ* (1). C'est à dire, que nous nous devons garder de trois choses, de la luxure, de l'avarice, et de la superbe, car nous pouvons exceder en desirant trop de moyens exterieurs, de commoditez au corps, et trop d'honneur à l'esprit. Et suivant ces trois sortes de vices, Sathan livre aujourd'huy trois puissans assauts à ce grand et divin capitaine : car quant aux plaisirs du corps, il luy dit : *Si filius Dei es, dic ut lapides isti panes* pierres se tu es le fils de Dieu, dis que ces *fiant.* Si changent en pains. Quant à la superbe : *Mitte te deorsum*, Jette-toy en bas. Quant à l'avarice : *Hæc omnia tibi dabo.* Je te donneray toutes ces choses. Mais bien assailly, bien deffendu. Voyons un peu le temps et les occasions par le discours de l'Evangile. *Tunc ductus est Jesus in desertum à spiritu ut tentaretur à diabolo.*

(1) Joan. II.

Tunc { *Post baptismum ut ostendat Christianos ad pugnam vocatos.* *Antequam prædicaret, ut ostendat vitam prædicatoris obnoxiam tentationibus.*

Secessit in montem, ut ostendat tentationes ubique sequi hominem.

Ductus est { *Exprimitur ductus sancti Spiritus ut intenti cogitemus de hâc tentatione.*

Jesus { *Ut spiritus nequam victor in serpente vinceretur à Spiritu sancto in Domino, etc.*

In desertum { *Locus idoneus ad hanc pugnam.* *Ut qui vicit in horto, vinceretur in Eremo.* *Ut oculis, auribus, omnibusque corporis sensibus jejunaret.* *Ut cum corporis castigatione adjungeret privationem rerum mortalium, et inanis gloriæ fugam in exemplum nostrum.*

Ut tentaretur. { *Ut neminem immunem sciamus à pugna.* *Ut fiduciam haberemus vincendi.* *Ut modum doceret vincendi, et cujus munimur auxilio erudiamur exemplo.*

Jejunavit quadraginta diebus et quadraginta noctibus, cur hoc, quæso?

Primò, Ut jejunium suo exemplo consecraret.

Secundò, Ut jejunium armaturam spiritualem ostenderet.

Tertiò, Ut jejunium ad res spirituales percipiendas aptum esse medium ostenderet.

Quartò, Ut curaret temperantiâ, quod Adam vastârat gulâ.

Primò, Ergo sequamur exemplum. 1. Cor. 11. Imitatores mei estote sicut et ego Christi, etc.

Secundò. Arma jejunii sumam ... civitas diaboli fame vincenda. ... nus dæmoniorum non ejicitur ... oratione et jejunio. Mar. 9.

Tertiò, Jejunio utamur ad ora... Dan. 10, vers. 12 Ex die quo p... cor tuum ut te affligeres in con... Dei, exaudita sunt verba tua; ... dixerat : Ego lugebam trium ... madarum diebus, panem desid... lem non comedi, caro et vinu... introierunt in os meum.

Quartò, Ob remedium peccat... 1. Jonæ, 3. Jejunaverunt Dom... vidit Deus opera eorum.

Postea esuriit, { *Partim ostendit pote... divinam, dum no... partim humanam... ram, dum postea ...*

Et ecce tentator dixit ei : { *Ille qui tentando vi... mum Adam, ut v... secundum.* *Tentator malorum, ... bono opere malum...* *Accusator fratrum, ... trem etiam accus...*

Si filius Dei es, { *Ut sciat an sit. Si n... ut superbiam inge...*

Dic ut lapides, etc. { *Deus dicendo facit, ... cere poterat qui ... Moysis in serpent... terat. Exod. 4. E... deest illi amœnita... rum, deest illi c... trix Eva, deest illi ... rum speciosa dece... quia non invenit ... quem offerret esu... postulat in cibu... mutari. Amb. Se... de jejunio Domini*

Qui resp. dixit scriptum est, non in solo pane. { Deuteronome 8, au pr... la manne, etc. L'Escriture utile co... tentations, etc. Providence de Dieu, e...

Tunc ass. eum in sanctam civ. et stat. eum. sup. pin templi, et dixit ei : mitte te deors. scrip. est, etc. { *Quomodo Chr... dæmoni port... committit, qu... mirum si ta... riis mirisque ... vexamur à d...*

SERMON

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARESME.

Fili accedens ad servitutem Dei, præpara animam tuam ad tentationem. Eccl. II.

Mon fils, qui as dessein de servir Dieu, prepare ton ame à la tentation.

Ces paroles sont de l'Ecclesiastique, par lesquelles il advertit ceux qui veulent pretendre à la perfection, de se preparer au combat des tentations ; d'autant que c'est une verité infaillible, que nul, quel qu'il soit, n'en sera exempt, c'est pourquoy Nostre-Seigneur a voulu luy-mesme estre tenté, pour nous apprendre comme nous devons resister à la tentation, ainsi que les Evangelistes rapportent en l'Evangile de ce jour, disant que Nostre-Seigneur fut conduit par le Sainct-Esprit au desert pour estre tenté du diable, *Ductus est Jesus in desertum à Spiritu, ut tentaretur à diabolo :* Paroles sur lesquelles je tireray quelques documens pour nostre instruction particuliere, le plus familierement qu'il me sera possible.

Premierement je remarque que, bien que nul ne puisse estre exempt des tentations, nul pourtant ne les doit rechercher, ny aller de soy-mesme au lieu de la tentation : car pour l'ordinaire celuy qui cherche le peril perit en iceluy, *Qui amat periculum, in illo peribit* (1). C'est pourquoy les Evangelistes disent que Nostre-Seigneur fut conduit par le Sainct-Esprit au desert pour estre tenté, pour nous apprendre que ce ne fut point par son choix, je dis quant à sa nature humaine, qu'il alla au lieu de la tentation, ains qu'il y fut porté par l'obeyssance qu'il devoit à son Pere celeste.

Je treuve deux histoires dans l'Escriture saincte de deux princes qui ont esté tentez, qui nous serviront d'exemples sur ce subject, dont l'un rechercha la tentation et perit en icelle ; et l'autre au contraire, la rencontrant sans la rechercher la surmonta et en demeura victorieux. Le premier exemple est de David, lequel au temps qu'il devoit aller à la guerre et que son armée estoit au front de son ennemy, il s'en alla promener sur les galleries de son palais, comme s'il n'eust eu rien à faire qu'à passer le temps, et se tenant ainsi dans l'oysiveté, il fut surmonté par la tentation; d'autant que Betsabée cette dame imprudente se vint baigner en un lieu d'où elle pouvoit estre veuë du palais royal, et David s'amusant à la regarder, ce qui fut cause qu'il perit en la tentation, laquelle il avoit recherchée par son oysiveté. En quoy vous voyez comme l'oysiveté est une grande amorce pour la tentation ; et ne dictes pas, je ne recherche point la tentation, mais je me tiens seulement sans rien faire, c'est assez pour estre tenté, et la tentation a une force merveilleuse sur nous quand elle nous trouve oyseux. Et si David fust allé à la guerre au temps qu'il estoit obligé d'y aller, ou qu'il se fust occupé à quelque chose selon son estat, la tentation n'eust pas eu la force de l'attaquer, ou du moins de le surmonter, comme elle fit.

L'autre exemple est du jeune prince Joseph, vice-roy d'Egypte, qui ne rechercha nullement la tentation, de sorte que la rencontrant il ne perit point en icelle, ains en demeura victorieux : vous sçavez comme il fut vendu par ses freres, et comme la femme de son maistre le porta dans la tentation. Mais luy qui n'avoit jamais pris plaisir aux caresses de sa maistresse, luy resista genereusement et demeura vainqueur et triomphant, luy respondant ces paroles : *Quomodo possum hoc malum facere, et peccare in Dominum* (1) ? Com-

(1) Eccl. III.

(1) Gen. XX.

ment pourrois-je faire ce mal et pecher contre mon Seigneur?

Or si nous sommes conduits par l'esprit de Dieu au lieu de la tentation, ne craignons point, ains tenons-nous asseurez qu'il nous rendra victorieux, mais ne l'allons pas chercher pour saincts et genereux que nous puissions estre, car nous ne sommes pas plus vaillans que David, ou que Nostre-Seigneur mesme qui ne la voulut point rechercher. Nostre ennemy est comme un chien attaché, si nous ne l'approchons, il ne nous fera aucun mal, bien qu'il tasche à nous espouvanter en abboyant contre nous à guise d'un chien enragé, comme dit S. Augustin, *Latrare potest, sollicitare potest, mordere omnino non potest, nisi volentem.*

Mais voyons un peu, je vous prie, la verité des paroles que nous avons prises pour sujet de cette exhortation et comme c'est une chose certaine, que nul ne peut eviter la tentation venant au service de Dieu : Nous en pourrions donner plusieurs exemples, mais un seul me suffira, qui est rapporté par S. Luc aux Actes des apostres. Ananias et Saphira firent vœu de se consacrer, eux et leurs biens, à Dieu, pour acquerir la perfection dont les premiers chrestiens faisoient profession en se soubmettant à l'obeyssance des apostres; ils n'eurent pas plustost pris ce dessein, que voilà la tentation qui les attaque, ainsi que dit S. Pierre à Ananias et à Saphira : *Cur tentavit Satanas cor tuum mentiri te Spiritui sancto : quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini?* Qui vous a tentez de venir mentir au Sainct-Esprit. De mesme le grand apostre S. Paul, dès qu'il commença à servir Dieu, et qu'il se fut rangé au Christianisme, le voilà incontinent attaqué d'une tentation tres-facheuse pour tout le reste de sa vie, luy qui, cependant qu'il estoit ennemy de Dieu et qu'il persecutoit les chrestiens, n'avoit jamais senty les attaques d'aucune tentation, au moins n'en tesmoigne-t-il rien par ses escrits, ains seulement apres qu'il fut converty. C'est donc un document fort necessaire à sçavoir que celuy que nous donne le Sainct-Esprit de preparer nostre ame à la tentation, puisque nous devons estre asseurez, qu'en quelque lieu que nous soyons, et pour parfaicts que nous puissions estre, la tentation nous attaquera. C'est pourquoy il se faut preparer, et se pourvoir des armes necessaires pour combattre vaillamment, afin de remporter la victoire, puisque la couronne n'est que pour les vainqueurs : *Nemo coronabitur, nisi qui legitime certaverit* (1), dit le grand apostre, bien que nous ne devions jamais nous fier à nos forces, ny en nostre vaillance, allant de nous-mesmes rechercher la tentation pour la penser combattre et terrasser : mais nous devons nous tenir fermes si nous la rencontrons où l'esprit de Dieu nous aura portez, nous confiant qu'il nous fortifiera et protegera contre toutes les embusches et attaques de nos ennemis.

Voyons maintenant de quelles armes se servit Nostre-Seigneur et souverain maistre, pour surmonter l'ennemy qui le vint tenter au desert : Certes elles ne furent autres, sinon celles de la foy, se servant des paroles de l'Escriture saincte pour repousser ses tentations. Et c'est de ses armes dont parle le prophete dans le psaume nonante, *Qui habitat in adjutorio Altissimi* (2), que nous disons tous les jours à Complies, lequel contient une doctrine admirable. Il dit donc comme s'il eust parlé aux chrestiens ou à quelqu'un en particulier : O que vous estes heureux ! vous qui estes armez de la verité de Dieu; car elle vous servira de bouclier contre toutes les attaques de vos ennemis, et fera que vous demeurerez victorieux : *Non timebis à timore nocturno, à sagitta volante in die, à negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano.* Ne craignez donc point, ô ames benistes, qui estes armées de l'armeure de verité, les craintes nocturnes, car vous n'y trebuscherez point; ny les sagettes qui volent en l'air en plein jour, car elle ne vous sçauroient offenser; ne craignez point aussi les negotiations qui se font en la nuict, ni l'esprit qui marche et se faict voir en plein midy.

O! que nostre-Seigneur et maistre estoit divinement bien armé de l'armeure de verité, puis qu'il estoit la verité mesme? Or cette verité dont parle le psalmiste, n'est autre que la foy; et quiconque est armé de la foy, ne doit rien craindre, parce qu'elle est l'unique arme necessaire pour

(1) II. Timot. II. — (2) Psal. XC.

combattre et confondre nostre ennemy; car qui est-ce qui pourra nuire à celuy qui dira avec une veritable confiance, *Credo in Deum Patrem omnipotentem*, Je croy en Dieu, qui est nostre Pere, et nostre Pere tout-puissant. Certes, en disant ces paroles, nous monstrons bien que nous ne nous confions point à nos forces, ains que ce n'est qu'en la seule vertu de Dieu, que nous esperons de remporter la victoire, n'allant point de nous-mesmes au devant de la tentation, par aucune presomption d'esprit, ains seulement, quand Dieu permet qu'elle nous attaque et vienne rechercher au lieu où nous sommes, ainsi qu'elle fit à Nostre-Seigneur dans le desert, lequel surmonta son ennemy, en se servant des paroles de la saincte Escriture sur toutes les tentations qu'il luy presenta.

Sur quoy il faut que nous sçachions que Nostre-Seigneur ne fut pas tenté comme nous autres, parce que la tentation ne pouvoit pas estre en luy, comme elle est en nous; car il estoit comme un fort inexpugnable dans lequel elle ne pouvoit nullement entrer, estant tout de mesme qu'un homme qui seroit vestu du haut en bas de fin acier, lequel ne pourroit en façon quelconque estre offensé par l'epée, parce qu'elle glisseroit de part et d'autre, sans le pouvoir aucunement endommager. La tentation pouvoit bien environner Nostre-Seigneur, mais elle ne pouvoit entrer en luy, ny faire aucune lezion à son integrité et pureté tres-parfaite. Ce qui n'est pas ainsi de nous autres, car si bien par la grace de Dieu, nous evitons la coulpe et le peché, ne consentant pas aux tentations, nous demeurons neantmoins pour l'ordinaire un peu blessez de quelque importunité, trouble ou émotion qu'elles laissent en nostre cœur.

Mais pourquoy Nostre-Seigneur se servit-il des armes de la foy pour resister aux tentations de l'ennemy? car il ne la pouvoit avoir, d'autant qu'il avoit dès l'instant de son incarnation une cognoissance tres-parfaite en la partie superieure de son âme, de toutes les choses que la foy nous enseigne : Il est vray, mais ce qu'il fit en cela ne fut pour autre subject que pour nous enseigner ce que nous devions faire en telles occasions. Ne recherchons donc point d'autres armes ny d'autres moyens, pour surmonter nostre ennemy, et refuser nostre consentement à la tentation, sinon de dire ces paroles de la foy, *Credo*, Je croy; et que croyez-vous? Je croy en Dieu, mon Pere tout-puissant, *Credo in Deum Patrem omnipotentem*.

S. Bernard sur ce psalme, *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, appelle cette crainte nocturne pusillanimité et coüardise, et traitant de la crainte de Dieu, dit qu'il y en a de quatre sortes; à sçavoir, la crainte des mondains, la crainte des serviteurs, la crainte de ceux qui commencent à servir Dieu, et la crainte des enfans. Mais afin de traiter ce subject plus familierement pour nostre instruction, je me contenteray de dire que les craintes nocturnes dont parle le psalmiste, sont de trois sortes. La premiere est la crainte des paresseux : la seconde, celle des enfans : et la troisiesme, celle des delicats.

La crainte est d'ordinaire la premiere tentation, que l'ennemy presente à ceux qui sont resolus de servir Dieu; car dès aussi-tost qu'on leur enseigne ce qu'il faut faire pour acquerir la perfection, ô Dieu! disent-ils, jamais je ne pourray faire cela, et leur semble qu'il est du tout impossible d'y pouvoir parvenir, et ils diroient volontiers : la perfection qu'il faut avoir ceans, et cette sorte de vie et de vocation, est trop eminente pour moy, je n'y sçaurois atteindre. Ha! ne vous troublez pas, et ne faictes pas ces chimeres d'apprehension, de ne pouvoir faire ce à quoy vous estes obligez, puisque vous estes armez et environnez de la verité de Dieu et de sa parole, et que c'est luy qui vous a appelez à cette sorte de vie, ou en cette maison : Ne craignez rien, mais confiez-vous, et soyez asseurez que tandis que vous marcherez simplement dans le devoir de vostre vocation, il vous fortifiera, et donnera la grace de perseverer, et de faire ce qui sera requis pour sa plus grande gloire et vostre salut. Ne vous estonnez donc point, et ne faictes pas comme les paresseux, qui se troublent quand ils se reveillent la nuict, pour l'apprehension qu'ils ont que le jour viendra bientost, auquel il faudra travailler. Les paresseux apprehendent tout, et treuvent toutes choses dures et difficiles, et cela parce qu'ils s'amusent plus à penser

à l'imagination qu'ils ont de la difficulté future, qu'à ce qu'ils ont presentement à faire : O Dieu! disent-ils, si je m'addonne au service de Dieu, il faudra tant travailler pour resister aux tentations qui m'attaqueront; vous avez bien raison, leur peut-on dire, car vous n'en serez pas exempts; d'autant que c'est une regle generale, que tous les serviteurs de Dieu seront tentez, ainsi que le remarque S. Hierome, en cette belle Epistre qu'il addresse à sa chere fille Eustochium : Mais à qui voulez-vous que le diable presente ses tentations, sinon à ceux qui les mesprisent? Les pecheurs se tentent assez eux-mesmes, le diable les tient desja pour siens, et ils sont ses confederez, parce qu'ils ne rejettent point ses tentations, ains au contraire ils les suivent, et la tentation reside en eux : C'est pourquoy le diable ne se travaille pas beaucoup pour semer ses tentations dans le monde, mais aux lieux retirez, c'est là où il pense faire un grand gain, faisant descheoir les ames qui desirent de servir la divine majesté plus parfaitement.

S. Thomas d'Aquin s'emerveilloit extresmement de quoy les plus grands pecheurs alloient parmy les ruës, aussi joyeux, comme si leurs pechez ne leur eussent point pesé sur leurs consciences; mais qui ne s'estonneroit de voir une ame hors de la grace de Dieu se rejouyr? ô que leur joye est vaine, et leur allegresse trompeuse! Car elle sera enfin suivie de regrets et de douleurs eternelles. Mais laissons là, je vous prie, les mondains, et retournons à cette crainte des paresseux.

Le chemin des paresseux, dit le Sage, est comme une haye d'epines, *iter pigrorum quasi sepes spinarum* (1), parce qu'ils treuvent des difficultez sur toutes choses, ils sont tousjours à se lamenter, de ce qu'il faut travailler pour acquerir la perfection : Helas! disent-ils, je pensois qu'il suffisoit de s'embarquer en la voye de Dieu et en son service, pour se reposer. O pauvres gens, que vous estes abusez! ne savez-vous pas que l'oysiveté fit perir le pauvre David en la tentation? Vous voudriez ressembler à ces soldats de garnison qui ont tout à souhait dans une bonne ville, ils sont maistres en la maison de l'hoste, ils font bonne chere, et neantmoins ils s'appellent soldats, des vaillans et courageux, tandis q sont point à la bataille ny à la guer

(1) Prov xv.

Certes, Nostre-Seigneur ne veı de ces soldats en son armée, ains des combattans et des vainqueurs, pas des faineans; il a voulu luy estre tenté et attaqué, pour nous exemple de resister a la tentation. craignez donc point, je vous prie, vous estes environnez de l'armeur rité de la foy : Levez-vous, ô par quand il en sera temps, sortez de lict, et ne vous epouvantez pas du de la journée; car c'est une chose or que la nuict estant donnée pour l le jour est destiné pour le travail donc, je vous prie, de votre coüar vous mettez bien avant dans l'esp verité infaillible : Que tous les l doivent estre tentez, et que tous vent tenir prests pour combattre remporter la victoire; et puis que tation a une merveilleuse force su quand elle nous treuve oyseux; lons fidellement, et ne nous lasson si nous ne voulons perdre le repos qui nous est preparé pour recomp nos travaux. Confiez-vous en Dieu, vostre Pere, et vostre Pere tout-p en la vertu duquel toutes choses vou rendues faciles, quoy que d'abord el epouvantent un peu.

La seconde crainte nocturne, se nous avons dit, est celle des enfa enfans, si vous y prenez garde, sor dement craintifs, quand ils sont l sein de leur mere; de sorte que d voyent ou entendent un chien qui soudain ils se prennent à crier, et sent point qu'ils ne soyent auprès d entre ses bras, après quoy ils viven seurance, et ne croyent pas que ri puisse nuire; et pourveu qu'ils tie main de leur mere, ils ne craignen ainsi devons-nous faire, mes chere et que pouvons-nous craindre? N sommes armez de l'armeure de ve environnez du fort bouclier de la nous apprend que Dieu est nostre nostre Pere tout-puissant; prions nous tende la main, et ne nous es tons pas, car il nous sauvera et nou gera contre tous nos ennemis.

Lors que le grand S. Pierre pensoit perir dans la mer, apres qu'il eut faict cet acte si genereux de se jetter dedans, afin de s'approcher plus promptement de son bon Maistre qui l'appeloit, voyant qu'il enfonçoit dans les eaux, il s'ecria soudain : *Domine, salvum me fac;* Ha! Seigneur, sauvez-moy; et tout incontinent nostre divin Sauveur luy tendit la main, et le garantit du naufrage. Faisons-en de mesme, si nous sentons que le courage nous manque, et que nous enfonçions dans la tentation, crions avec confiance : *Domine, salva nos, perimus :* ha ! Seigneur, sauvez-nous, et ne doutons point qu'il ne nous fortifie et ne nous empesche de perir.

Mais remarquez qu'il y en a quelquefois qui veulent faire les courageux, lesquels neantmoins sont si paoureux et craintifs, qu'ils s'espouvantent quasi de toutes choses; ce qui arrive pour l'ordinaire à ceux qui viennent nouvellement au service de Dieu, car à ce commencement ils font les courageux, et leur semble qu'ils vivront tousjours en repos et tranquillité, et qu'aucune chose ne pourra surmonter leur courage et generosité, ainsi qu'il arriva au pauvre S. Pierre ; lequel estant encore enfant en la vie spirituelle, il fit cet acte de generosité dont je viens de parler, mais apres il en fit un autre qui luy cousta bien cher, lors que Nostre-Seigneur parlant à ses apostres comme il devoit souffrir la mort, S. Pierre commença à se vanter, quoy, Seigneur ? vous dites que vous devez aller à la mort, et moy j'iray aussi, je ne vous abandonneray jamais. Nostre-Seigneur poursuivant : Je seray foueté; et moy aussi, dit-il, pour l'amour de vous : Je seray couronné d'epines, et moy aussi; et plus Nostre-Seigneur encherissoit sur la grandeur de ses peines, et plus aussi il s'echauffoit à dire qu'il en souffriroit autant. O qu'il fut bien trompé, quand il se vid si lasche en l'execution de ses promesses au temps de la passion de son Maistre, qu'il renia. O qu'il eust bien mieux valu au pauvre S. Pierre qu'il se fust tenu en humilité, et qu'il se fust plustost appuyé sur la grace de Nostre-Seigneur, que de se confier vainement sur la ferveur qu'il sentoit alors. Le mesme arrive souvent à ces jeunes ames qui tesmoignent tant de ferveur en leur conversion; car tandis que ce premier sentiment de consolation leur dure, elles font des merveilles, et ne leur semble pas qu'il y ait rien de trop difficile au chemin de la perfection, qui puisse attiedir leur courage : Mais attendez un peu; car si le sentiment de devotion leur manque, et que la consolation vienne à se retirer, ou que quelque petite tentation les attaque; helas ! disent-elles, qu'est cecy ? Elles commencent à craindre et se troubler, tout leur semble pesant; et si elles ne sont tousjours dans le sein du Pere celeste, et qu'il ne leur donne des suavitez, elles ne peuvent vivre contentes et ne cessent de se plaindre.

Mais pensez-vous, cheres ames, leur peut-on dire, qu'en la solitude et en la retraicte il ne se rencontre point de tentations ? O que vous estes trompées ! et ne croyez-vous pas que Nostre-Seigneur ne fut point tenté ny attaqué de l'ennemy, tandis qu'il fut parmy les pharisiens et les publicains, ains seulement lors qu'il se retira au desert. Il n'y a point de lieu où la tentation n'aye eu l'entrée, ouy mesme dans le ciel; car elle nasquit dans le cœur de Lucifer et de ses complices; et les porta quant et quant à la perdition eternelle. Au paradis terrestre, l'ennemy y porta la tentation, et fit descheoir nos premiers parens de la justice originelle, de laquelle Dieu les avoit douez et enrichis. La tentation entra aussi dans le college des apostres, et pourquoy donc vous estonnerez-vous si elle vous attaque? Si vous eussiez esté du temps de Nostre-Seigneur, je veux dire lors qu'il se retira au desert avant que de commencer la predication de son Evangile, et que vous eussiez demandé à sa tres-saincte mere Ste Vierge, où est vostre Fils ? Mon Fils, eust-elle respondu, est au desert, où il doit demeurer quarante jours, jeusnant, veillant et priant continuellement. Ha ! j'y veux aller, lui eussiez-vous dit, d'autant qu'au lieu où est Nostre-Seigneur, tout bien y abonde, la consolation n'y manque point, et la tentation n'y peut avoir d'entrée. O certes ! vous vous trompez, car c'est parce que Nostre-Seigneur y est, que la tentation s'y treuve; vous eussiez esté bien espouvantez, d'autant que le diable vint à luy à decouvert, et ne fit pas avec Nostre-Seigneur comme avec S. Pacome, ou avec S. Antoine, qu'il

espouvanta par des bruits et tintamares qu'il fit autour d'eux, faisant fendre le ciel et la terre devant eux, pour les faire craindre et fremir comme des enfans; mais par la confiance qu'ils avoient en Dieu, ils le rembarrerent, et se moquerent de luy, et surmonterent ses artifices, en prononçant quelques passages de la saincte Escriture.

Or cet esprit rusé voyant sur la face de Nostre-Seigneur, la force, la constance, la generosité et l'asseurance, il pensa bien qu'il ne gagneroit rien de le traiter de la sorte, c'est pourquoy il vint visiblement à luy avec une impudence nompareille pour luy presenter ses tentations; ce qu'il fit non-seulement ces trois fois dont l'Evangile de ce jour fait mention, ains plusieurs autres durant ces quarante jours qu'il demeura au desert, les Evangelistes s'estant contentez de nous marquer seulement ces trois, comme estant les plus remarquables et les plus grandes.

Hélas! disent ces jeunes apprentifs en la perfection, Que feray-je? mes passions que je pensois avoir si bien mortifiées par la fervente resolution que j'avois faite de ne les plus suivre, me tourmentent continuellement; tantost je suis pressé de chagrin, puis après il me semble qu'il n'y a plus moyen de passer outre en la practique de la vertu, tant le decouragement me poursuit de près. Ha! mes cheres ames, ne sçavez-vous pas que Nostre-Seigneur ayant esté tenté durant les quarante jours qu'il fut au desert, ç'a esté pour nous apprendre que nous le serions tout le temps que nous demeurerions au desert de ceste vie mortelle, qui est le lieu de nostre penitence; car la vie du parfait chrestien, mais specialement des religieux, doit estre une continuelle penitence. Consolez-vous donc, et prenez courage, car le temps du repos n'est pas pour ceste vie; ne vous decouragez pas pour vos imperfections, et ne pensez pas que vous puissiez vivre sans en commettre, cela ne se peut tandis que vous serez en ceste vie; il suffit que vous ne les aymiez pas, et qu'elles ne vivent pas dans vostre cœur, c'est à dire, que vous ne les commettiez pas volontairement, et que vous ne vouliez pas perseverer en icelles; et cela estant, demeurez en paix, et ne vous troublez pas pour la perfection que vous desirez tant; il suffira bien que vous l'ayez en mourant, ne soyez donc pas si craintives, marchez asseurement en la voye de Dieu, puisque vous estes environnées de l'armeure de la foy, rien ne vous sçauroit nuire.

La troisiesme crainte nocturne dont je veux parler maintenant, est celle des delicats : or ceux-cy ne craignent pas seulement ce qui les peut porter au mal, mais tout ce qui peut en quelque maniere que ce soit troubler leur repos, et ne voudroient pas que la moindre petite chose se mist entre Dieu et eux, d'autant qu'ils se sont mis bien avant en l'imagination, qu'il y a un certain repos et accoisement d'esprit, qui fait que celuy qui le possede demeure tousjours en paix, et est bienheureux, et partant ils le desirent de tout leur cœur; et voudroient tousjours demeurer aux pieds de Nostre-Seigneur, comme une Ste Magdelene, pour savourer continuellement les divines suavitez qui distillent de sa bouche sacrée, sans que jamais Marthe les vinst reveiller, ny murmurer contre elles, pour prier Nostre-Seigneur de les faire travailler.

Mais croyez-vous, mes cheres ames, qu'en cette vie mortelle vous puissiez avoir une quietude si permanente, qu'elle ne doive point recevoir de divertissement ny de contradiction? O certes, il ne faut jamais desirer avec tant d'ardeur les graces que Dieu ne fait pas communement, et ce qu'il a faict pour une Ste Magdelene ne doit pas estre recherché ny desiré de nous autres; bienheureux serons-nous si nous avons ce repos et ceste tranquillité de l'ame en mourant, ouy mesme après nostre mort. Et ne pensez pas que Ste Magdelene eust la jouyssance de ceste tant aymable et divine contemplation, qui la tenoit en un si doux repos et une si parfaite tranquillité, qu'apres qu'elle eut passé par les espineuses et difficiles voyes d'une tres-aspre penitence, et qu'elle eut eu avalé les amertumes d'une confusion et abjection tres-grande chez le pharisien, où elle estoit allée chercher Nostre-Seigneur pour pleurer ses pechez, et en obtenir pardon, souffrant les murmures et censures que l'on faisoit contre elle, en la mes-estimant et nommant pecheresse, et femme de mauvaise vie. Ne pensez donc pas meriter de recevoir ces divines suavitez et conso

lations, ny d'estre elevées par les anges plusieurs fois le jour, comme elle estoit, si vous ne voulez premierement souffrir avec elle les confusions, abjections, censures et mepris, que meritent vos imperfections, lesquelles vous exerceront tousjours de temps en temps; la regle estant generale, que nul ne sera si sainct en ceste vie, qu'il ne soit subject à en commettre tousjours quelques-unes. Il se faut donc tenir fermes en la cognoissance et croyance de ceste verité, si nous voulons que nos imperfections ne nous troublent point par une vaine pretention que nous pourrions avoir de n'en point commettre, bien que nous devions avoir une ferme et inviolable resolution de ne la point faire volontairement : mais apres cela s'il nous arrive par fragilité d'en commettre quelquefois, voir mesme souvent, ne nous troublons point, ny ne perdons point la confiance en la bonté de Dieu, qui est si grande qu'il ne nous en aymera pas moins, pourveu que nous en tirions l'amour de nostre abjection, et que nous nous abandonnions entierement à sa providence, soit qu'il nous fasse part de ses consolations, ou non; nous soubmettant à sa tres-saincte volonté, qui doit estre en toutes choses la maistresse et conductrice des nostres, et pourveu que nous l'acccomplissions, nous n'avons plus rien à desirer.

Le sainct prophete nous asseure donc en son psalme, ainsi que nous avons dit, que celuy qui a la foy n'aura point la crainte des paresseux, ny la crainte des enfans, ny la crainte des delicats. Mais il passe outre, et dit qu'il ne craindra pas aussi les sagettes qui volent en plein jour; et cecy est le troisieme document que je tire des paroles du psalmiste. Les sagettes qui volent en plein jour sont les vaines esperances et pretentions que les ames qui veulent servir Dieu, ont dès le commencement de leur conversion, de parvenir bien tost au sommet de la perfection; ne voilà pas des esperances bien vaines? et neantmoins, nonobstant leur vanité, elles ne laissent pas de consoler beaucoup celles qui les ont; mais d'autant plus que cette vaine esperance et pretention leur apporte de joye au cœur à son avenement, et tandis qu'il y a lieu d'esperer, plus aussi la douleur des effets contraires cause de la tristesse à ces esprits fervens, lorsqu'ils se voyent subjects à commettre des defauts; car apres ils se decouragent en la poursuite des vertus qui conduisent à la perfection. Patience, leur peut-on dire, ne vous hastez pas tant, commencez à bien vivre selon vostre vocation, marchez en la voye de vostre observance, doucement, simplement, et humblement, puis confiez-vous en Dieu qu'il vous rendra parfaits quand il lui plaira. Mais il y a encore d'autres sagettes qui volent en plein jour, qui sont les vaines esperances que quelques-uns ont de recevoir tousjours durant le cours de cette vie mortelle, des consolations et suavitez en l'oraison, comme si nostre perfection et nostre bonheur dependoit de cela. He! ne voyons-nous pas que Nostre-Seigneur ne les donne aux ames commençantes, que pour les amorcer et amadoüer? comme on donne aux petits enfans du sucre pour les attirer, et qu'elles sont plustost marques de foiblesse que de perfection.

Et pour quatriesme document, S. Bernard remarque que ces negociations qui se font en la nuict, et que le psalmiste dit : que ceux qui sont armez de la verité ne craindront point, nous representent l'avarice et l'ambition, vices lesquels font leur trafic en la nuict; c'est à dire, à couvert, par-dessous main et en cachette; car les ambitieux n'ont garde de pourchasser les honneurs, les preeminences et offices relevez, à decouvert; ains ils marchent en la nuict, c'est à dire finement et en cachette, parce qu'ils craignent d'être apperçeus et tenus pour tels. Les avares temporels sont aussi toute la nuict à rechercher quels moyens ils pourront tenir pour accroistre leurs biens et remplir leur bourse : or ce n'est pas des avares temporels dont je veux parler maintenant, ains des avares spirituels. Et pour ce qui est de l'ambition' mal-heur à ceux qui cherchent d'estre elevez en des charges ou superioritez, et les obtiennent par leurs poursuites, et les embrassent par leurs choix, car ils cherchent la tentation; c'est pourquoy ils sont en grand danger de perir en icelle, s'ils ne se convertissent, et n'usent par apres avec humilité de ce qu'ils ont embrassé avec l'esprit, et par l'esprit de vanité. Je ne parle pas de ceux qui y sont elevez par la soubmission

et l'obeyssance qu'ils doivent à Dieu et à leurs superieurs, mais de ceux qui y sont elevez par leur election; car les autres n'ont rien à craindre, non plus que Joseph en la maison de Putiphar; car si bien ils sont au lieu de la tentation, ils ne periront point en icelle. Certes, il nous doit peu importer où nous soyons, pourveu que nous y soyons conduits, comme Nostre-Seigneur au desert par le Sainct-Esprit; car cela estant, nous n'aurons rien à craindre.

Les avares spirituels sont ceux qui ne cessent jamais d'embrasser et rechercher beaucoup d'exercices pour parvenir plustost à la perfection, comme si la perfection consistoit en la multiplicité des actions que nous faisons, et non pas en la perfection avec laquelle nous les faisons. Cecy est une chose que j'ai desja dicte fort souvent; mais on ne la sauroit trop redire : Dieu n'a pas mis nostre perfection en la multitude des choses que nous faisons pour luy plaire, ains seulement en la methode de les faire, methode qui n'est autre que de faire le peu que nous faisons, un chacun selon nostre vocation purement en l'amour, par l'amour, et pour l'amour. Considerez, je vous prie, ces avares spirituels, ils ne sont jamais contens des exercices qui leur sont prescrits; ils sont tousjours en action pour inventer de nouveaux moyens, afin d'assembler toute la sainctété des Saincts en une sainctété qu'ils voudroient avoir; ainsi ils ne sont jamais contens, d'autant qu'ils n'ont pas assez de force pour retenir tout ce qu'ils veulent embrasser; car qui trop embrasse mal estreint. Certes, l'on ne peut assez dire combien cette varieté d'exercices apporte de retardement à nostre perfection, d'autant qu'elle nous oste la douce et tranquille attention que nous devons avoir de bien faire ce que nous faisons pour Dieu, ainsi que j'ay desja dit.

Le cinquiesme document est tiré du mesme psalme, où le prophete remarque, que ceux qui seront armez du bouclier de la foy, ne craindront point l'esprit du midy, c'est à dire qui nous vient tenter en plein jour; or je sçay bien comme saint Bernard explique ce passage; mais je le diray maintenant, comme il fait à mon propos. Cet esprit qui marche en plein jour, est celuy qui nous attaque au plein midy, des consolations anterieures, lors que ce divin soleil de justice dardant amoureusement ses rayons sur nous, il nous remplit le cœur d'une chaleur et d'une lumiere si agreable, qu'il embrase nos ames d'un amour si tendre et si delectable que nous mourons presque à toute autre chose pour mieux jouyr de nostre bien-aymé; d'autant que ces divines lumieres ont tellement éclairé nostre cœur, qu'il voit à decouvert, ainsi qu'il luy semble, celuy du Sauveur, duquel distile goutte à goutte une liquéur si suave et des parfums si odoriferans, que cela ne peut estre assez estimé ni desiré par cette amante, qui languit toute de cet amour, et ne voudroit pas que personne vinst troubler son repos; repos lequel vient enfin souvent à se terminer en une vaine complaisance qu'elle prend en iceluy, admirant la bonté de Dieu, non en Dieu, ains en soymesme, goustant plus les suavitez de Dieu que le Dieu des suavitez, s'attachant plus aux consolations qu'à celuy qui les donne. Et voilà comme l'esprit du midy deçoit les ames, se transfigurant en ange de lumiere pour les faire trebuscher et amuser autour des vaines consolations, suavitez et complaisances, qu'elles prennent emmy ces tendretez et goусts spirituels. Ha! quiconque sera armé du bouclier de la foy, surmontera cet ennemy aussi genereusement que tous les autres, ainsi que l'asseure David.

Or je ne doute nullement qu'il ne s'en treuve plusieurs qui ne desirent plustost la fin de cet Evangile, que le commencement, où il est dit, que Nostre-Seigneur ayant surmonté son ennemy et rejetté ses tentations, les anges lui apporterent à manger des viandes celestes. O Dieu! quel plaisir de se treuver avec Nostre-Seigneur en ce festin delicieux : mais soyons asseurez que nous ne serons jamais dignes d'accompagner nostre divin Sauveur en ses consolations, ny d'estre appelez à son banquet celeste, si nous ne sommes compagnons de ses peines et de ses souffrances, suivant ce que dit S. Paul : *Scientes quod sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis* (1).

Il jeusna quarante jours, et les anges ne luy apporterent à manger qu'au bout de la quarantaine : ces quarante jours, ainsi que nous disions tantost, representent la vie du chrestien et d'un chascun de nous. Ne

(1) II. Cor. v.

desirons donc point ces divines consolations qu'à la fin de nostre vie : mais taschons de nous tenir fermes pour resister aux rudes attaques de nos ennemys; car indubitablement nous serons tentez, et si nous ne combattons, nous ne serons point vainqueurs et partant nous ne meriterons pas la couronne de l'immortelle gloire que Dieu nous prepare, si nous demeurons victorieux et triomphans. Ne craignons donc point la tentation, ny le tenteur, car si nous nous servons du bouclier de la foy et de l'armure de verité, nous nous mocquerons de luy et de toutes ses ruses; et il n'aura nul pouvoir de nous faire descheoir de la ferme et invariable resolution que nous avons faicte de servir Dieu genereusement, courageusement, et le plus parfaictement qu'il nous sera possible pendant ceste vie mortelle, apres laquelle nous irons jouyr eternellement de luy. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE JEUDY DE LA II[e] SEMAINE DE CARESME.

O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis. Matt. xv.

O femme, que ta foy est grande, qu'il te soit fait comme tu veux.

Bien que les predicateurs ayent accoustumé de prendre en ce jour divers subjects pour loüer les vertus de la Cananée, je me contenteray de vous parler seulement de sa foy, afin de vous monstrer quelles sont les conditions qui la rendent parfaite, suivant ce que l'Evangeliste rapporte qui se passa entre Nostre-Seigneur et cette femme, et par ce moyen vous cognoistrez ce que c'est que la vraye foy; et quand Nostre-Seigneur dit : *O mulier, magna est fides tua*, o femme, que ta foy est grande! savoir si c'estoit que la foy de la Cananée fust plus grande que la nostre : o non certes; ne la pouvant estre quant à l'objet, car la foy a pour objet toutes les veritez revelées de Dieu et de l'Eglise, la foy n'estant autre chose qu'une adhesion que nostre entendement fait à ces veritez, qu'il treuve belles et bonnes, et partant il vient à les croire, et la volonté à les aymer; car comme la bonté est l'objet de la volonté, la beauté l'est de l'entendement; et ainsi comme en nostre homme exterieur la bonté sensible est convoitée par nostre concupiscence, et la beauté corporelle par nos yeux : de mesme en est-il de l'homme interieur pour les veritez de la foy, lesquelles estant tres-bonnes, douces et veritables, elles viennent à estre aymées par la volonté, qui a pour son objet la bonté, et par l'entendement, à cause de la beauté qui se retreuve en icelles; elles sont belles parce quelles sont veritables, car la beauté n'est point sans verité, ny la verité sans bonté, et les beautez qui ne sont point veritables ne sont point bonnes, parce qu'elles sont fausses et mensongeres.

Or les mysteres de la foy estans trop veritables, ils sont aymez à cause de leur beauté qui est l'objet de l'entendement et encore de la volonté; car l'entendement luy representant la beauté des veritez des mysteres de la foy, elle y decouvre la bonté, et par consequent elle vient à les aymer. Et c'est une chose tellement necessaire pour avoir une grande foy, que l'entendement vienne à cognoistre la beauté d'icelle, que pour cela lors que Nostre-Seigneur veut attirer quelques creatures à la cognoissance de la verité, il decouvre premierement sa beauté à l'entendement; lequel en estant attiré et espris, il attire apres la volonté, et par l'amour que ces deux puissances portent aux veritez cognuës, il arrive que la personne quitte tout pour les croire et embrasser; ce qui se fait par forme d'abstrac-

tion. Vous voyez donc comme la foy n'est autre chose qu'une adhesion de l'entendement, et attache de la volonté aux veritez des mysteres de nostre foy.

Mais la foy, quant à l'objet, ne peut pas estre plus grande aux uns qu'aux autres, ny moins aussi, quant à la quantité des choses qu'il faut croire; car il faut que nous croyions tous une mesme chose, quant à l'objet et quant à la quantité, et tous sont esgaux en cecy, parce qu'il faut que tous les chrestiens croyent toutes les veritez de la foy sans exception, tant celles que Dieu nous a revelées par luy-mesme dans l'Escriture, que celles qu'il nous a revelées par son Eglise : de sorte que celuy qui ne croit pas tous les mysteres de la foy, n'est pas catholique, et n'entrera jamais en paradis. Et quand Nostre-Seigneur dit à la Cananée: ***O mulier, magna est fides tua***, ô femme, que ta foy est grande, ce n'estoit point qu'elle crust plus que ce que nous croyons, mais il vouloit dire que sa foy estoit grande parce qu'elle estoit accompagnée de toutes les conditions requises, y ayant plusieurs choses qui rendent nostre foy plus grande ou plus petite. Et bien qu'il soit vray qu'il n'y a qu'une foy que tous les chrestiens doivent avoir, neantmoins tous ne l'ont pas en mesme degré de perfection; ce que je vous veux faire entendre en vous parlant des vertus qui la doivent accompagner.

Premierement, il faut sçavoir que la foy est la base et le fondement de l'esperance et de la charité : or quand je dis de la charité, cela se doit entendre de toutes les autres vertus qui la suivent et accompagnent; car quand la charité est unie et jointe avec la foy, elle la vivifie; c'est pourquoy l'on dit qu'il y a une foy morte, une foy mourante, et une foy vivante. La foy morte est celle qui est separée de la charité, separation qui fait que l'on n'opère plus les œuvres conformes à la foy de laquelle on fait profession. Cette foy morte est celle qu'ont maintenant la pluspart des chrestiens, lesquels croyent bien tous les mysteres de la foy, mais leur foy n'estant pas accompagnée de la charité, elle ne produit point de bonnes œuvres.

La foy mourante est celle qui n'est pas entierement separée de la charité, ce qui fait qu'elle produit encore quelques bonnes operations, mais rarement et foiblement; car il est impossible que la charité puisse estre dans une ame qui a la foy sans operer peu ou beaucoup, il faut necessairement qu'elle opere ou qu'elle perisse, ne pouvant subsister autrement. Et tout ainsi que l'ame ne sçauroit estre dans le corps sans faire des actions vitales, cela lui estant tout à fait impossible : de mesme la charité ne peut estre jointe à nostre foy, sans produire des œuvres qui lui soient conformes. Et partant si vous voulez cognoistre quelle est vostre foy, et si elle est vivante, morte ou mourante, regardez vos œuvres et vos actions; car tout ainsi que nous voyons qu'une personne proche de la mort, n'agit plus que foiblement et lentement, à cause de la diminution de ses forces, de mesme fait la foy, à mesure qu'elle s'esloigne de la charité, en laquelle consiste sa force et sa vigueur. Et comme lorsqu'on voit qu'une personne mourante n'a plus de mouvement, et ne respire plus, l'on cognoist qu'elle est morte, et que l'ame est separée de son corps, d'autant qu'elle ne faict plus d'actions vitales, ainsi en est-il de la foy quand elle n'opere plus de bonnes œuvres. Mais il faut neantmoins prendre garde que quand l'ame perd cette foy vivante, elle luy laisse quelquefois une certaine habitude au bien, laquelle provenant de la charité precedente, pourroit tromper et decevoir les ames qui tombent dans ce malheur, leur estant advis qu'elles ont encore cette foy vivante, à cause de quelque apparence exterieure de vertu qu'elle leur a laissée, et qui neantmoins n'en est plus que l'ombre.

Mais pour mieux entendre la difference qu'il y a entre la foy morte et la foy vivante, l'on peut dire que la foy morte ressemble à un arbre sec, lequel n'a point d'humeur vitale, et pource, au printemps, lorsque les autres arbres jettent des feuilles et des fleurs, celuy-cy n'en jette point, à cause qu'il n'a plus cette humeur vitale qu'ont ceux qui ne sont pas morts, ains seulement mortifiez, et bien qu'en hyver il soit selon l'apparence exterieure semblable aux autres arbres qui paroissent en ce temps comme morts, si est-ce que ceux-là en leur saison portent des feuilles, des fleurs et des fruicts, ce que ne faict jamais celuy qui est mort; c'est bien un arbre comme les autres, il est vray, mais c'est un arbre sec qui ne portera jamais ny

feuilles, ny fleurs, ny fruicts : de mesme la foy morte ressemble bien en l'apparence exterieure à la foy vivante, mais avec ceste difference, que la foy morte ne porte plus ny les fleurs, ny les fruicts des bonnes œuvres, et que la foy vive en porte tousjours et en toute saison. C'est donc par les operations que faict la charité, que l'on cognoist si la foy est vivante, morte ou mourante; de maniere que quand elle n'a point de bonnes operations, nous disons qu'elle est morte, et lorsque ses operations sont petites, foibles et lentes, qu'elle est mourante; comme au contraire, quand elles sont frequentes et ferventes, nous disons qu'elle est vivante. O que cette foy est excellente, mes cheres ames, car estant jointe et unie avec la charité, elle vivifie l'ame et la rend ferme, forte et constante en la poursuite de la vertu, luy faisant faire plusieurs grandes et bonnes operations qui meritent qu'on la loüe, ainsi que Nostre-Seigneur fit celle de la Cananée, luy disant : *O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis.* O femme, que ta foy est grande, te soit faict comme tu veux.

Or quand on dit que la foy est grande, il faut encore sçavoir que ce n'est pas en grandeur exterieure, car elle n'a point de forme ny de figure : mais on dit qu'elle est grande, tant à cause des bonnes œuvres qu'elle opere, que pour la multitude des vertus qui l'accompagnent par le moyen de la charité avec laquelle elle est unie, la charité estant comme une reyne qui combat pour la deffense et la conservation des veritez de la foy, et en ce que les vertus luy obeyssent, elle monstre son excellence et sa grandeur : car comme nous voyons que les roys ne sont pas grands, pour avoir beaucoup de provinces et grand nombre de vassaux sous leur puissance, si toutes ces provinces, c'est-à-dire leurs subjects, ne les ayment et ne leur obeyssent, parce que sans cela, quoy qu'ils eussent beaucoup de richesses, si leurs vassaux ne faisoient compte de leurs ordonnances ny de leurs loix, l'on ne diroit pas qu'ils sont grands roys, mais tres-petits. Ainsi la grandeur de la foy unie à la charité, ne vient pas seulement de ce qu'elle est suivie de toutes les vertus, mais bien de ce qu'elle leur commande, et que toutes luy obeyssent et combattent pour elle, et selon son gré; et de là vient la multitude des bonnes operations que fait en nous cette foy vivante.

En second lieu, il y a une foy veillante qui depend encore de l'union que la foy a avec la charité, et laquelle est contraire à une certaine foy pesante, lethargique et endormie : or cette foy endormie est grandement differente de la veillante, d'autant qu'elle est fort lasche et tiede à s'appliquer à la consideration des mysteres de la foy, ce qui est cause qu'elle ne penetre point ses veritez, bien qu'elle les voye et les entende, parce qu'elle n'a pas les yeux entierement fermez, et qu'elle ne dort pas du tout, estant semblable à ces personnes qui sont tellement assoupies de sommeil, qu'encore qu'elles ayent les yeux ouverts elles ne voyent quasi rien, et bien qu'elles entendent parler, elles ne sçauroient comprendre ce que l'on dit, à cause qu'elles sont si appesanties et engourdies du sommeil, que leur esprit n'a pas la liberté de faire ses operations et fonctions ordinaires : de mesme l'ame qui a cette foy dormante a bien les yeux ouverts, car elle croit les mysteres de la foy, elle entend bien aussi ce qu'on en dit, mais c'est avec une telle pesanteur et engourdissement d'esprit que cela l'empesche de les comprendre et bien entendre.

L'on peut encore faire comparaison de ceux qui ont cette foy endormie, avec ces personnes qui ont l'esprit pensif et songeart; regardez-les, vous les verrez les yeux ouverts, il semble qu'ils pensent et soient attentifs à quelque chose, et neantmoins pour l'ordinaire ils ne sçauroient dire à quoy ils pensent : ainsi en est-il de ceux qui ont cette foy dormante; ils croyent bien tous les mysteres de la foy en general, mais demandez-leur ce qu'ils signifient en particulier, ils n'en sçavent rien et n'en sçauroient rien dire; et leur foy estant ainsi endormie, elle est en grand danger d'estre assaillie et seduite par plusieurs ennemis, et de tomber en de perilleux precipices. Mais la foy veillante fait non seulement de bonnes operations comme la vivante, ains encore elle penetre et comprend les veritez de la foy avec subtilité et promptitude, se rendant active et diligente à rechercher et embrasser tout ce qui la peut

agrandir, conserver et fortifier, estant tousjours aux aguets pour descouvrir le bien et eviter le mal, afin de se garder de tout ce qui pourroit servir à sa ruine; et comme veillante elle marche fermement et sans crainte de tomber en des precipices.

Cette foy veillante est accompagnée des quatre vertus cardinales, prudence, force, justice et temperance, desquelles elle se sert comme d'une cuirasse d'armes pour donner la fuite à ses ennemis, de maniere qu'elle demeure tousjours ferme, invincible et inesbranlable parmy leurs attaques. Sa force est si grande qu'elle ne redoute rien, d'autant qu'elle cognoist que sa force est appuyée sur la verité mesme, qui est la chose la plus forte de toutes. Et quoy que nous ayons assez de force pour dominer sur tous les animaux et nous les assujettir; neantmoins, parce que nous ne connoissons pas la force qui est en nous, cela faict que nous craignons et fuyons devant les bestes, comme foibles et craintifs. Mais il n'en est pas ainsi de la foy, car elle cognoist sa force, et en quoy elle consiste; c'est pourquoy elle s'en sert aux occasions pour donner la fuite à ses ennemis, et de plus elle se sert de la prudence pour acquerir tout ce qui la peut fortifier et agrandir, ne se contentant pas seulement de croire toutes les veritez qui ont esté revelées de Dieu et declarées par l'Eglise, lesquelles sont necessaires pour le salut; mais elle a encore une prudence qui la fait veiller continuellement, afin de penetrer et descouvrir tousjours de plus en plus la beauté et bonté des veritez de la foy, pour en tirer le suc et la moüelle de laquelle elle se nourrit, se delecte, s'enrichit et s'agrandit. Or cette prudence ne ressemble pas à celle des mondains, qui ne leur sert que pour acquerir des biens, des honneurs et telles autres choses qui les enrichissent et agrandissent devant les yeux des hommes, mais qui ne leur profitent point pour la vie eternelle. Fausse prudence certes que celle-cy; car je vous prie, que me profitera ma prudence pour acquerir les villes, principautez et royaumes, si avec cela je suis damné: *Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur* (1)? Que me serviront ma vaillance et ma prudence, si je ne me sers d'icelles que pour acquerir les choses transitoires de cette vie mortelle? Et quand bien je serois le plus vaillant et prudent homme du monde, si je ne me sers de ma vaillance et prudence pour acquerir la vie eternelle, cela me sera plus nuisible que profitable, d'autant que la prudence humaine ne nous apporte que du dommage, et nous voyons que la plus grande partie de nos maux ne proviennent pour l'ordinaire d'autre cause. Il y auroit beaucoup de choses à dire sur ce subject, mais ne parlons à cette heure que de la prudence de la foy, parce que ceste prudence est necessaire au chrestien pour eviter le mal et operer le bien.

Si vous croyez tout ce qu'il faut croire pour estre sauvez, vous le serez, dit saint Bernard, cela s'entend, si vous joignez les œuvres à vostre foy, c'est à dire, si vous faites ce qu'elle vous enseigne qu'il faut faire pour avoir la vie eternelle. Mais, ô mondains! vous direz qu'il ne se faut point mettre tant en peine, qu'il ne faut pas tant de choses pour se sauver, que Dieu se contente de peu, qu'il suffit de croire tous les mysteres de la foy, et garder les commandemens. O Dieu! que la misere humaine est grande, la prudence des mondains s'arreste là et ne veut rien faire davantage que ce qui est necessaire pour avoir la vie eternelle, ny fuyr que ce qui lui peut causer la damnation, se contenter pour ce subject de l'observance des commandemens: mais quelle gloire apres cela attendez-vous de Dieu? la vie eternelle; il est vray, vous l'aurez, ce sera vostre recompense, mais avec cette condition, que vous serez declarez serviteurs inutiles, car vous ne travaillez pas pour Dieu, ains seulement pour vous-mesme, puisque vostre prudence ne s'estend pas plus avant, que de faire ce que vous savez qui vous peut empescher de vous perdre. Vous n'estes pas de ces serviteurs veillans, qui ont tousjours l'œil ouvert sur les mains de leur maistre, pour se rendre soigneux et vigilans à faire tout ce qu'ils sçavent qui luy peut rendre leur service plus agreable. *Oculi servorum in manibus dominorum suorum.* En quoy ils monstrent bien qu'ils ne travaillent pas pour eux, ains pour l'amour qu'ils lui portent, employant toute leur prudence à voir non seulement ce qu'ils doivent et sont

(1) S. Matt. XIX.

obligez de faire, mais taschent encore de decouvrir les desirs et intentions de leur maistre, pour les suivre au plus pres qu'il leur sera possible, afin de lui aggreer davantage. Certes, ceux-cy sont des serviteurs fideles qui auront la vie eternelle, mais avec une tres-grande gloire et plaisir en la jouissance de Dieu. Vous vous contentez, ames lasches et paresseuses, dit le grand S. Bernard, parlant aux mondains, de faire seulement les choses necessaires pour aller au ciel : vous y irez, mais apres cela vous serez toujours reputez des serviteurs inutiles.

Or la foy veillante de laquelle je parle, n'en fait pas ainsi; car elle sert Dieu non en serviteur mercenaire, ou attaché à ses interests, mais fidelle; parce qu'elle employe toute sa force, prudence, justice et temperance, à faire tout ce qu'elle sçait et peut cognoistre luy estre plus agreable, ne se contentant pas seulement des choses necessaires au salut, ains elle embrasse amoureusement, recherche et fait fidellement tout ce qui la peut le plus approcher de sa divine Majesté.

Outre ce que j'ay dict, il y a encore une troisiesme sorte de foy, qui est la foy attentive, laquelle est tres-grande et excellente, et c'est celle qu'avoit la Cananée ; car la foy, pour estre grande, doit estre non seulement vivante et veillante, mais encore attentive, et par cette attention elle vient au plus haut point de sa perfection. Mais voyons maintenant, mes cheres sœurs, je vous prie, comme la foy de cette femme fut grande à cause de cette attention.

Nostre-Seigneur, passant sur les confins ou frontieres de Tyr et de Sidon, et ne voulant pas manifester sa gloire en ce lieu, il se voulut retirer dans une maison, afin de n'estre point veu ou apperceu, d'autant que sa renommée alloit de jour en jour croissant, ce qui estoit cause qu'il estoit suivy d'une grande multitude de peuple, qui estoit attiré par les miracles qu'il operoit continuellement. Se voulant donc cacher, il entra dans une des maisons prochaines; mais voicy une femme payenne qui estoit aux ecoutes, et laquelle veilloit, prenant soigneusement garde quand Nostre-Seigneur, duquel elle avait ouy dire beaucoup de merveilles, passeroit ; se tenant, selon que le rapporte S. Matthieu, en attention, pour luy demander la guerison de sa fille : C'est pourquoy lors que ce divin sauveur passoit, ou qu'il fut entré en la maison, cela importe peu, elle vint lui presenter sa requeste, s'ecriant : ***Miserere mei, Domine, fili David, filiá mea male a dæmonio vexatur :*** Jesus, Fils de David, ayez pitié de moy, ma fille est cruellement travaillée du diable. Voyez un peu la grande foy de cette femme, elle demande seulement à Nostre-Seigueur qu'il ayt pitié d'elle, et croit que s'il en a pitié, cela sera suffisant pour guerir et delivrer sa fille.

Or il est certain que cette foy de la Cananée n'eust point esté si grande, si elle ne se fust renduë attentive à ce qu'elle avoit ouy dire de Nostre-Seigneur. Ceux qui le suivoient ou estoient ès maisons prochaines de celles où il se retiroit, avoient sans doute bien veu ou entendu parler des merveilles qu'il faisoit, et des miracles qu'il operoit, par lesquels il confirmoit sa divine doctrine; ils avoyent bien autant de foy que la Cananée, quant à son objet principal; car une grande partie d'iceux croyoient qu'il estoit le Messie, mais neantmoins leur foy n'estoit pas si grande que celle de cette femme, parce qu'elle n'estoit pas attentive comme la sienne, d'autant qu'ils ne s'appliquoient pas à ce qu'ils voyoient ou entendoient dire de Nostre-Seigneur : Et cecy nous le voyons communement parmy le vulgaire des hommes du monde.

Vous verrez des personnes qui se treuveront dans une compagnie en laquelle on s'entretiendra de bons discours et de choses sainctes; un homme avaricieux les entendra bien; mais au partir de là, demandez-lui ce qu'on y a dit, il n'en sçauroit dire un mot, et pourquoi cela ? parce qu'il n'estoit pas attentif à ce qui se disoit, d'autant que son attention estoit dans son tresor. Un voluptueux en fera tout de mesme; car bien qu'il ecoute, ce semble, ce que l'on dit, neantmoins il n'en sçauroit après rien dire, parce qu'il estoit plus attentif à sa volupté, que non pas à ce qu'il se disoit : Mais s'il s'en treuve quelqu'un qui se rende attentif à ouyr ce qu'il se dit, il rapportera fort bien ce qu'il aura entendu, d'autant qu'il y avoit mis son attention. Hé ! pourquoy voyons-nous, mes cheres ames, que nous faisons pour l'ordinaire si

peu de profit des predications, ou des mysteres qu'on nous explique et enseigne, ou de ceux mesmes que nous meditons! c'est parce que la foy avec laquelle nous les entendons ou meditons, n'est pas attentive.

Or la foy de la Cananée n'estoit pas de la sorte, *O mulier, magna est fides tua!* O femme, que ta foy est grande! non seulement à cause de ceste attention avec laquelle tu crois tout ce qu'on dit de Nostre-Seigneur; mais encore pour l'attention avec laquelle tu le pries, et luy presentes ta requeste. O certes! il n'y a point de doute que l'attention que nous apportons pour entendre les divins mysteres de nostre foy, et celle avec laquelle nous les meditons en nos oraisons, ne la rendent plus grande. Mais, me dira quelqu'un, qu'est-ce que meditation et contemplation? Je responds que s'exercer en la meditation ou contemplation, ne veut dire autre chose que prier ou faire oraison, et pourveu que la priere se fasse avec attention, c'est signe que l'on exerce la foy vive, veillante, et attentive, comme la Cananée. Or, ceste foy ou priere attentive, est suivie et accompagnée d'une grande varieté de vertus marquées en la saincte Escriture : mais parce qu'il y en a un grand nombre, je me contenteray de toucher celles qui sont les plus propres et conformes à mon subject, et lesquelles reluisent plus particulierement en la priere de la Cananée.

Les vertus donc desquelles cette femme accompagna la requeste qu'elle fit à Nostre-Seigneur, furent quatre : à sçavoir, la confiance, la perseverance, la patience, et l'humilité, sur chacune desquelles je diray briefvement quelque chose, d'autant que je ne veux pas estre long.

Sa priere fut donc accompagnée de confiance, qui est l'une des principales vertus qui rend nos prieres grandes devant Dieu : Seigneur, dit cette femme, ayez pitié de moy, parce que ma fille est grandement tourmentée du diable, *Miserere mei, Domine, fili David, filia mea male a dæmonio vexatur;* Cecy est une phrase de la langue françoise, qui est comme si elle eust voulu dire : Cet esprit malin tourmente continuellement ma fille, et partant ayez pitié de moy. O que sa confiance estoit grande : car elle croyait fermement que si Nostre-Seigneur avoit pitié d'elle, sa fille seroit guerie, en quoy elle monstroit bien qu'elle ne doutoit point de son pouvoir, ny de son vouloir, en luy disant, Seigneur, ayez seulement pitié de moy : Je sçay bien, vouloit-elle dire, que vous estes si doux et benin à tous ceux qui ont recours à vous, que je ne fay nul doute, que vous priant d'avoir pitié de moy, vous ne l'ayez, et aussi-tost ma fille sera guerie. Certes, le plus grand deffaut que nous commettons en nos prieres, et en tout ce qui nous arrive, specialement en ce qui regarde les tribulations, est le manquement de confiance en Dieu; ce qui est cause que nous ne meritons pas de recevoir le secours de sa bonté, tel que nous desirons, et que nous luy demandons par nos prieres.

Or ceste confiance accompagne tousjours la foy attentive, laquelle est grande ou petite, selon la mesure d'icelle (1). S. Pierre estant une fois descendu d'une nasselle, et cheminant sur les eaux par le commandement de son bon Maistre, voyant un vent impetueux qui s'elevoit, il commença à craindre et invoquer son secours, luy criant : Ha! Seigneur, sauvez-moy. Alors Nostre-Seigneur luy tendant la main, luy dit : O homme de petite foy, pourquoy as-tu douté? Comme luy voulant dire, ô Pierre, que ta foy est petite, d'autant qu'en cette occasion où tu la devois faire voir, tu manques de confiance; et parce que la confiance qui te reste est petite, ta foy l'est aussi. Mais la Cananée eut une grande confiance, ce qu'elle fit paroistre continuant sa priere parmy les bourasques et tempestes des contradictions, lesquelles ne furent point suffisantes de l'ebranler tant soit peu, ny faire entrer en defiance.

La priere de cette femme fut encore accompagnée de perseverance, par laquelle elle continua tousjours à crier, *Miserere mei, Domine, fili David;* Jesus, Fils de David, ayez pitié de moy : Mais ne disoit-elle autre chose? non, elle n'avoit point d'autres paroles en la bouche que celles-cy, et persevera à s'en servir tout le temps qu'elle fut à crier apres Nostre-Seigneur. O que c'est une grande vertu, mes cheres ames, que la perseverance! Si vous eussiez demandé à ce bon religieux de S. Pa-

(1) S. Matth. XIV.

home, qui estoit jardinier, s'il ne desiroit jamais faire autre chose que le jardin et les nattes : rien autre, eust-il dit ; car bien que ce fust l'occupation qu'on luy avoit donnée dès qu'il entra au monastere, il ne pretendoit point neantmoins d'en avoir d'autre tout le reste de sa vie. Or je n'entends pas parler maintenant de la perseverance finale que nous devons avoir pour estre sauvez, ains seulement de celle qui doit accompagner nos prieres par ce qu'il y a peu de personnes qui entendent bien en quoy elle consiste.

Par exemple, vous verrez des personnes qui ne font que commencer à prier et suivre Nostre-Seigneur, lesquelles demandent et veulent aussi-tost avoir des gousts et consolations, et ne peuvent perseverer à la priere qu'à force de douceur et de suavité ; et s'il leur arrive quelque desgoust, et que Dieu leur retire ou soustraye la suavité qu'elles avoient en leurs oraisons, elles se plaignent, s'affligent, et veulent tout quitter : Helas! disent-elles, c'est que je n'ay point d'humilité, et cela est cause que Dieu n'ecoute point mes prieres, et ne me regarde point ; car il ne regarde que les humbles, et par telles et semblables pensées elles se laissent aller à l'ennuy et au decouragement, et voudroyent tousjours avoir des lumieres extraordinaires, pour satisfaire leur amour propre ; de maniere que si Dieu ne leur donne promptement ce qu'elles luy demandent, ou qu'il ne fasse pas semblant de les ecouter, elles perdent courage et ne peuvent perseverer à prier, et quelquesfois quittent tout là.

Mais la Cananée ne fit pas ainsi ; car bien qu'elle vid que Nostre-Seigneur ne faisoit pas semblant d'ecouter sa priere, et qu'il ne luy repondoit rien, neantmoins elle persevera tousjours à crier apres luy, *Fili David, miserere mei*, Fils de David, ayez pitié de moy ; tellement que les apostres furent contraints de luy dire qu'il la congediast, parce qu'elle ne faisoit que crier apres eux, *Dimitte eam quia clamat post nos*. Sur quoy quelques docteurs disent, que voyant que Nostre-Seigneur ne luy repondoit rien, elle s'adressa à ses apostres, afin d'obtenir de luy par leur entremise ce qu'elle demandoit, et que ce fut pourquoy ils luy dirent : Elle ne fait que crier apres nous. D'autres disent qu'elle ne dit rien aux apostres, ains qu'elle continua tousjours à crier apres ce divin Sauveur ; et bien qu'il fist semblant de faire la sourde oreille à toutes ses paroles, elle ne laissa pas neantmoins de continuer tousjours son oraison accoustumée, en quoy elle fit bien voir sa perseverance. Or ne pensez pas que ce soit une petite vertu, que de perseverer à faire tousjours mesme priere.

Mais quelle est la priere ordinaire que nous devons faire ? Nostre-Seigneur nous l'a dictée de sa propre bouche, nous ordonnant de dire : *Pater noster qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum*, etc. (1) Mais la recommencerons-nous tous les jours ? N'en ferons-nous point d'autres ? Non, Nostre-Seigneur ne nous a enjoint que celle-là. Ce n'est pas neantmoins que je veuille dire que ce soit mal fait de diversifier ses oraisons et meditations ; car l'Église mesme nous l'enseigne, en la varieté des offices qu'elle dit. Mais outre ces prieres, vous en ferez qui sera quotidienne ; et cette priere sera : Nostre Pere qui estes ès cieux, vostre nom soit sanctifié. O que nous serions heureux, si nous accompagnions nos prieres de cette perseverance ! et si lors que nous avons des desgousts, des seicheresses, et que la suavité de l'oraison nous est soustraite, nous avions une esgale fidelité à les continuer sans nous lasser, ny nous plaindre, ny rechercher la consolation, nous contentant, à l'exemple de la Cananée, de crier : *Miserere mei, Domine, fili David*, Fils de David, ayez pitié de moy, perseverant tousjours en ceste priere.

Ciceron en quelque lieu de ses escrits, nous voulant faire entendre la difficulté de la perseverance, dit : qu'il n'y a rien qui ennuye tant le voyageur qu'un long chemin quand il est plein, ou un court quand il est raboteux ou montueux. Il ne me souvient pas de ses mesmes termes ; mais voicy pourtant ce qu'il veut dire, que c'est une chose bien difficile que la perseverance ; et que le voyageur, quoy qu'il chemine par un beau chemin, si est-ce que quand il est plein, sa longueur l'inquiete et l'ennuye ; car il prendroit bien plus de plaisir et de recreation, qu'il fust diversifié de quelque vallée ou colline : comme

(1) S. Matth. VI ; S. Luc, XI.

aussi le chemin raboteux, et montueux, quoy qu'il soit court, ennuye et lasse les pelerins, d'autant qu'il faut tousjours faire une mesme chose; mais il est court, cela n'importe; ils aymeroient mieux qu'il fust plus long, et qu'il eust quelque diversité. Mais d'où vient cela, sinon de l'inconstance de l'esprit humain, qui ne veut point de perseverance en ce qu'il fait; et partant, les mondains qui suivent tous ces mouvemens, sçavent si bien diversifier les saisons par des passe-temps et recreations, faisant des ballets, des danses, des promenades, et autres telles badineries : en somme, ils diversifient les saisons d'une variété d'actions, qui ne servent qu'à entretenir cette inconstance, à laquelle l'esprit humain est naturellement porté. C'est pourquoy la perseverance qu'on doit avoir en la religion, pour ne faire tousjours que les mesmes choses, est estimée un martyre continuel, d'autant qu'il faut sans cesse renoncer à ses inclinations, mortifier ses propres volontez, sans qu'il soit jamais permis de les suivre. Perseverant en la priere, faisant tousjours les mesmes exercices, selon les heures marquées, soit que nous y ayons des consolations, ou des seicheresses, sans avoir la liberté de les changer?

Or s'il nous semble quelquesfois que Nostre-Seigneur ne nous ecoute pas, gardons bien de nous decourager, car ce n'est pas pour cela qu'il nous veüille econduire, mais c'est afin de nous faire jetter nos clameurs plus haut, pour nous faire par après davantage sentir la grandeur de sa misericorde, comme il fit à la Cananée; car c'est une chose certaine, que quand il nous soustrait en nos oraisons les douceurs et consolations, ce n'est pas pour nous econduire ny decourager, ains pour nous exciter à nous approcher plus pres de sa bonté, et pour nous exercer à la perseverance, et tirer des preuves de nostre patience, qui fut la troisiesme vertu qui accompagna la priere de la Cananée, d'autant que Nostre-Seigneur voyant sa perseverance, voulut encore faire preuve de sa patience.

Or cette vertu de patience est tres-necessaire pour la perfection, car c'est par son moyen que nous conservons l'esgalité d'esprit parmi l'inesgalité des divers accidens de ceste vie mortelle. Et pour y exercer ceste femme, Nostre-Seigneur repondit une parole, laquelle ce semble la devoit bien picquer : *Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.* Il n'est pas raisonnable, luy dit-il, que j'oste le pain de la main des enfans, pour le donner aux chiens. *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel.* Je ne suis envoyé, dit-il à ses apostres, sinon aux brebis peries de la maison d'Israël. Hé! quoy donc, Seigneur, ceste brebis, pour n'estre pas de la maison d'Israël, sera-t-elle perduë? N'estes-vous pas venu pour sauver tout le monde, et pour le peuple gentil, aussi bien que pour les Juifs? Ouy certes, c'est une chose indubitable que Nostre-Seigneur estoit venu pour tous, cela est tout clair dans l'Escriture sainte : mais quand il dit, qu'il n'estoit venu sinon pour les brebis perduës de la maison d'Israël, il veut faire entendre qu'il estoit seulement promis aux Juifs : cela veut dire que c'estoit eux qui avoient receu les promesses de la venuë du Messie, et que c'estoit premierement et specialement pour eux qu'il operoit tant de merveilles, les enseignant de sa propre bouche, guerissant leurs malades de ses propres mains, conversant continuellement avec eux; c'est pourquoy il dit, qu'il ne falloit pas oster le pain de la main des enfans, qui estoyent les Juifs, pour le jetter aux chiens, c'est à dire au peuple gentil, lequel alors ne cognoissoit point Dieu, qui est autant que s'il eust dit : les faveurs que je fais aux Gentils pour lesquels je ne suis pas premierement envoyé, sont si petites et en si petit nombre, au regard de celles que je fais au peuple d'Israël, que ce peuple n'a nul subject d'en avoir de la jalousie.

Mais comment est-ce donc que se doivent entendre ces paroles de Nostre-Seigneur, puisqu'il est venu pour les Gentils, aussi bien que pour les Juifs? Cela veut dire qu'il estoit specialement venu pour marcher de ses propres pieds parmy les enfans d'Israël, mais qu'il devoit marcher par les pieds de ses apostres parmy les Gentils; qu'il devoit guerir leurs malades, non par ses propres mains, mais par celles des apostres, et enfin chercher à ramener ceste brebis egarée parmy son troupeau, non par son labeur, mais par celuy des

apostres. Voilà pourquoy il dit à la Cananée ces paroles si rudes et picquantes et qui sentent tant le mespris et le dedain de cette pauvre femme payenne.

Certes, l'on voit ordinairement qu'il n'y a rien qui offense tant que les paroles picquantes, et qui sont dictes pour mepriser ceux à qui on parle, specialement quand elles sont dictes par des personnes de marque et d'authorité; et l'on a veu quelquesfois mourir des hommes de douleur et de plaisir, pour avoir receu des paroles de mespris de leur prince, quoy qu'elles leur eussent esté dictes par un mouvement de promptitude, ou surprise de quelque passion. Mais cette femme entendant celle que luy disoit Nostre-Seigneur, n'entra point en impatience, ny ne s'en attrista, ny offença nullement, ains en s'humiliant et se prosternant à ses pieds, luy respondit : *Etiam Domine*, il est vray, Seigneur, que je ne suis qu'une chienne, je le confesse; mais permettez-moy de vous dire, que les chiens suivent leurs maistres, et se nourrissent des miettes qui tombent sous leur table; *Nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensâ dominorum suorum*; ce qu'elle dit avec une tres-grande humilité, qui fut la quatriesme vertu laquelle accompagna sa foy et sa priere : humilité qui plut tant à Nostre-Seigneur, qu'il luy accorda tout ce qu'elle demandoit, luy disant ces paroles : *O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis*, o femme, que ta foy est grande, qu'il te soit fait comme tu veux; car bien que toutes les vertus soyent tres-agreables à Dieu, toutesfois l'humilité luy plaist par dessus toutes les autres, et semble qu'il ne luy puisse rien refuser. O que cette femme fit bien voir qu'elle estoit veritablement humble, en confessant qu'elle n'estoit qu'une chienne, et que comme telle elle ne demandoit pas les faveurs qui appartenoient aux Juifs, qui estoient les enfans de Dieu, ains seulement de ramasser les miettes qui tomboient sous sa table, en quoy elle fit bien paroistre qu'elle estoit bien fondée en cette vertu.

Il se treuve souvent des personnes qui disent qu'ils ne sont rien, qu'ils ne sont qu'abjection, miseres et imperfections, et le monde est tout plein de telles humilitez; ce qui n'est rien moins que la vraye humilité, d'autant qu'ils ne sauroient souffrir qu'on leur dise la moindre petite parole de mes-estime, qu'aussitost ils ne s'en picquent. Mais la Cananée non seulement ne s'offença pas de se voir appelée chienne par Nostre-Seigneur, ains elle crut et confessa qu'elle estoit telle, et que comme telle elle ne luy demandoit que ce qui appartenoit aux chiens, en quoy elle fit paroistre une si profonde humilité, qu'elle merita d'estre louée de la bouche de Nostre-Seigneur mesme, lequel enfin lui respondit : *O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis*, O femme, que ta foy est grande, te soit fait comme tu veux; et par cette loüange qu'il donna à la grandeur de la foy de la Cananée, il loüa aussi toutes ses autres vertus.

Finissons, c'est assez parler sur ce sujet, et taschons, mes cheres ames, à l'exemple de ceste femme, d'avoir une grande foy; vivifions-la par le moyen de la charité, et par la practique des bonnes œuvres faictes en la charité; veillons soigneusement à la conserver et augmenter, tant par les considerations attentives des mysteres qu'elle nous enseigne, que par l'exercice des vertus dont nous avons parlé, et particulierement de l'humilité, qui est celle, comme je vous ay monstré, par laquelle la Cananée a obtenu de Nostre-Seigneur tout ce qu'elle lui demandoit; à ce que, perseverant tousjours à crier pendant ceste vie mortelle, apres nostre-Sauveur : Fils de David, ayez pitié de moy, *Miserere mei, Domine, fili David*, il nous dise à la fin d'icelle : Te soit fait comme tu veux; et pour recompense de ta fidelité, viens jouyr de moy en la vie eternelle, sa bonté nous en fasse la grace. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE SECOND DIMANCHE DE CARESME:

DE LA TRANSFIGURATION DE NOSTRE-SEIGNEUR.

Scio hominem in Christo, sive in corpore, sive extra corpus nescio, Deus scit, raptum hujusmodi ad tertium cœlum, et audivit arcana verba quæ non licet homini loqui. II. CORINT. XII.

Dieu seul sait si ce fut en corps ou en esprit que je fus enlevé de la sorte jusqu'au troisiesme ciel; où je vis et entendis des choses qu'il ne convient pas à l'homme de raconter.

Le grand apostre S. Paul ayant esté ravy et elevé jusques au troisiesme ciel, ne sçachant si ce fut avec son corps ou en esprit seulement, dit qu'il n'est nullement loisible, ny possible à l'homme de dire et raconter ce qu'il vid, et les merveilles admirables qu'il apprit, et qui luy furent monlrées en ce ravissement.

Or si celuy qui a esté ravy jusques au troisiesme ciel, où il a vu les beautez incomparables de la felicité, n'en ose dire mot, beaucoup moins nous autres, qui n'avons jamais estez elevez ny au premier, ny second, oserons-nous entreprendre d'en parler : Mais puisque le discours que nous devons faire aujourd'huy, selon l'Evangile, est de la felicité eternelle avant toute autre chose, afin de vous faire mieux entendre ce que j'en diray cy-apres, il faut que je me serve d'une similitude.

S. Gregoire le Grand voulant traiter en ses Dialogues des choses merveilleuses de l'autre monde, dit ces paroles : Imaginez-vous, de grace, de voir une femme laquelle estant enceinte, est mise dans une prison obscure jusques à son accouchement, et mesme y accouche, apres quoy elle est condamnée d'y passer le reste de ses jours et d'y elever son enfant. Cest enfant estant desja un peu grand, et sa mere le voulant instruire des choses de ce monde, d'autant qu'ayant tousjours vescu dans ceste obscure prison, il n'a nulle cognoissance de la clarté du soleil, de la beauté des estoiles, ny de l'amenité des campagnes; sa mere donc luy voulant faire comprendre toutes ces choses, luy monstre une lampe, ou quelque petite lumiere d'une chandelle, par le moyen de laquelle elle tasche autant qu'elle peut de faire comprendre à cest enfant la beauté d'un jour bien esclairé, ou d'une nuict bien sereine, luy disant : Mon enfant, le soleil, la lune et les estoiles sont ainsi, et ainsi faictes, et repandent une grande clarté. Mais c'est en vain ; car l'enfant ne peut nullement comprendre ny entendre ces choses, n'ayant point eu l'experience de la clarté dont sa mere luy parle. Puis ceste pauvre mere luy voulant faire comprendre l'amenité des collines chargées d'une grande diversité de fruicts, d'oranges, de citrons, de poires, de pommes, et semblables choses, luy monstre quelques feuilles de ces arbres, luy disant : Mon enfant, ces arbres sont chargés de telles feüilles : puis luy monstrant une pomme, ou une orange qu'elle tient dans sa main, ils sont encore chargez de tels fruicts, ne sont-ils pas beaux à voir, luy dit-elle? l'enfant neantmoins ne sçait ce que c'est que tout cela, ains demeure tousjours dans son ignorance, ne pouvant comprendre par ce que sa mere luy monstre, comment toutes ces choses sont faictes, d'autant que tout cela n'est rien au prix de ce qu'elles sont en verité.

De mesme est-il, mes cheres ames, des choses que nous pourrions dire de la grandeur, de la gloire et felicité eternelle, et de la beauté et amenité dont le ciel est remply ; car il y a encore plus de rapport de la lampe ou d'une chandelle, avec celle de ce grand luminaire qui nous esclaire, et plus de rapport de la feüille, et du fruict

d'un arbre, avec l'arbre mesme, chargé de feüilles et de fruicts tous ensemble, et entre tout ce que cest enfant comprend de ce que sa mere luy dit, qu'il n'y a pas entre la lumiere du soleil, et la clarté dont jouyssent les bien-heureux en la gloire; la beauté des prairies diaprées de fleurs au printemps, ny l'amenité de nos campagnes chargées de fruicts, n'estant point comparables à la beauté et amenité de ces celestes campagnes de la felicité eternelle, qui surpasse infiniment tout ce qui s'en peut dire ou comprendre.

Or bien que cela soit ainsi, nous ne devons pas laisser neantmoins d'en dire quelque chose, quoy que nous soyons tres-asseurez que tout ce que nous en pourrions dire n'est rien, au prix de ce qui est en verité. Mais avant que d'entrer en discours, il est necessaire que je léve de vos esprits quelques difficultez qui vous pourroient empescher de bien entendre ce que je diray par apres de la felicité eternelle; ce que je feray d'autant plus volontiers, que je desire que ce discours soit bien consideré, ruminé et compris de vos esprits.

La premiere difficulté qu'il nous faut eclaircir, est, sçavoir si les ames bien-heureuses estant separées de leurs corps, peuvent entendre, voir, ouyr, considerer, et avoir toutes les fonctions de l'esprit aussi libres, comme si elles estoient unies avec leurs corps. Or je dis que non seulement elles les ont aussi libres, mais beaucoup plus parfaictement, que si elles estoient unies à leur corps : et pour vous faire entendre ceste verité, je vous diray une histoire rapportée par S. Augustin, qui n'est pas un autheur auquel il ne faille adjouster foy. Il rapporte donc qu'il avoit connu un medecin fort fameux tant à Rome qu'en la ville de Carthage, qui estoit tres-excellent en l'art de medecine, et grand homme de bien, faisant beaucoup de charité en servant les pauvres gratis, ce qui fut cause que Dieu le tira d'une erreur en laquelle il estoit tombé estant encore jeune : car Dieu favorise tousjours ceux qui ayment le prochain, et qui practiquent la charité envers luy; et il n'y a rien qui attire tant sa misericorde sur nous que ceste charité qu'il nous a si specialement recommandée, appelant le commandement de l'amour du prochain son commandement : *Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem sicut dilexi vos* (1), c'est à dire, le sien plus chery et plus aymé; et après celuy de l'amour de Dieu il n'y en a point de plus grand.

S. Augustin dit donc que ce medecin luy avoit raconté, qu'estant encore jeune, il commença a douter que l'ame estant separée du corps, pust voir, ouyr, ou comprendre aucune chose : or estant en cette erreur, il s'endormit un jour; et pendant son sommeil il luy apparut un beau jeune homme, qui luy dit : Suis-moy; ce que le medecin fit, et il le mena en une grande et spacieuse campagne, où d'un costé il luy fit voir des merveilles incomparables, et de l'autre il luy fit entendre un concert de musique grandement agreable, dont le medecin s'esmerveilla : quelque temps après, ce mesme jeune homme luy apparut derechef, et luy dit : Me reconnois-tu bien? ouy respondit le medecin, je vous reconnois fort bien, c'est vous qui m'avez mené dans une campagne où vous me fistes entendre un concert de musique tres-agreable : mais comment me peux-tu voir et cognoistre? dit le jeune homme, où sont tes yeux? Mes yeux, respondit le medecin, sont en mon corps. Et où est ton corps? Il est dans mon lict. Et tes yeux sont-ils ouverts ou fermez? Ils sont fermez. Mais s'ils sont fermez, comment peuvent-ils voir? Confesse donc maintenant, puisque tu me recognois, et me vois fort bien, tes yeux estant fermez, et que tu as ouy la musique, tes sens estant endormis, que les fonctions de l'esprit ne dependent pas des sens; et qu'estant l'ame separée du corps, elle ne laissera pas de voir, d'ouyr, de considerer et d'entendre tres-parfaictement; ce qu'ayant dit, ce jeune homme disparut, et laissa le medecin, lequel par après ne douta jamais plus de ceste verité. Ainsi le rapporte S. Augustin, lequel ayant dit que le medecin luy raconta qu'il avoit entendu une excellente musique qui se chantoit à son costé droit estant en ceste campagne, dont nous avons parlé; mais certes, dit-il, je ne me ressouviens pas de ce qu'il avoit veu du costé gauche.

En quoy nous remarquons que ce glorieux Sainct estoit extresmement exact à ne rien dire, que ce qu'il sçavoit asseurement

(1) S. Jean, xv.

estre de la verité de cette histoire. Apres laquelle nous ne devons plus admettre ce doute ny ceste difficulté en nos esprits, que nos ames n'ayent une pleine et absoluë liberté d'exercer toutes leurs fonctions, bien qu'elles soyent separées de leurs corps : de sorte que nostre entendement verra, considerera et entendra, non seulement une chose à la fois, mais plusieurs ensemble, nous aurons plusieurs attentions sans que l'une empesche l'autre. En ce monde nous ne pouvons pas faire cela ; car quiconque veut penser à plus d'une chose à la fois, et en mesme temps, il a tousjours moins d'attention à chaque chose, et son attention sur chacune est moins parfaicte.

Tout de mesme en est-il de la memoire? car elle nous fournira plusieurs souvenirs ensemble, sans que l'un empesche l'autre. Nostre volonté voudra aussi plusieurs choses, et aura beaucoup de divers vouloirs, sans que cette diversité soit cause qu'elle veüille ou affectionne moins les choses ; ce qui ne se peut faire en cette vie, tandis que nostre ame reside dans le corps comme dans une prison, d'autant que nostre memoire n'a pas une si pleine liberté de faire ses fonctions, qu'elle puisse avoir plusieurs souvenirs à la fois, sans que l'un empesche l'autre : nostre volonté de mesme affectionne moins fort quand elle ayme plusieurs choses ensemble, ses desirs et ses vouloirs sont moins ardens et violens quand elle en a plusieurs ; ce qui ne sera pas ainsi dans le ciel, où nostre ame aura une parfaite liberté de faire toutes ses fonctions, comme nous avons dit.

La seconde difficulté que je veux eclaircir, est touchant l'opinion qne plusieurs ont, que les bienheureux qui sont en la Hierusalem celeste, sont tellement enyvrez de l'abondance des divines consolations, que cela leur oste la liberté de l'esprit pour agir, c'est à dire que cet enyvrement leur oste le pouvoir de faire aucune action, pensant que ce soit la mesme chose de cette felicité, que des consolations que l'on reçoit quelquesfois en terre, lesquelles font entrer les personnes en un certain endormissement d'esprit si grand, qu'il ne leur est pas possible, pour un temps, de se mouvoir, ny comprendre mesme le lieu où ils sont, ainsi qu'il arriva au peuple d'Israël au retour de leur captivité, comme tesmoigne le prophete royal David, par ces paroles, *In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati.* Nous avons esté faits, dit-il, comme consolez ; ou selon le texte hebreu et la version des Septante, comme endormis, en sorte que nous ne sçavions ce que nous faisions, pour la grande consolation qui nous surprit lorsqu'il plut au Seigneur de nous retirer de nostre captivité, pour nous faire retourner en la saincte Sion.

Mais il n'en sera pas ainsi en la gloire eternelle ; car l'abondance des divines consolations n'ostera pas à nos esprits la liberté de faire leurs actions, ny leurs mouvemens; ce qu'ils feront avec tant de facilité que leur multitude ou varieté n'empeschera point leur tranquillité, parce que dans le ciel la tranquillité et le repos sera l'excellence de nos actions, en sorte qu'elles ne se nuïront point point l'une à l'autre, ains au contraire elles s'entr'aideront merveilleusement bien à continuer leurs exercices, pour la gloire et le pur amour de Dieu, qui les rendra capables de subsister l'une avec l'autre.

Or ne croyez donc pas, mes cheres ames, que nostre esprit soit rendu stupide et endormy pour l'abondance des divines consolations qu'il recevra en la felicité eternelle ; ô non certes ! cela ne sera pas, ains il sera grandement prompt, reveillé et agile en ses operations ; et si bien il est dit que Nostre-Seigneur enyvre ses bien-aymez, leur disant ces amoureuses paroles du Cantique . *Comedite, amici, bibite, et inebriamini charissimi* (1) : Beuvez, mes amis, enyvrez-vous, mes tres-chers : cet enyvrement neantmoins ne rendra pas l'ame moins capable de voir, d'ouyr, de considerer, d'entendre, et faire, ainsi que nous avons dit, tous ses mouvemens, selon que l'amour de son bien-aymé luy suggerera ; au contraire, cela l'excitera tousjours davantage à redoubler ses elans amoureux, comme estant tousjours plus enflammée de nouvelles ardeurs envers luy.

La troisiesme difficulté que je veux oster de vos esprits, est, qu'il ne faut pas penser que nous soyons subjects aux distractions, estant en la gloire eternelle, comme nous sommes tandis que nous vivons en ceste vie mortelle : la raison de ceci est, que nous

(1) Cant. v

pourrons avoir, ainsi que nous avons dit, plusieurs et diverses attentions en mesme temps, sans que l'une nuise à l'autre, ains elles se perfectionneront l'une l'autre; si bien que la multiplicité et varieté des subjects que nous considererons en nostre entendement, et des souvenirs que nous aurons en nostre memoire, et encore des desirs que nous aurons en nostre volonté, ne feront nullement que l'un empesche l'autre, ny que l'un soit mieux compris que l'autre; parce que dans le ciel tout y est souverainement parfait, et qu'en la beatitude eternelle, se retreuve ensemble toutes sortes de bien et de felicité, ainsi que disent les theologiens, *Beatitudo est status omnium bonorum aggregatione perfectus.* Et si l'on estime en ce monde un homme bien-heureux, qui peut avoir plusieurs attentions en mesme temps, ainsi que tesmoignent les louanges que les poëtes ont données à celuy qui pouvoit estre attentif à sept choses en mesme temps; et à ce valeureux capitaine, de ce qu'il cognoissoit cent cinquante mille soldats qu'il avoit sous sa charge, un chascun par leur nom propre : combien plus nos esprits seront-ils bien-heureux dans le ciel, où ils pourront avoir plusieurs attentions à la fois, sans que l'une empesche l'autre. Mais, mon Dieu, que pourrions-nous dire de cette indicible felicité qui sera eternelle, invariable, constante et permanente!

Je ne veux pas, mes cheres ames, vous parler de la felicité que les bien-heureux ont en la claire veuë de la face de Dieu, et de son essence; car cela regarde la felicité essentielle, de laquelle je ne veux pas parler maintenant, sinon que j'en dise quelque mot sur la fin. Je ne parleray pas aussi de l'eternité de cette gloire; mais je traiteray seulement d'un poinct qui regarde une certaine gloire accidentelle, que les bien-heureux reçoivent en la conversation qu'ils ont par ensemble. O quelle agreable conversation est celle dont ils jouyssent! puisqu'ils conversent avec les anges et archanges, les cherubins et seraphins, et avec les saincts apostres, les martyrs, les confesseurs, les sainctes vierges, et avec la reyne des vierges, nostre glorieuse Dame et Maistresse, et avec la tres-saincte humanité de Nostre-Seigneur, et enfin avec la tres-adorable Trinité, le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit.

Or tous les bien-heureux se cognoistront les uns les autres, un chascun par leur nom, ainsi que nous le fait entendre l'Evangile de ce jour, lequel nous fait voir Nostre-Seigneur sur le mont Tabor, qui prioit, accompagné de S. Pierre, S. Jacques et S. Jean, en la presence desquels il se transfigura, en laissant respandre sur son sacré corps une petite partie de la gloire dont il jouyssoit continuellement en son ame dès l'instant de son incarnation : gloire qu'il retenoit par un continuel miracle, resserrée et couverte dans la supresme partie de son ame. Les apostres virent donc alors la face de Nostre-Seigneur, plus reluisante et eclatante que le soleil, et cette clarté et splendeur fut encore repanduë jusque sur ses habits : pour nous monstrer qu'il n'estoit pas si chiche de sa gloire, qu'il n'en fist part à ses vestemens, et mesme à ce qui estoit autour de luy, voulant par cela nous faire voir un petit eschantillon de la felicité eternelle, et une goutte de cet ocean incomparable de la gloire, pour nous faire desirer la piece toute entiere! Ce que le bon S. Pierre, qui parloit pour tous, comme devant estre le chef des autres, ayant remarqué : ô Seigneur! qu'il est bon d'estre icy, dit-il tout transporté de joye et de consolation, *Domine, bonum est nos hic esse* (1) : J'ay bien veu, vouloit-il dire, de belles choses; mais il n'y a rien de si desirable que d'estre icy. Il vid encore Moyse et Elie, qu'il n'avoit jamais veus, lesquels il cognut fort bien; l'un ayant pris son corps, ou bien un autre formé de l'air, et l'autre estant en son mesme corps, auquel fut enlevé dans le chariot de feu, et tous deux s'entretenoient avec Nostre-Seigneur de l'excez qui devoit arriver en Hierusalem, excez qui n'estoit autre que la mort que ce divin Sauveur devoit souffrir par l'excez de son amour pour nostre salut. Et soudain après cet entretien, les apostres entendirent la voix du Pere eternel, disant : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite* (2) : C'est icy mon fils bien-aimé, auquel j'ai pris mon bon plaisir, escoutez-le. Vous voyez donc bien par ce que je viens de dire, que nous nous

(1) S. Matth. XVII. — (2) Liv. IV des Rois, ch. II.

recognoistrons tous les uns les autres en la felicité eternelle, puisqu'en ce petit eschantillon que Nostre-Seigneur en voulut monstrer sur cette montagne à ses apostres, il voulut qu'ils cognussent Moyse et Elie, qu'ils n'avoient jamais veus.

Mais si cela est ainsi, quel contentement recevrons-nous en voyant ceux que nous aurons si cherement aimés en cette vie? Ouy mesme, nous cognoistrons les nouveaux chrestiens qui se convertissent maintenant à nostre saincte foy, aux Indes, au Japon, et aux Antipodes, et les amitiez sainctes, comme elles auront esté commencées pour Dieu en ceste vie, elles se continuëront en l'autre eternellement.

Nous aymerons des personnes particulieres, mais ces amitiez particulieres n'engendreront point des particularitez; car toutes nos amitiez prendront leur source de la charité de Dieu, qui les conduisant toutes, fera que nous aymerons un chascun bienheureux de ce pur amour dont nous sommes aymez de sa divine bonté.

O Dieu, quelle consolation recevrons-nous en cette conversation celeste que nous aurons les uns avec les autres? Là nos bons anges nous apporteront une consolation plus grande qu'il ne se peut dire ny penser, quand ils se feront cognoistre à nous, et qu'ils nous representeront si amoureusement le soin qu'ils ont eu de nostre salut durant le cours de nostre vie mortelle, nous ressouvenant des sainctes inspirations qu'ils nous ont apportées, comme un laict sacré qu'ils alloient puiser dans les mammelles de la divine bonté, pour nous attirer à la recherche de ses divines suavitez dont alors nous serons jouyssans. Ne vous ressouvient-il pas, nous diront-ils, d'une telle inspiration que je vous apportay en tel temps, lisant un tel livre, ou escoutant un tel sermon, ou bien en regardant une telle image? comme de Ste Marie Egyptienne : inspiration qui vous incita à vous convertir à Nostre-Seigneur, et qui fut le subject de vostre predestination. O Dieu! nos cœurs ne se fondront-ils pas d'un contentement indicible!

Mais outre cela, un chascun des bienheureux aura un entretien particulier les uns avec les autres, selon leur rang et dignité. Vostre bien-heureux pere S. Augustin, mes cheres sœurs (je me plais à parler de lui, car je sçay que le souvenir vous en est agreable), fit un jour un souhait de voir Rome triomphante en son triomphe glorieux, S. Paul preschant, et Nostre-Seigneur conversant parmi le peuple, guerissant les malades, et faisant des miracles. O Dieu! mes cheres sœurs, quelles consolations à ce grand sainct, voyant la Hierusalem celeste en son divin triomphe; le grand apostre S. Paul (je ne dis pas grand de corps car il estoit petit, mais grand en eloquence et saincteté) preschant et entonnant avec une melodie nompareille les loüanges qu'il donnera eternellement à la divine majesté dans le ciel : Mais quel excez de consolation pour S. Augustin, de voir faire le miracle perpetuel de la felicité des bien-heureux par Nostre-Seigneur, la mort duquel nous l'a acquise? Imaginez-vous, de grace, le gracieux entretien que ces deux saincts auront l'un avec l'autre; S. Paul disant à S. Augustin : mon cher Pere, ne vous ressouvenez-vous pas qu'en lisant mon epistre, vous fustes touché d'une telle inspiration, qui vous sollicita de vous convertir; inspiration que j'avais obtenuë de la misericorde de nostre bon Dieu, par la priere que je faisois pour vous en mesme temps que vous lisiez ce que j'avois escrit. Cela, mes cheres sœurs, ne causera-t-il pas une douceur admirable au cœur de ce sainct Pere? Faites derechef, je vous prie, une imagination, que Nostre-Dame, saincte Magdelene, saincte Marthe, sainct Estienne, et les apostres, fussent veus par l'espace d'un an en Hierusalem, qui est-ce d'entre nous qui voudroit demeurer icy? Pour moy, je pense que nous nous embarquerions tous, et nous exposerions à tous les perils et hazards qui se pourroient rencontrer d'icy là, pour avoir cette grace de voir nostre glorieuse maistresse, et tous les autres saincts qui s'y trouveroient; puisque les pelerins qui entreprennent ce voyage s'exposent à tant de perils, pour aller seulement reverer les lieux où ces sainctes personnes ont posé leurs benits pieds.

Si cela est ainsi, ô Dieu! quelle consolation recevrons-nous estant au ciel, où nous verrons ceste beniste face de Nostre-Dame toute enflammée de l'amour de Dieu? Et si saincte Elisabeth demeura si transportée d'aise et de contentement, quand

au jour qu'elle le visita, elle luy ouyt entonner ce divin cantique, *Magnificat anima mea Domium* (1) : combien plus nos cœurs et nos esprits tressailleront-ils d'un contentement inexplicable, lorsqu'ils entendront entonner par cette chanteresse sacrée, le cantique de l'amour eternel? ô Dieu, quelle douce melodie! sans doute nous pasmerons et entrerons en des ravissements inconcevables, lesquels ne nous osteront pas pourtant l'usage de la raison, ni les fonctions de nos puissances, qui s'establiront merveilleusement par ce divin rencontre que nous ferons de Nostre-Dame, pour mieux et plus parfaitement loüer et glorifier Dieu, qui luy a fait tant de graces que de la choisir pour sa mere; et à nous, nous faisant celle de converser familierement avec elle.

Mais, me direz-vous, puisque nous converserons et nous entretiendrons avec tous ceux qui seront en cette Hierusalem celeste, qu'est-ce que nous dirons? de quoy parlerons-nous? quel sera le subject de nostre entretien? O Dieu! mes cheres sœurs, quel subject? ce sera celuy de la misericorde que Dieu nous a faicte icy bas, par laquelle il nous a rendus capables d'entrer en la jouissance de cette felicité bienheureuse, en laquelle l'ame n'aura plus rien à desirer. Car en ce mot de felicité, sont compris, comme nous avons dit, toutes sortes de biens, lesquels ne sont pourtant qu'un seul bien, qui consiste en la jouissance de Dieu; c'est ce seul bien que la divine amante du Cantique des cantiques demandoit instamment à son Bien-Aymé (observant en cela, comme estant tres-prudente, le dire du sage, qu'il faut penser à la fin, premier qu'à l'œuvre). *Osculetur me osculo oris sui* (2) : Donnez-moy, luy dit-elle, ô mon cher Bien-Aymé, un baiser de vostre bouche; baiser, lequel ainsi que je diray bien-tost, n'est autre chose que cette felicité bien-heureuse.

Mais de quoy traiterons-nous encore en nostre conversation? de la mort et passion de Nostre-Seigneur. Ne l'apprenons-nous pas en la Transfiguration, où il ne se parla de rien tant que de l'excez qu'il devait souffrir en Hierusalem; excez qui, comme j'ay dit, n'estoit autre que la mort de ce divin Sauveur. O! si nous pouvions comprendre quelque chose de la consolation que les bien-heureux auront en parlant de cette mort, combien nos ames se delecteroient-elles d'y penser?

(1) S. Luc. I. — (2) Cant. I.

Passons plus outre, je vous prie, et disons quelque chose de l'honneur et de la grace que nous aurons de converser mesme avec Nostre-Seigneur Jesus-Christ. O! c'est icy sans doute que nostre felicité prendra un accroissement indicible: que ferons-nous, cheres ames; mais que deviendrons-nous, je vous prie, quand nous verrons ce cœur tres-adorable et tres-aimable de nostre divin maistre, à travers de la playe sacrée de son costé; tout ardent de l'amour qu'il nous porte? Cœur auquel nous verrons tous nos noms escrits en lettres d'amour. Hé! est-il possible, dirons-nous alors à nostre divin Sauveur, que vous m'ayez tant aymé, que de graver mon nom en vostre cœur et en vos mains? Cela est pourtant tres-veritable.

Le prophete Isaye parlant en la personne de Nostre-Seigneur, nous dit ces paroles: Quand bien il arriveroit que la mere oubliast son enfant qu'elle a porté en ses entrailles, sy ne l'oublieray-je point; car j'ay gravé ton nom en mes mains : *Numquid potest mulier oblivisci infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui : et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui, ecce in manibus meis descripsi te* (1). Mais Nostre-Seigneur encherissant alors sur ces paroles, nous dira: Non seulement j'ay gravé tout nom en mes mains; mais encore dans mon cœur. Subject certes de tres-grande consolation, de voir que nous sommes si cherement aymez de Nostre-Seigneur, qu'il nous porte tousjours dans son cœur. O quelle admirable delectation pour un chascun des esprits bien-heureux, quand ils verront dans ce cœur tres-sacré et tres-adorable, les pensées de paix qu'il avoit pour eux à l'heure mesme de sa passion! Pensées par lesquelles il nous preparoit, non seulement les moyens principaux de nostre salut; mais nous preparoit encore en particulier, avec une bonté admirable, tous les divins attraits, inspirations et bons mouvemens, desquels ce tres-doux Sauveur se vouloit servir pour nous tirer à la suite de son

(1) Isaïe, XLIX

amour. Ces veuës, ces regards et ces considerations particulieres que nous irons faisant sur cet amour sacré, duquel nous aurons esté et serons si cherement et si ardemment aymez de nostre souverain maistre, n'enflammeront-ils pas nos cœurs d'un amour et d'une ardeur nompareille. Hé! mes cheres sœurs, que ne devrions-nous pas faire pour jouyr de ces suavitez si douces et si agreables.

Mais nostre felicité ne s'arrestera pas là, ains passera encore plus avant; car nous verrons face à face, et non pas en un miroir, comme dit l'apostre, l'essence de Dieu, et le mystere de la tres-sainte Trinité, en laquelle, vision et claire cognoissance consiste nostre felicité essentielle. Là nous entendrons et participerons à ceste tres-adorable conversation, et à ces divins colloques, qui se font entre le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. Nous entendrons comme le Fils entonnera merveilleusement bien, et avec une harmonie inconcevable, les loüanges deuës à son Pere Eternel, et luy representera en faveur de tous les hommes, l'obeyssance qu'il luy a renduë tout le temps qu'il a esté en cette vie mortelle : Et nous entendrons en contr'echange, comme le Pere Eternel prononcera d'une voix eclatante, et avec une harmonie incomparable, ces divines paroles que les apostres entendirent au jour de la Transfiguration : ***Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.*** C'est icy mon fils bien-aymé, auquel je prends mon bon plaisir. Et le Pere, et le Fils parlant au Sainct-Esprit, diront: C'est icy nostre Esprit bien aymé, lequel estant tout nostre amour, et procedant de l'un et de l'autre, n'est qu'un mesme Dieu avec nous.

Or non seulement il y aura un entretien des trois personnes divines par ensemble, ains encore entre Dieu et les bienheureux, ce qui nous est montré en l'Evangile de ce jour, où il est dit que Nostre-Seigneur s'estant transfiguré, Moyse et Elie s'entretenoient familierement avec luy. Mais quel sera cet entretien? o certes! il sera tel, qu'il n'est pas loisible à l'homme de se l'imaginer : Ce sera un devis si secret, que nul ne le pourra entendre que Dieu, et celuy avec qui il le fera. Dieu dira un mot à un chacun des bienheureux en particulier, et qu'il n'y en aura point de semblable : mais quel sera-t'il ce mot? o certes, ce sera un mot le plus amoureux qui se puisse jamais imaginer. Representez-vous tous les mots qui se peuvent dire pour attendrir un cœur, et les noms les plus affectionnez qui se peuvent donner à ceux qu'on ayme parfaitement, et puis dites enfin que ce n'est rien au prix de ceux que Dieu dira, ou donnera à un chacun des bienheureux là-haut au ciel. Representez-vous que le Pere Eternel vous dira : Tu es la bien-aymée de mon Fils bien-aymé, c'est pourquoy tu seras tousjours tres-cherement aymée de moy : tu es la bien-choisie de mon bien-choisi, qui est mon Fils, c'est pourquoy tu ne te separeras jamais de moy. Or tout cela n'est rien, mes cheres sœurs, en comparaison de la suavité qu'apportera quant et soy ce nom, ou ce mot sainct et sacré que Dieu dira à l'ame bienheureuse. Nom duquel parlant le bien-aymé Disciple en son Apocalypse, dit, que ce sera un nom nouveau, que nul n'entendra que celuy qui le recevra; ***Nomen novum quod nemo scit, nisi qui accipit*** (1).

O certes! ce sera vrayement alors que Dieu donnera à la divine amante ce sainct baiser qu'elle a si ardemment demandé et souhaité, ainsi que nous disions tantost: O qu'elle chantera amoureusement ces paroles du cantique, ***Osculetur me osculo oris sui***, qu'il me baise, le bien-aymé de mon ame, d'un baiser de sa bouche. Puis poursuivant, ***Pulchriora sunt ubera tua vino, etc.*** (2) Meilleur sans comparaison, dira-t'elle, est le laict qui coule de vos divines mammelles, que les vins les plus delicieux de la terre.

Mais en quelles divines extases, et en quels doux embrassemens entrera alors cette saincte amante, quand Dieu lui donnera ce baiser de paix, qu'elle a tant desiré; baiser qu'il donnera encore à un chascun des citoyens celestes, entre lesquels se fera un entretien admirablement agreable des souffrances et des tourmens que nostre souverain redempteur a enduré pour un chascun de nous, durant le cours de sa vie mortelle, entretien qui leur causera une consolation telle que les anges mesmes n'en seront pas capables, au dire de S. Bernard : Car si bien Nostre-Seigneur est leur sauveur, et qu'ils ayent

(1) Apoc. II. — (2) Cant. I.

esté sauvez par luy, il n'est pourtant pas leur redempteur, d'autant qu'il ne les a pas racheptez, ains seulement les hommes, qui recevront un contentement singulier à parler de cette saincte redemption, par le moyen de laquelle ils seront faits semblables aux anges, comme dit Nostre-Seigneur en l'Evangile (1)! lorsque nous serons en la Hierusalem celeste, où nous jouyrons d'une conversation tres-agreable avec les esprits bienheureux, les anges, cherubins et seraphins, les saincts et sainctes, Nostre-Dame et glorieuse maistresse, Nostre-Seigneur, et enfin avec la tres-saincte et tres-adorable Trinité. Conversation qui sera pleine d'une incomparable suavité.

Et si nous avons tant de contentement en cette vie mortelle d'ouyr parler de ce que nous aymons, que nous ne nous en pouvons lasser, quelle joye et quelle jubilation recevrons-nous d'ouyr eternellement chanter les loüanges de la divine Majesté que nous devons aymer, et que nous aymerons alors plus qu'il ne se peut dire ny comprendre! Et si pendant cette vie nous prenons tant de plaisir en la seule imagination de la felicité eternelle, combien alors aurons-nous de plaisir en la jouyssance de cette mesme felicité? felicité et gloire qui n'aura jamais de fin, ains qui durera eternellement, sans que jamais nous en puissions estre rejetez. O que cette asseurance augmentera de beaucoup nostre consolation.

Marchons donc gayement et joyeusement, mes cheres ames, parmy les difficultez de cette vie passagere : Embrassons à bras ouverts les mortifications, les peines et les afflictions, si nous en rencontrons en nostre chemin, puisque nous sommes asseurez que ces peines prendront fin, et qu'elles se termineront avec nostre vie, apres laquelle il n'y aura plus que joyes, que contentemens et consolations eternelles. Amen.

(1) Marc, xi.

SERMON

POUR LE JEUDY DE LA III[e] SEMAINE DE CARESME.

Homo quidam erat dives, et induebatur purpura, et bysso, et epulabatur quotidie splendide : et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat. Luc. xvi.

Il y avoit un homme riche, qui se revestoit de pourpre et de fin lin, qui faisoit tous les jours bonne et magnifique chere : et il y avoit un pauvre nommé Lazare couché à sa porte, plein d'ulceres ; lequel desiroit d'estre rassasié des miettes qui tomboient de la table du riche, et personne ne lui en donnoit.

J'ay pensé de vous entretenir en ce jour de la fin mal-heureuse du mauvais riche, et de celle de Judas, et de la fin bien-heureuse du Lazare et de S. Mathias, pour vous monstrer le grand subject qu'il y a de craindre en toute sorte de vocation : *Multi enim sunt vocati, pauci vero electi* (1) ; Car plusieurs sont appelez, dit Nostre-Seigneur, mais peu sont eleus : comme voulant dire, que plusieurs sont appelez à la perfection, mais que peu y parviennent, parce qu'ils ne cooperent pas à la grace : *Perditio tua ex te Israël, et auxilium tuum tantum ex me* (1) ; Ta perdition vient de toy, o Israël, mais de moy seul vient ton secours, dit Dieu par un prophete, paroles qui condamnent ceux qui censurent et parlent injustement contre la providence de Dieu, ne voulant pas approuver ny adorer les effets admirables qu'elle permet arriver touchant l'election des bons, et la reprobation des mauvais : car lors que la prudence humaine considere la reprobation des pecheurs, elle se met

(1) S. Matth. xx.

(1) Osée, xiii.

trembler toutes sortes de personnes, de quel estat, condition ou vocation qu'elles soyent.

Voyons maintenant, pour mon second poinct, la ressemblance qu'il y a eu du progrez de la vie du mauvais riche avec celle de Judas. *Homo quidam erat dives;* Il y avoit un homme riche, dit l'Evangeliste, mais avec ses richesses il estoit avaricieux. Pour bien entendre ceey, il faut sçavoir qu'il y a deux sortes d'avarice, dont l'une est naturelle, qui fait que l'on a une grande avidité d'acquerir des richesses; d'où vient que l'on voit tant de personnes dans le monde, qui semblent n'avoir autre chose à faire qu'à amasser tresors sur tresors, et mettre possessions sur possessions : Or c'est à ces personnes à qui le prophete dit ces paroles : O pauvres gens! pensez-vous que le monde ne soit fait que pour vous? comme s'il disoit : O miserables, que faites-vous, croyez-vous toujours demeurer en la terre, et n'y estre que pour amasser des biens temporels? O certes! vous n'estes pas creez pour cela, ains pour aymer et servir Dieu. Mais quoy, dit la prudence humaine, la terre, et par consequent tout ce qui est en icelle, n'est-il pas faict pour l'homme? Et Dieu ne veut-il pas que nous en usions? Il est vray qu'il a creé le monde pour l'homme, avec intention qu'il usast et se servist des biens qu'il trouveroit en iceluy : mais non point afin qu'il y mist son affection pour en jouyr, comme si c'estoit sa fin derniere.

Dieu crea le monde avant que de creer l'homme, pour luy servir de maison et de demeure, et le declara maistre absolu de tout ce qui est en la terre, voulant qu'il s'en servist et en eust l'usage : mais non point qu'il en jouyst ny y logeast son affection, luy ayant donné l'estre pour une fin plus haute, qui est luy-mesme : mais la cupidité et avarice a tellement renversé le cœur et l'esprit de l'homme, qu'il est venu à ce poinct de vouloir jouyr de ce dont il devroit user, et user de ce de quoy il devroit jouyr, et qui tasteroit le poulx de la plus grande partie des mondains, et regarderoit un peu de pres les mouvemens de leurs cœurs, l'on decouvriroit facilement qu'ils veulent jouyr du monde, et de ce qui se retreuve en iceluy; mais quant à Dieu, ils se contentent d'en user, d'où vient que tout ce qu'ils font n'est que pour l'acquisition et conservation des choses temporelles, et ne font quasi rien pour acquerir la felicité eternelle. S'ils prient, s'ils gardent les divins commandemens, ou font quelques autres bonnes œuvres, c'est crainte que Dieu ne les chastie par quelques desastres et infortunes, ou afin qu'il conserve leurs biens, leurs femmes et enfans, se contentant d'user de luy pour ce subject; ce qui est la cause de tous leurs maux.

Il y a une autre sorte d'avarice qui serre et ne veut point quitter ce qu'elle possede; or cette avarice est grandement dangereuse, parce qu'elle se glisse partout, mesme dans les religions et dans les choses spirituelles. L'on se peut facilement garder de la premiere sorte d'avarice, dont nous venons de parler, et l'on trouvera plusieurs personnes qui n'ont pas cette avidité d'amasser, et acquerir beaucoup de biens temporels, mais peu qui quittent franchement ce qu'ils possedent; L'on treuvera quelquesfois des hommes qui ne se soucient point d'acquerir des biens, quoy qu'ils ayent une famille à entretenir, pour laquelle ils auroient besoin d'avoir quelques commoditez, ains au contraire ils mangent et dissipent tout ce qu'ils ont, en sorte qu'ils se rendent pauvres et miserables pour toute leur vie; mais ils sont tellement avaricieux de leur liberté, qu'ils en font leur tresor, et la tiennent si ferme qu'ils ne la voudroient quitter ny assujettir pour chose aucune, ains en veulent jouyr pour suivre toutes leurs fantaisies. Certes, il est vray aussi que l'on treuve quelquesfois des personnes riches, qui ne se soucient plus d'acquerir des biens; mais ils ont leur cœur si attaché à ceux qu'ils possedent, qu'il est presque impossible de leur oster cette affection. L'on voit mesme des ames spirituelles qui possedent ce qu'elles ont avec tant d'attaches, et prennent tant de plaisir à voir et regarder ce qu'elles font, qu'elles commettent une espece d'idolastrie, faisant autant d'idoles que d'actions par la complaisance qu'elles y prennent.

Or Judas et le mauvais riche estoient avaricieux de ces deux sortes d'avarice que nous venons de dire, d'autant que non seulement ils desiroient de mettre argent sur argent, et d'amasser beaucoup de biens; mais encore ils les aymoient si demesure-

ment, qu'ils en faisoient leur Dieu : C'est une façon de parler de l'Escriture saincte. L'avaricieux fait son Dieu de son or et de son argent, et le voluptueux de son ventre : *Quorum Deus venter est* (1), dit S. Paul. Certes, il y a bien de la difference entre boire du vin et s'enyvrer, et entre user des richesses ou les adorer. Celuy qui boit du vin ce qu'il faut seulement pour sa necessité, ne fait point de mal ; mais celui qui en prend avec tel excez, qu'il vient à s'enyvrer, offense Dieu mortellement : de mesme il y a aussi bien de la difference entre user des richesses, ou en faire son idole ; car en user comme il faut selon son estat et condition, c'est une chose permise : mais d'y engager par trop son cœur et son affection, en sorte qu'on vienne à en abuser, c'est une chose digne de condamnation. En un mot, il y a bien de la difference entre voir et regarder les choses de ce monde, ou en vouloir jouyr comme si en icelles consistoit nostre félicité : le premier est licite, mais le dernier est deffendu.

Le traistre Judas (pour ne parler que de luy, et laisser le mauvais riche) estoit grandement cupide d'amasser de l'argent ; non seulement pour ce qui estoit requis à l'entretenement de Nostre-Seigneur et de ses apostres ; car pour cela il falloit peu de choses, d'autant que Nostre-Seigneur establissoit son apostolat sur la pauvreté, et devoit envoyer ses apostres prescher son Evangile, avec deffense de ne porter ny bourse, ny besace, ny baston, et qu'ils ne fissent aucune provision pour le lendemain ; mais qu'ils se confiassent à leur Pere celeste, qui les nourriroit par sa providence, parce que le noviciat des apostres, et tout le reste de leur vie, devoit estre fondé sur cette beatitude : *Beati pauperes spiritu* (2), Bienheureux sont les pauvres d'esprit. Mais comme les apostres ne devoient estre envoyez qu'après qu'ils auroient receu le Saint-Esprit, et qu'ils vivoient tous ensemble avec Nostre-Seigneur, il leur permettoit bien d'avoir quelque petite chose en commun, pour subvenir à la necessité journaliere, non point en particulier, et vouloit que l'un d'eux portast la bourse, et eust soin de la depence ; car luy qui estoit le parfait modelle de toute saincteté, ne se vouloit point mesler de cela. C'est ce que remarque fort bien S. Bernard, faisant un mot d'avertissement au pape Eugene : Nostre-Seigneur souverain pontife, et chef du college apostolique, luy dit-il, ne se mesloit jamais des choses requises pour son entretien temporel, n'y pour celuy de ses apostres, et partant il falloit qu'il eust quelqu'un qui prist ce soin ; c'est pourquoy il choisit Judas, mais ce miserable ne s'y comporta pas en œconome fidelle, ains en larron et avaricieux ; ce qui fut cause que d'apostre qu'il estoit, il devint apostat, vendant son divin Maistre pour amasser de l'argent.

Tous les SS. Peres condamnent grandement cette faute, quoy qu'il y en ait quelques-uns qui disent, que Judas ne pensoit point, en vendant Nostre-Seigneur, le livrer à la mort ; car bien que les Juifs l'achetassent pour le faire mourir, si est-ce (disent-ils) que ce miserable croyoit qu'il feroit un miracle pour se delivrer de leurs mains, et qu'il ne mourroit point. Mais il est néantmoins veritable que Judas est convaincu de la plus grande perfidie et trahison qui se puisse jamais imaginer, et il n'est nullement excusable, comme Nostre-Seigneur mesme le fit voir, parlant de luy en la cene, quoy que courtement : *Amen, amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me :* En verité, je vous dit qu'un d'entre vous me trahira. Mais qui sera celuy d'entre les apostres qui trahira son Seigneur ; c'est celui qui garde la bourse, et qui pour la remplir d'argent par avarice le livrera à la mort. Or estre avaricieux en la vie religieuse et apostolique, c'est vendre Nostre-Seigneur, comme Judas ; et l'avarice est la plus grande tare et le plus grand vice qui puisse estre en un ecclesiastique, ou religieux, mais specialement en un religieux, d'autant qu'elle est entierement contraire à sa profession. Passons au troisiesme point

Il y en a plusieurs qui demandent quelle a esté la cause de la cheute de Judas : certes, c'est une chose tres-difficile a dire que le commencement de la cheute des pescheurs ; il est quasi impossible de sçavoir comment ils ont commencé à deschoir de la grace ; mais c'est pourtant chose tres-asseurée, comme disent les theologiens, que ce n'est pas que la grace suffisante leur ayt jamais manqué, mais que c'est eux qui

(1) Philipp. III. — (2) Matth. V

ont manqué à la grace; mais de sçavoir comme ils ont commencé de manquer à la grace, c'est une chose bien difficile.

Quelques-uns des anciens peres disent, que cela peut arriver pour avoir rejetté un advertissement ou une inspiration, et quoy que ce rejet ne soit souvent qu'un peché veniel, qui ne nous oste pas la grace, neantmoins par ce peché veniel, nous amoindrissons la ferveur de la charité, et empeschons le cours et progrez de la grace, en sorte que l'ame s'affoiblit contre les vices, et aujourd'hui que nous avons manqué à la grace luy refusant nostre consentement, en commettant ce peché veniel, nous nous disposons pour en commettre bien-tost un autre, et ainsi par la multitude des pechez veniels, nous venons peu à peu à commettre les mortels.

O Dieu! que c'est une chose redoutable que le peché, pour petit et leger qu'il soit: c'estoit ce qui faisoit dire au grand S. Bernard: Marchez tousjours, et gardez bien de vous arrester en vostre chemin, mais allez tousjours plus avant; car il est impossible de demeurer en un mesme estat en cette vie, et celuy qui n'avance, il faut de necessité qu'il recule. Et le Sainct-Esprit par l'apostre nous donne cet advertissement: ***Qui se existimat stare, videat ne cadat*** (1). Que celuy qui pense estre debout, prenne garde de ne point tomber. ***Tene quod habes; ut nemo accipiat coronam tuam*** (2), Tenez bien ce que vous avez, de peur qu'un autre n'emporte vostre couronne; ayez un grand soin, et travaillez incessamment, afin d'asseurer par bonnes œuvres vostre vocation: ***Sat agite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*** (3), dit le chef des apostres. Advertissemens qui nous doivent faire vivre en grande crainte et humilité en quelque lieu et estat que nous soyons, et elever souvent nos cœurs vers la divine bonté, pour invoquer sa grace et son secours, faisant le plus d'eslans de nos esprits en Dieu que nous pourrons, souspirant après luy par frequentes prieres et oraisons.

D'autres disent que nous tombons dans le precipice du peché, à cause des mauvaises inclinations qui sont en nous. Certes, il est vray que nous avons tous des inclinations au mal, les uns sont subjects à la colere, les autres à la tristesse, d'autres à l'envie, d'autres à l'ambition et vaine gloire, d'autres à l'avarice; et si nous vivons selon ces mauvaises inclinations, il n'y a point de doute que nous nous perdrons. Il y en a quelquefois qui s'excusent sur leur mauvais naturel, et qui disent qu'ils ne pourront jamais arriver à la perfection. O certes! cette excuse n'est pas bonne: car la grace, pourveu que vous luy soyez fidelles, est plus forte que la nature: S. Paul avoit un naturel aspre, rude et revesche; mais la grace de Dieu se saisissant de ce naturel, le rendit après d'autant plus ferme au bien, et si constant à endurer toutes sortes de peines et de travaux, que rien ne pouvoit ebranler son courage, et d'un grand persecuteur des chrestiens qu'il estoit, il devint un grand apostre, tel que nous le voyons par après se prevaloir de la grace disant qu'il est ce qu'il est par la grace de Dieu: ***Gratia autem Dei sum id quod sum.*** En somme, jamais le mauvais naturel ny les mauvaises inclinations, quand on veut les mortifier et assujettir à la raison, ne nous peuvent empescher d'arriver à la perfection de la vie chrestienne: mais quand nous vivons selon nos mauvaises inclinations, et que nous les suivons, nous nous perdons, ainsi qu'il arriva à Judas; lequel suivant l'inclination qu'il avoit à l'avarice, il se perdit.

Plusieurs recherchent la cause de la cheute de Salomon, et il y a diverses opinions sur ce subjet; mais entre toutes les raisons qu'on en rapporte, je me contenteray d'en marquer une qu'il dit à luy-mesme: ***Et omnia quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis:*** Je ne refusois jamais, dit-il, à mes yeux, de regarder tout ce qu'ils avoient desir de voir; comme s'il vouloit dire: J'estois un grand roy, tres-riche et puissant; de sorte que j'avois plusieurs choses propres à recreer ma veuë et prenois grand plaisir à regarder les magnifiques et somptueux palais qui m'appartenoient, les belles et riches tapisseries, et la varieté des vestemens precieux; bref, je ne refusois point à mes yeux de voir tout ce qu'ils desiroient. Et de là nous pouvons conclure que la mort entra par ses yeux, et que cela fut la cause de sa cheute; d'autant que par les yeux entre

(1) I. Cor. x. 4. (2) Apoc. iii. — (3) II. Petr. i.

la convoitise, et avec icelle toute sorte de pechez.

Or quant à Judas, il est certain qu'il descheut de la grace par son avarice, ainsi que nous avons dit, et ayant finy malheureusement sa vie, les apostres par inspiration divine, après l'ascension de Nostre-Seigneur, s'assemblerent pour en elire un autre en sa place. Et comme ils furent tous assemblez avec les disciples, S. Pierre qui estoit le chef de l'Eglise prenant la parole leur dit : *Fratres, oportet impleri scripturam, quam prædixit Spiritus sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum, qui comprehenderunt Jesum, qui connumeratus erat in nobis* (1) : Mes freres, il nous faut choisir un d'entre nous (parlant des disciples de Nostre-Seigneur) pour le mettre en la place de Judas, qui s'est fait apostat; il en faut nommer un autre pour le mettre en son apostolat, afin que la prophetie de David soit accomplie : *Ut episcopatum ejus accipiat alter* (2). Ce qui nous enseigne qu'encore que Judas quittast l'apostolat, neantmoins son apostolat ne perit pas pour cela, ains demeura tousjours en estre ; et non seulement le college des apostres dura pendant la vie de Nostre-Seigneur, qui les appella et receut à cette vocation, mais après sa mort les apostres en mirent un autre en la place de Judas. C'est ce qui confond les heretiques; qui disent que l'apostolat a manqué quand les apostres sont morts, ce qui est tres-faux ; car bien que les apostres soient morts, l'apostolat toutesfois ne l'est pas : d'autant que comme S. Pierre et les apostres se furent assemblez, ils en mirent un autre en la place de Judas; et les mesmes apostres et leurs successeurs ont estably des hommes apostoliques pour gouverner l'Eglise les uns après les autres : et ainsi consecutivement l'apostolat a passé jusques à nous, et durera jusques à la fin du monde. D'où nous devons tirer cet avertissement, de travailler soigneusement à bien garder nostre vocation, de peur que venant à descheoir, un autre ne soit mis en nostre place : car si vous quittez la religion, la religion ne manquera pas pour cela, d'autant que la Providence divine y en envoyera d'autres; mais il y a grand danger que quittant la place que vous y aviez, vous ne perdiez par consequent celle qui vous estoit preparée dans le ciel, et qu'après comme Judas vous n'ayez vostre place dans les enfers. C'est pourquoy tenez bien ce que vous avez, et gardez qu'un autre ne vous oste vostre couronne : *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam :* Veillez continuellement sur vos exercices; observez soigneusement tout ce qui depend de vostre maniere de vie; en somme, servez fidellement Dieu en vostre vocation crainte qu'elle ne vous echappe; car si vous la perdez, elle ne se perdra pas pour cela, mais un autre y succedera.

Or les apostres choisirent deux des disciples de Nostre-Seigneur, qui estoient d'une grande saincteté et pureté de vie, à sçavoir Joseph surnommé Juste, et S. Mathias, pour en mettre un en la place de Judas; ce qui fut cause qu'il y eut un peu de difficulté, pour sçavoir lequel des deux seroit apostre ; tellement que pour cognoistre plus asseurement la volonté de Dieu, l'Escriture saincte dit qu'ils les mirent au sort : *Et dederunt sortes eis, et cecidit sors super Mathiam, et annumeratus est cum undecim apostolis* : Et le sort estant jetté, il tomba sur S. Mathias, et par ce moyen il fut fait apostre. Et quoy que Joseph fust un homme de grande saincteté, neantmoins il ne feut pas esleu à l'apostolat; pour nous apprendre que Dieu ne choisit pas tousjours les plus saincts et les plus justes pour gouverner et avoir des charges en son Eglise, non plus que dans la religion; et partant, ceux qui y sont appelez ne s'en doivent pas glorifier ny presumer d'eux-mesmes, pensant estre meilleurs ou plus saincts que les autres. Et ceux qui ne sont point receus à tels offices et charges ne se doivent point troubler, puisque cela ne les empeschera pas d'estre justes et agreables à Dieu. Voilà donc comme S. Mathias succeda à Judas, et a esté un grand apostre; mais quelle fin fit Judas? il se desespera, puis se pendit miserablement.

Doncques, pour conclurre ce discours, je dis derechef que c'est une chose tres-dangereuse de se laisser emporter à la suite de ses mauvaises inclinations, et ne pas vivre selon le devoir de sa vocation ; car il est certain que c'est ce qui a esté la cause de la perte du mauvais riche et

(1) Act. I. — (2) Psal. CVIII.

de Judas! O Dieu! que c'est une chose redoutable, mes cheres ames, que de descheoir de sa vocation, et que nous devons avoir un grand soin d'y correspondre fidellement, et de mortifier nos mauvaises inclinations, nous appliquant soigneusement aux choses de nostre devoir sans rien negliger, nous defiant tousjours de nous-mesmes pour nous confier en la bonté de Dieu, lequel sans doute ne manquera jamais de nous donner les graces qui nous seront necessaires pour perseverer à son sainct service. Marchons donc courageusement en la voye de nostre perfection, avec humilité et fidelité. Correspondons promptement aux divines inspirations : et par ce moyen nous eviterons de faire une mal-heureuse fin, comme le mauvais riche et Judas, qui furent ensevelis aux enfers; et parviendrons après cette vie à la jouyssance de l'eternité bien-heureuse, avec le Lazare, qui fut porté dans le sein d'Abraham, et de là dans le ciel. pour y jouyr avec le grand S. Mathias de la claire vision de Dieu, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE TROISIESME DIMANCHE DE CARESME.

Omne regnum in se ipsum divisum desolabitur. S. Luc. 11.

Tout royaume qui sera divisé et qui ne sera pas uni en soi-mesme sera desolé.

Tout royaume qui sera divisé, et qui ne sera pas uny en soy-mesme, sera desolé, dit Nostre-Seigneur en l'Evangile de ce jour : comme au contraire, tout royaume qui sera bien uny en soy-mesme par la concorde, ne donnant point d'entrée à la division, sera indubitablement remply de consolation; car les propositions estant contraires, les consequences doivent estre de mesme.

Ces paroles de l'Evangile sont des plus remarquables et considerables que Nostre-Seigneur ayt dites; c'est pourquoy les saincts peres se sont beaucoup arrestez à en tirer l'interpretation, et la plus part disent qu'il y a trois sortes d'unions, desquelles Nostre Sauveur et Maistre entendoit parler, et desquelles les divisions doivent enfin estre suivies de desolations. La premiere est l'union et concorde que doivent avoir les subjects avec leur roy, demeurant soubmis et obeïssans à ses lois; la seconde est l'union, que nous devons avoir en nous-mesmes, au royaume de nostre interieur, où la raison doit estre la reine, et à laquelle toutes les facultez de nostre esprit, et puissances de nostre ame, tous nos sens, et nostre corps mesme, doivent demeurer absolument soubmis et obeïssans, et sans cette obeïssance et soubmission, nous ne pouvons nous empescher d'avoir de la desolation et du trouble; non plus que le royaume, où les subjets ne sont pas obeissans aux lois du prince. Et la troisiesme est l'union que nous devons avoir avec nostre prochain.

Mais d'autant qu'il faudroit trop de temps pour parler de toutes ces unions, je m'arresteray seulement à la troisiesme, qui est celle que nous devons avoir les uns avec les autres; union et concorde que Nostre-Seigneur nous a tant recommandée, et enseignée par ses exemples et par ses paroles, mais avec des termes si admirables, qu'il semble qu'il oubliast de nous recommander l'amour que nous luy devons porter et à son Pere celeste, pour mieux inculquer dans nos esprits l'amour, la concorde et l'union qu'il vouloit que nous eussions les uns avec les autres, appelant le commandement de l'amour du prochain, son commandement, *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*, comme estant le sien plus chery, voulant dire,

qu'il estoit venu en ce monde pour nous l'enseigner comme un Maistre divin. C'est pourquoy il n'inculque rien tant ny avec des paroles si preignantes, comme l'observation de ce commandement, non sans grand subjet, puisque son bien-aymé disciple S. Jean asseure, que quiconque dit qu'il ayme Dieu, et n'ayme pas son prochain, il est menteur; car on ne peut aymer Dieu sans aymer le prochain, qui est creé à son image et semblance : *Si quis dixerit, quoniam diligo Deum, et fratrem suum odit, mendax est : qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere* (1)?

Or quelle est cette union et concorde que nous devons avoir par ensemble? O certes! elle doit estre telle, que si nostre divin Sauveur ne nous l'eust expliquée, nul n'eust jamais eu la hardiesse de le faire aux mesmes termes qu'il a faict. Voicy ces paroles : Mon Pere, dit-il, en sa derniere cene lors qu'il eut rendu ce tesmoignage incomparable de son amour envers les hommes, en instituant le tres-sainct Sacrement de l'Eucharistie, je vous supplie que tous ceux que vous m'avez donnez soient unis ensemble comme vous, mon Pere, estes uny avec moy, et moy avec vous, et qu'ainsi eux soient un en nous : *Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint.* Mais pour nous montrer qu'il ne parloit pas seulement pour les apostres, ains aussi pour tous les chrestiens, il adjouste: Je ne vous prie pas seulement pour ceux-cy, mais encore pour tous ceux qui croiront en moy par leur parole : *Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me.* Nul, dis-je, mes cheres ames, n'eust jamais osé faire cette comparaison, ny demander que nous fussions unis avec Dieu, et les uns avec les autres, ainsi que le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit, sont unis par ensemble.

Cette comparaison certes semble estre du tout extresme, que nous soyons unis ensemble de cette union incomprehensible que nulle creature ne sçauroit imaginer, estant une chose du tout admirable, que cette unité si incomprehensiblement simple des trois personnes divines, qui ne peut estre comprise de nos petits esprits, nous soit donnée pour modelle de l'union que nous devons avoir les uns avec les autres : aussi ne devons-nous pas pretendre de pouvoir parvenir à l'esgalité de cette union, car il ne se peut, ains il nous faut contenter d'en approcher le plus pres qu'il nous sera possible, selon nostre capacité; car Nostre-Seigneur ne nous oblige pas à l'esgalité de cette union, ains seulement à la qualité et ressemblance, c'est à dire, que nous devons aymer et estre unis par ensemble le plus parfaictement, et le plus purement qu'il se pourra.

Or j'ai pris d'autant plus de plaisir à traitter de ce subjet aujourd'huy, que je treuve que S. Paul nous recommande cet amour du prochain avec des termes admirables, dans l'Epistre que nous avons leuë en la saincte Messe, en laquelle il dit, escrivant aux Ephesiens : *Estote imitatores Dei sicut filii charissimi, et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem servitutis :* Soyez imitateurs de Dieu, comme enfans tres-chers, et marchez en la voye de dilection, et vous aymez les uns les autres, ainsi que le Christ nous a aymez, et s'est livré soy-mesme pour nous en oblation, et sacrifice à Dieu en odeur de suavité. O que ces paroles sont aymables et dignes d'estre considerées et pesées! Certes ce grand apostre nous faict bien entendre, quelle doit estre nostre concorde et dilection des uns envers les autres : concorde et dilection qui ne sont qu'une mesme chose, car le mot concorde veut dire union des cœurs, et dilection veut dire, election des affections, ou union des affections.

O Dieu, mes cheres ames! que la dilection que nous debvons avoir pour le prochain, doit estre parfaicte : mon Pere, dit Nostre-Seigneur, je vous prie qu'ils soient un avec nous, comme vous et moy sommes un : *Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te : ut et ipsi in nobis unum sint.* Paroles par lesquelles il nous vouloit faire entendre comme quoy il desiroit que nous fussions tous unis ensemble, d'une saincte et tres-estroitte union, par le moyen d'une veritable dilection; c'est pourquoy son glorieux apostre nous l'a re-

(1) I. Joan. IV.

commandé si particulierement en son Epistre, nous exhortant de marcher en la voye de la dilection, comme enfans tres-chers de Dieu, c'est à dire, que comme Dieu, qui est nostre Pere, nous a aimez si cherement qu'il nous a tous adoptez pour ses enfans, ainsi montrez que vous l'imitez en vous aymant cherement les uns les autres, en toute bonté de cœur. Et afin que nous marchions en cette saincte dilection, d'un pas de geant, et non pas d'enfant, ce sainct apostre adjouste, aymez-vous tous les uns les autres, comme Jesus-Christ nous a aymez; or Nostre-Seigneur ne nous a point aimez pour aucun merite qui fust en nous, ains seulement à cause qu'il nous a tous créez à son image et semblance: ***Et creavit Deus hominem ad imaginem suam, ad imaginem Dei masculum et feminam creavit eos.*** Image et semblance, que nous devons aimer, et honorer en tout homme, quel qu'il soit, et non autre chose qui soit en luy, d'autant que rien n'est aymable en luy que cela: mais helas! au lieu de conserver et embellir cette divine image et ressemblance comme il devroit, il l'enlaidit et soüille en sorte par ses defauts, qu'elle n'est presque plus reconnoissable; et c'est ce qu'il ne faut nullement aymer au prochain, car Dieu ne le veut pas.

Mais pourquoy il a voulu que nous nous aymassions tous les uns les autres, comme il nous a aimez? et pourquoy, disent les peres, il a pris tant de soin de nous inculquer ce precepte, et ce commandement de l'amour du prochain, comme estant semblable au commandement de l'amour de Dieu? ***Secundum autem est simile illi*** (1): cela certes les fait grandement estonner, de voir qu'il dit, que ces deux commandemens sont semblables, veu que l'un tend à aymer Dieu qui est la bonté mesme et duquel tout bien nous arrive, et l'autre tend à aymer l'homme qui est si remply de malice et par lequel tant de maux nous arrivent, car ce commandement de l'amour du prochain n'exclud personne, il contient mesme en soi l'amour des ennemis. Mon Dieu! quelle disproportion entre les deux objects de ces amours! et cependant ces deux commandemens sont semblables, en telle sorte, que l'un ne peut subsister sans l'autre, et faut necessairement que l'un perisse, ou s'accroisse en mesme temps que l'autre perit, ou s'augmente, ainsi que l'asseure S. Jean.

Pline rapporte que Marc-Antoine achepta un jour deux beaux jouvenceaux que luy presenta un certain maquignon; car, en ce temps-là comme l'on faict encore maintenant en quelques contrées, l'on vendoit des enfants, et il y avoit des hommes qui en faisoient trafic, comme l'on faict des chevaux en ces contrées de çà. Or ces deux jouvenceaux se ressembloient si parfaictement que le maquignon luy fit accroire qu'ils estoient jumeaux, et n'estoit quasi pas croyable qu'ils pussent avoir une si parfaicte ressemblance autrement, car estant separez l'un de l'autre, l'on ne pouvoit nullement juger lequel c'estoit des deux, et pour cela Marc-Antoine en fit un si grand estat, qu'il les achepta fort cherement: apres quoy les ayant faict conduire chez lui, il trouva qu'ils parloient un langage bien different l'un de l'autre, d'autant que Pline rapporte que l'un estoit du Dauphiné et l'autre estoit d'Asie, lieux extremement eloignez l'un de l'autre. Ce que Marc-Antoine ayant sceu, et voyant que ces deux enfants non seulement n'estoient point jumeaux, mais de plus qu'ils n'estoient pas de même pays, et qu'ils n'estoient pas nez sous un mesme climat, il se mit grandement en colere contre celuy qui les luy avoit vendus. Mais un de ses courtisans lui ayant representé que la ressemblance de ces deux esclaves estoit d'autant plus admirable, qu'ils estoient de diverses contrée, et qu'ils n'avoient point d'alliance ensemble, il demeura tout appaisé, et en fit tousjours depuis un si grand estat, qu'il eust mieux aymé perdre tous ses biens que ces deux esclaves à cause de la rareté de leur conformité et ressemblance. O que ces deux enfans qui estant d'un pays si extremement esloigné l'un de l'autre, et qui avoient neantmoins une si parfaicte ressemblance, nous representent merveilleusement bien ces deux commandemens de l'amour de Dieu et du prochain; car quel plus grand esloignement y peut-avoir, que celuy qui se retreuve entre le Createur et la creature, l'infiny et le finy entre l'amour qui regarde Dieu immortel et l'amour du prochain qui regarde l'homme mortel, entre le premier de ces amours qu

(1) Matth. xxii.

regarde le ciel, et l'autre qui regarde la terre. Certes la ressemblance de ces deux amours est d'autant plus admirable, qu'ils sont plus eloignez l'un de l'autre.

C'est pourquoy nous devons faire comme Marc-Antoine, acheptant bien cherement ces deux amours, comme jumeaux qui sont tous deux sortis des entrailles de la divine Misericorde, et ce en mesme temps, car des que Dieu crea l'homme à son image et semblance, il ordonna des cet instant mesme, qu'il aymeroit Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soy-mesme, et la loy de nature a tousjours appris ces deux preceptes, et les a comme gravez au fond du cœur de tous les hommes : de sorte qu'encore que Dieu ne les eust point donnez, tous les hommes neantmoins n'eussent pas laissé de savoir qu'ils sont obligez non seulement d'aymer Dieu mais aussi d'aymer le prochain; et cecy, nous le voyons bien, en ce que Dieu trouva extremement mauvaise la reponse que luy fit ce miserable Caïn, lequel eut bien la hardiesse, quand il luy demanda ce qu'il avoit fait de son frere Abel, de luy dire qu'il n'estoit pas obligé de le garder : *Num custos fratris mei sum ego* (1)? Parce que nul ne se peut excuser ni dire qu'il ne sçait pas qu'il faut que nous aymions nostre prochain comme nous-mesmes, Dieu ayant imprimé cet amour au fond de nostre cœur, en nous creant tous à l'image et semblance les uns des autres; car portant tous l'image de Dieu en nous, nous sommes tous par consequent l'image les uns des autres, ne representant tous qu'un mesme portrait, qui est Dieu.

Cela estant donc ainsi, voyons un peu, je vous prie, mes cheres sœurs, les termes admirables par lesquels Nostre-Seigneur nous recommande l'amour du prochain : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos* (2), Je vous donne, dit-il, parlant à ses apostres, un commandement nouveau qui est que vous vous aymiez les uns les autres, ainsi que je vous ay aymez. Mais pour quelle cause appelle-t-il ce commandement nouveau? puisqu'il avoit esté desjà donné en la loy de Moyse, et qu'il n'avoit pas aussi esté ignorant en la loy de la nature, ayant esté cognu et mesme observé de quelques-uns des le commencement du monde. En voicy les raisons.

Premierement, Nostre-Seigneur appelle ce commandement nouveau, parce qu'il le vouloit renouveler, et comme nous voyons que lorsqu'on met du vin nouveau en quantité, dans un tonneau où il y en avoit encore un peu de vieil, qui estoit resté, l'on ne dit pas que ce soit du vin vieil qu'il y a dans ce tonneau, ains du vin nouveau, à cause que la quantité du nouveau surpasse sans comparaison celle du vieil : de mesme Nostre-Seigneur appelle ce commandement nouveau, parce que si bien il avoit esté donné auparavant en la loy de Moyse il n'avoit pas neantmoins esté observé, que par un fort petit nombre de personnes. C'est pourquoy Nostre-Seigneur vouloit qu'il fust entierement renouvellé, et qu'il receust les derniers traits de sa perfection, et que nous nous aymassions les uns les autres, ainsi que faisoient les premiers chrestiens, lesquels, au rapport de S. Luc, practiquoient si parfaictement ce commandement qu'ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame, ayant une telle union par ensemble que jamais on n'y voyoit nulle division : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una, nec quisquam eorum qui possidebat aliquid suum esse dicebat.* Aussi jouyssoient-ils d'une consolation tres-grande, par le moyen de leur union, qui estoit telle que tout ainsi que de plusieurs grains de froment estant moulus et pestris ensemble, l'on n'en faict qu'un seul pain, qui est composé de tous ces grains de bled, lesquels, bien qu'ils fussent auparavant separés et divisés l'un de l'autre, sont apres tellement joincts et unis ensemble, qu'ils ne peuvent plus estre separez, remarquez ny connus en particulier : de mesme les chrestiens avoient une si grande union et un amour si fervent les uns pour les autres, que leurs cœurs et leurs volontez estoient tout pesle-mesle, et sainctement confus, sans que cette saincte confusion et meslange leur apportast aucun empeschement; ce qui faisoit que ce pain pestry de tous ces cœurs estoit extremement agreable à la divine majesté. Et comme nous voyons encore que de plusieurs raisins ne se faict qu'un seul vin, estant pressurez les uns parmy les autres, n'estant plus

(1) Gen. IV. — (2) S. Joan. XIII.

possible par apres de remarquer quel est le vin qui a esté tiré de tels ou tels grains, ou de tels ou tels raisins; ains tout estant pesle-mesle, ce n'est plus qu'un vin composé de plusieurs raisins : de mesme, ces cœurs des premiers chrestiens, dans lesquels la tres-saincte charité et dilection regnoit, estoient tous comme un vin mystique composé de plusieurs cœurs, comme de plusieurs grains de raisins. Mais ce qui faisoit qu'il y avoit une si grande union entr'eux tous, n'estoit autre chose que la frequente communion, laquelle venant à cesser ou à se faire rarement, la saincte dilection est venuë par mesme moyen à se refroidir entre les chrestiens, et a beaucoup perdu de sa force et suavité.

Le commandement de l'amour du prochain est donc nouveau, pour la raison que nous venons de dire, qui est, parce que Nostre-Seigneur l'est venu renouveller par le tesmoignage qu'il nous a rendu que sa volonté estoit que ce commandement fust mieux observé qu'il n'estoit auparavant. Il est encore nouveau, parce qu'il semble que Nostre-Seigneur l'ait ressuscité. Et comme l'on appelleroit un homme nouveau, celuy qui estant mort viendroit à ressusciter : autant en peut-on dire de ce commandement, d'autant qu'il estoit tellement negligé entre les hommes qu'il sembloit estre comme mort et aneanti, si peu de personnes il y avoit qui s'en ressouvinssent, ou du moins qui l'observassent. C'est pourquoy Nostre-Seigneur le donne de rechef aux hommes, et veut que, comme un nouveau commandement, il soit practiqué fidellement et fervemment. Il est aussi nouveau à cause de la nouvelle obligation que nous avons de l'observer. Ha ! que nous nous devons rendre souples à l'observation de ce divin precepte, puisque Nostre-Seigneur est venu luy-mesme pour nous l'enseigner, non-seulement de paroles, mais beaucoup plus par ses exemples, d'autant que ce Maistre divin et tres-aymable ne nous a rien voulu enseigner qu'il n'ayt premierement practiqué, et ne nous a donné nul precepte qu'il ne l'ayt premierement observé devant que de nous le donner : car avant que de renouveller ce commandement de l'amour du prochain il nous a aymez et monstré par exemple, comme nous devons practiquer cet amour, et afin que nous ne l'accusassions point de nous avoi[r] ordonné une chose impossible, il se donn[a] premierement à nous au tres-sainct sacre[ment], puis il nous dit, aymez-vous les un[s] les autres, comme je vous ay aymez.

Il est certes tres-certain que les homme[s] qui ont precedé de la loy evangelique se[ront] damnez s'ils n'ont pas aymé leur pro[chain], puisque la loy de nature et la loy d[e] Moyse les y obligeoient. Mais les chrestien[s] qui ne s'aymeront pas les uns les autres et qui n'auront pas observé ce divin pre[cepte] de l'amour du prochain, apres avoi[r] eu l'exemple de Nostre-Seigneur, seron[t] damnez d'une damnation incomparable[ment] plus grande.

Les anciens, je veux dire ceux qui es[toient] devant l'Incarnation de Nostre Sa[uveur] et Maistre, peuvent avoir quelqu'ex[cuse], s'ils n'ont pas bien observé ce com[mandement]; car si bien l'on sçavoit des j[a] dès ce temps-là que Nostre-Seigneur vien[droit] reparer l'image et ressemblance d[e] Dieu qui est en nous, par l'union de sa na[ture] divine avec la nature humaine, et pa[r] sa mort et passion, ce n'estoit que quel[ques]-uns des plus saincts qui avoient cett[e] cognoissance, comme les patriarches et le[s] prophetes, car pour le reste des homme[s] ils ignoroient quasi tous ces divins myste[res]. Mais maintenant que nous sçavons non qu'il viendra, ains qu'il est venu, e[t] qu'il nous a recommandé tout de nouvea[u] cette sainte dilection des uns envers le[s] autres, combien serons-nous dignes de pu[nition], si nous n'aymons nostre prochain.

Mais se faut-il estonner, mes chere[s] sœurs, si ce divin Sauveur de nos ame[s] veut que nous nous aymions les uns les au[tres], comme il nous a aymez, puisqu'[il] nous a tellement restablis à cette parfaict[e] ressemblance que nous avions avec luy, e[n] unissant nostre nature à la sienne, qu'[il] semble qu'il n'y ait plus de difference [?] certes, nul ne peut plus entrer en doute qu[e] l'image et ressemblance de Dieu, laquell[e] estoit en nous auparavant l'Incarnation d[e] Nostre-Seigneur, ne fust grandement im[parfaicte], et grandement distante de l[a] vraye ressemblance de celuy que nous re[presentions], et duquel nous estions le po[r]traict et l'image; car quelle proportion [y] pouvoit-il avoir entre Dieu et la creature[?] La couleur de ce portraict estoit extreme[ment]

ment blafarde, ternie et decolorée, de maniere qu'il n'y restoit plus que quelques traicts et petits lineamens, ainsi que l'on void en un tableau qui est seulement esbauché, où les dernieres couleurs n'estant point encore appliquées, il n'y a seulement qu'un air bien petit et bien mince de celuy qu'il represente, mais Nostre-Seigneur estant venu au monde, a tellement restabli cette image, et relevé nostre nature au-dessus de tous les anges et au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu, et nous a tellement faits semblables à luy par son incarnation, que nous pouvons maintenant dire et avec verité, que nous ressemblons en quelque sorte parfaictement à Dieu, lequel s'estant fait homme a pris nostre semblance, et nous a donné la sienne. O combien donc devons-nous relever nostre courage, pour vivre selon ce que nous sommes, en imitant ce divin Maistre le plus parfaictement qu'il nous sera possible! puisqu'il est venu en ce monde pour nous enseigner ce que nous devons faire pour conserver en nous cette beauté et divine ressemblance, qu'il a si parfaictement reparée et embellie par son incarnation.

Or dites-moi donc, l'amour cordial que nous nous devons porter les uns aux autres, quel et combien parfaict doit-il estre puisque Nostre-Seigneur nous a egalement reparez, et faits semblables à luy, sans en exclure aucun : Mais il faut neantmoins entendre tousjours qu'il ne faut pas aymer ce qui est au prochain contraire à cette divine ressemblance, et qui peut ternir ce portraict sacré, c'est à dire ses imperfections : mais hors de là, mes cheres sœurs, ne devons-nous pas aymer cherement celuy qui nous represente si au vif la personne sacrée de nostre Maistre? Hé! n'est-ce pas l'un des plus preignans motifs que nous puissions avoir, pour nous aymer tous d'un amour sincere et cordial? Ha! ne devrions-nous pas faire, quand nous voyons nostre prochain, comme fit le bon Raguel, quand il vit le jeune Tobie : Ce bon homme, dis-je, le voyant; hé! dit-il à sa femme, mon Dieu que cet enfant me represente bien nostre bon cousin Tobie : *Quam similis est juvenis iste consobrino meo* (1). Puis s'estant enquis de luy d'où il estoit, et s'il ne connoissoit point Tobie, l'ange qui l'accompagnoit respondit qu'ils le connoissoient bien, et que celuy à qui il parloit estoit son fils : lors le bon Raguel tout transporté d'aise, l'embrassa, et le baisant et le caressant tendrement, luy dit ces paroles : O mon enfant! que tu es fils d'un bon pere, et que tu ressembles à un grand homme de bien : *Benedictio sit tibi, fili mi, quia boni et optimi viri filius es*. Et apres luy avoir donné mille benedictions, et rendu plusieurs tesmoignages de bienveillance, il le receut en sa maison, et le traita merveilleusement bien selon l'affection qu'il portoit à son pere Tobie.

(1) Tob. VII.

Hé donc! n'en devrions-nous pas faire de mesme, quand nous nous rencontrons les uns les autres, et que nous voyons nostre prochain? O! devrions-nous dire, que vous ressemblez à un grand homme de bien; car vous me representez mon Sauveur et mon Maistre, et sur l'asseurance qu'il nous donneroit, ou que nous nous donnerions les uns les autres, que nous nous reconnoissons bien : quelles caresses ne luy devrions-nous pas faire? Mais pour mieux dire, combien amoureusement et tendrement devrions-nous recevoir le prochain! honorant en luy cette divine ressemblance, renoüant tousjours ce doux lien de charité, que S. Paul appelle lien de perfection. *Quod est vinculum perfectionis* (1); qui nous tient liez, serrez, et conjoints les uns avec les autres.

Marchons donc en la voye de la dilection, comme enfans tres-chers de Dieu, ainsi que nous exhorte le grand apostre en son Epistre : mais marchez-y, dit-il, comme Nostre-Seigneur Jesus-Christ y a marché, lequel a donné sa vie pour nous et s'est offert en holocauste et victime d'odeur et de suavité à son Pere; paroles desquelles nous tirons la cognoissance du degré auquel doit parvenir l'amour que nous devons avoir les uns envers les autres, et à quelle perfection il doit monter, qui est de donner ame pour ame, vie pour vie, et enfin tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons, les uns pour les autres, excepté le salut; car Dieu veut que cela seul soit reservé. Nostre-Seigneur a donné sa vie pour un chascun de nous, il a donné son ame, il a donné son corps et n'a rien reservé; et partant, il ne veut pas aussi que nous fas-

(1) Coloss. III.

sions aucune reserve pour nostre prochain, excepté le salut eternel.

Nostre-Seigneur nous a donné sa vie, non seulement en l'employant à nous enseigner ce que nous devons faire pour nous sauver, tant par ses exemples que par ses paroles, guerissant les malades, et faisant plusieurs miracles : mais il a encore donné sa vie en fabricant sa croix tout le temps d'icelle, souffrant mille et mille persecutions de ceux-mesmes pour lesquels il la donnoit et auxquels il faisoit tant de bien. Or c'est en cela, mes cheres sœurs, qu'il veut que nous l'imitions, et que nous fabriquions nostre croix, en souffrant les uns pour les autres, ainsi qu'il a faict, et que nous donnions nostre vie pour ceux-mesmes qui nous la voudroient oster, nous employant pour le prochain, non seulement ès choses agreables ; mais encore ès plus penibles et desagreables, comme de supporter amoureusement les persecutions qu'il nous fait, et tout ce qui pourroit en quelque façon refroidir nostre cœur envers luy.

Il y en a plusieurs qui disent : J'ayme grandement mon prochain, et voudrois bien luy rendre quelque service; cela est bon, dit S. Bernard, mais cela n'est pas assez, il faut passer plus outre, je l'ayme tellement, que je voudrois employer de bon cœur tous mes biens pour luy; cela est davantage et meilleur, mais ce n'est pas encore assez : je l'ayme, je vous asseure ; tellement que j'employerois volontiers ma personne pour luy; voilà certes un tres-bon signe de vostre amour : mais il faut passer plus outre ; car il y a encore un degré plus haut, ainsi que nous l'apprend S. Paul, lequel escrivant aux Corinthiens, leur disoit : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (1) : Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jesus-Christ; voulant dire : Je suis prest à donner ma vie pour vous, comme il a fait, et à m'employer si absolument pour vostre salut, que je ne veux faire aucune reserve, pour vous tesmoigner combien je vous ayme cherement et tendrement ; ouy mesme, je suis prest de laisser faire pour vous tout ce qu'on voudra de moy. En quoy il nous apprend, que de s'employer jusques à donner sa vie pour le prochain, n'est pas tant que de se laisser employer pour luy au gré des autres, ou par eux, ou pour eux ; et c'est cela qu'il avoit appris de Nostre-Seigneur, lequel s'estant employé luy-mesme pour nostre salut et redemption, se laissa employer par apres pour parfaire cette mesme redemption, et nous acquerir le salut, se laissant attacher sur la croix par ceux-là mesmes pour qui il mouroit; il s'estoit employé luy-mesme toute sa vie, et en sa mort il se laissa employer, laissant faire de luy tout ce qu'on vouloit, non par ses amis, ains par ses ennemis, qui luy donnerent la mort avec une rage et furie insupportable, sans qu'il y resistast aucunement, ny s'excusast, se laissant conduire et tourner à toute main, tout ainsi que la cruauté de ces malicieux bourreaux leur suggeroit, regardant en cela la volonté de son Pere celeste, laquelle estoit qu'il mourust pour les hommes ; à quoy il se soubmit avec un amour si grand, qu'il est plus digne d'estre admiré, que d'estre imaginé ny compris.

C'est à ce souverain degré de perfection de l'amour du prochain, que nous autres ecclesiastiques, religieux et religieuses, qui sommes consacrez au service de Dieu, sommes appellez, et auquel nous devons pretendre de toutes nos forces, ne nous employant pas seulement pour le bien du prochain, ains nous laissant encore employer pour luy, par la saincte obeyssance, à faire tout ce qu'on voudra de nous, sans que jamais nous y resistions : car quand nous nous employons nous-mesmes pour son service, ce que nous faisons par nostre election, et par le choix de nostre propre volonté, apporte tousjours beaucoup de satisfaction à nostre amour propre ; mais de nous laisser employer pour le prochain ès choses qu'on veut, et que nous ne voulons pas, ou que nous ne choisissons pas, c'est là où gist le souverain degré de cet amour : comme quand nous voudrions prescher, on nous envoye servir les malades; et quand nous voudrions prier pour le prochain, l'on nous fait faire autre chose pour le service du mesme prochain. Mieux vaut tousjours sans comparaison ce que l'on nous fait faire (j'excepte ce qui n'est pas contraire à Dieu, et qui ne l'offense point) que ce que nous faisons ou choisissons de nous-mesmes.

(1 I. Cor. xi.

ns-nous donc les uns les autres et
as en la voye de la dilection, nous
comme Nostre-Seigneur Jesus-
ous a aymez : il s'est offert en ho-
pour nous, lors qu'il mourut sur
, où il nous donna jusques à la der-
utte de son sang, lequel il repan-
a terre comme pour faire un ciment
duquel il vouloit cimenter, unir,
lre, et attacher toutes les pierres
le son Eglise, qui sont les fideles
autre, afin qu'ils fussent tellement
errez, et conjoints par ensemble,
ais il ne se trouvast nulle division
ux, tant il craignoit que cette di-
e leur causast une desolation eter-
) combien ce motif est preignant!
us inciter à garder et observer ex-
at ce commandement, de penser
us avons tous esté egalement arro-
e sang precieux.
e-Seigneur donc, dit le sainct apos-
t offert à Dieu son pere pour nous,
e d'odeur et de suavité : Hé! quel-
nes odeurs ne repandit-il pas de-
n Pere eternel, lors qu'il institua
sainct Sacrement de l'autel; au-
nous temoigna si admirablement
leur incomparable de son amour.
e fut un parfum infiniment suave,
t act de dilection si incomprehen-
ue Nostre-Seigneur fit lorsqu'il se
à nous, qui estions ses ennemis, et
causions la mort! Ce fut vraye-
lors qu'il nous donna le moyen de
r à ce supreme degré d'union, qu'il
siroit, qui est d'estre faits un avec
nme luy et son Pere ne sont qu'un,
'il luy avoit demandé, treuvant en
temps le moyen de faire cette
union, en instituant le tres-sainct
ent de l'Eucharistie, par la recep-
quel nous sommes faits une mesme
vec luy, ainsi que dit S. Paul :
anis, et unum corpus multi su-
mus, qui de uno pane, et de uno
participamus. O bonté incompa-
ue vous estes digne d'estre aymée!
où s'est abaissée la grandeur de
pour un chacun de nous, et jusque
-il nous elever? de nous unir si par-
nt à soy, qu'il nous rende une mes-
se avec luy : Ce que Nostre-Sei-
voulu faire pour nous enseigner,
que comme nous sommes tous aymez d'un mesme amour, par lequel il s'unit à nous en ce tres-sainct Sacrement; ainsi veut-il que nous nous aymions tous de ce mesme amour qui tend à l'union, mais à une union plus grande et plus parfaite qu'il ne se peut dire.

Nous sommes tous nourris d'un mesme pain, qui est ce pain celeste du tres-sainct Sacrement, la manducation duquel s'appelle communion; ce qui nous represente la commune union que nous devons avoir par ensemble, union sans laquelle nous ne meritons pas le nom d'enfant de Dieu, puisque nous ne luy obeyssons pas. Les enfans qui ont un bon pere, le doivent imiter et suivre ses commandemens en toutes choses : *Patrem sequitur sua proles.* Mais quel meilleur pere, mes cheres ames, pourrions-nous avoir que Dieu, qui est la bonté mesme, et celuy duquel toute bonté derive? C'est pourquoy nous le devons imiter le plus parfaitement qu'il nous sera possible, et obeyr de mesme à ses divines ordonnances, lesquelles ne peuvent estre que tres-sainctes et salutaires.

Or entre tous les preceptes qu'il nous a donnez, il n'en a point tant inculqué ny temoigné desirer une observation si particuliere que de celuy de l'amour du prochain; non pas que celuy de l'amour de Dieu ne le precede, mais d'autant qu'en celuy-cy la nature nous y aidant moins qu'en l'autre, il estoit besoin que nous y fussions excitez d'une maniere plus particuliere : c'est pourquoy l'apostre dit, que qui ayme son prochain, il accomplit la loy, *Qui diligit proximum, legem implevit* (1); qui est d'autant comme s'il disoit : aymez le prochain, et cela suffit, la loy est accomplie.

Aymons-nous donc les uns les autres de toute l'estendue de nostre cœur, pour plaire à nostre Pere celeste; mais aymons-nous raisonnablement, c'est à dire, que nous devons regir nostre amour par la raison, qui veut que nous aymions plus l'ame du prochain que son corps, puis apres que nous aymions un peu le corps, et puis tout ce qui appartient au prochain par ordre, chaque chose selon qu'elle le merite pour la conservation de cet amour. Que si nous faisons cela, mes cheres ames, nous pour-

(1) Rom. XIII.

rons bien chanter avec une extresme consolation de nos ames, ces paroles du pseaume, la consideration duquel estoit si suave au grand S. Augustin : *Ecce quàm bonum, et quàm jucundum habitare fratres in unum!* O voicy qu'il fait bon voir habiter les freres ensemble, avec union, concorde et paix; car ils sont semblables à l'onguent precieux qu'on repandit sur le chef du grand prestre Aaron, et lequel par apres couloit le long de sa barbe, et sur ses vestemens.

Nostre-Seigneur et Souverain Maistre est ce grand Prestre eternel, sur lequel a esté repandu cet onguent precieux et incomparablement odoriferant de la dilection de Dieu, et du prochain; et nous autres qui sommes comme ses cheveux, ou comme autant de poils de sa barbe, devons participer à cet onguent sacré. Ou bien nous pouvons dire que les apostres ont esté comme la barbe de Nostre-Seigneur qui est nostre chef, et duquel nous sommes les membres, d'autant qu'ils furent comme attachez à luy, voyant ses exemples et ses œuvres, recevant ses divins enseignemens immediatement de sa bouche sacrée : mais nous autres n'avons pas eu cet honneur; ains ce que nous savons, nous l'avons appris des apostres; c'est pourquoy l'on peut dire que nous sommes comme les vestemens de nostre grand Prestre, nostre Sauveur et Maistre, sur lesquels neantmoins decoule encore cet onguent precieux de la tres-saincte dilection, qu'il nous a tant recommandée, et qu'il nous a encore particulierement exprimée par son sainct apostre, lequel ne veut pas que nous nous arrestions à imiter, ny les anges, ny les cherubins, ny les seraphins, en cette vertu de la dilection, ains Nostre-Seigneur mesme, qui nous l'a enseignée beaucoup plus par pratique que par parole, specialement lors qu'il fut attaché à la croix, croix au pied de laquelle nous devrions nous tenir continuellement, comme le lieu auquel les fideles imitateurs de ce divin Sauveur font leur plus ordinaire demeure; car c'est de là d'où ils reçoivent cette liqueur celeste de la saincte dilection, qui sort à gros randons, comme d'une divine source, des entrailles de la divine misericorde de Nostre-Seigneur, qui nous a aimez d'un amour si fort, si solide, si ardent et si constant, que la mort mesme ne l'a pu refroidir ny diminuer; ains au contraire, l'a tellement rechauffé et aggrandy, que les eaux des plus ameres afflictions ne l'ont pu esteindre, tant il estoit enflammé; ny les persecutions les plus envenimées de ses ennemis, n'ont pas eu assez de force pour vaincre la solidité et fermeté incomparable de son amour envers nous : pour nous monstrer que nostre amour envers le prochain doit estre fort ardent, solide et perseverant, si nous desirons parvenir à la gloire eternelle, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Sainct Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE JOUR DE L'ANNONCIATION.

Osculetur me osculo oris sui : quia meliora sunt ubera tua vino fragrantia unguentis optimis. Cant.

Que je reçoive un baiser de sa propre bouche : car vos mammelles sont meilleures que le vin et répandent un plus doux parfum.

La divine amante jettant un profond soupir, se prit à dire, qu'il me baise ce cher amant de mon ame, qu'il me baise d'un baiser de sa bouche; car vos mammelles sont meilleures que le vin, et respandent des odeurs grandement agreables

Oleum effusum nomen tuum, Et vostre nom est comme un huile respandu, lequel estant composé de tous les parfums les plus precieux, exhale des odeurs souverainement delectables : *Ideo adolescentulæ dilexerunt te*, C'est pourquoy les jeunes filles vous ont aymé et sont allées apres vous : *Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum*, Tirez-moy apres vous, et nous courrons à l'odeur de vos onguents.

Les peres considerant ces paroles du Cantique que l'espouse dit à son espoux : qu'il me baise d'un baiser de sa bouche, disent que ce baiser qu'elle desire si ardemment, n'est autre que l'execution du mystere de l'incarnation de Nostre-Seigneur; baiser qui avoit esté si long-temps attendu et desiré par une si longue suite d'années, de toutes les ames qui meritent le nom d'amante : mais enfin ce baiser qui avoit esté si long-temps refusé et differé, fut accordé par le divin espoux en ce jour de l'Annonciation que nous celebrons aujourd'huy, à cette amante sacrée Nostre-Dame, laquelle seule merite le nom d'espouse et d'unique par excellence, au-dessus de toutes les autres, au mesme temps qu'elle vint à lancer ce soupir amoureux : *Osculetur me osculo oris sui*, qu'il me baise d'un baiser de sa bouche : car ce fut alors que cette divine union du Verbe eternel, avec nostre nature, representée par ce baiser, se fit dans les entrailles tres-pures de la glorieuse Vierge Nostre-Dame.

Mais voyez, de grace, comme cette divine amante exprime bien merveilleusement ses amours : qu'il me baise, dit-elle, ce cher amant de mon ame, c'est à dire, que ce Verbe divin qui est la parole du Pere eternel sortant de sa bouche, vienne en moy s'unir à la nature humaine par l'entremise du Sainct-Esprit, qui est le soupir amoureux du Pere envers son Fils, et du Fils reciproquement envers son Pere. Mais quand fut-ce que ce divin baiser fut donné à ceste espouse incomparable? ce fut aussitost qu'elle eut dit à l'ange cette parole tant desirée : *Fiat mihi secundum verbum tuum :* Qu'il me soit fait selon votre parole. O! consentement digne de grande réjouyssance pour les hommes, d'autant que c'est le commencement de leur bonheur éternel. O alliance inoüie, ô grace incomparable! le Pere prend Nostre-Dame pour sa fille bien-aymée; le Sainct-Esprit, pour son espoux tres-cher; et le Fils s'unissant personnellement à nostre humanité, l'a choisie pour sa Mere, qui sont les effects admirables que ce divin baiser opera en elle pour nostre salut au moment de l'Incarnation. Cela estant donc ainsi presupposé, nous ferons une petite meditation sur la suite des paroles que la divine amante dit à son bien-aymé, par lesquelles elle luy donne des louanges nompareilles.

Premierement apres avoir demandé cet amoureux baiser, elle luy dit : *Meliora sunt ubera tua vino*, Vos mammelles sont meilleures que le vin, respandant des odeurs extresmement suaves. Considerez, je vous prie, comme elle s'exprime merveilleusement bien. Les mammelles de Nostre-Seigneur sont ses amours : vos amours, veut-elle dire, mon bien-aymé, sont incomparablement meilleures que le vin de toutes les consolations terrestres. Les mammelles representent les amours, d'autant qu'elles sont posées sur le cœur, et comme disent les medecins, le laict dont elles sont remplies est comme la moüelle de l'amour maternelle des meres envers leurs enfans; l'amour le produisant pour leur nourriture : c'est pourquoy, dit la chere amante, vos amours qui sont vos mammelles, ô mon bien-aymé! produisent une certaine liqueur tres-odoriferante, qui recrée merveilleusement mon ame, si que je n'estime nullement la bonté des vins les plus precieux et delicats; les plaisirs de la terre ne sont rien en comparaison, ils sont plustost des ennuis que des contentemens. Le vin represente la joye et les plaisirs de la terre, d'autant qu'il resjouït le cœur de l'homme, et le fortifie : *Vinum lætificat cor hominis*, dit le sainct prophete David. Les amours de Nostre-Seigneur ont une force incomparable et une propriété indicible au dessus des plaisirs terrestres pour recreer le cœur humain, car rien n'est capable de lui donner un contentement parfaict que le seul amour de Dieu. Regardez, si vous voulez, tous les plus grands de la terre; considerez leurs conditions, les unes apres les autres, et vous verrez qu'ils n'ont jamais un parfaict con-

tentement; car s'ils sont riches et eslevez aux plus hautes dignitez du monde, ils en desirent toujours davantage.

L'exemple d'Alexandre, que les mondains appellent le Grand, nous l'enseigne assez et fortifie mon dire, parce qu'ayant plus de bien que nul autre qui eust esté devant luy, possedant presque l'empire universel de toute la terre, en estant maistre et seigneur absolu, si que tout le monde observoit le silence en sa presence, les princes mesmes n'osoient dire mot, et trembloient sous son authorité, pour le grand repect qu'ils luy portoient. Neantmoins un jour entendant dire à un certain philosophe qu'il y avoit encore plusieurs autres mondes que celuy-cy, il se prit à pleurer comme un enfant, d'autant, disoit-il, qu'y ayant plusieurs mondes, il n'en avoit pas encore conquis un seul entierement, si qu'il desesperoit de ne les pouvoir pas avoir tous en sa domination. Folie certes tres-grande, l'homme se peine extremement à faire un grand trafic en cette vie pour trouver du contentement et du repos, et pour l'ordinaire son trafic est vain, et il n'en retire nulle utilité : n'estimeroit-on pas, je vous prie, un marchand bien fol et privé de jugement, lequel se travailleroit beaucoup à faire quelque trafic duquel il ne tireroit que de la peine?

Ceux donc qui savent asseurement, leur entendement estant esclairé de la lumiere celeste, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse donner un vray et parfaict contentement à leur cœur, ne font-ils pas un trafic vain et inutile, logeant leur cœur et leurs affections aux creatures quelles qu'elles soyent, les biens de la terre, les maisons, l'or, l'argent, les richesses, mesme les dignitez et honneurs que nostre ambition nous faict rechercher et poursuivre si esperduëment, ne sont-ce pas des trafics bien vains; puisque tout cela est perissable, n'avons-nous pas grand tort d'y loger nostre cœur? puisque toutes ces choses, au lieu de luy donner du repos et de la quietude, ne lui fournissent que des subjets d'empressement et d'inquietude, soit pour les conserver ou accroistre si on les a, ou pour les acquerir si on ne les a pas.

Je veux que nous donnions nos affections et nostre amour aux hommes qui sont creatures animées et capables de raison, qu'est-ce qui nous en arrivera? nostre trafic ne sera-t-il pas vain? puis qu'estant hommes comme nous esgaux en nature, ils ne peuvent que nous donner un contre eschange d'amour, nous aymant parce que nous les aymons; mais après cela ce sera tout; car n'estant pas plus que nous, nous ne ferons nul gain en nostre trafic, et ne recevrons pas plus que nous leur donnerons.

Je passe plus avant, et veux que nous aymions les anges! quel gain, parlant communement, en retirerons-nous? ne sont-ils pas creatures comme nous, esgalement subjettes à Dieu nostre commun et souverain Createur? nous peuvent-ils eslever de deux doigts? comme l'on dit; nullement : les cherubins ny les seraphins n'ont aucun pouvoir de nous agrandir, ny de nous donner un contentement parfaict, d'autant que Dieu s'est reservé cela à luy seul, tant il est jaloux de nostre amour, ne voulant pas que nous trouvions où loger nostre cœur et nos affections hors de luy.

Il arriva une fois qu'un pape avoit un chantre qu'il aymoit extremement, d'autant qu'il chantoit merveilleusement bien, mais ce chantre estoit grandement bijarre et fantasque, et bien qu'il fust tant aymé de Sa Saincteté, il luy prit un jour une fantaisie de s'en aller et sortir de la cour du pape; ce qu'il fit, laissant son maistre bien fasché de sa sortie, lequel pensant en soy-mesme, par quel moyen il le pourroit faire revenir en sa cour, il s'advisa d'un artifice, qui fut d'escrire à tous les princes et grands seigneurs, que si ce chantre s'alloit presenter à eux, qu'ils ne le receussent poinct à leurs services, jugeant que par ce moyen ce pauvre chantre seroit enfin contraint de revenir à luy, ne trouvant point de meilleure retraitte, ce qui arriva ainsi que le pape l'avoit desiré; car estant rejeté par tout où il se presentoit, il s'en revint servir l'incomparable chapelle de Sa Saincteté.

Le cœur humain, mes cheres ames, est un chantre infiniment aymé de Dieu qui est la souveraine saincteté; mais ce chantre est plus bijarre et fantasque qu'il ne se peut dire; car bien qu'il sçache que Dieu prend un grand contentement à ouyr les loüanges que le cœur qui l'ayme luy donne, et se plaise extremement aux eslans de nos esprits et en l'harmonie de nostre mu-

sique interieure, il prend toutefois souvent envie à ce cœur de s'aller promener, ne se contentant pas de contenter Dieu, s'il ne se contente encore soy-mesme : folie et fantaisie certes insupportable : car quel bonheur, mais quel honneur, et quelle plus grande grace ? Et quel subjet d'un veritable et parfait contentement pouvons-nous rechercher ou desirer, que d'estre aymé de Dieu, de le servir, et d'estre logez en la maison de sa divine Majesté, c'est à dire d'avoir logé en luy tout nostre amour et nostre cœur, n'ayant d'autre pretention que de luy estre agreable : et cependant voilà que ce cœur, se laissant emporter à ses fantaisies, il va de creature en creature, comme de maison en maison, pour voir s'il en pourra trouver quelqu'une qui le veuille recevoir, et qui luy donne un contentement parfaict. Mais c'est en vain, car Dieu qui s'est réservé ce chantre pour luy seul, a deffendu à toutes les creatures de quelque nature ou condition qu'elles soient de luy donner une veritable satisfaction, afin que par ce moyen il soit contraint de s'en retourner à son bon et incomparable maistre : et si bien ce chantre revient plus par force que par amour, il ne laisse pas neantmoins de le recevoir en sa grace, et luy donner le mesme rang et le mesme office aupres de luy qu'auparavant, ouy mesme il semble qu'il le caresse davantage, au lieu de le rabroüer.

O que la bonté de Dieu est grande envers les hommes de les traitter ainsi ! C'est pourquoy l'Espouse a tres-juste raison de s'escrier : *Meliora sunt ubera tua vino*, O mon bien-aimé, que meilleures sont sans comparaison vos mammelles que le vin ! que mille fois sont plus agreables vos amours et vos delices, que toutes celles de la terre et des creatures, pour precieuses et relevées qu'elles puissent estre, fussent-elles des anges ; car elles ne nous peuvent aucunement satisfaire, ny contenter. Hé ! pourquoy donc, mes cheres sœurs, nous amuserons nous autour d'elles, esperant quelque contentement au trafic que nous ferons à la recherche de leur amour ? Taschons donc de n'aymer que Dieu, puis qu'il est en nostre pouvoir d'acquerir son tres-pur amour qui seul nous peut contenter.

O que ceste divine amante, Nostre-Dame et tres-chere Maistresse, avoit bien gousté la bonté de ses divines mammelles, lors qu'en l'abondance des divines consolations qu'elle recevoit en la contemplation de son bien-aymé, toute transportée d'aise et d'un contentement indicible, elle se prist à louer ces divines mammelles, pour nous inciter sans doute à faire de mesme, et quitter toutes les autres pretentions des consolations et contentemens de la terre, afin d'avoir l'honneur et la grâce de les succer, et recevoir le laict de la divine misericorde qui en distille goutte à goutte sur ceux qui s'en approchent. Mais elle ne s'arreste pas là, car poursuivant, *oleum effusum nomen tuum*, Vostre nom, ô mon bien-aymé, dit-elle, est comme une huile respanduë qui est composée des plus excellentes et precieuses odeurs qui se puissent imaginer : voulant dire, mon bien-aymé n'est pas seulement parsemé, ains il est le parfum mesme ; c'est pourquoy, adjouste-t-elle, *Adolescentulæ dilexerunt te*, les jeunes filles vous ont aymé.

Or qu'est-ce que cette amante veut que nous entendions par ces jeunes filles ? Ces jeunes filles en ce sujet representent certaines ames lesquelles n'ayant pas encore logé leur amour en aucune part, sont extremement propres pour aymer le divin amant de vos cœurs, qui est Nostre-Seigneur Jesus-Christ, non que je veuille dire que celles qui l'ayant desja donné à quelqu'un, venant par après à le retirer pour le donner à ce celeste Espoux, il ne le reçoive de bon cœur, et n'agrée le don qu'elles lui font de leurs affections : mais pourtant il agrée grandement ces jeunes ames qui luy dedient tout à fait leurs cœurs, pour la seule pretention de son sainct amour.

Vostre nom, poursuit cette saincte Espouse, respand des odeurs si delectables, que les jeunes filles vous ont aymé, vous dediant tout leur amour et toutes leurs affections. O Dieu ! quelle grace de donner tout son amour à celuy qui nous recompense si bien, en nous donnant le bien qui est d'un prix inestimable. En donnant nostre amour aux creatures, comme j'ay dit, nous n'en recevons nul gain, d'autant qu'elles ne nous donnent pas plus que nous leur donnons : mais Dieu, ce devin Espoux de nos ames, nous donne le sien qui est comme un baume precieux, respandant des

odeurs souverainement suaves en toutes les facultez de nostre esprit.

Or comme cette saincte amante Nostre-Dame ayma souverainement ce divin Espoux, aussi fut-elle souverainement aymée de luy : car en mesme temps qu'elle se donna à luy et lui consacra tout son amour, qui fut lorsqu'elle prononça ses divines paroles : ***Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum***, Voicy la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon que vous me dites, et selon qu'il luy plaira ; voilà que soudain ce Verbe divin descendit dans ses entrailles sacrées, et se rendit fils de celle qui se dedioit pour estre sa servante.

Mais ceste Espouse sacrée passant plus avant dans l'entretien qu'elle faict avec son divin Espoux : Tirez-moy, luy dit-elle, et nous courrons ; ***Trahe me post te, curremus***. Les SS. Peres, considerant ces paroles, disent que c'est autant comme si elle disoit : Bien que vous ne tiriez que moy, nous courrons toutesfois plusieurs. Et quand elle dict à son bien-aymé qu'il la tire, elle proteste par là qu'elle a besoin d'estre prevenuë de sa grace, sans laquelle nous ne pouvons rien faire. Mais apres quand elle adjouste : Nous courrons ; elle veut dire : Vous et moy, mon bien-aymé, nous courrons par ensemble, vous m'ayderez à courir, et j'auray l'honneur d'estre vostre cooperatrice ; ou bien, comme disent quelques docteurs, plusieurs courront avec moy, à ma suite, et à mon imitation plusieurs ames vous suivront à l'odeur de vos onguents : ***Curremus in odorem unguentorum tuorum***.

Nous voicy maintenant à la seconde partie de notre exhortation, qui est, mes cheres filles, la profession et la dedicasse que vous venez faire de vos cœurs au service de la divine Majesté, dedicasse et offrande que vous n'eussiez jamais eu envie de faire, si le souverain Espoux de nos ames ne vous eust tirées et prevenuës de sa grace, ainsi que nous l'asseure cette divine amante, quand elle dit : ***Trahe me post te, curremus;*** Tirez-moy apres vous et nous courrons.

La très-saincte Vierge fut tirée seule et la premiere par le celeste Espoux, pour se consacrer et dedier totalement à son service : car elle fut la premiere qui consacra son corps et son ame à Dieu par le vœu de virginité : mais soudain qu'elle eust esté tirée, elle attira apres elle quantité d'ames qui luy ont fait offre d'elles-mesmes pour marcher sous ses auspices sacrées, en l'observance d'une parfaite et inviolable virginité et chasteté, ***Adducentur regi virgines post eam***, si que depuis qu'elle a tracé ce chemin elle a tousjours esté suivie d'un grand nombre d'ames qui se sont venuës consacrer par vœu au service de la divine Majesté. Ames tres-cheres, et lesquelles la glorieuse Vierge regardoit quand elle disoit : ***Curremus***, Nous courrons, asseurant son bien-aymé que plusieurs suivroient son estendard pour batailler soubs son authorité contre toutes sortes d'ennemis pour la gloire de son nom.

O quel honneur pour nous, de pouvoir batailler sous cette vaillante capitainesse? Mais le sexe feminin semble avoir une obligation particuliere à la suivre? car elle l'a infiniment relevé et honoré : O si la Mere de Dieu eust esté de la nature angelique, combien les cherubins et les seraphins s'en glorifieroient et s'en tiendroient-ils honorez? Nostre-Dame est bien aussi l'honneur, le prototype et le patron des hommes, des femmes et des veufves, qui vivent vertueusement : mais pourtant nul ne peut nier que les filles, à cause de la virginité, n'ayent une certaine alliance avec elle plus particuliere que les autres, parce que cette ressemblance de la virginité leur donne une grande capacité, et un avantage tout particulier pour s'approcher de plus près de cette Ste Vierge.

Et pour moy je pense que ce qu'on a fait de tout temps une solemnité plus grande pour l'entrée et profession des filles en la religion, qu'on ne fait pas pour celle des hommes, n'est pour autre raison, sinon que ce sexe estant plus fragile, et faisant un acte de si grande generosité comme il faict alors, il requiert aussi plus d'honneur, et Dieu merite plus d'estre honoré et admiré en la profession qu'elles font de vivre en la religion, que pour celle que font les hommes, d'autant qu'ils ne font pas un si grand renoncement de leur liberté comme font les filles qui se tiennent resserrées dans les celestes prisons de Nostre-Seigneur, qui sont les religions pour y passer le reste de leurs jours, sans

sa pouvoir jamais sortir, si ce n'est pour les occasions fort rares et signalées; si que nous pouvons bien dire qu'elles font une chose au dessus de la nature, estant necessaire que Dieu leur donne une force surnaturelle pour faire cet acte si parfaict, le se dedier à son divin service par un renoncement si grand, comme est celuy qu'elles font. Car on ne leur dit point, qu'estant religieuses, Nostre-Seigneur les conduira sur la montagne de Thabor, pour dire avec S. Pierre, *bonum est nos hic esse* (1), il fait bon icy; au contraire, on leur dit, soit qu'elles veulent faire profession, ou entrer au noviciat, il vous faudra aller sur le mont du Calvaire pour vous y crucifier continuellement avec Nostre-Seigneur; il vous faudra crucifier vostre entendement afin de restraindre toutes vos pensées pour n'en admettre volontairement aucunes que celles qui vous seront marquées, selon la vocation que vous choisissez. Il faudra de mesme crucifier vostre memoire, pour n'admettre jamais aucun ressouvenir de ce que vous avez laissé au monde. Il faudra enfin que vous crucifiiez et attachiez à la croix de Nostre-Seigneur votre volonté particuliere pour ne vous en plus servir à vostre gré, ains il vous faudra vivre en parfaite soubmission et obeyssance tout le temps de vostre vie.

Dites-moy donc, s'il vous plaist, n'est-ce pas un acte de tres-grande generosité, et digne d'estre honoré, que celui que vous faictes, mes cheres filles, en faisant vos vœux, bien qu'on ne vous represente que croix, qu'espines, que lances, que clouds, et enfin que mortifications en la religion. O ames grandement genereuses, que vous monstrez bien qu'en verité vous bataillez et marchez sous les auspices de nostre saincte et glorieuse Maistresse, la tres-saincte Vierge! O sans doute il faut bien que vous ayez consideré que c'est le propre de l'amour de rendre leger ce qui est pesant, doux ce qui est amer, et facile ce qui est insupportable sans amour : Vostre glorieux pere S. Augustin a grandement bien exprimé cette verité, disant que celuy qui aime ne treuve rien de fascheux, de difficile ou de trop penible : le travail, dit-il, ne se treuve point en l'amour, ou s'il s'y treuve, c'est un travail bien-aymé. *Ubi amatur non laboratur, aut si laboratur labor amatur*.

Allez donc, mes cheres filles, ou plustost venez amoureusement vous dedier à Dieu, et au service de son tres-pur amour, et bien que vous rencontriez du travail, la peine vous en sera bien douce en l'asseurance que vous contenterez Dieu, et vous rendrez agreables à vostre chere patronne, laquelle bien qu'elle n'aye pas eu le nom de religieuse, n'a pas laissé pourtant d'en practiquer tres-parfaitement les exercices, et laquelle, bien qu'elle soit protectrice de tous les hommes, et de chaque vocation en general, s'est neantmoins rendue particuliere protectrice des Vierges qui se sont dediées au service de son divin Fils en la religion; d'autant qu'elle a esté comme une abbesse qui leur a monstré l'exemple de tout ce qu'elles devoient faire pour vivre religieusement : et qu'ainsi ne soit, je vous presenteray seulement trois poincts à considerer, lesquels je ne feray que toucher en passant, qui se treuvent dans l'Evangile de ce jour, auquel il est dit que l'ange s'adressant à cette Ste Vierge pour luy annoncer le mystere incomparable de l'Incarnation du Verbe éternel, il la treuva en Galilée, et en la ville de Nazareth, retirée toute seule dans sa chambre.

Quant au premier poinct, qui est que Nostre-Dame estoit au pays de Galilée, est une diction hebraïque, qui vaut autant à dire que transmigration ou passage. Mais pour entendre cecy, il faut que vous sçachiez qu'il y a de deux sortes d'oyseaux; les uns qui sont passagers, et les autres qui ne le sont pas : ceux qui sont passagers font la transmigration, d'autant qu'ils passent d'un lieu à l'autre, comme font les arondelles et les rossignols qui ne demeurent pas ordinairement en ces quartiers, ains ils n'y sont qu'au temps des chaleurs et du printemps, et l'hyver venant ils font la transmigration, se retirant aux autres pays, où le printemps et les chaleurs sont en mesme temps que nous avons icy les froidures de l'hiver : mais le printemps revenant, ils reviennent et font de rechef la transmigration, c'est à dire le passage d'une contrée à l'autre, nous venant recreer par leur petit gazouillement.

Les religieux et religieuses ne sont-ils pas au païs de transmigration, et ne font-

(1) S. Matth. XVII.

fis pas le passage du monde en la religion, comme en un lieu de printemps, pour chanter les divines loüanges, et pour s'exempter de souffrir les froidures et les gelées du monde! Hé! n'est-ce pas pour cela qu'ils entrent en la religion, où il n'y a que printemps et que chaleur, le soleil de justice dardant fort ordinairement ses rayons sur les cœurs des religieux, lesquels il n'eschauffe pas moins en les esclairant qu'il les esclaire en les eschauffant.

Or qu'est-ce que le monde, sinon un hyver extremement froid, où il n'y a que des âmes gelées et froides comme glace? J'entends ceux qui estant du monde, vivent selon les loix du monde : car je sçay bien qu'on peut vivre parfaitement en toute sorte de vocations, mesme dans le monde, aussi bien qu'en la religion; et pourveu qu'on veuille vivre vertueusement, l'on peut en tous lieux parvenir à un tres-haut degré de perfection. Mais pour parler selon que nous voyons estre le plus ordinaire, l'on ne rencontre presque au monde que des cœurs de glace, tant ils sont froids, et peu eschauffez de ce feu supresme de l'amour de Dieu, dont tous les autres feux prennent leur origine et leur chaleur, car comme le soleil est celuy qui donne de la chaleur à toutes les choses de la terre, laquelle ne produiroit rien sans luy : ainsi l'amour de Dieu est ce divin soleil qui donne de la chaleur au cœur humain quand il est disposé pour la recevoir, et sans ce feu sacré il demeure plus froid qu'il ne se peut dire.

Nostre-Dame donc, comme les religieuses, estoit au pays de transmigration; mais ô Dieu, qu'elle fit admirablement bien cette transmigration, passant d'un degré de perfection en un autre plus relevé! Bref, sa vie ne fut autre chose qu'un passage continuel de vertu en vertu; en quoy toutes les religieuses la doivent imiter le plus parfaitement qu'elles pourront, puis qu'elles sont celles qui l'approchent de plus près que tout le reste des creatures : car sans doute elles sont de ces vierges, dont parle le psalmiste, quand il dit, qu'elles seront amenées au roy, les plus proches d'elle : *Adducentur Regi Virgines post eam proximæ ejus* (1). L'amour ne dit jamais *sufficit*, c'est assez; il veut qu'on aye le courage de vouloir tousjours aller plus avant en la voye des volontez du bien-aymé.

(1) Psal. XLIV.

La seconde remarque que je fais sur les paroles de l'Evangile, est que Nostre-Dame fut trouvée par l'ange en la cité de Nazareth : or Nazareth veut dire fleurs, elle fut donc treuvée en la cité des fleurs, ou en la citée fleurie. O que cette cité nous represente bien à propos la religion! car qu'est-ce que la religion, sinon une maison, ou une cité fleurie et toute parsemée de fleurs, d'autant qu'on n'y fait chose quelconque (quand on y vit selon les regles et statuts d'icelle) que ce ne soit autant de fleurs : les mortifications, les humiliations, les oraisons, bref tous les exercices qu'on y prattique, qu'est-ce autre chose que des actes de vertus, qui sont comme autant de belles fleurs, qui respandent une odeur extremement suave devant la divine Majesté? Donc l'on peut dire que la religion est un parterre tout parsemé de fleurs, tres-agreable à la veuë, et d'odeur tres-salutaire à ceux qui les veulent odorer.

Il est donc dit de la tres-saincte Vierge, qu'elle estoit en la cité fleurie : mais qu'estoit-elle elle-mesme, sinon une fleur choisie entre toutes les autres fleurs pour sa rare beauté et son excellence; fleur qui par son odeur incomparablement suave, a la proprieté d'engendrer et produire plusieurs autres fleurs : *Hortus conclusus soror mea sponsa* : Vous estes un jardin clos et fermé, dit l'espoux sacré du Cantique, à la tres-saincte-Vierge; jardin qui est tout empertlé et émaillé des plus belles fleurs qui se puissent trouver. Mais à qui appartiennent, je vous prie, tant de belles et odoriferantes fleurs dont l'Eglise a esté remplie et ornée, sinon à la tres-saincte Vierge, l'exemple de laquelle les a toutes produites? Et n'est-ce pas par son moyen que l'Eglise a esté parsemée de roses des martyrs invincibles en leur constance? des soucis de tant de saincts confesseurs, et des violettes de tant de sainctes veufves qui sont petites, humbles et basses comme ces fleurs, mais qui respandent une tres-bonne et suavé odeur : et enfin n'est-ce pas à elle à qui appartiennent plus particulierement tant de lys blancs, de pureté et de virginité toutes candides et innocentes; d'autant que ç'a esté à son exemple, que tant de

vierges ont consacré leurs cœurs et leurs corps à la divine Majesté, par une resolution et un vœu tres-indissoluble de conserver leur virginité et pureté.

Il y a quelques docteurs qui tiennent qu'elle a institué des congregations de filles, et qu'estant allée à Ephese avec son bien-aymé fils adoptif S. Jean, elle en dressa une, auxquelles elle donna des regles et constitutions. O quelle divine abbesse! Et que ces religieuses estoient heureuses d'avoir été instituées par cette divine doctoresse, qui avoit puisé sa science dans le cœur mesme de son Fils, Nostre-Seigneur, qui est la sapience du Pere Eternel.

La troisiesme remarque que je fais sur les Paroles de l'Evangile est, qu'elle fut treuvée toute seule dans sa chambre, quand l'ange la vint saluer, et luy apporta cette tant gracieuse nouvelle de l'Incarnation du Fils de Dieu dans ses chastes entrailles : et les religieuses que font-elles autre chose, sinon de se tenir retirées dans leurs cellules? Et non contentes de cela, elles se retirent encore en elles-mesmes pour estre plus seules, et par ce moyen se rendre plus capables de jouyr de l'entretien de leur bien-aymé, se retirant au fond de leur cœur, comme dans un celeste cabinet où elles se tiennent en solitude : mais vous avez beau vous cacher, les anges vous sçauront bien trouver; car ne voyez-vous pas que Nostre-Dame estant retirée toute seule, elle fut bien treuvée par l'archange S. Gabriel.

Or les sainctes vierges et les vrayes religieuses ne sont jamais plus à leur contentement, que lors qu'elles sont toutes seules afin de mieux contempler la beauté de leur celeste amant, et pour cela, elles se retirent encore en elles-mesmes : aussi est-il dit par le psalmiste, que toute la gloire et la beauté de la fille du roy est au dedans, c'est à dire en l'interieur : *Omnis gloria filiæ regis ab intus* (1). Et pour conserver et accroistre cette beauté interieure, elles sont tousjours attentives, afin de retrancher à tous propos ce qui la pourroit tant soit peu ternir, parce qu'elles savent bien que le divin Espoux regarde luy seul dedans, bien que les hommes ne voyent que le dehors. C'est pourquoy ceste espouse bien aymée, je veux dire l'ame qui s'est consacrée à la suite de ses divins amours, afin de ne plaire qu'à luy seul, se retire en elle-mesme pour luy preparer dans son cœur une demeure qui soit agreable à sa divine Majesté. C'est pour ce subjet qu'en la religion l'on recommande tant la solitude, et nous voyons son utilité, en ce que Nostre-Dame la practiquant, et estant retirée, elle merita dans ce temps-là mesme d'estre choisie pour estre Mere du Fils de Dieu.

(1) Psal. XLIV.

Considerons un peu, je vous prie, avant que de finir, les vertus que cette sacrée Vierge practiqua, et nous fit specialement paroistre au jour de l'Annonciation glorieuse. La premiere fut une virginité et pureté si parfaite, qu'elle n'a point de semblable entre les pures creatures. La seconde fut une tres-saincte et tres-profonde humilité, qui fut joincte et unie inseparablement avec une tres-ardente charité.

La virginité et parfaicte chasteté est une vertu angelique : mais bien qu'elle appartienne plus particulierement aux anges qu'aux hommes, si est-ce pourtant que Nostre-Dame les surpasse infiniment en cette vertu; sa pureté et virginité ayant trois excellences tres-grandes au-dessus de celle des anges; ce que je vous feray voir par trois raisons que je deduiray briefvement.

Le premiere raison est, que la virginité de Nostre-Dame a cette excellence, ce privilege, et cette sureminence au dessus de celle des anges, qu'elle est feconde, et celle des anges est sterile et ne peut avoir de fecondité : celle de Nostre-Dame est non seulement feconde, en ce qu'elle a produit et porté ce doux fruict de vie de Nostre-Seigneur : mais elle est encore feconde, d'autant qu'elle engendre plusieurs vierges, et que c'est à son imitation (ainsi que nous avons dit) que tant de filles consacrent, voüent et dedient à Dieu leur pureté. Or non seulement cette glorieuse vierge a cette fecondité, mais elle a encore cette proprieté de pouvoir reparer et restablir la virginité et pureté de l'ame qui a esté soüillée et taschée; et du temps qu'elle vivoit, elle a appellé à sa suite plusieurs vierges, qui la suivoient et accompagnoient par tout, comme Ste Marthe,

Ste Marcelle, et autres : mais en particulier, ne fut-ce pas par son moyen que Ste Magdeleine, qui avoit l'ame noircie d'immondicitez, fut après sa conversion enrollée sous l'etendard de la pureté virginale? car estant convertie, elle devint comme une phiole ou un beau vase de christal tout resplandissant et transparant, capable de recevoir et retenir en soy les eaux les plus precieuses de la grace.

La virginité de Nostre-Dame n'est donc point sterile comme celle des anges, ains elle est tellement feconde que dès l'heure qu'elle l'eut voüée à Dieu jusqu'à maintenant, elle a tousjours faict de nouvelles productions; et non seulement elle produit des virginitez par elle-mesme, mais elle faiçt encore que les vierges qu'elle produit en produisent d'autres, parce qu'une ame qui se dedie parfaictement au service de Dieu ne sera jamais seule, ains elle en attirera plusieurs à son exemple et à la suite des parfums qui l'ont attirée elle-mesme; c'est pourquoy l'amante sacrée dit à son bien-aymé : ***Trahe me post te, curremus***, tirez-moy et nous courrons (1).

La seconde raison pour laquelle la virginité de Nostre Dame surpasse celle des anges, c'est parce que les anges sont vierges et chastes par nature. Or l'on n'a pas accoustumé à proprement parler de loüer une personne de ce qu'elle a de nature, d'autant que ce qui est sans election ne merite point de loüanges. L'on ne loüe pas le soleil de ce qu'il est lumineux, car cela luy estant naturel, il ne peut estre autrement. Les anges ne sont pas non plus loüables de ce qu'ils sont vierges et chastes, d'autant que n'ayant point de corps, ils ne peuvent estre autrement. Mais la tressaincte Vierge a une virginité loüable, parce qu'elle l'a choisie, esleuë et voüée : et si bien elle a esté mariée, ce n'a point esté au prejudice de sa virginité, parce qu'elle fut mariée à un mary vierge, et qui avoit comme elle voüé sa virginité.

Pour troisiesme raison, la virginité de Nostre-Dame surpasse encore celle des anges, en ce qu'elle a esté combattuë et esprouvée, ce que celle des anges ne peut estre, d'autant qu'ils ne peuvent deschoir de leur pureté, ny recevoir aucune espeuve. Sur quoy le grand S. Augustin dit, parlant aux anges : il ne vous est pas difficile, ô esprits bien-heureux, d'estre purs et d'estre vierges; puisque vous n'estes pas tentez, ny ne le pouvez estre.

(1) Cant. I.

L'on trouvera peut-estre estrange ce que je dy, que la pureté de Nostre-Dame a esté esprouvée et combattuë; mais cela est pourtant vray, et d'une espreuve tres-grande. Mais à Dieu ne plaise que nous pensions que ces espreuves ressemblent aux nostres, parce qu'estant toute pure et la pureté mesme, elle ne pouvoit recevoir les attaques que nous recevons en nostre pureté, car les tentations n'eussent nullement osé aborder ce mur inexpugnable de son integrité virginale, ainsi qu'elles nous importunent nous autres qui portons la tentation en nous-mesmes : tentation si importune, que le glorieux apostre dit qu'il prioit plusieurs fois le jour Nostre-Seigneur de la luy vouloir oster, ou bien de la moderer en telle sorte qu'il y pust resister sans l'offenser (1). Nostre-Dame ne receut-elle pas une espreuve bien grande quand elle vit l'ange en forme humaine? Ha! ne le voyons-nous pas, en ce qu'elle commença à craindre et à se troubler, si que l'ange luy dit : ***Ne timeas, Maria*** (2): Marie, ne craignez point : car si bien vouloit-il dire, vous me voyez en la forme d'homme, je ne le suis pas neantmoins, ny ne veut point vous parler de la part des hommes; ce qu'il dit voyant que sa pudeur virginale commençoit à entrer en peine.

La pudeur, dit un sainct personnage, est comme la sacristine de la chasteté; et tout ainsi que le sacristin d'une Eglise va toujours regardant autour de l'autel pour voir si l'on n'y a point pris quelque chose, et a un tres-grand soin de bien fermer les portes, crainte qu'on ne vienne desrober quelque chose sur l'autel : de mesme la pudeur des vierges est tousjours aux aguets, pour voir si quelque chose ne viendra point attaquer leur chasteté, de laquelle, ou pour la conservation de laquelle elles sont si jalouses, que dès qu'elles voient quelque chose, mesme quand ce ne seroit que l'ombre du mal, elles s'esmeuvent et se troublent, ainsi que fit la tres-saincte Vierge, qui ne fut pas seulement

(1) Cor. II. — (2) S. Luc, I.

Vierge par excellence, au dessus de toutes les creatures tant angeliques qu'humaines, mais encore la plus humble de toutes. Ce qu'elle fit excellemment bien paroistre en l'Annonciation, en faisant le plus excellent acte d'humilité que jamais fut faict, ny se fera par une pure creature : d'autant que se voyant loüée par l'ange qui la salüa, luy disant qu'elle estoit pleine de graces, et qu'elle concevroit un fils qui seroit Dieu et homme tout ensemble, cela l'esmeut, et la fit craindre : car si bien elle traitoit familierement avec les anges, elle n'avoit neantmoins jamais esté loüée par eux à cette heure-là, n'estant pas leur coustume de loüer les hommes, si ce n'est quelquesfois pour les encourager à quelque grande entreprise.

Cette Ste Vierge entendant donc que l'ange la loüoit d'une loüange si extraordinaire, elle se troubla ; pour monstrer aux filles qui prennent plaisir d'estre loüées, qu'elles courent grande fortune de recevoir quelque tache en leur pureté, l'humilité estant compagne inseparable de la virginité en telle sorte que la virginité ne subsistera jamais longuement en l'ame qui n'aura pas l'humilité, elles se peuvent bien treuver l'une sans l'autre, ainsi qu'on void communement dans le monde, y ayant plusieurs personnes mariees qui vivent humblement ; mais pour les vierges, il faut neantmoins confesser que l'une de ces deux vertus sans l'autre ne sauroit subsister en elles.

Nostre-Dame estant rasseurée par l'ange, et ayant appris ce que Dieu vouloit faire d'elle, et en elle, fit incontinent cet acte souverain de tres-parfaite humilité, disant : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum ;* Voicy la servante du Seigneur, qu'il me soit faict selon vostre parole : et se voyant eslevée à la plus haute dignité qui ayt esté, ny qui sera jamais, car quand Dieu viendroit derechef à creer plusieurs mondes, il ne pourroit jamais faire qu'une pure creature fust plus eslevée en dignité que d'être Mère de Dieu, dignité certes incomparable, et de laquelle neantmoins elle ne s'enfle point : Et quoy que Dieu l'esleve au dessus de toutes les creatures, elle proteste nonobstant cela, qu'elle est et sera tousjours servante de sa divine majesté ; et pour monstrer qu'elle l'estoit, et la vouloit tousjours estre : *Fiat mihi secundùm verbum tuum*, Il me soit faict, dit-elle à l'ange, selon vostre parole, s'abandonnant à la mercy de la divine volonté, protestant neantmoins que par son choix et par son eslection, elle se tiendra tousjours en sa bassesse, et conservera l'humilité, comme compagne inseparable de la virginité.

Or, bien que ces deux vertus, à sçavoir l'humilité et la virginité, se puissent rencontrer l'une sans l'autre, toutesfois cette division et cette separation ne se peut aucunement treuver entre l'humilité et la charité, parce qu'elles sont indivisibles, estant tellement jointes et unies ensemble, que jamais l'une ne se peut treuver sans l'autre, pourveu qu'elles soient vrayes et parfaictes : car dès que l'une de ces vertus cesse de faire son operation, l'autre la suit immediatement ; dès que l'humilité s'est abaissée, la charité se releve contre le ciel ; d'autant que ces deux vertus sont comme l'eschelle de Jacob, par laquelle les anges montoient et descendoient : ce n'est pas à dire qu'ils pussent monter et descendre en mesme temps, ains quand ils estoient descendus, ils montoient de rechef. L'humilité semble estre en quelque maniere une vertu qui nous esloigne de Dieu, lequel est appuyé sur le haut de cette mysterieuse eschelle, parce qu'elle nous faict tousjours descendre en bas pour nous avilir, abaisser et mespriser : et neantmoins, c'est tout au contraire ; car à mesure que nous nous abaissons, nous nous rendons plus capables de monter au haut de cette eschelle mystique de la perfection, où nous rencontrerons la poictrine du Pere celeste.

Nostre-Dame donc s'abaissant, et se recognoissant indigne d'estre eslevée à la tres-haute dignité de Mere de Dieu, fut par cela mesme renduë sa Mere : car elle n'eut pas si-tost faict la protestation de sa petitesse, que s'estant abandonnée par un acte de charité nompareille, elle fut faicte Mere du Sauveur de nos ames.

Si donc nous faisons ainsi, mes cheres filles, et qu'à l'imitation de la Ste Vierge nous joignions la virginité avec l'humilité, elle sera soudain accompagnée de la tres saincte charité : charité qui nous eslevera au haut de l'eschelle mystique de Jacob, où nous serons indubitablement receus

dans le sein du Pere eternel, qui nous comblera de mille sortes de consolations celestes, desquelles jouyssant, nous chanterons avec nostre tres-saincte maistresse les Cantiques des divines loüanges, glorifiant eternellement Dieu, qui nous aura faict la grace de la suivre en ce monde, et batailler sous son estendart. Amen.

SERMON

POUR LE VENDREDY DE LA IVe SEMAINE DE CARESME.

Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate, nam et Pater tales quærit qui adorent eum. Joan. IV.

L'heure est venue que les vrais adorateurs adoreront mon Pere en esprit et verité, car il veut de tels adorateurs.

Cette-cy est l'une des plus notables et signalées sentences de l'Evangile, en laquelle la maniere de bien et deüment servir Dieu est exprimée et declarée par Dieu mesme. Au reste elle est tres-difficile à entendre, et diversement expliquée par les adversaires de l'Eglise catholique, pour renverser la foy des anciens, et neantmoins en icelle sont cachez plusieurs admirables secrets en confirmation de la creance de l'Eglise, et de la verité d'icelle. Secrets et mysteres, lesquels jamais nous ne descouvrirons, si celuy qui les y a mis pour nostre salut ne les nous fait voir par sa grace. Prions-le donc par le merite de son sang, qu'il nous en fasse participant à son honneur et gloire, et prenons pour advocate sa saincte Mere, à laquelle nous presenterons le salut angelique. *Ave Maria.*

Comme le chasseur ayant donné la chasse et le cours au cerf et à la biche, va l'attendre aupres de quelque fontaine où elle a accoustumé de s'abbreuver (car cette sorte d'animal est extremement subjet à la soif) pour la prendre apres que la froideur de l'eau l'aura engourdie, suivant le dire du psalmiste : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus ;* Comme le cerf altéré desire la fontaine, ainsi mon ame vous souhaite, ô mon Dieu ! Tout de mesme Nostre-Seigneur en l'histoire de l'Evangile du jour d'huy, s'en va aupres d'une fontaine attendre une pauvre pecheresse alterée par son iniquité, afin de la prendre par une tres-glorieuse chasse, apres qu'avec ses saincts discours il l'a engourdie aux mouvemens de son peché et de sa concupiscence. Mais entendez briefvement l'histoire, puis nous nous arresterons sur nostre principal poinct quand nous l'aurons rencontré.

Les disciples de Nostre-Seigneur baptisoient une grande multitude de personnes en Judée, et beaucoup plus que S. Jean-Baptiste n'avoit fait, de quoy Nostre-Seigneur s'appercevant les Scribes et les Pharisiens estre irritez pour l'envie qu'ils avoient sur luy, et n'estant encore venu le temps de sa passion, voyant le peu de profit qu'ils faisoient en Judée, et pour donner commencement à sa saincte predication, il s'en alla en Galilée, et s'arresta en Capharnaum, qui estoit sur les limites de Zabulon et Nephtali, suivant la prophetie d'Isaye : *Primo tempore alleviata est terra Zabulon, et terra Nephtali.*

Or entre la Judée et la Galilée estoit la Samarie, en laquelle il y avoit une ville qui s'appeloit Sichar, ville située sur le mont Garizin, illustre pour avoir esté le chef du royaume d'Israël, establie par cet obstiné Jeroboam, pour ce qu'Abraham, sortant de Mesopotamie, y edifia un autel, y estant arrivé, cette terre luy fut promise; Jacob, revenant de Mesopotamie, y dressa sa tente, et y achepta une partie du champ d'Emor. Là fut corrompuë Dina, et le fils

fu roy tué, et beaucoup d'hommes par les enfans de Jacob. Ce fut une cité de refuge : Joseph y fut ensevely.

En un champ qui avoit esté donné à Joseph en prerogative, et qui estoit celuy de Hemor, y avoit une fontaine de Jacob qu'il t faire, et Joseph y estoit ensevely : où Nostre-Seigneur estant arrivé, lassé et recreu du chemin qu'il avoit fait, il s'assit ainsi sur la fontaine : *Jesus autem fatigatus ex itinere sedit sic super fontem.* Sic, ainsi comme il se trouva : *sic*, parce qu'il estoit las; *sic*, il estoit recreu; et par ainsi il s'assit, *sic*, comme un autre homme. Considerez-vous point la bonté de ce Seigneur, l'affection de ce chasseur qui court pour prendre la proie de l'ame, tant qu'il en est las, et constraint, par maniere de dire, de se reposer. Considerez-vous point nostre lascheté, qui nous faschons de la moindre peine du monde qu'il faut prendre pour nous sauver nous-mesmes. Or Nostre-Seigneur n'estoit pas las sans cause, car il avoit cheminé bien tard, et à pied sans doute, dont l'Evangeliste dit : *Hora autem erat quasi sexta*, il estoit desja quasi midy; car les Juifs partagent le jour en douze heures, et la nuict en douze : et cependant que ce celeste chasseur se repose, voicy venir la pauvre miserable biche; mais bien-tost heureuse, et trois fois heureuse Samaritaine, qui venoit à l'eau : *Venit autem mulier de Samaria haurire aquam.* O bien-heureuse Samaritaine! tu viens puiser l'eau mortelle, et tu as trouvé l'eau immortelle de la grace du Sauveur. Heureuse Rebecca, qui venant à la fontaine y trouvas le valet d'Abraham qui te rendit espouse d'Isaac : mais plus heureuse Samaritaine, qui venant à l'eau, maintenant y treuves Nostre-Seigneur, qui de pecheresse que tu estois te rend sa fille et son espouse.

Voicy l'occasion que Nostre-Sauveur prend de sauver cette ame : car là près de la fontaine il luy dit : *Da mihi bibere*, donnez-moy à boire. Nostre-Seigneur, pour avoir occasion de nous faire du bien, nous demande les œuvres de misericorde. Il ne demande pas à boire pour boire, mais pour faire boire cette Samaritaine l'eau de grace. Or il entre en propos avec elle, parce que ses disciples estoient allez en la ville acheter des viandes : *Discipuli enim ejus abierant in civitatem ut cibos emerent.* Parlant aussi seul avec elle, il avoit plus de commodité de luy faire confesser son peché, dont la femme luy dit : *Dixit ergo ei mulier Samaritana*; parce qu'elle n'eust pas commencé. Bern. *l. de Grat. et lib. arb. Conatus liberi nostri arbitrii cassi sunt si non adjuventur, et nulli si non excitentur.*

Quomodo tu Judæus cum sis, bibere à me poscis, quæ sum mulier Samaritana? Non enim coutuntur Judæi Samaritanis. Les Samaritains estoient en horreur aux Juifs, comme je diray cy-apres. Cette femme donc luy reproche cela, comme disant : vous autres Juifs tenez les Samaritains pour excommuniez, et comme donc me demandez-vous à boire? Elle sçait bien que ce n'est pas commerce que de demander un peu d'eau; mais elle luy dit cela par reproche.

Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi, da mihi bibere, tu forsitan petiisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam. Voicy où Nostre-Seigneur commence à lui tirer les sagettes de son divin amour : il lui dit deux choses. Premierement, si tu sçavois le don de Dieu que le Pere a donné au monde : *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit*, etc., *habeat vitam æternam.* Secondement, et qui est celuy qui te demande à boire; car c'est celuy qui est venu abreuver toutes les ames, c'est celuy qui est venu respandre son sang pour arrouser l'Evangile, c'est celuy qui est venu, *non vocare justos, sed peccatores, ad pœnitentiam* : si tu eusses connu l'un et l'autre, le don du Pere eternel, et que c'est moy qui suis ce don-là,

1. Autres choses. *Tu forsitan petiisses ab eo.* 1. *forsitan*, le libre arbitre: *petiisses ab eo, non expectasses.*

2. Autres choses. 1. *Et dedisset tibi non sicut tu quæ recusas.* 2. *Aquam vivam multo excellentiorem ea quam à te peto.*

Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est, unde ergo habes aquam vivam? Comme elle s'esloigne de l'intelligence de Nostre-Seigneur qui parle d'un don de Dieu, et elle va parler de la terre. 2. Nostre-Seigneur parle de l'eau vive, et elle de la morte ;

Unde ergo : Quomodo hic carnem suam, etc.

Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo bibit, et filii ejus, et pecora ejus? Voyez la ruse, elle est desja esclairée du Sauveur, elle n'ose dire, non tu n'es pas; mais interroge, ***numquid tu***. Cependant elle monstre qu'il y a bien de la peine à croire : mais voyez quelle honorable memoire elle fait de Jacob, et comme elle s'apprivoise peu à peu, disant, ***patre nostro***, de nostre pere Jacob, nous sommes venus tous d'un mesme pere.

Respondit ei Jesus, et dixit : Omnis qui bibit ex aqua hac sitiet iterum; qui autem biberit ex aqua quam ego dabo, non sitiet in æternum. Considerez un peu la difference qu'il y a entre ces deux eaux; l'une appaise la soif, mais ce n'est pas pour long-temps; l'autre pour tousjours, ***in æternum***, etc.

Il y a ici à considerer deux soifs, l'une du corps, l'autre de l'ame, car les desirs sont une soif à l'ame, dont Nostre-Seigneur dit, ***non sitiet***, et le psalme, ***sitivit anima mea ad Deum fontem vivum*** : mais le Sainct-Esprit, à qui le reçoit par grace, il esteint la soif du corps et de l'ame en ce monde et en l'autre. En ce monde, comme dit S. Paul, ***Omnia arbitratus sum ut stercora, ut Christum lucrifacerem;*** mais imparfaictement, car il y a tousjours de l'homme, ***Sentio in membris meis legem repugnantem legi mentis meæ*** : en l'autre parfaictement, ***satiabor cum apparuerit gloria tua***. Psal. 16. Les eaux du monde n'empeschent pas la soif eternelle, mais si font les eaux du Sainct-Esprit. Exemple du Lazare et du mauvais riche.

Sed aqua quam ego dabo ei fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. Autant monte l'eau qu'elle descend. Rom. 8. ***Suscitabit corpora vestra mortalia propter inhabitantem spiritum ejus in vobis***, etc.

Dicit ei mulier : Domine, da mihi hanc aquam ut non sitiam, nec veniam hùc haurire. Elle croit que Nostre-Seigneur est plus grand que Jacob, et donne une meilleure eau; mais elle la demande pour le temporel, n'estant pas encore esclairée.

Dicit ei Jesus : Voca virum tuum. Respondit, non habeo virum. Dicit ei Jesus : Benè dixisti, quia virum non habes, quinque enim viros habuisti, et nunc quem habes non est tuus vir, hoc vere dixisti. Dicit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu.

Confessio peccatorum. Dixi confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti iniquitatem peccati mei.

SERMON

SUR LE MESME SUBJET.

Spiritus est Deus : et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.

Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, il faut qu'ils l'adorent en esprit et vérité.

Apres qu'Helie eut fait cette grande vengeance et tuërie des prophetes de Baal vers le torrent de Cison, comme il est escrit au 3. livre des Roys, il predit à Chab une grande pluye, et commanda à son serviteur de regarder contre la mer de la montagne de Carmel sept fois; et la septiesme fois voicy venir une nuée petite comme le vestige d'un homme, et bien-tost après vint une grosse nuee, un vent et une grande pluye. S'il vous plaist de regarder les sept paroles que Nostre-Seigneur dit à la Samaritaine, vous verrez en icelle comme une petite nuée grosse d'une saincte penitence, qui puis apres grossira et fera venir une grande troupe de Samaritains. Vous estes desja à la cinquiesme, où Nostre-Seigneur fait confesser son peché à la Samaritaine.

Je crois que vous sçavez l'histoire de la resurrection de l'enfant de la devote Sunamite faite par Elisée, comme il est escrit au 4. livre des Roys. Elisée avoit logé chez elle ; en contr'eschange il luy obtint un enfant, mais il mourut jeune ; elle s'en va au mont de Carmel au mesme prophete, afin qu'il obtinst vie pour son enfant : Elisée vint luy-mesme chez la Sunamite, ferme l'huis sur soi et sur le petit enfant : il prie Dieu, se couche sur le petit enfant par deux fois ; enfin la petite creature bâilla sept fois, et ouvrit les yeux et ressuscita. Ainsi Nostre-Seigneur s'accommode tellement à la Samaritaine, estant seul avec elle, qu'icelle bâillant sept fois, ressuscite de la mort du peché à la vie de la grace. Ce sont les sept paroles qu'elle dit : nous estions en la cinquiesme, *Propheta es tu* : Mais il vous faut ressouvenir de deux choses que je disois vendredy. 1. Que l'occasion fit recognoistre Nostre-Seigneur pour prophete à la Samaritaine. 2. Que les Juifs tenoient les Samaritains pour heretiques et payens : mais je ne vous dis pas au long les raisons.

L'origine des Samaritains est, qu'apres la division du royaume d'Israël faite par Jeroboam (1), comme Achias Silonite avoit predit, qui seroit trop longue à raconter, Jeroboam (2) de peur que les deux tribus de son obeyssance ne reprissent l'affection de leur roy naturel Roboam, s'ils alloient recognoistre le temple et l'ordinaire succession [illegible]es prestres en Hierusalem, il fit un [illegible]e des faux dieux en Samarie, et fit [illegible]estres du vulgaire, qui n'estoient [illegible] la succession legitime de Levi. De [illegible]isme n'arriva que mal-heur en Israel. [illegible] sous Osée, Salmanazar roy d'Assyrie [illegible]it captifs tous ces schismatiques, [illegible]me le Turc a fait nos schismatiques, et pour les garder de rebellion les fit tous passer en Assyrie, et en leur place envoya des Scythiens et Babyloniens : c'estoient des mechans, Dieu envoya des lyons, pour remede de quoy on leur envoye un prestre de ceux qui estoient captifs, qui leur enseignoit la loy de Dieu ; mais ces gens ne se sçavoient resoudre à abandonner leur idolatrie, et partant adoroient Dieu et tenoient sa religion, et la religion des faux dieux. Or il est croyable que tous n'abandonnèrent pas, mais en demeura quelques-uns, et autres retournerent, dont les Samaritains demeurerent ainsi. Puis il vint un seducteur, un apostat qui leur mit en teste plusieurs heresies. Or cela presupposé.

(1) III. Reg. XII. — (2) III. Reg. XI.

Les Juifs haïssoient les Samaritains, 1° parce qu'ils tenoient leurs possessions, car Samarie appartenoit aux Hebreux ; 2° parce qu'ils estoient de la race des Assyriens qui avoient fort tourmenté les Juifs (1) ; 3° parce que parmy eux regnoit le gentilisme avec la vraye religion, et chascun se gouvernoit comme bon luy sembloit (2). Les Samaritains empecherent les Juifs revenus de la captivité au temps d'Artaxerxes, de reedifier la ville et le temple, c'estoient des gens neutres, ce dit Josephe, parce qu'ils les scandalisoient et retiroient leurs criminels, dit le mesme autheur, mais sur tout, c'est par ce qu'ils estoient schismatiques, et avoient dressé autel contre autel, ayant fait un temple au mont de Garizin, et des prestres autres que de la succession ordinaire, dont vint la dispute devant le roy d'Egypte, qui adjugea pour les Hebreux ; et qu'ils ne recevoient que les cinq livres de Moyse, le Pentateuque du reste ils s'en moquoient. Voilà la dispute principale.

Dont à nostre propos, Nostre-Seigneur avoit fait confesser à la Samaritaine son peché, et le luy avoit descouvert, en quoy elle connut qu'il estoit prophete, *Domine, video quia propheta es tu* : mais parce qu'il luy faschoit de s'arrester sur ce discours, elle le destourne sur une dispute de religion ; car c'est l'ordinaire des religions vicieuses, que de mettre force disputes en avant, et que les peuples s'en veulent aussi bien mesler que les autres. Voicy donc cette femme qui fait de la theologienne, et veut chercher son salut, et dit : *Patres nostri in monte hoc adoraverunt, et vos dicitis, quia Hierosolymis est locus ubi adorare oportet.* Jacob a adoré retournant de Mesopotamie en ce mont, Genes. 33. et Abraham, Genes. 12. Si donc nos peres y ont adoré, pourquoy dites-vous, etc.

Mais sçachez qu'adorer est pris icy pour sacrifier : car quant à l'adoration privée, elle se pouvoit faire par tout, mais sacrifier,

(1) Esd. IV. — (2) L. 11 et 12.

non, sinon au lieu choisi par le Seigneur. Deut. 12.

Et c'estoit la question qui estoit entre les Juifs et les Samaritains que cette femme propose. Et me semble voir une femme dans Geneve, dire : Pourquoy ne mangez-vous pas de la chair, les apostres en ont bien mangé? etc.

SERMON

POUR LE QUATRIESME DIMANCHE DE CARESME.

Accepit Jesus panes, et cum gratias egisset, distribuit discumbentibus : similiter et ex piscibus quantum volebant. JOAN. VI.

Jesus ayant pris les pains, apres qu'il eut rendu graces à son pere, il les distribua à ceux qui estoient assis : et fit le semblable de deux poissons, en donnant à chascun autant qu'ils en vouloient.

L'histoire que nous represente la saincte Eglise en l'Evangile de ce jour, est un tableau dans lequel sont depeints mille beaux subjets propres à nous faire admirer et louër la divine Majesté : mais en particulier, ce tableau nous represente l'admirable Providence, tant generale que particuliere, que Dieu a pour tous les hommes; non seulement pour ceux qui l'ayment, et qui vivent selon sa volonté dans le christianisme, mais aussi pour tous les autres, tant payens, heretiques, qu'autres quels qu'ils soient, car autrement ils periroient indubitablement.

Or, bien que Dieu aye une providence generale pour tous les hommes, il est vray neantmoins qu'il en a une beaucoup plus particuliere et speciale pour ses enfans, qui sont les chrestiens, entre lesquels il s'en treuve tousjours quelque troupe, comme nous voyons en l'Evangile de ce jour, qui meritent que Dieu ait un soin plus special, et une providence plus particulière pour eux. Or ceux-là sont les personnes qui pretendent de parvenir à la perfection, et lesquelles pour cela ne se contentent pas de suivre Nostre-Seigneur en la plaine des consolations, mais ont encore le courage de le suivre parmy les deserts, et de monter avec jusques sur la cime de cette haute montagne de la perfection.

Plusieurs virent Nostre-Seigneur, tandis qu'il alloit instruisant les hommes, et guerissant les malades, lesquels pourtant ne le suivirent pas : plusieurs aussi le voyant, le suivirent, mais seulement jusques au pied de la montagne, se contentant de le suivre en la plaine et ès lieux agreables et faciles. Mais mille fois plus heureux furent ceux qui le virent et le suivirent, non seulement jusques au pied de la montagne; ains transportez de l'amour qu'ils luy portoient, monterent avec luy, denuez de tout autre soin que de luy plaire; car ils meriterent que ce divin Sauveur prit soin d'eux, et leur fit ce banquet miraculeux de la multiplication des cinq pains, et des deux poissons, de peur qu'ils ne vinssent à defaillir de faim, comme il sembloit que plusieurs deussent faire, l'ayant suivy long-temps sans boire ny manger, pour l'extreme suavité et consolation qu'ils recevoient d'entendre ses divines paroles, et de voir les miracles qu'il operoit; et bien que leur necessité fust tres-grande, si ny pensoient ils point.

O! que ces troupes qui suivoient Nostre-Seigneur estoient aymables en cette pratique si pafaicte du delaissement total du soin d'eux-mesmes entre les bras de sa divine Providence! N'ayez pas peur que rien leur manque, car il en prendra soin, et en aura compassion, ainsi que nous verrons en la suite de ce discours, lequel je feray, sur la confiance que ceux qui pretendent à la perfection doivent avoir en la divine Providence, specialement pour ce

qui regarde les choses spirituelles, d'autant que j'ay parlé autrefois en ce mesme lieu de la providence generale que Dieu a pour tous les hommes, et de la confiance que nous devons avoir en luy pour le regard des choses temporelles.

Je diviseray ce subject en trois poincts. Au premier desquels je vous feray voir la bonté de ce peuple qui suivoit Nostre-Seigneur sans aucun soin ny pensées sur eux-mesmes, laissant leurs maisons, et tout ce qu'ils avoient, attirez de l'affection qu'ils luy portoient et du contentement qu'ils prenoient d'ouyr sa parole. O que c'est une bonne marque en une ame de se plaire à entendre la parole de Dieu, et quitter toutes choses pour le suivre plus parfaictement! L'on peut sans doute pretendre et parvenir à la perfection en demeurant au monde, en prenant soin un chascun de ce qu'il a affaire selon sa vocation : mais pourtant c'est une chose tres-certaine, que Nostre-Seigneur n'exerce pas envers ceux-là une si speciale providence, ny n'en prend pas un soin si particulier, comme il faict de ceux qui quittent toutes choses, et encore le soin d'eux-mesmes pour le suivre plus parfaictement. Certes, ceux-cy ont beaucoup plus de capacité que les autres pour bien entendre la parole de Dieu, et estre attirez à l'odeur de ses divines suavitez, car tandis que nous avons tant de soin de nous-mêmes, je dis un soin plein de sollicitude, Nostre-Seigneur nous laisse faire : mais quand nous le luy laissons entierement, il le prend tout, et à mesure que nostre abandonnement est plus grand, sa providence l'est de mesme envers nous, ce que je ne dis pas tant pour ce qui est des choses temporelles, comme pour ce qui est des spirituelles.

Luy-mesme enseigna cette practique à sa bien-aymée Ste Catherine de Sienne : Pense à moy, ma fille, luy dit-il, et je penseray et auray soin de toy. O! qu'heureuses sont les ames qui sont si amoureuses de Nostre-Seigneur, que de bien suivre cette regle, de penser à luy, en se tenant fidellement en sa presence, escoutant ce qu'il dit à leur cœur, obeyssant à ses divins traits et attraits, mouvemens et inspirations, respirant et aspirant continuellement au seul desir de luy plaire, et d'estre soumises à sa tres-saincte volonté, pourveu toutesfois que cela soit accompagné de confiance en a divine bonté et en sa providence, et qu'elles demeurent tousjours tranquilles et non troublées, ny pleines d'anxieté apres la recherche de la perfection qu'elles ont entreprise.

Considerez, je vous prie, ces troupes qui suivirent Nostre-Seigneur jusques sur la montagne, avec quelle paix et tranquillité d'esprit ils alloient après luy : on ne les entendoit poinct murmurer ny se plaindre, bien qu'il sembloit qu'ils dussent exhaler l'ame, à force de langueur et de faim. Ils souffroient beaucoup, mais ils n'y pensoient pas, tant ils estoient attentifs à la pretention qu'ils avoient de suivre Nostre-Sei-Seigneur partout où il alloit. Ce que ceux qui pretendent à la perfection doivent soigneusement imiter, retranchant tant de soin et d'anxieté qu'ils ont pour ce qui regarde leur advancement spirituel, et tant de plaintes qu'ils font de se voir imparfaits. Ils sont si tost lassez et recreus dès qu'ils ont un peu cheminé, et leur semble tousjours qu'ils ne parviendront jamais assez tost à ce festin delicieux que Nostre Seigneur doit faire là haut sur la cime de cette montagne celeste. Ayez patience, peut-on dire à ces personnes ainsi empressées à la poursuite de la perfection, quittez un peu le soin de vous-mesmes, et ne craignez pas que rien vous manque; car si vous vous confiez en Dieu, il aura soin de vous, et de tout ce qui sera requis pour vostre advancement en la perfection; et sçachez que nul n'a jamais esté trompé qui se soit abandonné à sa saincte providence; ne voyez-vous pas que les oyseaux de l'air qui ne moissonnent ny ne recueillent, ne laissent pas pourtant d'estre nourris et sustentez par la providence du Pere celeste, bien qu'ils ne servent qu'a recreer l'homme par leur chant : ***Respicite volatilia cœli quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea, et Pater vester cœlestis pascit illa*** (1). Et comme vous voyez qu'on tient d'ordinaire de deux sortes d'oyseaux ès maisons, comme des poules qu'on tient seulement pour l'utilité : et d'autres qu'on tient seulement pour donner du plaisir et de la recreation, comme sont les rossignols, et autres tels petits oyseaux qu'on

(1) S. Matth. vi.

tient dans les cages seulement pour chanter, et que tous neantmoins sont nourris par le soin de leur maistre; mais non pas à mesme fin, d'autant que les uns le sont pour l'utilité, et les autres pour luy donner du plaisir. Or c'en est de mesme de l'Eglise, qui est la maison de Dieu, de laquelle le pere de famille est Nostre-Seigneur, lequel a un soin tres-grand de pourvoir aux necessitez de tous les fidelles qui y sont associez, avec cette difference neantmoins qu'entre eux tous il en choisit tousjours quelques-uns pour estre entierement employez à chanter ses loüanges, et lesquels pour cela il veut qu'ils soient deschargez de tout autre soin; c'est pourquoy il a ordonné que les prestres fussent sustentez et nourris des decimes, qui se recueillent sans sollicitude, à cause qu'ils sont consacrez à son service; et qu'ils sont comme des oyseaux destinez pour recreer sa divine Majesté, et luy donner du plaisir par leur chant, et les continuelles loüanges qu'ils luy donnent et doivent donner.

Mais les religieux et religieuses, qu'est-ce autre chose, sinon des oyseaux qui se sont volontairement enfermez dans leurs monasteres, comme dans des cages, pour chanter sans cesse les loüanges de Dieu?

Certes nous pouvons bien dire en verité, que tous leurs exercices sont autant de cantiques nouveaux qui anonncent les divines misericordes, et qui provoquent continuellement les hommes à louër la divine bonté, en recognoissance des graces qu'elle leur a faictes, et de la speciale et toute particuliere providence qu'elle a euë pour eux, les ayant retirez du monde, afin que plus aisement et tranquillement ils le puissent suivre sur la montagne de la perfection, à laquelle tous sont appelez, puisque Nostre-Seigneur parlant à tous, a dit : ***Estote perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est*** (1), Soyez parfaicts comme vostre Pere est parfaict.

Mais en verité nous pouvons bien dire ce qui est dans le sainct Evangile, que plusieurs sont appellez, mais peu sont esleus, ***Multi enim sunt vocati, pauci verò electi*** (2). Car il est vray que plusieurs aspirent à la perfection, mais peu y parviennent, parce qu'ils ne marchent pas dans une parfaicte confiance en Dieu, et abandon à sa divine providence comme ils devroient, s'appuyant trop sur eux-mesmes et sur leurs bonnes œuvres. Car ils s'inquiettent et s'empressent au lieu de se servir avec paix et tranquillité des moyens qui leur sont donnez selon leur vocation, pour tendre à la perfection, se tenant après en repos pour tout le reste; puisqu'il est certain que Dieu, sous la providence duquel nous nous sommes embarquez, aura tousjours soin de nous pourvoir de tout ce qui nous sera necessaire : c'est pourquoy nous devons estre asseurez, que quand tout nous manquera, tout ne nous manquera pas, puisque nous aurons Dieu, qui est et qui doit estre notre tout. Hé! ne voyons-nous pas que les enfans d'Israël n'eurent poinct la manne jusques à tant qu'ils n'eurent plus de la farine d'Egypte, après quoy, sa divine providence les nourrit dans le desert par l'espace de quarante ans de cette viande celeste, jusqu'à ce qu'ils arriverent à la terre de promission, ainsi qu'il est rapporté en l'Exode : ***Filii Israel comederunt manna quadraginta annis, donec venirent in terram habitabilem*** (1).

Or pour passer à mon second poinct, je dis que bien qu'il soit tres-veritable que Dieu fera plutost des miracles, que de laisser sans secours, tant spirituel que temporel, ceux qui se confient pleinement en son soin et en sa divine providence, il veut neantmoins que nous fassions de nostre costé ce qui est en nous, c'est à dire, que sa volonté est que nous nous servions des moyens ordinaires pour parvenir à la perfection, au defaut desquels il ne manquera jamais de nous secourir. Mais tandis que sa volonté nous est signifiée, et que nous avons des personnes qui nous disent ce qu'il faut que nous fassions, n'attendons pas que Dieu fasse des miracles pour nous enseigner, car il ne les fera pas : et tandis qu'Abraham sera dans sa famille, et Elie entre les prophetes, Dieu ne fera poinct des miracles pour les nourrir. Mais pourquoy cela? d'autant qu'il veut qu'Abraham fasse recueillir son bled, afin d'en faire du pain pour se sustenter : il a des troupeaux, qu'il s'en nourrisse, ou bien, s'il veut, qu'il fasse tüer le veau gras, et qu'il en fasse festin aux anges. Mais au contraire, si Elie s'en

(1) S. Matth. v. — (2) Id. xx.

(1) Exod. xvi.

va près du torrent de Cedron, ou bien dans les deserts de Bersabée; vous verrez que Dieu le nourrira en un lieu par l'entremise d'un ange qui luy apportera du pain cuit sous la cendre, et en l'autre par le moyen d'un corbeau qui luy apportera tous les jours du pain et de la chair pour sa nourriture.

Quand le secours humain nous manque, tout ne nous manque pas; car Dieu succede, et prend soin de nous par sa speciale providence, ainsi que nous voyons en l'Evangile de ce jour. Car ces pauvres gens qui suivoient Nostre-Seigneur, ne furent secourus de luy qu'après qu'ils furent tous alangouris de faim : or Nostre-Seigneur ayant pitié d'eux, il en prit soin, à cause que pour son amour ils s'estoient tellement oubliez d'eux-mesmes, qu'ils ne portoient avec eux nulle provision, excepté le petit Martial, qui portoit cinq pains d'orge et deux petits poissons, mais tous les autres ne portoient rien. Ce qui pleût tellement à Nostre-Seigneur, qu'il semble que tout amoureux des cœurs de ces bonnes gens, qui estoient plus de cinq mille, il disoit en luy-mesme : vous n'avez nul soin de vous, mais ne craignez point, d'autant que je le prendray moy-mesme et rien ne vous manquera : et appellant à soy S. Philippe, il lui dit : *Unde ememus panes, ut manducent hi? hoc autem dicebat tentans eum;* ces pauvres gens s'en vont defaillir de faim, si nous ne les secourons de quelques vivres; où pourrons-nous prouver de quoy les sustenter? ce qu'il ne disoit pas, dit l'Evangeliste, par ignorance; car il est tres-certain que Nostre-Seigneur sçavoit bien qu'il pouvoit remedier à la necessité de ce peuple, ains seulement pour tenter ce sainct apostre, et faire espreuve de sa foy et de sa confiance. Mais quand on dit que Dieu nous tente, il ne faut pas entendre que ce soit pour nous faire commettre le mal : *Deus enim intentator malorum est*, car Dieu ne tente jamais les hommes pour les porter au peché, dit le grand S. Jacques, et ce seroit un blaspheme de croire le contraire; mais c'est à dire, qu'il tente quelquesfois les hommes, et ses serviteurs mieux aymez, pour eprouver leur fidelité et l'amour qu'ils luy portent, afin de leur faire faire quelques grandes et excellentes actions, comme il fit à Abraham lorsqu'il luy commanda de sacrifier son fils tant aymable Isaac. De mesme, Dieu tente quelquesfois ses serviteurs en la foy, et en la confiance qu'ils ont en sa divine providence, permettant qu'ils soient si alangouris, si secs et pleins d'ariditez en tous leurs exercices spirituels, qu'ils ne sçavent de quel costé se tourner, pour se soulager un peu de l'ennuy interieur qui les accable.

Nostre-Seigneur tenta donc S. Philippe, pour eprouver sa confiance, lequel n'estant pas encore confirmé en la foy, et doutant de la toute-puissance de son bon Maistre, luy respondit, comme en rejettant sa proposition : O vraiment pour deux cens deniers de pain ne suffiroient pas pour en donner à chascun un morceau, *Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat.* O que ce sainct nous represente merveilleusement bien certaines ames, lesquelles manquant de confiance en Dieu se plaignent tousjours; escoutez-les, je vous prie, il n'y a rien de si pauvre qu'elles sont, il n'y eut jamais personnes (disent-elles) si affligées qu'elles. O certes, l'on peut bien dire que ces personnes ressemblent encore à S. André, lequel dit à Nostre-Seigneur : Il y a bien ici un jeune garçon qui porte cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de gens? *Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces, sed hæc quid sunt inter tantos?* Hélas! disent ces pauvres ames, ainsi affligées, et qui sont dans les seicheresses interieures, il est vray que nous avons de bons livres spirituels, des predications, et des temps pour vaquer à l'oraison, mais qu'est-ce que cela? Chose estrange de l'esprit humain. Hé! que voudriez-vous donc de plus? que Dieu vous envoyast un ange pour vous consoler? O certes! il ne le fera pas, car vous n'avez pas encore jeusné plusieurs jours pour le suivre au desert, et sur la montagne de la perfection, pour à laquelle parvenir, il faut que vous vous oubliiez vous-mesmes, vous laissant conduire à Dieu, ainsi que bon luy semblera, ne vous mettant en peine ny en soucy que de le suivre en escoutant sa parole, ainsi que faisoient ses troupes, comme nous voyons en l'Evangile de ce jour.

Je remarque de plus que Nostre-Seigneur tenta S. Philippe pour le faire humilier pour une parole de si grande défiance, comme fut celle qu'il dit, respondant à son divin Maistre, que deux cens deniers de pain ne suffiroient pas pour en donner à chascun un morceau : ***Ducentorum denariorum panes non sufficiunt.*** Mais remarquez, je vous prie, mes cheres sœurs, que Dieu ayme tant l'humilité, qu'il nous tente quelquesfois, non pour nous faire faire le mal; mais pour nous faire apprendre quels nous sommes par nostre propre experience, permettant que nous disions ou fassions quelque chose mal à propos, et où il y a du defaut pour nous faire humilier. Ces plaintes, ces respugnances, ces difficultez à la poursuite du bien encommencé, qu'est-ce autre chose que des subjets vrayement dignes de nous humilier, et faire recognoistre pour foibles et enfans en ce qui est de la perfection et de la vertu? Or le remède à cela est qu'il ne faut pas tant se regarder soy-mesme, ains il faut penser à Dieu, et le laisser penser à nous. Nous nous devons bien tenir en humilité, à cause de nos imperfections; mais il faut que cette humilité soit accompagnée d'une grande generosité, parce que ces deux vertus doivent tousjours aller ensemble, et l'une sans l'autre degenere en imperfection : car l'humilité sans generosité n'est que tromperie, et lascheté de cœur qui nous porte au découragement, quand on nous veut employer à quelque chose; comme au contraire, la generosité sans humilité n'est que presomption.

Nostre-Seigneur donc, nonobstant que S. Philippe et S. André affirmassent, que ce n'estoit rien que cinq pains et deux petits poissons pour cette grande multitude de peuple, ne laissa pas de dire qu'on les luy apportast, et commanda à ses apostres qu'ils fissent asseoir ce peuple, ce que ces bonnes gens firent fort simplement: en quoy certes ils furent admirables en leur soubmission, se mettant à table sans qu'ils vissent rien dessus, ny apparence qu'on leur pust rien donner; où estant Nostre-Seigneur prenant les cinq pains, les benit, et les rompit, puis commanda à ses apostres qu'ils en fissent la distribution, laquelle estant faite, il y en eut encore douze corbeilles de reste que Nostre-Seigneur fit ramasser, tous en ayant eu à suffisance pour se rassasier selon leur necessité.

Il y auroit icy plusieurs belles questions à proposer; mais je n'en diray qu'une qui a esté emeuë entre plusieurs docteurs : a sçavoir, si tous mangerent des cinq pains d'orge, ou si Nostre-Seigneur en fit de nouveaux par sa toute-puissance pour distribuer au peuple : mais l'Evangeliste dit expressement tant en l'histoire qu'il rapporte de ce miracle, qu'en celle d'un autre presque semblable, n'estant pas toutesfois le mesme, comme il se peut voir dans le texte sacré des Evangiles, parce qu'en celuy-là il y avoit sept pains, et qu'il n'y en avoit que cinq en celuy-cy, selon que le rapporte S. Jean, lequel dit que tous mangerent des cinq pains d'orge et des deux poissons, sur quoy je diray ce mot en passant, puis qu'il vient à mon propos.

Comment se pourra-t'il faire qu'en la resurrection generale chascun ressuscite en son mesme corps, les uns ayant esté mangez des vers, les autres devorez et consommez par les bestes farouches, ou par les oyseaux; d'autres auront esté bruslez, et les cendres jettées au vent: comment donc se pourra-t'il faire qu'au mesme temps que l'ange appellera tous les hommes pour venir au jugement, tous se relevent à l'instant sans aucun delay, ressuscitant en leur mesme chair? Ouy sans doute ces mesmes corps que nous avons maintenant ressusciteront par la toute-puissance de Dieu qui les produira de nouveau, et auquel n'ayant pas esté difficile de les produire du neant en la création, il ne luy sera pas moins facile de les reproduire derechef, et faire qu'ils soient les mesmes qu'ils sont à present, *ut res substantialiter corrupta, eadem numero reparetur*, comme enseignent les theologiens, expliquant les mystères de la foy. Ainsi Nostre-Seigneur fit que les cinq mille hommes mangerent tous des cinq pains d'orge et des deux poissons, les reproduisant autant de fois qu'il fut necessaire pour faire qu'un chascun en eust selon sa necessité.

Tous donc mangerent des cinq pains, et des deux poissons, que Nostre-Seigneur multiplia miraculeusement, hormis le petit Martial, lequel, comme on tient, mangea luy seul de son pain, ne participant

à ce miracle, d'autant qu'il avoit ses pains et ces poissons pour sa pro-. Pour nous monstrer que tandis que vons du pain, Dieu ne fait pas des es pour nous nourrir.

onsidere en troisième lieu que Nos-igneur pouvant faire tomber la du ciel sur cette montagne, comme utrefois au desert pour les enfans l, afin de sustanter ce peuple qu'il t tant, et lequel ne murmuroit point, ue faisoient les Israëlites, et mesme ubjet, puisque rien ne leur manquoit, ne ayant le goust de tout ce qu'ils ent manger; il ne le fit pas neant-, ains fit son festin avec des pains . Mon Dieu! qu'est-ce que cela nous ente? Les Israëlites murmurateurs ourris du pain des anges, c'est à la manne, qui estoit pestrie de la les anges, et ces bonnes gens qui nt Nostre-Seigneur avec une affec-mpareille, et un cœur tout vuide et llé du soin d'eux-mesmes, ne sont que de pain d'orge.

Israëlites ne nous representent au-se que les mondains, qui ne sont contens des consolations qu'ils ont, recherchent tousjours de nouvelles, y qu'ils pretendent de posseder un terre de promission celeste, qui utre que la gloire eternelle, ils ne utesfois pas contens de cela, ains lent grandement afin de posseder rs davantage la terre de promis-rrestre : car nous voyons que ceux ent dans le monde, quoy qu'ils de-e ciel, ils ne laissent pas neantmoins randir en la terre; et de rechercher ises et commoditez, passant au-delà necessité. Mais ceux qui pretendent re Nostre-Seigneur jusques sur la ne de la perfection, se doivent con-de la seule necessité en toutes cho-ant spirituelles que temporelles, l'abondance et la superfluité, de-nt contens de la suffisance, ouy de la necessité, quand il plaist à u'elle leur arrive, c'est à dire, qu'ils ent nourrir de pain d'orge, laissant ne aux mondains, laquelle repre-es delices et consolations.

lequel aimeriez-vous mieux, mes sœurs, ou d'estre nourries avec le prophete Elie dans le désert de Bersabée par la main d'un ange, d'un peu de pain cuit sous la cendre, ou bien avec le mesme prophete près du torrent de Cedron, avec du pain et de la chair qu'il recevoit du bec d'un corbeau? Quant à moy, je vous diray, que j'aymerois bien mieux du pain cuit sous la cendre de la main d'un ange, que non pas de la chair, ny du pain, pour excellent qu'il fust, m'estant apporté par un corbeau, qui est un oyseau infect et puant. Mieux vaut, sans comparaison, un morceau de pain d'orge de la main de Nostre-Seigneur, que non pas de la manne de celle d'un ange. Plus honorées mille fois furent ces pauvres troupes, mangeant un morceau de pain d'orge à la table de Nostre-Seigneur, que de manger des viandes les plus exquises du monde, ouy mesme des perles à la table de cette misérable Cleopatre.

Les grands amis de Dieu, et ceux qui le suivent fidellement par tout où il va, poussez de l'amour qu'ils portent à sa divine Majesté, et, pour le dire en un mot, les religieux et religieuses, qui ont fait profession de l'accompagner par les chemins les plus difficiles jusques sur la montagne de la Perfection, doivent, à l'imitation de ce peuple, n'avoir plus qu'un pied en la terre, tenant leur ame avec toutes ses puissances et ses facultez tousjours eslevée aux choses celestes, laissant tout le soin d'eux-mesmes à Nostre-Seigneur, au service duquel ils se sont dediez et consacrez, ne desirant ny recherchant autre chose que simplement ce qui est nécessaire; mais specialement pour ce qui regarde les necessitez spirituelles, car quant aux temporelles, cela est tout clair.

Dieu ne commanda pas à Elie estant dans le desert, comme nous avons dit, de s'en retourner entre les prophetes pour y estre nourry et sustanté, ains il luy envoya un ange, parce qu'il estoit allé en ce lieu par l'ordre de sa providence : de mesme il ne veut pas que les religieux retournent dans le monde pour rechercher la consolation que la nature leur fait desirer comme la nourriture propre à leur esprit, d'autant que c'est par son inspiration qu'ils sont venus en la religion, ains il les veut nourrir lui-mesme dans ce desert, non de Bersabée, mais du monastere, non pas

tousjours avec de la manne qui avoit le goust qu'un chacun eust pu desirer, mais avec un morceau de pain cuit sous la cendre, comme Elie, ou bien avec un morceau de pain d'orge, comme ces troupes qui suivoient Nostre-Seigneur, parce qu'il veut que ces ames choisies pour le service de sa divine Majesté, se nourrissent d'une resolution ferme et invariable de perseverer à le suivre parmy les difficultez, contradictions et respugnances de la vie spirituelle; et qu'elles se nourrissent, non de la manne qui represente les consolations, mais du pain cuit sous la cendre d'une tres-profonde humilité, croyant de n'estre pas dignes d'autre chose, prenant amoureusement ce pain, non de la main d'un ange, ains de celle de Nostre-Seigneur, qui le leur donne conformement à leur necessité; car c'est chose certaine, que si bien il n'est pas beaucoup savoureux au goust, il est neantmoins grandement profitable à nostre santé spirituelle.

Je remarque de plus, que Nostre-Seigneur, pour faire ce miracle, ne voulut pas changer le pain d'orge que le petit Martial portoit, afin de nous apprendre que tandis que nous avons quelque chose, il veut que nous nous en servions, et que nous la luy presentions. Par exemple, si l'on nous donne de bons documens, ou que nous ayons de bons desirs, et que nous n'ayons pas assez de force pour les mettre en pratique, nous les luy devons presenter, esperant qu'il nous fortifiera pour les executer; car si nous mettons toute nostre confiance en sa bonté, il ne manquera jamais de nous donner ce qui nous sera necessaire pour perseverer à son service, et parvenir à la perfection.

Mais vous ne sçavez pas, direz-vous, si la bonne volonté que vous avez maintenant durera tout le temps de votre vie : certes vous avez bien raison d'avoir ce doute, car il n'y a rien de si foible et changeant que nostre volonté; mais pourtant ne nous troublons pas, ains exposons souventes fois cette bonne volonté devant Nostre-Seigneur, remettons-la entre ses mains; et il la reproduira autant de fois qu'il sera requis pour nous faire perseverer en son sainct amour pendant cette vie mortelle, apres laquelle il n'y aura plus subjet de craindre, ny d'avoir telle apprehension; car Dieu aydant, nous serons en lieu de seureté, où nous ne pourrons jamais manquer de glorifier sa divine majesté, laquelle seule nous devons aimer et suivre au plus près qu'il nous sera possible par les deserts de ce monde miserable, jusques au plus haut de la montagne de la perfection celeste, où nous devons tous esperer de parvenir par sa grace, pour l'honneur et gloire de son nom. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE JEUDY DE LA V[e] SEMAINE DE CARESME.

Cum autem appropinquaret Jesus portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ, et hæc vidua erat : et turba civitatis multa cum illa. S. Luc, VII.

Nostre-Seigneur approchant la porte de la ville de Naïm, il trouva qu'on portoit en terre un mort, fils unique de sa mere, laquelle estoit veufve : et une grande tourbe de peuple estoit avec elle.

Il y avoit en Galilée plusieurs belles montagnes, sur lesquelles Nostre-Seigneur se retiroit souvent pour prier et faire oraison, ainsi que nous apprennent les Evangelistes, sur lesquelles il operoit beaucoup de merveilles, dont l'une estoit la montagne de Tabor, au pied de laquelle estoit une petite ville nommée Naïm, et à deux lieues d'icelle, ou environ, estoit la ville de Capharnaum, où Nostre-Seigneur, pendat les trois années de sa predication, faisoit sa principale demeure, et y operoit

tres-grands miracles ; ce qui fut cause le les Nazareens luy reprocherent, qu'il faisoit point tant de miracles en Nazath, qui estoit sa patrie, comme il faisoit Capharnaum ; mais Nostre-Seigneur ant honoré cette ville par sa demeure, il dut encore honorer par sa presence la tite ville de Naïm ; et un jour y estant é, comme il approchoit la porte, il trouva 'on portoit en terre un mort suivy d'une ande troupe de peuple et de sa pauvre re, qui estoit grandement affligée parce 'elle estoit veufve et n'avoit que ce fils ; qui esmeut tellement Nostre-Seigneur à mpassion, que s'estant approché de ceux i portoient ce mort, il leur commanda arrester ; puis touchant la biere avec ses ains, il prononça cette parole toute puissante : ***Adolescens, tibi dico surge***, Adoscent, je te dis leve-toy ; et à l'instant luy qui estoit mort se leva et commença parler : ***Et resedit qui erat mortuus, et pit loqui***. Et tout le peuple qui vit cette erveille, se prist à loüer et magnifier ieu. Voilà le sommaire de l'Evangile de jour, sur lequel je diray trois ou quaparoles pour l'esclaircissement du texte, ais nous passerons à des instructions lus utiles pour nostre edification.

Premierement, il faut sçavoir que la resurrection de ce jeune homme a esté l'un les plus grands et plus signalez miracles que Nostre-Seigneur ayt faits en Galilée, 'autant qu'il le fit de son propre mouvement, sans y estre excité que de sa seule onté et misericorde.

La resurrection du Lazare fut bien, ce emble, un plus grand miracle quant à apparence exterieure, et se fit avec beaucoup plus de ceremonie (1). Mais Nostre-Seigneur le ressuscita à la priere et requisition de ses sœurs.

La fille du prince de la Synagogue ne ut aussi ressuscitée qu'à la priere de son ere (2). En somme nous ne trouvons point ans l'Evangile que Nostre-Seigneur ayt ait aucune resurrection de son propre mouvement que celle-cy, par laquelle il nous a voulu specialement monstrer comme l fait et opere toutes ses œuvres par sa eule bonté.

Or il faut sçavoir que cette bonté infinie e Nostre-Seigneur a deux mains, par lesquelles il fait et opere toutes choses ; dont l'une est sa misericorde, et l'autre est sa justice ; et tout ce que fait la misericorde et la justice procede egalement de la bonté de Nostre-Seigneur, duquel la justice est misericorde, et misericorde est justice : car ce divin Sauveur est tousjours souverainement bon en tout ce qu'il fait, autant quand il exerce sa justice, que quand il fait misericorde ; d'autant qu'il n'y peut avoir de justice ny de misericorde où il n'y a point de bonté : et comme Dieu est tousjours en soy la mesme bonté, aussi est-il tousjours tres-juste et misericordieux, et prest à se communiquer, parce que la bonté a cela de propre d'estre communicative de soy-mesme, comme dit le grand S. Denis en son livre des Noms divins, ***Bonum est sui diffusum***. Mais pour faire cette communication, il se sert tantost de sa misericorde et tantost de sa justice : car pour nous faire du bien il employe sa misericorde, et sa justice pour punir et arracher le mal qui nous empesche de ressentir les effets de sa bonté, usant de sa misericorde envers nous pour nous faire embrasser le bien, et de sa justice pour nous faire fuir et éviter le mal ; et ainsi la bonté de Dieu se communique à ses creatures, et par sa justice, et par sa misericorde, demeurant également bon en se servant de l'une comme de l'autre. Il fut donc poussé de sa seule bonté par laquelle il fait et opere toutes choses, quand il ressuscita ce jeune adolescent, d'autant qu'il le fit sans y estre meu, ny excité d'aucun autre motif, que de sa seule misericorde.

Secondement, il toucha la biere et commanda qu'on arrestast ce corps, parce qu'il le vouloit ressusciter. Certes il n'estoit pas necessaire, pour faire ce miracle, non plus que pour aucun autre, que Nostre-Seigneur touchast la biere avec ses mains : car il pouvoit bien faire arrester ceux qui la portoient, et ressusciter ce mort par sa toute-puissance, sans aucune ceremonie ; mais neantmoins il ne le voulut pas faire, ains se servit de l'imposition de ses mains, pour montrer qu'il faisoit ses œuvres par une vertu et puissance humaine, aux jours de sa chair, ***in diebus carnis suæ*** (1), c'est à dire, quand il conversoit en sa chair parmy les hommes. C'est ce que nous si-

(1) S. Jean, xi. — (2) S. Matth., ix.

(1) Hebr. v.

gnifie S. Jean au 1er ch. de son Evangile, quand il dit, que le Verbe s'est fait chair, et a habité avec nous, ***Verbum caro factum est et habitavit in nobis*** (1).

Les Juifs, c'est à dire ceux de la synagogue, disoient que Dieu habitoit avec eux, enseignant et instruisant son peuple à garder ses commandemens; mais, comme disent les docteurs de l'Eglise, il n'y habitoit pas visiblement, ains invisiblement : mais depuis que ce Verbe (2) divin s'est incarné, il a conversé et habité avec nous visiblement entre sa chair; et pour preuve de cela, il s'est voulu servir de son humanité comme d'un outil, ou instrument pour faire les œuvres merveilleuses qui appartenoient à sa divinité.

En troisiesme lieu, quant à ce qui est dit qu'il trouva ce mort à la porte de la ville, c'estoit qu'on le portoit enterrer hors d'icelle, à cause qu'en ce temps-là l'on n'enterroit personne dans les villes; car comme dit S. Hierosme en ses Epistres, la coustume de pouvoir enterrer les corps des deffuncts dans les eglises n'a esté introduite, et ne s'est practiquée qu'après la passion de Nostre-Seigneur, par le moyen de laquelle la porte du ciel nous a esté ouverte, et semble qu'il n'eust pas esté raisonnable d'enterrer dans les temples, ceux desquels les ames n'estoient pas dans le ciel, ains descendoient dans les enfers, ou dans les lymbes : mais depuis que par la mort de Nostre-Seigneur la porte du ciel a esté ouverte aux hommes, on a treuvé bon d'enterrer les chrestiens dans les eglises ou dans des cimetieres faicts à l'entour des eglises pour ce subiet.

En quatriesme lieu, Nostre-Seigneur voulant ressusciter ce mort, il luy commanda de se lever, luy disant : ***Adolescens, tibi dico surge***, Adolescent, lève-toy. Cette parole est un peu difficile à entendre; car qui est-ce que Nostre-Seigneur appelle adolescent, veu que ce jeune homme ne l'estoit plus alors, ny quant au corps, ny quant à l'ame? car vous sçavez que l'ame n'est susceptible d'aucun temps, estant une substance spirituelle et immortelle, qui ne peut estre subjette à aucunes vicissitudes : et le corps estant separé de son ame, il n'est plus qu'une charogne puante, et ne peut plus estre appellé adolescent, puis qu'il est mort; à qui est-ce donc que Nostre-Seigneur parle, quand il dit : ***Adolescens, tibi dico surge***, Adolescent, lève-toi?

Voicy l'esclaircissement de cette difficulté : Il est bien vray que ce jeune homme mort n'estoit pas adolescent, ny quant au corps, ny quant à l'ame; aussi Nostre-Seigneur ne l'appelle-t-il pas comme s'il l'estoit : mais comme une chose à qui il veut donner l'estre, monstrant en cela la toute-puissance et efficace de sa parole qui fait ce qu'elle dit; car celuy qui n'estoit pas adolescent, le fut aussi-tost qu'il eut prononcé cette parole : ***Adolescens, tibi dico surge***, Adolescent, je te dis, leve-toy, Parole puissante et efficace, et laquelle sans doute fut semblable à celle par laquelle il a fait le ciel et la terre du rien, tirant l'estre du non estre, d'autant que la parole de Dieu est toute-puissante et operative, et fait ce qu'elle dit, et ce qui n'est pas elle le fait ce qui est. Mais à qui parle Nostre-Seigneur? à un mort. Les morts n'entendent pas; qui est-ce donc qui luy repondra? Certes Dieu parle aux morts tout ainsi que s'ils estoient vivans, pour monstrer que sa voix n'est pas seulement ouye de ceux qui ont des oreilles, c'est à dire, des choses qui ont l'estre, mais encore de celles qui ne l'ont pas, et qu'il a puissance sur les choses creées, et sur les increées, et que s'il adressoit sa voix aux choses non produites, elles luy repondroient, tant sa parole est efficace et puissante.

Mais outre ce que j'ay dit, je remarque de plus, que Nostre-Seigneur voulut parler à ce mort, comme s'il eust esté en vie, pour nous faire entendre la façon avec laquelle nous ressusciterons; car au jour du jugement, selon que dit l'Escriture, un ange par le commandement de Dieu ira par toute la terre, disant ces paroles : ***Surgite, mortui, venite ad judicium***, Levez-vous, morts, et venez au jugement : à cette parole, dis-je, tous les hommes ressusciteront pour estre jugez. Mais à qui parle cet ange? aux morts qui sont dans les tombeaux, à des charognes puantes; or pourquoy donc cet ange adresse-t-il ces paroles à des charognes reduites en cendre et poussiere? Ne sçait-il pas que les morts n'entendent rien? S'il le sçait, pourquoy leur adresse-t-il ces paroles, disant : ***Surgite, mortui***, Levez-vous, morts? Com-

(1) S. Jean, I. — (2) Isaie, VII, et S. Matth. I.

ment se leveront-ils puis qu'ils n'ont point de vie? Neantmoins c'est à ces carcasses mortes et reduites en poudre à qui cet ange parle; et cette parole estant dite par le commandement de Dieu : *Qui vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt :* Qui parle aux choses qui ne sont pas, comme à celles qui sont, est tellement puissante et efficace, qu'elle donne la vie à ceux qui ne l'ont pas; et en disant elle fait ce qu'elle dit, et de ce qui n'estoit pas, elle en fait ce qui est : et ces corps qui estoient reduits en cendres se leveront vrayement vivans et reunis avec leurs ames, ressuscitant ainsi que Nostre-Seigneur ressuscita le troisiesme jour apres sa mort; mais avec cette difference neantmoins, que nous ressusciterons, non de nous-mesmes, mais par la vertu de cette parole toute puissante de Dieu. Et tout ainsi que nous voyons qu'elle produit tous les jours sur nos autels cet admirable effect de la transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Nostre-Seigneur : de mesme par l'efficace de cette parole toute puissante, il se fera alors en la resurrection generale, comme une transsubstantiation des cendres qui estoient dans les tombeaux ou ailleurs en vrais corps vivans, qui se trouveront en un instant, comme dit l'apostre, *in momento, in ictu oculi* (1), au lieu destiné pour ce dernier jugement.

Donc si la parole, non de plusieurs anges, ains d'un seul, dite par le commandement de Dieu, est si efficace et operative qu'elle fait ce qui n'est pas, pourquoy ne croirons-nous pas à toutes ces divines paroles? Et pourquoy aurons-nous de la difficulté de croire que Dieu par sa parole, soit qu'elle soit dite par luy-mesme, ou par ceux à qui il en a donné le commandement et la puissance, ne puisse faire ce qui est, de ce qui n'est pas, encore que nous ne le puissions comprendre ; et quelle difficulté y a-t-il à ceux qui ont la foy de croire la resurrection des morts, puis qu'elle se fait par la toute-puissance de Dieu? Il n'y a donc point de difficulté à concevoir comment ce mort qui estoit dans cette biere, et qui n'estoit plus adolescent, le fut lors que Nostre-Seigneur luy dit cette parole : Adolescent, leve-toy, *Adolescens, tibi dico surge*, et ressuscita tel que Nostre-Seigneur l'avoit nommé. Or il estoit en quelque façon necessaire de dire ces choses pour l'eclaircissement du texte de l'Évangile, duquel je tireray quelques instructions particulieres sur le subjet de la mort.

(1) I. Cor. xv.

La premiere est, sçavoir s'il faut craindre la mort, ou non. Il y a eu quelques philosophes anciens qui ont dit, qu'il ne la falloit pas craindre, et que ceux qui la craignoient manquoient d'esprit ou de courage (1). A quoy les Peres de l'Eglise ont respondu que cela ne pouvoit estre ; car quoy que les chrestiens ne doivent pas craindre la mort, parce qu'ils doivent tousjours estre disposez à bien mourir, neantmoins ils ne doivent pas pour cela estre exempts de cette crainte, car qui est-ce qui peut sçavoir s'il est en l'estat qu'il faut qu'il soit pour bien mourir? puisque pour bien mourir il faut estre en grace, c'est à dire qu'il faut avoir la charité ; laquelle est absolument necessaire pour faire une bonne mort, et obtenir le salut : or il est certain que personne ne peut sçavoir s'il a la charité sans une particuliere revelation de Dieu, et encore ceux à qui il donne ces revelations ne sont pas exempts de cette crainte.

S. Augustin a dit tres à propos sur ce subjet, que les stoyciens qui disoient qu'ils ne craignoient point la mort, estoient des gens sans cœur, et lesquels n'avoient point d'ame à perdre, d'autant qu'ils l'avoient desjà perduë ; mais moy, je crains la mort, dit ce Sainct, parce que j'ay une ame, et que je crains de la perdre. Mais comment osoient-ils dire qu'ils ne craignoient point la mort, et que cette crainte est une marque de defaut d'esprit et de courage, puisque les plus courageux et sçavans philosophes d'entr'eux estant une fois dans un navire, demeurerent tous pasles et transis, voyant que les vagues et la tourmente de la mer les menaçoient d'une mort prochaine.

Or pour vous faire entendre comment il faut craindre la mort sans la craindre, je me serviray d'une similitude. Si ceux qui veulent passer une riviere sur quelque planche, se servent de ces lunettes qui sont à deux usages, qui agrandissent les choses petites, et amoindrissent les grandes, ils

(1) Seneque en ses epistres et ailleurs.

se mettent egalement au hazard de se precipiter dans l'eau, et se noyer ; car s'ils regardent la planche par le costé qui fait les choses plus grandes qu'elles ne sont, elle leur representera la planche beaucoup plus large qu'elle n'est pas, si bien que pensant mettre le pied sur icelle, ils rencontreront le vuide, qui leur fera faire un faux pas, de sorte qu'ils seront en danger de se precipiter dans l'eau, et se noyer; mais si au contraire ils se servent du costé de la lunette qui fait les choses plus petites qu'elles ne sont, ils trouveront la planche si estroite, qu'ils n'oseront jamais entreprendre de passer sur icelle; ou s'ils y passent, ils seront saisis d'une si grande frayeur qu'elle sera suffisante de les faire precipiter dans l'eau ; ainsi l'une et l'autre de ces extremitez est tres-dangereuse.

Il y a deux sortes de personnes, les unes qui ont des craintes excessives de la mort, et les autres qui ne la craignent pas assez : or les extremitez, de quelque costé qu'on les prenne, sont tousjours dangereuses et perilleuses, specialement en ce subjet, d'autant que ceux qui se laissent emporter à ces grandes craintes de la mort, sont en danger de tomber dans le desespoir; et ceux qui ne la craignent pas, se laissent facilement emporter au peché ; c'est pourquoy, disent les anciens Peres, pour eviter les inconveniens qui se retreuvent en ces deux extremitez, il faut craindre la mort, sans la craindre, nous confiant humblement en la bonté et aux merites de nostre divin Sauveur.

Mais qui ne craindroit de mourir, puisque tous les Saincts ont eu cette crainte, et mesme le Sainct des Saincts, Nostre-Seigneur, duquel les Evangelistes disent, qu'approchant l'heure de sa passion, il commença à craindre et s'attrister, *Cœpit pavere et tædere* (1). Or cette crainte de la mort procede de ce qu'elle n'est pas naturelle à l'homme; car l'homme y a esté assujetty à cause de son peché.

Et d'autant que depuis la faute d'Adam, tous les hommes ont esté subjects au peché, et que le peché nous sépare de Dieu, et faict mourir nostre ame, la privant de la vie de la grace, et que chascun sera jugé en l'estat auquel il mourra; cela faict que tres-justement on craint la mort; car nul ne sçait, dit l'Escriture, s'il d'amour ou de haine : *Nescit utrum amore, an odio dignus* à l'heure de la mort il sera du no esleus ou des reprouvez.

Donc celuy qui ne craint poi est en grand peril, puisque nou que l'arrest qui nous sera don icelle sera eternel, et ne se pour revoquer. *Si ceciderit lignum trum, aut ad Aquilonem, in qu loco ceciderit, ibi erit* (1) : en lieu que l'arbre tombera, soit au septentrion, il y demeurera, di siaste ; et parce que personne ne voir s'il sera sauvé ou damné, c' faict que les plus grands Sainct douté ce passage, comme une c verité tres-redoutable. Or neantn rez-vous, il y a eu plusieurs S n'ont point craint la mort, ains q traire l'ont souhaittée et demand et se sont rejouïs quand ils se proches d'icelle; c'est pourquo quelques uns, il ne la faut point car cette crainte est pleine de fr

Il est vray qu'il y a eu des S semblent avoir desiré la mort n'est pour cela qu'ils ne la redo et ne voyons-nous pas que so desire ce que l'on craint, et l'on ce que l'on n'ayme point ? Qui e lade qui ne craigne et ne redoute quand il faut que le chirurgien s pour luy couper quelque membr de peur qu'il n'infecte et gaste le Mais quoy que le malade craigne il ne laisse point neantmoins de l et mesme de le demander, crai on ne met le rasoir à son membr la gangrene ne s'y mette, si bien crainte luy faict demander le r apprehende, et faict qu'il se r quelque façon quand on le luy Ainsi quoy qu'il y ayt eu des S ont desiré et demandé la mort, pas pourtant penser qu'ils n'en a eu de crainte : car il n'y a person sainct qu'il soit, qui n'ayt su craindre, si ce n'est ceux qui c asseurances toutes particulière salut par des revelations tres- mais cela est fort rare : et d'a

(1) S. Matth. [illegible]

(1) Eccl. II.

tous les Saincts n'ont pas eu ces asseurances, ny ces revelations, tous aussi n'ont pas esté exempts de cette crainte.

Or entre ceux qui ont eu cette grace, je vous propose le grand S. Paul, qui avoit des asseurances de la beatitude si certaines, qu'il sembloit n'avoir aucune crainte de la mort; car ce glorieux apostre escrivant aux Philippiens, leur disoit : *Coarctor è duobus, desiderium habens dissolvi et esse cum Christo.* Je me sens pressé de deux desirs du tout contraires, lesquels me travaillent extremement, et me donnent bien de la peine, l'un est de sortir de cette vie, pour m'en aller jouyr de la douce presence de mon cher maistre Jesus-Christ; ô quand sera-ce que je le verray face à face, et non plus au travers d'un miroir obscur? *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (1)? Ha! moy miserable, qui delivrera mon ame de la prison de ce corps mortel, et plusieurs autres semblables paroles; par lesquelles ce grand apostre exprimoit le grand desir qu'il avoit d'estre dissous et separé de son corps, afin que son ame qui brusloit du desir de voir son Seigneur, ne fust pas davantage retenuë par sa chair; car estant bon et fidele serviteur, il luy tardoit infiniment d'aller voir son divin maistre, et de jouyr de sa saincte presence, et semble que la vie de laquelle il jouissoit lui estoit insupportable, puisqu'elle luy empeschoit l'accomplissement de ce desir.

Mais remarquez, je vous prie, mes cheres sœurs, comme ce sainct apostre parle avec asseurance de sa felicité : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo,* Je desire, dit-il, de quitter ce corps mortel pour voir Dieu : Ha! qui me fera ce bien que je meure, afin que j'aille voir mon Seigneur Jesus-Christ: paroles par lesquelles il monstre bien que veritablement il n'avoit nulle apprehension que la mort le pust separer de son Dieu, mais qu'il avoit une certitude tres-grande de sa part, qu'en mourant il iroit jouyr de son amoureuse presence; et partant il la demandoit et desiroit, toutesfois avec cette condition, qu'on peut remarquer dans le premier chapitre de son Epistre aux Philippiens, à sçavoir, si c'estoit la volonté de Dieu : car je suis retenu, mes tres-chers enfans, leur dit-il, d'un autre desir qui est de demeurer parmy vous, comme estant envoyé pour vous enseigner et instruire, de sorte que tant que ma presence vous sera tant soit peu necessaire, je suis pressé de ne me point separer de vous, et de me priver plus tost du contentement incomparable que j'attends après la mort, que de vous quitter, sçachant que ma presence vous est encore utile, et qu'il y a tant soit peu du bon plaisir de mon divin Maistre que je demeure pour vostre service. Je ne desire point la mort pour estre delivré des travaux que j'endure : O non certes, ce n'est point pour cela, ny moins encore pour estre quitte de la peine que me cause le desir de voir mon Seigneur; mais seulement je desire de mourir pour le voir, car je sçay bien qu'après cette vie je le verray : neantmoins j'ay un autre desir, qui est de ne point mourir qu'il ne luy plaise, et par consequent de demeurer avec vous tant qu'il luy plaira, et qu'il cognoistra que ma presence vous sera necessaire : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum : quod si vivere in carne, hic mihi fructus operis est et quid eligam ignoro : coarctor autem è duobus : desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo, multo magis melius; permanere autem in carne necessarium propter vos* (1). Si donc ce grand Sainct, comme nous voyons par ces paroles, desiroit la mort, c'estoit qu'il avoit asseurance de joüir de la felicité eternelle; que s'il la demandoit, c'estoit en tant que ce fust la volonté de Dieu.

L'on void souvent des personnes qui demandent la mort à Nostre-Seigneur, pour estre delivrez des miseres de cette vie, disent-ils; mais savez-vous bien, leur peut-on dire, qu'estant delivrez des miseres de cette vie, vous arriverez au repos de l'autre? En avez-vous autant d'asseurance que le grand Sainct Paul? Et ce desir que vous avez de mourir, procede-t'il de l'amour que vous portez à Nostre-Seigneur, ou non? ne vient-il point d'un defaut de courage à suporter les afflictions qu'il nous envoye? Si cela est, ce n'est pas une bonne disposition pour aller jouyr de la felicité et du repos eternel : toutesfois quand bien vous seriez asseurez d'aller en paradis, si

(1) I. Cor. XIII.

(1) Aux Philippiens, I.

ne faudroit-il pas neantmoins demander la mort, ny la desirer pour estre delivrez des miseres de ce monde, sinon avec cette condition si c'est la volonté de Dieu ; mais neantmoins le meilleur est de ne la point demander, ny refuser quand elle arrivera. Et en cette practique de ne rien demander, ny rien refuser, consiste l'abregé de la perfection chretienne.

Or il est certain, ainsi que nous avons dit, que tous les hommes doivent craindre la mort, excepté ceux qui ont eu une speciale revelation de leur salut.

Les paroles que Dieu dit à nos premiers parens au paradis terrestre, nous monstrent bien que la mort est naturellement redoutée de l'homme ; car quand il fit commandement à Adam de ne point manger du fruict de l'arbre de science du bien et du mal, il luy dit : Je suis le Seigneur ton Dieu, je te fais un commandement qui est, que tu ne manges point du fruict de l'arbre de science, car si tu en manges, tu mourras ; *De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas ; in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris* (1). Monstrant par ces paroles, que la mort estoit le chastiment le plus rude et le plus contraire de tous à la nature de l'homme. Et c'est ce que voulut signifier Eve au serpent, lorsqu'il la tenta de manger de ce fruict, luy respondant : Dieu nous a dit que si nous en mangions nous mourrions, *Præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud, ne forte moriamur* (2), faisant voir par cette response la crainte qu'elle avoit de la mort. Et que la prudence humaine des mondains ne dise pas, qu'il faut chasser le souvenir de la mort, pour vivre joyeusement, et que ce souvenir est plein de frayeur, et n'apporte que de la tristesse ; car cette crainte n'est point mauvaise, ains bonne et utile, et nous nous en devons servir quelquesfois pour espouvanter nostre ame, afin de la retirer du peché, et luy faire operer le bien ; pourveu neantmoins que, comme nous l'avons dit, nous craignions la mort sans la craindre d'une crainte excessive.

Marchons donc avec confiance sous l'estendard de la providence de Dieu, sans nous laisser emporter à des craintes qui nous troublent et nous causent du chagrin ; car si nous pensions à la mort avec inquietude, ceste pensée nous seroit plus dommageable que profitable. Pensons-y avec paix et tranquillité d'esprit, nous reposant en la providence de Dieu, sans nous mettre en peine pour sçavoir quand nous mourrons, ou en quel lieu, si ce sera d'accident ou non, subitement ou avec prevoyance, et si nous serons assistez ou non, nous confiant en la bonté de Dieu, croyant asseurement que ce qu'il permettra nous arriver, sera tousjours pour nostre plus grand bien. Hé ! ne voyons-nous pas qu'il a bien soin des oyseaux du ciel, et que pas une de leurs plumes ne tombe sans sa providence ? Il a compté tous les cheveux de nostre teste, et pas un ne sera perdu : *Sed capilli capitis vestri omnes numerati sunt*. Il me suffit, devons-nous dire, que je sois tout à Dieu, non seulement par devoir, mais encore par affection : et pourveu que nous accomplissions sa tres-saincte volonté, que nous doit-il importer du reste, sinon de nous abandonner aux effects d'une si douce providence ? nous asseurant qu'elle aura soin de nous en la vie et en la mort. Il faut donc craindre la mort, mais sans anxieté ny inquietude, ains d'une crainte tranquille et pleine de confiance en Dieu, qui nous ayde à nous preparer et nous disposer à bien mourir.

S. Augustin dit que pour bien mourir il faut bien vivre, et que telle sera nostre vie, telle sera nostre mort : Ces paroles sont communes et triviales, mais elles contiennent beaucoup d'instruction, parce qu'il est certain que la regle generale d'une bonne mort est de mener une bonne vie. Donc, mes cheres ames, vivez bien et vous ne craindrez pas la mort ; ou si vous la craignez, ce sera d'une crainte toute douce et tranquille, appuyée sur les merites de la passion de Nostre-Seigneur, sans laquelle certes la mort seroit effroyable et redoutable à tous les hommes, mais specialement aux grands pecheurs, car sans doute l'horreur de la mort, et la multitude de leurs pechez les mettroient au desespoir, s'ils ne voyaient l'image du crucifix qui les fait ressouvenir que Nostre-Seigneur a esté attaché à la croix pour eux, et si le merite de sa passion qui a satisfait à sa justice pour tous leurs mesfaits, ne leur ouvroit la porte de la confiance, ils se-

(1) Gen. II. — (2) Gen. III.

roient en danger de se perdre par le desespoir.

Il faut donc craindre la mort d'une crainte tranquille et pleine d'esperance, puisque Dieu nous a laissé tant de moyens pour bien mourir, comme est particulierement celuy de la contrition qui est si general, et si efficace pour effacer toutes sortes de pechez, et encore celuy des sacremens qui sont en la saincte Eglise, par lesquels nous sommes remis en grace, et lavez de la coulpe du peché; car les sacremens sont comme des canaux par lesquels le merite de la passion de Nostre-Sauveur decoule en nos ames, et par iceux nous recouvrons la grace perduë.

Puis donc que Nostre-Seigneur nous a donné tant de moyens de nous sauver, et qu'il desire plus nostre salut que nous-mesmes, que nous reste-t-il plus à faire, sinon de nous abandonner aux evenemens de sa divine providence, ne demandant rien, et ne refusant rien. O qu'heureux sont ceux qui sont en ceste saincte indifference, et qui attendant ce que Dieu ordonnera d'eux, se preparent à bien mourir par une bonne vie! C'est ce qu'ont faict touts les saincts, et mesme il y en a eu quelques-uns qui ont pris pour practique particuliere de prendre quelque temps de l'année, pour s'appliquer specialement à la consideration de la mort, les autres tous les mois, d'autres toutes les sepmaines, et quelques-uns mesme tous les jours, prenant une certaine heure du matin ou du soir pour y penser, et par ce frequent souvenir de la mort ils se preparoient à bien mourir. Pensée certes tres-utile, et laquelle nous devrions avoir toutesfois et quantes que nous nous metions au lict, nous representant comme l'on nous mettra un jour dans le tombeau, considerant que le sommeil est l'image de la mort. *Quid est somnus gelidæ nisi mortis imago?* Ha! devrions-nous dire ensuite de cette consideration, il est certain que je mourray, et que je seray un jour estendu dans le tombeau où je seray couvert de terre, et reduit en cendre, et moy qui me couche ce soir dans ce lict, je ne sçay pas si demain je me leveray, et si cette nuict ne sera point la derniere de ma vie. O qu'il nous seroit utile et profitable de prendre tous les jours quelque heure pour nous occuper à telles ou semblables pensées, afin de nous preparer à bien mourir, puisqu'il n'y a rien qui nous importe tant que de bien franchir ce passage, d'autant que nostre bon heur ou mal-heur eternel en depend! Certes le meilleur moyen que nous puissions prendre pour asseurer nostre salut, est de nous tenir tousjours en la mesme disposition que nous desirons estre à l'heure de nostre mort, taschant d'employer chaque moment comme si en iceluy nous devions sortir de ceste vie : Et puis qu'il vient à mon subjet, je vous rapporteray deux petites histoires desquelles vous pourrez tirer quelque instruction.

La premiere je l'ay prise d'un homme pieux, que j'ay connu, qui me dit qu'un roy envoya faire la visite des estats en une province de son royaume dans laquelle tous les officiers de la police se trouvèrent coupables en quelque chose; ce qui obligea les visiteurs à se monstrer fort exacts et severes à les chastier tous, les uns par des amendes, les autres par la privation de leurs estats, et mesme quelques-uns par la galère. Or d'autant que dans ce grand nombre d'officiers il ne se trouva d'irreprehensible qu'un bon vieillard, les visitours le carresserent fort, et luy demanderent comment il avoit faict pour estre si fidelle à son prince qu'on ne trouvoit rien à redire à luy, veu que tous les autres s'estoient trouvez coupables. Il respondit qu'il n'avoit faict qu'une seule chose, qui estoit qu'il avoit tousjours pensé que le roy feroit faire la visite des estats en ceste province, et qu'il y viendroit des visiteurs, lesquels pour s'acquitter de leurs charges puniroient severement les coupables, et que cela estoit cause qu'il s'estoit tousjours comporté comme il desiroit d'estre trouvé quand on feroit la visite, et que la crainte d'estre trouvé coupable l'avoit faict vivre tous les jours comme si en chascun d'iceux il eust deu rendre compte de toutes ses actions.

O que nous serions heureux, si nous faisions ainsi pour nostre salut! et si tous les jours de nostre vie nous pensions tellement au compte qu'il nous faudra rendre, que nous nous tinssions tousjours au mesme estat que nous desirons d'estre trouvé à l'heure de la mort : ô que ce seroit un bon moyen pour nous ayder à bien vivre, et à si bien faire nos actions qu'il n'y

eust rien de reprehensible devant Dieu.

La seconde histoire je l'ay apprise d'une grande dame, laquelle me parlant un jour, me dit qu'un conseiller clerc avoit quitté la cour, et s'estoit deschargé de toutes sortes d'affaires pour se preparer à la mort, et que l'estant allé trouver en sa maison pour luy parler d'un procez qu'elle avoit, il luy fit dire qu'il s'estoit deschargé de toutes sortes d'affaires, et avoit quitté son office afin de prendre du temps pour penser à sa conscience et dresser ses comptes : puis il luy renvoya les pieces de son procez qu'il avoit entre ses mains, luy mandant qu'il prioit Dieu pour luy en donner une bonne issuë : or quelque temps après ceste dame l'estant retourné voir, elle le trouva tousjours dans la mesme occupation, attendant le jour que Dieu luy assigneroit pour luy rendre ses comptes : un an après elle le visita derechef, et le trouva encore dans le mesme exercice; d'où je concluds, me dit-elle, qu'il feroit une heureuse fin, puisqu'il s'y preparoit avec tant de soin.

O qu'heureux serions-nous, mes cheres ames, si desoccupez de toute autre affaire, nous pensions serieusement à preparer les comptes de nostre conscience, afin d'estre bien disposez à les rendre à Dieu au jour que sa providence nous a assigné, car la mort a des pieds de cotton, c'est à dire qu'elle vient si doucement qu'on ne s'en apperçoit point; et ainsi elle nous surprend; c'est pourquoy Nostre-Seigneur en plusieurs lieux de l'Evangile nous advertit de veiller et nous tenir sur nos gardes, afin que quand elle viendra elle nous trouve preparez : *et nos simus parati, quia quâ horâ non putamus, Filius hominis veniet. Vigilate itaque, quia nescitis diem, neque horam.* Pensons donc souvent à la mort, mais que ce soit sans peur ny crainte demesurée; resolvons-nous à mourir avec un cœur paisible et tranquille ; et puisque c'est une chose qu'il faut faire, tenons-nous tousjours au mesme estat que nous voulons estre trouvez à l'heure de nostre mort ; car c'est le vray moyen de nous preparer à bien mourir, et soyons asseurez que si nous le faisons soigneusement nous parviendrons à l'eternité bien-heureuse, et quittant ces jours mortels et perissables nous arriverons aux eternels pour y loüer et benir sans cesse la divine Majesté. Amen.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA RÉSURRECTION DU LAZARE,

OU IL EST TRAITÉ DES FRUICTS DE LA TRIBULATION, ET DES CONDITIONS DE L'ORAISON.

Domine, ecce quem amas, infirmatur. JOAN. XI.
Seigneur, voicy que celuy que vous aymez est malade.

L'oraison est briefve, mais tres-belle et bien dressée. Le subjet fut la maladie du Lazare. *Erat autem quidam languens Lazarus.* Celles qui la font sont deux sainctes dames : *Miserunt ergo sorores ejus ad eum dicentes*, etc.

Le motif ou raison qu'elles employent, c'est l'amour : *Ecce quem amas.* L'effet fut premierement la plus grande gloire de Dieu : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei*, etc. Or cette gloire de Dieu vient de la resurrection du Lazare d'autant plus admirable.

1. Qu'elle fut faite en presence de plusieurs : *Multi ergo qui venerunt ex Judæis*, etc.

2. Qu'elle fut regardée : *Tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus*, etc.

3. Qu'elle fut faicte plus solemnellement: *Jesus autem elevans sursum oculos, dixit*, etc.

Un autre effect de cette priere fut que ces femmes receurent une plus grande faveur qu'elles ne demandoient, elles ne de-

mandoient que la guerison du Lazare leur frere, et Nostre-Seigneur le ressuscita.

La cause donc pour laquelle ces deux sœurs envoyent à Nostre-Seigneur, c'est la maladie et la langueur du Lazare : ***Erat quidam languens Lazarus à Bethania de castello Mariæ et Marthæ. Miserunt ergo.*** Donc elles envoyerent, etc. Leur frere estoit malade, et partant elles envoyerent, elles estoient affligées, et partant elles eurent recours au Seigneur.

O saincte affliction, ô benite tribulation qui nous fait recourir à ce celeste consolateur; certes entre tous les profits de la tribulation qui ne sont pas petits, je trouve celuy-cy l'un des plus excellens, qui est qu'elle nous fait revenir à Nostre-Seigneur. Quand nous sommes en prosperité, bien souvent nous l'oublions, mais en adversité nous recourons à luy comme à nostre singulier refuge.

Comme la liqueur de la vigne, si on la laisse dans la grappe longtemps, se pourrit et se gaste : ainsi l'ame, si on la laisse en ses plaisirs et voluptez, en ses desirs et souhaits, elle se corrompt; mais si on la presse par la tribulation, il en sort la douce liqueur de penitence et d'amour. Aussi le prophete royal atteste, que quand Nostre-Seigneur affligeoit les Hebreux, ils retournoient à luy; ***Cum occideret eos, quærebant eum, et diluculo veniebant ad eum.*** Psalm. 77.

Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere. Exode, 32.

Et timuerunt valde, clamaveruntque ad Dominum, estant persecutez. Exode, 14.

Psalme 31. ***Quoniam gravata est super me manus tua, conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina.***

Psalme 114. ***Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi.***

Psalme 82. ***Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen tuum Domine,*** est-il dit, ***de impiis hostibus.***

Ainsi Valens empereur ayant persecuté S. Basile, recourt à luy lorsqu'il voit son fils malade, et Modestus prefect, estant malade, recourt aussi au mesme Sainct, lequel il avoit menacé de mort. ***Nazianzenus, in Monodia de sancto Bazilio.***

Jonas liber fugiebat à facie Domini : Jonas estant en sa liberté, s'enfuit devant la face de Dieu, mais estant dans le ventre de la baleine, il a recours à luy.

Exemple de la chair qui ne pourrit dans l'eau salée, mais dans la douce, etc.

Que dira-t-on de David, dit S. Augustin? en ses persecutions, il faisoit ses psalmes; en paix il peche, etc.

Ainsi l'arche de Noë. ***Multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime.*** Genes.

Ezechias malade se convertit à Dieu.

Domine, ecce quem amas, infirmatur : sainct exemple de recourir à Dieu, mais il faut comme ces devotes dames recourir en confiance.

Nostre-Seigneur est loin, elles envoyent seulement dire : ***Ecce quem amas, infirmatur,*** Celuy que vous aymez, est malade.

Conditions de la priere, etc.

Confiance en Dieu. ***Renuit consolari anima mea.***

Psalme 76. ***Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me, sed in nomine tuo spernemus insurgentes in nobis. Hi in curribus, et hi in equis; nos autem in nomine Domine Dei nostri invocabimus.*** Psalme 19.

Quoniam in me speravit, liberabo eum. 90.

David persecuté de Saül, dit : ***In Domino confido.*** 1. Reg. 19. ***Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine.*** Psalm. 117.

Miserere mei, secundùm magnam misericordiam tuam. Psalme 50.

Quàm bonus, Israel, Deus his qui recto sunt corde! Psalm. 72.

Confitemini Domino quoniam bonus. Psalm. 117.

C'est pourquoy il nous enseigne de dire : ***Pater noster,*** etc. Et comme le prodigue : ***Pater peccavi,*** etc.

Et ces dames : ***Ecce quem amas, infirmatur,*** etc.

Qui filium dedit, quomodo non omnia dabit, etc.

Reconnaissance de nostre misere. ***Quem amas, infirmatur,*** etc.

Quid est homo, quod memor es ejus? etc. Psalm. 8. ***In humilitate nostra, memor fuit nostri.*** Psalm. 135.

Nostre-Seigneur nous l'enseigne, se prosternant sur sa face au jardin des Olives. Jacob, Gen. 32. ***Domine, minor sum omnibus miserationibus tuis,*** etc.

SERMON

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION.

Qui ex Deo est, verba Dei audit : propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis. JOAN. VIII.

Ceux qui sont de Dieu entendent la parole de Dieu; et partant vous ne l'entendez pas, parce que vous n'estes point de Dieu, disoit nostre Sauveur aux Juifs.

Une parole peut estre receuë ou rejettée pour trois raisons. La premiere, pour la consideration de la personne qui la dit : la seconde pour la consideration de la parole qui est dite : et la troisiesme, pour les bonnes ou mauvaises dispositions des personnes qui l'entendent Donc pour faire qu'une parole qui est dite soit estimée et bien receuë, il faut premierement que celuy qui la dit soit vertueux et digne de croyance, autrement sa parole sera rejettée et mesprisée. Secondement il faut que ce qui est dit soit bon et veritable: et en troisiesme lieu, il faut que ceux qui entendent la parole soient vertueux et bien disposez pour la recevoir, car autrement elle ne pourra estre receuë, estimée, ny gardée, ainsi que nous apprend l'Evangile que l'Eglise nous propose en ce jour, où il est fait mention d'un reproche, que Nostre-Seigneur fist aux Scribes et Pharisiens, dequoy ils ne recevoient pas ses divines paroles : Et pour leur faire voir que ce defaut procedoit de leurs mauvaises dispositions, il leur dit : Pourquoy ne croyez-vous pas à la vérité que je vous enseigne? *Si veritatem dico, quare non creditis mihi?* Comme leur voulant dire, vous n'avez nulle excuse de rejetter mes paroles; car qui est celui d'entre vous qui me reprendra de peché? *Quis ex vobis arguet me de peccato?* Pourquoy donc ne me croyez-vous pas, puisque ce que je vous dis est la verité mesme? il faut indubitablement que vostre malice en soit la cause, d'autant que le defaut n'est point en moy, ny en la parole que je vous enseigne.

Il est donc requis en premier lieu que la personne qui parle et qui annonce la parole de Dieu soit irreprochable, et que sa vie soit conforme à ce qu'elle enseigne, ou bien sa parole ne sera pas receuë et approuvée. C'est pourquoy Dieu defend au pecheur par son prophete d'annoncer sa parole : *Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum* (1)? Comment miserable, luy dit-il, oserois-tu bien enseigner ma doctrine de parole, et la deshonorer par ta mauvaise vie! Comment veux-tu que ma parole soit bien receuë, ayant passé par une bouche si puante et si pleine d'infection et de meschanceté? jà n'advienne que j'aye un tel proclamateur de ma doctrine et de mes volontez. Il est donc deffendu au pecheur d'annoncer la parole de Dieu, crainte qu'elle ne soit rejettée par ceux qui l'escouteront; mais cela ne se doit entendre que des grands et signalez pecheurs, car autrement qui annonceroit la parole de Dieu? veu que tous les hommes sont pecheurs, et qui dira autrement sera menteur; les apostres mesmes n'ont pas esté sans peché, et celuy qui diroit qu'il n'est point pecheur contreviendroit à l'Escriture, et feroit bien voir le contraire de son dire en mesme temps qu'il prononceroit cette parole: *Si dixerimus, quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est* (2). Si nous disons que nous sommes sans peché, nous nous seduisons nous-mesmes, et la verité n'est point en nous, dit le bien-aymé disciple de Nostre-Seigneur.

Et S. Augustin dit clairement, que cette parole du *Pater*, que nous disons tous les

(1) Psal. XLIX — (2) I. Joan. I.

jours, pardonnez-nous nos pechez, n'est pas une parole d'humilité, ains une parole de vérité; car il est certain que nous en commettons tous les jours frequemment, et quasi à tout moment, à cause de la grande fragilité de nostre nature.

Or bien que tous les hommes soient pecheurs, tous pourtant ne se doivent pas taire, et ne point enseigner la parole de Dieu : ains seulement ceux qui menent une vie du tout contraire à cette divine parole : que si neantmoins il arrivé qu'elle nous soit dite et annoncée par de grands pecheurs, nous ne la devons pas pourtant rejetter; mais nous la devons recueillir, et faire comme les abeilles, lesquelles cueillent le miel de toutes les fleurs des prairies, et bien que quelques-unes soient mauvaises et aient du venin en leur propre substance, elles ne laissent pas toutefois d'en tirer dextrement le miel, lequel estant une liqueur celeste, il n'est point meslé avec le venin.

Et pour confirmation de mon dire, je vous apporteray un exemple, qui se trouve en la vie de S. Ephrem, recueillie par Metaphraste, lequel dit que ce glorieux sainct qui a esté un grand docteur, ayant escrit des choses extresmement belles, et qui causent une merveilleuse suavité à ceux qui les lisent, et qui avoit esté eslevé dès son enfance, et nourry presque dès ses premieres années en la vie heremitique, après avoir desja longuement demeuré dans les deserts, il fut un jour inspiré de Dieu de venir en la ville d'Edesse, qui estoit le lieu de sa naissance, luy qui avoit disposé son cœur pour recevoir cette divine rosée des inspirations célestes, et qui avoit tousjours eu une fidelité tres-grande à leur obeyr et les mettre en effect, se rendit fort prompt à executer celle-cy; si bien qu'il s'en alla soudain vers cette ville, et la regardant, il luy vint une pensée que Dieu ne vouloit pas, sans quelque bonne raison, qu'il y allast et abandonnast son hermitage, et se prosternant à genoux, il fit une priere fort fervente, afin qu'il plust à sa divine bonté luy faire la grace, qu'en entrant en cette ville il pust faire rencontre de quelqu'un qui luy servist de directeur, pour le conduire en la voye de ses sainctes volontez; ce qu'ayant faict, il se leve plein de confiance qu'il seroit exaucé.

Estant donc parvenu en la ville, la premiere rencontre qu'il fit, fut d'une femme desbauchée, ce qui luy causa une si grande fascherie, qu'il dit en soy-mesme : Mon Dieu, je vous avois prié de me faire rencontrer quelqu'un qui m'enseignast ce que vostre tres-saincte volonté requiert de moy, et cependant j'ay rencontré cette miserable, sur laquelle jettant les yeux et la regardant fixement comme par desdain, il apperceust qu'elle le regardoit aussi fort attentivement. Alors tout outré de douleur de voir son effronterie, il luy dit : Pourquoy, miserable, me regardes-tu si attentivement! A quoy elle respondit aussi judicieusement que doctement : J'ay quelque raison de vous regarder : car ne sçavez-vous pas que la femme a esté tirée de l'homme, et formée d'une de ses costes, et partant en vous regardant je considere mon origine, et celuy duquel je suis sortie; mais vous n'avez nulle raison de me regarder, car l'homme a esté formé de la terre, et pourquoy donc ne regardez-vous pas tousjours la terre, puisque c'est d'elle d'où vous avez esté tiré? Lors ce grand sainct fit un tel cas du document que luy donnoit cette miserable femme, que non seulement il le receut tres-humblement, mais encore luy en temoigna beaucoup de gratitude, et l'en remercia de tout son cœur, et en fist après une telle estime, qu'il porta tousjours non seulement les yeux du corps baissez en terre, mais beaucoup plus les yeux interieurs de l'esprit en la consideration de son neant et de son abjection; et par cette pratique, il fit un continuel progrez de la vertu de la tres-saincte humilité tout le reste de ses jours. Ce qui nous fait voir que nous ne devons pas mesestimer la parole de Dieu. ny les enseignemens qui nous sont donnez, bien que ce soit par des personnes de mauvaise vie.

Dieu voulut bien que le prophete Balam fust instruit par une anesse; il permit bien aussi que Pilaste, qui estoit si meschant, nous prononçast cette grande verité, escrivant que Nostre-Seigneur estoit Jesus, c'est-à-dire Sauveur, et qu'il estoit roy des Juifs, qui est le titre qu'il fit poser dessus la croix, disant aux Juifs : Il est ainsi qu'il est escrit; et Cayphe, le plus miserable de tous les hommes, ne dit-il pas aussi

cette parole tant veritable, qu'il estoit requis qu'un homme mourust pour le salut de plusieurs? ***Quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat.*** Ce qui fait voir que combien que nous ne devions pas estimer ny approuver la mauvaise vie des hommes meschans et pecheurs, neantmoins nous ne devons pas mespriser la parole de Dieu qu'ils nous proposent, mais que nous devons en faire nostre profit, ainsi que fist S. Ephrem du document que luy donna cette mauvaise femme.

Que nous doit-il importer, dit un sainct docteur, que celuy qui nous monstre le chemin de la vertu soit bon ou mauvais? pourveu que ce soit le vrai chemin, nous y devons cheminer fidelement : que nous doit-il importer que l'on nous donne du baume dans un pot de terre, ou dans un vase plus precieux? pourveu qu'il guerisse nos playes, cela nous doit suffire : ***Omnia quæcumque dixerint vobis Scribæ et Pharisæi, facite; secundùm opera verò eorum, nolite facere;*** Faictes tout ce que les Scribes et les Pharisiens vous diront, mais ne faictes pas ce qu'ils font, disoit Nostre-Seigneur.

L'exemple que je vous ay rapporté du grand S. Ephrem, nous monstre assez que nous ne devons point regarder à la personne qui nous presche ou qui nous enseigne, ains seulement si ce qu'elle nous enseigne est bon ou mauvais; demeurant asseuré que la parole de Dieu n'est ni bonne ny mauvaise, à cause de celuy qui nous l'annonce ou explique, d'autant qu'elle porte sa bonté et saincteté avec elle, sans recevoir aucune tare pour la mauvaise vie de celuy qui la prononce.

L'Escriture saincte semble nous vouloir monstrer cecy, nous renvoyant aux bestes les plus infirmes et les plus brutes pour estre instruits et enseignez par elles de ce que nous devons faire! ***Vade ad formicam, ô piger, et considera vias ejus, et disce sapientiam;*** O paresseux, dit-elle, va-t-en à la fourmi pour apprendre d'elle le soin et la prevoyance que tu dois avoir, et considere comme elle amasse tandis que le temps est beau, pour se nourrir par après au temps qui n'est pas propre à la cueillette. Et Nostre-Seigneur mesme ne dit-il pas en l'Evangile, que nous apprenions la prudence du serpent, et la simplicité de la colombe : ***Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ*** (1); et ainsi en tant d'autres endroits de l'Escriture.

Mais neantmoins pour parler communement, il faut que celuy qui annonce la parole de Dieu soit bon, s'il veut que sa doctrine soit receuë et approuvée, sinon sa mauvaise vie fera rejetter et mespriser ce qu'il dira : Et bien que nous devions tirer du fruict de la parole de Dieu, par qui que ce soit qu'elle nous soit enseignée; il est pourtant certain que les pecheurs qui ne veulent pas s'amender, ains qui perseverent en leurs meschancetez, ne font pas bien de l'exposer, et proferer les louanges de la divine Majesté! puisqu'ils mettent cette divine parole en danger d'estre mesprisée et rejettée à cause de leur mauvaise vie. C'est pourquoy Nostre-Seigneur en l'Evangile de ce jour, dit aux Scribes et aux Juifs : Lequel d'entre vous me convaincra de peché? ***Quis ex vobis arguet me de peccato?*** Vous dites que je suis un Samaritain, que j'ay le diable au corps, que je mange avec les Publicains, que je defends de payer le tribut à Cesar, que je n'observe pas le Sabath, et me chargez de plusieurs calomnies et impostures; mais dites-moy, qui est-ce d'entre vous autres qui me reprendra de peché? ***Quis ex vobis arguet me de peccato?*** Et pourquoy donc ne croyez-vous pas à mes paroles? il faudra bien sans doute que le mal soit en vous, d'autant qu'il ne peut estre en moy. Ce qu'il disoit tres-justement, car il est impossible de pouvoir joindre ensemble deux choses tant esloignées l'une de l'autre : à sçavoir, Dieu et le peché; certes dès qu'on nomme Dieu, ce nom exclud tellement le peché, que jamais l'on ne doit estre en doute qu'il s'y puisse trouver. En tant donc que Nostre-Seigneur estoit Dieu, il estoit impassible qu'il pust pecher, ouy mesme en tant qu'homme, à cause de l'union hypostatique, en suite de laquelle sa tres-saincte ame fut parfaitement glorieuse en la partie superieure dès l'instant qu'il fut conceu au ventre sacré de Nostre-Dame, jouyssant de la claire vision de la divine essence, vision et jouyssance qui fait nostre beatitude, et de laquelle il resulte necessairement une im

(1) S. Matth. x.

possibilité de pecher, car il est impossible de voir Dieu sans l'aymer souverainement; or l'amour souverain ne peut souffrir le peché, qui est une chose qui deshonore sa divine Majesté et luy est infiniment desagreable.

Cela estant donc ainsi, Nostre-Seigneur disoit tres-justement aux Juifs : Lequel est-ce d'entre vous qui me reprendra de peché? *Quis ex vobis arguet me de peccato :* et sur cela il s'estonnoit pourquoy ils ne croyoient pas à ses paroles, et ne suivoient pas sa doctrine, veu que sa vie estoit irreprochable, et ses paroles veritables, leur disant : Si je vous presche la verité, pourquoy ne l'embrassez-vous pas? *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* comme leur voulant dire, puisque je suis sans peché, vous devez croire que j'enseigne la verité, et que je ne me puis tromper.

O combien cela est-il veritable! que Nostre-Seigneur ne se pouvoit tromper, puis qu'il est cette Verité eternelle, à laquelle tous ceux qui ne croiront point, periront indubitablement, d'autant que tout le bien de l'homme consiste à demeurer ferme en la verité, sans jamais s'en departir : et c'est chose certaine, que le malheur des anges et des hommes ne provient d'autre cause sinon de ce qu'ils sont descheus de la verité, et ne sont pas demeurez fermes en icelle.

Pour mon second poinct, je dy que si nous voulons que la parole que nous disons soit bien receuë, il faut qu'elle soit accompagnée de verité, mais qu'est-ce que verité? ce n'est autre chose, mes cheres ames, que la foy; et quand S. Jean dit au 1er chapitre de son Evangile, qu'on a veu Notre-Seigneur plein de grace et de verité, *Plenum gratiæ et veritatis*, cela se doit entendre qu'il estoit plein de foy et de charité, non qu'il eust la foy pour luy-mesme, car il ne la pouvoit avoir estant comprehenseur, et ayant la claire vision des choses qu'elle nous apprend : mais cela veut dire qu'il estoit plein de foy, pour la distribuer à ses enfans, qui sont les chrestiens.

L'espouse au Cantique des Cantiques, dit que son bien-aymé, qui est Nostre-Seigneur, a deux mammelles qui sont remplies de parfums tres-precieux, et qui respandent des odeurs grandement soüefves; paroles desquelles l'on a tiré diverses interpretations. Mais pour mon subjet je dis que ces deux mammelles de Nostre-Seigneur sont pleines de grace et de verité, c'est à dire de foy et de charité, non qu'il eust besoin de ce laict tres-delicieux pour soy-mesme, non plus que les femmes n'ont point de necessité du laict qu'elles ont dans leurs mammelles, qui ne leur est donné de Dieu et de la nature que pour la nourriture de leurs enfans : ainsi pouvons-nous dire que la grace ne fut pas donnée à Nostre-Seigneur pour luy, parce qu'il n'en avoit que faire estant luy-mesme la source de la grace, et celuy auquel il appartient de la donner, ny moins la foy, car il ne la pouvoit avoir; mais cela veut dire, qu'il avoit receu ces dons du Pere Eternel pour les distribuer aux hommes, et c'est pourquoy il se peinoit tant de faire recevoir sa doctrine aux Scribes et Pharisiens, se faschant de quoy ils ne vouloient pas croire à ses paroles, qui contiennent cette infaillible verité, en laquelle gist nostre salut, estant certain, ainsi que nous avons dit, que l'ange et l'homme, faute de demeurer fermes en la verité, sont tombez en la vanité; car c'est une regle generale, que dès que nous quittons la verité, nous choisissons quant et quant la vanité, la vanité n'estant autre chose qu'un deffaut de verité qui nous fait trebucher ès enfers.

L'ange se destournant de la consideration de Dieu, qui est cette verité eternelle et immuable, et retirant les yeux de son entendement de dessus cet objet infiniment aymable, soudain il les abbaissa sur la consideration de sa beauté propre, qui estoit dependante de cette beauté supreme qu'il devoit continuellement regarder : mais il se regarda, et se regardant il s'admira et se mira, et en se mirant il se perdit, et fust condamné aux flammes eternelles, et ainsi faute d'estre demeuré en la verité, il perit miserablement en la vanité, car il est certain que la foy luy apprenoit, que tout ce qu'il avoit estoit de Dieu, et qu'à Dieu seul estoit le souverain honneur; mais il detourna son entendement de la consideration de cette verité, et soudain il commit cet acte de vanité insupportable de dire : *Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo ;* Je monteray par-

dessus les nuës, et seray semblable au Tres-Haut, detestable et mal-heureux propos, et dessein plein d'iniquité, qui le perdit pour jamais.

De mesme nos premiers parens, faute de demeurer fermes en la verité, c'est-à-dire attentifs à icelle, estoient perdus pour jamais, si Dieu par le merite de son Fils ne leur eust fait misericorde; car le malin esprit tenta Eve, parce qu'il la trouva hors d'attention de la verité des paroles de Dieu, en la deffense qu'il lui avoit faite de ne point manger du fruict de l'arbre de science du bien et du mal, et laquelle, au lieu de considerer les grandes graces qu'elle avoit receuës de sa divine Majesté dans le paradis terrestre, se promenoit et consideroit ce fruict, ne demeurant pas ferme en la meditation de la verité des paroles que Dieu luy avoit dites, que si elle en mangeoit elle mourroit: ***De ligno autem scientiæ boni et mali, ne comedas: in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris.*** Or quelle plus grande verité y pouvoit-il avoir, que cet arrest donné de la bouche de Dieu mesme: mais ce malheureux esprit voulant seduire, commença à l'arraisonner sur le commandement qui luy avoit esté fait: Il ne faut pas prendre les paroles de Dieu à la rigueur, luy dit-il; vous ne mourrez point, non; ne pensez pas tant à la mort; au contraire, si vous mangez de ce fruict, vous luy serez semblables: ***Nequaquam morte moriemini, scit enim Deus, quod in quocumque die comederitis ex eo aperientur oculi vestri et eritis sicut Dii.*** Et la pauvre Eve s'amusant à escouter ces tricheries, se laissa persuader en telle sorte, qu'elle attira aussi son mari à contrevenir au commandement de Dieu, lui faisant manger du fruict de l'arbre deffendu.

O qu'elle eust bien mieux faict de perseverer en la meditation de la verité de la parole de Dieu; certes elle ne fust pas tombée de la verité en la vanité; car ce fut la vanité qui la fit pecher, comme l'Escriture nous monstre assez clairement: et depuis tous ses enfans ont esté atteints de ce defaut qui les rend si enclins à pourchasser les honneurs, les richesses et plaisirs du monde, qui ne sont que vanité et folie, puisque toutes ces choses sont plus propres à les detourner de la verité, que non pas de les rendre capables de demeurer attentifs en icelle, ainsi que l'experience nous l'apprend tous les jours. Car ne voyons-nous pas, mes cheres sœurs, que ceux qui sont si affectionnez à des choses si vaines et si frivoles, ne pensent point, selon qu'on peut juger par leur mauvaise vie, à cette verité de la foy, qu'il y a un paradis remply de toutes sortes de consolations et de bon-heur, pour ceux qui vivront selon les commandemens de Dieu, et qui marcheront après luy à la suite de ses divines volontez; commandemens et volontez, qui sont tout-à-fait contraires à la vie qu'ils meinent: ne laissant point pour cela de s'addoner à la suite des plaisirs bas et caduques, quoy qu'ils voyent bien qu'il les priveront pour jamais, s'ils ne s'amendent, de la jouyssance du bonheur eternel. Hé! ne voit-on pas combien la vanité les possede, puisqu'ils ne se tiennent pas attentifs à cette verité de la foy, qu'il y a un enfer où tous les tourmens et mal heurs qui se peuvent imaginer, ouy mesme qui ne se peuvent imaginer, sont assemblez pour punir ceux qui ne craindront point Dieu en cette vie, et qui ne vivront pas en l'observance de ses commandemens. Consideration certes tres-necessaire pour nous maintenir en nostre devoir.

Dites-moy donc, si nous demeurions attentifs à la verité des choses que Dieu nous enseigne en l'oraison, ne serions-nous pas bien-heureux? Ah! quand nous voyons Nostre-Seigneur mourant sur la croix pour nous, quelle verité ne nous enseigne-t-il pas? Je suis mort pour toy, dit-il, se couverain amant de nos ames, qu'est-ce que requiert ma mort, sinon que comme je suis mort pour toy, tu meures aussi pour moy, ou du moins que tu ne vives que pour moy? O combien cette verité devroit elle exciter d'ardeurs en nostre volonté pour aymer souverainement celuy que nous connoissons estre tant aymable et si digne d'estre aymé: car soudain que nostre entendement comprend comme il faut, cette verité, que Nostre-Seigneur est mort d'amour pour nous, voilà que nostre volonté s'esmeut et conçoit de grandes affections de contre-eschanger, autant quelle pourra, cet amour infiny: lors ces ardeurs font un brasier de desirs de plaire à cet amant sa-

cré, si enflammé, qu'il luy semble qu'elle ne pourra jamais rien trouver à faire, ou à souffrir de trop difficile, rien alors ne luy paroist impossible, les martyrs n'ont rien fait pour Dieu, ce luy semble, aux prix de ce qu'elle voudroit faire.

Or cela est bon, mais demeurez fermes en cette verité, et tout ira bien, et c'est ce que nous ne faisons pas : car pour l'ordinaire, de cette verité que nous aurons apprise à l'oraison, nous passons à la vanité en l'action; ce qui fait que nous sommes anges en l'oraison, et bien souvent demons en la conversation et en l'action, offensant le Dieu que nous avons reconnu estre si aymable et si digne d'estre servy et obey. Ainsi quand nous considerons que Nostre-Seigneur s'est aneanty et abaissé, mais d un abaissement si extreme, que nul ne le peut comprendre, nous avons un grand desir de l'imiter; et Dieu prononce cette verité au fond de nostre cœur, que si nostre doux Sauveur s'est tant humilié pour nous donner exemple, qu'il est bien raisonnable qu'à son imitation, nous nous humilions si profondement que nous demeurions tout abymez en la connoissance de nostre neant; et lors que nous voyons cette verité en nostre cœur, il ne nous semble pas que nous puissions avoir aucune respugnance d'estre humiliez. Mais quant ce vient à l'occasion, nous ne pensons plus à nos resolutions, ains nous nous laissons tellement emporter à la vanité, qu'une petite ombre d'abjection nous fait fremir, et nous nous armons à la deffense, afin de l'eviter.

Nostre-Seigneur ne nous enseigne-t-il pas encore ces veritez en l'Evangile : *Beati pauperes spiritu* : Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, et cependant chascun rejette cette verité pour embrasser la vanité, tous desirent et pourchassent d'estre riches et que rien ne leur manque. Il a dit de plus, ce souverain maistre : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam* : Que bien-heureux sont ceux qui souffrent persecution pour la justice; et tous neantmoins se veulent venger, et ne veulent rien souffrir crainte d'estre mesprisez et mesestimez. N'a-t-il pas encore dit : *Beati mites* : Que bien-heureux sont les debonnaires? Et nous voyons que presque tous les hommes se veulent faire craindre et redouter. Et quoy que Nostre-Seigneur qualifie bien-heureux ceux qui pleurent : *Beati qui lugent* : tous neantmoins se veulent resjouyr en cette vie mortelle et perissable, comme si c'estoit un lieu d'allegresse et de felicité, et font ainsi les autres beatitudes. C'est pourquoy Nostre-Seigneur nous pourroit bien dire ce qu'il dit aux Juifs : Je vous enseigne la verité, et vous ne me croyez pas? Nous la croyons bien, pourrions-nous dire, mais nous ne la suivons pas, et c'est en quoy nous ne serons nullement excusables, non plus que les philosophes payens, qui ayant reconnu qu'il y avoit un Dieu ne l'ont pas honoré comme tel, dit le grand Apostre : *Quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt.*

Or c'est sans doute, mes cheres ames, que nous serons dignes d'une grande punition, d'avoir seu que nous avons esté si cherement aymez de nostre doux sauveur, si nous sommes si miserables que de ne le pas aymer de tout nostre cœur, et de ne pas suivre de toutes nos forces et de tout nostre soin les exemples qu'il nous a donnez en sa vie, mort et passion. Certes il aura bien subjet de nous faire les mesmes reproches qu'il fait aux Juifs en l'Evangile de ce jour : Si je vous ay enseigné, moy qui suis sans peché, moy dont la vie est irreprochable, la verité que j'ay apprise de mon Pere celeste, pourquoy ne me croyez-vous pas? ou si vous croyez que mes paroles sont veritables, pourquoy ne les recevez-vous pas, et ne demeurez-vous pas en cette verité, sans vivre tout au contraire de ce qu'elle vous enseigne? Nous serons alors convaincus par sa divine Majesté, et faudra qu'à nostre confusion, nous confessions que le defaut vient de nostre costé, et que ça esté nostre malice qui en a esté la cause. Donc pour remedier à cela, mes cheres ames, il nous faut sçavoir comment nous nous devons disposer pour ouyr et recevoir utilement la parole de Dieu. Et pour cela passons un troisiesme poinct.

Premierement, il est certain que nous nous devons preparer pour entendre cette divine parole, et ne la faut pas escouter avec negligence, comme nous ferions quelque discours indifferent. Car tout ainsi qu'une femme qui n'aymeroit pas davantage son mary que son laquais, ne luy ren-

droit pas son devoir et ne l'aymeroit pas comme il faut qu'elle l'ayme; et que l'enfant qui aymeroit son pere d'un amour egal à celuy qu'il porteroit à son valet, n'aymeroit pas suffisamment son pere; ainsi celuy qui entendroit la parole de Dieu, et les predications avec le mesme esprit et la mesme attention qu'il feroit un conte de recreation, ou tel autre propos, ne l'entendroit certes pas comme il faut; et s'il avoit un plaisir egal en l'un comme en l'autre, on pourroit dire asseurement, qu'il n'aymeroit ny estimeroit pas assez cette divine parole.

Donc pour nous bien disposer et nous rendre capables d'entendre cette divine parole, selon que nous y sommes obligez, nous devons espandre nos cœurs en la presence de la divine Majesté pour recevoir cette rosée celeste, comme Gedeon espandit sa toison dans la prairie afin qu'elle fust arrousée de la pluye et des eaux du ciel : ainsi devons-nous espandre nos cœurs devant Dieu par de bonnes resolutions de tirer profit des choses qui nous seront dites de sa part, en nous tenant attentifs que c'est sa divine Majesté qui nous parle et qui nous fait sçavoir sa volonté; escoutant les veritez que les predicateurs nous proposent avec esprit de devotion, reverence et attention, mettant cette divine parole sur nos testes à l'imitation des Espagnols, lesquels quand ils reçoivent une lettre de quelque grand, la mettent à l'instant mesme sur leur teste, tant pour faire voir l'honneur qu'ils portent à celuy qui leur a escrit, comme pour monstrer qu'ils se soubmettent à l'obeyssance des commandemens qui leur sont faits par cette lettre. Faisons-en de mesme, mes cheres ames, quand nous entendons la parole de Dieu en la predication, ou que nous la lisons dans quelques livres, mettons-la sur nos testes, je ne veux pas dire visiblement et reellement, ains spirituellement, soubmettant nos cœurs à l'obeyssance des choses qui nous sont enseignées, par lesquelles nous entendons quelles sont les volontez de Dieu pour ce qui regarde nostre perfection et advancement spirituel, l'escoutant et la lisant avec la resolution d'en faire nostre profit; ne regardant jamais à la qualité de celuy qui nous enseigne, s'il est bon ou mauvais, pourveu que ce qu'il dit soit utile et conforme à la foy; car Dieu ne nous demandera pas si ceux qui nous ont annoncé sa parole ont esté saincts ou pecheurs, ains seulement si nous aurons faict profit de ce qu'ils nous auront dit de sa part, et si nous l'aurons receuë avec esprit d'humilité et de reverence.

L'exemple du grand S. Charles est grandement remarquable sur ce subjet, lequel ne lisoit jamais la saincte Bible, qu'à genoux, la teste nuë, avec un grand respect; d'autant qu'il lui sembloit que c'estoit Dieu mesme qui lui parloit. C'est ainsi qu'il faut faire, lisant et entendant tousjours cette divine parole avec une grande humilité et reverence, si nous voulons qu'elle nous profite : autrement nous aurons part aux reproches que Nostre-Seigneur fit aux Scribes, et il jettera toute la faute sur nous.

Mais mon Dieu ! direz-vous, comment pourray-je faire cela, car j'ay mon esprit si distraict et si accablé de seicheresse, et suis dans une si grande langueur interieure que je ne prends goust à rien, et quand je suis à la predication, mon esprit est tellement agité de distractions que je ne peux presque comprendre ce que le predicateur dit, et il me semble que je n'ai point de devotion, ny mesme de desir de mettre en practique ce que j'y apprends. Or quand on dit qu'il faut entendre la parole de Dieu avec attention, reverence et devotion, cela se doit entendre comme quand on parle de l'oraison, et de tout ce qui regarde la practique de la vie spirituelle; car l'on ne veut pas dire qu'il faille avoir les sentimens de devotion ou de reverence en la partie inferieure de nostre ame, qui est celle en laquelle resident ces degousts et difficultez, ains il suffit qu'en la partie superieure nous soyons en reverence, et que nous ayons l'intention de profiter de ce qui nous sera dit : et cela estant nous ne nous devons pas troubler, comme n'estant pas bien disposez pour recevoir et entendre la parole de Dieu, d'autant que la preparation estant faicte en la volonté et en la partie superieure de nostre esprit, il suffit; Dieu se contente de cela, et n'a point d'esgard à tout ce qui se passe en la partie inferieure contre nostre volonté.

Enfin il faut conclure, disant que nous ne devons point rejetter cette saincte pa-

role, et les documens que Nostre-Seigneur, nous a laissez, à cause des deffauts des predicateurs qui nous les proposent, d'autant que Nostre-Seigneur les ayant premierement proferez par sa divine bouche, nous serons inexcusables de ne les pas recevoir : et si bien le beaume pretieux de cette divine parole nous est presenté dans des vases de terre, il ne laisse pas neantmoins d'estre infiniment propre à guerir nos playes, et ne perd pour cela rien de ses proprietez ny de sa force ; et nous ne serons non plus excusables si nous doutons que ce qui nous est dit soit veritable ; parce que Nostre-Seigneur, qui est la verité mesme, nous l'a enseignée, et s'est rendu nostre souverain Maistre. Il ne faut pas aussi nous mettre en danger de nous perdre, ne demeurant pas ferme en la verité, c'est à dire, ne vivant pas selon la verité, et ne nous rendant pas capables de la bien entendre quand elle nous est proposée ou expliquée de la part de Dieu. Il nous faut donc preparer pour entendre cette divine parole, ainsi que nous avons dit ; d'autant que ce sera un tres-bon moyen pour la bien garder : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* Et ceux qui la garderont seront bien-heureux, car ils possederont la grace en ce monde, et parviendront à la gloire éternelle en l'autre, où nous conduisent le Père, le Fils et le Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt. PSAL. CXLVIII.

Dieu a dit, et toutes choses ont esté faictes : il a commandé, et elles ont estées creées du neant.

Toutes les choses qui sont au monde ont deux visages, parce qu'elles ont deux extractions, ou deux principes, dont le premier vient de Dieu qui est la cause premiere et le principe de toutes choses. Le second vient du neant, duquel toutes creatures ont esté faites. Or d'autant que Dieu est le premier principe de tout ce qui a estre, il ne se trouve aucune creature qui n'ait quelque beauté ou bonté en soy : mais aussi en tant qu'elles tirent leur extraction du neant, il y a en toutes quelque deffaut et imperfection. *Creaturæ omnes mutabiles et defectibiles, non quia à Deo, sed quia de nihilo factæ.* Toutes les creatures, dit S. Augustin, ont des deffauts et sont subjectes au changement, non parce qu'elles sont de Dieu, mais parce qu'elles sont faictes du neant.

La creature raisonnable est vrayment créée à l'image et semblance de Dieu, qui est sa premiere cause et son souverain principe ; et comme telle, elle est non-seulement toute aymable ; mais de plus est tellement belle et parfaite, que qui verroit une ame en grace, et qui a conservé en soy l'image de Dieu, il seroit tout esprit et ravi de sa beauté, ainsi que nous lisons de Ste Catherine de Sienne.

Mais quant à la seconde extraction de la creature, l'on y void et decouvre tousjours du deffaut et de l'imperfection, qui est comme la marque du neant, d'où elle a esté tirée ; tellement qu'en toutes creatures raisonnables il se trouve tousjours de la perfection et de l'imperfection, comme marque des deux causes d'où elles tirent leur extraction : et d'autant que tout ce qui procede de Dieu est bon et aymable, aussi tout ce qui se retrouve de bon et d'aymable en la creature raisonnable procede de Dieu, comme de sa premiere cause : de mesme l'imperfection qui s'y trouve procede du neant, duquel elle a

esté tirée et extraite. Et ses deux visages ne se treuvent pas seulement ès creatures raisonnables; mais encore en toutes les autres tant animales que vegetantes et insensibles.

Or comme toutes les creatures ont en soy de la perfection et de l'imperfection, cela fait que la saincte Escriture s'en sert pour nous representer tantost le bien et tantost le mal; et il n'y en a poinct desquelles elle ne se serve pour nous donner des similitudes propres pour nous representer tantost l'un et tantost l'autre; aussi toutes peuvent servir et estre accommodées en similitudes propres à nous representer et le bien et le mal.

La colombe est prise en plusieurs endroits de la saincte Escriture pour nous representer la vertu, et Nostre-Seigneur mesme s'en est servi pour cela, disant à ses apostres : ***Estote simplices sicut columbæ*** (1) : Soyez simples comme la colombe; nous monstrant par ces paroles qu'il vouloit que nous fussions simples pour l'attirer en nos cœurs. Mais quoy que la colombe soit prise pour l'ordinaire pour nous representer la vertu et la perfection, si est-ce que je treuve que la mesme saincte Escriture s'en sert pour nous faire entendre la laideur du vice et du pesché : Dieu parlant au peuple d'Ephraïm par le prophete Osée, luy dit : Vous avez erré, et vous vous estes fourvoyé comme une colombe qui n'ayant point de cœur s'est laissée seduire : ***Et factus est Ephraïm quasi columba seducta, non habens cor*** (2). En quoy nous voyons que l'Escriture saincte nous represente la colombe sans courage et sans generosité. Et quoy que le serpent soit un animal immonde et meschant, et lequel semble n'estre propre à rien qu'à faire du mal; si est-ce pourtant que l'Escriture s'en sert pour nous representer le bien. Nostre-Seigneur a-t-il pas dit à ses apostres : ***Estote prudentes sicut serpentes*** (3) : Soyez prudens comme les serpens; et en d'autres endroits elle compare l'iniquité au venin du serpent, et d'autres fois à la queue d'iceluy. En somme elle s'en sert pour representer tantost le bien tantost le mal.

La rose mesme n'est point si parfaicte qu'il ne se retreuve en elle de l'imperfection; car quoy que le matin elle soit belle et incarnate, et jette une tres-suave odeur; si est-ce que le soir elle est toute fenée et flestrie; de sorte que l'Escriture s'en sert pour representer la volupté et les delices du monde. Car les voluptueux, vains et mondains, dit Salomon au livre de la Sapience, disent ces paroles : ***Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, coronemus nos rosis antequàm marcescant*** (1) : Donnons-nous du bon temps, jouyssons des biens de ce monde, et nous couronnons de roses avant qu'elles se flestrissent (2). Ainsi elle s'en sert pour representer les delices et la molesse de la vie mondaine, et compare souvent les choses belles et apparentes, qui sont passageres et de peu de durée, à la rose qui se flestrit et se fane sur le soir : neantmoins Nostre-Seigneur, qui est la Sapience eternelle, s'est comparé à elle, car parlant de luy, il dit : ***Ego quasi plantatio rosæ;*** Je suis comme une tige ou rejetton de rosier. Enfin toutes les creatures ont en elles de la perfection et de l'imperfection, et sont propres à servir de similitude, pour nous representer le mal et le bien.

Mais bien que cela soit tres-veritable, je n'ay pourtant jamais treuvé en la saincte Escriture que l'on se soit servy de la palme pour representer autre chose que la perfection, et pour donner des similitudes des choses excellentes et relevées, et semble qu'il ne se peut rien treuver en icelle de vil et mesprisable : tout ainsi que le lys entre les autres fleurs semble n'avoir rien d'abject, et je n'ay jamais leu en l'Escriture, non plus que de la palme, qu'elle s'en soit servie pour representer autre chose que la perfection : ce qui ne se treuve point de toutes les autres creatures irraisonnables et vegetantes : tellement que la palme et le lys sont uniques en cela, bien qu'ils tirent leur extraction du neant.

De mesme entre toutes les creatures raisonnables, il n'y a que la saincte Vierge qui aye eu en elle toutes sortes de biens, sans aucun meslange de mal : elle seule a esté exempte de la tare du pesché et de l'imperfection : elle seule a esté toute pure, toute belle, et sans macule, ainsi qu'il est

(1) S. Matth. x. — (2) Osée, vii. — (3) S. Matth. x.

(1) Sap. ii. — (2) Eccles. xxiv.

dit au Cantique : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (1). Elle a esté une fleur qui ne s'est jamais flestrie ny fanée : mais je dis seule entre toutes les simples creatures : car quant à son Fils Nostre-Seigneur, il n'estoit pas simple creature, ains Dieu et homme tout ensemble : c'est pourquoy il ne se pouvoit treuver en luy aucune chose qui fust imparfaicte, parce qu'il estoit la source de toute perfection. Mais la tres-saincte Vierge, qui, comme les autres creatures, tient son extraction du neant, a esté seule en laquelle il ne s'est jamais treuvé d'imperfection, quoy que generalement toutes les autres, quelles qu'elles soient, il se treuve tousjours de la perfection et de l'imperfection. Et celuy qui diroit à un homme qu'il n'a aucune imperfection seroit aussi menteur que celuy qui lui diroit qu'il n'a point de perfection ; car tout homme, pour sainct qu'il soit, a de l'imperfection ; et tout homme, pour meschant qu'il soit, a quelque perfection ; d'autant qu'il est creé à l'image de Dieu, et pour cette raison il a en luy quelque chose de bon : et parce qu'il est tiré du neant, pour sainct qu'il soit, il luy reste tousjours de l'imperfection.

Et cecy est si general, qu'il ne se treuve pas seulement aux creatures humaines, mais encore parmy les anges eux-mesmes, car avant qu'ils fussent confirmez en grace, leur perfection n'a pas esté exempte d'imperfection, l'iniquité s'est treuvée parmy eux : *Et in angelis suis reperit pravitatem*, et Dieu les a precipitez du ciel en enfer, parce qu'ils se sont revoltez contre luy. Or non seulement l'imperfection s'est treuvée parmy les anges avant qu'ils fussent confirmez en grace ; mais encore depuis qu'ils ont esté confirmez en icelle : car bien qu'ils n'ayent plus d'imperfection morale, neantmoins ils ne sont pas parfaicts d'une perfection si entiere, qu'il ne leur soit encore resté une certaine imperfection negative, laquelle toutesfois ne les rend pas desagreables à Dieu, ny ne les peut faire descheoir de la beatitude, d'autant qu'ils ne peuvent commettre aucun pesché. N'est-ce pas une imperfection aux anges, de ne pas connoistre tousjours parfaitement ce qui est de la volonté de Dieu, quoy qu'ils soient jouissans de la claire vision de sa divinité, et qu'ils le voyent face à face comme il est? Mais attendant qu'ils ayent une plus claire connoissance de sa volonté, ils font au plus près qu'ils peuvent ce qu'ils jugent estre plus conforme à son divin vouloir, combien qu'ils soient quelquefois differens en cela les uns des autres : comme il advint aux anges gardiens des Perses et des Juifs, qui debattoient l'un contre l'autre pour ce qui estoit de l'execution de la volonté de Dieu : en quoy ils commirent une imperfection sans toutesfois pescher, car ils ne le pouvoient faire, et ressembloient à ceux qui contreviennent à la volonté de Dieu, sans qu'ils le sçachent ou connoissent, et lesquels s'ils sçavoient que ce qu'ils font ne fust pas selon sa volonté, ils mourroient plustost mille fois que de le faire : Or la divine Sapience a voulu laisser ce deffaut aux anges, pour monstrer qu'il n'y avoit aucune creature qui n'eust en soy quelque imperfection, et qu'il ne portast la marque de son extraction qui est le neant.

Tellement qu'on ne faict point de tort aux saincts, quand on raconte leurs peschez et desfauts, en escrivant leurs vertus ; mais au contraire ceux qui escrivent leurs vies, semblent pour cette raison faire un grand tort à tous les hommes, de celer les peschez et imperfections des saincts, sous pretexte de les honorer, ne rapportant pas le commencement de leur vie, crainte que cela ne diminuë ou amoindrisse l'estime qu'on a de leur sainctеté ; ô non certes, cela n'est pas ; mais au contraire, ils font tort et aux saincts, et à toute la posterité. Tous les grands saincts escrivant les vies des autres saincts, ont tousjours dit clairement et naïfvement leurs fautes et imperfections, et ont pensé, comme il est vray, faire en cela autant de service à Dieu et aux mesmes saincts, qu'en racontant leurs vertus. Le grand S. Hierosme escrivant l'espitaphe, les loüanges et les vertus de sa chere fille Ste Paule, dit clairement ses imperfections, condamnant luy-mesme avec une naïfveté tres-grande, quelques-unes de ses actions, faisant tousjours marcher la verité et la sincerité en escrivant ses vertus et ses defauts, sçachant bien que l'un seroit autant utile que l'autre : car voyant les defauts des saincts en voyant leurs vies, cela nous fait reconnoistre la bonté de Dieu qui les leur a pardonnez, et

(1) Cant. IV.

nous apprend encore à les eviter et à en faire penitence comme ils ont fait, de mesme que nous voyons leurs vertus pour les imiter.

Certes tous les chrestiens, mais specialement les religieux, en considerant et lisant les vies des saincts, se devroient former sur leurs exemples, faisant comme les avettes qui ne voltigent dessus les fleurs que pour y cueillir le miel et s'en nourrir, imitant le grand S. Antoine, lequel après qu'il se fust retiré du monde, il s'en alloit courant les deserts parmy les grottes des Anachorettes, pour remarquer et recueillir tout ainsi qu'une soigneuse avette le miel de leurs vertus pour s'en nourrir : Ce qu'il faisoit encore pour reconnoistre ce qu'il y avoit d'imparfaict en eux, afin de l'eviter, et par cette practique il devint un grand sainct. Or il se treuve souvent des ames qui font le contraire de cecy, et ressemblent non à des abeilles, mais à des guespes, lesquelles à la verité vont bien volant sur les fleurs, mais c'est pour en tirer non le miel comme les abeilles, ains le venin ; et si elles y recueillent le miel, elles le convertissent en fiel, regardant les actions du prochain, non pour en recueillir le miel d'une saincte edification par la consideration de leurs vertus, mais pour en tirer le venin, remarquant les fautes et imperfections de ceux avec lesquels ils conversent, ou mesme en lisant la vie des Saincts, afin de prendre de là occasion de commettre les mesmes pechez et imperfections plus librement.

D'où vient que lorsqu'on est repris de quelque deffaut ou imperfection, l'on n'a point d'envie de s'en corriger : et l'on objecte promptement un tel sainct faisoit bien cela, je ne suis pas meilleur ny plus parfait que luy. Ha! pauvres et chetives creatures que nous sommes, n'avons-nous pas assez à travailler chez nous, pour nous defaire de nos imperfections et mauvaises habitudes, sans nous aller encore revestir de celles que nous voyons aux autres? Ne sommes-nous pas bien miserables, qu'au lieu d'eviter les deffauts et imperfections que nous voyons en nostre prochain, nous nous en servons pour nous confirmer ès nostres? Certes c'est à tres-juste raison qu'on peut dire que les personnes qui ont cette imperfection tiennent de la nature des guespes, d'autant que si elles ne treuvent du venin dans les fleurs, et qu'elles y recueillent le miel, elles le convertissent en fiel.

Mais il y a des ames si malicieuses, que non contentes de remarquer les defauts d'autruy, pour se confirmer ès leurs, elles passent encore jusques-là que de tirer des mauvaises interpretations et consequences des bonnes œuvres, qu'elles voyent faire, et outre cela elles excitent et provoquent les autres à faire le mesme, faisant ainsi que les guespes, lesquelles par leur bourdonnement attirent les autres mouches à venir sur la fleur où elles ont trouvé du venin.

Et pour vous donner des exemples de cecy : Voilà un jeune homme qui entre en religion, ou une autre personne qui fait une bonne œuvre, il s'en treuvera qui censureront cette retraite, ou cette bonne œuvre, et par leurs raisons et discours ils seront cause que plusieurs en feront de mesme. Certes l'on peut fort à propos dire, qu'à telles personnes l'on peut très-bien approprier ce que dit S. Gregoire des chiens, que si tost que l'un abboye tous les autres en font de mesme, sans regarder s'ils ont tort ou raison de le faire, le faisant parce qu'ils y sont excitez et provoquez par les autres. Mais, dit ce grand sainct, ne laissez pas pour les abboyemens des chiens de poursuivre vostre chemin. Que le monde crie tant qu'il voudra, que la prudence humaine censure et condamne nos actions tant qu'il luy plaira; il faut tout escouter et souffrir, et ne se pas effrayer ny desister de son entreprise, ains poursuivre son chemin fermement et fidellement. Vous voyez donc comme ceux qui regardent les actions du prochain des yeux de la prudence humaine, convertissent le miel en fiel, et tirent des mauvaises interpretations de tout.

Mais nous estonnerons-nous que le monde treuve à redire aux actions des Saincts, puisque nous voyons le Sainct des Saincts Nostre-Seigneur (selon que le rapporte S. Matthieu au vingt et un chapitre de son Evangile, parlant du mystere que nous celebrons aujourd'huy de son entrée en Hierusalem) censuré et calomnié des Scribes et Pharisiens meschans et pleins d'envie, et cela à cause des merveilles qu'il

esperoit, et des loüanges que le peuple luy donnoit : dequoy ils conceurent une telle hayne contre luy, qu'ils resolurent de le faire mourir. *Indignati quærebant eum tenere.* O que la malice et l'ingratitude des hommes est grande, de vouloir donner la mort à celuy qui leur vouloit donner la vie ! Dans quel aveuglement estoient ces miserables Scribes et Pharisiens, de hayr celuy qui leur faisoit tant de bien ! Mais helas ! toute leur hayne ne procedoit d'autre cause, sinon de ce que cette grande lumiere de la vie tres-saincte de Nostre-Seigneur leur esblouyssoit les yeux, que ses vertus condamnoient leurs vices, et que son extreme pauvreté et humilité estoit contraire à leur avarice et à leur orgueil : voilà pourquoy ils prirent resolution de le faire mourir, et d'une mort tres-honteuse, suivant ce qui en avoit esté predit : *Morte turpissima condemnemus eum* (1).

Mais Nostre-Seigneur, qui estoit venu au monde pour nous donner exemple de ce que nous devons faire, quoy qu'on ayt murmuré de luy, a tousjours voulu perseverer en la practique d'une tres-profonde humilité ; c'est pourquoy voulant aujourd'huy faire son entrée royale en la ville de Hierusalem, il choisit, selon que le rapportent les Evangelistes, une asnesse et un asnon.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il fit choix de cet animal ; mais je me contenteray de vous en dire trois : dont la premiere est, que cet animal est humble ; la seconde, qu'il est patient ; et la troisiesme, qu'il se laisse charger comme on veut. Or avant que de passer plus outre, il me faut dire un mot du sens litteral.

Il y a plusieurs docteurs qui sont en doute, sçavoir si Nostre-Seigneur monta dessus l'asnesse qui avoit desja porté le joug, et dessus l'asnon qui ne l'avoit jamais porté. Il y a diverses opinions sur ce subject ; mais neantmoins la plus probable est qu'il monta dessus tous les deux, ce qui ne fut pas sans mystere ; d'autant que l'asnesse qui avoit desja porté le joug representoit le peuple juif, et l'asnon qui ne l'avoit jamais porté representoit le peuple gentil : car il est vray que Dieu avoit desja chargé le peuple juif du joug de sa saincte loy, mais les gentils ne l'avoient pas encore receue, et Nostre-Seigneur venoit pour leur imposer son joug, et leur donner sa loy ; c'est pourquoy, disent quelques docteurs, il monta non seulement dessus l'asnesse, mais encore dessus l'asnon.

Voyons maintenant les raisons pour lesquelles Nostre-Seigneur choisit cet animal : la premiere, c'est parce qu'il est humble : il est vray qu'il est fort paresseux et pesant ; mais aussi il n'a point d'orgueil ny de vanité, et n'est point comme le cheval, qui est fier et morguant, en sorte qu'il s'en treuve quelquesfois de si furieux qu'on ne les ose approcher. Et partant Nostre-Seigneur, qui vouloit destruire l'orgueil, ne se voulut pas servir du cheval pour faire son entrée, mais il voulut choisir entre les animaux le plus simple et le plus humble ; car il aime grandement l'humilité et la bassesse, et il n'habite, ny ne repose que dans le cœur humble et simple. Voulant donc nous donner des exemples de cette vertu, il a choisi cette monture si remplie d'abjection pour le jour de son triomphe. Il s'est humilié et aneanti soy-mesme : *Exinanivit semetipsum* : On ne l'a point humilié ny mesprisé, c'est luy-mesme qui s'est abaissé, et qui a fait choix des abjections ; car luy qui estoit en tout et par tout egal à son Pere eternel, sans laisser d'estre ce qu'il estoit, a choisi d'estre le rebut et le rejet de tous les hommes. Et bien qu'il se fust humilié de la sorte, il pouvoit neantmoins dire qu'il estoit egal à son Pere et au Sainct-Esprit, ayant la mesme substance, la mesme puissance et sapience que le Pere et le Sainct-Esprit, et cela sans leur faire aucun tort. O non certes, mes cheres ames, nostre divin Sauveur n'eust point fait de tort à son Pere eternel, quand au plus fort de ses mespris et humiliations, il eust dit : Je suis aussi puissant que mon Pere, aussi bon que le Sainct-Esprit, d'autant qu'il estoit en tout et par tout egal à eux. Et en cette gloire, il s'est humilié et a fait son entrée en Hierusalem monté dessus une asnesse et dessus un asnon, couvert des pauvres manteaux des apostres : et c'est ce triomphe d'humilité que chante ce divin poëte le royal prophete David en ses psalmes (1) : Le Seigneur, dit-il, a bandé son arc, et a decoché ses flesches d'amour dans le cœur

(1) Sap. II.

(1) Psalm. VII.

du peuple d'Israël, et tous ont esté esmeus de sa venue, et ont chanté, *Hosanna filio David* : Beny soit le fils de David ; *Benedictus qui venit in nomine Domini* (1) : Beny soit celuy qui vient au nom du Seigneur : car il a par sa douceur et par son humilité captivé tous les cœurs du peuple d'Israël ; au lieu que s'il fust entré en quelque autre equipage, il les eust tous effrayez. La premiere raison donc pour laquelle Nostre-Seigneur choisit cet animal pour faire son entrée en Hierusalem, c'est qu'il est humble.

La seconde raison, c'est parce qu'il est grandement patient, d'autant qu'il souffre qu'on le batte et qu'on le maltraite sans se plaindre ny sans que pour cela il en oublie jamais sa creiche, ny donne des ruades, mais il endure tout avec une grande patience.

Nostre-Seigneur a tellement aymé cette vertu, qu'il s'est voulu donner luy-mesme aux hommes pour miroir et exemple d'icelle ; car il a souffert qu'on l'aye battu et maltraité avec une patience invincible ; il a enduré tant de blasphemes, tant d'injures et de calomnies sans jamais se plaindre.

Or l'humilité a une si grande convenance et rapport avec la patience, qu'elles ne peuvent subsister l'une sans l'autre ; et celuy qui veut estre humble, il faut qu'il soit patient pour supporter les mespris, censures et reprehensions que les personnes humbles doivent souffrir : de mesme, pour estre patient, il faut estre humble ; car l'on ne sauroit supporter longuement les travaux et les adversitez de cette vie sans avoir l'humilité, laquelle nous rend doux et patiens. Nostre-Seigneur donc voyant ces deux qualitez en cet animal, il le choisit plustost que nul autre pour faire son entrée en Hierusalem.

Le troisiesme motif qu'il eut encore de choisir cet animal, fut parce qu'il est obeyssant, et se laisse charger comme l'on veut, et autant que l'on veut, sans respugnance et sans secoüer en aucune maniere le fardeau qu'on luy impose, mais porte le faix qu'on luy met sur le dos avec une soubmission et souplesse tres-grande. Certes Nostre-Seigneur ayme tellement l'obeyssance et souplesse, qu'il a voulu luy-mesme nous en donner l'exemple ; il a porté par obeyssance le pesant fardeau de nos iniquitez, dit le prophete Isaye : *Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (1) ; ayant voulu souffrir pour icelles tout ce que nous avons mérité pour satisfaire à la justice de son Pere eternel. O qu'heureuses sont les ames qui sont obeyssantes et soubmises, et qui se laissent charger comme on veut, se soubmettant à toutes sortes d'obeyssances sans repliques ny excuses, supportant de bon cœur le joug et le fardeau qu'on leur impose !

Certes, si nous voulons estre dignes de porter Nostre-Seigneur, il faut que nous soyons revestus de ces quatre qualitez : d'humilité, de patience, d'obeyssance et soubmission ; et alors Nostre-Seigneur montera en nos cœurs, et comme un divin escuyer il nous conduira selon sa tres-saincte volonté.

Nostre-Seigneur donc voulant choisir l'asnesse pour sa monture, il envoya deux de ses disciples en un petit village qui estoit proche, leur disant : *Ite in castellum, quod contra vos est ; et statim invenietis asinam alligatam, et pullum cum ea : solvite, et adducite mihi ; et si quis vobis aliquid dixerit, dicite, quia Dominus his opus habet* (2) : Allez en ce village prochain, et desliez l'asnesse et l'asnon que vous y treuverez, et me les amenez ; et si quelqu'un y treuve à redire, dites-leur que le Seigneur en a besoin. Ce qu'entendant ils sortirent à l'instant, et allerent où leur bon Maistre les envoyoit, et ayant deslié ces animaux ils les luy amenerent.

Or je remarque sur ce subjet que ces deux apostres furent grandement simples et obeyssans à faire ce que Nostre-Seigneur leur disoit sans aucune replique. Ne luy pouvoient-ils pas bien dire : Vous nous dites que nous vous amenions ces deux bestes ; mais comment connoistrons-nous que ce sont celles que vous voulez ? n'y a-t-il que celles-là dans ce village ? Nous les laissera-t-on bien amener ? et plusieurs autres semblables raisons que la prudence humaine leur pouvoit fournir en telle occasion. Certes il y a des ames si reflechissantes, qu'elles treuvent tousjours mil

(1) S. Matth. xxi.

(1) Isaïe, xxxv. — (2) S. Matth. xxi.

repliques à faire sur toutes les choses qu'on leur ordonne, elles ont tant de regards, elles font tant d'interpretations, l'on ne void en elles aucune soubmission ; et ce deffaut est cause qu'elles vivent en de perpetuelles inquietudes. Mais ces apostres firent ce qui leur estoit commandé sans aucune replique, parce qu'ils estoient obeyssans, et qu'ils aymoient l'obeyssance; car c'est une marque qu'on n'ayme pas le commandement quand on treuve tant de repliques et de raisons pour ne faire la chose commandée, ou pour y faire voir de grandes difficultez. Vous verrez par exemple une personne dans le monde à laquelle on ordonnera de fréquenter les sacremens, et s'adonner aux exercices de devotion : O Dieu, dira-t-elle, que pensera-t-on si l'on me void faire l'oraison, me confesser et communier souvent? Hé! de quoy vous mettez-vous en peine? allez simplement et faites ce qu'on vous commande.

Nostre-Seigneur savoit bien qu'il se trouveroit des personnes qui demanderoient à ses disciples ce qu'ils vouloient faire de ces bestes, et où ils les vouloient mener : c'est pourquoy il leur dit : Si quelqu'un vous veut empescher de les amener, dites-leur. *Quia Dominus his opus habet;* Que le Seigneur en a besoin, et ils les laisseront aller. Ils s'en allerent donc avec ces paroles de leur bon Maistre, et firent ainsi qu'il leur avoit ordonné.

Mais remarquez, je vous prie, cette parole (le Seigneur en a besoin), car c'est une parole generale, laquelle on doit dire à tous ceux qui nous veulent empescher de faire ce qui est de la volonté de Dieu. Pourquoy jeusnez-vous? allez-vous à confesse? et communiez-vous si souvent? disent les sages du monde; dites-leur, parce que le Seigneur en a besoin, c'est-à-dire, que le Seigneur le veut ainsi. Pourquoy entrez-vous en religion? à quel propos s'aller enfermer dans un cloistre comme dans une prison? Le Seigneur en a besoin. Pourquoy se faire pauvre et se reduire à la mendicité? Le Seigneur en a besoin. En somme, l'on se doit servir de cette parole pour respondre à tous ceux qui nous voudroient empescher d'accomplir la volonté de Dieu.

Je considere de plus que Nostre-Seigneur commanda qu'on deliast ces bestes pour les luy amener, pour nous monstrer que si nous voulons aller à luy, il faut souffrir qu'on nous deslie des liens de nos pechez, de nos passions, inclinations, habitudes et affections depravées, qui nous empeschent de le servir et d'aller à luy.

Les apostres donc ayant deslié l'asnesse et l'asnon, les couvrirent de leurs manteaux, puis Nostre-Seigneur monta dessus, et fit en cette abjection et humilité son entrée triomphante en Hierusalem ; confondant ainsi le monde, qui renverse toutes ses maximes, et ne veut embrasser son humilité et mepris ; car bien que Nostre-Seigneur crie et recrie : *Beati pauperes spiritu, beati pacifici, beati mites, beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam;* bienheureux sont les pauvres d'esprit, les pacifiques, les debonnaires, et ceux qui souffrent persecution pour la justice ; le monde tient tout le contraire, et ne cesse de dire que malheureux sont les pauvres et ceux qui souffrent; et que ceux-là sont bienheureux qui ont beaucoup de biens et de possessions, et ainsi du reste. Mais Nostre-Seigneur renverse aujourd'hui toutes ces malheureuses maximes, faisant son entrée royale en Hierusalem, non comme les princes du monde, qui, voulant entrer en quelque ville, le font avec tant de pompe et d'appareil ; il n'a autre monture qu'une asnesse, couverte des vils et pauvres manteaux de ses apostres. O qu'heureuses sont les ames que Nostre-Seigneur choisit pour sa monture, et lesquelles sont couvertes des habits des apostres, c'est-à-dire revestuës des vertus apostoliques; car elles seront capables de porter nostre divin Sauveur, et d'estre conduites par luy. Bienheureuses sont les ames qui en cette vie s'exercent en l'humilité; car elles seront exaltées là haut au ciel. Bienheureuses sont celles qui s'exercent en la patience, car elles auront une paix qui sera perpetuelle ; et pour leur obeyssance, elles recevront un comble de benedictions en cette vie, et beniront eternellement le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit en l'autre. Dieu nous en fasse la grace. Amen. D. S. B.

SERMON

POUR LE JOUR DES RAMEAUX.

QUE LA VIE DE L'HOMME SUR LA TERRE EST UNE GUERRE, ET COMME NOUS NOUS Y DEVONS COMPORTER.

In crastinum autem turba multa, quæ venerat ad diem festum, cum audiissent quia venit Jesus Hierosolymam, acceperunt ramos palmarum, et processerunt obviam ei. JOAN. XII.

Le lendemain une grande multitude de peuple qui estoit venuë pour celebrer la feste, ayant ouy que Jesus venoit en Hierusalem, ils prirent des rameaux de palmes et allerent au devant de luy.

Nostre-Seigneur avoit receu ce gratieux souper des Bethaniens six jours avant sa Passion, auquel se trouva Marie et Marthe, et mesme le Lazare ressuscité, quand le cinquiesme jour avant sa glorieuse et douloureuse mort, comme vray agneau paschal, il se fait amener et l'asnon et l'asnesse pour se monstrer, afin de venir faire en cet humble equipage, l'incomparable et glorieux triomphe en Hierusalem, duquel l'Eglise celebre aujourd'huy la bienheureuse memoire, triomphant ainsi humblement pour la victoire, laquelle ne se devoit remporter qu'avec humilité. Le peuple ouyt dire la venuë de Nostre-Seigneur, et tout esmeu de joye et d'allegresse, luy vint au devant avec des branches de palmes, et des fleurs d'olives, en signe d'honneur et victoire, jettant mesme leurs robbes et vestemens au chemin comme pour luy tapisser le passage, et luy faire une magnifique entrée pour le mettre en possession de son royaume, chantant : *Hosanna filio David*, comme un vive le roy! benit soit celuy qui vient roi en Israël au nom du Seigneur!

Qui me donnera maintenant la grace de vous si bien dire et expliquer la douce nouvelle de la venuë que Nostre-Seigneur doit bientost faire en vos consciences par la saincte communion que vous luy alliez au devant par desir et devotion, jettant les robbes de vos ames et les rameaux de vos affections par mortification. O que ce seroit bien faire la memoire de ce glorieux triomphe! puisque nous triompherions nous-mesmes de uostre plus grand ennemy, qui est nostre chair, comme vrais enfans et heritiers de cette auguste et triomphante Majesté du Sauveur. Mes freres, c'est ce que je desire faire aujourd'huy, et que toutesfois je ne puis, si Nostre-Seigneur mesme ne monte sur ma langue, comme sur l'asnesse, pour l'adresser et conduire dans la Hierusalem de vos consciences; dequoy afin d'obtenir la grace, employons-y la faveur de nostre glorieuse Dame sa saincte Mere, disant : *Ave Maria.*

Cet incomparable miroir de patience, que Dieu appelle par honneur son serviteur, Job en son septiesme chapitre, dit une sentence digne d'eternelle memoire : *Militia est hominis vita super terram;* la vie de l'homme est une guerre continuelle sur la terre : elle est une guerre pour les malheurs qui l'accompagnent, elle est une guerre pour le peu ou point de repos qu'il y a, elle est une guerre pour l'incertitude de l'evenement d'icelle.

Ce seroit quelque chose de plus doux, s'il eust dit : *Vita hominis est in militia super terram;* la vie de l'homme est une guerre sur la terre : car encore se trouve-t-il des gens qui ont le repos et leur aise en guerre, de quoy font foy ceux qui s'y enrichissent et engraissent, butinant ores sur celuy-cy, ores sur celuy-là, ils ne pensent pas autre chose, sinon que cette horrible et affreuse megere, la guerre, cette ruine commune des republiques, cette perte de l'estat, soit une favorable occasion de

s'accommoder en vollant, pillant, saccageant, assassinant impunement, et s'y jouant aux depens du pauvre homme comme l'on feroit au roy depouillé, avec toute sorte de liberté sans crainte de la justice, laquelle se ressentant fort de sa vieillesse en nostre miserable age, est tres-foible en tout temps, mais principalement en temps de guerre.

Si donc Job eust dit : ***In militia est vita hominis super terram :*** la vie de l'homme est en guerre sur la terre ; encore eust-on pensé d'y avoir quelque repos, mais non ; il dit que la mesme vie est une guerre, c'est bien nous oster toute esperance de paix. ***Militia est vita hominis super terram.***

S'il eust dit que nostre vie a la guerre continuelle sur la terre, encore eust-ce esté moins ; car on peut bien avoir la guerre et avoir son aise ; on peut remporter tant de victoires, on peut estre si fort, qu'on n'aye point de subjet de craindre. Mais quand il dit : ***Militia est vita hominis :*** la vie de l'homme est une guerre, il veut dire non seulement que nous sommes en guerre, mais que nous mesmes nous sommes guerre, c'est-à-dire que nous nous faisons la guerre à nous-mesmes. ***Militia, etc.*** Et de vray, qui regardera bien les diversitez de mouvemens et les assauts que fait l'esprit contre la chair, je suis asseuré qu'il dira que ***Militia, etc.***, puis que tousjours et en tout temps, ***caro concupiscit adversus spiritum*** (1), la chair convoite contre l'esprit. Et vrayment c'est grande pitié que de cette guerre : car estant entre de si grands amis, comme l'esprit et la chair, y a-t-il rien de plus deplorable? S. Paul se lamentant de cette guerre, apres avoir descrit au long les assauts qu'il sentoit en soy-mesme, il s'ecrie : ***Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus*** (2) ? Qui me delivrera de cette chair mortelle? car je ne m'en peux defaire. Que feray-je? dit l'ame combatante, cette chair est ma chere moitié, c'est ma sœur, c'est ma chere compagne née avec moy, nourrie avec moy : et toutesfois elle me fait une si cruelle guerre : comme ma sœur, je la devrois suivre ; comme adversaire, je la dois fuir. Helas, mon Dieu! si je la caresse, elle me tue ; si je la tourmente, je me sens de l'affliction ; si je ne l'ayme, je suis mal ; si je l'ayme, je suis pis. ***Quis me liberabit, etc.*** Michée, parlant de ce combat, dit : ***Ab ea quæ dormit in sinu tuo, custodi claustra oris tui*** (1), garde-toy de celle qui dort en ton sein, c'est-à-dire, ne te fie point en elle ; pourquoy? ***Inimici hominis domestici ejus*** (2). Les ennemis de l'homme sont avec luy.

Il est indubitable que si l'esprit n'avoit affaire qu'avec la chair seulement, il en seroit bien-tost le vainqueur ; car il est beaucoup plus fort et adroit. ***Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma*** (3), l'Esprit est prompt, et la chair est infirme. Mais quoy? cette chair est confederée avec deux autres puissans princes, le monde et le diable : ***Mundus, caro, dæmon diversa movent prælia :*** Le monde, la chair et le diable suscitent divers combats : si l'un de ces trois est si fort et puissant, que sera-ce des trois ensemble? ***Funiculus triplex difficile rumpitur.*** Le lien à trois cordons est difficile à rompre, dit l'Ecclesiaste.

Mais encore seroit-ce peu si cette chair n'avoit point d'intelligence dans nostre ame ; car c'est chose certaine que jamais nous ne serions vaincus : ***Debilis est hostis qui non vincit nisi volentem :*** l'ennemy est foible qui ne nous peut vaincre si nous ne voulons, dit un de nos peres : mais quoy! toute place, disoit un grand prince, où le soleil peut aller, n'est pas imprenable, et maintenant par tout là où quelqu'un peut aller à double, on y peut aller armé.

Cette chair practique ores l'entendement, ores la volonté, ores l'imagination, lesquels se bandans contre la raison, livrent bien souvent la place, et font division et mauvais offices à la raison. Mon Dieu, quels stratagemens font nos ennemis contre nous! ***Domine, quid multiplicati sunt tribulant me : multi insurgunt adversum me:*** Seigneur, pourquoy se sont multipliez ceux qui m'affligent? Plusieurs s'eslevent contre moy (4). Cette chair alleche la volonté par des plaisirs, ores par des richesses, ores elle nous met des imaginations de pretentions ; ores en l'entendement une grande curiosité, et le tout sous pretexte de bien, comme dans un cheval troyen, elle y fourre le mal, et met la sedi-

(1) Galat. v. — (2) Rom. vii.

(1) Mich. vii (2) Matth. x. — (3) Ib. xiv. — (4) Psal. iii.

tion en nostre pauvre ame, au moyen de quoy elle la suppedite. Scavez-vous pas comme le diable tenta Eve, et comme il tenta Nostre-Seigneur, etc.

Ce mauvais enfant Absalon, se tenant à la porte du palais de son pere, là il flattoit et corrompoit le peuple, et enfin fit si bien par ses secretes menées, qu'il fit la guerre et chassa son pere de son siege : ainsi le corps demeure tousjours à la porte; car, *nihil est intellectu quod prius fuerit in sensu* : rien n'entre dans l'esprit, qu'il n'ait premierement passé par les sens; et là corrompt les objets, prattique ores en cette façon, ores en l'autre, et ainsi se rend le plus fort. Que diray-je plus? cette chair a intelligence en nous-mesmes, que pourveu qu'elle connoisse nos forces, incontinent elle nous ruine; qui diroit jamais qu'elle nous ostastles sainctes vertus, et les nous rendist ennemies : mais que pensez-vous, si elle connoist qu'il y en aye en nous, elle solicite tant que nous nous en vantons, et nous en prisons, et par ce moyen elles deviennent poison (1). Car estant comme le mouts et le bon vin doux, si elles sont eventées, elles s'aigrissent. Ainsi Dalila fit dire à Samson, quoy qu'il fist le fin, en quoy estoit sa force, et tout incontinent la luy enleva. O mes freres : *Caro concupiscit adversus spiritum*, etc., la chair convoite continuellement contre l'esprit; l'esprit engendre tant de bons desirs, la chair tant de mauvais, et les uns combattent si asprement les autres, que bien souvent, comme celuy qui a violente douleur, on crie : *Quis me liberabit à corpore mortis hujus?* qui me delivrera du corps de cette mort? comme il est dit de Rebecca, etc. Voyez-vous la guerre dangeureuse de nostre vie. *Militia est vita hominis super terram.*

Que si ainsi est, que ferons-nous, mes freres? d'appaiser l'ennemy, il n'est pas possible, il est inexorable; car qui plus le flatte, plus l'aigrit (2) : *Qui amat animam suam, perdet eam* (3). Qui aime sa vie, la perdra. *Cùm loquebar illis, impugnabant me gratis* : Quand je leur parlois, ils me contredisoient sans cause, et ne vouloient point entrer en raison. Qui veut fuyr, ne peut, car on ne se peut fuyr soymesme : que ferons-nous?

(1) Jud. xvi. — (2) Joan. xii. — (3) Psal. cxix.

Courage, il faut combattre : *Accingere gladio tuo super femur tuum potentissimè* : Prenons le glaive en la main. *Nemo coronabitur, nisi qui legitime certaverit* (1) : Nul ne sera couronné, qui n'ait vaillamment combattu. Que si nous nous trouvons foibles, à l'occasion de nos factions domestiques, il ne faut pas perdre courage pour cela, mais appeler quelques secours, et faire quelques alliances.

Or je ne sçache que quatre potentats en tout l'univers : Le monde avec toutes ses ambitions, honneurs, pompes et vanitez; L'enfer avec tous ses diables; La chair avec toutes ses voluptez, delices, plaisirs et passe-temps; Nostre-Seigneur avec tous ses Anges et les Saincts. A qui nous adresserons-nous? le diable et le monde sont confederez à la chair, et voilà leur mot du guet : *Mundus clamat deficio, dæmon clamat decipio, caro clamat inficio, Christus clamat reficio.* Le monde crie, je defauts, le diable crie, je deçoy; la chair crie, je corromps; et Jesus-Christ, je fortifie. Il faut se ranger au party de Nostre-Seigneur, et ainsi nous aurons la victoire sur nous-mesmes, alors nous pourrons dire : *Dominus mihi adjutor, non timebo; quid faciat mihi homo?* Le Seigneur est mon secours, je ne craindray point ce que me fera l'homme.

Mais il faut avoir quatre conditions, et observer quatre choses. Premierement, il faut combattre nostre appetit sensuel et nos affections : Qui sent l'ennemy mettre l'escalade du costé de la luxure, il faut qu'il fuye les occasions et les compagnies, et qu'à la moindre pensée il donne l'alarme à la garnison; il faut recourir aux disciplines, jeusnes et haires. Qui sent l'assaut de l'avarice, il faut qu'il coure à l'aumosne, et à la consideration de la vanité des biens de ce monde. Qui se sent porté à la vengeance, il faut qu'il recoure à l'amitié et douceur. Enfin il faut faire la ronde cent fois le jour en cette petite citadelle, et la renforcer, ores de çà ores de là, et mettre des sentinelles aux yeux et à la bouche, aux oreilles, aux mains et à l'odorat, et ne laisser entrer aucune chose qui ne sçache prononcer Scibbolleth, et craindre tousjours, suivant le dire de Job : *Verebar omnia opera mea, sciens, quoniam non parceres de-*

(1) Timoth. II.

linquentibus : Je craignois en toutes mes œuvres, parce que vous punissez les defaillans : *Vigilate*, veillez, dit Nostre-Seigneur. *Non coronabitur, nisi qui legitime certaverit* : Nul ne sera couronné, qu'il n'ait vaillamment combattu.

Secondement, il faut avoir une grande defiance de soy-mesme, et dire souvent : *Miserere mei quoniam infirmus sum* : Ayez pitié de moy, car je suis infirme. *Non sumus sufficientes cogitare*, etc. : Nous ne pouvons rien de nous-mesmes, pas seulement avoir une bonne pensée.

Tiercement, une grande confiance en Nostre-Seigneur : *Sed omnis sufficientia nostra ex Deo est ;* car toute nostre vertu et capacité est de luy. *Perditio tua ex te, Israel : tantummodo in me auxilium tuum* : Ta perdition vient de toy, Israel : mais de moy seulement vient ton salut.

Quatriesmement, une grande diligence à nous servir des moyens que Nostre-Seigneur nous a mis en main, pour monstrer que nous nous fions en luy, non pas en nous. Or il y en a deux principaux : le premier est l'oraison; avez-vous besoin de force? *petite, et accipietis*, demandez, et vous recevrez ; avez-vous besoin de refuge? *pulsate, et aperietur vobis; vigilate et orate*, heurtez, et l'on vous ouvrira; veillez et priez : Meditez la passion. Le second sont les sacremens : *a fructu frumenti, vini et olei sui multiplicati sunt*, par le fruict du froment, du vin et de l'huile, ils ont esté multipliez ; ces moyens corroborent l'ame. Vous vous ressouvenez bien, mes venerables sœurs, de vostre glorieuse mere saincte Claire : estant un jour sa ville d'Assise, ville illustre pour ses deux beaux fleurons, assiegée, elle se fit porter aux murs, y fit apporter le sainct Sacrement, et fist cette oraison à Dieu : *Ne tradas bestiis animas confitentium tibi, et custodi famulas tuas, quas pretioso tuo sanguine redemisti* : Seigneur, ne livrez point aux bestes les ames de celles qui vous servent, et gardez vos servantes que vous avez rachetées par vostre sang precieux. Les Sarrazins s'enfuyrent, ceux qui escaladoient perdirent la veuë. Ah! la frequentation de ce sacrement chasse les ennemys externes et internes. C'est chose honteuse de voir le peu d'estat qu'on en fait; il me semble que l'Eglise dit les paroles de Job : *Quis mihi tribuat, ut sim juxta menses pristinos, secundùm dies quibus Deus custodiebat me? Sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quoniam secreto Deus erat in tabernaculo meo* (1)? Qui me donnera que je sois semblable au temps passé de mes premieres années, et comme j'ay esté en mon commencement, et ès jours de mon adolescence, esquels Dieu me gardoit, lorsque secrettement il habitoit avec moy en mon tabernacle? Il faut que je vous die : *cum sancto sanctus eris*, qu'avec le sainct vous serez sainct. O certes! celuy qui se munit souventefois de cette viande celeste, il peut bien dire : *Dominus illuminatio mea, quem timebo? Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo* (2)? Le Seigneur est ma lumiere, que craindray-je? le Seigneur est le protecteur de ma vie, de qui auray-je peur? *Nam, etsi ambulavero in medio umbræ mortis, non timebit cor meum*, parce que quand je cheminerois au milieu de l'ombre de la mort, mon cœur ne craindra point, ainsi faut-il faire pour bien combattre; ainsi faut-il faire pour estre victorieux.

Nostre vie n'est pas seulement en guerre, ny n'a pas seulement la guerre, mais est une guerre propre, *militia*, etc. Puis que la chair moitié de nostre vie nous fait la guerre par tant de menées, excitant sedition en nostre ame, ainsi qu'Absalon, et nous trompe comme Dalila, faire la paix nous ne pouvons ; reculer encore moins : il faut donc combattre ; que si nous sommes foibles, regardons de prendre secours. Le mot du guet, et la devise de la banniere monstrent le peuple de Hierusalem : la cognée avec les cousteaux monstrent qu'on est en guerre : coupant les branches d'arbres, ils monstrent qu'il faut combattre la concupiscence : ce qu'ils jettent leurs vestemens aux pieds de Nostre-Seigneur, monstrent qu'ils n'ont nulle confiance en eux-mesmes, comme s'ils vouloient dire : *non nobis*, etc. : ce qu'ils crient *Hosanna*, monstrent qu'ils se fient en la seule protection divine, et se veulent servir du premier moyen : ce qu'ils vont jusques au mont des Olives, et qu'ils le menent dans leur ville, monstrent la reception que nous lui devons faire. En ceste façon nous pourrons porter les palmes comme eux en signe

(1) Job. xxix. — (2) Psal. xxvi.

de victoire, vainqueurs de nostre chair, que nous porterons comme trophées, aux pieds de l'Aigneau qui y regne, comme à celuy pour qui et en qui nous aurons triomphé, qui est Jesus-Christ, qui vit et regne ès siecles des siecles, et vous benisse. Amen.

SERMON

POUR LE JOUR DU VENDREDY-SAINCT.

Jesus Nazarenus, rex Judæorum. JOAN. XIX.

Jesus de Nazareth, roi des Juifs.

D'autant que nous avons fort peu de temps pour parler de la Passion, par laquelle nous avons tous esté rachetez, je ne prendray maintenant pour subject de ce que j'ay à vous dire, que les paroles du tiltre que Pilate fit escrire sur le haut de la croix : *Jesus Nazarenus, rex Judæorum;* Jesus de Nazareth, roy des Juifs; paroles esquelles sont comprises toutes les causes de la passion de Nostre-Sauveur, qui sont specialement reduites à deux; car bien qu'il y ayt quatre paroles, elles ne signifient pas toutesfois quatre causes de sa mort, ains seulement deux, dont la premiere est comprise en ces deux paroles : *Jesus Nazarenus.* Jesus veut dire Sauveur, et pour nous sauver il falloit que Nostre-Seigneur mourust, et qu'il fust Nazareen, qui signifie fleury, c'est à dire qu'il fust fleurissant en toutes sortes de vertus et perfections, sainct, innocent et sans tache aucune de peché; car s'il eust esté pecheur, il ne nous eust peu sauver.

La seconde cause de la mort de Nostre-Seigneur est comprise en ces deux autres paroles : *Rex Judæorum,* roy des Juifs : Juif signifie confessant : il est donc roy des Juifs, c'est à dire, de ceux-là seulement qui le confesseront estre Fils de Dieu, et leur liberateur : et pour sauver ses confessans, c'est à dire ceux qui croiront en luy, il est mort, ouy il est veritablement mort, et de la mort de la croix; il est mort, parce qu'il estoit Sauveur, sainct, et roy des Juifs, et pour le salut de ceux-là seulement qui le confesseront.

Or il faut sçavoir que tout ce qui est arrivé en la mort de Nostre-Seigneur, nous a esté signifié en l'ancien Testament par plusieurs figures et similitudes, et entre autres par le serpent d'airain que Moyse fit eslever dans le desert dessus une colomne, pour garantir les Israelistes de la morsure des serpens. Dieu ayant retiré les Israelistes de la servitude d'Egypte pour les conduire en la terre de promission, sous la conduite de ce grand capitaine Moyse, il survint un grand accident; car il se leva et sortit de la terre plusieurs petits serpens dans le desert où ils estoient, qui les mordoient, non d'une morsure qui fust fort piquante ou douloureuse; mais certes qui estoit grandement dangereuse, parce qu'elle estoit si veneneuse, qu'infailliblement tous les pauvres Israelistes en fussent morts, si Dieu par sa bonté et providence infinie n'y eust pourveu : car Moyse voyant ce pitoyable accident, s'adressa à luy pour demander quelque remede à ce mal-heur, et il luy commanda de faire un serpent d'airain, et l'eslever dessus une haute colomne, luy promettant que tous ceux qui le regarderoient, estant mordus de serpens, seroient guerris. Ce que Moyse executa promptement, commandant aux Israelistes que tous ceux qui seroient mordus des serpens jettassent soudain les yeux sur cette colomne, ce que faisant ils estoient à l'instant guerris : mais ceux qui ne le vouloient pas regarder mouroient miserablement : car il n'y avoit point d'autre moyen pour guerir que celuy-là. Oh que bon et misericordieux fut le Dieu d'Israël (dit un grand sainct) d'avoir

pourvu à Moyse d'un tel remede pour la guerison de son peuple ! Mais remarquez, je vous prie, que cecy nous represente bien la cause de la mort de Nostre-Seigneur.

Lors que Dieu crea l'homme, nous estions comme les enfans d'Israël, qu'il retira de la servitude d'Egypte ; car il nous avoit preservez du peché, ayant conduit nos premiers parens dans cette terre de promission du paradis terrestre, où il les avoit mis doüez de la justice originelle. Mais voicy arriver un estrange accident, c'est qu'il s'esleva en ce lieu des serpens qui les mordirent, et lesquels après se sont tellement espanchez sur la terre, que nous en avons tous esté mordus; je dy tous, car il n'y a aucune creature qui se puisse dire exempte d'une telle morsure, c'est-à-dire du peché originel et actuel ; et s'il y a quelqu'un qui se dise exempt de peché, il est menteur, dit le bien aymé disciple de Nostre-Seigneur : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est* (1). Or neantmoins on sçait bien que la Ste Vierge n'a point esté morduë de ce serpent infernal, et qu'elle n'a jamais contracté aucun peché originel ny actuel, ayant esté privilegiée par dessus toutes les creatures humaines, d'un privilege si grand et si singulier, et lequel n'estoit deu qu'à celle qui estoit destinée de toute eternité pour estre mere de Dieu. C'est pourquoy, puis qu'il n'y a eu qu'elle seule exempte du peché, nous pouvons bien dire, que tous ont esté mordus du serpent ; mais d'une morsure si veneneuse, que nous en fussions tous morts, et d'une mort eternelle, si Dieu par son infinie bonté et misericorde n'eust pourveu à un si grand inconvenient ; ce qu'il a fait d'une façon tres-admirable, sans y estre esmeu d'aucune autre cause que de son infinie bonté et misericorde : et pour cela, il ordonna que son Fils mourust, et qu'il fust comme un divin serpent eslevé dessus la colonne de la croix, pour estre regardé de tous ceux qui seroient mordus du serpent infernal, c'est-à-dire entachez du peché.

Jesus-Christ est mort, dit le grand apostre escrivant aux Galates, et pour nous retirer de la malediction du peché, il a esté fait pour nous malediction : *Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum* (1) Certes, je ne lis jamais ces paroles que je ne tremble, et ne sois saisi d'une grande terreur, voyant que Nostre-Seigneur est mort pour nos pechez, lui qui n'en avoit aucun, et n'en pouvoit avoir ; car il estoit en tout egal à son Pere Eternel, ayant la mesme nature, substance et puissance que luy : il estoit donc impossible qu'il pechast; et quoy qu'il soit tout puissant, et que par consequent il puisse tout ce qu'il luy plaist, si est-ce pourtant qu'il ne pouvoit pecher; d'autant que ce pouvoir n'est pas une puissance, ains une impuissance. Il est donc mort pour les pechez des hommes, sans avoir en luy aucune iniquité, car il estoit, comme dit le titre de la croix, Nazareen, c'est-à-dire fleurissant en toute sainctеté. Il n'estoit point serpent, ny en verité, ny en figure; et toutesfois pour nous guerir des morsures du vray serpent infernal, à cause de l'amour extreme qu'il nous portoit, il se chargea de nos iniquitez, c'est-à-dire de nos miseres et foiblesses, se revestant de nostre mortalité, pour estre eslevé dessus le bois de la croix comme le serpent sur la colonne, afin de donner la vie, et preserver de la mort tous ceux qui le regarderont.

O que le Dieu d'Israël est bon et misericordieux d'avoir fourny et pourveu à la nature humaine d'un si excellent remède et d'une telle et si precieuse redemption ! car nous estions tous perdus sans icelle; s'il ne nous eust donné ce remede, nous fussions tous morts d'une mort eternelle, puisque nous avons tous peché.

Mais direz-vous, Dieu ne pouvoit-il pas donner aux hommes pour leur salut un autre remede que celuy de la mort de son Fils? ouy certes, il le pouvoit; car n'estoit-il pas en son pouvoir de pardonner à la nature humaine d'un pouvoir absolu, et d'une pure misericorde, sans y faire intervenir la justice, et sans l'entremise d'aucune creature? et quand il l'eust fait, qui est-ce, je vous prie, qui eust osé y trouver à redire? puis qu'il est le souverain Monarque et Createur de toutes choses, et peut tout ce qu'il veut; ou s'il se vouloit servir pour sa redemption de quelque creature, n'en pouvoit-il pas creer

(1) S. Jean, xx.

(1) Galat. III.

une d'une telle excellence et dignité, que par ce qu'elle eust fait et souffert, elle eust suffisamment satisfait pour tous les pechez des hommes? Il n'y a nul doute, mes cheres ames, qu'il le pouvoit faire, et que par mille autres moyens que celuy de la mort de son Fils il nous eust pu sauver : mais neantmoins il ne l'a pas voulu, d'autant que ce qui estoit suffisant à nostre salut, ne l'estoit pas pour assouvir l'amour qu'il nous portoit. Donc pour nous monstrer combien il nous aimoit, il est mort, mais de la mort la plus dure et ignominieuse qui se puisse imaginer, qui est la mort de la croix.

Que nous reste-t'il donc maintenant à faire, et quelle consequence devons-nous tirer de cela, sinon que Nostre-Seigneur estant mort d'amour pour nous, nous mourions aussi d'amour pour luy, ou si nous ne pouvons mourir d'amour pour luy, que du moins nous ne vivions plus que pour luy. Certes si nous ne l'aymons et ne vivons pour luy seul, nous serons les plus ingrates et perfides creatures qui se puisse dire. Et c'estoit de quoy se plaignoit le grand S. Augustin : O Seigneur, disoit-il, est-il possible que l'homme sçache que vous estes mort pour luy, et qu'il ne vive pas pour vous? Et ce grand amoureux de la croix, S. François : Ah! Seigneur, disoit-il en sanglottant, vous estes mort d'amour pour nous, et personne ne vous ayme! Il est donc mort; mais bien qu'il soit mort, et qu'il soit eslevé dessus la croix pour nous donner à tous la vie, si est-ce pourtant que ceux qui ne le regarderont pas comme il faut, mourront, d'autant qu'il n'y a point de redemption qu'en la croix.

O Dieu, que c'est une consideration de grande utilité et profit que celle de la passion! seroit-il bien possible, je vous prie, de regarder en la croix l'humilité de Nostre-Sauveur, sans devenir humble et avoir de l'affection aux humiliations? peut-on voir son obeyssance sans estre obeyssant? Non certes! personne n'a jamais regardé comme il faut Nostre-Seigneur crucifié qu'il n'ait eu un grand desir d'imiter ses vertus, et n'ait esté preservé de la mort du peché, et tous ceux qui sont morts, ça esté pour ne l'avoir pas voulu regarder; ainsi que ceux qui mouroient entre les enfans d'Israël, c'estoit pour n'avoir pas voul der le serpent que Moyse avoit fai dessus la colomne.

La cheute de nos premiers pare radis terrestre, fut encore une fi cecy; car Dieu leur avoit donné b de fruicts pour l'entretenement de mais il y en avoit un seul qui fruict de science du bien et du mal il leur avoit défendu de manger, le çant de la mort s'ils en mangeoie *omni ligno Paradisi comede, a autem scientiæ boni et mali ne co in quocumque enim die comeder morte morieris* (1). Ils pouvoie mourir, ou ne mourir pas; ils p mourir en contrevenant au com ment de Dieu, et ne mourir pas en dant. Mais le serpent infernal s qu'il estoit en leur pouvoir de mo de ne mourir pas, se resolut de le afin de leur faire perdre la justic nelle, de laquelle Dieu les avoit do sollicitant de manger du fruict d et pour le faire plus subtilement, les escailles et la forme d'un serpe cette sorte il tenta Eve, laquell tant les raisons de cet esprit rusé, de ce fruict, et en fit manger à ry (2): Et ainsi Adam et Eve d mortels et perdirent la vie qu'ils p garder, s'ils n'eussent ny l'un ny mangé du fruict de l'arbre de sci bien et du mal.

Nostre-Seigneur ayant en luy d tures, à sçavoir la nature divine e ture humaine, en tant que Dieu, il voit mourir ni souffrir ; car il est i et impassible : Et tout ainsi qu'il voit pecher, aussi ne pouvoit-il parce que pouvoir mourir est une sance aussi bien que pouvoir peche en tant qu'homme, il pouvoit mour pas mourir, bien que cette loy s rale, et qu'il faut que tout homme suivant ce que dit l'apostre : *St est hominibus semel mori* (3). Seigneur neantmoins pouvoit estre de cette loy, d'autant qu'il n'av peché, parce que c'est le peché qui a donné à la mort l'entrée monde : *Per unum hominem pe in hunc mundum intravit, et pe*

(1) Gen. II. — (2) Gen. III. — (3) Hebr. IX.

tum mori. Mais Nostre-Seigneur, quoy qu'il n'eust point peché, ne s'est point voulu servir de ce privilege, ains a pris un corps passible et mortel, à cause qu'il s'est incarné pour estre Sauveur, et nous a voulu sauver en souffrant et mourant, prenant et recevant sur soy en sa sacrée humanité, en toute rigueur de justice tout ce que nous avions merité pour nos pechez.

Et c'est chose admirable de voir qu'il a tellement uny la nature divine avec la nature humaine, qu'encore que ce fust seulement la nature humaine qui souffroit, et non la divine : neantmoins quand l'on void la maniere avec laquelle Nostre-Seigneur a souffert, l'on ne sçait si c'estoit Dieu, ou l'homme qui souffroit, tant sont admirables les vertus qu'il prattiquoit : Or, quoy qu'il ne souffrist rien en tant que Dieu, si est-ce que la divinité qui s'estoit unie avec l'humanité donnoit un tel prix, et un tel merite à tout ce qu'il souffroit et enduroit, qu'une petite larme, un petit mouvement de son corps, un petit souspir amoureux de son sacré cœur, estoit plus meritoire et agreable au Pere eternel, que n'eussent pas esté tous les plus grands tourments qui se puissent imaginer, soufferts par une pure creature doüée de la plus grande perfection qui se puisse desirer; ouy mesme quand elle viendroit à souffrir toutes les peines et tortures d'enfer. Et je diray bien davantage quand outre tout cela, elle viendroit à souffrir toutes les peines qui se pourroient trouver dans un million d'enfers; et qu'elle les souffriroit avec la plus grande perfection qu'une creature humaine les puisse souffrir ; tout cela neantmoins ne seroit rien en comparaison d'un petit souspir de Nostre-Seigneur, ou d'une petite goutte du sang qu'il a respandu pour l'amour de nous, parce que c'est sa personne, qui est d'une excellence et dignité infinie, qui donne le prix et la valeur à telle action et souffrance ; la divinité estant tellement conjoincte avec l'humanité, que nous disons avec verité, que Dieu a souffert la mort, et la mort de la croix, pour nous racheter et nous donner la vie.

Or quant à nous, Dieu nous a donné trois natures, ou pour mieux dire trois sortes de vies, dont la premiere estoit negative, qui est celle que nous avons eue en la personne de nostre premier pere Adam en sa creation, en laquelle nous pouvions mourir ou ne mourir pas ; parce qu'estant au paradis terrestre, où estoit l'arbre de vie, nous pouvions nous empescher de mourir, non poinct en mangeant du fruict defendu, ains en n'en mangeant pas, comme Dieu l'avoit ordonné : car en gardant son commandement nous ne fussions pas morts, bien que nous n'eussions pas tousjours demeuré en cette vie ; mais nous eussions passé d'icelle en une autre meilleure, quand il eust pleu à Dieu de nous en retirer. Or je sçay bien qu'en nostre langage françois l'on appelle les morts trespassez, pour nous faire entendre que la mort n'est qu'un passage d'une vie à l'autre, et que mourir n'est autre chose qu'outrepasser les confins de cette vie mortelle, pour aller à l'immortelle : mais bien que cela soit ainsi, il est vray neantmoins que nous ne fussions pas morts de cette mort corporelle, de laquelle nous mourons maintenant ; ains nous fussions tousjours acheminez à l'autre vie ; et quand il eust pleu à la divine Majesté de nous oster de ce monde, il l'eust fait, ou dans un chariot de feu comme Elie, ou en quelqu'autre maniere selon qu'il luy eust pleu (1). Mais nous pouvions aussi mourir comme a fait Adam et Eve, en mangeant du fruict defendu en la seconde vie, qui est celle que nous avons depuis qu'ils eurent peché, et en laquelle nous venons au monde, où nous pouvons mourir : mais nous ne pouvons pas ne point mourir ; car depuis la cheute de nos premiers parens que Dieu prononça la sentence de mort contre l'homme, il n'y a creature humaine quelle qu'elle soit, qui puisse s'exempter de subir ce chastiment. Et d'autant que nous n'avons tous esté entachez du peché originel et actuel, aussi mourrons-nous tous. C'est pourquoy Nostre-Seigneur, quoy qu'il fust sans peché, toutefois parce qu'il s'estoit fait homme pour se charger de nos iniquitez, il est mort, afin que comme dit son grand apostre, il fust en tout semblable à ses freres : *Unde debuit per omnia fratribus similari*. La troisiesme vie que Dieu nous a donnée est celle que nous aurons au ciel, si Dieu nous fait la

(1) IV des Rois, II.

misericorde d'y parvenir, au lieu auquel nous pourrons vivre, et ne pourrons plus mourir; car alors nous jouyrons de la gloire, qui n'est autre que la vie eternelle, qui nous a esté acquise par la mort de nostre Sauveur, et la possederons avec tant d'asseurance, que nous n'aurons jamais aucune crainte de perdre ceste vie glorieuse.

Ç'a donc esté par inspiration divine que Pilate a mis sur le titre de la croix : ***Jesus Nazarenus, rex Judæorum*** (1) : Jesus de Nazareth, roi des Juifs ; parce que ç'a esté la vocation de Nostre-Seigneur que d'estre Sauveur, en donnant le salut et la vie aux hommes, que le Pere eternel leur avoit tant de fois promise, non seulement par la bouche des patriarches et des prophetes, mais encore par luy-mesme : et pour nous confirmer cette verité, il s'est aussi voulu servir de la bouche des hommes les plus impies et scelerats, comme nous dirons bien-tost. Ce fut aussi pour l'accomplissement de cette promesse, que l'ange S. Gabriel descendit du ciel pour annoncer à la tres-saincte Vierge le mystere de l'Incarnation, luy disant que celuy qu'elle concevroit seroit Fils de Dieu, et se nommeroit Jesus, parce qu'il sauveroit les hommes de leurs pechez : ***Et vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*** (2).

Lorsque Nostre-Seigneur receut le baptesme de S. Jean-Baptiste au fleuve du Jourdain, et qu'il se transfigura sur la montagne de Thabor, l'on entendit la voix du Pere eternel, disant : C'est icy mon Fils bien-aymé, auquel j'ay pris tout mon plaisir, escoutez-le : ***Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui; ipsum audite*** (3) ; comme voulant dire aux Juifs : O pauvre peuple ! vous m'aviez tellement fasché par vos vices et iniquitez que j'avois resolu de vous perdre et abysmer : mais voicy que je vous ay envoyé mon Fils pour vous reconcilier avec moy ; car tout mon plaisir est à le regarder et considerer, et en ce regard j'ay tant de complaisance, que je m'oublie de tous les desplaisirs que je reçois de vos iniquitez. Escoutez-le : parole par laquelle il leur monstroit qu'il l'avoit envoyé pour les enseigner à se sauver. Hé ! leur vouloit-il dire, ne doutez point de sa doctrine ; car elle est toute divine, c'est la verité mesme qu'il vous enseigne ; et partant escoutez-la bien, car si vous la suivez et practiquez, elle vous conduira en la vie eternelle. Vous demanderez peut-estre, qu'est-ce que Nostre-Seigneur nous dira sur la montagne de Thabor ? O certes ! mes cheres ames, il ne nous dira rien en ce lieu (1), car il parle à son Pere celeste, et avec Moyse et Elie, de l'excez qu'il devoit souffrir en Hierusalem pour nostre salut. Et bien que vous voyez sur cette montagne la gloire de sa Transfiguration, toutesfois il vous defendra de dire ce que vous y aurez veu. Mais en celle du Calvaire, vous y entendrez des plaintes, des soupirs et des prieres faictes pour la remission de vos pechez ; vous y entendrez encore des paroles d'une grande doctrine : mais l'on ne vous defendra poinct de dire ce que vous y aurez veu, au contraire l'on vous commandera d'en parler, et de n'en perdre jamais la memoire.

Voyez donc combien le Pere eternel a donné de tesmoignages aux hommes pour monstrer que son Fils estoit veritablement Sauveur. Et ne voyons-nous pas que Pilate dit tant et tant de fois, qu'il estoit innocent, et qu'il ne trouvoit aucune chose en luy qui fust digne de mort ? protestant que, quoy qu'il le condamnast à la mort, il cognoissoit bien neantmoins qu'il n'estoit aucunement coupable, et qu'il falloit bien qu'il y eust quelque cause à sa mort qui luy fust incognuë. Dieu ne fist-il pas dire encore cette grande verité par la bouche du miserable Caïphe, pour lors souverain prestre, quand il dit qu'il estoit expedient qu'un homme mourust pour sauver tout le peuple : ***Vos nescitis quidquam, nec cogitatis, quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo et non tota gens pereat*** (2). O admirables tesmoignages que le Pere eternel a donnés aux hommes, pour monstrer que veritablement son Fils estoit sauveur, et qu'il falloit qu'il mourust pour nous sauver ! puisque mesme il tira cette verité de la bouche d'un si mechant homme : mais il ne l'entendoit pas ainsi qu'il le disoit, parce que Dieu le voulut faire prophetiser en cela à cause qu'il tenoit alors le siege du souverain pontife : ***Hoc autem a se-***

(1) S. Matth. I. — (2) Ib. — (3) Ib. XVII.

(1) S. Luc, IX. — (2) S. Jean, XI.

non dixit, sed cum esset pon-
tifex anni illius. Et c'est une chose
aine que la plus grande partie
le cognoissoit bien que Nostre-
estoit innocent, et que ce qu'ils
ient qu'il fust crucifié, n'estoit
complaire aux princes des pres-
se rangeant de leur party : car
rez que quand il se fait une se-
quelque ville, tout le menu peu-
nge (que la chose soit juste ou
costé de ceux qui l'excitent, ce
a ainsi en la mort de Nostre-Sei-

je vous prie, remarquez que Pi-
s sçavoir ce qu'il faisoit, fit es-
la croix : *Jesus Nazarenus, rex*
im : Jesus de Nazareth, roy des
pour chose qu'on luy dist, il ne
mais oster ce tiltre ny permettre
scrivist d'une autre maniere, res-
à ceux qui vouloient qu'on le chan-
uod scripsi, scripsi, ce qui est
escrit : ce qu'il dit sans doute par
ale providence de Dieu, qui vou-
ı ce tiltre fussent mises les deux
es causes de la mort de Nostre-
.

ous reste-t'il donc maintenant à
non de crucifier nostre chair,
vices et concupiscences, pour
le celuy qui a esté crucifié pour
d'autant que l'amour ne se paye
l'amour, taschons, mes cheres
de rendre à Dieu amour pour
rendons-luy les louanges et be-
s que nous luy devons pour sa
passion, et par ce moyen nous le
ons nostre liberateur et Sauveur.
uivons, je vous prie, ce discours.
que je devois prescher la pas-
rchant une similitude pour mons-
ne quoy Nostre-Seigneur est mort
tre salut, j'ouvris un livre, où j'en
ay une d'un oyseau, lequel sem-
r esté créé de Dieu pour servir
tude sur le subjet de la passion;
une chose la plus admirable et
propre pour monstrer que Nostre-
est mort pour nos pechez, qu'on
amais rencontrer. Or cet oyseau
en nostre langage françois Oriol,
n *Ictorus;* il est jaune, et neant-
n'est point atteint de la jaunisse,
et a cette propriété qu'estant attaché des-
sus le haut d'un arbre, il guerit ceux qui
sont atteints de la haute jaunisse; et ce
aux depens de sa vie : car si celuy qui est
atteint de ce mal regarde cet oyseau, il est
pareillement regardé de luy, et par ce re-
gard il vient, s'il faut ainsi dire, à estre
tellement tousché de voir l'homme, son
grand amy, travaillé de ce mal, qu'il at-
tire à luy par commiseration toute la jau-
nisse de celuy qui l'a regardé, et s'en charge
de telle sorte, qu'après cela on le voit deve-
nir beaucoup plus jaune qu'il n'estoit aupa-
ravant : ses aisles, son ventre, ses pieds,
et enfin ses plumes, et tout son petit corps
se jaunit grandement; et par ce moyen
l'homme malade devient blanc et net,
tout-à-faict quitte de ce mal. Mais après
cela, ce pauvre oyseau s'estant retiré, va
tousjours languissant, chantant un chant
pitoyablement amoureux pour la complai-
sance qu'il a de mourir pour delivrer
l'homme. Chose admirable, cet oyseau
n'est jamais malade de la haute jaunisse,
et neantmoins il en meurt, pour delivrer
l'homme qui en estoit atteint, et ce avec
complaisance de mourir pour luy donner
la vie. N'est-ce donc pas très à propos
qu'il represente Nostre-Seigneur, divin
oyseau du paradis, divin Oriol, qui est
attaché sur l'arbre de la croix pour nous
sauver et delivrer de la haute jaunisse du
peché, sans qu'il ayt jamais esté atteint
de ce mal. Mais si le pecheur en veut
estre delivré, il faut qu'il regarde des-
sus la croix; car par ce regard il excitera
à commiseration ce divin Sauveur, et par
cette commiseration il attirera à soy toutes
ses iniquitez, et mourra librement pour lui.
Et tout ainsi qu'il faut que l'homme qui
est atteint de la haute jaunisse, regarde
cet oyseau pour guerir, ou autrement il
demeurera tousjours malade : de mesme,
si le pecheur ne regarde Nostre-Seigneur
crucifié, il ne sera jamais delivré de ses
pechez : que s'il le fait, Nostre-Seigneur
s'en chargera, et quoy qu'il soit innocent,
mourra pour ses iniquitez, afin de l'en deli-
vrer, et mourra avec une saincte complai-
sance de luy donner la guerison aux des-
pens de sa vie. Ce que nous cognoissons
par les paroles qu'il dit sur la croix, et par
les larmes et soupirs amoureux qu'il jetta
pour nostre salut.

Or pour tirer quelque instruction de ses divines paroles, je considere que la premiere que Nostre-Seigneur dit sur la croix fut de prier pour ceux qui le crucifiaient : et ce fut alors qu'il fit ce que dit S. Paul au cinquiesme chapitre de l'Epistre aux Hebreux, qu'aux jours de sa chair il offroit des sacrifices à son Pere celeste, avec grands cris, larmes, prieres et supplications, et qu'il fut exaucé pour sa reverence. *Quid in diebus carnis suæ, preces, supplicationesque cum clamore valido, et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia* (1). Certes non seulement ceux qui crucifioient Nostre-Seigneur ne le cognoissoient pas ; car s'ils l'eussent cogneu ils ne l'auroient pas crucifié : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* (2); mais encore la plus grande partie de ceux qui estoient autour de luy n'entendoient pas son langage, d'autant qu'il y avoit en ce temps-là de toutes sortes de nations en Hierusalem, lesquelles sembloient estre toutes congregées pour le tourmenter.

Nostre-Seigneur donc voyant l'ignorance de ceux qui le tourmentoient, commença à les excuser, et à offrir des sacrifices à son Pere celeste pour eux. Car il y a des sacrifices qui ne sont autres que les prieres, qui sont les sacrifices de nos levres et de nostre cœur, que nous presentons à Dieu, tant pour nous que pour le prochain. Et Nostre-Seigneur s'en servit alors disant : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* (3); Mon Pere, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

O combien grande estoit la flamme d'amour qui brusloit dans le cœur de nostre doux Sauveur! puis qu'au plus fort de ses douleurs, et au temps auquel la vehemence de ses tourmens luy ostoit mesme le pouvoir de prier pour soy, la force de son amour envers les hommes faict qu'il prie pour ses ennemis; et pour ce avec voix forte et intelligible, il dit ces mots : *Pater, dimitte illis ;* Mon Pere, pardonnez-leur.

Ce qu'il fit pour nous monstrer que l'amour qu'il nous portoit estoit si grand, qu'il ne se pouvoit diminuer par aucune sorte de peine ou de tourment; et pour nous monstrer aussi quel doit estre nostre cœur à l'endroit de nostre prochain. Ah! Dieu, mes cheres sœurs, combien ardente estoit la charité de nostre divin Sauveur envers ses ennemis, et que puissante et efficace fut une telle priere!

Certes les prieres de Nostre-Seigneur estoient si efficaces et si meritoires, que rien ne luy pouvoit estre refusé, c'est pourquoy il fut exaucé, comme dit le grand Apostre, à cause de sa reverence : *Exauditus est pro reverentia sua ;* car il est vray que le Pere celeste portoit une grande reverence à son Fils, lequel en tant que Dieu luy estoit egal, ayant avec luy une mesme substance, sapience, puissance, bonté, et infinie Majesté. C'est pourquoy le regardant comme son Verbe, il lui portoit une grande reverence, et ne luy pouvoit rien refuser.

Doncques ce divin Sauveur s'estant employé à demander pardon pour les hommes, il est tout certain que sa demande luy fut accordée; car le Pere eternel l'honoroit trop pour luy refuser ce qu'il luy demandoit : si bien qu'il fut exaucé, non seulement à cause de la reverence que le Pere eternel luy portoit; ains aussi à cause de celle qu'il portoit à son Pere, et avec laquelle il le prioit. Et tout ainsi que deux grands roys, tous deux egaux en grandeur et en puissance, se rencontrant ensemble se traittent et parlent l'un à l'autre avec beaucoup d'honneur et de respect; et si l'un prie l'autre de quelque chose, il luy accorde promptement ce qu'il luy demande : de mesme en est-il du Pere eternel, et de son Fils Nostre-Seigneur; car tous deux sont esgaux en dignité, excellence et perfection.

Il fit donc cette priere à son Pere eternel : mais, ô Dieu ! avec quelle reverence? Certes la sacrée Vierge, Nostre-Dame, a surpassé toutes les créatures en l'humilité et en la reverence avec laquelle elle a prié et traité avec Dieu. Tous les saincts l'ont prié avec un tres-grand respect. Les colomnes du ciel tremblent devant luy, à cause de l'honneur et de la reverence qu'elles luy portent : *Columnæ cœli contremiscunt et pavent ad nutum ejus* (1). Les plus hauts seraphins fremissent, et se couvrent de leurs aisles pour l'honneur et le respect qu'ils portent à sa divine Majesté. Mais toutes ces humilitez, tous ces hon-

(1) Heb. v. — (2) I. Cor. I. (3) S. Luc, XIII.

(1) Job, XXVI.

adore, toute la reverence que la Vierge et tous les saincts, tous les anges et seraphins portent à Dieu, ne sont rien en comparaison de celle que Nostre-Seigneur portoit à son Pere eternel. Donc il ne faut nullement douter que les prieres faictes par une telle personne d'un merite et perfection infinie, avec tant de reverence, ne fussent tout aussi-tost exaucées. Et si tous ceux qui crucifierent Nostre-Seigneur ne receurent pas le pardon qu'il avoit demandé pour eux à son Pere eternel, ce ne fut que par leur faute, comme je diray ci-après.

La seconde parole de Nostre-Seigneur fut celle par laquelle il promit le paradis au bon larron (1). Or en cette parole, il commença à parler d'un autre air, d'autant qu'il prioit auparavant pour les pecheurs, et maintenant il monstre qu'il est leur Redempteur; et ayant pardonné les pechez au bon larron, il luy fit après gouster les fruicts de sa redemption; car il estoit crucifié au milieu de deux voleurs des plus meschans et scélerats qu'on eust pu treuver; l'un desquels le blasphemoit : l'autre reconnoissant son innocence, luy dit ces paroles : Ha ! Seigneur, je reconnois bien que vous n'estes nullement coupable, mais ouy bien moy, qui merite pour mes crimes et pechez d'estre attaché à cette croix, et pour ce je vous prie d'avoir souvenance de moy quand vous serez en vostre royaume ; *Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum* (2).

Or puisque je suis sur ce subjet, il faut pour nostre instruction que je fasse une remarque de deux sortes de pecheurs qui tourmenterent extremement Nostre-Seigneur en sa passion; à sçavoir, deux apostres et deux larrons. Certes S. Pierre, qui estoit l'un de ces deux apostres, fit un grand tort à Nostre-Seigneur en sa passion; car il le renia et dit qu'il ne le connoissoit point, et non content de cela, il jura et blasphema, asseurant qu'il ne sçavoit qui il estoit : *Ille autem cœpit anathematisare, et jurare, quia nescio hominem istum* (3). Paroles lesquelles veritablement percerent tres-sensiblement le cœur de Nostre-Seigneur. O pauvre S. Pierre ! que faictes-vous ? et que dites-vous, que vous ne sçavez quel est vostre Maistre, et que vous ne le cognoissez pas ! Vous qui avez esté appelé de sa propre bouche à l'apostolat ! Vous qui avez dit qu'il estoit fils de Dieu vivant. Ah ! miserable, comment osez-vous dire que vous ne le cognoissez pas? N'est-ce pas celui qui estoit nagueres à vos pieds pour les laver, et qui vous a repeu de son corps et de son sang, et cependant vous dites que vous ne le cognoissez pas? Comment est-ce que la terre vous peut supporter? Comment ne s'ouvre-t elle pas pour vous engloutir dans le profond des enfers?

Le deuxiesme apostre qui tourmenta grandement Nostre-Seigneur, fut Judas, qui le vendit miserablement, et à si vil prix. O Dieu ! que terribles et epouvantables sont les cheutes des serviteurs de Dieu, mais principalement de ceux qui ont reçeu de grandes graces. Or quelle plus grande grace se pouvoit-il recevoir, que celle qu'avoient receue S. Pierre et Judas? Judas qui avoit esté appelé à l'apostolat par Nostre-Seigneur, et qui avoit esté preferé à tant de millions d'autres qui eussent faict des merveilles en ce ministere. Considerez, je vous prie, toutes les graces que Nostre-Seigneur luy fit; car outre qu'il luy donna le don de faire des miracles, il luy predit encore ce qui luy devoit arriver touchant cette trahison, afin que connoissant le mal-heur où il se precipitoit il eust moyen de l'eviter. De plus, pour gagner entierement son cœur, et ne laisser aucune chose de ce qui le pouvoit rendre plus affectionné à sa divine Majesté, sachant qu'il avoit une grande inclination à negotier et manier les affaires, il voulut pour cela le faire procureur de son college sacré, et neantmoins ce miserable Judas abusant de toutes ces graces, vendit son bon Maistre pour trente deniers.

O que les cheutes de ceux qui sont sur des montagnes sont effroyables et dangereuses ! car dès qu'ils sont tombez ils roulent puis apres jusques à ce qu'ils soient au fond de quelque precipice : telles ont esté les cheutes de ceux lesquels apres avoir receu de grandes graces, ont manqué de perseverance au service de Dieu. Chose estrange, qu'après un si bon commencement mesme après avoir demeuré trente et quarante ans au service de sa divine Majesté, sur la vieillesse, lorsqu'on est sur le temps

(1) S. Luc, XXIII. — (2) Ibid. — (3) S. Marc, XIV.

de recueillir le fruict de son labeur, l'on vienne à tout perdre, et à se precipiter dans l'abysme du peché, comme fit Salomon, du salut duquel tous les peres de l'Eglise sont en doute, et de plusieurs autres, lesquels semblablement ont abandonné le bon chemin en leur vieillesse. O que c'est une chose espouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant! *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (1). O que ses jugemens sont inscrutables! Que celui qui s'estime estre debout, craigne de tomber, dit l'apostre, et que personne ne se glorifie pour se voir bien appelé de Dieu, ny pour estre en quelque saincte vocation où il semble n'avoir rien à craindre (2). Que personne ne presume de soy, ny de ses bonnes œuvres, pensant n'avoir plus rien à redouter, puisque S. Pierre, qui avoit receu tant de graces de Nostre-Seigneur, et qui luy avoit promis de l'accompagner dans la prison, et mesme jusques à la mort, le renia à la premiere parole d'une chambriere; et Judas, pour une si petite somme de deniers, le vendit.

Certes ces deux cheutes furent tres-grandes. Mais il y eust cette difference, que l'un se recognut, et l'austre se desespera, bien que Nostre-Seigneur eust inspiré dans le cœur de Judas le mesme *peccavi* que dans le cœur de S. Pierre : et le mesme *peccavi* qu'il inspira dans le cœur de David, il l'inspira dans le cœur de Judas et de S. Pierre, et neantmoins l'un le rejetta, et l'autre le receut : car S. Pierre entendant le chant du coq, il se ressouvint de ce qu'il avoit faict, et de ce que son bon Maistre luy avoit dit: *Et recordatus est Petrus verbi Jesu, quod dixerat illi; et egressus foras flevit amarè*. Et alors recognoissant sa faute il sortit dehors, et s'en alla pleurant amerement, et avec tant de contrition, qu'il receut une entiere remission de tous ses pechez.

Faisons encore cette remarque, je vous prie, qui est que S. Pierre ne se fust point converty, s'il n'eust ouy le chant du coq, comme Nostre-Seigneur luy avoit predit. En quoy l'on void l'admirable soubmission de cet apostre à se servir du moyen que Nostre-Seigneur luy avoit donné pour subjet de sa conversion : toutesfois, il est certain que ce furent les regards sacrez de Nostre-Sauveur qui luy navrerent le cœur, et lui ouvrirent les yeux pour luy faire recognoistre son peché, bien que l'Evangeliste remarque qu'il sortit pour pleurer, quand le coq chanta, et non point si-tost que Nostre-Seigneur le regarda. Et depuis ce temps-là il ne cessa jamais de pleurer, principalement quand il entendoit chanter le coq, et pleuroit de telle sorte, qu'on dit que ses larmes luy avoient creusé les jouës, et luy avoient faict comme deux canaux, pour l'abondance qu'il en jettoit; et par ce moyen, d'un grand pecheur il devint un grand sainct. O glorieux S. Pierre! que vous fustes heureux de faire une si grande penitence d'une si grande deloyauté, d'autant que par ce moyen vous fustes restably en la grace, et comblé de beaucoup de benedictions : où au contraire le miserable Judas, au lieu de se convertir, il rejetta le *peccavi* que Nostre-Seigneur luy presentoit, et se desespera.

Je sçay bien qu'il y a de la difference entre la grace efficace et la grace suffisante, comme disent les theologiens ; mais je ne veux pas m'arrester maintenant à prouver si cette inspiration du *peccavi* que receut Judas, fut aussi efficace que celle qui fut donnée à David et à S. Pierre, ou si elle fut seulement suffisante; ô certes, il n'y a nul doute qu'elle fut tres-suffisante : mais pourquoy donc ne se convertit-il pas? C'est que voyant la grandeur de sa faute, il se desespera, et confessant l'enormité de son crime, il dit tout haut, en rapportant aux princes des prestres les deniers pour lesquels il avoit vendu son bon Maistre, qu'il avoit peché en livrant le sang de l'innocent: *Peccavi tradens sanguinem justum*; mais ces prestres ne luy donnerent point l'absolution. Et le miserable ne savoit-il pas bien que Nostre-Seigneur estoit le Sauveur du monde, et qu'il avoit le pouvoir de pardonner les pechez? Il le sçavoit bien, mais il ne voulut pas luy demander pardon, d'autant que le diable, pour le tirer au desespoir, luy fit voir son peché si horrible et espouvantable, qu'il eut crainte que s'il en demandoit pardon à Nostre-Seigneur il ne luy donnast pour iceluy une trop grande penitence, et pour cela il se desespera et finit miserablement, ainsi qu'il est rapporté aux Actes des Apostres : *Et suspen-*

(1) Hebr. x. — (2) Rom. xi.

sus crepuit medius, et diffusa sunt omnia viscera ejus.

Les deux autres pecheurs qui tourmenterent Nostre Seigneur en sa passion, estoient deux larrons qui furent crucifiez avec luy, hommes meschans au possible, d'autant qu'ils avoient passé leur vie en mille meschancetez; aussi les avoit-on choisis comme tels pour les mettre aux costez de Nostre-Seigneur, afin de le declarer par ce moyen, plus criminel que ces detestables voleurs, conformement à ce qui avoit esté predit de luy par Isaye : *Cum sceleratis reputatus est*, qu'il seroit compté entre les scelerats. Mais voicy que l'un d'iceux se tournant vers ce divin Sauveur, confessa qu'il estoit innocent, et qu'il souffroit injustement, mais quant à luy qu'il estoit un grand pecheur, et que comme tel il meritoit d'estre mis en croix pour ses fautes, desquelles il demanda pardon à Nostre-Seigneur, lequel les luy pardonna entierement qu'à la mesme heure il luy promit qu'il seroit ce jour-là en paradis avec luy : *Hodie mecum eris in paradiso.*

Chose estrange! deux larrons furent sacrifiez avec Nostre-Sauveur, et tous deux receurent l'inspiration du *peccavi*, et neantmoins il n'y en eut qu'un qui se convertit. Certes ny l'un ny l'autre n'avoient jamais fait aucun bien, et le bon larron, nonobstant la grandeur de ses crimes, regardant la croix sur la fin de sa vie il fut sauvé, et trouva la redemption; pour nous monstrer que les plus grands pecheurs ne doivent jamais desesperer du pardon de leurs fautes, pourveu qu'ils regardent la croix, et se mettent sous sa protection, quand bien ce ne seroit que sur le declin de leur vie, comme fit le bon larron : l'autre au contraire, encore qu'il fust au costé de Nostre-Seigneur, il y fut en vain, parce qu'il ne voulut jamais regarder la croix; et quoy qu'il receut beaucoup d'inspirations, et que mesme il fust arrosé des gouttes du sang de Nostre-Seigneur, qui rejaillissoit sur luy, et qu'il fust par luy souvent sollicité en son cœur par des secrets et amoureux mouvemens de regarder la croix et ce serpent mystique qui y estoit attaché, pour recevoir la guerison, c'est à dire, le pardon de ses pechez; il ne le voulut pas faire, et pour ce il se perdit et mourut en son endurcissement. Voilà, mes cheres ames, deux sortes de pecheurs, qui nous doivent faire vivre en grande crainte et tremeur, mais aussi en grande esperance et confiance; puisque de ces deux sortes de pecheurs, il y en a deux sauvez et deux damnez.

Certes il y a des ames lesquelles après avoir long-temps servy Dieu, estant parvenuës sur la montagne de la perfection, tombent après en de lourdes fautes. Nous avons veu, dit un grand Sainct, tomber les estoiles du ciel, c'est à dire des ames fort parfaites, lesquelles après estre descheuës de la grace s'obstinent en leur peché, et meurent sans penitence : et d'autres qui font les mesmes cheutes après avoir receu beaucoup de graces, lesquelles se convertissent enfin, et comme S. Pierre, viennent à faire penitence. Grand subject certes de craindre et d'esperer! Il y en a d'autres qui n'ont jamais fait aucun bien, et neantmoins à la fin de leur vie, ils trouvent le pardon et la misericorde : d'autres aussi qui perseverent en leurs pechez et meurent miserablement.

O Dieu! que grande est l'humilité et le rabaissement avec lequel nous devons vivre en cette vie. Mais aussi quel subject n'avons-nous pas de bien appuyer nostre esperance et confiance en Nostre-Seigneur! Car si après avoir commis des pechez tels que de le renier, comme fit S. Pierre, et d'avoir perseveré toute sa vie en des horribles forfaits, comme le bon larron, l'on en trouve enfin la remission quand l'on se tourne du costé de la croix où est attachée nostre redemption, que doit craindre le pecheur de l'une et de l'autre sorte, de retourner à Dieu en la vie et en la mort? Escoutera-t-il encore cet esprit malin, qui luy veut faire voir ses fautes si enormes qu'il n'en puisse recevoir le pardon, comme il fit à Judas? Donc, qu'il luy responde hardiment, que Nostre-Seigneur est mort pour tous les hommes, et que ceux qui regarderont comme il faut la croix, pour grands pecheurs qu'ils soient, trouveront le salut et la redemption. O Dieu! mes cheres ames, que ne doit-on esperer de cette redemption, qui est si abondante qu'elle regorge de toutes parts, comme nous dirons bientost. O! combien de fois est ce que nostre Sauveur offrit cette redemption à Judas et au mauvais larron? Quelle patience fut celle

avec laquelle il les attendit à penitence? Hé! que ne fit le cœur sacré de ce Sauveur à l'endroit de celuy de Judas? Combien de bons mouvemens et d'inspirations secrettes donna-t-il au cœur de ce mal-heureux, tant à la cene quand il se mit à genoux devant luy pour luy laver les pieds, luy donnant après son sacré corps, qu'au jardin des Olives, lorsqu'il l'embrassa et baisa, comme aussi le long du chemin, depuis sa prise jusques à la maison de Caïphe? Mais ce miserable, nonobstant tout cela, ne luy voulut point demander pardon de sa faute, ny esperer de le recevoir. Et que ne fit ce mesme cœur de nostre Sauveur à l'endroit de celuy du mauvais larron, tout le temps qu'il fut en la croix? Combien de fois le regarda-t-il? le provoquant à le regarder, permettant que son sacré sang vint à tomber sur luy à dessein d'amollir et purifier son cœur. O certes! ce detestable refusant ainsi le salut, ne meritoit-il pas que Dieu le precipitast à l'instant dans l'enfer! Neantmoins il ne le fit pas, ains l'attendit à penitence jusques à ce qu'il expirast.

Donc si Nostre-Seigneur remet si librement et amoureusement des pechez si grands et si enormes, à ceux qui luy en demandent pardon, et s'il offre le mesme pardon aux obstinez, et les attend à penitence avec tant de bonté et de patience, que ne fera-t-il à celuy qui le luy demandera avec contrition? et combien amoureusement recevra-t-il le cœur du pecheur penitent?

La troisiesme parole de Nostre-Seigneur fut une parole de consolation qu'il dit à sa sacrée Mere, qui estoit au pied de la croix, toute transpercée du glaive de douleur, quoique non pasmée ni à cœur failly, comme quelques peintres la representent faussement; car l'Evangeliste dit clairement le contraire, asseurant qu'elle demeura debout au pied de la croix, avec une fermeté nompareille : *Stabat autem juxta crucem Jesu mater ejus* (1). Ce qui neantmoins n'empeschoit pas sa douleur, qu'elle supporta avec un cœur tout genereux, magnanime et constant, bien que la douleur qu'elle ressentit alors soit inconcevable; car elle estoit crucifiée interieurement en son ame, avec les mesmes cloux dont Nostre-Seigneur l'estoit en son corps; considerant que par sa mort elle seroit desormais privée de ce cher Fils qu'elle aymoit si parfaictement : mais nostre divin Sauveur la voyant en cette desolation, luy dit une parole pour la consoler, laquelle toutesfois n'estoit pas une parole de tendreté, ny qui fust capable d'apaiser la douleur de son cœur dans une si grande affliction. O! qu'il falloit bien que le cœur de cette Vierge fust grandement fort et genereux, puisque Nostre-Seigneur le traitoit de la sorte.

O ame parfaictement soubmise, et resignée au vouloir divin! *Mulier, ecce filius tuus*, Femme, luy dit Nostre Seigneur, voilà ton fils, luy monstrant S. Jean qui estoit le cher disciple de son cœur, et le luy donnant pour avoir soin d'elle; d'autant qu'ayant toutes ses pensées occupées aux douleurs de son fils, elle ne pensoit point à elle-mesme; voyant donc qu'elle demeuroit vefve et orpheline, et ne sçauroit après sa mort où aller, il la voulut pourvoir en cette affliction, luy donnant pour fils le disciple qu'il aymoit, et auquel il donna un veritable amour de fils pour telle Mere, afin que par ce moyen il eust plus de soin d'elle : comme aussi il fut bien aise de laisser en mourant pour gage de son amour à ce cher disciple la Vierge sacrée pour Mere. Certes en ce faisant, nostre divin Sauveur laissa un thresor incomparable à S. Jean. Mais quant à cette saincte Vierge, il est vray qu'elle ressentit alors une douleur telle que l'inesgalité de ces deux enfans luy pouvoit causer, n'y ayant aucune comparaison entre Nostre-Seigneur et S. Jean : toutesfois, comme tres-humble et tres-soumise, elle l'accepta avec un cœur doux et tranquille, et dès lors Nostre-Seigneur luy donna un amour de mere envers S. Jean, plus tendre que n'eurent ny n'auront jamais toutes les meres ensemble pour leurs enfans. Mais son amour passa plus outre, parce qu'elle vid bien que Nostre-Seigneur luy donnant S. Jean pour fils, il luy donnoit par consequent tous les chrestiens, desquels comme enfans de grace, il vouloit qu'elle fust mere, d'autant que Jean signifie Grace; et quoy qu'elle aymast sainct Jean d'un si grand et parfaict amour, si ne faut-il pas croire neantmoins qu'elle l'aymast comme elle

(1) S. Jean, XIX.

aymoit Nostre-Seigneur, non seulement en tant qu'il estoit son Dieu, ains encore en tant qu'il estoit son fils! O non certes! car l'amour que le tres-sainct cœur de la Vierge avoit pour Nostre-Seigneur, ne peut estre conceu de nos petits esprits : or si l'amour qu'elle luy portoit estoit si grand, combien pensez-vous que fut grande la douleur qu'elle ressentit de le voir mourir, et d'estre privée de sa presence corporelle?

Mais il faut encore remarquer qu'aussitost que Nostre-Seigneur eut dit cette troisiesme parole, le soleil retira sa clarté, et les tenebres couvrirent toute la terre : *Tenebræ factæ sunt super universam terram* (1); et ces tenebres estoient si epaisses, que c'estoit une chose epouvantable. Les docteurs sont en doute sçavoir si elles couvrirent toute la terre, ou bien seulement une partie d'icelle; et si cette eclypse fut naturelle ou surnaturelle, et si en icelle le soleil agissoit ou non. Pour moy je suy l'opinion de ceux qui tiennent que les tenebres couvrirent toute la terre; car l'Escriture dit expressement qu'à l'heure de sexte, les tenebres se firent dessus toute la terre : *Et facta hora sexta, tenebræ factæ sunt per totam terram* (2) : Aussi plusieurs autres historiens font foy de cette verité en leurs escrits. Il n'y a donc point de doute que cette eclypse ne fut universelle et surnaturelle, et qu'en icelle le soleil ne souffrist, parce qu'elle arriva à midi, et lors que la lune estoit en son plein : et S. Denis, qui pour lors vivoit dans le paganisme, et lequel après ayant esté converty par les prédications du grand apostre S. Paul vint en ces quartiers et fut apostre de la France, voyant cette eclypse si extraordinaire dit ces paroles si remarquables : Il faut de deux choses l'une, ou que le Dieu de la nature souffre en la chair, ou que la fin du monde s'approche, *Aut Deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur*. Ce qu'il dit parce qu'il connut bien que cette eclypse estoit tout-à-fait surnaturelle, non seulement d'autant qu'elle arriva sur le midy et au plein de la lune; mais encore parce quelle surpassa le terme ordinaire des eclypses, car elle dura trois heures entières. Certes il disoit vray, car ces tenebres ne provenoient d'autre cause, sinon de ce que le Dieu de la nature en son humanité souffroit en Hierusalem Mais que fit Nostre-Seigneur, mes cheres ames, pendant ces trois heures ; il les employa à offrir des sacrifices de loüange à son Pere eternel ; car ce fut alors particulierement qu'il fit ce que dit S. Paul, qu'il pria et gémit, se plaignant en criant tout haut, *in diebus carnis*, aux jours de sa chair, c'est-à-dire au temps de sa passion.

(1) S. Matth. xxvii. — (2) S. Marc, xv.

Nostre-Seigneur donc se plaignit à son Pere, il pria et gemit, afin d'exciter tout le monde à prier et à faire penitence. O Dieu! combien de larmes amoureuses jetta-t-il pendant ces trois heures de meditation? Combien de soupirs et sanglots! Et combien grandes furent les douleurs qui transpercerent alors le sacré cœur de nostre tres-aymable et divin Sauveur! personne ne le sçait que luy qui les souffroit, et la sacree Vierge Nostre-Dame, qui estoit au pied de la croix, à laquelle sans doute il les communiquoit et laquelle les ruminoit en soy-mesme. O certes! je pense que la plus grande douleur que souffrit alors le cœur sacré de Nostre-Seigneur, de voir l'ingratitude des chrestiens, prevoyant que plusieurs mespriseroient sa mort et passion ; et lesquels quoy qu'ils eussent cette redemption si efficace, ne laisseroient pas de se perdre eternellement pour ne s'en vouloir prevaloir.

Mais d'autant que ses plus grandes douleurs estant interieures, elles n'estoient connuës que de luy qui les souffroit, et de sa saincte Mere, laquelle y participoit, voulant faire connoistre à tout le monde, qu'il n'estoit pas sur cette croix, sans souffrir extresmement, il cria tout haut se plaignant à son Pere eternel, en sorte qu'il fut entendu de tous les assistans, *Eli, Eli, lamma sabacthani?* qui veut dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous delaissé? Et cette parole fut la quatriesme que Nostre-Seigneur profera sur l'arbre de la croix. O Dieu! combien grands estoient les douleurs de sa tres-saincte ame, estant délaissée non seulement de toutes les creatures, ains encore en quelque façon de son Pere eternel, lequel avoit pour un peu retiré sa face de dessus luy, non point quant à la partie superieure de son ame laquelle fut tousjours jouissante de la claire vision de l'essence divine, vision par laquelle

elle fut bien-heureuse dès l'instant de sa creation, et ne fut jamais sans cette beatitude à cause de l'union hypostatique, laquelle toutesfois n'empeschoit pas que sa partie inferieure ne fut alors tellement délaissée et abandonnée de tout secours divin et humain, qu'estant privée de toute consolation, il ressentit les douleurs du corps et de l'esprit avec toute l'aspreté et rigueur possible : ce que voulant faire connoistre aux hommes pour le salut desquels il souffroit, il se plaint à son Pere eternel luy disant : mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous délaissé, ***Eli, Eli, lamma sabacthani***, pour leur faire entendre les extresmes douleurs qu'il enduroit.

Mais hélas ! combien est-ce que cette parole estant mal entenduë des assistans causa de douleur à Nostre-Seigneur, car les uns disoient qu'il prioit Elie, ***Eliam vocat iste***, et ceux-là estoient quasi chrestiens, et semble qu'ils avoient encore quelque disposition pour recevoir la grace, croyant à l'invocation des Saincts, d'autant qu'Elie n'estoit plus en ce monde, ayant esté depuis plusieurs années emporté dans un charriot de feu par les anges; et partant ils croyoient qu'Elie le pouvant ayder il l'invoquoit à son secours parmi une si grande affliction.

Les autres interpretans cette parole d'une autre maniere, disoient : il invoque Elie, mais que luy peut-il faire ? il ne le peut pas delivrer ; et ceux-cy, meschans qu'ils estoient, ne croyoient pas que les Saincts ayent aucun pouvoir de secourir ceux qui sont affligés et qui les invoquent ; en quoy ils ressembloient aux Huguenots, qui nient le pouvoir que les Saincts ont envers la divine Majesté.

Les autres en se riant et moquant de luy disoient : Voilà qu'il crie tout haut et qu'il appelle Elie pour luy demander du secours; attendons et voyons si Elie le viendra delivrer : ***Ecce Eliam vocat; sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum.***

Les autres disoient : S'il est si Sainct comme l'on dit, que ne se sauve-t-il soymesme ? il en a tant sauvé d'autres; il est bien fol s'il ne fait pour luy ce qu'il a fait pour les autres : ***Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere***(1). En somme il souffrit pendant ces trois heures tous les mepris, injures, et calomnies qui se puissent excogiter.

Mais outre cela on luy fit en ce temps-là les plus belles offres, et les plus considerables semonces que l'on puisse imaginer; car les uns luy disoient : Toy qui te vantes d'estre Fils de Dieu, descends de la croix, ***Si Filius Dei es, descende de cruce***, et nous t'adorerons et te recognoistrons pour tel ; Tu as dit que tu destruirois le temple et le reédifierois en trois jours, or sus, fais maintenant voir quelque miracle pour ta delivrance : ***Vah, qui destruis templum Dei salva temetipsum; si Filius Dei es, descende de cruce*** (1) : Descends de cette croix de ta propre puissance, et nous croirons en toy et te recognoistrons pour le Messie, autrement nous te tiendrons pour un homme meschant et trompeur. O quelles offres que celles-cy au cœur de nostre Sauveur, qui estoit si amoureux du salut de nos ames !

D'autres blasphemant encore contre luy, l'appeloient sorcier et enchanteur, reputant ces tenebres à quelque trait de magie, et plusieurs disoient que ce n'estoit pas de vrayes tenebres, ains qu'ils avoient les yeux sillez et esblouis par ses enchantemens. Et par tels et semblables discours, le tres-sacré cœur de Nostre-Seigneur souffroit des douleurs incomparables, voyant la multitude des ames qui se perdoient et ne vouloient pas se servir de la redemption de la croix.

La cinquiesme parole que dit Nostre-Seigneur fut *Sitio* (2), j'ay soif : Or celle-cy fut une parole de plainte et de lamentation. Mais bien que cette parole se puisse entendre d'une soif corporelle causée par les extresmes douleurs qu'il avoit souffertes toute la nuict, et qu'il eust une alteration si grande, qu'elle l'eust fait infailliblement mourir, si le Pere eternel ne l'eust reservé à de plus grandes souffrances; et que pour cela il dit avec tres-juste raison, *sitio :* toutesfois cette soif corporelle n'estoit rien en comparaison de la soif spirituelle de laquelle son ame estoit alterée, car il desiroit avec une soif insatiable, qu'un chascun se convertist et profitast de sa Passion. C'est pourquoy il dit : *sitio*, j'ay soif, et se plaint voyant que tant d'ames en abuseroient, et que plusieurs demande-

(1) S. Matth. xxvii

(1) Matth. xxvii. — (2) S. Jean, xix.

roient un autre moyen pour se sauver que celuy de sa Passion, comme faisoient les Juifs qui luy crioient qu'il descendist de la croix, et qu'ils croiroient en luy : comme luy voulant dire : si vous avez si soif de nostre salut, descendez de la croix, et nous croirons en vous, et par ce moyen vous aurez le pouvoir de vous desalterer. Mais Nostre-Seigneur, quoy qu'infiniment desireux du salut de leurs ames, et quoy que pour leur acquerir ce salut il exposast sa vie, il ne voulut pas neantmoins descendre de la croix, parce que la volonté de son Pere celeste n'estoit pas telle, ains au contraire c'estoit ceite saincte volonté qui l'y tenoit attaché.

Mais helas! ô miserables Juifs, que dites-vous? que notre cher Sauveur et Maistre descende de la croix : O certes, il ne le fera pas, dit S. Paul, car il veut estre obeyssant jusques à la mort, et la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. Il est monté à la croix par obeyssance, et il y mourra par obeyssance. Ha! miserables, disoit nostre divin Sauveur, vous demandez que je descende de la croix, pour croire en moy; vous voulez un autre moyen de redemption que celuy que mon Pere a ordonné, de toute eternité, et qui a esté predit par tant de prophetes, et annoncé par tant de figures; vous voulez donc estre sauvez comme il vous plaist, et non comme Dieu veut. O certes cela n'est pas raisonnable, et puisque vous ne cherchez pas le salut en la croix, vous mourrez obstinez en vostre peché et ne treuverez point de pardon, puisque la piscine du salut vous estant ouverte vous ne voulez pas vous y jetter : Ha! ne voyez-vous pas que ces eaux sont si abondantes qu'elles regorgent de tous costez! et vous ne vous y voulez pas laver, vous perirez donc, mais ce sera par vostre faute.

Mais escoutons ce cher Sauveur, qui crie qu'il a soif de nostre salut, qui nous attend et invite : *Venite ad me omnes* : Venez à moy, dit-il à tous les hommes, car je suis attaché à cette croix pour vous recevoir; vous ne treuverez poins ailleurs de salut. O miserables Juifs qui demandez une autre sorte de redemption que celle de la croix, celle-là n'est elle pas plus que tres-suffisante! puis qu'il est vray qu'une seule larme, un seul souspir amoureux sortant du sacré cœur de mon Sauveur, estoit suffisant de rachepter des millions de natures humaines et angeliques, s'il y en eust eu autant qui eussent pechez, et toutesfois à cause de l'amour qu'il nous portoit il ne nous a pas voulu rachepter avec un souspir, ny avec une larme, ains avec tant et tant de travaux et de peine, ayant espuisé tout le sang de ses veines afin de faire un bain sacré à nos ames pour les purifier et nettoyer de la tache du péché, et pour operer cette redemption qui est si copieuse qu'elle ne sçauroit estre espuisée. Il a voulu estre obeyssant jusques à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem crucis;* estant veritablement mort et de la mort de la croix, pour obeyr à son Pere eternel.

O qu'heureux serons-nous, mes cheres ames, si nous imitons bien Nostre-Seigneur en son obeyssance chascun selon nostre vocation!

Mais il aut que nous sçachions qu'il y a diverses manieres d'obeyr. Premierement, il s'en treuve plusieurs qui estiment grandement cette vertu; O qu'heureux sont les obeyssans! disent-ils. Ils lisent ce qu'on a escrit avec un grand goust, et parlent fort bien de tous les degrés d'obeyssance : mais ils ne font rien plus que les theologiens speculatifs, qui se contentent de parler de ses excellences. O certes, mes cheres ames, ce n'est pas tout d'en parler, il faut venir en la pratique d'icelle dans les occasions petites et grandes qui se presentent. Il s'en treuve d'autres qui veulent bien obeyr, mais avec cette condition qu'on ne leur commandera rien de difficile, et qu'on ne les contrariera point en leurs inclinations. D'autres voudront bien obeyr à quelques superieurs, mais non pas esgalement à tous. Or Nostre-Seigneur n'ayme point telle sorte d'obeyssance : car il veut que nous obeyssions indifferemment en toutes choses, et que nous demeurions fermes dans l'obeyssance; c'est-à-dire, attachez à la croix où l'obeyssance nous a mis à l'exemple de Nostre-Seigneur, sans recevoir ny admettre aucune raison contraire pour bonne apparence qu'elle ayt. Et partant, s'il vous vient des inspirations ou mouvemens interieurs, qui vous portent à faire quelque chose hors

de l'obeyssance et à descendre de la croix, rejettez-les hardiment pour saincts qu'ils puissent sembler, et ne les suivez pas.

Donc, que ceux qui sont mariez demeurent en la croix de l'obeyssance, c'est-à-dire du mariage, humblement et avec soumission, puis que Dieu les y a mis, s'asseurant que les meilleures croix ne sont pas celles qui sont les plus conformes à nos inclinations ou qui ont plus d'apparence, ains celles où les occasions de souffrir sont plus frequentes. Qu'ils ne desirent donc point de descendre de cette croix pour quelque bon pretexte que ce soit, ains qu'ils y perseverent fidelement jusques à la fin.

Que le prelat et celuy qui a charge d'ames, ne desire point pour les tracas de mille soins qu'il rencontre d'estre detaché de cette croix; mais qu'il fasse ce qui est de son devoir, ayant soin des ames que Dieu luy a commises, instruisant les unes, consolant les autres, tantost parlant, puis se taisant, donnant le temps à l'action, et puis, quand il le doit, à la priere; demeurant ferme en l'exercice de sa charge, car c'est la croix à laquelle Dieu l'a attaché, sans croire à ce qui le pourroit provoquer d'en descendre.

Que le religieux demeure constamment, et fidellement attaché à la croix de sa vocation sans jamais laisser entrer en son cœur la moindre pensée qui le puisse faire varier ny divertir de l'entreprise qu'il a faite de servir Dieu parfaitement en cette maniere de vie, et qu'il n'escoute jamais les desirs qui le pourroient porter à faire des choses contraires à l'obeyssance, sous quelque bon pretexte que ce soit; car cela ne procede pour l'ordinaire que de l'amour propre. En somme obeyssez seulement, Dieu ne vous demande pas autre chose; et voyez que Nostre-Seigneur pour obeyr à son Pere eternel ne voulut point descendre de la croix, ains ayant perseveré en l'obeyssance jusques à la fin, il dit : *Consummatum est* (1), tout est consommé.

Ce fut la sixiesme parole qu'il prononça sur la croix en s'addressant au Pere eternel. O mon Pere, vouloit-il dire, j'ay accomply de poinct en poinct tout ce qui estoit de vostre volonté, il ne me reste plus rien à faire, voilà l'œuvre de la redemption finie et parfaite. O Dieu! mes cheres sœurs, il y auroit une infinité de tres-belles et utiles considérations à faire sur ces paroles; mais je vous en ay parlé autre fois, c'est pourquoy je passe outre, et je viens à la dernière parole que dit Nostre-Seigneur en la croix.

Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Mon Pere, dit-il, je remets mon esprit entre vos mains. Il se presente encore sur ces paroles beaucoup de belles considerations à faire, parce que c'est en icelles que consiste l'abregé de toute la perfection chrestienne, de laquelle Nostre-Seigneur nous voulant donner l'exemple, il se remet par un parfaict abandonnement entre les mains de son Pere celeste sans reserve quelconque : Je remets, mon Pere, luy dit-il, mon esprit entre vos mains. En quoy nous voyons l'humilité, l'obeyssance et la parfaicte soumission qu'il luy rend, comme luy voulant dire : je vous ay tousjours abandonné et remis mon corps et mon ame pendant que j'ay vescu, c'est pourquoy il ne me reste plus rien à faire maintenant apres avoir accompli tout ce que vous avez requis de moy, sinon de remettre mon esprit entre vos mains. Remarquez, je vous prie, cette parole ; car c'est l'abregé et la quintescence de la vie spirituelle que Nostre-Seigneur nous monstre par ce total abandonnement qu'il fait entre les mains de son Pere celeste : *Consummatum est*, tout est consommé, luy dit-il ; mais neantmoins s'il vous plaist, que mon esprit demeure encore dans mon corps pour souffrir davantage : *In manus tuas commendo spiritum meum :* Je le remets entre vos mains ; si vous voulez que je passe de cette vie en l'autre pour entrer en la gloire, je remets mon esprit entre vos mains. En somme, mon Pere, me voicy prest et resolu de faire tout ce qu'il vous plaira.

O que nous serions heureux ! si quand nous nous consacrons au service de Dieu nous commencions par cette pratique de remettre nostre esprit absolument et sans reserve entre les mains de sa divine bonté car tout le retardement de nostre perfection ne provient que du defaut d'abandonnement. Et il est vray que si nous voulons faire progres en la perfection, il faut com-

(1) S. Jean, XIX.

mencer, poursuivre et finir la vie spirituelle par la practique de ceste vertu, à l'imitation de Nostre-Seigneur, qui l'a tousjours practiquée avec une si admirable perfection.

Il s'en treuve quelquefois lesquels venant au service de Dieu luy disent bien : Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains; mais à condition que vous me donnerez tousjours des consolations, et non des souffrances, et que vous me donnerez aussi des superieurs qui seront selon mon inclination, et que rien ne contrariera ma volonté.

Helas! que faites-vous? ne voyez-vous pas que ne n'est pas là remettre son esprit entre les mains de Dieu, comme fit Nostre-Seigneur? Ne sçavez-vous pas que c'est de ces reserves que nous faisons d'où naissent d'ordinaire tous nos troubles, nos inquietudes, et autres telles imperfections, car si tost que les choses n'arrivent pas selon que nous attendions, et que nous nous promettions, voilà soudain la désolation qui saisit nos pauvres esprits : et d'où vient cela? sinon de ce que nous ne nous sommes pas remis avec indifference entre les mains de Dieu. O que nous serions heureux, si nous practiquions fidellement ceste vertu, sans doute nous arriverions par icelle à la tres-haute perfection d'une Ste Catherine de Sienne, d'une Ste Françoise : de la bienheureuse Angele de Foligny, et de plusieurs autres qui estoyent par ceste saincte indifference, et ce parfaict abandonnement d'elles-mesmes, comme des boules de cire entre les mains de Nostre-Seigneur et de leurs superieurs, recevant toutes les impressions qu'on leur vouloit donner.

Soyez donc ainsi mes cheres filles, et dites avec Nostre-Seigneur indifferemment en toutes choses : mon Dieu, je remets mon esprit absolument et sans reserve entre vos mains : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Voulez-vous que je sois en seicheresse ou en consolation? que je sois contrariée? que j'aye des respugnances et difficultez? que je sois aymée ou non? que j'obeysse en chose grande ou petite? facile ou difficile? je remets mon esprit entre vos mains. Voulez-vous que je m'employe aux actions de la vie active ou contemplative? Je remets mon esprit entre vos mains. Que ceux donc qui sont employez aux actions de la vie active ne desirent point d'en sortir pour s'adonner à la contemplative, et que ceux qui contemplent ne quittent point la contemplation, jusques à ce que Dieu l'ordonne. Qu'on se taise quand il faut, et qu'on parle quand il en est temps. Et si nous faisons ainsi, nous pourrons bien dire à l'heure de nostre mort, à l'imitation de nostre divin Sauveur, *Consummatum est*, mon Dieu tout est consommé : j'ay accomply tout ce qui estoit de vos divines volontez en tous les evenemens qui me sont arrivez par vostre providence : que me reste-t-il donc à faire maintenant, sinon de remettre mon esprit entre vos mains à la fin et sur le declin de ma vie, comme je vous l'ay remis au commencement, et au progrès d'icelle.

Mais pour pouvoir bien faire cela, mes cheres sœurs, employons fidellement les trois heures des tenebres de cette vie mortelle comme Nostre-Seigneur les a employées; demeurons sur la croix où l'obeyssance nous a mis sans en vouloir jamais descendre; prions sur icelle, plaignons-nous à Dieu de nos afflictions et ariditez; mais d'une plainte filiale et amoureuse, disons quand il est requis des paroles de consolation au prochain : En somme, consommons-nous sur icelle pour accomplir tout ce qui est de ses divines volontez, et soyons asseurez que si nous faisons cela, nous aurons la grace de parvenir un jour à sa gloire, comme je l'en prie de tout mon cœur. Remettons donc bien nos esprits entre ses mains, il les recevra, comme il fit celuy de son tres-cher Fils, pour les faire jouyr du salut eternel qu'il nous a acquis par sa mort et passion. Ainsi soit-il.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DU VENDREDY SAINCT.

Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores vos video, prœteriens enim et videns simulacra vestra inveni et aram in qua scriptum erat, IGNOTO DEO. (ACT. XVII.)

Athéniens, je vous vois en tout presque aussi superstitieux ; je trouve vos idoles et l'autel sur lequel est l'inscription *au Dieu inconnu*.

Le grand apostre S. Paul, predicateur de la croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, rapporte qu'un jour estant allé en la ville d'Athenes, il rencontra devant ses yeux un autel, lequel avoit pour titre de sa dedicace ces paroles : *Ignoto Deo*, au Dieu incognu. Sur quoy il prit sujet de prescher aux Atheniens, quel estoit le Dieu incognu qu'ils adoroient. O bien-aymez et tres-chers Atheniens (leur disoit ce grand predicateur de la croix) le Dieu que vous adorez et que vous ne cognoissez pas, n'est autre que Dieu le Pere tout-puissant qui a envoyé son Fils du ciel en terre pour prendre nostre nature humaine, et lequel en icelle, bien qu'il fust Dieu comme son Pere, de mesme nature et essence que luy, a neantmoins voulu souffrir la mort, et la mort de la croix, pour satisfaire à la justice de Dieu son Pere, justement indigné contre les hommes, à cause du peché de nostre premier pere; peché qui sans doute nous eust à tous causé la mort eternelle, s'il ne nous eust rachetés nous redonnant la vie par sa mort. Les Atheniens (comme la plus-part des hommes de ce temps-là) recognoissoient plusieurs dieux : mais enfin ils confessoient, comme l'on peut voir par l'inscription de cet autel, qu'il y en avoit un qu'ils ne cognoissoient point, duquel la grandeur estoit extremement relevée par-dessus tous les autres. Ce grand apostre donc prit sujet de l'inscription de cet autel pour leur faire une excellente predication, leur faisant entendre avec des termes admirables, quel estoit ce Dieu qu'ils adoroient, mais qu'ils ne cognoissoient point encore.

Or ayant, mes cheres sœurs, à vous entretenir en ce jour quelque peu de temps, j'ay jetté les yeux de ma consideration sur le titre que j'ay veu, non au dessus de l'autel des Atheniens, ains au dessus de cet autel incomparable, sur lequel nostre divin Sauveur s'est offert pour nous à Dieu son Pere en sacrifice tres-agreable et d'une suavité nompareille : autel qui n'est autre que la croix, croix laquelle depuis a tousjours esté honorée comme un autel tres-precieux et adorable. Ayant donc jetté mes yeux dessus le titre de la croix, j'ay pensé qu'à l'imitation du grand apostre predicateur de la croix, je ne devois pas rechercher d'autre sujet pour fondement de mon discours que les paroles de ce titre sacré de cette croix, non que je vous veuille parler d'un Dieu incognu ; car puis qu'il plaist à sa bonté, nous le cognoissons par la lumiere de la foy ; mais certes je pourray bien parler d'un Dieu mecognu. Nous ne le ferons donc pas cognoistre ; mais nous tascherons seulement de faire recognoistre et aymer ce Dieu tant aymable qui est mort pour nous.

O Dieu ! que c'est une chose utile que cette recognoissance, car veritablement, au dire de plusieurs SS. Peres, Abraham, Isaac et Jacob eussent eu quelque excuse, s'ils n'eussent pas servy sa divine Majesté, d'autant qu'ils ne l'ont pas cognuë si parfaitement que font les chrestiens, lesquels seront hors d'excuse ayant appris par la bouche de nostre divin Maistre Nostre-Seigneur ce qu'il est. Il est donc certain qu'ils seront inexcusables de ne l'avoir pas aymé et servy de tout leur cœur, qu'ils

ont esté si bien instruits et enseignez par luy-mesme, combien il est aymable, et combien cherement il les ayme; puis qu'il a donné sa vie pour eux.

Or je n'ay pas dessein, mes cheres sœurs, de vous parler maintenant avec combien d'ignominie, de douleurs, d'amertumes, d'angoisses, de vituperes, d'affronts et de mepris, ce divin Sauveur a souffert la mort, ny de vous faire un narré de l'extreme cruauté avec laquelle les Juifs l'attacherent sur la croix : car vous sçavez que je vous ay tousjours fait entendre, que c'est la moindre consideration en la passion de Nostre-Sauveur, que celle-cy, et sur laquelle nous nous devons le moins arrester, puisque l'affection de compassion sur les souffrances de Nostre-Seigneur est la moins utile, ainsi que luy-mesme nous la enseigné lors qu'il dit aux femmes qui le suivoient au Calvaire qu'elles ne pleurassent point sur luy, ains sur elles-mesmes : ***Filiæ Hierusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete*** (1). Si nous avons des larmes pleurons tout simplement, car nous ne les sçaurions jetter pour un plus digne subject : mais ne nous arrestons pas à cela, ains passons à des affections plus utiles selon que le requiert le subject, c'est à dire à des affections d'imitation.

Je reprends donc mon propos, et considere ce mysterieux et divin titre, qui est posé dessus le haut de la croix. O qu'il est admirable ! Je suis presque ravi en le considerant : ***Jesus Nazarenus, rex Judæorum*** (2), Jesus de Nazareth, roy des Juifs. Mais qui eust jamais pensé que des paroles si sainctes et si veritables fussent sorties et eussent esté prononcées par la bouche d'un si meschant homme, tel qu'estoit Pilate? Or ces paroles pourtant sont tres-veritables, et Nostre-Seigneur mesme les confirma pour telles en sa passion, ainsi que nous verrons en la suite de ce discours.

Certes c'est une chose admirable, combien les Juifs dirent de belles paroles en la mort de Nostre-Seigneur, bien qu'ils ne les entendissent pas, et les dissent malicieusement et à mauvaise intention : quelles paroles plus belles et plus charitables peuvent estre dites, que celles que prononça ce miserable Caïphe, disant qu'il estoit requis et necessaire qu'un homme mourust, c'est-à-dire un homme le plus excellent de tous les hommes, afin que tous les autres ne perissent pas : ***Vos nescitis quicquam nec cogitatis, quia expedit vobis, ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat.*** Et les Juifs poussez de rage et de felonnie : Que son sang soit sur nous et sur nos enfans, disoient-ils : ***Sanguis ejus super nos, et super filios nostros.*** Ce qui arriva, tant en la personne de plusieurs d'eux-mesmes, comme en la conversion des Apostres et des disciples de Nostre-Seigneur, qui estoient leurs enfans. Pilate donc ayant escrit le titre de la croix, et voyant que les Juifs y contredisoient, leur repondit : ***Quod scripsi, scripsi.*** Il est ainsi qu'il est escrit, reconfirmant derechef cette verité.

Voyons maintenant ce que veulent dire les paroles de ce titre sacré : ***Jesus Nazarenus, rex Judæorum***, Jesus de Nazareth, roy des Juifs : Premierement, Jesus veut dire Sauveur. Secondement, Nazareth veut dire ville fleurie ou florissante ; et en troisiesme lieu, il est dit que Nostre-Seigneur estoit roy : trois noms et qualitez, lesquelles luy sont extremement bien deuës, et qu'il porte avec tres-juste raison, ainsi que je vous feray voir. Quant à celuy de Sauveur : O combien veritablement porte-t-il ce nom et cette qualité ! puis qu'il est Sauveur non seulement des hommes, ains aussi des anges, d'autant que tous tiennent le salut de sa divine bonté, et l'ont en vertu et par le merite de sa mort et passion ; car de toute eternité il eut cette divine pensée, et projetta qu'il mourroit pour tous. Mais toutesfois, si faut-il confesser que les hommes ont un subject de consolation incomparablement plus grande en la mort et passion de Nostre-Sauveur, que n'ont pas les anges, parce que si bien il est leur Sauveur, il n'est pas pourtant leur Redempteur ; mais ouy bien des hommes ; car dès que les anges eurent peché, ils furent en mesme temps tellement confirmez en leur malice par la volontaire election qu'ils firent du mal, que dès lors il n'y eut plus d'esperance pour eux de s'en pouvoir jamais deprendre ; d'autant que dès l'instant qu'ils eurent eleu le peché, ils furent rendus ses esclaves, et demeurerent clouez et attachez de telle

(1) S. Luc, XXIII. — (2) S. Jean, XIX.

sorte à la perdition, que jamais il ne leur sera possible de s'en detacher : ils voulurent se servir malicieusement de leur franc arbitre et abuser de leur liberté, c'est pourquoy ils furent faits serfs des peines eternelles dans un abandon perpetuel de Dieu. Où au contraire l'homme aussi-tost qu'il eut mangé du fruict de l'arbre deffendu, il ne demeura pas en son peché : mais Nostre-Seigneur, c'est à dire la seconde personne de la tres-saincte Trinité, suivant la resolution qui en avoit esté prise de toute eternité, est venu au monde, se revestant de la nature humaine qu'il unit inseparablement à sa personne divine, pour se rendre capable de pastir et mourir, ainsi qu'il a fait pour le rachepter par le prix infiny de son sang.

O que cette pensée est douce et agreable ! quelle joye, quelle douceur de cœur, et quelle delectation doit causer à l'homme cette verité tres-aymable, que Nostre-Seigneur est son Redempteur, et qu'il tient la vie de luy; le Pere eternel lui ayant donné une vie tres-abondante, afin qu'il la communiquast à tous les hommes, et que tous la tinssent de luy, comme il la tenoit de son Pere celeste. Or ce n'est pas de la vie corporelle dont nous parlons, ains de la vie spirituelle de la grace : et pour leur donner cette vie, il est descendu du ciel en terre, ainsi qu'il dit luy-mesme : *Veni ut vitam habeant, et abundantius habeant*. Le Pere eternel donc a donné à Nostre-Seigneur une vie non commune, ains sur-abondante, afin que tous les hommes y participassent, et qu'ils vecussent de la mesme vie que luy, c'est-à-dire, d'une vie de grace toute parfaite et toute saincte, et pour nous acquerir cette vie, il a donné la sienne, et nous l'a acheptée au prix de son sang. Donc nostre vie n'est pas nostre, ains sienne; nous ne sommes plus à nous, ains à luy. O que cette raison est preignante pour faire que nous nous dediions totalement au service de cet amour du Sauveur, duquel nous avons esté si cherement favorisez, et si je l'ose dire, au-dessus des anges mesmes. Voyons maintenant comme Nostre-Seigneur a montré qu'il estoit veritablement le Sauveur et Redempteur des hommes en sa passion.

Les miserables Juifs ayant presque assouvy leur barbare cruauté sur le tres-dou[x] Jesus, l'ayant attaché à la croix, et vom[issant] de leurs bouches sacrileges plusieurs exe[crables] blasphemes contre luy, il prononç[a] tout haut ces divines paroles comme e[n] contre-quarrant leurs injustes blasphemes Pere, pardonnez-leur, car ils ne sçavent c[e] qu'ils font, *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt*. Mon Dieu, que ces pa[roles] sont admirables ! Considerez, je vou[s] prie, la douceur du cœur de Nostre-Sei[gneur]. Mon pere, dit-il : mais voyez com[bien] la charité cherche d'artifice pour par[venir] au but de sa pretention, qui est l[a] gloire de Dieu, et le salut du prochain. [Il] semble que ce doux Sauveur veuille ama[douer] le cœur de son Pere celeste, par c[e] nom de Pere, qui est si tendre et amou[reux] : car en l'appelant ainsi, comme s'[il] luy eust voulu dire : Je suis vostre Fil[s] bé, ressouvenez-vous donc que vous este[s] mon Pere, et partant, que vous ne me de[vez] rien refuser. Mais qu'est-ce qu'il de[mande] pour luy ? rien du tout, car il s'es[t] entierement oublié de soy-mesme, et quo[y] qu'il souffre beaucoup plus qu'on ne s[e] peut jamais imaginer, il ne pense point [à] luy, à ce qu'il endure : en quoy il nou[s] donne un rare exemple de patience, faisan[t] tout au contraire de nous autres, qui n[e] pouvons penser qu'à nos douleurs quan[d] nous en avons ; de maniere que nous ou[b]lions presque toute autre chose, ou mesme un mal de dents nous oste le sou[venir] de tout ce qui est autour de nous tant nous nous aymons nous-mesmes, [et] sommes attachez à ceste miserable chai[r].

Or voicy le consommé et l'abregé d[e] toutes les merveilles d'amour, que ce divi[n] Sauveur a operés pour nostre salut.

Les hommes pensent presque toute le[ur] vie à ce qu'ils ont à faire à leur mort, [et] comme quoy ils pourront bien establi[r] leur derniere volonté, afin qu'elle soit bie[n] entenduë de ceux qu'ils laissent après eu[x] soit de leurs enfans ou autres qui doive[nt] heriter de leurs biens, et pour cela plu[sieurs] font leur testament estant enco[re] en pleine santé, craignant que l'effort d[es] douleurs mortelles ne leur oste le moye[n] de manifester à leur mort leur dernie[re] volonté. Mais Nostre-Seigneur, lequel sça[voit] bien qu'il mettroit sa vie et la ga[r]deroit, comme et quand il luy plairoi[t]

ainsi qu'il dit luy-mesme : *Potestatem habeo ponendi animam, et potestatem habeo iterum sumendi eam*, remit à faire son testament à l'heure mesme de sa mort, testament lequel il scella et cacheta avant qu'il fust escrit et prononcé. Les hommes, pour monstrer que ce qui est escrit est leur volonté, et qu'ils entendent qu'il soit ainsi fait, ils cachetent leur testament de leur sceau, mais ils ne l'appliquent qu'après qu'il est escrit. Nostre-Seigneur ne voulut prononcer son testament qu'en la croix un peu auparavant sa mort; mais il y appliqua son divin sceau, et le cacheta avant toute autre chose. Certes, mes cheres ames, voicy l'abregé de son amour. Or quel sceau, je vous prie, a-t-il appliqué à son testament? C'est luy-mesme, ainsi qu'il l'avoit fait dire à Salomon, parlant en sa personne au Cantique des Cantiques : *Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum.* Mets-moy comme un sceau sur ton cœur et comme un cachet sur ton bras, dit-il à l'ame devote.

Quand appliqua-t-il ce sceau sacre? ce fut alors qu'il institua le tres-sainct et tres-adorable sacrement de l'autel, qu'il appela son Nouveau Testament en son sang : *Novum testamentum in suo sanguine.* sacrement qui contient en soy la divinité et l'humanité, c'est-à-dire la personne tres-saincte de Nostre-Seigneur, Dieu et homme tout ensemble.

Il se posa donc, et appliqua sur nos cœurs par le moyen de la tres-saincte communion, comme un sceau sacré et un cachet tres-aymable, puis il fist son testament, manifestant sur la croix un peu avant que mourir ses dernieres volontez, afin que tous les hommes qui doivent estre ses coheritiers au royaume de son Pere celeste, fussent bien instruits, tant de ce qu'ils vouloit qu'ils fissent, comme de l'affection incomparable qu'il avoit pour eux : ce qu'il leur fait bien voir en ce qu'il s'oublie de soy-mesme pour penser premierement à eux, tant sa charité est grande. Puis après il pense à soy-mesme, ainsi que nous verrons à la suite de ce discours.

Mais quel est donc le testament de Nostre-Seigneur? Son testament, mes tres-cheres sœurs, n'est autre que les divines paroles qu'il prononça sur la croix, où estant comme absorbé en cet amour qu'il portoit aux pecheurs, il se prist à amadoüer son Pere celeste, l'appelant Pere : Mon Pere, dit-il, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font; *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.*

O que voicy un document grandement remarquable, et d'une parfaite charité! Aymez-vous les uns les autres, comme je vous ai aymez, disoit si souvent Nostre-Seigneur preschant à ses apostres ou au peuple, et ce avec des paroles si pressantes, qu'il sembloit n'avoir point de plus grande affection, que de leur bien inculquel ceste tres-saincte dilection du prochain. Mais maintenant il nous donne un exemple de cet amour du tout incomparable, d'autant qu'il excuse ceux mesmes qui le crucifient et l'injurient, et cherche des inventions pour faire que son Pere celeste leur pardonne, et cela en l'acte mesme du peché, et de l'injure qu'ils luy font.

O que nous sommes miserables! Certes, à peine pouvons-nous oublier une injure dix ans après qu'elle nous a esté faite; ouy mesme il s'en est treuvé qui à l'heure de la mort ne pouvoient ouyr parler de ceux de qui ils avoient receu quelque injure. O Dieu! que nostre misere est grande; à peine pouvons-nous pardonner à nos ennemis; et Nostre-Seigneur les ayme si cherement qu'il prie ardemment pour eux : priere qui porta un tel fruict, que plusieurs d'entre eux se convertirent, et quelques-uns mesme sur-le-champ. confessant après avoir ouy ceste priere si admirable, que veritablement il falloit qu'il fust Fils de Dieu, ceste priere estant une chose tout-à-fait au dessus de la nature humaine : les autres firent comme une biche, laquelle estant blessée va rendre les derniers abois au lieu où elle a receu le coup de la mort. Nostre-Seigneur avoit demandé à son Pere celeste qu'il envoyast du ciel plusieurs traits et sagettes dans le cœur de ceux pour qui il prioit : ce qu'il luy accorda ainsi qu'il l'avoit desiré; mais pourtant plusieurs ne rendirent pas la vie par leur conversion sur l'heure mesme, ains porterent le coup de ces divines sagettes par des remors interieurs jusques à la Pentecoste, qu'ils se convertirent à la premiere predication que fit S. Pierre, en laquelle bien trois mille personnes se convertirent, en-

tre lesquelles estoient indubitablement plusieurs de ceux qui s'estoient treuvez à la mort et passion de nostre doux Sauveur: conversion laquelle appartient au merite de cette admirable priere, qu'il avoit faite pour eux à son Pere celeste, en l'acte mesme des injures et des tourmens qu'ils luy faisoient souffrir. Chose admirable certes; pendant que ces hommes meschans et perfides vomissoient contre luy et contre son Pere eternel des blasphemes insupportables, disant: S'il est tout-puissant comme il dit, et s'il se confie tant en son Pere qui l'a envoyé, qu'il l'appelle donc maintenant à son secours : il a sauvé les autres, qu'il se sauve soy-mesme, et s'il est roy d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en luy. *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere: Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credemus ei.* Paroles vrayement diaboliques : mais l'infinie bonté de Nostre-Seigneur en mesme temps eslançoit des soupirs de compassion, et des paroles plus douces que le miel à son Pere eternel, afin qu'il leur pardonnast et leur donnast sa grace. Mon Pere, pardonnez-leur, disoit-il, car ils ne savent ce qu'ils font : *Pater ignosce illis, non enim sciunt quid faciunt.* Je ne demande pas, vouloit-il dire, que vous me pardonniez, ains je me soumets de bon cœur à supporter les effets de vostre justice pour les hommes : prenez sur moy la vengeance de leurs pechez. *In me pro crimine converte iram, et sume vindictam.* Mais quant aux pecheurs, ah ! je vous prie, pardonnez-leur, car tel est mon desir. Donc le premier leg que fit Nostre-Seigneur en son testament, fut de donner la grace aux pecheurs, par le moyen de laquelle ils peussent parvenir à la gloire eternelle, en laquelle nul ne peut entrer sans sa grace, et sans le merite de sa passion.

Or, Nostre-Sauveur ayant desjà monstré que tres-veritablement il estoit appelé Sauveur, en meritant et donnant la grace aux pecheurs, il promet apres la gloire au bon larron qui estoit penitent. Où il faut remarquer en passant que l'un des larrons se convertit, et l'autre non : *Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus*, et quant à nous, dit le bon larron, nous sommes justement condamnez et punis de nos mesfaits, parce que nous avons tousjours esté meschans, et avons fait de grands pechez pour lequels nous meritons ceste punition, confessant ainsi ses fautes en s'humiliant.

Le mesme devrions-nous faire toutesfois et quantes que nous recevons quelque affliction, disant comme le bon larron, *digna factis recipimus*, nous sommes justement condamnez et punis de nos pechez, confessant que c'est pour nos mesfaits que nous souffrons : mais helas ! nous demeurons souvent dans l'endurcissement comme le mauvais larron qui blasphemoit encore en mourant : où au contraire, le bon larron ayant fait la confession de ses fautes, soudain apres il en demanda l'absolution à Nostre-Seigneur, disant : *Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum*, Seigneur, ressouvenez-vous de moy quand vous serez en vostre royaume; à quoy nostre doux Sauveur respondit gracieusement : En verité, je te dis qu'aujourd'huy tu seras avec moy en paradis : *Amen dico, tibi hodie mecum eris in paradiso.* Ce fut la premiere fois (que l'on sçache) qu'il aye fait cette promesse.

O ! quelle douce et gracieuse parole fut celle-cy : Aujourd'huy tu seras avec moy ! Grand, certes, a tousjours esté l'amour de nostre Sauveur envers les penitens. Un peu auparavant il demandoit que la grace fust donnée aux pecheurs, et maintenant il donne sa gloire aux penitens ; parce que la grace rend les pecheurs penitens, et les penitens sont rendus dignes de la gloire, le ciel n'estant presque remply que de penitens. Nostre-Dame, et comme plusieurs tiennent, S. Jean-Baptiste, S. Joseph, et quelques autres n'ont point eu besoin de penitence, d'autant qu'ils ont esté prevenus de la grace, laquelle les a empeschez de tomber dans le malheureux principe du peché mortel; mais specialement la tres-saincte Vierge l'a esté d'une façon toute particuliere, ayant esté preservée du peche tant originel qu'actuel, et mesme de l'ombre du peché, et en une maniere si excellente, qu'elle n'a jamais commis aucune imperfection ; mais pour le reste des hommes qui ont atteint l'âge de raison, il est certain qu'ils ne vont en paradis que par la penitence.

Les martyrs mesmes ont esté penitens, ayant respandu leur sang, dans lequel ils

vez, comme dans un bain de pe-
et tous les tourmens qu'ils ont
'ont esté que des actes de peni-

fesseurs ont aussi esté penitens :
des hommes n'est entré au ciel
ence, et sans se recognoistre pe-
epté la tres-saincte Vierge, ainsi
avons dit, et comme l'on peut
ıx dont nous avons parlé. Mais
ralement sans exception, ouy
stre-Dame, ont eu besoin du me-
ng de Nostre-Seigneur : sang le-
ındit des odeurs et des parfums
ıs, tant devant la majesté du
iel, que devant les hommes, qu'il
ossible qu'il ne fust recognu pour
ıg, non d'un homme seulement,
ıomme qui estoit Dieu et homme
mble : de sorte qu'on peut dire
ng tres-sacré estoit comme l'en-
el estant jetté dans le feu, re-
umée tres-odoriferante de toutes
le sang de Nostre-Seigneur dis-
on corps tres-sacré en terre jus-
lerniere goutte, jettoit des par-
aves, que cette odeur precieuse
sques au bon larron, lequel en
: si grave suavité, qu'à l'instant
e convertit et merita d'ouyr cette
euse parole : *Hodie mecum eris*
iso, aujourd'huy tu seras en
rec moy ; paradis duquel nostre
veur n'avoit pas voulu parler
ce qu'il fust tout proche d'y

est-ce donc pas là une marque
rée, mes cheres ames, qu'il es-
nent Sauveur, puisque si abso-
promet la gloire, et ne differe
donner, ains aujourd'huy, dit-il,
ligne d'une grande consolation
echeurs ! Et ce que sa bonté a
le bon larron, il le fera sans
tous les enfans de la croix, qui
ais chrestiens. O heureux en-
croix, puisqu'en mesme temps
erez penitence, et vous repenti-
s pechez, vous serez asseurez
in Jesus sera vostre Sauveur, et
era sa gloire ; outre la grace qu'il
pecheurs, et qu'il demande pour
Pere celeste, avec une charité
euse, qu'il ne l'appelle point son
Dieu et son Seigneur, comme nous verrons cy-après qu'il fera en parlant pour soy ; sçachant bien que cette parole de Pere estant prononcée par l'amour cordial, est plus respectueuse que celle de Seigneur, et que partant il seroit plustost exaucé : et semble qu'il commence par là sa priere, pour charmer le cœur paternel de son Pere celeste, afin qu'il pardonne aux pauvres pecheurs, pour lesquels il se rendoit pleige et caution devant sa divine majesté, comme s'il eust voulu dire : Mon Pere, pardonnez aux pecheurs et à ceux mesmes qui me crucifient, parce que je suis icy pour payer pour eux, je suis monté sur cette croix afin de satisfaire pour toutes les debtes, et pour cela je repandray jusques à la derniere goutte de mon sang, bien qu'une seule fust plus que suffisante pour faire que vostre bonté leur pardonne leurs pechez, et que vous ne leur demandiez jamais rien. O Dieu! quelle douceur de cœur nostre cher Sauveur fait paroistre envers les pecheurs.

Mais outre cela, il luy restoit encore quelques legs à faire en son divin testament. Hé quoy ! me direz-vous, peut-il avoir encore quelque autre chose à donner? Ouy certes, mes cheres sœurs. Il y a certaine delicatesse spirituelle dans l'amour, qui est un moyen tres-singulier pour conserver la grace acquise, et parvenir à un plus haut degré de perfection, ainsi que nous dirons maintenant.

Nostre-Seigneur regardant sa tres-beniste Mere de ses yeux pleins de compassion, laquelle, selon le rapport de l'Evangeliste, estoit debout au pied de la croix avec son bien-aymé disciple, *stabat juxta crucem* : il ne lui voulut pas donner, ny demander la grace à son Pere eternel pour elle, d'autant qu'elle la possedoit d'une maniere tres-excellente ; ny luy promettre la gloire, parce qu'elle luy estoit desja toute asseurée : mais il luy donne une certaine union de cœur et amour tendre pour le prochain, car cet amour cordial des uns envers les autres, est un don des plus grands et excellens que sa divine bonté fasse aux hommes. Femme, luy dit-il, parlant de son bien-ayme disciple S. Jean, voilà ton fils, *Mulier, ecce filius tuus*. O Dieu ! quel eschange du Fils au serviteur, de Dieu à la creature? Neantmoins elle

ne le refusa point, sçachant bien qu'en la personne de S. Jean, elle acceptoit tous les enfans de la croix de Nostre-Seigneur pour siens, et qu'elle seroit desormais la chere mere de tous les chrestiens. Nostre-Seigneur nous enseignant par là, qu'il vouloit qne nous nous aymassions tous, si nous voulons avoir part à son divin testament et aux merites de sa passion, d'un amour extresmement tendre et cordial, ainsi qu'est l'amour d'un bon fils envers sa mere, et de la mere envers son fils, lequel est en quelque façon plus grand que n'est pas celuy des peres.

Mais remarquez que l'Evangeliste dit que Nostre-Dame estoit debout auprès de la croix, *Stabat autem juxta crucem Jesu Mater ejus;* En quoy certes ont grand tort ceux qui pensent qu'elle fut tellement outrée de douleur qu'elle en demeura pasmée, car il est vray qu'elle demeura tousjours ferme et constante, bien que sa douleur fust incomparablement plus grande que jamais aucune mere ayt ressenty pour la mort de son enfant, à cause de l'extresme amour qu'elle avoit pour Nostre-Seigneur, non-seulement parce qu'il estoit son Dieu, mais aussi parce qu'il estoit son Fils tres-cher et tres-aymable.

O que grande fut la constance de cette tres-Saincte Vierge, et du bien-aymé disciple Sainct Jean; C'est pourquoy Nostre-Seigneur le favorisa d'une grace si speciale, luy remettant sa tres-Saincte Mere; Mere la plus aymable qu'il est possible d'imaginer. Cette vertu de constance et de generosité d'esprit a tousjours esté grandement cherie de Nostre-Seigneur au-dessus de plusieurs autres. Or bien que l'amour de Nostre-Dame fust vrayment plus fort et plus tendre qu'il ne se peut dire ny imaginer, et par consequent sa douleur la plus vehemente que l'on puisse dire, ny penser en la mort et passion de son Fils Nostre-Sauveur; cet amour neantmoins estant selon l'esprit, conduit et gouverné par la raison, il ne produisit point de mouvemens dereglez en l'affliction qu'elle ressentit se voyant privée de son Fils qui luy causoit une consolation incomparable, ains elle demeura tousjours, cette glorieuse Mere, ferme et constante au pied de la croix, et parfaitement soubmise au bon plaisir du Pere eternel, qui vouloit que son fils mourust pour le salut et la rede[illegible] des hommes.

Nostre-Seigneur fut donc appell[illegible] veur à tres-juste raison, comme nou[illegible] desja dit, puisqu'il en fit l'office sa[illegible] la croix : Car si bien tout ce qu'il a [illegible] rant le cours de sa vie mortelle a es[illegible] nous sauver, et en intention de sa[illegible] pour nous à son Pere celeste, neai[illegible] ce qu'il fit en sa mort et passion est[illegible] l'œuvre de nostre redemption par[illegible] lence, comme estant l'abregé et [illegible] sommé de tout ce qu'il estoit ven[illegible] pour nous en ce monde : Redemp[illegible] laquelle il ne se monstra pas seu[illegible] digne du nom de Jesus, mais encore[illegible] luy de Nazareen, qui est la seconde [illegible] de ce titre sacré que j'ay dit avoir [illegible] et consideré sur l'autel de la croix [illegible] non au Dieu incognu : *Ignoto Deo,* [illegible] Dieu mesconnu.

Le doux Sauveur de nos ames [illegible] donc qu'on l'appellast Jesus de Na[illegible] parce que Nazareth est interpret[illegible] fleurie, ou fleurissante : *Ego su[illegible] campi*, Je suis la fleur des champs [illegible] au Cantique des Cantiques : Et po[illegible] monstrer qu'il n'estoit pas seulem[illegible] fleur, ains qu'il estoit un boucque[illegible] posé de l'assemblage des plus b[illegible] odoriferantes fleurs que l'on eust sc[illegible] contrer, il a voulu garder le nom [illegible] rissant sur l'arbre de la croix. Mai[illegible] moy, je vous prie, n'eust-on pas [illegible] dit que Nostre-Seigneur estoit un[illegible] flestrie, fanée et passée, estant sur l[illegible] que fleurie? Regardez-le tout na[illegible] playes, saly de crachats infects et [illegible] les yeux cavez et ternis, la face m[illegible] de coups, pasle et decolorée à f[illegible] tourmens, ayant respandu tout son [illegible] les douleurs de la mort s'estant de[illegible] sies de toutes les parties de son c[illegible] certes ce fut veritablement alors [illegible] monstra, non seulement fleury, ai[illegible] rissant en toutes sortes de vertus : [illegible] grandes et belles, mes cheres ame[illegible] les fleurs que cette beniste plant[illegible] mort et passion de Nostre-Sauveur [illegible] clore et espanouir, pendant qu'il fu[illegible] croix !

Mais il faudroit trop de temps po[illegible] les presenter toutes : c'est pourquo[illegible] contenteray d'en choisir seulement

des principales que je ne feray que toucher en passant, les laissant par apres odorer le reste de cette journée à une chacune de vous autres en particulier, afin que leur odeur tres-agreable puisse parfumer toute vostre ame, et l'embausmer d'un sainct propos de les odorer souvent, pour vostre advancement en la perfection. Or ces quatre fleurs ne sont autres que quatre vertus des plus remarquables et necessaires qui soient en la vie spirituelle.

La premiere est la tres-saincte humilité, laquelle comme une violette, respandit une odeur extresmement suave en la mort et passion de Nostre-Sauveur : la seconde est la patience : la troisiesme est la perseverance : et la quatriesme est une vertu grandement excellente, qui est la tres-saincte indifference.

Quant à la premiere, Nostre-Seigneur ne practiqua-t'il pas au temps de sa passion une humilité la plus profonde, la plus veritable et sincere qui se puisse imaginer, dans tous les tourmens, les mespris et abjections qu'il endura? ne practiqua-t'il pas aussi cette vertu, en ce que se pouvant faire appeler Hierosolimitain, ou bien de Bethléem, qui estoit la ville où il estoit né, et laquelle appartenoit à son grand-pere David, il ne le voulut neantmoins jamais prendre, pour monstrer qu'il choisissoit ce nom tout au contraire des grands du monde qui prennent tousjours les noms les plus honorables qu'ils peuvent : mais luy au contraire choisit le nom de la moindre ville qu'il pust, prenant toujours pour son partage l'abjection, la pauvreté et la bassesse.

Les Evangelistes disent qu'apres que nostre doux Sauveur eut prononcé les trois premieres paroles dont nous avons parlé, les tenebres se firent sur toute la terre l'espace de trois heures, et que le soleil s'eclipsa et cacha sa lumiere : *Erat autem fere hora sexta : et tenebræ factæ sunt super universam terram usque in horam nonam : et obscuratus est sol.* En quoy je m'imagine qu'il fit un extreme plaisir à la lune et aux estoilles, afin qu'elles eussent l'honneur de venir respandre leur lumiere en la presence de ce vray soleil de justice, lequel sembloit estre entierement eclipsé, tant sa couleur estoit ternie, et cette divine fleur fletrie à cause des douleurs mortelles dont il estoit environné, de sorte qu'il sembloit qu'il eust expiré; car durant tout ce temps il ne dit pas un seul mot, ains observa un tres-profond silence : Et de là vient que l'on a tousjours ordonné quelques heures de silence en tous les monasteres bien reformez, pour imiter celuy que Nostre-Seigneur garda sur la croix.

Mais que pensez-vous qu'il faisoit ce divin Sauveur de nos ames durant ce silence? Il rentroit en soy-mesme, et consideroit sa pauvreté et son abjection, car c'est le propre de l'humilité de nous faire rentrer en nous-mesmes pour nous considerer plus attentivement, ce qu'il nous fait entendre par cette parole qu'il dit ensuite, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous délaissé? *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Car ayant consideré sa pauvreté, non tant exterieure qu'interieure, il eslança cette parole de parfaite humilité, faisant connoistre sa pauvreté, son abjection, et le delaissement interieur où il estoit. Or il ne faut pas entendre que le Pere celeste l'eust abandonné d'un abandon tel qu'il eust entierement retiré sa protection paternelle pour un Fils tant aymable : o non certes, cela ne se pouvoit faire, estant joinct et uny à sa Divinité. Mais quant au sentiment du secours de cette tres-saincte protection, il estoit tout retiré en la pointe de son esprit, le reste de l'ame et du corps estant entierement delaissé à la merçy de toutes sortes de peines, de mespris, d'afflictions et de souffrances; de sorte que plongé qu'il estoit dans l'ocean de tribulations il s'ecrie : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez-vous delaissé? Durant le cours de sa vie mortelle, il avoit quelquefois receu de la consolation, comme il tesmoignoit à ses apostres, en la conversion des pescheurs; mais en sa mort il n'en receut aucune, au contraire tout luy servoit d'affliction, de tourmens et d'amertumes. O que grandes furent les souffrances qu'il endura alors! Et que grande fut sa pauvreté interieure, et que grand fut l'acte d'humilité qu'il practiqua en nous la faisant cognoistre!

Mais encore que pensons-nous que fit nostre doux Sauveur, durant ce long si-

lence qu'il garda sur la croix; outre ce que nous venons de dire : Pour moy je croy qu'il regardoit tous les enfans de la croix, et tous les hommes en general; mais plus specialement ceux qui tireroient du fruict de sa mort et passion. Il nous consideroit tous les uns apres les autres, regardant tous les moyens qu'il nous devoit donner pour nous appliquer le merite de ses souffrances. O Dieu! quelle douceur du cœur de ce divin Sauveur qui nous aymoit si cherement? nous, dis-je, chetives creatures, et ceux-mesmes qui estoient en l'acte du peché le plus enorme que jamais homme puisse faire; car il n'y a point de plus grand peché que de hayr Dieu, qui n'est en quelque façon capable d'estre hay en soy-mesme; ains au contraire est digne d'un amour souverain : c'est pourquoy le peché que commirenf les Juifs qui crucifierent Nostre-Seigneur fut le plus grand et le plus horrible qu'on se puisse imaginer; car ce fut un monstre de malicè : et neantmoins nostre doux Sauveur avoit des pensées d'amour pour eux, prevoyant les moyens qu'il leur devoit donner pour leur faire tirer du fruict de sa passion : et cecy appartient à la seconde fleur que nous avons prise à odorer, qui est la patience; patience qu'il practiqua en un degré si eminent que cela ne se peut dire; car jamais l'on n'entendit aucune parole de plainte sortir de sa divine bouche, ny ne rendit aucun tesmoignage (comme nous faisons nous autres dans nos peines) de la grandeur de ses souffrances, afin d'esmouvoir ceux qui estoient presens à compassion pour luy, quoy que ses douleurs fussent extremes et insupportables, estant attaché avec des clouds sur la croix, navré dès la teste jusques aux pieds, en telle sorte qu'il n'avoit qu'une seule playe, ses os estant tous disloquez. Et quant aux douleurs interieures, elles estoient encore sans comparaison plus grandes : Et cette parole qu'il dit à son Pere eternel, dont nous parlions maintenant, ne fut nullement dite pour se plaindre, ains seulement pour nous enseigner, comme au plus fort de nos peines, delaissemens et abandonnemens spirituels, nous nous devons adresser à Dieu, et ne nous plaindre qu'à luy, qui seul doit voir nostre affliction, ne souffrant pas que les hommes s'en apperçoivent que le moins qu'il se peut.

Mais quelle fut la douleur de nostre divin Sauveur, et combien grande fut sa patience, entendant ces detestables blasphemes que ses ennemis vomissoient contre luy et contre son Pere celeste; voyant que la rage de leur cœur ne se pouvoit assouvir à force de le tourmenter, sans doute que cela luy outreperçoit le cœur plus sensiblement que les clouds ne perçoient ses pieds et ses mains tres-sacrés. Mais encore quel devoit estre l'attendrissement que luy causoit la douleur de sa tres-beniste Mere qui l'aymoit si cherement? Les cœurs du Fils et de la Mere s'entreregardoient non seulement avec une compassion nompareille, mais aussi avec une generosité et constance admirable, car ils ne se plaignoient point, ny ne destournoient point leur veuë l'un de dessus l'autre, pour rendre leur douleur moins sensible, ains ils se regardoient fixement.

Bref il n'est pas en nostre pouvoir de dire, ny mesme penser quelles furent les peines que Nostre-Seigneur souffrit en sa passion, et cependant il ne se plaignit jamais; il dit bien vrayment qu'il avait soif, *sitio;* mais bien qu'il fust tres-vray qu'il eust soif, il ne demandoit toutesfois pas à boire; car c'estoit du salut des ames qu'il avoit soif. Il manifesta neantmoins sa necessité tout simplement, si vous le voulez prendre en ce sens pour nostre instruction, après quoy il fit un acte de tres-grande soubmission, d'autant que quelqu'un des assistans luy ayant tendu au bout d'une lance un morceau d'eponge trempée dans du vinaigre, pour le désaltérer, il la suça avec ses sacrées lèvres. Chose estrange, il n'ignoroit pas que c'estoit un breuvage qui augmenteroit sa peine; neantmoins il le prit tout simplement, sans rendre aucun tesmoignage qu'il ne l'eust pas treuvé bon; pour enseigner avec quelle soubmission nous devons prendre ce qui nous est donné quand nous sommes malades, mesme quand nous serions en doute que cela pourroit accroistre nostre mal, prenant les viandes qui nous sont presentées, sans rendre tant de temoignages que nous sommes degoutez.

Hélas! si nous avons tant soit peu de mal, nous faisons tout au contraire de ce que nostre tres-divin maistre nous a enseigné, car nous ne cessons de nous lamenter et nous plaindre, ne trouvant pas assez de

personnes pour leur raconter toutes nos douleurs par le menu; et nostre mal, pour petit qu'il soit, nous semble incomparable, et celuy que les autres souffrent n'est rien en comparaison : nous sommes plus chagrins et impatiens qu'il ne se peut dire. Enfin c'est une chose digne de grande compassion de voir combien nous sommes peu imitateurs de la patience de nostre Sauveur, lequel s'oublioit de ses souffrances, et ne taschoit point de les faire remarquer par les hommes; se contentant que son Pere celeste par l'obeyssance duquel il les enduroit les considerast, afin qu'il appaisast son courroux envers la nature humaine pour laquelle il souffroit.

La troisiesme vertu que Nostre-Seigneur nous presenta sur la croix, comme une fleur tres-agreable et suave à odorer, es la tres-saincte perseverance, vertu sans laquelle nous ne sçaurions estre dignes du fruict de sa mort et passion; car ce n'est pas tout de bien commencer si l'on ne-perserere jusques à la fin, estant chose asseurée que l'estat auquel nous serons à la fin de nos jours, lorsque Dieu coupera le fil de nostre vie, sera celuy dans lequel nous demeurerons dans toute l'eternite. Bienheureuse donc sera l'ame qui perseverera à bien vivre, et faire ce à quoy elle est obligée en imitant Nostre-Seigneur, lequel ayant perseveré en la practique de toutes les vertus, a esté (comme dit S. Paul) obeyssant jusques à la mort de la croix : ***Factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis***; c'est pourquoy il dit enfin tres-veritablement : ***Consummatum est***, tout est consommé.

O que ce fut une parole admirable que celle-cy! Tout est consommé, c'est à dire il ne reste plus rien à faire de ce qui m'a esté commandé : Et que les ames religieuses seront heureuses, si à la fin de leur vie elles peuvent dire veritablement à l'exemple de Nostre-Seigneur : ***Consummatum est***, Tout est consommé; il ne me reste plus rien à faire, j'ay accomply tout ce qui m'a esté commandé soit par les regles et constitutions, ou par les ordonnances des superieurs; j'ay perseveré fidelement en tous mes exercices.

La quatriesme vertu que Nostre-Seigneur nous presenta à adorer en sa passion, comme une fleur tres-aymable, est la saincte indifference qui est la plus excellente de toutes, car elle est la cresme de la charité, l'odeur de l'humilité, le merite ce semble de la patience, et le fruict de la perseverance : grande certes est cette vertu et seule digne d'estre fidelement practiquée des plus chers enfans de Dieu.

Mon Pere, dit nostre divin Sauveur, apres avoir dit la sixiesme parole : Je remets mon esprit entre vos mains : ***Pater, in manus tuas commendo spiritum meum***. Il est vray, vouloit-il dire, que tout est consommé, et que j'ay accompli tout ce que vous m'aviez commandé, mais pourtant si c'est vostre volonté que je demeure encore sur cette croix pour souffrir plus long-temps, j'en suis content; je remets mon esprit entre vos mains, vous en pouvez faire tout ainsi qu'il vous plaira. Ainsi devons-nous faire, mes cheres sœurs, en toutes sortes d'occasion, soit quand nous souffrons ou quand nous jouyssons : Mon Pere, devons-nous dire, je remets mon esprit entre vos mains, faites de moy tout ce qu'il vous plaira, nous laissant conduire à la volonté divine, sans jamais nous laisser preoccuper de nostre volonté particuliere.

O certes il est vray que Nostre-Seigneur ayme d'un amour extremement tendre ceux qui sont si heureux que de s'abandonner totalement à son soin paternel, se laissant gouverner par sa divine providence tout ainsi qu'il luy plaist, sans s'amuser à considerer si les effects de cette providence leur sont utiles, profitables ou dommageables, se tenant tres-asseurez que rien ne nous sçauroit estre envoyé de ce cœur paternel et tres-aymable, de quoy il ne nous fasse tirer du bien et de l'utilité, pourveu que nous ayons mis toute nostre confiance en luy, et que de bon cœur nous disions à son imitation au Pere eternel, je remets mon esprit entre vos mains : ***In manus tuas commendo spiritum meum;*** et non seulement mon esprit, mais encore mon ame, mon corps et tout ce que j'ay, afin que vous en disposiez comme il vous plaira : et si nous faisons cela, nous verifierons que tres-veritablement Nostre-Seigneur est nostre roy, qui est la troisiesme qualite que Pilate luy donna. Mais il veut, ce divin roy de nos cœurs, que nous demeurions

soubmis absolument et sans reserve à ses sainctes volontez.

Or pour nous monstrer qu'il est veritablement nostre roy, il expose son ame, c'est à dire sa vie, à la cruauté des hommes ses ennemis, pour nous defendre de tous malheurs, et nous donner la paix que nous avions perduë pour jamais par le peché ayant pris sur soy tous les coups de la justice divine, afin de nous restablir en sa grace, et nous rendre dignes de sa misericorde : justice qui se devoit exercer sur nous qui estions ceux contre qui elle estoit justement irritée, et non sur luy qui estoit innocent.

Considerons donc si tres-justement il ne doit pas estre appellé nostre roy, ayant un tel soin de garantir son pauvre peuple de tant de malheurs, l'ayant defendu et delivré des mains de ses ennemis, au peril de sa propre vie. Or puisqu'il est nostre roy, il nous faut soubmettre tout ce que nous avons pour son service, luy donnant nos corps, nos cœurs et nos esprits, afin qu'il en fasse comme de chose sienne, et que jamais nous ne nous en servions que pour son honneur, et non pour contrevenir à ses sainctes lois.

Mais quelles sont-elles, me direz-vous, les loix de nostre divin roy? ce sont, mes cheres sœurs, toutes les vertus que je viens de dire, qu'il a practiquées en operant nostre salut, par lesquelles il nous a donné l'exemple de ce qu'il veut que nous fassions pour son sainct amour.

Exerçons-nous donc en la practique de la saincte humilité, generosité, patience, constance, perseverance, et enfin en la tres-aymable et excellente vertu d'indifference : vertus lesquelles il veut particulierement que nous apprenions de luy en consideration de sa mort et passion, et en la practique desquelles il veut que nous luy tesmoignions nostre fidelité et nostre amour, puisque ç'a esté en les practiquant qu'il nous a tesmoigné l'excellence et l'ardeur du sien envers nous qui en estions tres-indignes; amour qui luy a fait donner sa vie pour nous acquerir la grace et la gloire, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE MARDY DE PASQUES.

Pax vobis. Luc, XXIV

Paix vous soit.

La joie fut sans doute bien grande en l'arche de Noé, quand la colombe peu auparavant sortie, comme pour epier l'estat auquel estoit le monde, revint enfin portant en son bec le rameau d'olive, signal bien asseuré de la cessation des eaux, et que Dieu avoit redonné au monde le bonheur de sa paix.

Mais, ô Dieu! de quelle joye, de quelle feste, de quelle allegresse fut saisie la troupe des apostres, quand ils virent revenir entre eux la saincte humanité de nostre Redempteur apres la resurrection, portant en sa bouche l'olive d'une saincte et agreable paix, leur disant : *Pax vobis* paix vous soit, et leur monstrant les marques et signes indubitables de la reconciliation des hommes avec Dieu : *et ostendit eis et manus et pedes* : sans doute que leurs ames furent alors pleinement penetrées de consolation : *Gavisi sunt discipuli viso Domino* : mais cette joye ne fut pas le principal fruict de cette saincte veuë; car leur foy vacillante fut affermie leur esperance epouvantée fut r'asseurée et leur charité presque eteinte fut r'allumée. C'est le discours que j'ay entrepris, mais que je ne puis bien faire,

ny vous bien escouter, si le Sainct-Esprit ne nous assiste. Invoquons-le donc, et pour mieux l'invoquer, employons-y l'entreprise de la saincte Vierge. *Ave Maria.*

Nunc autem manent fides, spes, charitas, tria hæc : major autem horum est charitas : Maintenant demeurent ces trois choses : foy, esperance et charité, mais la plus grande d'icelles est la charité. 1. *Cor.* 13, etc.

La foy pour l'entendement, l'esperance pour la memoire, la charité pour la volonté : la foy honore le Pere, car elle s'appuye sur la toute-puissance : l'esperance honore le Fils, car elle est fondée sur la redemption, la charité honore le Sainct-Esprit, car elle embrasse et cherit la bonté.

La foy nous monstre la felicité, l'esperance nous y fait aspirer, la charité nous en met en possession. Elles sont toutes trois necessaires, mais maintenant, car au ciel il ne demeure que la charité, la foy n'y entre point, car on y void tout ; l'esperance encore moins, car on y possede tout, mais la seule charité y a lieu pour aymer en tout, par tout et du tout nostre Dieu. Elle laisse tomber son manteau (1); le manteau de la foy et le voile de l'esperance ne montent point au ciel, mais ils demeurent en terre, où ils sont necessaires. Nostre-Seigneur ne fait autre chose que nous bien enseigner ces trois leçons, comme il faut croire, esperer et aymer ; mais surtout en ces quarante jours esquels il conversa apres sa resurrection avec ses apostres, et plus particulierement en l'apparition rapportée aujourd'huy. Et pour commencer, les disciples estoient assemblez en un cenacle, et avoient fermé les portes sur eux ; *Propter metum Judæorum* : pour la crainte qu'ils avoient des Juifs ; le Sauveur entre, les salue, et leur monstre ses pieds.

Pourquoy cela? Premierement pour establir leur foy. Helas ! que leur foy estoit esbranlée ! la pauvre Ste Magdeleine le va cherchant parmy les morts pour l'embaumer, et croit qu'on l'ait desrobé : les apostres sont tels que, *Visa sunt illis deliramenta, et non crediderunt illis*, c'est-à-dire aux dames qui l'avoient appris des anges. Les deux pelerins disent *sperabamus* : le grand S. Thomas crie, *Non credam*. Pour donc estayer cette foy, laquelle menaçoit sa ruine, il vient, et leur dit : *Pax vobis*, et leur montre son corps. Mais comment se peut-il faire qu'ils croyent puis qu'ils ont veu et touché? Le sens a fait comme le fourrier qui loge un autre en un lieu et ny demeure pas; car il a logé la foy dans le cœur des apostres et dans les nostres; et neantmoins n'y demeure plus en credit : car la foy estant arrivée, le sens cesse, comme l'esguille introduit la soye, etc.

Mais quels articles sont establis?

De l'identité des corps en la resurrection : *Et rursum circumdabor pelle mea et in carne mea videbo Deum meum* (1). O article admirable! et lequel estant bien creu, nous sommes bons chrestiens, car nous en tirerons aisement ces consequences : Donc je ne ne prophaneray pas ce corps ; donc, *in ictu oculi, in novissima tuba resurgemus* (2). Pourquoy, *in prima tuba*, ne comparoistra le mesme corps, etc., *si Christus non resurrexit, inanis est fides nostra*, etc.

De la qualité des corps qui suivront les mouvemens de l'ame ; comme les vestemens : le corps agrave l'ame ; l'ame rendra l'esprit leger. Le bon David ne sçavoit se remuer dans les armes de Saül. Pendant que nostre ame est chargée du corps mondain, elle ne se peut bien mouvoir. Voyez, *Existimabant se spiritum videre*, etc. Il se fait tout à tous : Avec la Magdeleine, jardinier ; avec les pelerins, pelerin ; avec les pecheurs, pecheur. Tantost il est veu, tantost il entre les portes fermées, etc.

Seminatur corpus animale, resurget spirituale. 1. Cor. 15, etc. Comme l'aigle. *quæ volare non potest, sed ubi renovavit juventutem suam*, etc.

Les rabbins, Genebrard, *ad eum locum, quid facient qui baptisantur pro mortuis, ut quid baptisantur pro illis, ut quid et nos periclitamur omni hora : quotidie morior per vestram gloriam, quam habeo in Christo Jesu Domino nostro. Si ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt : manducemus, bibamus, cras moriemur.*

(1) IV. Reg. II.

(1) I. Job. XIX. — (2) I. Cor. XV.

2. Pour affermir leur esperance : helas! leur esperance estoit foible, *sperabamus*, ils craignoient. L'esperance est contraire à la crainte : *Lugentibus et flentibus*, dit S. Marc : C'est un grand mal que d'estre separé de Dieu, on est timide, on perd la force, tels estoient les apostres, telle la Magdeleine.

Comme un navire emmy l'orage et la tempeste, sans nocher ny pilote, s'en va au bris où le vent le porte, telle estoit cette pauvre barque sans esperance : *Factus est Ephraïm velut columba seducta non habens cor*. O je ne voudrois pas que nous fussions sans esperance, mais je voudrois bien que nous pleurassions quand nous perdons Dieu! Le cerf, etc.

Mais Nostre-Seigneur vient apporter le secours en cette place assiegée de crainte : *Videte manus meas et latus meum* : Avez-vous besoin de force, voicy mes mains : Avez-vous besoin de cœur, voicy le mien : estes-vous colombelle, voicy des trous : estes-vous malade, voicy la medecine : *Et absorpta est mors in victoria. Estis captivi? en redemptio*. Estes-vous captifs, voicy le rachapt.

Ah! comme pourrions-nous craindre : *Ecce iste venit prospiciens per cancellos, respiciens per fenestras*.

3. Pour perfectionner leur chari *mulier oblivisci potest filii ventri sed etsi oblita fuerit, non oblivisca ecce enim in manibus meis descri Fert nostras miserias, et eas nob apponit miseriam cordi suo, o latus* (1).

Sed eum redamemus, alioquin q amore ostendit vulnera, semel o præ ira et indignatione, ut ima quæ ad dextram fœminam ad mortem, ad dextram agnum, ad leonem ut apes quæ mel faciunt, e ter pungunt. En videte illusores queurs, gausseurs, impudens, *vide nus*, etc. *Videbunt in quem tra runt, et plangent super se* Apoc. 1, etc.

Fac, ô bone Jesu! ut pacem qu fers, accipiamus, videamusque v tua, ut quandoquidem manent spes, charitas : fide radicati spe dentes et charitate ferventes, expe beatam spem et adventum tuum, in illo te agnum ad dextram, no nem ad sinistram videamus, ac p visionem, pro spe possessionem, charitate imperfecta perfectam mus, in qua gaudebimus in sæcu culorum. Amen.

(1) Isaïe, XLIX.

SERMON

POUR LE TROISIESME JOUR DE PASQUES.

Pax vobis, ego sum, nolite timere. Luc. XXIV.

La paix soit avec vous, ne craignez point, c'est moy.

Les apostres de Nostre-Seigneur comme des enfans sans pere, et des soldats sans capitaine, s'estant retirez dans une maison tous craintifs qu'ils estoient, Nostre-Seigneur s'apparut à eux pour les consoler en leur affliction, et leur dit : *Pax vobis*, Paix vous soit; comme leur voulant dire, qu'y a-t-il, mes chers apostres, que vous estes si craintifs et affligez? si c doute que vous avez de ma resurre *Pax vobis*, demeurez en paix, la p faite en vous, car je suis ressuscité; mes mains et mes pieds, touche playes : *Pax vobis, ego sum, no mere*, La paix soit en vous, c'est m craignez point. Paroles sur lesque

traitteray de trois sortes de paix desquelles Nostre-Seigneur a fait present à ses apostres.

La premiere est la paix du sainct Evangile, et de la saincte Eglise; car hors de l'observance du sainct Evangile et de l'obeïssance à la saincte Eglise, il n'y a que trouble et inquietude, ainsi que nous dirons bien-tost.

La seconde sorte de paix est distinguée par les SS. Peres en trois parties; à sçavoir, la paix avec Dieu, la paix les uns avec les autres, et la paix avec nous-mesmes.

La troisiesme sorte de paix est celle que nous possederons en la vie eternelle. Si j'ay du temps je traitteray de toutes ces diverses sortes de paix, mais du moins parleray-je des deux premieres.

Les Israëlites ayant quitté l'observance des commandemens de Dieu, et s'estant departis de sa loy, Dieu, justement indigné contre eux, les laissa en punition de leurs pechez tomber entre les mains des Madianistes leurs ennemis jurez, et ainsi il leur osta sa paix en laquelle il les avoit tousjours maintenus tandis qu'ils luy avoient esté fideles. Grande certes est la punition que Dieu tire de nous lors qu'il nous laisse et abandonne entre les mains de nos ennemis et ne nous tient plus sa tres-saincte protection; car c'est un tres-grand indice de nostre perte, parce qu'indubitablement les Madianistes, c'est-à-dire nos ennemis spirituels, auront prise sur nous, et nous demeurerons vaincus. Les Madianistes donc ayant resolu de brusler les Israëlites à petit feu, comme l'on dit, venoient troupes à troupes dans leurs villages au temps de la cueillette et de la moisson, et leur emportoient et ravissoient tous leurs bleds, de sorte qu'ils ne leur laissoient rien pour vivre.

Or la bonté de Dieu, qui est incomparable envers les hommes, les ayant laissez ainsi en la puissance de leurs ennemis, par l'espace de sept ans, se resolut enfin d'avoir pitié d'eux, et envoya un ange annoncer à Gedeon, qu'il vouloit que les Israëlites fussent restablis en leur premiere paix et liberté, et que ce fust par son moyen; si que l'ange l'ayant trouvé dans un lieu où il battoit du bled, il le salüa en cette sorte: O homme tres-fort entre les hommes, le Seigneur est avec toy: *Dominus tecum, virorum fortissime*, luy faisant entendre que Dieu vouloit qu'il quittast son occupation, et qu'il prist les armes contre les Madianistes, et que sans faute il remporteroit la victoire et terrasseroit ses ennemis: *Vade in hac fortitudine tua, et liberabis Israel de manu Madian;* Va, luy dit-il, en ta force, et tu delivreras Israël de la puissance de Madian. Paroles desquelles Gedeon demeura bien estonné: Hé! se dit-il à l'ange, comment est-il possible que ce que vous dites soit vray? Vous dites que le Seigneur est avec moy; si cela estoit, comment se pourroit-il faire que je fusse saisi et environné de tant d'affliction? Le Seigneur est le dieu de paix, et je suis tousjours en guerre et en trouble.

Grand cas de la tromperie et de l'abus des hommes, qui croient que là où est Nostre-Seigneur, l'affliction ny la peine n'y peut estre, ains que la consolation y abonde tousjours: ô certes cela n'est pas; au contraire, lorsque nous sommes dans l'affliction et dans les tribulations, Nostre-Seigneur se tient plus prës de nous, d'autant qu'alors nous avons plus besoin de sa protection et de son secours: *Dominus tecum, virorum fortissime*, Le Seigneur est avec toy, ô homme tres-fort, dit l'ange à Gedeon, nonobstant que tu sois si affligé. Hélas! luy respondit-il, comment osez-vous m'appeler fort, veu que je suis si foible?

Remarquez, je vous prie, que c'est le propre de l'ennemy de nous faire sembler foibles, nous faisant croire que nous n'avons nulle force, afin de nous decourager. Vous me dites, poursuit-il, que je prenne les armes, et que je demeureray victorieux: Hé, ne sçavez-vous pas que je suis le moindre de tous les hommes? C'est tout un, dit l'ange; Dieu veut que ce soit toy qui delivre les Israëlites de l'affliction en laquelle ils sont. Bien, dit Gedeon; je croy ce que vous me dites; mais afin d'en estre plus certain, je desirerois qu'il vous pleust me donner quelque signe par lequel je puisse connoistre que veritablement il arrivera ainsi que vous me dites: *Si inveni gratiam coram te, da mihi signum quod tu sis qui loqueris ad me.* Lors l'ange condescendant à son desir luy dit: Va, prends un chevreau et dresse un sacrifice, et l'ayant préparé presente-le au Seigneur,

ce que Gedeon fit promptement; et ayant apresté le chevreau, et fait des tourtes cuites sous la cendre, il revint et dressa le sacrifice, lequel estant préparé, l'ange le toucha du bout d'une baguette : ***Summitate virgæ ascendit ignis de petra***, et soudain le feu du ciel monta de la pierre, qui le consomma, puis l'ange disparut: ce que voyant Gedeon : Ha, dit-il, je suis mort, car j'ay veu l'ange du Seigneur face à face : ***Heu mihi***, ***Domine Deus***, ***quia vidi Angelum Domini***, ***facie ad faciem***.

C'estoit l'opinion commune du vulgaire, qu'un homme vivant ne pouvoit voir un ange sans mourir : mais ceste opinion estoit fausse, car l'experience avoit desja fait voir le contraire en plusieurs à qui ils estoient apparus. Mais Gedeon s'estant un peu rasseuré, il fit ce qui luy estoit commandé par l'ange, lequel jusques alors il avoit tenu pour quelque prophete passager, et depuis il fit eslever un autel au lieu où l'ange luy avoit parlé, qu'il nomma ***Domini pax***, la paix du Seigneur; parce que la paix luy avoit esté annoncée de la part du Seigneur en ce lieu-là.

Or il n'y a point de doute, mes cheres ames, que la croix nous represente merveilleusement bien cet autel sur lequel fut fait ce sacrifice de la paix, et qui peut estre nommé ***Domini pax***, la paix du Seigneur; ou que plustost le sacrifice de Gedeon, et son autel ne fust la figure du sacrifice qu'offrit Nostre-Seigneur sur l'autel de la croix, puisque ce sacrifice a esté appelé le sacrifice de pacification : les hommes ayant esté pacifiez avec Dieu, et receu la paix par eux-mesmes, par le moyen de la grace que Nostre-Seigneur leur a acquise par sa mort et passion, en laquelle il fut pour nous fait peché, ainsi que dit S. Paul, c'est à dire qu'il fut fait, luy qui estoit impeccable, comme pecheur devant la face de Dieu son Pere, ayant par une bonté inouye, pris tous nos pechez sur luy, afin de satisfaire pour nous à la justice divine : en quoy il fust offert comme un chevreau rosti.

En l'ancienne loy il n'estoit pas si expressement commandé qu'on celebrast la Pasque en mangeant un aigneau, qu'on ne pust prendre un chevreau au lieu d'un aigneau, de sorte que l'on se pouvoit servir de l'un ou de l'autre : de mesme en cette Pasque ou en ce sacrifice que celebra Nostre-Seigneur au jour de sa passion, il s'offruit luy-mesme en sacrifice, non seulement comme un aigneau innocent, tout benin et plein de pureté, ains aussi comme un chevreau qui represente le pecheur, parce qu'alors il fust pour nous fait comme pecheur.

Le sacrifice de Gedeon estant dressé, l'ange le toucha d'une baguette, par le moyen de laquelle le feu monta de la pierre, ou plustost descendit du ciel et le consomma : de mesme le sacrifice de la croix estant dressé, le Pere eternel, et non un ange, le toucha de la baguette de son amour infiny, et soudain le feu de sa tres-saincte charité survint qui consomma le sacrifice. Et tout ainsi que par ce signe de Gedeon il demeura confirmé en l'esperance de l'evenement de la paix, et de la victoire qu'il devoit remporter sur les Madianistes : de mesme le sacrifice de la croix estant consommé, et Nostre-Seigneur ayant dit : Mon Pere, je recommande mon esprit entre vos mains; ***Pater, in manus tuas commendo spiritum meum*** : Tout est consommé, ***Consummatum est;*** soudain les hommes furent confirmez en l'esperance que les prophetes leur avoient par tant de siecles donnée qu'un jour ils posséderoient la vraye paix, et que l'ire de Dieu estant appaisée par le moyen de ce sacrifice de pacification, ils seroient rendus victorieux et triomphans de tous leurs ennemis.

Et c'est ce que vouloit dire Nostre-Seigneur à ses apostres, quand se monstrant à eux, apres sa resurrection, il leur dit : ***Pax vobis***, la paix soit avec vous; Voyez mes pieds et mes mains, ***Videte manus meas***, ***et pedes***, ***quia ego ipse sum***, leur monstrant un signe certain que la paix leur estoit donnée par le moyen de ses playes, comme s'il eust voulu dire : Qu'avez-vous, mes apostres? Je voy bien que vous estes tous craintifs; mais desormais vous n'aurez plus aucun subjet de craindre; car je vous ay acquis la paix que je vous donne : non seulement mon Pere celeste me la doit comme à son Fils bien-aymé, ains il me la doit encore, parce que je l'ay acquise au prix de mon sang et de ces playes que je vous monstre. Ne soyez donc plus desormais si craintifs, car la guerre est finie; vous avez eu quelque raison de craindre

rs passez quand vous m'avez veu , ou du moins vous l'avez ouy dire ; s m'ont abandonné, excepté l'un vous qui m'a esté fidelle : vous avez eu que j'ay esté battu, couronné es, navré depuis la teste juxqu'aux attaché à la croix, et souffert toutes de tourmens, d'opprobres, de deri-t d'ignominies ; et qu'enfin tous nemis s'estant bandez contre moy, nt fait mourir d'une mort tres- : mais maintenant ne craignez plus, soit en vos cœurs, car je suis tous-lemeuré victorieux, j'ay terrassé nemis, j'ay vaincu le diable, le et la chair. N'ayez donc plus de , car j'ay fait la paix entre mon Pere et les hommes, et les ay reconci-c luy par ce sacrifice que je luy ai n mourant sur l'arbre de la croix. s à cette heure je vous ay en di-fois donné la paix ; mais maintenant montre comme je vous l'ay acquise de mon sang. Je suis pauvre de emporels, et ma grandeur ne con-int en la possession des biens de la 'autant que je n'en ay point eu tout s de ma vie, vous le sçavez ; mais ute richesse j'ay la paix, laquelle gs que je vous fis en me separant , et lequel je vous confirme de re-'autant que tout ce je donne à mes ers amis est la paix ; donc, *Pax* paix vous soit et à tous ceux qui t en moy.

, leur avoit-il dit auparavant, et ez aux hommes les choses que je apprises, et entrant ès maisons, La paix soit ceans, *Pax huic do*-mme s'il eust voulu dire : Annon-ord en entrant ès maisons, que y allez que pour annoncer la paix de t, et quiconque vous recevra de-a en paix : ou au contraire quicon-s rejettera aura indubitablement re.

voyez donc comme le sainct Evan-omme la saincte Eglise ne sont que 'Evangile a esté commencé par la par apres il ne presche que la paix. ons-nous pas qu'en l'Evangile qui n la nativité de Nostre-Seigneur, es nous annonçant la paix chan-Gloire à Dieu ès lieux tres-hauts, et paix en terre aux hommes de bonne volonté ; *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Je vous laisse ma paix, dit Nostre-Seigneur à ses apostres avant sa passion, et en leur personne à tous les enfans de son Espouse, je vous donne ma paix ; mais je ne vous la donne point comme le monde la donne, ains comme mon Pere l'a donnée : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis ; non quomodo mundus dat, ego do vobis,* comme leur voulant dire : Le monde ne donne point ce qu'il n'a pas, quoy qu'il promette, car c'est un trompeur ; il amadouë les hommes, leur promettant beaucoup, et puis enfin il ne leur donne rien, se mocquant d'eux apres qu'il les a ainsi trompez : mais moy je ne vous promets pas seulement la paix, ains je la vous donne, et non pas une paix telle quelle, mais telle que je l'ai receuë de mon Pere, par laquelle vous surmonterez vos ennemis, et en demeurerez victorieux. Il est vray qu'ils vous feront tousjours la guerre ; mais nonobstant leurs assauts vous conserverez la tranquillité et le repos de vos ames. En somme le sainct Evangile ne traite presque partout que de la paix, et comme il commence par la paix, de mesme il finit par la paix, pour nous enseigner que c'est l'heritage que nostre divin maistre a laissé à ses enfans, qui sont à la subjection de la saincte Eglise nostre mere, et son espouse tres-chere.

Mais comme ceste paix est un peu bien generale, il nous faut traiter de la seconde, qui est celle qui nous pacifie avec Dieu, le prochain et nous-mesmes.

Quant au premier point, nous avons desjà dit, que c'est par le moyen de la mort et passion de Nostre-Seigneur que nous avons esté pacifiez et reconciliez avec Dieu le Pere. Mais comme depuis nous nous sommes rendus tant de fois rebelles et desobeyssans à ses divins commandemens, ayant perdu ceste paix que Nostre-Seigneur nous avoit acquise, autant de fois que nous sommes tombez dans le peché mortel, nous avions besoin d'un nouveau moyen de reconciliation. Or c'est à ceste fin que nostre divin Sauveur a establi le tres-sainct et tres-auguste Sacrement de l'autel, afin que comme nostre paix avoit esté faite avec son Pere celeste par le sa-

crifice qu'il luy offrit de luy-mesme sur la croix, il fust semblablement appaisé par ce divin sacrifice de l'Eucharistie, autant de fois qu'il nous arriveroit d'irriter sa divine justice : moyen que personne ne peut avoir, sinon les enfans de l'Eglise, pour se reconcilier avec Dieu, à faute duquel ils demeurent tousjours enfans d'ire et de perdition. Nostre-Seigneur disoit tres-justement à ses apostres : *Pacem meam do vobis*, Je vous donne ma paix, puis qu'il se donnoit luy-mesme qui est nostre vraye paix, dit l'apostre, *Ipse enim est pax nostra*.

La paix n'appartient qu'aux enfans de l'Eglise, il est vray; car tous les autres n'ont pas les moyens efficaces de reconciliation que Nostre-Seigneur nous a donnez pour nous remettre en la grace de Dieu son Pere et en la sienne autant de fois qu'il nous arriveroit de la perdre, bien que veritablement nous la perdions par nostre faute, les chrestiens n'estant en guerre, sinon en tant qu'ils ne sont pas en grace; car estant en grace, le diable, le demon et la chair, n'ont nul pouvoir sur eux. Hé! ne le voyons-nous pas, puisque Nostre-Seigneur asseure ses apostres qu'il vient en paix, ayant terrassé par le moyen de ses playes et de ses tourmens tous leurs ennemis, et abattu toutes leurs forces.

Imaginez-vous un prince qui revient de la guerre, en laquelle il a battu à dos et à ventre ses ennemis et les a fait passer par le fil de l'espée, n'en ayant laissé aucun en vie, sinon quelques fugitifs ausquels il a par compassion donné la vie, et considerez comme apres ceste victoire il s'en revient triomphant dans la principale ville de son royaume, tout chargé neantmoins de playes, et rencontrant ses subjects, leur dit : Courage, mes amis; voilà les playes avec lesquelles je vous ay acquis la paix, demeurez en repos, ne craignez plus rien, j'ay terrassé vos ennemis; il est vray que j'ay donné la vie à quelques goujats, lesquels vous pourront bien donner quelque importunité, mais ne craignez rien, car ils n'auront nul pouvoir sur vous, et ne vous pourront nuire, bien qu'ils vous ennuyent. Ainsi Nostre-Seigneur, qui est appelé pur Isaye, Prince de paix, *Princeps pacis* (1), revenant de la guerre en laquelle il avoit receu veritablement quantité de playes; mais playes non point dignes de mespris, ains dignes d'un honneur incomparable, et desquelles il fait trophée, et en merite une eternelle loüange, il s'adresse premierement à ses apostres, comme à son peuple bien aymé, et les leur monstre. Touchez, dira-t-il dimanche prochain à S. Thomas : *Infer digitum tuum huc, et vide manus meas, et affer manum tuam, et mitte in latus meum, et noli esse incredulus, sed fidelis;* Voyez les playes de mes mains, et mettez si bon vous semble vostre main dans mon costé, et voyez que c'est moy-mesme : ce qu'ayant fait ne soyez plus incredule, ains fidele, et sçachez que je les ay receues terrassant vos ennemis, lesquels j'ay desconfits et exterminez : il en est bien resté encore quelques-uns en vie; mais ne craignez point; car ils ne vous sçauroient nuire, si vous ne voulez; au contraire vous aurez pleine authorité sur eux, et partant demeurez en paix.

Passons outre, et disons quelque chose de la paix que nous devons avoir les uns avec les autres, et d'autant que le defaut de cette paix est la source d'où procedent la plus part des malheurs, afflictions et miseres qu'on voit en ce monde parmy les hommes : Et d'où pensez-vous, mes cheres ames, que provienne tant de pauvreté que plusieurs souffrent, sinon des malheureuses pretentions que quelques-uns ont d'accroistre leurs biens et richesses aux despens du prochain? Qu'est-ce qui ruine la paix sinon les procez et les ambitions que les uns ont sur les autres et les desirs des honneurs, dignitez et preeminences? Certes si la paix estoit entre les hommes, l'on n'y verroit point tous ces malheurs. Bref, rien qui ne faict tant la guerre à l'homme que l'homme mesme. Il n'y a rien qui ne puisse estre dompté et gouverné par l'homme, que le seul homme; car si bien le pouvoir absolu que Dieu avoit donné à Adam au paradis terrestre sur tous les animaux a receu quelque dechet par le peché; si est-ce pourtant que l'homme peut dompter les bestes les plus farouches par l'entremise de la raison que Dieu luy a donnée, ainsi que l'experience nous faict voir tous les jours; et si les hommes vivoient en paix les uns avec les autres, rien ne les pourroit troubler : que craindroient-ils, je vous prie?

(1) Isaïe, IX.

de quoy auroient-ils peur? des lyons, nullement; car ils auroient assez d'industrie pour eviter leurs rages, et celles de tous les autres animaux, pour cruels qu'ils puissent être.

C'est pourquoy Nostre-Seigneur sçachant bien la grande necessité que les hommes avoient de ceste paix, il n'a rien tant presché, et ne nous a rien tant recommandé que de nous aymer les uns et les autres; et nous voyons qu'il n'inculque rien tant en l'Evangile que le commandement de l'amour du prochain : et pour nous monstrer combien il ayme l'union, il ne visite ses apostres que quand ils sont tous ensemble, vivant les uns avec les autres en une saincte concorde et union. Et si bien il s'apparut aux deux disciples qui alloient en Emaüs, et qui estoient sortis de la ville de Hierusalem, qui represente la paix, estant appellée maison ou vision de paix; nous ne devons pourtant pas croire que ce qu'il a faict pour ces deux disciples, il le veüille faire pour plusieurs autres, car nous voyons que S. Thomas ne receut cette grace qu'apres qu'il fut retourné en l'assemblée des apostres : de mesme si nous ne vivons en paix et union les uns avec les autres, nous ne devons pas attendre la grace de voir Nostre-Seigneur ressuscité.

Parlons maintenant de la paix que nous devons avoir avec nous-mesmes (1). Et pour mieux entendre cecy, il faut que nous sçachions ce que dit le grand apostre, que nous avons deux parties en nous lesquelles se font une guerre perpetuelle, à sçavoir l'esprit et la chair (2); car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit a ses lois tout-à-fait contraires à celles de la chair : *Caro concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem. Hæc enim sibi invicem adversantur, ut non quæcumque vultis, illa faciatis;* Et chascune de ses partie a ses adherens, c'est-à-dire des inclinations contraires l'une à l'autre, ainsi que l'experience nous l'apprend tous les jours, et que le mesme apostre l'a experimenté : *Video autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ.* La chair a la partie concupiscible et certaines facultez et sens communs de l'ame qui combattent en sa faveur contre l'esprit, lequel n'a pour toutes ses forces que trois soldats qui combattent pour luy, et lesquels encore font à tous propos des faux-bons et des cheutes en la fidelité qu'ils luy doivent, se rangeant du costé de la chair, afin de combattre pour elle contre luy. Or si ces soldats estoient fidelles, l'esprit n'auroit nulle crainte, ains il se mocqueroit de tous ses ennemis, ainsi que font ceux qui se trouvent au donjon d'une forteresse qui est imprenable, ayant des munitions suffisantes pour vivre, bien que les ennemis soient jusques aux faubourgs, ou mesme que la ville fust prise.

Or ce donjon nous represente la partie superieure de nostre ame, et pourveu qu'elle soit accompagnée de ses trois soldats, qui sont l'entendement, la memoire et la volonté, elle ne doit rien craindre; car l'esprit aura toujours le dessus : et quoy que le diable, le monde et la chair ayent bandé toutes leurs force contre luy, ils ne seront pas capables de le troubler ny espouvanter. Ils broüilleront bien quelque chose, se servant des sens et facultez inferieures de l'ame; mais pourtant ils ne sçauroient luy nuire à cause de la paix que Nostre-Seigneur nous a acquise; et si l'esprit demeure fermement attaché aux veritez de la foy, et qu'il soit de bonne intelligence avec ces trois soldats, il se mocquera de tous ses ennemis, et endemeurera vainqueur.

Les plus puissantes armes que les chrestiens puissent avoir pour resister à leurs ennemis, c'est la paix de l'esprit; et s'ils taschent de la conserver, indubitablement ils demeureront tousjours victorieux dans les combats; mais si la paix leur manque, et que cette intelligence entre l'esprit, l'entendement, la memoire et la volonté, vienne à defaillir, sans doute l'homme perira.

Lors que l'entendement se tient ferme en la croyance des veritez que Nostre-Seigneur nous a apprises et que la foy nous enseigne, il a une force incomparable audessus de la chair : mais quand il vient à escouter les raisons qu'elle luy represente pour le detourner de l'attention de ces divine veritez, incontinent il tombe dans le peché, ainsi que l'experience nous le fait voir tous les jours en la pluspart des hommes.

(1) Gal. v. — (2) Rom. vii.

Nul ne peut douter que Nostre-Seigneur n'ait dit, que les pauvres d'esprit et ceux qui souffrent persecution sont bien-heureux, et l'entendement au lieu de demeurer fermement attentif à cette verité, il reçoit les suggestions de la chair, laquelle lui represente qu'il faut avoir des biens et beaucoup, afin de luy donner toutes ses aises et commoditez, et voilà que soudain il perd la paix. La chair dicte à l'entendement, que ceux qui sont pauvres ne sont pas estimez; il escoute cette proposition, et le voilà troublé. En somme tout ce que la chair desire est tout-à-fait contraire à l'esprit, lequel estant esclairé de la lumiere celeste, ne se peut empescher de voir que tous ses desirs sensuels et mondains sont tout-à-fait contraires à la raison; de sorte que n'osant les approuver, il souffre une guerre tres-grande, voyant l'un de ses soldats presque gaigné, et lequel veut quitter son party, ce qu'il ne fait que trop souvent.

Or si nous disons que nous avons la foy, nous la devons monstrer par les œuvres: et si nous voulons avoir la paix de l'esprit parmy la guerre de la chair, il faut tenir l'entendement fermement attaché aux veritez que Nostre-Seigneur nous a enseignées, et l'empescher de recevoir toutes les raisons contraires que l'amour propre nous suggere, ne donnant jamais la liberté à nostre esprit d'ecouter les malheureuses suggestions qu'il nous propose; car de cela a procedé la perte des anges et des hommes.

Les anges apostats pour avoir escouté cette fausse opinion qu'ils devoient estre comme Dieu, se perdirent en leurs pensées; mais S. Michel ayant entrepris de resister à leur temerité: Miserables, leur dit-il, *Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu? Et au son de cette parole, ils furent tous miserablement precipitez dans le fond des enfers. Mais soudain que le diable vit que son orgueil et son ambition outrecuidée l'avoit perdu, il le fut presenter à nostre pauvre mere Eve, luy disant qu'elle ne mourroit point, bien que Dieu l'eust dit, ains qu'elle luy seroit semblable en mangeant du fruict defendu: *Nequaquam morte moriemini: scit enim Deus, quod in quocumque die comederitis ex eo aperientur oculi vestri, et eritis sicut dii, scientes bonum et malum* (1). Mais au lieu de se tenir ferme en la parole que Dieu luy avoit dite, elle escouta ce malheureux esprit, et consentit à cette perverse et detestable proposition, qui fut cause qu'elle se perdit et son mari avec elle. O! qu'elle eust bien mieux fait de respondre à l'ennemy: Miserable! laisse-nous demeurer en la bassesse et humilité en laquelle nous avons esté creez, et en la soubmission et obeyssance que nous devons à Dieu, plustost que de nous proposer un eslevement duquel tu as esté precipité par ton orgueil.

Nos entendemens sont ordinairement si pleins de raisons, d'opinions et de considerations, que l'amour-propre nous suggere, que cela cause une grande guerre en l'ame: car au lieu de nous arrester et attacher fermement aux paroles de Nostre-Seigneur, nous nous servons des raisons que la prudence humaine nous fournit, afin de mieux faire reüssir nos pretentions; et cependant c'est tout au contraire. Et les personnes qui se servent de cette fausse prudence, faute de simplifier leur entendement, ne veulent pas recevoir les avis qu'on leur donne, apportant tousjours des raisons contraires pour soutenir leur opinion, quoy que mauvaise: *Estote prudentes* (2), Soyez prudens, dit Nostre-Seigneur en l'Evangile, servez-vous de la prudence, car elle est bonne, mais servez-vous-en rarement et seulement pour la gloire de Dieu, et en sorte que vous la rendiez soubmise à la simplicité.

Nostre-Seigneur donc voyant ses apostres troublez en diverses considerations et doutes de l'accomplissement de sa promesse touchant sa resurrection, il se monstre à eux, et leur donne sa paix: *Pax vobis*, leur dit-il; que vos entendemens soyent pacifiez par le rejet de tant de considerations de la prudence humaine qui vous causent de la deffiance. Voyez mes playes, et ne soyez pas mescroyans. O que la foiblesse de l'esprit humain est grande! Nostre-Seigneur a dit: Tout ce que vous demanderez au Pere en mon nom, il vous sera donné; *Si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis* (3). Mais d'autant qu'il ne nous donne pas tousjours ce que nous demandons, ou que nous ne le recevons pas sitost que nous voudrions, incon-

(1) Gen. III. — (2) S. Matth. X. — (3) S. Jean, X.

tinent nous sommes chancelans en la foy de cette promesse. J'ay desjà tant demandé à Dieu une telle vertu (dira quelqu'un) et cependant je ne l'ay pas encore : O patience ! le jour n'est pas passé, vous n'estes qu'au matin, et vous doutez ; attendez au soir de cette vie mortelle, car indubitablement, si vous perseverez à la demander, vous l'obtiendrez.

Les apostres donc n'estant pas encore confirmez en la foy, et ne voyant pas Nostre-Seigneur ressuscité si promptement qu'ils desiroient, ils en entrerent en perplexité, et commencerent à douter, disant en eux-mesmes : O que nous eussions esté heureux si nous eussions eu un maistre qui eust esté immortel ! et plusieurs autres et semblables pensées qu'ils avoient, par lesquelles ils monstroient bien qu'ils estoient en doute de l'effect de la promesse de Nostre-Seigneur; et partant il leur dit pour les appaiser : *Pax vobis*, la paix soit avec vous. C'est assez parler sur ce subject, car vous voyez bien maintenant que ce qui cause la guerre en nos ames et qui en chasse la paix, ne provient sinon de ce que nous manquons de foy et d'asseurance ès paroles de Nostre-Seigneur, et que nous escoutons les raisons de la prudence humaine.

Le second soldat de nostre esprit est la memoire, la fidelité duquel venant à faillir, le trouble se fait grand en l'ame ; d'autant que la memoire est le siege de l'esperance et de la crainte ; or je sçay bien que l'esperance est en la volonté ; mais pour m'expliquer, je veux dire ainsi maintenant. Nous devons doncques sçavoir que la plus-part des troubles que nous avons, viennent dequoy l'imagination des sens et de la chair represente frequemment des ressouvenirs mondains et terrestres à l'imagination de l'esprit, lesquels estant receus par la memoire, elle commence soudain d'entrer en deffiance ; et au lieu de s'occuper à se ressouvenir des promesses de Nostre-Seigneur en faisant des actes d'esperance, et demeurant ferme en la confiance que nous devons avoir en luy, que tout perira plustost que ses promesses viennent jamais à manquer : il arrive que nous nous laissons aller à des vaines craintes qui nous portent à l'inquietude, puis la chair employe toutes ses forces contre l'esprit, attirant de son costé l'entendement et la memoire pour combattre pour elle. Certes l'on ne peut assez dire le mal que ce manquement de paix fait dans les ames.

O qu'heureuses sont celles qui ont logé en Dieu toutes leurs esperances ! ô que nous serions heureux, mes cheres ames, si nous occupions bien nostre memoire a nous ressouvenir des promesses que nous avons faictes au baptesme, par lesquelles nous avons renoncé au diable, au monde et à la chair : promesses que les religieux et religieuses reconfirment par le moyen de leurs vœux ; par lesquels ils s'obligent non seulement de garder les commandemens de Dieu, ains encore de suivre ses conseils afin de se rendre tousjours plus agreables aux yeux de sa divine Majesté ! ô que nous serions heureux si nous nous ressouvenions bien de ses sainctes promesses, et que nous fussions fideles à les garder, car sans doute Nostre-Seigneur viendroit à nous, et nous diroit : *Pax vobis*, paix vous soit; comme il fit à ses apostres.

Le troisiesme soldat de nostre esprit, et le plus fort de tous est la volonté, d'autant que nul ne peut surmonter la liberté de la volonté de l'homme, Dieu mesme qui l'a créée ne veut en façon quelconque la forcer ny violenter : et neantmoins elle est si lasche que bien souvent elle se laisse gaigner aux persuasions de la chair, se rendant à ses suggestions, bien qu'elle ne tende qu'à sa ruine, ressemblant à cette felonne Dalila qui trompa meschamment ce pauvre Samson, duquel elle estoit si cherement aymée (1). La chair a des ruses nompareilles pour vaincre l'esprit, et l'attirer à ses brutales inclinations. Mais nostre volonté a encore un autre enemy qui luy cause beaucoup de peines, et luy fait souvent quitter le party de l'esprit, qui est comme son tres-cher espoux : or cet ennemy n'est autre que la multitude des desirs que nous avons, car nostre volonté est d'ordinaire si pleine de pretentions et de desseins, que bien souvent elle ne fait rien que s'amuser à les regarder l'un après l'autre, au lieu de s'occuper à en faire reussir quelques-uns des plus profitables.

Combien avez-vous de desirs en vostre volonté? j'en ay deux, direz-vous; c'est trop, car il n'en faut avoir qu'un ; Nostre-

(1) XVI. des Juges.

Seigneur nous l'a luy-mesme enseigné : *Porro unum est necessarium*, *Maria optimam partem elegit* (1); Une seule chose est necessaire, dit-il; Marie a choisi la meilleure part, c'est à dire qu'elle a choisi cet Un necessaire; mais quel est-il cet Un necessaire? c'est Dieu, mes cheres sœurs, qu'il faut aymer, et rien autre; certes, qui ne se contente pas de Dieu, qui est tout, merite de n'avoir rien.

Mais (direz-vous) ne faut-il pas aymer le prochain, ny les exercices spirituels? puis que vous dites qu'il ne faut aymer que Dieu, et ne vouloir que luy seul, pourquoy donc tant de livres, de predications, et choses semblables? Un exemple vous fera entendre cecy : vous regardez cette muraille qui est blanche; et je vous demande qu'est-ce que vous voyez? Je voy, direz-vous, cette muraille; mais ne voyez-vous point l'air qui est entre vous et elle? Non, parce que je ne regarde que la muraille, et bien que ma veuë traverse et passe parmy l'air qui est d'icy là, neantmoins je ne le voy pas, d'autant que je n'arreste pas ma veuë; de mesme pourriez-vous dire : En aymant Dieu je rencontre plusieurs autres choses, comme sont le prochain, les livres, les predications et l'oraison, que j'ayme vrayement bien; mais mon dessein principal estant de n'aymer que Dieu seul, cela fait que je n'ayme toutes ces choses qu'en luy et pour luy.

En fin finale, si nous voulons avoir la paix en nous-mesmes, il ne faut avoir qu'une seule volonté et qu'un seul desir, imitant le grand S. Paul, qui ne vouloit sçavoir ny prescher qu'une seule chose, à sçavoir, Nostre-Seigneur Jesus-Christ, et iceluy crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum :* c'estoit toute sa doctrine; en cela consistoit toute sa science; c'estoit en cette mort precieuse de nostre divin Sauveur, qu'il occupoit tout son entendement et sa memoire, c'estoit en ce seul amour du crucifix qu'il avoit arresté tous ses desirs et toutes ses volontez : ainsi puissions-nous faire, mes cheres ames, car nous possederons la vraye paix, si nous ramassons bien toutes nos puissances et facultez interieures, afin de les occuper toutes en l'amour de nostre divin Sauveur, lequel sans doute ne manquera pas de nous visiter, afin de nous donner cette saincte paix qu'il donna aujourd'huy à ses apostres bien-aymez. Ah! mon Dieu, que cette paix est differente de celle que le monde donne à ses favoris : les mondains se vantent quelquefois qu'ils possedent la paix; mais pour l'ordinaire c'est une paix fausse, et laquelle est enfin suivie d'une tres-grande guerre.

(1) S. Luc, x.

Imaginez-vous, je vous prie, de voir deux navires qui voguent sur la mer, dont l'un soit celui de Nostre-Seigneur et de ses apostres, en lequel il dort doucement; et voyez que pendant son sommeil les vents s'eslevent, la tourmente devient si grande, et les vagues si impetueuses qu'elles semblent devoir à tout moment faire perir le navire : et considerez comme les apostres esmeus du present danger, courent de proüe en poupe, et de poupe en proüe : enfin voyant qu'ils ne peuvent resister à cet orage, ils reveillent Nostre-Seigneur, luy disant : *Domine, salva nos, perimus* (1), Maistre, nous perissons, si vous ne nous secourez. O pauvres gens! de quoy vous troublez-vous? n'avez-vous pas avec vous celuy qui pacifie toutes choses? *Quid timidi estis modicæ fidei?* Que craignez-vous, gens de petite foy? dit Nostre-Seigneur. *Tunc surgens imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna;* Et incontinent se levant il commanda aux vents et à la mer de s'accoiser, et le calme se fit soudainement à sa parole, après quoy il persevera de dormir en paix : paix qui procedoit de la pureté et candeur de son ame : en quoy il fut après suivy de son grand apostre S. Pierre, lequel dormoit fort tranquillement, quand l'ange le vint tirer de sa prison, la nuict mesme du jour qu'on le devoit faire mourir : car c'est chose certaine que les vrais amis de Dieu sont tousjours tranquilles et conservent tousjours la paix que Nostre-Seigneur leur a acquise par sa mort, dans les tribulations et afflictions pour grandes qu'elles puissent estre.

L'autre barque de laquelle je veux parler, et qui represente bien naïfvement la paix des enfans du monde, est celle dans laquelle Jonas estoit; car les vents s'estant eslevez exciterent en la mer une si

(1) S. Matth. VIII.

tourmente, que les matelots ne it plus que faire pour eviter le peinent de la mort, où ils se voyoient reduits, le patron s'en va au fond ire, où trouvant le pauvre Jonas, *'miebat sopore gravi*, qui dormoit, n sommeil de paix, ains d'un somdetresse; il l'aborda, et luy dit: niserable, tu dors en l'extreme af- où nous sommes; leve-toy, et inon Dieu: *Et accessit ad eum gu- r, et dixit ei: Quid tu sopore de- is? surge, et invoca Deum tuum.* ielques-uns de ceux qui estoient navire s'estant enquis de Jonas estoit, et où il alloit: Hélas! dit-il, in pauvre homme hebrieu, qui fuy nt la face de Dieu justement irrité moi; ce qu'ayant entendu, ils le t dans la mer.

: cet exemple nous represente merement bien les pecheurs; lesquels fuyr l'ire de Dieu, se vantent de l'un doux repos, comme s'ils possea paix; mais enfin ils sont bien à leur reveil, c'est-à-dire, à de la mort, où ils se trouvent en- de mille troubles qui sont prests recipiter dans la mer des tourmens s'ils ne se repentent, et ne se re- t du costé de la divine bonté, pour sa misericorde sur eux, afin qu'ils par le moyen de leur contrition r la grace qu'ils ont perduë dans sse paix, qui doit estre appellée trouble que tranquillité, puise termine enfin en une inquietude rtable.

voyez doncques bien maintenant raye paix ne se trouve que parmy is de Dieu qui sont dans la saincte et qui vivent selon sa volonté en ance de ses saincts commande- iais que beaucoup plus grande est e possedent ceux qui ne vivent pas nt en l'observance des divins comiens, ains encore des conseils evan- ; d'autant qu'en la parfaicte mor- i de soy-mesme, se trouve la vraye est pourquoy les enfans de la paix x qui font une continuelle guerre hair, et resistent courageusement ses attaques, sans jamais se lasser olentes qu'elles soient, sçachant bien qu'ils peuvent affaiblir cet ennemy, mais non pas le destruire entierement, car elle est comme l'un de ces goujats que Dieu a laissez en vie pour nous exercer, bien qu'elle ne nous puisse nuire, si nous ne le voulons.

La chair faict sa demeure dans nostre sein, nous la portons avec nous; cest pourquoy elle inquiete quelquesfois nos cœurs, ayant des ruses estranges pour dresser des embusches à l'esprit: mais toutesfois si nous nous tenons fermes dans le donjon de nostre ame, accompagnez des trois soldats que nous avons dit, nous serons les plus forts, et possederons la vraye paix, laquelle nous rendra toujours contens dans les persecutions, parmy les injures, mespris, afflictions et contradictions.

Et puis qu'il vient à mon propos, je vous rapporteray une histoire sur ce subject que je lisois il y a quelque temps, dans la vie des Peres du desert, d'un jeune homme lequel estant touché de l'esprit de Dieu, et desirant d'entrer en religion, il s'en alla trouver un bon pere qui estoit dans l'un des monasteres de la Thebaïde, auquel il raconta son dessein, le suppliant avec beaucoup d'humilité, en lui faisant une harangue digne de sa ferveur, de le vouloir recevoir pour son disciple: Mon pere, luy dit-il, je viens à vous, afin qu'il vous plaise m'enseigner comment je pourray faire pour estre bientost parfait. Ce bon pere l'entendant ainsi parler, loüa fort son dessein, et luy respondit: Mon fils, quant à vous enseigner la voye de vous perfectionner, je le feray de bon cœur: mais que vous soyez si tost parfait que vous le desirez, je ne vous le puis pas promettre, d'autant que la perfection ne s'acquiert pas comme vous pensez tout d'un coup: l'on n'y sauroit parvenir si promptement; il faut passer tous les degrez, commençant par les plus bas pour monter jusques aux plus hauts: ne voyez-vous pas qu'en l'eschelle de Jacob il y avoit des eschellons qu'il falloit monter l'un apres l'autre pour parvenir jusques au sommet d'icelle, ce qui ne se pouvoit faire qu'avec beaucoup de peine et de travail: de mesme, mon fils, l'on ne sauroit parvenir à la perfection qu'avec de grandes difficultez; et partant si vous la voulez avoir, je vous enseigneray bien comment elle s'acquiert, pourveu

que vous ayez bon courage, et que vous fassiez fidellement ce que je vous diray.

Ce jeune homme, qui avoit un grand desir de se perfectionner, promit qu'il feroit fidellement tout ce qu'il luy diroit : lors le bon pere luy dit : Mon fils, il faut que trois ans durant, outre la generale prattique de toutes les vertus, vous entrepreniez encore de soulager tous les freres du monastere, de sorte que si vous rencontrez le cuisinier qui va puiser de l'eau, ou qui va querir ou fendre du bois, vous y alliez pour luy; puis en rencontrant d'autres chargez, vous preniez leurs charges et les soulagiez en la portant pour eux : bref que vous vous rendiez le valet de tous en les servant generalement, en toutes choses, sans vous espargner en rien. A quoy ce bon novice se soubmit humblement demandant si au bout de ces trois ans il seroit parfait; de cela, dit le pere, je ne le puis pas sçavoir, faites bien seulement cette prattique et puis nous verrons ce qui en sera. Or les trois ans estant expirez il s'en revint trouver son maistre pour sçavoir s'il estoit parfait : Mon pere, luy dit-il, me voicy au bout de mon terme. Ce n'est pas tout, mon fils, dit le bon pere, il ne faut pas s'arrester là, mais il faut encore entreprendre un autre exercice pour trois ans, si vous voulez acquerir la perfection. O Dieu ! dit le pauvre novice, quoy ! n'est-ce pas encore fait? faut-il derechef recommencer ! est-il requis de faire si souvent des noviciaux? trois ans ne suffisent-ils pas? Helas ! je pensois que je serois parfait en le voulant estre, et cependant il y a encore tant à faire. Après qu'il eut bien fait toutes ses plaintes, son bon maistre commença à l'encourager, et le persuada si bien par ses raisons, que ce pauvre novice promit d'entreprendre encore pour trois ans la prattique qu'il luy donneroit. Or celle que ce bon pere luy recommanda fut de recevoir si bien les mortifications, mespris, corrections et humiliations, que jamais il ne manquast de faire quelque service ou quelque present à ceux qui les luy feroient, et le plus promptement qu'il pourroit, et s'il n'avoit autre chose à donner, qu'il fist des boucquets pour leur presenter, ou des nattes, et semblables choses : ce qu'il promit d'accomplir, et le fit fort fidellement, bien qu'il ne manquast pas d'exercice; d'autant que le bon pere aya[nt donné] le mot du guet aux religieux, ils [l'esprou]verent comme il falloit, si qu'à tou[t propos] il estoit en peine de faire des pre[sents], les mespris, humiliations, mortific[ations et] espreuves ne luy manquoient poi[nt].

Or ce second noviciat estant [ainsi] parachevé, il vint rendre comp[te à son] maistre, plein de desir de savoir [s'il avoit] acquis la perfection. Mais le pere [luy dit :] Mon fils, il n'appartient qu'à Die[u de] juger si vous estes parfait ou non : [si] voulez neantmoins nous en fer[ons] encore une petite espreuve : le p[ere] le fit tout barbouiller, et le mena a[vers] une ville qui estoit toute proche d[, à la] porte de laquelle il y avoit des so[ldats qui] n'avoient autre chose à faire qu'à [se moquer de] les passans, afin de trouver en eux [quelque] subjet de rire; de maniere qu'a[ussitost] qu'ils virent ce pauvre jeune hom[me ainsi] fait, ils commencerent à se mett[re apres] luy : qui le broquardoit de parole[s, qui ve]noit jusques aux coups, les autr[es en] rioient; bref ils s'en joüoient tout [comme] d'un fol, et ce qui leur faisoit cr[oire qu'il] le fust, c'estoit que tandis qu'ils [le trai]toient de la sorte, il avoit une t[elle joye] dans son cœur, qu'elle paroissoi[t] sur sa face; car à mesure qu'on l[uy disoit] plus d'injures il paroissoit plus c[ontent et] joyeux, ce qui satisfaisoit grande[ment le] bon pere, qui le regardoit pend[ant cette] espreuve : mais d'un austre costé [cela es]tonnoit merveilleusement les assis[tans, de] maniere que l'un des soldats re[venant] enfin son esprit sur la contenan[ce de ce] pauvre novice, plein d'estonnemen[t com]mença à l'interroger, et lui deman[da com]ment il pouvoit rire, ne pouvant c[ompren]dre comme un homme pouvoit [estre si] insensible aux injures qu'il paraiss[oit; en] quoy vous remarquerez en pass[ant que] Nostre-Seigneur permet tousjours [que les] vertus de ses vrays serviteurs soie[nt recon]nuës par quelqu'un. Lors ce bon [novice] luy respondit : O certes, il me sen[ble que] j'ay bien subjet de rire et d'estre [joyeux,] d'autant que je possède la paix [de mon] ame parmy toutes les moqueries e[t at]taques que vous me faites; mais [comment] n'ay-je pas un grand subjet d'estre [joyeux ?] car en vérité vous m'estes bien p[lus utile] que ne m'a pas esté mon maistre [...]

voyez là, et lequel m'a ici amené, d'autant qu'il m'a tenu trois ans en telle subjection, qu'il falloit tousjours que je fisse quelque present à ceux qui me mal-traittoient, pour recompense de l'offense qu'ils m'avoient faite; et cependant vous autres qui taschez de me tourmenter et affliger, ne m'obligez point à vous en recompenser.

Considerez un peu, mes cheres filles, combien grande estoit la paix que ce jeune homme possedoit en son ame : puisque les injures, les mespris et risées d'une troupe de desbauchez ne l'esmouvoient aucunement. Or c'est cette vraye paix que je vous desire, paix laquelle se conserve et s'accroist emmy la guerre, et les tourbillons des vents, des persecutions, humiliations, mortifications et contradictions que nous rencontrons en cette ville mortelle, afflictions et peines qui seront enfin suivies d'un repos eternel, et de tres-douces consolations, pourveu que nous les ayons souffertes à l'imitation de ce bon religieux, avec la paix interieure de l'esprit : paix laquelle ne s'acquiert en cette vie que par l'union de l'entendement, de la memoire et de la volonté avec l'esprit, et de l'esprit avec Dieu, ainsi que nous avons monstré : paix laquelle ne se peut trouver hors la saincte Eglise. Paix enfin finale, qui ne se rencontrera jamais qu'en l'obeyssance du sainct Evangile, puisqu'il n'y a point de salut hors de là : c'est pourquoy je vous exhorte, mes cheres ames, de vous attacher fidelement à cette saincte doctrine, afin que vous puissiez recevoir la benediction eternelle du Pere, du Fils et du Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

DES TRADITIONS POUR LE IVe DIMANCHE D'APRÈS PASQUES.

Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modò : cùm autem venerit Spiritus ille veritatis, docebit vos omnem veritatem, etc. **JOAN. XVI.**

J'ay encore plusieurs choses à vous dire, mais vous n'estes pas capables de les comprendre maintenant; quand le Sainct-Esprit sera venu, il vous enseignera toute verité.

C'est un vieil axiome entre les philosophes que tout homme desire de sçavoir : ***Omnis homo naturâ scire desiderat***, dit Aristote : en quoy l'esprit humain est si ardent, que l'ennemy ne sceut trouver tentation plus grande pour decevoir nos premiers parens, que de leur proposer : ***Eritis sicut Dii, scientes bonum et malum*** (1), vous serez comme des Dieux, sçachant le bien et le mal. C'est ce grand desir qui apprivoisa l'homme avec son ennemy capital par les arts divinatoires, et qui donne credit à tant de pronostiqueurs. Ce fut ce desir qui fit sortir d'Athenes, et tant courir ce grand Platon, comme dit S. Hierosme, ***Epist. ad Paulinum Presbyterum***; qui fit aller dès le bout de France et d'Espagne à Rome vers Tite-Live. Ce fut ce desir qui fit renoncer ces anciens philosophes à leurs commoditez corporelles, etc. Et c'est à ce desir naturel de l'homme, auquel Nostre-Seigneur a egard aujourd'huy, quand pour consoler ses apostres de son absence, il leur promet le Sainct-Esprit, pour leur apprendre toute verité; et afin de leur aiguiser ce desir, il leur dit : ***Adhuc multa***, etc., puis pour les combler d'une certaine et magnifique esperance et consolation, il leur dit : ***Cum autem venerit ille Spiritus veritatis***, etc. Et parce que la science peut nuire à celuy qui la possede, s'il ne la rapporte à bonne fin, il adjouste : ***Ille me clarificabit, quia de meo accipiet.*** Mais cependant Nostre-Seigneur monstre par ces paroles que personne ne peut estre capable de la celeste doctrine, sinon par la faveur du Sainct-Esprit : ainsi le faut-il

(1) Gen. III.

croire sans doute, et partant voulant aujourd'huy vous monstrer avec ces paroles, un des premiers et plus importans fondemens de la doctrine chrestienne, je vous supplie, demandons à ce celeste consolateur son ayde, laquelle pour mieux obtenir, il nous faut y employer l'intercession de tous les saints, particulierement de la glorieuse Vierge, à laquelle pour ce subjet nous presenterons l'*Ave Maria.*

L'histoire escrite au 6. chapitre du 3. des Rois, de l'admirable fabrique du temple de Salomon, raconte qu'il n'y avoit qu'une entrée en l'oracle qui estoit dans iceluy : mais cette entrée avoit deux huis en bois d'olive, il y avoit cinq posteaux, et sur les huis estoient peints des cherubins, des palmes, entaillez et relevez d'ouvrages, au reste tout y estoit doré : certes c'estoit une riche et magnifique entrée. Ainsi le second peuple, ou la seconde maison, qui est l'Eglise evangelique, n'a qu'une entrée à son oracle, mais cette entrée a deux portes, non moins riches que ses anciennes. J'appelleray pour ce coup icy l'oracle du christianisme la saincte doctrine evangelique, ou l'Evangile : car de fait l'oracle n'estoit autre, sinon le lieu d'où Dieu monstroit ses volontez au peuple. Et comme sommes-nous enseignez ? sinon par la foy, laquelle peut estre appellée oracle, parce qu'en icelle on entend Dieu ; *Fides ex auditu*, etc. (1). Mais l'unique entrée de cet oracle, c'est la parole de Dieu, car nous ne pouvons pas entrer en cet auditoire de Dieu, que ce ne soit *Per verbum Dei*. Mais cette entrée a deux portes, a sçavoir : l'escriture et la tradition ; elles sont encore de bois d'olive, parce qu'elles portent la grace de Dieu. En icelle sont les cherubins, c'est-à-dire, la plenitude de sçavoir, les palmes, la victoire, et la force contre les tentations : *Assumite gladium spiritûs, quod est verbum in virtus enim Dei est : salutem omni credenti* (2). Prenez le glaive de l'esprit, qui est la parole ; car elle est la vertu de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient. Il y a de beaux ouvrages qui s'advancent parce que cette parole tend aux sainctes œuvres, tout y est couvert d'or ; cette couverture sont les œuvres de charité, parce que la foy sans la charité est morte : *Si linguis hominum loque charitatem autem non habuero, nih sum*, etc. (1). Voilà doncques le moy d'entrer en l'oracle de la foy chrestienn c'est d'entendre la parole escrite et la tr dition, et c'est ce que Nostre-Seigneur vo loit dire en ces paroles que j'ay prises interpreter, car il dit : *adhuc habeo* : c'e signe qu'il avoit beaucoup dit de chose quand il dit qu'il en a encore beaucoup leur dire, et puisque nous n'avons poi ces choses-là en escrit, c'est signe qu'il a beaucoup plus de paroles dites que d'e crites.

(1) Rom. x. — (2) Ephes. xvi ; Rom. i.

Mais parce qu'en cette doctrine nous sommes pas d'accord avec les adversair j'en diray sommairement quelque cho qui confirmera l'interpretation et la 1 catholique, en cet ordre. Premierem qu'il y a des sainctes traditions en l'Egli 2. Qu'elles y sont necessaires. 3. L'a thorité qu'elles ont sur les chrestie 4. Comme il les faut connoistre. 5. U brieve resolution contre toutes les obj tions des adversaires.

Quant au premier poinct j'auray bient fait, car comme les traditions donnent a thorité à l'Escriture, ainsi que je mon treray bien-tost ; de mesme les Escritu donnent authorité aux traditions, com deux huis qui s'entrejoignent, comme deux cherubins qui s'entreregardoient propitiatoire.

1. *Multa habeo vobis dicere*, etc. de tout cela nous n'avons que bien p *Joan. ult.* Tout le monde ne pourroit co prendre ce que Nostre-Seigneur a fa *Act.* 1. *Per dies quadraginta appar eis, et loquens de regno Dei.* On me d qu'il n'est pas necessaire : il suffit q soit utile comme l'epistre *ad Philemone* Puis, ou Nostre-Seigneur le leur devoit d pour eux, ou pour l'Eglise ; si pour l'Egli donc nous l'avons encore : si pour e seulement, donc en l'Evangile n'y est p tout ce qui est necessaire à un chascun

1. Cor. 11. *Laudo autem vos, fratr quod per omnia mei memores estis, et cut tradidi vobis, præcepta mea tene De modo orandi*, etc. *Si quis autem detur contentiosus esse, nos talem c suetudinem non habemus, nec Eccle Dei.* Puis : *Ego enim accepi à Domin*

(1) I. Cor. xiii.

um venero disponam. Thess. 2. *fratres, tenete traditiones quas is, sive per sermonem, sive per im nostram*, autant l'un que l'au-Tim. 2. *Formam habe sanorum m quæ a me audisti, in fide et tione in Christo Jesu : Bonum m custodi, per spiritum sanctum itat in nobis*. Cap. 2. *Tu ergo, confortare in gratiâ, quæ est in Jesu, et quæ audisti à me per testes, hæc commenda fidelibus nus qui idonei erunt, et alios do-* Joan. *Plura habens vobis scri-lui per chartam et atramentum; nim me futurum apud vos, et os qui.*

bius, lib. 3. *cap.* 36. *Historiæ reopag., cap.* 1. *Eccles. Hierar-gesippus, lib.* 4. *cap.* 8. *Euseb.* 5, *prehendit traditiones Apostoli-* 5. *cap.* 20. *Polycarpus refere-ba Domini, quæ ab Apostolis au-Irenæus scribebat ea in corde. ib.* 5. *cap* 1. Il parle de la commix-l'eau avec le vin.

lib. 3 *cap.* 2. 3. et 4, il en parle long. Entre autres choses, il dit Eglise comme en un riche deposi-apostres ont conferé tout ce qui verité : *Ut omnis quicumque ve-at ex eâ aquam vitæ, hæc est troitus; omnes autem reliqui fu-t et latrones, quæ autem sunt æ cum magnâ diligentiâ diligere.* : *Quod autem si neque Apostoli quidem reliquissent, nonne opor-equi ordinem traditionis quem runt iis, quibus committebant as, cui*, etc. Il dit que plusieurs sans escrits, gardent l'ancienne n escrite dans leur cœur.

lib. de Coronâ militis, etc. Il ces ceremonies du baptesme, du e la croix, du sacrifice anniversaire *unctis*, et dit : *Si legem expostules rarum, nullam invenies; traditio ætenditur auctrix, consuetudo, atrix, fides observatrix.*

. lib. 2. *Epist.* 3. *Admonitos nos it in calice offerendo Dominica o servitur, nec aliud fiat à nobis; uod pro nobis Dominus prior fe-in ejus commemorationem offer-tur, mixtus vino offeratur*. S. Augustin ne dispute quasi autrement, *contra Donatistas de Baptismo.*

Que diray-je des adversaires, combien ont-ils de traditions, le dimanche, par tout. L'observation d'iceluy, Pasque, l'Ascension en quelques lieux, le baptesme des petits enfans, les parrains, l'imposition des noms, donner la cene le matin, se marier devant le ministre. Voilà quant au premier poinct.

Quant au deuxiesme, je dis les traditions estre necessaires, 1. pour authentiquer l'Escriture, car qui nous a dit qu'il y a des livres canoniques? L'Alcoran dit bien qu'il a esté envoyé du ciel; mais qui le croit? qui nous a dit l'Evangile de S. Marc, etc., plustost que celuy de S. Thomas et de S. Barthelemy? Pourquoi ne reçoit-on l'Epitre qui porte le titre *ad Laodicenses*, puis que S. Paul aux Colossiens, *cap. ult.*, atteste leur avoir escrit, plustost que celle aux Hebreux? Pourquoy croiray-je que l'Evangile de S. Marc, est de S. Marc, celuy qu'on monstre maintenant?

Calvin, livre premier de son institution, chapitre septiesme, dit que le Sainct-Esprit, etc. Mais quelle folie! c'est pourquoy S. Basile a eu raison de dire, *lib. de spirit. sanct. cap.* 27 : *Si traditiones negligantur, fore ut Evangelium detrimentum patiatur*. Et S. Augustin, *contra epistolam fundamenti, dicit se Evangelio non crediturum, nisi Ecclesia præciperet.*

2. Pour le sens de l'Escriture; *Putasne intelligis quæ legis? Act.* 8. On peut s'opiniastrer par tout, etc.

3. Pour le nombre de sacremens; car qui m'a dit que le lavement des pieds que fit Nostre-Seigneur ne fut pas sacrement, et le baptesme le fut, et qu'il falloit mettre du vin au calice? etc.

4. Nous avons plusieurs articles de foy par là, comme que le baptesme des heretiques est bon. 2. La descente de Nostre-Seigneur aux enfers. 3. La virginité de Nostre-Dame. Ce n'est donc pas merveille si Irenée a dit : *Qui successionem habent ab apostolis, cum Episcopatus successione charisma veritatis certum secundum placitum patet accepisse*, lib. 4. cap. 43.

Et Nostre-Seigneur : *Cùm autem venerit Spiritus sanctus, docebit vos omnem*

veritatem, de quoy l'Eglise a besoin, *contra novas hæreses exorientes; in Græco* il y a *deducet in omnem*.

Quant au troisiesme poinct, *Auctoritatem habent à Christo, et ab Ecclesiâ*, bon gré mal gré tous les adversaires. *In omni scripto ut recipiatur, debet constare de veritate testificantis et testificationis. A Christo immediate, ut sacramentorum forma, et quod vino aqua sit admiscenda, ut Justinus testatur Apoll. 2. Mediate per spiritum sanctum in Ecclesiâ præsidentem, per Apost. ut jejunium Quadragesimæ, et alia multa. Vel per Ecclesiam*, comme il y en a beaucoup, et ont la mesme authorité que les Loix escrites. *Diuturnæ ff. de n. e. consuetudo D. l.*

Quant au quatriesme, *Modus cognoscendi petendus est ab Ecclesiâ generaliter; quæ quoniam decrevit aliqua, quæ in scripturis explicite non sunt, signum est esse tradita. Sic Mariæ Virginitas, numerus lib. Canonicorum.*

2. *Quando Ecclesia universa aliquid agit, quod non posset agere nisi mandato Christi, ut baptizare parvulos: et non rebaptizare hæreticos.* Dont S. Augustin a bien dit : *Epist.* 118. *Affirmare non recte fieri, quod universa Ecclesia facit, insolentissimæ est insaniæ.*

3. *Quando Ecclesia aliquid semper egit, et si ipsa potuerit instituere, ut quadragesima, quæ usque ad tempus Ignatii, ad Philipp. producitur. Sic minores Ordines, in Epistolâ ad Antiochenses.*

4. *Quando in concilio, vel seorsim omnes doctores id dicunt, ut in concil. Nicæn. 2. act. ultimæ Imagines venerari. Sic ceremoniæ in baptismo. Basil. Tert. Dionys.*

En cinquiesme lieu. Pour resoudre briefvement tous les argumens, voicy les regles : premierement, se souvenir que les traditions sont paroles de Dieu comme l'Evangile, et non jamais contraires à l'Escritur e, et par ce moyen s'en vont à neant tous ces passages que nos adversaires ont accoustumé de nous objecter : *Non addetis ad verbum, quod ego præcipio vobis.* Deut. 4 et 12. *Sed licet nos, aut Angelus de cælo evangelizet vobis, præter quam quod evangelizavimus vobis*, etc. *Gal.* 1.

2. Que tout ce qui est necessaire à l'Eglise est contenu en l'Escriture, *non explicite*, mais bien *radicaliter*. Ce qui est *explicite*, est suffisant pour sauver les particuliers, mais non pour l'instruction de tout le corps ; ainsi est refuté ce passage qu'on objecte : *Hæc scripta sunt ut credatis, etc., et ut credentes vitam habeatis.*

3. Que nos traditions ne sont pas humaines, mais divines ; ainsi est refuté ce passage, Isa. 29 : *In vanum colunt me docentes mandata, et doctrinas hominum*, et tous les livres qu'on a faits, *adversus humanas traditiones.*

Quant aux Peres, il y a deux regles, l'une, qu'on se garde de la fallace : *à particulari affirmativa ad negativam simpliciter*, et qu'on se souvienne de la regle : *Ex puris particularibus nihil sequitur, sicut Irenæus ait. Evangelium prædicaverunt, postea scripserunt : ergo nihil de Evangelio prædicaverunt, quod non scripserint*, ainsi, *scriptura est fundamentum, et columna fidei*, doncques, etc.

La seconde, c'est de les lire.

IER SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECOSTE (1).

Je viens et me presente icy avec l'esprit de soubmission et d'obeyssance, selon lequel je desire marcher tout le temps de ma vie, lequel encore qu'il soit favorable à

(1) Premier sermon de l'auteur, qu'il composa avant que d'être prêtre, pris sur l'original écrit de sa main.

sortes d'entreprises, si est-ce neant-que j'ay subjet de craindre que 'un ne dise de moy ce qu'aujour-à grand tort les Juifs ont dit des s, à sçavoir : *Musto plenus est iste.* bien dire que celuy-cy soit enivré lque temerité, qui en tel temps, en ., et en son noviciat ecclesiastique, nter en cette chaire apres de si personnages. Mais je dy au con-que le temps m'invite à prescher, e je voy que tous annoncent les lles de Dieu : *Omnes cæperunt lo-gnalia Dei*, et que ce jourd'huy est mencement de toute predication. me donne courage, puisque j'y vois everendissime prelat avec la fleur clergé, mon vray pere spirituel; les principaux de la ville, en la-ayant esté nourry et eslevé en ma ndre jeunesse, je l'honore et m'en prevaloir comme d'une bonne mere. les peres et meres, quoy qu'ils pri-us les aisnez, ils caressent neant-et cherissent plus tendrement les etits : je vous accorde, mes bien-auditeurs, que comme la raison le ien, vous prisiez plus tous les autres iteurs; mais je demande par droict tesse et de minorité d'estre chery, n prenne en bonne part mes affec-u lieu auquel j'ay jetté les premieres ces du fruict duquel maintenant je ire les premices. Au reste, c'est au-uy que non seulement les vieux, ussi les jeunes doivent prescher, 'il a esté prophetisé de ce jour, qu'en les fils et les filles prophetiseroient, unes auroient des visions : *Prophe-t filii vestri, et filiæ vestræ, et ju-vestri visiones videbunt.* On me le cela s'entend de ceux qui avoient Sainct-Esprit; eh bien, pour quoy cevray-je pas avec vous? Si feray , si comme les apostres et disciples, ous mettons tous unanimement avec n à prier Dieu : *Cum Maria Matre* Avec Marie, Mere de Jesus, laquelle 'elle nous assiste de son intercession nien commencement, jettons-nous rvemment que jamais à ses pieds, lüons, et puis : *In nomine Domini rete. Ave Maria.*

incomprehensible et indicible abys-me de cette eternité, en laquelle regne glorieusement la Majesté divine, le Pere eternel, regardant sa propre substance, conceut en son entendement, et produisit, parla, et dit une parole ou un verbe, representant et exprimant si parfaictement sa substance, essence et divinité, qu'à ce verbe il communiqua sa propre essence, engendrant en cette maniere son Fils aussi vrayment Dieu que le Pere, et par la mesme divinité que le Pere, si que le Fils est vrayement Dieu de Dieu, lumiere de lumiere; il est Dieu, puisqu'il a l'infinie divinité pour son essence et substance; il est Dieu de Dieu, pour ce que cette essence divine il l'a receuë par la feconde communication que son Pere eternel luy en fait et a fait eternellement, l'engendrant et enfantant de son sein devant qu'il y eust aucun Lucifer entre les anges au ciel spirituel et invisible, ny aucune belle estoile, ou Diane entre les estoiles du ciel corporel et visible, *Ex utero ante Luciferum genui te* (1).

Adam, ainsi qu'il est escrit au commencement de la Genese, fut doüé d'une telle sagesse, que donnant les noms à chaque chose, il exprimoit fort vivement sa proprieté : mais Dieu le Pere voulant exprimer et dire ce qu'il entendoit, consideroit et pensoit de soy-mesme; comme s'il se fust voulu donner un nom propre, et se nommer soy-mesme, il dit un mot, une parolle, un verbe qui le representa si naïfvement ex exprima si vivement ce qui estoit en luy, que ce verbe fut un autre luy-mesme, et fut vray Dieu de vray Dieu, non pas qu'il y eust deux dieux, mais parce qu'il y eut deux personnes participantes d'une seule, simple, indivisible et totale divine essence.

Or le Pere voyant l'unique et souverain bien de son essence tant en soy qu'en son Fils, et le Fils voyant le mesme unique et souverain bien tant en soy qu'en son Pere, ne pouvant estre un souverain bien, sans un souverain amour; saisis en cette eternité d'une pure et souveraine amitié, d'une seule et mesme volonté, ils produisirent un amour tellement parfaict, qu'à cet amour ils communiquerent la mesme divinité et essence, laquelle estoit commune au Pere et au Fils : ô sainct amour! ô amour

(1) Psal. cix.

eternel et infiny ! Donc, mes chers auditeurs, dès lors, c'est-à-dire dès l'eternité, avant les siecles, en l'infinité, en l'abysme de la perpetuité, ce Pere et ce Fils eternels, jettant d'une mesme et seule volonté, d'une mesme et seule amitié, d'un mesme et seul courage ; jettant, dis-je, par une mesme et seule bouche, un soupir, uue respiration, un esprit d'amour, ils produisirent, ils expirerent un souffle qui est le Sainct-Esprit, tierce personne de la Trinité, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, Dieu vray de Dieu vray, Dieu le Pere, Dieu le Fils, Dieu le Sainct-Esprit, trois personnes qui ne sont qu'un seul Dieu, une seule tres-saincte et tres-adorable Trinité.

Grand à la verité, et parfaict fut l'amour que l'Espouse portoit à l'Espoux au Cantique des Cantiques, puisqu'à sa parolle son ame sembloit se fondre et dissoudre comme fait la cire aux rayons du soleil : ***Anima mea liquefacta est*, *cum dilectus meus loquutus est*** (1) : Mon ame s'est liquifiée quand mon bien-aymé a parlé. Mais tout autre est cet amour infiny, par lequel le Pere et le Fils s'entre-ayment; car en cet amour ils ne se fondent pas, ils ne se dissolvent pas, ce qui seroit imperfection : mais sans alteration de leur nature, ils produisent un Sainct-Esprit, Dieu parfaict de Dieu parfaict, possedant pleinement une mesme divine essence avec eux, et sans se deffaire de l'essence divine, ils la communiquent tout entierement et parfaictement à ce Sainct-Esprit d'amour. De quoy si je voulois parler davantage on pourroit bien dire à bon droict de moy ce qu'aujourd'huy les Juifs disoient sans raison des apostres : ***Musto plenus est iste***, Celuy-cy est remply de vin ; c'est-à-dire, il faut bien que celuy-cy soit enyvré d'une grande presomption de vouloir expliquer les interieures operations de Dieu qui sont si relevées par leur infinité que l'esprit de l'homme n'y peut approcher que de bien loin. Je m'arreste donc, mes chers auditeurs, et ce que j'en ay voulu dire, ça esté pour monstrer en quelque façon qui est celuy duquel nous celebrons aujourd'huy la feste, qui est le Sainct-Esprit, et Amour procedant eternellement du Pere et du Fils, et encore pour vous donner à entendre que de toute eternité ce Sainct-Esprit venoit par cette incomprehensible procession, et respiration du cœur du Pere et du Fils, combien qu'il ne soit pas venu, ou, par maniere de dire, arrivé, et que cette mission n'aye esté bien accomplie qu'à tel jour qu'aujourd'huy, il y a environ 1559 ans. Maintenant je parle des choses claires et fort intelligibles aux fidelles.

Que si l'obscurité de ce que j'ay dit avoit destourné vostre attention, revenez et escoutez devostement tout ce que la saincte Trinité opere, et fait hors d'elle-mesme en realité ; car toutes les trois personnes y communiquent et operent sans division ou destination quelconque. Ce que nous voulant enseigner lorsqu'elle parle de la creation des choses en leur estre naturel, parlant de celle de l'homme, elle introduit la Majesté divine en ces trois personnes, disant : Faisons un homme à nostre semblance; car si une seule personne eust creé l'homme, elle eust dit : Je fais, et non pas faisons comme nous trouvons escrit : ***Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram;*** et David chante: ***Benedicat nos Deus. Deus noster, benedicat nos Deus***, Dieu nous benisse, Dieu nostre, Dieu nous benisse, ne reprenant par trois fois ce nom de Dieu sinon pour nous monstrer que non seulement le Pere benit, non seulement le Fils benit, mais encore le Saint-Esprit; et tous trois ensemble sont celuy qui benit · ainsi faut-il conclure de tout le reste qu'une personne ne fait rien sans les autres quant à ce qui se produit hors de la divinité. Neantmoins par une certaine approbation de langage, les œuvres qui ressentent plus le pouvoir ont accoustumé d'estre appropriées au Pere, comme la creation et semblables, parce qu'il est source et origine de toute puissance et divinité; les œuvres qui ont plus d'apparence de sagesse au fils, digne generation de l'entendement paternel; celles de bonté au Sainct-Esprit, amour et charité unique du Pere et du Fils.

Donc encore que l'operation tres-merveilleuse et puissante, qui a esté faite ès cœurs de l'Eglise naissante à tel jour qu'aujourd'huy, aye esté faite esgalement par le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit ; neantmoins parce qu'en icelle reluit principalement la bonté, misericorde et magnifique liberalité, on ne dit pas que toute la Tri-

(1) I. Cant. v.

nité soit venuë sur les apostres, mais on dit et on celebre la descente du glorieux Sainct-Esprit : à condition que vous ne vous imaginerez pas que pour cela il aye changé de lieu pour descendre du ciel ; car estant Dieu, il est tellement par tout par essence, presence et puissance, qu'il est dans le monde sans y estre renfermé, il est hors du monde sans en estre exclu : *Est in mundo non inclusus, extra mundum non exclusus*. Il remplit le ciel et la terre par son immensité : *Cœlum et terram ego impleo. Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis. Jovis omnia plena, Spiritus intus alit, totamque infusa per artus Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.*

Vous sçavez bien que nostre ame est par tout le corps, et tout en toutes les parties d'iceluy, autrement elle ne seroit point spirituelle, ou nostre corps seroit mort en la partie en laquelle l'ame ne seroit pas : tout de mesme donc Dieu est par tout le monde vivifiant tout, et comme nous disons l'ame estre en la teste pour les principales operations qu'elle y fait, aussi disons-nous que Dieu est au ciel pour les principales operations qu'il y fait, y monstrant sa gloire ouvertement : et comme parlant de certaine nation, nous disons qu'elle a l'ame au bout des doigts, pource que ne monstrant d'ailleurs gueres d'entendement, elle en fait plus paroistre ès ouvrages manuels ; ainsi nous disons que le Sainct-Esprit descend là où il fait quelque particuliere operation et participation de ses graces, ou pour le moins quelque demonstration, comme quand il descendit sur Nostre-Seigneur en son baptesme ; car il ne luy communiqua pas nouvelle grace, Jesus en ayant la plenitude dès sa conception, mais il donna seulement l'attestation de sa grandeur.

Vous sçavez donc maintenant ce que c'est à dire, quand on dit que le Sainct-Esprit est descendu sur les apostres, et que cela n'est autre sinon qu'il y a fait quelques signalées et grandes operations. Or ces operations sont de deux sortes, les unes exterieures, comme les signes qui apparurent en ce sainct jour qui furent le feu, et le son vehement ; les autres furent interieures, à sçavoir l'onction de la grace, et l'illumination invisible ès cœurs et esprits apostoliques, et celles-cy estant signifiées, figurées et representées par celles-là, en considerant les premieres, nous apprendrons aisement les secondes ; c'est-à-dire, par les signes exterieurs, nous apprendrons les effects interieurs, qui sont comme le principal de ce mystere, le reste n'estant qu'accessoire, puisque toute la gloire de la fille du roy est au dedans : *Omnis gloria filiæ regis ab intus.*

Je treuve donc, pour ne m'arrester pas sur chaque parolle, deux signes avoir esté faits, l'un qu'il se fit soudainement un grand son, un bruit, un tonnerre du ciel porté par un vent vehement, qui remplit toute la maison où estoit la beni-te troupe de ces premiers peres du christianisme.

C'est la coustume de Dieu d'imprimer sa saincte crainte ès courages de ceux esquels il veut communiquer ses graces, afin qu'apres la crainte vienne l'amour. Aussi est-elle le commencement de la sagesse, comme l'esguille, par le moyen de laquelle on couvre avec la soye cramoisie de charité le vil reseüil de nos consciences.

Ne sçavez-vous pas que le plus souvent, l'esté principalement, avant que pleuvoir il tonne et fait vent ? ainsi aujourd'hui il tonne et fait un vent vehement, pour monstrer qu'il veut pleuvoir les douces pluyes des consolations du Sainct-Esprit, ainsi qu'il est escrit : Son esprit soufflera, et les eaux decouleront : *Flabit Spiritus ejus, et fluent aquæ.*

Quand nostre premier pere eut peché, l'Escriture dit que lorsqu'il entendit la voix de Dieu qui se promenoit dans le jardin, il se cacha avec sa femme : *Cum audissent vocem Domini deambulantis in paradiso ad horam post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus.* Mais maintenant Dieu se faisant ouyr par le bruit d'un grand vent, il remet la force es courages apostoliques, et la constance que le peché leur avoit ostée. Hé ! ne vous est-il jamais advenu en une seiche et alterée saison d'esté de voir vos jardins à gueule beante, l'ouvrant par maniere de dire pour recevoir la pluye, et ne venant point de secours du ciel à leur soif, et enfin les herbes paslir et seicher, les fleurs se ternir et faner, les arbrisseaux sembler comme morts. Mais après voicy un vent impetueux

et chaud, lequel ramassant toutes les exhalaisons jà relevées, trame une grosse et noire nuée qui semble voiler tout le ciel, dedans laquelle s'engendrant le tonnerre, et brillant les esclairs, semble que bientost, au lieu d'apporter soulagement aux fruicts de la terre, elle fracassera par la foudre, la gresle et la tempeste, ce peu de biens que la seicheresse a laissé sur la terre, et semble menacer les hommes d'une totale ruine, quand voicy que goutte à goutte cette nuée descend tout en pure eau, et abreuve ces alterées campagnes à souhait, ressemblant plutost à une grosse rosée qu'à une impetueuse pluye. Et lors l'on a bien de quoy loüer Dieu de voir les jardins et les campagnes reverdir plus que jamais, les fleurs se redresser, et tous les fruicts par maniere de dire reprendre l'haleine que la chaleur leur avoit ostée, et representer aux pauvres semeurs le banquet pretendu d'une abondante cueillette.

O ! qu'il me semble maintenant vous avoir bien donné à entendre le mystere de cette grande journée. Le jardin de l'Eglise naissante estoit demeuré desjà quelque temps privé de l'eau vive, *quæ est veluti fons aquæ salientis in vitam æternam*, c'est-à-dire de la douce presence de son bon Seigneur et Maistre; la peur et la crainte de la persécution judaïque avoit terny les sainctes fleurs, fané et mis en friche toutes ces pauvres plantes, qu'elles pouvoient bien dire : *Expandi manus meas ad te, anima mea sicut terra sine aqua tibi;* J'ay eslevé mes mains à vous pour demander vostre assistance, parce que mon ame sans vostre grace est comme terre seiche et sterile qui ne peut rien produire : excepté le lys beny de la sacrée Vierge, sur laquelle, par une particuliere influence du divin amour, la rosée celeste tomboit tousjours sur-abondamment. Tous ensemble donc faisoient prieres pour impetrer la saincte rosée de l'Esprit consolateur, quand voicy ce vent impetueux et ce bruit du ciel qui vient remplir de frayeur leurs courages, et leur faire jetter de plus en plus des soupirs et prieres à la divine Majesté : mais ce bruit, ce vent, cette impetuosité, au lieu de frayeur, se changea en une douce pluye des graces celestes, qui abreuva si à souhait leurs courages, que dès-lors il ne se parla plus de seicheresse ny d'aridité; car il leur arriva ce qui est dit de l'homme de bien par le sainct roy David, qu'il sera comme l'arbre planté le long des eaux, qui est tousjours verdoyant qui donnera son fruict en son temps, et tout ce qu'il fera luy prosperera : *Tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo, et folium ejus non defluet, et omnia quæcumque faciet prosperabuntur.*

Mais c'est assez parlé de ce premier signe pour le peu de temps que nous avons; venons à parler du second, qui fut des langues de feu, ou comme de feu. Si ces langues furent de vray feu ou non, je n'en diray rien, il suffit qu'elles avoient representation et figure de feu. O sainct feu qui consume toutes superfluitez, feu qui chasse toute froideur, feu qui consume parfaictement l'holocauste de nos ames, sur l'autel sacré de l'obeyssance, descendez maintenant sur nous.

Au commencement du monde je trouve que *Spiritus Domini ferebatur super aquas*, L'esprit du Seigneur estoit porté sur les eaux, en la premiere formation du monde; c'est-à-dire le chaos, ou monde elementaire, ou bien le globe des eaux, qui couvroient toute la face de la terre, estant creé, le Sainct-Esprit de Dieu estoit porté par dessus, pour donner à ce chaos informe, à cet element infecond, telle fecondité, que sans l'eau, desormais ny plante, ny animal ne pust estre engendré, de maniere qu'il veut quasi dire qu'il couvoit et fecondoit les eaux, afin qu'elles produisent les animaux aquatiques et servent à la production de toutes choses animées. Ainsi ce mesme esprit aujourd'huy est porté pardessus le feu, non pour creer ou former le monde, mais pour le recreer et reformer : *Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum;* Il apparut aux apostres des langues departies comme de feu, qui se poserent sur chacun d'eux. Et comme pour le creer il fecondoit les eaux, aussi pour les recreer et renouveller il semble qu'il fecondast le feu : *Emitte spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ;* Envoyez votre Esprit, et ils seront creez, et vous renouvellerez la face de la terre. Et d'autant que le feu est plus noble que l'eau, d'autant est cette re-

a plus grande que la formation ; et que le feu est plus actif que l'eau, uissant, reduisant en feu quasi qui lui est presenté en un moment, au ne fait pas, aussi y a-t-il plus nce et de majesté à reformer le u'à le former, à le renouveler eer. Pour le former vous treuve-ut simplement : *Fiat lux, appada, faciamus ;* Que la lumiere , et que la terre apparoisse ; mais eformer le Verbe s'est fait chair : *caro factum est ;* et devant que e la reparation aye esté faite, -t-il cousté de sang à Jesus-Christ ay Dieu, vray homme, devant tre et s'asseurer de cette grande *Consummatum est ?* Tout est é : combien de peines a-t-il endus quelles peines n'a-t-il pas ensouffertes ?

theologiens non contens de sçaplus admirable a esté la Majesté la reformation, qu'en la formaonde ; ainsi que plus est admirastification du pecheur, laquelle ns se fait tous les jours en cent x du christianisme ; non contens, e le sçavoir, ils demandent entre uoy ? afin par apres d'en pouvoir mpte aux curieux, et de faire noistre aux hommes la grace que fait quand il les appelle à penirespondent tous qu'en la formanonde les choses furent faites de e falloit faire autre que de desien pour donner estre aux choses, n ne faisoit point de resistance à de Dieu, mais luy obeyssoit, se t en estre à la simple parole ur : *Ipse dixit et facta sunt, t et creata sunt ;* Il a parlé, choses ont esté faictes ; il a é, et elles ont esté creées. Et le rien fust infiniment opposé estant tout-à-fait de parti cone neant est le souverain estre ; si antmoins que ce neant n'ayant uissance, et ne pouvant rien faire, il estoit Dieu, au simple projet de é, mettoit en fuite le neant en 'estre aux creatures Ainsi donc a creation n'avoit point de resisais bien tout au contraire en la recreation et reformation du monde, c'est-à-dire en la justification du pecheur. O combien de resistance treuve Dieu en cette besogne ! que si vous me demandez : Qui est si osé et si temeraire que de faire résistance à Dieu, et qui le peut faire ? S. Paul ne dit-il pas en ce ch. scabreux, et qui ne devroit estre leu que des doctes, c'est aux Rom. 9 : *Voluntati ejus quis resistit ?* Qui est-ce qui resistera à sa volonté ? et au psalm. 113 : *Deus autem noster in cœlo omnia quæcumque voluit fecit*, Que Dieu qui est au ciel fait tout ce qu'il veut. Or je sçay bien comme les peres expliquent ce passage de la volonté de Dieu : *In voluntatem signi, voluntatem bene placiti, antecedentem et consequentem, efficacem et inefficacem.* Mais veux estre entendu de tous mes auditeurs.

Des choses que Dieu veut estre faites, il veut les unes estre faites sans notre consentement, et en celle-cy tousjours il est obey ; telle est la production des choses inanimées, la pluye, la neige, la tempeste, les maladies et les afflictions. Les autres, il ne veut pas qu'elles soient faictes sans nostre consentement et sans nostre concours. Et quant à celle-cy, il est tousjours obey au ciel, et partant il y fait tout ce qu'il veut : *Deus autem noster in cœlo omnia quæcumque voluit fecit.* Mais en terre il n'y est pas tousjours obey ; autrement, dites-moy, qu'aurions-nous besoin de demander que sa volonté soit faite en la terre comme au ciel, *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra ?* Et d'où vient, me direz-vous, cette difference entre les volontez des bien-heureux qui sont au ciel, et celles de nous autres qui sommes en la terre ? c'est que les volontez des bien-heureux sont tellement appuyées sur la volonté de Dieu, que les unes ne se peuvent mouvoir sans l'autre, et n'ont pas la liberté de contrariété, c'est-à-dire de mal faire, ains seulement de bien faire, grace et gloire tout ensemble. C'est la perfection du franc arbitre que, ne pouvant mal faire, il suive volontairement le bien, et d'estre tellement appuyé qu'il ne puisse jamais deschoir. Mais nous autres, pendant que nous sommes en ce miserable monde, nous ne sommes pas ainsi appuyez; mais afin que nous puissions plus meriter selon la suavité de la divine disposition, nous sommes telle-

ment appuyez de la grace de Dieu, que neantmoins nous pouvons deschoir : la grace nous fait vaincre nostre infirmité, et nous fortifie dans l'amour et la prattique du bien, nous laissant neantmoins tousjours en danger de tomber. Que si quelques-uns en ce monde, comme la Saincte-Vierge, ont esté tousjours sans deschoir par une speciale grace de Dieu, encore ne sont-ils pas semblables aux bien-heureux, n'estant pas necessitez à bien faire tousjours et en toutes choses, comme les bien-heureux; et, pour nous conduire en paradis, Dieu se sert de remedes tels qu'ils ne puissent pas lever la liberté qu'il nous a donnée.

Un seigneur a juré que si vous prenez la peine de ramer sur un batteau jusques à un certain lieu, de là il vous conduira en un autre lieu plein de toute amenité pour y jouyr le reste de vostre vie de toutes sortes de plaisirs : il desire infiniment que vous le fassiez, il vous le commande, il vous y excite, il vous menace, il fait tous ses efforts pour vous faire prendre l'aviron en main et voguer. Cependant pour ce qu'il a juré de ne vous pas faire ce bien que vous ne ramiez, si vous ne ramez pas, quoy qu'il le desire, il ne fera rien pour vous. Ainsi Dieu en la constitution et reformation des choses jura, par maniere de dire, sur son immutabilité, que si nous voulons voguer sur la nacelle de l'Eglise parmi l'eau amere de ce monde, il nous conduiroit en paradis; il le desire, il le commande, il nous exhorte, il nous menace : mais de nous y conduire sans que nous nous aydions, il ne le peut pas faire, puisqu'il a juré le contraire. Dieu pourroit bien nous creer en paradis, nous y mettre dès l'enfance, et en tout temps; mais nostre nature requiert qu'il nous fasse ses cooperateurs, et que celuy qui nous a faicts sans nous ne nous sauve pas sans nous. C'est icy où je respondray à vostre demande : Qui peut resister, qui veut resister à Dieu? Je le veux demander à mon ame, lui proposant les doutes que j'ay en cecy, et si vous faites mes demandes chacun à la vostre, vous entendrez de belles responses en vous-mesmes.

O mon ame, ma chere moitié, n'as-tu jamais ouï en toy-mesme le Seigneur ton Dieu te commander, et te dire comme à Abraham : ***Ambula coram me, et esto perfectus;*** Marche devant moy, et sois parfait? Oui sans doute, et tu luy as respondu : ***Recede à nobis, viam mandatorum tuorum nolumus*** (1); Je ne veux point marcher en la voye de vos commandemens, retirez-vous de moy. O combien de fois avec tant de pechés as-tu rejetté les inspirations de Dieu, combien de fois luy as-tu faict resistance! Ah! la lamentable voix que Dieu rend par Isaye, se plaignant de nous autres : Tout le jour, dit-il, j'ay tendu mes mains à un peuple mescroyant, et qui me contredisoit; ***Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, et contradicentem mihi.*** Et cette autre parolle qu'il dit dans la Genese : ***Pœnitet me fecisse hominem,*** Il me desplaist d'avoir fait l'homme. Ah! bon Dieu! cette plainte seroit suffisante de nous fendre les cœurs s'ils estoient de chair? nostre Dieu ne se plaint point d'avoir fait l'homme pour la creation; car quand il l'eut creé : ***Vidit cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona.*** Il vit que toutes les choses qu'il avoit faictes estoient grandement bonnes, et s'y complut; mais pour la peine que devoit avoir son Fils faict homme à le reformer, dont il dit qu'il fut touché d'un regret interieur en son cœur, ***Tactus dolore cordis intrinsecus.***

Ce n'est donc pas merveille si le Sainct-Esprit ayant fecondé les eaux pour l'institution du monde, il a voulu feconder le feu pour la restitution d'iceluy; car il estoit besoin de plus d'efficace pour le reformer que pour le faire. J'eusse peu aller recherchant en plusieurs endroicts de l'Escriture ce que ce son faict au ciel et ce feu signifie ; mais je l'ai treuvé tout en un psalme si gravement descrit, que ce seroit peine inutile de le rechercher ailleurs, c'est le psalm. 28.

Premierement, le tiltre d'iceluy est : ***Psalmus David in consummatione Tabernaculi,*** Le psalme de David en la consommation du Tabernacle? Qu'est-ce que la consommation du Tabernacle? sinon la mission du Saint-Esprit, qui consomma et perfectionna le tabernacle de l'Eglise chrestienne. Dont est-il dit en ce psalme que la voix du Seigneur est sur les eaux : ***Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit, Vox Domini super aquas multas.*** Il appelle icy les nuées eaux, à cause

(1) Isaïe, XXXVI.

que des nuées se fait la pluye et les eaux, comme s'il vouloit dire : *Factus est repentè de cœlo sonus tanquam advenientis spiritus vehementis.* Que soudainement il fut fait du ciel un son impetueux, comme un grand vent qui s'esleve d'un nuage, car le tonnerre ne se faict pas sans nuages. Il dit donc que le Dieu de majesté, le mesme Dieu qui se monstra tant terrible sur la montagne de Sinay, a fait un son vehement sur les eaux et nuages en l'air. *Vox Domini*, dit-il, *in virtute*, *vox Domini in magnificentia*, ce son, ceste voix du Seigneur, elle fut *in virtute*, en grande vertu et puissance, pour monstrer qu'elle ravigora, elle donna force et vertu, elle communiqua une grande constance et magnanimité aux apostres. Si que les apostres estant comme les cieux de l'Eglise, on peut bien dire d'eux : *Verbo Domini cœli firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis virtus eorum;* Les cieux apostoliques, par l'influence desquels Jesus-Christ, comme premier mouvant, nous communique sa foy, et ses graces ont esté confirmés par la parolle de ce Verbe de Dieu, lorsqu'il les aissa pour monter au ciel, leur faisant ces beaux advertissemens : *Et spiritu oris ejus*, Et par le Sainct-Esprit qui est respiré par la bouche et sapience du Pere comme un souspir d'amour, toute leur vertu a esté perfectionnée et tellement establie, que dès-lors selon la plus probable opinion, non seulement quant à la foy, qui est chose certaine, mais mesme quant aux mœurs, les apostres ne firent aucune faute ; donc pour monstrer ceste force il dit : *Vox Domini in virtute*, La voix du Seigneur est en vertu. Et pour monstrer combien de dons celestes il departit lors à ses apostres, et par consequent à son Eglise, il adjouste : *Vox Domini in magnificentia*, La voix du Seigneur est en magnificence. Et puis pour monstrer l'operation de ce son n'estre pas seulement pour ses apostres, mais aussi pour l'extirpation de toute la puissance mondaine, il dit : *Vox Domini confringentis cedros, confringet Deus cedros Libani ;* Que la voix du Seigneur brisera les cedres du Liban.

Il va poursuivant, que les apostres fortifiez par cet esprit deracinerent la gloire et vanité mondaine : *Et communiet eas, tanquam vitulum Libani*, c'est-à-dire, que le Seigneur ayant consolé, conforté et corroboré avec ce son, ce vent et ce feu, les cœurs des apostres, par leur ministere, il fracassera, il fera sauter, il dissipera les cedres de Liban, *Cedros Libani*, c'est-à-dire, les plus hauts eslevez des mescreans et infidelles : et ainsi il est advenu, mes chers auditeurs ; car où sont maintenant ces glorieux Cesars, où sont tant de grands personnages en guerre qui estoient du temps des apostres? ou eux, ou leur postérité, ne se sont-ils pas mis à genoux aux pieds des apostres ou de leurs successeurs? Dites-moy maintenant un peu où est la memoire de Neron ? il ne s'en parle plus qu'en mal. O quelle, et combien saincte et venerable est la memoire du glorieux apostre S. Pierre? pauvre pecheur, deschaussé, denué et simple : grand est le palais, la basilique, le monument de S. Pierre; celle de Neron n'est plus rien. Ainsi les petits pecheurs ont surmonté les grands pecheurs; donc cette voix, ce son, estoit signe que par la parolle de Dieu portée par la voix des apostres, l'idolastrie, avec ses adherens, seroit bouleversée comme les veaux qui paissent au Liban, et que le son de leur voix seroit entendu par toute la terre : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum*, et que, *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam*, et que, *Reges erunt nutritii Ecclesiæ, et principes pulverem ejus lingent.*

Et comme il s'en suit au mesme psalme : *Vox Domini intercidentis flammam ignis*, c'est-à-dire ce son, *qui replevit totam domum Dei est intercidentis flammam ignis.* Je dy que ce son dispersa une flamme de feu en plusieurs parties, selon qu'il est dit : *Sedit supra singulos eorum*, qu'il s'assit sur chacun d'eux, pour monstrer que la parolle evangelique, portée par les apostres, devoit faire part à chacun du sainct feu duquel Nostre-Seigneur disoit : *Ignem veni mittere in terram*, Je suis venu mettre le feu en terre, c'est-à-dire le feu de la charité ou de la foy vive. O que ce n'est pas sans cause que le prophete royal dit que la parolle de Dieu est un feu : *Ignitum eloquium tuum, Domine, et servus tuus dilexit illud;* car par la parolle de Dieu nos ames sont du tout enflammées en son amour, et à l'extirpation de toutes nos imperfections : *Vox Domini*

concutientis desertum, etc. Or le prophete appelle desert le lieu où estoient les apostres, ou les apostres mesmes, et parlant peut-estre du Sainct-Esprit, il veut dire qu'il descendit alors en une terre deserte sans chemin et sans eau : *In terra deserta, in via et inaquosa ;* c'estoit un grand desert, puisqu'il n'y avoit aucune herbe verte de sainctes resolutions, ny aucun chemin pour aller à la predication, ny aucune eau de consolation, et partant il l'appelle le desert de Cades : *Desertum Cades*, qui estoit une tres-grande et vaste solitude vers l'Arabie.

Vox Domini præparantis cervos revelabit condensa, et in templo ejus omnes dicent gloriam. On dit que les biches ont une si grande difficulté de faoner ou faire leurs petits, que jamais elles n'en viendroient à bout, si les tonnerres ne les faisoient faonner de frayeur, ou qu'elles n'usassent d'une herbe appelée siselle ; et au lieu que nous avons dans le prophete : *Præparantis cervos*, Preparant les cerfs ; il y a dans l'hebreu : *Parturire facientis*, Les faisant enfanter. Ainsi semble-t'il que par ce son vehement Nostre-Seigneur aye voulu faire enfanter les sainctes predications à ses apostres, et par le moyen de ses apostres à tout le monde, lesquels estoient comme engrossez de la connoissance d'un vray Dieu et Sauveur par plusieurs conjectures naturelles.

Or ce n'est pas sans cause que vous voyez les apostres comparez aux biches, car les biches ne sont point armées de cornes et de branches comme les cerfs ; aussi les apostres estoient nuds d'armes corporelles, ne combattant le monde qu'avec la faim, la soif et la tribulation : et d'ailleurs ces animaux courent d'une extresme vitesse ; et tels ont esté les apostres desquels la voix a couru tout le monde : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum*, et à raison d'eux il fut dit : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis.* Aussi estoient-ils ambassadeurs vers tout le monde, et portoient la parolle pour un monarque qui est extresmement prompt, parce que : *Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia*, La grace du Sainct-Esprit ne sçayt ce que c'est que de retarder. *Lingua mea calamus scribæ s scribentis.* Et de cet enfantement d tres que s'ensuit-il? *Deus revela densa?* sinon que le sombre et to de l'ignorance et aveuglement d a esté eclarcy et descouvert, les a ont esté abattus et jettez par t qu'après cette descouverte il n'y sonne qui puisse plus dire : *Quis nobis bona?* Qui est-ce qui nous le bien? car par tout le son de l pette evangelique a esté ouï, p advertir de quel costé nous nou jetter à la retraite, et par tout il autels dressez à sa divine Majes temples, si que : *In templo eju dicent gloriam*, Tous en son temp et raconteront sa gloire : et quel quelle loüange pourront-ils dire? Il *Deus diluvium inhabitare facit bit Dominus Rex in æternum*, q fois il fit un deluge pour repurger l avec l'eau ; mais maintenant il s deluge avec la parolle de Dieu, purifie et illumine les ames, et c durera tousjours : *Verbum Dei n æternum ;* si que comme ce pren luge nettoya, reforma et renou terre, aussi cestuy-cy reforme et l nelle ; dont nous chantons : *Emit tum tuum et creabuntur, et re faciem terræ*, Envoyez votre esp seront creez, et vous renouvellere de la terre, et desormais : *Sede Dominus in æternum*, Le Seig tant Roy, il s'assiera eternellemen à-dire Jesus-Christ : *Qui regn domo Jacob, et regni ejus non e* Lequel regnera en la maison de J son regne sera eternel.

Maintenant que vous avez ou chers auditeurs, quelque chose de des graces que le Sainct-Esprit co qua à sa venuë, et quoy que ce ay dit soit peu en comparaison d en est : si est-ce que je ne croy vous ne desirassiez extresmement nuë du Sainct-Esprit sur vous au si vous estes si durs que de ne la rer, je vous oseray bien dire à l'i de saint Paul, pour la premiere j'ay eu cet honneur que de vous p la part de Dieu : *O insensati All quis vos fascinavit?* O insensés

ui est-ce qui vous a ainsi seduits et l'Esprit? Mais je ne le dy pas, ne s croire tant de mal de ceux aux- desire tant de bien. Je ne m'arres- donc pas à vous persuader de desi- Sainct-Esprit, mais plutost je vous y en avant ce qu'il faut faire de nos- ls; comme il se faut disposer à le ir; car disposez que nous serons, in- ement, selon son infinie bonté, il arri- a nous avec toutes ses benedictions. ardons un peu comme les apostres t disposez quand ils le receurent, pitre premier des Actes; il est rap- qu'ils perseveroient unanimement en n avec les femmes, et Marie Mere is, et ses freres : *Erant perseve- unanimiter in oratione cum mu- is, et Maria matre Jesu et fratri- is*; un peu après : *Erat autem turba ibi et viginti*; je trouve quatre condi- La premiere : *Erat autem turba i et viginti*, La troupe estoit de six La seconde : *Erant omnes unani-* , Ils estoient tous unis ensemble. La sme : *Perseverantes in oratione*, severoient en oraison. La quatries- *cum Maria matre Jesu, et mulie- et fratribus ejus*, Avec Marie Mere us, les femmes, et ses frères. Ils es- au nombre de six vingts, c'est un re, mes chers auditeurs, douze es- les apostres au commencement, et tant ce nombre de douze a esté lié par dix.

aut apprendre de cela que si nous s recevoir le Sainct-Esprit, il nous ultiplier et enrichir les douze articles oy par l'observation et exécution des mandemens de la loy. Nous croyons nais fort peu tout ce que la foy leur nd. Ne sçavez-vous pas le dire de tre : *Justus ex fide vivit*, Que le it de la foy, c'est-à-dire que le juste forme de sa foy, il vit selon la regle oy? Ne dit-on pas : *Æger ex dicta et regula medici*, Que le malade vit diette, il vit de la regle et de la ma- que le medecin luy a baillée? Ainsi s-nous dire que le juste vit selon la c'est-à-dire selon qu'elle enseigne : *escripto fidei*, et aussi qu'il vit du u'il fait en la foy, c'est-à-dire des s œuvres qui sont selon la foy.

La seconde : *Erant omnes unanimiter*, Ils estoient tous d'un mesme accord. Que ferons-nous, mes chers auditeurs, nous autres qui vivons dans une continuelle guerre? La guerre est un fléau de Dieu, et pendant que nous en sommes chastiez, il nous faut croire que c'est pour nos peschez; car si *In terra pax est hominibus bonæ voluntatis*, En la terre la paix est pour les hommes de bonne volonté; donc *Bellum hominibus malæ voluntatis*, La guerre est pour les hommes de mauvaise volonté; car comme entre la bonne et la mauvaise volonté : *Bonæ voluntatis et malæ voluntatis*, il n'y a point d'entre-deux, il n'y en a point aussi entre la guerre et le paix, *Bellum et pax*. Pendant que la guerre dure, il ne faut pas attendre le Sainct-Esprit; car c'est signe que nos pechés durent : *Et factus est in pace locus ejus*, Et sa demeure est en paix. Mais quel peché peut estre cause d'un si grand desastre? toute sorte de peché. Jérémie dit : *Peccatum peccavit Hierusalem*, Hierusalem a grandement peché. Or le peché fondamental qui nous entretient en guerre, c'est l'impenitence; et jamais Dieu ne cessera de nous chastier, jusques à ce que nous cessions de pecher, dit l'apostre S. Paul : *Tu autem secundum impœnitens cor tuum*, etc., Mais toy, selon l'impenitence de ton cœur, tu te prepares un tresor d'ire. Et cette impenitence vient d'une certaine courtoisie que chacun a envers soy-mesme, que chacun se flatte, chacun est prest de chercher des excuses pour couvrir ses pechez : *Ad excusandas excusationes in peccatis* : chacun rejette la cause de nos maux sur le peché d'autruy, et non sur les siens propres, comme on devroit.

Mais je vous prie, mes chers auditeurs, que chacun dise comme moy, et parle à sa conscience propre, et non pas à celle des autres. O mon ame, n'est-ce pas toy qui es cause de ce mal? qui as fait tant de pechez, tant d'offenses, tant de laschetez, que justement l'ire de Dieu est tombée sur tout un peuple? ne sçais-tu pas qu'autrefois, s'il se fust treuvé dix hommes de bien, Dieu est si bon que, pour leur respect, il eust gardé toute une ville de ruine (1)? Ah! que peut-estre manquoit-il le dixiesme au

(1) Gen. XVIII.

ce pays, que si tu te fusses reformé, peut-estre eusses-tu accomply le nombre; ô quel grand bien! Disons donc tous, et que chacun parle pour soy, en nous eslevant à Dieu : Mon Pere, j'ay peché contre le ciel et devant vous, j'ay fait le mal devant vous, j'ay peché contre vous : *Pater, peccavi in cœlum et coram te, tibi soli peccavi, et malum coram te feci.* Confessons nos fautes propres, et laissons les autres confesser les leurs; sçachons qu'il n'est pas temps de dire : Ce sont nos peres qui ont peché, etc. : *Patres nostri comederunt uvam acerbam, et dentes nostri obstupuerunt*; car Nostre-Seigneur nous respondra : L'ame qui pechera, icelle mesme mourra : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur.* Donc puisque tous ont peché, que personne ne s'excuse d'estre cause des malheurs de nostre aage, nous avons tous part à la peine et à la coulpe. Jonas estant commandé d'aller à Ninive prescher fut desobeyssant, et s'en alloit ailleurs par mer; la tempeste s'esleva tellement que le patron du navire resolut d'en jetter un dans la mer : le sort tomba sur Jonas, et quoy que ce fust un sort, si est-ce qu'il fut à propos; car apres : *Stetit mare a fervore suo,* La tempeste cessa. Je ne parleray qu'à moi-mesme, je suis un petit Jonas commandé de Dieu de le loüer par bonne conversation, j'ay esté desobeyssant, allant et marchant à rebours du commandement de Dieu. La tempeste et la bourasque de ce temps calamiteux est grande, et semble qu'il faille jeter quelqu'un dans la mer : *Domine, si propter me tempestas orta est, projice me in mare,* O grand patron du navire ecclesiastique, Jesus-Christ, si c'est faute de ma penitence que cet orage s'est eslevé, et que la nef va se rompant, jettez-moy, Seigneur, dans la mer; la mer est la penitence amere dans laquelle, estant jetté, faites que je sois receu dans le ventre de la baleine, c'est-à-dire, de l'esperance, sans laquelle le repentir n'est qu'une bourasque de desespoir : en cette esperance, j'y demeureray les trois jours de contrition, confession et satisfaction; et alors, Seigneur, la mer s'accoisera : *Cessabit mare à fervore suo.* Que si non seulement ceste tempeste s'est eslevée pour moy, mais encore pour tout ce peuple, *Propter me tempestas hæc orta est, sed propter hunc totum populum*, changez nos volontez mauvaises en bonnes, et nos courages en bons, *Cor mundum crea in me, Deus,* et que de nous ne soit fait qu'un cœur et qu'une ame, *Sit cor unum et anima una;* car alors il y aura une grande tranquillité, *Erit tranquillitas magna.*

Il faut se rendre devost, et prier Dieu, et c'est la troisiesme disposition; car les apostres estoient perseverans en oraison : nostre necessité et la liberalité de Dieu nous y invitent : *Ad Dominum cum tribularer clamavi, et exaudivit me.* Si nous nous mettons à faire de ferventes oraisons, le Sainct-Esprit viendra en nous, et dira : *Pax vobis, ego sum, nolite timere;* La paix soit avec vous, ne craignez point. C'est le vray temps de demander et d'obtenir maintenant que tout le monde est reduit à la pauvreté; car il est escrit au psalme 6 : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus,* Que Dieu exauce le desir des pauvres.

L'oraison parfaite doit avoir trois parties : la 1re est la demande, la 2e l'obsecration, et par maniere de dire l'adjuration, qui est comme la raison de nostre demande; la 3e l'action de graces. Que devons-nous demander à Dieu, mes freres? tout ce qui est pour son honneur, et le salut de nos ames, en un mot l'assistance du Sainct-Esprit : *Emitte Spiritum tuum et creabuntur,* et en ce temps icy la paix et la tranquillité.

Il nous faut aussi rendre grace à sa divine Majesté de tous ses bienfaits, si nous voulons qu'il nous donne des victoires qui sont commencement de paix, et pour obtenir le Sainct-Esprit, il faut remercier Dieu le Pere qui l'envoye, de ce qu'il l'a envoyé sur nostre chef Jésus-Christ Nostre-Seigneur son Fils en tant qu'homme : *Ut ex plenitudine ejus omnes accipiamus,* De ce qu'il l'a envoyé sur ses apostres pour nous communiquer par leurs mains. Il nous faut aussi remercier le Fils, lequel en tant que Dieu l'envoye pareillement sur ceux qui s'y disposent. Mais sur tout, il le faut remercier de ce qu'en tant qu'homme, il nous a merité la grace de recevoir ce divin esprit, puisque sans ses merites nous ne pourrions jamais le rece-

n voyant devant le deluge les
s qui se commettoient, ne dit-
lles : Mon esprit ne demeurera
mme parce qu'il est chair, *Non
spiritus meus in homine,
ro est?* O sentence terrible,
yable! Mais Nostre-Seigneur,
hiroit sa beniste peau sur l'ar-
ix et en la colomne, il rompoit
es et effaçoit par son sang pre-
um chirographi, le decret et
i nous tenoient obligez au pou-
rs. Or comment Jesus-Christ
nuë du Sainct-Esprit! ce fut
dit l'esprit en inclinant son
le : *Et inclinato capite, e-
um;* car donnant son dernier
prit au Pere, il merita que le
ist son Sainct-Esprit sur son
ue de l'Eglise : et de fait ce
res que Nostre-Seigneur fit en
uelles parle S. Paul, qu'ès jour
yant prié avec grands cris, lar-
lications, il fut exaucé pour sa
*In diebus carnis suæ preces
iesque cum clamore valido
offerens, exauditus est pro
tia* (1).
ı demande que l'on fait à Dieu,
ouster l'obsecration, c'est-à-
r en vertu de quelque chose
se, et premierement par sa
é, motif esgal à luy-mesme;
t par son Fils Nostre-Seigneur,
eur entre Dieu et les hommes,
ant à la mediation principale,
t naturelle, ainsi que fait tous-
, quoy que les heretiques la ca-
oisiesmement par ses Saincts,
liateurs par intercession et de-
t sur tout par le merite et par
l porte à sa saincte Mere la
erge Marie, et cecy ce sera ac-
quatriesme condition requise
r le Sainct-Esprit; car ce sera
Marie Mere de Jesus : *Cum
re Jesu.* Vous ne sçauriez dire
te condition est preignante;
peu Ste Elizabeth incontinent
n conversation avec la tres-
ge, l'Evangeliste S. Luc dit que
le eut entendu sa salutation,
elle portoit en son ventre se
resjouyt, et cette saincte fut remplie du Sainct-Esprit : *Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero, et repleta est Spiritu sancto Elisabeth :* et ce n'est pas merveille ; car elle est l'Espouse du Sainct-Esprit, la Fille du Pere eternel, et la Mere du Fils. L'Evangeliste dit bien qu'il y avoit des hommes et des femmes dans le cenacle, afin de nous monstrer que nous devons attendre le Sainct-Esprit : mais il nomme specialement Marie Mere de Jesus, pour monstrer qu'elle estoit comme la dame et maistresse des apostres ; et partant il ne dit pas qu'elle fust avec les apostres, mais qu'ils estoient avec elle, et à sa suite ; car il ne nomme particulierement cette saincte dame sinon *honoris causa*, par respect.

Que ces heretiques donc se retirent, qui ont peur que nous ne fassions trop d'honneur à la Ste-Vierge ; car elle est digne de tout l'honneur qui appartient à une pure creature, tant spirituelle que corporelle. Et ceux qui ne sont pas avortons du christianisme aiment cette dame, l'honorent, la loüent en tout : *Beatam me dicent omnes generationes.* Et nul n'aura Jesus-Christ pour frere, qui n'aura eu Marie pour Mere, et qui ne sera point frere de Jesus-Christ, il n'heritera point avec luy ; *Non habebit Christum in fratrem, qui Mariam noluerit habere in matrem, et qui non erit frater Christi, sane nec cohæres.* Mais qu'est-ce que receut en ce jour cette Ste-Vierge, puisqu'elle avoit desjà reçu le Sainct-Esprit en l'Annonciation? Il est vray, mais neantmoins elle receut de rechef une sur-abondance de graces, avec une telle plenitude, qu'elles s'espanchoient de toutes parts : *Mensuram confortam, coagitatam, et super-effluentem;* car il est dit que celuy qui est juste se justifiera tousjours : *Qui justus est justificetur adhuc.* O qu'il faut bien croire qu'elle meditoit dans le cenacle en la passion de son Fils, et le prioit d'envoyer son divin esprit ; car si l'absence de trois jours la rendit si triste autresfois, qu'est-ce que fit l'absence de dix jours? Enfin je crois qu'elle lui disoit devostement : *Fili, quid fecisti nobis sic? tu præcepisti nobis ab Hierosolymis ne discederemus;* Mon fils, pourquoy nous avez-vous fait cela? vous

nous avez commandé de demeurer en la ville de Hierusalem ; quant à mon corps, ô mon Fils, il sera où il vous plaira, mais quant à mon cœur, il est où est mon threſor ; *Ubi thesaurus meus, ibi est cor meum*. Et si Ezechias a dit. *In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi*, Au milieu de mes jours j'iray aux portes d'enfer ; je diray quant à moy : *Paradisi*, J'iray en paradis, et en cette meditation s'allumera le feu du Sainct-Esprit, *In meditatione mea exardescet ignis*.

Donc qui veut avoir le Sainct-Esprit, qu'il se joigne avec Marie : *Quia cum [illegible] ea non colligit, spargit*, Car qui ne s'assemble avec elle, il fait plus de perte que de gain. Mais de cecy j'en parleray une autre fois plus amplement ; cependant servez-la, honorez-la, afin que celuy qui vient à nous par elle nous reçoive aussi par elle : *Per te nos suscipiat, qui per te ad nos venit*. C'est Jesus-Christ tres-glorieux qui vit et regne avec le Pere et le Sainct-Esprit, duquel la benediction descende sur nous.

IIE SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECOSTE.

Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris, per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. Rom. V.
La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le Sainct-Esprit, qui nous est donné.

Toutes les œuvres de Dieu qui regardent le salut des hommes et des Anges, sont attribuées d'une façon particuliere au Sainct-Esprit, d'autant que le Sainct-Esprit est l'amour du Pere et du Fils. Dieu n'est qu'un en essence, toutesfois la divinité est en trois personnes, Pere, Fils et Sainct-Esprit, qui ne sont qu'un seul vray Dieu, et par consequent il est impossible que ce que fait l'une des personnes divines, les autres deux ne le fassent semblablement ; et comme dit le symbole de S. Athanase, le Pere est createur, le Fils est createur et le Sainct-Esprit est createur, et toutes les œuvres de la creation ont esté et sont esgalement faites par les trois personnes divines. Neantmoins, parce que le Sainct-Esprit est l'amour du Pere et du Fils, on luy attribuë les œuvres qui procedent de la bonté de Dieu, comme sont la justification et sanctification des ames, ainsi que les œuvres qui procedent immediatement de la toute-puissance, comme celles de la creation sont attribuées au Pere ; c'est pourquoy nous disons : *Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ*, Je croy en Dieu le Pere tout-puissant, createur du ciel et de la terre ; mais les œuvres de la sagesse sont attribuées au Fils, parce qu'il est *Verbum Patris*, La parole du Pere ; c'est pourquoy l'œuvre de la redemption luy appartient, d'autant que comme un tres-sage medecin, il a sceu guerir la nature humaine, et luy appliquer la medecine propre à tous ses maux.

Les œuvres donc qui procedent de la bonté de Dieu sont attribuées au Sainct-Esprit, parce qu'il est l'amour, c'est à dire le souspir amoureux du Pere et du Fils. Or en cette feste ayant à considerer les œuvres du Sainct-Esprit, les uns les regardent comme fruicts, ainsi qu'ils sont descrits par l'apostre S. Paul en l'epistre aux Galates : *Fructus autem Spiritus est charitas, gaudium, pax, patientia, longanimitas, bonitas, benignitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas ;* Les fruicts de l'Esprit, dit-il, sont charité, joye, paix, patience, longanimité ; bonté, benignité, mansuetude, foy, modestie, continence et chasteté. Les autres les considerent et partagent ès dons de science, d'interpretation, et autres, que rapporte le

ı apostre en son epistre 1 aux Cor.
ɪur les ramasser il nous les faut con·
· sous les sept dons desquels il est
ɪn Isaye.
t dit au livre des Nombres (1) que
ommanda à Moyse de mettre un
handelier d'or auprès du taberna-
quel portoit sept lampes pour es-
perpetuellement. S. Isidore, et de-
ɪy S. Cyrille Hierosolomitain, ont
ce chandelier d'or et ses sept lam-
presentoient le Sainct-Esprit et ses
ns : et il est vray que grace, lumiere,
:, clarté et benediction procedent
ct-Esprit, c'est à dire de Dieu, en
'il est amour; mais ces graces et ces
, lumieres et benedictions, sont par-
en sept dons du Sainct-Esprit.
verge sortira de la racine de Jessé,
prophete Isaye (2), c'est à dire la
, et de la Vierge une fleur, c'est à
ı Fils Nostre-Seigneur Jesus-Christ,
ette fleur le Sainct-Esprit reposera
communiquera l'esprit de sapience
tellect, l'Esprit de conseil et de
l'Esprit de science et de pieté, et il
mply de la crainte du Seigneur;
ietur virga de radice Jesse, et flos
ice ejus ascendet et requiescet su-
m Spiritus Domini, Spiritus sa-
e et intellectus, Spiritus consilii et
dinis, Spiritus scientiæ et pietatis,
bit eum Spiritus timoris Domini.
e que l'humanité sacrée de nostre
r a esté comme une divine fleur sur
e le Sainct-Esprit s'est reposé pour
nmuniquer ses sept dons. Ce qui
t tres-bien representé par ce chan-
l'or avec ses sept lampes, qui estoit
le tabernacle en l'ancienne loy et
ouvoit estre appellé une fleur, parce
vases estoient disposez en guise de
e lys.
ns maintenant quels sont ces sept
le prophete les rapporte selon l'or-
leur dignité; et d'autant que le don
nce est le plus excellent et relevé,
t le premier, et les moins excellens
et les derniers. Mais nous qui en
parler pour nous instruire, il nous
mmencer par les plus bas pour
par après aux plus hauts, et puis-
us sommes en terre, commençons

b. VIII. — (2) Isaïe, XI.

par le premier degré, et quand nous serons parvenus en haut, je veux dire au ciel, là nous pourrons puiser les thresors de la sapience infinie dans le sein du Pere eternel.

Voicy donc pour commencer à monter cette divine eschelle, que le premier don du Sainct-Esprit est le don de crainte de Dieu : mais quelle crainte? me direz-vous, car il y a deux sortes de crainte de Dieu, à sçavoir, crainte inferieure et crainte superieure : *Initium sapientiæ timor Domini* (1). Le commencement de la sapience, c'est la crainte de Dieu, dit le psalmiste; et en un autre lieu : *Timete Dominum, omnes sancti ejus* (2). Craignez Dieu, ô vous tous ses saincts et esleus. Et le sage dit : On escrit tant de livres qu'on veut; mais l'abregé de tous c'est la crainte de Dieu. Mais qu'appellez-vous crainte inferieure et crainte superieure, dira quelqu'un? expliquez-nous en quoy elle consiste?

La premiere sorte de crainte, que j'appelle inferieure, nous fait craindre Dieu en tant qu'il chastie les mal-faicteurs : mais cette crainte est servile, et semblable à celle des forçats de galere qui ne voguent que par force, et ne vogueroient jamais s'ils ne craignoient qu'on les accablast à coups de nerfs de bœuf. De mesme il y a plusieurs personnes, lesquelles ne quitteroient jamais leur mauvaise vie, s'ils ne craignoient la mort, le jugement et les peines de l'enfer : et cette crainte est la plus generale entre les hommes, ainsi que l'experience le fait voir tous les jours; car de dix mille penitens, il n'y en a peut-estre pas un qui ne commence son salut par cette crainte de la mort, du jugement et de l'enfer. C'est pourquoy le sainct prophete David parlant à Dieu, luy dit : Vous assujettirez sous vostre empire les roys et les grands, et les emprisonnerez avec des menottes et des chaisnes de fer; *Ad alligandos reges eorum in compedibus, et nobiles eorum in manicis ferreis.*

Ces menotes et chaisnes de fer (dit S. Augustin), c'est la crainte d'estre damné, et cette crainte est bonne pour commencer son salut, parce que les hommes reconnoissant qu'il est impossible que Dieu ne se venge des pescheurs qui

(1) Psal. CX et Proverb. I. — (2) Psal. XXXIII; Eccles. XII.

l'ont offensé, ils craignent et redoutent ces chastimens : et cette apprehension est naturelle ; car comme la nature nous enseigne qu'il y a un Dieu, aussi, dit S. Chrysostome, il est impossible de penser qu'il y a un monde regi et gouverné par sa providence, que sa justice ne soit exercée sur les hommes pour punir leurs pechez. C'est pourquoy les philosophes payens, comme Platon, Aristote, et les autres, ont craint et ont pensé que Dieu apres cette vie chastieroit les offenses.

Et ne lisons-nous pas ès actes des apostres, que Felix, president de Judée, trembla et fut saisi d'une grande crainte, nonobstant qu'il fust payen, entendant parler S. Paul du jugement dernier, et toutesfois il ne se convertit pas? Ainsi plusieurs craignent les divins jugemens ; mais leur cœur n'est pas transpercé de cette crainte. Il leur vient bien une certaine crainte, laquelle n'estant que dans la partie inferieure, et dans les sens, elle n'opere rien dans leurs ames ; ou au contraire la crainte qui nous est donnée du Sainct-Esprit entre et penetre le cœur, et opere des fruicts dignes de penitence. C'est pourquoy vous voyez d'ordinaire que ceux qui n'ont cette crainte que dans la partie inferieure s'en retournent d'ordinaire de la predication melancoliques, en leur maison, comme au contraire ceux qui ont la crainte du Sainct-Esprit s'en retournent convertis et penitens.

C'est le subject pour lequel David faisoit cette priere a Dieu : *Confige timore tuo carnes meas, à judiciis enim timui;* Je demande, ô Seigneur, disoit-il, que vous lanciez dans mon cœur la sagette de vostre crainte, afin qu'elle le transperce, car je me suis espouvanté à la veuë de vos jugemens. Et S. Hierosme disoit que la crainte des jugemens de Dieu transperçoit si fort son ame, qu'il luy sembloit tousjours d'entendre retentir à ses oreilles cette voix espouvantable des anges : *Surgite mortui, venite ad judicium;* Levez-vous, morts, et venez au jugement. Mon Dieu ! combien de personnes ont quitté le peché par cette crainte du jugement. C'est donc à tres-juste raison qu'elle est dite le commencement de la sapience, et l'amour la consommation, qui nous fait monter au ciel pour nous joindre à Dieu : mais pour arriver à ce bon-heur, il faut quitter le peché, et pour le quitter il le faut craindre. Et voilà ce que fait cette crainte inferieure.

La deuxiesme sorte de crainte, que j'appelle superieure est celle qu'on a de perdre le ciel ; ce que je dy d'autant qu'il y a des personnes si charnelles et attachées aux choses de la terre, lesquelles comme s'il n'y avoit point de paradis, ains seulement des peines d'enfer, ne se soucient point de le perdre, estant tres-contentes de la possession de ce paradis mondain, terrestre, mal-heureux et infortuné, n'ayant point de pretention au paradis celeste. Or la crainte de Dieu ne comprend pas seulement l'apprehension des peines d'enfer, ains elle a encore celle de perdre le paradis. La generosité relevant donc nostre cœur apres ces biens eternels, nous fait dire avec le psalmiste : *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum propter retributionem* (1). Ah ! Seigneur, j'ay incliné mon cœur à garder vos commandemens, à cause des grandes recompenses que vous donnez à ceux qui les observent. Mais que veut dire le psalmiste par ces parolles, sinon que la crainte nous fait cesser de mal faire, d'autant que voilà le paradis, qui doit estre la recompense du travail de l'ouvrier ? C'est pourquoy les ames genereuses, pour s'encourager à travailler à l'exemple de David, se proposent la gloire eternelle. Pourquoy ne travailleray-je pas, disent-elles, pour entrer en possession de cet heritage celeste ? ô Seigneur, j'ay incliné mon cœur à garder vos commandemens, à cause des recompenses. Hé quoy ! seroit-il bien possible que je voulusse perdre le paradis ! serois-je bien si lasche que de perdre le partage qui m'est promis en cette patrie celeste.

Vous voyez donc bien maintenant que cette crainte est divisée en deux parties, estant appellée inferieure et superieure, parce qu'elle comprend la crainte des peines d'enfer, et la crainte de perdre le paradis : cette deuxiesme crainte estant appellée superieure, d'autant qu'elle est plus noble et excellente que la premiere, bien que neantmoins elle soit imparfaite, à cause qu'elle regarde nostre interest.

Or la crainte qui nous fait quitter le peché est un don du Sainct-Esprit, et luy seul

(1) Psal. cxxxviii.

la peut donner; c'est pourquoy elle est appellée le commencement de la sapience, parce qu'elle est d'ordinaire le commencement de nostre salut. Et quoy que les heretiques disent qu'elle est mauvaise, ils se trompent fort, et les parolles de Jesus-Christ les condamnent absolument. Ne craignez point (dit-il en S. Matthieu) ceux qui peuvent seulement tuer le corps, mais craignez celuy qui peut condamner l'ame et le corps à la gehenne eternelle (1) : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potius eum timete, qui potest, et animam, et corpus perdere in gehennam.* Ce qui nous fait voir que cette crainte de l'enfer est bonne, et que c'est Dieu qui en est l'autheur, et la met dans nos cœurs pour commencer par icelle nostre salut.

Le deuxiesme don du Sainct-Esprit est le don de pieté. Le don de pieté est une vertu particuliere, laquelle depend de la justice, qui n'est autre que l'honneur, le respect et l'amour que nous rendons à Dieu, non seulement comme à nostre souverain, Createur et nostre Pere tres-aymable; mais encore à ceux que nous tenons pour superieurs, soit spirituels ou temporels, comme les peres, meres, prelats et magistrats. Le Sainct-Esprit donc venant au cœur luy communique le don de pieté, par lequel l'ame porte un tres-grand honneur et respect à Dieu, accompagné d'une crainte amoureuse et filiale, et encore à ceux qui luy sont donnés pour superieurs de sa part.

Ne voyons-nous pas que sa divine Majesté se plaint de ce defaut de crainte, d'amour, d'honneur et de respect, par son prophete Malachie, disant : *Si ergo Pater ego sum, ubi est honor meus? et si Dominus ego sum, ubi est timor meus?* Si je suis vostre Pere, où est l'honneur que vous me rendez? si je suis vostre Seigneur, où est la crainte que vous devez avoir de m'offenser? Le fils sert comme fils, et non point comme serviteur, crainte d'estre battu, ny pour la recompense, comme mercenaire, mais seulement afin de plaire à son pere, et luy tesmoigner son amour, d'autant que cet amour est imprimé au cœur filial. D'où vient que quand l'ame a eu la crainte de perdre le paradis (dont je vous ay parlé), elle passe outre, et dit : Quand il n'y auroit point de paradis, Dieu est mon Pere, il m'a creé, me conserve, me nourrit, et me donne toutes choses; et partant je le veux aymer, honorer et servir parfaitement?

O don de pieté, riche present que Dieu fait au cœur! bien-heureux est celuy lequel a cette correspondance de cœur filial envers le cœur paternel du Pere celeste : et c'est à cela que Dieu nous veut faire tendre, en l'oraison dominicale, quand il veut que nous le nommions nostre Pere qui estes ès cieux, nom de respect, d'amour et de crainte.

Et pour vous monstrer que ce don de pieté, c'est-à-dire cette crainte filiale, nous est donnée du Sainct-Esprit, l'apostre S. Paul escrivant aux Romains, leur dit : *Non accepistis Spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis Spiritum adoptionis filiorum Dei, in quo clamamus : Abba, Pater.* Nous n'avons point receu l'esprit de crainte et servitude, mais l'esprit d'adoption des enfans de Dieu, par lequel nous l'apellons nostre Pere, comme voulant dire que nous devenons ainsi que des petits enfans aupres de Nostre-Seigneur. Les petits enfans vivent en une grande confiance, ils ne pensent point que leur pere les veuille battre, ny qu'il leur prepare un heritage, ains seulement s'occupent à l'aymer sans penser à autre chose, parce qu'ils sont portez entre ses bras, qu'ils sont nourris, dorlottez, et enfin entretenus par le soin de leur bon pere. Ainsi devons-nous faire, mes cheres sœurs, envers Dieu, l'honorant comme nostre Pere tres-aymable, le servant avec amour, sans apprehension des supplices, ni pretention des recompenses, nous laissant porter entre les bras de sa saincte providence, tout ainsi qu'il luy plaira.

Le troisiesme don du Sainct-Esprit en remontant, est le don de science qui nous est communiqué, non pour sçavoir les choses humaines comme Aristote, Platon, Homere, Virgile et les autres philosophes qui ont eu cette science, qui ne leur a de rien servy, mais pour avoir la science des choses requises à nostre salut. Or il est necessaire, pour bien exercer les deux premiers dons, que le Sainct-Esprit nous communique encore celuy de science, pour

(1) S. Matth. x.

sçavoir comment nous nous comporterons envers celui que nous voulons craindre et aymer, et pour descouvrir et sçavoir discerner le mal qu'il faut fuyr, et le bien qu'il faut suivre : *Declina à malo et fac bonum*, Detournez-vous du mal, et faites le bien, dit le prophete ; car c'est la science des sciences, et celle qui nous est donnée du Sainct-Esprit, laquelle les enfans du monde n'ont point eue ; car bien qu'ils fussent grands philosophes, si n'ont-ils point pourtant appris à glorifier Dieu, ny à suivre la justice, parce qu'ils ont tenu la verité captive et prisonniere en l'injustice, dit l'apostre : *Veritatem Dei in injustitia detinent*. Ils avoient bien la verité dans l'intellect, mais non pas en la practique, d'autant qu'ils n'avoient pas l'humilité chrestienne, qui nous fait prosterner devant le Sainct-Esprit pour recevoir ce don de science si necessaire pour operer nostre salut.

La science du bien et du mal est naturellement desirée de tous, c'est pourquoy Eve curieuse la desira. Dieu sçait le mal, mais pour le detester, et le bien pour le practiquer : *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum;* Vous serez comme des dieux, dit le serpent à nos premiers parens pour les tromper miserablement, en leur faisant practiquer le mal. S. Augustin, en une homélie de ce jour, dit que les philosophes ont parlé des vertus magnifiquement, mais pour les mespriser, et des vices pour les practiquer, parce qu'ils estóient aveugles; d'autant qu'il n'y a point de vraye science que celle du Sainct-Esprit, laquelle il ne depart qu'aux ames humbles. N'avons-nous pas aussi veu plusieurs grands theologiens qui ont dit merveille des vertus, non pour les exercer? Comme au contraire il y a eu tant de sainctes femmes qui ne sçavoient pas parler des vertus, lesquelles neantmoins en sçavoient tres-bien l'exercice ; car on a veu les unes avec un soin extresme de conserver leur virginité, les autres avec un cœur pur et net en leur viduité, les autres vivre en la chasteté conjugale : et qui leur avoit donné ce don de science, pour discerner le bien et mal, le vice et la vertu, sinon le Sainct-Esprit? Mais, direz-vous, je ne sçais point comme il faut practiquer les vertus : mettez-vous en la presence du Sainct-Esprit, humiliez-vous, et il vous l'enseignera et vous rendra sçavantes.

Certes on a veu des sainctes admirablement sçavantes en leurs ignorances, et admirablement ignorantes en leurs sciences. La peste de la science c'est la presomption, laquelle rend les esprits enflez et hydropiques, ainsi que sont d'ordinaire les sçavans du monde. O quelle ignorance en cette science ! Ste Catherine martyre fut fort sçavante ; mais sa science estoit humble au pied de la croix. D'autres sainctes ont esté ignorantes, et en leur ignorance elles ont esté admirablement sçavantes comme Ste Catherine de Genes : mais c'estoit le Sainct-Esprit qui les rendoit sçavantes ; et parce qu'elles avoient la crainte, la pieté et l'humilité, Dieu leur fit ce riche present du don de science qu'Eve a tant desiré, mais par orgueil pour estre semblable à Dieu.

Après le don de science s'ensuit le quatriesme, qui est celuy de force, lequel nous est absolument necessaire, parce qu'il ne suffit pas de sçavoir discerner le bien et le mal, si nous n'avons la force pour eviter l'un et practiquer l'autre. Combien a-t-on veu de personnes qui ont sceu le bien et n'ont pas eu le courage de le practiquer, ainsi que nous voyons encore aujourd'huy en la plupart des chrestiens?

Mais, me direz-vous, puisque nous recevons le Sainct-Esprit, et avec luy tous ses dons, lorsque nous recevons les sacremens avec les dispositions requises, d'où vient que nous retombons si souvent au peché? C'est par lascheté, d'autant que nous n'osons pas entreprendre la guerre contre le vice avec la fermeté et le courage necessaires pour surmonter nos ennemis. Par exemple, l'on vient à la confession, où l'on reçoit le Sainct-Esprit, avec la remission des pechez ; et neantmoins combien y en a-t'il qui recidivent aux mesmes pechez après la confession : et d'où vient cela, sinon faute de courage? On pense : Qu'est-ce qu'on dira de moy, si je deviens devoste, si je fais penitence, si je quitte les conversations mondaines? On craint une parolle dite en l'air, et n'est-ce pas tout-à-fait manquer de force que cela?

Or il faut remarquer qu'encore que nous ayons receu les dons du Sainct-Esprit, si nous ne sommes grandement sur nos gar-

des, nous les pouvons perdre à toute heure, quoy que nous nous puissions servir des uns sans les autres, parce qu'ils ne sont en nous que par maniere d'habitude, ce qui fait que nous ne nous en servons que quand nous voulons; car il n'est pas du cœur spirituel comme du cœur charnel, lequel, combien que nous dormions, il ne cesse jamais d'agir, de veiller, et d'envoyer ses esprits vitaux au cerveau; où au contraire au cœur spirituel, la volonté, le courage et la generosité sont absolument necessaires, pour luy faire faire ses operations. Et c'est pourquoy le Sainct-Esprit nous communique le don de force par lequel tant de martyrs ont vaincu les tyrans, et surmonté les tourmens avec tant de constance que rien ne les a peu espouvanter, ny faire deprendre de leurs resolutions, ainsi qu'on peut voir en lisant les histoires de leur martyre, comme d'une Ste Agnès, d'une Ste Agathe, et d'une infinité d'autres.

Le don qui suit en remontant, est le don de conseil sur lequel la force seroit temerité. Et comme vous voyez qu'en une armée ordonnée, encore que les soldats ayent de la force, il est neantmoins requis qu'ils ayent un capitaine pour les conduire, et leur ordonner conseil afin de sçavoir comment ils se doivent comporter : de mesme je dy, qu'encore que le Sainct-Esprit nous aye communiqué le don de force, cela neantmoins ne seroit pas suffisant pour nous faire entreprendre la practique des vertus, s'il ne nous donnoit aussi celuy de conseil. La crainte nous fait quitter le peché, la science nous le fait discerner : mais outre cela nous avons besoin de conseil pour venir à l'execution de ce que la science nous fait connoistre; il reste donc la matiere pour executer ce que le Sainct-Esprit nous enseigne. Par exemple, vous verrez une personne qui voudra suivre la devotion, qui dira en elle-mesme : Quel conseil suivray-je pour practiquer le bien que Dieu m'a inspiré, et pour eviter le mal qu'il m'a fait connoistre? quel chemin tiendray-je? quel conseil observeray-je? sera-ce celuy de la chasteté ou de la pauvreté? sera-ce l'obeyssance simple et aveugle? suivray-je la viduité ou le mariage? feray-je l'aumosne ou donneray-je tout mon bien aux pauvres? Le Sainct-Esprit, residant dans nostre cœur, nous conseille et nous incite par son inspiration à faire ce qui est plus pour la gloire de Dieu et nostre salut. Jusques à present j'ay esté avare, sensuel et subjet aux plaisirs de la bouche, je vois que cela est mal, j'ay desir de m'en retirer : que feray-je donc pour me defaire petit à petit de ces meschantes habitudes et me mortifier? Le Sainct-Esprit conseille les moyens qu'on doit tenir pour surmonter le mal et practiquer le bien.

Vous verrez des personnes dans le monde subjettes à la colere, lesquelles s'adonneront au jeu, où ils se laissent emporter pour l'ordinaire à dire quantité de blasphesmes et d'injures; que faire là? c'est qu'il faut quitter le jeu, leur dit le Sainct-Esprit interieurement. D'autres aymeront les conversations où la medisance règne, à laquelle ils se laissent facilement emporter; ils font resolution de ne plus mesdire, mais la conversation les emporte insensiblement à la medisance; que faire là? Le Sainct-Esprit leur dit à l'oreille du cœur qu'il faut quitter ces conversations. Combien y en a-t'il au monde qui sçavent bien qu'on s'y perd, à cause que son air est si infecté qu'il donne la mort eternelle aux ames dans lesquelles il entre, ou leur cause de grandes maladies; quel remede à cela? Sortez, leur dit le Sainct-Esprit interieurement, puisque vous connoissez que vous n'y pouvez pas faire vostre salut. Il nous conseille donc immediatement par ses inspirations, ou bien il nous conseille de nous conseiller à nos superieurs et à ceux qui ont la lumiere qu'il leur a communiquée.

Le don suivant est le don d'entendement, lequel n'est autre qu'une certaine clarté intérieure que le Sainct-Esprit communique à nostre entendement humain, par laquelle nous voyons et penetrons la beauté et bonté des mysteres de la foy; et sans cette clarté il arrive souvent que l'on entend les predications, on lit beaucoup, et toutesfois on demeure tousjours dans l'ignorance de ces saincts mysteres, parce qu'on n'a pas ce don d'entendement. Une ame simple prosternée devant Dieu entendra le mystere de la tres-saincte Trinité, non pour le dire et expliquer, ains pour en tirer des maximes pour son salut, parce que le Sainct-Esprit

luy a communiqué le don d'entendement. J'ay accoustumé de dire que presque tous perissent, faute de suivre les maximes du christianisme, comme sont celles-cy : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum*, Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux ; *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*, Bienheureux sont les debonnaires, car ils possederont la terre. Mais qui est-ce qui void la beauté de ces maximes, sinon ceux à qui le Sainct-Esprit les fait voir ?

Lorsque nous voyons les beaux palais dorez, les perles et joyaux : Ah ! disons-nous, que ces choses sont belles; mais à qui ? aux yeux des mondains. Le monde le dit ; et Nostre-Seigneur au contraire dit : Voyez cette perle de la pauvreté evangelique, et à travers d'icelle, voyez le ciel et la felicité eternelle qui y est attachée : mais faute d'avoir fortement estably ces maximes dans nostre cœur, nous nous perdons, et le monde triomphe de nous, et nous seduit malheureusement par ses fausses maximes. Ah ! pauvres abusez que nous sommes, nous sçavons bien que le monde avec toutes ses richesses et ses vaines grandeurs ne vaut rien, et neantmoins nous y mettons nostre affection, et suivons ses maximes. Soyez faits comme petits enfans, dit Nostre-Seigneur, soyez simples comme colombes : *Estote simplices sicut columbæ* (1); et cependant l'on n'a point de candeur ny de simplicité. L'on veut estre prudent, mais d'une prudence charnelle, laquelle, comme dit le grand apostre, donne la mort à l'ame : *Prudentia carnis mors est* (2). Et d'où vient cela ? c'est que nous n'avons pas le don d'entendement pour voir et penetrer la beauté et bonté des maximes de Nostre-Seigneur. O certes ! si nous les penetrions bien, et si nous voyions leur beauté, nous quitterions et renoncerions pour jamais aux malheureuses maximes du monde, qui ne valent rien, pour suivre celle de nostre divin Maistre : mais particulierement les ames religieuses doivent bastir et fonder toute leur perfection sur ces sainctes maximes et les establir fortement en leur cœur, afin de n'y laisser jamais entrer des maximes contraires, suivant l'exemple de tant de saincts et sainctes, lesquels on a veu aymer plus les larmes que la joie, la tribulation que la prosperité, la pauvreté que les richesses.

(1) S. Matth. xviii. — (2) Rom. viii.

Or après que le Sainct-Esprit nous a donné le don d'entendement, s'ensuit le don de sapience, lequel comble l'ame de tout bien. Plusieurs sçavans sont fols en leur vaine science, ainsi qu'ont esté les philosophes payens ; mais la sapience est une science par laquelle on savoure, on gouste et penetre la bonté de la loy de Dieu, et les choses les plus relevées des mysteres de la foy et des maximes evangeliques, non pour en parler, ou prescher, ains pour les practiquer : et l'ame va dessus les fleurs de la loy evangelique, comme une abeille mystique, afin d'y succer le miel de la bonté de Dieu. *Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua super mel ori meo* (1) ! O Seigneur ! combien vos parolles sont douces à mon gosier, dit le psalmiste; elles surpassent la douceur du miel quand je le savoure en la bouche de mon cœur, lorsque vous me donnez à gouster vos divines maximes contre celles du monde. O que l'ame qui est parvenuë à ce degré est heureuse ! car c'est une marque qu'elle est remplie du Sainct-Esprit et qu'il luy a communiqué ses precieux dons.

Il reste maintenant à dire comment nous pourrons sçavoir ces sacrez dons. Je le dy en un mot, il ne faut sinon estre en santé. Les malades d'ordinaire ne savourent pas les viandes, à cause du catarrhe qui occupe les parties destinées au goust, ce qui fait qu'ils desirent souvent des choses contraires à leur santé. De mesme les malades spirituels veulent tout à rebours de bien ; ils n'ont ny crainte, ny force, ny piété, ny science. Qui veut recevoir les dons du Sainct-Esprit, il se faut purger des humeurs peccantes : nous avons la langue, c'est-à-dire l'ame, chargée de catarrhe, il faut quitter les dons du monde pour recevoir ceux du Sainct-Esprit. L'esprit du monde a ses dons, il a la science pour parvenir aux honneurs, aux grandeurs et richesses; la force pour aller en duel ; la crainte de devenir pauvre, et de perdre le paradis du monde et ses faveurs : il faut quitter tous ces mal-heureux dons, car ils sont incompatibles avec ceux du Sainct-Esprit ; puis il luy faut abandonner nostre

(1) Psal. cxviii.

cœur, et le prier de nous departir ses precieux dons, et les conserver en nos ames au peril de toutes nos affections; le suppliant de nous donner le don d'une crainte filiale et amoureuse pour operer nostre salut, et d'oster de nos cœurs les autres craintes contraires que le diable nous suggere. Que tout le reste se perde, pourveu que nous ne perdions point Dieu, qu'importe. Que peut faire le monde? nous oster deux ou trois jours de vie temporelle? Hé! que nous doit-il importer, pourveu que nous ne perdions pas la vie eternelle?

Plaise donc à la divine Majesté de nous donner le don d'une crainte filiale, afin que nous le servions amoureusement; le don de piété, pour le reverer comme nostre Pere tres-aymable; le don de science, pour connoistre le bien que nous devons faire, et le mal que nous devons fuyr; le don de force, pour surmonter courageusement toutes les difficultez que nous rencontrerons en la practique de la vertu; le don de conseil, pour discerner et choisir les moyens propres à nous perfectionner; le don d'entendement, pour penetrer la beauté, la bonté et l'utilité des mysteres de la foy et des maximes evangeliques, et enfin le don de sapience, pour gouster combien Dieu est aymable, et pour savourer et experimenter les douceurs de son incomprehensible bonté. O que nous serons heureux, si nous recevons ces precieux dons; car sans doute ils nous conduiront au sommet de cette eschelle mystique, où nous serons receus de nostre divin Sauveur, qui nous y attend les bras ouverts, pour nous rendre participans de sa gloire et felicité eternelle.

Ainsi soit-il.

IIIᴱ SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECOSTE.

Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum, et repleti sunt omnes Spiritu sancto; et cœperunt loqui variis linguis prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis. Act. II.

Des langues comme de feu apparurent à tous ceux qui estoient dans le cenacle, et s'estant departies, elles se poserent sur chacun d'eux, et ils furent tous remplis du Sainct-Esprit, et parloient selon qu'il leur donnoit.

Nous celebrons aujourd'huy la feste des divins presens, et du don des dons, qui est le Sainct Esprit, lequel fut envoyé du Pere et du Fils sous la forme et figure de langues de feu sur les apostres, et sur tous ceux qui estoient assemblez dans le cenacle. Mais en ce don incomparable sont enclos sept autres dons, que nous nommons dons du Sainct-Esprit. Ce fut certes un tres-grand don que celuy que le Pere eternel fit au monde, lorsqu'il luy donna son propre Fils, comme Nostre-Seigneur dit luy-mesme : *Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* (1); Dieu a tant aymé le monde, qu'il luy a donné son fils unique. Hé! pourquoy donc (dit son grand apostre S. Paul) ne luy donnera-t-il pas tout autre don avec celuy-là? *Quomodo non etiam omnia cum illo nobis donavit* (1)?

Vous vous ressouvenez bien, je m'asseure, de cette belle histoire du sainct patriarche Joseph, qui a desjà tant de fois esté dite, mais qui ne peut estre assez considerée, lequel estant vice-roy d'Egypte, ses freres qui estoient en la Mesopotamie le vinrent visiter plusieurs fois, pour estre secourus de luy en l'extresme necessité où leur bon pere Jacob et eux estoient reduits à cause de la famine qui estoit en leur pays (2) : vous sçavez aussi comme il les renvoya tousjours à leur pere

(1) S. Jean.

(1) Rom. VIII. — (2) Gen. XLII et XLV.

chargez de bled. Mais lorsqu'on luy amena le petit Benjamin, il les renvoya non comme les autres fois chargez de grains et de vivres donnez seulement par mesure, ains encore accompagnez de tres-riches dons, et avec des chariots remplis de tout ce qu'ils pouvoient desirer. De mesme voyons-nous que le Pere eternel fait en ce jour, car bien qu'en l'ancienne loy, il eust fait de tres-grands presens à son peuple, toutesfois ce n'estoit que par mesure; où au contraire en la nouvelle loy, dès lors qu'il vid son cher Benjamin, c'est-à-dire dès lors que Nostre-Seigneur fut rentré en sa gloire, il ouvrit sa main liberale pour respandre tres-abondamment ses dons et ses graces dessus tous les fidelles, ainsi qu'il avoit dit par le prophete Joël, qu'il respandroit son Sainct-Esprit dessus toute chair : *Effundam Spiritum meum super omnem carnem* (1), c'est à dire sur tous les hommes, et non seulement sur les apostres.

Or vous sçavez ce qu'Isaye dit de Nostre-Seigneur, qu'il receut des graces infinies, et que les dons du Sainct-Esprit reposerent sur son chef : *Et requiescet super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis, et replebit eum Spiritus timoris Domini* (2); Et l'Esprit du Seigneur, dit-il, reposera dessus luy, l'Esprit de sapience et d'intellect, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de pieté, et il sera remply de la crainte du Seigneur. Mais pourquoy est-ce que le prophete dit que tous ces dons se reposeroient dessus Nostre-Seigneur, puisqu'il n'en avoit ny n'en pouvoit avoir aucune necessité pour luy, comme estant la source mesme de la grace? Ce ne fut donc sinon pour nous faire entendre que toutes les graces et benedictions celestes nous doivent estre distribuées par luy qui est nostre chef, en les faisant decouler sur nous qui sommes ses membres, je veux dire, enfans de la saincte Eglise de laquelle il est le chef.

Et pour preuve de cette verité, escoutez ce qu'il dit, au Cantique des cantiques, à sa bien-aymée : *Aperi mihi, soror mea, amica mea, quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium;* Ouvre-moi, mon espouse, ma sœur. Il l'appelle espouse, à cause de la grandeur de son amour, et sa sœur, pour tesmoignage de la pureté et candeur de cet amour. Ouvre-moy, luy dit-il, mais ouvre-moy promptement; car j'ay mes cheveux et les flocons de ma chevelure tout pleins de la rosée et des gouttes de la nuict. Or la rosée et les gouttes de la nuict ne sont qu'une mesme chose. Que pensez-vous donc que veuille dire ce bien-aymé de nos ames, par ces parolles, sinon qu'il desire ardemment que sa bien-aymée luy ouvre promptement la porte de son cœur, afin qu'il puisse respandre ses sacrés dons, et les graces qu'il a receuës tres-abondamment de son Pere eternel, comme une rosée et liqueur tres-precieuse, de laquelle il luy veut faire present.

Voyons maintenant comment Dieu envoya son Sainct-Esprit dessus les apostres, et dessus tous les autres qui se trouverent assemblez au cenacle, et ce qu'il opera en eux, et ce que veut dire cette parolle de S. Luc, qu'ils parloient tous selon que le Sainct-Esprit leur donnoit. Mais, me direz-vous, les apostres ne l'avoient-ils pas desjà receu, lorsque Nostre-Seigneur soufflant sur eux après sa resurrection, il leur dit : Recevez le Sainct-Esprit, *Accipite Spiritum sanctum, quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt* (1), les constituant prelats de son Eglise, et leur donnant pouvoir de remettre les pechez, de lier et deslier les ames? Il est vray qu'ils le receurent alors, mais ce ne fut pas toutesfois avec tant de plenitude, ny avec tant de gloire et de magnificence qu'ils le receurent aujourd'huy, ny ne leur laissa pas de tels effets. De mesme le Pere eternel fit un tres-grand don au monde, lorsqu'il luy donna son propre Fils; mais ce fut un present couvert, restreint et resserré dans nostre humanité et mortalité. Ce qui n'est pas ainsi du present qu'il fait, ou qu'il envoye aujourd'huy à son Eglise, lequel doit estre estimé le plus excellent don qui aye jamais esté fait aux hommes, d'autant que c'est le Pere et le Fils qui l'envoyent; et l'on sçait assez que les presens sont estimez grands, selon l'amour avec lequel ils sont faits : c'est pourquoy nous pouvons con-

(1) Joël, II. — (2) Isaïe, XI.

(1) S. Jean, XX.

jecturer de l'excellence de cettuy-cy, puisqu'il n'est pas seulement fait avec un grand amour, ains que c'est l'amour mesme qui se donne et qui est donné; car chacun doit sçavoir que le Sainct-Esprit est l'amour du Pere et du Fils; et ce que nous disons que le Sainct-Esprit nous a esté donné par le Pere et par le Fils ne se doit pas entendre qu'il soit separé de l'un ny de l'autre; car cela ne peut estre, n'estant qu'un seul vray Dieu indivisible avec le Pere et le Fils. Mais nous voulons dire que Dieu nous a donné sa divinité, bien que ce soit en la personne de son Sainct-Esprit : et de cecy il en faut peu parler et beaucoup croire.

Or nous pouvons considerer la grandeur du don du Sainct-Esprit avec tous ses effets, en tant qu'il est envoyé par le Pere eternel et par Nostre-Seigneur Jesus-Christ, à son Eglise, ou bien en tant qu'il est envoyé à un chacun de nous en particulier; et il est vray que nous ne saurions assez remercier Dieu de ce qu'il a fait ce singulier present à son Eglise, à cause des biens qui nous en resultent. Certes ce fut tres-convenablement que le Sainct-Esprit fut envoyé sous la forme et figure de langues de feu, puisque c'est en la langue que l'Eglise a toute sa force. Eh! qui ne sçait qu'elle opere tous ses plus grands mysteres par la langue? la predication se fait par la langue; le sainct baptesme, sans lequel nul ne peut estre sauvé, il est aussi necessaire que la langue y intervienne, pour donner la force à l'eau de nous laver de nos pechez et iniquitez, par les paroles sacrées qu'on prononce dessus : de mesme le tres-sainct sacrifice de la messe ne se peut celebrer que par le ministere de la langue; et ainsi des autres mysteres.

Mais considerons, je vous prie, ce don sacré et precieux du Sainct-Esprit, en tant qu'il est fait à un chacun de nous en particulier. Nous avons desjà dit qu'il y a sept autres dons enclos dedans cettuy-cy, que le prophete Isaye appelle : *Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis, et Spiritus timoris Domini*, l'Esprit de sapience, d'entendement, de conseil, de force, de science, de pieté et de crainte : et par la suitte que nous ferons de ces sept dons, en remontant comme par une eschelle mystique, nous connoistrons si nous avons receu le Sainct-Esprit ou non, puisqu'il a accoustumé de les communiquer aux ames dans lesquelles il descend, et qu'il treuve preparées pour le recevoir.

Commençons premierement par le don de la crainte, quoique le prophete le nomme le dernier. Le don de crainte est le don le plus universel de tous; car nous voyons que les meschans mesmes ont de la crainte et frayeur, entendant parler de la mort, du jugement et des peines eternelles de l'enfer : mais pourtant cette crainte ne leur a point fait eviter le peché et l'iniquité, parce qu'ils n'avoient pas receu le Sainct-Esprit; car la crainte qui s'appelle don du Sainct-Esprit ne nous fait pas seulement redouter les divins jugemens, la mort et les peines d'enfer; mais elle nous fait craindre Dieu, comme estant nostre souverain juge : et partant, cette crainte nous fait eviter le peché, et tout ce que nous sçavons luy estre desagreable.

Remarquez, je vous prie, ce que dit Isaye, que tous les dons du Sainct-Esprit qu'il rapporte de suite, ainsi que nous avons dit, reposerent sur le chef de nostre divin Sauveur, concluant apres qu'il fut rempli de la crainte du Seigneur. Mais qu'est-ce que veulent signifier ces paroles? car il est certain que Nostre-Seigneur n'avoit point besoin de crainte, veu qu'il estoit impeccable par l'union hypostatique de son ame et de son humanité avec la divinité. Nous devons donc sçavoir que Nostre-Seigneur fut rempli de crainte, non tant pour luy que pour la respandre sur tous les hommes tant parfaicts qu'imparfaicts, parce que tous ont besoin de crainte, et ceux qui sont parfaits doivent craindre de deschoir de leur perfection, et les imparfaits doivent craindre à cause de leurs defauts de ne pouvoir acquerir la perfection. Et comme nous voyons qu'une fiole est remplie d'eau, sans qu'elle en aye necessité, veu qu'elle est si dure, que mesme elle n'en est pas humectée; ainsi nostre beny Sauveur fut remply de crainte, non point pour luy, d'autant qu'il ne s'en pouvoit servir, ains il la receut pour la respandre sur ses freres, c'est-à-dire sur les hommes.

Passons aux autres dons; car il ne faut

pas beaucoup parler de la crainte, principalement au lieu où je suis, puisque l'on ne s'en doit servir que pour venir au secours de l'amour, quand il le requiert : et ne se faut pas tenir dans la crainte, pour se gesner, ou mettre en peine, parce que cette crainte est servile et nuisible ; mais nous devons avoir celle qui est filiale, et la tenir dans nos cœurs, afin qu'elle soit preste pour secourir l'amour, quand il en aura besoin, ainsi que j'ay dit.

Venons maintenant au don de pieté, qui est le second. La pieté n'est autre chose qu'une crainte non servile comme est celle qu'ont plusieurs personnes, ains filiale et amoureuse, laquelle ne nous fait regarder Dieu comme nostre juge, ains nous le fait regarder comme nostre Pere tres-aymable, auquel nous ne redoutons pas seulement de desplaire, ains auquel nous desirons de plaire et d'agreer.

Mais il nous serviroit fort peu d'avoir le desir de plaire à Dieu, et la crainte de luy desplaire, si le Sainct-Esprit ne nous donnoit le troisiesme don qui est celuy de science, par lequel nous apprenons à connoistre et distinguer la vertu d'avec le vice, ce qui est agreable à Dieu d'avec ce qui luy est desagreable. Plusieurs des anciens philosophes ont bien sceu faire cette distinction. Aristote a traité admirablement bien des Vertus, lequel nonobstant cela ne laisse pas de tenir tous les docteurs en doute de son salut, parce qu'ayant reconnu le chemin de la vertu, il ne l'a pas voulu suivre. Mais le don de science qui nous est donné du Sainct Esprit nous fait embrasser la practique des vertus reconnuës, et nous faire eviter le vice.

Apres ces trois premiers dons, il est tres-necessaire que le Sainct-Esprit nous donne le quatriesme qui est celuy de force; car autrement il semble que ces dons precedens ne nous serviroient de rien, puisqu'il ne suffit pas de craindre Dieu, et d'avoir la volonté d'eviter le mal et faire le bien, et encore moins de connoistre l'un et l'autre, si nous ne venions à la practique, et ne mettions la main à l'œuvre ; et pour cela nous avons une grande necessité du don de force : mais il faut que nous sçachions en quoy il consiste.

Le don de force ne gist pas à faire comme Alexandre, que les mondains appellent le Grand, lequel conquit presque toute la terre par ses armes ; car pour cela il n'avoit pas le don de force, combien qu'on luy attribuë vainement par la conqueste qu'il fit du monde, d'autant que sa force ne consistoit qu'au grand nombre de soldats qu'il avoit, et aux instrumens de guerre esquels il se servoit ; et avec lesquels il fracassoit les murailles des villes, et abattoit les chasteaux pour assujettir tous les peuples sous son empire, de sorte qu'il ne doit point estre loüé pour sa force, et moins encore pour son courage, puisqu'au rapport de cëux-mesmes qui ont escrit de luy, et qui en font mention en leurs histoires, il n'avoit pas le pouvoir sur soy de s'abstenir de boire un verre de vin, et s'enyvroit bien souvent. Et pour marque de sa foiblesse, voyez-le pleurer comme un enfant lorsqu'un certain philosophe flatteur luy vint dire qu'il y avoit encore plusieurs autres mondes, outre celuy qu'il avoit subjugué et assujetty sous sa domination ; il eut un tel regret de ne les pouvoir tous conquerir, qu'on ne le pouvoit consoler, tant son ambitien estoit grande.

Or faisons un peu, je vous prie, comparaison du courage et de la vaillance d'un S. Paul, premier hermite, ou plustost du grand apostre S. Paul, avec cet Alexandre, et vous verrez que cettuy-cy, apres avoir ruiné les villes, abattu les chasteaux, et s'estre assujetty tout le monde à force d'armes, il se laisse enfin vaincre par soymesme. Où au contraire nostre grand apostre, remply de la force du Sainct-Esprit, semble vouloir subjuguer et parcourir toute la terre pour renverser non les murailles des villes, mais les cœurs des hommes, afin de les assujettir par sa prédication au service de son divin maistre : et non content de cela, voyez, je vous prie, le pouvoir qu'il a sur moi-mesme, faisant une continuelle guerre à sa chair, assujettissant toutes ses affections, mouvemens, passions et inclinations à la regle de la raison, et le tout à la tres-saincte volonté de la divine Majesté. Et c'est en quoy consiste le don de force et la grandeur de courage, de se surmonter soy-mesme, pour s'assujettir à Dieu, en mortifiant et retranchant de nostre esprit toutes les superfluitez et imperfections que produit nostre amour-propre, sans aucune reserve pour

petites qu'elles soient, entreprenant courageusement de parvenir à la plus haute perfection, sans craindre les difficultez qu'il y a de l'acquérir.

Mais estant ainsi bien resolus et fortifiez pour entreprendre la vraye practique des vertus, il est tres-necessaire que nous ayons le don de conseil, pour choisir celles qui nous sont les plus necessaires, selon nostre vocation; car bien qu'il soit tousjours tres-bon de practiquer toutes les vertus, si faut-il pourtant les sçavoir practiquer par ordre et avec discretion. Que sçay-je, moy, dira quelqu'un, si en telle occasion il ne sera point plus utile, ou plus expedient pour moy ou pour les autres, que je ne practique la vertu de patience, sinon interieurement, et non pas exterieurement, ou bien si je dois joindre l'une avec l'autre? Pour connoistre cela, il faut avoir le don de conseil, afin de poursuivre l'exercice que le don de force nous a fait entreprendre, afin que nous ne nous trompions point nous-mêmes en choisissant l'exercice des vertus selon nos inclinations, et non selon nostre necessité, regardant seulement à l'escorce des choses, et non à la vraye essence des vertus.

Or après le don de conseil vient celuy d'entendement, lequel nous fait penetrer la bonté et la beauté des mysteres de nostre foy par le moyen de la meditation, nous faisant choisir les maximes de la perfection interieure dans le fond desdits mysteres. Mais remarquez, je vous prie, mes cheres ames, que je dy par la meditation et oraison, et non par le discours et simple speculation de l'entendement, comme font les theologiens dans les escholes; car cela ne seroit pas meditation, ny oraison, ains estude, d'autant qu'il faut que la meditation aye pour fin l'amour de Dieu : et pour cela la science naturelle ou acquise n'est nullement requise; car une pauvre et simple femme, pourveu qu'elle soit humble et qu'elle aye la foy, sera plus capable de faire la meditation que les plus grands docteurs qui auront moins de pieté; de façon que sans science, ny doctrine, elle s'en ira promptement remarquer, en regardant la croix du Sauveur, cette maxime de la perfection chrestienne : Bienheureux sont les pauvres d'esprit; ouy mesme jusques dedans le cœur de Dieu : et au mystere de l'Incarnation, elle y remarquera encore la mesme maxime, et de plus celle de l'humilité et amour de l'abjection.

Vous voyez donc bien maintenant quels sont les effets du don d'entendement, lequel, outre ce que nous avons dit, nous fait encore penetrer et comprendre la verité des mysteres de nostre foy; et combien il nous est necessaire de regarder à la vraye essence des vertus, et non à l'apparence exterieure seulement, et comme il nous est utile de suivre les veritez connuës, lesquelles nous discernons par le don de conseil.

Mais le Sainct-Esprit n'a pas accoustumé de laisser l'ame, à laquelle il a bien voulu donner ces six dons que nous venons de dire, sans y adjouster le septiesme, qui est celuy de sapience, c'est à dire de la savoureuse science des choses de Dieu, luy donnant un goust, une saveur, une estime et un contentement indicible en la practique des maximes de la perfection chrestienne, lesquelles elle a reconnues par le don d'entendement, qui la porte tout au contraire des personnes du monde, qui n'estiment bien-heureux que les riches, et ceux qui sont honorez, ou qui vivent delicieusement contre les maximes du Sauveur, lesquelles ayant reconnuës par le don d'entendement, elles n'estiment bien-heureux que les humbles de cœur, et ceux qui portent et font paroistre en leur exterieur la mortification procedante de l'interieure renonciation et mespris d'eux-mesmes, et de tout ce que le monde estime : d'autant qu'elle puise ces maximes dans le cœur mesme de Nostre-Seigneur; car en verité la sapience n'est autre que l'amour, lequel nous fait savourer, gouster et experimenter combien Dieu est doux et suave : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*, Goustez et voyez que le Seigneur est doux, dit le prophete.

Or ce dernier don du Sainct-Esprit nous represente le dernier eschelon de cette mysterieuse eschelle que vid Jacob, au sommet de laquelle Dieu estant penché devers nous il donnera le baiser de paix à nos ames, leur faisant gouster la suavité de ses sacrées mammelles meilleures mille fois que le vin des delices mondaines.

Je finis par cette consideration que je

fais pour nostre instruction, sur ce que S. Luc dit aux Actes des apostres, que tous ceux qui estoient dans le cenacle receurent le Sainct-Esprit, et parloient tous diverses langues selon que le mesme Sainct-Esprit leur donnoit : ***Prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis;*** mais non pas tous d'une mesme façon, parce que tous ne furent pas commis pour prescher l'Evangile, comme S. Pierre et les autres apostres ; car nous ne pouvons pas nier qu'il n'y eust des femmes, puisque S. Luc dit qu'ils estoient environ six vingts assemblez dans le cenacle, et que là estoit Marie Mere de Jesus avec les autres femmes en oraison ; et neantmoins ils parloient tous selon que le Sainct-Esprit leur donnoit, c'est à dire que ceux qui ne preschoient pas publiquement s'encourageoient les uns les autres à loüer et magnifier Dieu. Mais outre cela, il faut que nous sçachions qu'il y a une certaine maniere de parler d'une grande efficace, qui se fait sans dire mot, qui n'est autre que le bon exemple que nous donnons à nostre prochain.

David dit que les cieux annoncent la gloire de Dieu : ***Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.*** Et comment cela? car les cieux ne parlent point, c'est à dire, que la beauté des cieux et du firmament invite les hommes à admirer la grandeur de Dieu et prescher ses merveilles. Ce qu'il nous veut encore faire entendre, quand il dit au mesme psalme, que les jours et les nuicts se laissent la charge l'un à l'autre d'annoncer la gloire de Dieu : ***Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam;*** car qui ne sçayt que lorsque nous regardons la beauté du ciel en une nuict bien sereine, nous ne sommes pas moins excitez à admirer et adorer la toute-puissance et sapience de celuy qui l'a parsemé de tant de belles estoiles, que lorsque nous voyons un beau jour bien esclairé de la lumiere du soleil, ouy mesme quand Nostre-Seigneur nous envoye la pluye, attendu qu'elle sert à feconder la terre pour produire les plantes.

Mais quelle consequence devons-nous tirer de cela, mes cheres ames, sinon que nous qui sommes beaucoup plus que les cieux, et que tout ce qui est créé, puisque le tout a esté fait pour nous et non pour eux, sommes bien plus capables par le bon exemple que nous donnons à nostre prochain d'annoncer la gloire de Dieu, que les cieux et les astres, le bon exemple estant une predication muette de tres-grande efficace? et si bien tous n'ont pas receu le don des langues pour prescher, tous neantmoins le peuvent toujours faire tres-utilement en cette sorte ; car n'est-ce pas une plus grande merveille de voir une ame ornée de plusieurs grandes vertus, que de voir le ciel decoré de tant de belles estoiles?

Les jours se donnent charge l'un à l'autre d'annoncer la gloire de Dieu, dit le prophete ; et qui ne sçayt que les saincts en ont fait de mesme, se resignant cette charge les uns aux autres? Hé! ne voyons-nous pas qu'à S. Anthoine succeda S. Hilarion, et à S. Hilarion un autre? Et ainsi consecutivement ils iront tousjours perseverant de siecle en siecle, à benir, aymer, loüer et magnifier cette infinie bonté de Nostre Seigneur, lequel je supplie, avec le Pere, vous donner abondamment les graces de son Sainct-Esprit en cette vie, et la jouyssance de la felicité eternelle en l'autre. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA SAINCTE TRINITÉ.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

Gloire soit au Père, au Fils et au Sainct-Esprit, etc.

Entre les signalées faveurs que la bonté de Dieu fit à son bon serviteur Abraham, l'une des plus grandes, à mon advis, fut lorsqu'en la vallée de Mambré, sa divine Majesté le vint visiter en son tabernacle visiblement, ainsi que raconte la Genese; car quel homme estoit-ce qu'Abraham, afin que Dieu le visitast ? *Apparuit ei Dominus in convalle Mambre*(1). Le Seigneur lui apparut en la vallée de Mambré. Ce fut le Sainct des Saincts, ce fut Dieu mesme qui luy apparut; mais en quelle forme ? *Cumque levasset oculos, apparuerunt ei tres viri;* Comme il eslevoit ses yeux, il luy apparut trois hommes, et sous l'apparence de trois, celuy qui est unique Seigneur vint visiter son serviteur. O mystere des mysteres ! le Seigneur unique apparoist en trois personnes à Abraham. Il est rapporté au commencement de la Genese que Dieu dit : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram,* Faisons l'homme à nostre image et semblance : par lesquelles parolles de la trinité ce facteur estoit monstré, mais jamais l'apparition n'en avoit esté faite auparavant Abraham, dont avec merite, on a appellé justement Abraham, pere des croyans, comme ayant eu une si signalée revelation de ce mystere fondamental de nostre foy : *Apparuit ei Dominus, tres vidit, et unum adoravit;* Le seigneur luy apparut, il en vit trois, et en adora un. Et afin que nous n'ignorions pas que ce fut une apparence d'un Dieu en trinité, après qu'Abraham eut veu ces trois, il en adora l'unité : *Tres vidit, et unum adoravit;* Il en vit trois et en adora un; et Abraham leur parlant, dit : *Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum, sed afferam pauxillum aquæ, et lavate pedes vestros, et requiescite sub arbore*, Seigneur, si j'ay trouvé grace en vostre presence, ne vous retirez pas de vostre serviteur, mais que j'apporte un peu d'eau, et lavez vos pieds, et vous reposez sous cet arbre. Tantost à tous trois il parle en singulier, et tantost en pluriel, pour monstrer l'unité en la trinité. Voilà l'histoire et le mystere. Maintenant, chers auditeurs, le mesme Seigneur se presente à nous pour nous visiter, un par essence, en trinité de personnes, non plus par une exterieure apparition, mais par une interne illumination de la foy en cette bonne vallée de l'Eglise, puisqu'aujourd'huy l'Eglise celebre une grande solemnité à la gloire de toute la puissante, toute bonne et infinie trinité, Pere, Fils et Sainct-Esprit, afin de graver en nostre cœur l'honneur et l'hommage supresme que nous luy devons. *Gloria Patri, etc.* Nous luy rendons la gloire, si nous croyons, esperons, et aymons cette supresme essence en sa tres-glorieuse trinité, si nous prions les trois personnes de demeurer avec nous, si nous lavons leurs pieds, si nous les invitons sous l'arbre : je pretends vous le monstrer briefment, comme on le doit faire, mais pour cet effet il nous faut faire tous ensemble comme Abraham, lequel leva les yeux en haut, et autrement n'eust pas eu cet honneur. Ainsi levons les yeux vers cette lumiere eternelle, à celle fin qu'elle daigne nous illuminer de son Sainct-Esprit, et qu'en sa clarté nous puissions voir de ce sainct mystere ce que nous en devons con-

(1) Chap. XVIII.

noistre, et ce qu'il luy plaira nous en faire voir, afin de le croire, le croyant y esperer, y esperant l'aymer, et qu'ainsi vrayement gloire soit au Pere, au Fils et au Sainct-Esprit. Ce que pour obtenir avec plus d'abondance, employons-y le credit de la Fille du Pere, de la Mere du Fils, et de l'Espouse du Sainct-Esprit, luy disant : *Ave Maria.*

C'est l'article fondamental de nostre foy chrestienne et catholique que celui pour la celebration duquel l'Eglise solemnise cette journée, à sçavoir la saincte trinité des personnes divines; car encore qu'il semble que cette saincte trinité se doive reduire à l'unité de l'essence, d'autant que selon nostre façon d'entendre l'un soit premier que l'autre; si est-ce que l'article de l'unité d'un Dieu n'est pas si propre aux chrestiens que celuy de la trinité; d'autant que plusieurs ont connu Dieu et son unité, qui n'estoient pas chrestiens, sur quoy se fondant S. Paul, il dit aux Romains, chapitre premier : *Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt à creatura mundi intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas, ita ut sint inexcusabiles, quia cùm Deum cognovissent, non tanquam Deum glorificaverunt*; Que les choses invisibles de Dieu, mesme sa puissance eternelle et sa divinité, se voyent et se connoissent par les creatures; et partant ils sont sans excuse, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme tel. Mais quant à l'article de la tres-saincte trinité, il est tellement particulier aux chrestiens, que mesme le peuple hebreu n'en avoit pas pour la plupart connoissance expresse, non que jamais les payens y soient arrivés, ce qui a occasionné S. Hierosme à s'écrier en l'epistre *ad Paulinum : Hoc doctus Plato nescivit, hoc eloquens Demosthenes ignoravit*; Le docte Platon ne l'a point sçeu, et l'eloquent Demosthenes l'a ignoré. Sur cet article de la trinité est fondée l'incarnation, et sur l'incarnation toute nostre salvation; sur cet article est fondée la mission du Sainct-Esprit, et sur icelle toute nostre justification. Voicy donc l'article des articles, de croire un Dieu en unité d'essence, et trinité de personnes: *Fides ergo catholica, hæc est unum Deum, etc.*

A cette occasion, Nostre-Seigneur, premierement, puis son Eglise, en l'administration du sacrement fondamental, qui est le baptesme, nous met en avant ce sainct mystere par ces paroles : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* C'est pourquoy l'Eglise, sous le pape Damase, par l'exhortation de S. Hierosme, institua qu'à la fin de chaque pseaume on chantast *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto, etc.* Et c'est pourquoy aussi du temps de Charlemagne, s'eslevant plusieurs heresies contre la saincte trinité, on institua ceste saincte feste particuliere pour la protestation de nostre foy. O comme nous devrions donc encore en ce temps miserable celebrer cette saincte feste, et dire : *Gloria Patri, etc.* Pensez-vous que nos adversaires se soient contentez de troubler l'Eglise? *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper*, La superbe de ceux qui hayssent la verité va tousjours s'augmentant. *Sunt gradus ad impietatem, et nemo repente fit pessimus*, Il y a des degrez pour arriver au comble de l'impiété, et on n'y va pas tout d'un coup. Les trinitaires sortis de l'eschole calvinienne sont-ils pas encore en la Transylvanie, n'ont-ils pas escrit, les uns avec Arrius, les autres avec Sabellius? Un Valentin gentil, un Servet, un Faret, un Viret, ont du tout infecté cette saincte doctrine, là où Calvin et Beze, faisant les fins, s'entre-mettent parmy. Si donc cette feste a esté instituée pour tant et de si justes raisons, avec combien de devotion la devons-nous celebrer mainnant, que les causes de son institution sont renouvellées. *Gloria Patri, etc.*

Je treuve que nous pouvons souhaiter la gloire au Pere, au Fils et au Sainct-Esprit, en deux façons, ou la gloire qui leur est naturelle et essentielle, ou l'exterieure et denominative. Premierement Dieu le Pere, en l'abyme inexcogitable de toute son eternité, plein de son infinie essence, bonté, beauté et perfection, se regardant soy-mesme, avec son entendement tres-fecond, entendit et comprit si bien sa nature, qu'en une seule conception et apprehension il exprima toute sa grandeur, et cette conception, cette parolle, ce Verbe, cette diction de son cœur fut un autre luy-mesme. Desjà de soy il estoit glorieux, il estoit toute la perfection divine : mais quoy! voicy sa gloire, c'est qu'il se voit, il prend connoissance de soy-mesme, et s'entendant, engendre son Fils tout esgal à luy-

Ex utero ante Luciferum genui n. 109. *Hebraïce; Ex utero ante* m *tibi ros nativitatis tuæ.* Isa. *nquid ego qui facio parere alios,* *iam? et qui generationem exteris sterilis ero?* Ce Fils est la gloire du ont il est appellé par S. Paul la ır de sa gloire, et la figure de sa ce, *Splendor gloriæ, et figura tiæ ejus.*

elle gloire au Pere d'avoir un tel quelle gloire au Fils d'avoir un tel e Fils a toute la mesme substance , le Pere luy communique toutes ections. Pensez quelle gloire à un Pere d'avoir un Fils qui luy res- parfaictement : mais s'il le ressem- t que ce fust un autre luy-mesme, le consolation ! J'ay veu des peres ient quelque vertu ; ô combien ils consolez d'avoir des enfans ver- etc. cette gloire qui merite d'estre ce- jamais : *Gloria Patri, et Filio, et i sancto, etc.* Mais outre cela, le Pere son Fils, et le Fils voyant par soy- son Pere, quelle exuberance de e Pere et le Fils voyent qu'ils sont quement dignes d'un amour infiny, nt qu'ils ont la volonté proportion- objet, ils s'ayment l'un l'autre au- ils le meritent, ils s'ayment souve- nt, infiniment et divinement, et ur supresme qui les lie ainsi l'un à procedant du regard qu'ils ont l'un e, est une troisiesme personne di- gale à eux, consubstantielle à eux, eternelle et indepen..ante comme i est le Sainct-Esprit, l'amour et lu Pere et du Fils, et le terme sans e leur mutuelle complaisance et des ions eternelles.

tons donc *Gloria Patri, et Filio, et i sancto, etc.* Je sçay bien que vous dez pas ce mystere, ny moy aussi; me suffit que nous le croyions d'au- eux, et ce que j'en ay dit n'est pour n que pour vous le representer da- e, et vous ayder à le croire plus ement. Il y a certains exemples us pourroient ayder à en concevoir e chose, mais il y a tant à redire que, ous amuser a autre chose, nous nous erons de sçavoir que c'est la foy ca- tholique : *Ut unum Deum in trinitate, et trinitatem in unitate veneremur*, Que nous venerions et adorions un Dieu en trinité, et une trinité en unité. Nous chanterons tousjours : *Gloria Patri*, d'autant plus encore que Calvin et Beze, et leurs heresies, veulent que toutes les trois personnes ayent leur divinité de soy, et non par communication, qui est un blaspheme estrange; car ainsi il n'y auroit ny Fils ny Sainct-Esprit. *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper*, La superbe de ceux qui vous haïssent monte tousjours; au contraire les catholiques persistent à dire : *Deum de Deo, lumen de lumine*, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, et : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. Gloria*, en singulier, en parlant des trois, pource que ces trois personnes ont la mesme gloire; *Patri et Filio*, pource que combien qu'en ces deux personnes soit un seul et mesme Dieu, et que le Pere regarde son Fils comme un autre luy-mesme, il y a neantmoins cette distinction que le Pere a la divinité par luy-mesme, et le Fils par la communication du Pere, et sans cela, ny l'un ne seroit Pere, ny l'autre ne seroit Fils, ains ces deux noms seroient des noms feints et sans fondement, et tout de mesme, *Spiritui sancto*, qui signifie un respir d'amour reciproque et mutuel, pour signifier que le Pere et le Fils se regardant et s'aymant mutuellement, produisent cette troisiesme personne par ce regard et cet amour reciproque.

L'autre blaspheme, c'est qu'ils ne veulent recevoir le nom de trinité, et leur raison est, d'autant que trinité ne veut dire que les personnes, la personne ne veut dire qne residence et proprieté, residence, proprieté n'est pas Dieu. Outre plus, disent-ils, ce n'est pas bien parler latin. O malheurs de nostre aage! ô vanité! ô arrogance de l'esprit humain, qui entreprend de dissiper des veritez si relevées par de si fo bles raisons ! Ce mot de personnes, ô calvinistes! signifie bien plus que vous ne dites, et les docteurs sçavent que personne est le suppost d'une nature intelligente, que c'en est le proprietaire et le possesseur: tellement qu'une personne divine, c'est celuy qui possede, et a en propre la nature divine. Et quant à cette belle objection que ce mot n'est pas latin, ignorez-vous encore

que quand il a pleu à Dieu, en l'excès de son amour, nous descouvrir de nouvelles veritez, il a fallu chercher de nouveaux mots pour les exprimer ; ignorez-vous que les mots sont faits pour les choses, et non les choses pour les mots, et qu'il se faut bien garder d'assujettir les choses aux parolles, et beaucoup plus de renoncer aux choses les plus sainctes et les plus divines, pour ne pas rencontrer dans le langage usité parmy les Romains des dictions qui les signifient? Suivant cette maxime de vostre eschole, il faudroit encore rejetter le mystere fondamental de nostre salut, l'incarnation du Verbe eternel, pource que ce mot d'incarnation ne se treuve point dans le pur latin. O mal-heureux et infortunez docteurs, qui aiment mieux estre latins que chrestiens? c'est une des ruses du diable, qui sous couleur de quelque plus grande pureté de latin, tend à nous enlever la creance des premiers et plus importans mysteres de nostre saincte religion. Les Arriens firent semblable traict au rapport d'Epiphane, en leurs heresies, dont les uns ne demandoient qu'un *Iota*, les autres, comme l'evesque Ancyritin, demandoient qu'on rayast tous les mots qui n'estoient de l'Escriture ; c'est chose digne d'estre deplorée de voir leurs blasphemes : *Vana loquuti sunt unusquisque ad proximum suum, linguis suis dolose agebant, judica illos Deus.*

S. Jean Damasce, en son livre troisiesme de la theologie, raconte une histoire pour authoriser l'invocation de la Saincte-Trinité : il dit qu'à Constantinople, sous Proclus, archevesque, advinrent plusieurs signes de la juste colere de Dieu, et comme le peuple estoit en priere, un enfant fut ravy, et dans son ravissement les anges luy enseignerent ce cantique : *Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus immortalis, miserere nobis*, Dieu sainct, sainct fort, sainct immortel, ayez pitié de nous. Cet enfant revenu à soy, et ayant raconté ce qu'il venoit d'apprendre, tout le peuple se prit à chanter ce mesme cantique, et par ce moyen apaisa l'ire de Dieu, et destourna les mal-heurs dont il estoit menacé. Ne laissons pas donc de chanter : *Pater de cœlis Deus, miserere nobis ;* ne laissons pas de dire que les trois personnes sont adorables et sur-adorables pour la gloire essentielle et interieure, et pour la gloire exterieure et attribuée.

On appelle la gloire appropriée celle qui vient à Dieu, non de ses ouvrages interieurs, mais exterieurs, ainsi que David dit : *Cœli enarrant gloriam Dei*, etc. Les cieux racontent la gloire de Dieu ; et comme dit S. Paul : Faites tout pour la gloire de Dieu, *Omnia in gloriam Dei facite* (1). C'est lorsque nous procurons que Dieu soit glorifié : *Ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum.*

Quant à la gloire essentielle, il n'y a personne qui la puisse alterer, pour ce que Dieu dit : *Ego sum qui sum, gloriam meam alteri non dabo*, Je suis celuy qui suis, je ne donneray point ma gloire à un autre : et c'est principalement de cette gloire que nous entendons : *Gloria Patri*, etc., non la luy desirant comme chose absente, mais nous resjouissant en icelle.

Mais quant à l'exterieure, elle peut estre augmentée par nos bonnes actions : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (2), dit S. Paul, Glorifiez et portez Dieu en vostre corps, et en ceste façon lorsque nous disons : *Gloria Patri*, etc., nous disons tout autant comme : *Fiat voluntas sicut in cœlo et in terra*, Vostre volonté soit faite en la terre comme au ciel. *Afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nomini ejus, adorate Dominum in atrio sancto ejus*, Rendez gloire et honneur à Dieu, rendez gloire à son nom, adorez-le en son sainct temple. S. Paul se plaint des philosophes gentils, lesquels ayant connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme tel, ne lui ont pas rendu graces, mais se sont evanouïs en leurs pensées ; et leur entendement, destitué de la vraye connoissance, a esté remply de tenebres, car se disant estre sages, ils sont devenus fols, et ont changé la gloire de Dieu incorruptible en la ressemblance de l'homme corruptible : *Quia cùm Deum cognovissent, non tanquam Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt, sed evanuerunt in cogitationibus suis ; et obscuratum est insipiens cor eorum ; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt et mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corr*

(1) I. Cor. x. — (2) Ib., vi.

ruptibilis hominis (1). Hélas! il y en a plusieurs parmy les chrestiens qui ressemblent à ces philosophes qui sont froids, lasches, et n'affectionnent point l'honneur deu à Dieu et à ses serviteurs. Or celuy qui est ainsi disposé ne peut dire comme il faut : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto*, etc.

Cette gloire est exterieure, et se peut entendre de deux sortes; car pour tous les biens nous devons rendre gloire au Pere, au Fils et au Sainct-Esprit, mais particulierement pour la mort de Nostre-Seigneur, et le benefice de la redemption, pource que : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*, Dieu a tant aymé le monde qu'il luy a donné son Fils unique. *Sic Deus*, Dieu, voilà le Pere; *Dilexit*, A tant aymé, voilà le Sainct-Esprit: *Ut Filium suum unigenitum*, Qu'il a donné son Fils unique, voilà le Fils. Donc : *Gloria Patri qui dedit, et Filio qui datus est, et Spiritui sancto per quem datus est*, Gloire soit au Pere qui a donné, et au Fils qui a esté donné, et au Sainct-Esprit par qui il a esté donné.

Nous devons glorifier toutes les trois personnes, et nous les devons glorifier par la personne du Verbe incarné, et particulierement par sa passion, laquelle il appelle sa gloire en S. Jean 7 : *Nondum enim erat Spiritus datus, quia nondum erat Jesus glorificatus*, Le Sainct-Esprit n'avoit pas encore esté donné, parce que Jesus-Christ n'estoit pas encore glorifié; car ainsi l'interpretent S. Jean Chrysostome et Euthymius, et formellement S. Hierosme en l'epistre *Ad Hedibiam*, là où il monstre pourquoy il l'appelle sa glorification, et enfin il conclud : *Gloria Salvatoris est patibulum triumphantis*, Le gibet de la croix est la gloire du Sauveur, où il s'est rendu triomphateur. *Qui gloriatur, in Domino glorietur* (1), Que celui qui se veut glorifier se glorifie au Seigneur. Il explique aux Galates : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini Jesu Christi* (2), Jà n'advienne que je me glorifie, sinon en la croix de Jesus-Christ.

Maintenant permettez-moy que j'use familierement de vostre auditoire. Nous devons glorifier Dieu par la passion de son Fils; or cette passion n'est plus presente pour rendre gloire à Dieu par icelle, il faut donc recourir à sa memoire.

Nous treuvons deux sortes de memoires de la passion de Jesus-Christ en l'Eglise, l'une vivante, l'autre morte. La memoire vivante de la passion de Jesus-Christ est l'Eucharistie : *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro*, Glorifiez, et portez Dieu en vostre corps. *Manducaverunt et adoraverunt*, ils ont mangé et adoré, etc. La mémoire morte est le sacré signe de la croix : ce sont encore les precieuses reliques des saincts qui ont souffert en leurs corps, comme dit l'apostre S. Paul, ce qui reste des souffrances de Jesus-Christ, etc.

(1) Rom. I.

(1) Galat. VI; I. Cor. I. — (2) Galat. VI.

Ier SERMON

POUR LA VÉRITÉ DU SAINCT-SACREMENT DE L'AUTEL.

Caro mea verè est cibus. JOAN. VI.

Ma chair est vrayment viande.

La verité est si belle et si excellente en elle-mesme, qu'estant clairement et naïfvement mise à la veuë de nostre entendement, il n'est pas possible qu'il ne l'embrasse avec un amour et plaisir extresme. C'est son objet, disent les peripateticiens;

c'est sa viande, disent les platoniciens; c'est sa perfection, disent-ils tous ensemble avec nos sacrez theologiens. Toute la terre invoque et souhaite la verité, le ciel la benit; toutes choses sont ébranlées par sa force, disoit le sage Zorobabel, qui pour cet apophthegme fut reputé le plus judicieux de tous les Persans et Medois. Que si cela se peut dire de toute sorte de verités, combien plus, je vous supplie, mes chers freres, de la verité qui est la premiére et la plus excellente de toutes; je dy de la verité chrestienne, au prix de laquelle toutes les autres veritez ne sont presque pas tant veritez que vanitez : verité plus belle que ne fut oncques cette fameuse Helene, pour la beauté de laquelle moururent tant de Grecs et de Troyens, dit S. Augustin, puisque pour l'amour d'icelle sont morts infiniment plus de gens d'honneur et de martyrs tres-saincts? Elle est plus desirable que l'or et la topaze, plus douce que le sucre et le miel; elle rejouyt l'esprit, et esclaire les yeux, comme chante David. C'est pour cette raison que desirant, en ces sermons suivans, preuver la verité du tres-sainct sacrement de l'autel, j'ay creu que je ne pouvois mieux commencer, mes tres-chers freres, que vous faisant voir clairement et distinctement la veritable doctrine de l'Eglise, doctrine si claire et si souëfve, que vos entendemens au premier regard de sa beauté la recevront, je m'asseure, avec un amour et plaisir incroyable, et la reconnoistront assez à son propre maintien et à sa grace pour estre fille de Dieu, sortie de sa bouche, et conceuë au sein de son infinie sagesse : mais aussi si aupres d'icelle je vous fais voir la face du mensonge contraire, je ne doute nullement que la laideur incroyable de celuy-cy ne vous fasse beaucoup plus admirer et cherir la beauté de celle-là. C'est en somme ce que je pretends faire en ce premier sermon, proposer la verité fort clairement, et pour la mieux faire paroistre, poser aupres d'elle les mensonges qui luy sont opposez. Tenez vos yeux ouverts, ô chrestiens, voyez cette belle verité autant desirable que nulle autre qui soit en l'Evangile, mais si grande et relevée, que ny vous ny moy n'en sçaurions soutenir l'esclat, si celuy qui l'a revelée ne nous est propice. Implorons donc premierement son assistance par l'entremise de sa tres-saincte Mere, que nous saluërons à l'accoustumée, disant *Ave*.

Un corps ne peut estre mangé, s'il n'est en quelque façon present à celuy qui le mange, et ne peut estre mangé, sinon en la façon de laquelle il est present à celuy qui le mange. Nul, comme je pense, ne peut nier cette verité, puisque la manducation est une application et union de la viande à celuy qui la mange extresmement intime et tres-estroite, jusques à faire qu'enfin la viande se convertit en celuy qui la mange, ou la convertit en soy. Il faut bien donc qu'elle luy soit presente, et ne se peut entendre qu'une viande soit mangée qu'autant qu'elle entre et s'unit à celuy qui la mange. Or je treuve que parlant generalement, un corps ne peut estre present, ny estre appliqué ou conjoint à un autre, ny par consequent estre mangé qu'en trois sortes : reellement et non spirituellement; spirituellement et non reellement; reellement et spirituellement tout ensemble. La premiere sorte est reelle, mais grossiere, naturelle et chargée. La seconde est spirituelle, metaphorique et peu veritable. La troisiesme est autant reelle que la premiere, autant spirituelle que la seconde, elle est plus admirable que la premiere et la seconde. Considerons cecy plus particulierement, et voyons quelle des trois façons est plus convenable à la presence et manducation du corps de Nostre-Seigneur au tres-sainct sacrement.

Je dy donc premierement qu'un corps peut estre present à un autre, et par consequent estre mangé reellement et non spirituellement; mais naturellement et charnellement. Cecy est sans difficulté : ainsi mon corps est present à cette chaire, et les vostres à vos sieges, Mes freres, c'est reellement, car c'est la propre essence et substance de nos corps qui y est; mais c'est charnellement, car c'est avec toutes les qualitez naturelles de nostre chair, la pesanteur, espaisseur, mortalité, obscurité, et semblables marques de nostre misere et propre nature; c'est la façon ordinaire et naturelle de la presence de nos corps, et de tous les corps de ce bas monde, selon laquelle aussi peuvent-ils estre mangez. Ainsi le fut le corps de Jezabel par les

chiens ; car ils mangerent reellement et de fait, et charnellement aussi ; car ils le deschirerent comme estant corruptible ; ils le traisnerent çà et là comme estant pesant ; ils le mordirent comme estant espais, et afin ne plus ne moins qu'une chair de cheval ou de bœuf. Ainsi furent mangez par les lions reellement et charnellement les gens que le roy d'Assyrie avoit amenez pour peupler la Samarie, et les enfans qui injurierent Helisée par les ours. Ainsi les antropophages des Indes s'entre-mangent les uns les autres reellement et de fait, et quant et quant charnellement, comme s'ils mangeoient la chair des moutons et des veaux. Et de mesme les deux femmes samaritaines, pressées de famine par le siege, mangerent reellement et charnellement l'un de leurs enfans, le deschirant à belles dents, et remplissant leur estomach et leur ventre de la chair qui en estoit sortie. C'est bien assez pour ce poinct : je crois que vous m'avez entendu, puis que je ne vous parle que d'une façon de presence et de manducation ordinaire, naturelle et charnelle.

Maintenant, mes freres, il faut que je vous dise que les Capharnaïtes (1) ayant ouï que nostre Redempteur avoit si souvent inculqué et repliqué en un sermon qu'il leur faisoit, qu'il falloit manger sa chair et boire son sang, que sa chair estoit vrayement viande, que le pain qu'il donneroit estoit sa chair pour la vie du monde, ils crurent qu'il voulust donner sa chair en cette premiere sorte, c'est-à-dire, reellement ; car ses paroles estoient si preignantes, qu'ils n'en pouvoient douter, mais charnellenement ; car ils pensoient qu'il la voulust donner morte par pieces et morceaux, grossiere, obscure, espaisse, corruptible, pesante, palpable, visible, et que par consequent il falloit qu'ils la deschirassent et maschassent comme les antropophages ou mange-gens, cannibales et margajas, qui s'entre-mangent les uns les autres, comme l'on mange la chair des moutons et brebis. Et partant tout estonnez de cette promesse, ils disoient entre eux : Comme peut celuy-cy nous donner sa chair à manger ? et voyant qu'il persistoit à les en asseurer mesme avec son plus grand serment, ils adjousterent : Ce propos est bien dur ; et qui le peut ouyr ? Ils appellent les parolles de Nostre-Seigneur dures, c'est-à-dire aspres, rudes, estranges, cruës, parce qu'entendant que Nostre-Seigneur leur vouiut faire manger sa chair et boire son sang charnellement, et selon l'estre naturel et ordinaire de la chair et du sang, à la verité cela leur sembloit fort crud, barbare et extravagant. Et à qui est-ce que les cheveux ne dresseroient d'horreur, et que la chair ne frissonneroit, s'il lui falloit manger un corps humain, et boire le sang d'un homme ? Mais d'autant plus, cela pouvoit sembler fort cruel aux auditeurs de Nostre-Seigneur, que luy et eux aussi estoient Juifs de nation et de religion.

Or entre les Juifs, la chair humaine estoit tellement hors d'usage, que mesme en touchant un corps mort, on estoit contaminé et souillé devant le monde ; et quant au sang, il estoit tellement prohibé, que mesme il n'estoit pas loisible, selon la loy, de manger de celuy des bestes. Quelle merveille donc, si ces pauvres gens oyant que Nostre-Seigneur vouloit donner sa chair et son sang pour viande et breuvage, s'en estonnerent si fort, estimant qu'il la voulust donner toute morte, et en sa propre forme et condition naturelle et charnelle ? Intelligence trop grossiere à la verité, et qui procedoit d'une grande lourdise.

De cette mesme sorte de manducation grossiere et charnelle furent accusez les anciens chrestiens par les payens atheistes, et je vous supplie, mes chers freres, de remarquer cecy. La primitive Eglise, esparse sur toute la face de la terre, faisoit une profession si ouverte parmy ses enfans, de manger reellement le corps du Fils de Dieu, et de boire son sang, que les paroles avec lesquelles elle le declaroit estant venuës aux oreilles des payens, et autres ennemis du Sauveur, ils en prenoient occasion de calomnier les chrestiens, et les accusoient de l'antropophagie, c'est à dire, de manger les petits enfans, les esgorger et deschirer à belles dents, et disoient qu'en leur sacrement et mystere ils faisoient leur festin de chair humaine à la cyclopique : *Dicimur*, Tertullien en son apo-

(1) Cypr. de Cœna, et S. Aug. tract. 27, in Joan., et lib. 18. de Civ., c. 24.

logetique, *sceleratissimi de sacramento infanticidii, et pabulo inde.* On nous appelle tres-criminels, dit-il, du sacrement de l'homicide des enfans et du repas qui s'en fait. Et de fait Pline second, en l'epistre qu'il escrit à Trajan, et qui est citée par Tertullien, monstre bien que les chrestiens avoient esté accusez de ce crime; car il les en descharge, s'il est bien consideré. Cette calomnie dura jusqu'au temps de Minutius Felix, qui recite les parolles d'un certain Cecilius, lequel en accusoit encore les chrestiens : accusation fort estrange à la verité, mais de laquelle la fausseté est aucunement excusable en ces anciens ennemis de l'Eglise; car nos anciens peres confessoient ouvertement qu'ils mangeoient le corps de Nostre-Seigneur, et les sacrées Escritures le declarent si ouvertement, que les payens, ou entre-escoutant les chrestiens parler, ou entre-voyant les Escritures, ne pouvoient ignorer que l'Eglise n'eust cette croyance; mais d'ailleurs d'atteindre à la connoissance de cette manducation reelle, cela estoit hors de leur pouvoir; car c'est la seule foy qui l'enseignoit : et outre cela nos chrestiens se tenoient si serrez et couverts en la celebration de ce mystere, que mesme ils ne permettoient pas aux catechumenes de le voir, si que les payens oyant dire absolument que les chrestiens mangeoient la chair du Fils de Dieu, et ne sçachant ny pouvant deviner que ce fust autrement qu'avec une façon charnelle, ils accusoient les chrestiens d'un crime d'antropophagie.

Mais qui peut treuver cette accusation en ce temps auquel l'impudence a bien osé passer si avant que de reprendre cette mesme calomnie pour en deshonorer les catholiques. Et qui ont esté ces impudens? me direz-vous, ô peuple! des personnes baptisées, nourries et instruites en l'Eglise de Dieu, qui ont mille fois ouï et veu la celebration de la saincte Eucharistie, et cent fois peut-estre y ont participé, et après tout cela s'estant separez de la saincte compagnie des fidelles pour faire des sectes à part, ne laissent pas de nous faire des argumens sur cette calomnie aussi asseurement comme s'ils estoient tout-à-fait ignorans de nostre creance. Combien de fois nous objectent-ils que si nous mangeons reellement le corps de Nostre-Seigneur, donc il faut que nous le deschirions maschions et rongions, et de là ils passent à des argumens si insolens et extravagans qu'il n'est pas possible de plus. Mais y a-t-il jamais eu en l'heresie effronterie plus arrogante que celle-là!

Or enfin tout cela n'est que calomnie vous le savez bien, mes tres-chers freres Non, jamais cela ne fut dit ny pensé par Nostre-Seigneur, que l'on mangeroit sa chair charnellement, grossierement, et comme l'on mange les chairs mortes et perissables. Et les Capharnaïtes qui l'entendirent comme cela estoient des pauvres gens, et qui n'avoient pas bien consideré les parolles de Nostre-Seigneur, lesquelles ne peuvent nullement estre tirées à ce sens: car oyez Nostre-Seigneur, il dit : Ma chair est vrayment viande, mais qui mange ma chair, il a la vie eternelle; que s'il n'avoit dit que cela, l'interpretation des Capharnaïtes eust eu quelque apparence, puisqu'il ne parloit que de la chair simplement Mais quoy! n'exprime-t-il pas assez son intention, quand il dit en ce mesme discours : Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel? Voyez-vous pas qu'il ne parle pas d'une viande morte, mais vivante? or elle ne seroit pas vivante si elle estoit dechirée, rompuë et mise en morceaux. Qui me mange, dit-il, vivra pour l'amour de moy. Il ne veut donc pas donner sa chair morte, ny seul, mais se veut donner tout entierement. Or il ne se donneroit pas soy-mesme tout entierement, s'il ne donnoit que sa chair seule et morte. Mais surtout, Nostre-Seigneur avoit rejetté disertement cette intelligence grossiere et toute charnelle par ces parolles: *Spiritus est qui vivificat, caro non prodest quidquam; verba quæ loquutus sum vobis spiritus et vita sunt*, C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien; les parolles que je vous ay dites sont esprit et vie. Parolles sainctes, parolles divines, parolles infiniment excellentes et propres à deraciner cette lourde et grossiere intelligence de la manducation charnelle du corps de Nostre-Seigneur, et ce par deux beaux moyens que nos anciens peres en ont doctement tirez et deduits. Et comme dit S. Chrysostome : Donc la chair ne profite de rien, ne parle-t'il pas de sa chair mesme? Jà n'advienne; mais il parle de

personnes qui entendent charnellement. En ces pensées, dit S. Cyprien, la chair et le sang ne profitent de rien, ny le sens charnel ne peut penetrer l'intelligence d'une si grande profondité, si la foy n'y survient : *Nec carnalis sensus ad intellectum tantæ profunditatis penetrat, nisi fides accedat*, etc.

AUTRE SERMON

POUR LA VÉRITÉ DU SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

Je vous disois dimanche, mes tres-chers auditeurs, que toutes les difficultez que nos adversaires mettent en la creance de la realité du corps et sang de Nostre-Seigneur au tres-sainct sacrement se peuvent reduire à ces deux doutes que firent les Juifs et les disciples à Jesus-Christ Nostre-Seigneur, quand il leur enseignoit la verité de cet article en S. Jean, 6 ; l'un estoit : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?* Comment se peut-il faire qu'il nous donne sa chair à manger ? l'autre estoit : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?* Cette parolle est bien rude, qui est-ce qui la peut entendre ? car toutes les oppositions qu'on nous faict tendent là, ou que cette realité n'a pu estre instituée ou faicte, ou qu'il n'a pas esté convenable. Et semble que tous les lieux qu'ils sont allez recherchant en l'Escriture ne leur servent que d'une confirmation pour ces deux doutes. Or je commençay à preuver que Dieu le pouvoit tant par la commune regle de sa toute-puissance, que par des preuves particulieres touchant la pluralité des lieux d'un mesme corps. Puis je commençay à vous monstrer que la façon en laquelle Nostre-Seigneur estoit en ce sacrement, n'estoit aucunement dure ny horrible, ains tres-suave et gracieuse.

Maintenant en la poursuite de ce mesme discours, je montreray, 1. qu'il n'y a nulle impossibilité en ce sainct sacrement, qu'un corps soit en un lieu sans y occuper place, et garder cette extension exterieure que nous voyons estre naturellement ès autres corps. 2. Que la transsubstantiation n'est aucunement impossible, ains tres-veritable en ce sacrement. 3. Je deduiray de tout ce que j'ay dit l'adoration de ce saint sacrement. O Seigneur, je loüeray de tout mon cœur vostre toute-puissance, pourveu que vous ouvriez mes levres à vos loüanges ; j'adoreray vostre Majesté au sainct sacrement ; pourveu que vous teniez tousjours vos parolles en mon cœur ; car vos parolles m'instruiront que vous y estes homme de Dieu reellement et veritablement, et que cette vostre presence n'est non plus impossible à vostre volonté, quoy qu'incomprehensible à nos foibles entendemens, que le reste de vos œuvres admirables. Afin que cette priere soit receuë de sa divine bonté, joignons-y l'intercession de Nostre-Dame : *Ave Maria*.

Nous demeurasmes donc bien asseurez qu'un corps peut estre en plusieurs lieux par l'obeyssance qu'il faict au commandement de son Dieu tout-puissant, auquel il n'y a rien d'impossible. Je dy maintenant qu'un corps peut estre en un lieu sans y occuper aucune place, sans y estre veu, sans y estre touché ni apperceu. Vous avez peut-estre besoin d'entendre pour la plupart le fond de cette difficulté. Escoutez un peu attentivement, et je me declareray bien ouvertement.

Quand une chose est en un lieu, nous avons accoustumé de concevoir en icelle deux choses, deux qualitez et deux appartenances.

L'une c'est la presence, que la chose estant en un lieu y soit presente, et cette qualité n'est autre qu'estre en un lieu, de

façon qu'estre present en un lieu n'est autre, sinon y estre; estre absent, c'est ny estre pas.

L'autre qualité que nous concevons estre en la chose qui est en quelque lieu, c'est qu'elle y occupe une place, c'est-à-dire, qu'elle y soit tellement que là où elle est, nulle autre chose y puisse estre avec elle. Elle remplit tellement le lieu où elle est, qu'autre chose n'y puisse avoir lieu.

Ces deux conditions, à nostre grossiere façon de penser, nous semblent estre tellement liées l'une avec l'autre qu'elles ne peuvent estre aucunement separées. Et nous est bien advis que quand une chose est en un lieu, elle y occupe place, et partant qu'autre chose n'y peut estre avec elle.

Or neantmoins la chose n'est pas ainsi; car il y a grande difference entre estre present et occuper, de façon que l'un peut bien estre present et occuper, de façon que l'un peut bien estre sans l'autre : je veux dire qu'une chose peut estre tres-parfaictement presente en un lieu sans y occuper lieu, ains les choses, d'autant que plus parfaictement elles sont presentes à quelque lieu, moins elles y occupent de place, de quoy les exemples vous feront foy.

La Majesté de Dieu est tellement partout, que S. Paul a dit : *Non longe est ab unoquoque nostrùm : in ipso enim vivimus, movemur et sumus* (1). Ce qu'il disoit aux Atheniens au propos du Dieu inconnu.

Et comme je vous disois dernierement de David : *Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades.* Or quoy qu'il soit present à toutes choses, si est-ce qu'il n'occupe aucun lieu ou place : ainsi les anges n'occupent aucune place en eux, de façon que des legions entieres de diables se sont treuvées en un corps. La presence donc peut estre sans l'occupation de lieu, et l'est ordinairement ès esprits.

Mais ès choses corporelles ordinairement la presence d'une chose n'est pas sans occupation de place.

Et voici maintenant la difficulté ouverte entre nous et nos adversaires; car nous disons que comme la presence est ordinairement separée de l'occupation de lieu ès choses spirituelles, aussi le peut-elle estre ès choses corporelles par la toute-puissance de Dieu; ils le nient, et nous le preuvons, et nostre premiere preuve se prend de ce que nous disions dimanche, comme reciproquement ce que nous preuvions dimanche se peut prouver par ce que nous dirons maintenant, estant la nature des veritez de s'entre-aider l'une l'autre.

1. Nous disions dimanche, et le preuvasmes suffisamment, qu'un seul corps peut estre en deux lieux; donc deux corps peuvent estre en un lieu, n'y ayant non plus de difficulté que deux corps n'ayent qu'un lieu, que de dire que deux lieux n'ayent qu'un mesme corps : *Facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum cœlorum. His auditis discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse? Et eos respiciens Jesus, dixit eis : Hoc apud homines impossibile est, apud Deum omnia possibilia sunt* (1). Comment se pourroit-il faire qu'un chameau entrast par le trou d'une aiguille, sinon qu'il n'y occupast point de place? un si grand animal estre compris en un si petit lieu, n'est-ce pas un bel exemple à nostre propos? Je sçay bien qu'il y en a eu qui l'ont entendu d'une corde de chanvre, qu'on appelle cable : mais tous les peres l'entendent de cet animal. Voyez-vous, il dit que tout cela est impossible aux hommes : mais ny cela, ny autre chose n'est impossible à Dieu. Et s'il n'est impossible de mettre un si grand corps en un si petit lieu, pourquoy sera-t'il impossible qu'il mette un corps humain glorifié en l'hostie et en la moindre partie d'icelle?

En S. Jean 20, Nostre-Seigneur le jour de sa resurrection vint les portes fermées au milieu des disciples, et fut là au milieu d'eux, et leur dit : *Pax vobis.* Œcolampade dit qu'il entra par les fenestres; Calvin, qu'il ouvrit et resserra, ou qu'il aneantit les portes, et tout à coup les recrea. Pierre Martyr dit qu'il entra par quelque ouverture, ou qu'il rendit rares les portes, ou qu'il fit ceder. Je proteste, mes freres, que ces gloses et interpretations ne sont point en l'Escriture. Ah! mon Dieu, que ce que l'esprit humain hait est bien hay, qu'est-ce qu'il ne va rechercher pour s'excuser? Voyez en S. Luc 24,

(1) Act. XVII

(1) S. Matth. XIX, S. Marc, X, S. Luc, XVIII.

comme ses disciples s'esmerveillerent de cette soudaine apparition, et voyant les portes bien fermées, ils pensoient voir un esprit, comme nos adversaires, lesquels quand on leur dit que Nostre-Seigneur n'occupe point de lieu, ils pensent que ce ne soit pas son corps. Non, non, c'est son corps, ce n'est pas une contenance spirituelle, c'est son vray corps, mais spiritualisé.

Si les bons anciens eussent pensé que ces eschappatoires eussent esté solides, ils s'en fussent servis contre les Marcionites, qui objectoient ce passage de S. Jean, pour preuver que le corps de Nostre-Seigneur estoit fantastique, comme le tesmoigne S. Cyrille sur ce lieu, mais jamais aucune attaque ne leur fit reculer d'un pas, ils voulurent maintenir en tout et partout le sens naïf et simple de l'Escriture.

Mais quoy, ô mon Dieu, ô mon Sauveur, ô mon maistre! permettez-moy que je parle de la premiere entrée que vous fistes en ce monde, en laquelle non vous, mais les anges pour vous, vous voyant parmy les hommes petit enfant, pauvret, nud et pleurant, chanterent: *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. En cette entrée, Seigneur, comment comparustes-vous au milieu des hommes? sans doute que vous y entrastes, la porte virginale de Nostre-Dame vostre saincte Mere, estant tres-bien fermée; car elle fut Vierge en l'enfantement et apres, jamais il n'y eut aucune corruption ny en sa tres-saincte ame, ny en son corps. Voyez-vous, mes freres, Nostre-Seigneur avec son vray corps sort hors du ventre de sa mere sans aucune fraction ny ruption de sa virginité; ne falloit-il pas donc que ce fust sans occuper place, et qu'il passast par ce corps virginal par penetration de dimension? A Dieu ne plaise que je dise ce que nos adversaires respondent en cet endroict. C'est chose hors de respect, à quelque prix que ce soit, ils veulent ce qu'ils ont dit une fois soit vray; ils ayment mieux blesser la virginité de la Mere de Dieu, que confesser leur faute. Certes Jovinien a esté tenu pour heretique entr'autres, pour avoir dit que Nostre-Dame avoit perdu sa virginité en enfantant son fils, Isaye au 7e chapitre dit et proteste que la Mere de Dieu seroit Vierge, non seulement concevant, mais enfantant! *Ecce Virgo concipiet et pariet;* et en nostre symbole : *Natus ex Maria Virgine.*

Quoy! Nostre-Seigneur ne sort-il pas du sepulchre fermé? sans doute, S. Mathieu 28, S. Marc 16 : L'ange leva la pierre après que Nostre-Seigneur fut ressuscité; donc il sortit à travers la pierre sans y occuper aucune place.

Voudriez-vous bien, messieurs, que je me servisse du tesmoignage de S. Augustin au 22e livre de la Cité de Dieu, chapitre 18; là il est dit que Petronie eut un anneau d'un certain Juif, où il y avoit une pierre pour la guerir de certaine maladie qu'elle avoit; l'anneau estoit tres-bien lié et attaché à un lien bien fort et ferme, elle s'en va au sepulchre de S. Estienne, afin que la guerison ne fust attribuée à l'anneau du Juif; incontinent l'anneau tombe aux pieds de cette femme sans estre rompu, ny le lien desnoüé ou rompu : ainsi, dit S. Augustin, on doit croire Nostre-Seigneur estre sorty du ventre virginal sans aucune rupture. Vous voyez donc comme un corps peut estre en un lieu sans y occuper place.

Nos adversaires ne sçavent que dire, ils voyent nos raisons bien establies sur l'Escriture, dans laquelle ils sont allez recherchant s'il y avoit rien qui pust servir à leur negation, et voyant qu'il n'y avoit rien, ils se sont jettez sur la philosophie, et ont voulu monstrer que cela estoit impossible. Si je voulois rapporter les raisons qu'alleguent Pierre Martyr et Calvin, je n'aurois jamais fait, quoy qu'il me seroit tres-aisé de leur respondre en philosophie, et à la scholastique : mais je n'ay que faire de me mettre sur la philosophie, quand j'ay la parolle de Dieu pour moy. Nostre-Seigneur respond assez à tous ces argumens, quand il dit en S. Mathieu 19 : *Hoc apud homines impossibile est, apud Deum omnia possibilia sunt.* Vous n'entendez pas! O il ne faut pas laisser de croire pour cela. Mais puisque vous voulez laisser l'Escriture pour la philosophie, je vous prie, dites-moy comme vous pouvez voir? car ou c'est par emission, ou par immission : si c'est le premier, comme vostre œil peut-il contenir tant de choses, estant si petit? comme peut-il avoir tant de rayons

qu'il en faut pour couvrir toute une montagne qu'il voit tout à coup, et occuper l'espace de cinquante lieües de loin? le fil le plus delié du monde, en si grand espace, feroit un tres-gros peloton : si c'est le second, comme peut recevoir vostre œil, qui est si petit, une representation de si grandes choses et si diverses?

Qu'ils me disent comme la lumiere corporelle penetre ainsi en un instant les cieux, l'air et l'eau; car encore qu'elle n'aye pas de substance, si est-ce qu'elle est corporelle.

Voilà, mes freres, la verité du fait. Nostre-Seigneur est en l'Eucharistie sans y occuper place. Il y est les parties bien proportionnées ensemble, mais sans aucune proportion de place, parce qu'elles n'en occupent point.

On me dira : Comme se peut-il faire qu'il y soit invisible et impalpable? Cela est aisé; car quand on voulut jetter Nostre-Seigneur du sommet de la montagne, il passa à travers des Juifs sans n'estre ny veu ny aperceu ; quand, après la resurrection, il laissa ses disciples en Emmaüs, il disparut devant eux, et ne le virent plus, encore qu'auparavant ils le vissent et que leurs yeux fussent ouverts.

Il y a donc plus de difficulté de tous ces costez-là : un corps peut estre en deux lieux, ainsi qu'il appert par l'Histoire de la Conversion de S. Paul. Un corps peut estre en un lieu, sans y occuper place, ainsi qu'il appert par l'entrée de Nostre-Seigneur les portes fermées, et par sa nativité. Un corps peut estre en un lieu, sans qu'on le puisse voir et connoistre qu'il y soit, comme il appert par les exemples que je viens d'apporter.

Mais il y a encore une difficulté ; car nos adversaires ne voulant pas abandonner leur *Quomodo*, demandent : Comme se peut-il faire qu'une chose qui estoit nagueres pain, soit maintenant la chair de Nostre-Seigneur? Il se peut faire par un changement total de substance en substance, que l'on appelle fort proprement du mot de transsubstantiation. Ceux qui ont suivy le parti de Luther, pour combattre l'Eglise, ont opinion qu'en ce sacrement il n'y ayt point de changement au pain, ains que le pain y demeure, et neantmoins confessent que le vray corps de Nostre-Seigneur y est. Ceux qui suivent Calvin nient le changement au pain, et quant et quant la realité du corps. Or l'Eglise confessant la realité, dit le corps de Nostre-Seigneur y estre reellement sans aucune substance du pain, laquelle a esté changée en la chair, etc. Pierre Martyr, au livre contre Gardinerus, dispute fort et ferme contre cette transsubstantiation, comme contre une chose impossible : mais je ne sçay en quoy ils treuvent cette impossibilité ; car n'a-t-on pas veu la substance de l'eau changée en la substance du vin ès nopces de Cana en Galilée? elle fut faite vin, en S. Jean 2, et la femme de Loth en une statuë de sel. *Genes.* 29. Mais voyez comme le diable mesme reconnoist la transsubstantiation estre possible : *Si filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.* Mais quelle difficulté, *qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum* (1). La verge d'Aaron n'est-elle pas veritablement convertie en couleuvre? car l'Escriture dit que ce que les autres firent fut par sorcellerie, mais que ce que fit Aaron fut veritable. Nostre Sauveur n'a-t-il pas converty le rien en tout? *Genes.* 4. Ne convertira-t'il pas nostre pourriture en un beau corps, en la resurrection? 1 *Cor.* 15. Ne convertit-il pas la poudre en chair? *Genes.* 3. Il n'y a donc plus de doute qu'elle se puisse faire. Or je preuve maintenant qu'elle s'est faite en l'institution du tres-sainct sacrement.

Nostre-Seigneur prit du pain, et dit : Cecy est mon corps; donc ce n'est plus pain, si c'est le corps de Nostre-Seigneur; car si ce qu'il prit en ses benistes mains n'estoit pas changé, il ne falloit pas dire que ce fust autre chose que ce qui estoit auparavant : auparavant c'estoit pain, maintenant c'est son corps; donc il est changé de pain en corps. Il ne faut pas dire que son corps y soit, et le pain aussi; car qui vendroit un sac, moitié froment et moitié avoine, et diroit : Acheptez cecy, car c'est froment; sans doute qu'il tromperoit le monde, et seroit reputé pour avoir dit un mensonge. Ainsi qui diroit d'un tonneau plein d'eau et d'huile : Cecy est huile, on le tiendroit pour menteur ; il ne faut pas donc dire que Nostre-Seigneur disant : Cecy est mon corps, le pain y soit encore.

(1) Psal. xiii ; Exod. vii.

Quand donc il dit: ***Hoc est corpus meum***, il monstre clairement que le pain avoit esté changé.

Secondement en S. Jean 6, quand Nostre-Seigneur dit :*Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita ;* si ce qu'il disoit n'eust deu estre fait par changement, il eust esté faux; car le pain. s'il demeure pain, ne peut estre chair. Il faut donc qu'il entendist un pain changé. et tel qu'il descrit au mesme lieu : *Ego sum panis vivus. qui de cœlo descendi.*

Mais voudriez-vous bien, messieurs, qu'en ce sacrement on repeut le ventre et l'esprit tout ensemble? non, cela n'estoit pas convenable. Je sçay bien qu'il y a de la difficulté en cecy, mais il y en auroit encore davantage autrement. Et quant à l'Escriture, tout ce qu'ils nous sçavent objecter, c'est premierement que ce nom de transsubstantiation n'est point en l'Escriture, à quoy je responds que ny le mot de Trinité, ny *Omousios*, ny *Theotecos*, il suffit que la chose est en l'Escriture, encore que le mot n'y soit pas. Secondement ils disent que ce sacrement est appelé pain : mais je responds que ce n'est pas parce qu'il y aye du pain, mais parce qu'il y a apparence de pain exterieure, ou bien parce qu'il a esté fait du pain, ou parce qu'il a les effects et proprietez du pain, ou parce que, selon la coustume des Hebreux, toute sorte de viande a esté appellée pain, comme on void de la manne qui a esté appellée pain. Exod. 16. Donc Nostre-Seigneur n'a pas dit: *Caro mea verè est panis*, mais *verè est cibus*, qui est le mesme que quand il dit: *Ego sum panis vivus;* et que l'Escriture a accoustumé d'appeler les choses du nom de celle-là desquelles elles ont esté faites, ainsi qu'il est aisé de voir, Exod. 7, où la verge d'Aaron estant convertie en serpent, ne laisse d'estre appellée verge: à la Genèse 3, où l'homme fait et tiré de poudre, ne laisse d'estre appellé poudre. Tiercement, ils disent que cette opinion de transsubstantiation est nouvelle : mais ils ont tres-grand tort; car à la verité elle a de tout temps esté en l'Eglise. Il seroit aisé de recueillir ce qu'en ont dit les anciens. Oyez en quelques-uns. S. Cyprien, qui vivoit il y a plus de treize cents ans, *In sermone de Cœna Domini : Panis iste quem Dominus discipulis porrigebat, non effigie, sed natura mutatus, omnipotentia verbi factus est caro.* S. Cyrille Hierosolymitain, *Cathec.4: Aquam aliquando mutavit in vinum, et non erit dignus cui credamus quod vinum in sanguinem transmutarit.* Nyssenus, *In oratione magna,* c. 37 : *Recte Dei verbo sanctificatum panem in Dei verbi corpus credimus immutari.* S. Augustin. *ut citat Beda.* c. 10, 1, *ad Cor. : Non omnis panis, sed accipiens Christi benedictionem, fit corpus Christi.*

Enfin il y a cinq cents ans passez qu'en un concile general celebré sous le pape Nicolas II, qui estoit de ce pays de Savoye, et d'une tres-noble maison, Berengarius fut contraint d'abjurer cette erreur.

Voulons-nous abandonner toute l'antiquité si bien fondée en l'Escriture, pour eviter un peu de difficulté et flatter les consequences de nostre entendement propre?

Concluons donc qu'après la consecration le vray corps de Nostre-Seigneur y est, et n'y a point d'autre substance quelle qu'elle soit; il y est, dis-je, reellement et tres-veritablement.

D'où s'ensuit la troisiesme proposition que j'avois avancée, que ce sacrement, en tant qu'il contient Nostre-Seigneur, est adorable, et que l'on le doit adorer.

Car à la vérité, puisque c'est Jesus-Christ, et que Jesus-Christ est Dieu, qui ne l'adorera? je vous prie, aussi bien là qu'au ciel, puisqu'il est escrit en S. Mathieu 4 : *Dominum Deum adorabis, et illi soli servies ;* car Nostre-Seigneur, où qu'il soit, il y veut estre adoré. Ainsi fut-il adoré en croix par le larron, et marchant parmy Hierusalem par les troupes qui crioient *Hosanna*, en la cresche par les roys. Il est voilé en l'Eucharistie, mais cela ne doit pas empescher qu'il n'y soit adoré ; car ainsi fut-il adoré des roys, voilé des langes et emmaillotté. Or afin que tout d'un coup je preuve que Nostre-Seigneur est reellement selon sa chair en ce tres-sainct sacrement, et tout ensemble qu'il l'y faut adorer, l'un ne pouvant estre sans l'autre, ny qu'il y soit adoré s'il n'y est pas, ny qu'il y soit sans y estre adoré par l'Eglise, qui est jalouse de rendre à son Espoux tout honneur.

Je vous prie de regarder combien cette

affaire est convenable, puisque cette adoration ayant esté preveuë par David, il en tressaillit de consolation et chante : *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ. Manducaverunt, ait Augustinus, corpus humilitatis Domini sui divites terræ; nec sicut pauperes saturati sunt usque ad imitationem, sed tamen adoraverunt. Arnobius, Basil. Theodor. sic explicatur locus Psalmus.* 98 : *Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est. ab Augustino* (1).

Mais S. Paul 1 aux Corinth. 11, qu'est-ce qu'il dit? *Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.*

Ponenda est ergo differentia quam par est adhibere, et venerari corpus Domini. etc.

Et afin qu'il ne semble pas que ce soit une nouveauté, ains qu'on connoisse que l'adoration de l'eucharistie a tousjours esté en l'Eglise, et par consequent qu'on a tousjours creu fermement qu'en icelle est le vray corps de Nostre-Seigneur, oyez un peu le tesmoignage de quelques grands peres.

Et premierement, je produirai S. Chrysostome qui vivoit il y a plus de douze cents ans, et lequel pour son excellence a esté loüé et appellé Bouche d'or, *Homil.* 6, *ad populum Antiochenum : Considera, quæso, mensa regalis est, angeli ministrantes, ipse rex adest, et tu stas, existans igitur adora, et communica, cum vela videris retrahi, tunc superne cœlum aperiri cogita, et angelos descendere. Idem, lib.* 6, *de Sacerdotio.* Il raconte une vision d'un vieillard qu'il appelle admirable, lequel pendant la messe avoit veu une troupe d'anges resplendissans entourer l'autel, inclinez comme soldats devant leur roy. Notez cette comparaison, notez le mot d'autel. Puis là mesme il raconte d'un autre qui avoit appris par vision, que ceux qui prenoient ce sainct sacrement deuëment, à la fin de leur vie, avoient des anges autour de leur corps qui les accompagnoient jusques au ciel C'est une chose belle que de voir ce qu'il dit, *Homil.* 3 *et* 4, *contra Anomœos.*

S. Ambroise en son oraison preparatoire invoque ce sainct sacrement, et l'appelle pain sainct, vivant, pur, beau, tres-doux, et luy demande grace de pouvoir aller à son royaume.

S. Gregoire Nazianzene, *Oratione in laudem sororis suæ Gregoriæ*, raconte que sa sœur estant malade d'une maladie prodigieuse, vint de nuict à l'autel se prosternant, et priant celuy qui est adoré sur iceluy : *Omnibusque nominibus appellans, atque omnium rerum quas fecerat commone faciens, quid fecerit audite: caput cum clamore et lacrymis admovens, se non nisi reddita sanitate discessuram minitans, etc.* Ainsi elle fut guerie.

Et Origene plus ancien encore, *Homil.* 5, *in diversa*, dit qu'en ce sacrement nous recevons en nous comme en nostre maison le corps de Nostre-Seigneur : dis donc, dit-il : *Domine, non sum dignus, etc.*

Cyprian. Sermone de laïcis : Mulier quædam cum arcam haberet in qua sanctum Domini corpus posuerat, et indignis manibus tentasset aperire, igne inde surgente deterrita est, etc.

(1) Psal. XXI.

AUTRE SERMON

POUR LE SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

Panis quem frangimus, nonne participatio corporis Domini est? I. COR. X.

Le pain que nous rompons, n'est-ce pas la participation du corps de Jesus-Christ?

Les adversaires de l'Eglise catholique respondent à cette interrogation que non, parce que Jesus-Christ leur a dit : *Caro non prodest quicquam*, La chair ne profite de rien. Les catholiques respondent qu'ouy, parce, disent-ils, que : *Accepimus*

a Domino quoniam Dominus Jesus in qua nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens, fregit et dixit : Accipite et manducate, hoc est corpus meum, Nous avons appris du Seigneur, que le Seigneur Jesus, la nuict en laquelle il fut livré, prit du pain, et rendant graces, il le rompit, et dit : Prenez et mangez, cecy est mon corps. C'est en cet article, auditeurs, où je vous desire attentifs si jamais vous le fustes pour entendre nos raisons, vous conjurant de laisser toute passion pour bien juger en une cause si importante, et je suis asseuré que, le tout meurement consideré, vous ferez jugement en faveur des catholiques, tant leurs raisons devancent en fermeté, en sainctеté, en solidité et en bonté, celles des adversaires. Je prie maintenant, si jamais j'ai prié humblement et d'affection, que celuy qui fait la bouche des enfans diserte, daigne par sa bonté me donner l'entendement de bien sonder ses tesmoignages : *Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo;* et à vous, mes tres-chers auditeurs, qu'il incline vos cœurs ès tesmoignages de sa parolle; car en cette difficulté je voy les ennemis qui m'attendent avec une troupe de doutes et questions humaines : *Me expectaverunt peccatores, ut perderent me, testimonia tua intellexi.* Pendant que l'un me veut tirer par la voye des figures, l'autre de l'ubiquité, l'autre des effects, faites, Seigneur, que j'aye pour mon guide votre seule parolle, et qu'elle me soit un phare en cette navigation : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis.* A cette fin qu'ainsi soit, invoquons l'ayde du Sainct-Esprit, disant : *Ave Maria.*

De peur que par un prejugé et supposition fausse vos entendemens ne soient atteints de quelque passion contre nous; chers auditeurs, pendant qu'on vous pourroit avoir fait accroire que le differend qui est entre nous et nos adversaires ne gist en autre, sinon en ce qu'ils ne veulent rien croire que ce qui est des Ecritures, et que nous voulions fonder nostre doctrine ailleurs que sur icelle; je vous supplie de croire, qu'en ce particulier differend (ny en pas un autre aussi, non plus qu'eux) nous ne leur voulons ceder en l'honneur que nous avons juré aux sainctes Escritures : mais que tout au contraire, nous protestons ne le vouloir demesler que par la seule pure et expresse parolle de Dieu, ainsi que nous fismes dimanche.

Si donc on vous a dit que l'Eglise n'alleguoit que l'authorité des hommes, si on vous a dit qu'elle laissoit en arrière l'Escriture, je vous prie de vous en desabuser, et croire que l'Escriture a tousjours esté en nos mains, et que ce riche thresor n'a esté gardé que par l'Eglise, et que nos adversaires ne l'ont eu que de nous, nous ne voulons ici que l'Escriture.

Nous sommes donc desjà d'accord en ce poinct, qui est que ce differend ne se decide que par l'Escriture, mais c'est en l'interpretation que gist nostre controverse et dispute; car nous apportons de beaux et bons passages de l'Escriture, et eux en apportent de ceux qu'ils peuvent penser estre tels. Tout est de l'Escriture; mais quoy? ils veulent interpreter les nostres, et les leurs contre nous, et nous quasi comme estant sur la deffensive sans interpreter les nostres, car ils sont clairs, voulons seulement rejetter leurs interpretations afin qu'elles ne nous offensent.

Entrons, je vous prie, en matiere; et vous verrez clairement la verité de ce que je dy.

Quand Berengarius comparut, l'Eglise tenoit qu'au sainct-sacrement de l'Eucharistie estoit reellement, substantiellement et veritablement le corps et le sang de Jesus-Christ; depuis elle le soustint paisiblement jusqu'au temps de Jean Hus, Wiclef, puis vinrent Œcolampadus, Carolostadus, Zuingle et Calvin, lesquels dirent qu'elle se trompoit, et parloit sans fondement; mais, au contraire, voicy ses deffenses.

Premierement, le sixiesme chapitre de S. Jean, sur lequel je discourus dimanche. Secondement elle apporte les parolles de l'institution, *S. Matthieu* 26, *S. Marc* 14, *S. Luc* 22, *premier aux Corinth.* ch. 11, en tous lesquels lieux Nostre-Seigneur parlant de la viande qu'il donnoit, instituant la manducation de la cene, ils rapportent qu'il dit que c'estoit son corps par des parolles si expresses, qu'elles ne le sauraient estre davantage, dont l'Eglise tire cette claire raison : Dieu l'a dit, Dieu ne peut mentir, donc il y est.

les pechez constituent l'ame, nous nous en retirions au plustost si nous y sommes, nous nous gardions de jamais y retourner, et nous nous approchions toujours de plus pres de Nostre-Seigneur. Mais ces graces sont les effects propres et particuliers du Sainct-Esprit. Il nous faut donc demander sa divine assistance, et pour plus aysement l'obtenir, employons-y la faveur de sa tres-glorieuse Espouse, la saluant. *Ave Maria.*

Je treuve admirable et profonde la description que le sainct personnage et langoureux prophete Job fait des pecheurs quand il les qualifie en cette façon : *Qui dixerunt Deo : Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus* (1); Ceux qui ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous, nous ne voulons point sçavoir vos chemins. O excellente façon de parler! ô description pleine d'une admirable doctrine! pour dire les pecheurs, il dit ceux qui ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous.

C'est vrayement la propriété des pecheurs que de s'esloigner de Dieu tant qu'il est possible, mais ceux qui s'esloignent de luy periront : *Qui elongant se à te peribunt* (2), comme la brebiette qui s'esgare parmy les haliers, ès montagnes et forests, court grand hasard. Dieu s'en plaint par un de ses prophetes : *Quid invenerunt in me patres vestri iniquitatis, quia elongaverunt à me, et ambulaverunt post vanitatem suam, et vani facti sunt* (3); Quelle iniquité ont treuvée vos peres en moy, qu'ils m'ont abandonné, et ont cheminé après choses vaines, et sont devenus vains. Et le prophete qui avoit dit : *Dominus, illuminatio mea et salus mea* (4), Le Seigneur est ma lumiere et mon salut; parlant du mesme salut : *Longè*, dit-il, *à peccatoribus salus* (5), Le salut est loing des pecheurs. *Mitto ego ad te filios Israel, ad gentes apostatas quæ recesserunt à me* (6); Je t'envoye, dit Dieu au prophete Ezechiel, aux enfans d'Israël, et aux gens qui se sont retirez de moy, comme apostats. *Longè est Dominus ab impiis* (7), Le Seigneur est loin des impies. *Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer, dicit Dominus : duo mala fecit populus meus, dereliquerunt me fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas*; O cieux, estonnez-vous de cette chose, et que vos portes soient grandement desolées, dit le Seigneur; car mon peuple a fait deux maux, ils m'ont quitté moy, qui suis la fontaine d'eau vive, et se sont fouys des cisternes rompuës, qui ne peuvent contenir les eaux. Ce sont les deux maux du peché, que disent les theologiens : *Aversio à Deo, et conversio ad creaturam*, Se separer, se retirer, s'esgarer, s'esloigner et fourvoyer de Dieu, et se joindre, s'accointer, s'allier et unir à la creature. Ne voyez-vous pas le prodigue comme il s'en va, *in regionem longinquam* (1), En une region lointaine? C'est en cet esloignement que consiste le grand mal du peché, c'est-à-dire qu'il nous separe de Dieu, de maniere qu'en l'eschole l'on est d'accord que *Ite*, Allez, est le mot principal de la sentence de Nostre-Seigneur, et S. Luc parlant des pecheurs obstinez, il dit qu'il leur sera dit : *Discedite à me, omnes operarii iniquitatis* (2); Retirez-vous de moy, ouvriers d'iniquité; et tesmoigne que : *Ibi erit fletus et stridor dentium*, dans le lieu où ils iront, il y aura pleurs et grincemens de dents.

Mais voicy le nœud de la difficulté; comme se peut-il faire que nous soyons esloignez de Dieu, veu qu'il est partout, et ne sçaurions treuver un recoin, pour caché qu'il soit, que sa Majesté ne s'y retreuve? S. Paul parlant aux Atheniens, disoit : *Non longè abest ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur et sumus*; Il n'est point loing d'un chacun de nous; car en luy nous vivons, nous nous mouvons et subsistons.

L'ame se peut retirer et esloigner de Dieu en deux façons, premierement par affection et desir, *Non loco sed affectu*, dit S. Chrysostome. *Anima enim non passibus, sed passionibus ambulat*, les pieds dont l'ame se sert pour cheminer sont ses passions. Les pecheurs voudroient que jamais Dieu ne les vist, qu'il ne pensast point à eux, qu'il ne fust point parmy eux. *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (3); Le fol a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Et si cela n'est, il ne

(1) Job. XXI. — (2) Psal. LXXII. — (3) Hier. II. — (4) Psal. XXVI. — (5) Ib. CXVIII. — (6) Ezech. XVIII. — (7) Prov. XV.

(1) S. Luc, XIII. — (2) Ib — (3) Psal. XVII.

à eux, et en cette façon ils disent *Recede à nobis, viam mandatorum nolumus*, retirez-vous de nous ne voulons point marcher dans le vos commandemens; là où vous erez la façon, l'immobilité est à Dieu, et la mobilité aux pe... ils la veulent renverser: *Recede* etc.

...lement l'ame s'esloigne de Dieu, es graces et les moyens qu'il nous pour nostre salut, comme l'on dit fuit les medecins, non pas pour hait la personne des medecins, remedes, *Scientiam viarum tuarum nolumus*.

...sont loing de Dieu les pecheurs, ...t-ils esloignez de ses misericor... elles douleurs, quels regrets; car ...it le grand S. Augustin est tres... *fecisti nos, Domine, ad te, et ...m est cor nostrum, donec re... in te*, Seigneur, vous nous avez ...r vous, et nostre cœur sera tous... inquietude jusqu'à ce qu'il se re... vous. O quelle division de l'homme ...d de son Dieu et au regard de soy... Mais il y a cette seule consolation ...tte grande desolation, c'est qu'en... le pecheur soit loing de Dieu, il ...venir à luy et estre bien receu : *...uat impius viam suam, et vir cogitationes suas, et revertatur ...inum, et miserebitur ejus, et ad ...ostrum quoniam multus est ad ...dum*, Que l'impie quitte sa voye, ...ne inique ses pensées, et qu'il re... ...u Seigneur, et il aura pitié de luy; ...t abondant en misericorde pour ...er. Ainsi le chetif prodigue, et ...é Absalon, comme sont-ils receus ...peres, et sans cela, que devien...ous? car tous ont peché, *Omnes ...erunt* (1). Tout homme est men...st-à-dire, pecheur. *Omnis homo*... *Si dixerimus quoniam peccatum...* (2), Si nous disons que nous ...sans peché, nous nous seduisons ...smes. *Revertere ad Dominum, et ...ab injustitia tua : quam magna ...rdia Domini, et propitiatio il...vertentibus ad se*, Retournez au ..., et quittez vostre injustice; car sa misericorde est grande à ceux qui se convertissent à luy. Pourquoy s'appelle-t-il Sauveur, sinon pour sauver? *Erant appropinquantes peccatores et publicani ad Jesum, ut audirent illum*, Les pecheurs et les publicains s'approchaient de luy pour ouyr sa parole.

Il est raconté de David, au chapitre 22 du 1er des Roys, qu'estant dans la caverne de Odolla, les necessiteux et affligez s'en vinrent à luy, et il se rendit leur roy; c'estoit pour figurer que ce second et veritable David devoit laisser approcher de luy les pauvres et necessiteux, les affligez et les miserables, ceux qui gemissent sous le pesant fardeau des infirmitez corporelles, et beaucoup plus ceux qui sont accablez sous l'espouvantable fardeau du peché.

Les pharisiens murmurent parce qu'il reçoit les pecheurs, *Quia hic peccatores recipit* : mais voyons un peu par le progrez comme il les reçoit, et nous verrons de grandes choses. Le pecheur se peut bien esloigner de Dieu et de soy-mesme, c'est chose certaine. *Spiritus vadens et non rediens*, l'Esprit s'en va et ne revient point. *Perditio tua ex te, Israel*, Ta perdition vient de toy, Israël, mais de moy seul vient ton secours, *Tantum ex me auxilium tuum*. Et S. Paul : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis tanquam ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est*, Nous ne sommes pas suffisans de nous, comme de nous-mesmes, d'avoir quelque bonne pensée, mais nostre suffisance est de Dieu. Nous pouvons bien gaster, mais non pas refaire. Nostre-Seigneur previent le pecheur et le va rechercher, l'appelle et l'invite à revenir, autrement il n'y penseroit jamais. *Fortitudinem meam ad te custodiam quia Deus susceptor meus est*, Je reconnois que ma force vient de vous, mon Dieu, parce que vous estes mon secours. *Deus meus, misericordia ejus præveniet me*, La misericorde de mon Dieu me previendra. *Operatur in nobis velle et perficere*, C'est Dieu qui produit en nous les bons desirs et les bonnes volontez, et c'est luy qui les perfectionne et conduit à l'execution. *Trahe me post te, curremus*, Tirez-moy après vous, et nous courrons. Qui va par vent en un pays, ne revient que par vent contraire. Jamais Absalon ne fust revenu à son pere David, si

...r. — (2) Eccles. xvii.

la femme Thecuite ne l'eust obtenu : jamais le pecheur ne reviendroit, si la misericorde ne le prenoit. O bonté infinie ! Nostre-Seigneur va recherchant la brebis egarée, autrement elle ne reviendroit jamais ; cette misericorde va cherchant la dragme perduë : ah ! donc, si ceux-cy murmurent, loüons-le, nous autres : *Quia peccatores recipit, quia quærit*, Parce qu'il reçoit les pecheurs et les cherche. *Stabat Jesus in die magno solemnitatis, et clamabat, dicens : Si quis sitit, veniat ad me, et bibat*(1), Jesus estant dans le temple au jour de la grande solemnité, crioit, disant : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moy et boive : *Venite ad me, omnes*, etc. (2), Venez à moy, vous tous, etc. *Venit Filius hominis quærere, et salvum facere quod perierat*, Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui estoit pery. *Quoties volui vos congregare, sicut gallina congregat pullos suos* (3)? Combien de fois vous ai-je voulu assembler, comme la poule fait ses poussins ? Quoy les predicateurs sont advertis de faire ce que dit S. Paul de luy-mesme : *Omnibus omnia factus sum*, Je me suis faict tout à tous : ô difficile condition des predicateurs !

Mais, ô miserables que nous sommes ! bien souvent nous sommes appelez, et nous faisons la sourde oreille. *Vocavi, et renuistis*, J'ay appellé, et vous n'avez pas escouté, dit Dieu ; nous sommes attirez, et nous nous opiniastrons contre luy. Il s'en plaint, disant : Tout le jour, j'ay tendu mes mains à un peuple mescroyant et rebelle, *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, et contradicentem mihi*.

O saincte, ô fortunée, et heureuse la troupe de ces pecheurs et publicains, lesquels aujourd'huy s'approchent de Nostre-Seigneur ; ils ne font pas comme les conviez à ce grand festin qui s'excusent, ceux-cy viennent, et sont les bien-venus. O mon Sauveur, comment sont venus à vous ces pecheurs, puisque vous estes juste ? car David dit si absolument du juste que le mal ne l'approchera point, *Non accedet ad te malum, declinate à me, maligni*, Retirez-vous de moy, meschans. *Nemo potest venire ad me, nisi Pater meus traxerit eum*, Personne ne peut venir à moy, si mon Pere ne l'attire. *Et eum qui venit ad me, non ejiciam foras*, Et celuy qui vient à moy ne sera point rejetté. Puisqu'ainsi est donc, ô Sauveur, ô Redempteur, ô bon Dieu ! je peux bien dire à ce peuple de vostre part : *Accedite ad Dominum, et illuminamini, et facies vestræ non confundentur, quia hic peccatores recipit*, Approchez-vous de Dieu, et vous serez illuminez, et vos faces ne seront point confonduës ; car il reçoit les pecheurs.

Mais voyez la maniere de s'approcher de Dieu, c'est qu'il faut abandonner le peché. *Recede à malo*, Retirez-vous du mal. *Egredimini à Babylone, fugite à Chaldeis, non est pax impiis, dicit Dominus* (1), Sortez de Babylone, fuyez les Chaldeens, la paix n'est pas avec les impies, dit le Seigneur : vous avez esté en peché de cœur, de bouche et d'œuvres, il faut aussi employer trois choses contraires, savoir : contrition, confession et satisfaction.

Nostre-Seigneur est comme le soleil qui va par tout : *A summo cœlo egressio ejus*, Sa course est du haut du ciel. Il va dardant ses rayons sur les justes et injustes, et des plus fangeux bourbiers il tire les vapeurs en haut, lesquelles arrivées à certaine distance, sont converties en une douce pluye, laquelle descendant donne vie, et fait germer les fruicts : il tire des plus grands pecheurs les exhalaisons sainctes, qui sont les considerations de leurs fautes jusques à un certain degré de crainte et d'apprehension, jusques à la moyenne region de l'air, considerant qu'ils sont entre le paradis et l'enfer, entre la damnation et salvation : *Flabit spiritus ejus, et fluent aquæ* (2), Son esprit soufflera, et les eaux couleront. Ce sont les eaux de contrition, qui font germer cette terre, et produire les fruicts du salut. Il faut donc nous laisser tirer, il faut ressentir nostre miserable estat : *Hic locus est partes ubi se via findit in ambas*. Sortons, sortons de cette Egypte, approchons-nous de Nostre-Seigneur, faisons provisions de bonnes œuvres, que les pieds de nos affections soient nuds : revestons-nous d'innocence, ne nous contentons pas de crier misericorde, sortons de l'Egypte, *Egredimini de Babylone, fugite à Chaldeis; quid est Israel, quod in terra*

(1) Joan. VII. — (2) S. Matth. XI. — (3) S. Luc, X.

(1) Isaïe, LXVIII. — (2) Psal. CXLV.

inimicorum inveterasti in terra aliena? Voulons-nous estre ensevelis en Egypte? Egredere, egredere in fortitudine tua, Sion. N'attendons plus, *hora est jam nos de somno surgere*, L'heure est venuë de nous lever du sommeil, puisque nous sçavons qu'il reçoit les pecheurs, les anges attendent nostre penitence, les saincts prient pour icelle, etc.

SERMON

POUR LE XII. DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECOSTE.

Beati oculi qui vident quæ vos videtis. Luc. x.

Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez.

En ce delectable sejour que Dieu prepara pour nos premiers parens, et puis pour nous autres, si le peché ne nous en eust chassez, il y avoit un fleuve pour arrouser cette beniste contrée, lequel sortant de là, se departoit en quatre diverses courses. Ainsi il me semble, messieurs, que l'Evangile d'aujourd'huy soit un vray fleuve, arrousant en cette journée toute l'Eglise, vray paradis terrestre, de celestes pensées, de considerations devotes, et divines consolations, duquel fleuve nous pouvons bien dire: *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei*. L'impétuosité du fleuve resjouyt la cité de Dieu. Les quatre bras par lesquels il se separe sont quatre principaux documens qu'il contient. Le premier, de bien croire: *Beati oculi*, etc. Bien-heureux les yeux qui voyent ce que vous voyez. Le second, de bien esperer et desirer: *Domine, quid faciendo?* Seigneur, que feray-je? etc. Le troisiesme, de bien aymer et garder les commandemens: *In lege quid scriptum est? Diliges Dominum Deum tuum*, Qu'est-il escrit en la loy? Tu aymeras le Seigneur ton Dieu. Et finalement de l'usage des sacremens: *Samaritanus misericordia motus alligavit vulnera ejus infundens oleum et vinum*, Un Samaritain esmeu de compassion resserra ses playes, et y mit de l'huile et du vin. C'est de ces quatre fleuves que je voudrois bien vous faire boire maintenant; mais ny je ne le puis faire, ny il ne vous profiteroit de rien, si Nostre-Seigneur n'y apporte sa benediction, pour laquelle impetrer, employons la faveur de la glorieuse Vierge, disant: *Ave Maria*, etc.

C'est une chose bien certaine, et qui nous devroit grandement consoler, que Jesus-Christ Nostre-Seigneur et Maistre, en toute rigueur de justice, et avec un juste prix, a payé et satisfait à Dieu son Pere tout ce que nous avions mérité de peine pour nos pechez, et non seulement pour tous les nostres, mais pour tous ceux de tout le monde. C'est ce que le grand docteur de nostre gentilisme, aux Romains 5, proteste, disant, qu'où le peché a abondé, la grace a surabondé, *Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia;* il y avoit, veut-il dire, des pechez en abondance, mais des graces il y en a eu en surabondance, prenant la grace pour cette satisfaction.

Le gentil-homme, saisi de l'amour d'une damoiselle, voyant qu'elle desire extresmement une bague rare, ou seule en toute la province, surpris d'affection, ne demandera pas de quel prix est cette bague, mais de prime abord en presentera prodiguement plus qu'elle ne vaut, ne regardant aucunement au prix, pourveu qu'il aye ce dont il pense contenter sa chere dame: ainsi nostre Sauveur voyant que la divine Majesté de son Pere avoit extresmement à cœur cette bague ou dragme, la nature humaine, sans s'informer ny du prix, ny

d'autre chose, de premier abord pour nous rachepter, il presente, d'une tres-pure et tres-liberale affection, un prix que nous ny les anges ne valons pas, une satisfaction beaucoup plus grande que tous les pechez du monde n'avoient pu meriter; d'où S. Paul a dit: *Empti estis pretio magno*(1), Vous avez esté racheptés avec un grand prix; le prix certes est grand, au respect de la valeur de la chose. Ou bien disons que Nostre-Seigneur a fait comme le bon mary, lequel voyant sa chère moitié atteinte de peste, sçachant quelque expert medecin qui en sçayt guerir avec des tablettes, il va, et poussé d'une extresme affection de voir sa compagne guerie, il offre cent escus de ces tablettes, sans s'amuser à considerer que les ingrediens d'icelles ne valent pas trois sols: ainsi Nostre-Seigneur voyant la nature humaine empestée du peché, pour la delivrer il donne l'inestimable thresor de ses bontez, sans regarder que toute la nature humaine ne vaut pas la moindre piece d'iceluy. Mais en cette similitude se rencontre une grande dissimilitude, c'est qu'encore que la tablette ne vaille pas les cent escus, l'espouse neantmoins vaut cent mille fois et infiniment plus, au lieu que la nature humaine, laquelle doit estre guerie, ne vaut rien au prix du sang de Nostre-Seigneur. Disons donc plustost que Nostre-Seigneur a fait comme le cavalier, lequel ayant un cheval fait à son gré, et qu'il ayme fort, l'appelant son favory, ce cheval estant picqué ou foulé, ou bien ayant quelque aposthesme, ce cavalier pour le guerir, sans regarder à la valeur du cheval, employe en drogues plus que le cheval ne valut jamais. N'avez-vous jamais ouï dire: Je voudrois avoir racheptè ce cheval de trois fois autant qu'il valoit? n'avez-vous jamais veu des dames tuer des moutons pour nourrir un petit chien coüard et caignard qui ne valoit pas l'un des pieds du pauvre mouton? qui fait cela? l'affection, non la valeur et juste estimation.

Ainsi on peut dire que Nostre-Seigneur avoit un cheval, qui estoit l'homme, lequel a esté comparé aux chevaux qui n'ont point d'entendement, *Comparatus est jumentis insipientibus*; et ailleurs: *Ut jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum:* ce cheval estoit perdu par son peché; que fait Nostre Sauveur, sans regarder à l valeur de ce cheval, il donne un prix q vaut infiniment plus, et pour nourrir c meschant chien, il tue l'agneau, qui es luy-mesme. Ou bien disons que Nostre Seigneur ressemble au pere, qui voyan son fils saisy pour quelque crime, san regarder à autre chose, donne au prin pour delivrer ce fils plus que toutes l amendes à toute rigueur ne pouvoient mo ter. Ou bien plustost disons que le cavali voyant son cheval saisy par les mains d la justice, c'est son bon cheval, c'est so sauve-l'amy, il va, il consigne tout inco tinent trois et quatre fois autant que l cheval vaut, afin qu'il n'amaigrisse. Grand consignation fut celle par laquelle Nostre Seigneur consigna ès-mains de la justic paternelle tout son precieux sang, duqu la moindre goutte valoit mieux que tou les mondes que nous pourrions imaginer n sçauroient valoir. Ce n'est pas donc mer veille si Nostre-Seigneur ayant fait un t payement, il a rompu le décret par lequ nous estions livrez ès-mains du diable *Delens*, dit le grand vase d'election, *quod adversus nos erat chirographum de creti.*

Mais, s'il vous plaist, escoutez un peu l raison theologique de cecy. La satisfactio est d'autant plus grande et plus valabl que la personne qui la fait est grande, si gnalée, et de plus de mérite. Exemple: s j'ai receu une injure d'un prince, et i m'envoye un laquay pour se réconcilier moy, et me fait satisfaction, ce n'est pa un grand honneur; mais s'il m'envoye so fils propre, lequel me fait satisfaction, e me prie de ne me plus tenir pour offensé c'est un grand honneur, cette satisfactio est plus grande que l'injure ne pouvoit es tre. Aristote en ses Ethiques dit que s quelque grand personnage frappe, il ne l faut pas frapper: si on le frappe, il fau estre non-seulement refrappé, mais encor griefvement chastié; pourquoy? d'autan qu'injurier un grand est un peché plus gri qu'injurier un petit, et la moindre sati faction que fait un grand vaut mieux q toutes les injures qu'il peut faire: ain quand on auroit receu un soufflet d'u grand, s'il monstre d'en estre fasché, c'e assez. Et de vray qu'est-ce faire satisfa tion d'honneur sinon faire et rendre ho

(1) I. Cor. VI.

)r est-il que l'honneur est plus prqportion de celuy qui le rend; oindre honneur que fait un prince s sans comparaison que tous les s que sçauroit rendre un homme ɜ condition, d'autant que *Honor morante*. L'honneur est dans celuy ad.

s donc, si l'honneur est d'autant ad que celuy qui le fait est grand, isfaction est d'autant plus grande y qui la fait est grand, quelle de- e la satisfaction, quel honneur de ii est infiniment grand? l'honneur t la satisfaction faite par un per- infiny ne peut estre sinon infinie. maintenant où nous en sommes. Seigneur estoit une personne infi- satisfait pour nous, sa satisfaction sté infinie. Et ne me dites pas que e Dieu a satisfait selon la nature ɜ; car je vous l'accorde, pour par- scholastique, si vous dites *ut quo;* dites *ut quod*, je vous le nie, ue les actions appartiennent aux s, *Quia actiones*, dit le philoso- *nt suppositorum*. Ce n'est pas la qui a enduré, ç'a esté la personne ture; ce n'est pas l'ame qui dis- c'est la personne par l'ame. Je sçay e l'offense avoit quelque infinité à le la personne offensée qui estoit mais c'est une infinité qui n'est pas *rincipio intrinseco*, d'un principe , comme celle qui se prend de l'a- donc que David pouvoit bien dire : *pud Dominum misericordia, et apud eum redemptio*, Vers Nos- neur il y a une grande misericorde, satisfaction ample et excellente. ien infini, avoit esté offensé, Jesus- bien infiny, a satisfait, l'homme s'es- vé par superbe contre Dieu mesme, Seigneur s'est humilié sous toute e. *Non rapinam arbitratus est, æqualem Deo, sed semetipsum exi- formam servi accipiens*; et puis: *avit semetipsum factus obediens ad mortem, mortem autem crucis. r quod et Deus exaltavit illum, t illi nomen, quod est super omne , ut in nomine Jesu omne genu r*. Entendez bien ceci, estant esgal ere, il s'abaissa et aneantit jusques à la mort, qui n'est rien que privation, et partant Dieu son Pere luy donne un nom qui est au-dessus de tout nom, à sçavoir le nom de Jesus, qui signifie Sauveur, comme s'il disoit : Il est justement Sauveur, puisqu'estant infiny, avec son infinie satisfaction, il a payé en toute rigueur.

Jamais vous ne vous trouvastes plus estonnez que si vous lisez deux passages qui sont en Job, l'un est au chapitre 6, où il dit : *Utinam appenderentur peccata mea, quibus iram merui, et calamitas, quam patior in statera, quasi arena maris hæc gravior appareret*, A la mienne volonté que mes pechez, pour lesquels j'ay merité la peine que je souffre, fussent mis à la balance, elle les surpasseroit comme le sablon de la mer; quelle hardiesse! L'autre passage est au 9e chapitre, où Job dit : *Vere scio quod non justificetur homo compositus Deo*, Je sçay veritablement que si l'homme est mis en comparaison avec Dieu il ne sera pas justifié. Accordez l'un avec l'autre; mais au dernier chapitre c'est bien chose plus admirable de voir que Nostre-Seigneur dit que Job a parlé droictement et justement devant luy, et commande à ses amis qu'ils le prennent pour intercesseur. Je ne sçaurois que vous dire, sinon que ces parolles sont dites en la personne de Nostre-Seigneur (ainsi qu'estime S. Gregoire au septiesme de ses Morales), lequel, à raison de son infinie dignité, pouvoit bien dire que la moindre de ses peines estoit sans comparaison plus considerable que tous les pechez des hommes qu'il appelle siens. C'est ce qui fait dire à Hieremie que Nostre-Seigneur sera appelé *Dominus justus noster* (1), Nostre juste Seigneur; il l'est bien justement, puisqu'il a payé si cherement nostre rançon; voicy la belle et preignante raison pour laquelle Nostre-Seigneur dit : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis*, Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez, comme s'il disoit. Quel bon-heur est-ce à vous de voir le thresor duquel on doit tirer la rançon de tout le monde?

Huguenots, que dites-vous de nous autres? vous semble-t'il pas que nous reconnoissons comme il faut la grace de Nostre-

(1) Gregor. Mor. VII, u.

Seigneur, sa redemption et mediation? A vostre advis cette façon de discourir de la redemption ressent-elle pas de la vraye Espouse de Jesus-Christ? Nous parlons bien plus magnifiquement de ce mystere que vous, et vous faites les bons valets. C'est ainsi que parlent les deux luminaires de la theologie, S. Thomas, docteur angelique, et mon fervent et seraphique pere S. Bonaventure, desquels le dernier dit que la redemption de Nostre-Seigneur a esté mesme surabondante, et plus que suffisante.

La seconde raison pour laquelle Nostre-Seigneur a dit : *Beati oculi, etc.*, est prise encore de ce mesme docteur seraphique, pource que la gloire principale des yeux corporels sera de voir Jesus-Christ, et celle de l'ouye, de l'entendre : en l'autre monde sera parfaicte pour lors cette gloire qui n'a esté icy que commencée, dont Job a dit : *Credo quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum, quem oculi mei conspecturi sunt*, Je croy que mon Redempteur est vivant, et qu'en ma chair je verray Dieu mon Sauveur, et que mes yeux le regarderont. Mais surtout c'est de la foy que se doit entendre : *Beati oculi*, Bien-heureux les yeux, comme s'il vouloit dire : Bien-heureux estes-vous; car vous avez parmy vous le desiré et tant attendu Redempteur: bien-heureux de ce que vous avez l'object de vostre beatitude que vous commencez de regarder; mais vous n'aurez pas cette beatitude, si vous ne croyez ce que vous voyez : qui voit et ne croit, n'est bien-heureux que comme les Juifs; qui croit et ne voit est bien-heureux, comme il fut dit à S. Thomas : *Beati qui non viderunt et crediderunt*, Qui voit et croit est bien-heureux, encore comme S. Thomas qui vid premierement, et puis creut; mais qui croit et voit. *Beati oculi*, etc.

Donc le fondement de toute beatitude, c'est la satisfaction de Nostre-Seigneur surabondante, la veuë du corps de Nostre-Seigneur sera la beatitude de nos yeux corporels. Mais ny l'un ny l'autre ne nous profiteront de rien, si nous ne l'appliquons à nous-mesmes par la foy, esperance, charité, et par les sacremens. Donc pour venir au poinct : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis*, Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez; il y a q endroicts par lesquels Dieu peut ver nous, l'entendement, la memoire, l lonté, et les sens extérieurs. Dieu dans l'entendement par la foy, et voi premiere application du sang de Dieu ames. S. Jean dit bien que Nostre-Sei *dedit eis potestatem filios Dei fier* donné aux hommes la puissance d faits enfans de Dieu, mais qu'adjousti *Iis qui credunt in nomine ejus*, A qui croyent en luy, et ailleurs : *Sic dilexit mundum, ut Filium suum u nitum daret, ut omnis qui credit in non pereat, sed habeat vitam æter* Dieu a tant aymé le monde, qu'il donné son Fils unique, afin que tous qui croiront en luy ne perissent point, ayent la vie eternelle.

Il ne faut donc pas dire; Ah! N Seigneur est mort, il suffit vrayment, cette mort n'effectue ny opere rien, ne se l'applique. Comparaison du pour le ladre, etc. Il y faut nostre coo tion de laquelle le premier fondeme la foy, suivant le dire de l'apostre : *dentem ad Deum oportet credere, est*, Il faut que celuy qui s'approc Dieu croye en luy. Donc quoy que le immaculé de Jesus-Christ soit prest, ne serions jamais si heureux si no croyions, c'est le commencement de bonheur : *Dicite invitatis quia p sunt omnia*, Dites aux invitez que choses sont preparées; mais pour c plus ny moins, si l'on n'y va, etc. Vo direz si cette parolle s'entend de l comment vient à propos ce qui s'e *Dico enim vobis quod multi proph reges voluerunt videre quæ vos vi* Je vous dy que plusieurs roys et pro ont desiré de voir ce que vous voye il n'y a point eu de prophetes qui n' creu. Je vous ay desjà dit que cette tude s'entend principalement de la f vorisée de la presence, et confirmé experience, et je vous dy davantag s'entend d'une foy distincte et bien quée, et partant il ne dit pas, *omnes*, mais, *multi*, plusieurs, d'autant que ques prophetes ont eu si particuliere lation des mysteres evangeliques semblent plustost evangelistes que phetes.

David, Hieremie, Isaye, Moyse et Abraham, lequel a desiré de voir ce jour, il l'a u et s'en est resjouy, *Exultavit ut videret diem meum, vidit et gavisus est*, autres ont veu en general, entre lesels et les apostres il y a autant de differnce qu'entre ceux qui voyent de bien n et confusement, et ceux qui voyent de es et distinctement.

O que c'est une grande benediction que bien croire! *Beati oculi, etc.*, Bienureux sont les yeux qui voyent ce que us voyez, dit Nostre-Seigneur. Je vous diray tout autant, messieurs, combien sez-vous qu'il y a de peuples qui vouoient voir ce que vous voyez, combien catholiques ès Allemagne et en Anglerre, qui voudroient avoir les commoditez leur salut, et voir et ouyr ce que vous ez les caresmes.

Combien ès Indes y a-t'il de peuples, lesels ayant seulement senty quelque pee odeur de l'Evangile par le bon exemple s chrestiens qui trafiquent avec eux, se nt convertis; ils n'ont pas encore eu ce n d'avoir cette bonne nouvelle que Je-Christ est nay et mort pour nostre sa-, et ressuscité pour nostre glorification, n'ont point de prelat qui aye soin d'eux, n'ont personne qui les conduise à bien re, ny à bien faire, monstrant leur afon en ce qu'ils se convertissent à milavec grande penitence.

i pourroit jamais lire sans larmes ce escrit du bon capitaine Anthoine de qui convertit si-tost les roys des ariens, des Siciniens, et Supaniens? ne se trouvera le cœur saisi, consila premiere conversion si soudaine nde que firent trois peres de l'ordre ominique en Conge?

e dira avoir esté bien-heureux les de tant de prestres et religieux allez prescher ès Indes, puisqu'ils vé la terre des cœurs humains si traictable qu'à une seule rosée olle de Dieu elle germe et bourtes sortes de fleurs chrestiennes: doit faire pleurer de consolation, de voir Dieu receu en ces conpleurer de detresse de l'autre ous voir recevoir si abondamaces sans rendre aucun fruict; ses gens ne s'eslevent contre nous au jour du jugement. *Beati oculi qui vident, etc., Multi reges voluerunt, etc.*, Bien-heureux sont les yeux qui voyent ce que vous voyez, plusieurs roys ont desiré de le voir, et ne l'ont point veu, etc.

Je diray encore que c'est un grand subjet de confusion d'avoir veu les Indiens si tost catholiques, qu'ils croyent tous sans douter à la simple parole des prestres, et nous qui sommes nourris et nays en l'Eglise, voulons tout controller: si nous voulons que pour nostre foy il nous soit dit: *Beati oculi*, il faut croire tout Jesus-Christ, tout son Evangile.

Nous sommes d'accord, direz-vous, aussi suis-je; car en l'Evangile tout y est radicalement: quant aux traditions ecclesiastiques, n'y a-t-il pas en l'Evangile: *Qui vos audit me audit*? Qui vous escoute m'escoute. *Si quis Ecclesiam non audierit*, Si quelqu'un n'escoute l'Eglise, tenez-le pour estre payen, etc. *Ut scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis*, Afin que tu saches, dit S. Paul à son Timothée, comme tu dois converser en la maison de Dieu, qui est son Eglise, laquelle est la colomne et le firmament de verité. Et Nostre-Seigneur ne dit-il pas à S. Pierre qu'il a prié pour luy afin que sa foy ne vienne jamais à manquer? *Rogavi pro te, Petre*, etc. Jamais je ne cesseray de vous prier, messieurs, pour l'affection que j'ay au service de vos ames, que vous taschiez à vous acquerir une grande simplicité en la foy; croyant et voulant inviolablement croire ce que l'Eglise croit, ce sera vostre consolation en la mort.

Or cependant que Nostre-Seigneur dit ces parolles, tout à propos arriva un docteur de la loy, qui, pour le tenter, demanda: Maistre, qu'est-ce qu'il faut faire pour avoir la vie eternelle? Je dy tout à propos, non pour l'intention de cettuy-cy qui estoit mauvaise, mais pour les parolles qu'il dit: *Domine, quid faciendo*? etc., lesquelles de soy estoient tres-bonnes, et à propos, car Nostre-Seigneur ayant loué la foy des apostres, cettuy-cy l'interroge de ce qu'il faut faire: *Domine, quid faciendo*? Laissons à part l'intention, ces parolles sont pleines d'esperance. Si Caïn, quand il eust peché, eust dit: *Domine*,

quid faciendo? Seigneur, que ferai-je? au lieu de se dire : ***Major est iniquitas mea, quàm ut veniam merear***, mon iniquité est si grande qu'elle ne me peut estre pardonnée; il eust mieux fait.

C'est le deuxiesme grade de la justification, de bien esperer apres avoir la foy, notez que je dy, bien esperer, pource qu'il y en a qui pensent que sans rien faire on les portera en paradis; non, non, il ne faut pas penser sans rien faire, mais en faisant : *Domine, quid faciendo*? Et de vray qui croit bien ce que nous avons discouru au commencement, comme n'esperera-t'il de Dieu toute sorte de biens? Qui connoist bien ce que Dieu a fait pour nous, et qui croit aux peines que Nostre-Seigneur a endurées pour nous, il ne peut qu'il n'aye une bonne esperance : ainsi la Magdeleine ayant conneu que Jesus estoit assis à table chez le pharisien, elle prit une boëte d'onguent, et se vint jetter à ses pieds : ***Ut cognovit quod Jesus accubuisset, attulit alabastrum***. Pourquoy s'appelle-t'il Jesus, si non afin que nous esperions en luy, et que ***in nomine ejus levemùs manus nostras***? Cette esperance est mere du desir, troisiesme grade de la justification; car ce qu'on espere, on le desire : ainsi fait cettuy-cy; car esperant que Nostre-Seigneur luy donneroit la vie eternelle, et la desirant; il dit : *Domine, quid faciendo*? Seigneur, que feray-je? etc., ou au moins il dit une parolle, laquelle de soy monstre l'un et l'autre. Et de vray, de quoy devrions-nous avoir plus de desir que la vie eternelle? S'il se treuvoit un medecin si heureux que de treuver quelque herbe qui peust asseurer cinquante ans de vie, mon Dieu! comme chacun y courroit, on n'y espargneroit rien; que si cinquante ans de vie seroient tant recherchez et desirez, ô combien devrions-nous desirer la vie eternelle! vie sans mort, vie vrayment vie! Combien de fois irions-nous treuver ce medecin, luy demandant : ***Domine, quid faciendo vitam quinquagenariam possidebo***? Que ferai-je pour posseder une longue vie? O que n'allons-nous souvent à Nostre-Seigneur, disant : ***Domine, pellem pro pelle, et omnia quæ habet homo dabit pro anima sua***; Seigneur, peau pour peau, c'est-à-dire vie pour vie; car nous donnerons tout ce que nous avons pour sauver nostre ame. Nous ne sommes donc pas hommes de n'aymer pas la vie eternelle, que veut dire, que nous n'y pensons point. Nous devrions toujours avoir ***dies æternos***, Les jours eternels dans nostre pensée. Et il n'y a rien qu'en contemplation d'iceux nous ne deussions faire. David dit-il pas : A cause des parolles de vostre bouche, j'ai marché par des voies dures et difficiles : ***Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras***? et qui sont ces parolles des levres de Nostre-Seigneur, sinon les parolles de la vie eternelle? S. Pierre avoit raison de dire : ***Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes***, Seigneur, à qui irons-nous? vous avez les parolles de la vie eternelle.

Cette vie eternelle, de laquelle Nostre-Seigneur en la Genese vouloit esmouvoir Caïn, quand il luy dit : ***Nonne si bene egeris, recipies***? Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas la recompense? C'est cette vie eternelle pour le desir de laquelle le bon homme Jacob s'appelle pelerin en la Genese (1) : Les jours (respondit-il au roy Pharaon) du pelerinage de ma vie, tant bons que mauvais, sont de cent trente ans, qui n'approchent encore pas de ceux de mes predecesseurs, esquels ils ont vescu sur la terre, dont David dit : ***Memor fui dierum antiquorum et annos æternos in mente habui***, Je me suis ressouvenu des jours anciens, et j'ay eu en mon ame des années eternelles. La vie eternelle, qui la considere bien, est suffisante pour esmouvoir les cœurs les plus endurcis.

Au commencement, en la ferveur de l'ordre de S. Dominique, il y avoit un predicateur nommé Reginaldus, qui preschoit à Boulogne, avec un fruict indicible; en cette ville il y avoit un homme docte et riche, qui de peur d'estre converty par iceluy ne le vouloit pas aller ouyr, comme plusieurs font; il arriva neantmoins que l'ayant ouï une fois le jour de S. Estienne sur ces parolles : ***Video cœlos apertos***, Je voy les cieux ouverts, il se convertit, et se fit religieux.

Pour cette vie eternelle David inclinoit sa volonté et son cœur à garder les commandemens de Dieu; S. Augustin a esté incliné à se retirer avec ses religieux avant qu'il fust evesque; S. Jean-Baptiste

(1) Gen. IV.

retirer ès deserts. C'est avec cette vie nelle que je voudrois incliner vos cou-s, pour l'affection que j'ay, et le ice que je dois à vos ames, de vous er à une devoste et vertueuse confra-ité, dressée par plusieurs ecclesiasti-s et personnes d'honneur, pour vostre cation et reformation de vos conscien-: c'est une confraternité où il n'y a rien dire; car tous les articles d'icelle sont saincts, veus et reveus par monsei-ır nostre reverendissime pasteur; il a rien qui soit mal aisé à faire, elle t le mieux à propos du monde, au ps où nous sommes, où tant de mi-s demandent bien un peu plus de fre-ıtation de piété. Qui si d'aventure qu'un de ces sçavans refroidis au vent a bise venoit en vostre ville, et en muroit, ou le vouloit calomnier, gar-le luy prester consentement, messieurs ınessy; car nul n'en peut mesdire, onne n'en peut murmurer qu'il ne ıe, pource que quand bien ce seroit ıntion nouvelle, si est-ce qu'apres que re prelat l'a authorisée, vous la devez honorer, et non pas la mespriser pour cela. Cette invention n'est pas nouvelle, mais ancienne, ce n'est pas une fantaisie de quelques cerveaux bigearres, c'est une devotion de tout un christianisme. Respondez, ames devotes et courageuses, à ceux qui s'en gausseront : *Patres nostri annuntiaverunt nobis*, Nos peres nous l'ont enseignée, non seulement parce que monseigneur le reverendissime, et ceux qui l'ont dressée sont peres, qui ayment autant vos ames que vous le pouvez souhaiter; mais pource que l'institution est ancienne, et il y en a de toutes semblables à à Paris, Lyon, Tholose, Avignon, par toute la France et l'Italie : et comment? ce que Paris, avec son œil cler-voyant de Sorbonne a receu avec tant de contentement, une petite cervelle le voudra controller? Mais pour couper chemin à toutes sortes de murmures, ce que son altesse et nos princes honorent, tant à Thurin et par tout, le voudrions-nous censurer? et s'il faut conclure en termes plus forts, que le sainct siege apostolique a confirmé de son authorité, etc.

SERMON

POUR LE XVIII° DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECOSTE.

DE LA PARALYSIE SPIRITUELLE.

Dixit Jesus paralytico : Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua. MATTH. IX.

Jesus dit au paralytique : Mon fils, aye confiance, tes pechez te sont pardonnez.

'uisque par l'absence juste, comme je y, de celuy qui vous devoit presenter ollation spirituelle de la part du maistre ceans, qui est Jesus-Christ, j'ay encore cette charge de vous entretenir de quel-s discours spirituels; j'ay choisi celuy : l'Evangile me met en main de prime s, qui est de la paralysie spirituelle, et a guerison d'icelle; car encore que l'E-ıgile semble advancer son histoire d'une alysie corporelle, neantmoins Nostre-gneur parle et guerit principalement la spirituelle, disant au paralytique : *Confide, fili;* Mon fils, aye confiance; et semble que sa premiere visée estoit sur la paralysie spirituelle, mais qu'à l'occasion des murmures que faisoient les Juifs, il aye jetté les yeux sur la corporelle. Or ce discours de la paralysie spirituelle est bien l'un des plus necessaires que vous puissiez entendre. Plaise à Dieu que je le puisse aussi bien faire comme il est utile et profitable, quoy que peut-estre il ne soit pas des plus agreables qu'on puisse faire; car il y

a er cet aage une infinité de paralytiques spirituels, lesquels ne pensent pas l'estre, et ne cherchent point la guerison d'une si estrange maladie, auxquels je puis bien dire ce qui est porté par un prophete : *Ossa arida, audite verbum Domini;* Os secs et arides, entendez la parolle du Seigneur, escoutez un peu ce que c'est que vostre mal. La paralysie corporelle est une maladie causée d'une humeur peccante qui saisit les nerfs et muscles, empeschant la communication des esprits vitaux et animaux, et par consequent privant les parties occupées de mouvement et sentiment, et cette humeur est ordinairement froide. Or la paralysie spirituelle, parlant avec proportion, est une maladie causée par la saisie et occupation que le peché fait des nerfs spirituels, c'est-à-dire, des desirs de nostre ame, empeschant la communication et influence des inspirations divines en nos consciences, et par consequent le mouvement naturel de nostre ame, et le sentiment des choses celestes. J'ay dit le mouvement naturel, parce que comme la paralysie corporelle n'empesche pas le mouvement exterieur du corps, mais seulement l'interieur qui luy est propre; ainsi la spirituelle n'empesche pas le mouvement de nostre ame à la creature, mais il ne luy est pas naturel; car son mouvement est à Dieu. Et de fait nos theologiens disent que le peché est contre nature, et contre raison : *Ibunt de virtute in virtutem, donec videatur Deus deorum in Sion, etc.* Le peché qui cause cette paralysie est une certaine froideur et nonchalance spirituelle. En somme nous appellons, pour le dire en un mot, estre paralytiques ceux lesquels demeurent en leurs pechez; car ils ne sauroient garder en eux ce catharre, qu'ils ne deviennent comme perclus, impotens et comme transis de ce froid et engourdis de tous leurs membres spirituels, dont il est dit aux proverbes : *Propter frigus piger arare noluit*, A cause du froid le paresseux n'a pas voulu travailler; comme s'il vouloit dire : Le paresseux estant engourdy du froid du peché, faute d'estre revestu des vertus, et eschauffé du feu de charité, il n'a point voulu travailler. C'est le propre effect de cette paralysie, d'empescher de travailler, pour la saison à venir, ceux qu'elle a saisis; c'est de là d'où tous nos maux arrivent, si que nous pouvons bien dire avec le prophete : *Ab aquilone omne malum panditur*, Tout mal vient du costé d'aquilon; car ne nous pouvant mouvoir, nous ne pouvons chercher le bien, ny fuyr le mal. Vrayement nous sommes tous pecheurs, nous pouvons dire que : *Aquæ intraverunt usque ad animam meam*, Les eaux amores du peché sont entrées jusques dans mon ame. Mais quelques-uns se remuent taschant à se depetrer de ces eaux, et se retirer du peché, desquels on peut dire : *Benedicite omnia quæ moventur in aquis Domino*, Benissez le Seigneur, vous tous qui vous mouvez dans les eaux : mais ceux qui ne se remuent point ne peuvent pas tenir ce langage De plus cette maladie a une tres-mauvaise condition, c'est qu'elle est presque incurable aussi bien que la paralysie corporelle, non pas que le souverain medecin ne le sçache, et ne le puisse faire; mais parce que ceux qui en sont atteints ne sentant pas leur mal, pour la plupart, ils n'ont point de recours au medecin, si quelqu'un ne les y porte, comme vous voyez aujourd'huy; car, comme dit Salomon en ses proverbes, le paresseux s'estime plus sage que sept hommes qui proferent des sentences, *Sapientior sibi videtur piger septem viris loquentibus sententias* (1). Ils ont les yeux ouverts pour voir des vanités mondaines; ils ont la langue bien desployée, mais c'est pour se repaistre d'un grand parler sans vouloir rien faire; ils ne veulent recevoir correction de personne, ains censurent tout le monde.

Maintenant pour nous garder de cette maladie et purger cette humeur, si elle estoit par adventure en nous, il faut voir ces causes particulieres, et combien qu'elles soient en grand nombre, si est-ce que celles qui sont les plus convenables au lieu et à l'aage où nous sommes, sont ces deux icy : Une flatteuse et trompeuse excuse qu'on se forge en ses pechés, et une grande lascheté de courage; car les uns se font accroire de n'estre point malades, encore qu'ils se sentent bien detraquez; les autres ayment mieux demeurer malades que de gouster l'amertume de la medecine.

Que pensez-vous que fait l'artisan qui survend sa marchandise, et lequel à tout

(1) Prov. VII.

propos jure afin de survendre, et dit que c'est un gain honneste qu'il fait en homme de bien? il cherche des excuses pour excuser ses pechez, *Ad excusandas excusationes in peccatis*. Et c'est pour luy que David a adjousté : *Qui jurat proximo suo, etc.*, Qui jure à son prochain, etc. Et Dieu : *Non furtum facies*, Tu ne feras point de larcin; neantmoins sous pretexte d'une juste vacation, il pense estre homme de bien. Et le chicanneur qui sur un pied de mouche entretient un procez, qui ruine l'ame, le corps, et la maison de deux miserables parties, il se flatte et s'excuse sur une petite et chetive loy toute deschirée, et par des tergiversations fait perdre le droict à son prochain; et neantmoins c'est bien à luy auquel Nostre-Seigneur a fait dire : *Si utique justitiam loquimini, recte judicate, filii hominum* (1); Si certainement vous parlez en verité et justice, jugez droictement, enfans des hommes. *Væ vobis qui dicitis bonum malum, et malum bonum, et convertitis in absynthium judicium*; Mal-heur à vous, qui dites que le bien est mal, et que le mal est bien, et qui convertissez la justice en absynthe; car ce qui est estably pour le soulagement, il le rend la ruine du pays : ce juge qui la fait si longue, s'excuse sur dix mille raisons de coustume, de style, de theorie, de practique, et de cautelle. C'est à luy auquel s'adresse la loy : *Properandum, De judiciis, etc. Beati qui faciunt justitiam in omni tempore*, Bien-heureux sont ceux qui rendent la justice en tout temps. L'usurier va-t-il pas se trompant luy-mesme, avec dix mille excuses pour faire mentir l'Escriture, qui dit : Que telles sortes de gens n'iront point *In tabernaculum Domini*, Au tabernacle du Seigneur. Les prestres se flattent-ils pas avec des dispenses, quoy que ce qui est dit en l'Evangile, que personne ne peut servir à deux maistres, *Nemo potest duobus dominis servire*, soit escrit en grosses lettres? Les dames se flattent-elles pas, lesquelles n'aymant point leurs maris, se plaisent d'estre courtisées, s'excusant qu'elles ne font point d'actes contraires à leur honneur? se plaisent-elles point de passionner cettuy-cy, et celuy-là, disant que, nonobstant cela, elles ne voudroient pour rien violer la loy de leur mariage? C'est pour cela que Nostre-Seigneur dit : *Non concupisces*, Tu ne convoiteras point. C'est pour cela que David a laissé par escrit : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam*; Les eaux ont coulé de mes yeux en abondance, parce qu'ils nont pas gardé vostre loy. Et toutes ces sortes de gens sont paralytiques, ne sentant point leur mal, ils ne s'en confessent jamais : *Bibunt sicut aquam iniquitatem*, Ils boivent l'iniquité comme l'eau, ils sont comme Esaü, qui se soucioit fort peu d'avoir perdu son droit d'aisnesse, *Parvipendans quod primogenituram perdidisset*: se flattant ils sont semblables au Pharisien.

Mais mon intention est de vous descouvrir principalement l'autre cause de cette paralysie, sçavoir la coüardise et lascheté de courage, c'est le vice auquel vous voyez tant de gens qui ne se veulent mouvoir au bien, ny retirer du mal, pource que cela leur semble mal-aisé : *Dicit piger : Leo est foras, in medio platearum occidendus sum* (1); Ils disent ces paroles du paresseux : Le lion est dans la ruë, si je sors il me devorera au milieu de la place. Ce sont ceux qui ayant esté pescheurs, sont du tout lasches à bien faire, s'il faut se confesser. O que cela est fascheux, ô que c'est une chose difficile! et ne considerent pas qu'il n'est pas des pechez comme des fruicts qui meurissent sur l'arbre, et puis tombent d'eux-mesmes; mais qu'au contraire, plus les pechez demeurent en l'ame, tant plus mal aisé est-il de les arracher. Escoutez l'Ecclesiaste : *Fili, peccasti? non adjicias iterum, sed de pristinis deprecare Dominum* (2), Mon fils, si tu as peché, n'y retourne pas derechef, mais prie le Seigneur qu'il te pardonne. Qui ne pleureroit lisant le chapitre 5 du livre 8 des Confessions de S. Augustin, où il se lamente d'avoir procrastiné sa conversion? O Seigneur, comment vous respondois-je? *Modo, ecce modo, sine paululum, sed modo, et modo non habebant modum, et sine paululum ibat in longum*; Tout maintenant, tout maintenant, attendez encore un peu, ce sera pour tantost, mais ce tout maintenant ne venoit point, et cet attendez encore un peu tiroit en grande longueur. *Tempus est nos de somno surgere*, Or il est temps de

(1) Amos, v

(1) Prov. XXII. — (2) Eccles. XXI, 1.

nous lever du sommeil. ***Ne dicas amico tuo Christo stanti ad ostium et pulsanti: Vade et cras revertere, cùm statim possis;*** Ne dites donc pas à votre amy Jesus-Christ, qui attend et qui heurte à la porte de vostre cœur : Allez et revenez demain, puisque vous luy pouvez ouvrir soudainement. O si tu savois combien Nostre-Seigneur t'attend en grande affection! Tobie envoyant en Ragès l'ange à Gabel, luy dit : ***Scis quoniam numerat pater meus dies, et si tardavero una die plus, contristabitur anima ejus;*** Tu sçays que mon pere compte tous les jours ; si je retarde davantage, j'affligeray son ame.

C'est faire comme l'enfant prodigue : ***Ire in regionem longinquam,*** C'est aller en une religion lointaine. Il faut beaucoup de peine pour en revenir, quand une fois on est allé jusque-là. Hé! quelle difficulté y a-t'il tant à se convertir, aussi-tost qu'on se void en peché? ***Induere fortitudine tua, Sion*** (1); Sion, reprenez vostre force. ***Quærite Dominum, dum inveniri potest*** (2); Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut treuver. Ne faites pas comme l'Espouse ès Cantiques, qui treuva des excuses quand son ami vint, disant qu'elle estoit au lict : elle le voulut par apres chercher, et elle ne le retreuva plus. Ne faites plus de vostre ame comme Jonas faisoit de Ninive, qui ne pensoit pas devoir venir que mal-aisement à penitence, et cependant incontinent que cette ville entendit, ***Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur,*** Encore quarante jours, et Ninive sera renversée ; elle se convertit.

Que diray-je, si on parle de frequenter les sacremens? ils confessent que cela est bon, mais ils n'en sçauroient prendre la peine, disent-ils, il faut cecy, il faut cela. Hé, mon frere! je te diray ce qu'il faut faire, il faut purger les affections du cœur, oster ce qui deplaist à Dieu, qui est le peché mortel, puis se preparer avec bonnes intentions, et avoir ferme propos de s'amender. Cela te semble-t'il chose si difficile, qu'il ne la faille faire pour un si grand bien? C'est chose tout arrestée que : ***Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis;*** Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous : mais j'ay ménage, direz-vous, je ne sçaurois bonnement me tenir sans crier, sans me distraire, je suis homme de conversation, et ne puis que je ne me treuve en des lieux où il me faut faire le bon compagnon. Mon bon frere, prends peine à ne point offenser Dieu, et du reste, vis joyeusement. Ouy, mais il y a de la peine à se confesser, à se preparer : certainement la peine est legere; mais si tu ne veux prendre peine aucune, je te diray : ***Si quis non vult operari, non manducet;*** Que si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange point, ny le pain du corps, ny le pain de l'ame, comme indigne de vivre, mais asseure-toy que l'ame effeminée et qui est lasche aura faim, ***Anima effeminata esuriet*** (1); et David dit : ***Et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panum meum.*** Que son cœur s'est seiché et affoibly, parce qu'il a oublié de manger son pain. Tellement que de ces paralytiques spirituels on peut bien dire : ***Trepidaverunt timore ubi non erat timor,*** Qu'ils ont eu de la crainte où il n'y en avoit point de subjet. Et avec cette reprehension : ***Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas;*** Qu'ils ont quitté la fontaine d'eau vive, et se sont fouy des cisternes rompuës, qui ne peuvent contenir les eaux. Voyez-vous les maux que fait cette paralysie, qui nous garde de cheminer à Dieu? vous avez veu ce que c'est.

Maintenant mettons tous la main à la conscience, et demandons à nous-mesmes si nous n'en sommes point detenus; si nous ne voulons pas nous amender, si nous cheminons froidement en la voye spirituelle, il y a danger pour nous : que si quelqu'un se doute d'y tomber, comme nous avons tous occasion de la craindre, je vous veux donner un remede, duquel pourront encore user ceux qui sont desjà tombez paralytiques pour se guerir. Ne sçauez-vous pas que le froid est guery et chassé par le chaud? Or toute sorte de chaleur ne guerit pas ce mal. Le feu de genievre est sain au catharre, non pas celuy de chesne. Le feu excité par la meditation de la mort et passion guerit, mais guerit ceux qui sont d'une nature souple, c'est une medecine lenitive. Le feu des tri-

(1) Isaie, LII. — (2) Jonas, III.

(1) Prov. XVIII.

bulations guerit, mais il n'est pas propre à tout le monde. Le feu de l'Eucharistie y sert pour consolider et conforter, mais il faut desjà avoir évacué les mauvaises humeurs. Quel feu donc nous guerira de cette paralysie? le feu d'enfer, mes bons freres, la consideration duquel je vous ordonne, et à mon ame propre pour nous guerir, si nous nous en sçavons servir. Il faut descendre en enfer vivans; dit un prophete. Et le bon roy Ezechias, converty et guery, nous apprend comme il le faut appliquer : ***Ego dixi in medio dierum meorum : Vadam ad portas inferi***, J'ai dit au milieu de mes jours : J'iray aux portes d'enfer. Il y a en ces parolles trois conditions : ***Ego dixi***, J'ay dit, car quand Jesus le dira comme juge, il ne sera plus medeciné, ***In dimidio dierum meorum***, Au milieu de ma vie, en mon printemps, ***Meorum;*** car le jour du Seigneur viendra aux portes, ***Veniet dies Domini ad portas***, pour voir ce qui s'y fait. Et voyant les grandes peines qu'on y endure, qui ne s'efforcera de les eviter, qui ne s'evertuera de n'estre point du nombre? O donc, considerez ce que vous faites, et vous acheminez au bien : ***Contendite intrare per angustam portam***, Taschez d'entrer par la porte estroite. Ne vous imaginez pas tant de peines, car Nostre-Seigneur dit : ***Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis;*** J'ay des pensées de paix, et non d'affliction. ***Amen.***

SERMON

POUR LE JOUR DE L'INVENTION DE LA SAINCTE-CROIX (1).

Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesus Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. AD GAL. VI.

Jà n'advienne que je me glorifie, sinon en la croix de Jesus-Christ, par lequel le monde m'est crucifié, et je suis crucifié au monde.

Si le prophete Jonas se consola tant au lierre que Nostre-Seigneur luy avoit préparé, que l'Escriture dit : ***Et lætatus est Jonas super hedera, lætitia magna***, Que Jonas fut grandement joyeux de ce lierre; quelle doit estre l'allegresse des chrestiens en la saincte croix de Nostre-Seigneur, sous laquelle ils sont bien plus à l'ombre que Jonas n'estoit sous le lierre? ils sont bien mieux deffendus et contregardez par ce bois sacré que Jonas ne fut par le lierre. ***Absit mihi***, Donc jà n'advienne que nous nous glorifiions sinon en la croix. Or disons donc : Que Jonas se resjouisse au lierre; qu'Abraham fasse festin aux anges sous l'arbre (2); qu'Ismaël soit exaucé sous l'arbre au desert (3); qu'Hélie soit nourry sous le genievre en la solitude (4). Quant à nous, nous ne voulons donc point d'autre ombre que celle de la croix, ny d'autre festin que celuy qui nous y est preparé; nous y voulons adresser nos pleurs et nos cris, nous ne voulons d'autre nourriture que les fruicts de la croix : ***Absit mihi gloriari***, etc. Jà n'advienne donc que nous glorifiions en aucune autre chose. Et de vray qu'est-ce se glorifier en une chose? C'est se priser, estimer, tenir heureux et grand en icelle : ***In iis***, dit doctement le docteur angelique S. Thomas, ***unusquisque gloriatur in quibus se magnum existimat***, chacun se glorifie en ce en quoy il s'estime grand.

Or les biens esquels nous nous estimons grands sont de trois sortes; à sçavoir : de l'ame, du corps et de la fortune. Qui se glorifie en son sçavoir; qui en sa santé, force et beauté; qui en sa qualité, degré et richesse. Mais quoy : ***Vanitas vanitatum***

(1) Pris sur l'original escrit de la main de l'autheur. — (2) Gen. XVIII. — (3) Ib. XXI. — (4) III. Reg. XIX.

glise par le sang qu'il a respandu sur la croix, *Ecclesiam quam acquisivit sanguine suo.*

Quelle gloire donc pour nous, mes chers auditeurs, que par la croix nous avons esté transferez du royaume d'enfer en celuy du ciel; que Nostre-Seigneur, le meilleur roy du monde, nous a esté donné : mais quelle gloire que nous-mesmes soyons faicts roys et heritiers du royaume celeste; luy est le Christ, mais nous sommes les chrestiens, qui devons estre heritiers de Dieu, et coheritiers de Jesus-Christ, *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* O chrestiens, si je vous avois jamais deffendu de vous glorifier, je m'en desdis; soyez desormais glorieux d'estre appelés à cet heritage. Vous sentez-vous point adoucir le cœur quand on vous dit que vous estes roys? S'il vous plaist, dites donc : O toutes les richesses du monde ne sont rien comparables à cette royauté; car elles perissent. et on n'en peut jouyr longuement; mais celles-là sont purement nostres. Jà n'advienne donc que je me glorifie, sinon en la croix de Jesus-Christ. Cette grande gloire de la croix l'a rendue honorable à un chacun; et partant Dieu la fit chercher par Ste Helene, mere du grand Constantin, qui alla expres en Hierusalem pour la treuver, et l'ayant treuvée, elle fut incontinent mise en grand honneur parmy toute l'Eglise; et de fait, qui n'honoreroit une si grande et precieuse relique, une si signalée marque de la charité du Fils de Dieu envers nous?

Je vous proposerois volontiers une belle doctrine de S. Bonaventure, touchant cette veneration de la croix : mais je veux finir. Mais il faut sçavoir que nous n'adorons pas la croix pour l'amour d'elle, mais pour l'amour de luy à qui elle appartient. Cette estime qu'on fait de la croix plaist infiniment au crucifix; et jamais nous ne l'honorons qu'en l'intention d'honorer le crucifix, et je vous conseille pour vostre consolation, que quand vous verrez la croix, vous regardiez tousjours le crucifix en icelle. Ainsi cet arbre vous sera bien plus venerable, quand vous y considererez son excellent fruict pendu; ainsi ces espines vous seront plus precieuses, quand vous y verrez cette belle rose; ainsi ce bel aubespin, quand vous y verrez ce celeste rossignol qui y habite. Au reste laissez dire les adversaires : *Multi ambulant quos sæpe dicebam vobis inimicos crucis Christi*, Plusieurs cheminent parmy nous, lesquels, comme j'ay dit souvent, sont ennemis de la croix de Jesus-Christ. Tout ce qui me met en memoire de Nostre-Seigneur je l'honore, tout signe de croix se doit tenir en reverence.

Disons donc que ce sainct bois de la croix est singulierement venerable; car s'il est escrit ès psalmes : *Adorabo in loco ubi steterunt pedes ejus*, J'adoreray le lieu où ses pieds se sont arrestez, comment n'honorerons-nous pas la croix où tout son corps s'est reposé, *Ubi stetit totum corpus?* Et partant il s'en suit : *Surge, Domine, in requiem*, etc., Levez-vous, Seigneur, pour entrer en vostre repos. Et si on faisoit, dit S. Hierosme, tant d'honneur au tabernacle où reposoit l'arche, combien plus au bois de la croix, sur lequel a esté estendu le corps de Dieu incarné, qui a esté arrousé, teint et penetré de son sang precieux? Saincte donc est la coustume des chrestiens d'honorer la croix, et S. Chrysostome en une homelie dit ces parolles: *Tanta veneratione lignum illud habetur, quod Christus sit Deus, ut qui partem ex illo habere possunt, auro includant et cervicibus imponant;* Ce bois sacré est si en grande veneration à cause que Jesus-Christ lequel y a reposé est Dieu, que ceux qui en peuvent avoir quelque petite parcelle l'enchassent dans l'or et la posent sur leur teste par honneur.

Je reviens à Ste Helene, l'honneur des princesses, qui a cherché et treuvé ce sainct bois avec tant de soins, de travaux et de peine. Elle vint au mont Calvaire, où les Gentils avoient mis la statuë de Venus. Regardez la contrarieté; au lieu de la chresche, ils y avoient mis Adonis; et au sepulchre, Jupiter : mais Helene renversa tout cela, et remit en honneur ces saincts lieux. Regardons si en nostre Mont de Calvaire, c'est-à-dire en nostre entendement, nous y avons laissé la foy fervente de la croix qui nous y fut mise au baptesme, ou si nous n'avons point eslevé une idole de Venus en nostre imagination; si en nostre memoire où la saincte esperance fut mise, nous n'y avons point remis Adonis; et si en nostre volonté où Dieu avoit mis la charité, nous n'y avons point mis la vanité et

l'amour des choses de la terre. Et à l'imitation de cette saincte princesse, ostons, ostons ces figures maudites, du monde, ces impressions vaines, et y relevons la croix, disant avec le grand apostre : *Absit mihi gloriari*, etc. Jà n'advienne que jamais je me glorifie, sinon en la croix de Jesus-Christ; car c'est là notre secours. Quand Constantin alla à la guerre, il ouyt une voix qui lui disoit: Tu vaincras en ce signe, *In hoc signo vinces*. Ainsi Dieu veut que nous vainquions par ce signe : *Filii tui armis triumphare jussisti*, Vous nous avez ordonné, ô mon Dieu, que si nous voulons triompher de nos ennemis, que nous nous servions des armes de vostre Fils bien-aymé. Le jour nous invite, le lieu nous y appelle, la saison nous y porte, nos afflictions ne sont pas encore finies; donc: *Absit mihi gloriari*, etc. Donc jà n'advienne que nous nous glorifiions, sinon en la croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, en laquelle est nostre vie, nostre salut et nostre resurrection.

SERMON

POUR LA FESTE DE SAINT JEAN PORTE-LATINE.

In illo tempore, accessit ad Jesum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo, qui dixit ei : Quid vis? Ait illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo. MATTH. XX.

En ce temps-là, la mère des enfants de Zebedee s'en vint treuver Jesus avec ses deux fils, et se prosternant et l'adorant, lui demanda quelque chose. Jesus luy dit : Que demandez-vous? Ordonnez, luy dit-elle, que mes deux fils, qui sont icy, soient assis l'un à vostre dextre, et l'autre à votre senestre, en vostre royaume.

La saincte Eglise celebre aujourd'huy l'une des festes du bien-aymé disciple de Nostre-Seigneur le glorieux S. Jean, en laquelle je remarque que l'Evangile semble raconter l'une de ses plus grandes tares et imperfections qui est son ambition, au lieu de raconter ses perfections, graces, vertus et excellences; en quoy j'admire la simplicité des evangelistes qui l'ont escrit: ce qui nous fait voir que l'esprit de Dieu est bien contraire à celuy du monde, comme je vous feray voir maintenant.

Lorsque les personnes du monde veulent loüer ceux qu'elles ayment, elles racontent tousjours leurs graces, vertus, perfections et excellences, leur donnant tous les titres et qualitez qui les peuvent rendre plus honorables, et taschent de cacher et couvrir leurs pechez et imperfections, mettant en oubli tout ce qui les pourroit rendre abjects et mesprisables : mais nostre mere la saincte Eglise fait tout au contraire; car bien qu'elle ayme uniquement ses enfans, neantmoins lorsqu'elle les veut loüer et exalter, elle raconte exactement les pechez qu'ils ont commis avant leur conversion, afin de rendre plus d'honneur et de gloire à la majesté de celuy qui les a sanctifiez, en faisant reluire sur eux son infinie misericorde par laquelle il les a relevez de leurs miseres et de leurs pechez, les comblant par apres de ses graces, et leur donnant son sainct amour, par le moyen duquel ils sont arrivés à le saincteté.

Certes nostre bonne mere l'Eglise en racontant ou escrivant les pechez des saincts, n'a eu autre intention sinon de nous monstrer qu'elle ne veut pas que nous nous estonnions, ou mettions en peine de ce que nous avons esté, ny des pechez que nous avons commis autrefois, ny de nos miseres presentes, pourveu que nous ayons une ferme et inviolable resolution d'estre tout à Dieu et d'embrasser genereusement la perfection, et tous les moyens qui nous peuvent faire avancer en l'amour sacré, faisant en sorte que cette resolution soit efficace et produise ses œuvres. Certes nos

miseres et foiblesses, pour grandes qu'elles soient, ne nous doivent pas decourager, mais nous doivent plutost faire humilier et jetter entre les bras de la divine misericorde, laquelle sera d'autant plus glorifiée en nous, que plus nos miseres seront grandes, si nous venons à nous en relever; ce que nous devons esperer de faire, moyennant la grace de Nostre-Seigneur.

Le grand S. Chrysostome, parlant de S. Paul, le loüe le plus pertinemment qu'il se peut, et en parle avec tant d'honneur et d'estime, que c'est chose admirable de voir comme il raconte les vertus, perfections, excellences, prerogatives et graces, desquelles Dieu avoit orné et enrichy l'ame de ce sainct apostre; mais apres cela ce mesme docteur, pour faire voir que tous ces dons et toutes ces graces ne venoient pas de luy, mais de la bonté infinie de Dieu, il parle par apres de ses defauts, et raconte fort exactement ses pechez et imperfections. Voyez, dit-il, ce cruel persecuteur de l'Eglise, comme Dieu en a fait un vaisseau d'election, et comme il a changé ce grand pecheur, en ayant fait d'un loup un agneau; voyez de combien de graces il a remply cet opiniastre et ambitieux, le rendant si soumis qu'il dit cette parolle: Seigneur, que vous plaist-il que je fasse? et si humble qu'il dit de soy: ***Ego sum minimus Apostolorum*** (1), Qui est le moindre des apostres et le plus grand des pecheurs, et si charitable qu'il s'est fait tout à tous pour les gagner tous, ***Omnia omnibus factus sum ut omnes facerem salvos*** (2). Qui est malade (dit ce grand apostre), avec lequel je ne sois malade? qui est triste, avec lequel je ne sois triste? qui est joyeux, avec lequel je ne me resjouysse? qui est scandalizé, avec lequel je ne sois scandalizé? Certes les anciens peres qui escrivoient la vie des saincts estoient grandement exacts à raconter leurs defauts et pechez, afin d'exalter et magnifier d'autant plus la bonté de Nostre-Seigneur qui s'est voulu glorifier en eux, faisant voir l'efficace de sa grace, par le moyen de laquelle ils se sont convertis.

Or quant à nostre glorieux et tout aymable S. Jean, il avoit certes fort peu de tares et d'imperfections, estant extremement innocent, pur et chaste, et il estoit

(1) I. Cor. xv. — (2) Ib., ix.

encore fort jeune, lorsqu'ils fure[nt] [oc]cupez, son frere S. Jacques et luy [de l'] ambition de vouloir estre assis [l'un à la] dextre, et l'autre à la senestre d[e] Seigneur. Il est à croire qu'ils con[sulterent] ensemble comme ils feroient pour [parvenir] à cette dignité; car ils ne la voul[oient pas] demander ouvertement, d'autan[t qu'il] n'est pas la coustume des ambitie[ux de de]mander ouvertement eux-mesm[es l'hon]neur qu'ils recherchent, de pe[ur d'estre] estimez tels. Ils treuverent donc [l'expe]dient qui fut de s'adresser à le[ur] mere, pour faire faire par icelle [la de]mande à Nostre-Seigneur, s'asse[urant que] pour l'affection qu'il leur portoit [il leur] accorderoit cette faveur: il est [vray que] Nostre-Seigneur les aimoit gran[dement, et] specialement S. Jean, lequel pour [sa] pureté et douceur estoit extreme[ment ai]mable. Donc pour obtenir plus fa[cilement] ce qu'ils desiroient, ils s'adres[serent à] leur bonne mere, laquelle toute [desireuse] du bien et de l'honneur de ses enf[ans] alla treuver Nostre-Seigneur [leur] maistre: ***Adorans et petens aliqu[id]***. Se prosternant à ses pieds avec de[s] humiliations pour gagner ses bon[nes gra]ces, afin qu'il luy octroyast ce q[u'elle] vouloit demander; mais ce divin [Sauveur] la voyant: *Quid vis?* Que demand[ez-vous?] luy dit-il. Une chose ay-je à vous [deman]der, Seigneur, luy respondit-elle.

Voyez un peu, je vous prie, [comme] cette bonne femme faisoit de tou[rs et de]tours; ô Dieu! elle n'alloit pas sim[plement]; c'estoit l'amour-propre qui luy fai[soit faire] tout cela: elle n'avoit garde de [dire] ouvertement: Seigneur, je veux [une] chose, octroyez-moy cette grac[e]; certes! l'amour-propre est plus [...] discret que cela; il fait faire de[s pream]bules et harangues bien compos[ées avec] une humilité feinte et fausse, afin [qu'on] pense que nous sommes bien sage[s et pru]dens.

O que c'est une chose dangereu[se et qui] nous porte de dommage que l'am[our-pro]pre, d'autant qu'il nous empesch[e d'aller] simplement et rondement en to[utes nos] actions, nous faisant rechercher [nostre] propre interest et satisfaction e[n toutes] choses. Certes il se treuve fort peu [de per]sonnes, voire mesme entre les pl[us ...]

il regardent purement Dieu, sans rcher eux-mesmes, et qui marsimplicité de cœur, quoy que Noseur aye tant recommandé cette *stotesimplices sicut columbæ*(1), mples comme des colombes, dies apostres. Or il n'y a point de e Dieu ayme tant, ny qui aye pouvoir pour l'attirer dans une la simplicité.

our entendre ce que c'est que , il faut sçavoir qu'il y a trois il ont une telle ressemblance l'une , qu'il semble qu'il n'y aye point nce, à sçavoir, la verité, la pua simplicité. La verité nous fait tels à l'exterieur que nous sominterieur, comme au contraire le e est de dire ou faire quelque ntraire à nostre sentiment inte- pureté a un grand rapport avec , d'autant qu'elle ne peut souffrir cœurs aucun peché, pour petit , ny aucune intention soüillée ou qui ne tendent pas à glorifier is la simplicité surpasse ces deux n ce qu'elle n'a qu'un seul regard oict à Dieu. Ce que l'Espoux des s nous fait entendre par ces paro*lnerasti cor meum*, *Soror mea vulnerasti cor meum in uno n tuorum*, *et in uno crine colli* Ma sœur et mon espouse, dit ce ant à sa bien-aymée, tu as blessé r par l'un de tes yeux et par l'un neveux. Il est vray, veut-il dire, 'as autresfois regardé avec deux eslant ton interest propre avec re; mais maintenant que plus en l'amour tu as fermé l'œil avec lequel tu regardois les rees eternelles pour ne plus regarnoy, par cette unité de regards et es tu as navré mon cœur.

ir reprendre l'histoire de l'Evanstre-Seigneur qui ayme uniquesimplicité, et qui n'agreoit pas étours : *Quid vis?* Qu'est-ce que nandez? dit-il à cette femme. *Dic ut hi duo filii mei, unus ad dexam et unus ad sinistram in regno* neur, dit-elle, je vous demande que nes enfans soit assis à vostre dextre, et l'autre à vostre senestre en vostre royaume : à quoy ses enfans qui estoient avec elle adjouterent (ainsi que rapporte un autre evangeliste) : Seigneur, nous desirons que tout ce que nous vous demanderons vous nous l'accordiez. Voyez, je vous prie, que nostre misere est grande, nous desirons que Dieu fasse nostre volonté, et nous ne voulons pas faire la sienne, sinon lorsqu'elle se treuve conforme à la nostre. Certes si nous nous examinons bien, nous treuverons que la plupart de nos demandes sont grandement impures et imparfaictes et ne tendent qu'à nostre propre satisfaction. Par exemple, si nous sommes à l'oraison, nous voulons tout aussitost que Nostre-Seigneur nous parle, qu'il nous vienne visiter et consoler; nous luy disons qu'il fasse cecy, et qu'il nous donne cela, et s'il ne le fait pas, quoy que pour nostre plus grand bien, nous nous en inquietons et troublons.

Mais cela provient de ce que nostre ame a deux enfans, l'un desquels est le propre jugement, et l'autre la propre volonté, lesquels veulent tous deux estre assis, le jugement à la dextre et la volonté à la senestre; car nostre jugement veut tousjours gagner et tenir le dessus, ne se voulant point sousmettre aux autres, et nostre propre volonté ne veut point obeyr. Il est vray qu'il se treuve plusieurs personnes qui obeyssent exterieurement, mais extresmement peu qui soumettent leur jugement; il s'en treuve beaucoup qui s'humilient en apparence, se mortifient, portent la haire, font de grandes penitences et austeritez, et qui prient et font oraison : mais d'en treuver qui soumettent entierement leur propre jugement et renoncent parfaictement à leur propre volonté, cela est fort rare.

O si la saincte volonté de Dieu regnoit en nous, que nous serions heureux, nous ne commettrions jamais aucun peché, et n'aurions garde de vivre selon nos humeurs et inclinations desordonnées, parce qu'elle est la regle de toute bonté et saincteté. Enfin c'est cette propre volonté, comme dit S. Bernard, qui bruslera eternellement dans les enfers, et il est vray que c'est celle qui ruine et gaste tout où elle se treuve. Si elle est au ciel, on l'en met dehors; car les anges n'en furent chassez que

(1) ...th. x. — (2) Cant. iv.

parce qu'ils avoient une propre volonté et vouloient estre semblables à Dieu, et pour cela ils furent precipitez aux enfers. Si elle est au monde, elle fait perdre la grace à l'homme, et l'assujettit à la mort, comme elle a fait nos premiers parens au paradis terrestre. Bref elle n'apporte que du malheur; et partant lorsque nous treuvons quelque chose en nous qui n'est pas conforme à la volonté de Dieu, nous nous devons prosterner devant luy, et luy dire que nous detestons et desavouons nostre volonté propre, et tout ce qui est en nous qui luy peut despiaire et qui est contraire à son sainct amour, luy promettant de ne jamais rien vouloir que ce qui sera conforme à son bon plaisir.

Respondens autem Jesus dixit : Nescitis quid petatis, Vous ne sçavez ce que vous demandez, dit Nostre-Seigneur à cette femme et à ses deux enfans. O Dieu, il est vray qu'ils ne sçavoient ce qu'ils demandoient, puisqu'au ciel il n'y a point de senestre, d'autant que la senestre est le lieu que l'Escriture saincte destine pour les damnez qui seront à jamais privez de la presence de Dieu, et que la dextre est pour les bien-heureux qui jouyront eternellement de la claire vision de l'essence divine, qui les comblera de toutes sortes de contentement et de felicité. Ah! nous ne savons ce que nous demandons, lorsque nous disons à Nostre-Seigneur qu'il fasse nostre volonté, et qu'il nous donne ce que nous desirons : ô non certes, mes cheres ames; car tout nostre bonheur consiste et despend d'estre entierement abandonnez à sa divine providence, ne recherchant que son bon plaisir par une parfaicte sousmission à sa très-saincte volonté, nous resjouyssant de la voir accomplir en nous et en toutes creatures, quoy que ce soit parmy les afflictions, souffrances et humiliations. Nous avons quelquesfois affection à la practique des vertus qui sont selon nostre volonté; par exemple, une personne qui sera malade, si on luy represente que les peines et souffrances prises avec patience et soumission au bon plaisir de Dieu, sont uniquement agreables à sa divine majesté; il est vray, respondra-t'elle ; mais je voudrois bien aller au chœur pour prier Dieu, et avoir des forces pour pouvoir faire des penitences et mortifications, et practiquer

les actions de vertu que font les s
Voyez-vous pas comme elle voudro
vir Dieu en l'action, et cependant
qu'elle le serve en patissant et so
pour son sainct amour.

Or ce divin Sauveur dit à ses ap
sur le subject de la demande de ce
saincts : Ne pensez pas que pour av
preeminences et dignitez en mon roy
vous ayez pour cela plus de gloire
mour, vous autres que j'ay choisis
que vous fussiez assis sur des trosne
juger le monde au jour du jugemen
moy; vous n'en serez pas plus esle
n'aurez pas plus de gloire pour cela
seulement si vous beuvez mon cali
participez à mes souffrances : ma me
jamais esté eslevée dans les dignite
terre, et neantmoins elle ne laisse
d'avoir infiniment plus de gloire et d'
au ciel que vous, ny qu'aucune autre
ture, parce qu'il n'y en a eu et n'y e
jamais qui participe tant à mes sou
ces qu'elle. Et comme il y a deux sor
martyres, l'un affectif, et l'autre ef
de mesme le calice de Nostre-Seign
peut boire en deux manieres. Et q
S. Jean, il fut martyr affectif; car D
permit pas qu'il souffrist effectiveme
martyre, ains seulement de volonté e
fection, faisant que l'huile boüillante
avoit preparée pour le mettre et d
laquelle on le mit, ne luy fist aucu
ains luy fust aussi douce que si c'eus
un bain tres-agreable. Mais S. Ja
fut martyr, non seulement affectif,
encore effectif, parce que Dieu luy
grace de mourir pour son amour e
la gloire de son nom, quoy que S. Je
laissast pas d'avoir la recompense et l
ronne du martyre effectif.

Nostre-Seigneur donc dit à ces
saincts : *Potestis bibere calicem
ego bibiturus sum?* Pouvez-vous
le calice qui m'est preparé, et que j
ray? *Quia descendi de cœlo, non
ciam voluntatem meam, sed volun
ejus qui misit me, ut opus ejus
ciam*; Car je suis descendu du ciel
point pour faire ma volonté, mais
accomplir celle de celuy qui m'a e
afin de parachever son œuvre. *Poss*
Nous le pouvons, respondirent-ils.
savez-vous bien ce que c'est que boir

calice? dit Nostre-Seigneur ; ne pensez pas que ce soit d'avoir des dignitez, honneurs, preeminences et consolations. O non certes ! ce n'est point cela ; mais boire mon calice c'est participer à ma passion, à mes peines, à mes souffrances ; à mes cloux et à mes espines ; c'est boire du fiel et du vinaigre, et enfin mourir sur une croix avec moy. O que c'est une grande faveur ! et que nous devons estimer à grand bon-heur de porter la croix, et estre crucifiez avec nostre doux Sauveur.

Des martyrs beuvoient ce calice sacré en peu de temps ; car quelques-uns le beuvoient tout d'un coup, d'autres le beuvoient en une heure, les autres en deux ou trois jours, et d'autres en un mois : mais nous autres pouvons estre martyrs et boire ce calice, non en deux ou trois jours, ains durant tout le cours de nostre vie mortelle, nous mortifiant continuellement, comme font et doivent faire tous les religieux et religieuses, que Dieu a specialement appellez en la religion pour porter sa croix et estre crucifiez avec luy. Hé ! n'est-ce pas un grand martyre de ne faire jamais sa propre volonté, de sousmettre continuellement son jugement, escorcher son cœur et le vuider de toutes sortes d'affections impures, et de tout ce qui n'est point Dieu, pour ne plus vivre selon les inclinations et humeurs, mais selon la raison et selon la volonté divine ? Certes c'est là un martyre d'autant plus excellent, qu'il est fort long, et qu'il doit durer toute nostre vie : mais si nous perseverons avec fidelité, nous obtiendrons à la fin d'icelle une grande couronne, après nous estre crucifiez avec Nostre-Seigneur en retranchant fidellement tout ce qui est en nous qui luy peust desplaire ; et pour nous y exciter et encourager, il veut que nous voyions qu'il est mort d'amour pour nous.

Lorsqu'il meurt quelque prince ou grand seigneur d'une mort inopinée, l'on a accoustumé d'ouvrir promptement son corps pour sçavoir de quelle maladie il est mort ; Nostre-Seigneur estant mort, mais d'une mort d'amour sur l'arbre de la croix, il voulut que son costé fust ouvert pour nous faire voir qu'il estoit veritablement mort, et que sa mort ne provenoit point d'autre maladie que du grand amour qu'il avoit pour nous, afin que par cette connoissance nous fussions excitez à l'aimer ; et pour nous monstrer que c'estoit l'amour qui luy ostoit la vie, et non les tourmens, voulant expirer, il dit, mais d'une voix si haute, si esclatante et si ferme : ***Pater, in manus tuas commendo spiritum meum;*** Mon Pere, je recommande mon esprit entre vos mains, qu'il ne sembloit pas qu'il deust si-tost mourir : de sorte que pour sçavoir s'il estoit veritablement mort, l'un des soldats luy donna un coup de lance, et luy ouvrit le costé à l'endroict de son cœur, et son costé estant ouvert l'on vid qu'il estoit veritablement mort, mais de la maladie de son cœur, c'est-à-dire de l'amour de son cœur.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles Nostre-Seigneur voulut et permit que son costé fust ouvert apres sa mort, mais je n'en diray que deux. La premiere est que nous vissions les pensées de son cœur, qui ne sont que des pensées d'amour et de dilection pour tous les hommes. ***Ego cogito cogitationes pacis et non afflictionis;*** Mes pensées, dit-il par son prophete, sont des pensées de paix, et non d'affliction. Il voulut donc que son costé fust ouvert, afin que nous connussions le grand desir qu'il a de nous donner les graces et benedictions de son divin cœur, et son cœur mesme, comme il fit à Ste Catherine de Sienne, luy faisant cette grace incomparable de changer de cœur avec elle ; de sorte que cette saincte, laquelle auparavant d'avoir receu cette faveur luy disoit : Seigneur, je vous recommande mon cœur, luy disoit depuis : Seigneur, je vous recommande vostre cœur. O quel bon-heur pour cette saincte d'avoir ainsi changé son cœur avec celuy de son divin Sauveur ! Certes elle pouvoit bien dire comme le grand apostre : ***Vivo ego jam non ego, vivit vero in me Christus ;*** Je vis, mais non pas moy, ains c'est mon Jesus qui vit en moy, puisque le cœur de Nostre-Seigneur estoit le sien. O certes les ames devostes ne doivent point avoir d'autre cœur que celui de Dieu, point d'autre esprit que le sien, point d'autre volonté que la sienne, point d'autres affections que les siennes, ny d'autres desirs que les siens ; en somme elles doivent estre toutes à luy sans reserve quelconque.

La seconde raison pour laquelle Nostre-

Seigneur voulut qu'on luy ouvrist le costé nous est signifiée par ces paroles du Cantique des cantiques, qu'il dit à l'ame devoste : *Veni, columba mea, in foraminibus petræ, in caverna maceriæ* (1); Venez, ma toute belle, venez ma bien-aymée, vous retirer comme une chaste colombe dans les trous de la mazure et dans les pertuis de la pierre : paroles par lesquelles il nous convie d'aller à luy avec toute confiance, pour nous cacher et reposer dans son divin costé, c'est-à-dire dans son cœur qui est ouvert pour nous recevoir avec un amour et une benignité non pareille, afin de nous servir de refuge et de retraite asseurée en toutes nos tribulations, pourveu que nous nous donnions tout à luy, et que nous nous abandonnions entierement à sa saincte providence.

Vous me demanderez peut-estre pourquoy les cœurs des hommes sont si cachez qu'on ne les peut voir : je vous diray que pour deux raisons il est expedient qu'il soit ainsi : La premiere est, à cause des meschans et grands pecheurs, d'autant que si leur cœur estoit ouvert on y verroit des choses si sales et si abominables, qu'on en auroit horreur, ainsi que nous lisons de Ste Catherine de Sienne, laquelle avait receu ce don de Dieu de voir les consciences et connoistre les pechés les plus secrets des personnes, dequoy elle avoit tant d'horreur qu'il falloit qu'elle se destournast pour s'empescher de les voir. Le bienheureux S. Philippe de Nery avoit aussi receu cette mesme grace de Dieu ; ce qui faisoit que lorsqu'il alloit par les ruës, et qu'il rencontroit des personnes en peché mortel, il se bouchoit le nez ne pouvant supporter la grande puanteur qui sortoit de leur conscience.

La seconde raison pour laquelle il n'est pas à propos qu'on voye les cœurs des hommes est, crainte que les bons ne tombent en vanité et complaisance d'eux-mesmes, et que cela ne donne de l'envie et de la jalousie aux autres. Mais pour Nostre-Seigneur il n'y avoit rien à craindre que l'on vist son cœur, parce qu'il n'y avoit rien en luy qui peut donner de l'horreur, puisqu'il estoit la pureté et la saincteté mesme : il ne pouvoit ainsi tomber en vanité, luy qui estoit autheur de la gloire. Il voulut donc que son cœur fust ouvert, afin que nous vissions en iceluy l'amour qu'il nous porte, et que par cette connoissance nous fussions excités à l'aimer et à boire son calice.

Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum? Pouvez-vous boire le calice que je boiray? dit Nostre-Seigneur à ces deux apostres. *Possumus*, Nous le pouvons, respondirent-ils, poussez d'un sentiment de ferveur dans lequel ils estoient. Lorsque nous avons de la ferveur et de bons sentimens en l'oraison, il nous semble que nous ferons des merveilles ; mais aux plus petites occasions nous chopons et donnons du nez en terre, et si l'on nous touche tant soit peu, nous nous retirons aussi-tost, et ne pouvons souffrir qu'on nous dise une petite parole qui ne soit point à nostre gré, que soudain nous nous en offensons, et faisons comme les soldats d'Ephrem, lesquels pensoient faire de grands exploits de guerre, et avoient tant de courage en imagination, qu'ils croyoient massacrer tous leurs ennemis : mais comme remarque l'Escriture saincte, quand ce vint à donner la bataille, ils furent si lasches qu'ils perdirent courage, et tournerent le dos par une fuite honteuse, *Filii Ephrem intendentes et mittentes arcum, conversi sunt in die belli* (1). Le mesme nous arrive souvent ; car nous faisons de beaux exploits et de belles resolutions en pensées, nous imaginant que nous ferons des merveilles pour Dieu, tandis que la ferveur nous dure : mais quand ce vient aux occasions, nous tournons le dos, et manquons de courage et de fidélité, et ressemblons à S. Pierre qui faisoit tant le courageux, entendant parler Nostre Seigneur de sa passion, et qui luy disoit : *Domine, tecum paratus sum, et in carcerem, et in mortem ire;* Seigneur, je suis prest de vous suivre en la prison et de mourir avec vous plustost que de vous abandonner, et qui apres cela ne laissa pas neantmoins, à la seule voix d'une servante, de le renier par trois fois. O certes lorsque nous sentons des desirs de faire de grandes choses pour Dieu, nous devons alors plus que jamais nous approfondir

(1) Cant. I.

(1) Psal. LXXVII.

milité et defiance de nous-mesmes, onfiant en Dieu, et nous jettant es bras, reconnaissant que sans s n'avons nul pouvoir d'effectuer olutions et bons desirs, ny de faire quelconque qui lui soit agreable. a'en luy et avec sa grace toutes nous seront possibles, disant avec : *Omnia possum in eo qui me at* (1); Je puis toutes choses en ce- me reconforte.

'-là seroit estimé despourveu d'es- e jugement, qui voulant faire quel- ind bastiment et edifice, ne consi- pas auparavant s'il a de quoy pour t satisfaire à cela : de mesme, nous lons achepter le ciel, et eslever ce difice de la perfection chrestienne, ms d'esprit et de jugement, lorsque i considerons pas si nous avons de yer ce qu'il faut pour venir à chef e entreprise, et faute de cette con- on nous demeurons courts en che- r la monnoye qu'il faut avoir pour nostre bastiment spirituel, et r cette perle precieuse de la per- n'est autre que nous-mesmes, et propre volonté, qu'il faut quitter nent et nous defaire de nos mau- clinations, humeurs et adversions, rtains que nous ne l'acquerrons ja- r autre voye que par le renonce- itier de nous-mesmes Il faut donc oudre à l'imitation de ce marchand st parlé dans l'Evangile, de vendre r avoir cette precieuse perle de l'a- ecré, que Dieu nous veut donner, nous rendons fidelles à travailler querir.

heureuses sont les ames qui pour ir boivent courageusement le calice 'rances avec Nostre-Seigneur, qui fient, portent leur croix, et qui t et reçoivent amoureusement de sa ain toutes sortes d'evenemens avec on à son bon plaisir. Mais, mon i'il s'en treuve peu qui fassent ces omme il faut. L'on rencontre as- sez souvent des ames qui desirent de souffrir et porter la croix. Et je sçay qu'il y en a plusieurs qui demandent à Dieu des afflictions; mais c'est avec cette condition qu'il les visite et console souvent en leurs peines et souffrances, et qu'il leur tesmoigne qu'il a agreable, et se plaist de les voir souffrir pour son amour, et qu'il les recompensera d'une gloire immortelle. Il y en a aussi plusieurs qui desirent comme ces deux disciples, de sçavoir le degré de gloire qu'ils auront au ciel : certes ce desir est impertinent; car nous ne devons jamais en façon quelconque nous enquerir de cela; ains nous occuper toujours à servir sa divine Majesté, le plus fidellement que nous pourrons, observant ses divins commandemens, ses conseils et ses volontez le plus exactement, et avec le plus de perfection, de pureté et d'amour qu'il nous sera possible, laissant le soin du reste à son infinie bonté, qui ne manquera pas, si nous faisons nostre devoir, de nous recompenser d'une gloire immortelle et incomprehensible, en se donnant soy-mesme à nous, tant il fait d'estat de ce que nous faisons pour luy : en somme, c'est un bon maistre, il nous faut seulement tascher de luy estre serviteurs et servantes bien fidelles, et il ne manquera pas de nous estre fidelle remunerateur. O si nous sçavions quel bonheur c'est de servir fidellement ce divin Sauveur de nos ames, et boire avec luy son calice, ô que nous embrasserions de bon cœur les peines et souffrances, à l'exemple de la grande Ste Catherine de Sienne qui prefera la couronne d'espines à celle d'or ! Ainsi devons-nous faire, mes cheres sœurs, car enfin le chemin de la croix et des afflictions est un chemin asseuré, et qui nous conduict droict à Dieu et à la perfection de son amour. Donc si nous sommes fidelles à boire courageusement dans son calice, nous crucifiant avec lui en cette vie, sa divine bonté ne manquera pas de nous glorifier eternellement en l'autre, où nous conduise le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. Amen.

(1) Ph. IV.

SERMON

POUR LE JOUR DE S. PIERRE (1).

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam. MATTH. XVI.

Tu es Pierre, et dessus cette pierre j'edifieray mon Eglise.

Il pourroit sembler estrange à quelqu'un, mes chers auditeurs, que vous ayant apporté du pain la semaine passée en cette chaire, vous disant : *Hic est panis qui de cœlo descendit* (2), C'est icy le p in qui est descendu du ciel, maintenant je ne vous y apporte qu'une pierre, disant : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*, Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise : et neantmoins quand je vous invitay à cette exhortation, je vous promis une semblable refection spirituelle que celle que je vous presentay alors. Non, je ne m'abuse point; car je vous apporte cette pierre, sur la parolle toute puissante de Nostre-Seigneur, laquelle nous asseure que cette piere nous doit tous repaistre : *Petre, amas me? Tu scis, Domine, quia amo te; pasce oves meas* (3); Pierre, m'aymes-tu? Vous sçavez, Seigneur, que je vous ayme; pais mes brebis.

Adressons-nous à nostre tres-glorieuse Dame la Ste Vierge, et la prions qu'elle dise à son divin Fils, non pour le tenter, mais pour le glorifier : *Dic ut petra hæc panis fiat*, Dites que cette pierre se convertisse en pain; et soyez asseurez que la semaine passée Nostre-Seigneur vous a repeu de son celeste froment, *Cibavit vos ex adipe frumenti* (4); maintenant il vous rassasiera du miel par la pierre, *De petra melle saturavit vos*, et pour cela implorons l'assistance de cette Ste Vierge, en disant : *Ave Maria*, etc.

Amen, amen, dico tibi, cum esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas; cum autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget et duce[...] non vis; En verité, en verité, je te d[...] quand tu estois jeune, tu te ceignois [...] lois où tu voulois ; mais quand tu [...] viel, tu estendras tes mains, et un au[...] ceindra et te menera où tu ne voudra[...] dit Nostre-Seigneur à S. Pierre. *O[...] tempus habent, tempus nascendi, et [...]pus moriendi;* Toutes choses ont [...] temps; il y a temps de mourir, il y a t[...] de naistre, dit l'Escriture saincte : d[...] prends occasion d'admirer que l'Egli[...] tholique, nostre mere, aye comman[...] non sans raison, que dans l'octave d'[...] grande resjouissance, comme est celle [...] nativité de S. Jean, on celebrast l[...] rieuse memoire du martyre de S. Pi[...] grand gouverneur de l'Eglise milit[...] car si (comme dit l'Escriture) *Musi[...] luctu importuna narratio est*, La [...] que est un entretien ennuyeux en un [...] s'il y a temps de mourir et temps de [...]tre, pourquoy donc as-t'on meslé e[...] mesme octave la mort de S. Pierre a[...] naissance de S. Jean? Certes, mes [...] auditeurs, il sera bien aisé de resp[...] à ce doute, et satisfaire à cette ad[...]tion. Mais peut-estre, me direz-vous[...] l'Eglise ne tient pas que ceux qui me[...] martyrs soient morts, mais vivans, [...] time que passant à une meilleure vi[...] a grande occasion de se resjouir en [...] mort, et pource que leur nativité e[...] accompagnée de peché, elle les amen[...] miseres, et leur mort les mene à la g[...] on celebre leur nativité le jour qu'ils [...]rent. Mais si la nativité des saincts [...] miserable et leur mort glorieuse, pour[...] à une chose glorieuse, comme est la [...] donne-t'on le nom miserable de la nati[...]

(1) Sermon pris sur l'original escrit de la main de l'autheur. — (2) S. Jean, VI. — (3) Ib XXI. — (4) Psal.

Je treuve qu'il y a tant de similitude entre la nativite de S. Jean et la mort de S. Pierre, que toutes deux se doivent appeller mort, ou toutes deux nativité ; car il n'y a nulle apparence que deux choses si semblables doivent avoir diversité de nom.

Quand je regarde la ressemblance et belle convenance qu'il y a entre la creation du monde, et la creation et reformation d'iceluy, j'admire extresmement ce grand Createur, lequel a si bien sceu par un si beau moyen, et divin artifice en la creation et reformation, monstrer l'unité du Createur et reformateur. Mais aujourd'huy je ne veux pas m'arrester sur ces choses, ains seulement sur ce qui fait à mon propos pour la solemnité de ce jour.

Quand je considere que l'Eglise nostre mere nous propose en la joyeuse octave de la nativité de S. Jean la solennité de la mort douloureuse de S. Pierre ; sçachant qu'elle est conduite du Sainct-Esprit, je croy qu'elle le fait pour quelque similitude et rapport qu'il y a entre la mort de l'un et la nativité de l'autre, pensée en laquelle je suis d'autant plus confirmé, que je vois que la mesme Eglise appelle aussi bien naissance la mort de S. Pierre que la nativité de S. Jean ; voyant que non-seulement en la mort, mais encore en leur vie mesme, j'y treuve certaine alliance et grande ressemblance, quoy qu'en certains points il y aye de la dissimilitude, comme il y en a tousjours entre les choses du viel et nouveau Testament.

Certes, quand j'ai leu à la Genese, que Dieu fit deux grands luminaires au ciel, l'un pour presider et esclairer le jour, et l'autre pour presider à la nuict : incontinent j'ay pensé que c'estoient ces deux grands saincts, S. Jean et S. Pierre ; car ne vous semble-t'il pas que S. Jean soit le grand luminaire de la loy mosayque, laquelle n'estoit qu'une ombre, ou comme une nuict au regard de la clarté de la loy de grace, puisqu'il estoit plus que prophète, encore qu'il ne fust pas lumiere ; toutesfois il portoit tesmoignage de la lumiere, par quelque participation de la lumiere, laquelle luisoit ès tenebres, ***Et lux in tenebris lucet.*** Et vous semble-t'il pas que S. Pierre soit ***Evangelii luminare majus***, Le grand luminaire de l'Evangile, puisque c'est luy ***qui præest diei Evangelii***, Qui preside aux jours de la loy evangelique? lesquels deux luminaires ont esté mis au ciel ecclesiastique par celuy qui l'a fait et formé, qui est Jesus-Christ Nostre-Seigneur.

Nous lisons qu'il y avoit autour du Propitiatoire deux cherubins lesquels s'entre-regardoient. Le propitiatoire, mes chers auditeurs, c'est Nostre-Seigneur lequel le Pere eternel nous a donné pour estre la propitiation de nos pechez, ***Ipse propitiatio est pro peccatis nostris, et ipsum proposuit Deus propitiationem.*** Ces deux cherubins sont, comme j'estime, S. Jean et S. Pierre, lesquels s'entre-regardoient, l'un comme prophete, et l'autre comme apostre. Hé! ne pensez-vous pas qu'ils s'entre-regardoient quand l'un disoit : ***Ecce agnus Dei***, Voicy l'agneau de Dieu, et que l'autre disoit : ***Tu es Christus Filius Dei vivi***, Tu es le Christ Fils du Dieu vivant? Il est vray que la confession de S Jean ressent encore quelque chose de la nuict de l'ancienne loy quand il appelle Nostre-Seigneur agneau, car il parle de la figure : mais celle de S. Pierre ne ressent rien que le jour : ***Quia Joannes præerat nocti, et Petrus diei;*** Parce que S. Jean estoit le luminaire de la nuict, et S. Pierre celuy du jour. Ce que je ne dy pas pour vous faire entendre que S. Jean ne sceut bien la verité, mais afin que vous sçachiez que comme S. Pierre qui estoit le luminaire qui presidoit au jour, parle ouvertement; aussi S. Jean, pour s'accommoder au temps auquel il presidoit, qui estoit le temps des ombres et des figures, parle plus ouvertement.

Au commencement du monde on treuve que l'Esprit de Dieu estoit porté sur les eaux, ***Spiritus Dei ferebatur super aquas*** (1). La naïfveté du texte en sa source veut dire, ***fecundabat, vegetabat***, qu'il fecondoit les eaux. Ainsi me semble-t'il qu'en la reformation du monde Nostre-Seigneur fecondoit les eaux, lorsqu'il cheminoit sur le bord de la mer de Galilée, ***Ambulabat juxta mare Galileæ*** (2), et avec la parolle qu'il dit à S. Pierre et à S. André : ***Venite post me***, Venez après moy, il fit esclore parmy les coquilles maritimes S. Pierre et S. André : en quoy

(1) Gen. I. — (2) S. Matth. IV.

S. Jean a encore quelque similitude avec S. Pierre, puisque ce fut au bord de l'eau où S. Jean eut la premiere fois l'honneur de voir celuy qu'il annonçoit, comme S. Pierre auprès de l'eau reconnust son divin Maistre et le suivit. Mais puisque nous sommes sur le mystere de la vocation de S. Pierre, je vous veux descouvrir à ce propos une consideration plus profonde.

Pharaon avait commandé aux sages femmes des Hébreux qu'elles tuassent tous les enfans masles d'Isrël (1); la mere de Moyse l'ayant enfanté, et gardé trois mois, enfin ne le pouvant plus cacher, elle le mit en un panier de joncs qu'elle accommoda le mieux qu'elle pust, puis l'exposa parmy certaines herbes aquatiques au bord de l'eau ; et la fille de Pharaon y venant pour se baigner, l'apercevant, le fit prendre, et voyant que ce petit enfant estoit fort beau, par bon-heur elle le fit nourrir par sa mere propre; et parce qu'elle l'avoit retiré des eaux, elle l'appela Moyse, c'est-à-dire retiré. Vous apercevez-vous point du mystere que contient cette histoire? Moyse estoit chef de la synagogue, et fut à cet effect sauvé et retiré des eaux par la providence de Dieu. Et voicy que Nostre-Seigneur, l'unique sapience du Pere eternel, retire le grand chef de l'Eglise militante, S. Pierre, des eaux de la mer auprès de Cesarée, lequel on pourroit bien appeller Moyse, puisqu'il a esté retiré des eaux comme Moyse : et de vray Simon, l'un des noms de S. Pierre, veut quasi signifier cela ; car Simon veut dire, *obediens*, obeyssant, et Moyse signifie *extractus*, c'est-à-dire retiré simplement, d'autant qu'il n'avoit pas encore l'usage de raison quand on le retira. S. Pierre est appellé obeyssant, pource qu'ayant esté retiré dans l'usage de raison, il fut retiré par obeyssance : *Venite post me, et continuo sequuti sunt eum*, Venez après moy, leur dit Nostre-Seigneur; et tout soudain ils le suivirent. S. Pierre donc fut semblable à Moyse et à S. Jean.

Mais considerons maintenant la ressemblance de ces deux nativitez de S. Jean et de S. Pierre, à condition, toutesfois que nous ne ferons que toucher ce qui sera de S. Jean, pour nous arrester davantage en ce qui est de S. Pierre, puisque c'est en ce jour que nous celebrons sa feste. Je treuve premierement que la nativité de S. Jean a esté predicte par l'ange, *et multi in nativitate gaudebunt* (1), Plusieurs, dit-il à Zacharie, se resjouyront en sa nativité. Celle de S. Pierre a esté pareillement predicte : mais il y a cette grande difference, que l'ange predict celle de S. Jean, et celle de S. Pierre fut predicte par Nostre-Seigneur. S. Jean nasquit pour finir la loy mosayque; S. Pierre mourut pour commencer l'Eglise catholique, non que S. Pierre fust le commencement fondamental de l'Eglise, ny S. Jean la fin de la synagogue, car c'est Nostre-Seigneur lequel mit fin à la loy de Moyse, disant sur la croix : *Consummatum est* (2), Tout est consommé ; et ressuscitant il commença l'Eglise nouvelle; car comme il se renouvella luy-mesme, aussi renouvella-t'il son Eglise ; il se renouvella, dis-je, ressuscitant revestu d'immortalité, luy qui s'estoit auparavant revestu de nostre mortalité, *Et habitu inventus ut homo*, etc. (3).

Le rabbin Saadias dit que l'aigle voletant parmy le feu, et puis se rejettant dans la mer, renouvelle ses ailes et sa jeunesse : ainsi Nostre-Seigneur se bruslant au feu de sa tres-grande charité, et puis se jettant dans les eaux de la mer rouge de sa passion, renouvella sa jeunesse, et comparut sortant d'icelle en ressuscitant glorieux renouvellé comme l'aigle, suivant ce qui est ès psalmes : *Renovabitur ut aquila juventus tua* (4).

La nativité de S. Jean fut predicte à Zacharie, comme il offroit de l'encens au Seigneur, ainsi qu'il est dit en S. Luc, *Cum Zacharias poneret incensum Domino* (5). Mais quel encens pensez-vous que S. Pierre offroit au Seigneur, quand il luy respondit: *Domine, tu scis quia amo te* (6); Seigneur, vous sçavez que je vous aime ; odeur qui seule est agreable à sa divine Majesté. S. Jean fut sanctifié par Nostre-Seigneur au ventre de sa mere en la presence de la Ste Vierge; et de mesme S. Pierre fut sanctifié au ventre de l'Eglise militante par ce mesme Seigneur, en la presence de la tres-Ste Vierge dans le cenacle.

Mais sçachez que les saincts sont sanctifiez en cinq diverses manieres : La pre-

(1) Exod. I et II.

(1) S. Luc, I. — (2) S. Jean, XIX. (3) Philipp. II. — (4) Psal. CII. — (5) S. Luc, I. — (6) S. Jean, XXI.

miere par necessité de consequence ; c'est ainsi que fut sanctifié Nostre-Seigneur, lequel estant Fils naturel de Dieu ne pouvoit qu'il ne fust sainct, et parce qu'il estoit sainct par nature, il s'appelle sainct par excellence, *Sanctus vocabitur Filius Dei* (1), estant l'un des trois *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus* (2), que les seraphins que vit Isaye repetent sans cesse dans le ciel en l'honneur de la tres-saincte Trinité.

La seconde est de ceux qui ne sont pas saincts, sinon contingemment, et sans aucune necessité que par la volonté de Dieu ; neantmoins ils le sont tousjours, et de cette seconde sorte nous n'avons que la Vierge sacrée de laquelle David dit : *Benedixisti, Domine, terram tuam, avertisti captivitatem Jacob* (3) ; Seigneur, vous avez beny vostre terre, et avez destourné de dessus elle la captivité de Jacob.

La troisiesme sorte de sanctification est de ceux qui ne sont pas tousjours saincts, mais seulement sont sanctifiez au ventre de leur mere : tels furent S. Jean, Hieremie, et selon l'opinion de quelques-uns S. Joseph, auxquels on attribuë ces paroles : *Antequam progredereris ex utero, sanctificavi te*, Avant que tu sortisses du ventre de ta mere, je t'ay sanctifié

La quatriesme sorte est de ceux qui sont sanctifiez d'une sanctification commune à tous les justes avant que de mourir, desquels il est dit : *Justorum animæ in manu Dei sunt* (4), Les ames des justes sont en la main de Dieu.

Mais les derniers sont sanctifiez non-seulement d'une sanctification commune, qu'on appelle justification, ains d'une sanctification singuliere, de laquelle ils ne peuvent plus descheoir : ainsi furent sanctifiez les apostres au jour de la Pentecoste, de quoy nous avons ce tesmoignage en S. Paul quand il dit qu'il est asseuré qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne le pourra separer de la charité de Jesus-Christ, *Scio quia neque mors nos separabit à charitate Christi* (5).

Or pour vous monstrer le rapport qu'il y a entre S. Jean et S. Pierre, je treuve que la Ste Vierge fut presente à leur sanctification : quant à celle de S. Jean, il est dit qu'à son arrivée chez Ste Elisabeth il tressaillit de joie (1), *Et exultavit infans in gaudio*. Le mesme peut-on dire de la sanctification de S. Pierre, qui se fit dans le senacle où la Ste Vierge estoit aussi presente à la descente du Sainct-Esprit ; tellement que l'on peut dire de luy comme de S. Jean : *Exultavit infans*, puisque S. Pierre auparavant comme enfant n'avoit quasi jamais parlé, et tout aussi tost : *Aperiens os suum Petrus*, Ouvrant sa bouche, il commença à prescher et convertir les ames à milliers. S. Jean fut le dernier predicateur de la loy mosayque, S. Pierre fut le premier de l'Evangile. O deux luminaires ardens de predication, favorisez de vos sainctes intercessions mon enfance, afin qu'il plaise à Dieu se servir de moy en ce ministere pour enseigner la science du salut à son peuple pour la remission de leurs pechez, *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum*, et que je puisse tellement avoir les levres ouvertes de la part de Nostre-Seigneur, que ma bouche annonce sa loüange : *Et os meum annuntiet laudem ejus*, et que j'enseigne la vraye doctrine, et que j'accomplisse moy-mesme ce que j'enseigne, crainte qu'ayant enseigné les autres je ne sois reprouvé ; *Recte docere, et quæ doceo opere complere, ne cùm aliis prædicaverim ipse reprobus efficiar*.

Vous avez veu jusques icy, mes cheres ames, quelle convenance il y a entre la nativité de S. Jean et la mort de S. Pierre. Maintenant vous voudriez peut-estre sçavoir, *quis major est in regno cœlorum* ? Lequel est le plus grand dans le royaume des cieux ? C'est une chose à quoy je ne puis bonnement respondre, seulement je vous diray que vous imitiez la sainctété de l'un et de l'autre, et puis vous le sçaurez quand vous serez dans le ciel. Les philosophes ayant recherché, il y a plus de deux mille ans, les causes du flux et reflux de la mer, ne l'ont jamais sceu comprendre : mais je ne vous donne pas ce terme pour sçavoir la solution de cette question, estudiez seulement par imitation la sainctoté de ces deux grands saincts; et la plupart de ceux qui sont icy le sçauront dans peu de temps.

(1) S. Luc, I. — (2) Isaïe, VI. — (3) Psal. LXXXIV. — (4) Sap. III. — (5) Rom. VIII.

(1) S. Luc, I.

Au reste, l'Eglise appelle nativité la mort de S. Pierre, pource que dans la mort il a trouvé la vie ; mais la mort de S. Jean ne se pourroit pas appeller nativité, d'autant qu'il luy fallut aller aux limbes, le ciel n'estant pas encore ouvert pour lors : or depuis l'ascension de Nostre-Seigneur, ceux qui ont mesprisé cette mortalité se sont fait par la mort une nativité. Mais je ferois tort au passage de la Saincte-Escriture que j'ay cité au commencement de ce sermon, si je m'arrestois davantage à poursuivre les ressemblances qui sont entre la nativité de S. Jean et la mort de S. Pierre, puisque j'ay tant d'occasion de faire une comparaison plus haute, c'est à sçavoir entre la mort de S. Pierre et celle de nostre divin Sauveur ; et que personne ne vienne dire que toutes comparaisons sont odieuses, et qu'il n'y a point de rapport entre le maistre et le serviteur, puisque Nostre-Seigneur ne fait point de difficulté de se mettre en comparaison avec les bergers, les moutons, avec les vignes, avec les pierres. Et que S. Paul dit : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (1) ; Que ceux que Dieu a prevu devoir estre saincts, il les a predestinez pour estre conformes à l'image de son Fils. Il s'appelle nostre frere, il nous appelle ses amis et ses coheritiers, et davantage il nous communique un nom, duquel la chose est proprement incommunicable : *Ego dixi* : *Dii estis*, *et filii Excelsi omnes* ; J'ay dit que vous êtes tous des dieux, et les enfans du Tres-Haut. Mais remarquez cecy ; car Dieu mesme nous appelle dieux, le diable nous appelle dieux, quoy que non pas absolument, disant : *Eritis sicut dii*, *scientes bonum et malum* ; Vous serez comme des dieux, sçachant le bien et le mal. Dieu nous attribuë ces noms pour nous humilier, et nous monstrer sa charité ; le diable nous les attribuë pour nous faire tomber dans la superbe, et par ce moyen nous separer de la charité ; enfin ces noms donnez aux hommes monstrent plustost la gloire de Dieu que celle des hommes, il a tant de bonté que de nous vouloir rendre semblables à luy, autant que nostre bassesse le peut porter. Il ne faut donc pas (mes cheres auditeurs) avec nostre petit entendement controller et scindiquer, quand nous voyons que l'Eglise donne à certains grands saincts, notamment à nostre glorieuse Maistresse, des tiltres excellens ; car il y a plusieurs noms qu'elle n'a pas seulement en apparence et similitude, mais en verité, comme Mere de grace, Mere de Dieu, et par consequent Reyne des anges, et Imperatrice du ciel et de la terre, Advocate des pecheurs, Mere de misericorde ; car celle qui est vrayment Mere de Dieu a tous ces tiltres avec plus de raison, ce semble, qu'un roy ne porte le nom de son royaume. Les autres noms de cette Ste Vierge s'entendent par proportion et participation, comme quand nous l'appellons nostre refuge, nostre esperance, parce qu'elle l'est en effect, bien que ce ne soit que par participation et par le moyen de son credit.

(1) Rom. VIII.

Nostre-Seigneur ayant dit à S. Pierre que quand il seroit vieil il estendroit ses mains, et seroit lié et mené là où il ne voudroit pas, il luy dit : *Sequere me*, Suis-moy. S. Augustin demande pourquoy Nostre-Seigneur dit à S. Pierre : *Sequere me*, Suis-moy ; il respond que c'est comme s'il luy eust voulu dire : Quant à toy, Pierre, tu me suivras non-seulement à la mort, mais encore quant à la façon de la mort : en quoy Euthimius s'accorde, quoy que Theophilacte entende par ces paroles, que Nostre-Seigneur luy vouloit dire : *Sis vicarius meus*, Tu seras mon vicaire. L'une et l'autre exposition est bonne ; car Nostre-Seigneur luy dit : *Squere me*, Suys-moy, ensuite de ce qu'il luy avoit dit auparavant ; or il luy avoit dit deux choses, premierement : *Pasce oves meas*, Pais mes brebis ; secondement : *Cum autem senueris extendes manus tuas*, etc. (1), Et quand tu seras vieil tu estendras tes mains ; et partant il dit apres par deux fois : *Sequere me*, Suis-moy, la premiere apres qu'il luy eut predict sa mort. *Cum hæc dixisset*, *dixit ei* : *Sequere me*, comme s'il eust voulu dire : Tu seras crucifié, pour te monstrer que tu ne repaistras pas seulement mes brebis de ma parolle, mais encore de mon exemple ; sois donc pasteur de mes brebis, mon vicaire et mon lieutenant. L'autre fois il luy dit : *Sequere me*, Suis-moy ; quand il se fust informé que deviendroit S. Jean. S. Jean demeurera comme il me plaira ;

(1) S. Jean, I.

quant à toy, luy dit Nostre-Seigneur, il faut que tu me suives, non seulement au vicariat et gouvernement de mon Eglise, mais encore en mourant sur une croix comme moy.

Le lieu où S. Pierre a esté crucifié, c'est Rome sans doute; car ainsi le rapporte toute l'antiquité, de quoy nos adversaires sont bien marris, et veulent non seulement nier qu'il soit mort à Rome, mais encore qu'il y aye residé, avec des raisons les plus impertinentes et frivolles qui se puissent imaginer; et neantmoins Papias, au recit d'Eusebe, disciple des apostres, nous l'asseure, apportant pour tesmoignage que S. Pierre date sa premiere epistre de Babylone, c'est-à-dire de Rome; interpretation laquelle est suivie du grand S. Hierosme, au traicté qu'il a fait des hommes illustres. Mais quelque esprit versé et mal affectionné aux choses de la foy me dira : Donc Rome s'appelle Babylone, *Salutat vos, inquit, Ecclesia in Babylone collecta* (1) : ouy vrayement; car l'idolastrie regnant en ce temps-là à Rome, qui estoit baignée du sang des martyrs par la tyrannie de Neron, cette ville devoit estre appelée Neronnienne ou Babylone, et non pas Chrestienne : et pour cela remarquez que S. Pierre ne dit pas ; L'Eglise de Babylone vous saluë, mais : L'Eglise assemblée en Babylone, *Salutat vos Ecclesia in Babylone collecta.* L'Eglise romaine estoit *in Babylone, sed non de Babylone*, comme *Anti-Christi multi ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis* (2) : ainsi se doit entendre cet autre passage : *Babylon sedebat supra septem montes.*

S. Pierre donc estant à Rome, et disputant contre Simon, magicien, après avoir gouverné l'Eglise environ vingt-cinq ans, Neron le voulut faire mourir : mais estant prié par les chrestiens qu'il se conservast, comme tres-necessaire à l'Eglise, laquelle ne peut perdre son chef sans recevoir quelque grand desarroi, il s'en alloit hors de Rome; et comme il fut hors de la porte Nostre-Seigneur luy apparut; lors ce grand sainct, avec son ordinaire simplicité, luy demanda où il alloit : *Domine, quò vadis?* auquel Nostre-Seigneur respondit : Je m'en vais à Rome pour y estre crucifié derechef, *Vado Romam iterum crucifigi.* S. Pierre par ces parolles connut que Nostre-Seigneur vouloit estre crucifié en sa personne, puisqu'il a dit que ce que l'on feroit à l'un des plus petits de ceux qui sont à luy, il le tiendroit comme faict à luy-mesme, *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis* (1). Et rentrant soudain dans la ville, il fut incontinent saisi et condamné à estre crucifié : mais par humilité il demanda d'estre crucifié la teste en bas, et les pieds en haut, ne voulant pas par respect estre du tout semblable à son divin Maistre. Ainsi le grand S. Pierre estant vieil glorifia Dieu estendant ses mains, comme il lui avoit esté predict.

Or tout ce que je vous ay dit est rapporté par des autheurs irreprochables, à l'opinion desquels il n'y a homme de bon jugement qui ose s'opposer. C'est S. Ambroise en son oraison contre Auxence, S. Athanase en son apologie sur sa fuite, S. Hierosme sur S. Pierre, outre les memoires qui sont encore à present à Rome. Ainsi donc le glorieux S. Pierre alla après Nostre-Seigneur, et le suivit non seulement en ce qu'il fut son lieutenant en ce monde, mais encore en ce qu'il mourut en croix comme luy.

Quand Dieu crea cet univers, voulant faire l'homme, il dit : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, ut præsit piscibus maris, volatilibus cœli et bestiis terræ* (2); Faisons l'homme à nostre image et semblance, afin qu'il préside et aye domination sur les poissons de la mer, sur les oyseaux du ciel et sur les bestes de la terre. Ainsi me semble-t'il qu'il aye fait en sa reformation; car voulant que S. Pierre fust le president et gouverneur universel de son Eglise, et qu'il commandast tant à ceux qui se retirent en la religion pour voler en l'air de la perfection, il le voulut rendre semblable à luy, et me semble qu'il dit: *Faciamus eum ad imaginem nostram,* Faisons-le à nostre image, c'est-à-dire semblable à Jesus crucifié; c'est pourquoy il luy dit : *Sequere me*, Suis-moy.

Narcisse, disent les prophanes, estoit un enfant si dedaigneux, qu'il ne voulut jamais donner son amour à personne; mais enfin, se regardant dans une claire fontaine, il fut extresmement espris de sa beauté. Quant nous nous regardons dans une fontaine, nous semblons y estre repre-

(1) *Petri*, v. — (2) S. Jean, II.

(1) S. Matth. v. — (2) Gen. I

sentez antipodalement la teste en bas et les pieds en haut. Ne pensez-vous pas que Nostre-Seigneur regardast S. Pierre en son martyre, puisque ses yeux regardent les pauvres, *Oculi ejus in pauperem respiciunt?* Il le voyoit comme dans les eaux d'amertume et de tribulation, crucifié les pieds en haut en sorte qu'il estoit comme son vray portraict. Et si Narcisse qui n'aima jamais aucune personne, fut si espris voyant sa propre ressemblance, combien plus Nostre-Seigneur qui ne fit jamais qu'aymer? Aussi son cher disciple disoit de luy qu'ayant tousjours aymé les siens, il les ayma jusques à la fin, *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos* (1). Et en un autre lieu il est dit qu'il nous a aymés d'une charité perpetuelle, *In charitate perpetua dilexi te*(2). Combien plus, dis-je, pensez-vous que ce divin Sauveur fut espris de l'amour de S. Pierre qui estoit comme son image plongée dans les eaux de la tribulation du martyre? *Nonne oportuit Christum pati, et ità intrare in gloriam suam*(3); Ne falloit-il pas, dit-il aux disciples d'Emaüs, que le Christ souffrist pour entrer en sa gloire? de mesme je diray : *Nonne oportuit Petrum pati, et ita intrare in gloriam Domini sui?* N'estoit-il pas necessaire que S. Pierre pastist pour entrer en la gloire de son Seigneur? ouy sans doute; car Nostre-Seigneur luy avoit dit : *Sequere me*, Viens à la gloire, mais comme moy.

Regardez en la passion, vous treuverez que Nostre-Seigneur ne pouvant porter sa croix, tant il estoit accablé de tourmens, on fit venir un certain homme pour luy aider lequel alloit suivant portant sa croix sur ses espaules : l'esvangeliste ne nomme pas la plupart des personnes qui se treuverent en la passion, mais cettuy-ci, il le nomme. non sans mystere, et l'appelle Simon. Simon porte la croix après Nostre-Seigneur, la croix est le sceptre royal de Nostre-Seigneur : *Et principatus ejus super humerum ejus* (4), comme S. Hierosme l'interprete; ce signe estoit comme un presage pour S. Pierre, qu'il porteroit un jour la croix et le sceptre de Nostre-Seigneur, *Non solùm patiendo sed etiam regendo*, Non seulement en souffrant, mais encore en gouvernant. Simon Cyreneen porte la croix,

(1) S. Jean, XIII. — (2) Jerem. XXXI. — (3) S. Luc, XXIV. (4)— Isaïe, IX.

pour montrer que nostre Simon auroit en main la croix de Nostre-Seigneur, comme un sceptre pour commander en l'Eglise militante, et pour endurer D'icy je vous puis conduire à l'intelligence d'une autre difficulté, que je vous veux esclaircir : c'est que Nostre-Seigneur voulant donner le gouvernement de la bergerie à S. Pierre, il l'appelle tousjours Simon Joannis, non pas Pierre, encore que luy-mesme luy eust changé de nom. D'où vient cela? un excellent docteur de nostre temps croit que c'estoit afin que S. Pierre fust adverty de ne point s'enorgueillir, et qu'il se souvinst de ce qu'il estoit devant que Nostre-Seigneur l'appelast Pierre; mais il y a, comme j'estime, un plus profond mystere. Quand Nostre-Seigneur voulut monstrer à S. Pierre qu'il le vouloit faire chef de l'Eglise, il luy dit : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (1); Tu es Pierre, et sur cette Pierre j'edifieray mon Eglise En quoy, comme il luy communiquoit la charge de son troupeau, aussi luy donnoit-il l'un de ses noms, qui signifie puissance; car le nom de Pierre est un des noms que l'Escriture attribuë à Nostre-Seigneur : *Petra autem erat Christus lapis quem reprobaverunt ædificantes hic factus est in caput anguli* (2). Donc luy promettant qu'il le feroit son lieutenant au gouvernement de son Eglise, il luy donne encore un de ses noms qui signifie puissance : mais d'autant qu'il ne le vouloit pas seulement faire son lieutenant, ains encore luy predire qu'il endureroit la mort de la croix, il luy donne encore un nom de passion, de croix et de martyre; nom lequel estoit propre à Nostre-Seigneur. Et quel nom de matyre, de passion et de souffrance avoit Nostre-Seigneur? le nom que nous devrions tous avoir au cœur pour nous encourager à l'observation des commandemens divins. C'est le nom d'obeys sant. Ecoutez ce que dit l'apostre : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (3); Il a esté faict obeyssant jusques à la mort de la croix. Le nom de Simon en hebreu veut dire obeyssant; donc Nostre-Seigneur qui luy communiqua le nom de puissance, quand il luy promit la puissance, luy communique maintenant

(1) S. Matth. XVI. — (2) I. Cor. X; Epist. I. S. Petr. II. — (3) Philipp. II.

son nom de passion et de souffrances, quand il luy predit sa mort : si bien que l'on peut dire que : *Petrus factus est Simon usque ad mortem*, Pierre a esté fait obeyssant jusques à la mort. S. Pierre une fois fit le courageux, disant à Nostre-Seigneur : *Etiam si opportuerit me mori tecum, non te negabo* (1) ; Encore qu'il me faille mourir avec vous, je ne vous renieray point; puis, à la voix d'une chambrière, il le renia trois fois, et ayant reconnu son peché, tout incontinent il se retira pour le pleurer amerement, et non seulement alors, mais il le pleura toute sa vie (ainsi que dit S. Clément), de sorte qu'il pouvoit bien dire : Seigneur , vous m'arroserez de l'hyssope de la contrition, et je seray nettoyé de mon peché : vous me laverez dans l'eau de mes larmes, et je seray plus blanc que la neige. Mais neantmoins les conturiateurs de Magdebourg ne laissent pas de reprocher ce peché à S. Pierre, et l'appeler horrible et exécrable :de vray c'estoit un peché que la crainte de la mort luy fit commettre ; mais ils feroient mieux de se garder de pecher que d'exagerer ainsi la faute de S. Pierre. Or il me semble que ce grand sainct estant sur la croix, disoit à telles gens ces parolles que S. Paul disoit aux Galates : *De cætero nemo mihi molestus sit, ego enim stigmata Domini mei in corpore meo porto* (2), Que personne ne m'importune plus; car je porte en mon corps les stigmates de mon Seigneur, comme s'il vouloit dire : Que personne ne me vienne plus reprocher mon peché; car outre que je m'en suis lavé dans mes larmes, maintenant je fais preuve de ma fidelité, reparant par ma mort la faute que j'avois commise par la crainte de ma mort.

Mais avant que de finir je veux satisfaire à la curiosité de ceux qui pourroient demander pourquoy S. Pierre voulut mourir la teste en bas. La premiere cause fut par humilité ; la seconde pour ce que Nostre-Seigneur avoit les pieds contre la terre, pour monstrer qu'il estoit venu du ciel en terre. S. Pierre a les pieds contre le ciel, pour monstrer qu'il alloit de la terre au ciel. De plus, Nostre-Seigneur, quand il mourut avoit tousjours la face et les yeux tournez contre la terre, pour monstrer qu'il n'auroit pas moins de soins de son Église après sa mort qu'avant icelle, et qu'il vouloit tousjours en estre le pasteur. S. Pierre renversa la teste contre la terre, et les yeux contre le ciel, pour monstrer qu'en mourant il quittoit sa charge à son successeur. Ainsi Nostre-Seigneur est tousjours chef de l'Église, mais non pas S. Pierre. Nostre-Seigneur a son vicaire, et S. Pierre a son successeur. S. Pierre en outre renversa la teste contre terre, pour monstrer que s'en allant au ciel, il laissoit neantmoins sa succession en terre, de laquelle Nostre-Seigneur luy dit : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam ;* Tu es Pierre, et dessus cette pierre je bastiray mon Eglise. Imaginez-vous que S. Pierre est le premier fondement après Jesus-Christ ; puis ses successeurs se sont fondez successivement sur luy, comme pierres angulaires qui tiennent ensemble le bastiment de l'Eglise. C'est la pierre de touche avec laquelle l'on connoist tousjours le faux or de l'heresie; c'est la pierre quarrée du temple de Salomon. Il est dit que ce roy fit chercher des pierres pour fonder son temple, et qu'on les fit esquarrer. Nostre-Seigneur ayant choisi nostre sainct apostre pour estre après luy la premiere pierre du fondement de son Eglise, il la fit esquarrer en croix : et de mesme que dessus une pierre fut escrite la loy mosayque, aussi sur cette pierre vivante fut escrite la loy evangelique. Si vous estes en doute comme il faut entendre cette loy evangelique, allez à cette pierre pour apprendre comme il faut croire : sur quoy je ne m'arresteray pas beaucoup pour le preuver amplement ; ne m'estant proposé pour subject de cette exhortation que la mort de S. Pierre, me contentant de vous apporter pour present une seule raison, mais qui est fondamentale.

L'Eglise est une monarchie, et partant il luy faut un chef visible, qui la gouverne comme le souverain lieutenant de Nostre-Seigneur; car autrement quand Nostre-Seigneur dit : *Dic Ecclesiæ*, Dites-le à l'Eglise, à qui parlerions-nous, ou comment conserverions-nous l'unité de la foy? Et quand une personne se voudroit emanciper, qui la pourroit reduire au bercail? Comment pourroit-on empescher qu'il n'y eust de la division dans l'Eglise? autrement lorsque (comme dit S. Hierosme) :

(1) S. Matth. XXVI. — (2) Gal. VI.

Totus orbis se Arianum esse miratus est, Tout le monde s'estonna de se voir dans l'heresie des Ariens, comment se fust-il converty? tout royaume divisé sera désolé, *Omne regnum in se divisum desolabitur* (1). C'est donc chose certaine que l'Eglise doit avoir un lieutenant general: or voyons maintenant quel il peut estre. Non autre certes que S. Pierre et ses successeurs; et laissant à part le consentement universel de tous les siecles, notamment des huit premiers, ainsi qu'il se voit clairement dans la visible monarchie de Scander, voicy une raison bien puissante: pour ce que jamais il n'y a eu evesque qui aye pensé d'estre souverain et commun pasteur de toute l'Eglise, que les successeurs de S. Pierre, et jamais on n'a mis en doute, ny proposé qu'aucun autre le fust. Sur tout maintenant il n'y a evesque en tout le christianisme qui s'attribuë cette qualité, et duquel on propose qu'il soit pasteur general, sinon le pape. Les heretiques ne veulent point de chef, et partant ils ont esté divisez en tant de sectes. Les catholiques reconnoissent le pape pour le pere commun, et le chef unique visible de toute l'Eglise. Les schismatiques n'en reconnoissent point. Que dirons-nous donc? il n'y en a point qui aye jamais pretendu de l'estre, que les successeurs de S. Pierre; il n'y en a point qui le pretendent, il n'y en a point de qui on aye jamais eu cette pensée, que du Pape: c'est une des veritez que l'Eglise a tousjours creuë, et d'autre part il faut qu'il y en aye un, donc c'est luy sans doute. C'est luy duquel parle S. Hierosme en l'Epistre à S. Damase, où il dit: *Non novi Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum. Quicumque tecum non colligit, spargit; hoc est, qui Christi non est, Anti-Christi est.*

Mais l'on me demandera pourquoy S. Pierre met le siége de la lieutenance de Nostre-Seigneur à Rome, puisque Nostre-Seigneur estoit mort en Hierusalem; la raison en est bien aisée à donner: c'est que Dieu avoit dessein de prendre les Gentils pour son peuple, abandonnant l'ingrate nation des Juifs, non en la destituant des secours nécessaires pour son salut, mais luy ostant les privileges qu'il luy avoit concedez, desquels elle s'estoit renduë indi-

(1) S. Luc, XI.

gne. Ne sçavez-vous pas ce que les tre S. Paul et S. Barnabé disent ès parlant aux Juifs: *Vobis primum tebat loqui verbum Dei, sed quia litis illud, ecce convertimur ad gen* Il falloit premierement vous presc parole de Dieu, mais parce que vou jettez, voicy que nous l'allons an aux Gentils: et ne sçavez-vous pas disoit Osée en son second chapitre? *cam non populo meo: Populus n tu; et ipse dicet: Deus meus es tu* ray au peuple qui ne m'appartenoi Tu es mon peuple; il me respondra estes mon Dieu. C'est de quoy parle en son neuviesme chapitre de l'epis Romains. Comme donc Nostre-Se mourut en Hierusalem, afin que la l tist de Sion, et la parolle du Seigı Hierusalem, *Ut de Sion exiret l verbum Domini de Hierusalem* (2) ce qu'elle estoit le chef de la Judée voulut-il transferer le siege de son à Rome, chef de la gentilité, afin d *Populo non suo: Populus meus e* ceux qui n'estoient pas son peuple estes mon peuple. A Rome donc es S. Pierre, vraye pierre non pas fon tale premiere, mais deuxiesme; c tre-Seigneur est cette grande, pı angulaire pierre fondamentale, nor ment de l'Eglise militante, mais en la triomphante. S. Pierre est pierre mentale fondée sur la premiere, et ment pour l'Eglise militante, pierre rocher asseuré au milieu de la me monde, et lequel plus il est battu, change-t'il de place.

C'est assez parlé sur la mort de S. que vous laisseray-je pour practiq premiere chose à quoy je vous exh de remercier Dieu de ce qu'il nous ı une telle pierre, sur laquelle nc puyant, nous ne tomberons jamai: seconde practique pour la reforma nostre entendement, je desirerois q fussions simples et fermes en la foy saincte Eglise nous enseigne, croy: mement tout ce qui est escrit e pierre; car je vous ay dit que la loy gelique y estoit escrite. Croyons do plement, et sousmettons nostre eı ment à la foy que Nostre-Seigneuı

(1) Act. XIII. — (2) Mich. IV.

dée sur cette pierre ; car les portes d'enfer ne prevaudront pas contre elle, *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Christus rogavit pro Petro ut non deficeret fides ejus* (1), Nostre-Seigneur a prié pour S. Pierre, afin que sa foy ne defaillist point : c'est le chef de l'Eglise qui est la colomne et le firmament de vérité, comme dit S. Paul à son Timothée : *Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram* (2), Bienheureux sera celuy qui brisera ses petits contre la pierre, dit le psalmiste : quand il survient quelquefois des fantaisies ès choses de la foy, certaines petites suffisances, imaginations et pensées d'infidelité, que ferez-vous ? si vous les laissez entrer dans vostre esprit, elles vous troubleront et osteront la paix, rompez et venez fracasser ces pensées et imaginations contre cette pierre de l'Eglise, et dites à vostre entendement : Ah ! mon entendement, Dieu ne vous a pas commandé de vous repaistre vous-mesme. C'est à cette pierre et à ses successeurs à qui cela appartient, donc : *Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram*, Bien-heureux sera celuy qui brisera ses petits contre cette pierre.

Les autheurs qui ont traicté de la nature des animaux disent que l'aigle a le bec si vif, et qui luy croist tellement, que souvent il l'empesche de prendre sa nourriture, et asseurent qu'il ne meure jamais, sinon pour avoir le bec trop long et trop crochu. Ainsi me semble-t'il que font plusieurs, lesquels n'ayant que trop de vivacité en l'entendement et pas assez de jugement, veulent neantmoins tout sçavoir, tout controller et sur toutes les matieres theologiques ; car la seule theologie, dit S. Hierosme, est celle dont un chascun se veut mesler : ils ont la pointe de l'esprit trop longue, et partant ils ne peuvent prendre la viande de la foy en la maniere qu'il faut. Mais quel remede à cela ? il faut qu'ils fassent ce que dit S. Augustin, que fait l'aigle, lequel rompt et casse la pointe de son bec en le frappant contre la pierre ; après quoy estant delivré de cet empeschement, il commence à mieux manger : ainsi voudrois-je que ceux qui pensent sçavoir quelque chose, et lesquels, appuyez sur cette imagination, laissent croistre la pointe et vivacité de leur esprit, par un certain raisonnement humain, si longue, que par une certaine presomption d'eux-mesmes, ils ne veulent plus recevoir la saincte doctrine de l'Eglise, qu'ils viennent briser leur raisonnement contre cette pierre : *Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram*. Et notez que le psalmiste ne dit pas simplement, *Parvulos*, Petits, mais *Parvulos suos*, Ses petits. Pourquoi ? parce que les pensées d'infidelité sont nostres, et les pensées de fidelité sont de Dieu : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis tanquam ex nobis, sed omnis sufficientia nostra ex Deo est* (1) ; Nous ne sommes pas suffisans de concevoir une bonne pensée de nous-mesmes, comme de nous-mesmes, mais toute nostre suffisance vient de Dieu. Ne regardons jamais les cogitations de la foy qui ne sont pas de Dieu, ny fondées sur la pierre de l'Eglise catholique ; mais brisons-les, et rompons leurs pointes contre cette pierre, c'est-à-dire avec l'authorité apostolique de l'Eglise.

Mais outre ces pensées qui sont les petits de l'entendement dont parle le psalmiste, il y a d'autres petits de la volonté, qui sont nos pechez, desquels encore je dy : *Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram*, Bien-heureux qui brisera ses petits contre la pierre ; car Dieu a donné à cette pierre la force et le pouvoir de remettre et oster les pechez ; et quand on vient aux pieds du prestre pour les confesser, qu'est-ce autre chose, sinon apporter les petits de sa volonté à la pierre ? Et notez encore (mes chers auditeurs) qu'il dit : *Parvulos suos*, Ses petits, pour nous monstrer qu'il ne faut pas attendre que nos pechez soient inveterez, il est tres-difficile de les bien declarer, et encore plus de s'en amender. *Quoniam tacui* (dit David), *inveteraverunt ossa mea*. Confessons-nous donc souvent puisque nous pechons souvent, brisons nos pechez dès leur commencement contre cette pierre.

Je sçay que vous desirez tous extresmement la paix ; c'est pourquoy je vous diray avec le prophete royal : Si vous la voulez obtenir, adressez-vous à Dieu par prieres et oraisons, *Rogate quæ ad pacem sunt Hierusalem ;* aymez-le de tout vostre cœur, servez-le fidellement, evitez soigneusement

(1) S. Matth. XVI ; S. Luc, XXII. — (2) I. Timot. III, Psal. CXXXVI.

(1) II. Cor. III.

tout ce qui le peut offenser, et par ce moyen vous obtiendrez la paix ; car il dit : ***Pax multa diligentibus legem Dei, et non est illis scandalum***, Ceux qui ayment la loy de Dieu jouyssent d'une grande paix, et jamais aucune chose ne leur peut nuire. Or puisqu'il n'y a personne si sainct qui ne contrevienne quelquefois à la loy de Dieu, au moins tesmoignons que nous aymons cette loy en demandant pardon à Dieu, et venant briser nos pechez par la confession et penitence aux pieds du prestre, comme à une pierre fondée sur la pierre de la foy : ***Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram.***

Enfin je desirerois que nous fussions tous crucifiez à l'exemple de S. Pierre : la guerre, la pauvreté et les autres miseres nous crucifient, il est vray, mais elles nous crucifient comme le mauvais larron, et non comme S. Pierre, c'est à dire qu'au lieu de profiter de ces maux, nous en empirons. Ha ! S. Pierre est crucifié de la croix de Jesus-Christ. Il ne suffit pas de prendre sa croix, mais il faut encore suivre Nostre-Seigneur ; car après qu'il a dit : ***Tollat crucem suam***, il adjouste, ***Et sequatur me :*** alors la croix nous seroit douce, alors nous treuverions la vie en la mort, et les consolations ès adversitez.

Quand Helie, fuyant la persecution de Jesabel, eut fait une journée de chemin, se treuvant sous un genevrier, il dit qu'il demanda à Dieu de mourir, luy disant : Seigneur, retirez mon ame, il me suffit, ***Petivit animæ suæ ut moreretur, et ait : Sufficit mihi, Domine, tolle animam meam.*** Ainsi j'estime que S. Pierre se treuvant sous la croix, ô qu'il fust content lorsqu'il vid le commandement que Nostre-Seigneur luy avoit fait de le suivre, accomply : lors il vid ses desirs satisfaits : aussi si-tost que Nostre-Seigneur le rencontrant, luy eust dit qu'il seroit derechef crucifié à Rome, il retourna tout incon nent dedans cette ville, à cause du gra desir qu'il avoit d'estre à l'ombre de sainct arbre de la croix ; il ne dit rien son divin Maistre, et ne s'arresta point s'entretenir davantage avec luy, ains s' retourna au mesme instant. Mais ne pe sez-vous pas qu'il dit alors comme l'Espou du Cantique : ***Sub umbra illius quem d sideraveram, sedi, et fructus ejus dulc*** Je me suis assis à l'ombre de celle que j' desirée, ô que son fruict est doux ! et qu est ce fruict ? c'est la vie eternelle : do assouvy de tous ses desirs, je crois qu repeta encore, comme Helie : Il me suffi Seigneur, tirez mon ame ; ***Sufficit mih Domine, tolle animam meam.*** On trou que S. André son frere vescut deux jou sur la croix, enseignant le peuple, mon trant bien que cet arbre estoit l'arbre vie, et que sur cet arbre la mort avoit e vaincuë ; de maniere que je pense qu l'exemple d'Helie, S. Pierre demanda Nostre-Seigneur qu'il retirast son am ***Petivit animæ suæ ut moreretur.*** Ai puissions-nous tous mourir (mes chers a diteurs) crucifiez en la croix de Nost Seigneur, afin de suivre en la vie eternel celuy que nous suivrons en la mort : ***Qu dabit nobis pennas velut columbæ?*** Q nous donnera des aisles pour le suiv comme une colombe ? O glorieux apostr impetrez-nous la grace d'appuyer tousjou nostre foy sur l'Eglise, laquelle esta fondée sur vous après Nostre-Seigneu comme sur une pierre ferme, est la vra colomne et le firmament de verité. Je so mets tousjours à vos pieds ce que jama je diray en la chaire, et hors d'icelle ; c vous estes cette pierre sur laquelle a es fondée l'Eglise de Jésus-Christ, auqu soit honneur et gloire par tous les siecl des siecles. ***Amen.***

SERMON

POUR LE JOUR DE LA VISITATION DE NOSTRE-DAME.

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda. LUC. I.

Marie se levant s'en alla hastivement par les montagnes en une ville de Juda.

...stre tres-aymable et non jamais assez ...e Dame et Maistresse la glorieuse ...e, n'eut pas plutost donné consente... aux parolles de l'archange S. Ga... que le mystere de l'incarnation fut ...ply en elle; et ayant appris par le ...e archange que sa cousine Elisabeth ... conceu un fils en sa vieillesse, elle la ...t aller visiter, à dessein de la servir et ...ger en sa grossesse : et sçachant que ...it le vouloir divin qu'elle fist cette ..., elle se leva promptement, dit l'E...liste S. Luc, et sortit de Nazareth, ...toit une petite ville de Galilée, où elle ...uroit, pour s'en aller en la maison ...charie; et chemina hastivement par ...ontagnes de Juda, et entreprit ce ...ge, quoy que long et difficile, d'autant ... comme disent plusieurs autheurs), la ... en laquelle demeuroit Elisabeth estoit ...née de Nazareth d'environ vingt-...ieuës; d'autres disent un peu moins : ... c'estoit tousjours un chemin assez ...et difficile, parce que c'estoit par des ...agnes, pour cette tendre et delicate ...e, laquelle se sentit poussée par une ...te inspiration de faire cette visite. O ...s il se faut bien garder de penser ...le y allast poussée de quelque curio... le voir s'il estoit bien vray ce que ...e luy avoit dit de la grossesse de sa ...ne; car elle n'en doutoit nullement, ...estoit toute asseurée que la chose es...elle qu'il luy avoit declaré. Ce que je ...'autant qu'il y en a eu quelques-uns ... temeraires, qu'ils ont voulu souste...qu'il s'estoit treuvé en son dessein ...que sorte de curiosité, parce que c'es...ne merveille inouye, que Ste Elisa... laquelle n'avoit jamais eu d'enfans, ...t sterile, eust conceu en sa vieillesse; ou bien, disent-ils, il se peut faire que Nostre-Dame eut quelque doute de ce que l'ange luy avoit dit. Certes, cela ne peut estre, S. Luc les condamne, et refute absolument leur opinion, quand il dit que Ste Elisabeth voyant entrer la Vierge, s'escria : Vous estes bienheureuse parce que vous avez creu, *Beata quæ credidisti.*

Ce ne fut donc point la curiosité, ny aucun doute de la grossesse de Ste Elisabeth, qui luy fit entreprendre ce voyage, mais bien plusieurs belles, utiles et tres-agreables considerations, lesquelles je déclareray briefvement en cette exhortation.

Premierement, elle fut poussée à entreprendre ce voyage par un motif de charité, afin d'aller servir, secourir et soulager Ste Elisabeth sa cousine en sa grossesse, et pour voir cette grande merveille, et se resjouyr avec elle de la grace que Dieu luy avoit faite de luy donner un fils en sa sterilité, et la faire concevoir en sa vieillesse; d'autant qu'elle sçavoit bien que c'estoit pour lors une chose blasmable d'estre infeconde.

Secondement elle la visita, afin de luy reveler ce tres-haut et incomparable mystere de l'Incarnation qui s'estoit fait en elle par l'operation du Sainct-Esprit, parce qu'elle sçavoit bien que se cousine Elisabeth estoit une personne juste, fort bonne, craignant Dieu, et qui desiroit grandement la venuë du Messie promis en la loy pour rachepter le monde, et que ce luy seroit une grande consolation de sçavoir que les promesses de Dieu estoient accomplies, et que le temps desiré par les patriarches, et predict par les prophetes, estoit venu.

Troisiesmement, elle y alla pour redonner, par l'entremise de son Fils, la parolle

à Zacharie, qui l'avoit perduë par son incredulité, n'ayant pas voulu croire ce que l'ange luy avoit dit, lorsqu'il luy annonça que sa femme concevroit un fils qui se nommeroit Jean.

En quatriesme lieu, elle sçavoit que cette visite apporteroit un comble de benedictions à cette maison de Zacharie, lesquelles redonderoient jusques à l'enfant qui estoit dans le ventre de Ste Elisabeth, lequel par sa venuë seroit sanctifié. Or ces raisons, et plusieurs autres que je pourrois rapporter, monstrent assez que Nostre-Dame glorieuse Maistresse n'entreprit ce voyage que par un secret mouvement de Dieu, qui vouloit par cette visite donner commencement au salut des ames, en la sanctification du petit S. Jean.

O certes il est indubitable que ce fut particulierement une tres-ardente charité accompagnée d'une tres-profonde humilité, qui luy fit passer avec cette vitesse et promptitude les montagnes de Judée. Ce furent donc ces deux vertus qui la pousserent à faire ce voyage et luy firent quitter sa petite ville de Nazareth; car la charité n'est point tardive, ains elle bondit dans les cœurs où elle regne et habite, elle veut tousjours faire des bonnes œuvres : *Nescit tarda molimina sancti Spiritus gratia* (1), dit S. Ambroise : c'est pourquoy la tres-Ste Vierge, qui en estoit toute remplie, ayant l'amour mesme dans ses entrailles, estoit en de continuels actes de charité; non-seulement envers Dieu avec lequel elle estoit unie et conjointe par le lien sacré d'une tres-intime et tres-parfaicte dilection; ains encore envers le prochain qu'elle aymoit en un degré de tres-grande perfection, ce qui luy faisoit ardemment desirer le salut de tout le monde et la sanctification des ames. Et sçachant qu'elle pouvoit cooperer à la sanctification de S. Jean qui estoit encore dans le ventre de Ste Elisabeth, elle y alla en grande diligence; outre que la charité l'y faisoit encore aller, pour se resjouyr avec sa cousine de ce que Nostre-Seigneur avoit beny son ventre d'une telle benediction, que nonobstant qu'elle fust sterile et infeconde, elle avoit neantmoins conceu celuy qui devoit estre le precurseur du Verbe incarné. Elle alloit donc s'en resjouyr avec elle, luy congratuler, et se provoquer l'une et l'autre à glorifier Dieu de ses misericordes, et le remercier de tant de graces et de benedictions qu'il avoit versées sur elle, qui estoit vierge, luy faisant concevoir le Fils de Dieu par l'operation du Sainct-Esprit, et sur Ste Elisabeth qui estoit sterile, la faisant concevoir miraculeusement, et par grace speciale, celui qui devoit estre son precurseur.

Mais considerez, je vous prie, s'il eust esté raisonnable que celuy qui estoit choisy pour preparer les voyes du Seigneur fust demeuré entaché du peché originel; c'est pourquoy Nostre-Dame alla promptement en la maison de Ste Elisabeth, afin qu'il fust sanctifié, et que ce divin enfant qu'elle portoit dans ses tres-pures entrailles, et auquel seul appartenoit la sanctification des ames, pust faire en cette visite celle du glorieux S. Jean, la purifiant et retirant du peché originel. Ce qui fut fait avec une telle plenitude de grace, qu'il y a plusieurs docteurs qui soustiennent qu'il ne pecha jamais, non pas mesme veniellement, bien que quelques-uns tiennent l'opinion contraire. Ce fut donc, comme vous voyez, la charité qui fut cause que la Ste Vierge coopera à cette sanctification : mais ce n'est pas merveille que ce cœur sacré de nostre glorieuse Maistresse fust si remply d'amour et de zele pour le salut des hommes, puisqu'elle portoit dans son sacré ventre la charité mesme, c'est-à-dire le Sauveur et Redempteur du monde.

Ne vous semble-t'il pas, mes cheres ames, que c'est à elle à qui l'on doit appliquer ces parolles du Cantique des Cantiques où le divin Espoux descrivant les beautez de son Espouse en detail et par le menu, dit que son chef ressemble au mont Carmel, *Caput tuum ut Carmelus* (1)? Le mont Carmel est un mont tres-agreable et lequel est tout couvert et diapré de fleurs tres-odoriferantes, et les arbres qui se treuvent sur ce mont ne portent que des parfums: mais que signifie ce mont, ces fleurs et ces parfums? sinon la charité, laquelle estant comme une tres-belle et odoriferante plante, produit toutes les fleurs des autres vertus dans l'ame qui la possede; car elle ne demeure jamais seule. Et bien qu'on approprie ces parolles du canti-

(1) S. Amb., liv. II, sur S. Luc.

(1) Cant. VII.

que à l'Eglise, qui est la veritable Espouse de Nostre-Seigneur, en laquelle, comme en un mont Carmel, abondent toutes sortes de fleurs tres-odoriferantes, c'est-à-dire toutes sortes de vertus, de saincteté et de perfection; si est-ce neantmoins que cela se peut encore fort bien entendre de la tres-Ste vierge, qui est cette unique et parfaicte espouse du Sainct-Esprit, laquelle ayant la charité à un si eminent degré, ressembloit au mont Carmel par les actes frequens qu'elle en produisoit; de maniere que cette saincte charité plantée au milieu de son cœur comme un bel arbre, exhaloit continuellement des odeurs, et jettoit des parfums d'une suavité incomparable.

Mais les rabbins et quelques autres docteurs semblent nous faire encore mieux entendre que le divin Espoux parlant du chef de son Espouse, entend parler de la charité, qui est la premiere et la plus excellente de toutes les vertus; parce, disent-ils, qu'il le compare à l'escarlate, laquelle tire son prix de sa teinture, *Et comæ capitis tui, sicut purpura regis vincta canalibus* (1); ou bien, aux grains de la grenade qui sont rouges. O certes il est vray que tout cela nous represente merveilleusement bien la charité de la Ste Vierge, laquelle non seulement avoit la charité, mais il est vray qu'elle l'avoit reçeuë en telle plenitude, qu'on pourroit dire en quelque façon qu'elle estoit la charité mesme; d'autant qu'elle avoit conçeu dans son ventre le divin Sauveur de nos ames, qui estant tout amour l'avoit toute remplie d'amour; tellement qu'on luy peut appliquer mieux qu'à nul autre ces parolles du Cantique des Cantiques, lorsque l'Espoux sacré contemplant sa bien-aymée qui estoit en son doux repos, il fut saisi d'une si grande complaisance, qu'il se prit à conjurer les filles de Hierusalem de ne la point esveiller, leur disant: Filles de Hierusalem, je vous conjure par les chévreuils de ne pas esveiller ma bien-aymée, qui est en l'amour, c'est à dire qui prend son repos dans l'exercice de l'amour et de la charité, qu'elle ne le veüille ou desire; *Adjuro vos, filiæ Hierusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit* (2): ou plustost, selon une autre version: Filles de Hierusalem, je vous conjure de ne pas esveiller la dilection et l'amour mesme, qu'elle ne le veüille, et cette dilection et amour est ma bien-aymée, c'est-à-dire la sacrée Vierge, qui avoit l'amour en un si souverain degré de perfection, qu'on peut dire qu'elle seule a plus aymé Dieu que toutes les autres creatures ensemble; c'est pourquoy il l'a regardée avec une complaisance toute particulière.

(1) Cant. VII. — (2) Cant. III.

Or qui est-ce qui a jamais donné plus de complaisance à Dieu entre les pures creatures, que celle qui estoit accomplie en toutes sortes de vertus? qui avoit une si ardente charité, accompagnée d'une si profonde humilité? car quelle plus profonde humilité peut-on jamais voir que celle qu'elle fit paroistre lorsque Ste Elisabeth la loua, disant que son bon-heur provenoit de ce que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, et que pour cela toutes les nations la loüeroient et appelleroient bien-heureuse, *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (1). Mais pour oster de nos esprits tout subjet d'embroüillement, expliquons plus particulierement comment ces parolles se doivent entendre.

Il y a plusieurs docteurs qui tiennent que quand Nostre-Dame dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle n'entendoit pas parler de la vertu d'humilité qui estoit en elle, parce, disent-ils, qu'encore qu'elle eust une tres-profonde humilité, si ne s'estimoit-elle pas humble; et semble que cette parolle eust été contraire à l'humilité mesme. Si bien que quand elle dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle entendoit parler de la vilité, bassesse et abjection qu'elle voyoit en elle, en ce qui estoit de sa nature, et du neant d'où elle estoit sortie: et que c'est en ce sens que se doivent entendre ces parolles; parce que le vray humble, disent ces docteurs, ne croit point avoir l'humilité, ny ne voit jamais en soy cette vertu. Toutesfois il y en a d'autres qui tiennent l'opinion contraire, laquelle semble estre la plus probable, et ceux-là disent que Nostre-Dame, par les parolles qu'elle respondit à Ste Elisabeth, entendoit parler de la vertu d'hu-

(1) S. Luc, II.

milité qui estoit en elle, et qu'elle connoissoit bien que c'estoit cette vertu qui avoit attiré Nostre-Seigneur dans ses tres-chastes entrailles. Il est donc croyable qu'elle sçavoit bien que l'humilité estoit en elle; de sorte que sans crainte de la perdre, elle parla ainsi, parce qu'elle sçavoit bien que l'humilité qui estoit en elle ne provenoit pas d'elle, ains luy estoit donnée de Dieu, et que c'estoit un effet de sa grace.

Mais ne voyons-nous pas le grand apostre S. Paul dire et confesser qu'il a la charité, avec des paroles si asseurées, qu'il sembloit qu'il parlast avec plus de presomption que d'humilité, quand il disoit avec tant d'assurance : Qui est-ce qui me separera de la charité de Jesus-Christ? *Quis ergo nos separabit à charitate Christi?* Sera-ce la tribulation ou l'angoisse? la faim, la nudité ou le peril, la persecution ou le glaive? Je suis certain qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne me pourra separer de la charité de Dieu qui est en Nostre-Seigneur Jesus-Christ. Voyez, je vous prie, avec quelle assurance parloit ce grand apostre, quand il protestoit que rien ne le pouvoit separer de la charité de son Dieu. Il falloit donc qu'il creust qu'il avoit la charité. O certes, il n'y a point de doute, bien qu'il faille entendre, quand il disoit ces parolles, qu'il s'appuyoit sur la grace, et non sur ses propres merites.

Ainsi la glorieuse Vierge ne manqua point d'humilité, ny ne fit aucune faute contre cette vertu, quand elle dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante; non plus que S. Paul quand il dit qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne le pourroit separer de la charité de Jesus-Christ, parce que cette Ste Vierge sçavoit bien qu'entre toutes les vertus, l'humilité est celle qui a le plus de pouvoir d'attirer Dieu en nous : ce que le divin Espoux semble vouloir signifier au Cantique des Cantiques; car apres avoir consideré toutes les beautez particulieres de son Espouse, il ne fut point tant espris de son amour que lorsqu'il vint à jetter ses yeux sur sa chaussure et sur sa demarche, ainsi qu'il tesmoigne par ces parolles : *Quàm pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis* (1)! O fille du prince! que ta chaussure et tes demarches sont pleines de beauté.

Ne lisons-nous pas de Judith lorsqu'elle alla treuver Holopherne, prince de l'armée des Assyriens, que nonobstant qu'elle fust extresmement bien parée, et que son visage fust doué de la plus rare beauté qui se peut voir, ayant les yeux estincellans, avec une douceur charmante, ses levres pourprines, et ses cheveux crespez flottant sur ses espaules; toutesfois Holopherne ne fut point touché, ny par les beaux habits, ny par les yeux, ny par les levres, ny par les cheveux de Judith, ny d'aucune autre chose qui fust en elle; mais seulement quand il jetta ses yeux sur ses sandales, ou sa chaussure qui, comme nous pouvons penser, estoit recamée d'or d'une fort bonne grace, il demeura tout espris d'amour pour elle (1).

Ainsi pouvons-nous dire que le Pere eternel considerant la varieté des vertus qui estoient en Nostre-Dame, il la treuva sans doute extresmement belle : mais lorsqu'il jetta les yeux sur ses sandales ou souliers, il en receut tant de complaisance et en fut tellement espris, qu'il se laissa gagner, et luy envoya son Fils, lequel s'incarna en ses tres-chastes entrailles. Mais qu'est-ce, je vous prie, mes cheres ames, que ces sandales et cette chaussure de la sacrée Vierge nous representent, sinon l'humilité? car nous voyons que les sandales ou souliers sont les plus vils accoustremens desquels l'on se serve pour l'ornement du corps humain, parce qu'ils sont tousjours contre terre, foulant la fange et la bouë; aussi est-ce le propre des ames qui ont la veritable humilité d'estre tousjours basses et petites à leurs yeux, et se tenir sous les pieds de tout le monde; car cette vertu qui est la base de la vie spirituelle a cela de propre qu'elle veut tousjours estre contre terre dans sa bassesse et dans son abjection : et c'est cette bassesse que Dieu regarde avec tant de complaisance en la Ste Vierge, et de ce regard procede tout son bonheur, ainsi qu'elle dit en son sacré Cantique : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (2), advoüant qu'à cause de ce divin regard elle sera publiée bien-heureuse par toutes les

(1) Cant. VII.

(1) Judith. X. — (2) S. Luc, I.

res, de generation en generation. qu'on suive l'opinion de ceux qui que quand la Ste Vierge dit que Dieu regardé l'humilité de sa servante, elle reflexion sur elle-mesme, à cause de ure et de l'estre qu'elle avoit du d'où elle avoit esté tirée comme les autres creatures, ou bien celle x qui disent que la tres-saincte considerant sa vie, qui estoit toute et toute pure et parfaicte, elle la bonne; et voyant en soy l'humilité, dire veritablement en ce sens que voit regardé son humilité. Il est cer- tant en une maniere comme en elle parla tousjours avec tant d'hu- qu'elle faisoit bien voir qu'elle te- son bon-heur de ce que Dieu avoit yeux sur sa petitesse; c'est pour- luy peut tres-bien approprier ces que dit l'Espouse du Cantique : *rex in accubitu suo, nardus dit odorem suum* (1), Tandis que estoit dans sa couche, mon nard a son odeur. Le nard est un petit ar- qui ne s'esleve jamais en haut les cedres du Liban, ains il demeure en sa bassesse, jettant son par- tant de suavité, qu'il resjouyt qui l'odorent. Certes nous pou- dire que la Ste Vierge a esté un nard tres-precieux; car elle ne eslevée pour toutes les grandes et faveurs qui luy ont esté faites, toutes les loüanges qui luy ont données, ains elle est tousjours de- en sa bassesse et petitesse; et par humilité, comme le nard, elle a jetté um de si suave odeur, qu'il a monté au trosne de la divine Majesté, qui lement esté esprise qu'elle est des- du ciel pour venir icy-bas en terre dans son ventre sacré.

voyez donc, mes cheres sœurs, l'humilité est agreable à Dieu, nostre glorieuse Maistresse fut pour estre Mere de son Fils, parce estoit humble : et de cecy Nostre- mesme en rendit tesmoignage, cette bonne femme qui voyoit ses qu'il faisoit, s'escria à haute voix: *venter qui te portavit, et ubera xisti* (2), Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, et les mamelles que tu as succées : il respondit : *Quin imo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud;* mais plustost, bien-heureux sont ceux qui entendent la parolle de Dieu et la gardent, qui est autant comme s'il eust voulu dire : Il est vray que ma Mere est bien-heureuse, parce qu'elle m'a porté dans son ventre; mais elle l'est bien davantage, pour l'humilité avec laquelle elle a entendu les parolles de mon Pere celeste, et les a gardées. Ce qu'il reconfirma encore lorsqu'on luy dit que sa Mere et ses freres l'attendoient, respondant que ceux-là estoient sa Mere et ses freres, qui entendoient la parolle de Dieu et la mettoient en effect, *Mater mea, et fratres mei, hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt* : *quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, soror, et mater est* (1). Or bien que Nostre-Seigneur dit cela, ce n'estoit pas qu'il ne voulust recognoistre la Ste Vierge pour sa Mere, ains il nous vouloit faire entendre que ce n'estoit pas seulement pource qu'elle l'avoit porté en son ventre qu'elle estoit bien-heureuse, mais beaucoup plus à cause de l'humilité avec laquelle elle faisoit la volonté de Dieu en toutes choses.

Je m'apperçois que l'heure se passe, c'est pourquoy il faut employer ce peu de temps qui me reste à dire encore quelque mot d'instruction sur l'Evangile de ce jour; car il est extresmement beau et utile à entendre.

S. Luc dit donc que la Ste Vierge nostre glorieuse Maistresse se leva hastivement et s'en alla en grande diligence sur les montagnes de Judée, *Exsurgens Maria abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda*, pour nous monstrer la promptitude avec laquelle l'on doit correspondre aux inspirations divines, parce que c'est le propre du Sainct-Esprit, lorsqu'il touche un cœur, d'en chasser toute paresse et tepidité; d'autant qu'il ayme la diligence et promptitude, il est ennemy des remises et dilayemens, en ce qui est de l'execution des volontez divines. C'est pourquoy la Ste Vierge se leva promptement, et alla hastivement par les montagnes de Judée car l'enfant duquel elle estoit grosse ne l'incommodoit point à cause qu'il n'estoit

(1) Cant. II. — (2) S. Luc, XI.

(1) S. Matth. XII; S. Marc, XIII.

à Zacharie, qui l'avoit perduë par son incredulité, n'ayant pas voulu croire ce que l'ange luy avoit dit, lorsqu'il luy annonça que sa femme concevroit un fils qui se nommeroit Jean.

En quatriesme lieu, elle sçavoit que cette visite apporteroit un comble de benedictions à cette maison de Zacharie, lesquelles redonderoient jusques à l'enfant qui estoit dans le ventre de Ste Elisabeth, lequel par sa venuë seroit sanctifié. Or ces raisons, et plusieurs autres que je pourrois rapporter, monstrent assez que Nostre-Dame glorieuse Maistresse n'entreprit ce voyage que par un secret mouvement de Dieu, qui vouloit par cette visite donner commencement au salut des ames, en la sanctification du petit S. Jean.

O certes il est indubitable que ce fut particulierement une tres-ardente charité accompagnée d'une tres-profonde humilité, qui luy fit passer avec cette vitesse et promptitude les montagnes de Judée. Ce furent donc ces deux vertus qui la pousserent à faire ce voyage et luy firent quitter sa petite ville de Nazareth; car la charité n'est point tardive, ains elle bondit dans les cœurs où elle regne et habite, elle veut tousjours faire des bonnes œuvres : ***Nescit tarda molimina sancti Spiritus gratia*** (1), dit S. Ambroise : c'est pourquoy la tres-Ste Vierge, qui en estoit toute remplie, ayant l'amour mesme dans ses entrailles, estoit en de continuels actes de charité; non-seulement envers Dieu avec lequel elle estoit unie et conjointe par le lien sacré d'une tres-intime et tres-parfaicte dilection; ains encore envers le prochain qu'elle aymoit en un degré de tres-grande perfection, ce qui luy faisoit ardemment desirer le salut de tout le monde et la sanctification des ames. Et sçachant qu'elle pouvoit cooperer à la sanctification de S. Jean qui estoit encore dans le ventre de Ste Elisabeth, elle y alla en grande diligence; outre que la charité l'y faisoit encore aller, pour se resjouyr avec sa cousine de ce que Nostre-Seigneur avoit beny son ventre d'une telle benediction, que nonobstant qu'elle fust sterile et infeconde, elle avoit neantmoins conceu celuy qui devoit estre le precurseur du Verbe incarné. Elle alloit donc s'en resjouyr avec elle, luy congratuler, et se provoquer l'une et l'autre à glorifier Dieu de ses misericordes, et le remercier de tant de graces et de benedictions qu'il avoit versées sur elle, qui estoit vierge, luy faisant concevoir le Fils de Dieu par l'operation du Sainct-Esprit, et sur Ste Elisabeth qui estoit sterile, la faisant concevoir miraculeusement, et par grace speciale, celui qui devoit estre son precurseur.

Mais considerez, je vous prie, s'il eust esté raisonnable que celuy qui estoit choisy pour preparer les voyes du Seigneur fust demeuré entaché du peché originel; c'est pourquoy Nostre-Dame alla promptement en la maison de Ste Elisabeth, afin qu'il fust sanctifié, et que ce divin enfant qu'elle portoit dans ses tres-pures entrailles, et auquel seul appartenoit la sanctification des ames, pust faire en cette visite celle du glorieux S. Jean, la purifiant et retirant du peché originel. Ce qui fut fait avec une telle plenitude de grace, qu'il y a plusieurs docteurs qui soustiennent qu'il ne pecha jamais, non pas mesme veniellement, bien que quelques-uns tiennent l'opinion contraire. Ce fut donc, comme vous voyez, la charité qui fut cause que la Ste Vierge coopera à cette sanctification : mais ce n'est pas merveille que ce cœur sacré de nostre glorieuse Maistresse fust si remply d'amour et de zele pour le salut des hommes, puisqu'elle portoit dans son sacré ventre la charité mesme, c'est-à-dire le Sauveur et Redempteur du monde.

Ne vous semble-t'il pas, mes cheres ames, que c'est à elle à qui l'on doit appliquer ces parolles du Cantique des Cantiques où le divin Espoux descrivant les beautez de son Espouse en detail et par le menu, dit que son chef ressemble au mont Carmel, *Caput tuum ut Carmelus* (1)? Le mont Carmel est un mont tres-agreable et lequel est tout couvert et diapré de fleurs tres-odoriferantes, et les arbres qui se treuvent sur ce mont ne portent que des parfums: mais que signifie ce mont, ces fleurs et ces parfums? sinon la charité, laquelle estant comme une tres-belle et odoriferante plante, produit toutes les fleurs des autres vertus dans l'ame qui la possede; car elle ne demeure jamais seule. Et bien qu'on approprie ces parolles du canti-

(1) S. Amb., liv. II, sur S. Luc.

(1) Cant. VII.

que à l'Eglise, qui est la veritable Espouse de Nostre-Seigneur, en laquelle, comme en un mont Carmel, abondent toutes sortes de fleurs tres-odoriferantes, c'est-à-dire toutes sortes de vertus, de saincteté et de perfection ; si est-ce neantmoins que cela se peut encore fort bien entendre de la tres-Ste vierge, qui est cette unique et parfaicte espouse du Sainct-Esprit, laquelle ayant la charité à un si eminent degré, ressembloit au mont Carmel par les actes frequens qu'elle en produisoit ; de maniere que cette saincte charité plantée au milieu de son cœur comme un bel arbre, exhaloit continuellement des odeurs, et jettoit des parfums d'une suavité incomparable.

Mais les rabbins et quelques autres docteurs semblent nous faire encore mieux entendre que le divin Espoux parlant du chef de son Espouse, entend parler de la charité, qui est la premiere et la plus excellente de toutes les vertus ; parce, disent-ils, qu'il le compare à l'escarlate, laquelle tire son prix de sa teinture, *Et comæ capitis tui, sicut purpura regis vincta canalibus* (1) ; ou bien, aux grains de la grenade qui sont rouges. O certes il est vray que tout cela nous represente merveilleusement bien la charité de la Ste Vierge, laquelle non seulement avoit la charité, mais il est vray qu'elle l'avoit reçeuë en telle plenitude, qu'on pourroit dire en quelque façon qu'elle estoit la charité mesme ; d'autant qu'elle avoit conçeu dans son ventre le divin Sauveur de nos ames, qui estant tout amour l'avoit toute remplie d'amour ; tellement qu'on luy peut appliquer mieux qu'à nul autre ces parolles du Cantique des Cantiques, lorsque l'Espoux sacré contemplant sa bien-aymée qui estoit en son doux repos, il fut saisi d'une si grande complaisance, qu'il se prit à conjurer les filles de Hierusalem de ne la point esveiller, leur disant : Filles de Hierusalem, je vous conjure par les chévreuils de ne pas esveiller ma bien-aymée, qui est en l'amour, c'est à dire qui prend son repos dans l'exercice de l'amour et de la charité, qu'elle ne le veüille ou desire ; *Adjuro vos, filiæ Hierusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit* (2) : ou plustost, selon une autre version : Filles de Hierusalem, je vous conjure de ne pas esveiller la dilection et l'amour mesme, qu'elle ne le veüille, et cette dilection et amour est ma bien-aymée, c'est-à-dire la sacrée Vierge, qui avoit l'amour en un si souverain degré de perfection, qu'on peut dire qu'elle seule a plus aymé Dieu que toutes les autres creatures ensemble ; c'est pourquoy il l'a regardée avec une complaisance toute particulière.

Or qui est-ce qui a jamais donné plus de complaisance à Dieu entre les pures creatures, que celle qui estoit accomplie en toutes sortes de vertus ? qui avoit une si ardente charité, accompagnée d'une si profonde humilité ? car quelle plus profonde humilité peut-on jamais voir que celle qu'elle fit paroistre lorsque Ste Elisabeth la loua, disant que son bon-heur provenoit de ce que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, et que pour cela toutes les nations la loüeroient et appelleroient bien-heureuse, *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (1). Mais pour oster de nos esprits tout subjet d'embroüillement, expliquons plus particulierement comment ces parolles se doivent entendre.

Il y a plusieurs docteurs qui tiennent que quand Nostre-Dame dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle n'entendoit pas parler de la vertu d'humilité qui estoit en elle, parce, disent-ils, qu'encore qu'elle eust une tres-profonde humilité, si ne s'estimoit-elle pas humble ; et semble que cette parolle eust été contraire à l'humilité mesme. Si bien que quand elle dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle entendoit parler de la vilité, bassesse et abjection qu'elle voyoit en elle, en ce qui estoit de sa nature, et du neant d'où elle estoit sortie : et que c'est en ce sens que se doivent entendre ces parolles ; parce que le vray humble, disent ces docteurs, ne croit point avoir l'humilité, ny ne voit jamais en soy cette vertu. Toutesfois il y en a d'autres qui tiennent l'opinion contraire, laquelle semble estre la plus probable, et ceux-là disent que Nostre-Dame, par les parolles qu'elle respondit à Ste Elisabeth, entendoit parler de la vertu d'hu-

(1) Cant. vii. — (2) Cant. iii.

(1) S. Luc, ii.

milité qui estoit en elle, et qu'elle connoissoit bien que c'estoit cette vertu qui avoit attiré Nostre-Seigneur dans ses tres-chastes entrailles. Il est donc croyable qu'elle sçavoit bien que l'humilité estoit en elle ; de sorte que sans crainte de la perdre, elle parla ainsi, parce qu'elle sçavoit bien que l'humilité qui estoit en elle ne provenoit pas d'elle, ains luy estoit donnée de Dieu, et que c'estoit un effet de sa grace.

Mais ne voyons-nous pas le grand apostre S. Paul dire et confesser qu'il a la charité, avec des paroles si asseurées, qu'il sembloit qu'il parlast avec plus de presomption que d'humilité, quand il disoit avec tant d'assurance : Qui est-ce qui me separera de la charité de Jesus-Christ? *Quis ergo nos separabit à charitate Christi?* Sera-ce la tribulation ou l'angoisse? la faim, la nudité ou le peril, la persecution ou le glaive? Je suis certain qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne me pourra separer de la charité de Dieu qui est en Nostre-Seigneur Jesus-Christ. Voyez, je vous prie, avec quelle assurance parloit ce grand apostre, quand il protestoit que rien ne le pouvoit separer de la charité de son Dieu. Il falloit donc qu'il creust qu'il avoit la charité. O certes, il n'y a point de doute, bien qu'il faille entendre, quand il disoit ces parolles, qu'il s'appuyoit sur la grace, et non sur ses propres merites.

Ainsi la glorieuse Vierge ne manqua point d'humilité, ny ne fit aucune faute contre cette vertu, quand elle dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante; non plus que S. Paul quand il dit qu'aucune chose, non pas mesme la mort, ne le pourroit separer de la charité de Jesus-Christ, parce que cette Ste Vierge sçavoit bien qu'entre toutes les vertus, l'humilité est celle qui a le plus de pouvoir d'attirer Dieu en nous : ce que le divin Espoux semble vouloir signifier au Cantique des Cantiques; car apres avoir consideré toutes les beautez particulieres de son Espouse, il ne fut point tant espris de son amour que lorsqu'il vint à jetter ses yeux sur sa chaussure et sur sa demarche, ainsi qu'il tesmoigne par ces parolles : *Quàm pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis* (1)! O fille du prince! que ta chaussure et tes demarches sont pleines de beauté.

Ne lisons-nous pas de Judith lorsqu'elle alla treuver Holopherne, prince de l'armée des Assyriens, que nonobstant qu'elle fust extresmement bien parée, et que son visage fust doué de la plus rare beauté qui se peut voir, ayant les yeux estincellans, avec une douceur charmante, ses levres pourprines, et ses cheveux crespez flottant sur ses espaules; toutesfois Holopherne ne fut point touché, ny par les beaux habits, ny par les yeux, ny par les levres, ny par les cheveux de Judith, ny d'aucune autre chose qui fust en elle; mais seulement quand il jetta ses yeux sur ses sandales, ou sa chaussure qui, comme nous pouvons penser, estoit recamée d'or d'une fort bonne grace, il demeura tout espris d'amour pour elle (1).

Ainsi pouvons-nous dire que le Pere eternel considerant la varieté des vertus qui estoient en Nostre-Dame, il la treuva sans doute extresmement belle : mais lorsqu'il jetta les yeux sur ses sandales ou souliers, il en receut tant de complaisance et en fut tellement espris, qu'il se laissa gagner, et luy envoya son Fils, lequel s'incarna en ses tres-chastes entrailles. Mais qu'est-ce, je vous prie, mes cheres ames, que ces sandales et cette chaussure de la sacrée Vierge nous representent, sinon l'humilité? car nous voyons que les sandales ou souliers sont les plus vils accoustremens desquels l'on se serve pour l'ornement du corps humain, parce qu'ils sont tousjours contre terre, foulant la fange et la bouë; aussi est-ce le propre des ames qui ont la veritable humilité d'estre tousjours basses et petites à leurs yeux, et se tenir sous les pieds de tout le monde; car cette vertu qui est la base de la vie spirituelle a cela de propre qu'elle veut tousjours estre contre terre dans sa bassesse et dans son abjection : et c'est cette bassesse que Dieu regarde avec tant de complaisance en la Ste Vierge, et de ce regard procede tout son bonheur, ainsi qu'elle dit en son sacré Cantique : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (2), advoüant qu'à cause de ce divin regard elle sera publiée bien-heureuse par toutes les

(1) Cant. VII.

(1) Judith. X. — (2) S. Luc, I.

creatures, de generation en generation. Or soit qu'on suive l'opinion de ceux qui disent que quand la Ste Vierge dit que Dieu avoit regardé l'humilité de sa servante, elle faisoit reflexion sur elle-mesme, à cause de sa nature et de l'estre qu'elle avoit du neant d'où elle avoit esté tirée comme toutes les autres creatures, ou bien celle de ceux qui disent que la tres-saincte Vierge considerant sa vie, qui estoit toute saincte et toute pure et parfaicte, elle la treuva bonne; et voyant en soy l'humilité, elle peut dire veritablement en ce sens que Dieu avoit regardé son humilité. Il est certain que tant en une maniere comme en l'autre, elle parla tousjours avec tant d'humilité qu'elle faisoit bien voir qu'elle tenoit tout son bon-heur de ce que Dieu avoit jetté les yeux sur sa petitesse; c'est pourquoy on luy peut tres-bien approprier ces parolles que dit l'Espouse du Cantique : *Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum* (1), Tandis que le roy estoit dans sa couche, mon nard a jetté son odeur. Le nard est un petit arbrisseau qui ne s'esleve jamais en haut comme les cedres du Liban, ains il demeure tousjours en sa bassesse, jettant son parfum avec tant de suavité, qu'il resjouyt tous ceux qui l'odorent. Certes nous pouvons bien dire que la Ste Vierge a esté comme un nard tres-precieux; car elle ne s'est jamais eslevée pour toutes les grandes graces et faveurs qui luy ont esté faites, ny pour toutes les loüanges qui luy ont esté données, ains elle est tousjours demeurée en sa bassesse et petitesse; et par cette humilité, comme le nard, elle a jetté un parfum de si suave odeur, qu'il a monté jusques au trosne de la divine Majesté, qui en a tellement esté esprise qu'elle est descendue du ciel pour venir icy-bas en terre s'incarner dans son ventre sacré.

Vous voyez donc, mes cheres sœurs, combien l'humilité est agreable à Dieu, puisque nostre glorieuse Maistresse fut choisie pour estre Mere de son Fils, parce qu'elle estoit humble : et de cecy Nostre-Seigneur mesme en rendit tesmoignage, lorsque cette bonne femme qui voyoit ses miracles qu'il faisoit, s'escria à haute voix : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* (2), Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, et les mamelles que tu as succées : il respondit : *Quin imo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud;* mais plustost, bien-heureux sont ceux qui entendent la parolle de Dieu et la gardent, qui est autant comme s'il eust voulu dire : Il est vray que ma Mere est bienheureuse, parce qu'elle m'a porté dans son ventre; mais elle l'est bien davantage, pour l'humilité avec laquelle elle a entendu les parolles de mon Pere celeste, et les a gardées. Ce qu'il reconfirma encore lorsqu'on luy dit que sa Mere et ses freres l'attendoient, respondant que ceux-là estoient sa Mere et ses freres, qui entendoient la parolle de Dieu et la mettoient en effect, *Mater mea, et fratres mei, hi sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt* : *quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, soror, mater est* (1). Or bien que Nostre-Seigneur dit cela, ce n'estoit pas qu'il ne voulust reconnoistre la Ste Vierge pour sa Mere, ains il nous vouloit faire entendre que ce n'estoit pas seulement pource qu'elle l'avoit porté en son ventre qu'elle estoit bienheureuse, mais beaucoup plus à cause de l'humilité avec laquelle elle faisoit la volonté de Dieu en toutes choses.

Je m'aperçois que l'heure se passe, c'est pourquoy il faut employer ce peu de temps qui me reste à dire encore quelque mot d'instruction sur l'Evangile de ce jour; car il est extresmement beau et utile à entendre.

S. Luc dit donc que la Ste Vierge nostre glorieuse Maistresse se leva hastivement et s'en alla en grande diligence sur les montagnes de Judée, *Exsurgens Maria abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda*, pour nous monstrer la promptitude avec laquelle l'on doit correspondre aux inspirations divines, parce que c'est le propre du Sainct-Esprit, lorsqu'il touche un cœur, d'en chasser toute paresse et tepidité; d'autant qu'il ayme la diligence et promptitude, il est ennemy des remises et dilayemens, en ce qui est de l'execution des volontez divines. C'est pourquoy la Ste Vierge se leva promptement, et alla hastivement par les montagnes de Judée car l'enfant duquel elle estoit grosse ne l'incommodoit point à cause qu'il n'estoit

(1) Cant. II. — (2) S. Luc, XI.

(1) S. Matth. XII; S. Marc, XIII.

point semblable aux autres enfans, ce qui faisoit qu'elle n'en recevoit pas l'incommodité que les femmes ont accoustumé de ressentir dans leurs grossesses, lesquelles ne peuvent facilement marcher à cause de la pesanteur de l'enfant qui est dans leur ventre; ce qui provient de ce que leurs enfans sont pecheurs : mais celuy de Nostre-Dame n'estoit point pecheur, ains le Sauveur des pecheurs, et celuy qui venoit pour oster les pechez du monde; c'est pourquoy elle n'en estoit aucunement chargée, ains plus legere et plus habile à marcher. Et ce qui faisoit encore qu'elle marchoit ainsi hastivement, estoit sa pureté virginale qui l'incitoit à cela pour estre plutost retirée ; car c'est le propre des Vierges de demeurer cachées et retirées, et ne paroistre que le moins qu'elles peuvent parmy le tumulte du monde.

Estant donc arrivée, elle entra en la maison de Zacharie, et salüa sa cousine Elisabeth, ***Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth;*** mais quant à Zacharie, l'Evangeliste n'en dit rien d'autant que sa pureté ne luy permettoit pas de parler aux hommes; ce qui apprend aux vierges qu'elles ne sçauroient avoir trop de soins de conserver leur pureté.

Il y auroit certes mille beaux documens à tirer sur les parolles de cet Evangile; mais je me contenteray d'en dire seulement quelque chose en passant, afin d'en parachever l'histoire. O combien de graces et de faveurs, mes cheres sœurs, furent versées sur la maison de Zacharie, lorsque la sacrée Vierge y entra (1). Si Abraham receut tant de graces pour avoir receu trois anges en sa maison (2); et si Jacob apporta tant de benedictions à Laban, qui estoit payen et idolastre; si Loth fut delivré de l'embrasement de Sodome pour avoir logé deux anges, et si le prophete Helie remplit d'huyle tous les vaisseaux de la pauvre veufve; si Helisée ressuscita l'enfant de la Sulamite; et enfin si Obededon receut tant de faveurs du ciel pour avoir logé en sa maison l'arche d'alliance : quelles et combien grandes pensez-vous que furent les graces et benedictions dont la maison de Zacharie fut remplie pour avoir receu l'ange du grand conseil, ce vray Jacob et divin prophete, la vraye arche d'alliance, Nostre-Seigneur enclos dans le ventre de Nostre-Dame.

(1) Gen. XVIII. — (2) Ib. XXIX.

Certes, toute cette maison fut remplie d'allegresse : S. Jean tressaillit de joie dans le ventre de sa mere; Zacharie recouvrant la parolle, et Ste Elisabeth fut remplie du Sainct-Esprit et receut le don de prophetie; et voyant entrer cette saincte dame en sa maison, elle s'escria : ***Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me*** (1), D'où me vient cecy, que la mere de mon Dieu me vienne visiter? Mais remarquez qu'elle l'appelle Mere, avant qu'elle aye enfanté. Ce qui est contre la coustume ordinaire; car on n'appelle point meres les femmes avant qu'elles ayent enfanté, parce que souvent elles enfantent mal-heureusement. Or Ste Elisabeth sçavoit bien que la sainte Vierge enfanteroit heureusement, et partant elle ne faisoit point de difficulté de l'appeler mere, d'autant qu'elle est tres-asseurée qu'elle le sera, et non pas mere d'un homme seulement, mais de Dieu, et par consequent reyne et princesse des hommes et des anges. Et c'est pourquoy elle s'estonna qu'une telle et si grande princesse la fust venuë visiter. Vous estes bienheureuse, madame, luy dit-elle, parce que vous avez creu à tout ce qui vous a esté dit : ***Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino.*** Et de plus, vous estes beniste par dessus toutes les femmes, ***Benedicta tu inter mulieres.*** En quoy nous voyons combien parfaictement Ste Elisabeth avoit receu le don de prophetie; car elle parle des choses passées, presentes et futures. Mais remarquez ces paroles : Vous estes bienheureuse d'avoir creu à tout ce que l'ange vous a dit; d'autant que cela fait voir que vous avez plus de foy qu'Abraham, parce que vous avez creu que la Vierge et la sterile concevroient, bien que ce soit une chose qui surpasse le cours de la nature. Voyez donc comme elle sceut par esprit de prophetie les choses passées. Et pour ce qui devoit advenir, ne voit-elle pas par ce mesme esprit que les choses qui avoient esté dites à Nostre-Dame par le Seigneur seroient accomplies en elle, et qu'elle seroit beniste entre toutes les femmes? Ne parle-t-elle pas aussi des choses presentes, l'appelant Mere de Dieu? adjoustant que

(1) S. Luc, I.

qu'elle portoit avoit tressailly de
on arrivée, *Exultavit in gaudio
n utero meo.*
, ce n'est pas merveille si S. Jean
t de joie à la venuë de son Sau-
uisque Nostre-Seigneur dit en par-
Juifs : Abraham vostre pere s'est
, voyant en esprit prophetique mon
enir, que vous voyez maintenant;
*m pater vester exultavit ut vi-
em meum* (1). Et si tous les pro-
desiroient tant le Messie promis
, et se resjoüissoient, sçachant
ce qu'ils predisoient s'accompli-
venuë : combien plus devons-nous
ue S. Jean fut remply d'allegresse,
e vray Messie promis par les pro-
t tant desiré des patriarches, au
du ventre de sa saincte Mere, qui
venu visiter, pour commencer
l'œuvre de nostre redemption,
ant du bourbier du peché ori-

nbien, mes cheres sœurs, devez-
e comblées de joye lorsque vous es-
ées par ce divin Sauveur, au tres-
crement de l'autel, et par les gra-
rieures que vous recevez journelle-
sa divine Majesté, par tant d'in-
s et parolles amoureuses qu'il dit
se à vostre cœur autour duquel il
ours frappant, afin de vous exciter
bons mouvemens à travailler sans
ur son sainct amour ! O que d'ac-
graces devez-vous rendre à ce Sei-
our tant de faveurs ! ah ! que vous
ecuter promptement et fidellement
es volontez !
s-saincte Vierge entendant ce que
ne Elisabeth disoit à sa louange,
a, et rendit de tout la gloire à Dieu,
essant que tout son bon-heur,
j'ay dit, procedoit de ce qu'il avoit
l'humilité de sa servante, elle en-
beau et admirable cantique du *Ma-*
qui surpasse tous ceux qui avoient
tresfois chantez en l'ancienne loy
femmes dont l'Escriture fait men-
que ce cantique est admirable et
t bien plus excellent que celuy de

(1) ...an, VIII.

Judith (1), et plus beau, sans comparaison, que celuy que chanta la sœur de Moyse, apres que les enfans d'Israël eurent passé la Mer-Rouge, et que Pharaon et les Egyptiens furent ensevelys dans les eaux (2), ny que celuy qui fut chanté par Debora et Barac, apres que Dieu leur eut donné la victoire de leurs ennemis (3) : en somme ce divin cantique est plus beau que tous les cantiques qui ont esté chantez par Zacharie, par Simeon, et par tous les autres dont l'Escriture fait mention (4) !

O mes cheres sœurs, filles de la Visitation de Nostre-Dame et de Ste Elisabeth, qui avez cette Vierge pour Mere, que vous devez avoir un grand soin de l'imiter, particulierement en son humilité et charité, qui sont les deux vertus qui luy firent principalement faire cette saincte visite. Vous devez donc reluire tout particulierement en icelle, vous portant avec une grande diligence et allegresse à visiter vos sœurs malades, faisant tout ce qu'il vous sera possible pour vous soulager et servir cordialement les unes les autres en vos infirmitez, soit spirituelles ou corporelles ; et enfin partout où il s'agit d'exercer l'humilité et la charité, vous vous y devez porter avec un soin et une diligence toute singuliere; car ce n'est pas assez pour estre filles de Nostre-Dame de se contenter d'estre dans les maisons de la Visitation, et porter le voile de religieuse. Ce seroit faire tort à une telle mère, ce seroit degenerer de cette qualité, de se contenter de cela : mais il la faut imiter en sa saincteté et en ses vertus. Soyez donc bien soigneuses de former vostre vie sur la sienne, soyez douces, humbles, charitables et debonnaires, et magnifiez continuellement le Seigneur avec elle, et croyez, mes cheres ames, que si vous le faites fidellement et humblement pendant le cours de cette vie mortelle, qu'apres icelle vous chanterez au ciel avec la mesme Vierge : *Magnificat anima mea Dominum*. Et benissant par ce sacré cantique la divine Majesté, vous serez benistes d'elle en l'éternité de la gloire, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Sainct-Esprit. *Amen.*

(1) Judith, xv. — (2) Exode. — (3) Juges, v. — (4) S. Luc, I.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DE LA VISITATION DE NOSTRE-DAME.

Unus Deus. Ephes. iv.
Dieu est un.

Dieu qui est un, ayme l'unité et l'union, et tout ce qui n'est point uny ne luy est point agreable : Dieu ayme souverainement tout ce qui est uny et conjoint ; mais il est ennemy de la des-union, parce que tout ce qui est des-uny est imparfaict ; car la des-union n'est causée que de l'imperfection, et partant il est certain que tout ce qui est des-uny a quelque defaut en soy.

Or Dieu nous voulant monstrer combien il ayme l'union, il en a fait en l'Incarnation trois admirables en la sacrée Vierge Nostre-Dame, sans y comprendre l'union naturelle de l'ame avec le corps, de laquelle je ne veux pas parler maintenant, qui est une union si excellente, que tous les philosophes ne peuvent cesser de l'admirer, et demeurent tous ravis de voir comme Dieu a uny et conjoint l'ame avec le corps ; mais d'une conjonction et union si parfaicte, que le corps sans laisser d'estre corps, et l'esprit sans laisser d'estre esprit, sont neantmoins si estroitement unis par ensemble, qu'ils ne font en l'homme qu'une seule personne, et asseurent que cette union naturelle est une chose si excellente et si grande, qu'elle ne sçauroit estre assez admirée : aussi est-elle une œuvre de Dieu tout-puissant, et amateur de l'union. Mais comme ce n'est pas de cette union naturelle du corps et de l'ame de Nostre-Dame dont je veux parler maintenant, d'autant qu'elle est commune à tous les hommes, je m'arresteray seulement sur trois autres unions merveilleuses que Dieu a faites en elle au jour de l'Incarnation.

La premiere desquelles a esté d'unir la nature divine avec la nature humaine dans ses sacrez flancs, et cette union est si admirable et si relevée, qu'elle surpasse infiniment tout ce que les entendemens ang[...] liques et humains peuvent comprendre ; jamais la pensée d'une telle et si admira[...] union n'eust osé entrer dans l'esprit d'a[...] cun ange, cherubin, ny seraphin ; d'a[...] tant que ces deux natures divine et h[...] maine sont infiniment esloignées l'une [...] l'autre, y ayant une si grande distance [...] icelles, qu'aucune creature n'eust jam[...] pensé que Dieu eust voulu faire cette uni[...] ny mesme qu'elle eust esté possible ; [...] nature divine estant d'une infinie perf[...] tion, immensité et grandeur ; et la nat[...] humaine estant finie, tres-imparfaicte [...] une chose tres-basse, vile et abjecte : [...] sorte que c'estoit unir les deux extremi[...] ensemble, la nature divine estant la sou[...] raine perfection, et la nature humaine [...] tant la souveraine misere, qui sont d[...] choses plus contraires et esloignées l'[...] de l'autre qu'on ne sçauroit dire ny p[...] ser. Et neantmoins Dieu par sa sagess[...] bonté infinie a fait dans le ventre de N[...] tre-Dame, en l'Incarnation, une si estr[...] union de ces deux natures, qu'elles n'[...] fait qu'une seule personne, de façon [...] l'homme a esté fait Dieu, et Dieu sans l[...] ser d'estre Dieu, a esté fait homme.

La seconde union que Dieu a fait [...] Nostre-Dame a esté d'unir la matern[...] avec la virginité : union qui est cer[...] tout-à-fait admirable, et hors du cours [...] la nature ; car c'est unir deux choses [...] turellement impossibles, et lesquelles [...] se peuvent nullement trouver ensemb[...] et jamais cela ne s'estoit veu, ny n'av[...] mesme jamais esté pensé qu'une mere f[...] vierge, et qu'une vierge, sans lais[...] d'estre vierge, fust mere. Or cette un[...] estant miraculeuse et surnaturelle, elle

t estre faite que par la main toute-
ite de Dieu, qui a donné ce privilege
:e-Dame de pouvoir estre vierge et
ıut ensemble, et comme cette union
faite en elle seule, aussi sera-t-elle
ui demeurera eternellement vierge
, mais mere de Dieu et homme tout
ıle.

oisiesme union que Dieu a faite en
glorieuse Maistresse a esté celle
:res-haute charité et d'une tres-
le humilité. L'union de ces deux
est certes aussi tres-admirable,
u'elles sont si esloignées l'une de
qu'il semble qu'elles ne se pour-
amais rencontrer dans une mesme
autant que la charité esleve l'ame
, et plus elle croist et se va perfec-
t, plus aussi elle la va rehaussant
rant par dessus tout ce qui n'est
Dieu. L'humilité fait tout le con-
car elle rabaisse l'ame au dessous
ıesme et de toutes les creatures :
rtu ayant cela de propre, que plus
grande, plus elle rabaisse l'ame dans
elle est.

z donc, je vous prie, les extresmitez
eux vertus, et je m'assure que vous
Comment est-il possible d'unir et
ire par ensemble l'humilité avec la
? puisque la nature de l'une est de
en haut, et celle de l'autre est de
re en bas. C'est une chose qui na-
ient est impossible; aussi nul autre
stre-Seigneur ne pouvoit faire l'u-
ces deux vertus : mais luy qui n'est
ul Dieu, parce qu'il veut et ayme
a monstré la grandeur incompara-
on pouvoir, en unissant des choses
gnées l'une de l'autre, ainsi que
yons en la tres-saincte Vierge, en
il a tellement uny la charité avec
té, qu'il n'y peut avoir en elle de
sans humilité, ny d'humilité sans
; la charité demeurant humble, et
té charitable; la charité rehaus-
me par dessus toutes les creatures,
nilité la rabaissant au-dessous de
sans laisser neantmoins d'estre tel-
ınies et jointes ensemble, que l'une
leux vertus ne peut subsister sans

ıst sur cette derniere union de la
avec l'humilité que je m'arresteray
specialement, et laquelle me donnera entrée dans le subjet de cette feste; car qu'est-ce que la visitation que Nostre-Dame fit à Ste Elisabeth, sinon une union et assemblage de l'humilité avec la charité, ou plustost un sommaire des effects de ces deux vertus, practiquées en souverain degré par la sacrée Vierge envers Ste Elisabeth? et bien que l'humilité et la charité n'ayent qu'un seul object, qui est Dieu, à l'union duquel elles tendent, neantmoins, pour estre parfaictes, il faut qu'elles passent de Dieu au prochain.

O que la tres-saincte Vierge practiqua l'humilité et la charité à un souverain degré de perfection au temps de l'Incarnation, apres que l'ange luy eut annoncé ce mystere ineffable, lui respondant : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum;* Voicy la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon vostre parolle; car lorsque l'ange la declara Mere de Dieu et reyne des anges et des hommes, et qu'il luy fit entendre comme elle estoit eslevée par-dessus toutes les creatures angeliques et humaines, elle s'abaissa à l'instant au dessous de toutes, disant : Voicy la servante du Seigneur. O combien cet acte d'humilité fut grand! certes la Ste Vierge eut alors une si claire connoissance de la misere et du neant de la nature humaine et de la distance infinie qu'il y a entre Dieu et l'homme, que se voyant relevée par dessus toutes les creatures, elle s'abaissa au dessous de toutes, par la consideration de son neant et de la grandeur infinie de Dieu, duquel elle estoit choisie pour estre sa Mere. Et il est vray qu'elle ne s'humilia jamais si profondement que quand elle dit ces paroles : *Ecce ancilla Domini*, Voici la servante du Seigneur. Mais après avoir fait cet acte d'une si parfaicte humilité et aneantissement, et s'estre abaissée le plus bas qu'elle pouvoit, elle produisit consecutivement, en prononçant ces parolles : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, un acte de charité la plus parfaicte qu'on sçauroit dire, ny penser, donnant son consentement, et acquiesçant à ce que l'ange luy avoit dit que Dieu demandoit d'elle. Or vous voyez bien maintenant comme Dieu unit en la Ste Vierge, à l'instant de l'Incarnation, la charité avec l'humilité; et comme après s'estre abaissée

jusques au profond abysme du neant, en disant : *Ecce ancilla Domini*, Voicy la servante du Seigneur ; en mesme temps elle s'est relevée par la charité au dessus des cherubins et seraphins, disant à l'ange : Qu'il me soit fait selon ta parolle ; car au mesme instant le Fils de Dieu prit chair humaine dans son ventre virginal, et par ce moyen elle fut faite sa Mere.

Voilà donc comme l'humilité fut jointe avec la charité en cette tres saincte Vierge, et comme son humilité la fit eslever, parce que Dieu regarde les choses basses pour les relever ; si bien que voyant cette Ste Vierge humiliée au dessous de toutes les creatures, il la regarda et l'exalta au dessus de toutes. Ce qu'elle nous fait entendre par les paroles de son sacré cantique : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes ;* disant à Ste Elisabeth : Que toutes les nations l'appelleroient bienheureuse, à cause que Dieu avoit regardé son abjection et sa bassesse. Comme luy voulant dire : Vous m'appellez bienheureuse, il est vray que je le suis : mais tout mon bonheur procede de ce que Dieu a regardé ma petitesse et mon neant. Or la Ste Vierge s'estant ainsi humiliée devant Dieu, elle ne se contenta pas de cela, d'autant qu'elle sçavoit bien que l'humilité et la charité ne sont jamais en leur perfection, si elles ne passent de Dieu au prochain ; car de l'amour de Dieu procede celuy du prochain, et à mesure que nostre amour sera grand envers Dieu, il le sera aussi à l'endroict de nostre prochain. Ce que le glorieux S. Jean nous fait entendre par ces parolles : *Qui enim non diligit fratrem suum, quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere?* Est-il possible, dit-il, que tu aymes Dieu que tu ne vois point, si tu n'aymes pas ton prochain que tu vois? Donc si nous voulons monstrer que nous aymons Dieu, et si nous voulons qu'on croye que nous l'aymons, il nous faut aussi aymer nostre prochain, le servir, l'ayder et soulager en toutes ses necessitez, selon nostre pouvoir.

C'est pourquoy la Ste Vierge sçachant bien cette verité, elle se leva et s'achemina promptement, dit l'evangeliste, *cum festinatione*, vers les montagnes de Juda ou en la ville d'Ephrem, ou, comme quelques-uns disent, de Hierusalem, pour servir s
sine Elisabeth en sa grossesse; en qu
fit paroistre une grande humilité et u
rité non pareille, d'autant qu'alors
se vid Mere de Dieu, elle s'humilia ju
là, que de se mettre tout aussitost
min pour aller secourir et assiste
bonne femme. Peut-estre qu'elle n
pas à la mesme heure, ny au mesm
qu'elle receut cette grace incomp
car vous pouvez penser, si elle de
recueillie et ravie d'admiration en s
maison, considerant ce grand et p
mystere de l'Incarnation qui avo
operé en elle. O Dieu ! quelle dou
suavité avoit-elle en son cœur, en la
deration de cette merveille? O quels
devis et amoureux colloques se faisoi
tre le Fils et la Mere ! Elle ne sort
pas de sa petite maison, pour visi
Elisabeth, au mesme temps de l'In
tion, comme il est à presuppose
quelques jours après.

Mais quelle plus profonde hum
peut-il voir que celle qu'elle practiq
rendant servante de celle qui luy e
tout et par tout inferieure ; car bi
Ste Elisabeth fust de noble extracti
tant de la lignée de David, et mari
grand-prestre de la lignée de Levi ;
fois cela n'estoit rien en comparaiso
grandeur incomparable de la Vierge
qu'elle est reyne du ciel et de la ter
anges et des hommes, et que tous
tres d'honneur et de loüanges que n
donnons, et pouvons donner, ne sc
pour ayder nos petits entendemens,
representer quelque chose de ses
deurs ; car elle est souverainemen
grande que tout ce qu'on s'en peut
ner. De sorte que si nous luy voulo
ner un nom digne de son incomp
grandeur, il nous la faut nommer
Dei, Mere de Dieu ; cette dignité e
grande, que tous les tiltres, loüan
eloges que nous sçaurions donner
Vierge sont compris en icelle. Que
milité plus profonde se peut-il do
que celle qu'elle practique? puisqu
qu'elle sçayt qu'elle est choisie et d
Mere du Verbe eternel, elle se dit
vante ; et passant plus outre, elle
sa maison, et s'en va pour servir sa
cousine.

rande et profonde fut l'humilité
ge, et qu'elle la fit encore bien
en salüant Ste Elisabeth! car
ite remarque que cette sacrée
nme la plus humble, la salüa la
Et intravit in domum Zacha-
lutavit Elisabeth. Mon Dieu,
s ames, que de benedictions et
entrerent en cette maison avec
se remarque plus facilement par
es de Ste Elisabeth, laquelle
Ste Vierge, par un esprit de
, s'escria à haute voix : Vous
ite entre toutes les femmes, et
le fruict de vostre ventre; *Et*
it voce magna, et dixit : *Bene-*
inter mulieres, et benedictus
ntris tui, et unde hoc mihi ut
ater Domini mei ad me? Hé!
ent ce bon-heur, que la Mere de
me vienne visiter? Puis pour-
'oicy, dit-elle, qu'à l'instant que
vostre salutation est parvenuë
lles, l'enfant qui est dans mon
ressailly de joye : *Beata quæ*
, *quoniam perficientur in te*
sunt tibi à Domino; Vous es-
eureuse d'avoir creu; car toutes
qui vous ont esté dites par le
eront accomplies en vous.

Dieu! qui pourroit comprendre
s suavitez qui s'escoulent dans
e Ste Elisabeth en cette saincte
et comme elle meditoit cet inef-
ere de l'incarnation? Que d'ac-
races elle rendoit à Dieu pour
l benefice, et pour toutes les fa-
lle recevoit de luy! O que de
moureuses disoit S Jean dans
le sa mere, à son cher et divin
u'il reconnoissoit et adoroit dans
es entrailles de Nostre-Dame!
ices, de benedictions et de lu-
divin Sauveur respandit alors
eur de son precurseur! Mais
ne souvient de vous avoir parlé
de ce subjet, je ne ferai mainte-
toucher trois petits poincts en
pour vous faire mieux entendre
mystere.

ier est, que S. Jean en cette
itation reçeut l'usage de raison,
nion commune de tous les peres;
qu'il fut sanctifié; et le troi-
siesme, qu'il fut remply de science et de connoissance de Dieu et de ses divins mysteres : ensuite de quoy il l'ayma, l'adora, et tressaillit de joye à son arrivée. Il ne faut donc point douter que le petit S. Jean, quoy qu'il fust encore dans les entrailles de sa mere, parloit à Nostre-Seigneur, le connoissoit, l'aymoit et avoit l'usage du sentiment, du jugement et de la raison. Quant à nous-autres, nous sommes bien dans le ventre de nos meres vivans, mais pourtant nous n'avons pas l'usage du sentiment, du discours, ny de la raison, ains nous y sommes comme des masses de chair, sans avoir l'usage de nos sens. Or il falloit bien que S. Jean connust Nostre-Seigneur dans les entrailles de Nostre-Dame, puisqu'à son arrivée il tressaillit de joye dans celles de sa mere. Il falloit bien aussi qu'il l'aimast; car l'on n'a pas accoustumé de tressaillir de joye pour la venuë de ceux qu'on ne connoist, n'y qu'on n'ayme point. Ste Elisabeth fait foy de cette verité par les parolles qu'elle dit à la Ste Vierge : *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit infans in gaudio, in utero meo;* Voicy qu'à l'instant que vostre voix est parvenuë à mes oreilles, l'enfant qui est dans mon ventre a tressailly de joye.

Mais que fait Nostre-Dame parmy toutes les loüanges et benedictions que luy donne Ste Elisabeth? O certes! elle ne fait point comme les femmes du monde, lesquelles si on les exalte, au lieu de s'humilier, elles s'exaltent encore davantage. L'homme est tellement subjet à l'orgueil et à la presomption, que pour cela un ancien philosophe l'a comparé au cheval, disant qu'il n'y a rien de si orgueilleux que l'homme et le cheval. Voyez, dit il, un homme sur un cheval, on ne sçait lequel est le plus fier, ou le cheval, ou le cavalier; il semble qu'ils se defient l'un l'autre à qui fera paroistre plus d'orgueil et de presomption. Mais quand cette presomption et cet orgueil vient à entrer dans l'esprit des femmes, il y fait de grands ravages, et les porte à de grands maux. Nous avons des exemples de cecy; car quelles impertinences et extravagances est-ce que ne fit pas pour s'eslever, cette folle et impudente reyne d'Egypte Cleopatre? Ne remarquons-nous pas aussi cette vanité en nostre pau-

vre mere Eve, laquelle pour avoir seulement ouï dire qu'elle estoit creée à l'image de Dieu, ne presuma-t'elle pas tant d'elle-mesme que de se vouloir faire semblable à luy! escoutant et faisant pour ce subjet tout ce que luy dit l'ennemy. Mais la sacrée Vierge estant venuë au monde pour regagner par son humilité ce que nostre mere Eve avoit perdu par son orgueil et vanité; pour le contre-carrer par son humilité, lorsque l'ange l'appelle Mere de Dieu, elle se dit sa servante : *Ecce ancilla Domini*, s'oubliant jusques dans l'abysme de son neant. De mesme, quand Ste Elisabeth l'appelle bien-heureuse et beniste entre les femmes, elle dit que cette benediction procede de ce que Dieu a regardé sa bassesse, sa petitesse et son abjection, *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.*

O que c'est un bon signe en une ame qui practique la vie spirituelle, que l'humilité de cœur; et que c'est une bonne marque que l'on reçoit efficacement les graces de Dieu, quand ces graces abaissent et humilient l'ame, et qu'on void que plus les graces sont grandes, plus elles humilient profondement ceux qui les reçoivent devant Dieu et devant les creatures, et que comme la Ste Vierge l'on tient tout son bon-heur de ce que les yeux de sa divine bonté ont regardé nostre vileté et bassesse. Ç'a donc esté les effets qu'a operés la grace de Dieu dans le cœur de la Ste Vierge, qu'une profonde humilité et une ardente charité, tant envers Dieu qu'à l'endroict du prochain, charité qui la fit aller en grande diligence en la maison de Zacharie; et quoy qu'elle fust enceinte, elle ne recevoit aucun empeschement par le chemin de l'enfant qu'elle portoit : et comme elle l'avoit conceu par l'obombration du Sainct-Esprit, elle le portoit aussi sans incommodité, et l'enfanta sans douleur; Nostre-Seigneur luy reservant les douleurs de l'enfantement pour le jour de son crucifiement, où elle devoit assister.

Voilà donc cette Vierge incomparable qui entre en la maison de Zacharie, et avec elle un comble de benedictions pour cette famille; d'autant que le petit S. Jean-Baptiste fut sanctifié dans le ventre de sa mere, et Ste Elisabeth fut remplie du Sainct-Esprit. Mais, me direz-vous, puisque Ste Elisabeth estoit juste, n'avoit-elle pas desjà receu le Sainct-Esprit? Comment est-ce donc que se doit entendre ce que dit l'evangeliste, qu'à la venuë de la Vierge elle en fut remplie? *Et repleta est de Spiritu Sancto Elisabeth.* Cela veut dire, qu'en cette saincte visitation elle receut derechef une plenitude, une abondance et un surcroist de graces, dont les effects admirables que le Sainct-Esprit opera en elle nous en donnent des preuves manifestes; car bien qu'il arrive souvent que Dieu donne sa grace aux justes en mesure pleine, cela neantmoins n'empesche pas, comme dit Nostre-Seigneur, qu'on n'y adjouste encore en telle sorte, que cette mesure vient à estre foulée, entassée et si comblée, qu'elle regorge de toutes parts; *Mensuram bonam, confertam et cogitatam, et superfluentem dabunt in sinum vestrum* (1). Ainsi bien que Ste Elisabeth eust désjà receu le Sainct-Esprit avec toutes ses graces; si est-ce neantmoins qu'en cette saincte visitation elle en receut une mesure si comblée et si entassée, qu'elle s'espanchoit de tous costez.

Or nous devons donc sçavoir que la grace du Sainct-Esprit ne nous est jamais donnée si pleinement en cette vie, qu'il n'y puisse tousjours avoir de l'accroissement et augmentation en icelle; et il se faudroit bien garder en cela de dire : C'est assez, j'ai suffisamment des graces du Sainct-Esprit et des vertus : *Mensura conferta est*, La mesure est pleine, c'est assez de mortification, je m'y suis assez exercé : ce seroit certes un grand abus, et celuy qui diroit cela monstreroit bien par ses parolles son indigence, sa mendicité, et mesme sa presomption, et le malheur qui le talonneroit de près, parce qu'à telles sortes de personnes qui estiment avoir des graces suffisamment, Dieu leur oste ce qu'ils ont, afin de le donner (dit Nostre-Seigneur) à celuy qui a; et à celuy qui n'a rien, c'est-à-dire, qui n'a pas ce qu'on luy a donné, mais qui l'a perdu par sa faute, on luy ostera mesme ce qu'il n'a pas; *Omni habenti dabitur et abundabit; ei autem qui non habet, et quod videtur habere, auferetur ab eo* (2). Ce qui se doit entendre ainsi : L'on donnera à celuy qui a beaucoup receu, c'est-

(1) S. Luc, VI. — (2) S. Matth. XXV.

[q]ui a beaucoup travaillé, et lequel
[...]ins ne se repose pas, pensant avoir
[...]it, ains qui avec une saincte et
[...]e humilité, reconnoissant son indi-
[c]ontinuë son travail (1); à celuy-là
[...]i a beaucoup, on lui donnera da-
[...], et il surabondera. Mais celuy qui
quelque grace, et lequel pensant
[...] suffisamment ne la fait point pro-
[...]ns la laisse oisive et infructueuse,
[...]ostera ce qu'il a et mesme ce qu'il
: cela veut dire qu'on luy ostera les
qu'il a, parce qu'il ne les fait pas
, et que celles qui luy estoient pre-
[n]e luy seront pas données, d'autant
[...]n est rendu indigne par sa negli-
Ce qui neantmoins ne se doit pas
[...]e de la grace suffisante, que Dieu
se jamais à personne, ains de l'ef-
laquelle par un juste jugement il
[...]ne pas aux ames paresseuses et in-
à cause qu'elles en abusent.
[m]ondains ont une si grande ambi-
[a]cquerir des richesses et des hon-
qu'ils ne disent jamais : C'est assez;
[...]y ils sont grandement aveugles,
[...]t que pour peu qu'ils en ayent, ils
[...]oient avoir suffisamment, veu que
d'honneur, de dignitez et de riches-
[...]t la perte de l'ame ; et c'est en ces
temporelles qu'on peut dire verita-
t : J'en ay suffisamment, il me suffit.
[...] ce qui est des biens spirituels, il
jamais penser, tandis que nous
en cet exil, que nous en ayons suf-
[...]ent, ains il se faut disposer pour
r tousjours de nouvelles graces.
[P]our continuer à parler de la feste
[no]us celebrons aujourd'huy, elle va
[ce]tte Vierge incomparable, pour vi-
[S]te Elisabeth ; mais cette visite ne
[...]t inutile, ni semblable à celles qui
par les dames de ce temps par ce-
e seulement, et qui pour l'ordinaire
[em]ployées à parler des uns et des au-
[...] qui fait qu'on en sort souvent avec
[con]sciences intéressées.
la Ste Vierge n'alla visiter sa cou-
[El]isabeth que par un motif de charité
[hu]milité; et cette visite ne fut point
[...]ée à dire des choses inutiles, ains à
t magnifier Dieu.
[Co]mbien saincte, pieuse et devoste fut
cette visite, puisque par icelle toute cette maison fut remplie du Sainct-Esprit, ce qui se void clairement par les effects qu'il opera en Ste Elisabeth, qui furent specialement trois, et par iceux vous pourrez connoistre si vous avez receu le Sainct-Esprit.

Le premier effect fut l'humilité, car cette saincte voyant entrer Nostre-Dame dans sa maison, elle s'escria, toute transportée d'estonnement d'une si grande faveur : *Unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me?* D'où me vient ce bonheur que la mere de mon Dieu me vienne visiter? donc le premier effect que le Sainct-Esprit opere en nous est l'humilité qui nous porte à nous aneantir en la veuë de la grandeur infinie de Dieu, et de nostre extresme vileté, bassesse et demerite.

Le second effect fut d'affermir Ste Elisabeth en la foy, ce que nous voyons par les parolles qu'elle dit à la Ste Vierge : O que vous estes heureuse! parce que vous avez creu, vous estez beniste entre toutes les femmes, et beny est le fruict de votre ventre ; *Beata es quæ credidisti, benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui;* car il est vray qu'un des effects que le Sainct-Esprit opere en nous est de nous faire demeurer fermes en la foy, et d'y confirmer par après les autres, puis de retourner à Dieu, reconnoissant qu'il est la source de toutes les graces et benedictions que nous recevons.

Il est vray (dit Ste Elisabeth à la Vierge) que vous estes beniste entre toutes les femmes, mais il est vray aussi que cette benediction vous vient du fruict de vostre ventre, dans lequel vous portez le Dieu des benedictions. Nous voyons d'ordinaire qu'on ne benit pas le fruict à cause de l'arbre, mais qu'on benit l'arbre à cause de la bonté de son fruict : et bien qu'on doive à la sacrée Vierge un culte et un honneur plus grand qu'à tous les autres saincts ; neantmoins il ne doit pas estre esgal à celuy qu'on doit à Dieu. Ce que je dy pour refuter l'heresie de quelques-uns qui ont voulu dire qu'on luy devoit rendre le mesme honneur, ce qui est faux; car tous les theologiens enseignent qu'il faut adorer Dieu seul, souverainement par-dessus toutes choses ; et puisque nous devons rendre un honneur tout particulier à la tres-Ste Vierge, comme Mere de nostre

[...]ac. xix.

Sauveur, et cooperatrice de nostre salut, et cela s'est tousjours observé par les vrays chrestiens; et quiconque n'ayme et n'honore pas la Vierge d'un amour et d'un honneur tout special et particulier n'est point vray chrestien. Donc quand le Sainct-Esprit vient en nous, il nous porte premierement à aymer et loüer Dieu seul par dessus toutes choses comme nostre souverain Createur, et puis sa tres-saincte Mere.

Le troisiesme effect que le Sainct-Esprit opere en ceux qui le reçoivent est la conversion interieure. *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis : exultavit in gaudio infans in utero meo;* Voicy, dit Ste Elisabeth à Nostre-Dame, qu'aussitost que la voix de vostre salutation est parvenuë à mes oreilles, l'enfant qui est dans mon ventre a tressailly de joie. Or ce tressaillement ne nous represente autre chose que la conversion interieure du cœur, et le changement de vie; et comme vous voyez que S. Jean fut sanctifié en ce tressaillement, par lequel sortant de soy-mesme il s'eslança en Dieu, pour ne vivre plus qu'en luy et pour luy; ainsi celuy qui reçoit le Sainct-Esprit sort de luy-mesme, et fait une heureuse transfusion de son ame en Dieu; c'est-à-dire qu'il ne vit plus selon la nature et le sens, ains selon la grace. Donc si vous desirez sçavoir si vous avez receu le Sainct-Esprit, regardez quelles sont vos œuvres; car c'est par là que vous le connoistrez.

Mais remarquez que Ste Elisabeth receut le Sainct-Esprit par l'entremise et le moyen de la Ste Vierge, pour nous monstrer que nous nous devons servir d'elle pour mediatrice envers son divin Fils, pour obtenir le Sainct-Esprit; car bien que nous puissions aller à Dieu directement, et luy demander ses graces, sans nous servir de l'entremise de la sacrée Vierge, ou des saincts; neantmoins il n'a pas voulu que cela fust ainsi, pource qu'il vouloit faire encore une union des hommes avec les bien-heureux; et d'autant que, comme je vous ay dit au commencement, il ayme les choses qui sont unies; il a tellement uny l'Eglise militante avec la triomphante, qu'on peut dire qu'elles ne sont qu'une, n'ayant qu'un mesme Dieu qui les regit, conduit, gouverne et nourrit, bien qu'en differente maniere. Nostre-Seigneur donc, pour faire cette union de l'Eglise militante avec la triomphante, a voulu que nous nous servissions de l'invocation des saincts, faisant par leur entremise de tres-grandes graces aux hommes, ce qu'il fait encore par l'entremise des anges qu'il a deputez à nostre conduite.

Mais pourquoy, me direz-vous, Dieu se sert-il de l'entremise des anges pour nous garder ou conserver ses graces? Ne le pourroit-il pas bien faire par luy-mesme sans se servir d'eux? il n'y a point de doute qu'il le pourroit : mais pour faire cette union, dont je vous parle maintenant, il a voulu unir les anges avec les hommes, et les assujettir les uns aux autres, et c'est le subjet pour lequel il a ordonné par sa divine providence que les hommes fussent servis par les anges, et que la conversion des hommes fust une augmentation de joye aux anges, à cause de cette union.

Vous demanderez peut-estre comment est-ce que les hommes peuvent causer de la joye aux anges? n'ont-ils pas, en la claire vision de Dieu, une parfaicte beatitude? Ouy certes, mes cheres ames, il n'y a nul doute de cela; aussi n'est-ce pas de la gloire essentielle qu'on entend parler; ains seulement de l'accidentelle, ce que l'Escriture saincte nous apprend, disant, qu'il y a plus de joye au ciel pour un pecheur converty, que pour nonante-neuf justes (1); par lesquelles parolles vous voyez que les anges se rejouyssent sur la conversion des pecheurs; ce qui se doit aussi entendre des saincts qui sont au ciel. Et bien que l'Escriture ne parle que des anges, c'est à cause que cela estoit devant la passion de Nostre-Seigneur, qu'il n'y avoit encore point d'hommes dans le paradis, mais depuis que les saincts sont au ciel, il est certain qu'ils sont tellement unis avec les anges, qu'ils participent à leur joye sur la conversion des pecheurs.

Or la saincte Eglise nous voulant apprendre, comme une bonne mere, à nous servir de l'entremise de la Ste Vierge, elle a joint la salutation angelique avec l'oraison dominicale; pour la dire consecutivement aprės, et pour nous monstrer que non seulement nous pouvons demander à Dieu, par son intercession, nos necessitez, et

(1) S. Luc, xv.

non seulement les biens spirituels, comme sont les vertus, mais aussi les biens temporels, entant qu'ils sont nécessaires à l'entretien de nostre vie. Il est vray aussi qu'à une telle et si grande dame, il ne luy faut pas demander des bagatelles et des choses de neant; car comme ce seroit une incivilité de se servir de l'entremise de quelque grand prince, pour obtenir d'un roy ou d'un empereur quelque chose de vil prix; aussi seroit-ce une incivilité tres-grande en la vie spirituelle, de se servir de l'entremise de la Ste Vierge pour obtenir des choses basses, caduques et transitoires qui ne nous sont point utiles pour nostre salut.

Sur quoy il faut que je dise ce mot, puisqu'il vient à mon propos, qui est que nous ne devons jamais parler des saincts, mais specialement de la sacrée Vierge, qu'avec un tres-grand honneur et respect. Certes, quand nous parlons d'eux, nos cœurs par reverence devroient estre prosternez par terre, parce qu'il y a une plus grande distance entre ces esprits bien-heureux et nous, qu'on ne sçauroit s'imaginer, et neantmoins il y a un si grand rapport, que tout ainsi que la terre a besoin des influences du ciel pour faire ses productions; de mesme avons nous besoin de l'assistance des saincts pour produire les œuvres de salut.

En somme, pour conclure ce discours, je dy que c'est une chose tres-aymable et profitable à nos ames, que d'estre visitées par cette Ste Vierge, d'autant que sa visite nous apporte tousjours beaucoup de biens, de faveurs et de graces, ainsi qu'elle fit à Ste Elisabeth. O Dieu, direz-vous, je voudrois bien qu'elle me fist l'honneur de me visiter en l'oraison, car sa visite remplit tousjours les ames de suavité et de consolation. Il est vray, mes cheres filles, mais prenez garde qu'elle nous visite souvent par des inspirations et lumieres interieures qu'elle nous donne pour nostre advancement en la perfection, et nous ne voulons pas recevoir ses visites.

Mais, me direz-vous, si elle visite Ste Elisabeth parce qu'elle est sa cousine, que ferons-nous pour avoir le bonheur de sa parenté afin qu'elle nous visite? O Dieu! que vous ferez, il y a mille moyens pour obtenir cette grace, voulez-vous estre parente de la Ste Vierge; communiez, et en recevant le sainct sacrement, vous recevrez la chair de sa chair, et le sang de son sang; car le precieux corps du Sauveur qui est au tres-sainct sacrement de l'autel. a esté fait et formé dans ses chastes entrailles. de son plus pur sang, par l'operation du Sainct-Esprit; et ne luy pouvant estre parente comme fust Ste Elisabeth, soyez-le en communiant devostement, et en imitant ses vertus et sa tres-saincte vie; et par ce moyen vous luy serez parente d'une façon bien plus excellente que n'est la parenté du sang et de la chair, puisque Nostre-Seigneur dit que quiconque fait la volonté de son Pere, celuy-là est sa mere, son frere et sa sœur.

Mais si vous voulez participer aux visites de cette Ste Vierge, il ne luy faut point demander des consolations, ains se resoudre d'embrasser genereusement les mespris et les souffrances; car elle ne visita Ste Elisabeth qu'après qu'elle eust souffert beaucoup de mespris et d'abjection, à cause de sa sterilité. Or il est impossible de practiquer la devotion sans difficulté, et où il y a plus de peine, il y a souventesfois plus de vertu. Enfin pour recevoir la grace de cette saincte visitation, il faut faire une transformation interieure, et mourir à soy-mesme, afin de ne vivre plus qu'à Dieu, et pour Dieu; bref, il se faut beaucoup humilier, à l'exemple de Ste Elisabeth. Faites-le donc fidellement, mes cheres ames, pendant cette courte et chetive vie, afin qu'après icelle vous puissiez chanter eternellement dans le ciel avec cette saincte Vierge : *Magnificat anima mea Dominum*, Mon ame magnifie le Seigneur. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE JOUR DE SAINCTE MAGDELENE.

Congregati universi majores natu Israel, venerunt ad Samuelem in Ramatha, dixeruntque ei : Constitue nobis regem ut judicet nos, sicut et universæ habent nationes. Reg. VIII.

Tous les anciens du peuple d'Israël s'estant assemblez, ils vinrent à Samuël en Ramatha, et luy dirent : Establissez sur nous un roy pour nous juger, comme ont toutes les autres nations.

L'esprit humain est tousjours troublé et inquieté, il est en de continuelles agitations en la recherche d'un vray bien qui le puisse pleinement satisfaire et contenter. Mais parce qu'il ne s'attache qu'à des biens faux, mondains et apparens, il est tousjours dans l'inquietude, de laquelle pensant s'affranchir par l'eslection d'un vray bien, il vient par ce moyen à se troubler davantage; car pour l'ordinaire il se trompe en son choix, laissant les choses hautes et excellentes pour prendre les basses et mauvaises, preferant les biens terrestres et perissables aux biens eternels et perdurables tant il est subjet à estre seduit par les sens, qui luy font prendre le faux pour le vray : et de là naissent les continuelles inquietudes que nous experimentons en cette vie mortelle, et qui nous sont comme naturelles.

Nous avons des preuves tres-claires et manifestes de cette verité aux Israelites, peuple choisi et esleu de Dieu; car quel peuple, je vous prie, a esté plus favorisé, aymé et caressé de Dieu que luy? Certes Dieu le traittoit avec tant de bonté que c'est une chose admirable de voir, comme après qu'il l'eust retiré de la captivité d'Egypte, il le conduisoit par le desert avec autant de soin qu'une nourrice fait ses petits enfans, qu'elle mene esgayer par les campagnes. Mais neantmoins ce peuple ingrat et mesconnoissant n'estant point content de toutes ces faveurs, s'amusoit à la recherche d'un autre bien où il pust, selon qu'il s'imaginoit, treuver plus de satisfaction et de contentement; et quoy que Dieu fust, par maniere de dire, descendu du ciel pour les Israelites, et leur eust donné des preuves plus que tres-suffisantes de l'amour qu'il leur portoit; si ne laisserent-ils pas pour cela d'estre tousjours en inquietude, et dans le murmure et le chagrin en la recherche d'un autre bien.

Considerez, je vous prie, la misere de l'esprit humain! les Israelites estoient dans le desert conduits avec autant de soin par Moyse et Aaron, Dieu leur fournissant si abondamment toutes leurs necessitez, qu'ils ne manquoient d'aucune chose; et nonobstant toutes ces graces et faveurs, ils ne faisoient que murmurer et se plaindre de ce qu'ils n'avoient point de roy. Les autres peuples, disoient-ils, sont sous la jurisdiction des roys et des princes, ils ont des sceptres et des couronnes imperiales; mais quant à nous, nous sommes sans roy et sans loy.

O peuple murmurateur et ingrat! Dieu n'estoit-il pas leur roy, leur sceptre et leur couronne imperiale! Le Dieu vivant, Roy souverain du ciel et de la terre, quoy qu'invisible, leur faisoit la grace de les regir et gouverner : mais ils ne se contenterent pas de cette faveur; ains continuant leur murmure, ils demanderent un autre roy, quoy qu'ils eussent bien veu la tyrannie que les roys de la terre exerçoient sur leurs subjets, ayant experimenté la cruauté d'un Pharaon, roy d'Egypte, bien contraire à la douceur de leur Roy invisible et immortel, Seigneur et souverain Monarque du ciel et de la terre : et neantmoins ils desiroient de quitter sa conduite pour en chercher une meilleure, quoy qu'en vain, parce que c'estoit rechercher l'impossible.

Or ce n'estoit pas qu'ils fussent despour-

rs de roy ny de princes qui leur donnent des loix et qui eussent soin de leur conduite, non certes; ils avoient le grand prestre Aaron et ce sainct prophete Moyse; les roys, les princes, les juges et conducteurs de ce temps-là, estoient les plus saincts personnages d'entre le peuple, lesquels Dieu choisissoit pour le conduire et gouverner, et leur communiquoit tellement son esprit, qu'ils ne commandoient ny ordonnoient rien que ce qu'ils sçavoient estre de sa divine volonté, laquelle ils apprenoient par le moyen des souverains prestres de la loy, auxquels ils s'adressoient, se tenant pour cet effect parmy le peuple comme des capitaines et gouverneurs, dependant de l'autorité souveraine du Tres-Haut qu'ils reconnoissoient pour leur Roy et unique Legislateur.

Dieu donc voyant que ce peuple ne cessoit point de murmurer, il en fut enfin tellement indigné, qu'il leur fit dire par son prophete Samuël, qu'il leur donneroit un roy. Vous ne vous contentez donc pas, dit-il, de ma conduite, pleine de douceur, clemence et debonnaireté! vous vous plaignez que vous estes sans roy, et vous estimez les autres peuples bien-heureux, nonobstant qu'ils ayent des roys, et cruels et tyrans : ah! je vous en donneray un, et vous luy obeyrez; car c'est bien la raison, que puisque vous voulez un autre roy que moy, que vous gardiez et observiez ses loys et ses ordonnances.

Je me suis bien voulu servir de cette histoire, pour donner entrée au discours que j'ay dessein de vous faire sur le subjet de la feste de la grande Ste Magdelene que nous celebrons aujourd'huy, et pour cet effect voyons quelles estoient les loix et institutions que ce roy devoit donner aux Israelites : *Hoc erit jus regis qui imperaturus est vobis : filios vestros tollet, et ponet in curribus suis, facietque sibi equites et precursores quadrigarum suarum, et constituet sibi tribunos, et centuriones, et aratores agrorum suorum, et messores segetum, et fabros armorum et curruum suorum.* Vous aurez un roy (dit Dieu par Samuël à ce peuple murmurateur, ingrat et mesconnoissant), pour vous commander, qui prendra vos fils et les mettra à ses charriots, et en fera des cavaliers qui courront devant son carrosse; il constituera les uns capitaines et centeniers, et les autres il les prendra pour labourer ses terres, moissonner ses bleds, forger ses armes, et faire ses charriots : en somme, il vous les ostera, et s'en servira à quoy il voudra, et leur vie sera en continuelle servitude et esclavage. *Filias quoque vestras faciet sibi unguentarias, et focarias, et panificas,* Il prendra aussi vos filles, les unes il les fera ses parfumeuses, les autres ses cuisinieres, et les autres ses boulangeres; et vous n'aurez point le pouvoir de luy dire : Je dedie cette mienne fille à faire cecy, ou cela; car il les prendra et s'en servira en tout ce qu'il luy plaira.

Bien que cette prophetie, dite par Samuël aux Israëlites, fust pour leur tesmoigner l'indignation de Dieu contre eux, si estoit-elle neantmoins encore donnée pour une figure de ce que Nostre-Seigneur devoit faire en la loy de grace parmy le peuple chrestien, ses vrays enfans et subjets legitimes, auxquels, comme leur souverain roy, il devoit donner des loix, lesquelles ne sont autres que les saincts commandemens. Et ce que faisoit le roy à l'endroict des enfans des Israëlites, nous represente merveilleusement bien les diverses vocations par lesquelles Nostre-Seigneur appelle tous les jours ses creatures à son service, non point en usant de tyrannie, comme ce roy d'Israël; ains avec des attraicts pleins de suavité, comme nous voyons qu'il fait tous les jours à l'endroict des chrestiens.

Mais pour ne parler maintenant que des femmes, nous dirons que la divine Providence en appelle plusieurs à son service, destinant les unes pour estre ses parfumeuses, les autres ses cuisinieres, et les autres ses pannetieres et boulangeres. Ce qu'il n'a pas fait seulement depuis qu'il a donné commencement à l'Eglise, après son ascension triomphante au ciel, mais encore durant le cours de sa tres-saincte vie. Ce qui se void particulierement en l'admirable Ste Magdelene; car elle fut comme la reyne et maistresse de toutes les parfumeuses de Nostre-Seigneur, qui la choisit et appella à luy pour exercer cet office.

Or considerons, je vous prie, en cette saincte et en Ste Marthe sa sœur, comme Nostre-Seigneur reduit toutes les vocations

des femmes à deux principales, à sçavoir de parfumeuses et de cuisinieres; ce qui se rapporte à la vie active et contemplative. Quant à la grande Ste Magdelene, elle fut tousjours la parfumeuse de Nostre-Seigneur; office qu'elle exerça toute sa vie, portant tousjours avec soy des parfums pour oindre et enbaumer son divin Maistre (1); car au jour de sa conversion, elle portoit de l'onguent precieux, duquel elle l'enbauma chez le pharisien (2); et quand elle l'alla treuver au souper qu'on luy fit en Bethanie, un peu avant sa passion, après la resurrection du Lazare, elle avait sa boëte de parfum (3); et allant au monument, elle estoit encore chargée d'onguens precieux : bref, partout elle a tousjours fait l'office de parfumeuse, Nostre-Seigneur l'ayant choisie pour cela. Et Ste Marthe; sa sœur, fut la cuisiniere de ce roy souverain; car quand elle le traittoit, elle luy apprestoit elle-mesme son manger : et vous entendrez d'icy à huict jours le glorieux S. Luc, qui voulant hautement loüer cette saincte, dit qu'elle apprestoit à manger à Nostre-Seigneur, et le traittoit en sa maison, ayant un soin tres-grand que rien ne luy manquast (4); si bien que Nostre-Seigneur voyant qu'elle s'empressoit beaucoup pour cela, il l'en reprit une fois, comme nous verrons cy-apres.

Mais l'une des choses qui fait le plus à la loüange de la grande Ste Magdelene, est qu'elle vint à Nostre-Seigneur, et le suivit avec une charité et dilection incomparable; car nous ne treuvons point en l'Escriture saincte, qu'elle l'allast treuver avec un amour qui fust tant soit peu interessé, ny pour l'interieur, ni pour l'exterieur; ce qu'on ne lit point de toutes les autres qui ont suivy nostre Seigneur, ains que remarquent les Evangelistes. Les femmes qui le suivoient au Calvaire, c'estoit par pitié et compassion naturelle, qui faisoit qu'elles pleuroient sur luy; ***Plangebant, et lamentabantur eum*** (5), de quoy Nostre Seigneur les reprit, leur disant : ***Filiæ Hierusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros***, Filles de Hierusalem, ne pleurez point sur moy, ains sur vous et sur vos enfans. D'autres le suivoient quand il preschoit, mais c'estoit pour

(1) S. Luc, VII. — (2) S. Jean, XII. — (3) S. Marc, XVI. — (4) S. Luc, X. — (5) Ib., XXIII.

quelque bien qu'elles en attendoien[t] pauvre Samaritaine n'estoit point [...] chercher Nostre-Seigneur : mais [...] doucement attirée par les offres et pr[...] ses de la vie eternelle qu'il luy fit, [...] convertit à luy : il est vray neant[...] qu'elle monstra bien après sa conv[...] qu'elle avoit de l'amour pour ce divin [...] veur, qui l'estoit venu chercher comm[...] brebis esgarée; car elle travailla bea[...] pour sa gloire, preschant hautement [...] diment qu'il estoit le Messie, ***Nu[m] ipse est Christus, quia dixit mihi o[...] quæcumque feci*** (1), et fut en q[...] maniere cause de la conversion de l[...] de Samarie.

La femme adultere vint, et fut a[...] à Nostre-Seigneur toute honteuse, [...] de crainte, la teste baissée, et il la [...] amoureusement, et luy pardonna s[...] ché (2); la Cananée vint à luy pres[...] l'affliction de sa fille; la femme hemo[...] pour recevoir la santé, qu'elle n'av[...] recouvrer par aucun remède. Bref, [...] ces femmes sont venuës à Nostre-Se[...] avec un amour interessé, pour rece[...] luy quelque benefice.

Mais la grande Ste Magdelene n'[...] point de la sorte, et nous ne treuv[...] nul lieu de l'Evangile aucun traict d'[...] propre, ny de recherche d'elle-m[...] ains elle vint treuver Nostre-Seigneu[...] une tres-pure et droicte intention, [...] tant pour l'aymer, que pour le mie[...] mer : car au temps qu'elle vint à lu[...] le pharisien, elle l'aymoit desjà, et [...] que son cœur brûloit d'amour pour [...] qui l'attiroit et embrasoit d'une sai[...] lection : ***Remittuntur ei peccata [...] quia dilexit multum***, Plusieurs [...] luy sont pardonnez, parce qu'elle [...] coup aymé, dit Nostre-Seigneur. El[...] donc à luy pour l'aymer encore dav[...] et avec une saincte imprudence, ou [...] dit S. Augustin) avec une pieuse [...] dence, ***Pia impudentia***, elle entr[...] la maison de ce pharisien, où elle [...] que son divin Maistre estoit, et se [...] à ses pieds elle pleura ses pechez av[...] de contrition qu'ils luy furent tous [...] nez; et là elle regarda, et fut rega[...] Sauveur, et par ce regard elle fut te[...] navrée de son amour, qu'elle fit à [...]

(1) S. Jean, IV. — (2) Ib. VIII.

me entiere conversion et transfor-de vie ; et passant plus oùtre, elle ı, par la vehemence et force de l'a-ne heureuse transfusion de son es-le son cœur dans celuy de son Dieu, communiqua à elle d'une façon si que d'une grande pecheresse qu'elle il en fit une grande saincte ; je dy nde pecheresse; car en loüant cette , il ne faut pas estre flatteur ny dire n'estoit pas grande pecheresse a croit, on auroit tort d'user de ces , puisque nous ne les treuvons en lieu de l'Escriture saincte : ouy, ı'elle estoit pecheresse, les Evange-ı disent ainsi, et l'Eglise ne permet ju'on la nomme vierge. Mais pour ne faut pas penser qu'elle fust pu-; car elle avoit trop de courage et de sité pour estre ainsi abandonnée. ntmoins il est vray qu'elle avoit tel-plongé toutes ses affections, ses de-ses pensées dans la vanité et sensua-'elle avoit commis de grands pechez. rant treuvé le Sauveur de nos ames, une si admirable conversion, qu'elle un vaisseau pur et net, capable de ir et contenir en soy la liqueur tres-ise et odoriferante de la grace, de e, par après elle parfuma son Sau-et celle qui par ses pechez estoit un tres-puant devint par cette conver-ı tres-beau lys, et une fleur de tres-deur; et d'autant plus qu'elle estoit sa conversion pourrie et puante par ıé, elle fut par après purifiée et re-lée par la grace. Et tout ainsi que 'oyons que les fleurs qui sont dans dins prennent leur accroissement et auté d'une matiere puante et pour-que plus la terre est remplie de fu-t de pourriture, plus elles croissent ennent belles.

nesme Ste Magdelene apres sa con-ı fut de tant plus belle par sa pro-humilité, et la grande contrition et ent amour avec lequel elle fit peni-qu'auparavant elle estoit pourrie et e par ses pechez. Tellement que es perfections dont elle fut doüée sa conversion , nous la pouvons tres-ıent nommer reyne de tous les chres-ıt enfans de l'Eglise, lesquels sont z en trois bandes, dont la premiere est des justes ; la seconde, des pecheurs penitens; et la troisiesme, des pecheurs obstinez et impenitens, et qui ne se voulant point amender, meurent dans leur iniquité : mais ce n'est point de ceux-là dont je veux parler ; car telles sortes de personnes ne doivent plus avoir de pretention pour le ciel, l'enfer leur est preparé et sera leur heritage eternellement.

O certes, ce n'est pas aussi de cette derniere sorte de pecheurs que Ste Magdelene est la reyne, ains de ceux qui veulent à son exemple sortir de leur iniquité ; car elle qui a esté pecheresse, ains que l'Escriture saincte remarque, *Mulier erat in civitate peccatrix*, est sortie de son peché, et en a demandé pardon à Dieu, avec une vraye contrition et ferme resolution de le quitter, provoquant tous les pecheurs à imiter son exemple. Et quant à sa penitence, ô Dieu ! combien a-t'elle pleuré ses pechez? que n'a-t'elle pas fait pour les effacer pendant la vie, et apres la mort du Sauveur ? elle a jetté des larmes en telle abondance, qu'elles ont surpassé celles de David qui disoit : *Lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo*, Je pleureray nuict et jour mon iniquité, en telle abondance, que mon lit nagera dans le torrent des larmes que je respandray . ce qu'il disoit avec une emphase pathetique, pour monstrer la grandeur de sa contrition et penitence.

La penitence des Ninivites fut si grande et si generale, que c'est chose admirable de voir ce qu'ils firent. Les hommes de Ninive, dit l'Escriture, se revestirent de ses sacs , depuis le plus grand jusques au plus petit ; et la predication de Jonas estant parvenuë jusques au roy, il descendit de son trosne , et se revestant d'un cilice , il s'assit sur la cendre. Bref ils quitterent tous leurs habits de soye pour se revestir de la haire, et ceux qui poudroient leurs cheveux de poudre d'or les couvrirent de cendre. Ils jeusnerent tous, jusques aux petits enfans : et ce qui est davantage, pour plus grande austerité, ils firent encore jeusner leurs chevaux, leurs bœufs et autres animaux, en penitence des fautes de leurs maistres.

Mais quoy que cette penitence fust si grande et si generale, je treuve neantmoins que celle de Ste Magdelene l'est en-

core plus; car comme elle avoit offensé Dieu de toutes ses puissances et facultez interieures, et de tous ses sens corporels; aussi les employa-t'elle tous à faire penitence, et la fit de tout son cœur, de toute son ame, et de tout son corps, sans reserve quelconque, s'employant generalement et totalement ès actes de penitence : c'est pourquoy on la peut bien nommer reyne de tous les pecheurs penitens, puisqu'elle les a tous surpassez en penitence.

En second lieu, elle est aussi reyne des justes; et bien qu'on ne la nomme pas vierge, si est-ce qu'à cause de l'excellente et eminente pureté qu'elle eut après sa conversion, elle peut estre appelée archivierge, d'autant qu'elle fut tellement purifiée dans la fournaise de l'amour sacré, qu'elle fust restablie dans une excellente chasteté, et fut doüée d'un amour si parfaict, qu'apres la Ste Vierge, elle estoit celle qui aymoit plus Nostre-Seigneur : si que l'on peut dire qu'elle l'aymoit autant, ou plus en quelque maniere, que les seraphins; car quoy qu'il soit vray que ces purs esprits ont un amour tres-parfaict, neantmoins ils l'ont sans peine et le conservent sans crainte de le perdre. Mais cette saincte l'a acquis avec beaucoup de travail et de soin, et l'a conservé avec crainte et sollicitude(1); et en recompense de sa fidelité, Dieu luy donna un amour si fort et si ardent, accompagné d'une si grande pureté, que tout ainsi que le celeste espoux luy navroit continuellement le cœur par ses divins attraits, aussi luy navroit-elle le sien par des desirs, souspirs et eslans amoureux, disant souvent ces paroles de l'Espouse du Cantique des Cantiques : *Osculetur me osculo oris tui* (2), Qu'il me baise, le bien-aymé de mon ame, d'un baiser de sa divine bouche, afin que je sois parfaictement unie avec luy. Voyez donc si tres-raisonnablement elle ne doit pas estre appellée reyne des justes; car qu'est-ce qui la pouvoit rendre plus juste que cette saincte dilection, et cette profonde humilité, avec cette parfaicte contrition qui la faisoit tousjours demeurer aux pieds du Sauveur qui l'aymoit de l'amour tendre et delicat dont il ayme les justes, ce qui estoit cause qu'il ne pouvoit souffrir qu'on la blamast, ou reprist

(1) Cant. IV. — (2) Ib., I.

de quelque chose, sans prendre so

Regardez-la à la maison de Simo risien, lequel la mes-estimant, s murmurer contre elle, blasmant Seigneur de ce qu'il la souffroit luy, de quoy il le reprit et luy qu'elle le surpassoit en merite et Voyez-la encore aux pieds de No gneur, pendant que sa sœur Ste s'empressoit, pour apprester ce qu pour le traitter, et considerez c voulant blasmer ce qu'elle ne fa comme elle, ce cher Maistre ne le souffrir la reprit de son empresser disant : *Martha, Martha, soll et turbaris erga plurima, port est necessarium; Maria optimu tem elegit, quæ non auferetu* Marthe, Marthe, tu t'empresses e bles de plusieurs choses, une seul cessaire; Marie a choisi la meill qui ne luy sera point ostée; et garde-toy bien de la blasmer, e que si tu le fais, tu encourras to le blasme; car tu t'empresses tro encore comme Nostre-Seigneur tendrement, après qu'il eust esté comme elle pleuroit au monume apparut en forme d'un jardinier rogeant pourquoy elle pleuroit, *quid ploras* (1)? ne pouvant plu de se voir davantage cherché l sienne amante toute pure, laque droit l'on peut nommer reyne de chrestiens en la façon que no monstrée.

O que vous serez heureuses, m ames, si vous l'imitez; car bie puisse servir d'exemple à tous l tions, il est vray neantmoins qu'e tre plus particulierement aux re ce qu'il faut qu'elles fassent, et po fin elles doivent entrer en la rel que ce ne doit pas estre seulem aymer Dieu, parce que tous les c le doivent aymer, et sont obligé toutes leurs actions par le mot mour; car il faut de necessité ay pour estre sauvé. Mais d'autant q souvent que l'on n'ayme pas Die monde avec pureté, et que les tra y rencontre refroidissent beaucou rité; l'on entre en la religion, m

(1) S. Jean, XX.

ment pour aymer Dieu, mais pour le mieux aymer ; non seulement pour estre sauvez, mais pour estre mieux sauvez ; non seulement pour plaire à Dieu, mais pour luy mieux plaire. L'on n'y entre point aussi pour avoir des extases ou des revelations ; car ces choses ne sont point necessaires à nostre salut, ny requises pour entretenir et perfectionner nostre amour. Il y a beaucoup de saincts dans le ciel en de tres-hauts degrez de gloire qui n'ont jamais eu de visions ny de revelations ; comme au contraire, il y en a plusieurs aux enfers qui en ont eu : ce n'est donc point cela, mes tres-cheres filles, qu'il faut rechercher en la religion ; ains il faut venir, à l'exemple de la grande Ste Magdelene, pour y vivre tousjours dans une profonde humilité, et pour nous tenir toujours petites et basses aux pieds de Nostre-Seigneur, qui doit estre nostre unique refuge.

Certes cette saincte fut admirable en cette practique d'humilité ; car dès l'instant de sa conversion jusques à sa mort, elle ne quitta point les pieds de son bon et divin Maistre, et il ne me souvient pas d'avoir veu en aucun lieu de l'Evangile qu'elle soit jamais sortie de ses sacrez pieds. En sa conversion, elle s'alla jetter à ses pieds, les lava de ses larmes, et les essuya de ses cheveux. Quand elle alla treuver Nostre-Seigneur au festin qui luy fut fait en Bethanie après la resurrection du Lazare, portant sa boëte de parfums et d'onguens precieux, elle se jetta encore à ses pieds. Il est vray qu'une fois elle prit la confiance d'espandre son nard, et rompre sa boëte sur son divin chef, afin qu'il se respandit sur son sacré corps : mais elle s'estoit premierement jettée à ses pieds, et puis elle y retourna promptement. Sur le mont de Calvaire, lorsque ce divin Sauveur fut attaché à la croix, elle fut tousjours sous ses pieds ; et quand on l'en descendit, elle gagna promptement ses sacrez pieds. En la resurrection, elle se jetta encore à ses pieds pour les baiser comme elle avoit accoustumé. En somme elle ne le quitta jamais, ains elle y a tousjours tenu son cœur et toutes ses pensées, vivant en une tres-profonde humilité et bassesse.

O Dieu ! quelle plus grande erreur et tromperie pourroit-il arriver à une ame, si après quelques années de religion, pensant estre desjà parfaicte, elle venoit à se retirer des pieds de Nostre-Seigneur, croyant n'avoir plus besoin de practiquer les exercices d'humilité.

Un jour un grand serviteur de Dieu demanda à un bon religieux quel il desiroit estre toute sa vie ? Il repondit qu'il desiroit se tenir tousjours humble comme un petit novice soumis et subjet à de continuelles censures, reprehensions et mortifications, et en un mot qu'il ne vouloit jamais quitter les pieds de Nostre-Seigneur : ô qu'il estoit heureux de vouloir vivre ainsi ! Hé ! que vous serez heureuses, mes cheres filles, si toute vostre vie vous ne quittez point ces sacrez pieds, vivant dans une continuelle humilité et soumission, imitant et suivant vostre reyne Ste Magdelene, et encore plus la Reyne du ciel et de la terre, la sacrée Vierge nostre tres-chere Maistresse, à laquelle cette saincte fut si devoste qu'elle la suivit tousjours après sa conversion : elle l'accompagna à la mort de son Fils, et quand on le mit au sepulchre, et à son retour, en somme elle ne sortit point d'avec elle jusques à ce qu'elle s'en alla à la saincte Baume près de Marseille, pour parachever sa penitence, où elle mena une vie plus divine qu'humaine, estant eslevée au ciel sept fois le jour par les anges, sans que pour cela son cœur sortist des pieds de son doux Maistre. Et c'est en quoy vous la devez imiter, venant en la religion, non pour y avoir des consolations, ains pour vous y humilier, et pour estre les panneticres et cuisinieres de Nostre-Seigneur, et non ses parfumeuses, sinon quand il luy plaira, et non quand il vous plaira. O que vous serez heureuses, si vous practiquez bien cela, et si vous faictes un entier sacrifice de vous-mesmes à la divine Majesté, ne vous reservant l'usage d'aucune chose pour petite qu'elle soit, et c'est ce que Dieu demande de vous.

Nous voyons d'ordinaire que les hommes ayant receu quelque offense, ils veulent qu'on leur satisfasse, selon le tort qui leur a esté fait : et en l'ancienne loy, celuy qui donnoit un soufflet à son prochain estoit obligé d'en subir un autre ; et celuy qui arrachoit un œil, ou une dent à son frere, on luy en pouvoit faire le mesme, *Oculum pro oculo, dentem pro dente restituet.*

Or bien que cette loy soit maintenant abolie entre les hommes, elle se practique neantmoins tousjours entre Nostre-Seigneur et ceux qui se consacrent à son service, et leur fait les mesmes demandes, à sçavoir, qu'on luy rende autant qu'on peut à l'esgal des fautes commises, c'est-à-dire, qu'il veut que nous fassions pour le moins autant pour luy que nous avons fait pour le monde. Ce n'est point trop exiger de nous que cela ; car si nous avons tant fait pour le monde, nous laissant emporter à ses vains attraicts, que ne devons-nous faire pour les attraicts de la grace qui sont si doux et si suaves? Certes, ce n'est point nous faire tort que de nous demander cela ; et comme l'on a employé son cœur, son ame, ses affections, ses yeux, ses parolles, ses cheveux et ses parfums pour le monde, il les faut aussi employer et sacrifier au service de la dilection sacrée, sans reserve quelconque.

Il s'en treuve vrayement plusieurs qui donnent bien leurs cheveux ; mais ils ne donnent pas leurs yeux. D'autres donneront aussi leurs yeux, mais pour leurs parolles nullement. D'autres donnent bien ces trois choses, mais ils ne donnent pas leur parfum. Or il ne faut rien reserver, et puisque vous avez tout donné au monde, il faut aussi tout donner à Dieu, et c'est ce qu'il requiert de vous.

Mais qu'est-ce que les cheveux? c'est la chose la plus vile et abjecte qui soit au corps humain, c'est un excrement de la nature, et neantmoins l'esprit humain est si remply de vanité qu'il constitue sa gloire en cela : maintenant Nostre-Seigneur vous les demande et veut que vous les luy donniez. Les cheveux nous representent les pensées, c'est-à-dire, qu'il veut que vous n'en ayez plus que pour luy, et que vous retranchiez toutes celles qui sont inutiles et mauvaises, ne laissant plus courir vostre imagination après les choses vaines et frivoles du monde : il faut donc oublier tout cela pour s'appliquer totalement à Dieu, lequel doit estre l'unique object de vos pensées, les ramassant toutes autour de luy, à l'imitation de l'Espouse sacrée du Cantique, qui avoit si bien reserré sa perruque qu'il sembloit qu'elle n'eust qu'un seul cheveu duquel elle blessoit le cœur de son Espoux, ainsi qu'il le tesmoigne luy-mesme par ses parolles : *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, in uno crine colli tui*, Tu m'as blessé le cœur, ma sœur, mon espouse, par l'un des cheveux de ton col.

Mais ce n'est pas tout, il faut encore sacrifier ses yeux pour ne plus rien voir ny regarder que Nostre-Seigneur crucifié, ne vous en servant plus que pour son amour, ne pleurant jamais sinon quand la grace vous y excitera, et non pour des bagatelles, contradictions et tendretez.

L'on connoist d'ordinaire par les yeux et par les parolles quelle est l'ame et l'esprit de l'homme, les yeux étant dans l'homme ce que la monstre est à l'horloge, et c'est par les yeux, comme par les cheveux, que le divin Espoux dit au Cantique des Cantiques que son Espouse luy a navré le cœur, *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum*. Neantmoins les parolles qui sortent de la bouche expriment bien mieux les mouvemens et sentimens du cœur, que ne font pas les yeux ; et nous pouvons beaucoup plus offenser Dieu et le prochain par nos paroles que par nos regards : il les faut donc sacrifier à Dieu et ne parler sinon quand l'obeysance ou la charité le requerront ; ne nous servant plus aussi de nos yeux pour la suite des inclinations humaines, ne pleurant point de ces larmes tendres et naturelles. La grande Ste Marie Magdelene après sa conversion ne pleura qu'une fois des larmes naturelles, pour la grande affliction qu'elle ressentoit de la mort de son frere le Lazare : mais ses larmes estoient tellement meslées de pieté, que Nostre-Seigneur mesme les approuva, en fut touché, et pleura, compatissant à la douleur de cette sienne amante. Il laissa, ainsi que remarque S. Jean, sortir des larmes de ses yeux, *Et lacrymatus est Jesus*, pour monstrer l'amour qu'il portoit à cette saincte, laquelle hors cette fois ne pleura plus que des larmes de contrition, d'amour ou de bonheur, pour l'absence de son bon Maistre.

Après sa mort, elle s'en va pleurer au monument. Pourquoy pleurez-vous, luy disent les anges! *Mulier, quid ploras?* Helas! dit-elle, ils ont emporté mon Maistre, et je ne sçay où ils l'ont mis, *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum*. C'est pourquoy je pleure, et ne

cesseray point de pleurer, jusqu'à ce que je l'aye treuvé. Ouy, mais vous y avez treuvé des anges? Cela ne me console point, dit-elle; car ce n'est pas les anges que je cherche, ains mon Maistre. Voyez, je vous prie, comme elle nous apprend à ne chercher que Dieu, et à ne pleurer sinon pour son absence causée par nos pechez, ou bien de quoy il est tant offensé, et si peu connu et glorifié du prochain : voilà les subjets pour lesquels il faut jetter les larmes, et non pour des choses vaines et inutiles.

Mais ce n'est pas assez, il faut encore offrir à Nostre-Seigneur le parfum. Mais quel est ce parfum? c'est l'estime de nous-mêmes, parfum qui est si commun entre les hommes qu'il n'y a personne qui s'en puisse dire exempt, parce que l'une des grandes miseres de l'esprit humain est que chacun s'en fait accroire. L'on se souvient encore des extractions et de ce que l'on a esté au monde, et pour cela l'on se sur-estime par dessus les autres; vanité certes insupportable Enfin cette estime de soy-mesme est le parfum qu'il faut encore offrir à Nostre-Seigneur Jésus-Christ.

Il faut donc, mes cheres filles, faire un sacrifice entier et parfaict de vos ames, de vos cœurs, de vos yeux, de vos cheveux, de vos parolles et de vos parfums à Nostre-Seigneur. O que vous serez heureuses si vous faites ce sacrifice entierement et parfaictement, ne vous servant plus de toutes ces choses que pour le service de la dilection de vostre divin Espoux. Quant à ce qui est de l'estime de soy-mesme, ô ne vous souvenez-vous plus de ce que vous avez esté? Escoute, ma fille, preste-moy l'oreille, oublie la maison de ton pere, ta patrie et ton extraction, et le roy convoitera ta beauté, dit le psalmiste; ***Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui, et concupiscet Rex decorem tuum*** (1).

Faites donc une ferme resolution de mourir à toutes choses et à vous-mesmes pour ne plus vivre qu'à Dieu, renoncez à vous-mesmes, portez vostre croix, et me suivez, dit Nostre-Seigneur. La religion est un mont de Calvaire où il se faut tousjours crucifier avec Nostre-Seigneur, faisant mourir la nature, pour faire vivre et regner la grace. En somme il se faut despoüiller du vieil Adam, pour se revestir du nouveau, et cela ne se fait pas sans souffrir; on ne vous le cele point, la perfection ne s'acquiert pas sans difficulté : il faut donc avoir bon courage en une si haute entreprise; car il faut de necessité faire une parfaite abnegation et renonciation de toutes choses pour parvenir à la perfection, et ne faut plus penser au monde, ny aux maisons desquelles vous estes sorties, ny à vos parens; je n'entends pas toutesfois que vous oublyiez de prier Dieu pour eux, mais hors cela il n'y faut plus penser,

Ressouvenez-vous de ces parolles du grand apostre : J'ay tellement mesprisé le monde, dit-il, que je le tiens comme un pendu; ***Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo*** (1). Je suis crucifié au monde, et le monde m'est crucifié. je n'ay point de vie pour moy ny pour le monde; car si bien je vis, je ne vis pas moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy. Considerez, je vous prie, les parolles de ce sainct apostre : ***Christo crucifixus sum***, Je suis crucifié avec Jesus-Christ; c'est pourquoy je peux dire maintenant que je vis, non point moy, ains que c'est Jesus-Christ qui vit en moy, ***Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus*** (2). O que vous serez heureuses, mes cheres filles, si vous mourez de la mort de S. Paul, pour vivre de sa vie, mourant à vous-mesmes, afin que Jesus-Christ vive en nous.

Mais pour conclure ce discours je vous demande quel nom vous voulez que je vous donne? Marie, me direz-vous. Marie signifie estoille de mer, ou mer amere, dame exaltée, ou illustrée. Puissiez-vous donc, mes cheres filles, selon la signification de ce beau nom, estre toutes des Maries, c'est-à-dire, des lumieres par vos bons exemples, et par vos prieres aydez les autres à parvenir au port de salut. Soyez aussi des mers, pour recevoir les amples benedictions que Dieu communique aux ames qui se dedient totalement à son service; mais soyez aussi mers ameres avalant et devorant toutes les difficultez que vous ren-

(1) Psal. XLIV.

(1) Gal. VI. — (2) Ib. II.

contrerez en l'exercice de la vie spirituelle. Soyez donc dames exaltées par une excellente mortification de toutes vos passions et appetits, et de vos sens et inclinations, leur commandant d'un pouvoir absolu; soyez encore illustrées par la lumiere celeste, et illustratrices par une vraye humilité et mortification.

En somme je vous souhaite, mes cheres filles, les benedictions de Ste Marie Magdelene, non point ses extases et ravissemens, ny d'estre eslevées tous les jours au ciel par les anges, comme elle estoit à la saincte Baume, ny de jetter une grande abondance de larmes, ny celle du don tresexcellent de la contemplation, non, mes cheres filles. Mais ce que je vous souhaite, c'est que vous demeuriez tout le temps de vostre vie à son exemple petites et humbles aux pieds de Nostre-Seigneur, et que vous ayez un grand courage pour devorer toutes les difficultez qui vous pourroient empescher de jouyr de sa divine presence; ou qui vous pourroient tant soit peu separer de luy: cherchez-le donc tousjours et ne cessez jusqu'à ce que vous l'ayez treuvé, cherchez-le pendant cette vie mortelle, non point glorifié, mais mort et crucifié, preparez vos espaules pour porter amoureusement sur icelles la croix et le crucifié; cela sera pesant, il est vray, mais bon courage, l'amour vous fortifiera.

Considerez la grande Ste Magdelene, qui vous provoque par son exemple; elle le cherche dans le monument, et voyant ce divin Sauveur en la forme d'un jardinier: Hé! monsieur, luy dit-elle, si vous l'avez osté, dites-moy où vous l'avez mis, et je l'emporteray; *Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam.* Mais qui luy eust dit: Celuy que vous cherchez est parmy des soldats et vous n'estes qu'une femme, comment ferez-vous pour l'emporter? O Dieu, eust-elle dit, ne craignez point; car je l'iray prendre en quelque lieu qu'il soit, et l'emporteray. Mais celuy que vous cherchez est mort, comment le pourrez-vous porter; car un corps mort est grandement pesant? O certes, eust-elle respondu, l'amour me donne assez de force pour l'aller prendre et pour l'emporter. Enfin ce jardinier qui estoit celuy-là mesme qu'elle cherchoit ne pouvant voir plus long-temps le cœur de sa fidelle amante navré de son amour, l'appela par son nom de Marie, et elle tout illuminée le recognoissant, luy respondit: *Raboni*, Mon Maistre, demeurant après tout pacifiée et remplie de joye.

Allez donc à la bonne heure, mes cheres filles, avec Ste Magdelene chercher le Sauveur crucifié, ne craignez point de l'emporter, et de vous en saisir partout où vous le treuverez; ne vous estonnez point de sa pesanteur; car si bien il vous semble que vos espaules soient trop foibles pour emporter un mort crucifié, aggrandissez vostre courage et ne laissez de prester vos espaules; car la glorieuse Ste Magdelene viendra à vostre secours, et joignant ses espaules aux vostres, et son amour avec le vostre, vous triompherez et demeurerez victorieuses de toutes les difficultez; et serez bien-heureuses si le divin Sauveur de nos ames, qui sera tesmoin de vos labeurs et travaux pris pour son amour, vous appelle enfin du nom de Marie, qui veut dire ame forte, vaillante, courageuse et perseverante, et vous, comme Ste Magdelene, luy respondrez: *Raboni*, Mon Maistre: Maistre que nous devons suivre; et auquel nous nous devons conformer, et avec lequel nous nous devons crucifier pendant cette vie, pour estre glorifiez avec luy en l'eternité de la vie bien-heureuse; pour avec la grande Ste Magdelene chanter le cantique de l'amour eternel par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

SERMON

PRONONCÉ A SAINCT-JEAN-EN-GREVE DE PARIS.

LE JOUR DE L'ASSOMPTION DE L'ANNÉE 1602 (1).

...st ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum? CANT. VIII.
...est celle-cy qui monte du desert abondante en delices, appuyée sur son bien-aymé?

...ie de l'alliance avoit longuement ...s les tentes et les pavillons, quand ... grand roy Salomon la fit mettre ... riche et magnifique temple qu'il ...t preparé. Et lors la resjouyssance ...rande en Hierusalem, que le sang ...ifices ruisseloit par les rues, l'air ...uvert des nuages de tant d'encen..., et les maisons et places publiques ...soient des cantiques et pseaumes ... chantoit partout en musique, et ...nstrumens harmonieux.

...Mon Dieu, si la reception de cette ...e arche fut si solemnelle, quelle ...nous penser avoir esté celle de la ... arche; je dy de la tres-glorieuse Mere du Fils de Dieu, au jour de ...mption? O joye incomprehensible! ...leine de merveilles, et qui fait que ...s devostes, les vrayes filles de Sion, ...nt par admiration : *Quæ est ista ...cendit*, qui est celle-cy qui monte ...rt? et pour vray, ces poincts sont ...les; la mere de la vie est morte, la ...st ressuscitée et montée au lieu de ...et ceux-cy sont pleins de consola... c'est qu'elle est montée pour l'hon... son Fils, et pour exciter en nous ...nde devotion. C'est presque le sub... lequel j'ay à parler devant vous, ô ... mais que je ne puis bien traitter si ...tiens l'assistance du Sainct-Esprit. ...ria.

...ieu mit au ciel deux luminaires au commencement, l'un desquels fut appellé par excellence le grand luminaire, et l'autre fut nommé le moindre; le grand pour esclairer et presider au jour, et le moindre pour esclairer et presider à la nuict; car encore que nostre Createur voulust qu'il y eust vicissitude de jour et de nuict, et que les tenebres succedassent à la lumiere; si est-ce qu'estant lumiere luy-mesme, il ne voulut pas que les tenebres et la nuict demeurassent du tout privées de la lumiere. Donc ayant creé le grand luminaire pour le jour, il en crea un moindre pour la nuict, afin que l'obscurité des tenebres fust encore meslée et temperée par le moyen de sa clarté.

Ce mesme Dieu avec sa saincte providence, voulant creer le monde spirituel de son Eglise, y a mis comme en un divin firmament deux grands luminaires; mais l'un plus grand, l'autre moindre : le plus grand c'est Jesus-Christ nostre Sauveur et Maistre, abysme de lumiere, source de splendeur, vray soleil de justice; le moindre, c'est la tres-saincte Mere de ce grand Fils, Mere toute glorieuse, toute resplendissante, et vrayment plus belle que la lune. Or ce grand luminaire, le Fils de Dieu, venant icy-bas en terre, prenant nostre nature humaine, comme le soleil sur nostre hemisphere, fit la lumiere et le jour; jour bien-heureux et tant desiré, qui dura trente-trois ans environ, pendant lesquels il esclaira la terre de l'Eglise par les rayons de ses miracles, exemples, predications, et de sa saincte parolle; mais enfin quand l'heure fut venuë en laquelle ce precieux soleil devoit se coucher, et porter ses

(1) ...ermon, pris sur l'original escrit de la main de ... fut prononcé par luy en l'eglise de Sainct-...Greve, à Paris, l'an 1602.
...Saincte-Vierge demeura en ce monde après l'as...e son Fils.

rayons à l'autre hemisphere de l'Eglise, qui est le ciel et la troupe angelique, que pouvoit-on attendre sinon les obscuritez d'une nuict tenebreuse? La nuict aussi arriva tout aussi-tost, et succeda au jour; car tant d'afflictions et persecutions qui survinrent aux apostres qu'estoit-ce qu'une nuict? Mais cette nuict eut encore son luminaire qui l'esclaira, afin que ces tenebres fussent plus tolerables; car la bienheureuse Vierge demeura en terre parmy les disciples et fidelles. De quoy nous ne pouvons aucunement douter, puisque S. Luc, au 2e chapitre des Actes, et au premier, tesmoigne que Nostre-Dame estoit avec les disciples au jour de la Pentecoste, et qu'elle perseveroit avec eux en oraison et communion : dont quelques errans sont convaincus de faute en ce qu'ils ont estimé qu'elle mourut avec son Fils, à cause des parolles de Simeon, qui avoit predict que le glaive transperceroit son ame ; mais je declareray bien-tost ce passage; et monstreray par le vray sens que Nostre-Dame ne mourut pas avec son Fils pour trois raisons. Cependant voyez les raisons pour lesquelles son Fils la laissa après luy dans ce monde : 1° Ce luminaire estoit requis pour la consolation des fidelles qui estoient en la nuict des afflictions. 2° Sa demeure icy-bas luy donna loisir de faire un grand amas de bonnes œuvres, afin qu'on pust dire d'elle : Plusieurs filles ont assemblé des richesses, mais tu les a toutes surpassées. 3° Quelques heretiques dirent tout aussi-tost que Nostre-Seigneur fut mort et monté au ciel, qu'il n'avoit pas eu un corps naturel et humain, mais fantastique. La Vierge sa Mere demeurant après luy servoit d'un assuré tesmoignage pour la verité de sa nature humaine, commençant par là à verifier ce que nous chantons d'elle : *Cunctas hæreses interemisti.* Tu as ruiné, Vierge, et detruit toutes les heresies. Elle vescut donc après la mort de sa vie, c'est-à-dire de son Fils, et après son ascension, et vescut assez longuement, bien que le nombre des années ne soit pas bien asseuré, mais le moins ne peut estre que de quinze ans, qui auroit fait arriver son aage à soixante-trois ans; c'est le moins, dis-je, d'autant que les autres, avec beaucoup de probabilité, la font passer jusques à septante-deux : mais cela importe bien peu. Il nous suffit de sçavoir que cette saincte arche de la nouvelle alliance demeura ainsi en ce desert du monde sous les tentes et pavillons après l'ascension de son Fils. Que si cela est certain comme il l'est, il est aussi tres-certain qu'enfin cette saincte Dame mourut (1), non que l'Escriture le tesmoigne; car je ne treuve aucune parolle en l'Escriture où il soit dit que la Vierge soit morte, la seule tradition ecclesiastique est celle-là qui nous en assure, et la saincte Eglise laquelle le confirme en l'oraison secrette qu'elle dit au saint office de la messe de cette feste. Il est vray que l'Escriture nous enseigne en termes generaux que tous les hommes meurent, et n'y en a pas un qui soit exempt du trespas : mais elle ne dit pas que tous les hommes sont morts, ny que tous ceux qui ont vescu soient desjà trespassez : au contraire elle en exempte quelques-uns, comme Helie, qui sans mourir fut transporté sur le charriot de feu, et Enoch qui fut ravy par Nostre-Seigneur, avant qu'il aye senti la mort; et encore S. Jean l'evangeliste, comme je pense estre le plus probable selon la parole de Dieu, ainsy que je vous ay monstré cy-devant, le jour de sa feste en may. Ces trois saincts ne sont pas morts, et neantmoins ils ne sont pas exempts de la loy du trespas, parce qu'ils ne sont morts, ils mourront au dernier temps, sous la persecution de l'ante-christ, comme il appert au chapitre onziesme de l'Apocalypse. Pourquoy ne pourroit-on pas dire de mesme de la Mere de Dieu, à sçavoir qu'elle n'est pas morte encore, mais qu'elle mourra cy-après? Certes si quelqu'un vouloit maintenir cette opinion, on ne sçauroit le convaincre par l'Escriture, et selon vos principes, ô adversaires de l'Eglise catholique, il seroit bien fondé : mais la verité est telle qu'elle est morte et trespassée aussi bien que son Fils et Sauveur; car encore que cela ne se puisse preuver par l'Escriture, si est-ce que la tradition et l'Eglise, qui sont d'infaillibles tesmoins, nous en asseurent.

Asseurez donc qu'elle est morte, meditons, je vous supplie, de quelle sorte de mort elle mourut. Quelle mort fut tant hardie que d'oser attaquer la Mere de la vie, et

(1) Elle mourut neantmoins quelque temps après.

celle de laquelle le Fils avoit vaincu et la mort et sa force qui est le peché. Soyez attentifs, mes très-chers auditeurs, car ce poinct est digne de consideration.

J'auray bien-tost respondu à la demande, mais il ne me sera pas si aisé de la bien preuver et declarer (1). Ma response est en un mot que Nostre-Dame Mere de Dieu est morte de la mort de son fils; la raison fondamentale est parce que Nostre-Dame n'avoit qu'une mesme vie avec son Fils, elle ne pouvoit donc avoir qu'une mesme mort; elle ne vivoit que de la vie de son Fils, comme pouvoit-elle mourir d'autre mort que de la sienne? C'estoient à la verité deux personnes, Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, mais en un cœur, en une ame, en un esprit, en une vie; car si le lien de charité lioit et unissoit tellement les chrestiens de la primitive Eglise, que S Luc assure qu'ils n'avoient qu'un cœur et une ame, aux actes deuxiesmes, combien avons-nous plus de raison de dire et de croire que le Fils et la Mere, Nostre-Seigneur et Nostre-Dame, n'estoient qu'une ame et qu'une vie.

Oyez le grand apostre S. Paul, il sentoit cette union et liaison de charité entre son Maistre et luy, qu'il fait profession de n'avoir point d'autre vie que celle du Sauveur: *Vivo ego, etc.*, Je vis, mais non jà moy, ains Jesus-Christ vit en moy. O peuple! cette union, ce meslange et liaison de cœur estoit grande, qui faisoit dire telles parolles à S. Paul; mais non pas comparables avec celle qui estoit entre le cœur du Fils Jesus et celuy de la mere Marie; car l'amour que Nostre-Dame portoit à son Fils surpassoit celuy que S. Paul portoit à son Maistre, d'autant que les noms de mere et de fils sont plus excellens en matière d'affection, que les noms de maistre et de serviteur : c'est pourquoy si S. Paul ne vivoit que de la vie de Nostre-Seigneur, Nostre-Dame aussi ne vivoit que de la mesme vie, mais plus parfaictement, mais plus excellemment, mais plus entierement que si elle vivoit de sa vie; aussi est-elle morte de sa mort.

Et certes le bon vieillard Simeon avoit long-temps auparavant predict cette sorte de mort à Nostre-Dame quand tenant son enfant en ses bras il luy dit : *Tuam ipsius animam pertransivit gladius*, Ton ame sera transpercée par le glaive, le glaive transpercera ton ame; car considerons ces parolles, il ne dit pas : Le glaive transpercera ton corps; mais il dit : Ton ame, quelle ame? la tienne mesme, dit le prophete. L'ame donc de Nostre-Dame devoit estre transpercée, mais par quelle espée? par quel cousteau? et le prophete ne le dit pas; neantmoins puisqu'il s'agit de l'ame, et non pas du corps, de l'esprit, et non pas de la chair, il ne faut pas l'entendre d'un glaive materiel et corporel, ains d'un glaive spirituel et qui puisse atteindre l'ame et l'esprit.

Or je treuve trois glaives qui peuvent porter leurs coups en l'ame. Premierement le glaive de la parolle de Dieu, lequel, comme parle l'apostre, est plus penetrant qu'aucune espée à deux taillans. Secondement le glaive de douleur duquel l'Eglise entend les parolles de Simeon : *Tuam*, dit-elle, *ipsius animam doloris gladius pertransivit : cujus animam mœrentem, contristantem et dolentem, pertransivit gladius*. Troisiesmement le glaive d'amour, duquel Nostre-Seigneur parle : *Non veni mittere pacem sed gladium*, Je ne suis pas venu mettre la paix, mais le glaive, qui le mesme que quand il dit : *Ignem veni mittere*, Je suis venu mettre le feu. Et au Cantique des Cantiques, l'Espoux estime que l'amour soit une espée par laquelle il a esté blessé, disant : Tu as blessé mon cœur, ma sœur, mon espouse. De ces trois glaives fut transpercée l'ame de Nostre-Dame en la mort de son Fils, et principalement du dernier qui comprend les deux autres.

Quand on donne quelque grand et puissant coup sur une chose, tout ce qui la touche de plus près en est participant et en reçoit le contre-coup : le corps de Nostre-Dame n'estoit pas joinct et ne touchoit pas à celuy de son Fils en la passion; mais quant à son ame, elle estoit inseparablement unie à l'ame, au cœur, au corps de son Fils, si que les coups que le beny corps du Sauveur receut en la croix ne firent aucune blessure au corps de Nostre-Dame, mais ils firent des grands contre-coups en son ame, dont il fut verifié ce que Simeon avoit predict.

L'amour a accoustumé de faire recevoir

(1) Elle mourut de la mort de son Fils.

les contre-coups des afflictions de ceux que l'on cherit : *Quis infirmatur, et ego non infirmor?* Qui est malade, que je ne le sois? qui reçoit un coup de douleur, que je n'en reçoive le contre-coup? dit le sainct apostre; et neantmoins l'ame de S. Paul ne touchoit pas de si près au reste des fidelles, comme l'ame de Nostre-Dame touchoit et attouchoit de fort près, et de si près que rien plus, à Nostre-Seigneur, à son ame et à son corps, duquel elle estoit la source, la racine, la mere. Ce n'est donc pas merveille si je dy que les douleurs du Fils furent les espées qui transpercerent l'ame de la Mere. Disons un peu plus clairement : Une flesche dardée rudement contre une personne, ayant outre-percé son corps, percera encore celuy qui se treuvera tout touchant et joinct à luy. L'ame de Nostre-Dame estoit joincte en parfaite union à la personne de son Fils, elle estoit collée sur elle : *Anima Jonathæ conglutinata est ad animam David*, dit l'Escriture, *Reg.* 18. L'ame de Jonathas fut liée ou collée à celle de David , tant leur amitié estoit estroite; et partant les espines, les cloux, la lance qui percerent la teste, les mains, les pieds, le costé de Nostre-Seigneur passerent encore et outre-percerent l'ame de la Mere.

Or, je puis bien dire avec verité, ô Ste Vierge, que vostre ame fut transpercée de l'amour, de la douleur et des parolles de vostre Fils; car quant à son amour, ô comme il vous blessa, lorsque vous voyez mourir un Fils qui vous aymoit tant, et que vous adoriez tant? Quant à sa douleur, comme elle vous toucha vivement, touchant si mortellement tout vostre plaisir, vostre joie, vostre consolation? et quant à ces parolles si douces et si aigres tout ensemble, helas! ce vous furent autant de vents et d'orages pour enflammer vostre amour et vos douleurs, et pour agiter le navire de vostre cœur presque brisé en la tempeste d'une mer tant amere! l'amour fut l'archer; car sans luy la douleur n'eust pas eu assez de mouvement pour atteindre vostre ame; la douleur fut l'arc qui lançoit les parolles interieures et exterieures, comme autant de dards qui n'avoient d'autre but que vostre cœur. Helas! comme fut-il possible que des sagettes tant amoureuses fussent si douloureuses? ainsi les esguillons emmiellez des abeilles font extresme douleur à ceux qui en sont picquez, et semble que la douceur du miel avive la douleur de la poincte. C'est la verité, ô peuple! plus les parolles de Nostre-Seigneur furent douces, plus furent-elles cuisantes à la Vierge sa Mere, et le seroient à nous si nous aymions son Fils. Quelle plus douce parolle que celle qu'il dit à sa Mere et à S. Jean, parolles tesmoins asseurez de la constance de son amour, de son soin, de son affection à cette saincte Dame; et neantmoins ce furent des parolles qui sans doute luy furent extresmement douloureuses. Rien ne nous fait tant ressentir la douleur d'un amy que les asseurances de son amour : mais revenons à nous, je vous prie. Ce fut donc alors que l'ame de Nostre-Dame fut transperçée du glaive.

Et quoy! me direz-vous, mourust-elle alors (1)? J'ay desjà dit que quelques-uns qui l'ont ainsi voulu dire ont fort erré; et que l'Escriture tesmoigne qu'elle estoit encore vivante au jour de la Pentecoste, et qu'elle persevera avec les apostres aux exercices de l'oraison et communion, et de plus que la tradition est qu'elle a vescu plusieurs années depuis. Mais oyez, je vous prie, n'arrive-t'il pas souvent qu'une biche est blessée par le veneur, et que neantmoins elle s'eschappe avec son coup et sa playe, et va mourir bien loin du lieu où elle a été blessée, et plusieurs jours après? Ainsi certes Nostre-Dame fut blessée et atteinte du dard de douleur en la passion de son Fils sur le mont de Calvaire, et ne mourut toutesfois pas à l'heure, mais porta longuement sa playe de laquelle enfin elle mourut. O playe amoureuse! ô blessure de charité, que vous fustes cherie et bien aymée du cœur que vous blessastes.

Aristote raconte que les chevres sauvages de Candie (Pline en dit de mesme des cerfs) ont une malice et ruse, ou plutost un instinct admirable; car estant transpercées d'une flesche elles recourent au dictame par le moyen duquel la flesche est expulsée et retirée du corps. Mais qui est le chrestien qui n'aye esté quelquesfois blessé du dard de la passion du Sauveur? Qui est le cœur qui ne soit atteint considerant son

(1) Quoy que non pas au même instant que son Fils.

Sauveur foüetté, tourmenté, garotté, cloué, couronné d'espines, crucifié ? Mais je ne sçay si je le dois dire que la plupart des chrestiens ressemblent aux hommes de Candie, desquels parle l'apostre ; il dit : *Cretenses mendaces, ventri pigri, malæ bestiæ*, Les Candiots sont menteurs, ventres coüards, mauvaises bestes : au moins puis-je bien dire que plusieurs ressemblent aux chevres sauvages de Candie, car ayant esté blessez et atteints en leur ame de la passion du Sauveur, ils recourent incontinent au dictame des consolations mondaines, par lequel les dards de l'amour divin sont rejettez et repoussez de leur memoire : au contraire la Ste Vierge se sentant blessée, cherit et garda soigneusement les traicts dont estoit outre-percée, et ne voulut jamais les repousser. Ce fut sa gloire, ce fut son triomphe ; et partant elle desira d'en mourir, et en mourut enfin, si qu'elle mourut de la mort de son Fils, bien qu'elle n'en mourust pas sur l'heure.

Or si ne faut-il pas s'arrester icy, ce subjet est agreable à mon advis, Nostre-Dame mourut de la mort de son Fils, mais son Fils de quelle mort mourut-il (1)? Voicy des nouvelles flammes, ô chrestiens. Nostre-Seigneur souffrit infiniment en son ame et en son corps, ses douleurs ne treuveront point de comparaison en ce monde. Voyez les afflictions de son cœur, voyez les passions de son corps ; considerez, je vous supplie, et voyez qu'il n'y a point de douleurs esgales aux siennes : mais neantmoins toutes ces douleurs, toutes ces afflictions, tous ces coups de main, de roseau, d'espines, de foüet, de marteaux, de lance, ne pouvoient le faire mourir. La mort n'avoit pas assez de force pour se rendre victorieuse sur une telle vie, elle n'y avoit poinct d'accez : comme mourut-il donc?

O chrestiens, l'amour est aussi fort que la mort, *Fortis ut mors dilectio*. L'amour desiroit que la mort entrast en Nostre-Seigneur, afin que par sa mort il pust se respandre en tous les hommes. La mort desiroit d'y entrer, mais elle ne pouvoit d'ellemesme, elle attendit l'heure, heure bienheureuse pour nous, à laquelle l'amour luy fit l'entrée, et luy livra Nostre-Seigneur pieds et mains cloüez. Si que ce que la mort n'eust peu faire, l'amour aussi fort qu'elle l'entreprit et le fit. Il est mort d'amour ce Sauveur de mon ame, la mort n'y pouvoit rien que par le moyen de l'amour : *Oblatus est, quia ipse voluit*. Il a esté offert, parce qu'il l'a voulu.

Ce fut par eslection qu'il mourut, et non par la force du mal : *Ego pono animam meam, nemo tollit eam à me, sed ego pono eam*. Tout autre homme fust mort de tant de douleurs ; mais Nostre-Seigneur qui tenoit en ses mains les clefs de la mort et de la vie, pouvoit tousjours empescher les efforts de la mort et les effects des douleurs : mais non, il ne voulut pas ; l'amour qu'il nous portoit comme une Dalila luy osta toute sa force, et il se laissa volontairement mourir ; et partant il n'est pas dit que son esprit sortit de luy, mais qu'il le rendit, *Emisit spiritum*. Et S. Athanase note qu'il baissa la teste avant que de mourir, *Inclinato capite, emisit spiritum*, pour appeller la mort, laquelle autrement n'eust osé s'approcher. C'est cela qui le fait crier à pleine voix en mourant, pour monstrer qu'il avoit assez de force pour ne mourir pas s'il luy eust pleu. C'est la resolution qu'il donne luy-mesme : *Majorem charitatem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis*, Personne n'a plus grande charité que de donner sa vie pour ses amis.

Il est donc mort d'amour, et c'est ce qui fait que son sacrifice de la croix fut un holocauste, parce qu'il y fut consumé par ce feu invisible, mais d'autant plus ardent, de sa divine charité qui le rend sacrificateur en ce sacrifice, et non les Juifs ou Gentils qui le crucifierent, d'autant qu'ils n'eussent sceu luy donner la mort par leurs actions, si son amour par le plus excellent acte de charité qui fut oncques, n'en eust permis et commandé le dernier effect, puisque tous les tourmens qu'ils luy firent fussent demeurez sans effect s'il n'eust voulu leur permettre la prise sur sa vie, et leur donner force sur luy : *Non haberes potestatem adversum me, nisi tibi datum esset desuper ;* Vous n'auriez aucune puissance contre moy, si elle ne vous estoit donnée d'en haut.

Or puisqu'il est certain que le Fils est mort d'amour, et que la mere est morte de

(1) Et Nostre-Seigneur mourut d'amour.

la mort du Fils, il ne faut pas douter que la Mere ne soit morte d'amour (1). Mais comment cela? vous avez veu qu'elle fut blessée d'une playe d'amour sur le mont de Calvaire voyant mourir son Fils; dès-lors cet amour luy donna tant d'assauts, elle ressentit tant d'eslancemens, cette playe receut tant d'inflammations, qu'enfin il fut impossible qu'elle n'en mourust, elle ne faisoit que languir; sa vie n'estoit plus qu'en defaillance et ravissemens, et se fondoit en elle-mesme par tant de chaleur, si qu'elle pouvoit bien dire ordinairement: *Stipate me floribus, fulcite me malis, quia amore langueo;* Appuyez-moy de fleurs, environnez-moy de pommes, car je languis d'amour. Amnon espris de l'amour infasme de Thamar, en devint si malade qu'on le voyoit mourir et desseicher. O que l'amour divin est bien plus actif et puissant! son object, son principe est bien plus grand, c'est pourquoy ce n'est pas chose estrange, si je dy que Nostre-Dame en mourut, elle porta tousjours en son cœur les playes de son Fils, pour quelque temps elle les souffrit sans mourir, mais enfin elle en mourut sans souffrir. *O amor vulneris! ô vulnus amoris*! O passion d'amour! ô amour de la passion!

Hélas! son tresor estoit au ciel, c'est-à-dire son Fils, son cœur n'estoit donc plus en elle; là estoit le corps qu'elle aymoit tant, estant os de ses os, chair de sa chair, là voloit ce sainct aigle: *Ubicumque fuerit corpus, ibi et congregabuntur aquilæ.* Bref, son cœur, son ame, sa vie estoit au ciel, comme eust-elle peu demeurer en terre? Donc enfin apres tant de vols spirituels, apres tant de suspensions et d'extases, ce sainct chasteau de pudicité, ce fort d'humilité ayant soutenu miraculeusement mille et mille assauts d'amour, fut emporté et pris par un dernier et general assaut: et l'amour qui en fut le vainqueur, emmenant cette belle ame comme sa prisonniere, laissa dans le corps sacré la pasle et froide mort. O mort, que fais-tu dans ce corps, estimes-tu de le pouvoir garder? ne te souvient-il point que le Fils de cette Dame, dont tu possedes le corps, t'a vaincu, t'a battu, t'a rendu son esclave? Ah! jà n'advienne qu'il te laisse en la gloire de cette tienne victoire, tu sortiras tantost autant honteusement comme tu y es superbement, et l'amour qui t'a logé en cette saincte place par un certain excès, revenant à soy-mesme dans bien peu, t'en ostera la possession.

(1) Et par consequent Nostre-Dame,

Le phenix meurt par le feu, et cette saincte Dame mourut d'amour. Le phenix assemble des busches de bois aromatique, et les posant sur la cime d'un mont, fait sur ce buscher un si grand mouvement de ses ailes, que le feu s'en allume aux rayons du soleil. Cette Vierge assemblant en son cœur la croix, la couronne, la lance de Nostre-Seigneur, les posa au plus haut de ses pensées, et faisant sur ce buscher un grand mouvement de continuelle meditation, le feu en sortit aux rayons de lumiere de son Fils. Le phenix meurt en ce feu-là; la Vierge mourut en celuy-cy, et ne faut pas douter qu'elle n'eust en son cœur gravé les armes de la passion. Ah! si tant de Vierges, comme Ste Catherine de Sienne, Ste Claire de Montefalco, ont bien eu cette grace, pourquoy Nostre-Dame, laquelle ayma son Fils, et sa mort, et sa croix, incomparablement plus que ne firent oncques tous les saincts et les sainctes? Aussi n'estoit-elle plus qu'amour, et en nostre langage l'anagramme de Marie n'est autre chose qu'aymer, aymer c'est Marie, Marie c'est aymer. Allez, allez heureux, ô beau phenix ardent et mourant d'amour, dormez en paix sur le lict de charité!

Ainsi donc mourut la Mere de la vie (1). Mais comme le phenix ressuscite bien-tost après la mort, et reprend une nouvelle et plus heureuse vie; ainsi cette bien-heureuse Vierge ne demeura gueres (ce ne fut au plus que trois jours) sans ressusciter, son corps ne fut point subjet à la corruption apres la mort, son corps qui n'en receut jamais pendant sa saincte vie. La corruption n'avoit point de prise sur une telle integrité. Cette arche estoit de bois incorruptible de Sethim, comme l'autre ancienne. Ah! cela se croit des corps d'Helie et Enoch, lesquels, comme il est dit en l'Apocalypse, mourront, mais pour trois jours seulement et sans corruption: combien plus de la Vierge, de laquelle la chair immaculée a une si estroite alliance avec celle du Sauveur, qu'on ne sçauroit

(1) Mais elle ressuscita bientôt après.

maginer aucune imperfection en l'une que deshonneur n'en rejaillisse sur l'autre. 'u es poudre et tu retourneras en poudre; ela fut dit au premier Adam et à la preniere Eve, le second et la seconde n'y ont oint eu de part : et c'est une regle certes ien generale, mais non point sans exeption, comme j'ay monstré d'Helie et 'Enoch. La ville de Jericho fut generalenent pillée et saccagée, mais la maison de Raab fut privilegiée et exempte du sac, arce qu'elle avoit logé une nuict les esies du grand-duc Josué. Le monde et tous es habitans sont subjets au sac et pillage, t au feu general; mais ne vous semble-t'il as qu'il y aye raison d'excepter Nostreame en son corps! corps qui receut et ogea non les espies, mais le vray Josué, e vray Jesus; et non pour une nuict, mais ien pour plusieurs : *Beatus venter, beata ibera.* Les vers butineront nos corps, mais ls ont reveré celuy qui a produit le corps le leur createur.

Le pontife Abiathar s'estoit rangé à la sedition d'Adonias, et estant descouvert et surpris : Tu devois mourir, dit Salomon; mais parce que tu as porté l'arche de l'alliance devant mon pere, tu ne mourras pas. Certes selon les loix generales, la Vierge ne devoit pas ressusciter avant le jour de la generale resurrection, ny mesme estre exempte de la corruption : mais l'honneur qu'elle a eu de porter devant le Pere eternel, non l'arche de l'alliance, mais le Fils unique, le Sauveur, le Redempteur, la rend exempte de toutes ces regles. N'estil pas vray que, nonobstant ces regles, plusieurs ressusciteront au jour de la resurrection, *Multa corpora sanctorum qui dormierant resurrexerunt?* Et pourquoy non la Vierge? à laquelle dit le grand Anselme, nous ne devons refuser aucun privilege, ny honneur qui soit accordé à aucune creature simple.

Mais enfin si l'on me presse pour sçavoir quelle certitude nous avons de la resurrection de la Vierge, je respondray que nous en avons tout autant que de son trespas. L'Escriture, laquelle ne contredit ny à l'une de ces deux veritez, ny à l'autre, n'en establit aussi ny l'une ny l'autre par parolles bien expresses; mais la saincte tradition qui nous enseigne qu'elle est decedée, nous apprend avec esgale assurance qu'elle est ressuscitée; et si quelqu'un refuse credit à la tradition pour la resurrection, il ne sçauroit convaincre celuy qui en fera de mesme pour la mort et trespas. Mais nous qui sommes chrestiens, croyons, assurons, et preschons qu'elle est morte, et bien-tost ressuscitée, parce que la tradition le porte, parce que l'Eglise le tesmoigne : et si quelqu'un veut contredire, nous avons à luy respondre, comme fit en cas pareil l'apostre : *Si quis videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei;* Que s'il y a quelqu'un qui semble estre contentieux, nous n'avons point telle coustume, ny aussi les Eglises de Dieu.

Or ce n'est pas assez de croire qu'elle est ressuscitée (1); car il faut encore establir en nostre ame qu'elle n'est pas ressuscitée pour mourir l'autre fois comme fit Lazare, mais pour suivre son Fils au ciel. comme firent ceux qui ressusciterent au jour que Nostre-Seigneur ressuscita (*Matth.* 27). Le Fils qui receut son corps et sa chair de sa Mere venant en ce monde, ne permit pas que sa mere demeurast icy-bas, ny selon le corps, ny selon l'ame, mais bien tost après qu'elle eust payé le tribut general de la mort, il la tira après soy au royaume de son sainct paradis. C'est ce que tesmoigne l'Eglise, appellant cette feste Assomption, fondée sur la mesme tradition, par laquelle elle est asseurée de la mort et resurrection.

Et certes les cigognes ont cette naturelle pieté envers les peres et meres desja caduques et vieux, que lorsque l'aspreté de la saison et du temps les contraint à faire passage et retraite en lieu plus chaud, elles les saisissent, s'en chargent, et les portent sur leurs ailes, pour en quelque façon contre-eschanger le bien-fait, qu'elles ont receu en leur education. Nostre-Seigneur avoit reçu son corps de celui de sa mere, et avoit esté porté longuement en son sacré ventre, entre ses chastes bras, et mesme lorsque par l'aspreté de la persecution il fallut faire passage et retraite en Egypte. O Seigneur, dit la cour celeste après la mort de la Vierge : *Exurge in præcepto quod mandasti*, Vous avez commandé l'assistance des enfans à l'endroict de leurs peres vieux, et l'avez gra-

(1) Et monta au ciel.

vée si avant en la nature, que les cigognes mesmes en practiquent la loy ; levez-vous en ce commandement, que vous avez fait, et ne permettez pas que ce corps qui vous a engendré sans corruption en reçoive maintenant par la mort ; mais ressuscitez-le, et le saisissez sur les aisles de vostre puissance et bonté, pour le transporter du desert en ce bas monde en ce lieu de felicité immortelle. Il ne faut pas douter que le Sauveur n'aye voulu observer ce commandement qu'il a fait à tous les enfans, au plus haut poinct de perfection que l'on peut imaginer. Mais qui est l'enfant qui ne ressuscitast sa bonne mere s'il pouvoit, et ne la mist en paradis après qu'elle seroit decedée ? Cette Mere de Dieu mourut d'amour, et l'amour de son Fils la ressuscita, et en cette consideration laquelle comme vous voyez, est toute raisonnable, nous disons aujourd'huy : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum* ; Qui est celle-cy qui monte du desert si abondante en delices, estant appuyée sur son bien-aymé? C'est le subjet de nostre feste, c'est l'occasion de cette grande allegresse que tous les saincts celebrent de l'Eglise militante et triomphante.

(1) Quand le patriarche Joseph receut son pere Jacob au royaume d'Egypte en la cour de Pharaon, outre le favorable accueil que le roy mesme luy fit, ne doutez pas que les principaux courtisans ne luy allassent au-devant: et ne fissent toutes sortes de demonstrations d'une grande resjouyssance, et comme douterons-nous qu'à l'Assomption de la tres-saincte Mere du Sauveur, tous les anges n'ayant fait feste et celebré sa venuë par toutes sortes de cantiques de joye? auxquels joignant nos vœux et affections, nous devons faire une solemnelle feste avec des voix et chants de triomphe, disant : qui est celle-cy qui monte du desert abondante en delices?

Aussi fut-ce la plus belle et magnifique entrée qui fut jamais vuë au ciel après celle de son Fils ; car quelle ame y fut jamais receuë si pleine de perfections, si richement parée en vertus et privileges? Elle monte du desert du monde inferieur, mais neantmoins tant parfumée de dons spirituels, que le ciel, hors la personne de son Fils, n'a rien de comparable. Elle monte, *sicut virgulta fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris*. Qui est celle (est-il dit au Cantique des cantiques) qui monte du desert comme une colonne de fumée, parfumée de myrrhe et d'encens, et de toutes les poudres d'un parfumeur ? La reyne de Saba vint, comme vous sçavez, visiter le roy Salomon pour considerer sa sagesse et le bel ordre de sa cour, et à son arrivée elle luy donna une grande quantité d'or, de parfums et de pierres precieuses : *Non sunt allata ultra tam multa aromata quam ea quæ dedit regina Saba regi Salomoni*, Mais la Vierge montant au ciel en la cour de son Fils, y porta tant d'or de charité, tant de parfums de devotion et vertus, tant de pierres precieuses de patience et souffrance, qu'elle avoit supportées pour son nom, que tout cela reduit en merites, on peut bien dire que jamais on n'en porta tant au ciel, jamais on n'en presenta tant à son Fils comme fit cette saincte Dame.

Voulez-vous voir clair en cette doctrine? Sçachez qu'en matiere de bonnes œuvres, il n'y a personne qui commence si-tost à en faire, ny qui continue si diligemment, comme fist Nostre-Dame ; car quant à nous autres, nous commençons bien tard à en faire, et si nous en faisons bien souvent nous les perdons par le peché, et ne continuons pas, si que l'amas ne s'en treuve pas fort grand, car bien qu'à l'adventure nous assemblons quelques deniers de merite, ce n'est que quelquefois, et bien souvent nous jouons et dissipons nostre argent en un coup de peché : et si bien par la penitence nous sommes restablis, si voyez-vous qu'il y a bien du mauvais menage en nos affaires ; car nous perdons beaucoup de temps, et si nos forces demeurent affoiblies apres le peché, et mesme apres la penitence, si que nostre amas ne peut estre grand. Mais parlons des plus parfaicts. S. Jean-Baptiste mesme, vostre grand patron, ô peuple, n'a pas esté exempt de peché veniel. Or le peché veniel alentit nos œuvres, retarde nos progrez, empesche nostre advancement. Mais nostre saincte Dame ayant esté comblée de graces en sa conception dès qu'elle eut l'usage de sa raison, n'a jamais cessé de profiter et croistre de plus en plus en toutes sortes de

(1) Pleine de merites et de graces.

et graces, si que l'amas d'icelles en omparable : *Multæ filiæ congre- nt divitias, sed tu supergressa versas*, Plusieurs ames ont assem- richesses, mais vous les avez toutes sées.

'elle fut abondante en delices, puis- avoit esté si abondante en bonnes et travaux en ce monde, aussi fut- ablie au plus haut lieu de la gloire ncts (1). Pharaon defera tant à Jo- ue son père estant arrivé en Egypte, it : Ton pere et tes freres sont venus y, le pays d'Egypte est à ton com- nent, fais habiter ton pere et tes à la meilleure terre (2). Mais en incte journée en laquelle Nostre- rriva au royaume de son Fils, pen- mo le Pere eternel luy aura dit : na gloire est tienne, ô mon bien- ils, ta mere est venuë vers toy; fais- er au plus haut grade, en la meil- t plus emminente place de ce e. Il ne faut pas douter de cela, ns, Nostre-Seigneur venant en ce chercha la plus basse place qui y n'en treuva point de plus basse par que la Vierge; maintenant il la en la plus haute du ciel par gloire; donna place selon son desir, il la ne maintenant selon son amour, t sur les cherubins et seraphins.

voyons le reste de la sentence que ons choisie pour subjet, elle dit e cette saincte Dame montant du bondante en delices, est appuyée bien-aymé (3). C'est la conclusion s les loüanges que l'Eglise donne ent aux saincts, et surtout à la car nous les rapportons tousjours eur de son Fils, par la force et quel elle monte et a receu la ple- s delices. Avez-vous pas remarqué reyne de Saba, portant tant de recieuses en Hierusalem, les offrit Solomon? Ah! tous les saints en mesme, et particulierement la toutes ses perfections, toutes ses outes ses felicitez sont rapportées, es et dediées à la gloire de son Fils st la source, l'auteur et le con- sommateur : *Soli Deo honor et gloria*, A Dieu seul honneur et gloire, tout revient à ce poinct. Si elle est saincte, qui a sancti- fié, sinon son Fils? si elle est sauvée, qui en est le Sauveur, sinon son Fils? *Innixa super dilectum suum*, Tout son bon-heur est fondé sur la misericorde de son Fils. Voulez-vous que Nostre-Dame soit un lys de pureté et innocence? ouy elle l'est à la verité, mais ce lys a sa blancheur du sang de l'agneau auquel elle a esté blanchie, comme les estolles de ceux qui *dealbave- runt eas in sanguine agni*, Qui les ont la- vées au sang de l'agneau. Si vous l'appelez rose pour son extresme charité, son vermeil ne sera que le sang de son Fils. Si vous di- tes qu'elle est une colonne de fumée soüefve et gracieuse, dites tout aussi-tost que le feu de cette fumée c'est la charité de son Fils, le bois c'est la croix d'iceluy. Bref en tout et partout elle est appuyée sur son bien aymé. C'est ainsi, ô chrestiens, qu'il faut estre jaloux de l'honneur de Jesus-Christ, non pas comme les adversaires de l'Eglise qui pensent bien honorer le Fils, refusant l'honneur deu à la Mere : où au contraire l'honneur porté à la Mere estant rapporté au Fils, rend magnifique et illustre la gloire de sa misericorde.

Et pour tesmoigner la pureté de l'inten- tion de l'Eglise en l'honneur qu'elle rend à la Ste Vierge, je vous represente deux he- resies contraires, qui ont esté contre le juste honneur de Nostre-Dame, l'une par l'excez qui nommoit Nostre-Dame deesse du ciel, et luy offroit sacrifice, et celle-cy fut maintenuë par les Collиridiens; l'autre par le defaut qui rejettoit l'honneur que les catholiques font à la Vierge, et celle-cy fut des Antidicomarites. Les fols tiennent tousjours les extremitez, et sont contraires ensemble. L'Eglise qui va tou-jours par le chemin royal, et se tient dans le milieu de la vertu, ne combattit pas moins les uns que les autres, mais determina contre les uns que la Vierge n'estoit que creature, et que partant, on ne devoit luy faire au- cun sacrifice; elle establit contre les autres, que neantmoins cette saincte Dame, pour avoir esté Mere du Fils de Dieu, devoit estre reconnuë d'un honneur special, infi- niment moindre que celuy de son Fils, mais infiniment plus grand que celuy de tous les autres saincts. Aux uns elle remonstre

(1) ...t-elle établie au plus haut lieu du paradis.
(2) ...
(3) ... revient à la gloire du Fils.

que la Vierge est creature, mais si saincte, mais si parfaicte, mais si parfaictement alliée, jointe et unie à son Fils, mais tant aymée et cherie de Dieu, qu'on ne peut bien aymer le Fils, que pour l'amour de luy on n'ayme extresmement la Mere, et que pour l'honneur du Fils on n'honore excellemment la Mere. Mais aux autres elle dit : Le sacrifice est le supresme honneur de latrie, qui ne doit estre porté qu'au Createur; et ne voyez-vous pas que la Vierge n'est pas la creatrice, mais une pure creature, quoy que tres excellente? Et pour moy j'ay accoustumé de dire qu'en certaine façon, la Vierge est plus creature de Dieu et de son Fils que le reste du monde, pour autant que Dieu a creé en elle beaucoup plus de perfections qu'en tout le reste des creatures, et qu'elle est plus rachetée que le reste des hommes, parce qu'elle a esté rachetée non seulement du peché, mais du pouvoir et de l'inclination mesme du peché, et que racheter la liberté d'une personne qui devoit estre esclave avant qu'elle le soit, est une grace plus grande que de la racheter apres qu'elle est captive. Tant s'en faut que nous voulions mettre en comparaison absoluë le Fils avec la Mere, comme nos adversaires croyent ou font semblant de croire pour le persuader au peuple.

Bref, nous la nommons belle, et belle plus que tout le reste des creatures, mais belle comme la lune qui reçoit sa clarté de celle du soleil; car elle reçoit sa gloire de celle de son Fils. L'espine appelée Aspalatus, dit Pline, n'est pas de soy odoriferante: mais si l'arc en ciel vient fondre sur elle, il luy laisse une odeur de suavité incomparable La Vierge fust l'espine de ce buisson ardent, mais non bruslé, que vit le grand Moyse, *Rubum quem viderat Moyses, conservatam agnovimus tuam sanctam virginitatem*, dit l'Eglise, et certes de soy elle n'estoit pas digne d'aucun honneur, elle estoit sans odeur; mais puisque ce grand arc du ciel, ce grand signe de la reconciliation de Dieu avec les hommes, vint petit à petit fondre sur cette saincte espine, premierement par grace dès sa conception, puis par filiation se rendant entierement son Fils, et reposant en son precieux ventre, la suavité en a esté si grande, que nulle autre plante n'en a jamais tant eue; suavité qui est tant agreabl[e] à Dieu, que les prieres qui en sont parfu[-] mées ne sont jamais deboutées, ny inu[-] tiles; mais tousjours l'honneur en revie[nt] à son Fils, duquel elle a receu son odeu[r]. Son Fils est nostre advocat, elle nostr[e] advocate, mais bien diversement; je l'a[y] dit cent fois. Le Sauveur est advocat d[e] justice; car il plaide pour nous, allegua[nt] le droict et raison de nostre cause : il pro[-] duit nos pieces justificatives, qui ne so[nt] autres que sa redemption, que son san[g], que sa croix : il confesse à son Pere qu[e] nous sommes debiteurs; mais il fait voi[r] qu'il a payé pour nous. Mais la Vierge e[t] les saincts sont advocats de grace, ils sup[-] plient pour nous qu'on nous pardonne, e[t] le tout par la passion du Sauveur; ils n'o[nt] pas pour monstrer de quoy nous justifier[,] mais s'en confient au Sauveur. Bref, ils n[e] joignent pas leurs prieres à l'intercessio[n] du Sauveur; car elles ne sont pas d[e] mesme qualité, mais aux nostres. Si Je[-] sus-Christ prie au ciel, il prie en sa vertu[,] mais la Vierge ne prie que comme nous e[n] la vertu de son Fils, mais avec plus de cre[-] dit et de faveur. Voyez-vous pas que tou[t] cela revient à l'honneur de son Fils, et e[n] magnifie sa gloire.

(1) C'est pourquoy toute l'antiquité pou[r] honorer Nostre-Seigneur a tant honoré s[a] Mere. Regardez le christianisme, de troi[s] eglises les deux sont sous l'invocation d[e] la Vierge, ou ont des marques signalées d[e] la devotion du peuple en son endroict, *Vi[-] derunt eam filiæ Sion*, Les filles de Sion[,] les ames des fidelles, les peuples l'ont con[-] siderée, et l'ont loüée pour tres-heureuse[.] *Et reginæ laudaverunt eam*, non-seule[-] ment le peuple, mais les ames les plus re[-] levées, les prelats, les docteurs, les prin[-] ces et monarques l'ont louée et magnifiée[;] et comme les oiseaux commencent à ga[-] zoüiller, chacun en son ramage à la poinct[e] du jour, ainsi tous se sont evertuez à cele[-] brer ses honneurs, comme elle-mesme l'a[-] voit preveu, disant que tous la beniroien[t] *Beatam me dicent omnes generatione[s]*, à la suite desquels tous les fidelles doiven[t] et vous le devez plus particulierement, Parisiens, l'invoquer et luy obeyr, qui so[nt] les deux premiers honneurs que nous lu[y]

(1) Exhortation à l'invocation et honneur de Nost[re-] Dame.

pouvons rendre, et qu'elle nous a invitez à luy rendre.

Je treuve que Nostre-Dame ne parla que deux fois aux hommes pour ce qui en est recité en l'Evangile, l'une quand elle salüa Elisabeth, lors c'est sans doute qu'elle pria pour elle, car le salut des fidelles se fait par prieres; la seconde fut quand elle parla aux serviteurs des noces en Cana de Galilée, et lors elle ne dit sinon : Faites tout ce que mon Fils vous dira. En ces deux actes est compris l'exercice de la charité et volonté de la Vierge à l'endroict des hommes, c'est de prier pour eux. Et partant nous la devons invoquer avec grande confiance, en tous dangers, en tous orages. O Parisiens, regardez cette estoile de mer, invoquez-la, à sa faveur vostre navire arrivera au port sans bris et sans naufrage.

Mais si vous voulez qu'elle prie pour vous, oyez sa seconde parolle; obeyssez à ses commandemens : or ses commandemens sont en un mot, que vous faisiez la volonté de son Fils, *Omnia quæcumque dixerit vobis, facite.* O chrestiens, voulons-nous que la Vierge nous exauce? exauçons-la; voulez-vous qu'elle vous escoute? escoutez-la; elle vous demande de tout son cœur et pour tout contre-eschange de ses affections, que vous soyez obeyssans serviteurs de son Fils. Un jour Betsabée vint à David avec beaucoup d'humilité et de reverence, pour luy faire une requeste et supplication; mais enfin elle ne demandoit pour tout, sinon que son Fils Salomon fust roy après son pere, et successeur de la couronne. Cette Vierge, ô peuple, vous demande sur tout pour la plus asseurée demonstration de vostre devotion en son endroict, que vous ayez son Fils pour roy de vostre cœur et de vostre ame, qu'il regne en vous, et que ses commandemens soient mis en execution : faites-le, ô peuple, pour vostre devoir, pour vostre salut, et pour l'amour de Nostre-Dame, laquelle, comme vous avez veu, après l'ascension de son Fils, demeura encore pour quelques années en terre, et mourut neantmoins après quelque temps et de la mort de son Fils, c'est-à-dire d'amour : mais elle ne demeura gueres morte, mais fut ressuscitée, et monta du desert de ce mon de là haut en paradis, où elle est au supresme degré de toutes les creatures; et tout cela pour la plus grande gloire de son Fils, pour laquelle elle prie pour nous, et nous demande que nous luy soyons fidelles serviteurs.

O tres-sacrée et tres-heureuse Dame, qui estes au plus haut du paradis de felicité, helas! ayez pitié de nous qui sommes au desert de misere; vous estes en l'abondance des delices, et nous sommes en l'abysme des desolations; impetrez-nous la force de bien porter toutes afflictions, et que nous soyons toujours appuyez sur vostre bien-aymé, seul appuy de nos esperances, seule recompense de nos travaux, seule medecine de nos maux. Hé! Vierge glorieuse, priez pour l'Eglise de vostre Fils, assistez de vos faveurs tous les superieurs, le S. Pere, les prelats et evesques, et particulierement celuy de vostre ville de Paris, soyez propice au roy. Vostre grand pere David fit du bien au fils de Jonathas pour la memoire des services et offices receus de Jonathas, et ce roy est petit-fils d'un de vos plus fidelles et devots serviteurs, le bien-heureux S. Louys : nous vous prions de luy donner vostre protection au nom de ce sainct roy. La reyne qui a l'honneur de porter vostre nom soit tousjours à l'abry de vos sainctes faveurs. O lys celestes, arrousez les lys de vostre France de vos sainctes benedictions, afin qu'ils soient blancs et purs en unité de la vraye foy et religion : vous estes une mer, prestez les ondes de vos graces à ce jeune dauphin ; vous estes estoile de mer, hé! soyez favorable au navire de Paris, afin qu'il puisse surgir au sainct havre de gloire, pour y loüer le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit ès siecles des siecles. Ainsi soit-il.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DE L'ASSOMPTION DE NOSTRE-DAME.

Intravit Jesus in quoddam castellum, et mulier quædam Martha nomine excepit illum in suam. Luc. x.

Jesus entrant en une bourgade : une certaine femme nommée Marthe le receut dans sa m

La saincte Eglise celebre aujourd'huy la feste du glorieux trepas de Nostre-Dame, et de son assomption triomphante au ciel. Plusieurs ont nommé cette feste de divers noms ; les uns l'appellent l'assomption de Nostre-Dame, les autres sa reception au ciel, et les autres son couronnement. Il y a quantité de très-belles et utiles considerations à faire sur ce subjet; mais je me restreins à n'en dire que deux : La premiere est, sçavoir comment cette glorieuse Vierge receut Nostre-Seigneur dans ses chastes entrailles lorsqu'il descendit du ciel en terre; et l'autre, comment Nostre-Seigneur la receut lorsqu'elle quitta la terre pour aller au ciel. Ces deux considerations feront les deux parties de ce discours.

L'Evangile que nous lisons aujourd'huy à la saincte messe nous fournit assez de matieres pour ce subjet; car il traitte comme Nostre-Seigneur passant par un village nommé Bethanie, il entra en une maison qui appartenoit à une femme appellée Marthe, laquelle avoit une sœur nommée Marie : or Marthe s'empressoit beaucoup pour traitter Nostre-Seigneur, pendant que Marie se tenoit à ses pieds pour escouter sa parolle; de quoy Marthe qui desiroit que tous fussent aussi soigneux de bien servir Nostre-Seigneur qu'elle, luy dit, comme en se plaignant, qu'il commandast à sa sœur de luy ayder : *Domine, non est tibi curæ, quod soror mea reliquit me solam ministrare, dic ergo illi ut me adjuvet;* pensant qu'il n'estoit pas necessaire que personne demeurast auprès de luy pour luy tenir compagnie, d'autant qu'il se sçavoit bien entretenir tout seul; mais Nostre-Seigneur la reprit, luy disant qu'elle s'empressoit et troubloit de plusie ses, et qu'une seule estoit necessai Marie avoit choisi la meilleure pa ne luy seroit point ostée : *Martha tha, sollicita es, et turbaris erga ma ; porro unum est necessariun ria optimam partem eligit, qu auferetur ab ea.*

O que ces deux sœurs nous re tent bien Nostre-Dame; à sçavoir en la reception qu'elle fit de son F tre-Seigneur en sa maison et dans s tes entrailles, lorsqu'il vint au mo par le soin incomparable qu'elle e jours de le bien servir tandis qu'il cette vie mortelle, en recompense d il la reçoit aujourd'huy dans le ci une gloire non pareille : et Marie e nant dans un continuel silence pou ter les parolles de Nostre-Seign s'occuper seulement à l'aymer. cette glorieuse Vierge fit admirab bien l'exercice de l'une et de l'autr deux sœurs, pendant tout le cou saincte vie. Mais quant à l'exercice the, quel soin n'eut-elle pas de bien Nostre-Seigneur, et luy fournir de qui luy estoit necessaire pendant q petit enfant? Quelle diligence ne pas pour eviter le courroux d'Her pour le sauver de tant de perils do menacé? Voyons un peu, je vous pri ment elle practiqua aussi merve ment bien l'exercice de Marie.

Le sainct Evangile fait une part mention du silence de Marie : *M dens secus pedes Domini audieb bum illius ;* Marie, dit-il, se ten dire mot aux pieds de Nostre-Seign

n'avoit qu'un seul soin, qui estoit de se tenir en sa presence et escouter ses divines parolles. Il sembloit de mesme que nostre digne Maistresse n'eust qu'un seul soin; voyez-là dans la ville de Bethleem, où l'on fit tout ce que l'on pust pour luy treuver un logis, et ne s'en treuvant point, elle n'en dit mot, ny n'en fait aucune plainte, ains entre dans l'estable, où elle produit et enfante son Fils bien-aymé, puis le couche dans la cresche : quelques jours apres les roys le vinrent adorer, où l'on peut penser quelles loüanges ils donnerent et au Fils et à la Mere; neantmoins elle ne dit pas un seul mot : elle le porte en Egypte et le rapporté sans qu'elle parle, ny pour exprimer la douleur qu'elle a de l'y porter, ny pour tesmoigner la joie qu'elle pouvoit avoir de l'en rapporter. Mais ce qui est plus admirable, voyez-la sur le mont de Calvaire, elle ne jette point d'eslans, ny ne dit pas un seul mot; ains elle est au pied de son divin Fils, escoutant ses parolles, c'est cela seul qu'elle desire, se tenant en une parfaicte indifference de tout le reste : arrive tout ce qu'il voudra, qu'il me console ou qu'il m'afflige (dit cette Ste Vierge), pourveu que je sois tousjours auprès de luy, et que je le possede, je suis contente, puisque je ne veux ny ne cherche que luy seul.

Remarquez, je vous prie, que Nostre-Seigneur reprit Marthe de ce qu'elle se troubloit et s'empressoit, et non pas de ce qu'elle avoit du soin. Certes, Nostre-Dame avoit un grand soin pour le service de nostre divin Maistre; mais un soin sans trouble et sans empressement. Les saincts qui sont au ciel ont du soin pour glorifier et loüer Dieu, mais sans trouble; car il n'y en peut avoir en ce lieu; les anges ont soin de nostre salut, et Dieu mesme a soin de ses creatures, mais avec paix et tranquillité. Mais à nous autres, nous sommes si miserables, que rarement avons-nous du soin sans empressement et sans trouble. Vous verrez un homme qui a une grande affection de prescher, deffendez-lui la predication, le voilà troublé; un autre qui voudra prendre soin de consoler et visiter les malades, il ne le fera pas sans s'empresser, ny mesme sans se troubler, s'il est empesché de le faire; un autre qui aura grande affection à l'oraison mentale, bien qu'il semble que cela ne regarde que Dieu, il ne laissera pas neantmoins de s'empresser, et d'estre troublé, si on l'en retire pour l'occuper à quelqu'autre chose.

Or dites-moy maintenant, si Marthe n'eust eu d'autre soin que de plaire à Nostre-Seigneur, se fust-elle tant empressée? O non certes, car un seul mets bien apresté suffisoit pour sa nourriture, veu mesme qu'il prenoit plus de plaisir qu'on l'escoutast, comme faisoit Marie : mais Marthe avec le dessein et le soin de pourvoir à ce qu'il falloit à nostre divin Maistre, avoit encore un peu de propre estime qui la poussoit à desirer qu'on vist la courtoisie et l'affabilité avec laquelle elle recevoit ceux qui luy faisoient l'honneur de la visiter, s'espanchant toute au service du traittement exterieur de Nostre-Seigneur, et la bonne fille pensoit par ce moyen estre une grande servante de Dieu, et s'estimoit estre quelque chose de plus que les autres; et parce qu'elle aymoit grandement sa sœur, elle desiroit qu'elle s'empressast comme elle pour servir son tres-cher Maistre, estimant que par ce moyen elle meriteroit davantage; lequel neantmoins prenoit bien plus de plaisir en l'exercice de Marie, dans le cœur de laquelle il distilloit des graces incomparablement plus grandes que nous ne sçaurions dire ny penser, par le moyen de ses divines parolles; et cecy correspond à la response qu'il fit à cette femme, laquelle voyant les merveilles qu'il operoit, toute transportée d'admiration, se prit à dire : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* (1); Bienheureux est le ventre qui t'a porté, et les mammelles que tu as succées : il est vray, luy dit ce divin Sauveur, ô femme, ce que tu dis, que bienheureux est le ventre qui m'a porté, et les mammelles que j'ay succées : mais moy je te dy : Que bienheureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu, qui la gardent, *Quin immo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

Or ces personnes qui s'affectionnent et s'empressent ainsi que faisoit Ste Marthe à faire quelque chose pour Nostre-Seigneur, pensent estre bien devostes, et croyent que cet empressement soit un acte de vertu, ce qui n'est pourtant pas, comme Nostre-Seigneur le fait entendre, disant : *Porro unum est necessarium*, Une seule chose

(1) S. Luc, XI.

est necessaire, qui est d'avoir Dieu et le posseder. Si donc je ne cherche que luy, que me doit-il importer que l'on me fasse faire cecy ou cela? si je ne veux que sa volonté, que m'importera-t'il que l'on m'envoye en Espagne ou en Irlande? Et si je ne cherche que sa croix, pourquoy me faschera-t'il que l'on m'envoye aux Indes parmy les infidelles, puisque je suis assuré que je treuveray Dieu partout?

Enfin nostre glorieuse Maistresse fit excellemment bien, non seulement l'office de Marie, mais encore l'office de Marthe, recevant avec une extresme affection et devotion, dans ses entrailles mesmes, Nostre-Seigneur, et le servant avec tant de soin tout le temps de sa vie, qu'il n'y en a jamais eu de pareil.

Reste maintenant à voir, pour la seconde partie de ce discours, comme son Fils Nostre-Seigneur en contre-eschange la receut au ciel, avec une affection non pareille, luy donnant un degré de gloire incomparable, en sorte que cette reception se fit avec une magnificence d'autant plus grande au-dessus de tous les saincts, que ses merites surpassoient les leurs. Mais avant que de dire comme elle fut receuë au ciel, il nous faut dire comment elle mourut et de quelle mort.

L'histoire de son glorieux trespas dit que Nostre-Dame et tres-digne Maistresse, estant parvenuë à l'aage de soixante-trois ans, selon la plus commune opinion des docteurs, elle mourut, ou plustost s'endormit du sommeil de la mort. Il s'en treuvera peut-estre plusieurs qui s'estonneront et diront : Comment est-ce que Nostre-Seigneur qui aymoit si tendrement et si fortement sa saincte Mere, ne luy donna le privilege de ne point mourir, puisque la mort est la peine du peché, et qu'elle n'en avoit jamais commis aucun? Pourquoy est-ce donc qu'il la laissa mourir? O mortels, que vos pensées sont contraires à celles de Dieu, et que vos jugemens sont esloignez des siens! Ha! ne sçavez-vous pas que la mort n'est plus ignominieuse, ains qu'elle a esté precieuse, dès que Nostre-Seigneur se laissa attaquer par elle sur l'arbre de la croix? Certes, ce n'eust point esté un avantage ny un privilege pour la tres-saincte Vierge de ne point mourir : aussi avoit-elle tousjours desiré la mort, dès qu'elle la vid entre les bras, et dans le cœur mesme de son sacré Fils sur la croix, lequel a rendu la mort si suave et si desirable, que les anges s'estimeroient heureux de pouvoir mourir; et les saincts ont estimé à grand bonheur de la pouvoir souffrir, et y ont ressenti beaucoup de consolation ; parce que depuis que nostre divin Sauveur qui est nostre vie, s'est laissé en proye à la mort, il a vivifié la mort, en sorte que pour ceux qui meurent en la grace, elle est le commencement d'une vie qui n'aura point de fin.

Et si l'on a accoustumé de dire que telle qu'a esté la vie, telle est la mort. De quelle mort donc pensez-vous que mourut la tres-saincte Vierge, sinon de la mort d'amour? c'est une chose assurée qu'elle mourut d'amour; car de quelle mort eust peu mourir celle qui est appellée en l'Escriture saincte: *Mater pulchræ dilectionis*, La Mere de belle dilection, sinon de la mort d'amour? Et la cause pour laquelle l'on ne remarque point de ravissemens ny d'extases en sa vie, c'est parce que ces ravissemens ont tousjours continué ; elle a aymé Dieu d'un amour tousjours fort, tousjours ardent, mais tranquille, et accompagné d'une si grande paix, que combien qu'il allast tousjours croissant, cet accroissement neantmoins ne se faisoit pas par secours ny eslans ; ains comme un fleuve qui retourne doucement au lieu de son origine, elle alloit tousjours s'escoulant presque imperceptiblement du costé de cette union tant desirée de son ame avec Dieu.

L'heure donc estant venuë que la tres-saincte Vierge devoit quitter cette vie, l'amour fit la separation de son ame d'avec son corps, et cette tres-saincte ame estant separée de son corps, s'envola droict au ciel à cause de son incomparable pureté; car qu'est-ce, je vous prie, qui l'en eust peu empescher, veu qu'elle n'avoit jamais contracté aucune soüillure de peché? *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (1); Ma bien-aymée, vous estes toute pure et sans macule, dit l'Espoux sacré du Cantique parlant de la tres-saincte Vierge. Certes ce qui nous empesche, nous autres, d'aller droict au ciel, quand nous mourons comme fit Nostre-Dame, c'est que nous ne sommes pas en-

(1) Cant. IV.

core tout-à-fait purifiez de nos imperfections, et de la soüillure des pechez que nous avons commis : et de là vient qu'il est necessaire que nous nous allions purger et satisfaire à la divine justice dans le purgatoire, avant que de pouvoir entrer au ciel.

Les grands du siecle font quelquesfois des assemblées qui sont non seulement inutiles, mais encore pour l'ordinaire dommageables et nuisibles : et pour les rendre plus magnifiques et agreables à voir, il leur viendra en fantaisie, qu'il ne faut pas que le lieu où ils les veulent faire soit clair, ains sombre et obscur, et cela parce qu'ils desirent representer quelque ballet qui paroistra davantage en l'obscurité, et à cause que les chandelles et les flambeaux apportent trop de clarté, ils font mettre des lampes nourries d'huile parfumées, lesquelles, jettant de continuelles exhalaisons, donnent beaucoup de suavité et de satisfaction à la compagnie : mais ces lampes nourries d'huile parfumée venant à s'éteindre, jettent alors une bien plus excellente odeur, et remplissent la chambre d'une bien plus grande suavité qu'elles ne faisoient auparavant.

Nous treuvons en beaucoup de lieux de la saincte Escriture que les lampes representent les saincts qui ont esté des lampes vrayement parfumées, et tousjours ardentes du feu de l'amour de Dieu, et lesquels, par leurs bons exemples, ont jetté de continuelles exhalaisons d'une tres-grande suavité devant les hommes, et specialement devant la divine Majesté ; mais cette odeur a esté incomparablement plus suave à l'heure de leur mort, ce qui a fait dire au prophete : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*, que la mort des Justes est precieuse devant Dieu, comme au contraire celle des meschans est tres-mauvaise et luy est en horreur, *Mors peccatorum pessima*, d'autant qu'elle les porte à la damnation eternelle.

Or si les saincts pendant leurs vies ont esté des lampes ardentes et odoriferantes, combien plus la tres-saincte Vierge? la perfection de laquelle a surpassé infiniment toutes celles des saincts ; voire mesme quand elles seroient toutes assemblées en une, elles ne seroient nullement comparables à la sienne. Si donc cette saincte Vierge fut toute sa vie une lampe nourrie d'huile parfumée de toutes sortes de vertus, quels parfums pensez-vous qu'elle jetta à l'heure de son glorieux trepas ? parfums si excellens que les jeunes filles l'ont aymée, et sont allez après elle à l'odeur de ses suavitez, ainsi qu'il est dit au Cantique des Cantiques : *In odorem unguentorum tuorum currimus*, *adolescentulæ dilexerunt te nimis* (1).

L'ame sacrée de nostre glorieuse Maistresse estant donc separée de son corps, elle s'envola droict au ciel, et alla respandre ses parfums tres-odoriferans devant la divine Majesté, laquelle la receut, et la colloqua sur un trosne à la dextre de son Fils ; mais avec quel triomphe et magnificence pensez-vous qu'elle fut receuë de son Fils bien-aymé, en contre-eschange de l'amour avec lequel elle l'avoit receu lorsqu'il vint en la terre? O certes ! nous devons bien croire, que luy qui a tant recommandé l'amour et le respect envers les parens, ne fut pas meconnoissant envers sa saincte Mere ; ains qu'il la recompensa d'un degré de gloire d'autant plus grand pardessus tous les esprits bienheureux, que ses merites surpassoient incomparablement les merites de tous les saincts ensemble.

Le glorieux apostre S. Paul fait un argument en son premier chapitre de l'epistre aux Hebreux, parlant de la gloire de Nostre-Seigneur, qui est fort à propos pour nous faire entendre le haut degré de gloire de sa tres-saincte Mere : *Tanto melior angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit ;* Nostre-Seigneur, dit-il, a esté d'autant plus eslevé par dessus tous cherubins et autres esprits angeliques, que son nom est relevé par dessus tous les autres noms ; car il est dit des anges, qu'ils sont ses serviteurs et messagers, *Qui facit angelos suos Spiritus*, *et ministros suos ;* mais à qui d'entre eux a-t'il jamais esté dit : Vous estes mon Fils, je vous ay engendré aujourd'huy ? *Cui enim dixit angelorum : Filius meus es tu*, *ego hodie genui te?* De mesme nous pouvons dire de la tres-saincte Vierge, qui est le parangon de tout ce qu'il y a de grand, de beau et d'excellent au ciel et en la terre ; car à laquelle des creatures peut-on dire : Vous

(1) Cant. 1.

estes la Mere du Tout-Puissant, sinon à elle seule? Il n'y a donc nul doute qu'elle fut eslevée au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu.

Or apres que cette tres-saincte ame eut quitté son tres-pur et chaste corps, il fut porté au sepulchre et rendu à la terre, ainsi que celuy de son divin Fils; car il estoit bien raisonnable que la Mere n'eust pas plus de privilege que son Fils : mais tout ainsi qu'il ressuscita au troisiesme jour, elle ressuscita de mesme trois apres sa mort, differemment neantmoins; d'autant que Nostre-Seigneur ressuscita par sa propre puissance et authorité, et Nostre-Dame ressuscita par la toute-puissance de son sacré Fils, qui commanda à l'ame beniste de sa saincte Mere de s'aller réunir à son corps; n'estant pas raisonnable que ce corps tres-sainct fust aucunement entaché de corruption, puisque celuy de Nostre-Seigneur en avoit esté tiré et y avoit reposé l'espace de neuf mois. Et si l'arche d'alliance dans laquelle estoient les tables de la loy ne pouvoit estre atteinte d'aucune corruption, parce qu'elle estoit faite d'un bois incorruptible; combien estoit-il plus raisonnable que cette arche vivante, dans laquelle avoit reposé le maistre et l'autheur de la loy, dont l'autre n'estoit que la figure, fust exempte de toute sorte de corruption?

Le prophete royal David en ses psalmes nous declare merveilleusement bien la ressurrection de la tres-saincte Vierge par ces parolles : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ* (1); Levez-vous, Seigneur, dit-il, triomphant et glorieux pour entrer en vostre repos, vous et l'arche de vostre sanctification. Or ces premieres paroles : *Surge, Domine,* font mention de la resurrection de Nostre-Seigneur qui en tant que Dieu ressuscita de luy-mesme par sa propre vertu; mais celles qui le suivent : *Tu et arca sanctificationis tuæ*, Vous et l'arche de vostre sanctification, se doivent entendre de la resurrection de la tres-saincte Mere, qui est cette divine arche dans laquelle il a reposé neuf mois. Il est vray que c'est une loy générale, que nos corps, apres nostre mort, doivent estre reduits en poussiere; c'est un tribut que nous devons tous, et qu'il faut

(1) Psal. cxxxi.

que nous payions à cause du peché av[...]ns tous commis en Adam, et po[...] il luy fut dit, et à toute sa posteri[...] *vis es, et in pulverem reverteri[...]* es terre et tu retourneras en ter[...] estre la viande des vers qui mang[...] corps apres nostre mort, à raison [...] nous pouvons bien dire, avec J[...] pourriture : Vous estes mon pere [...] vers : Vous estes ma mere et ma s[...] *tredini dixi : Pater meus es, ma[...] et soror mea vermibus.* Mais [...] saincte Vierge n'ayant jamais cont[...] cun peché, ny originel ny actuel, [...] tres à propos qu'elle fust exempt[...] loy, et de payer ce tribut comm[...] les enfans d'Adam.

Il est dit au premier livre des R[...] lorsque le petit David voulut c[...] contre Goliath, ce grand geant [...] ennemy du peuple de Dieu, il [...] soigneusement parmy les soldat[...] qu'entreprendre la bataille, qu'e[...] l'on donneroit à celuy qui le v[...] *Quid dabitur viro qui percuss[...] listæum hunc* (2)? et on luy [...] que le roy avoit promis de gr[...] chesses à celuy qui seroit si heu[...] de surmonter ce geant, *Ditabit [...] vitiis magnis virum qui pe[...] eum;* mais cela n'estoit pas [...] pour contenter le cœur de Davi[...] tant genereux, ne pensoit ri[...] qu'aux richesses; c'est pourquo[...] chesses l'on adjouste l'honneur : [...] *suam dabit ei, et domum patri[...] ciet absque tributo in Israel;* E[...] luy dit-on, non seulement l'e[...] mais il luy donnera encore sa fil[...] riage, et le rendra son gendre; m[...] cela il a promis d'exempter sa m[...] tribut.

Nostre-Seigneur voulant ven[...] monde, il s'informa, comme fit [...] pere David, qu'est-ce que l'on [...] à celuy qui vaincroit ce puissant [...] c'est-à-dire le diable, que luy-m[...] pelle : *Principem hujus mundi,* [...] du monde, à cause du grand pou[...] avoit acquis sur les hommes par [...] avant son incarnation : et on l[...] mesme response qui fut faite à [...] Le roy a dit qu'il enrichiroit [...]

(1) Gen. III. — (2) Reys, XVII.

surmonteroit ce cruel Goliath : et qu'ainsi ne soit, escoutez les promesses que le Pere eternel luy fait par son prophete : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam*, *et possessionem tuam terminos terræ* (1); Je le constitueray roy, dit-il, et luy donneray plein pouvoir sur tout ce qui est au ciel et en la terre. Mais Nostre-Seigneur n'eust pas esté content de cela, si l'on n'eust encore adjousté que le roy avoit promis qu'il luy donneroit sa fille en mariage : or la fille du roy, c'est-à-dire la fille de Dieu, n'est autre que la gloire. Certes, il est vray que Nostre-Seigneur fut tousjours parfaictement glorieux, et posseda tousjours la gloire, quant à la partie supresme de son ame, d'autant qu'elle fut tousjours conjoincte et unie inseparablement à sa divinité dès l'instant de son incarnation : mais la gloire qu'on luy promettoit estoit la glorification et resurrection de son corps. Neantmoins il semble que ce divin Sauveur n'eust pas encore esté content de cela, si l'on n'eust adjousté que sa maison, c'est-à-dire le corps de sa tres-saincte Mere, dans lequel il devoit demeurer neuf mois, seroit exempte de tribut ; par où nous voyons qu'il merita tres-bien la resurrection de la tres-saincte et virginale chair de Nostre-Dame, avant qu'elle eust receu aucune corruption dedans le sepulchre. Elle fut donc exempte de payer ce tribut commun à tous les hommes, par les merites de son Fils, et ressuscita glorieuse et triomphante, montant au ciel en corps et en ame, où elle fut colloquée à la dextre de son Fils bien-aymé, le troisiesme jour après son trespas.

Que nous reste-t'il maintenant à dire, sinon de considerer si nous ne pourrons point en quelque façon imiter l'assomption glorieuse de Nostre-Dame et très-chere Maistresse. Or quant au corps il est certain que nous ne le pouvons pas faire, jusques au jour du jugement dernier que les corps des bienheureux ressusciteront pour jouyr de la gloire, et ceux des reprouvez pour estre eternellement damnez : mais quant à l'ame de la saincte Vierge, qui à l'instant de son trespas s'alla unir et conjoindre inseparablement à la divine Majesté, considerons comment nous pourrons faire pour l'imiter en cela. Il est dit dans l'Evangile que Marthe, en la maison de laquelle entra Nostre-Seigneur, s'empressoit et se troubloit de plusieurs choses, allant deçà et delà par la maison, pour le bien traitter, tandis que sa sœur Marie estoit assise à ses pieds où elle escoutoit sa parolle, *Maria sedens secus pedes Domini*, *audiebat verbum illius ;* et pendant que Marthe s'employoit pour nourrir le corps de Nostre-Seigneur, Marie quittoit tout autre soin pour nourrir et substanter son ame, ce qu'elle faisoit en escoutant les parolles sacrées de son divin Maistre ; de quoy Marthe touchée d'un petit traict d'envie, comme il y en a extresmement peu qui ne soient atteints de ce vice pour spirituels qu'ils soient, se plaignit à Nostre-Seigneur; et d'autant plus que l'on est spirituel, l'envie est plus fine, et comme imperceptible, faisant ses actes si dextrement que l'on a assez de peine de les remarquer : or ces traicts d'envie sont des productions dé nostre amour-propre, lesquels comme des petits renardeaux, vont gastant et ruinant la vigne de nostre ame. Par exemple, quand on louë quelqu'un, et que nous reservons un peu de la loüange que nous sçavons luy estre duë, qui est-ce qui fait cela, sinon l'envie que nous avons de ses vertus? Mais Ste Marthe jete son petit traict d'envie par forme de joyeuseté, qui est la plus fine : Maistre, dit-elle, permettez-vous que ma sœur ne m'ayde point, et qu'elle me laisse tout le soin de la maison? commandez-luy qu'elle vienne m'ayder, *Dic ergo illi ut me adjuvet*. Or Nostre-Seigneur qui est incomparablement bon, encore qu'il connust son imperfection, si ne la reprit-il pas pourtant severement, ains tout doucement en l'appellant par son nom, comme la caressant amoureusement; car cet Evangile est tout d'amour ; et l'evangeliste remarque qu'il luy dit : Marthe, Marthe, tu t'empresses de beaucoup de choses ; et neantmoins une seule est necessaire, Marie a choisi la meilleure part qui ne luy sera point ostée ; *Martha*, *Martha*, *sollicita es*, *et turbaris erga plurima ; porrò unum est necessarium*, *Maria optimam partem elegit*, *quæ non auferetur ab ea.*

Certes nous sommes si miserables, que rarement pouvons-nous faire quelque chose sans empressement, ny avoir aucun soin

(1) Psal. II.

qui ne soit accompagné de trouble quant à nostre homme exterieur ; car il y a deux parties en nous qui ne font qu'une seule personne, à sçavoir le corps et l'esprit, que l'on peut appeller l'homme exterieur, et l'homme interieur. L'homme interieur, qui est l'esprit, est celuy qui tend tousjours à l'union avec Dieu, et qui fait les discours necessaires pour parvenir à cette union. L'homme exterieur, qui est le corps, est celuy qui regarde, qui parle, qui touche, qui gouste et qui escoute : or c'est celuy-là qui s'empresse, lorsque par l'instinct de l'homme interieur, il s'exerce à la practique des vertus, specialement à celle de la charité, afin d'observer le commandement de l'amour du prochain en s'occupant à le servir, comme l'homme interieur observe le commandement de l'amour de Dieu, en s'employant à l'oraison, et autres exercices de devotion : et par ainsi le corps et l'esprit s'exercent en l'observance des deux principaux commandemens, sur lesquels, comme deux colonnes, est fondée toute la loy et les prophetes.

Les anciens philosophes ont dit qu'il faut tousjours regarder à la fin de l'œuvre plutost qu'à son exercice . mais nous faisons tout au contraire ; car nous nous empressons à l'exercice de l'œuvre que nous avons entreprise, plutost que de considerer quelle en doit estre la fin. Mais pour dire cecy plus clairement, la fin de nostre vie c'est la mort : nous devrions donc penser soigneusement quelle doit estre nostre mort, et ce qui en doit reussir, et nous doit arriver apres icelle, afin de faire correspondre nostre vie à la mort que nous desirons faire, estant chose tres-assurée que telle qu'est nostre vie, telle est d'ordinaire nostre mort ; et telle qu'est nostre mort, telle a esté nostre vie.

Or voyons maintenant comment cet homme exterieur ne sçauroit rien faire sans un extresme soin et sans s'empresser, non pas mesme de s'exercer en la practique des vertus. Les anciens qui en ont voulu faire la recherche, en ont remarqué un grand nombre, et à la fin ils s'y sont encore treuvez courts ; mais entrons un peu dans cette œconomie des vertus, pour voir si nous en pourrons treuver quelqu'une qu'on puisse practiquer sans un grand soin. Quel soin ne faut-il pas avoir pour se tenir en une continuelle modestie, afin de ne point eschapper en quelque action qui ressente la legereté ? Quel soin ne faut-il pas aussi avoir pour practiquer la patience, et pour ne se point laisser surprendre à la colere et n'en point produire d'actes ensuite ? Mais pour practiquer la vaillance spirituelle, et ne se laisser jamais decourager à la poursuite du bien, quelque difficulté qu'on y rencontre, cela ne se peut faire qu'avec un tres-grand soin et attention sur soy-mesme : et enfin la constance, la perseverance, l'affabilité, la prudence et la temperance ne se peuvent aussi practiquer qu'avec un grand soin, principalement pour la temperance en ses parolles : quelle bride ne faut-il pas mettre à sa langue, afin de l'empescher de courir comme un cheval eschappé par les ruës, et d'entrer dans la maison du prochain, voire mesme dans sa vie, ou pour la censurer et controller, ou bien pour luy oster tousjours un peu de la loüange que nous sçavons luy estre duë ?

Mais quel remede, me direz-vous, pour ne point avoir tant de soins, puisqu'il faut que je m'exerce en la practique des vertus ? O certes ! ce soin, pourveu qu'il soit sans anxieté et empressement, est tres-loüable. Un remede neantmoins pour nous delivrer de tant de soins et de sollicitudes, est de practiquer l'exercice de Marie, puisque Nostre-Seigneur dit qu'elle a choisi la meilleure part, et qu'une seule chose est necessaire, *Porrò unum est necessarium, Maria optimam partem elegit*. Or cette seule chose et necessaire que Marie a choisie, n'est autre que l'exercice du sainct amour, lequel contenant en soy la perfection de toutes les autres vertus, il en produit les actes en temps et lieu, selon les occurrences qui se presentent. C'est pourquoy je conclus, et dy en un mot : Ayez la saincte charité, et vous aurez toutes les vertus ; car elle les comprend toutes : et qu'ainsi ne soit, escoutez le grand apostre (1) : La charité, dit-il, est douce, patiente, benigne, condescendante, humble, affable, et supporte tout ; bref, elle contient en soy la perfection de toutes les autres vertus ; beaucoup plus excellemment qu'elles ne font pas elles-mesmes, et nous

(1) I. Cor. XIII.

unit non-seulement avec Dieu, mais encore avec le prochain.

Aymer Dieu sur toutes choses, c'est le premier commandement; aymer le prochain comme soy-mesme, c'est l'image de ce premier commandement. O que la tres-saincte Vierge, nostre glorieuse Maistresse, practiqua merveilleusement bien l'un et l'autre de ces amours, en la reception qu'elle fit de son divin Fils quand il vint au monde! car elle l'ayma et le receut premierement en qualité de son Dieu, et secondement elle l'ayma et le receut encore en qualité de son prochain, estant une chose impossible d'avoir l'un de ces amours sans avoir l'autre. Donc si vous aymez parfaictement Dieu, vous aymerez aussi parfaictement le prochain, parce qu'à mesure que l'un de ces amours croist, l'autre croist de mesme, et si l'un diminuë, l'autre ne peut pas croistre : si vous avez l'amour de Dieu, ne vous mettez pas en peine de practiquer les vertus, d'autant qu'il ne se presentera point d'occasion de vous y exercer, que sans soin vous ne le fassiez; je dy quelque vertu que ce soit, de patience, de douceur, de modestie, et ainsi des autres. L'on treuve des conils en quantité, et des mouches à milliers; mais des aigles on en treuve fort peu; l'elephante, à ce que l'on dit, ne fait jamais qu'un elephanton, et la lionne qu'un lion : ainsi l'exercice de Marthe a quantité d'actes; mais celuy de Marie, qui est l'amour, n'en a qu'un seul qui est, comme nous avons dit, d'union avec Dieu, lequel neantmoins comprend tous les autres à cause de son excellence.

Enfin, pour conclure ce discours, je dy que si Nostre-Dame eut un si grand soin de bien recevoir Nostre-Seigneur, lorsqu'il vint en ce monde, avec quelle magnificence pensez-vous qu'il la receust aujourd'huy dans le ciel! O certes, il semble que son assomption fut en quelque façon plus glorieuse que l'ascension de Nostre-Seigneur, d'autant qu'à l'ascension il n'y eut que des anges qui vinrent au devant de ce divin Sauveur : mais à l'assomption de sa tres-saincte Mere il y vint luy-mesme, qui est le roy des anges. C'est pourquoy les troupes angeliques s'escrioient comme toutes estonnées : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens, innixa super dilectum suum?* Qui est celle-cy qui monte du desert si abondante en delices, et qui est appuyée sur son bien-aymé? Parolles par lesquelles nous pouvons entendre, que si bien Nostre-Dame, à l'heure de son glorieux trespas, monta droict au ciel, comme estant toute pure; elle estoit neantmoins appuyée sur les merites de son sacré Fils, Nostre-Seigneur, en vertu desquels elle entra ainsi en la gloire. Et comme il ne se vid jamais tant de parfum dans la ville de Hierusalem que la reyne de Saba y en porta avec soy lorsqu'elle alla visiter le grand Salomon, lequel en contre-eschange lui fit de tres-riches presens, conformes à sa grandeur et magnificence royale : de mesme, je dy qu'on ne vid jamais tant de merites et tant d'amour portez au ciel, par aucune pure creature, comme la tres-saincte Vierge y en porta à sa glorieuse assomption; en contre-eschange de quoy ce grand roy eternel, Dieu tout-puissant, luy donna un degré de gloire digne de sa grandeur et des incomparables merites de cette saincte Vierge, comme aussi le pouvoir et le privilege de distribuer à ses devosts des graces dignes de sa liberalité et magnificence royale, la colloquant par dessus tous les anges, cherubins et seraphins, pour regner avec luy dans l'eternité bien-heureuse, où nous conduise le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LE JOUR DE S. AUGUSTIN.

Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis. **Psal. cxv.**

O Seigneur, vous avez rompu et brisé mes liens, je vous offriray un sacrifice de loüange.

Apres que S. Augustin a raconté, au livre huictiesme de ses Confessions, ce grand combat et cette grande contention qu'il avoit sur le poinct de sa conversion, ès deux parties de son ame, inferieure et superieure, combat le plus grand et le plus difficile à surmonter qui se puisse dire, apprercevant enfin les yeux de la divine misericorde qui le regardoient, il s'escrie : O mon Dieu, je confesse que je suis vostre serviteur, et le fils de vostre servante, vous avez rompu les liens dont j'estois lié; *Domine, ego servus tuus et filius ancillæ tuæ, dirupisti vincula mea.* Je vous offriray un sacrifice de loüange, *Sacrificabo tibi hostiam laudis.* Maintenant donc que mon cœur et ma langue vous loüent, et que tous mes os disent : Seigneur, qui est semblable à vous? *Domine, quis similis tibi?* Qu'ils vous fassent cette demande, et vous leur respondrez et direz à mon ame : Je suis ton salut, *Salus tua ego sum.* Qui suis-je moy, et quel mal n'ay-je point fait et commis, quel peché y a-t'il au monde auquel je n'aye offensé Dieu par œuvres, ou si ce n'a esté par mes œuvres, ç'a esté par mes parolles, ou si je me suis gardé de l'offenser par mes parolles, quel mal y a-t'il que je n'aye fait par ma volonté? *Tu autem, Domine, bonus et misericors, et dextera tua respiciens profunditatem mortis meæ;* Mais vous, Seigneur, vous estes bon et plein de misericorde, et de vostre dextre vous avez regardé la profondeur de ma mort, et m'avez delié des liens de mes pechez; c'est pourquoy je vous offriray un sacrifice de loüange.

Quel meilleur subject pourrois-je prendre, pour l'entretien que j'ay a vous faire aujourd'huy, mes cheres sœurs, que ces parolles du psalmiste, *Dirupisti vincul mea, tibi sacrificabo hostiam laudi* Mais pour rendre mon discours plus fam lier, je le diviseray en deux poincts. A premier nous verrons quels sont les lie desquels S. Augustin estoit lié; et au s cond, quel sacrifice de loüange il a offe à Nostre Seigneur.

Quant au premier poinct, c'est une cho admirable de voir comme ce grand sainc au livre de ses Confessions, parle de luy mesme, et comme il raconte d'un sty tout divin les liens desquels il estoit mis rablement lié, sur lesquels toutesfois je m'arresteray pas beaucoup; ains ne fera que les marquer en passant, d'autant qu vous les pourrez lire avec beaucoup plu de plaisir que de les entendre dire : c'e pourquoy je me contenteray de vous ra porter seulement ce qui sert à mon propo J'estois, dit le grand S. Augustin, lié enchaisné des chaisnes et des liens d'un maudite volupté, avec une volonté enfe rée qui faisoit que, de mon plein gré, je n vautrois dans mes vicieuses habitudes.

Les theologiens parlant des liens do les hommes sont liez, disent qu'il y en a d trois sortes : Premierement le diable a de liens et des chaisnes, avec lesquels il tie les hommes liez et enchaisnez, et les ren ses subjects et ses esclaves. Or ces liens n sont autres que le peché qui nous rend non seulement esclaves de nos passions, ain encore du diable; et nul ne nous peut de lier de ses liens, que la main toute puis sante de Dieu; et ces liens, comme dit mesme S. Augustin, nous sont merveilleu sement bien representez par les liens de S. Pierre, lorsqu'il fut lié dans la priso avec des chaisnes et menottes de fer; ca bien qu'il fust lié et emprisonné par la ju

se, ses liens neantmoins ne laissent pas nous representer le peché, qui comme menottes et chaisnes de fer tient le pecheur estroitement lié, qu'autre que Dieu ne peut delier.

Les seconds liens sont les liens de la chair, qui ne sont autres que la sensualité volupté, liens certes qui sont grandement dangereux et difficiles à rompre.

Les troisiesmes liens sont ceux du monde qui lie les ames des liens d'une malheureuse convoitise, d'où vient un desir dereglé d'acquerir des richesses, des honneurs et dignitez, d'où procede encore l'orgueil, l'ambition et la vanité.

Mais Dieu a aussi des chaisnes et des liens desquels il lie et enchaisne les ames, dont les uns sont de fer et les autres d'or; et comme dit le grand S. Augustin, ces liens et chaisnes de fer ne sont autres que la crainte du jugement, de la mort et des peines eternelles dont il menace les pecheurs en plusieurs lieux de l'Evangile : menaces par lesquelles l'apostre S. Paul espouvantoit les princes et les roys, les petits et les grands, en leur annonçant qu'il y a un juge souverain qui est Dieu, qui doit venir juger les vivans et les morts, et auquel tous les hommes doivent rendre compte de toutes leurs actions, et de tous les pechez qu'ils auront faits; et par telles et semblables parolles que disoit ce grand apostre, plusieurs redoutant les terribles jugemens de Dieu, et les peines eternelles dont il punit les meschans, faisoient penitence, et se laissant lier des liens d'une forte crainte, et d'une vive apprehension de ses divins jugemens, ils se convertissoient.

Outre ces liens de fer, Nostre-Seigneur a encore des liens d'or, qui sont des liens d'amour et de dilection, desquels il lie plusieurs ames, et les rend ses esclaves, mais d'un esclavage si suave et amoureux, qu'il vaut mille fois mieux que la miserable liberté, que les enfans du monde estiment tant. Or les ames qui sont liées de ces liens, sont celles qui sans aucune crainte ny consideration du jugement, ny des peines d'enfer viennent à Nostre-Seigneur, attirées par les doux et aimables attraicts de sa dilection, se dedier et consacrer entièrement à son divin service.

Et pour revenir à S. Augustin, il estoit lié de trois liens, à sçavoir, de la volupté, de la vanité et de l'avarice, ainsi qu'il raconte lui-mesme dans ses Confessions; mais certes de telle maniere qu'il fait pleurer ceux qui les lisent avec attention, voyant qu'il estoit tellement embarrassé et si fort pressé dans ces liens du vice, qu'il ne s'en pouvoit deprendre. Considerez le engagé dans ce miserable lien de la volupté, il y estoit tellement plongé, qu'il luy sembloit impossible de vivre sans commettre ce detestable peché; il vouloit s'en retirer, et ne le vouloit pas. C'est pourquoy sa bonne mere et ses amis luy conseilloient de se marier; mais la providence de Dieu, qui le destinoit à autre chose, dissipa tous ces conseils. Vostre conseil, ô Seigneur, dit ce grand sainct, demeure ferme et stable eternellement. *Consilium Domini in æternum manet*, conseil eternel par lequel vous vous mocquez des nostres et de tous nos desseins, disposant et ordonnant toutes choses selon vostre bon plaisir. Je confesse, ô mon Dieu, qu'il falloit vostre sagesse, vostre bonté et vostre main toute puissante pour me faire changer de vie, et me delier des liens de mes pechez, et m'arracher des griffes de mon ennemy entre lesquelles je m'estois volontairement jetté.

Le second lien duquel ce grand sainct estoit lié, c'estoit la vanité; il confesse luimesme qu'il avoit ce defaut. O pauvre Augustin, vous estiez maistre de la rhetorique, et parmy ces belles phrases, ces proses et ces declamations, vostre esprit estoit vain et enflé de superbe; car les sciences humaines enflent, dit l'apostre, *Scientia inflat*. Il estoit un grand docteur et orateur, il faisoit des oraisons de rhetorique belles à merveille, et par sa grande science il se faisoit tellement craindre et redouter, qu'on ne l'osoit aborder, ny entrer en dispute avec luy, crainte d'en sortir avec confusion; ce qui l'enfloit toujours davantage, voyant l'estime qu'on faisoit de son bel esprit, qui estoit grandement subtil.

J'ay accoustumé de dire qu'il y a la mesme difference entre les beaux et les bons esprits, qu'il y a entre le paon et l'aigle. Le paon, comme chacun sçayt, est un tres-bel oyseau, il a un plumage extresmement beau et agreable à voir, pour la varieté de ses couleurs; mais cela le rend grandement superbe et orgueilleux; voyez

comme il fait la rouë, estendant ses plumes pour se mirer dedans et les faire voir : mais quelles sont ses œuvres, et à quoy s'amuse-t'il? certes à rien autre qu'à prendre des mouches et des araignées pour se nourrir : c'est pourquoy le laboureur n'en tient point en sa maison; car outre que cet animal luy est inutile, il luy apporte encore du dommage, parce qu'il monte sur les toicts et les decouvre, pour chercher des araignées afin de se nourrir. Mais l'aigle, qui n'a point cette beauté en son plumage, fait des œuvres bien plus solides et plus nobles : car on ne le void presque jamais sur la terre, ains il se guinde tousjours en haut vers le ciel : c'est pourquoy les naturalistes disent qu'il est le roy des oyseaux, non par sa beauté, ains pour sa generosité.

Il en est de mesme des beaux et des bons esprits, que du paon et de l'aigle : les beaux esprits estant remplis de vanité ne s'amusent qu'à des vaines imaginations, et pour peu qu'ils fassent, ils deviennent vains et enflez de superbe et d'estime d'eux-mesmes, pensant toujours qu'ils font beaucoup, et qu'ils sont fort capables : au contraire les bons esprits font des œuvres genereuses et solides et ne s'en enflent point, ains en deviennent toujours plus humbles et rabaissez. Or c'est ainsi que fit S. Augustin après sa conversion, lequel changea la beauté de son esprit en bonté, ou plutost joignit la beauté avec la bonté; car ç'a esté un phenix entre les docteurs, et l'on partage la gloire des beaux et des bons esprits, entre S. Augustin et S. Thomas d'Aquin, pour ce qui est de la saincte theologie, et profonde science des choses de Dieu.

Le troisiesme lien duquel S. Augustin estoit lié, c'estoit l'avarice; car il enseignoit pour le gain temporel, et il confesse luy-mesme qu'il estoit avaricieux et attaché au gain : ô que c'estoit un puissant et dangereux lien que celuy-là! parce qu'il avoit beaucoup d'ambition et de grandes pretentions et esperances de s'enrichir et advancer dans le monde par ce moyen.

O certes! il falloit bien une main toute-puissante pour delier S. Augustin de tant et de si forts liens. Hé Dieu! qui pourroit concevoir les combats et convulsions qu'enduroit sa pauvre ame, lorsqu'il vouloit reprendre sa liberté, et se desfaire des fers et menottes desquels il estoit enferré; traisnant tousjours mon lien, dit-il. *Ægrotabam et excruciabar*, J'etois combattu et tourmenté interieurement jusques à en estre malade; parolles qui font bien voir la peine et le combat de son ame. Mais lorsque Dieu, par son infinie misericorde, eut touché et rompu ses liens et qu'il se sentit en liberté, il commença comme tout ravy, et transporté hors de luy-mesme, à chanter le cantique de la divine misericorde; et s'escriant saisy d'un sainct estonnement, il dit ces parolles : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis*, O Seigneur, puisque par vostre bonté vous m'avez delié des liens de mes pechez, passions, mauvaises coustumes et habitudes, je vous sacrifieray un sacrifice de loüange.

O Dieu! que grands et admirables sont les effects de vostre puissance et misericorde. Plusieurs, comme S. Augustin, estant deliez, par le secours de vostre grace, des liens du peché, viennent par après consacrer le reste de leur vie en la religion, afin de servir vostre divine Majesté, en saincteté et justice. Il y en a d'autres qui y viennent chastes et libres de toutes voluptez : ô qu'ils sont heureux de ne s'estre point engagez dans les liens de ce peché! Il y en a d'autres qui ne sont point avaricieux, lesquels quittent volontairement tout ce qu'ils possedent, afin d'embrasser la pauvreté : l'on quitte bien la terre et autres telles bagatelles; mais ce n'est pas assez pour estre parfaict, il faut passer outre. Plusieurs à la verité quittent bien les choses exterieures, mais il y en a fort peu qui quittent leurs vaines pretentions : l'on a encore tant de belles esperances de cecy et de cela, l'on ne se vuide point entierement de son propre interest. Mais quant à ce qui est des liens de la vanité, ô certes il est tres-difficile de s'en defaire, et je ne sçay s'il n'y en a pas un qui n'en soit lié; car ce mal est si commun et universel entre les hommes, qu'il ne s'en treuve quasi point qui ne soient enlacez dans ses filets; et S. Augustin, après sa conversion, parlant de ce defaut, dit ces parolles : Je ne sçay s'il s'en treuve quelqu'un qui soit exempt de vanité, de complaisance de soy-mesme et de sa propre estime, si cela est je n'en sçay rien; quant

je ne suis pas du nombre, car je suis
pecheur.
eu! combien ce glorieux sainct après
version estoit contrit et humilié et
le reconnoissance des graces qu'il
receuës de cette souveraine bonté;
uel ressentiment de dilection disoit-
parolles du psalmiste : *Quid retri-
Domino, pro omnibus quæ retri-
ihi?* Que rendray-je au Seigneur,
ant de biens qu'il m'a faits? Puis
ivant d'un esprit tout plein de gra-
et d'une amoureuse reconnoissance.
disoit : *Tibi sacrificabo hostiam*
, Je vous offriray, ô mon Dieu, un
e de loüange. Il y auroit certes mille
interpretations à faire sur ces parol-
is, e me contenteray maintenant de
le le sacrifice de loüange que S. Au-
offroit à Dieu estoit specialement de
r et glorifier pour ses bien-faits et
cordes, qui est un acte que tout
est obligé de faire, et duquel per-
ne se peut exempter; non plus que
sçauroit nier qu'il y a un Dieu, crea-
souverain monarque et gouverneur
de. Les philosophes payens ont esté
nts de confesser cette verité, bien
ne fussent pas esclairez de la lumiere
y. Un Ciceron et plusieurs autres,
seule lumiere naturelle, ont libre-
onfessé qu'il y avoit une divinité, et
re qu'elle ne pouvoit creer l'homme,
y gouverner ce grand univers. C'est
oy la doctrine chrestienne nous en-
que nous devons en tout temps
Dieu, soit en beuvant, mangeant,
t ou dormant, de jour et de nuict,
t qu'en tout temps nous sentons les
de sa misericorde

S. Augustin ne dit pas seulement à
u'il le loüera, ains qu'il luy sacri-
n sacrifice de loüange, *Tibi sacri-
hostiam laudis* : pour monstrer
'entend pas de loüer sa divine Ma-
omme le commun du peuple, ains
veut loüer d'une maniere beaucoup
cellente, comme font ceux lesquels
eceu des graces particulieres se re-
lu monde, afin de se dedier et con-
entierement au service de sa divine
, pour luy offrir un sacrifice de
plus parfaict, en s'occupant sans
de jour et de nuict, à le loüer par
psalmodie, par des hymnes et cantiques,
qu'ils accompagnent d'une douce et amou-
reuse attention; sacrifice qui recrée ex-
tresmement le bien-aymé de nos ames,
ainsi qu'il signifie lorsqu'au Cantique des
Cantiques, parlant de son espouse, c'est-
à-dire de l'ame devoste, il dit : Ma bien-
aymée, qui est parmy vous, que vous con-
noissez, et laquelle s'est donnée tout à
moy, ne prend plaisir qu'à me loüer, et
me repaistre du fruict de son jardin; et
non contente de m'en donner le fruict,
elle me donne encore l'arbre (1); et des-
crivant sa beauté, il dit : Enfin cette Su-
lamite ma bien-aymée est telle qu'elle
blesse mon cœur par l'un de ses yeux et
par l'un de ses cheveux, *Vulnerasti cor
meum, soror mea, sponsa, vulnerasti
cor meum in uno oculorum tuorum, et
in uno crine colli tui* (2); estant sembla-
bles à des chœurs et à des armées bien ran-
gées, *Terribilis ut castrorum acies ordi-
nata*. Mais qui est cette Sulamite, sinon
l'ame devoste, qui est comparée à des
chœurs et à des armées bien ordonnées,
qui ne sont autres que les diverses affec-
tions d'amour, d'humilité, de componc-
tion et sousmission, avec lesquelles elle
accompagne les loüanges qu'elle donne
sans cesse à son bien-aymé?

Cette saincte Sulamite donc est compa-
rée à des chœurs et à des armées bien or-
données, parce qu'elle est terrible à ses
ennemis, d'autant que par cette belle va-
riété de ses sainctes affections, elle va
comme une armée celeste, donnant la fuite
au diable, qui ne tasche rien que d'em-
pescher ce sainct exercice; car s'il pouvoit
loüer Dieu, il ne seroit pas diable : et en
ce grand divorce et rebellion qui se fit au
ciel, lorsque cet esprit malheureux se dé-
partit de l'obeyssance qu'il devoit à son
Createur, disant : *Similis ero Altissimo*,
Qu'il luy seroit semblable, il faut remar-
quer qu'il ne devint diable qu'à cause qu'il
ne voulut pas loüer Dieu; ce que voyant le
grand S. Michel, il s'escria : *Quis ut Deus?
Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu? Qui
est comme Dieu? Ce qu'il repeta plusieurs
fois, estant suivy de tous les autres esprits
bien-heureux, qui respondirent de chœur
en chœur ce sainct motet : *Quis ut Deus?*
et donnerent par ce moyen la fuite à ce

(1) Cant. IV. — (2) Cant. VI.

malheureux Lucifer et à ses compliées, qui furent tous precipitez dans l'enfer pour n'avoir pas voulu entonner ce divin motet, par lequel les autres anges furent tellement confirmez en grace, que jamais ils n'en pourront dechoir. Donc il est tres-certain qu'il n'y a point de meilleur moyen que celuy des loüanges de Dieu pour donner la fuite au diable, parce que ce miserable ne peut supporter de le voir adoré et loüé par les hommes.

Certes, nous pouvons dire que l'ame de S. Augustin a esté semblable à cette saincte Sulamite, parce que dès l'instant de sa conversion jusques à la fin de sa vie, il n'a jamais cessé, de jour et de nuict, en beuvant, en mangeant, en parlant et en escrivant, de loüer Dieu, chantant tousjours le sacré Cantique de la misericorde et grace divine; grace à laquelle il estoit si devost, qu'il ne se pouvoit rassasier, non seulement de la loüer, mais encore d'en parler et d'escrire à sa loüange, refutant d'une eloquence admirable les heretiques Pelasgiens, qui enseignoient que l'homme se pouvoit sauver sans la grace; opinion fausse et pernicieuse, laquelle ce grand sainct a dissipée par ses escrits et ses disputes, faisant reconnoistre à ces malheureux leur erreur; et au livre et traitté qu'il a fait de la grace, il en parle avec tant d'efficace, et d'un style si haut et si eloquent, qu'il surpasse tous les autres docteurs; si que l'on void clairement combien il aymoit, honoroit et estimoit cette divine grace de laquelle depend tout nostre bien et salut eternel.

O que la Sulamite du sacré Espoux est encore tres-à propos entenduë de l'Eglise! car qu'est-ce que l'Eglise, sinon des chœurs et des armées? et quelles sont ces armées? sinon les chrestiens qui chantent continuellement les loüanges de Dieu, mais particulierement les ecclesiastiques et religieux, lesquels non seulement loüent Dieu par psalmes, hymnes et cantiques; ains taschent encore tant qu'il leur est possible, par leurs sermons et autres fonctions propres à leur estat, d'attirer les autres à la connoissance de Dieu, afin de les exciter à le loüer. Et que la prudence humaine ne dise pas que cela est bon pour les ecclesiastiques, predicateurs et docteurs, lesquels par leurs labeurs continuels servent au public, mais que ceux qui sont renfermez dans les cloistres ne servent à rien, et qu'ils sont inutiles à l'Eglise; car ce sont les discours ordinaires des mondains, qui treuvent tousjours à censurer ceux qui ont choisi la vie contemplative. O Dieu! qu'ils sont trompez! Hé! ne sçavent-ils pas que c'est dans les cloistres et les lieux retirez, où Nostre-Seigneur prend ses delices! et si bien le chant des religieux n'est pas si esclatant que celuy des autres, il est neantmoins beaucoup plus melodieux, et ressemble à celuy de ces petits oyseaux qui sont renfermez dans des cages pour recreer leur maistre par leurs gazoüillemens.

Nous voyons d'ordinaire que les roys et les princes tiennent en leurs palais de deux sortes d'oyseaux, dont les uns estant renfermez dans des cages, sont seulement destinez à les recreer par leurs chants, et les autres qui ne chantent pas sont destinez pour aller à la chasse afin de leur rapporter quelque proye. Or ces oyseaux-cy representent les evesques et pasteurs de l'Eglise, qui veillent sur leur troupeau, et qui sont en continuelle action pour gagner des ames à Dieu. Mais les vrays religieux, à guise de petits oyseaux renfermez dans des cages, ne font autre chose que chanter les loüanges de Dieu; mais d'un air si doux et melodieux, que Nostre-Seigneur y prend un tres-grand plaisir.

L'on rapporte qu'un jour un grand seigneur acheta un petit oyseau une somme d'argent fort notable, ce qui donna subjet à plusieurs de murmurer, disant que cet oyseau seroit inutile et ne serviroit à aucune chose. O pauvres gens, certes vous vous trompez. cet oyseau ne sera pas inutile à son maistre puisqu'il servira à le recreer et resjouyr par la melodie de son chant, et pour cela cet oyseau est tres-content de perdre la liberté, et demeurer dans cette prison toute sa vie afin de donner du contentement à son maistre, et de plus, c'est le bon plaisir du seigneur, ne peut-il pas faire de son bien ce qu'il luy plaist? cessez donc vos murmures, et qu'il vous suffise qu'il le veut ainsi.

L'on en peut dire autant des religieux et religieuses, qui se sont volontairement renfermez dans leurs monasteres, comme des petits oyseaux, qui par la melodie de

ıant resjouyssent leur maistre, quit- ᵹur liberté, qui semble estre la vie ne, pour vivre dans leurs cloistres ᵹ dans une prison perpetuelle, se t de toutes sortes de contentemens, ıe par leur chant, prieres, souspirs tinuelles meditations, ils puissent ŗr non seulement ceux avec lesquels t, mais encore ceux qui travaillent 'Eglise, lesquels sont merveilleuse- ortifiez pour faire leurs fonctions, et erer aux travaux qui accompagnent :harges, par les prieres et bonnes ; qu'ils leur appliquent pour ce sub-

e grand S. Augustin a esté sembla- es deux sortes d'oyseaux ; car il ne as contenté de loüer Dieu en la ma- ue font les religieux, ains il a encore de luy gagner plusieurs ames, pres- aux uns, et enseignant aux autres ıniere de vie tres-parfaicte ; ce qu'il nt evesque, dressant une assemblée ŝtres auxquels il donna une belle re- leur prescrivit une maniere de vie ırfaicte, entant sur une mesme tige ;ion et l'estat ecclesiastique ; en telle ue ses prestres estoient religieux, religieux estoient prestres. Et non t de cela, il assembla encore un grand e de filles auxquelles il donna aussi lle regle.

; voyez donc comme ce glorieux disoit tres-justement après sa con- ı, ces parolles du psalmiste : *Diru- incula mea, tibi sacrificabo hos- audis ;* Vous avez rompu mes liens, Dieu, je vous offriray un sacrifice ınge, et appelleray toutes les crea- à vous loüer en reconnoissance des s misericordes que vous m'avez . Remarquez, je vous prie, combien r de ce grand sainct estoit plein de de envers Dieu. Certes, il est vray n des plus grands pechez que les ᵹs commettent, c'est la mesconnois- les graces receües. Or ce defaut pro- ssez souvent d'ignorance, laquelle e l'homme ne voit pas le devoir qu'il tte souveraine bonté, de laquelle il tant de graces et de biens. Et quand ıgratitude est dans l'entendement, t tres-mauvaise et dangereuse ; car ordinaire elle passe en la volonté, et la vicie en telle sorte que l'on s'oublie tout-à-fait de la reconnoissance qu'on doit à Dieu, ce qui est un tres-grand mal, et l'un des plus grands empechemens à la grace que l'on puisse avoir.

O Dieu ! que c'est un vice redoutable que cette ingratitude ! S. Augustin n'en estoit nullement atteint : au contraire, il se sentoit tellement redevable et obligé à ce divin Sauveur de nos ames qui l'avoit deslié des liens de ses pechez, qu'il se perdoit et consommoit en l'amour qu'il portoit à son souverain bienfaicteur et liberateur ; et souvent en ses meditations, cette reconnoissance embrasoit si fort son cœur, qu'il se fondoit d'amour pour celuy qui luy avoit fait de si grandes misericordes ; que comme il partage la gloire, en ce qui est de la theologie scholastique, avec S. Thomas ; aussi partage-t-il la gloire en ce qui est de la theologie mystique de l'amour divin avec S. Bernard.

J'ay souvent dit qu'il y a deux amours, dont le premier est l'amour affectif, et le second l'amour effectif : et faute de connoistre et discerner la difference de ces deux amours, il en arrive souvent de grands abus et tromperies aux ames desvotes. Quant au premier qui est l'amour affectif, il est pour l'ordinaire désiré de tous ; parce que cet amour fait qu'à l'oraison l'on sent son cœur plein de consolations et de suavitez, que le Sainct-Esprit donne quelquesfois à nos ames pour les attirer, comme on fait des grains sucrez à des petits enfans. O cet amour est bon, quand il nous porte à la practique des vertus, et S. Augustin l'a experimenté, ainsi qu'il confesse luy-mesme avec une grande sincerité : Vous m'avez, ô mon Dieu, dit-il, delié de mes pechez ; mais en mesme temps vous m'avez relié avec des liens d'amour et de dilection. Hé ! où estois-je ? et où estoit ma liberté, avant que vous l'eussiez liée de ces doux liens qui me tiennent à present en cette douce servitude ? Hélas ! je pensois estre libre possedant une fausse liberté, et j'estois miserable et captif ; et neantmoins j'estois si aveugle que j'aimois ma servitude.

Entre toutes les choses que l'homme cherit le plus, c'est sa liberté, c'est la vie de son cœur, et la plus riche piece qu'il possede ; et comme c'est le plus riche don que nous puissions donner que nostre liberté,

aussi est-ce la derniere chose que nous quittons, et qui nous fait le plus de peine à renoncer. Et cette liberté que Dieu a donnée à l'homme est une piece si excellente que le diable n'y ose toucher; il peut bien par ses artifices exciter quelque trouble en nos ames, rodant à l'entour en se servant des sens exterieurs ; mais il ne sçauroit forcer nostre liberté : et Dieu mesme qui nous l'a donnée ne la veut point avoir par force; ains il veut que nous la luy donnions, par amour, franchement, et de bon gré. Il n'a jamais forcé personne pour le servir, et ne le fera jamais : il va bien à la verité piquant nos consciences, excitant nos cœurs par ses divines inspirations, nous sollicitant à nous convertir et donner tout à luy; mais de nous oster nostre liberté il ne le fera jamais quoy qu'il le pust faire, puisqu'il est tout-puissant et que nous dependons de luy comme de nostre souverain Createur et Maistre.

O Dieu! qui eust peu voir ce parfaict abandonnement, et cet entier delaissement, que ce grand sainct fit de soy et de sa propre liberté entre les mains de la divine bonté, en sa conversion. Certes je suis presque ravy quand je lis en ses Confessions ce qu'il en dit; car l'on void qu'il s'estoit tellement oublié de soy-mesme, pour se donner à Dieu, qu'il ne sçavoit plus ce qu'il estoit : et quand on lit ses escrits, l'on ne sçayt lequel on doit le plus admirer, ou la sincerité avec laquelle il parle de ses defauts, ou le style admirable qu'il a pour faire entendre ce qu'il ressentoit en soy-mesme, après que Dieu eut touché son cœur : car il estoit tellement enflammé d'amour qu'il avoit perdu le goust de toutes choses, et treuvoit en toutes celuy de l'amour de son Sauveur. Je beuvois et mangeois, dit-il, sans sçavoir que je mangeois parce qu'en tout ce que je faisois, je treuvois le goust et la saveur de l'amour de mon Dieu : et tous ces sentimens procedoient de l'amour affectif que le Sainct-Esprit communiquoit à ce grand sainct.

Mais l'amour effectif est beaucoup plus excellent à cause des bonnes œuvres qu'il produit, ainsi que nous voyons au grand S. Paul, lequel passa de l'amour affectif à l'effectif, qui luy fit souffrir pour son divin Maistre tant de travaux et de peines, et endurer tant d'injures et de calomnies. Voyez comme il travaille nuict et jour pour le salut des ames; car cet amour n'est point oysif, il ne se lasse point de pastir, il rend les choses les plus difficiles faciles, et fait qu'on se rend infatigable au travail.

Or pour mieux voir la difference de ces deux amours, considerez Ste Magdelene, elle estoit touchée de l'amour affectif, quand voyant son bon maistre après qu'il fut ressuscité, elle se jetta à ses pieds, et luy voulant baiser elle s'escria : *Rabboni*. Mais Nostre-Seigneur la repoussant, luy dit : Ne me touchez pas, *Noli me tangere*, ains allez-vous-en à mes freres leur annoncer ma resurrection : à quoy cette saincte obeyssant promptement, elle passa de l'amour affectif à l'effectif. Ainsi S. Augustin ayant gousté les douceurs de l'amour affectif, il passa aux travaux de l'effectif. Je vous ay desjà dit comme il assembla des hommes et des filles pour servir Dieu, auxquels il prescrivit une maniere de vie tres-parfaicte. Mais, outre cela, combien pensez-vous qu'il souffrit pour rembarrer les heresies des Manicheens, Donatistes, Pelagiens, et autres? O Dieu! ce ne fut pas sans un grand travail, et sans souffrir beaucoup de persecutions, d'injures, de calomnies et de peines : en quoy nous voyons que s'il a eu l'amour affectif à l'oraison il ne s'y est pas arresté; ains a passé à l'amour effectif dans l'action : tout au contraire de ceux qui se contentent de gouster les douceurs de l'oraison, et qui après cela sont fort lasches à s'employer au service de Dieu, ce qui fait voir qu'ils ne recherchent que leur propre satisfaction.

Ce glorieux sainct parlant de cet amour effectif, disoit une parolle que nous devrions tous graver dans le fond de nos cœurs : O Dieu! disoit-il, si on n'aymoit que vous, et que l'on vous aymast en toutes choses, et que l'on aymast toutes choses en vous, que l'on seroit heureux! Mais ô glorieux sainct, vous voulez que l'on n'ayme que Dieu; ne faut-il pas aussi aymer ses amis? ouy, mais en Dieu; ne faut-il pas aussi aymer ses ennemis? ouy, mais pour Dieu : celuy-là est bien-heureux, disoit-il, qui vous ayme, ô Seigneur, et son amy en vous, et son ennemy pour vous; *Beatus qui amat te, et amicum in te, et inimicum propter te.* Il s'en treuve plusieurs qui ayment leurs amis, mais ils ne les ay-

as en Dieu; car ils commettent de
s injustices pour les favoriser, et
ient souvent aux despens de l'hon-
gloire de Dieu. Certes, ce n'est pas
hose d'aymer ses amis, cela est na-
t les payens en font bien autant :
aymer ses ennemis, c'est un amour
l'un vray chrestien; et si l'on n'a
our, l'on n'arrivera jamais à la per-
, ny mesme au salut eternel.
ux finir avec ces parolles de S. Au-
qui dit que, pour aller à Dieu et
à la perfection, il faut faire deux
premier est de mourir et renoncer
les choses du monde qui sont hors
s; le second est de renoncer à soy-
, qui est le plus difficile. On en
plusieurs, lesquels venant en la re-
renoncent à toutes les commoditez,
t amis : mais l'on en treuve fort peu
oncent absolument à eux-mesmes
e parfaicte et entiere abnegation.
irs disent bien qu'ils ayment les tra-
et mesme qu'ils les desirent; mais il
peu qui les souffrent avec la perfec-
quise. Or ce grand sainct estant par-
ient mort et aneanty à soy-mesme,
ibrasé d'amour pour Dieu, et espris
iinct desir de le voir, il se plaint à
ces termes : O Seigneur, luy dit-il
que je meure, afin que je ne meure
ites-moy vivre, faites-moy mourir;
'importe pourveu que vous ne me
point vostre face. *Noli abscon-*
me faciem tuam, ne moriar, mo-
eam videam. Et sçachant qu'il est
ible qu'un homme, pendant qu'il est
e vie mortelle, puisse voir Dieu, il
nande de mourir, afin de ne pas
; comme s'il disoit : L'amour que
'avez donné pour vous, ô mon Dieu,
grand, que vivre sans vous ce m'est
une mort; c'est pourquoy faites que je meure, afin que je ne meure pas; car vous voir, c'est ma vie.

Or, de ce grand amour que ce sainct portoit à Dieu, procedoit celuy qu'il avoit pour le prochain, ce que nous voyons par la charité qu'il exerçoit envers les pauvres, qui fut si grande qu'il donna tout ce qu'il avoit, et ne se reserva aucune chose; de sorte qu'estant proche de sa mort, comme ceux qui estoient auprès de luy le sollicitoient de faire son testament : Hé! je vous prie, leur dit-il, ne me pressez pas de cela : mais comme on l'en importunoit fort, il ne se treuva rien de quoy le faire. O Dieu, disoit ce grand sainct, est-il possible que l'on sçache que vous estes Dieu, et que l'on ne vous ayme pas? et si l'on vous ayme, que l'on n'ayme pas le prochain? Certes, c'est une chose pitoyable, que nous sçachions que Dieu soit Dieu, et que nous ne l'aymions pas : comment est-il possible que l'homme raisonnable sçache qu'il y a un Dieu, qu'il le croye et qu'il ne l'ayme pas de tout son cœur? C'est de quoy Nostre-Seigneur se plaint, disant : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit;* Si quelqu'un m'ayme, il gardera ma parolle; si quelqu'un m'ayme, dit-il, pour nous monstrer que le nombre de ceux qui l'ayment comme il faut est bien petit.

Aymons donc Dieu de tout nostre cœur, mes cheres sœurs, mais aymons aussi nostre prochain; car ces deux amours ne vont point l'un sans l'autre. En somme, pour conclure ce discours, je vous exhorte de vous rendre bien fidelles à imiter ce grand sainct, et je prie celuy qui l'a beny qu'il vous benisse, que celuy qui l'a sanctifié vous sanctifie, et que celuy qui l'a glorifié vous glorifie là-haut au ciel, par tous les siecles des siecles. *Amen.*

SERMON

POUR LE JOUR DE LA NATIVITÉ DE NOSTRE-DAME.

Qui vult venire post me, abneget semetipsum. MATTH. XVI.

Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soy-mesme.

C'est une chose qui a tant et tant de fois esté dite et redite par les anciens peres, et qui est si souvent repetée dans l'Escriture saincte, que la perfection chrestienne n'est autre chose qu'une parfaicte abnegation du monde, de la chair et de soy-mesme, qu'il semble qu'elle n'aye plus besoin d'estre redite. Cassian, ce grand pere de la vie spirituelle, partant de la perfection chrestienne, dit que la base et le fondement d'icelle n'est autre chose qu'une parfaicte abnegation de toutes les volontez humaines, et S. Augustin parlant de ceux qui se consacrent à Dieu en la religion pour tendre à la perfection, dit que c'est une armée et une assemblée de personnes qui vont à la guerre et au combat contre le monde, la chair et soy-mesme, de laquelle nostre divin Sauveur est le chef, le defenseur et le capitaine. Or bien que le Pere eternel l'aye declaré et constitué le chef et gouverneur d'icelle, et qu'il en soit l'unique et souverain roy; si est-ce que dans le cœur de Nostre-Seigneur il y a tant de douceur et de clemence, qu'il a voulu que d'autres ayent aussi participé à cet honneur et à cette qualité; mais particulierement la sacrée Vierge (la nativité de laquelle nous celebrons aujourd'huy), l'ayant constituée et establie reyne et conductrice de tout le genre humain, specialement du sexe feminin.

Lorsque Dieu crea Adam, il le fit pere, chef et conducteur de tout le genre humain, des hommes et des femmes esgalement : et neantmoins il crea Eve, que nous appelons nostre mere, afin de participer en quelque façon à ces qualitez. Quand Dieu voulut retirer les Israëlites de l'Egypte, pour les mener en la terre de promission, il les mit sous la puissance de Moyse, lequel fut declaré capitaine et conducteur de ce peuple; et lorsque par inspiration divine il commanda à toute son armée de passer à travers, et par le milieu de la Mer-Rouge, pour eschapper à la furie et tyrannie de Pharaon qui les poursuivoit avec son armée, la mer se separa, et laissant le chemin sec et libre aux Israëlites, elle engloutit et submergea tous les Egyptiens. Ce que voyant Moyse, par un ressentiment interieur des misericordes et des merveilles de Dieu, il entonna ce beau cantique avec des fiffres, hautbois, tambours et flageolets : *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est; equum et ascensorem dejecit in mare* (1); Chantons au Seigneur, celebrons sa gloire et magnificence; car il a jetté dans la mer le cheval et cavalier, et nous a delivrez de nos ennemis : et l'Escriture remarque, qu'en mesme temps Marie, sœur de Moyse, chanta le mesme Cantique avec celles de son sexe, comme conductrice et capitainesse d'iceluy, avec des fiffres, des flageolets et autres instruments de musique; car encore que Moyse fust gouverneur et conducteur de toute l'armée esgalement, des femmes comme des hommes; neantmoins Marie sa sœur participoit à sa gloire, d'autant qu'elle estoit comme la maistresse et conductrice de celle de son sexe. Ce qui ne se faisoit pas seulement pour la bienseance et civilité, mais encore par une speciale providence de Dieu qui le permettoit ainsi, pour monstrer, par diverses figures et exemples, les prerogatives, les faveurs et les graces qu'il devoit faire à la sacrée Vierge Nostre-Dame, qui de-

(1) Exod. XV.

stre la reyne et conductrice du humain, mais specialement du sexe ı.

ivine providence ayant permis que yez demandé, mes cheres filles, receues à la saincte profession en ande feste, et que vostre entreprise ntrer dans le combat dont nous arlé, et d'acquerir la perfection par oncement parfaict du monde, de la t de vous-mesmes, sous l'estendart ection de cette saincte Vierge; cons, je vous prie, comme elle a vailnt triomphé du monde, de la chair e-mesme en sa saincte nativité; car glorieuse Dame nous est proposée un miroir et abregé de la perfection enne que nous devons imiter. Et ue Dieu l'aye fait passer par tous its et degrez qui se treuvent parmy nmes, pour leur servir à tous ples; si est-elle neantmoins le par modele et exemplaire de la vie re-.

nsidere premierement qu'elle a esté e à un pere et à une mere, pour er aux enfans l'honneur, la sujetion eissance qu'ils doivent rendre à arens, et avec quel esprit et respect oivent tenir en leur maison. Second elle fut menée au temple pour estre et presentée à Dieu, n'ayant encore ls ans, pour monstrer aux peres et avec quel soin ils doivent eslever nfans, et avec quelle affection ils vent instruire en la crainte de Dieu, orter à son divin service. Elle fut, au temps de sa presentation, le des filles qui entrent en la reliur se consacrer à la divine Majesté; e fut mariée, pour estre le miroir de ui vivent en cette condition. Enfin veufve, pour servir d'exemple à qui sont en la viduité, Dieu l'ayant ser par tous ses estats afin que toutes de personnes puissent puiser, comme en une mer de graces, qu'elles auroient besoin pour se rmer et dresser en leur vocation, volonté de Dieu. Mais il est vray oins qu'elle a esté particulierement j'ay dit, le miroir de la vie reli-, ayant practiqué tres-excellemment arfaicte abnegation du monde, de la chair et de soy-mesme, qui se doit practiquer en la religion.

Quant à ce qui est de l'abnegation du monde, cette sacrée Vierge, en sa nativité, en a fait le plus parfaict et le plus entier renoncement qu'il se puisse faire. Qu'est-ce que le monde? le monde se doit entendre de ceux qui ont une affection desreglée aux biens, à la vie, aux honneurs, dignitez, preeminences, propre estime et semblables bagatelles, apres lesquelles tous les mondains courent et s'en rendent idolâtres? Certes, je ne sçay comment cela est arrivé, que le monde, ou plustost la mondanité, est tellement entrée dans le cœur de l'homme, par affection, que l'homme est devenu monde, et le monde est devenu homme. Ce que les anciens philosophes semblent avoir voulu dire lorsqu'ils ont appelé l'homme un micronome, c'est-à-dire un petit monde. Et S. Augustin, parlant du monde, dit: Qu'est-ce que le monde? le monde n'est autre chose que l'homme; et l'homme, qu'est-ce autre chose que le monde? Comme s'il vouloit dire que l'homme a tellement mis et attaché tous ses desirs, ses affections et ses pensées aux honneurs, aux plaisirs, aux richesses, dignitez et propre estime, que pour cela il a perdu le nom d'homme, et a reçu celuy de monde; et le monde a tellement tiré à soy les affections et appetits de l'homme, qu'il ne s'est plus appelé monde, mais homme. C'est de ce monde, ou plustost de ces hommes mondains, que le glorieux S. Jean parle, quand il dit que le monde n'a point connu Dieu, *Et mundus eum non cognovit;* et pour ce, il ne l'a point receu, ny n'a point voulu entendre ses loys, ny les garder, d'autant qu'elles sont entierement contraires aux siennes. Et Nostre-Seigneur mesme parlant du monde, dit. *Non pro mundo rogo*, Je ne prie point mon Pere pour le monde, c'est-à-dire d'une priere efficace; car le monde ne me connoist pas, et je ne le connois pas aussi.

O que c'est une chose difficile que de se rendre bien quitte du monde; car pour l'ordinaire nos affections sont tellement plongées et engagées en iceluy, et nostre cœur y est tellement attaché, qu'il faut avoir un grand soin pour l'en retirer entierement. Certes plusieurs se treuveront bien trompez, qui pensent que pour avoir

quitté le monde, ils ont desjà beaucoup fait, et travaillé en l'exercice du renoncement, et abnegation d'iceluy et de toutes ses convoitises. Mais après cela, pour peu que l'on se considere de près, l'on se treuve encore apprentif en ce renoncement, et que tout ce que l'on a fait n'est rien au prix de ce que l'on doit faire. Tous les chefs et fondateurs des ordres religieux, dans lesquels l'esprit de Dieu regnoit, et qui estoient guidez par son inspiration en ce qu'ils faisoient ou entreprenoient, ont commencé par ce renoncement. Le grand S. François entrant un jour dans une église, et entendant dire ces parolles de l'Evangile : ***Vade*, *vende quæ habes*, *et da pauperibus*, *et veni*, *sequere me*** (1); Va, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres, puis viens et me suis. Il obeyt à l'instant, et commença sa regle par cette abnegation et renoncement du monde. S. Antoine entendant le mesme Evangile, quitta semblablement tout ce qu'il possédoit. Et le glorieux S. Nicolas de Tolentin, la feste duquel se treuve dans l'octave de la feste que nous celebrons aujourd'huy, entrant en une eglise, où un religieux de S. Augustin traittoit en une predication ces parolles de Nostre-Seigneur : ***Cœlum et terra transibunt*** (2), Le ciel et la terre passeront, et exhortant vivement le peuple à ne point s'arrester au monde, ny à ses pompes et vanitez, leur disoit : Mes treschers freres, je vous prie, ne vous arrestez point au monde de cœur ny d'affection, ***Cœlum et terra transibunt***; car le ciel et la terre passeront, et tout ce que le monde vous presente n'a qu'un peu d'apparence, et ressemble à des fleurs qui passent en un moment, et sont aussitost flestries que fleuries : si vous voulez demeurer au monde, servez-vous des choses du monde, usez-en et en prenez ce qui vous est requis pour vostre usage ; mais ne vous y affectionnez pas, ny ne vous y attachez pas, en sorte que vous veniez à oublier les biens celestes et eternels pour lesquels vous avez esté creez, car toutes ces choses passeront ; ce que le grand S. Nicolas entendant, il quitta tout, et se fit religieux de l'ordre de S. Augustin, où il vescut et mourut sainctement.

Il est vray que quitter le monde et son tracas pour se mettre en quelque bonne religion, c'est beaucoup ; mais certes ce n'est pas assez d'en tirer le corps, si l'on n'en retire aussi le cœur et ses affections. Plusieurs entrent dans des monasteres qui ont encore leur affection parmi les honneurs, dignitez, preeminences et plaisirs du monde, et ce qu'ils ne peuvent plus posseder en effect, par un extresme malheur, ils le possedent de cœur et d'affection. Il me souvient d'avoir leu qu'un certain grand seigneur, du temps de S. Basyle, quitta le monde et son estat de senateur, pour se faire religieux : mais ce qu'il ne possedoit plus en effect, il le possedoit tousjours de cœur et d'affection, et alloit promenant ses pensées et desirs parmy les delices, plaisirs et honneurs du monde ; ce que le grand S. Basile sçachant, il luy escrivit une lettre où il luy parle en ces termes : O mon cher frere, qu'avez-vous fait ? vous avez quitté le monde, et vostre estat de senateur, pour vous faire religieux. Mais, hélas ! qu'avez-vous fait ? car vous n'estes maintenant ny religieux, ny senateur ; vous n'estes plus senateur, d'autant que vous avez quitté cet estat pour vous faire religieux, et partant il n'est plus à vous, ny vous n'estes pas religieux, parce que vostre cœur et vos affections vont encore courant après les choses du monde. Ha ! qu'il se faut bien garder de cela : ô certes, il ne suffit pas, pour estre religieux, d'en porter l'habit, si l'on ne retire encore toutes ses affections du monde, par une parfaicte abnegation de toutes ses vanitez.

O Dieu ! que la sacrée Vierge a fait admirablement bien ce renoncement en sa saincte nativité. Approchez-vous de son sacré berceau, considerez ce qu'elle fait, et vous treuverez qu'elle practique toutes les vertus d'une façon tres-eminente : interrogez les anges, les cherubins et seraphins qui l'environnent, et leur demandez s'ils esgalent cette petite fille, et ils vous respondront qu'elle les surpasse infiniment en vertus, graces et merites ; voyez-les à l'entour de son sacré berceau, et oyez comme tous esmerveillez de sa grande beauté et de ses rares perfections, ils disent ces parolles du Cantique des Cantiques : ***Quæ est ista quæ ascendit de deserto sicut virgulta fumi ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris***

(1) S. Matth. XIX. — (2) Ib. XXIV.

pigmentarii (1)? Qui est celle-cy qui monte du desert comme une verge de fumée, qui sort de la myrrhe, de l'encens et de toutes sortes de poudres, de parfums tres-odoriferants? et la considerant de plus près, tous ravis d'admiration et d'estonnement: *Quæ est ista quæ progreditur, quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata* (2)? Qui est celle-cy, disent-ils, qui chemine comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, choisie comme le soleil, terrible comme un bataillon de soldats bien rangez? Cette fille n'est pas encore glorifiée, mais la gloire luy est promise, elle l'attend, non en esperance comme les autres, mais en asseurance: et ainsi ces esprits celestes, tout surpris d'admiration, vont poursuivant à raconter ses loüanges. Et cependant cette saincte Vierge est dans son berceau practiquant toutes les vertus, mais d'une façon tres-admirable, celle du renoncement du monde. Considerez-la, je vous prie, parmy ces applaudissemens, loüanges et exaltations angeliques. Et voyez combien, nonobstant tout cela, elle se tient humble et rabaissée, ne voulant paroistre qu'un petit enfant comme les autres, quoy qu'elle eust l'usage parfaict de la raison dès l'instant mesme de sa conception.

O! quant à nous autres chetives et miserables creatures, nous sommes conceus dans le ventre de nos meres, et naissons au monde en la plus grande misere qu'on se puisse imaginer; car non-seulement en nostre naissance, mais encore pendant nostre enfance, nous sommes comme des bestes privées de raison, de discours et de jugement: mais il n'en a pas esté ainsi de nostre glorieuse Maistresse. Aristote parlant des abeilles dit qu'elles naissent comme de petits vers, après quoy les aisles commençant à leur croistre, on les appelle nymphes, puis enfin par l'accroissement parfaict de leurs aisles, elles deviennent abeilles, et alors elles vont volant sur les fleurs pour en tirer le miel; mais leur roy ne naist pas de la sorte, ains il naist en sa perfection avec la couronne sur la teste pour marque de sa royauté: de mesme nous autres miserables pecheurs naissons tous comme des petits vers, c'est-à-dire, impuissans, foibles et privez de raison. Mais la Ste Vierge comme nostre reyne est née comblée et couronnée de toutes sortes de graces, et avec l'usage parfaict de la raison: c'est pourquoy dès sa saincte nativité elle practique toutes les vertus en un tres-haut degré de perfection.

Je treuve trois sortes d'enfans qui ont eu l'usage de la raison avant leur naissance, mais differemment. Le premier est S. Jean-Baptiste qui fut sanctifié dans le ventre de sa mere, où il connut Nostre-Seigneur, tressaillit de joye à sa venuë, l'adora et l'ayma; et cet usage de raison ne luy fut point osté, car Dieu fait ses dons absolument, et sans aucune revocation, et quand il donne sa grace à une ame il la luy donne pour tousjours, et ne la luy oste jamais si elle ne la veut perdre elle-mesme; ainsi en est-il de ses autres dons, qui ne nous sont jamais ostez si ce n'est par nos demerites. S. Jean eut donc tousjours l'usage de raison depuis qu'il fut sanctifié. Le deuxiesme enfant fut Nostre-Sauveur et souverain Maistre; ô certes! il est vray qu'il eut l'usage de la raison dès l'instant de sa conception, d'une maniere tres-excellente, d'autant que sa tres-saincte ame jouyssoit de la claire vision de la divinité, avec laquelle elle fut unie dès le moment de sa creation. Le troisiesme enfant fut la sacrée Vierge, qui tient le milieu des deux: elle n'eut pas l'usage de la raison comme Nostre-Seigneur qui l'eut d'une maniere souverainement parfaicte, à cause de l'union de son ame avec la divinité; neantmoins elle l'eut en une façon beaucoup plus excellente que S. Jean, parce qu'elle estoit choisie pour une dignité plus grande que n'estoit celle de ce glorieux sainct, qui devoit naistre seulement pour estre precurseur du Fils de Dieu, mais la sacrée Vierge devoit estre sa Mere, qui est une dignité si excellente, qu'elle surpasse infiniment tout ce qui pourroit s'en dire ou penser: et il n'y a jamais eu ange, cherubin, ny seraphin, à qui le Fils de Dieu aye dit: Vous estes ma mere, cela n'estant deu qu'à cette seule Vierge qui l'a porté neuf mois dans son ventre sacré. Et cependant qui ne s'estonnera de la voir dans ce berceau, si comblée de graces, ayant l'u-

(1) Cant. III. — (2) Cant. VI.

sage parfaict de la raison, estant capable de connoissance et d'amour, discourant et adherant à Dieu; et en cette adhesion, vouloir estre tenuë et traittée comme un petit enfant, se rendant en toutes choses semblable aux autres, avec un tel deguisement que toutes les graces qui residoient en elle n'estoient point connuës?

Certes les enfans sont agreables en leur innocence, car ils n'effectionnent rien, ils ne sont attachez à rien, ils ne sçavent ce que c'est de ces points d'honneur et de reputation, ny des mespris; ils font autant d'estat du verre que du crystal, du cuivre que de l'or, d'un faux rubis que d'un fin; ils quittent volontiers des choses precieuses pour une pomme : tout cela est aymable aux enfans, mais il n'est pas admirable, d'autant qu'ils n'ont pas encore l'usage de la raison pour pouvoir faire autrement. Mais la Ste Vierge, qui paroissant petit enfant, avoit neantmoins l'usage de la raison et du discours aussi parfaictement que quand elle mourut; et nonobstant cela, ne pas laisser de faire tout ce que les enfans font. O Dieu! c'est une chose qui est non seulement aymable, ains encore tres-admirable, et qui nous fait bien voir comme elle avoit desjà parfaictement renoncé à tout ce qui estoit de la gloire, du faste et appareil du monde.

Le second renoncement qu'il nous faut apprendre de cette Ste Vierge est celui de la chair : or il n'y a point de doute que ce renoncement ne soit plus difficile que le premier, aussi est-il d'un degré plus haut. Plusieurs quittent le monde et en retirent leurs affections, lesquels ont bien de la peine de se defaire de la chair : et pour ce le grand apostre nous advertit de nous donner garde de cet ennemy, qui ne nous quitte jamais qu'à la mort. Gardez, dit-il, qu'il ne vous seduise. Qui est cet ennemy duquel l'apostre parle? sinon la chair que nous portons tousjours avec nous; soit que nous beuvions, que nous mangions, ou dormions, tousjours elle nous accompagne et tasche de nous tromper; il est certain qu'elle est la plus deloyale et perfide ennemie que nous nous puissions imaginer, et le continuel renoncement qu'il en faut faire est bien difficile. C'est pourquoy il faut, mes cheres sœurs, avoir bon courage, pour entreprendre ce combat; et pour nous y animer, il faut jetter les yeux sur nostre souverain Maistre, et sur nostre glorieuse Maistresse la sacrée Vierge.

Mais quant à Nostre-Seigneur, ô combien a-t'il fait excellemment cette abnegation de la chair! certes toute sa tres-saincte vie n'a esté qu'une continuelle mortification; et quoy que sa chair tres-sacrée n'eust aucune rebellion, et fust entierement soumise à l'esprit, si est-ce qu'il n'a pas laissé de la mortifier pour nous donner exemple, et nous enseigner comme nous devons traitter la nostre qui repugne tant à l'esprit, nous donnant pour leçon, que nous ne transformions point nostre esprit en la chair, pour puis apres mener une vie brutale et non humaine, mais plustost que nous transformions nostre chair en esprit, pour mener une vie toute spirituelle et divine. C'est à quoy l'on arrive par le moyen de l'abnegation et mortification. Donc si Nostre-Seigneur a traitté si rudement sa chair tres-saincte, qui n'avoit aucune mauvaise inclination, que ne devons-nous faire nous autres, qui en avons une si traistresse et si maligne? Refuserons-nous de la mortifier pour l'assujettir à l'esprit, voyant ce qu'a fait nostre souverain Seigneur et Maistre? serons-nous des soldats lasches et sans courage?

O combien la sacrée Vierge a-t'elle fait parfaictement ce renoncement de la chair dès sa saincte nativité dans son berceau et pendant son enfance! Il est vray que les enfans en leur bas aage font mille actes de renoncement; car on leur en fait faire à toutes rencontres, et le grand soin que l'on a d'eux fait que l'on ne suit quasi jamais leurs affections et inclinations : voyez, je vous prie, ces pauvres petits enfans, ils veulent estendre leurs petits bras, et l'on les leur replie; ils veulent manier leurs petits pieds, et l'on leur lie avec des bandelettes; ils veulent voir le jour, et on les couvre afin qu'ils ne le voient pas; ils veulent veiller, et l'on veut qu'ils dorment : en somme on les contrarie en toutes choses. Et neantmoins les enfans ne sont point loüables de souffrir ces mortifications, d'autant qu'ils ne peuvent faire autrement, n'ayant pas l'usage de la raison pour se pouvoir gouverner eux-mesmes : mais la sacrée Vierge, qui l'avoit d'une maniere tres-parfaicte, a merveilleusement bien

ué le renoncement de la chair en
it toutes ces contradictions et mor-
ins volontairement.
est en quoy, mes cheres filles, vous
z imiter, et c'est ce qui se practique
eligion, en laquelle on vient pour
r sa chair et tous ses sens, ainsi
i vous enseigne quand vous y entrez;
ile qu'on vous met sur la teste vous
que vous estes mortes au monde et
initez, et que vous devez desormais
a veuë basse, et regarder la terre,
ielle vous estes sorties, pour mar-
isjours en esprit d'humilité. Et quoy
s religieuses pretendent au ciel,
au lieu où est l'unique objet de leur
, si est-ce qu'on ne leur ordonne
e lever les yeux pour le regarder,
iy bien la terre, en laquelle elles
ent point s'arrester, faisant en cela
les nochers et pilotes, lesquels,
en conduire leur navire, ne regar-
iint le lieu où ils veulent aborder,
y tournent le dos; et, conduisant
eurs barques, ils arrivent enfin à
irt. De mesme vous arrivera-t'il,
ieres filles, en regardant la terre
ous humilier et confondre; car ainsi
vous arriverez enfin au ciel, qui est
assuré où vous aspirez; mais pour
enir il faut encore sçavoir que vous
ez point avoir d'oreilles, que pour
re ces paroles du psalmiste; que
it à vos ames: ***Audi, filia, et vide,
ina aurem tuam*** (1). Escoute, ma
ois, et me preste l'oreille. ***Oblivis-
mum patris tui***, Oublie ton peuple
aison de ton pere. Et qu'est-ce que
i le silence qui se garde en la reli-
sinon que vous ne devez plus avoir
gue que pour chanter avec Moyse et
ce beau cantique de la divine mise-
qui vous a retirées comme des Israë-
i la tyrannie de Pharaon, c'est-à-dire
le, qui vous tenoit en esclavage et
ide, n'ayant pas permis que vous
sté englouties dans les ondes de la
ouge de vos iniquitez.
nt au troisiesme renoncement qu'il
ire, et qui est le plus important, à
r de renoncer à soy-mesme, il est
oup plus difficile que les deux autres,
els l'on peut plus aisément venir à bout: mais où il s'agit de se quitter et renoncer soy-mesme, c'est-à-dire, son propre esprit, son propre jugement et sa propre volonté, ouy mesme ès choses qui sont bonnes, et qui nous semblent estre meilleures que celles qu'on nous ordonne, et s'assujettir en toutes choses à la conduite d'autruy, certes, c'est où il y a bien de la difficulté; et neantmoins c'est ce à quoy l'on doit viser en la religion, d'autant qu'en cela consiste la perfection chrestienne, de tellement mourir à soy-mesme, que l'on puisse dire avec le sainct apostre: ***Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus***, Je vis, non pas moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy. Or les exercices de ce renoncement doivent estre continuels, car tant que nous vivrons nous trouverons tousjours de quoy renoncer à nous-mesmes, et cet exercice sera d'autant plus excellent que nous le ferons avec plus de ferveur. Faites-le donc courageusement, mes cheres filles, et ne vous trompez pas; car si vous vivez en la religion avec vostre esprit propre, vous y aurez souvent du trouble et des convulsions interieures, d'autant que vous y treuverez un esprit totalement contraire au vostre, et qu'il ira tousjours contre-pointant jusques à ce que vous en soyez entierement renduës quittes; et partant il faut avoir bon courage pour entreprendre tout de bon la practique de ce renoncement, et quoy que vous souffriez beaucoup, ne vous en estonnez pas; car il ne se peut faire autrement.

S. Paul explique merveilleusement bien la perfection et les effets de ce renoncement, quand il dit: ***Vigo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus*** (1), Je vis, non pas moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy, comme s'il disoit: Bien que je sois homme de chair, je ne vis point pourtant selon la chair, ains selon l'esprit; et non pas selon mon esprit propre, mais selon l'esprit de Jesus-Christ qui vit et regne en moy. Or ne pensez pas que le grand apostre fust arrivé à cette parfaicte abnegation et renoncement de soy-mesme, sans avoir souffert beaucoup de peine et de convulsion en son propre esprit, ainsi qu'il tesmoigne en l'epistre aux Romains, quand il dit qu'il sentoit une loy en sa chair contraire à celle de l'esprit, ***Sentio legem in***

(1) ...lm. XLIV.

(1) Gal. II.

membris meis repugnantem legi mentis meæ. O certes! Il est vray que cette abnegation consiste à quitter son ame et son esprit propre, pour l'assujettir à celuy d'autruy. Les anges ne furent chassez du paradis, et ne tresbucherent en enfer, sinon pour ne s'estre pas voulu assujettir à Dieu; et quoy qu'ils n'eussent point d'ames, ils avoient neantmoins un esprit, et n'y ayant pas voulu renoncer, pour le rendre subjet et sousmis à leur Createur, ils se perdirent miserablement. Il est donc tout certain que tout notre bonheur consiste en la subjection, et que nostre mal-heur vient du contraire.

Les personnes devostes qui sont dans le siecle font bien en quelque maniere les deux premiers renoncemens dont nous avons parlé; mais pour celuy du jugement et du propre esprit, il se fait seulement en la religion; car bien que les seculiers renoncent au monde et à la chair, neantmoins ils se reservent tousjours leur liberté, specialement aux choix des exercices spirituels : mais en la religion l'on renonce à toutes choses sans reserve quelconque, quittant entierement sa liberté pour suivre le train de la communauté.

O que la tres-sainte Vierge fit excellemment bien ce dernier renoncement en sa nativité! ne se servant point de sa liberté, quoy qu'elle eust l'usage de raison. Regardez tout le cours de sa vie, et vous ne verrez autre chose qu'une continuelle subjection : elle va au temple, mais ce sont ses parens qui l'y menent, l'ayant ainsi promis à Dieu : quelques années après on la marie, elle s'y sousmet nonobstant qu'elle eust fait vœu de virginité : voyez sa sortie de Nazareth pour aller en Bethleem, sa fuyte en Egypte et son retour en Nazareth : en somme vous verrez en toutes ses allées et venuës cette Ste Vierge en une subjection et souplesse admirable, qui arrive enfin jusques-là, que de voir mourir son Fils et son Dieu sur le bois de la croix, se sousmettant à ce qui estoit du divin vouloir, adherant parfaictement à la volonté du Pere eternel, non par force, mais de son plein gré, approuvant et consentant à la mort de ce divin Fils, baisant cent fois par un humble acquiescement la croix sur laquelle il mouroit, l'embrassant et adorant, demeurant ferme et debout au pied de cette croix, en laquelle elle voyoit mourir devant ses yeux son Fils bien-aymé. O Dieu! quelle abnegation fit alors cette Ste Vierge : il est vray que le cœur tendrement amoureux de cette dolente Mere fut transpercé de tres-grandes douleurs. Helas! qui pourroit exprimer les peines et convulsions qui se passerent alors dans son cœur sacré? Mais neantmoins sçachant que c'estoit la volonté du Pere eternel que son Fils mourust ainsi, et qu'elle le vist mourir, cela fut suffisant pour la faire tenir ferme au pied de la croix, comme approuvant et agreant sa mort.

S Augustin, parlant de la verge d'Aaron, dit qu'elle ressembloit à l'amandier, et son fruict à l'amande, dont il tire une comparaison qu'il applique à Nostre-Seigneur, qui vient fort à mon propos, pour vous monstrer comme nostre divin Maistre et Sauveur a fait excellemment cette obnegation de soy-mesme sur la croix. Il dit donc que l'amande a en elle trois choses remarquables : La premiere est qu'elle a une escorce couverte de bourre, de laquelle on ne tient compte; la seconde, c'est le noyau ou le bois qui environne l'amande; et la troisiesme, c'est l'amande. Or pour tirer l'amande et le noyau de cette escorce, on la presse et on la brise, ce qui nous represente tres-bien la sacrée humanité de Nostre Seigneur, laquelle a esté tellement brisée, pressée et meurtrie de coups en sa saincte passion, et encore tellement mesprisée, qu'il a dit qu'il n'estoit pas un homme, ains un ver qu'on foule aux pieds, *Ego sum vermis, et non homo* L'amande qui est dans le noyau, de laquelle on tire de l'huile propre pour esclairer, nous represente la Divinité; et le noyau qui est de bois nous represente la croix sur laquelle Nostre-Seigneur a esté attaché, et où son humanité representée par l'escorce de l'amande a esté tellement brisée et pressée par les tourments qu'il a soufferts, que la Divinité a jetté abondamment l'huyle de sa misericorde, qui a donné tant de clarté, et respandu tant de lumiere sur toute la terre, que le monde a esté delivré des tenebres de son ignorance.

Ha! c'est sur cette croix que nostre cher Sauveur et souverain Maistre a fait tres-excellemment le parfaict renoncement de luy-mesme, en mourant sur icelle avec tant de souffrances, d'abjections et de mespris, qu'il est impossible de se les representer.

t c'est à cette croix que tous les saincts
sont attachez, et qu'ils ont prise pour
objet plus ordinaire de leurs meditations.
ertes les vrays religieux doivent tousjours
voir la croix et le crucifix devant leurs
eux, pour apprendre de luy à se bien
itter et renoncer eux-mesmes : et bien
ue la bonté de Nostre-Seigneur soit si
ande que de faire quelquesfois gouster
douceur de sa Divinité aux ames qui le
rvent, par les graces et faveurs qu'il leur
mmunique, si est-ce neantmoins que
ous ne devons jamais oublier les amertu-
es, mespris et douleurs qu'il a soufferts
ur nous en son humanité. J'ay plusieurs
s dit, et ne me lasseray jamais de le
re, que la religion est un mont de Cal-
ire, où il se faut continuellement cruci-
r avec Nostre-Seigneur en cette vie,
ur regner eternellement avec luy en
utre.

Enfin pour conclure ce discours, je vous
ray encore ce mot du glorieux S. Nicolas
Tolentin, lequel après avoir parfaicte-
ent renoncé au monde, à la chair et à soy-mesme, et s'estre crucifié avec Nostre-Seigneur, par une entiere mortification de tous ses sens, tout transformé en ses douleurs, sentant approcher l'heure de sa mort, il se fit apporter le bois sacré de la croix, et le voyant, il s'escria comme un autre S. André, en l'apostrophant : *O bona crux diù desiderata!* O bonne croix tant desirée! je vous saluë, ô croix unique et precieuse, sur laquelle estant appuyé, comme sur un baston tres-assuré, je passeray sans crainte et à pied sec la mer orageuse de ce monde, et parviendray au port de l'eternelle felicité!

O certes, il est vray, mes cheres filles, qu'il n'y a point de meilleur moyen pour assurer nostre salut que de nous crucifier avec Nostre-Seigneur, en renonçant au monde, à la chair et à nous-mesmes, suivant l'exemple que nostre glorieuse Maistresse nous a donné en sa saincte nativité. Faites-le donc fidellement, et Dieu vous comblera de graces en ce monde, et vous couronnera de sa gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

IER SERMON

POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINCTS.[1]

Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum. I. Cor. II.

Œil n'a veu, ny oreille entendu, et il n'est jamais entré en la pensée ny au cœur de l'homme quelles et combien grandes sont les choses que Dieu a preparées à ceux qui l'ayment.

Ce sont les parolles de S. Paul, mes
eres sœurs, desquelles il se servoit es-
ivant aux Corinthiens, pour les exciter à
deprendre des choses basses et transi-
res de ce monde, et se desengager des
ections de cette mortalité, en relevant
rs cœurs et leurs pensées aux biens
ernels et perdurables. Et moy ayant à
us parler en cette solemnité de la gloire
s saincts, j'ay pensé que je me devois
rvir des parolles de ce grand apostre, et
vous adresser, pour par icelles vous
courager à relever vos cœurs et vos pensées à la consideration de la gloire et felicité eternelle que Dieu a preparée à ceux qui l'aiment et le craignent en cette vie, et vous exciter par ce discours à mespriser et retirer vos affections de toutes les choses creées; puisque, comme dit l'Escriture saincte, le ciel et la terre passeront, *Cœlum et terra transibunt*, c'est-à-dire, que tout ce qui est icy-bas prendra fin.

Or pour vous dire et faire comprendre quelque chose de cette gloire, je me serviray d'une histoire qui est rapportée au premier chapitre du livre d'Esther, d'un festin

que le roy Assuerus fit à tous les plus grands de son royaume, qui fut le plus admirable, magnifique et solemnel qui se puisse jamais voir ny entendre, d'autant qu'en iceluy toutes les conditions requises, et qui se peuvent souhaitèr en un festin pour le rendre remarquable, s'y retreuverent; car, en premier lieu, celuy qui faisoit le banquet estoit roy de cent vingt-sept provinces, et iceluy s'y treuva, qui est une des principales pieces du festin, à sçavoir que celuy qui le fait s'y treuve, principalement quand c'est une personne de qualité royale. Et quant à ce qui estoit des viandes, elles estoient les plus excellentes qu'on eust pu souhaiter, et le vin plus exquis qu'on eust pu rencontrer. Ceux qui servoient en ce banquet estoient des personnes de grande qualité constituées par le roy, lesquelles s'acquittoient fort soigneusement de leur office. Le lieu où se faisoit le festin estoit le plus beau et plus magnifique qui se puisse jamais voir, les pilliers estoient de marbre, les corniches d'emeraudes, les tapisseries estoient de soye toutes rehaussées d'or et d'argent, les planchers estoient tout azurez, il y avoit des couches toutes battuës en or fin, et avec cela les musiques les plus belles et exquises, et les instrumens les plus accords et harmonieux qui se puissent entendre n'y manquoient point : il y avoit aussi des parterres artificiels, diaprez d'une varieté innombrable de fleurs les plus belles qu'on eust pu souhaiter. Les invitez estoient les plus grands princes et seigneurs de cette contrée, et le banquet dura cent quatre-vingts jours, avec toutes ses magnificences. En somme, l'Escriture le rapporte comme la chose la plus excellente et admirable qui se puisse jamais dire ny voir.

Ayant donc jetté les yeux de ma consideration sur cette feste, je n'ay point treuvé d'histoire ou de discours plus propre pour vous representer la gloire et felicité des saincts, que ce festin du roy Assuerus, puisque cette felicité eternelle n'est autre chose qu'un festin ou banquet, auquel nous sommes tous invitez, et ceux qui y sont receus sont rassasiez de toutes sortes de delices. Mais certes, quand je viens à comparer ce banquet eternel de la gloire des saincts avec celuy d'Assuerus, je treuve que celuy-là n'est rien au prix de cettuy-cy : aussi n'y a-t'il rien à quoy il puisse estre comparé, d'autant qu'en ce festin de l'agneau sans macule se retreuve tout ce qui s'est treuvé en celuy d'Assuerus en une façon beaucoup plus excellente, et en iceluy sont jointes ensemblement toutes les conditions requises, pour rendre un banquet infiniment plus solemnel, magnifique et admirable qu'on sçauroit imaginer.

Premierement, celuy qui fait le festin est Dieu, qui surpasse infiniment en grandeur et dignité tout ce qui est et peut estre : et sa personne royale et divine, non seulement s'y treuve et assiste au festin; mais, qui plus est, il est luy-mesme la viande et le mets qui repaist et rassasie les conviez par cette admirable et ineffable communication qu'il leur fait de soy-mesme. Les assistans ou personnes qui servent à ce divin festin sont les anges, archanges et autres esprits celestes que Dieu a nommez et destinez à cela. De vous parler de la bonté du lieu où se fait le festin, ô certes cela est tout-à-fait impossible; aussi mon dessein n'est de le faire maintenant, ains de vous dire briefvement sur chaque circonstance quelque chose des excellentes conditions de cet admirable festin de la felicité eternelle.

Donc pour commencer par la principale circonstance, qui est que Dieu qui fait le festin, se treuve en iceluy, et qu'il est luy-mesme la viande qui rassasie ceux qui y sont conviez; escoutez ce qui est dit en l'Apocalypse : *Vincenti dabo edere de ligno vitæ quod in paradiso Dei mei.* Je donneray à celuy qui vaincra à manger de l'arbre de vie qui est au paradis de mon Dieu : *Beati qui ad cœnam nuptiarum agni vocati sunt*, Bien-heureux sont ceux qui sont appelez au banquet des noces de l'agneau; car ils n'auront jamais ny faim ny soif, d'autant qu'il les conduira aux fontaines des eaux de vie, *Et deducet eos ad fontes vitæ aquarum.* Mais quelles sont ces eaux de vie, sinon Dieu mesme, lequel se fera la viande de ses esleus, en se communiquant à eux par la claire vision et connoissance de sa Divinité?

O quel festin plus excellent et remply de delices se pourroit-il jamais treuver ny desirer que celuy que Dieu fait dans le ciel à ses saincts, puisqu'il est luy-mesme leur

? C'estoit sans doute après la jouys-
le ce divin festin que le sainct pro-
David souspiroit, quand pressé du
e voir Dieu il s'escrioit : *Quemad-
n desiderat cervus ad fontes aqua-
ita desiderat anima mea ad te,
uando veniam, et apparebo ante
Dei* (1)? Quand sera-ce, ô mon
que mon ame plus alterée du desir
s voir, que n'est le cerf poursuivy
sseurs de rencontrer quelque claire
e pour apaiser sa soif par la frais-
le ses eaux, paroistra devant vostre
t pour confirmation de ces parolles :
y rassasié, dit-il, quand vostre gloire
roistra, *Satiabor cùm apparuerit
tua* (2).

une chose hors de tout doute et
erse, que la gloire essentielle des
eureux consiste en la claire vision
oissance de Dieu, *Hæc est vita æ-
t cognoscant te Deum verum* (3);
au contraire la peine des damnez,
ppelle du dam, consiste en la pri-
de cette claire vision Mais outre
loire essentielle, il y en a une autre
ppelle accidentelle, qui est celle que
n-heureux reçoivent par accident,
les damnez outre la peine du dam
encore une autre qu'on appelle du
ce sera de cette gloire essentielle
dentelle dont nous parlerons main-

ierement, quant à la gloire essen-
qui consiste à voir Dieu tel qu'il est,
ent, sans ombre ny figure, on y voit
ses si grandes et excellentes, que
esme, avec l'infinité de sa toute-
ce, n'en peut produire ny creer de
andes, puisqu'on y voit premiere-
a Divinité, qui est la source infinie
es sortes de grandeurs : seconde-
l'on y voit encore l'union du Verbe
avec la nature humaine ; troisies-
t l'on y voit la maternité de la Ste
nostre tres-honorée Mere et Mais-
en quatriesme lieu, l'on y voit la
des bien-heureux, de laquelle il
ouverain object. Or tout cecy de-
rincipalement de la gloire essen-

t à la premiere chose, qui fait la
essentielle des saincts, qui est la
vision de Dieu, il ne se peut rien voir, ny de plus excellent, ny rien ne peut estre de plus grand, d'autant que (comme disent les theologiens) Dieu est un estre qui est par dessus tout estre un acte tres-pur et tres-simple ; et Dieu mesme avec l'infinité de sa toute-puissance ne peut rien produire ny creer de plus haut, ny de plus grand que luy ; car s'il pouvoit creer quelqu'autre chose plus grande ou plus haute que luy, il ne seroit pas Dieu, puisque Dieu est un estre qui est au-dessus de tout estre, increé, independant, et que rien ne peut esgaler. Tous les theologiens sont d'accord en cecy, et il n'y a point sujet d'en disputer, d'autant que cela est une verité tres-claire et manifeste.

La deuxiesme chose que voyent les bien-heureux dans le ciel, est ce mystere ineffable de l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine, qui est une œuvre si sublime et relevée, qu'elle surpasse infiniment tout ce que les esprits, tant angeliques qu'humains, peuvent concevoir.

La troisiesme est la maternité de Nostre-Dame joincte à sa virginité, qui est encore une chose plus grande qu'on ne sçauroit dire ny penser ; d'autant que la virginité joincte à la maternité est l'œuvre la plus excellente après l'incarnation que Dieu avec sa toute-puissance puisse faire : mais comment, je vous prie, mes cheres ames, pourroit-il eslever une creature plus haut, que de la faire Mere de Dieu, qui est la plus grande dignité qui puisse estre ?

La quatriesme chose que voyent les bien-heureux, et dont je veux parler, est la lumiere de gloire qui est aussi une des plus grandes choses qui se puissent creer, puisqu'elle a pour object Dieu mesme qui est une clarté de lumiere increée, par laquelle l'on voit toutes les autres lumieres qui sortent toutes de celle-cy comme de leur source et origine, sans qu'elle en puisse estre tant soit peu interessée ou diminuée : *In lumine tuo videbimus lumen*, En vostre lumiere, nous verrons la lumiere, dit le sainct prophete.

Or de ces quatre choses si grandes, si admirables et si excellentes, jouyssent les bien-heureux dans le ciel ; car ils voyent face à face clairement, sans ombre ny figure, Dieu trin, et un, non par enigme ny

(1) Ps. XLI. — (2) Ib. XVI. — (3) S. Jean, XVII.

figure, mais tel qu'il est, avec une si grande clarté, que dans son essence ils voyent la lumiere en la lumiere, et la lumiere de toutes les autres lumieres; et en icelle ils voyent la grandeur et excellence de l'incarnation du Verbe eternel et de la maternité de la Vierge, et encore quelle et combien grande est la gloire que Dieu donne à ses esleus, et en cette claire vision de Dieu ils descouvrent et viennent à une parfaicte intelligence des plus profonds mysteres de la foy, desquels ils ont la connoissance avec une telle clarté, joye et allegresse, qu'ils n'en peuvent souhaiter ny desirer une plus grande. De sorte qu'on peut veritablement dire, qu'en cette vision ils reçoivent une mesure de delices si pleine et si comblée, qu'elle s'espanche de toutes parts, et que l'extresme joye et liesse qu'ils reçoivent en la possession de cette gloire essentielle, par la connoissance de toutes ces choses, les rassasient tres-parfaictement.

Hé! combien pensez-vous, mes cheres sœurs, que les bien-heureux reçoivent de suavité par la claire vision du mystere ineffable de la tres-saincte Trinité, voyant l'eternité du Pere, du Fils et du Sainct-Esprit, voyant comme le Fils est engendré du Pere, et que le Pere ne procede de personne, et comme le Sainct-Esprit, par un souspir amoureux, procede du Pere et du Fils. Quelle joye de voir que le Fils n'est point moindre que le Pere? lequel, pour estre Pere, n'est point plus grand que le Fils, et que le Sainct-Esprit est en tout esgal au Pere et au Fils. Quelle suavité de voir que le Fils est eternel, et aussi ancien que le Pere, et que le Sainct-Esprit est aussi ancien que le Pere et le Fils, et que les trois personnes n'ayant qu'une mesme essence, ne font qu'un seul Dieu.

Je lisois hier en la vie de S. Ignace, fondateur des Jesuites, que Dieu luy fit la grace de luy monstrer, dans une vision, le mystere de l'ineffable et tres-adorable Trinité, de laquelle vision il receust tant de clarté et de lumiere en son entendement, qu'il en faisoit après les discours les plus profonds et relevez qui se puissent dire ou entendre, et demeura long-temps à escrire ce qu'il en avoit appris, remplissant plusieurs cahiers de choses les plus hautes et sublimes qui se puissent voir en la theologie; ce qui monstre que Dieu en cett vision luy fit connoistre de ce divin mystere ce qui s'en peut concevoir en cell vie: et après cette vision, ce sacré mystère demeura si fortement gravé et imprimé dans son cœur et son esprit, qu'i eut tousjours depuis une singulière devotion en iceluy, se fondant de joye toute les fois qu'il en avoit le souvenir. Or si c sainct a receu tant de joye et de consolatio par cette vision, quelle pensez-vous que doi estre celle que reçoivent les bien-heureu en la claire veuë et connoissance qu'ils on de cet ineffable mystère de la très-adorabl Trinité.

Mais combien grande est la joye qu'il reçoivent encore de voir ce nœud indissoluble, avec lequel l'humanité a esté joincte et unie avec la divinité en cett œuvre incomparable de l'incarnation, pa laquelle Dieu s'est fait homme, et l'homm a esté fait Dieu, voyant clairement comm ce divin mystère s'est accomply, et comm le Verbe eternel a pris chair humain au ventre de la tres-saincte Vierge, san faire aucune bresche ny lesion à sa virginité, la laissant toute pure et toute nette, sans offenser en aucune maniere so integrité virginale. Quelle joye et quelle liesse sera celle-cy? quels torrens de voluptez, quels plaisirs et contentemens auront eternellement les esprits bien-heureux par la veuë de toutes ces choses.

Et quelle felicité est encore celle qu'ils ont de voir le fruict et l'utilité des sacremens? voyant clairement comme la grace se communique par iceux selon la disposition et correspondance qu'on y apporte, et comme les uns la reçoivent, et les autres la rejettent: comme Dieu donne la grace tres-suffisante et surabondante aux uns, et la grace efficace aux autres, et comme il la refuse à quelques-uns, sans toutesfois leur faire aucun tort, ne faisant rien en cela qui ne soit tres-juste, comme dit le grand S. Augustin. Se pourroit-il jamais penser, mes cheres ames, avec quelle suavité les bien-heureux connoissent et voyent toustes ces choses.

Or non seulement ils voyent Dieu, qui est ce en quoy consiste la felicité, mais aussi ils l'entendent parler, et parlent avec luy, et font des colloques et des dialogues admirables avec sa divine majesté; et c'est encore ici l'un des principaux poincts de

titude. Mais, ô Dieu ! quel langage u'ils tiennent, et de quelles parolles ent-ils? Certes, leur parler et leur n'est autre qu'un langage d'amour re bien aymé avec ses tres-chers et des enfans avec leur tres-cher est-à-dire que le langage des bien- est un langage tout filial et plein ; car comme ce lieu est la de- les enfans de Dieu, et que nul n'en- le ciel s'il n'ayme Dieu, s'il n'a la et s'il n'est enfant de dilection : ur langage est tout filial et amou- ais quelles parolles d'amour est-ce u dira à l'ame bien-heureuse? ô il luy dira ces gracieuses parolles : s tousjours avec moy. et je seray s avec toy; tu seras desormais toute et je serai tout à toy, et l'ame bien- e, par un amour reciproque, luy ra ces amoureuses parolles pronon- c tant de suavité par l'Espouse au e des cantiques : *Dilectus meus mi- jo illi* (1), Mon bien-aymé est tout et je suis toute à luy, il est à cette out mien, et je seray desormais et toute sienne.

spouse, estant encore en cette vallée res, disoit ces parolles d'amour avec suavité : ô Dieu ! quelle joye et ubilation sera celle que recevront heureux en cette felicité eternelle, dialogue et cet entretien amoureux iront avec Nostre-Seigneur, lequel lera de ce qu'il a fait et souffert r, leur disant : En un tel temps je telles et telles choses pour vous, tenant du mystere de l'Incarnation it ce qu'il a operé pour nostre re- n, leur disant : J'ay fait pour vous et attirer à moy, telles et telles je vous ai attendus tant de temps, res vous quand vous resistiez à ma omme vous forçant par une douce de la recevoir ; je vous donnois en mps ce mouvement et cette inspi- je me servis d'un tel moyen pour irer à moy. En somme il leur des- ses secrets jugemens, et les voyes bles qu'il a tenuës, et desquelles il vy pour les retirer du peché, et les à la grace : bref l'entendement des ireux demeurera tout remply de ..

clarté et de connoissance, tant de la grandeur de l'estre immense de Dieu, que de ce qu'il a fait et souffert pour eux, et des faveurs qu'il leur a communiquées, et enfin de tout ce qui concerne la divinité et humanité de Nostre-Seigneur, et la maternité et virginité de Nostre-Dame et glorieuse Maistresse, qui est la troisiesme chose la plus sublime que les bien-heureux voyent dans le ciel, ainsi que nous avons dit.

Et si S. Bernard, comme tres-devost et plein d'amour qu'il estoit envers l'humanité de Nostre-Seigneur, et envers sa tres-saincte Mere, receut tant de suavité et de plaisir en la consideration du mystere de sa saincte naissance, lorsqu'estant une nuict de Noël dans une eglise, en la ville de Chastillon sur Seine, meditant cette sacrée nativité, que son entendement et toutes les facultez de son ame furent tellement englouties en la consideration de ce divin mystere, avec tant de consolation et admiration, et fut si absorbé en iceluy, par la connoissance que Dieu luy en donna alors, qu'il demeura plusieurs jours sans se pouvoir retirer de cette veuë, quelque violence qu'il se pust faire. En quel abysme de delices pensez-vous donc, mes cheres filles, que s'abysmera l'entendement des bien-heureux, en la claire veuë, non seulement de la nativité de Nostre-Seigneur, mais de tous les divins mysteres de nostre redemption? Leur volonté sera alors dans une union tres-intime et inseparable avec celle de Dieu, sans que jamais elle puisse faire aucune resistance à icelle, ains accomplira tousjours tres-parfaictement sans aucune repugnance, tout ce qui sera de son divin vouloir. Leur memoire sera aussi toute pleine de Dieu, et du ressouvenir des graces et des biens qu'il leur a faits en cette vie mortelle, et du peu de service qu'ils luy ont rendu, au prix des grandes recompenses qu'ils possederont.

Enfin toutes les puissances et facultez des esprits bien-heureux seront tellement rassasiez, qu'ils ne pourront rien souhaiter davantage que ce qu'ils possederont : *Vincenti dabo manna absconditum* Je leur donneray, dit Dieu en l'Apocalypse, une manne cachée qui les rassasiera et assouvira entierement : et outre cela, je donneray à chacun une pierre blanche, en laquelle il y aura escrit un nom nouveau,

que personne n'entendra que celuy qui le recevra; *Et dabo illi calculum candidum, et in calculo novum nomen scriptum, quod nemo scit nisi qui accipit* (1). Mais quelle est cette pierre blanche qui sera donnée à l'ame bien-heureuse, sinon Jesus-Christ, vraye pierre angulaire, lequel se donnera à chaque esprit bien-heureux par cette incomprehensible et ineffable communication qu'il leur fera de soy-mesme, en la vie eternelle ! car la blancheur de cette pierre ne signifie autre chose que la candeur et pureté de Nostre-Seigneur, vray agneau sans tache ni macule. Mais quel sera ce nom qui sera gravé en cette pierre? certes il n'y a point de doute que nous ne soyons comme des caracteres gravez en l'humanité de Nostre-Seigneur ainsi qu'il dit par Isaye : *Ecce in manibus meis descripsi te.* Il nous a escrits en ses mains; d'autant que les cloux qui les ont percées nous ont escrits et gravez en icelles, et de mesme la lance nous a escrits en son cœur sacré, en luy ouvrant le costé.

Hier au soir, en considerant la gloire des saincts, il me vint en pensée que cette parolle qui est escrite en cette pierre blanche que personne n'entend que celuy qui la reçoit, n'estoit autre qu'une parolle filiale et amoureuse, telle que celle que nous avons dit que Dieu dira à l'ame bienheureuse : Je suis tout à toy, et tu es toute à moy, tu ne te separeras jamais de moy, et je ne m'esloigneray jamais de toy. O Dieu, mes cheres sœurs, c'est icy le comble de la felicité des bien-heureux, de sçavoir que cette gloire de laquelle ils jouyssent sera eternelle, et ne prendra jamais fin; car qu'est-ce qui cause le plus de joye dans les prosperitez qu'on possede en cette vie, sinon l'esperance qu'on a qu'elles seront de longue durée? comme au contraire rien n'abat tant le courage, ny ne diminue tant la joye, que la crainte qu'on a que telles prosperitez ne dureront pas long-temps, et ne viennent tost à passer. Mais les bienheureux possederont la felicité avec une plenitude de joye libre de toute crainte et apprehension de perdre ce bien incomparable duquel ils seront jouyssans, parce qu'ils seront asseurez que leur gloire sera eternelle, et ne leur pourra jamais estre ostée.

(1) S. P. ep. 1, ch. 2.

Vous aurez leu, je m'assure, en la vie de sainte Therese, la devotion qu'elle avoit à ouïr chanter le *Credo* de la saincte messe, selon que la saincte Eglise le chante; mais elle estoit particulierement attirée à ces parolles : *Cujus regni non erit finis*, Son royaume sera eternel, et en la consideration de cette eternité, elle se fondoit toute en larmes de joye et de consolation. Certes, je ne ly jamais cela en la vie de cette grande saincte que je n'en sois, nonobstant toute ma misere et la dureté de mon cœur, grandement touché. Or si la pensée qu'on a en cette vie, que le regne de Dieu est eternel, cause au cœur humain tant de joye et liesse spirituelle, quel pensezvous que doit estre le contentement des saincts, en l'assurance qu'ils ont de la perpetuité de leur gloire? O certes! cela ne peut estre compris de nos petits esprits.

Mais outre cette gloire essentielle des bien-heureux dont nous avons parlé, ils en ont encore une autre qu'on appelle accidentelle, qui est celle qui leur arrive par accident, comme nous avons dit au commencement de ce discours, et laquelle leur arrive de plusieurs choses, mais specialement de la claire veuë et connoissance qu'ils ont de la gloire de tous les habitans du ciel; car vous sçavez que tous ne la possedent pas esgalement, ains en degré different, les uns plus, les autres moins: et bien que cela soit ainsi, tous neantmoins sont tres-contens de la gloire qu'ils possedent; et ceux qui ont moins se rejouyssent de ceux qui en ont davantage, d'autant que la charité est là en sa perfection, n'y ayant point dans le ciel d'envie ny de jalousie : et c'est veritablement en ce lieu qu'on peut dire, avec le grand apostre, que la charité n'est point envieuse ny jalouse, puisque chacun de ces bien-heureux citadins est aussi aise de la gloire des autres que de la sienne propre, *Charitas non æmulatur, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt.* Et par cette douce communication et participation qu'ils ont de la felicité les uns des autres, tous demeurent tres-contens et satisfaits de celle qu'ils possedent. Vous entendrez mieux cecy par quelque similitude.

Voyez un bon pere qui habille deux de ses enfans de drap d'or, et comme ils ne

sont pas tous deux de mesme taille et grandeur, il en faut plus à l'autre qu'à l'autre ; de sorte qu'il en faudra six ou sept aulnes pour la robe de l'un, et trois ou quatre suffiront pour la robe de l'autre : si vous les regardez ils sont tous deux vestus de drap d'or, et par consequent ils doivent estre esgalement contens, et quoy que le premier, lequel a sept aulnes de drap d'or en sa robe, en aye plus que celuy qui n'en a que trois ou quatre, si est-ce que celuy qui en a moins ne luy en porte aucune envie parce qu'il en a autant qu'il luy en faut pour son vestement. Ainsi en est-il de la gloire des bien-heureux ; car tous sont parfaictement contens de celle qu'ils possedent, sans envier celle des autres, chacun estant pleinement satisfait selon sa capacité.

Et comme nous voyons encore qu'en cette vie tous n'entendent pas esgalement le son et l'accord d'une bonne musique, et que celuy qui a l'ouïe dure ne peut pas si bien remarquer sa melodie et sa perfection, quoy qu'il entende et sçache bien la musique, comme fait celuy qui a l'ouïe plus subtile, et quoy que le premier soit content de la suavité qu'il reçoit à ouyr cette musique, si est-ce neantmoins que cette suavité n'est pas si grande que celle que reçoit celuy qui a plus de subtilité en l'oreille, quoy que tous deux soient contens de cette musique. De mesme voyons-nous que le soleil n'est pas esgalement regardé d'un chacun, et neantmoins tous se contentent de sa clarté, pour en recevoir autant qu'ils en peuvent supporter; car celuy qui a les yeux troubles ou foibles ne peut pas recevoir les rayons du soleil avec la mesme clarté que fait celui qui a la veuë plus forte, claire et nette ; et toutesfois les uns et les autres sont satisfaits et contens de la lumiere du soleil, bien que le contentement des uns soit plus excellent que celuy des autres. Ainsi en est-il de la gloire que reçoivent les bien-heureux dans le ciel.

Mais de parler de la beauté du lieu où se fait ce divin festin de la felicité eternelle, qui est encore une gloire accidentelle, et de la dignité des conviez, et de ceux qui y servent ; ce sont des choses qui seroient trop longues à raconter, et encore tout ce qui s'en pourroit dire ne seroit rien au prix de ce qui s'y treuve en verité. La saincte mere Therese parlant de la beauté du ciel, s'essaye de treuver quelques similitudes propres pour nous en faire concevoir quelque chose, et afin de se faire entendre, elle compare le ciel à une grande salle, laquelle seroit toute pleine et environnée de beaux tableaux et miroirs, parmy lesquels il y en auroit un si grand et si resplendissant que quand on viendroit à s'y regarder, outre que l'on verroit le miroir dans lequel on se regarderoit, on s'y verroit parfaictement soy-mesme, et avec cela l'on verroit encore en icelui, avec un singulier plaisir, tous les tableaux et tous les autres miroirs de cette salle ; mais ce qui est davantage, l'on y verroit aussi tout ce qu'ils representent chacun en leur particulier,

Or cette salle ou ce palais où sont ces tableaux et miroirs, c'est le ciel empyrée : mais quel est ce miroir si grand et si resplendissant, dans lequel on void tout ce que je vous ay dit ? sinon l'essence de Dieu, dans laquelle non-seulement on le void et connoit tel qu'il est, mais l'on s'y void et connoist aussi soy-mesme, avec toutes les graces qu'on a receuës, et dans cette divine essence l'on y void encore la gloire de tous les autres saincts, tous leurs merites et tout ce qu'ils ont fait et souffert, et toutes les graces et faveurs qu'ils ont receuës de la divine Majesté pendant qu'ils ont esté en cette vie ; et de plus l'on y void encore toutes les choses creées, comme Dieu a fait le ciel et l'a orné du soleil et de la lune, et l'a enrichi d'estoiles, et de tout ce qui se retreuve en iceluy, et comme il a fait la terre diaprée d'une si grande varieté de fleurs ; en somme, comme il a creé toutes choses du neant, et la maniere avec laquelle il a procedé, qui sera encore un subjet de cette gloire accidentelle, qui procede, comme vous voyez, de l'essentielle, c'est-à-dire de la claire vision de Dieu.

En cette felicité eternelle, les bien-heureux auront encore pour gloire accidentelle la claire vision des cherubins, seraphins, throsnes, dominations, vertus, puissances, principautez, archanges et anges qui sont les neuf chœurs de ces esprits celestes divisez en trois hierarchies, parmi lesquels les saincts seront placez chacun

selon leurs merites. Mais outre ce que nous avons dit, ils connoistront encore avec un plaisir admirable l'esperance des patriarches, l'obeyssance des prophetes, la charité des apostres, la ferveur et constance des martyrs, l'humilité et fidelité des confesseurs, et la pureté des vierges : ils verront les penitences, jeusnes, veilles et mortifications qu'ils ont practiquées en cette vie. Bref toute la perfection, sainc eté et gloire des saincts, sera à tous en general, à chacun en particulier, un subjet de gloire accidentelle.

Et, outre cela, nos corps seront après la resurrection glorieux, je dy les nostres, mais avec cette presupposition que je fais tousjours, à sçavoir, si Dieu nous fait la misericorde d'estre du nombre des esleus : car ils auront, ainsi que nos ames, les quatre dots de gloire, à sçavoir : la subtilité, l'agilité, l'impassibilité et la clarté. Et comme maintenant nos ames sont enchassées (s'il faut ainsi parler) dans nos corps qui les tiennent comme prisonnieres, les contraignant d'aller où ils vont, ayant une si estroite union ensemble, qu'on peut dire qu'elles participent en quelque chose à leur misere. Ainsi en cette reunion du corps avec l'ame glorieuse, ces quatre dots de gloire luy seront communiquez, par lesquels l'ame la gouvernera, et le menera où elle voudra, sans que jamais il luy fasse aucune resistance; car il aura une telle subtibilité qu'il penetrera partout, sans qu'il puisse estre empesché d'aucun autre obstacle : et quant à son agilité, il sera tel, qu'il n'y a traict d'arbaleste qui aille si viste, et comme il sera plus subtil que le rayon du soleil, aussi sera-t'il plus agile que luy, et mesme que les mouvemens de l'esprit; il ira plus viste que le vent, ny qu'aucune chose qui se puisse imaginer. Il aura l'impassibilité, en sorte qu'il ne pourra jamais estre offensé, ny alteré d'aucune maladie ny incommodité. Mais outre cela il sera si lumineux que sa clarté surpassera celle du soleil. Et pour comble de sa felicité, il sera semblable à Dieu : et comment semblable à Dieu? c'est-à-dire, par participation de gloire; c'est ce que nous fait entendre la sainte Escriture, quand elle appelle Nostre-Seigneur : *Deus deorum*, le Dieu des dieux, c'est-a-dire, le Dieu de tous les petits dieux qui sont des saincts.

Je pensois dire encore un mot sur les circonstances qui se trouverent au banquet de ce grand roy Assuerus, que j'ay pris pour subjet de ce discours. Mais je vois que l'heure passe, c'est pourquoy je finis. Que me reste-t'il plus à vous dire, mes cheres sœurs? sinon de vous exciter derechef par les parolles de S. Paul, à relever vos cœurs et vos pensées à la consideration de ces biens eternels qui sont si excellens, que c'est à tres-juste raison que ce sainct apostre dit que l'œil n'a jamais veu, l'oreille entendu, ny le cœur de l'homme pensé ce que Dieu a préparé à ceux qui l'ayment et le servent, *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.*

Contentez donc bien vos entendemens à les considerer, afin que par les beautez et excellences que vous y decouvrirez, vous veniez à les aymer et desirer, retirant vos pensées de toutes les choses créées et transitoires de cette vie, pour vous appliquer soigneusement à faire ce qu'il faut pour en acquerir la possession.

Appliquez-vous aussi à mediter ces divins mysteres, et tout ce que Nostre-Seigneur a operé pour nostre redemption, afin que par la connoissance que vous en aurez vostre volonté vienne à l'aymer; car il le faut aymer ici-bas en terre, pour l'aymer eternellement là-haut au ciel, parce qu'il n'y a point de ciel pour celui qui n'a point d'amour et de charité. Contentez donc vostre volonté, aymant Dieu autant qu'on le peut aymer en cette vie mortelle. Mais comment le faut-il aymer, me direz-vous? il n'y a point de façon, ny de mesure pour cela; la façon et la mesure d'aymer Dieu, c'est de l'aymer sans mesure plus que tout et au-dessus de toutes choses, *Causa diligendi Deum, Deus est, modus sine modo.*

Contentez aussi vostre memoire, luy retranchant tous les souvenirs terrestres, afin de la remplir de choses celestes, mais specialement des divins mysteres de la vie, mort et passion de Nostre-Seigneur. Mais remplissez-la encore du souvenir de vos fautes et infidelitez, pour vous en humilier et amender, et des benefices que vous avez receus de Dieu, pour l'en remercier : et si vous avez receu des graces particulieres, ressouvenez-vous-en aussi, pour les bien

rer et conserver, vous disposant pour mentation et accroissement d'icelles. travaillez avec fidelité, mes cheres s, pendant cette vie, et perseverez ies à la fin, à ce que vous puissiez estre congregées et unies avec les bien-heureux esprits en cette felicité, pour y aymer Dieu et jouyr de luy eternellement. C'est ce que je vous souhaite et desire de tout mon cœur. *Amen.*

IIE SERMON

POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINCTS.

Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona. GEN. I.

ayant creé toutes choses, les considérant en general, il vit qu'elles estoient grandement bonnes.

premiere feste qui aye jamais esté rée en la terre a esté une feste de laisance. Il est dit dans la Genese, Dieu voulant donner commencement grand univers, il crea premierement l et la terre, puis ayant creé la lu- il vid qu'elle estoit bonne, *Et vidit lucem quod esset bona;* et considela terre comme la pepiniere des es, des arbres, des herbes et des s, il vid semblablement qu'elle estoit e; puis regardant la mer, qui conteledans soy tant de poissons, il vid que estoit bon : bref considerant les ani- et chaque chose en detail, il vid les estoient bonnes. Mais après qu'il creé l'homme et formé la femme d'une s costes qu'il luy tira dans un doux eil, regardant alors tout son ouvrage ict et accomply, poussé de complai-, il vid, ou pour parler conformeà mon subjet, il dit non seulement estoit bon, comme il avoit fait, conant chaque chose en particulier, mais estoit grandement bon, *Viditque cuncta quæ fecerat, et erant valde*

la saincte Eglise qui est non seuleespouse de Jesus Christ, mais encore mitatrice, se voulant en toutes choses rmer à luy, fait les festes particus des saincts avec un plaisir admiracar lorsqu'elle considere l'amour des tres, la constance des martyrs, la fer- des confesseurs et la pureté des vierges, et qu'elle void toutes ces choses en particulier, elle dit, à l'imitation de Nostre-Seigneur, que cela est bon. Mais quand elle vient à faire de tous ensemble une feste et qu'elle vient à considerer les couronnes, les palmes, les victoires et triomphes de tous les saincts en general, elle a une complaisance non pareille, et dit alors, non seulement que cela est bon, mais que cela est grandement bon; et c'est ce qu'elle fait en la feste que nous celebrons aujourd'hui. Il y a plusieurs raisons de son institution, mais je me contenteray d'en dire une qui est fondamentale, à sçavoir, qu'elle a esté instituée pour solemniser la feste de plusieurs saincts et sainctes qui sont au ciel, les noms et la vie desquels pour cette cause l'Eglise ne fait point de feste particuliere; car ne pensez pas que ce soit les miracles ny les vertus apparentes qui ont rendu saincts tous ceux qui sont au ciel. O non certes! il y a un nombre infini de saincts qui ont tousjours esté cachez en cette vie, qui n'ont point fait de miracles, et de la saincteté desquels on ne fait aucune mention, qui sont neantmoins exaltez au ciel par dessus ceux qui en ont fait beaucoup, et qui sont honorez dans l'Eglise. Ce fut un coup de la divine Providence de relever et faire connoistre au monde la saincteté d'un S. Paul, premier hermite, qui vivoit dans le desert si inconnu et si peu estimé des hommes. Mais, ô Dieu, combien pensez-vous qu'il y a eu d'autres qui ont vescu dans les de-

serts, dans les boutiques, dans les maisons devostes et dans les monasteres, et qui ont esté inconnus aux yeux du monde pendant leur vie, et qui sont maintenant exaltez dans la gloire par-dessus ceux qui ont esté connus et honorez en la terre? C'est pourquoy la saincte Église considerant la feste qui se fait au ciel de tous les saincts en general, pour s'y conformer, a institué celle que nous celebrons aujourd'huy.

Les astrologues admirent la grande correspondance et le merveilleux rapport que la terre a avec le ciel, et ce rapport est tel que l'on peut dire que le ciel est le mary de la terre, et qu'elle ne peut rien produire que par ses influences. Or je ne veux pas m'estendre à parler en ce lieu des influences que les philosophes disent que le ciel respand sur la terre, qui font qu'elle vient à produire des fruicts, des arbres, des plantes et des fleurs, ny des recompenses que la terre rend au ciel, luy exposant tout ce qu'elle a produit par le moyen des influences qu'elle a receuës de luy, et comme elle luy envoye des vapeurs qui montent au ciel comme une fumée d'encens, et le ciel les ayant receuës les luy renvoye pour la feconder par la pluye et la rosée. Bref, c'est une chose admirable de voir le grand rapport et la parfaicte correspondance qu'il y a entre le ciel et la terre. Mais, ô Dieu! que c'est chose bien plus admirable de voir le grand rapport qu'il y a entre la Hierusalem celeste et la terrestre, entre l'Eglise triomphante et la militante, d'autant que l'Eglise militante fait ça-bas en terre, autant qu'il luy est possible, tout ce qu'elle croit se faire là-haut en la triomphante, et comme une bonne mere, elle tire tout ce qu'elle peut de la Hierusalem celeste pour en nourrir ses enfans, taschant de les conformer en tout ce qu'elle peut aux habitans du ciel. C'est pourquoy, considerant les festes qui s'y font, pour honorer le martyre et triomphe de chaque sainct en particulier, elle en fait de mesme ça-bas en terre. Voyez, je vous prie, comme elle chante la ferveur et constance d'un S. Laurent en celebrant sa feste, comme elle admire un S. Barthelemy au jour de son martyre; et ainsi des autres saincts. Mais outre les festes particulieres que l'Eglise fait de chaque sainct, voyant qu'il se fait au ciel une resjouyssance generale de tous ces bienheureux esprits, pour s'y conformer, elle fait le mesme aujourd huy; ce qu'elle nous fait entendre par ces parolles qu'elle chante au commencement de la saincte messe: ***Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore sanctorum omnium***, etc.; Resjouyssons-nous tous en Nostre-Seigneur, dit-elle, pour la feste de tous les saincts; chantons et celebrons leurs triomphes et victoires, et autres semblables parolles de resjouyssances et d'exaltation, par lesquelles elle nous invite à faire cette solemnité.

Donc pour suivre le dessein de la saincte Eglise, je diray quelque chose de ce qu'il faut faire pour bien celebrer cette feste, le plus briefvement et familierement qu'il me sera possible, et diviseray mon discours en trois poincts.

Dieu de toute eternité a desiré de nous donner sa grace et nous faire ressentir les effects de sa misericorde, et ceux de sa justice par laquelle il nous veut donner la gloire pour recompense de nos bonnes œuvres; sa bonté nous ayant mis en ce monde, où nous pouvons meriter ou demeriter. Or neantmoins, bien qu'il nous donne la gloire par sa justice, pour recompense de nos bonnes œuvres et des travaux que nous avons endurez pour son amour, il nous la donne aussi par sa misericorde, d'autant qu'elle surpasse infiniment le loyer que meritent nos bonnes œuvres. Mais afin d'obtenir les graces requises pour parvenir à cette gloire, il veut que nous nous servions de l'invocation des saincts et qu'ils soient nos mediateurs, afin que nous puissions recevoir, par leurs entremises et par leurs intercessions, ce que nous ne meritons pas d'obtenir sans icelles. Or est-il que ces ames bienheureuses, les anges, les cherubins et seraphins nous aymant parfaictement, non seulement ils nous desirent, ains aussi ils nous procurent les graces de Dieu, poussez par le motif de l'amour et charité qu'ils ont pour luy; d'autant que l'amour du prochain procede et naist de l'amour de Dieu, comme de sa source: et de là vient le desir tres ardent qu'ils ont que sa divine misericorde nous donne sa grace en ce monde et la gloire en l'autre. Mais les saincts ont encore un autre motif qui leur fait souhaiter

ander à Dieu qu'il nous donne sa
c'est qu'ils voyent le grand desir
le nous la departir, ce qui fait qu'ils
lesirent et procurent avec un amour
t plus grand qu'ils le voyent grand
. Et c'est là leur principal et plus
it motif, car voyant que nous avons
és pour la gloire eternelle, et que
ur jouyr de cette gloire que sa di-
até nous a rachetez, et qu'il ne de-
ı tant que nous jouyssions du fruict
e redemption, ils conforment leurs
celuy de sa divine Majesté en pro-
nostre salut autant qu'il leur est
par leurs prieres et intercessions.
antmoins afin que les saincts prient
:edent pour nous, il nous les faut
r et demander leur secours; et
cette sorte que nous devons cele-
rs festes, nous servant du pouvoir
ıt aupres de Dieu, pour obtenir de
:icorde les graces et faveurs dont
ons besoin : et sa divine Majesté a
ıble qu'on se serve de l'invocation
cts, que voulant departir quelque
ux hommes, il les inspire souvent
ervir de leur entremise, et luy-
les provoque à prier pour nous.
ourquoy l'Eglise demande à Dieu
cite ses saincts à prier pour nous.
vons donc avec toute confiance les
t nous adresser à eux specialement
de leurs festes, et ne faut point
qu'ils ne nous escoutent et fassent
rs ce de quoy nous les supplions.
d'autant que l'invocation des
ıe rapporte à la priere, il ne sera
de propos d'en dire quelque chose.
onc sçavoir qu'il y a trois personnes
rviennent à la priere : la premiere
que l'on prie; la seconde est celle
ande; et la troisiesme est celle
. Quant à la premiere personne,
:elle que l'on prie, ce ne peut ja-
re que Dieu; car c'est luy seul qui
soy tous les thresors de la grace et
ıire, et pour cela lorsque nous
s saincts, nous ne leur disons pas
us accordent ou qu'ils departent
ce ou telle vertu, mais bien qu'ils
npetrent, parce qu'il n'appartient
eu seul de donner des graces,
l luy plaist, et à qui il luy plaist.
peut prier Dieu en deux façons, à sçavoir immediatement et mediatement : prier immediatement, c'est s'adresser directement à luy sans l'entremise d'aucune creature, comme fit la Cananée, et plusieurs autres que nous lisons en la saincte Escriture, lesquels prierent directement Nostre-Seigneur, et receurent de grandes graces de sa divine bonté, à cause de la confiance et de l'humilité avec laquelle ils accompagnerent leurs prieres, ainsi que fit le sainct patriarche Abraham : ***Loquar ad Dominum meum, cùm sim pulvis et cinis*** (1); Je parleray à mon Seigneur, dit-il, encore que je ne sois que poudre et cendre et une chose de neant; neantmoins je m'adresseray à luy parce qu'il est mon Createur et que je suis sa creature. Le publicain et la Samaritaine priant immediatement Nostre-Seigneur, receurent la remission de leurs pechez : ce qui fut encore octroyé à plusieurs autres, Dieu pouvant par luy-mesme donner ce qu'il luy plaist, sans qu'il aye besoin pour cela de l'ayde et secours d'aucune creature.

Prier Dieu mediatement, c'est prier par le moyen de la glorieuse Vierge, des anges et des saincts, et c'est de cette priere que se servit le centurion, lequel envoya ses amis prier Nostre-Seigneur qu'il vinst guerir son serviteur; et la Cananée qui, après avoir prié immediatement Nostre-Seigneur, se voyant rejettée de luy, pria mediatement par le moyen des apostres, s'adressant à eux afin qu'ils fussent ses advocats. Or cette façon de prier est tres-bonne et bien meritoire, parce qu'elle est humble, et procede de la connoissance que nous avons de nostre indignité et bassesse, qu'il fait que n'osant approcher de Dieu pour luy demander nos necessitez, nous nous adressons aux saincts, assurez que nous sommes que nos prieres, qui d'elles-mesmes sont extremement foibles et impuissantes, estant meslées avec celles de ces bien-heureux esprits, auront par ce moyen beaucoup plus de force et d'efficace.

La priere immediate est une priere toute filiale, pleine d'amour et de confiance en laquelle nous nous adressons à Dieu, comme à nostre Pere, suivant ce que luy-mesme nous enseigne au commencement de l'oraison dominicale, où il veut que

(1) Gen. XVIII.

nous l'appellions nostre Pere. O Dieu, que cette parolle est pleine d'amour, et qu'elle remplit le cœur de douceur et de confiance : ce que nous voyons par les demandes que nous luy faisons ensuite, car après l'avoir appellé nostre Pere, nous luy demandons son royaume, et que sa volonté soit faite ça-bas en terre par les hommes, comme elle est faite dans le ciel par les bien-heureux. O que ces demandes sont grandes!

La seconde personne qui intervient en la priere est celle qui demande : mais remarquez que je ne parle pas de celle qui prie, ains de celle qui demande ; car il y a bien de la difference entre prier et demander. Le maistre demande bien quelque chose à son serviteur, mais il ne le prie pas de la luy donner ; ains au contraire, en luy demandant ce qu'il desire, il luy commande de le luy donner : de mesme un autre, en demandant quelque chose qui luy est deuë, n'use point de prieres, parce qu'il demande ce qui luy appartient par justice. C'est une question qui est debattuë entre les theologiens scholastiques, à sçavoir si Nostre-Seigneur, autant qu'homme, prie pour nous ; car S. Jean dit qu'il est nostre advocat et mediateur, ***Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum :*** sçavoir, s'il faut que les advocats et mediateurs prient. Il y a diverses opinions sur ce subjet; mais il me semble que l'on se peut arrester à ces parolles que Nostre-Seigneur dit à ses apostres, qui sont rapportées dans le 16e chapitre de l'evangile du mesme S. Jean : ***Et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem de vobis***, Et je ne vous dy pas que je prieray mon Pere pour vous ; car il y a bien de la difference entre prier et demander, comme nous venons de dire. Certes il n'y a point de doute que Nostre-Seigneur Jesus-Christ demande pour nous le royaume des cieux, qu'il nous a acquis au prix de son sang et de sa vie; c'est pourquoy il le demande comme chose qui luy appartient par justice; et ainsi de toutes les autres demandes qu'il fait à son Pere eternel pour nous. Or bien neantmoins que l'on objecte que Nostre-Seigneur, en tant qu'homme, demande par forme de supplication et de priere, se rendant nostre mediateur, il est vray pourtant que tout ce qu'il demande luy appartient par droict de justice.

La troisiesme personne qui intervient en la priere, c'est la creature raisonnable. Mais pour laisser à part tout ce qui se pourroit dire sur ce subjet, nous ne parlerons maintenant que de nous autres chrestiens qui vivons en cette vallée de miseres, qui connoissant la difficulté que nous avons de nous sauver, à cause de l'infirmité de nostre nature, nous prions et envoyons nos requestes et nos soupirs au ciel, implorant le secours de Dieu, luy demandant sa grace ; et afin de l'obtenir plus facilement, nous nous servons de l'invocation des saincts, les priant qu'ils intercedent pour nous qui sommes encore pelerins et estrangers sur cette terre, et qu'il nous ayde à parvenir à cette felicité eternelle de laquelle ils sont jouyssans. Mais, helas! miserables et chetives creatures que nous sommes, nos prieres sont si froides, si lasches et si foibles, qu'elles ne meritent pas d'estre exaucées de Dieu. O qu'il y a une grande difference et disproportion entre les prieres de ces bien-heureux esprits et les nostres ! car ils prient et chantent continuellement les loüanges de Dieu, mais avec une si profonde humilité, et avec tant de ferveur, d'amour et de fermeté, qu'elles sont d'un prix et d'une valeur inestimable : c'est pourquoy les nostres chetives estant meslées parmy celles de ces bien-heureux, viennent à prendre une force et vertu admirable, ressemblant à une goutte d'eau, laquelle estant jettée dans un tonneau de vin, en prend la force et la vertu, laissant d'estre ce qu'elle estoit auparavant, pour se convertir en vin : ainsi quand nos prieres sont presentées à Dieu en l'union de celles des saincts, par ce sacré meslange elles viennent à prendre une grande force et vigueur, et par ce moyen elles sont renduës plus precieuses devant Dieu, et meritoires pour nous et pour nostre prochain.

Pour mon second poinct, je dy que c'est une chose tres-certaine que les saincts prient pour nous, d'autant plus ardemment et fortement, que plus ils voyent dans l'essence divine que Dieu desire nostre salut et beatitude. Nous en devons faire de mesme à l'endroict de nostre prochain, nous employant à son service, et l'aydant autant que nous pourrons à se sauver, avec une charité non point envieuse ny interes-

ls qui regarde purement Dieu, et
ıint d'autre object que sa gloire.
ous pouvions un peu comprendre
st la charité des saincts, et de
rveur et humilité ils accompagnent
ieres, nous aurions sans doute
ıbjet de nous confondre, si nous
à faire comparaison du peu d'hu-
ii se treuve en nos prieres çà-bas
, avec celles dont ils prient là-haut
ce qui procede de la veuë et claire
ance qu'ils ont sans ombre ny
la grandeur immense de Dieu et
stance infinie qu'il y a entre la
et le createur : et d'autant plus
t de degrez de gloire, et qu'ils
s eslevez, d'autant plus connois-
cette distance infinie, et par con-
leur humilité est plus profonde.
une personne en cette vie, par un
exercice des considerations et
ons de la grandeur de Dieu et de
sse de la creature, vient à con-
ne si grande disproportion et es-
nt de l'une à l'autre que cette con-
e la fait abaisser et humilier, en
elle se voudroit cacher et abysmer
lans son neant, ne treuvant point
ce luy semble, assez bas pour son
: quelle doit estre donc, je vous
ımilité de ces ames bienheureuses
nt clairement la grandeur et ma-
ıie de Dieu? Certes, l'humilité que
ıincte Vierge a euë en cette vie a
s-grande, d'autant qu'elle avoit
connoissance de Dieu qu'aucune
eature. Il est vray que celle avec
elle prononça ces sacrées parolles,
de l'Incarnation : *Ecce ancilla*
fut si grande, qu'elle estonna les
e voir qu'il y eust une creature si
en la terre : mais l'humilité que
rieuse Vierge a maintenant dans
t incomparablement plus grande,
'elle a mille fois plus de connois-
la grandeur infinie de Dieu et de
eraines perfections, qu'elle n'avoit
monde ; cette connoissance estant
ort et le plus excellent motif pour
nilier, et nous faire abaisser jus-
is nostre neant, que nous puissions

a donc point de doute que les prie-
saincts estant faites avec une si profonde humilité, ne soient tres-meritoires et tres-agreables à Dieu, et ne nous puissent par consequent obtenir beaucoup de graces : or il faut neantmoins, si nous en voulons ressentir les effects, que nous sçachions nous en prevaloir ; car si de nostre costé nous ne cooperons, il est certain que nous nous rendons indignes de leurs suffrages. Mais considerez, je vous prie, seroit-il à propos de demander aux saincts qu'ils prient pour nous et nous obtiennent quelque grace, si de nostre costé nous ne nous voulons disposer à la recevoir? Nous les prions qu'ils nous obtiennent les vertus, et nous n'en voulons pas embrasser la practique, ny n'en voulons faire aucun acte : et neantmoins nous voulons qu'ils intercedent pour nous, quoy que bien souvent nous fassions les actes contraires aux vertus que nous leur demandons.

O certes! ne nous abusons pas, car Dieu veut que nous cooperions à ses dons, et quand nous luy demandons quelque vertu par l'entremise des saincts, il ne nous la donnera jamais, si nous ne nous mettons en l'exercice d'icelle. Dieu nous a creez sans nous, c'est-à-dire, lorsque nous n'estions point, il nous tira du neant et nous donna l'estre ; mais il ne nous veut pas sauver sans nous, comme dit S. Augustin : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te* ; et bien qu'il nous laisse nostre liberté sans la vouloir forcer, il veut neantmoins nostre consentement et cooperation à sa grace, afin de nous appliquer le fruict de nostre redemption, sans laquelle nous ne sçaurions aller au ciel, n'y ayant point d'autre porte pour y entrer. C'est pourquoy l'Eglise termine toutes ses prieres : *Per Dominum nostrum Jesum-Christum*, Par Nostre-Seigneur Jesus-Christ, pour nous monstrer que les prieres, ny des anges, ni des saincts, ny des hommes, ne peuvent estre exaucées du Pere eternel, si ce n'est au nom de son Fils ; d'autant que nulle creature, suivant son divin decret, n'eust jamais peu parvenir à la gloire, non pas mesme la sacrée Vierge, que par la mort et passion de Nostre-Seigneur, qui nous l'a meritée. Les saincts donc prient que le merite de sa passion nous soit appliqué, et à mesure que nous correspondons aux graces de Dieu, il nous en donne tousjours de nouvelles ; ce qu'estant connu

des saincts, ils prient avec beaucoup de ferveur sa bonté infinie qu'elle les respande abondamment sur nous, à quoy ils sont grandement incitez par le plaisir qu'ils voyent que Dieu prend de se communiquer à ses creatures. Donc si nous voulons nous rendre dignes des suffrages des saincts, il nous faut practiquer fidellement les vertus que nous demandons à Dieu par leur intercession.

Pour mon troisiesme poinct, je dy qu'il nous faut, à l'exemple des saincts, embrasser la practique des maximes evangeliques que l'Eglise nous propose en ce jour : *Videns Jesus turbas, ascendit in montem, et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum docebat eos,* Jesus, dit le texte sacré, voyant une grande multitude de peuple qui le suivoit pour entendre sa doctrine, il se retira sur une montagne, et s'estant assis, ouvrant sa saincte bouche, il dit ces divines parolles qui contiennent toute la perfection chrestienne : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum,* Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram,* Bienheureux sont les debonnaires, car ils possederont la terre : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur,* Bienheureux sont ceux qui pleurent, car ils seront consolez : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam,* Bienheureux enfin ceux qui seront persecutez pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. O Dieu ! que cette doctrine est contraire à l'esprit et aux maximes du monde.

L'Escriture saincte rapporte que Nabuchodonosor vid en songe une grande statuë qui avoit la teste d'or, les bras d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer et les pieds de terre : mais comme il consideroit la beauté de cette statuë, il vid venir une petite pierre de dessus une montagne, qui heurtant les pieds de cette statuë la renversa par terre et la reduisit en cendres qui furent emportées par le vent; et ainsi il disparut. O mes cheres sœurs, c'est à vous a qui je parle, car vous n'estes pas encore tout à fait hors du monde, vous estes seulement comme estoient les Nazareens, esloignées et sequestrées du monde et de ses vanitez. Qu'est-ce, je vous prie, cette statuë nous represente, sinon le monde? ou plustost l'orgueil et la vanité du monde, qui a la teste d'or et les pieds de terre ; et cette montagne de laquelle est descenduë cette petite pierre ne nous represente-t'elle pas tres à propos nostre souverain Seigneur et Maistre, de la bouche duquel est sortie cette petite pierre des huict beatitudes, qui a renversé cette statuë de la vanité du monde, faisant que tant et tant de personnes ont quitté les richesses, honneurs et dignitez de la terre, pour se rendre pauvres, vils et abjects? O Dieu! il est vray que cette doctrine evangelique ayant esté respanduë par tout l'univers, a esté embrassée de plusieurs, qui ont mesprisé le monde avec toutes ses vanitez.

Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, dit Nostre-Seigneur ; et le monde dit : Bienheureux sont ceux qui sont riches et qui ont toutes sortes de commoditez en cette vie ; comme au contraire : Mal-heureux sont les pauvres. Mais Nostre-Seigneur voyant la folie et la vanité du monde, et les choses en quoy il constituë sa beatitude, il jette une petite pierre au pied de cette statuë, et dit en premier lieu : Bienheureux sont les pauvres d'esprit; car le royaume des cieux est à eux : comme au contraire : Malheur aux riches, c'est-à-dire à ceux qui ont leurs affections attachées aux richesses; car outre qu'ils n'auront pas le royaume des cieux, ils seront eternellement mal-heureux, et n'auront pour recompense que l'enfer et la compagnie des demons. Bien-heureux sont les debonnaires, dit Nostre-Seigneur; car ils possederont la terre. Or d'autant que cette debonnaireté veut que l'on reprime les mouvemens de cholere, que l'on soit doux, cordial et plein de mansuetude envers le prochain, que l'on pardonne à son ennemy, que l'on supporte les mespris, la vanité du monde qui a un esprit tout contraire à cela, dit : Bien-heureux celuy qui se venge de son ennemy, qui se fait craindre et redouter, et auquel on n'oseroit dire un mot de mespris; et estime mal-heureux celuy qui est doux et patient parmy les injures et adversitez. Nostre-Seigneur jette encore cette petite pierre contre cette statuë, et dit : Bien-heureux sont les debonnaires, car ils possederont la terre : et par ces parolles il destruit cette fierté et arrogance en

les mondains fondent leur beati-
n-heureux, dit Nostre-Seigneur,
leurent; car ils seront consolez:
de tout au contraire dit : Bien-
eux qui prennent leurs plaisirs
ent de toutes sortes de contente-
fin bien-heureux, dit Nostre-Sei-
nt ceux qui ont faim et soif de
t qui sont persecutez pour la jus-
e monde ne dit-il pas au rebours?
pas constituant son bonheur en
ui est contraire aux preceptes de
igneur? lequel considerant cette
n point en songe, comme Nabu-
r, mais en verité et effect, voyant
'avoit que des pieds de terre;
re, que tout ce que le monde
estime n'est fondé que sur des
rissables et transitoires, il jette
nverser cette petite pierre des
titudes, qui contiennent, ainsi
avons dit, toute la perfection
e.
monde voyant sa gloire renver-
'on la quittoit pour embraser la
le mespris, les larmes et la per-
la prudence humaine s'y est
a treuvé mille interpretations
à ces beatitudes. O Dieu, dit-elle,
y que les pauvres d'esprit sont
eux! mais n'est-ce pas estre pau-
it que d'avoir l'usage des riches-
osseder des biens et dignitez,
u'on n'y attache pas son affec-
r estre pauvre d'esprit, il suffit
igieux et d'avoir quitté le monde:
que c'est desja en quelque façon
vre. Mais, helas! ce n'est pas
l'entend Nostre-Seigneur : il est
ile, dit S. Augustin, de posseder
de biens et d'honneurs, sans y
affection. Ha! certes, il ne suf-
s'estre fait religieux, et d'avoir
pour se rendre pauvre, si après
ne vouloir manquer d'aucune
ire le vœu de pauvreté, et n'en
essentir aucune incommodité;
er, nonobstant ce vœu, d'avoir
aises et commoditez qu'aupara-
qu'une telle pauvreté est im-
desagreable à Dieu. O certes!
s de telle pauvreté que Nostre-
eut parler, et ce n'est pas ainsi
que luy et ses saincts l'ont practiquée! il est mort tout nud sur la croix, et ses saincts l'ont imité quittant tout, et s'exposant courageusement à souffrir toutes incommoditez que la pauvreté porte avec soy. Mais qui eust demandé à ces saincts religieux qui vivoient anciennement dans les deserts: O grands saincts! qui vous a reduits en cette grande pauvreté et nudité? et qui est-ce qui vous a ainsi depoüillez de toutes choses? C'est, eussent-ils dit, cette admirable pauvreté à laquelle est promis le royaume des cieux, c'est elle qui nous fait tout quitter et pastir de la sorte. Or, ce que la prudence humaine treuve à redire sur la pauvreté, elle en fait de mesme de toutes les autres beatitudes. Mais il ne faut pas tant d'interpretations, il faut aller simplement et se tenir au pied de la lettre.

Donc si nous voulons imiter les saincts et faire profession de garder la pauvreté; embrassons de bon cœur les peines et incommoditez qui la suivent; soyons doux et debonnaires envers nostre prochain; pleurons si nous voulons estre consolez, je veux dire des larmes spirituelles; car ces parolles: *Beati qui lugent*, Bien-heureux ceux qui pleurent, s'entendent specialement de ceux qui pleurent leurs pechez et ceux d'autruy à cause que Dieu en est offensé, ou qui pleurent son absence, comme faisoit David, qui detrempoit son pain dans ses larmes nuict et jour, quand on luy demandoit où estoit son Dieu, *Fuerunt mihi lachrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus?* Il est vray qu'on ne peut pas tousjours avoir ces larmes, aussi ne sont-elles pas necessaires pour nostre salut; mais on peut tousjours avoir le desir d'icelles, et demeurer devant Dieu avec un cœur contrit et humilié. En somme, pour conclure ce discours, soyons alterez et affamez de justice, et endurons de bon cœur les mespris et persecutions pour la justice, taschant, autant qu'il nous sera possible, de suivre et d'imiter l'exemple des saincts, afin que nous puissions, après cette vie, estre admis en leur compagnie dans le ciel, pour glorifier eternellement avec eux le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. Ainsi soit-il.

IIIe SERMON

POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINCTS.

Credo communionem Sanctorum.
Je croy la communion des Saincts.

La feste que nous celebrons aujourd'huy est pleine d'un si grand nombre de matieres propres pour monstrer sa grandeur et solemnité, que les predicateurs s'esgayent parmi la varieté et affluence des subjets dont ils peuvent traitter en ce jour. Les uns prennent plaisir à parler de la gloire et felicité des saincts; les autres, autant utilement que loüablement, parlent de leurs vertus; d'autres parlent de cet admirable sermon des huict beatitudes que Nostre-Seigneur prononça sur la montagne, se voyant suivy d'une grande multitude de peuple.

Mais pour moy je desire aujourd'huy, au discours que j'ay dessein de vous faire, me conformer et suivre, autant qu'il me sera possible, l'intention de la saincte Eglise, en vous entretenant familierement de l'un des articles de nostre foy, à sçavoir de la communion des saincts, qui se peut entendre et expliquer en diverses façons, à sçavoir par l'amour de complaisance, et par l'amour de bienveillance, qu'on entend beaucoup mieux quand on parle de ce qui regarde Dieu, que non pas quand on parle de ce qui regarde les creatures; ce que je feray voir dans les deux premiers poincts de cette exhortation, et pour le troisiesme, nous parlerons d'une autre sorte d'amour qu'on appelle l'amour d'imitation.

Par l'amour de complaisance nous nous plaisons au bien que possede celuy que nous aymons; et par l'amour de bienveillance, nous luy en desirons plus qu'il n'en possede. Or il n'y a nul doute qu'on ne puisse aymer Dieu de l'amour de complaisance; mais pour l'amour de bienveillance, il semble qu'il soit impossible, d'autant que nous ne pouvons desirer aucun bien à Dieu qu'il ne possede souverainement. Par l'amour de complaisance, nous nous rejouyssons de ce que Dieu est eternel, immense, incomprehensible, et en un mot de ce qu'il est Dieu, disant avec le prophete : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges*, Vous estes mon Dieu, parce que vous vous suffisez à vous-mesme, et n'avez pas besoin de vos creatures, ny de leurs biens.

Mais quant à l'amour de bienveillance, comment le pourrions-nous exercer à l'endroict de Dieu? puisqu'estant infiny, et l'infinité mesme, on ne luy sçauroit souhaiter plus de gloire, de sainctеté et de perfection qu'il en possede, puisqu'il est immense en grandeur, et que sa gloire surpasse infiniment celle des cherubins et seraphins, des throsnes et de tous les esprits celestes, et qu'en somme toute la perfection des saincts mise ensemble, et mesme celle de la glorieuse Vierge, quoy que tres-grande, n'est rien en comparaison de celle de Dieu qui est la cause, l'origine et la source de toute la gloire et perfection des bien-heureux; d'autant que c'est de luy de qui elle procede, et qui la leur communique, en telle sorte neantmoins qu'ils peuvent tousjours recevoir quelque accroissement à la gloire qu'ils possedent, sinon essentielle, du moins accidentelle; mais la gloire et perfection de Dieu ne procedant que de luy-mesme, il n'y peut avoir en icelle d'accroissement ny de diminution. Comment ferons-nous donc pour exercer envers luy l'amour de bienveillance? O certes! nous ne le pouvons que par imagination de choses impossibles, comme en disant, que si nous pouvions souhaiter plus de gloire et de perfection qu'il n'en a, nous luy desirions et procu-

au prix mesme de nostre vie, de
estre, et de tout ce qui est au
, s'il estoit en nostre pouvoir.
ons maintenant comme la commu-
es saincts se peut entendre et expli-
ar l'amour de complaisance et par
r de bienveillance. Premierement
nous disons : Je croy la commu-
s saincts, c'est-à-dire, que par cet
de complaisance tous les biens que
ıcts ont dans le ciel nous sont com-
et que nous y participons, et que
cts participent aussi aux petits biens
us autres mortels avons icy-bas;
ensez pas que, quoy que les saincts
u ciel, et que nous soyons en terre,
ipesche la communion et participa-
e nous avons avec eux ; ô non certes!
n'a pas le pouvoir de faire cette
on. Nous n'avons tous qu'un mesme
i est Jesus-Christ, et nostre union
ondée en luy, la mort n'aura jamais
ouvoir de la rompre : *Quis nos se-
t à charitate Christi?* Qui est-ce
s separera de la charité de Jesus-
disoit S. Paul. Je suis certain que
nges, ny les vertus, ny le ciel, ny
, ny l'enfer, ny chose quelconque,
pourra jamais separer de la charité
ı, qui est en Jesus-Christ. Or cette
n'est autre que la communion des
, avec lesquels nous sommes main-
nis d'esprit; et quand nous mour-
Dieu nous fait la grace d'estre sau-
us serons plus unis avec eux que
urions jamais esté avec les plus
nis que nous ayons eus çà-bas en
t les biens auxquels nous partici-
r cette communion sont inexplica-
t à cause de leur grandeur que pour
ude innombrable d'anges et d'ames
reuses qu'il y a dans la gloire.
dit en plusieurs endroicts de l'Es-
saincte qu'il y a des anges dans le
elle quantité que le nombre en est
vable : *Millia millium ministra-
, et decies millies centena millia
ant ei*, Mille milliers le servoient,
ille millions assistoient devant sa
it Daniel, parlant des anges : et
'il en tombast une grande partie
nfer quand Lucifer se revolta contre
u rapport de l'Escriture saincte
ue cet esprit superbe tira après soy la troisiesme partie des estoiles du ciel, c'est-à-dire des anges; neantmoins bien qu'il n'y en demeurast que les deux tiers, le nombre en est si grand qu'il nous est impossible de le concevoir.

Mais outre ces esprits angeliques; il y a encore des ames bien-heureuses en si grand nombre que personne ne les sçauroit compter: *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, et tribubus, et populis, et linguis, stantes ante thronum, et in conspectu agni*, Je vis, dit S. Jean en son Apocalypse, une si grande troupe d'ames bien-heureuses, de toutes les nations qui sont sous le ciel, qui estoient devant le throsne de Dieu et en la presence de l'agneau, qu'il estoit impossible de les nombrer. Combien pensez-vous qu'il y a eu de saincts depuis la creation du monde jusques à maintenant? certes cela ne se peut imaginer. S. Hierosme parlant de la grande multitude des bien-heureux, disoit de son temps que si l'Eglise eust voulu faire commemoration de tous les martyrs, elle en eust bien compté sept mille chaque jour de ceux que l'on sçavoit assurement avoir esté martyrisez, outre ceux qu'on ne sçavoit pas. Si donc dès ce temps-là il y avoit tant de martyrs, combien pensez-vous qu'il y en a eu depuis? sans parler des docteurs, des confesseurs et des vierges, dont le nombre indicible nous est inconnu. C'est pourquoy aujourd'huy nous faisons la feste en general, non-seulement des saincts, que nous connoissons, mais encore de ceux que nous ne connoissons pas, et des seraphins, cherubins, et de tous les anges, lesquels se resjouyssent en cette feste, loüant et benissant Dieu de la grace qu'il a faite aux saincts; et l'Eglise participant à cette joye, nous invite à nous resjouyr en ce jour, et à loüer Dieu en ses saincts.

Mais pour nous bien et sainctement resjouyr en cette feste, et la celebrer selon l'intention de la saincte Eglise, il faut exercer l'amour de complaisance et de bienveillance à l'endroict des saincts qui sont au ciel, puisque nous le pouvons facilement faire, en considérant cette Hierusalem celeste, où ces ames bien-heureuses sont jouyssantes d'une si grande gloire et félicité, voyant qu'elles sont hors des périls et dangers de ce monde, ou nous

autres mortels sommes continuellement exposez au hazard de nous perdre ; considerant cela, dis-je, nous devons faire des actes de complaisance, nous resjouyssant et estant aussi aises de leur gloire et felicité, comme si nous en jouyssions nous-mesmes. Or c'est cette complaisance qui fait la communion des saincts; car à mesure que nous nous complaisons aux biens qu'ils ont, nous nous en rendons participans, la complaisance ayant cet effect de tirer à soi le bien de la chose aymée, pour se le rendre propre, n'estant pas possible d'aymer de cet amour sans avoir la participation et communion des biens de ceux qu'on ayme. Les bien-heureux ayment Dieu dans le ciel de cet amour de complaisance, qui est la cause principale de leur beatitude; car voyant clairement les grandeurs et perfections de Dieu, avec tous ses attributs divins, ils l'ayment souverainement, et se complaisent de voir en luy tant de perfections, et par cette complaisance ils les attirent à eux, et en sont faits participans.

La plupart des docteurs tiennent que la gloire et felicité des bien-heureux consiste specialement en l'entendement, par lequel ils voient et connoissent Dieu : mais il y en a plusieurs qui estiment que c'est en la volonté, par laquelle ils l'ayment de cet amour de complaisance ; d'autant que par cette complaisance ils jouyssent des biens qui sont en Dieu, comme s'ils leur estoient propres. Et sont faits possesseurs de Dieu, tirant à eux ses souveraines perfections, et sont possedez de Dieu par l'application qu'ils ont à luy ; de sorte qu'ils peuvent bien dire que Dieu est à eux, et qu'ils sont à Dieu : *Dilectus meus mihi, et ego illi*, Mon bien-aymé est tout à moy, et je suis tout à luy. Hé ! mon Dieu, qui a plus de joye de vos perfections, ou vous qui en jouyssez, ou moy qui m'en resjouys. Vous les possedez, et elles sont vostres, parce qu'elles sont unies à vostre essence ; et moi je les possede, et elles sont miennes, parce qu'elles sont unies à mon esprit par complaisance. De mesme je dy que par l'amour de complaisance que nous practiquons envers les saincts, nous entrons en communion, c'est-à-dire, en la participation de leurs biens.

Or pour mon second poinct, je dy que l'amour de bienveillance se doit aussi practiquer envers les saincts, lesquels bien qu'ils soient parfaictement contens, rassasiez et assouvis de la felicité qu'ils possedent, sans que nous puissions accroistre leur gloire essentielle, qui consiste à voir Dieu face à face et à l'aymer souverainement : si est-ce que nous leur pouvons causer un accroissement de gloire accidentelle, et partant practiquer l'amour de bienveillance en leur souhaitant les biens qu'ils n'ont pas encore, à sçavoir la resurrection et reunion de leurs corps avec leurs ames ; d'autant que c'est en cela que consiste une partie de leur gloire, non pas essentielle, qui appartient à l'ame; car elle n'augmentera point par la resurrection de la chair, mais ouy bien la gloire accidentelle appartenant au corps, laquelle ne sera point pleine ny entiere, que cette reunion ne soit faite, parce que les saincts sont des hommes comme nous. Or pour faire un homme parfaict, il faut qu'il aye une ame et un corps ; d'où vient qu'on dit que l'homme est un composé d'ame et de corps, bien que ce soit principalement l'ame qui fait l'homme, mais que la mort qui est entrée au monde par le peché separe l'ame d'avec le corps, pour un temps seulement ; d'autant que nous esperons et croyons en la resurrection de la chair, par laquelle nos corps seront reunis à nos ames, et par cette reunion ils participeront à leur gloire et felicité, ou à leur peine et damnation eternelle.

L'Eglise donc en ce jour exerce non seulement l'amour de complaisance à l'endroict des saincts, se resjouyssant de la gloire que desjà ils possedent, ensuite de quoy elle convie ses enfans à s'y complaire, et à glorifier Dieu qui les a fait saincts ; mais encore elle fait des actes de bienveillance, lorsqu'elle leur souhaite la resurrection de la chair, comme nous voyons en plusieurs psalmes et cantiques de la saincte Escriture, où elle demande à Dieu cette resurrection : ce que nous faisons aussi tous les jours en l'oraison dominicale ; car que veulent dire ces parolles : *Adveniat regnum tuum*, vostre royaume nous advienne ! sinon que nous representons à Dieu le grand desir que nous avons de la reunion des ames avec leurs corps, qui est comme si nous disions : O Seigneur, vostre royaume est desjà venu, et preparé

s saincts, non seulement pour ceux nt au ciel, mais encore pour ceux y sont pas, d'autant que Dieu desire ver tout le monde, *Vult omnes ho- salvos fieri;* et pour cela il a mis yaume à nostre choix et disposition, à nous de nous servir de la liberté ous a donnée pour le choisir ou non; s le voulons choisir, il nous donne mment des graces pour y parvenir. royaume nous advienne, ô Sei- disons-nous : il est desjà advenu incts, c'est-à-dire, à ces ames glo- s qui sont au ciel; et quant à nous mortels, qui sommes çà-bas en il nous est aussi desjà advenu; s justes le possedent par desir et nce, puisque vous l'avez mis en hoix et disposition. Mais vostre ne nous advienne, c'est-à-dire que esurrection de la chair se fasse, et s corps reduits en cendres soient rmez par la resurrection en la clarté ps de Jesus-Christ, *Qui reformabit t humilitatis nostræ configura- orpori claritatis suæ*, comme dit il; car bien que le royaume de Dieu dvenu aux ames des saincts qui sont l par la possession de la gloire es- le, et à ceux qui sont en terre par ance; neantmoins il leur reste en- our l'accomplissement de leur gloire ntelle, la reunion de leurs corps avec mes, qui se fera à la resurrection le, laquelle nous luy demandons, s laquelle ceux qui sont au ciel et utres mortels souspirons.

outre ces actes de bienveillance us exerçons à l'endroict des saincts, n a encore d'autres quidependent iatement de nostre cooperation, squels nous pouvons correspondre sirs qu'ils ont que nous fassions en terre ce qu'ils font là-haut au par cette correspondance leur pro- ne gloire accidentelle, qu'ils n'au- point sans cela. Premierement, les louent et glorifient perpetuellement ans pause ny intermission, ils chan- cantique de l'amour divin sans se ny se reprendre, ils benissent Dieu ne joye et complaisance pleine d'une rable suavité, s'excitant et provo- les uns les autres à desirer de le loüer tousjours plus parfaictement, mais d'un desir parfaictement doux et tranquille qui les rassasie pleinement. Ils loüent Dieu en luy-mesme de ce qu'il est Dieu, et de tous les biens qu'il a en soy, et de soy, de la veuë desquels ils ont une parfaicte connoissance et complaisance; après quoy ils le loüent encore de ce qu'il les a faicts saincts, et reconnoissant que leur saincteté procede de luy, et qu'il en est le principe, l'origine et la cause fondamentale, ils luy en rendent tout l'honneur, disant avec le prophete : ***Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam***, non point à nous, Seigneur, mais à vous seul, soit donnée toute la gloire et loüange. Puis ils le loüent encore les uns pour les autres, de ce qu'il leur a fait sentir les effects de son infinie misericorde.

Or les saincts nous aymant tres-parfaictement, ils desirent que nous fassions çà-bas en terre ce qu'ils font incessamment là-haut au ciel, et que nous donnions perpetuellement gloire et loüange à Dieu, comme ils font, c'est-à-dire autant que nous le pouvons; car il ne faut pas entendre que nous le fassions aussi parfaictement qu'eux, qui le loüent sans discontinuation; ils sçavent bien que nous ne le pouvons pas, à cause de l'infirmité de nostre nature; et quoy que les loüanges que nous donnons a Dieu doivent estre continuelles et invariables; neantmoins nous ne le pouvons loüer en sorte que ce ne soit toujours avec quelque pause et interruption, ny ayant homme mortel pour sainct qu'il soit qui puisse dire qu'il a sa volonté tellement collée et unie à celle de Dieu, qu'il n'en puisse estre separé, distraict d'un seul moment par aucun accident qui luy puisse arriver en cette vie, ny qui puisse tenir son cœur si attentif à loüer Dieu, qu'il ne fasse quelque interruption en ce sainct exercice. Il y a un grand nombre de passages dans l'Escriture saincte qui semblent exiger ce sainct exercice de nous : loüez Dieu perpetuellement, et que Dieu soit loüé de jour et de nuict, dit le sainct prophete. Ce n'est pas à dire que nous soyons obligez de passer toutes les nuicts entieres, ny tous les jours en prieres pour loüer Dieu sans interruption; mais cela veut dire que le devons tousjours loüer de cœur et d'affection,

ayant continuellement, autant qu'il se peut, nostre intention dressée à luy, faisant toutes choses pour luy rendre gloire et honneur.

Les saincts desirent donc que nous fassions ce sainct exercice en la terre comme ils le font au ciel, mais selon nostre condition et la portée de nos esprits, et que joignant nos desirs avec les leurs, nous souhaitions que toutes les creatures loüent et glorifient perpetuellement Dieu : et par ce desir nous leur causons une gloire accidentelle. Or apres que nous avons correspondu au desir qu'ont les bien-heureux, que nous glorifions Dieu, pource qu'il l'est en luy-mesme, nous le devons aussi loüer en ses saincts, et le remercier des graces qu'il leur a faictes, qui est encore un autre acte de bienveillance que nous devons exercer en leur endroict, et que l'Eglise mesme practique lorsqu'elle celebre leurs festes, disant : *Laudate Dominum in sanctis ejus*, Loüez Dieu en ses saincts; car qui voudroit celebrer la feste des saincts à leur honneur seulement, et non à celuy de Dieu, il ne feroit rien d'agreable ny à Dieu ny aux saincts mesmes, puisqu'ils ne peuvent et ne veulent recevoir aucune gloire sinon de voir que Dieu soit loüé en eux.

Un autre acte de bienveillance que nous devons aussi exercer envers les saincts, et qu'ils demandent de nous, est que nous correspondions aux desirs qu'ils ont que nous soyons saincts comme eux en nous perfectionnant de plus en plus, desirant, en tant qu'il nous est possible, que tous les hommes servent, loüent et benissent Dieu, puisque tous sont obligez de le faire, que tous fassent des actes de penitence, et, en un mot, que tous soient un jour bien-heureux, puisque tous le peuvent estre; et, en procurant ces choses, nous causons une gloire accidentelle aux saincts, qu'ils n'auroient pas sans cela.

Or voilà comme se fait la communion des saincts par l'amour de complaisance et de bienveillance que nous exerçons en leur endroict.

Pour mon troisiesme poinct, je dis qu'il y a encore un autre amour dont nous devons specialement aymer les saincts, qui s'appelle l'amour d'imitation, pour lequel il est necessaire d'avoir de la sympathie avec ceux que l'on ayme. Or cette sympathie n'est autre chose qu'une certaine participation que nous avons aux passions, humeurs et inclinations de ceux que nous aymons de cet amour d'imitation, qui fait que nous attirons en nous les vertus ou les vices que nous voyons en eux; car la passion de l'amour est la premiere et la plus forte qui soit en l'ame, d'où vient que l'amour nous rend tellement propre ce que nous aymons, que nous disons communement que les biens de la chose aymée sont plus à celuy qui ayme qu'à celuy qui les possede. De cette sympathie procedent les grandes difficultez que plusieurs personnes du monde ont à se resoudre de s'amender de quelques vices auxquels elles sont subjettes. dites à une personne qu'elle s'amende de la cholere, ou qu'elle quitte un poinct d'honneur, duquel elle est si jalouse, qu'elle s'esleve si-tost qu'on la touche en sa reputation, en sorte qu'il semble qu'elle ne soit au monde que pour se faire louer et estimer: dites-luy ce qu'il faut faire contre ce vice. C'est mon naturel, respondra-t'elle, d'aymer l'honneur, je tiens cela de race, c'est la sympathie que j'ay avec mon pere; car c'est ainsi que le monde parle.

On rapporte qu'anciennement les Grecs aymoient tellement leur empereur, qu'ils taschoient de l'imiter en tout ce qu'ils pouvoient, et quand leurs enfans naissoient, ils avoient un si grand desir qu'ils ressemblassent à sa personne, qu'ils s'efforçoient autant qu'il leur estoit possible de leur former la face selon la ressemblance de celle de leur empereur. Vous voyez donc comme il est vray que l'amour nous rend semblables à ceux que nous aymons et nous les fait imiter.

Or je dy donc que pour bien celebrer la feste des saincts, et participer à leurs biens, il nous faut avoir de la sympathie avec eux, et les aymer, non seulement de l'amour de complaisance et de bienveillance, comme nous avons dit, mais encore de l'amour d'imitation, nous rendant semblables à eux, imitant leur saincte vie, aymant ce qu'ils ont aymé, faisant ce qu'ils ont fait, et taschant d'aller au ciel par le mesme chemin qu'ils y sont arrivez.

C'est ce que l'Eglise nous represente aujourd'huy, quand en l'Evangile de la saincte messe elle nous propose le sermon que Nostre-Seigneur fit sur la montagne où il

e voyant suivi d'une grande euple. Et s'estant assis, dit le , il ouvrit sa bouche, et leur en-uict beatitudes, *Videns Jesus :endit in montem, et cum se-sserunt ad eum discipuli ejus, os suum docebat eos, dicens: ieres spiritu, quoniam ipso-gnum cœlorum*, Bien-heureux, t les pauvres d'esprit, car le :s cieux est à eux: *Beati mites*, ux les debonnaires: *Beati qui* n-heureux ceux qui pleurent: *ersecutionem patiuntur prop-:m, quoniam ipsorum est re-orum*, Bienheureux ceux qui :utez pour la justice, car le :s cieux est à eux; et ainsi des

st pas sans subjet que l'evange-jue que Nostre-Seigneur ouvrit acrée, pour nous monstrer que onté nous vouloit dire quelque rand, et nous enseigner une i n'avoit point encore esté ouye : en la terre, et laquelle il adres-ciples, pour nous faire voir que cialement à eux, et à ceux qui eurs exemples, qu'il enseignoit des, mais particulierement la *Beati pauperes spiritu*, Bien-s pauvres d'esprit; et la der-*ti qui persecutionem patiun-r justitiam*, Bien-heureux sont nt persecutez pour la justice; i'ils doivent practiquer la pau-rit dans une grande perfection, our la justice plusieurs perse-nme personnes entierement de-service. Puis ce divin Sauveur e reste du peuple, il dit: *Beati , qui esuriunt et sitiunt justi-ti mundo corde; Beati mites*, ıx sont ceux qui pleurent, qui soif de justice, qui sont purs et rs; *Beati mites*, Bien-heureux ionnaires.

es beatitudes les hommes ont nterpretations; et quelques-uns ue quand Nostre-Seigneur dit: ıx sont les pauvres d'esprit, il arler de ceux qui sont simples , et qui n'ont guere de juge-rtes! ce n'est pas ainsi qu'il veut que nous entendions ces parolles; mais quand il dit: *Beati pauperes spiritu*, Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, il entendoit parler de la pauvreté qu'il a luy-mesme practiquée, et de celle de ceux qui après avoir tout quitté pour l'amour de luy à son imitation supportent volontiers les incommoditez et mesaises qu'elle tire aprè soy, de laquelle ceux-là sont bien esloi-gnez, qui veulent avoir l'honneur d'estre pauvres, pourveu que rien ne leur man-que. La pauvreté volontaire est honorable de soy, et il s'est treuvé des philosophes payens, comme Epictete, Diogenes et au-tres, qui se sont glorifiez d'estre pauvres. Il est vray qu'il s'en treuve plusieurs qui veulent bien embrasser la pauvreté, pour-veu qu'ils ayent tout ce qui leur est neces-saire: mais ce n'est pas de tels pauvres de qui Nostre-Seigneur parle, ny à qui il pro-met le royaume des cieux.

Les apostres, et ceux qui les ont suivis de plus près, ont practiqué la pauvreté se-lon l'intention de Nostre-Seigneur; car ils quitterent tout pour le suivre, et suppor-terent volontiers beaucoup d'incommoditez qui sont ordinaires à ceux qui sont pau-vres: et lorsqu'après la veneuë du Sainct-Esprit ils allerent prescher par le monde, ce n'estoit point pour gagner de l'argent, ny pour avoir des rentes; ains ils vivoient d'aumosnes et du travail de leurs mains. S. Paulin, evesque de Nole, practiqua cette pauvreté avec tant de perfection, qu'après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, il se donna encore luy-mesme pour rachep-ter un captif. Mais quelle plus extresme pauvreté se peut-il voir que celle que le grand apostre S. Paul a practiquée? lequel ayant tout quitté pour l'amour de son Maistre, voulut servir les chrestiens sans pretention de recompense; car après avoir presché l'Evangile, sué et travaillé nuict et jour, pour leur enseigner la voie de sa-lut, il ne vouloit point vivre de leur au-mosne: ains il vivoit du travail de ses mains, ainsi qu'il tesmoigne luy-mesme, *Quoniam ad ea quæ mihi opus erant, et iis qui mecum sunt ministraverunt ma-nus istæ*; et pour vous monstrer, mes chers enfans, disoit-il aux chrestiens, comme j'ayme mon Maistre Jesus-Christ, pour l'amour duquel je vous sers, et que la peine que je prends à vous enseigner, n'est pure-

ment que pour luy, je ne veux pas qu'après avoir beaucoup travaillé, et m'estre employé pour le salut de vos ames, vous me nourrissiez de vos aumosnes, comme vous faictes les autres apostres; ains je veux gagner ma vie par mon travail. Mais ce qui est bien davantage, pour imiter de plus près Nostre-Seigneur, il vouloit encore estre employé luy-mesme pour eux, leur disant : Et non seulement je me veux employer moi-mesme pour vostre salut; mais, qui plus est, je me veux laisser employer pour cet effect, *Ego autem libentissime impendam, et super impendar ipse pro animabus vestris :* et pour cela, mes chers enfans, je suis disposé d'estre battu, flagellé, garotté, et emprisonné par les autres, et à leur gré, afin de donner mon corps, ma vie et tout ce que j'ay pour vous, sans reserver aucune chose.

Or voilà la parfaicte pauvreté, et celle de laquelle Nostre-Seigneur a dit : *Beati pauperes spiritu*, Bien-heureux les pauvres d'esprit. Certes, il y a plusieurs saincts qui ont practiqué fort exactement cette pauvreté, et s'en sont rendus si amateurs, qu'ils ont supporté avec plaisir et contentement les mesaises qui l'accompagnent, car que pensez-vous qui a fait souffrir l'aspreté des deserts à ces anciens peres avec tant de suavité? sinon l'amour qu'ils avoient à cette pauvreté ; S. François l'aymoit si tendrement et estoit si passionné de cette pauvreté, qu'il l'appeloit sa dame, et n'avoit point de plus grand plaisir que de ressentir ses incommoditez.

Or comme les saincts sont tous entrez au ciel par la pauvreté d'esprit, par les larmes, par la misericorde, par la faim et la soif de la justice, et par les autres beatitudes, l'Eglise nous les propose au jour de leur feste, nous invitant de les suivre et marcher après leurs vestiges. C'est ce que nous devons faire, si nous les voulons aymer, non seulement de l'amour de complaisance et de l'amour de bienveillance; mais encore de l'amour d'imitation : et c'est à quoy je vous convie, mes cheres filles; travaillez donc avec fidelité pendant cette vie, et perseverez jusques à la fin d'icelle, à ce que vous puissiez après vostre mort estre unies et congregées avec ces bien-heureux esprits en la felicité eternelle pour y aymer Dieu, le loüer et jouyr de luy ès siecles des siecles. *Amen.*

SERMON

POUR LE JOUR DE LA PRESENTATION DE NOSTRE-DAME.

Loquente Jesu ad turbas, extollens vocem quædam mulier de turba dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. At ille dixit : Quin imo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud. Luc. xi.

Lorsque Jesus parloit au peuple, une femme esleva la voix et lui dit : Heureuse celle qui t'a conceu, heureuse celle qui t'a nourry de son sein. Mais Jesus lui répondit : Bien plus heureux seront ceux qui escoutent la parole de Dieu et qui y prestent attention.

L'Evangile que nous propose la saincte Eglise en la feste que nous celebrons aujourd'huy de la presentation de Nostre-Dame au temple, est composé de deux parties, lesquelles tendent toutes deux à la loüange de cette saincte Vierge. La premiere est que Nostre-Seigneur preschant au peuple, il y eut une femme, laquelle eslevant sa voix, se prit à luy dire : O que bien-heureux est le ventre qui vous a porté et les mamelles que vous avez succées ! à quoy Nostre-Seigneur respondit : Mais plutost bien-heureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu et qui la gardent : et cette responsе fait la deuxiesme partie de l'Evangile, qui est celle qui fait le plus

lange de la tres-saincte Vierge, car les parolles que dit cette femme esnspirées par le Sainct-Esprit, elles t neantmoins prononcées par une reature : mais comme si Nostreur eust voulu encherir et non pas er la loüange que l'on donnoit à sa incte Mere, poursuivant le cantique eur qui estoit entonné à sa faveur: 'ray, ô femme (vouloit-il dire) que re est bien-heureuse d'estre ma mais elle est encore plus heureuse escouté la parolle de mon Pere, et gardée. C'est sans doute un honneur nd de m'avoir porté en son ventre, n'avoir nourry du laict descoulant mamelles, moy qui suis et seray lement la pasture des anges et des s, là-haut en la gloire celeste : mais a pas esté le principal fondement bonheur, ains d'avoir obey parfaicà la volonté de mon Pere eternel. y Nostre-Seigneur nous fait voir elicité n'est pas unie à la dignité, ny selon la dignité, mais selon l'union us avons de nostre volonté avec celle , de façon que si l'on pouvoit sea dignité de Mere de Dieu, d'avec la union à sa tres-saincte volonté t la sacrée Vierge, elle auroit sans u le mesme degré de gloire et la felicité qu'elle a maintenant dans

dy que cette saincte Vierge a eu -grand privilege au dessus de toutes s creatures, qui est qu'elle a tousté parfaictement obeyssante à la de Dieu, c'est à dire à sa parolle, dès le premier instant de sa con-, sans jamais varier ny discontion pas mesme d'un seul moment, solution qu'elle avoit prise de seraictement sa divine Majesté ; grace jamais esté donnée à aucune auature, non pas mesme aux anges, e nous voyons par la chute de Lut de ses adherens. Et quant aux s, qui peut ignorer qu'ils ne soient ans et variables en leurs bonnes ons? nous en voyons tous les jours ence en nous-mesmes ; car qui est ui soit toujours d'une mesme hui cette heure nous voulons une chose, st nous ne la voudrons plus, ains en desirerons une autre ; maintenant nous sommes joyeux, et peu de temps après nous serons tristes.

En somme nous changeons à tous momens : ce qui ne fut pas ainsi de Nostre-Dame, car elle alla tousjours adherant plus parfaictement à Dieu, si bien qu'elle meritoit tousjours de nouvelles graces ; et plus elle en recevoit, et plus son ame se rendoit capable d'en recevoir d'autres : ce qui faisoit qu'elle alloit tousjours affermissant de plus en plus sa premiere resolution; de sorte que si l'on eust peu treuver du changement en la tres-saincte Vierge, ce n'estoit que pour monter tousjours d'un degré de perfection à un autre degré plus relevé par la practique de toutes les vertus : pour cela elle se voulut retirer au temple, non qu'elle eust besoin pour ellemesme de faire cette retraite, ains pour nous enseigner que nous autres qui sommes si variables et si subjets au changement, nous nous devons servir de tous les moyens possibles pour bien affermir et conserver nos bonnes resolutions; car pour elle il suffisoit qu'elle se fust donnée à Dieu dès le premier moment de sa vie, pour perseverer en son bon propos, sans qu'elle sortist de la maison de ses pere et mere pour cela, n'ayant nul subjet de craindre que les objets exterieurs la pussent divertir : mais comme une bonne mere elle nous vouloit enseigner que nous ne devons rien negliger pour bien affermir nostre vocation, ainsi que S. Pierre nous exhorte (1).

Cette Ste Vierge donc n'estant encore aagée que de trois ans, fut apportée une partie du chemin de Nazareth en Hierusalem pour estre offerte à Dieu en son temple, et l'autre partie elle y vint avec ses petits pieds. O Dieu ! que j'eusse bien desiré de me pouvoir representer la consolation et suavité de ce voyage. Ceux qui alloient au temple de Hierusalem pour y presenter des offrandes à la divine Majesté chantoient le long du chemin le psalme : *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini*, Bien-heureux sont ceux qui marchent sans macule, et sans tache de peché en la voie des commandemens de Dieu. O combien gracieusement et avec quelle melodie est-ce que l'entonna nostre

(1) En la deuxième de S. Pierre, ch. I.

glorieuse Reyne et Maistresse? de quoy les anges furent tellement ravis et estonnez, que troupes à troupes ils venoient pour escouter cette divine harmonie, et les cieux ouverts ils s'espanchoient sur les balustres de la Hierusalem celeste, pour considerer cette Ste Vierge, laquelle estant parvenuë au temple, o! mes cheres ames, combien allegrement pensez-vous qu'elle monta les quinze degrés de l'autel; car elle venoit avec un amour non pareil, se donner, dedier et consacrer à Dieu sans reserve; et semble que si elle eust osé, elle eust dit à ses bonnes dames, qui eslevoient les filles que l'on dedioit à Dieu dans le temple : Me voicy entre vos mains comme une boule de cire, faites de moy tout ce qu'il vous plaira, je ne feray nulle resistance à vostre volonté. Aussi estoit-elle si soumise qu'elle se laissoit tourner à toute main, sans jamais tesmoigner aucune inclination à chose quelconque, se rendant si condescendante qu'elle ravissoit tous ceux qui la voyoient, commençant dès lors à imiter son divin Fils, lequel devoit estre si soumis à la volonté d'un chacun que nonobstant qu'il fust en son pouvoir de resister à tous, il ne le voulut pourtant jamais faire, et si bien au commencement de sa passion il monstra sa toute-puissance, lorsque comme un lyon de la tribu de Juda il se prit à rugir cette parolle : *Ego sum*, C'est moy; quand les Juifs le cherchant pour le faire mourir, il leur demanda : *Quem quæritis?* Qui cherchez-vous? Ils luy dirent : Jesus de Nazareth, C'est moy, leur dit-il, et par cette parolle il les renversa tous par terre. Mais soudain les ayant fait relever, il cacha sa toute-puissance sous le manteau d'une saincte mansuetude et debonnaireté, si bien que dès lors ils le prirent et le conduisirent à la mort, sans que jamais ils vissent en luy aucune resistance, leur permettant non seulement de le tondre et despouiller comme un doux agnelet, mais encore de luy oster jusqu'à sa propre vie, pour accomplir la volonté de son Pere eternel. Donc la Ste Vierge prevoyant cela, se soumit en toute chose, sans reserve quelconque, à tout ce qu'on vouloit d'elle, se donnant et abandonnant totalement à la mercy de la divine volonté, mais avec tant de perfection, que jamais nulle creature ne se donna ny s'abandonna si absolument et si parfaictement à la Majesté, comme elle fit non seulem[ent] sa saincte conception, mais encor[e] presentation, qui est pour vous [...] mes cheres sœurs, une tres-grande [...]nité, puisqu'en icelle vous vous ve[...] rechef offrir et consacrer à Dieu pa[...] nouvellement et confirmation de vos [...]

Or la coustume de faire ce reno[uvelle]ment s'est tousjours practiquée, et [...] commencement de l'Eglise les [...] chrestiens la practiquoient au jou[r] [anni]versaire de leur baptesme, qui e[...] jour qu'ils s'estoient dediez à Dieu [...] remarquoient point le jour de leu[r nais]sance, d'autant que nous ne naiss[ons] enfans de grace, ains enfans d'Adan[...] à-dire pecheurs : c'est pourquoy il[s ne] marquoient point ce jour, ains seu[...] celuy auquel ils avoient esté faits [...] de Dieu, pour le solemniser. Certe[s] tres à propos que les religieux et reli[gieuses] les imitent, et fassent tous les ans u[n...] particuliere, au jour de leur dedica[ce...] leur entrée en la religion : mais d[...] qu'ils ne doivent rien avoir de parti[culier] vous avez tres à propos (mes cheres [...] choisi le jour de la presentation de [...] Dame, pour faire ce renouvellement ensemble, et vous offrir derechef à [...] vine Majesté, sous la protection d[e] Ste Vierge, afin de l'accompagner [...] offrande : en quoy se verifie ce qui predict par le sainct prophete Davi[d...] plusieurs vierges seroient, à son imi[tation] amenées après elle au temple de Di[eu...] luy estre offertes et consacrées po[ur ser]vantes perpetuelles, *Adducentur v.rgines post eam et proximæ eju[s affe]rentur tibi, in lætitia, et exaltatio[ne ad]ducentur in templum Regis :* or il [...] encore qu'elles seront amenées, e[...] dront avec joye et exultation. C'e[st] un jour de joie et de consolation p[...] ames, que le jour de vostre renouvel[lement] et commemoration de vostre dedica[ce à la] divine bonté.

Mais ce que dit le sainct prophe[te...] plusieurs vierges seront amenées [...] Nostre-Dame, il ne veut pas pour [...] exclure les veuves, lesquelles ne [...] pas estre rejettées de cette bien-h[eureuse] troupe, pour n'avoir plus leur vi[rginité] puisqu'elle se peut reparer par l'hu[...]

»ensez-vous que ces grandes sainc-
ont esté mariées, et qui après se
liées si parfaictement au service de
e bonté en leur veuvage, comme
le, Ste Melanie, Ste Françoise et
utres, ne soient pas admises au
des sainctes vierges dont parle le
? O certes elles ont gagné par hu-
ne tres-glorieuse virginité, l'humi-
nt non seulement conservatrice de
ité, mais encore sa reparatrice.

tte feste que vous faites tous les
a commemoration de vos vœux se
iculierement pour renouveller vos
raffermir vos bonnes resolutions.
ainsi qu'un homme qui jouë excel-
t du luth a accoustumé d'en pincer
s cordes, de temps en temps, afin
si elles n'ont pas besoin d'estre
, ou laschées pour les rendre bien
ites selon le ton qu'il leur veut
de mesme il est comme necessaire
r le moins, tous les ans une fois,
schions et considerions toutes les
s de nostre ame, afin de voir si
it bien accordantes, pour entonner
ue de l'amour de Dieu et de nos-
re perfection; et pour cela vous
t des retraites et des confessions
s, par lesquelles vous avez re-
s cordes discordantes, je veux dire
tions qui ne sont pas encore bien
s, et les resolutions qui n'ont pas
llement practiquées. Ensuite de
près avoir fait de fortes et invio-
esolutions d'estre plus fidelles à
r, et pour reparer tous ces man-
s, vous venez derechef offrir sous
tion de nostre glorieuse Maitresse
rs avec toutes leurs affections sur
u temple de la divine bonté, pour
uslées et consommées sans aucune
par le feu sacrée de son ardente

me direz-vous, qu'est-ce qu'il faut
ur nous bien renouveller et affer-
bonnes resolutions? car nostre mi-
si grande, que nous faisons tous-
elque perte spirituelle, et ne ve-
e trop souvent à dechoir de nos
pos. Certes il est vray que nous
s facilement, et ne perseverons
s le bien: mais neantmoins il ne
que nous nous en estonnions, d'au-
tant que tout ce qui est en ce monde fait le semblable, ouy mesme il semble que le soleil le fasse, ayant besoin de faire sa course tous les ans une fois, afin de reparer le dechet qu'il semble avoir fait le long de l'année aux lieux qui n'ont pas un bon climat. Il semble aussi que la terre dechée l'hyver, et quand ce vient au printemps qu'elle veuille regagner les pertes qu'elle a faites pendant les gelées et grandes froidures. Ainsi devez-vous faire, mes cheres filles, faisant votre course sur toutes les affections de vostre ame, comme le soleil a fait sur la terre, pour reparer les pertes que vous avez faites le long de l'année par les tepiditez et froideurs interieures en vos exercices, et par l'immortification de vos passions; et venant au printemps de vos renouvellemens, vous devez prendre un nouveau courage, pour reparer le dechet que vous avez fait au temps de ces froideurs interieures d'immortification et de negligences à vous employer fidellement au service de Dieu.

Or pour bien faire ce renouvellement, il faut que nous considerions trois poincts en la presentation de nostre glorieuse Maistresse. Le premier est qu'elle se vint presenter à Dieu dans son temple dès ses plus tendres années, se separant pour cet effect de ses parens. Le second est, que faisant ce voyage, elle est portée une partie du chemin entre les bras de ses pere et mere, et l'autre partie elle marchoit de ses petits pieds. Le troisiesme est, qu'elle se donna et offrit tout à Dieu sans aucune reserve.

Quant au premier poinct, qui est qu'elle se vient dedier à Dieu en son enfance, comment le pourrons-nous faire? direz-vous, veu que nous ne sommes plus en cet aage, et n'y sçaurions jamais retourner; car le temps perdu ne se peut recouvrer. O certes! vous vous trompez, car si la virginité peut estre reparée par l'humilité, et si la chaste veuve peut estre renduë vierge glorieuse et triomphante, pourveu qu'elle soit humble, pourquoy voulez-vous que nous ne puissions regagner le temps perdu par la ferveur et diligence à bien employer le present? il est neantmoins tres-veritable que le bon-heur de ceux qui sont totalement dediez et consacrez à la divine Majesté dès leur enfance, est tres-grand, et

semble que Dieu le desire et s'y complaise grandement, se plaignant du contraire, lorsqu'il dit par son prophete, que les hommes se sont tellement pervertis, que dès leur adolescence ils ont quitté la voye de salut, et ont pris le chemin de perdition. Les enfans ne sont ny bons ny mauvais, d'autant qu'ils ne sont pas capables de choisir ny le bien ny le mal, et pendant leur enfance ils suivent le droict chemin de l'innocence, mais estant parvenus en l'aage de raison, ils prennent leur route à main gauche; et c'est de quoy Dieu se plaint par Hieremie : ***Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ***, Ils m'ont quitté, dit-il, moy qui suis la source de bened'ction et la fontaine d'eau vive, pour suivre la voye de malediction.

Et pour monstrer que la divine bonté desire le temps de nostre jeunesse, comme estant le plus propre pour nous employer à son service, il dit par le mesme prophete : ***Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua***, Qu'il est bon à l'homme de porter le joug de la loy dès sa jeunesse. Mais neantmoins pensez-vous que la jeunesse dont parle le prophete soit tousjours prise et entenduë de l'aage; et quand la divine Espouse au Cantique des Cantiques dit à son celeste Espoux : ***Oleum effusum nomen tuum, ideo dilexerunt te***, Vostre nom, ô mon bien-aymé, est comme une huyle respandue qui jette un parfum si excellent que les jeunes filles vous ont aymé et sont allées après vous, estant attirées à l'odeur de vos divines suavitez, qu'elle entende parler de celles qui sont jeunes d'années? O non sans doute! ains de celles qui sont jeunes de ferveur et de courage, et qui viennent nouvellement consacrer au service du sainct amour non seulement tous les momens de leur vie, mais aussi toutes leurs actions et affections, sans reserve quelconque.

Mais, me direz-vous, quel est le temps le plus propre pour nous dedier et donner tout à Dieu, après que nous avons passé nostre adolescence? O mes cheres filles, c'est le temps present tout maintenant, c'est le vray temps! car celuy qui est passé n'est plus nostre, le temps futur n'est pas encore en nostre pouvoir; c'est donc le temps et le moment present qui est le meilleur, et qu'il faut fidellement employer.

Mais, me direz-vous, que faut-il que fassions pour recouvrer le temps p Il le faut recouvrer par la ferveur e gence à courir en nostre voye le tem nous reste, faisant comme les cerfs quels bien qu'ils courent tousjours fo gerement, redoublent neantmoins l quand ils sont pressez du veneur, de qu'ils vont alors avec une si grande vi qu'il semble quasi qu'ils volent pluto de courir : de mesme devons-nous ta de faire, mais specialement au tem nostre renouvellement; car alors no devons pas seulement courir, mais en la voye de la perfection, et pour c nous faut demander avec le sainct phete David des aisles de colombes, ***dabit mihi pennas sicut columbæ labo et requiescam***; afin qu'à tire-d nous volions sans nous arrester, jusq ce que nous allions reposer dans les du mur de la saincte cité de Hierus je veux dire que nous soyons entier unis à Nostre-Seigneur crucifié sur le de Calvaire par une parfaicte et e mortification de toutes nos inclinatio

Le second poinct, que nous devons siderer en la presentation de Nostre l est que venant pour se dedier à Dieu le temple, elle fut portée par ses p mere une partie du chemin, et l'autr tie elle vint de ses petits pieds, neantmoins tousjours aydée de ses pa car quand le bien-heureux S. Joach saincte Anne trouvoient quelque p ils la mettoient à terre pour la faire cher : mais alors cette glorieuse infa ciel eslevoit ses petits doigts pour pr leur main, crainte de faire quelque vais pas; et soudain qu'ils recont quelque chemin rabotteux, ils la pre entre leurs bras. Certes si bien ils l soient marcher, ils ne le faisoient pas se soulager; car ce leur estoit une c lation tres-grande de la porter; mais toit pour la complaisance qu'ils pre à luy voir former ses petits pas.

Nostre-Seigneur en nostre pelerin le long de cette miserable vie nous co en ces deux manieres, ou il nous men la main en nous faisant marcher ave ou il nous porte entre les bras de sa dence. Il nous tient par la main, qu nous fait marcher en l'exercice des v

ıt que s'il ne nous tenoit, il ne se-
s en nostre pouvoir de marcher ny
ı pas en cette voye de benediction;
void-on pas ordinairement que ceux
abandonné sa main paternelle ne
s un seul pas qu'ils ne choppent et
ınent du nez en terre? Sa divine
ıous veut conduire et nous tenir la
n nostre voye; mais elle veut aussi
us fassions nos petits pas; c'est-à-
ue nous fassions de nostre costé ce
ıs pouvons avec l'ayde de sa grace:
aincte Eglise, esgalement tendre et
ıse du bien de ses enfans, nous en-
de dire tous les jours une oraison,
demande à Dieu qu'il luy plaise
ıccompagner le long de nostre pele-
en cette vie mortelle, et nous aider
graces prevenantes et concomitan-
r sans l'une et sans l'autre nous ne
s rien.

Nostre-Seigneur nous ayant menez
nain, faisant avec nous des œuvres
lles il veut nostre cooperation, il
rte par après entre ses bras, et fait
vres en nous auxquelles il semble
jue nous ne faisons rien, comme
tre autres les sacremens; car dites-
e vous prie, qu'est-ce que nous fai-
ur recevoir le tres-sainct sacrement
el dans lequel est compris toute la
té et suavité du ciel et de la terre?
qu'il faille que le prestre prononce
oles de la consecration, qu'est-ce
a? pour faire venir ce souverain
ır à la voye d'un prestre, pour mes-
t indigne qu'il puisse estre, se ren-
sous les especes du pain et du vin
ostre bonheur? n'est-ce pas nous
entre ses bras que de nous permet-
e recevoir de la sorte? Et vous ver-
ost comme il vous conduira en ces
çons; car quand vous viendrez dire:
uvelle et reconfirme de tout mon
s vœux que j'ai faits à mon Dieu, il
nduira alors par la main, d'autant
us prononcerez ces parolles, et fe-
lque chose de vostre part; mais
ı apres quand vous communierez,
Seigneur vous prendra entre ses
aisant de luy-mesme cette œuvre
parfaicte en vous, sans presque
operation de vostre part.

'heureuses sont les ames qui font ainsi sainctement le voyage de cette vie mortelle! et qui ne partent jamais des bras de la divine Majesté, sinon pour marcher et faire de leur costé ce qui est en leur pouvoir, en s'exerçant fidellement en la practique des vertus, tenant tousjours neantmoins la main de Nostre-Seigneur? car il ne faut pas que nous pensions estre suffisans de faire aucun bien de nous-mesmes. L'Espouse au Cantique nous apprend cette verité, lorsqu'elle dit à son bien-aymé : ***Trahe me post te, in odorem unguentorum tuorum curremus***, Tirez-moy, et nous courrons après vous à l'odeur de vos onguens; tirez-moy, luy dit-elle, pour monstrer qu'elle ne peut rien d'elle-mesme, si elle n'est tirée, aydée et prevenuë de sa grace. Mais pour monstrer qu'elle correspond à ses attraicts volontairement, de son plein gré et sans violence, elle adjouste apres : Nous courrons, comme voulant dire : Pourveu, mon cher bien-aymé, que vous nous tendiez la main pour nous tirer, nous ne cesserons point de courir jusques à ce que vous nous ayez pris entre vos bras et unis à votre divine bonté.

Passons maintenant au troisiesme poinct, qui est que nostre glorieuse Maistresse se donna et abandonna toute à la divine Majesté, sans aucune reserve : or c'est en cela, mes cheres filles, qu'il faut specialement que nous l'imitions. Certes, Nostre-Seigneur ne veut pas que nous fassions ce qu'il ne veut pas faire luy-mesme, qui est de ne se donner à nous qu'en partie; car sa bonté est si grande qu'il se veut tout donner à nous : de mesme veut-il, et il est bien raisonnable que nous nous donnions tout à luy; mais qu'est-ce, je vous prie, que de nous donner tout à Dieu? C'est ne reserver aucune chose qui ne soit pour luy, non pas mesme une seule de nos affections ou de nos desirs, et c'est ce qu'il demande de nous. Escoutez-le, de grace, ce divin Sauveur de nos ames : ***Fili, præbe mihi cor tuum***, Mon enfant, donne-moi ton cœur, dit-il à chascun de nous en particulier. Mais, me direz-vous, comment se peut-il faire que je donne à Dieu mon cœur, qui est si plein de pechez et d'imperfections? Comment luy pourra-t'il estre agreable, puisqu'il est tout rempli de desobeyssance à ses sainctes volon-

tez? Hé! ne vous troublez point pour cela, ny ne refusez point de luy donner tel qu'il est; car il ne dit pas que vous lui donniez un cœur pur comme celuy des anges, ou de Nostre-Dame, mais donne-moi ton cœur tel qu'il est, dit ce divin Sauveur : ne refusez donc point de luy donner, nonobstant qu'il soit si remply de miseres et d'imperfections; car ne sçavez-vous pas que tout ce qui est remis entre les mains de sa divine bonté est converty en bien? Vostre cœur est-il de terre, de boue et de fange; ne craignez point de luy donner tel qu'il est : quand il crea Adam, il prit un peu de terre et en fit un homme vivant, *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ* (1). Avez-vous donc un cœur tout remply d'imperfections? donnez-luy tel qu'il est, car sa divine bonté ne demande de nous et ne veut sinon ce que nous sommes, et ce que nous avons, et quand nous luy aurons donné nostre cœur il le sçaura bien perfectionner.

En l'ancienne loy Dieu avoit ordonné qu'un chascun visitast son temple; mais il defendit que personne n'y entrast les mains vuides, ny les pauvres, ny les riches, *Non apparebis in conspectu meo vacuus* (2); toutesfois il ne vouloit pas que tous fissent une esgale offrande; car il vouloit que les riches comme opulens fissent des offrandes selon leurs richesses, et que les pauvres offrissent selon leur pauvreté; de sorte qu'il n'eust pas esté content si les riches eussent fait des offrandes convenables aux pauvres, parce que cela eust ressenty l'avarice; non plus qu'il ne se fust pas contenté que les pauvres eussent fait l'offrande des riches, d'autant que cela eust esté presomption. Que les seculiers viennent offrir à sa divine Majesté l'affection et la volonté qu'ils ont de suivre et garder ses divins commandemens, Dieu se contentera de cela, et s'ils les observent fidellement, ils obtiendront la vie eternelle : mais que les ames riches en de sainctes pretentions de faire de grandes choses pour Dieu, comme doivent estre les religieux et religieuses, ne luy viennent pas apporter l'offrande des pauvres, c'est-à-dire des seculiers; car il ne s'en contentera pas. Dieu vous a enrichies (mes cheres sœurs) de ses graces, en vous appelant en la saincte religion; c'est pourquoy il veut que vous luy donniez beaucoup, c'est-à-dire, qu'il veut que vous lui offriez sans reserve tout ce que vous estes et tout ce que vous avez.

Nostre-Dame fait aujourd'huy une offrande telle que Dieu desiroit d'elle; car outre la dignité de sa personne, qui surpasse celle de toutes les creatures, estant la plus excellente de toutes apres son divin Fils, elle offre tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, et c'est ce que Dieu demande. O qu'heureuses sont les ames religieuses, lesquelles par le moyen de leurs vœux ont tout dedié à Dieu, luy offrant leur corps, leur cœur et leurs moyens, renonçant aux richesses par le vœu de pauvreté, aux plaisirs de la chair par celuy de la chasteté, et à leur propre volonté par celuy d'obeyssance. O mondains! jouyssez si bon vous semble de vos richesses, pourveu que vous n'en abusiez pas, et que vous ne fassiez tort à personne, cela vous est licite, prenez les plaisirs permis par la saincte Eglise; faites vos volontez en tant et tant d'occurrences, pourveu qu'elles ne soient point contraires à celles de Dieu, il vous permet tout cela. Mais quand à vous autres (mes cheres filles), gardez bien de rien reserver; car Dieu ne le veut pas, et comme il se donne tout à vous en son divin sacrement, de mesme il veut que vous vous donniez toutes à luy, et prenez garde qu'il ne peut estre trompé : c'est pourquoy si vous dites que vous vous donnez toutes à sa divine Majesté, faites-le absolument, si vous ne voulez estre chastiées comme Ananie et Saphire qui mentirent au Sainct-Esprit.

Mais, helas! il n'est pas de nous autres comme de Nostre-Dame, laquelle s'estant une fois donnée à Dieu, n'avoit plus apres besoin de reconfirmer son offrande; car jamais elle ne discontinua, non pas mesme d'un seul moment, d'estre toute à Dieu, et d'estre parfaictement collée, appliquée, unie et conjoincte avec sa divine bonté. Mais nous autres, au contraire, il est besoin qu'à toute heure, tous les jours, tous les mois et toutes les années nous confirmions et renouvellions les vœux et promesses que nous avons faictes à Dieu d'estre toutes à luy, à cause de la continuelle

(1) Gen. II. — (2) Deut. XVI.

...titude et varieté de nos affections et
...meurs. C'est pourquoy la saincte Eglise,
...mme une sage mere, nous va presentant
temps en temps le long de l'année des
...tes signalées pour nous encourager à re-
...uveller nos bons propos; car, je vous
...e, qui est celuy qui au jour solemnel de
...sques ne se renouvelle par des sainctes
...ections et resolutions de mieux faire,
...yant Nostre-Seigneur renouvellé en sa
...rieuse resurrection? Qui est le chres-
...n qui ne renouvelle son cœur au jour
la Pentecoste, quand il considere que
...eu envoye du ciel un nouvel esprit sur
...ux qui l'ayment; et ainsi au jour de la
...ussaincts, où la saincte Eglise nous re-
...esente la gloire et felicité des esprits
...nheureux, apres laquelle nous sou-
...rons, et pour laquelle nous esperons?
...is enfin qui est-ce qui pourroit avoir si
...u de courage, qui ne s'efforce de se re-
...uveller au jour de Noël, où l'on voit cet
...fant tant aymable, nostre divin Sauveur,
...i vient naistre icy-bas pour nous rache-
...? Mais outre toutes ces festes ça tou-
...urs esté la coustume de ceux qui ont
...é plus specialement dediez à Dieu,
...mme sont les religieux et religieuses,
prendre tous les ans un jour parti-
...lier pour reconfirmer et renouveler leurs
...ux, afin d'obeyr au grand apostre qui
...us conseille de bien affermir nostre vo-
...tion. Or comment le pourrions-nous
...eux faire qu'en faisant des reconfir-
...ations du dessein et du choix que nous
...ons fait d'estre tout à Dieu? Vous allez
...nc, mes cheres ames, mettre aujour-
...uy un clou à vostre vocation par le
...nouvellement que vous allez faire de
... vœux en la presence de la divine
...jesté, qui demande cela de vous en
...compense du don sacré qu'elle vous
...a de soy-mesme en mesme temps à la
...s-saincte communion.

En somme, pour conclure ce discours,
...dy derechef que le plus grand bon-heur
Nostre-Dame et glorieuse Maistresse
...ovient de ce qu'elle s'est toujours ren-
duë parfaictement obeyssante à Dieu, non seulement pour ce qui est de ses commandemens et de ses volontez signifiées, mais encore pour ce qui est de ses inspirations : or c'est en quoy vous la devez imiter le plus pres qu'il vous sera possible, si vous voulez plaire à Dieu et luy estre agreables; car si Nostre-Dame ne luy eust pas esté agreable sans cette absoluë obeyssance, comme Nostre-Seigneur le monstra par la loüange qu'il lui donna, après celle que cette femme, dont il est fait mention en l'Evangile, luy avoit donnée; beaucoup moins vous autres luy pourrez-vous estre agreables sans cette parfaicte obeyssance. C'est donc à quoy je vous exhorte, mes chères sœurs, si vous voulez participer aux graces de Nostre-Dame; et bien que nulle autre qu'elle ne puisse avoir cet honneur d'estre Mere de Nostre-Seigneur en effect, vous devez neantmoins tascher d'en meriter le nom, par une parfaicte obeyssance à ses sainctes volontez; car vous sçavez que ce divin Sauveur preschant un jour dans le temple les parolles de la vie eternelle, Nostre-Dame et S. Joseph ne pouvant s'approcher de luy à cause de la foule du peuple, il y eut quelqu'un qui lui dit que sa Mere et ses freres le demandoient (d'autant qu'il y avoit encore quelques-uns de ses parens qu'il appeloit ses freres), à quoy Nostre-Seigneur respondit: ***Mater mea et fratres mei ii sunt qui verbum Dei audiunt et faciunt; quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est ipse meus frater et soror et mater est***(1); Ma mere et mes freres sont ceux qui font la volonté de mon Pere qui est au ciel. Or c'est la grace que je vous souhaite, mes cheres filles, que d'accomplir parfaictement cette saincte volonté en toutes choses sans reserve : faites-le donc fidellement, et sa bonté infinie vous combiera de graces en ce monde, et vous couronnera de sa gloire eternellement en l'autre. Ainsi soit-il.

(1) S. Matth. XII; S. Luc, VIII.

AUTRE SERMON

POUR LE JOUR DE LA PRESENTATION DE NOSTRE-DAME.

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est. Exod. xxv.

Regarde, et fais selon l'exemplaire que je t'ay monstré sur la montagne.

La divine Majesté ayant commandé à Moyse, en l'ancienne loy, qu'il fist l'arche selon le modelle qu'il luy avoit monstré, il ordonna après qu'on dressast le tabernacle pour la mettre, et que le tout fust fait selon les particularitez qu'il luy avoit marquées; ce qui fut accomply d'une façon si admirable, qu'il ny avoit rien en ce tabernacle qui ne fust plein de tres-grands mysteres : *Facies et labrum æneum cum basi sua ad lavandum, ponesque illud inter tabernaculum testimonii et altare.* Or en toutes ces choses, il ordonna specialement à Moyse de faire un bassin ou cuve d'airain avec son pied pour se laver, et la mettras, luy dit Dieu, entre le tabernacle et l'autel.

Les anciens peres, apres avoir consideré toutes les particularitez de ce tabernacle, s'arrestent par admiration sur la plus vile et abjecte partie de toutes, qui estoit cette cuve, que Dieu avoit ordonné qu'on mist entre les deux tabernacles, c'est-à-dire, entre le tabernacle exterieur, auquel demeuroit le peuple qui venoit pour offrir des sacrifices, et le tabernacle interieur, où demeuroient les prestres de loy; ou entre les deux autels, c'est-à-dire, entre l'autel sur lequel on sacrifioit les victimes et holocaustes, et l'autel sur lequel on brusloit les parfums. Cette divine Majesté avoit, dis-je, ordonné à Moyse qu'on fist une cuve d'airain et qu'elle fust remplie d'eau, que les prestres s'y lavassent les pieds et les mains avant que d'aller offrir les sacrifices, et que pour l'embellissement de cette cuve on l'environnast de miroirs, tels qu'estoient ceux des dames hebrieuses (1).

Or nos anciens peres ont fait un si grand nombre d'interpretations s cuve et sur ces miroirs, que si je dire un mot de chacune, il m'y l employer l'heure entiere. Mais pou ter ce sujet plus utilement, je m'arr seulement à trois de leurs concept sçavoir que signifioit cette cuve d'eau, et ce que nous devons enten icelle, la seconde, pourquoy ell posée entre les deux tabernacles troisiesme, qu'est-ce que nous re tent ces miroirs desquels elle esto ronnée.

Premierement une partie des peres disent que cette cuve repr le baptesme, et certes ils ont bien et que pour cela elle estoit posée tabernacle interieur et exterieur, po monstrer que personne ne sauroit au tabernacle interieur qui n'est au le ciel, qu'il n'aye premierement pa l'exterieur qui est l'Eglise, dans l est cette cuve des eaux où il fa trempé et lavé, d'autant que ce baptismales purifient et justifient, façant tous les pechez desquels ceu baptise sont soüillez : et il est te necessaire d'estre lavé de cette par effect, ou du moins par un dent desir d'icelle, pour offrir et s à Nostre-Seigneur des victimes caustes qui luy soient agreables, q cela toutes les offrandes et oblation luy pourroit presenter ne seroient offrandes, mais des execrations.

Les autres disent que cette cuve sente la penitence, et ceux-ci en chent encore de plus près, ce me car qu'est-ce autre chose la penite non des eaux dans lesquelles il e dient et necessaire que nous lavi

(1) Exod. xxxviii.

pieds et nos mains, je veux dire nos œuvres et affections, soüillées de tant de pechés et d'imperfections?

Or bien qu'il soit vray que la seule porte pour entrer au ciel soit la redemption, sans laquelle nous n'y eussions jamais eu l'entrée; neantmoins afin que cette redemption nous soit appliquée, il est nécessaire que nous nous lavions dans les eaux de la penitence : et ne se faut point tromper; car il faut que tous ceux qui veulent estre sauvez, lavent leurs pieds et leurs mains dans ces eaux sacrées : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes simul peribitis*, Si vous ne faites penitence, dit Nostre-Seigneur, vous perirez tous; c'est une regle si generale que celle-cy, que pas un n'en peut estre exempt, sinon la tres-Ste Vierge, laquelle n'ayant point peché, n'a point eu aussi besoin de penitence, bien qu'elle ne soit pas entrée au ciel par une autre porte que par celle de la redemption, comme toutes les autres creatures. Mais afin que le fruict de cette redemption nous soit appliqué, il est necessaire que nous fassions penitence; et bien qu'il soit vray qu'autre est la penitence qu'il faut faire pour les pechez mortels, que pour les veniels, toutesfois elle est absolument necessaire, tant pour les uns que pour les autres, et qui ne la fera en ce monde, il la fera infailliblement en l'autre. Voilà pourquoy les anciens peres disent que cette cuve estoit posée entre les deux tabernacles, et l'extérieur et l'intérieur, pour signifier que les eaux de la penitence sont entre les deux tabernacles, l'exterieur de l'Eglise militante, et l'interieur de la triomphante, et que pour passer de la militante, en laquelle nous autres sommes maintenant, en la triomphante, il faut se laver dans les eaux de la penitence.

D'autres ont dit que cette cuve pleine d'eau representoit la doctrine evangelique, et certes ils ont bien raison (car la doctrine evangelique n'est autre chose que des eaux, desquelles quiconque boira, n'aura plus soif; et comme dit Nostre-Seigneur à la Samaritaine, il sera fait en luy une fontaine d'eau vive saillant jusques à la vie eternelle; *Fiat in eo fons aquæ salientis in vitam æternam*. Or c'est dans les eaux sacrées de cette doctrine evangelique, qu'il faut laver toutes nos œuvres et affections despravées, pour les purifier, former et dresser selon qu'elle nous ordonne; car sans cela nous ne pourrions jamais faire aucun sacrifice, ny oblation qui puisse estre agreable à Dieu, et moins encore pourrons-nous estre sauvez, qu'en croyant et nous formant sur cette doctrine chrestienne, dans laquelle nous devons vivre, esperer et operer nostre salut. Donc que personne ne se trompe en cecy, croyant que sans se laver dans les eaux de cette doctrine evangelique il puisse estre sauvé, se faisant des lois selon son caprice et fantaisie, ou se contentant de la loy naturelle, pretendant avec icelle d'arriver au tabernacle interieur de la gloire, pour y sacrifier à Dieu des sacrifices de loüange; car cela ne se peut.

Vous voyez donc comme cette cuve d'eau, qui estoit mise au milieu des deux tabernacles, nous represente tres-bien que le baptesme, la penitence et la doctrine evangelique sont au milieu de l'Eglise militante et de la triomphante. Mais pour appliquer cela à nous, je dis que nous avons aussi deux tabernacles, l'un exterieur qui est le corps, et l'autre interieur qui est l'ame, par laquelle nous vivons : et c'est ce qu'a voulu dire le grand apostre S. Paul, que ces corps que nous portons sont des tabernacles qui sont faits et formez d'argile, dans lesquels Dieu a formé de grands thresors; mais quels sont ces thresors, sinon nos ames, qui comme nos tabernacles interieurs sont mises et cachées dans nos corps? Et tout ainsi que l'ame anime et donne la vie au corps, aussi la doctrine evangelique nourrit et vivifie l'ame, et luy donne lumiere et force pour la conduire et faire arriver à cet autre tabernacle plus interieur de l'Eglise triomphante, où habite le Tres-Haut. Certes un jour viendra que nous ressusciterons, et que ces corps mortels que nous portons maintenant, subjets à corruption, seront spirituels et immortels, ainsi que nous assure le grand apostre, et seront reformez, ou plutost seront faits conformes au corps glorifié de nostre cher Sauveur et Maistre, *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* : et lors nous verrons avec un contentement indicible ces corps tout glorieux, par la reünion qu'ils auront avec leurs ames avec

lesquelles ils n'auront plus aucun divorce ny rebellion, ains leur seront absolument sousmis, et les ames les possederont en telle sorte, qu'elles regneront souverainement en eux.

En troisiesme lieu, je dy que les miroirs desquels cette cuve estoit environnée nous representent les exemples des saincts, lesquels ont practiqué cette doctrine chrestienne si parfaitement, que nous pouvons dire que les histoires de leur vie et de leurs exemples sont comme autant de beaux miroirs qui ornent et enrichissent cette cuve de la doctrine evangelique. Et tout ainsi que cette saincte doctrine les a ornez et enrichis, et que s'estant plongez dans ces eaux sacrées elle les a purifiez et rendus capables d'offrir à la divine bonté des sacrifices d'un prix et valeur inestimables, ils ont aussi de leur costé fait à cette doctrine ce que faisoient les miroirs des dames hebrieuses à cette cuve, l'ornant et l'embellissant par la practique des preceptes et conseils qu'ils ont puisez en icelle, nous laissant des exemples admirables de leurs vertus à imiter, qui sont comme autant de beaux miroirs dans lesquels nous nous devons continuellement mirer et regarder, afin de former et dresser sur iceux toutes nos œuvres, actions et affections.

Mais entre tous ces miroirs des exemples des saincts, nous devons particulierement considerer la tres-saincte Vierge, nostre tres-glorieuse et chere Maitresse, la presentation au temple de laquelle nous celebrons aujourd'huy ; car quel plus beau et precieux miroir vous sçaurois-je presenter que celuy-cy? N'est-ce pas elle qui est le plus excellent miroir qui soit en toute la doctrine evangelique? N'est-ce pas elle qui entre toutes les pures créatures est la plus ornée et enrichie de toutes sortes de graces et de vertus? *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Certes, il est vray qu'il n'y a point de saincts ny de sainctes qui luy puissent estre parangonnez ; car cette glorieuse Vierge surpasse en dignité et excellence non seulement les plus grands saincts, mais aussi les plus hauts cherubins et seraphins ; ayant eu cet advantage par-dessus tous les saincts, qui est qu'elle s'est donnée et totalement dediée au service de Dieu, dès l'instant mesme de sa c tion ; et il n'y a nul doute que cette Vierge n'aye esté toute pure et n' l'usage de raison dès l'instant q ame fut mise dans son petit corps, qu'il fut formé dans les entrailles Anne. Et comme cette glorieuse devoit naistre de pere et de mere ai les autres enfans, aussi sembloit-i comme eux, elle devoit estre entac peché originel ; mais la divine prov en ordonna tout autrement, luy t sa main tres-saincte qui la retint qu'elle ne tombast pas dans ce mis precipice du peché.

Quelques theologiens disent à ce que Nostre-Seigneur jettant un ra sa lumiere et de sa grace dans l'a S. Jean-Baptiste, lorsqu'il estoit dans les entrailles de Ste Elisabet sanctifia et luy donna l'usage de la avec le don de la foy par lequel il son Dieu qui estoit aussi dans le ve la Ste Vierge, l'adora et se consacr service. Or si Nostre-Seigneur fit u grace à celuy qui devoit estre son seur, qui pourra douter qu'il n'a non seulement la mesme grace, ain n'aye usé d'un privilege beaucou grand envers celle qu'il avoit choisi estre sa Mere? Ne la sanctifiant pas ment dès le ventre de Ste Anne, S. Jean dans celuy de Ste Elisabeth la rendant de plus toute saincte et pure, dès l'instant mesme de sa c tion.

Or cette Ste Vierge ne fut pas née, qu'elle commença d'employe son estre au service de l'amour sac si-tost qu'elle commença à deployer tite langue, ce fut pour s'en servir à ter les loüanges de Dieu, lequel l spira, dès l'aage de trois ans, de se de la maison de ses pere et mere, s'en aller au temple pour le servir pl faictement. Certes, cette glorieuse se comporta en ce bas aage avec t sagesse et de discretion, qu'elle d de l'estonnement à ses pere et mere quels jugerent bien-tost, tant par s cours que par ses actions, que cet n'estoit pas comme les autres enfans, qu'elle avoit l'usage de raison ; et p qu'il falloit anticiper le temps pour l

duire au temple, afin qu'elle y servist Dieu avec les autres filles qui y estoient retirées pour ce subjet. Ils prirent donc cette petite Vierge, aagée seulement de trois ans, puis la menerent et en partie la porterent au temple de Hierusalem.

O combien grands estoient les soupirs et eslans d'amour et dilection qu'alloient jettant et eslançant en Dieu les pere et mere de cette Ste Vierge; mais specialement la Vierge mesme, comme celle qui alloit pour se sacrifier derechef à son divin Espoux qui l'appeloit, et luy avoit inspiré cette retraite, pour la recevoir, non-seulement pour son Espouse, mais encore pour la preparer à estre sa Mere. O qu'elle alloit doucement chantant ce cantique sacré: ***Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini***, qui est si admirable à cause des loüanges et benedictions que l'on donne en iceluy à la divine Majesté, et duquel le prophete royal disoit: Je me sers de ce cantique comme d'une douce recreation, pour le chanter et entonner aux trois divers temps que je vais au temple, afin d'y adorer mon Dieu, selon qu'il est ordonné par la loy; ce que faisoient aussi les dames hebrieuses, lesquelles chantoient ce cantique avec grande devotion, quand elles y alloient. Mais qui pourroit dire ou expliquer avec quel ressentiment d'amour et de dilection cette sacrée Vierge le disoit, veu que ce cantique ne traitte d'autre chose que d'accomplir la loy et volonté de Dieu, pour à laquelle obeyr elle s'acheminoit au temple.

Or bien que plusieurs dames hebrieuses se fussent desjà dediées au service de Dieu dans ce temple, pas une neantmoins n'avoit jamais approché de la perfection de cette Ste Vierge; car elle s'offrit et dedia avec tant de ferveur, d'amour et d'humilité, que les anges et plus hauts seraphins qui se promenoient sur les balustrès et galeries du ciel pour la regarder en demeurerent tous ravis, s'estonnant de voir qu'en la terre il se pust treuver une creature si pure et doüée d'une si parfaicte charité, et qu'une ame revestuë d'un corps humain pust faire une offrande et oblation si parfaicte et agreable à Dieu.

Je ne veux pas maintenant m'estendre à parler des benedictions qu'elle receut en sa conception ny en sa naissance; ains seulement de ce qui concerne cette feste en laquelle elle se vint offrir et dedier à Dieu dans le temple dès l'aage de trois ans, quittant sa patrie et la maison de son pere en cette tendre jeunesse, pour se dedier et consacrer plus entierement au service de sa divine Majesté. Mais notez, je vous prie, que je ne parle que de ce qui concerne cette feste; car je sçay bien qu'elle luy estoit toute dediée dès l'instant de sa conception, et qu'elle fut comme une belle fleur qui jetta et exhala son odeur de grand matin.

Il y a deux sortes de fleurs, à sçavoir, les roses et les œillets, qui jettent la suavité de leur odeur différemment; car les roses sont plus odoriferantes le matin, et avant que le soleil soit à son midy, leur odeur est plus suave et meilleure; les œillets tout au contraire sont plus odoriferans sur le soir, et leur senteur alors est plus agreable. Certes cette glorieuse Vierge a esté comme une belle rose parmy les espines, laquelle bien qu'elle aye tousjours jetté une odeur de tres-grande suavité tout le temps de sa vie, si est-ce qu'au matin de sa tres-saincte enfance, elle en a jetté une merveilleusement suave devant la divine Majesté.

O qu'heureuses sont les ames qui, à l'imitation de cette sacrée Vierge, se dedient au service de Nostre-Seigneur dès leur enfance! et qu'elles sont heureuses de s'estre retirées du monde, avant que le monde les aye connuës; elles sont comme de belles fleurs nouvellement epanoüies, qui n'ayant point encore esté maniées ny fletries par l'ardeur de la concupiscence, respandent devant Dieu une odeur de grande suavité par leurs vertus et bonnes mœurs.

Mais pour encourager les ames qui n'ont pas eu cette grace, j'ay accoustumé de dire qu'il y a de deux sortes d'enfance: la premiere est celle par laquelle l'on correspond promptement et fervemment aux secrettes inspirations de Dieu, lorsqu'au premier mouvement et attraict de la grace l'on quitte genereusement toutes choses pour suivre l'inspiration. Certes si ces ames sont fidelles à marcher dans la voye que Nostre-Seigneur leur monstre, elles ne laisseront pas d'avoir part à la feste que nous celebrons aujourd'huy, en laquelle cette saincte Vierge, en sa plus tendre jeunesse, et à la

premiere semonce de l'inspiration, s'est presentée au temple.

Or cette feste, mes cheres sœurs, est pour vous autres une grande solemnité, puisqu'en icelle vous venez offrir à Dieu, avec cette glorieuse Vierge. ou plutost vous venez renouveller l'offrande que vous luy avez desjà faite de vous-mesmes. Mais, me direz-vous, enseignez-nous avec quelle perfection cette glorieuse Vierge fit son oblation; car estant ses filles, nous desirons de la suivre et imiter le plus près qu'il nous sera possible.

Or nous n'avons point d'autre evangile en ce jour que celuy qui se lit toutes les autres festes de Nostre-Dame, où il est dit que Nostre-Seigneur preschant au peuple qui le suivoit, et le voulant illuminer et esclairer pour le convier à se convertir et suivre sa divine doctrine, il faisoit plusieurs grands miracles, de quoy les phariziens pleins d'envie commencerent à murmurer et à le calomnier, disant que ce n'estoit en son nom, ny par sa puissance qu'il operoit ces choses, ains en la puissance du prince des tenebres Belzebut, et au plus fort de ces calomnies, murmures et blasphesmes, il s'esleva une femme, que les peres anciens estiment estre Ste Marcelle, laquelle tout estonnée des merveilles que ce divin Sauveur operoit, s'escria : ***Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti;*** Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaicté. A quoy Nostre-Seigneur repartit : ***Quin imò beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud;*** mais plutost bien-heureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu et la gardent.

Or bien qu'il me ressouvienne de vous avoir parlé autrefois sur cet evangile, si est-ce que c'est un subjet où il y a tant à prendre, et qui est si fecond que je ne me puis lasser d'en parler, ny de puiser dans la profondité de ce texte ce qui est propre à nostre instruction. Bien-heureux, dit cette femme, est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaicté ; ***Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.*** Et Nostre-Seigneur, luy respondant, vouloit dire : Il est vray, ô femme, ce que tu dis, que le ventre qui m'a porté est bien-heureux, et les mamelles que j'ay succées sont aussi bien-heureuses, car quel plus grand bon-heur, je vous prie, mes cheres ames, pouvoit avoir une femme, que d'avoir porté dans son ventre celuy qui est esgal au Pere eternel, et que les cieux ne peuvent comprendre ? et que la Ste Vierge a receu d'honneur, d'avoir donné son plus pur sang pour former cette sacrée humanité de nostre cher Sauveur et Maistre ! Et partant il est bien vray, ô femme, ce que tu dis, que le ventre qui l'a porté est bien-heureux, et non-seulement le ventre qui l'a porté, ains encore les mamelles qu'il a succées, d'autant qu'elles ont nourry celuy qui nourrit et sustente toutes les creatures. Et si ce grand aumosnier Abraham fut estimé bien-heureux, parce que logeant les pelerins, il eust un jour la grace d'avoir ce Roy et Seigneur des pelerins en sa maison, de manger avec luy et luy laver les pieds; combien plus devons-nous estimer heureux le ventre de la Vierge, qui a logé chez soy, non pas un jour seulement, comme Abraham, mais neuf mois entiers, ce divin Roy, pelerin sur la terre? Et comment ne nommerions-nous bien-heureuses ses mamelles qui l'ont nourry, non de pain, ains de son laict et de sa propre substance.

Et si l'on rendoit anciennement tant d'honneur à l'arche, dans laquelle estoit gardée la manne, la verge d'Aaron et les tables de la loy, combien plus devons nous honorer cette arche vivante nostre glorieuse Dame et Maistresse? Mais qu'est-ce que nous represente la manne, sinon la divinité du Fils de Dieu, descenduë du ciel pour s'unir à nostre humilité! N'est-il pas aussi cette verge de merveille, et cette pierre vive sur laquelle ont esté escrits les commandemens de la loy de grace, et n'ont-ils pas esté gravez sur son sacré corps avec le burin des foüets, des cloux, des espines et de la lance? Donc il est vray que le ventre sacré de Nostre-Dame est incomparablement plus digne d'honneur que cette ancienne arche qui n'en portoit que la figure. Hé donc qu'elle est heureuse d'avoir esté choisie pour estre mere de Dieu, d'autant qu'aucune autre creature ne sera jamais honorée de ce titre, lequel n'est deu qu'à cette seule Vierge : et tout ainsi que Nostre-Seigneur en tant que Dieu n'a qu'un pere sans mere, aussi en tant qu'homme il n'a qu'une mere sans pere, et comme il n'a qu'un pere au ciel, aussi ne devoit-il avoir

mere en terre. Et cela a esté ainsi é de toute eternité.

ons maintenant à une explication rticuliere de la response que Nostre-ır fit à cette femme. Tu dis (luy lit ce divin Sauveur) que ma mere n-heureuse de m'avoir porté dans tre, et de ce que j'ay succé ses ma-; mais quoy, je te dy qu'elle est up plus heureuse, parce qu'elle a la parolle de Dieu, et l'a gardée. que tous les chrestiens peuvent par-à cette beatitude, voyons comment ite Vierge a entendu la parolle de et l'a gardée afin de l'imiter. Mais isser toute autre parolle, et ne par-ntenant que de celle de la vocation, , combien a-t-elle esté fidelle en Nostre-Seigneur luy dit à l'oreille, ost à l'interieur du cœur, ces pa-du psalmiste : *Audi, filia, inclina tuam, et obliviscere populum et domum patris tui et concupiscet decorem tuum;* Escoute, ma fille, moy l'oreille, oublie ton peuple et son de ton pere, et le roy convoitera uté. Mais remarquez ces parolles : e, ma fille, *Audi, filia,* comme s'il dire, pour bien ouyr, il faut bien er; *Inclina aurem tuam*, il faut 'abaisser et s'humilier pour bien en-ce qui est de la volonté de Dieu; ta patrie, et retire-toy de la maison pere, et le roy convoitera ta beauté; s'il disoit : Ne te contente pas d'es-la parolle de l'inspiration, et de t'a-r pour la mieux ouyr, mais retire ton cœur et tes affections de ta pa-de tes parens, et je convoiteray ta .

aincte et divine semence que Dieu uvent au cœur de tant de creatures ! endant il est vrai que plusieurs en-ıt la parolle sacrée de la vocation, ortir de leur patrie, ny aller où Dieu pelle. L'on fait tant d'examens et de erations, pour sçavoir si l'inspiration aye, si elle vient de Dieu, et si on utera ou non, et cependant on retarde urs d'aller où Dieu nous appelle. Ce ne dy pas pour empescher les con-tions qui se doivent legitimement pour mieux discerner quelle est l'in-ion. Mais après cela, sortez et allez en la terre que Dieu vous monstre, n'escoutez point tant de discours, ne prestez point l'oreille à tant de raisons que le monde dira : n'usez point de tant de delais ny de remises; car vous vous mettez en de grands perils; ne vous endormez point, ains soyez promptes à obeyr et à suivre l'attraict.

O Dieu ! combien fut diligente la glorieuse Vierge, et qu'elle se leva promptement pour obeyr à la divine parolle de sa vocation : elle n'eut pas besoin de faire beaucoup d'examen, car elle avoit la grace du discernement. Elle s'en alla donc sans aucun retardement, pour petit qu'il fust, où Dieu la conduisoit, et le Roy du ciel convoita sa beauté, et la choisit, non seulement pour son Espouse, mais aussi pour sa Mère. Donc bien-heureux sont ceux qui escoutent la parolle de Dieu et la gardent. Certes plusieurs sont appellez et entendent l'inspiration, mais en différentes manieres.

Pour mieux entendre cela, considerez l'Église comme la cour de quelque grand prince, lequel seroit en son palais environné de plusieurs seigneurs et cavaliers; ils sont generalement tous appellez en la cour, et ont tous la grace du prince, mais differemment neantmoins; car il regarde les uns, il jette des œillades plus particulieres aux autres, il rit contre l'un, il parle avec l'autre; il donne des dignités aux uns, il caresse et favorise les autres; et tous estiment et font un grand estat de ces faveurs. Mais entre ceux-là il s'en treuve tousjours quelques-uns que le prince favorise beaucoup plus que les autres, et auxquels il tesmoigne un amour bien plus grand; et ce sont ceux qu'il fait entrer dans son cabinet, afin de s'entretenir familierement avec eux, pour leur descouvrir et communiquer ses secrets.

Certes nous pouvons bien dire que tous les chrestiens sont autant de cavaliers et seigneurs qui sont en la cour de ce souverain Prince Nostre-Seigneur, cour qui n'est autre que l'Eglise, et Nostre cher Sauveur, comme leur Roy, les regarde et favorise tous quoy que differemment; car enfin il depart ses graces à qui il luy plaist, et comme il luy plaist : mais outre les graces et faveurs qu'il depart à tous les enfans de son Eglise en general, il y en a tousjours quelques-uns auxquels il depart des faveurs plus particulieres, qui sont les religieux

qu'il retire en son cabinet, qui n'est autre que la religion, afin de s'entretenir plus familierement avec eux ; et leur reveler, descouvrir et communiquer ses secrets, leur parlant cœur à cœur. Mais entre tous ceux qui ont eu cette grace, la tres-Ste Vierge a esté singulierement privilegiée au-dessus de tous les autres, Dieu luy ayant descouvert de plus hauts secrets et profonds mysteres qu'à nulle autre creature. Voyez donc combien elle a esté heureuse d'avoir escouté et gardé cette divine parolle, et qu'heureuses serez-vous (mes cheres ames) si vous l'imitez, vous rendant promptes à suivre les inspirations par lesquelles Dieu vous manifeste ses sainctes volontez. l'Escriture dit que toutes choses sont et subsistent par la parolle de Dieu : et c'est cette divine parolle qu'il veut que nous gravions dans nos ames, promettant pour cela aux enfans de son Eglise, je veux dire aux vrays chrestiens, de leur oster leur cœur de pierre et de leur en donner un de chair, capable de recevoir en soy l'impression de cette divine parolle qu'il y gravera luy-mesme, non avec autre burin que celuy de la charité, *Auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum.*

Or puisque tous les chrestiens doivent escouter et garder la parolle de Dieu, correspondre à ses inspirations et faire sa volonté, d'où vient qu'il y en a si peu qui l'entendent et la gardent comme il faut, et moins encore qui suivent les inspirations que sa bonté leur donne pour parvenir à la perfection ?

Je sçay bien qu'il est necessaire que plusieurs vivent dans le monde, lesquels doivent user des richesses, honneurs et dignitez que la loy de Dieu leur permet de posseder, mais non d'en abuser, et pourveu qu'ils ajustent tousjours leurs affections, en la possession de toutes ces choses, aux commandemens de Dieu, bien qu'ils ne practiquent pas les conseils, ils ne laisseront pas d'estre bien-heureux et parviendront à la jouyssance de la felicité eternelle.

L'on treuve plusieurs personnes qui se veulent bien donner à Dieu, mais elles se veulent neantmoins tousjours reserver quelque chose. Je me veux donner à Dieu, disent-elles, mais non pas si absolument que le monde n'y aye encore quelque part. Je me contenteray de rendre à Dieu ce qui est deu à Dieu, et reserveray ce qui est deu au monde, sans toutesfois rien faire en cela qui offense sa divine Majesté, ny qui soit contraire à sa saincte loy : bien que ceux-cy entendent l'inspiration, ils n'y correspondent pas de toute l'estendue de leur cœur, et quoy qu'ils se sauvent, ils ne parviendront jamais à un haut degré de perfection.

Il y en a d'autres qui veulent bien suivre l'inspiration et volonté de Dieu, et veulent estre tout à luy, mais non pas totalement. Remarquez ce mot, je vous prie ; car il y a bien de la difference d'estre tout à Dieu, et totalement à Dieu ; au moins veulent-ils se reserver le choix des exercices spirituels, afin, disent-ils, de mieux servir Dieu. O que ceux-cy se mettent en grand danger d'estre seduits et trompez, se gouvernant ainsi à leur fantaisie, ne se voulant pas sousmettre, et se formant une maniere de vivre selon leur caprice. Ha ! ne voyez-vous point que vous n'estes pas totalement à Dieu en faisant cela ? mais c'est pour Dieu, dira-t-on, que je le fais. Certes, la glorieuse Vierge, nostre tres-aymable Maistresse, ne fit pas ainsi, ains elle se donna totalement à Dieu au jour de la presentation, sans aucune reserve, et n'usa jamais de sa volonté, ny de son choix, en quoy que ce fust.

O Dieu ! quand l'on considere le cours de la vie de cette saincte Dame, l'on a de cœur tout remply de douceur et de suavité ; et quand l'on regarde les grands et rares exemples de vertu qu'elle nous a laissez, ô Dieu ! il est vray que si l'on veut avoir de sa douceur, et mesme la porter au cœur du prochain, il la faut prendre en la consideration de la vie de cette Ste Vierge, laquelle, mes tres-cheres ames, doit tousjours estre devant vos yeux pour vous former sur icelle, ajustant tousjours toutes vos actions et affections sur le parfaict modelle des siennes ; car vous estes ses filles, et pour cela vous la devez suivre et imiter, et vous servir d'elle comme d'un miroir dans lequel vous vous devez tousjours mirer et regarder. Et bien que la douceur que vous recevrez par le regard et la consideration de ses vertus, tombe dans un vaisseau d'argile, elle ne laissera pas neantmoins d'estre grandement suave ; car

me mis dans un vaisseau de terre si suave que dans une fiole de cristal. le cette glorieuse Vierge nous a laissé rveilleux exemples de son obeys- à la volonté de Dieu, en tout le cours vie, en son mariage à S. Joseph, et uite en Egypte. Où allez-vous, ô glo- Vierge, avec ce petit poupon? je ais en Egypte, dira-t'elle. Mais qui fait aller? la volonté de Dieu. Mais pour long-temps? tant que Dieu . Et quand reviendrez-vous? quand mmandera. Mais quand vous revien- e serez-vous pas plus joyeuse qu'en it? ô non certes. Et pourquoy? parce feray aussi bien la volonté de mon n y allant, et y demeurant, qu'en nt. Mais en revenant vous irez en patrie? O Dieu! eust-elle respondu, point d'autre patrie que d'accom- volonté de mon Dieu en toutes choses: rable exemple d'obeyssance! Puis- suis sur le subjet de l'obeyssance, je iray deux conditions de cette vertu, nt fondamentales, lesquelles je de- briefvement. La premiere est, que beyr parfaictement, il faut aymer ui commande. La seconde est, qu'il ymer la chose commandée; et tous nquemens que nous faisons à l'o- nce procedent pour l'ordinaire du de ces deux conditions.

ieurs ayment Dieu qui commande; ls n'ayment pas la chose comman- d'autres ayment la chose comman- u'ils n'ayment pas Dieu qui com- . Voilà un predicateur qui annonce olle de Dieu, tout le monde y court; rquoy cela? C'est parce qu'il dit t fait des merveilles. En voilà un qui presche la mesme parolle, per- n'y va : ce predicateur, dit-on, n'a bonne grace, son discours ne m'est agreable. D'où vient cela? Est-ce l'r. pas assez d'eloquence pour chas- r vos oreilles par son bien-dire? Hé! veuglement? N'est-ce pas tousjours sme parolle et volonté de Dieu qu'il nnonce? Si vous aymez cette divine , et Dieu qui vous l'envoye, et qui ande que l'on fasse sa volonté, pour- ne la recevez-vous pas esgalement uy-cy comme de cet autre? Si un roy lque prince vous envoyoit des let- des lettres par un de ses pages, regarderiez-vous, pour avoir ces lettres tres-agreables, de quelle couleur ce page seroit vestu? ô non certes, ains vous les prendriez, et les mettriez sur votre teste en signe de reverence, sans avoir esgard à la livrée de celuy qui vous les a apportées. Et pourquoy donc n'escoutez-vous pas et ne recevez-vous pas cette sacrée parolle des uns comme des autres, puisque c'est tousjours de la part de Dieu qu'elle vous est annoncée?

Plusieurs ayment la chose commandée, et n'ayment pas Dieu qui commande. L'on commandera à une personne d'aller faire l'oraison, ou tel autre exercice qu'elle goustera; ô Dieu! elle ira volontiers, et pourquoi? parce qu'elle l'ayme à cause de quelque suavité et consolation qu'elle y reçoit : qui fait cela, sinon l'amour-propre? vous en aurez l'experience, car tirez-la de là, et l'employez en quelque autre chose qu'elle n'aymera pas, vous verrez qu'elle ne la fera pas, sans tesmoigner son mescontentement. Qui ne voit donc qu'elle n'ayme pas Dieu qui commande, ains seulement la chose commandée? car si elle aymoit Dieu qui commande, elle seroit aussi contente de faire une chose qu'une autre, puisqu'en tout elle rencontreroit egalement sa divine volonté.

Un autre aimera Dieu qui commande, et n'aymera pas la chose commandée. Je sçay bien, dira-t'il, que ce qui m'est commandé est la volonté de Dieu; mais c'est une chose à laquelle j'ay tant de repugnance et de difficulté, que je ne la saurois agreer : de plus, quand je tascherois de l'aymer, celuy qui l'ordonne de la part de Dieu est de si mauvaise grace, et a une façon si froide, que cela fait qu'on ne treuve nulle suavité en la chose commandée.

Certes voicy la cause de tous nos maux; quand nos superieurs et ceux qui nous commandent sont à nostre gré, et selon nos humeurs et inclinations, nous ne treuvons point de difficulté à ce qu'ils nous ordonnent : mais s'ils ne sont pas tels, les moindres choses ordonnées par eux nous sont rudes et repugnantes à nostre inclination. Or qui ne voit que nous ne regardons pas que c'est Dieu qui nous envoye le commandement? mais pour l'agreer nous prenons garde si celuy qui nous l'apporte est vestu

de verd ou de gris, c'est-à-dire que nous regardons quelle est sa mine ou sa contenance. O Dieu! il ne faut pas faire cela; mais il faut recevoir l'obeyssance de qui que ce soit qu'elle vienne sans exception quelconque, comme la volonté de Dieu, aymant non seulement Dieu qui commande, mais encore la chose commandée, prenant ce commandement et le mettant sur nostre teste, c'est-à-dire dans le fond de nostre volonté pour l'agreer et l'exécuter avec fidelité.

Or si vous faites ainsi, mes cheres filles, vous imiterez la Ste Vierge, et vous vous donnerez à son exemple totalement à Dieu, et faisant vos renouvellemens vous reprendrez nouvelles forces et vigueur pour le service de sa divine Majesté: faites-les donc fidellement; car tant que nous vivrons nous aurons besoin de nous renouveller.

Tous les saincts estoient fort soigneux de faire ce renouvellement, et il se practiquoit mesme en l'ancienne loy, d'autant que nostre nature est de soy si infirme, que facilement elle se refroidit, et vient à descheoir de ses bonnes resolutions. La terre mesme se lasse, et ne veut pas tousjours faire ses productions, et semble que l'hiver elle se repose: mais quand le printemps est venu elle se renouvelle, et nous nous resjouyssons de voir qu'ayant reprins sa vigueur elle nous fait amplement part de ses fruicts.

Ainsi, mes cheres filles, pour reparer vos manquemens et reprendre nouvelles forces, vous venez aujourd'huy faire vos renouvellemens, comme Nostre-Dame et chere Maistresse vous enseigne en sa saincte presentation; car bien qu'elle n'eust point besoin de se renouveller, d'autant que n'ayant point peché elle ne pouvoit descheoir de la resolution qu'elle avoit faicte d'estre toute à Dieu; neantmoins la divine providence a permis, pour nostre instruction, qu'elle reconfirmast en ce jour le sacrifice et l'offrande qu'elle lui avoit désjà faite d'elle-mesme en sa tres-saincte conception. Faites-les donc à son imitation, avec une grande ferveur d'esprit, une profonde humilité et une ardente charité. Jettez des souspirs et eslans amoureux à nostre cher Sauveur; accompagnez cette glorieuse Vierge en sa saincte presentation, et mettez vos cœurs, vostre ame et tout vostre estre entre ses mains, et elle vous presentera à la tres-saincte Trinité, et vous obtiendra mille benedictions en cette vie, qui vous feront parvenir à la gloire eternelle en l'autre, où nous conduisent le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. *Amen.*

SERMON

POUR LE SECOND DIMANCHE DE L'ADVENT.

In illo tempore, cum audisset Joannes in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis, ait illi: Tu es qui venturus es, an alium expectamus? **MATTH. XI.**

En ce temps-là, comme S. Jean eust oüi en la prison les œuvres merveilleuses de Jesus-Christ, il envoya deux de ses disciples luy demander s'il estoit celuy qui devoit venir, ou s'ils en devoient attendre un autre.

L'Evangile que nous lisons en la messe de ce jour est divisé en trois parties. En la premiere il est dit que S. Jean estant en prison pour la justice, il envoya deux de ses disciples à Nostre-Seigneur, pour sçavoir de luy s'il estoit le Messie promis en la loy, ou s'ils en devoient attendre un autre; la seconde est la response que leur fit Nostre-Seigneur; et la troisiesme, de ce que Nostre-Seigneur dit aux Juifs à la loüange de S. Jean, après que ses disciples s'en furent retournez.

C'est une chose admirable que nos anciens peres qui ont esté si clair-voyans, et qui ont eu de si grandes lumieres pour expliquer et développer les plus grandes et

es difficultez de la saincte Escriture, nt neantmoins tousjours treuvez es-sur le premier poinct de cet Evan-ur sçavoir comment se doit enten-e S. Jean qui connoissoit Nostre-ır envoya deux de ses disciples pour de luy s'il estoit ce grand prophete Messie promis, ou s'ils en devoient e un autre ; car, disent-ils, si ı sçavoit bien qu'il estoit le vray ., pourquoy luy envoyoit-il deman-r que S. Jean sceut bien que celuy envoyoit faire cette demande estoit Messie, cela est indubitable, il le ju'il estoit encore dans le ventre de ı, et il n'y a eu aucun sainct qui de plus grandes lumieres et intel-du mystere de l'incarnation, que ieux sainct. Certes on peut dire ut comme l'escholier de Nostre-laquelle lui apprit ce divin mystere elle alla visiter Ste Elisabeth; visite elle il fut sanctifié par le divin Sau-nos ames, lequel il connut, et tres-d'aise dans les entrailles de sa mere abeth, il l'adora et se consacra dès-ierement à son service.

:t luy qui fut son précurseur, et qui a sa veneuë au monde : c'est lui qui iza et qui vit descendre du ciel le Esprit en forme de colombe sur luy, ıntendit la voix du Pere eternel di-*Hic est Filius meus dilectus, in quo ene complacui;* Celuy-cy est mon ı-aymé, auquel j'ay pris tout mon isir. C'est luy qui le monstra au isant : *Ecce Agnus Dei, ecce qui eccata mundi;* Voici l'agneau de oicy celuy qui oste les pechez du Vous voyez donc bien maintenant il connoissoit Nostre-Seigneur, et t pour le vray Messie.

pourquoy donc, disent nos anciens ce glorieux sainct estant en prison, ndant parler des grands prodiges acles que faisoit Nostre-Seigneur, -t'il ses disciples pour sçavoir de il est, et si c'est luy qui doit venir, s en doivent attendre un autre? tous sont admirables à demesler ifficulté, et si je voulois rapporter :sité de leurs opinions sur ce subjet, faudroit employer beaucoup de c'est pourquoy je m'arresteray seu-lement à ce qu'en disent le grand S. Hi-laire et S. Jean Chrysostome, qui ont, ce me semble, le mieux rencontré en ce subjet.

L'on ne fait pas tousjours des demandes, disent ces saincts peres, ny par ignorance, ny pour sçavoir les choses qu'on demande : mais l'on en fait pour plusieurs autres causes et raisons ; car autrement la divine Majesté ne feroit jamais aucune demande aux hommes, d'autant qu'elle sçayt tout, et ne peut ignorer chose quelconque, elle penetre le plus intime du cœur; et n'y a rien de si secret et caché qui ne soit tres-clair et manifeste à sa divine sapience, ainsi que va disant le sainct prophete Da-vid, ce divin poëte, en ses psalmes : *Intel-lexisti cogitationes meas de longe, semi-tam meam, et funiculum meum investi-gasti, et omnes vias meas prævidisti;* Seigneur, dit-il, vous avez connu de loin mes pensées, vous avez consideré mon sen-tier, et avez fait recherche du lieu de ma retraite, vous avez preveu toutes mes voyes, et si j'ay esté comme un cerf qui ay couru par les forests les plus remplies de ronces et d'espines pour me cacher, vous estes ce divin chasseur, qui de loin avez remarqué mes pas et mes vestiges, et m'a-vez aperceu au lieu où je m'estois retiré, d'autant que vous avez des yeux qui voyent tout et qui penetrent tout : *Quo ibo a spi-ritu tuo? et quo a facie tua fugiam? si ascendero in cœlum, tu illic es, si des-cendero in infernum, ades;* Où iray-je donc pour me cacher de vous? si je monte au ciel, vous y estes, et si je descends en enfer, je vous y trouveray plus present que moy-mesme. *Si sumpsero pennas meas diluculo et habitavero in extremis maris, et enim illuc manus tua deducet me;* Et si comme la belle aurore je m'en vay cou-rant sur les eaux, me transportant jus-qu'aux extremitez de la mer, pour y faire ma demeure, vous m'y conduirez et y serez plutost que moy. Que feray-je donc, ô Sei-gneur, pour me cacher de vous? je ne sçaurois echapper de devant vostre face ; car vous estes present partout.

Mais encore que Dieu soit present par-tout, qu'il voye et sçache toutes choses, il n'a pas laissé neantmoins de faire plusieurs fois des demandes aux hommes; non qu'il ignorast ce qu'il leur demandoit : mais sa

divine providence l'a fait specialement pour trois causes, dont la premiere est, afin de leur faire confesser leurs pechez. Lors qu'Adam eut transgressé le commandement que Dieu luy avoit fait, il l'appela, luy disant : *Adam, ubi es?* Adam, où es-tu? et demanda à nostre mere Eve ce qu'elle avoit fait : or ce n'estoit pas qu'il ne sceust bien où estoit Adam et ce qu'Eve avoit fait. Mais la cause pour laquelle il leur fit ces demandes fut afin qu'Adam confessast sa faute, et luy en demandast pardon : mais le miserable, au lieu de la confesser, il s'excusa sur sa femme, et pour cela il fut chastié de Dieu, luy et toute sa postérité. Certes une partie des peres tiennent que s'il eust confessé sa faute quand Dieu l'appella, et qu'il eust frappé sa poitrine, et dit un *peccavi*, sa divine bonté luy eust pardonné, et ne l'eust pas frappé du fleau dont il l'avoit menacé, et duquel il l'a puny luy et toute sa posterité : mais d'autant qu'il ne le fit pas, nous sommes tous demeurez entachez du peché, et par consequent subjets à la peine qu'il tire après soy,

La seconde cause pour laquelle la divine Majesté fait des demandes aux hommes, est pour les esclaircir de leurs doutes, ou les instruire des mysteres de la foy, ainsi qu'il fit à l'endroict des deux disciples qui s'en alloient en Emaüs : Nostre-Seigneur s'apparoissant à eux en forme de pelerin, leur demanda de quoy ils parloient, les interrogeant et esclaircissant sur les doutes qu'ils avoient de sa resurrection, *Interpretabatur illis, in omnibus scripturis, quæ de ipso erant.* Il est certain qu'il ne demanda point à ces deux disciples quels estoient leurs discours pour ignorer et ne sçavoir pas ce de quoy ils parloient : mais il leur fit cette demande pour prendre subjet de les instruire et esclaircir de leurs difficultez, et les retirer de leur ignorance, leur expliquant les Escritures qui parloient de luy, specialement de sa resurrection.

La troisiesme cause pour laquelle Dieu fait des demandes aux hommes est pour provoquer leur amour envers sa divine bonté ; en voicy un exemple : La Magdelene, après la mort et passion de Nostre-Sauveur, s'en alla oindre et embaumer son sacré corps ; mais voyant le monument ouvert, et qu'il n'y estoit plus, elle pleura amerement ; elle y vit deux anges qui luy demanderent pourquoy elle pleuroit : *Mulier quid ploras?* Femme, pourquoy pleurez-vous? Hé ! dit-elle, c'est qu'ils ont osté mon Maistre, et je ne sçay où ils l'ont mis, *Quia tulerunt Dominum meum et nescio ubi posuerunt eum.* Puis passant un peu plus avant, elle aperceust Nostre-Seigneur en la forme d'un jardinier qui luy demanda encore : Femme, pourquoy pleurez-vous? et qui cherchez-vous? Et elle toute transportée de l'amour qu'elle luy portoit, croyant qu'il fust veritablement un jardinier, luy dit : Seigneur, si vous l'avez osté, dites-moy où vous l'avez mis et je l'emporteray ; *Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti, et ego eum tollam.* Ha ! Seigneur, pourquoy demandez-vous cela à vostre chere amante? ne sçavez-vous pas bien la cause de ses larmes, et ce qu'elle cherche? Certes, ce divin Sauveur le sçavoit tres-bien, et ce n'estoit pas pour l'apprendre qu'il luy faisoit cette demande, d'autant que toutes choses luy sont tres-claires et manifestes. Mais il se plaist de faire quelquesfois telles et semblables demandes à ses creatures, pour leur faire produire des oraisons jaculatoires et des actes d'amour envers sa divine bonté.

Vous voyez donc bien maintenant comme l'on ne fait pas tousjours des demandes par ignorance, mais bien pour plusieurs autres causes et raisons, ainsi que nous avons dit. C'est pourquoy le glorieux S. Jean n'envoya pas ses disciples à Nostre-Seigneur luy demander s'il estoit le vray Messie ou non, car quant à luy il n'en doutoit nullement ; mais il les y envoya pour trois raisons que je declareray briefvement.

La premiere raison pour laquelle ce grand sainct envoya ses deux disciples à Nostre-Seigneur luy demander s'il estoit le Messie, fut pour le leur faire connoistre, et par leur moyen à tout le monde ; car après leur avoir souvent presché sa venuë, ses merveilles, ses grandeurs, il les envoya enfin voir celuy qu'il leur avoit si souvent presché et annoncé. Certes ce doit estre le principal but de tous les docteurs et predicateurs, de faire connoistre Dieu. Les superieurs, et ceux qui ont charge des ames et qui les gouvernent, ne doivent re-

chercher ny procurer, sinon que Dieu soit connu, aymé, servy et adoré de ceux qu'ils enseignent, et qui sont sous leur conduite, et c'estoit à quoy visoit le glorieux S. Jean. Et le signe qu'il leur donna pour treuver Dieu et le connoistre ne fut autre que Dieu mesme. Les anges à la naissance de nostre Sauveur allerent treuver les pasteurs pour leur annoncer sa venuë, chantant avec une melodie grandement agreable ces sacrées parolles que l'Eglise repete si souvent : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis;* Gloire soit à Dieu ès lieux tres-hauts, et paix en terre aux hommes de bonne volonté : parolles par lesquelles ils leur faisoient entendre la venuë et naissance de nostre divin Sauveur et Maistre. Mais lorsqu'ils voulurent confirmer la merveille qu'ils leur annonçoient : Allez, leur dirent-ils, le voir en Bethleem, et alors vous croirez ce que nous vous annonçons; car il n'y a point de meilleurs moyens, ny de signes plus assurez pour treuver Dieu, que Dieu mesme. Voilà donc pourquoy le glorieux S. Jean après avoir longtemps presché la venuë de Nostre-Seigneur à ses disciples, il les luy envoya afin que non seulement ils le connussent, mais encore qu'ils le fissent par après connoistre aux autres.

La seconde raison pour laquelle il envoya à Nostre-Seigneur ces deux disciples luy demander s'il estoit le Messie, fut parce qu'il ne les vouloit pas attirer à soy, ains à luy, et partant il les luy envoya, pour estre instruits de sa propre bouche, comme leur voulant dire : Quoy que je vous presche et enseigne les veritez contenuës en la loy, ce n'est point pour vous attirer à moy, mais bien à Jesus-Christ duquel je ne suis que la voix ; c'est pourquoy je vous envoye à luy afin que vous luy demandiez s'il est le Messie promis, ou si nous en devons attendre un autre ; qui est autant comme s'il leur eust dit : Je ne me contente pas de vous dire et asseurer que c'est luy que nous attendons; mais je vous envoie encore à luy, afin que vous soyez instruits par luy-mesme de ce qu'il est.

Certes les docteurs, les predicateurs, les superieurs et ceux qui ont charge d'ames, ne feront jamais rien qui vaille, s'ils n'envoyent leurs disciples, et ceux qu'ils enseignent, à l'eschole de Nostre-Seigneur, et s'ils veulent qu'ils advancent en la perfection, il faut qu'ils les envoyent à cette mer de science, et qu'ils les sollicitent et portent à rechercher ce divin Sauveur, pour estre instruits et enseignez de luy, ainsi que faisoit le grand apostre S. Paul, lequel escrivant aux Corinthiens, leur disoit : Mes petits enfans que j'ai gagnez à Jesus-Christ, avec tant de peines, de fatigues et de tribulations, et pour lesquels j'ay souffert tant de travaux et de douleurs, je ne vous enseigne point pour vous attirer à moy, mais bien pour vous attirer à la connoissance de mon Maistre Jesus-Christ, *Non enim nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum :* c'est pourquoy ma predication n'a point esté en parolles attrayantes de science humaine, ains en la force et vertu du Sainct-Esprit, *Et sermo meus, et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis.*

Les predicateurs et ceux qui gouvernent les ames, qui par leurs belles parolles taschent d'attirer à eux les disciples qu'ils enseignent et les ames qu'ils gouvernent, ressemblent à ces philosophes payens et aux heretiques, lesquels se donnent bien de la peine de faire de beaux discours subtils et bien arrangez, non pour conduire les ames à Jesus-Christ, mais pour les attirer à eux-mesmes par leurs belles parolles seduisant par ce moyen plusieurs ames foibles : tout au contraire des vrais serviteurs de Dieu qui ne taschent sinon de porter ceux qu'ils conduisent et enseignent, tant par leurs parolles que par leurs exemples, à l'amour et connoissance de sa divine Majesté, ainsi que nous voyons que faict aujourd'huy sainct Jean.

La troisiesme raison pour laquelle ce grand sainct envoya ses disciples demander à Nostre-Seigneur s'il estoit le Messie, fut afin de les destacher de luy, parce qu'il craignoit qu'ils ne vinssent à un si grand abus, que de faire plus d'estat de luy, que de Nostre-Seigneur. Et vous voyez que S. Mathieu escrit qu'ils le vinrent une fois treuver, et luy dirent : Pourquoy est-ce que nous et les Pharisiens jeusnons si souvent, et que tes disciples ne jeusnent point? *Quare nos et Pharisæi jejunamus frequenter, discipuli autem tui non*

jejunant? Ce qui monstre bien qu'ils se scandalizoient de la douceur de Nostre-Seigneur : si bien que S. Jean apercevant cela, et voyant que l'amour que ces disciples luy portoient, et l'estime qu'ils avoient de luy, pourroit aller insensiblement au mespris de Jesus-Christ, il les luy envoye pour estre instruits de sa propre bouche, et apprendre à le connoistre par luy-mesme.

Ce ne fut donc pas que S. Jean doutast en aucune façon que Nostre-Seigneur fust le Messie, qu'il luy envoya ses disciples luy faire cette demande ; mais pour leur propre bien et utilité, afin que par la connoissance qu'ils auraient de luy, voyant les merveilles qu'il operoit, ils vinssent à l'aymer, et à en concevoir de l'estime : en quoy il s'accommodoit à leur foiblesse, et les traittoit comme des petits enfans ; car pour luy il croyoit assurement, ainsi que nous avons dit, qu'il estoit le fils de Dieu, le vray Messie et l'Agneau qui oste les pechez du monde.

Certes, il faut que ceux qui gouvernent les ames se fassent tout à tous pour les gagner tous, qu'ils soient doux aux uns, severes aux autres, enfans avec les enfans, forts avec les forts, foibles avec les foibles ; en somme ils ont besoin d'une grande discretion pour s'accommoder avec tous. O Dieu que le grand apostre S. Paul a esté admirable en cette practique ! L'amour qu'il portoit au prochain, et le zele qu'il avoit pour le salut des ames estoit si grand, qu'il se faisoit enfant avec les enfans, et pour cela il appelloit les chrestiens ses petits enfans. Et le grand S. Chrysostome expliquant les epistres de ce glorieux apostre, s'arrestant sur ces parolles qu'il escrivit aux Corinthiens, qu'il s'estoit fait tout à tous pour les gagner tous, *Omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos ;* c'est qu'il leur vouloit dire : Je me suis fait parmy vous comme un petit enfant, j'ay marché le petit pas, je n'ay pas marché le pas d'un grand apostre, parce qu'estant encore petits, c'est-à-dire nouveaux nez dans le christianisme, vous ne m'eussiez pu suivre : je me suis donc accommodé à vostre foiblesse, et me comportant parmy vous comme une mere nourrice, je vous ay donné du laict, et vous ay nourris de viande propre et conforme à votre petitesse. Chose admirable, dit S. Chrysostome, lorsque ce grand apostre estoit avec les Corinthiens et qu'il les enseignoit, il se comportoit avec eux comme une mere nourrice fait avec ses enfans, les nourrissant de viande tendre et douce, propre aux petits enfans : mais quand il escrivoit aux Hebreux, qui avoient plus de connoissance de Dieu, c'estoit avec une doctrine si profonde, et un style si admirable, qu'il ne se peut rien voir de semblable. Donc si vous voulez voir S. Paul parmy les Corinthiens, regardez (dit S. Chrysostome) une mere qui a cinq ou six petits enfans qui l'environnent, et voyez, je vous prie, l'industrie de cette femme, comme elle sçayt donner à chacun ce qui luy est propre, et le traitter selon sa portée ; à celuy qui n'a que deux ou trois ans, elle luy donne du laict, et luy parle en begayant, parce qu'estant petit il ne peut pas encore bien prononcer ; aux autres, qui ont quatre ou cinq ans, elle commence à leur apprendre à mieux parler, et leur donne à manger des viandes plus solides ; et les autres qui sont un peu plus grands, elle commence à les dresser à la civilité et modestie : or c'est ainsi, dit S. Chrysostome, que se comportoit l'apostre S. Paul avec les Corinthiens.

Il est donc necessaire que ceux qui gouvernent les ames ayent une grande industrie pour les sçavoir gouverner toutes selon leur capacité, et la portée de leur esprit ; et pour cela ils doivent avoir une grande discretion, pour leur sçavoir donner la pasture de la parolle de Dieu en temps convenable, afin qu'elle leur soit utile et profitable.

La seconde partie de l'Evangile est la response que Nostre-Seigneur fit à ces deux disciples : *Euntes, renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis, cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.* Les saincts peres considerant ces parolles de Nostre-Seigneur, s'esmerveillent de cette response : Allez, leur dit-il, et annoncez à Jean ce que vous avez veu et entendu, les aveugles voyent, les sourds entendent, les boiteux marchent droict, les lepreux sont nettoyez, les morts sont ressuscitez et les pauvres sont evangelisez. Il y a

elques docteurs qui disent que Nostre-Seigneur ne fit pas beaucoup de miracles la presence des disciples de S. Jean, ais que ses apostres leur dirent les merveilles qu'il operoit. Il est vray que les apostres avoient une grande suavité à raconter les œuvres admirables que faisoit leur bon Maistre, mais neantmoins il est vray aussi que Nostre-Seigneur ne laissa pas de faire beaucoup de miracles en la presence de ces deux disciples, c'est pourquoy il leur dit : Dites à Jean ce que vous avez veu et entendu.

Quelques-uns des anciens peres, specialement S. Hilaire et S. Chrysostome, s'arrestent sur cette response que fit Nostre-Seigneur à ces deux disciples, lorsqu'ils luy demanderent qui il estoit. Vous me demandez, leur dit-il, si je suis ce grand prophete, le Messie promis, celuy qui tonne dans les cieux, et qui doit venir briser la teste à l'ennemy ; et je vous responds : Dites à Jean ce que vous avez veu et entendu. O admirable humilité de Nostre-Seigneur, qui venant en ce monde pour confondre nostre orgueil et destruire nostre superbe, ne respond autre chose quand on luy demande qui il est, sinon : Dites ce que vous avez veu et entendu, pour nous apprendre que ce sont nos œuvres, et non point nos parolles, qui rendent tesmoignage de ce que nous sommes.

Certes nous sommes en un siecle où le monde est si remply d'orgueil, que si l'on demande à un gentil-homme qui il est? il prendra tellement cette demande au poinct d'honneur que pour en avoir raison il s'ira miserablement faire couper la gorge sur le pré ; mais s'il veut monstrer sa noblesse, il doit respondre comme Nostre Seigneur aux disciples de S. Jean : Dites ce que vous avez veu et entendu ; dites que vous avez veu un homme humble, doux, cordial, protecteur des veuves, pere des orphelins, charitable et debonnaire envers ses subjets. Si vous avez veu et entendu cela, dites asseurement que vous avez veu un gentil-homme. Si vous demandez aussi à un evesque qui il est? Si vous avez veu un homme qui vit sainctement, et qui s'acquitte bien de sa charge, dites alors que veritablement vous avez veu un evesque. Bref, si vous demandez encore à une religieuse qui elle est? si elle est exacte et ponctuelle en l'observance de ses regles, dites semblablement que vous avez veu une vraye religieuse ; car enfin ce sont nos bonnes œuvres qui nous font estre ce que nous sommes, et c'est par icelles que nous devons estre reconnus et estimez.

Ne vous contentez donc pas seulement, lorsqu'on vous interroge, et qu'on vous demande qui vous estes? de dire seulement : Je suis chrestien ; mais vivez en sorte qu'on puisse dire de vous qu'on a veu un homme qui ayme Dieu de tout son cœur, qui garde ses commandemens, qui frequente les sacremens, et qui fait des œuvres dignes d'un vray chrestien. Il est vray que ce nom est le plus beau tiltre que nous nous puissions donner ; et j'ay tousjours eu une particuliere devotion à Ste Blandine qui fut martyrisée à Lyon, laquelle, parmy les grands tourmens qu'on luy faisoit souffrir, alloit doucement disant : je suis chrestienne, se servant de ce nom comme d'un baume sacré pour guerir toutes ses playes.

Cæci vident, dites à Jean que les aveugles voyent, dit Nostre-Seigneur. O Dieu ! quel plus grand aveuglement y a-t'il que le nostre ! qui estant si pleins d'abjection et de miseres, voulons neantmoins paroistre et estre estimez par dessus les autres : mais qu'est-ce qui nous aveugle de la sorte sinon nostre amour-propre? ceux qui ont peint l'amour luy ont bandé les yeux, disant qu'il estoit aveugle. Or l'on peut bien dire, avec plus de verité, que l'amour-propre est aveugle, parce qu'il n'a point d'yeux pour voir sa propre misere, son abjection et le neant d'où il est sorty : et c'est une tres-grande grace que Dieu nous fait quand il nous donne sa lumiere pour reconnoistre nostre abjection, c'est un signe de la conversion interieure du cœur que de connoistre ses propres miseres et defauts, et celuy qui se connoist bien soy-mesme ne desire point d'estre estimé, ny' ne se fasche point qu'on le tienne pour imparfaict ny qu'on le traitte comme tel.

Claudi ambulant, les boiteux, dit Nostre-Seigneur, vont droict. Or, pour tirer quelque instruction de ces parolles, il faut sçavoir que nous avons deux parties en nous, qui sont comme les deux jambes de nostre ame, à sçavoir la partie concupiscible, et la partie irascible, desquelles procedent toutes nos passions : et quand ces deux

parties ne sont pas bien reglées, mortifiées et sousmises à la raison, elles font l'homme boiteux. La partie concupiscible est celle qui convoite des biens, des honneurs, des dignitez et preeminence, des voluptez et plaisirs, et qui fait que l'homme devient cupide et avaricieux; et cette partie n'estant pas bien reglée, il boite de ce costé-là. Il s'en treuve d'autres qui ne sont pas convoiteux, mais ils ont la partie irascible si forte que lorsqu'elle n'est pas bien sousmise à la raison, ils se mettent en cholere, se troublent et s'inquietent quasi à tous propos, et se ressentent si vivement des moindres contradictions qui leur sont faites, qu'ils sont tousjours à rechercher des inventions pour se venger d'une petite parolle qui leur aura esté dite, ou d'un petit tort qui leur aura esté fait. Or de quelque costé que cette partie se tourne, elle est si forte, que quand elle se tourne du costé du mal, on a bien de la peine de la redresser.

Certes il se treuve plusieurs personnes dans le monde, qui ayant ces deux parties desreglées, l'on peut veritablement dire qu'elles boitent des deux costez : mais Nostre-Seigneur est venu pour les faire marcher droict devant sa face, il est venu pour faire marcher droictement les hommes en l'observance de ses divins commandemens; c'est pourquoy il ordonne aux disciples de S. Jean de luy dire que les boiteux marchent droict.

Leprosi mundantur, les lepreux sont gueris, adjouste ce divin Sauveur. Il y a un grand nombre de lepreux spirituels parmy le monde, et ce mal n'est autre qu'une certaine langueur, negligence et tepidité interieure que l'on a au service de Dieu, qui est cause que l'on fait toutes ses actions sans force ny vigueur : l'on ne commet pas de grands pechez, mais l'on commet tant d'imperfections et de petits manquemens, que le cœur en demeure tout alangoury et affoibli. Mais la plus grande misere et le plus grand mal de ceux qui sont atteints de cette lepre spirituelle est qu'on ne les oseroit toucher qu'on ne les picque jusques au cœur, et cela parce qu'ils sont si hautains et remplis d'estime d'eux-mesmes qu'ils ne sçauroient souffrir qu'on les reprenne ou advertisse de leurs defauts que soudain ils ne s'eslevent et fassent paroistre du mescontentement.

Surdi audiunt, les sourds entendent, dit nostre divin Sauveur. Il y a une certaine surdité spirituelle qui est bien dangereuse, qui n'est autre qu'une vaine complaisance que l'on a de soy-mesme et de ses actions, qui fait que l'on croit estre desja parfaict, de sorte qu'il semble qu'on n'aye plus besoin d'instruction, l'on ne se soucie plus d'entendre prescher la parolle de Dieu, de lire les livres devots, d'estre repris et redressé de ses defauts, et ainsi l'on se met en grand peril : et cette surdité est bien dangereuse; car comme c'est un tres-bon signe en une personne quand elle escoute volontiers la parolle de Dieu, et les enseignemens qu'on luy donne pour son advancement en la vertu ; aussi est-ce un mauvais signe quand elle se degouste de ces choses et pense n'en avoir plus besoin.

Mortui resurgunt, les morts sont ressuscitez. C'est la parolle de Dieu qui ressuscite les morts, c'est en escoutant les predications que l'on reçoit de bons mouvemens, qui font que l'ame ressuscite du peché de la grace. C'est aussi par le moyen de la lecture des bons livres que le cœur est vivifié, et prend tousjours nouvelles forces et vigueur pour servir Dieu.

Pauperes evangelizantur, les pauvres sont evangelisez. Il y en a quelques-uns qui disent que les pauvres evangelizent : or soit qu'il se doive entendre en ce sens ou non, j'aime mieux me tenir au texte de l'Evangile, et dire, avec Nostre-Seigneur, que les pauvres sont evangelisez. Certes les disciples de S. Jean ne treuverent pas Nostre-Seigneur parmy les princes et les grands du monde, mais avec les pauvres, lesquels l'escoutoient et le suivoient partout où il alloit; car ce cher sauveur de nos ames estoit specialement venu pour les pauvres, et prenoit un singulier plaisir d'estre avec eux. O Dieu ! avec quelle douceur les enseignoit-il, comment s'accommodoit-il à leur ignorance! il se faisoit tout à tous, pour les sauver tous Il repose son esprit sur les pauvres et sur les humbles : car la pauvreté engendre l'humilité : il fuit les cœurs hautains et orgueilleux, et se communique aux simples, et par cette communication il leur donne son esprit, par lequel ils operent de grandes choses, et par ce moyen il confond les choses hautes et relevées de ce monde par les basses et

ainsi que dit le grand apostre : *tlta sunt mundi elegit Deus ut at sapientes, et infirma mundi us ut confundat fortia.* C'est pour-is pourrions dire aussi avec verité, eulement les pauvres sont evange-is aussi qu'ils evangelizent, Dieu it d'eux pour porter la verité de sa ar tout le monde, et quoy qu'il rray que nostre divin Maistre estoit ır enseigner aux grands et petits, es et aux ignorans la doctrine du ɜantmoins on l'a toujours treuvé s plus pauvres et simples du peu-qui nous fait voir que l'esprit de bien different de celuy du monde, iit estat que de ce qui paroist et l'esclat.

ɔciens philosophes ne vouloient en leurs escholes que ceux qui un bel esprit et un grand juge-s'ils ne les rencontroient pas tels, nt librement : Ce n'est pas là un propre à mon pinceau. Et nous ncore maintenant parmy le monde ceux qui ont l'esprit grossier sont s des hommes qui ne prennent ı'à estre et converser parmy ceux l'esprit beau et subtil, et quoy ient hautains, fins et superbes, e, l'esprit du monde supporte cela, prit de Dieu fait tout le contraire ; ɛtte les superbes, et converse avec simples et humbles, et parce que e practique pas volontiers, Nostre-le met au nombre des miracles, ue les pauvres sont evangelisez : *s evangelizantur.*

l dit : Bien-heureux seront ceux scandalizeront point en moy, *Et it qui non fuerit scandalizatus in* quoy, que dites-vous, Seigneur ? t se pourroit-il faire que vous ɔperer tant et de si grands mira-ıs voyant exercer des œuvres de charité et misericorde, l'on pust alizer de vous ? Je seray, dit-il, o des hommes et le rebut du *Opprobrium hominum et abjec-s.* Je seray scandale aux Juifs et Gentils, *Judæis scandalum, s stultitiam.* Mais bien-heureux ɛux qui ne se scandalizeront point car moy qui suis icy parmy vous, faisant de si grands prodiges et miracles, je dois estre crucifié et mourir attaché sur une croix, de quoy plusieurs se sandalizeront. O que bien-heureux, mes cheres ames, seront ceux qui ne se scandalizeront point des opprobres et ignominies de Nostre-Seigneur, et qui pendant cette vie se crucifieront avec luy meditant sa passion, portant en eux sa mortification, ne se scandalizant point de voir qu'il a esté fait le rejet, le rebut et la risée du monde !

Certes il est vray que si nous voulons estre sauvez il nous faut attacher à la croix de Nostre Sauveur, la mediter et porter en nous sa mortification, il n'y a point d'autre chemin pour aller au ciel : Nostre-Seigneur y a passé le premier ; tant d'extases, d'eslevations d'esprit et de ravissemens que vous voudrez, eslevez-vous si vous pouvez jusqu'au troisiesme ciel avec S. Paul ; mais si avec cela vous ne demeurez en la croix de Nostre-Seigneur, et ne vous exercez en la mortification de vous-mesme, je vous dy que tout cela n'est rien que vanité, et que vous demeurerez vuides de tout bien, sans vertu, subjets et disposez à vous scandalizer avec les Juifs, de la passion de nostre divin Sauveur. En somme il n'y a point d'autre porte pour entrer au ciel que l'humiliation et la mortification.

Or pour continuer nostre Evangile, les disciples de S. Jean s'en retournerent vers luy ; mais quels pensez-vous qu'estoient les cœurs de ces bons disciples ? ô que grande estoit la suavité et la consolation qu'ils avoient reçeuë en la compagnie de Nostre-Seigneur, et qu'il leur tardoit d'estre auprès de S. Jean, pour luy dire ce qu'ils avoient veu et entendu de ce divin Sauveur, et qu'ils s'alloient doucement entretenant des grands miracles et des merveilles qu'il avoit faits en leur presence, et des choses qui leur avoient esté dites par les apostres : *His autem abeuntibus, cœpit Jesus dicere ad turbas de Johanne : Quid existis in desertum videre arundinem vento agitatam* : Et comme ils furent partis, Nostre-Seigneur se tournant vers le peuple qui le suivoit, leur dit : Qu'êtes-vous allez voir au desert ? peut-estre que vous y avez veu un roseau sur un rocher au milieu d'une mer agitée, exposé à ses

orages et tempestes. O non certes, S. Jean n'estoit point un roseau d'inconstance; car il est toujours demeuré ferme et inebranlable au milieu des vagues et tempestes des tribulations.

Mais pourquoy, dira quelqu'un, Nostre-Seigneur ne loüa-t'il pas S. Jean en la presence de ses disciples? Les anciens peres disent que ce fut pour deux raisons: la premiere, parce que ces bons disciples aymoient tellement leur Maistre, et l'estime qu'ils en avoient estoit si grande, qu'ils l'avoient, ce semble, preferé à Nostre-Seigneur, lorsqu'ils luy dirent: Pourquoy nous et les pharisiens jeusnons-nous, et tes disciples ne jeusnent point; s'estonnant de quoy Nostre-Seigneur qui estoit tenu parmi le peuple pour un grand prophete, ne faisoit point jeusner ses apostres comme S. Jean faisoit ses disciples: il n'estoit donc pas convenable qu'il le loüast en leur presence; car il y avoit danger qu'ils ne vinssent à le surestimer à Nostre-Seigneur. Voilà pourquoy cette divine sapience ne dit rien de luy en leur presence.

L'autre raison par laquelle Nostre-Seigneur ne loüa point S. Jean en la presence de ses disciples, fut parce qu'il n'estoit point flatteur, et s'il eust loüé S. Jean en leur presence, on eust pu juger que c'estoit par flatterie ce qu'il en faisoit, cela luy pouvant estre rapporté par ses deux disciples, ce qui estoit grandement esloigné de l'esprit de nostre divin Sauveur qui est la verité mesme, et lequel sçachant que l'esprit humain y pourroit treuver à redire, il ne loua point S. Jean en la presence de ses disciples. Mais quand ils furent partis, ils dit aux Juifs: *Quid existis in desertum videre?* Qu'estes-vous allez voir au desert? Considerez cet homme que vous avez veu, ou plutost cet ange revestu d'un corps humain: vous n'avez point treuvé un roseau d'inconstance, qui tourne à tous vents, mais un rocher en fermeté; vous avez veu un homme qui a une esgalité admirable parmy la varieté de divers accidens qui luy arrivent, et qui est tel en l'adversité qu'en la prosperité; tel dans la prison et dans les persécutions que dans le desert; tel dans le mespris que parmy les applaudissemens; aussi joyeux en l'hyver de l'adversité qu'au printemps de la prosperité, il fait les mesmes fonctions dans la prison qu'il faisoit dans le desert. Mais quant à nous, certes nous sommes si variables, qu'il semble que nous allons selon le temps et la saison: et il se treuve des personnes si inesgales, que lorsque le temps est beau, il n'y a rien de si joyeux, et quand il est pluvieux, rien de si triste. Tel est fervent, prompt et joyeux en la prosperité, qui en l'adversité sera foible, abattu et deconforté qu'il faudra employer le ciel et la terre pour le remettre. Vous en verrez d'autres qui desirent la prosperité, parce qu'en ce temps ils font des merveilles, ce leur semble, D'autres ayment mieux l'adversité d'autant, disent-ils, qu'elle les fait mieux retourner à Dieu. Enfin nous sommes si variables et si bizarres, que nous ne savons pour l'ordinaire ce que nous voulons. Il n'y a point d'esgalité parmy nous, et toutesfois c'est une vertu des plus necessaires qui soit en la vie spirituelle. Nous sommes des roseaux d'inconstance, qui nous laissons souvent emporter à suivre nos mauvaises humeurs et inclinations.

Finissons ce discours en disant du glorieux S. Ambroise, duquel nous celebrons demain la feste, ce que nostre divin Sauveur dit de S. Jean Baptiste: Vous n'avez point veu un roseau d'inconstance dans le desert: ains un homme qui a une esgalité admirable. Il est rapporté en sa vie qu'estant encore petit enfant dans le berceau, un essaim d'abeilles se vint poser et faire du miel sur ses lèvres, comme un presage de sa future douceur et mansuetude: et le grand S. Augustin raconte, en ses Confessions, que non seulement les doctes predications de ce sainct, mais encore sa grande debonnaireté ayda beaucoup à sa conversion. Or si nous demandons à ce glorieux sainct qui il est, nous aurons sans doute la mesme response que Nostre-Seigneur fit aux disciples de S. Jean: Dites ce que vous avez veu et entendu, dites que vous avez veu un homme doux, benin, charitable et un vigilant pasteur, zelé de la gloire de Dieu, en somme dites que vous avez veu un homme accomply en toutes sortes de vertus, qui s'acquittoit soigneusement de tous les devoirs de sa charge, et qui avoit les deux parties de l'ame si bien reglées, qu'il n'avoit point de haine que pour le peché, contre lequel il animoit son

zele, ny d'amour que pour la dilection de nostre divin Sauveur. Mais toutesfois combien que grandement doux et clement, si estoit-il grandement severe à punir, et reprendre ce qui estoit digne de reprehension, sans se laisser fleschir par aucunes considerations humaines.

Quel zele ne fit-il paroistre en la façon qu'il traitta l'empereur Theodose, luy refusant l'entrée de l'Eglise, et luy parlant avec une fermeté admirable, sans jamais desister jusques à ce qu'il eust reconnu sa faute? O qu'il fit bien paroistre qu'il n'avoit esgard ny à roy ny à empereur, pour obeyr à Dieu et demeurer ferme à exercer ce qui estoit du devoir de sa charge. Et la renommée de ce grand sainct s'estendant par tout, à cause de ses rares vertus et de son grand sçavoir, il venoit des gens fort doctes et experimentez de bien loin, pour entendre sa doctrine. Vous voyez donc bien maintenant comme il est vray que l'homme se connoist par ses œuvres. Donc si nous voulons sçavoir qui nous sommes, il nous faut regarder quelles sont nos œuvres, reformant ce qui n'est pas bien, et perfectionnant ce qui est bon, afin qu'imitant ces deux glorieux saincts en leurs vertus, nous puissions, après cette vie, jouyr avec eux de la gloire eternelle là-haut au ciel. Au nom du Pere, du Fils et du Sainct-Esprit. *Amen.*

SERMON

POUR LE TROISIESME DIMANCHE DE L'ADVENT.

Miserunt Judæi ab Hierosolymis sacerdotes et levitas ad Joannem ut interrogarent eum, tu quis es? Et confessus est, et non negavit, et confessus est quia non sum ego Christus. JOAN. I.

Les Juifs envoyèrent de Hierusalem des prestres et levites à S. Jean pour l'interroger et sçavoir de luy qui il estoit, et il confessa, et ne nia point qu'il n'estoit pas le Christ.

Certes il faut confesser que la premiere et plus forte tentation qui soit parmy le monde, c'est l'orgueil et l'ambition ; elle se treuve en tout lieu, parmy toutes sortes d'arts, de condition et de profession : ç'a esté l'ambition qui a fait tresbucher du ciel Lucifer, et qui l'a precipité dans l'enfer. Or ce miserable esprit sçachant par experience que l'ambition estoit une trespuissante amorce pour nous faire transgresser les commandemens de Dieu et nous faire descheoir de sa grace, il s'en servit pour tenter nos premiers parens, leur proposant de manger du fruict deffendu, avec tant d'artifice, qu'il les assura que s'ils en mangeoient ils seroient semblables à Dieu, *Eritis sicut dii.* Il ne leur dit pas qu'ils seroient esgaux à Dieu ; car qui est-ce qui peut esgaler Dieu? Cela est une chose du tout impossible, et si le miserable les eust tentez de la sorte, ils eussent facilement conneu sa tromperie, et eussent bien-tost veu que c'estoit leur proposer une chose impossible, parce qu'estant encore en la justice originelle, ils avoient de grandes lumieres et connoissances; c'est pourquoy il leur dit seulement : Vous serez semblables à Dieu; mais comment semblables à Dieu? c'est que mangeant de ce fruict, vous aurez comme Dieu la connoissance du bien et du mal, *Scientes bonum et malum.* Et cette ambition donna si avant au cœur de nos premiers parens, que presumant de participer à la science et sapience de Dieu, ils se laisserent seduire par ce tentateur, et descheurent de la justice originelle, perdant la grace en laquelle ils avoient esté creez. Les theologiens disputant du subjet de la chute de Lucifer et de ses complices, disent que ce fut une certaine complaisance qu'ils eurent d'eux-mesmes, qui leur causa un tel orgueil en la connoissance de la beauté et excellence de leur nature, qu'ils voulurent avec une presomp-

tion insupportable s'esgaler à Dieu en quelque maniere, estre comme luy et mettre leurs sieges à l'esgal de celuy de sa divine Majesté.

Les autres disent que la cause de leur chute fut l'envie; car ces superbes esprits voyant comme Dieu vouloit creer l'homme et se communiquer à luy, s'incarner et unir sa nature divine avec la nature humaine, par une union hypostatique, en sorte que ces deux natures ne feroient qu'une seule personne; voyant donc comme Dieu vouloit enrichir la nature humaine et la relever par dessus la leur, ils furent tellement touchez d'envie et de presomption, qu'ils commencerent à dire : Pourquoy est-ce que Dieu voulant sortir de soy-mesme, pour se communiquer, ne choisit plutost la nature angelique pour faire cette communication? n'est-elle pas plus noble et excellente que la nature humaine? et de là ils vinrent à estre si remplis d'ambition et d'orgueil, qu'ils se revolterent contre Dieu et se perdirent miserablement.

Mais à quel propos dis-je cecy? sinon pour exalter l'humilité de S. Jean-Baptiste, qui est une des personnes qui intervint au mystere de l'incarnation, humilité certes la plus excellente et la plus parfaicte, ce me semble, qui aye jamais esté, après celle de Nostre-Seigneur et de la sacrée Vierge. Voicy donc qu'il s'esleva contre luy une tentation d'orgueil et d'ambition, la plus forte et la plus rude qu'on se puisse jamais imaginer; mais remarquez, je vous prie, qu'elle ne luy fut point presentée par l'ennemy, ny ne vint point immediatement de cet esprit rusé. Certes quand l'ennemy est decouvert, et qu'on voit que la tentation vient d'une personne ennemie, l'on doute que la chose qu'il nous dit, et à laquelle il nous sollicite, soit suspecte, et partant l'on ne s'y veut pas fier : et il est vray que si Adam et Eve eussent conneu leur tentateur, ils ne se fussent pas laissez seduire comme ils firent.

Or cet esprit malin sçachant que s'il ne se couvroit, et ne prenoit quelque marque ou figure d'amy, lorsqu'il nous vient tenter, il ne feroit jamais son coup, il le fait tousjours, et de-là vient qu'il en seduit tant par ses ruses et artifices; et bien que quand il vint tenter nos premiers p[arents]
il prit la figure d'un serpent, neant[moins il]
leur parla sous l'apparence d'am[y, leur]
proposant qu'ils seroient sembla[bles à]
Dieu; et ainsi il les tenta d'ambitio[n. Mais]
quant à Lucifer et ses anges, ils n['eurent]
point d'autre tentateur qu'eux-m[esmes,]
car il n'y avoit point encore de [diable.]
Et voilà comme nous pouvons d[ire que]
l'ambition s'est treuvée et a co[mmencé]
dans le ciel, et que du ciel elle est [descen-]
duë dans le paradis terrestre, elle [est ve-]
nuë au monde, et en a fait un enf[er ter-]
restre. L'ambition a fait que l'a[nge est]
devenu diable, et d'amy de Dieu q[u'il es-]
toit il est devenu son ennemy : et l'[homme]
par son orgueil et ambition a p[erdu la]
justice originelle en laquelle il esto[it creé,]
et s'est fait un enfer çà-bas en te[rre; car]
les maux que ces vices traisnent ap[rès eux]
ne sont autre chose qu'un enfer, et [que des]
peines temporelles nous conduise[nt aux]
eternelles.

Voicy donc l'une des plus fortes, [subti-]
les et dangereuses tentations qui se [puisse]
voir, laquelle s'adresse à S. Jean, [non par]
ses ennemis, comme j'ay desjà dit, [ny par]
des gens revestus de quelque masq[ue d'hy-]
pocrisie, mais par ses amis, envoy[ez]
de Hierusalem par les princes et d[octeurs]
de la loy. Hierusalem estoit la ville
dans laquelle estoit le souverain [pontife,]
le prince des prestres, le senat et [la ma-]
gistrature; les scribes estoient l[es doc-]
teurs de la loy, et les pharisiens e[stoient]
comme les religieux de ce temps-l[à. Ainsi]
les princes des prestres et les docte[urs qui]
gouvernoient la republique envoy[erent à]
S. Jean des ambassadeurs, non pou[r autre]
chose que pour sçavoir de luy s'il e[stoit le]
Christ, Fils de Dieu, et le Messi[e qu'ils]
attendoient, afin de luy rendre l'h[onneur]
qui luy estoit deu.

Voyez un peu, je vous prie, la [folie]
de l'esprit humain : ces docteurs [atten-]
doient le Messie, et sans doute ils vo[yoient]
ou pouvoient voir que toutes les pro[phéties]
estoient accomplies; car ils lisoien[t et in-]
terprestoient l'Escriture saincte. I[l estoit]
venu, et alloit parmy eux, enseig[nant sa]
divine doctrine, faisant des miracl[es, con-]
firmant tout ce qu'il disoit par des [œuvres]
merveilleuses; et neantmoins, au li[eu de le]
reconnoistre, ils en vont chercher u[n autre]

Ils s'adresserent donc au glorieux S. Jean, et luy dirent : *Tu, quis es? et confessus est, et non negavit, et confessus est quia non sum ego Christus*, Qui estes-vous? et il confessa, dit l'evangeliste, et ne nia point qu'il n'estoit pas le Christ. Qui estes-vous donc? estes-vous Helie? non, je ne le suis pas. Estes-vous prophete? non, leur dit-il, je ne le suis pas. *Et interrogaverunt eum, quid ergo? Helias es tu? et respondit : Non sum. Propheta es tu? et respondit : Non.*

Les saincts peres disent que quand les Juifs s'adresserent à S. Jean pour luy demander qui estes-vous? ils n'allerent pas seulement à luy pour sçavoir qui il estoit, mais encore pour sçavoir s'il estoit le Messie qu'ils attendoient ; car autrement S. Jean ne leur eust pas repondu qu'il n'estoit pas le Christ, s'il n'eust creu qu'ils venoient à luy afin de le reconnoistre pour tel : et comme il estoit vray qu'il ne l'estoit pas, il le confessa franchement.

Mais considerez l'admirable et tres-parfaicte humilité de ce glorieux sainct à rejetter et refuser les honneurs, dignitez, preeminences et tiltres, qui non seulement ne luy appartenoient pas, mais, qui plus est, il refuse encore ceux qu'il pouvoit recevoir et qui luy appartenoient. En quoy nous voyons qu'il estoit arrivé et parvenu à un tel degré d'humilité, qu'il triomphoit de l'orgueil et de l'ambition, ne voulant recevoir ni accepter aucun honneur ny dignité.

Lucifer estant dans le ciel, a recherché, non d'estre Dieu, car il estoit trop bon philosophe pour commettre une telle absurdité, et son ambition n'arriva point jusques-là, parce qu'il sçavoit bien que Dieu estant le souverain principe et Createur de toutes choses, il auroit tousjours quelque puissance et authorité sur luy : il ne pretendoit donc pas d'estre Dieu, ains seulement d'estre semblable à Dieu. Mais ce miserable ne luy fut pas semblable comme il presumait ; au contraire, par son ambition, il descheut de ce qu'il estoit, et fut chassé et banny du ciel pour jamais.

Nos premiers parens au paradis terrestre, entendant dire à cet esprit malin, que s'ils venoient à manger du fruict deffendu de l'arbre de science du bien et du mal, ils seroient semblables à Dieu, quoy qu'ils fussent en la justice originelle, et que la partie inferieure fust alors parfaictement sousmise à l'esprit ; neantmoins à cette seule proposition que leur fit ce mal-heureux, ils furent tellement touchez d'ambition, qu'ils vinrent à s'oublier du commandement de Dieu, et de la deffense qu'il leur avoit faite. O que l'ambition et l'orgueil a de fortes mais dangereuses amorces, pour seduire l'homme et le faire oublier de la loy et des commandemens de Dieu. C'est pourquoy quiconque veut entrer au combat, et entreprendre la guerre contre le vice, il faut necessairement qu'il soit bien revestu et armé d'humilité.

Certes le glorieux S. Jean estoit merveilleusement bien armé de cette vertu ; car il n'estoit point au ciel, ains en la terre : il n'estoit point ange, ains homme : il n'estoit point en la justice originelle comme Adam, et on ne luy propose pas seulement qu'il sera semblable à Dieu, mais on vient pour luy faire confesser qu'il est le Christ et le reconnoistre pour tel. Mais luy, par une tres-profonde humilité, refusa et rejetta promptement cet honneur bien loin de luy, confessant, ainsi que dit l'evangeliste, qu'il n'estoit pas le Christ.

O Dieu ! combien grande fut cette tentation, et combien grande l'humilité avec laquelle il la repoussa ; car elle ne luy fut point presentée par ses ennemis, comme j'ay desjà dit, ains par ses amis et gens d'authorité, qui avoient la loy et les sainctes Escritures entre les mains, qui estoient envoyez en ambassade vers luy par les princes des prestres et les docteurs de la loy.

Remarquez, je vous prie, comme ils luy parlent : Nous sommes icy envoyez de la part des pontifes et de toute la republique, pour vous dire que toutes les propheties sont accomplies, et que le temps est arrivé auquel nous doit venir le Messie promis par les Escritures. Il est vray que nous voyons parmy nous beaucoup de personnes qui vivent bien et sont fort vertueuses, mais il faut confesser que nos yeux n'en ont point encore veu qui soit semblable à vous, ny de qui nos cœurs goustent les œuvres, comme nous faisons les vostres : en somme nous croyons que vous estes le Messie que nous attendons ; si cela est, nous vous supplions de ne nous le point

celer; car nous sommes venus icy pour vous rendre l'honneur que vous meritez. Or il n'y a point de doute que si S. Jean eust dit qu'il estoit le Messie, ils l'eussent reconnu pour tel; mais ce glorieux sainct estoit trop grand amateur de la verité et de l'humilité, pour se laisser emporter à une telle ambition, que d'accepter un honneur qui ne luy estoit pas deu.

Les scribes et pharisiens disent qu'ils attendent le Messie promis, le desiré des nations, et celuy que Jacob nomme le desir des collines eternelles, *Desiderium collium æternorum* (1). Quelques-uns des anciens peres expliquant ces parolles, disent que par icelles nous devons entendre le desir que les anges avoient de l'incarnation. Les autres disent que par ces parolles nous devons entendre le desir que Dieu avoit eu, de toute eternité, d'unir la nature divine avec la nature humaine; desir qu'il communiqua aux anges et aux hommes, quoy qu'en differentes manieres: et nous voyons en l'Escriture saincte, combien les patriarches et les prophetes desiroient cette union, par les soupirs tres-ardens qu'ils eslançoient sans cesse vers le ciel, par lesquels ils demandoient l'incarnation du Fils de Dieu.

Salomon au Cantique des Cantiques nous fait entendre ce desir de l'incarnation par ces parolles de l'Espouse à son bien-aymé: Qu'il me baise, luy dit-elle, d'un baiser de sa bouche, *Osculetur me osculo oris sui;* baiser qui ne signifie sinon l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine Or il est certain que tous les hommes desiroient grandement cette union; mais comme imperceptiblement; car de tous temps on les a veus enclins à rechercher une divinité; et ne pouvant faire un Dieu humanisé, parce que cela n'appartenoit qu'a Dieu seul, ils cherchoient des inventions pour faire de fausses deïtez, et pour cela ils dressoient des idoles et simulachres, lesquels ils adoroient et tenoient parmy eux comme des Dieux. Et bien que tout cela ne fust que des erreurs, neantmoins cela fait voir le desir que Dieu avoit, ce semble, infus dans le cœur des humains, de l'incarnation de son Fils, afin de les disposer à la croyance de ce divin mystere par lequel il vouloit unir sa nature divine avec nostre nature humaine; union qu'il avoit specialement promise au peuple juif, lequel voyant que toutes les propheties estoient accomplies, et que le temps estoit venu auquel ils devoient voir celuy qui estoit le desiré de toutes les nations, ils dirent à S. Jean, par les prestres et levites envoyez pour ce subjet vers luy: Qui estes-vous? n'estes-vous point le Christ que nous attendons? et il confessa et ne le nia point, disant: Je ne le suis pas.

O mes cheres ames, que l'esprit de ce sainct estoit esloigné de ceux de ce siecle! il n'usa point de belles parolles pour respondre à ces ambassadeurs, ains il se contenta de dire seulement qu'il n'estoit pas le Christ. Mais nous autres au contraire sommes si soigneux de bien recevoir les honneurs qui nous sont faits, nostre amour-propre tirant tousjours à soy tout ce qui fait à son avantage, et toute la gloire, non seulement qui luy appartient en quelque façon, ains encore celle qui ne luy appartient pas. Tout au contraire de ce que fit le glorieux S. Jean, qui ne se contenta pas de rejetter la gloire qui ne luy appartenoit pas, ains il rejetta encore celle que tres-justement il pouvoit recevoir.

Mais puisque vous n'estes pas le Christ, dirent les Juifs à S. Jean, n'estes-vous pas Helie? Non, dit-il, je ne le suis pas. Certes il pouvoit bien veritablement dire qu'il estoit Helie; car bien qu'il ne le fust pas en personne, il estoit neantmoins venu en l'esprit et en la vertu d'Helie, ains que l'ange l'avoit predit à Zacharie, *Ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Heliæ*: et cela se pouvoit dire de luy, comme nous disons encore aujourd'huy parmy le monde: Celuy-là a l'esprit d'un tel, il fait ses actions par un tel esprit. Comment est-ce donc que S. Jean estant venu en l'esprit d'Helie, peut dire avec verité qu'il n'est pas Helie?

Pour comprendre cecy, il faut sçavoir qu'il estoit escrit en Malachie, qu'avant la venuë du Messie, Dieu envoyeroit un grand prophete et un excellent homme, qui se nommeroit Helie, *Ecce ego mittam vobis Heliam prophetam*, qui viendroit pour enseigner le peuple, et le disposer pour l'advenement de Nostre-Seigneur. Or S. Jean vit bien que s'il disoit qu'il estoit Helie, on croiroit qu'il seroit le Messie,

(1) Gen. XLIX.

ourquoy il dit qu'il ne l'estoit pas, e qu'on ne lui rendist l'honneur qui it deu qu'à Nostre-Seigneur. O que ilité de ce sainct fut grande! il ne repas seulement l'honneur qui ne luy pas deu, ce qui appartient au prelegré d'humilité, de ne point recher-l'estre tenu et estimé pour ce qu'on ıas; mais ce glorieux sainct passant plus outre en la practique de cette , il refuse mesme l'honneur qui luy u, et voyant une façon de parler, en le, sans faire tort à la verité, il pouissimuler et nier ce qu'il estoit, il le mptement sans disputer, ny se serbeaucoup de discours, ainsi que je maintenant.

Juifs donc entendant cette seconde on, le rechargerent d'une troisiesme de, et luy dirent : Si vous n'estes Christ ny Helie, vous estes pour le quelque grand prophete; car vos s en font foy et nous en donnent des s certaines. Mais ce grand sainct rant ferme en son humilité, leur ne suis pas prophete.

ment est-ce, dira-t-on, que S. Jean t faire cette troisiesme negation erité, luy qui estoit non seulement ete, mais plus que prophete, Nosigneur l'ayant dit de sa propre bouıx Juifs, lorsqu'il leur demanda ce estoient allez voir au desert, *Sed xistis videre? Prophetam, etiam obis, et plus quam prophetam.* ent donc ose-t'il dire qu'il n'est pas ete, veu qu'il sçavoit bien que son acharie, poussé du Sainct-Esprit, predit de luy en son cantique : *Et er, propheta Altissimi vocaberis?* tous les anciens peres admirant les egations de ce glorieux sainct, s'est grandement de cette derniere, et que ce fut en icelle qu'il alla aux nitez de l'humilité.

, pour mieux entendre cela, il faut qu'il estoit encore promis en la loy ple juif, qu'il leur seroit envoyé un prophete. Je leur susciteray, dit Moyse, un prophete comme toy du de leurs freres, *Prophetam susciis, de medio fratrum suorum, simiıf.* Or je sçais bien qu'il y avoit diopinions là-dessus, à sçavoir qui seroit ce grand prophete : mais la plus commune estoit que ce grand prophete n'estoit autre que le Fils de Dieu. S. Jean voyant donc que les Juifs ne luy demandoient pas seulement s'il estoit un simple prophete, il jugea bien par leur demande que s'il confessoit d'estre prophete, ils le prendroient pour le Messie; c'est pourquoy il leur dit qu'il n'estoit pas prophete, voyant que sans contrevenir à la verité il pouvoit parler ainsi.

Voilà comme S. Jean surmonta cette tentation d'orgueil et d'ambition, et comme l'humilité luy donna des inventions admirables, pour ne point admettre ny recevoir l'honneur qu'on luy vouloit rendre, et comme il dissimula humblement et nia d'estre ce qu'il estoit; car il n'y a point de doute qu'il ne fust Helie et prophete, et mesme plus que prophete. Mais voyant que s'il confessoit d'estre prophete on luy rendroit l'honneur qui ne devoit estre deferé qu'à Dieu seul, il dit franchement qu'il ne l'estoit pas : et il n'y a point de doute qu'on peut quelquefois parler avec cette prudente feintise et dissimulation, quand la gloire de Dieu le requiert. Tous les theologiens sont d'accord sur ce subjet : mais plusieurs n'ayant pas bien compris cela, s'en sont fort mal servis, et n'ont point pensé mentir, en disant beaucoup de choses fort esloignées de la vérité, se couvrant de quelque bon pretexte : et mesme il y en a eu qui sont arrivez jusques-là, que de croire qu'ils pouvoient dire des mensonges, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Mais quel aveuglement, comme si Dieu pouvoit estre glorifié par le peché : ô non, certes, c'est une ignorance insupportable que de croire cela. Voyez que le glorieux S. Jean n'en a pas fait ainsi; car il pouvoit avec vérité faire la response qu'il fit, comme je vous ay fait voir.

Or ces ambassadeurs, tous estonnez de ces responses, luy dirent : Si vous n'estes ny le Christ, ny Helie, ny prophete, pourquoy est-ce donc que vous baptisez, *Quia ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Helias, neque propheta?* Pourquoy est-ce que vous avez des disciples, et que vous faites des œuvres si merveilleuses? O certes vous avez beau vous cacher, vos œuvres nous font bien voir que vous estes quelque grand personnage : c'est pourquoy

nous vous prions de nous dire qui vous estes, afin que nous le disions à ceux qui nous ont envoyez vers vous, *Ut responsum demus his qui miserunt nos*. Ces ambassadeurs perdent quasi patience par l'humilité de S. Jean, mais il confessa et ne nia pas, dit l'evangeliste, qu'il n'estoit ny le Christ, ny Helie, ny prophete. Or ces parolles, quoique succinctes, sont merveilleusement bien expliquées par une phrase hebraïque : cette langue est admirable ; elle est toute divine ; et c'est de cette langue que Nostre-Seigneur parloit quand il estoit en ce monde, et selon l'opinion de quelques docteurs, c'est celle que les bienheureux parleront là-haut au ciel. Les phrases hebraïques ont toujours une merveilleuse grace en tout ce qu'elles expliquent. Il confessa donc et ne le nia pas : ces deux mots n'ont qu'une mesme signification ; car confesser une chose, c'est ne la pas nier, et ne la pas nier, c'est la confesser.

Mais puisqu'il vient à mon propos, je diray un mot de la confession. Il arrive souvent que plusieurs confessent leurs pechez et les nient. Que veut dire cela ? sinon que plusieurs se vont confesser de leurs défauts ; mais en telle sorte, qu'en s'accusant ils s'excusent, disant des parolles pour faire voir qu'ils ont eu raison de commettre les fautes desquelles ils s'accusent : et non seulement ils s'excusent en s'accusant, mais encore ils accusent les autres. Je me suis mis en cholere (dira quelqu'un) et j'ay fait telle chose ensuite, mais j'en avois bien subjet, l'on m'avoit fait ou dit telle chose ; c'estoit pour une telle occasion. Or ne voyez-vous pas qu'en confessant ainsi vostre faute, vous la niez ? dites donc simplement : Je m'accuse que par malice, par mon impatience ou mauvais naturel, ou en suite de mes passions et inclinations mal mortifiées, j'ay fait telles et telles fautes. Un autre dira : j'ay mesdit d'autruy ; mais ç'a esté en des choses qui estoient toutes claires et manifestes, je ne suis pas seul qui ay fait cette medisance ; et ainsi nous nions d'estre coupables des fautes dont nous nous accusons. O certes il ne faut pas faire cela, ains il se faut accuser clairement et nettement, sans mettre nos fautes sur les autres, advoüant que nous sommes vrayement coupables, sans nous mettre en peine de ce que l'on pensera ou dira. Je suis un miserable pecheur, devons-nous dire, et je ne veux pas estre tenu pour autre que je suis, suivant l'exemple du glorieux S. Jean, lequel a confessé et n'a point nié qu'il n'estoit pas si grand qu'on l'estimoit : sans se soucier de ce que l'on diroit ou penseroit de luy, il est allé droictement devant Dieu, et n'a point fait comme ceux qui vont et ne vont pas. Vous treuverez des personnes auxquelles on dira : Il faut faire cela, il faut aller là ; mais avant que de faire ou aller au lieu qui leur est marqué, elles feront mille retours et regards, et la moindre petite difficulté leur fait perdre courage et les arreste en chemin. Certes on peut dire que telles personnes vont et ne vont pas, qu'elles veulent et ne veulent pas.

Ces ambassadeurs veulent donc sçavoir qui est S. Jean, afin de le dire à ceux qui les ont envoyez ; mais il demeure tousjours dans le sentiment de sa petitesse et de son neant, et se voyant enfin pressé de respondre, il ne leur dit autre chose sinon : Je suis la voix de celui qui crie au desert : Aplanissez le chemin du Seigneur : *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini*. Mais voyez, je vous prie, la parfaicte humilité de ce glorieux sainct, comme il va toujours s'approfondissant dans son neant, descendant tousjours un degré plus bas en humilité. O noble vertu d'humilité, tant necessaire à l'homme en cette vie mortelle ! Ce n'est pas sans raison que l'on dit qu'elle est la base et le fondement de toutes les vertus, car sans elle il n'y a pas de vraye vertu, et bien qu'elle ne soit pas la première (la charité et l'amour de Dieu la surpassent en dignité et excellence), si est-ce neantmoins que la charité a une telle convenance et sympathie avec l'humilité, qu'elles ne vont jamais l'une sans l'autre. Et parce qu'il vient à mon subjet, je vous diray à ce propos un beau traict que j'ay lu avec plaisir dans la vie des Peres du desert, nouvellement imprimée.

L'auteur qui les a recueillis aussi curieusement que soigneusement, rapporte que plusieurs de ces saincts Peres s'estant un jour rassemblez pour faire une conference spirituelle sur les vertus, l'un d'eux loüoit l'obeyssance ; un autre loüoit la charité, un autre la patience; mais l'un de ces Peres

ıſ ce que tous disoient à la loüange us : Et moy, dit-il, il me semble milité est la premiere de toutes, et ecessaire, et fit cette comparaison, t fort bien à mon propos : L'humi-il, et la charité vont ensemble, S. Jean-Baptiste et Nostre-Seigneur, que l'humilité precede la charité, S. Jean a precedé Nostre-Seigneur: e qui prepare les chemins, c'est x qui crie : Aplanissez le chemin ieur. Et tout ainsi que S. Jean-est venu devant Nostre-Seigneur, eparer le peuple à le recevoir, it-il que l'humilité vienne preparer rs, pour par après y recevoir la car elle ne pourra jamais demeurer cœur, que l'humilité ne luy ait ement preparé le logis.

thoine fut un jour ravy en extase, ıe il fut revenu à soy, ses bons re-uy demanderent ce qu'il avoit veu. chers enfans, j'ay veu, leur dit-il, e tout rempli de filets propres à ı seulement chopper, mais encore lourdement les hommes dans de ı precipices. De quoy tous eston-luy dirent : Et si tout le monde est le filets, qui est-ce qui en pourra er! Il leur respondit : Ceux-là seu-ui seront humbles. En quoy nous combien l'humilité est requise pour s tentations, et eschapper de tom-ı les filets du diable.

.n avoit cette vertu à un degré de ıde perfection. Vous me demandez, x Juifs, pourquoy je baptize? Je respondit-il, avec de l'eau, *Ego in aqua*. Mais il y en a un parmy quel vous ne connoissez pas, qui ir après moy, et qui est fait devant quel je ne suis pas digne de des-souliers, qui vous baptisera au Esprit, *Ipse vos baptizabit in Spi-ncto* (1). Toutes-fois puisque vous çavoir qui je suis, je vous dy que s rien qu'une voix, comme s'il eust ire : O pauvres gens! vous estes mpez, vous pensez que je sois le parce que je ne suis pas vestu es autres hommes, mon vestement tissu que de poil de chameau, et ne mange point de viande ny de pain, et ne me nourris que de miel sauvage et de sauterelles, que je ne bois point de vin, et n'ay point de maison, ains que j'habite dans ce desert avec les bestes, et suis sur le rivage du fleuve Jourdain, baptizant et preschant la penitence ; et pour cela vous croyez que je suis la Messie, ou quelque grand personnage : or je vous dy que je ne suis rien de tout ce que vous pensez, et que je ne suis seulement que la voix de celuy qui crie au desert : Aplanissez le chemin du Seigneur, *Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.*

Mais comment S. Jean se pouvoit-il humilier et abaisser davantage, que de dire qu'il n'estoit qu'une voix; car la voix n'est rien qu'une fumée, qu'une exhalaison et qu'un son qui se dissipe en l'air, en faisant quelque peu de bruit. Vous croyez, vouloit-il dire aux Juifs, que je sois le Messie, et moi je vous dy en un mot que je ne le suis pas, et que je suis moins qu'homme, car je ne suis qu'une simple voix sans substance, qui se dissipe et se perd en un moment ; si vous allez dans ce desert parmy ces rochers, vous y treuverez des eschos, et si vous parlez ils vous respondront, d'autant que vostre voix entrant dans des concavitez de la terre, et frappant ces corps propres à retentir, il s'y forme une espece de parolle semblable à la vostre, qui n'est autre chose qu'un son et reflexion de voix. Or dites-moy, je vous prie, qui est-ce d'entre vous qui estime que l'escho soit un homme, à cause qu'il luy respond? l'on sçayt bien que l'escho n'est rien qu'un son ou retentissement de voix : or c'est ce que je suis et rien davantage, disoit ce sainct.

Vous voyez donc comme le glorieux S. Jean se comparant à la voix, s'est humilié jusqu'au centre du neant. Mais à mesure qu'il s'abaisse, Dieu l'exalte, et dit tout haut de luy qu'il est prophete et plus que prophete; car il l'appelle ange, disant : Voici que j'envoie mon ange devant ta face, pour preparer ta voye, *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.*

Certes c'est de tout temps que la divine sapience a regardé de bon œil les humbles, qu'elle a humilié et abaissé ceux qui s'exaltent, et exalté ceux qui s'humilient, ainsi

ıs, ıı.

que le chante nostre glorieuse Maistresse Nostre-Dame en son sacré cantique : *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.* Ceux qui s'exaltent seront humiliez, ceux qui veulent mettre leur siege sur les nuës seront abaissez, et les pauvres qui s'abaissent et s'humilient seront exaltez; car Dieu, qui ayme les humbles, se communiquera à eux, et leur donnera son esprit, par lequel ils opereront de grandes choses.

En somme S. Jean est proposé par nostre divin Sauveur à toutes sortes de personnes pour estre imité et leur servir d'exemple, et il ne doit pas estre seulement consideré des prelats et des predicateurs, mais encore des religieux et religieuses, qui doivent specialement imiter son humilité et mortification, et qui à son exemple doivent estre des voix les uns parmy les autres, criant que l'on prepare les voyes, et qu'on aplanisse les chemins du Sauveur, à ce que l'ayant receu en cette vie, nous jouyssions apres icelle eternellement de luy en l'autre, où nous conduise le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. Amen.

SERMON

POUR LE QUATRIESME DIMANCHE DE L'ADVENT.

Factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto, et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.

La parolle de Dieu est tombée sur Jean, fils de Zacharie, au désert, et il vint par toutes les contrées d'alentour le Jourdain, preschant le baptesme et la penitence, en la remission des pechez.

Le glorieux S. Jean, ainsi que je vous monstray dimanche, ayant donné des preuves tres-suffisantes de la grandeur de son humilité, lorsqu'estant enquis s'il estoit le Christ, ou quelque grand prophete, il respondit franchement qu'il ne l'estoit pas, ainsi que dit l'evangeliste : et se voyant pressé par ceux qui estoient venus à luy de dire qui il estoit, il leur respondit : Je suis la voix de celuy qui crie au desert : Aplanissez le chemin du Seigneur, *Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini;* comme leur voulant dire : Je ne suis pas celuy qui crie : Faites penitence, ains seulement la voix de celuy qui vous le dit par moy. O certes! il est vray que ce n'estoit pas S. Jean qui crioit, mais Nostre-Seigneur qui parloit par sa bouche.

Le grand apostre S. Paul, escrivant aux Thessalonissiens, leur disoit : Quand vous avez receu de nous la parolle de la predication, vous l'avez receuë, non point comme parolle d'homme, mais comme parolle de Dieu, laquelle aussi a operé en vous. Or il est certain que si nous voulons tirer profit des choses qui nous sont dites et des enseignemens qui nous sont donnez, nous les devons recevoir, comme nous estant dits de la part de Dieu, qui nous fait connoistre sa volonté par le moyen des predicateurs ou autres, qui sont ordonnez pour annoncer sa parolle, ainsi que je diray maintenant.

S. Jean estoit sur le bord du fleuve Jourdain preschant la penitence. Ce fleuve estoit à l'entrée d'un desert où il s'estoit retiré, et le monde accouroit à luy de toutes parts, pour escouter ses parolles et estre baptisé, et il disoit à tous : Faites penitence, car le royaume des cieux est proche, preparez les voyes du Seigneur, aplanissez et redressez les chemins, *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum, parate viam Domini, rectas facite semitas ejus* (1). Mais d'autant, disoit ce glorieux sainct, que je crie et presche en ce desert qu'on fasse penitence, vous voulez sçavoir qui je suis; je vous dy que je ne suis que la voix de celuy qui crie,

(1) S. Matth. III.

comme s'il disoit : Ce n'est pas moy qui crie : Faites penitence, mais c'est Dieu qui le vous dit par moy, et je ne suis que la voix et trompette par laquelle il vous fait sçavoir et entendre ce que vous devez faire pour vous disposer à son advenement : c'est pourquoy vous devez escouter mes parolles; non comme miennes, mais comme parolles de Dieu.

Or ce qui est dit dans l'evangile de ce jour, que la parolle de Dieu est tombée sur Jean, fils de Zacharie, au desert, se peut entendre diversement, d'autant que la parolle de Dieu tombe specialement sur les cœurs en deux manieres : La premiere, est quand Nostre-Seigneur parle au cœur de quelqu'un pour l'instruire, et luy enseigner ce qui est de sa volonté et de son bon plaisir, luy faisant connoistre ce qu'il doit faire pour sa conduite particuliere ; la seconde est quand elle tombe sur le cœur, non pour soy seulement, mais aussi pour la porter et communiquer aux autres, afin de leur faire sçavoir ce qui est de la volonté de Dieu, soit par la predication ou autrement : et c'est en cette maniere qu'elle tomba sur S. Jean, qui fut choisi et esleu de Dieu, pour estre son avant-coureur, et pour annoncer sa venuë au peuple Mais notez ce mot que je diray en passant, que nul ne peut estre receu ny eslevé en quelque dignité et prelature, si la parolle de Dieu ne tombe sur luy, c'est-à-dire qu'il ne soit premierement choisi et esleu de Dieu. Et le choix et les elections que Dieu fait de ses creatures sont presque tousjours communes et ordinaires, et l'on n'en doit point desirer ny rechercher de particuliere ny d'extraordinaire; car les vocations particulieres et extraordinaires sont dangereuses et suspectes, quand elles ne sont pas appreuvées ni authorisées par les pasteurs et maistres de la vie spirituelle.

Or S. Jean fut esleu et choisi de Nostre-Seigneur, pour annoncer sa venuë au monde, et luy-mesme approuva sa vocation et maniere de proceder. Il l'envoya devant luy, et le suivit, et prescha ce qu'il avoit presché. Il est donc certain que ce glorieux sainct devoit annoncer la parolle de Dieu, prescher la penitence, et faire les autres fonctions de sa charge : mais comme il estoit obligé de crier que l'on preparast la voye au Seigneur, que l'on aplanist les sentiers et les chemins, le peuple auquel il preschoit estoit aussi obligé non seulement de l'escouter, mais encore de faire ce qu'il leur disoit, et de recevoir le baptesme qu'il leur presentoit ; car si les predicateurs sont obligez de prescher et annoncer la parolle de Dieu, l'on est aussi obligé de l'escouter, et bien recevoir ce qu'ils disent de sa part et le mettre fidellement en practique, et pour le bien faire, il faut bien mascher et savourer ce que l'on a ouï, afin d'en faire une bonne digestion : car dites-moy, je vous prie, qu'eust-il servi au peuple d'Israël que Dieu leur eust fait pleuvoir la manne au desert pour leur nourriture, s'ils ne l'eussent voulu recueillir et ramasser? Et que leur eust-il profité de la recueillir, s'ils ne l'eussent voulu manger pour s'en nourrir et sustenter? Certes quand Dieu fit tomber la manne du ciel pour nourrir ce peuple, il l'obligea de se lever du matin, pour l'aller recueillir avant que le soleil fust levé, et non seulement de la recueillir, mais encore de la manger, afin de s'en nourrir et sustenter. De mesme pouvons-nous dire que ceux à qui on presche la parolle de Dieu sont obligez non seulement de l'escouter, mais encore de la practiquer, afin d'en nourrir et sustenter leurs ames.

Il y a deux causes principales pour lesquelles l'on ne profite pas de cette divine parolle. La premiere est, que si bien on l'escoute, l'on n'est pas neantmoins bien determiné de la mettre en practique, l'on differe tousjours l'execution jusqu'au lendemain. O que nous sommes miserables ! ne voyons-nous pas que ces remises que nous faisons de l'execution des volontez divines sont la cause de nostre perte et de nostre mort spirituelle, et que tout nostre bien ne consiste qu'au temps present, la vie de l'homme ne consiste qu'au jour et mesme qu'au moment auquel il vit; car qui se peut promettre qu'il vivra jusqu'au lendemain ? O certes personne ne le peut, nostre vie ne consistant qu'en ce seul moment que nous possedons, en telle sorte que nous ne nous en pouvons pas promettre ny asseurer une autre.

Or cette verité estant supposée, comment osons-nous differer de nous mettre en l'execution et en la practique de ce qui

nous est annoncé par les predicateurs, qui peut servir à nostre amendement et conversion, puisque du moment present, duquel seul nous jouyssons et entendons ce qui est propre pour nostre salut, depend peut-estre nostre bonheur eternel. Je dy donc que la premiere cause pour laquelle nous ne profitons pas des choses qui nous sont dites et enseignées, c'est que nous usons de remises, et ne nous mettons pas promptement en la practique d'icelles.

La seconde cause qui nous empesche de tirer profit de la parolle de Dieu, est une certaine avarice spirituelle, qui fait que l'on recherche et s'empresse pour sçavoir beaucoup de choses : et vous treuverez des personnes qui ne se lasseront jamais de recueillir de nouveaux documens, et qui sont tousjours à demander des enseignemens; mais, après cela, elles n'en mettent pas un seul en practique : or je dy que cela est une avarice spirituelle, qui est un vice assez grand en la vie devoste, d'autant que cela ne fait que dissiper et troubler l'esprit. Vous en treuverez d'autres qui sont tousjours après à rechercher et amasser des livres nouveaux, et faire de grandes bibliotheques. Hé! pauvres gens, que voulez-vous faire de cela? Pensez-vous que vostre perfection et vostre salut consiste à faire grand amas de livres et de documens spirituels? ne sçavez-vous pas que Nostre-Seigneur voulant esloigner l'avarice et les sollicitudes du cœur de ses disciples, leur commanda de vivre au jour la journée, et de n'avoir point soucy du lendemain, *Nolite solliciti esse in crastinum; crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi; sufficit diei malitia sua.*

Entre toutes les ordonnances que Dieu fit aux enfans d'Israël, il leur commanda specialement de ne recueillir chacun qu'une mesure de manne, c'est à sçavoir ce qui estoit suffisant pour leur nourriture d'un jour, et leur defendit expressement qu'aucun n'en gardast pour le lendemain; et s'il arrivoit que quelqu'un en gardast par provision, il s'y engendroit des vers, et elle se tournoit en corruption. La mesme ordonnance se doit faire aux avares spirituels. Vivez au jour la journée, leur doit-on dire, profitez des enseignemens qui vous seront donnez chaque jour, et vous en nourrissez bien, les mettant en practique, puis laissez faire à la divine providence; car après elle vous pourvoira selon vostre besoin : usez bien seulement de ce qui vous est donné chaque jour, puis soyez libre de tout autre soin. Ne sçavez-vous pas que dans les viandes qui sont gardées il s'y engendre des vers? certes je crois que les vers qui rongeront les consciences des damnez ne seront pas les moindres peines qu'ils souffriront, ains qu'elles seront les plus grandes. Mais quels seront ces vers, sinon les vifs et puissans remords qui picqueront et rongeront eternellement leurs ames, par le ressouvenir et la vuë de tant d'instructions, de moyens et d'occasions qu'ils auront eus de servir Dieu sans en avoir profité? O quels remords de conscience aura-t-on à l'heure de la mort, voyant le nombre infiny de documens, advis et enseignemens qui nous auront esté donnez pour nostre perfection, lesquels nous aurons negligez et rendus inutiles! Ce seront certes les plus grandes douleurs que l'on ressentira alors que celles-là. Vous voyez donc bien maintenant comme l'avarice spirituelle est un grand defaut, qui nous empesche de profiter de la parolle de Dieu.

Revenons à nostre evangile, je l'expliqueray le plus familierement qu'il me sera possible : mais pour ce faire, il en faut dire briefvement l'histoire.

Du temps que Tybere Cesar estoit empereur de Rome, qu'Herode estoit roy de Judée, que Ponce-Pilate presidoit en Hierusalem, et qu'Anne et Caïphe, princes des prestres, estoient assis dans la chaire de Moyse, Dieu envoya son prophete, à sçavoir le glorieux S. Jean, qui fut sa voix, qui crioit au desert : Aplanissez le chemin du Seigneur, faites penitence; car le salut est proche. Et pour l'explication de ces parolles, je me serviray de celles que dit Isaye aux Israëlites dans le quarantiesme chapitre de ses propheties, qui sont les plus douces et agreables qui se puissent entendre; c'est une chose merveilleusement suave que de lire les escrits de ce sainct prophete, ses parolles sont fluides, emmiellées et accompagnées d'une science incomparable, c'est un fleuve d'eloquence, où l'on decouvre des choses admirables.

Lorsque le peuple d'Israël fut mené en servitude par les Gentils, et envoyé captif

rmy les Perses et les Medes, le bon Cy-s, après une longue captivité, se reso-: de les retirer de cette servitude, et les mener en la terre de promission; alors prophete Isaye, avec une divine poësie, tonna ces belles paroles : *Consolamini, nsolamini, popule meus, dicit Deus ster, loquimini ad cor Hierusalem et ivocate eum, quoniam completa est slitia ejus, dimissa est iniquitas il-us* (1). O peuple d'Israël, consolez-vous, iis consolez-vous, dit le Seigneur nostre eu. et vostre consolation ne sera point ine ny inutile, parlez au cœur de Hie-salem, et l'appellez; car sa malice est complie, et parce que son iniquité est mnuë à son comble, elle luy sera par-nnée : et pour cela (disoit ce grand pro-ete au peuple d'Israël) aplanissez vos yes, et redressez vos chemins, afin que yrus vous retirant de captivité, et vous menant en la terre de promission, ne euve point de tortuosité.

Il y a un grand nombre d'interpreta-ons sur ces parolles, et quelques doc-urs demandent pourquoy est-ce que ieu dit qu'il pardonnera au peuple d'Is-aël leurs iniquitez, parce qu'ils sont ve-us au comble de leur malice, *Quoniam ompleta est malitia ejus, dimissa est iquitas illius*. Les anciens peres, au apport de S. Gregoire, disent que ces pa-olles se peuvent entendre en deux ma-ieres. La premiere est, comme si Dieu lisoit : Lorsqu'ils sont au plus fort de eurs travaux et afflictions, et qu'ils res-entent plus vivement le faix de leurs ini-uitez en cet esclavage et servitude où ils ont reduits, après les avoir punis de leurs mechancetez par cette tribulation et ce leau, je les ay regardez, et en ay eu com-passion au plus fort de leur malice, c'est-à-dire, au plus mauvais de leurs jours, et me suis contenté de ce qu'ils ont souffert pour leurs pechez, et pour cela maintenant leurs iniquitez leur seront pardonnées et je les retirerai de leur captivité et servi-tude. Jacob se plaignant de la briefveté de sa vie, disoit ces parolles : Mes jours sont courts, mais ils sont mauvais, *Dies pere-grinationis meæ parvi et mali* (2), comme voulant dire : Ces jours de la peregrina-ion de ma vie sont courts, ils ne font que passer, et ressemblent à une ombre qui disparoist en un instant; mais neantmoins ils sont mauvais, d'autant qu'ils sont changez et suivis de tant de miseres et de travaux qu'apporte avec soy cette vie presente, qu'encore qu'ils soient courts, ils ne laissent pas d'estre mauvais et pleins de malice. Ce qu'il disoit, à cause des grandes peines et tribulations qu'il souf-froit (1).

La seconde maniere en laquelle nous pouvons entendre ces parolles d'Isaye : Dites au peuple d'Israël (à cause que leur malice est venuë à son comble, leurs ini-quitez leur seront pardonnées) est comme s'il vouloit dire : Lorsqu'ils sont venus au comble, au midy et au plus haut point de leurs meschancetez et ingratitudes, lors-qu'il semble qu'ils n'ayent plus aucune souvenance ny memoire de Dieu et de ses bienfaits, leurs iniquitez leur seront par-données, c'est-à-dire, au temps auquel ils meritoient d'estre precipitez dans l'enfer et perdus pour jamais, Dieu leur pardon-nera et ne se souviendra plus de leurs mes-chancetez.

Certes, quand la divine Providence a voulu faire voir aux hommes combien grands estoient les effects de sa miseri-corde, ça estoit lorsque, pour leurs pechez, ils ne devoient plus attendre sinon de res-sentir la fureur de son courroux et la ter-reur de sa justice; en ce temps-là, dis-je, auquel il n'y avoit aucune disposition de la part des hommes, et que Dieu estant extresmement offensé par eux, il n'avoit aucun motif qui le pust esmouvoir à leur faire misericorde : c'est en ce temps-là qu'il a fait voir des effects admirables de sa bonté envers eux : bien que ce soit de grands effects de sa misericorde, de nous departir continuellement ses graces, nous pardonnant les fautes que nous commet-tons journellement et à toute heure contre sa divine Majesté, laquelle, non contente de cela, recompense encore les services que nous luy rendons, par de si grandes faveurs que celuy qui correspond à une grace se dispose pour en recevoir une se-conde, et qui correspond à cette seconde se dispose pour en recevoir une troi-siesme, et de cette troisiesme une qua-triesme, et ainsi consecutivement; car

(1) Isaïe, XL. — (2) Gen, XLVII.

(1) S. Matth. VI.

selon le dire des theologiens scholastiques, qui est tres-veritable, Dieu ne manque jamais de son costé, et si l'ame est fidelle à correspondre à ses graces, il luy en donnera tousjours de nouvelles; et ainsi s'advancant tousjours par une fidelle correspondance, elle se rendra digne de participer à de grands biens et de recevoir de signalées faveurs : et pour cela Dieu, en tant et tant d'endroicts de la saincte Ecriture, nous recommande la fidelité à correspondre aux bons mouvemens, lumieres et inspirations qu'il nous donne. En quoy certes reluit merveilleusement la grandeur de sa misericorde envers nous.

Mais quand, outre ce que j'ay dit, sa providence a voulu donner aux hommes des effects et des traicts plus grands de sa bonté, ça esté une chose admirable, qu'il n'a pas voulu qu'aucun motif l'aye induit à ce faire; ains sans y estre poussé d'aucune cause que de sa seule bonté, il s'est communiqué à eux d'une façon du tout merveilleuse.

Lorsqu'il vint en ce monde, c'estoit, comme nous venons de dire, au temps que les hommes estoient arrivez au comble de leur malice, lorsqu'ils vivoient sans roy, et que les loix estoient entre les mains d'Anne et de Caïphe, hommes meschans au possible, lorsqu'Herode regnoit, que Ponce-Pilate presidoit en la Judée. Ce fut en ce temps-là, dis-je, que Dieu vint au monde pour nous racheter, et nous delivrer de la tyrannie du peché et de la servitude de nostre ennemy, sans estre esmeu à ce faire, que de son immense bonté qui le porta à se communiquer aux hommes en cette sorte. Certes le cœur de nostre divin Sauveur et Maistre estoit tout remply de misericorde et de douceur pour le genre humain, et il en donna à ce coup des preuves et tesmoignages admirables, comme il a fait en divers autres occasions, où sa misericorde a fait paroistre et esclater sa grandeur, ains qu'il se voit en plusieurs endroicts de la saincte Escriture.

Quand est-ce qu'il pardonna à S. Paul, sinon lorsqu'il estoit au comble de sa malice? car chacun sçait qu'au temps de sa conversion il estoit en sa plus grande haine et furie contre Dieu, et ne pouvant assouvir sa rage contre luy, il tournoit son courroux contre l'Eglise, mais avec une telle fureur qu'il faisoit tout son possible pour l'exterminer, *Spirans minarum, et cædis in discipulos Domini;* et neantmoins ce fut alors que Nostre-Seigneur contre-pointa sa malice et son ingratitude par sa misericorde, qu'il le toucha, le convertit et luy pardonna toutes ses iniquitez, au temps mesme qu'il avoit plus desmerité. O Dieu! combien fut grande cette divine misericorde, à l'endroict de ce sainct apostre! Certes nous voyons tous les jours de semblables effects de la bonté de Dieu envers les pecheurs; car lorsqu'ils sont plus obstinez et endurcis en leurs pechez, et qu'ils sont venus à un tel poinct qu'ils vivent comme s'il n'y avoit point de Dieu, de paradis ny d'enfer, c'est alors qu'il leur fait voir et decouvre les entrailles de sa pieté et douce misericorde, dardant un rayon de sa divine lumiere dans leur ame, qui leur fait voir le miserable estat où ils sont, afin qu'ils s'en retirent.

Or je ne lis jamais la conversion de David sans m'estonner de voir que ce prophete, après avoir commis de si grands pechez, soit demeuré près d'un an en iceux sans se recognoistre, dormant d'un sommeil lethargique, sans se reveiller, ny s'apercevoir du miserable estat où il estoit. O Dieu! son peché eust esté en quelque façon plus excusable, s'il l'eust commis quand il estoit berger et gardoit les brebis; mais que David aye peché, après avoir receu tant et de si grandes graces de sa divine Majesté, avoir receu tant de clartez, de lumieres et de faveurs, luy qui avoit fait tant et tant de merveilles et prodiges, et qui avoit tousjours esté nourry et eslevé dans le sein de la douce clemence et misericorde de Dieu, soit venu jusques-là que de commettre de si grands forfaits, et soit demeuré après si long-temps sans les reconnoistre : ô certes c'est une chose digne de grand estonnement! il avoit commis un adultère, mais c'estoit encore peu (ô misere extresme de l'esprit humain, qui ne veut point qu'on voye ses fautes!). David après cela pensant couvrir cette premiere faute, il s'esseya de faire enyvrer Urie; mais n'ayant pas reüssi en son dessein, il se resolut pour venir à chef de son

tse, d'en commettre une troisiesme, ande que les deux autres, qui es- le faire tuer à la guerre, et pour scrivit à son lieutenant et general , et luy commanda d'exposer Urie ettre à la teste des ennemys, puis andonner, afin qu'il fust tué, ce t fait ainsi que David l'avoit or- de maniere qu'il commit plusieurs , les entassant les uns sur les autres, les uns pour couvrir les autres, et a ainsi croupissant dans ses pechez un an, sans s'apercevoir du misera- at où il estoit, ny se ressouvenir de

i donc le pauvre David, par cet ou- Dieu, sans aucune disposition à la mais la divine bonté le voyant dans uglement, pour le retirer de son pe- y envoya le prophete Nathan, lequel llant faire reconnoistre sa faute, se d'une parabole, luy disant qu'un riche qui avoit un grand nombre ois et de bœufs avoit pris à un pau- mme une seule brebis, qu'il avoit ée; qu'il nourrissoit dans sa maison, aymoit uniquement, et la luy avoit Voyez, je vous prie, comme le pro- uy parloit sagement de sa faute en personne pour la luy faire recon- et confesser : mais comme David lans un si grand aveuglement, qu'il oit point son peché, ne s'apercevant e le prophete Nathan parloit de luy, onça la sentence de mort contre qui avoit desrobé cette brebis, le nant de plus à en rendre quatre ant.

iderez, je vous prie, comme le pau- vid estoit endurcy dans son peché, i avoit aucun ressentiment; mais s fautes des autres, il les connois- t bien, et sçavoit bien leur imposer stiment proportionné à leur desme- le prophete Nathan voyant qu'il ne oissoit point ses fautes, luy dit fran- it que c'estoit luy qui avoit desrobé rebis, ce qu'entendant ce pauvre touché de contrition : Ah! dit-il, ché contre le Seigneur, *Peccavi o.* Lors Nathan luy dit : Parce us avez confessé vostre peché, Dieu rdonne, et vous ne mourrez point, *ue Nathan ad David; Dominus quoque transtulit peccatum tuum, non morieris.*

Or quel plus grand effect voudriez-vous voir de la misericorde de Dieu que celuy-là ? car au temps auquel il semble que David estoit au comble de sa malice, Dieu luy pardonna son iniquité : mais quel changement fit-il après qu'il eust reconnu sa faute? il ne faisoit plus que gemir et pleurer son aveuglement, l'on n'entendoit plus sortir de sa bouche que cette parolle : *Peccavi*, et criant misericorde à Dieu, il alloit tousjours disant ce psalme de la penitence : *Miserere mei, Deus.*

Il y a plusieurs autres exemples dans l'Escriture saincte semblables à cettuy-cy, par lesquels Dieu nous a manifesté la grandeur de sa misericorde, et où nous voyons la verité de ces parolles d'Isaye : *Quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius*, Parce que leur malice est venuë à son comble, elle leur sera pardonnée. Et quant à ce qu'il dit : Preparez les voyes, et aplanissez les chemins du Seigneur, *Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri*; il vouloit dire que le grand roy Cyrus devoit bientost ramener les Israëlites de la captivité de Babylone, en la terre de promission. Mais bien que ces parolles ayent esté dites pour ce subject, si est-ce neantmoins que le principal but du prophete estoit de parler de l'advenement de Nostre-Seigneur. S. Jean donc preschant la penitence, et annonçant au peuple que le Sauveur estoit proche, il se sert des parolles du Prophete Isaye : Je suis la voix (dit-il) de celuy qui crie au desert : Preparez le chemin du Seigneur, *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini.*

Or puisque nostre divin Sauveur est proche, que faut-il faire (mes cheres sœurs) pour nous preparer à son advenement? S. Jean nous l'enseigne en ses predications, quand il dit qu'on fasse penitence. Certes, il est vray qne la meilleure disposition qu'on puisse avoir pour l'advenement de Nostre-Seigneur, c'est de faire penitence : il faut tous passer par-là sans exception ; car comme nous sommes tous pecheurs, aussi avons-nous tous besoin de penitence. Mais cela est trop general, il nous faut toucher quelques particularitez d'icelle : S. Jean nous en marque quelques

unes en l'evangile de ce jour : *Rectas facite semitas ejus, omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur*, Aplanissez le chemin du Seigneur, dit-il, remplissez les vallées, abaissez les monts et collines, redressez les chemins raboteux et tortus.

Certes, il n'y a nul doute que quand l'on treuve plusieurs chemins raboteux et qui s'entortillent les uns dans les autres, cela fatigue et lasse grandement le pelerin. Il en va tout de mesme en l'exercice de nostre chemin spirituel, il y a tant de monts et de vallées, tant de tortuositez, et tout cela ne peut estre redressé que par la penitence, c'est elle qui remplit les vallées, qui rabaisse les monts, et qui redresse et esgale les chemins tortus, ainsi que je diray maintenant.

Faites penitence, dit S. Jean, c'est-à-dire : abaissez ces monts d'orgueil, remplissez ces vallées de tiedeur et de pusillanimité, parce que le salut est proche. Or ces vallées que ce glorieux sainct veut qu'on remplisse ne sont autres que la crainte; laquelle quand elle est trop grande nous porte au decouragement. Le regard des grandes fautes commises apporte quand et soy une certaine horreur, un estonnement et une crainte qui abat le cœur, et cela sont des vallées qu'il faut remplir de confiance et d'esperance pour l'advenement de Nostre-Seigneur. Un grand sainct parlant un jour à une saincte penitente, qui avoit commis de grands pechez, luy disoit ces parolles : Craignez, mais esperez, craignez, de peur que vous ne deveniez superbe et orgueilleuse; mais esperez, de peur que vous ne tombiez dans le desespoir et descouragement; car la crainte et l'esperance ne doivent point aller l'une sans l'autre, d'autant que si la crainte n'est accompagnée d'esperance, elle n'est pas crainte, ains desespoir, et l'esperance sans la crainte est presomption : *Omnis vallis implebitur*. Il faut donc par la confiance meslée avec la crainte remplir ces vallées de descouragemens qui viennent de la connoissance des pechez que nous avons commis.

Omnis mons et collis humiliabitur, Abaissez, dit le glorieux S. Jean, les montagnes et les collines. Quelles sont ces montagnes, sinon la presomption, l'orgueil et l'estime qu'on a de soy, qui est un tres-grand empeschement pour l'advenement de Nostre-Seigneur, lequel a de coustume d'humilier et rabaisser les superbes; car il va penetrant au fond du cœur, pour descouvrir l'orgueil qui y est caché. Prenez donc garde que vous ne soyez semblables à ce miserable pharisien duquel il est parlé en l'Evangile, qui estoit une montagne d'orgueil, presumant d'estre quelque chose plus que les autres, se vantant et glorifiant de quelques vertus apparentes qui estoient en luy, en suite de quoy il disoit par une vaine presomption : Seigneur, je vous rends graces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, je paye les dixmes, je jeusne tant de fois la semaine, et choses semblables qu'il alleguoit pour se priser. Mais Dieu voyant l'orgueil de ce pharisien, il le rejeta ou au contraire le pauvre publicain, qui devant le monde estoit une montagne tres-haute et raboteuse, fut abaissé et aplani devant Dieu lorsqu'il vint au temple, où n'osant lever les yeux pour regarder le ciel, à cause des grands pechez qu'il avoit commis, il se tenoit à la porte, frappant sa poictrine avec un cœur contrit et humilié, et par cette humilité il fut digne de treuver grace devant sa divine bonté, et s'en retourna justifié en sa maison, *Descendit hic justificatus in domum suam ab illo*.

J'aurois encore plusieurs choses tres-utiles à dire sur ce subjet pour nostre instruction, mais il faut finir. Aplanissez (dit le glorieux S. Jean) les chemins; redressez ceux qui sont tortus, afin de les rendre esgaux, qui est autant comme s'il disoit : Redressez tant d'intentions sinistres et obliques, pour n'avoir plus que celle de plaire à Dieu, en faisant penitence, qui doit estre le but auquel nous devons tous viser. Comme le marinier, quand il conduit sa barque, a tousjours l'œil sur l'esguille marine, pour voir s'il va droict où il pretend : de mesme devons-nous tousjours avoir l'œil ouvert pour embrasser les actes de penitence, afin de parvenir au ciel qui est le lieu où nous aspirons.

Il se treuve plusieurs personnes dans le monde, lesquelles ne veulent point regarder la penitence, jusques à l'extremité de leur vie Dieu est si bon et si misericordieux, disent-elles, il nous pardonnera à

la fin de nos jours, donnons-nous seulement du bon temps, et à l'heure de la mort nous dirons un bon *peccavi*. Mais qu'est-ce que cela, sinon une grande presomption? prenant occasion de la bonté de Dieu de croupir dans leurs pechez. Hé! ne sçavent-ils pas qu'encore que Dieu soit infiniment misericordieux, il est aussi infiniment juste, et que quand sa misericorde est irritée elle provoque sa justice.

Redressez les chemins, c'est-à-dire esgalez vos humeurs par la mortification de vos passions, inclinations et aversions. Or cette esgalité d'humeur est une vertu des plus necessaires aux personnes qui pratiquent la devotion, qui soit en la vie spirituelle, et pour laquelle on a tousjours à travailler. O que c'est une chose merveilleusement suave que de considerer la vie de nostre divin Sauveur et Maistre! car l'on y voit reluire cette parfaicte esgalité, parmy l'inesgalité des divers accidens qui luy arriverent pendant tout le cours de sa vie mortelle: certes personne n'a jamais eu cette esgalité en telle perfection que luy, et la sacrée Vierge nostre glorieuse Maistresse. Tous les saincts ont bien travaillé pour l'acquisition de cette vertu: mais quoy qu'ils ayent fait, leur esgalité n'a point esté si parfaicte qu'il ne s'y soit treuvé quelque inesgalité, non pas mesme en S. Jean-Baptiste; car il avoit, selon l'opinion de quelques docteurs, commis des pechez veniels, comme j'ay dit autresfois.

O que c'est une chose desirable, mes cheres sœurs, que cette esgalite d'esprit et d'humeur, et que nous devons travailler fidellement pour l'acquerir; car nous sommes plus variables et inconstans qu'il ne se peut dire. L'on treuvera des personnes qui maintenant estant de bonne humeur seront d'une conversation agreable et joyeuse: mais tournez la main, vous les treuverez chagrins et inquietez. Vous en treuverez d'autres à qui il faut parler à cette heure d'une façon, d'icy à peu d'une autre: tel aura à cette heure le cœur en douceur, lequel après, pour peu que vous attendiez, sera dans l'impatience.

En somme qu'est-ce que l'on void parmy les hommes, sinon de continuelles bigearreries et inesgalitez d'esprit, qui sont les chemins tortus et raboteux que nous devons redresser pour l'advenement de Nostre-Seigneur? Mais pour le bien faire, il nous faut aller à l'eschole du glorieux S. Jean-Baptiste, et le prier de nous recevoir au nombre de ses disciples, et s'il nous reçoit, il nous remettra entre les mains de nostre divin Sauveur, lequel par après nous remettra entre celles du Pere eternel, qui nous donnera sa grace en ce monde et sa gloire en l'autre, où nous le loüerons eternellement. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR LA VEILLE DE NOEL.

Hodie scietis quia Dominus veniet, et mane videbitis gloriam ejus. Exod. xv.

Vous sçaurez aujourd'huy que le Seigneur viendra, et demain au matin vous verrez sa gloire.

La tres-saincte Eglise, comme tres-soigneuse du salut de ses enfans, a accoustumé de nous preparer dès la veille des grandes solemnitez, afin que par ce moyen nous venions à estre mieux disposez pour reconnoistre les grands benefices que nous avons reçeus de Dieu en icelles. En la primitive Eglise, les chrestiens qui vouloient rendre en quelque maniere satisfaction à Nostre-Seigneur, du sang qu'il avoit fraischement respandu pour nostre salut en mourant sur la croix, avoient un tres-grand soin de bien employer le temps des solemnitez, et pour ce subjet il n'y avoit point de feste qui n'eust sa vigile, dès laquelle ils commençoient à se preparer pour la solemniser, et non seulement cela s'est observé dans la primitive Eglise, mais en-

qui ne l'a choisie pour estre sa mere, sinon parce qu'elle estoit Vierge, et comment luy, qui est la pureté mesme, eust-il pu diminuer sa pureté virginale?

Nostre-Seigneur est engendré et produit de toute eternité au sein de son Pere celeste virginalement, et bien qu'il prenne la mesme divinité de son Pere eternel, il ne la divise pas neantmoins, ains demeure tousjours un mesme Dieu avec luy. Ainsi la tres-saincte Vierge a produit son Fils Nostre-Seigneur virginalement en terre, comme il est produit de son Pere eternellement au ciel, avec cette difference neantmoins qu'elle le produit de son sein et non pas dans son sein ; car dès lors qu'il en fut sorti, il n'y rentra plus : mais le Pere celeste le produit de son sein et en son sein; car il y est tousjours et y sera eternellement, d'autant qu'il n'est qu'une mesme chose avec luy par unité d'essence. Cecy ne doit pas estre espluché ny consideré curieusement : *Generationem ejus quis enarrabit*, Car qui est-ce qui racontera sa generation? dit Isaye : et ne faut pas alambiquer nostre entendement après la recherche de cette divine production qui est trop haute pour luy, quoy qu'on s'en puisse servir pour fondement des meditations que l'on fait sur le mystere de la tres-saincte nativité de Nostre-Seigneur.

C'est donc à tres juste raison que la tres-saincte Vierge porte en son nom la signification d'estoile ; car tout ainsi que les estoiles produisent leur lumiere virginalement sans en recevoir aucun detriment, ains en paroissent plus belles à nos yeux : de mesme Nostre-Dame a produit cette lumiere eternelle, son Fils tres-benit, sans en recevoir aucun detriment de sa pureté virginale, avec cette difference neantmoins qu'elle la produit sans effort, secousse, ny violence quelconque; ce que ne font pas les estoiles, car il semble qu'elles produisent leur lumiere par secousse, et avec quelque violence et effort.

Je remarque en second lieu que la manne avoit trois sortes de gousts ou de substances, qui luy estoient propres et particuliers, outre lesquels elle avoit encore, selon l'opinion de quelques docteurs, autant de divers gousts qu'on eust pu desirer, de sorte que si les enfans d'Israël desiroient de manger du pain, la manne en avoit le goust; de mesme, s'ils desiroient de manger des perdrix, ou quoy que ce fust, la manne en avoit aussi le goust. Or quant à cette diversité de gousts, la plupart des peres sont en doute si tous les Israëlites, tant les mauvais que bons, participoient à cette faveur, ou si Dieu faisoit seulement cette grace aux bons. Que cela fust, ou non, il est certain neantmoins que la manne avoit tousjours trois sortes de gousts qui luy estoient propres, à sçavoir celuy du pain, de l'huyle et du miel : ce qui nous represente tres à propos les trois substances qui sont en ce tres-benit enfant, que nous verrons demain couché dans une cresche ; car tout ainsi que ces trois substances qui estoient en la manne ne faisoient qu'une seule viande, de mesme en la personne de Nostre-Seigneur, bien qu'il y aye trois substances, à sçavoir la substance divine, la substance de l'ame et celle du corps, toutesfois elles ne font qu'une seule personne, qui est Dieu et homme tout ensemble.

Or quant à la substance du miel qui estoit en la manne, il nous represente tres à propos la divinité de Nostre-Seigneur, d'autant que le miel est une liqueur celeste; et si bien les abeilles le cueillent dessus les fleurs, elles ne tirent pas pourtant le suc des fleurs, ains cueillent et ramassent seulement avec leur petite bouchette le miel qui descend du ciel avec la rosée : de mesme la nature divine de Nostre-Seigneur vint et descendit du ciel à l'instant de l'incarnation sur cette beniste fleur de la tres-saincte Vierge Nostre-Dame, où la nature humaine l'ayant recueilly, l'a conservé dans la ruche des entrailles de cette tres-pure Vierge l'espace de neuf mois, après lesquels estant né il a esté transporté dans la cresche, où nous le verrons demain.

Mais outre la substance du miel qui estoit en la manne, elle avoit encore celle de l'huyle, ce qui nous represente tres-bien la substance de la tres-saincte ame de Nostre-Seigneur ; car qu'est-ce autre chose, sa beniste ame, qu'une huyle et un baume, lequel estant respandu jette une si suave odeur, qu'elle console infiniment l'odorat de tous ceux qui s'en approchent, par la consideration de son excellence. O quelle odeur d'incomparable suavité respandit-

elle en presence de la divinité du Pere eternel à laquelle elle se voyoit unie sans l'avoir merité, ny pu meriter d'elle-mesme? O quel acte de parfaicte charité et de profonde humilité ne produit-elle pas à l'instant de l'incarnation, lorsqu'elle se vit si estroitement unie avec le Verbe eternel? Et pour nous autres (mes cheres ames), quels parfums et quelles divines odeurs n'a-t'elle pas respandu pour nous inciter à la suite et à l'imitation de ces perfections?

Enfin la substance du pain qui estoit en la manne nous représente merveilleusement bien la tres-saincte humanité de Nostre-Seigneur, c'est-à-dire, son corps tres-sainct et sacré, lequel ayant esté moulu sur l'arbre de la croix, a esté fait un pain tres-precieux, qui nous nourrit pour la vie eternelle : ***Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*** (1), O pain savoureux ! quiconque vous mange dignement il ne mourra point, ains vivra eternellement. O que ce pain a un goust infiniment delectable au-dessus de toute autre viande, pour les ames qui le mangent dignement ! Quelle delection, je vous prie, de se nourrir de ce pain divin descendu du ciel, de ce pain des anges ! Mais ce qui le rend plus delectable est l'amour avec lequel il nous est donné par celuy-mesme qui est le don et le donateur tout ensemble. Voyez-donc quelle obligation nous avons à Nostre-Seigneur, et quelle estime nous devons faire de ce divin et sacré pain, qui nourrit nos ames pour la vie eternelle. Or afin que je ne m'arreste pas tant sur ces considerations, qui ne sont que pour l'exercice de l'entendement, passons outre, et disons quelque chose propre à enflammer nostre volonté, sur le mystere que nous allons celebrer.

Il faut donc remarquer en passant qu'il n'y eut que de simples bergers, de tout le peuple qui estoit alors en grand nombre en Bethleem, qui vinrent visiter Nostre-Seigneur, et aprés eux les roys mages qui vinrent aussi de fort loin reconnoistre et rendre hommage à ce divin roy nouveau né, couché dans une cresche. Les anges allant annoncer la neuvelle de cette heureuse naissance aux bergers, leur donnerent des enseignes admirables : ***Et hoc vobis signum invenietis infantem, pannis involutum et positum in præsepio*** (2), Allez, dirent-ils, vous treuverez l'enfant emmailloté dans des langes et couché dans une cresche. O Dieu? quelles enseignes sont celles-cy, pour faire reconnoistre Nostre-Seigneur, et quelle simplicité des bergers d'adjouster foy à ce qui leur estoit dit? A la verité, les anges eussent eu quelque raison de se faire croire s'ils eussent dit : Allez, vous treuverez l'enfant tout resplendissant de lumiere, assis sur un throsne d'hyvoire, environné de courtisans celestes qui luy tiennent compagnie; mais ils disent : Vostre Sauveur est né en Bethleem, aux enseignes que vous le treuverez emmailloté dans des langes, couché dans une cresche, entre deux animaux.

Mais pourquoy pensez-vous que les anges s'adresserent plutost aux bergers qu'à nuls autres de ceux qui estoient en Bethleem? sinon pour nous monstrer, selon le sentiment de quelques-uns des peres, que Nostre-Seigneur estant venu en ce monde, comme pasteur et roy des pasteurs, il vouloit specialement favoriser ses semblables; d'autant que ces bergers representent tous les pasteurs de l'Eglise, comme sont les evesques, les curez, les superieurs et autres qui ont charge d'ames, parce, disent, ces saincts peres, que Nostre-Seigneur a accoustumé de reveler plus particulierement ses mysteres à ceux-là qu'aux autres, à cause qu'ils sont commis de sa part, pour les faire puis après entendre à leur troupeau, j'entends aux ames qui leur sont commises. L'autre partie des peres disent que ces bergers representent les religieux, et tous ceux qui font profession de pretendre à la perfection, et qu'un chacun de nous est berger et pasteur, et peut-on dire que nous avons tous nostre troupeau et nos brebis à conduire et gouverner, qui sont nos passions, inclinations, affections, et les puissances et facultez de nostre ame.

Mais remarquez, je vous prie, qu'il n'y eut que les bergers qui veilloient sur leurs troupeaux, qui eurent l'honneur et la grace d'ouyr cette tant gracieuse nouvelle de la naissance de Nostre-Seigneur, pour nous monstrer, que si nous ne veillons sur le troupeau que Dieu nous a donné en charge, qui n'est autre, comme j'ay dit, que nos passions, inclinations et les facultez de nostre ame, pour les faire paistre dans quelque sainct pasturage, et les tenir ran-

(1) S. Jean, VI. — (2) S. Luc, II.

gées en leur devoir, nous ne meriterons jamais d'ouyr cette nouvelle tant aymable de la naissance de nostre divin Sauveur et Maistre, et ne serons non plus capables de l'aller visiter dans la cresche, où sa tres-saincte Mere le posera demain.

O que c'est un mystere suave et de grande consolation que celuy de la tres-saincte nativité de nostre divin Sauveur ! Et bien qu'un chacun y puisse treuver beaucoup de suavité et de consolation, si est-il vray neantmoins qu'elle sera incomparablement plus grande pour ceux qui se seront bien preparez, et qui auront, à l'imitation des bergers, bien veillé sur leur troupeau. Et pour nous apprendre à le bien conduire et gouverner, Nostre-Seigneur, comme bon pasteur et berger tres-aymable de nos ames, qui sont ses brebis, vient nous enseigner luy-mesme ce que nous devons faire pour cela. O que nous serons heureux si nous l'imitons fidellement, et si nous suivons les exemples qu'il nous donne en sa saincte naissance.

Or qu'est-ce qu'il fait, ce tres-doux enfant? Regardez-le couché dans une cresche, vous le treuverez, disent les anges, emmailloté et bandé. *Invenietis infantem pannis involutum* (1). Helas ! il n'avoit point besoin d'estre ainsi bandé et emmailloté; car l'on a accoustumé d'emmailloter et bander les enfans pour deux causes. La premiere est, parce qu'estant encore tendres, s'ils n'estoient bandez et serrez, il y auroit danger qu'ils ne prissent quelque mauvais detour, qui les pourroit rendre contre-faits. La deuxiesme cause est, crainte qu'ils ne viennent à se gaster les yeux ou le visage, ayant la liberté d'y porter les mains, pour se frotter quand ils voudroient, n'ayant pas la raison pour s'en abstenir, ainsi qu'il seroit requis. Mais pour Nostre-Seigneur, qu'y avoit-il à craindre, veu qu'il avoit l'usage parfaict de la raison dès l'instant de sa conception. Ce n'a donc esté que pour nous donner des exemples d'une parfaicte humilité, qu'il s'est ainsi sousmis à estre traitté comme les autres enfans, ne voulant paroistre autre chose qu'un pauvre petit poupon, subjet à la necessité et aux lois de l'enfance, ainsi que le reste des hommes, et pour cela il pleure et gemit. Mais vrayment ce n'est pas par tendreté sur soy-mesme qu'il jette ces larmes, ny par amertume de cœur, ains tout simplement pour se conformer aux autres enfans. Et c'est la raison pour laquelle il a voulu estre bandé emmailloté et subjet à sa tres-saincte Mere, se laissant manier et conduire tout ainsi qu'elle vouloit, sans jamais tesmoigner aucune respugnance.

Mais pour revenir à ce que j'ay dit, que nous devons regir et gouverner nostre troupeau spirituel, qui n'est autre chose que nos passions, nos affections et les facultez de nostre ame, il faut entendre qu'il y a en nous deux parties, desquelles elles procedent toutes, à sçavoir, la concupiscible et l'irascible, et toutes les autres puissances, facultez et passions semblent estre subjettes à ces deux parties, et ne se remuer que par leur commandement. La partie concupiscible est celle qui nous fait aymer et desirer ce qui nous semble bon et profitable, qui nous fait resjouyr en la prosperité, et attrister en l'adversité, en la mortification, et en tout ce qui repugne à la propre volonté. La partie irascible est celle qui produit le chagrin, les respugnances, les esmotions de cholere, le desespoir et semblables mouvemens qui resident à la partie inferieure de nostre ame, lesquelles Nostre-Seigneur veut que nous apprenions à ranger sous la domination de la raison : et tout ainsi que nous voyons qu'il se laisse emmaillotter, serrer et bander par sa beniste et tres-saincte Mere, il veut de mesme que nous laissions bander et serrer toutes nos humeurs, passions affections, inclinations, et enfin toutes nos puissances, tant interieures qu'exterieures dans les maillots de la saincte obeyssance pour n'en vouloir jamais plus user à nostre gré, crainte d'en mes-user, sinon autant que l'obeyssance vous le permettra.

Voyez (de grace) ce tres-doux enfant comme il se laisse gouverner et conduire par sa saincte Mere ; il semble veritablement qu'il ne puisse en façon quelconque faire autrement. Mais pourquoy fait-il cela mes cheres ames? sinon pour nous monstrer ce que nous devons faire, et principalement les religieuses, qui ont fait vœu d'obeyssance. Helas ! Nostre-Seigneur ne pouvoit pas mes-user de sa volonté, ny de sa liberté, luy qui estoit la sapience eter

(1) S. Luc, II.

selle : neantmoins il a voulu cacher sous le maillot sa science, et toutes les perfections qu'il avoit entant que Dieu, esgal à son Pere, comme l'usage de la raison, le pouvoir de parler, de faire des miracles, bref, tout ce qu'il faisoit, ayant atteint l'aage de trente ans; ains il tient tout cela clos et caché sous le voile de la saincte obeyssance qu'il portoit à son Pere eternel, qui l'obligeoit de se conformer en toutes choses à ses freres, excepté le peché, ainsi dit S. Paul.

Or sus, que nous reste-t'il plus à dire ? sinon que le mystere de la tres-saincte incarnation et nativité de Nostre-Seigneur est un mystere de la visitation (1); car ne voyons-nous pas que la tres-saincte Vierge ayant conceu ce divin enfant, fut visiter sa cousine Ste Elizabeth, et qu'à sa naissance les bergers et les roys le viennent visiter. Le mesme devons-nous faire, mes cheres filles, et c'est à quoy je vous exhorte de visiter souvent ce divin poupon, couché dans la cresche, le long de cette octave : et là nous apprendrons de ce souverain pasteur de nos ames, à conduire, gouverner et ranger nostre troupeau spirituel selon sa tres-saincte volonté, afin qu'il soit agreable à sa bonté. Mais comme les bergers ne l'allèrent pas voir sans doute sans luy porter quelque petit agnelet, il ne faut pas aussi que nous y allions les mains vuides : *Non apparebis in conspectu meo vacuus* (2), Vous ne paroistrez point en ma presence les mains vuides, dit Dieu en l'Exode; il nous luy faut donc porter quelque present.

Mais qu'est-ce, je vous prie, que nous pourrions porter à ce divin berger de nos ames, qui lui soit plus agreable, que ce petit agnelet de nostre amour, qui est la premiere et principale partie de nostre troupeau spirituel? O qu'il nous sçaura bon gré de ce present, mes cheres ames, et que la tres-saincte Vierge le recevra avec grande consolation, pour le desir qu'elle a de nostre bien : et ne faut point douter que son divin poupon ne nous regarde de ses yeux benins et gracieux, pour recompense de nostre present, et pour nous tesmoigner le plaisir qu'il en recevra.

O que nous serons heureux si nous visitons soigneusement ce divin Sauveur de nos ames ! nous en recevrons sans doute une consolation non pareille. Et tout ainsi que la manne contenoit le goust de toutes les viandes qu'on eust pu desirer : de mesme ce divin enfant contient en soy tres-parfaictement toute sorte de consolation; de maniere que chacun y peut rencontrer tout ce qu'il desire pour sa satisfaction, pourveu neantmoins qu'on y apporte la disposition requise, et qu'on aye un vray desir d'imiter les exemples qu'il nous donne en sa tres-saincte nativité, et cela estant soyons assurez que nous serons consolez de ce divin poupon, et qu'il nous departira beaucoup de graces et de benedictions, comme il fit aux bergers, lesquels s'en retournent pleins de joye, chantant les louanges de Dieu, et annonçant à tous ceux qu'ils rencontroient les merveilles qu'ils avoient veuës, ***Et reversi sunt pastores glorificantes, et laudantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant.***

Mais je remarque sur ce subjet que Nostre-Dame et S. Joseph receurent des consolations incomparablement plus grandes que les bergers, parce qu'ils demeurerent tousjours avec ce tres-sainct enfant, n'abandonnant point sa presence, afin de le servir selon leur pouvoir. Et bien que ceux qui s'en allerent et ceux qui demeurerent fussent tous consolez, ce ne fut pas toutesfois esgalement, ains un chacun selon sa capacité.

Il est rapporté au premier livre des Roys (1), qu'Anne, mere de Samuel, demeura long-temps sans avoir lignée, ce qui luy causoit une si grande bigearrerie que quand elle voyoit des femmes qui se joüoient avec leurs petits enfans, elle se lamentoit et attristoit de quoy elle n'en avoit point : et quand elle en voyoit quelques-unes qui se plaignoient de leurs enfans, elle se resjouyssoit de quoy Dieu ne luy en donnoit point. Mais dès qu'elle eut le petit Samuel, dès lors on ne la vit plus jamais inesgale. Nous avions de mesme quelque excuse sans doute de nous lamenter et attrister, et d'estre changeans en nos humeurs, tandis que nous n'avions point cet enfant tant aymable qui vient naistre parmy nous : mais desormais il ne nous sera plus loysible de nous attrister, puisque c'est en luy que consiste tout le

(1) S. Luc, I. — (2) Exod. XXIII.

(1) I des Roys, ch. I.

subjet de nostre joye et de nostre bonheur.

Les naturalistes rapportent que les abeilles n'ont aucun arrest tandis qu'elles n'ont point de roy, elles ne cessent de voltiger par l'air, de se dissiper et esgarer, et n'ont presque nul repos en leurs ruches : mais dès aussi-tost que leur roy est né, elles se tiennent toutes ramassées et rangées autour de luy dans leurs ruches, et n'en sortent que pour la cueillette et avec congé de leur roy, et ce semble par son commandement. De mesme nos sens, nos passions et puissances interieures, et les facultez de nostre ame, comme des abeilles spirituelles, jusques à tant qu'elles ayent un roy, c'est-à-dire, jusques à ce qu'elles ayent choisi Nostre-Seigneur nouveau né pour leur roy, elles n'auront aucun repos; nos sens ne cesseront de s'esgarer et d'attirer nos facultez interieures apres eux pour se dissiper, tantost sur un objet, puis tantost sur un autre; et ainsi ce ne sera qu'une continuelle perte de temps, travail d'esprit et inquiétude, qui nous fera perdre la paix et tranquillité tant necessaire à nos ames : mais dès que nous aurons choisi Nostre-Seigneur pour nostre roy, elles viendront en guise de chastes avettes, ou abeilles mystiques, se ranger tout aupres de luy, pour n'en sortir jamais, sinon pour la cueillette des exercices de charité, qu'il leur commande de practiquer à l'endroict du prochain, apres quoy, elles seront soigneuses de se retirer et ramasser dans leurs ruches aupres de ce roy tant aymable, pour mesnager et conserver le miel des sainctes et suaves conceptions, qu'elles tireront de la presence sacrée de ce souverain du ciel et de la terre, lequel par les amoureux regards qu'il jettera sur nos ames causera en elles des ardeurs et affections non pareilles de le servir et aymer tousjours plus parfaictement

C'est la grace que je vous desire, mes cheres filles, que de vous tenir bien proches de ce sacré Sauveur, lequel vient naistre icy-bas pour nous ramasser tous autour de luy, afin de nous tenir tousjours sous l'estendart de la tres-saincte protection, ainsi que nous voyons que le pasteur fait son troupeau, pour le regir, conserver et gouverner, et comme le roy des abeilles, lequel ne sort jamais de sa ruche qu'il ne soit environné de son petit peuple. Sa bonté nous veuille faire la grace que nous entendions sa voix et le suivions fidellement, afin que le reconnoissant pour nostre souverain Pasteur en cette vie, nous ne nous egarions pas, et n'escoutions la voix de nostre adversaire qui rode autour de nous en intention de nous perdre et devorer comme un loup infernal, et que nous puissions avoir la fidelité de nous tenir tousjours soumis, obeyssans et subjects à ses sainctes volontez, afin que par ce moyen nous commencions à faire icy-bas en terre ce que, moyennant sa grace, nous ferons eternellement au ciel. *Amen.*

AUTRE SERMON

POUR LA VEILLE DE NOEL.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. JOAN. I.

Le Verbe s'est fait chair, et a habité avec nous.

Nous celebrons aujourd'huy la veille de cette grande feste de Noël, en laquelle nous attendons la venuë et naissance de nostre divin Sauveur et Maistre. Or mon dessein estant de vous parler de l'incarnation, et de vous expliquer ce mystere, ce discours sera en forme d'un catechisme familier, que je diviseray en trois poincts. Au premier, nous dirons qui a fait l'incarnation; au second, qu'est-ce que l'incarnation; et au troisiesme, pourquoy l'incarnation a esté faicte, puisque, selon S. Thomas, tous les chrestiens sont obligez de bien sçavoir ce qu'ils doivent croire, et de bien entendre les mysteres de la foy, non comme les theologiens scholastiques, ains en la ma-

niere qu'ils doivent estre entendus par les vrays chrestiens et les ames devostes. Et quoy qu'on les entende souvent prescher, il est vray neantmoins qu'il y a peu de personnes qui les entendent bien, ce qui est cause que lorsqu'on vient à les considerer et mediter, l'on fait souvent des erreurs; car comment peut-on mediter ce qu'on n'entend pas? C'est pourquoy il est tres-important de bien expliquer ces divins mysteres aux ames devostes, afin qu'elles les sçachent et entendent bien. Et pour rendre mon discours plus intelligible, je ne traitteray pas doctement de ce divin mystère de l'incarnation, ains tout simplement, afin que l'on me puisse facilement entendre.

Premierement nous devons sçavoir que c'est le Pere eternel qui a donné son Fils au monde; car l'Escriture saincte dit que le Pere a tant aymé le monde qu'il luy a donné son Fils unique, *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* (1). Neantmoins ce n'est pas le Pere seul qui a fait l'incarnation, ains le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit : et bien que toutes les trois personnes de la tres-saincte Trinité soient intervenuës en l'incarnation, il n'y a toutesfois que le Fils seul qui se soit incarné.

Les anciens peres rapportent plusieurs similitudes propres pour nous faire entendre ce divin mystere, mais particulierement S. Bonaventure, lesquelles je rendray les plus familieres que je pourray. Voilà une personne qu'on habille, et il y en a deux autres qui luy vestent sa robbe; mais elle ne laisse pas pour cela de s'ayder : voilà donc trois personnes qui interviennent à l'habiller, et neantmoins il n'y en a qu'une seule qui soit habillée. Ainsi en est-il de l'incarnation; le Pere fait l'incarnation, le Sainct-Esprit la fait, et le Fils aussi qui s'incarne luy-mesme : mais le Pere ny le Sainct-Esprit ne s'incarnent point, ains c'est seulement la personne du Fils qui demeure vestuë de la robbe de nostre humanité.

Il y a plusieurs autres similitudes semblables à celles-cy, propres pour faire entendre ce sacré mystère. Voila un prince qu'on revest de sa pourpre ou robe royale, il y a deux autres princes qui l'habillent, et lui qui est la troisiesme reçoit la robbe. mais encore que les deux autres princes l'habillent, ils ne laissent pas pourtant de faire quelque chose; car il remuë les bras et les mains, pour ayder à s'habiller : et de ces trois princes qui aydent à vestir cette robbe, il n'en demeure qu'un d'habillé. Or c'est ainsi que nous devons entendre que les trois personnes divines se sont aydées au mystere de l'incarnation; car comme disent les theologiens : *Opera Trinitatis ad extra sunt indivisa*, Tout ce que fait et opere la saincte Trinité hors de soy se doit egalement attribuer aux trois personnes divines, si bien que tout ce que fait le Pere, le Fils et le Sainct Esprit le font aussi; car encore qu'ils soient trois personnes distinctes, ils ne sont toutesfois qu'un seul Dieu, n'ayant qu'une mesme essence, mesme sapience, puissance et bonté.

Et combien qu'on attribuë la puissance au Pere, la sagesse au Fils et la bonté au Sainct-Esprit; neantmoins le Pere n'est pas luy seul tout-puissant, ains le Fils et le Sainct-Esprit sont aussi tout puissans : de mesme le Fils n'est pas luy seul tout sage : mais le Pere et le Sainct-Esprit sont aussi sages que luy : et le Sainct-Esprit n'est pas luy seul la bonté; car le Père et le Fils ont la mesme bonté que luy. Tellement qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, et ce Dieu est tout-puissant, tout sage et tout bon. Et bien qu'au symbole des apostres l'on nomme la premiere personne de la tres-saincte Trinité, qui est le Pere, *Creatorem cœli et terræ*. Createur du ciel et de la terre; ce n'est pas à dire que le Fils et le Sainct-Esprit ne soient aussi bien createurs que le Pere, n'ayant tous trois qu'une mesme puissance, avec laquelle ils ont fait et creé toutes choses. Donc ce n'est point le Pere luy seul, ny le Sainct-Esprit luy seul, qui ont fait l'œuvre de l'incarnation; mais c'est le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit, et toutesfois c'est le Fils seul qui s'est incarné.

Pour le second point, qu'est-ce que l'incarnation? Ce n'est autre chose que l'union hypostatique, c'est-à-dire personnelle, de la nature humaine avec la divine, union si estroite, qu'encore qu'il y aye deux natures en ce petit enfant, elles ne font toutesfois qu'une seule personne. La manne

(1) S. Jean, III.

estoit une figure de l'incarnation de Nostre-Seigneur, il est vray qu'elle estoit aussi une figure de l'eucharistie ainsi que disent les saincts peres mais entre ce mystere de l'eucharistie et celuy de l'incarnation, il y a cette difference, qui est, qu'on voyoit au mystere de l'incarnation Dieu incarné en sa propre personne, et en l'eucharistie nous le voyons en une forme plus couverte et obscure, et neantmoins c'est le mesme Dieu homme, qui estoit dans les chastes entrailles de la sacrée Vierge. Tellement que la manne qui a esté la figure de l'eucharistie le sera bien aussi du mystere de l'incarnation puisque les saincts peres ont dit que le sacrement de l'eucharistie est une extension du mystere de l'incarnation.

La manne estoit une certaine viande, de laquelle Dieu nourrissoit les enfans d'Israël, qui tomboit le matin en forme de petits grains de dragées, et qui estoit faite en l'air par le ministere des anges, comme disent quelques docteurs or que cela soit ainsi, ou bien que comme d'autres disent, Dieu la fit par soy-mesme sans se servir pour cela de l'aide d'aucune creature, cela se peut bien appliquer au mystere de l'incarnation ; car en iceluy Dieu se servit de l'ange Gabriel pour l'annoncer à Nostre-Dame ; et, d'autre part, ce ne furent pas les anges qui firent le mystere de l'incarnation, mais la tres-Saincte Trinité sans l'ayde d'aucune creature.

La manne, ainsi qu'on tient, avoit trois substances partielles, la premiere estoit la substance du miel, la seconde la substance de l'huyle, et la troisiesme la substance du pain : de mesme ces trois substances se retreuvent en cette vraye manne celeste de nostre divin Sauveur ; la substance du miel, quant à sa divinité la substance de l'huyle, quant à sa tres-saincte ame et celle du pain, quant à son sacré corps. Le miel ne vient point de la terre, ains du ciel, d'autant que c'est une liqueur qui tombe sur les fleurs parmy la rosée ; et quand il tombe dedans quelques belles fleurs, il s'y conserve merveilleusement bien, et les abeilles l'y viennent recueillir avec une industrie et subtilité non pareille pour s'en nourrir. La divinité est un miel qui est tombé du ciel sur la terre dans cette belle fleur de l'humanité sacrée de Nostre-Seigneur, avec laquelle elle a esté joincte et unie hypostatiquement.

La seconde substance de la manne qui nous represente la tres-saincte ame de Nostre-Seigneur est celle de l'huyle : or l'huyle ne vient point de la terre ny du ciel, elle ne croist pas sur la terre comme les autres plantes, ny ne tombe point du ciel comme le miel, ains elle vient des olives qui croissent sur des arbres elevez de la terre. L'huyle surnage et prend tousjours le dessus des autres liqueurs, n'ayant rien de grossier et terrestre, ce qui nous represente fort à propos la seconde substance de Nostre-Seigneur, à sçavoir sa tres-saincte ame ; car l'ame ne vient point de la terre d'autant que nos peres et meres ne contribuent rien pour sa creation : nos corps sont bien faits et formez de leur substance ; mais l'ame qui est infuse n'en est point faite ; car elle est une substance spirituelle, et Dieu seul en est le createur. Il est vray que le sacré corps de nostre Sauveur fut fait et formé du plus pur sang de la sacrée Vierge ; mais sa tres-saincte ame fut creée par la saincte Trinité, à l'instant qu'elle eut formé son corps ; car il ne fut pas du corps de Nostre-Seigneur comme de celuy des autres hommes, qui demeure quarante jours ou environ à se former dans le ventre de leurs meres, estant là comme une masse de chair, sans estre animez mais sitost que la tres-saincte Vierge eut donné son consentement, et qu'elle eut dit à l'ange : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (1), Qu'il me soit fait selon ta parolle le Sainct-Esprit forma le corps de Nostre-Seigneur, et en mesme temps sa tres-saincte ame anima son sacré corps.

La troisiesme substance de la manne estoit celle du pain : or cette substance vient de la terre, cela est tout clair et manifeste, d'autant que le bled duquel on fait le pain est produit de la terre ; ce qui nous represente tres-bien la troisiesme substance de Nostre-Seigneur, qui est une substance partielle, et laquelle sans doute est venue de la terre, puisque sa chair tres-saincte fut formée du plus pur sang de Nostre-Dame.

Or comme ces trois substances du miel, de l'huyle et du pain, qui estoient en la manne, ne faisoient qu'une seule viande ;

(1) S. Luc, I.

bien qu'en Nostre-Seigneur il
aye trois substances, il n'y a
qu'une seule personne, d'autant
stance de l'ame et celle du corps
'une nature humaine, et cette
naine unie avec la nature divine
oint deux personnes, ains une
est Dieu et homme tout en-

able invention de la providence
pour se communiquer et faire
à ses creatures! Cette divine
yant que sa divinité n'estoit pas
s hommes, voulut s'incarner et
avec la nature humaine, afin
e manteau de l'humanité, la di-
estre reconnuë. Or je sçay bien
temps l'on a sceu par la lumiere
qu'il y avoit un Dieu, et la plu-
inciens philosophes l'ont ainsi
mais la connoissance qu'ils en
oit si petite et obscure qu'elle ne
se semble pas, d'estre appellée
ce. Et de plus, s'ils ont connu
, ils ne l'ont pas reconnuë ny
mme dit le grand apostre, *Quia
cognovissent, non sicut Deum
erunt aut gratias egerunt*,
tesfois estoit bien le plus im-

Nostre-Seigneur ne se fust in-
qu'il eust demeuré tousjours ca-
le sein de son Pere eternel, il
nt esté reconnu des hommes
esté depuis. Mais en son incar-
fait voir ce qui n'eust jamais pu
estre compris par l'esprit hu-
savoir que Dieu fust homme, et
ne fust Dieu; l'immortel, mor-
ssible, passible; subjet au chaud,
à la faim et à la soif, l'infiny,
ernel, temporel; en somme
livinisé et Dieu humanisé; et
sans laisser d'estre Dieu fust
t l'homme sans laisser d'estre
st Dieu. Tellement que l'on peut
s mages, qui baiserent les pieds
enfant nouveau né, baiserent les
Dieu, mais de Dieu en tant
; car Dieu en tant que Dieu n'a
orps : et s'il n'a point de corps,
st-ce que les mages luy ont baisé
et neantmoins il est vray qu'ils
les pieds de Dieu à cause de cette
parfaicte union des deux natures divine et
humaine, qui ne font qu'une seule per-
sonne, et qui sont tellement unies par en-
semble, que l'on peut dire sans blaspheme
que le sang de Jesus-Christ est le sang de
Dieu, et que Dieu a esté flagellé et foüetté,
et que les mains de Dieu ont esté esten-
duës et clouées en la croix. Or neantmoins
ce n'est pas à dire que Dieu aye souffert
tout cela, ny qu'il aye respandu du sang
et estendu ses bras en la croix; car il est
impassible et ne peut souffrir : mais l'on
parle ainsi, et avec verité, à cause de
l'estroite union de la nature humaine avec
la divine.

Les philosophes, parlant de l'homme,
disent qu'il est un animal raisonnable,
d'autant qu'il est composé d'ame et de
corps; en tant qu'il a un corps il est un
animal, et en tant qu'il a une ame intel-
lectuelle il est raisonnable. Vous verrez
une personne qui plaint la jambe ou le
bras, si vous regardez seulement l'ame de
cette personne, vous direz incontinent :
Comment est-ce que cette creature, qui est
toute spirituelle, peut dire qu'elle a mal à
la jambe ou au bras? car l'ame qui est la
principale partie qui fait l'homme, n'a ny
bras ny jambes, estant une substance spi-
rituelle; comme au contraire, si vous voyez
l'homme qui parle, qui discourt et com-
prend, le regardant en tant que corporel,
et non spirituel, vous vous estonnerez, veu
qu'il n'appartient qu'à une chose spirituelle
de pouvoir parler, discourir et comprendre.
Donc si cet homme qui plaint la jambe ou
le bras n'avoit un corps, il ne se plain-
droit pas de ce mal, et s'il n'estoit composé
que du corps seulement, il ne discoure-
roit ny ne comprendroit pas. Or bien que
le corps et l'ame soient deux substances, et
qu'il y aye bien de la difference entre la
substance de l'un et la substance de l'autre;
toutesfois à cause qu'elles ne font qu'une
seule personne par l'etroite union qu'elles
ont ensemble, l'on dit, et avec verité,
que cet homme a mal à la jambe ou au bras,
et qu'il parle, qu'il discourt et comprend,
meslant tellement ces deux substances de
l'ame et du corps ensemble, qu'on parle
des deux comme s'il n'y en avoit qu'une;
de mesme à cause de cette si estroite union
qui a esté faite de la nature divine avec la
nature humaine, en l'incarnation, l'on

parle des deux, comme si elles n'estoient qu'une, et de là vient que l'on dit que Dieu a esté crucifié et a souffert la mort en la croix.

Vous entendrez mieux ce mystere par quelque autre similitude, non toutesfois que l'union de ces deux natures se puisse entendre, comme l'on entend ce qui se passe au-dessous des sens; mais vous le comprendrez suffisamment, pour le croire comme il faut. Prenez une lame de fer, et la jettez dedans une fournaise ardente, puis quelque temps après retirez-la, et vous verrez que cette lame qui naguère estoit seulement de fer, est tellement enflammée, que vous ne sçauriez dire si à present c'est fer ou feu, d'autant qu'elle paroist plutost feu que fer, tant ces deux natures de feu et de fer se sont unies ensemble, si bien que vous pouvez dire que ce feu est un feu enferré, et ce fer un fer embrasé; et quoy que ces deux natures soient si unies par ensemble, neantmoins c'est sans prejudice l'une de l'autre; car le fer, pour estre uny au feu, ne laisse pas d'estre fer, et le feu, pour estre dans le fer, ne laisse pas d'estre feu. Que si vous voulez voir cela plus clairement, mettez de l'eau sur le fer chaud, et vous verrez qu'il retournera en sa premiere forme. De mesme peut-on dire que la divinité est comme une fournaise ardente, dans laquelle a esté jetté le fer de l'humanité, qui s'est tellement unie au feu de la divinité, que ces deux natures n'ont fait qu'une seule personne, sans que pour cela la nature humaine, ny la nature divine, ayent laissé d'estre chacune ce qu'elles estoient auparavant; et tout ainsi que le fer que l'on retire de fournaise ne s'appelle plus fer seulement, ains fer embrasé, et le feu un feu enferré : aussi disons-nous qu'en l'incarnation Dieu a esté humanisé, et l'homme a esté divinisé. Mais neantmoins il y a cette difference en cette similitude, que jettant de l'eau sur le fer embrasé, le feu le quitte, et le fait demeurer en sa premiere forme : mais en l'union de la divinité avec l'humanité, il n'en est pas ainsi; car depuis que la nature divine a esté joincte avec l'humaine, elle ne s'en est jamais separée pour aucune eau de tribulation que l'on aye jettée dessus, *Quod semel assumpsit, nunquam dimisit.*

Quand Dieu voulut retirer les Israëlites de la puissance des Madianites, il choisit Gedeon pour cela, et luy ordonna tout ce qu'il vouloit qu'il fist pour la delivrance de ce peuple : lors Gedeon se voyant choisi de Dieu pour capitaine de l'armée des Israëlites, et voulant sçavoir s'il le favoriseroit, il luy demanda un signe : *Dixitque Gedeon ad Deum, si salvum facies per manum meam populum Israel, sicut locutus es, ponam hoc vellus lanæ in area; si ros in solo vellere fuerit, et in omni terra siccitas, sciam quod per manum meam, sicut locutus es, liberabis Israël;* Seigneur, dit-il, je prendray une toison, c'est-à-dire, une tonsure de brebis, et l'estendray dessus la terre, et si le matin je la treuve toute trempée, et que la rosée vienne à tomber dessus, en sorte que la terre n'en soit point mouillée, je tiendray cela pour un signe certain que vous me serez favorable, et que nous aurons la victoire sur nos ennemis. Il mit donc une toison dessus la terre, et Dieu fit tomber une rosée du ciel en si grande abondance que la toison en fut trempée de toutes parts, et la terre qui estoit dessous demeura si seiche, qu'il sembloit qu'elle eust esté long-temps battuë du soleil : or Gedeon treuvant la toison si trempée de la rosée, que l'eau surnageoit par-dessus, il la fit tordre, et en epuisa l'eau jusques à ce qu'elle fust toute seiche, puis entreprit la bataille de laquelle il eut une tres-heureuse issuë.

Que nous represente cette toison, sinon l'humanité de Nostre-Seigneur, sur laquelle est tombée cette rosée celeste de la divinité, en si grande abondance que l'humanité a esté comme divinisée? Il y a neantmoins cette difference entre cette similitude et l'incarnation, que Gedeon treuvant la toison si trempée de la rosée, que l'eau surnageoit par-dessus, en sorte que la toison soustenoit l'eau, à ce qu'elle ne vinst à mouiller la terre, il la fit tordre, et en separa l'eau. Mais en l'incarnation ces deux natures s'estant une fois unies ensemble, elles ne se sont jamais separées : tellement que la rosée de la divinité n'a jamais quitté la toison de l'humanité, ny en la vie ny en la mort, elle a toujours esté unie à l'ame et au corps de Nostre-Seigneur; et mesme après sa mort la divinité

ours esté avec sa tres-saincte ame
ibes, et avec son sacré corps dans
lchre. Il y a encore cette difference,
oison soustenoit l'eau ; mais en l'in-
on, ce n'est point l'humanité qui
nt la divinité, ains c'est la divinité
stient l'humanité.
poëtes fabuleux ne vouloient jamais
ir de l'esponge pour aucune simili-
a comparaison, disant que c'estoit
civilité d'en parler : mais depuis
a passion de Nostre-Seigneur, les
luy presenterent, lorsqu'il dit qu'il
if, et que cette esponge eut touché
rées levres, elle fut sanctifiée, de
u'on n'a plus fait de difficulté de
mer dans le discours des choses
s ; c'est pourquoy je m'en serviray
nant, pour vous faire entendre le
e de l'incarnation. Imaginez-vous
ie grande esponge qui auroit esté
ement creée dans la mer, si vous
rdez, vous verrez qu'en toutes ses
il y a de l'eau, et qu'elle en est
emplie, la mer est dessus et des-
, en un mot elle en est environnée
es parts ; neantmoins cette esponge
l point sa nature, ny la mer la
Mais remarquez, je vous prie,
re que la mer soit dans toutes les
de l'esponge, l'esponge n'est pas
ute l'estendue de la mer, d'autant
mer est un profond et un vaste
qui ne peut estre compris par l'es-
Or cette similitude nous represente
i l'union de la nature humaine avec
re divine. L'esponge nous repre-
humanité sacrée de nostre Sauveur,
r sa divinité, laquelle a tellement
humanité, qu'il n'y a pas une petite
u corps ny en l'ame de Nostre-Sei-
ui n'en aye esté remplie, sans que
la la nature humaine aye laissé
ce qu'elle estoit, c'est-à-dire, finie
ée, ne pouvant esgaler la divinité,
une mer infinie qui comprend et
toutes choses, et ne peut estre
e ny remplie d'aucune. Vous voyez
par ces similitudes, comme l'in-
n n'est autre chose qu'une union
me et parfaicte de la nature hu-
avec la nature divine, par laquelle
a esté fait Dieu, et Dieu a esté fait

Quant au troisiesme poinct, pourquoy est-ce que l'incarnation a esté faite? C'est pour nous enseigner à vivre, non plus brutalement, comme les hommes avoient fait depuis la chute d'Adam, mais selon la raison : et pour cela Nostre-Seigneur vient s'incarner, afin de nous enseigner par ses parolles et par ses exemples l'abstinence et sobrieté des biens, commoditez, plaisirs et honneurs de ce siecle, foulant aux pieds tout ce que le monde estime, embrassant et choisissant le contraire. Avant l'incarnation, les hommes vivoient comme des bestes sans raison, courant après les dignitez et voluptez de cette vie, ainsi que les bestes font après ce qu'elles appetent.

Or Nostre-Seigneur nous voulant sauver vient nous apprendre par ses œuvres à mespriser toutes ces choses, nous donnant des exemples d'une admirable sobrieté, non seulement exterieure, mais beaucoup plus interieure et spirituelle, qui consiste en une soustraction et privation volontaire de toutes les choses delectables aux sens qu'il pouvoit recevoir en cette vie, s'estant chargé volontairement, et de son plein gré, de toutes les peines, tribulations, pauvretez et mespris qui se peuvent endurer en ce monde. Il avoit une ame parfaictement glorieuse, qui jouyssoit de la claire vision de la Divinité dès l'instant de son incarnation, et neantmoins il ne voulut pas estre exempt de souffrir, non seulement en son corps, ains encore en son esprit; car dès le moment de son incarnation, il vit et lut dans le livre de la predestination eternelle tout ce qu'il devoit souffrir, et qui lui devoit arriver durant le cours de sa saincte vie, et ce livre estoit intitulé : La Saincte Volonté de Dieu, ains qu'il dit par son prophete : ***In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam, Deus meus, volui, etc.*** (1). Et pendant qu'il fut en ce monde, il ne fit autre chose que de lire dans ce livre sacré, afin d'ajuster toutes ses volontez à celles de son Pere eternel, practiquant exactement tout ce qu'il treuva escrit en iceluy, ainsi que luy-mesme tesmoigne : ***Quia descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me, Patris*** (2); Je suis descendu du ciel en

(1) Psalm. XXXIX. — (2) S. Jean, VI.

terre, dit-il, non pour faire ma volonté, mais pour faire celle de celuy qui m'a envoyé.

O que nous serions heureux si, à l'exemple de Nostre-Seigneur, nous lisions fidellement dans ce livre! et que tout nostre soin fust de faire la volonté de Dieu, par un parfaict renoncement de la nostre, taschant tousjours de l'ajuster à la sienne. Ce seroit sans doute le vray moyen d'obtenir de sa bonté tout ce que nous voudrions; car celuy qui fait la volonté de Dieu obtient tout ce qu'il luy demande : *Voluntatem timentium se faciet*, Dieu fera la volonté de ceux qui le craignent, dit le prophete: ainsi que nous voyons qu'il fit tout ce que voulut Gedeon, quand il luy demanda un signe.

Nostre-Seigneur vit donc à l'instant de son incarnation tous les foüets, les escourgées, les cloux, les espines, et toutes les injures et blasphemes que l'on devoit vomir contre luy, en somme il vit tout ce qu'il devoit souffrir en la croix, et alors il accepta et embrassa tous ces tourmens avec une dilection non pareille, les mettant sur son cœur, avec tant d'amour, qu'il commença dès lors à souffrir tout ce qu'il devoit par après endurer durant le cours de sa vie, et au temps de sa passion, commençant dès sa naissance à se priver par une entiere soustraction de toutes les consolations qu'il pouvoit recevoir en cette vie, ne se reservant que celles dont il ne se pouvoit priver, faisant que la partie inferieure de son ame fust subjette et souffrist les tristesses, peines craintes, apprehensions, frayeurs et respugnances, non par force, ny pour ne pouvoir faire autrement, mais volontiers et de son plein gré; et le tout pour nous monstrer l'amour qu'il nous portoit, quoy que cela ne fust pas absolument necessaire; car un seul soupir amoureux sortant de son sacré cœur, estoit plus que tres-suffisant pour nous rachepter, d'autant qu'il procedoit d'une personne infinie; et il est certain que Nostre-Seigneur merita plus par la plus petite de ses actions, que ne firent ny ne feront jamais tous les saincts, et Dieu fut plus honoré par un seul acte d'amour et d'adoration, que la tres-beniste ame de nostre Sauveur fit à l'instant de sa creation, qu'il ne fut ny ne sera jamais par toutes les cr
humaines et angeliques. Et neantm
divin Sauveur, pour nous rachep
voulu souffrir tant de peines et
vaux, payant en toute rigueur de
nos fautes et iniquitez, nous ens
par son exemple à embrasser am
sement les souffrances, et nous
de tout ce que le monde estim
de vivre desormais selon la rais
non selon nos appetits et affectio
ordonnées.

J'ay tousjours accoutumé de di
ames qui se veulent consacrer à l
la saincte religion, qu'elles y doiver
pour porter la croix, et se crucifi
Nostre-Seigneur, en somme qu'elle
vent venir pour pastir, et pour y v
une profonde humilité et entiere r
tion d'y recevoir les peines, tribul
seicheresses et desgousts qui leur
ront : et si quelquesfois Dieu leur
des consolations, elles ne s'y doiv
attacher, ains passer outre en s'hur
Mais n'est ce pas une grande mi
voir Nostre-Seigneur tant souffrir
priver de toutes les consolations qu
voit recevoir parmy ses souffrances
nous en soyons si avides et si am
qu'il semble que nous ne cherchion
chose en tout ce que nous faisons?
derez, je vous prie, ce petit enfa
veau-né dedans la cresche de Bet
escoutez ce qu'il vous dit, regardez
ple qu'il vous donne, il a choisi les
les plus aspres, penibles, viles et a
au temps de sa nativité, qu'on se
imaginer. O qui pourroit demeurer
de cette saincte cresche tout le long
octave! il se fondroit certes d
voyant ce divin enfant couché en
pauvre lieu pleurer et trembler de
O Dieu! avec quelle reverence est-
la sacrée Vierge consideroit le cœu
tres-sainct enfant, tout palpitant d
dans sa saincte poitrine, comme ell
meslant ses sainctes larmes avec ce
couloient si doucement des yeux di
ce benist poupon, comment estoit-e
rée à la suave odeur de ces adm
vertus?

O que c'est une chose aymable e
voir et considerer que le mystere tr
et tres-profond de l'incarnation de

Sauveur ! Mais neantmoins il est vray que tout ce que nous en pouvons entendre et comprendre par nos foibles discours n'est rien au prix des grandeurs et excellences qu'il contient, et pouvons bien dire ce que disoit Socrate, lisant un livre d'Heraclite : Ce livre, disoit-il, est si haut, si docte et si profond, que je n'y entends que fort peu de choses, toutesfois le peu que j'y entends est extresmement beau et relevé : mais je crois que ce que je n'entends pas l'est encore beaucoup plus. O certes ! nous pouvons bien à plus juste raison nous servir de ces parolles, considerant l'incarnation, et dire : Ce mystere est si haut et si profond, que nous n'y entendons que fort peu de chose, toutesfois le peu que nous y entendons est extresmement beau et relevé ; mais nous croyons que tout ce que nous n'entendons pas l'est infiniment plus.

Enfin, mes cheres filles, si nous sommes bien fidelles à imiter les vertus qui reluysent en ce divin mystere, nous l'entendrons parfaictement un jour dans le ciel, où nous celebrerons cette grande feste de Noël avec un contentement indicible, et là nous verrons clairement tout ce qui s'est passé en cette tres-saincte nativité, et benirons à jamais celuy qui estant si haut, s'est tant abaissé pour nous exalter. Dieu nous en fasse la grace. Ainsi soit-il.

SERMON

DE L'ORAISON.

Oratio est mentis ad Deum ascensus. S. Jean Damas. l. III de la Foy Ort. c. XIV.

L'oraison est une eslevation de nostre ame à Dieu.

S. Bernard, duquel la memoire est douce à ceux qui ont à parler de l'oraison, escrivant à un evesque, lui mandoit que deux choses lui estoient necessaires, dont la premiere estoit de bien dire, c'entend d'enseigner la parolle de Dieu, et la deuxiesme de bien faire et donner bon exemple ; et moy, addressant cecy à tous les chrestiens, j'adjousteray qu'il est encore necessaire de bien faire l'oraison, et diray contre l'opinion de certains heretiques de nostre temps, qu'ils tiennent que l'oraison est inutile, qu'elle est tellement utile et necessaire, que sans icelle nous ne saurions parvenir à aucun bien. Ce que je ne dy pas pour suivre l'advis de quelques-uns, qui ont voulu dire que l'oraison seule estoit suffisante pour nostre justification : mais suivant la doctrine des SS. Peres, je dy que par le moyen de l'oraison, nous sommes enseignez à bien faire nos actions, et mieux disposez pour recevoir la grace. J'ay donc approuvé le desir qui m'est venu de parler de l'oraison, quoy que ce ne soit pas mon dessein d'expliquer le nom de chacune, parce qu'on en sçait plus par experience qu'il ne s'en peut dire ; aussi importe-t-il peu d'en sçavoir les noms, et je voudrois que jamais on ne les demandast, ny quelle oraison l'on a, car il est vray, comme dit S. Antoine, que l'oraison en laquelle on s'apperçoit qu'on prie, est imparfaite, aussi celle qu'on fait sans reflechir sur soy-mesme, pour voir ce que l'on fait, monstre que l'ame est fort occupée en Dieu, et par consequent est fort bonne.

Nous traitterons donc aujourd'huy, et dimanche prochain, de la cause finale de l'oraison, et de la cause efficiente, de son objet, et des conditions requises pour la bien faire, et enfin des diverses sortes d'oraisons. Mais avant que d'entrer plus avant en discours, il faut que je dise trois ou quatre choses, qu'il est bon de sçavoir pour mieux entendre ce que je diray ciaprès, qui est qu'à nostre entendement appartiennent quatre actes, à sçavoir la

simple pensée, l'estude, la meditation, et la contemplation.

Or la simple pensée est lorsque nous allons courant sur une grande diversité de choses, sans aucune fin, comme font les mouches qui se vont posant sur les fleurs, sans pretendre d'en sucer le suc, ains elles s'y posent seulement parce qu'elles s'y rencontrent : ainsi nostre entendement passant d'une pensée à l'autre, bien que ses pensées soient de Dieu, si elles n'ont une bonne fin, tant s'en faut qu'elles soient bonnes, qu'au contraire elles sont nuisibles et apportent un grand empeschement à l'oraison.

Le deuxiesme acte de nostre entendement est l'estude, et cecy se fait lorsque nous considerons quelque chose pour la sçavoir et bien entendre, ou pour en pouvoir parler, sans avoir autre fin que de remplir nostre memoire; en quoy nous ressemblons aux hanetons qui se vont posant sur les roses, non pour autre fin que pour se saouler et remplir le ventre. Or de ces deux actes de nostre entendement, nous n'en dirons pas davantage, parce qu'ils sont plus nuisibles que profitables pour l'oraison.

Venons au troisiesme acte, qui est la meditation. Pour sçavoir ce que c'est que meditation, il faut entendre les paroles du roy Ezechias, lorsque la sentence de mort luy fut prononcée par le prophete Isaye, laquelle après fut revoquée par sa penitence. Je crieray, dit-il, comme le poussin de l'arondelle, et mediteray comme la colombe au plus fort de ma douleur : ***Sicut pullus hirundinis, sic clamabo, meditabor ut columba.*** Il vouloit dire, qu'alors que le petit de l'arondelle est tout seul, et que sa mere est allée querir l'herbe chelidoine pour luy faire recouvrer la vuë, il ne cesse de crier, d'autant qu'il ne sent plus sa mere proche de luy, et qu'il ne void goutte. Ainsi moy estant privé de lumiere, ayant perdu ma mere, qui est la grace, et ne voyant venir personne à mon secours, je crieray et mediteray comme la colombe.

Pour comprendre cecy, il faut sçavoir que tous les oiseaux ont accoustumé, lorsqu'ils chantent ou gazoüillent, d'ouvrir tous le bec, horsmis la colombe, laquelle fait son petit chant ou gemissement retenant sa respiration au dedans d'elle, et par le groulement et retour qu'elle fait de son haleine dans son gosier sans la laisser sortir, en reussit son chant. Ainsi la meditation se fait lorsque nous arrestons nostre entendement sur la consideration d'un mystere duquel nous pretendons tirer de bonnes affections; car si nous n'avions cette intention, ce ne seroit plus meditation, ains estude, parce que la meditation se fait pour esmouvoir les affections, et particulierement celles de l'amour de Dieu : aussi la meditation est-elle appellée mere de l'amour de Dieu, et la contemplation fille de l'amour de Dieu.

Outre ce que j'ay dit, il faut encore sçavoir, qu'entre la meditation et la contemplation, il y a une petition, laquelle se fait après que nous avons medité la bonté de Nostre-Seigneur, son amour infiny, et sa toute-puissance; car alors nous entrons en confiance de luy demander, et le prier de nous donner les choses necessaires pour nostre salut. Il y a trois sortes de demandes, lesquelles se font differemment: la premiere se fait par devoir, la seconde par authorité, et la troisiesme par grace.

La demande qui se fait par devoir ne se peut pas appeler priere, aussi void-on que si quelques personnes qui ont de l'authorité sur nous, comme sont les peres, seigneurs, ou maistres, usent du mot de prieres, nous leur disons incontinent : Vous pouvez commander, et vos prieres me servent de commandement. Mais la priere qui se fait par grace, c'est lorsque nous demandons une chose qui ne nous est pas duë, et que nous la demandons à un qui est sureminent par dessus nous, comme est Dieu.

Le quatriesme acte de nostre entendement est la contemplation, laquelle n'est autre chose que se complaire au bien de celuy que nous avons connu en la meditation, et que nous avons aymé par le moyen de cette connaissance, et en cette complaisance sera nostre felicité là haut au ciel : parlons maintenant de la cause finale de l'oraison.

Premierement nous devons sçavoir que toutes les creatures raisonnables sont creées pour l'oraison, et lorsque Dieu créa l'ange et l'homme, il les crea afin qu'ils le loüassent eternellement là haut au ciel, et ce sera la derniere chose que nous ferons,

si derniere se peut appeler celle qui sera eternelle. Nous voyons d'ordinaire que quand on veut faire quelque chose, on regarde tousjours à la fin, premier qu'à l'œuvre. Par exemple, si nous faisons bastir une Eglise, et qu'on nous demande pourquoy nous la faisons bastir? nous respondons, que c'est pour nous y retirer quand elle sera faite, afin d'y chanter les loüanges de Dieu, et neantmoins ce sera la derniere chose que nous y ferons.

Une autre similitude vous fera mieux entendre cecy. Si vous entrez dans le palais d'un prince, vous y verrez une volliere bien colorée, remplie de divers petits oiseaux qui sont enfermés dedans; si vous voulez sçavoir la fin pour laquelle on les a mis là, c'est pour donner du plaisir à ce prince et le recreer par leur chant. Et si après vous allez regarder en un autre lieu, vous y verrez des esperviers et des faulcons qui sont chaperonnez, et ceux-là sont pour prendre la perdrix, et autres oyseaux de proye pour nourrir delicatement le prince. Mais Dieu qui n'est point carnassier, ne tient point de ces oyseaux de proye, ains seulement de petits oyselets, qui sont enfermez dans des volieres pour luy donner du plaisir : et par ces petits oyseaux sont specialement entendus les religieux et religieuses, qui se sont volontairement renfermez dans des monasteres pour chanter les loüanges de sa divine majesté; aussi leur principal exercice doit estre l'oraison, et d'obeïr à cette parole de Nostre-Seigneur, qui nous recommande en l'Evangile de prier sans cesse, *Oportet semper orare, et non deficere.* Les premiers chrestiens dont parle S. Luc aux Actes des apostres, estoient si assidus à l'oraison, que pour cela plusieurs des anciens peres les surnommoient les supplians; d'autres les appelloient medecins, d'autant que par le moyen de l'oraison ils trouvoient remede à tous leurs maux, et les appeloient encore moynes, parce qu'ils estoient fort unis ensemble, et que ce nom de moyne signifie unique.

Or les anciens philosophes parlant de l'homme, ont dit qu'il estoit un arbre renversé, qui a ses racines en haut et ses branches en bas; et comme nous voyons que si l'arbre ne tire continuellement les influences du ciel par le moyen de ses racines pour se nourrir, il ne peut subsister longuement en vie : de mesme en est-il de l'homme, lequel ne peut semblablement subsister longuement en la vie de la grace, s'il ne fait une speciale et particuliere attention aux choses celestes, par le moyen de l'oraison, puisqu'elle est après les sacremens un des plus efficaces et puissans moyens qu'il y ayt pour conserver la grace, mais encore pour l'acquerir : aussi l'oraison, comme disent la plupart des peres, n'est autre qu'une eslevation, et attention d'esprit aux choses celestes et divines, ou bien une demande selon l'opinion de plusieurs; ce qui ne se contrarie point, d'autant qu'en eslevant nostre esprit à Dieu, nous luy pouvons demander ce que nous croyons nous estre necessaire pour nostre salut (1). Or la principale demande que nous devons faire à Dieu, c'est l'union de nostre volonté à la sienne, et en cela consiste nostre perfection. Certes la cause finale de l'oraison doit estre de ne vouloir que Dieu, et d'estre tout à luy; aussi est-ce la perfection de la vie chrestienne, dit le bien-heureux pere Gilles, compagnon de S. François, à un certain personnage qui luy demandoit qu'est-ce qu'il pourroit faire pour estre bien-tost parfaict : Donne, dit-il, l'une à l'un, c'est-à-dire, tu n'as qu'une ame, et il n'y a qu'un Dieu, donne luy toute ton ame, et il se donnera tout à toy.

La cause finale de l'oraison ne doit donc pas estre, comme vous voyez, de vouloir les suavitez et consolations que Nostre-Seigneur y donne quelquesfois, puisque l'union ne consiste pas en cela, ains à avoir nostre volonté unie et conforme à la sienne.

Et pour parler de la cause efficiente de l'oraison, il faut premierement sçavoir ce que c'est, et qui doit prier. La question seroit bien-tost resoluë, si nous disions que tous les hommes peuvent prier, et que tous doivent le faire : mais afin de mieux satisfaire les esprits, nous traiterons cette matiere plus au long.

Pour mieux entendre cecy, il faut que nous sçachions que Dieu ne peut prier, puisque la priere est une demande qui se fait par grace : Or Dieu ne peut rien demander par grace, ains tout d'authorité.

(1) S. Jean Damas, liv. III de la Foy, ch. XXIV.

C'est donc une chose tres-asseurée, que Dieu ne peut et ne doit prier, parce que la priere exige de nous une reconnoissance que nous avons besoin de quelque chose, car l'on n'a pas accoustumé de demander ce que l'on possede desjà : Dieu ne peut avoir aucun besoin, d'autant qu'il possede toutes choses, et que tout luy appartient.

Il y a plusieurs des anciens peres, et mesme S. Gregoire Nazianzene, qui semblent dire, que Nostre-Seigneur ne peut non plus prier, en tant qu'homme, parce qu'il est un mesme Dieu avec son Pere, et peut-estre fondent-ils leurs opinions sur les parolles qu'il dit à ses apostres avant sa passion : Je ne vous dy point que je prieray mon Pere pour vous, *Et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis* : et puisqu'il a dit qu'il ne priera pas son Pere, pourquoy nous autres le dirons-nous, disent-ils? Mais l'autre partie des Peres asseurent, que Nostre-Seigneur prie, se fondant sur ce que son bien-aymé disciple S. Jean dit de luy, que nous avons un advocat auprès du Pere eternel, *Advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum.*

Mais les uns et les autres ne se contrarient pas, bien que leur opinion soit diverse; car il est certain que Nostre-Seigneur Jesus-Christ ne doit point prier, ains peut demander à son Pere eternel tout ce qu'il veut par justice, comme font les advocats lorsqu'ils demandent quelque chose; car ils n'ont pas accoustumé de la demander par grace, ains selon la justice des droicts, desquels ils traitent : de mesme fait Nostre-Seigneur, et pour cela il montre ses playes à son Pere, quand il luy veut faire quelque demande. C'est pourtant une chose tres-asseurée, que combien que Nostre-Seigneur demande à son Pere eternel ce qu'il veut par justice, il ne laisse pas neantmoins, comme homme, de s'abaisser grandement en sa presence, en luy parlant avec une extresme reverence et avec des actes d'une profonde humilité, que jamais aucune autre creature n'a fait ny fera, si que sa demande se peut appeller priere.

Mais outre ce que j'ay dit, que Nostre-Seigneur prie, nous trouverons aussi en quelques endroits de l'Escriture, que le Sainct-Esprit prie, et qu'il fait oraison; c S. Paul en l'Epistre aux Romains dit, qu' fait des demandes pour nous avec des sou pirs qui ne se peuvent exprimer : *Sa ipse Spiritus postulat pro nobis gemit bus inenarrabilibus.* Ce qui toutesfoi ne se doit pas entendre que le Sainct Esprit prie, ou aye prié; car il ne le peu faire, ayant la mesme divinité que le Per et le Fils, et leur estant en tout egal; mai cela veut dire, qu'il a inspiré aux homme de faire telle ou telle priere, et que c'es par son inspiration que nous prions.

Or quant aux pures creatures, il es certain que les anges prient, et cela nou est montré en plusieurs endroicts de l'Es criture saincte : mais des hommes qui son au ciel, nous n'en avons pas tant de tes moignages, d'autant que devant que Nos tre-Seigneur fust mort, ressuscité et mont au ciel, il n'y en avoit point encore dans l paradis, ains ils estoient au sein d'Abra ham dans les limbes. C'est pourtant un chose tres-asseurée, que les saincts, j veux dire les hommes qui sont dans le pa radis, et les anges avec lesquels ils sont prient; car ils ont tous esté creez pou loüer Dieu, ainsi que nous avons dit.

Voyons maintenant si tous les homme doivent prier et faire oraison. Cette diff culté sera bien-tost resoluë; car je dy e un mot, que tous le doivent faire, et qu pas un ne s'en peut excuser, non pa mesme les heretiques. L'exemple du cen tenier Corneille, rapporté par S. Luc au Actes des apostres, nous donne un suff sant tesmoignage de cela; car estant en core dans le paganisme, il fit une oraiso si efficace, qu'elle merita d'estre presenté devant le throsne de la divine majesté, qu luy fit la grace de luy envoyer le gran saint Pierre, afin de l'instruire en la foy et depuis il fut un grand sainct entre le chrestiens. Il est vray neantmoins que le grands pecheurs ont beaucoup de difficult à prier et faire oraison. Certes, on peu dire qu'ils ressemblent à ces petits oy seaux, lesquels dès qu'ils ont un peu d plumage se guindent en l'air pour voler mais n'ayant pas assez de force pour con tinuer leur vol, ils tombent soudain à terr et se viennent poser sur la glu qu'on le a preparée pour les prendre, de sorte qu cette humeur visqueuse leur serre si fo

les ailes, qu'après ils ne peuvent plus voler. De mesme en arrive-t'il au pecheur, lequel, quoy qu'il ayt quelque desir de s'eslever à Dieu par le moyen de la priere et de l'oraison, il se laisse neantmoins tellement emporter à ses mauvaises habitudes, que n'ayant pas assez de resolution pour se retirer du vice, il vient incontinent à se poser sur cette humeur visqueuse du peché, par laquelle il se laisse tellement serrer, qu'il ne peut après se guinder au ciel par l'oraison, qu'avec une grande difficulté. Mais neantmoins en tant qu'il est capable de la grace, il peut et doit prier, et faire oraison, et n'y a que le diable seul qui ne la puisse faire, d'autant qu'il n'y a que luy seul qui soit incapable d'amour.

Il nous reste maintenant à declarer quelles sont les conditions qu'il faut avoir pour bien faire l'oraison. Les anciens peres qui traitent de cette matiere, en rapportant plusieurs, quelques-uns en comptent jusques à quinze et d'autres huict; mais puisque le nombre de trois est si reveré par tout, je m'y arresteray.

La premiere condition qu'il faut avoir pour bien faire l'oraison est, qu'il faut estre petit en humilité; la seconde qu'il faut estre grand en esperance; et la troisiesme qu'il faut estre appuyé sur Jesus-Christ crucifié.

L'humilité n'est autre chose qu'une mendicité spirituelle, de laquelle parlant Nostre-Seigneur à ses apostres, il dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* (1); Bien-heureux sont les mendians d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux. Je sçay bien que la pluspart des peres qui interpretent ces parolles, disent : Bien-heureux sont les pauvres d'esprit; mais ces deux interpretations ne sont pas contraires, car tous les pauvres sont mendians, s'ils ne sont glorieux, et tous les mendians sont pauvres, s'ils ne sont avaritieux.

Il faut donc, pour bien faire l'oraison, que nous reconnoissions que nous sommes pauvres et que nous nous humilions grandement : et comme nous voyons qu'un tireur d'arbaleste, quand il veut decocher un grand traict, plus il veut tirer haut, et plus il tire la corde de son arc en bas : ainsi faut-il que nous fassions; si nous

(1) S. Matth. v.

voulons que nostre priere aille jusques au ciel, il faut que nous nous approfondissions grandement par la connoissance de nostre neant. David nous advertit de le faire par ces parolles : Quand tu voudras faire oraison, dit-il, approfondis-toy tellement dans l'abysme de ton neant, que tu puisses par après sans difficulté decocher ton oraison comme une sagette jusques dans les cieux (1). Et comme nous voyons que les grands princes, lorsqu'ils veulent faire monter une fontaine au plus haut de leur chasteau, vont prendre la source de l'eau en quelque lieu fort eslevé, puis la conduisent par des tuyaux, la faisant descendre aussi bas qu'ils la veulent par après faire monter; car autrement l'eau ne monteroit jamais : et si vous leur demandez comment ils l'ont fait monter, ils vous diront que ç'a esté en la faisant descendre. Tout de mesme en est-il de l'oraison; car si on demande comment elle peut monter au ciel? on doit respondre, qu'elle y monte par la descente de l'humilité.

L'espouse au Cantique des Cantiques fait esmerveiller les anges, et leur fait dire par estonnement (2) : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgulta fumi, ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii innixa super dilectum suum* (3)? Qui est celle-cy qui vient du desert et qui monte comme une petite verge de fumée odoriferante, composée de myrrhe, d'encens, et de toute sorte de bonnes odeurs du parfumeur, et qui est appuyée sur son bien-aymé? Parolles qui se peuvent très-bien appliquer à l'ame humble, et qui s'exerce en sa vertu d'humilité; car bien qu'elle soit grandement fructueuse en bonnes œuvres, toutesfois le bas sentiment qu'elle a d'elle-mesme fait qu'elle ne void nul bien en soy, ains croit tousjours de ne rien faire, et luy semble qu'elle est comme un desert sterile, qui n'a point d'arbres fruitiers, parce qu'elle ne void en elle aucune vertu : et d'autant que par cette humilité l'ame s'esleve à Dieu, cela fait dire aux anges : Qui est celle qui monte du desert?

Passons maintenant à l'esperance, qui est la seconde condition qu'il faut avoir pour bien faire l'oraison. L'espouse venant du desert monte comme un rejetton ou

(1) Psalm. cxxix. — (2) Cant. III. — (3) Ib. VIII.

verge de fumée odoriferante, composée de la myrrhe. Cecy nous represente l'esperance; car bien que la myrrhe jette une odeur fort suave, elle est pourtant tres-amere à gouster. Ainsy, quoy que l'esperance soit suave, parce qu'elle nous promet de jouyr un jour du bien que nous desirons, elle est aussi amere, d'autant que nous ne sommes pas encore en la possession de ce que nous aymons. L'encens est bien plus proprement le symbole de l'esperance; car comme l'encens ne peut, s'il n'est mis sur le feu, jetter sa fumée en haut: ainsi faut-il que l'esperance, pour monter au ciel, soit mise sur le feu de la charité et bonté de Dieu, et qu'elle soit encore appuyée sur les merites de Jesus-Christ, qui est la troisiesme condition necessaire pour bien faire l'oraison; car autrement ce ne seroit pas esperance, ains presomption. Et quoy que l'esperance monte jusques à la porte du ciel, elle n'y peut neantmoins entrer, d'autant qu'elle est une vertu toute de la terre.

Mais comme l'Espouse montant du desert appuyée sur son bien-aymé, aussi avons-nous dit que la troisiesme condition necessaire pour bien faire l'oraison est, qu'il nous faut estre appuyez sur Nostre-Seigneur Jesus-Christ crucifié, puisque c'est par sa mort que nous avons accez au Pere eternel, que nous avons esté reconciliez avec luy, et que nous obtenons ce que nous demandons à sa divine majesté.

L'Espoux voulant loüer son Espouse, luy dit, qu'elle est comme un beau lys entre les espines; *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* Et elle par contr'eschange de loüange le compare à un pommier: *Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios* (1); Mon bien-aymé, dit elle, est entre les enfans des hommes comme un pommier entre les haliers et les arbres des forests, il est tout chargé de feüilles, de fleurs et de fruicts. Je me reposeray à son ombre, et recevray les fruicts qui tomberont sur mon giron, je les mangeray, et les ayant maschez, je les gousteray en mon gosier, où je les trouveray tres-doux et tres-suaves; *Sub umbra illius quam desideraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo.* Mais quel est ce pommier dont

(1) Cant. ii.

parle l'Espouse, sinon la croix du S[...] et en quel verger le trouverons-no[...] sans doute sur le mont de Calvaire [...] Espouse l'appelle, quand elle dit, q[...] bien-aymé vienne en son jardin, [...] *dilectus meus in hortum suum* [...] c'est en ce lieu où cet arbre divi[...] planté, et où nous le devons ch[...] pour nous nourrir de ses fruicts, [...] tenir sous son ombre. Mais quel[...] les feüilles de cet arbre? c'est l'es[...] que nous avons de nostre salut, [...] moyen de la mort du Sauveur: ce[...] sont les prieres qu'il faisoit pour [...] son Pere eternel: et ses fruicts [...] merites de sa mort et passion. Dem[...] donc à l'ombre et au pied de cet ar[...] veux dire de cette croix: rassasio[...] de ses fruicts, et n'en partons p[...] nous ne soyons tous detrempez [...] qui en decoule.

Sainte Catherine de Sienne eut [...] un excez ou vision en meditant la [...] passion de Nostre-Seigneur, où il [...] advis qu'elle estoit dedans un ba[...] estoit de son precieux sang; et qu[...] fut revenuë à elle, il luy sembloit [...] robbe en estoit toute teinte. Or [...] tant cecy à mon subjet, je dis que [...] devons point aller à l'oraison, qu[...] soit pour nous arrouser de ce precieu[...] au moins s'en faut-il arrouser le m[...] premiere priere que nous faisons.

S. Paul en l'epistre aux Romains [...] vant à ses enfans spirituels, leu[...] gnoit, qu'ils se revestissent de [...] Seigneur Jesus-Christ, c'est-à-dire [...] sang, *Induimini Dominum Jesum* [...] *tum* (2). Mais qu'est-ce qu'estre rev[...] ce sang? Pour vous faire mieux e[...] cecy, il faut que je me serve d'une [...] raison. Vous verrez un homme [...] d'un habit d'escarlate: l'habit est [...] laine, mais ce qui luy donne sa [...] c'est qu'il est teint du sang d'un [...] appelé Escarlate. Or maintenant [...] quant cela à nous, je dy qu'enco[...] nous soyons revestus de laine, [...] dire, que nous fassions de bonn[...] vres, en tant qu'elles sont de nous [...] n'ont aucun prix ny valeur, si e[...] sont teintes dedans le sang de [...] Seigneur Jesus-Christ, le meri[...]

(1) Cant. v. — (2) Rom. xiii.

quel les rend agreables au Pere eternel.

Nous lisons en la Genese, que lorsque Jacob (1) voulut avoir la benediction de son pere Isaac, sa mere luy fit apprester un chevreau à la sauce de la venaison, selon qu'Isaac l'aimoit, et luy fit mettre dans ses mains des gants de poil, à cause qu'Esaü, à qui appartenoit la benediction, estoit tout velu; mais outre cela, elle luy fit encore mettre la robbe parfumée destinée pour l'aisné de la maison, puis le mena ainsi à son mary, qui estoit aveugle, et Jacob demanda la benediction à son pere Isaac, qui luy touchant les mains, s'escria : Ah ! que je suis en peine, la voix que j'entends est la voix de mon fils Jacob, mais les mains que je touche sont les mains d'Esaü; *Vox quidem, vox Jacobi est, sed manus, manus sunt Esau.* Neantmoins ayant senti la suave odeur qui provenoit de sa robbe parfumée, il en receut tant de complaisance, qu'il dit ces paroles : La bonne odeur que je sens donne tant de suavité à mon odorat, qu'elle me contraint de donner la benediction à mon fils. Ainsi nous autres, ayant appresté cet agneau sans macule nostre divin Sauveur, et l'ayant presenté au Pere eternel comme un mets tres-delicieux pour rassasier son goust, en luy demandant sa benediction, il nous dira semblablement, s'il nous treuve revestus de sa robbe, c'est-à-dire de son sang : La voix que j'entends est la voix de Jacob, mais les mains qui signifient nos œuvres sont les mains d'Esaü; toutesfois, à cause de la suavité que j'ay à sentir la bonne odeur qui provient de la robbe parfumée de mon fils, je vous donne ma benediction, benediction qui nous comblera de grace en ce monde, et nous fera parvenir à la gloire eternelle en l'autre. *Amen.*

(1) Gen. XXVII.

AUTRE SERMON

DE L'ORAISON.

Orate sine intermissione. I. Thessal. c. V.
Priez sans cesse.

Nous avons monstré en l'exhortation precedente comme la fin de l'oraison doit estre l'union de nostre ame avec Dieu, et comme tous les hommes qui sont en la voye de salut peuvent et doivent prier : mais il nous est demeuré une difficulté, qui est, de savoir si les prieres des pecheurs sont exaucées; car nous voyons que l'aveugle né, duquel parle S. Jean en son evangile que Nostre-Seigneur illumina, dit à ceux qui l'interrogeoient, que Dieu n'exauce point les pecheurs, *Scimus, quia peccatores Deus non audit* : mais laissons-le dire, car il parle encore comme aveugle.

Il nous faut premierement entendre qu'il y a trois sortes de pecheurs, à sçavoir, les pecheurs impenitens, les pecheurs penitens, et les pecheurs justifiez. Or c'est une chose tres-asseurée que les pecheurs impenitens ne sont point exaucez, d'autant qu'ils veulent croupir et perseverer en leur peché, et leurs oraisons sont en abomination devant Dieu, ainsi qu'il le fait entendre par le prophete Isaye, respondant à ceux qui luy disoient : Nous avons jeusné et affligé nos ames, et vous ne nous avez point regardez; *Jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus animas nostras, et nescisti* : vos jeusnes, vos prieres, vos afflictions, et vos festes me sont en abomination, d'autant qu'avez vos mains pleines de sang, c'est-à-dire l'ame pleine de pechez, *Calendas vestras et solemnitates vestras odivit anima mea, et cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam : manus vestræ plenæ sanguine sunt.* C'est donc une chose certaine, que les prieres

du pecheur impenitent ne peuvent être exaucées, et nul ne peut dire Jesus, sinon en la vertu du Sainct-Esprit, ny appeler Dieu Pere, qu'il ne soit adopté pour son Fils Or le pecheur qui veut persévérer en son peché ne peut appeler Dieu Pere, ny prononcer le nom souverain de Nostre-Seigneur, puisqu'il n'a pas le Sainct-Esprit en luy, car il n'habite point au cœur soüillé de peché; nul ne peut aussi avoir accez vers le Pere Eternel, ny estre exaucé de luy que par la vertu, et au nom de son Fils, ainsi qu'il dit luy-mesme en l'Evangile : *Nemo venit ad Patrem, nisi per me.* Il est donc certain que les prieres du pecheur impenitent ne sont point agreables à Dieu et ne peuvent estre exaucées, puisqu'il veut perseverer en son peché.

Venons au pecheur penitent. Certes on luy fait tort de l'appeler pecheur, car il ne l'est plus, puisqu'il deteste son peché, et bien que le Sainct-Esprit ne soit pas encore en son cœur par residence, il y est neantmoins par assistance. Hé! qui est-ce à votre advis qui luy donne ce repentir d'avoir offensé Dieu, sinon le sainct-Esprit? puisque nous ne sçaurions avoir une bonne pensée pour nostre salut, s'il ne nous la donne : mais ce pauvre homme n'a-t-il rien fait de son costé? si a certes. Considerez David, quand Dieu luy eust fait reconnoistre son iniquité, ô qu'il pouvoit bien dire : Vous m'avez regardé, Seigneur, lorsque j'estois dans la fondriere de mon peché; vous m'avez ouvert le cœur, et je ne l'ay pas refermé; vous m'avez tiré, et je me suis laissé aller; vous m'avez poussé, et je n'ay pas reculé; vous m'avez fait voir la grandeur de mon crime, et je l'ay detesté. Je pourrois prouver par plusieurs exemples de l'escriture, que les prieres des pecheurs penitens sont agreables à Dieu, et qu'il les exauce; mais je me contenteray maintenant de vous rapporter celle du publicain, lequel monta au temple pecheur, et en sortit justifié, par le merite de l'humble priere qu'il fit : ce qui nous fait voir que les prieres des pecheurs penitens sont exaucées de Dieu.

Parlons maintenant de la matière de l'oraison et de son object. Il faut premierement sçavoir que la matiere de l'oraison est, de demander à Dieu les biens qui nous sont necessaires : or ces biens sont de deux sortes, à sçavoir les biens spirituels et les biens temporels.

L'Espouse au Cantique des Cantiques voulant loüer son bien-aymé, luy dit qu'il a des levres blanches comme un lys qui distille la myrrhe : *Labia ejus lilia distillantia myrrham primam* (1); et son Espoux luy dit en contr'eschange que ses levres sont comme des rais de miel distillant, et qu'elle a le miel et le laict dessous sa langue : *Favus distillans labia tua sponsa, mel et lac sub lingua tua* (2). Je sçay bien que l'on interprete ces paroles en ce sens; sçavoir est, que les predicateurs preschant au peuple la parolle de Dieu, ont le miel dessus la langue, et parlant à Dieu par les prieres qu'ils luy font pour le peuple, ils ont le laict dessous la langue : et encore en cette façon que les predicateurs parlant de l'humanité de Nostre-Seigneur unie à la divinité ils ont le miel dessous la langue.

Plusieurs se trompent grandement, en ce qu'ils pensent que le miel soit fait seulement du suc des fleurs; le miel est une liqueur qui descend du ciel parmy la rosée, laquelle tombant dessus les fleurs prend le goust d'icelles, comme font tous les vaisseaux dans lesquels on met quelque liqueur, qui en prennent tousjours quelque goust. C'est donc tres à propos que le miel, comme une liqueur celeste represente les perfections divines, ou la divinité de Nostre-Seigneur, qui est descenduë du ciel, et le laict, qui vient de la terre, represente sa tres-saincte humanité. Ou bien on peut encore dire, que les predicateurs ont le laict dessous la langue, lorsqu'ils preschent les vertus de douceur, de mansuetude, et de misericorde de Nostre-Seigneur, en tant qu'homme.

Or, appliquant ces parolles de l'Espoux à nostre oraison, suivant ce que nous avons dit, qu'il y a deux sortes de biens que nous pouvons demander à Dieu, je dirai que les biens spirituels sont signifiez par le miel, et les biens temporels par le laict. Mais il faut encore sçavoir, qu'entre les biens spirituels il y en a de deux sortes dont les uns sont necessaires pour nostre salut, et les autres ne le sont pas. Quant à ceux qui sont necessaires pour nostre salut, nous les devons demander à Dieu

(1) Cant. v. — (2) Ib. iv.

nt, et sans condition, d'autant
les veut donner. Mais les autres
oy que spirituels, qui ne sont
saires pour nostre salut, nous ne
s jamais demander que sous les
onditions que les biens tempo-
voir est, si c'est la volonté de
i c'est pour sa plus grande gloire,
es conditions, nostre oraison est
e.
biens spirituels necessaires pour
ut, signifiez par le miel, que l'Es-
essous la langue, sont la foy, l'es-
et la charité, et les autres vertus
mpagnent celles-là. Les autres
rituels, qui ne sont point neces-
nostre salut, sont les lumieres,
, consolations, et semblables biens
donne quelquesfois à ceux qui le
esquels nous ne lui devons jamais
r que sous les conditions que j'ay
rce qu'ils ne sont aucunement ne-
pour nostre salut.
treuve quelquesfois qui pensent
avoient le don de sapience, ils se-
en plus capables d'aymer Dieu;
certes ils se trompent, et cela
, comme vous pourrez voir par ce
a à un religieux de S. François,
alla un jour treuver S. Bonaven-
lui dit : O que vous estes heu-
on pere, d'estre si sçavant, d'au-
vous pouvez beaucoup plus aymer
e nous autres qui sommes igno-
quoy S. Bonaventure respondit,
cience n'estoit point requise pour
ieu, et qu'une simple femme le
utant ou plus aymer que luy et
lus grands docteurs du monde, et
science n'estoit point necessaire
ir l'amour. Mais qui ne void en-
romperie de ceux qui sont tous-
ès leurs peres spirituels, pour se
de quoy ils n'ont point de conso-
n leurs oraisons. He! ne voyez-
que si vous en aviez, vous ne
eschapper à la vaine gloire, et ne
empescher que vostre amour-pro-
s'y complust, en sorte que vous
useriez plus aux dons qu'au dona-
st donc une grande misericorde
i vous a faite, de ne vous en point
et ne faut pas perdre courage pour
isque la perfection ne consiste pas
à avoir des consolations en l'oraison, ains à avoir nostre volonté unie à celle de Dieu, et c'est ce que nous lui devons demander sans condition.

Tobie estant desjà vieil, et voulant donner ordre à ses affaires, commanda à son fils de s'en aller en Ragès, pour retirer quelque argent qui luy estoit deu; et pour ce faire plus facilement, il luy bailla une cedule, par laquelle on ne luy pouvoit refuser son argent. Ainsi faut-il que nous fassions, quand nous voulons demander au Pere eternel son paradis, l'augmentation de nostre foy, et son amour. Toutes lesquelles choses il nous veut donner, pourveu que nous portions une cedule de la part de son Fils, c'est-à-dire, que nous luy demandions au nom et par les merites de Nostre-Seigneur, lequel nous a bien monstré l'ordre que nous devons tenir en nos demandes, nous ordonnant de dire le *Pater*, où elles sont toutes comprises en ces parolles : *Sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum: fiat voluntas tua* (1); Que vostre nom soit sanctifié, que vostre royaume nous advienne, et que vostre volonté soit faite.

Mais remarquez qu'il nous ordonne de demander, premierement que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire, qu'il soit reconnu et adoré par tous les hommes. Après quoy, nous demandons ce qui nous est le plus necessaire, à sçavoir, que son royaume nous advienne, et qu'apres cette vie nous puissions estre des habitans du ciel, et que sa volonté soit faite. Et après ces trois demandes, nous adjoustons : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, Donnez-nous aujourd'huy nostre pain quotidien. Il dit : donnez-nous nostre pain, parce que dessous ce nom de pain sont compris tous les biens temporels : or pour cela, nous devons estre grandement sobres à les demander, et devrions beaucoup craindre en les demandant, d'autant que nous ne sçavons pas si Nostre-Seigneur ne nous les donnera point en son ire et en son courroux. C'est pourquoy ceux qui prient avec perfection demandent fort peu de ces biens, ains demeurent devant Dieu avec confiance, comme les enfans devant leur pere ou bien comme des serviteurs fideles qui servent bien leur maistre, car ils ne vont

(1) S. Matth. vi.

pas demandant tous les jours leur nourriture, mais leurs services demandent assez pour eux. Voilà pour ce qui est de la matiere de l'oraison.

Les anciens peres qui ont traité de l'oraison disent qu'il y en a de trois sortes : à sçavoir l'oraison vitale, l'oraison mentale, et l'oraison vocale. Parlons premierement de la vitale, puis nous dirons quelque chose de la vocale et mentale.

Toutes les actions de ceux qui vivent en la crainte de Dieu sont de continuelles prieres, et tout ce qu'ils font se peut appeller oraison vitale. Mais pour mieux entendre cecy, je me veux servir d'une similitude : les Evangelistes disent que le grand S. Jean-Baptiste estant dans le desert, il ne mangeoit que des locustes et sauterelles, ou des cigales, et qu'il ne mangeoit point de raisins, ny ne buvoit point de cervoise, ni chose aucune qui pust enivrer. Or mon dessein n'est pas de m'arrester sur tout cela, ains seulement sur ce qu'il est dit qu'il ne mangeoit que des locustes ou cigales. L'on ne sçait si les cigales sont celestes ou terrestres, d'autant qu'elles vont continuellement s'eslançant du costé du ciel, ne touchant la terre que fort peu, et ne se nourrissant que de la rosée qui tombe du ciel, et vont tousjours chantant, et leur chant n'est autre chose qu'un retentissement ou petit gazoüillement qui se fait dans leurs intestins. C'est donc tres-à-propos qu'il est dit, que le bien-heureux S. Jean se nourrissoit de cigales, puisqu'il estoit luy-mesme une cigale mystique, son oraison estant si continuelle, qu'on ne sçavoit s'il estoit celeste ou terrestre : car si bien aucunes fois il touchoit la terre pour prendre ses necessitez, soudain il se relançoit du costé du ciel, où il avoit logé son cœur et toutes ses affections, se nourrissant plus de viandes celestes que terrestres. Il chantoit aussi presque continuellement les loüanges de Dieu ; ce qu'il temoigne luy-mesme, disant, qu'il n'estoit qu'une voix : bref, sa vie et toutes ses actions estoient une continuelle priere. De mesme peut-on dire, que ceux qui ont tousjours leur intention dressée à Dieu, qui donnent l'aumosne, qui visitent les prisonniers ou les malades, et qui s'exercent en telles et semblables bonnes œuvres, font oraison, et ces bonnes actions demandent à Dieu recompense, et se peuvent appeller oraison vitale.

Or pour parler maintenant de l'oraison vocale, je dy que ce n'est pas faire oraison que de dire seulement quelques prieres entre ses levres, si l'attention du cœur n'y est jointe, car pour parler à Dieu, il faut premierement avoir conceu en son intention ce qu'on luy veut dire. Il y a deux sortes de parolles, la vocale, et l'interieure ; or c'est la vocale qui fait entendre ce que l'interieure a premierement conceu. Or puisque la priere n'est autre chose que parler à Dieu, il est certain que de le faire sans estre attentif à luy, et à ce qu'on luy dit, est une chose qui luy est fort desagreable : et quand nous le faisons, nous commettons une grande incivilité, et ressemblons en cela aux perroquets, qui parlent sans sçavoir ce qu'ils disent

Un sainct personnage raconte qu'une fois l'on avoit appris à l'un de ces oyseaux à dire l'*Ave Maria*, lequel après s'estant eschappé, et pris le vol, il y eust un espervier qui vint fondre sur luy, et le perroquet se prenant à dire l'*Ave Maria*, l'espervier le laissa aller. Or ce n'est pas à dire que Dieu exauce le perroquet, non, car il est incapable de prier, c'est un oyseau immonde, aussi n'estoit-il pas bon pour les sacrifices, mais il permit peut-estre que cela arrivast de la sorte, pour monstrer combien cette oraison luy estoit agreable. Quoy qu'il en soit, c'est neantmoins chose certaine, que les prieres de ceux qui, comme des perroquets, prient sans attention ou intention, sont en abomination devant Dieu, qui regarde plus au cœur et à l'intention de celuy qui prie, que non pas aux parolles qu'il dit.

Mais avant que passer outre, il est bon que nous sçachions que les oraisons vocales sont de trois sortes, dont les unes sont commandées, les autres recommandées, et les autres de bonne volonté. Celles qui sont commandées, et qu'il ne faut jamais obmettre, sont le *Pater* et le *Credo*, que nous devons dire tous les jours, ce que Nostre-Seigneur mesme nous fait entendre, quand il nous fait dire en l'oraison dominicale : Donnez-nous aujourd'hui nostre pain quotidien ; car cela nous monstre qu'il le faut demander tous les jours, c'est-à

dire, qu'il faut prier tous les jours : et si vous ne dites que vous n'avez pas prié aujourd'huy, je vous diray que vous n'estes pas chrestien. et vous n'avez pas fait vostre devoir. Les prieres qui sont encore commandées sont les offices à nous autres qui sommes d'eglise, et si nous en laissons à dire quelque notable partie, nous pechons. Celles qui sont seulement recommandées sont les *Pater* du Rosaire, et semblables prieres qui sont ordonnées pour gaigner les indulgences, et laissant à les dire, nous ne pechons pas : mais nostre bonne mere l'Eglise, pour monstrer qu'elle desire que nous les disions, donne des indulgences à ceux qui les recitent.

Les prieres qui sont de bonne volonté sont toutes celles qu'on fait outre celles que nous venons de dire, et quoy qu'elles soient bonnes, celles qui sont recommandées sont beaucoup meilleures, parce que la saincte vertu de la soubmission y intervient ; car c'est comme si nous disions : Nostre bonne mere l'Eglise recommande ces prieres, et bien qu'elle ne les commande pas, je suis neantmoins bien aise de les dire pour luy plaire, et cela est tres-bon.

Mais les prieres qui sont de commandement sont d'un prix tout autre, a cause de l'obeyssance qui y est attachée, et c'est sans doute qu'il y a aussi plus de charité. Or entre ces prieres les unes sont communes; et les autres particulieres : les communes sont les messes, offices et prieres qui se font en temps de calamité. O que nous devrions venir avec une grande reverence à ces prieres communes, et tout autrement preparez que pour les prieres particulieres, parce qu'ès prieres particulieres nous ne traitons avec Dieu que de nos affaires, et si nous prions pour l'Eglise, nous le faisons par charité : mais en ces prieres communes, nous parlons à Dieu au nom de toute l'Eglise, et prions pour tous en general. S. Augustin raconte, qu'estant encore Manicheen, il entra un jour dans une eglise, où S. Ambroise faisoit chanter l'office alternativement de chœur en chœur, comme l'on fait maintenant, de quoy il fut tellement ravy et hors de soy, de voir le bel ordre et reverence qu'on y gardoit, qu'il pensoit estre en paradis, et plusieurs saincts asseurent, que souventes fois ils ont veu venir les anges en grande troupe, pour assister en ces divins offices. Avec quelle attention et reverence y devrions-nous assister, puisque les anges y sont presens, et repetent là haut en l'Eglise triomphante ce que nous disons çà bas en la militante? Mais peut-estre dirons-nous, que si nous avions veu une fois les anges assister à nos offices, nous y assisterions apres avec plus d'attention et reverence. O certes, pardonnez-moy, il n'en seroit rien, quand mesme nous aurions esté ravys avec S. Paul jusques au troisiesme ciel, voire si nous avions demeuré trente ans en paradis, si la foy ne nous le fait faire, cela y serviroit fort peu. Et pour preuve de cette verité, je vous diray une chose que j'ay souvent considerée, qui est que S. Jacques et S. Pierre, après avoir demeuré trois ans avec Nostre-Seigneur, ayant vu la gloire de sa transfiguration sur la montagne de Thabor, ne laisserent pas pourtant de le quitter et abandonner en sa mort et passion. Certes il est vray que nous ne devons jamais assister, ny venir aux offices communs, principalement nous autres qui les disons au chœur, que nous ne fassions des actes de contrition; en demandant l'assistance du Sainct-Esprit avant que de les commencer, nous estimant bien-heureux de faire çà bas en terre ce que nous ferons eternellement au ciel.

Il faut maintenant declarer la division qu'il y a en l'oraison mentale et vocale, et monstrer comme nous allons à Dieu en deux façons pour le prier, suivant ce que nous enseigne et ordonne nostre saincte mere l'Eglise; car elle nous fait quelquefois prier Dieu immediatement, et d'autres fois mediatement : comme quand nous disons les antiennes de Nostre-Dame, le *Salve Regina*, et les autres antiennes qui s'adressent aux saincts. Or quand nous prions Dieu immediatement, nous exerçons la saincte confiance qui est fondée sur la foy, l'esperance et la charité : mais quand nous prions Dieu mediatement, et par l'entremise de quelque autre, nous practiquons la saincte humilité, qui provient de la connoissance de nous-mesmes.

Quand nous allons immediatement à Dieu, nous protestons de sa bonté et misericorde, en laquelle nous mettons toute confiance : mais quand nous prions me-

plation. Ainsi voyons-nous souvent qu'à force de considerer combien Dieu est bon, mystere après mystere, nous venons à faire comme les cordons des bateaux, lesquels, quand on rame fortement, s'eschauffent tellement, que si on ne les mouilloit, le feu s'y prendroit. De mesme nos ames viennent quelquesfois tellement à s'eschauffer et embraser par la meditation, en l'amour de celuy qu'elles reconnoissent estre tant aymable, que pour recevoir quelque raffraischissement en l'ardeur des affections que la meditation allume en leur volonté et dans leur cœur, elles viennent après à le regarder en la contemplation, et à se complaire de voir en celuy qu'elles ont consideré tant de beauté et de bonté.

L'Espoux, au mesme lieu du Cantique, dit ces paroles, qui nous representent merveilleusement bien la difference qu'il y a entre la meditation et la contemplation : J'ay cueilly ma myrrhe avec mes parfums, j'ay mangé mon miel avec mon bornal, et j'ay beu mon vin avec mon laict; mangez, mes amis, beuvez et enyvrez-vous, mes tres-chers : *Messui myrrham meam cum aromatibus meis, comedi favum cum melle meo, bibi vinum cum lacte meo; comedite, amici, et bibite et inebriamini, charissimi* (1). Ces paroles nous representent tres-bien les mysteres que nous allons celebrer ces jours suivans de la passion, resurrection et ascension de Nostre-Seigneur, lorsqu'il dit : J'ay cueilly ma myrrhe avec mes parfums, *Messui myrrham cum aromatibus meis;* ce fut en sa mort et passion, lorsqu'il offrit ce sacrifice sanglant de luy-mesme à son Pere eternel en odeur de suavité. Et quand il dit : J'ay mangé mon miel avec mon bornal, *Comedi favum cum melle meo*, ce fut lorsqu'il reünit sa tres-saincte ame avec son corps en sa glorieuse resurrection. Et quand il dit : J'ay beu mon vin avec mon laict, *Bibi vinum cum lacte meo*, par le vin il nous represente la joye de sa triomphante ascension, et par le laict, la douceur de sa tres-saincte conversation pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre apres sa resurrection, visitant ses apostres, leur faisant toucher ses playes, et

(1) Cant. v.

mangeant avec eux. Mais quand : Mangez, mes amis, *Comedite, am* veut dire, meditez et considerez ce teres. Vous sçavez que pour rei viande capable d'estre avalée, il premierement mascher et amenuis les dents, et la jetter tantost d'un c la bouche, et tantost de l'autre : ain il que nous fassions des mysteres d pour les comprendre; car il faut qu les maschions et roullions plusieu dans nostre entendement par la r tion, afin d'eschauffer nostre volc l'amour de Dieu, avant que de pas contemplation. C'est pourquoy ap paroles : Mangez, mes amis, *Co amici*, il dit ensuite : Beuvez et en vous, mes tres-chers, *Et bibite, briamini, charissimi* Or vous n' pas qu'on n'a pas accoustumé de n le vin, ains l'on ne fait que l'aval peine ny difficulté; ce qui nous rep la contemplation, laquelle se fait n peine, comme la meditation, ains av sir, facilité et suavité.

Voicy donc ce que le divin Espo dire à son Espouse, c'est-à-dire à l'a vote : Vous avez assez medité et co que je suis bon, regardez-moy main et vous delectez à voir que je le su tablement. L'on rapporte en la vi François, qu'il passa une fois tou nuit à dire ces paroles : Vous est tout; ce qu'il disoit en contemp comme voulant dire : Je vous ay co piece à piece, mon Dieu, et j'ay tre vous estiez tres-aymable, maintena je vous regarde avec complaisance que vous estes mon tout. S. Bruno tentoit de dire à Nostre-Seigneur : C Et S. Augustin disoit : O beauté a et nouvelle, vous estes ancienne, pa vous estes eternelle; mais vous est velle, parce que vous apportez to une nouvelle suavité à mon cœur : e ces paroles estoient des paroles de c plation.

Venons à la troisiesme partie de l' mentale, qui se fait par des eslan d'esprit en Dieu. Certes, pour celle- sonne ne s'en peut excuser, d'autant se peut faire allant et venant, et vac ses occupations. Vous direz peut-es vous n'avez pas le temps de faire d

trois heures d'oraison, qui vous en parle? recommandez-vous à Dieu le matin, offrez-luy tout vostre estre, protestez que vous ne voulez point l'offenser, et puis vous en allez où vostre devoir vous appelle : mais resolvez-vous pourtant de faire le long de la journée plusieurs eslevations d'esprit vers sa divine bonté, voire mesme parmy les compagnies; car qui vous empeschera de parler à Dieu au fond de vostre cœur, puisqu'il n'importe pas de luy parler mentalement ou vocalement? Dites-luy donc des paroles courtes, mais ferventes. Celle que disoit S. François est excellente, bien que ce soit une parole de contemplation. Il est vray que de dire à Dieu : Vous estes mon tout, et vouloir quelque autre chose que luy cela, ne seroit pas bien; car il faut que les paroles soient conformes au sentiment du cœur : mais de dire à Dieu : Je vous ayme de tout mon cœur, encore que nous n'ayons pas un grand sentiment d'amour en la partie inferieure, nous ne devons pas laisser neantmoins de le dire, puisque nous voulons et avons un grand desir de l'aymer en la partie superieure de nostre ame.

Or un bon moyen pour nous accoustumer à faire ces eslancemens, est de prendre le *Pater* de suite, en prenant une petition à chaque fois. Par exemple, si vous avez pris au commencement de vostre journée ces paroles : *Pater noster qui es in cœlis*, vous direz la premiere fois : Mon Pere qui estes au ciel, si vous estes mon Pere, quand seray-je parfaictement vostre fille? et dans un quart-d'heure après, vous direz : O mon Dieu! que vostre nom soit sanctifié par toutes les creatures : que quelque temps après, Que vostre volonté soit faicte en la terre comme au ciel, faites moy la grace, ô mon Dieu! que je l'accomplisse tousjours en toutes choses : et ainsi vous irez continuant de quart-d'heure à autre vostre oraison, poursuivant le *Pater*, ou repetant si vous voulez les mesmes paroles. Ces SS. Peres qui vivoient au desert, ces anciens et parfaicts religieux, estoient si soigneux de faire ces oraisons et eslancemens d'esprit en Dieu, que S. Hierosme raconte que, quand on alloit au desert pour les visiter, l'on entendoit l'un qui disoit : Vous estes, ô mon Dieu! tout ce que je desire; l'autre disoit : Quand seray-je tout vostre, ô mon Dieu! et l'autre disoit : *Deus, in adjutorium meum intende* (1), ô Dieu, soyez à mon ayde. Enfin l'on entendoit une sainte harmonie de la diversité de leurs voix fort agreable.

Mais, me direz-vous, si l'on dit ces paroles vocalement, pourquoy l'appellez-vous oraison mentale? parce qu'elle se fait aussi mentalement, et qu'elle part premierement du cœur. Et c'est ce que nous veut faire entendre l'Espoux sacré au Cantique des Cantiques, lorsqu'il dit, que sa bien-aymée luy a ravy le cœur par un de ses yeux, et par un des cheveux qui pend dessus son col, *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum, et in uno crine colli tui.* L'on pourroit tirer de ces paroles plusieurs tres-belles et agreables interpretations : mais d'autant qu'il faut finir, je n'en diray qu'une. Vous verrez un mary et une femme qui ont des affaires en leur mesnage qui les font separer; quand il arrive par hazard qu'ils se rencontrent, ils se regardent un peu en passant; mais ce n'est que d'un œil, parce que ne se voyant que de costé, ils ne le peuvent bonnement faire des deux. Ainsi cet Espoux veux dire : Quoy que ma bien-aymée soit fort occupée, si ne laisse-t'elle pas pourtant de me regarder d'un œil, me protestant par ce regard qu'elle est toute mienne; elle m'a ravy le cœur par un des cheveux qui pend dessus son col, c'est-à-dire, par une pensée qui provient du costé de son cœur. Concluons ce discours. Nous ne parlerons pas maintenant de la derniere partie de l'oraison mentale, qui est la simple presence de Dieu.

O que nous serons heureux si nous parvenons un jour au ciel; car nous y mediterons eternellement, et regardant et considerant les œuvres de Dieu, nous les treuverons toutes tres-bonnes, et par cette bonté que nous y decouvrirons, nous nous eslancerons continuellement en luy par une saincte complaisance, pour l'aymer, l'adorer, le loüer et le benir eternellement. Dieu nous fasse la grace d'y parvenir. *Amen.*

(1) Cant. IV.

SERMON

POUR LA PROFESSION DE QUELQUES RELIGIEUSES DE LA VISITA

Simile est regnum cœlorum homini negociatori, quærenti bonas margaritas; invenla a abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam. S. MATTH. XIII.

C'est certes tres-à-propos que Nostre-Seigneur dit, que le royaume des cieux est semblable à un marchand, lequel cherchant des perles, en treuve enfin une d'un si grand prix et si excellente au-dessus de toutes les autres, qu'il va et vend tout ce qu'il a pour l'acheter. Similitude par laquelle Nostre-Seigneur nous veut faire entendre, que les negociateurs du ciel qui cherchent cette perle de la felicité eternelle, sont semblables à ce marchand, et si vous y prenez garde, vous verrez qu'ils font un mesme negoce, je veux dire, qu'ils negocient de mesme façon.

Voyez ce marchand de l'Evangile, il cherche des perles, mais en ayant treuvé une, il s'y arreste, et à cause de son prix et de son excellence, il vend tout ce qu'il a pour se la rendre sienne : de mesme tous les hommes cherchent la felicité, mais pas un neantmoins ne la treuve, que celuy qui rencontre cette perle orientale du pur amour de Dieu, et qui l'ayant treuvée, vend tout ce qu'il a pour la posseder. Il est vray que l'homme est creé pour joüir de la felicité : et la felicité a tant de rapport et de convenance avec le cœur de l'homme, qu'il ne peut treuver de repos qu'en la possedant. Mais le malheur est, que les hommes constituent la felicité chacun en ce qu'il ayme, les uns aux voluptez, les autres aux richesses, et les autres aux honneurs et dignitez : mais helas qu'ils sont trompez! car toutes ces choses ne sont point capables d'assouvrir ny contenter e cœur. Ce que S. Bernard exprime merveilleusement bien par ces paroles : Ton ame, ô homme, dit-il, est de grande estenduë, et nulle chose ne la peut remplir ny satisfaire que Dieu seul, *Non capit eum nisi imago sui, anima capax illius est quæ nimirum ad illius i creata* (1). L'on en void l'exper Alexandre-le-Grand, lequel après sujetti presque toute la terre sou pire, ne fust pas neantmoins con un certain philosophe luy ayan croire qu'il y avoit encore d'autre que celuy-cy, il se mit à pleure il croyoit ne les pouvoir tous c Considerez de grace, si celuy c sedé le plus eminemment les bi richesses de la terre que nul a pas esté content, qui est-ce qui estre?

Certes, non seulement les chos tres ne sont pas capables de sati contenter nos cœurs, mais non p les celestes; et cecy nous le voy bien en la chere amante de N gneur la grande Ste Magdelaine tout esprise de l'amour qu'elle lu après qu'il fust mort et mis d pulchre, retourna promptemen chercher devant nul autre ; mais pas treuvé, ains des anges, elle contenter, bien qu'ils fussent t et habillez à l'angelique. Les hon beaux et magnifiquement ornez q sent estre, ne sont rien aux pri ges, leur lustre n'a point d'esc sont pas dignes de comparoistre e sence : aussi voit-on en l'Escritur que jamais ils n'ont apparu ab qu'ils ne soient tombez dessus n'estant pas capables de supporte deur et l'esclat de la beauté ang La tres-Ste-Vierge mesme, qui eminences si grandes au-dessus les pures creatures, et laquelle particulierement gratifiée du-t

(1) Sermon de la Dédicace, ci-après. — (

i anges, cherubins et seraphins, a neantmoins à la vuë de l'ange iel lorsqu'il la vint treuver, pour ler du tres-haut et sacré mystere irnation (1).

grande Ste Magdelaine tout es-l'amour de son divin Maistre, ne point ny à la beauté de leur vi-y à la blancheur de leurs veste-et moins encore à leur maintien ; royal; ains elle va et tourne au-ux, regardant de tous costez; les iy demandent : Femme, pourquoy vous? *Mulier, quid ploras?* Ils ris mon Maistre, dit-elle, et je ne ils l'ont mis, *Tulerunt Dominum et nescio ubi posuerunt eum* (2). es luy demandent : Pourquoy pleu-s? comme luy voulant dire : N'a-s pas bien subjet de vous resjoüir, iyer vos larmes en nous voyant? la splendeur et beauté de nostre esclat de nos vestemens, et nostre ence plus grande que celle de Sa-n'est-elle pas capable d'essuyer nes? O non certes, son cœur ne contenter à moins que de Dieu! aine ayme mieux son Maistre cru-te les anges glorifiez.

iouse au Cantique des Cantiques son bien-aymé l'ayant appelée, et appé à sa porte, passa outre, et ant ouverte, elle ne le treuva plus, *lecti mei pulsantis, aperi mihi iea, amica mea, columba mea, ilata mea, pessulum ostii mei dilecto meo; ille declinaverat, ansierat. Quæsivi, et non inveni vocavi, et non respondit mihi* (3). everay, avoit-elle dit auparavant, tout à l'entour de la cité, et cher-par les ruës et par les places pu-celuy que mon ame ayme et che-avoit demandé aux gardes de la s n'avoient point veu celuy que son moit : et les ayant rencontrez pour ide fois, ils la maltraitterent, de le se plaint, disant, que les gardes é l'ont battuë, l'ont blessée, et luy son manteau, *Invenerunt me cus-ii circumeunt civitatem, percus-me, et vulneraverunt me, tule-llium meum mihi custodes mu-rorum*, Puis enfin s'addressant aux filles de Sion : Je vous conjure (leur dit-elle), filles de Hierusalem, si vous rencontrez mon bien-aymé, vous luy annonciez que je languis d'amour pour luy. *Adjuro vos, filiæ Hierusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis illi quia amore langueo.*

Tous ceux qui practiquent l'amour sacré sçavent bien que ses blessures sont diverses, et qu'il blesse le cœur en plusieurs façons; mais specialement lorsqu'il se void arresté ou empesché de posseder ce qu'il ayme. L'Amante sacrée dit que les gardes l'ont blessée, à cause qu'ils l'ont arrestée; car rien ne blesse tant un cœur qui ayme Dieu, que de se voir retenu et empesché de le chercher.

Le royaume des cieux (dit Nostre-Seigneur) est semblable à un marchand qui cherche des perles, et lequel en ayant treuvé une de grand prix, vend tout ce qu'il a pour l'achepter. Le pur amour de Dieu est cette perle precieuse, que les negociateurs du ciel cherchent : mais s'ils la veulent achepter, il faut qu'ils vendent tout ce qu'ils possedent. C'est le subjet pour lequel les anciens chrestiens ne se contentoient pas d'observer les commandemens de Dieu; ains pour acquerir cette perle inestimable, ils embrassoient encor la practique des conseils, quittant et abandonnant sans reserve tout ce qu'ils possedoient : si que l'on peut veritablement dire, qu'ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame; car les mots de tien et de mien n'estoient jamais entendus parmy eux (1).

Mais escoutez, je vous prie, ce que dit le prince des apostres à Nostre-Seigneur : Voicy que nous avons tout quitté et abandonné pour vous suivre, quelle recompense en aurons-nous? *Ecce nos reliquimus omnia : quid ergo erit nobis* (2)? Sur quoy le grand S. Bernard luy parle en ces termes : O pauvre S. Pierre, quelle raison pensez-vous avoir d'exagerer ainsi l'abandonnement que vous avez fait de toutes choses, puisque vous n'estes qu'un pauvre pecheur, et n'avez quitté qu'une petite et chetive barque, et des rets; à quoy il respond luy-mesme : C'est bien tout quitter et abandonner, que de ne se plus reserver

ie, I. — (2) S. Jean, XX. — (3) Cant. V.

(1) Act. IV. — (2) S. Matth. XIX.

de pretentions pour le monde; mais c'est encore beaucoup plus de se quitter et abandonner soy-mesme.

Tous les religieux et religieuses ont esté de tous temps fort loüez et estimez, à cause de ce parfaict abandonnement qu'ils font de toutes choses. Et le grand S. Augustin reprochoit aux Manicheens, de quoy parmy leur religion ils n'avoient rien qui approchast tant soit peu la pureté des vierges qui s'estoient renfermées dans les monasteres, faisant vœu d'une perpetuelle chasteté : mais sur tout il exalte grandement le renoncement qu'elles avoient fait de toutes choses, disant, qu'elles avoient tellement quitté et abandonné tout ce qu'elles possédoient, que n'ayant rien en particulier, jamais ces mots pernicieux de mien et de tien ne s'entendoient parmy elles.

Certes les religieuses ont tousjours esté en si grande estime parmy les anciens, que le bien-heureux S. Ignace martyr, escrivant à un de ses amis, luy recommandoit expressement d'honorer les vierges qui estoient congregées dans les monasteres, comme l'autel sacré de Dieu, et les veufves comme la sacristie, et il les recommandoit tant les unes que les autres à cause du grand renoncement qu'elles avoient fait de tous les biens de la terre, non-seulement de ceux qu'elles possedoient, mais encore des pretentions qu'elles pouvoient avoir d'en acquerir, comme aussi du renoncement parfait qu'elles avoient fait d'elles-mêmes.

Or c'est à ce renoncement parfait de vous-mesmes, et de toutes les choses de la terre, que vous estes maintenant appelées, mes cheres sœurs; c'est une pretention bien haute que de conquerir le pur amour de Dieu, qui est la perle precieuse que vous cherchez, laquelle ne se peut achepter que par le renoncement de toutes choses : si vous la voulez posseder, il est en vostre pouvoir de l'acquerir, mais il vous faudra quitter et abandonner toutes les choses de la terre, et ce qui est encore plus difficile à faire, c'est qu'il faudra vous quitter vous-mesmes; car le veritable amour de Dieu ne peut souffrir aucun compagnon, il ne veut point de rival, il veut estre seul dans nos cœurs, et y regner souverainement; et quand il cesse d'y regner, il cesse quant et quant d'estre.

Or il faut que nous sçachions que nous avons deux nous-mesmes qu'il faut renoncer totalement et sans reserve, pour faire place à ce divin amour, dont le premier est ce nous-mesme exterieur, qui n'est autre que nostre corps; outre lequel nous avons encore un autre nous-mesme spirituel, qui est nostre propre jugement, et nostre propre volonté, et c'est specialement au renoncement de ce nous-mesme spirituel que consiste nostre perfection. Il faut bien vraiment renoncer et mortifier le corps : mais ce n'est pas assez, il faut aussi mortifier l'esprit, car sans cela le renoncement du corps et des choses exterieures seroit fort peu de chose. L'Espouse au Cantique des Cantiques dit, que si quelqu'un donne toute sa substance pour Dieu, et pour acquerir son pur amour, il ne l'estimera rien, croyant de n'avoir rien ou fort peu donné, pour achepter une perle si precieuse : *Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.*

Tous les religieux cherchent ou doivent chercher cette perle inestimable du saint amour; mais pour l'achepter, il faut qu'ils quittent et abandonnent toutes choses; car autrement ils ne pourront parvenir au but de leur pretention, qui doit estre de se transformer tout en Dieu. Pretention certes digne d'un corps genereux, et laquelle nous devrions tous avoir, nous despoüillant d'un vieil homme, c'est-à-dire, de tout ce qui est en nous de terrestre, pour nous revestir d'un nouveau qui est Jesus-Christ, cessant d'estre ce que nous sommes en la nature corrompuë pour vivre selon la grace.

Mais ressouvenons-nous que ceux qui entreprennent de transmuer et transformer le metail en or pour faire ce qu'ils pretendent, il faut qu'ils ayent une grande peine, et qu'ils apportent un tres-grand soin, et encore ne sçay-je s'ils le pourront faire. Je sçay bien pourtant que pour faire ce qu'ils pretendent, il faut qu'ils reduisent leur metail en poudre, et qu'après, pour le purifier, ils le fassent passer par le feu et la coupelle plusieurs fois, parce, disent-ils, que s'ils pouvoient tant purifier qu'il n'y restast plus qu'une certaine matiere ou liqueur qui est descendue du ciel, il leur seroit facile de parvenir à ce qu'ils pretendent, et qu'ils y seroient enfin parvenus.

De mesme les ames qui ont fait cette genereuse entreprise de se transformer toutes en Dieu, que ne doivent-elles pas faire pour s'aneantir, se confondre, s'abandonner, et renoncer soy-mesmes, jusques à ce qu'elles soient tellement purifiées, que rien ne demeure en elles que ce qui est de celeste, qui n'est autre que l'image et semblance de la divine Majesté? Mais pour faire cette transformation, il se faut grandement humilier, à l'exemple de nostre divin Sauveur, duquel l'apostre S. Paul dit, qu'il s'est aneanty soy-mesme : *Exinanivit semetipsum* : c'est-à-dire, qu'il a pour un temps resserré toute sa gloire en la partie superieure de son ame, laissant sa partie inferieure exposée à la mercy de toutes les souffrances, abjections et respugnances qui luy devoient arriver en sa passion. O que c'est une chose admirable ! de voir que Nostre-Seigneur s'aneantisse et se vuide ainsi de sa propre gloire, pour des creatures si chetives comme nous sommes, et qui correspondent si peu à son amour.

Il s'est rendu obeyssant jusqu'à la mort, et la mort de la croix ; *Factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* Il se despoüille de sa propre gloire pour nous en revestir. Il est donc bien raisonnable que nous nous despoüillions de nous-mesmes et de toutes choses, et qu'à son exemple nous obeyssions jusqu'à la mort, et la mort de la croix, pour luy tesmoigner nostre amour, sans nous ennuyer de la grandeur ny de la longueur de nos souffrances, quand bien elles devroient durer jusqu'à la mort, puisqu'elles ne sçauroient jamais approcher, ny entrer en comparaison avec celles que ce divin Sauveur a souffertes pour nous.

Or pour faire cela, il faut agrandir nostre courage, et ne nous rendre jamais pour les difficultez, ains combattre vaillamment sans nous estonner, non plus de la quantité de nos ennemis, que de la longueur du combat. Nous aurions vrayement raison de nous en estonner, si nous nous appuyions sur nos forces : mais il faut se confier en la vertu de Dieu qui nous fortifiera, si nous combattons genereusement pour son amour, disant à l'imitation de son divin apostre : Je suis plus fort lorsque je me sens plus foible, *Cùm enim infirmor, tunc potens sum;* parce que c'est en la vertu de Dieu que je m'appuye : et si bien il nous arrive de commettre des imperfections en combattant, il ne nous en faut point estonner, ny perdre courage, pourveu que nous ayons tousjours la volonté de nous amender. Despoüillons-nous donc du vieil homme, pour nous revestir du nouveau.

Nostre-Seigneur voulant remettre l'homme en l'estat d'innocence, et le voulant revestir de la grace qu'il avoit perduë par son peché, il voulut mourir tout nud sur la croix, d'autant que les habits que nous portons sont les marques du peché : car vous sçavez qu'aussi-tost qu'Adam eut peché en contrevenant au commandement de Dieu, s'appercevant qu'il estoit nud, il commença d'avoir honte de luy-mesme, et se fit des habits de feüilles de figuier, *Consuerunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata*(1); parce que devant qu'il eust peché, il n'avoit point d'habits. Adam et Eve estoient nuds avant leur peché : et Nostre-Seigneur par sa nudité en la croix monstroit son extreme pureté, et de plus, qu'il remettoit les hommes en l'estat d'innocence : mais la principale raison pour laquelle il voulut mourir nud, fut pour nous monstrer comme il faut, si nous voulons plaire, que nous nous despoüillions de tout et reduisions nostre cœur en la mesme nudité qu'estoit son sacré corps sur la croix, le despoüillant de toutes sortes d'affections, desirs et pretentions. Or c'est ce que nous devons faire, si nous voulons achepter cette perle precieuse du sainct amour.

Un jour le grand abbé Serapion fut rencontré tout nud par quelques personnes emmy les ruës d'une ville, lesquelles muës de compassion luy dirent : Ha ! mon pere, qui vous a mis en cet estat, et qui vous a osté vos habits : C'est ce livre, leur dit-il, qui m'a ainsi despoüillé, monstrant le livre des Evangiles qu'il portoit toujours avec soy : et moy, je vous asseure que rien n'est si propre pour nous conduire à une entiere resolution de nous despoüiller, non seulement des choses exterieures, ains encore de nous-mesme, que la consideration de l'incomparable despoüillement et nudité de Nostre-Sauveur crucifié.

(1) Gen. III.

Que me reste-t'il plus à vous dire, mes cheres sœurs, sinon de vous convier d'escouter ce que le grand S. Paul dit au second chapitre de son Epistre aux Philippiens : ***Fratres, hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu;*** Taschez, dit-il, mes freres, de ressentir en vous ce que Nostre-Seigneur Jesus-Christ a ressenty. Qu'est-ce que ce grand Sainct veut dire par ces parolles? veut-il que nous ressentions pour nostre divin Sauveur cet amour tendre et affectif qu'il a ressenty pour nous sur la croix ; veut-il que nous pleurions de compassion sur ses douleurs? O non certes ! ce n'est pas ce que Nostre-Seigneur demande de nous, que l'amour tendre et affectif, qui nous fait jetter des larmes, et nous cause tant de desirs sans effets ; car l'enfer est plein de ces desirs. C'est donc l'amour effectif que S. Paul veut que nous ressentions, et que Nostre-Seigneur demande de nous, et c'est cet amour qu'il nous a specialement montré sur la croix ; en souffrant tant de tourmens pour nostre salut.

Mais voulez-vous sçavoir ce que ce divin Sauveur a particulierement ressenty, et ce que S. Paul veut que nous ressentions avec luy ? c'est cet aneantissement. Il s'est aneanty, il s'est vuidé de luy-mesmé, il faut que nous en fassions de mesme, nous aneantissant et nous vuidant de nous-mesmes, c'est-à-dire, de toutes nos passions, inclinations, aversions et respugnances au bien ; nous exerçant à la continuelle mortification de nous-mesmes, et de nostre amour-propre, à l'imitation de ce sainct apostre qui disoit qu'il ne vivoit plus en luy-mesme, puisqu'il avoit crucifié son amour, ou que son amour estoit crucifié (1). Il vouloit dire, qu'il avoit tellement mortifié son amour-propre, qu'il l'avoit entierement aneanty, et qu'il n'avoit plus d'amour que pour Nostre-Seigneur crucifié Certes, il avoit bien raison, ce grand Sainct, de dire qu'il ne vivoit plus en luy mesme ; car ostant l'amour-propre de nos ames, c'est leur oster la vie, et leur donner la mort ; mais heureuse mort, qui nous fait mourir à nous-mesmes, pour nous faire vivre à Dieu. Aymez donc tellement, mes tres-cheres filles, celuy qui est mort pour nous unir à soy, et pour nous tesmoigner la grandeur de son amour, que rien ne puisse plus vivre en vous que luy, afin que vous puissiez veritablement dire avec S. Paul : ***Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Christus;*** Je vis, mais non point moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

Enfin l'amour a osté la vie à nostre divin Maistre, il ne reste donc plus, sinon que nous mourions d'amour pour luy, ou du moins que nous ne vivions plus que pour son amour ; mais non pas d'un amour tel quel, ains d'un amour semblable et correspondant au sien autant qu'il nous sera possible : je ne dy pas egal, car nous ne le pouvons, mais je le veux dire d'un amour fort et courageux, qui croisse emmy les contradictions, sans nous lasser jamais de souffrir pour ce divin Amant Soyons donc bien aises, pour luy tesmoigner nostre amour, de nous rendre semblables à luy en son abjection et en ses souffrances, puisque l'amour egale les amans. Et considerez, je vous prie, ce que fit le grand S. Paul, pour pouvoir dire veritablement ces parolles : Je vis, mais non plus moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy. Quelles persecutions, quelles mortifications, quelles sortes d'abjections, de tourmens et de douleurs n'a-t'il pas soufferts? Escoutez ce qu'il dit en son Epistre aux Corinthiens, jusques à cette heure : Nous avons esté blasphemez et persecutez à outrance, injuriez et meprisez jusques là, que nous sommes estimez la ballieure du monde, ***Purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc*** (1). Or chacun sait qu'il n'y a rien de plus vil dans une maison que les ballieures, si que l'on ne void jamais assez tost l'heure qu'elles en soient dehors : de mesme veut dire S. Paul, les hommes nous ont en si grande horreur, qu'ils ne verront jamais, ce leur semble, assez tost l'heure qu'ils ne nous ostent de devant leurs yeux. Nous sommes comme la pelure d'une pomme ; car si le monde est une pomme nous en sommes la pelure qu'on jette là, comme une chose du neant.

Donc pour acquerir et achepter cette perle precieuse du sainct amour, et pour parvenir à cette transformation à laquelle nous pretendons, il nous faut resoudre

(1) Gal. II

(1) I. Cor. IV.

ainsi rejettez, mesprisez, mortifiez, comme le rebut du monde et une lu neant. Nous abandonnons bien ses exterieures, direz-vous; mais smettre nostre propre jugement assujettir à celuy d'une superieure, neer tellement à nostre propre vo- qu'elle soit tousjours absolument e et obeyssante à ses ordonnances, ne chose bien difficile et mal-aisée a l est vray, mes cheres filles, et pour us avez besoin d'un grand courage, ne grande magnanimité. Mais si la té vous estonne, je vous presente etites considerations, qui nous fe- nnoistre l'entreprise estre plus fa- e vous ne pensez, et qui vous don- de la consolation.

remiere est, que celuy qui vous ap- la conqueste de son tres-pur amour, ez puissant pour vous ayder à par- u but de vostre entreprise : confiez- nc en luy, et luy dittes hardiment : ndez, Seigneur, à nos ames, tout l vous plaira, et nous donnez la e le faire, et d'accomplir entiere- ostre saincte volonté, afin de nous agreables à vostre divine Majesté; ar vostre grace que nous allions à vous avez commencé en nous l'œu- nostre perfection, nous ne voulons douter de vostre bonté que vous ne cheviez, si nous cooperons fidelle- vec vous.

conde consideration qui vous rele- courage, c'est de sçavoir en quoy ste : je vous ay dit que vous aviez d'un grand courage et d'une grande imité pour parvenir au but de vos- eprise, il est vray; mais en quoy vous que consiste cette grandeur age et cette magnanimité? c'est en esse de courage, et vous l'aurez t plus grand, que vous l'aurez plus 'est-à-dire que vous serez plus pe- l'estime de vous-mesmes. Ressou- ous de cette parolle tant admira- t bien inculquée dans le cœur des s par Nostre-Seigneur : Si vous faits, leur disoit-il, comme un petit vous n'entrerez point au royaume ix, *Amen dico vobis, nisi conversi s, et efficiamini sicut parvuli, non itis in regnum cœlorum*. Certes si nous voulons parvenir à la perfection, il nous faut estre semblables en courage aux petits enfans, c'est-à-dire humbles comme eux, doux, souples et faciles à tourner à toute main comme eux.

Mais remarquez, je vous supplie, comme Nostre-Seigneur a fait merveilleusement bien paroistre la grandeur de son courage ès plus excellens actes de l'amour qu'il nous a monstré avoir pour nous en sa mort et passion, ne faisant autre chose que de laisser faire de luy tout ce qu'on vouloit, constituant la grandeur de son courage à se laisser tourner au gré et à la volonté d'un chacun. C'est aussy en quoy le nostre doit paroistre, et en quoy il veut que nous l'imitions, non pas tant à faire, comme à laisser faire en nous, et de nous tout ce qu'on voudra, non seulement par sa divine Majesté, mais aussi par nos superieurs, nous rendant maniables, souples et humbles comme des petits enfans; car nostre grandeur consiste en nostre petitesse, et nostre exaltation en nostre humiliation.

La troisiesme consideration qui vous doit estre de tres-grande consolation, est l'honneur que vous avez de venir faire vos vœux sous la protection de nostre glorieuse Maistresse la tres-saincte Vierge, laquelle comme une mere-perle a tousjours vescu emmy la mer de ce monde, sans recevoir aucune goutte d'eau salée, je veux dire, sans estre aucunement abreuvée des vains plaisirs terrestres, ains elle a tousjours vescu dans une admirable pureté en la pratique de toutes sortes de vertus, mais specialement d'une profonde humilité et abjection. Vertus par lesquelles elle s'est rendue si agreable à Dieu, qu'il l'a choisie pour estre sa mere.

Confiez-vous donc aux merites de cette Ste Vierge, et ne doutez point qu'elle ne vous assiste tres-particulierement, et vous prenne en sa saincte protection, si vous venez à faire l'offrande de vos vœux avec humilité et simplicité de cœur, puisque ce sont les vertus jointes à celles de suivre fidellement les attraits et les inspirations celestes qui ont le plus reluy en elle durant le cours de sa vie mortelle. Vertus lesquelles sans doute, avec son ardente charité, luy meritent la grace d'estre advantagée de plus grandes faveurs que ne fut,

ny ne sera jamais aucune creature humaine ou angelique, ayant eu l'honneur d'appartenir de si près à l'humanité très-saincte de nostre divin Sauveur et Maistre, lequel je supplie avec le Pere et le Sainct-Esprit, vous donner sa grace en ce monde, et sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON

DE LA VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

Ceux qui se sont departis jusques à present de l'Eglise ont pris des excuses par les deux extremitez pour couvrir la faute qu'ils avoient faite de n'y point demeurer, et la mauvaise affection de n'y point retourner; car les uns ont dit qu'elle estoit invisible, les autres, confessant l'Eglise visible, ont dit qu'elle pouvoit defaillir et manquer pour certain temps; et partant qu'encore que leur Eglise semblast nouvelle, pour n'avoir pris succession de personne, elle ne l'estoit toutesfois pas, ains estoit l'ancienne morte et esteinte pour certain temps, puis par eux ressuscitée, et ce sacré feu continuel r'allumé. Voulant les uns faire l'Eglise tellement parfaicte, qu'elle soit toute spirituelle et invisible; les autres la faire si imparfaicte, que non seulement elle soit visible, mais encore corruptible, semblables à leurs anciens devanciers heretiques, desquels les uns vouloient tellement diviniser Nostre-Seigneur qu'ils nioient son humanité ; les autres tellement l'humaniser, qu'ils en nioient la divinité. Mais tout cecy ne sont qu'occasions recherchées pour pallier et masquer l'abomination de la division qu'ils ont faite en l'Eglise, laquelle donnant des tesmoignages de sa visibilité et de son incorruption, pendant que les sectaires devisent ainsi d'elle, elle comparoist par tous les lieux de la terre sur l'ancien et le nouveau monde, et par tout se fait voir et regarder en ses serviteurs et predicateurs, pour tesmoignage tres-asseuré de sa visibilité, et pour attester de son incorruption. Quoy que vieille, elle fait paroistre qu'elle est aussi pleine de force, de fermeté et de vitesse que jamais, resistant vaillamment à tous ses ennemis, ne s'esbranlant pour aucun assaut pour impetueux qu'il soit, courant par tout le monde annoncer l'Evangile de son Espoux.

Or ce qu'elle-mesme fait voir par experience, je m'efforceray à vous le faire voir par discours, produisant les bons et indubitables tiltres qu'elle a pour sa visibilité et incorruption, qui est le gros du differend que nous avons avec nos adversaires. Prions Dieu qu'il nous fasse la grace que tout soit à son honneur, et Nostre-Dame; qu'il luy plaise nous favoriser de son intercession. Et partant saluons-la, disant devotement : *Ave Maria.*

L'Eglise donc, auditoire chrestien, fait assez paroistre par effet qu'elle est visible, incorruptible et immortelle, se faisant voir par tout, telle qu'elle avoit esté predite par Nostre-Seigneur, ses apostres, et les prophetes : et me semble bien que cette preuve là seule pourroit suffire à qui voudroit ne pas estre contentieux et opiniastre. Mais afin de ne laisser aucune occasion en arriere pour faire reconnoistre l'Eglise, je vous apporteray maintenant des preuves tres-certaines et tres-claires comme elle est visible.

Et pour le premier poinct, je demande à nos adversaires où ils treuveront jamais en l'Escriture que l'Eglise soit invisible; où trouveront-ils que quand il est parlé d'Eglise, il s'entende une assemblée ou convocation invisible? Jamais cela ne fut, jamais ils ne le treuveront.

Ils treuveront bien au livre des Nombres, que le peuple se plaignant de Moyse au desert de Sina faute d'eau, il dit : *Cur eduxisti Ecclesiam in solitudi-*

1)? Pourquoy avez-vous amené cette
blée au desert? Mais qui ne voit que
ıssemblée estoit visible?
trouveront aux Actes, que S. Paul
de Chio en Hierusalem, ne voulant
' par Ephese, de peur d'y arrester
lesirant faire le jour de la Pentecoste
ırusalem, dès Milette il envoya ap-
les anciens de l'Eglise, et en une
ation qu'il leur fist, il dit : *Attendite*
, et universo gregi, in quo vos Spi-
sanctus posuit episcopos regere
iam Dei, quam acquisivit san-
suo (2); Prenez garde à vous et au
au sur lequel le Sainct-Esprit vous a
uez prestres pour regir son Eglise
'est acquise par son sang. *Episco-*
d est, presbyteros. Passant en Ce-
il est dit que *Salutavit Ecclesiam*,
alüa l'Eglise; aux Galates, 1 : *Su-*
odum persequebar Ecclesiam Dei,
ecutois grandement l'Eglise de Dieu.
e pas par tout une assemblée visi-
e demande donc, mes freres, si nos
aires ne treuvent point de passage
glise soit prise pour un corps invisi-
'est-ce pas vouloir l'emporter sans
ture? que si au contraire il se treuve
ırs passages où il est parlé de l'E-
et que tous s'entendent d'une assem-
sible, vouloir contester au contraire,
e pas aller contre l'Escriture? Quand
ils vous allegueront ce fantosme,
'Eglise estre visible, demandez-leur
sage de l'Escriture où l'Eglise signi-
se invisible. Mais que veulent-ils
ir? au commencement pour prendre
, on n'oyoit autre parolle, sinon :
m Domini, verbum Domini, La
de Dieu, la parolle de Dieu, et
nant sans aucune apparence de
ture, ains contre la phrase ordinaire
scriture, ils veulent faire une chi-
n l'Eglise. Mais dites-moy de grace,
lise est invisible, pourquoy sera-ce
ostre-Seigneur nous dira : *Dic Ec-*
, si Ecclesiam non audierit, sit
nquam Ethnicus et Publicanus (3)?
le à l'Eglise, et si il ne veut pas en-
l'Eglise, tenez-le pour un payen et
ain. Quelle sorte d'adresse seroit
y? dis-je à l'Eglise, comment vou-
us qu'on s'adresse à l'Eglise si on ne
la voit, si on ne la connoist? Et si S. Paul escrivant à son Timothée, dit : *Hæc tibi scribo, ut scias quomodo oporteat te conversari in domo Dei, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (1); Je t'escris ces choses, afin que tu saches comme il te faut converser en la maison de Dieu, laquelle est l'Eglise du Dieu vivant, la colomne et le firmament de verité. Comment pourroit-il conserver, s'il ne voit ny ne connoist l'Eglise? S. Matthieu, 16 : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*; Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise. Ici quoy qu'ils entendent, le fondateur sera visible et sensible, donc l'Eglise sera aussi visible et sensible. C'est donc chose certaine, que l'Eglise est visible par les tesmoignages de l'Escriture, d'autant que par tout où l'Escriture nomme l'Eglise, elle entend une assemblée visible.

Maintenant voyons les qualitez qui luy sont données en l'Escriture au psaume 18, où David dit : *In Sole posuit tabernaculum suum.* Aug. in Epist. Joan. 2 : *In manifesto collocavit Ecclesiam suam*; au ps. 47 : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri, Deus fundavit eam in æternum.* Voyez-vous point qu'il dit : *Sicut audivimus, sic vidimus?* Au ps. 44, après qu'il a descrit la beauté de l'Espoux visiblement, il descrit celle de l'Espouse de mesme : *Astitit Regina à dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate*; et plus bas : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Comme va-t'elle vestuë d'or, si elle n'est visible? comme peut-on aller devant sa face, si elle ne se fait voir? Isaye, 61 : *Et scietur in gentibus semen eorum, et germen eorum in medio populorum : omnes qui viderint eos, cognoscent illos, quia isti sunt semen cui benedixit Dominus.* Ce que Nostre-Seigneur interprete de son temps : *Spiritus Domini super me*, Luc. 4. v. 18. Mais sur tout, les comparaisons et les noms que donne l'Escriture à l'Eglise doivent estre bien remarquez : au psaume 47 il l'appelle Montagne : *Magnus Dominus, et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus.* Daniel, au second chapitre, l'appelle la pierre qui roule

m. xx. — (2) Act. xx. — (3) S. Matt. xviii.

(1) I. Tim. iii.

de la montagne, et gaste cette grande statuë : *Replevit terram, et factus est mons magnus.* Au psaume 88 : *Semel juravi in sancto meo, si David mentiar : in sancto meo, id est, meipso, qui sum Sanctus sanctorum* : et quoy, *semen ejus in æternum manebit, et thronus ejus sicut Sol in conspectu meo, et sicut Luna perfecta in æternum, et testis in cælo fidelis.*

En ce psalme se font deux choses jusques à ce verset 37 : *Et thronus ejus.* Premierement il chante les grandes promesses faites à David, qui se devoient accomplir au temps de Nostre-Seigneur. Secondement depuis ce verset jusques à la fin, le psalmiste se lamente de ce que Dieu differe tant cette execution, et cependant son peuple est tourmenté.

Donc en ce verset, il parle de ce que devoit estre le Christianisme et l'Eglise, et la compare à trois des plus nobles et illustres choses du monde. Premierement au soleil : *Et thronus ejus sicut Sol*, qui eclypse bien quelquesfois, mais non jamais tout à fait, ains seulement en quelque partie du monde ; ainsi en est-il de l'Eglise.

Secondement à la lune, mais parce que la lune eclypse quelquesfois, et tousjours tout à fait, il adjouste : *Sicut Luna perfecta in æternum.*

En troisiesme lieu à l'arc en ciel, qu'il appelle *testem in cælo fidelem* (1), parce qu'en la Genese Dieu le donna pour tesmoignage à Noé de sa reconciliation faite avec le monde : ainsy l'Eglise est le vray tesmoin de la reconciliation nouvelle. Et comme l'arc en ciel, quoy qu'il ne soit qu'une nuë, si est-ce que recevant les rayons du soleil il est rendu tres-beau et apparent : ainsi l'Eglise, quoy que ce ne soit qu'une assemblée d'hommes, si est-ce que recevant l'assistance du Sainct-Esprit, elle est tres-belle et tres-remarquable, en son unité, en sa pureté, en sa stabilité et perpetuité. Mais où est-ce que nos adversaires ont l'esprit en cet endroit ? Ne voyent-ils pas qu'ils mesprisent le merite de la passion de Nostre-Seigneur.

En Isaye 53 : *Pro eo quod laboravit anima ejus, ideo dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est*, *Apud te laus mea in ecclesia magna*, dit Jesus-Christ Nostre-Seigneur à son Pere, au psaume 21, comme disant : *A te proficiscitur*, de vous despend la loüange que je reçoy en la grande Eglise, ou la louange qui vous est renduë par mon incarnation, *In Ecclesia magna, id est, catholica, ait August.* Au psaume 2, apres que Dieu le Pere luy a dit cette grande parolle : *Ego hodie genui te*, il luy dit : *Postula à me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, possessionem tuam terminos terræ* ; au psaume 71 : *Et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum* ; après : *Et adorabunt eum omnes reges terræ et omnes gentes servient ei.* Mais Nostre-Seigneur mesme dit en S. Jean 12 : *Ego si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad me ipsum* (1).

De maniere que je puis bien dire à ceux qui font cette Eglise ainsi cachée et invisible, ce que S. Optatus escrivoit, *contra Parm.* : *Si sic pro voluntate vestra in angustam coarctatis ecclesiam, ubi erit quod Filii Dei meruit, ubi erit quod libenter largitus est ei Pater dicens : Dabo tibi gentes hæreditatem tuam* : *quare in carcere latitudo est regnorum, permittite filium possidere concessa, permitte Patri promissa complere.* Et S. Hierosme, *Dialog. adversus Luciferanos* : *Gratulor tibi quod animo bono à falsitatis ardore ad totius orbis te saporem contulisti, nec dicis more quorumdam, Domine, salvum me fac quoniam defecit spiritus quorum vox impia crucem Christi evacuat ; Dei filium subjugat diabolo et illam complorationem, quæ à Deo de peccatoribus prolata est, de universis hominibus dictam intelligit : alloquutio Patris impleta est, dabo tibi gentes. Ubi quæso sunt isti innumeri religiosi, innumeri prophani, qui plures synagogas asserunt esse quàm ecclesias.*

Mais quoy ! qu'appelez-vous Eglise, est-ce pas une assemblée d'hommes ? ouy certes, non d'Anges : dites-moy, où est la vraye predication, sinon à l'Eglise ? et où la chercheray-je, si je ne sçay où est l'Eglise ? où est la vraye administration des sacremens, sinon en l'Eglise ? et où voulez-

(1) Gen. IX

(1) Lib. III.

e je les cherche si cette Eglise est
 et cachée? Le jour de Pentecoste
t-Esprit vient-il pas en l'Eglise, et
tte assembléeestoit ce pas un corps
mesme le Sainct-Esprit tient l'E-
ible, à tel poinct que pour s'ac-
ler à la visibilité, luy-mesme qui
sible, s'apparut à elle en forme
si elle est invisible où est-ce qu'on
chercher, où l'ont-ils trouvée, qui
a enseignée?
nes freres, c'est le dessein du dia-
la rendre invisible, afin de nous
re de son obeyssance, afin de nous
liberté de nous refugier vers elle;
le pouvoir de nous parler, nous
e, nous monstrer nos fautes, de
rriger et nous mettre dans nostre

ils disent qu'en Hier. 31, il est dit:
legem meam in cordibus eorum.
nement la loi estoit escrite en pierre,
nant au cœur, *Charitas Dei diffusa*
ordibus nostris. S. Pierre appelle-
l'Eglise *Domum spiritalem?* aussi
e, car elle n'est pas une maison
lle, ains spirituelle rapportée à
, comme les gens qui servent Dieu
ppellez spirituels, mais ils ne lais-
ur cela d'estre visibles.
bjectent encore: *Credo sanctam*
iam catholicam: on croit sa sainc-
i est invisible, on croit qu'elle est
de Nostre-Seigneur, lequel on ne
s; et ils adjoustent: *Novit Domi-*
nus qui sunt ejus, 2 Tim. 2. multi vo-
cati, pauci verò electi. Mat. 20. Ce qui semble donner à entendre que l'Eglise ne comprend que les seuls esleus, lesquels ne sont connus que de Dieu. Mais combien que la saincteté et les esleus ne soient connus que de Dieu, combien qu'elle soit l'Eglise du Sauveur qu'on ne voyoit pas, n'est-il pas vrai que l'Eglise est ce champ qui comprend la bonne semence et la zizanie? qu'elle est cette grange laquelle enferme le grain et la paille, qu'elle est cette grande maison dont parle S. Paul, où il y a des vaisseaux precieux, et des vaisseaux vils et abjects; et que la separation ne sera faite qu'à la fin du monde, lorsque de militante elle deviendra triomphante. Ces pauvres desvoyez sont semblables aux apostres lorsqu'ils se trompoient en Nostre-Seigneur, qui se trouvant au milieu d'eux, et leur disant: *Pax vobis*, Paix vous soit, encore croyoient-ils que ce fust un fantosme. Ils ressemblent à ceux dont est parlé en S. Mathieu, 25, qui diront à Nostre-Seigneur: *Domine, quando te vidimus esurientem, etc.* Quand nous vous avons veu avoir faim, etc.

Or sus, mes freres, que retirerons-nous de tout ce discours? premierement une assurance en la doctrine de l'Eglise qu'elle est visible.

2. Combien nous avons d'obligation à celuy qui a edifié cette cité de refuge pour nous en laquelle nous puissions avoir nostre recours, etc.

SERMON

DE LA PERPETUITÉ DE L'ÉGLISE.

Vidi civitatem sanctam Hierusalem novam descendentem de cœlo, et Deo paratam sicut sponsam ornatam viro suo. Apoc. XXI.

...saincte cité de la Hierusalem nouvelle descendante du ciel, parée magnifiquement de Dieu, comme une espouse ornée pour son espoux.

---

glorieux secretaire de Dieu dit en ce
que l'Eglise est une cité nouvelle,
et ornée de Dieu, comme une es-
pour son espoux. Or pensez, mes
, quelle seroit une espouse si elle
estoit selon le souhait, et selon le desir de son espoux; si son espoux la façonnoit à sa volonté; je croy qu'il la feroit la plus belle, la plus vertueuse, la plus saine, et de la plus longue vie qu'on se pourroit ima-

giner, car il n'y a pareille affection à celle de l'espoux vers l'espouse, quoy que souvent aux progrez du mariage on change de volonté par le mal-heur de nostre mauvaise nature. O quelle seroit cette espouse si elle avoit autant de perfections que luy en desireroit son espoux! Pensez donc, je vous prie, quelle doit estre cette saincte cité que Dieu s'est preparée luy-mesme comme une espouse, elle doit estre toute belle, elle doit estre toute sage, mais surtout elle doit estre de tres-longue durée, comme c'est d'ordinaire de souhaiter ès alliances qu'elles soient de longue durée. C'est sans doute que Dieu qui a basty cette Eglise, l'a basti si bien et si fermement qu'elle doit estre perdurable, ce que je prouveray maintenant avec de tres-preignantes raisons, pour les occasions que je vous diray cy-après. Prions Dieu que ce soit à son honneur et gloire, employant à cette intention l'intercession de la Ste-Vierge. *Ave*.

Je crois que vous sçavez, auditeurs chrestiens, que lorsqu'il pleust à Dieu creer le monde, sa divine Majesté voyant la terre et l'eau remplies d'animaux, il les benit tous, et leur donna force en leur nature, chacun en son espece, de continuer leur race jusques à la fin du monde; et quand il eust creé l'homme, il le benit, et luy donna la mesme perfection et condition, si que dès lors on ne trouvera pas que jamais aucune sorte d'animaux aye manqué de race. Et quant à nous autres, chacun sait bien que par la droite ligne et continuation perpetuelle, nous sommes tous descendus de pere en fils sans interruption de ce premier pere auquel Dieu donna la force et le commandement de multiplication. Et de vray, cela appartenoit à la sagesse divine de conserver le monde qu'il avoit une fois si solemnellement fondé.

De mesme, mes freres, quand il pleust à Dieu recreer le monde et fonder son Eglise, il la benit tellement que jamais cette sienne generation ne devoit manquer ou faillir en aucune façon; de maniere que la vraye Eglise qui est maintenant, doit estre descenduë de pere en fils par cette generation spirituelle de ce second Adam Nostre-Seigneur et Maistre, et qui diroit autrement il feroit tort au sang de Jesus-Christ, lequel n'a pas eu moins d'efficace pour fonder son Eglise à perpetuité, que le sang d'Adam à entretenir les generations des hommes; car ne sçavez-vous pas que comme Adam a laissé une generation perpetuelle en son sang, aussi Jesus-Christ a laissé une generation perpetuelle au sien. Que si le monde dure encore au sang d'Adam, pourquoi ne durera aussi l'Eglise au sang de Jesus-Christ? C'est ce que vouloit dire le grand David, disant que Dieu a fondé cette Eglise à perpetuité, et que le Seigneur est extresmement grand et loüable en la cité de nostre Dieu, *Deus fundavit eam in æternum : magnus Dominus et laudabilis nimis in civitate Dei nostri* (1). Et de vray ce seroit chose bien indigne d'un tel fondateur, de fonder pour un peu de temps une Eglise, laquelle a esté fondée avec tant de resjouyssance, et un si grand appareil, que pour sa fondation Jesus-Christ aye tant enduré, tant repandu de sang, et puis qu'elle fust corruptible: *Fundatur exultatione universæ mons Sion*.

Mais, je vous prie, seroit-il bien seant que Nostre-Seigneur eust respandu son sang pour reconcilier son Eglise à Dieu son Pere, et puis qu'enfin cette Eglise fust tellement abandonnée qu'elle vint à estre du tout perduë? Certes un tel mediateur merite une paix perpetuelle, une alliance tres-estroitte, dont Isaye dit : *Et fœdus perpetuum feriam eis*, Et je feray une alliance perpetuelle avec eux, parlant du Christianisme.

Non, non, il ne faut pas dire que l'Eglise soit jamais morte, son Espoux est mort pour elle, afin qu'elle ne mourust point, c'est ce que veut dire S. Paul : *Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, alios prophetas, alios evangelistas, alios pastores et doctores ad consummationem Sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi, donec occurramus omnes in unitatem fidei et agnitionis filii Dei* (2), Dieu a estably dans son Evangile des apostres, des prophetes, des evangelistes, des pasteurs et des docteurs pour la consommation des Saincts pour servir à l'edification du corps de Jesus-Christ, jusques à tant que nous nous rencontrions tous dans l'unité

(1) Psal. XLVII. — (2) Ephes. IV.

de la foy et de la connoissance de Dieu.

A quoy est conforme ce que ce sainct Apostre dit ailleurs : *Primitiæ Christus, deinde ii qui sunt Christi, deinde finis : oportet illum regnare, donec ponat inimicos suos sub pedibus ejus, novissima autem inimica destruetur mors* (1), Jesus-Christ est les premices en après ceux qui sont à Jesus-Christ, et après viendra la fin, mais il faut qu'il regne jusques à ce qu'il aye mis tous ses ennemis sous ses pieds. Voyez-vous, il n'y a rien entre Christ et les siens, ny entre les siens et la fin : l'Eglise donc durera tousjours jusques à la fin, car aussi bien n'aura-t-il jamais vaincu tous ses ennemis jusques à la fin, et cependant Nostre-Seigneur regnera et se dilatera en son Eglise, parmy et en depit de tous ses plus grands ennemys, suivant ce qu'à ce propos atteste le psalmiste, disant : *Dixit Dominus Domino meo, sede à dextris meis, etc. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion, dominare in medio, etc.* (2). Cette verge c'est la loy evangelique de laquelle il est dit au psalme 44 : *Sedes tua Deus in sæculum sæculi, virga directionis, virga regni tui.* Elle sort de Sion, suivant ce qui fut prophetisé en Isaye 2 : *Et de Sion exibit lex, et verbum Domini de Hierusalem*(3). Elle commence par Jesus-Christ, *Oportebat Christum pati*, etc. *Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Ierosolyma.* Donc avec cette verge de la saincte loy domine au milieu de tes ennemys, qu'est-ce à dire, sinon que tousjours cette Eglise seroit stable et visible, en laquelle Nostre-Seigneur regneroit et domineroit, voire parmy les plus grandes bourrasques et tempestes des afflictions? Il n'y aura donc jamais tempestes qui empeschent Nostre-Seigneur de regner en l'Eglise : car autrement il ne domineroit pas parmy ses ennemys, mais demeureroit sans seigneurie et domination en ce monde, ce qui fut davantage confirmé par l'ange lorsqu'il annonça l'incarnation à Nostre-Dame, disant que Nostre-Seigneur seroit grand et seroit appellé Fils du Tres-Haut, et le Seigneur Dieu luy donneroit le throsne de David son pere, et il regneroit sur la maison de Jacob eternellement, et son regne seroit sans fin. Qui est le siege de David et la maison de Jacob, sinon l'Eglise militante? car sans doute ce n'est pas un siege temporel : et comme regneroit Nostre-Seigneur eternellement en la maison de Jacob, si elle manquoit une fois (4)?

(1) I. Cor. xv. — (2) Psal. cix. — (3) S. Luc, xxiv.

De plus Nostre-Seigneur donne-t-il pas tesmoignage à cette perpetuité de l'Eglise, en S. Jean, 14 : *Ego rogabo Patrem, et alium paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, spiritum veritatis*, Je prieray mon Pere, et il vous donnera un autre consolateur qui est l'Esprit de verité, afin qu'il demeure avec vous eternellement.

Quelle fermeté d'assistance? *Spiritum veritatis*, L'Esprit de verité, comme souffriroit-il le mensonge? Et en S. Matthieu, 28 : *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*, Je suis avec vous jusques à la consommation des siecles, où ouvertement il promet son assistance par ticuliere à l'Eglise, passage lequel a esté entendu anciennement pour la presence de Nostre-Seigneur au sainct sacrement ; mais quoy que c'en soit, Nostre-Seigneur monstre qu'il y aura tousjours une vraye Eglise, en laquelle il sera, et s'il est avec elle, qui sera contr'elle.

Mais Isaye fait une solemnelle attestation de cette verité : *Cum venerit Redemptor Sion : hoc fœdus meum cum eis, dicit Dominus, spiritus meus, qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, et de ore seminis seminis tui, dicit Dominus, admodò et usque in sempiternum. Hoc fœdus meum cum eis* (*id est Christianis*) (2) ; car auparavant il dit : Et ceux qui sont en l'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux qui sont au soleil levant sa gloire. Que voudroit-on davantage pour la verification de cette perpetuité? les propheties et les Evangiles en sont tout pleins.

Un seul passage suffira pour tous, c'est en S. Matthieu, 16. Nostre-Seigneur dit : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*, Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise, et les portes d'enfer n'auront point de pouvoir sur elle. Il dit : *Ædificabo*, J'e-

(1) S. Luc, I. — (2) Isaye, LIX.

difieray, quel architecte? Il dit : *Supra petram*, Sur la pierre, quel fondement? *Et portæ inferi, etc.*, Et les portes d'enfer n'auront point de pouvoir contre elle, quelle promesse? l'enfer avec tous ses alliez n'y peuvent rien. Par les portes s'entendent les forces : mais outre cela je treuve trois portes d'enfer, la malice, l'ignorance, l'infirmité. Ny les infirmitez ès afflictions, ny l'ignorance ès doutes, ny la malice ès deliberations, ne peuvent prevaloir contre cette Eglise. Cette verité est si claire et si puissante, que Calvin mesme s'en est laissé echapper la concession, sur les paroles desjà alleguées, où il confesse l'assistance perpétuelle avoir esté promise à l'Eglise, y adjoustant une bonne raison ; car, dit-il, ce seroit peu que l'Evangile et le Saint-Esprit nous eust esté une fois donné, s'il ne demeuroit tousjours avec nous (1). Voyez-vous la force de la verité, comme il la confesse? Mais voicy que vous me direz, si Calvin confesse cette verité, pourquoy la prouvez-vous si exactement? je vous responds que le mensonge est inconstant et la doctrine de Calvin aussi. Il confesse cette verité icy sans y penser, mais il s'en oublie ailleurs grandement, et la raison pourquoy il fait l'Eglise invisible, mortelle et errante, c'est celle-cy.

On demande à nos adversaires si, quand ils commencerent cette nouvelle doctrine, il n'y avoit point d'Eglise de Nostre-Seigneur : les uns respondent qu'ouy, les autres que non ; à ceux qui disent qu'ouy, on replique, s'il y avoit une Eglise, ou vous estiez avec elle ou non ; s'ils disent que non, on leur dit : Vous estiez donc damnez, car, *Non potest habere Deum patrem, etc.*, Celuy-là ne peut avoir Dieu pour pere qui ne voudra avoir l'Eglise pour mere ; et partant il ne vous faut pas suivre. Si vous estiez avec elle, dites-nous où elle estoit alors? ils disent qu'elle estoit invisible ès cœurs de quelques-uns çà et là : les autres donc voyant qu'il n'y avoit point d'honneur de dire, ou qu'il n'y avoint point d'Eglise, ou qu'elle estoit invisible, ont dit qu'au temps qu'ils s'eleverent, il n'y avoit plus aucune Eglise, mais que tout estoit apostasie, idolatrie et superstition, qu'elle estoit morte et eteinte, pleine d'erreurs, et que par eux elle a esté ressuscitée ; et contre ceux-cy, j'ai montré maintenant que ce feu est inextinguible ; car voyez-vous par la consequence ; l'Eglise donc est visible et perpetuelle, mais celle de Calvin n'a point esté vuë ny connuë devant Calvin, donc l'Eglise de Calvin n'est pas la vraye Eglise. Voicy qui les presse de près, voicy qui ruine tout leur bastiment, voicy qui fait sauter, qui ruine et sappe la tour de Babel ; c'est pourquoy ils cherchent de tous costez ouverture pour s'eschapper, disant tantost que leur Eglise a tousjours esté, et quand on demande où elle estoit il y a cent ans, ils disent qu'elle estoit invisible, tantost ils disent qu'elle n'estoit pas ; et quand on leur dit qu'elle n'estoit pas donc la vraye Eglise, puisque la vraye Eglise doit estre perpetuelle, ils nient cecy, et disent que quand Calvin commença il n'y avoit point d'Eglise, qu'elle estoit cheute en ruine, et qu'ils l'ont rebastie et reformée, et tout cecy se faict et se dit, pource qu'a lors il n'y avoit point d'Eglise que Catholique papiste qu'ils nomment, qui a fait dire à Dubartas que l'Eglise estoit cette grande paillarde de l'Ante-Christ, Calvin ne dit rien moins, livre 4. chap. 1 et 3, et Bèze en sa confession de foy, chap. 5, et *Musculus lib. de locis communibus*. Voilà qui me fait arrester à prouver contr'eux ces veritez, lesquelles estant bien certaines et asseurées, il est bien certain et asseuré aussi que l'Eglise des adversaires qui n'a pas esté visible avant cinquante ou soixante ans, et qui n'a point esté tousjours, n'est pas la vraye Eglise, et par consequent que tous ceux qui sont en icelle sont hors de leur salut eternel, s'ils ne s'amendent. Davantage je n'ay pas seulement prouvé que la leur n'est pas la vraye Eglise, mais aussi que c'est la nostre ; car il ne se treuve point d'Eglise de toutes celles qui confessent Jesus-Christ qui aye continué sans interruption, sinon la nostre catholique et romaine.

Mais qu'apprendrons-nous ici en cette verité? nous apprendrons à loüer Dieu qui a laissé au monde une Eglise perpetuelle à laquelle, en tout temps, on peut recourir pour y faire son salut, puis montant de cette Eglise que nous voyons çà bas, à celle que nous ne voyons pas là haut, nous exciterons en nous le desir de la vie eternelle, comme dit l'apostre : *Non contem-*

(1) Inst. LIX.

plantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur (1). N'appliquant pas seulement nos esprits aux choses qui se voyent, mais à celles qui sont invisibles. Et partant comme celle-cy est perpetuelle, selon la perpetuité de ce monde, l'autre l'est selon la perpetuité de la vie future, c'est-à-dire, eternelle. Donc de la consideration de la durée de cette Eglise nous devons nous eslever à la durée de la triomphante, et penser que le royaume du ciel est eternel, puis penser combien jusques à present nous avons esté mal advisez d'avoir quitté ce royaume-là, auquel nous avons part, pour un rien, pour un petit peché, et qui sommes si lasches de ne point prendre de peine pour avoir ce paradis qui durera eternellement. O pecheur, tu prends tant de peine pour un peu d'or, pour un peu d'argent qui te sera demain pillé, qu'il te faudra laisser demain, et pour ces richesses immortelles, tu ne veux pas te faire tant soit peu de violence, et vaincre ta lascheté, etc.

(1) II. Cor. II.

SERMON

DE LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE.

SUR L'ÉVANGILE DU DIX-SEPTIESME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECOSTE.

Magister, quod est mandatum magnum in lege? Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua. Hoc est maximum et primum mandatum. MATTH. XXII.

Un docteur de la loy interrogea Nostre-Seigneur, lui disant : Maistre, quel est le plus grand commandement de la loi? A quoi il respondit : Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de toute ta pensée. Ce commandement est le plus grand et le premier.

Si j'avois plus le temps, je parlerois de la dedicace pieuse qui se fait par la conseeration des Eglises, pour y adorer Dieu : mais n'en ayant que fort peu à vous entretenir, je ne parleray à present que de la dedicace interieure du cœur : asseuré que je suis, que les ames pour lesquelles je presche maintenant en tireront plus d'utilité, et y prendront plus de plaisir. Mais d'autant que la dedicace que nous faisons de nostre cœur à la divine Majesté se fait par l'amour, je m'arresteray aux paroles de l'Evangile qui court cette semaine, que j'ay prises pour subjet de cette exhortation, et les expliqueray mot à mot.

Un docteur de la loy venant treuver Nostre-Seigneur, luy demanda quel estoit le plus grand commandement ; à quoy il respondit : Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, de tout ton esprit, de toute ta pensée, de toutes tes forces, et enfin de tout ce que tu as, et de tout ce que tu es. Premierement je considere cette parole : Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur : c'est-à-dire, d'un amour de dilection ; car il faut considerer toutes ces paroles l'une après l'autre, parce qu'elles meritent d'estre pesées au poids du sanctuaire, pour la grande jalousie que Nostre-Seigneur a tesmoigné avoir, que nous l'aymions uniquement et souverainement autant que nous le pouvons faire en cette vie, ainsi que je le diray tantost.

Dieu donc veut estre aymé d'un amour de dilection, c'est-à-dire d'election, il ne se contente pas que nous l'aymions d'un amour commun, ainsi que nous faisons les hommes, mais il veut estre aymé d'un amour choisi et eslu entre tous les autres ; en sorte que tous les autres amours que nous avons pour les creatures ne soient que des images ou des ombres d'amour en comparaison de celuy qu'il

veut que nous portions à sa divine Majesté.

Hé Dieu! mes cheres sœurs, n'est-il pas bien raisonnable que cet amour divin domine, et tienne le donjon au-dessus de tous les autres amours, qu'il regne, et que tout luy soit subjet? Aymer Dieu d'un amour d'election, c'est le choisir entre mille, comme dit l'Espouse au Cantique des Cantiques: Mon bien-aymé, dit-elle aux filles de Sion, est beau par-dessus toute beauté, toutes sortes de perfections sont en luy; c'est pourquoy je l'ay esleu entre mille, c'est-à-dire, entre un nombre infini, pour estre mon bien-aymé et mon choisi, *Dilectus meus candidus, et rubicundus, electus ex millibus.*

Or quand ce vient à nostre choix d'eslire un objet pour principal but de nostre amour, certes nous aurions grand tort de ne le pas chercher, et choisir entre tous les objets qui sont aymables, afin d'eslire le plus excellent. Mais dites-moy de grace, se pourroit-il jamais rencontrer un objet plus excellent que la Divinité, laissant à part son incomparable beauté, considerant son indicible bonté qui nous a par tant de façons tesmoigné qu'il nous ayme, et desire infiniment que nous l'aymions? Hé! qu'est-ce qui pourroit davantage esmouvoir nostre volonté à aymer, que de se voir si parfaictement aymé? mais de qui? de Dieu mesme. Certes, les effets que nous ressentons tous les jours de son amour nous en donnent des preuves plus que tres-suffisantes.

O que ce commandement d'aymer Dieu est aymable! et que nous sommes obligez à sa divine bonté de nous l'avoir donné. Il y a eu certains fous et insensez qui ont voulu dire qu'il estoit impossible d'observer ce commandement, tandis que nous serions en cette vie mortelle, en quoy certes ils ont grandement et faussement erré en leur opinion, d'autant que Nostre-Seigneur n'eust jamais donné ny fait ce commandement aux hommes, s'il ne leur eust donné quant et quant le moyen de le pouvoir observer et accomplir. Dieu veut donc que nous l'aymions de tout nostre cœur, de tout nostre esprit, de toutes nos forces, et de toute nostre pensée, c'est-à-dire, de tout nostre pouvoir. Mais comment le pourrons-nous faire en cette vie mortelle, puisqu'il faut que nous aymions nos peres, nos meres, nos freres, nos sœurs, et pour ceux qui sont dans le monde, que le mary ayme sa femme, et la femme son mary, ses enfans et ses amis? Comment donc (nostre amour estant ainsi partagé) pourrons-nous aymer Dieu de toutes nos forces? Cela ne se peut, dites-vous. O que vous estes abusez! et que vous monstrez bien que vous n'avez de l'esprit que pour comprendre les choses de la terre, mais non pour penetrer et connoistre celles de Dieu telles qu'elles sont. Si Nostre-Seigneur nous eust commandé de l'aymer; ainsi que font les bien-heureux là haut au ciel, nous aurions sans doute quelque raison de dire que nous ne le pouvons pas aymer de la sorte, d'autant que ces esprits bienheureux l'ayment d'un amour ferme, stable et constant, sans interruption quelconque, le benissant perpetuellement; et par ainsi ils sont en un continuel exercice de leur amour; ce que nous autres mortels ne pouvons pas faire ça bas en terre; car il faut que nous dormions, et pendant ce temps-là nostre amour cesse son exercice.

Il n'y a jamais eu que Nostre-Dame qui aye eu ce privilege de pouvoir aymer Dieu en cette vie sans interruption quelconque; car mesme tandis qu'elle dormoit, son esprit ne laissoit pas d'agir et de s'eslancer en Dieu: de maniere qu'elle pouvoit veritablement dire: *Ego dormio, et cor meum vigilat*, Je dors, mais mon cœur veille. Mais quant à nous autres, combien de fois arrive-t-il que nous nous treuvons en des distractions lesquelles nous sont inevitables! Il est vray que nous pouvons aymer Dieu d'un amour ferme et invariable, mais non pas estre en l'exercice continuel de nostre amour.

Or pour aymer Dieu d'un amour de dilection, je veux dire d'eslection, il faut avoir la volonté bien resoluë et determinée de ne conserver et reserver aucun autre amour qui ne luy soit subjet et sousmis, demeurant prests à bannir de nos esprits, non seulement tout ce qui luy sera contraire, ains aussi tout ce qui ne servira pas à la conservation et augmentation de ce divin amour, qui est seul digne du nom sacré de dilection. Le nom d'amour se peut bien appliquer, et est propre à toutes les affections basses, terrestres et caduques:

mais pour le nom de dilection, jamais elles ne le meritent.

Mais comment, me direz-vous, pourrons-nous faire pour bien observer ce divin commandement de l'amour de Dieu, tandis que nous serons en cette vie, puisque vous dites que nous le pouvons accomplir selon le desir de la divine bonté? Il est vray, sans doute mes cheres sœurs, nous le pouvons, et pour vous faire comprendre cette verité, je me serviray d'une similitude.

Imaginez-vous, de grace, de voir trois archers qui portent tous trois leur arc bandé et tendu, pour tirer dans les rencontres selon la necessité, et pour cela ils ont tous trois leur carquois pleins de fleches et de sagettes. Le premier de ces archers tient une fleche d'une main, et son arc bandé de l'autre, prest qu'il est de pousser sa fleche sur la corde de son arc, toutesfois et quantes qu'il aura necessité de tirer. Le deuxiesme archer, parce qu'il veut tirer souvent, porte non seulement son arc bandé, ains il porte encore la fleche tenduë dessus, afin que selon les rencontres il n'aye à faire qu'à la decocher Mais le troisiesme archer ne se contente pas de cela ; ains il tire sans cesse la corde de son arc à soy, et lance continuellement les sagettes dans le blanc où il vise.

Certes ce n'est pas sans raison que les peintres pour representer l'amour, peignent un archer qui decoche continuellement des fleches dans le cœur des mortels, pour les blesser et navrer de ses tres-aymables sagettes. L'amour est extremement doux et suave, quand il s'applique à un objet digne d'estre choisi entre mille, comme est celuy de Nostre-Seigneur, duquel nous parlons; car quant à l'amour bas et caduque, qui s'attache à la creature, au prejudice de l'amour que nous devons au Createur, tant s'en faut qu'il soit doux et suave, qu'au contraire il est grandement desagreable, et remplit le cœur de celuy qui le possede de troubles, d'empressemens, d'inquietudes et d'amertumes.

Or l'amour que le vulgaire des hommes porte à Dieu, j'entends ceux qui vivent chrestiennement dans le monde, est semblable à ce premier archer, que nous nous sommes imaginé; car ils sont resolus de plutost mourir que de l'offenser mortellement, en contrevenant à ses divins commandemens : ils tiennent tousjours l'arc de cette resolution bandé, prests qu'ils sont de decocher la fleche de leur fidelité, en toutes les rencontres où il sera besoin de faire paroistre que l'amour qu'ils portent à sa divine Majesté est le supresme entre tous les autres amours, faisant tousjours ceder l'amour de la creature à celuy du Createur; ouy mesme à celuy qu'ils portent à leur pere, mere, femme, enfans, ou amis. Heureux qu'ils sont certes de conserver cette fidelité à Dieu ; car ainsi faisant ils l'aymeront suffisamment pour ne point entrer en sa disgrace, et obtenir la vie eternelle.

Mais il y a des ames plus nobles et genereuses, qui sachant que la suffisance ne suffit pas en ce qui est de l'amour de Dieu, passent plus outre, et sont semblables à ce second archer, que nous nous sommes representé, lequel non seulement tient son arc bandé et son carquois plein de fleches, toutes prestes pour tirer; mais il tire aussi fort souvent, mettant le moins de distance qu'il peut entre chaque trait; il n'attend pas la necessité, ains il tire à toutes les apparences de necessité. Ces ames donc que je dis estre semblables à ce second archer, sont celles lesquelles se retirent du commun du peuple, pour mener une vie plus parfaicte, soit qu'elles se sequestrent tout à fait du monde, comme font les religieux ou non, ne se contentant pas de vivre seulement selon l observance des commandemens de Dieu, ains passant plus outre, elles embrassent encore la practique des conseils, afin de tirer des sagettes et des traicts dans le cœur de la divine Majesté, le plus souvent qu'elles pourront, par des eslancemens fervens et affectionnez de leur esprit : et par ainsi elles navrent et blessent le cœur de ce roy des cœurs, ainsi que luy-mesme l'assure, quand il dit à son Espouse au Cantique des Cantiques : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum et in uno crine colli tui* (1), Ma bien-aimée, ma belle, et ma colombe, tu m'as ravi le cœur, tu m'as blessé et navré par l'un de tes yeux, et par l'un de tes cheveux qui pend dessus

(1) Cant. IV.

ton col, c'est-à-dire, par l'une des pensées qui sortent de ton cœur : *Averte oculos tuos à me, quia ipsi me evolare fecerunt* (1), Detourne tes yeux de dessus moy, lui dit-il ailleurs, car tes regards m'ont fait en aller. Or pensez-vous que ces paroles qu'il dit à son Espouse soient pour lui defendre de tirer ses sagettes, ô non sans doute, mais c'est plutost pour la blesser reciproquement; car vous m'avouërez que c'est bien la blesser amoureusement, mais d'une blessure neantmoins bien douloureuse, que de luy dire qu'elle detourne ses yeux de dessus luy, car vous savez que l'on veut tousjours voir ce que l'on ayme.

Cette seconde façon d'aymer Dieu est celle que nous pouvons exercer en cette vie, et à laquelle nous devons tous pretendre; car quant à la troisiesme, qui est representée par cet archer qui tire sans cesse, elle n'appartient qu'aux Saincts, qui joüyssent de la claire vision de la Divinité dans le paradis. O qu'ils sont heureux, de blesser continuellement le cœur de Dieu des tres-aymables sagettes de leur amour! amour qui sera eternel, et qui ne pourra jamais avoir d'interruption en son exercice sacré; car à mesure qu'ils decochent les traicts de leurs affections vers Dieu, sa divine Majesté remplit leur carquois de ses divines fleches, de sorte qu'ils seront eternellement inepuisables.

Vous entendez donc bien maintenant comme l'on peut practiquer en cette vie mortelle le commandement de l'amour divin : il est vray, me direz-vous, mais est-ce assez aymer Dieu que de se contenter de l'aymer, ainsi que font ceux qui observent ses commandemens? O sans doute, qui se contenteroit de cela, sans desirer de l'aymer davantage, je veux dire, sans avoir la pretention d'accroistre l'amour qu'il doit porter à sa divine bonté, il ne l'aymeroit pas suffisamment; car n'avons-nous pas dit que la suffisance, en ce qui est de l'amour de Dieu, n'est pas suffisante. Ce n'est pas en effet icy comme aux autres desirs que l'on a d'acquerir des honneurs et des richesses; parce qu'en ces choses, celuy à qui la suffisance ne suffit pas, et qui ne dit pas, c'est assez, je suis content des honneurs et des richesses que je possede, monstre bien son ambition, et que rien ne sçauroit contenter ny assouvir la soif insatiable qu'il a de ces choses. Mais quant à l'amour de Dieu, il ne faut jamais dire, c'est assez d'amour, j'en ai suffisamment, j'en suis content; car celuy qui diroit cela n'en auroit pas suffisamment.

La Divinité ne peut estre aymée suffisamment que d'elle-mesme, c'est pourquoy nostre soif de l'aymer ne pourra jamais estre assouvie. Nous devons donc estre tousjours haletans et souspirans après l'augmentation de cet amour sacré, demandant à Nostre-Seigneur qu'il luy plaise nous donner un amour correspondant autant qu'il se pourra à celuy qu'il nous porte.

Mais considerons un peu, je vous prie, quel est cet amour que Dieu nous porte, et duquel nous avons esté, et sommes si cherement aymez de luy. Et remarquez combien Nostre-Seigneur a de grace à nous exprimer en l'Escriture saincte l'amour incomparable qu'il nous porte, en paroles, en affection et en œuvres. En paroles, certes, cela est tres-clair et manifeste; car jamais il ne s'estendit tant à parler sur aucun subjet, que sur celuy de son amour envers nous, et sur le grand desir qu'il a que nous l'aymions, ainsi que nous pouvons voir en plusieurs lieux de l'Evangile. En affection, voyez combien il est jaloux de nostre amour. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, nous dit-il, de tout ton cœur, de toute ton ame, de toute ta pensée, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et de tout ce que tu as, c'est-à-dire, de tout ton pouvoir. *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua* (1).

Ne nous montre-t'il pas aussi merveilleusement bien la grandeur de son amour par ses œuvres, specialement au tres-sainct sacrement de l'Eucharistie, en se donnant à nous. Considerez, je vous prie, l'excès de son amour en ce divin sacrement; certes il semble qu'il ne sera jamais content d'inviter les hommes à le recevoir. Voyez comme il inculque d'une façon admirable le bien qu'il a preparé pour ceux qui le recevront dignement : Je suis, dit-il, le pain vivant qui est descendu du ciel :

(1) Cant. VI.

(1) Deut. VI.

ıque me mange, il ne mourra point llement, *Ego sum panis vivus, qui lo descendi; si quis manducaverit c pane, vivet in æternum* (1). Qui a boire mon sang, et manger ma il aura la vie eternelle, *Qui manmeam carnem, et bibit meum sanm, habet vitam æternam*. Et pour monstrer la grandeur de l'amour par il se donnoit à nous en ce tres-sainct nent, j'ay desiré, dit-il à ses aposd'un grand desir de faire cette pasrec vous, *Desiderio desideravi hoc a manducare vobiscum* (2). Puis t de sa mort : Nul n'ayme, dit-il, lus grand amour, que celuy qui met ne, c'est-à-dire sa propre vie, pour se qu'il ayme, *Majorem hac dilec- nemo habet, quam ut animam ponat quis pro amicis suis* (3). Et t et cent autres façons, il nous a exl'ardeur incomparable de son amour nous, durant tout le cours de sa incte vie, et principalement en sa t passion.

'ous semble-t'il donc pas, mes cheres que nous avons une tres-grande oblià contre-changer, en tant qu'il nous ssible, cet amour sacré et incompaduquel nous avons esté et sommes ement aymez de Nostre-Seigneur? ans doute que nous le devons, au devons-nous avoir affection de le plus parfaitement que nous pourafin d'accomplir ce qu'il nous or-, de l'aymer de tout nostre cœur. aimer Dieu de tout nostre cœur, ce, sinon l'aymer de tout nostre , et d'un amour ardent? Et pour cela 'ort peu aymer toutes les autres chon'y point attacher nos affections, les reserver toutes pour Dieu.

mer de toute nostre ame, c'est ocoutes nos puissances interieures en ice de son divin amour; l'aymer de stre esprit, c'est l'aymer d'un amour simple.

er Dieu de toute nostre pensée, c'est ostre entendement occupe à penser plus souvent qu'il nous sera pos-

mer de toutes nos forces, c'est l'ayun amour ardent, ferme, constant et genereux, qui ne se laisse jamais abattre dans les peines et contradictions, ains tousjours perseverant.

L'aymer de tout ce que nous sommes, c'est luy donner et abandonner entierement nostre estre, pour estre totalement soubmis à l'obeïssance de son divin amour.

L'aymer d'un amour de dilection, c'est le preferer à toutes choses, afin de pouvoir dire avec l'Espouse : Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy, *Dilectus meus mihi, et ego illi*.

Vous serez peut-estre bien aises de pouvoir connoistre si vous aymez Dieu, ainsi que nous venons de dire qu'il le faut aymer : or les marques infaillibles pour connoistre si nous avons cet amour sont specialement trois :

La premiere marque est de regarder si vous vous plaisez fort en la presence de Dieu ; car vous savez que l'amour recherche tousjours la presence de la personne aymée. L'amour (ainsi que dit le grand S. Denys, apostre de la France) tend tousjours à l'union, si que l'amour unit les cœurs de ceux qui s'ayment, mais d'une union si forte, qu'elle est presque indissoluble, quand l'amour est pur, comme est celuy de Dieu, duquel nous parlons.

L'amour est un lien, et un lien de perfection, *Vinculum perfectionis*, c'est-à-dire que le lien est si fort qu'il ne se peut rompre ny deslier. Donc si vous aymez bien Dieu, vous aurez un grand soin de rechercher sa presence, afin de vous unir tousjours plus parfaictement avec sa divine bonté, non point pour la consolation qu'il y a de joüir de sa saincte presence, ains simplement pour satisfaire à son amour, qui le desire ainsi : vous chercherez le Dieu des consolations, et non pas les consolations de Dieu.

Or vous sçavez que les amants cherchent tousjours de parler en secret, bien que ce qu'ils ont à dire ne soit pas des secrets, ou chose qui merite d'estre tenuë pour telle. De mesme en est il de cet amour sacré, car la fidelle amante recherche tous les moyens possibles de rencontrer son bienaymé tout seul, pour luy lancer dans le cœur quelques traits de sa passion amoureuse, et luy rendre quelque petit tesmoignage de son amour, quand ce ne seroit que de luy pouvoir dire : Vous estes tout

an, VI. — (2) S. Luc, XXII. — (3) S. Jean, XV.

mien, et je suis toute vostre : mais elle luy dit ces paroles en secret, dans le fond de son cœur, afin qu'il n'y ayt que son bien-aymé qui les entende.

La deuxiesme marque, pour connoistre si vous aymez bien Dieu, est de regarder si vous n'aymez pas beaucoup d'autres choses avec luy ; ainsi que j'ay dit, cela s'entend d'un amour fort et puissant ; car vous sçavez que quand on ayme beaucoup de choses, specialement si on les ayme d'un amour fort et puissant, l'amour que nous avons pour Dieu en est bien moins parfait, parce que nostre capacité d'aymer est fort petite, tandis que nous sommes en cette vallée de miseres ; et partant nous ne devons pas laisser dissiper nostre amour à plusieurs objets, ains le tenir ramassé tant qu'il nous sera possible, pour l'employer à aymer un objet tant aymable, comme est la souveraine bonté de Dieu : il faut veritablement aymer quelque chose avec Dieu, mais d'un amour qui n'aille point de pair avec le sien, ains qui luy soit subjet, en sorte que nous soyons tousjours prests et disposez de l'abandonner quand il sera contraire à celuy de Dieu.

La troisiesme et principale marque que je vous donne, pour connoistre si vous aymez bien Dieu, est de regarder si vous aymez bien le prochain ; car nul ne peut dire en verité qu'il ayme Dieu, s'il n'ayme le prochain, ainsi que l'asseure le grand apostre S. Jean : *Qui non diligit fratrem suum, quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere?*

Mais comment, et de quel amour devons-nous aymer le prochain ? de quel amour, mes cheres ames, de l'amour mesme que Dieu nous ayme ; car il faut aller puiser cet amour dans le sein de sa divine Majesté, afin qu'il soit tel qu'il doit estre, c'est-à-dire qu'autant qu'il nous sera possible, nous devons aymer le prochain d'un amour pur, solide, ferme, constant et invariable, qui ne s'attache point aux qualitez ou conditions des personnes ; ains à l'image de Dieu, que nous portons tous. Certes, si nous aymons ainsi nostre prochain, nostre amour ne sera point subjet au changement, ny aux aversions, comme est celuy que nous avons les uns pour les autres, lequel pour l'ordinaire se dissipe et s'engloutit sur une mine froide, ou pour quelque parole et action qui ne sera pas assez correspondante à nostre humeur, ou pour la rencontre de quelque petite chose qui ne sera pas comme nous desirons.

Nostre Seigneur nous ayme sans discontinuation (je ne vous parle pas de ceux qui sont en estat de peché mortel ; car le lieu où je suis ne le requiert pas), il nous supporte en nos defauts et en nos imperfections, sans aymer neantmoins ny favoriser nos imperfections : il faut donc que nous en fassions de mesme à l'endroit de nostre prochain, l'aymant sans discontinuation, et sans nous lasser jamais de le supporter en ses defauts ; prenant bien garde toutesfois de ne favoriser ny aymer ses imperfections, ains au contraire, taschant d'en rechercher l'extermination, autant qu'il nous sera possible, ainsi que fait la divine bonté envers les hommes ; mais Dieu nous ayme pour le ciel, et partant il ayme plus nos ames que nos corps ; ainsi devons-nous faire, aymant specialement nostre prochain pour le ciel, luy procurant de tout nostre pouvoir, par nos prieres, les graces et benedictions celestes, par le moyen desquelles il puisse tousjours croistre en l'amour sacré, et enfin obtenir l'amour eternel après cette vie, l'encourageant à l'exercice des vrayes vertus, tant par paroles que par exemple ; et ainsi faisant, nous nous rejoüirons beaucoup plus des dons et des graces que Dieu fera à leurs ames, de leurs vertus, et des benedictions celestes qu'il leur communiquera, que non pas des honneurs, richesses et autres biens caduques et perissables qui leur pourroient arriver.

Or c'est à l'acquisition de ce veritable amour de Dieu et du prochain, auquel je vous exhorte, mes cheres sœurs, de travailler continuellement ; car en somme, pour conclure ce discours, je dy derechef que c'est par l'exercice du sainct amour que nous pouvons faire la dedicace de nos cœurs à la divine Majesté, et ne doutons point que si nous l'aymons, ainsi que nous avons dit, il n'habite plus volontiers dans nos ames, qui sont ses temples vivans, qu'il ne fait dans nos Eglises, puisqu'il dit que ses plus grandes delices sont d'estre avec les enfans des hommes, *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.*

Aymons donc Dieu de tout nostre cœur

et comme il se plaist d'estre avec nous, plaisons-nous aussi avec luy; tenons-nous tousjours en sa saincte presence, ne le perdons point de vuë, entretenons-nous familierement avec luy, donnons-luy toutes nos affections, n'aymons rien qu'en luy ou pour luy, et soyons asseurez que si nous perseverons à l'aymer fidellement et constamment pendant cette vie, qu'après icelle il nous fera la grace de l'aymer eternellement dans le ciel, où nous conduisent le Pere, le Fils et le Sainct-Esprit. *Amen.*

SERMON

POUR LE JOUR DE LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE.

DE LA SAINCTETÉ DE NOS TEMPLES ET DE L'OBLIGATION DE NOUS CONVERTIR PROMPTEMENT A DIEU, QUI NOUS APPELLE A L'EXEMPLE DE ZACHÉE.

Zachee, festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere; et festinans descendit et excepit illum gaudens. Luc. XIX.

Zachée, descends promptement, car il me faut demeurer aujourd'huy en ta maison; et iceluy descendit hastivement, et le receut avec joye.

Comme le soleil environnant toute la terre vivifie tout ce qui se decouvre et presente à ses rayons : ainsi Nostre-Seigneur se promenant au travers la ville de Jerico, se presentant à ses yeux lumineux, Zachée mort de la mort de plusieurs pechez, il le revivifie, et fait en luy une des admirables conversions qui fut onques faite, de laquelle conversion je ne puis rien dire qui soit vivifiant et profitable à vos ames, si Nostre-Seigneur ne m'esclaire encore, et remplit ma bouche des parolles de vie : et afin qu'il nous en fasse la grace, presentons-nous à la Ste Vierge, et pour impetrer son regard sur nous, disons : *Ave Maria.*

Encore que tant au ciel qu'en la terre Dieu soit tousjours par une parfaite presence en tous lieux; comme il dit par Jeremie : *Cœlum et terram ego impleo*, Je remplis le ciel et la terre; et ce que S. Paul dit: *Non longe abest ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur, et sumus*, Qu'il n'est pas loin d'un chacun de nous, parce qu'en luy nous vivons, nous nous mouvons et subsistons : si est-ce neantmoins qu'il y a certains lieux, lesquels luy estant consacrez, sont appellez maison de Dieu, habitation, lieu, temple, tabernacle, non pas pource qu'il soit plus là qu'ailleurs, parlant de Dieu en sa divinité, mais pource que là il confere particulierement ses graces et benedictions, et y fait plus de demonstration de sa gloire.

Ce que nos adversaires ne voulant pas entendre pour treuver occasion de se separer d'avec l'Eglise, leur douce mere, et faire bande à part, afin de mieux seconder les impressions de leurs cervelles, ils ont dit à ceux qui leur ont voulu prester l'oreille, que nous disions que Dieu n'est pas tout, et qu'il n'entend pas nos oraisons par tout, ains qu'en l'Eglise il avoit l'oreille plus près de nous, pour user des termes de leur maistre; mais ce sont pures impostures, et en cet endroit comme par tout ils voudroient faire accroire que leur mere est folle, afin de se soustraire de son obeyssance; c'est l'Eglise qui chante tous les jours : *Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ*, Les cieux et la terre sont pleins de la majesté de vostre gloire. C'est l'Eglise qui nous fait dire que Dieu, qui est invisible, est present par tout, *Deus qui invisibiliter omnia contines*. C'est elle qui chante : *Si ascendero in cœlum, tu illic es, si descendero in infernum, ades;* Si je monte au ciel, vous y estes, et si je descends aux enfers, vous y estes present

C'est de l'Eglise que vous avez appris, Huguenots, ce que vous sçavez, si vous en sçavez quelque chose, de l'incomprehensibilité et immensité de Dieu ; nous sçavons bien que Dieu est par tout, et qu'il est proche de ceux qui l'invoquent, *Prope est invocantibus eum*, où que ce soit; neantmoins nous sçavons bien aussi qu'il assiste particulieremeet aux lieux qui lui sont dediez, y respandant plus liberalement ses graces, estant de son bon plaisir que là il soit adoré. C'est pourquoy il l'appelle sa maison, ou maison d'oraison, *Domus mea, domus orationis, etc.* Et ailleurs l'Eglise est appellée son habitation, et le lieu de son repos, *Donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob. Mons Sion, in quo habitasti in eo*(1). Enfin il faut bien que sa divine Majesté assiste plus là qu'ailleurs, puisque Salomon, après avoir fait bastir le temple, luy demande qu'il luy plaise d'exaucer les prieres de son serviteur en ce lieu, *Ut exaudias preces servi tui in loco isto.* Voyez-vous comme le lieu est determiné ; car si c'estoit tout un, pourquoi diroit-on : *In loco isto?* En ce lieu? Et en l'Exode 25 : *Loquar indè tecum in medio Cherubim*, D'où je parleray avec toy au milieu des Cherubins. Mais je ne veux pas m'entretenir en cecy ; car je ne pense pas qu'il y ayt icy personne tant ennemie de l'antiquité, qui ne porte honneur particulier aux Eglises, comme maisons de Dieu ; seulement je vous mettray un argument en main à ce propos, lequel vous pouvez porter en face de tous les plus eveillez de nos adversaires.

Si pource que Dieu est en tous lieux il n'a point de lieu qui luy soit plus sacré l'un que l'autre, dites-moy, pourquoy ferons-nous aucunes festes? car s'il est en tous lieux, aussi est-il en tous temps, et pourquoy donc y a-t'il des jours qui sont appellez saincts, consacrez, dediez, et qui s'appellent jours de Dieu, jours du Seigneur? Dieu est-il plus en ces jours là qu'ès autres? non veritablement ; pourquoy donc sont-ils plustost appellez jours de Dieu que les autres? Ah ! me direz-vous, parce que Dieu se les est reservez, aussi a-t'il des lieux : *Domus mea, domus orationis*, Ma maison est une maison d'oraison, dit-il en l'Evangile, *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo* (1), O Seigneur, la saincteté est bienseante en vostre maison, dit David : *Vere locus iste sanctus est, et ego nesciebam, terra sancta est*, Vrayement ce lieu-cy est sainct, disoit Jacob, et je ne le sçavois pas, cette terre est saincte. Vous me direz aussi que c'est pource qu'en ces jours Dieu nous a favorisez de la creation et autres benefices; aussi en certains lieux nous fait-il des benefices plus qu'ès autres! Dieu est en tous lieux. Dieu est en tous temps; il y a pourtant certains temps qui luy sont sacrez, et èsquels il veut estre plus particulierement honoré; pourquoy n'y auroit-t'il pas aussi certains lieux destinez pour cela? Comme nostre ame, qui estant par tout le corps, neantmoins est dite estre au cœur, ou au cerveau : ainsi Nostre-Seigneur est particulierement aux cieux, pour ce qu'il y descouvre sa gloire, et ès Eglises, pour ce qu'il y communique particulierement ses graces : je sçais bien que quelquesfois S. Paul a dit que Dieu n'habitoit pas aux temples, mais c'estoit aux Atheniens qui croyoient aux idoles, pour leur monstrer qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui remplissoit le ciel et la terre; sans avoir necessité de temple. S. Etienne en dit bien autant une fois, mais c'estoit contre les Juifs qui pensoient qu'hors leur temple jamais ne deust estre aucun lieu sacré, et pensoient qu'hors iceluy Dieu ne deust jamais estre invoqué celebrement.

Mais c'est une regle generale, que voyant l'Escriture affirmer une chose d'un costé, et la nier de l'autre, on ne doit pas entendre la negation absolument, mais seulement avec quelle condition : ainsi quand elle nie Dieu estre au temple, cela s'entend y estre comme des choses creées, lesquelles sont tellement en un lieu qu'elles ne sont pas en l'autre. Quand elle affirme qu'il est en certain lieu, cela s'entend par communication de ses graces. Enfin, *Est in templo non inclusus, extra templum non exclusus*, Il est dans les Eglises sans y estre enfermé, il est dehors des Eglises sans en estre exclus. D'icy est venuë la grande reverence que de tout temps les fideles ont portée aux Eglises, et que Nostre-Seigneur a enseignée, disant : *Domus mea*, etc., Ma maison est une maison d'oraison. *Dilexi coram domus tuæ*, J'ay aymé et honoré la

(1) Psal. cxxxi.

(1) S. Matth. xxi.

beauté de vostre maison, dit David : mais surtout les chrestiens y doivent avoir une plus grande reverence que les autres ; car si les Juifs portoient tant d'honneur à leur temple, dans lequel on ne sacrifioit que des animaux, quelle reverence doivent avoir les chrestiens, lesquels sçavent que l'Eglise est le lieu auquel est sacrifié Jesus-Christ, et où son sacré corps est reservé, si que nous pouvons bien dire ce que le bon homme Job disoit, quand Dieu lui eut fait part de ses merveilles : *Vere Dominus est in loco isto*. Vrayement Dieu est en ce lieu.

Et c'est de quoy il me semble que nostre mere la saincte Eglise nous veuille principalement donner advis, lorsqu'en l'Evangile elle nous propose un grand effet de la presence de Nostre-Seigneur en quelque lieu, par l'exemple de ce qui se fit en la personne de Zachée ; en quoy encore elle nous instruit de ce que nous devons faire, afin que Jesus-Christ fasse son habitation chez nous ; car nous sommes les temples de Dieu, pour lesquels les autres temples ont esté faits : *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis*, Ne sçavez-vous pas, dit S. Paul, que vous estes le temple de Dieu, et que le Sainct-Esprit habite en vous ? S. Luc dit donc que Nostre-Seigneur traversant la ville de Jerico, voicy qu'un homme appellé Zachée, prince des publicains, fort riche, vouloit voir Nostre-Seigneur quel homme c'estoit. Voyez-vous comme il faut que Nostre-Seigneur vienne le premier à nous ; s'il n'eust entré en Jerico, jamais Zachée ne le seroit allé treuver, dont il dit bien après : *Venit enim filius hominis quærere et salvum facere quod perierat*, Le fils de l'homme est venu pour chercher et sauver ce qui estoit perdu.

Zachée donc s'apercevant que Nostre-Seigneur estoit entré en la ville, à cause du grand peuple qu'il voyoit se presser pour l'approcher, et voyant qu'il ne le pouvoit voir parmy la presse, estant petit, il s'encourt devant, et monte sur un arbre de figue folle. Il n'est pas comme plusieurs qui pour les choses de Dieu ne remueroient pas les pieds, mais il est ardent de ne pas laisser perdre cette occasion ; et comme l'homme fut trompé dessous un arbre, cestuy-cy monte sur un arbre pour se des-abuser et voir Nostre-Seigneur. Attendant donc Nostre-Seigneur sur l'arbre, comme il vint à passer, il regarde cet homme d'un regard d'amour et de misericorde, et voyant l'affection qu'il avoit de le voir, il luy donne le moyen non seulement de le voir, mais de joüir de sa presence, luy disant : *Zachee, festinans descende*, Zachée, descends en diligence, parce qu'il faut qu'aujourd'huy je demeure en ta maison ; et il descendit vistement, et le receut joyeusement en sa maison. Icy Zachée fait diligence et se haste, mais il sera bon à mon advis que nous nous y arrestions un peu. Nostre-Seigneur appelle Zachée par son nom, luy faisant paroistre que c'estoit luy qui nommoit toutes choses par leur nom, et qu'il connoist toutes choses, et qu'il estoit Dieu ; car Zachée ne l'avoit jamais veu, ny Nostre-Seigneur Zachée, et en le voyant il l'appelle par son nom, Zachée, et quant et quant après s'estre descouvert à luy, il luy demande d'estre receu en sa maison, mais qu'il se despesche ; et Zachée obeyt incontinent.

C'est icy où il nous faut apprendre nostre leçon ; car il y en a plusieurs qui voudroient bien se ranger au service de Dieu ; mais ils y vont si laschement, que pour cela seul ils sont reprehensibles. Qui est-ce qui ne juge devoir servir Dieu, et qui est-ce d'entre les chrestiens qui, sçachant les grandes recompenses que Dieu donne à ses serviteurs, ne desire le servir ? Mais quoy ! ils perdent tout le merite en ce qu'ils retardent trop, et font comme l'Espouse ès cantiques, laquelle sentant son Espoux à la porte, fit difficulté de se lever pour luy ouvrir, après elle voulut luy ouvrir, mais il ne s'y treuva plus, elle le chercha, et ne le treuva plus. Ainsi plusieurs estant couchez parmy leurs meschancetez, sentent que Dieu frappe à la porte, ils font les sourds, après ils voudroient se confesser lorsqu'il faut passer outre, et sçachant la beauté de la vertu, ils font comme le paresseux, qui veut et ne veut pas, *Vult et non vult piger*. Ils font comme ces gens desquels il est encore dit aux Proverbes : *Pedes eorum ad malum currunt*, Que leurs pieds courent au mal ; mais quand il est question de bien faire, ils font comme ces invitez apportant un monde d'excuses ; ils font comme ces vierges folles, disant : *Date nobis de*

oleo vestro, Donnez-nous de vostre huile, quand ils sentent venir l'espoux : mais helas! c'est trop tard. Ne sçavez-vous pas ce que Joab respondit à Abner; il l'avoit poursuivy si vivement, qu'Abner voyant le soleil couché, et que neantmoins Joab poursuivoit tousjours à les battre, il s'escria : *Num usque ad internetionem tuus mucro desæviet? Et ait Joab : Vivit Dominus, si locutus fuisses mane, recessisset populus persequens* (1); Ton espée sera-t'elle si cruelle que de nous mettre tous à mort? Vive Dieu, dit Joab, si tu eusses parlé au matin, le peuple qui te persecute se fust retiré. Ainsi trop tard est-il de penser bien faire quand le temps de la mort est venu, quand le soleil est couché pour nous sans jamais se relever. C'est bien ce que dit le sage aux Proverbes, que les pecheurs ne pensent point au jugement, *Viri mali non cogitant judicium* (2). Pharaon entra diligemment en la mer, poursuivant les Israëlites, et pensa s'en retourner, mais ce ne fut pas assez tost; s'il s'en fust retiré au commencement il eust eschappé; il voulut tant poursuivre qu'il y demeura, et se reconnut trop tard, disant : *Fugiamus Israël, Dominus enim pugnat pro eis contra nos* (3), Fuyons du peuple d'Israël, car Dieu combat pour luy. Trop tard va-t'on au medecin quand on est mort. Advisé donc est Zachée, qui tout incontinent vient pour recevoir Nostre-Seigneur, lequel luy donne une si grande contrition qu'il rend quatre fois autant qu'il a desrobé, et donne la moitié de ses biens aux pauvres, dont Nostre-Seigneur l'appelle fils d'Abraham pour sa foy, et pour sa salvation future, et prononce qu'il a fait la salvation de cette maison. Mes freres, vous voudriez bien estre sauvez, mais recevoir Nostre-Seigneur quand il vous appelle, rien moins, faire restitution et penitence, abandonner l'occasion de pecher, rien moins. Nostre-Seigneur a beau crier : Superbe, descends et quitte ton orgueil; Paresseux, despeche de te convertir; Luxurieux, quitte ta paillardise, car je veux venir chez toy; Avaricieux, laisse l'usure, ne prends pas tant sur le pauvre laboureur, ne ronge pas tant ces pauvres os martyrisez sous tant de travaux. Ne vous flattez pas de ce qu'on n'entend rien, on

(1) II. Reg. II. — (2) Prov. XXVIII. — (3) Exod. XIV.

n'en sçait rien, car ces choses vous seront un jour rudement reprochées, et Jesus-Christ se plaindra qu'il vous a advertis de vous en deporter. Vous demanderez quand, et il vous dira : Ce que le moindre des miens vous a dit, c'est moy-mesme qui vous l'ay dit, *Quod unus de minimis meis dixit, ego dixi*, suivant ce qu'il disoit à ses apostres : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit me spernit*. Voulez-vous vous sauver? faites comme Zachée, *festinans*, hastez-vous, commencez dès maintenant, ce ne peut jamais estre trop tost, mais bien trop tard; car Dieu qui promet de pardonner aux penitens ne promet pas de donner le temps de faire penitence, *Deus pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit*. David voyant la remontrance du prophete, dit à l'instant : *Peccavi;* faites comme luy. Marie Magdelaine, *Ut cognovit, attulit alabastrum*, Si tost qu'elle eut connu que Nostre-Seigneur disnoit chez le pharisien, elle prit sa boëte d'onguent et s'alla jeter à ses pieds. O que je pourrois bien dire à plusieurs ce que le bon Moyse mourant reprochoit aux Israëlites, que depuis le jour qu'ils estoient sortis d'Egypte, ils n'avoient cessé d'estre rebelles à Dieu, *A die quo egressus es de Ægyto, semper adversus Dominum contendisti* (1). Qu'on cesse de faire le mal, et qu'on commence à faire le bien, *Desinite perverse agere, incipite bene facere* Ne soyez pas comme ceux desquels il est dit que leur malice est semblable à celle du serpent et de l'aspic sourd, qui estoupent leurs oreilles pour ne pas entendre, *Furor eorum secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas;* et pour lesquels il est dit en Isaye : Commandez et recommandez, *Erit eis verbum Dei : manda et remanda*, etc. *Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis* (2); Les hommes des richesses, dit David, ont dormy leur somme, et à leur reveil ils n'ont treuvé aucun bien dans leurs mains, si ce n'est peut estre l'ordure de leurs pechez attachée à leurs pieds, ne s'estant pas ressouvenus de leur fin derniere, etc., *Sordes ejus, in pedibus ejus, nec recordata est finis suis*, etc. (3).

(1) Deut. XXXII. — (2) Psal. LXXV. — (3) Thren. I.

DEFENSE

DE LA SALUTATION ANGELIQUE CONTRE LES HERETIQUES.

Toute l'ancienne Eglise, par tous les lieux du monde, en un parfait consentement d'esprit, avoit tousjours salüé la Mere de Dieu de cette salutation angelique : *Ave Maria*, *gratia plena*. Et nos plus proches devanciers, suivant le sacré ton de leurs ayeuls, en une devotieuse harmonie, chantoient à toutes heures, et en tous lieux : *Ave Maria*, pensant se rendre tres-agreable au roy celeste, honorant ainsy avec grande reverence sa saincte Mere, ne sçachant où rencontrer une maniere plus propre pour l'honorer qu'en imitant les honneurs et respects que Dieu mesme luy avoit decretez et accomodez selon son bon plaisir, pour l'en faire honorer le jour que sa divine Majesté voulut tant honorer en cette Ste-Vierge tout le reste des hommes, que de se faire homme luy-mesme. O saincte salutation, ô loüanges bien authentiques, ô riches et discrets honneurs; le grand Dieu les a dictez, un grand Ange les a prononcez, un grand Evangeliste les a enregistrez, toute l'antiquité les a practiquez, nos ayeuls nous les ont enseignez.

Mais voicy une chose estrange, vous sçavez que le malin esprit s'estoit saisy de Saül, et que quand David sonnoit de sa harpe, ce malin esprit se retiroit comme vaincu par la douce melodie de cet instrument : ainsi ce malin esprit, ennemy conjuré de tout accord et union, estant entré en possession de certains cerveaux, legers, discordants et sans harmonie, parlant par leurs bouches, il dit mille injures et blasphesmes contre l'usage de cette saincte salutation.

Calvin, en son harmonie evangelique, nous appelle superstitieux, tant pour salüer une absente, que pour nous mesler du mestier d'autruy, nous accusant au surplus en cet endroit d'enchantement, disant que nous sommes mal appris, nous servant de cette salutation comme de priere, ores que ce ne soit qu'une simple congratulation. Enfin toute leur reprehension contient trois points. Premierement, que c'est un attentat du ministere des anges de dire la salutation angelique, puisque nous n'en avons pas charge. Secondement, que c'est superstition de salüer une absente. Tiercement, que c'est une lourdise de penser prier avec cette saincte salutation. O les miserables esprits, ils gagneroient mieux de dire tout en un mot que c'est mal fait, pour ce que l'Eglise le commande, laquelle ne fait rien à leur gré.

Or je dy avec l'Eglise, que c'est sainctement fait d'honorer et salüer cette Ste-Vierge, de la salüer du salut angelique, et que le salut angelique contient une tres-belle et tres-devote oraison. Je ne m'arresteray pas à vous dire ce que c'est que la salutation, ny moins à vous dire que c'est un office chrestien que de s'entre-salüer l'un l'autre. Toute l'Escriture est pleine de beaux exemples des salutations des patriarches aux anges, et entr'eux, et partout, à tous rencontres la salutation y est cottée. Mais je vous diray bien que ne pas salüer une personne quand on la connoist, est une protestation de mespris, d'indignation et abomination. Je laisse à part Aman qui prit à mespris de ce que Mardochée ne le salüoit pas, car encore qu'au commencement il voulut estre adoré, si est-ce qu'après, il ne se plaint que de ce qu'il ne le salüoit pas. Voyez les chap. 3 et 5 d'Esther.

Mais escoutez le bien-aymé S. Jean : ***Si quis venit ad vos, et doctrinam hanc non adfert, nolite eum recipere in domum, nec Ave ei dixeritis*** (1); Si quelqu'un vient à vous, et ne croit pas à cette doctrine, ne le recevez pas en vostre maison, et ne le salüez point : il met pour execra-

(1) II. Joan. I.

tion de ne point salüer, et de ne point dire *Ave*. Que dirons-nous de ceux qui ne veulent point salüer la Sainte-Vierge, sinon qu'ils la hayssent?

De mesme S. Paul escrivant aux Philippiens, chap. 4, il recommande le salut : *Salutate omnem sanctum in Christo Jesu*, Salüez tous les saincts en Jesus-Christ; voulant dire par là que le salut est une chose duë aux saincts et vertueux.

Si doncques Marie n'apporte point que de bonne doctrine, n'ayant jamais rien dit en l'Evangile que sainctement, pourquoy nous deffendra-t-on de la salüer? si elle est saincte et la plus saincte des creatures, pourquoy ne la salüerons-nous pas? Est-ce la doctrine que Nostre-Seigneur leur a apprise, disant tant de fois : *Pax vobis, pax vobis*, Paix vous soit; et en S. Math. 28, rencontrant les Maries : *Avete*, Bien vous soit, leur dit-il.

Mais, disent les heretiques, vous salüez les absens. Response : Quel danger y a-t-il? S. Paul, en toutes ses Epistres, salüe-t-il pas ores cettuy-cy, ores cettuy-là, quoy qu'absent? et aux Philip. : *Salutant vos omnes sancti, salutant vos omnes qui mecum sunt fratres;* Tous les saincts vous salüent, tous les freres qui sont avec moy vous salüent; et S. Pierre en son Epist. : *Salutat vos Ecclesia in Babylone collecta*, L'Eglise assemblée en Babylone vous salüe. Ils diront qu'ils estoient presens par lettre et par messager : mais Nostre-Dame est presente aux chrestiens, principalement par l'attention (1). Comme S. Paul parlant de cet insecte : *Ego quidem absens corpore, præsens spiritu, jam judicavi ut, etc.*, Moy certes comme absent de corps, mais present d'esprit, j'ay desjà jugé celuy qui a fait ce peché. *Giesi dixit Eliseus : Nonne cor meum in præsenti erat quando reversus est homo de curru suo in occursum tui* (1)? Elisée dit à Giesi : Mon esprit n'estoit-il pas present quand l'homme est retourné de son chariot au-devant de toy? et il y a du plaisir au chap. suivant, de voir comme Elisée dit au roy d'Israël tout ce que le roy de Syrie arrestoit en son cabinet secret. Que dites-vous du psalmiste quand il dit : *Me expectant sancti, donec retribuas mihi : quomodo expectant retributionem nisi sciant opera?* Les saincts m'attendent jusques à ce que vous me donniez la recompense : comment pourroient-ils avoir cette attente s'ils n'avoient connoissance de nos bonnes œuvres?

Or estant ainsi arresté que c'est chose saincte de salüer la Ste-Vierge, je vous demande quelle salutation pourroit-on trouver plus saincte que celle-cy? l'autheur en est sainct, les parolles sainctes. Avez-vous desir de l'honorer? dites *Ave;* estes-vous en doute de la maniere particuliere avec laquelle il la faut honorer? dites *Ave*.

Mais qui diroit jamais les saincts mouvemens que reçoit le cœur devot en cette saincte salutation? cette salutation represente le tres-sainct mystere de l'incarnation, et partant l'Eglise adjouste aux parolles de l'ange qui portent desjà ce mystere gravé, celles de Ste Elisabeth : *Benedictus fructus ventris tui*, pour le representer encore plus expressement.

(1) I. Cor. v.

(1) IV. Reg.

EXHORTATION

AU SERVICE DE DIEU.

Ecce nunc benedicite Dominum omnes servi Domini. Psal. cxxxiii.

Maintenant benissez le Seigneur, ô vous tous qui estes ses serviteurs.

Celuy que vous estes venus adorer en ce lieu, à sçavoir Jesus-Christ vostre Seigneur et le mien, vous fasse la misericorde de si bien faire ce pourquoi vous y estes venus, que vous receviez abondamment grace, paix et benediction de sa part, et

luy tout l'honneur et gloire de la vostre pour jamais. En quoy afin de vous y ayder, selon mon petit pouvoir, et vous donner quelques instructions pour vous faire benir Dieu, je vous ay apporté les parolles de David : *Ecce nunc benedicite Dominum*, Benissez maintenant le Seigneur, asseuré que je suis que si vous le benissez bien, il vous benira de ses benedictions inestimables.

Premierement, souvenez-vous, mes freres, devant toutes choses, que celuy en la presence duquel vous estes, est vostre naturel, absolu et souverain Seigneur; car c'est à luy à qui appartient la terre et tout ce qui est en la terre; il est vostre Seigneur et Maistre, parce que c'est luy qui vous a faits et formez, il n'y a point de plus juste tiltre pour posseder quelque chose que de l'avoir faite. C'est ainsi que vivent les ouvriers, et que les peres et meres demandent obeyssance à leurs enfans, et les appellent leurs : et neantmoins le pere et la mere ne font pas du tout les enfans, car l'ame n'est pas de leur facture, ny les ouvriers ne font pas entierement ce qu'ils font; car si le drapier fait le drap, il ne fait pas la laine : mais Dieu est celuy-là qui a fait nostre ame et nostre corps, car tout ce qui est est œuvre de ses mains. O combien donc est-il veritable que nous sommes à Dieu, et qu'il est Nostre-Seigneur et nostre Maistre, puisque tout ce qui est en nous, il l'a fait, c'est luy qui en est l'ouvrier. *Ipsius est mare et ipse fecit illud*, La mer est à luy, et c'est luy qui l'a faite, dit David, comme s'il vouloit dire : La mer est à luy, pource qu'il l'a faite, et non-seulement nous sommes à luy, et il est Nostre Seigneur, pource qu'il nous a produits, mais encore pource qu'il nous a racheptez bien cherement, et infiniment plus que nous ne vallons. Le diable nous avoit osté à nostre naturel Seigneur, et encore qu'il n'eust nul droit sur nous, si est-ce que Nostre-Seigneur nous achepta, et rachepta ce qui estoit sien, afin de nous faire plus siens, si plus siens nous pouvions estre. S. Paul dit : *Empti enim estis pretio magno*, Vous estes racheptez d'un grand prix, et quel prix? *Redemit nos in sanguine agni*, Il nous a racheptez par le sang de l'agneau : *Proprio filio non pepercit, sed pro omnibus tradidit illum*, Il n'a point pardonné à son propre fils, mais l'a livré à la mort pour nous tous; *Me pro me debeo et pro his debeo*, Donc je me dois donner moy-mesme pour moy-mesme.

La moindre goutte du sang de Nostre-Seigneur valloit infiniment plus que nous, et neantmoins afin de nous rendre plus siens, il le voulut tout donner. C'est pourquoy David dit que sa redemption a esté tres-abondante, *Copiosa apud eum redemptio*; dont par la bouche d'Isaye, Nostre-Seigneur dit : Je t'ay rachepté, et t'ay nommé par ton nom, tu es à moy, *Redemi te, et vocavi te nomine tuo, meus es tu*. Et S. Bernard va confessant : Seigneur, vous avez tout fait et refait pour vous, et qui ne veut estre à vous et pour vous, il commence d'estre un rien parmy toutes choses. Adjoustez que vous vous estes donnez à Nostre-Seigneur au baptesme; si qu'on peut bien dire que vous estes à luy : *Sicut jurastis Domino, votum vovistis Deo Jacob*, Ainsi que vous luy avez promis et voüé. Ceste-cy est la premiere consideration et fondamentale que je propose.

De cette consideration faut tirer deux conclusions. Premierement, que si vous estes devant Nostre-Seigneur par tant de raisons, vous y devez estre en toute reverence et humilité; considerant que tout ce que vous avez vous le tenez de luy, et pensant que vous luy devez autant d'honneur comme il y a de distance du rien à l'infinité : et d'autant plus devez-vous estre humbles, qu'estant ses taillables à misericorde, vous l'avez si souvent offensé, dont vous devez avoir si grande confusion, que par humilité vous vous abaissiez jusques au neant dans lequel vous estiez dans le non-estre, sans nulle vertu et nulle qualité avant que Dieu vous tirast de ce miserable estat où vous estiez, pour vous donner l'estre afin que vous fussiez ses serviteurs. Si donc estant devant Nostre-Seigneur, en reconnoissance que vous estes ses subjects et serviteurs, vous vous baissez et inclinez le corps jusques en terre, de laquelle vous avez esté tirez, baissez vos ames par humilité devant vostre Dieu, jusques au neant duquel vous estes sortis.

L'autre conclusion qu'il faut tirer, c'est qu'estant descendus jusques au neant, re-

montant à l'estre que Dieu nous a donné, et considerant de poinct en poinct combien nous sommes dependans de luy, et combien nous sommes obligez à le servir, il nous faut faire une exclamation à nostre ame : *Nonne Deo subjecta eris anima mea?* O mon ame, ne seras-tu pas subjecte à Dieu? comment, si Dieu m'a creée, et non seulement creée, mais racheptée d'entre les mains d'un si cruel et barbare tyran avec son sang; sy je luy ay voué et presté fidelité, qui me separera jamais de son service? Escoutez comme David estoit en cette resolution : *Quasi jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum;* Je suis fait comme un cheval envers vous, et je suis tousjours avec vous; voulant dire : Je vous sers si humblement que je ressemble à un cheval mené par la bride après vous, ô mon Dieu! Et de vray, comme dit S. Paul: *Quis plantat vineam et defructu ejus non edit?* Qui est celuy qui plante une vigne et ne mange poinct de son fruict? Si Jesus-Christ nous a plantez, n'est-ce pas la raison que nous rapportions tout le service que nous pourrons!

Mais outre tout cela, nous avons une autre raison de servir Dieu, c'est que nous nous servons de toutes les creatures et icelles nous servent volontiers en intention que nous servions Dieu pour elles; car elles ne pouvant pas servir Dieu, lequel estant esprit, ne peut estre servi que par esprit, elles nous servent à cette fin que nous servions Dieu, tant en leur nom qu'au nostre; de maniere qu'encore à raison de cecy, nous sommes obligez à servir Dieu, et ceux qui ne le serviront pas en recevront un terrible reproche au jour du jugement; car c'est pour cela qu'il est dit que toute la terre, c'est-à-dire, toutes les creatures s'esleveront contre les pecheurs, *Totus orbis pugnabit contra insensatos.* Pour toutes ces raisons, il se faut resoudre de servir Dieu fidellement.

De cette resolution il nous faut passer à l'execution d'icelle, c'est-à-dire, de servir Dieu le mieux qu'il nous sera possible : or est-il qu'entre toutes les façons de servir Dieu, la plus excellente, c'est de le servir autant que nous le pouvons en la façon qu'il est servi en paradis; car c'est luy qui nous enseigne à demander que son service soit fait en la terre comme au ciel; car il n'y a pas de difference entre servir Dieu et faire sa volonté. Que si nous voulons sçavoir comme Dieu est servi au ciel, escoutez David : Bien-heureux, dit-il, sont ceux, Seigneur, qui habitent en vostre maison, car ils vous loüeront ès siècles des siècles; *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te.* Là on ne sert plus Dieu en visitant les malades, là on ne visite point les prisonniers, là on ne jeusne plus, là on ne fait plus l'aumosne, là on ne rechauffe plus les refroidis, là on ne revest plus les nuds; pource que l'hyver est passé et s'est retiré, *Hyems transiit et recessit.* On n'entend autre chose au ciel que ce chant d'allegresse, *Alleluya*, qui est le langage de ce pays; car on n'y dit autre chose, et avec une seule parole ils disent tout ce qu'ils veulent dire. O saincte parole! laquelle seule exprime tant de grandes conceptions. C'est ce service auquel le prophete vous invite à cette heure, disant: Benissez maintenant le Seigneur, *Ecce nunc benedicite Dominum.*

Mais escoutez comme cela se fait, car vous me pourriez dire : Et quoy, les bienheureux dans le ciel n'ayment-ils pas Dieu? Aymer, mes freres; c'est vouloir et desirer du bien, et l'on ne sauroit dire quelle difference il y a entre la bienveillance et l'amitié, ne plus ne moins qu'on ne sauroit dire quelle difference il y a entre hayr et vouloir du mal à une personne. Sur quoy j'entre en admiration, comme il se peut faire que l'homme ou l'ange ayment Dieu, et comme Dieu s'ayme soy-mesme; car si aymer est desirer du bien à une personne, comment voulez-vous qu'on ayme Dieu à qui on ne sçauroit desirer aucun bien; car puisque Dieu est toutes sortes de biens, on ne luy sçauroit desirer aucun bien, qu'il ne l'aye plus parfaictement qu'on ne luy sçauroit desirer, et si il l'a, pourquoy le luy desirera-t-on? et puis au bout de tout cela, le bien en Dieu est essentiel; de maniere que comme ce seroit chose hors de propos de s'amuser à desirer qu'un ange soit ange; puisque c'est sa nature d'estre ange, et de desirer que les Mores soient noirs, puisque c'est leur nature : aussi semble-t'il hors de propos de desirer que Dieu aye quelque bien, puisqu'il a tout bien par nature.

Quelqu'un me dira qu'on peut bien desirer à un ange qu'il soit ange, c'est-à-dire, la continuation en son estre: ainsi en Dieu, dites-vous, la consequence n'en vaut rien; la raison est, pource que la continuation de l'estre à l'ange n'est pas naturelle et essentielle, et partant on la luy peut desirer non celle qu'il a, et en tant qu'il l'a, ains celle qui est à venir, c'est-à-dire, la continuation de celle qu'il a : mais à Dieu son eternité luy est autant essentielle que sa bonté, comment donc est-ce qu'on peut aymer Dieu !

L'ame regardant en Dieu l'infiny merite de sa bonté, et que d'ailleurs en ce souverain estre rien n'y manque, mais tout y est tres-parfaitement: *Quod factum est in ipso vita erat*; car tout ce qui a esté fait estoit vie en luy, elle ne desire pas qu'autre bien luy arrive, pource qu'il est impossible. Mais quoy ! elle s'avise d'un autre moyen pour aymer Dieu? Un amy qui desireroit que son amy fust roy, quand il l'est, encore qu'il cesse de desirer, il n'est pas moins amy pour cela, mais au lieu du desir il fait un acte de contentement, d'aise et de resjouissance du grade que son amy possede : ainsi au lieu de desirer de bien à Dieu, on se complaist, et on se resjoüyt au bien qu'il possede et qu'il est luy-mesme. *Amor benevolentiæ*, l'amour de bien-veillance se change en amour de complaisance, *complacentiæ* : de cet amour parle David quand il dit: O Seigneur, combien est grande l'abondance de vostre douceur ! pource tous mes os diront : Qui e semblable à vous? *Quàm magna multitudo dulcedinis tuæ, omnia ossa mea dicent: Domine, quis similis tibi?* Et Isaye parlant en la personne de Nostre Seigneur, dit: Je les resjoüyray et consoleray en la montagne d'oraison, *Lætificabo eos in monte orationis meæ.* C'est à quoy nous invite David; Maintenant, dit-il, benissez le Seigneur, etc., *Ecce nunc benedicite Dominum*, etc. Il dit: *Nunc*, Maintenant, et comme vous voudriez estre de ces bien-heureux habitans de sa maison, qui le loüeront eternellement, *Beati qui habitant*, etc., commencez donc maintenant.

L'ame qui est arrivée à ce poinct voyant que sa loüange est trop petite, va cherchant de l'ayde parmy toutes les creatures, pour benir Dieu, disant: *Benedicite omnia opera Domini Domino*, Benissez le Seigneur, vous toutes ses œuvres; et ne trouvant assez de quoy assouvir son desir, elle s'escrie: *Renunciate quia amore langueo*, Annoncez à Dieu que je languis d'amour; elle se voudroit volontiers sacrifier, et va cherchant quel sacrifice de loüange elle luy pourroit offrir! mais quoy! elle voit que tous les sacrifices et les holocaustes ne luy sont point agreables sans sa grace, *Non delectaberis holocaustis.* Le regret, l'humilité et la penitence sont les sacrifices qui agreent à Dieu : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus*, L'esprit contrit et affligé est un sacrifice agreable à Dieu, partant elle l'offre, et parce que peut-estre son cœur n'est pas encore assez brisé et contrit, elle en offre un qui est si noble et si affligé qu'on ne le sçauroit refuser, et iceluy seul rend de *condigno*, de condignité, l'honneur qui est deu à Dieu, et partant ne peu estre esconduit, ains impetre de Dieu tout ce qu'il veut; or ce cœur est le cœur de Jesus-Christ, lequel a dit : Tout ce que vous demanderez à mon nom il vous le donnera, *Quæcumque petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*, et n'en faut point douter, parce qu'il est tousjours exaucé en ce qu'il demande, *Exauditus est pro sua reverentia.*

Seigneur, nous sommes vos serviteurs indignes qui n'avons pas gardé les regles de vostre service, desormais nous vous benirons; mais afin de ce faire, assistez le magistrat ecclesiastique et seculier, delivrez-nous de nos ennemis; donnez-nous la paix afin que vous demeuriez avec nous : *Quia factus est in pace locus tuus*. Puisque vous n'habitez que là où est la paix : *De manu inimicorum nostrorum liberati serviamus tibi*, Et qu'estant delivrez de la puissance de nos ennemis nous vous servions en toute liberté, ce que nous vous demandons non par nos merites, mais par ceux de Jesus-Christ : *Protector aspice Deus*, O Dieu nostre protecteur, regardez-nous en pitié, et vous nous verrez tant affligez spirituellement et temporellement, et puis regardez la face de vostre Christ, *In faciem Christi tui*, qui a tant enduré pour nous, par la passion duquel nous conjurons vostre infinie bonté de nous faire misericorde. Ainsi soit il.

PLAN D'UN SERMON (1)

PRÊCHÉ PAR S. FRANÇOIS DE SALES DANS L'ÉGLISE DE S.-SULPICE, LE 3 JANVIER 1619, JOUR DE LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE.

Pro die 3. anni 1619 in festo sanctæ Genovefæ apud Sanctum Sulpitium.

1. Ille tenet et quod latet et quod patet in divinis sermonibus qui charitatem tenet in moribus. Augus. serm. de laudibus charitatis.

De cœlo in cœnum. Tert. tom. 2. lib. de spect. c. 25. Qui curios simulat et bacchanalia currit.

De cursu suo ludere ut protheus et cameleon qui ad placitum colores omnes in cursu suo exprimunt, præter rubrum et album. I. Corin. IX, 26, Sic curro non quasi incertum, sic pugno non quasi aërem verberans. Gladiatores antequam ad manus veniant, quoddam prælii specimen exerunt.

Tert. lib. de pud. c. 10. Funambule pudicitiæ. Vocat funambulum pudicitiæ quæ perdendæ pudicitiæ magno se periculo committit temerè.

Leones in pace, cervi in prælio.

2. Exod. c. XXXVIII. v. 8. Fecit et labrum æneum cum basi suâ de speculis mulierum, quæ excubabant in ostio tabernaculi. Heb. — Il fit le cuveau d'airain et son soubassement d'airain auquel la remembrance de l'assemblée, qui commençoit à la porte du tabernacle de convenance, apparoissoit. — Sed ipsi fatentur hebraice legi secundùm versionem nostram, et Hebræos dicere de speculis et mulieribus quod minimè decuit nimirùm mulieres devotas specula sua quæ de more æreâ erant ex placito contulisse, quia abjectâ vanitate Deo et templo vacabant.

Ut si les Dames darent hujusmodi specula sua aurea et ornata quibus se tum inaniter adspiciunt ad cerusam et alia unguenta vultibus suis imponenda.

Quæ excubabant in ostio tabernaculi septies jejunabant. Cald. orabant. Cajetan. exercitantes. Heb. militabant, vel excubabant. Et erant Deo devotæ quas filii Heli polluebant cum eis coeuntes. I. Reg. 2. v. 22. Et filius reclusus erat. 2. Mac. 3. v. 19 et 20. In hâc militiâ ait Christo, hom. 8. in Matthæum, sæpè fortius viris fœminæ decertarunt. Amb. l. I. de virg. eas appellat indefessas, infatigabiles milites castitatis.

Or certum est B. Genovefam (multasque sanctas) hujusmodi specula non dedisse quæ nunquam habuit, sed dedit mysticum speculum; exemplum mirabile; quod nobis dedit qui lavari ac mundari volumus, nostros repræsentat vultus conservandos.

Nam ut nihil ipsa pastoribus nata; et pastor ut Rachel, Rebecca et aliæ antiquæ virgines. Deinde non vanitati unquam inservivit.

3 Documenta. Ium Gratia Christi eminet in sexu et infirmo, ut gratia Dei sit gratia.

I. Cor. I. 17. Non me misit Deus baptizare, sed evangelizare : non in sapientiâ verbi, ut non evacuetur crux Christi. — 18. Verbum enim crucis, pereuntibus quidem stultitia est ; iis autem qui salvi fiunt, id est nobis, virtus Dei est. — 19. Scriptum est enim : perdam sapientiam sapientium et prudentium prudentiam reprobabo. — 20 Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? nonne stultam fecit Dominus sapientiam hujus mundi? — 25. Quod stultum est Dei sapientius est hominibus ; et quod infirmum est Dei fortius est hominibus. — 27. Quæ stulta sunt mundi elegit Deus ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia. — 28. Et ignobilia mundi ac contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non

(1) Ce plan est presque tout écrit en latin. Il est précieux, parce qu'il nous montre que la méthode du saint évêque n'étoit pas toujours d'écrire ses sermons en entier, mais de les improviser quelquefois d'après un plan qu'il avoit soin de tracer en indiquant les preuves tirées de l'Écriture sainte et des pères de l'Église et les raisons.

sunt, et ea quæ sunt destrueret. — 29. Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.

II. Cor. XII, 7. Ne magnitudo revelationum extollat me datus est mihi stimulus, est. 9. Et dixit mihi sufficit tibi gratia mea.

De angelis. Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.

Confidentia. Humilitas. Se gubernandam dedit. Obedivit episcopis.

IIum Omnes qui volunt. Ga. ut funambuli, timere debent, se segregare, jejunare, orationibus insistere, nam incauti pereunt. Tota cœlestis ut intuens cœlum lacrymatur: Defecerunt oculi mei in eloquium tuum, dicentes quando consolaberis me.

IIIum Confidentia in Deum et pietas.

A MADEMOISELLE DE MERCOEUR.

Mademoiselle,

J'attendois de voir imprimée l'Oraison funebre prononcée aux superbes funerailles faites en Lorraine, avec tant de magnificence, pour honorer la sepulture de M. vostre Pere, esperant que, par ce moyen, je serois facilement escusé de mettre celle-cy sous la presse : mais cet espoir ne m'estant.,. et ne pouvant plus differer d'obeyr à qui a pouvoir de me commander, au moins esperé-je d'estre beaucoup plus aisement accusé, si je laisse sortir cette Oraison si mal polie, et avec autant de defauts, quand on considerera que c'est par une humble obeyssance. Elle fut favorablement accüeillie lorsque je la prononçay devant plusieurs grands princes et princesses, et la presence de cette fille aisnée de l'Astrée française, je veux dire de ce grand oracle de la France, de ce parlement de Paris, Cour des pairs, et le premier des parlemens de France, lequel y assista en corps, comme aussi les autres Chambres et Cours souveraines, à cette fin que Paris, mais toute la France... l'estime qu'elle fait des merites du Prince decedé, et que l'on sçeut qu'elle avoüoit l'obligation que toute la chrestienté a à sa memoire. Je sçay bien que ce bon-heur m'arriva par le subjet que je traitois, auquel je pouvois contribuer que de l'affection, de laquelle aussi je ne pouvois pas manquer puisqu'elle est hereditaire, mon pere, mon ayeul et mon bysayeul ayant eu l'honneur d'avoir esté nourris..... et presque le reste de leur vie, en la maison des tres-illustres princes de Martigue, les pere, ayeul et bysayeul de madame vostre mere, au service desquele leur fidelité a tousjours rencontré beaucoup de faveur. Comme donc je fis ce discours pour obeyr à madame vostre mere, aussi le laissé-je maintenant sortir en public pour satisfaire à vostre desir : vous suppliant tres-humblement de vous en servir pour respondre à toutes les raisons que vostre perte vous pourroit suggerer contre la consolation ; car il est dressé à cette intention. Vous y verrez que la vie de monseigneur vostre pere a esté une des plus belles et accomplies entre celles des princes des derniers siecles, et comparable à celle des plus excellens de l'antiquité. Il vous fera ressouvenir que vous estes fille ; mais il adjoustera que vous estes fille de son esprit et de sa foy plus que de son corps, puisqu'il vous a receue de Dieu par les prieres du grand sainct François, duquel aussi vous portez le nom : et que par ce vous estes plus obligée de vous resjouïr en la vie et gloire de son esprit, que de regretter la mort de son corps. Vous y verrez qu'encore que Dieu le nous eust laissé davantage, vous n'eussiez pourtant gueres jouy du bien de sa presence; car il avoit tant de charité qu'il eust... privé de ce contentement son espouse et sa fille, pour ne point frustrer de son secours l'Eglise sa mere et l'espouse de son Dieu.

Bref, ce discours ne vous representera les belles actions de monseigneur vostre

pere que pour vous consoler. Loüez donc la bonté de Dieu, je vous supplie, de ce qu'il vous a fait naistre d'un si bon pere, et qu'il vous a laissé, pour vostre conduite, une si vertueuse grand'-mere, et une si grande mere : et moy, je suppliera y sa divine Majesté qu'elle vous donne les benedictions que monseigneur vostre pere vous a desirées pour le voir là haut, en Paradis, après avoir heureusement finy la course de cette vie, en laquelle je vous supplie treshumblement de m'avoüer,

Mademoiselle,

Vostre, etc.

ORAISON FUNÈBRE

DU TRÈS-HAUT ET TRÈS-ILLUSTRE PRINCE

PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE,

DUC DE MERCOEUR ET DE PENTHIÈVRE,

Pair de France, Prince du sainct Empire et de Martigues, et Lieutenant-General de l'Empereur en ses armées de Hongrie,

PRONONCÉE EN L'EGLISE METROPOLITAINE DE NOSTRE-DAME DE PARIS, LE 27 AVRIL 1602.

Si Dieu me donnoit autant d'esprit pour discourir et de force à bien dire, que j'en desirerois maintenant pour le service de cette action publique que nous celebrons pour honorer la memoire du grand Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, lieutenant-general de l'empereur en ses armées de Hongrie, je ne pourrois pas pourtant, ni ne devrois vous representer, tres-illustre et chrestienne assemblée, la justice du regret que nous avons pour son trespas. Je ne le pourrois pas, parce que la perte que nous avons faite avec toute l'Eglise est si grande qu'estant extresmement sensible elle en est d'autant plus indicible : aussi est-il tres-difficile de treuver assez de passion pour exprimer un grand deuil.

Les petites douleurs crient, se plaignent, se lamentent; mais les grandes estonnent, etourdissent, perdent et egarent la parolle, la voix et le discours. Je ne le devrois pas aussi ; car si je devois exprimer la grandeur de la perte qu'en reçoit tout le christianisme, ce seroit sur vostre face, Messieurs, que je tirerois, comme un autre Tymanthe (1), le voile du silence, puisque je ne vois en toute cette triste compagnie que ses plus chers et fideles amis, ou ses plus intimes et affectionnez serviteurs. Et certes je serois bien honteux, si en la consideration d'un subjet si lamentable je me trouvois seul avec l'asseurance de pouvoir parler autrement que par larmes et sanglots.

Il ne m'est donc pas necessaire de vous esmouvoir à regretter ce prince, puisque c'est vous qui avez le principal interest, et qui plus sensibles aux affections du public connoissez trop bien la perte que nous avons faite. Il n'est, ce me semble, besoin de vous attendrir le cœur, puisque vous en ressentez la plus grande passion. Ne vaut-il pas beaucoup mieux cesser d'affliger ceux qui sont affligez, et mettre peine d'essuyer vos pleurs, que de les exciter?

(1) Tymanthe estoit un celebre peintre qui vivoit du temps de Zeuxis. Entre autres ouvrages de cet habile homme, on vantoit surtout un tableau qui représentoit le sacrifice d'Iphigénie Il avoit epuisé toute la force de son art pour peindre la tristesse sur tous les visages; c'est pourquoi ne jugeant pas qu'il pust atteindre à représenter celle d un pere qui alloit voir égorger sa fille il s'avisa de jeter un voile sur son visage.

Aussi quand je vois devant et tout autour de moy le feu de tant de flambeaux allumez, signe ordinaire de l'immortalité, et que je me treuve revestu de blanc, couleur et marque de gloire : je connois bien que mon office n'est pas maintenant, et je vous supplie, Messieurs, de ne le pas desirer de moy, de vous representer les raisons que nous avons eues de regretter et plaindre, mais plutost celles que nous avons de finir nos regrets par le commencement de la consideration du bien dont jouyt ce grand prince par son trespas, afin que le subjet que nous avons de nous resjouyr attrempe et modere la violence du ressentiment que nous avons de cette grande perte.

Quoy que je sache que l'on doit permettre quelque chose à la pitié, mesme contre le devoir, et qu'en une douleur extresme c'est une partie du mal que d'ouyr des consolations, permettez-moy, je vous supplie, puisqu'aussi bien les larmes que nous espandons pour nos amis nous meneront plutost à eux qu'elles ne nous les rameneront, et que les pleurs après la mort sont de tardives preuves d'amitié ; permettez-moy, dis-je, Messieurs, que je revoque vos esprits à la consolation, plutost que de les provoquer à une plus grande affliction. En quoy neantmoins je ne feray rien contre la juste apprehension que j'ay du deffaut que je reconnois en moy et de discours et d'eloquence ; car la consolation que je vous puis donner depend du mesme principe duquel procede la cause de nostre affliction. N'est-ce pas l'excellente bonté, la valeur, la vertu du prince trespassé, qui rendent nostre perte incomparable ? Et n'est-ce pas la mesme bonté, valeur et vertu qui nous obligent de recevoir la consolation.

Soit donc que je jette les yeux sur son bien pour nous consoler, ou sur nostre mal pour nous affliger, je ne puis eschapper l'abysme de ses vertus infinies, dont la grandeur et l'eclat est insupportable à la foiblesse de mes yeux. Aussi s'il ne falloit plutost recevoir avec humilité les commandemens des grands, que d'en eplucher les motifs, j'aurois, à mon advis, raison de m'estonner du choix que l'on a fait de moy pour parler en cette occasion, en cette assemblée, et en ce lieu : en cette occasion, que j'estime aussi digne d'une grande eloquence qu'aucune autre qui se soit presentée en ce siecle; en cette assemblée, qui est presque toute la fleur de ce grand royaume ; et en ce lieu, auquel mille beaux esprits eussent ambitieusement recherché de faire paroistre tout leur art et science de bien dire, et de respandre mille belles fleurs d'eloquence sur l'etoffe d'un si riche subjet.

Mais que sçais-je si à l'aventure j'auray rencontré la raison de ce choix ? Les couleurs de l'eloquence, les fleurs des parolles, l'esmail des sentences n'est peut-estre pas convenable ny au deuil ny aux funerailles :

Non est conveniens luctibus iste color (1).

Les harangues et discours polis, les parolles harmonieusement concertées n'y sont pas, à mon advis, convenables : *Musica in luctu importuna narratio* (2). Que s'il est ainsi, me voicy riche d'affection, de simplicité et fidelité pour entreprendre le discours des vertus du prince decedé, lequel j'envoye de bon cœur à son ame, c'est-à-dire à cet esprit que j'espere, mais que je crois estre au ciel, et à celuy lequel estant en terre n'est pourtant qu'une mesme ame avec luy, non plus que par le mariage ils ne furent qu'un mesme corps icy-bas. Que si ce discours est pauvrement paré, c'est pour rendre plus d'honneur et de reverence au prince qu'il celebre, comme quelques peuples du nouveau monde envoyent leurs deputez à leur roy au moindre equipage qu'il leur est possible, pour rendre de tant plus remarquable leur bassesse et humilité, en comparaison de la gloire et majesté de leur roy.

Au surplus, je vous desire, Messieurs, autant de bien-veillance en mon endroict, que j'ay de confiance en vostre bonté, pour ce peu que j'ay à parler d'une si belle vie, comme fut celle de ce prince, vous serez bien-tost consolez en sa mort. Prendre plaisir à ouyr les loüanges des bons, c'est participer à leur gloire.

Oh ! si nous pouvions comprendre les veritez que nous recevons par la foy, combien nous serions aysement consolez en la mort de ceux auxquels nous avons quelque

(1) « Cette couleur ne convient pas à une ceremonie lugubre. »

(2) « Un discours à contre-temps est comme une musique pendant le deuil. » Eccli. XXII, 6.

devoir d'amitié ou d'honneur ! *Sapientiam loquimur inter perfectos* (1). Nous nous imaginons qu'ils sont morts, et en la mort; et ils ne le sont plus, ils le furent seulement au dernier instant de cette vie mortelle. Telles pensées ne sont pas dignes de nous ; et si nous voulons estre de ceux auxquels le sage donne le tiltre de fols : *Visi sunt oculis insipientium mori* (2), nous ressemblons à ceux qui vont sur la mer le long de la rade, et terre à terre : il leur est advis que les arbres les laissent et se reculent d'eux, et que le navire dans lequel ils sont portés est du tout immobile et sans changer de place ; car il nous semble que ceux qui sont decedez de ce monde sont tousjours en la mort, et que nous sommes en la vie. Mais, helas ! que nous sommes trompez ! Ils sont en paix, et au repos de la vraye et constante vie ; et nous sommes bien avant dans la mort ; en laquelle nous nous enfonçons tousjours de plus en plus jusques à tant que nous l'ayons passée.

Omnes morimur (3), disoit une sage dame ; mais elle pouvoit bien dire : *Semper morimur* (4), comme dit depuis l'apostre : *Quotidie morior* (5). Nous mourons tous les jours, et nostre vie s'en va par pieces et morceaux, comme cet animal des Indes, lequel estant de sa nature terrestre, petit à petit et piece à piece perd du tout son estre naturel, et devient entierement poisson ; car ainsi piece à piece nous changeons cette vie mortelle, jusques à tant que par une entiere et finale mutation, que nous appellons la mort, nous ayons du tout acquis une vie immortelle.

Et certes, comme les rats du Nil se forment petit à petit, et ne reçoivent la vie en tous leurs membres ensemblement ; aussi les philosophes sont bien d'accord que nous ne vivons pas tout-à-coup, ny ne mourons pas en un moment, puisqu'ils disent que le cœur est le premier membre qui vit en nous, et le dernier qui meurt. Mais, je vous supplie, nostre Dieu ne dit-il pas au premier homme qu'au « jour » qu'il mangeroit du fruict desfendu, il » mourroit de mort (1)? » Et neantmoins, si nous parlons selon le vulgaire, il ne mourut qu'après plusieurs centaines d'années depuis qu'il eut prevariqué : toutesfois la verité est qu'il commença à mourir dès le jour qu'il eut offensé, et continua jusques à son dernier jour.

Ah ! que nous sommes donc bien trompez quand nous appellons morts ceux qui ont passé cette vie mortelle, et vivans ceux qui la passent encore ! Nous nommons vivans ceux qui meurent, parce qu'ils n'ont pas achevé de mourir ; et ceux qui ont achevé de mourir, nous les appellons morts. Nous imitons les peintres qui ne sçavent representer les anges qu'avec des corps, parce que jamais ils ne furent veus autrement ; car ainsi nous nommons les desfunts morts, parce que nous ne les avons jamais veus sinon en la mort de cette vie, ou en la vie de cette mort. Mais si nous les voyions maintenant qu'ils en sont delivrez, mon Dieu ! que nous serions honteux de les avoir appelez morts ! et que nous serions en peine de treuver de belles parolles pour exprimer l'excellence de la vie en laquelle ils sont arrivez ! Aussi nostre langue françoise ne les appelle pas morts, mais trespassez, protestant assez que la mort n'est qu'un passage et trajet, au delà duquel est le sejour de la gloire.

Ce grand duc de Mercœur n'est donc pas mort, il est seulement trespassé. que si nous n'avions la veuë si debile, nous le verrions bien loin au delà de la mort, en ce jardin celeste où il jouit des consolations eternelles. Il n'est pas si loin de nous que nous pensons : il y est allé, selon le vulgaire des hommes, en un moment ; car la mort, à leur advis, ne dure pas davantage ; mais, selon les sages, il a mis quarante-trois ans en ce voyage.

Hélas ! que ce terme est court ! la pluspart de nous a desja beaucoup plus employé d'années : les uns n'y vont pas si viste que les autres, mais presque tous neantmoins y vont tousjours plus viste qu'ils ne voudroient. Nous avons mille peines et travaux pour parvenir où il est ; pourquoy serions-nous faschez qu'il soit arrivé ? pourquoy pleurerions-nous le trespas de ce prince, lequel pleureroit, s'il es-

(1) « Nous preschons la sagesse aux parfaits. » I. Cor. II, 6.

(2) « Les Saincts ont paru mourir aux yeux des insensés. » Sap. III, 2.

(3) « Nous mourons tous. » II. Reg. XIV. 14.

(4) « Nous mourons continuellement. »

(5) « Je meurs tous les jours. » I. Cor. XV, 31.

(1) *In quocumque die comederis ex eo, morte morieris.* Gen. II, 17.

toit en lieu de larmes, avec beaucoup plus de raison, le retardement du nostre que nous n'avons pleuré l'avancement du sien? *Nolo vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent* (1).

Mais, parce que cette consolation que je vous presente est fondée sur la certaine esperance que nous avons que nostre trespassé est reçu en la main droite de son Dieu avec tous les Justes, *Justorum animi in manu Dei sunt* (2); voyons, je vous supplie, le subjet que nous avons d'une confiance tant asseurée. Les astrologues et theologiens ont cela de commun, qu'ils predisent les choses à venir; ceux-cy tousjours avec la verité, ceux-là souvent avec de la vanité : mais leurs phenomenes et inspections sont du tout opposés et contraires; car les astrologues predisent ce qui doit arriver en terre, par l'inspection des rencontres et divers mouvemens qui se font au ciel; et nos theologiens au contraire ne predisent sinon ce qui se fait au ciel par la consideration des œuvres que l'on fait en terre. Si vous faites misericorde en terre, disent-ils, on vous fera misericorde au ciel; si vous consolez les affligez icy-bas, vous serez consolez là-haut; si vous esclairez les ignorants en la nuict de ce monde, vous aurez la clarté de la vision de Dieu au plein midy de l'autre; si vous combattez pour Dieu en terre, vous serez couronnez au ciel. Bref, par la hauteur et latitude des actions que nous faisons çà-bas, ils mesurent la distance et estenduë de la gloire que nous aurons en ce grand monde celeste. *Prout gessit unusquisque in corpore suo, sive bonum, sive malum* (3).

Si donc nous sçavons quelles ont esté les actions de l'ame de ce grand prince, pendant qu'elle estoit en ce monde, et que joincte à son corps elle nous donnoit le bonheur de sa conversation, nous aurons asseurance par cette inspection de ce qu'elle est au ciel : que s'il nous reste aucun desir d'aspirer à ce siege de gloire, nous aurons un riche exemplaire et beau subjet d'imitation. Mais ne pensez pas, je vous supplie, que je veuille entreprendre de vous representer fleur à fleur, piece à piece, l'esmail d'une si belle vie : les perfections de ce prince se peuvent plutost admirer qu'imiter, desirer qu'esperer, envier qu'acquerir.

C'est pourquoy j'ay peur d'offenser sa memoire, disant trop peu de ce qui ne se peut pas loüer : que si je raconte quelques-unes de ses vertus, ce ne sera point pour donner lumiere au soleil, comme l'on dit, ni que je presume de le pouvoir dignement loüer, mais seulement pour faire reconnoistre à tout le monde que ce n'est pas sans grande raison que l'on l'a regretté avec des pleurs si extraordinaires, que l'on honore tant sa memoire et que l'on a une si grande esperance qu'il est maintenant en la gloire de son Dieu.

J'imiteray donc les cosmographes, qui en leurs mappemondes ne marquent que des poincts pour des villes, des lignes pour des montagnes, et laissent à l'imagination son office pour se representer le reste. Je ne diray des genereuses actions et belles qualitez de ce prince, sinon celles que le temps par lequel mon discours doit estre limité me permettra de dire. Mais surtout je vous supplie de croire qu'en cette chaire et en cet habit je parle tousjours avec beaucoup de sincerité et de religion : aussi puisque la verité est nue et simple, je penserois faire tort à la veritable narration, si je la deguisois avec des artifices.

O sainct et celeste Esprit! ô bel ange de lumiere et de paix, qui fustes assigné à ce prince pour protecteur de son ame, et qui avez esté fidelle temoin des bonnes actions que Dieu luy a inspirées, et que vous avez sollicitées, je suis vostre humble serviteur et devost; suggerez maintenant à ma foible memoire ce que vous en avez ingeré de plus digne d'honneur et d'imitation.

C'est tousjours Dieu qui fait en nous tout nostre salut, il en est le grand architecte : mais il procede differemment en ses misericordes; car il nous donne certains biens sans nous, et d'autres avec l'entremise de nos desirs, travaux et volontés. Le prince Philippe-Emmanuel duc de Mercœur receut abondamment des biens de la premiere façon sur lesquels il bastit un ex-

(1) I. Thess. IV, 12.

(2) « Les ames des justes sont dans la main de Dieu. » Sap. III, 1.

(3) « Nous devons tous comparoître devant le tribunal » de Jesus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est deu » aux bonnes et mauvaises actions qu'il aura faictes en » son corps. » II. Cor. III, 10.

cellent edifice de perfection de ceux de la seconde sorte; car au premier, Dieu l'a fait naistre de deux maisons des plus illustres, anciennes et catholiques qui soient entre les princes de l'Europe.

C'est beaucoup d'estre fruict d'un bon arbre, metail d'une bonne miniere, ruisseau d'une bonne source.

Du costé paternel, qui tient le premier lieu en la consideration civile, il estoit de cette royale maison de Lorraine, dont l'origine est si ancienne, que comme estant de temps immemorable, les escrivains n'ont pas encore sceu demeurer d'accord de son commencement, comme les habitans d'Egypte ne sçavent se resoudre de l'origine du Nil. Mais tous s'accordent bien que ç'a esté une pepiniere plantureuse et feconde d'une grande quantité d'empereurs et de roys, et des plus genereux princes de toute la chrestienté; et qu'il n'y a contrée en laquelle elle n'ayt heureusement planté les lauriers et les palmes de sa valeur et pieté.

Je ne vous diray rien de ce qu'elle a fait en France et en Allemagne; aussi vous est-ce chose trop connuë : mais si nous passons en Espagne, vous y verrez Henry, frere de Guillaume, duc de Lorraine, lequel ayant fidellement et vaillamment combattu pour la religion sous Alphonse, roy de Castille, en la guerre qu'il avoit lors contre les Mores et Sarrasins, espousa en recompense sa fille, qui luy apporta en dot la province, laquelle depuis erigée en royaume est appellée Portugal, où la race de ce premier Henry a fort chrestiennement et genereusement regné jusques au dernier Henry, cardinal trepassé de nostre temps.

Allons en Italie, et nous y verrons le riche et fertile royaume de Sicile. Mais qui ne sçait que les deux ducs de Lorraine René premier et second en furent roys? Et par ce passons outre-mer, et voyons l'heureuse Palestine, en laquelle nostre redemption fut faite; nous y contemplerons ce trois fois grand Godefroy de Bouillon, lequel ayant quitté son pays et ses biens, et mesme vendu son duché de Bouillon, pour chasser les infidelles de la Terre-Saincte, y alla armé de zèle et de religion, brave et conquerant, et comme un autre Josué il establit la foy au peril de son sang, au lieu où le Sauveur avoit respandu le sien pour la planter et faire le salut des hommes. Considerez cet admirable roy de Hierusalem, lequel refuse la couronne d'or en un royaume où son Sauveur fust couronné d'espines. C'est un roy d'or couronné de bois beaucoup meilleur que les roys de bois couronnez d'or, lequel regne comme un autre David sur la montagne de Sion, preschant et annonçant la foy de son Dieu. Voilà l'origine paternelle du grand duc de Mercœur. Mais quelle mere pouvoit-on rencontrer pour le fils d'un tel pere, digne et belle rencontre, afin que de tous costez son origine fust pleine de splendeur.

La maison de Saxe, l'une des plus puissantes et anciennes de l'Allemagne, ayant fourny à l'empire plusieurs grands empereurs, electeurs, defenseurs et conducteurs d'armées, produisit, il y a plusieurs centaines d'années, le prince Berard tres-vaillant et tres-catholique, lequel donna heureux commencement à la serenissime maison de Savoye, laquelle d'aage en aage sans interruption a continué jusques à present, autant magnanime que constante en la religion. D'elle sont sortis plusieurs amez, Louys, Humbert, Pierre, Philibert et autres grands princes, entre lesquels l'un des amez par sa force et valeur delivra l'isle de Rhodes de la servitude des Infidelles, et l'asseura pour le christianisme entre les mains des chevaliers de S. Jean de Hierusalem (1), lesquels desirant que la posterité de leur protecteur receust dès lors quelques marques de l'obligation qu'ils luy avoient, communiquèrent les armes de leur milice (qui sont de gueules à une croix d'argent) à toute la maison de Savoye, laquelle les a chèrement retenues, non tant en memoire de la valeur de ce grand ancestre, que comme un signe sacré qui peut servir de protestation perpetuelle que cette race est toute dediée à la defense de l'honneur de la croix, comme elle a fait voir en la Morée, en Cypre, et en plusieurs autres lieux où elle a porté les armes avec non moins de pieté que de valeur.

De cette claire source (laquelle outre infinies alliances reciproques qu'elle a eues avec tous les potentats du monde, mesme-

(1) Ce sont les chevaliers de Malte.

ment avec cette couronne tres-chrestienne, avoit donné n'y a gueres une mere (1), au grand roy François), de cette serenissime maison, dis-je, sortit une tres-vertueuse princesse, Jeanne de Savoye, fille de Philippe et sœur de Jacques, duc de Genevois et de Nemours, deux aussi vaillans et vertueux princes que nostre siècle en ayt vus. Cette princesse estant mariée au très-illustre prince Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, eut de luy plusieurs enfans; l'aisné desquels fut le duc de Mercœur, qui nacquit au marquisat de Nomeny, tenu lors, et depuis à luy laissé par son père en tiltre de souveraineté, nacquit, dis-je, pour la gloire des armes et l'honneur de l'Eglise, ce prince decedé digne surgeon de deux si grandes races, desquelles comme il receut le sang, aussi herita-t-il de leurs vertus: et comme deux rivières se joignant font un grand et noble fleuve, ainsi ces deux maisons des ayeux paternels et maternels de ce prince, ayant mis ensemble leurs belles qualités en son ame, le rendirent accomply en tous les dons de la nature; pourquoy il pouvoit bien dire avec le divin sage : *Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam* (2). Ce fut une bonne rencontre à sa vertu d'estre en un subjet si capable; ce fut un grand bien à sa capacité de s'estre rencontré en une telle vertu.

Et pour l'extresme desir qu'il avoit de continuer en sa posterité cette sienne naturelle valeur, il choisit en mariage la princesse Marie, fille unique du grand et courageux prince de Martigues, lequel pour le service de la religion et du roy, combattant à S. Jean d'Angely les ennemis de l'Eglise, scella de son sang et trespas les progrès d'une vie tres-chrestienne, digne de la grande maison de Luxembourg dont il estoit, de laquelle sont sortis tant de grands et magnanimes empereurs.

Mais à la verité, je ne me fusse pas arresté à vous ramentevoir la gloire de ses predecesseurs, laquelle à mon advis est la moindre partie de la sienne, si luy-mesme n'en eust fait un grand cas pour s'animer à la vertu; car en la resolution qu'il prit d'aller en Hongrie, il alleguoit entre ses autres raisons, que ses predecesseurs paternels et maternels luy avoient laissé comme en heritage cette saincte volonté, et qu'ils le conduisoient par leur exemple, comme par la main, au chemin de ce voyage. Tellement qu'il m'a esté bienseant de parler de son extraction, quoy qu'il semble à plusieurs que la noblesse estant chose hors de nous, nos seules actions soient nostres.

Et à la verité l'extraction sert de beaucoup, et a un grand pouvoir sur nos desseins, voire sur nos actions mesmes, soit pour la sympathie des passions que nous empruntons souvent de nos predecesseurs, soit pour la memoire que nous conservons de leur prouesse, soit aussi par la bonne et plus curieuse nourriture que nous en recevons.

Donc le duc de Mercœur considérant qu'il y a autant de difference entre la vertu et la noblesse qu'entre la lumiere et la splendeur, l'une esclairant de soy, et l'autre d'emprunt, loüant Dieu d'avoir moyen de rendre ses actions plus exemplaires, il a tousjours eu soin de ne rien faire qui pust obscurcir ou amoindrir la grande splendeur que la generosité de ses ancestres luy avoit acquise : et en tant qu'il luy a esté possible, il l'a non seulement conservée, mais de beaucoup augmentée.

S. Paul partage le devoir d'un chrestien en trois vertus : en la sobrieté que nous appellons temperance, en la justice et la pieté : *Ut sobriè, justè et piè vivamus* (1), dit-il; la temperance au regard de nous-mesmes, la justice quant au prochain, et la pieté pour ce qui concerne le service de Dieu. Quant à la temperance qui n'est autre chose qu'un retranchement de plaisirs et delices de ce monde, elle se treuve en ce prince au plus haut degré. Aussi n'ignoroit-il pas que les voluptez ne nous embrassent que pour nous estrangler, et que pour cela nostre ame ne doit point autrement regarder nostre corps que comme les fers de sa captivité. Il estoit donc des plus temperans en son vivre, attendu qu'il ne mangeoit que comme par force, et ne beuvoit presque que de l'eau.

Il ne fut pas moins temperant aux volup-

(1) Louise de Savoye.
(2) « Je suis un enfant bien né, et j'ai reçu une ame d'un bon naturel. » Sap. VIII, 19.

(1) Tit. II, 12.

tez corporelles, dont il avoit borné l'usage dans les loyx d'un chaste mariage, et par le devoir que les princes ont de laisser ça-bas de la posterité; vertu rare en un siecle si depravé, en un aage si vigoureux, en un corps si beau et tant accompli, et en la commodité que la cour et ses appas luy offroient. Pour moy je tiens qu'il n'est pas plus difficile qu'un fleuve passe de la mer sans se saler, que par demeurer à la cour sans y apprendre et practiquer des mœurs corrompuës : il a pourtant vescu parmy les tumultes en repos, et au milieu des vices avec de tres-grandes vertus.

Ce prince s'est tousjours monstré sobre en la possession des grandeurs et faveurs immenses dont le ciel l'avoit comblé, et n'en abusa jamais; car sa grande resputation ny d'estre beau-frere du roy, ny la rareté des graces qui estoient en luy, ny les heureux succès de ses armes et desseins, ne le firent jamais sortir des bornes de la modestie, ny abandonner la bienseance d'une humble gravité, par laquelle il donnoit un accez esgalement facile et gracieux aux petits et aux grands.

Il estoit sobre en ses recreations et passe-temps, qu'il ren oit compatibles et accommodoit aux devoirs de sa charge, les autres inutiles assemblées luy estant en extresme mespris. Bref, il ne touchoit la terre que des pieds, comme la perle se conserve pure et nette au fond de la mer, ne sortant jamais de sa coquille que pour recevoir sa nourriture de la rosée du ciel.

Tellement que le temps qui luy restoit pour son plaisir, il l'employoit partie à l'oraison, et partie à la lecture des bons livres, au moyen de quoy il s'estoit acquis la connoissance de trois sciences non seulement bien-séantes, mais presque necessaires à la perfection d'un prince chrestien; car il avoit une exucte connoissance et practique des mathematiques, que le fameux Bertius luy avoit enseignées (1).

Il avoit aussi l'usage de l'eloquence, et la grace de bien exprimer ses belles conceptions, non seulement en cette nostre langue françoise, mais mesme en allemande, italienne et espagnole, ès quelles il estoit plus que mediocrement disert : et neantmoins il n'employa jamais son bon dire en choses vaines, ou, pour mieux dire, il ne voulut abuser de ce beau talent que Dieu luy avoit si liberalement desparty; ains il l'employa à la persuasion des choses utiles, loüables et vertueuses. Et ce que je prise le plus, il estoit fort instruit en cette partie de la theologie morale qui nous enseigne les regles de bien establir la conscience. Telles occupations estoient ses menus plaisirs. Ah! menus plaisirs, que vous estes devenus grands, ayant fait naistre en ce prince le plaisir de l'immortalité.

Or que pouvoit-on attendre d'une telle moderation et temperance qui luy estoit naturelle, sinon une perpetuelle volonté de n'offenser personne, et de rendre à chacun ce qui luy appartient, qui est ce que nous appellons justice? Quand l'a-t'on jamais veu maltraiter ou offenser personne? ses domestiques tesmoignent que c'estoit la douceur et patience mesme. Quiconque est doux à l'endroict de ses domestiques, l'est beaucoup plus envers les autres. Et de fait il n'employa jamais sa colere qu'en la guerre, ou pour maintenir le respect et l'honneur qui luy estoient necessaires pour faire les grands services que le christianisme attendoit de luy; en quoy il imitoit les abeilles qui font le miel pour les amis, et piquent vivement leurs ennemis.

Il ne craignoit rien tant que de voir entrer en ses coffres ou des exactions indües, ou des deniers mal acquis, ou l'or du sanctuaire : au contraire il en faisoit sortir beaucoup de bonnes et belles aumosnes pour les pauvres, et de grandes liberalités pour les autres. Il ne s'attribuoit rien de ses richesses, que la puissance de les dispenser, sçachant bien que la lueur de l'or et celle de l'espée ne nous doivent non plus esbloüir l'une que l'autre.

(1) Pierre Bertius naquit à Beveren, petit village de Flandres, le 14 novembre, en 1565, apprit les lettres grecques et latines en Angleterre, revint dans les Pays-Bas se perfectionner, et enseigna depuis avec resputation à Leiden et ailleurs. Il voyagea en Allemagne, en Pologne et en Boheme, puis revint à Leiden professer pendant vingt-six ans. Chargé de la bibliothèque publique, il la mit dans l'ordre où elle est aujourd'hui. Il fut déposé pour avoir donné dans les sentiments d'Arminius, chez ses remontrans, et fut obligé de sortir d'Hollande. Il se fit catholique à Paris en 1620, et y mourut en 1629, ayant esté nommé par Louis XIII son cosmographe. Il fut enterré dans l'eglise des Carmes deschaussez.

Quant à l'honneur et le respect, il en ndoit soigneusement à un chacun ce qu'il avoit luy en appartenir, et n'en faisoit rdre à aucun, pour peu que ce fust, ny r medisance ny par outrage. Bref. il ren-it à l'Eglise beaucoup de reverence, au y beaucoup d'honneur et d'obeyssance, son mariage beaucoup de fidelité, et aux fires une ouverte et agreable conver-tion, aux moindres une grande douceur debonnaireté, à sa famille une grande ection, avec une paix et tranquillité ad-irable.

Quant à la pieté envers nostre bon Dieu, ui est le souverain bien de nostre ame, estoit le rendez-vous de toutes ses pen-es et le centre de toutes ses imaginations. ce sainct autel de la religion il avoit con-cré son ame, voué son corps, dedié toute fortune, et pouvoit bien dire avec ce and roy; *Deus, docuisti me à juven-te meâ* (1). *In te projectus sum ex ero* (2); car si nous considerons les de-ts de la jeunesse, ce n'ont esté que les urs des fruicts qu'il a fait paroistre en n plein aage. La loüange d'avoir esté dès s tres-chrestiennement eslevé ne luy est int particuleire, mais commune à tous s princes et princesses ses freres et sœurs; smoins les années de virginité, de ma-ige et de viduité de Louise de Lorraine, s-chrestienne et tres-pieuse reine de ance et de Pologne d'heureuse memoire, iroir de la pieté, et idée des princesses nostre aage, de laquelle je vous ay veu, Paris, unanimement admirer la religion, milité et charité. Tesmoin encore le tres-rtueux cardinal de Vaudemont, la vie quel n'a esté qu'un recueil de toutes les rtus qu'on peut desirer en un grand pre-, auprès duquel je pourrois mettre mon-ur de Verdun, si la loüange des vivans, ut juste qu'elle puisse estre, n'estoit bjette au soupçon de l'ambition et de la tterie. Tesmoin aussi le comte de Chali-y, lequel ayant consacré le printemps ses plus belles années à la pieté, a peu rès rendu le fruict d'une tres-saincte rt au retour de plusieurs braves exploits r luy executés, en la saincte guerre de Hongrie, sous la conduite et à l'imitation de ce sien frere.

Mais la loüange d'avoir si bien nourri ses premieres inclinations à la vertu parmy tant de rencontres et d'occasions, doit estre fort considerée en ce prince, veu que, comme nous avons desjà dit, ny la cour, ny la guerre, ennemyes jurées de la de-votion, quoy qu'aydées des secrettes amor-ces de la jeunesse, beautez et commoditez de cet excellent prince, ne purent jamais rien gagner dessus son ame, laquelle il maintenoit tousjours pure parmy tant d'in-fections. Chose à la verité admirable, que l'on ne luy voyoit passer une journée sans ouyr la saincte messe, si une necessité extresme ne l'en empeschoit, sans dire l'office de Nostre-Dame et son chapelet, sans faire l'examen de sa conscience et le soir et le matin, mettant ordre, comme grand capitaine qu'il estoit, aux sentimens de son ame, pour la garder de la surprise de ses ennemis.

Mais je l'eusse bien voulu voir après cette action, quand se representant la ne-cessité de la mort, il baisoit plusieurs fois la terre, comme rendant hommage à celle, laquelle par après ès occasions de la guerre il bravoit, mesprisoit et fouloit à ses pieds. Ces exercices ordinaires luy servant comme d'une continuelle preparation à la commu-nion, il n'oublioit pas aux festes solemnel-les de faire une entiere revuë de toutes ses actions, pour s'esprouver soy-mesme avec une severité extresme, à celle fin de recevoir plus dignement le tres-sainct sa-crement de l'Eucharistie auquel il avoit une devotion inestimable, se croyant beaucoup plus asseuré de la victoire en guerre quand il rencontroit ou atta-quoit les ennemys de l'Eglise; le jeudy, pour estre l'institution de ce sainct sa-crifice, ou bien le samedy, jour que nos peres ont destiné à l'honneur de Nostre-Dame.

Je laisse à part les confessions et com-munions qu'il faisoit allant à la guerre, puisque ceux qui s'exposent au danger du trespas sont obligez de se confesser et met-tre en bon estat, s'ils ne veulent que la mort temporelle soit suivie de l'eternelle. Au surplus il vouloit que les choses sa-crées, et particulierement les parolles de la saincte Escriture, fussent tenuës en

(1) « Mon Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse. » Ps. LXX, v. 17.

(2) « J'ai esté mis entre vos bras en sortant du sein de ma mère. » Ps. XXI, 11.

respect et devotion, et ne s'offensoit jamais tant que quand il oyoit tirer en sens prophane les mots que le Sainct-Esprit a donnez pour nostre sanctification. Oüyr jurer et blasphemer le sainct nom de Dieu luy estoit un mal insupportable. Bref, il pouvoit bien dire avec cet autre prince : *Et anima mea illi vivet*(1). *Adhæsit anima mea post te* (2).

Mais où vais-je? Ne sçais-je pas en quel danger de naufrage je me precipite, me hasardant à de telles loüanges? Je cours bien encore une plus grande fortune, si je cingle en cette mer sans fond et sans fin des vertus et genereux exploits de ce prince. Si je voguois, par maniere de dire, sur l'infinité de vos loüanges, ô grand Duc, j'aurois beau naviguer à voile françoise, je chercherois terre en vain : aussi suis-je si jaloux de vostre gloire, que je serois bien marry qu'on pust treuver quelque fin au los de vos merites.

Puisque vous attendez, Messieurs, que je continue, et qu'il le faut, je diray que quant à ses biens temporels, ils estoient tous dediés au service de la religion catholique : tesmoins les bastimens d'eglise, monasteres, chapelles et services bastis et fondez, ores en l'honneur de la Vierge, de laquelle il estoit si devot, qu'il ne sçavoit jamais aupres de luy aucune eglise ou chapelle dediée à cette thresoriere de graces, qu'il ne la visitast, et n'y eslargist quelque aumosne. Il a basti à ses despens les monasteres des peres capucins et minimes de Nantes, comme tres-devost aux bien-heureux SS. François, desquels il avoit reçu plusieurs faveurs signalées, et nommement mademoiselle sa fille, qu'il obtint par l'intercession de S. François d'Assises. Il n'a pas peu obligé la Bretagne d'y avoir planté ces deux pepinieres de saincteté et pieté. Mais ceux-ci estant à la vue d'un chacun, comme aussi les aumosnes publiques que les grands font pour le bon exemple qu'ils doivent aux moindres, il faisoit plusieurs autres aumosnes secrettes de l'argent qu'il reservoit pour ses menus plaisirs. Ce fut avec cette mesme devotion d'employer tous ses biens au service de Dieu, qu'il mena bon nombre de cavalerie à ses depens au premier voyage qu'il fit en Hongrie.

Je dy donc que, quelque jeune qu'il ayt esté, estant accompagné et doué des vertus susdites, il a tousjours fait reconnoistre et remarquer en luy de grandes arrhes de sa pieté et prudence à venir : prudence tant requise en un chef de guerre, comme chacun sçait, attendu qu'elle est la memoire des choses passées, le jugement des futures et la disposition des presentes.

Que restoit-il donc à ce prince pour dedier à Dieu, sinon son corps et sa vie? Ce qu'il fit par le desir continuel qu'il eut dès sa tendre jeunesse de faire la guerre contre les infideles : desir que Dieu luy a fait la grace d'assouvir avec la gloire que la Hongrie et tout le christianisme sçait et tesmoigne. Mais cependant, sitost que l'aage le luy permit, il ne laissa passer aucune occasion de s'employer aux armes, qu'il n'ayt embrassée avec beaucoup d'honneur et de merite, comme à la charge faite à Dormien contre les Reïtres, en Brouage à la Fere, et partout ailleurs, mesme au siege d'Issoire; où, commandant à l'une des batteries, il donna un signe tres-certain de sa grandeur future en la profession des armes. Depuis lequel temps jusques à ce qu'il alla chercher de nouveaux lauriers jusques à l'un des coins du septentrion, il s'est treuvé, selon la diversité des occurrences, en plusieurs sieges, assaillant et defendant; en diverses armées, rencontres et batailles, où Dieu l'a tellement favorisé, que jamais il n'a conduit aucune entreprise, qu'elle n'ayt esté suivie d'une heureuse victoire; dont j'aurois à dire de luy beaucoup plus de choses que le temps qui m'est prefix, voire que la vie d'un homme ne pourroit suffire à reciter : mais je ne puis sinon esbaucher et desseigner grossierement l'idée d'un genereux prince chrestien, que le grand duc de Mercœur a exprimée en soy-mesme par tant de vertus et de braves exploits d'armes qu'il a produits.

Et combien que je puisse dire icy en termes generaux et d'une haleine, qu'en toutes les parties de sa vie il a fait paroistre en luy toutes les qualitez qui se peuvent desirer en un grand prince pour le rendre parfaict; toutesfois, pour parler

(1) « Mon ame vivra pour lui. » Ps. xxii, 9.
(2) « Mon ame s'est attachée à vous. » Ps. lxii, 9.

plus distinctement, il me sera plus à propos de ne vous faire plus attendre la montre de la piece, laquelle, comme elle a esté la derniere de sa vie, a aussi esté la plus glorieuse pour luy, la plus agreable pour sa memoire, et la plus utile à la republique chrestienne; et en laquelle, comme en une riche tapisserie; vous verrez la tissure d'autant de faits d'armes et de vertus, que l'œil de vos entendemens en sçauroit desirer.

Le croissant de Mahomet grossissoit si fort en Hongrie qu'il sembloit se vouloir rendre pleine lune, et sous sa maligne influence faisoit dechoir nos forces et presque nos courages. On ne parloit plus que des progrès de l'armée turquesque et de son cimeterre, quand le vray soleil de justice suscita ce vaillant et genereux prince, qui volontairement et librement, je ne diray pas seulement de gayeté, mais encore de pieté de cœur, part de son pays, et, comme un autre Machabée, se rend en l'armée chrestienne au commencement du mois d'octobre, l'année 1599. Et sçachant que l'ennemi s'approchoit avec une armée de cent cinquante mille hommes pour assieger Strigonie, ville tres-importante, il l'alla incontinent visiter, et l'asseura si bien de sa presence (par l'offre qu'il fit de s'y enfermer, et l'ordre qu'il donna pour la conservation des forts qu'on estoit sur le point d'abandonner) que les ennemis estant advertis de son arrivée et resolution, changerent de dessein, et tirerent droit contre notre armée, à la teste de laquelle ils trouverent tout aussi-tost ce grand prince, qui leur eust fait dès lors ressentir les effets de sa presence, s'il eust eu autant de pouvoir et de commandement en l'armée chrestienne qu'il y en a eu depuis, ainsi qu'il fut recognu par la perte des occasions qui, selon son advis, devoient estre embrassées.

De quoy l'empereur bien adverti desira le voir: si qu'il luy fit prendre le chemin de son retour par Pragues, où il le receut avec fort grand accueil: et ayant reconnu par ce premier essay l'excellente valeur et prudence de ce prince, il le fit son lieutenant-general, et luy envoya les patentes jusques en cette ville de Paris, où il estoit de retour de son premier voyage. Avant que de les accepter, il les presenta au roy, à l'obeyssance duquel il avoit tant voué d'affection et de service qu'il n'estimoit rien d'honorable que ce qui seroit autorisé de ses commandemens. Sa majesté, comme tres-chrestienne, luy permit d'accepter cette charge si belle et si digne du nom françois.

Nostre nouveau general va donc en Hongrie pour la seconde fois, et tira droit à Vienne, et de là à Javarin, où estoit l'armée chrestienne composée seulement d'environ treize mille hommes, où il fut receu et reconnu lieutenant-general de l'empereur, et mis en possession de sa charge par l'archiduc Mathias, frere de l'empereur. O journée bien-heureuse pour la Hongrie, et pour toute la chrestienté!

A peine estoit-il arrivé que voyant Canise assiegée de six ou sept vingt mille Turcs, après avoir soigneusement mis ordre à tout ce qu'il jugeoit à propos pour son dessein, et surtout ayant tiré promesse des princes et seigneurs du pays, qu'il auroit la commodité des vivres necessaires pour l'entretenement de son armée, la teste elevée en la confiance qu'il avoit en son Dieu, il la baissa par après contre l'ennemi; s'achemine contre cette puissante armée, et de son premier effort en emporte une partie qui l'attendoit avec force canons sur les avenuës et passages en un lieu fort avantageux pour l'ennemi, et où il s'estoit fort bien retranché. Le champ de bataille, les canons, les drapeaux demeurent neantmoins aux nostres pour la bien-venuë de ce grand general, dont le Turc estonné de se voir battu d'un si petit nombre de chrestiens eust indubitablement levé dès l'heure le siege, si la nuict avec son obscurité n'eust empesché le progrès des armes de ce grand conducteur.

Le jour suivant le Turc voulant recouvrer ce qu'il avoit perdu, ne fit qu'augmenter sa honte par la perte qu'il fit de sept mille autres Turcs, et d'un fort où l'on trouva treize autres pieces de canon qui servirent depuis contre l'ennemi pendant sept joürs entiers que nostre general garda le champ de bataille qu'il avoit gagné, lequel il eust conservé davantage, si la necessité des vivres qui survint par la faute de ceux du pays qui manquerent à leur promesse, n'eust donné subjet aux gens

du conseil de l'empereur, et à toute l'armée, de le presser, voire contraindre, par leur importunité, de se retirer : ce que neantmoins il ne voulut faire qu'ils ne luy eussent donné leurs advis signez. Si que l'on peut bien dire que si ce grand general eust esté secouru de vivres par ceux qui le devoient faire, comme il secouroit la ville par ses armées, elle eust indubitablement esté conservée : *Et nunc, Troja, stares; Priamique arx alta, maneres* (1); puisque pendant tout le temps que notre armée demeura en ce champ de bataille (qui n'estoit esloigné de la ville que d'une portée de canon, et que d'une mousquetade du camp et retranchement de l'ennemi) il ne fut fait aucun effort, ny tiré un seul coup de canon contre la ville.

Mais, mon Dieu, qu'il faisoit bon voir ce grand general demeurer à la queuë de son armée, qui estoit presque destituée de tous ses autres chefs, et reduite à six ou sept mille hommes, la faim ayant fait retirer le reste, et amuser le Turc par escarmouches, pendant qu'elle faisoit sa retraite l'espace de cinq à six lieues, et jusques à ce qu'il l'eut entierement degagée d'une grande quantité de mauvais passages, combattant tantost à pied, tantost à cheval ; se trouvant ores en teste de l'avant-garde, ores à la queuë de l'arriere-garde, faisant l'office non seulement de general, mais de marechal de camp, de general d'artillerie, de sergent-major, de colonel : et bref, ayant luy seul sur les bras le faix et la charge de cette si perilleuse et tant admirable retraite en laquelle il se trouve plusieurs fois aux mains et meslée, donnant secours aux siens, signamment en une assistance fort remarquable qu'il donna à son arriere-garde, laquelle s'en alloit desconfite par la furieuse charge de cinquante mille chevaux turcs, quoy que courageusement combattus par le vaillant comte de Chaligny sous les heureux auspices de son frere et general, qui le secourut enfin si à propos, que les Turcs battus et repoussez firent les premiers une autant honteuse retraite que celle de nostre armée fut glorieuse pour avoir esté faite avec une poignée de gens, que nostre general sauva et garantit heureusement des efforts d'une si incroyable multitude, avec le butin de plusieurs pieces de canon.

Au retour de cet exploit, estant arrivé à Vienne au mois de novembre, l'empereur le retint tout l'hyver et rompit le dessein qu'il avoit de venir visiter les siens en France, afin de s'en servir et prendre avec luy les resolutions de ce qu'il falloit faire pour l'année suivante : en laquelle environ la fin d'aoust ce prince mit aux champs son armée qui pouvoit estre de dix-sept ou dix-huit mille hommes, et tira droit à Comor ; et peu après faisant courir le bruit d'aller assieger Bude, après avoir usé de plusieurs beaux stratagesmes, enfin il se logea devant la villle neuve et à la portée du canon d'Albe-Royale, ville principale de la Basse-Hongrie ; saisit toutes les avenuës, s'y retranche et dresse sa batterie, et l'attaque si furieusement de tous costez, se mettant luy-mesme, avec cinquante chevaux-legers françois, à la teste d'un regiment d'infanterie si à propos et si vaillamment, faisant office de capitaine et de soldat tout ensemble, que les ennemis, après avoir longtemps rendu combat, perdent enfin autant de leur courage que nostre general en donnoit aux siens, qui le voyant à leur teste, forcent l'ennemy et le menent battant jusqu'à la porte de la vieille ville, les murailles de laquelle ayant luy-mesme reconnu, et depuis fait battre jusques à ce qu'il y eust breche raisonnable, il presente l'assaut qui fut bravement soutenu par les assiegez ; jusqu'à ce que ce grand prince se presentant avec ses gentils-hommes armez de toutes pieces, anima tellement les assaillans, que l'ennemy fut contraint d'abandonner la breche, et se treuva si fort pressé, qu'une grande quantité de Turcs se precipita dans les fossez, et l'autre partie se retira dans les maisons où estoit leur poudre, auxquelles ayant mis le feu par desespoir, ils firent mourir plusieurs des nostres avec eux. Le bacha qui y commandoit s'estoit retiré dans le palais avec mesme dessein, ayant demandé et obtenu

(1) Maintenant, ô Troye, vous subsisteriez ; et vous, haute forteresse de Priam, vous ne seriez pas encore destruite.

Une autre edition porte

Trojaque, nunc stares, etc. Virg., Æneid. liv. II, v. 56.

la vie pour luy et pour les siens, demeura prisonnier; et par mesme moyen grande quantité de chrestiens qui estoient prisonniers dans la ville, receurent liberté par la main de ce brave vainqueur, lequel ayant assuré les affaires de cette grande ville, y laissa Staremberg, colonel allemand, et s'en esloigna d'une ou deux lieues pour rafraischir son armée, et attendre celle de l'ennemy, qui s'approchoit pour l'attaquer ou reprendre la ville.

C'est ainsi, Messieurs, que ce grand guerrier, autant digne d'estre surnommé Mars que Mercœur, n'entreprenoit pas ce qui estoit facile, mais facilitoit ce qu'il entreprenoit : ce que je dis pour l'importance et force d'Albe-Royale, en laquelle autrefois les rois d'Hongrie estoient couronnez et ensepulturez; place si forte, que le grand Soliman amena en personne deux cent mille hommes pour la prendre, et si ne s'en put rendre maistre qu'après un siege de trois mois, et par composition, il y a environ soixante ans, durant lesquels elle a tellement esté fortifiée, que trois divers sieges d'armées chrestiennes y ayant esté long-temps n'en ont rapporté que de la perte et du dommage, jusqu'à ce que nostre trespassé, qui estoit de la race de ceux par lesquels si souvent *salus facta est in Israel* (1), comme il est dit des Machabées, y porta son espée, son courage et sa prudence pour s'en rendre heureusement le maistre en moins de douze jours, Dieu luy ayant reservé cette conqueste, et la delivrance des os sepulturés des anciens rois de Hongrie, avec lesquels il avoit l'extraction commune de la grande maison de Saxe.

Or l'ennemy s'approchoit, faisant demonstration de tirer droit à Albe-Royale pour la reprendre, comme il en avoit l'ordre et pensoit le pouvoir aisement faire, d'autant que les munitions de guerre et les vivres avoient esté presque consommez par le feu, et une grande partie des murailles ruinée tant par la batterie des nostres que par les mines des siens. Mais nostre general le sçachant fit aussi de son costé rapprocher son armée, et ayant pris avec soy environ six vingts chevaux françois, s'avança jusques dans la ville de laquelle il ne pouvoit abandonner le soin, pour la visiter et asseurer : mais il n'y fut pas plustost qu'elle fut investie de huit mille chevaux, suivis d'un gros de six vingt mille hommes. Nostre general fit bien faire plusieurs sorties par lesquelles plusieurs Turcs furent prisonniers : mais cependant cette effroyable armée se loge entre la ville et nostre armée, laquelle n'estoit presque plus qu'un corps sans ame, estant privée de la presence de son general, lequel neantmoins ne la laissa gueres en cet estat; car ayant donné bon ordre aux affaires de la ville, voilé et favorisé de la nuit il sort, et se vint rendre parmy sa chere troupe, de laquelle il fut reçu, et notamment de l'archiduc Mathias, avec une joie inestimable qui fut aussi suivie de braves et signalez exploits.

Il me seroit à la verité du tout impossible de vous representer par parolles la valeur et prudence avec laquelle ce prince attaquoit par escarmouches l'armée des ennemis, desengageant ceux qui s'engageoient temerairement, regagnant les forts occupez par les Turcs, faisant paroistre pendant dix-sept jours entiers que les deux armées furent presque en continuel combat, un parfaict assemblage de toutes les parties requises en un grand chef d'armée, et principalement en trois grandes journées ès-quelles il combattit si heureusement, qu'il y gagna plusieurs canons, et fit un carnage des Turcs des plus signalez qui se soit fait en nostre aage; auquel entre plusieurs autres chefs, Mechmet Ticaïa bacha, le bacha de Bude et Caiaio demeurerent morts, desquels les testes furent envoyées pour estre baillées en eschange de plusieurs chrestiens : après lequel exploit nostre armée demeura six jours à la campagne; et le grand duc de Mercœur, ne voyant plus aucun ennemy autour de luy, vint avec le merite de mille palmes et d'autant de lauriers en la ville de Vienne, où il fut receu avec la joye, les acclamations et benedictions que l'on peut penser, et avec autant d'appareil que l'on eust sceu faire pour l'empereur en cas pareil.

Mais apres la victoire de tant d'ennemis ce grand prince ne fut pas pourtant vaincu de la vanité, laquelle bien souvent est

(1) « Par lesquels Dieu a sauvé si souvent Israël. » I Mach. v. 62.

victorieuse des autres vainqueurs. Il sçavoit que les fruicts des belles et sainctes actions c'est de les avoir faictes, et que hors de la vertu il n'y a point de loyer digne d'elle : c'est pourquoy il n'en desiroit point d'autre que la gloire de nostre Dieu ; ce qu'il monstroit bien clairement ès lettres qu'il escrivoit à madame sa femme ; car il mettoit tant de soin de rapporter à la seule gloire de Dieu les heureux succès de ses armes, qu'il sembloit mesme n'en vouloir pas estre estimé l'instrument; signe certain d'une vraye humilité, et non point affectée, puisqu'il la practiquoit à l'endroit de celle qui n'estoit qu'un autre luy-mesme.

Voilà donc quelque chose que ce grand general a fait en Hongrie ; car de vouloir dire tout, ny le temps, ny ma voix, ny le lieu ne le permettent pas : ce sera le subjet de quelque grand maistre, lequel tout glorieux de l'heureuse rencontre d'un si riche subjet, pourra, comme un autre Maron, dire au commencement de son œuvre : *Arma virumque cano* (1).

Mais cependant imaginez-vous avec moy, je vous supplie, un prince etranger en un pays lointain, en une armée composée de si grande diversité de nations, et de laquelle la moindre partie estoit françoise. Considerez aussi le credit qu'il s'estoit acquis ; voyez l'archiduc, frere de l'empereur, sous sa conduite ; pensez aux grands faits d'armes qu'il a executés en si peu de temps ; ressouvenez-vous de la puissance de l'ennemy qu'il a defait, de l'inegalité de ses forces avec la monstrueuse multitude des Turcs ; et vous admirerez l'immensité des merites de ce prince, mais plutost de ce grand miracle, duquel nous devons bien tous remercier le grand Dieu des armées qui a voulu defaire ces ennemys par le bras de ce prince, prenant en main la justice de sa cause.

Considerez comme avec treize mille hommes il attaque et surmonte cent cinquante mille Turcs, renouvellant les miracles des anciens capitaines Josué, Gedeon, David, les Machabées, God
S. Louis, Scanderberg, et du bon co
Montfort. Aussi ce prince renouvel
façon chrestienne de venir au comb
il n'yentroit jamais qu'après avoir de
le secours de celuy duquel il conduis
armées, auquel il faisoit tousjours de
vœux qu'après le succez il rendoit f
ligieusement. Il avoit tousjours en
mée des Peres capucins, lesquels
une grande croix, non seulement ani
les soldats, mais aussi après la con
generale (1), que tous catholiques fa
en signe de contrition, ils leur do
la saincte benediction. Mais surtout
une chose belle de voir ce general e
ses capitaines à la constance, leur
trer que s'ils mouroient, ce seroit
merite du martyre; et parler à chas
sa propre langue, françois, alleman
lien. Quelles merveilles, si telles
sont suivies de si grands effets ! A la
Guillaume Tyrien dit que les expl
Godefroy estoient entierement semb
et qu'ils procedoient d'une pareill
duite.

Dieu avoit donné à ce grand pri
cœur plein de valeur, un courage i
ble. De peur que ce courage se rel
par le repos, il l'a exercé depuis son e
jusqu'à la fin par des labeurs et d
continuels, avec tel heur neantmoi
tant de hasardeuses secousses ne l
esté qu'une eschole de vertu et une o
de gloire. Et semble certainement, à
progrès de sa vie, que Dieu luy ay
exprès ces exercices, et qu'enfin il
appelé tant de sortes de nations po
moins, à celle fin qu'elles y remarq
le spectacle d'une extresme valeur
extresme bon-heur.

Ah ! que les François sont braves
ils ont Dieu de leur costé ! qu'i
vaillans quand ils sont devots ! qu'
heureux à combattre les Infideles ! *L*
omnibus insultat animalibus, sol
timescit gallos (2), disent les natur
C'est grand cas que la presence de c
taine françois ayt peu arrester la cou

(1) Virgile a commencé ainsi son Eneïde : « Je chante » les armes victorieuses et la valeur du héros troyen qui » vint le premier s'establir en Italie, et faire la conqueste » du Latium, après avoir essuyé mille traverses sur mer » et sur terre par la colère des dieux et la jalousie de » Junon. »

(1) Le *Confiteor*.

(2) Cela signifie à la lettre : Le lion qui affron
animaux ne craint que les coqs. Mais il y a une é
dans le mot *gallos*, qui veut dire coq et Franç
le passage latin veut dire que le Turc, que l'on p
parer à un lion, et qui en veut à tous les peuple
doute que les François.

ısques, et qu'à son aspect leur
clypsée. Je m'en rejoüys avec
› France ! Et loüé soit nostre
vostre arsenal soit sortie une
ınte, et que l'empire soit venu
d'un lieutenant-general à la
e grand roy, à qui c'est une
› d'estre le plus grand guer-
oyaume duquel sortent des
u reste du monde sont es-
us les premiers. Aussi plu-
nt que ce sera un de vos roys,
i donnera le dernier coup do
secte de ce grand imposteur

ce grand prince, après avoir
ı de travaux pour la foy, et
ommages à l'ennemy d'icelle,
ıne à Pragues où il prit congé
r, desirant revenir en France
ères arrhes qu'il y avoit lais-
tant à Nuremberg, il fut saisi
pestilente, laquelle jettant le
it connoistre dès le troisiesme
levoit finir ses peines et la-
l'elle luy serviroit de barque
trajet de cette mortalité. Mais
vie doist estre comme une
outes les parties doivent estre
› la conclusion est la plus re-
artie de l'œuvre, voyons un
en supplie, quelle fin eut une

c'est une tromperie par trop
ıe oubliance volontaire de ce
que la nature ne fait grace à
sa necessité. C'est pourquoy
dent ordonne chaque journée
ıt estre la derniere de sa vie;
loit estre qu'une continuelle
faciliter ce passage; duquel
ıce se voyant proche, apres
t tant attendu, il n'eut pas
peine à s'y resoudre et à se
erement, car ne sçachant où
attendoit, il l'attendoit par-
e la voyant proche : « Or sus,
soit eternellement en la terre
iel mon Dieu, mon Createur :
ivé par sa grande misericorde
cette vie mortelle. Sa toute
ut pas que j'arreste plus lon-
ırmy tant de miseres. Je luy
eu d'aller à sa saincte maison
» de Lorette pour y honorer la grandeur » de sa mere; mais puisqu'il luy plaist, je » changeray le dessein de mon voyage pour » honorer au ciel celle que je desirois hono- » rer sur la terre. » Et sur ce subjet il dit un monde de belles et pieuses parolles. Puis se ressouvenant qu'il laissoit à madame sa femme une jeune princesse, son unique fille, pleine de bonté naturelle et de tous les signes qui peuvent presager une excellente vertu, il s'en consola, et se rejoüyt en soy-mesme de luy laisser ce gage de leur sainct mariage, et reciproquement de laisser à sa fille une dame et mere, sous la douce et vertueuse conduite de laquelle elle ne pouvoit qu'esperer de surgir au port qu'il desiroit.

Après lesquels ou semblables discours il demanda de pouvoir oüyr la très-saincte messe. Mais parce qu'il n'y a aucun exercice de la foy catholique à Nuremberg, l'on luy denia ce dernier bien qu'il desiroit plus que tout autre, toustesfois avec mille protestations et excuses, et entre autres que le mesme avoit esté refusé à la reine Elisabeth quand elle vint en France. Neantmoins pour tesmoigner le respect que son merite avoit acquis sur tous ceux qui se disent chrestiens, il fut permis à son aumosnier d'aller prendre le très-sainct Sacrement et Viatique en quelque eglise catholique pour le lui apporter; et particulierement d'autant qu'il avoit resolu de se faire porter hors de la ville pour l'aller recevoir, quand mesme il eust dù avancer son trespas, tant il desiroit estre refectionné de cette viande celeste et divine. L'aumosnier ayant donc pris ce gage sacré de nostre redemption au lieu le plus voisin qu'il put, l'apporta à ce prince malade, lequel l'attendoit avec une devotion et des soupirs ineffables. Il ne l'eut pas plutost veu, que tout languissant et foible de corps, mais fort et ferme d'esprit, ayant plus de foy que de vie, il se jetta hors de son lit; et se prosternant en terre, il adora son Sauveur, plein de larmes, de parolles devotes, et de mouvemens religieux, luy presente son ame et luy dedie son cœur, puis le reçoit avec toute l'humilité et la ferveur que sa grande foy luy peut suggerer en ce dernier passage. Et comme l'on voit que le mouvement naturel est tousjours plus fort en la fin qu'au commence-

ment, aussi sa devotion et pieté en cette derniere action fit tout l'effort de ses saints mouvemens. Il vescut jusqu'au treizieme jour, auquel il rendit en paix, et envoya son esprit à son Dieu immediatement après avoir prononcé ces divines parolles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum : redemisti me, Domine Deus veritatis* (1).

Quand je dy que le duc de Mercœur est decede, je dy aussi un grand duc et grand prince ; mais ce qui est plus que tout cela, et où le monde ne peut atteindre, je dy ensemble un grand selon Dieu, grand en foy et religion, grand en vertu et prud'homie, grand en douceur et debonnaireté, grand en merites et bienfaits, grand en prudence et en conseil, grand en reputation et honneur devant Dieu et devant les hommes, grand en toutes sortes de manières. Je dy le duc de Mercœur un des remparts de la chrestienté, un des boulevards de l'Eglise, un des protecteurs de la foy, guidon du crucifix, terreur des Musulmans et Mahometans, support des affligez, exemplaire de charité, bref, la benediction de son siècle. O trepas, que tu nous prives de grandes choses ! Si nous croyons le desir des siens, voire de tous les gens de bien, ce grand prince a fort peu vescu : si nous mesurons la grandeur de ses actions, il a assez vescu : si nous mesurons la misère du temps, il a trop vescu : si nous regardons la mémoire de ses beaux exploits, il vivra éternellement.

Heureuse fin pour le concours de toutes les vertus susdites, qui comme vrays amis, quand les forces de la nature, quand les grandeurs et toutes les choses l'ont quitté, ne luy ont pas failly au besoin, se rencontrant toutes ensemble pour luy faire ce dernier office. Et comme il advient en un grand fleuve dont l'embouchure est estroite : qu'avec plus d'impetuosité il se dégorge en la mer, ou à l'arbre qui veut mourir, que pour la dernière fois il porte du fruict plus que l'ordinaire, les vertus qui auparavant faisoient en luy leurs fonctions à part tant qu'il a vescu en ce monde, se sont ici jointes ensemble pour luy faire dire avec S. Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum* (1) ; pour marcher au de luy et luy servir de fanal dan nebres du trespas ; et pour faire arbre, sur les rameaux duquel t seaux ont reposé, et à l'abry duq d'animaux ont repeu, tombant du midy, c'est-à-dire en estat de gr gloire, y demeure eternellement. eschange de gaigner l'eternité pa de si peu d'années !

Que vous semble-t-il maintena sieurs, de la vie et du décès de ce Sa vie merite-t-elle pas d'estre par des louanges immortelles ? \ il advis qu'il faille regretter le t celuy qui a si bien vescu ? Il a mort de bon cœur, et vous en v tester la nouvelle ? Non, non ; q vous a dit qu'il estoit mort, vous pez ; ceux qui ont si bien vescu rent jamais. Laissez pleurer Da mort de son Absalon, lequel est prouvé. Mais consolez-vous sur l de ce prince qui n'est pas mo sauvé de la mort. Ne pensez plu pour regretter sa mort, mais pe tost à sa mort pour regretter sa laquelle si vous voulez avoir petuelle idée devant les yeux conserver un brief memorial, nez-vous de sa devise : *Plus fi vitæ* (2).

Il eut à la verité tousjours pl que de vie : car sa foy fut toujo tresse de sa vie. Il ne vivoit qu son ame estoit la vie de son cor la vie de son ame. Voyez qu'il n mesure que sa foy le luy permette juste et devost. Voyez qu'il ne fai que selon que la foy le luy sugg la religion et l'Eglise, en vœux e tions. Mais il nous a laissé cet devise qu'il a tant chérie en c montant en l'autre ; car le mo pour avoir le passage au ciel, se peut dire dès qu'on y est en ressouvient-il pas du bon Elie ? ardent l'enlève, et le transport mais il laisse tomber son manteau disciple Elisée. Quiconque est e les saincts domiciles de la felicit

(1) « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains ; vous m'avez racheté, Seigneur Dieu de vérité. » Ps. xxx, v. 6.

(1) « Lorsque je suis foible et malade, c' je suis fort. » II. Cor. xii, 10.

(2) « Plus de foi que de vie. »

avoir le manteau de la foy; car tout y est decouvert : la clarté y est si grande, qu'on n'y peut rien croire, d'autant qu'on y voit tout. Au lieu donc que ce prince disoit estant ici : « Plus de foy que de vie, » maintenant il chante pour cantique : « Tout de vie, et point de foy. » Voilà donc la devise de ce vaillant et genereux prince, qu'il nous laisse icy-bas. Hé! qui sera ce courageux Elisée qui la recueillera? Qui sera ce brave prince qui, marchant sur les pas de ce grand conducteur d'armée, avec plus de foy que de vie, poursuivra les victoires qu'il a si bien commencées contre les ennemys du crucifix? Permettez-moy que je vous expose une mienne pensée. Si l'esprit de ce prince a quelque soin de nous, comme il n'en faut pas douter, je crois que c'est principalement pour le desir qu'il a que quelqu'un luy succede qui puisse comme luy porter pour sa devise : « Plus de foy que de vie; » car au reste quel soin peut-il avoir pour ce qui est au monde? De madame sa femme? Et quoy! ne sçait-il pas qu'estant vertueuse et devote, elle se sçaura bien consoler en Dieu? De mademoiselle sa fille? Et quoy! ignore-t'il pas qu'elle a une dame et mere qui suppleera le manquement du pere? De l'honneur de sa maison? Mais il a laissé tant de grands princes qui le sçauront bien maintenir, voire accroistre, mesme à la faveur de ce grand roy qui luy a rendu tant de tesmoignages de ses merites pendant sa vie, et tant d'honneur à sa memoire après sa mort. Non, croyez-moy, je vous supplie, qu'il n'a point de plus grand soucy que celui que je dy.

Il semble que je le voy nous arraisonnant avec une grace celeste presque en ces termes : *Quis consurget mihi adversus malignantes? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem* (1)? Je suis maintenant en cette vie heureuse où la foy n'arrive point, où il n'y a plus d'esperance; car la clarté a chassé la foy, et la joüyssance a banny l'esperance. Je vois ce que j'ay cru; je tiens ce que j'ay esperé : mais la charité m'accompagne, laquelle me fait tousjours desirer l'exaltation de l'Eglise, et l'extermination de ses ennemys. Hé! ne se trouvera-t-il personne qui veuille entreprendre de combattre pour la gloire de mon Dieu, et qui d'une ame courageuse reprenne mes brisées à la poursuite d'une si saincte entreprise?

Mais encore me semble-t'il qu'il vous parle, madame sa tres-chere veuve, et à vous, messieurs ses parens, et qu'il vous dit ces paroles : Regardez où je suis, je vous supplie : je suis au lieu que j'ay tant desiré, auquel je me console en mes travaux passez qui m'ont acquis cette gloire presente; pourquoy ne vous consolez-vous avec moy? Quand j'étois avec vous, vous faisiez profession de vous resjoüyr avec moy de toutes mes consolations, mesmement des caducques et illusoires : hé! ne suis-je pas tousjours celuy-là? Pourquoy vous affligez-vous donc de mon trespas, puisqu'il m'a donné tant de gloire? Non, je desire de vous toute autre chose que ces regrets : si vous avez des larmes, gardez-les pour pleurer vos pechez et les malheurs de vostre siecle.

Pour moy je le considere en cet estat, car encore que je m'imagine que ce grand prince a esté pescheur au moins comme le sont ceux qui tombent sept fois le jour, et qu'à l'aventure il a eu besoin de quelque purgation selon la severité du juste jugement divin : si est-ce que d'ailleurs considerant sa belle vie : Helas! dis-je, est-il possible que celuy duquel Dieu s'est servi pour delivrer tant d'ames de la captivité des infidelles, soit encore privé de la jouyssance de la pleine et triomphante liberté?

Que si neantmoins le secret inscrutable de nostre Dieu vous avoit encore confiné, ô devost et genereux esprit, pour quelque temps au sejour de purgation, voicy que nous vous donnons nos prieres et oraisons, nos jeusnes et nos veilles, et tout ce que nous pouvons, et surtout ces saincts sacrifices, afin qu'ils vous soient appliquez. Nous vous donnons tous nos vœux et souhaits. Dieu vous reçoive en son sainct domicile, ô belle ame! Dieu exauce les prieres de tout le christianisme, lequel, joignant ses vœux aux nostres, conspire en cette voie pour vous. Dieu donne sa paix à celuy qui a tant combattu pour defendre la nostre! Dieu donne son paradis à celuy

(1) « Qui s'eslevera avec moy contre les meschans? qui se joindra à moy contre ceux qui commettent l'iniquité? » Ps. XCIII, 16.

qui a conservé les maisons de tant de chrestiens! Dieu donne son temple celeste à celuy qui a tant preservé d'eglises en terre! Dieu reçoive en la cité de Jerusalem triomphante celuy qui a tant combattu pour la militante! Et Dieu donne à ceux qui font de telles prieres pour l' de ce grand prince la grace de sa sai paix et de son eternelle consolation! A soit-il.

FIN DES SERMONS.

L'ESTENDART

DE

SAINCTE-CROIX DE NOSTRE-SEIGNEUR J.-C.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

LE DUC DE SAVOYE.

EUR,

lutost escrit le nom sa-
ur cette ancienne et ce-
servée dans l'arche de
dain elle bourgeonna (1),
de ses feüilles, fleurs et
elles fussent auparavant
seiches : la croix aussi
e couverte d'ignominie,
é de malediction. Mais
e estant indubitablement
t, comme a remarqué
mis en icelle l'inscription
azarenus Rex Judæo-
renduë toute saincte et
titre asseuré de son en-
rs les noires marques de
t du tout effacées par le
'agneau, auquel ayant
re, elle en est demeurée
e et blanche, comme sont
bien-heureux, qui n'ont
ur que de ce mesme ver-
n'a pas assez de charbon
la noircir, produit neant-
elques-uns de ses bar-
lez du beau manteau de
nt devant les yeux des
ains broüillards de divers
faire paroistre au travers
ncte croix aussi noire et
it onceques. L'un d'entr'eux
e dans la nuict d'un eter-
nagueres au jour un cer-
sans aucun nom d'autheur,
y du lieu d'où il sortoit.
rs de la compagnie de la
nnecy, qui pouvoient et
gez de respondre à cet es-
rt librement la charge et
vis) advoüé de sa divine
eus pas sitost commencé à
ertissement, que pour ne
e de sa croix en clerc-d'ar-
t sur les espaules la croix

d'une aspre et longue maladie, au relever de laquelle je me trouvay distrait à tant d'occupations, et l'imprimerie tant incommode, que je n'ay pu le produire jusques à cette heure, qu'enfin il sort, et ne peut sortir sinon à l'abry de la faveur de Vostre Altesse. C'est le premier ouvrage que j'estale, il est deu au seigneur du lieu : les confreries de Savoye, pour lesquelles je l'ay dressé, le recevront de meilleur cœur, quand elles verront sur son front le glorieux nom de leur protecteur. Son dessein est de combattre pour l'honneur de la croix branche, qui est l'enseigne que Dieu a dès il y a long-temps confiée à la serenissime maison de Savoie, à laquelle si la valeur chrestienne des devanciers n'eust acquis ce bonheur, il luy seroit maintenant tres-justement deu pour le sainct zele que Vostre Altesse a tousjours eu à la foy et à la memoire de la croix, mais particulierement quand elle a procuré si vivement et tres-doucement le restablissement de la religion catholique en ses baillages de Thonon et Ternier, se baignant dans un sainct aise d'y voir partout replanter les saincts estendarts de salut. De quoy si la memoire se perdoit, la posterité seroit privée d'une des plus riches pieces des actions de nostre age. Je sçay, Monseigneur, quelles raisons j'aurois pour n'oser pas offrir à un si grand Prince un si petit ouvrage, comme est celuy-cy : mais je n'ignore pas aussi le privilege des primices, et me promets que le bon œil que Vostre Altesse a jetté sur quelques-unes de mes autres actions ne me sera pas moins favorable en celle-cy, à laquelle je ne suis porté d'autre desir que d'estre tenu pour homme, qui est, qui doit et veut estre à jamais

MONSEIGNEUR,

Tres-humble et tres-obeyssant serviteur et subjet de Vostre Altesse,

FRANÇOIS DE SALES.

(1) Ioan. XIX, 19.

AVANT-PROPOS.

PREMIERE PARTIE.

Comme Dieu tout-puissant est la premiere cause de toute perfection, aussi veut-il que toute la gloire luy en revienne. C'est le tribut qu'il demande pour tous ses bienfaits (1). « Les eaux qui toutes sortent de » la mer ne cessent de ruisseler et flotter » jusques à tant qu'elles aillent abysmer » dans leur propre origine. » L'honneur et la gloire ne logent pas parmy les creatures pour y sejourner et vivre, mais seulement par maniere de passage. Leur propre domicile, c'est la divinité, comme aussi c'est le lieu de leur naissance.

L'univers et chaque piece d'iceluy, pour petite qu'elle soit, a ce commun devoir d'honorer son Createur : de quoy les saincts les somment et sollicitent si souvent, et si chaudement, par tant d'exhortations et cantiques, que leurs livres en sont pleins : mais la façon de faire cet hommage est differente. Les creatures intelligentes le font en leur propre personne : tout le reste le fait par l'entremise des intelligences, comme par leur procureur. Et de fait, puisque la creature raisonnable tire le reste de cet univers à son usage, la raison veut qu'elle l'acquitte de ce devoir qu'il a et qu'il ne peut rendre luy-mesme, à faute de quoy « tout se mutinera contre les in» sensés (2) » au jour du jugement, parce qu'ils n'auront honoré et glorifié sa divine Majesté.

C'est donc la seule creature intelligente qui est chargée de rendre à Dieu, et payer le devoir d'honneur qui luy est deu par toute creature. C'est ce que font eternellement les bien-heureux là-haut, jettant leurs couronnes aux pieds de celuy qui est assis au throsne, avec cette reconnoissance : « O Seigneur nostre Dieu ! vous » estes digne de prendre la gloire, l'hon» neur et la vertu ; car vous avez tout creé » et tout est, et a esté creé par vostre vo» lonté (1). » Autant en fait l'Eglise icy-bas, par les solemnelles conclusions de tous ses offices : « Gloire soit au Pere, au » Fils et au Sainct-Esprit : benissons le » Seigneur, rendons graces à Dieu, » repetant presque tous les jours après S. Paul : « Au roy des siecles immortel, invisible, » au seul Dieu soit honneur et gloire (2). »

Pour vray, ces veritez sont si evidentes et asseurées, qu'elles n'ont besoin que d'estre bien entenduës ; car faudroit-il refuser de faire honneur aux peres et meres, aux roys et magistrats, pour dire que toute gloire et honneur appartient à un seul Dieu ? L'honneur de Dieu seroit deshonoré par cet honneur, et ce respect offenseroit sa jalousie. Nous voicy en difficulté avec nos religionnaires. L'ennemy de la croix avec lequel j'entreprends de combattre dit ainsi son advis sur ce subjet (et les autres de son party ne disent pas mieux).

« Nous croyons de cœur et confessons » de bouche, que Dieu seul doit estre servy » et honoré : de fait combien que nous » nous puissions honorer les uns les autres » civilement, suivant ce qui est commandé » aux inferieurs d'honorer leurs superieurs, » si est-ce que quand il est question d'hon» neur religieux, ou consciencieux, ce » sont choses non accordantes, de donner » tout honneur à un seul Dieu et à son » Fils, et en departir une portion à aucun » homme, ou à la croix materielle, ou à » creature qui soit. »

Il partage donc l'honneur en civil et en consciencieux ; et veut que du dernier s'entende seulement, qu'à Dieu seul soit honneur et gloire. Mais je remarque au contraire que c'est trop retrancher de l'honneur deu à Dieu, d'en lever le civil et le politique ; car si la raison avancée par les bienheureux est raisonnable, pour vray non seulement tout honneur religieux, mais aussi tout honneur politique doit estre rendu à Dieu seul. Ils rendent tout hon-

(1) Eccl. I, 7 — (2) Sap. V, 21.

(1) Apoc. IV, 11.— (2) I. Timot. I, 17.

neur à Dieu : parce (disent-ils) qu'il a tout creé, et « que tout est par sa volonté (1). » Or, je vous prie, Dieu est-il pas l'autheur et principe de l'ordre politique? « Les roys regnent par luy, et par » luy les princes maistrisent (2). Il n'y a » point de puissance, sinon de Dieu; le » prince est serviteur de Dieu (3). » Et c'est à cette occasion que les magistrats sont appelez dieux. Quelle exemption donc peut avoir l'ordre politique et civil, par laquelle tout son honneur ne doive estre rendu à Dieu, puisqu'il en prend son origine?

J'admire ce traitteur, qui fait tant le theologien, et separe neantmoins l'honneur consciencieux d'avec le politique, comme si le politique n'estoit pas consciencieux. Cependant S. Paul n'est pas de cet advis : « Soyez subjets, dit-il, par la » necessité, non seulement pour l'ire, mais » aussi pour la conscience (4). » Il y va donc de la conscience à honorer les superieurs, et l'honneur qu'on leur porte est consciencieux.

Je dis outre cela qu'on doit et peut porter un honneur autre que civil à quelques creatures. Voilà Josué qui adore l'ange ès campagnes de Jericho : quel devoir civil avoit-il à ce faire? Saül adore l'ame de Samuel qui s'apparut à luy : qu'y avoit-il en cela de politique? Abdias adore le prophete Helie : quelle obligation civile le portoit à cet acte, puisqu'Helie estoit personne particuliere et privée, Abdias personne publique, et des plus signalées de la cour? Il y a cent semblables exemples en l'Escriture. Nous devons honneur et respect aux superieurs ecclesiastiques, quels qu'ils soient : et quel honneur peut-ce estre, sinon religieux et consciencieux; puisque la qualité pour laquelle on les honore n'a autre cause ny subjet que la religion et conscience? Les offices et maistrises ecclesiastiques sont toutes autres que les politiques, elles tendent à diverses fins et par divers moyens. « Amasias (disoit Josaphat) presidera ès choses qui appar» tiennent à Dieu, Zabadias, fils d'Ismaël, » qui est duc en la maison de Juda, sera » sur les œuvres qui appartiennent à l'of» fice du roy (5). » Ce sont donc deux choses.

(1) Apoc. IV, 11. — (2) Prov. VIII, 15. — (3) Rom. XIII, 1. — (4) Rom. XIII, 5. — (5) II. Paral. XIX, 11.

Selon l'ordre politique, les roys et souverains ne devroient aucun honneur de sousmission à personne : et neantmoins ils doivent honorer les pasteurs et prelats de l'Eglise; car comme les magistrats politiques president ès choses civiles, aussi font les pasteurs et ecclesiastiques, et le mot de pasteur porte aussi bien son respect que celuy de roy, quoy que ce ne soit pas l'ordre politique.

Disons un mot de l'honneur deu aux Saincts : quelle condition defaut-il aux habitans de cette heureuse Hierusalem, pour ne devoir estre honorez par nous autres mortels? Pour vray, le moindre d'eux excelle de beaucoup le premier d'entre nous (comme Nostre-Seigneur dit de S. Jean), ils sont nos superieurs, couronnez de gloire, constituez sur tous les biens de leur seigneur, amis indubitables et plus proches courtisans d'iceluy, qui partant « nous doivent estre tres-honorables (1), » aussi-bien qu'à David : ils sont nos citoyens et patriotes, joints avec nous par beaucoup plus de charité que nous ne sommes entre nous autres. Quelle raison donc y peut-il avoir pour ne les honorer pas? Certes quand nous n'aurions autre communion avec eux que la seule charité, puisqu'ils nous devancent en tant de perfections, ce seroit assez pour nous les rendre favorables. On ne peut invoquer celuy avec lequel on n'a point d'accointance, ny de commerce, ou qui ne nous entend pas : mais on le peut bien aymer, par consequent honorer, car l'un ne va pas sans l'autre; mais cet honneur deu aux bien-heureux ne peut estre que consciencieux et religieux. Il n'est donc pas vray qu'il ne faille donner aucun honneur que politique aux creatures. Voilà le dire de mon ennemy assez defaict. Je vay maintenant proposer la verité par ordre.

Il y a honneur souverain et subalterne; l'un et l'autre doit estre rendu à Dieu, mais en differente façon; car l'un luy doit estre porté, et l'autre rapporté.

1. L'hommage, ou l'honneur souverain absolu et premier, vise immediatement à Dieu, et luy doit estre porté à droit fil : il n'a point d'autre propre objet que Dieu, ny Dieu ne peut estre purement et simplement objet d'autre honneur que de celuy-là, pour

(1) Psal. CXXXVIII, 17.

la proportion que l'honneur et son objet doivent avoir ensemble : le souverain honneur n'est que pour la souveraine excellence, qui l'addresseroit ailleurs seroit inepte et idolastre.

2. Autant inepte seroit celuy qui voudroit porter à Dieu un honneur subalterne; car il n'y a non plus de proportion entre cet honneur-là et Dieu, qu'entre la creature et l'honneur souverain : et comme l'honneur souverain ne peut avoir pour objet qu'une excellence souveraine, aussi l'honneur subalterne ne peut avoir pour objet que l'excellence subalterne. Dire donc qu'il faut honorer Dieu d'autre honneur que du souverain, c'est dire que l'excellence divine est autre que souveraine; puisque l'honneur n'est autre chose que la protestation de l'excellence de celuy qu'on honore, comme nous dirons sur la fin de cette defense. Donc honorer une creature d'un honneur souverain, c'est protester qu'elle a une souveraine excellence, qui est une bestise. Honorer Dieu d'un honneur subalterne, c'est protester que son excellence est subalterne, qui est une autre bestise. Tant s'en faut donc que ce soit idolastrie de donner aucun honneur religieux aux creatures; qu'au contraire, il y a un honneur religieux qui ne se peut donner qu'aux creatures, et ce seroit blaspheme de le porter à Dieu. C'est l'honneur subalterne qu'on doit aux Saincts et aux personnes ecclesiastiques, duquel j'ay parlé cy-devant.

3. Et neantmoins cet honneur subalterne, qui ne peut estre porté à cette souveraine excellence, luy peut tousjours et doit estre rapporté comme à sa source et son origine : il faut qu'il soit reconnu d'icelle, et de son chef, appartenance et dependance : ainsi n'est-il pas dit : « que les » bien-heureux mettent leurs couronnes » sur la teste de celuy qui est assis au » throsne (1); » car à la verité elles seroient trop petites, et de ridicule proportion pour cette grande Majesté : mais « ils les jette- » rent aux pieds d'iceluy, » en reconnoissance que c'est de luy et de sa volonté qu'ils les tiennent : ils ne luy portent pas l'honneur qu'ils tiennent de luy ; mais le luy rapportent, par le moyen d'un autre infiniment plus grand qu'ils luy portent, le reconnoissant pour leur principe et Createur.

(1) Apoc. IV, 10.

Et comme on voit tout l'honneur des magistrats inferieurs se rapporter et reduire à l'authorité souveraine du prince, ainsi tout l'honneur des hommes et des anges se reduit et rapporte à la gloire de ce supresme principe, d'où tout depend. Et en cette sorte est-il vray « qu'au seul » Dieu immortel, invisible, soit honneur » et gloire (1). » Laissant au reste à part ce qui se pourroit dire touchant cette proposition apostolique : « Au seul Dieu soit » honneur et gloire. » A sçavoir si l'apostre veut dire qu'honneur et gloire ne doit estre baillée qu'à Dieu seul, ou s'il veut plustost dire qu'honneur et gloire ne doit pas estre baillée à aucun dieu, qui ayt d'autres dieux pour compagnons ; mais à ce Roy immortel, invisible, qui seul est Dieu.

De tout ce discours s'ensuit qu'on peut bien honorer religieusement quelques creatures, et neantmoins donner tout honneur et gloire à un seul Dieu, qui est un fondement general pour tout mon advertissement.

SECONDE PARTIE.

Or je dy de plus, que non seulement on peut donner honneur et gloire à Dieu seul, et tout ensemble à quelque creature, comme à la croix; mais que pour bien rendre à Dieu l'honneur qui luy est deu, il est forcé d'honorer religieusement quelques creatures, et particulierement la croix, c'est-à-dire, que pour bien honorer Dieu, non seulement l'on peut, mais l'on doit honorer la croix. Et c'est l'autre fondement de ma defense, lequel se prouvera par beaucoup de raisons particulieres : mais en voicy la source et l'origine.

Si l'on doit quelque honneur à Dieu, c'est sans doute le plus excellent. Mais le plus excellent honneur est celuy par lequel on honore tant une chose, que pour son respect on honore encore toutes ses appartenances et dependances, selon les degrez qu'elles tiennent en ce rang. Partant, l'honneur deu à Dieu doit estre tel, que non seulement il en soit honoré premierement et principalement, mais aussi consequemment toutes les appartenances d'iceluy. Or que le plus excellent honneur

(1) I. Tim. I, 17.

soit celuy qui s'estend à toutes les appartenances de la chose honorée, je ne sçay qui le peut nier, sinon celuy qui aura juré inimitié à la raison et à la nature. L'honneur doit estre mesuré par son objet, qui est la perfection et excellence : mais plus une excellence est parfaicte, ou une perfection excellente, plus elle se communique à tout ce qui luy appartient, ou depend d'elle : plus donc un honneur est excellent, plus il s'estend et communique à toutes les appartenances de son objet.

Nous honorons jusques aux plus simples appartenances des princes et roys, parce que nous honorons beaucoup leurs personnes ; mais nous ne tenons pas ce respect à l'endroict des personnes que nous honorons moins. Aussi appelle-t'on les plus honorables, excellens, illustres, et tres-clairs ; car comme la lueur, splendeur et clarté s'espand et communique à tout ce qui l'approche, et plus elle est grande, plus elle s'espand et plus loin : ainsi plus l'honneur d'une chose est grand, et plus il rend honorables ses appartenances, selon le plus et le moins qu'elles luy touchent.

Ainsi David tire en consequence l'honneur deu à l'Arche de l'alliance de la saincteté de Dieu, duquel elle estoit le marchepied, comme quelques-uns ont remarqué (1). Et S. Jean au contraire, par l'estat qu'il fait d'une des moindres appartenances de Nostre-Seigneur, monstre combien il en honoroit la personne : « Je ne suis pas » digne, disoit-il, de porter ses souliers, ou » d'en deslier les attaches (2). » D'où peut venir cet honneur des souliers, sinon de l'esclat de la personne à qui ils estoient, qui rend S. Jean respectueux jusques à l'endroict de si peu de chose ? Ainsi l'honorable opinion que ces premiers chrestiens avoient de S. Pierre et de S. Paul les rendoit honorables, jusques aux ombres et mouchoirs d'iceux, qu'ils estimoient moyens sortables à leurs guerisons (3). Mais le traict de l'Escriture est surtout remarquable pour nostre intention, quand il dit « que le nombre des croyans crois- » soit, en sorte qu'ils portoient les malades » en des places, sur des licts, afin qu'au » moins l'ombre de S. Pierre les cou- » vrist (4). »

(1) II. Reg. VI, 6. — (2) Joan. I, 27. — (3) Act. V, 15. — (4) Act. XIX, 12.

Voyez-vous comme l'accroissement de la foy et de l'honneur de Jesus-Christ fait croistre l'honneur et estime de ses Saincts, et de ce qui despend d'eux. Ainsi S. Gregoire de Tours, voulant raconter un miracle que je reciteray cy-après, il y fait cette preface : « En ce temps-cy Jesus-Christ est » aymé d'une si grande dilection par une » entiere foy, que de celuy, duquel les » peuples fidelles retiennent la loy ès tables de leur cœur, ils en affichent aussi » par les eglises et maisons l'image peinte » en des tableaux visibles pour une re- » membrance de vertu. »

C'est bien une autre philosophie que celle des novateurs, qui pour mieux honorer Jesus-Christ, selon leur advis, rejettent les croix, images, reliques et autres appartenances d'iceluy, ne voulant qu'aucun honneur leur soit donné, parce, disent-ils, que Dieu est jaloux. Pauvres et morfondus theologiens aquillonnaires, qui s'imaginent en Dieu la sotte et miserable jalousie qu'ils ont à l'aventure eux-mesmes de leurs femmes. Se mocqueroit-on pas de la jalousie de celuy qui ne voudroit que sa femme aymast ny honorast aucun autre que luy, ny parens, ny amys, ny ceux auxquels luy-mesme porteroit honneur et respect ? Seroit-ce pas une jalousie dereglée, puisque l'honneur et l'amour qu'une femme doit à son mary l'obligent d'aymer et honorer tous ceux qui luy touchent.

Certes, la jalousie touche principalement à l'amour. Or Dieu, quoy qu'extresmement jaloux, non seulement permet, mais commande que nous aymions les creatures, avec cette seule condition que ce soit pour l'amour de luy : pourquoy seroit-il jaloux de nous voir honorer les mesmes creatures à mesme condition, puisqu'il n'est jaloux de son honneur que comme d'une dependance de son amour ? Au contraire comme la jalousie de Dieu requiert que nous l'aymions tant et si parfaictement, que pour l'amour de luy nous aymions encore les creatures, aussi veut-il que nous l'honorions tant, que pour son honneur nous honorions encore les creatures. Ainsi punit-il Oza du peu de respect qu'il avoit porté à l'Arche de l'alliance (1). Mais quelle jalousie pourroit avoir le soleil, ou le feu, de voir qu'on tinst pour plus lumineux et

(1) II. Reg. VI, 7.

chaud ce qui les approcheroit de plus près? ne se tiendroient-ils pas pour beaucoup plus mesprisez, si l'on disoit le contraire, les privant de la vigueur qu'ils ont de respandre et communiquer leurs belles qualitez? Aussi tant s'en faut que Dieu soit jaloux, si l'on attribuë quelque vertu excellente ou saincteté, et par consequent quelque honneur aux creatures, que plutost seroit-il jaloux, si on la leur levoit, puisqu'on le priveroit d'une des principales proprietez de sa bonté, qui est la communication.

La jalousie raisonnable desire deux choses, à sçavoir l'amitié deuë, et la privation de tout compagnon en icelle. Or ce seroit refuser à Dieu l'honneur et l'amour qui luy sont deus, si on ne l'aymoit et honoroit si parfaictement, que par-là l'on n'aymast et honorast encore toutes les choses qui luy appartiennent, chacune en son rang et degré. Cela offenseroit d'un costé sa jalousie, ainsi que ce seroit offenser un roy, si, sous pretexte de l'honneur on ne tenoit compte de sa couronne, de son sceptre, de sa cour. Par contraire raison ce seroit offenser Dieu et sa jalousie, qui priseroit, aymeroit, ou honoreroit autre chose que sa divine Majesté, d'honneur esgal et pareil à celuy qui luy est deu : comme le subjet et vassal offenseroit son souverain de prester fidelité et hommage de mesme sorte et façon que celle qu'il luy doit, à quelqu'autre seigneur ou prince.

Les schismatiques de nostre aage offensent la jalousie de Dieu en la premiere façon, luy baillant un honneur si sterile et chetif, qu'il n'en produise aucun autre pour les choses qui appartiennent à sa divine grandeur. Les payens et idolastres offensent la jalousie de Dieu en la seconde sorte; car ils donnent pareil et semblable honneur aux creatures que celuy qui est deu à Dieu seul, puisque multipliant les divinitez, ils multiplient encore la gloire qui est incommunicable. Mais l'Eglise cheminant par le droit milieu de la verité, sans pencher ny à l'une ny à l'autre des extremitez, donne à Dieu un honneur supresme, souverain et unique, fertile neantmoins, et fecond, et qui en produit plusieurs autres, pour les choses sainctes et sacrées, qui est contre les schismatiques, et contre les payens et idolastres. Tous ces honneurs, reverences et respects qu'elle porte aux creatures, pour excellents qu'ils soient, ne sont que subalternes, inferieurs, finis et dependans, qui tous se rapportent, comme à leur source et origine, à la gloire d'un seul Dieu, qui en est le souverain Seigneur et principe.

J'ay voulu prendre l'air de mon discours de si loing, pour bien descouvrir l'estat et le vray poinct du differend que j'ay avec l'autheur du petit traicté, contre lequel je fais cette defense, lequel, a mon advis, est cettuy-cy.

Si ainsi est que la croix soit une appartenance religieuse de Jesus-Christ, on luy doit attribuer quelque honneur ou vertu dependante et subalterne. Et par les fondemens generaux que j'ay jettés ci-devant, il appert assez de la verité de la foy catholique touchant ce poinct; et neantmoins toute ma defense n'est employée à autre chose qu'à la confirmer, et faire des preuves particulieres de cet article : Qu'il faut attribuer honneur et vertu à la croix.

TROISIESME PARTIE.

Voilà tout le dessein de ces quatre livres, lesquels ayant esté dressez pour vostre usage (mes tres-aymez et tres-honorez freres et seigneurs en Jesus-Christ crucifié), j'ay encore à vous dire certaines choses, avant que vous entriez en la lecture d'iceux.

1. Que mon adversaire ayant fait un amas d'inepties et mensonges en son traitté, sans aucun ordre ny disposition, il m'a semblé que je devois retirer toutes ces pieces l'une après l'autre, et considerer où elles se pouvoient rapporter, et en faire comme quatre chefs : l'un, de ce qui touchoit au des-honneur de la vraye croix; l'autre à celuy des images de la vraye croix; le troisiesme, de ce qui touchoit au signe d'icelle; et le quatriesme, de ce qui estoit dit contre la croix generalement. Ce que j'ay fait, et observé le meilleur ordre que j'ay pu à respondre à tout cela, piece à piece, pour faire que cette defense fust non seulement une response à ce traitté-là, mais encore un discours bien rangé pour ce subjet de l'honneur et vertu de la croix. Si ay-je quelquesfois rompu mon chemin, pour chercher mon adversaire

par tout où il s'alloit derobant devant la verité. Il est mal-aisé de tenir posture avec celuy qui escrime de seule rage, sans regle ny mesure.

2. Je proteste aussi que si j'eusse jugé les simples gens, qui sont deceus ou nourris en leurs abus, par le traitté de mon adversaire, et autres sembables, autant indignes de compassion et secours que le traitté de response, je n'eusse jamais dressé cet advertissement; car le traitté n'est rien qui vaille : ce n'est pas seulement un mensonge bien ajancé. Mais afin que je paye comptant l'approbation que je desire de vous touchant ce jugement, sans attendre que vous ayez leu tout mon advertissement (qui peut-estre n'obtiendra pas cette grace de vous, que vous y employez beaucoup de temps), je vous veux mettre devant quelques pieces de ce beau traitté, afin que vous voyez que peut valoir le tout. Le tout n'est que de soixante petites pages : en la premiere, il n'y a que le titre, lequel pour bon commencement est du tout mensonger; car il porte le nom « De la vertu et de la croix et de la ma» niere de l'honorer, » et le traitté n'est employé à autre chose qu'à persuader que la croix est inutile et indigne d'honneur. Et quant au reste, il l'enrichit de ces belles propositions :

Qu'il faut « Concevoir la Toute-Puis» sance de Dieu par ce qui nous apparoist » de la volonté d'iceluy, suivant ce qui est » dit au pseaume : Dieu a fait tout ce qu'il » a voulu. » Pour Dieu quel blaspheme? que Dieu ne puisse sinon ce qu'il a delaré vouloir : mais au contraire, Dieu n'a jamais declaré qu'il voulust qu'un chameau entrast par le trou d'une aiguille, ou que les enfans d'Abraham fussent suscitez des pierres (1) : et toutesfois il le peut faire, ainsi que l'Escriture tesmoigne (2). Et est vray que Dieu a fait tout ce qu'il a voulu, et peut tout ce qu'il veut : mais c'est une bestise de dire qu'il veut tout ce qu'il peut, ou qu'il ne peut que ce qu'il a declaré vouloir : il peut bien metttre cent mille millions de mondes en estres, empescher les scandales et blasphemes, et toutesfois il ne le fait pas; et sans avoir declaré de le vouloir faire, il ne laisse pas de le pouvoir faire. Certes Dieu est « Tout-Puissant; » mais il n'est pas « Tout voulant. » Lisez le docte Feu ardent en ses dialogues, où il remarque ce blasphesme des novateurs entre plusieurs autres.

(1) S. Marc, XIV, 24. — (2) S. Matth., c. III, 9.

2. Que Jesus-Christ « A beu la coupe de » l'ire de Dieu, et que ses souffrances sont » infinies. » C'est le blasphesme de Calvin, qui dit que Jesus-Christ « Eut crainte » pour le salut de son ame propre, redou» tant la malediction et ire de Dieu; » car, à la verité, aucune peine ne peut estre infinie, ny aucun ne peut boire la coupe de l'ire de Dieu, pendant qu'il est asseuré de son salut et de la bien-veillance de Dieu. C'est donc le mesme de dire que Jesus-Christ a beu la coupe de l'ire de Dieu, et a souffert des peines infinies, et dire qu'il a eu crainte pour le salut de son ame. Or la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint. Si donc Nostre-Seigneur eut crainte de son salut, il eut crainte et par consequent probabilité de sa damnation. De mesme avoir beu la coupe de l'ire de Dieu, ne veut dire autre chose, sinon d'avoir esté l'objet de l'ire de Dieu. Si donc Nostre-Seigneur a beu la coupe de l'ire de Dieu, il a esté l'objet de l'ire de Dieu. Item, souffrir des peines infinies presuppose la privation de la grace de Dieu, principalement si on parle des peines temporelles, telles qu'il faut confesser avoir esté celles de Jesus-Christ. Si donc Jesus-Christ a souffert des peines infinies, quoy que temporelles, il aura esté privé de la grace de Dieu, qui sont parolles desquelles le blasphesme mesme auroit honte : et neantmoins c'est la theologie du traitteur. Faites voir le blasphesme, c'est assez le refuter.

3. Et cette proposition n'est-elle pas blasphematoire : « Le nom de Dieu, de la » trinité, des anges et prophetes, le com» mencement de l'Evangile de S. Jean, et » le signe de la croix, ne sont pas choses » simplement recevables? » Qu'est-ce donc qui sera recevable ?

4. C'est de mesme quand il allegue pour inconvenient que « Nostre-Dame aye esté » compagne des souffrances de Nostre» Seigneur; » car, pour vray, si elle n'a esté compagne de ses souffrances, elle ne le sera pas de ses consolations, ny de son paradis. Je sçay qu'un bon excusant pourroit tirer toutes ses propositions à quelque

sens moins inepte que celuy qu'elles portent de prime face; mais il feroit tort au traitteur, qui l'entend comme il le dit : et n'est pas raisonnable que l'on reçoive à aucune sorte d'excuse celuy, lequel va pinçant par le menu tous les mots des hymnes et oraisons ecclesiastiques, pour les contourner à mauvais sens, contre la manifeste intention de l'Eglise. Voilà un echantillon de ses blasphesmes. En voici un autre de ses mensonges :

1. « Les anciens, dit-il, faisoient la » croix de peur d'estre decouverts ; » et tout incontinent après il dit « Qu'ils faisoient ouvertement ce signe, pour monstrer qu'ils n'en avoient point de honte. » Ou l'un ou l'autre est mensonge.

2. « S. Jerosme (dit-il parlant du thau » mentionné au 9e chapitre d'Ezechiel) laissant le charactere dont a usé le prophete, a recherché le charactere des Samaritains. » C'est un mensonge; car au contraire S. Jerosme n'allegue le thau des Samaritains que pour rechercher celuy dont le prophete et les anciens Hebreux usoient.

3. Il fait dire au placard que S. Athanase a escrit « Que Dieu a fait predire le » signe de la croix par Ezechiel. » Chose fausse.

4. Il fait dire à S. Athanase « Qu'après » la venuë de la croix, toute adoration des » images a esté ostée. » C'est une fausseté; car S. Athanase ne parle pas des images, mais des idoles.

5. Il dit que « Constantin le Grand fut le premier qui fit des croix d'estoffe. » Mais Tertullien, Arnobe et Justin le martyr, sont tesmoins irreprochables que c'est une fausseté. Voyez le second chapitre de nostre second livre.

6. Il allegue le huitiesme livre d'Arnobe qui n'en a fait que sept.

7. Il dit « La resolution du placard estre que la croix doit estre adorée de Latrie. » De quoy le placard ne dit mot.

8. Il dit que S. Athanase ès questions à Antiochus, atteste que les chrestiens n'adoroient point la croix, là où ce docteur dit tout le contraire.

9. Mais est-il pas plaisant, quand il attribuë une certaine vieille rithme françoise aux heures de l'usage de Rome? Pour vray un si grand nombre d'impertinences manifestes, et avec cent autres telles (que je n'ay voulu cotter par le menu) en si peu d'ouvrages comme est le traitté, me fait croire que l'autheur ne peut estre sinon quelque arrogant pedant, ou quelque ministre hors d'haleine et morfondu, ou si c'est quelque homme d'erudition, la rage et passion luy en aura levé l'usage; et de vray, il fit cet ouvrage fort à la haste, et ne se bailla gueres de loisir après la sortie des placards.

La troisiesme chose que je vous diray sera la raison que j'ay euë d'entreprendre cette response : et c'est l'occasion que mon adversaire pretend avoir euë de dresser un traitté. Or il la propose luy-mesme en cette sorte :

« Necessité nous est imposée de parler » de l'abus insupportable commis touchant » la croix, afin que tous apprennent comme » il se faut munir contre le poison de l'idolastrie, que le diable vient à vomir de rechef en ce temps et en ce voisinage, se » servant du bastellage de certains siens » instrumens, qui par parolles et par escrits, taschant à rebastir l'idolastrie, » comme les murs de Jericho, qui par la » voix des trompettes de Dieu sont tombés » de bon nombre d'années en ces quartiers. Nous estimons que ceux qui ont icy » apporté et divulgué les deux escrits, » qu'ils font voler en forme de placards, » ont voulu faire pleurer et gemir plusieurs bons chrestiens d'entre nous. »

Il parle de l'oraison des quarante heures qui se fit au village d'Ennemasse, l'année 1597, où accourut un nombre incroyable de personnes, et entr'autres la confrerie des penitens d'Annecy, aisnée de toutes les autres de Savoye, laquelle quoy qu'esloignée d'une journée, sçachant que l'on avoit à dresser une grande croix sur le haut d'un grand chemin, tirant vers Geneve, près d'Ennemasse, se trouvant à fort bonne heure en l'Eglise, où les confreres ayant communié de la main de monseigneur le reverendissime evesque, elle le suivit aussi à la procession, pour faire la premiere heure de l'oraison, avec la procession de Chablais, en laquelle il y avoit desja grand nombre de nouveaux convertis, qui furent comme les premisses de la grande moisson, que l'on a recueillie de ce mesme pays et du pays de Ternier.

Or sur le soir les confreres d'Annessy, revenant devottement en l'oratoire, chargerent sur leurs espaules la croix, laquelle dès le matin avoit esté apprestée et beniste, et s'acheminerent avec icelle assez loing de là, au lieu où elle devoit estre plantée, chantant sous ce doux fardeau avec une voix pleine de pitié, l'hymne : *Vexilla regis prodeunt;* ayant tousjours auprès d'eux monseigneur le reverendissime, suivy d'une très-grande troupe de peuple. Estant arrivez au lieu destiné, le sainct estendart arboré, le reverend pere Esprit de Baumes (lequel avec le pere cherubin de Maurienne, et le pere Antoine de Tournon, capucins, faisoient des predications de quarante heures), estant monté près de la croix, fit une bonne et courte remonstrance, touchant l'honneur et erection des croix : après laquelle l'on distribua plusieurs feuilles imprimées, sur le mesme subjet, dressées par quelque bon religieux. Puis tous les confreres ayant receu la benediction de monseigneur l'evesque, et à son imitation baisé devotement la croix, prirent en bon ordre et silence le chemin de leur retour à Annessy. Sainct et devost spectacle! et qui tira des larmes des yeux des plus secs qui le virent.

L'autheur du traité sceut comme toutes ces choses s'estoient passées, et eut communication des feuilles qu'on avoit distribuées, et ce fort aysement; car tout avoit esté fait aux portes de la ville de Geneve, c'est-à-dire une petite lieuë près d'icelle. C'est cela qui l'echauffa à faire ce beau traitté, voyant que non seulement les parolles et les escrits, mais aussi ces grands exemples de pieté dissipoient les nuages et broüillards que ceux de son party avoient opposez à la blanche clarté de la croix, pour en empescher la vraye veuë : et a pensé pouvoir encore troubler l'air, et offusquer les yeux des simples gens par son traitté. Mais au contraire estant des plus anciens confreres de la saincte croix, et m'estant trouvé en toutes ces actions de pieté, je me sens obligé de soutenir la justice et bon droit.

Cependant c'est une imposture ce que dit le traitteur, sçavoir que l'honneur et reverence de la croix (qu'il nomme faussement idolastrie) a esté abattuë au lieu où ces quarante heures furent celebrées et ces placards divulguez; car l'exercice catholique y a tousjours esté maintenu, à la barbe de l'heresie, avec un si grand miracle, comme est celuy par lequel Dieu contient le vaste et fluide element de l'eau, dedans les bornes et limites qu'il luy a assignées, qui ne se peuvent outre-passer; car ainsi a-t'il borné la maladie chancreuse de l'heresie en certain coin de ce diocese : en sorte qu'elle n'a pu ronger sur une autre partie de ce corps. De quoy tous tant que nous sommes des membres d'iceluy, devons rendre graces immortelles à la bonté celeste, sans laquelle nous pouvons bien dire que cette eau maligne nous eust abysmez.

4. J'ay encore à vous dire, pour la quatriesme chose, que ne sçachant qui est l'autheur du traité auquel je fais response, et m'estant forcé de l'alleguer souvent, j'ay pris congé de me servir du nom de traitteur, lequel je n'employe qu'à faute d'autre plus court; et cependant je n'ay voulu user d'aucunes injures, ny invectives mordantes, comme il a fait. ma nature n'est point portée à ce biais; mais aussi n'ay-je pas voulu tant affecter la douceur et modestie, que je n'aye laissé lieu à la juste liberté et naïfveté de langage. Et si mon adversaire se fust nommé, peut-estre me fus-je contraint à quelque peu plus de respect. Mais puisque je ne sçay, ny n'ay occasion de sçavoir que ce soit autre qu'un je ne sçay qui, je ne me sens pas obligé de le supporter aucunement en son insolence. Or je me nomme au contraire, non pour l'obliger à aucun respect (car peut-estre que le rang auquel je suis en cette Eglise cathedrale le mettra en humeur de me traitter plus mal), mais afin que s'il est encore à Geneve, d'où son traitté est sorty, il sçache où il treuvera son repondant, s'il a quelque chose à demesler avec luy touchant ce differend : l'asseurant qu'il ne me treuvera jamais que tres-bien affectionné à son service, par tout où il ne sera pas mal affectionné au crucifix et à la croix.

Au reste, c'est à vous (messieurs mes confreres) que j'adresse mon advertissement, non que je souhaite qu'il soit leu de plusieurs autres; mais parce que vous vous estes dediez par une particuliere devotion à l'honneur du tres-sainct crucifix, et de

sa croix, vous estes aussi obligez de sçavoir plus particulierement rendre compte et raison de cet honneur. Et puisque vous estes tous liez en une saincte societé, et que les devotes actions des confreres d'Anessy ont baillé en partie subjet à l'escarmouche que je soutiens, les loix de nos alliances spirituelles requierent qu'un chacun de vous contribuë à mon secours, et afin que les armes vous fussent plus à commodité, je vous en ay apresté, autant qu'il m'a esté possible, en ces quatre livres : lesquelles si elles ne sont ny dorées, ny riches d'aucune belle graveure, je vous prieray de l'attribuer plutost à ma pauvreté, que non pas à chicheté. Et toutesfois je pense avoir fait ce que j'avois à faire, qui n'estoit autre chose que de respondre au traitteur, en ce qui touchoit la croix. Je laisse tout le reste comme hors de propos, et ne fais que cela.

Si treuverez-vous encore icy quelques belles pieces de poesie, ès-versions des vers des anciens peres que je cite : lesquelles sont parties de la main de monsieur nostre president de Genevois, Antoine Faure, l'une des plus riches ames, et des mieux faites, que nostre aage aye portée, et qui, par une rare condition, sçait extremement bien assortir l'exquise devotion dont il est animé, avec la singuliere vigilance qu'il a aux affaires publiques. Voulant donc employer ces vers anciens, ne sçachant où rencontrer un plus chrestien et sortable traducteur pour les autheurs si saincts et graves, comme sont ceux que je produis, je le priay de les faire françois : ce qu'il fit volontiers, et pour le service qu'il a voüé à la croix, et pour l'amitié fraternelle que la divine bonté, comme maistresse de la nature, a mise si vive et parfaite entre luy et moy, nonobstant la diversité de nos naissances et vacations, et l'inegalité en tant de dons et graces, que je n'ay ny possede en luy.

Combattons, messieurs, tous ensemble sous la tres-saincte enseigne de la croix, non seulement crucifiant la vanité des raisons heretiques par l'opposition de la saincte et saine doctrine, mais crucifiant encore en nous le vieil Adam, avec toutes ses concupiscences : afin que rendus conformes à l'image du Fils de Dieu, lorsque cet estentart de la croix sera planté sur les murailles de la Hierusalem celeste, en signe que toutes les richesses et magnificenses d'icelle seront exposées au butinement de ceux qui auront bien combattu, nous puissions avoir part à ces riches despoüilles que le crucifix promet pour recompense à la violence de ses soldats, qui est le bien de l'heureuse immortalité.

L'ESTENDART

E LA SAINCTE-CROIX DE NOSTRE-SEIGNEUR J.-C.

LIVRE PREMIER.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE LA VRAYE CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

Du nom et mot de croix.

croix et son nom estoit horrible et te, jusqu'à ce que le Fils de Dieu vounettre en honneur les peines et traet le crucifiement, sanctifia premieat le nom de croix; si qu'en l'Evangile reuve presque par tout en une signin honorable et religieuse : « Qui ne nd sa croix (disoit-il) et ne vient après, n'est pas digne de moy (1). » Donc t de croix, selon l'usage des chressignifie parfois les peines et travaux saires pour obtenir le salut, comme u que je viens de citer; parfois aussi ifie une certaine sorte de supplice, l on chastioit jadis les plus infasmes aicteurs; et autresfois l'instrument, et, sur lequel ou par lequel on exer tourment.

je parle icy de la croix en cette derfaçon, et non pour toute sorte d'insnt de supplice, mais pour celuy-là ulier sur lequel Nostre-Seigneur en- Entendez donc tousjours quand je ay de la croix, de sa vertu et de son ur, que c'est de celle de Jesus-Christ quelle je traitte : donc j'admire le ur, qui presuppose que nous sepala croix de Jesus-Christ d'avec Jesus- mesme, sans aucune despendance y. Si que voulant monstrer que les ges des anciens peres, citez ès pla-, ne sont pas bien entendus, il parle te sorte : « Quelques passages des iens y sont alleguez : mais hors et loing du sens des autheurs; car » quand les anciens ont parlé de la croix, » ils ne l'ont pas entendu de deux pieces » traversantes l'une sur l'autre; mais du » mystere de nostre redemption, dont le » sommaire et accomplissement est en la » croix, mort et passion de Jesus-Christ. » Et cet equivoque, ou double signification » de croix, n'estant apperceu par les so» phistes, fait qu'ils errent et font errer. » Voilà un juge bien temeraire de nostre suffisance, qui croit qu'une distinction si aisée et frequente nous soit inconnuë. Je laisse ce qu'en disent les doctes, Bellarmin, *lib.* 2, *de Imag.* 24, *cap. ad* 3, et Justus Lipsius, *l.* 1. *de Cruce*. Mais le seul Calepin en fait la raison. Or est-il certain que deux pieces de bois, de pierre, ou de quelqu'autre matiere traversantes l'une à l'autre, font une croix : mais elles ne font pas pour cela la croix de Jesus-Christ, de laquelle seule, et non d'aucune autre, les chrestiens font estat.

Les Peres donc parlent bien souvent du tourment et de la crucifixion de Nostre-Seigneur : mais ils parlent bien souvent aussi de la vertu et de l'honneur de la croix, sur laquelle cette crucifixion a esté faite. Et ne sçay si le traitteur trouvera jamais au Nouveau-Testament, que le mot de croix soit pris immediatement, et principalement pour le supplice de la crucifixion, au moins quant aux passages qu'il cite à cette intention : « Que par le sang de la croix de Christ » nostre paix a esté faite. » Il s'entend bien plus proprement du sang respandu sur le bois de la croix, que non pas, comme dit le traitteur, de toutes les souffrances de Nostre-Seigneur, desquelles une grande partie ayant esté endurée en l'ame, elles

(1) Matth. x, 38.

la piscine, de l'ombre des mouchoirs, et de la robbe saincte, sans aucune authorité de l'Escriture, pourquoy ne pourront les chrestiens, ains ne devront beaucoup esperer de la vertu de la croix de Dieu, quoique l'Escriture n'en fist aucune mention ?

Je treuve vostre proposition extresmement hardie et trop generale. « Ce qui n'est » escrit, dites-vous, est tenu comme nul. » Ceux qui ont disputé devant vous contre les sainctes traditions ne sont pas si aspres au mestier. Chandieu, l'un des rusez escrivains pour vostre nouveauté, confesse que les choses qui ne sont pas necessaires au salut peuvent estre bonnes et recevables sans Escritures; mais non pas les choses necessaires à salut. C'est sa distinction perpetuelle qu'il a faite au traitté contre les traditions humaines. Mais vous parlez absolument sans borne ny mesure.

Je sçay ce que vous repondez à l'exemple des mouchoirs de S. Paul, c'est « Que » Dieu a voulu par tels miracles honorer » l'apostolat de S. Paul. » Et pourquoy, je vous prie, n'aura-t'il voulu honorer de pareils miracles la majesté du Maistre S. Paul, à ce que ceux qui ne l'avoient point veu en face fussent persuadez que celuy que Dieu authorisoit par tels miracles estoit le vray Messie? « Mais il y a ce » que nous avons dit, repliquez-vous; à sa- » voir que tels miracles des mouchoirs de » S. Paul sont testifiez par la parolle de » Dieu. Ce qu'on ne peut dire du bois de la » croix. » A quoy je dy que la vertu des autres reliques, et que plusieurs choses ne sont testifiées en l'Escriture, qui ne laissent d'estre tres-asseurées, ce que j'ay jusques-icy prouvé.

Voyons maintenant quelle couleur d'honnesteté vous baillerez à ces inepties. Vous citez l'epistre aux Hebreux, où il est dit que Melchisedech estoit sans pere et sans mere, « Pour cette seule raison, ce dites- » vous, que l'Escriture ne parle aucune- » ment du pere et mere d'iceluy, encore » qu'il soit tres-certain qu'il a eu pere et » mere comme les autres hommes; » ce sont vos propres parolles sur lesquelles j'aurois beaucoup à dire.

1. J'admire cette temerité, qui voulant rendre douteuse la vertu de la saincte croix, parce que l'Escriture n'en dit mot, tient neantmoins que Melchisedech eut pere et mere; quoy que l'Escritu seulement n'en die rien, mais dit traire qu'il n'avoit ny pere ny mer

2. Je dis que S. Paul ne dit p Melchisedech n'a jamais eu pere n mais seulement qu'il estoit sans mere, ce qui se peut entendre d auquel il fit les choses qui sont t en l'epistre aux Hebreux, pour le il representoit Nostre-Seigneur.

3. L'apostre le produit, comme nese l'a descrit; car c'estoit en cet qu'il representoit Nostre-Seigneur Genese ne descrit point sa genealog tant mieux l'apparier à Nostre-Sei dont l'apostre, qui veut monstrer q cienne Escriture n'a pas obmis la g gie de Melchisedech sans mystere, estoit sans pere et mere. Il appliq le mystere de l'obmission de la ge de Melchisedech, sans tenir pour père et mère de Melchisedech pou ains seulement pour non escrits, et rieusement celez en l'Escriture. Et il explique ce qu'il veut dire, quand qu'il estoit sans père et sans mère, l ajouste, sans genealogie. comme s'i ce que j'ay dit, qu'il estoit sans père mère, c'est entant qu'on ne luy a p de genealogie, comme remarque t S. Athanase sur ce lieu.

4. J'ay pitié de vostre aveuglem voulez que S. Paul tienne pour nu n'est pas escrit de Melchisedech, et pas que S. Paul, en cette epistre tient pour très-importante une doctr avoit à dire du sacerdoce selon l'o Melchisedech, laquelle neantmoins me sauriez monstrer estre escrite e lieu, sinon dedans le cœur de l'Egli tes S. Athanase ne peut entendre S. Paul a peu sçavoir que dedans du Testament il y eust la manne et d'Aaron, puisqu'au livre des Roys e ralipomenon, il est dit que dans cett là il n'y avoit autre chose que les t la loy: sinon disant qu'il l'a apris d liel et de la tradition (1). Si vous e quelqu'autre chose, produisez-le ment confessez que S. Paul ne t pour nul ce qui n'est escrit.

Autant en diray-je de ce que dit: « Que Moyse prenant le sang d

(1) Hebr. IX, 4.

» et des boucs avec de l'eau, et de la laine » pourprée, et de l'hysope, il en arrosa le » livre et tout le peuple, le tabernacle et » tous les vaisseaux du service (1); » car la pluspart de ces particularitez ne se treuvent point escrites, non plus que les pere et mere de Melchisedech.

Et quand S. Paul diroit absolument que Melchisedech n'avoit jamais eu ny pere ny mere, la seule raison n'en seroit pas, parce que l'Escriture n'en dit mot; car il en pourroit avoir d'autres, comme seroit que ses pere et mere fussent inconnus. *Quia ejus generatio subobscurior fuerit*, dit S. Athanase. Ainsi parlons-nous des enfans treuvez, ou qu'ils fussent payens, et de ceux desquels la memoire perit avec le son, et sont tenus pour nuls; non pour n'estre enrolez en l'Escriture saincte, mais pour ne l'estre pas au livre de vie. Ainsi S. Irenée, Hippolyte et plusieurs autres rapportez par S. Hierosme en l'epistre *ad Evagrium*, tiennent qu'il estoit de race cananeen, et partant gentil et payen, quoy que sainct et fidelle de religion, aussi bien que le patriarche Job.

CHAPITRE IV.

Preuve troisiesme. De la vertu et honneur de la croix, par un passage de l'Escriture, outre ceux que le traitteur avoit alleguez.

Reste maintenant à voir, pour le troisiesme, si ce traitteur a fidellement rapporté tout ce que l'Escriture touche de la croix, pour pouvoir si resolument dire, comme il fait en sa premiere proposition, qu'outre cela nous n'en lisons rien : et pour vray, il est tres-ignorant ou tres-impudent imposteur; car outre infinité de beaux poincts qui sont semez en l'Escriture, touchant la saincte croix de Nostre-Seigneur, desquels une partie sera produite cy-après, selon que nous les rencontrerons sur nostre propos, en voicy un si considerable, que mesme tout seul il pourroit suffire pour establir la creance catholique : C'est que la saincte croix est appellée croix de Jesus; car que pouvoit-on dire de plus honorable de cette croix?

C'est icy où j'appelle le traitteur, pour luy faire voir s'il n'a point de honte d'avoir si indignement parlé de cette saincte croix, lorsqu'il la veut rendre semblable en sainteté aux cruelles mains des bourreaux qui foüetterent et crucifierent Nostre-Seigneur, et à l'infasme et deloyable bouche de Judas qui le baisa. Sa raison est, parce que si la croix a quelque vertu, c'est pour avoir touché au corps de Nostre-Seigneur : or ces mains et ces levres le toucherent aussi bien que la croix : elles en auront donc receu une vertu esgale. « Ce qu'es» tant absurde, il l'est encore plus de dire » que du bois, n'ayant vie, par un seul » attouchement, aye esté rendu susceptible de saincteté; car si cette vertu a esté » conferée au bois, parce que Christ y a » souffert, pareille vertu doit avoir esté » en ceux par qui il a souffert. »

Voilà son dire : mais je luy oppose que la croix est la croix de Jesus, et que les mains et levres des ennemys de Nostre-Seigneur ne sont ny mains ny levres de Jesus; mais de Malchus, de Judas, et tels autres garnemens, qui estant impies et meschans, ont rendu participantes de leurs meschancetez toutes leurs parties : si que la mauvaise ame dont elles estoient animées faisoit resistance aux precieux attouchemens de Nostre-Seigneur, par lequel, sans cela, elles pouvoient estre sanctifiées, là où en la croix il n'y a point de contrarieté en la sanctification. Et le traitteur est digne de compassion, quand il fait force en ce que la croix est inanimée, et les crucifieurs vivans, pour monstrer que la croix est moins susceptible de saincteté que les crucifieurs; car puisqu'on traitte icy d'une vertu surnaturelle et gratuite, d'estre vivant n'y fait rien, mais bien souvent y nuit par l'opposition que l'ame fait à la grace. Ainsi ne fut point sanctifié le diable, quoy qu'il portast Nostre-Seigneur sur le faiste du temple, et le touchast en certaine façon, par l'application de son operation (1).

Or certes, tout ce qui a esté particulierement à Dieu, ou à Jesus-Christ son Fils, a esté doüé d'une speciale sanctification et vertu. Tous les coffres, tous les edifices, tous les hommes sont à Dieu, qui est le supresme Seigneur : neantmoins ceux qui luy sont specialement dediez sont coffres de Dieu, maisons de Dieu, hommes de Dieu, tours de Dieu, et sont sanctifiez avec de particuliers privileges, non qu'ils soient

(1) Hebr. IX, 19.

(1) II. S. Matt. IV, 5.

employez à l'usage de Dieu ; car tout cela ne luy sert à rien, ouy bien à nous, pour l'honorer tant mieux : mais les choses lesquelles le Fils de Dieu a employées pour le service de son humanité, et à faire nostre redemption, ont ce particulier avantage, qu'elles luy ont esté dediées, non seulement à son honneur, mais encore pour son usage, selon l'infirmité à laquelle il s'estoit reduit, pour nous tirer de la nostre. Et celles-cy, outre la sainctеté, ont eu de tres-grandes vertus et dignitez.

L'exemple de la saincte robbe de Nostre-Seigneur, fait extresmement à nostre propos, n'eut-elle pas une grande vertu, puisqu'au toucher du fin bord d'icelle, cette grande et si incurable maladie des hemorroïdes fut guerie ? Aussi avoit-elle les conditions que je disois, elle avoit touché Nostre-Seigneur, sans aucune resistance à sa grace ; et non seulement l'avoit touché, mais elle estoit sienne, dediée à son usage, « Si je touche le bord de sa robe, disoit » cette pauvre femme, je seray guerie(1). » Elle ne dit pas le bord de la robbe qui le touche, mais le bord de sa robbe : ainsi, dis-je, que la croix est sanctifiée, non seulement par l'attouchement de Nostre-Seigneur, qui comme un baume precieux parfumoit tout ce qui la touchoit, quand il n'y avoit point de resistance au subjet, mais est encore beaucoup plus sanctifiée, pour avoir esté propre de Nostre-Seigneur, son instrument pour nostre redemption, et consacrée à son usage, dont elle est dite « Croix de Jesus (2). »

Et certes le traitteur voulant rire, est ridicule, quand il veut rendre comparable le falot à la croix ; car s'il n'est tout-à-fait escervellé, il doit avoir consideré que le falot n'estoit pas à Nostre-Seigneur, ny ne le toucha point : aussi ne le tiendroit-on pas pour relique, non plus que la lanterne, mais seulement pour une marque d'antiquité. Quant à la corde, l'esponge, le foüet, la lance, nos anciens, comme S. Athanase, les appellent sainctes et sacrées, et nous les honorons comme reliques et precieux instrumens de nostre salut, mais non en pareil degré que la croix ; car ces choses ne furent point rendues propres à Nostre Seigneur, et n'avoient rien que le simple attouchement d'iceluy, dont l'Escriture ne les appelle pas foüet et esponge de Jes[us] comme elle fait la croix.

Cependant c'est un traict de charlat[an] d'appeller le foüet, l'eschelle, la corde, l'[es]ponge, le falot, saincts et sainctes, s[ans] aucun article. « Saincte corde, dit le tra[it]» teur, saincte esponge, sainct foüet, sai[nct] » falot ; » car nostre langue ne permet [pas] que l'on traitte ainsi, sinon des noms p[ro]pres et particuliers, comme Pierre, Pa[ul], Jean. Mais des noms generaux et commu[ns] comme lance, foüet, esponge, on ne s[e] sert qu'avec l'article pour les determin[er] le sainct foüet, la saincte corde, la sain[cte] lance. Or le traitteur fait ce traict, p[our] faire croire, sans le dire à son simple l[ec]teur desjà embabouïné, que nous ten[ons] le falot ou le foüet de la passion p[our] sainctes personnes ; car ce sont les ru[ses] ordinaires des reformateurs, et veut ai[nsi] surprendre l'imagination du pauvre p[eu]ple. Ou peut-estre il a voulu (si d'avant[ure] il estoit quelque ministre) canoniser l[a lan]terne, foüet, eschelle, falot, et comm[e il] dit : « Ceux par lesquels Nostre-Seign[eur] » a enduré, » pour rendre sainct et ca[no]nisé, ministre ; car entre les personn[es] racontées par les evangelistes, qui to[ur]menterent Nostre-Seigneur, il y avoit fo[rce] ministres, c'est-à-dire sergens, shire[s], bourreaux, tueurs. Voulant donc tirer [la] saincteté du foüet de la saincteté de [la] croix, il voudroit encore, par mes[me] moyen, joindre à la liste de ces sain[ts un] sainct ministre, qui seroit un sainct bi[en] nouveau et inconnu. Mais redisons un m[ot] de ce que nous avons deduit pour appari[er] la croix à la robbe de Nostre-Seigneur.

Vous avez dit, traitteur, que ce qui n'e[st] escrit est nul, entre les vrais fidelles. [La] devote malade n'avoit point leu qu'elle s[e]roit guerie à l'attouchement de la robbe [de] Nostre-Seigneur, neantmoins elle le cro[it] et sa foy est approuvée : elle croit cho[se] non escrite, et ne la tient point pour null[e], aussi la trouve-t-elle vraye ; pourquoy do[nc] reprendrez-vous en moy une parei[lle] creance, sur un pareil subject ? Que dite[s-]vous donc ? Vous ne lisez rien de la cro[ix] sinon que Nostre-Seigneur l'a portée, i[l y a] rendu l'esprit ? Qu'est-ce que cette pau[vre] malade avoit veu de la robbe, sinon q[ue] Nostre-Seigneur la portoit ? Elle n'y [vit] point le sang du Sauveur respandu com[me]

(1) Luc, VIII, 44. — (2) Joan. XIX, 25.

on l'a veu en la croix, et la consequence qu'elle en fit de pouvoir guerir fut si bonne, qu'elle luy donna la santé. Pourquoy me garderez-vous de faire, dire, et croire la mesme consequence de la tres-saincte croix?

Le traitteur pense bien nous arrester en ce discours, quand il dit: « Que c'est une » erreur tres-pernicieuse d'attribuer au » bois de la croix ce qui est propre au » seul crucifié; et qu'ès choses surnatu» relles Dieu y opere par vertu miracu» leuse non attachée à signe, ny à figure,» et semblables autres parolles respanduës en tout son traitté. Par où il veut faussement persuader que nous attribuons à la croix une vertu en elle-même independante et inherente: mais jamais catholique ne dit cela. Nous disons seulement que la croix, comme plusieurs autres choses, a une vertu assistante, qui n'est autre que Dieu mesme, qui par la croix fait les miracles, quand bon luy semble, et en temps et lieu, ainsi qu'il le declara luy-mesme de sa robbe, quand il guerit cette pauvre femme; car il ne dit pas: « J'ay senti une » vertu sortie de ma robbe, mais j'ay ap» perçu une vertu sortir de moy (1), » et tout de mesme n'auroit-il pas dit: « Qui » est-ce qui a touché ma robbe? » mais plutost: « Qui est-ce qui m'a touché? »

Comme donc il advoüa que toucher sa robbe par devotion, c'est le toucher luy-mesme; aussi fait-il sortir de luy la vertu necessaire à ceux qui touchent sa robbe. Pourquoy ne diray-je de mesme que c'est Nostre-Seigneur qui est la vertu, non-inherente à la croix, mais bien assistante? laquelle est plus grande ou moindre, non pas selon elle-mesme; car estant vertu de Dieu et Dieu mesme, elle est invariable, tousjours nue et esgale, mais elle n'est pas tousjours esgale en l'exercice, et selon les effets, car en quelques endroits, en certains lieux et occasions, il fait des merveilles, et plus grandes et plus frequentes, que non pas aux autres. Que ce traitteur donc cesse de dire que nous attribuons à la croix la vertu qui est propre à Dieu; car la vertu propre à Dieu luy est essentielle, la vertu de la croix luy est assistante: Dieu est agissant en sa vertu propre, la croix n'opere qu'en la vertu de Dieu: Dieu est le premier autheur, et mouvant, la croix n'est que son instrument et outil. Et tout ce qui se dit de la croix de Nostre-Seigneur se lit de sa robbe avec une esgale asseurance, puisque la mesme Eglise qui nous enseigne ce qui se lit de sa robbe nous presche ce qui se dit de la croix.

(1) S. Luc, VIII, 46.

CHAPITRE V.

Preuve quatriesme par autres passages de l'Escriture.

Ce que j'ay deduit jusques icy monstre assez combien est honorable le bois que Nostre-Seigneur porta, comme un autre Isaac, sur le mont destiné pour estre immolé sur iceluy en divin agneau qui lave les pechez du monde: mais voicy des raisons particulieres inevitables.

Le sepulchre du Sauveur n'a rien eu plus que la croix, il receut le corps mort, que la croix porta vivant et mourant: mais il ne fut point l'exaltation de Nostre-Seigneur, ny instrument de nostre redemption; et neantmoins voilà le prophete Isaye qui proteste que ce sepulchre sera glorieux, *Et erit sepulchrum ejus gloriosum* (1). C'est un texte tres-esprés, et S. Jerome en l'epistre à Marcelle rapporte ce trait d'Isaye à l'honneur que les chrestiens rendent à ce sepulchre, y accourant de toutes parts en pelerinage.

Davantage, Dieu est par tout, mais là où il comparoît avec quelque particulier effect, il laisse tousjours quelque saincteté, veneration, et dignité. Voyez-vous pas comme il rendit venerable le mont sur lequel il apparut à Moyse, en un buisson ardent? « Oste tes souliers, dit-il; car la » terre où tu es est saincte (2). » Jacob ayant veu Dieu et les anges en Bethel, combien tient-il ce lieu pour honorable (3)? L'ange qui apparut à Josué, ès campagnes de Jericho, luy commanda de tenir ce lieu-là pour sainct et d'y marcher pieds nuds, par reverance (4). Le mont de Sinaï, le temple de Salomon, l'Arche de l'alliance et cent autres lieux, èsquels la majesté de Dieu s'est monstrée, sont tousjours demeurez venerables en l'ancienne loy. Comme devons-nous donc philosopher du sainct bois, sur lequel Dieu a comparu

(1) Isaïe, XI, 10. — (2) Exod. III, 5. — (3) Gen. XXVIII, 16. — (4) Jos. V, 16.

tout embrasé de charité en holocauste, pour nostre nature humaine? La presence d'un bon ange sanctifie une campagne; et pourquoy la presence de Jesus-Christ, seul Ange du grand conseil, n'aura-t'elle sanctifié le sainct bois de la croix? Mais l'Arche de l'alliance sert d'un tres-magnifique tesmoignage à la croix; car si l'un des bois, pour estre l'escabeau ou marche-pied de Dieu, a esté adorable, que doit estre celuy qui a esté le lict, le siege, et le throsne de ce mesme Dieu? Or que l'Arche d'alliance fust adorable, l'Escriture le monstre : « Adorez, dit le psalmiste, l'es- » cabeau des pieds d'iceluy (1); car il est » sainct (2). » On ne peut gauchir à ce coup, il porte droit dans l'œil du traitteur, pour le luy crever, s'il ne void que si cet ancien bois seulement enduit d'or, seulement marche-pied, seulement assisté de Dieu, est adorable; le precieux bois de la croix, teint au sang du mesme Dieu, son throsne, et pour un temps cloüé avec iceluy, doit estre beaucoup plus venerable.

Or que l'escabeau des pieds de Dieu ne soit autre que l'Arche, l'Escriture le tesmoigne ouvertement (3); et qu'il le faille adorer, c'est-à-dire venerer; il s'ensuit expressement du dire de David, où le vray mot d'adoration est expressement rapporté à l'escabeau des pieds de Dieu, comme sçavent ceux qui ont connoissance de la langue hebraïque. Et de fait, Dieu avoit rendu si honorable cette saincte Arche, qu'il n'en falloit approcher que de bien loin; et Oza la touchant indignement, en est incontinent chastié à mort (4). Bref, il n'estoit permis qu'aux prestres et levistes de toucher et manier ce bois, tant on le tenoit en respect.

Helisée garda soigneusement le manteau d'Helie, et le tint pour honorable instrument de miracle (5). Pourquoy n'honorerons-nous le bois duquel Nostre-Seigneur s'affeubla au jour de son exaltation, et de la nostre? Que direz-vous de Jacob, qui adora le bout de la verge de Joseph (6)? n'eust-il pas honoré la verge et sceptre du vray Jesus? Hester baisa le bout de la baguette d'or de son espoux (7); et qui empeschera l'ame devoste de baiser par honneur la baguette du sien?

(1) Psal. cxxxi, 7. — (2) Psal. xcviii, 5. — (3) I. Paral. xxviii, 2. — (4) II. Reg. vi, 7. — (5) IV. Reg. ii, 13. — (6) Hebr. xi, 21. — (7) Hesth. v, 2.

Je sçay la diversité des leçons q fait sur le passage de S. Paul; mai sçay-je que celle-là de la vulgate est asseurée naïfve, mesme estant raµ et confrontée avec ce qui est dit d'H aussi est-elle suivie par sainct Cl tome.

Qui ne sçayt que la croix a esté l tre de Jesus-Christ? dont il est es Isaye : « Duquel la principauté est » espaule (1), » car tout ainsi que de David fut mise sur l'espaule d'El fils d'Elcias, pour le mettre en pos de son pontificat (2), Nostre-Seigneu prix sa croix sur son espaule, chassant le prince du monde, prena session de son pontificat et de sa r il attira toutes choses à soy, comm preste S. Cyprien au livre second les Juifs, et S. Jerosme au comme et Julius Firmicus Maternus, qui environ le temps de Constantin-le- au livre *de mysteriis profanaru gionum*, *cap.* 22, et plusieurs aut anciens, quoy que Calvin, sur sage, sans authorité ny raison, se de cette interprétation, l'appelant Et voilà un lieu en l'Escriture touc croix, outre ceux que le traitteur guez, quand il a bien osé dire q cela il n'en lisoit rien.

Le bois de la croix a eu des qual le rendent bien venerable : c'est esté le siege de la royauté de Nost gneur, comme dit le psalmiste : « I » nations que le Seigneur a regné » bois (3). » Ainsi que lisent les Se S. Augustin et S. Justin le mar S. Cyprien, qui remarque l'escrit fut mis sur le bout de la croix, en grec et latin, declara qu'alors se le mystere predit par David. Dont l en haine des chrestiens, avoient mot *à ligno*, comme dit Justin.

La croix a esté l'autel du sacr nostre redempteur, comme va des S. Paul en l'epistre aux Hebreux, dit aux Colossiens : « Que Nostre-S » a tout pacifié par le sang de sa cr C'est son exaltation (5); c'est le de ses trophées, « auquel il affige comme une riche despoüille, « la

(1) Isaïe, ix, 6. — (2) Isaye, xxii. 22. — (3) 10. — (4) Hebr. ix, 11. — (5) Col. i, 20. — (6) Ib.

» du décret qui nous estoit contraire. »

Mais quand il n'y auroit autre chose que ce qu'elle est la vraye enseigne, le vray ordre, et vrayes armoiries de nostre Roy, seroit-ce pas assez pour la rendre venerable? Les coquilles, toisons et jaretiers sont en honneur, quand il plaist aux princes les prendre pour enseigne de leur ordre; combien sera plus digne de respect la croix du Roy des roys qu'il a prise pour son enseigne! De quoy voicy la preuve tirée de l'Escriture, que le traitteur a laissée par ignorance. N'est-ce pas chose bien remarquable que Nostre-Seigneur a voulu prendre un de ses noms de la croix, voulant qu'il luy demeurast perpetuel, voire après sa resurrection? et comme la croix est appelée croix de Jesus, qu'aussi Jesus fust nommé Jesus crucifié (1)? « Et cherchez-vous Jesus de Nazareth crucifié (2)? » Nous preschons Jesus crucifié (3). J'ay » estimé ne rien sçavoir, sinon le seul Je» sus, et iceluy crucifié. » S. Cyrille Jerosolymitain a remarqué tres-expressement ce discours sur le milieu de sa catechese 13.

Vous ne disiez mot de tout cecy, petit traitteur! estes-vous aveugle, ou si vous faites le fin? Il y a bien à dire entre tesmoigner que Jesus-Christ a esté crucifié, et dire qu'il s'appelle crucifié. Où trouverez-vous qu'autre que ce Seigneur aye pris ce nom? comme il est appelé Galileen de son pays, Nazareen de sa ville, il est appelé crucifié de sa croix. Quelle ineptie d'apparier les autres instrumens de sa passion à celuy-cy; car où trouvera-t'on que le Sauveur soit appelé foüetté, lié et garotté? et vous voyez qu'il prend à nom crucifié, ou crucifix. Là où la distinction, si mal par vous menagée, de la croix supplice, et de la croix instrument de supplice, ne vous sçauroit sauver; car la crucifixion ne se fait pas par l'affixion au supplice, mais à la croix, au gibet. Si donc Nostre-Seigneur a tant honoré la croix qu'il a voulu prendre un surnom d'icelle, qui est-ce qui la mesprisera?

Pour vray, le traitteur seroit bien desesperé s'il vouloit mes-huy se servir de cet argument, tant chanté parmy les reformateurs, qu'il faut rejetter la croix comme gibet de nostre bon Pere, et que le fils doit avoir en horreur l'instrument de la mort de son pere. S'il alleguoit jamais cette ineptie:

1. On l'enferroit par son dire propre, quand il loüe infiniment la mort, la passion et les souffrances de Nostre-Seigneur, et à raison: mais si les propres douleurs et afflictions sont aymables et loüables, pourquoy rejettera-t'on les instrumens d'icelles, s'il n'y a autre mal en eux que d'avoir esté instrumens.

Le fils ne peut avoir en horreur le gibet de son pere: s'il a en honneur la mort et souffrance d'iceluy, pourquoy rejetteroit-il les outils de ce qu'il honore?

2. On luy diroit que la croix n'a pas esté seulement l'instrument des bourreaux pour crucifier Nostre-Seigneur; mais aussi a esté celuy de Nostre-Seigneur, pour faire son grand sacrifice: ç'a esté son sceptre, son throsne et son espée.

On luy opposeroit que la croix peut estre considerée, ou comme moyen de l'action des crucifieurs, ou comme moyen de la passion du crucifix: comme instrument de l'action, elle n'est du tout point venerable; car cette action estoit un tres-grand peché: comme instrument de la passion, elle est extresmement honorable; car cette passion a esté une tres-admirable et parfaicte vertu. Or Nostre-Seigneur prenant à soy cet instrument, et en estant le dernier possesseur, il luy a levé toute l'ignominie, la lavant en son propre sang; dont il l'appelle sa croix, et se surnomme Crucifix. Ainsi l'espée de Goliath estoit horrible aux Israëlites (1), pendant qu'elle estoit au flanc de ce geant; laquelle par après fut amie et prisable ès mains du roy David (2). Ainsi la verge d'Aaron ne fleurit point avant qu'estre destinée à la tribu de Levy, et que le nom sacerdotal d'Aaron y fust inscrit; et la croix qui auparavant estoit une verge seiche et infructueuse, soudain qu'elle fut dediée au Fils de Dieu, et que son nom y fut attaché, elle fleurit et fleurira à jamais, à la veüe de tous les rebelles. Ce palais est honorable, puisque le roy y a logé, et l'a retenu par l'escriteau de son sainct et venerable nom. Je vous prie enfin de vous ressouvenir de l'honneur que S. Jean portoit aux souliers mesmes de Nostre-Seigneur (3), il les prisoit tant qu'il s'estimoit

(1) Marc. XVI, 6. — (2) I. Cor. I, 23. — (3) I. Cor. II, 2.

(1) I. Reg. XVII, 11. — (2) Num. XVII, 1. — (3) Luc, III, 16.

indigne de les toucher : qu'eust-il faict s'il eust rencontré la croix? Le parfaict honneur s'estend jusques aux moindres appartenances de celuy que l'on ayme.

CHAPITRE VI.

Preuve cinquiesme. Par le sous-terrement et conservation de la croix.

J'ay monstré cy-devant combien la croix a de vertu, et combien nous avons de devoir de l'honorer, par les consequences tirées à droit fil des sainctes Escritures, où, comme vous avez veu, je n'ay pas eu beaucoup de peine à respondre aux argumens de ma partie; puisqu'ayant fait toutes ses propositions negatives, protestant de ne vouloir rien croire que ce qui est escrit, il n'a toutesfois produit qu'un passage de l'Escriture, employé en un sens tres-impertinent. Maintenant donc nous entrons en une seconde maniere de prouver la vertu et l'honneur de la croix; c'est à sçavoir, par le tesmoignage de ceux par l'entremise desquels, et l'Escriture, et tout le christianisme est venu jusques à nous, c'est-à-dire, des anciens peres et premiers chrestiens, avec lesquels le traitteur faict semblant d'avoir eu grand commerce, tant il discourt à plaisir de ce qu'ils ont dit. C'est donc icy une preuve tirée du faict de nos devanciers, laquelle presuppose que la vraye croix de Nostre-Seigneur (car c'est celle-là de laquelle nous parlons) leur soit venuë à connoissance. Ce qu'aussi le traitteur tasche de nier le plus pertinemment qu'il luy est possible.

« Il semble, dit-il, que Dieu a voulu prevenir l'idolastrie, laquelle neantmoins Sathan a introduit au monde; car comme il n'a point voulu que le sepulchre de Moyse aye esté connu, aussi n'y a-t'il point de tesmoignage que Dieu aye voulu que la croix de son Fils soit venuë à connoissance entre les hommes. » Voilà ses propres parolles. Un menteur, s'il ne veut estre du tout sot, doit avoir la memoire bonne. Ce traitteur, oubliant ce qu'il a dit icy, parle ailleurs en cette sorte : « Nous ne nions pas que pour authoriser la predication de l'Evangile, rejettée alors par les payens, ayant la vogue presque par tout le monde, Dieu n'aye fait des miracles au nom de Jesus crucifié. Et c'est ce qu'Athanase declare au commencemen de son livre contre les idoles, qu'apré la venuë de la croix, toute l'adoratio des images a esté ostée, et que par cett marque toutes deceptions des diabl sont chassées. »

Accordez, je vous prie, cet homme ave soy-mesme. Pour prevenir, dit-il, l'ido lastrie, Dieu veut que la croix de son Fil soit cachée. Par la marque de la croix toutes deceptions des diables sont chassées La croix abolit l'idolastrie. La croix est cause de l'idolastrie. Qui ne void la con trarieté de ces parolles! L'une ne peut es tre vraye, que l'autre ne soit fausse. Mai laquelle sera vraye, sinon celle que no seulement S. Athanase a proferée, ains es enseignée par Jesus-Christ et les prophetes et creuë par toute l'antiquité?

Pour vray, tous les prophetes ont pred qu'à la venuë de Nostre-Seigneur, pa sa croix et passion, les idoles seroie abolies. *Et non memorabuntur ultra* « Il n'en sera plus memoire, » dit Zacha rie (1); et vous, traitteur, voulez au con traire que la croix soit une idole, et qu l'idolastrie aye esté catholique; c'est-à dire, universelle en l'Eglise de Jesus-Chri l'espace de mille ans, et que la vraye rel gion aye esté cachée en une petite poigné de personnes invisibles et inconnuës. Je sus-Christ proteste (2) « Que si un jour est eslevé en haut, il tirera toutes chos à soy, et le prince du monde se chassé; » et vous voulez que l'eschel de son exhaltation aye déprimé et abatt son honneur et service. Toute l'antiquit s'est servie de la croix contre le diable, vous dites que cette croix est le thros de son idolastrie?

Et quant à l'exemple que vous apport du sepulchre de Moyse, je ne sçay comm il ne vous a ouvert les yeux; car laissa à part l'infasme comparaison que vou faites entre les Juifs et les chrestiens quant au danger de tomber en idolastrie ne deviez-vous pas raisonner en cett sorte : Dieu qui n'a pas voulu que le se pulchre de Moyse aye esté connu, po prevenir l'idolastrie, toutesfois il a voul que le sepulchre de Nostre-Seigneur a esté connu et reconnu en l'Eglise chre tienne, comme tout le monde sçayt, et po

(1) Zach. XIII, 2. — (2) Joan. XII, 32.

ie le nie? C'est donc signe que le de l'idolastrie n'est pas egal en sepulchres et en l'autre. Et s'il n'y int lieu de danger d'idolastrie en festation du sepulchre de Nostre-r, que pour l'eviter il l'aye fallu iché, pourquoy y en auroit-il da-en la croix?

s, se dit le traitteur, il n'y a point imoignage que Dieu aye voulu que x de son Fils vinst à connoissance. » voicy une trop grande negative. roise, S. Chrysostome, S. Cyrille, osme, S. Paulin, S. Sulpice, Eu-Theodoret, Sozomene, Socrate, re, Ruffin, Justin, et plusieurs au-s-anciens autheurs, sont des tes-reprochables que Dieu a voulu que de son Fils vinst à connoissance euvée.

oyons maintenant comme nostre enfile les raisons qu'il a pour sa). « Car de dire (ce sont ses pa-que la croix a esté conservée et ée au lieu où elle avoit esté erigée, toit, comme on devine, le lieu où enterré Adam, cela n'a vraysem-aucune; car si on croit les an-Adam a esté enterré en Hebron, pres de Jerusalem. »

-vous comme il extravague? Son estoit de prouver que la croix venuë à connoissance; il le prouve, 'il n'est pas vraysemblable qu'elle enterrée là où elle est erigée. Ce ouste du lieu où est enterré Adam 'un incident, et le voilà qu'il se rejetter, comme si c'estoit son l; sautant ainsi de matiere en ma-mme vraye sauterelle de ce grand l'Apocalypse. Et n'est-ce pas une sequence? la croix n'est pas en-où elle fut erigée, donc elle n'est ië à connoissance, comme si elle venir à connoissance, sans estre au lieu où elle fut dressée.

uant à ce qu'il adjouste de la se-l'Adam, il monstre combien il a connoissance des anciens; car la nde troupe d'iceux a soutenu que fut plantée sur la sepulture d'A-ici comme S. Augustin en parle: ie prestre a escrit qu'il a appris ement des anciens et plus vieux » Juifs, qu'Isaac de volonté a esté immolé » là où depuis Jesus-Christ a esté crucifié; » mesme par le rapport des anciens, l'on » dit qu'Adam le premier homme fut jadis » ensevely au lieu où la croix est fischée, » et que partant on l'appelle le lieu de » Calvaire, ou du test, parce que le chef » du genre humain fut ensevely en ce lieu-» là: et pour vray, mes freres, on ne croit » pas sans raison que là aye esté eslevé le » medecin où le malade gisoit, et estoit » bien convenable que là où estoit tombé » l'orgueil humain, là s'inclinast aussi la » divine misericorde. Si que comme ce » sang precieux daigne toucher, en distil-» lant, la poudre de l'ancien pescheur, » l'on croye qu'il l'aye aussi rachetée. » Si donc on croit les anciens, Adam aura esté enterré au mont Calvaire. Mais cela n'est gueres à nostre propos, et n'importe pas beaucoup.

Le traitteur donc vient à sa seconde raison, et nous recharge bien vivement à son advis. « Item (dit-il) veu que les disciples » et apostres de Jesus-Christ ont esté es-» pars durant la mort d'iceluy, et qu'après » son ascension ils ont esté prohibez de » parler au nom de Jesus-Christ, que Je-» rusalem peu après a esté reduite à une » totale extremité et ruine : quelle appa-» rence y a-t'il qu'elle aye esté lors serrée » et honorée par ceux qui ont adhéré à » Jesus-Christ? » Un enfant verroit cette ineptie : l'Eglise a esté persecutée, donc elle n'a pas serre la croix? Au contraire, la persecution l'a fait cacher; incontinent que la persecution a cessé, on l'a retreuvée. Item, l'Eglise estoit persecutée, donc elle n'honoroit pas la croix? Au contraire, la persecution l'enflammoit davantage à son devoir, mais en secret, de peur d'exposer ce memorial de la persecution de Nostre-Seigneur à l'opprobre des ennemis de la croix.

Mais ce n'est que pour embroüiller que ce traitteur dit cecy; car nous ne disons pas que ce soient les amis de la croix qui l'ont ainsi enterrée. Ains plutost les ennemis d'icelle, afin d'en abolir la memoire, l'ont ainsi cachée. Ny ne disons pas que ces mesmes ennemis ne l'ayent peu jetter en mer : au contraire, nous disons qu'ils l'ont peu jetter dans la mer, nonobstant la distance qui est entre le port de Japhet

et la ville de Hierusalem, ou avec peine, ou sans peine, par le moyen des rivieres qui l'eussent regorgée dans la mer. Et disons encore qu'ils la pouvoient brusler: mais nous admirons d'autant plus la providence supresme, qui n'a pas permis la perte de ce sien estendart.

Or sur tout le traitteur se fasche de ce qu'on dit que sur le mont de la croix on adjusta les idoles de Venus et d'Adonis : » Qui est-ce, dit-il, qui ne rejettera cette » fable, s'il considere la haine que por- » toient les Juifs à toutes sortes d'images? » Mais je diray : Qui est-ce qui ne rejettera l'ineptie de ce petit traitteur, s'il considere qu'on ne dit pas que ce soient les Juifs, mais les Gentils qui ayent fait cela? et que ce n'est pas Esope qui raconte ce fait? mais une infinité de tres-graves et anciens autheurs, comme Eusebe, Ruffin, Paulin, Sulpice, Theodoret, Sozomene, Socrate.

Le seul S. Jerosme devroit suffire pour rendre mieux appris ce traitteur; voicy ses parolles en l'epistre à Paulinus: « Dès le » temps d'Adrian jusques au regne de Con- » stantin, l'idole de Jupiter a esté reverée » par l'espace de presque cent quatre-vingts » ans, sur le lieu de la resurrection de » nostre Sauveur, par les Gentils. Et de » mesme en ont-ils fait à celle de Venus, qui » estoit eslevée en marbre sur la montagne » de la croix : les autheurs de la persecu- » tion se persuadant que par ce moyen ils » enleveroient de nostre estomach la foy de » la resurrection et de la croix, s'ils ve- » noient à polluer les lieux saincts par leurs » idoles. Nostre Bethleem (un petit coin du » monde, duquel le psalmiste chante (1) : » La verité est née de la terre), est main- » tenant ombragée ès bocages d'Adonis; » et en la caverne en laquelle jadis Jesus- » Christ petit a jetté ses cris enfantins, » estoit regretté et pleuré l'amoureux de » Venus. » Voyez-vous à quel propos ce traitteur allegue la jalousie des Juifs, puisqu'on ne dit pas que ce fussent les Juifs, mais les Gentils; à quel propos il allegue le temps de la ville de Hierusalem, puisque ce fut après son extermination?

Qui sera donc si desesperé que de mettre en doute cette histoire, tesmoignée par tant de graves autheurs, et tous voisins des temps dont ils ont parlé, pour bailler cre- dit à ce contre-diseur, qui sans après douze cents ans, les vient im ment dementir?

« Mais, se dit le traitteur, tels c » servent sinon à aneantir la c » Christ. » Mais quelle insolence e cy, d'injurier tant de saincts pere quels la suffisance est incomparal prix de celle de tous ces novateurs

« La saincte histoire (replique » teur) nous enseigne bien une aut » qu'ont tenuë les ennemis de la c » ce qu'ils ont rejetté la predica » l'Evangile. » Voilà pas une belle Je confesse que celle-là est une a çon qu'ont tenuë les ennemis de l mais il ne s'ensuit pas qu'ils n'ay encore celle qui est recitée par ces peres; car l'une n'est pas contrair tre, mais s'entresuivent.

Au reste, avant que de finir ce je veux descouvrir un trait de ce t qui monstre combien il est passion mauvaise foy. Il fait dire à S. At au commencement du livre contre les, qu'après la venuë de la croi l'adoration des images a esté osté une fausseté bien expresse: car S nase ne parle point là des image des idoles. Et de fait, comme aur que par la croix toute l'adoration ges a esté ostée, luy qui, ès questi a escrites à Antiochus, dit exprez rolles : « Certes nous adorons la f » la croix, composée de deux bois

Je sçay bien que le traitteur s couvrir de la commune opiniastr laquelle les reformateurs veulent nir qu'idole et image n'est qu'une chose. Mais certes c'est une tro ineptie; car par-là on pourroit dire sus-Christ est une idole, puisqu'i pellé disertement image de Dieu criture Si donc image et idole n'es mesme chose, Jesus-Christ, qui e de Dieu, sera idole de Dieu, et l'adorent seront idolastres. Tout c que blasphesme.

L'absurdité est toute pareille, dit: « Que les noms des idoles » changez, mais que les choses » meurées au christianisme; » compte-là, ce que nous appello Christ ne sera que le Jupiter des

(1) Psal. LXXXIV, 12.

esme de Calvin, Beze, et tels
ui furent baptisez parmy les ca-
, sous le nom de la Saincte-Tri-
sera fait en realité qu'au nom et
u de quelques idoles.
a aussi bonne grace quand il met
entre l'idolastrie payenne et l'i-
chrestienne (car il semble que
les se rapportent à cette inten-
it comme qui diroit une chaleur
a une lumiere tenebreuse. Mais
nt à ce poinct de faire les chres-
astres, et Jesus-Christ idole. La
e du mal-talent que ces reforma-
contre l'Eglise catholique les of-
cement que, pour nous courir sus,
ondre dans ces precipices. Mais
lit en passant, pour decharger la
que l'antiquité nous a faite, du
ment et conservation du bois de
des calomnies et reproches que
traitteur.
ndant ce n'est pas un petit argu-
r la vertu et l'honneur de la
oix, que Dieu l'aye ainsi conser-
e trois cent trente ans sous terre,
pourtant elle soit aucunement
et que les ennemis du christia-
nt fait tout leur possible pour en
memoire, elle leur aye esté ca-
ir estre revelée en un temps au-
ut sainctement reverée. Et pour
miracle de l'invention et conser-
cette saincte croix d'autant plus
voir conservé deux autres croix,
ssent occasion à la preuve mira-
ue l'on eut de la vertu de la troi-
e sont les parolles de S. Paulin :
dit-il, la croix du Seigneur si
nps couverte, cachée aux Juifs,
os de la passion, et qui ne fut
ecouverte aux Gentils, qui sans
eusserent et tirerent beaucoup de
our l'edification du temple qu'ils
dressé sur le mont de Calvaire,
e pas esté cachée par la main
, à ce que maintenant elle fust
quand elle a esté religieuse-
chée ? »
nd Constantin reconnoist en ce
nirable providence de Dieu : en
qu'il escrit à Macaire, selon le
usebe, *lib. 3, de vit. Constant.*,
et *de Theodoret, lib. 1, cap. 27*, là où parlant de la conservation du sepulchre, et autres saints lieux du Calvaire, il dit ainsi : « Car que la remembrance de la tres-» saincte passion aye esté si longuement » accablée de terre, ainsi par l'espace de » tant d'années, inconnuë jusques à ce que » le commun ennemy de tous ayant esté » exterminé, elle apparut à ses serviteurs, » pour vray cela surpasse toutes sortes » d'admirations. » Et plus bas : « La » croyance de ce miracle surpasse toute » nature capable de raison humaine. »

Mais à qui revient l'honneur de cette conservation si miraculeuse de la croix, sinon à Jesus-Christ crucifié ? Elle a pris et beu cette vertu incorruptible du sang de la chair, laquelle, ayant souffert la mort, n'a point veu la corruption : *Istam incorruptibilem virtutem, de illius profecto carnis sanguine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.* Ce sont les parolles de S. Paulin *ad Sever.*

CHAPITRE VII.

De l'invention de la croix. Preuve sixiesme.

Après que ce traitteur a discouru à plaisir sur le sous-terrement et lieu de la croix, il veut en un autre endroit combattre l'invention d'icelle, et veut persuader que cette invention est inventée.

« Il n'est besoin, dit-il, d'entrer sur la » recherche, si ç'a esté une invention con-» treuvée, ou vraye : combien que Vola-» terran, et frere Onuphrius Panuinus, de » l'ordre des Augustins, en ses notes sur » Platine, en la vie d'Eusebe, pape trente-» deuxiesme, donne assez à entendre que » c'est chose incertaine, veu la diversité » qui se treuve ès autheurs, touchant le » temps de cette invention ; et si l'on croit » quelques historiens, Helene estoit en-» core infidelle alors, et Constantin mesme » n'estoit pas ferme chrestien, et n'avoit » rien en Syrie encore : et quelques uns » disent qu'elle ne fut treuvée du temps » du grand Constantin, mais de Constan-» tin son fils : joint qu'Eusebe qui a escrit » la vie de Constantin, et qui parle de ce » qu'Helene fit en Hierusalem, ne dit un » seul mot de cette invention de croix. » Aussi ne s'accorde S. Ambroise avec les » autres historiens ; car il dit que cette » croix fut connuë au titre d'icelle, et les

» autres disent que ce fut par la guerison » miraculeuse d'une femme. » Voilà ce que dit le traitteur quant à ce poinct.

Or qui vid jamais une raison si deraisonnable, que pour l'incertitude du temps on tire en consequence l'incertitude de la chose mesme?

Combien de temps y a-t-il que le monde fut creé? Il n'y a chronologien qui n'en aye son opinion à part : faut-il dire pourtant que le monde n'a pas esté creé? En quel aage mourut Nostre-Seigneur? Qui dit à trente-un, qui dit à trente-deux, qui dit à trente-quatre ans, et ce grand Irenée passe jusques à cinquante : faudroit-il donc dire pour cete diversité d'opinions de l'aage auquel Nostre-Seigneur souffrit, que sa mort fut incertaine! Autant en diray-je du baptesme d'iceluy, et des autres choses tesmoignées en l'Escriture, lesquelles, estant tres-certaines, ont la circonstance du temps tres-incertaine. Chacun sçayt que S. Clement fut pape, mais on ne sçayt si ce fut devant, ou après Linus et Cletus. Combien de gens y a-t'il au monde qui ne sçavent ny le jour ny l'an de leur naissance?

Volaterran donc et le docte Onuphrius ne monstrent point que l'histoire de l'invention de la croix soit incertaine, quoy qu'ils produisent l'incertitude du temps auquel elle a esté faite. Il n'importe de sçavoir le jour, l'an, l'heure, il suffit que la chose soit advenuë. Et quant à Panuinus, voyant Platine dire que cette invention fut faite sous Eusebe, il se resout, et dignement, à l'opinion contraire, ne laissant pas la chose indecise, comme presuppose le traitteur, qui s'enferre luy-mesme, quand laissant les autheurs d'accord, en l'invention de la croix, il allegue seulement leur discorde en l'aage et temps d'icelle; car c'est purement confesser ce qu'il avoit premierement nié; à sçavoir, qu'il y a bon tesmoignage que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à connoissance.

Rien de bon, rien de sainct ne se fait que Dieu n'en soit autheur : or l'invention de la croix est celebrée par tant de graves et saincts peres comme une œuvre pieuse et saincte, comme donc n'y a-t'il point de tesmoignage que Dieu l'aye vouluë? Tesmoigner qu'une œuvre est saincte, c'est tesmoigner que Dieu la veut.

Mais il y a plus; car tous les graves autheurs qui ont escrit de l'invention de la saincte croix, comme S. Ambroise, sainct Paulin, Eusebe, Ruffin, Sozomene, asseurent qu'Helene fut inspirée d'aller à la recherche de ce bois sacré. Eusebe dit « Avertie par de divines visions. » *Divinis inspirata consilio*, dit Paulinus, « Inspirée par le conseil divin. » *Infuso sibi sancto spiritu*, dit S. Ambroise, « Le » Sainct-Esprit luy estant infus. » Et Socrate : « Admonestée divinement en som» meil. » Voila donc plusieurs tesmoignages que Dieu a voulu la croix de son Fils estre treuvée.

Mais le traitteur oppose qu'Eusèbe, parlant en la vie de Constantin de ce qu'Helene fit en Hierusalem, ne fait aucune mention de l'invention de la croix. Je dy qu'il laissa d'en parler tout exprez en la vie de Constantin, pour estre chose toute connuë de ce temps-là : et neantmoins il touche cette histoire en passant, ès lettres qu'il recite de Constantin à Macaire, evesque de Hierusalem. Mais en sa chronique traduite par S. Jerosme, il tesmoigne si ouvertement cette invention que rien plus: « Helene, dit-il, mere de Constantin, ad» vertie par de divines visions, treuva près » de Hierusalem le tres-heureux bois de la » croix, auquel le salut du monde fut » pendu. »

Et S. Ambroise ne se treuvera point contraire en cet endroit aux autres; car ce qu'il dit, les autres le disent, quoy qu'il ne die pas tout ce que les autres disent. Il est vray, comme dit S. Ambroise, que la croix de Nostre-Seigneur fut connuë par le tiltre : mais parce que le tiltre estoit separé de la croix, comme dit Sozomene, elle n'estoit pas encore du tout assez evidemment reconnuë, dit Ruffin. On commença donc à la reconnoistre par le lieu de l'affixion du tiltre. C'est ce que rapporte S. Ambroise : puis on la reconnut encore mieux et plus parfaictement, par les miracles que Dieu fit à l'attouchement de ce sainct bois ; car Helene ayant treuvé trois croix auprès du sepulchre, et ne pouvant reconnoistre, à plein, laquelle estoit la saincte et sacrée, Macaire, evesque de Hierusalem, fit une belle priere à Dieu, recitée par Ruffin, pour obtenir un signe par lequel on pust discerner la croix de

Jesus-Christ. Or il y avoit là près une dame presque morte d'une maladie longue et incurable, à laquelle on appliqua les deux croix des larrons : mais pour neant; car la mort ne les craignoit point. On la toucha donc du bois de la croix saincte, et tout aussitost la mort se retira bien loing, ne pouvant porter l'effort de la croix sur laquelle elle avoit esté vaincuë et morte, lorsqu'elle osa entreprendre d'y faire mourir la vie. Ainsi cette femme toute guerie sur-le-champ, se leve, cheminant et loüant le crucifié. S. Paulin, Sulpice, et Sozomene, recitent qu'alors mesme un homme mort ressuscita au toucher de ce sainct bois.

Enfin le traitteur dit plusieurs choses en cet endroit, sans alleguer autres autheurs, sinon quelqu'un et quelques-uns, à quoy je ne suis obligé de respondre, jusques à ce qu'il me les nomme. Aussi bien ce qu'il en veut deduire n'est gueres à propos, non plus que l'histoire impertinente qu'il a prise des sermons de Discipulus, *serm.* 21 *de Invent. Crucis*, qui ne fait rien contre nous, puisque les catholiques ne tiennent pas ce disciple pour maistre de leur foy : et ne disons pas que quelque particulier catholique ne puisse avancer quelque chose mal asseurée; mais cela ne prejudicie point à la foy publique de l'Eglise. Cependant Discipulus ne baille pas ce conte-là pour chose asseurée, mais proteste de l'avoir pris du livre apocryphe de Nicodeme. Ce que le traitteur a dissimulé.

CHAPITRE VIII.

Que la croix represente la passion de Nostre-Seigneur. Preuve septiesme.

L'on treuve que le sainct bois de la croix a eu plusieurs usages parmy les chrestiens, dès son invention : mais parlant generalement, on les peut reduire à trois : 1. Car les anciens s'en sont servis comme d'un cher memorial et devoste remembrance de la passion. 2. Comme d'un bouclier et remede contre toutes sortes de maux. 3. Comme d'un sainct et propre moyen pour honorer Jesus-Christ crucifié. Or le traitteur fait semblant d'ignorer tout cecy, et quant au premier usage, qui est de representer la passion, il en parle en cette sorte:

« Si par le mot de croix nous entendons » les souffrances que le Fils de Dieu a portées en son corps et en son ame, ayant » esté remply de douleurs, comme dit » Isaye (1), et ayant esté contesté en son » ame jusques à la mort, voir ayant beu » la coupe de l'ire de Dieu, à cause de quoy » il a crié (2): Mon Dieu, mon Dieu! pour» quoy m'as-tu abandonné? il est certain » que telles souffrances ne se peuvent re» presenter; car nos sens ne les sçauroient » comprendre : mais par la foy nous enten» dons qu'elles sont infinies et indicibles; » pourtant nous disons en nostre symbole » que nous croyons que Jesus-Christ a » souffert, qu'il a esté crucifié, mort et » ensevely, et est descendu aux enfers: » que si cela est indicible, il est aussi ir» representable. »

Voilà la philosophie; mais voyons un peu ce qu'elle veut.

Si par les souffrances de Nostre-Seigneur il entend la valeur et merite d'icelles, il dit vray qu'elles sont infinies: mais il s'explique mal, les appelant souffrances, douleurs, tristesse, coupe de l'ire de Dieu, et abandonnement d'iceluy; il faudroit plustost les appeler consolations et douce eau salutaire, de laquelle les abreuvez n'auront jamais plus soif: puis encore dit-il mal; car quoy que cette valeur et ce merite de la passion soient infinis, et que nos sens ne les puissent comprendre, ils sont neantmoins representables, autrement ils ne seroient pas croyables. Rien n'est creu qui ne soit premier representé à nostre oüye, qui est un de nos sens. Daniel represente Dieu, l'homme est fait à l'image et ressemblance de Dieu, ce qui ne se peut sans qu'il le represente: « (3) Les choses invisibles » de Dieu se voyent de la creature du » monde, par les choses faites (4). Ainsi » les cieux nous representent et annoncent » la gloire de Dieu. » Ainsi les cherubins, quoy qu'invisibles, et surmontant de bien loing la capacité de nos sens, n'ont pas laissé d'estre representez (5) en l'ancienne loy.

S'il entend les propres peines, souffrances et passion de Nostre-Seigneur, il est inepte de dire qu'elles sont irrepresentables; car qu'est-ce que representoient tant de sacrifices sanglans de l'ancienne loy (6)?

(1) Isaïe, LIII, 3. — (2) S. Matth. XXVII, 46. — (3) Rom. I, 20. — (4) Psal. XVIII, 1. — (5) Exod. XXV, 18. — (6) I. Cor. X, 11. Hebr. IX, 11, 12.

et qu'est-ce que represente maintenant l'Eucharistie, sinon la passion et mort du Sauveur? Jacob n'eut pas plutost veu la robbe de son fils Joseph ensanglantée (1), que tout à coup il se representa si vivement la mort presupposée d'iceluy, qu'il ne pouvoit estre consolé.

Qui est-ce qui, voyant la croix de Nostre-Seigneur, ne se represente sa mort et passion? « J'ay veu bien souvent, dit S. » Gregoire Nissene, la figure de la passion, » et n'ay peu passer les yeux sur cette pein- » ture, sans larmes, lorsque je voyois l'ou- » vrage de l'artifice estre demonstré en la » personne signifiée. Act. 2 et 4. ». C'estoit lorsqu'il voyoit l'image d'Abraham, sacrifiant son fils, tant elle luy representoit piteusement les martyres de ces deux personnages, et la passion de Nostre-Seigneur qui y estoit figurée.

Ce mesme traitteur est encore inepte, s'il veut dire que les souffrances mesmes sont infinies; parce que boire l'ire de Dieu, et estre abandonné d'iceluy, est un mal infini : il semble neantmoins que ce soit son intention, quand il dit que le Sauveur a beu la coupe de l'ire de Dieu, et met entre les articles de la passion la descente aux enfers; ce que sans doute il rapporte à la crainte que Calvin attribuë à Jesus-Christ, disant qu'il eut peur et crainte pour le salut de son ame propre, redoutant la malediction et ire de Dieu. Mais cela est un blasphesme intolerable, comme j'ay monstré ci-devant, puisque la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint, et que partant Nostre-Seigneur eut probabilité de sa damnation. Chose horrible à dire!

Le traitteur donc ne peut pas dire que les souffrances de Nostre-Seigneur sont irrepresentables pour estre infinies, et moins encore pour estre indicibles; car Dieu, qui est infiny, ne laisse pas de nous estre representé en plusieurs sortes, et sa gloire mesme, quoy qu'elle soit indicible, quant à la grandeur de ses perfections: autrement ny Dieu, ny sa gloire, ne sont pas du tout indicibles; car ils seroient incroyables, puisque nous ne croyons que par l'oüye.

Or ces inepties sont mises en avant par le traitteur, d'autant qu'il pense que pour representer une chose il la faille ressembler de tout point : ce qui est sot et ignorant; car les plus parfaites images ne representent que les lineamens et couleurs exterieures. Et neantmoins on dit, et il est vray, qu'elles representent vivement. Les choses sont representées par leurs effects, par leurs ressemblances, par leurs causes, et enfin par tout ce qui en reveille en nous la souvenance; car tout cela nous rend les choses absentes comme presentes.

Le traitteur dit que c'est un article de foy, et partant incomprehensible à nos sens. Je confesse tout cela : mais je dy aussi que cet article est representable, non pas certes parfaitement (car qui representeroit jamais la valeur et le prix de ce sang divin, et la grandeur des travaux interieurs du Sauveur?) mais il est representable comme les hommes et les maisons, dont on ne represente que les visages et façades exterieures.

Or que le bois de la croix represente la passion de Nostre-Seigneur, la chose est de soy trop claire; l'infaillible rapport que la croix a au crucifix ne peut moins operer que cette representation. Dont Ruffin parlant de la piece de la croix qu'Helene laissa en Hierusalem, il dit : « Qu'elle estoit en- » core gardée de son temps, avec une soi- » gneuse veneration, pour souvenance et » memoire, *Etiam nunc ad memoriam* » *solita veneratione servatur* » Autant en dit Socrate. Theodoret dit : « Qu'on la » bailla en garde à l'evesque, afin qu'elle » fust pour memorial de salut à la poste- » rité. » Ainsi Constantin-le-Grand, en l'epistre à Macaire, appelle les lieux du sepulchre et croix de Nostre-Seigneur: *Significationem passionis sanctissimæ*, Signe de la tres-saincte passion.

Et S. Paulin, en l'espitre à Severe, luy envoyant une petite piece d'une partie de la croix : « Que vostre foy, dit-il, ne soit » point retrecie, vos yeux charnels voyant » peu de chose : mais que par la veuë in- » terieure elle voye en ce petit peu toute » la vertu de la croix, pendant que vous » pensez voir ce bois-là, auquel nostre sa- » lut, auquel le Seigneur de Majesté estant cloüé, fut pendu, tout le monde » tremblant, et vous resjouyssez avec » crainte. » Et plus bas, parlant de l'invention de la croix, il dit : « Que les Juifs

(1) Gen. XVII, 34.

ment abolie, s'ils l'eussent treuvée, eussent peu souffrir (ce sont ses pa-s) qu'en la croix, demeurant en es- la passion de celuy-là fust honorée, uel ils ne peuvent supporter que la rrection soit reverée, laquelle a esté ivée par le sepulchre vuide, les ux en estant levez. »

s s'il m'est permis de parler par ex-ce, quelle devotion vit-on s'allumer ' les deux confreries d'Annessy et de bery, lorsqu'estant allées en proces- Aix, elles eurent ce bien d'y voir icte piece du bois de la croix, laquelle conservée ; personne ne se peut tenir urer et souspirer vers le ciel, à la de ce precieux gage. Combien de es resolutions de mieux vivre à l'ad-, et de saincts deplaisirs et regrets vie passée prit-on à cette occasion? i, la simple veuë d'un bois n'eust pas crédit, si par-là la toute-puissante n du Sauveur n'eust esté vivement entée. Saincte et admirable vertu de ix pour laquelle elle merite d'autant stre honorée !

CHAPITRE IX.

rtu de la croix tesmoignée par les anciens. Preuve huictiesme.

anciens ayant consideré les raisons ous avons tirées cy-devant de l'Es- saincte, pour l'honneur et vertu du e la croix, et ayant esté asseurez de nombre de miracles que Dieu avoit i iceluy, ils l'ont employé comme fense et rempart contre toutes sortes ersitez. Ils sçavoient que la conser- de ce sainct bois avoit esté toute mi- use, en ce qu'elle avoit esté cachée t qui l'eussent abolie, s'ils l'eussent e; et mesmement aux Gentils qui nt beaucoup la terre où elle estoit, difier le temple de Venus.

Et d'avoir esté trois cent trente ans n dans la terre sans pourrir.

ls avoient veu les miracles de son ion : 1. En ce qu'elle avoit esté re- à Helene par divine revelation. 2. En par l'attouchement d'icelle, la ma- incurable de cette dame avoit esté , et un homme mort ressuscité. Cela fut cause qu'ils la mirent en usage comme un grand remede et preservatif.

Et partant Helene envoyant un des cloux de la croix, pour mettre en la couronne de Constantin son fils, afin qu'il fust en ayde et secours, pour la teste de son fils, et en repoussast les flesches des ennemis, *Qui præsidio esset capiti filii sui, et hostium telà repelleret* (ce sont les parolles de Theodoret), elle envoya encore à l'empereur une piece de la croix, « laquelle in » continent qu'il eut receuë, estimant que » la ville où elle seroit gardée seroit main- » tenuë saine et sauve, il l'enferma dedans » sa propre statuë, laquelle fut colloquée » à Constantinople, en la place nommée » de Constantin, sur une grande colomne » faite de pierre de porphire. » Voilà comme parle Socrate.

De-là est arrivé « Que tout le monde s'est » efforcé d'avoir ce bois : si que ceux qui » en ont quelque peu l'enchassent en or, » et la mettent à leur col, estant par-là » beaucoup honorez et magnifiez, munis » et contregardez, quoy que ç'aye esté » le bois de condamnation. » S. Chrysostome parle ainsi. Et S. Cyrille de Hierusalem parlant des tesmoignages de Jesus-Christ : « Le bois de la croix en tesmoi » gnage, dit-il, qui apparoist entre nous, » jusques aujourd'hui, et entre ceux les- » quels prenant d'iceluy selon la foy, en » ont remply, dès ce lieu, presque tout le » monde. » Et ailleurs parlant de la passion : « Si je la niois, dit-il, le Calvaire » duquel nous sommes tout proches me » convaincra : le bois de la croix me con- » vaincra, lequel dès icy a esté espars en » tout l'univers par petites pieces. » Et S. Gregoire Nissene raconte que Ste Macrine avoit accoustumé de porter une piece de la vraye croix enchassée dans une petite croix d'argent.

Tout cecy se rapporte à ce que S. Paulin en dit plus expressement, escrivant à Severe, là où ayant dit qu'on ne pouvoit avoir aucune piece de la vraye croix qui estoit en Hierusalem, sinon par le congé de l'evesque, il continuë en cette sorte : « Par » la seule faveur duquel on a ce bien d'a- » voir de petites pieces et particules de » ce bois sacré, pour une grande grace de » foy et benediction : laquelle croix mesme » ayant une vive vigueur en une matiere

» insensible, elle preste dès ce temps-là, » et fournit de son bois aux desirs presque » tous les jours infinis des hommes. Et » pour tout cela elle n'en amoindrit point » et n'en sent point de perte, et demeure » comme si on n'y avoit point touché; les » hommes prenant tous les jours d'icelle, » partagée et divisée l'honorant tousjours » neantmoins tout entière. Mais cette » vertu incorruptible et indommageable, » ou imperissable solidité, a esté imbeuë et » tirée du sang de la chair, laquelle ayant » souffert la mort, n'a point veu la cor- » ruption. »

Le latin est plus beau : *Cujus Episcopi tantum munere de eadem cruce, pars minuta sacri ligni, ad magnam fidei et benedictionis gratiam haberi datur: quæ quidem crux in materia insensata, vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris pene quotidie hominum votis, lignum suum commodat, ut detrimentum non sentiat, et quasi intacta permaneat quotidie dividuam sumentibus, et semper totam venerantibus, sed istam imputribilem virtutem, et indelebilem soliditatem, de illius profecto carnis sanguine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.*

Voilà pas de grands tesmoignages de la vertu de la croix? Tout le christianisme en vouloit avoir en ce temps-là; et Dieu, se montrant favorable à cette devotion, multiplioit le bois de la croix, à mesure que l'on en levoit des pieces; signe evident que l'Eglise de ce temps-là avoit une autre forme que la reformation des novateurs.

Le mesme S. Paulin, envoyant à S. Sulpice une petite piece de la croix : « Recevez, dit-il, un grand present, en peu de » choses, et en une roigneure presque in- » divisible d'une petite buchette, recevez » une defense pour la vie presente, et un » gage de l'eternelle. »

Ainsi lui-mesme raconte que voyant brusler à Noël, par un embrasement presque incroyable, une maison qui estoit vis-à-vis de l'eglise de S. Felix, il s'eslança contre le feu, et l'esteignit par la vertu d'une piece de la croix qu'il tenoit.

De crucis æternæ sumptum mihi fragmine lignum,
Promo, tenensque manu, adversis procul ingero flammis.
Profuit, et nostram cognovit flamma salutem.
Nec mea vox, aut dextra illum, sed vis crucis ignem
Terruit: inque loco de quo surrexerat ipso,
Ut circumseptam præscripto limine flammam
Sidere, et extingui, fremitu moriente coegit,
Et cinere exortam cineri remeare procellam:
Quanta crucis virtus, ut se natura relinquat,
Omnia ligna vorans, ligno crucis uritur ignis!
Vicerat ignis aquam, nos ligno extinximus ignem.

Comme seroit à dire :

Je prends de ce sainct bois de la croix, et en jette
Un seul eschantillon à travers de ce feu;
L'on connut tout soudain combien il avoit peu:
La flamme respectant notre saint, s'arreste.
Ce ne fut point ma voix ny ma main plus puissante,
Mais l'effort de la croix qui lui fit cette peur,
Et qui la contraignit de perdre sa fureur,
Là mesme où elle avoit esté plus violente;
Et comme l'on n'eust peu sa rage confiner,
On la vit de la cendre en cendre retourner.
Quelle est donc, ô chrestiens! de cette croix la force?
Puisque contre elle en vain la nature s'efforce,
S'abandonne soy-mesme et lui quitte ses droits;
Puisque le feu bruslant toute sorte de bois,
Par le bois de la croix brusle de telle sorte:
Tesmoignant que le feu ayant surmonté l'eau,
Pouvoit estre vaincu, quel remède nouveau!
Par le seul bois, pourveu que de la croix il sorte.

Evagrius recite que la ville d'Apamée estant reduite à l'extresmité par le siege de Cosroas, les habitans prierent leur evesque, nommé Thomas, de leur monstrer une piece de la croix, qui estoit là. Ce qu'il fit, la portant autour du sanctuaire : « Et alors » une flamme du feu resplendissant, et non » bruslant, suivit Thomas, allant de lieu » en lieu, si que toute la place, en laquelle » s'arrestant, il monstroit la venerable » croix au peuple, sembloit brusler : et » cecy fut fait non une fois ou deux, mais » plusieurs : chose laquelle presagea le sa- » lut d'Apamée, qui s'ensuivit depuis. » Ce sont presque les parolles d'Evagrius, qui recite cecy comme tesmoin oculaire.

Ce n'est donc pas merveille si S. Ambroise, parlant du bois de la croix, dit « Que c'est un remede pour le salut, et » que par une puissance invisible il tour- » mente les diables. » Et S. Cyrille, que, jusques à son temps, le bois de la croix qui estoit en Hierusalem guerissoit les malades, chassoit les diables et les charmes. Et S. Gregoire-le-Grand, livre 3 de ses epistres, epistre 35, parle de l'huile de la saincte croix, laquelle en touchant gueris-

sit. Et Bede tesmoigne que c'estoit une huile qui sortoit de soy-mesme du bois de la croix. Voyez le grand cardinal Baronius, sous l'an 598.

Qu'est-ce que respondra à tout cecy le traitteur, dira-t'il que les tesmoins que je produits sont reprochables? Mais certes ce sont tous autheurs graves : peut-estre respondra-t'il que cependant ils n'attribuoient rien à la saincte croix, ou au seul signe d'icelle. Mais nous avons desja protesté que la croix n'est que l'instrument de Dieu ès œuvres miraculeuses, si que d'elle-mesme elle n'a point de proportion avec telles operations, le cas est tout semblable en la robbe de Nostre-Seigneur, et ès os d'Helisée. Je conclueray donc avec Justinien l'empereur, que ç'a estoit pour nous que la croix a esté retreuvée : Helene, dit-il, mere de Constantin-le-Grand, femme tres-devote, nous a treuvé le sacré signe des chrestiens.

CHAPITRE X.

De l'honneur de la croix tesmoigné par les anciens. Preuve neufviesme.

J'ay dit cy-dessus que les anciens avoient en usage le bois de la saincte croix, pour honorer en iceluy Jesus-Christ crucifié : d'autant que l'honneur de la croix se rapporte tout au crucifix. Or cecy a esté tesmoigné en l'antiquité par plusieurs moyens.

Et premierement par les lieux honorables dans lesquels ils logeoient les pieces de la croix. Nous avons veu que l'empereur Constantin en mit une dans sa propre statuë, en un lieu fort honorable de Constantinople, comme une saincte defense de toute la ville. S. Chrysostome nous a tesmoigné qu'on enchassoit les autres en or, et les pendoit-on au col, par honneur. S. Gregoire de Nissene nous a dit que Ste Macrine en portoit une dans une croix d'argent. Theodoret, Ruffin, S. Paulin, et les autres, raconte qu'Helene fit dresser un magnifique temple sur le mont de la croix, tout lambrissé en or, dans la sacristie duquel estoit precieusement gardée une piece de la croix. S. Paulin envoya une petite piece d'icelle à S. Sulpice, pour la consecration d'une eglise : « Nous avons treuvé, » dit-il, dequoy vous envoyer pour la sanc» tification du temple et pour combler la » benediction des sainctes reliques : c'est » à sçavoir, une partie d'une petite piece » du bois de la divine croix. » Et le mesme Paulin mit par honneur, en une belle eglise de Nole, une piece de la croix, avec les reliques des Saincts dans le maistre-autel, avec ces vers :

Hic pietas, hic alma fides, hic gloria Christi,
Hic est martyribus crux sociata suis.
Nam crucis è ligno, magnum brevis hastula pignus,
Totaque in exiguo segmine, vix crucis est.
Hoc Helenæ sanctæ delatum munere Nolam,
Summum Jerosolimæ venit ab urbe bonum.
Sancta Deo geminum velant altaria honorem,
Cum cruce apostolicos quæ sociant cineres :
Quàm bene junguntur, ligno crucis ossa piorum!
Pro cruce ut occisis in cruce sit requies.

C'est-à-dire,

Ici la piété, la foy, la gloire encore
De notre Redempteur se treuvent assemblez :
Icy la saincte croix à soy tient accouplez
Les corps des saincts martyrs, que pour siens elle honore ;
Car pour peu qu'il y ayt de ce bois admirable,
Le gage en est trés-grand, et le moindre festu
De toute la grand'croix tient toute la vertu,
N'estant moins que son tout, à nous tous venerable.
C'est de Jerusalem qu'un bien si grand et rare
Nous arriva jadis par le devost bien-fait
De Heleine qui fut de nom saincte, et d'effet ;
Qui d'un si riche don ne nous fut point avare :
Ces grands et saincts autels, quoy que couvertement,
Presentent au grand Dieu double honneur doublement,
Ayant avec la croix les cendres glorieuses
Des apostres aussi, reliques précieuses,
Qui sont bien à propos jointes en mesme lieu :
Cy la croix, là les os des serviteurs de Dieu,
Lesquels autresfois morts pour la croix en ce monde,
Ore en la mesme croix prennent leur paix profonde.

Et S. Ambroise dit qu'Helene fit sagement, laquelle leva la croix sur le chef des roys, afin que la croix fust adorée des roys.

2. Par les pelerinages que l'on faisoit en Hierusalem pour visiter la saincte croix. « Helene laissa une partie de la croix en » une chasse d'argent, pour souvenance et » monument à ceux qui seroient conduits » du desir de le voir. » Ce sont les parolles de Socrate : et S. Paulin dit que cette piece-là n'estoit monstrée sinon les festes de Pasques. « Horsmis à la requeste de » quelques devostes personnes qui alloient » seulement en pelerinage en Hierusalem,

» pour voir cette saincte relique, en re» compense de leur long voyage. » Et tesmoigne que Ste Helene avoit esté en Hierusalem à cet effect, et en avoit apporté une petite piece du sainct bois. Ainsi Jean Moscus, Eviratus, ou Sophronius, racontent que l'abbé Gregoire avec Tallelæus firent ce pelerinage ensemble, et que l'abbé Jean Anachorete avoit accoustumé de le faire bien souvent.

3. Par l'adoration solemnelle de cette mesme croix qui estoit en Hierusalem « La» quelle (et ce sont les parolles de S. Pau» lin) l'evesque de cette ville-là produit » toutes les années à Pasques, pour estre » adorée du peuple, lui estant le premier à » l'honorer, » *Episcopus urbis ejus quotannis, cum Pascha Domini agitur, adorandam populo, princeps ipse venerantium promit*. Et ceux qu'Eviratus raconte y avoir fait pelerinage y alloient pour adorer la saincte croix, et les lieux venerables, comme dit expressement l'histoire.

4. Mais il y a bien plus; car auparavant mesme que la croix fust treuvée par Helene, les chrestiens monstroient en quel honneur ils avoient la croix, honorant mesme le lieu où elle avoit esté plantée. Ce qui est touché par tous les autheurs; mais beaucoup plus expressement par Sozomene, qui dit : « Que les ennemis de la croix » avoient dressé un temple à Venus, dans » lequel ils avoient mis l'idole d'icelle, à » cette intention, que ceux qui adoreroient » Jesus-Christ en ce lieu-là, semblassent » adorer Venus, et qu'à la longueur du » temps la vraye cause vinst en oubly, » pour laquelle les hommes honorent ce » lieu-là.» Donc les Gentils virent que les chrestiens honoroient ce sainct lieu, auquel Nostre-Seigneur avoit esté crucifié. Combien plus eussent-ils honoré la saincte croix?

5. Et partant Lactance Firmien, avant que la croix fust treuvée, avoit déjà escrit :

Flecte genu, lignumque crucis venerabile adora.

Plie les genoux, et adore le bois venerable de la croix.

Sozomene, après avoir raconté l'histoire de l'invention de la croix, et les merveilles qui s'y firent : « Et cela, dit-il, n'est pas » tant esmerveillable, principalement puis» que les Gentils mesme confes
» cecy est un vers de la sybille :

» *O lignum felix in quo Deus ipse pape*

» O bois heureux qui tiens Dieu
» en toy pendu? car personne
» qu'on voulust par tous moye
» battre contre cecy) ne le sçaur
» donc le bois de la croix, et sa ve
» a esté presignifié par la sybille
ses mots.

6. Parce que les anciens estim
beaucoup de s'entre-honorer, qu
donnoient les uns aux autres de
de la croix par present, comme no
veu d'Helene et Constantin, de St
et de Paulin, et de Sulpice. Ainsi
goire-le-Grand envoya à Reccare
des Visigoths, une particule de
comme un grand present : com
memoire de nos pères, le roy des A
envoya par honneur un pareil pr
roy Emmanüel de Portugal, par l
Armenien, son ambassadeur, co
gage de la fidelité de son alliance.

7. Les anciens ont honoré l
luy attribuant plusieurs noms hon
comme Helene et S. Ambroise l'ont
« Estendart de salut, triomphe d
» Christ, palme de la vie etern
» demption du monde, espée de
» le diable a esté tué, remede de
» talité, sacrement de salut, boi
» rité. » S. Paulin l'appelle « De
» la vie presente, gage de l'eternel
» de très-grande benediction. »
evesque de Hierusalem, l'appelle
» bien-heureux, croix qui a esté
» gloire du Seigneur. » Justinian
reur : *Sacrum christianorum s*
« Signe sacré des chrestiens. » Et
S. Cyrille, au recit du traitteur
l'appelle « Bois salutaire; » et
« Trophée du roy Jesus. » Euseb
» très-heureux. » Lactance, « Bois
» ble. » Ainsi l'antiquité l'a nom
cent noms tres-venerables.

8. Quelques-uns des anciens p
estimé que ce mesme bois de l
croix seroit reparé, et comparoi
ciel le jour du jugement, selon l
de Nostre-Seigneur (1) : « Alors a
» tra le signe du Fils de l'homme a

(1) Matth. xxiv.

l'advis, ce me semble, de S. Chry-
ne. au sermon de la croix et du lar-
t de S. Ephrem, au livre de la vraye
nce, chap. 3, 4, et a esté predit par
ille, disant :

m felix in quo Deus ipse pependit!
erra capit, sed cœli tecta videbis,
novata Dei facies ignita micabat?

à-dire,

heureux qui tiens Dieu mesme en toy
pendu!
nneur te pourroit en terre estre rendu?
un jour, ô croix, tu seras triomphante,
la face de Dieu s'y fera voir ardente.

a raison y est bien apparente, parce
re toutes les croix, la vraye croix
plus proprement signe et estendart
is-Christ.

e n'est donc pas merveille si S. Ma-
t Helene avoient esgale crainte en
tion de la croix, « Ou de prendre le
d'un larron pour la croix du Sei-
r, ou que rejettant le bois salutaire
iise de poteau d'un larron, ils ne le
ssent, » comme parle S. Paulin : ny
Jerosme de pouvoir voir assez-tost
, « auquel entrant en la caverne du
eur, il peust baiser et rebaiser le
t bois de la croix, avec la devote
» Marcelle. » Et pour vray, « Si la robbe et
» l'anneau paternel, ou quelque sembla-
» ble chose, est d'autant plus chère aux
» enfans, » comme dit S. Augustin, « que
» l'affection et pieté des enfans vers leur
» pere est plus grande, » tant plus un
chrestien sera affectionné à l'honneur de
Jesus-Christ, tant plus honorera-t'il sa
croix.

S. Chrysostome proteste « Que si quel-
» qu'un luy donnoit les sandales et robbes
» de S. Pierre, il les embrasseroit à bras
» ouverts, et les mettroit comme un celeste
» don dans le plus creux de son cœur. »
Combien eust-il plus honoré la croix du
Redempteur? Et S. Augustin, lequel re-
cite que plusieurs miracles s'estoient faits
avec un peu de la terre du mont Calvaire,
apporté par Hesperius, l'un de ses fami-
liers; et entr'autres qu'un paralytique y
estant apporté, avoit esté soudain guery,
et qu'il avoit mis cette terre-là honorable-
ment en l'eglise. Quel respect eust-il porté
à la croix de Nostre-Seigneur? Certes, il
n'eust pas fait tant de diversions pour ef-
facer la memoire des miracles que Dieu fait
en icelle et luy refuser un juste honneur,
comme fait le traitteur tout au long de
son escrit.

LIVRE DEUXIESME.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE L'IMAGE DE LA CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

De la façon de peindre les croix.

icy une forte preuve de l'honneur
u de la vraye croix; car comme
traitteur : « Il est aisé à recueillir
i le bois de la croix n'a point eu de
ny de saincteté, ce qui n'en est
e signe ou image n'en a non plus. »
traire donc, si le signe et image
oix a beaucoup de sainctété et de
la croix mesme en aura bien davan-
rouvant donc, comme je feray dans
, la sainctété de l'image de la croix,
je la prouve beaucoup plus, et à plus forte
raison de la croix mesme.

Or on a fait les images de la croix en
diverses sortes, selon la diversité des opi-
nions qui ont esté de la forme et figure de
la vraye croix; car les uns l'ont peinte
comme un grand T latin ou grec. Comme
aussi se faisoit le Thau ancien des He-
breux, duquel S. Hierosme dit qu'il estoit
fait en maniere de croix. Ceux-cy ont cru
que la vraye croix de Nostre-Seigneur a
esté composée de deux bois, dont l'un es-
toit sur le bout de l'autre : et neantmoins,
comme il se voit encore en quelques ima-

ges, ils plantoient sur la croix un autre petit baston, pour y attacher l'inscription et cause que Pilate y fit mettre. Cette-cy est l'opinion de Bede.

Les autres estimant que les deux bois de la vraye croix se traversoient en telle sorte que l'un surpassoit l'autre, ont fait l'image de la croix en la mesme maniere, affichant l'escriteau à la partie plus haute. Et certes, il y a plus de probabilité en cecy, quand ce ne seroit que pour la commune opinion des chrestiens : et que Justin le martyr, au dialogue qu'il fit avec Tryphon, appariant la croix à la corne d'une licorne, semble la descrire en cette sorte ; et S. Irenée dit que « L'habitude ou figure » de la croix a cinq bouts ou pointes, deux » en longueur, deux en largeur, une au mi- » lieu, sur laquelle s'appuye celuy qui est » crucifié. » Et pour cela la croix ne laissera pas d'estre semblable au T latin, grec et hebreu, puisqu'il y aura peu de difference.

Outre cela les anciens ont quelquesfois peint ou façonné sur la croix d'autres choses, pour remarquer quelques mystères et moralitez ; car les uns courboient le bout de la croix en forme d'une crosse, pour representer la lettre P des Grecs : un peu plus bas, ils y mettoient deux pieces en forme de la lettre X, qui sont les deux premières lettres du nom de Christ; et un peu plus bas estoit le traversier de la croix, auquel pendoit un voile, comme on fait maintenant en nos gonfanons pour monstrer que c'estoit l'estendart de Jesus-Christ. C'est ainsi que l'a descrit Pierius, et après luy le docte Bellarmin, et plusieurs autres des nostres, à quoy le traitteur s'accorde. Les autres mettoient sur la croix une couronne emaillée, qui de pierres precieuses comme Constantin fit en son labare, qui de fleurs, comme fit S. Paulin, en une belle eglise de Nole, sur l'entrée de laquelle ayant fait peindre en cette sorte une croix, il y fit mettre ces vers :

Cerne coronatam Domini super atria Christi
Stare crucem, duro spondentem celsa labori
Præmia : tolle crucem qui vis auferre coronam.

Voy sur le sainct portail de cette église ornée
La croix de ton Sauveur hautement couronnée,
Qui fidelle promet aux peines et travaux
De ses vrays courtisans mille loyers très-hauts.
Prends donc avec sa croix tous les maux qu'il te donne,
Si par elle tu veux prendre un jour sa couronne.

Et sur trois autres portes de la mesme eglise estoient peintes deux croix, deçà et delà, sur lesquelles, outre les couronnes de fleurs, estoient branchées des colombes avec cette devise :

Ardua floriferæ crux cingitur orbe coronæ,
Et Domini fuso tincta cruore rubet :
Quæque super signum resident cœleste columbæ,
Simplicibus produnt regna patere Dei.

De mille belles fleurs une large couronne
La croix de mon Sauveur tout par tout environne:
Croix qui prend sa couleur de ce rouge et pur sang,
Qui sort des pieds, des mains, de la teste, et du flanc:
Deux colombes en sus monstrent qu'il nous faut croire
Qu'aux simples seulement Dieu fait part de sa gloire.

Et sur le mesme subjet :

Hac cruce nos mundo, et nobis interfice mundum,
Interitu culpæ vivificans animam :
Nos quoque perficies placitas tibi, Christe, columbas,
Si vigeat puris pars tua pectoribus.

Fay, Dieu! que par ta croix nous mourions tous au monde,
Fay que le monde aussi meure tout quant à nous:
Ainsi il adviendra pour le salut de tous.
Que le péché mourant, la vie en l'ame abonde:
Et puisque nos forfaits nous sont abominables,
Espure de nos cœurs les cachots plus infects:
Lors nous serons, ô Dieu! comme colombes faits,
Simples et bien-aymez tout aussi-tost qu'aymables.

Le mesme S. Paulin avoit fait peindre la croix autour de l'autel, avec une troupe de colombes sur icelle, et force palmes, et un agneau qui estoit sous la croix teinte en sang : autant designoit-il d'en faire en une basilique qu'il faisoit bastir à Fondy; et tout cecy monstre combien d'honneur l'on portoit à la croix. Constantin mettant la croix en son labare, croyoit que ce luy seroit un estendart salutaire, comme dit Eusebe; et en y mettant le nom abregé de Christ, monstroit que la croix estoit la vraye enseigne de Jesus Christ, et non le siege de l'idolastrie, comme le traitteur l'a descrit; et y mettant la riche couronne de pierres precieuses, il declaroit que tout honneur et gloire appartient au crucifix, et que la couronne imperiale devoit s'appuyer sur la croix.

S. Paulin mettant la couronne de fleurs sur la croix, vouloit dire, comme il tesmoigne par ses vers, que par la croix nous

obtenons la couronne de gloire : par les colombes, il signifioit que le chemin du ciel, qui a esté ouvert par la croix, n'estoit que pour les simples et debonnaires : autresfois par la troupe des colombes, il entendoit la troupe des apostres, qui en leur simplicité ont annoncé par tout la parolle de la croix : par les palmes et par le sang, il figuroit la royauté de Nostre-Seigneur : par l'agneau qu'il mettoit sous la croix, il representoit Nostre-Seigneur qui estant immolé sur l'autel de la croix, a lavé les pechez du monde.

C'estoit une tres-honorable persuasion que les anciens avoient de la saincte croix, qui les faisoit ainsi sainctement philosopher sur icelle. Par où l'on peut voir que quand le traitteur dit que les anciens ne faisoient d'autre honneur à la croix que de la couronner simplement de fleurs, ce n'est que faute d'en sçavoir davantage. Mais c'est une temerité trop excessive, qu'il mesure les choses par son sçavoir.

CHAPITRE II.

De l'antiquité des images de la croix.

J'aurois une belle campagne, pour monstrer l'antiquité de l'image de la croix, si je voulois m'estendre sur un monde de figures de l'Ancien Testament, lesquelles n'ont esté autres que les images de la croix : et ne penserois pas que ce fust une petite preuve ; car quelle raison y pourroit-il avoir que cet ancien peuple, outre la parolle de Dieu, eust encore plusieurs signes pour se rafraischir coup sur coup l'apprehension de la croix future, et qu'il ne nous fust pas loisible d'en avoir en nostre eglise, pour nous rafraischir la memoire de la crucifixion passée.

Certes, il n'y auroit si bon traitteur qui ne s'eblouist quand je luy produirois tant de sainctes observations qu'en a fait toute l'antiquité. Et S. Justin martyr, traittant avec Tryphon, Tertullien avec Marcion, et S. Cyprien avec tous les Juifs, ont estimé de faire un bon et ferme argument, produisant les figures de l'Ancien testament pour l'honneur et reverence de la croix : pourquoy ne pourrois-je raisonner sur un mesme subjet par pareilles raisons avec un traitteur qui se dit estre chrestien?

Or la briefveté à laquelle je me suis lié ne me permet pas de prendre le loisir qu'il faudroit pour faire un si grand amas. Aussi lira-t'on avec plus de fruict ce que j'en pourrois dire, ès auteurs que j'ay desjà citez, et en Jonas d'Orleans, en S. Gaudence sur l'Exode, et en la Theogonie de Cosme Hierosolymitain. Je me contenteray seulement de mettre en avant celle que tous les anciens d'un commun accord appliquent à la croix : c'est le serpent d'airain, qui fut dressé pour la guerison de ceux qui estoient mordus de serpens. Duquel parlant le traitteur il remarque « Qu'il » ne fut pas mis, ou dressé sur un bois tra» versier, comme on le peint commune» ment, car il estoit eslevé sur un esten» dart, dit-il, ou sur une perche, comme le » texte le dit. » Là où je contre-marqueray.

1. Que la proprieté des mots du texte ne porte aucunement que le serpent fut eslevé sur une perche. Aussi Sanctus Paguinus a laissé le mot d'estendart, qui est sans doute le plus sortable, et se rapporte mieux à ce qui estoit signifié.

2. Je remarque que les estendarts et enseignes se faisoient autresfois en forme de croix, en sorte que le bois auquel pendoit le drapeau traversoit sur l'autre, comme l'on voit aujourd'huy en nos gonfanons. Tesmoins le labare des Romains, et Tertullien en son Apologetique. Si que le serpent estant mis sur un estendart, estoit par consequent sur un bois traversier.

3. Je remarque que le traitteur a tort de contredire en cecy la commune opinion, qui porte que le serpent estoit eslevé sur un bois traversier, sans avoir ny raison, ny authorité pour soy ; et qu'au contraire il est raisonnable que S. Justin martyr soit preferé en cet endroit, lequel en l'apologie pour les chrestiens, recitant cette histoire, tesmoigne que Moyse eslevant le serpent, le dressa en forme de croix.

Voicy donc où je pourrois cotter la premiere image de la croix ; car puisqu'il est ainsi qu'une chose, pour estre image d'une autre, doit avoir deux conditions : l'une, qu'elle ressemble à la chose dont elle est l'image ; l'autre, qu'elle soit copiée et tirée sur icelle ; le serpent d'airain estant dressé en semblable forme que la croix, et ayant esté figuré par la prevoyance de Dieu sur icelle, ne peut estre sinon une vraye image de la croix. Mais pour m'accommoder au

traitteur, il me suffira de parler des croix qui ont esté faites en l'ancienne Eglise. De quoy il parle ainsi :

« Les signes que l'on faisoit au commen» cement n'estoient sinon avec le mouve» ment de la main appliquée au front, ou » remuée en l'air, n'ayant subsistance en » matiere corporelle, de bois, pierre, ar» gent, or, ou autres semblables. Le pre» mier qui en fit d'estoffe fut Constantin, » lequel, ayant obtenu une notable victoire » contre Maxence, fit son gonfanon en » forme de croix enrichy d'or et de pier» reries. »

J'admire cette ignorance si hardie : qui est celuy tant soit-il peu versé en l'antiquité, qui ne sache que tout au fin commencement de l'Eglise les Gentils reprochoient de tous costés aux chrestiens l'usage et veneration de la croix : ce qu'ils n'eussent veu les chrestiens avoir des croix.

Pour vray, Tertullien, en son Apologetique, dit qu'on reprochoit aux chrestiens de son temps qu'ils estoient religieux et devots de la croix. A quoy il ne respond autre chose sinon : *Qui crucis nos religiosos putat, consectaneus noster erit; cum lignum aliquod propitiatur*, « Ce» luy qui nous pense religieux de la croix, » il sera nostre sectateur, quand il honore » ou flatte quelque bois. »

Et après avoir remonstré qu'en la religion des Romains on honoroit et prisoit des pieces de bois, qui estoient peu differentes de la croix, et que les faiseurs d'idoles se servoient d'instrumens faits en forme de croix pour faire les mesmes idoles; item, qu'ils adoroient les victoires, et que le dedans de leurs trophées (c'est-à-dire les instrumens sur lesquels on portoit les trophées) estoit en forme de croix; item, que la religion des Romains estant toute militaire, veneroit les enseignes et estendarts, juroit par iceux, et les prisoit plus que tous les dieux; et que les voiles ou drapeaux des estendarts n'estoient que comme des manteaux et vestemens des croix; il conclud disant : « Je loue cette diligence, vous » n'avez pas voulu consacrer des croix nuës » et descouvertes, ou sans ornement. » Là où cet autheur si clairvoyant ne nie pas, mais confesse plutost que les chrestiens adoroient la croix, ne mettant point autre difference entre les croix des Gentils et les nostres, sinon en ce que les nostres estoient nuës et sans enrichissemens, et les leurs estoient vestuës de divers paremens.

Autant en dit, et beaucoup plus clairement, Justin le martyr, en sa seconde Apologie : là où ayant monstré que sans la figure de la croix l'on ne peut rien faire; et davantage, que les trophées et masses que l'on portoit devant les magistrats avoient quelque ressemblance de la croix; et que les Gentils consacroient les images de leurs empereurs defuncts, par la figure de la croix ; il conclud enfin en cette sorte: « Puis donc que par bonnes raisons, tirées » mesme de la figure, nous faisons tant » que nous pouvons ces choses avec vous » nous serons desormais sans coulpe. » Justin donc confesse qu'en matière de faire des croix, nous ne faisons rien moins que les Gentils, quoy que ce fust avec diversité d'intensité, ce qu'il va deduisant par après fort doctement et au long.

Autant en fait Minutius Felix. S. Athanase qui vivoit du temps de Constantin-le Grand, au livre des questions à Antiochus fait cette demande : « Pourquoy est ce que » tous nous autres fidelles faisons des croix » pareilles à la croix de Christ, et que nous » ne faisons point de remembrance de la » sacrée lance, ou du roseau, ou de l'es» ponge; car ces choses sont sainctes » comme la croix mesme ? » A quoy il respond : « Pour vray nous adorons la figure » de la croix, la composant de deux bois » Que si quelqu'un des infidelles nous ac» cuse que nous adorons le bois, nou» pouvons aysement separer les deux pie» ces de bois, et gastant la forme de l» croix, tenant ces deux bois ainsi separé» pour neant, persuader à cet infidelle qu» nous n'honorons pas le bois, mais l» figure de la croix : ce que nous ne pou» vons faire de la lance, du roseau et d» l'esponge. » Quelle apparence donc y a t'il que Constantin aye esté le premier q[ui] a fait la croix en matiere permanente puisque S. Athanase confesse que tous les fidelles de ce temps-là faisoient des cro[ix] de bois, et les honoroient, et n'en par[loient] point que comme de chose tout vulgai[re] et accoustumée.

Là où je ne me puis tenir de remarqu[er] l'imposture du traitteur, lequel citant [ce] passage de S. Athanase, lui fait dire [...]

cette sorte : « Les chrestiens monstroient » qu'ils n'adoroient pas la croix quand ils » des-assembloient ordinairement les deux » principales pieces d'icelle, reconnoissant » que ce n'estoit que bois ; » car au contraire S. Athanase dit expressement que tous les fidelles adoroient la croix, mais non pas le bois. Certes ces reformateurs en font accroire de belles.

Et de vray, au moins ce traitteur devoit considerer que si Constantin dressa son labare en forme de croix, pour vision qu'il avoit eue d'une croix, à la façon de laquelle il fit dresser les autres (comme le traitteur mesme confesse que cela s'est peu faire), ce ne sera pas Constantin qui aura fait la croix le premier, en matiere subsistante ; mais plutost Dieu qui luy en fit le premier patron, sur lequel les autres furent dressées.

Que si au contraire ce ne fut point par advertissement de Dieu, ny pour aucune vision que Constantin fit dresser son labare, et plusieurs autres croix, mais plutost par raison d'estat (qui est l'opinion laquelle agrée plus au traitteur) ; à sçavoir, « que d'autant (ce sont ses parolles) » qu'il avoit fraischement esté eslevé à la » dignité imperiale, par la volonté des » gens de guerre, qui l'avoient preferé aux » descendans de Diocletien, il avisa que » le moyen de se maintenir en cette di- » gnité, contre ses competiteurs et debat- » teurs, seroit de se faire amy des chres- » tiens que Diocletien avoit persecutez à » outrance. Et à cette occasion il fit eriger » des croix, avant mesme qu'il fust chres- » tien. » Je prendray le traitteur au mot en cette sorte :

Constantin, pour se rendre amy des crestiens fit dresser plusieurs croix : donc les chrestiens de ce temps-là aymoient que l'on dressast des croix. Et qui les avoit gardés d'en dresser jusques à cette heure-là, au moins dedans leurs maisons et oratoires? et comme pouvoit sçavoir Constantin que la maniere de flatter les chrestiens estoit de dresser des croix, s'il n'eust connu qu'ils en avoient dressé auparavant, et les honoroient?

Pour vray les reformateurs n'eussent pas esté amis de ces anciens fidelles, ny leur doctrine jugée chrestienne, puisqu'ils abattent leurs croix, et taschent de persuader que « C'est une corruption d'en » avoir introduit l'usage, et que c'est en- » core plus mal fait de le retenir. » Ce sont les parolles mesmes du traitteur.

Et s'il est vray, comme sans doute il est, ce qu'il dit ailleurs, rapporté de S. Gregoire Naziazene, « Que la verité n'est point » verité, si elle ne l'est du tout, et qu'une » pierre precieuse perd son prix à cause » d'une seule tare, ou d'une seule paille ; la doctrine chrestienne n'aura plus esté pure du temps de Constantin, selon l'opinion de cet homme, puisque les chrestiens desiroient et se plaisoient que l'on portast des croix, qui est une corruption, levain et doctrine erronée à son dire.

Ce n'est pas peu, à mon advis, d'avoir gaigné cette confession sur les ennemis des croix, que les chrestiens, il y a treize cents ans, aymoient et desiroient que l'on dressast des croix : et ne sçay comme on pourra appointer ce traitteur avec Calvin et les autres novateurs ; car luy dit, d'un costé, que du temps de Constantin il y avoit corruption en l'Eglise, et Calvin avec les autres tiennent que l'Eglise a esté pure jusques presque au temps de Gregoire-le-Grand ; car Calvin parlant de S. Irenée, Tertullien, Origene et S. Augustin, dit : « Que c'estoit une chose notoire et sans » doute, que depuis l'aage des apostres » jusques à leur temps, il ne s'estoit fait » aucun changement de la doctrine, ny à » Rome, ny aux autres villes. » Et le traitteur mesme (ne sçachant bonnement ce qu'il fait) parlant du temps de S. Gregoire, et reprenant la simplicité des chretiens alors, il dit : « Que leurs yeux » commençoient fort à se ternir, et à » ne voir plus gueres clair au service de » Dieu. »

Voyez-vous comme il rapporte le commencement de leur pretenduë corruption de la doctrine chrestienne au temps de S. Gregoire : et neantmoins quant à la croix, il l'a rapportée aux chrestiens qui vivoient du temps de Constantin-le-Grand ; lesquels il fait (et c'est la vérité) grands amateurs de l'erection des croix, que puis apres il appelle corruption. Enfin, à ce que je voy, ils confesseront tantost que c'est du temps des apostres que nostre Eglise a commencé.

J'ay donc prouvé non seulement que ce

traitteur est ignorant d'avoir dit que Constantin estoit le premier qui avoit dressé des croix en matiere subsistante, mais encore que l'erection des croix a esté practiquée par les plus anciens chrestiens, car nous n'avons gueres de plus anciens autheurs que Justin et Tertullien.

Encore diray-je que de la memoire de nos peres, environ l'an mil cinq cent quarante-six, l'on treuva près de Maliapor, en une petite colline, sur laquelle on dit que les barbares tuerent S. Thomas l'apostre, une croix très-ancienne, incisée sur une pierre carrée, arrousée de gouttes de sang, sur le sommet de laquelle il y avoit une colombe. Elle estoit enfermée dedans un cerceuil de pierre, sur lequel il y avoit certaine ancienne escriture gravée, laquelle, au rapport des plus experts brachmanes, contenoit le martyre du sainct apostre; et entre autres qu'il mourut baisant cette croix-là; ce que mesme les gouttes de sang tesmoignent.

Cette croix ayant esté mise dans une chapelle que les Portugois edifierent en ce mesme lieu, toutes les années, environ la feste de S. Thomas, ainsi que l'on commence à lire l'evangile de la saincte messe, elle commence à suer le sang à grosses gouttes, et change de couleur, pallissant, puis noircissant, et après se rendant bleuë celeste, et très-agreable à voir, revient enfin à sa naturelle couleur, à mesme que l'on a achevé le sainct office. Que s'il est arrivé en quelques années que ce miracle ne se soit point fait, les habitans de ces contrées, enseignez par l'experience, se tiennent pour menacez de quelque grand inconvenient.

Cecy est une chose toute connuë, et qui se fait à la vuë de tout le peuple, dont l'evesque de Cerine en envoya une ample et authentique attestation, avec le portrait de cette croix-là, au commencement du sainct concile de Trente, qui est une marque bien expresse que les apostres mesmes ont eu en honneur la saincte croix. Et comme l'apostre qui planta la foy parmy les peuples y porta quant et quant l'usage de la croix; ainsi Dieu voulant en ces derniers temps y replanter encore la mesme foy, leur a voulu recommander l'honneur de la croix, par un signalé miracle, tel que nous avons recité.

Aussi les habitans de la Socotore, isle de la mer Erythrée, qui ont esté et sont chrestiens dès le temps que S. Thomas y prescha, entre les autres ceremonies catholiques, ils ont celle-cy, de porter ordinairement une croix penduë au col, et luy porter grand honneur. Or ce que je vay dire prouvera encore fort vivement ce que j'ay desjà dit ci-devant.

CHAPITRE III.

De l'antiquité des images du crucifix.

Le traitteur qui confesse le moins qu'il peut de ce qui establit la coustume ecclesiastique, après avoir nié qu'avant le temps de Constantin il y eust des croix parmy les chrestiens, en un autre endroit dit qu'au commencement et mesme du temps de Theodose : « La croix n'estoit sinon deux » bois traversant l'un l'autre, et n'y avoit » point de crucifix, et moins encore de » Vierge Marie, comme depuis en quelques » croix l'image du crucifix est d'un costé, » et celle de sa mere de l'autre. »

Je ne sçay qui peut esmouvoir cet homme à faire cette observation; car quel inconvenient que l'on aye fait des croix simples, plustost que les images de crucifix, puisqu'au bien c'est chose toute certaine qu'on ne dresse pas des croix, sinon pour representer le crucifix; mais avec cela cette observation est du tout fausse, et digne d'un homme qui mesprise l'antiquité.

S. Athanase, qui vivoit du temps de Constantin, escrit une histoire remarquable de la malice enragée d'aucuns Juifs de la ville de Berite, lesquels crucifierent une image tres-ancienne de Jesus-Christ, qu'ils avoient treuvée parmy eux de cette sorte. Un chrestien s'estoit logé en une maison de loüage, près la synagogue des Juifs, et avoit attaché à la muraille vis-à-vis de son lit une image de Nostre-Seigneur, laquelle contenoit en proportion la stature mesme d'iceluy; après quelque temps il desloge de là, et prend maison ailleurs, là où portant tous ses meubles, il oublia de prendre l'image, non sans une secrette disposition de la providence divine.

Du depuis un Juif prit logis là-dedans, et sans avoir pris garde à cette image, ayant invité un autre Juif à manger, il en fut extresmement tancé, et quoy qu'il s'ex-

t de ne l'avoir pas veuë, il fut accusé
eré comme mauvais Juif, ayant une
de Jesus de Nazareth : dont les prin-
s des Juifs entrant dans la maison où
l'image, l'arracherent et la mirent
re : puis exercerent sur elles toutes
mblables actions qui furent exercées
sus-Christ quand on le crucifia : jus-
à luy bailler un coup de lance sur
oict du flanc. Chose admirable! à ce
le sang et l'eau commencerent à sor-
couler en tres-grande abondance; si
es Juifs en ayant porté une cruche
en leur synagogue, tous les malades
i furent arrousez ou moüillez furent
oudainement gueris.
là le recit qu'en fait Athanase, par
l'on peut connoistre que cette image
oit l'image du crucifix, tant parce
ust esté mal-aisé au Juif qui accusa
qui l'avoit en sa maison de recon-
e si soudainement que c'estoit l'image
us-Christ, si n'eust esté qu'il estoit
en crucifié : qu'aussi parce que les
n'eussent sceu representer la cruci-
de Nostre-Seigneur, tant par le menu
e ils firent, sinon sur l'image d'un
ix.
cette image, comme il apparut par
tion qu'en fist le chrestien à qui elle
, en presence de l'evesque du lieu,
esté faicte de la main propre de Ni-
e, qui la laissa à Gamaliel, Gama-
S. Jacques, S. Jacques à S. Simon,
non à Zachée, et ainsi de main en
elle demeura en Hierusalem, jusques
nps de la destruction de ladite ville,
e fut transportée au royaume d'A-
, où se retirerent les chrestiens de
salem, parce qu'Agrippa estoit sous
tection des Romains. Ce n'est donc
que le traitteur disoit, que les ima-
la croix furent seulement faictes du
de Constantin, et qu'encore de ce
-là, et long-temps aprés, on n'y ad-
it point de crucifix; car je ne vois
u'il puisse rien opposer à cette au-
é pour garantir la negative de fausseté
erité.
lans la lithurgie de S. Chrysostome,
version d'Erasme, le prestre est
andé, se retournant vers l'image de
-Christ, de faire la reverence : ce
non sans cause, les plus judicieux
rapportent à l'image du crucifix; car quelle representation de Jesus-Christ peut-on mettre plus à propos dedans l'eglise, et mesme vers l'autel, que celle du crucifix?

Qui verra de bon œil le carme que Lactance a fait de la passion de Nostre-Seigneur, connoistra qu'il a esté designé sur la rencontre que l'on fait de l'image du crucifix, qui est ordinairement au milieu de l'eglise, en laquelle il fait parler Nostre-Seigneur par un style poëtique, à ceux qui entrent dedans l'eglise.

S. Jean Damascene qui vivoit passé huit cents ans, parlant de l'image du crucifix, il en tient compte comme d'une tradition ancienne et legitime. « Parce, dit-il, que » chascun ne connoist pas les lettres, ny » ne s'adonne à la lecture, nos peres ont » advisé ensemble que ces choses, c'est-à- » dire les mysteres de nostre foy, nous fus- » sent representez comme certains trophées » ès images, pour soulager et ayder nostre » memoire; car bien souvent ne tenant » par negligence la passion de Jesus-Christ » en nostre pensée, et voyant l'image de » la crucifixion de Nostre-Seigneur, nous » nous remettons en memoire la passion » du Sauveur, et nous prosternant, nous » adorons non la matiere, mais celuy qui » est représènté par l'image. »

C'est le dire de ce grand personnage, lequel un peu aprés poursuit en cette sorte: « Or cecy est une tradition non escrite, ne » plus ne moins que celle de l'adoration » vers le levant, à sçavoir d'adorer la » croix, et plusieurs autres choses sembla- » bles à celles qui ont esté dites. » L'image donc du crucifix estoit desjà dès ce temps-là receuë comme authorisée d'une fort ancienne coustume. D'où vient donc cette opinion au traitteur de dire qu'anciennement l'on ne joignoit pas le crucifix à la croix? Et quel interest a-t'il en cela, sinon d'assouvir l'envie qu'il a de contredire à l'Eglise catholique? l'image du crucifix est autant recevable que celle de la croix.

Quand le grand Albuquerque faisoit fortifier Goa, ville principale des Indes orientales, comme l'on abattait certaines maisons, on rencontra dedans une muraille une image du crucifix en bronze, par laquelle on eut tout à coup connoissance

que la religion chrestienne avoit jadis esté en ces lieux-là, quoy qu'il n'y en eust plus de memoire, et que ces chrestiens anciens avoient en usage l'image du crucifix. Et ne fut pas une petite consolation à ce grand capitaine et à ses gens, de voir cette marque de christianisme en un lieu qui de temps immemorable avoit esté privé de l'Evangile.

Quant à la reprehension de ce qu'on met en quelques croix l'image du crucifix d'un costé et celle de sa mere de l'autre, j'ay eu peine d'entendre ce qu'il vouloit dire : enfin c'est de deux choses l'une ; ou bien il reprend les croix esquelles nous mettons deçà et delà du crucifix les images de Nostre-Dame et de S. Jean l'Evangeliste. Mais en cecy la censure seroit tres-injuste ; car comme il est loisible et convenable que nous ayons l'image du crucifix, selon la coustume mesme des plus anciens chrestiens, il est loisible aussi d'avoir des images de Nostre-Dame et des apostres : de quoy S. Luc sera nostre garant, qui, le premier, au recit de Nicephore Calixte, fit l'image du Sauveur, de sa mere, de S. Pierre et de S. Paul. Que s'il est ainsi, où peut-on mieux mettre les images de Nostre-Dame et de S. Jean, qu'auprès de la remembrance du crucifix? quand ce ne seroit que pour representer tant mieux l'histoire de la passion, en laquelle l'on sçait que Nostre-Seigneur (1) vit ces deux singulieres personnes pres de sa croix, et recommanda l'un à l'autre.

Ou bien il parle de quelques croix où peut-estre il aura veu au dos du crucifix quelqu'image de Nostre-Dame, et lors il aura grand tort de vouloir tirer en consequence contre nous la diversité des volontez des graveurs et peintres, ou de ceux qui font faire les croix ; car à la verité cette façon de crucifix n'est guere usitée en l'Eglise ; si ne veux-je pas dire pourtant qu'il y aye aucun mal en cela. On mettoit bien anciennement des colombes sur la croix et autour d'icelle, pourquoy n'y peut-on bien mettre une image de la Vierge ou de quelqu'autre Sainct? J'en ay veu là où au dos de la croix il y avoit des agneaux, pour representer Nostre-Seigneur, qui a esté mis sur la croix comme un innocent agnelet, ainsi qu'il est dit en Isaye (2). D'autres

(1) Joan. XIX, 26. — (2) Isaye, LIII, 7.

où il y avoit d'autres images, non-seulement de la Vierge, mais encore de S. Jean, S. Pierre et autres. En ce cas la croix ne sert pas de croix de ce costé-là (elle en a servy du costé du crucifix), elle sert comme de tableau. Aussi ne peint-on pas Nostre-Dame en crucifix, ny aucun autre Sainct avec Nostre-Seigneur.

Au demeurant le traitteur adjouste « Que » l'on y met l'image de Nostre-Dame comme » si elle avoit esté compagne des souffran- » ces de nostre Sauveur, et qu'elle eust » fait en partie la redemption du genre » humain. » Cela, dis-je, vient de son goust qui est corrompu par la defluxion d'une humeur aigre et chagrine, avec laquelle ces reformateurs ont accoustumé de juger les actions des catholiques ; car qui fut jamais le catholique qui ne sceut que nous n'avons autre Sauveur ny Redempteur qu'un seul Jesus-Christ? Nous mettons tres-souvent la Magdeleine embrassant la croix, que n'a-t'il dit que par-là nous la croyons estre nostre redemptrice? Ces gens ont l'estomach et la cervelle gastée, ils convertissent tout en venin.

Nostre-Dame ne fut pas crucifiée, mais elle estoit bien sur la croix quand son fils y estoit ; car là où est le thresor d'une personne, là est son cœur, et l'âme est plus là où elle aime que là où elle anime. Certes, on treuve presque partout en l'Evangile (1), où il est parlé de Nostre-Dame, qu'elle estoit avec son Fils, et auprès d'iceluy, et surtout en sa passion. Ce ne seroit donc pas hors de raison de la peindre encore auprès de luy en la croix, non pas comme crucifiée pour nous, mais comme celle de laquelle on peut dire beaucoup plus proprement que de nul autre : *Christo confixa est cruci* (2). « Elle est cloüée à » Jesus-Christ en la croix. » Ç'a donc esté la rage que le traitteur a contre les catholiques qui l'a empesché de prendre garde à tant de bonnes et religieuses raisons, qui peuvent estre en ce fait, pour faire une si maligne conjecture contre nos intentions.

CHAPITRE IV.

De l'apparition de l'image de la croix à Constantin-le-Grand, et en d'autres occasions.

C'est une notable preuve de l'honneur

(1) Joan. XV, V, 25. — (2) Gal. II, 19.

et vertu de l'image de la croix, que Dieu tout-puissant l'a fait comparoistre miraculeusement en plusieurs grandes et signalées occasions et s'en est servy comme de son estendart, tantost pour asseurer les fidelles, tantost pour espouvanter les mescreans.

Mais pour vray l'apparition faite à Constantin-le-Grand a esté non sans cause la plus celebre et fameuse parmy les chrestiens; d'autant que par icelle Dieu toucha le cœur de ce grand empereur, pour luy faire embrasser le party chrestien, et fut comme un signe sacré de la cessation du deluge du sang des martyrs, duquel jusques à cette heure-là toute la terre regorgeoit, et qu'au demeurant cette croix monstrée à Constantin fut le patron d'un monde de croix, qui depuis ont esté dressées par les empereurs et princes chrestiens. Ce qu'appercevant le traitteur, afin de rendre douteuse l'histoire de cette grande apparition, il discourt en cette sorte :

« Combien que les historiens chrestiens » parlent d'une apparition de croix en » l'air, avec ces mots : *Surmonte par » ceçy*, si est-ce que Zozimus, historien » payen, qui vivoit de ce temps-là, et qui » a esté tres-exact rechercheur des faits » de Constantin, n'en a fait mention au» cune. Aussi paroist-il que les histoires » ecclesiastiques en parlent diversement; » car Eusebe dit que cette vision advint » en plein midy, et Sozomene escrit qu'elle » apparut de nuict à Constantin dormant : » Dieu neantmoins a peu faire ce miracle » pour ayder à la conversion de ce prince, » encore payen alors, et qui a beaucoup » servy depuis à l'advancement de la gloire » du Christ, de quelque affection qu'il y » aye esté induit; car quelques autheurs » le notent de grands deffauts. »

Voilà son dire, par lequel il s'imagine effacer l'apparition de la saincte-croix faite à Constantin, et par deux moyens : l'un, opposant aux histoires chrestiennes l'authorité de Zozimus payen; l'autre, monstrant qu'il y a contrarieté sur ce fait entre les autheurs chrestiens.

Pyrrho n'entendoit rien au prix de ce traitteur : toute sa doctrine consiste à rendre toutes choses douteuses et ebranlées; il ne se soucie d'autre chose, sinon d'establir l'incertitude : certes, il ne nie pas que cette apparition ne soit probable, mais il veut aussi qu'elle soit probablement fausse.

Or quant à Zozimus, je ne sçay comme il l'ose produire en cette cause icy, contre tous les autheurs chrestiens; car 1. Zozimus est tout seul, et ne peut point faire de pleine preuve. 2. Il ne nie pas cette apparition, mais seulement il s'en tait. 3. Il est suspect, car il estoit ennemi de la croix. 4. Encore qu'il fust exact rechercheur des faits de Constantin, il ne l'estoit pas toutesfois des merveilles de Dieu. Or l'apparition de la croix fut une œuvre de Dieu, et non de Constantin. J'admire la rage de cette opiniastreté, qui veut rendre comparable en authorité le silence ou l'oubly d'un seul historien payen, avec l'asseurance et exprez tesmoignage de tant de nobles et fidelles tesmoins. Qui ne sçayt les sottises que les historiens payens, après Tacitus et autres, ont imposées aux chrestiens avec leur teste d'asne? je vous laisse à penser s'ils se sont espargnez à se taire en nos avantages et prerogatives, puisqu'ils ne se sont pas espargnez à dire des fables et faire des contes, pour honnir et vituperer le christianisme. Pourquoy est-ce que Zozimus sera meilleur que les autres?

Mais quant à ce que le traitteur veut qu'Eusebe soit contraire à Sozomene, en l'histoire de cette apparition, en ce que l'un dit qu'elle advint en plein midy, et l'autre de nuict à Constantin dormant, je croy que c'est une contradiction qu'il aura veuë en songe et en dormant. Et de fait Sozomene, en cet endroit icy, fait expresse profession de suivre Eusebe. Oyons-le parler, je vous prie :

« Combien que plusieurs autres choses » soient arrivées à cet empereur Constan» tin, par lesquelles estant induit, il com» mença d'embrasser la religion chres» tienne, nous avons toutesfois appris » qu'une vision qui luy fut divinement » presentée l'a principalement induit à ce » faire; car dressant la guerre contre » Maxence, il commença (comme il est » vraysemblable) à douter, à part soy, » quel evenement auroit cette guerre, et » quel secours il pourroit appeler : dont » estant en soucy, il regarda par vision le » signe resplendissant de la croix au ciel; » et les anges assistant près de luy jà tout

» esbloüy de la vision, luy dirent : En cecy, » ô Constantin ! tu vaincras. On dit encore » que Jesus-Christ mesme luy apparut, et » luy monstra la figure de la croix, et » mesme luy commanda qu'il en fist faire » une semblable, et qu'il en usast comme » d'une aide en l'administration de la » guerre, et comme d'un instrument pro- » pre pour obtenir victoire. Laquelle chose » Eusebe, surnommé Pamphile, asseure » avoir ouye de la propre bouche de l'em- » pereur, qui l'affirmoit par serment ; à » sçavoir, qu'environ midy le soleil com- » mençant un peu à decliner, tant l'empe- » reur mesme, que les gens d'armes qui » estoient avec luy, avoient veu le signe de » la croix resplendissant au ciel, formé de » la splendeur d'une lumiere, auquel es- » toit cette inscription : *Surmonte par* » *cecy*. Car iceluy faisant voyage en quel- » qu'endroit avec son armée, eut en che- » min cette admirable vision, et cependant » qu'il demesloit dans son cerveau que » vouloit dire cela, la nuict le surprit : si » luy apparut Jesus-Christ en son repos, » avec le signe mesme qui luy estoit ap- » paru au ciel, luy commandant qu'il fist » un autre estendart sur le patron de ce- » luy-là, et qu'il s'en servist comme d'une » defense ès combats qu'il avoit à faire » contre ses ennemis. »

Ce sont certes presque les propres mots, non seulement de Sozomene, mais encore d'Eusebe son autheur, tant ils sont d'accord en ce poinct. Je sçay qu'un grand docte de nostre aage s'est trompé en cet endroict, mais il merite excuse ; car ç'a esté au milieu d'une grande et laborieuse besogne, où il est tolerable, si quelquesfois l'on s'endort : mais le traitteur en si peu d'œuvre qu'il a fait, nous accusant et formant ses causes d'oppositions, ne peut avoir fait cette si evidente faute, qu'il ne merite d'estre tenu pour un imposteur, ou pour un ignorant, quoy qu'il fasse l'entendu.

Au demeurant, il monstre la haine qu'il porte à la saincte croix, quand pour contredire à son honneur, il va recherchant si curieusement quel a esté Constantin-le-Grand, et met en doute le zèle avec lequel il a servy à l'honneur de Dieu. Constantin tant loüé par nos devanciers, autheur du repos de l'Eglise : « Prince des princes » chrestiens, comme l'appelle S. [...] » tres-grande lumiere de tous les [...] » reurs qui ont jamais esté, tres- [...] » predicateur de la vraye pieté, » [...] l'appelle Eusebe, subira en fin (si [...] Dieu le permet) les censures et re[...] de ces chrestiens reformez, lesque[...] que des chiens, cherchent de soüi[...] plus pures et blanches vies des p[...] christianisme.

« Quelques autheurs, dit le trait[...] » notent de grands deffauts. » S[...] cotté les autheurs et les deffauts [...] c'eust esté sortir hors du chemin [...] affaire, je me fusse essayé d'affra[...] grand empereur de ces iniques [...] tions. Et certes je sçay bien en p[...] qui se pourroit dire. pour charge[...] tantin de quelques imperfections, [...] ne veux pas faire accroire au t[...] qu'il soit plus sçavant que je le [...] presupposer qu'il en sçache plus [...] qu'il en dit ; car je le vois si pa[...] en cet endroit, que s'il eust sce[...] que chose en particulier, il l'eust [...] sonner.

Or bien, voilà l'apparition faite [...] tantin bien asseurée, en laquelle t[...] est remarquable. Premierement q[...] là, l'empereur fut induit à embra[...] vement le party catholique, com[...] un signe certain que Dieu approu[...] croix, et en la croix tout le christi[...] si que l'approbation de la croix [...] christianisme ne fut qu'une mesme [...] Secondement, combien que Dieu [...] que Constantin reconnust ses vict[...] sa liberalité, si voulut-il qu'il sce[...] ce seroit par l'entremise du sign[...] croix. Tiercement, non seulemen[...] fit paroistre la croix au ciel à Cons[...] comme un tesmoignage de son [...] faveur, mais encore comme un [...] et modele pour faire faire plusieu[...] materielles en terre. Quatriesm[...] que ce ne fut pas une seule fo[...] cette croix apparut à Constantin [...] deux fois ; à sçavoir, de jour e[...] midy, et de nuict encore. Que [...] n'est pas approuver l'usage de la [...] il n'y aura rien d'approuvé.

Mais outre ces deux fois allegu[...] Eusèbe, Nicephore tesmoigne qu[...] autres fois la mesme croix apparut [...]

tantin; une fois à la guerre contre les Byzantins, avec cette inscription : « Tu vaincras tous tes ennemis en ce mesme » signe ; » l'autre fois en la guerre contre les Scythes. Voilà quant à ce qui touche Constantin.

S. Cyrille Jerosolymitain escrit une lettre exprez à Constance l'empereur, fils de Constantin, pour luy faire le recit d'une celebre apparition de la croix faite au ciel, sur le mont Calvaire : « Ces saincts jours, » dit-il, de la saincte Pentecoste, environ » l'heure de tierce, une tres-grande croix » formée de lumiere apparut au ciel, sur » la tres-saincte montagne de Golgotha, » estenduë jusques au sainct mont d'Oli» vet ; veuë non par une, ou deux per» sonnes, mais monstrée tres-clairement à » tout le peuple de la cité, et non (comme » peut-estre quelqu'un penseroit) courant » hastivement selon la fantaisie, mais tout » ouvertement reconnuë par plusieurs heu» res sur terre, avec des splendeurs bril» lantes, surpassant les rayons du soleil ; » car si elle eust esté surpassée par iceux, » certes elle eust esté offusquée et cachée. » Puis poursuivant il dit : « Qu'à cet aspect » tant les chrestiens que les payens com» mencerent à loüer Jesus-Christ, et recon» noistre que la tres-religieuse doctrine des » chrestiens estoit divinement tesmoignée » du ciel par ce signe celeste, duquel lors» qu'il fut monstré aux hommes, le ciel s'en » resjouyssoit et glorifioit beaucoup. » Sozomene en dit de mesme, et tesmoigne que la nouvelle fut incontinent espanchée par tout, par le rapport des pelerins, qui de tous les coins du monde abondoient en Hierusalem pour y faire leurs devotions.

Un jour Julien l'Apostat regardant les entrailles d'un animal, pour faire quelque devination en iceux, luy apparut une croix environnée d'une couronne, dont partie des devins tout espouvantez, disoient que parlà l'on devoit entendre l'accroissement de la religion chrestienne et son eternité : d'autant que la croix estoit le signe du christianisme, et la couronne estoit signe de victoire, et d'éternité encore, parce que la figure ronde n'a ny commencement ny fin, mais est par tout conjointe en elle-mesme. Au contraire, le maistre devineur presageoit par-là que la religion chrestienne seroit comme estouffée, pour ne point croistre davantage : d'autant que le signe de la croix estoit comme enfermé, borné et limité par le cercle de la couronne, tant le diable sçayt faire ses affaires en toutes occasions. Or l'evenement monstra que le dire des premiers estoit veritable.

Une autre fois le mesme Julien voulant que les Juifs sacrifiassent, ce qu'ils ne vouloient faire, sinon au lieu du temple ancien de Hierusalem, il se delibera de leur faire redresser, contribuant de grandes sommes du thresor imperial : et desjà les materiaux estoient preparez pour le rebastir, quand S. Cyrille, evesque de Hierusalem, predit que l'heure estoit arrivée en laquelle seroit verifiée la prophetie de Daniel, repetée par Nostre-Seigneur en son Evangile ; à sçavoir, que pierre sur pierre ne demeureroit au temple de Hierusalem : dont la nuict ensuivant la terre trembla si fort en ce lieu-là, que toutes les pierres de l'ancien fondement du temple furent dissipées çà et là, et les materiaux jà preparez avec les edifices prochains tout fracassez.

L'horreur d'un si terrible accident s'espancha par toute la ville ; de façon que de tous costez plusieurs vinrent sur le lieu voir que c'estoit : et voicy que les merveilles redoublant, un grand feu sortit de la terre, lequel s'attachant aux preparatifs faicts pour le temple, et aux outils des ouvriers, ne cessa point qu'il ne les eust consommez à la veuë de tout le peuple. Plusieurs des Juifs espouvantez confessoient que Jesus-Christ estoit le vray Dieu, et neantmoins demeuroient tellement saisis de la vieille impression de leur religion qu'ils ne la quitterent point.

Ce prodige fut suivy d'un troisiesme miracle ; car la nuict ensuivant, apparurent des croix de rayons lumineux sur les vestemens de tous les Juifs, lesquels, tant ils estoient obstinez, voulant effacer le lendemain ces sainctes images de leurs habits, par lavemens et autres moyens, il ne leur fut oncques possible, et par-là plusieurs se firent chrestiens : mais outre tout cela, un grand cercle apparut au ciel, dedans lequel estoit une croix tres-resplendissante. Mes autheurs sont en cet endroit Gregoire de Nazianze, Ammian Marcellin, Ruffin, Socrate, Sozomene.

Je pourrois produire les autres appa-

ritions que le docte Bellarmin apporte, comme celle qui se fit en l'air, quand l'empereur Arcadius combattoit contre les Perses pour la foy catholique; en quoy il fut aydé divinement : comme aussi celle des croix qui apparurent sur les vestemens au temps de Leon Iconomache, lorsque les heretiques exerçoient leur rage sur les images; et quelques autres semblables, desquelles les autheurs font mention. Mais ce que j'en ay dit jusques à present suffit pour ce qui touche l'antiquité. Qui en voudra voir davantage, qu'il lise le livret d'Alphonse Ciacone : *De signis sanctæ crucis*.

De nostre temps, lorsque le grand capitaine Albuquerque estoit du costé de l'isle Caramane, une grande croix pourprée et tres-resplendissante apparut au ciel, du costé du royaume des Abyssins, laquelle fut veuë par toute l'armée des Portugais, qui estoit en ces contrées-là, avec une incroyable consolation, et dura l'apparition quelque espace de temps, jusques à tant qu'une blanche nuée la cacha aux yeux de ceux qui, pleurant de joie, ne pouvoient se saouler de voir ce sainct et sacré signe de nostre redemption. De quoy Albuquerque envoya bien-tost après par escrit une bien asseurée attestation à son maistre Emmanuël, roy de Portugal.

De mesme vers le Japon apparut une croix en l'air, environ l'an 1558, au rapport de Gaspard Vilela, en une sienne epistre envoyée à ses compagnons de Goa.

En la sedition que Pansus Aquitinus esmeut contre Alphonse, roy de Congi, son frere aisné, un peu après que la foy catholique fut semée par les Portugais en ces pays-là, l'on vit une grande multitude de soldats rebelles fuyr devant une petite poignée de personnes qui accompagnoient le roy, de quoy le general de l'armée de Pansus rendant raison, il asseura qu'au commencement de l'escarmouche, apparurent autour du roy des hommes d'une façon plus auguste que l'ordinaire, marquez du signe de la croix, et environnez d'une tres-claire lueur, combattant tres-asprement, dont les soldats de Pansus estant espouvantez, avoient pris tout aussi-tost la fuite, et que par-là, reconnoissant qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celuy des chrestiens, il prioit qu'on le baptisast avant qu'on le fist mourir (comme il pensoit que l'on feroit), ayant esté pris prisonnier. Alphonse luy accorda le bapteame, et luy fit grace de la vie, à la charge qu'il s'employeroit à servir au temple de la saincte croix peu auparavant edifié en la ville d'Ambasse.

Quand Albuquerque reprit la ville de Goa, les infidelles demandoient tres-curieusement aux Portugais qui pouvoit estre ce brave capitaine qui portoit une belle croix dorée et des armes resplendissantes, lequel avoit fait un si grand massacre, que les grandes troupes des Mahometans avoient esté contraintes de ceder à la petitesse des chrestiens. Or certes les Portugais n'avoient point de capitaine ainsi paré : qui leur fit connoistre que c'estoit une vision divine, par laquelle Dieu les avoit voulu secourir, et quant et quant espouvanter et tromper leurs ennemis.

Au demeurant, apres tant d'apparitions de l'image et figure de la croix, que Dieu a faites et fera jusques à la consommation du monde, pour consoler les amis de la croix, et effrayer les ennemis d'icelle; au grand jour du jugement, quand le crucifié sera mis au throsne de sa Majesté, en l'assistance de tous les bien-heureux, il fera paroistre derechef ce grand estendart et signe de la croix, lequel paroistra lorsque le soleil et la lune se cacheront dedans une bien grande obscurité. C'est ce que dit Nostre-Seigneur en S. Matthieu (1), en termes si exprez, qu'il n'est possible de douter de cette verité, sinon à ceux qui ont juré le parti de l'opiniastreté. Tous les peres anciens, d'un commun consentement, l'ont presque ainsi entendu.

L'interpretation qu'on y veut apporter, de dire que lors apparoistra le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire le Fils de l'homme mesme, qui par sa majesté se fera regarder de toutes parts comme une enseigne, est trop forcée et tirée. On void à l'œil qu'elle ne sort pas, ny ne coule des mots et parolles de l'Escriture; mais d'un prejugé auquel on veut accommoder les sainctes parolles. C'est une conception qui ne suit pas l'Escriture, mais qui la veut tirer après soy. Et certes le Sauveur met trop evidemment à part l'apparitoin de son signe d'un costé, et de l'autre sa venuë.

(1) S. Matt. xxiv, 30.

« Alors (1) (dit-il) paroistra le signe du » Fils de l'homme au ciel, et alors pleureront toutes les tribus de la terre, et » verront le Fils de l'homme venant ès » nuées du ciel, avec une grande vertu et » majesté. »

Or combien soit grand l'honneur qui revient de cecy à la croix, il n'y a celuy qui en puisse douter; tant parce qu'elle est appellée signe du Fils de l'homme, et que les enseignes, armoiries, signes et estendarts des princes et roys sont tres-honorables et dignes de respect, comme tesmoigne Sozomene, et avant luy Tertullien, et l'experience mesme nous le monstre.

Qu'aussi parce que, comme remarquent doctement les anciens, elle consolera les bons, estant le signe de leur salut, et espouvantera les mauvais, comme fait l'estendart d'un roy vainqueur lorsqu'il est arboré sur les murailles d'une ville rebelle; et encore d'autant qu'elle sera comme le trophée du roy celeste, mis au plus haut du temple de l'univers, et sera claire et lumineuse, lorsque la lumiere mesme s'obscurcira en sa propre source, comme tesmoignent S. Cyrille, Hippolyte le martyr, et S. Ephrem, qui dit qu'elle paroistra, et sera produite devant le roy, comme le sceptre et verge de sa Majesté.

Or quel advantage est-ce, pour l'honneur et vertu de l'image de la croix, que Dieu s'en soit servy, et servira si souvent pour consoler les siens, effrayer ses ennemis, pour donner les victoires aux empereurs, et pour tesmoigner la sienne derniere; lorsqu'estant assis au throsne de sa Majesté, il foulera aux pieds tous ses ennemis?

CHAPITRE V.

Combien grand a esté jadis l'usage de la croix, et combien elle représente le crucifix et sa foy.

Le traitteur n'ose pas nier que l'image de la croix n'aye esté en ordinaire usage parmi les anciens chrestiens.

« Il se faut souvenir, dit-il, que ce que » les anciens chrestiens ont usé de la croix, » en ce qu'ils manioient, cela se faisoit » pour practiquer principalement ce que » S. Paul disoit (2): Je n'ai point honte » de l'Evangile de Christ; car d'autant que » tous tant Juifs que payens se mocquoient » de Christ, et que la croix estoit scandale » aux uns, et folie aux autres, tant plus » ils se sont efforcez de la diffamer, tant » plus les chrestiens se sont estudiez à la » decorer. A cette cause ils apposoient la » croix en toutes choses, et en tous lieux, » comme une marque honorable par laquelle ils monstroient en effect qu'ils » vouloient avoir part à l'opprobre de » Christ, dont ils se glorifioient. Et pourtant Chrysostome dit que telle enseigne » honoroit plus que toutes les couronnes » et diademes ne pouvoient faire. De fait, » les empereurs et roys l'ont appliquée à » leurs couronnes et sceptres, pour tant » plus confondre et honnir les Juifs et » payens. A cette mesme occasion ils ont » dit que la croix estoit l'arbre beau et luisant, orné de la pourpre du roy, et plus » resplendissant que les astres. Et Theodoret au troisiesme livre de son histoire, » chap. 26, escrit que partout on portoit la » croix pour testifier du triomphe du » Christ. Mais cependant ils n'attribuoient » rien à la seule croix, ou au seul signe » d'icelle; car Constantin faisoit reconnoissance de la victoire à luy advenue, » non à la croix, ains à Christ; car aussi il » fit escrire sur les croix par luy erigées ces » trois mots : *Jesus-Christ surmonte :* » tant s'en faut qu'il aye fait des prieres à » la croix. Et Helene adora le roy et non le » bois; car c'eust esté une erreur payenne, » et vanité meschante, dit S Ambroise. » En cette maniere peuvent les chrestiens » honorer la croix. »

Que pourroit-on mieux dire à la catholique? Et que disons-nous autre chose, sinon qu'il faut honorer la croix, pour la protestation de nostre foy? qu'il faut la decorer, d'autant plus que ses ennemis la mesprisent : qu'il la faut apposer en toutes choses, et en tous lieux, comme une marque honorable qu'elle honore plus, et par consequent plus honorable que tous les diademes et couronnes : qu'il la faut mettre sur les couronnes et sceptres : que c'est un arbre beau et luisant orné de la pourpre du roy, et plus resplendissant que les astres. Et qu'ay-je protesté ci-devant, sinon qu'il ne faut rien attribuer à la seule croix, et au seul signe d'icelle? Qu'elle ne vaut sinon comme un outil sacré, et sainct instrument de la vertu miraculeuse de

(1) S. Matt. XXIV, 30. — (2) Rom. I, 16.

Dieu : que la croix n'est rien si elle n'est croix de Jesus-Christ : que sa vertu ne luy est pas adherente, mais assistante ; c'est à sçavoir, Dieu mesme. Si Constantin a surmonté en la croix, suivant la divine inscription : *In hoc signo vinces*, ç'a esté par Jesus-Christ, agent principal et premier. S'il a surmonté par la croix, ç'a esté en Jesus-Christ, comme en la vertu assistante de la croix. Et d'adorer le bois c'est une sottise trop extravagante.

Ce n'est la pourpre ny le bois
Que le catholique adore :
Mais le roy qui, mort en croix,
De son sang la croix honore.

Si donc le traitteur tenoit parolle, et demeuroit ferme à confesser qu'en cette maniere peuvent les chrestiens honorer la croix, et sur tout que partout on portast la croix pour tesmoigner du triomphe de Christ, comme il confesse que l'on faisoit anciennement, au recit de Theodoret, et que l'on l'apposast, en toutes choses et en tous lieux, comme une marque honorable ; je confesserois de mon costé avec tous les catholiques qu'il auroit bien entendu la vertu de la croix, et la maniere de l'honorer, et que comme il s'est vanté, il auroit presché Jesus-Christ crucifié. Mais le pauvre homme n'arresta gueres en cette demarche. Il a dit cecy pour amuser son lecteur, et quand ce vient au joindre, il renverse tout ce qu'il avoit estably, piece après piece, et va sans jugement contredire à tout ce qu'il avoit dit, avec des miserables exceptions et limitations.

1. Il avoit dit qu'en tous lieux et toutes choses on pouvoit apposer la croix comme une marque honorable : maintenant pour se dedire honnestement, il partage toutes les choses en deux, en politiques, et non politiques, et puis limite la generale proposition : que la croix doit seulement estre apposée ès choses politiques.

« S'il est question, dit-il, que nous con-
» versions parmy les Juifs ou Mahome-
» tans, nous pouvons porter nos enseignes
» et armes croisées, pour monstrer ouver-
» tement aux infidelles que nous sommes
» chrestiens, et que nos adversaires sont
» infidelles et mescreans : ainsi peut-on
» graver la croix en la monnoye, pour
» monstrer qu'elle est battuë au coing d'un
» prince chrestien : ainsi la croix peut
» estre mise ès portes des villes, chasteaux
» et maisons, pour monstrer haut et clair
» que les habitants de tels lieux font pro-
» fession du christianisme : ainsi jadis fut
» ordonné que les instrumens des con-
» tracts, qui se passoient devant notaires
» publics, devoient avoir le signe de la
» croix, comme il en est parlé au livre du
» code. Et en pareilles choses politiques
» nous ne rejettons l'usage de la croix ma-
» terielle. » Voilà sa premiere.

La seconde est qu'elle ne soit mise ès temples : « Enfin, dit-il, les choses sont » allées si avant, que la croix a esté mise » ès temples. » Il avoit dit que la croix estoit une marque honorable ; mais puis après, pour s'en dedire, il dit qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux ou consciencieux.

Il avoit dit que les anciens apposoient la croix en toutes choses, et en tous lieux, comme une marque honorable, et qu'on la portoit partout, pour testifier du triomphe de Christ ; et bien-tost après il faitdire aux mesmes anciens, par la bouche d'Arnobe, ces parolles : « Nous n'honorons, » ny desirons d'avoir des croix. » Ce petit traitteur est polyphe et cameleon.

Cependant il me laisse à preuver par ordre que la croix peut et doit estre apposée aux choses sacrées, et notamment au temple ; qu'elle est honorable d'un honneur religieux ; que les anciens l'ont desirée et honorée, et qu'elle est un remede salutaire au genre humain, ce qu'il treuve encore mauvais : mais avant toutes choses il me faudra monstrer briefvement que la croix represente Jesus-Christ crucifié, et la passion d'iceluy, afin que l'humeur ne luy prenne pas de refuser l'image de la croix à cet usage, comme il a fait cy-devant de la vraye croix.

Et pour commencer : « Bien souvent, » dit S. Jean Damascene, ne nous ressou» venant pas, et ce par negligence, de la » passion de Jesus-Christ, voyant l'image » de la crucifixion d'iceluy, nous revenons » en memoire de sa passion. » C'est pourquoy tous les anciens, après Jesus-Christ mesme, l'ont appellée l'enseigne du Fils de Dieu.

« Paul, comme parle S. Hierosme, vi» sita tous les lieux saincts avec une telle

» ardeur, qu'elle ne pouvoit estre retirée » des premiers, n'eust esté le desir qu'elle » avoit de voir le reste : prosternée donc » devant la croix, elle l'adoroit comme si » elle y eust veu le Seigneur attaché et » pendant; estant entrée dans le sepulchre, » elle baisoit la pierre de la resurrection, » laquelle l'ange avoit roulée arriere de » l'huis; elle lechoit d'une bouche fidelle, » comme des eaux infiniment desirées, la » place du corps en laquelle gisoit le Sei- » gneur : » tesmoignage certain que la croix luy representoit le crucifié.

Chacun ne peut pas lire les livres sacrez, ny avoir tousjours le predicateur aux oreilles : ce que fait donc l'Escriture et le predicateur en temps et lieu, la croix le fait en toutes sortes d'occasions, en la maison, au chemin, en l'eglise, sur le pont, en la montagne, ce nous est un familier et perpetuel record de la passion du Sauveur.

Julien l'apostat reprochoit aux chrestiens que rejettant les armes de Jupiter, sa selle et ses boucliers, ils adoroient le bois de la croix, et peignoient la croix sur les fronts et devant leurs maisons. Or S. Cyrylle, pour luy faire reponse, fait un beau denombrement des principaux articles de nostre foy, et puis adjouste : « Le bois salutaire nous fait souvenir de toutes cho- » ses, et nous advise de penser que, comme » dit S. Paul (1), ainsi qu'un est mort pour » tous, ainsi faut-il que les vivans ne vi- » vent plus à soy, mais à celui qui est mort » et ressuscité. » Le traitteur mesme produit en cette sorte ce passage de S. Cyrille, confessant que la croix que les chrestiens mettoient devant leurs maisons estoit la marque et l'enseigne publique de Jesus-Christ; confession bien contraire à ce qu'il avoit dit que la passion de Nostre-Seigneur estoit irrepresentable.

Ainsi quand nos chrestiens ont decouvert quelque nouveau pays ès Indes pour le dedier à Jesus-Christ, ils ont planté l'estendart de la croix. Dom Pierre Alvarez Cabral ayant pris pied au Bresil, il y esleva une tres-haute croix de laquelle tout ce pays-là fut plusieurs années nommé religion de la saincte croix, jusques à tant que le peuple laissant ce nom sacré, l'appella Bresil, du nom du bois de Bresil, que l'on tire pour la teinture; et des l'antiquité, lorsque l'on renversa en Alexandrie les idoles de Serapis, plantées par toutes les portes, fenestres, poteaux et murailles, on mit en leur place le signe de la croix, au recit de Ruffin. Et lors fut verifié ce qu'Isaye predit (1) : « En ce jour-là l'autel » du Seigneur sera au milieu de la terre » d'Egypte et le titre du Seigneur près le » terme d'icelle, et sera en signe et en tes- » moignage au Seigneur Dieu des armées » en la terre d'Egypte. »

(1) II. Cor. v. 15.

(1) Isaye, XIX, 19.

CHAPITRE VI.

La croix peut et doit estre en usage ès choses sacrées.

C'est une plaisante fantaisie que celle du traitteur quand il treuve bon que l'on employe la croix ès choses politiques, mais non pas ès sacrées : « On peut, dit-il, gra- » ver la croix en la monnoye, la planter » devant les villes, chasteaux et maisons. » Et pour quel usage tout cela, je vous prie? « Pour monstrer, respond-il, haut et clair » qu'on est chrestien. » Mais cela n'est pas un usage religieux. La confession et protestation de la foy, n'est-ce pas une action purement chrestienne? Et de fait qui prendroit la croix politiquement, elle ne representeroit que malheur et malediction. Si donc l'usage de la croix n'est que religieux, pour estre bon, où peut-il estre mieux employé qu'ès choses sacrées? si la croix est bien-seante devant les villes et maisons pour monstrer que les habitans de tels lieux font profession de christianisme, ne sera-t'elle mieux à propos ès eglises et temples, pour monstrer que ceux qui s'y assemblent font profession de christianisme, que ce sont lieux chrestiens, et non mosquées turquesques.

Au demeurant, les anciens mettoient la croix ès eglises. Tesmoin ce que j'ay recité cy-devant de S. Paulin, qui le tesmoigne tout ouvertement, et de Lactance Firmien, de l'intention duquel on ne sauroit douter si l'on considere comme il parle :

Quisquis ades mediique subis in limine templi,
Siste parum, insontemque tuo pro crimine passum,
Respice me, me conde animo, me in pectore serva,
Ille ego qui casus hominum miseratus acerbos,
Huc veni, pacis promissae interpres, et ampla

Communis culpæ venia, hic clarissima ab alto,
Reddita lux terris, hic alma salutis imago:
Hic tibi sum requies, via recta, redemptio vera,
Vexillumque Dei insigne et memorabile fani.

Ce qui se peut à mon advis rendre françois en cette sorte :

Toy qui viens sur le seuil du milieu de ce temple,
Arreste un peu sur moy tes yeux et me contemple;
Retiens-moy bien avant dedans ton cœur fiché,
Innocent que je suis, et mort pour ton péché;
Je suis cil qui d'un cœur et d'un œil pitoyable,
Regardant à l'estat de l'homme misérable,
Descendis ici-bas ambassadeur de paix,
Et portant le pardon général des forfaits.
Ici reluit d'en-haut une lumière pure,
Et de l'humain salut le portrait et figure :
Je suis ici pour toy repos très asseuré,
Le droit et bon chemin, le rachat averé,
L'estendart et drapeau du grand Dieu redoutable,
Et de ce temple-cy l'enseigne remarquable.

Qui ne voit qu'il introduit l'image du crucifix au milieu de l'eglise, admonestant celuy qui entre? Autant en dis-je de ce que j'ay rapporté de la lithurgie de S. Jean Chrysostome. Le bon pere Nylus, en une epistre qui est recitée au deuxiesme concile de Nicée, conseilloit à Olympiodorus de faire mettre la croix en l'eglise du costé du levant, et de-çà et de-là ès murailles, les histoires du vieil et du nouveau Testament.

Sophronius, ou bien Joannes Moscus Eviratus, recite qu'un orfevre apprentif ayant charge de faire une croix d'or, pour estre mise et donnée à l'eglise, il y mesla, outre le poids de l'or qu'on luy avoit fourny, une certaine quantité du sien. Celuy qui faisoit faire la croix l'ayant treuvée plus pesante, pensa que cet apprenti eust changé ou altéré le fin or qu'il luy avoit baillé, et commençoit fort à se fascher, mais le garçon luy fit cette vraye et saincte excuse, que n'ayant pas le moyen de faire une croix entiere du sien, pour dedier à Dieu, il avoit au moins voulu employer ce peu qu'il avoit pour rendre plus belle et grosse celle qu'il luy avoit faite, et qu'au reste il n'y avoit que du fin or : response qui pleust tant à celuy qui avoit commandé la croix, que n'ayant pas d'enfant il adopta celuy-là.

Anastase Sinaïtain, en l'oraison *De sacra sinaxi*, tesmoigne tout clairement que la coustume estoit que la croix fust ès eglises : or il mourut il y a mille ans passez, tesmoin le docte Baronius. La coustume donc estoit d'avoir des croix ès eglises, et sur tout dès que l'empire fut fait chrestien sous Constantin ; car auparavant on n'en avoit pas si grande commodité.

« Constantin, dit le traitteur, faisant » eriger une croix de bronze, il ne la mit » pas en un temple ; car alors les temples » de Rome servoient encore aux idoles » payennes. » Il est tousjours sur son impie distinction, d'idole payenne, et idole chrestienne. Cependant il est vray qu'en ce temps de persecution, les chrestiens ayant peu d'eglises dediées, faisoient leurs assemblées où ils pouvoient.

Mais dès lors que l'Eglise fut delivrée des tyrannies, on vid la croix par tout celebrée : « Ès maisons, ès places, ès solitu» des, ès chemins, ès montagnes, ès val» lées, en la mer, ès navires, ès isles, ès » lits, ès vestemens, ès armes, aux cham» bres et couches nuptiales, ès banquets, » ès vases d'argent et d'or, ès marguerites, » ès peintures des murailles, ès corps des » animaux malades, ès corps possedez par » les diables, ès guerres, en paix, ès » jours, ès nuits et assemblées des delicats » mondains, ès rangs des moynes, tant » chacun va à l'envy d'avoir ce don admi» rable pour soy. C'est une grace merveil» leuse, aucun ne se confond, aucun n'a » honte, pensant que ç'a esté une marque » de mort maudite : mais chacun se pare » d'icelle beaucoup plus que des couronnes, » des diademes, ou de plusieurs carquans » et dorures emaillées de pierreries ; et » non seulement on ne la fuit pas, mais » est desirée et aymée, chacun en fait » compte, elle reluit par tout, et est es» parse es murailles des maisons, aux » sommets, ès livres, ès citez, ès rues, » ès lieux habitez et inhabitez. » C'est le dire du grand S. Chrysostome, qui pour vray n'eust pas eu à faire d'un si grand denombrement des lieux et choses esquelles la croix estoit employée, si de son temps l'Eglise eust esté formée sur le patron de la reformation des huguenots.

Pourroit-on bien dire de Geneve, la Rochelle et autres villes, ce que S. Chrysostome dit de l'Eglise de son temps? Nous n'y voyons aucune croix erigée, ny aux portes de ville, ny devant les maisons, chasteaux, forteresses, contracts, testa-

mens : au contraire on les a renversées et effacées autant que l'on a peu. Que sert-il donc de dire qu'en semblables choses politiques ils ne rejettent point la croix materielle? Beaucoup moins en mettent-ils sur les animaux malades, ou sur les corps possedez du malin ; car ce seroit confesser la vertu de la croix, et l'employer à usage sacré. Aussi peu en ont-ils ès rondeaux et assemblées des mondains, et moins parmy les rangs des moynes. Ce n'est donc pas de nostre aage, ny d'hier, que les choses sont allées si avant, que la croix a esté mise ès temples, comme semble vouloir dire le traitteur.

CHAPITRE VII.

La croix a esté employée aux sacremens et aux processions.

Il faut que je die mon opinion de l'intention de S. Chrysostome, quand il dit : « Que la croix estoit celebrée ès rondeaux » et desmarches des delicats mondains, et » ès rangs des moynes, » *In choreis delicatorum, et monachorum ordinibus.* Cela ne me detourne point de mon chemin. Je croy qu'il entend parler des processions des seculiers et des moynes : tant parce que la propriété des mots dont il use m'invite à cette intelligence ; qu'aussi parce qu'anciennement, et notamment de son temps, on portoit les croix aux processions.

Les Arriens avoient composé des hymnes et chansons pour leur secte, et les faisoient chanter alternativement en leurs processions, sur tout aux solemnitez du dimanche et samedy. S. Chrysostome douta que par ce moyen quelques-uns de son peuple ne fussent attirez (car plusieurs se laissent aller à ces delicatesses extérieures, sans sonder le merite et le fond de l'affaire, tesmoins les psaumes de Marot), et partant il dressa son peuple à semblable maniere de chanter, et dans peu de temps les catholiques surpasserent en cecy les heretiques, non seulement en nombre, mais en appareil ; car les images et enseignes de la croix, faites d'argent, precedoient avec des flambeaux allumez. Et l'eunuque de l'imperatrice avoit charge de fournir aux despens, et faire dresser des psalmes et hymnes. C'est Sozomene qui fait ce recit icy. On portoit donc de ce temps-là des croix d'argent et des flambeaux allumez aux processions.

Une grande peste pressoit un jour l'Allemagne, dont le voisinage en estoit epouvanté. Les habitans de Reims en Champagne recourrent à Dieu, avec l'intercession de S. Remy, prennent un parement du sepulchre d'iceluy, allument force cierges et flambeaux, avec des croix, font une procession solemnelle et generale par tous les coins de la ville, chantant des hymnes et cantiques sacrez. Qu'arriva-t il? La contagion environne de toutes parts la cité : mais arrivant justement jusques au lieu où la procession avoit esté, comme elle eut veu là les bornes et limites de son pouvoir, non seulement elle n'osa pas entrer dedans, mais encore ce qu'il y avoit desjà d'infection fut par ce moyen repoussé. S Gregoire de Tours qui vivoit il y a près de mille ans, en est mon autheur. Ainsi les empereurs ont mis ordre par leurs loix, que la croix fust porté ès processions par les deputez à ce faire, et puis rapportée en un lieu decent et honneste. Cela me fait bailler aux parolles de S. Chrysostome le sens que j'ay dit.

Or non seulement les anciens portoient les croix aux eglises et processions, mais consacroient les eglises avec icelles, et les mettoient sur les autels. « Nostre crucifix, » dit S. Augustin, est ressuscité de mort, » et est monté aux cieux : il nous a laissé la » croix en memoire de sa passion ; il a laissé » sa croix pour la santé. Ce signe est un » rempart pour les amis, et une défense » contre les ennemis. Par le mystere de » cette croix, les ignorans sont catechisez. » Par le mesme mystere, la fontaine de la » regeneration est consacrée. Par le mesme » signe de la croix, les baptisez reçoivent » les dons de graces, par l'imposition des » mains. Avec le charactere de la mesme » croix, on dedie les basiliques ; on con- » sacre les autels, on parfait les sacremens » de l'autel, avec l'entremise des parolles » du Seigneur. Les prestres et levites sont » par ce mesme promeuz aux ordres sa- » crez, et generalement tous les sacremens » ecclesiastiques sont parfaits en la vertu » d'iceluy. »

C'est le tesmoignage de S. Augustin ; car bien que ce sermon ne fust pas de S. Augustin, comme respond le traitteur (chose

certes tres-mal aisée à preuver contre le propre titre et inscription), si est-ce que ce poinct icy est de S. Augustin : car il dit tout le mesme en ses traittez sur S. Jean, qui sont indubitablement siens.

« Enfin, dit-il, qui est le signe de Jesus-» Christ que chacun connoist, sinon la croix » de Jesus-Christ? lequel signe, s'il n'est » appliqué ou au front des croyans, ou à la » mesme eau, par laquelle ils sont rege-» nerez, ou à l'huile, par laquelle ils sont » chresmez, ou au sacrifice, duquel ils » sont nourris; rien de tout cela n'est par-» faictement accomply. Comment donc ne » sera-t'il rien signifié de bon par ce que » les mauvais font, puisque par la croix » de Christ que les mauvais ont faite, tout » bien nous est marqué, et signé en la ce-» remonie de ses sacremens. »

Or donc que le sermon que j'ay allegué soit de S. Augustin, ou de Fulgence son disciple, ou de quelqu'autre; si est-ce que la sentence que j'en ay rapportée est de S. Augustin.

S. Chrysostome en avoit dit auparavant tout de mesme en cette sorte : « Portons » d'un cœur joyeux la croix de Jesus-Christ, » comme une couronne; car toutes les » choses qui profitent à nostre salut sont » consommées par icelle; car quand nous » sommes regenerez, la croix de Jesus-» Christ y est. Quand nous sommes repus » de la tres-sacrée viande; quand nous » sommes colloquez pour estre consacrez » en l'ordre, par tout et tousjours cette » enseigne de victoire nous assiste. Par-» tant portons avec grande affection la » croix au dedans des maisons et ès mu-» railles (vous voyez qu'il parle du signe » et image de la croix), et ès fenestres, et » au front, et encore en l'esprit; car cela » est le signe de nostre salut.»

Et peu après, parlant encore de la croix, il dit ainsi : « Laquelle il ne faut pas sim-» plement former avec le doigt au corps, » mais premierement en l'esprit, avec une » grande foy; car si tu l'imprimes en cette » sorte en ta face, pas un des meschans » demons voyant la lance, par laquelle il » a receu la playe mortelle, ne t'osera at-» taquer. »

Il repete le mesme ailleurs, disant : « Cette maudite et abominable marque du » dernier supplice, à sçavoir la croix, a esté » faicte plus illustre que les couronnes et » les diademes; car le chef n'est point tant » orné par une couronne royale, comme » par la croix, qui est plus digne que tout » honneur; et de celle qu'auparavant on » abhorroit, on cherche si curieusement la » figure, si que l'on la treuve par tout vers » les princes, subjets, hommes, femmes, » vierges, mariées, serfs, libres; à tout » coup chacun se signe d'icelle, la formant » en autre tres-noble membre; car on la » figure tous les jours en nostre front, » comme en une colonne. Ainsi elle reluit » en la table sacrée, ainsi en l'ordination » des prestres, ainsi encore derechef ès » cenes mystiques, avec le corps de Jesus-» Christ, on la void celebrer par tout.»

Qui ne void donc combien expressement S. Augustin et S. Chrysostome tesmoignent que la croix est employée à tout, et sur tout ès choses sainctes et sacrées, qui n'estoient pas estimées pour telles, si elles n'estoient signées de la croix? Mais S. Augustin remarque particulierement que la croix estoit necessaire au sacrement de l'autel, qu'il nomme sacrifice, duquel sont nourris les chrestiens. Autant en dit sainct Chrysostome : « L'enseigne de la croix, » dit-il, nous assiste, lorsque nous sommes » nourris de la tres-saincte viande, et » qu'elle reluit en la sacrée table, et en la » cene mystique, avec le corps de Jesus-» Christ. » Que pourroit-on dire exprez?

Mais remarquons que S. Chrysostome dit separement « Que la croix reluit en la table sacrée; » et tantost après, « Qu'elle » reluit derechef en la cene mystique avec » le corps de Jesus-Christ; » car il semble par là qu'il veuille dire que la croix estoit non seulement à l'autel, ou table sacrée, suivant ce qu'il est commandé aux prestres en sa lithurgie, de faire la reverence, se retournant vers l'image de Jesus-Christ, et que S. Paulin recite chap. 4, d'avoir mis l'image de la croix près l'autel, comme j'ay dit cy-devant; mais encore que l'image et figure de la croix estoit empreinte en la tres-sacrée viande de l'Eucharistie. Aussi ès preparatoires de la lithurgie, ou messe de S. Chrysostome, traduit par Leo Tuscus, le diacre doit avec une lancette faire le signe de la croix sur le pain à consacrer; et quand ce vient à la celebration, il est ordonné que l'on mette les pains sur l'au-

tel, en forme de croix. Ce que mesme Nicolas Cabasile espluche par le menu, en l'exposition de la lithurgie. Je sçay qu'il y a plusieurs poincts en ce que j'ay dit qui se rapportent au simple signe de la croix : mais il y en a beaucoup qui ne peuvent estre entendus que de la croix faite en matiere subsistante ; comme quand il est dit qu'on mettoit la croix ès maisons, murailles, fenestres, en la table sacrée, et qu'avec le caractere d'icelle on dedioit les basiliques. Or je n'ay pas osé separer ce que mes auteurs avoient conjoint.

Cependant il paroist qu'on ne doit point mettre de barriere entre la croix et les choses religieuses, selon la creance de l'antiquité. C'est grand'pitié que d'un superbe et mal instruit, on ne le peut faire demordre. Calvin avoit dit que « Si l'authorité de l'Eglise ancienne a quelque » vigueur entre nous, nous notons que par » l'espace de cinq cents ans, ou environ, » du temps que le christianisme estoit en » sa vigueur, et qu'il y avoit plus grande » pureté de doctrine, les temples de chrestiens ont esté nets et exempts de telle » soüilleure. » Il parle ainsi des images de Jesus-Christ et des Saincts ; et peu après il dit « Que si on compare un aage avec » l'autre, l'integrité de ceux qui se sont » passez d'images merite bien d'estre prisée au prix de la corruption qui est survenuë depuis. Or je vous prie, qui est-ce » qui pensera que ces SS. Peres eussent » privé à escient l'Esglise d'une chose qu'ils » eussent connu luy estre utile et salutaire. »

Les pauvres huguenots avoient esté appris comme cela par le pere de leur reformation. On leur a monstré mille fois que c'estoit une fausseté, et qu'ès cinq cents, voir ès trois cents premieres années, il y avoit des images ès eglises. Ils dirent neantmoins autant impudemment que jamais que l'antiquité ne mettoit point d'images aux eglises : mais ayant monstré le contraire, quant à l'image de la croix, je puis dire : « Hé ! je vous prie, qui est-ce » qui pensera que ces SS. Peres, Chrysostome, Augustin, Paulin, eussent mis » en usage une chose qu'ils eussent connu » estre inutile et pernicieuse ? » Mais le mieux est qu'ils tesmoignent non seulement de leur fait, mais aussi de la practique du christianisme de leur aage.

Ainsi Justinien l'empereur fit cette loy : « Que l'evesque consacrant une eglise ou » monastere, consacre le lieu à Dieu par » oraison, fichant en iceluy le signe de nostre salut, nous entendons la vrayement » adorable et honorable croix. Ainsi qu'il » commence l'edifice, mettant un si bon et » propre fondement. » Il dit le mesme en plusieurs endroits, et veut qu'avant le bastiment on plante tousjours : *Venerabilem et sanctissimam crucem*, « La venerable » et tres-saincte croix. » Que sauroit-on dire à tant de si grands tesmoins ?

Le traitteur, pour ne sembler estre du tout muet, nous oppose « Qu'Epiphaneus » passant par un village nommé Anablata ; » estant entré en un temple où pendoit » un voile teint et point, ayant une image » comme de Jesus-Christ, ou de quelque » sainct, il mit en pieces ce voile, d'autant que cela estoit contre les Escritures, » comme cela se lit plus au long dans son » epistre traduit par S. Hierosme. »

Or je responds : 1. Que cette derniere piece d'epistre, citée par le traitteur, n'est aucunement de S. Epiphane, mais un ajancement estranger, comme il paroist en ce que le sens de l'epistre estoit du tout bien achevé, sans cette piece-là ; que cette piece est hors de propos, qu'elle ne ressent aucunement la phrase de S. Epiphane, ou de S. Hierosme, et que les Iconoclastes citant tous les tesmoignages qu'ils peuvent des anciens peres, et nommement de S. Epiphane, ainsi qu'il est deduit au second concile de Nicée, ne produisirent jamais cette piece de l'epistre traduite par S. Hierosme.

2. Je responds qu'en cette piece-là il est dit que l'image peinte sur le voile estoit d'un homme pendu, comme de Jesus-Christ, ou de quelqu'autre contre les Escritures : il se pouvoit donc faire que cette image fust dressée contre la verité de l'histoire de la passion de Nostre-Seigneur, avec indecence. Dont S. Epiphane ne se pouvoit asseurer que c'estoit qu'elle representoit, et partant eust raison de la deschirer. Mais que peut tout cela contre les images de la croix et du crucifix, qui representent au vray la passion de Nostre-Seigneur, ainsi qu'elle est descrite en l'Evangile ?

Si un evesque trouvoit dans quelque

eglise de sa charge l'image d'un crucifix qui representast Nostre-Seigneur non cloüé, mais attaché avec des cordes sur la croix (comme l'on void par la faute des peintres en plusieurs images, le bon et le mauvais larrons pendus en cette sorte), feroit-il pas son devoir de deschirer et rompre telle image? et faudroit-il dire pourtant qu'il rejettast l'usage des images propres et bien faites.

De pareille force est le tesmoignage du concile Elibertin, cité par le traitteur, auquel il est dit: « Qu'en l'Eglise on ne doit » avoir de peintures, afin que ce qui est » honoré et adoré ne soit point ès parois. »

Car je dy : 1. Que telle occasion peut naistre en quelque province, par laquelle on devra deffendre que les images ne soient point ès eglises; comme si les infidelles, Maures, Turcs et heretiques ravageoient les temples, brisoient les images, et les outrageoient en mespris de ce qu'elles representent, il ne seroit que bon de leur enlever toute commodité et occasion.

2. Je dy que la defense du concile Elibertin, selon la portée de la raison, laquelle y est alleguée, ne s'estend pas aux images mobiles, mais à celles seulement qui sont peintes, et sur les murailles, et ne seroit à l'adventure pas mal que telle defense fust observée, parce que telles images sont subjettes à se gaster, defaire et effacer, non sans quelque mespris de leur sainct et sacré usage, qui est la raison du concile, disant : ***Ne quod colitur, aut adoratur, in parietibus depingatur***, Afin que ce qui est honoré, ou adoré, ne soit peint ès murailles.

3. Je dy que puisqu'on ne peut pas sçavoir le propre et particulier motif de ce concile, et qu'il n'estoit que provincial, et de dix-neuf evesques seulement, il n'est pas raisonnable de le vouloir rendre opposant au general consentement, et à la coustume de l'Eglise ancienne, qui recevoient les images aux eglises, comme j'ay preuvé cy-devant. Mais qui voudra voir quelque chose de plus, touchant ces doux objections, qu'il lise ceux qui ont traitté la controverse des images.

CHAPITRE VIII.

La croix a esté honorable à toute l'antiquité.

« Quand il est question de reformer les » desordres, il faut suivre le dire d » Christ (1). » Il n'estoit pas ainsi » mencement. « Si donc au commen » lorsque l'Eglise a esté pure, et l » sincere, le signe de la croix n' » esté fait, elle n'a point esté dres » lüée, ny adorée; et c'est tres-mal » voir introduit cette corruption, » peut estre bonnement appellée co » et c'est encore plus mal fait de la r

C'est un discours du traitteur a responds en cette sorte : Si lorsque estoit pure au commencement, on signe de la croix, on l'a dressée, s honorée; c'est tres-mal fait d'avoi duit la presomption, qui ne se pe nement appeler reformation, d'a mespriser et deshonorer le signe croix. « Certes au commencement » faisoit pas ainsi. »

L'Eglise estoit pure, selon la co des reformateurs, les cinq cents pr années. Et s'il faut croire le tra « Les yeux des chrestiens comme » seulement à se ternir, et ne v » gueres clair au service de Dieu, a » de S. Gregoire pape. » Voyons on se gouvernoit alors touchant l'h de la croix, et nous treuverons payens appeloient les chrestiens jure : Religieux et devosts de la *Religiosos crucis.*

Tertullien, respondant pour eux nie en aucune façon; mais le conce tant en fait Justin le martyr. S Au dit ces propres paroles : « Pour vr » adorons la figure de la croix, la » sant de deux bois. »

J'ay cité cy-dessus ces tesmoi avec plusieurs autres. Or ces gran sonnages vivoient en la fleur de l' Dont S. Thomas et S. Bonaventure que l'honneur de la croix, et des images, estoit une tradition aposto car voyant qu'il a commencé tout au que le christianisme, et que si l'on r d'aage en aage dans le temps des ap ou en treuvera une observation tuelle, ils se sont tenus à la regle de gustin qui porte : « Que l'on croi » justement ce que l'Eglise univ » tient, et n'est institué par les co » mais a tousjours esté observé, et n'

(1) S. Matt. XIX, 8.

illé, sinon par l'authorité apos-
. »
n Damascene long-temps avant
roit dit tout de mesme : « C'est,
ne tradition non escrite, » aussi
l'adoration vers le levant; à sça-
d'adorer la croix : » ce sont ses

asile beaucoup plus ancien, par-
sus-Christ, de sa mere, de ses
, prophetes et martyrs, il dit :
nore les histoires de leurs ima-
qu'il les adore tout ouvertement,
t-il, cecy estant baillé par les
apostres, il ne le faut pas deffen-
nais en toutes nos eglises nous
s leurs histoires. »
nd concile de Nicée, ayant parlé
neur de la croix et des images,
n cette maniere : « Celle-cy est
es apostres, celle-cy est la foy des
» Et là mesme est recitée l'epistre
ieureux pere Nylus, au proconsul
lorus, qui vouloit bastir un tem-
où il luy conseille de mettre l'uni-
ule image de la croix au lieu sacré
ent. Or qui ne sçayt qu'ancienne-
chrestiens adoroient vers le le-
pere donc vouloit que la croix
au lieu vers lequel se faisoit l'a-

ntin (comme dit Sozomene) dressa
e en forme de croix, parce que la
estoit que les soldats fissent re-
à cet estendart, afin que par là
ils fussent accoustumez, par la
le veuë et veneration de la croix,
le paganisme et embrasser la foy
Christ.
ysostome appelle la figure de la
s digne que tout honneur, *Omni
jniorem*, et commande en sa li-
comme j'ay dit nagueres, que le
enant à l'autel fasse la reverence
:.
justin tesmoigne que bien qu'an-
nt on crucifioit les mal-faiteurs,
mps toutesfois on n'en crucifioit
D'autant, dit-il, que la croix est
le et finie : elle est finie quant à
, mais elle demeure en gloire, et
ux des supplices elle est passée
front des empereurs. » Aussi le
confesse « Que les meschans eus-
» sent esté honorez par tels supplices. »
Donc le bien-heureux princo des apostres S. Pierre, devant estre crucifié, pria que ce fust les pieds contre-mont; s'estimant indigne d'estre crucifié de mesme maniere que son maistre, comme dit S Hierosme, et S. Dorothée le touche. S. André son aisné ne se pouvoit saouler de saluër et caresser la croix en laquelle il devoit estre pendu, tant il s'estimoit honoré de mourir de cette mort-là, selon le tesmoignage des prestres d'Achaye, au livret qu'ils firent de son martyre.

Or ce fut Constantin qui abolit le supplice de la croix : « D'autant qu'il honoroit » beaucoup la croix, tant pour l'aide qu'il » avoit receu aux combats en vertu d'icelle, » que pour la divine vision qu'il avoit euë, » comme parle Sozomene : lequel dit à ce propos une chose bien remarquable, si elle est conferée avec un traict d'Eusebe en la vie de Constantin.

Eusebe tesmoigne qu'avant que Constantin donnast la bataille contre Licinius, il se retira hors le camp, au tabernacle ou pavillon de la croix, avec quelque nombre des plus devosts qu'il treuva près de soy, et ce pour prier Dieu, et se recommander à sa misericorde; ce qu'il avoit accoustumé de faire en toutes semblables occasions. Sozomene d'autre part escrit que ce grand empereur avoit fait faire un pavillon ou tabernacle, en guise d'une eglise, ou chapelle, qu'il portoit tousjours avec soy, quand il alloit à la guerre; afin que tant luy, que l'armée, eust un lieu sacré auquel on loüast Dieu, et on le priast, et on peust recevoir les sacrez mysteres; car les prestres (*sacerdotes*) et diacres suivoient tousjours ce tabernacle à cette intention.

Qui ne void maintenant que le tabernacle de la croix, duquel parle Eusebe, n'estoit autre chose que l'eglise ou chapelle portative, de laquelle Sozomene tesmoigne. Il y avoit donc au camp de Constantin une eglise de saincte croix, et non-seulement la croix estoit en l'eglise, mais l'eglise mesme estoit dediée à Dieu, sous le nom et vocable de la croix; grande preuve de l'honneur qu'on portoit à la croix.

A mesme intention les empereurs Theodose et Valentinien ont fait cette loy :

« Ayant sur tout un grand soin de con-
» server la religion de la supresme divi-
» nité, qu'il ne soit loisible à personne de
» graver, ou peindre le signe du Sauveur
» Jésus-Christ, ou en terre, ou en pierre,
» ou en marbre, qui soit mis en terre. »
C'estoit parce qu'ils vouloient que les croix fussent en lieu honorable, et non à terre, où elles pouvoient estre foulées aux pieds, tant ils portoient de respect à ce sainct pourtrait. Ainsi Justinien l'appelle tres-saincte croix, et venerable. Sedule, tres-ancien poëte, parle de l'honneur de la croix en cette sorte :

Pax crucis ipse fuit, violentaque robora membris
Illustrans propriis, pœnam vestivit honore,
Suppliciumque dedit signum magis esse salutis,
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit,
Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam,
Quæ Dominum portavit ovans ratione potente,
Quatuor inde plagas quadrati colligit orbis.

O croix! il fut ta paix, et par sa chair si digne,
Rendant ta cruauté plus que jamais insigne,
Il a de tant d'horreur ta honte revestu
Et fait que ton supplice (ô estrange vertu!)
Soit de nostre salut la preuve plus certaine.
Bien-heurant les tourmeuts dont il souffrit la peine.
Quoy donc! nieras-tu qu'il nous faille honorer
L'image de la croix, ou qui peut l'ignorer?
Puisqu'en triomphe elle porte nostre grand maistre,
Et par vive raison le portant fait paroistre
Que bien qu'en quatre parts le monde est partagé,
Il est tout en la croix comme en un abrégé.

Prudence, encore plus ancien, tesmoigne que les empereurs chrestiens honoroient la croix :

Ipsa suis Christum Capolia Romula mærent,
Principibus lucere Deum : jam purpura supplex
Sternitur, Æneadæ rectoris, ad atria Christi,
Vexillumque crucis summus dominator adorat.

Le Capitole on voit à Rome despité,
Que Jesus par ses rois soit pour Dieu reputé.
Es eglises on voit toute à terre abatuë
La pourpre des Romais humblement estenduë,
Et de ce monde bas le souverain monarque
Adore de la croix l'estendart et la marque.

A cette coustume des empereurs se rapporte l'advertissement que S. Remy fit au roy Clovis :

Mitis depone colla Sicamber,
Incende quod adorasti,
Et adora quod incendisti.

Sicambrien gracieux,
Baisse le col et les yeux
Brusle la chose adorée,
Puis adore la bruslée.

C'est qu'il le veut rendre capable du christianisme, qui fait brusler les idoles et honorer la croix.

Mais à quoy, je vous prie, visoit la bravade que les payens faisoient aux chrestiens, recitée par Minutius Felix, livre 8, joint à ceux d'Arnobe : « Voicy des supplices pour vous, et des tourmens et des » croix, non plus pour adorer, mais pour » souffrir. » N'estoit-ce pas une presupposition de l'honneur que les chrestiens faisoient à la croix qui leur faisoit advancer ces parolles : *Ecce vobis supplicia et tormenta, jam non adoranda, sed subeunda, cruces?*

En voilà bien assez pour convaincre le traitteur, qui a bien osé dire que du temps de la pure et primitive Eglise, on n'a dressé ny veneré la croix : ou bien ce qui revient tout en un, qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux ; car à quel autre honneur se peut rapporter ce que j'ay produit jusques icy?

CHAPITRE IX.

Comme la croix est saluée et si elle est invoquée en l'Eglise.

Le traitteur non content d'avoir dit en general qu'il ne faut venerer la croix, ny la dresser à aucun usage religieux; se jette à faire des reproches à l'Eglise, sur certaines particulieres actions d'honneur qui se font à la croix, lesquelles, selon son souverain advis, ne sont autres qu'idolastries et forceneries. Il se plaint donc en cette sorte :

1. « Les choses sont allées si avant que
» la croix a esté mise ès temples, a esté
» saluée par ces mots : *O crux ave*,
» Croix, bien te soit, qui sont propos
» ineptes.

2. » Et incontinent invoquée, en disant:
» *Auge piis justitiam, reisque dona veniam*; c'est dire : Augmente la justice
» aux bons, et donne pardon aux coupables.

3. » Item, *Crucem tuam adoramus, Domine*; c'est-à-dire : Seigneur, nous
» adorons ta croix, qui sont propos blas-
» phematoires; car c'est Jesus-Christ qui
» est le Fils, lequel doit estre baisé, et
» non pas le bois de la croix : mais d'au-
» tant que l'Eglise romaine s'adresse à la

croix materielle, il paroist que c'est idolastrie insupportable.

4. » Et afin qu'il ne semble qu'on leur fasse tort par tels propos, voicy les mots dont ils usent quand ils benissent le bois de la croix : Seigneur, que tu daignes benir ce bois de la croix, à ce qu'il soit remede salutaire au genre humain, fermeté de foy, advancement de bonnes œuvres, redemption des ames, deffense contre les cruels traicts des ennemis.

» Item, nous adorons ta croix. Item, ô croix qui dois estre adorée, ô croix qui dois estre regardée, aymable aux hommes, plus saincte que tous, qui seule a merité de porter le talent du monde, doux bois, doux cloux, portant doux faix, sauve la presente compagnie, assemblée en ta loüange.

» Item, croix fidelle, arbre seul noble entre tous, nulle forest n'en porte de tel en rameaux, en fleurs et en germe, bois doux, doux cloux, soutenant un fait doux.

5. » De mesme estoffe est la priere qui se lit presque en toutes les Heures, qu'on appelle, au moins l'ay-je leue en celles que Michel Jove a imprimées à Lyon, l'an 1568, qui sont à l'usage de Rome; en voicy les termes :

Saincte vraye croix adorée,
Qui du corps de Dieu fus ornée,
Et de sa grand'sueur arrousée,
Et de son sang enluminée,
Par ta vertu, par ta puissance,
Garde mon corps de mal-meschance,
Et m'octroye par ton plaisir
Que vray confessé puis mourir.

6. » Et n'a pas esté seulement appellée la croix aorée, c'est-à-dire adorée : mais aussi le vendredy a esté dit aoré, c'est-à-dire adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là.

7. » Pareilles inepties et blasphesmes se commettent autour de la lance; de laquelle saincte lance la feste se celebre le vendredy après les octaves de Pasques, et luy est adressée la priere suivante : Bien te soit, fer triomphal! qui, entrant en la poitrine vitale, outres les huis du ciel; heureuse lance, navrenous de l'amour de celuy qui a esté blessé par toy. »

Voilà les subtiles recherches que fait ce plaisant traitteur pour convaincre les catholiques d'estre « Forcenez, rendus punais par l'idolastrie, et plus stupides » que le bois; » car c'est ainsi qu'il nous traitte. De Beze lui avoit ouvert le chemin en ses marques de l'Eglise, que ce grand esprit de Sponde luy a si bien effacées, qu'il m'eust osté l'ennuy de respondre à ce poinct, si Dieu ne l'eust voulu lever des ennuis de ce monde, avant que son œuvre fust achevée.

Je responds donc au traitteur, à de Beze, et à leurs semblables, cottant par ordre les griefs qu'ils ont peu pretendre en cet endroit, et les raisons pour lesquelles ils ne sont recevables.

1. Ils treuvent mauvais que l'on parle à la croix, qu'on la salüe, et beaucoup plus qu'on l'invoque, puisqu'elle n'a ny sentiment, ny entendement: mais à ce compte, il se faudroit mocquer des saincts prophetes, qui en mille endroits ont adressé leurs parolles aux choses insensibles. « (1) O » cieux, jettez la rosée d'en haut, et que » les nuées pleuvent le juste, que la terre » s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur! » O cieux! oyez ce que je dy, j'invoque à » tesmoin le ciel et la terre. (2) Benissez, » soleil et lune, le Seigneur, loüez-le, so» leil et lune; qu'as-tu, ô mer, qui te » fasse fuyr, et toy, ô Jordain, que tu « sois retourné en arriere? »

S. André ne vit pas sitost la croix en laquelle il devoit estre crucifié, qu'il s'escria sainctement : « O bonne croix qui as » receu ton ornement des membres de » mon Seigneur, long-temps desirée, soi» gneusement aymée, cherchée sans re» lasche, et enfin preparée en mon esprit, » reçoy-moy d'entre les hommes, et me » rends à mon maistre, afin que celuy-là » me reçoive par toy, qui par toy m'a ra» cheté. »

La devote Paula, entrée dans l'estable où Nostre-Seigneur nasquit, avec des larmes entremeslées de joye, soupiroit en cette sorte : « Je te salüe, ô Bethleem! » maison de pain, en laquelle est né ce » pain qui est descendu du ciel. Je te sa» lüe, Ephrata, region tres-fertile et porte» fruict, de laquelle Dieu est la fertilité. »

Lactance parlant du jour de la resurrection : « *Salve*, *festa dies* (dit-il) *toto ve-*

(1) Isaye, XLV, 8. — (2) Psal. CXLVIII.

» *nerabilis ævo*, Je te saluë, ô jour, en tout » temps venerable. » Ce sont des façons ordinaires aux ames vivement esprises de quelque affection. Qui ne sçayt combien les apostrophes et prosopopées sont en commun usage à toutes sortes de gens? Et quelle plus grande ineptie que de faire le fin à reprendre semblables termes? et quel danger y peut-il avoir en ce langage :

Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.

qui a son patron et modele en l'Escriture saincte, et mille traits des plus anciens peres pour garants? La rosée qu'Isaye demande aux cieux n'est autre que le Sauveur. Et David demande au feu, gresle, neige, glace, qu'elles loüent Dieu; et S. André à la croix, qu'elle le rende à son maistre. Mais ces choses leur sont autant impossibles que de pardonner aux pecheurs.

Or quoy qu'en toutes ces manieres de dire ses parolles s'adressent à la croix, au ciel, à la neige, et semblables choses inanimées, si est-ce que l'invocation passe plus outre, et se rapporte à Dieu et au crucifix. Voicy un exemple signalé : Josué desire que le soleil et la lune s'arrestent et partent au milieu de leur carriere. A quoy, je vous prie, s'adresse-t'il pour en avoir l'effet? Quant à l'intention, pour vray il fait sa requeste à Dieu : (1) *Tunc locutus est Josue Domino, in die qua tradidit Amorrhæum in conspectu filiorum Israel;* « Alors Josué parla au Seigneur en » la journée que Dieu livra l'Amorrheen à » la veuë des enfans d'Israël. »

Voilà son intention qui va droict à Dieu; mais quant à ses parolles, elles n'arrivent que jusques au soleil et à la lune : (2) *Dixit que coram eis : Sol, contra Gabaon ne moveatis, et luna, contra vallem Ajalon*, « Et dit devant iceux : O soleil, » n'avance point contre Gabaon, et toy, ô » lune, contre la vallée d'Ajalon. » Voilà les parolles qui sont adressées au soleil et à la lune, et voicy l'effet qui ne part que de la main de Dieu : (3) *Stetit itaque sol in medio cœli, et non festinavit occumbere spatio unius diei : non fuit postea et antea tam longa dies, obediente Deo voci hominis;* « Donc le soleil s'arresta au » milieu du ciel, et ne se coucha » l'espace d'un jour : jamais aup » ny après, jour ne fut si gra » obeyssant ou secondant à la » l'homme. »

(1) Josué, x, 12. — (2) Ibid. — (3) Josué, v. 13, 14, etc.

Cette priere donc (donne aux croist de justice) n'a que le son des parolles qui va à la croix, l'intention se rapportent du tout fix. Quand Josué demande au s cesse son mouvement, c'est p qu'il l'arreste : quand nous den la croix qu'elle pardonne aux c'est prier le crucifié qu'il nous par sa passion. Et si les parolles mal adressées quant à leur prop cation, elles sont neantmoins r par l'intention de ceux qui les p et n'y a aucune messeance, par façons de parler sont ordinaires res, et bien entenduës de ceux q pas chicaneurs et mal affectionne

2. J'ay donc assez respondu à que fait le traitteur touchant la et invocation de la croix, et par c à ce qu'il peut alleguer de la p en la rythme françoise, qu'il di Heures faites à l'usage de Rome. seulement cette ame delicate, ayant dit que cette rythme se tr que en toutes les Heures, interp coup son presque de celles seul chel Jove, imprimées l'an 156 estre encore plus inepte, veut usage une vieille rythme platte ès Offices de Rome. Ne sçayt-il ne parle pas françois à Rome, offices? La medisance n'a soin q ler, sans se mettre en peine c comment. Or il veut faire passe lomnie sous corde, parce que bi les libraires joignent avec les H un mesme volume, plusieurs oraisons, aussi mal à propos congé ny raison.

Mais luy qui ose bien censurer l de S. Augustin, et en rejetter pieces, comme n'ayant le style vité assortissante aux autres, qu soient comprises sous le mesme t'il point connu que ces rythmes f et autres telles oraisons, ne so appartenances de l'Office et des Roy? Il est sot s'il ne l'a con

est imposteur s'il l'a considéré. Ce n'est pourtant pas pour absurdité que j'estime estre en l'estoffe de cette rythme-là, que j'en parle ainsi ; car elle ne contient rien qui n'aye une bonne intelligence, comme il paroist assez de ce que j'ay dit ci-devant.

3. Autant en dis-je de la devotion, dont se servent aucuns la semaine saincte, et des vendredis blancs, que le traitteur avance et tasche de noircir. Ce sont observations dignes de luy, et ne touchent aucunement l'Eglise catholique ; car ces devotions n'ont aucune authorité publique, ny ne sont jointes aux Heures, comme parties d'icelles. Nos calendriers approuvez ne font mention ny des vendredis blancs, ny des vendredis noirs. Une sottise ne laisse pas d'estre telle, pour estre imprimée, ou attachée au bout de quelques beaux livres. Si ne veux-je pas dire que la substance de ces devotions soit mauvaise. Il y a peut-estre quelques circonstances plus legeres que vicieuses ; mais c'est une vanité intolerable. d'aller à la recherche de ces pointilles, au lieu d'une dispute serieuse.

CHAPITRE X.

Des tiltres et parolles honorables que l'Eglise donne à la croix.

Le traitteur et de Beze trouvent mauvais que nous disions : *Crucem tuam adoramus, Domine !* « Seigneur, nous adorons » ta croix ; car c'est le fils qui doit estre » baisé, et non pas la croix, » disent-ils. Mais attendant de respondre encore plus au long au livre quatriesme, je dy qu'il n'y a pas plus d'inconvenient d'adorer la croix aux chrestiens, qu'aux Juifs l'arche de l'alliance, comme j'ay monstré qu'ils faisoient ci-devant ; ny de la baiser, que de baiser le bout de la verge de Joseph, comme fit Jacob, selon la plus vraye semblable opinion, ou celle d'Assuerus, comme fit Esther, selon la saincte parolle.

Je dy que la pluspart l'a adorée, et l'a tenuë pour adorable, comme je preuve, et l'a baisée encore, comme tesmoigne S. Chrysostome en l'homelie de l'adoration de la croix. Je dy qu'on baise assez par honneur le prince et le roy, quand on baise le bout de son manteau ou de son sceptre, ains on ne baise pas autrement les mains des souverains que baisant leurs manteaux. L'honneur fait à telles appartenances se rapporte à ceux de qui elles sont. Personne ne treuveroit mauvais qu'un subjet dist et protestast : Sire, j'honore vostre sceptre, vostre couronne, ou vostre pourpre. Ainsi Nostre Seigneur a agreable qu'on die : Seigneur, j'honore ou adore (car l'un et l'autre en cet endroict n'est qu'une mesme chose, comme il sera dit au quatriesme livre), j'adore, dis-je, vostre croix. C'est donc une chicanerie estrange d'appeler cela idolastrie, puisque tout l'honneur en revient à Jesus-Christ, qui n'est pas une idole, mais vray Dieu.

Ils nous reprochent la benediction de la croix : mais ou ils treuvent mauvais qu'on la benie, et je leur oppose S. Paul, qui dit (1) : « Que toute creature est sanctifiée » par la parolle de Dieu, et par l'oraison ; » ou ils treuvent mauvais les tiltres que l'on baille à la croix en cette benediction, et en plusieurs autres parties de nos offices, et lors je leur oppose toute l'antiquité.

Quels tiltres veulent-ils oster à la croix ? Je croy que voicy ceux qui les faschent le plus : « Remede salutaire du genre hu» main, redemption des ames tres-adora» ble, plus saincte, toute nostre unique » esperance. » Qui ne sçayt que les plus saincts et anciens peres de l'Eglise l'ont ainsi appelée ? S. Chrysostome, en une seule homelie, luy baille plus de cinquante tiltres d'honneur, et entr'autres il l'appelle : « Esperance des chrestiens, resur» rection des morts, chemin des desespe» rez, triomphe contre les diables, pere » des orphelins, deffenseur de veufves, » fondement de l'Eglise, medecin des ma» lades. » En la premiere homelie de la croix et du larron, il l'appelle : « Sub» stance de joye spirituelle, et elargisse» ment abondant de tous biens. » En la seconde, il l'appelle : « Nostre soleil de » justice ; » et ailleurs : « Espée par la» quelle Jesus-Christ a rompu et aneanty » les forces du diable. »

S. Ephrem l'appelle : « Precieuse et vi» vifiante vainqueresse de la mort, espe» rance des fidelles, lumiere de l'univers, » huissiere du paradis, exterminatrice des » heresies, fermeté de la foy, grande et » salutaire deffense, et gloire perpetuelle

(1) I. Tim. IV, 5.

» des bien-sentans, et leur rempart inex-
» pugnable. »

Ce dernier tiltre luy est encore baillé 1. par le grand S. Antoine. 2. Origene l'appelle : « Nostre victoire. » 3. Eusebe et le grand Constantin : « Signe salutaire. » 4. S. Augustin : « Honorée et honorifiée. » 5. Justin le martyr : « L'enseigne princi-
» pale de force, et principauté. » 6. Justinien l'empereur : « Vrayment venerable
» et adorable. » 7. Et S. Chrysostome encore l'appelle : « Plus digne que toute ve-
» neration et reverence, » *Omni cultu digniorem*. Quel reproche nous peut-on faire, si nous parlons le langage de nos peres et de nostre mere? C'est aux heretiques nourris hors de la patrie et maison, de produire des mots nouveaux, et de treuver estrange le langage des domestiques.

Au demeurant, les mots n'ont autre valeur que celle qu'on leur baille. Je dirois volontiers qu'ils sont comme les chiffres zeros, qui ne valent sinon à mesure des nombres qui les precedent. Les noms aussi n'ont leur signification qu'à proportion de l'intention avec laquelle on les produit, comme les robbes plissées qui sont larges et estroittes selon le corps sur lequel elles sont mises.

Y a-t'il mot de plus grande signification que le mot de « Dieu, » qui signifie le souverain Estre et l'infiny? neantmoins parfois le Sainct-Esprit l'accourcit tant qu'il le fait joindre aux creatures. (1) J'ay dit :
« Vous estes dieux. Dieu se treuve en l'as-
» semblée des dieux : or au milieu il juge
» les dieux. (2) Je t'ay constitué Dieu de
» Pharaon. » (3) Joseph fut appellé Sauveur (4), aussi fut bien Osée, fils de Nun. Mais ce mot n'eust pas tant d'estenduë sur eux, comme sur Nostre-Seigneur (5) : « Dieu
» envoya son Fils, afin que le monde fust
» sauvé par iceluy. S. Paul fut fait (6) tout
» à tous, afin qu'il sauvast tous. » Voilà des parolles bien pareilles quant à l'escorce; mais leur sens est bien different l'un de l'autre. Ces esprits clair-voyans qui adorent Dieu, au second ordre des anges, sont appellez « Cherubins, » et leurs images sont appellées (7) « Cherubins. » Voilà un mesme mot; mais les choses sont differentes.

(1) Psal. LXXXI, 1, 6. — (2) Exod. VII, 1. — (3) Gen. XLI, 45. — (4) Num. XIII, 17. — (5) Joan. III, 17. — (6) I. Cor. IX, 22. — (7) Exod. XXXVII, 7.

C'est une sorte de subtilité de tant disputer des mots, quand il appert de la bonté de l'intention. La regle generale, qu'il les faut entendre selon la capacité du subjet dont il est question, *secundùm subjectam materiam*. Il est force que les choses s'entre-prestent leurs noms les unes avec les autres ; car il y a plus de choses que de mots : mais c'est à la charge qu'ils ne soient appliquez que selon l'estenduë et valeur des choses pour lesquelles on les employe.

Jesus, S. Paul et la croix sauvent. Voilà un seul mot, mais employé à plusieurs sens et differemment. Quant à Jesus, il sauve comme principal agent meritoire, et qui fournit à la rançon en toute abondance : au regard de S. Paul, il sauve comme procureur et solliciteur, et la croix comme instrument et outil de nostre redemption.

Les parolles des gens de bien et sages sont toujours prises sagement et en bonne part par les gens de bien. Qu'y a-t-il de meilleur et de plus sage que l'Eglise? c'est une malice expresse de tirer à un sens blasphematoire ses parolles qui peuvent avoir un sens bien-seant et sortable, sans forcer la commune et ordinaire maniere d'entendre. La croix est un remede salutaire, redemption des ames, tres-adorable, nostre unique esperance plus saincte que tout : cela s'entend selon le rang qu'elle tient entre les instrumens de la passion et de nostre salut. Qui l'entendroit comme du redempteur mesme seroit inepte et sot; car le subjet en est du tout sans difficulté, inepte et incapable.

Et à ce propos, quand j'ay veu Illyricus, ou Simon Goulard, au catalogue des tesmoins de leur verité pretendue, après avoir cité S. Chrysostome, attribuant à la croix plusieurs beaux tiltres adjoustez par forme de commentaire : *Encomia crucis Chrysostomus suo more canit, signo, quod signatæ rei convenit tribuens. Ista verò postea pontifici non sine blasphemiâ et idolatriâ ad signum ipsum retulerunt;* c'est-à-dire, « Chrysostome à sa façon
» chante les loüanges de la croix, attri-
» buant au signe ce qui convient à la chose
» signifiée ; mais par après les papaux ont
» rapporté ces choses au signe mesme, non

» sans blasphesme et idolastrie. » Quand j'ay veu cela, dis-je, j'ay admiré la vehemence de cette passion, qui ne permet aux novateurs de prendre en bonne part de l'Eglise catholique les mesmes mots et les mesmes parolles qu'ils prennent bien en bonne part de la bouche de S. Chrysostome. Qui leur a dit, je vous prie, que parlant comme S. Chrysostome, nous entendons autrement que luy? C'est chose certaine que nous attribuons bien souvent au signe ce qui convient à la chose signifiée : comme quand nous disons : Sire ! j'honore vostre sceptre, ou bien, Seigneur ! j'adore votre croix.

Enfin ce seroit bien en cet endroict où auroit lieu la distinction tant preschée par le traitteur, de la croix tourment et de la croix instrument de tourment, car bien souvent louant la croix, on n'entend pas parler du seul bois, ou signe de la croix ; ains encore des tourmens et peines que Nostre-Seigneur a soufferts. Mais le traitteur n'a garde d'employer la distinction à bien et à propos.

Le traitteur passe outre à se plaindre de ce qu'on appelle le vendredy aoré, c'est-à-dire adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là. Or ne sçay-je bonnement si aoré veut bien dire adoré, ou doré, ou bien de requeste, priere et oraison.

Mais je dy : 1. Que ce mot ne touche sinon certaines parties de la France, ailleurs on ne l'appelle point ainsi. 2. Que c'est un nom bien appliqué; car en cet endroict adoré ne veut dire autre chose que veneré et honoré. Or qui ne sçayt que les jours esquels se sont faites quelques sainctes actions, ou bien ceux esquels on en fait memoire, sont par toute l'Escriture appellez tres-saincts et tres-celebres et venerables? Le dimanche est appellé (1) : « Jour du Seigneur, » pource qu'il est dedié à Dieu. S. Augustin l'appelle venerable, comme Lactance et S. Chrysostome appellent de mesme le jour de Pasques. Pourquoy ne sera venerable le vendredy dedié à Dieu en honneur de la passion? Je dy de plus que la raison principale pour laquelle ce jour-là est appelé aoré n'est pas l'adoration exterieure de la croix, mais la saincteté de la mort du Sauveur, laquelle y est celebrée, dont l'adoration exterieure n'est qu'une protestation.

(1) Levit. XXIII, 2, 3, 4.

Or combien soit ancienne la celebration du vendredy, et surtout du vendredy sainct, à l'honneur de la croix, S. Chrysostome en tesmoignera : « Commençons » aujourd'hui, mes tres-chers (dit-il), à » prescher du trophée de la croix, hono» rons cette journée, ains soyons plutost » couronnez en celebrant ce jour; car la » croix n'est point honorée par nos parol» les, mais nous meriterons les couronnes » de la croix, par nostre fidelle confes» sion : aujourd'huy la croix a esté fichée, » et le monde a esté sanctifié. » Et ailleurs : « Aujourd'hui Nostre-Seigneur a » esté pendu en la croix, celebrons de » nostre costé sa feste d'une trop plus » grande joye, pour apprendre que la croix » est la substance de toute nostre resjouys» sance spirituelle ; car auparavant le seul » nom de la croix estoit une peine, mais » maintenant il est nommé pour gloire : » jadis il portoit l'horreur de condamna» tion, maintenant c'est un indice de sa» lut; car la croix est cause de toute nos» tre felicité. » Et plus bas : « Ainsi S. Paul » mesme a commandé que l'on fist feste » pour la croix, adjoustant la cause en » cette sorte (1) : Parce que Jesus-Christ » nostre pasque a esté immolé pour nous. » Vois-tu la liesse receuë pour le regard de » la croix ; car en la croix Jesus-Christ a » esté immolé. »

Sozomene tesmoigne que Constantin-le-Grand, longtemps avant S. Chrysostome, « A veneré le jour du dimanche, comme » celuy auquel Jesus-Christ ressuscita des » morts, et le vendredy, comme celuy au» quel il fut crucifié ; car il porta beaucoup » d'honneur à la saincte croix, tant pour » le secours receu par la vertu d'icelle en » la guerre contre ses ennemis, qu'aussi » pour la divine vision qu'il eut d'icelle. »

Mais non seulement S. Chrysostome escrit qu'on honoroit beaucoup le vendredy pour la croix, ains dit ouvertement qu'au vendredy sainct on adoroit la croix : « Le » jour anniversaire revient, qui represente » la trois fois heureuse et vitale croix de » Nostre-Seigneur, et nous la propose pour » estre venerée, et nous fait chastes, et » nous rend plus robustes et prompts à la » course de la carriere des sainctes absti» nences, nous, dis-je, qui d'un cœur sin-

(1) Cor. V, 7.

» cere et avec levres chastes la venerons, » *Nos qui sincero corde eam castisque labris veneramur.*

Or sus donc quel danger y a-t-il d'honorer la croix, la baiser, et de nommer le vendredy aoré, ou adoré, voir quand on le nommeroit ainsi pour l'adoration de la croix qu'on fait ce jour-là? Pourquoy appelloit-on le jour de Pasques, *Pasques*, sinon parce qu'en iceluy se fit le passage du Seigneur, et de ce passage prit son nom et le jour, et l'immolation laquelle s'y faisoit. Les jours prennent leur nom bien souvent de quelque action faite en iceux : aussi le vendredy peut estre aoré, par occasion de l'adoration de la croix faite en iceluy.

Mais comme on n'appelloit pas les tables, cousteaux, nappes, et autres appartenances de l'immolation de la pasques, du nom de pasques; ainsi n'appelloit-on pas aoré ny le lieu, ny l'estuy, ny les doigts, ny la main qui touchent la croix, comme veut inferer le traitteur. La raison est manifeste, parce que tout cela n'est pas dedié à la celebration de cette action ou adoration, comme le jour. Mais le traitteur n'a ny regle ny mesure à faire des consequences : pourveu qu'elles soient contraires à l'antiquité, ce luy est tout un.

Je dy de mesme, quant à la lance, qu'elle est honorable pour avoir esté trempée au sang de Nostre-Seigneur. S. Ambroise confesse que *Clavus ejus in honore est*, « Que le cloud de Nostre-Seigneur est en » honneur. » Pourquoy non lance? Aussi S. Athanase l'appelle sacrée. Que si on luy adresse quelques prieres, c'est pour exprimer un desir bien affectionné, et non pour estre oüy, ou entendy d'icelle. C'est de Nostre-Seigneur duquel on attend la grace : si l'on en fait feste, c'est pour remercier Dieu de la passion de son Fils, et de son sang respandu, de quoy la lance ayant esté l'instrument, elle en est aussi le memorial, et en esmeut en nous la vive apprehension, qui nous en fait faire feste, quoy que nos kalendriers ordinaires ne font aucune mention de cette solemnité, qui n'est aucunement commandée en l'Eglise romaine.

J'ay donc assez deschargé l'Eglise des inepties et parolles idolastriques que le traitteur luy vouloit imposer; il n'y a rien de si grave et bienseant de quoy Democrite ne rie, rien de si ferme de quoy Pyrrho ne doute. La temerité de l'heretique, qui n'a ny front ni respect, mais tient ses conceptions pour des divinitez, se rit et mocque de toutes choses, qui des ceremonies, qui du purgatoire, qui des parolles, qui de la Trinité, qui de l'Incarnation, qui du Baptesme, qui de l'Eucharistie, qui de l'epistre S. Jacques, qui des Machabées, et tous avec une esgale asseurance. Ils sont assis sur la chair pestilente de mocqueries, leurs mocqueries empestent beaucoup plus les simples que leurs discours.

CHAPITRE XI.

L'image de la croix est de grande vertu.

Encore deplaist-il au traitteur que nous appellions la croix : Remede salutaire. Les anciens l'ont ainsi appellée, et Dieu par mille experiences en a rendu tesmoignage, non seulement à l'egard de la croix, qui apparut à Constantin, où estoient escrites ces parolles : « Surmonte par cecy ; » mais Nostre-Seigneur luy commanda qu'il fist faire une pareille croix, pour s'en servir comme d'une deffense en bataille; dont il fit dresser son labare richement esmaillé, en cette forme-là, duquel il se servoit comme d'un rempart, contre tout l'effort de ses ennemis, et sur ce patron fit faire plusieurs autres croix qu'il faisoit tousjours porter en teste de son armée.

Entre autres en la bataille qu'il gagna sur Maxence, il reconnut que Dieu l'avoit tres-favorablement assisté, par l'enseigne de la croix; car estant de retour d'icelle, après qu'il eust rendu graces à Dièu, il fit poser des escriteaux et colomnes en divers endroicts, esquels il declaroit à un chacun la force et vertu du signe salutaire de la croix, et particulierement il fit dresser au fin milieu d'une principale place de Rome sa statue, tenant en main une grande croix, et fit inciser en characteres qui ne se pouvoient effacer cette inscription latine : *Hoc salutari signo veræ fortitudinis indicio civitatem vestram tyrannidis jugo liberavi, et S. P. Q. R. in libertatem vindicans pristinæ amplitudini et splendori restitui*, c'est-à-dire : « J'ay delivré vostre » cité du joug de tyrannie par cet estendart salutaire, marque de vraye force, » et ay restably en son ancienne splendeur

» et grandeur le senat et peuple romain, » le remettant en liberté. » Ce fut la con» fession qu'il fit de la croix vainqueresse.

Une autre fois combattant contre Licinius, ayant au front de son armée l'estendart de la croix, il multiplioit tousjours les trophées de sa victoire; car par tout où cette enseigne fut veuë, les ennemis prenoient la fuite, et les vainqueurs les chassoient. Ce qu'ayant entendu l'empereur, s'il voyoit quelque partie de son armée affoiblie et allangourie en quelque endroict, il commandoit que l'on y logeast cette enseigne salutaire, comme un secours asseuré pour obtenir victoire, par l'ayde de laquelle la victoire fut soudainement acquise : d'autant que les forces des combattans, par une certaine vertu divine, estoient beaucoup affermies. Et partant on deputa cinquante soldats des plus entendus et vaillans, qui accompagnoient ordinairement l'estendart pour le prendre et porter tour à tour.

Un de ces porte-enseignes se treuvant parmy une aspre et forte escarmouche, fut si poltron qu'il abandonna ce sainct drapeau, et le remit à un autre pour se pouvoir sauver des coups : il ne fut pas plutost hors de la meslée, et sauve-garde de la saincte enseigne, que le voilà transpercé d'une javeline au milieu du ventre, dont il meurt sur-le-champ. Au contraire celuy qui prit la croix au lieu de cestuy-cy, qu'on luy grelast dessus une infinité de dards, ne peust jamais estre offensé, les flesches venant toutes à se ramasser et ficher dans l'arbre, ou lance de l'estendart. Chose miraculeuse! qu'en si peu de lieu il y eust si grande quantité de flesches, et que celuy qui le portoit demeurast ainsi sain et sauvé. De-là advient que Licinius reconnoissant au vray quelle force, combien divine et inexplicable il y avoit au trophée salutaire de la passion de Jesus-Christ, il exhorta ses troupes de n'aller point contre iceluy, ny regarder : d'autant qu'il luy estoit contraire, et avoit beaucoup de vigueur. Ce ne sont pas des contes de quelques vieilles. Constantin asseura Eusebe de tout cecy, et Eusebe l'a depuis escrit, duquel j'ay presque suivy les propres parolles.

De mesme les Scythes et Sauromates, qui avoient rendu tributaires les empereurs precedens, furent reduits sous l'empereur Constantin, qui dressa contre eux cette mesme enseigne triomphante, se confiant en l'ayde de son Sauveur, et partant il vouloit que sur les armes l'on gravast le signe du trophée salutaire, et qu'on le portast en teste de son armée. C'est encore un recit d'Eusebe.

Le roy Osuvald devant que combattre contre les Barbares, dressa une grande croix de bois, et s'estant mis à genoux avec toute son armée, obtient de Dieu la victoire qu'il eut sur-le-champ. Depuis grand nombre de miracles se firent en ce lieu-là, plusieurs mesme venoient prendre de petites buches du bois de cette croix, lesquelles ils plongeoient dans l'eau, qu'ils faisoient boire aux hommes et animaux malades, et soudain ils estoient gueris. Bothelmus, religieux d'Angulstade, s'estant brisé et rompu le bras, appliqua sur soy certaine raclure de ce bois, et tout incontinent il fut guery. Bede le venerable est mon autheur.

Combien de merveilles furent faictes par l'image du crucifix, en la ville de Berythe, au rapport de S. Athanase. Après la mort de Julien l'apostat se fit un si grand tremblement de terre, que la mer sortant de ses propres bornes, il sembloit que Dieu menaçast le monde d'un deluge universel Les citoyens d'Epidaure estonnez de cela accoururent à S. Hilarion, qui pour lors estoit en ce pays-là, et le mirent au rivage, où tout aussi-tost qu'il eust fait trois signes de croix au sable, la mer qui s'estoit si fort enflée, demeura ferme devant luy, et après avoir fait grand bruit se retira petit à petit en elle-mesme. S. Hierosme en est le tesmoin.

Cosroës envoya certains Turcs marquez à Constantinople : l'empereur voyant qu'ils portoient l'image de la croix au front, s'enquit d'eux pourquoy ils portoient ce signe, duquel au reste ils ne tenoient compte? ils respondirent que jadis en Perse estoit arrivé une grande peste, contre laquelle certains chrestiens, qui estoient parmy eux, leur baillerent pour remede de faire ce signe-là. C'est Nicephore qui le dit.

Les habitans d'une certaine ville du Japon ayant appris par l'experience, et par les Portugais qui y estoient, que la croix servoit de grand remede contre les diables,

pas tousjours les diables des corps, et ne voudroit pas qu'on treuvast estrange que les ministres n'en chasserent jamais un seul. Les peres se sont contentez pour preuver la vertu de la croix, de tesmoigner que les diables la craignent et en sont tourmentez, et cet homme veut qu'infailliblement elle les chasse. Et quoy! « (1) Si le » corps est tourmenté par le demon, afin » que l'esprit du possedé soit sauvé, » (comme par l'apostre) voudriez-vous que l'exorcisme ou la priere empeschast cet effect? « (2) Vous errez n'entendant ny les » Ecritures, ny la vertu de Dieu. »

Cependant Piccard, que vous appelez sainct par mocquerie, l'estoit à bon escient, pour le zele qu'il avoit au service de Dieu : la Sorbonne vous desplaist tousjours; aussi est-ce un arsenal infaillible contre vos academies. Et n'est pas vray que les croix de Rome soient plus sainctes que les autres, comme vous dites en gaussant; car elles n'ont point d'autre qualité que celles des autres provinces, ny ne sont le siege de la saincteté plus que les autres. Leur sainctcté, c'est le rapport qu'elles ont à Jesus-Christ, lequel elles representent, où qu'elles soient. Et ne sont point le siége du pape (duquel sans doute vous aviez envie de parler, ô petit traitteur! si un peu de honte de sortir ainsi hors de propos ne vous eust retenu pour ce coup), du pape, dis-je, lequel estant appellé sainctcté, pour l'excellence de l'office qu'il a au service de Jesus-Christ en l'Eglise, se tient neantmoins pour bien honoré, d'honorer le seul signe de cette premiere, absoluë, et souveraine saincteté, qui est Jesus-Christ crucifié.

CHAPITRE XII.

La croix a tousjours esté désirée, et du tesmoignage d'Arnobe.

La vertu que les anciens ont remarquée en la croix, outre la chere et precieuse memoire de la passion, la leur a rendue extresmement desirable, et comme parle S. Chrysostome : « De celle que chacun » avoit en horreur, on en recherche si ar» demment la figure : c'est une estrange » grace, personne ne se confond, personne » ne se donne honte, pensant que ç'a esté » l'enseigne d'une mort maudite : au con» traire, chacun s'en tient pour mieux paré » que par les couronnes, joyaux et carquans, » et non seulement elle n'est point fuye, » mais est desirée et aymée, et chacun est » soigneux d'icelle, et par tout elle resplen» dit. »

Adjoustez icy les exhortations que l'ancien Origene, et S. Ephrem, avec plusieurs autres, font pour recommander l'usage de la croix. « Et partant, dit le premier, levons joyeux ce signe sur nos espaules, » portons ces estendarts de victoires, les » diables les voyant trembleront. Peignons, » dit le second, ce signe vivifique en nos » portes : fichons et gravons, dit S. Chry» sostome, avec grand soin, la croix au de» dans des maisons, ès murailles, ès fenes» tres. Pour vray nous adorons la figure de » la croix, la composant de deux bois, » dit en termes exprès le grand Athanase.

« Si est-ce, dit le petit traitteur, que ces » mots reposez se lisent au huictiesme livre » d'Arnobe, respondant à l'objection des » payens, qui blasmoient les chrestiens, » comme s'ils eussent honoré la croix : » Nous n'honorons, ny desirons d'avoir » des croix. » Je viens de rencontrer cette mesme objection en Illyricus, au livre 10 du catalogue des tesmoins de la verité pretenduë, qui est, ce me semble, le lieu où ce traitteur l'a puisée : mais il ne la coupe pas du tout si courte que cestuy-cy. « Ar» nobe dit-il, qui vivoit l'an 330, liv. 8, » contre les Gentils, refutant cette calom» nie, comme si les chrestiens eussent » adoré les croix, lesquelles ils faisoient » en l'air, afin d'estre reconnus par cette » profession exterieure d'avec les payens, » respond en cette sorte : Nous n'hono» rons ny desirons les croix, vous voire» ment qui consacrez des dieux de bois, » comme partie de vos dieux. »

Or je remarque que ces deux livres reformez ont cette contrariété, que ce que le petit traitteur applique aux croix materielles, le catalogue l'assigne au signe fait en l'air : mais ils n'ont qu'une intention de contredire à l'Eglise. L'un ne veut confesser ce qui est presupposé en l'objection des payens; à sçavoir, que les chestiens eussent si anciennement des croix en matiere subsistante : et l'autre le confessant, veut monstrer par là qu'il ne les faut point

(1) I. Cor. v, 5. — (2) Mat. xxii, 29.

honorer. Mais pour venir à mon propos, prenons, je vous prie, raison en payement.

Est-il raisonnable que ce traitteur, qui à plusieurs passages de S. Augustin ne respond autre chose, sinon que les livres alleguez ne sont pas de S. Augustin, sans autre raison, sinon qu'Erasme et les docteurs de Louvain l'ont ainsi jugé? est-il raisonnable, dis-je, qu'il soit receu à produire un huictiesme livre d'Arnobe contre les Gentils, puisque c'est chose asseurée qu'Arnobe n'en a escrit que sept? Peut-estre que le traitteur ne sçavoit pas cecy : mais un homme si aigre et chagrin à censurer les autres ne peut estre excusé par l'ignorance, laquelle ne sert qu'aux humbles. Voicy les parolles de S. Hierosme, qui estoit tout voisin d'Arnobe : « Arnobe, dit-» il, a basty sept livres contre les Gentils, » et autant son disciple Lactance. » Si j'estois autant indigent de droict et de raison que le traitteur, je m'arresterois là, sans apporter autre response.

Mais je dy en second lieu que quand ce huictiesme livre seroit d'Arnobe, si ne faudroit-il pas l'entendre si cruëment, et dire que les chrestiens de ce temps-là ne desirassent ny honorassent les croix en aucune façon. Ma raison est claire : on ne sçauroit nier, qu'environ le temps d'Arnobe, les chrestiens dressoient, honoroient et desiroient les croix. « Arnobe, » dit Illiricus, vivoit environ l'an 330. » Environ ce temps-là vivoit Constantin-le-Grand, S. Athanase, S. Antoine, S. Hilarion, Lactance, Firmien. Un peu auparavant vivoient Origene, Tertullien, Justin le martyr : un peu après S. Chrysostome, S. Hierosme, S. Augustin, S. Ambroise, S. Ephrem.

Constantin fait dresser des croix pour se rendre agreable aux chrestiens, et les rend adorables à ses soldats. S. Athanase proteste que les chrestiens adorent la croix, et que c'est un preignant remede contre les diables. S. Hilarion l'employe contre les desbordemens de la mer. Lactance, disciple d'Arnobe, fait un chapitre tout entier de la vertu de la croix. Origene exhorte qu'on s'arme de la saincte croix. Tertullien confesse que les chrestiens sont religieux de la croix : autant en fait Justin le martyr; S. Chrysostome en parle comme nous avons veu, et S. Ephrem aussi. S. Ambroise asseure qu'en ce signe de Jesus-Christ gist le bonheur et prosperité de toutes nos affaires. S. Hierosme louë Paula prosternée devant la croix S. Augustin tesmoigne que cette croix est employée en tout ce qui concerne nostre salut.

N'ay-je pas donc raison de dire ce que S. Augustin dit à Julien, qui alleguoit S. Chrysostome contre la croyance des catholiques : *Itane*, dit-il, *ista verba sancti Joannis episcopi, tanquam è contrario, tot taliumque sententiis collegarum ejus, opponere, cumque ab illorum concordissimâ societate sejungere, et eis adversarium constituere?* Sera-t'il donc dit, petit traitteur! qu'il faille opposer ces parolles d'Arnobe comme contraires à tant et de telles sentences de ses collegues, et le separer de leur tres-accordante compagnie, et le leur constituer ennemy et adversaire? Pour vray, si Arnobe vouloit que la croix ne fust aucunement ny desirée ny honorée, il desmentiroit tous les autres; si au contraire les autres peres vouloient que la croix fust desirée et honorée de toute sorte d'honneur, et en toute façon, ils desmentiroient Arnobe, ou l'autheur du livre que le traitteur luy attribuë. Ne les mettons en ces dissentions : baillons à leur dire un sens commode, par lequel ils ne s'offensent point les uns les autres, accommodons-les ensemble, s'il se peut faire, et demeurons avec eux. C'est la vraye regle de bien lire les anciens.

La croix donc a esté honorée et desirée, cela ne peut se nier absolument, nous en avons trop de tesmoignages, il le faut seulement bien entendre : elle a certes esté honorée, non d'un honneur civil, car elle n'a point d'excellence civile qui le merite; ny d'un honneur religieux absolu et supresme, car elle n'a point d'excellence absoluë et supresme; mais d'un honneur religieux, subalterne, moyen, et relatif, comme son excellence est vrayement religieuse, mais dependante, et puisée du rapport, appartenance et proportion qu'elle a au crucifix.

Au rebours la croix n'a pas esté desirée ny honorée comme une divinité, ou comme les idoles. Ce qui n'est point contraire à ce qu'ont dit les anciens. Les Gentils donc qui voyoient la croix estre en honneur parmy les chrestiens, croyoient qu'elle fust tenuë

pour Dieu, comme leurs idoles, et le reprochoient aux chrestiens. Arnobe visant à l'intention des accusateurs, plus qu'à leurs parolles, nie tout-à-fait leur dire : « Nous ne desirons pas, dit-il, les croix, » ny ne les honorons : » cela ne s'entend en la sorte et qualité que vous pensez, ny selon le sens de vostre accusation. Il arrive souvent de respondre plus à l'intention qu'aux parolles. Et c'est la raison de bailler plutost tout autre sens à la parolle d'un homme de bien, que de luy bailler faux et menteur, tel que seroit celuy d'Arnobe, s'il contredisoit au reste des autheurs anciens.

Si ne veux-je pas laisser à dire quel est l'autheur de ce huictiesme livre que le traitteur a cité, qui est certes digne de respect; car c'est Minutius Felix, advocat romain, lequel en cet endroict imite voire mesme presque ès parolles Tertullien, et Justin le martyr ne se contentant pas d'avoir respondu que les chrestiens n'adoroient ny ne desiroient les croix à la façon qu'entendoient les payens : mais par après il fait deux choses; l'une c'est qu'il rejette l'accusation des Gentils sur eux-mesmes, monstrant que leurs estendarts n'estoient autres que des croix dorées et enrichies, leurs trophées de victoire non seulement estoient de simples croix, mais representoient en certaine façon un homme crucifié, *Signa ipsa et cantabra, et vexilla castrorum, quid aliud quàm auratæ cruces sunt et ornatæ? Trophæa vestra victricia, non tantum simplicis crucis faciem, verum et affixi hominis imitantur.*

L'autre chose qu'il fait, c'est de monstrer que le signe de la croix est recommandable, selon la nature mesme, alleguant que les voiles des navires et les jougs estoient faits en forme de croix; et qui plus est, que l'homme levant les mains au ciel pour prier Dieu, representoit la mesme croix. Puis conclud en cette sorte : *Ita signo crucis, aut ratio naturalis innititur, aut vestra religio formatur.* Tant s'en faut donc que Minutius rejette la croix, ou son honneur, sinon comme nous avons dit, qu'au contraire il l'establit plutost. Mais le traitteur qui n'a autre soucy que de faire valoir ses conceptions à quelque prix que ce soit, n'a pris qu'une petite partie du dire de cet autheur, qui lui a semblé propre à son intention.

Je sçay qu'en peu de parolles on pouvoit respondre : Que quand Minutius a dit : *Cruces nec colimus, nec optamus*, il entendoit parler des fourches et gibets; mais l'autre response me semble plus naïfve.

Cependant que nous avons combattu pour Arnobe, et soubtenu qu'il n'a pas mesprisé la croix, faisons-luy en dire luy-mesme son opinion. Arnobe donc luy-mesme sur le pseaume octante-cinq, interpretant ces parolles (1) : *Fac mecum signum in bonum*; il introduisit les apostres, parlant ainsi : « Car iceluy Seigneur » ressuscitant et montant au ciel, nous » autres ses apostres et disciples aurons » le signe de sa croix à bien, avec tous » les fidelles, si que les ennemis visibles » et invisibles voyent en nos fronts ton » sainct signe, et soient confondus; car » en ce signe-là tu nous aydes, et en iceluy tu nous consoles, ô Seigneur, qui » regnes ès siecles des siecles. *Amen.* » Quelqu'un pourra dire que ces commentaires ne sont pas d'Arnobe le rhetoricien; mais n'aura pas raison de le dire, et c'est assez.

CHAPITRE XIII.

Combien l'on doit priser la croix par la comparaison d'icelle avec le serpent d'airain.

L'eschappatoire ordinaire des huguenots de demander quelque passage exprez en l'Escriture, pour recevoir quelque article de creance, semble demeurer encore en main au traitteur; car il me dira : Où est-il dit qu'il faille honorer les images de la croix, et qu'elle aye les vertus que vous luy attribuez? J'ay desjà respondu au commencement du premier livre : mais maintenant je dy, premierement, qu'on n'est pas obligé de faire voir exprez en l'Escriture commandement de tout ce que l'on fait. Me sçauroit-on monstrer qu'il faille avoir en honneur et respect les dimanches, et les tenir pour saincts plus que le jeudy? Item, l'Eucharistie, si elle n'est autre chose qu'une simple commemoration de la passion, comme presupposent les reformez? on treuvera bien qu'il faut s'esprouver soy-mesme, et ne la manger pas indignement : mais qu'il y faille au-

(1) Psal. LXXXV, 17.

un honneur exterieur, où me le montrera-'on? Et pourquoy, je vous prie, aura-t'on lus de credit à brusler et briser les croix, s appeler idoles et sieges du diable, qu'à s dresser et honorer, et appeller sainctes, recieuses, triomphantes? car si cecy n'est scrit, cela l'est encore moins.

Rejetter ce que l'Eglise reçoit, part d'une xcessive insolence. Je treuve en l'Escriure (1) : « Qu'il faut ouyr l'Eglise (2), qu'elle est colomne et fermeté de verité (3), que les portes d'enfer ne prevaudront point contre elle : » mais je e treuve point où l'Escriture qu'il faille battre ce qu'elle dresse, honnir ce qu'elle onore. Il faut croire aux Escritures, ainsi ue l'Eglise nous les baille; il faut croire à Eglise, ainsi que l'Escriture le commande. 'Eglise me dit que j'honore la croix : il n'y huguenot si affilé qui peust monstrer que Escriture le deffende ; mais l'Escriture ui recommande tant l'Eglise, recommande ssez les croix dressées en l'Eglise, et par Eglise.

Je dy avec Nycephore Constantinopoliain : « Qu'il est commandé d'honorer la croix là où il est commandé d'honorer Jesus-Christ, d'autant que l'image est inseparable de son patron, n'estant l'image et le patron qu'une chose, non par nature, mais par habitude et rapport, et que l'image a communication avec son patron de nom, d'honneur et d'adoration : non pas à la verité esgalement, mais respectivement. »

La verge de Moyse, d'Aaron, l'arche de 'alliance, et mille telles choses, ne furentlles pas tenuës pour sainctes et sacrées, t par consequent pour honorables. Ce 'estoient toutesfois que figures de la croix. 'ourquoy donc ne nous sera honorable 'image de la croix? Disons ainsi : N'est-ce as avoir en honneur une chose, de la tenir pour remede salutaire et miraculeux n nos maux? Mais quel plus grand honeur peut-on faire aux choses que de les voir en telle estime, et recourir à elles our tels effects? Or les premiers et plus ffectionnez chrestiens avoient cette honoable croyance de l'ombre de S. Pierre (4), eantmoins leur foy est loüée et ratifiée ar le succez et par l'Escriture mesme. Et cependant l'ombre n'est autre chose qu'une obscurité confuse, et tres-imparfaite image et marque du corps, causée, non d'aucune reelle application, mais d'une pure privation de lumiere. L'honneur de cette vaine, frivole et legere marque est receu en l'Escriture : combien plus l'honneur des images permanentes et solides, comme est la croix.

Enfin je produis l'honorable rang que le serpent d'airain, figure de la croix, tenoit parmy les Israëlites, pour monstrer qu'autant en est-il deu aux autres images de la croix, qui sont parmy le christianisme. La raison est considerable, comme je vay faire voir par les repliques que j'opposeray à ce qu'en dit le traitteur, lequel avec un grand appareil produit ce mesme serpent d'airain contre nous, afin qu'il nous morde, en cette sorte :

« Mais ce qui est allegué du deuxiesme » chapitre des Nombres ne doit estre passé » legerement, car s'il y a exemple qui rabatte formellement et fermement l'abus » commis touchant la croix, c'est celuy du » serpent d'airain. Iceluy avoit esté basty » par le commandement de Dieu, pourtant » ce n'estoit pas une idole; car combien » que par la loy generale Dieu eust defendu » de faire image de chose qui fust au ciel, » en la terre, ny ès eaux sous la terre, si » est-ce que n'estant astreint à sa loy, ains » estant au-dessus d'icelle, il a pu dispenser : comme de fait il a dispensé luy-mesme de sa loy, et commandé de faire » ce serpent, qui a esté figure de l'exaltation de Jesus-Christ eslevé en croix, » comme luy-mesme le tesmoigne en S. » Jean, chapitre 3. »

Et peu après : « Or voyons ce qui est » advenu depuis cela, jusques au temps » du bon roy Ezechias, c'est-à-dire, par » l'espace d'environ sept cent trente-cinq » ans; il n'a point esté parlé de ce serpent » d'airain. Et estant advenu qu'alors le » peuple luy faisoit des encensemens, c'est-à-dire, l'adoroit; quoy qu'il eust esté » fait par Moyse et eust esté conservé par » l'espace de sept cent trente-cinq ans, » Ezechias le rompit et brusla, dont nous » recueillons du moindre au plus grand, » si les images en general, et specialement » celles de la croix, ne se font point par » l'ordonnance de Dieu, ains par outre-

(1) S. Matt. xviii, 17. — (2) I Timot. iii, 15. — (3) S. Matt. xvi, 18. — (4) Act. v, 15.

» cuidance et defiance des hommes, qui » ont pensé que Dieu ne les voyoit, ny » oyoit, sinon qu'ils eussent telles images » devant leurs sens; voire des images in- » troduites depuis je ne sais combien de » temps, combien doivent-elles estre mises » au loing? De fait, quand les choses de- » viennent en tel poinct, qu'elles n'ont » peu estre commencées par tel et mesme » poinct, il les faut oster, comme Ezechias » a osté le serpent, qui n'a pu estre dressé » au commencement pour estre encensé, » et à cause de l'abus survenu touchant ice- » luy, il a bien fait de l'oster du tout, car » l'idolastrie n'est pas de ce genre des » choses dont on puisse dire : Corrigez » l'abus, et retenez l'usage, d'autant qu'en » quelque sorte qu'on prenne l'idole, elle » ne vaut rien. » Voilà toute la deduction du traitteur.

Mais, mon Dieu, que d'inepties! 1. Vous dites, ô traitteur! que le serpent d'airain a esté fait par le commandement de Dieu, qu'il l'a dit à Moyse; mais je dy que les croix se font par le commandement de Dieu, qui le suggere à l'Eglise, et le luy a enseigné par la tradition apostolique. Vous me monstrerez que Dieu a parlé à Moyse: je vous monstreray qu'il enseigne et assiste perpetuellement l'Eglise, en façon qu'elle ne peut errer.

2. Vous dites que le commandement de faire ce serpent d'airain a esté une dispense du commandement prohibitif de faire images. Donc, de faire des images, n'est pas idolastrie, ny les images ne sont pas idoles; car l'idolastrie est mauvaise en toute façon, et est impossible qu'elle puisse estre loisible, d'autant qu'en quelque sorte qu'on prenne l'idole, elle ne vaut rien. Dieu donc n'eust jamais dispensé pour faire ces images, si cela eust esté idolastrie, sinon que Dieu peust dispenser pour estre renié.

3. Vous dites que depuis cela jusques au temps du bon roy Ezechias, c'est-à-dire, par l'espace d'environ sept cent trente-cinq ans, il n'a point esté parlé de ce serpent d'airain : que n'avez-vous aussi bien remarqué pour vostre edification, que, quoy qu'il n'en soit parlé en l'Escriture, si ne laissoit-il pas d'estre gardé et conservé precieusement, et qu'ayant esté fait hors et bien loin de la terre de promission, il ne fut pas laissé où il fut fait, mais fut transporté avec les autres meubles sacrez? Item, que n'ayant esté dressé, quant à ce que porte le seul texte de l'Escriture, sinon afin qu'il fust remede à ceux qui estoient mordus des serpens au desert, il ne laissa pas d'estre soigneusement conservé en la terre de promission parmy le peuple d'Israël, avec une honorable memoire, l'espace d'environ sept cent trente-cinq ans, comme vous le dites.

En bonne foy, faire ce serpent, estoit-ce une dispense du commandement prohibitif de ne faire aucune image? Vous le dites ainsi : or la joüyssance de dispenser doit estre limitée par le temps et la condition pour laquelle on l'accorde; car la cause estant ostée, il ne reste plus d'effect. Le peuple donc estant arrivé sain et sauf en la terre de promission, ne pouvoit plus prendre aucun fondement en l'Escriture de garder cette image, puisque la cause de la dispensation estoit ostée.

Partant, confessez que cette image demeura honorablement parmy le peuple, sans aucune parolle de Dieu escrite, un grand espace de temps. Donc, avoir des images hors et outre l'Escriture, n'est ny idolastrie, ni superstition.

Et ne soyez pas si effronté de dire que la conservation et garde du serpent d'airain fust superstition; car vous accuserez de connivence, lascheté et irreligion les plus saincts et fervens serviteurs que Dieu aye eus en Israël : Moyse, Josüé, Gedeon, Samüel, David, sous l'authorité et regne desquels cette image a esté transportée et conservée tant d'années, outre le temps pour lequel Dieu l'avoit commandé. N'estoit-il pas à leur pouvoir de l'oster, si c'eust esté mal fait de la garder hors l'usage pour lequel elle avoit esté faite? Ces esprits si roides et francs au service de leur maistre eussent-ils dissimulé cette faute?

Item, que n'avez-vous remarqué que cette image n'eust pas esté conservée si longuement, si on en eust eu quelque conception honorable : quelle raison y pouvoit-il avoir de la retenir, ny pour sa forme, ny pour sa matiere? Certes, elle ne pouvoit avoir autre rang que d'un recommandable et sacré memorial du benefice receu au desert, ou d'une saincte representation d'un mystere futur de l'exaltation du Fils

de Dieu, qui sont deux usages religieux et honorables, mais beaucoup plus propres à l'image de la croix qui sert de remembrance du mystere passé de la crucifixion, et du mystere à advenir du jour du jugement.

Mais que n'avez-vous consideré que celui qui abattit le serpent d'airain estoit establi roy sur Israël, et luy appartenoit de faire cette exécution ; et qu'au contraire, les brise-croix de nostre aage ont seditieusement commencé leur ravage, sans authorité ny pouvoir legitime?

Item, que le peuple faisoit une grande irreligion autour du serpent d'airain : 1. En ce que l'encens est une offrande propre à Dieu, comme il est aisé à deduire de l'Escriture, et toute l'antiquité l'a noté sur l'offrande faite par les roys à Nostre-Seigneur, d'or, d'encens et de myrrhe. « L'encens, disent-ils tous, est à Dieu. » Après que l'on a offert et dedié l'encens à Dieu, on le jette vers le peuple, non pour luy offrir, mais pour luy faire part de la chose sanctifiée. On en jette vers les autels, mais c'est à Dieu, comme à celuy qui est adoré sur l'autel ; on en jette vers les reliques et memoire des martyrs, mais c'est à Dieu, en actions de graces de la victoire qu'ils ont obtenuë par sa bonté ; on en jette ès temples et lieux de prieres (1), pour exprimer le desir que l'on a que l'oraison des fideles monte à Dieu, comme l'encens. En quoy un grand personnage de nostre aage a parlé un peu bien rudement, disant que l'encens est offert aux creatures. Ce sont inadvertances qui arrivent quelquefois aux plus grands (2), *Ut sciant gentes quoniam homines sunt.*

2. En ce qu'anciennement l'encensement estoit tellement conditionné, qu'il falloit qu'il fust offert par les prestres et levites (3), et qu'il fust bruslé sur le feu de l'autel, au seul temple de Hierusalem, où estoit l'autel du parfum destiné à cet usage ; ailleurs il n'estoit pas loisible, comme vous confessez vous-mesme. Nadad et Abiu (4) se treuverent mal d'avoir fait autrement. Quelle merveille donc y peut-il avoir si Ezechias voyant ce peuple s'abestir autour de cette image, et l'honorer d'un honneur divin, la dissipa et la mit à neant? il falloit ainsi traitter avec un peuple si prompt à l'idolastrie.

Donc nous concluons au rebours de ce que vous avez fait, petit traitteur! Si les sainctes images en general, et specialement celle de la croix, sont adressées par l'ordonnance de l'Eglise, et par consequent de Dieu, quoy que vituperées par l'outrecuidance et defiance des hommes, qui ont estimé que Dieu ne les pouvoit ny voir, ny ouyr ; sinon qu'ils eussent renversé telles images, voire des images receues depuis un temps immemorable, combien doiventelles estre retenuës et conservées? Ezechias fit bien d'abattre le serpent d'airain, parce que le peuple idolastroit en iceluy. Moyse, Josué, Gedeon, Samüel et David firent bien de le retenir, pendant que le peuple n'en abusoit pas. Or l'Eglise, ny les catholiques, par son consentement, n'abusa jamais de la croix, ny autres images ; il les faut donc retenir.

Ceux qui nous reprochent les idolastries ne sont pas des Ezechias, ce sont les raclures du peuple et des monasteres, gens passionnez, qui osent accuser d'adultere la Suzanne, que le vray Daniel a mille fois prononcé innocente en la saincte Escriture. Ny ne faut mettre en compte l'abus qui peut arriver chez quelque particulier, cela ne touche point à la cause publique : il n'est raisonnable d'y avoir egard au prejudice du reste. Le moyen de redresser l'usage de la croix ne gist pas à la renverser, mais à bien dresser et instruire les peuples.

CHAPITRE XIV.

De la punition de ceux qui ont injurié l'image de la croix, et combien elle est haye par les ennemis de Jésus-Christ.

Dieu a tesmoigné combien il a agreable l'image du crucifix et de la croix, par mille chastimens qu'il a miraculeusement exercés sur ceux qui par faits ou parolles ont osé injurier telle representation. Je laisse à part mille choses à ce propos, et entr'autres l'histoire du cas advenu en Berythe, recité par S. Athanase, duquel j'ay fait mention cy-dessus.

Un Juif vit une image de Nostre-Seigneur (sans doute que ce fut un crucifix) en une eglise : poussé de la rage qu'il avoit contre

(1) Matt. II, 11 ; Levit XVI, v 12 ; Exod. XXX, v, 7. — (2) Psal. IX, 12. — (3) Deut. XXXVI, 3 ; II. Paral. VI, 6 ; Psal. LXXVII, 68, 69. — (4) Levit. X, 1.

le patron, il vient de nuict et frappe l'image d'une javeline, puis la prend sous son manteau pour la brusler en sa maison: chose admirable! qu'aucun ne peut doubter estre advenuë par la vertu divine; le sang sortit abondamment du coup qui avoit esté donné à l'image. Ce meschant ne s'en apercevant point, jusques à ce qu'entrant dans sa maison, esclairé à la lumiere du feu, il se void fort ensanglanté: tout esperdu, il serre en un coin cette image, et n'ose plus toucher ce qu'il avoit si meschamment derobé. Cependant les chrestiens qui ne treuvent point l'image en sa place, vont suivant la trace du sang respandu, de l'eglise, jusques dans la maison où elle estoit cachée: elle fut rapportée en son lieu, et le larron lapidé. Il y a près de mille ans que S. Gregoire de Tours escrivit cette histoire.

Consalve Fernand escrit en une sienne lettre, que les chrestiens avoient dressé une croix sur un mont du Japon: trois des principaux Japonnois la vont couper; ils n'ont pas plutost achevé, que commençant à s'entrebattre, deux demeurent morts sur la place, et ne sceut-on jamais que devint le troisiesme.

Quelques troupes françoises vinrent ces années passées sur la frontiere de nostre Savoye, en un village nommé Loëtto, et y avoit en ces compagnies quelques huguenots meslez, selon le malheur de nostre aage: quelques-uns d'entr'eux entrent dans l'eglise un vendredy, pour y bauffrer certaines fricassées; quelques autres de leurs compagnons, mais catholiques, leur remonstroient qu'ils les scandalisoient, et que leur capitaine ne l'entendoit pas ainsi: ces gourmands commencerent à gausser et railler à la reformée, disant qu'aucun ne les voyoit, puis se retournant vers l'image du crucifix: Peut-estre, disoient-ils, marmouset, que tu nous accuseras, garde d'en dire mot, marmouset, et jettoient des pierres contre icelle, avec un nombre de telles parolles injurieuses; quand Dieu pour faire connoistre à ces belistres qu'il faut porter honneur à l'image, pour l'honneur de celuy qu'elle represente, prenant l'injure à soy, la vengeance s'en ensuivit quand et quand. Ils sont tout à coup espris de rage, et se ruënt les uns sur les autres pour se deschirer, dont l'un se meurt sur la place, les autres sont mesnez sur le Rhosne, vers Lyon, pour chercher remede à cette fureur qui les brusloit et defaisoit en eux-mesmes. J'ay tant oüy de tesmoins asseurez de cecy, que me venant à propos, je l'ay deu consigner en cet endroict.

Honorer la croix, c'est honorer le crucifix; la deshonorer, c'est le deshonorer. Ainsi les Juifs, Turcs, apostats, et semblables canailles, ne pouvant offenser Nostre-Seigneur en sa personne (car, comme dit nostre proverbe, la lune est bien gardée des loups), ils se sont ordinairement adressez à ses images. Les empereurs Honorius et Theodose tesmoignent que les Juifs de leur temps, en leurs festes plus solemnelles, avoient accoustumé de brusler des images de la crucifixion de Nostre-Seigneur, en mespris de nostre religion; dont ils commandent aux presidens des provinces de tenir main à ce que telles insolences ne fussent plus commises, et qu'il ne fust permis aux Juifs d'avoir le signe de nostre foy en leur synagogue.

Le vilain Persan Xenaïas, avec tous les Mahometans, ont par tout renversé les croix: Julien l'apostat leva du labare, ou estendard des Romains, la croix que Constantin y avoit fait former, afin d'attirer les gens au paganisme. Cette mesme haine qu'il portoit à Nostre-Sauveur le poussa à cet autre dessein. Eusebe escrit que la femme qui fut guerie au toucher de la robbe de Nostre-Seigneur fit peu après dresser, en memoire de ce benefice, une tres-belle statuë de bronze, devant la porte de sa maison, en la ville de Cesarée de Philippe, autrement dit Paneade, où Nostre-Seigneur estoit representé d'un costé avec sa robbe frangée, et de l'autre cette femme à genoux, tendant la main vers iceluy. Julien sçachant cecy, comme raconte Sozomene, fit renverser cette statuë, et mettre la sienne au lieu d'icelle; mais cela fait, un feu descend du ciel, qui terrasse et met en pieces la statuë de Julien, laquelle demeura toute noircie, et comme bruslée, jusques au temps de Sozomene. En ce temps-là les payens briserent cette image du Sauveur, et les chrestiens en ayant ramassé les pieces, les mirent en l'eglise.

Or je finiray ce second livre, disant qu'il y a deux raisons principales pour lesquelles on honore plutost les croix que les

es, cresches et sepulchres, quoy que me la croix a esté ennoblie pour avoir employée au service de nostre reption, aussi ont bien la lance, la che et le sepulchre.
une est, que dès lors que Constantin aboly le supplice de la croix, la croix t d'autre usage parmy les chrestiens, n de representer la saincte passion : là es cresches, sepulchres ou autres chosemblables, ont plusieurs autres ordies et naturels.
autre est, celle que dit S. Athanase, tant que si quelques payens ou huguenous reprochoient l'idolastrie, comme ous adorions le bois, nous separerions ement les pieces de la croix, et ne les orant plus, on connoistroit que ce n'est pour la matiere que nous honorons la x, mais pour la representation et renbrance : ce qu'on ne peut faire de la che, lance et sepulchre et autres telles ses : lesquelles neantmoins estant emyées expressement à la representation saincts mysteres, ne doivent pas estre rées d'honneur.
onc les images ayant perdu leur forme, ar consequent la representation, elles sont plus venerables : mais cela s'en1 quand elles n'ont point d'autre quahonorable sinon la representation et le rapport à leur modelle, comme il arrive ordinairement. Mais cette image de Césarée, ou la representation, estoit une relique precieuse de cette devote femme, un memorial d'antiquité venerable, et instrument d'un grand miracle, lesquelles qualitez ne se treuvent pas seulement à l'assemblage, symetrie et proportion des lineamens et releveurs d'une statuë, mais encore à chaque piece d'icelle : ainsi les pieces des statuës anciennes sont gardées pour memoire d'antiquité; et de mesme, le moindre brin de la robbe, et autres meubles des saincts et des instrumens de Dieu.

Or un grand miracle avoit esté fait à cette statuë, elle estoit colloquée sur une haute colomne de pierre, sur laquelle croissoit une herbe inconnuë, laquelle venant à joindre aux franges de la robbe de l'image, guerissoit de toutes les maladies : en quoy la robbe de Nostre-Seigneur est d'autant plus comparable à sa croix; car si la robbe fit miracles estant touchée, aussi fit bien sa croix. Si non seulement sa robbe, mais encore l'image de sa robbe, a fait miracles, je viens aussi de preuver que les images de la croix ont eu cette grace excellente d'estre bien souvent instrumens miraculeux de sa divine majesté.

LIVRE TROISIESME.

DE L'HONNEUR ET VERTU DU SIGNE DE LA CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

Définition du signe de la croix.

Le signe de la croix est une ceremonie chrestienne, representant la passion de Nostre-Seigneur, par l'expression de la figure de la croix, faite avec le simple mouvement. J'ay dit que c'est une ceremonie, voicy de quoy : un habile homme rend ses et met en œuvre tous ses gens, non seulement ceux qui sont d'une nature active et vigoureuse, mais encore les plus mols. Ainsi la vertu de religion qui a pour sa propre et naturelle occupation de rendre à Dieu, autant que faire se peut, l'honneur qui luy est deu, tire au service de son dessein les actions vertueuses, les dressant toutes à l'honneur de Dieu : elle se sert de la foy, constance, temperance, par le bien croire, le martyre, le jeusne. C'estoit desjà des actions vertueuses et bonnes d'elles-mesmes, la religion ne fait que les contourner à sa particuliere intention, qui est d'en honorer Dieu.

Mais non seulement elle employe ces actions, qui d'elles-mesmes sont bonnes et utiles, mais met en œuvre des actions indifferentes, et lesquelles d'ailleurs seroient du tout inutiles, comme ce bon homme de l'Evangile (1), qui envoya en sa vigne ceux qu'il treuva oyseux, et desquels aucun ne s'estoit voulu servir jusques à l'heure. Les actions indifferentes demeureroient inutiles, si la religion ne les employoit. Estant employées par icelle, elles deviennent nobles, utiles et sainctes, et partant capables de recompense, du dernier journalier.

Ce droict d'annoblir les actions, lesquelles d'elles-mesmes seroient roturieres et indifferentes, appartient à la religion, comme à la princesse des vertus. C'est une marque de sa souveraineté; et elle a cecy tellement à cœur, que jamais il n'y eut religion qui ne se servist de telles actions. Lesquelles sont, et s'appellent proprement ceremonies, dès lors qu'elles entrent au service de la religion. Et pour vray, puisque l'homme tout entier avec toutes ses actions et dependances doit honneur à Dieu, et qu'il est composé d'ame et de corps, d'interieur et d'exterieur, et qu'en l'exterieur il y a des actions indifferentes, ce n'est pas merveille si la religion, qui a le soin d'exiger de luy ce tribut, demande et reçoit en payement des actions exterieures, indifferentes et corporelles.

Considerons le monde en sa naissance : Abel et Caïn (2) font des offrandes, quelle autre vertu les a sollicitez à ce faire, sinon la religion (3)? Peu après Noé sort de l'arche, comme de son berceau, et tout incontinent un autel est dressé, et plusieurs bestes consommées sur iceluy en holocauste : dont Dieu reçoit la fumée pour odeur de suavité (4). S'ensuit le sacrifice d'Abraham (5), de Melchisedech (6), d'Isaac (7), de Jacob (8), et le changement d'habit avec le lavement d'iceluy. La loy de Moyse avoit une grande partie de son exercice en ceremonies.

Venons à l'Evangile : combien y voit-on de ceremonies en nos sacremens (9), en la guerison des aveugles (10), ressuscitation des morts (1), au lavement des pieds des apostres? L'huguenot dira qu'en cela Dieu a fait ce qui luy a pleu, qui ne doit estre tiré en consequence par nous autres. Mais voicy S. Jean qui baptise (2) : S. Paul qui se tond en cenchrée (3) selon son vœu; il prie les genoux en terre (4), avec l'Eglise miletaine. Toutes ces actions estoient d'elles-mesmes steriles et infructueuses : mais estant employées au dessein de la religion, elles ont esté ceremonies honorables, et de grand poids.

Or je dy ainsi que le signe de la croix de soy-mesme n'a aucune force, ny vertu, ny qualité qui merite aucun honneur, et partant je confesse que Dieu n'opere point par les seules figures ou characteres, comme dit le traitteur, et qu'ès choses naturelles la vertu procede de l'essence et qualité d'icelle; ès surnaturelles Dieu y opere par vertu miraculeuse, non attachée à signe, ny figure. Mais je sçais aussi que Dieu employant sa vertu miraculeuse, se sert bien souvent des signes, ceremonies, figures et characteres, sans pourtant attacher son pouvoir à ces choses-là.

Moyse touchant la pierre avec sa verge, Helisée (5) frappant sur l'eau avec le manteau d'Helie, les malades s'appliquant l'ombre (6) de S. Pierre, le mouchoir (7) de S. Paul, ou la robbe (8) de Nostre-Seigneur, les apostres (9) oignant d'huile plusieurs malades (choses qui n'estoient aucunement commandées), que faisoient-ils autres choses que de pures ceremonies, lesquelles n'avoient aucune naturelle vigueur, et neantmoins estoient employées pour des effets admirables? Faudroit-il dire cela, que la vertu de Dieu fust cloüée et attachée à ces ceremonies? Au contraire, la vertu de Dieu qui employe tant de sortes de signes et ceremonies, monstre par-là qu'elle n'est attachée à aucun signe ny ceremonie.

J'ay donc dit 1. que le signe de la croix est une ceremonie : d'autant que de sa qualité naturelle un mouvement croisé n'est ny bon, ny mauvais, ny loüable, ny vituperable. Combien est-ce qu'en font les tisserands, peintres, tailleurs et autres que personne n'honore ny ne prise, parce que ces croix (autant en dis-je des characteres

S. Matt. xx, v. 7. — (2) Gen. iv, 3. — (3) Ib. viii, 20. — (4) Ib. xii, 8, et xiii, v. 18. — (5) Ib. xiv, v. 18. — (6) Ib. xxii, v. 13. — (7) Ib. xxviii, v. 18; xxxiii, v. 20; xxxv, v. 14. — (8) Ib. xxxv, 2. — (9) Joan. iii, 22, Luc. xxii, 19, 18; Marc, vii, 33. — (10) Joan. ix, 6, 7.

(1) Joan. xi, v. 35. — (2) S. Marc, i, v. 4; S. Matt. iii, 6. — (3) Act. xviii, v. 18. — (4) Ib. xx, v. 36. — (5) IV. Reg. ii, 14. — (6) Act. v, 15. — (7) Ib. xix, 12. — (8) S. Matt. ix, 20. — (9) Marc, vi, v. 13.

et figures croisées que nous voyons ès images prophanes, fenestres, bastimens), ces croix, dis-je, ne sont pas destinées à l'honneur de Dieu, ny à aucun usage religieux ? mais quand ce signe est employé au service de l'honneur de Dieu, d'indifferent qu'il estoit, il devient une ceremonie sacro-saincte, de laquelle Dieu se sert à plus grands effects.

2. J'ay dit que cette ceremonie estoit chrestienne, d'autant que la croix, et tout ce qui la represente, « (1) est folie aux » payens, et scandale aux Juifs,» lesquels, comme a remarqué le docte Genebrard, alleguant le rabbi Kimhi, l'ont en telle abomination, que mesme ils ne la veulent pas nommer par son nom, mais l'appellent : *Stamen et subtegmen*, Estaim et trame, qui sont les filets que les tisserands croisent en faisant leur toile. Je sçay qu'en l'ancienne loy, voire en celle de nature, plusieurs choses seront passées pour representer la mort du Messie ; mais ce n'ont esté que des ombres et marques obscures et confuses, au prix de ce qui se fait maintenant. Ce n'estoient pas ceremonies ordinaires à cette loy, mais comme des cloyses qui les esclairoient en passant. Les payens, et aûtres infidelles, ont quelquesfois usé de ce signe, mais par emprunt, non comme d'une ceremonie de leur religion, mais de la nostre ; et de fait, le traitteur confesse que le signe de la croix est une marque de christianisme.

3. J'ay dit que cette ceremonie representoit la passion ; et à la verité, c'est son premier et principal usage, duquel tous les autres dependent, qui la faict differer de plusieurs autres ceremonies chrestiennes, qui servent à representer d'autres mysteres.

4. J'ay dit qu'elle representoit par l'expression de la figure de la croix, pour toucher la difference avec laquelle le signe de la croix d'un costé, et l'Eucharistie de l'autre, representent le mystere de la passion ; car l'Eucharistie la represente principalement, à raison de la totale identité de celuy, lequel y est offert, et de celuy qui fut offert sur la croix, qui n'est qu'un mesme Jesus-Christ. Mais le signe de la croix fait le mesme, exprimant la forme et figure de la passion.

(1) I. Cor. I, 23 ; Psal. LXXVII, v. 47.

J'ay dit enfin que tout cela se faisoit par un simple mouvement, pour forclorre les signes permanens, engravez et tracez en matières subsistantes, desquelles j'ay parlé au livre precedent.

1. Or l'ordinaire façon de faire le signe de la croix depend de ces observations. Qu'il se fasse de la main droicte, d'autant qu'elle est estimée la plus digne, comme Justin le martyr. 2. Qu'on y employe ou trois doigts, pour signifier la saincte Trinité, ou cinq, pour signifier les cinq plaies du Sauveur. Et bien que de soy il importe peu que l'on fasse la croix avec plus ou moins de doigts ; si se doit-on ranger à la façon commune des catholiques, pour ne sembler condescendre à certains héretiques jacobites et armeniens, dont les premiers protestant ne croire la Trinité, les seconds ne croire qu'une seule nature en Jesus-Christ, font le signe de la croix avec un seul doigt. 3. On porte premier la main en haut vers la teste, en disant : « Au nom » du Pere, » pour monstrer que le Pere est la premiere personne de la saincte Trinité, et principe originaire des deux autres. Puis on la porte en bas vers le ventre, en disant : « Et du Fils, » pour monstrer que le Fils procede du Pere qui l'a envoyé çà-bas, au ventre de la Vierge. Et de-là on traverse la main de l'epaule, ou partie gauche, à la droicte, en disant : « Et du » Sainct-Esprit, » pour monstrer que le Sainct-Esprit estant la troisiesme personne de la saincte Trinité, procede du Pere et du Fils, et est leur lien d'amour et charité, et que par sa grace nous avons l'effect de la passion. Par où l'on fait une briefve confession de trois grands mysteres de la Trinité, de la passion et de la remission des pechez, par laquelle nous sommes transportez de la gauche de malediction à la dextre de benediction.

CHAPITRE II.

Le signe de la croix est une publique profession de la foy chrestienne.

« Nous n'ignorons pas, dit le traitteur, » que quelques anciens ont parlé du signe » de la croix et de la vertu d'icelle : mais ce » n'a pas esté en l'intention, ny pour la fin » que l'on pretend aujourd'huy ; car ils en » usoient comme d'une publique profes-

» sion de leur christianisme, soit en par-
» ticulier, soit en public. Car d'autant que
» les persecutions estoient grandes et as-
» pres, les chrestiens ne se voulant des-
» couvrir, sinon à leurs freres chrestiens,
» s'entre-connoissoient à ce signe, quand
» les autres faisoient la croix ; car c'estoit
» un tesmoignage qu'ils estoient de la
» mesme religion chrestienne. D'autre
» part, d'autant que les payens se moc-
» quoient de la croix de Jesus-Christ, et
» disoient que c'estoit folie de croire et es-
» perer en un qui avoit esté crucifié et
» mort; tout au contraire, les chrestiens
» sçachant que toute nostre gloire ne gist
» qu'en la croix de Jesus-Christ, et qu'i-
» celle est la grande puissance et sagesse
» de Dieu, en salut à tous croyans, ont
» voulu monstrer qu'ils n'avoient point
» honte d'icelle et faisoient ouvertement ce
» signe, pour dire qu'ils estoient des che-
» valiers croisez, c'est-à-dire des disciples
» de Jesus-Christ.

» A cela se doit rapporter ce que S. Chry-
» sostome dit en l'homelie 2, sur l'epistre
» aux Romains : Si tu oyois quelqu'un di-
» sant : Adores-tu un crucifié? n'en aye
» point de honte, et n'en baisse point les
» yeux vers terre, et glorifie-t'en, et t'en
» resjoüys toy-mesme, advoue cette con-
» fession, et à yeux francs, et à face es-
» levée. Et S. Augustin, 8e sermon des pa-
» rolles de l'apostre, chap. 3 : Les sages
» de ce monde, dit-il, nous assaillent tou-
» chant la croix de Christ, et disent : Quel
» entendement avez-vous d'adorer un Dieu
» crucifié? Nous leur respondons : Nous
» n'avons pas vostre entendement; nous
» n'avons point honte de Jesus-Christ, ny
» de sa croix, nous la fichons sur le front,
» auquel lieu est le siege de pudeur, nous
» la mettons là, voire là; à savoir, en la
» partie plus noble, afin que cecy soit fiché,
» dont on n'aye point de honte. »

Le traitteur a escrit cela tout d'une haleine. Puis ailleurs respondant à onze passages des anciens, alleguez aux placards, il dit ainsi : « Le quatorziesme est pris du » troisiesme traitté sur S. Jean, en ces » mots : Si nous sommes chrestiens, nous » appartenons à Jesus-Christ, nous portons » au front la marque d'iceluy, dont nous » ne rougissons point, si nous la portons » aussi au cœur ; la marque d'iceluy est » l'humilité d'iceluy : à ce tesmoignage, » nous joindrons, pour la briefveté, tous » les autres suivans qui sont jusques au » nombre de dix, pource qu'ils se rappor- » tent presque tous à ce qui est dit, que les » chrestiens se signoient au front. Nous re- » connoissons donc qu'anciennement cette » coustume de se signer au front a esté in- » troduite, par qui et comment il ne conste » pas. » Et plus bas : « Il a esté declaré » cy-dessus qu'entendoient les anciens par » ce signe; à sçavoir, le tesmoignage exte- » rieur de la foy chrestienne. »

Voilà certes bien assez de confession de mon adversaire, pour me lever l'occasion de rien preuver touchant ce point : mais d'autant qu'il a escrit ces veritez à contre-cœur, il les a estirées et amaigries tant qu'il a peu.

1. Quelques anciens, dit-il, ont parlé du signe de la croix. Je luy demande qu'il me nomme ceux qui n'en ont pas parlé; car tous, ou bien peu s'en faut, en ont parlé: falloit-il donc dire *quelques*, comme s'il ne parloit que de deux ou trois?

2. Il dit qu'ils n'en ont pas parlé en l'intention qu'on pretend aujourd'huy; mais s'il entend de l'intention des catholiques, je luy feray voir le contraire, clair comme le soleil; s'il entend de l'intention que les ministres huguenots imposent aux catholiques, comme seroit ce que dit le traitteur, d'attribuer au seul signe ce qui est propre au crucifié, je confesse que les anciens n'y ont pas pensé, c'est une imposture trop malicieuse.

3. Il dit que les anciens faisoient ce signe pour ne se descouvrir sinon à leurs freres chrestiens. Pour vray, je ne le puis croire: car quelle commodité y avoit-il à faire le signe de la croix pour se tenir couvert aux ennemis, puisqu'au contraire, ainsi qu'il confesse un peu après, les payens se mocquoient de la croix, et en faisoient leurs ordinaires reproches aux chrestiens, et que les chrestiens montroient n'avoir point honte d'icelle, faisant ouvertement ce signe? Accordez un peu ces deux raisons du traitteur : les chrestiens faisoient la croix pour ne se descouvrir, sinon à leurs freres chrestiens; les chrestiens faisoient la croix ouvertement, pour montrer qu'ils n'avoient point honte d'icelle. Certes, Tertullien, Justin le martyr, et Minutius Felix tes-

moignent assez que le signe de la croix n'estoit pas une si secrette profession de foy, que tous les payens ne le connussent bien.

4. Il dit qu'anciennement la coustume de se signer a esté introduite. Notez qu'il parle du temps de S. Augustin, auquel Calvin dit estre tout notoire, et sans doute qu'il ne s'estoit fait aucun changement de doctrine, ny à Rome, ny aux autres villes. Et le traitteur mesme confesse que ç'a esté seulement du temps de S. Gregoire que les yeux des chrestiens ont commencé à ne voir plus gueres clair au service de Dieu; dont je discours ainsi : Nul changement ne s'estoit fait en la doctrine du temps de S. Augustin; or du temps de S. Augustin on faisoit generalement le signe de la croix. La doctrine donc de faire le signe de la croix est pure et apostolique.

5. Il dit fort gentiment qu'on ne sçait par qui, ny comment ceste coustume de se signer a esté anciennement introduite. Là où je luy replique avec S. Augustin, que ce que l'Eglise universelle tient, et n'a point esté institué par les conciles, mais a tousjours esté observé, et tres-bien creu n'avoir esté baillé, sinon par l'authorité apostolique; et avec S. Leon, qu'il ne faut pas douter que tout ce qui est receu en l'Eglise pour coustume de devotion ne provienne de la tradition apostolique, et de la doctrine du Sainct-Esprit.

Voilà la regle avec laquelle les anciens jugeoient des coustumes ecclesiastiques, selon laquelle le signe de la croix (qui a tousjours esté observé en l'Eglise, et ne sçayt-on par qui ny comment il a esté institué?) doit estre rapporté à l'institution apostolique.

CHAPITRE III.

Du frequent et divers usage du signe de la croix en l'ancienne loy.

On peut faire la croix, ou pour tesmoigner que l'on croit au crucifix, et lors c'est faire profession de la foy; ou bien pour monstrer que l'on espere et qu'on met sa confiance en ce mesme Sauveur, et lors c'est invoquer Dieu à son ayde, en vertu de la passion de son Fils. Le traitteur veut faire croire que l'antiquité n'employoit le signe de la croix, sinon pour le premier effect : mais au contraire elle ne l'employoit presque jamais pour cette seule intention; mais son plus ordinaire usage estoit d'estre employée à demander ayde à Dieu.

S. Hierosme escrivant à Eustochium : « A toute œuvre, dit-il, à tout aller et revenir, que ta main fasse le signe de la croix. »

S. Ephrem : « (1) Soit que tu dormes, ou que tu voyages, que tu t'eveilles, ou que tu fasses quelque ouvrage, ou que tu manges, ou que tu boives, ou que tu navigues en mer, ou que tu passes les rivieres, couvre-toy de cette cuirasse, pare et environne tous tes membres du signe salutaire, et les maux ne te joindront point. »

Tertullien : « (2) A tout acheminement et mouvement, à toute entrée et sortie, en nous vestant, en nous chaussant, aux bains, à table, quand on apporte la lumiere, entrant en la chambre, nous asseant, et par tout où la conversation nous exerce, nous touchons nostre front du signe de la croix. »

« Fais ce signe, dit S. Cyrille (3), mangeant, beuvent, assis, debout, partant, promenant, en somme en toutes tes affaires. » Et ailleurs : « (4) N'ayons donc point honte de confesser le crucifix : mais imprimons asseurement le signe de la croix avec les doigts sur nostre front, et que la croix se fasse en toute autre chose, mangeant, beuvant, entrant, sortant, avant le sommeil, s'asseant, se levant, allant et chomant. C'est icy une grande deffense, laquelle à cause des pauvres est donnée gratis, et sans peine pour les foibles, cette grace estant de Dieu, le signe des fidelles, et la crainte des diables. » S. Chrysostome : « (5) La croix reluit par tout ès lieux qui sont et ne sont habitez. » S. Ambroise : « (6) Nous devons faire toute nostre œuvre au signe du Sauveur. »

Or sus cet usage si libre et si universel de ce sainct signe peut-il estre reduit à la seule profession de foy? En toute œuvre, se levant le matin, se couchant le soir, la nuict en l'obscurité, et ès lieux non habitez, à quel propos feroit-on cette profes-

(1) *De vera pœnit.*, c. 3. — (2) *De cor. militis.* — (3) *Cath.* IV, *illum.* — (4) *Cath.* XIII, *illum.* — (5) *Quòd Cristus sit Deus.* — (6) *Serm.* XLIII.

sion de foy où personne ne la voit? mais il y a plus; ces peres qui recommandent tant l'usage de ce signe, n'apportent jamais pour raison la seule profession de foy, mais encore la deffense et protection que nous en pouvons recevoir, comme d'une cuirasse et corcelet à l'epreuve, ainsi que S. Ephrem l'appelle. Or quoyque les anciens ayent rendu si general le signe de la croix pour toutes les rencontres et actions de nostre vie, comme une briefve et vive oraison exterieure, par laquelle on invoque Dieu; si est-ce que je diray seulement comme elle a esté employée aux benedictions, consecrations, sacremens, aux exorcismes, tentations, et aux miracles.

CHAPITRE IV.

Toutes ceremonies bonnes et legitimes peuvent estre employees à la benediction des choses.

Jesus-Christ (1) priant pour le Lazare, (2) pour sa clarification, (3) et pour la multiplication des pains, leva les yeux au ciel, et David (4) pour dire qu'il a prié, il dit qu'il a levé les cieux au ciel. Le Sauveur mesme pria (5) son Pere, les genoux en terre, comme ont fait les saincts tres-souvent (6), dont S. Paul (7) voulant dire qu'il a prié Dieu, dit seulement qu'il a flechy les genoux en terre; tant cette ceremonie appartient à l'oraison. Ç'a esté une solemnelle observation aux Juifs et Chrestiens (8) de prier par l'eslevation des mains: mais c'est une ceremonie si naturelle, que presque toutes nations l'ont employée comme pour reconnoissance que le ciel est le domicile de la gloire de Dieu, tesmoin celuy qui disoit:

..... et duplices tendens ad sidera palmas;

Et ailleurs :

Corripio stratis corpus, tendoque supinas
Ad cœlum cum voce manus, et munera libo.

Dont le psalmiste met pour une mesme chose, prier et lever les mains : « (9) O » Seigneur, j'ay crié vers toy tout le jour, » j'ay estendu mes mains vers toy : (10) » l'eslevation de mes mains soit sacrifice » du soir : (1) levez parmy la nuict les » mains vers les choses sainctes. » Ainsi Moyse disoit à Pharaon : (2) « Estant sorti » de la ville j'estendray mes mains au » Seigneur, et les tonnerres cesseront. » Ainsi on leve la main quand on jure; (3) car jurer n'est autre chose, sinon appeller Dieu à tesmoin, dont Esdras voulant dire que Dieu avoit juré, il dit : (4) « Qu'il a levé la main, » tant cette coustume de lever la main est ordinaire aux sermens. Et S. Jean descrivant le serment du grand ange, il dit : (5) « Qu'il leva la main au » ciel. » On peut donc bien prier par des ceremonies.

1. Pour vray, l'essence de la priere est en l'ame : mais la voix, les actions, et les autres signes exterieurs, par lesquels l'on explique l'interieur, sont de nobles appartenances, et tres-utiles proprietez de l'oraison. Ce sont ses effects et operations : l'ame ne se contente pas de prier si tout son homme ne prie : elle fait prier quant et elle les yeux, les mains, les genoux.

S. Antoine estant entré dans la grotte de S. Paul, premier hermite : « Vid le corps » de ce sainct sans ame, les genoux pliez, » la teste levée et les mains estendues en » haut : et de prime abord estimant qu'il » fust encore vivant et qu'il priast, il se » mit à faire de mesme; mais n'appercevant » point les soupirs que le sainct pere faisoit » d'ordinaire en priant, il se jette à le baiser avec larmes, et connut que mesme ce » corps mort du saint homme, par ce devost maintien et religieuse posture, prioit » Dieu auquel toutes choses vivent et respirent. »

L'ame prosternée devant Dieu tire aysement à son ply tout le corps : elle leve les yeux où elle leve le cœur, et les mains d'où elle attend son secours. Ne voit-on pas la diversité des affections en la contenance du publicain (6) et pharisien, par où sont mises à neant les parolles produites par le traitteur contre les sainctes ceremonies.

1. « Le service, dit-il, deu à sa divine » Majesté luy doit estre rendu selon son » bon plaisir et ordonnance. Or la volonté » de Dieu manifeste touchant ce point (7),

(1) Joan. XI, 41. — (2) Joan. XVII, 1. — (3) Matt. XIV, 19. — (4) Psal. CXX et CXXII, 1. — (5) Luc, XXII, 41. — (6) III. Reg. VIII, 54; II. Paral. VI, 13; Dan. VI, 10; Mich. VI, 6. — (7) Ephes. III, 14. — (8) II. Paral. VI, 12; Exod. IX, 29; Exod. XVII, 11; Æneid. I et II. — (9) Psal. LXXXVII, 10. — (10) Psal. CXL, 2.

(1) Psal. CXXXIII, 2. — (2) Exod. IX, 29. — (3) Gen. XIV, 22. — (4) II. Esdr. IX, 15. — (5) Apoc. X, 5. — (6) S. Luc, XVIII, 11 et 14. — (7) I. Joan. IV, 26.

est que nous l'adorions et servions en esprit et verité. Et pourtant non seulement nous rejettons les ceremonies judaïques anciennes, mais aussi toutes autres avancées outre, et sans la parolle de Dieu, en l'Eglise chrestienne.

2. Voulant rendre raison de ce que l'Escriture ne tesmoigne point expressement les miracles faits par le bois de la croix, au lieu de dire que c'est parce que ces miracles-là ont esté faits long-temps après que le Nouveau-Testament fut escrit, qui est la vraie et claire raison, il se met à dire en cette sorte : « Certes il semble qu'il n'y aye autre raison, sinon que Dieu n'a pas voulu arrester les hommes à telles choses terriennes, comme aussi S. Paul nous enseigne, par son exemple, que nous ne devons point connoistre Jesus-Christ selon la chair, comme aussi il dit au 3e des Philip. (1) que nous servons à Dieu en esprit, nous glorifiant en Jesus-Christ, et ne nous confiant point en la chair. » Voyant les nullitez de ce discours.

1. J'ay monstré au commencement du premier livre que ces reformez observent plusieurs ceremonies et coustumes, outre et sans l'Escriture. Ce n'est donc pas faute de treuver nos ceremonies en l'Escriture qu'ils les blasment.

2. S'il faut servir Dieu selon son ordonnance, il faut sur tout obeyr à l'Eglise et garder ses coustumes. Qui fait autrement, le Sauveur prononce (2) qu'il est payen et publicain. Et S. Paul enseignant que les hommes doivent prier à teste nuë, et les femmes à teste couverte, qui n'est qu'une pure ceremonie, il ne presse ceux qui voudroient chicaner, au contraire, sinon de cette parole : « (3) Nous n'avons point telle coustume en l'Eglise de Dieu. » Il ne parle pas là le jargon huguenot, mais le vray et simple langage catholique ; la coustume de l'Eglise de Dieu luy sert de raison. Aussi cette Espouse est trop assistée de son Espoux pour broncher et decheoir en son chemin.

3. Si pour honorer et servir Dieu en esprit et verité, il faut rejeter les ceremonies qui ne sont commandées en termes exprez dans l'Escriture, donc S. Paul ne devoit pas ordonner aux hommes (4) de prier descouverts et les femmes voilées, puisqu'il n'en avoit aucun commandement, ny les apostres (1) de deffendre le sang immonde et suffoqué. Et pourquoy est-ce, ô reformateurs, que vous priez mains jointes et agenoüillez?

Nous avons, direz-vous, l'exemple de Jesus-Christ et des apostres. Mais si leur exemple a quelque pouvoir sur vous, que ne lavez-vous les pieds avant la cene (2), comme Nostre-Seigneur a non seulement monstré l'exemple, mais invité à iceluy? (3) Que n'oignez-vous vos malades d'huyle, comme faisoient les apostres? Que ne laissez-vous toutes vos possessions et commoditez à leur exemple? Que ne faites-vous la cene à la cene, c'est-à-dire au souper, et non au matin, et au dejeuner.

4. Mais qui oüyt jamais telle consequence : il faut prier en esprit et verité, donc il ne faut pas prier avec ceremonie? Les ceremonies sont-elles contraires à l'esprit et verité, pour bannir l'un par l'establissement de l'autre? Qui chargea Abraham, Aaron, Moyse, David, S. Paul, S. Pierre et mille autres de prier les mains levées, et les genoux en terre? Et cela les empeschoit-il de prier en esprit et verité, ou d'estre vrays adorateurs? C'est une ignorance effrontée de tirer les Escritures à des sens si ineptes : c'est une impieté formée, non pas une pieté reformée.

Tant s'en faut que prier en esprit et verité soit prier sans ceremonie, qu'à peine se peut-il faire que celuy qui prie en esprit et verité ne fasse des actions et gestes exterieurs assortissant aux affections interieures, tant les mouvemens interieurs de l'ame ont de prise sur les mouvemens du corps. « Et je ne sçay comment, dit S. Augustin, ces mouvemens du corps ne se » pouvant faire, sinon que l'emotion de » l'esprit precede, et derechef ces mouvemens estant faits au dehors perceptiblement, l'emotion invisible et interieure » en croist : si que l'affection du cœur qui » a precedé à produire ces mouvemens exterieurs, croist et s'augmente, parce » qu'ils sont faits et produits. »

Une ame bien esmuë est esmuë par tout, en la langue, aux yeux, aux mains. Prier en esprit et verité, c'est prier de bon cœur

(1) Philip. III, 3. — (2) Matt. XVIII, 17. — (3) I. Cor. XI, 16. — (4) I. Cor. XI, 4.

(1) Act. XV. 20. — (2) Joan. XIII, 5, 15, 16. — (3) Marc, VI, 13; Jacob, V. 14.

et affectionnement sans feinte ny hypocrisie : et au reste y employer tout l'homme, l'ame et le corps, afin que (1) « Ce que » Dieu a conjoint ne soit separé.» Je laisse à part la naïve intelligence de ces parolles de Nostre-Seigneur, qui oppose l'adoration en esprit à l'adoration propre aux Juifs qui estoit presque toute en figure, ombres et ceremonies exterieures; et l'adoration en verité à l'adoration fausse, vaine, heretique et schismatique des Samaritains. Ce que je fais ici n'a pas besoin d'un plus long discours.

3. Si parce que S. Paul nous enseigne de ne connoistre pas Jesus-Christ selon sa chair, il ne se faut amuser à la croix, ny à semblables choses terriennes; pourquoy fait-on compte de la mort et passion de Jesus-Christ, qui n'appartiennent qu'à la chair et pour le temps de sa mortalité? Que voulez-vous dire, ô traitteur? qu'il ne faut connoistre Jesus-Christ selon la chair? Si vous entendez selon vostre chair, ou celle des autres hommes, je le confesse absolument; mais vous serez inepte de rejetter par là la croix; car la croix n'est ny selon vostre chair, ny selon la mienne : elle luy est contraire et ennemie. Si vous entendez selon la chair de Jesus-Christ mesme, comme c'est le sens plus sortable, il ne faudra pas dire qu'absolument il ne faille connoistre et reconnoistre Jesus-Christ selon la chair; car n'est-il pas nay de la Vierge selon la chair? n'est-il pas mort, ressuscité et monté au ciel selon la chair? n'a-t'il pas sa vraye chair à la dextre du Pere? n'est-ce pas sa chair reelle selon la verité, ou au moins le signe de sa chair, selon la vanité de vos fantaisies, qu'il nous a donnée en viande? faudroit-il donc oublier tout cela avec le *Verbum caro factum est?*

Quand donc S. Paul dit qu'il ne connoist Jesus-Christ selon la chair, c'est selon la chair de laquelle il parle ailleurs, disant : « (2) Que Jesus-Christ, ès jours de sa chair, » a offert des prieres et supplications à son » Pere, » où le mot de *chair* se prend pour mortalité, infirmité et passibilité, comme s'il eust dit : Que Jesus-Christ pendant les jours de sa chair mortelle, infirme et passible, a offert prieres et supplications à son Pere. Ainsi disant qu'il ne connoist plus Jesus-Christ selon la chair, il ne veut dire autre chose, sinon qu'il ne tient plus, ny ne connoist Jesus-Christ pour passible et mortel, qualitez naturelles de la chair; et en un mot qu'il ne connoist plus selon la chair accompagnée des infirmitez de sa condition naturelle.

6. Autant hors de raison allegue-t'il S. Paul, au 3e des Coloss.; car outre ce que les parolles qu'il dit y estre n'y sont point, mais au 3e des Philipp., quand elles y seroient, elles ne nous seroient point contraires, puisque nous confessons qu'il faut servir Dieu en esprit, se glorifier en Jesus-Christ, et ne se point confier en nostre chair : mais tout cela ne met point le corps ny ses actions exterieures hors de la contribution qu'il doit au service de son Dieu.

Or peut-estre vouloit-il alleguer ce qui est dit en ce chap. 3e aux Coloss., et qui joindroit bien mieux en son propos : « (1) Si » vous estes ressuscitez avec Jesus-Christ, » cherchez les choses qui sont en haut, là » où Jesus-Christ est seant à la dextre du » Pere : savourez les choses qui sont là » sus, non celles qui sont sur la terre; » car s'ensuivroit-il point de ces parolles qu'il ne faut tenir aucun compte de la croix, de la cresche, du sepulchre et autres reliques de Nostre-Seigneur qui sont icy-bas en terre? A la verité cela seroit bien employé contre ceux qui arresteroient leurs intentions, et termineroient leurs desirs aux choses qui sont icy-bas. Cherchez, leur diroit-on, ce qui est en haut, *Sursum corda;* mais nous ne tenons point arrestées nos affections, ny à la croix, ny aux autres reliques; nous les portons au royaume des cieux, employant à la recherche d'iceluy toutes les choses qui nous peuvent ayder à relever nos cœurs vers celuy auquel elles se rapportent. Il faut monter au ciel, c'est là nostre visée et dernier sejour : les choses sainctes d'icy-bas nous servent d'echelons pour y atteindre.

Les mariniers qui voguent à l'aspect et conduite des estoiles, ne vont pas au ciel pour cela, mais en terre : aussi ne visent-ils pas au ciel, sinon pour chercher la terre. Au contraire, les chrestiens ne respirant qu'au ciel, où est leur thresor, et le port asseuré de leurs esperances, regar-

(1) Matt. xx, 6. — (2) Heb. v, 7.

(1) Coloss. iii, 1, 2.

dont bien souvent aux choses d'icy-bas : mais ce n'est pour aller à la terre, ains pour aller au ciel. Cherchez Jesus-Christ, et ce qui est en haut, ce me dites-vous : je le cherche pour vray ; et tant s'en faut que la croix, le sepulchre, et autres sainctes creatures, m'en detournent comme vous pensez qu'elles m'eschauffent et empressent davantage à cette queste. Les fumées et traces ne retirent pas le bon chien de la queste, mais l'y eschauffent et animent : ainsi eventant en la croix, en la cresche, au sepulchre, les passées et alleures de mon Sauveur, tant plus suis-je affectionné à cette beniste recherche. Il me tire par-là après soy, comme par l'odeur de ses onguens. Me voilà donc defait de cet homme si importun pour le general des ceremonies. Il faut que je suive mon propos.

CHAPITRE V.

La croix doit et peut estre employée à la benediction des choses, à l'exemple de l'Eglise ancienne.

Puisqu'on peut prier par les sainctes et legitimes ceremonies, pourquoy ne priera-t'on pas par le signe de la croix, saincte et chrestienne ceremonie? Mais parlons pour ce coup de la benediction des creatures, qui a accoustumé d'estre faite en l'Eglise, laquelle n'est autre chose qu'une priere et bon souhait, par lequel on demande à Dieu quelque grace et bien-fait pour la creature, sur laquelle on a quelque avantage ou superiorité; car c'est sans contradiction que « Ce (1) qui est moindre est beny par le » meilleur. » Or monstrons l'usage que le signe de la croix a en cet endroict.

En l'ancienne loy où tout se faisoit en ombre et figure, la benediction ordinaire que les prestres faisoient avoit entre autres ces deux parties exterieurs : l'une estoit que les prestres y employoient ces parolles determinées : (2) « Le Seigneur te benie » et garde, le Seigneur te monstre sa face, » et aye misericorde de toy. Le Seigneur » retourne son visage vers toy, et te baille » la paix.» L'autre estoit que le prestre eslevoit la main comme tesmoignent les rabbins, au rapport du bon et docte Genebrard, et qu'il est aysé à recueillir de la practique qu'on voit en l'Escriture : « (1) Aaron, dit- » il, eslevant sa main vers le peuple, le » benist. » Coustume laquelle prit son origine de la loy de nature, ainsi qu'il paroist en la benediction que Jacob (2) donna à ses petits enfans, et a duré encore au temps de Nostre-Seigneur, dont S. Matthieu dit : « (3) Que les Juifs luy amenoient les » petits enfans, à ce qu'il leur imposast les » mains, c'est-à-dire, à ce qu'il les benist.» Et de fait S. Marc tesmoigne en termes exprez : « (4) Que Jesus-Christ ayant pris ces » petits en ses bras, mettant ses mains sur » eux, il les benist.»

On observe encore en toutes les benedictions ecclesiastiques ces deux choses, mais avec une plus claire manifestation des mysteres qui y sont contenus.

1. On invoque le nom du Pere, et du Fils, et du Sainct-Esprit. C'est ce que l'on faisoit anciennement à couvert; car où visoit, je vous prie, cette repetition ternaire : « Le Seigneur te benie, le Seigneur te » monstre sa face, le Seigneur retourne » son visage vers toy, » sinon au mystere de la tres-saincte Trinité? Aussi bien que la benediction de David : « (5) Dieu nous » benie, nostre Dieu nous benie. »

2. Au lieu qu'anciennement on levoit et imposoit simplement les mains, maintenant on exprime le signe de la croix pour protester que toute benediction a son merite et valeur de la passion de Jesus-Christ, laquelle est encore appelée exaltation. Que dira le huguenot? Si on leve la main pour benir, c'est à l'imitation du Sauveur (6), qui, montant au ciel, benist ses disciples eslevant les mains. Si on fait le signe de la croix, c'est pour monstrer d'où nos benedictions ont leur vigueur et force. Jacob toucha desjà cette forme, quand il croisa ses mains (7), benissant les enfans de Joseph, pour preferer le moindre à l'aisné : presageant que Nostre-Seigneur ayant les bras en croix, beniroit le monde, en sorte que les Gentils demeureroient en effect preferez aux Juifs.

Mais, puisque le Sauveur, dira peut-estre le huguonot, benissant ses apostres, n'usa point du signe de la croix, pourquoy est-ce que vous l'employez? Pour vray, je

(1) Heb. VII, 7. — (2) Num. VI, 24, 26.

(1) Levit. IX, 22. — (2) Gen. XLVIII, 14. — (3) Matt. XIX, 13. — (4) S. Mar. X, 16. — (5) Psal. LXVI, 8. — (6) Luc. XXIV, 50. — (7) Gen. XLVIII, 14.

ne sçay si le Sauveur fit ce signe; car l'Escriture qui ne l'asseure pas, ne le nie pas aussi. Si sçay-je bien que le crucifix mesme, benissant, n'a pas eu besoin d'user du signe de la croix; car qu'a-t'il besoin de s'invoquer soy-mesme, ou protester que la benediction vient de luy? Au demeurant, le signe de la croix estoit assez ès mains de Nostre-Seigneur sans qu'il fist aucun autre mouvement: qu'estoient ces trous et pertuis qu'il avoit en ses mains, mesme apres sa resurrection, sinon des marques et signes exprez de sa croix? qu'estoit-il donc besoin qu'il en fist aucuns autres? Mais les chrestiens eslèvant les mains pour benir, ont toute raison de former le signe de la croix pour monstrer qu'ils ne pretendent aucune benediction, qu'au moyen de l'axaltation de Nostre-Seigneur, faite sur la croix.

Or combien que cette coustume aye esté practiquée en l'ancienne Eglise; voicy des preuves certaines: « Toutes choses qui pro» fitent à nostre salut sont consommées par » la croix,» dit S. Chrysostome. S. Denys parlant de ceux qu'on consacroit: « Or, » dit-il, l'evesque benissant imprime en » chacun d'iceux le signe de la croix. » S. Cyprian atteste que sans ce signe il n'y a rien de sainct. Ainsi S. Hilarion benist avec la main ceux qui luy amenerent un gentil-homme françois de la cour de l'empereur, pour estre delivré du malin esprit. Et Ruffin nomme une douzaine d'hermites, « Par les mains, dit-il, desquels il eut cet » honneur d'estre beny.» S. Augustin ayant visité un malade, chez lequel il treuva l'evesque du lieu: « Ayant, dit-il, receu la » benediction de l'evesque, nous nous reti» rasmes.»

Ce fut sans doute par le signe de la croix sans lequel il n'y a rien de sainct. « Le » preteur d'orient arrivé en la cité d'Apa» mée, voulut renverser un temple de Ju» piter, selon le pouvoir qu'il en avoit de » Constantin; mais il le treuva tellement » cimenté et entre-serré et lié avec du fer » et du plomb, qu'il ne pensoit qu'aucune » force humaine le pust dissoudre. Un cer» tain simple homme prit charge de le faire, » et creusant sous les principales colonnes » l'une après l'autre, mettoit du bois des» sous pour les appuyer: puis il voulut » mettre le feu, afin que les colonnes tom» bassent; mais le diable, en forme hor» rible et noire, venoit empescher la force » et prise du feu. Ce qui fut soudain rap» porté à Marcel, evesque du lieu, lequel » courant à l'eglise, fit apporter de l'eau, » laquelle ayant mise à l'autel, prosterné » en terre il prioit nostre doux Seigneur » qu'il ne laissast pas faire plus grands » progrez à l'impieté, et faisant le signe de » la croix sur l'eau, il commande à Equi» tius, son diacre, qu'il coure et aille ar» rouser le feu de cette eau beniste, ce » qu'il fit; et soudain le diable, qui ne » pouvoit souffrir la force de cette eau, » s'enfuit, et le feu allumé par l'eau, son » contraire, comme si c'eust esté de l'huyle, » s'attache au bois, et en peu de temps le » consume, si que les colonnes n'ayant » plus leur appuy, cheurent, et tirerent à » ruine après elles toutes les autres avec ce » qu'elles portoient: le fracas de cette » cheute fut oüy par toute la ville, laquelle » s'assemblant à ce spectacle, et voyant la » fuite du malin, se mit à loüer Dieu tout» puissant.»

Avez-vous veu, traitteur, faire l'eau beniste par le signe de la croix? Theodoret en est mon autheur. Un bon personnage nommé Joseph, voulant bastir une eglise en la ville de Tiberias, à quoy il avoit besoin d'une grande quantité de chaux, fit faire environ sept fourneaux: les Juifs empeschent par sorcelleries que le feu ne se puisse allumer, ny ne brusle, ce qu'appercevant Joseph, il prit un vase plein d'eau, et devant tous (car une grande troupe de Juifs estoit là à voir ce que feroit ce bonhomme) criant fort haut, il fait de sa propre main la croix sur icelle, et invoquant le nom de Jesus, il dit: « Au nom de Jesus de Naza» reth que mes peres ont crucifié, que » vertu soit faicte en cette eau, pour rejet» ter tout charme et enchantement faict par » ces gens.» Ainsi prend-il de l'eau en sa maison, et arrousant tous les fourneaux, et tout aussi-tost les charmes furent aneantis, et le feu sortit devant tous, dont le peuple present s'en retourna jettant ce grand cry: « Il n'y a qu'un Dieu qui ayde » aux chrestiens. » Ce recit est de S. Epiphane, qui met le signe de la croix en usage pour les benedictions.

La mere de S. Gregoire Nazianzene restant malade, ne pouvoit aucunement manger: si qu'elle couroit grande fortune de

ıourir faute de nourriture. Or voicy omme le mesme S. Gregoire recite qu'elle ıt secourue et nourrie.

« Il luy sembla, dit-il, que je venois à elle de nuict avec un pannier, et que je la paissois de pains tres-blancs, benis et signez selon ma façon ordinaire, et qu'ainsi elle estoit guerie, et avoit repris ses forces : et cette vision de nuict fut suivie de la verité; car dès-lors elle revint à soy, et conceut une meilleure esperance, comme on reconnut evidemment. » La coustume de faire le signe de ı croix sur la viande estoit ordinaire à ce rand et ancien theologien.

Julien l'apostat fit peindre auprès de sa tatuë (laquelle estoit en la place publique, elon la coustume) l'image de Jupiter omme venant du ciel luy apportant la ouronne et pourpre, qui sont les habits nperiaux. Item, Mars et Mercure vis-à-is de luy le regardant, comme pour tesıoigner qu'il estoit homme et vaillant et ien disant, afin que par là, sous pretexte e l'honneur qu'on avoit decreté aux empereurs, il forçast tacitement ses subjects honorer les idoles peintes avec l'image 'iceluy; car voicy son project : S'il leur ouvoit persuader d'honorer ces idoles, sa ause s'en alloit gagnée. S'ils s'y rendoient ifficiles, il pouvoit prendre occasion de venger d'eux comme de perturbateurs es coustumes romaines, qui auroient par refus offensé et la republique et l'empeeur. Or peu s'apperceurent de cette tromerie, qui ne voulant plus adorer (c'est-àire honorer), comme ils faisoient aupaavant, l'image de l'empereur, ainsi mise army ces idoles, comme elle estoit, en ırent enfin martyrisez : mais le menu euple allant à la bonne foy, sans y entenre autre mal, pensant seulement rendre honneur ordinaire à l'empereur, faisoit a reverence à ces idoles.

Cependant l'empereur taschant tousours plus à l'advancement de ce dessein, e temps estant venu de faire faire monstre ıux soldats et les payer, il fit apporter près le soy et de ces idoles du feu et de l'enens, et faisoit commander aux soldats qui recevoient leur paye, de jetter de l'encens sur le feu, comme si c'eust esté une ordinaire ceremonie militaire entre les Romains. Quelques-uns decouvrant la ruse, refuserent tout-à-fait de commettre cette impieté : les autres, plus simples, firent ce qu'on leur commandoit, sans autre malice; les autres, ou par avarice, ou par crainte, se laisserent aller à ce peché. Or aucuns de ceux qui avoient fait cet acte par ignorance et inconsideration, se treuvant le soir à table beuvant les uns aux autres selon la coutume, invoquoient Jesus-Christ sur leur breuvage, et faisoient le signe de la croix, un de ceux qui estoient assis leur dit comme ils osoient invoquer Jesus-Christ et faire son signe, veu qu'ils l'avoient renié peu auparavant. Eux ayant decouvert la tromperie qu'on leur avoit faite, sortant aux places et ruës, crioient par tout lamentablement, qu'on les avoit trahis, qu'ils n'avoient commis le paganisme qu'avec les mains, et que leur cœur en avoit toujours esté très-esloigné : et venant à l'empereur, jettent à ses pieds l'argent qu'il leur avoit donné, luy demandant la mort en punition du crime qu'ils avoient commis, quoy qu'ignoramment. Sur quoy l'empereur, bien qu'extresmement depité, ne les voulut faire mourir, de peur qu'ils ne fussent tenus pour martyrs; mais les fit simplement casser.

Sozomene qui raconte cette histoire, ne dit pas qu'ils firent le signe de la croix, afin que mon adversaire ne se trompe à penser que je me sois trompé, comme luymesme a fait souvent; mais c'est S. Gregoire de Nazienzene. Ny ne faut pas treuver estrange que ces bons soldats fissent le signe de la croix pour boire; car c'estoit anciennement la coustume de benir non seulement la table et le repas, mais encore chaque viande à part, et le boire aussi.

Nous avons une grande preuve de cecy en la gracieuse histoire que S. Gregoire de Tours escrit d'un prestre heretique, qui voulant prevenir non seulement à benir, mais encore à manger, un bon prestre catholique romain, car le mot y est, qui estoit en mesme table, et l'ayant en effet prevenu aux premier, second et troisiesme plats qu'on apporta sur table, au quatriesme enfin l'ayant signé, l'humeur de son heresie ne portoit pas de rejetter le signe de la croix, comme fait celle des reformateurs, mettant le premier morceau en bouche, il le treuva si chaud qu'il en creva, faisant un grand bruit, qui bailla

occasion au nostre de dire : *Periit memoria hujus cum sonitu*, et à celuy qui les avoit chez soy tous deux, de se faire catholique sur-le-champ.

Ainsi S. Chrysostome atteste qu'on faisoit la croix, *In symposiis et thalamis*, c'est à-dire, aux festins et licts nuptiaux. Tertulien, aux bains, aux tables, aux chandelles. Ephrem, soit qu'on beust, soit qu'on mangeast. Cyrille, mangeant les pains, beuvant les coupes. Et de plus, mal est pris bien souvent à ceux qui ont mesprisé de faire ce sainct signe avant que de manger et boire. Tesmoin la religieuse qui mangea une laictuë, et le religieux qui beust sans faire le signe de la croix, qui furent aussi-tost saisis du malin

Le traitteur fait deux reproches à ces tesmoignages; l'un : « Qui ne void, dit-il, » que c'est fables? » L'autre, S. Paul dit : « (1) Que la viande nous est sanctifiée par » la parolle de Dieu, et par la priere, » et ne parle point du signe de la croix, ny d'autre chose.

Il a tort; car ces recits n'ont rien d'impossible, rien d'inepte, et partent d'une bouche honorable. C'est de S. Gregoire-le-Grand, qui vaut mieux que tous ces reformez, en doctrine et authorité. Sera-t'il donc permis au premier venu de desmentir ainsi les anciens? Au demeurant, le dire de S. Paul, que les viandes sont sanctifiées par la priere, confirme ce que nous avons dit; car parce que le signe de la croix est une priere briefve, aysée, vigoureuse, et ordinaire ès benedictions des viandes, dire qu'à faute de faire la croix, le diable saisit un religieux et une religieuse, c'est-à-dire, que ce fut à faute de faire cette priere-là, qui estoit la plus aysée et familiere, et à plus forte raison qu'autre quelconque; bien qu'encore soit-il vray que le signe de la croix a une particuliere force contre les diables, outre celle qui est commune à toute priere, comme nous verrons cy-après.

CHAPITRE VI.

La croix est employée ès consecrations et benedictions sacramentelles.

Le costé du Sauveur percé par la lance sur la croix fut la vive source de toutes les graces, dont les ames sont arrousees par les saincts sacremens. Nos anciens l'ont ainsi remarqué. Où est-ce donc que le signe de la croix est plus sortable qu'aux sacremens? Quand ce ne seroit que pour protester que la passion est la fontaine des eaux salutaires qu'ils nous communiquent; les consecrations sont les plus excellentes invocations qui se fassent en l'Eglise. Le sainct signe estant un si propre moyen de prier, ne peut estre mieux employé qu'à cet effect. Aussi ça esté une forme ordinaire à l'ancienne Eglise de consacrer avec le signe de la croix. Oyons les tesmoins.

S. Chrysostome : « Ainsi la croix reluit » en la table sacrée, ès ordinations des » prestres; ainsi derechef avec le corps de » Jesus-Christ, ès cenes mystiques. » Et ailleurs parlant de la croix : « Tout ce qui » profite à nostre salut est consommé par » icelle ; car estant regenerez, la croix y » est, quand nous sommes nourris de la » tres-sacrée viande, lorsque nous sommes » establis pour estre consacrez en l'ordre, » par tout, et tousjours, cette enseigne de » victoire nous assiste. » S. Augustin : « Si » ce signe n'est appliqué ou au front des » croyans, ou à l'eau mesme par laquelle » ils sont regenerez, ou à l'huyle avec laquelle oingts de chresme, ou au sacri» fice duquel ils sont nourris, rien de tout » cela n'est deuëment parfait. » Mais j'ay desja produit ces tesmoignages ailleurs avec plusieurs autres qui peuvent estre rapportez icy, en voicy d'autres.

S. Cyprian : « Nous nous glorifions en » la croix du Seigneur, de laquelle la vertu » parfaict tous les sacremens, sans lequel » signe il n'y a rien de sainct, ny aucune » consecration est reduite à son effect. » Et ailleurs : « Enfin quels que soient les » administrateurs des sacremens, quelles » que soient les mains avec lesquelles on » baigne, ou oigne ceux qui viennent au » baptesme, quelle que soit la poictrine de » laquelle les mots sacrez sortent, l'autho» rité ou vigueur de l'operation donne l'ef» fect à tous les sacremens en la figure de » la croix. »

S. Denis areopagite tesmoigne que le chresme estoit versé dans le baptistere, en forme de croix, comme nous faisons encore maintenant. Et traittant de la saincte onction : « L'evesque, dit-il, com-

(1) 1 Tim. IV, 5

nt l'onction par le signe de la croix, laisse l'homme aux presur estre oingt par iceux, par tout s. » Parlant des saincts ordres : -il, à chacun d'iceux, le signe de x est imprimé par l'evesque be-:. »

nent dit que les premiers prelats ianisme, venant à l'autel, se side la croix : « Donc l'evesque à part soy avec les prestres, mete robbe splendide ou reluisante, curant debout vers l'autel ; se siau front du trophée de la croix, ie : La grace de Dieu tout-puisst la charité de Nostre-Seigneur Christ, et la communication du Esprit soit avec vous tous. »

justin touche la coustume de sienfans au baptesme, quand il dit e ventre de sa mère il estoit desjà signe de la croix, et assaisonné el : voulant dire que sa mère le au baptesme, auquel on signoit, it-on le sel comme on fait de ce e traitteur le reconnoist presque ais il ne peut jamais dire verité it. Ès lithurgie de S. Jacques, et rysostome, il est fort souvent lé au prestre de faire le signe de : en celle de S. Basile, non seu-prestre fait le signe de la croix frandes, mais en fait encore trois iple, en forme de nos benedictions es. C'est assez.

CHAPITRE VII.

ur lesquelles on fait le signe de la croix nt de ceux qu'on baptise, et en d'autres s.

soit anciennement le signe de la tous les membres generalement : is cette enseigne vivifiante en nos dit S. Ephrem, en nos fronts, bouche, en la poictrine, et en s membres. » Neantmoins pour e, on signoit sur le front, comme issez recueillir de ce que j'ay dit cy. Mais en voicy quelques rai-

nt s'en faut que j'aye honte de de Jesus-Christ, que je ne l'ay un lieu secret ; mais je la porte » au front. Nous recevons plusieurs sa» cremens en diverses manieres, nous en » prenons quelques-uns en la bouche, » comme vous savez, et quelques-uns en » tout le corps. Or parce qu'on a la honte » au front, celuy qui a dit : De celuy qui » a honte de moy devant les hommes, » j'auray honte de luy devant mon Père » qui est ès cieux ; il a mis sur le lieu » de la honte et pudeur la mesme igno» minie que les payens mesprisent. Vous » oyez un homme tançant quelque impu» dent dire : Il est effronté, qu'est-ce à » dire cela : Il n'a point de front, c'est» à-dire, il est eshonté. Or ça donc, que » je n'aye pas le front nud, que la croix » de mon Seigneur le couvre. » Voilà à la verité une belle raison produite par les propres mots de S. Augustin, le traitteur citant à ce propos un autre lieu du mesme docteur ;

2. Voicy la seconde raison : « (1) Les » posteaux des maisons d'Israël estoient » oingts et enduits de sang, pour chasser » le mal-encontre ; les peuples chrestiens » sont signez du signe de la passion du » Sauveur, pour un preservatif de salut. » Ce sont encore parolles de S. Augustin, par lesquelles il monstre que comme les enfans d'Israël marquoient du sang de l'agneau paschal les posteaux et surseuils de leurs domiciles, pour estre garantis de l'extermination ; ainsi les chrestiens sont signez au front, comme au surseuil de tout l'homme, du signe du sang et de la passion de l'agneau, qui lave le pechez du monde, pour estre en asseurance contre tous les ennemis de son salut. Lactance dit le mesme en tres-belle façon. S. Ephrem le touche au livre de la vraye penitence, et S. Cyprien le dit tout exprez en son livre second à Quirinus.

Le traitteur reconnoist cette raison comme partie de S. Augustin et de Lactance, et tout aussitost y joint cette censure : « Quoy que ce soit, ç'a esté une fa» çon introduite par imitation judaïque, et » non par commandement. Or jamais on ne » se doit fonder sur le seul exemple des » hommes, ains sur les regles generales » tirées du commandement de Dieu. Les » Israëlites avoient commandement de Dieu » de faire ce qu'ils ont fait sur leurs sur-

(1) Exod. XII, 22.

» seuils, mais les chrestiens n'ont point » esté commandez de se signer sur le » front. Aussi en est procedé une tres-» pernicieuse erreur, naye premierement » de simplicité, accreuë depuis par igno-» rance, et à present debattuë par opi-» niastreté, d'attribuer au bois de la croix » ce qui est propre au seul crucifié. » Voilà le dire du petit traitteur, sur lequel j'ay à redire plusieurs choses.

1. Que ce traitteur voulant censurer les anciens, de ce qu'ils approuvent une ceremonie non escrite, il ne met en avant aucune authorité escrite, pour preuver sa censure : ny ayant point de commandement escrit de faire le signe de la croix, il ne le veut pas faire, ny ayant aucune prohibition escrite de le faire, je ne cesseray aucunement de le faire.

2. Que c'est une expresse ignorance ou bestise de dire que jamais on ne se doit fonder sur l'exemple des hommes : ains sur les regles generales tirées du commandement de Dieu. Où est-il commandé de prier le genoüil en terre? Pour vray, Calvin ne l'a jamais sceu treuver en autre lieu, que là où l'apostre dit : « (1) Tout se » fasse honnestement et par ordre. » Mais, je vous prie, voyez cette consequence : Tout se fasse honnestement et par ordre; donc il faut s'agenoüiller en priant? Et quoy! ne seroit-ce pas honnestement et par ordre, d'estre assis, debout, ou du tout prosterné en terre? Pourquoy n'est-ce pas honnestement fait de se signer au front?

Quel commandement avoient Isaac et Jacob de benir leurs enfans, S. Jean de porter des habits si grossiers, habiter ès deserts, et non en la maison de son père, ne boire ny vin, ny cervoise, ne manger que locustes et miel sauvage, et porter cette ceinture de peau? Quant à la ceinture, il imitoit S. Helie (2); mais sans commandement : et cependant ce sont choses que les evangelistes ont estimées remarquables, aussi les ont-ils remarquées. Quand Helisée (3) frappoit sur les eaux avec le manteau de son maistre, quel commandement en avoit-il? n'estoit-ce pas pour imiter ce que son maistre avoit fait peu auparavant? Lever et imposer les mains pour benir, comme nous avons desjà remarqué cy-dessus, où fut-il commandé? et neantmoins la practique en est tesmoignée par toute l'Escriture.

Que c'est une fausseté de dire que les chrestiens n'ont point esté commandez de se signer sur le front; car 1. Puisque le signe de la croix est une profession de foy et invocation du crucifix, il est assez commandé de se signer au front, par tout où il est commandé de faire profession de foy et invoquer Jesus-Christ. Ouy, dira le traitteur, mais on peut prier Dieu en autre sorte : je le confesse; mais je dy qu'on peut aussi prier en celle-cy, aussi bien que levant les mains et les yeux. Et puisqu'aux generaux commandemens de prier Dieu, confesser la foy, et faire profession de sa religion, le signe de la croix n'est point forclos, pourquoy est-ce qu'on le forclora?

Calvin, confessant qu'on ne sçauroit monstrer par aucun texte exprez que jamais enfant ne fut baptisé par les apostres, dit neantmoins tout hardiment que : « Toutesfois ce n'est pas à dire qu'ils ne » les ayent baptisez, veu que jamais ils » n'en sont exclus, quand il est fait men-» tion que quelque famille a esté bap-» tisée. » On ne peut pas, diray-je de mesme, monstrer expressement que l'oraison qui se fait par le signe de la croix soit expressement commandée; toutesfois ce n'est pas à dire qu'elle le soit, veu que jamais elle n'est excluse, quand il est commandé de prier.

2. Item, si la figure est commandée, la chose figurée est bien assez recommandée, puisque la figure n'a esté practiquée que pour recommander la chose figurée, et nous asseurer de l'evenement d'icelle. Or s'il faut plus croire à S. Cyprien, S. Augustin, S. Ephrem, et autres tres-anciens peres, qu'à ce petit traitteur, l'arrousement des posteaux et surseuils a esté figure du signe que l'on fait sur le front des chrestiens. Si donc la figure en fut commandée aux Juifs, les chrestiens en ont assez de fondement pour tenir la chose figurée pour toute commandée.

La circoncision, figure du baptesme, fut commandée pour les petits enfans en l'ancienne loy. Calvin ne fait point de difficulté de fonder sur ce commandement fait en la figure une certaine preuve de l'arti-

(1) I. Cor. XIV, 40. — (2) IV. Reg. I, 8. — (3) Ib. II, 8 et 14.

ptesme des petits enfans contre
iste : pourquoy ne sera-t'il loisi-
Augustin, et aux autres peres, de
conséquence la marque du sang
au imprimée sur l'entrée des mai-
ir monstrer le devoir que nous
e marquer nos fronts, comme le
le cette habitation terrestre, du
la saincte Passion? Voilà bien
commandement.

parce qu'il n'est pas du tout ex-
Escriture, les apostres le laisse-
essement en l'autre partie de la
chrestienne et evangelique, ap-
dition : « Quelle que soit la con-
on et action qui nous exerce,
uchons nostre front du signe de
. Que si tu demandes le com-
ment escrit de ces observations,
treuveras point : on te met au
la tradition pour authrice, la
ne confirmatrice, et la foy obser-
. »

t les parolles de l'ancien Tertul-
. Basile disoit peu après : « Nous
uelques articles qui sont preschez
lise, de la doctrine baillée en es-
ous en recevons aussi quelques
de la tradition des apostres, lais-
mystere, c'est-à-dire en secret,
s tous deux ont pareille force pour
, et personne n'y contredit pour
'il sache quels sont les droicts ec-
iques; car si nous taschons de re-
es coustumes non escrites comme
t gueres importantes, nous con-
rons aussi imprudemment les cho-
essaires à salut, qui sont en l'E-
; mais plutost nous ravallerons la
tion mesme de la foy à une parolle
vaine. De ce genre est (afin que
le premier ce qui est le premier
vulgaire) que nous signons du si-
la croix ceux qui ont mis leur es-
e en Jesus-Christ, qui l'a ensei-
ir escrit. »

ous oüy, petit traitteur, ce grand
maistre, comme il tient l'obser-
e se signer au front pour toute
lée, quoy qu'elle ne soit expres-
scrite? Que luy sçauriez-vous op-
ion qu'il est homme à vostre ac-
ie? Et certes il est homme, mais
stien, et tres-entendu en la loy
evangelique, regnant en l'Eglise au temps de sa plus grande pureté. C'estoit lors, comme l'appelle S. Gregoire Nissene : « Une voix et trompette magnifique et l'œil » de l'univers. » C'estoit un seul evesque; mais accordant et de tres-bonne intelligence en la doctrine et discipline ecclesiastique, avec tous ses collegues.

4. Enfin je voudrois bien que le traitteur cottast le temps auquel est naye l'erreur d'attribuer au bois ce qui est propre au crucifié. S'il entend parler de l'honneur de la croix, qu'il reprend en l'Eglise catholique, il ne sçauroist monstrer quand il est nay; car il a tousjours esté : et est inepte, disant qu'il est nay de simplicité; car S. Ambroise, S. Paulin, S. Augustin, et mille autres tels peres qui ont enseigné cet honneur, comme j'ay assez preuvé ès deux premiers livres, estoient à la verité simples comme colombes; mais ils estoient aussi à l'esgal prudens comme serpens : si que leur saincte simplicité ne pouvoit enfanter aucune erreur.

Voilà l'injure que ces novateurs font à l'antiquité, bien mal adoucie de l'attribuer à simplicité; car cette simplicité errante et mere d'erreur s'appelle folie en ceux qui ont charge des peuples. Et cependant le traitteur calomnie, disant qu'on attribuë au bois de la croix ce qui est propre au crucifié; car jamais nous n'y pensasmes, ny ne le fismes, comme j'ay monstré cy-devant.

Au reste, c'est une plaisante gradation que celle que fait cet homme, disant que « l'erreur d'honorer la croix est naye de » simplicité, accreuë par ignorance, et de » battuë maintenant par opiniastreté, » car par là il attribuë à nostre aage la science et connoissance avec opiniastreté, aux predecesseurs une simple ignorance, et aux plus anciens chrestiens une simplicité ignorante, puisqu'autre simplicité ne peut causer l'erreur; là où, au contraire, les anciens si clair-voyans seroient bien plus inexcusables d'avoir donné commencement à l'erreur, s'il y en avoit, que nous qui en serions les sectateurs, beaucoup moins entendus et sçavans. Ce seroit nous qui errerions par simplicité et ignorance, à la suite des anciens : mais je m'amuse trop avec ce gros discoureur.

4. La troisiesme raison de se signer au

front est ainsi touchée par S. Hierosme : « (1) Le prestre de l'ancienne loy portoit » une lame de tres-fin or, attachée à sa » tiare pendante sur le front, en laquelle » estoit gravé : *Sanctum Domino*, Sainct » au Seigneur ; et devoit tousjours avoir » cet escriteau sur le front, afin que Dieu » luy fust propice ; ce qui jadis estoit mons- » tré en la lame d'or, nous est monstré au » signe de la croix : le sang de l'Evangile » est plus precieux que l'or de la loy. » Pour monstrer donc que les chrestiens estant un royal sacerdoce sont saincts au Seigneur, par le sang du Sauveur, au lieu de la lame d'or, ils portoient le signe de la croix sur le front.

4. Voicy encore d'autres raisons marquées par l'ancien Origene et S. Chrysostome. Le signe de la croix est nostre estendart, il doit estre au lieu plus apparent de nostre ville.

5. C'est nostre trophée, il le faut lever au plus haut de nostre temple, et comme sur une honorable colomne. 6. C'est nostre couronne, il la faut sur nos testes. 7. C'est nostre escusson, il le faut sur nostre portail, et au frontispice de nos maisons. 8. C'est une marque honorable, il la faut faire avec la main droicte comme plus noble, et la placer sur la plus illustre partie de nostre corps. Il y en a mille semblables chez les anciens.

CHAPITRE VIII.

Autre raison pour laquelle on fait le signe de la croix au front, tiree du prophete Ezechiel.

« Dieu appella l'homme qui estoit vestu » de lin, dit le prophete Ezechiel (2), et » qui avoit l'escritoire de l'escrivain sur » ses reins, et le Seigneur luy dit : Passe » par le milieu de la cité, au milieu de Hie- » rusalem, et marque de Thau les fronts » des hommes qui gemissent et souspirent » pour toutes les abominations qui se font » au milieu d'icelle. Et tout incontinent » après il commande à six personnes qui » portoient les vases de la mort en leurs » mains, de massacrer tout ce qui se treu- » veroit dans la cité : Mais, dit-il, sur qui- » conque vous verrez Thau, ne le tuez pas. » Ce Thau, marque de sauvement, ne signifioit autre chose que la croix : or il estoit imprimé sur le front ; c'est pourquoy nous faisons la croix au front. Belle preuve de l'honneur et vertu de la croix, et d'autant plus considerable que le traitteur tasche de l'obscurcir. Voyons donc par le menu ce qu'il en dit, et l'examinons.

1. Ayant recité le texte d'Ezechiel en cette sorte : « Marque de la marque les » fronts des hommes, » il poursuit ainsi : « En ce sens, et en pareils mots l'a traduit » le translateur grec, comme aussi S. Hie- » rosme remarque que les septante inter- » pretes, et Aquila, et Symmachus ont dit » de mesme, à sçavoir : Mets le signe ou » la marque sur les fronts ; car aussi Thau, » en hebreu, signifie marque, ou un signe, » et est tiré du mot Thauat, c'est-à-dire, » signifier, ou desseigner. »

Ce ne sont pas grandes nouvelles que cela : mille des nostres l'ont desja remarqué, et entre autres Sixte Sienois. Mais quelle consequence en peut-on tirer contre nous ? Faisons que cette traduction fust la meilleure, n'y aurons-nous tousjours cet avantage, que le signe de la croix estant le plus excellent des purs et simples signes, et le grand signe du Fils de Dieu, il peut et doit estre entendu plus proprement qu'autre quelconque, sous le nom et mot absolu de marque ou signe ? car ainsi, quoy qu'il y peust avoir plusieurs signes du Fils de l'homme, quand toutesfois il est parlé absolument du signe du Fils de l'homme, les anciens l'ont entendu du signe de la croix.

Et S. Hierosme en l'epistre à Fabiola, prenant le signe d'Ezechiel, non pour la lettre Thau simplement, mais pour signe et marque en general, ne laisse pas pourtant de l'appliquer à la croix. « Alors, dit-il, » selon la parolle d'Ezechiel, le signe es- » toit fiché sur le front des gemissans : » maintenant portant la croix, nous disons : » Seigneur ! la lumiere de ta face est signée » sur nous. » Ainsi quand il est dit en l'Apocalypse : « (1) Ne nuisez point à la terre, » ny à la mer, ny aux arbres, jusques à » ce que nous ayons marqué les serviteurs » de nostre Dieu en leurs fronts ; » la marque dont il est question n'est autre chose que la croix, comme sont d'advis Œcumene, Rupert, Anselme, et plusieurs autres devanciers, avec grande raison ; car quelle autre marque peut-on porter sur le

(1) Exod. XXVIII, 36 — (2) Ezech. IX, 3, 4.

(1) Apoc. VII, 3, 4.

front plus honorable devant Dieu le Pere, que celle de son Fils? et à quelle sorte de marque peut-on mieux determiner toutes ces sainctes parolles qu'à celle de laquelle nous sçavons tous les plus grands serviteurs de Dieu avoir esté marquez, et en avoir faict tant d'estat?

2. Apres que le traitteur a ainsi colloqué son opinion touchant la version de ce lieu, il poursuit ainsi : « Vray est que » Theodotion, et l'interpretation vulgaire, » ont retenu le mot de Thau, le prenant » materiellement, comme on parle aux es» choles, sur quoy plusieurs ont philoso» phé à leur plaisir ; car comme le mesme » S. Hierosme escrit, plusieurs ont dit que » par la lettre Thau, qui est la derniere » de l'alphabeth hebreu, estoient signifiez » ceux qui avoient une science parfaicte : » les autres ont dit que par la mesme lettre » estoit entenduë la loy, qui en hebreu est » appelée Thorah, duquel mot la premiere » lettre est Thau. Et finalement le mesme » S. Hierosme laissant le charactere dont » a usé le prophete, a recherché le cha» ractere des Samaritains, et dit que Thau, » entre les Samaritains, a la ressemblance » d'une croix; mais il ne peint point la » figure de ce Thau des Samaritains, et » pourtant iceluy sentant que ce sien dire » estoit recherché de trop loin, adjoute in» continent après une autre exposition, c'est » à sçavoir, que comme la lettre Thau est » la derniere en l'alphabeth, ainsi par » icelle estoient representez les gens de » bien, estant de reste de la multitude des » mal-vivans. » Voilà la seconde saillie du traitteur à ce propos, sur laquelle j'ay à dire plusieurs choses.

1. L'ancienne, vulgaire et generale edition, merite bien ce credit qu'on ne la laisse pas temerairement pour autre quelconque. Et partant puisqu'elle retient le Thau, par la marque duquel devoient estre marquez ces gemissans, nous ne le devons pas rejetter pour peu.

2. C'est tres-mal parlé de dire que plusieurs ont philosophé sur cela avec plaisir, entendant des anciennes considerations, faictes sur cette prophetie ; car ces anciens et graves esprits n'ont pas manié les Escritures à leur plaisir, mais leur plaisir par l'Escriture.

3. Aussi quoy que S. Hierosme produise plusieurs sens, si ne sont-ils pas contraires ; mais tous peuvent joindre ensemble, sur celuy que le mesme S. Hierosme estime le plus sortable, et lequel est plus doux et naïf ; car le comble de connoissance signifié, par la fin et comble des lettres qui est Thau, gist à sçavoir et practiquer la loy laquelle est encore signifiée par Thau ; d'autant que le mot Thorah, qui signifie la loy, se commence par Thau. Or la loy ne s'observe que par le reste et petit nombre des bons, et ce en vertu de la croix et mort du Sauveur, le signe de laquelle est sur le front exprimé par la lettre Thau hebraïque. C'est philosopher à l'honneur de Dieu, non pas à plaisir.

4. Mais n'est-ce pas une trop grande ruse, de vouloir faire croire que S. Hierosme ne s'est voulu arrester sur la troisiesme interpretation, comme la sentant recherchée de trop loin, et que partant il a apporté l'autre? Certes c'est une fausseté expresse ; car 1. La derniere interpretation est plus forcée, la troisiesme plus coulante. Quelle convenance y a-t'il entre le reste des mechans, et la derniere lettre de l'alphabeth ; mais elle est grande entre l'ancien Thau hebreu, et la croix, comme dit le mesme S. Hierosme. 2. S. Hierosme repete ailleurs la troisiesme interpretation, qui monstre assez qu'il la tient pour loyale. J'ay cité le lieu cy-dessus. 3. Il proteste ouvertement que c'est son opinion ; car apres avoir allegué les deux premieres, il produit la troisiesme ainsi : « Mais afin que nous venions » à nos affaires, par les anciennes lettres » des Hebreux, desquelles jusques à cejour» d'huy les Samaritains se servent, la der» niere lettre Thau a la ressemblance de la » croix, laquelle est peinte au front des » chrestiens, et signée par la frequente » inscription faite avec la main. »

Et par ceci l'on voit combien le traitteur a, ou d'ignorance, ou de malice, quand il dit que S. Hierosme a laissé le charactere dont a usé le prophete, pour rechercher le charactere des Samaritains. Y a-t'il si pauvre homme qui ne sçache qu'Ezechiel a vescu devant Esdras, puisque celuy-là mourut en la captivité, et celuy-cy après icelle, et la restauration du temple? Qui ne sçayt qu'Esdras a esté le dernier en la continuelle succession des prophetes? Or ce fut Esdras qui changea les anciennes lettres des He-

breux en celles que nous avons maintenant. Mais les Samaritains les retinrent (voyez ce qu'en dit S. Hierosme *In Prologo Galeato*); Ezechiel donc qui escrivit avant la mutation, se servit de l'ancienne forme des lettres hébraïques, selon lesquelles le Thau estoit semblable à la croix. Tant s'en faut donc que S. Hierosme aye laissé le charactere dont usa le prophete, qu'au contraire il l'est allé rechercher dans l'antiquité des lettres hebraïques, qui estoit demeurée parmi les Samaritains : ny S. Hierosme ne recherche pas les characteres des Samaritains comme dit le traitteur, mais plutost celuy des Hebreux anciens « Duquel, dit-» il, jusques à cejourd'huy les Samaritains » se servent » sçachant que c'estoit de cet ancien charactere, duquel Ezechiel avoit indubitablement usé, puisque le changement n'estoit pas encore fait quand il fit et prononça sa prophetie.

3. Le traitteur reproche de rechef nostre raison tirée de la prophetie d'Ezechiel, la disproportion qu'il dit estre entre la croix et l'ancien Thau des Hebreux. « Mais soit, » dit-il, que la lettre Thau aye esté peinte » en charactere hebreu ou en charactere » samaritain par une seule figure, il est » aisé à voir qu'il y a peu de similitude à » une croix entiere; car le charactere he-» breu est fait ainsi ת, et le charactere » samaritain ainsi T, qui n'est pas la vraye » figure de la croix; car il y defaut la par-» tie du dessus où estoit fiché l'escriteau » ou tiltre de la croix, comme l'a bien re-» marqué Lipsius au chapitre 10 de son » livre de la croix. »

Ne voicy pas de grandes finesses? Il y a peu de similitude, dit-il, du Thau T à une croix entiere †. Mais quelle plus grande similitude y peut-il avoir, sinon que le Thau fust une croix? Certes nous ne disons pas que le Thau soit une croix, ains qu'il la ressemble : or *Similia non sunt eadem*, Ce n'est pas croix, mais il ne s'en faut gueres. Et pleut à Dieu que ces reformateurs eussent imité ce rare et grand esprit Justus Lipsius : ils ne seroient plus ennemis de la croix.

Il a tort aussi d'alleguer que le charactere hebreu est ainsi fait ת ; car c'est le charactere tel qu'on le fait aujourd'huy, duquel nous ne parlons pas, mais de celuy qui estoit au temps d'Ezechiel; lequel, comme dit S. Hierosme, ressembloit à la croix. Et quant au charactere samaritain, je ne sçay s'il estoit du tout tel au temps de S. Hierosme, qu'il est aujourd'huy. Je veux bien croire que s'il eust eu plus de forme de croix qu'il n'a, les Juifs et rabbins l'eussent changé, en haine de la croix, laquelle ils detestent tant, qu'ils ne la veulent pas mesme nommer, comme a remarqué le docteur Genebrard, et je l'ay dit ailleurs.

4. Le traitteur oppose encore « Que si » la diction Thau a esté decrite avec ses » consonnantes, et une voyelle, comme » aujourd'huy elle se lit au texte hebreu, » en cette maniere m, il y a encore moins » d'apparence. »

Là où je dy que Thau veut dire un signe et une lettre particuliere ressemblante à la croix : si la prophetie s'entend d'un signe absolument, il faudra tousjours le rapporter à celuy de la croix, à cause de l'excellence d'iceluy, comme j'ay dit cy-devant, et de plus, ce signe estant exprimé par un mot qui a en teste et en sa premiere lettre la figure de la croix, et non seulement cela, mais signifie encore un certain seul charactere qui a semblance de croix, nous sommes tousjours plus contraints, par la consideration de tant de circonstances, à prendre ce signe de la prophetie pour celuy de la croix. Mais si la parole Thau ne signifie pas seulement une borne et signe, mais encore une croix, comme l'asseure Genebrard, homme extresmement ou incroyablement versé en la langue hebraïque, quelle plus grande lumiere voudroit-on en confirmation de nostre dire?

5. « Mais, se dit le traitteur, après les » mots il faut venir au sens. 1. Il appert par » ce qui est recité au 8e et 9e chapitre d'E-» zechiel, que tout ce qui est là dit a esté » representé en vision mentale, tellement » que la chose n'a esté reellement faite. »

Icy je consens volontiers, et dy que cette vision estant spirituelle, elle a d'autant plus de rapport à l'Esprit de l'Evangile, que non pas au corps de la loy ancienne, en sorte que la chose n'ayant point esté reellement faite sur la vieille et materielle Hierusalem, elle a deu estre réellement verifiée en la Hierusalem nouvelle et chrestienne.

6. « C'est chose claire, dit le traitteur,

» que cette prophetie estoit proprement et » particulierement dressée contre la ville » de Hierusalem, et l'execution d'icelle » s'est veuë alors que les Babyloniens ont » pris et rase la ville de Hierusalem, et em- » mené quelque reste du peuple en capti- » vité. C'est donc hors de raison, que ce » qui a esté dit pour un certain temps et » lieu, et pour certaines personnes, soit » destourné et assigné ailleurs, qui n'a ja- » mais esté l'intention de l'esprit de Dieu, » qui a parlé par Ezechiel. »

Icy j'aurois bien à dire; mais il suffit à mon dessein. 1. Qu'encore que ces parolles d'Ezechiel soient dressées immediatement contre Hierusalem, c'est neantmoins une ignorante consequence de conclure qu'elles ne doivent être appliquées à la Hierusalem spirituelle. Combien y a t'il de propheties qui visent à la verité de l'Evangile, qui neantmoins, quant à leur premier sens, ne touchoient qu'à ce qui se faisoit en l'ombre et figure de la loy ancienne? Voilà le psalme 71 : (1) *Deus judicium tuum regi da :* il vise du tout à nostre Sauveur et à sa royauté, quoy qu'immediatement il fust dressé pour Salomon, lequel y sert d'ombre et figure à representer Jesus-Christ, prince de la paix eternelle. Item, ce qui est dit ès livres des Roys : « (2) Je luy seray pere, et il me sera fils, » ne s'entend-il pas tout droict et en son premier sens du roy Salomon, fils de Bethsabée? Neantmoins cela se rapporte et revient au Sauveur du monde; sinon que pour retenir vos inepties en credit, vous rejettiez encore l'epistre aux Hebreux (3); car ce texte y est appliqué formellement à Jesus-Christ, et cette parolle : « (4) Vous ne bri- » serez pas un os d'iceluy, » est entenduë de Jesus-Christ par S. Jean; et neantmoins elle fut dite immediatement de l'agneau paschal (5). Qu'Ezechiel donc dresse sa prophetie contre Hierusalem, si ne laissera-t'elle pas de devoir estre entendue pour le mystere de l'Eglise evangelique.

2. Mais quand ce n'eust esté que pour la reverence des anciens, qui ont rapporté le Thau d'Ezechiel à la croix, le traitteur devoit plustost passer les années à en rechercher les raisons, que de dire ainsi insolemment que c'estoit chose hors de raison, que ce texte estoit destourné, et que ce n'avoit jamais esté l'intention du Sainct-Esprit qu'il fust ainsi entendu. Pour ne voir la raison qui a esmeu nos peres à dire quelque chose, on ne doit pas pour cela les juger deraisonnables. Il seroit mieux de dire comme cet autre : Ce que j'en entends est beau, et aussi crois-je ce que je n'entends pas.

Or combien de peres, lesquels ont rapporté ce Thau d'Ezechiel à la croix? 1. Origène : « Le massacre ayant commencé en » la personne des saincts, ceux-là seule- » ment furent sauvez, que la lettre Thau, » c'est-à-dire l'image de la croix, avoit » marquez. »

2. Tertullien : « La lettre grecque Thau » et la nostre T est la ressemblance de la » croix, laquelle il presageoit (il parle d'E- » zechiel) devoir estre en nos fronts vers » la vraye et catholique Hierusalem. »

3. S. Cyprien : « Qu'en ce signe de la » croix soit le salut à tous ceux qui en sont » marquez au front, Dieu le dit par Eze- » chiel. Passe par le milieu de Hierusa- » lem, et tu marqueras le signe sur ceux » qui gemissent, *Et notabis signum*, dit-il. »

4. S. Chrysostome : « Au nombre de » trois cents, le mystere de la croix est de- » monstré. La lettre T est la marque de » trois cents dont il est dit en Ezechiel : » Et tu escriras au front des gemissans, » Thau, et quiconque l'aura escrit sur luy, » ne sera point tué, car quiconque a l'es- » tendart de la croix en son front, celuy- » là ne peut estre blessé par le diable. »

5. S. Hierosme y est tout exprez desjà cité cy-dessus. S. Augustin, ès questions sur les juges traittant du nombre de trois cents, rapporte aussi la lettre Tau mystere de la croix : je pourrois en alleguer plusieurs autres; mais voilà presque la fleur des anciens, mesmement Origene, S. Chrysostome et S. Hierosme, pour les langues et propretez des mots de l'Escriture : comme est-ce donc que le traitteur a osé si mal traitter nostre raison tirée d'Ezechiel, laquelle a esté si bien traittée par ces doctes et anciens maistres?

6. Passons au reste du dire du traitteur sur ce poinct : « Il ne se treuvera jamais, » dit-il, que les Juifs ayent esté marquez au » front de quelque marque que ce soit, et

(1) Psal. LXXI. — (2) II. Reg., c. VII, v. 14. — (3) Hebr. I, v. 5. — (4) Joan, XIX, v. 36. — (5) Exod. XII, v. 46.

» moins encore de la croix, qui estoit une » chose odieuse et ignominieuse pour lors, » parmy toutes les nations. »

Icy je vous arreste, ô traitteur, et vous somme de me dire si les termes d'Ezechiel ne portent pas que les gemissans seroient marquez au front? vous ne le sçauriez nier : ou donc ils furent marquez, et lors vous parlez mal, disant qu'ils ne furent jamais marquez; ou ils ne furent pas marquez, et lors je vous demande quand c'est que la prophetie fut verifiée ainsi exactement comme ces termes portent : Ce n'a pas esté en la Hierusalem temporelle, ce sera donc en la Hierusalem spirituelle, qui est l'Eglise.

Pour vray ces anciennes visions, figures et propheties, ne sont jamais si parfaictement executées sur le premier subjet auquel elles sont immediatement dressées, comme sur le subjet dernier et final auquel elles sont rapportées selon l'intelligence mysterieuse, comme deduit excellemment S. Augustin, au lieu que j'ay naguères cité. Ainsi le psalme 71, le dire du livre des roys, et de l'exode, que j'ay allegué, est bien plus entierement observé en Jesus-Christ, qui en estoit le dernier subjet, qu'en Salomon, ou en l'agneau paschal, qui estoit le premier. Aussi quand les apostres appliquent les propheties et figures à nostre Sauveur, ou à l'Eglise, ils usent ordinairement de ces termes (1) : « Afin que » ce qui est escrit fust accomply. » Puis donc que les Juifs ne furent point marquez du Thau, comme veut le traitteur, je concluds que pour bien verifier cette vision il faut que les chrestiens, Israëlites spirituels, en soient marquez, c'est-à-dire de la croix signifiée par le Thau.

7. Neantmoins le traitteur poursuit ainsi: « Or donc le vray sens du passage d'Ezechiel est que Dieu declare que lorsque ce » grand jugement seroit exercé sur la ville » de Hierusalem, ceux-là seulement en se» roient exempts, qui seroient marquez » par l'esprit de Dieu. Et cette façon de » dire est prise de ce qui se lit au chap. 12 » de l'exode (2) où il est commandé aux » Israëlites de mettre du sang de l'agneau » sur le surseuil de leurs habitations, afin » que l'ange voye la marque de ce sang, et » passe outre, sans offenser les Israëlites; » ainsi au 7e de l'Apocalypse (1), est fait » mention de ceux qui sont marquez, qui » sont appelez ailleurs esleus de Dieu, que » le Seigneur advouë pour siens, pour ce » qu'il les a comme cachetez de son seel, » et comme l'Escriture parle, a escrit leurs » noms au livre de vie; car, comme dit » S. Paul (2), c'est luy qui nous a oingts et » marquez et qui nous a donné le gage de » son esprit en nos cœurs. »

Voilà le dire du traitteur, sur lequel je remarque : 1. Que si cette façon de dire du prophete est prise de la marque du sang de l'agneau, faite sur les poteaux des Israëlites, elle se doit donc rapporter à une marque reelle et exterieure; car les surseuils et posteaux furent reellement marquez et signez.

2. Que la marque des poteaux ayant esté figure et presage du signe de la croix, comme j'ay monstré cy-devant, le signe d'Ezechiel estant puisé de là, il doit aussi estre ramené et accomply au signe de la croix.

3. Que les marques de l'Apocalypse nous asseurent de plus fort; car ce sont ceux qui pour protestation de leur foy, et invocation du Sauveur, auront esté signez du signe de la croix, comme ont dit les anciens interprestes : Autres ne sont esleus que ceux qui auront confessé de bouche, de cœur, par signes et par œuvres, autant qu'ils pourront, avec l'apostre (3) « Qu'ils n'ont autre gloire qu'en la croix de » Jesus-Christ. » Pour vray le suc de nostre bonheur est d'estre oingts et marquez au cœur de nostre maistre; mais le signe exterieur est encore requis, puisqu'on ne le peut mespriser sans rejetter l'interieur; et est raisonnable que les deux parties de l'homme estant à Jesus-Christ, l'interieur et l'exterieur, elles portent aussi toutes deux sa marque et son inscription.

CHAPITRE IX.

Raison dixiesme pour laquelle on fait la croix au front, qui est pour detester l'Ante-Christ.

Après que le traitteur a tasché d'establir sa marque invisible d'Ezechiel, par les marques des esleus, dont il est parlé en l'Apocalypse, il allegue enfin pour son intention la marque de la beste. Voicy ses

(1) Mat xxvii, 35; Joan. xix, 36. — (2) Exod. xii, 13.

(1) Apoc. vii, 3. — (2) II. Cor. i, 22. — (3) Gal. vi, 14.

mots : « En sens contraire, est-il dit au » seiziesme de l'Apocalypse (1), que l'ange » versa sa phiole pour navrer de playes » mauvaises ceux qui ont la marque de » la beste, c'est-à-dire, les serviteurs de » l'Ante-Christ. »

Mais certes, tout cecy fortifie encore davantage l'intelligence des anciens touchant le dire d'Ezechiel. Et voicy la dixiesme raison pour laquelle les chrestiens reçoivent et font volontiers le signe de la croix au front. L'Ante-Christ, cet homme de peché, cette beste farouche, voulant renverser piece à piece la discipline et religion chrestienne, par l'opposition d'observations contraires à celles des fidelles, entre autres il fera signer ses serviteurs d'un signe, et fera imprimer un charactere en eux (2); l'Apocalypse le dit ainsi.

Mais à sçavoir si ce signe sera visible ou perceptible? les novateurs disent que non, et qu'estre signé de la marque de la beste n'est autre chose, sinon estre serviteur de l'Ante-Christ, recevant et approuvant ses abominations. Ils le disent, et ne le preuvent point : or je dy au contraire que cette marque sera apparente et visible; mais voicy mes raisons à mon advis inevitables.

1. Les mots de l'Apocalypse signifient proprement une marque reelle et exterieure, et n'y a point d'inconvenient à les entendre comme cela; pourquoy leur baillerai-je un sens estranger, puisque leur naturel est sortable?

2. L'Ante-Christ sera extresmement superbe, à quoy se rapporte tres-bien, qu'il fasse porter une marque aux siens, comme les grands baillent leurs livrées à leurs gens.

3. Le diable qui n'est qu'un esprit, ne se contente pas de recevoir l'hommage des sorciers, mais leur imprime une marque corporelle, comme font foy mille informations et procedures faites contre eux. Qui doute donc que cet homme de peché, si exact disciple du diable, n'en fasse de mesme, et qu'il ne veuille avoir, comme anciennement plusieurs faisoient, des serviteurs marquez et stigmatisez.

4. S. Hippolyte cet ancien martyr, Primasius, Bede et Rupert, l'ont ainsi entendu; voicy les parolles du premier, parlant de l'Ante-Christ : « Tout incontinent » chacun estant pressé de famine, viendra » à luy et l'adorera, et à ceux-là il don» nera le charactere en la main droicte et » au front; afin qu'aucun ne peigne de sa » main la precieuse croix en son front. » Et peu après : « Ainsi ce seducteur leur » baillera quelque peu de vivres, et ce » pour son sceau et cachet infasme. Item, » et il marquera ceux qui luy obeyront de » son sceau. » Qui ne void icy separée l'obeyssance d'avec la marque? et qui ne suivra plutost ces anciens non passionnez, que ces novateurs, tout transportez du desir d'establir leurs fantaisies par quelque pretexte de l'Escriture?

5. Mais voicy une raison peremptoire. S. Jean parlant de l'Ante Christ, dit expressement au chapitre 13 de l'Apocalypse (1) : « Qu'il faisoit que tous petits et » grands, riches et pauvres, francs et » serfs, prenoient une marque en leur main » droicte, ou en leur front, et qu'aucun » ne peust acheter ou vendre, s'il n'avoit » la marque, ou le nom de la beste, ou le » nombre de son nom. » Cette alternative, ou en leur main, ou en leur front, ne monstre-t'elle pas que ce sera une marque perceptible, et autre que d'estre affectionné à l'Ante-Christ? Et comme pourroit-elle autrement mettre difference entre ceux qui auraient pouvoir de traffiquer, et ceux qui ne l'auroient pas, si elle n'estoit visible? comme sçauroit-on ceux qui auroient le nombre, ou le nom, ou la marque, si elle estoit au cœur? Or ce qui est dit au chapitre 16 de l'Apocalypse se rapporte à ce qui avoit esté dit au chapitre 13. Si donc en l'un des lieux la marque de l'Ante-Christ est descrite visible, elle sera aussi visible et exterieure en l'autre. La chose est toute claire. C'est donc mal entendu de dire que cette marque de l'Ante-Christ n'est point reelle ny perceptible.

Que si l'Ante-Christ, comme singe, voulant faire et contre-faire le Christ, marquera ses gens au front, et par-là les obligera à ne se point signer de la croix, comme dit Hippolyte, combien affectionnement devons-nous retenir l'usage de ce sainct signe, pour protester que nous sommes chrestiens, et jamais n'obeyrons à l'Ante-Christ?

Les ministres avoient enseigné leurs huguenots, que les couronnes des eccle-

(1) Apoc. XVI, 2. — (2) Apoc. XVI, 2.

(1) Apoc. XIII, 16.

siastiques estoient les marques de la beste : mais voyant qu'ils ne pouvoient porter une plus expresse marque de beste, que de dire cela, puisque d'un côté la plus grande partie des papaux (qu'ils appellent) ne la portent pas, et S. Jean tesmoigne que tous les sectateurs de la beste porteront sa marque ; et d'autre costé que ceux qui ne portent pas la couronne clericale ne laissent pas de trafiquer, et qu'au contraire le traffic est prohibé à ceux qui la portent, cela les a fait jetter à cette interpretation, que la marque de la beste devoit estre invisible : c'est toujours marque de beste, et d'opiniastreté bestiale, comme je viens de monstrer.

Voilà dix raisons de faire et recevoir la croix au front, tant au baptesme et confirmation, qu'ès autres occasions, à la suite de toute l'ancienne Eglise. Dont S. Ambroise fait dire à la bien-heureuse Ste Agnès, que Nostre-Seigneur « L'avoit marquée en » la face, afin quelle ne receust autre » amoureux que luy. » Et S. Augustin sur S. Jean : « Jesus-Christ n'a pas voulu qu'une » estoile fust signe au front des fidelles ; » mais sa croix, par où il fut humilié, il est » par-là glorifié. »

Et Victor d'Utique, descrivant le supplice fait à Armageste, il dit que le tourment luy avoit tellement estiré le front, « Que la peau ne ressembloit qu'aux toiles » d'araignée, tant elle estoit mince et es» tenduë ; le front, dit-il, sur lequel Jesus» Christ avoit planté l'estendart de sa » croix, » croix laquelle comme elle est du tout mesprisée par les huguenots, aussi estoit-elle superstitieusement observée par les Isins heretiques indois, qui non contens de faire simplement le signe de la croix au baptesme de leurs enfans, le leur imprimoient sur le front avec un fer chaud. Les fols vont tousjours par les extremitez.

CHAPITRE X.

Force du signe de la croix contre les diables et leurs efforts.

Si la sainteté et suffisance des anciens peres a quelque credit chez nous, voicy assez de tesmoins pour nous faire reconnoistre la vertu de la croix.

1. S. Martial, disciple de Nostre-Seigneur : « Ayez tousjours en esprit, en » bouche, et en signe la croix du Seigneur, » auquel vous avez creu, vray Dieu et Fils » de Dieu ; car la croix du Seigneur est » vostre armeure invincible contre Satan, » heaume deffendant la teste, cuirasse » conservant la poictrine, bouclier rabat» tant les traicts du malin, espée qui ne » permet que l'iniquité et embusches dia» boliques de la meschante puissance s'ap» proche d'elle : par ce seul signe la vic» toire celeste nous a esté donnée, et par » la croix le baptesme a esté sanctifié. »

2. S. Ignace, disciple de S. Jean : « Le » prince de ce monde se resjouyt quand » quelqu'un renie la croix ; car il a bien » reconnu que la confession de la croix es» toit sa mort, d'autant que cestuy-cy est » un trophée contre sa vertu, lequel voyant » il s'effraye, et l'oyant il craint. »

3. Origene : « Resjouyssons-nous, mes » freres tres-aymez, et levons les mains » sainctes au ciel en forme de croix ; quand » les demons nous verront armez en cette » sorte, ils seront opprimez. »

4. S. Athanase : « Tout art magique est » repoussé par le signe de la croix, tout » enchantement est levé. » Et bien-tost après : « Vienne qui cherche l'experience » de ces choses, à sçavoir de la pompe des » demons, de la tromperie des devinemens » et merveilles de la magie, qu'il use du si» gne de la croix, qu'il pense estre ridi» cule, nommant seulement Jesus-Christ, » il verra par iceluy chasser les diables, les » devins se taire, et toute magie et enchan» tement se destruire. »

5. Lactance : « Comme iceluy (Jesus» Christ) vivant entre les hommes chassoit » tous les diables par sa parolle ; ainsi » maintenant ses sectateurs chassent ces » mesmes esprits infects, et par le nom » de leur maistre, et par le signe de la » passion. De quoy la preuve n'est pas » mal-aysée ; car quand ils sacrifient à » leurs Dieux, si quelqu'un y assiste ayant » le front signé, ils ne font aucunement » leurs sacrifices. »

6. S. Anthoine bravoit ainsi les diables : « Si vous avez quelque vigueur, si le Sei» gneur vous a baillé quelque pouvoir sur » moy, venez, me voicy, devorez celuy » qui vous est accordé : que si vous ne » pouvez, pourquoy le taschez-vous en » vain ? car le signe de la croix et la foy

» au Seigneur nous est un mur inexpugnable. » Ainsi disoit-il à ses disciples : « Les diables viennent la nuict, feignant » estre anges de Dieu : les voyant, armez-» vous, et vos maisons, du signe de la » croix et aussitost ils seront reduits à » neant; car ils craignent le trophée, au-» quel le Sauveur despouillant les puis-» sances de l'air, il les mit en risée. »

7. S. Chrysostome : « Il a appelé et pris » la croix, laquelle il ne faut pas simple-» ment former du doigt au corps, mais à la » verité premierement en l'ame; car si en » cette façon tu l'imprimes en ta face, pas » un des diables n'osera t'attaquer, voyant » la lance par laquelle il a receu le coup » mortel. »

8. S. Ephrem : « Orne et environne tous » les membres de ce signe salutaire, et les » malheurs ne t'approcheront point; car, » à la veue de ce signe, les puissances ad-» versaires espouvantées et tremblantes » s'enfuyent. »

9. S. Cyrille Hierosol. : « C'est le signe » des fidelles et la terreur des demons; car » il a triomphé (il parle de Nostre-Seigneur) » d'iceux en ce signe : monstre-le hardi-» ment; car voyant la croix, ils se ressou-» viennent du crucifix, ils craignent celui » qui a froissé le chef du dragon. »

10. S. Augustin : « Si parfois l'ennemy » veut dresser des embusches, que le ra-» cheté sçache qu'avec le mot du symbole, » et l'estendart de la croix, il luy faut aller » au devant. »

Voilà un accord remarquable des voix de ces irreprochables sectateurs de l'Eglise. Voicy maintenant des experiences asseurées de leur dire :

« S. Hilarion oyoit un soir le brayement » des petits enfans, le beellement des bre-» bis, le buglement des bœufs, avec des » bruits esmerveillables de voix diverses : » lors il entendit que c'estoient illusions » diaboliques, parquoy il s'agenoüilla et » se signa au front de la croix de Jesus-» Christ; de sorte qu'estant armé d'un » tel beaume de la foy, gisant malade, il » combattoit plus vaillamment; mais tout » incontinent qu'il eut invoqué Jesus-» Christ, toute cette apparence fut devant » ses yeux engloutie en une soudaine ou-» verture de terre. » La croix le fortifia; et faire la croix s'appelle invoquer Jesus-Christ, ce qui est remarquable.

Lactance raconte que quelques chrestiens assistant à leurs maistres qui sacrifioient aux idoles, faisant le signe de la croix, chasserent leurs dieux, si qu'ils ne peurent figurer leurs devinations dans les entrailles de leurs victimes. Ce qu'entendant les devins, ils irritoient ces seigneurs, à la sollicitation des demons, contre la religion chrestienne, et les induisoient à faire mille outrages aux eglises : dont Lactance ayant conclu contre le paganisme pour la religion chrestienne, il dit en cette sorte : « Mais les payens disent que ces dieux ne » fuyent pas devant la croix par crainte, » mais par haine : ouy, comme si quel-» qu'un pouvoit hayr, sinon celuy qui » nuit, ou peut nuire. Ains il estoit seant » à la majesté de ces dieux de punir et » tourmenter ceux qui hayssoient plutost » que de fuyr : mais d'autant qu'ils ne » peuvent s'approcher de ceux esquels ils » voyent la marque celeste, ny nuire à » ceux que l'estendart immortel contre-» garde comme un rempart inexpugnable, » il les faschent et affligent par les hommes, » et les persecutent par les mains d'autruy. » Ce qu'à la verité s'ils confessent nous » avons gain de cause. » C'est certes tres-bien dit à ce grand personnage.

Julien l'apostat desirant sçavoir quel seroit le succez du dessein qu'il avoit de se rendre maistre absolu de l'empire, ayant rencontré certain sorcier et devin, entra avec luy en une profonde grotte, « Et en » la descente ouyt des bruits horribles, » sentit de grandes puanteurs, et vit des » fantosmes enflammez. Dont tout effrayé » il recourt à la croix et vieil remede, et se » signe d'icelle : prenant pour son protec-» teur celuy duquel il estoit persecuteur. » Chose admirable! ce signe eut vertu, les » diables sont surmontez et les frayeurs » cessent. Qu'advint-il de plus? Le mal re-» prend haleine, il poursuit outre, il est » animé à son entreprise, et les frayeurs » le pressent de plus fort. Il recourt d'au-» tre fois au signe de la croix, et les dia-» bles sont domptez. Julien apprentif en ce » mestier demeure tout esbahy de voir les » diables vaincus par la croix : le maistre » sorcier le tance, et contournant le fait à » son advantage, luy dit : Ne pensez pas,

» je vous prie, qu'ils ayent eu peur, ils ont » pris en abomination ce signe, non pas » qu'ils en ayent esté épouvantez, le pire » l'emporte : il dit cecy, et le persuada, » *Abominationi illis fuimus, non timori, vincit quod pejus est : hæc dixit simul, et persuasit.* Ce sont parolles de S. Gregoire Nazianzene, qui recite l'histoire de Theodoret, et l'histoire Tripartite.

S. Gregoire-le-Grand raconte qu'un Juif se treuvant une nuict en un temple d'Apollo, où plusieurs diables estoient assemblez, comme tenant conseil, s'estant signé de la croix, il ne peust jamais estre offensé par iceux : d'autant, disoient-ils, que c'est un vaisseau vide, mais il est marqué. C'est assez pour mon entreprise. Mais oyons ce que le traitteur dira à cecy ; car il parlera à quelque prix que ce soit.

1. Il respond donc à ce dernier exemple « Que qui voudroit en un mot s'en deve» lopper, diroit que tels dialogues sont » remplis de recits frivoles. » De fol juge briefve sentence. S. Gregoire-le-Grand, ancien et venerable pere, fait ce recit. Le traitteur, qui au plus ne peut estre que quelque vain ministre, l'accuse de niaiserie et mensonge. A qui croirons-nous? Grand cas, si tout ce qui ne revient pas au goust de ces novateurs doit estre retenu pour fable! Mais que peut-il cotter d'absurde en ce recit, pour le rejetter partant d'un si bon lieu, comme est le tesmoignage de S. Gregoire? Sera-ce que les diables tiennent des assemblées et conseils? mais l'Escriture (1) y est expresse ; et Jean Cassian raconte un pareil exemple. Sera-ce que le signe de la croix empesche les efforts du diable? mais tous les anciens et plus purs chrestiens l'ont creu et enseigné, et mille experiences en font foy. Qui a donc peu inciter ce traitteur à faire ce jugement contre S. Gregoire, sinon la rage dont il est animé pour soutenir ses opinions?

2. Mais ayant ainsi respondu à S. Gregoire en particulier, il baille des responses generales pour rabattre la poincte de tous ces miracles alleguez, et de plusieurs autres.

1. « Dieu a permis souvent que des cho» ses se fissent, lesquelles il n'appreuvoit » pas, comme infinis effects, advenus au» trefois autour des oracles, le tesmoi» gnent; et quand cela advient, dit Moyse » au treiziesme du Deuteronome (1), par» lant des effects prodigieux des faux-pro» phetes, Dieu veut espreuver si on le » craint, et si on l'aime tout seul ; car il » ne suffit pas de dire que quelque chose » soit advenuë. Il faut savoir si Dieu en » est l'autheur, si c'est chose qui tend » au salut des hommes et à la gloire de » Dieu. »

2. « Il s'est peu faire que pour en gra» ver au cœur des hommes une plus pro» fonde pensée de la mort et passion de » Nostre-Seigneur Jesus-Christ, sur les » commencemens de la predication evan» gelique, Dieu quelquesfois a voulu qu'il » se soit fait des choses extraordinaires. Et » pourtant si alors il a pleu à Dieu mons» trer quelquesfois sa debonnaireté aux » siens, il le faut reconnoistre pour le re» mercier de son support. Mais s'il a voulu » que ceux qui estoient desjà peu voyans, » vissent encore moins, ou que mesme ils » devinssent aveugles, reconnoissons ses » jugemens, et retenons pure sa verité. »

3. « Que si ces effets sont faits par la » force de Jesus-Christ, ça esté moyennant » l'invocation du nom d'iceluy, et non par » un signe; que si ç'a esté par mauvais » moyen, un charme aura esté chassé par » un contre-charme ; Dieu donnant efficace » d'erreur à Satan pour decevoir les hom» mes ; lequel Satan se voyant dechassé de » son fort par Jesus-Christ (2), a basty en » autre fort contre le mesme Jesus, et » employant à tel effect la simplicité des » chrestiens, et en fuyant devant la croix, » il a fait comme ceux qui reculent, pour » plus avancer. »

4. Et parlant de l'exemple de Julien l'apostat, il dit « Que l'exemple d'un tel mi» serable ne doit estre avancé, pour esta» blir une doctrine en l'Eglise; car tel » exemple n'est pas loüable : tellement » qu'on peut bien faire cette conclusion: » Puisque Julien l'apostat, et semblables » autres, ont fait ce signe, et en ont esté, » comme on dit, secourus, il est apparent » que pour cela ne procede de Dieu : ains » il est venu de Satan, qui l'a de plus en » plus voulu troubler et enlacer par le juste » jugement de Dieu ; car ce cas, advenu

(1) Paral. c. XVIII, v. 20, 21, 22; III. Reg. XXII, v. 20, 21, 22.

(1) Deut. XIII, 3. — (2) Luc, XI, 26

ordinairement, a servy pourtant confondre cet abominable, tant en sciençe que devant les hommes et t Dieu. » Voilà en somme les res du traitteur.

leur oppose 1. Leur contrariété, inle et doute; il ne sçayt à qui bailler ur de ces evenemens. « Si c'est par ce de Jesus-Christ, si c'est par ais moyen, il s'est peu faire pour iver une plus profonde pensée de rt et passion de Jesus-Christ. Que esté Dieu, donnant efficace d'er-Satan pour decevoir les hommes;» mbarrassemens? Monstre-t'il pas, s irresolutions, qu'il est bien em-, et qu'il va sondant le guay, ayer s'il pourra treuver quelque e?

leur oppose toute l'antiquité, laavec un consentement nompareil, e que ces merveilles advenuës sont ain de Dieu. Ces grands peres que ons citez, et en si grand nombre, viteroient-ils bien à faire le signe oix, s'ils doutoient que le diable l'autheur? et qui doutera que Jeist en soit l'autheur, s'il considere Lactante deduit, combien cela tend eur de Dieu, que le simple signe ssion chasse ses ennemis.

ppose que ces responses ressentent ent l'heretique et desesperé : ç'a rain ordinaire des anciens rebelles, uer les miracles aux charmes et à ion des diables. Tesmoins les Scri-harisiens (1), qui attribuoient les de Jesus-Christ à Beelzebub, les iens, au rapport de S. Hierosme, rriens, selon S. Ambroise. Le mot llien est memorable, persuadant me de ne se remarier point à un in« Te cacheras-tu, dit-il, lorsque tu ton lict et ton corps? ne semblera-que tu fasses une action magique?» ous comme Tertullien attribuë aux le dire des huguenots, à savoir igne de la croix sert à la magie.

ppose que la consequence de tels tousjours esté à la gloire de Dieu, it au salut des hommes; tous les nt ainsi remarqué. N'est-ce pas la e Dieu, et le bien des hommes que le diable soit dompté et rejetté? Certes, entre les grands effects de la crucifixion du Fils de Dieu, il y compte luy-mesme celuy-cy : « (1) Maintenant le prince de ce » monde sera mis dehors. » Et c'est cela qui fait que le diable fuyt devant la croix, comme devant la vive representation de cette crucifixion.

5. J'oppose que, puisqu'il s'est peu faire que les merveilles faites à la croix ayent esté faites par la force de Dieu pour en graver la pensée de la mort et passion de nostre Sauveur au cœur des hommes, comme le traitteur confesse, il a eu tort, et s'est monstré trop passionné d'aller rechercher une autre cause de ces miracles; car celles-cy est plus à l'honneur de Dieu, et au salut des hommes, que non pas de dire que le diable en a esté l'autheur, comme le mesme traitteur dit par après.

6. J'oppose que c'est ouvrir la porte à la mescreance, laquelle à tous les miracles des exorcismes, tant de Nostre-Seigneur que de ses disciples, respondra que le diable fait semblant de reculer pour mieux avancer. Et quant à ce que le traitteur dit que le diable a employé à cet effect la simplicité des chrestiens, il y auroit de l'apparence, si on luy produisoit le tesmoignage de quelques idiots. Mais quand on luy produit les Martial, Ignace, Origene, Chrysostome, Augustin, comme ose-t'il les accuser d'une simplicité folle, ou plutost de niaiserie? Y a-t'il homme qui vive qui leur soit comparable, non plus en suffisance qu'en saincteté, parlant de la plupart?

7. Et quant au fait de Julien l'apostat, lequel le traitteur dit ne devoir estre suivy, ains plutost rejetté, je remonstre que c'est un traict de mauvaise foy au traitteur, de gauchir ainsi à la raison vive; car qui produisit jamais ce faict comme de Julien l'apostat? On l'avance, pour monstrer que le signe de la croix a tant de vertu contre les malins, que non seulement ils le craignent en bonnes mains, mais encore ès mains de qui que ce soit : de quoy le cas advenu à Julien fait une preuve manifeste.

Pour vray, S. Gregoire Nazianzene et Theodoret tiennent resolument que les diables fuyrent pour la crainte qu'ils eurent,

...III, 24.

(1) Joan. XII, 31.

voyant la croix. Permettez-nous, traitteur, que nous soyons de leur opinion, plutost que de la vostre, ou de celle du maistre charmeur. Le devin, au recit des anciens peres, pour ne confesser pas la honteuse fuite de ses maistres estre precedée de peur, dit à Julien qu'ils avoient eu la croix en abomination, non à crainte. *Vincit quod deterius est*, dit S. Gregoire Nazianzene, « Le pis l'emporte. » Mais s'il eust veu le traitteur attribuer la fuite des malins à ruse et stratageme, comme s'ils faisoient les fins, feignant de fuyr pour surprendre leur homme, je crois qu'il eust dit : *Vincit quod pessimum est*, « Le pis » du pire l'emporte. » Et de vray, qu'y aura-t'il de resolu au monde, s'il est loisible de bailler ces sens aux miracles et actions extraordinaires? Sera-t'il pas aysé à l'obstination d'attribuer la resurrection des morts mesme aux illusions diaboliques?

8. Mais qu'estoit-il besoin au diable de faire le fin avec Julien l'apostat, non plus qu'avec le Juif, duquel S. Gregoire-le-Grand fait le recit? Qu'eust-il pretendu avec cette simulation envers des gens qui luy estoient desjà tout voüez? que pouvoit-il acquerir davantage sur Julien qui l'adoroit, et descendoit pour se rendre à luy? Notez, je vous prie, le mot de S. Gregoire Nazianzene, quand il dit que Julien eut recours au vieil remede, c'est à sçavoir, à la croix, remede qu'il avoit appris du temps qu'il estoit catholique. Ah! traitteur, vous rendrez un jour compte de ces vaines subtilitez, par lesquelles vous destournez toutes choses à vostre impieté.

9. Non, traitteur, vos finesses sont cousuës de fil blanc, le diable en tient la maistrise sur vous. Quelle finesse seroit-ce au diable de fuyr devant la croix, puisque par cette fuite les siens entrent en defiance de son pouvoir, et les bons sont consolez, comme font foy tant de peres, qui tous reprochent au malin, et à ceux de son party, cette sienne fuite, et Julien qui en fut tout esbranlé, et le Juif converty?

10. Mais, dit le traitteur, Moyse advise qu'il ne faut croire aux effects prodigieux des faux prophetes, cela va bien loin; mais la croix n'est pas faux prophete; c'est un signe sainct, signe du christianisme, comme a confessé le traitteur mesme : de sorte qu'en quelque main qu'il se treuve, le diable le craint. Et tant de saincts qui ont employé ce signe en œuvres miraculeuses, les osera-t'on bien infamer du nom de faux prophetes?

11. Or quand de ces merveilles quelqu'un auroit pris occasion de superstition, si ne faudroit-il pas attribuer ces merveilles au diable : les merveilles advenuës par le serpent d'airain furent divines, quoy que le peuple en prist occasion d'idolastrer. Il faudroit donc corriger l'abus, et retenir l'usage, comme on fait, non seulement des choses bonnes et sainctes, telles que la croix, mais des nuisibles et veni-meuses.

12. Enfin tant d'autres miracles se sont faits par le signe de la croix, outre la fuite des malins, qui ne se peuvent rapporter à aucune simulation ou stratageme d'iceluy, qu'on ne doit pas non plus le croire de ceux-cy.

CHAPITRE XI.

Force du signe de la croix en d'autres occasions.

La croix, pour deux raisons, a grande vigueur contre l'ennemy : l'une, d'autant qu'elle luy represente la mort du Sauveur, qui le dompta et subjugua, ce que la superbe obstinée hayt et craint extresmement; l'autre, parce que le signe de la croix est une courte et preignante invocation du Redempteur. Et en cette derniere consideration il peut estre employé en toutes occasions où peut estre employée la priere et oraison : or quelle occasion peut-on penser où la priere ne soit utile? soit pour chasser les venins, rendre la veuë aux aveugles, guerir les maladies, estre garanty de ses ennemis? Tel est l'usage du sainct signe.

Certes, Porcherus, autheur non vulgaire, recite que S. Jean Evangeliste guerit un malade febricitant, faisant le signe de la croix, et invoquant le nom de Jesus, et que le mesme sainct signa du signe de la croix un boiteux des deux jambes, luy commandant de se lever, et tout soudain il se leva.

L'histoire de Cyrola, evesque arrien, et de son aveugle, est illustre. Cyrola voyant Eugene avec Vindemialis et Longinus, evesques catholiques, faire plusieurs miracles pour confirmation du party catho-

lique, estima faire un grand coup pour sa secte, s'il pouvoit tant faire qu'on creust qu'il avoit la mesme vertu; et prend un miserable, l'apaste et le manie, en sorte qu'il le fait contre-faire l'aveugle, et se mettre en pleine assemblée, pour l'attendre, quand il passeroit, et luy demander guerison.

Ce pauvre abusé se met en posture, et jouë son personnage. Cyrola pense jouër le sien, retire, met la main sur cet aveugle, et avec certaines parolles luy commande d'ouvrir les yeux et voir. Mais ce fut un vray miracle heretique; car ce pauvre homme, qui feignoit d'estre aveugle, se treuva reellement aveugle, avec une si vehemente douleur d'yeux, qu'il luy sembloit qu'on les luy crevast. Il accusa sa feinte et simulation, et son seducteur tout ensemble, avec la somme d'argent qu'il avoit receuë pour ce jeu, auquel il perdit la veuë, et demanda ayde et remede à nos evesques catholiques, lesquels ayant sondé sa foy, eurent pitié de luy.

« Et se prevenant l'un l'autre d'un mu» tuel honneur (ce sont les parolles de » S. Gregoire de Tours, qui est mon au» theur), une saincte contention s'esmeut » entr'eux, qui seroit celuy-là qui feroit le » signe de la bien-heureuse croix sur ses » yeux. *Vindemialis et Longinus* prioient » Eugene. Eugene au contraire les prioit » de luy imposer la main. Ce qu'ayant fait, » et la luy tenant sur la teste, S. Eugene » faisant le signe de la croix sur les yeux » de l'aveugle, dit: Au nom du Pere, et » du Fils, et du Sainct-Esprit, vrai Dieu, » lequel nous confessons trine en une esga» lité et toute-puissance, que tes yeux » soient ouverts; et tout aussi-tost la dou» leur ostée, il revint à sa premiere santé.» Avez-vous veu, traitteur, le signe de la croix employé à la restitution de la veuë de ce miserable, et comme les saincts evesques s'entre-presentent l'honneur de le faire? Direz-vous que le diable fit ce jeu en faveur des catholiques contre les Arriens? Quelle echappatoire pourrez-vous trouver?

Les Arriens de Nicée obtinrent de Valens, empereur heretique, l'eglise des catholiques. S. Basile, adverty de cela, recourt à l'empereur mesme, et luy remonstre si vivement le tort qu'il faisoit aux catholiques que l'empereur laissa au pouvoir de S. Basile de decider ce differend, avec cette seule condition qu'il ne se laisseroit point transporter au zele de son party, c'est-à-dire des catholiques, au prejudice des Arriens. S. Basile reçoit cette charge et fit cette ordonnance, inspiré sans doute du ciel, que l'eglise fust bien fermée et cachetée, ou scellée, tant par les Arriens que par les catholiques. Puis les Arriens employent trois jours et trois nuicts en prieres, et viennent par apres à l'eglise; que si elle s'ouvroit pour eux, ils en demeureroient maistres pour jamais. Si moins les catholiques veilleroient une nuict, apres laquelle ils iroient à l'eglise psalmodiant avec la litanie, et si elle s'ouvroit pour eux, ils en demeureroient possesseurs perpetuels; si elle ne s'ouvroit, qu'elle fust aux Arriens.

Les Arriens eurent la sentence pour agreable : mais les catholiques murmuroient qu'elle estoit trop favorable aux Arriens, et qu'elle avoit esté proferée par la crainte de l'empereur. Cependant elle s'execute : les Arriens prient trois jours et trois nuicts, viennent aux portes de l'eglise, extresmement bien fermées (car l'un et l'autre party en avoit esté fort curieux), y arrestent dès le matin jusques à sexte, criant leur *Kyrie eleison*. Mais pour neant; si qu'enfin, ennuyez de l'attente, ils s'en vont.

Apres cela S. Basile convoquant generalement tout le peuple fidelle, le conduit hors la ville en l'eglise de S. Diomede martyr, où il employe toute la nuict en prieres, et le matin l'amene vers l'eglise, chantant ce verset : « Dieu sainct, Sainct » fort, Sainct et immortel, ayez miseri» corde de nous. » Puis arrivé au parvis du temple, où les Arriens s'estoient arrestez precedemment, il dit au peuple : Dressez les mains en haut au ciel vers le Seigneur, et criez *Kyrie eleison* : ce que faisant le peuple, S. Basile les signant et benissant, il commande que l'on fasse silence, et signant par trois fois les portes de l'eglise, dit : Beny soit le Dieu des chrestiens ès siecles des siecles, *Amen*. Le peuple repliquant : *Amen*. En vertu de l'oraison, les verroux et serrures se defont, et les portes, comme poussées par quelque vent impetueux, s'ouvrent soudainement.

Lors ce grand evesque chanta : « (1) O » princes, levez vos portes, et vous, portes eternelles, elevez-vous, et le Roy de » gloire entrera! » et entrant dedans le temple avec le sainct peuple, il y fit le divin mystere.

Il y a en cette histoire trois ou quatre points de mauvaise digestion pour votre estomach, ô traitteur, si vous n'estes guery depuis vostre traitté. Les eglises des saincts, où l'on va prier Dieu; les sainctes psalmodies, avec les litanies en forme de processions; la benediction episcopale sur le peuple, avec le signe de la croix (*Sanctus episcopus illos consignans*, dit S. Amphilochius qui est mon autheur) le signe de la croix employé pour faire ce miracle, et ce qui est dit que S. Basile estant entré, fit le divin mystere, *Fecit divinum mysterium*, car c'est une phrase qui n'est pas sortable : ny à la priere, laquelle ils avoient desjà faicte toute la nuict; ny au sermon, car prescher ne s'appelle pas faire, mais publier le divin mystere; ny certes à vostre cene, en laquelle il ne se fait rien de divin, mais s'administre seulement un pain desjà fait et preparé.

Je ne voy pas que vous puissiez respondre à ce tesmoignage de la vertu de la croix; car si vous dites que le diable fit cela pour faire le matois, S. Amphiloche vous remonstre que par ce miracle les catholiques furent consolez, et plusieurs Arriens se convertirent. Quel avantage donc eust recherché le diable en cette affaire? et je vous remonstre que vous n'avez pas assez d'honneur pour rendre suspect S. Basile de magie, ou sorcellerie, ny S. Amphiloche de mensonge ou fadaise.

Si vous dites que S. Amphiloche attribuë le miracle à la vertu de l'oraison, c'est ce que je veux; car le signe de la croix est une partie de l'oraison que fit S. Basile, tant sur le peuple le benissant, que sur les portes, les en signant; et à quel autre effect l'eust-il employé?

Une dame carthaginoise avoit un chancre au tetin, mal, selon l'advis d'Hippocrate, du tout incurable; elle se recommande à Dieu, et s'approchant Pasques, elle est advertie en sommeil d'aller au baptistere, et se faire signer de la croix, par la premiere femme baptizée qu'elle rencontreroit : elle le fait, et soudain elle est guerie.

Le traitteur à ce coup est bien empesché; il chancelle, et ayant fait le recit de l'histoire tres-impertinemment, tasche de se derober à cette pointe, que lui avoit jettée le plaquart. Quant au recit, il le faict ainsi : « Une certaine dame de Carthage » fut guerie d'un chancre à la mamelle, » ayant esté advertie en dormant de re» marquer avec le signe de la croix la pre» miere femme baptizée qui viendroit au » devant d'elle. » Cela n'est aucunement ny vray, ny à propos; car elle ne fut point advertie de remarquer l'autre avec le signe de la croix, mais de se faire signer ellemesme du signe de la croix, sur le lieu du mal. Le desir de reprendre offusque ces pauvres reformateurs.

Quant à la response, il la faict à son accoustumée, sans jugement ny candeur; à sçavoir que cette dame s'estoit adressée auparavant au seul Dieu, auquel elle rapporta sa guerison, et non à aucun signe. C'est estre insensé; car qui dit jamais qu'aucune guerison ou miracle, faict ou par le signe de la croix, ou autrement, doive estre rapporté à autre qu'à Dieu seul, qui est le Dieu de toute consolation?

Nostre differend gist à sçavoir si Dieu employe le signe de la croix à faire des miracles par les hommes, puisque c'est chose hors de doute qu'il employe bien souvent plusieurs choses aux effects surnaturels. Le traitteur dit que non, et ne sçayt pourquoy; nous disons qu'ouy, et le preuvons par experience : est-il pas inepte de repliquer que c'est Dieu qui faict ces miracles, puisqu'on ne demande pas qui les faict, mais comment, et par quels instrumens et moyens? C'est Dieu qui la guerit, et pouvoit la guerir, sans la renvoyer à l'autre femme qui la signa : il ne veut pas; mais la renvoye à ces moyens, desquels il se veut servir. Voulons-nous estre plus sages que luy, et dire que ces moyens ne sont pas sortables? il luy playst que nous les employions, les voulons-nous rejetter?

O c'est S. Augustin qui est autheur de ce recit, et l'estime tellement propre à la loüange de Dieu, qu'il dit ensuite qu'il avoit fort tancé cette dame guerie de ce qu'elle n'avoit pas assez publié ce miracle Un bon huguenot au contraire l'eust fait en

(1) Psal. 23, 7.

errer bien avant, et ce par zele de la pureté reformée : mais ces grandes ames anciennes se contentoient de la pureté formée.

Au demeurant, l'oraison du signe de la croix estoit en si grand credit en l'ancienne et primitive Eglise, qu'on l'employoit à toutes rencontres ; on s'en servoit comme d'un general preservatif de tous mal-heurs ; en mer, en terre, comme dit S. Chrysostome, ès corps des bestes malades, et en ceux qui estoient possedez du diable. S. Martin protestoit de percer tous les esquadrons des ennemis et les outre-passer, pourveu qu'il fust armé du signe de la croix. S. Laurent guerissoit les aveugles par iceluy. Paula mourante se signa la bouche de la croix. S. Gordius martyr, devant qu'aller au tourment en la ville de Cesarée, se munit du signe de la croix, dit S. Basile. Ainsi le grand S. Anthoine rencontrant ce monstre sylvestre Faune, ou Hypocentaure, qui le vint trouver lorsqu'il alloit voir S. Paul, premier hermite, il fit incontinent le signe de la croix pour s'asseurer.

Icy je ne puis oublier le livre de Mathias Flaccus Illyricus, augmenté à Geneve, intitulé : *Catalogus testium veritatis*. Lequel par une authentique impudence, citant S. Anthoine contre nous, en son rang, dit qu'il a leu sa vie, et n'a pas treuvé qu'il aye employé le signe de la croix. Jusques à quand trompera-t'on ainsi les peuples ? Certes les tesmoignages que j'ay citez au chapitre precedent sont pris dans S. Athanase, et celui-cy dans S. Hierosme.

Or j'ay dit qu'en ces occasions la croix avoit vertu comme une oraison fort vigoureuse, dont il s'ensuit que les choses signées ont une particuliere saincteté, comme benites et sanctifiées par ce sainct signe, et par cette celebre oraison extremement preignante, pour estre instituée, approuvée et confirmée par Jesus-Christ, et par toute son Eglise : si que les anciens faisoient grande profession de prier Dieu, levant les bras haut en forme de croix, comme il appert en mille tesmoignages ; mais sur-tout de celuy que j'ay produit de l'ancien Origene cy-dessus ; par où non seulement ils faisoient comme un perpetuel signe de croix, mais mortifioient encore la chair, imitant Moyse (1) qui surmonta Amalech lorsqu'il prioit Dieu en cette sorte, figurant et presageant la croix de Nostre-Seigneur, qui est la source de toutes les faveurs que peuvent recevoir nos prieres. S. Cyprien, S. Gregoire Nazianzene, et mille autres tres-anciens nous enseignent ainsi.

(1) Exod., XVII, 11.

LIVRE QUATRIESME.

DE LA QUALITÉ DE L'HONNEUR QUE L'ON DOIT A LA CROIX.

CHAPITRE PREMIER.

Accusation du traitteur contre les catholiques.

Après que le traitteur a mis en campagne la solemnelle distinction entre l'honneur civil et l'honneur consciencieux, que j'ay suffisamment renversée en mon avant-propos, il fait tout à coup cette saillie : « Vray est que les questionnaires ne se » sont pas teus là-dessus ; car on a de- » mandé de quelle sorte d'honneur elle » doit estre adorée. Quelques-uns ont dit » que la vraye croix, qui avoit touché au » corps de Jesus-Christ, devoit estre ado- » rée de latrie ou pour le moins d'hyper- » dulie : mais que les autres devoient estre » servies de l'honneur de dulie, c'est-à- » dire, que la vraye croix devoit estre re- » verée de l'honneur deu à Christ, et les » autres croix devoient estre honorées de » l'honneur que les serviteurs doivent à » leurs maistres, et c'est la belle resolution » du present second plaquart. »

Or ce placquart ne prend en aucune façon telle resolution, ne parle ny peu ny prou de ladrie, dulie, hyperdulie, ny

n'employe la distinction de la vraye croix, de l'image de la croix, et du signe d'icelle. Voicy purement sa conclusion : « Nous de-» vons estre poussez à venerer l'image de » la croix, et la dresser par tous les lieux » celebres, pour nous esmouvoir à la me-» moire du benefice de la mort et passion » de nostre Dieu et Sauveur; auquel soit » honneur et gloire. *Amen.* »

Aussi n'estoit-ce pas le dessein de l'autheur des plaquarts, sinon de rendre compte de la devote erection de la croix que nostre confrerie d'Annessi fit auprès d'Annemasse, laquelle n'estoit pas une piece de la vraye croix, mais seulement une image d'icelle. Si est-ce que parce que ce traitteur produit les questions des scholastiques, avec supercherie, je veux en peu de parolles descouvrir en ce livre, le plus naifvement que je sçauray. la doctrine catholique, touchant la qualité de l'honneur deu à la croix. Et remarque cependant que les questionnaires qui espluchent si menuement les differences d'honneur qu'on doit à la croix, monstrent assez qu'ils sont saisis de la saincte et pure jalousie, de laquelle j'ay traitté en l'avant-propos; car comme ils veulent attribuer à la croix l'honneur qui luy est deu, selon le rang qu'elle tient entre les dependances de nostre Sauveur; aussi prennent-ils soigneusement garde de ne luy en bailler que ce qu'il faut, et surtout de n'alterer en rien l'honneur de Dieu, ny baillant moins de respect à sa croix, ny plus aussi qu'il ne veut et requiert. Par où le traitteur est assez convaincu de calomnie, quand il nous accuse de bailler des compagnons à Dieu.

CHAPITRE II.

De l'honneur, que c'est, à qui, et pourquoy il appartient d'honorer et d'estre honoré.

J'ay besoin de dire un mot de l'honneur, parce que l'adoration est une espece et sorte d'iceluy. L'honneur donc est une protestation ou recognoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un.

Or je l'entends ainsi. 1. Connoistre la bonté excellente d'une personne n'est pas l'honorer. L'envieux et malin connoist l'excellence de son ennemy, et ne laisse pourtant de le vituperer. Faire des reverences et demonstrations exterieures à quelqu'un n'est pas aussi l'honorer; les flatteurs et affronteurs en font à ceux qu'ils tiennent les plus indignes du monde. La seule determination de la volonté par laquelle on tient en compte et respect une personne, selon l'apprehension qu'on a de sa bonté, est celle-là en laquelle gist la vraye essence de l'honneur.

Il y a peu de difference entre l'objet de l'amour et celuy de l'honneur. Celuy-là tend à la bonté, et celuy-cy à l'excellence de la bonté. Aussi y a-t'il peu de diversité à philosopher de l'un et de l'autre Faisons-en comparaison, la connoissance de l'un servira à celle de l'autre. L'amour est causé par la connoissance de quelque bonté, l'honneur par la connoissance de l'excellence de la bonté. L'amour produit ses demonstrations exterieures, et les offices qu'on fait au bien de celuy qu'on ayme. L'honneur produit aussi les signes et protestations exterieures. Mais comme l'amour, à proprement parler, n'a son domicile qu'au cœur de l'amant, ainsi l'honneur reside dans la volonté de l'honorant. On appelle amitié les bons offices exterieurs; on appelle honneur les demonstrations exterieures. Mais ces noms n'appartiennent à l'exterieur que pour l'alliance qu'on presuppose d'iceluy avec l'interieur.

Si donc je dy que l'honneur est une protestation ou reconnoissance, je l'entends, non de celle qui se fait par les apparences exterieures (autrement les anges et esprits ne sçauroient honorer), mais de celle qui se passe en la volonté, qui se resout d'estimer une personne selon son merite; car cette resolution est la vraye et essentielle forme de l'honneur.

2. Or si l'honneur gist promptement en la volonté, il faut qu'il tende au bien, qui est le seul objet d'icelle : jamais elle ne s'employe sinon à son but et objet, ou aux appartenances d'iceluy. Mais comme il y a trois sortes de biens, l'honneste, l'utile, le delectable, aussi l'honneur ne tend du tout qu'à l'honneste, comme le mot le porte; car l'honnesteté n'est dite telle que parce qu'en elle gist l'estat et l'arrest de l'honneur. *Honestas*, dit Isidore, *quasi honoris status*, L'honneur y va : y estant, il s'arreste. Et quel bien honneste y a-t'il que la vertu et ses appartenances? La bonté donc, de laquelle l'honneur est une

nce, ne peut estre que de ce

ien honneste ou la vertu se con-
lement comme bien, il sera
ement et seulement l'objet de
ais si on le considere comme
minent et superieur, c'est lors-
à soy l'honneur comme son
it, lequel a son naturel mou-
bien honneste, sous la conside-
culiere de quelque excellence
: de quelque excellence, dis-
que le bien honneste aye quel-
nce sur celuy qui honore ou
fit qu'il aye quelque excellence
un vray subjet de l'honneur.
lit pour toutes ces raisons que
stoit une protestation de l'ex-
la bonté.
nd j'ay dit: « De la bonté de
, » c'est-à-dire, de quelque
'ay eu cette raison, l'excellence
, laquelle est le propre objet
r, n'est sinon la vertu : la
e treuve sinon ès personnes,
eur ne se rapporte ou mediate-
immediatement, qu'aux per-
uelles sont le subjet, lequel est
eur vertu le subjet pour lequel
onorées. *Objectum quod et*
uo, disent nos scholastiques.
rs forclost de pouvoir honorer,
noré, toute chose insensible,
ensée, les diables et damnez;
la n'a ny peut avoir aucune
nesteté, pour estre honoré, ny
volonté, ou bonne affection à
le la vertu, pour l'honorer. Si
honoroient la vertu, elles se-
rables elles-mesmes pour ce
'autant qu'honorer la vertu est
able : comme au contraire, qui
le, il peut honorer; car il a la
vertu ne peut loger qu'en ceux
nt et honorent. Que si on ho-
e chose insensible, ou non ver-
ne sera pas pour y arrester et
mplement et absolument l'hon-
pour le passer et rapporter à
rtu et vertueux. L'honneur du
passe et revient à Dieu et à la
qu'il represente; l'honneur de
à la sagesse, de laquelle elle
orable marque; l'honneur de la science à la diligence, et autres vertus, desquelles elle est et l'effect, et la cause.

Parlons des choses sacrées; l'honneur des eglises et vases sacrez va et vise à la religion, de laquelle ils sont instrumens; l'honneur des images et croix se rapporte à la bonté de Dieu, de laquelle elles sont des memoires; l'honneur des personnes ecclesiastiques, à celuy duquel ils sont les officiers. Bref, le vieil mot est certain : L'honneur est le loyer de la vertu : non que la vertu ne merite une autre recompense inherente, utile et delectable; mais parce que l'honneur purement et simplement n'a point d'autre objet que la vertu et le vertueux. Si qu'estant poussé ailleurs; comme sur les choses inanimées, il n'y fait aucun sejour; mais y passe seulement, en tant qu'elles appartiennent en quelque sorte à quelque subjet vertueux, ou à la vertu mesme, où enfin il se rend comme dans son propre et naturel domicile.

Que s'il est dit quelquesfois que les choses inanimées et les diables donnent honneur à Dieu, ce n'est pas que cet honneur-là sorte de ces choses, comme de la cause; mais seulement comme d'une occasion que les hommes en prennent d'honorer Dieu : ou c'est parce que telles choses sont les exterieures demonstrations d'honneur, lesquelles quoy que privées de leur ame, qui est l'intention interieure, ne laissent pas de retenir devant les peuples le nom d'honneur, ainsi que l'homme mort est appellé homme.

CHAPITRE III.

De l'adoration, que c'est.

Voyons l'opinion du traitteur, et considerons la valeur de ses argumens; son opinion est en un mot : « Adorer, c'est s'incli- » ner, faire encensement, ployer les ge- » noux. » Mon Dieu, que cela est grossier. Mettons en avant la verité, elle renversera assez d'elle-mesme le mensonge.

L'adoration est une speciale maniere et sorte d'honneur; car l'excellente bonté pour laquelle on honore un autre peut estre de deux façons : ou elle est eminente, superieure et avantageuse sur celuy qui honore, ou non; si elle ne l'est pas, il n'y a lieu que pour le simple honneur, tel qu'il peut estre mesme de pair à pair, voire de superieur à inferieur, et duquel parle l'a-

postre, quand il dit : (1) *Honore invicem prævenientes*, Vous prevenant en honneur; et S. Pierre disant : (2) *Omnes honorate*, Honorez un chacun ; dont il est dit mesmement qu'Assuerus honora Mardochée. Eustratius met pour exemple l'honneur que s'entre-portoient S. Gregoire Nazianzene et S. Basile. Si au contraire l'excellence de la bonté pour laquelle on honore se treuve superieure et avantageuse sur l'honorant, lors il y va, non d'un simple honneur, mais de l'honneur d'adoration : et partant, comme l'honneur n'est que la profession ou reconnoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un, aussi l'adoration et la reconnoissance de l'excellence de la bonté eminente et superieure, à l'endroict de celuy qui honore. Une simple excellence de bonté suffit au simple honneur : mais, à l'honneur d'adoration, il faut une excellence superieure, au regard de l'honorant.

Or à bien honorer, comme j'ay dit cidevant, il y va trois actions : il y en va bien autant, et à plus forte raison, à bien adorer, puisqu'adorer n'est autre chose qu'une excellente sorte d'honorer. 1. Il faut connoistre et apprehender la superiorité de l'excellence adorable ; c'est la premiere action, laquelle appartient à l'entendement. 2. Il faut se sousmettre, reconnoistre et faire profession d'inferiorité ; ce qui touche à la volonté. Et pour la troisiesme, il faut faire au dehors des signes et demonstrations de la sousmission qui est en la volonté.

Mais en laquelle de ces actions consiste la vraye et propre substance de l'adoration? Ce n'est pas en la premiere ; car les diables et ceux desquels parle S. Paul, (3) connoissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu, mais secoüant le joug, ont dit : Nous ne servirons point; ils l'ont connu, mais non pas reconnu : cette premiere action n'est que le fondement et principe de tout l'edifice mesme. Sera-ce point donc la troisiesme action du tout exterieure et corporelle, en laquelle gist la vraye essence de l'adoration? Le traitteur le dit, comme vous avec veu : « Adorer c'est s'incliner, faire encensement, ployer les genoux. » Je dy que non, et le preuve indubidablement, pourveu que j'aye protesté que je parle de la vraye essence de l'adoration.

1. Si l'adoration gist en ces actions exterieures, les anges et bien-heureux esprits ne pourroient pas adorer, car ils n'ont ny genoux ny teste pour les deployer et incliner : neantmoins ils ont commandement de l'adorer : « (1) Adorez-le, ô tous vous anges d'iceluy ! » Je ne croy pas qu'aucun entende que les encensemens qu'ils jettent à Dieu (2) soient materiels; car S. Jean declare ou contraire que ce sont les oraisons des saincts. Que s'il est dit qu'ils jettent leurs couronnes (3) aux pieds de celuy qui sied au throsne, bien que leur adoration soit exprimée par une action exterieure; si ne se doit-elle pas entendre que de l'esprit; car comme leurs couronnes et felicitez sont spirituelles, aussi l'hommage, reconnoissance et soumission qu'ils en font n'est que purement spirituelle.

2. Mais pour Dieu, les paralytiques et perclus qui n'ont aucun encens, ny genoux, ny mouvement à leur disposition, peuvent-ils pas adorer Dieu? ou s'ils sont exempts de la loy qui dit : (4) « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu? »

3. O chrestiens de genoux et materiels! vous savez bien alleguer hors de propos et saison, quand vous combattez les sacrées ceremonies : (5) « Que les vrays adorateurs adorent en esprit et en verité. » Certes, ces sainctes parolles ne bannissent point les actions exterieures quand elles procedent de l'esprit de verité; mais ne voyez-vous pas tout ouvertement qu'elles decernent contre vous que la vraye et essentielle adoration gist en la volonté et action interieure.

4. Et de fait, qui diroit jamais que les actions exterieures des hypocrites, voire les genu-flexions de ceux qui baffoüent nostre Sauveur au jour de sa passion, luy mettant la couronne d'epines en teste, et le roseau en main, pliant les genoux devant luy, fussent des vrayes adorations, et non pas plutost des vrays vituperes et affronts? L'Escriture appelle bien cela adorer et salüer ; mais elle declare tout sur-le-champ, quelle l'entend, non selon la realité et substance, mais selon l'exterieure apparence et feinte, disant qu'ils se mocquoient

(1) Rom. XII, 10. — (2) I. Pet. II, 17. — (3) Rom. I, 21.

(1) Psal. XCVI, 8. — (2) Apoc. VIII, 3. — (3) Apoc. IV, 10. — (4) Matt. IV, 10. — (5) Joan. IV, 23.

qui oseroit appeller ces mal-heu-
ays adorateurs, et non pas plutost
mocqueurs? Les choses portent au-
nt le nom de ce dont elles ont les
ces, sans pour cela laisser d'estre
s de le porter; comme quand les
de ce monde sont appelez prudens,
use ou finesse, sagesse, quoy que
it que folie devant Dieu, et en rea-
si j'appelle les impertinences du
r, raison, quoy qu'elles soient in-
de ce nom.

derons donc un peu quelles raisons
eur produit pour monstrer qu'ado-
st s'incliner, faire encensement,
e genoüil : « Cela, dit-il, se voit
façon de parler de l'Escriture, qui
e flechissement de genoux designe
istrie, comme il appert par la res-
faite à Helie (1); où les vrays ser-
s de Dieu opposez aux idolastres,
lesignez parce qu'ils n'avoient point
le genoüil devant Baal, ny baisé
bouche d'iceluy : aussi use l'Escri-
le ces mots pour descrire les ido-
s; qu'ils se sont courbez, qu'ils
it encensement, ont baisé la main,
livres, ce que font ceux de l'Eglise
ne à leurs images, reliques et
, dont la conclusion est manifeste,
s'ils ne sont idolastres, si font-ils
e font les idolastres. »

possible que ce traitteur aye escrit
ses, veillant? Si le flechissement
oüil estoit idolastrie, on ne sçau-
r sans idolastrer; car, pour aller,
flechir le genoüil. Flechir le ge-
voire se prosterner en terre, est
on indifferente, et n'a aucun bien,
n mal, que par l'objet auquel on
e : c'est de l'intention dont elle pro-
'elle a sa difference de bonté ou de
Pour faire que flechir le genoüil
astrie, il y faut deux parties : l'une
soit à une idole; car qui flechiroit
iil au nom de Jesus, comme il est
able que chacun fasse, ou devant
e, seroit-il idolastre? l'autre, que
lement le genoüil flechisse à l'idole,
le ce soit volontairement, il faut
cœur plie à mesme que le corps;
lastrie, comme tout autre peché,
à l'ame et à l'intention : que si l'ex-
terieur a quelque mal, il sort de là, comme
de sa source.

Qui est affectionné aux idoles, quand il
n'auroit ny genoüil, ny jambe, et seroit
plus immobile qu'une pierre, il est neant-
moins vray idolastre. Et au contraire, qui
auroit tousjours les genoux plantez en
terre, ne seroit pour tout cela idolastre,
sans ces deux conditions : l'une, qu'il fust
ainsi volontairement; l'autre, que ce fust
à l'honneur d'une idole. Ainsi jamais il ne
fut dit que flechir les genoux soit idolas-
trer; mais ouy bien de les flechir à Baa-
lim, Astaroth, Dagon, et semblables abo-
minations; autant en dis-je de baiser la
main, voire le pied, faire encensement et
se courber.

Quand donc le traitteur dit que les ca-
tholiques font ces actions exterieures aux
reliques, images et croix, il dit vray en
certaine façon; mais pour conclure par là
que les catholiques sont idolastres, il luy
reste à preuver que les images, reliques
et croix, sont des idoles, ce qu'il ne sçau-
roit faire, ny luy, ny ses partisans, je les
en defie. Il ne suffit pas pour estre mau-
vais idolastre et sorcier, de faire ce que
telles gens font, si on ne les fait à mesme
intention, et avec mesmes circonstances.

Les idolastres plient les genoux, font
des encensemens, des temples, des autels,
des festes, des sacrifices : autant en font
les catholiques, donc ils sont idolastres; la
consequence est sotte; car encore que ces
actions soient pareilles ès uns et ès autres,
d'estoffe et de matiere, si ne le sont-elles
pas de forme, de façon et intention. Or
Dieu ne regarde pas tant ce qui se fait,
comme la maniere avec laquelle il se fait.
L'idolastre dresse toutes ses actions à l'i-
dole, c'est cela qui le fait idolastre. Au
contraire, l'intention du catholique en tou-
tes ses actions est toute portée à son Dieu,
c'est cela qui le fait catholique.

Le tyran et le prince font mourir : à l'un
c'est crime, à l'autre justice. Le brigand
et le chirurgien coupent les membres, et
tirent du sang; l'un pour tuer, l'autre pour
guerir. Nous faisons quelque chose de ce
que font les idolastres, mais nous ne fai-
sons rien comme eux. L'objet de nostre
religion est Dieu vivant, qui la rend toute
saincte et sacrée.

Il faut donc conclure indubitablement

(1) ...eg. xix, 18.

qualité pour rendre une chose adorable. Le second principe est qu'entre toutes les adorations, celle qui appartient à Dieu est incomparablement plus grande et precieuse; elle est le suc de toute adoration, ou comme Anastase, evesque de Theopolis, dit, l'emphase et excellence de tout honneur.

Ce qu'estant ainsi, puisque le mot d'adoration signifie la reconnoissance qu'on fait de quelque superieure et eminente excellence, il convient beaucoup mieux à l'honneur deu à Dieu qu'à celuy des creatures; car il y treuve toute l'estendue et perfection de son objet; ce qu'il ne treuve pas ailleurs. Bref, l'adoration n'appartient pas esgalement à Dieu et aux creatures: il y a à dire de l'infinité; celle qui est deuë à Dieu est si excellente, en comparaison de toute autre faite aux creatures, que n'y ayant presque aucune proportion, les autres adorations ne sont presque pas adoration, au prix de celle qui appartient à Dieu. Si que l'adoration estant la supresme sorte d'honneur, elle est particulierement propre à la supresme excellence de Dieu. Et si bien elle peut estre attribuée aux creatures, c'est par une tant esloignée proportion et analogie, que par quelque evidente circonstance, si on ne reduit la signification du mot d'adoration à l'honneur des créatures, elle penchera tousjours à l'hommage deu à Dieu. Suivant la maxime des logiciens, le mot equivoque, ou qui signifie deux diverses choses, estant mis tout seul à part soy, sans autre declaration, est tousjours pris en sa signification plus digne et fameuse: *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato.*

Ainsi au devis qui se passa entre Nostre-Seigneur et la Samaritaine (1), le mot d'*adorer* qui est mis tout court, sans autre addition, signifie non seulement l'adoration deuë à Dieu seul, mais la plus excellente de toutes celles qui se font à Dieu, qui est le sacrifice, comme preuvent plusieurs grands personnages par raisons inevitables.

J'ay dit cecy, tant parce qu'en cet aage si fascheux et chicaneur, il est expedient qu'on sçache parfaitement ce que valent les mots: qu'aussi pour respondre au traitteur qui, nous reprochant que nous adorons la croix et les images se baille beau jeu sur nous, dit « Que la replique est frivole de dire qu'on ne les adore pas, puisqu'on ne met pas sa fiance en elle; » car je dy au contraire que le traitteur est extresmement frivole, de s'imaginer cette replique pour nous; laquelle nous n'advoüons pas ainsi creuë, comme elle est couchée. Ains nous tenant sur la demarche de l'Escriture Saincte, et de nos devanciers, nous confessons qu'on peut loisiblement adorer les sainctes creatures, notamment la croix, et disons tout haut avec S. Athanase: « Nous adorons la figure de la croix. » Et avec Lactance: « Flechissez le genoüil, et adorez le bois venerable de la croix. »

(1) Joan. IV, 22.

Vray est que le catholique discret, et sçachant que le mot d'adorer penche plus à l'honneur deu à Dieu qu'à celuy des creatures, et que le simple vulgaire le prend ordinairement à cet usage, le discret catholique, dis-je, n'employera pas ce mot sans y joindre une bonne declaration, ny parmy les schismatiques, heretiques, reformateurs et bijarres, pour leur lever tout subjet de calomnier, ny devant les menus et debiles esprits, pour ne leur donner aucunes occasions de se mesprendre; car les anciens ont fait ainsi. Quand on dit donc qu'on ne met pas sa fiance en la croix, c'est pour monstrer qu'on ne l'adore pas en qualité de Dieu, et non pour dire qu'on ne l'adore pas en aucune façon; mais le traitteur traite la croix, nostre cause et la sienne, selon son humeur.

CHAPITRE VI.

La difference des honneurs ou adorations gist en l'honneur de la volonté.

Puisque la propre et vraye essence de l'adoration reside en la volonté, et non en exterieure demonstration, la grandeur et petitesse des adorations, et leurs propres differences, se doit estimer selon l'action de la volonté, purement et simplement, et non selon l'action de l'entendement, ny selon les reverences exterieures. Tel connoist en son ame quelque excellent advantage d'un autre sur luy, qui neantmoins ne le voudra pas reconnoistre à proportion de ce qu'il le connoist, ains beaucoup moins, ou plus. Tesmoins ceux qui connoissant

Dieu ne l'ont pas adoré comme Dieu. L'adoration donc, ou l'honneur n'aura pas la difference de la grandeur ou petitesse de l'entendement. (1) « De mesme toute l'E- » glise, dit la sacrée parolle, benit le Sei- » gneur Dieu de ses peres, et s'inclinerent » et adorerent Dieu, et le roy après. » Ils font indubitablement deux adorations, l'une à Dieu, l'autre au roy, et bien differentes, toutesfois ils ne font qu'une inclination exterieure. L'esgalité donc de la sousmission externe n'infere pas esgalité d'honneur ou d'adoration.

Le patriarche (2) Jacob penché et prosterné à terre, adora sept fois son frere aisné Esaü : les freres de Joseph (3) l'adorerent, prosternez à terre : (4) la Thecuite cheut en terre devant David, l'adorant : les enfans des prophètes (5) venant à la rencontre d'Helisée, l'adorerent prosternez en terre : (6) la Sunanite se jetta aux pieds de Giesi : (7) Judith se prosternant en terre adora Holopherne ; ces sainctes ames, que pouvoient-elles faire plus que cela, quant à l'exterieur, pour l'adoration de Dieu? L'adoration donc ne doit pas estre jugée selon les actions et demonstrations exterieures. Jacob se prosterne esgalement devant Dieu, et devant son frere; mais la differente intention qui le porte à ces prostrations et inclinations rend l'adoration qu'il fait à Dieu, se prosternant, toute differente de celle qu'il fait à son frere.

Nostre corps n'a pas tant de plis ny de postures que nostre ame. Il n'a point de plus humble sousmission que de se jetter à terre devant quelqu'un ; mais l'ame en a une infinité de plus grandes. De maniere que nous sommes contraints d'employer les genu-flexions, reverences et prostrations corporelles indifferemment, tantost à l'honneur souverain de Dieu, tantost à l'honneur inferieur des creatures : nous nous en servons comme des jettons, tantost pour dix, tantost pour mille, laissant à la volonté de bailler diverse valeur à ces signes et maintiens exterieurs, par la diversité des intentions avec lesquelles elle les commande à son corps. Et n'y a peut-estre aucune action exterieure, pour humble qu'elle soit, qui ne puisse estre employée à l'honneur des creatures; estant produite avec une intention bien reglée, sinon le seul sacrifice, avec ses principales et necessaires appartenances, lequel ne se peut dresser qu'à Dieu seul en reconnoissance de sa souveraine seigneurie; car à qui ouyt-on jamais dire : Je t'offre ce sacrifice, ô Pierre ! ô Paul ? Hors de là tout l'exterieur est sortable à la reverence des creatures, n'entendant toutesfois y comprendre les parolles entre lesquelles il y en a beaucoup qui ne peuvent estre appliquées qu'à Dieu seul.

Le traitteur qui met l'essence de l'adoration en la genu-flexion et autres actions externes, comme font tous les schismatiques de nostre aage, est obligé par consequent de dire, que là où il y a pareille prostration ou reverence exterieure, il y a aussi pareille adoration. Il faut bien cela pour engeoler le menu peuple : mais que me respondra-t'il à cette demande ? La Magdeleine (1) est aux pieds de Nostre-Seigneur et les lave ; Nostre-Seigneur est aux pieds de S. Pierre (2) et les lave : l'action de la Magdeleine est une tres-humble adoration. Dittes-moy, traitteur mon ami, l'action de Nostre-Seigneur, que fut-elle ? Si ce ne fut pas une adoration, comme il est vray, donc s'incliner, faire les reverences et plier les genoux n'est pas adorer comme vous avez dit.

Item, donc une mesme action peut estre faite par adoration, et la mesme sans adoration : et partant on ne sçauroit tirer consequence de l'esgalité des adorations par l'esgalité des actions exterieures, ny la difference aussi, si l'action de Nostre-Seigneur fut adoration, aussi bien que celle de la Magdeleine (vous estes assez bon pour le vouloir soustenir, principalement si vous estiez un peu surpris de colere), donc il adora les creatures : pourquoy donc ne voulez-vous pas que nous en fassions de mesme?

Pour vray, establir l'essence et les differences des adorations ès actions exterieures, c'est la prendre sur Nostre-Seigneur, qui l'establit dans l'esprit, et sur le diable mesme, lequel ne se contente pas de demander à Jesus-Christ qu'il s'incline, mais veut que s'inclinant il l'adore : (3) « Si te » prosternant (dit-il) tu m'adores, je te » donneray toutes ces choses. » Il ne se

(1) I. Paral. cap. ult. v. 20. — (2) Gen. XXXIII, 3. — (3) Ib. XLIII, 27. — (4) II. Reg. XIV, 4. — (5) IV. Reg. II 15. — (6) IV. Reg.. IV, 37. — (7) Judith, XX, 20.

(1) Luc, VII, v. 38.— (2) Joan. XII, v. 6.— (3) Matt. IV, 6

soucie point de l'inclination et prostration, si l'adoration ne l'accompagne. O reformation, en veux-tu plus sçavoir que ton maistre? Le nostre respondant au tien pour monstrer l'honneur deu à Dieu, ne dit point : « Tu t'inclineras, » d'autant que l inclination est une action purement indifférente; mais il dit seulement : « (1) Tu » adoreras le Seigneur ton Dieu. » Et parce que l'adoration n'est pas encore du tout propre et particuliere pour l'honneur de Dieu, mais peut estre encore employée pour les creatures, il adjoute à l'adoration le mot de latrie, disant : « Tu serviras à » iceluy seul. » Aussi ne dit-il pas : « Tu » adoreras le Seigneur ton Dieu; » mais oüy bien : « Tu serviras à iceluy seul, » là où au grec le mot de latrie est employé. Cette observation est expressement du grand S. Augustin ès questions sur la Genese. On peut adorer autre que Dieu, mais non pas servir autre que Dieu, du service appellé, selon les Grecs, latrie.

CHAPITRE VII.

Premiere division des adorations selon la difference des excellences.

Il appartient donc à la volonté de donner l'essence et les differences aux adorations. Mais quels moyens tient-elle à les leur donner? deux principalement. Le premier est, par la diversité des excellences, pour lesquelles elle adore les choses : à diverses excellences, il faut divers honneurs. Le second est, par la diversité des façons, avec lesquelles les excellences pour lesquelles on adore sont participées et possedées par les objets adorables. Comme il y a diverses excellences, aussi peut-on participer diversement, et en plusieurs manieres, une mesme excellence.

Partageons maintenant toutes les adorations, selon les plus generales divisions des excellences. Toute excellence ou elle est infinie, ou finie, c'est-à-dire, ou divine, ou creée : si elle est infinie ou divine, l'adoration qui luy est duë est supresme, absoluë et souveraine, et s'appelle latrie, d'autant que, comme dit S. Augustin : « Se» lon l'usage avec lequel ont parlé ceux » qui nous ont basti les divines parolles, » le service qui appartient à adorer Dieu, » ou tousjours, ou au moins si souvent que » c'est presque toujours, est appellé latrie, » *Latria secundùm consuetudinem qua* » *locuti sunt qui nobis divina eloquia* » *condiderunt, aut tam frequenter, ut* » *penè semper, ea dicitur servitus, quæ* » *pertinet ad colendum Deum.* » Il n'y a point d'autre mot en la langue latine qui signifie simplement l'adoration deuë à Dieu seul. Si l'excellence est finie, dependante et creée, l'adoration sera subalterne et inferieure.

(1) Mat. v, x.

Mais parce que de cette seconde sorte d'excellence il y a une innombrable varieté et diversité, divisons-la encore en ses plus generales parties, et l'adoration qui luy appartient sera de mesme divisée. L'excellence creée ou elle est naturelle, ou surnaturelle. Si elle est naturelle, il luy faut une adoration civile, humaine et simplement morale : ainsi honore-t'on les sages et vaillans. Si elle est surnaturelle, il luy faut une adoration moyenne, qui ne soit ny purement humaine, ou civile (car l'excellence n'est ny humaine, ny civile), ny aussi divine ou supresme; car l'excellence à laquelle elle se rapporte est infiniment moindre que la divine, et est tousjours subalterne : et peut-on bien appeler cette adoration religieuse; car nous ne nous sousmettons aux choses surnaturelles que par l'instinct de la religion pieuse, devote, ou consciencieuse; mais particulierement on l'appelle dulie entre les theologiens, lesquels voyant que le mot grec de dulie (1) s'applique indifferemment au service de Dieu et des creatures, et qu'au contraire le mot de latrie n'est presque employé qu'au service de Dieu seul, ils ont appellé adoration de latrie celle qu'on fait à Dieu, et celle qu'on fait aux creatures surnaturellement excellentes, adoration de dulie; et pour mettre encore quelque difference en l'honneur des creatures, ils ont dit que les plus signalées s'honoroient d'hyperdulie, et les autres de l'ordinaire et generale dulie.

CHAPITRE VIII.

Autre division des adorations selon la difference des manières avec laquelle les excellences sont participées.

La seconde difference des adorations

(1) Apoc. xxii, v. 9. Tit. ii, v. 9; I Cor. ix, v. 19.

le la difference des façons, ou ivec laquelle les choses qu'on icipent aux excellences pour les-les adore ; car il ne suffit pas de à une grande excellence pour icoup honorable, si on n'y par-llemment. On honore toute sorte ats pour l'excellence du prince, sont les serviteurs et ministres. ce pour laquelle on les honore ne : mais on ne les honore pas t, parce que tous ne participent ement à cette excellence. Un eil rend inesgalement claires les lon le plus et le moins qu'elles roches, ou qu'elles reçoivent ses n cette sorte nous ne partageons orations ou honneurs, selon les s, mais selon les differentes ma-participer aux excellences. Je dy : 1. Ou la chose que nous ado-ccellence pour laquelle nous l'a-n soy-mesme et de soy-mesme; tion absoluë et independante, et supresme, luy sera deuë : seul qui est capable de cet hon-ce qu'il est seul en soy, de soy, -mesme excellent, ains l'excel-ne.

le l'aura en soy, mais non pas mme ont plusieurs hommes, et qui ont reellement en eux les vertus pour lesquelles on les ho-is ils ne les ont pas d'eux-mes-par la grace de Dieu. Et par-ieur qui leur est deu est à la ve-i, mais non pas supresme, ny nt, mais subalterne et depen-comme ils tiennent leur excel-ieu, aussi l'honneur qu'on leur n d'icelle, doit estre rapporté à ette sorte d'adoration n'est ca-la creature intelligente et ver-r autre que celle-là ne peut avoir n soy, qui est l'excellence pour i honore.

i chose adorable n'aura reelle-de soy, ny en soy l'excellence elle on adore; mais seulement rtaine imputation et relation, à alliance, appartenance, ressem-roportion et rapport qu'elle a ose qui en soy-mesme a l'excel-nté. Et lors l'adoration deuë aux choses pour ce respect est appellée respective, rapportée, ou relative. De laquelle sont capables toutes les creatures, tant raisonnables qu'autres, hormis les miserables damnez, qui n'ont autre rapport qu'à la misere, laquelle offusque en eux tout ce qui peut y estre demeuré de leurs naturelles facultez.

Mais Dieu qui n'est capable d'autre excellence que de l'independante, n'est capable d'autre adoration que de l'independante. La maniere d'avoir la perfection, avec la dependance, et d'ailleurs que de soy, est trop basse et vile pour Dieu, et beaucoup plus la maniere de l'avoir par imputation ou relation ; ces menus honneurs ne sont pas sortables pour une excellence infinie. L'honneur donc souverain et supresme est deu à Dieu, non seulement pour la perfection infinie, qui est en luy, mais encore pour la maniere avec laquelle il l'a ; car il l'a de soy-mesme, et par soy-mesme.

L'honneur absolu subalterne n'est que pour les creatures intelligentes, lesquelles seules ont en soy la vertu qui requiert l'honneur absolu : mais elles ne l'ont pas de soy, et partant il est subalterne.

L'honneur relatif, ou rapporté, est en certaine façon propre et particulier pour les creatures irraisonnables, d'autant qu'elles ne sont capables d'autre honneur, n'estant vertueuses, ny d'elles-mesmes, ny en elles-mesmes. Et neantmoins les creatures intelligentes sont encore capables de cet honneur relatif, aussi bien que de l'absolu subalterne. Ainsi puis-je considerer S. Jean, ou comme tres-sainct personnage, et par-là je l'honore d'honneur absolu, quoy que subalterne; ou comme proche parent de Nostre-Seigneur, et par-là je l'honore d'un honneur relatif et rapporté.

CHAPITRE IX.

D'où se prend la difference de la grandeur ou petitesse entre les honneurs relatifs, et de la façon de les nommer.

L'honneur relatif doit estre prisé à la mesure et au poids de l'excellence à laquelle il vise, et selon la diversité avec laquelle l'excellence se treuve en la chose honorée. Par exemple, je veux mettre en comparaison l'image du prince avec le fils d'un amy : si je considere la qualité des

excellences pour lesquelles j'honore et l'un et l'autre, j'honoreray plus l'image du prince que le fils de l'amy (je suppose que ce fils ne me soit respectable que pour l'amour du pere), parce que l'image du prince appartient à une personne qui m'est plus honorable; mais si je considere le rang et le degré d'appartenance que chacune de ces choses tient à l'endroict des excellences pour lesquelles on les honore, j'honoreray beaucoup plus le fils de mon amy que l'image du prince ; car bien que je prise plus le prince que le simple amy, si est-ce que l'image appartient incomparablement moins au prince que le fils à l'amy.

De mesme, selon la premiere consideration, l'image de Nostre-Seigneur est plus honorable que le corps d'un martyr, d'autant qu'elle appartient à une infinie excellence; et le corps du martyr n'appartient qu'à une excellence limitée : mais, selon la seconde consideration, le corps du sainct est plus venerable que l'image de Nostre-Seigneur; car encore que l'image de Dieu appartient à une excellence infinie, si luy appartient-elle presque infiniment peu, au prix de ce que le corps appartient fort près au martyr, duquel il est une partie substantielle, qui ressuscitera pour estre faite participante de la gloire.

Pour donc donner le juste prix d'honneur, respectif ou relatif, qui est deu aux choses, il faut considerer et peser l'excellence à laquelle elles appartiennent, et quant et quant le rang et grade d'appartenance qu'elles ont à l'endroict de cette excellence. Ainsi la vraye croix et l'image de la croix meritent un mesme honneur, en tant que l'une et l'autre se rapportent à Jesus-Christ : mais elles le meritent bien differemment : entant que la vraye croix appartient plus excellemment à Jesus-Christ, que ne fait pas l'image de la croix; car la vraye croix luy appartient comme relique : instrument de la redemption, autel de son sacrifice, et son image encore. Mais l'image de la croix ne luy appartient que comme remembrance de sa passion. La difference de leur adoration ne se prend pas du subject auquel elles appartiennent, mais de la façon en laquelle elles luy appartiennent : elles appartiennent à un mesme subject; mais non pas en mesme façon, ains diversement : c'est ce qui en diversifie et rend differentes les venerations.

Mais comme nommerons-nous ces adorations relatives, selon leurs differences?

1. Pour vray il ne les faut jamais appeler adorations simplement, et sans bonnes limitations; car si le mot d'adoration penche plus à signifier l'honneur deu à Dieu seul que le subalterne, et que partant il ne doit pas estre employé à signifier le subalterne, sinon qu'il soit borné par quelque addition : combien moins le faut-il mettre en usage, pour signifier les adorations relatives et imparfaites, sinon qu'on aye limité la course de sa signification à la mesure de l'honneur qu'on veut nommer.

2. Il ne suffit pas d'appeller une de ces adorations, adoration relative ou imparfaite; car par ces parolles on ne mettroit aucune difference entr'elles. Toutes ont part à ce nom d'adoration relative, comme à leur genre : cette estoffe leur est commune. Elles sont toutes de cette espece d'honneur qu'on appelle adoration, et toutes de cette espece d'adoration qu'on appelle relative. Il faut donc accourcir encore ces deux noms par quelque addition : mais où prendra-t'on cette addition? Il la faut chercher en la qualité de l'excellence à laquelle vise l'adoration. Si elle vise à l'excellence divine, il la faut appeler adoration relative, de latrie; car l'honneur qui a pour son subject la divinité est appellé latrie. Si elle vise à l'excellence surnaturelle creée, on l'appelle adoration relative, dulie, ou hyperdulie, selon le plus ou le moins de l'excellence; car ainsi appelle-t'on l'honneur deu aux excellences naturelles. Si l'adoration vise à une excellence purement humaine, elle se nommera adoration relative, humaine, ou civile.

3. Qui voudra encore plus particulariser ces adorations, selon le divers rang de rapport et appartenance que la chose qu'il en veut honorer tient à l'endroict de l'excellence à laquelle il vise, il le pourra faire aisement, disant par exemple : J'honore telle chose d'adoration de latrie respective, comme reliques, ou images, ou memorial, ou instrument de Jesus-Christ. Ainsi faut-il parler des reliques, images ou instruments des saincts, laissant chaque chose en son grade : car, à la verité, les

reliques, comme les cloux, la vraye croix, le sainct suaire, meritent plus d'honneur relatif de latrie, que ne font les images ou simples croix de Nostre-Seigneur, d'autant qu'elles appartiennent à Nostre-Seigneur, par une relation plus vive et estroite que les simples remembrances.

Au reste, personne ne doit treuver estrange que ces menus honneurs, imparfaits et relatifs, portent les noms des honneurs absolus et parfaits, de latrie, hyperdulie, et dulie; car comme pourroit-on mieux nommer les feüilles que du nom de l'arbre qui les produit, et duquel elles dependent? Les choses que nous honorons d'honneur relatif sont appartenances et dependances des excellences absoluës : les honneurs que nous leur faisons sont aussi des appartenances et dependances des honneurs absolus que nous portons aux excellences absoluës. La croix est une appartenance de Jesus-Christ; l'honneur de la croix est appartenance de l'honneur de Jesus-Christ. L'honneur de Jesus-Christ s'appelle justement latrie; l'honneur de la croix est une appartenance de latrie : c'est une feüille de ce grand arbre, c'est une plume de cet aigle qui vise droict au soleil de la divinité.

Pourquoy appelle-t'on l'image de S. Claude, S. Claude, et le corps mort d'iceluy encore, sinon pour la relation et rapport que l'une et l'autre appartenance ont à ce sainct vivant? De mesme peut-on appeler l'honneur deu au corps et image de ce sainct, du nom de l'honneur deu au sainct mesme; car autant de proportion que l'image ou le corps d'un sainct homme a à la personne du sainct propre, autant en a l'honneur deu au corps et à l'image d'un sainct, avec l'honneur qui est deu à la personne d'iceluy. L'homme en peinture est homme, un homme mort est homme; mais non pas simplement homme, ains homme par proportion, representation et relation. De mesme l'honneur deu à l'image et au corps de cet homme, s'il est simplement homme, sera humain, non absolument, mais proportionné et relatif : s'il est homme sainct, l'honneur sera de dulie, mais respective et relative. Si c'est l'image de Jesus Christ, l'honneur sera de latrie, mais respective. Si on me demande quel amour me fait caresser le laquais de mon frere, voire son chien, je ne sçaurois nier que ce ne soit l'amour fraternel, et que ces affections et beneficences ne soient fraternelles : non que j'estime le laquais, ny le chien de mon frere; mais parce qu'ils appartiennent à mon frere : aussi la propension ou inclination que j'ay à leur bien n'est pas simplement fraternelle, et de mesme estoffe que celle que j'ay à l'endroict de mon frere; mais elle y a son rapport et relation, dont elle peut estre dite fraternelle relative. Ces honneurs relatifs et imparfaits procedent des honneurs absolus et parfaits : et non seulement en procedent, mais s'y rapportent et reduisent; ce n'est pas merveille s'ils empruntent le nom du lieu de leur naissance et de leur finale retraite.

Enfin, jamais il ne faut dire qu'on adore, de l'adoration de latrie simplement, autre que Dieu tout-puissant. Le docte Bellarmin le preuve suffisamment, et quand il ne produiroit que le concile septiesme general, qui determine clairement qu'il faut honorer les images, mais non pas de latrie, cela doit suffire; car ce qui se dit à ce propos des images appartient à toutes autres appartenances exterieures de Dieu. Et certes, puisque l'honneur de latrie est le souverain, il n'est deu aussi qu'à la souveraine excellence qui est Dieu.

J'ay dit l'adoration de latrie simplement, d'autant que si on parle d'une latrie imparfaite et relative, avec semblables moderations et extenuations, on la doit attribuer à la croix, et autres appartenances de Jesus-Christ; autrement non, en façon que ce soit : la raison est, parce que selon la regle des logiciens, le mot qui signifie deux, ou plusieurs choses, l'une principalement et directement, l'autre par similitude et proportion, estant mis à part seul, et sans limitation, il signifie tousjours la chose principalement signifiée : *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato*. Si on dit homme, cela s'entend d'un homme vray et naturel, non d'un homme mort, ou peint; si on dit latrie, c'est la vraye latrie, et non la latrie imparfaite et relative. Que si j'ay tousjours dit qu'il ne falloit pas mesme dire simplement qu'on adoroit les creatures, sinon qu'on y employast des circonstances qui restreignissent la signification du mot ado-

rer, d'autant qu'il penche plus à l'honneur de Dieu qu'à celuy des creatures; combien plus ay-je raison de dire qu'il ne faut jamais mettre en usage le mot seul de latrie, pour aucun autre honneur que pour celuy de Dieu seul; puisque ce mot de latrie a esté particulierement choisi et destiné à cette seule signification, et ne peut desormais avoir autre usage, sinon par proportion et extension? Pour vray, le mot equivoque se prend tousjours en sa principale signification, quand il est mis seul et sans limitation, et non jamais pour les significations accidentaires et moins principales. En voilà bien assez, ce me semble, pour les bons entendeurs.

CHAPITRE X.

Resolution necessaire d'une difficulté.

Il vaut mieux loger ici ce mot que de l'oublier; car il est nécessaire. Si l'adoration relative des appartenances de Jesus-Christ s'appelle latrie imparfaite, parce qu'elle se rapporte à la vraye et parfaite latrie deuë à Jesus-Christ; et de mesme l'adoration respective qu'on porte aux appartenances de Nostre-Dame s'appelle hyperdulie, d'autant qu'elle vise à la parfaite hyperdulie deuë à cette celeste dame, où l'adoration respective qu'on porte aux appartenances des saincts s'appelle dulie relative, d'autant qu'elle se reduit à la parfaite dulie deuë à ces glorieux peres: pourquoy n'appellera-t'on adoration de latrie l'honneur qu'on fait à la Vierge Mère de Dieu et aux saincts, puisque l'honneur de la mere et des serviteurs redonde tout, et se rapporte entierement à l'honneur et gloire du Fils et Seigneur Jesus-Christ, nostre souverain Dieu et Redempteur? Tout honneur se rapporte à Dieu, comme il a esté clairement deduit de l'avant-propos: donc tout honneur est et se doit appeler adoration relative de latrie.

Cette difficulté merite response. Je la prendray du grand docteur S. Bonaventure. Les honneurs subalternes se rapportent à Dieu en deux façons, ou comme à leur premier principe et dernière fin, ou comme à leur objet et subjet. Or, l'honneur subalterne, quoy que absolu et propre, se rapporte à Dieu comme à son principe premier et fin derniere, et non comme à son object. Mais l'honneur relatif se rapporte à Dieu comme à son objet et subjet, dont il est nommé honneur de latrie. Il est neantmoins imparfait et relatif, d'autant qu'il n'a pas Dieu pour son objet, en tant que Dieu se considere en soy-mesme, ou en sa propre nature; mais seulement en tant qu'il est representé ou reconnu en ses appartenances et dependances, par la relation et rapport qu'elles ont à sa divine Majesté. La reverence que S. Jean portoit aux souliers de Nostre-Seigneur, s'estimant indigne de les porter, estoit une saincte affection de latrie; mais de latrie relative, par laquelle il adoroit son maistre, non en sa propre personne, mais en cette basse et abjecte appartenance.

Les honneurs donc qui visent à Jesus-Christ, comme à leur principe et fin finale seulement, ne se peuvent ny doivent nommer en aucune façon latrie; mais ceux qui se rapportent à Jesus-Christ, comme à leur objet, se peuvent et doivent appeller latrie, mais relative et imparfaicte. Or, l'honneur de la Vierge et des saincts a pour son objet leur propre excellence, qui se treuve reellement en leurs personnes: et partant il a son propre nom de dulie et hyperdulie, bien qu'il se rapporte par après à Dieu, comme à sa fin et à son principe. L'honneur de la croix et autres appartenances de nostre Sauveur a pour son object Nostre Seigneur mesme, qu'il considere et reconnoist en ces choses insensibles, par la relation qu'elles ont à luy, si qu'on appelle raisonnablement cet honneur-là, latrie relative. Ainsi donne-t'on le pain aux pauvres en aumosne, et au prestre en oblation: l'un et l'autre don vise et tend à Dieu, mais differemment; car l'aumosne vise à Dieu comme à sa fin, et a pour son objet le pauvre; l'oblation vise à Dieu comme à son propre objet, quoy qu'elle soit reçeuë par le prestre.

CHAPITRE XI.

Deux façons d'honorer la croix.

On peut honorer les choses absentes, voire passées et futures, au moins conditionnellement: aussi les peut-on priser et loüer. Combien de fois, et en combien de façons les anciens peres firent-ils honneur et adoration au Messie futur? Et pour vray,

à bien considérer l'essence de l'honneur et adoration, elle ne requiert point la presence de son object, et peut avoir lieu pour les choses passées et futures. Le petit traitteur n'oseroit nier cette doctrine. « Nous ne pouvons, dit-il, jamais assez » honorer la croix, mort et passion de » Nostre Seigneur. » Or la mort et passion est passée : Jesus-Christ ne meurt plus, il ne souffre plus ; on peut donc honorer les choses absentes, et qui ne sont point. Marchons maintenant avec cette supposition.

On peut considérer la vraye croix, comme elle se treuve maintenant, séparée et deprise d'avec le crucifix, et lors elle sera precieuse relique du Sauveur, son lict d'honneur, throsne de sa royauté, trophée de sa victoire, et glorieux instrument de nostre redemption : or comme toutes ces qualités sont relatives, et du tout rapportées à Jesus-Christ, aussi l'honneur qu'on fait à la croix en vertu d'icelles est tout relatif au mesme Seigneur, et partant comme appartenant au Sauveur, c'est un honneur de latrie : comme ne luy appartenant pas directement, mais relativement, c'est une latrie imparfaite et relative, et laquelle ne doit pas simplement estre dite latrie, ny mesme adoration, selon S. Bonaventure, livre III, sur les sentences, comme j'ay deduit cy-devant.

Tel fut l'honneur que l'antiquité rendoit à la croix, souhaitant d'en avoir les petites pieces qui en furent esparses par le monde, au rapport de S. Chrysostome et de S. Cyrille. Pareil à celuy que S. Jean (1) portoit aux souliers de Nostre-Seigneur, qu'il s'estimoit indigne de manier : pareil à celuy qu'Helisée (2) deferoit au manteau d'Helie, qu'il gardoit si cherement : et S. Athanase à celuy de S. Anthoine, et esgal à celuy que tous les chrestiens portent au tres-sainct sepulcre de Nostre-Seigneur, predit par le prophete (3) Isaye en termes exprez.

On considere aussi la croix, non plus, comme elle est à présent, separée de son crucifix, en guise de relique, mais comme elle fut au temps de la passion, lorsque le Sauveur estoit cloüé en icelle ; que ce precieux arbre estoit chargé de son fruict ; que ce therebinthe ou myrrhe distilloit de tous costez en gouttes de sang salutaire. Et en cette consideration nostre ame honore la vraye croix du mesme honneur qu'elle honore le crucifix, non tant (à parler proprement) relativement, comme plutost consequemment, et par participation, ou redondance ; car tout ainsi que la gloire de Nostre-Seigneur, au jour de la transfiguration (1), espandit et communiqua ses rayons jusques sur ses vestemens, qu'elle rendit blancs comme neige, de mesme la latrie de laquelle nous adorons Jesus-Christ crucifié est si vive et abondante, qu'elle rejaillit et redonde sur tout ce qui le touche et luy appartient. Telle fut l'opinion de cette pauvre dame, qui se contentoit de toucher le bord de la robbe du Sauveur. Ainsi baisons-nous la pourpre et robbe des grands. Or cela n'est pas tant adorer que coadorer par accident et en consequence la robbe ou la croix.

Pour vray, personne n'honore le roy à cause de sa robbe, mais aussi personne ne separe la robbe du roy, pour adorer simplement la personne royale. On fait la reverence au roy vestu, et nous adorons Jesus-Christ crucifié ; l'adoration portée au crucifix rejaillit et fait reflexion à la croix, aux cloux, à la couronne, comme à choses qui luy sont unies, jointes et attachées. De sorte que cette adoration, ou plutost coadoration, estant un accessoire de l'adoration faite au Fils de Dieu, elle porte le nom et appellation de son principal, ressentant aussi de sa nature.

A cette façon d'adorer et considerer la croix se rapportent presque toutes les plus solennelles parolles, loüanges et ceremonies qui se practiquent en l'Eglise catholique, à l'endroit de la croix ; mais entre autres, tout le sainct et devost hymne composé par le bon Theodulphe, ancien evesque d'Orleans. Voyons-le en toutes ses parties, latin et françois.

Vexilla regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium,
Quo carne carnis conditor
Suspensus est patibulo.

Quo vulneratus insuper,
Mucrone diro lanceæ,
Ut nos lavaret crimine,
Manavit unda et sanguine.

In pleta sunt quæ concinit,
David fideli carmine,
Dicens : In nationibus
Regnavit à ligno Deus.

(1) Joan. I, 27. — (2) IV. Reg. II, 13. — (3) Isaye, XI, 10.

(1) Matt. XVII, v. 2.

Arbor decora et fulgida,
Ornata regis purpura:
Electa digno stipite,
Tam sancta membra tangere.

Beata, cujus brachiis
Saecli pependit pretium,
Statera facta corporis,
Praedamque tulit Tartari.

O crux, ave! spes unica,
Hoc Passionis tempore,
Auge piis justitiam,
Reisque dona veniam.

Te summa, Deus Trinitas,
Collaudet omnis Spiritus,
Quos per crucis mysterium
Salvas, rege per saecula. Amen.

L'estendart vient du Roy des rois,
Le mystere luit de la croix,
Où pend en chair, saincte, sacrée,
Celui qui toute chair a creé.

Où de plus est jà mort blessé,
Le flanc par la lance percé.
Pour nous rendre nets de souilleure,
Le sang sort et l'eau tout à l'heure.

Ores on voit verifié
Ce que David avoit crié:
Que Dieu par le bois qui le serre
Regneroit un jour sur la terre.

Arbre beau, tout resplendissant
De la pourpre du Roy puissant,
Arbre sur tous autres insigne,
Par l'attoucher de chair si digne

Heureux qui tient ès bras pendu
Le prix du monde comme perdu,
Le corps deçà tout en balance,
Delà l'enfer et sa puissance.

Je te saluë, ô saincte croix,
Nostre espoir seul en ces destroits;
Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.

Dieu seul grand, haute Trinité,
Tout esprit loüe ta bonté;
Si la croix sauve les coupables,
Rends-nous de perdus perdurables.

Qui ne void qu'en toutes ces parolles on considere la croix comme un arbre, auquel est pendant le precieux fruict de vie, createur du monde, comme un throsne sur lequel est assis le Roy des roys? C'est de mesme quand l'Eglise chante ce que le petit traitteur nous reproche: « O croix qui » dois estre adorée; ô croix qui dois estre » regardée, aymable aux hommes, plus » saincte que tous, qui seule as merité de » porter le talent du monde, doux bois, » doux cloux portant le doux faix. » C'est la version du traitteur, qui n'est pas certes trop exacte. Le latin est plus beau. *O crux adoranda, ô crux speciosa, hominibus amabilis, sanctior universis, quae sola digna fuisti portare talentum mundi, dulce lignum, dulces clavos, dulcia ferens pondera;* et ailleurs: *Crux fidelis inter omnes, arbor una nobilis, nulla sylva talem profert fronde, flore, germine, dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet;* qui est une piece de l'hymne composé par le bon pere Fortunatus, evesque de Poictiers. Toutes ces parolles visent à la croix cloüée et jointe à son crucifix, telle qu'elle estoit au temps de sa passion.

Mais pourquoy la saluë-t'on, pourquoy luy parle-t'on, comme on feroit au crucifix mesme? Certes c'est parce que les mots vont à la croix; mais l'intention est dressée au crucifix, on parle du crucifix sous le nom de la croix. Ne disons-nous pas ordinairement: Il appella cinquante cuirasses, cinquante lances, cent mousquets, cent chevaux; n'appellons-nous pas l'enseigne d'une compagnie celuy qui porte l'enseigne. Si parlant des chevaux nous entendons les chevaliers, si par les mousquets, lances, cuirasses, nous entendons ceux qui portent les mousquets, lances et cuirasses, pourquoy par la croix n'entendrons-nous bien le crucifix? Ne parlons-nous pas souvent du roy de France, et du duc de Savoye, sous les noms de fleurs de lys, et croix blanche? parce que ce sont les armes de ces souverains princes: pourquoy ne parlerons-nous du Sauveur sous le nom de la croix, qui est sa vraye enseigne? C'est donc en ce sens qu'on s'adresse à la croix, qu'on la saluë et invoque; comme aussi nous nous adressons au siege, et y appellons pour dire qu'on appelle à celuy qui sied au siege. Mais il faut joindre à cecy ce que j'ay dit au second livre, chapitres 9 et 10.

CHAPITRE XII.

Deux autres sortes d'honneur sur la croix.

Il y a deux sortes de signes; car les uns representent et signifient naturellement par la despendance, appartenance, rapport et proportion qu'ils ont à l'endroict des choses representées par iceux. Ainsi les fumées et lesses des cerfs et sangliers, ou leurs foyes et traces, sont signes natu-

rels des bestes qui les ont jettées et faites par la despendance et rapport qu'elles ont avec icelles : ains la fumée est signe du feu, et l'ombre du corps. D'autre part il y a des signes qui ne representent ny signifient aucune chose naturellement; mais par l'institution et volonté des personnes, comme quand anciennement les commissaires des guerres, ou controlleurs mettaient le Thita, ϴ, pour signe de mort, et le Thau, ת, pour signe de vie.

O multum ante alias infelix littera Thita!

Ou quand Raab (1) mit une cordelle rouge pendue à la fenestre, pour marque de la sauve-garde que les Israëlites devoient à sa maison; car quelle convenance ou proportion y a-t'il entre les choses signifiées et tels signes, qui se puisse dire naturelle? Je ne dy pas que ces signes ayent esté institués sans raison ny mystere, mais je dy que de leur nature ils n'avoient aucun rapport à ce qu'ils signifioient, et qu'il a esté besoin que par l'institution humaine ils ayent esté assignez et contournez à cet usage; là où les signes naturels, sans entremise d'aucune institution, par la naturelle liaison et proportion qu'ils ont avec leurs objets, ils les signifient et representent.

Or la figure de la croix peut avoir et l'un et l'autre usage : elle peut estre signe naturel, et signe volontaire ou arbitraire. Certes la croix a une naturelle convenance et proportion avec le crucifix et la crucifixion : les mots mesmes le monstrent, et partant elle represente et signifie naturellement le crucifix. C'est son ordinaire usage, lequel n'excede point sa portée naturelle; et considerée en cette sorte, on l'honore de l'honneur que j'ay si souvent remarqué, à sçavoir d'une latrie imparfaite et relative, telle que l'on porte au livre des Evangiles, et autres choses sacrées, ainsi qu'il est determiné au concile septiesme, acte septiesme, et au concile huictiesme, acte troisiesme, *ut sup*. Laquelle est reellement et immediatement portée et dressée à la croix, comme à son premier et particulier objet : puis tout d'un coup rapportée et redressée au crucifix, comme à son objet final, universel et fondamental; puisque l'honneur porté à la croix (en tant qu'elle est remembrance du crucifix et de sa crucifixion) n'est autre chose qu'une despendance, appartenance et accessoire de la grande et souveraine latrie, deuë à la majesté de celuy, lequel estant esgal à Dieu son Pere, s'est humilié et abaissé jusques à la mort de la croix.

Voilà l'honneur deu à la croix, comme signe naturel de nostre Sauveur souffrant et patissant pour nous, auquel, pour l'affranchir de tous reproches, il a esté expedient de faire contrevenir l'institution du peuple chrestien; car puisque la figure de la croix, selon la nature, n'a non plus de proportion à la croix du Sauveur qu'à celles des larrons qui furent crucifiés près de luy, ou de tant et tant de milliers de crucifiés qu'on a fait mourir ailleurs, et en d'autres occasions, pourquoy prend-on ainsi indistinctement les croix pour remembrances et signes naturels de la seule passion du Sauveur, plutost que des autres? Certes, je l'ay desjà dit, il a esté besoin que l'institution du peuple chrestien aye eu lieu en cet endroict pour retrancher et raccourcir la signification et representation, que la figure de la croix pouvoit avoir naturellement, à ce qu'elle ne fust en usage, pour autre chose que pour representer et signifier la saincte crucifixion du Redempteur.

Cecy a esté observé dès le temps de Constantin-le-Grand. Mais, comme je ne traitte icy que de la croix de Jesus-Christ, aussi n'entends-je parler d'une figure de croix que celle qui particulierement et destinement est employée à representer Jesus-Christ crucifié. Si bien qu'il n'y peut avoir aucune distinction, d'autant que la figure de la croix de Jesus-Christ n'a autre naturelle proportion qu'à la crucifixion de Jesus-Christ, puisqu'on l'a ainsi limitée et bornée. Comme l'image de Cesar n'a autre rapport qu'à Cesar, si on la considere ains particularisée, quoy que si on la considere comme image d'homme, elle puisse avoir proportion à tout homme. Je maintiens donc que les croix des chrestiens n'ont autre naturelle signification que de la passion de Jesus-Christ, puisque les chrestiens ne prisent autre image, ou figure de la croix, sinon celle en particulier qui est image de la croix de leur Sauveur.

* Voyons maintenant si l'image de la

(1) Jos. II, 21.

croix de Jesus-Christ peut avoir quelqu'autre usage honorable, par le choix et institution du peuple chrestien, outre celuy qu'elle a de sa nature. La volonté des hommes n'a pas le pouvoir de bailler aucune reelle valeur aux choses, outre celle qu'elles ont de leur nature; mais elle peut bien leur bailler un prix imaginaire, et une estimation supposée ou feinte, selon laquelle on les honore ou des-honore, plus ou moins. Par exemple, l'ambassadeur du roy est aucune fois honoré comme ambassadeur, et lors il est luy-mesme honoré à proprement parler; car aussi, à proprement parler, il est ambassadeur, qui est la qualité pour laquelle on l'honore, bien que ce soit en contemplation d'autruy, à sçavoir du roy. Autresfois on honore l'ambassadeur, en guise du roy, de l'honneur propre au roy; et lors, à proprement parler, c'est le roy qui est honoré en son ambassadeur, et non pas l'ambassadeur mesme : parce que proprement l'ambassadeur n'est pas le roy, il tient seulement lieu pour le roy, et le represente par la fiction et supposition que les hommes en font. De mesme quand quelqu'un prend possession de quelque chose pour un autre, il n'est pas proprement possesseur, mais celui pour lequel la possession est prise.

Item, quand on fait à l'endroict des statuës des princes trespassez tous les honneurs et ceremonies qu'on feroit à l'endroit du roy vivant, comme quand, selon le tesmoignage de Sextus Aurelius Victor, Trajan desjà decedé triompha à Rome, et sa statuë fut assise pour luy au char triomphal. On ne sçauroit dire que tels honneurs soient proprement portez aux statuës; ains aux princes representez par les statuës, non d'une representation naturelle, mais d'une representation arbitraire, feinte et imaginée par l'institution des hommes.

Le docte Bellarmin produit ces exemples. Il y en a d'autres non moins à propos, comme celuy qui est recité par Nicetas Choniates, au livre cinquiesme des gestes de l'empereur Maduël Commenus, de l'image de Nostre-Dame assise sur un char triomphal d'argent doré, et menée parmy la ville de Constantinople, en reconnoissance de la victoire obtenuë sur les Pannoniens, par l'empereur, à la faveur de l'intercession de la glorieuse Vierge; car, qui ne void en cette celebrité, que le triomphe est deferé non à l'image, mais à Nostre-Dame, representée par l'image? et de plus que cette image represente la Vierge, non d'une simple representation, selon sa portée naturelle, mais d'une representation instituée par la fiction et estimation arbitraire des hommes?

Ainsi void-on ordinairement que les effigies et images sont des-honorées pour les mal-faicteurs qu'on ne peut attraper; on pend et brusle leurs representations en leur place, comme si c'estoit eux-mesmes, et lors le des-honneur ne se fait pas à l'image proprement, mais au mal-faicteur, au lieu duquel elle est supposée; aussi ne dit-on pas : On a pendu l'image de tel ou tel mal-faicteur, mais plutost : On a pendu tel ou tel en effigie, d'autant que telles executions ne se font sur les images, sinon entant qu'en icelles on tient par la fiction du droict les mal-faicteurs pour chastiez, defaits et punis. Les images donc, outre leur faculté naturelle qu'elles ont de representer les choses desquelles elles sont images, par la convenance et proportion qu'elles ont avec icelles peuvent estre employées à une autre representation et lieutenance par la fiction et institutions des hommes.

Et c'est ainsi, pour revenir au point, que l'image de la croix, outre la naturelle qualité qu'elle a de representer Jesus-Christ crucifié, qui la rend honorable d'un honneur de latrie imparfaite, outre cela, dis-je, elle peut estre destinée et mise en œuvre par le choix et fiction des hommes, à tenir le lieu et la place du crucifix, ou plutost de la vraye croix, en tant que jointe au crucifix, et considerée en cette sorte, l'honneur et reverence qu'on luy fait ne vise proprement qu'au crucifix, ou à la croix jointe au Sauveur, et non à l'image de la croix, qui n'a autre usage en ce cas que de prester son exterieure presence, pour recevoir les actions exterieures deuës au crucifix, au lieu et place d'iceluy, qu'elle represente et signifie; et cela sert à l'exterieure protestation de l'adoration que nous faisons au crucifix.

Ce fut à cette consideration que le glorieux prince des apostres, S. Pierre, estant

cloüé sur la croix, disoit au peuple : « Cestuy-cy est le bois de vie, auquel le Seigneur Jesus estant relevé, tira toutes choses à soy. Cestuy-ci est l'arbre de vie auquel fut crucifié le corps du Seigneur Sauveur. » Ainsi qu'Abdias babylonien recite (si le tiltre du livre ne ment) au livre premier du combat apostolique. Et l'autre apostre aisné de S. Pierre : « Je te saluë, ô croix, qui a esté dediée au corps de Jesus-Christ et ornée par les perles de son corps. O bonne croix, qui as pris ta beauté et ton lustre des membres du Seigneur! » Et ce qui suit, au recit des prestres d'Achaïe : Qui ne void que les croix ny de l'un ny de l'autre des freres n'estoient pas la vraye croix du Sauveur? Et neantmoins ils s'adressent à icelles ne plus ne moins, comme si c'eust esté la mesme croix de salut.

D'où vient cela, sinon qu'ils consideroient ces croix-là en guise et au lieu de la vraye croix? Et c'est ainsi que l'Eglise ordonne que le jour du vendredy sainct, le peuple, prosterné à genoux, vienne baiser l'image de la croix; car ce n'est pas à l'image que l'on monstre que cet honneur se fait, sinon entant qu'elle represente Jesus-Christ crucifié, tel qu'il estoit au jour de sa passion, duquel elle tient la place pour recevoir cette action exterieure simplement, sans que l'intention s'arreste aucunement à la figure presente.

Et qu'il soit ainsi, on use de parolles qui le decouvrent assez; car celuy qui fait le sainct office chante : *Ecce lignum crucis*, « Voicy le bois de la croix auquel le salut du monde a esté pendu. » Et on luy respond : « Venez et adorons. » Or on ne regarde point si l'image proposée est de bronze ou d'argent, ou d'autre matiere, qui monstre assez que lorsqu'on l'appelle bois, c'est en tant qu'on la presente au lieu et en guise de la vraye croix.

Et de fait comme on attribuë tous les honneurs des jours de la nativité, passion, et resurrection de Nostre-Seigneur, aux jours qui les representent et tiennent leurs places, selon l'institution des anniversaires et commemorations qu'on en fait, aussi fait-on pareils honneurs à l'image de la croix, quant à l'exterieur, qu'au crucifix : mais ce n'est que pour commemorations et en vertu de la supposition que l'ont fait, que l'image represente le crucifix, et soit en son lieu à la reception de ces ceremonies exterieures. Certes il est mal-aysé de contourner à autre sens les exterieurs honneurs faits anciennement à l'arche de l'alliance. Et les Anglois honorent à mesme consideration le siege vuide de leur regne. Or, en quelque façon que ce soit, quand on honore ou la croix en guise de crucifix, ou autre chose, quelle qu'elle soit, au lieu de ce qu'elle represente, on les honore aussi improprement qu'elles sont improprement ce qu'elles representent. L'adoration donc faite à la croix en cette sorte n'est proprement adoration qu'à l'egard du crucifix, et à l'endroict de la croix ce n'est qu'une adoration impropre et representative.

On peut dire que la croix est encore adorée, selon quelque exterieure apparence, quand on prie Dieu devant la croix, sans autre intention que de monstrer qu'on prie, en vertu de la mort et passion du Sauveur : mais on peut beaucoup mieux dire, que cela n'est adorer la croix, ny peu, ny prou, puisque ny l'action exterieure, ny l'interieure, n'est dressée à la croix, ny plus ny moins que lorsque nous adorons du costé d'orient, selon l'ancienne tradition, nous n'adorons en aucune façon l'orient; mais nous monstrons seulement que nous adorons Dieu tout-puissant, qui s'est levé à nous d'en-haut, pour esclairer tout homme venant en ce monde.

Au demeurant, les pieces du vray bois de la croix, telles que nous avons aujourd'huy, estant mises en forme de croix, comme est la saincte croix d'Aix en Savoye, outre les sortes d'honneur qu'elles meritent par maniere de reliques, peuvent avoir tous les usages de l'image de la croix. C'est pourquoy la bien-heureuse Paula adorant la vraye croix qui estoit en Hierusalem de son temps, se prosternoit devant elle, comme si elle y eust veu le Sauveur pendant, au recit de S. Hierosme en son epitaphe. De mesme le signe de la croix fait par le mouvement a tous les usages des images de la croix, et par consequent part à tous les honneurs. Et outre cela, il a encore pour son particulier et ordinaire honneur d'estre une briefve et

puissante oraison, à raison de quoy il est tres-venerable.

CHAPITRE XIII.

L'honneur de la croix n'est contraire au premier commandement du decalogue, et briefve interpretation d'iceluy.

Mais une grande objection semble encore demeurer sur pied; car il est escrit: (1) « Tu n'auras point autres dieux devant » moy; tu ne te feras aucune idole taillée, » ny similitude quelconque des choses qui » sont au ciel, en haut, ny en la terre, à » bas; ny des choses qui sont ès eaux sous » terre; tu ne les adoreras, ny serviras, » car je suis le Seigneur ton Dieu fort ja» loux. » Il est donc deffendu d'avoir des images de la croix et autres quelconques. Les schismatiques, et autres adversaires de l'Eglise, font profession de puiser en ce commandement toutes les injures execrables qu'ils vomissent contre les catholiques; comme quand ils les appellent idolastres, superstitieux, punais, forcenez, insensibles, ainsi que fait le petit traitteur en plusieurs endroicts. Il ne sera donc que bon de le bien considerer, touchant la prohibition qu'il contient de ne faire similitude quelconque, qui est ce qui touche à nostre propos.

Or j'en ay rencontré quatre signalées interprétations: 1. Les Juifs prennent tant à leur rigueur les mots de cette deffense, qu'ils rejettent toutes images de quelque sorte qu'elles soient, et leur portent une grande haine, comme le petit traitteur dit.

Cette opinion est du tout barbare. Les images des (2) cherubins, lyons, vaches, pommes, grenades, palmes (3), serpent d'airain, sont appreuvées en l'Escriture. Les enfans de Ruben, Gad et Manassé (4), firent la semblance de l'autel de Dieu, et leur œuvre est appreuvée. Les Juifs monstrent à Jesus-Christ l'image de Cesar, et il ne la rejette point. L'Eglise a eu de tout temps l'image de la croix : ainsi que j'ay monstré au second livre. Par nature on fait la similitude de soy-mesme ès yeux des regardans, en l'air, en l'eau, au verre; et la peinture est un don de Dieu et de nature. Cette interpretation donc combat l'Escriture, l'Eglise, la nature, et n'est aucunement sortable aux parolles precedentes, qui deffendent la pluralité des dieux, à quoy la deffense des images ne sert à rien: ni aux parolles suivantes, qui deffendent l'adoration des idoles; car à quoy faire deffendre l'adoration s'il n'est loisible de les avoir, ny faire : si on deffend d'avoir simplement aucune similitude, qu'est-il besoin d'en deffendre l'adoration?

2. Un tas de schismatiques et chicaneurs confessent qu'il n'est pas deffendu au commandement dont il est question d'avoir et faire des similitudes et images, mais seulement de les emettre et faire ès eglises et temples. Cette opinion est plus notoirement contraire à l'Escriture que la precedente; car les Juifs et Mahometans ont au moins pretexte ès mots de commandement, qui portent tout net qu'on ne fasse aucune similitude. Mais ceux de cette autre ligne ne sçauroient produire un mot de l'Escriture qui porte qu'il soit moins loisible d'avoir des images ès eglises qu'ailleurs. Les Juifs ont au moins quelque escorce de l'Escriture à leur advantage en ce point; mais pour ceux-cy qui ne font que crier l'Escriture, n'en ont ny suc ny escorce : et neantmoins qui ne les croira à leur parolle, ils le proclameront idolastre et Ante-Christ.

Mais où fut-ce, je vous prie, que les images des cherubins, vaches, lyons, grenades et palmes, estoient anciennement sinon au temple, et quant aux cherubins, au lieu le plus sacré? Voilà un grand exemple pour nous; qui nous le veut arracher des mains, il doit apporter une grande authorité pour garant : nostre exemple estant l'Escriture, il faut aussi une grande authorité pour nous en prohiber l'imitation; il ne suffira pas d'y apporter des discours.

Dieu proposa l'ornement des images en ce vieux temple, à la veuë d'un peuple si enclin à l'idolastrie; qui gardera l'Eglise d'orner les siens des remembrances de la croix, et des glorieux soldats qui sous cet estendard ont abattu toute l'idolastrie? Aussi certes l'a-t'elle fait de tout temps: jamais elle n'eut temple (qu'on sçache) sans croix, comme j'ay preuvé cy-dessus. Que si les eglises sont maisons du Roy des rois, les ornemens y sont fort convenables. Le temple est l'image du paradis, pourquoy n'y logera-t'on les portraicts de ce qui est

(1) Exod. xx, v. 3, 4, 5. — (2) Exod. xxv, 18; III. Reg. vi, 7. — (3) Num. xxi, 9. — (4) Jos. xxii, v. 28.

aradis? Quelles plus sainctes tapisse-
peut-on attacher.
outre tout cela, cette interpretation
prisée par les novateurs ne quadre
nent à l'imitation de la loy, qui veut
r toute idolastrie; car ne peut-on pas
des idoles et idolastrer hors les tem-
ussi bien que dedans? Certes, l'idole
ban (1) ne laissoit pas d'estre idole,
s qu'il ne fust pas en l'eglise, ou au
e, ny le veau d'or (2) aussi. Ce com-
ement donc ne rejettoit pas assez
idolastrie.
Autres ont dit que par cette deffense
tres ressemblances ne sont rejettées.
celles qui sont faites pour represen-
mediatement et formellement Dieu,
l'essence et nature divine. Et ceux-
t dit la verité, quant à ce point, que
ages de Dieu, à proprement parler,
deffenduës. Mais ils ont mal entendu
nmandement, estimant qu'autres si-
des n'y soient deffenduës, sinon cel-
e Dieu. Qu'ils ayent bien dit quant
emier point, il n'y a point de doute;
s parlent des images exterieures, cor-
les et artificielles. Or, telles images
prement parler, doivent representer
ens exterieurs la forme et figure des
s dont elles sont images, par la simi-
qu'elles ont avec icelles. Mais le sens
ieur n'est pas capable d'apprehender
ucune connoissance de nature de Dieu
e et invisible. Et quelle forme ou figure
avoir similitude avec une nature qui
y forme, ny figure, et qui est nom-
llo?
qui soit dit; sans rejetter les images
elles on represente Dieu le Pere en
d'un vieillard, et le Sainct-Esprit en
de colombe ou de langues de feu;
les ne sont pas images de Dieu le Pere
Sainct-Esprit, à proprement parler,
sont images des apparences et figures
esquelles Dieu s'est manifesté selon
riture, lesquelles apparences et figu-
s representoient pas Dieu par maniere
ges, mais par maniere de simples si-
Ainsi le buisson ardent, et sembla-
pparences, n'estoient pas images de
, mais signes d'iceluy; et tous les
raicts des choses spirituelles ne sont
nt pourtraicts de ces choses-là, comme

des formes et apparences par lesquelles ces choses-là ont esté manifestées.

On ne rejette pas non plus les images ou figures mystiques, comme d'un agneau pour representer le Sauveur, ou de colombes pour signifier les apostres; car ce ne sont pas images des choses qu'elles signifient, non plus que les mots ou les lettres des choses qu'elles denotent; elles representent seulement un sens exterieur des choses; lesquelles par voye de discours remettent en memoire les choses mystiquement signifiées par quelque secrete convenance. Bien que je serois d'advis, après le docte Bellarmin, qu'on ne multipliast pas beaucoup de telles images des choses invisibles, et qu'il ne fust loisible d'en faire sans le jugement de quelque discret theologien.

Mais au bout de là je dy que le commandement de Dieu a beaucoup plus d'estenduë que ne porte cette consideration; car si ce commandement ne deffend que les images de la divinité, à quoy faire sera-t'il particularisé de ne faire similitude quelconque des choses qui sont au ciel, en terre, et ès eaux? Item, qui adoreroit l'idole d'une chose creée, ne seroit-il pas idolastre contre ce commandement? Donc cette interpretation n'est pas legitime, ny sortable à la loy.

4. Voici donc enfin la droicte et chrestienne intelligence de ce commandement deduite par ordre le plus briefvement et clairement que je sçauray.

1. L'idolastrie gist en deux sortes d'actions: les unes sont interieures, par lesquelles on croit et reconnoist pour dieu ce qui n'est pas dieu; les autres sont exterieures, par lesquelles on proteste de l'interieur par les inclinations et soumissions exterieures. Les premieres actions peuvent estre sans les secondes, et semblablement les secondes sans les premieres; car celuy qui est affectionné aux idoles, quoy qu'il n'en fasse aucune demonstration, est idolastre; et celuy qui volontairement adore ou honore les idoles exterieurement, quoy qu'il ne leur aye aucune affection, est idolastre exterieurement, et tant l'un que l'autre offense l'honneur deu à Dieu. Or les actions interieures d'idolastrie sont deffendues par ces parolles: « Tu n'auras point d'autres dieux devant moy. »

(1) Gen. XXXI, 19. — (2) Exod. XXXII, 4.

Les exterieures sont rejettées par les suivantes : « Tu ne feras point d'idole, ny » similitude quelconque, tu ne les adore» ras point, ny serviras. » Lesquelles deux prohibitions ne visant qu'à un mesme but de rejetter toute idolastrie, ne font qu'un seul commandement constitué de deux parties.

Que s'il est ainsi, comme je n'en doute point, cette prohibition de ne faire aucune similitude se doit entendre, non absolument et simplement, mais selon la fin et intention du commandement, comme s'il estoit dit : « Tu n'auras point d'autres dieux » que moy, tu ne te feras aucune idole, ny » aucune similitude ; » à sçavoir, pour l'avoir en qualité de dieu, ny ne les adoreras point, ny serviras en cette qualité-là. De maniere que tout ce qui est porté en ce commandement soit entierement rapporté à ce seul point, de n'avoir autre dieu que le vray Dieu, de ne donner à chose quelconque l'honneur deu à sa divine Majesté, et en somme de n'estre point idolastre.

2. Mais si quelqu'un veut debattre que la prohibition « De n'avoir autre que le seul vray Dieu, « soit un commandement separé de l'autre deffense, « Tu ne te fe» ras aucune idole ou semblance quelcon» que, » pour ne m'amuser à le convaincre par vives raisons que je pourrois produire à ce propos, je me contenteray qu'il m'accorde que la prohibition de ne faire aucune similitude, et de les adorer, n'est qu'un mesme et seul commandement. Ce que certes on ne peut nier en aucune façon, sinon que contre la pure et expresse Escriture (1) on veuille faire plus de dix commandemens en la loy, et qu'on veuille oster à ces loyx le nom de decalogue ; car si ce n'est qu'un seul commandement qui deffende de ne faire semblance quelconque, et de ne les adorer, il faut que l'une ou l'autre des deux parties qu'il contient soit la principale et fondamentale, et que l'autre se rapporte à elle, comme à son but et projet · que si l'une ne se rapportoit à l'autre, et n'en dependoit, ce seroit deux commandemens, et non un seul. Or, je vous prie, quelle jugera-t'on estre la principale partie de ce second commandement (je parle ainsi pour eviter debat) ; ou cette-cy : « Tu ne te feras aucune idole taillée, » ny similitude quelconque » ; ou celle-cy : « Tu ne les adoreras, ni serviras ? »

Pour vray, on ne peut dire que la prohibition de ne faire aucune similitude soit le projet et but de tout le commandement; car, à ce compte-là, il ne faudroit avoir ny faire image quelconque, qui est une rage trop expresse. Et d'ailleurs, comme pourroit-on reduire la prohibition de n'adorer les similitudes, à celle-là de ne les faire point? S'il est deffendu de ne les faire, à quel propos deffendre de ne les adorer? puisque sans les faire on ne les peut adorer ? Il y auroit une trop grande superfluité en ce commandement de plus qu'aux autres. Donc, la principale partie de ce commandement, qui est toute sa substance, son intention et projet, est la prohibition de n'adorer, ny servir aux idoles et similitudes des choses creées ; et l'autre prohibition de ne les faire point, se rapporte à ne les adorer point, ny servir. Comme s'il estoit dit : « Tu ne te feras aucune idole, » ny semblance quelconque, pour les adorer et servir. »

Voilà le vray suc de ce commandement, ce qui se peut connoistre evidemment par les grands avantages que cette interpretation tient sur toutes les autres ; car 1. Elle est puisée tout nettement de la parolle de Dieu, en laquelle ce qui est dit obscurement en un lieu, a accoustumé d'estre dit plus clairement en un autre, notamment ès articles d'importance et necessaires : or ce qui est dit icy par reduplication de negative : « Tu ne te feras aucune idole, ny » semblance quelconque, tu ne les adore» ras, ny serviras, » est mis au Levitique purement et simplement, ainsi que nous le declarons en cette sorte : « (1) Vous ne » vous ferez aucune idole et statuë, ny » dresserez des titres, ny mettrez aucune » pierre insigne en vostre terre pour l'ado» rer. » Et en l'Exode, Dieu en inculquant « son premier commandement : « (2) Vous » ne vous ferez point de dieux d'argent ny » d'or, » dit-il, monstrant assez que s'il a deffendu de ne faire aucune similitude, ce n'est sinon afin qu'on ne les fasse pour idolastrer.

2. Cette interpretation joint très-bien à toutes les autres parties, non seulement du premier commandement, mais de toute la

(1) Exod. xxxiv, 20 ; Deut. iv, 18.

(1) Levit. xxvi, v. 1. — (2) Exod. xx, 23.

première table, lesquelles ne visent qu'à l'establissement du vray honneur de Dieu; car elle leve toute occasion à l'idolastrie et à toute superstition qui peut offenser la jalousie de Dieu, sans neanmoins lever le droict usage des images, ny imposer à Dieu une jalousie desreglée et excessive; selon ce que j'ay dit en l'avant-propos.

3. Et comme cette interpretation ne rejette aucunement le vray usage des images (en quoy les Juifs et les Turcs errent), aussi rejette-t'elle et abolit tout usage des images, statuës et similitudes, qui est contraire à l'honneur de Dieu, non seulement ès temples et eglises, ce qui ne suffit pas, comme pensent follement plusieurs novateurs, ny seulement des similitudes faites pour representer la divinité, qui ne suffit pas non plus, comme estiment plusieurs autres, mais absolument tout usage idolastrique, qui est le vray et unique projet de ce premier commandement.

4. Adjoustez la convenance de l'idolastrie interieure avec l'exterieure. L'idoslatrie ne consiste pas à se representer en l'ame les creatures, par les especes et images intelligibles, mais seulement à se les representer comme divinitez. Tout de mesme l'idolastrie exterieure ne consiste pas à se representer les creatures, par les ressemblances et images sensibles, mais seulement à se les representer comme divinitez; si que comme le commandement : « Tu » n'auras autres dieux devant moy, » ne deffend point de se representer interieurement les creatures; aussi la prohibition : « Tu ne te feras similitude quelconque, » ne deffend pas de se representer exterieurement les creatures, mais de se les representer pour Dieu, en les adorant et servant. C'est cela seul qui est deffendu, tant pour l'intérieur que pour l'exterieur.

5. Et de plus, cette interpretation est du tout conforme à la tres-ancienne et catholique coustume de la saincte eglise, laquelle a tousjours eu des images, notamment de la croix, qui est autant à dire, comme asseurer qu'elle est selon l'intention du Sainct-Esprit. Bref, le dire de Tertullien est tout vray : *Non videntur similitudinem legi refragari non in eo similitudinis statu deprehensa, ob quem similitudo prohibetur.* « Ces choses-là » semblent contrarier à la loy des similitudes prohibées, lesquelles ne se retreu» vent en l'estat et condition de similitude, » pour lequel la similitude est deffenduë. »

Que l'on aye donc des images de le croix, aux champs, ès villes, sur les eglises, dans les eglises, sur les autels. Tout cela n'est que bon et sainct; car estant fait, institué et practiqué pour la conservation de la memoire que nous devons avoir des benefices de Dieu, et pour honorer d'autant plus sa divine bonté, ainsi que j'ai monstré tout au long de ces livres, il ne sçauroit estre deffendu en la première table, qui ne vise qu'à l'establissement du vray service de Dieu, et abolissement de l'idolastrie.

De mesme que l'on honore la croix en tout et par tout, puisqu'on ne l'honore que pour tant plus honorer Dieu; que toute la veneration qu'on luy porte est relative et dependante ou accessoire, à l'endroict de la supresme adoration deuë à sa divine Majesté; que ce n'est qu'une branche de ce grand arbre : cela n'est en façon quelconque deffendu, puisque cette semblance et figure n'est pas employée à l'action pour laquelle les similitudes sont prohibées, qui est l'idolastrie, car la croix prise en la façon que la prennent les catholiques, ne peut estre ny idole, ni subjet d'idolastrie, tant s'en faut qu'elle le soit, l'idole n'estant que la representation d'une chose qui n'est point de la condition qu'on la represente, et (1) « une image fausse, « comme dit le prophete Habacuc, et (2) l'apostre S. Paul. Or la croix represente une chose très-veritable, c'est à sçavoir la mort et passion du Sauveur : et ne la fait-on pas pour l'adorer et servir, mais pour adorer et servir en icelle et par icelle le crucifix, suivant le vray mot de S. Athanase : *Qui adorat imaginem, in illa adorat ipsum regem.*

Si que non seulement le vray usage des sacrées et sainctes images n'est aucunement deffendu; mais est commandé et compris partout où il est commandé d'adorer Dieu, et d'honorer ses saincts, puisque c'est une legitime façon d'honorer une personne d'avoir fait, pour la priser, son image et pourtraict, selon la mesure et proportion de la valeur du principal subjet.

(1) Habac. II, 18. — (2) I. Cor VIII, 4.

CHAPITRE XIV.

Confession de Calvin pour l'usage des images.

Entre tous les novateurs et reformateurs, il n'en a point esté, à mon advis, de si aspre, si hargneux et implacable que Jean Calvin. Il n'y en a point qui aye contredit à la saincte Eglise avec tant de vehemence et chagrin que celuy-là, ny qui en aye recherché plus curieusement les occasions, et sur tout touchant le point des images. C'est pourquoy ayant rencontré en ses commentaires sur Josué une grande et claire confession en faveur du juste usage des images, je l'ay voulu mettre en ce bout de livre, afin qu'on connoisse combien la verité de la creance catholique est puissante, qui s'est echappée et levée des mains de ce grand et violent ennemy, qui la detenoit en injustice. Or afin que tout soit mieux pesé, je mettray, et son dire, et le subjet de son dire au long.

Les enfans d'Israël estoient desjà saisis de la terre de promission, les lots et portions avoient esté assignez à une des tribus: si que le grand Josué estima devoir congedier les Rubenistes, (1) Gadites, et la moitié des Manasseens, lesquelles ayant desjà pris et receu le lot de leur partage au dela du Jourdain, avoient neantmoins assisté en tout, et par tout, au reste des enfans d'Israël, pour les rendre paisibles de la part du pays que Dieu leur avoit promise, comme se rendant evictionnaires les uns pour les autres. Estant donc congediées, les deux tribus et demie, pour se retirer au lieu de leurs partages, en la terre de Galaad, arrivées qu'elles furent ès confins et limites du Jourdain (2), elles y dresserent un autel d'infinie grandeur.

Les Israëlites qui estoient demeurés en Canaan eurent nouvelle de l'edification de cet autel, et douterent que les Rubenistes, Gadites, et ceux de la my-tribu de Manassé, ne voulussent faire schisme et division en religion, d'avec le reste du peuple de Dieu, au moyen de cet autel. De quoy pour sçavoir la vraye verité, ils leur envoyerent encore en ambassade Phinée, fils du grand sacrificateur Eleazar, lequel presupposant une mauvaise intention en l'edification de cet autel, tança bien asprement de primeface les bastisseurs d'iceluy, comme s'ils eussent voulu innover en matiere de religion, et prester autel contre autel. A quoy les deux tribus et demie firent response, qu'ils craignoient qu'à l'advenir la posterité des autres tribus ne voulust forclore leurs enfans de l'accez du vray autel qui estoit en Canaan, sous pretexte de la separation que le Jourdain faisoit entre l'habitation des uns et des autres, et d'autant que l'une estoit deçà, et l'autre delà ladite riviere: « (1) Et pourtant » nous avons dit (ce furent leurs parolles) » que s'ils veulent nous dire ainsi, ou à » nostre posterité, alors nous leur dirons: » Voyez la similitude de l'autel de l'Eternel » que nos peres avoient faite, non point pour » l'holocauste, ny pour le sacrifice; mais à » ce qu'il soit tesmoin entre vous et nous.»

Calvin traduit ainsi, et sur l'excuse des deux tribus et demie, fait ce commentaire: « Neantmoins si semble-t'il qu'il y a eu » encore quelque faute en eux, à cause que » la loy deffend de dresser des statuës de » quelque façon qu'elles soient, mais l'ex» cuse est facile, que la loy ne condamne » nulles images, sinon celles qui servent » de representer Dieu. Cependant d'elever » un monceau de pierres, en signe de tro» phée, ou pour tesmoignage d'un miracle » qui aura esté fait, ou pour reduire en » memoire quelque benefice de Dieu ex» cellent, la loy ne l'a jamais deffendu en » passage quelconque; autrement, et Jo» sué, et plusieurs saints, juges et roys, » qui sont venus après luy, se fussent » soüillez en une nouveauté prophane.» Ce commentaire est considerable: car ce fut le dernier ouvrage de son autheur (comme dit Beze en sa preface sur iceluy) et qui le represente le mieux, et partant ce qu'il y a dit doit prevaloir contre tout ce qu'il a dit entre ses autres escrits inconsiderement, et eschauffé au debat qu'il avoit suscité. Mais sur tout le texte porte une signalée consideration pour l'establissement du juste usage des images, et remembrance des choses sainctes: considerons-le donc, et finissons tout ce traitté au nom de Dieu.

CHAPITRE XV.

Considerations sur le texte allegué de Josué, et conclusion de tout cet œuvre.

Donc les deux tribus et demie d'une

(1) Jos. XXII, 1. — (2) Ib. V, 10.

(1) Jos. V, 26, 27.

part furent recherchées comme suspectes de schisme, à cause de la remembrance de l'autel qu'elles avoient erigé ; et nous de l'autre costé sommes chargez d'idolastrie, et accusez de superstitions, pour les images de l'autel de la croix, que nous dressons et eslevons par tout.

Les accusations sont presque semblables. Mais 1. Les accusez et accusateurs ; de part et d'autre, sont extresmement differens ; car les accusateurs des deux tribus et demie, ce furent les dix tribus d'Israël, lesquelles, à l'egard des deux et demie, estoient 1. Le gros et le corps de l'Eglise, les deux et demie n'en estoient qu'un membre et portion. 2. Les dix estoient en vraye possession du tabernacle et autel ; les deux et demie n'en avoient que la communication. 3. Les dix tribus avoient en elles, et de leur costé, la chaire de Moyse, la dignité sacerdotale, l'autorité pastorale, et succession aaronique ; les deux et demie n'estoient qu'un simple peuple, et parcelle de la bergerie. Tout cela estoit un grand droict apparent et solide aux dix tribus, pour entreprendre la correction du fait des deux tribus et demie, lesquelles en multitude, dignité et prerogative, leur estoient du tout inferieures.

Mais si nous considerons nostre condition, de nous qui sommes catholiques, et celle des novateurs, qui nous accusent si asprement, nous verrons que tout y va à contre-poids. Les catholiques qui sont les accusez, sont 1. La tige et corps de l'Eglise ; les novateurs ne sont que branches taillées et membres retranchez. 2. Les catholiques sont une ferme et indubitable possession du titre de vraye Eglise, tabernacle de Dieu avec les hommes, autel sur lequel seul l'odeur de suavité est agreable à Dieu ; les novateurs qui ne font que naistre de la terre, comme potirons, n'en ont qu'une vaine et fade usurpation. 3. Les catholiques ont en eux et à leur faveur la chaire de S. Pierre, la dignité sacerdotale, l'authorité pastorale, la succession apostolique : leurs accusateurs sont nouveaux-venus, sans autre chaire que celle qu'ils se sont faite eux-mêmes, sans aucune dignité sacerdotale, sans authorité pastorale, sans aucun droict de succession, ambassadeurs sans estre envoyez, deleguez sans delegation, messager sans mission, enfans sans pere, executeurs sans commission. Ce sont des points qui rendent suspecte, mais convaincue d'attentat, toute la procedure des censures, que les reformateurs font contre nous qui sommes catholiques, auxquels ils sont inferieurs en tant et tant de façons, et si notoirement.

2. Il y a encore une autre difference entre le subjet de l'accusation faite contre les deux tribus et demie, par le reste d'Israël, et celle que les novateurs font contre nous, laquelle est bien remarquable. L'erection des remembrances et similitudes servit d'occasion à l'une et à l'autre accusation : à l'une l'erection de la similitude de l'autel de la foy ; à l'autre l'eslevation de la remembrance de l'autel de la croix. Mais il y a cela à dire, entre l'une et l'autre erection, que l'erection de la similitude de l'autel de la loy estoit une œuvre notoirement nouvelle, qui partant meritoit bien d'estre considerée, comme elle fut, avec un peu de soupçon, et que l'approbation d'icelle fut precedée d'un bon examen. Mais l'erection de la similitude de l'autel de la croix practiquée de tout temps en l'Eglise, portoit, par son antiquité, une autre exemption de toute censure et accusation.

3. De plus, il y eut encore une grande difference en la maniere de proceder en l'accusation. 1. Les dix tribus, quoy que superieures aux deux et demie, ne se ruent pas de premiere volée à la guerre ; mais envoyent premierement une honorable legation aux accusez, pour sçavoir leur intention, touchant l'edification de leur autel nouveau, et à cet effet. 2. Ils employent l'authorité sacrée de leur grand-prestre et pasteur, et la civile de leurs principaux chefs. 3. Ne demandent pas absolument que l'autel, dont il estoit question, fust rasé et renversé, mais simplement que les deux tribus et demie, en edifiant un autre autel, ne fissent aucun schisme ou division en la religion. 4. Et n'alleguent point d'autre autheur de leur correction que l'Eglise : (1) « Voicy ce que dit toute la con- » gregation de l'eternel. » O saincte et saine procedure !

Tout au contraire, les reformateurs qui sont nos accusateurs, quoyque notoire-

(1) Jos. XXII, 16.

ment inferieurs : 1. Se sont de plein saut jettez aux foudres, tempestes et gresles de calomnies, injures, reproches, diffamations, et ont armé leurs langues et leurs plumes de tous les plus poignants traicts qu'ils ont sceu rencontrer entre les despoüilles de tous les anciens ennemis de l'Eglise, et tout aussitost les ont dardez avec telle furie, que nous serions desjà perdus, si la verité divine ne nous eust tenus à couvert sous son impenetrable escu. Je laisse à part la guerre temporelle suscitée par ces evangelistes empistolez, par tout où ils ont eu accez. 2. Et à leur pretenduë reformation n'ont employé que la prophane audace des brebis contre leurs pasteurs, des subjets contre leurs superieurs, et le mespris de l'authorité du grand-prestre evangelique, lieutenant de Jesus-Christ. 3. Renversant, brisant et rompant de leur propre authorité les croix dressées, sans autre examen de la droicte pretention, ny du droict pretendu de ceux qui les avoient eslevées. 4. Contre le manifeste consentement de toute l'Eglise, contredisant ouvertement à toute la congregation de l'Eternel, aux conciles generaux, au perpetuel usage des chrestiens.

Ces si grandes differences entre nos accusateurs, leur subjet et maniere de proceder d'une part, et les accusateurs, ou plutost correcteurs des deux tribus et demie, leur subjet et maniere de proceder d'autre part, presupposent une autre quatriesme difference, et en produisent une cinquiesme.

4. Elles presupposent une grande difference en l'intention des uns et des autres, et les dix tribus n'avoient autre projet que d'empescher le schisme et division, ce fut la charité qui les poussa à cet office de correction : qui pourra assez loüer le zele qu'ils font paroistre en l'offre qu'ils font à ceux qu'ils veulent corriger ? « (1) Que si » la terre de vostre possession est im» monde, passez en la terre de la posses» sion de l'Eternel, en laquelle le taberna» cle a sa residence, et ayez vos posses» sions entre nous, et ne nous recellez » point, etc. » C'est une offre digne de la congregation de Dieu.

Au contraire, toutes les poursuites des reformateurs contre nous ne respirent que sedition, hayne et division; leurs offres ne sont que de leur quitter le gouvernement de l'Eglise, les laisser regenter et maistriser, passer sous le bon plaisir de leur constitution ; et quant au point particulier dont il est question, ils ont fait voir clairement qu'ils n'ont esté portez d'autre affection au brisement et destruction des croix de pierre et de bois, que pour ravir et enlever celles d'or et d'argent, renversant l'ancienne discipline chrestienne, qui ne donne prix à la croix que pour la figure, puisqu'ils ne la prisent que pour la matière.

Mais enfin que s'est-il ensuivy de tant de diversitez ? certes, ce qu'on en devoit attendre. De differentes causes differens effects. Les dix tribus, lesquelles par tant de prerogatives et raisons avoient le droict de correction, n'eurent pas sitost oüi la declaration de l'intention des deux tribus et demie, qu'ils la reçoivent amiablement, et sans presser d'aucune replique, ny recharge, la response et excuse des accusez, se reposent tout entierement sur leur parolle. La charité les pousse esgalement à se formaliser sur l'erection de l'autel nouveau, et à recevoir l'excuse de ceux qui l'avoient erigé ; le cas neantmoins estoit extresmement chatoüilleux en fait de religion. La separation des habitations rendoit le soupçon du schisme fort juste. « (1) Mais la charité est toute-puissante, » elle est benigne, elle ne pense point au » mal, elle ne se plaist point sur l'iniquité, » mais se complaist à la verité, elle croit » tout, elle espere tout. »

Au rebours, l'Eglise catholique, avec tant de signalez avantages, et de si claires marques de son authorité et saincteté, ne peut treuver aucune excuse si sacrée, ny faire aucune si solemnelle justification de son dessein, en l'erection et l'honneur des croix, que ses accusateurs ne taschent de contourner en impieté et idolastrie, tant ils sont accusateurs naturels des freres. Nous avons beau protester de la bonté de nos intentions et de la blancheur de nostre but, ces nouveaux-venus, ces abirons, ces micholites, mesprisent tout, prophanent tout. Il n'y a excuse qu'ils n'accusent, il n'y a raison qui les paye. On ne peut vivre avec eux, sinon les pieds et mains liés,

(1) Jos. v, 19.

(1) I. Cor. xiii, 4, 5, 6, etc.

ur se laisser traisner à tous les precipi-s de leurs opinions. Ils ne regardent 'au travers de leurs desseins, tout ce 'ils voyent leur semble noir et renversé, avoir mestier de leur main reformatrice, it ils sont eperdüement reformateurs. us gravons sur le fer et le cuivre, et protons devant le ciel et la terre, que

Ce n'est la pierre ou le bois
Que le catholique adore;
Mais Dieu lequel, mort en croix,
De son sang la croix honore.

Que nous ne faisons l'image de la croix ur representer la divinité, mais en si-e de trophée, pour la victoire obtenuë r nostre roy, pour tesmoignage du grand racle par lequel la vie s'estant renduë rtelle, elle rendit la mort vivifiante, et ur reduire en memoire l'incomprehensi-e benefice de nostre redemption.

A Calvin, auquel ces occasions semblent gitimes pour dresser des representations onobstant la rigueur des mots de la loy) and il s'agit d'excuser les deux tribus et mie; à Calvin, dis-je, et autres refor-ateurs, ce ne sont qu'hypocrisies, abus abominations en nous. Pour deduire la ogue de leur reformation, ils taschent difformer et rendre suspectes les mieux rmées intentions. Nos sainctes excuses, plutost nos saines declarations, qu'ils evroient recevoir pour le repos et tran-uillité de leur tant inquietée conscience, ans plus s'effrayer et tresmousser en la anité des songes qu'ils font sur la pres-ndue idolastrie de la croix; c'est cela esme qu'ils rejettent et abhorrent le plus, t l'appellent endormie, par mespris et de-ain.

Ce sont ennemis implacables : leur cœur st de bouë, la clarté l'endurcit : il n'y a atisfaction qui les contente, si on ne se nd à la mercy de leur impiteuse correc-on ; la rage de leur mal-talent ne reçoit ucun remede. Que ferons-nous donc avec ux, cesserons-nous de nous employer à ur salut, puisqu'ils n'en veulent pas seu-ment voir la marque? Mais comme pour-ions-nous desesperer du salut d'aucun, army la consideration de la vertu et hon-eur de la croix, arbre seul de toute nos-re esperance; duquel l'honneur plus re-onnu et certain gist en la vertu qu'il a le guerir non seulement les playes incurables et mortelles, mais aussi de guerir la mort mesme, et la rendre plus precieuse et sous son ombre, que jamais la vie ne fut ailleurs?

Plantez donc sur nos genoux, liez avec les bras de la saincte meditation, liez, dis-je, et noüez au pied de cet arbre, ô catholiques mes frères! plus les parolles, les escrits, les deportemens de nos accusateurs respireront une hayne irreconciliable à l'endroict de la croix, et de ces devots, plus, de nostre costé, devons-nous souspirer chaudement pour eux, et crier de tout nostre cœur à celuy qui pend aux branches, pour feüille, fleur et fruict: « (1) Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne » savent ce qu'ils font. »

Je te saluë, ô saincte croix,
Nostre espoir seul en ces destroits!
Donne aux bons accroist de iustice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.

Il n'y a glace qui ne fonde à tel vent, ny telle amertume qui n'adoucisse au plonger de ce bois. C'est là où doivent viser toutes nos esperances, et de nostre amendement, et de la conversion des devoyez : laquelle il faut aussi ayder, par voye de remonstrance et instruction ; car Dieu l'a ainsi ordonné.

C'est ce que j'ay desiré faire en cet escrit, pour les simples, qui en ont plus de besoin ; aussi leur cœur plus tendre et humide pourra peut-estre bien recevoir l'impression du signe de la croix, d'une si foible main, comme est la mienne : là où les cœurs de pierre et de bronze de ceux qui pensent estre quelque chose ne presteroient jamais, sinon au ciseau et burin de quelque plus ferme ouvrier. Que si Dieu favorise mon projet de quelque desirable effect; si en ce combat que j'ay fait pour son honneur, contre ce traitteur inconnu, il luy plaist me mettre en main quelques despoüilles, c'est à luy seul que l'honneur en est due. C'est en la croix, comme en un temple sacré, où elles doivent estre penduës en trophées. Que si mon insuffisance et lascheté me prive de tout autre gain ; au moins auray-je ce bonheur d'avoir combattu pour le plus digne estendart qui fut, est, et sera, et qui est le plus envié du monde.

L'enseigne de la croix ne fut pas plutost déployée, qu'elle fut exposée à la contra-

(1) S. Luc, XXIII, 3, 34

diction des juifs, heretiques et perfides, desquels parlant S. Paul : « (1) Plusieurs, » disoit-il, cheminent, desquels je vous » parlois bien souvent, et maintenant je » le dy en pleurant, ennemis de la croix » de Jesus-Christ. » C'estoient des reformateurs qui estimoient indigne de la personne du Fils de Dieu qu'il eust esté crucifié, ainsi que le grand cardinal Baronius deduit doctement et au long en ses annalles. Dès lors par une suite perpetuelle, les Thalmudistes, Samaritains, Mahometans, Uviclefistes, et semblables pestes du monde, ont continué cette contradiction à l'endroict du sainct estendart, quoy que sous divers pretextes les attaques semblent redoubler en nostre aage.

L'Ante-Christ approche toujours plus, ce n'est merveille si ses troupes s'avancent plus dru. Quand cet homme de peché et roy de l'abomination sera venu, ce sera lors que le drapeau de la croix sera le plus attaqué. Mais fasse l'enfer tous ses efforts, toujours cet estendart paroistra haut eslevé en l'armée catholique. Les apostres, disciples et premiers chrestiens, voyant les heretiques estimer la croix indigne de Jesus-Christ, mirent en tout et par tout l'usage du signe de la croix, pour l'honorer eux-mêmes en Jesus Christ, et Jesus-Christ en la croix. Et comme l'Eglise, non plus que l'apostre, « (1) n'a jamais estimé » de sçavoir ny prescher autre que Jesus-» Christ, et iceluy crucifié ; » aussi n'a-t'elle jamais honoré sinon Jesus-Christ, et iceluy crucifié. Non Jesus-Christ sans croix ; mais Jesus-Christ avec sa croix, et en croix. « (2) Nous adorons ce que nous » sçavons : » or nous sçavons Jesus-Christ en croix, et la croix en Jesus-Christ. C'est pourquoy je fais fin par cet abregé et de la doctrine chrestienne, et de tout ce que j'ay deduit jusques à present, protestant avec le glorieux predicateur de la croix S. Paul ; mais faites, mon Dieu ! que ce soit plus de cœur et d'action que d'escrit et de bouche, et qu'ainsi je fasse à la fin de mes jours : « (3) Jà n'advienne que je » me glorifie, sinon en la croix de Nostre » Seigneur Jesus-Christ. *Amen.* »

(1) Philip. III, 18.

(1) I. Cor. II, 2. — (2) Joan. IV, 22. — (3) Ad Gal. VI, 14.

FIN DE L'ESTENDART DE LA SAINCTE CROIX.

OPUSCULES.

OPUSCULES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

HARANGUE

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES AUX DOCTEURS DE PADOUE,

DANS LAQUELLE IL LES REMERCIE DE LUI AVOIR DONNÉ LE BONNET DE DOCTEUR.

(*Vie de saint François de Sales*, par Auguste de Sales, liv. Ier, p. 29 du latin, page 22 du françois.)

S. François de Sales, étant dans sa vingt-quatrième année, prit le bonnet de docteur à Padoue, le 5 septembre 1591. Voici la harangue qu'il prononça dans l'assemblée de l'université, pour remercier les docteurs de sa réception.

Etsi satis apud me reputo quantum existimationis meæ intersit ut eas vobis gratias agere enitar, quas exigit à me maximas sacro-sanctum illud quod hodiernâ die in me collocastis beneficium, reverendissime proantistes, venerande prior, patres conscripti; cùm tamen iis agendis, ut par est, neque me satis esse, et vos gravissimis occupationibus intentos interesse commodè non posse, cognoscam; vestræ commoditatis quam meæ ipsius existimationis amantior, ab hoc debito grati animi officio libenter abstinuissem. Verùm meum hoc tam alieno loco et tempore silentium ejusmodi esse censeo, ut in eo cum meâ vestra quoque conjuncta sit existimatio. Si et enim me negligentem, ingratum ac stupidum, ut præsens ac tantum munus non cognoscerem, nobilissimus iste concessus judicaret, quales vos esse judices diceret, qui tam præclarum jamjam de me tulistis judicium.

Occurram ergo iis de vobis ac de me cogitationibus. Agnosco, spectabiles auditores, hoc in me collatum ab iis eximiis patribus beneficium ejus esse generis, ut majus expectari in hâc mortalitate non possit. Cætera enim vel fortunæ vel corporis sunt ornamenta; hoc unum decoratùs ipsam exornat virtutem, quæ per se ornatissima est; atque eò majus splendidiusque munus hoc existimo, quod non solùm laurea, sed laurus ipsa mihi per hoc gymnasium collata est: hoc est, non me solùm doctorem fecit, sed etiam dignum qui doctor forem et nuncuparer.

Initia sanè litterarum patria carissima ad naturam addidit, quibus instructum parens optimus, optimâ spe me in dies doctiorem videndi conceptâ, in academiam Parisiensem misit, eo tempore florentissimam ac frequentissimam. Jam verò, heu! quæ rerum est vicissitudo! belli terroribus tabescit inclyta litterarum parens Lutetiana scola, ac solitudinem, quam Deus optimus avertat, primâ fronte minitatur. In hâc humanioribus litteris primò operam navavi sedulus, tùm universæ philosophiæ, eò faciliori negotio ac uberiori fructu, quòd philosophiæ ac theologiæ scola illa ita sit addicta, ut ejus tecta propemodùm ac parietes philosophari velle videantur.

Verùm hùc usque nullam sacro-sanctæ juris scientiæ operam posueram : at ubi ponendam posteà decrevi, nullo fuit opus consilio, quò me verterem, quò me conferrem; ad se statim hoc Patavinum gymnasium me suâ celebritate pertraxit, planè faustis ominibus quoniam per id tempus doctores ac lectionibus præfectos habebat eos quibus nunquam habuit nec deinceps est habitura majores : Guidum Pancirolum; jurisprudentiæ principem, lumen ac decus vestrûm, patres, nullâ unquam tempestate periturum. Tunc mihi Jacobi Menochii voces audire vivas licuit, cujus mortuas, id est præclarè scripta, cuncti mirantur ac suspiciunt, et cujus recessus academiæ magno futurus erat utique detrimento, nisi in ejus locum Angelus Matheaceus, vir omni disciplinarum genere cumulatissimus, maturo planè consilio non iniquâ permutatione suffectus fuisset.

Quid pulchrius? juris canonici disciplinam ex eo monticulo derivatam haurire licebat, cujus verticem veluti Parnassum alium sorores musæ, dubio procul, incolunt. Posteà doctissimum Otellium habuit, « qui ita doctrinæ soliditatem jucunditate » condire sciat, ut omne punctum tulisse » videatur, qui scilicet misceat utile » dulci. » Docebat prætereà excellentissimus Castellanus, qui mihi eo tantùm nomine extra ordinem docere videtur, quòd extra præterque ordinem ac captum communem doctus sit et doceat Primis denique, ut cæteros omittam quàm plurimos, juris scientiæ jaciendis fundamentis optimè præerat Trevisanus.

Hisce præceptoribus ferè omnibus quidquid in me est civilis disciplinæ ab hoc vestro collegio, Patres, ad me derivatum est quod tale judicastis, ut ad lauream consequendam satis esse sententiâ vestrâ pronuntiaveritis, sententiâ, inquam, eâ quæ transeat in rem judicatam. Duplicem ergo ab hâc scolâ beneficientiam sum consecutus quarum utra major sit nescio, (etsi) utramque maximam esse non ignoro; nimirum ut doctor sim, et ut doctor esse potuerim.

Hinc quantam possem maximam grati animi significationem tempus hoc locusque postularent. Sed quoniam pro tanti beneficii dignitate, nec eloquentia mihi, nec vobis otium suppetit longioris orationis instar coram hoc nobilissimo consensu hanc animi contestationem recipite libenter ac benignè. Ego huic celeberrimo doctorum collegio, qualiscumque sum, me totum debeo, spectabiles auditores : ita testor, ita profiteor.

Tibi, Christe Deus immortalis; gloriosissimæ Matri angelo præsidi, beato Francisco cujus nomine vocari plurimùm delector, laus, honor, benedictio et gratiarum actio. Tu, lex æterna, legum omnium regula, *legem pone mihi viam justificationum tuarum in medio cordis mei :* quoniam *beatus es quem tu erudieris, Domine, et de lege tuâ docueris eum.*

Quod reliquum est age quæso illustrissime Pancirole, præceptor colendissime, purissimis ac beneficentissimis illis tuis manibus iis me ornamentis insignitum facias, quibus tali loco constitutos gymnasium hoc alumnos suos dimittere consuevit exornatos.

—

Monseigneur le révérendissime président, vénérable prieur, pères conscrits, quoique je n'ignore pas combien il y va de mon honneur que je vous rende aujourd'hui de très-grandes actions de graces, et telles qu'elles soient proportionnées au précieux et singulier bienfait que je viens de recevoir de vous; cependant, ne me sentant pas capable de répondre à la grandeur de ce devoir, et sçachant outre cela que les sérieuses occupations qui vous appellent ailleurs ne vous permettent pas de vous arrêter ici plus long-temps; préférant votre commodité à ma réputation propre, je me serois abstenu volontiers de rendre ce témoignage public de ma gratitude, si je ne me fusse persuadé que votre gloire étoit aussi intéressée que la mienne dans le silence, eu égard aux circonstances critiques de l'action, du lieu et du temps où nous sommes Mais cela étant de la sorte, si cette noble assemblée étoit témoin que ma négligence, mon ingratitude et ma stupidité vont jusqu'au point de ne pas reconnoître la grandeur du bienfait présent, quel jugement porteroit-elle de vous, messieurs, qui en avez porté un si avantageux d'un sujet tel que moi?

J'irai donc au devant de ces préjugés que l'on pourroit former de vous et de

moi, et je reconnoîtrai toujours, comme je le fais maintenant, illustres auditeurs, que la grace qui vient de m'être accordée par ces très-excellents pères, est d'une telle nature, qu'on ne peut en attendre une plus grande en cette vie mortelle; car tous les autres ornements ne sont que les accompagnements de la fortune et du corps; mais l'honneur du doctorat orne la vertu même, qui est le plus insigne de tous les ornements. Quant à moi, je l'estime d'autant plus grand et d'autant plus glorieux, que ce collége m'a donné non-seulement la couronne, mais encore le laurier dont elle est composée; c'est-à-dire qu'il ne m'a pas seulement fait docteur, qu'il m'a de plus rendu digne et de l'être en effet, et d'en porter le nom.

Il est vray que ma très-chère patrie a commencé à cultiver en moi la nature par les premières études des belles-lettres. Or, mon bon père voyant que j'y avois fait quelque progrès, conçu une grande espérance que je me rendrois de jour en jour plus habile; et pour m'en procurer les moyens, il m'envoya étudier dans l'université de Paris, alors des plus florissantes et des plus fréquentées. Mais hélas! ô Dieu, quelle est la vicissitude des choses d'ici-bas! Cette illustre école, la mère des belles-lettres, languit maintenant, et est toute désolée par les terreurs de la guerre; et si Dieu n'y met la main par sa bonté, elle est menacée d'être bientôt tout à fait déserte. C'est là, dis-je, que j'ai continué mes humanités, auxquelles je me suis appliqué avec le plus de diligence qu'il m'a été possible; ensuite j'y ai fait mon cours de philosophie, avec d'autant plus de facilité et d'avantage, que les toits mêmes et les murailles de cette académie semblent, pour ainsi dire, ne respirer et ne parler que cette science, tant elle y est adonnée, aussi bien qu'à la théologie.

Mais jusque-là je n'avois pas encore étudié la science sacrée du droit; et depuis que j'ai pris la résolution de m'y appliquer, je n'ai pas eu besoin d'aller au conseil pour savoir où j'irois l'apprendre, et de quel côté je tournerois : ce collége de Padoue m'attira aussitôt à lui par sa grande réputation. Ce fut sans doute par le plus grand bonheur du monde que cela m'arriva, puisqu'en ce temps-là il possédoit des professeurs et des docteurs si célèbres, que jamais il n'y en a eu et il n'y en aura jamais de plus grands. Le premier qui se présente est Guy Pancirole (1), prince de la jurisprudence, votre lumière et votre gloire, ô illustres pères, lequel ne périra jamais. J'ai eu encore l'avantage de prendre les leçons vivantes de Jacques Menochius (2), dont les leçons mortes, c'est-à-dire les beaux écrits, ravissent en admiration tous les lecteurs. Sa retraite (à Pavie) auroit causé un grand dommage à cette académie, s'il n'eût été remplacé par Ange Matheace (3), homme très-versé en toute

(1) Guy Pancirole (Panzirolo), jurisconsulte célèbre, naquit l'an 1523, à Reggio, ville de l'état de Modène, où sa famille tenoit un des premiers rangs. Il étudia dans les principales villes d'Italie, à Ferrare, à Pavie, à Boulogne et à Padoue, où il acheva son cours de droit, après y avoir employé sept ans, et où il fit de grands progrès. Sa réputation engagea le sénat de Venise à le nommer en 1547 second professeur dans l'université de Padoue, ce qui l'obligea à se faire recevoir docteur. Pancirole remplit successivement plusieurs chaires dans cette université, et toujours avec distinction. La science du droit n'étoit pas la seule qui l'occupoit : il lisoit les saints Pères, et s'attachoit aux belles-lettres. Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, qui avoit une estime particulière pour le mérite de ce savant homme, l'attira dans l'université de Turin en 1571. Pancirole s'y fit admirer comme à son ordinaire, et y composa cet ingénieux traité : *De rebus inventis et de perditis*, sur lequel Henri Salmith a fait depuis des commentaires. Il perdit presque entièrement un œil à Turin, et fut en danger de perdre l'autre. La peur qu'il en eut l'obligea de revenir, l'an 1582 à Padoue, où il continua d'enseigner le droit. Peu de temps après, S. François de Sales, étant dans cette ville, prit ses leçons; et ce n'est pas un petit avantage pour sa gloire d'avoir formé un sujet tel que celui-là. Ce jurisconsulte mourut à Padoue l'an 1599, âgé de soixante-seize ans. Il fut enterré dans l'église de Sainte Justine, et laissa après lui ces excellents ouvrages : *Commentarius in notitiam dignitatum utriusque imperii; De magistratibus municipalibus et corporibus artificum; Thesaurus variarum lectionum*, etc.

(2) Jacques Menochius, fameux jurisconsulte, né à Pavie d'une famille peu considérable, se rendit si habile dans l'étude du droit, qu'on le surnomma le Balde et le Bartole de son siecle. Il enseigna en Piémont, à Pise, puis à Padoue, où il fut vingt-trois ans de suite, et où il eut aussi pour disciple, pendant quelques années, le grand évêque de Geneve : enfin il se retira à Pavie, où on lui donna la chaire de professeur de Nicolas Gratiani, mort depuis peu. Philippe II, roi d'Espagne le fit conseiller, puis président au conseil de Milan. Ce jurisconsulte a rendu son nom célebre par les ouvrages qu'il a laissés. Les principaux sont : *De recuperandâ possessione; De adipiscendâ possessione; De prescriptionibus; De arbitrariis judicum quæstionibus, et causis conciliorum*, *tom. XIII*. Il mourut le 10 août 1607, âgé de soixante-quinze ans, et fut enterré dans l'église des clercs réguliers de Pavie, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe.

(3) Ange Matheace (Angelo Matheaci), professeur en droit de l'université de Padoue, et successeur de Jacques Menochius dans sa chaire, étoit né à Marestica, forteresse du domaine de Venise, en Italie, dans les montagnes du Vicentin. Il eut beaucoup de connoissance de la philosophie et des mathematiques. Le pape Sixte V et l'empereur Rodolphe le consulterent souvent, et le comblerent de biens et d'honneurs. S. François de Sales étudia sous lui, et en faisoit un très-grand cas. On a de lui, *De viâ et ratione artificiosâ universi juris; De fideicom-*

sorte de sciences ; ce qui ne se fit pas sans une mûre délibération, et sans un changement très-juste.

Que pouvois-je attendre de plus beau ? J'étois à la source de la science du droit canonique, qui sort de ce monticule, et où j'ai eu la liberté de puiser tant que j'ai voulu. C'est en ce lieu, comme sur un autre Parnasse, qu'habitent les neuf muses. Cette université a possédé ensuite le tres-docte Otellius (1), « qui sait si bien assaisonner la solitude de la doctrine avec le plaisir, qu'il semble avoir emporté l'honneur de tous les suffrages, en mêlant l'utile à l'agréable. » Le très-excellent homme Castellan est aussi venu luy donner des leçons ; et sa manière d'enseigner me paroît extraordinaire, par cette raison seulement qu'il est extraordinairement habile, et tout à fait hors du commun. Enfin, pour ne pas en rapporter une infinité d'autres, le Trevisan (2) a jeté les premiers fondements de la jurisprudence, avec beaucoup d'honneur et de réputation.

C'est de presque tous ces grands maîtres, et de votre célèbre académie, pères conscrits, que j'ai tiré toute la science que j'ay acquise dans le droit civil et qui m'a fait mériter d'être admis au degré du doctorat, par le jugement que vous avez prononcé ; jugement, dis-je, qui passe en loi, et qui est irrévocable. J'ai donc reçu deux faveurs de cette école ; et quoique je n'ignore pas qu'elles sont toutes deux insignes, je ne pourrois dire cependant laquelle est la plus grande : la premiere est que je sois docteur, la seconde que j'aie pu l'être.

C'est pourquoi et la circonstance du temps et celle du lieu où nous sommes, demanderoient de moi une preuve éclatante de ma reconnaissance. Mais parce que je n'ai pas assez d'éloquence pour relever le prix de la grâce que je viens de recevoir, et que vous n'avez pas le temps d'entendre un plus long discours, ayez donc la bonté de vous contenter de la protestation que je vous fais présentement dans cette très-noble assemblée, et qui part du fond de mon cœur. Oui, si je suis quelque chose, illustres auditeurs, je le dois tout entier à ce très-célèbre collége de docteurs : ainsi je le proteste, ainsi je le confesse.

A vous, ô Jesus-Christ, Dieu immortel ; à votre glorieuse Mère, à mon ange tutélaire, au bien-heureux François dont je me réjouis et me glorifie de porter le nom, soient la louange, l'honneur, la bénédiction et les actions de graces. O vous, mon Dieu, qui êtes la loi éternelle, la règle de toutes lois, *mettez votre loi au milieu de mon cœur, et conduisez-moi dans la voie de vos commandements* (1), parce que *celui-là est bienheureux, Seigneur, que vous instruisez vous-même, et à qui vous enseignez votre loi* (2).

Il ne me reste plus rien à désirer, très-illustre Pancirole, mon très-honoré maître, que d'être revêtu par vos mains très-pures et très-bienfaisantes des glorieux ornements avec lesquels ce collége a coutume de renvoyer ses élèves, après les avoir décorés du grade du doctorat où je suis élevé. C'est la grace que j'attends de votre bienveillance.

missis, etc. Il mourut âgé de soixante-quatre ans, l'an 1600, et fut enterré dans l'église de S. Antoine de Padoue.

(1) Marc-Antoine Ottellius, Otellius, Ottellius, Othellus (Othello), né à Udine dans le Frioul, se rendit si habile dans le droit civil et canonique, que le sénat de Venise lui donna une chaire dans l'université de Padoue : il la remplit jusqu'à l'age de quatre-vingts ans, avec un succes et un applaudissement universel. Il etoit si bon, que ses écoliers lui donnoient ordinairement le nom de père. C'est apparemment ce qu'a voulu insinuer S. François de Sales, qui fut son disciple, en lui appliquant ce passage de l'Art poétique d'Horace, vers 343 :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.

Son grand âge fut cause qu'on le dispensa d'enseigner, mais on lui conserva sa pension. Il mourut l'an 1628, et laissa des consultations, des commentaires sur le droit civil et canonique, etc.

(2) Le Trevisan y a enseigné les premiers éléments de la jurisprudence.

(1) Ps. CXVIII, 33. — (2) Ps. XCIII, 12.

HARANGUE

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

LORSQU'IL PRIT POSSESSION DE LA PRÉVOTÉ DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE S. PIERRE DE GENÈVE. (Aug. de Sales, pag. 42 du latin, et 48 du français.)

Præteritis festis, reverendi patres, cùm ipsa dierum solemnitas animum ad suî ipsius sollicitudinem revocaret, de reliquo mortalis hujus vitæ tempore christianè ac sanctè transigendo cogitabundus, inter alia quæ mare istud naviganti difficilia occurrebant, illud fuit omnium et gravitate et vicinitate primum, me præpositum ecclesiæ sancti Petri Gebennensis ex placito summi pontificis fuisse renuntiatum.

Novum enim ac summoperè periculosum videbatur, me rudem, inexpertum, ac nullius anteà notæ militem christianum, in ipso tyrocinii limine præpositurâ donatum, ut anteà ferè sim præpositus quàm positus, præfectus quàm factus, et ut in magnâ indignitate, veluti carbunculus in cœno, magna dignitas illucescat. Quo loco subibat illud Bernardi mellitissimi Clarævallensis præpositi : « Væ juveni qui antea fit peritus quàm novitius; » illudque simile, sed majoris momenti, Davidis regis : *Vanum est vobis ante lucem surgere; surgite postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris*. Quod licet ex litterâ aliter intelligatur, ex spiritu tamen qui vivificat ad eos qui quærunt anteà præsidere quàm sedere, traducendum relinquitur; atque sanè fructus præcoces et vernales non diù asservari possunt, quin putrescant.

Non immeritò ergò ea urgebat mentem meam increpatio : Siccine, ô Francisce, qui omnibus, meritis, ingenio ac moribus, postponendus eras, primoribus præponendum ducis? An nescis honores periculis ac oneribus esse plenissimos? Hisce vocibus interiùs diù perterritus, propheticum illud volvebam : *Deus, audivi auditiones tuas, et timui*. Cùm interim ea mihi hodiè illuxit dies in quâ et terrori multùm detrahit, et rectæ in Deum fiduciæ multùm addit mihi, vestra omnium, venerandi patres, tam jucunda ac suavis præsentia, quæ me adeò reficit et recreat, ut si terrorem jam anteà perceptum, cum eâ voluptate quam sentio, conferatis, quid me magis afficiat, difficile sit ad judicandum; ut in me etiam illud sentiam : *Servias Domino cum timore, et exultes ei cum tremore* : sic enim exultatio est ad lætitiam, timor autem ad anxietatem.

Anxietatem faciebant quæ jamjam desino recensere, at verò nunc video *me trepidasse timore ubi non erat timor*. Timendum enim erat illi præposito qui iis præpositus est qui difficile in officio contineri possunt; mihi autem iis præposito qui eâ pollent modestiâ, fortitudine, prudentiâ, ac charitate quæ in quolibet prælato desiderari potest, ut eorum quilibet præpositus esse mereatur, quid in hâc causâ metuendum est! quid enim memoretur in infantiâ, imperitia ac mentis imbecillitas cùm nec monitis, nec disciplinâ, nec correctione, in hoc munere mihi futurum sit opus! nisi quis velit, quod dixerunt veteres, *Minervam docere, aut ut* (more nostrorum dicam) *sanctum Bernardum hortari, vel inter Chordigeros*, ut jam sumus, *conceptum tegere latinitate* Non opus est præceptore, cui nihil addiscendum est : facilè, flantibus ventis secundis, gubernacula à quolibet nauclero tenentur.

Illud quidem satis adverto, vos præpositis doctissimis, gravissimis, felicissimis hactenùs assuetos in tantâ ejus, quæ hujus concessûs prima est, dignitatis mutatione ac declinatione, non posse quin aliquod sentiatis fastidium; illudque animo subibit quod dixit quispiam.

Quis novus hic nostris successit sedibus hospes!
Inclyta quis Petri tecta superbus adit!

Meritò sanè, patres, hæc omnia. Verùm et illud in solatium animo mecum repetatis, quæso, *Deum eligere* solitum *infima hujus mundi, ut confundat fortia, et ex ore* plerumque *infantium et lactantium perficere laudem* suam ; ut ei faciliùs accepta referantur bona, quæ ab eo cuncta procedunt.

—

Révérends pères, lorsque la solennité des fêtes passées me rappeloit à la considération de moi-même, et que je me résolvois à passer chrétiennement et saintement le temps qui me reste de cette vie mortelle ; entre plusieurs difficultés qui se présentèrent pour naviguer sur la mer de ce monde, celle qui me frappa la première, et qui me parut la plus grande et la plus prochaine, fut ma nomination et ma promotion à la prévôté de S. Pierre de Genève, par le souverain pontife.

En effet, il me semble que c'étoit une chose bien extraordinaire et bien périlleuse, qu'étant aussi neuf que je le suis, et sans expérience, et ne m'étant aucunement signalé dans la milice chrétienne, je possédasse, tout à l'entrée de mon noviciat, la prévôté ; en sorte que je fusse mis à votre tête avant que d'avoir eu place dans votre corps ; que je fusse élevé au-dessus de vous avant que d'être formé et capable ; en sorte, dis-je, qu'on vit une grande dignité reluire dans un sujet fort indigne, à peu près comme une escarboucle brilleroit au milieu d'un bourbier. Cette pensée me fit ressouvenir d'un passage de S. Bernard, abbé de Clairvaux, dont les expressions sont douces comme le miel : « Malheur au jeune homme qui » devient maître avant que d'être novice ; » et de cet autre du roi David, qui est d'une plus grande importance : « C'est en vain que vous vous levez avant » le jour ; levez-vous après que vous aurez » été assis, vous qui mangez un pain de » douleur (1). » Ce que l'esprit qui vivifie permet d'appliquer à ceux qui cherchent à présider et à gouverner avant de s'être assis pour apprendre, quoique à la lettre cela s'entende autrement. Et certes les fruits précoces et ceux du printemps ne peuvent être long-temps sans se tourner en pourriture.

Ce n'est donc pas sans raison que je me suis repris moi-même en cette sorte : Est-ce ainsi, ô François, que tu t'imagines devoir être préféré aux premiers, toi qui devrois être mis dans le dernier rang et après tous les autres, si l'on avoit égard à tes mérites, à ton esprit et à ta manière de vivre ? Ne sais-tu pas que les honneurs sont tous remplis de dangers et de charges ? Je vous assure que cette réflexion m'a causé de l'étonnement dans mon intérieur ; c'est pourquoi j'ai répété plusieurs fois ce mot du prophète : « Seigneur, j'ai entendu les ora» cles que vous m'avez fait annoncer et j'en » ai été saisi d'effroi (1). » Cependant, ô vénérables pères, nous voici arrivés à un jour où votre aimable présence, qui porte la joie dans mon cœur, m'ôte une grande partie de ma crainte, et augmente beaucoup la juste confiance que je dois avoir en Dieu : cette même présence, dis-je, me rassure et me fortifie tant, que si vous faisiez comparaison de la crainte qui m'avoit saisi, avec le plaisir que je sens maintenant, il vous seroit difficile de juger laquelle de ces deux choses m'affecte le plus ; en sorte que je sens encore l'effet de cette parolle « Ser» vez le Seigneur avec crainte, et réjouis» sez-vous en lui avec tremblement (2). » Les transports de joie répondent au contentement, et la crainte répond à l'inquiétude.

Or, ce qui me donnoit de l'inquiétude, c'est ce que je viens de rapporter ; mais à présent je m'aperçois bien que *j'ai tremblé où il n'y avoit aucun sujet de crainte* (3). Il est vrai qu'il y auroit eu lieu d'appréhender pour un prévôt qui auroit été à la tête de gens difficiles à contenir dans leur devoir ; mais moi qui n'ai à régir que des personnes dont la modestie, la force, la prudence et la charité sont telles qu'on pourroit les désirer dans un prelat, et qui méritent chacun en particulier la dignité de prevôt, qu'ai-je à redouter en cette circonstance ? A quoy bon m'arrêter à considérer mon âge, qui tient encore de l'enfance, et la foiblesse de mon esprit ; puisque dans la charge dont on m'honore, je n'aurai besoin d'avertissements, ni d'instruction, ni de correction ?

(1) Ps. CXXVI.

(1) Habac. III, 1. — (2) Ps. II, 11. — (3) Ps. XIII, 5.

à moins qu'on ne voulût, comme disoient les anciens, *enseigner Minerve*, ou pour me servir du commun proverbe, *prêcher S. Bernard, et parler latin devant les cordeliers*, parmi lesquels nous sommes. Celui qui n'a rien à apprendre n'a pas besoin de maître; et lorsque les vents sont favorables, le premier pilote qui se rencontre peut tenir le gouvernail avec facilité.

Je comprends à merveille, messieurs, qu'étant accoutumés à avoir des prévôts très-savants, très-graves et très-heureux, il ne peut se faire que dans le changement et le déclin de cette dignité, qui est la première de ce chapitre, vous ne ressentiez quelque peine et quelque dégoût; et vous pourriez bien avoir la pensée d'un certain poëte qui disoit: « Quel est ce » nouvel hôte qui vient prendre séance » parmi nous? Et quel est ce téméraire » qui ose s'ingérer dans l'auguste maison » de S. Pierre? » Oui certes, révérends pères, vous pourriez dire tout cela. Mais pour votre consolation je vous prie de considérer que *Dieu* a coutume de *choisir ce qu'il y a de plus foible dans le monde, pour confondre ce qui est fort* (1); et qu'*il tire sa louange la plus parfaite de la bouche des enfants* (2), et même *de ceux qui sont encore à la mamelle*; afin qu'on lui rapporte plus facilement tous les biens qu'on a reçus, et qui viennent tous de sa bonté.

(1) Cor. I, 27. — (2) Ps. VIII, 3.

RÈGLEMENT DE VIE

QUE DRESSA POUR LUI-MÊME SAINT FRANÇOIS DE SALES,

PENDANT LA RETRAITE OU IL SE PRÉPARA A SON SACRE, LORSQU'IL FUT ÉVÊQUE DE GENÈVE PAR LA MORT DE M. DE GRANIER. (*Vie de S. François de Sales*, par Auguste de Sales, pag. 271.)

(Vers la fin de novembre 1602.)

Manière de s'habiller.

Premièrement. Quant à l'extérieur, François de Sales, évêque de Genève, ne portera point d'habits de soie, ni qui soient plus précieux que ceux qu'il a portés par ci-devant; toutefois ils seront nets et bien proprement accommodés autour de son corps. Il ne portera point à ses pieds d'escarpins, avec les mules ou galoches, tant parce que cela ressent la vanité du monde, que parce qu'il est défendu par les statuts de son église.

Jamais il n'ira en point d'église sans le rochet et camail, ni par la ville; et même observera cela par la maison, quant au camail, autant qu'il se pourra faire. En la maison, en l'église et par la ville, autant que la commodité du temps le lui permettra, il portera toujours son bonnet carré. Il ne portera au doigt que le seul anneau qu'on appelle pastoral, et que les évêques doivent porter pour marque de l'alliance qu'ils ont contractée, qui les tient liés et obligés à leur église, non moins étroitement que les maris à leurs épouses. Il ne portera point de gants qui soient parfumés ou de grand prix, ni de manchons de soie et fourrés; mais il prendra ce qui sera de la civilité, honnêteté et nécessité. Sa ceinture pourra être de soie, non pas toutefois précieuse, et en icelle il portera son chapelet attaché. Les attaches de ses souliers ne seront point de soie, ni ses bas de chausse (1).

Sa tonsure sera toujours en état d'être fort bien reconnue, sa barbe ronde, non pointue, et sans aucunes moustaches qui passent la lèvre supérieure.

Ses serviteurs.

2. Il tâchera de n'avoir point de serviteurs inutiles et superflus. Il y en aura deux ecclésiastiques, l'un desquels aura

(1) C'est-à-dire ses bas.

charge de toutes les affaires, et l'autre lui assistera aux offices; et encore suffiroit-il d'un : mais maintenant il en prend deux, en considération d'André de Sausea, docteur en droit canon, et bachelier en théologie, lequel étant bon prédicateur pourra faire beaucoup de profit en ce diocèse.

Ils seront habillés à la romaine, s'il se peut faire, avec toute sorte de modestie, ou bien comme les prêtres du séminaire de Milan; parce que cette sorte d'habillement coûte moins, et est plus commode. Un secrétaire, deux valets de chambre, l'un pour soi et l'autre pour la famille; un cuisinier avec son garçon; et un laquais, qui sera vêtu de tanné avec les bords violets.

Point de ses serviteurs ne portera de panaches, ni d'épée, ni des habits de couleur éclatante, ni de grands cheveux, ni des moustaches par trop relevées.

Exercices des serviteurs.

3. Ils se confesseront et communieront tous les seconds dimanches du mois, selon les statuts de la confrérie des pénitents de la sainte-croix, en laquelle ils s'enrôleront, et communieront à la messe de l'évêque. Ils entendront tous les jours la messe, et les dimanches et fêtes tout le divin office en l'eglise cathédrale. Ils se lèveront tous du lit à cinq heures du matin; mais les jours solennels, quand il faudra aller à matines, à quatre heures. Ils se coucheront à dix heures du soir : mais ils s'assembleront au préalable en la salle, pour réciter les litanies, le dimanche, du nom de Jésus; le lundi, de tous les saints; le mardi, des anges; le mercredi, de S. Pierre, apôtre, patron de l'église de Genève; le jeudi, du très-saint sacrement; le vendredi, de la passion de notre Seigneur; le samedi, de la glorieuse Vierge Marie notre dame; sinon qu'à l'occasion de quelque fête ces litanies doivent être transférées. L'évêque dira l'oraison : on fera l'examen de conscience, et après cela tous se retireront.

Les chambres.

4. En chaque chambre, il y aura un oratoire, et en icelui de l'eau bénite, avec quelque dévote image et *Agnus Dei*. Deux chambres seront tapissées, une pour les étrangers, et l'autre pour recevoir les affaires, c'est à savoir la salle. Il y aura toujours quelqu'un qui aura soin de recevoir et introduire ceux qui viendront; et celui-là sera courtois et gracieux, tâchant de ne fâcher personne quelle qu'elle soit.

C'est une trop grande audace aux serviteurs des prélats de mépriser les ecclésiastiques inférieurs; tous ceux qui serviront à l'évêque de Genève, seront avertis et accoutumés de traiter honnêtement avec tous, mais principalement avec les prêtres.

Table.

5. Quant à la table, elle soit modérée, et (comme dit le concile) frugale, mais toutefois propre et nette. Les prêtres y seront assis, et autant qu'il se pourra faire, tiendront les premières places. Chacun bénira la table à son tour, et dira pareillement les graces, excepté les fêtes solennelles : car alors l'évêque fera la bénédiction et l'action de graces; comme aussi tous les jours il dira l'oraison *Seigneur, bénissez-nous ;* parce que le moindre doit recevoir la bénédiction du plus grand. On lira quelque livre de dévotion jusqu'à moitié dîner ou souper; le reste sera donné à des discours honnêtes. L'heure du dîner sera à dix, celle du souper à six. Les jours de jeûne on ne s'assiéra point à la collation; et alors le dîner sera à onze heures sonnées, et la collation à sept.

L'aumône.

6. Quant à l'aumône, il faudra observer les jours que feu monseigneur le révérendissime avoit choisis, afin qu'elle se fasse publiquement. Il faudra tâcher qu'elle soit plus grosse en hiver qu'en été, principalement depuis la fête des rois, car alors les pauvres en ont plus de besoin; et pour ce l'on distribuera des légumes. Je ne sais s'il seroit expédient que l'évêque baillât l'aumône de sa main propre, quand il verroit que cela se pourroit faire commodément, comme le mercredi de la grande semaine (1), ou le jeudi saint, ou le vendredi saint de la passion. Le jeudi saint au mandat (2) on baillera à dîner aux pauvres devant que leur laver les pieds, ou bien apres, si le mandat se fait le matin,

(1) C'est-à-dire de la semaine sainte.

(2) C'est la cérémonie du lavement des pieds, nommée ainsi, parce qu'elle commence par l'antienne, *Mandatum novum do vobis.*

comme feu monseigneur le révérendissime le faisoit. Il faudra tâcher que les aumônes que l'on distribuera aux frères mineurs, ou jacobins, aux capucins, aux religieuses de Sainte-Claire, et à l'hôpital, soient remarquées, tant pour l'exemple que pour une plus grande efficace envers le peuple. Quant aux aumônes particulières et extraordinaires, l'onction enseignera ce qu'il faudra faire.

L'office divin.

7. Quant aux divins offices, toutes les fêtes de commandement l'évêque assistera aux premières vêpres, aux secondes, à la grand'messe, et à l'office qui se fait devant ou après; mais les jours solennels, outre cela, à matines. Il célébrera, et fera l'office la nuit et le jour de la Nativité de notre Seigneur, et à la fête des rois; le dimanche de Pâques, le dimanche de la Pentecôte, à la fête Dieu, à la fête de S. Pierre et S. Paul, à la fête de S. Pierre aux liens, patron de l'église de Genève; à la fête de l'Assomption de Notre-Dame, à la fête de Toussaints, et le jour anniversaire de son sacre. Toute l'octave de la Fête-Dieu il assistera à l'office et prêchera le dimanche précédent, pour avertir le peuple de son office, afin qu'il gagne les indulgences. Le jour de la fête, le dimanche dans l'octave, et le jour de l'octave, il fera la bénédiction dans l'église des religieuses de Ste-Claire, tant afin de les consoler, que parce que cette église est coutumièrement toute pleine de peuples, et que c'est la dernière bénédiction qui se fait en la ville. Il assistera, autant qu'il se pourra faire le plus souvent, aux offices et exercices des confrères de la sainte Croix, du très-saint Sacrement, du saint Rosaire, du cordon; mais principalement de la sainte Croix, à cause de la communion qui s'y fait, et qu'il tâchera de faire le plus souvent.

Étude.

8. Voilà quant à l'extérieur. Maintenant quant à l'intérieur, et premièrement quant à l'étude, il fera en sorte qu'il puisse apprendre quelque chose tous les jours, utile neanmoins, et qui soit convenable à sa profession. Ordinairement il pourra avoir pour étudier les deux heures qui sont entre sept et neuf du matin : après souper il fera lire quelque livre de dévotion l'espace d'une heure, qui servira en partie pour l'étude, en partie pour l'oraison.

La méditation et l'oraison.

9. Le matin, après l'action de grâces accoutumée, l'invocation de l'aide de Dieu, et l'édification de soi-même, il méditera l'espace d'une heure, selon qu'il aura auparavant disposé. Il se tiendra toujours en la présence de Dieu, et l'invoquera à toutes occasions. Quant aux oraisons jaculatoires, il les tirera ou de la méditation du matin, ou de divers objets qui se présenteront: elles seront ou vocales ou mentales, selon qu'il sera incité du Saint-Esprit; et il s'en fera un brief recueil pour aspirer à Dieu, à la Vierge, aux anges, et aux saints auxquels il aura une particulière dévotion. Il récitera ordinairement l'office debout ou à genoux; matines et laudes sur le soir, après la lecture du livre de dévotion, prime, tierce, sexte et none, entre six et sept heures du matin, c'est à savoir après la méditation; vêpres et complies devant souper, et le chapelet après vêpres, avec les méditations (1), d'autant qu'il est obligé par vœu de le réciter. Quand il préverra quelque urgente affaire, il pourra prévenir l'heure de vêpres et du chapelet. Les jours de fête il récitera les heures et vêpres avec le chœur, et le chapelet pendant la grand'messe.

La messe.

10. Il sortira le matin à neuf heures pour offrir le très-saint sacrifice de la messe, laquelle il célébrera tous les jours, sinon qu'il soit empêché par quelque extrême nécessité : et afin de la célébrer avec plus de dévotion, il fera un recueil et abrégé des diverses considérations et affections, par lesquelles la piété peut être excitée envers ce grand mystère, et s'y occupera et entretiendra en sortant de sa chambre et allant à l'autel.

Quand il sera arrivé à la sacristie, il fera sa préparation ni trop courte, ni trop longue, pour n'attédier ni attiédir ceux qui attendront: l'action de grâces sera de même. Après la messe, en laquelle il se comportera avec une douce gravité, ne parlera avec personne, au moins en allant

(1) Apparemment la lecture des points de la méditation.

à la maison, et principalement d'affaires séculières, afin que l'esprit soit entièrement recueilli en soi-même.

Il ne sera point mal-à-propos que les jours qu'on appelle de dévotion, il célèbre la messe ès églises où elle sera ; afin que le peuple y venant, trouve toujours son évêque en tête : comme les fêtes solennelles de ces églises, et quand il y a des indulgences, le soir il fera l'exercice avec le reste de la famille.

La confession.

41. Il se confessera de deux en deux, ou de trois jours en trois jours, sinon que la nécessité portât autrement, vers le plus capable confesseur qu'il pourra commodément avoir, et lequel il ne changera sans nécessité. Il se confessera quelquefois en l'église, à la vue de tous, pour servir d'exemple à tous.

Le jeûne et la récollection.

42. Outre les jours de jeûne que l'Église a commandés, il jeûnera toutes les veilles des fêtes de Notre-Dame, et tous les jours de vendredis et samedis. Tous les ans, par l'espace de huit jours, et davantage quand il pourra, il fera la récollection et purgation de son âme, et cependant examinera ses succès et progrès depuis l'année passée, et après avoir marqué les principales offenses, il les accusera à son confesseur, avec lequel il se confessera de ses mauvaises inclinations et difficultés au bien. Quoi fait, il fera beaucoup de prières, principalement mentales, avec application des messes qu'il célébrera et fera célébrer en ce temps, pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire à son régime et de son Église, et renouvellera tous les bons propos et desseins que Dieu lui avoit baillés ; et pour cet effet, il relira, devant que de se présenter à la confession, les mémoires de toutes ses résolutions, et les marquera de rechef, afin qu'il puisse ajouter ce que l'expérience lui aura appris.

Le temps de cette récollection ne peut pas bonnement être déterminé, sinon que les semaines de carnaval semblent y être très-propres, tant pour n'être pas témoin de l'insolence et dissolution du peuple, que pour sortir du désert à la prédication et aux grandes œuvres, à l'imitation de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, et de son précurseur S. Jean-Baptiste. Si toutefois il y avoit espérance de retirer le peuple de cette dissolution par quelque notable exercice dont il sera parlé ès articles de la république, alors il faudra choisir pour cette récollection quelques-unes des semaines qui sont entre Pâques et Pentecôte, afin que l'esprit de Dieu que l'on y aura acquis, opère le bien à ces fêtes solennelles, et octave du très-saint Sacrement; pour ce encore qu'alors on est moins pressé d'affaires, et que la saison est fort propre pour la purgation de l'âme, aussi bien que du corps; voire que la purgation du corps pourra servir de prétexte à la purgation de l'âme.

REQUÊTES

PRÉSENTÉES PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES,

ALORS PRÉVOT DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE, AU SOUVERAIN PONTIFE CLÉMENT VIII, AU NOM ET COMME PROCUREUR TANT DE L'ÉVÊQUE DE GENÈVE QUE DE SES CHANOINES. (*Vie* du Saint, par Auguste de Sales, liv. IV, pag. 175 du latin, pag. 120 du françois.)

(Vers la fin de mars 1599.)

I.

Pro relaxatione beneficiorum Lazarianæ militiæ unitorum.

Beatissime pater, exponit humillimè Tuæ Sanctitati Claudius Granierius, episcopus Gebennensis, cùm aliàs, ad instantiam Emmanuelis-Philiberti, tunc Sabaudiæ ducis, unita fuerint militiæ sanctorum Mau-

ricii et Lazari omnia beneficia simplicia, curionia, monasteria, prioratus et alia, agrorum Gexensis, Terniacensis et Gaballiani, sub prætextâ causâ quòd eorum tractuum incolæ Lutherani seu Calviniani essent, nec divinus idcircò in iis cultus exerceri posset; præfinita fuit hæc unio cum clausulâ, per quam Gregorius felicis recordationis papa decimus tertius, uti quandocumque earum ditionum incolæ ad sanctam fidem converterentur, Lazariani equites unicuique curioni quem episcopus elegisset, quinquaginta ducatos dare debent annuatim, declaravit. Cùm autem diebus præteritis, per continuas prædicationes, Terniacenses et Caballiani omnes in sacro-sanctæ Ecclesiæ gremium redierint, numero sexaginta quatuor parœciarum, quibus idonei et docti constituendi sunt rectores, præter quos necessarii sunt in Ecclesiâ Tononense, primariâ ditionum illarum urbe, octo saltem sacerdotes qui confessiones audiant, et sacramenta administrent; necnon tres validi concionatores, qui ab apostolico prædicandi munere nunquam cessent. Prætereàque restaurandæ sunt dirutæ penè omnes sacræ ædes, et ferenda alia non sine magnis expensis onera.

Supplicat Sanctitati Tuæ humiliter, uti unionem illam relaxare et penitùs abrogare dignetur, quò beneficia illa omnia, quæcumque tandem sint, curionibus, rectoribus, concionatoribus, reparationibus, aliisque ad conservandam religionem sanctam necessariis oneribus applicentur, quandoquidem serenissimus Allobrogum dux, qui ejus militiæ magnus magister est, suum in eam rem consensum præbet, licentiam eidem episcopo concedendo instituendi parœciales rectores, benificiaque distribuendi, prout viderit necessarium esse, necnon tres validos concionatores è quovis ordine seu religione eligendi.

II.

Pro theologali seu ecclesiaste.

Exponit humillimè Tuæ Beatitudini Claudius Granierius, episcopus Gebennensis, ob provinciæ paupertatem, fructuumque præbendarum theologalium tenuitatem, non inveniuntur theologi qui eos acceptare velint, cùm nihilominùs ad spargendum divini verbi semen in eâ diœcesi maximè sint necessarii.

Supplicat idcircò Sanctitati Tuæ, uti sibi licentiam dignetur concedere præbendam unam monachalem supprimendi in monasteriis et prioratibus conventualibus suæ diœcesis, vacantem aut vacaturam ad hoc ut unicuique theologo præbendas duas; prout expedire videbitur, assignare possit et deficientibus præbendis, potestatem aliqua beneficia simplicia earum Ecclesiarum in quibus hujusmodi præbenda constituetur, supprimendi; et eorum fructus eidem theologali applicandi; quandoquidem hâc ratione in iis monasteriis, prioratibus et Ecclesiis divinus cultus minimè minuetur, imò verò majus ac majus sumet in dies incrementum.

III.

Pro congruarum portionum assignatione.

Exponit humillimè Claudius Granierius, episcopus Gebennensis, cùm majori ex parte suæ diœcesis curiones adeò pauperes existant, ut sæpenumerò suos in Christo filios magno cum animarum detrimento cogantur deserere.

Supplicat idcircò Sanctitati Tuæ, uti ei licentium dignetur impertiri iis curionibus congruam assignandi portionem, etiam extrà visitationem generalem super decimis, primitiis, et oblationibus ab abbatibus, prioribus, aliisve Ecclesiasticis possessis, prout judicabit necessarium, nonobstante oppositione quâvis appellatione.

IV.

Pro dispensationibus in matrimoniis.

Exponit humillimè idem episcopus, quàm plures sunt in suâ diœcesi loci, quorum incolæ consanguinitate vel affinitate junguntur, qui tamen, cùm pauperrimi existant, tenuissimasque expectent dotes, difficillimè extrà possunt matrimonium contrahere, ne scilicet exiguam illam dotem visitationibus sponsæ, nuptiarumque oneribus insumant, nec habeant undè ad obtinendam ab apostolicâ sede dispensationem Romam mittant.

Quapropter supplicat Sanctitati Tuæ uti sibi concedere dignetur licentiam in quarto consanguinitatis vel affinitatis gradu dispensandi, eosque qui hactenùs, eo non

obstante quarto gradu, matrimonium contraxerunt, absolvendi, cum protestate prolem tali modo susceptam legitimam declarandi, hocque saltem conscientiæ foro, quandoquidem et paupertate, ne Romam mittant, impediuntur, et angustiâ loci coguntur simul contrahere.

V.

Pro absolutione ab hæresi.

Exponit humillimè cùm multi sint lutherani seu calviniani in ejus diœcesi, sive relapsi, qui ad veræ fidei redire lumen cupientes, tam pium et salutare opus intermittunt, quia ad episcopum venire nolunt.

Supplicat Sanctitati Tuæ uti non sibi tantùm et generali vicario, sed et decem aut duodecim viris doctis et perspicacibus eligendis eos hæreticos seu relapsos ab omni hæresi absolvendi licentiam dignetur concedere; et in hunc effectum, utque illorum objectionibus respondere ii sacerdotes queant, potestatem absque conscientiæ scrupulo habendi et legendi libros prohibitos, eos autem maximè quos quotidiè hæretici in lucem emittunt; quandoquidem non ità facilè possunt aliter convinci. Hæc autem licentia petitur perpetua, quia cùm datur ad tempus, finito eo, ubi statim nova non potest obtineri, plerique non tepescunt modo, sed frigidi fiunt redeuntque ad vomitum, vel dùm hoc expectatur licentia, non sine gravi animarum detrimento moriuntur.

VI.

Pro eximendo à decimarum persolutione episcopo.

Exponit humillimè episcopalis mensæ fructus adeò tenues sunt, ut vix ad decentem sustentationem, hoc misero præsertim tempore, sufficiant, quo magnis expensis eum onerari necesse est, eundo redeundoque ad ecclesiarum et altarium consecrationem benedictionemve.

Supplicat Sanctitati Tuæ uti cum ab omni et quâvis decimarum Sabaudiæ duci concessarum solutione dignetur eximere; partem illam quæ ei convenit, in alios Allobrogicos episcopos vel beneficia possidentes multò se ditiores et minùs oneratos, remittendo.

VII.

Ut canonici Gebennenses, retento canonicatu, beneficia parœchialia possideant.

Supplicat humillimè Sanctitati Tuæ Claudius Granierius, episcopus Gebennensis, uti cum canonicis ecclesiæ suæ cathedralis dispensare dignetur ad obtinendas retinendasque unà cum canonicatibus ecclesias parœciales, collocando in iis idoneos vicarios, et qui ad animarum habendam curam sufficiant, quandoquidem omnes sunt vel nobiles vel doctores, et nequeunt cum canonicatus fructibus, qui sexaginta ducatorum summam non excedunt, decenter vivere, nec ad alia possunt adspirare beneficia, cùm omnia ferè de jure patronatûs sint, nec possint idcircò absque præsentatione patroni obtineri. Aliter enim fiet ut dispergantur hi canonici, desinantque in vineâ Domini laborare, eo quod vivere nequeant.

VIII.

Pro liberandis episcopatûs tributariis.

Exponit humillimè Tuæ Sanctitati episcopatus Gebennensis quàm plures habet subditos seu tributarios innumeris astrictos servitutibus, quæ plus ethnicismum quàm christianismum sapiunt. Veluti cùm absque filiis moriuntur, in nullius favorem testamentum condere posse, nec nigro panno vestiri, ne quidem tenuem eliginum limbi ex colorato panno gestare. Sunt et nonnulli quibus servitus est curandi per noctem, dùm Dominus dormit, ne ranæ coaxent; quæ quàm indigna sint homine christiano nemo est qui non videat.

Quamobrem supplicat Sanctitati Tuæ uti sibi dignetur impertiri licentiam hujusmodi homines mediantibus nummis liberare, prout inter ipsos conventum fuerit; et quæ quidem pecuniæ in evidentem episcopalis mensæ utilitatem, aut fundi ejusmodi in emphiteutica bona convertantur.

IX.

Pro religiosorum utriusque sexûs reformatione.

Exponit humillimè omnia ferè tùm virorum tùm mulierum monasteria et prioratus conventuales in Sabaudiâ, Gebennensio, aliisve serenissimi Allobrogum ducis ditionibus et regionibus ultramontanis,

› regulari et antiquâ disciplinâ de-t, ut vix regulares à sæcularibus antur : alii enim hùc et illùc pa-liscurrunt, alii autem in claustris ›s gravissimo populis sunt scan-

›ropter supplicat Sanctitati Tuæ uti ›sionem alicui ex ultramontanis præ-› rebus omnibus benè instructo di-dare, qui cum duobus ex societate l capucinorum ordine patribus, ad-iam brachii sæcularis auxilio, si crit, debeat possitque liberò et ab-ejusmodi monasteria visitare, et in n ordinem reducere, et inobedien-rigere, et rebelles coercere, prout ·e viderit ad animarum ipsorum sa-›opulique consolationem, appella-uâvis neglectâ et oppositione; quan-em illorum monasteriorum superio-ijusmodi dissolutiones ferunt et ·ur, eò quòd remedium nullum adhi-

X.

supplex pro canonicis ecclesiæ cathedralis nensis, nomine totius capituli à sancto isco oblatus.

is-ime pater, devotissimi Tuæ Sanc-›ratores, præpositus, capitulum, et :i ecclesiæ cathedralis S. Petri Ge-ısis, exponunt humillimè, cùm ab-›nis sexaginta à Genevensi civitate fuerint, et unà cum episcopo in Aniciensem ad residendum, cele-que divina officia recesserint, eve-›ræteritis mensibus, per virtutem s Sancti et continuas verbi Dei præ-nes factas, omnes ferè qui Caballium iacum ditiones Sabaudicas incolunt, anctam fidem catholicam amplexi maximè qui Tononum inhabitant, iam provinciæ urbem, cum sexaginta r parœciis circùm circà longè latè-fusis. Quare ad confirmandos con-reducendosque cæteros, tùm ipse ›us, tùm præpositus et canonici in ›nonensem urbem se transferre sta-t, ibique cum tantâ animorum con-e in vineâ Domini laborare, ut brevi fructusque appareant. Verùm quia bent quo decenter vivant, non enim ·t eorum canonicatus sexaginta du-m est; Tononi autem erat antiquitùs a cum conventu ordinis eremitarum sancti Augustini, valoris annui centum nummorum circiter, unita militiæ sancto-rum Mauricii et Lazari à Gregorio felicis recordationis papâ decimo tertio, sub præ-textâ causâ quòd populus ille longè à con-versione esset, conventus autem ille de-structus, et ecclesia multas patitur ruinas, undè impossibile ferè esset fratribus illis restruere.

Supplicant igitur humillimè Sanctitati Tuæ, uti dissolvendo et relaxando unionem illam, capitulari mensæ renovare digne-tur, et eidem fructus et reditus conventùs applicare, militibus etiam perpetuum im-ponendo silentium, quandoquidem sere-nissimus Sabaudiæ dux consentit, et cano-nici pro majori parte doctores sunt validique concionatores. Hâc ratione poterunt Tono-num se transferre, sacram ædem restau-rare, fructumque facere qui ex divini verbi effectu expectari potest, cum decreto tamen ut omnes beneficia quævis in eccle-sia Gebennensi fundata possidentes, duo-decim præsertim sacelli sanctorum Macha-bæorum sacerdotes qui vi fundationis ad residentiam in eo sacello faciendam obli-gantur, debeant absque ulla vel opposi-tione vel exceptione capitulum et canoni-cos sequi et comitari, sub pœnâ privationis ab eodem capitulo; quo casu alii in eorum locum sufficiantur. Quòd si nulli invenian-tur qui ad eam residentiam obligare se ve-lint, tunc illius sacelli fructus et reditus mensæ capitulari applicentur.

FRANCISCUS SALESIUS,

Præpositus ecclesiæ cathedralis Gebennensis.

—

I.

Pour faire relâcher aux chevaliers de S. Lazare les bénéfices unis à leur ordre militaire.

Très-saint Père, Claude de Granier, évê-que de Genève, représente très-humble-ment à Votre Sainteté, qu'autrefois à l'instance d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, tous les bénéfices simples, les cu-res, les monastères, les prieurés, et autres biens ecclésiastiques des bailliages de Gex, de Ternier et de Chablais, ont été unis aux ordres militaires de Saint-Lazare et de Saint-Maurice, sous prétexte que les ha-bitants de ces bailliages étoient ou luthé-

riens ou calvinistes, et que par cette raison le culte divin, ou l'exercice de la religion catholique, ne pouvoit être pratiqué. Mais cette union fut limitée au moyen d'une clause par laquelle le pape Grégoire XIII, d'heureuse mémoire, déclara expressément qu'au cas que les habitants de ces bailliages vinssent à se convertir de la foi catholique, les chevaliers de Saint-Lazare devraient donner à chaque curé des paroisses desdits bailliages au moins cinquante ducats par an, lesquels curés devroient être nommés et établis par l'évêque. Or, comme depuis peu, par le moyen des prédications continuelles qui ont été faites en ces quartiers, les habitants de deux de ces bailliages, savoir Ternier et Chablais, au nombre de soixante-quatre paroisses, sont retournés dans le sein de la saincte Eglise, il est nécessaire de les pourvoir de curés suffisants et doctes pour les instruire et catéchiser. Outre cela on ne pourra se dispenser d'avoir pour le moins huit prêtres pour l'Église de Thonon, principale ville de ces baillages, tant pour confesser que pour administrer les saints sacrements; et de plus trois bons prédicateurs, qui ne cessent d'exercer cette fonction apostolique. Il faudra encore réparer les églises, qui sont presque toutes ruinées, et supporter plusieurs autres charges de très-grande dépense.

C'est pourquoi il supplie très-humblement Votre Sainteté, qu'elle daigne casser et annuler l'union de tous ces bénéfices, de quelque espèce et de quelque condition qu'ils soient, et les appliquer auxdits recteurs, chapelains, prédicateurs, et autres charges nécessaires pour la conservation de la sainte religion; attendu que le sérénissime duc de Savoie, grand maître dudit ordre militaire de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, y consent : donnant toute permission au seigneur évêque de disposer de sujets pour cette première fois, et d'en pourvoir les églises paroissiales et les bénéfices unis, les distribuant selon qu'il verra être nécessaire; et outre cela de choisir trois bons prédicateurs de quelque ordre religieux que ce soit.

II.

Pour obtenir un chanoine théologal.

Claude de Granier, évêque de Genève, représente très-humblement à Votre Béatitude, que la pauvreté du pays, ou plutôt la modicité des revenus des prébendes théologales du diocèse de Genève est telle qu'il ne se trouve point de théologiens qui veuillent les accepter, et que cependant ces théologiens sont nécessaires pour prêcher la parolle de Dieu dans un diocèse si misérable, et environné de tant d'hérétiques.

C'est pourquoi le même Claude de Granier, évêque de Genève, supplie Votre Sainteté, qu'elle daigne lui permettre de supprimer une prébende monacale des monastères et prieurés conventuels de son diocèse, vacante ou à vaquer; afin qu'il en puisse assigner deux à chaque théologien, selon qu'il verra être expédient; et au défaut des prébendes, de pouvoir supprimer quelques bénéfices simples des églises dans lesquelles la prébende théologale sera constituée, afin d'y appliquer les fruits; d'autant que par ce moyen le service divin ne sera point diminué dans ces monastères, prieurés et églises, mais plutôt qu'il s'accroîtra et s'augmentera de jour en jour.

III.

Pour l'assignation des portions congrues.

Claude de Granier, évêque de Genève, représente très-humblement à Votre Sainteté, que la plupart des curés du diocèse de Genève sont tellement pauvres qu'ils sont contraints d'abandonner leurs enfants spirituels, au grand détriment de leurs âmes.

C'est pourquoi le même évêque Claude de Granier supplie Votre Sainteté qu'elle daigne lui donner permission et pouvoir de leur assigner une portion congrue toutes les fois qu'il en sera requis, et qu'il le jugera nécessaire, même hors le temps de la visite générale; laquelle portion congrue sera prise sur les dimes, prémices et offrandes possédées par les abbés, prieurs, et autres ecclésiastiques, nonobstant opposition et appellation quelconque.

IV.

Pour les dispenses de mariage.

Le même évêque représente très-humblement à Votre Sainteté qu'il y a plusieurs lieux dans le diocèse de Genève où tous les habitants sont unis par la consan-

guinité ou l'affinité ; et parce qu'ils sont très-pauvres et les dots très-modiques, ils ne peuvent se marier hors des lieux où ils demeurent, de peur de dépenser le peu qu'ils apportent en mariage à des visites de leurs épouses, et autres charges de noces : par conséquent il leur seroit encore moins possible de trouver de quoi envoyer à Rome pour obtenir dispense du saint-siége.

C'est pourquoi le même évêque supplie Votre Sainteté qu'elle daigne lui permettre de dispenser lesdits habitants du quatrième degré de consanguinité ou d'affinité, et d'absoudre ceux qui, nonobstant ce degré, auront contracté mariage, avec pouvoir de déclarer que les enfants nés de ces conjonctions seront réputés légitimes; et ceci pour le moins quant au for de la conscience, puisque leur pauvreté les empêche d'envoyer à Rome, et que la petitesse du lieu les contraint de contracter ensemble.

V.

Pour l'absolution de l'hérésie.

Ledit évêque représente très-humblement à Votre Sainteté qu'il y a dans son diocèse un grand nombre de luthériens et de calvinistes, et beaucoup de relaps, qui désirent revenir à la lumière de la foi, et qui ne le font pas, parce qu'ils ne veulent (ou n'osent) pas se présenter devant l'évêque.

Le même Claude de Granier supplie pour cette raison Votre Sainteté de donner permission à perpétuité, tant à lui et à son vicaire qu'à dix ou douze personnes savantes et habiles, telles qu'il les choisira, pour absoudre ces hérétiques ou relaps de quelque hérésie que ce soit : pour cet effet, et afin de pouvoir répondre à leurs objections subtiles et séduisantes, de permettre encore auxdits prêtres de pouvoir sans scrupule de conscience lire et avoir chez eux toutes sortes de livres défendus, et surtout de ceux que les hérétiques mettent tous les jours en lumière, attendu qu'on ne peut pas facilement les convaincre autrement ; et il demande cette permission perpétuelle parce que, quand elle est donnée seulement pour un temps, lorsque le temps est fini, et qu'on ne trouve pas de commodités pour envoyer à Rome, plusieurs de ceux qui veulent se convertir éprouvant de la résistance de la part de l'évêque, se refroidissent, et retournent à leur vomissement, ou bien, pendant l'attente de cette permission, viennent à mourir dans le désir de leur conversion, avec un grand détriment de leur âme.

VI.

Pour demander exemption des décimes pour l'évêque.

Le même représente très-humblement à Votre Sainteté que les revenus de la mense épiscopale sont si modiques, qu'à peine ils peuvent suffire pour l'honnête entretien de l'évêque, et surtout dans cette misérable conjoncture de temps, où il ne peut se dispenser de faire de très-grandes dépenses pour la consécration et la bénédiction des églises et des autels.

Ce'st pourquoi il supplie Votre Sainteté qu'elle daigne l'exempter de toutes sortes de payements de décimes concédés au sérénissime duc de Savoie; en sorte que la part qui le regarde soit répartie sur les autres évêques et bénéficiers de Savoie; qui sont plus riches que lui, et qui ne sont pas obligés à supporter tant de charges et de dépenses.

VII.

Pour que les chanoines de Genève puissent posséder des cures avec leurs canonicats.

Claude de Granier, évêque de Genève, supplie très-humblement Votre Sainteté d'user de dispense avec les chanoines de son église cathédrale, afin qu'ils puissent, en retenant leurs canonicats, posséder les cures, en y mettant des vicaires capables et suffisants pour porter la charge des âmes; attendu que la plupart desdits chanoines sont docteurs et gentilshommes, et ne peuvent pas vivre d'une manière convenable à leur état et à leur qualité, des revenus de leurs canonicats qui n'excèdent pas la valeur de soixante ducats, et qu'ils ne peuvent aspirer à d'autres bénéfices, puisqu'étant tous dépendants du droit de patronage, ils ne peuvent être obtenus sans la présentation des patrons, lesquels en usent comme et en faveur de qui bon leur semble. Autrement ces pauvres chanoines seront contraints de se séparer les uns des autres, pour n'avoir pas de quoi vivre ; et

de la sorte cesseront de travailler à la vigne du Seigneur et au bien des âmes converties, quoiqu'ils soient presque tous docteurs.

VIII.

Pour affranchir les sujets de l'évêché de plusieurs servitudes.

Le même représente très-humblement à Votre Sainteté que l'évêché de Genève a un grand nombre de sujets ou de tributaires qui sont obligés à une infinité de servitudes qui ressemblent plus le paganisme que le christianisme. Par exemple, lorsqu'ils viennent à mourir sans enfants, leurs biens tombent et reviennent à l'évêque, sans qu'ils puissent disposer d'aucuns de leurs biens par testament, ni être vêtus de drap noir, ni porter sur leur habit aucun bordé, ou la moindre bande de quelque couleur que ce soit. Il y en a même quelques-uns qui sont obligés de veiller toutes les nuits pour faire taire les grenouilles pendant que le seigneur dort : lesquelles choses sont tout à fait indignes d'un chrétien, comme tout le monde le peut voir.

C'est pourquoi il supplie Votre Sainteté qu'elle daigne lui donner permission d'affranchir et délivrer les sujets d'une telle servitude, moyennant une somme de deniers dont ils conviendront, laquelle sera payée à l'évêque, et tournera évidemment à l'utilité de la mense épiscopale, les fruits et biens-fonds ainsi sujets étant convertis en fiefs et biens emphitéotiques, selon qu'il le jugera nécessaire.

IX.

Pour la réforme des religieux et religieuses.

Le même expose très-humblement à Votre Sainteté que presque tous les monastères, tant d'hommes que de femmes, et prieurés conventuels de Savoie et de Genevois, et autres lieux delà les monts des états du duc, sont tellement déchus de la discipline régulière et de l'ancienne observance de leur ordre, monastère ou prieuré, qu'à peine on peut discerner les réguliers des séculiers, parce que les uns sont errants et vagabonds par le monde, et les autres qui demeurent dans leurs cloîtres y vivent dans la dissolution, au très-grand scandale des peuples.

C'est pourquoy il supplie Votre Sainteté qu'il lui plaise donner commission à quelqu'un des prélats de cet état de delà les monts, à l'effet de remédier à ces maux; lequel, après une bonne information, avec l'assistance de deux pères jésuites ou capucins, et même, s'il est nécessaire, avec le secours du bras séculier, soit tenu de faire son devoir en cette partie, et puisse avec liberté et une autorité absolue visiter lesdits monastères, et les remettre sur leur ancien pied, corriger les obéissants, réprimer les rebelles, selon qu'il verra être expédient pour le salut de leurs ames et la consolation du peuple; nonobstant toute appellation ou opposition quelconque; attendu que les supérieurs de ces monastères souffrent tous ces désordres sans y apporter le remède.

X.

Requête pour les chanoines de l'église cathédrale de Genève, présentée par S. François de Sales au nom de tout le chapitre.

Très-saint Père, les suppliants, qui sont tout dévoués à Votre Sainteté, savoir le prévôt, le chapitre et les chanoines de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, représentent très-humblement que depuis soixante ans et plus, étant chassés de la ville de Genève, et retirés avec l'évêque en celle d'Annecy du même diocèse, où a été jusqu'à cette heure le siége épiscopal, et où ils ont fait leur résidence, et ont célébré les divins offices, il est arrivé que depuis quelques mois, par la vertu du Saint-Esprit, et par le moyen des continuelles prédications qui ont été faites dans les bailliages du Chablais et de Ternier, des états de Savoie, autrefois hérétiques, presque tous les habitants de ces contrées se sont convertis à la foi catholique, et principalement ceux de la plupart de la ville de Thonon, capitale de ces bailliages, avec soixante-quatre paroisses; à raison de quoi, pour maintenir ceux qui sont nouvellement convertis dans leur bon propos, et engager les autres à en faire de même, tant le révérendissime évêque que les susdits prévôt et chanoines ont délibéré d'aller habiter dans ladite ville de Thonon, et d'y travailler de telle sorte à la vigne du Seigneur, qu'en peu de temps on voie des fleurs et des fruits dans les nouveaux convertis et dans ceux qui ne le sont

pas. Mais parce qu'ils n'ont pas le moyen de se soutenir et de vivre décemment, pour n'avoir pas soixante ducats par an de chaque canonicat; et qu'en ladite ville de Thonon il y avoit anciennement une église et un couvent de l'ordre des ermites de S. Augustin, qui avoit cent écus de rente, et qui fut supprimé et uni à l'ordre militaire de saint Maurice et de saint Lazare par le pape Grégoire XIII, d'heureuse mémoire, sous prétexte que ces peuples étoient bien éloignés de se convertir à l'Eglise romaine, et parce que le couvent est ruiné de telle sorte que les frères ermites n'auront jamais de quoi le faire rebâtir.

Pour toutes ces raisons, les chanoines, prévôt et chapitre de Saint-Pierre de Genève, supplient très-humblement Votre Sainteté, qu'en détruisant et annulant cette union, elle daigne la transporter à la mense capitulaire, et lui appliquer les fruits de ce couvent, imposant un perpétuel silence sur cela aux chevaliers, attendu que le sérénissime duc de Savoie y consent, et que les chanoines sont pour la plupart docteurs et bons prédicateurs. Par ce moyen ils pourront se transporter à Thonon, et rétablir l'église, pour résider en cette ville, et y faire le fruit que l'on doit attendre de l'effet de la parole divine; ordonnant toutefois que tous les chapelains, bénéficiers et autres, fondés dans l'église de Genève, principalement les douze prêtres de la chapelle qu'on appelle des Machabées, qui par leur fondation sont obligés à la résidence, soient tenus, sans opposition ni exception quelconque, de se transporter en même temps que le chapitre et les chanoines, pour faire leur résidence en cette même ville de Thonon, sous peine pour les absents d'être bannis du chapitre, et privés de leurs bénéfices; en sorte qu'on en mette d'autres en leurs places. Et en ce cas qu'il ne s'en trouve aucun qui veuille consentir à cette résidence, que tous les fruits et revenus de ces chapelles seront appliqués à la mense capitulaire pour la réparation de l'église, et la manutention des autres chapelles qui y seront érigées.

FRANÇOIS DE SALES.

Prévôt de l'église cathédrale de Genève.

REQUÊTE

PRÉSENTÉE PAR M. DE CHISSÉ,

CHANOINE DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE, AU NOM DE SON ÉVÊQUE, PAR LAQUELLE LE PRÉLAT DEMANDE S. FRANÇOIS POUR SON COADJUTEUR. (*Vie* du saint, par Aug. de Sales, liv. IV, pag. 180 du latin, et 209 du françois.)

Beatissime Pater, exponit humillimè Tuæ Sanctitati Claudius Granierus, episcopus Gebennensis, cùm abhinc annis viginti episcopali dignitate sit oneratus, et præterquàm quòd quinquaginta annos jam prætergreditur, adversis adeò continuò detinetur valetudinibus quæ canitiem dederunt, ut impossibile ferè sibi judicet tam vastam ampliùs regere et gubernare diœcesim, quæ sexcentarum circiter est parœciarum; cùm ita sit ut immensos oporteat tolerare labores, nunc maximè cùm in sexaginta quatuor parœciis cæmeteria, ecclesiæ et altaria benedicenda et consecranda sunt. Undè quò decentiùs faciliùsque tale onus portare queat, de nobilitate et doctrinâ devoti oratoris et humillimi Tuæ Sanctitatis servi Francisci Salesii, præpositi ecclesiæ cathedralis Gebennensis, plenè et optimè instructus, summopere cuperet uti à Sanctitate Tuâ in adjutorem suum cum futurâ successione admitteretur, simulque cùm illo dispensaretur ad retinendam eamdem præposituram et canonicatum, quorum fructus non excedunt octoginta ducatos; necnon ecclesiam parœcialem parvi Bornandi, quam ex dispensatione apostolicâ obtinet, et cujus fructus ascendunt ad ducentos circiter ducatos, præter quartam partem om-

nium fructuum et redituum ejusdem episcopatûs, deductis tamen priùs oneribus, ad cujus assignationem idem episcopus consentit, et quæ poterit ascendere ad summam ducentorum ducatorum circiter quotannis. Quandoquidem ipse Franciscus optatur et desideratur, non ab eodem duntaxat episcopo, sed etiam à serenissimo Sabaudiæ duce, et omnibus iis populis, qui ex habitis continuò ab eo concionibus, non sinè magno vitæ periculo abhinc quatuor annis inter calvinianos hæreticos, et exindè secutâ conversione, ejus omnium actionum probationem et viderunt et de die in diem vident. Erit res hæc Deo et hominibus gratissima, et ex singulari admodùm Tuæ Sanctitatis gratiâ proveniet. Ita eam Deus optimus maximus quamdiutissimè servet incolumem.

Très-saint Père, Claude de Granier représente très-humblement à Votre Sainteté que depuis vingt ans il est chargé de la dignité épiscopale; et qu'outre qu'il passe déjà cinquante ans, il est sujet à tant d'infirmités et de maladies qui lui ont blanchi toute la tête, qu'il juge qu'il lui est impossible de régir et de gouverner davantage un diocèse si grand et si étendu, qui comprend environ six cents paroisses. Les choses étant telles, il est prêt à succomber sous le faix des immenses travaux qu'il a à soutenir, maintenant surtout qu'il lui faut sacrer et bénir les autels, églises et cimetières de soixante-quatre paroisses. C'est pourquoi, afin de porter cette charge avec plus de décence et de facilité, étant très-bien informé de la noblesse, doctrine, piété et probité du dévot orateur, et du très-humble serviteur de Votre Sainteté François de Sales, prévôt de l'Église cathédrale de Genève, il désireroit grandement que Votre Sainteté l'agréât pour son coadjuteur, avec la future succession, et par même moyen lui permît par dispense de retenir la même prévôté et le canonicat, dont les revenus n'excèdent pas quatre-vingts ducats; plus l'église paroissiale du petit Bornand, qu'il possède par dispense du saint-siége apostolique, et dont le revenu monte environ à deux cents ducats; plus la quatrième partie de tous les fruits et revenus de l'évêché, déduction faite au préalable des charges, lui évêque consentant à l'assignation de ladite partie, laquelle pourra monter à la somme de deux cents ducats annuellement. Cela est d'autant plus faisable, que ledit François est souhaité et désiré non-seulement du même évêque, mais encore du sérénissime duc de Savoie, et de tous les peuples qui ont été témoins des belles actions qu'il a faites en prêchant continuellement au milieu des hérétiques et calvinistes, avec un grand danger de sa vie, pendant quatre années : et comme le fruit de ses prédications a été la conversion d'un très-grand peuple, et qu'on voit qu'il fait mieux de jour en jour, on a conçu de lui une très-bonne et très-douce estime. Ce sera donc une chose agréable à Dieu et aux hommes, que le suppliant tiendra de la faveur singulière de Votre Sainteté; laquelle il prie Dieu de conserver long-temps en bonne santé.

ÉTAT DE L'ÉGLISE DE GENÈVE,

PORTÉ DE LA PART DE SAINT FRANÇOIS DE SALES AU SOUVERAIN PONTIFE,

L'AN 1606, PAR M. JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE, CHANOINE DE SA CATHÉDRALE, QUI ALLOIT A ROME VISITER LES SEUILS DES SAINTS APOTRES, AU NOM DU SAINT PRÉLAT. (Tiré de la *Vie* de S. François de Sales, p. 296 du latin, et 557 du françois.)

Quo anno pulsus est Genevâ episcopus.

Septuagesimus primus jam excurrit annus, ex quo Gebennensis episcopus, cum clero suo civitate suâ pulsus, et per summam injuriam bonis omnibus mobilibus et immobilium parte maximâ spoliatus, exti-

tit. Quare sedem in oppido Anniciensi ducatûs Gebennesii nunc habet, expectans donec veniat reductio sua.

Mensa episcopalis.

Census episcopalis mensæ admodum tenues, qui scilicet vix ac ne vix quidem ad summam mille scutorum auri ascendunt; ut, detractis officiariorum episcopatûs stipendiis, minimè supersit quo decenter se suamque familiam sustentet. Verùm qui non didicit abundare, noscat penuriam pati.

Episcopus vivens, quis.

Qui nunc vivit episcopus Franciscus Salesius sextus est eorum qui extra Gebennensem civitatem præfuerunt. Ex ipsâ diœcesi oriundus, et è gremio cathedralis Ecclesiæ, cujus per decem annos præpositus fuit, assumptus. Residet, et quartum suæ ad episcopatum promotionis ac consecrationis annum agit. Cumque bellorum æstu ac tempestate duobus primis annis impeditus fuerit ne diœcesim visitaret, duobus hisce posterioribus ad ducentas et sexaginta parœciales ecclesias personaliter visitavit, et per seipsum verbi Dei panem ubique (quantum per suam tenuitatem licuit) populo porrexit ac fregit, sacramentumque confirmationis innumeris fidelibus contulit, cæteram diœcesim anno sequenti, Deo propitio, visitaturus.

Quis episcopus prædecessor.

Prædecessorem habuit Claudium Granierium, præsulem æternâ dignum memoriâ, qui ex decretis ecclesiasticis synodum quotannis cogebat, ad ecclesiarum parœcialium curam, ex præscripto sacro-sancti concilii Tridentini, per examen digniores promovebat, singulis ferè quatuor temporibus ordinationem sacram faciebat, ac officium ubiquè ad usum Romanum persolvi curabat. Hujus vestigiis quoad potest prestissimè insistit, indignus licet, successor.

Clerus ecclesiæ cathedralis quibus componatur.

In Ecclesiâ Gebennensi, quæ beati Petri à vinculis liberati miraculo ac nomine dedicata est, sunt triginta canonici, præposito qui dignitatem habet majorem, ac cantore et sacristâ, qui duntaxat officia habent, inclusis; quorum singuli unam præbendam æqualem omninò percipiunt: ita ut præpositus (quippè ab hæreticis spoliatus), nihilo plus cæteris excipiat. Sunt in eâ sex pueri chori cum magistro, octo mansionarii, qui cantui et musicæ incumbunt, ac alii quatuor, qui tum cruci portandæ, campanis pulsandis, cæremoniis dirigendis, ac sacris vestibus conservandis, dant operam.

De portione canonicorum, de divinis officiis, et de qualitatibus canonicorum.

Porrò, omnibus deductis oneribus ac expensis necessariis, quæ cuilibet canonico portio contingit, valorem annuum quadraginta scutorum auri non attingit, impar omninò vel minimo homini alendo præbenda. Mirum autem quàm concinnè et devotè in tantâ penuriâ officia divina ab hâc ecclesiâ celebrentur, ut non in salicibus suspensis organis, obmutuerit ob exilium, sed hymnum cantet de canticis Sion, et canticum Domini in terrâ alienâ: officia enim ejusmodi persolvi in ecclesiâ fratrum minorum de observantiâ oppidi Aniciensis. Omnes autem canonici aut ex utroque parente nobiles, aut doctores, ex antiquo eorum statuto à sanctâ sede confirmato, existunt, inter quos etiamnum decem sunt verbi Dei concionatores egregii. Jam quod ad clerum.

Clerus diœcesis Gebennensis, ac ejus ecclesiæ collegiatæ.

In diœcesi Gebennensi quatuor sunt collegiatæ ecclesiæ: Aniciensis, duodecim canonicorum, et totidem beneficiatorum; Sallunchionsis, tredecim canonicorum, et quatuor beneficiatorum; Rupensis, quindecim canonicorum; et Samoensis decem; in quibus omnibus omnia divina officia cum cantu quotidiè celebrantur; sed omnes pariter tenues admodùm habent annuos reditus.

Abbatiæ.

Sunt prætereà sex virorum abbatiæ: Alpensis, Altacombana, Ceseriacensis ordinis Cisterciensis, Abundantiana, Sixensis canonicorum regularium sancti Augustini, et intermontana canonicorum sancti Ruphi; quæ omnes à commendatariis possidentur.

Prioratus conventuales.

Sunt etiam quinque prioratus conven-

turales : sancti Sepulchri Aniciensis, Beatæ Mariæ Pellionensis, ambo canonicorum regularium; Talloriensis ordinis Savigniacensis, Contaminencis, et Bellævallensis ordinis Cluniacensis; quorum omnium solus postremus possidetur in titulum.

Carthusiæ prioratus, et alii rurales.

Sunt quatuor cœnobia carthusianorum: Pomeriense, Reposoriense, Vallonense, et Arveriense. Item triginta quinque prioratus rurales diversorum ordinum, ex quibus duodecim diversis ecclesiis, tàm ipsius diœcesis, quàm aliarum uniti, reperiuntur : ex reliquis autem, undecim in titulum, duodecim in commendam possidentur.

Conventus mendicantium.

Sunt quatuor conventus mendicantium: Sesselli unus sancti Augustini, secundus Anicii fratrum prædicatorum, tertius item Anicii, et quartus Clusis fratrorum minorum de observantiâ, quibus ante decennium additus est quintus fratrum capucinorum Anicii.

Parœciales Ecclesiæ.

Parœciales ecclesiæ omninò numero sunt quingintæ nonaginta; sed quadringintæ quinquaginta in quibus sacramenta administrantur, et plebes de religionis catholicæ capitibus erudiuntur.

Mulierum monasteria.

Mulierum autem reclusarum duo sunt cœnobia sanctæ Claræ, unum Anicii, alterum Aquiani. Duo item monasteria mulierum, sive abbatiæ, sanctæ Catharinæ prope urbem Anicii, et Boni-Loci ordinis Cisterciensis; unum porrò carthusianarum Melani.

Populus diœcesi Gebennensis, et religio ejus.

Populus universus prædictarum quadragintarum quinquaginta parœciarum verè catholicus est, et antiquæ pietatis cultor, quamvis in septuaginta parœciis ex prædictis ante annos decem hæresis Calviniana vigeret : nam serenissimi ducis auctoritate, et multorum concionatorum, partim sæcularium, partim variorum ordinum, sigillatim societatis Jesu et capucinorum prædicationibus, conversi sunt ad pastorem animarum suarum, et qui ambulabant in tenebris errorum, viderunt lucem magnam, et erepti de obscurâ mortis umbrâ, nunc ut filii lucis ambulant : ita ut, cùm fuerint non ita pridem tenebræ, nunc sint lux in Domino.

Scholæ.

Sunt quindecim puerorum scholæ, in quibus grammaticâ et litteris humanioribus juvenum animi imbuuntur, ac imprimis doctrinâ christianâ catechisticè initiantur. In decem verò oppidis quotidiè toto quadragesimæ tempore verbum Dei prædicatur.

—

En quelle année l'évêque fut chassé de cette ville.

Il y a déjà soixante et onze ans que l'évêque de Genève a été chassé de sa ville avec tout son clergé, et que, par une très-grande perfidie, il a été dépouillé de tous ses biens meubles, et de presque tous ses immeubles. C'est pourquoy il fait maintenant sa résidence dans la ville d'Annecy du duché de Génevois, en attendant son retour.

La mense épiscopale.

Les revenus de la mense épiscopale sont fort minces, et à grande peine peuvent-ils monter à la somme de mille écus d'or; de sorte qu'après avoir ôté les appointements des officiers de l'évêché, il ne reste pas à l'évêque de quoi s'entretenir honnêtement avec sa maison. Mais celui qui n'a pas appris à être dans l'abondance, doit apprendre à endurer la pauvreté.

Quel étoit l'évêque vivant.

François de Sales, l'évêque qui vit maintenant, est le sixième de ceux qui ont gouverné cette Église hors de la ville de Genève. Il est originaire du diocèse, et pris du corps de l'église cathédrale, dont il a été prévôt l'espace de dix ans. Il réside, et il y a quatre ans qu'il a été promu et consacré évêque. Or ayant été empêché les deux premières années par la fureur de la guerre et par les malheurs des temps, en sorte qu'il n'a pu faire la visite de son diocèse, pendant ces deux dernières années il a visité en personne deux cent soixante paroisses, rompant et présentant au peuple le pain de la parole de Dieu autant qu'il lui a été possible, et conférant

aux fidèles le sacrement de confirmation; et il doit, l'année prochaine, s'il plaît à Dieu, continuer la visite du reste de son diocèse.

De l'évêque précédent.

Il a eu pour prédécesseur Claude de Granier, prélat digne d'une éternelle mémoire, qui assembloit tous les ans le synode selon les décrets ecclésiastiques, conféroit les cures aux plus dignes par la voie de l'examen, selon l'ordonnance du très-saint concile de Trente; célébroit l'ordination aux Quatre-Temps, sans y manquer presque jamais, et prenoit garde soigneusement que l'office divin fût célébré partout selon l'usage romain. Son successeur, quoique indigne, tâche de suivre ses traces le mieux qu'il peut.

De qui est composé le clergé de la cathédrale.

Dans l'église de Saint-Pierre, qui est dédiée sous le titre de Saint-Pierre-aux-Liens, il y a trente chanoines, y compris le prévôt, qui est en dignité, le chantre et le sacristain, qui n'ont ces charges qu'à titre d'office; tous lesquels chanoines perçoivent une prébende égale; de sorte que le prévôt ayant été spolié par les hérétiques, ne reçoit rien de plus que les autres. Il y a six enfans de chœur avec leur maître, huit habilités, ou habitués, qui sont appliqués au chant et à la musique, et quatre autres ecclésiastiques destinés à porter la croix, sonner les cloches, diriger les cérémonies, et avoir soin des ornemens de l'église et des habits sacrés.

De la portion des chanoines, des divins offices, et des qualités des susdits chanoines.

Enfin toutes les charges et dépenses nécessaires étant déduites, le revenu annuel qui peut revenir à chaque chanoine ne monte pas à la somme de quarante écus d'or; prébende qui assurément n'est pas suffisante pour nourrir le moindre des hommes. Or c'est une merveille, dans une si grande pauvreté, combien les offices se font dévotement et magnifiquement dans cette église. Malgré son exil, ses orgues n'ont pas cessé de résonner; elle n'a point suspendu aux saules ses instrumens de musique, mais elle chante une hymne des cantiques de Sion et le cantique du Seigneur dans une terre étrangère (1): car elle célèbre ses offices dans l'église des frères mineurs de l'Observance de la ville d'Annecy. Tous les chanoines sont ou nobles de père et de mère, ou docteurs, selon leur ancien statut, confirmé par le Saint-Siége apostolique; et entre eux il y en a maintenant dix qui sont d'excellens prédicateurs de la parole de Dieu. Voilà ce qui regarde le clergé de la cathédrale.

Du clergé du diocèse de Genève, et 1° des églises collégiales.

Dans l'évêché de Genève il y a quatre églises collégiales: celle d'Annecy, de douze chanoines, et tout autant de bénéficiers; celle de Sallanche, de treize chanoines, et quatre bénéficiers; celle de la Roche, de quinze chanoines, et celle de Samoën de dix. Dans toutes ces églises on célèbre tous les jours les divins offices avec le chant, quoique toutes soient néanmoins fort pauvres.

Des abbayes.

Outre cela il y a six abbayes d'hommes, savoir: celle d'Aux, celle de Hautecombe, celle de Chesery, de l'ordre de Cîteaux; celle d'Abondance; celle de Six, où sont des chanoines réguliers de S. Augustin, et celle d'Entremont, où il y a des chanoines de S. Ruff; toutes lesquelles abbayes sont possédées par des commandataires.

Prieurés conventuels.

Il y a aussi cinq prieurés conventuels: celui du Saint-Sépulcre d'Annecy, celui de Notre-Dame de Pellionex, tous deux de chanoines réguliers; celui de Talloires, de l'ordre de Savigny; celui de Contamines, et celui de Belleveaux, de l'ordre de Clugny. De tous ces prieurés le dernier seulement est possédé en titre.

Prieurés de chartreux et autres, situés dans la campagne.

Il y a encore quatre monastères de chartreux, savoir: à Pommiers, au Reposoir, à Vallon, et à Arviette, et trente-cinq prieurés ruraux de divers ordres, douze desquels sont unis à diverses églises: onze sont possédés en titre, douze en commende.

(1) Ps. CXXXVI, 3, 4.

Couvens de mendians.

Il y a quatre couvens de mendians : un à Seissel, de l'ordre de S. Augustin ; un autre à Annecy, des frères prêcheurs de l'ordre de S. Dominique ; un troisième du même ordre dans la même ville, et un quatrième à Cluses, de l'ordre des frères mineurs de l'Observance : depuis dix ans, il en a été ajouté un cinquième, des frères capucins, à Annecy.

Paroisses.

Les églises paroissiales sont au nombre de cinq cent quatre-vingt-dix. Mais il y en a quatre cent cinquante dans lesquelles les sacrements sont administrés, et le peuple instruit de la religion catholique.

Monastères de filles.

Il y a deux monastères de femmes recluses de sainte Claire, l'un à Annecy et l'autre à Evian ; deux autres monastères ou abbayes de filles, sainte Catherine auprès d'Annecy, et Bon-Lieu, de l'ordre de Cîteaux ; et enfin un de chartreuses, à Mélan.

Du peuple du diocèse de Genève, et de la religion qu'il professe.

Tout le peuple de ces quatre cent cinquante paroisses est absolument catholique, observateur de l'ancienne piété, quoiqu'il y en ait soixante-dix qui étoient infectées de l'hérésie de Calvin il y a dix ans : car par l'autorité du sérénissime duc, et par les prédications de plusieurs ecclésiastiques, en partie séculiers, et en partie réguliers de divers ordres, nommément de la compagnie de Jésus et des capucins, ils se sont convertis au Pasteur de leurs ames ; et ceux qui marchoient dans les ténèbres des erreurs ont vu une grande lumière, et, retirés de l'ombre obscure de la mort, ils marchent maintenant comme des enfants de lumière ; en sorte qu'ayant été eux-mêmes ténèbres il n'y a pas longtemps, présentement ils sont lumière dans le Seigneur.

Les écoles.

Il y a quinze écoles où l'on enseigne à la jeunesse la grammaire et les humanités, mais principalement la doctrine chrétienne en forme de catéchisme. Il y a dix villes où l'on prêche tout le carême la parole de Dieu.

DES BESOINS DU DIOCÈSE DE GENÈVE,

ET DES MOYENS D'Y POURVOIR.

De seminario erigendo.

Nulla in orbe christiano diœcesis clericorum seminario magis indiget quàm hæc Gebennensis ; attamen hactenùs in eo erigendo perperam laboratum est. Mensa enim episcopalis tenuior est, quàm ut ex eâ quidquam amputari aut resecari debeat ; mensa capituli cathedralis pauperrima, nec alendis canonicis sufficit, ut et aliæ pariter ecclesiæ sæculares collegiatæ. Ex abbatiis autem vel prioratibus, quantumvis pinguibus, nihil omninò extorqueri potest ; quòd qui ea tenent, teneant, et plerumque variis impositis pensionibus satis reddantur exsangues. Si tamen sedes apostolica aliquot prioratus rurales primò vacaturos, summâ auctoritate ad seminarii erectionem destinaret, sine dubio res optimè cessura esset. Omninò tamen, vel isto modo, vel per communem cleri contributionem, opus hoc erigi par est.

De theologali et pœnitentiario.

In solâ ecclesiâ cathedrali theologiæ magister theologalem habet præbendam, et pœnitentiarius aliam, ut confessionibus audiendis vacet. At isti, quia suis præbendis sustentari non possunt, quandoquidem ad valorem annuum quadraginta scutorum haud ascendunt, sua etiam ritè nequeunt obire numera. Huic malo occurri posset, si sedes apostolica ex vicinioribus monasteriis duas præbendas laicales, prædictis præbendis theologali et pœnitentiali uniret.

De regularibus reformandis.

Mirum (est) quàm dissipata sit omnium regularium disciplina in abbatiis et prioratibus hujus diœcesis (cartusianos et mendicantes excipio). Reliquorum omnium argentum versum est in scoriam, et vinum mixtum est aquâ, imò versum est in venenum ; undè blasphemare faciunt inimicos Domini, dùm dicunt per singulos dies : Ubi est Deus istorum ?

Huic malo occurri potest, vel immit-

endo meliores aliorum ordinum, vel istos 'isitando quotannis, et coërcendo, vel de- ique in eorum locum sæculares canonicos ufficiendo, quod (et si forsan in omnibus ieri duriusculum videretur) in plerisque amen opportunum esset: nam canonici egulares nihilo distant à secularibus in iâc diœcesi, præterquàm quòd scapulare ;erunt, et quòd canonici sæculares per juotidianas distributiones percipiunt, ipsi er præbendas solent accipere, quibus erceptis, cùm volunt officiis intersunt; in minus, nihilo pauperiores efficiuntur. Cæterùm nulla inter eos disciplinæ regu- aris observantia, nullæ scriptæ constitu- iones, nullius voti expressa emissio. Cur rgo isti non mutentur in sæculares, rei- ublicæ christianæ longè utiliores? Eò tiam maximè quòd magna copia est in iâc Sabaudiâ nobilium hominum qui censi- ous idoneis carent, quorum filiis qui eccle- iasticam professionem sequuntur, hoc nodo commodè provideri posset; atque si dem de aliquot aliis monachis fieret, res neo quidem judicio feliciter haberet.

Quòd autem ad visitationem spectat, tam à superioribus ordinum illorum fieri minimè par esset: nàm Cluniacenses, Sa- igniacenses, Ruphiani monachi et abba- es, neque quid sit reformatio nôrunt; et ùm sint sal infatuatum, quomodò con- lendis inferioribus adhiberi possunt? Ca- onicorum verò regularium in his partibus nonasteria nullius sunt congregationis, eque ulla celebrunt capitula, nullis visi- ationibus, nullâ regulâ utuntur. Etsi verò nonasterium Pellionense ab ordinario vi- itetur, cui antiquo jure subjacet (licet actenùs vix obedire voluerit), nihil tamen à nobis cum illius canonicis actum est, quia regulâ et constitutionibus carent, et satis modestè se gerunt, quòd ad clerica- lem professionem attinet. Itaque visitari ab alio visitatore deberent: sed ut verum fatear, primum remedium longè facilli- mum, tertium utilissimum, et ad majo- rem Dei gloriam, inspectâ hujus provin- ciæ necessitate, præstantissimum; secun- dum difficillimum et incertissimum: nam quod vi fit, vix fit.

De monialibus reformandis.

Jam quod ad moniales attinet, monas- teria duo sanctæ Claræ optimè sanè se ha- bent. Cisterciensium portæ omnibus om- ninò patent, et monialibus ad egressum, et viris ad ingressum. Nullâ autem ratione reformari posse arbitror, nisi in urbes de- ducantur, et aliis subdantur superioribus, qui eàrum animabus tractandis majorem operam adhibeant. Omnibus verò tam Cisr- terciensibus quàm sanctæ Claræ, illud so- latium deest, quod sacrum Tridentinum concilium, non sine sancti Spiritûs in- stinctu, illis vult concedi; ut scilicet ter saltem quotannis illis extraordinarius con- fessarius constituatur: coguntur enim uni eidemque semper confiteri, neque unquam illis liberum est alterius operam expetere, quod quanto animarum illarum periculo fiat, nescio, Deus scit. Item nunquam puellas sistunt aut episcopo aut ejus vica- rio, qui earum voluntatem ad religionis amplectenda vota explorare possit.

De numero parœciarum augendo.

Est hæc Gebennensis diœcesis in medio altissimorum montium posita, in quorum tamen plerumque cacuminibus et prærup- tis pagos numerosissimis familiis refertos videre est; quibus ut de religione provi- deretur, majores ecclesias ædificaverunt, ad quas pastores in imis vallibus commo- rantes, singulis diebus festis accederent, plebem sacratissimo missæ sacrificio re- creaturi. Verùm cùm initio raræ admodùm incolarum in tam asperis locis familiæ es- sent, extemporaria illa pastorum visitatio satis superque esse debebat, quandoqui- dem ob agrorum et agricolarum paucita- tem, non possent ex illorum decimis ali ac sustentari clerici qui inter eos residerent. At nunc cùm Deus et gentem illam multi- plicavit, et deserta, gentis labore ac indus- triâ, in arva et prata mutata sint, desi- derandum esset illis quoque addici recto- res animarum, quibus alendis decimæ quas quotannis persolvunt, sufficerent.

Quominùs autem id fiat causa hæc est: plerumquè semper illorum locorum decimæ ad abbates et monasteria spectant, quibus scilicet tunc attribuebantur, cum promp- tuaria spiritualia monasteriorum plena es- sent, eructantia ex hoc in illud, et mona- chi, velut oves fœtosæ abundarent id egressibus suis. Nunc verò, cùm passim in successoribus solùm vestimentum animad- verti queat, clamant pauperes illi mon-

tium habitatores, velut oves pascuis destitutæ : Quare lacte nostro nutriuntur, isti, et lanis operiuntur, gregem autem nostrum non pascunt nec per se, nec per alios? Et justa videtur eorum oratio.

Res perquàm notanda, et zelus S. Francisci.

Vidi ego et visitavi parœcialem ecclesiam in altissimo monte positam, ad quam nemo, nisi pedibus ac manibus reptans, accedere queat, per sex milliaria italica distantem ab aliâ ecclesiâ cujus pastor unicus et solus utramque regebat, ac in utrâque singulis Dominicis diebus missam celebrabat, quo labore, quo periculo, quo dedecore non est quod dicam, præsertim hieme, cùm omnia glacie ac nive istis in partibus sint obruta. Ubi appuli, statim ad me clamores undiquè, à viris, à mulieribus, à majoribus, à minoribus : Quid est quòd jura ecclesiastica omnia servamus, decimas ac primitias persolvimus, et nullus nobis pastor conceditur? sed sumus sicut arietes non invenientes pascua. Nimirùm ab abbate propinquiori omnia percipiebantur.

Et quidem episcoporum est in his decernere quid expediat; sed hoc vix fieri potest. Nam primùm lites excitantur pro possessorio coràm laicis : tùm si res non succedit, appellationibus variis onerant decernentum, quibus non utuntur, sed abutuntur; non quod graventur, inquit sanctus Bernardus, sed ut gravent. Utinam verò atque utinam aliquis auctoritate apostolicâ visitator veniret, fidelis et prudens, qui singulis ecclesiis, veluti familiis, daret tritici necessariam cuique mensuram!

De hæreticis.

Præter quadragintas quinquaginta illas parœcias quas à veris catholicis incoli dicimus, supersunt aliæ centum quadraginta numero, quæ partim in potestate tyrannicâ Bernensium sunt, partim in ditione regis christianissimi. Et quidem quod ad illas attinet, quæ à Bernensibus occupantur, nihil sperandum est, donec urbs ipsa Bernensis in ordinem redigatur.

Quod autem spectat ad alias, quæ à rege christianissimo possidentur, rectè quidem ipse rex semper sperare jubet, et ejus jussu hactenùs toto quadriennio speravi; sed nunc deficiunt propemodùm oculi mei in ejus eloquium, dicentes : Quandò consolabitur me? Hâc de re totâ scientissimus est cardinalis Bubalius, qui dùm sanctæ sedis nuncius esset in Galliâ, magnâ contentione, pro suo erga Dei gloriam zelo, conatus est regem adducere, ut nobis in illis parœciis idem jus faceret ecclesiastica bona recipiendi, ac quod caput est catholicæ religionis munera obeundi; quod alibi toto regno cæteris episcopis ac clericis constitutum est.

De Genevâ.

De Genevâ autem nihil addam, cùm enim quod Roma est angelis et catholicis, illa sit idem diabolis et hæreticis. Omnibus qui Romanam, id est orthodoxam fidem colunt, ac maximè summo pontifici et principibus cura sit, ut scilicet aut evertatur Babylon illa, aut convertatur, sed magis ut convertatur, et vivat, laudetque viventem in secula seculorum.

De l'établissement d'un séminaire.

Il n'y a point de diocèse dans toute la chrétienté qui ait plus de besoin d'un séminaire que celui de Genève; cependant jusqu'à présent on a travaillé en vain pour en ériger un. Car la mense épiscopale est trop pauvre pour en retrancher quelque chose; celle du chapitre ne l'est pas moins, et ne peut suffire à l'entretien des chanoines : il en est de même des autres églises séculières collégiales. On ne peut rien tirer des abbayes et des prieurés, quelque riches qu'ils soient; parce que ceux qui en retirent les revenus, les tiennent bien, et que très-souvent ils sont bien saignés par diverses pensions dont on les charge. Néanmoins si le Saint-Siége, par son autorité souveraine, destinoit à l'établissement dudit séminaire quelques prieurés ruraux des premiers vacants, il n'y a point de doute que la chose ne réussît. Au défaut de ce moyen, il convient que cette bonne œuvre se fasse par la contribution de tout le clergé.

Du théologal et du pénitencier.

Il n'y a que l'église cathédrale où un docteur en théologie reçoive une prébende pour enseigner la théologie, qui pour cela est appelé théologal; le pénitencier une

autre pour vaquer à entendre les confessions; mais parce que ces deux bénéficiers ne peuvent vivre de leurs prébendes, vu que leur revenu ne monte pas à la valeur de quarante écus d'or, ils ne peuvent aussi satisfaire au devoir de leur charge. Or, on pourroit obvier à cet inconvénient, si le Saint-Siége unissoit aux susdites prébendes du théologal et du pénitencier deux autres prébendes laïques des monastèes les plus voisins.

De la réforme des réguliers.

C'est une chose surprenante combien la discipline est ruinée chez tous les réguliers des abbayes et des prieurés de ce diocèse : j'en excepte les chartreux et les mendiants. L'or de tous les autres est converti en ordure, et leur vin est mêlé avec de l'eau, ou plutôt il est tourné en poison : aussi sont-ils la cause que les ennemis du Seigneur blasphèment en disant chaque jour : Où est le Dieu de ces gens-là?

On pourroit remédier à ce mal, ou en envoyant dans ces monastères de meilleurs religieux des autres ordres, ou en les soumettant à la visite et à la correction; ou enfin en y substituant des chanoines séculiers à la place des autres; ce qui paroît fort à propos par rapport à la plupart, quoique par rapport à tous cela pourroit sembler un peu dur : car en ce diocèse les chanoines réguliers ne diffèrent en rien des séculiers, sinon en ce que ceux-là portent le scapulaire, et que ce que ceux-ci perçoivent par les distributions journalières, les autres le reçoivent par prébendes; lesquelles étant perçues, ils assistent aux offices quand ils veulent; ou s'ils ne les reçoivent pas, ils n'en sont point pourtant plus pauvres. Au reste, il n'y a point parmi eux d'observance de la discipline régulière, point de constitutions écrites, point de prononciation expresse de vœux. Pourquoi donc ne pourroit-on pas leur substituer des séculiers, qui seroient beaucoup plus utiles à la république chrétienne? d'autant plus qu'il y a en Savoie un grand nombre de gentils-hommes destitués de revenus suffisans, qui ont des enfants ecclésiastiques, à la subsistance desquels on pourroit fort facilement pourvoir par ce moyen ; et si l'on en usoit de même encore à l'égard de quelques autres moines, ce seroit à mon avis une très-bonne chose.

Quant à la visite, il ne seroit point à propos qu'elle fût faite par les supérieurs de ces ordres-là ; car les moines et les abbés de Cluny, de Savigny et de Saint-Ruf, ne savent pas seulement ce que c'est que réforme ; et puisqu'ils sont un sel gâté, comment pourront-ils servir à assaisonner et à préserver de la corruption leurs inférieurs? Les chanoines réguliers de ces cantons ne sont d'aucune congrégation, et ne tiennent point de chapitres; ne sont sujets à aucunes visites, et ne suivent point de règle. Et bien que le monastère de Pellionex ne soit point exempt de la visite de l'ordinaire, à laquelle il est soumis par un ancien droit, quoique jusqu'à présent il ait eu bien de la peine à obéir, nous n'avons rien fait néanmoins avec les chanoines de ce monastère, parce qu'ils n'ont ni règles ni constitutions, et qu'ils se comportent assez bien pour ce qui regarde l'état ecclésiastique. C'est pourquoi ils devroient être visités par un autre visiteur. Mais, pour dire la vérité, le premier remède est très-facile; le troisième, très-utile, par lui-même, contribue encore particulièrement à la plus grande gloire de Dieu, eu égard à la nécessité de cette province; mais le second, très-difficile et très-incertain; car tout ce qui se fait par force a bien de la peine à réussir.

De la réforme des religieuses.

Quant à ce qui regarde les religieuses, on ne peut disconvenir que les deux monastères de Sainte-Claire ne se comportent très-bien. Les portes des religieuses de Cîteaux sont ouvertes à tous allants et venants, aux religieuses pour sortir de la maison, et aux hommes pour y entrer. Or je ne vois point qu'elles puissent être réformées, à moins qu'on ne les établisse dans les villes, qu'on ne leur donne d'autres supérieurs qui aient plus de soin de leurs ames et de leurs consciences. Toutes les religieuses, non-seulement celles de Cîteaux, mais encore celles de Sainte-Claire, sont privées de cette consolation que le saint concile de Trente, par une inspiration particulière du Saint-Esprit, a voulu qu'on leur accordât; savoir qu'elles

de manière qu'il n'y a rien pour ce regard qui empeche que ce bailliage ne soit réduit sous la loi générale de l'édit, comme tous les autres pays échangés.

L'autre demande est, que les biens ecclésiastiques soient restitués selon le même édit. En quoi il est besoin de distingner les divers états esquels ces biens ecclésiastiques se trouvent maintenant; car la difficulté en sera de même diverse et différente. Les uns donc ont été aliénés par les Bernois, desquels partant ils sont évictionnaires (1); et touchant ceux-ci on ne demande sinon qu'il soit loisible aux ecclésiastiques de les répéter, en rendant les deniers qui ont été donnés par les acheteurs. D'autres sont possédés par les Génevois, mais en titre de souveraineté : et de ceux-ci on n'en parle point puisqu'encore qu'ils soient rière les terres du roi, ils ne sont pas pourtant sous son obéissance; et tels sont les biens de l'évêque. D'autres sont possédés par les Génevois, mais sous l'obéissance du roi; et pour ceux-ci, et attendu qu'ils sont occupés sans autre titre que de pure usurpation, sa majesté est suppliée d'en faire justice : tels sont les biens du chapitre cathédral résidant à présent dans la ville d'Annecy. D'autres sont possédés par les ministres sujets du roi, et rière son obéissance, touchant lesquels il n'y a nulle difficulté.

(1) Privés, dépossédés.

Que seroit-ce si après cette restitution, ou déclaration d'icelle, il se faisoit quelque rébellion? Mais ce seroit en vain qu'on redouteroit; car il ne se trouvera personne qui veuille entreprendre de commander à ce peuple, puisque la plupart de la noblesse est catholique; outre qu'il n'y a point de forteresse, ni aucun lieu avantageux qui puisse servir de retraite aux séditieux. Hé quoi; si les Bernois et les Génevois se sentent offensés : Mais qui dira que la très-chrétienne majesté de France soit obligée de contraindre ses peuples à vivre selon la façon des étrangers! Et sera-t-il dit que les Suisses menacent le roi, eux qui n'ont pas osé remuer tant soit peu, ni faire le moindre semblant, lorsque le duc de Savoie, en semblable occasion, a restitué la foi en ses pays de Chablais, Ternier et Gaillard? Bailleront-ils la loi de gouverner les habitants du royaume? Qu'on dise le même de ceux de Genève; et par ce moyen ce grand roi fera la justice et le jugement, amplifiera la très-sainte religion catholique, fera un très-grand service à l'Église, et se multipliera des orateurs qui prieront Dieu incessamment pour sa prospérité et santé.

ARTICLE III DE L'ÉDIT DE NANTES,

CITÉ DANS LA NOTE PRÉCÉDENTE.

(Commencement de l'année 1562.)

Ordonnons que la religion catholique, apostolique romaine sera remise et rétablie en tous les lieux et endroits de celui notre royaume et paysde notre obeissance, où l'exercice d'icelle a été intermis, pour y être paisiblement et librement exercée sans aucun trouble ou empêchement; defendant expressement à toutes personnes, de quelque état, qualité ou condition qu'elles soient, sur les peines que dessus, de ne troubler, molester ni inquiéter les ecclésiastiques en célébration du divin service, jouissance et perception des dîmes, fruits et revenus de leurs bénéfices, et tous autres droits et devoirs qui leur appartiennent; et que ceux qui, durant les troubles se sont emparés des églises, maisons, biens et revenus appartenants aux dits ecclésiastiques, et qui les détiennent et occupent, leur en délaissent l'entière possession et paisible jouissance, en tels droits, libertés et sûretés qu'ils avoient auparavant qu'ils en fussent dessaisis; defendant aussi très-expressément à ceux de ladite religion prétendue réformée de faire prêcher, ni aucun exercice de la dite religion, ès églises, maisons et habitations desdits ecclésiastiques.

MÉMOIRE

POUR LA RÉFORMATION DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES,

PRÉSENTÉ PAR S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE PRINCE DE PIÉMONT, A ANNECY (1).

(Tiré de la *Vie* de S. François de Sales, par Aug. de Sales, pag. 473, liv. VIII.)

(Vers le mois d'avril 1616.)

Articles pour la réforme de religieux.

La dépendance que les religieux ont de leurs abbés et prieurs commendataires engendre continuellement des procès, noises, et riottes scandaleuses entre eux. Il seroit donc peut-être à propos de séparer le lot et la portion des biens, requis à l'entretien des religieux, monastère et église, d'avec le lot et la portion qui pourroit rester à l'abbé ou au prieur commendataire; en sorte que les religieux n'eussent rien à faire avec l'abbé, ni l'abbé avec eux, puisque chacun d'eux aurait son fait à part; comme on a fait très-utilement à Paris dans les abbayes de Saint-Victor et de Saint-Germain. Par ce moyen les supe-ieurs cloîtriers auroient toute l'autorité convenable pour bien réformer les monastères, réduisant la portion des religieux en communauté. On pourroit aussi changer les supérieurs, par l'élection, de trois ans en trois ans.

Et afin que la réformation se fît plus isément, il seroit requis que cet ordre se fît premièrement à Talloires, où il y a éjà un bon commencement de réformaon, et par après il faudroit soumettre à alloires tous les monastères de l'ordre de aint-Benoît, afin qu'on y installât la même éforme.

Mais quant aux monastères de l'ordre Cîteaux, je ne vois pas qu'aucune réforme s'y puisse faire, sinon en y mettant s religieux Feuillants, comme on a fait à la Consolate de Turin, à Pigueroles, et en Abondance.

Il y a de plus des monastères de chanoines réguliers de Saint-Augustin qui n'ont pas moins besoin d'être réformés, ce qui malaisément se pourra faire, sinon par le changement d'ordre; et il semble qu'il seroit expédient d'en retirer quelques-uns dans les villes, comme par exemple le monastère d'Entremont à la Roche, pour y accroître le nombre des chanoines, et y établir un notable service, avec un théologal et pénitencier; ayant égard au voisinage et au commerce de ceux de Genève avec les habitans de la Roche.

On pourroit aussi en convertir d'autres en des congrégations de prêtres de l'Oratoire; par exemple, le monastère du Saint-Sépulcre de la ville d'Annecy; et les autres, les annexer au collége de la même ville, comme le prieuré de Pellionex.

Or ce qui est dit de retirer quelques monastères dans les villes pour accroître le nombre des chanoines, regarde le bien de la noblesse de tout le pays de Savoie, laquelle est nombreuse et en quantité, mais la plupart pauvre, et n'a aucun moyen de loger honorablement ses enfans qui veulent être d'Église, sinon dans les bénéfices qui se distribuent dans le pays, comme sont les cures et les canonicats; lesquels on pourroit introduire saintement de ne devoir être distribués que par le concours aux gentilshommes ou docteurs.

Son altesse donc, pour ce regard, pourroit faire une instruction à son ambassadeur, pour obtenir de Sa Saincteté une commission à l'archevêque de Tarantaise, évêque de Maurienne, et à celui de Genève, pour procéder aux établissements susdits, en sorte néanmoins que l'un de

(1) La guerre étant allumée dans le Génevois par le duc Nemours, qui, s'étant retiré mécontent d'auprès de altesse le duc de Savoie, avoit résolu de s'en rendre ître souverain, et la ville d'Annecy étant en danger tre prise, le prince de Piémont, Victor-Amédée, à son secours, et descendit tout droit à la maison saint évêque, lequel profita de l'occasion, et lui préa ce mémoire pour la réformation des religieux et igieuses.

ces prélats se trouvant absent, les deux autres puissent procéder, et les procureurs, général et patrimonial, chargés de tenir main à l'exécution en toutes occurrences, avec expresse recommandation au sénat d'assister en toutes les occasions qui le requerroient.

Articles concernant les religieuses.

Quant aux religieuses, il seroit aussi requis qu'on retirât les trois monastères de Cîteaux dans les villes, afin que leurs déportemens fussent vus journellement, qu'elles fussent mieux assistées spirituellement, et qu'elles ne demeurassent pas exposées aux courses des ennemis de la foi et de l'état, et à l'insolence des voleurs, et au désordre de tant de visites vaines et dangereuses des parens et amis; joint que de les enfermer aux champs, éloignées d'assistance, c'est les faire prisonnières misérables, mais non pas religieuses, ainsi que l'on prétend de faire par les bonnes exhortations qu'elles recevront dans les villes; et aussi le saint concile de Trente ordonne qu'on les y réduise pour ces mêmes causes.

On pourroit donc réduire celles de Sainte-Catherine dans la ville d'Annecy, celles de Bonlieu à Rumilly, et celles de Betton à Saint-Jean-de-Maurienne ou à Montmélian. Et quant à celles de Sainte-Claire hors de la ville de Chambéri, on pourroit aussi les réduire dans la ville même de Chambéri.

Mais afin qu'en même temps qu'on les réduiroit toutes ès villes, la réformation se fît, il seroit requis que Sa Sainteté commît quelque prélat qui établît ès monastères tous les règlemens ordonnés par le concile de Trente, et leur donnât des supérieurs auxquels on pût avoir recours facilement.

Son altesse donc, pour ce sujet, pourroit faire dresser une instruction à son ambassadeur, afin qu'il obtînt deux commandemens de Sa Sainteté : l'un à l'abbé de Cîteaux, général de l'ordre, à ce que promptement il fît retirer les religieuses des monastères de Savoie dans les villes voisines, en lieu propre à leur demeure, en attendant qu'elles eussent fait un nouveau monastère; l'autre à l'évêque de Maurienne et à l'évêque de Genève, à ce qu'ils tinssent main que tous les règlemens ordonnés par le concile fussent établis, non-seulement ès monastères de Cîteaux, mais en tous les autres monastères de femmes qui sont en Savoie, et le procureur-général chargé de tenir main à l'exécution de l'intention de son altesse.

DISCOURS AU DUC DE SAVOIE,

PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES.

(Tiré de la *Vie* du Saint, par Auguste de Sales, liv. II, pag. 147.)

J'ai répondu dernièrement à votre altesse sérénissime (1) sur ce qu'elle désiroit savoir de moi pour l'affaire de la conversion du Chablais, et je lui dis franchement ce qui m'en sembloit : maintenant qu'elle m'a appelé pour m'expliquer plus amplement, je dis encore qu'il est nécessaire absolument d'assigner des revenus certains pour entretenir les prédicateurs; qu'il faut restaurer les églises, appeler et établir des curés, bailler de la terre aux habitans par de bons édits, lever les offices aux hérétiques, bailler de l'occupation à la jeunesse catholique, par armes chasser les ministres, sur tout celui de Thonon, fonder un collége de jésuites, honorer des charges et des dignités les catholiques, et se montrer un peu libéral envers les nouveaux convertis.

J'ajoute maintenant, monseigneur, si votre altesse désire que je lui particularise l'affaire, qu'il est nécessaire d'avoir à présent huit prédicateurs pour le moins, qui soient libres et débrigués de toute autre charge : et il faudroit pour l'entretien

(1) Voir la lettre n° 18.

d'un chacun cent écus d'or tous les ans.

Quant à ce qui regarde les curés et les églises, parce qu'il y en a beaucoup de ruinées et renversées, il coûteroit infiniment si l'on les vouloit toutes redresser.

Partant il sera nécessaire de joindre plusieurs paroisses en une, et ainsi il suffiroit qu'il y eût environ quinze ou seize grandes paroisses avec leurs curés. Mais parce qu'il sera nécessaire à ces curés d'avoir des vicaires pour leur soulagement en l'administration des sacremens, vu que les paroisses seront éloignées les unes des autres, voilà pourquoi il faudra leur bailler une double portion; et encore afin qu'ils ayent moyen de recevoir les prédicateurs qui les visiteront ordinairement, et faire quelques aumônes tant pour le devoir que pour l'exemple; ce qui pourra venir à cent soixante écus d'or pour chaque curé, et outre la maison, le jardin, un pré, et quelque champ.

Toutefois la ville de Thonon, pour être le rapport de tout le duché, requerroit que l'office s'y fît à haute voix et décemment; et pour ce il faudroit que le curé fût accompagné de six prêtres, et pourtant il aura besoin de quatre cents écus d'or. Mais avant toutes choses il faut payer ce qui a été dépensé jusqu'à présent, et qui revient à la somme de deux cents écus d'or.

Quant à ce que j'ai dit des jésuites, si on ne peut pas les avoir si tôt, au moins il faut avoir cependant un maître d'école catholique. J'ai un autre avis outre cela.

Il y a parmi les huguenots un consistoire composé pour la plupart et presque tout de personnes laïques, où préside aussi un homme lai, et y assiste l'un des seigneurs de votre altesse, sans y avoir aucune voix décisive; et en ce consistoire sont corrigés, repris et censurés de paroles et de quelque légère peine les vices que le magistrat n'a pas la coutume de châtier, comme les ivrogneries, excès de bals, danses, jeux, vêtemens, banquets, noises entre le mari et la femme, désobéissance du fils au père, mauvais traitement du père au fils, luxure, adultères, paroles deshonnêtes, chansons lascives, juremens, blasphèmes, et telles débauches de jeunes gens. En quoi le peuple se tient en discipline, non sans autant de fruit que le mauvais fondement de la religion sur laquelle il s'appuie peut le permettre. Il sera bon de laisser quelque forme de ce consistoire au peuple nouvellement converti à la religion catholique; mais avec ce changement, que, parce que ces corrections doivent être faites des paroles et remontrances à la forme de l'Évangile, le président sera l'un des prédicateurs, tel qu'il plaira à l'évêque de députer. Il aura pour conseillers les plus notables de la ville et des lieux circonvoisins, moitié ecclésiastiques, moitié laïques, vieux, graves, et de réputation; et entre les laïques, assistera toujours l'un des seigneurs officiers de votre altesse, qui aura voix décisive.

Là sera faite la correction selon le conseil évangélique, avec charité. On pourra châtier de quelque peine légère, quand on le jugera être à propos, même pécuniaire, qui soit appliquée aux pauvres et aux réparations des églises. Quant à la peine corporelle, elle pourra être limitée par votre altesse à quelques jours de jeûnes, qui se passeront ès prisons, toutefois sans note d'infamie.

Ce sont là les choses qui pressent, monseigneur, à l'exécution desquelles il ne faut point de délai. Et si votre altesse veut passer plus outre, et remettre entièrement sa province de Chablais en son premier état, elle doit savoir qu'il y avoit autrefois, depuis la rivière de la Durance jusqu'à Genève, cinquante-deux églises paroissiales, et au bailliage de Ternier dix-neuf, sans compter les abbayes, prieurés, couvens et chapelles. Les biens stables de tous ces bénéfices ont été presque tous aliénés par les Bernois : quelques personnes ecclésiastiques en possèdent quelques-uns légitimement, les autres fruits ont été mis à la milice de l'ordre des SS. Maurice et Lazare par le pape Grégoire XIII, le treizième jour du mois de juin l'an 1579, et de son pontificat le huitième; et d'iceux quelques commanderies ont été érigées. Monseigneur, votre altesse voit bien ce que je veux dire et ce qu'il faut faire : il est nécessaire de prendre de ces fruits pour nourrir les curés et prédicateurs, et pour restaurer les églises ruinées; car quel moyen autrement? Vous avez pour cela la souveraine puissance et autorité, comme grand-maître de cette milice

Et tel est l'état de votre Chablais, monseigneur. Quand je dirois que c'est une province ruinée, je ne mentirois pas ; il touche à votre grandeur d'y pourvoir. Quant à moi, j'ai déjà employé vingt-sept mois (1) à mes propres dépens en ce misérable pays, afin d'y épancher la semence de la parole de Dieu, selon votre volonté qui fut signifiée à monseigneur l'évêque de Genève. Mais dirai-je que j'ai semé entre les épines ou bien sur les pierres? Certes, outre la découverte de M. d'Avully et de l'avocat Poncet, ce n'est pas trop grand cas des autres, mais je prie Dieu qu'il nous baille une meilleure fortune : et votre altesse, selon sa piété, ne permettra point que tous ces desseins et tous ces efforts soient en vain ; mais plutôt, puisqu'elle s'est acquis la grandeur par sa piété même, elle préférera cette victoire qu'elle peut remporter sur la cruauté de l'hérésie, à toutes les autres qui sont préparées à sa vertu.

(1) Depuis le 9 septembre 1594 jusqu'au 9 décembre 1596, il y a vingt-sept mois tout juste.

DISCOURS AU DUC DE SAVOIE.

(Tiré de la *Vie* du Saint, par Auguste de Sales, liv. IV, pag. 120.)

En réponse à la demande que lui fit ce prince sur ce qu'il y avoit à faire pour le bien des peuples et ce qu'il pensoit sur la ville de Genève, il dit :

Qu'il n'y avoit nul doute que l'hérésie de l'Europe ne vînt à être grandement débilitée, si cette cité étoit réduite et domptée ; parce que c'est le siége de Satan, d'où il epanche l'hérésie sur tout le reste du monde ; ce qui est évident par ces points :

1. Genève est cité capitale du calvinisme ; car Calvin et Bèze y ont choisi le siége de leur domicile.

2. Toutes les églises prétendues réformées de France, ès points de doctrine, se rapportent au ministre de Genève, comme aussi en plusieurs choses la police.

3. Toutes les villes des hérétiques la respectent comme l'asile de leur religion, et comme une cité sainte ; en témoignage de quoi un homme du Languedoc est venu la visiter comme un catholique visiteroit Rome.

4. Il n'y a point de ville en Europe qui ait plus de commodités pour entretenir l'hérésie ; car vous n'ignorez point, monseigneur la commodité de son assiette et situation, à la porte de France, d'Italie, d'Allemagne, de sorte qu'il s'y trouve des habitans de toutes nations, Italiens, François, Allemands, Polonois, Espagnols, Anglois, et des provinces plus éloignées.

D'ailleurs chacun sait le grand nombre de ministres qu'il y eut l'année passée (1596) : elle en a fourni vingt à la France; L'Angleterre même fait venir des ministres de Genève.

Que dirai-je dés belles et magnifiques imprimeries par lesquelles cette ville remplit toute la terre de méchans livres, jusqu'à en faire distribuer aux dépens du public? Cette année (1596), le livre de Rochandieu a été imprimé à en donner gratuitement pour sept cents écus d'or.

A ceci se rapportent les écoles, où l'on voit quantité de jeunes gentilshommes de France, témoin le sieur de Sponde ; d'Allemagne, témoin le père Louis, capucin, fils du grand-chancelier de Saxe, qui y a fait ses études.

Il ne faut pas oublier les exercices continuels des prédications, leçons, conférences, disputes, compositions de livres, et autres semblables qui entretiennent merveilleusement l'hérésie.

5. Toutes les entreprises qui se font contre le Saint-Siége apostolique et les princes catholiques, ont leur commencement à Genève. Mais à quoi bon vous parler de ceci, monseigneur, qui avez si souvent découvert les tromperies et finesses de ces rebelles criminels?

6. Il n'y a aucune ville en Europe qui reçoive tant d'apostats de tout grade, ec-

clésiastiques, séculiers et réguliers : la chose est évidente de soi-même.

De là je conclus, monseigneur, que Genève étant abattue, il est nécessaire que l'hérésie se dissipe. Et, si je ne me trompe point, ces moyens qu'il y a long-temps que j'avois pensés, ne seroient point inutiles : c'est à savoir, si on envoie de bons prédicateurs en Chablais, Gex, Ternier et Gaillard, tels qu'on pourroit les tirer de la compagnie de Jésus et de l'ordre des capucins. Mais il faut qu'ils soient permanens et zélés : or, je ne vois pas comment ils puissent être permanens, s'ils ne vivent, et n'ont un absolu commandement de Sa Sainteté.

Il seroit aussi nécessaire d'avoir à Thonon un collége de jésuites, et à Annecy un imprimeur qui puisse mettre en lumière les écrits que les doctes font contre les hérétiques, et ainsi repousser un clou avec un autre clou.

Votre altesse me demandera comment on pourra entretenir un imprimeur en une petite ville? Le collége y contribuera de tout ce qu'il pourra, et si l'on supplie Sa Sainteté, elle octroiera volontiers une pension de cent écus, à prendre sur les revenus superflus de quelque abbaye. Et pourquoi ne pourroit-on pas appliquer à une si bonne œuvre la prébende que les moines de Talloires baillent à un laïque pour couper leur bois ?

Plusieurs sont en désir de se convertir, mais ils sont retenus par la crainte de la pauvreté ; et ceci je le sais par expérience. Mais quel remède, monseigneur ? Il faudroit ériger à Annecy ou à Thonon une maison de miséricorde, afin que ceux qui ont appris les arts mécaniques y puissent travailler et vivre. Et outre cela il faudroit encore ériger un séminaire pour ceux qui étudient ou qui ont étudié les belles-lettres. Combien est-ce que votre altesse a de grosses abbayes dans ses états de Savoie ; qui pourroient être employées à cet effet par le bon plaisir de Sa Sainteté ? abbayes, dis-je, dans lesquelles les moines, qui ne le sont que de nom, détruisent plutôt qu'ils n'édifient. Mais plait-il à votre altesse que je le dise ? Certes à faute d'argent plusieurs manquent de courage : tout aussitôt qu'il y aura un bon ordre afin que rien ne manque de tout ce qui est nécessaire pour vivre, vous verrez combien de Génevois viendront habiter dans les autres villes.

C'est la vérité que ces remèdes sont petits, et portent à la longue ; mais que peut-on faire davantage, puisque le malheur de ce siècle de fer n'en permet point d'autres ?

« Vous dites bien, lui dit son altesse ; et » en même temps, levant les épaules par » commisération, il se lamenta fort des in» jures du temps. » Mais le prévôt de Sales ayant commandement de poursuivre son discours, il continua.

Les autres choses qui regardent proprement la destruction de la ville de Genève, ne sont point de mon gibier ni de mon humeur ; votre altesse a en main plus d'expédients que je ne saurois penser. Toutefois, afin que je ne sorte point du sujet de Genève, puisque votre altesse, par sa bonté ordinaire, me permet de parler, j'exposerai quelque chose qui concerne ses très-humbles et très-obéissans serviteurs et orateurs les chanoines de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève.

Les années passées, monseigneur, que votre altesse étoit venue en Savoie pour faire la guerre aux huguenots, selon son zèle à la religion catholique, elle avoit déclaré par lettres-patentes, que sa volonté étoit que tous les biens d'église fussent restitués, spécialement à l'église cathédrale de Geneve, qui est des principales de vos états, et entre les principales la plus illustre et la plus ancienne ; et cette volonté vôtre a été entérinée par vos cours souveraines du sénat et de la chambre des comptes de Savoie. Maintenant que la très sainte foi catholique a de l'entrée en Chablais, nous supplions très-humblement votre altesse qu'il lui plaise étendre le même commandement, afin que ce pauvre chapitre puisse rentrer dans les biens qui lui appartiennent d'ancienneté, et principalement dans le bénéfice-cure de l'église d'Armoy.

Si votre altesse ne le savoit pas, je luy raconterois les misères que ces pauvres chanoines souffrent tous les jours. Privés de tous secours humains, et chassés de leur cité comme des larrons, ils sont contraints de célébrer leur office dans une église mendiée, que toutefois ils font si bien, par la grace de Dieu, qu'il n'y a

point d'église en Europe (que ceci soit dit sans envie) où les divins offices soient célébrés avec plus de solennité, ayant égard à leur pauvreté, qui est presque extrême.

Le pape Paul III, en considération de leur misère, leur avoit concédé la moitié des fruits de chaque bénéfice du diocèse vacant la première année, afin que les autres églises secourussent au moins en quelque façon leur matrice. Le pape Pie IV et le pape Grégoire XIII les avoient exemptés du paiement des décimes, quelque grande que fût la nécessité : néanmoins, les années passées 89, 90 et 91, toutes les graines de cette église furent enlevées par les officiers de votre altesse, de sorte que les chanoines furent contraints de mendier leur vie chez leurs parens et amis.

Toutefois la souveraine chambre des comptes a jugé que pour ces graines ainsi enlevées on devoit au chapitre plus de deux mille six cents florins. C'est pourquoi, monseigneur, votre altesse est humblement suppliée de vouloir ratifier les volontés des souverains pontifes, et pour le paiement de ces deux mille six cents florins, s'il lui plaisoit de faire faire des habits à l'usage de l'église, elle imiteroit glorieusement la piété et la libéralité de ses sérénissimes ancêtres, spécialement de ce très-sage prince Amédée I, duc, lequel, après avoir cédé la papauté pour la tranquillité de tout le christianisme, se contenta de demeurer évêque de Genève, et mourut sous l'auguste mitre de cette église.

Je demande mille pardons à votre altesse sérénissime d'avoir fatigué ses oreilles de tant de misères et d'affaires si fâcheuses, peut-être plus amplement que je ne devois ; mais les grands princes comme vous, monseigneur, doivent savoir jusqu'aux moindres choses et les plus petites particularités. Je me retire, monseigneur, en vous assurant de mon profond respect, pour attendre vos commandemens (1).

(1) *Voyez* Lettres n° 28.

ARTICLES

PRÉSENTÉS AU DUC DE SAVOIE PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES,

POUR LA CONSERVATION ET LA PROPAGATION DE LA RELIGION CATHOLIQUE DANS LE CHABLAIS, AVEC LES RÉPONSES DE SON ALTESSE. (*Vie* du Saint, par Auguste de Sales, pag. 196.)

Plaise à son altesse d'ordonner :

1. Que les habitans de Chablais et de Ternier vivent selon la religion catholique, apostolique et romaine, donnant à ceux qui tiennent une autre forme de religion, un délai compétent, soit pour s'instruire, soit pour vuider ses états, avec permission de pouvoir vendre leurs biens aux catholiques pendant ledit temps; lequel étant échu, lesdits biens soient tenus pour confisqués, et qu'on puisse procéder contre leurs personnes selon les formes du droit.

(Il fut répondu à ce premier article : Il y a un édit dressé pour interdire tant en général qu'en particulier la religion prétendue réformée; la publication duquel se pourra faire dans sept ou huit jours, et dont est donnée charge au juge-mage; lequel aura lieu encore pour empêcher d'aller hors de nos états pour l'exercice d'icelle : défendant à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, de s'absenter du pays, de transporter et de faire transporter leurs biens, directement ou indirectement, à peine de confiscation de corps et de biens ; et sous les mêmes peines il est enjoint à ceux qui se seront absentés de retourner huit jours après.)

2. Qu'il ne soit permis à quelque personne que ce soit de dogmatiser, ni de disputer de la foi, sinon en présence des théologiens catholiques, ou autres personnes ecclésiastiques, pour être instruit seulement ; et cela sous telle peine qu'il plaira à son altesse : comme aussi de ne détourner ni empêcher en quelque manière que ce soit de fréquenter les divins offices et autres exercices de la religion catholique.

(Il fut répondu à ce second article : Pour le premier chef, il est répondu comme à l'article précédent. Quant à l'autre, qui est de détourner personne de la religion catholique, ni directement ni indirectement, son altesse enjoint aux officiers de châtier exemplairement ceux qui feront le contraire.)

3. Que tous ceux qui habitent les provinces de Chablais et Ternier, observent les fêtes, jeûnes, vigiles, carêmes, et autres commandemens de l'Église, et qu'ils assistent aux paroisses, sous telle peine qu'il plaira à son altesse.

(Il fut répondu à ce troisième article : Son altesse trouve bon que le révérendissime évêque de Genève dresse, tant pour ce regard que pour toute autre chose concernant le service de Dieu, la police ecclésiastique, et la correction des mœurs, tels ordres et règlements qu'il verra être nécessaires ; lesquels ladite altesse veut, entend, et commande être gardés d'un chacun ; ordonne à ses magistrats de les faire observer. Et d'autant qu'il y a plusieurs choses où la justice ne met pas la main, comme les dissensions, inimitiés, concubinages, ivrogneries, et semblables excès ; son altesse veut qu'on établisse un conseil, à l'instar d'un consistoire pour les mœurs, qui sera composé de quelques ecclésiastiques, où assistera tousjours ou le sieur gouverneur ou le juge-mage, ou le procureur fiscal, et quelqu'un du corps de la ville, qui auront pouvoir de faire emprisonner, et imposer les amendes jusqu'à soixante sols, donner des pénitences salutaires. A ces fins ils établiront des censeurs et surveillans, tant à la ville qu'à la campagne, et feront tout ce qu'ils verront être nécessaire pour l'avancement de la piété et de la réformation des mœurs, sans formalité de procédures ou d'opposition ; ceci n'étant que pour maintenir les personnes dans le devoir de bon chrétien.)

4. Qu'il soit défendu à toute personne de lire ou retenir des livres hérétiques, censurés et prohibés ; et qu'il soit fait commandement à ceux qui en ont, de les remettre, dans le mois, entre les mains du révérendissime évêque ; lequel mois expiré, pourront lesdits députés en faire recherche particulière dans les maisons, et y procéder par censures ecclésiastiques et autres peines de droit, assistés des officiers des lieux pour leur donner main forte ; et y procéder nonobstant opposition et appellation quelconque.

(Il fut répondu à ce quatrième article : Les édits de son altesse y pourvoient, lesquels seront publiés. De nouveau sera fait un édit général touchant tous les livres prohibés qui sont portés sur l'état de Savoie : défense à tous d'en garder, vendre et transporter, sous de grandes peines.)

5. Qu'aux jours de fêtes chacun assiste aux divins offices de l'Église, même de la grand'messe, des vêpres, de la prédication, et des processions ; et qu'ils soient à ce contraints par les officiers des lieux, sous telle peine qu'il plaira à son altesse.

(Il fut répondu à ce cinquième article : Son altesse l'accorde par rapport aux catholiques ; et quant à ceux qui ne le sont pas, sadite altesse veut et commande, pour obvier à un athéisme, que tous les hommes et femmes assisteront aux prédications catholiques, et ordonne à tous ses officiers d'y tenir la main, et y contraindre les défaillans par toutes les voies possibles et nécessaires ; et que tous les pères et mères et chefs de famille fassent venir leurs enfans au catéchisme ; défendant de porter baptiser les enfans, et de les faire instruire, et de célébrer des mariages ailleurs que dans l'église catholique, à peine d'encourir son indignation, et d'une amende arbitraire.)

6. Qu'il ne soit permis à personne de se montrer en public, ni de demeurer dans les tavernes, moins encore de danser ni d'ouvrir les boutiques, les jours de fêtes, pendant les grandes messes, les vêpres, processions et prédications, sous les peines portées par les édits de son altesse.

(Il fut répondu à ce sixième article : Son altesse le trouve bon, en conformité de ses édits ci-devant publiés, qu'elle veut être observés, voulant qu'on députe dans la ville et dans les villages des personnes idoines (1) pour censeurs, qui visiteront les places et maisons, pour déclarer les contrevenans, et les faire châtier, ayant été pourvu à cela dans l'article III. L'on pourra bien appliquer aux censeurs quelque peu de l'amende qu'on imposera aux délinquans [2].)

(1) Propres, capables. — (2) Coupables.

7. Que les pères et mères de famille envoyent leurs enfans, filles et garçons, leurs serviteurs, femmes de chambre, et autres domestiques, à l'église, les jours marqués pour entendre le catéchisme; et à ces fins qu'il soit établi dans les différens quartiers des paroisses des villes et des villages, des dixainiers pour les enregistrer, et avertir les pères spirituels de l'absence de ceux qui ne s'y trouveront pas, pour être procédé contre les désobeissans sous telle peine qu'il plaira à son altesse.

(Il fut répondu à ce septième article : Son altesse l'accorde, entendant spécialement que ceux qui ne sont point encore catholiques y soient compris, et les défaillans punis.)

8. Que l'édit qui porte privation de tous offices, publié contre ceux qui demeurent obstinés dans leur hérésie, soit observé selon sa forme et teneur, avec déclaration qu'ils ne pourront exercer lesdits offices, ni tenir les fermes, par des personnes interposées, mais encore y participer, sous les peines de l'édit pour ceux qui les associeroient avec eux.

(Il fut répondu à ce huitième article : C'est l'expresse intention de son altesse. Pour cela elle ordonne au juge-mage et au procureur fiscal de faire défense en particulier à ceux à qui il sera nécessaire, de ne s'ingérer en aucun office et en aucune charge, directement ou indirectement, pendant qu'ils demeureront dans la religion prétendue réformée.)

9. Qu'il plaise à son altesse députer des commissaires, pour informer contre ceux qui ont démoli les églises et les maisons des curés, ou qui ont vendu, acheté et emporté les tuiles, bois, pierres des autels, des baptistaires, et des bénitiers; afin qu'outre les peines de droit portées contre tels coupables, ils soient contraints à rebâtir les églises et les maison des curés à leurs dépens, et les garnir d'ornemens nécessaires.

(Il fut répondu à ce neuvième article : Son altesse commet le juge-mage de Chablais pour cela, et ordonne au procureur fiscal de tenir la main à l'entière exécution du contenu de cet article.)

10. Que ceux qui possèdent les biens des églises soient contraints de les relâcher : savoir les biens des églises paroissiales au révérendissime évêque, ou à ses députés; et les autres, entre les mains de celui qu'il plaira à son altesse ordonner, pour être remis auxdites églises.

(Il fut répondu à ce dixième article : Il est accordé.)

11. Que ceux qui ont des titres, papiers, livres de connoissance, extraits et autres instrumens concernant les revenus des églises, les remettront, dans le mois, entre les mains de tel commissaire qu'il plaira à son altesse, pour être ensuite delivrés à ceux auxquels ils appartiendront.

(Il fut répondu à ce onzième article : Les droits et titres requis seront remis entre les mains du sieur d'Angeville, économe député par sadite altesse, et du procureur fiscal, qui s'en chargeront par inventaire. Et à cela seront contraints ceux qui les auront en leurs mains, nonobstant opposition ou appellation quelconque.)

12. Qu'il plaise à son altesse remédier à l'abus qui se commet par rapport aux grains destinés à être donnés en aumône aux pauvres paysans, et qui sont réservés dans les baux qu'on fait avec les fermiers, afin que lesdits grains soient employés ainsi qu'il convient, et que pour cet effet il en soit fait déclaration expresse; députant des commissaires pour entendre les comptes des précédens fermiers sur le fait des aumônes; et commander au sénat de contraindre ceux qui les ont retirés, de les rendre, et d'en tenir compte suivant ce qui sera ordonné par le révérendissime évêque.

(Il fut répondu à ce douzième article : Se fera la reddition des comptes desdits blés des aumônes, de trois mois en trois mois, en présence du seigneur révérendissime évêque de Genève ou de son official, du juge-mage ou du procureur fiscal et des deux syndics de Thonon. Audit juge-mage est mandé de faire observer, nonobstant opposition ou appellation, ce qui sera résolu par ledit seigneur évêque, tant pour la distribution desdites aumônes, que pour la reddition desdits comptes de ce qui est échu pour le passé, et qui n'a point été distribué par les fermiers, et pour les aumônes du temps à venir.)

13. Que les cloches qui sont aux Allinges seront restituées aux églises auxquelles

elles appartiendront; et le métal de celles de Thonon, Filly, et des autres, qui est audit lieu, sera remis au révérendissime évêque ou ses députés, pour être employé à faire des cloches aux églises de Thonon, ainsi qu'il verra être plus expédient : le tout dans quinze jours.

(Il fut répondu à ce treizième article : Son altesse l'accorde, et ordonne au sieur Lambert de le faire (1); ce qui s'entend encore des cloches des villages, qui seront entières ou en pièces.)

14. Qu'il plaise à son altesse mettre sous sa sauve-garde et sous sa protection particulière le révérendissime évêque, ses chanoines, curés, prédicateurs, prêtres et autres ecclésiastiques, leurs familles et domestiques, à ce qu'il ne leur soit fait aucun tort ni en leurs personnes, ni en leurs biens; et pour ce sujet les remettre sous la garde et en la charge tant des seigneurs gouverneurs de Chablais et de Ternier, que des magistrats et syndics des villes et paroisses, afin qu'ils y tiennent la main, et qu'il ne soit fait aucun tort ou violence auxdits ecclésiastiques, à peine de s'en prendre à eux, qui en répondront en leur propre et privé nom.)

(1) C'est le gouverneur du Chablais.

(Il fut répondu à ce quatorzième article : Il est accordé; et sont remis tous les ecclésiastiques à la charge des habitans de la ville de Thonon et des paroisses, auxquelles on fera prêter le serment.)

15. Et que tant lesdits seigneurs gouverneurs que les magistrats tiennent la main à l'observation de ce que dessus; et en ce qui concerne la juridiction spirituelle, prêtent secours aux officiers de ladite juridiction par toutes voies de justice due et raisonnable, suivant la forme du droit, la teneur des édits, et l'intention de son altesse.

(Il fut répondu à ce quinzième article : Son altesse enjoint très-expressément au sieur gouverneur de ce pays, au jugemage et au procureur fiscal, de tenir la main à l'observation de tout ce que dessus, en tant qu'ils désirent lui obéir.)

CHARLES-EMMANUEL.

ARTICLES

PRÉSENTÉS PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES AU DUC DE SAVOIE,

EN FAVEUR DE LA RELIGION CATHOLIQUE, AVEC LEURS RÉPONSES. (Tiré de la *Vie* du Saint, par Auguste de Sales, liv. III, pag. 180.)

1. Son altesse sérénissime est très-humblement suppliée de donner entière mainlevée du revenu de tous les bénéfices du Chablais, pour l'entretien des curés et autres ecclésiastiques nécessaires pour l'instruction des peuples, et pour les autres exercices catholiques.

(Il fut répondu à ce premier article : Son altesse l'accorde.)

2. Et à tout événement, qu'au moins les revenus des cures y soient employés avec une ample et perpétuelle provision (1). Et quant aux revenus des autres bénéfices non cures, que pour trois ans ils soient pris et appliqués au rétablissement des églises, autels et autres choses nécessaires pour les exercices de piété, la pauvreté des peuples ne leur permettant pas de pourvoir à cela dans le commencement.

(1) Le latin porte, *fiduciariâ provisione*, qui veut dire récréance ou possession à titre précaire.

(Il fut répondu à ce second article : Son altesse l'accorde.)

3. Il est nécessaire d'ôter de cette ville le maître d'école hérétique, en renouvelant les inhibitions et défenses portées par les statuts de Savoie, lesquels ordonnent qu'aucun sujet ne puisse envoyer aux études les enfans (1) dont il est chargé en qualité de père ou de tuteur, etc., hors les états de son altesse, sans sa permission expresse.

(1) Ne quis pater aut patris fungens munere liberos ad studia.... mittat, etc.

(Il fut répondu à ce troisième article : Pour ce qui regarde le maître d'école en particulier, son altesse l'accorde; et à l'égard de la faculté d'envoyer les enfans hors du pays, son altesse y a pourvu par son édit général.)

4. Au lieu de maître hérétique il en faut mettre un catholique, et donner commission expresse à messieurs les gouverneurs, juge-maje, et procureur-fiscal, de rétablir et faire revenir un legs fait par François Escherny et sa femme, destiné à l'entretien de douze pauvres écoliers, pour être employé, selon l'intention des légataires, à la nourriture de ces douze écoliers, qui soient catholiques.

(Il fut répondu à ce quatrième article : Son altesse l'accorde.)

5. Que les hérétiques soient privés de toutes charges publiques, de tous offices, grades et dignités, non-seulement qui dépendent immédiatement du service de son altesse, mais encore qui dépendent des juridictions inférieures et subalternes, surtout de la comté des Allinges, et des autres seigneuries et biens appartenans à messieurs les chevaliers de S. Lazare.

(Il fut répondu à cet article : Son altesse l'accorde)

6. Que le ministre soit éloigné, le plus qu'il se pourra faire, de cette ville de Thonon; puisque, selon le traité de Nion, elle a été exceptée nommément pour n'y avoir jamais aucun exercice de la religion protestante, et que l'approche du ministre s'est faite sans aucune permission de son altesse, mais seulement par une simple connivence des officiers; ce qui est encore une juste raison d'ôter le maître d'école.

(Il fut répondu à cet article : Son altesse l'accorde; et de plus, conformément à la résolution qu'elle a déjà prise de longue main, elle entend et veut que la religion prétendue réformée soit entièrement défendue, tant en général qu'en particulier.)

7. Que les catholiques habitans de Thonon en soient réputés bourgeois, aux charges et conditions accoutumées, avec pouvoir d'entrer aux assemblées de la ville d'assister aux conseils, d'y avoir voix délibérative, et enfin de participer à tous les priviléges de la bourgeoisie.

(Il fut répondu à cet article : Son altesse l'accorde.)

LETTRES-PATENTES

DU DUC DE SAVOIE,

EN FAVEUR DES ÉGLISES DU DUCHÉ DE CHABLAIS, ET DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

(Auguste de Sales, pag. 183.)

(Données à Thonon le 5e jour du mois d'octobre 1598.)

Charles-Emmanuel, par la grace de Dieu, duc de Savoie, Chablais, Aouste et Genevois, prince de Piémont, à notre cher bien aimé et féal procureur fiscal de Chablais, noble Claude Marin, salut. Désirant faire pourvoir promptement à la réparation et à la restauration des églises et autels, et autres choses nécessaires pour les exercices de piété et de dévotion, tant en cette ville de Thonon qu'aux lieux circonvoisins; à ces causes et autres à ce nous mouvant, vous mandons, ordonnons et commandons par ces présentes, qu'ayez à saisir et réduire sous notre main, et par bon et loyal inventaire, tous et un chacun les revenus, biens, fruits, argent, appartenances et dépendances des bénéfices du bailliage de cette ville, et particulièrement du prieuré de S. Hippolyte, qui n'auront charge d'ames, pour le temps de trois ans; lesquels fruits et autres choses susdites nous voulons être employés à la réparation et à la restauration des églises et autels, et autres choses nécessaires pour les exercices de piété et de dévotion, ainsi que nous avons dit; vous défendant très-expressément de délivrer, mettre, ou employer aucuns desdits fruits et revenus à autre usage

qu'à ce que dessus, et suivant les ordres qui vous en seront donnés par le révérendissime Claude de Granier, évêque de Genève, révérend messire François de Sales, prévôt de l'église cathédrale de S. Pierre de Genève, et révérend messire Claude d'Angeville, primicier de l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste de la Roche; auxquels, en tant qu'il nous concerne et peut nous appartenir, leur en avons donné et attribué tout pouvoir et autorité; et à vous de contraindre et faire contraindre tous ceux qui devront l'être, par toutes les voies de la justice dues et raisonnables, d'y obéir et obtempérer, nonobstant appellations et oppositions quelconques, attendu le cas dont il s'agit; ne voulant ni ne pouvant et ne devant en retarder l'exécution; commandant à tous nos magistrats, ministres, justiciers, officiers et sujets, auxquels il appartiendra, d'observer les présentes, et pour l'exécution d'icelles prêter toute aide, faveur et assistance nécessaire, en tant que chacun d'eux n'aime de nous déplaire. De ce faire vous donnons pouvoir, autorité, commission, mandement; car telle est notre volonté.

EXTRAIT DES LETTRES-PATENTES

DONNÉES PAR LE DUC DE SAVOIE,

Du 12 octobre 1598. (Auguste de Sales, pag. 184.)

Par lesquelles il déclare, statue et ordonne :

1. Que désormais il ne sera plus permis aux personnes qui ont charge, à cause des biens et revenus ecclésiastiques, tant des chevaliers des ordres de S. Maurice et de S. Lazare que des autres quelconques, dans les bailliages de Chablais et Ternier, de les donner directement ou indirectement à loyer, ferme, exaction ou recette, à d'autres personnes qu'à celles qui font profession de la vraie religion catholique, apostolique et romaine, à peine de confiscation.

2. Qu'il soit défendu à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de menacer les catholiques, ou ceux qui désirent de rentrer dans la religion romaine, par des paroles ou des actions, ou de les maltraiter en quelque façon que ce soit; de leur faire des reproches, ou dire des invectives, ou de leur faire peur, à peine de mille livres d'amende, ou autre peine arbitraire.

3. Que les personnes de la religion prétendue réformée ne puissent plus dorénavant exercer aucune charge publique, ni être promues, reçues et admises à aucuns offices ou dignités; de sorte qu'elles ne puissent point être juges, ni avocats, ni châtelains, ni curiaux, ni procureurs, ni notaires, ni commissaires; et que l'exercice de ces dignités, charges et offices soit entièrement défendu à tous ceux qui en ont eu de semblables jusqu'à présent, avec abrogation, abolition et révocation des lettres-patentes ou constitutions qu'ils ont, comme contrats et autres actes, sous peine de faux, etc.

ENQUÊTE

DES BÉNÉFICES DU CHABLAIS,

FAITE PAR LE SEIGNEUR PRÉVOT DE SALES, LE PRIMICIER DE S. JEAN-BAPTISTE DE LA ROCHE, MESSIRE CLAUDE D'ANGEVILLE, ET LE SIEUR MARIN, PROCUREUR-FISCAL, AVEC LE GREFFIER, SUIVANT LES ORDRES DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE DUC DE SAVOIE. (*Vie* du Saint, par Auguste de Sales, pag. 187.)

(Avant le 12 novembre 1598.)

Au bailliage de Chablais, en deçà de la rivière de la Durance, étoient anciennement les églises paroissiales ci-dessous mentionnées, qui avoient chacune un recteur particulier; et dans l'étendue de quelques-unes il y avoit des monastères d'hommes et de femmes, et des prieurés réguliers : quelques autres encore leur étoient perpétuellement unies (1); c'est à savoir :

L'église de Saint-Hippolyte (2), martyr, en la ville de Thonon, en laquelle étoit autrefois un prieuré de trois moines de l'ordre de S. Benoît, et plusieurs chapelles, avec son annexe de Saint-Marcel, martyr, du lieu de Marcla, qui est maintenant entièrement ruinée. Toutes deux n'ont point de maison curiale; car celle de la ville, avec toutes les dîmes et tous les autres biens immeubles, et ceux du prieuré et des chapelles, ont été aliénés par les Bernois ou leurs ayans-cause, et sont possédés par la communauté de la ville, qui a vendu et aliéné quelques dîmes et presque tous les biens-fonds. Toutefois l'église est demeurée en son entier, les autels en étant enlevés, comme c'est la coutume des hérétiques de le faire; et maintenant le grand autel est rétabli avec les deux autres.

En la même ville il y avoit autrefois une maison de frères ermites de S. Augustin, dotée de beaucoup de revenus consistans en biens fonds et en fondations (3); mais son église avec une partie de certains biens subsiste encore : tout le reste a été aliéné.

(1) C'est-à-dire annexes.
(2) C'est-à-dire la paroisse.
(3) On n'a pas cru devoir traduire autrement, *piis legatis*.

L'église de Saint-Étienne, martyr, du village de Tully, avec son annexe de S. Jean-Baptiste, du village de Concise. En celle-ci néanmoins il n'y avoit point de fonts baptismaux, et le Saint-Sacrement n'y étoit point gardé pour les malades. Les maisons de toutes les deux sont aliénées, et possédées par des laïques, avec leurs dîmes et leurs biens fonds. Dans les limites de cette paroisse étoit autrefois le célèbre prieuré conventuel de Ripaille, maintenant brûlé.

L'église de Saint-Pierre, apôtre, du village d'Armoy, avec son annexe de Saint-Maurice, martyr, du lieu de Reyvroz, et l'autre de Saint-Nicolas, confesseur, du lieu de Lyau, en laquelle il y avoit autrefois un cimetière; mais on n'y administroit point les sacremens, et on n'y conservoit point la sainte Eucharistie pour les malades. Ces trois églises paroissiales étoient annexées au chapitre de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, par le pape Alexandre VI, depuis le 17 janvier 1494, qui étoit la troisième année de son pontificat. Depuis l'invasion du Chablais jusqu'à l'an 1590, les Génevois les ont usurpées avec tous leurs biens, dont ils ont aliéné quelques fonds, qui ne sont pas d'une petite valeur. La première a une maison curiale, les deux autres n'en ont point. Il y a encore des dîmes, des cens, et quelques biens fonds suffisans pour l'entretien des vicaires spirituels.

L'église de Notre-Dame du village de Bellevaux, avec son ancienne annexe de Saint-Jean-Baptiste, du village de Lullin; toutes deux éloignées d'une lieue l'une de l'autre. Dans la première étoit fondé autrefois un prieuré de trois moines de l'or-

dre de S. Benoît, uni perpétuellement au monastère d'Aisnay du même ordre, de la ville de Lyon. La maison, les dîmes, les rentes et les autres biens fonds sont encore en leur entier; les maisons curiales ruinées, et les biens fonds des paroisses en partie vendus par les Bernois, et en partie aliénés pour des cens annuels. En la paroisse de Bellevaux, et au lieu de Vallon, étoit autrefois un monastère de chartreux, qui est maintenant ruiné avec son église : les cens, la juridiction temporelle, et tous les biens fonds ont été vendus en partie par les Bernois, et en partie aliénés sous des rentes annuelles, et sont possédés tranquillement par des laïques.

L'église de Saint-George, martyr, du village de Wally, n'a point maintenant de revenu ni de maison presbytérale; car toutes les dîmes et tous les biens fonds ont été aliénés.

L'eglise de Saint-Jacques, apôtre, du village d'Orsier, sa maison, ses dîmes, et tous les biens fonds ont été aliénés à perpétuité à certains laïques pour un cens annuel de soixante florins, monnoie de Savoie, et maintenant sont possédés par Claude de Deprès, docteur ès droits, qui a promis de les rendre pourvu qu'on lui rembourse les deniers qu'il a payés aux Bernois.

La maison de l'église de Saint-Pierre, apôtre, du village de Draillans, est détruite, et tous les biens fonds aliénés aux Génevois. Là étoit autrefois fondé un prieuré rural de l'ordre de Cluny, dont la maison subsiste avec les dîmes et rentes; mais quelques biens fonds ont été • liénés.

L'église de Notre-Dame du village des Allinges, où il y avoit autrefois un doyenné rural, avec son annexe de Saint-Maurice, martyr, du lieu de Mezinge. Toutes deux n'ont point de maisons. La première a quelques biens fonds, les autres ont été aliénés pour des rentes annuelles. Les dîmes sont possédées par le prévôt de l'hôpital des SS. Nicolas et Bernard de Montjou, du diocèse de Sion.

La maison presbytérale de l'église de Saint-Sylvestre, confesseur, du village de Perrigny, est détruite; les biens fonds ont été en partie vendus, et en partie aliénés par les Bernois. La sixième partie des dîmes appartenoit autrefois au recteur, les cinq autres à l'abbé du monastère de Filly, des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin : maintenant toutes ces dîmes appartiennent aux chevaliers de S. Maurice et de S. Lazare, par concession du pape Grégoire XIII.

L'église de Saint-Nicolas, confesseur, du village de Bracorans. Avant l'invasion du pays, il y avoit un monastère de religieuses de l'ordre de Cîteaux, que l'on appeloit du Lieu, dont l'église subsiste avec une partie du monastère : la maison presbytérale et quelques biens fonds ont été aliénés par les Bernois pour une certaine rente annuelle. Les dîmes étoient autrefois divisées en cinq parts, dont deux appartenoient aux curés (1), et les trois autres à l'abbé du monastère de Notre-Dame d'Aux, de l'orde de Cîteaux, qui les possède encore maintenant; et les chevaliers de S. Maurice ont celle du recteur (2).

L'Église de Saint-Étienne, martyr, du village de Servens, a sa maison presbytérale avec quelques fonds, les autres ont été aliénés pour une rente annuelle : les dîmes sont possédées par les chevaliers de S. Maurice.

L'église de Saint-Jean-Baptiste, du village de Fessy, a sa maison curiale avec quelques fonds et quelques rentes; le reste est aliéné. Une certaine partie des dîmes appartenoit autrefois au recteur, les autres sont encore possédées par l'abbé d'Aux, et les chevaliers de S. Maurice possèdent celle du curé.

L'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Lully, a quelques cens et dîmes qui appartenoient autrefois au curé, et qui appartiennent maintenant aux chevaliers de S. Maurice. La maison et quelques biens fonds sont aliénés pour une rente annuelle.

L'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Brentona, avec son annexe de Saint-Ours, martyr, du lieu de Vigny. Celle-ci est en partie détruite; celle-là a sa maison et quelques fonds; les autres sont vendus et aliénés pour une rente annuelle. D'icelles dépendent encore certains cens et dîmes de froment possédés par in-

(1) Le mot curé est pris ici pour vicaire ; — (2) et celui de recteur pour celui de curé, selon notre manière de parler.

divis par le prévôt de Montjou et quelques laïques. Les chevaliers possèdent tout ce qui appartient à la paroisse.

L'église de Saint-Sylvestre, confesseur, du village d'Avully, est entièrement détruite, et n'a point de maison : les biens fonds sont en partie vendus pour une rente annuelle, et en partie autrement aliénés. L'abbé d'Aux perçoit, avec quelques laïques, les dîmes et cens, par indivis et égales portions.

L'église de Saint-Pierre, apôtre, du village de Bons, a sa maison avec quelques fonds; tout le reste est aliéné pour des rentes. Elle a, outre cela, quelques cens et la troisième partie des dîmes de tous les blés; et pour les deux restantes, elle les a par indivis avec le monastère des religieuses du Lieu : et tout cela est encore possédé par les chevaliers.

L'église de Saint-Didier, martyr, du village du même nom, est de pareille condition que celle de Bons, comme aussi l'église de Sainte-Marie-Magdeleine, du village de Sassel.

L'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Brens, a sa maison et presque tous ses biens fonds aliénés. Ses dîmes sont divisées en trois parties, dont elle a la troisième : pour les deux autres, elle les a par indivis en partie avec la chapelle de Notre-Dame de Compassion, fondée autrefois en l'église de Bons, et en partie avec quelques gentils-hommes laïques. Elle a, outre cela, des cens, et le tout est possédé par les chevaliers.

La maison et les biens fonds de l'église de Saint-Pierre, apôtre, du village de Machilly, sont en partie vendus, et en partie aliénés, moyennant une rente. Elle perçoit toutes les dîmes tant de blé que du vin. Les chevaliers possèdent cela maintenant.

La maison presbytérale de l'église de Saint-Sergue, du village du même nom, est ruinée; les biens en partie vendus, en partie aliénés. Elle a quelques cens. Le curé perçoit une partie des dîmes tant de blé que de vin, par indivis avec l'abbé d'Aux : il y a un prêtre qui en est légitimement pourvu.

L'église de Notre-Dame, du village de Genevry, avec son annexe de Saint-Eustache, martyr, du village de Buringe. Toutes deux son, sans maison. Elles ont quelques biens fonds; les autres sont en partie vendus, en partie aliénés. Outre cela, elles possèdent quelques dîmes par indivis avec l'abbé d'Aux.

L'église de Saint-George, martyr, du village de Vegi, a sa maison en partie ruinée, et quelques fonds; les autres sont en partie vendus, en partie aliénés : et de plus quelques cens et dîmes de tous les blés et vins, par indivis avec quelques gentilshommes laïques, lesquels cens et dîmes sont maintenant possédés par les frères prêcheurs de l'ordre de S. Dominique de la ville de Chambéry et du diocèse de Grenoble, par la concession de son altesse.

L'église de Saint-Loup, confesseur, du village de Douaine, avec son annexe de Saint-Apre, aussi confesseur, du lieu de Loisin. Celle-ci n'a point de maison; l'autre, avec quelques biens, est aliénée; et en icelle étoit autrefois un prieuré rural de l'ordre de S. Benoît, d'où dépendent toutes les dîmes tant de blé que de vin, avec quelques biens fonds. Ce prieuré a sa maison, qu'un certain gentilhomme laïque possède avec ses revenus, par la concession de son altesse.

L'église de Saint-Étienne, martyr, du village de Baleyson, a sa maison et les biens aliénés. Elle perçoit les dîmes de tous les blés par indivis avec quelques gentilshommes laïques, lesquelles dîmes néanmoins son recteur possède, lequel en est légitimement pourvu.

Quelques biens de l'église de Saint-Jean-Baptiste, du village de Massongy, ont été en partie vendus, et en partie aliénés. Elle a toutefois quelques cens, la maison presbytérale, et quelques biens fonds, que les curés légitimement pourvus ont possédés jusqu'à présent par indivis avec certains gentilshommes laïques, aussi bien que les dîmes du blé et du vin.

L'église de Notre-Dame du bourg de Filly, en laquelle étoit autrefois un monastère de huit chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, qui a été aliéné par les Bernois à un certain gentilhomme laïque, qui en a en partie vendu et en partie aliéné les biens fonds, aussi bien que ceux de la paroissiale. Les dîmes, cens, et autres biens sont possédés par les chevaliers.

L'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Sier, avec son annexe de Notre-Dame du lieu de Chavanay, a sa maison et quelques biens fonds; tout le reste est aliéné. Les dîmes dépendent de l'abbaye de Filly, et sont possédées par les chevaliers.

L'Église des SS. Ferréol et Ferruce, martyrs, du village de Margencel, a sa maison et quelques biens fonds ; le reste est en partie vendu, en partie aliéné. Mais outre cela elle a quelques cens et dîmes, que les chevaliers possèdent par indivis avec le doyen des Allinges.

L'église de Saint-Barthélemy, apôtre, du village d'Anthy. Sa maison, tous ses biens fonds, toutes les dîmes tant de blé que de vin, appartenans autrefois au doyen des Allinges, ont été en partie vendus, en partie aliénés par les Bernois ; et pour cette raison elle n'a point de revenu.

L'église de Saint-Symphorien, martyr, du village d'Eschevenay, a sa maison et quelques biens aliénés par les Bernois (il y en a toutefois quelques-uns en fonds), et une partie des dîmes : les autres dépendent de l'abbaye de Filly, et sont possédés par les chevaliers.

L'église de Saint-Pancrace, martyr, de la ville d'Yvoire, avec son annexe de Saint-Martin, confesseur, du village de Narny. Toutes deux sont sans maison. Celle d'Yvoire est presque détruite. L'église a quelques biens fonds; les autres sont en partie vendus, en partie aliénés. Les dîmes dépendent en partie de l'abbaye de Filly, et sont entre les mains des chevaliers, et en partie sont perçues par les gentilshommes laïques.

L'église de Saint-Pierre, apôtre, du village de Messery, a sa maison avec quelques biens fonds, le reste est aliéné. Une certaine partie des dîmes appartient au prieuré de Douaine, et une autre au chapitre de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, laquelle partie a été usurpée par les hérétiques Génevois; et une troisième partie est possédée par quelques gentilshommes : enfin il y a une quatrième partie, qui dépend de l'abbaye de Filly.

L'église de Notre-Dame, du village de Cusy, a sa maison, qui menace ruine : ses biens fonds sont aliénés. Les dîmes appartiennent à l'abbé du monastère de Notre-Dame d'Abondance, des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, lequel abbé a payé jusqu'à présent une pension annuelle au curé. Ce sont les dominicains de Chambéry qui jouissent actuellement de cette pension, par la concession du duc.

L'église de Saint-George, martyr, de la ville d'Hermance, a sa maison presque ruinée, et quelques biens fonds, les autres étant ou vendus ou aliénés : outre cela quelques cens. Les dîmes sont possédées par l'abbé d'Abondance et par quelques laïques.

L'église de Notre-Dame, du village d'Asnières, et l'église de Saint-Jean-Baptiste, du village de Corsier, sont d'une même condition l'une et l'autre : leurs maisons sont détruites; leurs biens fonds ou vendus ou aliénés Le recteur légitimement pourvu possède des dîmes.

L'église de Notre-Dame, au village de Marsilly, au-delà de la Durance, est tout aliénée à des gentilshommes, maisons, biens fonds et dîmes.

L'église de Saint-Jacques, apôtre du village de Martigny, autrefois filleule et annexe de l'église de S. Pierre, apôtre, du village de Lugrin, au-delà de la Durance, n'a ni maisons, ni biens fonds, ni dîmes, ni cens; tout est aliéné à des gentilshommes laïques.

Tel est l'état des églises de Chablais, en deçà de la Durance : voici maintenant celui des églises du bailliage de Ternier.

BAILLIAGE DE TERNIER.

L'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Very, sous la montagne de Salève, a sa maison et quelques biens fonds, quelques cens et quelques dîmes; le reste est aliéné. Elle perçoit une pension annuelle des dîmes de la paroisse de Troines, appartenantes au chapitre de l'église cathédrale, et usurpées par les hérétiques de Genève. Les autres revenus sont possédés par les chevaliers de S. Lazare.

L'église de Saint-Martin, confesseur, du village de Collonges sous le mont Salève, avec son annexe de Saint-Mammert, du village d'Erchant. Celle-ci n'a point de maison; celle-là en a une, mais presque ruinée, avec quelques biens fonds : les autres biens de l'une et de l'autre ont été

en partie vendus, en partie aliénés par les Bernois. Celle-ci a outre cela quelques cens et dîmes de la paroisse de Collonges; car celles d'Erchant, appartenantes au prieur de Lullier, sont usurpées par les hérétiques de Genève, qui sur icelles payent une certaine pension au recteur canoniquement pourvu.

L'église de Saint-Étienne, martyr, du village de Beaumont. Sa maison est aliénée avec quelques biens fonds. Elle a la troisième partie des dîmes, partageant avec le prieur de Saint-Jean près et hors les murs de la ville de Genève les deux autres parties. Le prieuré est possédé par les chevaliers de S. Lazare.

La maison presbytérale de l'église de Notre-Dame, du village de Vers, est maintenant ruinée. Les biens fonds, dîmes, et autres revenus, sont aliénés aux gentilshommes.

Il en est de même de l'église de Notre-Dame du village de Chenex.

La nef de l'église de Saint-Eusèbe, confesseur du village d'Humily, menace ruine. Elle a sa maison avec quelques biens fonds. Les prémices lui sont dues par les paroissiens. Tous les autres biens sont aliénés.

L'église de Saint-Jean-Baptiste, du village de Mallagny, est ruinée, et sa maison pareillement. Elle a quelques biens fonds et quelques cens, reçoit des paroissiens les prémices, et tous les ans les novales. Les autres dîmes appartiennent au chapitre de l'église cathédrale; mais les Génevois s'en sont emparés.

L'église de Saint-Martin, confesseur, du village d'Exertet, est entièrement détruite avec sa maison. Elle a quelques biens fonds. Certain gentilhomme s'est saisi des dîmes, et les retient.

Il en est de même de la maison, des dîmes, cens, et biens fonds de l'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Viry, auquel lieu étoit autrefois une église collégiale de dix chanoines séculiers avec un doyen. Son annexe du même titre, du village de Leluyset, est aussi dans le même cas. Elle tire certains revenus de la paroisse de Gernez dans le Génevois.

L'église de Saint-Lazare, confesseur, du village de Fégères, a une maison, des dîmes, des cens et des biens stables; mais tout cela est aliéné à un gentilhomme.

L'église de Saint-Brice, du village de Thererier, est sans maison; ses biens fonds sont aliénés à des laïques: elle a toutefois encore quelques dîmes, dont son recteur jouit paisiblement.

L'église de Saint-Julien, du bourg du même nom, a sa maison, ses dîmes et ses prémices, dont le recteur est en possession: tout le reste est aliéné

L'église de Notre-Dame, du village de Bardonex, est convertie en pressoir, et la maison presbytérale en château. Tous ses biens fonds sont aliénés. Elle a des dîmes, des prémices et des cens; mais tout cela est possédé par un certain gentilhomme, qui dit en avoir la concession de son altesse.

La maison de l'église de Saint-Sylvestre, confesseur, du village de Compesière, est détruite, les biens fonds aliénés, les dîmes perçues par le commandeur du Génevois, de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Les prémices, réduites en cens annuel, sont payées par les paroissiens aux chevaliers de S. Maurice.

L'église de Saint-Jean-Baptiste, du village de Luilier, est ruinée avec sa maison, ses biens fonds aliénés. Les dîmes appartiennent au prieuré rural de l'ordre de S. Benoît, qui autrefois y a été fondé, et perpétuellement uni à la chapelle de Notre-Dame, près et hors les murs de l'église cathédrale érigée et dotée par Jean, cardinal d'Ostie, dont les citoyens de Genève se sont emparés.

La maison et les biens de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, du village de Confignon, sont aliénés. Elle a les dîmes de tous les blés et du vin par indivis avec le prieur de Saint-Jean, près et hors des murs de la ville de Genève; maintenant elles sont possédées par les chevaliers de Saint-Lazare.

L'église de Saint-Mathieu, apôtre, du village de Vullionex, est entièrement rasée avec sa maison. Ses biens fonds sont aliénés à plusieurs personnes, les dîmes envahies par un gentilhomme laïque.

L'église de Saint-Maurice, martyr, du village de Bernex, a sa maison presbytérale, quelques biens fonds, les dîmes de tous les blés et vins, et quelques cens; mais cela est possédé par les chevaliers de S. Lazare. Tout le reste est aliéné.

re ces églises, il y en a encore douze s au même bailliage de Ternier, dont roissiens n'ont pas encore embrassé catholique, parce qu'elles sont en la ssion des Génevois, et que les minis-érétiques y prêchent encore. En voici les noms : Valletier, Lancy, Onay, Cartigny, Laconex, Chansy, Avusies, Troines, Siemes, Bossay, Cuordes et Vierdens.

Tel est l'état des églises du bailliage de Ternier.

REQUÊTE [1]

PRÉSENTÉE A SON ALTESSE LE DUC DE SAVOIE,

LES CHEVALIERS DE SAINT-MAURICE ET DE SAINT-LAZARE, CONTRE LES ;TENTIONS DE S. FRANÇOIS, PAR RAPPORT AUX BÉNÉFICES DU CHABLAIS. (Tirée la *Vie* du Saint, pag. 224.)

(29 avril 1599.)

iseigneur, plaise à votre altesse sé-ime considérer que les chevaliers de Maurice et de Saint-Lazare se sont us que le bref apostolique apporté de t du souverain pontife par le prévôt les, élu de Genève, spolioit entière-leurs ordres militaires, non-seule-des bénéfices-cures, mais encore de s autres des bailliages de Chablais et rnier, contre la teneur du bref obtenu pe Grégoire XIII, sous prétexte de ətien nécessaire des prêtres qui y sont ¦tablis, ou qu'on doit y établir. Ce pas notre intention de troubler ni cher en quelque façon que ce soit i sainte entreprise; nous protestons être prêts à faire tout ce qui sera ınable : mais il semble qu'il est contre la raison, si, après avoir donné aux curés la portion congrue et plus que congrue, nous étions dépouillés des autres revenus, et principalement de ceux des abbayes et prieurés où il n'y a point de charge d'ames. Nous espérons que votre altesse fera d'autant plus d'attention à nos justes représentations, que le bref apporte un grand préjudice à ses droits et à ceux de ses successeurs, à raison du patronage et de la nomination. C'est pourquoy, Monseigneur, nous supplions votre altesse sérénissime de faire surseoir à toute exécution dudit bref, jusqu'à ce que nous soyons appelés à voir faire la discussion de tous les revenus des bénéfices, et que le bref apostolique apporté par le seigneur élu de Genève nous ait été communiqué.

[1] n'est ici qu'un précis de la requête.

DÉCRET DU DUC DE SAVOIE

SUR LA REQUÊTE PRÉCÉDENTE.

(Tiré de la *Vie* du Saint, pag. 225.)

requête sera intimée au prévôt de , pour y répondre dans deux jours; qu'à ce qu'il soit autrement pourvu, à l'exécution du bref apostolique. ıandons de donner copie à la religion dudit bref apostolique et des raisons prétendues contre icelle, afin qu'elle puisse y répondre, et qu'il y soit pourvu ainsi que de raison. Fait à Turin, le 29 avril 1599.

RÉPONSE DE S. FRANÇOIS DE SALES

A LA REQUÊTE DES CHEVALIERS.

(Tirée de la *Vie* du Saint, pag. 225.)

(1er mai 1599.)

1. Le prévôt de Sales proteste n'avoir et ne prétendre aucun droit sur les biens mentionnés en la requête, et par conséquent ne vouloir en aucune façon se porter pour partie contre les supplians.

2. Le bref rapporté par lui du Saint-Siége a été demandé, accordé, et obtenu pour le service de Dieu, de l'Église et de son altesse à laquelle il appartient de le soutenir, et non à lui, qui, comme simple serviteur, le porte et le produit, et qui n'a en cette affaire d'autre intérêt que l'intérêt général de l'avancement du royaume de Dieu.

3. Néanmoins, s'il plaît à son altesse que lui, prévôt, en qualité de serviteur, rende raison de la volonté du pape, portée par le bref obtenu, il dira que le bref de notre Saint Pere Clément VIII est en conformité de celui de Grégoire XIII allégué par les supplians, dans lequel le même pape, prévoyant le cas heureusement arrivé dans nos jours, donne, sous l'autorité de son altesse, les bénéfices des bailliages aux ordres militaires, comme inutiles alors pour leur usage naturel, qui étoit indubitablement l'entretien des gens d'église, et les donne sous cette condition : *De sorte toutefois qu'aussitôt que les habitans de ces lieux viendront à recevoir la lumière de la foi par la miséricorde du Seigneur, en quelque lieu que cela arrive, les ordinaires des lieux auxquels ils seront sujets institueront des églises paroissiales, et d'autres lieux ecclésiastiques propres aux fonctions de la charge des ames, en nombre juste et compétent, avec une dot suffisante prise sur les propriétés des mêmes biens, et qu'il leur sera pourvu par les mêmes ordinaires de recteurs et pasteurs capables, selon la disposition du concile de Trente et des autres réglemens canoniques, etc.*, lesquelles conditions sont apposées en faveur de notre cause.

4. Et quand cette condition ne seroit point apposée au bref de Grégoire XIII, le pape d'aujourd'hui, qui peut disposer absolument de cette affaire, le fait en faveur des peuples et de l'avancement de la religion chrétienne, comme il appert par son bref (1).

5. Ce bref néanmoins ne préjudicie pas plus aux chevaliers que la condition insérée dans celui de Grégoire, dont il n'est qu'une déclaration pour lever tous les sujets de doute.

6. Car ce qu'il semble que les chevaliers trouvent de dur en ce bref postérieur, est en premier lieu que leur ordre est spolié de toutes sortes de bénéfices. Mais la condition dit indistinctement : *des propriétés des susdits biens ;* et le concile de Trente, par le droit même, donne pouvoir d'assigner les portions congrues sur tous les bénéfices.

En second lieu, ils ajoutent dans leur requête, et se plaignent que cela se fait sous prétexte d'entretien des prêtres. Ce n'est point du tout un simple prétexte, mais une pure et sainte réalité, à laquelle non-seulement Clément, mais encore Grégoire pourvoit par la condition.

En troisième lieu, ils ont de la peine que la détermination de l'entretien soit remise à l'évêque : mais, et le concile de Trente expressément, et la condition de Grégoire remettent tout cela à la connoissance des évêques.

En quatrième lieu, ils ajoutent, du nombre des personnes nécessaires, voulant que cela se fasse selon le nombre qui fut déterminé lorsque son altesse étoit à Thonon. Mais on ne le passe pas ; à peine ce nombre suffira-t-il ; et si l'expérience avoit montré qu'il fallût davantage, faudroit-il l'empêcher ? *Toutes les choses ne s'ar-*

(1) Selon les termes de leurs requêtes, *secundum libelli supplicis verba.* Aug. de Sales, pag. 185 du latin.

rangent pas d'un coup (1). On avoit même réduit les prêtres à un moindre nombre, afin que, s'il étoit possible, il restât quelque chose pour faire rétablir les églises ruinées, pour faire des ornemens; et le peuple s'étant accru, on pensoit aussi à multiplier les curés et vicaires.

En cinquième lieu, ils sont fâchés que le bref ait été accordé sans que leur ordre ait été entendu. Mais la condition apposée par Grégoire, à laquelle ils ont consenti, les délivroit de cette peine. Et quelle raison pouvoient-ils apporter pour empêcher l'effet de ce bref? Certes ce ne pourroit être qu'une raison de fait ou de droit. Par rapport au droit, il n'y en a pas d'autre que la production du bref de Grégoire : or le pape Clément l'insère presque tout entier dans le sien : il n'ignoroit rien de tout ce qu'il contient, ayant procédé avec une science certaine. A l'égard du fait, il auauroit fallu pouvoir nier la conversion de ces peuples; mais cela étoit impossible; *ils ne font pas difficulté de l'avouer dans leur requête* (2). Et quand il n'y auroit eu dans chaque paroisse que dix personnes de converties, le pape auroit toujours fait ses dispositions en leur faveur, comme il l'a fait.

7. Mais les chevaliers allèguent deux raisons : l'une est la crainte des abus dans l'exécution du bref. A quoi on répond qu'on ne leur ôtera pas la faculté de s'en plaindre, sans qu'il soit nécessaire de retarder le cours d'une exécution si nécessaire.

8. En second lieu, ils craignent pour le droit de nomination : mais les curés ne seront-ils pas les serviteurs et les sujets de son altesse? Et d'ailleurs la moindre ame, la moindre messe vaut plus que toutes les nominations pour la conservation de son altesse; *si l'on peut appeler moindre des choses d'une telle conséquence, et le plus grand de tous les sacrifices* (1). Au reste, c'est un ordre du concile de prendre les portions congrues sur tous les bénéfices.

9. Quant aux revenus, il n'y en a pas assez pour faire ce qu'il faudroit.

10. Il eût mieux valu ne rien faire, que d'agir froidement.

11. Les chevaliers ne peuvent rien faire de mieux, eu égard à leur profession.

12. Enfin le bien du peuple doit être la loi souveraine; et aucun particulier ne retient pour lui la moindre partie de ces biens ou revenus, ni monsieur l'évêque de Genève, ni moi. On fera exactement le calcul de tout le revenu en présence d'un officier de son altesse, ou même de plusieurs.

Pour toutes ces raisons, le prévôt de Sales, comme très-humble serviteur, sujet et orateur de votre altesse, la supplie, pour l'amour de Dieu, que l'exécution du bref ne soit aucunement retardée, mais plutôt avancée, maintenue et soutenue par les grâces et les faveurs nécessaires. Et comme humble serviteur et orateur de messieurs les chevaliers, il les supplie de se contenter de voir clairement s'il se commet aucun abus, et de ne prendre point en acte préjudiciable à leur service ce qu'il a fait pour la cause de la religion, sans aucune mauvaise disposition de cœur contre l'honnneur et le service qu'il doit à tous.

NOTA. Le duc de Savoie vit ces réponses et les communiqua aux chevaliers, lesquels ne pouvant les infirmer, cherchoient à différer de jour en jour. Mais S. François qui voyoit que le long séjour qu'il faisoit à Turin préjudicioit beaucoup à l'affaire de la religion, alla trouver de nouveau son altesse de Savoie, et lui fit le discours suivant plein d'une noble hardiesse.

(1) Haudquamquam omnia subito accommodantur. Aug. de Sales. pag. 187.

(2) Ultro id ipsi in libello supplici fatentur. Pag. 187.

(1) Si minimum dicendum est, maximum sacrificium. Pag. 187.

DISCOURS

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES AU DUC DE SAVOIE

EN CONSÉQUENCE DE LA REQUÊTE ET DES RÉPONSES PRÉCÉDENTES. (Tiré de la *Vie* du Saint, pag. 188.)

(Au commencement du mois de mai 1599.)

Votre altesse avoit donne main-levée par manière de provision, attendant la déclaration du Saint-Siége, de tous les bénéfices de Chablais et Ternier, pour l'entre-

tenement des ecclésiastiques nécessaires pour l'exercice de la religion catholique rétablie depuis peu en ces pays-là par le bon zèle de votre altesse. Son sénat et sa chambre des comptes n'ont point voulu encore entériner les patentes expédiées pour cet effet.

Sa Sainteté, suivant la sainte intention de votre altesse, a donné plein pouvoir au révérendissime évêque de Genève de désunir et démembrer les bénéfices unis à la milice des saints Maurice et Lazare, laquelle tient la plupart de ceux de Chablais et Ternier, autant qu'il jugera expédient pour l'instruction de ces peuples convertis, réparations des églises, autels et autres nécessités. Votre altesse commande par un décret du 29 avril de cette année, qu'on surseoie à toute exécution. Si est-ce que ces pauvres convertis demeurent dépourvus et privés de tous les moyens requis à la continuation de la sainte religion, qu'ils ont embrassée par la sainte conduite de votre altesse, avec tant de bon exemple pour tous ceux qui en ont eu les avis. Donc moi, auquel votre altesse a commandé d'attendre et de demander sa bonne volonté, supplie très-humblement que faisant considération sur la qualité de l'affaire, qui ne peut être retardée sans être ruinée, il lui plaise ou de commander absolument et efficacement que le bref de Sa Sainteté soit mis en exécution sans aucun délai, sauf à la milice de recourir en cas d'abus, et se pourvoir comme et vers qui elle verra à faire; ou de commander expressément à l'un des sieurs de son sénat, ou chambre des comptes de Savoie, d'assister à l'exécution qui se fera par le révérendissime évêque de Genève, à laquelle pourra aussi entrevenir un député par le conseil de la milice, afin que toute accusation d'abus soit évitée. Or j'assure votre altesse, monseigneur, qu'en l'exécution de ce bref, le révérendissime évêque de Genève observera très-étroitement ces conditions : de n'outrepasser pas le nombre juste et compétent des gens nécessaires à l'œuvre, lequel néanmoins ne peut pas être précisément déterminé sans une particulière connoissance des circonstances des lieux ; d'assembler en gros tous les bénéfices des bailliages convertis, tant affectés ci-devant à la milice, qu'autres quelconques, ceux-là exceptés desquels votre altesse auroit autrement pourvu depuis la conversion de ces peuples, afin que de ce tout soient levées les parties nécessaires pour le service de Dieu. De faire une juste estimation de chaque bénéfice, et de n'outrepasser l'usage requis et emploi d'iceux, tant en l'assignation des portions congrues, qu'autres œuvres nécessaires à la manutention de la foi. Et quoique tout le revenu du Chablais qui est en être, malaisément puisse suffire à ce qu'il seroit besoin de faire en ce commencement, auquel on ne sauroit faire que trop peu; si est-ce que le même évêque, quant à ce qui touche à son devoir, se contentera de ce qui est nécessairement nécessaire; laissant au surplus à la piété de votre altesse de pourvoir au collége des jésuites déjà conclu et destiné par elle avec le père général de l'ordre, et autres amplifications du service de Dieu, qui sont de telle importance que son zèle saura bien lui représenter. Je supplie donc très-humblement votre altesse, qu'il lui plaise de me renvoyer au plus tôt dépêché sur ce sujet; et elle attirera sur soi et sur ses desseins la bénédiction divine, que lui souhaiteront perpétuellement tant d'ames faites et maintenues catholiques par son soin et pourvoyance chrétienne.

NOTA. Le duc de Savoie, touché des justes représentations de S. François de Sales, ne tarda pas à le renvoyer satisfait. Il fit faire des lettres, par lesquelles il déclare vouloir que le bref apostolique soit mis à exécution par le révérendissime évêque de Genève; en presence de Charles de Rochette, premier président du souverain sénat de Savoie, et de Joseph de Ruffia, chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, grand-prieur de la province de Piémont, afin que les affaires ecclésiastiques fussent terminées entièrement selon la disposition du Saint-Siége apostolique. (*Vie* du Saint, par Aug. de Sales, pag. 189.)

S. François traita encore à Turin de plusieurs autres choses avec le nonce du pape; après quoi il s'en retourna à Annecy.

RÉSULTAT D'UNE ASSEMBLÉE

QUE SAINT FRANÇOIS DE SALES TINT A ANNEMASSE,

LE 29 JUIN 1597, DE TOUS LES MISSIONNAIRES, SES COOPÉRATEURS, POUR PORTER A SA PERFECTION LA CONVERSION DES CHABLAISIENS. (Tiré de la *Vie* du Saint, liv. III, pag. 155.)

1 Pour introduire entièrement la très-sainte religion catholique en Chablais, il est grandement nécessaire de prier son altesse sérénissime de remettre tous les bénéfices-cures qui ont été possédés jusqu'à présent par les chevaliers de S. Maurice et de S. Lazare, aux pasteurs qui ont été et qui seront établis par l'évêque de Genève; afin que les exercices et offices sacrés y soient duement observés, et les sacremens administrés aux peuples.

2. Rien ne peut arriver de plus utile à cette province de Chablais, que si l'on construit et érige un collége de la compagnie de Jésus en la ville de Thonon. Car d'icelui non-seulement maintenant plusieurs religieux pourroient aller par tous les autres lieux du diocèse; mais encore comme d'un séminaire plusieurs prêtres et jeunes hommes pourroient sortir par ci-après, qui porteroient l'Évangile dans toutes les villes et villages du voisinage. Ainsi ce seroit une bonne forteresse de laquelle on combattroit vaillamment, comme à l'opposite, contre les insolentes attaques de Genève et de Lausanne : car la ville de Thonon est entre l'une et l'autre; de sorte que s'il y avoit un soldat qui pût jouer de la droite et de la gauche, il combattroit facilement l'une et l'autre; outre qu'elle n'est pas beaucoup éloignée de la forteresse des Allinges, suffisante pour soutenir le siége d'une armée royale, afin qu'en cas de nécessité elle pût servir de refuge aux pères.

3. Mais afin que ce collége puisse subsister, il faut céder le prieuré de S. Hyppolyte, situé au milieu de la ville, et commodité de beaux et grands bâtimens, du revenu annuel de deux mille deux cents écus, uni ci-devant à l'église paroissiale de Viry par le pape Sixte V. Ladite église collégiale en fera volontiers la cession pour une chose si sainte et de si grande importance; et lui suffira, si à cette considération il plaît à Sa Sainteté de lui unir quelque autre bénéfice.

4. Et afin que le peuple de Thonon soit porté d'une plus grande affection à embrasser la religion catholique, il faut remontrer à son altesse, qu'elle fera beaucoup si elle relâche en leur faveur quelque chose des contributions ordinaires et extraordinaires.

5. Quant à ce qui regarde l'église collégiale de Viry au bailliage de Ternier, afin qu'elle soit restituée en son premier état, selon la teneur de la bulle de son érection, il faut prier son altesse qu'en compensation du prieuré de Thonon, il lui plaise consentir à l'union des églises de Saint-Julien et de Thoiry; comme encore qu'elle puisse percevoir les dîmes des lieux voisins de Beaumont et de Berne, appartenantes au prieuré de Saint-Jean hors les murs de Genève, et maintenant possédées par les chevaliers de S. Maurice et de S. Lazare, de la valeur annuelle de cinq cents florins, avec une pension de trente coupes sacs) de froment, mesure de Chaumont, ou de vingt coupes, mesure de Chambéry; à raison de laquelle pension cette église collégiale fournira un aumônier aux soldats du fort de Sainte-Catherine.

6. Et parce que les Génevois ont dit si souvent ci-devant qu'ils vouloient conférer avec les théologiens catholiques, quoiqu'ils semblent avoir manqué de courage, néantmoins il faut les contraindre à ce faire, et pour cela écrire au ministre Perrot qu'il fasse avoir la réponse dont il s'est chargé; que s'il ne veut pas répondre, il faudra de rechef écrire au syndic de la ville : et si cette conférence se fait, il faudra obtenir de la ville un sauf-conduit pour les peres, docteurs, secretaires et témoins.

7. Et parce que le curé d'Annemasse doit supporter plusieurs charges pour ce fait, tant à recevoir les prédicateurs, secourir les énergumènes, qu'à réparer les ruines de son église, il faut supplier son altesse de consentir à l'union des dîmes que les religieuses de Bellerive percevoient autrefois dans la paroisse d'Annemasse, maintenant possédées injustement par un hérétique de Genève, et achetées d'une religieuse.

Et ont signé, FRANÇOIS DE SALES, etc., etc.

ÉRECTION

DE LA CONFRÉRIE DES PÉNITENS DE LA SAINTE CROIX,

DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE, ÉTABLIE A ANNECY LE 1er JOUR DE SEPTEMBRE 1593, PAR S. FRANÇOIS DE SALES, ALORS PRÉVOT DE L'ÉGLISE DE S.-PIERRE DE GENÈVE, ET SEULEMENT SOUS-DIACRE, (Tiré de la *Vie* du Saint, par Aug. de Sales, liv. 1er, pag. 53.)

Ayant résolu d'établir une confrérie de pénitens en l'honneur de la sainte croix, il est tout naturel qu'elle porte le nom de ce signe vénérable (1); (parce que c'est sous les salutaires enseignes de la croix que la religion catholique est conservée, et que l'ancien ennemi du genre humain, et semeur de zizanie est terrassé (2). Dans le temps passé, non-seulement les bienheureux pères s'en sont servi pour chasser les tentations; mais encore les empereurs, les rois et les princes, pour combattre les infidèles, et subjuguer les hérétiques, sur lesquels ils ont remporté de grandes victoires, et dont ils ont glorieusement triomphé.)

Ayant aussi à cœur que l'on honore d'un culte particulier l'immaculée conception de la glorieuse Vierge Marie, nous en donnerons encore le nom à ladite confrérie: (la raison est que la très-pure et la très-sacrée Vierge, Mère de notre Sauveur, conçue sans aucune tache du péché originel, prie incessamment pour le peuple, s'intéresse puissamment pour le clergé, intercède pour le dévot sexe des femmes, donne du secours aux personnes opprimées, réprime les efforts des hérétiques et des infidèles, et délivre de tous maux les gens de bien (3).

Enfin nous l'établirons encore sous l'invocation de S. Pierre et de S. Paul, ces glorieux princes de la terre, dont le dernier a été le docteur des Gentils, et l'autre, le vicaire de Jésus-Christ et le fondement de l'Église, dont la foi ne faillira jamais; et nous sommes portés à cela (parce que tous deux ont illustré par leur mort la sainte Église romaine, mère et maîtresse de toutes les autres Églises; et parce qu'étant les patrons titulaires de la célèbre Église de Genève, ils l'ont conservée avec sa ville, son diocèse et ses peuples, dans la profession de la foi orthodoxe, sans la moindre tache d'hérésie, presque depuis le berceau de l'Église jusqu'à l'an 1535: car ce fut alors seulement que Satan, auteur de tous maux, infecta la ville et une partie du diocèse par la contagion de diverses erreurs, et y causa les troubles les plus violens que puisse apporter l'hérésie.

En effet, on chassa le sacré pontife qui gouvernoit cette église, avec ses chanoines, tout le clergé, et tous les autres qui gardèrent la vraie foi; on détruisit les églises, on rasa les autels, on fracassa les images, on pilla les ornemens, on dispersa et on foula aux pieds les reliques des Saints, enfin on profana toutes les choses divines; en sorte que cette misérable cité ne s'est plus occupée qu'à nourrir des guerres, à fomenter des homicides, à inventer des trahisons, et qu'elle est devenue la sentine et l'égout des embrasemens et des rapines, et l'asile des hommes les plus pervers et les plus criminels de l'Europe; que par

(1) Il semble que ceci soit la proposition de son dessein, que fit S. François à son chapitre.

(2) Ce qui est entre deux parenthèses ( ) sont les propres paroles du saint évêque.

(3) Prières de l'église.

conséquent on peut dire, à juste titre, qu'elle est l'origine de tous les malheurs qui ont affligé jusqu'à présent la France et la Savoie.

C'est pourquoi il y a lieu d'espérer que, si en invoquant le signe salutaire de la croix, et en implorant les suffrages de la glorieuse Vierge et des saints apôtres, nous nous convertissons au Dieu des miséricordes avec une vraie componction de cœur, des gémissemens, des prières, des jeûnes, de fréquentes confessions de nos péchés, des communions, et d'autres bonnes œuvres vraiment chrétiennes, ce grand Dieu qui, quoique très-clément et très-doux, veut néanmoins être prié, contraint, et presque vaincu par une espèce d'importunité et par une prière continuelle, nous délivrera et nous garantira de toute vexation de la part des hérétiques, des incursions, pilleries et insultes des soldats, de la famine qui nous presse, des maladies qui nous affligent, des guerres qui nous accablent, et de tous les dangers qui nous menacent et qui sont à nos portes. Il ne faut pas désespérer non plus qu'après avoir détruit dans la misérable ville de Genève les ennemis de sa divine majesté et du genre humain, il n'y fasse refleurir la sainte religion catholique, et qu'il ne nous rétablisse dans nos anciennes demeures et dans le sein de notre Église, dont nous avons été chassés il y a plus de cinquante ans, depuis lequel temps nous avons résidé en cette ville d'Annecy, comme des étrangers et des voyageurs dans une église mendiée.

(1) Puis donc que la prière continuelle de plusieurs est agréable à Dieu, et que la meilleure manière d'implorer son secours est lorsque les cœurs de plusieurs fidèles assemblés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a promis de se trouver au milieux d'eux, s'unissent dans une même dévotion; voulant imiter les autres provinces et villes qui ont reçu beaucoup de soulagement et de consolation dans de semblables nécessités et dangers que les nôtres, par l'érection de diverses confréries et congrégations, sous différens noms toutefois et différentes invocations; Nous FRANÇOIS DE SALES, prévôt de l'église de Genève, et les chanoines ses confrères, à la plus grande gloire de Dieu et de toute la cour céleste, érigeons et instituons à perpétuité cette salutaire confrérie de pénitens de l'un et l'autre sexe, à l'autel de la saincte Croix situé dans l'église de Genève, et pour le temps présent à l'autel de S. Germain, en l'église de S. François d'Annecy, du consentement et de l'autorité de révérendissime père en Dieu CLAUDE DE GRANIER, évêque de Genève, et avec le bon plaisir du souverain Pontife et du Saint-Siége apostolique, sous les statuts et les constitutions qui suivent.

(1) C'est peut-être ici l'acte capitulaire par lequel fut [illegible] l'établissement de la confrérie.

STATUTS ET CONSTITUTIONS

DE LA CONFRÉRIE DE LA STE CROIX,

DRESSÉS PAR S. FRANÇOIS DE SALES.

I.

Parce qu'il est nécessaire d'avoir hors de l'église où est l'autel de la confrérie, un lieu entièrement libre, tant pour chanter et célébrer les divins offices, et exercer d'autres œuvres de piété, que pour traiter des affaires de ladite confrérie, ainsi qu'il a coutume d'être pratiqué en ces sortes d'établissemens; et que l'église de Saint-Jean-Baptiste de la commanderie du Génevois, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, situé dans un lieu public de la ville d'Annecy, n'est guères fréquentée, tant parce qu'elle manque de prêtres pour la desservir, que parce qu'elle est fort endommagée par les injures du temps; que néanmoins il y a lieu d'espérer que les habitans, qui sont très-catholiques et de nom et d'effet, la visiteront et la fréquenteront par la suite, si on y célèbre des messes et des autres offices divins, et si on y fait souvent des prières publiques, des prédications et des exhortations : pour tous ces motifs, l'oratoire de la confrérie a été assigné dans cette église de Saint-Jean, tant que les chanoines de Genève résideront à Annecy, et ce du consentement du sieur Denis de Sacconay, baron des clercs, et procureur général de M. son frère, le sieur Pierre de Sacconay, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, grand-prieur d'Auvergne, et commandeur de Génevois.

II.

Que s'il arrivoit que l'église cathédrale fût transférée en quelque autre lieu que la ville de Genève, la confrérie, comme lui étant perpétuellement et indissolublement unie et incorporée, sera transférée en même temps et en même lieu avec toutes ses enseignes, vases sacrés, livres et ornemens. Il en pourra toutefois demeurer un membre toujours dépendant d'icelle, selon qu'il sera jugé être expédient et à propos.

III.

Les fêtes spéciales de la confrérie seront à perpétuité, l'*Exaltation de la sainte Croix*, *la Conception de la glorieuse vierge Marie*, *l'Invention de la* même *sainte Croix*, et *la fête de S. Pierre et de S. Paul*, *apôtres*. Et afin qu'elles soient plus solennellement célébrées, on exposera publiquement et honorablement le très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie sur l'autel de l'oratoire, chacune desdites fêtes, et on le gardera le jour entier avec la révérence qui lui est due ; ce qui se pratiquera encore tous les *seconds dimanches du mois* (on a transféré depuis cette dévotion aux troisièmes dimanches), excepté en septembre, décembre, mai et juin, à cause des fêtes solennelles qui arrivent dans ces mois.

IV.

Or, dans les fêtes ci-dessus mentionnées, des confrères députés par le prieur et ses assesseurs (1) seront obligés de passer une heure, deux à deux, alternativement, avec leur habit distinctif, et à genoux devant l'autel, méditant et priant chacun selon sa dévotion, spécialement pour notre saint Père le pape, pour tous les prélats de la sainte Église, pour tout le clergé, pour la tranquillité de la république chrétienne, pour la conservation de la foi catholique, pour la paix et la concorde entre les princes et les peuples chrétiens, enfin pour la conservation et l'accroissement de la confrérie, afin que de jour en jour elle produise des fruits spirituels qui soient agréables à la divine Majesté. Sur le soir on donnera la bénédiction, et ensuite on remettra le Saint-Sacrement dans son tabernacle ordinaire.

(1) C'est-à-dire ses conseillers.

V.

Ces mêmes jours solennels, et la nuit du jeudi saint, on fera des processions publiques de la manière et dans la forme proportionnée à la commodité du lieu et du temps, auxquelles processions tous et chacun desdits confrères de l'un et de l'autre sexe seront obligés d'assister, revêtus de leur habit, et de marcher deux à deux dévotement, gravement, modestement et en silence. Ceux qui seront en état de le faire, chanteront distinctement les prières qui auront été ordonnées, et les autres réciteront à voix basse le chapelet de Notre-Dame. C'est pourquoi tous les confrères se rendront à l'heure assignée à l'oratoire, d'où les processions partiront et où elles retourneront ; et en ces processions un confrère député pour cette fonction portera une grande croix au milieu de deux autres confrères qui auront à leurs mains des cierges, ou des torches, ou des fallots allumés.

VI.

Les confrères recevront le corps de Notre Seigneur les quatre jours des fêtes solennelles, et chaque second dimanche du mois (qui est aujourd'hui le troisième) dans l'oratoire, s'il se peut, ou bien dans une autre église, après s'être purifiés par la confession sacramentelle, qu'ils pourront faire là où bon leur semblera. Les prêtres tâcheront d'y célébrer la sainte messe. Que si quelqu'un se trouve légitimement empêché, il pourra satisfaire à ce statut un autre jour, pourvu qu'il déclare son empêchement au prieur, qui sera tenu d'y pourvoir. Cela s'étendra encore aux absens, pourvu qu'ils communient une fois le mois.

VII.

Tous les dimanches à perpétuité sera dite une messe dans l'oratoire, par un prêtre de la confrérie, tel qu'il plaira au prieur de députer, et tous les autres confrères seront tenus d'y assister, s'il se peut ; et ils tâcheront d'unir leur intention à celle du célébrant, et de l'aider par leurs prières.

VIII.

Tous et chacun des confrères seront obligés de réciter tous les jours cinq fois, à ge-

ête nue, l'oraison dominicale et la
n angélique.

IX.

bserver l'ancienne coutume de sa-
;lorieuse Vierge à genoux et tête
tes les fois que l'on sonne pour en
e matin : à midi et au soir, selon
on immémoriale de l'Eglise uni-
les confrères réciteront tous les
salutation angélique de la même
savoir à genoux et tête nue, en
lieu qu'ils se trouvent, quand ce
ème au milieu des rues ou des
ibliques, toutes les fois que l'on
le signal à la grande église, par
, à Annecy, à celle de Notre-
afin qu'outre le gain des indul-
que les souverains Pontifes ont
s à ceux qui réciteront cette sa-
par cet humble service rendu à
ise Vierge, les provinces de toute
puissent être délivrées et préser-
maladies, des pestes, des tempê-
grêles, et autres corruptions et
de l'air.

X.

rive que les confrères rencontrent
Sacrement lorsqu'on le porte aux
, à moins qu'ils n'aient des empê-
très-grands, ils seront tenus de
agner en priant pour la santé du
Ils iront aussi visiter les malades
sonniers, quand ils sauront qu'il
t.

XI.

ôt qu'on s'apercevra de quelque
u dissension entre les confrères,
que petite conséquence et pour
cause que ce soit, on en avertira
, lequel avec ses assesseurs et
rs tâchera de les accommoder aus-
avant que le feu de la discorde
davantage : pendant ce temps-là
s feront à Dieu des prières parti-
pour leur accommodement.

XII.

ôt que l'on aura appris la nouvelle
ort de quelque confrère ou de
sœur, on mettra à la porte de
e le signe de la croix sur un drap
c un écriteau qui marquera l'heure du convoi et le nom de l'église où le corps doit être inhumé ; afin que les autres confrères s'y trouvent pour accompagner le corps, et prier pour le repos de son ame ; à quoi ils seront obligés, à moins qu'ils ne fussent retenus ailleurs par quelque nécessité. Le lendemain on célébrera une messe des morts dans l'oratoire pour le salut de cette ame, et afin qu'elle soit délivrée des peines du purgatoire.

XIII.

Outre cela, afin que tous les ans on fasse une mémoire universelle des confrères défunts, le jour le plus proche et non empêché après la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, il faudra faire un anniversaire général dans l'oratoire, et tous les confrères y assisteront en leur habit propre pour entendre la messe, que le prieur dira, s'il est prêtre, et les autres prières qu'on y chantera.

XIV.

A l'imitation des autres confréries, mais principalement l'archi-confrérie du très-saint Crucifix, depuis long-temps érigée à Rome en l'église de Saint-Marcel, de l'ordre des frères servans, l'habit de cette confrérie sera un sac de toile noire ou bien de treillis, couvrant tout le corps depuis le cou jusques aux talons, simple, sans fente ni ouverture, ni soie, ni ornement, ni travail quelconque ; avec le capuce de même toile et couleur, voilant la tête et toute la face, de plus un cordon de fil de même qualité, médiocrement gros et à nœuds, comme celui que portent les cordeliers, duquel pendra un chapelet qui ne sera pas précieux. Cet habit sera donné par le prieur à quiconque entrera dans la compagnie, avec une cérémonie particulière ; et tous les confrères, de quelque condition et qualité qu'ils soient, seront tenus et obligés de le porter dans l'oratoire, dans les processions et dans toutes les actions publiques, quand la confrérie s'assemblera. Les femmes, sur un habit blanc, seront obligés à porter seulement le cordon et le chapelet.

XV.

Outre les chanoines de l'église cathédrale, il sera permis d'entrer dans la confrérie à toutes personnes de l'un et l'autre

sexe, pourvu néanmoins qu'ils soient catholiques et de bonne réputation, et qu'ils aient fait au préalable leur profession de foi, et observé les autres cérémonies qui ont coutume d'être observées en pareil cas. Le secrétaire tiendra un livre dans lequel seront écrits les noms, surnoms et qualités des confrères, avec mention expresse du jour de leur réception, et l'argent qu'ils auront offert de leur bon gré.

XVI.

Les officiers de la confrérie seront changés tous les ans au chapitre général, qui se tiendra le jour le plus proche des calendes (1) de septembre, non empêché par quelque fête.

XVII.

Le premier et principal officier, et en quelque sorte le chef, sera nommé prieur, et on le prendra toujours du corps de l'église cathédrale, autant que faire se pourra. Lui seul de tous les confrères portera le surplis dans l'oratoire, dans les processions, les assemblées et les autres actions publiques, où il aura partout la prééminence. Sa charge sera de commencer les divins offices, de réciter les prières et oraisons publiques, de marcher tout seul après la procession entre les deux assesseurs de la confrérie, de donner la bénédiction du Saint-Sacrement dans l'oratoire, de marquer ceux qui célébreront les messes ordinaires et extraordinaires, d'élire les directeurs des processions et les chantres, de députer les visiteurs des malades et des prisonniers, et ceux qui seront chargés d'accommoder les différens, de recevoir ceux qui voudront entrer dans la compagnie, de faire la paix, concilier les ennemis et terminer les procès; de convoquer les assemblées extraordinaires, d'y présider et recueillir les voix, entre lesquelles la sienne en vaudra deux. Tous les confrères, de quelque condition qu'ils soient, doivent lui porter honneur, revérence et obéissance. Il aimera la justice et fera le jugement; enfin quand il y aura une cause légitime, il pourra substituer un autre chanoine, qui portera le nom de sous-prieur.

(1) Les calendes sont les premiers jours du mois.

XVIII.

Les assesseurs assisteront le prieur en tout ce qui sera nécessaire, toutefois avec l'habit de la confrérie; et dans les processions chacun d'eux portera le bâton de pèlerin, marchant le premier à la droite, et le second à la gauche du prieur.

XIX.

Le trésorier recevra l'argent que les confrères offriront à leur réception et en d'autres occasions; il fera le recouvrement des legs, fournira tout ce qui sera nécessaire tant pour le service divin que pour le secours des pauvres et des malades, et pour l'administration des choses temporelles, toutesfois par un ordre spécial du prieur, qui soit signé de sa propre main; et il rendra compte au bout de l'an de tout ce qu'il aura reçu et dépensé.

XX.

Le secrétaire écrira les actes, ordonnances et délibérations de la confrérie, et fera toutes les autres choses qui seront jugées par la congrégation être de sa charge.

XXI.

Outre cela il y aura douze conseillers, en partie clercs, en partie laïques, entre lesquels seront le prieur, les assesseurs, le trésorier, et le secrétaire de la précédente année.

XXII.

Si par hasard on avoit de la peine à se déterminer sur quelque affaire difficile et de grande importance, on s'adressera au chapitre de l'église cathédrale; et tout ce qui sera résolu en icelui tiendra absolument et sera observé par tous les confrères, etc.

Voilà les chefs principaux des statuts et réglemens de la confrérie érigée en la ville d'Annecy par M. de Sales, prévôt de l'église de Genève, au bas desquels ont signé comme témoins dans l'acte,

Jean Chopel, Michel Servant, Jacques Chappe, prêtres; Jean Guichon, notaire public; François de Sales, prévôt de l'église de Genève; Jean Tissot, protonotaire apostolique.

Jean Coppier, Louis de Sales, Louis Reydet, François de Chissé, François de

…s, Charles-Louis Pernet, Jacques …ly, Charles Grosset, Jean Portier, …ino Bochut, Étienne de la Combe, … de d'Angeville, Janus Regard, Eus… e Mugnier, Jacques Brunet, Jean …se, Jean d'Éloyse, tous chanoines de …ise cathédrale, les onze autres étant …ns.

…acte fut aussi reçu solennellement par Louis de la …, notaire public par autorité apostolique, confirmé …rouvé par messire Claude de Granier, évêque et … de Genève.

…e confrérie commença ses exercices le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix (1), du même mois de septembre 1593, avec une solennité et une magnificence extraordinaire. Il y eut une excellente musique, et monseigneur l'évêque y officia pontificalement au salut, où il donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Tout le peuple qui eut le bonheur d'assister à cette cérémonie, en marqua une extrême joie; et on ne sauroit dire le bien que cet établissement a fait dans toute la Savoie. Le saint ecclésiastique François en ayant été le promoteur et le fondateur, en fut aussi le premier prieur, et il se rendit en tout admirable. Le samedi des Quatre-Temps suivant (2) il fut promu à l'ordre de diacre; trois mois après, c'est-à-dire le troisième dimanche de l'Avent (3), il fut fait prêtre, et le jour de S. Thomas (4), il chanta sa première messe.

(1) C'étoit le jeudi. — (2) 18 septembre.
(3) 12 décembre. — (4) 21 décembre.

REMARQUES

SUR LA SAINTE MAISON DE THONON,

DONT LES RÈGLES SONT CI-APRÈS.

(*Vie* du Saint, par Auguste de Sales, pag. 191.)

(13 septembre 1599.)

…int François ayant observé que les …les du Chablais, qui étoient obligés …oir recours aux villes de Genève et de …anne, soit pour le commerce des cho…s plus nécessaires à la vie, soit pour apprendre des métiers à leurs enfans, …ur procurer des établissemens; soit pour les faire élever dans l'étude des …ces, cela portoit un grand préjudice …rs ames et les éloignoit de leur salut … leur conversion, se persuada que le …eur moyen, pour empêcher ce désor…seroit d'établir une université ou une …on dans laquelle on enseignât tous les …et toutes les sciences, principalement …éologie scholastique, la controverse, …as de conscience, les traditions des …s Pères et les Saintes Écritures; et … y reçût ceux qui sortiroient dès té…es de l'hérésie pour les instruire, afin …roduire par leur moyen à la maison …ue profit dont le produit seroit em… à l'achat des marchandises qu'on … obligé d'aller chercher ailleurs; pen…que cela attireroit à Thonon des per…es de tout sexe, de toute condition et …ute profession; et que rendant cette … marchande, cela lui procureroit, et à tous les lieux circonvoisins qui viendroient y chercher les choses nécessaires à la vie, toutes sortes d'avantages, et en même temps détruiroit l'habitude et le commerce que les habitans avoient avec les hérétiques.

Ce projet proposé à l'évêque de Genève et à un grand nombre de gens de mérite et d'esprit, ayant été examiné mûrement, plut à tout le monde; et sans balancer plus long-temps à l'exécution, on en écrivit en cour de Rome. Le pape le goûta comme les autres, et donna en conséquence la bulle d'érection de la sainte maison de Thonon, en date du 13 septembre 1599, la huitième année de son pontificat.

Il voulut qu'elle fut gouvernée par un préfet et sept prêtres séculiers, qui seroient tenus d'observer la vie et l'institut de la congrégation de l'oratoire de Rome; accordant par autorité apostolique tous les privilèges, immunités, indulgences et graces dont les autres universités ont coutume de jouir. Il lui unit à perpétuité trois prieurés conventuels, aussitôt qu'ils viendroient à vaquer. Il la mit sous la protection du Saint-Siége apostolique et d'un des cardi-

naux de la sainte Église romaine, et pour la première fois du cardinal Baronius; et nomma pour premier préfet celui qui avoit mis le tout en mouvement, et qui entendoit si bien toutes les affaires, lui donnant, conjointement avec ses prêtres, plein pouvoir et autorité de faire toutes sortes de statuts, de les corriger et changer toutes les fois qu'il en seroit besoin, de les interpréter selon la circonstance des choses et des temps, d'en faire de nouveaux à leur place selon qu'il seroit expédient, avec obligation de s'y soumettre à tous ceux qui seroient du corps de la maison. Ce fut donc S. François de Sales, alors prévôt de l'église de Genève, qui fut le premier préfet de la sainte maison. Enfin le pape, pour fortifier de plus en plus une si bonne œuvre, accorda des indulgences plénières à ceux qui visiteroient cette maison toutes les fêtes de Notre-Dame.

Les bulles étant arrivées, S. François mit la main à l'œuvre, et commença à la former. L'église porta le titre de Notre-Dame de Compassion, au lieu de celui de Saint-Hippolyte, qu'elle avoit auparavant. Son altesse de Savoie fit présent à la fabrique de douze mille écus, et un gentilhomme nouvellement converti lui en donna encore huit mille: et plusieurs autres suivirent cet exemple, chacun suivant ses moyens. Enfin notre saint dressa les règles suivantes.

CONSTITUTIONS

DES PRÊTRES DE LA SAINTE MAISON DE NOTRE DAME DE THONON,

DRESSÉES PAR S. FRANÇOIS DE SALES, ÉCRITES ET SIGNÉES DE SA MAIN PROPRE. (*Vie du Saint*, par Auguste de Sales, liv. IV, pag. 194 du latin, pag. 235 du françois.)

(A la fin de l'année 1599.)

De divino officio.

Præfectus et sacerdotes oratorii beatæ Mariæ compassionis oppidi Thononiensis, omnibus et singulis festis solemnibus primæ classis, singulisque beatæ Mariæ Virginis, integrum divinum officium Romani breviarii modulato cantu in choro persolvant, incipientes ad auroram à festo omnium sanctorum ad Dominicam usque resurrectionis, et ad horam quartam matutinam à Dominicâ resurrectionis usque ad festum omnium sanctorum: reliquis verò diebus, quia quamplurimis pastoralis numeris exercitiis sæpissimo distrahuntur, tertiam duntaxat, sextam, nonam, missam, vesperas et completorium, in choro cantent.

Singulis primis diebus lunæ cujusque mensis missam unam pro defunctis, quæ magnæ missæ diei locum habeat secundùm missalis rubricas cantent.

De horis officiorum.

Dicatur tertia horâ octavâ matutinâ, et consequenter post horas missâ. Vesperæ horâ tertiâ post meridiem, completorium consequenter. Sed in quadragesimâ vesperæ post magnam missam, et completorium horâ quintâ post meridiem.

Singulis diebus Sabbati per annum, et vigiliis beatæ Mariæ, litaniæ ejusdem Virginis ad solis occasum decantentur.

A calendis martii usque ad calendas novembris, diebus singulis, horâ quartâ matutinâ dicatur una missa; à calendis verò novembris usque ad calendas martii, horâ quintâ; ita tamen ut mediâ hieme ad primam tantùm auroram incipiatur. Secunda missa horâ septimâ, tertia magna erit, quarta horâ sesquinonâ aut decimâ.

De vestibus ecclesiasticis.

Nemini liceat, dùm divina peraguntur, aliter in choro quàm in habitu et tonsurâ comparere; scilicet cum talari togâ, quadrangulari pileolo, coronâ capitis quæ dignosci possit, et supparo ex telâ albâ, quod unusquisque suis sumptibus habere tene-

bitur. Qui aliter comparuerit, censeatur absens. Decorem, munditiam et urbanitatem in vestibus ubique, sed in ecclesiâ præsertim observent.

De mulctis absentium.

Quicumque diebus solemnibus matutinis non interfuerit, sex asses amittat, missæ tres, vesperis tres; diebus reliquis, tertiæ assem, missæ duos, vesperis duos, completorio in quadragesimâ unum, litaniis diebus sabbati et vigiliis beatæ Mariæ, duos. Quicumque ad celebrandas missas assignatus, eas non celebraverit, vel celebrari curaverit, pro unaquâque, si prava sit, florenum amittat; si magna, vigentitres asses.

De depunctore.

Sexto quoque mense depunctor eligetur, vel continuabitur, qui statim in omnium concessu juramentum præstet se fideliter et studiosè functurum officio absque personarum acceptione, præsentiam omnium illicò notando in libro in hunc finem parato. Quandocumque ultimò ad officium pulsatum fuerit, si quatuor in choro sint, cæteris minimè expectatis, officium inchoent. Quicumque in fine saltem primi psalmi, et antequàm incipiatur secundus, non adfuerit, vel qui usque ad officii finem non perseveraverit, abesse censeatur. Quicumque in missâ initium epistolæ non audierit, vel in eâ benedictionem non expectaverit, ut absens habeatur. Verumtamen qui pastorali munere detinebuntur, vel aliter necessaria agent, nec in choro adesse poterunt, vel si adsint, egrediendum fortè erit, dummodò de omnibus constet, adesse censeantur.

De ritibus.

Omnes ceremoniæ et ritus in ecclesiâ cathedrali observari soliti, sed hi præcipuè, observentur. Stent omnes detecto capite ab initio officii quo usque primus psalmus incœptus sit. Sed quotiescumque dicetur *Gloria Patri*, vel *Gloria tibi, Domine*, vel *Deo Patri sit gloria*, vel *Sit nomen Domini benedictum* in psalmo *Laudate, pueri, Dominum*, vel *Pater noster*, vel absolutiones in matutinis, vel preces, vel *Magnificat*, vel *Nunc dimittis*, vel benedictiones ad capitula, responsoria parva, orationes et hymnos, tunc omnes stent detecti. Quotiescumque incipietur psalmus, omnes tantùm caput detegant; sed qui incipit vel antiphonas, vel psalmos, non modò caput detegat, sed et stet. Nemini liceat, dùm celebratur missa, cooperiri, nisi dùm cantatur epistola. In officio assignentur primi toni tùm antiphonarum, tùm psalmorum, iis qui debebunt incipere, ut rectè omnia fiant. De cæteris videndus est rituum cathedralis ecclesiæ liber, et habeatur apographum. Præfectus, et eo absente, plebanus, ut vocant, seu curio, et iis absentibus, ordine receptionis senior celebret diebus solemnibus primæ classis et festis beatæ Mariæ, reliquis assignatus sacerdos quem hebdomadarium appellant, exceptis tamen missis, et benedictionibus fontium baptismalium in vigiliis paschatis et pentecostes, quæ ad plebani officium spectant. Cæterùm omnes ordine, ipse etiam præfectus, pro missis tàm parvis quàm magnis, in tabulâ describantur. Magnæ missæ hebdomadarius sacramentorum administrationis curam habeat, dummodò ab episcopo seu ejus vicario admissus fuerit : præfectus tamen ab hâc curâ eximatur, ob negotiorum, quæ aliundè superveniunt ei, multitudinem. Quare in suâ hebdomade sacramentorum administratio per reliquos sex sacerdotes ordine fiat. Omnes in habitu sacram concionem audituri, et ordine receptionis post præfectum et plebanum super scamnum ad id destinatum sedeant.

De conventibus seu capitulis.

Singulis diebus mercurii post vesperas cum habitu pariter in sacrarium conveniant, ubi Sancti Spiritûs ope imploratâ, de regulis observandis, de rebus tùm ecclesiasticis et spiritualibus, tùm œconomicis et temporalibus, agant. A Secretis unus, qui decreta et concilia in conventu habita describat, constituatur. Quandocumquè quis ab his conventibus abfuerit, tres asses amittat. Singulis diebus lunæ, elapsâ post prandium horâ, de casibus conscientiæ et cæremoniis ecclesiasticis semihoræ spatio conferant. Quandocumquè quis ab his collationibus, nisi legitimam habeat causam, abfuerit, amittat assem.

De refectorio.

Omnes simul et ex communi mensâ cibum capiant; sedeantque religiosorum in morem, ex unâ tantùm parte, et unicuique sua portio detur. Inter vescendum continua habeatur lectio, principio quidem ex historicis sácræ scripturæ libris, spatio quadrantis horæ, reliquo tempore ex pio aliquo librò, prout in conventu videbitur; benedictio mensæ et gratiarum actio post eam fiant, prout in fine breviariorum pro clericis notatum est; idque ab eo qui magnam missam celebraverit. Discumbant pariter seminarii adolescentes, et unus ex his legat. Unus autem ex sacerdotibus, cùm opus fuerit, malè legentes corrigat: fiatque lectio lentè et intelligibiliter.

De recreatione.

Post cibum adolescentes in locum ad recreationem uti vocant destinatum recedant, ut sacerdotes simul relinquant solos, qui sanctè et christianè conversabuntur.

De præfecto et correctione.

Præfectus auctoritatem et curam habeat, ut statuta, leges et clericalis disciplina in congregatione observentur et extrà. Corrigat et admoneat delinquentes, qui si rebelles fuerint, in congregationem ab eodem vocati, votis captis, aliquâ salutari pœnitentiâ aut etiam pecuniariâ pœnâ operibus piis applicandâ, quæ tamen quinque florenorum summam non excedat, mulctentur. Si delinquens ita castigatus, contumax perseveraverit, vel grave aliquod scelus perpetraverit, præfectus superiorem ordinarium totius rei certiorem reddat. In gravi scandalo, et cùm de fugâ timebitur, præfectus, prout in congregatione deliberatum fuerit, donec ab ordinario decretum venerit, incarcerandi jus habeat. Præfecto ægrotante vel absente, ad plebanum, et sic ad seniorem, receptionis ordine, hæc corrigendi cura spectet. Idem præfectus de iis qui ad divina peragenda diebus solemnibus destinandi turen, disponat.

De curione seu plebano.

Plebanus omnibus quæ ad sacramentorum administrationem pertinent incumbat; christianam instructionem populo inter missarum solemnia recitet; catechismum omnibus et singulis diebus dominicis, nisi æger aut legitimè impeditus, docere teneatur: aliàs præfectus in congregatione provideat. Ideòque plebanus, quandocumque congruum judicaverit, sacramentorum administrationem exercere possit, nec unquàm rogatus recusare.

De sacristâ.

Sacrista pueros missis inservientes doceat et corrigat, ut rectè induantur, ritus observent, sintque modesti et assidui. Vestium sacrarum supellectiliumque omnium ecclesiasticarum indicem perscribat, et quotannis rationem reddat. Ecclesiam singulis diebus sabbati et lunæ decenter verri curet. Toto matutino tempore, ut celebrare volentibus promptus sit, suo in sacrario resideat. Calices quater in anno lavet. Vestiaria ornamenta quater etiam ad solem exponat: secundo quoque mense mappas, singulis mensibus albas, secundâ quoque hebdomadâ amictus, octavo, quoque die purificatoria, dealbari curet.

De ostiario, ingressibus et egressibus.

Congregatio constituat ostiarium, qui parvâ togâ cæruleâ induatur. Is antequàm extraneis aperiat, præfectum admoneat. Sacerdotes oratorii, dato salutationis Angelicæ signo serotino, in domum se recipiant; nec nocte vagentur exeantve, nisi necessitas urgeat. Die cùm egrediuntur, ostiario quò eant dicant; ut si fortè postmodùm ab aliquibus petantur, ubinam sint docere possit. Sit unicum in domo ostium, et unica clavis quæ die ub ostiario servetur, nocte à præfecto. Nemini licitum sit nocte quemquam extraneum, nisi speciali cum veniâ, retinere. Fœminæ omnino à domo arceantur. Extranei sacerdotes, qui in audiendis confessionibus, aliisve exercendis officiis laboraverint, velut domestici excipiantur.

De præsidentiâ et suffragiis in conventibus.

Præfecto reverentiam et obedientiam deferant omnes. Is in conventibus habeat duo vota: plebanus, eo absente, præsideat, habeatque tunc votum et dimidium voti; scilicet, cùm par erit votorum numerus, ea pars vincat in quam inclinaverit. Reliqui

omnes, etiamsi eis aliquando contingat ut præsideant, non nisi simplex votum habeant. Cùm opus fuerit præter ordinem convenire, præfectus conventum cogat.

De eleemosynariis.

Duo ex congregatione constituantur sacerdotes, qui erogandis ritè et absque fraude stipibus invigilent. Poterit unusquisque triginta diebus, vel continuis vel discontinuis, à congregatione absque reprehensione abesse. Moneatur tamen antè congregatio, ne plures simul abesse contingat, atque ità divinus cultus minuatur. Aliàs si ex necessitate alicui exeundum sit, licentiam à congregatione petat.

De beneficiis.

Nemini liceat ultrà tres menses beneficium aliud quod residentiam requirat, possidere, nisi fortè ex causâ summus pontifex dispensasset : alioquin loco à congregatione privetur.

De honorariis et mercedibus.

Præter communem impensam congregationis, præfectus suâ pro mercede accipiat centum aureos nummos; plebanus, centum ducatos; sacrista, trecentos florenos; reliqui omnes, ducentos quinquagenta florenos. Inter famulos, prout congregatio viderit, quadraginta ducati distribuantur.

De jejuniis et abstinentiis.

Nemini liceat vigiliis festorum beatæ Mariæ Virginis carnes in domo edere. Vigiliâ autem nativitatis ejusdem, quippè cùm sit festum in congregatione solemnius, omnes omninò jejunium observent.

Quales eligendi sint congregationis sacerdotes.

Præfecti errores ad superiores ordinarios deferantur. Is à congregatione eligatur; et vel theologia vel jurium doctor esse debeat, ætatisque annorum triginta. Plebanus in concursu, ut alii curiones, secundum statuta concilii Tridentini, eligatur. Sacerdotes tamen congregationis cæteris paribus præferantur; eligantur hi à congregatione. Examen subeant an de sacramentorum administrationem idonei sint.

De quæstore seu procuratore.

Constituatur quæstor generalis, qui rerum omnium quæ ad œconomiam spectant, curam habeat. Is in conventu singulis sextis mensibus rationem reddat.

De scholis.

Quod ad gymnasium attinet, si patres societatis Jesu, ut ferè conclusum est, veniant, dabuntur eis, velut pro mercede, quadringenti aurei nummi. Sin minùs, habeantur quatuor scholarum moderatores, præter eum qui pueros docebit legere. Primo dentur pro mercede centum ducati, secundo quingenti floreni, tertio et quarto unicuique quadringenti quinquaginta floreni. Adolescentes seminarii cæruleâ talari togâ induantur.

FRANCISCUS SALESIUS, etc.

—

De l'office divin.

Le préfet et les prêtres de l'oratoire de Notre-Dame de Compassion, de la ville de Thonon, chanteront, les jours de fêtes solennelles de la première classe et de toutes celles de la glorieuse Vierge, tout l'office divin selon le bréviaire romain, au chœur et en plain-chant, commençant au point du jour depuis la fête de tous les Saints jusqu'à Pâques, à quatre heures du matin depuis Pâques jusqu'à la fête de tous les Saints. Les autres jours, parce qu'ils sont le plus souvent occupés aux fonctions pastorales, ils chanteront au chœur seulement tierce, sexte, none, la messe, vêpres, et complies.

Tous les premiers lundis de chaque mois ils chanteront une messe pour les défunts, qui tiendra lieu de la grand'messe du jour, selon les rubriques du missel.

Des heures de l'office.

Tierce se dira à huit heures du matin, les autres heures et la messe consécutivement. Vêpres à trois heures après midi, et complies tout de suite. Mais en carême les vespres se diront après la grand'messe, et complies à cinq heures du soir.

Tous les samedis de l'année, et les veilles des fêtes de Nostre-Dame, on chantera sur le soir les litanies de la sainte Vierge.

Depuis le premier jour de mars jusqu'au premier de novembre, on dira tous les jours une messe à quatre heures du matin ; et depuis le premier jour de novembre jusqu'au premier de mars à cinq heures ; de telle sorte néanmoins que dans le fort de l'hiver elle ne commence qu'au petit point du jour. La seconde messe se dira à sept heures, la troisième sera la grand'messe, et la quatrième se dira à neuf heures et demie, ou à dix heures.

Des habits ecclésiastiques.

Il ne sera permis à personne, pendant les offices divins, de paroître dans le chœur autrement qu'en habit ecclesiastique avec la tonsure, c'est-à-dire en soutane et en bonnet carré, avec la couronne de la tête d'une grandeur remarquable ; et par-dessus les autres habits un surplis de toile blanche, que chacun sera tenu de se fournir à ses dépens. Quiconque paroîtra autrement sera censé absent. On observera partout la décence, la propreté et l'honnêteté dans les habits, mais surtout à l'Église.

Des amendes et des absens.

Aux jours solennels quiconque n'assistera pas à matines perdra six sous, pour la messe trois sous, pour vêpres trois sous. Les autres jours, pour tierce un sou, pour la messe deux sous, pour vêpres deux sous, pour complies en carême un sou, pour les litanies des samedis et des veilles de fêtes de la Vierge deux sous. Quiconque ayant été marqué pour célébrer les messes, ne célébrera pas, ou ne fera pas célébrer, perdra pour chaque basse messe un florin, et pour une grande vingt-trois sous.

Du pointeur.

On choisira de six en six mois le pointeur, ou bien on le continuera. Aussitôt qu'il sera nommé, il prêtera serment en plein chapitre de faire sa charge soigneusement et fidèlement, sans acception de personnes, marquant la présence d'un chacun sur un livre destiné à cette fin seulement. Lorsque le dernier coup de l'office sera sonné, s'il se trouve quatre prêtres au chœur, ils commenceront l'office sans attendre les autres. Quiconque ne se trouvera pas au moins à la fin du premier psaume, et avant que l'on commence le second, ou ne restera pas jusqu'à la fin de l'office, sera censé absent. Pour ce qui est de la messe, quiconque n'aura pas entendu le commencement de l'Epître, ou n'attendra pas pour sortir que la bénédiction soit donnée, sera pareillement censé absent. Cependant ceux qui seront empêchés par les fonctions pastorales, ou par d'autres emplois nécessaires, et ne pourront assister au chœur, ou y étant seront obligés d'en sortir, seront regardés comme présens, pourvu qu'ils donnent connoissance de leurs raisons, et qu'elles soient recevables.

Des rits qu'on doit observer.

Toutes les cérémonies et coutumes de l'Église cathédrale de Saint-Pierre de Genève seront observées par les prêtres de la congrégation, mais principalement celles-ci. Tous demeureront debout et tête nue depuis le commencement de l'office, jusqu'à ce que le premier psaume soit commencé ; toutes les fois qu'on dira le *Gloria Patri*, ou *Gloria tibi*, *Domine*, ou *Deo Patri sit Gloria*, ou *Sit nomen Domini benedictum* au psaume *Laudate, pueri, Dominum;* ou *Pater noster*, ou les absolutions à matines, ou les prières, ou le *Magnificat*, ou le *Nunc dimittis*, ou les bénédictions aux chapitres, ou les petits répons, les oraisons, les hymnes. Tous demeureront tête nue seulement, lorsque l'on commencera un psaume; mais celui qui entonnera une antienne ou un psaume, non-seulement se découvrira, mais encore se tiendra debout. Il ne sera permis à personne de se couvrir pendant qu'on célébrera la messe, sinon quand on chantera l'Épître. On annoncera pendant l'office les antiennes et les psaumes à ceux qui devront les entonner, afin que tout se fasse bien. Sur tout le reste, il faudra consulter le livre des rits de l'église cathédrale, et en avoir une copie. Les fêtes solennelles de la première classe, et celles de Notre-Dame, le préfet célébrera, et en son absence le plébain, autrement le curé ; et si celui-ci n'y est pas, ce sera le plus ancien des prêtres selon l'ordre de la réception. Les autres jours ce sera celui qui est assigné pour célébrer chaque semaine, et qu'on appelle hebdomadaire, excepté néan-

moins les messes et les benédictions des fonts baptismaux des veilles de Pâques et de Pentecôte, qui regardent la fonction du plébain : au reste tous seront écrits par ordre sur un tableau, le préfet aussi bien que les autres, tant pour les basses messes que pour les grandes. Le prêtre qui sera de semaine pour la grand'messe, sera chargé de l'administration des sacrements, pourvu qu'il soit approuvé de l'évêque ou de son vicaire général pour cela. Le préfet toutefois sera exempt de cette charge, à cause de la grande multitude d'affaires dont il est surchargé. C'est pourquoi, dans la semaine, l'administration sera faite par les six autres prêtres à tour de rôle. Tous viendront entendre la prédication en habit de chœur, et seront assis sur un banc fait exprès selon l'ordre de leur réception, après le préfet et le plébain.

Des assemblées ou chapitres

Tous les mercredis après vêpres on s'assemblera dans la sacristie ; et là, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, on traitera de l'observation des règles, et des choses tant ecclésiastiques et spirituelles qu'économiques et temporelles. Il y aura un secrétaire établi pour rédiger par écrit les ordonnances, résolutions et desseins du chapitre. Celui qui s'absentera de ces assemblees, perdra pour chaque fois trois sous. Tous les lundis, aussitôt qu'une heure après midi sera sonnée, on s'assemblera pour conférer des cas de conscience et des cérémonies de l'Église, pendant une demi-heure. Quiconque manquera à ces conférences, sans une cause légitime, perdra un sou.

Du réfectoire.

Tous prendront leur réfection à une table commune, étant assis à la manière des religieux, d'un seul côté seulement ; et l'on donnera à chacun sa portion. Durant le repas on lira continuellement : au commencement la lecture sera prise des livres historiques de la sainte Ecriture, et durera un quart-d'heure; le reste du temps on la fera dans quelqu'autre livre de piété, selon qu'il aura été convenu au chapitre. La bénédiction de la table et l'action de grâce se feront, selon qu'il est marqué à la fin du bréviaire pour les ecclésiastiques, par celui qui aura célébré la grand'messe. Les enfants du séminaire prendront aussi leurs repas tous ensemble. Un d'eux fera la lecture, et un des prêtres reprendra le lecteur quand il lira mal : la lecture se fera posément et intelligiblement.

De la récréation.

Après le repas les enfans se retireront dans le lieu destiné à leur récréation, et laisseront seuls les prêtres, qui converseront entre eux saintement et chrétiennement.

Du préfet et de la correction.

Le préfet aura l'autorité et la charge de faire observer les statuts, les règles, et la discipline cléricale dans la communauté et au dehors. Il corrigera et avertira les défaillans : s'ils sont rebelles, il les fera venir au chapitre, et après avoir pris les suffrages il les châtiera, s'il est besoin, par quelque pénitence salutaire, même par une amende pécuniaire applicable à quelque œuvre pieuse, laquelle n'excédera pas toutefois la somme de cinq florins. Si le coupable ainsi châtié persévère dans son obstination, et commet quelque grand crime ou scandale, le préfet en instruira amplement le supérieur ordinaire : si le scandale étoit fort grand, et qu'on soupçonnât que le coupable pût s'enfuir, le préfet, selon qu'il sera délibéré en chapitre, aura droit de l'emprisonner, en attendant que la décision de l'ordinaire soit venue. Le préfet étant malade ou absent, la charge de faire la correction appartiendra au plébain, et après lui au plus ancien selon le rang de la réception. Le même préfet disposera de ceux qui devront être employés aux fonctions du service de Dieu les jours de solennité.

Du curé ou plébain.

Le plébain sera chargé de tout ce qui appartient à l'administration des sacremens ; récitera le prône ou l'instruction chrétienne à l'offertoire de la grand'messe, selon le rituel de l'évêché ; sera obligé, à moins qu'il ne soit malade ou légitimement empêché, de faire le catéchisme tous les jours de dimanche : autrement le préfet y pourvoira en chapitre. C'est pourquoi le plébain pourra administrer les sacremens quand bon lui semblera, et ne pourra jamais le refuser quand il en sera requis.

Du sacristain.

Le sacristain instruira et corrigera les enfans qui serviront les messes ; il aura soin qu'ils soient vêtus décemment, qu'ils observent les cérémonies, qu'ils soient modestes et assidus. Il tiendra inventaire de tous les habits et ornemens de l'église , et en rendra compte tous les ans. Il fera balayer l'église tous les lundis et samedis. Il se tiendra toute la matinée dans sa sacristie, afin d'être toujours prêt à recevoir ceux qui viendront célébrer, et à leur donner ce qu'il leur faut. Il lavera les calices quatre fois l'année, et autant de fois il exposera les habits et ornemens au soleil : tous les deux mois il fera laver les nappes, tous les mois les aubes, tous les quinze jours les amicts, et tous les huit jours les purificatoires.

Du portier, des entrées et des sorties.

La communauté nommera un portier qui sera vêtu d'une robe bleue. Il n'ouvrira point à aucun étranger, sans que le préfet en soit averti. Aussitôt que l'on aura sonné l'*Angelus* le soir, tous les prêtres de l'oratoire se retireront à la maison, ils n'iront point de côté et d'autre, et ne sortiront point la nuit sans une nécessité urgente. Quand ils sortiront le jour, ils diront au portier où ils vont, afin que si quelqu'un les demande, on puisse savoir où les trouver. Il n'y aura qu'une seule porte et une seule clef à la maison : la clef sera gardée le jour par le portier, et la nuit par le préfet. Il ne sera point permis de retenir personne pour passer la nuit dans la maison, sans une permission expresse et spéciale du préfet. Les femmes seront absolument bannies de la maison. Les prêtres étrangers qui auront travaillé à entendre les confessions, ou à faire d'autres offices, seront traités comme s'ils étoient de la communauté.

De la présidence et des suffrages dans les assemblées.

Tous porteront respect et rendront obéissance au préfet, qui aura deux voix au chapitre. Le plébain présidera en son absence, et alors aura une voix et demie; c'est-à-dire, quand les voix seront égales, le côté pour lequel il inclinera l'emportera sur l'autre. Tous les autres n'auront jamais qu'une seule voix, quand même il arriveroit qu'ils présidassent. Quand il faudra s'assembler extoaordinairement, la convocation du chapitre appartiendra au préfet.

De ceux qui ont inspection sur les aumônes.

On députera deux prêtres de la congrégation qui auront soin que l'on fasse bien les aumônes sans tromperie. Chacun d'eux pourra s'absenter de la congrégation sans être répréhensible, l'espace de trente jours, tout de suite ou à diverses reprises, à condition néanmoins que la congrégation en sera avertie, de peur que plusieurs ne se trouvent absens en même temps et que cela ne fasse manquer le service divin. Si la nécessité requiert que quelqu'un sorte d'autres fois, il en demandera la permission à la congrégation.

Des bénéfices.

Il ne sera permis à personne de posséder quelque autre bénéfice qui demande la résidence au-delà de trois mois, à moins que le souverain pontife n'ait accordé dispense pour quelque juste raison; autrement il perdra sa place dans la congrégation.

Des honoraires et appointemens.

Outre la dépense commune de la congrégation, le préfet prendra pour ses honoraires cent écus d'or, le plébain cent ducatons, le sacristain trois cents florins, tous les autres deux cent cinquante florins; et on distribuera quarante ducatons entre les domestiques, selon que la congrégation le trouvera à propos.

Des jeûnes et des abstinences.

Il ne sera permis à personne de manger de la viande dans la maison les veilles de fêtes de Notre-Dame, et tous observeront absolument le jeûne la veille de la nativité de la même glorieuse Vierge, parce que c'est la fête la plus solennelle de la congrégation.

Qualités que doivent avoir les prêtres de la congrégation.

Si le préfet tombe dans des égaremens, on en donnera avis aux supérieurs ordinaires. Il doit être élu par la congrégation, être docteur en théologie ou en droit, et

avoir trente ans. Le plébain sera élu au concours comme tous les curés du diocèse, selon les décrets du concile de Trente. Cependant à ce concours les prêtres de la congrégation seront préférés aux autres, lorsqu'ils se trouveront d'un égal mérite, et esdits prêtres seront choisis par la congrégation, et subiront un examen pour savoir s'ils sont capables d'administrer les sacremens.

Du trésorier ou du procureur.

On établira un trésorier général qui aura la charge de tout ce qui regarde l'économie, il rendra compte en chapitre de six en six mois.

Des écoles ou des classes.

Quant à ce qui regarde le collége, si les pères jésuites viennent, comme cela est presque conclu, on leur donnera par manière d'appointemens quatre cents écus d'or. Que s'ils ne viennent pas il faudra avoir quatre régens, outre celui qui montrera à lire aux enfans. On donnera au premier pour ses appointemens cent ducatons, au second cinq cents florins, au troisième et au quatrième quatre cent cinquante florins pour chacun. Les enfans du séminaire seront vêtus d'une robe bleue qui descendra jusqu'aux talons.

FRANÇOIS DE SALES, etc.

ORDRE DU PREMIER SYNODE

TENU A ANNECY SOUS L'ÉPISCOPAT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

TEL QU'IL EST DÉCRIT PAR CHARLES AUGUSTE DE SALES, LIV. V, PAG. 301.

Le onzième jour du mois d'août 1603, le saint évêque de Genève ayant fait un commandement à tous les ecclésiastiques de son diocèse, abbés, prieurs, doyens, chanoines et recteurs des églises paroissiales, de comparoître dans la ville d'Annecy le deuxième jour du mois d'octobre, à huit heures du matin, pour la tenue de son premier synode, et de déclarer à ceux qui seroient députés de sa part, les besoins de leurs églises, il mit ordre à ce que les paroisses ne fussent point privées du soin pastoral pendant le temps du synode, qui se célébra avec les solennités suivantes.

Le premier jour d'octobre le palais épiscopal fut ouvert; et l'heure du midi étant sonnée, les chanoines de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève, ceux de la collégiale de Notre-Dame d'Annecy, les surveillans (1) et autres curés de marque, s'assemblèrent devant le saint prélat, et on délibéra sur ce qu'on devoit faire le lendemain.

On assigna pour le lieu du synode l'église collégiale de Notre-Dame d'Annecy; on crea procureur le seigneur Louis de Sales, prévôt de l'église de Genève, et un chanoine de la cathédrale maître des cérémonies; on nomma encore des visiteurs et officiers pour conduire le synode.

Le lendemain deuxième jour d'octobre, la messe fut célébrée solennellement par le saint prélat, avec la musique. Il se fit une procession par toute la ville, où assistèrent en surplis messieurs les chanoines et curés. Le prélat alloit tout le dernier, revêtu d'une chappe et la mitre en tête. Le tour de la ville étant fait, M. Jean-Louis Jacquier, chanoine de la collégiale d'Annecy, monta en chaire, et fit en latin un très-beau discours sur la dignité et autorité des prêtres, et sur la vie qu'ils doivent mener. Lorsqu'il eut achevé, le bienheureux François, du milieu de l'autel, où il étoit assis sur un fauteuil, ajouta en françois beaucoup de choses aussi édifiantes; et la matinée se passa de la sorte.

L'après-midi, on s'assembla de nouveau dans la même église. Le sieur Jacques Favre d'Osillon ayant demandé permission de parler, il exposa que, quoique tous les abbés, prieurs et curés du diocèse eussent été appelés au synode par l'édit de M. l'évêque, il y en avoit cependant plusieurs qui étoient absens. Il

(1) C'est-à-dire doyens ruraux.

demanda acte de leur défaut, et que cependant l'on passât outre à la célébration du synode. Le saint prélat fit droit à ses demandes; après quoi on créa dix examinateurs, douze députés du clergé, vingt doyens ou surveillans, auxquels on donna l'autorité de visiter deux fois l'an les églises qui leur étoient confiées, de corriger les curés, de déférer les désobéissans, et de dispenser en choses légères, selon la nécessité. Voici les ordonnances et les règlemens que fit le saint évêque dans ce premier synode.

STATUTS SYNODAUX

DE L'ÉVÊCHÉ DE GENÈVE,

DRESSÉS PAR MONSEIGNEUR FRANÇOIS DE SALES,

Évêque et prince de Genève, le 11 octobre 1603, imprimés à Thonon par Marc de la Rue, signés François, évêque de Genève, et contresignés Decomba.

I. De antiquis conciliis.

Antiquorum conciliorum sacri canones, quibus ecclesiasticis personis, ne suis in domibus suspectas mulieres retineant, prohibetur, denuncianlor, et iterùm promulgantor; et, quantùm opus erit, ad rigidæ punitionis pœnam nova prohibitio lata esto.

II. De dispensationibus.

Supervigilibus diœcesanis, super observatione festorum in parœciis sibi commissis, ubi necessitas fuerit, dispensandi facultas data esto; omnibus curionibus et quibusvis aliis, præsertim verò officialibus laïcis, ne dent dispensationes hujusmodi, inhibetor.

III. De exequiis.

Super controversia quæ oriri posset inter curiones pro eleemosynis in exequiis fidelium qui in unâ parœciâ moriuntur, et sepeliuntur in alterâ, dari solitis, luminaria inter curiones, qui etiam pro defuncto preces fundent et sacrificabunt, æqualiter dividuntor. Curio nihilominus qui corpus sepelierit, annuum officium celebrator; et hoc pacto sindon cæteræque funeralium eleemosynæ illi remanentor. Aliæ quæcumque controversiæ supervigilum judicio remittuntor.

IV. De catechismo.

Curiones omnes populum suum Roberti cardinalis Bellarmini catechismum, dominicis et festis diebus, horâ opportunâ, docentor; et in hanc rem feriatis diebus pueros qui respondere queant, instruunto.

V. De evacuandis ecclesiis supellectilibus profanis.

Ecclesias suas, præsertim choros, profanis supellectilibus illuc bellorum tempore asportatis vacuari curanto; nec quidquam deinceps, absque evidendi necessitate reponi, permittunto.

VI. De observantiâ decretorum et usuum sancti concilii Tridentini.

Ecclesiastici omnes sacrosancti Tridentini concilii decreta in omnibus et per omnia, peculiariter autem in iis quæ ad divini officii et missæ celebrationem spectant, observanto. Nemo in posterum ad examen pro presbyteratûs ordine, nisi qui supervigilis testimonium circa perfectam usuum sacri concilii scientiam afferat, recipitor.

VII. De tabernaculis, ciboriis, et reservatione Eucharistiæ.

Omnes curiones suis ecclesiis ad reponendum augustissimum Eucharistiæ sacramentum tabernacula et alabastros procuranto. Reservatas pro infirmis sacras communiones primâ quâque mensis dominicâ mutanto. Sacramentum quod in festo

corporis Christi expositum fuerit, posterâ octavæ die consumunto.

VIII. De residentiâ.

Curionibus omnibus et curam animarum habentibus, nisi legitimè excusentur, sub pœnâ privationis suorum beneficiorum, residentia denunciator.

IX. De habitu ecclesiastico.

Ecclesiastici omnes habitum modestum et decentem, tonsuram et coronam clericalem, et barbam in superiori labro tonsam, gestanto.

X. De cauponis.

Ad cauponas et œnopolia ne accedunto, nec ad id ulla exceptio vel prætexta causa, etiam litium compositionis suffragator, quod de loco residentiæ intelligitor : alibi cum ex necessitate in diversorio cibum capere continget, modesti et sobrii sunto.

XI. De lusibus et venatione.

Nullibi illicitis lusibus ludento. A licitis in plateis, compitis, vicis, viis, et aliis locis publicis, abstinento.

Cum canibus et catapulta nunquam et nullibi venantor, nec catapultam ullo modo deferunto (...).

XII. De sancto oleo.

Omnes curiones sanctum oleum quotannis ab iis qui ad distribuendum constituti sunt, accipiunto, et in vasis mundis nec fragilibus tenento. Et constituti eos qui acceperint, in codicillum referunto.

XIII. De administratione Eucharistiæ.

Nullus ecclesiasticus pro sanctissimæ Communionis exhibitione, sub quovis prætextu quantumvis pio, pecuniam directè ullo modo, sub rigidæ et exemplaris castigationis pœnâ, petito.

XIV. De preano.

Nullus in eâ sacrâ monitiunculâ seu lectione quam præconium vocant, res et negotiationes sæculares et profanas, sed eas tantùm quæ Deum et animarum salutem expectant, publicato.

XV. De scamnis ecclesiarum, et vitreaminibus.

Curiones non deinceps nobilibus et aliis fœminis, ut in ecclesiarum choris sua scamna habeant, aut nova erigant, permittuntor. Ut tollantur ea quæ ex abusu erecta fuerunt, procuranto.

Ut Ecclesiarum cancelli vitrei integri sint, ii præcipuè qui altaria respiciunt, solliciti et providi sunto (...).

XVI. De exorcismis.

Nemo deinceps, nisi peculiariter et rursùm approbatus, exorcismis utitor. Nemo exorcistarum diabolo uti sortilegos nominibus propriis aut aliquod peccatum revelet, imperato.

XVII. De nundinis.

Nundinas, nisi in necessitate quæ rarò contingit, ecclesiastici fugiunto. Cùm adesse opportuerit, non ut negotiatores et mercatores, sed ud veri sacerdotes se gerunto.

XVIII. De commentariis curionalibus.

Omnes animarum curam habentes, baptismatum, matrimoniorum, et sepulturarum commentaria faciunto, et providè conservanto, et ad synodum signata apographa curiæ nostræ deferunto.

XIX. De sacellorum rectoribus.

Curiones tribus diversis diebus Dominicis in præconio, uti rectores omnes et fundatores sacellorum in suis parœciis existentium, intra mensem à die ultimæ publicationis, coràm vicario generali compareant, eum de officio et modo ea sacella conservandi instructuri, aliter solo æquabuntur; et reditus summo altari parœciæ aut alteri prout congruum erit, applicabitur, publicanto.

Curiones uti sacellorum rectores suo fungantur officio, observanto, curanto; eosque benignè, et secundum christianam charitatem necessaria celebrationis missæ, ad quam dari campanæ signum ritè permittent, communicando, recipiunto.

XX. De obstetricibus.

Curiones quantò citiùs suarum parœciarum obstetrices, ut de formâ et materiâ, baptismi examinentur, advocanto. Si ignoraverint, ut in extremâ necessitate, cum materiâ, formâ, et intentione baptizare queant, eas docento.

XXI. De adjurationibus, et de præconii formâ, et de absolutione.

Nemo incognitis verbis aut caracteribus, signisve superstitiosis, in precibus et abjurationibus quæ contra tempestatem fiunt, utitor.

Nemo aliam præconii formam ab eâ quæ ab illustrissimo prædecessore nostro publicata fuit, adhibeto. Nemo item aliam absolutionis formam, præter hanc : *Misereatur tui*, etc. *Indulgentiam*, etc.

Absolutio.

Dominus noster Jesus Christus, qui est summus pontifex, te absolvat; et ego, auctoritate ipsius mihi licet indignissimo concessâ, ab olvo te in primis ab omni vinculo excommunicationis, in quantum possum et tu indiges; deindè ego te absolvo à peccatis tuis, in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti. Amen.

Preces post absolutionem.

Passio Domini nostri Jesu Christi, communio beatæ Mariæ semper virginis, et omnium sanctorum; quidquid boni feceris, et mali patienter sustinueris, sit tibi in remissionem peccatorum tuorum, in augmentum gratiæ, et præmium vitæ æternæ. Amen.

Denique curiones omnes et vicarii horum statutorum apographa habento, et suis in sacrariis, aut aliis ecclesiarium locis in quibus sæpiùs legi et considerari possint, affigunto.

—

I. Des anciens conciles.

Nous avons intimé et publié de rechef les canons des anciens conciles, qui défendent aux ecclésiastiques de tenir dans leur logis aucune femme dont la demeure et le séjour avec eux puissent être justement suspects; et, en tant que de besoin, avons fait de nouveau la même prohibition sous peine d'une punition rigoureuse.

II. Des dispenses.

Nous avons donné et donnons pouvoir aux révérends surveillants de ce diocèse de dispenser de l'observation des fêtes commandées dans les paroisses qui leur sont confiées, selon qu'il en sera nécessaire; défendant à tous curés et autres quelconques, nommément aux officiers laïques, de donner telles dispenses.

III. Des funérailles.

Sur les différens qui pourroient naître entre les curés pour les honoraires aux funérailles des fidèles qui meurent dans une paroisse, et qui sont enterrés dans une autre, il a été ordonné que le luminaire sera partagé également entre les deux curés, qui aussi d'autre part feront des prières et sacrifices pour le défunt. Néanmoins le service annuel se fera par le curé qui aura enterré le corps, au moyen de quoi le linceul, le drap et les autres aumônes des funérailles lui demeureront; tous autres différens étant remis au jugement des surveillans.

IV. Du catéchisme.

Tous les curés enseigneront le catéchisme de l'illustrissime cardinal Bellarmin, les dimanches et fêtes de commandement, à l'heure qui sera jugée la plus propre selon l'exigence des lieux; et pour cet effet ils essaieront les jours ouvriers d'apprendre le même catéchisme aux petits enfans, afin qu'ils puissent répondre aux questions qu'on leur en fera.

V. De l'évacuation des meubles profanes qui sont dans les églises.

Les curés feront vider leurs églises, et particulièrement les chœurs, des meubles profanes qui pendant la guerre y ont été mis en assurance, et ne permettront pas dans la suite que pareilles choses y soient déposées sans une évidente nécessité.

VI. De l'observation des décrets et des cérémonies du saint concile de Trente.

Tous les ecclésiastiques suivront en tout et partout les décrets du très-saint concile de Trente, et principalement en ce qui est de l'office divin et de la célébration de la messe. Et nul ne sera reçu dorénavant à l'examen pour être ordonné prêtre, qu'il n'apporte une attestation du surveillant du lieu d'où il est, par laquelle il conste qu'il sait exactement les saintes cérémonies de la messe selon l'usage dudit saint concile de Trente.

abernacles, des ciboires, et de la réserve de la sainte Eucharistie.

les curés fourniront ou procure-
eurs églises des tabernacles et des
propres pour reposer le très-saint
nt sur l'autel. Ils changeront tous
iers dimanches du mois les hosties
réservées pour les malades; et ne
nt le saint Sacrement qui aura été
e jour de la Fête-Dieu que jusqu'au
in de l'octave, auquel jour ils le
eront.

VIII. De la résidence.

sidence est ordonnée à tous les
t à tous ceux qui ont charge d'ames,
ont légitimement excusés, à peine
ation de leurs bénéfices; la pré-
donnance tenant lieu de dernière
ion.

IX. De l'habit ecclésiastique.

enjoint à tous les ecclésiastiques
er un habit modeste et décent,
toujours la tonsure et la couronne
bien marquée sur leur tête, et la
asée sur la lèvre supérieure.

X. Des cabarets.

avernes et les cabarets sont inter-
ous ecclésiastiques dans les lieux
résidence, sans aucune exception,
quelque prétexte que ce soit, même
moder les différens; et encore
ailleurs, sinon dans le cas d'une
nécessité; auquel cas ils s'y com-
it avec toute sorte de modestie et
été.

XI. Des jeux et de la chasse.

eux illicites leur sont défendus en
ux; et pour les récréations per-
ls ne les pourront prendre dans les
carrefours, rues, chemins, et
ieux publics.
r est fait aussi défense de faire la
course de chiens et avec l'arque-
lont le port leur est totalement
(et toute autre chasse qui se trou-
endue même aux laïques, selon la
é des lieux.)

XII. Des saintes huiles.

Tous les curés prendront chaque année les huiles des mains de ceux qui sont établis pour les leur distribuer, et les tiendront dans des vases propes et non fragiles. Et ceux qui les distribueront, feront une liste de ceux qui les auront prises.

XIII. De l'administration de l'Eucharistie.

Nul ecclésiastique, sous quelque prétexte que ce soit, même de piété, ne demandera aucun argent, ni directement ni indirectement en quelque sorte que ce puisse être, pour l'administration de la très-sainte communion; et cela, sous peine d'être châtié sévèrement et exemplairement.

XIV. Du prône.

Nul ne fera au prône aucune publication des choses profanes ou des affaires séculières, mais seulement de celles qui concernent le service de Dieu et celui des ames.

XV. Des bancs des églises, et des vitres.

Les curés ne permettront point désormais aux dames et aux autres femmes d'avoir des bancs dans les chœurs des églises, et feront ôter ceux qui par abus y auroient été mis.

Ils auront soin aussi que les châssis ou vitres de leurs églises soient entiers, principalement ceux qui répondent aux autels; (et qu'ils soient fermés pendant qu'on y célèbre la sainte messe.)

XVI. Des exorcismes.

Nul n'exorcisera dorénavant, s'il n'est spécialement et de nouveau approuvé. Et il est défendu à tous exorcistes généralement le commander au malin esprit qu'il ait à révéler les sorciers et sorcières par leurs noms, ni aucun péché.

XVII. Des foires.

Les foires et marchés sont défendus aux ecclésiastiques, sinon en cas de nécessité, ce qui arrive peu souvent; et en ce cas ils se comporteront selon leur qualité de prêtres, et non en marchands et négocians.

XVIII. Des registres des curés.

Il est enjoint à tous ceux qui ont charge d'ames, d'avoir en bon état des registres des baptêmes, des mariages et des enterremens, et d'en rapporter à chaque synode des copies signées dans notre greffe.

XIX. Des recteurs des chapelles.

Les curés feront publier par trois diverses fois au prône de leurs paroisses, que les recteurs ou fondateurs des chapelles qui sont dans lesdites paroisses, aient à comparoître dans un mois après la dernière publication, devant notre vicaire-général, pour l'instruire du service dont lesdites chapelles sont chargées, et du moyen de les entretenir; par faute de quoi elles seront rasées, et le revenu qui s'y trouvera sera appliqué au maître autel de la paroisse, ou à quelque autre, selon qu'il sera plus convenable.

Les curés tiendront la main à ce que les chapelains s'acquittent de leurs devoirs, et les recevront charitablement, leur fournissant les choses nécessaires à la célébration des messes, qu'ils leur permettront de sonner à l'heure et en la manière compétentes.

XX. Des sages-femmes.

Les curés feront au plus tôt venir pardevant eux les sages-femmes de leurs paroisses, pour les examiner sur la forme et la matière du baptême. Et si elles les ignorent, ils les leur apprendront, afin qu'en cas de l'extrême nécessité elles puissent baptiser avec la matière, la forme et l'intention requises.

XXI. Des exorcismes contre les tempêtes, et la forme du prône, et de l'absolution.

Que personne ne se serve de paroles inconnues, ni de caractères ou de signes superstitieux dans les prières et les exorcismes qui se font contre la tempête.

Toute autre manière de prône que celle qui a été publiée par feu monseigneur notre prédécesseur (auquel Dieu fasse miséricorde) est entièrement prohibée, comme aussi toute autre forme d'absolution que celle qui suit: ***Misereatur tui, etc. Indulgentiam, etc.***

Absolution.

Que notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le souverain pontife, vous absolve; et moi, par son autorité qui m'a été accordée, quoique très-indigne, je vous absous premièrement de tout lien d'excommunication, en tant que je le puis et que vous en avez besoin: je vous absous en second lieu de vos péchés, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Prières après l'absolution.

Que la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, la communion de la bien-heureuse Vierge Marie et de tous les saints, tout ce que vous aurez fait de bon, et tout ce que vous aurez souffert de mal avec patience, vous serve à la rémission de vos péchés, à l'augmentation de la grâce, et à la récompense de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Il est enfin commandé à tous curés et vicaires d'avoir les présens statuts, et de les afficher dans leurs sacristies, ou autres lieux de leurs églises où ils puissent les voir souvent et les considérer.

STATUTS SYNODAUX

PUBLIÉS PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES,

DANS LE SYNODE DE L'ANNÉE 1605, LE MERCREDI DE LA SECONDE SEMAINE D'APRÈS PAQUES, 28e JOUR DU MOIS D'AVRIL. (Auguste de Sales, liv. VI, pag. 273 du latin, et 330 du françois.)

Negligentia quam ex ecclesiasticis nobis subditis in observandis iis quæ nuper statueremus, nonnulli, imò plurimi ostenderunt, et necessitas quam esse cognovimus initio visitationis nostræ, scilicet controversiis quæ inter curiones et parœcianos

nasci possent caveremus, ad ferenda hæc statuta compulerunt.

De renovatione priorum statutorum.

Primò igitur statuimus constitutiones synodi anni millesimi sexcentesimi tertii, præsertim verò in iis quæ ad cauponas et œnopolia spectant, ut cum his accuratè observantur, iterùm esse promulgandas.

De residentiâ.

Universos et singulos quicumque beneficia curam animarum habentia possident, sub excommunicationis pœnâ, intra sex hebdomadas personaliter residere debere, nisi legitimè cum illis dispensatum sit, quod vel nobis, vel vicario nostro generali intra idem tempus constare debeat. Et ne eorum beneficiorum possessores ignorantiæ causam prætendant, præcipimus eorum vicariis uti eos certiores reddant, hocque, statutum eis sive verbo sive scripto denuntient, necnon ut intra mensem ad vicarium nostrum suæ diligentiæ testimonium referant, sub pœnâ quinquaginta librarum adversùs unumquemque delinquentem.

De exorcistis.

Cùm multos intellexerimus committi ab exorcistis abusus, prohibemus omnibus ecclesiasticis ne deinceps exorciseut, nisi vel à nobis vel à vicario nostro rursùm admittantur; et admissio quidem in scriptis dabitur iis qui ad id muneris idonei censebuntur. Iis autem sub excommunicationis pœnâ prohibemus ne extra ecclesias exorciscnt, ne possessos suis in domibus curioniis retineant, præsertim si mulieres sint, et ne cum illis peregrinationes ineant, sub pœnâ vigenti quinque librarum, et alterius arbitraria contra delinquentes.

De concionatoribus.

Nemini religioso, cujuscumque tandem ordinis, licitum sit in diœcesi nostrâ concionem habere, nisi facultatem in scriptis habeat vel à nobis, vel à vicario nostro, quam curionibus exhibere tenebitur ubi concionari volet, itemque eos admonere, antequàm ad magnam missam accingantur, ut parœcianos suos queant hàc de re commonefacere.

De confessione et communione paschali.

Tenebuntur parœciani omnes paschali tempore apud curiones suos aut alios ab eis potestatem habentes confiteri, itemque in parœciali ecclesiâ eorum manibus seu ab eis constitutorum communicare. Si tamen essent aliqui qui nollent eorum communicare manibus, tenebuntur ii admonere et aliò eundi facultatem petere, quam quidem facultatem eo ipso curiones dabunt, et parœciani intra dies octo post Pascha testimonium ab eo sacerdote referent, cujus manibus communicaverint, alioquin censebuntur ut hæretici.

De iis qui cum hæreticis manere coguntur.

Quod ad eos qui in hæreticorum regionibus diœcesi nostræ finitimis versantur, vel qui ut habeant quò vivant cum iis coguntur habitare, facultatem facimus omnibus curionibus, et aliis ritè admissis, eos confitentes audiendi et absolvendi, quòd statutos Ecclesiæ festos dies non celebraverint, vigiliis, quatuor temporibus, et quadragesimâ non jejunaverint, aut quòd diebus illis (exceptis veneris et sabbati) carnes comederint, sicut etiam quòd ministrorum concionibus interfuerint, dummodò cœnam non sumpserint.

De sindone defunctorum.

Ad vitandas altercationes quæ solent inter curiones et parœcianos esse pro sindone defunctorum, statuimus futurum deinceps ad hæredum, vel aliorum exequiarum curam habentium arbitrium uti sindonem curioni relinquant, vel referant persolvendo ei sex florenos, et pro riciniolo puerorum, duos florenos.

De luminaribus in exequiis.

Super querimoniis ad nos relatis, quòd multi curiones luminaria quæ in exequiis die sepulturæ deferuntur, retineant, nec velint ad missas quæ die posterâ celebrantur, præbere, sed alia petant, statuimus ut curiones teneantur luminaria die posterâ repræsentare, et diebus tribus quibus consuetum est preces pro defunctis fundere, si luminaria illa sufficiant; quibus verò tribus diebus præteritis, quod ex iis luminaribus residuum erit, spectabit ad curiones: et si missæ die crastinâ non celebrentur, tunc curiones luminaria repræsentare minimè teneantur. Et quandoquidem in multis diœcesis nostræ ecclesiis rogantur

curiones uti præbere dignentur luminaria, et cùm ad debiti numerationem venitur, plerumquè intentare suis cum parœcianis lites coguntur. Ut iis occurramus, statuimus ponderanda esse luminaria coram iis à quibus præbere rogabuntur, antequàm remittant, sicut etiam quùm reddentur; et pro insumptâ cerâ solvendos esse ad unamquamque libram ponderis Aniciensis quinque florenos, eodemque pretio solvenda luminaria quæ anni decursu præbuerint.

De sacellis.

Cùm noverimus multa esse sacella exigui reditûs, et multis onerata officiis quibus rectores satisfacere nequeunt, statuimus ut rector sacelli, qui, exempli gratiâ, decem tantùm florenos annui reditûs percipiet, ad vigenti tantùm missas in anno obligetur, ratione sex assium pro missâ, et sic de cæteris; non intelligentes tamen eos qui opimi reditûs sacella possident, ad amplius et majus officium quàm ex fundatione teneantur, obligare.

De festo sancti Petri ad vincula, et dedicationis.

Imperamus et præcipimus omnibus ecclesiasticis diœcesim nostram incolentibus uti deinceps festum sancti Petri ad vincula cum octavâ, tanquam patroni ecclesiæ nostræ cathedralis, itemque diem dedicationi ejusdem, quæ est octavâ octobris, celebrent.

De litibus inter parochos et parochianos componendis.

Cùm ad aures nostras pervenire curionum et aliorum beneficia possidentium plurimas lites adversùs parœcianos suos intendere, plerumque ex contentione potius et æmulatione, quàm studio suarum ecclesiarum bona tuendi, quas facile esset initio componere; prohibemus idcircò curionibus omnibus, et aliis quibuscumque ecclesiasticis, ne quid simile intendant, vel suos parœcianos in jus arcessant, quin priùs cum supervigili contulerint, qui, auditis partibus, rem componere conabitur: si tamen parœcianos viderit esse injurios, nec velle ad æquum rectumque intelligere, tunc curionibus jus suum prosequendi facultas dabitur.

De alienatione bonorum ecclesiasticorum.

Super expositione nobis à procuratore fiscali nostro factâ, quòd licet ex jure ipso omnes bonorum ecclesiasticorum alienationes, nisi in evidentem Ecclesiæ utilitatem cedant (quo casu etiam superiorum licentia necessaria est), prohibitæ sint, nihilominùs ecclesiastici multi tùm curiones cùm sacellorum rectores, nobis vel vicario nostro insciis, beneficiorum suorum fundos vendunt, permuttant, alienant, quod multarum deindè litium materiam præbet. Ut iis malis occurramus, omnes contractus alienationis aut permutationis eorum bonorum factos, aut qui deinceps nobis aut vicario nostro insciis fient, irritos et nullos declaramus. Beneficiatis ne quid simile committant, sub pœnâ centum librarum inhibentes, et si commiserint præcipientes ut intra sex menses omnia in pristinum statum restituant. Mandantes propterеà supervigilibus ut seriò in eam rem advertant, admoneantque procuratorem nostrum fiscalem, quotiescumque aliquem peccati in nostrum hoc statutum reum cognoverint.

La négligence que la plupart des ecclésiastiques soumis à notre charge ont apportée à l'observation de nos premières ordonnances, et la nécessité d'obvier aux contentions et disputes qui pourroient arriver entre les curés et leurs paroissiens, selon que nous l'avons reconnu dans le commencement de notre visite générale, tout cela nous a engagé à faire les présentes constitutions.

Du renouvellement des anciens statuts.

Premièrement, nous avons ordonné que les constitutions par nous faites au synode du deuxième jour d'octobre de l'an 1603 seront de nouveau publiées, surtout en ce qui concerne les tavernes et les cabarets, pour être observées avec les présentes, et qu'il n'y soit fait faute sous quelque prétexte que ce soit.

De la résidence.

Que tous ceux qui possèdent des bénéfices à charge d'ames aient à résider en personne dans l'espace de six semaines, sous peine d'excommunication s'ils ne sont dûment dispensés; de quoi ils seront tenus de faire apparoir par-devant notre vicaire

général dans le même temps. Et afin que les possesseurs de ces bénéfices ne prétendent cause d'ignorance, il est enjoint à leurs vicaires de les en avertir, et de leur notifier la présente ordonnance de bouche ou par écrit et de rapporter dans le mois, à notre vicaire-général, un acte par lequel il apparoisse de leur diligence, à peine de cinquante livres contre chaque défaillant.

Des exorcistes.

Il est défendu à tous ecclésiastiques d'exorciser par la suite, à moins qu'ils ne soient de nouveau admis par nous ou par notre vicaire; et l'admission sera donnée par écrit à ceux qui seront trouvés capables d'exercer cette fonction. Nous leur défendons, sous peine d'excommunication, d'exorciser ailleurs que dans les églises, et de tenir les possédés dans leurs maisons, surtout les femmes et les filles, et de faire des voyages et des pélerinages avec elles, à peine de vingt-cinq livres d'amende, ou autre peine arbitraire.

Des prédicateurs.

Il ne sera permis à aucun religieux, de quelque ordre qu'il soit, de prêcher dans notre diocèse, s'il n'en a la permission par écrit de nous ou de notre vicaire; laquelle permission il sera obligé de montrer aux curés des lieux où il voudra prêcher, et de les avertir, avant qu'ils commencent leurs grand'messes, d'en instruire leurs paroissiens, afin qu'ils aient à y assister.

De la confession et de la communion pascale.

Tous les paroissiens seront tenus de se confesser à Pâques à leurs curés, ou à d'autres qui auront pouvoir d'eux d'entendre leurs confessions : à l'égard de la communion, ils seront obligés de la recevoir en leur paroisse de la main de leur curé, ou d'autres par eux députés pour cela. Que s'il s'en trouvoit qui ne voulussent pas communier de la main de leur curé, ils seront tenus de l'en avertir, et de lui demander permission d'aller ailleurs; laquelle permission leur sera donnée par le curé sans s'informer autrement de la raison. Les mêmes paroissiens rapporteront dans les huit jours après Pâques l'attestation du prêtre qui les aura communiés, à peine d'être tenus pour hérétiques.

De ceux qui sont obligés de demeurer avec les hérétiques.

Pour ce qui est de ceux qui fréquentent les pays hérétiques voisins de notre diocèse, ou qui pour gagner leur vie sont contraints de demeurer chez des hérétiques, nous avons donné pouvoir à tout curé et autres qui ont permission de confesser, de les entendre en confession et de les absoudre de n'avoir pas célébré les fêtes commandées par notre mère la sainte Église, de n'avoir pas jeûné les jours des veilles, des quatre-temps, et du carême; comme aussi d'avoir mangé de la viande ces mêmes jours, excepté les vendredis et samedis, et pareillement d'avoir été aux prêches des ministres, pourvu qu'ils n'aient pas pris la cène.

Du drap de toile qu'on met sur le corps des défunts.

Pour éviter plusieurs différens et disputes qui arrivent entre les curés et les paroissiens de notre diocèse, à l'occasion du linceul qui se met sur les morts lorsqu'on les porte en terre, nous avons ordonné qu'il sera au choix des héritiers du défunt, ou des autres qui seront chargés de faire faire les funérailles, de laisser ce linceul au sieur curé, ou de le reprendre en lui payant six florins, et deux florins pour le couvre-chef ou la toilette qui se met sur les petits enfants.

Des luminaires des funérailles.

Sur les plaintes qui nous ont été faites que plusieurs curés retiennent le luminaire que l'on porte aux funérailles et obsèques le jour de l'enterrement, sans en vouloir fournir pour les messes qui se disent le lendemain, mais en demandent d'autre, nous avons ordonné que les curés seront tenus de représenter les luminaires le lendemain et pendant les trois jours que l'on a coutume de faire prier pour les défunts, si tant est que ce luminaire puisse suffire; et passé les trois jours, ce qui restera appartiendra aux curés; mais s'il arrive qu'on ne fasse pas dire de messes le lendemain, ils ne seront nullement tenus de représenter le luminaire. Comme en plusieurs églises de notre diocèse les curés sont priés de fournir le luminaire des enterremens, et quand ce vient au paiement sont con-

traints bien souvent d'entrer en procès avec leurs paroissiens, nous, désirant y obvier, avons ordonné que les curés qui fourniront le luminaire le pèseront en présence de ceux qui le leur feront fournir, avant de le donner, comme aussi quand ils le reprendront, et il leur sera payé de la cire qui se trouvera usée à raison de cinq florins pour chaque livre du poids d'Annecy; et on paiera sur le même pied le luminaire qu'on leur fera fournir tout le long de l'année.

Des chapelles.

Ayant reconnu qu'il y a plusieurs chapelles de peu de revenu, et chargées par la fondation d'un grand service auquel les recteurs ne peuvent pas satisfaire, nous avons ordonné que le recteur d'une chapelle qui n'aura, par exemple, que dix florins de revenus, ne sera obligé de dire que vingt messes par an, à raison de six sous par messe, et ainsi des autres; n'entendant pas toutefois obliger ceux qui possèdent les chapelles d'un bon revenu, à plus de service qu'elles ne s'en trouvent chargées par leur fondation.

De la fête de S. Pierre-ès-liens, et de celle de la dédicace.

Nous commandons à tous ecclésiastiques demeurant dans notre diocèse, de célébrer par suite la fête de S. Pierre-ès-liens avec son octave, comme étant le patron de nostre église cathédrale, et de faire aussi la fête de la dédicace de notre dite église, qui arrive le huitième jour d'octobre.

Des procès entre les curés et les paroissiens.

Étant venu à notre connoissance que plusieurs curés et autres possédant des bénéfices dans notre diocèse, intentent des procès à leurs paroissiens, quelquefois plutôt par animosité que par le zèle de défendre les biens de leurs églises et bénéfices, lesquels procès il seroit aisé d'accommoder au commencement, nous avons défendu à tous curés et autres bénéficiers d'intenter par la suite aucun procès à leurs paroissiens, à moins qu'au préalable ils n'en aient conféré avec leur surveillant, lequel, ayant entendu les parties, tâchera de les mettre d'accord : que s'il voit que le tort est du côté des paroissiens, et qu'ils ne veuillent pas se mettre à la raison, il sera permis aux curés de poursuivre leur droit en justice.

De l'aliénation des biens de l'Église.

Sur la remontrance qui nous a été faite par notre procureur fiscal, que nonobstant la défense qui est faite par les lois d'aliéner en aucune façon les biens de l'Église, à moins que l'aliénation ne soit évidemment au profit et à l'utilité d'icelle, auquel cas il faut avoir encore la permission des supérieurs, plusieurs bénéficiers, tant curés, recteurs de chapelles, qu'autres ecclésiastiques, à notre insu et sans notre consentement ou celui de notre vicaire-général, vendent, échangent et aliènent les fonds de leurs bénéfices, ce qui donne occasion à beaucoup de procès, auxquels désirant obvier, nous avons déclaré nuls tous les contrats d'aliénation et d'échange de ces biens ecclésiastiques, qui ont été faits jusqu'à présent, ou qui se feront par la suite à notre insu ou à l'insu de notre vicaire-général; enjoignant aux possesseurs des bénéfices de remettre dans six mois ce qui se trouvera aliéné de la sorte, à peine de cinquante livres d'amende, avec inhibition à tous bénéficiers d'aliéner les biens dépendans de leurs bénéfices sans notre permission, à peine de cent livres d'amende. Commandons aux surveillans d'y tenir la main chacun dans leur district, et d'avertir notre procureur fiscal de ceux qui contreviendront, pour y être par après pourvu ainsi que de raison.

ÉDIT [1]

DE S. FRANÇOIS DE SALES, ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE,

TOUCHANT LA PROCESSION SOLENNELLE DE LA FÊTE-DIEU. (Tiré de la *Vie* du Saint prélat, par Auguste de Sales, liv. VI, pag. 267 du latin; pag. 322 du françois.)

(Vers le 17 juin 1604.)

Appetente et jamjam imminente stato illo festo die quo Ecclesia catholica mater nostra præcelsum et venerabile Eucharistiæ sacramentum singulari solemnitate celebrandum, ac in processionibus reverenter et honorificè per vias et loca publica circumferendum constituit, ut sic victricem veritatem de mendacio et hæresi triumphum agere ex tantâ lætitiâ palàm ostendat; nobis, quos asserente supremâ sede apostolicâ, Spiritus sanctus posuit regere hanc in quâ sumus Ecclesiam, illud præcipuè incumbit cura, ut omnia congrue et decenter in tantâ celebritate fiant et constent.

Verùm cùm omnia quæ à Deo sunt ordinata sint, ait Apostolus ad Romanos, et omnia honestè et secundùm ordinem, ait idem ad Corynthios, tùm maximè ad omnimò servandum est in Ecclesiâ sanctâ Dei, quæ scilicet procedere semper debet ut castrorum acies ordinata. Neque verò unicuique spiritui in eo ordine statuendo credendum, sed Spiritui illi sancto, qui per totum Ecclesiæ corpus diffunditur, et placita sua per concilia, maximè generalia, ac per sedis apostolicæ summos pontifices Christi vicarios, manifestat.

Quare nos ita per præsens edictum statuimus, ut scilicet inter ecclesiasticas personas primi procedant fratres ordinis sancti Francisci capucinorum, quos sequantur fratres ordinis sancti Francisci observantium tùm fratres ordinis sancti Dominici, posteà fratres sancti Sepulchri, quibus succedat ecclesia collegiata beatæ Mariæ lætæ, in quâ qui officio curionis fungitur, stolam ad reliquum sacrarum vestium ornatum addat, isque solus. Ultimo loco procedat ecclesia nostra cathedralis, in quâ nos, Deo propitio, augustissimum ac tremendum Sacramentum portabimus, apparatu, quoad fieri poterit, honestissimo et magnificentissimo. Post sacramentum verò veniant omnes utriusque sexûs fideles eo ordine et apparatu quo hactenùs, pro suâ in tantum mysterium devotione, consueverunt huic processioni interesse.

Atque ordo prædictus cùm sit secundùm cæremoniale Romanum, et juris communis pontificumque decreta, ut perquàm accuratè ab omnibus ecclesiasticis tàm regularibus quàm sæcularibus sine ullâ contentione servetur, in virtute sanctæ obedientiæ omninò præcipimus. Qui autem secùs fecerit, excommunicationis latæ sententiæ pœnam ipso facto incurrat, non obstantibus quibuscumque, amotâ etiam omni appellatione, sine præjudicio nihilominùs jurium, si quæ sint, et prætentionum ecclesiæ collegiatæ beatæ Mariæ lætæ, quæ omnia illi salva esse volumus et declaramus, parati, ubi de illis constiterit, præsens edictum, quatenùs illi officiat, omninò revocare et irritum declarare.

Cæterùm in gratiam populi, et ut ejus devotionem erga parœcialem sancti Mauritii ecclesiam, quantùm in nobis est, promoveamus, censuimus in eâ ecclesiâ solemne missæ officium à nobis ut par est celebrandum, cui respondebunt omnes tùm cathedralis tùm collegiatæ clerici; et ibidem ut omnes ad processionem ineundam et finiendam conveniant.

Aux approches de ce saint jour, où l'Eglise catholique notre mère veut que l'on célèbre avec une solennité toute particulière le très-haut et le vénérable sacre-

(1) Cet édit fut rendu à l'occasion d'un différent qu'eurent les chanoines de la cathédrale de Genève et ceux de Notre-Dame d'Annecy, pour le pas.

ment de l'Eucharistie, et qu'on le porte en procession par toutes les rues et les lieux publics avec toute sorte d'honneur et de révérence, pour montrer évidemment par une si grande réjouissance que la vérité, devenue victorieuse, triomphe du mensonge et de l'hérésie, il appartient à nous, que le Saint-Esprit a établi par l'autorité du souverain Siége apostolique, pour gouverner cette Église de Dieu, en laquelle nous sommes, et c'est spécialement le devoir de notre charge, de faire en sorte qu'en une telle solennité tout se fasse d'une manière et avec une décence convenable.

Mais parce que toutes les choses qui sont de Dieu sont dans l'ordre, comme dit l'Apôtre écrivant aux Romains, et qu'elles doivent toutes être faites honnêtement et selon l'ordre, comme il dit écrivant aux Corinthiens, cela doit être assurément observé surtout dans la sainte Église de Dieu, qui doit toujours marcher comme une armée rangée en bataille : et il ne faut pas s'en rapporter à toutes sortes d'esprits dans l'établissement de cet ordre, mais à cet Esprit saint qui est répandu par tout le corps de l'Église, et qui manifeste sa volonté et ses intentions par les conciles, surtout généraux, et par les souverains pontifes du Saint-Siége apostolique, vicaires de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, par ce présent édit, nous ordonnons qu'entre les personnes ecclésiastiques les frères de l'ordre de S. François, dits capucins, marcheront les premiers suivis des frères mineurs de S. François de l'observance; ensuite les frères de S. Dominique, après lesquels iront les frères religieux du S. Sépulcre : à ceux-ci succédera l'église collégiale de Notre-Dame, en laquelle celui qui fait l'office de curé ajoutera l'étole à ses autres habits d'Église, **à l'exclusion de tout autre.** En dernier lieu marchera notre église cathédrale, en laquelle, avec l'aide de Dieu, nous porterons le très-auguste et très-redoutable Sacrement, avec le plus de gravité, de pompe et de magnificence qu'il se pourra faire. Après le Saint-Sacrement, viendront tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, avec le même ordre et la même solennité avec lesquels ils ont coutume jusqu'à présent d'assister à cette procession, eu égard à leur dévotion envers un si grand mystère.

Or, attendu que cet ordre est selon le cérémonial romain, et les décrets des souverains pontifes et du droit commun, nous commandons absolument en vertu de la sainte obéissance, qu'il soit exactement observé par tous les ecclésiastiques tant réguliers que séculiers, sans contradiction et contention quelconque. Celui qui ne s'y conformera pas, encourra par le seul fait la peine d'excommunication de sentence portée, nonobstant toute appellation, et sans préjudice des droits et prétentions de l'église collégiale de Notre-Dame; lesquels droits et prétentions, s'il y en a, nous voulons et déclarons leur être conservés, étant prêts à révoquer le présent édit en tant qu'il leur préjudiciera, et aussitôt que lesdits droits et lesdites prétentions nous apparoîtront.

Au reste, en faveur du peuple, et pour accroître sa dévotion à l'église paroissiale de Saint-Maurice, autant qu'il est en notre pouvoir, nous avons jugé être à propos d'y célébrer l'office solennel de la messe, qui sera chanté alternativement par les deux chapitres de notre cathédrale et de la collégiale; et tous seront obligés de s'assembler en ce lieu pour commencer et finir la procession.

TRANSACTION

ENTRE LES CHANOINES DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE

ɪE LA COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME D'ANNECY, AU SUJET DES PROCESSIONS ET ÈROGATIVES DES DEUX CHAPITRES, EN LA PRÉSENCE DU SAINT ÉVÊQUE, ET ɪÉE PAR LUI-MÊME. (Tirée de la *Vie* de S. François de Sales, par Auguste ɪ, liv. VI, pag. 335.)

:orzième jour du mois d'octobre l six cent cinq, furent présents ıonseigneur le révérendissime e Sales, évêque et prince de Ge- vénérables prévôts et chanoines ı cathédrale de Saint-Pierre de Louis de Sales, prévôt, Claude chantre; Amblarde Guillet de Etienne de la Combe, Charles- ıet, Charles Grosset, Jean Deage, lochut, Philibert Roges, Jean laude-Etienne Nouvelet, Jean- le Sales, et Denis de Granier, , d'une part; et messieurs de la de Notre-Dame d'Annecy, sa- ıues Des-Oches, Claude Cheva- ıélemi Floccard, Jean-Louis Jac- ean Bernard, d'autre part, avec Pierre Dunant et Guillaume Jos- rêtres d'honneur, tous députés glises; auxquels il fit une briève sante exhortation du bien de la ıux enfin ayant répondu qu'ils dorénavant vivre bien et tran- t les uns avec les autres, firent oyen et en sa présence une tran- le cette sorte :

la sentence provisionnelle du ré- me évêque de Genève sera tenue ıitive : mais parce qu'elle est ı termes généraux, adjugeant la à l'église cathédrale de Genève, fier la façon de la jouissance en n d'icelle; et qu'encore qu'on ɔrd en gros, on ne laisseroit pas l'être en doute par le menu, on avorablement expliquer le tout t et d'autre; c'est à savoir :

, lorsqu'il plaira au révérendis- neur évêque, ou à son vicaire- de convoquer les églises en sa e pour les processions, les cha- noines de l'église Notre-Dame ne feront point de difficulté d'y venir, le signe de la cloche leur étant donné à propos.

3. Et au cas qu'ils arriveront pendant qu'on chantera au chœur cathédral quelque office que ce soit, ils se logeront où bon leur semblera hors du chœur en attendant la fin de l'office; lequel étant fini, ils entreront au chœur si bon leur semble, et se logeront aux hautes formes du côté gauche, qui sera vidé à cet effet, excepté la place des gens du duc de Nemours et de Génevois tenant son conseil et sa chambre des comptes, et là se reposeront en attendant que la procession se commence, toutefois sans qu'ils puissent faire aucune sorte d'office; en signe de quoi s'ils viennent avec leurs chappes et bâtons de chantrerie, les chantres pourront monter aux hautes formes avec leurs confrères, sans y porter les bâtons, telle séance leur étant concédée en témoignage de fraternité, et non pas autrement.

4. Que les processions et offices d'icelles se commenceront et s'entonneront par les chantres de l'église cathédrale, et ensuite par le chœur cathédral; et le premier verset d'hymne, psalme, ou cantique, étant achevé, le second sera chanté par ceux de l'église de Notre-Dame.

5. Et ainsi la procession sera faite alternativement à deux chœurs, avec le même ordre qui a été pratiqué par l'édit et ordonnance du révérendissime évêque, sans aucun mélange des corps, lesquels marcheront à part et chacun à son rang, c'est à savoir : le corps de l'église collégiale de Notre-Dame après les religieux du Saint-Sépulcre, et devant le corps de l'église cathédrale, qui marchera en dernier ordre.

6. Au retour des processions, le chanoine cathédral qui fera l'office ayant dit

l'oraison, le corps de l'église collégiale se retirera avec les autres.

7. Que si les églises sont convoquées par le révérendissime évêque, ou par son vicaire-général, en l'église de Notre-Dame, ou bien en celle de Saint-Maurice, l'on procédera en cette sorte : les chanoines de Notre-Dame feront donner le signe de la cloche pour la procession, si à propos, que quand les chanoines de l'église cathédrale arriveront les offices soient faits, en sorte qu'à leur arrivée ils puissent immédiatement commencer la procession : si toutefois les offices n'étoient pas achevés, ils n'entreront point au chœur jusqu'à la fin, pour ne pas interrompre les louanges de Dieu.

8. Et en entrant dans le chœur, en cas qu'il faille faire quelque séjour, monteront et se logeront aux hautes formes du côté droit, l'évêque étant présent ou absent, laissant néanmoins libre la place des seigneurs du conseil et de la chambre.

9. Et la procession sera entonnée par les quatre chantres, c'est à savoir : deux de la cathédrale et deux de la collégiale, lesquels collégiaux seront réellement chanoines. L'ordre de leur séance sera, que l'on mettra quatre siéges autour du pupitre, deux devant et deux derrière : ceux de devant serviront pour les chantres de la collégiale, et ceux de derrière pour les cathédraux. L'intonnation étant faite, le chœur cathédral achèvera seul le premier verset, et cependant les chantres de la collégiale s'en iront à leur corps pour chanter avec icelui le second verset ; et ainsi sera faite la procession alternativement à deux chœurs, avec le même ordre que les autres fois.

10. Au retour de la procession, le chanoine cathédral qui officiera, ayant dit l'oraison devant l'autel, la croix cathédrale sortira suivie de son corps, laissant la place aux chanoines collégiaux pour faire les offices qu'ils voudront.

11. En ces processions il sera libre à l'une et à l'autre église de porter ses reliques en tel habit qu'elle voudra.

12. Que le jour de la fête Dieu l'assemblée se faisant en l'église de Saint-Maurice, on se comportera de la même façon et le signe de la cloche sera donné si à propos, que l'église cathédrale puisse arriver pour commencer immédiatement la procession par la grand'messe ; avec déclaration que si le révérendissime évêque étoit absent, ou qu'il ne lui plût pas de porter le Saint-Sacrement, l'honneur en appartiendra à l'église cathédrale. L'intonnation et suite de chanter sera faite comme il a déjà été dit.

13. Au retour de la procession, le Saint-Sacrement étant remis sur l'autel, et l'oraison dite, les chantres de l'église cathédrale entonneront seuls ce qu'ils auront à dire pour le retour et se retireront avec leur corps pour laisser les collégiaux faire ce qu'ils voudront.

14. Et en cas que les processions se fissent et commençassent à quelque autre église par le commandement du révérendissime évêque ou de son vicaire, l'on s'y comportera comme en la cathédrale.

15. Et quant aux sépultures et ensevelissements, encore que l'église cathédrale ne veuille pas s'astreindre par écrit de n'aller aux ensevelissements des laïques, elle déclare néanmoins de ne le pas désirer ; mais tant seulement les cathédraux se trouveront aux ensevelissements du révérendissime évêque, de leurs chanoines et habilités (1) qui seront liés en quelque ordre sacré, et encore de leurs enfants de chœur (si toutefois ces habilités et enfants doivent être ensevelis en l'église cathédrale par leurs mains, et non pas autrement).

16. Que si quelque chanoine de Saint-Pierre s'étoit ordonné à l'église de Notre-Dame ou à celle de Saint-Maurice, en ce cas on procédera en cette sorte : la levation du corps appartiendra à l'église de Saint-Pierre, qui fera l'office et l'intonnation d'icelui ; le reste sera chanté à deux chœurs comme il a été déjà dit, jusqu'à l'église Notre-Dame ou de Saint-Maurice, dans laquelle dès que le corps sera entré, le tout sera entonné à quatre chantres, de même qu'il a été dit pour le fait des processions, les chanoines cathédraux se tenant aux formes du côté droit, et les collégiaux du côté gauche.

17. Quant aux messes (2), les deux pre-

(1) C'est à dire habitués ; et ce sont ceux qu' sont pour le chant et la musique.

(2) Le rituel du diocese de Genève, dressé par S. François de Sales en 1602, fait foi que la premiere de ces messes est du Saint-Esprit, et la seconde de la Sainte Vierge.

mières seront dites par les chanoines de Notre-Dame, et l'intonnation par les quatre chantres. La dernière messe sera dite par un chanoine de la cathédrale avec ses ministres, diacre et sous-diacre du même corps.

18. Les messes étant finies, le chanoine cathédral sortira de la sacristie, revêtu d'une chape noire, en cet ordre : les croix des deux églises, puis les deux diacres de la dernière messe, après les deux chanoines des deux premières messes avec des chapes (1) répondantes aux habits qu'ils auront portés (2), et tout dernier le chanoine cathédral. Les deux croix se logeront aux deux ailes du côté du grand autel, celle de la cathédrale à la main droite, l'autre à la gauche, et quant et quant les croix sur le haut marche-pied de l'autel, le diacre et sous-diacre aux deux coins, l'un à droite et l'autre à gauche; puis les deux chanoines de Notre-Dame, et au milieu d'eux le chanoine cathédral qui fera l'office.

19. Quand ils seront arrivés et mis en tel ordre, les quatre chantres entonneront le premier répons, pendant lequel le chanoine collégial qui aura dit la première messe, descendra de l'autel pour encenser le corps et faire les autres cérémonies requises; puis de là retournera à sa place pour dire une oraison à la fin du répons, après laquelle les chantres entonneront le deuxième répons, pendant lequel le chanoine qui aura dit la seconde messe fera comme le premier, et étant revenu en sa place, dira la seconde oraison; laquelle étant finie, les chantres entonneront le troisième répons *Libera*, duquel le premier verset, qui commence *Tremens*, sera chanté par les chanoines de Notre-Dame; le second, qui se commence *Dies* (1), sera chanté par les chanoines de la cathédrale; et le dernier qui commence *Requiem*, par les quatre chantres ensemble : et cependant le chanoine de la cathédrale officiant encensera et fera les autres cérémonies; puis étant revenu à l'autel dira la dernière oraison, pendant laquelle les deux chanoines de Notre-Dame se retireront à la sacristie pour quitter leurs chapes, à cause de la diversité des couleurs d'icelle.

20. Le reste de l'office où l'inhumation du corps sera faite par les chanoines de la cathédrale, en considération que le défunt sera leur confrère.

21. Il est accordé qu'elle ne prétendra pas de tels offices aucun émolument de tout ce qui sera porté en l'église de Notre-Dame ou de Saint-Maurice pour l'honneur du défunt, excepté l'aumuse ou bien chape et camail d'armesin, ou chape et camail d'hermine, selon la diversité des temps, qui appartiendra au marguillier (2) de l'église cathédrale (3); comme aussi les habits sacerdotaux desquels le défunt sera revêtu, s'ils n'appartiennent pas à l'église de Notre-Dame, pour avoir été empruntés de leur sacristie, seront retirés et emportés par le sacristin de l'église cathédrale.

(1) Cum trabeis vestibus quasin missis suis tulerint respondentibus Aug. de Sales, pag. 280 du latin.

(2) C'est-à-dire que celui qui aura dit la messe du Saint-Esprit portera une chape rouge, et celui qui aura dit la messe de la Sainte-Vierge portera une chape blanche.

(1) Le latin ajoute *Duo*.

(2) Le latin se sert du mot *aedituum*, qui signifie un sacristain, et ajoute *magistrum cæremoniarum*, maître des cérémonies, qui n'est point dans le françois.

(3) Ce qui suit n'est point du tout dans le latin

RÈGLEMENS

EN FORME DE CONSTITUTIONS,

DRESSÉS

PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES,

POUR LES RELIGIEUX DE L'ABBAYE DE SIX.

(Vers le mois d'août 1604.)

S. François de Sales ayant été prié par deux chanoines réguliers de l'abbaye de Six, de l'ordre de Saint-Augustin, situé dans le Faucigny, qu'il daignât visiter leur monastère et réformât leurs constitutions, le saint évêque, qui étoit toujours prêt à faire le bien, s'y transporta le 24 septembre 1603, et assembla le chapitre avec l'abbé. Ayant declaré ses intentions, et les religieux ayant reconnu le droit qu'il avoit de les visiter et corriger, il ordonna pour lors ce qu'il crut être nécessaire et suffisant, en attendant que les circonstances lui permissent d'aller plus avant. L'abbé, qui ne s'accommodoit pas de ses règlemens, regimba contre lui, et en appela comme d'abus au senat de Chambéry, au commencement de l'année suivante 1604. Mais le saint évêque fit si bien valoir ses droits, qu'il en demeura victorieux ; c'est pourquoi, environ au mois d'août, il mit la dernière main à sa réforme par ces règlemens qu'il laissa par écrit.

Les constitutions suivantes sont tirées de la *Vie de S. François de Sales*, par M. Maupas, évêque du Puy, part. IV, chap. IX, sect. II, pag. 237.

Ce monastère des chanoines de Saint-Augustin étant sous notre charge et juridiction, selon la règle sacrée de l'ancien droit ecclésiastique; connoissant que l'abbé et les chanoines désirent passionnément le rétablissement parfait de l'observance régulière; nous devons et voulons y travailler; et affermir de tout notre pouvoir, par l'intervention de notre autorité ordinaire, une œuvre si favorable. C'est pourquoi, après avoir vu, pesé et examiné toutes choses, nous avons dressé les ordonnances et constitutions suivantes.

Premièrement nous commandons très-expressément que tout ce qui a été remarqué en notre visite soit observé de point en point.

2. Si les novices ci-après ne sont trouvés capables au bout de leur année, ils seront renvoyés, n'étoit qu'ils ne donnassent espérance de mieux faire dans quelque temps, et même dans une seconde année tout entière, selon qu'il a été jugé dans la congrégation des cardinaux.

3. Désormais on établira un religieux profès du même ordre pour prieur, et un sous-prieur qui puisse religieusement présider et faire observer exactement la règle, servant d'exemple aux frères qui lui obéiront comme à leur père. L'on commettra l'un des plus réguliers pour avoir soin des novices; et tous les jours on leur lira le catéchisme du concile de Trente, dont ils rendront compte; et ils seront instruits par un autre religieux, destiné pour cela, de l'office, des cérémonies, et autres devoirs de leur état.

4. Tous les samedis, ou le prieur, ou le sous-prieur en son absence, tiendra le chapitre, où l'on lira un article des règles, corrigeant les manquemens qui seront faits contre elles, ou ès offices, ou dans quelques actions et déportemens des religieux, enjoignant des pénitences selon qu'il sera à propos.

5. S'il faut faire ou commander quelque chose de grande importance, et qu'il n'y ait point de danger ou retardement, le prieur en conférera avec son chapitre; pour les difficultés qui ne pourroient être résolues par le prieur ou le chapitre, on aura recours à l'évêque.

6. Tous les religieux prendront leur réfection en commun. On fera la lecture tout le long du repas, d'une voix claire et intelligible, en observant les pauses, pour donner lieu de faire application à ce qu'on lit.

7. Il n'y aura point dans le monastère de livres sans la licence du prieur, qui prendra garde de n'en point recevoir de ceux qui sont défendus par l'Église, ou de science curieuse et inutile ; mais un nombre suffisant de spirituels, des cas de conscience, et de théologie. Les religieux liront et étudieront tous les jours au temps que la règle l'ordonne.

8. L'on prendra garde que tous les bâtimens soient conformes à l'observance régulière.

Enfin nous assurons de la bénédiction et protection de Dieu tous ceux qui embrasseront et pratiqueront avec amour ces ordonnances, que le seul désir du règne de Dieu en vous, et l'amplification de sa gloire, me fait vous donner; espérant que par l'accomplissement d'icelles, cette famille religieuse reprendra sa première splendeur, et répandra par tout la souëfve odeur dont elle a parfumé autrefois tout le pays. C'est la grâce, ô mon Dieu, que j'attends de votre miséricordieuse bonté ; que je vous demande de toute l'étendue de mes affections, pour ces âmes et pour celles qui doivent leur succéder.

Nota. Ce que le saint avoit ordonné dans sa visite étoit :

1° Que le nombre des religieux seroit de... (1) selon l'ancienne institution.

2° Que l'on réciteroit l'office divin selon l'usage du concile de Trente, tant en particulier qu'en public, et au chœur; que les psaumes de la pénitence, à cause de leur coutume, pourroient être récités avant l'office du jour; mais toutefois que personne n'y seroit obligé hors du chœur, sinon en conséquence des rubriques du bréviaire du concile de Trente.

3° Que tous les jours on célébreroit pour le moins quatre messes, et en certains jours cinq.

(Il fit ôter et brûler en des lieux décens, en des cloîtres, de vieilles images toutes rongées et vermoulues, qu'il trouva à l'autel et près des formes.)

4° Que les murailles du monastère, les plus nécessaires pour la discipline religieuse, seroient rétablies et fermées de deux portes seulement ; que cependant les femmes n'entreroient point dans l'enclos de l'abbaye, ou dans les limites des murailles ruinées.

5° Qu'il ne seroit permis à aucun des religieux, sous quelque prétexte que ce fût, de sortir désormais de l'abbaye sans la permission du prieur, ni au prieur même de le faire sans avoir auparavant averti le plus ancien religieux, quoiqu'il ne fût pas tenu de lui demander la permission ou de la prendre de lui.

(Il attendit, pour rétablir la table commune, que le monastère eût les moyens nécessaires pour cet effet; et, pour faire prononcer les vœux expressément, qu'on fût d'accord des constitution ; car auparavant ces religieux ne faisoient leurs vœux qu'implicitement et tacitement.)

(1) Le nombre n'est pas spécifié.

CONSTITUTIONS DE L'ABBAYE DE SIX,

PLUS ÉTENDUES QUE CELLES QUI FURENT FAITES EN L'ANNÉE 1604.

(15 septembre 1618.)

Puisque le monastère du vénérable ordre des chanoines réguliers du Saint-Augustin du lieu de Six a été laissé à la charge et juridiction de nos prédécesseurs et de nous, selon les sacrées règles de l'ancien droit ecclésiastique, certes nous devons et voulons travailler de tout notre pouvoir, et mettre tout notre soin à l'utilité d'icelui et des chanoines qui y servent. C'est pourquoi, connoissant que par l'inspiration divine les vénérables chanoines vouloient dresser et restituer en entier l'ancienne observance régulière, qui étoit déchue et presque éteinte par l'injure du temps, et que les illustres et révérends sieurs Jacques de Mouxi, abbé, quoique commandataire,

et Humbert de Mouxi, son coadjuteur et élu du même monastère, non-seulement approuvoient ces pieux desseins, mais encore avoient résolu d'y apporter tous leurs aides, nous aussi, pour intervenir de notre autorité ordinaire, et fermer de notre pouvoir une besogne si louable et très-désirée, venant ici, et ayant considéré et vu toutes choses, enfin avons été d'avis de faire ces ordonnances et constitutions.

Et premièrement, nous commandons et ordonnons très-expressément que tout ce que nous avons ordonné en notre dernière visite, comme étant tout raisonnable et conforme au droit, soit observé et mis à exécution de point en point.

Parce que, entre les chanoines qui sont maintenant, il n'y en a point qui aient fait la profession expresse, suivant l'intention et les paroles du sacré concile de Trente, nous déclarons et ordonnons que tous iceux chanoines sont obligés à la profession expresse; et pour ce, préfigeons un an à tous ceux qui portent maintenant l'habit, lequel on leur servira comme de probation, après lequel, bien qu'ils fassent cette profession, ou s'ils ont quelques causes pour lesquells ils ne veulent pas la faire, qu'ils nous les exposeront. Mais dorénavant, aussitôt que l'année de probation sera passée, comme le même concile l'ordonne, ou que le novice sera admis à la profession, s'il est trouvé propre et capable, ou qu'il sera mis dehors du monastère; mais si après l'année de probation il n'est pas trouvé capable, et que néanmoins il y ait de l'espérance probable qu'il pourra le devenir, si on le retient encore quelque temps, voire même la seconde année tout entière, en ce cas la congrégation des cardinaux du concile a répondu qu'il étoit loisible, puisque le concile ordonne des propres et capables, et non les autres.

Que les novices seront distingués des profès quant à l'habit, en ce que les profès porteront le camail en tous les divins offices, et les novices porteront le surplis tant seulement.

Puisque cette abbaye est commandée, nous commandons que désormais on fasse et établisse sur tous les chanoines un du même ordre, expressément profès, qui soit appelé prieur, et qui puisse duement et religieusement présider et marcher devant, selon le concile de Trente, chapitre XXI, de la session XXV. Icelui, comme il est porté au sixième chapitre, sera élu par le chapitre secrètement, et, comme l'on dit, par ballottes; de sorte que les noms de ceux qu'ils éliront ne soient jamais publiés, et que celui qui aura plus de voix soit absolument tenu pour bien élu; lequel aussi persévérera en l'office de prieur jusqu'à la mort, pourvu qu'il se comporte toujours bien.

Au reste il sera fait tout de même du sous-prieur : ainsi que tous obéissent au prieur comme à leur père, ainsi qu'il est commandé par la règle de S. Augustin, et en son absence au sous-prieur. Mais quand il faudra faire ou commander quelque chose de grande importance, et qu'il n'y aura point de danger au retardement, que le prieur ne remue point, et n'ordonne rien qu'au préalable il n'ait conféré de tout avec son chapitre. Quand il arrivera des difficultés si grandes, qu'elles ne pourroient point être résolues par le prieur et son chapitre, que l'on s'adresse à l'évêque, ou, s'il est absent, au vicaire général, lequel ordonnera tout ce qui sera de faire de sa puissance ordinaire, ainsi qu'il a été observé jusqu'à présent.

Tous les samedis le prieur mettra en l'église une table en laquelle seront marqués les noms de ceux qui devront faire les offices de l'autel et du chœur tout le long de la semaine, lesquels offices se feront, autant qu'il sera possible, selon les coutumes et cérémonies de l'église cathédrale.

On ne tiendra point dans le monastère aucun livre sans la licence du prieur, ou supérieur, lequel verra et prendra garde qu'on n'apporte point de livres défendus par la sainte Église, ou de science curieuse et inutile; et aura soin qu'il y ait dans le monastère un bon et suffisant ameublement de livres spirituels, des cas de conscience, et de théologie, afin que tous les jours les chanoines aient moyen d'étudier à quelque heure certaine, selon la règle. Or, l'heure de lire sera avant vêpres, entre vêpres et complies, et entre complies et le souper.

Et doit être de la charge du prieur ou du supérieur, que pendant le noviciat un cha-

on lise le catéchisme du très-saint concile de Trente en latin ou en françois, et rende raison de ce qu'il aura lu. Tous les jours quelqu'un des chanoines, qui sera jugé le plus propre, instruira les novices et les autres, s'il est besoin, du chant et de la façon de chanter.

Aussitôt qu'il se pourra faire, il faudra que la table soit disposée de manière que les chanoines soient assis d'un côté seulement, et que chacun ait sa portion à part; mais la bénédiction de la table, et l'action de grâces après la refection, se fera par le semainier, sinon les jours de fêtes solennelles, que cet office appartiendra au prieur ou sous-prieur; et durant la réfection on lira toujours d'une voix claire et intelligible, et en observant les espaces entre les points.

Tous les samedis le prieur, ou en son absence le sous-prieur, assemblera le chapitre, et en icelui corrigera s'il s'est commis quelque chose contre la règle ou ès offices, ou en quelques actions ou déportemens des chanoines, même enjoignant des pénitences, selon qu'il verra être à propos. Que s'il n'y a rien à corriger, on lira un article de la règle, et après l'oraison tous se retireront en paix.

Tous les droits crient ce que nous avons ordonné en notre dernière visite, c'est à savoir que les femmes ne doivent pas habiter ni demeurer tant soit peu dans l'enclos des murailles extérieures du monastère. C'est pourquoi nous commandons très-expressément à tous et un chacun, auxquels il appartient, en vertu de la sainte obéissance, et sous peine de l'excommunication majeure, qu'ils aient à repousser, rejeter, chasser absolument toutes ces femmes du monastère, s'il s'y en trouve quelques-unes; ne les admettre en façon quelconque par ci-après, ni souffrir qu'elles s'arrêtent dans l'enclos du monastère.

Nous commandons, sous peine de la même excommunication, que dans un mois à compter depuis ce jour 15 septembre de l'an 1618, tous ceux qui auroient des titres ou instrumens du monastère, aient à les remettre dans les archives.

Le sieur abbé sera tenu de payer tous les ans douze prébendes à la communauté des chanoines, de la même façon qu'il est marqué en notre première visite; et la communauté entretiendra douze chanoines capables, résidens, ou tenus de droit pour résidens; c'est-à-dire leur fournira de vivres et de vêtemens, et d'autres choses nécessaires à la vie. Les édifices et les bâtimens de tout le monastère, selon qu'il sera convenable et conforme à l'observance régulière, seront restitués et conservés aux dépens de l'abbé.

Quant aux autres demandes des chanoines, parce qu'il en a été traité et convenu amiablement entre eux et le sieur coadjuteur, nous avons jugé de ne devoir rien ordonner de plus.

ORDRE

QUE SAINT FRANÇOIS DE SALES MIT DANS LE MONASTÈRE DU PUITS-D'ORBE,

ORDRE DE SAINT-BENOIT, LORSQU'IL S'Y TRANSPORTA VERS LE 25 DU MOIS D'AOUT 1608, PAR ORDRE DU PAPE, POUR Y ÉTABLIR LA RÉFORME. (Aug. de Sales, pag. 385, liv. VII.)

I. Pour commencer par la clôture, il est requis que nul homme n'entre dans le chœur, ni dans le cloître, ni dans le dortoir des religieuses, sinon pour les causes pour lesquelles les confesseurs, médecins, chirurgiens, charpentiers, et autres semblables, peuvent entrer aux monastères les plus réformés, c'est-à-dire quand une vraie nécessité le requiert. Les femmes néanmoins pourront y entrer et aller partout; mais ne pourront pas coucher dans le dortoir.

II. Les religieuses pourront sortir dans l'enclos du monastère, pourvu qu'elles soient pour le moins deux ensemble, et qu'elles n'entrent point dans le logis où habitent les prêtres, les receveurs, et autres hommes; attendu qu'il ne peut y avoir

aucune nécessité de le faire, et toujours quelque sorte de danger. Elles pourront aussi sortir pour aller aux champs et promenades qui sont autour du monastère, pour leur récréation, pourvu qu'elles soient au moins la moitié de la communauté ensemble, sans se séparer les unes des autres.

III. Mais quant à entrer et demeurer au chœur des religieuses pendant que l'on y fait l'office, il ne le faut permettre qu'à quelques femmes de respect.

IV. A l'égard des visites des parens, amis, et autres qui voudront voir les religieuses, il faudra députer quelque chambre hors du cloître, en laquelle la visite puisse être faite, et où néanmoins les religieuses n'aillent point qu'accompagnées de deux autres pour la bienséance. Le jardin proche du logis de madame l'abbesse peut servir à cela, et l'église même du côté de l'autel, selon la diversité des occurrences, en observant toujours la bienséance de n'être point seules en un lieu, bien qu'elles parlent seules à ceux qui les viennent voir, pendant que celles qui viendroient avec elles s'entretiendront à part avec toute modestie.

V. Quant aux sorties des religieuses aux maisons de leurs proches et autres lieux, il seroit à propos qu'elles fussent du tout retranchées; mais comme cela semble trop dur à quelques-unes, il faut pour le moins que ce soit le plus rarement qu'il sera possible, puisque de telles sorties ne se font guère sans une notable distraction d'esprit et murmuration de ceux qui les voient dehors, et que les parens mêmes désireroient que leurs religieuses demeurassent en paix dans leurs monastères, comme quelques-uns l'ont dit librement.

VI. Il seroit nécessaire qu'il y eût un confessionnal en quelque lieu visible dès le chœur, ou même qui fût dans le chœur, et que ce confessionnal fût fait en sorte que le confesseur ne vît point les dames qui se confessent, ni elles lui, pour plusieurs raisons. Il faut ôter l'autel qui est dans le chœur, et tirer tout au long une séparation entre le chœur et le maître-autel, qui soit faite à colonnes de bois ou de fer, et où il y ait une porte par laquelle les religieuses puissent sortir pour se présenter à la communion, où le prêtre puisse entrer pour la leur porter dans le chœur, sinon que la séparation fût faite de telle sorte que les religieuses se disposent en rang le long d'icelle, et que le prêtre puisse les communier commodément entre les colonnes, ce qui sembleroit plus séant et propre et fort aisé pour la gravité de l'action; comme aussi il sembleroit plus propre et plus séant, que le confessionnal fût mis en sorte que les dames fussent en icelui en dedans du chœur, et le confesseur en dehors, comme cela se peut faire, et que cela se fait dans tous les monastères bien réglés. Or cela sera, si l'on fait le confessionnal à l'un des bouts de la séparation.

VII. Il est requis qu'il se fasse une prieure, laquelle comme lieutenante de l'abbesse, soit obéie ni plus ni moins qu'elle en son absence; et, pour le faire, il est expédient que les religieuses en fassent l'élection, et que l'abbesse l'agrée et la confirme. Que si les religieuses n'en vouloient point faire l'élection, l'abbesse la pourroit établir sans cela. Or, il la faut choisir telle que les religieuses aient sujet de lui obéir et de l'honorer. Elle tiendra toujours le premier rang après l'abbesse, en l'absence de laquelle toutefois elle ne se mettra point en sa place, mais en la première après celle de l'abbesse.

VIII. Le chapitre ou calende se doit tenir tous les vendredis de l'année, si la solennité de quelque fête occurrente n'en empêche : alors il faudra s'assembler le jour précédent. On y lira quelque chapitre ou article des règles, ou même de quelque livre qui traite de la discipline religieuse; puis on conférera par ensemble des défauts et des manquemens qui se seront commis dans les offices et les observances régulières, si on en a remarqué, et des moyens d'y remédier, avec toute la charité qu'il sera possible.

IX. Quant aux pensions, toutes sont exhortées à les remettre à la disposition de la supérieure, qui, moyennant cela, aura soin de faire fournir à toutes les nécessités de celles qui les remettront; et quant à celles qui ne voudront point les remettre présentement, il faudra attendre que Dieu le leur inspire.

AVIS DU SAINT ÉVÊQUE

A MADAME ROSE DU BOURGEOIS,

ABBESSE DU PUITS-D'ORBE, ORDRE DE SAINT-BENOIT, SUR LA MANIÈRE DONT ELLE DEVOIT GOUVERNER SA COMMUNAUTÉ. (Tiré de la *Vie* de S. François de Sales, par M. Maupas, évêque du Puy, part. IV, chap. XV, pag. 286.)

(Vers le 25 d'août 1608.)

Voulez-vous que je vous dise ce qu'il m'en semble, madame? L'humilité, la simplicité de cœur et d'affection, et la soumission d'esprit, sont les solides fondemens de la vie religieuse. J'aimerois mieux que les cloîtres fussent remplis de tous les vices, que du péché d'orgueil et de vanité; parce que avec les autres offenses on peut se repentir et obtenir pardon; mais l'ame superbe a dans soi les principes de tous les vices, et ne fait jamais pénitence, s'estimant en bon état, et méprisant tous les avis qu'on lui donne. On ne sauroit rien faire d'un esprit vain et plein de l'esprit de soi-même; il n'est bon ni à soi ni aux autres.

Il faut encore, pour faire un bon gouvernement, que les supérieurs et supérieures ressemblent aux pasteurs qui paissent les agnaux, et qu'ils ne négligent le moindre exemple pour édifier le prochain; parce que, tout ainsi qu'il n'y a si petit ruisseau qui ne mène à la mer, aussi n'y a-t-il trait qui ne conduise l'ame en ce grand océan des merveilles de la bonté de Dieu.

Madame, le soin que vous devez avoir à ce saint ouvrage doit être doux, gracieux, compatissant, simple et débonnaire. Et croyez-moi, la conduite la plus parfaite est celle qui approche le plus près de l'ordre de Dieu sur nous, qui est plein de tranquillité, de quiétude et de repos, et qui, en sa plus grande activité, n'a pourtant aucune émotion, et se fait tout à toutes choses.

De plus, la diligence des supérieurs doit être grande pour remédier aux plus petits murmures de la communauté. Car comme les grands orages se forment des vapeurs invisibles, de même aux religions les grands troubles viennent de causes fort légères. Rien aussi ne perd tant les ordres que le peu de soin qu'on apporte à examiner les esprits de ceux qui se jettent au cloître. On dit: Il est de bonne maison, c'est un grand esprit; mais l'on oublie qu'il ne se soumettra qu'avec grande difficulté à la discipline religieuse.

Avant que de les admettre, on doit leur représenter la vraie mortification et la soumission que la religion demande, et ne leur point figurer si avantageusement tant de consolations spirituelles. Car tout ainsi que la pierre, encore que vous la jetiez en haut, retombe en bas de son propre mouvement, aussi plus une ame que Dieu veut à son service sera repoussée, plus elle s'élancera à ce que Dieu voudra d'elle. D'ailleurs, ceux qui prennent ce parti comme par dépit d'avoir un courage haut avec une basse fortune, apportent d'ordinaire bien plus de désordre dans les cloîtres que de bon ordre en eux.

DESCRIPTION DU MONT DE VOIRON,

ET DE L'HISTOIRE DE L'ERMITAGE QUI Y EST ÉTABLI, POUR SERVIR DE PRÉLIMINAIRE AUX CONSTITUTIONS DES ERMITES DUDIT LIEU. (Tiré de la *Vie* de S. François de Sales, par Auguste de Sales, pag. 531 et suiv., liv. IX.)

(6 mai 1620.)

Description de la montagne.

Voiron est une très-haute montagne qui sépare le Chablais du Faucigny, située à l'est de Genève et au nord-est de Lausanne : au nord elle voit le grand lac Léman, qui est le même que le lac de Genève, et découvre distinctement presque toutes les montagnes du comté de Bourgogne et des Suisses. Elle a sous ses yeux la ville de Genève et toutes ses dépendances, avec le lac tout entier, et à dix lieues à la ronde une infinité de villes et de villages, de temples, de châteaux, fleuves, étangs, forêts, prés, vignes, collines, chemins, et autres choses semblables, avec une si grande variété, que rien n'est plus agréable, ni plus beau à voir. Aussi les peuples appellent cette montagne la sainte et la belle, n'y avant rien en elle qui n'édifie et ne réjouisse la vue. Elle commande aux montagnes du Faucigny, qui causent une espèce d'horreur quand on les envisage ; et à l'extrémité de cette vue on découvre les cimes sourcilleuses de Champ-Meuri. Les vignobles couvrent ses racines ; les châtaigniers viennent dans le second rang, au-dessus ; le milieu est occupé par des prairies et des granges : c'est là où les pasteurs nourrissent en été une grande quantité de bétail, et font beaucoup de laitage. Enfin elle est couronnée par une forêt de grands et vieux sapins et de hêtres, qui forment une espèce de labyrinthe.

Tradition des peuples sur une idole adorée autrefois sur le mont Voiron.

C'est une tradition de tous les habitans des environs, que sur la croupe de cette montagne les païens adoroient autrefois une idole dans laquelle le démon parloit, et le même démon maltraitoit bien souvent ceux qui manquoient aux cérémonies accoutumées de leurs superstitions. Or c'étoit dans le temps que la statue de Jupiter étoit révérée sur les montagnes appelées maintenant le mont Saint-Bernard.

L'idole est détruite, mais le démon ne quitta pas pour cela la montagne ; il y demeura sous la forme d'un sanglier qui maltraita bien des personnes, entre autres le seigneur de Langin.

Ces statues furent brisées et détruites par les évêques de Genève, nommément par S. Domitien, du temps de Gondésil, roi de Bourgogne, lorsque les Allobroges embrassèrent entièrement la foi et la religion chrétienne.

Cependant le malin esprit ne quitta pas tout à fait la montagne de Voiron ; mais sous la figure d'un horrible sanglier, il exerçoit sa rage sur tous ceux qui se hasardoient d'y monter : c'est pourquoi nul n'osoit s'avancer trop avant dans le bois, à moins qu'il ne fût sorcier, ou qu'il n'eût fait quelque pacte avec le diable. Le seigneur de Langin, village voisin, avoit son château presque à mi-côte, et on en voit encore aujourd'hui une fort haute tour au milieu de plusieurs masures. Un jour ce seigneur voulant faire le hardi, et accusant quelques gentilshommes d'avoir peu de courage, fit tant qu'il les attira à la chasse dans ce lieu. A peine fut-il arrivé à la cime de la montagne, que voilà le sanglier qui se jette sur lui avec fureur, qui le déchire cruellement ; et il le maltraita d'une telle sorte, qu'il demeura comme mort sur la place. Bien loin que ses compagnons eussent le courage de le secourir, ils gagnèrent au pied très-promptement, et s'enfuirent l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

Ce seigneur fait vœu de faire bâtir une chapelle à la sainte Vierge.

Alors le seigneur de Langin, détestant

sa témérité, jeta les yeux vers le ciel, et fit un vœu à la très-sainte Vierge de lui faire bâtir une chapelle au même lieu, si par ses prières et son intercession cette bête farouche pouvoit être tuée ou chassée, et si lui pouvoit échapper à tant de plaies dont il pensoit que la moindre étoit mortelle. La sainte Vierge ne lui refusa pas son secours; car quoiqu'il fût sur le point de rendre l'ame il recouvra assez de force pour se retirer en son château.

On fait des exorcismes pour chasser le démon, et on vient à bout de le chasser en effet.

Mais lorsqu'il fut question d'exécuter son vœu, et de faire bâtir une chapelle, il y trouva de grandes difficultés : personne ne vouloit entreprendre l'ouvrage, tant la crainte avoit saisi tous les cœurs. Enfin il s'adressa à l'évêque de Genève, et le pria d'envoyer quelque prêtre pour faire les exorcismes sur la montagne de Voiron, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer que le sanglier fût une bête naturelle. L'évêque députa le prêtre le plus pieux et le plus habile exorciste qu'il connût, et lorsqu'il fut monté, et qu'il eût fait toutes ses oraisons, ses conjurations, ses bénédictions et cérémonies, il fit dresser une cabane sur le lieu, pour attendre de pied ferme le perturbateur, se confiant sur le secours de Dieu par l'autorité duquel il entreprenoit le combat. Mais ayant parcouru toute la montagne pendant trois jours, et n'ayant entendu aucun bruit, ni rien vu d'extraordinaire, il ne douta point que l'ennemi n'eût abandonné la place. Enfin il descendit, et assura le seigneur de Langin que, s'il vouloit accomplir son vœu, il le pouvoit faire sans crainte, et que la faveur de la Reine des anges lui en donnoit le moyen.

La chapelle est bâtie.

Ce gentilhomme, chargé de l'assurance que lui donnoit l'exorciste, fit aussitôt mettre la main à l'œuvre, et vit sa chapelle achevée en peu de temps. Il fit faire en bois une statue de la sainte Vierge tenant entre ses bras son divin enfant, pour mettre sur l'autel; et ayant prié l'évêque de la consacrer, il la fit placer.

Le seigneur de Langin se convertit et fait construire le premier ermitage de Voiron pour s'y retirer.

Ce n'est pas encore tout; car étant las du monde, et connoissant par son expérience journalière que tout n'est que vanité, excepté Dieu, il résolut de quitter le tracas des affaires séculières, pour s'occuper de la mort avec plus de loisir, à l'imitation de plusieurs sages personnages de son temps qui peuploient les déserts. Pour cet effet il fit bâtir tout auprès de la chapelle un petit ermitage pour lui et pour un compagnon, ne se réservant de tous ses revenus que ce qui étoit nécessaire pour la vie qu'il entreprenoit; établit une bonne fondation, fit de grandes aumônes, ordonna par son testament que, lorsqu'il viendroit à décéder, son corps seroit inhumé dans sa petite chapelle, que les corps de ses successeurs et héritiers mourant à Langin seroient au moins portés devant l'image de Notre-Dame, avant d'être enterrés autre part; obligea par fondation le curé de Bons, ville voisine, à célébrer certaines messes dans la chapelle, particulièrement les fêtes de Notre-Dame, quand la saison permettroit de monter à l'ermitage; se prescrivit une règle de vie rigoureuse qu'il fit approuver par son évêque; et ainsi ayant dit un adieu solennel au monde, il passa le reste de ses jours dans les oraisons, méditations, jeûnes, mortifications intérieures, macérations de corps, embaumant tout le voisinage de l'odeur de ses vertus, donnant les exemples d'une solide dévotion, et laissant après sa mort la précieuse et très-suave mémoire de sa sainte vie.

Son exemple en attira plusieurs qui se joignirent à son compagnon, et suivirent son institution. Ce fut alors que le saint ermitage commença à être fréquenté par un grand nombre de personnes qui venoient de loin de tous côtés, tant pour remercier Dieu des faveurs qu'ils avoient obtenues par l'intercession de la glorieuse Vierge, que pour apprendre le chemin du ciel de la bouche des saints ermites. L'histoire depuis ce temps-là est presque toute ensevelie dans l'oubli, et c'est même une grande merveille que l'on ait conservé la mémoire de ce peu de choses des commencemens. On en est redevable à quelques vieux parchemins et manuscrits, et aux traditions des bons vieux pères, recueillies avec soin par l'un des ermites nommé Antoine Rigaud, dont nous parlerons ci-après, et par le

et qui contribuèrent beaucoup à leur bâtiment.

C'est ici le lieu de parler d'Antoine Rigaud, l'un des ermites de ce temps-là. Il étoit du diocèse de Fréjus en Provence, et avoit beaucoup voyagé. Dans sa jeunesse il avoit été capitaine sous le comte de Fuentès, gouverneur de Milan, dont il fut ensuite secrétaire. Il avoit une science profonde, et sa grande expérience l'avoit rendu capable de manier les affaires les plus importantes. Il parloit presque toutes sortes de langues, mais principalement et par excellence les langues latine, françoise, italienne, espagnole et allemande. Cet homme avec tant de talens désiroit néanmoins passer le reste de ses jours dans le désert. Or, ayant appris par le récit du père Jean du Vernai, prêtre et ermite, le nombre infini de merveilles par lesquelles la très-glorieuse Vierge Mère de Dieu manifestoit son pouvoir et ses grandeurs sur la montagne de Voiron en Savoie, et combien ce lieu étoit propre et commode pour la vie solitaire, il fut touché du désir d'y faire sa demeure. C'est pourquoi il supplia le bienheureux François de Sales, dans le diocèse duquel étoit cet ermitage, de lui accorder cette grace, et ce saint homme lui en donna volontiers la permission.

Mais parce que jusqu'alors les ermites de cette montagne n'avoient point eu de constitutions propres, et point de règles; qu'ils vivoient à leur fantaisie, et changeoient quand il leur en prenoit envie, il jugea qu'il étoit nécessaire de les établir sous une certaine règle, afin qu'ils ne courussent plus tant de-çà et de-là, et que la dévotion du peuple envers la très-auguste Reine du monde fût augmentée par leur vie exemplaire. Il voulut donc que ces ermites fissent désormais comme une petite congrégation, attendu meme qu'il avoit été jugé à propos de chasser, ou de réduire à une forme de vie régulière, tous les autres, qui étant errans et vagabonds dans le monde, causent bien souvent plus de scandale que d'édification.

Antoine Rigaud ayant donc pris le parti de la retraite, avec l'agrément du saint évêque, résolut de faire de belles réparations à l'ermitage avec des fonds qu'il avoit apportés; et joignant à ses desseins le consentement du père du Vernai et du frère Jean Grillet, il le supplia très-humblement de vouloir faire de leur vie un institut dans les formes, afin qu'ils en eussent plus de mérite, et qu'ils se rendissent plus agréables à Dieu dans la sainte solitude.

C'est pourquoi ce grand patriarche ayant engendré à Jésus-Christ tant d'enfans, ayant institué des maisons de prêtres séculiers et réguliers, telles que la sainte maison de Thonon et l'abbaye de Six, ayant réformé les religieux et religieuses, tels que les bénédictins de Talloires et les Bernardines, ayant fondé l'ordre célèbre de la Visitation de Ste-Marie, ayant établi la fameuse confrérie des pénitens de la Sainte-Croix, il ne lui restoit plus que d'être encore fondateur d'une congrégation d'ermites tels que ceux de Voiron. C'est aussi ce qu'il fit par les constitutions qu'il donna à ces trois dévots anachorètes ci-dessus nommés, savoir, le père Jean du Vernai, prêtre; le frère Jean Grillet, et le frère Antoine Rigaud, dans le synode qu'il célébra à Annecy, l'an 1620, le mercredi de la seconde semaine d'après Pâques, qui étoit cette année-là le sixième jour de mai. Ce sont les constitutions suivantes, qui sont abrégées par l'auteur d'où je les ai tirées.

CONSTITUTIONS

DES ERMITES DE VOIRON.

(6 mai 1620.)

I. Patron des ermites de Voiron.

D'autant que le saint, célèbre et ancien ermitage du mont de Voiron est fondé sous le vocable de la visitation de la glorieuse Vierge Marie Notre-Dame, les ermites qui y vivront désormais invoqueront particu-

lièrement et auront pour patrons en premier lieu (après notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, ange du grand conseil et médiateur de Dieu et des hommes) les saints qui sont au mystère de la visitation; c'est à savoir, la Vierge Marie, mère de Dieu, S. Joseph, S. Jean-Baptiste, patriarche des ermites, S. Zacharie, et Ste Élisabeth. En second lieu, tous les bons anges, spécialement le chœur des Principautés; et en troisième lieu, S. Paul, premier ermite, S. Antoine et S. Hilarion.

II. Habits des ermites.

Les ermites seront habillés d'une soutane de drap blanc battant sur les talons; sur la soutane, d'un manteau en façon de rochet, jusqu'à mi-jambe; et sur le manteau, d'un camail, avec le capuce rond. Il leur est permis de porter du linge, à cause de la mondicité, excepté au lit, sur lequel ils se coucheront vêtus de leur habit court, sinon qu'ils fussent mouillés ou malades; car en ce cas ils pourront se dévêtir. Comme encore ils seront chaussés, parce qu'en leur montagne les hivers sont très-rigoureux et les montées et descentes fâcheuses.

III. Jeûne des ermites.

Les ermites observeront le jeûne, outre les jours commandés de l'Église, toutes les veilles de leurs patrons, tout le temps de l'Avent; et depuis le lendemain de l'Assomption de Notre-Dame, inclusivement jusqu'à sa nativité exclusivement, tous les vendredis de l'année à l'honneur et mémoire de la passion de notre Seigneur, et s'abstiendront de la chair tous les mercredis.

IV. Autres pénitences corporelles, et réfectoire des ermites.

Les ermites prendront la discipline tous les vendredis après l'oraison du matin, pendant qu'on récitera le psalme cinquantième de la pénitence de David, sinon qu'ils aiment mieux porter la haire ou le cilice trois jours de la semaine, ou bien jeûner le vendredi et samedi en pain et en eau. Les ermites dîneront et souperont toujours au réfectoire commun, et disant leur coulpe; ou s'ils ont manqué à quelque chose importante, se discipleront sur les épaules devant tous les frères. Mais ceux qui auront fait la montée le jour auparavant, ou qui reviendront de la quête des moissons, vendanges, et en temps d'hiver, seront exceptés, et leur sera permis de prendre un peu de repos.

V. Office des ermites.

Les ermites prêtres, ou qui sauront lire, ou entendre le latin, réciteront le grand office du bréviaire romain; et les laïques qui ne sauront lire, réciteront le rosaire, à l'imitation des ursulines, ajoutant neuf fois l'oraison dominicale, et tout autant la salutation angélique, à l'honneur des neuf chœurs des anges. Les ermites observeront en leur office un tel ordre :

Le sacristain sonnera en tout temps à quatre heures du matin, après quoi il fera bruire le réveil-matin par le dortoir l'espace de trois tours, et un peu après retournera sonner le dernier signe de l'office. Les frères laïques assisteront à matines à genoux, jusqu'à la fin du premier psalme, puis pourront sortir, si bon leur semble, pour dire le chapelet ou quelqu'autre oraison, prenant garde surtout de ne parler point les uns avec les autres.

VI. L'oraison.

Aussitôt que le sacristain aura cloché deux coups sur la fin de prime à la leçon du Martyrologe, ils retourneront tous nécessairement au chœur pour faire l'oraison mentale, laquelle durera demi-heure; sinon qu'il y eût quelque cause urgente de la faire plus courte; et se commencera par les litanies des saints. Étant achevée, si c'est en hiver, les frères se chaufferont demi-heure, puis chacun s'en ira vaquer à ce qu'il aura en charge.

VII. De la messe.

La première messe se dira à six heures, continuant jusqu'à midi, lorsqu'il y aura beaucoup de prêtres : que s'il n'y a que trois ou quatre, la première se dira à sept heures, la seconde à huit, la troisième à neuf, la quatrième à dix, et s'il est possible les frères serviront tour-à-tour.

VIII. Des fêtes où il y a concours de peuple, et autres.

Quand on préverra des fêtes le jour desquelles le peuple a accoutumé d'affluer, et que pour ce il faudra vaquer à ouïr les

confessions, les prêtres diront matines le soir auparavant, depuis huit heures jusqu'à neuf, puis le matin les heures de suite: mais quand rien ne pressera, on dira tierce et sexte à neuf heures, none à midi, vêpres à trois heures, et complies à six, finissant par l'oraison mentale de demi-heure; laquelle, après que les frères seront assemblés au son de la cloche, que le sacristain donnera au cantique de Siméon, se commencera par les litanies de Notre-Dame.

IX. De l'hymne des joies de la sainte Vierge, et autres prières.

Tous les samedis après souper, les ermites chanteront au chœur, devant l'image de la Vierge, l'hymne de ses joies, puis se retireront en leurs cellules, ou bien iront se chauffer un peu, selon le temps : mais si quelquefois ils ne se trouvent pas en nombre suffisant pour chanter, alors, si le restant est prêtre, il dira à haute voix les litanies des saints; si c'est un frère loïque, il récitera les litanies de Notre-Dame, lesquelles à tout le moins ne s'omettront jamais, et que tous seront obligés de savoir par cœur.

Les jours fériaux et ouvriers, après l'action de grâces du dîner, les ermites iront à l'église pour réciter les litanies de S. Michel et des SS. anges, avec commémoration de S. Paul, de S. Antoine, de S. Hilarion, de l'église triomphante, et ajouteront pour la mili ante l'oraison de S. Augustin, qui se trouve au quarantième chapitre de ses Méditations.

X. De la confession et communion.

Les ermites confesseront leurs péchés, et recevront le très-auguste sacrement de l'autel, tous les jours de dimanche et fêtes solennelles. Les prêtres tâcheront de célébrer la sainte messe tous les jours.

XI. Du silence, de l'hospitalité et de la retraite.

Les ermites observeront exactement le silence, sinon que la nécessité ou la civilité les fasse parler, en quel cas ils prendront garde de modérer leurs discours, et ne rien dire de trop.

Les ermites auront en très-grande recommandation l'hospitalité, et un soin tout particulier des pélerins et étrangers, les servant et traitant courtoisement, sans toutefois rompre les règles de la juste économie.

Les ermites ne sortiront point de leurs cellules, sinon pour les offices au son de la cloche, ou étant appelés pour quelques nécessités, ou quand le père supérieur leur permettra de se promener seuls parmi le bois pour tout autant de temps qu'il prescrira.

XII. Du bon exemple.

Les ermites étant à la quête ou à quelque négociation, éviteront tout ce qui pourroit donner le moindre sujet de scandale, tâchant de se comporter le plus conformément à l'ordre de l'ermitage, qu'ils verront le plus judicieusement être possible, sans incommoder personne; et étant de retour jureront de tout ce qu'ils auront reçu ou négocié.

XIII. De la réception et l'expulsion.

Pour recevoir quelqu'un et bailler l'habit après le temps de la probation, il sera requis d'avoir le consentement de tous les frères, l'opinion du révérend surveillant, et le jugement ou commandement du révérendissime évêque, ou de son vicaire-général : comme pareillement, on ne mettra personne dehors sans les mêmes précautions.

XIV. Des fonds de rente.

Celui qui, désireux d'observer l'entière solitude, apportera à joindre à la communauté suffisamment pour son entretien, sera exempt de faire la quête. Que si avec le temps les ermites pouvoient avoir des rentes suffisantes, par la charité des gens de bien, ils s'arrêteront sans plus, et demeureront en l'ermitage, pour vaquer avec plus de loisir à la sainte méditation et réception des pélerins.

XV. Des supérieurs.

Les ermites obéiront à un supérieur, qui soit pareillement ermite, ou autre tel qu'il plaira au révérendissime évêque de commettre, lequel aura tout le même pouvoir que les ordres réformés donnent aux supérieurs. Quand il se rendra intolérable, injuste, et passionné outre mesure, les frères conviendront par-devant le révérendissime évêque, leur juge, ou son vicaire-général, toutefois sans forme ni figure de

procès, mais s'accusant simplement l'un l'autre, et s'accusant pareillement sans injure, ni animosité. Les ermites se tiendront en l'obéissance de l'évêque, tout de même que les curés seront obligés de se trouver au synode diocésain, et ne résoudront rien de grand et important en leur chapitre, sans le communiquer au surveillant, et faire approuver à l'évêque.

Les ermites observeront exactement toutes ces constitutions, pour être dignes du saint nom qu'ils portent, et à cet effet les reliront souvent, tâchant toujours de faire mieux; et selon les occasions et la raison en requerront l'évêque, lequel s'est réservé et réserve le pouvoir d'ajouter et retrancher, selon qu'il verra être expédient pour la plus grande gloire de Dieu.

Ces constitutions furent lues en plein synode, et approuvées par deux célèbres docteurs en théologie, savoir, messire Pierre-François Jayus, chanoine théologal et grand pénitencier de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, et messire Pierre Magrin, chanoine et sacristain de l'église collégiale de Notre-Dame d'Annecy: et enfin ces bons ermites firent la profession et vœux simples entre les mains de messire Louis Questan, docteur en théologie, pareillement chanoine de l'église cathédrale, et surveillant député exprès par le bienheureux François de Sales, évêque et prince de Genève.

SENTIMENS

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

SUR LA COLLATION DES BÉNÉFICES AUX PERSONNES LES PLUS DIGNES. (Tirés de la *Vie* du Saint, par M. Maupas du Tour, part. IV, chap. IV, pag. 200.)

Il est bien raisonnable de remettre le soin d'une charge à celui qui en peut le moins abuser. Si j'avois de la créance auprès des rois, des princes et des grands seigneurs, je les porterois à préférer toujours aux bénéfices un homme d'une bonne conscience, suffisamment docte, à un autre d'une science plus sublime, et moins consciencieux; et si aucun n'auroit charge dans l'Église, qu'il ne fût déchargé des vices qui l'ont misérablement ébranlée. Oui, je ne distribuerois jamais les dignités ni les titres avec les revenus de l'Église, qu'à ceux qui les fuient, et non pas à ceux qui les recherchent. Ainsi, pour quelque considération que ce fût, je ne voudrois avancer un prêtre qui ne s'emploieroit pas au salut des ames : car tous ces poursuivans qui cherchent leur fortune au domaine de Jésus-Christ, témoignent assez qu'ils sont autant incapables de servir à l'autel, c'est-à-dire de travailler à l'avancement du christianisme, que coupables d'ambition; parce, dit l'apôtre, qu'ils ne cherchent pas la justice de Dieu, mais seulement leur propre intérêt. Tous ceux qui disent qu'il faut remplir les siéges vacants en l'Église, et donner les rangs, les prééminences et les bénéfices aux hommes doctes, ne disent pas assez, s'ils n'y ajoutent, humbles, zélés et craignant Dieu; à raison que la science enfle, et ne doit être estimée qu'autant qu'elle est fructueuse au salut des fidèles.

EXHORTATION AUX ECCLÉSIASTIQUES

DE S'APPLIQUER A L'ÉTUDE.

(Tirée de la *Vie* de S. François de Sales, par M. Maupas, part. IV, chap. IV, pag. 201.)

Ceux d'entre vous, mes frères, qui s'emploient à des occupations qui leur empêchent l'étude, font comme ceux qui veulent manger des viandes légères contre le

naturel de leur estomac grossier; et de là vient qu'ils défaillent peu à peu. Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice ; quoique l'ignorance soit plus à craindre, si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusqu'au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer sérieusement à l'étude, car la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites.

C'est par-là que notre misérable Genève nous a surpris, lorsque s'apercevant de notre oisiveté, que nous n'étions pas sur nos gardes, et que nous nous contentions de dire simplement notre bréviaire, sans pesner à nous rendre plus savans, ils trompèrent la simplicité de nos pères et de ceux qui nous ont précédés, leur faisant croire que jusqu'alors on n'avoit rien entendu à l'Écriture sainte.

Ainsi, tandis que nous dormions, l'homme ennemi sema l'ivraie dans le champ de l'Église; et fit glisser l'erreur qui nous a divisés, et mit le feu par toute cette contrée ; feu duquel vous et moi eussions été consumés avec beaucoup d'autres, si la bonté de notre Dieu n'eût miséricordieusement suscité ces puissants esprits, je veux dire les révérends pères jésuites, qui s'opposèrent aux hérétiques, et nous font chanter glorieusement en notre siècle : *Misericordia Domini, quia non sumus consumpti.*

Ces grands hommes, en la seule vertu de celui dont ils portent le nom, commencèrent fortement à diviser ce parti, à l'heure même que Calvin pensa à séparer la réalité dans le testament que Dieu nous a laissé. Pour cela, pressés par les hérétiques, mais plus sensiblement oppressés de ceux qui ne sont nos frères qu'en apparence, ils souffrirent et souffrent encore des persécutions qui sont toutes venues de Genève.

Mais leur courage infatigable, leur zèle sans appréhension, leur charité, leur profonde doctrine, et l'exemple de leur sainte et religieuse vie, les a, par révélation de leur saint fondateur, assurés que ces violences dureroient un siècle, après lequel ils seroient triomphans de l'erreur et des hérétiques. Aussi voyons-nous déjà qu'on cesse d'opposer leur innocence, à mesure que la secte des calvinistes déchet : ains va diminuant la haine populaire que les hérésiarques avoient jetée dans l'esprit du vulgaire contre eux.

Ce sont des autruches qui digèrent le fer des calomnies en même façon qu'ils dévorent les livres par leurs continuelles études; qui ont, en supportant une infinité d'injures et d'outrages, établi et affermi notre créance et tous les sacrés mystères de notre foi ; et encore aujourd'hui par leurs grandissimes travaux remplissent le monde d'hommes doctes qui détruisent l'hérésie de toutes parts.

Et puisque la divine providence, sans avoir égard à mon incapacité, m'a ordonné votre évêque, je vous exhorte à étudier tout de bon ; afin qu'étant doctes et de bonne vie, vous soyez irréprochables, et prêts à répondre à tous ceux qui vous interrogeront sur les choses de la foi.

MANIÈRE
DE CÉLÉBRER DÉVOTEMENT ET AVEC FRUIT
LE TRÈS-SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Qu'est-ce qui est requis pour dignement célébrer la sainte messe?

Pour célébrer dignement et fructueusement le très-saint sacrifice de la messe, quelques choses sont requises avant la messe, autres au temps de la messe, et quelques autres depuis icelle.

DEVANT LA MESSE.

Premièrement, tu dois faire un diligent examen de ta conscience, et selon le besoin, aller à la confession avec vraie humilité et contrition de tes péchés et défauts, et propos et résolution de t'amender, faisant, le plus tôt qu'il te sera possible, la pénitence qui te sera imposée.

Et arrivant que tu trouvasses ta conscience chargée de quelque grief péché, ou qu'il te survînt quelque chose qui donnât occasion d'estimer qu'il y auroit de l'indécence et de l'irrévérence, si tu entreprenois de faire un si grand sacrifice, tu te dois abstenir pour ce jour-là de célébrer, sinon que ce fût par nécessité ou par quelque cause légitime, et que ton confesseur jugera telle, t'obligeant à faire autrement.

Secondement, une demi-heure, ou pour le moins un quart-d'heure avant la messe, tu te recueilleras en toi-même; et avec grand sentiment de cœur, c'est-à-dire avec un cœur plein de vraie affection, tu feras les choses suivantes.

Premièrement, tu descendras en esprit en l'abîme de ton néant, comme en ton vrai et propre lieu : et là, haussant soudain l'esprit à Dieu, feras un acte de très-profonde adoration à la très-sainte trinité et au Verbe incarné, disant de cœur, ou bien encore de bouche, ces paroles ou des semblables :

Acte d'adoration.

O Dieu en trinité de personnes et unité d'essence, et vous, mon Seigneur Jésus-Christ, vrai homme et Dieu, je vous adore de tout mon cœur, confessant que vous êtes mon vrai et unique créateur, mon sauveur, et ma dernière fin; et parce que mon adoration est trop basse, je vous offre ces excellentes adorations que vous rendent continuellement votre très-sainte humanité, et la très-sainte immaculée Vierge, votre mère et notre reine, avec toute la cour céleste et la sainte Église votre chère épouse.

Tu feras un acte d'amour envers ce même Dieu, disant avec une entière volonté :

Acte d'amour.

De plus, ô mon Seigneur, de tout mon cœur, de tout mon esprit, de toute mon ame, et de toutes mes forces, je vous aime et veux toujours vous aimer sur toutes choses; et, s'il étoit possible, je voudrois vous aimer avec cet amour très-parfait avec lequel vous vous aimez vous-même; avec cet amour avec lequel votre très-sainte humanité, la très-sainte et très-heureuse Vierge, ensemble toute la cour céleste et la sainte Église catholique, vous aiment.

Tu feras un acte de contrition, disant avec humilité et confiance en la miséricorde divine :

Acte de contrition.

Et parce, Seigneur, que vous êtes infiniment bon, sage, puissant, juste et miséricordieux, partant je me repens de tout mon cœur, et suis marri surtout de tous les péchés mortels et véniels que j'ai commis par pensées, par paroles, œuvres, omissions, depuis l'instant que j'eus l'usage de raison jusqu'à l'heure présente; et, au lieu de ma douleur parfaite, je vous offre l'amère contrition que le saint prophète David, S. Pierre et Ste Marie-Magdelaine eurent de leurs péchés, ensemble celle de tous les autres vrais pénitents qui ont été depuis le commencement du monde jusqu'à présent, résolu que je suis, moyennant votre aide, en laquelle je me confie, de ne vous offenser jamais.

Tu feras un acte de satisfaction, disant :

Acte de satisfaction.

Et puisque, mon Seigneur, il est hors de mon pouvoir de satisfaire à tant de dettes, au paiement desquelles je vous suis obligé pour les péchés et offenses que j'ai faites contre vous, je vous offre pour satisfaction d'iceux, toute ma vie, mes œuvres, et les travaux que j'ai soufferts et souffrirai, avec les mérites de la vie, passion et mort de votre Fils unique; vous demandant très-humblement pardon desdites offenses, et la grace efficace d'en faire une vraie pénitence avant ma mort.

Tu feras un acte d'oblation, ou offrande, rendant ton intention droite, disant :

Acte d'offrande.

En outre, mon Seigneur, j'offre ce mien sacrifice, et avec icelui je m'offre entière-

ment moi-même, à votre honneur et gloire éternelle, en l'union de cet ardent amour et très-pure intention avec laquelle vous vous donnâtes vous-même pour viande après la dernière cène, et vous offrîtes vous-même en sacrifice sur le bois de la sainte croix ; et au lieu du peu de réparation que j'ai faite et petite dévotion qui est en moi, je vous offre cette profonde humilité, charité et pureté avec laquelle votre très-sainte Mère et vos serviteurs se sont approchés de ce divin sacrement, et celle-là avec laquelle l'ont offert vos apôtres et tous les saints prêtres dès le commencement jusqu'à présent, et avec laquelle vous l'offre encore toute la sainte Eglise catholique.

Tu détermineras pour qui tu veux offrir la messe, et pour quelles personnes ou nécessités tu veux prier, et les recommanderas à Dieu ; finalement tu feras mémoire de quelques mystères de la vie et passion de notre Seigneur Jésus-Christ, en la manière suivante.

MYSTÈRES.

DE LA VIE ET PASSION

DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,

QU'IL FAUT CONSIDÉRER AVANT LA MESSE.

D'autant que le sacrifice de la messe fut institué par notre Seigneur Jésus-Christ, en mémoire de sa très-sainte vie, passion et mort, le prêtre doit, avant et après la célébration d'icelui, faire commémoration particulière de quelques mystères d'icelle ; ce que, pour faire plus facilement, nous distribuerons les mystères principaux de la vie et passion de notre Seigneur pour tous les jours de la semaine, et la pratique sera, que tu prendras tous les jours deux mystères avant la messe, et deux après, faisant trois choses :

Premièrement tu offriras ces mystères au Père éternel pour la rémission de tes péchés et de tout le monde.

Secondement, tu remercieras et béniras sa bonté infinie de tels mystères.

Troisièmement, tu demanderas quelques graces particulières, selon que nous dirons ci-après ; mais il te faut avertir, avant que passer outre, que tu dois t'arrêter un peu de temps à considérer quelques-unes de ces circonstances ou points èsquels tu sentiras plus grande dévotion.

LE LUNDI AVANT LA MESSE.

Mystère de l'Incarnation.

Tu considéreras les mystères de l'Incarnation de notre Seigneur et Visitation de Notre-Dame en cette manière :

1. Tu t'humilieras profondément en ton néant, et puis t'adressant en esprit au Père éternel, tu diras : O Père éternel, j'offre à l'honneur et gloire de votre immense majesté, et pour mon salut et de tout le monde, le haut mystère de l'Incarnation de votre Fils unique ; lequel, selon votre éternel décret, et pour ma rédemption et celle de tout le monde. de Dieu qu'il étoit se fit homme ; d'éternel, temporel ; d'infini, fini ; d'impassible, passible ; d'immortel, mortel ; de maître, serviteur ; de très-heureux et glorieux, méprisable et méprisé en ce monde. Je vous offre, Seigneur, ces neuf mois qu'il fut au ventre très-pur de la glorieuse Vierge ; et particulièrement je vous offre l'immense charité, humilité et obéissance avec laquelle il accomplit ce mystère à votre gloire et à mon salut, et de tout le monde ; de quoi je vous remercie, vous aime, et vous bénis infiniment, vous priant par les mérites d'icelui de me pardonner tous mes péchés, et m'octroyer la grace de vous aimer parfaitement tous les jours de ma vie.

Mystère de la Visitation de la Vierge.

2. De plus je vous offre à même intention le très-saint mystère de la Visitation de la glorieuse Vierge, et particulièrement l'ardente charité, humilité et promptitude avec laquelle elle entreprit de faire, par des âpres montagnes, le long et pénible voyage depuis Nazareth jusqu'en Judée, pour aider et secourir votre servante Élisabeth.

Je vous offre ces agréables et humbles services qu'elle lui fit par l'espace de trois mois, de quoi je vous rends infinies graces et bénédictions, vous demandant, en vertu de ce mystère, une parfaite charité envers mon prochain, avec une grande promptitude et ferveur, pour le servir en toutes ses nécessités et besoins tant spirituels que temporels.

...ME JOUR APRÈS LA MESSE.

Nativité de notre Seigneur.

...ramenteras la Nativité et Circonci... notre Seigneur en cette manière.
...t'humilieras en ton néant, et puis ...s l'esprit au Père éternel, et, avec ... bien affectionné, tu diras : Père ... j'offre à votre honneur et gloire, ... mon salut et de tout le monde, le ... de la nativité de notre rédemp... vous offre l'exacte obéissance à César-Auguste, les souffrances de ...e enceinte, et de son époux, en ce pénible voyage de Nazareth en ...n ; l'angoisse de cœur de la très-...erge mère, et de S. Joseph ; et pour qu'ils ne trouvèrent point le lieu ... mettre à couvert, l'horrible ca... ils se retirèrent, l'extrême indi...e toutes choses qu'ils eurent étant ...èche et le foin dur qui servit de lit ...elet enfançon nouveau-né, le froid ...ffrit, les larmes qu'il épancha en ... ses cris et sa nudité ; de toutes ...s choses je vous remercie, aime ... infiniment, vous demandant, par ...tes de ce mystère, pardon de tou... désobéissances à vos divins com...ens et inspirations, et à mon ... et de toutes mes sensualités, su...s, cupidités ; et, grace à l'avenir, ... servir avec vraie obéissance, hu...amour de la croix, et parfaite rési... à votre divin vouloir.
...reillement, Seigneur, je vous offre ...ureuse circoncision de votre inno...s, sa profonde humilité avec la... il se soumit à la loi du péché, les ...res douleurs que lors il souffrit, sa ...te chair qui fut taillée, le très-... sang qu'il répandit, les larmes ...irent de ses tendres yeux, ensem...eux de sa très-sainte mère et de ...h.
...us remercie de tout cela, vous en ... bénis infiniment, vous requérant, ... mérites de ce mystère, pardon de ...rbe, et de toutes mes impuretés ... et de corps ; et grace à l'avenir, ...lus humble, pur et chaste, et d'a... horreur le vice opposé.

LE MARDI AVANT LA MESSE.

Présentation de notre Seigneur au temple.

Tu feras mémoire de la présentation de notre Seigneur au temple, et de la fuite en Égypte, disant :

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le genre humain, le mystère de la présentation de votre Fils au temple, et de la purification de son immaculée Mère, laquelle, quoiqu'elle fût la plus pure de toutes les créatures, et par conséquent nullement obligée à la loi de la purification, voulut néanmoins comparoître entre les autres femmes immondes, comme si elle eût eu besoin de purgation, et faire tout ce que la loi commandoit ; de quoi je vous remercie, vous aime et bénis infiniment, vous demandant, par les mérites de cette grande humilité et obéissance, la vraie humilité, et petite estime de moi-même, et une parfaite obéissance à vos divins commandemens et saintes inspirations.

2. Semblablement je vous offre cette pénible fuite en Égypte, les misères d'un long et si difficile voyage, et cette angoisse et compassion qui affligeoit le cœur de la très-heureuse Vierge et de S. Joseph, voyant le petit enfant Jésus persécuté, recherché pour être mis à mort : je vous offre l'extrême pauvreté qu'ils pâtirent en Égypte, ne sachant où recourir ; les travaux qu'ils eurent, durant sept années entières, pour gagner de quoi se nourrir et vêtir, et leur laborieux retour d'Égypte à Nazareth : de toutes lesquelles choses je vous rends graces et bénédictions infinies, vous demandant, par les mérites de ce mystère, une grande haine du péché, votre capital ennemi et persécuteur, la grâce de fuir toutes les occasions de le commettre, et d'être amateur de la sainte pauvreté.

LE MÊME JOUR APRÈS LA MESSE.

Perte de notre Seigneur au temple.

Tu feras mémoire de la perte de notre Seigneur au temple, et de sa sujétion à ses parents jusqu'à sa trentième année, disant :

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, pour mon salut et de tout le monde,

la douloureuse perte de notre Seigneur au temple par l'espace de trois jours, l'aigre douleur que sa très-sainte Mère et S. Joseph sentirent, les larmes amères qu'ils repandirent lorsqu'ils s'aperçurent l'avoir perdu, la sollicitude avec laquelle ils le cherchèrent, les nuits qu'ils passèrent en plaintes et soupirs, le très-ardent zèle de vostre honneur et gloire, à l'occasion duquel il demeura trois jours au temple entre les docteurs, les nécessités qu'il eut pendant ce temps, la peine de mendier de quoi se nourrir, le dormir incommodément ces nuits-là, et peut-être sur la dure. Je vous en remercie, vous aime et bénis, vous demandant, par les mérites de ce mystère, pardon de vous avoir si souvent perdu en péchant, et la grace maintenant de vous chercher, aimer et servir de tout mon cœur, persévérant jusqu'à la fin.

Soumission et obéissance de notre Seigneur à ses parents.

2. Semblablement je vous offre, Seigneur, l'obéissance et très-humble sujétion qu'il rendit à sa très-sainte Mère et à S. Joseph, son père putatif; les lassitudes corporelles qui lui arrivèrent, travaillant avec S. Joseph pour gagner sa vie. Je vous remercie de toutes ces choses, vous aime et bénis infiniment, vous demandant, par les mérites de ce mystère, pardon de toutes mes désobéissances, irrévérences à l'endroit de mes parens et supérieurs, et la grace de m'humilier et assujettir de bon cœur à tous pour l'amour de vous.

LE MERCREDI AVANT LA MESSE.

Tu feras mémoire du jeûne de notre Seigneur étant au désert, et de sa sainte prédication, disant :

Jeûne de notre Seigneur.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et celui de tout le monde, ces quarante jours et quarante nuits que votre Fils jeûna au désert, cette faim et soif qu'il y souffrit, son dormir sur la terre nue en la compagnie des bêtes sauvages, ces soupirs qu'il jeta du fond du cœur, et ces larmes que ses yeux très-purs répandirent; ces très-ferventes oraisons, qu'il vous offrit pour le salut du monde, et principalement de vos chers élus, et ces fâcheuses et importunes tentations du démon, qu'il y endura : de toutes lesquelles choses je vous remercie, aime et bénis infiniment, vous demandant, par les mérites d'icelles, l'amour de pénitence et de mortification de mes passions, de m'étudier à l'oraison, et d'avoir la force de vaincre toutes les tentations.

Prédications de Jésus-Christ.

2. De plus, Seigneur, je vous offre les grands et divers travaux de sa prédication, le très-ardent zèle de votre gloire et du salut des âmes, les sueurs, lassitudes et peines qu'il endura, les malveillances, haines et persécutions qu'il souffrit des méchans Juifs; les voyages et courses qu'il fit tantôt en un lieu, tantôt en un autre, pour le salut des âmes; les veilles des nuits entières passées en oraison : de quoi je vous rends graces et bénédiction infinie, vous demandant, par les mérites de ces choses, un ardent zèle de votre gloire et du salut des ames, le désir de travailler sans cesse à ces fins, et la magnanimité pour surmonter virilement toutes les difficultés qui se trouvent en votre service.

LE MÊME JOUR APRÈS LA MESSE.

Tu feras mémoire de l'institution du très-saint Sacrement de l'autel, et de la douloureuse agonie de notre Seigneur étant au Jardin, disant :

Institution de l'Eucharistie.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le monde, l'institution du très-saint Sacrement de l'autel, que notre Sauveur fit avec tant d'amour en la dernière cène; la fin très-haute qu'il se proposa en cette action, cet acte d'humilité très-singulière qu'il pratiqua quand il lava les pieds à ses disciples, et même au traître Judas, et le tourment qu'il sentit en son cœur pour son péché et pour sa perdition. Je vous remercie de tout cela, vous aime et bénis infiniment, et vous demande, par les mérites de ce mystère, pardon du peu de préparation, dévotion et révérence avec laquelle je me suis présenté à ce divin sacrement, et l'ai offert à l'autel à votre Majesté; vous suppliant m'accorder la grace d'être à l'a-

venir dévot et affamé de cette céleste viande, et de me repaître d'icelle au salut et au profit de mon âme.

Agonie de notre Seigneur au Jardin.

2. Je vous offre pareillement, Seigneur, l'allée qu'il fit au jardin, la tristesse et angoisse de cœur qu'il y sentit et manifesta à ses disciples, l'oraison qu'il y fit par trois fois étant prosterné en terre, la très-amere angoisse qu'il souffrit, et les gouttes de sang qu'il sua ; la parfaite résignation de soi à votre bon plaisir éternel, et la promptitude avec laquelle il s'achemina au devant de ses ennemis pour se mettre entre leurs mains. Je vous en remercie, vous aime et bénis infiniment, vous demandant humblement, par les mérites de ce mystère, une grande magnanimité et constance en toutes mes adversités et tribulations, pour surmonter toutes les tentations qui se présenteront durant le cours de cette vie et à l'heure de la mort, et en outre une parfaite résignation de moi-même à votre divin vouloir en toutes choses.

LE JEUDI AVANT LA MESSE.

Tu te souviendras de la prise de notre Seigneur, et comme il fut conduit à Anne, et des moqueries qui lui furent faites en la maison de Caïphe, disant :

La prise de notre Seigneur, et sa conduite chez Anne, etc.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le monde, ces cruels déchirements et attaques très-indignes dont usèrent les impies Juifs à l'endroit de votre unique Fils, lorsqu'il fut pris au Jardin ; les cordes et les chaînes avec lesquelles ils le lièrent étroitement et sans pitié ; les coups de poing et de pied, et les soufflets qu'ils lui baillèrent, les énormes villenies et blasphèmes qu'ils lui dirent, la fureur et la rage qu'ils déployèrent contre lui, les traînements qu'ils en firent par les chemins le conduisant à Anne, l'abandonnement de ses disciples, le reniement de S. Pierre, les trahisons de Judas, le soufflet qui lui fut baillé en la présence du pontife, et l'invincible patience, humilité et obéissance avec laquelle il supporta toutes ces injures. De toutes lesquelles choses je vous aime et bénis infiniment, vous demandant, par les mérites de ces peines, pardon de mes dissolutions, grace de demeurer toujours étroitement lié avec vous en parfaite charité, et une forte patience pour supporter allégrement, pour l'amour de vous, tous les torts et injures qui me seront faits.

Jésus chez Caïphe.

2. Je vous offre pareillement, Seigneur, ces outrages et mépris qui, durant toute cette nuit, lui furent faits en la maison de Caïphe, par la bouche duquel il fut à haute voix et devant tous appelé blasphémateur ; le sale bandeau qui lui fut mis sur les yeux les coups de poing, soufflets et coups de pied qui lui furent baillés en disant : Prophétise qui t'a frappé? les arrachements de sa sacrée barbe et de ses saints cheveux, les vilaines paroles qui lui furent dites, l'ignominie d'avoir été conduit le matin à Pilate. Je vous rends infinie grace et bénédiction de tout cela, vous demandant, par les mérites de tant de peines, un vrai mépris de moi-même et des honneurs du monde, et une obéissance aveugle à mes supérieurs, pour l'amour de vous, en tout ce qui ne vous offense point.

LE MÊME JOUR APRÈS LA MESSE.

Tu te présenteras la moquerie dont usa Hérode contre notre Seigneur, le faisant vêtir d'une robe blanche, le traitant comme s'il eût été un fou, et la douloureuse flagellation qu'il souffrit, attaché à une colonne, disant :

Jésus chez Hérode.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire cet acte très-indigne qu'Hérode fit, lorsqu'en mépris de votre Fls unique, il le fit vêtir d'une robe blanche, le traitant comme un fou. Je vous offre le très-indigne traitement que les Juifs lui firent par les rues et places de Jérusalem ; maintenant lui jetant do la boue et semblables immondices, tantôt lui donnant des coups de pied et des hurtades, à cette heure le traînant par terre, puis l'appelant fou et insensé, et lui disant d'autres vilaines injures. Je vous remercie de toutes ces choses, lesquelles il a endurées pour moi, vous en aime et bénis infiniment, vous suppliant me pardonner toutes mes folies,

et me donner la grace d'avoir en horreur la folle sagesse du monde, et d'aimer de tout mon cœur votre sagesse infinie, tellement que dorénavant je n'aime ni goûte en vous que ce qui est vôtre.

Flagellation de notre Seigneur.

2. Je vous offre pareillement, Seigneur, le cruel fouettement qu'il endura, attaché à une colonne, tant de milliers de coups qui lui furent donnés, les meurtrissures et déchirements de sa chair virginale, le sang très-précieux qui en sortit en grande abondance, jusqu'à couler sur terre, l'indicible douleur et tourment incroyable que tout cela lui causa, la grande honte qu'il eut de se voir nu en la présence de ces loups ravissants, les horribles blasphèmes qui furent proférés devant et contre lui, et la barbare cruauté dont ses ennemis usèrent en son endroit. Je vous remercie de tout cela, vous aime et bénis infiniment; vous demandant, par les mérites de ces mystères, pardon de toutes les impuretés et sensualités de ma vie passée, et la grace à l'avenir de vivre pur et sans tare en votre divine présence, assujettissant parfaitement ma chair à l'esprit et à votre divine loi.

LE VENDREDI AVANT LA MESSE.

Tu feras mémoire du couronnement d'épines, et comme notre Seigneur porta la croix au mont de Calvaire, disant :

Couronnement d'épines.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le monde, cette impiteuse couronne d'épines qui fut fichée à vive force en la tête de votre très-aimable et très-amiable Fils, la robe de pourpre dont les Juifs le vêtirent, et la canne du roseau marin qu'ils lui mirent en main, le traitant en roi de moquerie : les coups de canne qu'ils lui donnèrent sur la tête pour y faire entrer profondément la couronne d'épines, les agenouillements qu'ils firent devant lui par mépris, tant de soufflets qu'ils lui donnèrent, les crachats qu'ils firent sur sa face sacrée, disant : Dieu vous garde, roi des Juifs; la montre que Pilate fit d'icelui, disant : *Ecce homo*, et ces voix impitoyables avec lesquelles ils crièrent : *Tolle, tolle, crucifige eum*. Je vous remercie et bénis infiniment de tout cela, vous demandant, par les mérites de ses peines, pardon de ma vaine superbe, estime de moi-même, impatience et hypocrisie, et quant et quant la grace de ne faire nul état des vains jugements des hommes, et de vaincre tous les respects humains pour votre service.

Portement de la croix.

2. Semblablement, Seigneur, je vous offre la peine et ignominie que votre Fils reçut portant la croix au mont de Calvaire, accompagné de deux larrons; les fréquentes chutes qu'il fit en chemin à cause de la grande pesanteur de la croix et grande débilité de son très-affligé corps, tout écorché et quasi vide de sang; les poussements et coups de poing et de pied qui lui furent baillés pour le faire hâter; la souffrance qu'on lui tirât la barbe, qu'on lui arrachât les cheveux, qu'on le traînât par terre; les paroles injurieuses qui lui furent dites; les pleurs et larmes amères des Marie qui le suivirent; l'immense charité, patience et obéissance avec laquelle il endura tout cela pour votre gloire et notre salut. De quoi je vous rends infinies graces et bénédictions, vous demandant par les mérites de tant de peines, l'amour de la croix, et celui d'endurer, et la ferveur en votre saint service, comme aussi de pleurer amèrement mes péchés et ceux de mes prochains encore.

LE MÊME JOUR APRÈS LA MESSE.

Tu feras mémoire de la pénible crucifixion et mort de notre Seigneur, disant :

Crucifiement de notre Seigneur.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le monde, l'ignominieuse et très-sainte crucifixion de votre très-innocent Fils sur le mont de Calvaire; la nouvelle douleur qu'il sentit en ses plaies, lorsqu'il fut impiteusement et avec grande rudesse dépouillé de ses sacrés vêtements, ses mains et ses pieds transpercés de gros clous; la pénible élévation de la croix en haut, cet abîme de douleur qu'il pâtit en icelle, ces ondes de sang qui découloient de ses très-saintes plaies sur la terre, cette excessive

douleur qui pénétra le cœur de la très-sainte Vierge sa mère, lorsque étant au pied de la croix, elle vit un si funeste et si étrange spectacle. Je vous remercie infiniment de toutes ces choses, vous aime et vous bénis, vous demandant la grace de crucifier tout à fait mes sens et mes membres au monde et à la chair, par une vraie abnégation et éloignement volontaire de toutes les vanités et plaisirs.

Mort de notre Seigneur.

2. Semblablement, Seigneur, je vous offre cette oraison d'excessive charité qu'il vous présenta pour ceux qui l'avoient crucifié; cette grande désolation en laquelle il se trouva, se voyant abandonné de tous secours humains et divins; la grande soif qu'il eut, et l'amertume du fiel dont il fut abreuvé; cette douce recommandation qu'il fit de sa très-sainte mère à S. Jean, et de S. Jean à sa mère; cette libérale promesse qu'il fit au bon larron de son salut, et finalement cette recommandation de son esprit très-affligé qu'il fit entre vos mains, expirant sa très-sainte ame, et consommant en cette manière l'œuvre de notre rédemption. De quoi je vous remercie infiniment, vous aime et vous bénis, vous suppliant, par les mérites de cette passion et mort très-amère, de me pardonner tous mes péchés, et de m'accorder aussi la grace de pardonner promptement pour l'amour de vous, toutes les injures qui m'ont été faites, et que je vive et meure en votre sainte grace.

LE SAMEDI AVANT LA MESSE.

Tu feras mémoire de l'ouverture du côté de notre Seigneur Jésus-Christ, et la descente de son précieux corps de la croix, disant :

Ouverture du côté de notre Seigneur.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le monde, le cruel coup de lance que Longin donna à notre Sauveur au côté, le sang et l'eau qui en sortit en abondance, l'aigre douleur que sa très-sainte Mère en sentit, les inhumanités qu'on exerça de paroles et de fait contre son très-sacré corps. Je vous rends graces et bénédictions infinies de tout cela, vous requérant, par les mérites de ce mystère, que vous me pardonniez tous les péchés que j'ai commis de cœur, et que vous le purifiiez de toutes les affections impures et terrestres, et l'ouvriiez à vos saintes inspirations.

Descente de la croix.

2. Pareillement, Seigneur, je vous offre les heures que le très-saint corps demeura pendu en la croix, et la descente d'icelui de la même croix. Je vous offre ce corps tout vide de sang, sec, couvert de plaies et ensanglanté; cette face hâve et ces yeux ternis, pleins de sang et de crachats; ce chef tout transpercé d'épines, cette bouche remplie de l'amertume du fiel. Je vous remercie, aime et bénis infiniment de tout cela, vous demandant, par les mérites de ce mystère, pardon de toutes mes sensualités et traitemens délicats de mon corps, avec parfaite chasteté et abomination du vice opposé.

LE MÊME JOUR APRÈS LA MESSE.

Tu feras mémoire de la sépulture de notre Seigneur Jésus-Christ, et des lamentations que les Marie firent sur son corps, disant :

Sépulture de notre Seigneur.

1. Père éternel, j'offre à votre honneur et gloire, et pour mon salut et de tout le monde, ces douloureuses funérailles du très-saint corps de notre Sauveur, le tombeau dans lequel il fut mis, cette myrrhe et cet aloës dont il fut oint, ces lamentations, plaintes et regrets que sa très-sainte mère et les Marie firent sur icelui. Je vous remercie, aime et benis infiniment de toutes ces choses, vous demandant, par les mérites de ces mystères, la grace de mourir tout à fait au vieil homme et à tous ses vices et concupiscences, et de l'ensevelir éternellement en la mort de notre Sauveur.

LE DIMANCHE AVANT LA MESSE.

Tu feras mémoire de la sainte résurrection de notre Seigneur, de son ascension et mission du Saint-Esprit, disant :

Résurrection de notre Seigneur.

1. Mon Seigneur et mon Dieu, un en trinité de personnes, je remercie infini-

ment votre divine Majesté, de la glorieuse résurrection de notre Rédempteur, et de l'ouvrage accompli de notre rédemption, et conséquemment de notre délivrance de la très-cruelle servitude et tyrannie de Satan, et de celle des saints Pères du Limbe, et ensemblement de l'espérance certaine que vous nous avez donnée de notre salut. Je vous remercie encore de l'allégresse et joie inestimable qu'il apporta par ses glorieuses apparitions à sa très-sainte Mère, aux saints apôtres et disciples, durant l'espace de quarante jours qu'il demeura en terre. Je vous rends louange et bénédictions infinies de toutes ces choses, vous suppliant, par les mérites de cette glorieuse résurrection, de me donner la grace de mourir entièrement au vieil homme et à toutes ses concupiscences, et ressusciter à une nouvelle vie de vertu solides et saintes coutumes.

Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, et mission du Saint-Esprit.

2. Pareillement, ô Père éternel, je vous remercie de la glorieuse ascension de notre Sauveur au ciel; de la gloire et de l'honneur que vous lui avez donnés, le faisant seoir à votre dextre; de la puissance judiciaire que vous lui avez baillée sur toutes les créatures, au ciel, en terre, en enfer; et de la mission du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte. Je vous rends graces et bénédictions infinies de toutes ces choses, vous requérant, par les mérites de ces sacrés mystères, la grace de déprendre et détacher tout à fait mon affection de ces choses terrestres, et d'aimer de tout mon cœur les choses spirituelles et célestes, afin que je sois rendu digne logis de votre esprit et de tous ses dons et graces, jusqu'à tant que je mérite de régner ensemble avec le même Jésus-Christ en gloire par tous les siècles des siècles.

LE MÊME JOUR APRÈS LA MESSE.

Tu feras mémoire de l'Assomption de la très-heureuse Vierge, et de son couronnement au ciel, disant :

Assomption de la sainte Vierge.

Je vous rends graces infinies, ô très-sainte Trinité, de la glorieuse Assomption au ciel de la très-immaculée Vierge notre mère. Je vous bénis infiniment de l'honneur et gloire que vous lui avez donnés, l'élevant sur tous les chœurs des anges, à la dextre de votre unique Fils et le sien, et l'ayant couronnée reine et impératrice du ciel et de la terre. Je vous supplie par ses mérites de m'accorder la grace d'aimer et imiter soigneusement ses très-saintes vertus, mêmement sa profonde humilité et pureté immaculée; afin que, l'imitant en cette vie, je mérite de jouir éternellement de sa présence en l'autre. Ainsi soit-il.

TOUS LES JOURS AVANT LA MESSE.

Après avoir fait mémoire des mystères ci-devant mentionnés selon qu'ils sont distribués pour chaque jour, vous pourrez ajouter l'oraison suivante, qui est pleine de plusieurs sentiments de dévotion qui sont très-beaux, et d'actes très-onctueux et très-méritoires.

ORAISON TRÈS-DÉVOTE

QUE L'ON PEUT RÉCITER AVANT LA MESSE,

Tirée de Thomas-à-Kempis, *Imitation de Jésus-Christ*, liv. IV, c. IX.

Domine Jesu Christe, in simplicitate cordis mei offero meipsum tibi hodiè in servum sempiternum, in obsequium et in sacrificium laudis perpetuæ.

Suspice me cum hâc sanctâ oblatione tui preciosi corporis et sanguinis, quam tibi hodiè in præsentiâ angelorum invisibiliter assistentium offero, ut sit pro me et pro cuncto populo tuo in salutem.

Domine, offero tibi omnia peccata et delicta mea, quæ commisi coràm te et sanctis angelis tuis, à die quo primùm peccare potui, usque ad hanc diem, super placabili altari tuo; ut tu omnia pariter incendas et comburas igne charitatis tuæ, et deleas universas maculas peccatorum meorum, et conscientiam meam ab omni delicto emundes, et restituas mihi gratiam tuam quam peccando amisi, omnia mihi plenè indulgendo, et in osculum pacis me misericorditer assumendo.

Quid possum agere pro peccatis meis, nisi humiliter ea confitendo et lamentando,

et tuam propitiationem incessanter deprecando?

Deprecor te, exaudi me propitius, ubi adsto coràm te, Deus meus : omnia peccata mea mihi maximè displicent : nolo ea unquàm amplius perpetrare; sed pro eis doleo et dolebo quamdiù vixero, paratus pœnitentiam agere, et pro posse satisfacere.

Dimitte mihi, Deus, dimitte mihi peccata mea propter nomen sanctum tuum : salva animam meam, quam pretioso sanguine tuo redemisti. Ecce committo me misericordiæ tuæ, resigno me in manibus tuis : age mecum secundum bonitatem tuam, non secundùm meam malitiam et iniquitatem.

Offero etiam tibi omnia bona mea, quamvis valdè pauca et imperfecta, ut tu ea emendes et sanctifices, ut ea grata habeas, et accepta tibi facias, et semper ad meliora trahas, necnon ad beatam et laudabilem finem me pigrum et inutilem homuncionem perducas.

Offero quoque tibi omnia pia desideria devotorum, necessitates parentum, fratrum, propinquorum, amicorum, omniumque charorum meorum, et eorum qui mihi vel aliis propter amorem tuum benefecerunt, et qui orationes et missas pro se suisque omnibus dici à me desideraverunt et petierunt, sive in carne adhuc vivant, sive jam sæculo defuncti sint; ut omnes sibi auxilium gratiæ tuæ, opem consolationis, protectionem à periculis, liberationem à pœnis advenire sentiant, ut ab omnibus malis erepti, gratias tibi magnificas læti persolvant.

Offero etiam tibi preces et hostias placationis pro illis specialiter qui me in aliquo læserunt, contristaverunt aut vituperaverunt, vel aliquod damnum vel gravamen intulerunt; pro his quoque omnibus quos aliquandò contristavi, conturbavi, gravavi et scandalizavi verbis, factis scienter vel ignoranter, ut nobis omnibus pariter indulgeas peccata nostra et mutuas offensiones.

Aufer, Domine, à cordibus nostris omnem suspicionem, indignationem, iram et disceptationem, et quidquid potest charitatem lædere, et fraternam dilectionem minuere. Miserere, miserere, Domine, misericordiam tuam poscentibus, da gratiam indigentibus, et fac nos tales existere, ut simus digni gratiâ tuâ perfrui, et ad vitam proficiamus æternam. Amen.

—

Je m'offre à vous en ce jour dans la simplicité de mon cœur, ô mon Seigneur Jésus-Christ, pour être à jamais votre esclave, pour vous obéir et vous offrir sans cesse un sacrifice de louange.

Recevez cette oblation que je vous fais de moi, avec celle de votre sacré corps et de votre précieux sang, que je vous offre aujourd'hui en présence des saints anges, qui assistent invisiblement auprès de l'autel, afin qu'elle soit reçue de vous pour mon propre salut et pour celui de tout votre peuple.

Seigneur, je vous présente sur l'autel de votre miséricorde tous les péchés et toutes les fautes que j'ai commises devant vous et devant vos saints anges depuis le jour que j'ai été capable de vous offenser jusqu'à celui-ci. Brûlez-les, mon Dieu, et consumez-les par le feu de votre charité, effacez toutes mes taches, et purifiez mon ame de tout péché ; rétablissez-moi dans la grace que j'ai perdue en vous offensant, et que votre bonté infinie m'accorde la rémission de toutes mes fautes, me recevant en son amitié et me donnant le baiser de paix.

Que puis-je faire pour l'expiation de mes fautes, sinon de les confesser humblement, de déplorer ma misère, et de vous conjurer sans cesse de me faire miséricorde ?

Je vous en prie donc, ô mon Dieu! je me présente pour cela devant vous, daignez m'écouter favorablement : j'ai un extrême déplaisir de tous mes péchés, je suis résolu de n'y plus tomber à l'avenir ; j'en gémirai avec douleur toute ma vie, étant prêt d'en faire pénitence, et d'y satisfaire selon mes forces.

Pardonnez-moi, mon Dieu, pardonnez-moi toutes mes fautes pour la gloire de votre saint nom ; sauvez mon ame que vous avez rachetée par votre sang. Je m'abandonne, ô mon Sauveur ! à votre miséricorde ; je me remets tout entier entre vos mains : traitez-moi selon votre bonté, et non pas selon ma malice et mes iniquités.

Je vous offre aussi, Seigneur, tout le

bien que j'ai pu faire, quoiqu'il soit très-petit et très-imparfait, afin qu'il vous plaise de le corriger et de le sanctifier : agréez-le, mon Dieu, et faites qu'il vous devienne agréable et qu'il croisse toujours de bien en mieux, afin que votre grace me soutenant, quelque vif, paresseux et négligent que je sois, elle me conduise jusqu'à une sainte et heureuse fin.

Je vous offre aussi, mon Dieu, tous les saints désirs des ames pieuses, toutes les nécessités de mes parents, de mes frères, de mes proches, de mes amis, de tous ceux qui me sont chers, et de ceux qui m'ont fait quelque bien, ou à vos autres serviteurs, pour votre amour. Je vous offre encore les nécessités de ceux qui ont désiré ou demandé que je vous offrisse pour eux, ou pour les leurs, mes prières et ce saint sacrifice, soit qu'ils soient encore dans cette vie, soit qu'ils en soient déjà sortis. Je vous demande, Seigneur, que toutes ces personnes reçoivent, par cette oblation sainte, les bénédictions de votre grace ; qu'ils éprouvent que vous les consolez par votre secours, que vous les protégez dans les périls et que vous les délivrez de leurs afflictions et de leurs peines, afin qu'étant dégagés de tous leurs maux, ils vous rendent leurs actions de graces dans toute la joie et l'effusion de leur cœur.

Je vous offre aussi, Seigneur, mes prières et cette hostie de propitiation, particulièrement pour ceux qui m'ont offensé en quelque chose, qui m'ont affligé ou qui m'ont blâmé, ou qui m'ont fait quelque injure, quelque tort, ou quelque peine : recevez-la encore pour tous ceux à qui j'ai pu causer par mes actions ou par mes paroles quelque tristesse, quelque trouble, quelque ennui ou quelque scandale, soit en le sachant ou sans le savoir, afin que vous nous pardonniez tous les péchés que nous avons commis, ou contre vous, ou les uns contre les autres.

Otez, Seigneur, du fond de nos cœurs tout soupçon, toute indignation, toute colère et toute dispute, et enfin tout ce qui peut blesser la charité, et affoiblir l'amour de nos frères. Pardonnez, mon Dieu, pardonnez à ceux qui vous demandent miséricorde : donnez votre grace à ceux qui en ont tant de besoin ; et rendez-nous tels, qu'étant dignes de jouir ici de tous vos dons, nous avancions sans cesse dans cette vie qui doit durer éternellement. Amen.

Après cette oraison vous ajouterez cette autre, qui porte une indulgence de cinquante ans, concédée par le pape Grégoire XIII.

AUTRE ORAISON AVANT LA MESSE.

Ego volo celebrare missam, et conficere corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi, juxtà ritum sanctæ romanæ Ecclesiæ, ad laudem omnipotentis Dei, totiusque curiæ triumphantis ; ad utilitatem meam, totiusque curiæ militantis ; pro omnibus qui se commendaverunt precibus meis in genere et specie, et pro felici statu sanctæ romanæ Ecclesiæ. Amen.

Gaudium cum pace, emendationem vitæ, ac spatium veræ pœnitentiæ, gratiam ac consolationem sancti Spiritus, perseverantiam in bonis operibus, tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

—

Je veux célébrer la messe, et faire le sacrifice du corps et du sang de notre Seigneur Jésus-Christ, selon le rit de la sainte Église romaine, à la gloire de Dieu tout-puissant, en l'honneur de toute l'Église triomphante, pour mon utilité et pour celle de toute l'Église militante, pour ceux qui se sont recommandés à mes prières en général et en particulier, enfin pour l'heureux état de la sainte Église romaine. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout puissant et tout miséricordieux nous accorde la joie avec la paix, l'amendement de notre vie, le temps de faire une vraie pénitence, la grace et la consolation du Saint-Esprit, et la persévérance dans les bonnes œuvres. Ainsi soit-il.

Après les oraisons susdites vous vous recommanderez encore à la bienheureuse Vierge, récitant quelques-unes des belles hymnes ou oraisons qui sont composées en son honneur : par exemple, *Ave, maris stella;* ou cette autre hymne, *O gloriosa Domina*, *Excelsa suprà sidera*, *Qui te creavit providè*, *Lactasti sacro ubere;* ou bien l'oraison suivante de S. Bernard :

ORAISON A LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Per te accessum habeamus ad Filium, ô benedicta, inventrix gratiæ, genitrix vitæ, mater salutis; ut per te nos suscipiat qui per te datus est nobis. Excuset apud ipsum integritas tua culpam nostræ corruptionis, et humilitas Deo grata nostræ veniam impetret vanitati; copiosa charitas tua nostrorum operiat multitudinem peccatorum, et fecunditas gloriosa nobis conferat fecunditatem meritorum. Domina nostra, advocata nostra, tuo Filio nos commenda, tuo Filio nos repræsenta. Fac, ô benigna, per gratiam quam invenisti, per prærogativam quam meruisti, per misericordiam quam peperisti, ut qui, te mediante, fieri dignatus est particeps infirmitatis et miseriæ nostræ, te quoque intercedente, participes faciat nos gloriæ, et beatitudinis suæ, Jesus Christus Filius tuus Dominus noster, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula. Amen.

—

Donnez-nous accès auprès de votre cher Fils, Vierge bénie, qui avez trouvé la source de la grace, et qui êtes la mère de la vie et du salut; afin que celui qui nous a été donné par vous nous reçoive aussi par vous. Que votre intégrité excuse auprès de lui le vice de notre corruption; que votre humilité si agréable à Dieu nous obtienne le pardon de notre vanité; que votre charité qui est si grande couvre la multitude de nos péchés, et que votre glorieuse fécondité nous procure celle des mérites. O notre dame et notre avocate, recommandez-nous à votre Fils; présentez-nous sans cesse à votre Fils. Faites, ô Vierge pleine de bonté, par le crédit que vous avez trouvé, par la prérogative que vous avez méritée, par la miséricorde que vous avez enfantée, que celui qui par votre moyen a daigné se rendre participant de notre infirmité et de notre misère, nous rende aussi par votre intercession participants de sa gloire et de sa béatitude Je parle de Jésus-Christ votre Fils, notre Seigneur, qui est le Dieu suprême et béni dans tous les siècles. Amen.

Ensuite vous vous recommanderez de la même manière à tous les anges et à tous les saints du ciel, principalement à ceux à qui vous avez une dévotion particulière, les priant qu'ils vous aident à offrir un si grand sacrifice à Dieu, et disant:

ORAISON A TOUS LES ANGES

ET A TOUS LES SAINTS.

Angeli, archangeli, throni, dominationes, principatus, potestates, virtutes cœlorum, cherubim atque seraphim, omnes sancti et sanctæ Dei, præsertim patroni mei, intercedere dignemini pro me, ut hoc sacrificium Deo omnipotenti dignè valeam offerre ad laudem et gloriam nominis sui, et ad utilitatem meam, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ. Amen.

—

Saints anges et archanges, trônes, dominations, principautés, puissances, vertus des cieux, chérubins et séraphins, tous les saints et saintes de Dieu, et principalement mes patrons, daignez intercéder pour moi, afin que je puisse offrir dignement ce divin sacrifice à Dieu tout-puissant pour l'honneur et la gloire de son nom, pour mon utilité particulière, et pour celle de toute sa sainte Église. Amen.

Ayant dit ces oraisons ou d'autres semblables, vous vous en irez à l'église à la compagnie de votre ange gardien, invoquant son assistance; et vous pourrez réciter le long du chemin le *Miserere*, pour la rémission de vos péchés.

Étant entré dans l'église, si le Saint-Sacrement y est conservé, vous irez l'adorer, disant trois fois *Pater* et *Ave*. Le premier sera à la divinité, le second à l'ame très-sainte de Jésus-Christ, et le troisième au sacré corps de notre Seigneur présent sur l'autel; ou bien vous réciterez l'oraison suivante à l'honneur de sa très-sainte passion.

ORAISON A JÉSUS-CHRIST.

Deus, qui pro redemptione mundi voluisti nasci, circumscidi, à Judæis reprobari, à Juda proditore osculo tradi, vinculis alligari, sicut agnus innocens ad victimam duci, atque conspectibus Annæ, Caÿphæ, Pilati, et Herodis indecenter of-

ferri, à falsis testibus accusari, flagellis et opprobriis vexari, sputis conspui, spinis coronari, colaphis cædi, arundine percuti, facie velari, vestibus exui, cruci clavis affigi, in cruce levari, inter latrones deputari, felle et aceto potari, lanceâ vulnerari; tu, Domine, per has sanctissimas pœnas quas ego indignus recolo, et per sanctam crucem et mortem tuam, libera me à pœnis inferni, et concedere digneris, ut sacrificium meum sit mihi in remissionem peccatorum, augmentum gratiæ, et præmium vitæ æternæ. Amen.

—

O Dieu qui, pour la rédemption du monde, avez voulu naître, être circoncis, être rejeté des Juifs, trahi par Judas par un baiser, lié et conduit à la mort comme un innocent agneau; produit devant Anne, Caïphe, Pilate et Hérode, avec la dernière indécence; être accusé par de faux témoins, déchiré à coups de fouet, rassasié d'opprobres, couvert de crachats, couronné d'épines, recevoir des soufflets et des coups de roseau, avoir la face voilée, être dépouillé de vos habits, attaché à une croix, levé en l'air, être mis au nombre des voleurs, abreuvé de fiel et de vinaigre, et percé d'une lance; ô mon Seigneur, je vous en conjure par ces très-saintes peines que je rappelle à mon esprit, moi indigne et misérable pécheur, par votre sainte croix et votre sainte mort, délivrez-moi des peines de l'enfer, et daignez me faire la grace que le sacrifice que je vais offrir me serve à obtenir la rémission de mes péchés, l'augmentation de la grace, et la récompense de la vie éternelle. Amen.

Cela fait, vous irez vous préparer pour la messe, vous ressouvenant, en vous revêtant des habits sacerdotaux, du bandeau avec lequel on voila les yeux de notre Seigneur Jésus-Christ, de la robe blanche dont il fut revêtu en signe de folie, des cordes avec lesquelles il fut lié dans le jardin, et attaché à la colonne, de la robe de pourpre dont il fut couvert, étant traité comme un roi de théâtre.

Puis allant à l'autel, vous vous ressouviendrez encore de notre Seigneur, lorsqu'il alla au mont de Calvaire, la croix sur les épaules, pour être crucifié.

OBSERVATIONS AU TEMPS DE LA MESSE.

1. Étant descendu au pied de l'autel, avant que tu commences la messe, tu hausseras l'esprit à Dieu, et de nouveau offriras au Père éternel le sacrifice, en l'union de cet amour sans mesure avec lequel son Fils unique s'offrit lui-même en la croix.

2. Tu commenceras la messe avec une voix médiocrement haute, prononçant bien et distinctement les paroles, et non pas en hâte, faisant les cérémonies à propos, avec gravité, dévotion et édification des assistans, ainsi que commandent les rubriques.

3. Au premier *Memento*, outre ce à quoi tu es obligé, tu pourras recommander à notre Seigneur diverses personnes et affaires distribuées par les jours de la semaine en la façon suivante:

Le dimanche.

Le pape, ensemble tous les pasteurs et prélats de la sainte Église, particulièrement ceux de la ville ou du diocèse.

Le lundi.

Tous les princes chrétiens, afin qu'ils soient unis entre eux et zélés en la religion catholique.

Le mardi.

Tous les gouverneurs et magistrats, spécialement ceux de la ville ou province, afin qu'ils soient amateurs de la paix et de la justice.

Le mercredi.

Tous les ouvriers de la vigne de Jésus-Christ, afin qu'ils soient zélés au salut des ames.

Le jeudi.

Tous les ordres ecclésiastiques, afin qu'ils soient saints et exemplaires.

Le vendredi.

Tous les pécheurs, hérétiques et infidèles, afin qu'ils se convertissent à Dieu.

Le samedi.

Tous les justes, afin qu'ils persévèrent jusqu'à la fin.

4. Étant parvenu à la consécration, avant que de prononcer les paroles d'icelle, tu renouvelleras l'intention de consacrer, disant de cœur:

Mon Seigneur Jésus-Christ, avec cette humilité, charité et intention que vous eûtes, et que la sainte Église catholique a en cette action, je prononcerai maintenant vos toutes-puissantes paroles, *Hoc est*, etc. Avec la même intention et disposition, tu consacreras aussi le calice.

5. A l'acte de l'adoration (1), depuis la consécration, tu offriras de cœur au Seigneur présent en l'hostie les adorations que lui présentent au ciel tous les saints, et en terre la sainte Église, et que tu auras intention de faire toutes les fois que tu feras l'acte d'adoration.

6. Élevant l'hostie, tu offriras au Père éternel, avec grande foi, humilité et révérence, t'offrant toi-même ensemble avec icelle en perpétuel holocause à sa gloire, en lui recommandant la fin pour laquelle tu appliques la messe.

Le même feras-tu encore à l'élévation du calice, offrant icelui avec grande affection, en la rémission des péchés et au salut de tout le monde.

7. Au second *Memento*, outre les trépassés pour lesquels (pour quelque cause) tu es obligé de prier tous les jours, tu pourras encore recommander à Dieu les sous-écrits, distribués par les jours de la semaine.

Le dimanche.

Les trépassés auxquels tu étois conjoint par parentage ou affinité.

Le lundi.

Les trépassés qui en quelque manière ont été tes bienfaiteurs.

Le mardi.

Les trépassés qui en quelque manière que ce soit t'ont offensé ou persécuté durant leur vie.

Le mercredi.

Les trépassés lesquels ont été en quelque façon offensés ou persécutés de toi en leur vie.

Le jeudi.

Les trépassés qui n'ont personne qui prie pour eux.

Le vendredi.

Les trépassés qui doivent le plus longtemps rester en purgatoire.

(1) En la génuflexion.

Le samedi.

Les trépassés qui doivent le plus tôt sortir du purgatoire.

8 Quand tu prendras l'hostie en main, tu offriras au Seigneur en esprit cette pureté des mains immaculées de sa très-sainte Mère, avec lesquelles elle le prit et le mania pendant son enfance,

9. Quand tu seras sur le point de communier et recevoir la sacrée sainte hostie, tu t'arrêteras quelque temps, et avec une vive foi tu feras un acte de profonde adoration à Jésus-Christ présent en icelle, lui offrant au lieu de ton extrême imperfection cette vive foi, humilité, charité et sainteté, avec laquelle sa très-sainte Mère le recevoit ici-bas en terre, et avec laquelle l'ont toujours reçu tous ses serviteurs et la sainte Église.

10. A la réception du calice, tu feras semblablement une profonde adoration de cœur au très-précieux sang répandu pour tes péchés, demandant par les mérites d'icelui humble pardon d'iceux, et zèle ardent de son honneur et du salut des ames.

11. Si tu vas donner la communion à quelqu'un, tu feras réflexion de ton esprit sur l'immense charité, humilité du Fils de Dieu, avec laquelle il se donna soi-même pour viande salutaire indifféremment à tous; et à même temps que tu la distribueras, tu lui recommanderas de tout ton cœur celui ou ceux auxquels il fait tant de graces, afin qu'il lui plaise les loger dans ses plaies, comme dans un sûr asile contre les attaques de leurs ennemis.

ACTIONS DE GRACES APRÈS LA MESSE.

Tu te recueilleras en toi-même au moins pour un quart d'heure, et pendant ce temps, comme si tu voyois en présence Jésus-Christ lequel est dedans toi, tu feras les actes suivants.

1. Un acte de profonde adoration comme à ton vrai Dieu et Seigneur.

2. Un acte de remerciement pour un si grand bénéfice.

3. Un acte d'amour.

4. Un acte de contrition de tes péchés.

5. Un acte d'oblation de toi-même et de toute ta vie.

6. Tu demanderas diverses graces en cette manière, ou semblable :

ORAISON

EN LAQUELLE TOUS LES ACTES SUSDITS SONT CONTENUS.

Mon Seigneur Jésus-Christ, mon unique Sauveur, je vous adore de tout mon cœur, et vous remercie infiniment d'un si grand bénéfice; et parce que vous êtes digne de tout amour, je vous aime sur toutes choses, et me déplais de ne vous avoir ci-devant aimé, et de ne vous aimer à présent autant que vous le méritez. Au lieu de quoi je vous offre les adorations, remerciemens, accueils, effets, et traits d'amour, de révérence et de gratitude, que votre très-sainte Mère et tous vos saints et serviteurs vous ont jamais rendus sur terre, et vous rendent maintenant au ciel avec toute la sainte Église votre chère épouse. Je suis marri, Seigneur, plus que de toute autre chose qui me pût arriver, de vous avoir offensé en quelque manière que ce soit, et me déplais de ne m'en vouloir autant que votre bonté et majesté méritent; de quoi je vous demande très-humblement pardon par les mérites de votre très-sainte passion, vous offrant avec icelle tout moi-même, mes travaux, et tout ce que je ferai ou pâtirai par tout le cours de ma vie, en satisfaction et rémission de mes péchés: et tout ainsi que la confiance que j'ai que vous me pardonnerez est fondée sur votre infinie bonté et clémence, de même c'est icelle que je prie qu'elle me concède grace abondante pour m'amender et persévérer en votre saint service jusqu'à la fin.

Ayant fait mémoire des mystères ci-dessus mentionnés, ou de quelqu'un d'eux seulement, selon la distribution qui en a été faite pour la semaine, vous recommanderez après cela au Seigneur les personnes et les nécessités que vous voudrez ou que vous devez recommander. Ces personnes sont votre père, votre mère, vos parens et amis, les princes et les prélats; les nécessités communes et particulières, et même celles de la sainte Église; vos bienfaiteurs et vos ennemis, les justes et les pécheurs, enfin les ames des trépassés, selon votre devoir et votre dévotion; et vous ajouterez à la fin, si bon vous semble, toutes ou quelqu'une des oraisons suivantes, à l'honneur de Dieu le Père, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie, et des saints.

ORAISON DE S. THOMAS D'AQUIN.

A DIEU LE PÈRE.

Gratias tibi ago, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, qui me peccatorem, indignum famulum tuum, nullis meis meritis, sed solâ dignatione misericordiæ tuæ, satiare dignatus es pretioso corpore et sanguine Filii tui Domini nostri Jesu Christi; et deprecor te ut hæc sancta communio non sit mihi reatus ad pœnam, sed intercessio salutaris ad veniam; sit mihi armatura fidei, et scutum bonæ voluntatis; sit vitiorum meorum evacuatio, concupiscentiæ ac libidinis exterminatio; charitatis et patientiæ, humilitatis et obedientiæ, omniumque virtutum augmentatio; contra insidias inimicorum omnium, tàm visibilium quàm invisibilium, firma defensio; motuum meorum tàm carnalium quàm spiritualium perfecta quietatio; in te uno ac vero Deo firma adhæsio, atque mei finis felix consummatio. Et precor te ad illud ineffabile convivium me peccatorem perducere digneris, ubi tu cum Filio tuo et Spiritu sancto Sanctis tuis es lux vera, satietas plena, gaudium sempiternum, jucunditas consummata, et felicitas perfecta. Amen.

Je vous rends grâces, ô Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, de ce qu'étant pécheur comme je le suis, et votre indigne serviteur, vous avez daigné, sans qu'il y eût aucun mérite de ma part, mais uniquement par une grace de votre miséricorde, me rassasier du précieux corps et du sang de votre Fils notre Seigneur Jésus-Christ; et je vous supplie instamment que cette sainte communion ne soit point le sujet de ma condamnation et la cause de mon châtiment, mais qu'elle me soit plutôt un moyen salutaire d'obtenir le pardon de mes fautes; qu'elle me soit une armure de foi et un bouclier de bonne volonté; qu'elle me serve à me délivrer de mes vices, à exterminer la concupiscence et les passions déréglées; qu'elle augmente en moi la charité, la patience, l'humilité, l'obéissance, et toutes les vertus; qu'elle me soit une forte défense contre les embûches de tous mes ennemis visibles et invisibles; qu'elle tranquillise tous les mouvemens tant de ma chair que de mon âme; qu'elle

m'attache inviolablement à vous qui êtes le seul vrai Dieu, et qu'elle soit l'heureuse consommation de ma vie. Enfin je vous conjure de me conduire, tout pécheur que je suis, à ce festin ineffable, où vous êtes, avec votre Fils et le Saint-Esprit, la lumière véritable, le rassasiement parfait, la joie éternelle, le plaisir consommé, et le bonheur complet de vos saints. Amen.

AUTRE ORAISON A JÉSUS-CHRIST.

Ineffabilem misericordiam tuam, Domine Jesu Christe, humiliter exoro, ut hoc sacramentum corporis et sanguinis tui quod indignus suscepi, sit mihi purgatio scelerum, sit fortitudo fragilium, sit contrà mundi pericula firmamentum, sit imperatio veniæ, sit stabilimentum gratiæ, sit medicina vitæ, sit memoria tuæ passionis, sit contrà debilitatem fomentum, sit viaticum meæ peregrinationis; euntem me conducat, errantem me reducat, revertentem me suscipiat, titubantem me teneat, cadentem me erigat, et perseverantem me in gloriam introducat. O altissime Deus, beatissima præsentia corporis et sanguinis tui sic immutet palatum cordis mei, ut præter te nullam unquam sentiat dulcedinem, nullum unquam amet pulchritudinem, nullam quærat illicitum amorem, nullam desideret consolationem, nullam unquam admittat delectationem, nullum curet honorem, nullam timeat crudelitatem. Amen.

—

Mon Seigneur Jésus-Christ, j'implore votre ineffable miséricorde, et je vous conjure que ce sacrement de votre corps et de votre sang, que j'ai reçu, encore que j'en sois indigne, serve à l'expiation de mes crimes, soit ma force dans mes fragilités, et mon appui contre les dangers de ce monde; qu'il me fasse obtenir le pardon, qu'il m'affermisse dans la grace, qu'il soit le remède de Marie, qu'il me rappelle le souvenir de votre passion, qu'il me soit un doux lénitif contre l'abattement, qu'il soit le viatique de mon pélerinage, qu'il me conduise lorsque je suis dans la voie, qu'il me ramène lorsque je m'en suis égaré, et qu'il me reçoive lorsque je reviens de mes égaremens; qu'il me tienne par la main lorsque je chancelle, qu'il me relève lorsque je suis tombé, et qu'après avoir persévéré il m'introduise dans la gloire. O Dieu très-haut, que la bienheureuse présence de votre corps et de votre sang change tellement le palais de mon cœur, que désormais il ne goûte plus d'autre douceur que vous, qu'il n'aime jamais d'autre beauté, qu'il ne recherche aucun amour illicite, qu'il ne désire aucune consolation, qu'il ne se permette aucune délectation, qu'il ne tienne compte d'aucune sorte d'honneur, et qu'il ne craigne aucune espèce de cruauté. Amen.

AUTRE ORAISON A JÉSUS-CHRIST.

Adoro, laudo, et glorifico te; benedico et gratias ago tibi, Domine Jesu Christe, pro universis miserationibus et beneficiis tuis. Gratias tibi ago, ô Fili Dei vivi, Deus altissime, qui propter nimiam charitatem quâ dilexisti me, dignatus es homo fieri, voluisti pro me in stabulo nasci, infans panniculis involvi, fasciolis stringi, in præsepio reclinari, modico lacte Virginis matris ali, paupertatem et egestatem tolerare, multiplicibus laboribus et ærumnis triginta tribus annis fatigari; voluisti sudore sanguineo præ angustiis suffundi, ignominiosè comprehendi, indignè ligari, injustè damnari, sputis fœdari, colaphis et alapis cædi, veste albâ et ridiculâ velut amens indui et illudi; voluisti flagris crudelissimè conscindi, spinis dirè coronari, clavis atrociter cruci affigi, felle et aceto inhumaniter potari. Tu præclarus siderum vestitor, nudus, contemptus, vulneratus, et immensis doloribus afflictus, pro me pependisti in cruce, pro me fudisti pretiosissimum sanguinem tuum, pro me mortuus es. Amplector ulnis animæ meæ venerandam crucem tuam, et eam pro tui honore atque amore osculor. Præsta ut ad te pleno desiderio semper aspirem, et in te, dulcissime Jesu, perpetuo respirem. Amen.

—

Je vous adore, je vous loue et je vous glorifie, je vous bénis et je vous rends grace, ô Seigneur Jésus-Christ, pour toutes vos miséricordes et pour tous vos bienfaits. Je vous remercie, ô Fils du Dieu vivant, Dieu très-haut, de ce que par la très-grande

charité que vous avez eue pour moi, vous avez daigné vous faire homme, et avez bien voulu naître dans une étable, être enveloppé de langes pendant votre enfance, être serré avec des bandes, couché dans une crèche, nourri d'un peu de lait de la sainte Vierge votre mère, endurer la pauvreté et la disette, être accablé sous le poids des travaux et de la misère pendant trente-trois ans. Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu être tout couvert d'une sueur de sang par un excès d'angoisse, être arrêté et pris avec ignominie, être lié indignement, condamné injustement, défiguré par des crachats, recevoir des soufflets et des coups de poing, être revêtu d'un habit blanc et ridicule, et servir de jouet comme un insensé, être cruellement déchiré à coups de fouets, couronné d'épines, et attaché à la croix, avec des clous, enfin être inhumainement abreuvé de fiel et de vinaigre. O vous, qui revêtez avec tant de magnificence les astres de leur éclat, est-il possible que vous ayez été vu nu, méprisé, couvert de blessures et souffrant des douleurs immenses? que vous ayez été attaché à un gibet infâme, que vous ayez répandu jusqu'à la dernière goutte de votre précieux sang, et que vous soyez mort pour moi? Je vous en remercie de tout mon cœur, et j'embrasse de toute l'étendue de mon ame votre croix digne de toute vénération, et je la baise en votre honneur et pour votre amour. Faites-moi la grace d'aspirer à vous sans cesse avec toute la plénitude de mon désir, et que je respire toujours en vous, ô très-doux Jésus. Amen.

AUTRE ORAISON A JÉSUS-CHRIST.

O clementissime et misericordissime Jesu, miserere Ecclesiæ tuæ, miserere hujus loci, hujus congregationis : concede ut sit hic humilitas, pax, charitas, continentia et puritas. Concede ut omnes dignè emendemus et erigamus nos, et timeamus te, et serviamus tibi fideliter, et diligamus te, et placeamus tibi. Commendo pietati tuæ omnia negotia et omnes necessitates nostras. Miserere omnium hominum pro quibus sacrosanctum sanguinem tuum fudisti. Eia converte et renova miseros peccatores. Da vivis veniam et gratiam, da fidelibus defunctis requiem lucemque sempiternam. Amen.

—

O très-clément et très-miséricordieux Jésus; ayez pitié de votre Église, ayez pitié de ce lieu, de cette congrégation; faites qu'on y voie régner l'humilité, la paix, la charité, la continence et la pureté. Faites-nous la grace de nous amender et de nous corriger sincèrement, de vous craindre et de vous servir avec fidélité, de vous aimer et de vous plaire. Je recommande à votre bonté toutes nos affaires et nos nécessités. Ayez compassion de tous les hommes, pour lesquels vous avez versé votre très-saint et très-précieux sang. Convertissez et renouvelez les pauvres pécheurs. Accordez aux vivans leur pardon et leur grace, et aux fidèles qui sont morts le repos de la lumière éternelle. Amen

ORAISON A LA SAINTE VIERGE.

O Maria, Virgo dulcissima, et Mater Dei dignissima, miserere mei vilissimi peccatoris. Saluto et veneror te corde. Impetra perfectam mei mortificationem et abnegationem; impetra veram humilitatem, et linguæ atque sensuum omnium continentiam : impetra puritatem, simplicitatem, nuditatem, libertatemque mentis et introversionem essentialem, ut sim homo secundùm cor Filii tui. Amen.

—

O Marie, Vierge très-douce, et très-digne Mère de Dieu, ayez compassion de moi qui suis le plus vil de tous les pécheurs. Je vous salue et vous honore de tout mon cœur. Obtenez-moi une parfaite mortification et abnégation de moi-même; obtenez-moi la vraie humilité, la tempérance de la langue, et l'assujettissement de tous mes sens; obtenez-moi la pureté, la simplicité, le dépouillement et la liberté d'esprit, et un parfait recueillement, afin que je sois un homme selon le cœur de votre Fils. Amen.

ORAISON A TOUS LES SAINTS.

O sancti sanctæque Dei omnes, et beati spiritus angelici, quos Deus mellifluo vultu

suo semper lætificat, orate pro me. Saluto et veneror vos : gratias ago Domino qui vos elegit et in suis benedictionibus prævenit. Eia, impetrate mihi veniam, impetrate gratiam et perfectam cum Deo unionem. Amen.

—

O saints et saintes de Dieu, ô bienheureux esprits angéliques, que Dieu réjouit sans cesse de la douleur ineffable de sa presence intuitive, priez pour moi. Je vous salue et vous honore; je rends graces au Seigneur, qui vous a choisis et qui vous a prévenus dans ses bénédictions. Obtenez-moi, je vous conjure, le pardon de mes fautes; obtenez-moi la grace de Dieu et la parfaite union avec lui. Amen.

LES GRANDES UTILITÉS

DE LA MÉDITATION DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Afin que tu saches combien il importe et est profitable à l'ame de faire mention des mystères de la vie, passion et mort de notre Sauveur, je veux mettre ici quelques utilités très-grandes qui en naissent, lesquelles ont été révélées par lui-même à un sien ami.

Le très-illuminé docteur Jean Thaulere raconte qu'une fois un serviteur de Dieu demanda au Seigneur quelle utilité l'ame recevoit de la considération de la très-sainte passion, auquel Notre-Seigneur répondit qu'il y avoit neuf utilités que l'homme en recueilloit, qui sont les suivantes :

La première, que par telle considération l'ame est purgée de tous ses péchés, et recouvre, en vertu de mes mérites, dit-il, tout ce qu'elle a perdu par sa négligence.

La seconde, qu'elle acquiert une telle force contre tous ses ennemis, qu'ils ne peuvent remporter aucune victoire d'elle.

La troisième qu'elle prend haleine et vigueur pour faire toutes les bonnes œuvres, et s'exercer en diverses vertus.

La quatrième, que, pour peu qu'elle s'arrête par la pensée en la considération d'icelle, elle est toujours renouvelée en ma grace.

La cinquième, que je demeure volontiers avec celui-là qui fait dévotement mémoire d'icelle.

La sixième, que je lui révèle les secrets que mon Père éternel m'a manifestés.

La septième, que je le conduirai à la perfection avant la mort, et après icelle je le mettrai au nombre de mes très-chers élus.

La huitième, que je ne lui refuserai rien de tout ce qu'il me demandera sérieusement et raisonnablement.

La neuvième, que je l'assisterai à l'heure de sa mort, pour le défendre de tous ses ennemis, et l'honorerai du salut éternel.

DIVERSES FINS ET INTENTIONS

AVEC LESQUELLES L'ON PEUT CÉLÉBRER LE TRÈS-SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

La première, pour mémoire de la très-amère passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le moyen de laquelle il nous a rachetés.

La deuxième, pour la rémission et satisfaction des péchés commis.

La troisième, pour s'unir plus étroitement avec Dieu, et acquérir plus grande pureté et sainteté de vie.

La quatrième, pour médecine des propres infirmités spirituelles, sur les passions vicieuses, les mauvaises habitudes, etc.

La cinquième, pour obtenir de sa divine Majesté quelque grace particulière.

La sixième, pour remerciement et action de graces de tous les bénéfices divins que tu as reçus et recevras en ta vie et en ta mort.

La septième, à l'honneur et gloire spéciale de sa divine Majesté et de tous ses Saints.

La huitième, pour être délivré de quelque tribulation ou tentation.

La neuvième, pour quelques besoins de notre prochain, spirituels ou temporels, ou bien quelque tien devoir.

La dixième, pour aider les ames qui sont en purgatoire.

DIVERSES GRACES.

QU'ON DOIT DEMANDER A NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST EN LA SAINTE COMMUNION, SELON DIVERS TITRES QUI LUI CONVIENNENT.

D'autant que les titres qui conviennent

à Notre-Seigneur Jésus-Christ sont divers, ce sera chose douce de s'adresser à lui tantôt sous un titre, tantôt sous un autre, et lui demander diverses graces proportionnées à ces titres, par exemple :

Comme à ton Père, tu diras : 1° Mon Seigneur Jésus-Christ, très-aimable Père de mon ame, je vous demande de tout mon cœur pardon du peu d'amour, crainte, révérence et obéissance que je vous ai porté jusqu'à présent.

2. Je vous demande la grace de vous aimer et vous craindre à l'avenir, d'amour et crainte filiale et révérentielle, avec parfaite obéissance à vos divins commandemens et inspirations intérieures, et à tout ce à quoi mon état m'oblige.

3. Et de vous imiter virilement en vos saintes vertus.

4. Et encore d'être parfaitement résigné en toutes choses à votre divin vouloir et bon plaisir éternel.

Comme à ton avocat : 1. Mon Seigneur Jésus-Christ, qui par votre infinie miséricorde vous êtes daigné rendre mon avocat auprès de votre Père éternel, je vous supplie de toute mon affection de m'impétrer une parfaite contrition et rémission de mes péchés.

2. Et la grace du parfait amendement et conversion à votre divine Majesté.

3. Comme encore persévérance en votre divine grace, et à bien faire.

4. Et à la fin le salut de mon ame.

Comme à ton maître : 1. Mon Seigneur Jésus-Christ, unique et vrai maître de mon ame, je vous prie, par les entrailles de votre piété, de m'enseigner à faire toujours et en toutes choses votre très-sainte et très-juste volonté, et à cheminer droitement en la voie des saints préceptes et de mes obligations.

2. Enseignez-moi à fuir et avoir en horreur tous péchés, aimer et embrasser la vertu, et de jour à autre profiter en icelle, chassant de moi toute tiédeur, lâcheté et négligence.

Comme à ton juge : 1. Mon Seigneur Jésus-Christ, très-juste juge, je vous demande la grace de me bien juger moi-même et toutes mes actions en la vie présente sans pallier et excuser mes péchés et défauts, mais que je les confesse avec vraie contrition, confession et satisfaction, afin qu'à ma mort je ne sois par vous jugé et condamné.

2. Je vous prie encore de plutôt châtier mes péchés en cette vie, que d'en réserver la punition en l'autre.

Comme à ton médecin : 1. Mon Seigneur Jésus-Christ, très-doux médecin des ames, guérissez, je vous prie, par les mérites de votre très-amère passion, toutes les plaies et infirmités de mon ame : illuminez mon entendement, et enflammant ma volonté à votre amour et à celui des vertus, et purgeant ma mémoire de toute fantaisie et pensées mauvaises.

2. Délivrez-moi, Seigneur, de mes mauvaises habitudes et passions désordonnées, principalement celles auxquelles je suis le plus enclin, et desquelles je suis le plus tyrannisé et dominé.

3. Préservez-moi, Seigneur, de la corruption et pourriture des vices, et bridez avec votre toute-puissante grace l'impétuosité de ma corruption, l'assujettissant à l'empire de la raison et de votre divine loi, tellement qu'elle ne puisse jamais vaincre l'esprit.

Comme à ton pasteur : 1. Mon Seigneur Jésus-Christ, très-vigilant pasteur des ames, je vous prie de toute mon affection, qu'il vous plaise paître mon ame de l'abondance de vos dons et graces célestes.

2. Faites, je vous en supplie, que je goûte les choses spirituelles, la parole de Dieu, la fréquentation des sacremens, principalement du Saint-Sacrement de l'autel, et les œuvres de miséricorde.

3. En outre, je vous prie de me donner la haine de tous les plaisirs terrestres et sensuels et des vanités du monde.

4. Et que vous me défendiez des embûches du diable, me donnant force pour vaincre toutes les tentations, principalement au temps de la mort.

Comme au glorificateur des élus : Mon Seigneur Jésus-Christ, unique sanctificateur et glorificateur des ames, je vous prie, par les mérites de votre sang précieux, que vous m'octroyiez grace efficace de vous servir fidèlement tout le temps de ma vie, surmontant courageusement toutes les difficultés qui se présenteront en la voie de votre divin service ; afin que je mérite d'être fait participant de la même gloire dont vous jouissez au ciel. Ainsi soit-il.

LES TRÈS-GRANDS FRUITS

DE LA SAINTE COMMUNION.

Premièrement, elle unit l'ame avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, et incorpore l'homme avec lui. C'est pourquoi lui-même dit : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo* (1). Celui qui mange ma chair et boit mon sang, habite en moi, et moi en lui.

2. Elle accroit et conserve la grace en l'ame, donne abondance de vertus, force contre les tentations, victoire contre les ennemis visibles et invisibles, voire encore prospérité corporelle, et perfection de vie à celui qui fréquemment et dignement s'y présente.

3. Elle restaure et éclaire l'entendement, récrée et réjouit le cœur et en chasse les ténèbres.

4. Elle rend l'ame humble, pieuse, dévote, patiente, et enflamme la volonté de l'amour divin.

5. Elle augmente les habitudes vertueuses, émousse les aiguillons de la chair, et apaise les ardeurs de la concupiscence.

6. Elle relève l'espérance par la certitude de la foi, et augmente la dévotion.

7. Elle remet et efface les péchés véniels, préserve des mortels, et fait persévérer ès saints désirs, bons propos et résolutions, et surmonter généreusement toutes les difficultés.

8. Elle nous rend participans de tous les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous donne des arrhes (1) assurées de la gloire du paradis.

9. Elle nous rend prompts à bien faire, miséricordieux et libéraux envers les indigens, et épouvantables aux démons infernaux.

10. Elle diminue toujours la peine due à nos péchés.

(1) Joan. VI, 57.

(1) Des gages.

SAINT FRANÇOIS DE SALES

AUX CURÉS ET CONFESSEURS

DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES.

L'office que vous exercez est excellent, puisque vous êtes établis de la part de Dieu pour juger les ames avec tant d'autorité, que les sentences que vous prononcez droitement en terre sont rectifiées au ciel. Vos bouches sont des canaux par lesquels la paix coule du ciel en terre sur les hommes de bonne volonté; vos voix sont les trompettes du grand Jésus, qui renversent les murailles de l'iniquité, qui est la mystique Jéricho.

C'est un honneur extrême aux hommes d'être élevés à cette dignité, à laquelle les anges mêmes ne sont point appelés. Car auquel des ordres angéliques fut-il oncques dit : *Recevez le Saint-Esprit; de ceux desquels vous remettrez les péchés, ils seront remis?* Cela néanmoins fut dit aux Apôtres, et en leurs personnes à tous ceux qui, par succession légitime, recevroient la même autorité. Étant donc employés pour cet admirable office, vous y devez nuit et jour appliquer votre soin, et moi une grande partie de mon attention. A cette cause, ayant, il y a quelque temps, fait un amas de plusieurs remarques que j'estime propres pour vous aider en cet exercice, j'en ai extrait ce petit mémorial que je vous présente, estimant qu'il vous sera bien utile.

AVERTISSEMENS AUX CONFESSEURS [1].

DE LA DISPOSITION DU CONFESSEUR.

CHAPITRE PREMIER.

QUI CONTIENT DEUX ARTICLES.

1° De la disposition intérieure du confesseur à l'égard de lui-même et à l'égard des pénitens.

2° De la conduite qu'il faut tenir à l'égard des differentes espèces de penitens.

I. Ayez une grande netteté et pureté de conscience, puisque vous prétendez de nettoyer et purger celle des autres; afin que l'ancien proverbe ne vous serve de reproche : *Médecin, guéris-toi toi-même :* et le dire de l'apôtre : *En ce que tu juges des autres, tu te condamnes toi-même.*

Si doncques, étant appelé pour confesser, vous vous trouvez en péché mortel; ce que Dieu ne veuille, vous devez premièrement aller à confesse, recevoir l'absolution; ou, si vous ne pouvez avoir ce bien faute de confesseur, vous devez exciter en vous la sainte contrition.

Ayez un ardent désir du salut des ames, et particulièrement de celles qui se présentent à la pénitence, priant Dieu qu'il lui plaise de coopérer à leur conversion et avancement spirituel.

Souvenez-vous que les pauvres pénitens, au commencement de leurs confessions, vous nomment père, et qu'en effet vous devez avoir un cœur paternel en leur endroit, les recevant avec un extrême amour, supportant patiemment leur rusticité, ignorance, imbécillité, tardiveté et autres imperfections; ne vous lassant jamais de les aider et secourir, tandis qu'il y a quelque espérance d'amendement en eux. Suivant le dire de S. Bernard, la charge des pasteurs n'est pas des ames fortes, mais des foibles et débiles; car les fortes vont assez d'elles-mêmes, mais il faut porter les foibles. Ainsi, quoique l'enfant prodigue revint tout nu, crasseux et puant d'entre les pourceaux, son bon père néanmoins l'embrasse, le baise amoureusement et pleure dessus lui; parce qu'il étoit son père, et que le cœur des pères est tendre sur celui des enfans.

II. Ayez la prudence d'un médecin, puisqu'aussi les péchés sont les maladies et blessures spirituelles; et considérez attentivement la disposition de votre pénitent, pour le traiter selon icelle.

§ I. De la manière de traiter ceux que la honte retient.

Si donc, par exemple, vous le voyez travaillé de honte et de vergogne, donnez-lui assurance et confiance que vous n'êtes pas ange non plus que lui; que vous ne trouvez point étrange que les hommes pèchent; que la confession et pénitence rendent infiniment plus honorable l'homme, que le péché ne l'avoit rendu blâmable; que Dieu premièrement, ni les confesseurs n'estiment pas les hommes selon qu'ils ont été par le passé, mais selon qu'ils sont à présent; que les péchés en la confession sont ensevelis devant Dieu et le confesseur, en sorte que jamais ils ne soient remémorés.

§ II. De ceux qui n'ont point de honte ni de crainte de Dieu.

Si vous le voyez effronté et sans appréhension, faites-lui bien entendre que c'est devant Dieu qu'il se vient prosterner; qu'en cette action il s'agit de son salut éternel; qu'à l'heure de la mort il ne rendra compte d'aucune chose si étroitement, que des confessions qu'il aura faites; qu'en l'absolution on emploie le prix et le mérite de la mort et passion de notre Seigneur.

§ III. De ceux qui manquent de confiance et perdent courage.

Si vous le voyez craintif, abattu, et en

(1) Cet avertissement et les suivans furent dressés dans un synode général que S. François de Sales tint au mois d'octobre 1603, où il fit plusieurs réglemens pour le bon ordre de son clergé, et furent mis au jour la même année. (*Voyez ordre du premier synode, pag. 579.*)

M. Maupas Dutour, évêque du Puy, dit, pag 217 de la Vie du Saint, qu'il a composé les avis suivans en suite des avertissemens aux confesseurs, qu'il a beaucoup abrégés.

défiance d'obtenir le pardon de
iés, relevez-le, en lui montrant le
laisir que Dieu prend à la péni-
s grands pécheurs ; que notre mi-
nt plus grande, la miséricorde de
est plus glorifiée ; que notre Sei-
ria Dieu son père pour ceux qui le
ent, pour nous faire connoître
iand nous l'aurions crucifié de nos
mains, il nous pardonneroit fort li-
ient; que Dieu fait tant d'estime de
ence, que la moindre pénitence du
pourvu qu'elle soit vraie, lui fait
toutes sortes de péchés ; de façon
es damnés et les diables mêmes la
nt avoir, tous leurs péchés leur se-
emis : que les plus grands saints
grands pécheurs : S. Pierre,
ieu, sainte Magdelaine, David, etc.;
, que le plus grand tort qu'on peut
a bonté de Dieu et à la mort et pas-
Jésus-Christ, c'est de n'avoir pas
e d'obtenir le pardon de nos ini-
et que par article de foi nous som-
igés de croire la rémission des pé-
fin que nous ne doutions point de
oir, lorsque nous recourons au sa-
t que notre Seigneur a institué pour
.

es personnes scrupuleuses qui ne se souviennent pas de leurs péchés.

us le voyez en perplexité pour ne
pas bien dire ses péchés, ou pour
su examiner sa conscience, pro-
lui votre assistance, l'assurez que,
iant l'aide de Dieu, vous ne lais-
as pour cela de lui faire faire une
t sainte confession.

ut soyez charitable et discret en-
us les pénitens, mais spécialement
les femmes, pour les aider en la
ion des péchés honteux.

eux qui se servent d'expressions grossières et obscures.

s'accusent d'eux-mêmes, quelques
déshonnètes qu'ils prononcent, ne
iullement le délicat ni aucun sem-
le les trouver étranges, jusqu'à ce
confession soit achevée, et lors dou-
t et amiablement, vous leur ensei-
une façon plus honnête de s'expri-
i ces matières-là.

§ VI. De ceux qui embrouillent leur accusation par des excuses et des histoires inutiles.

Si en ces péchés honteux ils embrouillent leur accusation d'excuses, de prétextes et d'histoires, ayez patience et ne les troublez nullement, jusqu'à ce qu'ils aient tout dit; et alors vous commencerez à les interroger sur le péché, pour leur faire faire plus parfaitement et distinctement la déclaration de leurs fautes, leur montrant amiablement et faisant connoître leurs superfluités, impertinences et imperfections qu'ils avoient commises en s'excusant, palliant et déguisant leur accusation ; sans toutefois les tancer en aucune façon.

§ VII. Comment il faut en user à l'égard de ceux qui n'osent s'accuser des péchés honteux.

Si vous voyez qu'ils aient de la difficulté de s'accuser eux-mêmes de ces péchés honteux, vous commencerez à les interroger des choses les plus légères, comme d'avoir pris plaisir d'ouïr parler des choses déshonnêtes, d'en avoir eu des pensées : et ainsi petit à petit descendant de l'un à l'autre, à savoir de l'ouïe aux pensées et des pensées aux désirs, aux volontés, aux actions : à mesure qu'ils se découvriront, vous les irez encourageant à toujours passer plus avant, leur disant par telles ou semblables paroles :

Que vous êtes heureux de vous bien confesser ! Croyez que Dieu vous fait une grace. Je connois que le Saint-Esprit vous touche au cœur, pour vous faire faire une bonne confession ; ayez bon courage, mon enfant ; dites hardiment vos péchés, et ne vous mettez nullement en peine : vous aurez tantôt un grand contentement de vous être bien confessé, et ne voudriez pour chose du monde n'avoir si entièrement déchargé votre conscience : ce vous sera une grande consolation à l'heure de la mort d'avoir fait cette humble confession. Dieu bénisse votre cœur qui est si bien disposé à se bien accuser. Et ainsi vous presserez tout bellement et doucement leurs belles ames à faire une bonne et parfaite confession.

§ VIII. De ceux qui sont chargés de péchés énormes.

Quand vous rencontrerez des personnes qui, pour des énormes péchés, comme sont

les sorcelleries, accointances diaboliques, bestialité, massacres, et autres telles abominations, sont excessivement épouvantées et travaillées en leur conscience, vous devez par tous les moyens les relever et consoler, les assurant de la grande miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande pour leur pardonner, que tous les péchés du monde pour damner; et leur promettez de les assister en tout ce qu'ils auront besoin de vous pour le salut de leurs ames.

CHAP. II. De la disposition extérieure du confesseur et du pénitent.

S'il y a aucun sacrement en l'administration duquel il faille paroître en gravité et majesté, c'est celui de la pénitence, puisqu'en icelui nous sommes juges députés de la part de Dieu. Vous y serez donc en robe et surplis, l'étole au cou et le bonnet en tête, assis en lieu apparent de l'église, avec une face amiable et grave, laquelle vous ne devez jamais changer par aucuns gestes ou signes extérieurs qui puissent témoigner de l'ennui ni du chagrin, de peur de donner quelque occasion à ceux qui vous verront, de soupçonner que le pénitent vous dit quelque chose de fâcheux et exécrable.

Vous ferez que votre pénitent tourne son visage à côté du vôtre; en sorte qu'il ne vous voie, ni ne vous parle pas droit dans l'oreille, ains à côté d'icelle.

CHAP. III. Des interrogations qu'il faut faire au pénitent avant la confession.

Le pénitent étant arrivé, il faut avant toutes choses s'enquérir de lui, quel est son état et condition, c'est-à-dire, s'il est marié ou non, ecclésiastique ou non, religieux ou séculier, avocat ou procureur, artisan ou laboureur; car selon sa vocation il faudra procéder diversement avec lui.

Il faudra après cela, s'il n'a pas intention de bien s'accuser de toutes ses fautes sans rien céler à son escient, comme aussi de quitter et détester entièrement le péché, et de faire ce qui lui sera enjoint pour son salut: que s'il n'a pas cette volonté, il faut s'arrêter là, et l'y disposer, si faire se peut: que s'il ne se peut faire, il le faut renvoyer, après lui avoir fait entendre le dangereux et misérable état auquel il est.

CHAP. IV. Des choses dont le pénitent doit s'accuser.

C'est un abus intolérable, que les pécheurs ne s'accusent de nul péché d'eux-mêmes, sinon en tant qu'on les interroge. Il leur faut donc apprendre à s'accuser premièrement eux-mêmes en ce qu'ils pourront, et puis les aider et secourir par les demandes et interrogations.

ART. I. Des différentes espèces de péchés dans chaque genre, ou des circonstances qui regardent l'espèce et qui la changent.

Il ne suffit pas que le pénitent accuse seulement le genre de ses péchés, comme seroit à dire d'avoir été homicide, luxurieux, larron; mais est requis qu'il nomme l'espèce: comme, par exemple, s'il a été meurtrier de son père ou de sa mère, car c'est une espèce d'homicide différente des autres, et s'appelle parricide; s'il a tué dans l'église, car en cela il est sacrilége, ou bien s'il a meurtri un ecclésiastique, car c'est un parricide spirituel, et est excommunié. De même au péché de luxure, s'il a défleuré une vierge, car c'est un stupre; s'il a connu une femme mariée, c'est un adultère; et ainsi de suite.

ART. II. De la circonstance du nombre.

Non-seulement on doit s'enquérir de l'espèce du péché, mais aussi du nombre d'iceux, afin que le pénitent s'en accuse, disant combien de fois il a commis tel péché, ou environ plus ou moins, au plus près qu'il pourra selon sa souvenance; ou au moins disant combien de temps il a persévéré en son péché, et s'il y est fort adonné; car il y a bien de la différence entre celui qui n'aura blasphémé qu'une fois, et celui qui aura blasphémé cent fois ou qui en fait métier.

ART. III. Des différens degrés d'un même péché.

Il faut de plus examiner le pénitent sur la diversité des degrés du péché. Par exemple, il y a bien de la différence entre se courroucer, injurier, frapper du poing, ou avec un bâton, ou avec l'épée, qui sont divers péchés de colère. Item, il y a bien à dire entre le regard charnel et l'attouche-

ment déshonnête, et la conjonction charnelle, qui sont divers degrés d'un même péché. Il est vrai que celui qui a confessé une action mauvaise, n'a besoin de confesser les autres qui sont nécessairement requises pour faire celle-là : ainsi, celui qui s'est accusé d'avoir violé une fille une seule fois n'est pas obligé de dire les baisers et attouchemens qu'il a faits parmi cela et à cette occasion, car cela s'entend assez sans que l'on le dise; et l'accusation de tels péchés est comprise en la confession de l'action finale du péché.

ART. IV. De la multiplication des péchés dans un seul acte, et du scandale.

J'en dis de même des péchés desquels la malice se peut redoubler et multiplier en une seule action. Par exemple, celui qui dérobe un écu fait un péché, et celui qui en dérobe deux ne fait aussi qu'un péché, et tout de même espèce; mais toutefois la malice de ce second péché est double au prix du premier. De même il se peut faire qu'avec un mauvais exemple on scandalise une seule personne, et avec un autre mauvais exemple de même espèce on en scandalisera trente ou quarante; et ny a point de proportion en l'un et en l'autre péché. C'est pourquoi il faut particulariser, tant qu'il se peut bonnement faire, la quantité de ce qu'on a dérobé, et des gens qu'on a scandalisés par une seule action; et ainsi consécutivement des autres péchés, desquels la malice croît et décroît selon la quantité de l'objet et de la matière.

ART. V. Des désirs et des péchés de pure volonté.

Encore faut-il pénétrer plus avant, et examiner le pénitent touchant les désirs et volontés purement intérieurs, comme seroit s'il a désiré ou voulu faire quelque vengeance, déshonnêteté ou semblables choses; car ces mauvaises affections sont péché.

ART. VI. Des péchés de pensées volontaires et délibérées.

Il faut passer plus outre, et éplucher les mauvaises pensées, encore qu'elles n'aient été suivies de désirs et de la volonté. Par exemple, celui qui prend plaisir à penser en soi-même à la mort, ruine et désastre de son ennemi, encore qu'il ne désire point tels effets, néanmoins, s'il a volontairement et à son escient prit délectation et réjouissance en telles imaginations et pensées, il a péché contre la charité, et doit s'en accuser rigoureusement. C'est tout de même de celui qui volontairement a pris plaisir aux pensées et imaginations des voluptés charnelles; car il a péché intérieurement contre la chasteté, dont il se doit confesser, d'autant que, s'il n'a pas voulu appliquer son corps au péché, il y a néanmoins appliqué son cœur et son ame : or le péché consiste plus à l'application du cœur qu'à celle du corps; et n'est nullement loisible de prendre à son escient plaisir et contentement au péché, ni par les actions du corps, ni par celles du cœur.

J'ai dit, à son escient, d'autant que les mauvaises pensées qui nous arrivent contre notre gré, ou sans que nous y prenions entièrement garde, ne sont nullement péchés, ou ne sont pas péchés mortels.

ART. VII. Des péchés d'autrui dont on est cause.

Outre tout cela, encore faut-il que le pénitent s'accuse des péchés d'autrui, à l'exemple de David : car si par mauvais exemple ou autrement il a provoqué quelqu'un à pécher, il en est coupable; et cela s'appelle proprement scandale.

Au contraire, il faut empêcher le pénitent de ne point nommer, ni donner à connoître ses complices au péché, tant que faire se pourra.

CHAP. V. Du soin que doit avoir le confesseur de ne point absoudre ceux qui ne sont point capables de la grace de Dieu.

Le confesseur après cela doit connoître si le pénitent est capable de recevoir l'absolution, laquelle ne doit être conférée à certaines sortes de personnes, desquelles je vous proposerai quelques exemples, qui vous serviront de lumières pour tout le reste.

ART. I. Des excommuniés.

Ceux qui sont en excommunication majeure, le confesseur ne les en peut absoudre sans l'autorité du supérieur, sinon qu'elle ne fût point réservée par icelui.

Art. II. Des personnes qui ont des cas réservés.

Item, ceux qui ont quelque péché réservé au pape, ou à l'évêque, ne peuvent être absous sans leur autorité : il les faut donc renvoyer à ceux qui ont pouvoir, ou bien les faire attendre jusqu'à ce qu'on l'ait obtenu, si cela se peut aisément.

Art. III. De ceux qui sont dans le cas de quelque restitution ou réparation

Item, les faussaires, faux témoins, larrons, usuriers, usurpateurs, détenteurs des biens, titres, droits et honneurs d'autrui; et de même les détenteurs de legs pieux, aumônes, primes, décimes, plaideurs iniques, calomniateurs, détracteurs; et généralement tous ceux qui tiennent tort au prochain, ne peuvent être absous, s'ils ne font réparation du tort et dommage en la meilleure façon que faire se pourra; au moins qu'ils promettent de satisfaire par effet.

Art. IV. Des personnes mariées qui font mauvais ménage ou qui sont séparées.

Item, les mariés qui vivent en dissension l'un sans l'autre, ou qui ne veulent se rendre les devoirs du mariage, ne doivent être absous, pendant qu'ils persévèrent en cette mauvaise volonté.

Art. V. Des ecclésiastiques pourvus de bénéfices contre les règles, et de ceux qui ne s'acquittent pas de leurs devoirs.

Les ecclésiastiques mal pourvus de leurs bénéfices, ou qui en ont des incompatibles sans légitime dispense, ou qui ne résident pas sans suffisantes excuses, ou qui font métier de ne point dire l'office, et ne se vêtir ecclésiastiquement; tous ceux-là ne doivent être absous, qu'ils ne promettent d'y mettre ordre, et corriger tous ces défauts.

Art. VI. De ceux qui sont dans les habitudes criminelles.

Item, les concubinaires, adultères, ivrognes, ne doivent être absous, s'ils ne témoignent un ferme propos, non-seulement de laisser leurs péchés, mais aussi de quitter les occasions d'iceux, comme sont aux concubinaires et adultères leurs garces, lesquelles ils doivent éloigner d'eux; aux ivrognes les tavernes, aux blasphémateurs les jeux : ce qui s'entend de ceux qui font coutume de tels péchés.

Art. VII. Des personnes qui ont des rancunes ou des inimitiés.

Enfin, les querelleurs qui ont des rancunes et inimitiés, ne peuvent recevoir l'absolution s'ils ne veulent de leur côté pardonner et se réconcilier avec leurs ennemis.

CHAP. VI. De la prudence avec laquelle il faut ordonner les restitutions et les réparations d'honneur.

Après donc que le confesseur a bien connu l'état de la conscience du pénitent, il doit disposer et ordonner ce qu'il voit être nécessaire pour rendre capable de la grace de Dieu, tant en ce qui concerne la restitution du bien d'autrui, et la réparation des torts et injures qu'il a faites, comme aussi en ce qui regarde l'amendement de sa vie, et fuite ou éloignement des occasions.

Art. I. Qu'il faut ménager la réputation du pénitent.

Et pour le regard des réparations et restitutions que l'on doit faire au prochain, il faut trouver moyen, s'il est possible, de les faire secrètement, sans que le pénitent puisse être diffamé; et par ainsi, si c'est un larcin, il le faut faire rendre, ou choses équivalentes, par quelque personne discrète, qui ne nomme, ni décèle en aucune façon le restituant. Si c'est une fausse accusation ou imposture, il faut procurer dextrement que le pénitent donne, sans en faire semblant, contraire impression à ceux devant lesquels il avoit commis la faute, disant le contraire de ce qu'il avoit dit, sans faire semblant d'autre chose.

Art. II. Des conjonctures où la réparation est plus difficile.

Mais quant aux usures, faux procès et autres semblables embrouillemens de conscience, il est besoin d'en ordonner les réparations avec une exquise prudence, de laquelle si le confesseur ne se trouve pas pourvu suffisamment, il doit doucement demander au pénitent quelque loisir pour y penser; puis s'adresser au plus docte, comme sont les députés du quartier, les-

quels, si le cas le mérite, prendront notre avis, ou de notre vicaire-général.

Mais sur toutes choses, il faut prendre garde que ceux desquels on prend le conseil, ne puissent en façon quelconque connoître ou deviner le pénitent, si ce n'est par son congé très-exprès : encore ne le faut-il faire avec son congé, si ce n'est par une grande nécessité, et qu'il en prie le confesseur hors et après la confession.

CHAP. VII. Qui sont les cas réservés au pape, et ceux du diocèse de Genève. Deux règles à observer à l'égard des pénitens qui ont des réserves.

ART. I. Des cas réservés au pape.

Or, les cas réservés à Sa Sainteté sont en assez grand nombre; mais néanmoins la plupart sont tels, qu'ils n'adviennent presque point deçà les monts; et quant à ceux qui peuvent arriver, ils ne sont pas en grand nombre. Il y en a cinq, hors la bulle *In cœna Domini*.

1. Tuer ou frapper grièvement une personne ecclésiastique ; parce que, quand le coup est léger et le mal de peu d'importance, il peut être absous par l'évêque ; sinon que le coup, quoique léger de soi-même, fût grandement scandaleux, comme par exemple, étant donné à un prêtre faisant l'office, ou en un lieu et compagnie de grand respect et considérable.

2. La simonie et confidence réelle.

3. Le péché du duel en ceux qui appellent, qui provoquent et qui font le combat.

4. Les violateurs de la clôture des monastères et des religieuses enfermées, quand telle violation se fait à mauvaise fin.

5. La violation des immunités de l'Église; lequel cas cinquième étant difficile à discerner, et n'arrivant guère souvent, et toujours par des actions publiques, ne se décide presque point en confession, qu'il n'ait été décidé hors d'icelle par les évêques ou leurs vicaires. Les cas de la bulle *In cœna Domini* qui peuvent arriver, sont aussi peu en nombre.

6. L'hérésie, le schisme, avoir et lire des livres hérétiques, la falsification des bulles et lettres apostoliques.

7. La violation des libertés et priviléges de l'Église, biens et personnes ecclésiastiques, qui se fait volontairement; l'usurpation des biens ecclésiastiques, en tant qu'ecclésiastiques.

ART. II. Des cas réservés dans le diocèse de Genève.

Les cas que nous nous sommes réservés sont peu en nombre.

1. Quant au premier commandement, nous avons réservé la sorcellerie et les charmes, ou nouemens d'aiguillettes qui se font contre l'effet du mariage.

2. Quant au quatrième, nous avons réservé le parricide, qui se fait tuant ou battant père, mère, beau-père, belle-mère.

3. Quant au cinquième commandement, nous avons réservé le meurtre effectué volontairement.

4. Quant au sixième, nous avons réservé la bestialité et sodomie, l'inceste au premier et second degré, et le sacrilége qui se commet avec nonains et religieuses, violence et forcement des filles et femmes.

5. Quant au septième commandement, nous avons réservé le brûlement volontairement fait des maisons d'autrui, le pillement et larcin des choses sacrées.

ART. III. Pour tous ces cas réservés vous devez observer deux règles.

§ I. Première règle : consoler les pénitens.

1. C'est de consoler les pénitens qui les auront commis, et ne point les désespérer; ains les renvoyer doucement à ceux auxquels nous avons donné le pouvoir, que nous avons mis en grand nombre en tous les endroits du diocèse. Car encore qu'ils ne puissent pas absoudre des cas réservés au pape, si est-ce néanmoins qu'ils leur donneront toujours adresse pour obtenir l'absolution.

§ II. Seconde règle qui regarde les moribonds.

2. En cas d'extrême nécessité et en l'article de la mort, tout prêtre, encore qu'il ne soit point admis, de quelque sorte ou qualité qu'il soit, peut et doit absoudre de tout péché généralement.

Même celui qui étant malade a demandé le confesseur, si après cela il perd la parole, et ne peut donner aucun signe, il doit être absous sur le simple désir qu'il a eu de se confesser.

Et de plus on doit absoudre celui lequel, bien qu'il n'ait pas demandé le prêtre, le voyant néanmoins et l'écoutant, donne signe de vouloir l'absolution.

d'être prompt à souffrir ; car le mauvais devient pire par les afflictions et murmures contre la providence de Dieu. Celui qui commence, se fâche d'endurer, et puis il a regret de s'être laissé saisir à l'impatience : celui qui avance, traîne d'abord un peu sa croix ; toutefois quand il regarde son Sauveur et son maître portant la sienne au Calvaire, il la relève, il prend courage, il se résout à la patience et à bénir Dieu.

Le parfait, qui est un oiseau plus rare en ce siècle que le Phénix en l'Arabie, non-seulement attend les affronts, les persécutions et les calomnies, mais même va au-devant sans témérité, et y court comme au festin des noces, jugeant encore qu'il est indigne d'avoir des livrées qui le font prendre pour un serviteur de la maison de Dieu.

4. C'est encore une marque de l'esprit de Dieu, d'être doux et miséricordieux à son prochain, lors même qu'il est plus proche de tomber sous la rigueur de sa justice, de peur de l'ensevelir sous ses ruines. C'est aussi le signe d'un esprit trompé du diable en ses dévotions ou en sa conduite, lorsque sous certain zèle il fait l'exact, juge tout, et veut tout châtier, sans user de pitié, et sans aucune clémence.

5. Ne pas quitter l'exercice des vertus, pour les difficultés qui s'y rencontrent, est encore le signe d'une ame dont le sacrifice est agréable à Dieu ; parce que cette bonté infinie ne présente point d'épées flamboyantes, pour empêcher l'entrée de son paradis à ceux qui le cherchent purement ; et bien qu'il permette que ses élus soient dans les rigueurs, dans les souffrances et dans les croix, il les remplit de tant de graces, de force et de douceur, qu'ils s'estiment très-heureux et avantagés de pâtir pour l'amour de lui. Le diable, au contraire, leur fait voir une vengeance effroyable en Dieu, pour punir leurs moindres défauts ; il leur présente une colère et une rigueur extrême en celui qui ne peut entendre crier la moindre de ses créatures, sans lui donner du secours, et qui se rend à la première larme qui sort d'un cœur véritablement contrit. Mais prenez garde à la ruse de notre ennemi : avant que de les avoir portés au péché, il leur présente Dieu sans mains et sans foudre ; et quand il les a renversés par terre, il le fait venir en leur imagination, environné d'éclairs et de flammes, et tout couvert de feu pour les réduire en cendre.

6. Examinez encore si ces personnes se perdent en leur propre estime, en relevant leurs graces et leurs propres dons, et lesquelles au contraire traitent avec mépris ou tiennent pour suspectes les faveurs que Dieu départ aux autres : car la marque la plus assurée de la sainteté, c'est quand elle est fondée sur une vraie et profonde humilité et une ardente charité. Les *opérations surnaturelles*, dit S. Bernard, *se peuvent aussi bien faire par les personnes hypocrites que par les Saints.* Les humbles de cœur en font reconnoître la solidité et la vérité.

7. Et pour ce qui regarde les personnes trompées, Dieu même (si vous les en croyez) leur sert de garant et de couverture. Mais observez leurs parolles spirituelles : en matière de ces expressions extraordinaires, soyez bien sur vos gardes. Par exemple, quand elles disent : Je suis assurée de ce que Dieu veut de moi ; il vous avertit par ma bouche de ce qui est nécessaire à votre salut et à votre conduite ; faites cela par mon avis ; j'en réponds devant Dieu ; et semblables paroles qui marquent un éclaircissement des choses intérieures, et une conversation dans les cieux, jugez avec discrétion si leurs actions sont conformes à ces hautes lumières.

8. Voyez aussi si le rapport qu'on fait à ces personnes de l'infirmité d'autrui, leur donne plus de mouvement d'indignation et d'horreur, que de compassion et de pitié de leur misere ; parce que c'est un faux zèle de s'écrier contre le vice de son frère, d'en découvrir les défauts sans nécessité, et contre la charité. Telles personnes d'ordinaire pensent faire admirer leur vertu, en publiant les fautes du prochain.

9. De plus, examinez si, lorsqu'on parle de Dieu, ces personnages s'égarent en des termes affectés, voulant faire voir que leur feu ne peut demeurer sous la cendre, et que par cette étincelle on pourra découvrir les brasiers qui sont en leur intérieur.

10. Si vous voulez probablement juger si ces ames ont des vrais sentimens de Dieu, et si les graces qu'elles disent recevoir de sa bonté sont véritables, voyez si

elles ne sont point attachées à leur propre jugement et à leur propre volonté, et à ces mêmes faveurs; mais au contraire, si elles leur donnent du soupçon, et les laissent irrésolues jusqu'à tant que par l'avis de leurs directeurs et de plusieurs personnes pieuses, doctes et expérimentées, elles soient confirmées en la créance de ce qu'elles doivent estimer de tout cela : car le Saint-Esprit chérit sur toutes choses les ames humbles et obéissantes; il se plaît merveilleusement à la condescendance et à la soumission, étant prince de paix et de concorde. Au contraire, l'esprit de superbe donne de l'assurance et rend ceux qu'il veut tromper, fiers, opiniâtres, et fort résolus; et leur fait tellement aimer leur mal, qu'ils ne craignent rien à l'égal de leur guérison, leur persuadant que ceux qui leur parlent portent plus d'envie à leur bonheur que d'affection à leur salut. Tel est le génie des novateurs.

11. Enfin, pour conclure tout ce discours, voyez si ces personnes sont simples et véritables en leurs paroles et en leurs actions; si elles ne recherchent point de produire leurs graces, sans qu'il soit nécessaire : si elles désirent ce qui éclate à l'extérieur.

12. C'est, tout au contraire, un effet de l'heureuse conduite du Père des lumières, d'inspirer par des sentimens intérieurs, se couler doucement dans l'ame, et y descendre comme la pluie sur la toison. Saint Jean Chrysostôme dit qu'*à la vérité, Dieu fit entendre aux Hébreux ses commandemens avec de grands effrois et plusieurs bruits de tonnerre.* Mais il le falloit, pour épouvanter des gens qui ne se fussent pas rendus à composition que par crainte; et que d'autre part notre Seigneur vînt doucement à ces apôtres, qui étoient plus dociles et moins ignorans des mystères divins. Il est vray qu'il y eut quelque son et un petit bruit; mais Dieu le permit à cause des Juifs, et pour des raisons marquées en l'Écriture-Sainte.

MANIÈRE
DE FAIRE LE CATÉCHISME,
DONNÉE PAR S. FRANÇOIS DE SALES.

I. De horâ catechismi.

Convocabitur populus antè vesperas campanæ signo, adeò maturè ut catechismus duas horas habere possit, æstivis præsertim diebus.

II. De janitore.

Dato campanæ signo, janitor scholam sive ecclesiam aperiet, disponet scamna, et ad januam venientes expectabit; introducet candidatos, docebit eos salutandi morem, ut dicant, *Deus det nobis suam pacem*, et ad formandum cum aquâ lustrali signum crucis, recitandamque orationem dominicam et angelicam salutationem; vel, si idonei non sint, curabit ut coràm augustissimo Sacramento antè majus altare genuflectant; deindè eos ad sua scamna mittet.

III. De priore.

Ad janitoris auxilium constituet prior fratres alios, qui idem faciant; et is prior aliique operarii maturè ad scholam ire debent, et esse solliciti, ut venientes pueri doceantur, observentque silentium. Tantò tempore docebitur quantò priori videbitur, qui observabit ut omnes munus suum exerceant, at nisi ab officio suo impediatur, consignabit responsuros et disputatores, eligetque semper perspicaciores et magis idoneos.

IV. De subpriore, admonitore, silentiario, magistris, ac de initio catechismi.

Subprior et admonitor invigilabunt pariter ne quis rumor fiat, et cùm advertent, tacitè silentiario signum dabunt. Quamobrem hi manebunt in diversis scholæ par-

tibus, nisi fortè, dùm alii docent, prior cum iis aliquâ de re conferre vellet. Post aliquod temporis spatium sic insumptum, ità ut magistris integra docendi libertas fuerit, qui quatuor aut sex ex more pueros habebunt, prior signum dabit cum campanulâ, et genuflectens, tùm orationem fieri ante disputationem solitam recitabit; et acceptâ suis cum pueris à sacerdote, si aderit, benedictione, jubebit illos in aliquem locum undè videri ab omnibus possint, ascendere, ex unâ parte et ex alterâ.

V. De recreatione, disputatione et sermone.

Hi, formato signo crucis, et prolatis altâ voce verbis, eam catechismi partem quæ assignata fuerit recitabunt; isti interrogando, illi respondendo. Aliquandò jubebit sistere, et quod libebit petet; ut eâ ratione cautiores et magis attentos efficiat. Advertat nihilominùs ut disputatio de iis quæ dicta fuerint fiat: quare omnes ejusdem ordinis et classis candidati sedebunt in eodem loco, ut absque temporis jacturâ ab unoquoque petere possit, prout accidet. Et occasione captâ eorum quæ recitata fuerint, brevem sermonem faciet et compendium, quò faciliùs omnes doctrinam illam suis imprimant mentibus : si hoc ipse præstare nequiverit, ab illo ex administris aut magistris fieri curet.

V. De lectione constitutionum, oratione, monitionibus, præmiis, etc.

Quo facto, legentur constitutiones parvæ bonorum morum, quas omnes intelligunt : deindè fiet oratio prout præscriptum fuerit. Novissimè, nisi notandi absentes essent vel corrigendus aliquis, pueros suos dimittet, monendo ut modesti sint, eorum quæ dicta fuerunt recordentur, et proximo sequenti die festo maturè veniant. Iis qui studiosi fuerint et modesti, præmia tradet, ut pias imagines, rosaria, numismata, et his similia : hoc enim pacto fiet ut meliùs semper se gerant.

VII. De catalogo, cancellario, et exhortatione seu sermone.

Cancellarius notabit in catalogo absentes, vel si infirmentur, deferet ad priorem et alios. Post hæc audietur sermo seu exhortatio quæ à sacerdote fiet.

VIII. De visitationibus reciprocis.

Singulis mensibus semel ut minimùm, prior mittet aliquem ex administris vel magistris ad congregationem generalem seu diœcesanam, qui suæ scholæ statum et necessitates deferat. Sicut et singulæ singulas scholæ visitabunt per aliquos ex suis candidatis, ut fructuum et utilitatum spiritualium, ad majorem Dei gloriam, sincera et pia possit esse communicatio.

I. De l'heure du catéchisme.

On convoquera le peuple par le son de la cloche, avant vêpres, d'assez bonne heure pour que le catéchisme puisse employer deux heures, surtout en été.

II. Du portier.

Le signal de la cloche étant donné, le portier ouvrira l'école ou l'église, arrangera les bancs, et attendra à la porte ceux qui viendront; il introduira les enfants, et leur apprendra la façon de saluer, en sorte qu'ils sachent dire, *Dieu nous donne sa paix*, et former le signe de la croix avec de l'eau bénite, comme aussi réciter l'oraison dominicale et la salutation angélique; ou, s'ils ne sont pas capables de cela, il tâchera pour le moins qu'ils fassent la génuflexion au très-saint Sacrement devant le grand autel; après cela il les enverra à leurs bancs.

III. Du prieur.

Le prieur chargera quelques autres frères de secourir le portier; ceux-ci feront la même chose que lui. Ce prieur et les autres officiers feront en sorte de se trouver de bonne heure à l'école, et auront soin que les enfants soient instruits, et observant le silence. On les enseignera autant de temps que le prieur le jugera à propos. Il prendra garde que chacun fasse bien sa charge et office; il désignera ceux qui doivent répondre et disputer, choisissant toujours les mieux instruits et les plus capables.

IV. Du sous-prieur, du moniteur, du silencier, des maîtres, et du commencement du catéchisme.

Le sous-prieur et le moniteur prendront garde pareillement qu'il ne se fasse point de bruit; et lorsqu'ils s'en apercevront, ils feront un signe au silencier pour qu'il y mette ordre. C'est pourquoi ceux-ci se tiendront en divers endroits de l'école, et

y demeureront, à moins que le prieur n'eût à conférer avec eux pendant que les autres enseignent. Lorsqu'on aura ainsi employé quelque temps, et que les maîtres, qui pour l'ordinaire auront quatre ou six enfants, auront eu une entière liberté de les instruire, le prieur donnera le signal avec la sonnette, et se mettant à genoux il en fera faire autant aux autres; après quoi il récitera l'oraison qu'on a coutume de dire avant la dispute; et ayant pris avec ses enfants la bénédiction du prêtre, s'il y en a quelqu'un, il les fera monter en un lieu éminent d'où ils puissent être vus, les uns d'un côté, les autres de l'autre.

V. De la récréation, de la dispute et de la récapitulation.

Ces enfants ayant fait le signe de la croix, et prononcé les paroles à haute voix, réciteront la partie du catéchisme qui leur aura été assignée, ceux-ci en interrogeant, ceux-là en répondant. Il les fera quelquefois arrêter, et leur demandera ce qu'il voudra, pour les rendre par ce moyen plus avisés et plus attentifs. Qu'il prenne garde, au reste, que la dispute se fasse sur les choses qui auront été dites; et pour cette raison tous les enfants d'un même ordre ou d'une même classe seront assis dans un même lieu, afin que sans perdre de temps il puisse interroger chacun selon ce qui échéera. Ensuite, prenant occasion de parler de ce qui aura été récité, il fera un petit discours et un abrégé de cela, afin que tous puissent mieux exprimer cette doctrine dans leurs esprits; et s'il ne peut pas le faire, il en priera quelqu'un des maîtres ou des officiers.

VI. De la lecture des réglemens, de la prière, des monitions, des récompenses, etc.

Cela étant fait, on lira les petits règlemens qui regardent les bonnes mœurs, et qui sont à la portée de tous; après quoi on fera la prière en la manière qui aura été ordonnée. Enfin, si l'on n'est pas obligé de marquer les absens, ou corriger quelqu'un, il renverra ses enfans, en les avertissant d'être modestes, de se ressouvenir des choses qui auront été dites, et de revenir de bonne heure au premier jour de fête suivant. Il donnera des récompenses à ceux qui ont été diligens et modestes, par exemple, des images de dévotion, des chapelets, des médailles, et autres choses semblables; car il fera par ce moyen qu'ils se comporteront toujours de mieux en mieux.

VII. Du catalogue, du chancelier et de l'exhortation au sermon.

Le chancelier marquera les absens dans un catalogue; ou s'ils sont malades, il en fera le rapport au prieur et aux autres officiers. Après cela on entendra le sermon ou l'exhortation qui se fera par le prêtre.

VIII. Des visites réciproques.

Une fois tous les mois, pour le moins, le prieur enverra quelqu'un des officiers ou des maîtres à la congrégation générale ou diocésaine, pour faire le rapport de l'état ou des nécessités de son école. Toutes les écoles se visiteront pareillement les unes les autres par commission donnée à quelqu'un des leurs, afin qu'il se fasse une sincère et sainte communication de tous leurs avantages et utilités spirituelles, à la plus grande gloire de Dieu.

PETIT RÈGLEMENT
DE L'EMPLOI DU TEMPS
ET DES EXERCICES DE LA JOURNÉE.

I. Le matin faites la méditation avec la préparation à la journée marquée (1).

II. Ajoutez le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Veni Creator*, et l'*Ave maris stella*, l'*Angele Dei*, *etc.*, et une courte oraison pour les saints protecteurs.

III. Saluez tous les saints avec cette oraison vocale:

Sancta Maria et omnes sancti, interce-

(1) *Voyez à la fin des Entretiens spirituels.*

dite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum.

Amen.

Sainte Marie et tous les saints, intercédez pour nous auprès du Seigneur, afin que nous méritions d'être aidés et sauvés par celui qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

IV. Ayant salué les saints qui sont au ciel, dites un *Pater* et l'*Ave*, pour les fidèles trépassés; et ainsi vous aurez visité toute l'Église, dont une partie est au ciel, l'autre en terre, et l'autre sous terre.

V. Oyez tous les jours la messe, selon la méthode marquée ci-dessus.

VI. Soit à la messe, soit le long du jour, que le chapelet se dise tous les jours le plus affectueusement qu'il se peut.

VII. Le long du jour fréquentes oraisons jaculatoires, surtout quand l'heure sonne: cette dévotion est utile.

VIII. Le soir avant souper un peu de récollection, avec cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* aux plaies de notre Seigneur, etc.

La récollection se pourra faire avec une entrée de l'ame par forme de retraite en l'une des plaies de notre Seigneur, pour les cinq jours, le sixième dans les épines de la couronne, et le septième dans son côté percé, commençant la semaine et la finissant par là, c'est-à-dire le dimanche revenir à ce cœur.

IX. Le soir, une heure ou demi-heure après souper, se retirer et dire le *Pater*, l'*Ave*, *Credo* et *Confiteor* jusqu'à *Meâ culpâ;* et finir, après l'examen de conscience, par les litanies de la Sainte Vierge.

X. Tous les jours une bonne demi-heure de lecture spirituelle.

XI. Les fêtes et dimanches, assister à vêpres, et dire l'office de Notre-Dame.

XII. S'il arrive de laisser quelque chose de ce que dessus, n'en avoir point de scrupule; car voici la règle générale de notre obéissance : Il faut tout faire par amour et rien par force. Il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance.

XIII. Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui forclôt l'obéissance, car c'est la liberté de la chair; mais celui qui forclôt la contrainte et le scrupule ou l'empressement.

XIV. Si vous aimez fort l'obéissance et soumission, je veux que, s'il vous vient occasion juste et charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espèce d'obéissance; et que ce manquement soit suppléé par l'amour.

Le reste de ce livre vous fournit de quoi contenter votre dévotion dans les avis et exercices dressés pour la pratique et l'usage des deux sacremens de confession et de communion, qui sont toute la perfection et la sainteté des chrétiens.

Et si ce que ce saint prélat a marqué pour aider les consciences à s'examiner pour la confession générale ne suffit pas, on pourra se servir de la formule d'examen dressée selon l'esprit et le dessein de ce grand directeur des ames à ce sujet, que l'on a renvoyée à la fin de cette conduite.

AVIS

POUR PASSER SAINTEMENT LA JOURNÉE.

Pendant les affaires de la journée, il faut, le plus que l'on peut, regarder souvent à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se ressouvenir du point de la méditation que l'on a le plus goûté et ressenti; comme si la douceur de ses yeux nous a été agréable, nous nous les représenterons, en disant : Jà ne vous plaise, mon Sauveur, que je fasse chose qui puisse offenser vos yeux : et ainsi des autres.

Il est bon aussi d'avoir certaines paroles enflammées qui servent de refrain à notre âme, comme : Vive mon Dieu ! vive Jésus Dieu de mon cœur!

Quand l'horloge sonne, il est bon de se ressouvenir qu'il est autant passé de cette vie mortelle, et se ressouvenir de la dernière heure qui sonnera pour nous : on pourra dire, faisant le signe de la croix sur notre cœur : Il faut mourir! D'autres fois, nous souvenant que nous nous acheminons à l'éternité, dire : Béni soit Dieu;

Dieu soit loué. Quelquefois nous repentant des heures inutilement passées : Dieu me donne la grace de mieux faire. D'autres fois simplement : *Jesus Maria*, Dieu me soit en aide, Dieu soit avec nous.

Exercice pour le soir.

Il ne faut jamais oublier l'examen de conscience, tel que tous ces petits livrets nous l'enseignent.

En se dépouillant, il est bon de dire avec Job (1) : Je suis sorti nu du ventre de ma mère, nu j'y rentrerai : se ressouvenant qu'il faut tout laisser.

Se couchant, il faut se ressouvenir du tombeau ; et comme on se couche pour le repos temporel, il faut avoir mémoire du repos éternel, et dire ce que l'on dira pour nous quand nous serons morts : *Requiem æternam* (1). *Sancta Maria, mater Dei* (2), etc.

J'approuve qu'autant qu'il se peut, l'on s'endorme avec une contenance dévote, comme les mains croisées sur l'estomac, ou jointes.

(1) Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. Job. I, 21.

(1) Donnez-moi, Seigneur, le repos éternel. *Dans l'Office des morts.*

(2) Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. *Salutation angélique.*

EXERCICE DE LA SAINTE MESSE.

1. Étant arrivé à l'église, tandis que le prêtre préparera le calice et le missel, mettez-vous en la présence de Dieu, et lui demandez la grace de lui rendre tout l'honneur qu'il prétend par ce divin sacrifice.

2. Au *Confiteor*, prosternez-vous en esprit devant Dieu, reconnoissez vos péchés, détestez-les et lui en demandez pardon par des actes fervens de contrition. Après cela dites le chapelet, ou telles autres prières que vous goûterez le plus, jusqu'à l'évangile.

3. Depuis l'évangile jusqu'à la préface, faites la profession de foi, récitant le *Credo*, protestant mentalement de vouloir vivre et mourir en la foi de la sainte Église.

4. Après le *Sanctus*, pensez avec humilité et respect au bénéfice de la mort et passion de Notre-Seigneur, le suppliant d'en vouloir appliquer le mérite au salut de tout le monde, au vôtre particulier, à la gloire et au bonheur des saints, et au soulagement des ames du purgatoire.

5. A l'élévation, adorez très-profondément le divin Sauveur, et l'offrez à Dieu son père pour la rémission de vos péchés et de ceux de tous les hommes, vous offrant vous-même avec toute l'Église en l'union de ce divin sacrifice.

6. Après l'élévation, remerciez-le très-humblement de l'institution de ce très-auguste sacrement, et de la grace qu'il vous a faite d'y pouvoir participer.

7. Au *Pater*, récitez-le avec le prêtre vocalement, avec autant d'humilité et de dévotion comme si vous l'oyiez de la propre bouche de Notre-Seigneur.

8. A la communion du prêtre, faites-la aussi réellement ou spirituellement, vous approchant de Notre-Seigneur avec un saint désir d'être uni à lui, et de le recevoir en votre cœur.

9. Après la sainte communion, contemplez Notre-Seigneur assis dans votre cœur, et faites venir devant lui vos sens et vos puissances, pour ouïr ses commandemens et pour lui promettre fidélité.

10. A la bénédiction du prêtre, recevez-la comme si elle étoit donnée par Notre-Seigneur Jésus-Christ même.

DÉVOTES MÉDITATIONS

SUR TOUS LES MYSTÈRES

DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE,

TROUVÉES ÉCRITES DE LA MAIN DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

Petite préface (tirée d'Albinus Flaccus Alcuinus, liv. III des Offices divins.)

On célèbre la sainte messe en mémoire de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme il a commandé à ses apôtres leur donnant son corps et son sang; et leur disant : *Hoc facite in meam commemorationem*, c'est-à-dire, faites cela en mémoire de moi; comme s'il vouloit dire : Souvenez-vous de ce que j'ai enduré pour votre salut, pratiquez donc ce même mystère pour vous et pour les vôtres.

L'entrée du prêtre à l'autel. (*Jésus entré au Jardin.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui avez voulu être saisi de crainte et de tristesse à l'instant de votre passion, donnez-moi la grace de vous consacrer tous mes ennuis. O Dieu de mon cœur, aidez-moi à les endurer dans l'union de vos souffrances et tristesses, afin que par le mérite de votre passion ils me soient rendus salutaires. Amen.

Au commencement de la messe. (*Les prières de Jésus au Jardin.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui avez voulu être conforté lorsque vous priiez au jardin des Olives, faites que par la vertu de votre oraison votre saint ange m'assiste toujours en mes prières.

Au *Confiteor*. (*Jésus est courbé en terre.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez sué du sang par tous vos membres et dans l'excès de votre douleur, lorsque étant réduit à l'agonie vous priiez le Père éternel au Jardin, faites que par le souvenir de votre passion, je puisse participer à vos douleurs divines, et qu'au lieu de sang je verse des larmes pour mes péchés.

Au baiser de l'autel. (*Jésus est trahi par le baiser de Judas.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez enduré le baiser du traître Judas, faites-moi la grace de ne vous trahir jamais, et de rendre à mes calomniateurs les offices d'une amitié chrétienne. Amen.

A l'épître (1). (*Jésus est mené prisonnier.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez bien voulu être garrotté par les mains des méchans, rompez les chaînes de mes péchés, et retenez-moi tellement par les liens de la charité et de vos commandemens, que les puissances de mon ame et de mon corps ne s'échappent point à commettre aucune chose qui soit contraire à votre sainte volonté.

A l'Introït. (*Jésus est souffleté.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être conduit comme un criminel à la maison d'Anne, faites moi la grace de ne pas être attiré au péché par l'esprit malin, ou par les hommes pervers, mais d'être guidé par votre Saint-Esprit à tout ce qui est agréable à votre divine volonté. Amen.

Au *Kyrie eleison*. (*Jésus est renié par Pierre.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez permis d'être trois fois renié en la maison de Caïphe par le prince des apôtres, préservez-moi des mauvaises compagnies, afin que le péché ne me sépare jamais de vous. Amen.

Au *Dominus vobiscum*. (*Jésus regarde Pierre et le convertit.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui par un regard de votre amour avez tiré des yeux de S. Pierre les larmes d'une véritable pénitence, faites par votre miséricorde,

(1) C'est-à-dire le prêtre va du côté de l'épître.

que je pleure amèrement mes péchés, et que je ne vous renie jamais de fait ou de parole, vous qui êtes mon Seigneur et mon Dieu. Amen.

A l'épître. (*Jésus est mené chez Pilate.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être mené devant Pilate, et accusé faussement en sa présence, apprenez-moi le moyen d'éviter les tromperies des méchans, et de professer votre foi par la pratique des bonnes œuvres. Amen.

Au *Munda cor meum*. (*Jésus est mené chez Hérode.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui étant en la présence d'Hérode avez souffert les fausses accusations sans répliquer un seul mot, donnez-moi la force d'endurer courageusement les injures des calomniateurs, et de ne pas publier aux indignes les sacrés mystères. Amen.

A l'évangile. (*Jésus est moqué et ramené devant Pilate.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez souffert d'être renvoyé d'Hérode à Pilate, qui devinrent amis par ce moyen, faites-moi la grace de ne pas craindre les conspirations que les méchans font contre moi, mais d'en tirer du profit, afin d'être digne de vous être conforme. Amen.

A l'ouverture du calice. (*Jésus est dépouillé.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être dépouillé de vos habits et cruellement fouetté pour mon salut, faites-moi la grace de me décharger des péchés par une bonne confession, afin de ne pas paroître devant vos yeux dépouillé des vertus chrétiennes. Amen.

A l'offertoire. (*Jésus est fouetté.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être lié à la colonne, et déchiré à coups de fouets, donnez-moi la grace d'endurer patiemment les fléaux de votre correction paternelle, et de ne vous point affliger dorénavant par mes péchés. Amen.

Lorsqu'on couvre le calice. (*Jésus est couronné.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être couronné d'épines pour moi, faites que je sois tellement piqué par les épines de la pénitence en ce monde, que je mérite d'être couronné au ciel. Amen.

Lorsque le prêtre lave ses mains. (*Pilate lave ses mains.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui étant déclaré innocent par la sentence du président Pilate avez souffert les impostures et les reproches des Juifs, donnez-moi la grace de vivre dans l'innocence, et de ne me point inquiéter de mes ennemis. Amen.

A l'*Orate, fratres*. (*Pilate dit aux Juifs : Ecce homo.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être bafoué pour moi en présence des Juifs, portant les marques de leurs risées, faites que je ne ressente point le chatouillement de la vaine gloire, et que je comparoisse au jugement sous l'enseigne de ces marques mystiques.

A la préface. (*Jésus est condamné à mort.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu, quoiqu'innocent, être condamné pour moi au supplice de la croix, donnez-moi la force de soutenir la sentence d'une mort cruelle pour votre amour et de ne redouter pas les faux jugemens des hommes, et de ne juger personne injustement. Amen.

Au *Memento* pour les vivans. (*Jésus porte sa croix.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez porté la croix pour moi sur vos épaules, faites que j'embrasse volontairement la croix de la mortification, et que je la porte journellement pour votre amour. Amen.

A l'action. (*Sainte Véronique essuie d'un linge la face de notre Seigneur.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui étant dans le chemin par lequel vous marchiez au supplice de la croix, avez dit aux femmes qui pleuroient pour l'amour de vous, qu'elles devoient pleurer pour elles-mêmes, donnez-moi la grace de bien pleurer mes péchés, donnez-moi les larmes d'une sainte compassion et d'un saint amour, qui me rendent agréable à votre sainte Majesté.

A la bénédiction des offrandes. (*Jésus est attaché en croix.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez

voulu être attaché en croix pour mon salut, y attachant avec vous l'obligation de nos péchés et de la mort, percez ma chair d'une sainte crainte, afin qu'embrassant fortement vos commandemens, je sois toujours attaché à votre croix. Amen.

A l'élévation de l'hostie. (*Jésus crucifié est élevé.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être élevé en croix, et exalté de la terre pour moi, retirez-moi des affections terrestres, élevez mon esprit à la considération des choses célestes. Amen.

A l'élévation du calice (*Le sang de Jésus-Christ coule de ses plaies.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez fait couler de vos plaies salutaires la fontaine de vos graces, faites que votre sacré sang me fortifie contre les mauvais désirs, et me soit un remède salutaire à tous mes péchés. Amen.

Au *Memento* pour les trépassés. (*Jésus prie pour les hommes.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui étant attaché à la croix avez prié votre Père pour tous les hommes, même pour vos bourreaux, donnez-moi l'esprit de douceur et de patience qui me fasse aimer mes ennemis, rendre le bien pour le mal, suivant votre exemple et vos commandemens. Amen.

Au *Nobis quoque peccatoribus*. (*La conversion du larron.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez promis la gloire du paradis au larron qui se repentoit de ses péchés, regardez-moi des yeux de votre miséricorde, afin qu'à l'heure de ma mort vous disiez à mon ame : Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis. Amen.

Au *Pater*. (*Les sept paroles de Jésus en croix.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui étant attaché à la croix, avez recommandé votre sainte Mère au disciple bien aimé, et le disciple à votre Mère, faites-moi la grace de me recevoir sous votre protection, afin que me préservant parmi les dangers de cette vie, je sois du nombre de vos amis. Amen.

A la division de l'hostie. (*Jésus meurt en croix.*)

Mon Seigneur Jésus-Chrit, qui mourant en la croix pour mon salut, avez recommandé votre ame au Père éternel, faites que je meure avec vous spirituellement, afin qu'à l'heure de ma mort je rende mon ame entre vos mains. Amen.

Quand le prêtre met une particule de l'hostie au calice. (*L'ame de Jésus descend aux enfers.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui, après avoir terrassé les puissances du diable, êtes descendu aux enfers, et avez délivré les pères qui y étoient détenus, faites, je vous prie, descendre en purgatoire la vertu de votre sang et de votre passion sur les ames des fidèles trépassés, afin qu'étant absoutes de leurs péchés, elles soient reçues dans votre sein, et jouissent de la paix éternelle. Amen.

A l'*Agnus Dei*. (*La conversion de plusieurs à la mort de notre Seigneur.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, plusieurs ont déploré leurs péchés par la considération de vos souffrances : faites-moi la grace, par les mérites de votre passion douloureuse et de votre mort, de concevoir une parfaite contrition de mes offenses, et que désormais je cesse de vous offenser. Amen.

A la communion. (*Jésus est enseveli.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez voulu être enseveli dans un nouveau monument, donnez-moi un cœur nouveau, afin qu'étant enseveli avec vous je parvienne à la gloire de votre résurrection.

A l'ablution. (*Jésus est embaumé.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ qui avez voulu mourir, être embaumé, enveloppé d'un linge net par Joseph et Nicodème, donnez-moi la grace de recevoir dignement votre saint corps au sacrement de l'autel, et dans mon ame embaumée des précieux onguens de vos vertus. Amen.

Après la communion. (*La résurrection de Jésus.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui êtes sorti victorieux et triomphant du sépulcre fermé et cacheté, faites-moi la grace que ressuscitant du tombeau de mes vices, je marche dans une nouvelle vie, afin que, lorsque vous paroîtrez dans votre gloire, j'y paroisse aussi avec vous. Amen.

Au *Dominus vobiscum.* (*Jésus apparoît à ses disciples.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez réjoui votre chère Mère et vos disciples, apparoissant à eux après la résurrection, donnez-moi cette grace que, puisque je ne puis vous voir en cette vie mortelle, je vous contemple en l'autre en votre gloire. Amen.

Aux dernières collectes. (*Jésus converse avec ses disciples pendant quarante jours.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui après votre résurrection avez daigné converser l'espace de quarante jours avec vos disciples, et leur avez enseigné les mystères de la foi ; ressuscitez dans moi et m'affermissez dans la créance de vos divines vérités. Amen.

Au dernier *Dominus vobiscum.* (*Jésus monte au ciel.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui êtes monté au ciel en présence de vos disciples, après avoir accompli le nombre de quarante jours, faites-moi la grace que mon ame se dégoûte pour votre amour de toutes les choses de la terre, qu'elle aspire à l'éternité, et qu'elle vous désire comme le comble de la félicité. Amen.

A la bénédiction. (*La descente du Saint-Esprit.*)

Mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez donné le Saint-Esprit à vos disciples persévérant unanimement en l'oraison, épurez, je vous prie, l'intérieur de mon cœur, afin que le Paraclet trouvant un séjour agréable en mon ame, l'embellisse par ses dons, de ses graces et de sa consolation. Amen.

Actions de graces après avoir ouï la sainte messe.

Mon Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, mon Rédempteur, je vous remercie de ce que vous m'avez fait la grace d'avoir entendu aujourd'hui la sainte messe : je vous prie, par les mérites de ce divin sacrifice, de me donner l'esprit et la force de résister toujours à toutes les mauvaises tentations ; afin que, sortant de ce monde, je sois digne du paradis. Ainsi soit-il.

ÉLÉVATION A DIEU

POUR SERVIR D'ACTE DE CONTRITION SUR LA CRÉATION.

O Seigneur, je suis devant vous comme un vrai néant. Hé! comment eûtes-vous mémoire de moi pour me créer et m'honorer du premier être du monde visible, capable de vivre éternellement, et de m'unir parfaitement à votre divine majesté? Hélas! mon ame, tu étois abîmée dans cet ancien néant, et tu y serois encore à présent, si Dieu ne t'en eût retirée. Hé! que ferois-tu dedans ce rien?

O mon bon et souverain Créateur, combien vous suis-je redevable, puisque vous m'êtes allé prendre dans mon rien, pour me rendre par votre miséricorde ce que je suis! Qu'est-ce que je ferai jamais pour dignement bénir votre saint nom, et remercier votre immense bonté? Mais, hélas! mon Créateur, au lieu de m'unir à vous par amour et service, je me suis rendue toute rebelle par mes déréglées affections, me séparant et éloignant de vous pour me joindre au péché, n'honorant non plus votre bonté que si vous n'eussiez point été mon créateur.

O mon ame, sache que le Seigneur est ton Dieu : c'est lui qui t'a faite, et tu ne t'es pas faite toi-même. O Dieu, je suis l'ouvrage de vos mains : je ne veux donc plus désormais me complaire en moi-même, qui de ma part ne suis rien. Hé! de quoi te glorifies-tu, ô poudre et cendre? Mais plutôt, ô vrai néant, de quoi t'exaltes-tu? Pour m'humilier, je me veux croire digne de tout opprobre, je choisis dès maintenant pour partage la honte et la confusion, j'agrée pour jamais toutes sortes de mépris ; en un mot je veux changer de vie et suivre désormais mon créateur, et m'honorer de la condition de l'être qu'il m'a donné, l'employant tout entièrement à l'o-

béissance de sa volonté par les moyens qui me seront enseignés, et desquels je m'enquerrai vers mon père spirituel.

Bénis, ô mon ame, ton Dieu, et que toutes mes entrailles louent son saint nom; car sa bonté m'a tiré du rien, et sa miséricorde m'a créé.

O mon Dieu, je vous offre l'être que vous m'avez donné, avec tout mon cœur: je vous le dédie et consacre.

O Dieu, fortifiez-moi en ces affections et résolutions. O Sainte Vierge, recommandez-les à la miséricorde de votre Fils, et m'obtenez que j'y sois toujours fidèle (1).

IIe ÉLÉVATION. Sur la fin pour laquelle nous sommes créés.

Hélas! que pensois-je quand je ne pensois point en vous! Hélas! je me devois repaître de la vérité, je me remplissois de la vanité, et je servois le monde, qui n'est fait que pour me servir.

Je vous renonce, pensées vaines et cogitations inutiles; je vous adjure à jamais, ô souvenir détestable et frivole; je vous renonce, amitiés infidèles et déloyales, services perdus et misérables, gratifications ingrates, complaisances fâcheuses.

Et vous, mon Sauveur et mon Dieu, c'est à vous que je me convertis: vous serez dorénavant le seul objet de mes pensées: non, jamais je n'appliquerai mon esprit à des cogitations qui vous soient désagréables. Ma mémoire se remplira, tous les jours de ma vie, de la grandeur de votre débonnaireté, si doucement exercée en mon endroit. Vous serez les délices de mon cœur, et les suavités de mes affections.

Hé donc! tels et tels fatras et amusemens auxquels je m'appliquois, tels et tels vains exercices auxquels j'employois mes journées, telles et telles affections qui engageoient mon cœur me seront désormais en horreur; et à cette intention j'userai de tels et tels remèdes.

(Chacun spécifiera en particulier, soit les attaches et déréglemens, soit les remèdes.)

O Seigneur, qui m'avez fait pour une fin si excellente, qui est afin que je jouisse éternellement de l'immensité de votre gloire, quand sera-ce que j'en serai digne? et quand vous bénirai-je selon mon devoir?

Je vous offre, ô mon cher Créateur, tous les bons désirs que vous m'en donnez, toutes ces miennes affections et résolutions, avec toute mon ame et mon cœur.

Je vous supplie, ô mon Dieu, d'avoir agréables mes souhaits et mes vœux, et de donner votre sainte bénédiction à mon ame, afin qu'elle les puisse accomplir par le mérite du sang de votre Fils, répandu pour moi et pour tous les pécheurs, en croix (1).

IIIe ÉLÉVATION. Des bienfaits reçus de Dieu.

Quelle reconnaissance, ô mon Dieu, pour tant de graces et de bienfaits spirituels et corporels que vous m'avez faits depuis le premier moment de ma vie jusqu'à maintenant! que je sois enfant de l'Église, et que vous m'ayez enseigné votre connoissance dès ma jeunesse, ô mon Dieu! que vous m'ayez donné tant de fois vos divins sacremens, et pardonné tant de fois mes fautes, et délivré des occasions de me perdre où j'étois exposé! Quelle grace! O que vous êtes bon en mon endroit, ô mon Dieu! O que votre cœur est riche en miséricorde, et libéral en débonnaireté! O mon ame, racontons à jamais combien de graces il nous a faites.

Mais que suis-je, Seigneur, que vous ayez eu mémoire de moi? O que mon indignité est grande! Hélas! j'ai foulé aux pieds vos bénéfices, j'ai déshonoré vos graces, les convertissant en abus et mépris de votre souveraine bonté, j'ai opposé l'abîme de mon ingratitude à l'abîme de votre grace et de votre faveur.

Sus donc, ô mon cœur! que jamais plus tu ne sois infidèle, ingrat et déloyal à ce grand et libéral bienfaiteur. Hé, mon ame, quoi! ne seras-tu pas désormais fidèle à Dieu, qui a fait tant de merveilles et de graces en toi et pour toi! Ah! Seigneur, retirez donc mon corps de telles et telles voluptés; rendez-le sujet à votre service, vous qui avez tant fait pour lui. Je veux appliquer mon ame à vous connoître et reconnoître par tels et tels exercices qui sont requis pour cela. J'emploierai sérieusement les moyens qui sont dans l'Église pour vous aimer et sauver. Oui, Seigneur,

(1) Phil., part. I, ch. IX.

(1) Phil., part. I, chap. X.

e pratiquerai l'oraison, je fréquenterai les sacremens, j'écouterai votre sainte parole, e suivrai vos instructions et les conseils qui me seront donnés de votre part. Mais enfin quelle reconnoissance, ô Seigneur, de la connoissance que vous me donnez maintenant de mon devoir et de tous les autres bienfaits que j'ai ci-devant reçus de vous?

Je vous offre tout moi-même, mon cœur, tous les saints désirs et saintes résolutions que vous me donnez de vous servir. Fortifiez donc ma foiblesse, et me donnez le courage de les pratiquer fidèlement par le mérite de votre mort : à cet effet j'implore l'intercession de votre très-sainte Mère, de tous les saints, et de mon bon ange, qui sont témoins de ma résolution (1).

Ve ÉLÉVATION. Sur le nombre et la griéveté des péchés.

O Dieu, qui seul connoissez le nombre et l'énormité de mes crimes, vous savez, Seigneur, en quelles et combien de manières ils se sont multipliés par ma malice, depuis que j'ai commencé à vous offenser jusqu'à présent. Ah! Seigneur, comment oserai-je comparaître devant vos yeux? Hélas! je ne suis qu'un apostème (2) du monde, un égout d'ingratitude et d'iniquité : est-il possible que j'aie été si déloyal, que je n'aie pas laissé un seul de mes sens, une des puissances de mon ame, que je n'aie gâtée, violée et souillée; et que pas un jour de ma vie ne se soit écoulé, auquel je n'aie produit de si mauvais effets? Est-ce ainsi que je devrois contre-changer les bénéfices de mon Créateur et le sang de mon Rédempteur?

Voici, mon Seigneur, que comme un autre prodigue, que comme une pauvre Magdelaine, et comme une épouse infidèle qui auroit souillé le lit de son mariage de toutes sortes d'adultères, je me prosterne à vos pieds, et j'implore votre miséricorde sur cette pauvre pécheresse. Miséricorde donc, Seigneur! Hélas! ô vive source de compassion! ayez pitié de cette misérable!

O non, Seigneur, jamais plus, moyennant votre grace, non, jamais plus je ne m'abandonnerai au péché.

Hélas! je ne l'ai que trop aimé : je le déteste et vous embrasse, ô Père de miséricorde! je veux vivre et mourir en vous.

Pour effacer les péchés passés, je m'en accuserai courageusement, et n'en laisserai pas un que je ne pousse dehors, quelque confusion que j'en aie.

Je ferai tout ce que je pourrai pour en déraciner entièrement toutes les plantes de mon cœur, particulièrement de tels et tels, N. N., qui me sont plus ennuyeux.

Et pour ce faire, j'embrasserai constamment les moyens qui me seront conseillés, ne croyant jamais avoir assez fait pour réparer de si grandes fautes.

Mais quelles graces et reconnoissance, ô mon Dieu, qui m'avez attendu jusqu'à l'heure présente, et me donnez ces saintes affections et le désir d'une véritable pénitence!

Je vous fais offrande de mon cœur pour les effectuer : recevez-les en union des amertumes et de l'immense douleur que ressentit celui de votre Fils bien-aimé en son agonie du Jardin, par l'horreur qu'il conçut de mes crimes et de ceux de tous les hommes; et que sa souveraine contrition supplée maintenant à mon défaut.

J'espère cette grace de votre infinie bonté, et vous la demande au nom et pour l'amour de votre même Fils, qui a voulu mourir pour tous les pauvres pécheurs (1).

Ve ÉLÉVATION. Sur la nécessité de la mort.

Dieu tout-puissant, arbitre de la vie et de la mort, vous savez que mon ame sortira un jour de ce corps : mais quand, comment et en quelle manière cela arrivera-t-il? il n'y a que vous qui le connoissiez. D'une chose suis-je assuré seulement, que nous mourrons tous, et qu'à mon égard ce sera toujours plus tôt que je ne pense; qu'alors le monde finira pour moi, et qu'il renversera sens dessus dessous, avec toutes ses vanités, ses divertissemens, ses pompes et ses convoitises. Oh! Seigneur, je verrai pour lors pour quelles bagatelles et chimères je vous ai si lâchement offensé. Alors j'expérimenterai aussi, mais peut-être trop tard, ô mon Dieu, que les péchés qui me sembloient ici fort petits, me paroîtront gros comme des montagnes, et que mes bonnes œuvres et ma dévotion me paroîtront fort petites.

(1) Phil., part. I, ch. XII.
(2) C'est-à-dire apostume.

(1) Phil., part. I, ch. XX.

Mais ce qui est de plus constant, ô mon Dieu, c'est que l'ame, après tous les fâcheux adieux qu'elle sera obligée de faire ici-bas au monde, aux richesses, aux vanités, aux plaisirs, aux parens, et aux plus chers amis, en fin finale, quittera aussi son misérable corps, et à la sortie de ce corps prendra sa route à droite ou à gauche.

Hélas! Seigneur, où ira la mienne en ce moment? quelle voie tiendra-t-elle? Point d'autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde. Ah! Seigneur, dans l'incertitude de ce qui sera fait de moi, dès maintenant je me jette entre les bras de votre miséricorde. Recevez-moi donc, Père très-débonnaire, en votre protection pour ce jour effroyable. Rendez-moi cette heure favorable et heureuse, et que plutôt toutes les autres de ma vie me soient tristes et d'afflictions. O monde immonde! puisque je ne sais pas l'heure en laquelle il te faudra quitter, dès maintenant je veux faire divorce avec toi, et ne me veux point attacher ni à toi, ni à tes trompeuses apparences.

O mes chers amis, mes chères alliances, permettez-moi que je ne vous affectionne plus que par une amitié toute sainte, qui puisse durer éternellement. Car pourquoi m'unir à vous en telle sorte, qu'il faille quitter et rompre la liaison?

Je veux donc me préparer à cette heure si terrible et si incertaine, et prendre le soin requis pour faire ce passage heureusement. Je veux assurer l'état de ma conscience de tout mon pouvoir, et à cet effet mettre ordre à tels et tels manquemens.

Confirmez et bénissez, ô mon Dieu, mes résolutions. Je vous les offre, ô Père de miséricorde, en l'union de la divine offrande que votre Fils bien-aimé fit de sa personne et de sa vie en l'arbre de la croix; et dans la même soumission qu'il reçut l'arrêt funeste que les pécheurs prononcèrent contre lui, je me soumets à la sentence très-juste et très-équitable que vous rendrez de moi en cette dernière heure de ma vie. J'adore en ce moment le décret éternel que vous en avez fait pour votre seul et très-pur amour. Et comme de moi je ne puis attendre que honte, que châtiment, et que confusion, je m'abandonne à vous, et n'espère mon bonheur éternel que de votre seule misericorde, et des mérites infinis de mon Sauveur et souverain juge Jésus-Christ votre Fils.

Dès maintenant je vous remets mon ame entre vos saintes mains, et vous veux aimer à jamais de l'amour qu'il vous a aimé, et aimera éternellement. Amen (1).

VIe ÉLÉVATION. Sur le dernier jugement.

Je crois, mon Dieu, qu'après ce déluge de feu et de flamme qui réduira en cendre tout ce qu'il y a sur la terre, tous les hommes ressusciteront: mais hélas! avec quelle différence sera-ce! En un corps glorieux et resplendissant pour les uns, et un corps hideux et horrible pour les autres. O Seigneur! vous savez quel sera mon partage et mon sort en ce jour terrible. O mon ame! sera-ce à la droite ou à la gauche de ton juge? Ta pénitence et les effets de la grace de ton Dieu prévaudront-ils contre la malice et l'énormité de tes crimes? O Dieu! quelle confusion pour toi si cela n'est pas!

Ces paroles, ô mon ame: Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses compagnons; ou ces autres: Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde; seront pour jamais le sujet de ton bonheur ou de ta perte éternelle.

Tremble, mon ame, au récit de cette malédiction: malédiction générale qui comprend tous les maux; malédiction inévitable qui comprend tous les temps de l'éternité. O éternelle éternité de peines, que tu es effroyable! Mais au contraire, quelle joie, quelle consolation, quel transport, si tu es du nombre des élus et des bénis de Dieu en ce jour! O chère bénédiction, qui comprend toute bénédiction! O Dieu! quelle grace de posséder un même royaume avec Dieu! car ce royaume n'aura jamais de fin.

Mais dans l'incertitude de ces deux sorts, tremble, ô mon ame, à ce souvenir. O Dieu! qui me peut assurer pour cette journée en laquelle les colonnes du ciel trembleront de frayeur?

Mes seuls péchés peuvent me perdre en cette journée épouvantable. C'est pourquoi je les déteste, ô mon Dieu, de tout mon

(1) Phil., part. I, ch. XIII.

cœur, parce qu'ils ont déplu, et sont opposés à votre souveraine bonté; mais je ne les commettrai plus, pour l'amour que je vous porte.

Je veux dès maintenant me juger moi-même, afin que je ne sois pas jugé de vous en ce terrible jour. Je veux examiner ma conscience et me condamner, m'accuser et me corriger, afin que vous, qui êtes mon Juge, ne me condamniez pas en ce jour redoutable : je me confesserai donc au plus tôt; j'accepterai les avis nécessaires à mon amendement, et je changerai de vie.

Ah Dieu ! soyez glorifié et béni des moyens que vous me donnez de m'assurer pour ce jour-là, et m'accordez encore le temps de faire pénitence.

Agréez l'offrande que je vous fais de mon cœur et de ma volonté pour la faire ; mais accordez-moi la grace en même temps de m'en acquitter à votre plus grande gloire (1).

VIIe ÉLÉVATION. Sur les peines et l'éternité de l'enfer.

Peux-tu penser, ô mon ame, à cet abîme infernal, et à toutes les peines différentes qu'y souffrent les misérables damnés sans frémir et sécher de crainte? Mais, Seigneur, toutes ces ténèbres, ces feux, ces flammes, ces larmes et ces grincemens de dents ne sont rien à mon esprit, au prix de la privation et de la perte de votre gloire, qu'ils seront à jamais privés de voir.

O Dieu ! quel regret d'être à jamais privé de votre très-doux et très-agréable visage ! Cette éternité de peines, qui seule rend l'enfer insupportable, est terrible, je l'avoue; mais cette si longue, si ennuyeuse et si épouvantable nuit de l'éternité, n'a rien à l'égal de ces désespoirs éternels, et de ces blasphèmes infinis, vomis pendant toute l'éternité contre votre bonté souveraine.

Ah ! mon ame, pourrois-tu donc vivre éternellement avec ces ardeurs perdurables, et parmi ce feu dévorant? veux-tu bien quitter ton Dieu pour jamais, et pour un plaisir passager t'engager à des tourmens indicibles et à des peines insupportables? J'avoue, mon Dieu, que mes crimes l'ont bien mérité ; mais désormais je veux prendre parti au chemin contraire. Hé ! pourquoy descendrai-je en cet abîme? et puisqu'il n'y a que le seul péché qui m'y peut précipiter, dès maintenant je l'ai en haine, et ne le veux jamais commettre, non parce qu'il mérite ces horribles châtimens, mais parce qu'il déplaît à la souveraine bonté de mon Dieu, auquel j'ai résolu de plaire à jamais, et de satisfaire par une véritable pénitence.

Je ferai donc tous mes efforts pour éviter le péché, qui seul me peut donner cette mort éternelle. Mais qui me fera cette grace, sinon vous, mon Seigneur, qui êtes mort pour nous ouvrir le ciel, et nous fermer pour jamais cet abîme effroyable (1) ?

VIIIe ÉLÉVATION. Sur le bonheur et les délices du paradis.

Quand je considère, ô mon très-doux et très-débonnaire Sauveur, ce beau jour de votre gloire, et ce lieu d'éternelles délices, avec cette troupe innombrable d'ames saintes qui en sont les bienheureux citoyens, je ne puis que je ne m'écrie avec le saint prophète : O Seigneur, que vos tabernacles sont aimables ! O que ce lieu est désirable ! que cette cité est précieuse ! Mon ame est dans une sainte défaillance, jusqu'à ce qu'elle se voie abîmée dans la même félicité.

O que vous êtes belle, ma chère Jérusalem, et que bienheureux sont vos habitans ! Hé ! pourquoi me suis-je tant éloignée de mon souverain bonheur? Ah misérable ! pour des plaisirs déplaisans et légers, j'ai mille fois quitté ces éternelles et infinies délices. O séjour de sainteté, puisqu'il n'y a que le seul péché qui me peut interdire l'entrée à ces aimables et innocens plaisirs, je le déteste, et le veux avoir en horreur pour jamais, parce qu'il déplaît et est opposé à votre souveraine bonté et sainteté.

O ! puisqu'il vous a plu, mon bon et souverain Seigneur, redresser mes pas en vos voies, non jamais je ne retournerai en arrière. Allons donc, ma chère ame, allons en ce repos infini : cheminons à cette bénite terre qui nous est promise ; que faisons-nous en cette Égypte?

Ah ! mon Seigneur et mon Dieu ! je m'em-

(1) Phil., part. I, ch. XIV.

(1) Phil., part. I, ch. XV.

pécherai bien, avec le secours de votre grace, que le brillant des honneurs, que les allèchemens des plaisirs, et que le désir passionné des richesses, me détournent ci-après de cette heureuse entreprise; que les passions déréglées qui tyrannisent mon cœur, m'attachent davantage à l'amour de moi-même ni d'aucune créature. C'est tout de bon que je m'engage à la pratique des vertus, que je veux changer de vie, et m'exercer aux œuvres de la mortification et de la pénitence.

O mon Dieu, confirmez-moi donc à cette heure. et ne me déniez pas votre grace qui m'est nécessaire en cette sainte entreprise (1).

IXe ÉLÉVATION. Sur le choix et l'élection du paradis.

Puisqu'il est vray, ô mon Dieu, que tandis que je suis en cette vallée de larmes et de gémissemens, je suis au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre m'est ouvert, selon le choix que j'en ferai, qui sera pour l'éternité; ô paradis, séjour de gloire et de félicité, hé! pourquoi ne ferois-je pas élection de tes perdurables délices, puisque mon Dieu est appareillé de me les donner, et qu'il désire d'un désir nompareil que je fasse ce choix; que mon bon ange m'en presse de tout son pouvoir, m'offrant de sa part mille graces et mille secours pour m'aider à la montée?

O lieu des délices éternelles, pourquoi ne seras-tu pas l'objet de mon élection, puisque Jésus-Christ mon Sauveur, du haut du ciel, me regarde en débonnaireté, et me convie à le faire? Viens, dit-il, ô chère ame, au repos éternel entre les bras de ma bonté, qui t'a préparé ces délices immortelles en l'abondance de son amour. Viens, ma fille, me dit sa très sainte Mère, ne méprise pas les désirs de mon Fils, ni tant de soupirs que je jette pour toi, respirant avec lui ton salut éternel. Ah! chétive, pourquoi ne répondrai-je pas à tant d'aimables semonces, puisque tant de millions de saintes ames m'en sollicitent, pour louer à jamais avec elles ce Dieu de toute bonté qui doit faire à jamais tout mon bonheur et ma gloire?

O Jésus, mon Sauveur et mon Dieu, c'est à quoi je consens et acquiesce de toute l'ardeur de mon cœur. O cieux, écoutez donc les désirs de mon âme, et les protestations de ma bouche. O enfer, je déteste ton infortunée et malheureuse éternité, et surtout ces éternels blasphèmes et malédictions que tu vomis éternellement contre mon Dieu; et retournant mon cœur et mon ame de tout côté, ô beau paradis, gloire éternelle, félicité perdurable, je choisis à jamais et irrévocablement mon domicile et séjour dedans tes belles et sacrées maisons, et en tes saints et désirables tabernacles.

Je bénis, ô mon Dieu, votre miséricorde et accepte l'offre qu'il vous plaît de m'en faire. O Jésus mon Sauveur, j'accepte votre amour éternel, et avoue l'acquisition que vous avez faite pour moi d'une place et logis en cette bienheureuse Jérusalem, non tant pour aucune autre chose comme pour vous aimer et bénir à jamais.

A cet effet, je jure un divorce éternel avec le péché, qui seul peut m'interdire l'entrée et la jouissance de cet aimable séjour.

Vierge sainte, et vous, fidèle gardien de mon ame, et tous les bienheureux esprits qui me conviez à cette entreprise, soyez favorables à mes désirs, et m'obtenez les graces nécessaires pour arriver heureusement au bonheur éternel de cette gloire. Amen. (1).

Xe ÉLÉVATION. Sur le choix de la vie chrétienne et dévote.

Si je considère, ô mon Dieu, l'être infortuné de ceux qui, vivant sous la domination de Satan, lui font hommage par toutes sortes d'abominations et de crimes, et d'ailleurs la beauté du royaume de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, composé de cette troupe d'ames saintes plus blanches que les lys en pureté, qui toutes, dans une contenance douce et aimable, l'écoutent et le voudroient avoir planté au milieu de leur cœur; puis-je n'avoir point d'horreur pour les uns, et un saint empressement pour me joindre à l'heureuse et sainte compagnie des autres?

Vous savez, ô mon Dieu, et c'est dans ce véritable sentiment de mon cœur, que détestant les œuvres et renonçant à l'empire de ce détestable roi, je me déclare

(1) Phil., part. I, ch. XVI

(1) Phil., part. I, ch. XVII.

authentiquement et solennellement pour le parti de la sainteté et de la vertu, sous la bannière de Jésus votre très-cher Fils, que je choisis aujourd'hui et pour jamais pour mon unique et souverain roi, et pour l'unique exemplaire de ma vie.

Agréez donc, ô Jésus, la solennelle protestation que j'en fais devant vous, et le divorce éternel que je jure avec le monde, et les malheureux partisans de Satan.

O monde! ô troupe abominable! non jamais vous ne me verrez sous votre drapeau : j'ai quitté pour jamais vos fourberies et vanités. O roi d'orgueil! ô roi de malheur, esprit infernal! je te renonce avec toutes tes vaines pompes, je te déteste avec toutes tes œuvres.

En me convertissant à vous, mon doux Jésus, roi de bonheur et de gloire éternelle, je vous embrasse de toute la force de mon âme, je vous adore de tout mon cœur. Je vous choisis maintenant pour jamais pour mon roi, et par mon inviolable fidélité je vous fais un hommage irrévocable, je me soumets à l'obéissance de vos saintes lois et ordonnances : plutôt mille morts, ô Jésus, que jamais je retourne au péché.

O Vierge sainte, ma chère dame, je vous choisis pour mon guide, je me rends sous votre enseigne, je vous offre un particulier respect et une révérence spéciale.

O mon saint ange, présentez-moi à cette sacrée assemblée, ne m'abandonnez point jusqu'à ce que j'arrive avec cette heureuse compagnie, avec laquelle je dis et dirai à jamais, pour témoignage de mon choix : Vive Jésus! vive Jésus (1)!

(1) Phil., part. I, ch. XVIII.

AVERTISSEMENS
SUR LA MÉDITATION.

I. On peut s'écarter de la méthode suivante pour suivre l'attrait du Saint-Esprit.

Je vous avertis premièrement, qu'encore qu'il soit bon pour l'ordinaire de tenir cette méthode, c'est-à-dire d'ajouter les affections aux considérations, et les résolutions aux affections, en sorte que la considération marche la première ; toutefois si, après la proposition du mystère, l'affection se trouve assez émue, comme il arrive quelquefois, alors il lui faut lâcher la bride et la laisser courir ; car c'est signe que le Saint-Esprit nous tire de ce côté-là ; et puis la considération ne se fait que pour émouvoir l'affection.

II. Il faut poursuivre les affections après chaque considération.

Secondement, il me semble qu'il est meilleur de faire les affections après chaque considération, que d'attendre après toutes les considérations, parce qu'on chemine plus simplement. C'a été aussi l'opinion du bienheureux Pierre d'Alcantara, et l'expérience l'enseigne ; ce que je dis parce que, désirant que vous vous serviez fort souvent des pratiques de Bellintani, vous pourriez à son imitation vouloir faire autrement, ce qui vous seroit beaucoup plus difficile et moins utile. Je vous donne donc pour règle générale, de ne retenir jamais les affections en votre méditation, mais de les laisser sortir toujours quand elles se présentent, jusqu'à la fin du temps préfigé à la méditation, qu'il faut venir aux résolutions, actions de graces, prière et offrande.

III. On peut sans scrupule déranger l'ordre de l'action de graces, de l'offrande et de la demande.

Troisièmement, encore qu'il soit bon de réserver l'action de graces, la prière et l'offrande pour la fin de la méditation, si est-ce que ce sont trois affections qui se peuvent aussi faire avec les trois autres parmi les considérations, et se présentant il leur faut aussi faire place sans les retenir.

IV. Sur les colloques.

Quatrièmement, parmi les affections et

résolutions, il est bon de parler non-seulement à Notre-Seigneur, aux anges et aux personnes représentées aux mystères, mais à soi-même, à son cœur, aux pécheurs, voire même aux créatures insensibles, comme l'on voit que David fait en ses psaumes, et S. François en ses oraisons. Mais il faut que le tout se fasse toujours en la présence de Dieu, c'est-à-dire en vertu de l'attention que nous nous sommes procurée au fin commencement de la méditation.

V. Sur le nombre des considérations.

Cinquièmement, encore que vous ayez préparé plusieurs considérations, toutefois si une suffit pour vous entretenir pendant une demi-heure, ne passez pas plus avant; et si vous ne trouvez pas en l'une d'icelle de quoi échauffer vos affections, faites les suivantes l'une après l'autre, jusqu'à ce que vous ayez trouvé la veine des affections.

VI. Remède contre les sécheresses.

Sixièmement, s'il vous arrive, comme il vous arrivera souventefois indubitablement, de n'avoir aucun goût aux considérations, usez de l'un de ces trois remèdes :

Premier remède.

Le premier, c'est d'ouvrir la porte aux paroles, vous lamentant de vous-même à notre Seigneur, confessant votre indignité, le priant qu'il vous soit en aide, baisant le crucifix si vous l'avez devant vous, et disant même de bouche au Sauveur : Si ne vous laisserai-je pas ; je me tiendrai ici auprès de vous, et n'en partirai point que je n'aie eu votre bénédiction (1).

Quelquefois il sera bon de vous ressouvenir de la Cananée, laquelle, étant rejetée par Notre-Seigneur, qui l'appela chienne, le prit au mot, lui disant : « Oui vraiment, » je le veux bien; mais les chiens man- » gent au moins quelques miettes de la » table de leur maître (2). »

Ainsi, reconnoissant par la tristesse et engourdissement de votre esprit que vous êtes fort misérable, servez-vous de cette occasion ; et, pleine de confiance, écriez-vous devant Dieu : Oui, Seigneur, je suis misérable ; mais pour qui la miséricorde est-elle, sinon pour les misérables ? Et par ce moyen vous passerez de la méditation que vous aviez préparée, à la méditation de votre propre misère, de laquelle vous tirerez des affections d'humilité, de confiance, et telles semblables qui vous seront très-utiles.

Second remède contre les sécheresses.

Le second remède sera de prendre un livre en main, et de le lire avec attention jusqu'à ce que votre esprit soit réveillé.

Troisième remède contre les sécheresses.

Le troisième, c'est de piquer votre esprit par quelque contenance de dévotion, comme se prosterner en terre, étendant les bras en croix, tenant les mains jointes et élevées au ciel.

Que si après tout cela vous demeurez encore en sécheresse et sans consolation, et même en telle sorte que vous ne puissiez proférer aucune parole, ni intérieurement ni extérieurement; ne laissez pas pour cela de vous contenir en une contenance dévote, sans vous inquiéter ni troubler, vous ressouvenant qu'il y a deux fins principales pour lesquelles on se met en la présence de Dieu et en oraison, l'une est pour exciter son affection en l'amour de Dieu, et lorsque notre affection n'y est point vivement excitée, nous disons que notre ame est en sécheresse; l'autre est de rendre hommage à Dieu, protestant qu'il est notre souverain Créateur et Seigneur; et cette fin est extrêmement noble, parce qu'il y a moins de notre intérêt.

Que si, venant à l'oraison, nous ne pouvons pas faire le premier, il faut se contenter du second, qui est toujours beaucoup, encore que nous ne puissions parler à Dieu, et qu'il semble qu'il ne nous parle point. Combien y a-t-il de courtisans qui vont cent fois l'année en la chambre du roi et en sa présence, non pour lui parler ni pour l'ouïr, mais simplement pour être vus de lui, et témoigner, par cette assiduité, qu'ils sont ses serviteurs ? Ainsi devons-nous venir en l'oraison comme à la chambre du roi, pour lui parler et l'ouïr en ses inspirations et mouvemens inté-

(1) Non dimittam te, nisi benedixeris mihi. Gen. xxxii. 26.

(2) Jesus ait (ad Chananeam) : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. At illa dixit : Etiam, Domine, nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum. Matth. xv, 26, 27.

rieurs; ce qui arrivant, ce nous est un plaisir très-délicieux. Mais si, ne pouvant lui parler ni l'ouïr, nous demeurons là en dévotieuse contenance, il agréera notre patience et favorisera notre assiduité, et sans doute qu'une autre fois il nous prendra par la main, s'entretiendra avec nous, et nous fera voir toutes les allées du saint jardin de l'oraison. Mais quand il ne le feroit jamais, contentons-nous que ce nous est un honneur trop plus grand d'être auprès de lui et à sa vue.

VII. Sur les distractions.

Quand vous serez distraite, ce vous sera un grand soulagement de vous imaginer la dévotion et ferveur des anges et des saints, à l'oraison desquels vous joindrez la vôtre, quoique indigne. Il sera bon mêmement de vous imaginer que vous êtes en la compagnie de plusieurs personnes dévotes avec qui vous voulez faire oraison; et même si vous en connoissez, vous pourrez vous les imaginer en l'acte de ferveur et de prière.

Tous les remèdes contre la sécheresse sont bons contre les distractions; au demeurant, quoi qu'il arrive, il ne faut jamais se laisser surprendre de la tristesse et inquiétude. Mais soit que notre oraison ait été douce et savoureuse, ou qu'elle ait été sèche et sans goût, il faut s'en retirer toujours en paix, avec intention de servir Dieu toujours fidèlement tout le reste de la journée.

AVIS

POUR LA PRATIQUE ET L'USAGE DE LA CONFESSION.

§ I. De l'importance et des avantages de la confession générale.

La purgation du péché se fait par le sacrement de pénitence : à cet effet la confession générale ou particulière est requise. Et quoique la confession générale et de toute la vie ne soit pas toujours absolument nécessaire, elle sera néanmoins extrêmement utile pour s'engager à la pratique des vertus, et pour commencer une nouvelle vie.

Il arrive souvent, dit un prélat, que les confessions ordinaires de ceux qui vivent d'une vie commune et vulgaire, sont pleines de grands défauts.

1° Souvent on ne se prépare point ou fort peu. 2° On n'a point la contrition requise. 3° Au contraire, on se confesse bien souvent avec une volonté tacite de retourner au péché, n'en voulant pas éviter l'occasion, ni prendre les expédiens nécessaires à l'amendement de la vie. Et en tous ces cas la confession générale est requise pour assurer l'ame.

Mais outre cela elle a cet avantage, 1° qu'elle nous porte à la connoissance de nous-mesmes; 2° elle nous provoque à une salutaire confusion pour notre vie passée; 3° elle nous fait admirer la miséricorde de Dieu, qui nous a attendus en patience : 4° elle apaise nos cœurs; 5° elle délasse nos esprits; 6° elle excite en nous de bons propos; 7° elle donne sujet à notre père spirituel de nous faire des avis convenables à notre condition; 8° enfin elle nous ouvre le cœur, pour avec confiance nous bien déclarer aux confessions suivantes.

§ II. Des moyens de la bien faire.

I. Cherchez donc à cet effet le plus digne confesseur que vous pourrez.

II. Prenez en main quelqu'un des petits livres qui ont été faits pour aider les consciences à se bien confesser, comme Grenade, Bruno, Arias, et lisez-les bien; et remarquez de point en point en quoi vous avez offensé Dieu, depuis que vous eûtes l'usage de raison, jusqu'à l'heure présente.

III. Et si vous vous défiez de votre mémoire, mettez par écrit ce que vous aurez remarqué.

IV. Ayant ainsi préparé et ramassé les humeurs peccantes de votre conscience, détestez-les, et les rejetez par une contrition et un déplaisir aussi grand que votre cœur pourra souffrir.

V. A ce sujet souvenez-vous de ces considérations : 1° Que, par le péché, vous avez perdu la grace de Dieu, 2° quitté votre part de paradis, 3° accepté les peines de l'enfer, 4° et renoncé à l'amour éternel de Dieu (1).

§ III. Des marques de la bonne confession.

Pour marque que cette purgation est parfaite et véritable, il faut aussi renoncer absolument à toute affection du péché, et n'être pas, comme dit ce grand Saint, comme les Israélites, lesquels, quoique sortis de l'Égypte, regrettoient de n'avoir pas les chairs et les oignons qu'ils avoient accoutumé d'y manger ; ou comme la femme de Loth, laquelle, pour être sortie de Sodome, ne laissoit pas de se retourner de ce côté-là ; ou enfin comme les malades, qui mangeroient volontiers des melons s'ils n'étoient menacés de la mort : c'est-à-dire, qu'il faut un dégagement total de toute affection au péché, par exemple, aux amourettes passées, aux ressentiments et à la vengeance, et à tout autre engagement ou acheminement au péché, par le danger qu'il y a de la rechute, qui est comme inévitable (2).

§ IV. Autre marque de cette bonne confession, qui est une véritable contrition, et des moyens de se la procurer.

Pour cela, il faut 1° entrer dans une vive et forte appréhension du grand mal qu'apporte le péché, et par ce moyen dans une puissante et véhémente contrition, laquelle, pour petite qu'elle soit, étant jointe à la vertu des sacrements, purge suffisamment du péché ; mais étant grande et véhémente, vigoureuse et universelle, affranchit de toutes les affections, dépendances et acheminements du péché, comme il est arrivé à la Magdelaine et à David, qui protestent non-seulement de haïr le péché, mais toutes les voies et les sentiers qui y conduisent. C'est en ce point, dit ce saint évêque, que consiste le rajeunissement de l'ame, que ce même prophète-roi compare au renouvellement de l'aigle.

Pour exciter en soi cette vive appréhension et contrition du péché, il faut s'exercer aux méditations dressées par ce grand Saint à ce sujet dans la première partie de sa Philotée, où je vous renvoie, et dont les principales affections serviront ci-après de pratiques pour les actes de contrition, pour former les résolutions propres à l'amendement de la vie et à la pratique des vertus (1).

§ V. Ce qu'il faut faire dans la confession.

Ensuite de cette préparation, voici la pratique et l'usage : 1° Allez courageusement en esprit d'humilité faire votre confession, et ne vous laissez point troubler par aucune sorte d'appréhension. 2° Quand vous serez arrivée devant votre père spirituel, imaginez-vous d'être en la montagne du Calvaire sous les pieds de Jésus-Christ crucifié, et que son sang précieux distille de toutes parts pour vous laver de vos iniquités. C'est en effet le mérite de ce sang répandu qui arrose abondamment les pénitens autour des confessionnaux. 3° Ouvrez donc bien votre cœur pour en faire sortir les péchés par la confession; car à mesure qu'ils en sortiront, le précieux mérite de la passion divine y entrera pour le remplir de bénédiction. 4° Mais dites bien tout, simplement et naïvement: contentez bien votre conscience en cela pour une bonne fois, sans aucun trouble ni honte. 5° Vous souvenant :

1° Que le péché n'est honteux que quand nous le faisons, mais qu'étant converti en confession, il est honorable et salutaire. 2° Que la contrition et confession sont si belles et de si bonne odeur, qu'elles effacent la laideur et dissipent la puanteur du péché. 3° Que l'accusation de notre péché nous sera douce et agréable, parce que Dieu en est honoré. 4° Et que la paix intérieure suivra bientôt, parce que c'est une sorte d'allégement de bien dire au médecin le mal qui nous tourmente.

§ VI. Ce qu'il faut faire après la confession.

Cela fait : 1° Écoutez l'avertissement et les ordonnances du serviteur de Dieu, et dites en votre cœur : Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute ; 2° Prenez par après en main la protestation suivante, laquelle doit servir de conclusion à toute votre contrition, et que vous devez avoir premièrement méditée et considérée. Lisez-la donc attentivement et avec le plus de ressentiment qu'il vous sera possible (2).

(1) Phil., part. I, ch. VI. (2) Phil., part. I, ch. VIII.

(1) Phil., part. I, ch. VIII.
(2) Phil. part. I, [illegible].

PRATIQUE

POUR LA CONFESSION ORDINAIRE.

§ I. Des avantages de la fréquente confession.

Souvenez-vous que Notre-Seigneur a issé à son Église le sacrement de pénince et de confession pour nous laver de s iniquités, toutefois et quantes que us en serons souillés.

Ne permettez jamais que votre cœur deeure long-temps infecté du péché, puisie vous avez un remède si présent et cile.

L'ame qui a consenti au péché doit avoir rreur de soi-même, et se nettoyer au us tôt pour le respect qu'elle doit porter x yeux de la divine majesté qui la rerde.

Confessez-vous humblement et dévoteent tous les huit jours, et toujours, s'il peut, quand vous communierez, encore e vous ne sentiez point en votre conience aucun reproche de péché mortel. Par la confession vous recevrez nonulement l'absolution des péchés véniels e vous confesserez, mais aussi une ande force pour les éviter à l'avenir, une ande lumière pour les bien discerner, et e grace abondante pour effacer toute la rte qu'ils vous auroient apportée : vous atiquerez la vertu d'humilité, d'obéisnce, de simplicité et de charité, et en :te seule action vous exercerez plus de rtu qu'en aucune autre.

§ II. De la nécessité de la contrition.

Ayez toujours un vrai déplaisir des péés que vous confesserez, pour petits 'ils soient, avec une ferme résolution de us en corriger à l'avenir.

Ne faites pas comme ceux qui, se conssant par coutume des péchés véniels, comme par manière d'agencement, sans nser à s'en amender, en demeurent ite leur vie chargés, et par ce moyen rdent beaucoup de bien et profit spiuel.

Si vous vous confessez, par exemple, avoir menti, quoique sans nuisance ; ou d'avoir dit quelque parole déréglée, ou d'avoir trop joué, repentez-vous-en, et ayez un ferme propos de vous, en amender.

C'est un abus de se confesser de quelque péché que ce soit, mortel ou véniel, sans vouloir s'en purger, puisque la confession n'est instituée que pour cela.

§ III. De la manière de se bien accuser et déclarer en confession.

Ne faites pas ces accusations superflues, que plusieurs font par routine : Je n'ai pas tant aimé Dieu que je devois ; je n'ai pas prié avec tant de dévotion que je devois ; je n'ai pas chéri le prochain comme je devois, et reçu les sacremens avec la révérence que je devois ; et semblables circonstances générales, ce qui ne fait ni froid ni chaud en la confession, et qui ne fait pas connoître l'état de la conscience au confesseur. Tous les saints du paradis et tous les hommes de la terre en pourroient dire autant, s'ils se confessoient.

Voyez donc quel sujet particulier vous avez de faire ces accusations, et l'ayant découvert, accusez-vous-en tout simplement et naïvement.

Dites, par exemple : Ayant vu un pauvre nécessiteux, je ne l'ai pas secouru comme je pouvois, par négligence ou par dureté de cœur, ou par mépris, selon la qualité et l'occasion de cette faute.

De même de la prière, dites : J'ai eu des distractions volontaires ; ou, j'ai négligé de prendre le lieu, le temps, et la contenance requise pour avoir attention en la prière.

Ne vous contentez pas de dire vos péchés véniels quant au fait, mais accusez-vous du motif qui vous a induits à les commettre.

Par exemple, touchant le mensonge, dites : J'ai fait un mensonge par vanité, afin de me louer et excuser, ou par opiniâtreté ou vaine joie.

Touchant le jeu, dites : J'ai joué pour le désir du gain, ou pour le plaisir de la conversation, et semblables.

Dites aussi la longueur et la durée du temps, qui accroît d'ordinaire de beaucoup le péché, y ayant grande différence entre une vanité passagère d'un quart-d'heure, qui vous aura passé par l'esprit, et celle où votre cœur aura trempé un jour, deux jours, ou une semaine entière.

Quoiqu'on ne soit point obligé d'être si pointilleux en la déclaration des péchés véniels, ni même tenu absolument de les confesser, si est-ce que ceux qui veulent bien épurer leurs ames pour mieux atteindre à la sainte dévotion, doivent être soigneux de bien faire connoître au médecin spirituel le mal, pour petit qu'il soit, dont ils veulent être guéris.

N'épargnez point de dire ce qui est requis pour bien faire entendre la qualité de votre offense, comme le sujet que vous avez eus de vous mettre en colère, ou de supporter quelqu'un en son vice.

Par exemple, un homme qui me déplaît, me dira quelque parole légère pour rire, je la prendrai de mauvaise part, et me mettrai en colère. Que si un autre qui m'eût été agréable en eût dit une plus âpre, je l'eusse prise en bonne part : je n'épargnerai donc point de m'expliquer ainsi :

Je me suis relâché à des paroles de courroux contre une personne, ayant pris d'elle en mauvaise part quelque chose qu'elle m'a dit, non tant pour la qualité des paroles, mais pour ce que cette personne m'étoit désagréable.

S'il est besoin même de particulariser les paroles pour vous bien déclarer, ne feignez pas de les dire ; parce qu'en s'accusant ainsi naïvement, on ne découvre pas seulement les péchés qu'on a faits, mais aussi les mauvaises inclinations, coutumes, habitudes, et autres racines du péché ; ce qui donne une plus entière connoissance au père spirituel du cœur qu'il traite, et des remèdes qui lui sont propres.

Tenez néanmoins toujours couvert le tiers qui aura coopéré à votre péché, tant qu'il vous sera possible.

Prenez garde à une quantité de péchés qui vivent et règnent bien souvent insensiblement dans la conscience, afin que vous les confessiez, et que vous puissiez vous en purger.

Lisez soigneusement à cet effet les chapitres VI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXV et XXXVI de la troisième partie, et le chapitre VIII de la quatrième partie de l'Introduction à la vie dévote.

Ne changez pas aisément de confesseur, mais en ayant choisi un, continuez à lui rendre compte de votre conscience aux jours destinés pour cela, lui disant naïvement et franchement les péchés que vous avez commis.

Outre cela, de temps en temps, comme seroit de mois en mois, ou de deux mois en deux mois, dites-lui encore l'état de vos inclinations, quoique vous n'y ayez pas péché ; comme si vous étiez tourmenté de la tristesse, du chagrin, ou si vous étiez porté à la joie, aux désirs d'acquérir des biens, et semblables inclinations (1).

AVIS TOUCHANT LES CHOSES A FAIRE APRÈS LA CONFESSION.

§ I. Du bonheur de l'absolution, et de la manière de la recevoir.

Soyez attentif, et ouvrez les oreilles de votre cœur, pour ouïr en esprit les paroles de votre absolution que le Sauveur même de votre ame, assis sur le trône de sa miséricorde, prononcera là-haut au ciel, devant tous les anges et les saints, en même temps qu'en son nom le prêtre vous absout ici-bas en terre ; de sorte que toute la troupe des bienheureux, se réjouissant de votre bonheur, chantera le cantique spirituel d'une allégresse nompareille, et tous donneront le baiser de paix et de société à votre cœur remis en grace et sanctifié.

O Dieu, dit ce saint prélat, que ce contrat est admirable, par lequel vous faites un heureux traité avec sa divine majesté, qui est qu'en vous donnant vous-même à elle, vous la gagnez à vous-même aussi pour la vie éternelle ! Ce vous en est une marque authentique, en ce qu'allant de là à l'autel, il signe et scelle votre absolution, et la promesse qu'il vous fait de son paradis, se mettant, lui-même, par son divin Sacrement comme un cachet et sceau sacré sur votre cœur renouvelé (2).

(1) Phil., part. II, ch. XIX.
(2) Phil., part. I, chap. XXI.

§ II. Des remèdes et précautions qu'on doit apporter contre le péché.

Mais parce qu'il ne suffit pas de s'être purgé du péché par la pénitence, et des affections au péché, à cause que ces affections renaissent aisément, à raison de notre infirmité et de notre concupiscence, qui peut être mortifiée, mais qui ne peut mourir pendant que nous vivons ici-bas, il faut affermir sa voie par une plus parfaite purgation du péché et des occasions du péché ; à cet effet recevoir et faire usage des remèdes et moyens que donnera le sage et prudent directeur, conformément au besoin, à l'état et condition d'un chacun ; et pour cela donc, il faut, pour une plus grande pureté, se purger des affections au péché véniel. de celles aux choses inutiles et dangereuses ; et enfin des mauvaises inclinations, comme choses qui de soi nous conduisent au péché, et nous servent l'occasion d'y retomber.

§ III. De la purgation des péchés véniels.

Premièrement, la même lumière intérieure du Saint-Esprit, qui nous fait voir plus dictinctement nos péchés, nos inclinations et imperfections, à mesure qu'elle devient plus grande, nous échauffe aussi au désir de nous en nettoyer et purger : outre les péchés mortels, et l'affection au péché mortel, dont on a été purgé par la pénitence, on découvrira encore plusieurs inclinations et affections aux péchés véniels dont il se faut absolument purger ; car d'être purs et exempts tout-à-fait de péchés véniels en cette vie, cela ne se peut ; mais on peut bien n'y avoir aucune affection. C'est autre chose, par exemple, de mentir une fois ou deux de gaieté de cœur en chose de peu d'importance, et autre chose de se plaire à mentir, et d'être affectionné à cette sorte de péché. C'est donc de cette affection au péché véniel qu'il faut purger son ame, c'est-à-dire qu'il ne faut pas nourrir volontairement la volonté de continuer et persévérer en aucune sorte de péché veniel; car ce seroit une lâcheté trop grande de vouloir tout à notre escient garder en notre conscience une chose si déplaisante à Dieu comme est la volonté de lui vouloir déplaire.

En effet, si le péché véniel, pour petit qu'il soit, déplaît à Dieu, non au point que pour cela il nous veuille perdre et damner, est-il possible qu'une ame bien née veuille non-seulement déplaire à son Dieu, mais affectionner de lui déplaire? Mais je dis encore une fois, quelle apparence y a-t-il qu'une ame généreuse se plaise à déplaire à son Dieu ; et s'affectionne à lui être désagréable, et veuille vouloir ce qu'elle sait lui être ennuyeux (1)?

§ IV. De la purgation de l'affection aux choses inutiles et dangereuses.

Il faut encore, outre cela, se purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses, comme sont les jeux, les bals, danses, festins, pompes et comédies, lesquelles, quoiqu'en leurs substances ne soient pas choses mauvaises, mais indifférentes, pouvant être bien et mal exercées, elles sont néanmoins dangereuses et nuisibles, et de cela il s'en faut absolument défaire et purger.

C'est dommage, dit ce saint prélat, de semer en la terre de notre cœur des affections si vaines et sottes : cela occupe le lieu des bonnes impressions, et empêche que le suc de notre ame ne soit employé aux bonnes inclinations.

Les Nazaréens s'abstenaient non-seulement de tout ce qui pouvait enivrer, mais aussi des raisins et du verjus ; non point que le raisin et le verjus enivrent, mais parce qu'il y aurait du danger en mangeant du verjus d'exciter le désir de manger des raisins, et en mangeant des raisins, de provoquer l'appétit à boire du moult et du vin.

Que les petits enfans s'affectionnent et s'échauffent après les papillons, personne ne le trouve mauvais, parce qu'ils sont enfans ; mais n'est-ce pas une chose ridicule ou plutôt lamentable, de voir des hommes s'empresser et s'affectionner après des bagatelles si indignes, comme sont les choses susdites, lesquelles, outre leur inutilité, nous mettent en péril de nous dérégler et désordonner à leur poursuite (2)?

§ V. De la purgation des mauvaises inclinations.

Troisièmement. Il se faut enfin purger des mauvaises inclinations naturelles, lesquelles, pour n'avoir pris leur origine de nos péchés particuliers, ne sont pas pro-

(1) Phil., part. I, chap. XXII.
(2) Phil., part. I, chap. XXIII.

prement péchés, ni mortels, ni véniels, mais s'appellent imperfections, et leurs actes, défauts et manquemens; comme la trop grande tristesse de sainte Paule en la mort de ses enfans et de ses proches, qui la réduisoit presque au mourir : cela étoit une imperfection, non un péché, puisque c'étoit contre son gré et sa volonté.

Il y en a qui de leur nature sont légers, les autres rébarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autrui; les autres sont inclinés à l'indignation, les autres à la colère, les autres à l'amour. En somme il se trouve peu de personnes qui ne soient sujettes à telles ou semblables imperfections, lesquelles, pour être propres et naturelles à un chacun, si est-ce que par le soin et affection contraire on les peut corriger et modérer; et même on peut s'en délivrer et purger, et c'est ce qu'il faut faire.

Si on a bien trouvé le moyen de changer les amandiers amers en doux, en les perçant au pied pour en faire sortir le suc, pourquoi ne pourrions-nous pas aussi faire sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs? Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse être rendu mauvais par les habitudes vicieuses : il n'y a point aussi de naturel si revêche, qui par la grâce de Dieu premièrement, puis par l'industrie et diligence, ne puisse être dompté et surmonté.

Suivez pour cela les ordres et conduite du directeur prudent et zélé (1).

(1) Phil. part. I, chap. XXIV.

AVIS

TOUCHANT L'EXAMEN DE LA REVUE ET CONFESSION ANNUELLE, ET CELUI DE TOUS LES JOURS.

Notez que ce que ce grand saint a dit pour l'examen de la revue et renouvellement annuel, on le peut aussi fort bien appliquer pour l'examen ordinaire de chaque jour, et même pour celui des confessions ordinaires.

1. Se mettre en la présence de Dieu, en la manière ordinaire.

2. Lui demander la lumière et la grace de se bien connoître.

3. Protestez, si vous remarquez d'avoir fait quelque petit bien et progrès dans la vertu, que c'est pour lui en donner la gloire, et vous en réjouir en sa bonté.

4. Comme, au contraire, si vous découvrez avoir peu profité, ou même avoir offensé, que vous ne vous en abattrez pas ni découragerez pour cela; mais plutôt vous voulez vous encourager davantage, vous humilier, et remédier à vos défauts, moyennant la grace de celui qui vous accorde encore ce moment pour faire pénitence et retourner à lui (1).

5. Jetant la pensée sur toutes les occupations et emplois de la journée (ou de l'année), considérez doucement et tranquillement, comme jusques à l'heure présente vous vous êtes comportée envers Dieu, envers le prochain, et à l'endroit de vous-même, en pensées, paroles, actions et omissions, surtout eu égard à vos résolutions, à vos passions et mauvaises inclinations (2).

§ I. Examen de notre ame envers Dieu.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.

2. Invoquez le Saint-Esprit, lui demandant lumière, afin de bien connoître et détester vos péchés.

O Seigneur, que je vous connoisse, et que je me connoisse! Qui êtes-vous Seigneur, et qui suis-je? J'ai eu assez de foiblesse et de malice pour commettre le mal; mais, hélas! je n'ai pas assez de lumière pour le connoître et le détester : c'est une grace que j'attends de votre bonté.

1. Considérez quel est votre cœur contre le péché mortel : avez-vous une résolution forte de ne le jamais commettre pour quelque chose qui puisse arriver? Cette résolution a-t-elle duré depuis votre dernière protestation jusqu'à présent? En cette résolution consiste le fondement de la vie spirituelle.

2. Quel est votre cœur à l'endroit des commandemens de Dieu? Les trouvez-vous bons, doux, agréables? Qui a le goût en bon état et l'estomac sain, il aime les bonnes viandes et rejette les mauvaises.

3. Quel est votre cœur à l'endroit des péchés véniels? On ne peut qu'on n'en fasse quelqu'un par-ci par-là. Y en a-t-il point auquel vous ayez une spéciale inclination? et, ce qui seroit le pis, y en a-t-il

(1) Phil., part. V, ch. III.
(2) Phil., part. V, ch. III.

quel vous ayez affection et amour ?
il est votre cœur à l'endroit des
spirituels ? Les aimez-vous ? les
vous ? ne vous fâchent-ils point ?
ous point dégoûtée ? auquel vous
ous moins ou plus inclinée ? Ouïr
de Dieu, la lire, en deviser, la
espérer en Dieu, se confesser,
les avis spirituels, se préparer à
union, se communier, réprimer
tions ; qu'y a-t-il en cela qui ré-
votre créance ? Et si vous trouvez
chose à quoi ce cœur ait moins
tion, examinez d'où vient ce dé-
e qui en est la cause.
el est votre cœur à l'endroit de
ne ? Se plaît-il à se ressouvenir de
essent-il point de douceur agréa-
me suis ressouvenu de Dieu, dit
et m'en suis délecté.
-vous en votre cœur une certaine
l'aimer, et un goût particulier à
cet amour ?
cœur se récrée-t-il point à penser
nsité de Dieu, à sa bonté, à sa
Si ce ressouvenir vous arrive
s occupations du monde et la va-
fait-il faire place, saisit-il point
ur, se tourne-t-il point de son côté,
-il point au devant, comme une
idèle lorsque son époux revient de

el est votre cœur à l'endroit de
rist Dieu et homme ? Vous plaisez-
our de lui ? Les bonnes ames pren-
rs délices autour de Jésus-Christ,
ne extrême tendreté d'amour en
oit ; mais les mauvaises se plaisent
les vanités.
el est votre cœur à l'endroit de
ame, des saints et de votre bon
es aimez-vous fort ? Avez-vous une
confiance en leur bienveillance ?
nages, leurs vies, leurs louanges
isent-elles ?
ant à votre langue, comment par-
de Dieu ? Vous plaisez-vous d'en
bien selon votre condition et suffi-
aimez-vous à chanter ses cantiques ?
ant aux œuvres, avez-vous à cœur
extérieure de Dieu, et de faire
chose à son honneur ? Car ceux
ent Dieu, aiment avec Dieu l'orne-
e sa maison.

10. Remarquez-vous d'avoir quitté quelque affection, et renoncé à quelque chose pour Dieu ? C'est un bon signe d'amour, de se priver de quelque chose en faveur de celui qu'on aime. Qu'avez-vous donc ci-devant quitté pour l'amour de Dieu ?

§ II. Examen de votre état envers vous-même.

1. Comment vous aimez-vous vous-même ? vous aimez-vous point trop pour ce monde ? Si cela est vous désirerez de demeurer toujours ici et aurez un extrême soin de vous établir en cette terre. Si vous vous aimez pour le ciel, vous désirerez, au moins vous acquiescerez aisément de sortir d'ici-bas à l'heure qu'il plaira à notre Seigneur.

2. Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-même ? le seul amour-propre et désordonné nous ruine. L'amour ordonné veut que nous aimions plus l'ame que le corps, que nous ayons plus de soin d'acquérir les vertus que toute autre chose, que nous tenions plus compte de l'honneur céleste que de l'honneur bas et caduc.

Le cœur bien ordonné dit plus souvent en soi-même : Que diront les anges si je pense à telle chose ? que non pas, Que diront les hommes ?

3. Quel amour avez-vous à votre cœur ? Vous fâchez-vous point de le servir en ses maladies ? Vous lui devez ce soin de le secourir quand ses passions le tourmentent, et laisser toute chose pour cela.

4. Que vous estimez-vous devant Dieu ? Rien sans doute ; or, il n'y a pas grande humilité en une mouche de ne s'estimer rien au prix d'une montagne, ni une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparaison de la mer ; mais l'humilité gît à ne point nous surestimer aux autres, et à ne vouloir pas être surestimé par les autres. A quoi en êtes-vous pour ce regard ?

5. Quant à la langue, vous vantez-vous point ou d'un biais ou d'un autre ? Vous flattez-vous point en parlant de vous ?

6. Quant aux œuvres, prenez-vous point de plaisir contraire à votre santé ? je veux dire de plaisirs vains, inutiles, trop de veilles sans sujet, et autres semblables.

§ III. Examen de l'état de notre ame envers le prochain.

1. Il faut aimer le mari et la femme d'un

amour doux et tranquille, ferme et continuel; parce que Dieu l'ordonne et le veut. J'en dis de même des enfans, des proches parens et amis, chacun selon son rang.

2. Parlant en général, voyez quel est votre cœur à l'endroit du prochain; l'aimez-vous bien cordialement, et pour l'amour de Dieu?

Pour bien discerner cela, représentez-vous certaines gens ennuyeux et maussades; car c'est là où on exerce l'amour de Dieu envers le prochain, et beaucoup plus envers ceux qui nous font du mal, ou par effet, ou par paroles. Examinez bien si votre cœur est franc en leur endroit, et si vous avez grande contradiction à les aimer.

3. Êtes vous point prompts à parler du prochain en mauvaise part, surtout de ceux qui ne vous aiment pas? Faites-vous point de mal au prochain, directement ou indirectement? Pourvu que vous soyez raisonnables, vous vous en apercevrez aisément.

§ IV. Examen sur les affections de notre ame.

1. En l'examen de ce que dessus consiste la connoissance de l'avancement spirituel qu'on a fait considérant doucement quel a été notre cœur à l'égard de chacun de ces articles depuis nos dernières résolutions, et quelles fautes notables on y a commises, car quant à l'examen des péchés, cela est pour la confession de ceux qui ne pensent point à s'avancer; et il ne manque point de secours pour se bien examiner, par les formules de la confession dressées à ce sujet, par les commandemens de Dieu, sur les péchés capitaux, et par la connoissance que chacun a des péchés qu'il peut commettre en sa vocation et contre ses obligations.

2. Mais pour abréger le tout, il nous faut réduire l'examen à la recherche de nos passions, considérant quels nous avons été, et comment nous nous sommes comportés:

1. En notre amour envers Dieu, envers le prochain, et envers nous-mêmes.

2. En notre haine envers le péché qui se trouve aux autres; car on doit désirer l'exterminement de l'un et de l'autre.

3. En nos désirs, touchant les biens, touchant les plaisirs, touchant les honneurs.

4. En la crainte des dangers du péché, et des pertes des biens de ce monde: on craint l'un et trop peu l'autre.

5. En espérance trop mise, peut-être, au monde et en la créature, et trop peu mise en Dieu et aux choses éternelles.

6. En la tristesse, si elle est trop excessive, et pour chose indigne.

7. Quelles affections enfin tiennent votre cœur empêché, quelles passions le possèdent, en quoi principalement il s'est détraqué.

8. Car par les passions de l'ame on reconnoît son état en les tâtant l'une après l'autre, comme fait un joueur de luth; tirant et lâchant les cordes, selon qu'il en est besoin, il les accorde: ainsi, après avoir tâté l'amour, la haine, le désir, la crainte, les peines, la tristesse et la joie de notre ame, si nous les trouvons mal accordantes à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pouvons les accorder moyennant sa grace et le conseil de notre père spirituel

§ V. Affections qu'il faut produire après l'examen.

Après avoir doucement considéré chaque point de l'examen, et vu à quoi vous en êtes, vous viendrez aux affections en cette sorte.

1. Remerciez Dieu de ce peu d'amendement que vous avez trouvé en votre vie, depuis vos dernières résolutions; reconnoissant que ç'a été sa seule miséricorde qui l'a fait en vous et pour vous.

2. Humiliez-vous fort devant Dieu, reconnaissant que si vous n'avez pas beaucoup avancé, ç'a été par votre faute; parce que vous n'avez pas fidèlement, courageusement et constamment correspondu aux inspirations, clartés et mouvemens qu'il vous a donnés en l'oraison et ailleurs.

3. Promettez-lui de le louer à jamais des graces reçues pour vous retirer de vos inclinations à ce petit amendement.

4. Demandez-lui pardon de l'infidélité et déloyauté avec laquelle vous avez correspondu.

5. Offrez-lui votre cœur, afin qu'il s'en rende du tout maître.

6. Suppliez-le qu'il vous rende toute fidèle.

7. Invoquez les Saints, la sainte Vierge, votre Ange, votre patron, S. Joseph, et ainsi des autres.

8. Enfin, pour vous exciter à une plus grande reconnoissance de toutes les graces reçues, comme aussi à la douleur de vos péchés et ingratitudes passés, et vous affermir de plus en plus aux bonnes résolutions que vous avez prises de mieux servir Dieu, et de vous animer à la vertu; faites les élévations suivantes avec le plus d'application, de sentiment et de ferveur que vous pourrez, ou toutes ensemble et de suite, ou tantôt l'une et tantôt l'autre, selon votre commodité et dévotion.

ÉLÉVATIONS A DIEU

Sur le bonheur de sa conversion, par forme de reconnoissance.

(Ceci pourra être aussi utilement pratiqué après chaque confession, renouvelant ses bonnes résolutions.)

Si j'ai projeté, ô mon Dieu, de quitter, rejeter, détester, et renoncer pour jamais tout péché mortel, est-ce pas vous, ô mon Dieu, qui avez par votre immense miséricorde formé et jeté dedans mon cœur de si belles, si justes, si dignes et si généreuses résolutions? Aussi est-ce à vous, ô mon Dieu, que j'ai fait cette protestation, que j'ai donné ma parole. Ah! Seigneur, c'est à vous à qui mon cœur l'a dit : non jamais je ne l'oublierai; et maintenant que je la réitère, toute la cour céleste, qui fut témoin et se réjouit pour lors de ma résolution, s'en réjouira, et y donnera son approbation de nouveau.

Ah! combien doux et gracieux vous me fûtes en ce temps-là, ô mon Dieu! Ah! que les cordes avec lesquelles vous tirâtes ma petite barque à ce port salutaire de la grace, furent pleines d'amour et de charité! Que le souffle de votre divin Esprit me fut favorable! Que furent doux les attraits par lesquels vous amorçâtes mon ame! O! que votre sucre divin fut savoureux, par lequel vous charmâtes mon cœur en la participation de vos divins sacremens! Hélas! Seigneur, je dormois, vous veilliez sur moi, et pensiez sur mon misérable cœur des pensées de paix; vous méditiez sur moi des méditations d'amour.

Si je considère, ô mon Dieu, que ce fut à la fleur de mon âge, ah! quel bonheur me fut-ce d'apprendre tôt ce que je ne pouvois savoir que trop tard! O ancienne beauté! comment vous ai-je si tard connue? Hélas! je vous voyois, et ne vous considérois point. O douceur ancienne! pourquoi ne vous ai-je plus tôt savourée? mais, hélas! encore ne le méritois-je pas pour lors. Quelle reconnoissance donc, ô mon Dieu, pour cette grace! car c'est vous qui m'avez éclairé et touché dès ma jeunesse; c'est pourquoi jusqu'à jamais j'annoncerai vos miséricordes.

Mais quoique vous l'ayez fait plus tard, ô mon Dieu, ç'a toujours été de bonne heure pour moi, puisque cela a été devant ma mort, et que vous avez arrêté le cours de mes misères au temps auquel, si elles eussent continué, j'étois éternellement misérable. Mais quel bonheur de m'avoir appris à vous parler par l'oraison, de m'avoir donné l'affection et le désir de vous aimer, de m'avoir fait connoître les moyens d'accoiser et de purifier mes passions rebelles qui m'inquiétoient et me précipitoient au péché! et enfin quelles graces d'avoir si souvent communiqué avec vous par vos divins sacremens, ô souveraine source de graces éternelles! Hé, que ces faveurs sont grandes! C'est votre dextre, ô mon Dieu, qui a fait tout cela; c'est votre bonne main qui a fait vertu; c'est elle qui m'a réveillé. Ah! je ne mourrai pas, mais je vivrai, et raconterai de cœur, de bouche, et par mes œuvres les merveilles de votre bonté (1).

Sur l'excellence et la dignité de notre âme.

O ma chère ame, reconnoissez votre excellence et votre dignité : vous pouvez entendre et vouloir Dieu très-souverain, très-bon et ineffable. Ah! quelle grace! vous pouvez être associée aux anges dans le paradis; vous pouvez prétendre à l'éternité bienheureuse, pourquoi vous amuserez-vous aux momens périssables? Ce fut l'un des regrets du pauvre prodigue, qu'ayant pu vivre délicieusement à la table de son père, il mangeoit vilainement avec les bêtes. O mon ame, tu es capable de Dieu; malheur à toi si tu te contentes de moins que de Dieu : ton cœur est fait pour lui, et jamais il n'aura repos qu'il ne se soit réuni à lui (2).

Tu ny arriveras jamais que par le mépris et horreur des vices, et par l'amour

(1) Phil., part. V, ch. 12.
(2) Phil., part. V, ch. 10.

et la pratique des vertus. O charité, O humilité, O douceur et bénignité, que vous laissez de suavité et de satisfaction à l'ame qui vous possède! O vie dévote qui faites profession de ces exercices, que vous êtes belle, douce, agréable et souève! Hé! qui vous connoîtroit, peut-il souhaiter d'avoir autre chose que vous en partage? Hé! Seigneur, donnez-moi cette eau vive, et que toutes autres délices de ce monde se tournent pour moi en amertume (1).

Hé pourquoi non, ô belle et sainte vertu! N'est-ce pas pour vous que tous ces braves mortels se sont rendus invincibles en leurs résolutions, et ont souffert tant de tourmens pour les maintenir? N'est-ce pas pour vous que ces belles et fleurissantes ames, plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, ont souffert mille sortes de martyre, plutôt que de manquer à la résolution de vous aimer? O mon ame! n'étoient-ils pas ce que nous sommes? ne le faisoient-ils pas pour le même Dieu et pour les mêmes vertus? Hé! pourquoi n'en ferois-tu pas autant en ta condition et en ta vocation pour tes chères résolutions (2)?

Sur l'estime et l'amour qu'on doit à ses résolutions.

Ah! mon Dieu! je veux vous aimer et vous être fidèle, vous le savez : et quand je n'aurois que l'exemple de votre cher Fils, si voudrois-je chérir mes résolutions, et persévérer au dessein que j'ai pris de vous servir. Quand je vois tout ce que vous avez souffert en ce monde, ô Jésus mon amour, et particulièrement au Jardin des Olives et sur le mont du Calvaire, puis-je n'avoir point d'amour pour vous; et pour les résolutions que m'a méritées votre amour? Cet amour vous regardoit, ô mon ame : c'est par ses peines et travaux que Jésus obtenoit de Dieu son père des bonnes résolutions à votre cœur, et tout ce qui lui étoit nécessaire pour maintenir, nourrir, fortifier et consommer ses résolutions.

O résolutions, que vous êtes précieuses, étant filles d'une telle mère, comme est la passion de mon Sauveur! O combien, mon ame, vous dois-je chérir, puisque vous avez été si chère à mon Jésus! Hélas! Sauveur de mon ame, vous mourûtes pour m'acquérir mes résolutions; hé! faites-moi la grace que je meure plutôt que de les perdre. Ah! mon Dieu, que ceci demeure profondément gravé dedans mon cœur, et qu'il ne sorte jamais de ma mémoire.

(1) Phil., part. V, ch. XI.
(2) Phil., part. V, ch. V, XII.

Sur l'amour que Dieu porte à notre ame, et de la reconnoissance que nous lui devons.

Hé! Seigneur, est-il possible que j'aie été aimée, et si doucement aimée de vous, qu'avant que je fusse, vous me regardiez et m'appeliez de mon nom, et que du haut de la croix vous me prépariez tous les moyens particuliers de mon salut, et surtout mes résolutions!

O ma chère ame, que ceci est doux! Ce cœur de mon Dieu pensoit à Philothée, c'est-à-dire à toi, ô mon ame! il t'aimoit, et te procuroit mille moyens de salut, et autant que s'il n'y eût point eu d'autres ames auxquelles il eût pensé dans le monde. Il m'a aimée, puis-je dire avec l'apôtre, et s'est donné pour moi seul, tout autant que s'il n'eût rien fait pour le reste (1).

Mais, mon Dieu, quand commençâtes-vous à m'aimer? Ah! vous commençâtes quand vous commençâtes à être Dieu. Mais quand commençâtes-vous à être Dieu? jamais; car vous l'avez toujours été, sans commencement et sans fin; c'est pourquoi vous m'avez aimé dès l'éternité. Et comme vous m'avez aimé d'une charité perpétuelle, et m'avez attiré à vous, vous m'avez aussi donné le désir et la résolution de vous servir. O Dieu! quelles résolutions sont-ce ci, que Dieu a pensées, méditées et projetées dès son éternité? Et combien m'êtes-vous chères et précieuses? Que devrois-je souffrir, ô mon Dieu, plutôt que d'en quitter un brin? Non pas certes, si tout le monde devoit périr; car aussi tout le monde ensemble ne vaut pas une ame, et une ame ne vaut rien sans résolutions (2).

Sur la persévérance et fidélité à ses résolutions.

O chères résolutions! vous êtes le bel arbre de vie que mon Dieu a planté de sa main au milieu de mon cœur, que mon Sauveur veut arroser de son sang pour le faire fructifier. Plutôt mille morts, que de permettre qu'aucun vent vous arrache.

(1) Phil., part. V, ch. XIII.
(2) Phil., part. V, ch. XIV.

Non, ni la vanité, ni les délices, ni les richesses, ni les tribulations ne m'arracheront jamais mon dessein.

Hélas! Seigneur, mais vous l'avez planté, et avez dans votre sein paternel gardé éternellement ce bel arbre pour mon jardin. Hélas! combien y a-t-il d'ames qui n'ont point été favorisées de cette grace? Et comment donc pourrois-je assez m'humilier sous votre miséricorde?

O belles et saintes résolutions! si je vous conserve, vous me conserverez; si vous vivez en mon ame, mon ame vivra en vous.

Vivez donc à jamais, ô résolutions, qui êtes éternelles en la miséricorde de Dieu! soyez et vivez éternellement en moi; que jamais je ne vous abandonne.

O Dieu, père très-pitoyable et tout bon, puisque c'est par l'inspiration de votre divine grace, que mon cœur a reçu de nouveau le désir, et formé la résolution de vous servir, recevez-le, ce chétif et misérable cœur, en sacrifice de bonne odeur et suavité; c'est tout de nouveau que je vous le dédie, le consacre, le sacrifie et l'immole à votre divine Majesté, pour suivre en tout et partout, plus fidèlement que jamais, vos souveraines ordonnances. Qu'il soit donc, ô mon Dieu, par cette consécration et protestation, tout renouvelé : fortifiez-le de votre sainte grace, à ce que j'y sois fidèle.

Très-sainte Vierge, mère très-pitoyable de mon Rédempteur, et vous, mon bon ange et fidèle gardien, et tous les saints du paradis, impétrez-moi cette grace que j'y sois à jamais fidèle (1).

Protestation solennelle d'être tout à Dieu.

C'est maintenant, ô mon Dieu, que je puis dire que je ne suis plus mienne : soit que je vive, ou que je meure, je suis à mon Sauveur. Non je n'ai plus de moi ni de mien : mon moi c'est Jésus, mon mien c'est d'être sienne. O monde! vous êtes toujours vous-même, et moi jusqu'ici j'ai toujours été moi-même; mais dorénavant je ne serai plus moi-même, mais à Jésus-Christ, à qui je suis, et pour lequel je veux vivre et souffrir en cette vie, pour le posséder dans l'éternité bien-heureuse. Amen (2).

(1) Phil. part. V. ch. XV.
(2) Phil., part. V, ch. XVI.

DIVERS AVIS ET RÉSOLUTIONS

TOUCHANT LA CONFESSION TANT GÉNÉRALE QU'ANNUELLE.

DEMANDE I. S'il est à propos de faire une confession générale auparavant que de mourir?

Mon avis va à deux choses : l'une, faites une revue générale de toute votre vie pour faire une pénitence générale; c'est une chose sans laquelle nul homme d'honneur ne doit mourir : l'autre, essayez-vous petit à petit de vous déprendre des affections du monde. Pour cela il faut, non pas du tout rompre les liens d'alliance qu'on a aux affaires du monde, mais les découdre et les dénouer.

C'est une charité indispensable que vous vous devez de vous acheminer à une heureuse fin, et nul respect ne vous doit empêcher de vous y employer avec ardeur. Car puisque Dieu nous commande d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, il suppose que nous nous devons aimer; et la première partie que vous devez aimer en vous, c'est l'ame, et en l'ame la conscience, et en la conscience la pureté, et en la pureté l'appréhension du salut éternel.

DEMANDE II. Quels sont les avantages d'une bonne confession, et les péchés à quoi comparés?

Tandis que nos fautes sont dans nos ames, elles sont des épines; sortant dehors par la volontaire accusation, elles sont converties en rose et parfums, d'autant que, comme notre malice les tire dans nos cœurs, aussi c'est la bonté du Saint-Esprit qui les pousse dehors.

DEMANDE III. S'il est à propos de se confesser à Pâques à sa paroisse, et d'y faire sa revue générale?

Vous confessant à de bons confesseurs,

ne doutez nullement : car s'ils n'avoient le pouvoir de vous ouïr ils vous renverroient; et il n'est nullement besoin de faire ces revues générales en la paroisse, desquelles vous m'écrivez : ils suffit d'y rendre son devoir à Pâques en s'y confessant, ou au moins s'y communiant. Étant aux champs, les prêtres que vous retrouverez aux paroisses, vous pourront aussi confesser. Ne vous laissez point presser de scrupules ni de trop de désirs : cheminez doucement et courageusement.

Demande IV. Si le secret est réciproque et également obligeant de la part du pénitent, comme du confesseur?

Vous devez être ferme en la résolution que je vous ai donnée, que ce qui se dit au secret de la pénitence est tellement sacré, qu'il ne se doit pas dire hors d'icelle. Et quiconque demande, si vous avez dit ce que vous avez dit avec le sceau très-saint de la confession, vous lui pouvez hardiment et sans péril de duplicité dire que nenni : il n'y a nulle difficulté en cela. Une autre fois donc, demeurez ferme, et tenez pour non dit et totalement tû ce qui est couvert du voile sacremental; et cependant ne vous mettez nullement en scrupule, car vous n'avez point offensé, le disant; bien qu'à l'aventure vous eussiez mieux fait le célant, à cause de la révérence du sacrement, qui doit être si grande que hors icelui il ne soit rien mentionné de ce qui s'y dit.

Demande V. Que dire de la confession et des fréquentes rechutes?

Ne vous troublez point de quoi vous ne remarquez pas toutes vos menues chutes pour vous en confesser. Non, car comme vous tombez souvent sans vous en apercevoir, aussi n'est-il pas dit, au passage que vous alléguez, que le juste se voit ou sent tomber sept fois le jour, mais qu'il tombe sept fois : aussi il se relève sans attention à ses relevées. Ne vous mettez donc pas en peine pour cela, mais allez humblement et franchement dire ce que vous aurez remarqué; et pour ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce miséricorde de celui-là qui met la main au-dessous de ceux qui tombent sans malice, afin qu'ils ne se froissent point, et les relève si doucement et vitement, qu'ils ne s'aperçoivent pas, ni d'être tombés, parce que la main de Dieu les a recueillis en leurs chutes, ni d'être relevés parce qu'il les a retirés si soudain, qu'ils n'y ont pas pensé.

Demande VI. Si les confessions annuelles sont à conseiller, si les écrire, et quel examen y apporter?

Pour écrire la confession, cela est indifférent; et plusieurs n'approuvent pas qu'on écrive, c'est-à-dire aiment mieux qu'on s'accuse par cœur.

Les confessions annuelles sont bien bonnes, elles nous rappellent à la considération de notre misère, et nous font reconnoître si nous avançons ou reculons, nous font rafraîchir plus vivement nos bons propos; mais il les faut faire sans inquiétude et scrupules, non tant pour être absoutes que pour être encouragées. Il n'est pas requis de faire si exactement l'examen, mais seulement de gros en gros. Si vous les pouvez faire de la sorte, je vous les conseille; si moins, je ne désire pas que vous les fassiez.

Demande VII. Quelles sont les marques de la validité de la confession générale?

J'ai trouvé en votre confession générale toutes les marques d'une vraie, bonne et solide confession, et que jamais je n'en avois reçue qui m'eût plus entièrement contenté. C'est la vraie vérité, et croyez qu'en telles occasions je parle fort purement. Que si vous avez omis quelque chose à dire, considérez si ç'a été à votre escient et volontairement, car en ce cas-là vous devriez sans doute refaire la confession, si ce que vous auriez omis étoit péché mortel, ou que vous pensassiez à cette heure-là que ce le fût; mais si ce n'est que péché véniel, ou que vous l'ayez omis par oubliance et défaut de mémoire, ne doutez point; car au péril de mon ame vous n'êtes nullement obligée de refaire votre confession, mais il suffira de dire à votre confesseur ordinaire le point que vous avez omis. De cela j'en réponds. N'ayez pas crainte non plus de n'avoir pas apporté tant de diligence qu'il falloit à votre confession générale, car je vous redis fort clairement et assurément, que si vous n'avez point fait d'omission volontaire, vous ne devez nullement refaire la confession, laquelle pour

vrai a été très-suffisamment faite. Demeurez en paix de ce côté-là.

Demande VIII. Confession de huit jours, pourquoi conseillée et en quelle occasion?

N'oubliez pas de vous confesser tous les huit jours, et quand vous aurez quelque grand ennui de conscience.

Demande IX. Quelle préparation est requise à la revue et à la confession générale et annuelle?

Touchant la revue de votre état intérieur, 1. Préparez bien tout ce qui sera requis pour rendre ce voyage fructueux, et tel que cette entrevue puisse suffire pour plusieurs années. 2. Recommandez-le à notre Seigneur. 3. Feuilletez tous les replis, et voyez tous les ressorts de votre ame, et considérez tout ce qui aura besoin d'être ou rhabillé ou remis. 4. De mon côté je présenterai à Dieu plusieurs sacrifices, pour obtenir de sa bonté la lumière et la grace nécessaire pour vous servir en cette occasion. 5. Préparez une grande, mais je dis très-grande et absolue confiance en la miséricorde de Dieu, puis en mon affection : mais je sais que de cela la provision est toute faite. 6. S'il vous semble qu'à mesure que votre souvenance et votre considération vous suggéreront quelque chose, il vous soit utile de le marquer avec la plume, je l'approuverois fort. 7. Le plus que vous pourrez apporter d'abnégation ou d'indifférence de votre propre volonté, c'est-à-dire de désir et de résolution de bien obéir aux inspirations et instructions que Dieu vous donnera, quelles qu'elles soient, ce sera le mieux, car notre Seigneur agit dans les ames qui sont purement siennes et non préoccupées d'affections et de propre volonté. 8. Mais surtout gardez de vous inquiéter en cette préparation : faites-la doucement et en liberté d'esprit.

Demande X. Que dire des fautes omises en confession?

Pour avoir omis quelque verset de l'office ou quelque cérémonie, il n'y a qu'un péché véniel; et quand la mémoire de telles fautes vous arrive après la confession, il n'est pas requis de retourner vers le confesseur pour aller à la communion; au contraire, il est bon de n'y pas retourner, mais le réserver à dire pour l'autre confession suivante, afin de le dire si on s'en souvient.

Demande XI. Quelles circonstances doivent être exprimées en la confession?

Cette grande crainte, qui vous a ci-devant si cruellement angoissée, doit être désormais terminée, puisque vous avez toutes les assurances qui se peuvent avoir en ce monde, d'avoir fort entièrement expié vos péchés par le saint sacrement de pénitence. Non, il ne faut nullement révoquer en doute que les dépendances de vos fautes n'aient été suffisamment exprimées; car tous les théologiens sont d'accord qu'il n'est nullement besoin de dire toutes les dépendances ni les acheminemens du péché. Qui dit : J'ai tué un homme; il n'est pas besoin qu'il dise qu'il a tiré son épée, ni qu'il a été cause de plusieurs déplaisirs aux parens, ni qu'il a scandalisé ceux qui l'ont vu, ni qu'il a troublé la rue en laquelle il a tué; car tout cela s'entend assez sans qu'on le dise : il suffit seulement de dire qu'il a tué par colère, ou de guet-apens, par vengeance, qu'il étoit un homme simple ou ecclésiastique; et puis laisser le jugement à celui qui l'écoute. Qui dit qu'il a brûlé une maison, il n'est pas requis qu'il dise ce qui étoit dedans par le menu, mais il suffit de dire s'il y avoit des gens dedans ou s'il n'y en avoit pas. Demeurez tout à fait en paix; vos confessions ont été bonnes jusqu'à l'excès : pensez désormais à votre avancement à la vertu, et ne pensez pas aux péchés passés, sinon pour vous humilier doucement devant Dieu, et bénir sa miséricorde qui vous les a pardonnés par l'application du divin sacrement.

Demande XII. Que faire touchant les péchés oubliés en la confession générale, et avec quelle simplicité il faut agir?

Cette bonne ame que vous et moi chérissons tant, me fait demander si elle pourra attendre la présence de son père spirituel pour s'accuser de quelque point duquel elle n'eut point souvenance en sa confession générale; et, à ce que je vois, elle le désireroit fort. Mais dites-lui, je vous supplie, que cela ne se peut en aucune façon : je trahirois son ame si je lui permettois cet abus. Il faut qu'à la fine première confession qu'elle fera, tout au commencement elle s'accuse de ce péché oublié (j'en dis de même s'il y en a plusieurs) purement et simplement, et sans

répéter autre chose de sa confession générale, laquelle fut fort bonne.

Et partant, nonobstant les choses oubliées, cette ame ne se doit nullement troubler; car la vérité est que le premier et principal point de la simplicité chrétienne gît en cette franchise d'accuser ses péchés quand il en est besoin, purement et nuement, sans appréhender l'oreille du confesseur, laquelle n'est apprêtée que pour ouïr des péchés et non des vertus, et des péchés de toutes sortes.

Que donc hardiment et courageusement elle se décharge pour ce regard avec une grande humilité et mépris de soi-même, sans avoir crainte de faire voir sa misère à celui par l'entremise duquel Dieu la veut guérir.

Mais si son confesseur ordinaire lui donne trop de honte ou d'appréhension, elle pourra bien aller ailleurs, mais je voudrois en cela toute simplicité, et crois que tout ce qu'elle a à dire est fort peu de chose en effet, et l'appréhension la fait paroître étrange : mais dites-lui tout ceci avec une grande charité, et l'assurez que si en cet endroit je pouvois condescendre à son inclination, je le ferois très-volontiers, selon le service que j'ai voué à la très-sainte liberté chrétienne. Que si après cela, à la première rencontre qu'elle fera de son père spirituel, elle pense retirer quelque consolation de lui manifester la même faute, elle le pourra faire; et, à ce que j'ai appris de sa dernière lettre, elle le désire; et j'espère qu'il lui sera utile même de faire une confession générale de nouveau avec une grande préparation, laquelle néanmoins elle ne doit commencer qu'un peu auparavant son départ, de peur de s'embarrasser.

DEMANDE XIII. Que faire en la confession touchant les tentations ou incommodités?

Il n'est pas besoin de dire en confession ces petites pensées, qui comme mouches passent et viennent devant vos yeux, ni l'affadissement et dégoût que vous avez en vos vœux, car tout cela ne sont point péchés, mais ennuis, mais incommodités.

DEMANDE XIV. Quels sont les avantages des revues annuelles?

La revue annuelle de nos ames se fait, ainsi que vous l'entendez, pour le défaut des confessions ordinaires, qu'on supplée par celle-ci pour se provoquer et exercer à une plus profonde humilité, mais surtout pour renouveler, non les bons propos, mais les bonnes résolutions que nous devons appliquer pour remède aux inclinations, habitudes, et autres sources de nos offenses, auxquelles nous nous trouvons plus sujets.

DEMANDE XV. Devant qui plus à propos de les faire?

Il est vrai qu'il seroit plus à propos de faire cette revue devant celui qui auroit déjà reçu la confession générale, afin que par la considération et rapport de la vie précédente à la suivante, on pût mieux prendre les résolutions requises en toutes façons; cela seroit plus désirable. Mais les ames qui, comme vous, n'ont pas cette commodité, peuvent prendre celle de quelque autre confesseur, le plus discret et sage qu'elles trouveront.

DEMANDE XVI. Si spécifier précisément le nombre des fautes?

Je dis qu'il n'est nullement besoin en votre revue de marquer particulièrement le nombre ni les menues circonstances de vos fautes; il suffit de dire en gros quelles sont vos principales chutes, quels vos premiers détraquemens d'esprit, et non pas combien de fois vous êtes tombée; mais si vous êtes fort sujette et adonnée au mal. Par exemple, vous ne devez pas enquérir combien de fois vous êtes tombée en colère, car peut-être y auroit-il trop à faire; mais simplement dire si vous êtes sujette à ce déréglement; si, lorsqu'il vous arrive, vous y demeurez engagée longuement, si c'est avec beaucoup d'amertume et de violence, et enfin quelles sont les occasions qui vous y provoquent le plus souvent; si c'est le jeu, la hautaineté, ou orgueil; si c'est la mélancolie, ou opiniâtreté (ce qui soit dit par exemple); et ainsi en peu de temps vous aurez achevé votre petite revue, sans beaucoup tourmenter ni votre mémoire, ni votre loisir.

DEMANDE XVII. Si les chutes mortelles empêchent le progrès en la dévotion?

Il est constant que quelques chutes aux péchés mortels, pourvu que ce ne fût pas par dessein d'y croupir, ni avec un endur-

cissement au mal, n'empêchent pas que l'on n'ait fait progrès en la dévotion ; laquelle bien que l'on la perde en péchant mortellement, on la recouvre néanmoins au premier véritable repentir que l'on a de son péché, même, comme je dis, quand on n'a pas longuement trempé au mal : de sorte que les revues annuelles sont extrêmement salutaires aux esprits qui sont encore un peu foibles ; car si bien les premières résolutions ne les ont pas du tout affermis, les secondes et troisièmes les affermiront davantage ; et enfin à force de se résoudre souvent, on demeure tout à fait résolu, et ne faut nullement perdre courage, mais avec une sainte humilité regarder son infirmité, s'accuser, demander pardon, et invoquer les secours du Ciel.

DEMANDE XVIII. Ce qui doit être dit en la revue annuelle par forme de confession ou direction.

Vous me dites maintenant que, lorsque vous avez eu quelque grand sentiment de colère ou de quelque autre tentation, il vous vient toujours un scrupule, si vous ne les confessez.

Je dis qu'il le faut dire en votre revue, mais non pas par manière de confession, oui bien pour tirer instruction comme l'on s'y doit comporter. Je dis quand l'on ne voit pas clairement d'avoir donné consentement ; car si vous allez dire, Je m'accuse de quoi durant deux jours j'ai eu de grands mouvemens de colère, mais je n'y ai pas consenti ; vous dites vos vertus au lieu de dire vos défauts.

Mais il me vient en doute que je n'y aie fait quelque faute. Il faut regarder mûrement si ce doute a quelque fondement. Peut-être qu'environ un quart-d'heure durant ces deux jours vous avez été un peu négligente à vous divertir de votre sentiment. Si cela est, dites tout simplement que vous avez été négligente durant un quart-d'heure à vous divertir d'un mouvement de colère que vous avez eu, sans ajouter que la tentation a duré deux jours, si ce n'est que vous le vouliez dire, ou pour tirer de l'instruction de votre confesseur, ou bien pour ce qui est de vos revues ; car alors il est bon de le dire. Mais pour les confessions ordinaires, il seroit mieux de n'en point parler, puisque vous ne le faites que pour vous satisfaire : et si bien il vous en vient un peu de peine ne le faisant pas, il la faut souffrir comme une autre à laquelle vous ne pourriez pas mettre remède. Dieu soit béni (1).

DEMANDE XIX. Quelle simplicité doit être gardée en la confession et reddition de compte?

C'est de même des redditions de compte, comme de la confession. Il faut avoir une égale simplicité en l'une comme en l'autre. Or, dites-moi, faudroit-il dire : Si je me confesse de telle chose, que dira mon confesseur, ou que pensera-t-il de moi? Nullement : il pensera et dira ce qu'il voudra, pourvu qu'il m'ait donné l'absolution, et que j'aie rendu mon devoir, il me suffit : et comme après la confession il n'est pas temps de s'examiner pour voir si on a bien dit tout ce que l'on a fait, mais c'est le temps de se tenir attentif auprès de notre Seigneur en tranquillité, avec lequel nous nous sommes réconciliés, et lui rendre graces de ses bienfaits, partant nullement nécessaire de faire la recherche de ce que nous pourrions avoir oublié, de même en est-il après avoir rendu compte. Il faut dire tout simplement ce qui nous vient; après il n'y faut plus penser.

Mais aussi, comme ce ne seroit pas aller à la confession bien préparé de ne vouloir pas s'examiner, de crainte de trouver quelque chose digne de se confesser ; de même il ne faudroit pas négliger de rentrer en soi-même avant la reddition de compte, de peur de trouver quelque chose qui feroit de la peine à dire. Il ne faut pas aussi être si tendre à vouloir tout dire, ni recourir aux supérieurs pour crier holà, à la moindre petite peine que vous avez, laquelle peut-être sera passée dans un quart d'heure.

Il faut bien avoir à souffrir un peu généreusement ces petites choses, auxquelles nous ne pouvons mettre remède, étant des productions pour l'ordinaire de notre nature imparfaite, comme sont ces inconstances d'humeur, de volontés, de désirs, qui produisent tantôt un peu de chagrin, tantôt une envie de parler, et puis tout-à-coup une aversion grande de le faire, et choses semblables, auxquelles nous sommes sujets, et le serons tant que nous

(1) Entretien V.

vivrons en cette vie périssable et passagère (1).

Demande XX. Quel respect est dû aux confesseurs, et comment répondre en étant interrogé?

Je voudrois qu'en la confession on portât un grand honneur aux confesseurs; car (outre que nous sommes fort obligés d'honorer le sacerdoce) nous les devons regarder comme des anges que Dieu nous envoie pour nous réconcilier avec sa divine bonté, et non-seulement cela, mais encore il les faut regarder comme lieutenans de Dieu en terre; et partant, encore qu'il leur arrivât quelquefois de se montrer hommes, commettant quelques imperfections, comme demandant quelque chose curieuse qui ne seroit pas de la confession, comme seroient vos noms, si vous faites des pénitences, pratiquez des vertus, et quelles elles sont, si vous avez quelques tentations, et choses semblables.

Je voudrois répondre selon qu'ils le demandent, bien qu'on n'y soit pas obligé; car il ne faut point dire qu'il ne nous est pas permis leur dire autre chose que ce dont vous vous êtes accusée. Oh non, jamais il ne faut user de cette défaite, car cela n'est pas vrai : vous pouvez dire tout ce que vous voudrez en confession, pourvu que vous ne parliez que de ce qui regarde votre particulier, et non pas de ce qui concerne le général de vos sœurs.

Que si vous craignez de dire quelque chose de ce qu'ils vous demandent, de peur de vous embarrasser, comme seroit de dire que vous avez des tentations; si vous appréhendez de les dire, au cas qu'ils les voulussent savoir par le menu, vous pourrez leur répondre. J'en ai, mon père; mais par la grace de Dieu, je ne pense pas y avoir offensé sa bonté; mais jamais ne dites qu'on vous a défendu de vous confesser de ceci, ou de cela. Dites à la bonne foi à votre confesseur tout ce qui vous fera de la peine, si vous voulez; mais de rechef je vous dis, gardez-vous bien de parler ni du tiers, ni du quart.

Demande XXI. Quel secret doit être gardé par le pénitent?

Nous avons quelque réciproque obligation aux confesseurs en l'acte de la confession, de tenir caché ce qu'ils nous auront dit, si ce n'étoit quelque chose de bonne édification, et hors de là il n'en faut point parler.

Demande XXII. Comment faut-il user des conseils du confesseur?

S'il arrive qu'ils vous donnent quelque conseil contre vos règles et votre manière de vivre, écoutez-les avec humilité et révérence, et puis vous ferez ce que vos règles permettront, et rien de plus.

Les confesseurs n'ont pas toujours intention de vous obliger sur peine de péché à ce qu'ils vous disent; il faut recevoir leurs conseils par manière de simple direction: estimez cependant beaucoup, et faites grand état de tout ce qui vous sera dit en confession; car vous ne sauriez croire le grand profit qu'il y a en ce sacrement pour les ames qui y viennent avec l'humilité requise.

Demande XXIII. Que dire des pénitences contre la règle?

S'ils vous vouloient donner pour pénitence quelque chose qui fût contre la règle, priez-les tout doucement de changer cette pénitence en une autre, d'autant qu'étant contre les règles, vous craindriez de scandaliser vos sœurs si vous le faisiez.

Demande XXIV. S'il est permis de changer de confesseur, et comment?

Jamais il ne faut murmurer contre le confesseur. Si par son défaut il vous arrivoit quelque chose en confession, vous pourriez dire tout simplement à la supérieure que vous désirez bien, s'il lui plaisoit, de vous confesser à quelqu'autre, sans dire autre chose : car ainsi faisant, vous ne découvrirez pas l'imperfection du confesseur, et si aurez la commodité de vous confesser à votre gré : mais ceci ne se doit pas faire à la légère et pour des causes de rien; il faut éviter les extrémités; car, comme il n'est pas bon de supporter des notables défauts en la confession, aussi ne faut-il pas être si délicates qu'on n'en puisse supporter quelques petits.

Demande XXV. Comment spécifier les péchés et les mouvemens des péchés?

Je voudrois fort que les sœurs prissent un grand soin de particulariser leurs péchés en confession; je veux dire que celles

(1) Entretien XV.

qui n'auront rien remarqué qui fût digne de l'absolution, disent quelque péché particulier; car de dire qu'on s'accuse d'avoir eu plusieurs mouvemens de colère, et ainsi des autres, cela n'est pas à propos; car la colère et la tristesse sont des passions, et leurs mouvemens ne sont pas péchés, d'autant qu'il n'est pas en notre pouvoir de les empêcher.

Il faut que la colère soit déréglée, ou qu'elle nous porte à des actions déréglées pour être péché. Il faut donc particulariser quelque chose qui porte péché.

DEMANDE XXVI. Comment être bien véritable et simple en la confession?

Je voudrois bien de plus, que l'on eût un grand soin d'être bien véritable, simple et charitable en la confession (véritable et simple est une même chose), dire bien clairement ses fautes sans fard, sans artifices, faisant attention que c'est à Dieu que nous parlons, auquel rien ne peut être célé.

DEMANDE XXVII. Comment charitable, et épargner le tiers?

Charitable, ne mettant aucunement le prochain en votre confession. Par exemple, ayant à vous confesser de quoi vous avez murmuré en vous-même, ou bien avec les sœurs, de ce que la supérieure vous a parlé trop sèchement, n'allez pas dire que vous avez murmuré de la correction trop brusque qu'elle vous a faite, mais simplement que vous avez murmuré contre la supérieure.

Dites seulement le mal que vous avez fait, et non pas la cause, et ce qui vous y a poussée. Jamais ni directement ni indirectement ne découvrez le mal des autres, en accusant le vôtre; et ne donnez jamais sujet au confesseur de soupçonner qui c'est qui a contribué à votre péché.

DEMANDE XXVIII. Comment se garder des accusations inutiles?

N'apportez aussi aucune accusation inutile en la confession. Vous avez eu des pensées d'imperfection sur le prochain, des pensées de vanité, voire même de plus mauvaises; vous avez eu des distractions en vos oraisons: si vous vous y êtes arrêtée délibérément, dites-le à la bonne foi, et ne soyez pas contente de dire que vous n'avez pas apporté assez de soin à vous tenir recolligée durant le temps de l'oraison; mais si vous avez été négligente à rejeter une distraction, dites-le: car ces accusations générales ne servent de rien à la confession.

DEMANDE XXIX. Comment se confesser de péchés véniels si la mémoire manque, et comment produire un acte de contrition?

Il ne faut pas être si tendre à se vouloir confesser de tant de menues imperfections, puisque même nous ne sommes pas obligés de nous confesser des péchés véniels, si nous ne voulons pas; mais quand on s'en confesse, il faut avoir la volonté résolue de s'en amender, autrement ce seroit un abus de s'en confesser.

Il ne faut pas non plus se tourmenter, quand on ne se souvient pas de ses fautes pour s'en confesser; car il n'est pas croyable qu'une ame qui fait souvent son examen, remarque bien, pour s'en ressouvenir, les fautes qui sont d'importance pour tant de petits légers défauts. Vous en pouvez parler avec notre Seigneur, toutes les fois que vous les apercevrez: un abaissement d'esprit, un soupir suffit pour cela.

Vous demandez comment vous pourrez faire votre acte de contrition en peu de temps. Je vous dis qu'il ne faut presque point de temps pour le bien faire, puisqu'il ne faut autre chose que de se prosterner devant Dieu en esprit d'humilité et de repentance de l'avoir offensé (1).

DEMANDE XXX. Quel est le caractère de la véritable tristesse requise à la confession.

La tristesse de la vraie pénitence ne doit pas tant être nommée tristesse que déplaisir, ou sentiment et détestation du mal; tristesse qui n'est jamais ni ennuyeuse, ni chagrine; tristesse qui n'engourdit point l'esprit, mais qui le rend prompt et diligent; tristesse qui n'abat point le cœur, mais le relève par la prière et l'espérance, et lui fait faire les élans de la ferveur de dévotion; tristesse, laquelle, au fort de son amertume, produit toujours la douceur d'une incomparable consolation, suivant le précepte du grand S. Augustin: Que le pénitent s'attriste toujours, mais que toujours il se réjouisse de sa tristesse.

La tristesse, dit Cassian, qui opère la

(1) Entretien XVIII.

convertir et rentrer en grace avec Dieu par une sincère et véritable confession.

Ce que l'on dit aux pauvres, aux simples et aux ignorans pour se bien disposer à la bien faire, doit être également pratiqué par les riches, par les spirituels et par les savans ; et il s'en trouve peu qui n'aient besoin de faire une bonne fois une sérieuse réflexion sur toutes les démarches de leur vie, pour mettre ordre à leur conscience, remédiant aux fautes passées, et prenant leur mesure pour se préserver du péché à l'avenir. Pour cela donc trois choses sont nécessaires.

1. Avant toutes choses jetez les yeux sur un confesseur qui soit homme capable, d'expérience et charitable, auquel par avance vous puissiez ouvrir votre cœur, et lui faire connoître avec une entière confiance les inclinations et habitudes vicieuses qui vous portent au péché, non-seulement afin d'en recevoir les avis et conseils nécessaires pour vous en bien accuser dans la confession que vous lui en ferez, mais principalement pour prendre les précautions et remèdes convenables pour n'y plus tomber à l'avenir.

2. Ayant pris un temps raisonnable pour faire la recherche de vos fautes, partagez votre vie par certain âge jusques à l'heure présente ; et voyez quelles dispositions et occasions vous avez eues d'offenser Dieu, soit dans les emplois, affaires, occupations, rencontres et conversations des personnes que vous avez fréquentées, ou en toute autre manière que vous pourrez remarquer, faisant attention à la pente et inclination qui vous a plus particulièrement porté au péché. Cela fait, prenez quelque temps le soir et le matin pour remarquer ce que vous avez commis en chacun de ces âges et de ces emplois, commençant toujours en vous humiliant profondément devant Dieu, lui demandant sa lumière et sa grace, pour bien discerner non-seulement la nature et la malignité du péché, mais encore pour en déclarer l'espèce, le degré, le nombre, le motif, les suites et les autres circonstances qui en peuvent mieux faire connoître la malice et la grièveté, tant qu'il se peut ; terminant toujours, chaque fois que vous vous y appliquerez, par la plus sensible douleur et déplaisir que vous pourrez faire ressentir à votre cœur d'avoir offensé Dieu. Si vous vous défiez de votre mémoire, servez-vous de l'adresse et formule suivante pour remarquer plus précisément ce que vous aurez commis contre les commandemens de Dieu et de l'Église, en toutes les autres manières que vous l'aurez offensé, conformément aux devoirs et obligation de votre état.

3. Et pour le dernier avis, souvenez-vous que le point le plus important, et pour l'ordinaire le plus négligé, est celui de la douleur et du déplaisir qu'on doit avoir du péché comme offense de Dieu, avec la résolution et bon propos de l'amendement ; et que par conséquent il ne mérite pas moins de temps et d'application que l'examen et la recherche qu'on fait de ses péchés. L'on y manque d'ordinaire, faute d'attention à la grièveté des offenses commises contre Dieu, et au déplaisir qu'il en a reçu ; comme aussi par le défaut d'application à la recherche des moyens d'affermir la résolution de ne plus retourner au péché, et d'en éviter efficacement toutes les occasions.

Chacun se flatte, mais trop présomptueusement, de cette vraie douleur et de ce bon *peccavi*, qui est le point principal et essentiel de la pénitence, quoiqu'on ne discerne pas toujours assez quel il est.

Pour le connoître il faut remarquer trois sortes de regrets qu'on peut concevoir du péché : l'un de la seule raison, pour le déréglement et difformité qui est dans le péché ; l'autre pour la crainte des peines temporelles ou éternelles de la part de la justice de Dieu ; et le dernier procède du pur amour de Dieu, qui est le seul qui efface le péché, même devant la confession, quoique sous l'obligation de s'en confesser, et non pas les deux premiers, qui ne servent de rien sinon dans la confession.

Cela étant, soyez persuadé que quiconque meurt en péché mortel, par surprise ou autrement, sans confession et sans autre regret de ses péchés que de crainte ou de raison, il est perdu pour jamais. Au contraire, si son regret est un regret d'amour et de parfaite contrition, il meurt en état de salut.

L'importance donc est de s'habituer a cette sorte de regret, afin de s'en faciliter l'usage ; et il sera tel, s'il est véritablement conçu par le seul motif du déplaisir que

Dieu reçoit du péché, comme opposé et outrageux à sa souveraine bonté, et s'il est accompagné d'une constante résolution de ne le commettre plus à l'avenir, et d'en éviter toutes les occasions, comme sont les compagnies dangereuses, le plaisir déréglé, l'habitude invétérée, le point d'honneur, la liberté et l'impatience d'être contraint, etc.

A cet effet, souvenez-vous de cette vérité qui est du Saint-Esprit, que, *qui aime le danger, il s'y perdra;* étant constant que le peu d'amendement qu'on voit après tant de confessions, même générales, ne vient que du manquement de cette résolution de quitter les occasions et les dangers d'y retomber.

Il faut donc trancher net en cette affaire, et s'en tenir à l'arrêt que notre Seigneur a prononcé en ces termes : « Si ton œil te » scandalise, c'est-à-dire te donne occasion » de tomber dans le péché, arrache-le, et » le jette loin de toi; si ta main ou ton » pied te scandalise, coupe ce pied, coupe » cette main, étant plus avantageux d'aller » en paradis avec un œil, qu'avec deux être » précipité dans les enfers. » C'est-à-dire qu'il vaut mieux aller en paradis sans une telle ou telle compagnie dangereuse, que d'aller en enfer avec elle pour y brûler toute l'éternité.

PRÉPARATION

A LA TRÈS-SAINTE ET TRÈS-ADORABLE COMMUNION.

Tous les docteurs sont d'accord que deux choses sont principalement nécessaires avant la communion; à savoir : le bon état de l'ame, et le bon désir. Mais parce que le bon désir est une pièce du bon état, on peut dire qu'une seule chose est requise; à savoir : le bon état de l'ame. Voyons donc en quelle disposition nous devons mettre notre ame, autant qu'il nous sera possible, pour dignement communier. Et pour le sujet duquel nous parlons, considérons les facultés principales de l'ame.

Quant à l'entendement, il le faut épurer d'une chose, et le parer d'une autre : il le faut premièrement purger de toutes curiosités, en sorte qu'il ne s'enquière point comment il se peut faire que le propre corps de Notre-Seigneur, avec son sang, son ame et sa divinité, soit tout entièrement en la sainte hostie, et en chaque partie d'icelle; ni comment il se peut faire, qu'étant au ciel, il soit en terre; ni comment il peut être vrai que n'étant qu'un seul corps, il soit néanmoins en tant de lieux, et sur tant d'autels, et en tant de bouches : non, il faut tenir notre entendement clos et couvert à telles sottes et vaines questions et curiosités; car nous n'avons que faire de savoir comme ce divin sacrement se fait, il suffit que nous sachions qu'il se fait, c'est-à-dire, d'avoir le soin de le faire; nous n'avons pas besoin de nous empêcher; c'est à nous seulement d'avoir le soin de bien croire, et de nous en prévaloir. Ce point est commun à tous les mystères de la sainte foi, et à plusieurs autres choses, comme à la création du monde, duquel nous ne saurions dire comment Dieu fit quand il le créa, ni comme il fit quand il créa notre ame et la mit dans notre corps. Qu'est-il donc besoin de savoir comment il met son très-saint corps, son sang et son ame en ce sacrement? C'est à lui de le faire, c'est à nous de le croire. En figure de cela, la céleste manne tomboit jadis au désert, non de jour, mais de nuit, si que nul ne savoit comment elle se faisait, ni comment elle descendoit; mais le matin étant venu, on la voyoit toute faite et descendue, ainsi cette sur-céleste et divine manne de l'Eucharistie se fait en une façon et manière qui nous est secrète et cachée; nul ne peut dire comment elle se fait, et vient à nous, mais par la lumière de la foi nous la voyons toute faite.

Que si contre cette pureté d'entende-

ment le malin esprit nous donne des tentations, il s'y faut opposer, s'humiliant devant la toute-puissance de Dieu, disant, ou de cœur, ou de bouche : O sainte et immense toute-puissance de mon Dieu, mon entendement vous adore, trop honoré de vous reconnoître, et de vous faire l'hommage de son obéissance et soumission ; ô que vous êtes incompréhensible, et que je suis joyeuse de quoi vous l'êtes ! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre ; car vous seriez petit, si une chétive capacité vous comprenoit. Puis retournant à son propre entendement : Et quoi ! petit moucheron, nourri parmi la pourriture de ma chair, voulez-vous brûler vos ailes à cet immense feu de la puissance divine, laquelle consumeroit et dévoreroit les séraphins, s'ils se fourroient à telles curiosités ? Non, petit papillon, il vous appartient d'adorer et abîmer, et non pas de sonder ; et quelquefois on peut repartir au tentateur : O malheureux ! ton outrecuidance de vouloir voler trop haut t'a précipité en enfer, je m'empêcherai bien de faire un tel saut, moyennant la grace de mon Dieu : tu trompas ainsi la pauvre Ève, lui voulant apprendre à savoir autant que Dieu, mais tu ne m'attrapperas pas ; je veux croire, et ne rien savoir. Il est aussi quelquefois bon de mépriser ces pointilles et tentations, et n'en tenir compte quelconque, laisser japper et clabauder ce malin, et passer outre en son chemin ; car encore qu'il est enragé, si est-ce qu'il ne mord que ceux qui veulent ; et partant, tenant la volonté constante en la foi, qu'il aboie tant qu'il voudra, nous ne craignons rien.

Voilà de quoi il faut purger l'entendement : mais cela ne suffit pas ; car il le faut parer et orner d'une autre chose, il le faut tapisser de considération : et qu'est-ce qu'il faut considérer ? Il ne faut pas considérer comme le sacrement se peut faire ; car ce seroit nous perdre, mais il faut bien considérer que c'est que ce sacrement : en figure de quoi les Israélites ne demandèrent pas comme la manne se faisoit ; mais la voyant toute faite, ils demandoient que c'étoit. Qu'est ceci, disoient-ils, qu'est ceci ? Considérons donc que c'est le vrai corps de notre Sauveur, son sang, son ame, sa divinité. C'est le mystère de plus intime union que notre rédempteur pouvoit faire avec nous. C'est la plus entière communication qu'il pouvoit faire de soi-même, par laquelle il se joint à nous d'une façon merveilleuse, et toute pleine d'amour. Enfin ce sacrement, c'est Jésus-Christ lui-même, qui d'une façon nompareille vient à nous, et nous tire à soi.

Quant à la mémoire, il la faut aussi nettoyer d'une chose, et la parer d'une autre ; il la faut nettoyer de la souvenance des choses caduques et affaires mondaines : en figure de quoi, la manne ne tomboit qu'au désert et solitude, hors du commerce du monde, et non point ès villes et bourgades, et ceux qui mangeoient de l'agneau paschal retroussoient leurs robes, afin que rien n'y traînât et flottât sur la terre. Il faut donc pour un temps oublier les choses matérielles et temporelles (quoique bonnes et utiles) pour se préparer à la sainte communion, et faire comme le bon Abraham, qui voulant aller sacrifier son fils, laissa l'âne et les serviteurs au pied de la montagne jusques à ce qu'il eût fait, c'est-à-dire, qu'il faut retirer sa mémoire du souvenir des affaires domestiques et temporelles, jusques après la communion, toutes choses ayant leur temps.

Il faut, après cet oubli volontaire, parer la mémoire d'une sainte souvenance de tous les bienfaits dont Dieu nous a gratifiés, la création, conservation, rédemption, et plusieurs autres, mais surtout de la sainte passion, en mémoire de laquelle il a voulu nous laisser le propre corps qui souffrit pour nous en ce divin sacrement, n'ayant pu nous en laisser une plus vive et expresse représentation. Quand on vous demandera (dit la sainte parole traitant de l'observation de l'agneau paschal) que c'est que vous faites, dites à la postérité que c'est en mémoire de ce que Dieu vous délivra d'Egypte, vous passant par le milieu de la Mer-Rouge ; ainsi en ce divin sacrement nous devons réduire en mémoire la journée en laquelle Dieu, par son amère passion, nous délivra de la damnation.

Quant à la volonté, il la faut purger d'une chose, et la parer d'une autre ; il la faut purger des affections déréglées et désordonnées, même des choses bonnes ; c'est pourquoi ceux qui mangeoient l'agneau paschal devoient avoir des souliers en leurs pieds,

afin qu'ils ne touchassent point la terre des pieds ; car les pieds de l'ame sont ses affections, qui la portent partout où elle va (dit S. Augustin), et ses affections ne doivent pas toucher la terre, ni être à l'abandon, mais doivent être resserrées et couvertes en mangeant le vrai agneau paschal, qui est dans le très-saint sacrement. Ainsi Notre-Seigneur lava les pieds à ses apôtres avant l'institution d'icelui, pour montrer que les affections des communians doivent être fort pures ; et la manne devoit être cueillie à la fraîcheur, avant le lever du soleil, parce que les chaleurs naturelles des amours et affections démesurées empêchent qu'on ne puisse cueillir cette céleste viande. Il faut venir avec une sainte ame, et une volonté fraîche, non échauffée, ni affectionnée à aucune autre chose qu'à la cueillette de cette manne.

Mais il faut parer la volonté d'une affection et désir extrême de cette viande céleste, de cette manne secrète ; c'est pourquoi il étoit commandé à ceux qui mangeoient l'agneau paschal, de le manger avidement et vitement, et à ceux qui cueilloient la manne, de se lever fort matin ; et Notre-Seigneur même, avant que d'instituer ce saint sacrement, l'avoit extrêmement souhaité : J'ai désiré, disoit-il, de manger cette pâque avec vous.

ENSEIGNEMENS

POUR LA PRATIQUE DE CETTE PRÉPARATION POUR L'ACTE DE LA COMMUNION,

ET POUR LE FRUIT QU'ON DOIT TIRER D'ICELLE APRÈS L'AVOIR FAITE.

L'ame étant ainsi disposée en ces trois principales facultés, fait un fruit admirable en la sainte communion : mais parce que cette préparation est déduite en termes généraux, je mettrai ici les avertissemens particuliers nécessaires à la pratique d'icelle.

Si vous n'êtes point agitée des tentations de curiosité, vous n'avez que faire de penser à ce que j'en ai dit ; car, en y pensant, vous lui ouvrez la porte pour la faire entrer chez vous : mais vous devez seulement remercier Dieu de ce qu'il vous donne la simplicité de la foi, qui est un don très-précieux et très-désirable, et prier sa divine Majesté de le vous continuer : que si vous êtes agitée de cet esprit de curiosité, faites ce que j'ai dit, mais faites-le brièvement par forme de simple rejet et détestation, sans vous amuser à disputer et contester avec l'ennemi, lequel doit être combattu par abomination, non par raison, selon l'exemple de Notre-Seigneur, qui ne le fit fuir qu'en lui disant : Arrière, Satan, tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.

Combien que la tentation ne cesseroit point, ne laissez pas de communier ; car si vous laissiez pour cela, vous donneriez gain de bataille à votre adversaire : allez donc vigoureusement, et sans avoir égard aux tentations, recevez le pain de vie, et ainsi faisant, vous demeurerez victorieuse de votre ennemi ; qui la quitte, la perd.

Pour vaincre la curiosité en ce point, vainquez-la en toutes choses, pour petites qu'elles soient, ne recherchant autre science que celle des Saints, qui est Jésus-Christ crucifié, et ce qui vous conduit à lui.

Touchant la considération il sera bon que le jour avant la communion, aux heures de votre oraison mentale et recueillement, vous dressiez quelque peu votre esprit à Notre-Seigneur en ce saint sacrement : et même en l'examen de conscience à la fin, et ce par quelque briève pensée de l'amour du Sauveur à l'endroit de vous, et même vous pourrez user de quelques élancemens de prières vocales, lesquelles vous répéterez souvent, surtout depuis vêpres, comme seroit celui de S. François : Qui suis-je, Seigneur, et qui êtes-vous? ou celui de sainte Elisabeth : D'où me vient ce bonheur que mon Seigneur vienne à moi? ou celui de S. Jean-Baptiste : Et vous venez à moi, Seigneur? ou celui de l'Épouse sacrée : Que mon

époux me baise d'un baiser de sa bouche.

Que si vous vouliez par fois faire votre méditation sur la communion le jour précédent, vous pouvez aisément y accommoder les mystères de la vie de Notre-Seigneur, qui se rencontrent en la suite de votre oraison mentale, les appliquant, comme se devant exercer en votre endroit à l'heure de votre communion ; car qui vous empêchera de vous représenter que Notre-Seigneur, ou vous y présente les bénéfices qu'il a faits, ou vous donne intérieurement les enseignemens qu'il a donnés, et ainsi des autres ; et il y a peu de mystères qui ne soient propres à cela.

J'approuverois que pour aider à la compagnie à se ressouvenir des bienfaits de Dieu au jour de la communion, chaque religieuse sût le jour de sa réception, et des autres graces plus signalées reçues de Dieu, et qu'autant que l'humilité et simplicité chrétienne le peut permettre, le soir avant la communion elle en fit ressouvenir les sœurs en l'heure de la récréation, et sur la fin les priât d'en remercier Dieu avec elle, cela s'entend du jour anniversaire ; cela ne se rencontrera pas tous les jours, mais quelquefois.

Je m'en vais maintenant proposer plusieurs points, desquels vous pourrez vous servir tant pour aller à la communion que pour rendre graces à Dieu après icelle.

Avant que d'y aller, on peut exciter le désir par la comparaison du cerf, que l'extrémité de la soif fait désirer les fontaines, comme fait David au psaume 41 ; qui est bon à lire, puisque vous les avez en françois ; et par l'exemple de la Magdelaine, qui partout le cherche avec ardeur, chez Simon le lépreux, au sépulchre et au jardin, qui pleure en le cherchant, et lui dit à lui-même qu'il lui enseigne le lieu où il s'est mis. Si tu l'as enlevé, dit-elle, dis-le moi, et je l'irai reprendre.

Tantôt comme l'enfant prodigue, nous excitant à nous aller jeter entre les bras de notre père, et lui demander de rentrer à son service ; tantôt comme la Cananée, nous excitant à courir après lui, et demander la guérison de notre ame ; tantôt comme Rébecca, laquelle étant interrogée si elle iroit trouver Isaac pour être son épouse, répondit tout court : J'y irai. Aussi devons-nous considérer qu'en ce céleste banquet nous unissons notre ame par une liaison indissoluble avec Notre-Seigneur ; c'est pourquoi nous avons raison de dire : *Vadam*, J'irai ; et ainsi nous excitons en nous le désir, l'amour et la confiance avec une grande révérence.

Après la communion nous devons semondre nos ames à plusieurs saintes affections, comme, par exemple, à la crainte de contrister et perdre ce saint hôte, comme faisoit David, disant : Seigneur, ne vous départez point de moi ; ou comme les deux pèlerins d'Emaüs, qui lui disoient : Demeurez avez nous, car il se fait tard ; à la confiance et force d'esprit avec David : Je ne craindrai nul mal, parce, Seigneur, que vous êtes avec moi ; à la joie d'esprit, à l'exemple de la bonne Lia, laquelle voyant qu'elle avoit conçu un enfant en son ventre, s'écrioit pourtant de joie : Ce sera maintenant que mon mari m'aimera ; car ayant ainsi en nous-mêmes le Fils de Dieu, nous pouvons bien dire : C'est maintenant que Dieu le Père m'aime ; ou bien comme Sara, laquelle ayant Isaac disoit : Maintenant Dieu m'a fait une joie, et quiconque l'entendra s'en réjouira avec moi ; et il est vrai aussi que les anges font fête autour de ce saint sacrement, et de ceux qui l'ont reçu (comme dit S. Chrysostome) à l'amour ; comme l'Epouse, laquelle en cette considération disoit : Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui ; et il demeurera entre mes mamelles, c'est-à-dire, sur mon cœur ; j'ai trouvé celui que mon ame chérit, je le conserverai joyeusement : à l'action de grace, par les paroles que Dieu même dit à Abraham, quand il lui eut voué le sacrifice de son fils ; car nous pouvons humblement les adresser à Dieu le Père qui nous donne son propre Fils en viande. O Seigneur, parce que vous m'avez fait cette grande grace, je vous bénirai de bénédictions immortelles, je multiplierai vos loüanges comme les étoiles du ciel ; à la résolution de le servir, par les paroles de Jacob, après qu'il eut vu la sainte échelle : Dieu sera mon Dieu, et la pierre de mon cœur ci-devant endurci sera sa maison : et ainsi on peut tirer mille affections de la sainte communion.

Encore se faut-il servir de l'imagination, pour vous aider à bien festoyer notre hôte : or nous les pouvons faire diverses, les plus

utiles sont de Notre-Dame et de S. Joseph ; combien de goûts et consolations pendant l'enfance de Notre-Seigneur, quand ils le portèrent en leurs bras et sur leur poitrine, quand ils le baisoient, et que de ses divins bras il les accolloit suavement ; et puis considérer que nous sommes faits semblables à eux par la communion, en laquelle Notre-Seigneur vient bien plus à nous, que s'il nous baisoit et accolloit. Et quant à Notre-Dame, imaginons-nous quelle fut son ardeur intérieure, sa dévotion, son humilité, sa confiance et son courage, quand l'ange lui dit : Le Saint-Esprit surviendra en toi, et la vertu du Très-Haut t'obombrera, et partant ce qui naîtra de toi sera nommé Fils de Dieu ; car il n'y a rien qui soit impossible envers Dieu. Il ne faut point douter que son béni cœur ne s'ouvrit tout entièrement aux rayons de ses paroles, qu'il ne s'approfondit dessus tant de bénédictions, et qu'à mesure qu'il entendoit que Dieu lui donnoit son cœur propre, qui est son Fils, il ne le donnât réciproquement à Dieu, et qu'alors cette supersainte Dame ne fondit en charité, et pouvoit dire : Mon ame s'est liquéfiée ou fondue, quand mon bien-aimé a parlé. Or quant à nous, recevons une pareille grace en la communion ; car non un ange, mais bien Jésus-Christ même, nous assure qu'en icelle la vie éternelle se rencontre, et que si nous l'aimons, le Saint-Esprit vient en nous, et lui et son Père y font leur demeure. O Dieu! que de suavités et douceurs ; et partant, l'ame peut bien dire comme Notre-Dame, après cette considération : Voici la servante du Seigneur, me soit fait selon sa parole ! et quelle parole ? selon la parole qu'il a dite de sa sacrée bouche, que qui le mange, il demeure en lui, et lui demeure en celui qui le mange, vivra pour lui, par lui, et en lui, et ne mourra point éternellement. C'est pourquoi il est mêmement bon de dire, après la communion, le saint Cantique de Notre-Dame, appellé le *Magnificat*, et le bien considérer et peser, et pour ce faire il est requis d'en savoir la signification en françois.

Je n'ai rien dit du nettoiement de la conscience, qui se fait par la confession, parce que chacun sait qu'il le faut faire, ou le soir devant, ou le matin, et ce avec un grand soin et humilité.

Vous trouverez peut-être bien longue cette instruction ; mais il faut que vous sachiez deux choses : l'une, que vous ne devez pas faire tout ceci tout à un coup, mais seulement vous en servir à mesure que vous connoîtrez en avoir besoin, et en prendre ce qui vous agréera ; l'autre, c'est que je vous ai couché cette préparation assez au long, afin que vous en puissiez aider les autres, qui en auront nécessité. Au demeurant, parce que le plus grand moyen de profiter en la vie spirituelle, c'est la dévote communion, je vous la recommande ; et ayez soin que nul ne la fasse par manière d'acquit, ou de coutume, mais toujours pour glorifier Dieu en icelle, et s'unir à lui, et prendre force pour supporter toutes les tentations et afflictions. Ainsi soit-il.

AVIS ET RÉSOLUTIONS

DE S. FRANÇOIS DE SALES,

TOUCHANT L'USAGE DE LA DIVINE COMMUNION, EU ÉGARD EN PARTICULIER A LA CONDITION, AU DEGRÉ ET A LA DISPOSITION INTÉRIEURE D'UN CHACUN.

DEMANDE I. Quelle disposition est requise pour la communion de huit ou quinze jours?

Confessez-vous de quinze en quinze jours pour recevoir le divin sacrement de la communion ; et n'allez jamais ni à l'un ni à l'autre de ces célestes mystères qu'avec une nouvelle et très-profonde résolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections, et de vivre avec pureté et perfection de cœur toujours plus grandes.

Je ne dis pas que, si vous vous trouvez en dévotion pour communier tous les huit jours, vous ne le puissiez faire, et surtout si vous remarquez que, par ce sacré mystère, vos inclinations fâcheuses et les imperfections de votre vie s'aillent diminuant : mais je vous ai remarqué de quinze en quinze jours, afin que vous ne différiez pas davantage.

Demande II. S'il est nécessaire d'ouïr la messe pour communier?

Je vous ai dit qu'il n'étoit nul besoin d'ouïr la messe pour se communier tous les jours ouvriers, ni même les jours de fêtes, quand on en a ouï une devant, ou quand on peut en ouïr une après, quoiqu'entre deux on fasse beaucoup d'autres choses. Cela est vrai.

Demande III. Quelle disposition requiert la communion tous les dimanches?

Ne manquez jamais pour le commencement de communier tous les premiers dimanches de chaque mois, outre les bonnes fêtes, et le soir de devant confessez-vous, et excitez en vous une sainte révérence et joie spirituelle de devoir être si heureuse que de recevoir votre doux Sauveur; et faites alors une nouvelle résolution de le servir fervemment; laquelle, l'ayant reçu, il faut vous confirmer, non pas par vœu, mais par un bon et ferme propos.

Demande IV. Quel doit être notre cœur après la communion?

Le jour de votre communion, tenez-vous la plus dévote que vous pourrez, soupirant à celui qui sera en vous, et le regardez perpétuellement de l'œil intérieur, gisant ou assis dans votre propre cœur comme dans son trône, et lui faites venir l'un après l'autre vos sens, vos puissances, pour ouïr ses commandements, et lui promettre fidélité.

Ceci se doit faire après la communion par une petite méditation d'une demi-heure.

Demande V. Quel discernement est requis pour la fréquente ou la rare communion?

Ne portez pas mademoiselle votre fille à une si fréquente communion, qu'elle ne sache bien peser ce que c'est que cette fréquente communion.

Il y a différence entre discerner la communion dans les autres participations, et discerner la fréquente communion d'avec la rare. Si cette petite ame discerne bien que pour fréquenter la sainte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire, et soit soigneuse à s'en parer, alors je suis bien d'avis qu'on l'en fasse approcher souvent (c'est-à-dire de quinze en quinze jours) : mais si elle n'a d'autre chaleur qu'à la communion, et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffiroit de la faire confesser tous les huit jours et communier tous les mois. Je pense que la communion est le grand moyen d'atteindre à la perfection ; mais il faut la recevoir avec le désir et le soin d'ôter du cœur tout ce qui déplaît à celui que nous y voulons loger.

Demande VI. Son sentiment sur le retardement de la sainte communion, et quel fruit on doit en tirer?

Vous avez bien fait d'obéir à votre confesseur, soit qu'il vous ait retranché la consolation de communier souvent, pour vous éprouver, soit qu'il l'ait fait parce que vous n'aviez pas assez de soins de vous corriger de votre impatience, et moi je crois qu'il l'a fait pour l'un et pour l'autre, et que vous devez persévérer en cette pénitence, tant qu'il vous l'ordonnera, puisque vous avez tout sujet de croire qu'il ne fait rien qu'avec juste considération. Et si vous obéissez humblement, une communion vous sera plus utile en effet, que deux ou trois faites autrement, car il n'y a rien qui nous rende la viande si profitable que de la prendre avec appétit, et après l'exercice.

Or le retardement vous donnera l'appétit plus grand ; et l'exercice que vous ferez à mortifier votre impatience, fortifiera votre estomac spirituel. Humiliez-vous cependant doucement, et faites souvent l'acte d'amour de votre propre abjection : demeurez un peu en la posture de la Cananée.

Demande VII. Si l'on doit obéir au conseil de communier souvent?

Vous avez extrêmement bien fait d'obéir à votre confesseur, et votre confesseur bien fait de vous imposer l'obéissance en un

sujet si agréable. Je ne serai jamais celui qui vous ôtera votre pain quotidien, tandis que vous serez bien obéissante : je vous dirai plutôt que vous communierez toujours hardiment, quand ceux à qui vous vous confesserez diront oui, outre les communions que je vous ai marquées.

Demande VIII. Si l'on peut exciter à la fréquente communion pour une ou plusieurs années.

O! si vous pouviez doucement décevoir votre chère ame, et au lieu que vous avez entrepris de communier tous les mois, un an durant, mais un an de douze mois, quand vous auriez achevé le douzième, vous y ajoutassiez le treizième, puis le quatorzième, puis le quinzième, et que vous allassiez ainsi poursuivant de mois en mois; quel bonheur à votre cœur, qui à mesure qu'il recevroit plus souvent son sauveur, se convertiroit aussi plus parfaitement en lui! Et cela se pourroit bonnement faire sans bruit, sans intérêt des affaires, et sans que le monde eût rien à dire. L'expérience m'a fait toucher, en vingt-cinq ans qu'il y a que je sers les ames, la toute-puissante vertu de ce divin sacrement pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, en un mot les diviniser en ce monde, pourvu qu'il soit enté avec la foi, la pureté et la dévotion convenables.

Demande IX. Si l'on doit faire communier les enfans de bonne heure?

Oui, sans doute, il ne faut pas laisser passer les Pâques sans faire communier votre fils. Mon Dieu! c'est un docteur déjà. C'est une grande erreur, ce me semble, de tant différer ce bien en cet âge auquel les enfans ont plus de discours à dix ans, que nous n'en avions à quinze. Vraiment j'eusse bien désiré lui donner la première communion; ce lui eût été un sujet de se ressouvenir de moi et de m'aimer toute sa vie.

Demande X. Si l'on doit se retirer de la communion pour les aridités et distractions?

Ne vous étonnez nullement de vos distractions, froideurs et sécheresses, tandis que votre courage est immobile et invariable aux résolutions que Dieu vous a données. Cela se passe en vous du côté des sens, et en la partie de votre cœur qui n'est pas entièrement en votre disposition.

Il ne faut pas laisser la très-sainte communion pour cette sorte de mal; car rien ne ramassera mieux votre esprit que son Roi, rien ne l'échauffera tant que son soleil, rien ne le détrempera si souefvement que son baume. Nous avons renoncé aux consolations mondaines, et non contens de cela, il nous faut encore renoncer aux spirituelles, puisque telle est la volonté de celui pour lequel nous devons vivre et mourir.

Demande XI. Comment interpréter l'intention des directeurs au retranchement de la communion? Prudence et modestie du saint en cela.

Ne sachant pas les motifs de ceux qui vous retranchent les communions, il ne faut pas que j'en dise autre chose, ils ne savent peut-être pas aussi les miens; c'est pourquoi ils ne les jugent pas dignes d'être suivis. En cela, chacun a son goût particulier, mais pour vous, je vous assure que vous ne perdrez rien, car ce que vous ne gagnerez pas en la suavité de la communion, vous le trouverez en l'humilité de votre soumission, si vous acquiescez simplement à leurs volontés.

Mais de cette crainte qu'on vous donne que vos fréquentes communions vous pourroient tourner à mal, je pense que vous ne vous en devez pas mettre en peine, et qu'on ne vous a pas dit cela par discernement de l'état de votre cœur, mais pour vous mortifier, ou peut-être simplement par manière de défaite, comme quelquefois il arrive aux personnes même fort sages, de ne peser pas bien toutes choses.

Demande XII. Si l'on peut communier sans entendre la messe?

J'admire que monsieur N. se soit persuadé cette opinion, que l'on ne puisse pas communier sans ouïr la messe. Non-seulement elle est sans raison, mais elle est sans apparence de raison : puisque toutefois il faut que vous passiez par là, multipliez tant plus les communions spirituelles, que nul ne peut vous refuser. Dieu vous veut sevrer et vous faire manger des viandes solides, c'est-à-dire des viandes dures; car de plus solides il n'y en a point au ciel, ni en la terre, que la sainte commu-

nion : mais son refus, qui est plus dur à votre ame, requiert aussi des désirs plus forts.

DEMANDE XIII. Si la faim spirituelle de la communion suffit pour en approcher souvent, et quelle est la bonne digestion de cette sainte viande.

Vous me dites que vous vous sentez affamée plus qu'à l'ordinaire de la très-sainte communion. Il y a deux sortes de faim, l'une qui est causée de la bonne digestion, l'autre du déréglement de la force attirante de l'estomac.

Humiliez-vous fort, et échauffez fort votre estomac du saint amour de Jésus-Christ crucifié, afin que vous puissiez bien digérer spirituellement cette céleste viande. Et puisque assez demande du pain, qui se plain de la faim, je vous dis de communier les mercredis et vendredis de carême, et le jour de Notre-Dame, outre les dimanches.

Mais qu'entendez-vous que l'on fasse digestion spirituelle de Jésus-Christ? Ceux qui font bonne digestion corporelle, ressentent un renforcement par tout le corps, par la distribution générale qui se fait de la viande en toutes les parties : ainsi ceux qui font bonne digestion spirituelle, ressentent que Jésus-Christ qui est leur viande, s'épanche et communique à toutes les parties de leurs ames et de leurs corps. Ils ont Jésus-Christ au cerveau, au cœur, en la poitrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux oreilles et aux pieds.

Mais ce Sauveur, que fait-il partout là? il redresse tout, il purifie tout, il vivifie tout : il aime dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poitrine, il voit aux yeux, il parle en la langue, et ainsi des autres ; il fait tout en tout ; et alors nous vivons, non point nous mêmes, mais Jésus-Christ vit en nous.

O! quand sera-ce, mon Dieu, quand sera-ce? Je vous montre à quoi il faut prétendre, bien qu'il faille se contenter d'y atteindre petit-à-petit.

Tenons-nous humbles, et communions hardiment : peu à peu notre estomac intérieur s'apprivoisera avec cette viande, et apprendra à la bien digérer. C'est un grand point de ne manger que d'une viande quand elle est bonne, l'estomac fait bien mieux son devoir. Ne désirons que le Sauveur, et j'espère que nous ferons bonne digestion.

DEMANDE XIV. Si l'on doit travailler le jour de la communion, et de quoi l'on doit s'abstenir précisément?

Le jour qu'on s'est communié, il n'y a nul danger de faire toute sorte de bonne besogne et travailler : il y en auroit plus à ne rien faire. En la primitive Église, où tous communioient tous les jours, pensez-vous qu'ils se tinssent les bras croisés pour cela ? Et saint Paul, qui disoit la sainte messe ordinairement, gagnoit néanmoins sa vie au travail de ses mains.

De deux seules choses se doit-on garder le jour de la communion, du péché et des voluptés et plaisirs recherchés : car pour ceux qui sont dus et exigés, ou qui sont nécessaires, ou qui se prennent par une honnête condescendance, ils ne sont nullement défendus ce jour-là ; au contraire, ils sont conseillés, moyennant l'observation d'une douce et sainte modestie.

Non, je ne voudrois pas m'abstenir d'aller en un honnête festin, en une honnête assemblée ce jour-là, si j'en étois prié, bien que je ne voudrois pas le rechercher.

Il y a un autre exemple aux gens mariés, qui ce jour-là peuvent et doivent rendre leur devoir, mais non pas l'exiger, sans quelque indécence, laquelle néanmoins ne seroit pas péché mortel. Je mets cet exemple exprès.

DEMANDE XV. Quel fruit doit-on tirer de la privation de la communion?

Je ne trouve pas mauvais que vous soyez un peu privée de la très-sainte communion, puisque c'est l'avis de votre confesseur, pour voir si le désir de retourner à la fréquentation d'icelle ne vous fera point un peu prendre garde à votre amendement ; et vous ferez bien de vous humilier toujours fort aux avis de votre confesseur, qui voit l'état présent de votre ame, lequel, quoique je m'imagine assez sur ce que vous m'en dites par vos lettres, si est-ce qu'il ne me peut pas être connu si particulièrement comme à celui à qui vous en rendez compte.

Or j'entends qu'encore que vous éloigniez un peu vos communions, vous ne laisserez pas pour cela de bien suivre la

fréquente communion, car, de celles-ci, il n'y peut avoir aucune raison de les éloigner, au contraire elles vous seront utiles pour assujettir votre esprit qui de soi-même n'aime pas la sujétion, et pour l'humilier et lui faire mieux discerner ses fautes.

DEMANDE XVI. Comme quoi notre Seigneur est une tablette cordiale en la communion.

Toutes les deux prises que vous ferez sont tablettes cordiales, surtout la première, composée de la plus excellente poudre qui fut jamais au monde. Oui, N., car nostre Seigneur a pris une vraie chair, qui est en somme poudre; mais en lui elle est si excellente, si pure, si sainte, que les cieux et le soleil ne sont que poussière au prix de cette poudre sacrée.

Or la tablette de la communion est cela même qui a été mis en tablette, afin que nous la puissions mieux prendre, bien que ce soit la très-divine et très-grande table que les chérubins et les séraphins adorent, et de laquelle ils mangent par contemplation réelle comme nous le mangeons par réelle communion.

O Dieu! quel bonheur que notre amour, en attendant cette manifeste union que nous aurons avec notre Seigneur au Ciel, s'unisse par ce mystère si admirablement à lui!

DEMANDE XVII. Quelle condition est requise pour la communion de huit jours?

Je veux bien, puisque vous en avez le désir, que vous fassiez la sacrée communion tous les huit jours, m'assurant qu'à mesure que vous approcherez plus souvent de ce divin sacrement, vous tâcherez de lui rendre aussi plus d'amour et de fidélité en son service; et que le jour de votre communion vous vous garderez de donner sujet à ceux avec lesquels vous conversez, de penser que vous n'estimez pas assez l'honneur de la réception de votre salut.

DEMANDE XVIII. Quelle instruction il faut donner au peuple touchant l'ablution après la communion, et dans quoi la donner?

Ayant su que vous prenez quelque sorte de scandale de ce que l'on vous donne l'ablution dans un verre après que vous avez communié, je vous ai voulu faire ces deux mots pour vous exhorter de ne vous point faire ce tort à vous-même, que de croire que ce que l'Église notre mère ordonne puisse être mauvais ou inutile. Or, elle ordonne que les laïques reçoivent la communion ès espèces du pain seulement, par lesquelles ils participent néanmoins parfaitement au corps et au sang de Nostre-Seigneur, tout autant comme s'ils la recevoient encore sous l'espèce du vin, puisque ce même Sauveur a dit: Qui me mangera, il vivra pour moi; et qui mange ce pain, il vivra éternellement.

En sorte que ce qui se boit après la communion par le peuple, ce n'est pas le sang du Sauveur, mais seulement du vin qui se prend pour laver la bouche, et faire plus entièrement avaler le précieux corps et sang déjà reçu en la très-sainte communion: c'est pourquoi cela ne doit pas être présenté dans le calice, mais dans un autre vase, ou de verre, ou autrement. Que si par ci-devant il a été autrement fait, ç'a été par abus, et par la nonchalance et paresse des officiers de l'Église, et contre l'intention de la même Église.

DEMANDE XIX. Si les fonctions conjugales peuvent empêcher la fréquente communion?

Communiez tout assurément selon le conseil de messieurs de Bérule et Galemant, puisque vous vous y sentez inclinée et consolée; et ne vous mettez nullement en peine de l'apparence qu'il y a de quelque irrévérence pour l'exercice de la condition en laquelle vous êtes: car il n'y a nulle irrévérence, mais seulement une apparence.

Cet exercice-là n'est nullement déshonnête devant les yeux de Dieu; au contraire il lui est agréable, il est saint, il est méritoire, au moins pour la partie qui rend ce devoir, et n'en recherche pas l'acte, mais seulement y condescend pour obéir à celui à qui Dieu a donné l'autorité de se faire obéir pour ce regard.

Il ne faut pas juger des choses selon notre goût, mais selon celui de Dieu, c'est le grand mot. Si nous sommes saints selon notre volonté, nous ne le serons jamais bien; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or la volonté de Dieu est que pour l'amour de lui vous fassiez librement ainsi, et que vous aimiez franchement l'exercice de votre état: je dis que vous l'aimiez et chérissiez, non point pour ce

qui est extérieur, et qui peut regarder la sensualité en elle-même; mais pour l'intérieur, parce que Dieu l'a ordonné, parce que sous cette vile écorce la sainte volonté de Dieu s'accomplit.

Mon Dieu, que nous nous trompons souvent! Je vous dis encore une fois qu'il ne faut point regarder à la condition extérieure des actions, mais à l'intérieure; c'est-à-dire si Dieu les veut ou ne les veut point. Les conceptions mondaines se brouillent et mêlent toujours parmi nos pensées.

En la maison d'un prince, ce n'est pas tant d'être souillon de cuisine comme d'être gentilhomme de la chambre; mais en la maison de Dieu, les souillards et souillardes sont les plus dignes bien souvent; parce qu'encore qu'ils se souillent, c'est pour l'amour de Dieu, c'est pour sa volonté et son amour; et cette volonté donne le prix à nos actions, non pas l'extérieur.

Je me confonds souvent en cette considération, me voyant en une condition si excellente au service de Dieu. O Dieu! faut-il donc que l'action, qui en l'extérieur est si basse, soit si haute en mérite; et que mes prédications, mes confirmations si relevées en l'extérieur, soient si basses en mérite pour moi, faute d'amour et de dilection?

J'ai dit ceci de la sorte, afin que vous sachiez que la communion n'est nullement incompatible avec l'obéissance en quelque sorte d'action qu'on l'exerce. En l'ancienne Église on communioit tous les jours: néanmoins S. Paul ordonne aux mariés qu'ils ne se défraudent point l'un l'autre pour le devoir du mariage. Cela soit dit pour une fois, et qu'il vous suffise que c'est la vraie vérité.

Mais la partie pèche-t-elle point, si elle sait que l'autre ait communié? Je vous dis que non, nullement, surtout quand les communions sont fréquentes: ce que j'ai dit de l'Église primitive en fait foi, et la raison y est toute claire. Il y a plus, si la partie communiée recherchoit elle-même, le jour de la communion, le péché ne seroit que véniel et très-léger, à cause d'un peu d'irrévérence qui interviendroit; mais ne cherchant pas, ains correspondant, c'est grand mérite, et grace de la communion s'en accroît, tant s'en faut qu'elle s'en amoindrisse.

Demande XX. Si pour la paix de famille on peut se priver quelquefois de la communion?

Exemple remarquable à ce sujet.

Quand vous pouvez communier sans troubler vos deux supérieurs, faites-le selon l'avis de vos confesseurs: quand vous craignez de les troubler, contentez-vous de communier d'esprit; et croyez-moi, cette mortification spirituelle, cette privation de Dieu agréera extrêmement à Dieu, et vous le mettra bien avant dans le cœur. Il faut quelquefois reculer pour mieux sauter: je veux dire que pour un peu Dieu sera servi, si, pour regagner l'esprit de ces deux supérieurs qu'il vous a établis, vous souffrez la privation de la communion réelle; et ce me sera une bien grande consolation, si je sais que ces ordres que je vous donne, ne mettent point votre cœur en inquiétude.

Croyez-moi, cette résignation, cette abnégation vous sera extrêmement utile: vous pourrez néanmoins gagner des occasions secrètes pour communier; car pourvu que vous défériez et compatissiez aux volontés de ces deux personnages, et que vous ne les mettiez point en impatience, je ne vous donne point d'autre règle de vos communions que celles que vos confesseurs vous diront; car ils voient l'état de votre intérieur, et peuvent connoître ce qui est requis pour votre bien.

Je réponds de même pour votre fille: laissez-lui la très-sainte communion jusqu'à Pâques, puisqu'elle ne la peut recevoir sans offenser son bon père, avant ce temps-là. Dieu récompensera cette attente.

Vous êtes, à ce que je vois, au vrai état de la résignation et indifférence, puisque vous ne pouvez pas servir Dieu à votre volonté.

Je connois une dame des plus grandes ames que j'aie jamais rencontrées, laquelle a demeuré long-temps en telle sujétion sous les humeurs de son mari, qu'au plus fort de ses dévotions et ardeurs il falloit qu'elle portât sa gorge ouverte, et qu'elle fût chargée de vanités à l'extérieur, et qu'elle ne communiât jamais, sinon que ce fût à Pâques, qu'en secret, et à l'insu de tout le monde; autrement elle eût excité mille

tempêtes en sa maison; et par ce chemin elle est arrivée bien haut, comme je sais pour avoir été son père de confession bien souvent.

Demande XXI. Si les imperfections peuvent empêcher la fréquente communion, et quelles?

Encore que plusieurs imperfections et mauvaises inclinations de temps en temps vous surprennent, ne laissez pas de faire la communion le jeudi et les fêtes sur semaine, et le mardi du carême: mais cela n'en doutez plus; ains employez votre cœur à être bien fidèle en l'exercice de la pauvreté parmi les richesses, de la douceur et tranquillité parmi les tracas, et de la résignation du cœur et de tout ce qui vous doit arriver en la providence de Dieu. Qu'est-ce qui vous peut manquer ayant Dieu?

Demande XXII. Si la communion d'un mois doit empêcher un plus fréquent usage de la confession?

Quant à l'usage des sacremens, vous ne devez nullement laisser écouler aucun mois que vous ne communiiez, et même dedans quelque temps, selon les progrès que vous aurez faits au service de Dieu, et selon l'avis de vos pères spirituels, vous pourrez vous communier plus souvent. Mais quant à la confession, je vous conseillerai bien de la fréquenter encore plus, principalement s'il vous arrivoit quelque imperfection de laquelle votre conscience fût affligée, comme il en arrive bien souvent au commencement de la vie spirituelle. Néanmoins si vous n'avez pas la commodité requise pour vous confesser, la contrition et repentance suppléera.

Demande XXIII. A qui l'on doit se rapporter suivant le désir de la fréquente communion?

Quant à la sainte communion, j'approuve que vous continuiez à la désirer fort fréquente, pourvu que ce soit avec la soumission que vous devez avoir à votre confesseur, qui voit l'état présent de votre ame, et est si digne personnage.

Demande XXIV. Quelle raison on peut rendre du fréquent usage de la communion?

Laissez philosopher les autres sur le sujet que vous avez de communier; car il suffit pour votre conscience, que vous et moi sachions que cette diligence de revoir et de réparer souvent votre ame, est grandement requise pour la conservation d'icelle. Si vous en voulez rendre compte à quelqu'une, vous lui pourrez bien dire que vous avez besoin de manger si souvent cette divine viande, parce que vous êtes fort foible, et que sans ce renforcement votre esprit se dissiperoit aisément: cependant continuez à bien serrer ce cher Sauveur sur votre poitrine; faites qu'il soit le beau et suave bouquet de votre cœur; en sorte que quiconque vous approche sente que vous en êtes parfumée et connoisse que votre odeur est l'odeur de la myrrhe.

Demande XXV. Ce qui peut consoler en la privation ou délai de la communion?

Conduisez-vous en la communion au gré de votre confesseur, car il lui faut donner cette satisfaction; et vous ne perdrez rien pour cela, car ce que vous n'aurez pas par la réception du sacrement, vous le rencontrerez en la soumission et obéissance.

Demande XXVI. Quelle intention on doit avoir en la sainte communion?

Tenez-vous dans le train de la communion que nous vous dîmes, et dressez votre intention à l'union de votre cœur tout ensemble; puis ne vous amusez pas à penser quelles sont les pensées de votre esprit pour cela, puisque de toutes les pensées il n'y en a point qui soit votre pensée que celle que délibérément et volontairement vous avez acceptée, qui est de faire la communion pour l'union, et comme une union de votre cœur à celui de l'époux.

Demande XXVII. Si l'on doit porter quelque émulation à celles qui communient plus souvent?

Que celles qui communient plus souvent n'estiment pas moins les autres qu'elles; puisqu'on s'approche maintefois plus de notre Seigneur en s'en retirant avec humilité, qu'en s'en approchant selon notre goût propre; et que celles qui ne communient pas si souvent ne se laissent pas emporter à la vaine émulation.

Demande XXVIII. Ce que l'on doit croire de la très-sainte communion, et les sentimens de respect qu'on y doit avoir?

Qui reçoit la très-sainte communion, il

reçoit Jésus-Christ vivant. C'est pourquoi son corps, son ame et sa divinité sont en ce divin sacrement; et d'autant que sa divinité est celle-là même du Père et du Saint-Esprit, qui ne sont qu'un seul Dieu avec lui, qui reçoit la très-sainte eucharistie reçoit le corps du Fils de Dieu, et par conséquent la sainte Trinité.

Mais néanmoins ce divin sacrement est principalement institué, afin que nous recevions le corps et sang de notre Sauveur avec sa vie vivifiante, comme les habillemens couvrent principalement le corps de l'homme; mais parce que l'ame est unie au corps, ils couvrent par conséquent l'ame, l'entendement, la mémoire et la volonté. Allez bien simplement en cette créance, et saluez souvent le cœur de ce divin Sauveur, qui pour vous témoigner son amour, s'est voulu couvrir des apparences du pain, afin de demeurer très-familièrement et très-intimement en nous et près de notre cœur.

Voyez en esprit les saints anges qui environnent ce très-saint sacrement pour l'adorer, et en cette sainte octave répandent plus abondamment des inspirations sacrées sur ceux qui, avec humilité, révérence et amour, s'en approchent.

Ces divins esprits vous apprendront comme vous ferez pour bien célébrer ces jours solennels, et surtout l'amour intérieur qui vous fera connoître combien est grand l'amour de notre Dieu, qui, pour se rendre plus nôtre, a voulu se donner en viande pour santé spirituelle de nos cœurs, afin que les nourrissant ils fussent plus parfaits.

DEMANDE XXIX. Quelles sont les préparations requises à la sainte communion?

Puisque le seul défaut de préparation est la cause pour laquelle, recevant si souvent les sacremens de pénitence et de l'eucharistie, nous ne recevons pas toujours les graces qu'ils ont accoutumé de produire dans les ames qui sont bien préparées, il importe de savoir comment il se faut préparer pour bien recevoir ces deux sacremens.

DEMANDE XXX. Quelle doit être la pureté d'intention, et ses marques?

La première préparation est la pureté d'intention; la seconde, l'attention; et la troisième, l'humilité.

1. La pureté d'intention est totalement nécessaire, non-seulement à la réception des sacremens, mais encore en tout ce que nous faisons. Or, l'intention est pure lorsque nous recevons les sacremens, ou faisons quelque autre chose, quelle qu'elle soit, pour nous unir à Dieu, et pour lui être agréables, sans aucun mélange de propre intérêt.

La marque de ceci est, si, désirant communier, l'on ne le permet pas, ou si après la communion, ne sentant pas de consolation, vous ne laissez pas de demeurer en paix; car l'inquiétude de n'avoir pas communié, ou de n'avoir pas eu de consolation en la communion, est une marque que votre intention étoit impure, et que vous ne recherchiez pas de vous unir à Dieu, mais aux consolations, puisque votre union avec Dieu se doit faire sous la vertu de l'obéissance.

DEMANDE XXXI. Quelle doit être l'attention?

La deuxième préparation, c'est l'attention, qui est requise tant pour la grandeur de l'œuvre, comme pour ce que chaque sacrement demande de nous: ainsi, allant à la confession, nous y devons porter un cœur amoureusement douloureux, et à la sainte communion il faut y porter un cœur ardemment amoureux.

DEMANDE XXXII. Quelle doit être l'humilité?

La troisième préparation, c'est l'humilité, vertu tout-à-fait nécessaire pour recevoir abondamment les graces qui découlent par les canaux des sacremens; parce que les eaux coulent bien plus fortement et promptement quand les canaux sont posés en des lieux penchans et tendant en bas.

DEMANDE XXXIII. Quel doit être l'abandonnement à la volonté de Dieu?

Une quatrième préparation, c'est l'abandonnement total à la volonté de Dieu, soumettant sans réserve notre volonté et toutes nos affections à sa domination; je dis sans réserve, parce que l'amour-propre se réserve toujours quelque chose. Les personnes spirituelles, par exemple, allant à la communion, se réservent la volonté

d'avoir des vertus : les unes la prudence, pour savoir vivre bonorablement; les autres un grand courage pour faire des œuvres excellentes pour son service; d'autres l'humilité, si nécessaire pour donner le bon exemple; les autres des consolations à l'oraison : mais de simplicité, de douceur de cœur, de vraie humilité de cœur, qui font aimer la propre abjection, ou de vraie mortification, point de nouvelles.

Le vrai moyen donc de faire cette union est que notre Seigneur se donnant tout à nous, nous nous donnions aussi réciproquement tout à lui, afin de pouvoir dire véritablement : Je ne vis plus en moi, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

Demande XXXIV. Quel doit être le dénuement du cœur à cet effet?

La cinquième préparation est de vider son cœur de toutes choses, afin que notre Seigneur le remplisse de tout lui-même, une seule communion bien faite étant capable de nous rendre saints et parfaits. La cause pourquoi nous ne recevons point cette grace de sanctification, n'est autre chose sinon que nous ne laissons pas régner notre Seigneur en nous comme sa bonté le désire. Il vient en nous, ce bien-aimé de nos ames, et il trouve nos cœurs tout pleins de désirs, d'affaires, et de petites volontés qui l'empêchent de s'en rendre le maître et le gouverneur.

Le cœur est vide à la vérité, absolument parlant, parce que l'on a rejeté et détesté le péché mortel et toutes sortes d'affections mauvaises ; mais tous les coins et recoins de nos cœurs sont pleins de mille choses indignes de paroître en la présence de ce roi souverain, qui lui lient les mains, et l'empêchent de nous départir les biens et les graces que sa bonté avoit désir de nous faire, s'il nous eût trouvés préparés.

Demande XXXV. Quelles fins et intentions peut-on avoir principalement en la communion?

L'on peut communier pour diverses fins.

1. Pour demander à Dieu la délivrance de quelque tentation ou affliction, soit pour nous, soit pour nos amis.

2. Pour demander quelque vertu sous cette condition de nous unir par ce moyen plus parfaitement à Dieu, quoique d'ordinaire l'affliction le fasse plus efficacement, parce que l'on se ressouvient plus souvent de Dieu, et qu'il est souvent meilleur pour nous de produire les actes des vertus, que de les avoir en habitude; la répugnance qu'on ressent à les pratiquer servant davantage à nous humilier; et que l'humilité vaut mieux que tout cela.

Demande XXXVI. Quelles sont les marques qu'on profite de la communion?

La marque qu'on profite de la réception des sacremens, est si l'on avance par les vertus qui leur sont propres, comme si de la confession on tire l'amour de sa propre abjection et l'humilité, parce que la mesure de l'humilité est la bonne marque de notre avancement; car quiconque s'humilie, sera exalté : être exalté, c'est être avancé.

Si par la sainte communion l'on devient plus douce, puisque la vertu de ce divin sacrement, qui est tout doux, tout suave, et tout miel, est la douceur. Mais si, au contraire, vous ne devenez pas plus humble ni plus douce, vous méritez qu'on vous lève le pain, puisque vous ne voulez pas travailler (1).

(1) Entretien XVIII.

ENCOURAGEMENT

A LA SAINTE COMMUNION.

Souvenez-vous (Philotée) que le Sauveur a institué le très-auguste sacrement de l'Eucharistie, qui contient réellement sa chair et son sang, afin que qui le mange, vive éternellement.

Quiconque en use donc souvent avec dévotion, affermit tellement la santé et la vie de son ame, qu'il est presque impossible qu'il soit empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection : on ne peut être

nourri de cette chair de vie, et vivre des affections de mort.

Si les hommes demeurant au paradis terrestre pouvoient ne mourir point selon le corps, par la force du fruit vital que Dieu y avoit mis, à plus forte raison peuvent-ils ne point mourir spirituellement par la vertu de ce sacrement de vie.

Si les fruits les plus tendres et sujets à corruption se conservent aisément toute l'année étant confits au sucre ou au miel, nos cœurs, quoique frêles et imbécilles, seront préservés de la corruption du péché, étant sucrés et emmiellés de la chair et du sang incorruptibles du Fils de Dieu.

O Philotée, les chrétiens qui seront damnés demeureront sans réplique lorsque le juste juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puisqu'il leur étoit si aisé de se maintenir en vie et en santé par la manducation de son corps, qu'il leur avoit laissé à cette intention.

Misérables, dira-t-il, pourquoi êtes-vous morts ayant à commandement le fruit et la viande de la vie?

De communier tous les jours, ni je ne le loue, ni je ne le blâme; mais de communier tous les jours de dimanche, j'y convie et y exhorte un chacun, pourvu que l'esprit soit sans affection de pécher. Cet avis est de S. Augustin.

La disposition requise pour une si fréquente communion que tous les jours, devant être fort exquise, il n'est pas bon de le conseiller généralement; mais aussi cette disposition se pouvant trouver en plusieurs bonnes ames, il ne seroit pas bon non plus d'en divertir et d'en dissuader généralement un chacun : il faut avoir égard en cela à l'état intérieur d'un chacun en particulier. Le plus assuré est de suivre l'avis de quelque digne directeur, après quoi s'en tenir à la réponse de sainte Catherine de Sienne, appuyée de S. Augustin, priant qu'on ne blâme point, non plus que ce grand saint, le fréquent usage de cette sainte action.

Je vous exhorte donc avec S. Augustin, et vous conseille bien fort de communier tous les dimanches tant qu'il vous sera possible, puisque vous n'avez aucune sorte d'affection au péché mortel, ni véniel.

Vous pourriez encore communier plus souvent que tous les dimanches, si votre père spirituel le trouvoit bon; puisque votre disposition seroit plus excellente, non-seulement n'ayant pas l'affection de pécher, mais n'ayant pas même l'affection du péché.

Plusieurs légitimes empêchements de la part de ceux avec lesquels vous vivez pourroient donner occasion au sage conducteur de vous dire que vous ne communiiez pas si souvent.

Par exemple : 1. Si étant en quelque sujétion, et vos supérieurs étant si bizarres qu'ils s'inquiètent de vous voir communier si souvent, condescendre en quelque sorte à leur infirmité, et ne communier que de quinze en quinze jours, au cas néanmoins qu'on ne puisse aucunement vaincre la difficulté, quoique je puisse dire assurément que la plus grande distance des communions est celle de mois à mois pour ceux qui veulent servir Dieu dévotement.

2. Si vous êtes prudente, il n'y a ni père, ni mère, ni femme, ni mari, qui vous empêche de communier souvent; puisque le jour de votre communion vous ne laisserez pas d'avoir le soin qui est convenable à votre condition, et que vous en serez plus douce, plus gracieuse en leur endroit, et ne leur refuserez aucune sorte de devoirs.

3. Les fonctions conjugales même n'excluent personne de la communion, si d'ailleurs la dévotion provoque à la désirer. Les premiers chrétiens communioient tous les jours, quoique mariés et bénis de la génération des enfans. C'est pourquoi j'ai dit que la fréquente communion ne donnoit aucune incommodité, ni aux pères, ni aux femmes, ni aux mères, pourvu que l'ame qui communie soit prudente et discrète.

4. Quant aux maladies corporelles, celle-là seule peut être un légitime empêchemēnt à cette sainte participation, qui provoque au fréquent vomissement.

5. Pour communier tous les huit jours, il est requis de n'avoir ni péché mortel, ni aucune affection au péché véniel; mais pour communier tous les jours, il faut outre cela avoir surmonté la plupart des mauvaises inclinations, et que ce soit par l'avis du père spirituel (1).

(1) Phil., part II, ch. XX.

Pratiques particulières pour la sainte communion.

Commencez le soir précédent à vous préparer à la sainte communion par plusieurs aspirations et élancemens d'amour, vous retirant un peu de meilleure heure, afin de vous pouvoir aussi lever plus matin.

Si la nuit vous vous réveillez, remplissez soudain votre cœur et votre bouche de quelques paroles odorantes, par le moyen desquelles votre ame soit parfumée pour recevoir l'Époux, lequel veillant pendant que vous dormez, se prépare à vous apporter mille graces et faveurs, si de votre part vous êtes disposée à le recevoir.

Le matin, levez-vous avec grande joie, pour le bonheur que vous espérez ; et vous étant confessée, allez avec une égale confiance et humilité prendre cette viande chaste qui vous nourrira à l'immortalité.

Après avoir dit les paroles sacrées, *Seigneur, je ne suis pas digne, etc.*, ne remuez plus votre tête ni vos lèvres, soit pour prier, soit pour soupirer ; mais ouvrant doucement et modestement votre bouche, et élevant votre tête autant qu'il faut pour donner commodité au prêtre de voir ce qu'il fait, recevez, pleine de foi, d'espérance et de charité, celui lequel, auquel, par lequel, et pour lequel, vous croyez, espérez et aimez.

Considérez le prêtre comme une abeille mystique, lequel ayant pris sur l'autel le Sauveur du monde, vrai Fils de Dieu, qui comme une rosée est descendu du ciel, et vrai Fils de la Vierge, qui comme fleurs et sorti de la terre de notre humanité, le met en viande de suavité dedans votre bouche et dedans votre corps.

L'ayant reçu, excitez votre cœur à venir faire hommage à ce Roi de salut ; traitez avec lui de vos affaires intérieures. Considérez-le devant vous et dedans vous, où il s'est mis pour votre bonheur : faites-lui tout l'accueil qui vous sera possible, et comportez-vous en sorte que l'on connoisse en toutes vos actions que Dieu est avec vous.

Ne pouvant pas avoir le bien de communier réellement à la sainte messe, communiez au moins de cœur et d'esprit, vous unissant par ardent désir à cette chair vivifiante du Sauveur.

Votre grande intention en la communion doit être de vous avancer, fortifier, et consoler en l'amour de Dieu : vous devez recevoir pour l'amour ce que le seul amour vous fait donner.

Le Sauveur ne peut être considéré en une action ni plus amoureuse, ni plus tendre, que celle de la communion, en laquelle il s'anéantit, par manière de dire, et se réduit en viande, afin de pénétrer nos ames et s'unir intimement au cœur et au corps de ses fidèles.

Les mondains vous demandent pourquoi vous communiez si souvent, dites-leur que c'est pour apprendre à aimer Dieu, pour vous purifier de vos imperfections, pour vous délivrer de vos misères, pour vous consoler en vos afflictions, pour vous appuyer en vos foiblesses.

Dites-leur que deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaits, parce que étant bien disposés ils auroient grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection ; et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection ; les forts, afin qu'ils ne deviennent foibles ; et les foibles, afin qu'ils deviennent forts ; les malades, afin d'être guéris ; les sains, afin qu'ils ne tombent en maladie ; et que pour vous, comme imparfaite, foible et malade, vous avez besoin de souvent communiquèr avec votre perfection, votre force et votre médecin.

Dites-leur que ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires mondaines, doivent communier souvent, parce qu'ils en ont nécessité ; et que celui qui travaille beaucoup, et qui est chargé de peine, doit aussi manger les viandes solides et souvent.

Dites-leur que vous recevez le saint sacrement pour apprendre à le bien recevoir, pour ce qu'on ne fait guère bien une action à laquelle on ne s'exerce pas souvent. Communiez souvent, Philotée, et le plus souvent que vous pourrez, avec l'avis de votre père spirituel, et croyez qu'à force d'adorer et manger la beauté, la bonté, et la pureté même en ce divin sacrement, vous deviendrez toute belle, toute bonne, et toute pure (1).

(1) Phil., part II, ch. XXI.

EXERCICE

DE LA PRÉPARATION

A LA SAINTE COMMUNION,

PAR LE BON ÉTAT DES TROIS PUISSANCES DE L'AME,

QUI CONSISTE EN LA PURGATION DE CERTAINES CHOSES, ET DE L'ORNEMENT DE QUELQUES AUTRES.

§ I. Préparation de l'entendement.

1. Purger l'entendement de toute curiosité, comment le vrai corps de Notre-Seigneur avec son sang, son ame et sa divinité, sont tout entiers en la sainte hostie, et tout en ses parties; qu'il soit un vrai corps, et en même temps au Ciel et en la terre, en tant de lieux et d'hosties, sur tant d'autels, et en tant de bouches.

Qui sait comment Dieu créa le monde, notre ame, et la mit dans notre corps? De même de ce mystère adorable, il suffit qu'il l'a pu, et qu'il l'a fait; c'est à nous de le croire.

La manne tomboit de nuit, non de jour; personne ne savoit comment elle se faisoit; le matin on la voyoit toute faite et descendue. Voyons aussi la manne eucharistique sur nos autels et dans nos poitrines.

S'il nous vient quelque doute ou tentation là-dessus, n'y répondons que par le mépris et l'abomination, sans aucune subtilité ni raisonnement, mais en nous humiliant sous la puissance de Dieu, disant de cœur et de bouche :

Élévation.

O sainte et immense toute-puissance de mon Dieu, mon entendement vous adore, trop honoré de vous reconnoître et de vous faire l'hommage de son obéissance et soumission! Oh que vous êtes incompréhensible, et que je suis joyeuse de ce que vous l'êtes! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre; car vous seriez petit, si une chétive capacité vous comprenoit. Hé quoi, petit moucheron, nourri parmi la pourriture de ma chair, voulez-vous brûler vos ailes à cet immense feu de la puissance divine, laquelle consumeroit et dévoreroit les séraphins, s'ils se fourroient à telle curiosité? Non, petit papillon, il vous appartient d'adorer et abîmer, et non pas de sonder la profondeur de ce mystère. Arrière, Satan! souviens-toi, malheureux, que ton outre-cuidance de vouloir voler trop haut t'a précipité en enfer. Je m'empêcherai bien de faire un tel saut, moyennant la grace de mon Dieu. Tu trompas ainsi la pauvre Eve, lui voulant apprendre à savoir autant que Dieu; mais tu ne m'attrapperas pas, car je veux croire et ne rien savoir.

Parer l'entendement de considérations saintes, non de la manière que Notre-Seigneur y est. Les Israélites ne demandèrent pas comment la manne se faisoit, mais ce que c'étoit : Man-hu, qu'est-ce ceci? Considérez donc que c'est le vrai corps de Notre-Seigneur, son sang, son ame, sa divinité; qu'il s'unit à nous par la communion la plus intime qui se puisse concevoir merveilleuse et pleine d'amour.

Élévation.

Peu m'importe, ô mon Dieu, que je sache comment vous venez à moi en ce divin sacrement : il suffit que je croie très-certainement que c'est vous-même, votre vrai corps, votre vrai sang, votre ame et votre divinité, que c'est le mystère de la plus intime union et communication que votre amour a pu inventer pour vous unir à nous, et nous communiquer les plus précieux dons de votre divin amour. Je le crois ainsi, ô mon très-cher Sauveur. En cette disposition, venez, unissez-vous à moi, et prenez possession de mon cœur.

§ II. Préparation de la mémoire.

La purger de la souvenance des choses périssables de la terre et des affections mondaines. Figure de ceci dans la manne, qui ne tomboit que dans le désert, loin des villes et des bourgades. On retroussoit les habits, mangeant l'agneau pascal, afin que rien ne flottât sur la terre. Abraham laissa l'âne et les serviteurs au bas de la montagne ; c'est-à-dire qu'il faut mettre bas toutes les pensées des choses temporelles jusques après la sainte communion, pour ne penser qu'aux bienfaits de Dieu, comme la création, la conservation, et la passion, selon l'institution de ce divin sacrement.

Élévation.

Arrière donc toutes les pensées de la terre : ma plus grande application, ô divin Sauveur de mon ame, est de vous recevoir et de me ressouvenir de vos bienfaits, surtout de celui de ma rédemption, en mémoire duquel vous m'avez laissé le même corps en ce sacrement, qui souffrit pour nous sur la croix ; afin qu'en le recevant je me ressouvinsse de la sanglante journée en laquelle par son amère passion, il nous délivra de la damnation.

C'est en cette disposition, ô mon très-cher Sauveur, que je désire vous recevoir maintenant, et vous témoigner reconnoissance de cet inestimable bienfait.

§ III. Préparation de la volonté.

La purger des affections déréglées, même des choses bonnes. Les affections sont les pieds de l'ame, qui la portent partout où elle va : c'est s'en purger que de n'en avoir plus pour les choses de la terre.

En figure de ceci les Israélites mangeoient l'agneau pascal avec les souliers aux pieds. Et notre Seigneur les lave aux apôtres avant l'institution de ce divin sacrement, pour marquer que les affections doivent être très-pures en s'en approchant.

L'on ne cueilloit la manne qu'à la fraîcheur et avant le lever du soleil, pour dire que les ardeurs des affections naturelles empêchent qu'on ne recueille les fruits de cette manne céleste, et qu'on n'y doit venir qu'avec une volonté fraîche et non échauffée d'autre désir que d'en profiter. J'ai désiré, dit notre Seigneur, d'un ardent désir de manger cette pâque avec vous. Voilà notre règle, et le modèle que nous devons imiter.

Élévation.

O divine manne qui renfermez les délices du corps et du sang de mon Sauveur Jésus-Christ, c'est vous seule que je désire et que je souhaite ardemment de recevoir aujourd'hui. Rendez-moi amères toutes les délices des sens et les autres plaisirs de la vie. Faites que les désirs de mon cœur et les affections de ma volonté ne soient jamais que pour vous, et que jamais elle ne goûte aussi d'autres délices que celles de votre divin amour. Montrez-vous à moi, ô le souverain bien-aimé de mon ame, et que tout autre bien me soit à jamais à dégoût.

AVIS SUR L'USAGE DE CES PRATIQUES.

1. Si la tentation de la curiosité ne vous inquiète pas, ne lui ouvrez pas la porte ; mais jouissez avec humilité et actions de graces de la simplicité de la foi.

2. Si elle vous importune, résistez-y courtement par forme de simple rejet et détestation, à l'exemple de notre Seigneur : *Arrière, Satan, tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.*

3. Si la tentation continue, ne laissez pas de communier.

4. Fuir la curiosité aux autres moindres choses. Arrêtez-vous à la seule connoissance de notre Seigneur Jésus-Christ crucifié.

1. Quant à la considération, dès le jour précédent, à l'oraison et à l'examen, dressez votre pensée vers Notre-Seigneur en ce divin sacrement.

2. Usez de quelques élans et pensées affectives à ce sujet.

3. Appliquez même l'oraison mentale au même sujet, considérant Notre-Seigneur vous y présentant les mêmes bienfaits ou vous donnant les mêmes enseignemens qu'il a donnés aux autres, et ainsi des autres mystères.

4. Ressouvenez-vous des plus signalés bienfaits reçus de notre Seigneur au jour de la communion.

5. Employez même l'imagination pour vous exciter à la dévotion vers le divin Sauveur qui se donne à vous, soit vous

représentant les caresses de Notre-Dame et de S. Joseph, en portant ce divin enfant en son enfance, et les goûts et consolations extraordinaires qu'ils ressentoient en le baisant, le caressant; comme aussi les douceurs que ressentit Notre-Dame, lorsqu'elle le conçut à la parole de l'ange par l'opération du Saint-Esprit.

Voici l'usage de tous ces avis.

Élévation.

O sacré pain de vie! comme je viens à vous en la simplicité de ma foi, pour me nourrir et me substanter de votre précieuse chair, donnez-vous aussi à moi en la douceur et la plénitude de votre amour. Que toute autre connoissance des choses créées périsse en mon esprit à l'aspect et à la lumière de vos vérités. Que toute ma science et ma connoissance soit de vous connoître, ô Jésus crucifié pour mon amour, dont vous me laissez un parfait mémorial en ce sacrement!

Quand sera-ce, ô mon ame, qu'ainsi qu'un cerf altéré, tu étancheras les ardeurs de ta soif dans les sources sacrées de ton Sauveur! Ah! quand viendrai-je, et quand me présenterai-je devant lui! Ce n'est plus chez le pharisien que je vous chercherai avec la Madeleine, ni à l'entour du sépulcre, mais dans votre maison, ô mon Dieu! sur cet autel et dans votre tabernacle. Je sais bien que j'en suis indigne, ô mon Dieu! mais comme un autre prodigue, je retourne à vous, et vous demande miséricorde et la grace de rentrer à votre service.

J'avoue avec une Cananée que je ne mérite pas le pain entier qui est préparé aux enfans, mais les petites miettes qui tombent de votre sainte table pour la nourriture et la guérison de toutes les misères de mon ame.

Mais qui suis-je, et qui êtes-vous, ô mon Dieu, qui venez à moi? et d'où me vient ce bonheur, que vous ne refusiez point d'habiter dans mon ame pécheresse? Venez donc à la bonne heure, ô divin Epoux de mon ame! baisez-moi, puisque vous le voulez, du sacré baiser de votre bouche, et suppléez par l'excès de votre bonté à toutes mes indignités et misères. Que ce soit le sacré gage de l'intime union et de la liaison indissoluble que vous voulez faire avec mon ame.

Pour le temps d'après la communion.

Le temps le plus précieux, et qui doit être le mieux ménagé, est celui d'après la communion. C'est alors qu'il faut réveiller et réitérer les actes d'une vive foi, d'une profonde adoration et respect en la présence réelle de notre Seigneur Jésus-Christ en nous: c'est pour lors qu'il faut exciter et convier toutes les puissances de notre ame à lui venir faire hommage, et par mille saintes affections lui témoigner notre reconnoissance et amour, tantôt par la crainte de le contrister et l'éloigner de nous, tantôt par les témoignages de confiance, de joie, et de jubilation intérieure d'amour, par la suavité et les goûts intérieurs de sa divine présence, d'actions de graces, de résolutions de le servir et protestation d'une inviolable fidélité.

Élévation.

C'est donc vous, mon Seigneur et mon Dieu, qui vous trouvez présent dans mon ame, comme je l'ai cru. Ah! je le ressens maintenant. C'est vous, ô divin Jésus, qui êtes le roi de gloire, et le Fils du Père éternel, qui habitez au milieu de moi, sur mon cœur et dans ma poitrine. Hé! de grace, Seigneur, ne vous en séparez jamais, mais demeurez toujours avec moi; car, hélas! il se fait tard, et l'heure de mon départ s'approche. Ah! je ne craindrai pas tous les maux qui peuvent m'accueillir, puisque vous êtes avec moi; au contraire, j'ai tout sujet de joie, et de croire que c'est maintenant que le Père éternel m'aimera, puisque c'est son Fils bien-aimé qui habite en moi. C'est lui qui m'a fait cette joie, et quiconque l'entendra s'en réjouira avec moi. Faites-le donc, anges bienheureux, qui êtes toujours présens, et dans un profond respect, auteur de ce divin sacrement. C'est maintenant que je dis avec la divine épouse, que mon bien-aimé est à moi, et que je suis toute sienne; car il repose sur mon cœur, et au milieu de ma poitrine. O Père de miséricorde! parce que vous m'avez fait cette grace de me donner votre propre Fils, je vous bénirai de bénédictions immortelles, et multiplierai vos louanges comme les étoiles du firmament. Il est trop juste, Seigneur, que vous soyez mon Dieu, et que je vous serve, puisque vous m'avez donné un pain si délicieux pour ma nourriture; et la

pierre de mon cœur, ci-devant endurcie, sera votre maison, et je vous bénirai et louerai éternellement.

Je n'ai rien dit du nettoiement de la conscience qui se fait par la confession, parce que chacun sait qu'il le faut faire, ou le soir auparavant, ou le matin du lendemain, et toujours avec soin et humilité.

Au reste, parce que le plus grand moyen de profiter en la vie spirituelle c'est la dévote confession, je vous la recommande, dit le même saint prélat. Prenez garde pourtant que ce ne soit jamais par manière d'acquit, ou par coutume, mais toujours pour glorifier Dieu, vous unir à lui, et prendre force pour supporter les tentations et afflictions, qui ne manqueront jamais en cette vie

ASPIRATIONS A LA SAINTE COMMUNION.

O sainte et glorieuse vie, c'est en la communion du corps et du sang de mon divin Sauveur que je trouve des gages de ton éternité bienheureuse. Faites, ô mon très-cher Sauveur, que dès maintenant et à l'heure de mon départ de cette vie, vous me serviez de soutien et de viatique pour me rejoindre inséparablement à vous, et que vous y soyez à jamais ma vraie vie.

Aspiration dévote au saint sacrement de l'autel, et à la vision bien heureuse dont il est le gage.

Dans le ciel, ah! mon Dieu, quelle faveur! votre divinité s'unira elle-même à notre entendement, sans entremise d'espèce ni de représentation quelconque; mais elle s'appliquera et joindra elle-même d'une union si parfaite, que cette intime présence tiendra lieu de représentation et d'espèce. O vrai Dieu! quelle suavité à l'entendement humain d'être à jamais uni à son souverain objet, recevant, non sa représentation, mais la propre essence de sa divine vérité et majesté!

C'est là, ô mon Dieu, que votre bonté paternelle ne se contente pas de faire recevoir sa propre substance en notre entendement, c'est-à-dire de nous faire voir sa divinité; mais par un abîmé de votre douceur vous appliquerez vous-même votre substance divine à notre esprit, afin que nous l'entendions, non pas en espèce ou représentation, mais en elle-même et par elle-même; en sorte que votre substance paternelle et éternelle serve d'espèce aussi bien que d'objet à notre entendement.

Bonheur infini, qui ne nous a pas seulement été promis en l'autre vie, mais dont nous avons des arrhes au très-saint Sacrement de l'Eucharistie, en ce festin perpétuel de la grace divine; car c'est là où nous recevons le sang du Sauveur en sa chair, et sa chair en son sang; son sang nous étant appliqué par sa chair, sa substance par sa substance à notre propre bouche corporelle; afin que nous sachions qu'ainsi il nous appliquera son essence divine au festin éternel de la gloire. Il est vrai qu'ici bas cette faveur nous est faite réellement, mais à couvert sous les espèces ou apparences sacramentelles; là ou au Ciel, la divinité se donnera à découvert, et nous la verrons face à face, comme elle est. Ainsi soit-il (1).

Élans ou saillies de l'amour de bienveillance vers notre Seigneur après la sainte communion.

Que vous rendrai-je, ô Seigneur, pour toutes les faveurs dont vous comblez mon ame maintenant? Je vous ai dit: Seigneur, vous êtes mon Dieu, qui, tout plein de votre infinie bonté, ne pouvez avoir indigence, ni de mes biens, ni de chose quelconque; mais si par imagination de chose impossible je pouvois penser que vous eussiez besoin de quelque bien, je ne cesserois jamais de vous le souhaiter au péril de ma vie, de mon être, et de tout ce qui est au monde.

Que si étant ce que vous êtes, et que vous ne pouvez jamais cesser d'être, il étoit possible que vous reçussiez quelque accroissement de bien, ô bon Dieu! quel désir aurois-je que vous l'eussiez! Alors, ô Seigneur éternel! je voudrois voir convertir mon cœur en souhait, et ma vie en soupirs, pour vous désirer ce bien-là. Ah! mais pourtant, ô le sacré bien-aimé de mon ame, je ne désire pas de pouvoir désirer aucun bien à votre majesté; au contraire, je me complais de tout mon cœur en ce suprême degré de bonté que vous avez, auquel, ni par désir, ni même par pensée, on ne peut rien ajouter: mais si

(1) Théot., ch. xi.

ce désir étoit possible, ô divinité infinie, ô infinité divine, mon ame voudroit être ce désir, et n'être rien autre que cela, tant elle désireroit de désirer pour vous ce qu'elle se complaît infiniment de ne pouvoir pas désirer, puisque l'impuissance de faire ce désir provient de l'infinie infinité de votre perfection qui surpasse tout souhait et toute pensée.

Hé! que j'aime chèrement l'impossibilité de vous pouvoir désirer aucun bien, ô mon Dieu! puisqu'elle provient de l'incompréhensible immensité de votre abondance, laquelle est si souverainement infinie, que s'il se trouvoit un désir infini, il seroit infiniment assouvi par l'infinité de votre bonté qui se convertiroit en une infinie complaisance (1).

Pensées très-dévotes pour la communion, ou recueillement intérieur auprès de notre Seigneur présent.

O Dieu, permettez-moi, à l'imitation d'un de vos très-chers amans, que je vous dise : Où vous allois-je cherchant, beauté très-infinie? Je vous cherchois dehors, et vous étiez au milieu de mon cœur.

Imaginez-vous, ô mon âme, la très-sainte Vierge Notre-Dame : lorsqu'elle eut conçu le Fils de Dieu, son unique amour, l'ame de cette mère bien-aimée se ramassa toute, sans doute, autour de cet enfant bien-aimé ; et parce que ce divin ami étoit au milieu de ses entrailles sacrées, toutes les facultées de son ame se retirèrent en elle-même, comme de saintes avettes dedans la ruche en laquelle étoit leur miel ; et à mesure que la divine grandeur s'étoit, par manière de dire, rétrécie et raccourcie dedans son ventre virginal, son ame agrandissoit et magnifioit les louanges de cette infinie débonnaireté, et son esprit tressailloit de contentement dedans son corps, comme celui de saint Jean dedans celui de sa mère, autour de son Dieu qu'il sentoit. Elle ne lançoit point ni ses pensées, ni ses affections hors d'elle-même, puisque son trésor, ses amours et ses délices étoient au milieu de ses entrailles sacrées.

Avis ou réflexions.

Or, ce même contentement peut être pratiqué par imitation entre ceux qui, ayant communié, sentent par la certitude de la foi ce que ni la chair, ni le sang, mais le Père céleste leur a révélé : que leur Sauveur est en corps et en ame présent d'une très-réelle présence à leur corps et à leur ame par ce très-adorable sacrement. Car comme la mer perle ayant reçu les gouttes de la fraîche rosée du matin, se resserre, non-seulement pour les conserver pures de tout mélange qui s'en pourroit faire avec les eaux de la mer, mais aussi pour l'aise qu'elle ressent d'apercevoir l'agréable fraîcheur de ce germe que le ciel lui envoie; ainsi arrive-t-il à plusieurs saints et dévots fidèles, lesquels ayant reçu ce divin sacrement qui contient la rosée de toutes bénédictions célestes, leur ame se resserre, et toutes leurs facultés se recueillent non-seulement pour adorer ce Roi souverain, nouvellement présent d'une présence admirable à leurs entrailles, mais pour l'incroyable consolation et le rafraîchissement spirituel qu'ils reçoivent de sentir par la foi ce germe divin de l'immortalité en leur intérieur.

Et ce recueillement se fait par l'amour, qui sentant la présence du bien-aimé par les attraits qu'il répand au milieu de leur cœur, ramasse et rapporte toute l'ame vers lui par une très-aimable inclination, par un très-doux contournement, et par un délicieux repli de toutes ses facultés du côté de ce bien-aimé, qui les attire à soi par la force de sa suavité, avec laquelle il lie et tire les cœurs, comme on tire les corps par les cordes et liens matériels (1).

AUTRES EXERCICES

DEVANT ET APRÈS LA COMMUNION.

Méditation pour le commencement de chaque mois avant la sainte communion.

Mettez-vous en la présence de Dieu : priez-le qu'il vous inspire. Imaginez-vous que vous êtes une pauvre servante de notre Seigneur, et qu'il vous a mise en ce monde comme en sa maison.

1. Demandez-lui avec humilité, pourquoi il vous y a mise ; et considérez que ce n'est pas pour aucun besoin qu'il eut de vous, mais afin d'exercer en vous sa libéralité et bonté ; car c'est pour vous donner son paradis, et afin que vous le puissiez

(1) Théot., liv. V.

(1) Théot., liv. VI, ch. 7.

avoir, qu'il vous a donné l'entendement pour le connoître, la mémoire pour vous ressouvenir de lui, la volonté et le cœur pour l'aimer et le prochain aussi, l'imagination pour vous le représenter et ses bienfaits, tous vos sens pour le servir, les oreilles pour ouïr ses louanges, la langue pour le louer, les yeux pour contempler ses merveilles, et ainsi des autres.

2. Considérez qu'étant créées à cette intention, toutes actions contraires à cela doivent être entièrement évitées; et celles qui ne servent de rien à cela, doivent être méprisées.

3. Considérez quel malheur c'est au monde de voir que les hommes, pour la plupart, ne pensent point à cela; mais il leur est avis qu'ils sont en ce monde pour bâtir des maisons, agencer des jardins, avoir des vignes, amasser de l'or, et semblables choses transitoires.

4. Faites réflexion sur votre misère, qui a été si grande quelque temps, que vous avez été de ce nombre.

AFFECTIONS ET ÉLÉVATIONS.

Hélas! Seigneur, que pensois-je, quand je ne pensois pas en vous? De quoi me ressouvenois-je, quand je vous avois oublié? Qu'aimois-je, quand je ne vous aimois pas? N'étois-je pas misérable de servir la vanité, au lieu de la vérité? Hélas! le monde, qui n'est fait que pour me servir, dominoit et maîtrisoit mes affections. Je vous renonce, pensées vaines, souvenances inutiles, amitiés infidèles, services perdus et misérables.

Faites résolution de vaquer ci-après plus fidèlement à ce que Dieu désire de vous.

Ah! Seigneur, vous serez ci-après l'unique lumière de mon entendement : vous serez l'objet de ma souvenance, qui ne s'occupera plus qu'à se représenter la grandeur de votre bonté si divinement exercée en mon endroit; vous serez les seules délices de mon cœur, et l'unique bien-aimé de mon ame; vous, mon Seigneur, qui pour me faire un abrégé de tous vos dons et libéralités, vous vous renfermez et vous donnez à moi en cet adorable et très-auguste sacrement.

Application particulière.

Ah! Seigneur, j'ai telles et telles pensées, mais je m'en abstiendrai ci-après : j'ai trop de mémoire des piques et injures, je la perdrai dorénavant : mon cœur est encore attaché à telle et telle chose qui est inutile ou préjudiciable à votre service et à la perfection de l'amour que je vous dois, je le retirerai et dégagerai absolument; moyennant votre grace, afin qu'il soit pour jamais tout à vous. Faites-moi cette grace, O mon Dieu; et pour preuve de ma fidélité, agréez telle et telle pratique que je me propose en ce jour.

Et puisque aujourd'hui je dois participer au calice de vos délices, que je participe aussi par reconnaissance à celui de vos amertumes, par l'acceptation volontaire des peines et contradictions que vous permettrez m'arriver; me souvenant que personne ne sera couronné de roses, qu'il ne le soit premièrment de vos épines.

Choix du divin amour en la sainte communion.

O amour éternel de mon Dieu, mon ame vous requiert et vous choisit éternellement. Hé! venez, Esprit-Saint, et enflammez mon cœur de votre dilection. Ou aimer, ou mourir. Mourir et aimer soit ma vie : mourir à tout autre amour pour vivre à celui de Jésus, afin que nous ne mourions point éternellement; mais que vivant en votre amour éternel, ô divin Sauveur de nos ames, nous chantions éternellement : Vive Jésus, j'aime Jésus, vive Jésus que j'aime, j'aime Jésus qui vit et règne ès siècles des siècles. Amen (1).

Élans et affections très-dévotes vers notre Seigneur, en qualité d'agneau en la sainte Eucharistie.

Je vous adore, ô vrai Agneau de Dieu qui ôtez les péchés du monde. O saint et divin Agneau, que j'étois misérable sans vous! Hélas! je ne suis revêtu que de votre laine, laquelle couvre ma misère devant la face de votre Père. En votre passion, Seigneur, vous avez été fait comme une brebis que l'on tond. Mais qui est cette divine toison, sinon le mérite, sinon les exemples, sinon les mystères de la croix? Mais qu'est cette divine croix, sinon la belle quenouille de la sainte Épouse, à laquelle la laine de cet innocent Agneau est précieusement liée, ce mérite, cet exemple, ce mystère? Ah! puissé-je filer con-

(1) Théol., liv. XII.

tinuellement par considérations, espirations et saints exercices, et tirer par une sainte imitation dans le fuseau de mon cœur toute cette blanche et délicate laine! afin que le drap qui s'en fera me couvre et me garde de confusion au jour de ma mort, et me défende en cette vie des froideurs de la neige ; je veux dire de l'état de la tépidité mortelle, si contraire à la ferveur de l'amour que vous désirez de moi, particulièrement en ce divin sacrement.

Sentimens d'humilité sur le retardement et la privation, pour quelque temps, de la sainte communion.

Ah ! Seigneur, c'est avec un véritable sentiment de ma propre abjection que je demeure un peu en la posture de la Cananée. Oui. Seigneur, je ne suis pas digne de manger le pain des enfans ; je suis vraiment une chienne qui rechigne et mord le prochain sans sujet, par mes paroles d'impatience. Mais si les chiens ne mangent pas le pain entier, au moins ne leur refuse-t-on pas les miettes de la table de leur maître : ainsi, ô mon maître très-débonnaire, je vous demande, sinon votre digne corps, au moins les bénédictions qu'il répand sur ceux qui en approchent par amour.

C'est le sentiment que vous pourrez faire aux jours que vous deviez communier, et ne communierez pas.

Élans d'amour vers le saint sacrement en présence de cette sacrée humanité, dans le désir de la recevoir.

O Jésus, ô très-cher Sauveur de nos cœurs! puisque nous sommes tous les jours à votre table, pour manger non-seulement votre pain, mais vous-même, qui êtes notre pain vivant et sur-essentiel, faites que tous les jours nous fassions une bonne et parfaite digestion de cette viande très-parfaite, et que nous vivions perpétuellement de votre sacrée douceur, bonté et amour. Augmentez en mon très-chétif cœur ce très-désirable désir ; mais aussi favorisez-le, s'il vous plaît, de quelque effet correspondant à ce désir.

J'espère que votre Saint-Esprit me comblera un jour de son saint amour : mais en attendant cette grâce, j'espérerai perpétuellement, et ferai place à ce feu sacré, vidant mon cœur de moi-même, autant qu'il me sera possible. Ah ! que je serai heureuse, si je puis changer ce moi-même à cet amour, qui me rendant plus une, me videra parfaitement de toute multiplicité, pour n'avoir au cœur que la souveraine unité de la très-sainte Trinité, qui soit à jamais bénite aux siècles des siècles. Amen.

Élans d'amour à notre Seigneur se donnant à nous en qualité de viande en la communion.

O mon âme, que rendrons-nous à ce céleste Époux, qui pour s'unir plus intimement à nous, est venu jusqu'à cet excès d'amour, que de s'anéantir et de se rendre viande pour nous qui ne sommes que la pâture et la viande des vers? Je ne puis, Seigneur, mieux correspondre à cet amour que de communier en votre esprit, m'anéantissant pour vous, et vous disant que vous me mangiez, que vous m'avaliez, que vous me digériez et convertissiez en vous; afin que cessant d'être moi-même, je ne sois plus que ce que vous voulez que je sois.

Élans à notre Seigneur dans le désir d'être uni à lui et de le recevoir au saint sacrement de l'autel.

O doux Jésus, mon Sauveur et mon Dieu, que je vous suis redevable pour l'amour que vous me témoignez en ce divin sacrement d'amour, où vous vous rendez plus mien que je ne suis vôtre, et que je ne suis mienne à moi-même. Ah ! qui me fera la grâce pour une bonne fois de vous serrer et coller sur ma poitrine, et que je ne sois fait qu'une même chose avec vous! O! qu'à jamais Jésus soit en mon cœur, qu'il y vive et règne éternellement; que toujours son saint nom soit béni et celui de sa sainte Mère qui nous a donné un tel Fils! Vive Jésus! et que le monde meure, s'il ne veut vivre à Jésus, qui, pour nous donner la vraie vie, s'est livré à la mort pour nous.

Saillie de l'ame fidèle, désireuse de s'unir à notre Seigneur en la divine communion.

Jésus, très-doux Sauveur de mon âme, venez à la bonne heure aujourd'hui reposer sur mon sein comme un sacré faisceau de myrrhe, et y soyez comme un épithème souverain pour tous les trémoussemens de mon cœur. Père éternel, je vous offre votre cœur en vous présentant votre Fils ! veuil-

faveur recevoir tous les nôtres; seul amour leur serve à jamais de vous général pour toutes consola- rmi les traverses et amertumes de .

dévotes à notre Seigneur exposé sur ois durant l'octave, ou en quelque autre té.

anges et esprits bienheureux, qui vez ce très-saint sacrement pour, et qui en cette sainte octave ré- plus abondamment les inspirations sur ceux qui avec révérence et en approchent, apprenez-moi com- ferai pour bien célébrer ces jours s, et surtout l'amour intérieur qui connoître combien est grand l'a- ce divin Sauveur qui, pour se ren- e, a voulu se donner en viande santé spirituelle de nos cœurs, afin nourrissant ils fussent plus par-

eigneur, comment ne le suis-je pas, oir tant de fois reçu dans ma poi- enu sur mon cœur un si divin épi- Hélas! si j'avois mon cœur bien r humilité, et bien abaissé par ab- j'attirerois plus souvent ce sacré moi, et il seroit caché dedans moi; t si amoureux de ces saintes ver- il s'élance amoureusement où il

que doit avoir un prêtre portant notre r à la procession, ou après l'avoir reçu inte communion.

! si je mets en comparaison le être de l'ancienne loi avec le bon- je possède maintenant; si je con- riche pectoral qu'il portoit sur sa , orné de douze pierres précieuses, oyoient les noms des douze tribus ns d'Israël; puis-je pas estimer toral incomparablement plus ri- oiqu'il ne soit composé que d'une rre, qui est la perle orientale que perle a conçue en ses chastes en- le la précieuse rosée du ciel! O on nom être gravé à jamais dans cœur de mon Sauveur, avec celui es élus!

n ame, ne te glorifieras-tu pas ant d'être chevalier de l'ordre de , portant sur ta poitrine ce même Fils qui vit éternellement en la sienne? Ah! qui me fera la grace que mon cœur s'ouvre maintenant pour recevoir ce pré- cieux Sauveur, comme fit autrefois celui d'un de ses plus fidèles amans? Mais hé- las! je n'ai pas le couteau qui lui fendit le sein; car il ne se fendit que par l'effort d'un puissant amour. C'est pourtant le plus grand de tous mes désirs de posséder cet amour.

Élans d'amour, d'actions de graces et d'offrande à notre Seigneur après la sainte communion.

O Jésus, mon très-cher Sauveur, qui m'avez nourri dès ma tendre jeunesse, mais plutôt qui m'avez formé et reçu, comme une aimable nourrice, entre les bras de votre divine Providence dès l'in- stant de ma conception; c'est vous qui m'avez rendu vôtre par le baptême, et m'avez nourri tendrement selon le cœur et selon le corps par un amour incompréhen- sible, et qui, pour m'acquérir la vie, avez supporté la mort, et m'avez repu de votre chair et de votre sang. Hé! que reste-t-il donc, ô mon âme, pour reconnoissance de tant de graces, sinon que ceux qui vivent ne vivent pas à eux-mêmes, mais à celui qui est mort pour eux; c'est-à-dire que nous consacrions au divin amour de la mort de ce cher Sauveur tous les momens de notre vie, rapportant à sa gloire toutes nos actions, toutes nos œuvres, toutes nos pensées et toutes nos affections.

Voyons-le, ô mon ame, ce divin Ré- dempteur étendu sur la croix comme sur un bûcher d'honneur, où il meurt d'amour pour nous, mais d'un amour plus doulou- reux que la mort même, et d'une mort plus amoureuse que l'amour même. Hé! jetons- nous donc en esprit sur lui pour mourir sur la croix avec lui, qui pour l'amour de nous a bien voulu mourir le premier.

Je vous tiendrai, ô Jésus, et ne vous quitterai jamais: je veux mourir avec vous, et brûlerai dedans les flammes de votre amour. Un même feu consumera mon di- vin Créateur et sa chétive créature.

Mon Jésus est tout mien, et je suis toute sienne: je vivrai et mourrai sur sa poi- trine: ni la mort ni la vie ne me séparera jamais de lui(1).

(1) Théot., liv. VII, ch. VIII.

Autres élans à notre Seigneur, après l'avoir reçu en la sainte communion.

Mon Dieu, quelle joie à mon chétif cœur quand je considère que le passereau trouve un repaire, et la tourterelle un nid, où elle met ses poussins. O chère reine du ciel, chaste tourterelle, est-il possible que votre poussin ait maintenant pour son nid ma poitrine? Sainte Épouse, puis-je pas dire avec vous que votre bien-aimé est tout mien, et que je suis toute sienne? Ah! puisque je le tiens maintenant, qu'il demeure à jamais sur mon sein, et que jamais il ne s'en sépare.

Mettez-vous donc, Seigneur, comme un cachet sur mon cœur; et lorsque vous en serez ôté, faites que l'impression y demeure, et qu'il soit à jamais reconnu pour vôtre. Amen.

Élans et sentimens de respect sur la présence de notre Seigneur après la communion.

Mon Dieu, quelle confusion pour moi de me voir encore si pleine de moi-même, après avoir si souvent communié! Hé, cher Jésus! soyez l'enfant de nos entrailles, afin que nous ne respirions ni ressentions partout que vous. Hélas! vous êtes si souvent en moi, pourquoi suis-je si peu souvent en vous? Vous entrez en moi, pourquoi suis-je tant hors de vous? Vous êtes dans mes entrailles, ô mon Dieu! hé! pourquoi ne suis-je dans les vôtres pour y recueillir ce céleste amour qui enivre les cœurs, et qui, comme un vin tout nouveau, faisoit bouillonner de toutes parts cette affection amoureuse dans les entrailles de sa sacrée mère?

Aspiration à la transformation de l'amour sacré en la divine communion.

O Dieu, quand me ferez-vous cette grace que m'ôtant mon chétif cœur, vous mettrez le vôtre à sa place, sinon en ce divin sacrement qui est le souverain gage de votre amour? Mais ce sera plus tôt fait, ô mon Dieu, de rendre le mien tout vôtre, je dis purement, absolument et irrévocablement, et le transformant tout au vôtre bien-aimé.

O Jésus, faites-moi cette grace, je vous en conjure par le vôtre propre et par l'amour que vous y renfermez, qui est l'amour des amours. Si vous ne le faites, ô mon Dieu, du moins ne sauriez-vous empêcher que je n'aille prendre le vôtre, puisque vous ne tenez votre poitrine ouverte que pour m'y donner entrée, ou que votre amour ouvre maintenant la mienne pour donner lieu à mon cœur de s'aller loger avec le vôtre, et ne s'en séparer jamais.

O Seigneur Jésus, sauvez, bénissez, confirmez et consacrez ce cœur qu'il vous a plu consacrer à votre divin amour; et puisque vous lui avez donné l'inspiration de se dédier et consacrer à votre saint nom, que votre saint nom le remplisse comme un baume de divine charité qui, en une parfaite unité, répand les variétés des parfums et odeurs de suavités requises, à l'exemple et édification du prochain. Oui, Seigneur Jésus, remplissez, comblez et faites surabonder en grace, paix, consolation et bénédiction ce foible et misérable cœur, qui en votre nom veut plus fidèlement que jamais travailler à votre gloire. Amen.

HYMNES ET PRIÈRES

POUR CEUX QUI AURONT LA DÉVOTION DE LES RÉCITER

AVANT OU APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

HYMNE

DU TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Pange, lingua, gloriosi
Corporis mysterium,
Sanguinisque pretiosi
Quem, in mundi pretium,
Fructus ventris generosi,
Rex effudit gentium.
Nobis datus, nobis natus
Ex intactâ Virgine,
Et in mundo conversatus,
Sparso verbi semine,

Sui moras incolatûs
Miro clausit ordine.
In supremæ nocte cœnæ,
Recumbens cum fratribus,
Observatâ lege plenè
Cibis in legalibus;
Cibum turbæ duodenæ
Se dat suis manibus.
Verbum caro panem verum
Verbo carnem efficit;
Fitque sanguis Christi merum:
Et si sensus deficit,
Ad firmandum cor sincerum
Sola fides sufficit.
Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui;
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui;
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.
Genitori, genitoque,
Laus et jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque,
Sit et benedictio;
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio. Amen.

Antienne. O sacrum convivium, in quo ristus sumitur, recolitur memoria pas- nis ejus, mens impletur gratiâ et futuræ riæ nobis pignus datur.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis,

℟. Omne delectamentum in se habentem.

OREMUS.

Deus, qui nobis sub sacramento mirabili ssionis tuæ memoriam reliquisti; tribue, æsumus, ita nos corporis et sanguinis sacra mysteria venerari, ut redemptio- tuæ fructum in nobis jugiter sentia- is; qui vivis et regnas in sæcula sæcu- um. Amen.

—

Ma langue, chante le mystère du corps rieux et du sang précieux que Jésus- rist, le fruit du chaste sein de Marie, le i des nations, a répandu pour racheter monde.

Jésus-Christ, qui nous avoit été donné, qui étoit né pour l'amour de nous d'une erge très-pure, après avoir vécu dans monde, et répandu la divine semence sa parole, a achevé le temps de sa de- ure parmi nous, en instituant un mys- e merveilleux.

Étant à table avec ses douze apôtres, la it de la dernière cène, après avoir tièrement accompli la loi en mangeant qu'elle prescrivoit, il voulut leur servir de nourriture, et il se donna lui-même à eux de ses propres mains.

Le verbe fait chair change par sa parole un pain véritable en sa propre chair, et le vin devient le sang de Jésus-Christ. Si les sens y contredisent, la foi suffit pour affer- mir un cœur sincère.

Prosternons-nous donc, et adorons un si auguste sacrement : que les rits anciens fassent place à ce mystère nouveau ; que la foi supplée au défaut des sens.

Gloire, louange, salut, honneur, puis- sance et bénédiction au Père et au Fils ; qu'une même gloire soit rendue au Saint- Esprit, qui procède du Père et du Fils. Ainsi soit-il.

Antienne. O banquet sacré, où nous re- cevons Jésus-Christ, où nous renouvelons la mémoire de sa passion, où l'âme est comblée de grâces, et où le gage de la gloire à venir nous est donné!

℣. Vous leur avez donné un pain céleste.

℟. Qui comprenoit en lui seul toutes les délices imaginables.

PRIONS.

O Dieu, qui nous avez laissé la mémoire de votre passion dans un sacrement si adorable, faites-nous la grace, s'il vous plaît, de révérer de telle sorte les sacrés mystères de votre corps et de votre sang, que nous ressentions sans cesse en nos ames les fruits de la rédemption que vous nous avez méritée ; vous qui vivez et ré- gnez, etc.

PROSE

DU TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Lauda, Sion, Salvatorem,
Lauda ducem et pastorem,
In hymnis et canticis.
Quantùm potes tantùm aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis.
Laudis thema specialis,
Panis vivus et vitalis,
Hodie proponitur.
Quem in sacræ mensa cœnæ
Turbæ fratrum duodenæ
Datum non ambigitur.
Sit laus plena, sit sonora;
Sit jucunda, sit decora
Mentis jubilatio.
Dies enim solemnis agitur,
In quâ mensæ prima recolitur
Hujus institutio.
In hâc mensâ novi regis
Novum Pascha, novæ legis
Phase vetus terminat.

Vetustatem novitas,
Umbram fugat veritas,
Noctem lux eliminat.
Quod in cœnâ Christus gessit,
Faciendum hoc expressit
In sui memoriam.
Docti sacris institutis,
Panem, vinum, in salutis
Consecramus hostiam.
Dogma datur christianis,
Quòd in carnem transit panis,
Et vinum in sanguinem.
Quod non capis, quod non vides,
Animosa firmat fides
Præter rerum ordinem.
Sub diversis speciebus,
Signis tantùm, et non rebus,
Latent res eximiæ.
Caro cibus, sanguis potus,
Manet tamen Christus totus
Sub utraque specie.
A sumente non concisus,
Non confractus, non divisus,
Integer accipitur.
Sumit unus, sumunt mille,
Quantùm isti, tantùm ille;
Nec sumptus consumitur.
Sumunt boni, sumunt mali,
Sorte tamen inæquali,
Vitæ vel interitûs.
Mors est malis, vita bonis,
Vide paris sumptionis,
Quàm sit dispar exitus.
Fracto demùm sacramento,
Ne vacilles, sed memento
Tantùm esse sub fragmento
Quantùm toto tegitur.
Nulla rei fit scissura,
Signi tantum fit fractura,
Quâ nec status nec statura
Signati minuitur.
Ecce panis angelorum,
Factus cibus viatorum,
Verè panis filiorum;
Non mittendus canibus.
In figuris præsignatur,
Cùm Isaac immolatur,
Agnus Paschæ deputatur,
Datur manna patribus.
Bone pastor, panis vere,
Jesu, nostri miserere:
Tu nos pasce, nos tuere,
Tu nos bona fac videre
In terrâ viventium.
Tu qui cuncta scis et vales,
Qui nos pascis hic mortales,
Tuos ibi comensales,
Cohæredes et sodales
Fac sanctorum civium. Amen.

Sion, célébrez la gloire de votre Sauveur; chantez des hymnes et des cantiques à la louange de votre chef et de votre pasteur.

Employez tous les efforts dont vous êtes capable, car il est au-dessus de toute louange, et vous ne pouvez le louer autant qu'il le mérite.

Quel sujet de louange! Un pain vivant et vivifiant nous est présenté en ce jour.

Nous croyons fermement que c'est ce pain qu'il a donné à ses douze apôtres dans le dernier repas qu'il fit avec eux.

Faisons retentir ses louanges de toutes parts, accompagnons-les de joie, et faisons éclater les transports de notre cœur.

Car nous célébrons la solennité de ce jour qui nous rappelle la mémoire de l'origine de l'institution de cet auguste sacrement.

La Pâque de la loi nouvelle met fin, dans cette table du nouveau roi, à toutes les anciennes figures.

Les anciens sacrifices sont abolis par une nouvelle victime, les ombres sont dissipées par la vérité, les ténèbres obscures de la nuit sont chassées par l'éclat de la lumière.

Jésus-Christ nous a ordonné de faire en mémoire de lui ce qu'il a fait lui-même dans ce dernier souper.

Instruits par de si saints préceptes, nous consacrons le pain et le vin, qui se changent en la victime de notre salut.

C'est un dogme parmi les chrétiens, que le pain est changé au corps du Seigneur, et le vin en son sang.

Il n'y a qu'une foi vive et animée qui, s'élevant au-dessus de l'ordre de la nature, nous fait croire fermement ce que nous ne pouvons ni voir ni comprendre.

Des choses merveilleuses sont contenues sous différentes espèces qui perdent leur substance, n'en conservant que les seules apparences.

La chair de Jésus-Christ devient une nourriture, son sang devient un breuvage, et il demeure tout entier sous les deux espèces.

On peut rompre les espèces, mais Jésus-Christ n'est point divisé; celui qui le reçoit, le reçoit tout entier.

Qu'un seul ou que mille le reçoivent, un seul reçoit autant que mille; tous s'en nourrissent sans le consumer.

Les justes et les pécheurs s'en approchent également; mais hélas! quel sort différent! les uns y trouvent la vie, et les autres la mort.

Les pécheurs y trouvent la mort, les justes y reçoivent la vie. Considérez les effets différens que produit une communion qui est la même à l'extérieur.

Quoique les espèces soient divisées, que votre foi, loin de chanceler, vous fasse ressouvenir que chaque partie en contient autant que le tout ensemble.

En rompant les espèces on ne rompt pas le corps de Jésus-Christ, il ne souffre pas la moindre altération.

Voici le pain des anges qui est devenu la nourriture des hommes sur la terre : c'est le vrai pain des enfans, et il ne faut pas le jeter aux chiens.

L'immolation d'Isaac, le sacrifice de l'agneau pascal, et la manne qui servoit de nourriture à nos pères, ont été les figures de ce mystère adorable.

O Jésus, qui êtes le bon pasteur et le pain véritable, regardez-nous favorablement, et daignez nous nourrir, nous protéger, et nous accorder la possession des biens éternels dans la terre des vivans.

Vous qui connaissez tout, et qui pouvez tout; vous qui êtes notre nourriture dans cette vie mortelle, faites qu'après avoir participé à votre table sacrée, nous ayons aussi part à l'héritage et à la société des saints. Ainsi soit-il.

LITANIES DU SAINT SACREMENT.

Kyrie, eleïson.
Christe, eleïson.
Kyrie, eleïson.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Agnus absque macula, miserere nobis.
Manna absconditum, miserere nobis.
Hostia sancta, miserere nobis.
Hostia salutaris, miserere nobis.
Oblatio munda, miserere nobis.
Sacrificium omnium sanctissimum, miserere nobis.
Panis vitæ æternæ, miserere nobis.
Panis angelorum, miserere nobis.
Convivium sacrum in quo Christus sumitur, miserere nobis.
Convivium dulcissimum et suave, miserere nobis.
Refectio animarum sanctarum, miserere nobis.
Mysterium fidei, miserere nobis.
Sacramentum præcelsum, miserere nobis.
Sacramentum tremendum, miserere nobis.
Sacramentum pietatis, miserere nobis.
Commemoratio passionis dominicæ, miserere nobis.
Memoriale præcipuum amoris divini, miserere nobis.
Vinculum caritatis, miserere nobis.
Viaticum in Domino morientium, miserere nobis.
Causa vitæ nostræ, miserere nobis.
Propitiatorium pro vivis et defunctis, miserere nobis.
Pignus futuræ gloriæ, miserere nobis.
Propitius esto, libera nos, Domine.
Ab indigna corporis et sanguinis tui susceptione, libera.
A concupiscentiâ carnis, libera.
A superbiâ vitæ, libera nos.
Ab omni peccandi occasione, libera nos.
Ut in nobis fidem, reverentiam et devotionem erga hoc admirabile sacramentum augere et conservare digneris, te rogamus, audi nos.
Ut hujus sanctissimi sacramenti pretiosos et cœlestes fructus nobis impertiri digneris, te rogamus, audi nos.
Ut in horâ mortis nostræ hoc cœlesti viatico nos confortare et munire digneris, te rogamus, audi nos.
Fili Dei, te rogamus, audi nos.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Antienne. O sacrum.
℣. Panem.
℟. Omne, etc.
Oraison. Deus, qui nobis, etc., *comme ci-devant.*

—

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Agneau sans tache, ayez pitié de nous.
Manne cachée, ayez pitié de nous.
Victime sainte, ayez pitié de nous.
Victime salutaire, ayez pitié de nous.
Oblation pure, ayez pitié de nous.
Sacrifice le plus saint de tous, ayez pitié de nous.
Pain de la vie éternelle, ayez pitié de nous.
Pain des anges, ayez pitié de nous.
Banquet sacré où Jésus-Christ est lui-même la viande que l'on mange, ayez pitié de nous.
Festin plein de la plus parfaite douceur et de la plus grande suavité, ayez pitié de nous.
Réfection des ames saintes, ayez pitié de nous.
Mystère de foi, ayez pitié de nous.
Sacrement le plus excellent et le plus grand de tous, ayez pitié de nous.
Sacrement terrible, ayez pitié de nous.
Sacrement qui ne respirez qu'amour et que pitié, ayez pitié de nous.

Sacrement qui nous rappelez le souvenir de la passion du Seigneur, ayez pitié de nous.
Sacrement qui êtes la plus grande preuve du divin amour, ayez pitié de nous.
Lien de charité, ayez pitié de nous.
Viatique de tous ceux qui meurent dans le Seigneur, ayez pitié de nous.
Cause de notre vie, ayez pitié de nous.
Propitiatoire pour les vivants et les morts, ayez pitié de nous.
Gage de la gloire future, ayez pitié de nous.
Soyez-nous propice, délivrez-nous, Seigneur.
De la réception indigne de votre corps et de votre sang, délivrez-nous, Seigneur.
De la concupiscence de la chair, délivrez-nous, Seigneur.
De l'orgueil de la vie, délivrez-nous, Seigneur.
De toute occasion de pécher, délivrez-nous, Seigneur.
Daignez augmenter et conserver en nous la foi, la révérence et la dévotion envers cet admirable sacrement : nous vous en supplions, écoutez-nous.
Daignez nous faire participans des fruits précieux et célestes de ce très-saint sacrement, nous vous en supplions, écoutez-nous.
Daignez nous fortifier et nous munir à l'heure de notre mort de ce céleste viatique, nous vous en supplions, écoutez-nous.
Fils de Dieu, nous vous en supplions, écoutez-nous.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Antienne. O banquet sacré, p. 793.
℣. Vous leur avez donné.
℟. Qui comprenoit.
Oraison. O Dieu, qui nous avez laissé, etc., *comme ci-devant*, p. 793.

LITANIES DU SAINT NOM DE JÉSUS.

Kyrie, eleïson.
Christe, eleïson.
Kyrie, eleïson.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.
Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Jesu Fili Dei vivi, miserere nobis.
Jesu splendor Patris, miserere nobis.
Jesu candor lucis æternæ, miserere nobis.
Jesu rex gloriæ, miserere nobis.
Jesu sol justitiæ, miserere nobis.
Jesu Fili Mariæ Virginis, miserere nobis.
Jesu admirabilis, miserere nobis.
Jesu Deus fortis, miserere nobis.
Jesu Pater futuri sæculi, miserere nobis.
Jesu magni consilii angele, miserere nobis.
Jesu potentissime, miserere nobis.
Jesu patientissime, miserere nobis.
Jesu obedientissime, miserere nobis.
Jesu mitis et humilis corde, miserere nobis.
Jesu amator castitatis, miserere nobis.
Jesu amator noster, miserere nobis.
Jesu Deus pacis, miserere nobis.
Jesu auctor vitæ, miserere nobis.
Jesu exemplar virtutum, miserere nobis.
Jesu zelator animarum, miserere nobis.
Jesu Deus noster, miserere nobis.
Jesu refugium nostrum, miserere nobis.
Jesu pater pauperum, miserere nobis.
Jesu thesaurus fidelium, miserere nobis.
Jesu bone pastor, miserere nobis.
Jesu lux vera, miserere nobis.
Jesu sapientia æterna, miserere nobis.
Jesu bonitas infinita, miserere nobis.
Jesu via et vita nostra, miserere nobis.
Jesu gaudium angelorum, miserere nobis.
Jesu magister apostolorum, miserere nobis.
Jesu doctor evangelistarum, miserere nobis.
Jesu fortitudo martyrum, miserere nobis.
Jesu lumen confessorum, miserere nobis.
Jesu puritas virginum, miserere nobis.
Jesu corona sanctorum omnium, miserere nobis.
Propitius esto, parce nobis, Jesu.
Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
Ab omni peccato, libera nos, Jesu.
Ab irâ tuâ, libera nos, Jesu.
Ab insidiis diaboli, libera nos, Jesu.
A spiritu fornicationis, libera nos, Jesu.
A morte perpetuâ, libera nos, Jesu.
A neglectu inspirationum tuarum, libera nos, Jesu.
Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ, libera nos, Jesu.
Per nativitatem tuam, libera nos, Jesu.
Per infantiam tuam, libera nos, Jesu.
Per divinissimam vitam tuam, libera nos, Jesu.
Per labores tuos, libera nos, Jesu.
Per agoniam et passionem tuam, libera nos, Jesu.
Per crucem et derelictionem tuam, libera nos, Jesu.
Per languores tuos, libera nos, Jesu.
Per mortem et sepulturam tuam, libera nos, Jesu.
Per resurrectionem tuam, libera nos, Jesu.
Per ascensionem tuam, libera nos, Jesu.
Per gaudia tua, libera nos, Jesu.
Per gloriam tuam, libera nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu.
Jesu, audi nos.
Jesu, exaudi nos.

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui dixisti : Petite, et accipietis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis; quæsumus, da nobis petentibus divinissimi tui amoris affectum; ut te toto corde, ore et opere diligamus, et à tuâ nunquam laude cessemus.

Humanitatis tuæ ipsâ divinitate unctæ,

Domine Jesu Christe, timorem pariter et amorem fac nos habere perpetuum; quia nunquam tuâ gubernatione destituis, quos in soliditate tuæ dilectionis instituis; Qui cum Patre et Spiritu sancto vivis et regnas, Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

℣. Exaudiat nos Dominus Jesus Christus.

℟. Nunc et semper. Amen.

—

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Jésus Fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous.
Jésus splendeur du Père, ayez pitié de nous.
Jésus qui êtes l'éclat de la lumière éternelle, ayez pitié de nous.
Jésus roi de gloire, ayez pitié de nous.
Jésus soleil de justice, ayez pitié de nous.
Jésus fils de la Vierge Marie, ayez pitié de nous.
Jésus admirable, ayez pitié de nous.
Jésus Dieu fort, ayez pitié de nous.
Jésus père du siècle à venir, ayez pitié de nous.
Jésus ange du conseil céleste, ayez pitié de nous.
Jésus très-puissant, ayez pitié de nous.
Jésus très-patient, ayez pitié de nous.
Jésus très-obéissant, ayez pitié de nous.
Jésus doux et humble de cœur, ayez pitié de nous.
Jésus qui aimez la chasteté, ayez pitié de nous.
Jésus qui nous avez tant aimés, ayez pitié de nous.
Jésus Dieu de paix, ayez pitié de nous.
Jésus auteur de la vie, ayez pitié de nous.
Jésus modèle de toutes les vertus, ayez pitié de nous.
Jésus zélateur des âmes, ayez pitié de nous.
Jésus notre Dieu, ayez pitié de nous.
Jésus notre refuge, ayez pitié de nous.
Jésus père des pauvres, ayez pitié de nous.
Jésus trésor des fidèles, ayez pitié de nous.
Jésus bon pasteur, ayez pitié de nous.
Jésus vraie lumière, ayez pitié de nous.
Jésus sagesse éternelle, ayez pitié de nous.
Jésus bonté infinie, ayez pitié de nous.
Jésus notre voie et notre vie, ayez pitié de nous.
Jésus joie des anges, ayez pitié de nous.
Jésus maître des apôtres, ayez pitié de nous.
Jésus docteur des évangélistes, ayez pitié de nous.
Jésus force des martyrs, ayez pitié de nous.
Jésus qui êtes la lumière des confesseurs, ayez pitié de nous.
Jésus pureté des vierges, ayez pitié de nous.
Jésus couronne de tous les saints, ayez pitié de nous.
Daignez écouter nos vœux, ô Jésus, pardonnez-nous.
Daignez écouter nos vœux, ô Jésus, exaucez nos prières.
Délivrez-nous, Jésus, de tout péché.
Délivrez-nous, Jésus, de votre colère.
Délivrez-nous, Jésus, des embûches du démon.
Délivrez-nous, Jésus, de l'esprit d'impureté.
Délivrez-nous, Jésus, de la mort éternelle.
Délivrez-nous, Jésus, du mépris de vos divines inspirations.
Délivrez-nous, Jésus, par le mystère de votre sainte incarnation.
Délivrez-nous, Jésus, par votre naissance.
Délivrez-nous, Jésus, par votre enfance.
Délivrez-nous, Jésus, par votre vie toute divine.
Délivrez-nous, Jésus, par vos travaux.
Délivrez-nous, Jésus, par votre agonie et par votre passion.
Délivrez-nous, Jésus, par votre croix et par votre abandonnement.
Délivrez-nous, Jésus, par vos langueurs.
Délivrez-nous, Jésus, par votre mort et par votre sépulture.
Délivrez-nous, Jésus, par votre résurrection.
Délivrez-nous, Jésus, par votre ascension.
Délivrez-nous, Jésus, par vos saintes joies.
Délivrez-nous, Jésus, par votre gloire.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Jésus.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Jésus.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Jésus.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.

ORAISON.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit : Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert; daignez écouter les instantes prières que nous vous adressons, et faites que nous nous attachions uniquement à vous; afin que notre cœur, notre bouche et nos actions ne cessent jamais de vous louer.

O Seigneur Jésus-Christ, inspirez-nous pour toujours la crainte la plus respectueuse et l'amour le plus tendre pour votre sainte humanité consacrée par l'onction de la divinité; parce que vous ne cessez de conduire et de gouverner ceux que vous établissez solidement dans votre amour; vous qui étant Dieu, vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

℣. Que notre Seigneur Jésus-Christ nous exauce.

℟. Maintenant et toujours. Ainsi soit-il.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE.

Kyrie eleïson.
Christe, eleïson.

Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fili redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Spiritus sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sancta Maria, ora pro nobis.
Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis.
Sancta Virgo virginum, ora pro nobis.
Mater Christi, ora pro nobis.
Mater divinæ gratiæ, ora pro nobis.
Mater purissima, ora pro nobis.
Mater castissima, ora pro nobis.
Mater inviolata, ora pro nobis.
Mater intemerata, ora pro nobis.
Mater amabilis, ora pro nobis
Mater admirabilis, ora pro nobis.
Mater Creatoris, ora pro nobis.
Mater Salvatoris, ora pro nobis.
Virgo prudentissima, ora pro nobis.
Virgo veneranda, ora pro nobis.
Virgo prædicanda, ora pro nobis.
Virgo potens, ora pro nobis.
Virgo clemens, ora pro nobis.
Virgo fidelis, ora pro nobis.
Speculum justitiæ, ora pro nobis.
Sedes sapientiæ, ora pro nobis.
Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis.
Vas spirituale, ora pro nobis.
Vas insigne devotionis, ora pro nobis.
Rosa mystica, ora pro nobis.
Turris Davidica, ora pro nobis.
Turris eburnea, ora pro nobis.
Domus aurea, ora pro nobis.
Fœderis arca, ora pro nobis.
Janua cœli, ora pro nobis.
Stella matutina, ora pro nobis.
Salus infirmorum, ora pro nobis
Refugium peccatorum, ora pro nobis.
Consolatrix afflictorum, ora pro nobis.
Auxilium Christianorum, ora pro nobis.
Regina angelorum, ora pro nobis.
Regina patriarcharum, ora pro nobis.
Regina apostolorum, ora pro nobis.
Regina martyrorum, ora pro nobis.
Regina confessorum, ora pro nobis.
Regina virginum, ora pro nobis.
Regina sanctorum omnium, ora pro nobis.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.

Ant. Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix : nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

℣. Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

℟. Da mihi virtutem contra hostes tuos.

OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde; ut qui, angelo nuntiante, Christi Filii tui incarnationem cognovimus, per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur; per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Ora pro nobis, sancte Joseph,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur, ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessione donetur : Qui vivis et regnas in secula seculorum. Amen.

—

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.
Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.
Sainte Vierge des vierges, priez pour nous.
Mère de Jésus-Christ, priez pour nous.
Mère de l'auteur de la grace, priez pour nous.
Mère très-pure, priez pour nous.
Mère très-chaste, priez pour nous.
Mère toujours vierge, priez pour nous.
Mère sans tache, priez pour nous.
Mère aimable, priez pour nous.
Mère admirable, priez pour nous.
Mère du Créateur, priez pour nous,
Mère du Sauveur, priez pour nous.
Vierge très-prudente, priez pour nous.
Vierge vénérable, priez pour nous.
Vierge digne de louange, priez pour nous.
Vierge puissante auprès de Dieu, priez pour nous.
Vierge pleine de bonté, priez pour nous.
Vierge fidèle, priez pour nous.
Miroir de justice, priez pour nous.
Temple de la divine sagesse, priez pour nous,
Mère de celui qui fait toute notre joie, priez pour nous.
Demeure du Saint-Esprit, priez pour nous.
Vaisseau d'élection, priez pour nous.
Modèle de piété, priez pour nous.
Rose mystérieuse, priez pour nous.
Gloire de la maison de David, priez pour nous.
Modèle de pureté, priez pour nous.
Sanctuaire de charité, priez pour nous,
Arche d'alliance, priez pour nous.
Porte du ciel, priez pour nous.
Étoile du matin, priez pour nous.
Ressource des infirmes, priez pour nous.

Refuge des pécheurs, priez pour nous.
Consolatrice des affligés, priez pour nous.
Secours des chrétiens, priez pour nous.
Reine des anges, priez pour nous.
Reine des patriarches, priez pour nous.
Reine des apôtres, priez pour nous.
Reine des martyrs, priez pour nous.
Reine des confesseurs, priez pour nous.
Reine des vierges, priez pour nous.
Reine de tous les saints, priez pour nous.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.

Antienne. Nous avons recours à votre protection, sainte Mère de Dieu : écoutez favorablement les prières que nous vous adressons dans nos besoins, et obtenez-nous la délivrance des périls qui nous environnent, ô Vierge comblée de gloire et de bénédictions.

℣. Agréez, ô Vierge sainte, que je publie vos louanges.

℟. Donnez-moi la force pour combattre vos ennemis.

ORAISON.

Nous vous prions, Seigneur, de répandre votre grace dans nos ames; afin qu'ayant connu l'incarnation de Jésus-Christ votre Fils que l'ange a annoncée, nous arrivions par sa passion et par sa croix à la gloire de sa résurrection; par le même Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

℣. Priez pour nous, saint Joseph.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

ORAISON.

Nous vous supplions, Seigneur, que nous soyons aidés par les mérites de l'Époux de votre très-sainte Mère; afin que ce que notre indignité nous met hors d'état de recevoir de vous, nous soit accordé par son intercession; vous qui vivez et régnez pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

ORAISON A LA SAINTE VIERGE,

POUR LUI RECOMMANDER NOTRE AME LE MATIN.

O domina mea sancta Maria, me in tuam benedictam fidem, ac singularem custodiam, et in sinum misericordiæ tuæ, hodie et quotidie, et in horâ exitûs mei, animam meam et corpus meum tibi commendo. Omnem spem et consolationem meam, omnes angustias et miserias meas, vitam et finem vitæ meæ tibi committo; ut per tuam sanctissimam intercessionem, et per tua merita, omnia mea dirigantur et disponantur opera, secundùm tuam tuique Filii voluntatem. Amen.

—

O sainte Marie, ma souveraine maîtresse, je me remets sous votre aimable protection, je m'abandonne à votre garde singulière, et je me jette dans le sein de votre miséricorde aujourd'hui, tous les jours de ma vie et à l'heure de ma mort. Je vous recommande mon ame et mon corps, je vous remets toute mon espérance et ma consolation, toutes mes peines et mes misères, ma vie et la fin de ma vie; afin que par votre très-sainte intercession, et par vos mérites, toutes mes affections soient dirigées et disposées selon votre volonté et celle de votre Fils. Ainsi soit-il.

AUTRE ORAISON A LA MÊME.

POUR LE SOIR.

O Maria Dei genitrix, et Virgo gratiosa, omnium desolatorum ad te clamantium consolatrix vera; per illud magnum gaudium quo consolata es, quandò cognovisti Dominum Jesum die tertia à mortuis impassibilem resurrexisse, sis consolatrix animæ meæ, et apud eumdem tuum et Dei natum unigenitum in die novissimo, quandò cum animâ et corpore ero resurrecturus, et de singulis meis factis rationem redditurus, me digneris juvare quò perpetuæ damnationis sententiam per te, pia Mater et Virgo, valeam evadere, et cum electis Dei omnibus ad æterna gaudia feliciter pervenire; per eumdem Dominum nostrum. Amen.

—

O sainte Marie mère de Dieu, ô Vierge dont le crédit est tout-puissant auprès de lui, et qui lui êtes si agréable; vous dont l'amour pour nous est incomparable, et qui êtes la vraie consolatrice de toutes les ames désolées qui vous réclament; par cette joie extrême que vous eûtes lorsque vous apprîtes que notre Seigneur Jésus-Christ étoit ressuscité le troisième jour après sa mort dans un état impassible et

immortel; soyez, je vous conjure, la consolatrice de mon ame, et daignez me secourir et me protéger au dernier jour auprès de ce même Sauveur, qui est tout à la fois et le Fils unique de Dieu et le vôtre, lorsque je ressusciterai en corps et en ame, et que je paroîtrai devant lui pour lui rendre compte de toutes mes actions; afin que par votre intercession, ô tendre Mère et Vierge compatissante, je puisse éviter la sentence de la damnation éternelle, et arriver heureusement avec tous les élus de Dieu à la joie de l'éternité; par le même Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

ORAISON AVANT LA COMMUNION.

Ad mensam dulcissimi convivii tui, pie Domine Jesu Christe, ego peccator de propriis meritis nihil præsumens, sed de tuâ confidens misericordiâ et bonitate, accedere vereor et contremisco. Nam cor et corpus habeo multis criminibus maculatum, mentem et linguam non cautè custoditam. Ergo, ô pia Deitas, ô tremenda Majestas, ego miser inter angustias deprehensus, ad te fontem misericordiæ recurro, ad te festino sanandus, sub tuam protectionem fugio; et quem judicem sustinere nequeo, salvatorem habere suspiro. Tibi, Domine, plagas meas ostendo, tibi verecundiam detego. Scio peccata mea multa et magna, pro quibus timeo: spero in misericordias tuas, quarum non est numerus. Respice ergo in me oculis misericordiæ tuæ, Domine Jesu Christe, Rex æterne, Deus et homo, crucifixus propter hominem. Exaudi me sperantem in te: miserere mei pleni miseriis et peccatis, tu qui fons miserationis nunquàm manare cessabis.

—

O mon très-bon et très-aimable Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il s'agit de me présenter à la table de votre délicieux banquet, pécheur comme je suis, et ne pouvant rien présumer de mes propres mérites, je n'en approche qu'avec crainte et tremblement, appuyé seulement sur votre miséricorde et votre bonté infinie. Car mon cœur et mon corps sont souillés d'un grand nombre de crimes, mon esprit et ma langue n'ont pas été gardés avec le soin qui convenoit. C'est pourquoi, ô Dieu plein de bonté, mais dont la majesté est terrible, vous voyez à vos pieds le plus malheureux, le plus affligé, et le plus embarrassé de tous les hommes: j'ai recours à vous qui êtes la source de la miséricorde, je me hâte de me rendre auprès de vous pour être guéri de mes infirmités; je me range sous votre protection, et ne pouvant soutenir votre présence en qualité de juge, je brûle du désir de vous avoir pour sauveur. Je viens vous découvrir mes plaies, ô mon Seigneur, et vous dévoiler ma turpitude. Je ne puis me cacher ni la multitude ni l'énormité de mes péchés, c'est ce qui me remplit d'effroi; j'espère néanmoins en vos miséricordes qui sont sans nombre. Jetez donc sur moi des regards de compassion, mon Seigneur Jésus-Christ, Roi éternel, qui êtes Dieu et homme tout ensemble, et qui avez été crucifié pour le salut de l'homme. Exaucez votre serviteur qui espère en vous; ayez pitié de moi qui suis plein de misères et de péchés, vous qui étant la source de la miséricorde ne cesserez jamais de couler.

AUTRE ORAISON AVANT LA COMMUNION.

Salve, salutaris Victima, pro me et omni humano genere in patibulo crucis oblata. Salve, nobilis et pretiose sanguis, de vulneribus crucifixi Domini mei Jesu Christi profluens, et peccata totius mundi abluens. Recordare, Domine, creaturæ tuæ quam tuo sanguine redemisti. Pœnitet me peccasse, cupio emendare quod feci. Aufer ergo à me, clementissime Pater, omnes iniquitates et peccata mea; ut purificatus mente et corpore, dignè degustare merear Sancta sanctorum; et concede ut sancta prælibatio corporis et sanguinis tui, quam ego indignus sumere intendo, sit peccatorum meorum remissio, sit delictorum perfecta purgatio, sit turpium cogitationum effugatio, ac bonorum sensuum regeneratio, operumque tibi placentium salubris efficacia, animæ quoque et corporis contra inimicorum meorum insidias firmissima tuitio. Amen.

—

Je vous salue, victime salutaire qui avez été offerte sur la croix, pour moi et pour tout le genre humain. Je vous salue, noble

et précieux sang qui êtes sorti des plaies de notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, et qui expiez les péchés de tout le monde. Ressouvenez-vous, Seigneur, de votre créature que vous avez rachetée de votre sang. Je me repens bien d'avoir péché, et je désire de tout mon cœur me corriger de ce que j'ai fait. Otez donc de moi, Père très-clément, toutes mes iniquités et tous mes péchés, afin que mon corps et mon ame étant purifiés, je puisse recevoir dignement le Saint des saints. Faites que cette sainte réfection que je vais prendre, tout indigne que je suis, en mangeant votre sacré corps, et en buvant votre précieux sang, me procure la rémission des peines de mes péchés et la parfaite expiation de mes fautes; qu'elle bannisse de mon esprit les mauvaises pensées; qu'elle fasse renaître en mon cœur les bons sentiments; qu'elle me porte efficacement à toutes sortes de bonnes œuvres qui ne tendent qu'à vous plaire, et à mon salut; enfin qu'elle soit pour mon ame et pour mon corps un rempart des plus forts contre les embûches de mes ennemis. Ainsi soit-il.

ORAISON DE S. THOMAS D'AQUIN.

Omnipotens, sempiterne Deus, ecce accedo ad sacramentum unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi: accedo tanquàm infirmus, ad medicum vitæ, immundus, ad fontem misericordiæ; cæcus, ad lumen claritatis æternæ; pauper et egenus, ad Dominum cœli et terræ. Rogo ergò immensæ largitatis tuæ abundantiam, quatenus meam curare digneris infirmitatem, lavare fœditatem, illuminare cæcitatem, ditare paupertatem, vestire nuditatem; ut panem angelorum, Regem regum, Dominum dominantium tantâ suscipiam reverentiâ et humilitate, tantâ contritione et devotione, tantâ puritate et fide, tali proposito et intentione, sicut expedit saluti animæ meæ. Da mihi, quæso, Dominici corporis et sanguinis non solùm suscipere sacramentum, sed etiam rem et virtutem sacramenti. O mitissime Deus, da mihi corpus unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi, quod traxit de Virgine Mariâ, sic suscipere, ut corpori suo mystico merear incorporari, et inter ejus membra connumerari. O amantissime Pater, concede mihi dilectum Filium tuum quem nunc velatum in vitâ suscipere propono, revelatâ tandem facie perpetuò contemplari: qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs sancti Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

—

Dieu tout-puissant et éternel, me voilà disposé à recevoir le sacrement de votre Fils unique notre Seigneur Jésus-Christ: je m'en approche comme un malade, du médecin qui donne la vie; comme un homme souillé, de la source de la miséricorde; comme un aveugle, de la lumière de la splendeur éternelle; comme un pauvre qui manque de tout, du Seigneur du ciel et de la terre. J'implore donc le secours abondant de votre immense libéralité, et vous conjure de guérir mon infirmité, de purifier mon impureté, d'éclairer mon aveuglement, d'enrichir ma pauvreté, et de revêtir ma nudité. Faites-moi la grace de recevoir le Pain des anges, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, avec la révérence, l'humilité, la contrition, la dévotion, la pureté, la foi, la bonne volonté et l'intention qui conviennent pour le salut de mon âme. Accordez-moi, je vous supplie, cette faveur que je reçoive non-seulement le sacrement du corps et du sang du Seigneur, mais encore l'effet et la vertu du sacrement. O Dieu très-bon et très-doux, faites que je reçoive le corps de votre Fils unique notre Seigneur Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, avec de saintes dispositions; que je mérite d'être incorporé à son corps mystique, et d'être mis au nombre de ses membres. O mon très-aimable Père, accordez-moi l'avantage de voir enfin face à face pendant toute l'éternité votre Fils bien-aimé, que je me propose de recevoir sous les voiles des saintes espèces dans cette terre de mon pélerinage: lui qui étant Dieu vit et règne avec vous dans l'unité du Saint Esprit, pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

AUTRE ORAISON DU MÊME S. THOMAS, EN RIMES,

Qui peut être dite indifféremment devant ou après la communion, par forme d'acte de foi et d'adoration.

Adoro te devotè, latens Deitas,

Quam sub his figuris veré latitas :
Tibi se cor meum totum subjicit,
Quia te contemplans totum deficit.
Visus, tactus, gustus in te fallitur;
Sed auditu solo tuo creditur.
Credo quidquid dixit Dei Filius :
Nil hoc veritatis verbo verius.
In cruce latebat sola Deitas;
At hic latet simul et humanitas:
Ambo tamen credens atque confitens,
Peto quod petivit latro pœnitens.
Plagas sicut Thomas non intueór,
Deum tamen meum te confiteor:
Fac me tibi semper magis credere,
In te spem habere, te diligere.
O memoriale mortis Domini,
Panis vivus, vitam præstans homini;
Præsta meæ menti de te vivere,
Et te illi semper dulce sapere.
Pie pelicane, Jesus Domine,
Me immundum munda tuo sanguine,
Cujus una stilla salvum facere
Totum mundum quit ab omni scelere.
Jesu, quem velatum nunc aspicio,
Oro fiat illud quod tam sitio,
Ut te revelatâ cernens facie,
Visu sim beatus tuæ gloriæ. Amen.

—

Je vous adore avec humilité, ô Divinité cachée, qui retenez la vérité voilée dans ces figures : mon cœur se soumet entièrement à vous, parce qu'en vous considérant par la foi, il ne peut entièrement pénétrer la profondeur de ce mystère.

Il ne faut s'en rapporter ni à la vue, ni au toucher, ni au goût, pour vous connoître ; c'est par l'ouïe seule qu'on reçoit la foi qui nous conduit sûrement. Oui je crois tout ce qu'a dit le Fils de Dieu ; rien n'est plus véritable que cette parole de la vérité même.

La Divinité seule étoit cachée sur la croix, mais dans ce mystère l'humanité est aussi cachée : néanmoins je crois fermement, et je confesse hautement l'une et l'autre ; et je demande en même temps ce que demanda le larron touché de repentir.

Seigneur, quoique je ne voie pas vos plaies comme Thomas les vit, je confesse cependant que vous êtes mon Dieu : faites que j'aie de plus en plus la foi à vos paroles, l'espérance en vos promesses, l'amour et la reconnoissance pour vos bienfaits.

O souvenir adorable de la mort du Seigneur, pain vivant qui donnez la vie à l'homme, faites que mon ame vive de vous, et qu'elle trouve en vous la douceur qu'elle peut goûter.

Seigneur Jésus, pélican charitable, purifiez mes souillures par votre sang, dont une seule goutte suffit pour effacer tous les péchés du monde.

O Jésus, que je reconnois sous le voile du sacrement, accordez-moi, je vous prie, ce que je désire avec tant d'ardeur ; faites que vous contemplant à découvert, je puisse jouir d'un véritable bonheur en vous voyant dans votre gloire. Ainsi soit-il.

Après les actes intérieurs de foi, d'adoration, d'amour, de reconnoissance, d'abandonnement, d'offrande, de protestation et de renouvellement, et de fidélité à notre Seigneur, qui se donne à nous avec tant d'amour en ce divin sacrement, lesquels doivent toujours être faits avant que de sortir de l'église, l'on pourra dire quelques-unes des prières suivantes, chacun à son choix et sa dévotion.

PRIÈRES

APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

PSAUME 116.

Laudate Dominum, omnes gentes; laudate eum, omnes populi;

Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritu sancto,

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in secula seculorum. Amen.

—

Nations, louez toutes le Seigneur : peuples, louez-le tous ;

Parce qu'il a signalé envers nous la grandeur de sa miséricorde, et que la vérité du Seigneur est éternelle.

Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit :

A présent et toujours, et pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CANTIQUE DE S. SIMÉON. (Luc, 1.)

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace;
Qui viderunt oculi mei Salutare tuum,
Quod parasti ante faciem omnium populorum;
Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israël.
Gloria Patri, et Filio, et Spiritui, etc.

—

C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole;
Puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez,
Et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples,
Pour être la lumière qui éclairera les nations, et la gloire d'Israël votre peuple.
Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, etc.

ORAISON APRÈS LA COMMUNION.

Anima Christi, sanctifica me; corpus Christi, salva me; sanguis Christi, inebria me; aqua lateris Christi, lava me; passio Christi, conforta me. O bone Jesu, exaudi me, inter vulnera tua absconde me: ne permittas me separari à te; ab hoste maligno defende me; in horâ mortis meæ voca me, et jube me venire ad te, ut cum sanctis tuis laudem te in secula seculorum; Amen.

—

Ame de Jésus-Christ, sanctifiez-moi; corps de Jésus-Christ, sauvez-moi; sang de Jésus-Christ, enivrez-moi; eau du côté de Jésus-Christ, purifiez-moi; passion de Jésus-Christ, fortifiez-moi. O bon Jésus, exaucez-moi; cachez-moi dans vos plaies: ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous; défendez-moi contre la malice de mon ennemi; appelez-moi à l'heure de ma mort, et ordonnez-moi d'aller à vous, afin que je vous loue avec vos saints pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

AUTRE ORAISON A CE MÊME SUJET.

Suscipe, Domine, universam meam libertatem; accipe memoriam; intellectum et voluntatem. Quidquid habeo vel possideo, mihi largitus es: hoc totum tibi restituo, ac tuæ prorsùs trado voluntati gubernandum: amorem tuî solùm mihi dones, et dives sum satis. Amen.

—

Recevez, Seigneur, ma liberté tout entière, ma mémoire, mon entendement, ma volonté. C'est de votre libéralité que je tiens tout ce que j'ai et tout ce que je possède; je vous rends tout sans restriction, et je l'abandonne absolument à votre volonté, pour le gouverner selon votre bon plaisir: donnez-moi seulement votre amour et je suis assez riche.

AUTRE ORAISON.

Infunde, Deus, in animam meam gratiæ tuæ lumen: da mihi sensum capacem, intellectum facilem, memoriam tenacem, efficaciam in opere, gratiam in conversatione, profectum in studiis, stabilitatem in conceptis, solamen in adversis, tutelam in prosperis; ut quocumque verterim me, gratia tua et misericordia tua præcedat me. Si errem, reduce me; si ignorem, doce me; si peccem, corripe me; si trister, consolare me; si cadam, erige me; si stem, tene me. Da mihi puriùs diligere te, sinceriùs credere in te. Amen.

—

Répandez, ô mon Dieu, dans mon ame la lumière de votre grace: donnez-moi un jugement bon et sain pour saisir la juste idée des choses, une intelligence prompte et facile pour les comprendre sur-le-champ; une mémoire heureuse pour les retenir; l'efficacité pour l'exécution, les talens et la bonne grace pour la conversation, le succès dans mes études et mes bons désirs, et la fermeté dans mes résolutions. Accordez-moi de l'adoucissement dans mes adversités, et votre protection dans la prospérité; afin que, de quelque côté que je me tourne, votre grace et votre miséricorde me prévienne. Si je m'égare, remettez-moi dans la bonne voie; si j'ignore ce que je dois savoir, enseignez-moi; si je pèche, corrigez-moi; si je suis triste, consolez-moi; si je tombe, relevez-moi; si je suis debout, tenez-moi par la main. Enfin faites-moi la grace de vous aimer plus purement, et de me confier en vous plus fortement et plus sincèrement que jamais. Ainsi soit-il.

ORAISON DE S. AUGUSTIN

A CE MÊME SUJET.

Domine Jesu, noverim me, noverim te, nec aliquid cupiam nisi te; ut odiam me, et amem te; quidquid agam propter te; humiliem me, exaltem te; nihil cogitem nisi te; mortificem me, et vivam in te; quæcumque venient, accipiam à te; persequar me, sequar te; semper optem sequi te, fugiam me, confugiam at te; dignus sim defendi à te, timeam te, simque de electis à te; diffidam mihi, fidam in te; obedire velim propter te; in nullo afficiar, nisi in te. Aspice in me, ut diligam te; voca me, ut videam te, et in æternum potiar te. Amen.

—

Seigneur Jésus, faites-moi la grace de me connoître moi-même, ensuite de vous connoître, et de ne désirer rien que vous, afin que je me haïsse et que je vous aime, que je fasse tout pour votre amour; que je m'humilie, que je vous exalte, que je ne pense qu'à vous; que je me mortifie, que je vive en vous, que je reçoive comme de votre part tout ce qui pourra m'arriver, que je sois attentif à toutes mes démarches; que je suive vos exemples, et que je désire toujours marcher après vous; que je me fuie moi-même, et que je me retire auprès de vous, qui êtes mon seul refuge; que je sois digne que vous preniez ma défense; que je craigne pour moi, que j'aie votre crainte en partage, et que j'aie par là le bonheur d'être du nombre de vos élus; que je me défie de moi, et que je mette toute ma confiance en vous; que j'obéisse à tous mes supérieurs de tout mon cœur et pour votre amour; enfin que je ne sois touché de rien, et que je ne m'attache qu'à vous seul. Jetez sur moi un regard favorable, afin que je vous aime d'un amour tendre, filial et de préférence: appelez-moi à vous, afin que je vous voie, et que je jouisse de vous pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

ORAISON ET PROTESTATION DE FIDÉLITÉ

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Sancta Maria, Mater Dei et Virgo, ego te hodiè in Dominam, patronam et advocatam eligo; firmiterque statuo ac propono me nunquàm te derelicturum, neque contra te aliquid unquàm dicturum aut facturum, neque permissurum ut à meis subditis aliquid contra tuum honorem unquàm agatur. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum, adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in horâ mortis. Amen.

—

Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, je vous prends aujourd'hui pour ma dame, ma patronne et mon avocate; et je fais une ferme résolution de ne vous abandonner jamais, de ne rien dire ou faire contre vous, et de ne point permettre qu'il soit jamais rien fait contre votre honneur, par ceux qui sont sous ma conduite, ou qui dépendent de moi. Je vous conjure donc de me mettre pour toujours au nombre de vos serviteurs, de m'assister en toutes mes actions et de ne me point abandonner à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

AUTRE ORAISON DE S. AUGUSTIN

A LA SAINTE VIERGE.

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à seculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentiâ, ad te, Virgo virginum, Mater, curro; ad te venio; coram te gemens peccator assisto. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere; sed audi propitia, et exaudi. Amen.

—

Souvenez-vous, ô douce Vierge Marie, dont la bonté est incomparable, qu'il est inouï qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, qui ont imploré votre secours, et qui ont demandé le suffrage de vos prières, aient été méprisés et abandonnés de vous. Animé de cette confiance, ô Vierge des vierges, ma tendre Mère, j'accours à vous, j'y viens avec empressement, et je me présente à vos yeux tout pécheur que je suis, mais la douleur dans le cœur. O Mère du Verbe divin, ne méprisez pas ma prière, mais au contraire rendez-vous propice à mes vœux, daignez m'écouter et m'exaucer. Ainsi soit-il.

ORAISON POUR SE BIEN CONFESSER.

O Seigneur, faites-moi voir la quantité et l'énormité de mes maux, afin que je les déteste et me confonde en la grandeur de ma misère. Mais faites-moi voir aussi l'infinité de votre bonté, afin que je m'y confie, et que comme je confesse humblement devant vous et devant le ciel, que je suis mauvais, et la méchanceté même, de vous avoir tant offensé, je confesse aussi hautement que vous êtes bon et la bonté même de me pardonner si miséricordieusement. O souveraine bonté, octroyez le pardon à ce chétif coupable qui confesse et accuse son péché en cette vie mortelle, en espérance de confesser et célébrer votre miséricorde en l'éternité, par le mérite de la mort et passion de votre Fils, qui avec vous et le Saint-Esprit est un seul Dieu vivant et régnant ès siècles des siècles. Ainsi soit-il.

EXPLICATION MYSTIQUE
DU CANTIQUE DES CANTIQUES,
COMPOSÉE
PAR S. FRANÇOIS DE SALES,
ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

Préface.

Il y a deux sortes d'union de l'ame avec Dieu en ce monde : la première par grace, et laquelle se fait dans le baptême, ou par le moyen de la pénitence ; et la seconde par dévotion, et celle-ci se fait par le moyen des exercices spirituels. L'une nous rend innocens, et l'autre spirituels. Salomon, prétendant avoir suffisamment enseigné la première sorte d'union dans ses autres livres, n'enseigne que la seconde ès Cantique, où il présuppose que l'épouse, qui est l'ame dévote, soit déjà mariée avec le divin époux, et représente les saints et chastes amours de leur mariage, qui se font par l'oraison mentale, qui n'est autre chose que la considération de Dieu et des choses divines.

Sous ce nom de considération sont comprises quatre diverses actions de l'entendement, à savoir, la pensée, l'étude, la méditation et la contemplation. Nous pensons ès choses sans fin et intention, nous les étudions pour être plus doctes, nous les méditons pour les aimer, et nous les contemplons pour nous y plaire. Les uns regarderont simplement un portrait pour y voir les couleurs et images, sans autre fin ; les autres pour apprendre l'art et l'imiter, les autres pour aimer la personne représentée, comme les princes font leurs épouses, que bien souvent ils ne voient qu'en image ; les autres, parce qu'ils aiment déjà la personne représentée, se plaisent à regarder son portrait. L'une de ces quatre actions est sans fin, la seconde profite à l'entendement, les troisième et quatrième profitent à la volonté, l'une l'enflammant, l'autre la réjouissant. Ces deux dernières sont supermystiques du Cantique ; mais entre l'une et l'autre on peut justement colloquer la demande, en répondant toutes trois aux vertus théologales.

La méditation se fonde sur la foi, considérant ce que nous croyons pour l'aimer ; la demande sur l'espérance, demandant ce que nous espérons pour l'obtenir ; la contemplation sur la charité, contemplant ce que nous aimons pour nous y plaire : néanmoins le sujet de ce livre ne comprend pas la demande ni les deux seules considérations affectives, ni même la dévotion, laquelle n'est ni méditation, ni contemplation, mais en est l'effet, n'étant autre chose qu'une vertu générale contraire à la paresse spirituelle, qui nous rend prompts au service de Dieu : en sorte que là où est la foi, nous sommes faits plus

prompts à croire par la dévotion; là où est l'espérance, nous sommes rendus plus prompts à désirer ce que Dieu promet; et par la charité, à aimer ce que Dieu commande; par la tempérance, à nous abstenir; par la force, à endurer; et ainsi des autres. La dévotion, aux promptitudes particulières que les habitudes donnent, en ajoute une générale et commune, engendrée par la méditation et contemplation, ainsi que le pèlerin est plus dispos par la réfection.

Salomon a pour fin en ce livre la dévotion; mais pour sujet l'oraison mentale, prise pour la méditation et contemplation, non pour la pensée, ni pour l'étude, ni pour la demande, ni pour la dévotion, ni même pour la consolation et le goût que l'on a en l'oraison, lequel ne s'y trouvant pas toujours, est distingué d'icelle; mais il arrive souvent que ce goût n'étant pas en l'oraison des bons, se trouve en celle des grands pécheurs : mais le pélerin étant sain, après être repu, soit avec goût ou sans goût, retourne toujours plus promptement à son voyage.

Que si l'oraison mentale est distinguée du goût spirituel, comme la cause de l'effet, elle l'est encore plus de l'allégresse spirituelle qui est engendrée de la multitude des goûts. Le courtisan qui a reçu de son prince diverses faveurs, acquiert une habitude avec laquelle il le sert non-seulement promptement, mais gaiement. Ainsi nous devons toujours servir Dieu promptement : nous le servons seulement gaiement, quand nous recevons plusieurs goûts spirituels qui reviennent de l'oraison mentale. Le pélerin sera plus disposé au voyage, s'il a mangé avec goût et appétit; il sera non-seulement disposé, ains joyeux et allègre tout ensemble.

Disons aussi que la possibilité, la facilité, la promptitude et la gaieté, sont choses différentes en une action. Ressusciter un enfant mort n'est pas en la possibilité de la mère; le guérir étant extrêmement malade est chose possible, mais non pas facile; mettre le feu à sa plaie par ordonnance du médecin est possible et facile, mais non pas avec promptitude, mais avec résistance et frayeur; rafraîchir son appareil se fait facilement, possiblement, promptement, mais non pas allégrement; mais après qu'il est guéri, le recevoir et accueillir entre ses bras, se fait possiblement, facilement, promptement et gaiement.

Ainsi le pécheur n'a pas de soi la possibilité à servir Dieu méritoirement : étant en grace il a la possibilité avec résistance et sans facilité; après avoir continué, il le sert facilement; après qu'il est dévot, il le sert promptement; s'il est contemplatif, il le sert allégrement, la grace donnant la possibilité, la charité donnant la facilité; l'oraison mentale, la promptitude et dévotion; la multitude des goûts, la gaieté.

Au-dessus de toutes ces actions sont l'extase et le ravissement : car lorsqu'en l'oraison, méditant et contemplant, l'homme s'attache tellement à l'objet, qu'il sort de soi-même, perd l'usage des sens, et demeure absorbé et attiré, cette aliénation d'entendement de la part de l'objet qui ravit l'ame, s'appelle ravissement; et de la part de la puissance qui demeure absorbée et engloutie, s'appelle extase, dernier effet de l'oraison mentale ici-bas.

Bref, l'oraison mentale est le sujet des Cantiques; mais on a besoin de la connoissance des choses susdites pour la déclaration des termes, même lorsqu'ils ne semblent être que littéraux, bien que ce soit fort rarement, et qu'il soit bien difficile de les y connoître, ou au contraire les mystiques y sont en abondance et très-divers; comme par exemple, dévotion, goût, allégresse, ravissement, extase, et choses semblables, ne s'y trouvent jamais; mais à chaque pas, sommeil, songe, enivrement, langueur, défaillance, et choses pareilles : la même nature, ni les propriétés de Dieu ou de l'ame n'y sont point nommés; mais au lieu de tout cela, yeux, cheveux, dents, lèvres, cols, vêtemens, jardins, onguent et mille choses pareilles, qui ont mis confusion ès explications par la liberté que les expositeurs ont eue de les faire joindre un chacun à son sens, et qui pis est, par la licence insupportable qu'un même expositeur a prise d'entendre en une même page une même parole en diverses manières et pour diverses choses.

Mais nous n'avons rien entrepris sans imitation des meilleurs auteurs, sans apparente convenance entre le terme signifiant et le signifié; et ayant donné une fois

une signification à un terme, nous ne l'avons depuis jamais changée. Les baisers signifieront toujours les consolations spirituelles; les embrassemens, les unions avec Dieu; les douceurs des viandes, les goûts spirituels; les langueurs et défaillances, les gaietés et allégresses; les sommeils et enivremens, les ravissemens et extases. En l'épouse, quand il se traite de vertu extérieure, le col signifiera la force pour exécuter; quand on traite de vertu intérieure, il signifiera la partie irascible, et jamais ne changera de signification. En l'époux, le chef signifiera la charité, le théâtre de Jérusalem sera toujours l'Église militante, l'époux sera toujours Dieu incréé ou incarné; l'épouse, l'ame; le chœur des dames, les conversations mondaines.

Enfin l'oraison mentale est le sujet mystique du Cantique. Mais quelles choses en veut dire Salomon, ou plutôt le Saint-Esprit? Il nous veut montrer par combien de degrés une ame étant en oraison mentale peut monter à la plus haute considération de Dieu, et avec quels remèdes elle se peut aider contre beaucoup d'empêchemens, dont on peut faire cette division:

Il y a cinq principaux empêchemens en l'oraison, cinq principaux remèdes, et cinq degrés d'icelle: mais la sixième scène représente une ame, laquelle ayant surmonté tous ces empêchemens, n'a plus besoin de remèdes; et à chacune des cinq autres scènes, donnant ou mettant un empêchement, un remède et un degré.

En la première, la souvenance des plaisirs passés sensitifs est l'empêchement, le remède est le désir des choses spirituelles, et de les demander à Dieu. Le premier degré est de considérer Dieu ès choses corporelles.

En la seconde, l'empêchement est la distraction de l'imagination par les fantômes et visions sensibles; le remède est l'attention aux inspirations; le degré, la considération de Dieu ès choses spirituelles.

En la troisième, l'empêchement est les louanges humaines; le remède est de goûter les divines; le degré est la considération que l'ame fait de Dieu en elle-même.

En la quatrième, l'empêchement est la fatigue du corps, et partie sensitive; le remède sont les colloques et devis spirituels; le degré est méditer Dieu, non en lui-même, mais en son humanité.

En la cinquième, l'empêchement est des respects humains; le remède est la solitude; le degré, la considération de Dieu en lui-même, mais comme Dieu.

ARGUMENT DU LIVRE SUIVANT.

Le présent livre traite de la manière d'arriver à une forme d'oraison mentale parfaite: Il désigne quels en sont les empêchemens, quels sont les remèdes à ces empêchemens, et par combien de degrés on peut arriver à cette oraison parfaite. La scène est à Jérusalem, ou l'Église militante.

LA CANTIQUE DES CANTIQUES

ÉGLOGUE DE SALOMON,

EXPLIQUÉE D'UNE MANIÈRE MYSTIQUE.

DISCOURS I.

Art. I. Premier empêchement, le souvenir des plaisirs sensibles.

Qui délibère de ne plus offenser Dieu, rencontre plusieurs occasions suggérées par le diable pour pécher. Qui se résout de ne plus vouloir de consolations qu'en Dieu, rencontre le monde qui lui présente de nouveaux plaisirs temporels; ce lui est un grand empêchement pour appréhender les consolations divines, de ne se pouvoir sé-

parer ni défaire des anciennes compagnies, conversations et récréations.

Doncques l'épouse, c'est-à-dire l'une déjà en grace, voulant entendre à la vie spirituelle par les baisers de son divin époux, qui sont les consolations spirituelles, a une grande peine à se déprendre du cœur des dames, conversations anciennes qui lui offrent des vins et parfums, qui sont les plaisirs temporels : donc l'ame languissante pour l'absence de son époux, désirant s'unir à lui par l'oraison, le chœur des dames la veut conforter avec vins et parfums, lui remettant en mémoire les plaisirs passés, nonobstant lesquels elle demande :

Osculetur me osculo oris sui.
Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche.

Art. II. Remède au premier empêchement : l'ame désire et demande les biens spirituels.

Premièrement, elle considère que les biens et plaisirs mondains, auprès des divins, ne sont que vanité. Secondement, que Dieu est doux et souhaitable en lui-même. Troisièmement, que plusieurs ames saintes ont frayé le chemin, n'ayant trouvé aucun plaisir qu'en Dieu. Elle demande à Dieu qu'il lui ôte toutes ses affections terrestres.

Et quant au premier elle dit :

Quia meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis.
Tes amours sont meilleurs que le vin, et plus odorans que les parfums.

Quant au second :

Oleum effusum nomen tuum.
Ton nom est le même parfum répandu.

Pour le troisième :

Ideò adolescentulæ dilexerunt te.
Les jeunes filles t'ont aimé.

Et pour le quatrième :

Trahe me post te ; curremus in odorem unguentorum tuorum.
Tire-moi après toi, nous te suivrons et courrons à l'odeur de tes parfums.

Et tout incontinent, portée par une grande confiance d'obtenir ce qu'elle demande, comme si déjà c'étoit fait, elle ajoute :

Introduxit me rex in cellaria tua : exultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum, recti diligunt te.
Mon roi m'a menée en ses cabinets, nous sauterons de joie, et nous nous réjouirons en lui et avec lui de la souvenance de tes amours, qui sont meilleurs que le vin : les bons t'aiment et te prisent.

Les scrupules néanmoins surviennent par la mémoire des péchés passés, dont elle dit :

Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis.
Je suis noire ; (mais l'intégrité de sa conscience présente fait qu'elle ajoute :) mais je suis belle, ô filles de Jerusalem, comme les tabernacles de Cédar et comme les peaux de Salomon.

Le foyer de la concupiscence y apporte du déchet, mais sans qu'il lui puisse être reproché ni imputé à péché.

Noli me considerare quòd fusca sim, quia decoloravit me sol.
Ne prenez donc pas garde à ce que je suis brune, car mon soleil m'a voulu ainsi laisser en cette guerre, le soleil m'a donné le teint que j'ai ;

et ce n'est pas advenu par ma faute, mais par celle des premiers enfans de la nature humaine ma mère.

Filii matris meæ pugnaverunt contrà me.
Les fils de ma mère ont combattu contre moi.

Ce fut par leur péché que je fus mise en nécessité de prendre tant de soins et garde à moi-même, comme si j'étois à garder une vigne.

Posuerunt me custodem in vineis.
Ils m'ont mise à garder les vignes

contre les assauts de la concupiscence ; et tout cela, hélas ! non par ma faute propre et actuelle, mais par celle d'autrui, dont je puis dire :

Vineam meam non custodivi.
La vigne que j'ai gardée n'étoit pas à moi.

Et partant que la confiance revienne en moi, et que je commence à chercher mon époux, où il est plus aisément trouvé par l'oraison.

Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum.
O vous que mon ame aime, enseignez-moi où vous paissez et où vous couchez à l'ombre de midi ; afin que je ne coure çà et là égarément aux troupeaux de vos compagnons ;

c'est-à-dire après les créatures. Enseignez-moi où je pourrai vous trouver en l'oraison avec vos lumières et consolations, sans m'arrêter à la créature.

Art. III. Premier degré d'oraison. Considération du Dieu dans les choses corporelles.

Vois-tu bien ce soleil, ô mon épouse, ces étoiles, ces cieux, cette terre, ces rochers? ce sont autant de voies et chemins pour me trouver : elles ne se sont pas faites d'elles-mêmes, elles ne sont pas sans quelque principe qui les a faites, et qui est leur fin dernière, qui les conserve, qui les garde. Mais qui est ce principe et cette fin? C'est Dieu : les mères de toutes choses sont les idées qui en sont en moi, en ma puissance et bonté. Mais les agneaux, aussitôt que l'huis de la bergerie est ouvert, courent droit à leur mère : ainsi l'homme voyant les créatures monte petit à petit à Dieu; c'est un moyen de me trouver.

Si ignoras te, ô pulcherrima inter mulieres, egredere et abi post vestigia gregum.

Si tu n'as pas encore une entière connoissance, ô la plus belle des femmes, parce que tu es encore commençante, sors de la souvenance des plaisirs passés, et va suivant le pas de ces troupeaux.

Cherche mes sentiers en toutes créatures, laisse-toi guider et mener là par où elles-mêmes retournent, et tu trouveras qu'elles iront reposer aux pâturages de leur premier berger.

Et pasce hœdos tuos juxta tabernacula pastorum.

Fais paître tes chevreaux près les loges des pasteurs.

Tu seras conduite à trois paissans et un pasteur, à trois créans et un créateur. Toutes les créatures sensibles te mèneront là, et les plus nobles encore mieux.

Surtout la nature humaine, en tes premières méditations t'y sera profitable. Tu verras les biens surnaturels qui sont en elle, comme qu'elle est l'habitation de Dieu, son trône, et quasi son chariot, dont il lui peut dire :

Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.

O ma bien-aimée, je t'ai faite semblable à ma génisse attelée au chariot de Pharaon.

Tu y verras les biens naturels; car elle est aussi belle en elle-même, comme si elle avoit tous les ornemens du monde.

Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis, collum tuum sicut monilia.

Tes joues sont belles comme si elles étoient parées de quelques beaux ornemens, ton cou est beau comme s'il étoit paré de quelque beau carcan.

Tu verras ces biens accidentels, comme quoi tout le monde a été fait pour ton usage, ornement et service.

Murenulas aureas faciemus tibi vermiculatas argento.

Nous te ferons des bagues d'or qui seront émaillées d'argent

qui sont des bienfaits si grands, que l'ame les méditant s'enflamme d'amour, et est contrainte de s'écrier : Puisque je ne puis autre chose, au moins t'aimerai-je, ô mon époux! et serai moi-même ta salle royale, laquelle je parfumerai de nard; c'est-à-dire je m'emplirai d'amour.

Dùm esset rex in acubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.

Tandis que mon roi sera en sa salle, mon parfum, qui est composé de nard, embaumera tout ce lieu de la suavité de son odeur,

et de plus je m'unirai tellement avec lui, que je le porterai comme un bouquet dedans mon sein.

Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur.

Mon bien-aimé est le bouquet de myrrhe que je porterai toujours entre mes mamelles.

Il sera toujours mon cher baume, et mon plus grand trésor.

Botrus Cypri dilectus meus mihi in vineis Engaddi.

Mon bien-aimé m'est une grappe de baume cueillie aux vignes d'Engaddi.

Ces affections font que l'époux aime l'ame et la loue, disant :

Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es : oculi tui columbarum.

O que tu es belle, ma bien-aimée! Voici que tu es belle; tes yeux sont comme ceux de la colombe.

L'ame de son côté, reconnoissant que toute sa lumière dépend de son soleil; qui est Dieu, confesse que lui seul est beau par essence.

Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus : lectulus noster floribus.

O mon bien-aimé, tu es beau et de bonne grace, et tu embellis tellement notre essence quand il te plaît, que même notre lit, qui est notre corps, en est beau.

Voilà notre lieu fleurissant, et même ce monde notre habitation.

Tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypressina.

Les chevrons de nos maisons sont de cèdres, et nos solives sont de cyprès.

Doncques quelle merveille !

Ego flos campi, et lilium convallium.

Je suis la fleur du champ, et le lis des vallées.

Ce qu'avouant l'époux, il montre que plusieurs âmes sont bien de contraire condition, par la malice de leurs volontés ; car elles sont comme des épines.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.

Comme un lis entre les épines, ainsi est ma bien-aimée entre les filles.

Chères louanges que l'ame n'accepte ni ne refuse ; mais, éprise de son époux, retourne à le considérer ès mêmes choses sensibles, non plus en méditant pour l'aimer, mais en contemplant pour se réjouir, le confessant très-haut entre toutes les choses créées.

Sicut malus inter ligna sylvarum, dilectus meus inter filios.

Comme est un pommier entre les arbres des forêts, ainsi est mon bien-aimé entre les enfans des hommes.

Dont ayant trouvé un bien si éminent au-dessus de tout autre, elle s'y repose sans en plus rechercher.

Sub umbrâ illius quem desideraveram, sedi.

Je me suis reposée à l'ombre de celui que je désirois.

Et en ce repos spirituel se fait le goût de la dévotion.

Et fructus ejus dulcis gutturi meo.

Et son fruit est doux à mon goût.

Et si doux qu'il engendre de saintes manies et fureurs en mon âme, comme si elle étoit enivrée d'amour, dont elle s'écrie :

Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem.

Il m'a menée au cellier de son vin, il a déployé sur moi l'étendard de son charitable amour.

Mais particulièrement avec leur fréquente communication ils engendrent l'habitude de l'allégresse spirituelle, en laquelle languissant doucement, elle se sent défaillir et évanouir ; et pour ce, dit-elle :

Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo.

Hé, reconfortez-moi avec des fleurs, mettez des pommes autour de moi, car c'est d'amour que je languis.

Quoi plus? le ravissement mystiquement signifié par le sommeil, l'ame le sentant survenir, et ne voulant dormir ailleurs qu'entre les bras de son époux, dit :

Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

Que sa main gauche soit sous mon chef, et que de sa main droite il m'embrasse étroitement.

Lors Dieu a soin que les choses basses ne nous empêchent cette divine consolation dont il dit au chœur des dames :

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit.

Je vous adjure, ô filles de Jérusalem, par les chèvres et par les cerfs des champs, que vous n'éveilliez et ne fassiez éveiller ma bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille.

Lors l'ame commence à éprouver et connoître qu'il n'y a douceur qui égale celle qui se trouve en l'oraison mentale.

DISCOURS II.

Art. I. Second empêchement, la direction de l'imagination.

Plus un chemin nous est connu, plus nous le hantons ; plus nous y connoissons de gens, et plus volontiers aussi nous y cheminons, et plus facilement : mais aussi par tels chemins nous arrivons plus tard au gîte, parce qu'ayant beaucoup de connoissances, ici nous parlons à l'un, là à l'autre ; ici nous entrons en la boutique de l'un, là nous nous arrêtons avec un ami. Pour la considération de Dieu, nul chemin ne nous est plus battu, connu et familier que celui des choses corporelles, entre lesquelles nous vivons ; nul n'a en soi plus de facilité, mais nul aussi n'a plus de distractions. Quand je médite Dieu en l'ange, qui est une chose invisible, et qui ne m'est nullement familière, il n'engendre en moi que peu de fantômes et distractions ; mais si je considère Dieu en l'homme, mon imagination descend de l'universel au particulier, et sous le nom d'homme me représente Pierre, Paul, ou chacun d'eux, lorsque nous faisons telle ou telle chose. Si bien que tandis qu'en ce chemin qui nous est familier, nous nous arrêtons à toutes les boutiques de notre connoissance, nous arrivons tard à notre but, ou jamais.

même que la multitude des songes
sse dormir paisiblement, mais fait
le veiller en dormant; ainsi l'oraison
e au sommeil de l'extase, qui est
son gîte, elle peut être appelée
ême sommeil: mais quand elle est
mpue de distractions fantastiques,
n sommeil plein de songes; et lors
époux nous parle, et vient à nous,
on pas pour y demeurer et reposer,
l vient par sauts et élancemens.

lilecti mei; ecce iste venit saliens in mon-
ransiliens colles.

la voix de mon bien-aimé, le voilà qui
ux montagnes, saillant et traversant les

ble que tantôt il vienne, que tantôt

s est dilectus meus capreæ hinnuloque
m.

ien-aimé est semblable à un chevreuil et
n de cerf:

nant il se montre, maintenant il se

e stat post parietem nostrum,
ilà qui se tient debout derrière nos

semble qu'il se fasse voir,

ns per fenestras,
nt par les fenêtres,

oins la vision n'étant ni bien claire
arrêtée, on peut dire que les fenê-
t des barreaux, et que,

ens per cancellos,
le par le treillis.

Remède au second empêchement. Attention à l'inspiration.

l ne faut pas s'ennuyer démesuré-
n ces distractions; car elles sont
tes à notre nature, et nous n'en
s être repris, si elles ne viennent
e faute: néanmoins il faut user de
s, qui est de se recueillir souvent,
r l'oreille pour écouter les inspira-

ectus meus loquitur mihi: Surge, pro-
nica mea, formosa, et veni.
mon bien-aimé qui m'appelle et me dit:
, ma bien-aimée, ma colombe, ma belle,
iens.

isant outre cela ressouvenir de l'in-
e en laquelle elle peut pieusement
croire être arrivée, ne se sentant chargée d'aucun péché mortel. O combien étoit triste l'hiver du péché!

Jam enim hiems transiit, imber abiit et recessit.

Car déjà l'hiver est passé, la pluie s'en est allée.

Il se réjouit de ce que les fleurs de dévotion commencent à sortir et pousser:

Flores apparuerunt in terrâ nostrâ.

Déjà les fleurs paroissent en notre terre.

De ce qu'elle a commencé à retrancher les superfluités vicieuses:

Tempus amputationis advenit.

Le temps d'émonder et nettoyer les arbres est venu.

De ce qu'ainsi qu'une tourterelle elle fait ouïr sa plainte et son gémissement avec l'oraison:

Vox turturis audita est in terrâ nostrâ.

On a oui la voix de la tourterelle en notre contrée.

Mais de plus il se réjouit de ce que déjà elle a produit des fleurs de bonnes œuvres et des odeurs de bon exemple.

Ficus protulit grossos suos: vineæ florentes dederunt odorem suum.

Déjà le figuier produit son fruit: les vignes sont fleuries et jettent leur bonne odeur.

Il admoneste outre ce, de passer plus avant; et de commençante, qu'elle se fasse profitante, lui disant:

Surge, amica mea, speciosa mea, et veni.

Lève-toi, ma bien-aimée, ma belle, et t'en viens.

Parce qu'ès commencemens il semble à l'ame qu'elle soit entre plusieurs difficultés, comme entre des pierres ou des épines.

Columba mea in foraminibus petræ, in cavernâ maceriæ.

Ma colombe qui est dans les trous de la pierre, et au creux de la muraille.

Pour cette cause, il assure qu'elle ne laisse pourtant de lui être bien agréable.

Ostende mihi faciem tuam. Sonet vox tua in auribus meis; vox enim tua dulcis, et facies tua decora.

Hé! montre-moi ta face. Que le son de ta voix vienne à mes oreilles; car ta voix est douce, et ta face très-belle.

Ce discours est si doux, qu'il devroit chasser toutes autres pensées: toutefois si

ces pensées reviennent, elle dira comme en songeant :

Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas; nam vinea nostra floruit.

Prenez ces petits renardeaux qui fouillent et gâtent les vignes; car notre vigne est en fleur.

Et se réunissant avec son objet, elle dira :

Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec aspiret dies, et inclinentur umbræ. Revertere; similis esto, dilecte mi, capreæ hinnuloque cervorum super montes Bether.

Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui : il se nourrit parmi les lis tant que le jour dure et jusqu'à ce que les ombres s'abaissent. Reviens, mon bien-aimé, et sois semblable à un chevreuil ou à un faon de cerf sur les montagnes de Béther.

Et ainsi elle surmontera ce second empêchement.

Art. III. Second degré. L'ame considère Dieu dans les choses spirituelles hors d'elle-même.

Cette voie des considérations est moins connue, mais aussi moins sujette aux distractions. Au précédent degré, il semble qu'on ne trouve pas Dieu, encore qu'on l'ait trouvé.

In lectulo meo per noctes quæsivi quem diligit anima mea : quæsivi illum, et non inveni.

Surgam, et circuibo civitatem.

La nuit en mon lit (c'est-à-dire ès corps humains qui sont les lits des ames) j'ai cherché celui que mon ame aime, et je ne l'ai point trouvé.

Je me lèverai, et tournerai la cité de ce monde.

Et courant tantôt par les corps terrestres, tantôt par les célestes, je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé; au moins les distractions ont été si grandes, qu'à peine me semble-t-il de l'avoir rencontré.

Per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea : quæsivi illum, et non inveni.

Je chercherai par les rues et par les places celui que mon ame aime : je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé.

Mon bonheur a voulu que je me sois souvenue des anges, qui sont comme des sentinelles du monde.

Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem.

Les sentinelles qui gardent la cité m'ont trouvée.

Et je me suis résolue de voir si en eux je trouverois la considération de Dieu plus formée.

Num quem diligit anima mea, vidistis?

N'avez-vous point vu le bien-aimé de mon ame?

Au-dessus de la nature angélique j'ai trouvé immédiatement la divine.

Paululùm cùm pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea.

Un peu après les avoir passés, j'ai trouvé celui que mon ame aime.

Et ce sans distractions sensibles, si bien qu'il semble que je ne le dois jamais perdre.

Tenui eum, nec dimittam,

Je le tiens, et ne le laisserai point

jusqu'à ce que j'entre en la gloire céleste, vraie maison de la nature humaine ma mère, et en sa chambre, c'est-à-dire, au siége des anges qui m'est préparé : lors à cette vision énigmatique succédera une vision claire :

donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ.

quand je l'introduirai (mais plutôt quand il m'introduira) en la maison de ma mère, en la chambre de celle qui m'a engendrée.

Sainte considération de Dieu ès choses spirituelles, laquelle comme de sa nature elle n'engendre point des fantômes, aussi n'engendre-t-elle point de songes. La considération du premier degré est plus interrompue; celle-ci plus stable et plus haute. Donc elle produit tous ses effets avec plus d'excellence, à savoir, l'amour plus vif, et l'allégresse spirituelle : à quoi Dieu ajoutant sa grace, défend avec un soin plus particulier qu'on ne l'éveille, disant :

Adjuro vos, filiæ Hierusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

Je vous adjure, ô filles de Jérusalem, par les chèvres et par les cerfs des champs, que vous n'éveilliez ni ne fassiez éveiller ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le veuille.

DISCOURS III.

Art. I. Troisième empêchement, les louanges humaines.

L'âme s'acheminant de degré en degré en la sainte oraison, se rend si resplendissante, qu'il est impossible qu'elle ne soit admirée, et que le monde même la voyant au milieu du désert, empêtrée de tant de péchés, cheminer droit, ainsi qu'une colonne de parfum odoriférant qui s'élève vers le ciel, ne s'écrie :

Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris, et universi pulveris pigmentarii?

le-ci qui marche par le désert, ainsi de parfums, de compositions aro- e myrrhe, d'encens, et de toutes udre à embellir ?

audissement est un venin caché ıx, qui fait bien souvent que les et dévots perdent leur justice et on.

mède au troisième empêchement. ·ter toutes les louanges à Dieu.

ue entend ses propres louanges, urne vers celles de Dieu: qu'il celui qui le loue de ne vouloir chose de si petit mérite; mais les louanges de Dieu de notre petitesse. Que s'il ne peut si tôt ; yeux sur la Divinité, qu'au ue Jésus-Christ homme, notre on; et ce principalement en trois hair, la croix, la gloire, disant: bien est digne sa chair, lit de et de son ame, entourée de plus vaillans soldats qui la défendent conque, de nuit, pourroit lui ; cette chair qui n'est point in- éché comme la nôtre, mais par 'postatique, et par l'empire nt sur les anges, est du tout inpeccable.

m Salomonis sexaginta fortes am- issimis Israël, omnes tenentes gla- ella doctissimi: uniuscujusque ensis suum, propter timores nocturnos.

soixante hommes des plus forts urent le lit de Salomon, tous tenant et bien duits à la guerre; chacun ıt son épée droite sur sa cuisse, pour le la nuit.

la croix, ô qu'elle est sainte ! bois, mais de bois du Liban, ; incorruptible.

fecit sibi rex Salomon de lignis

lomon s'est fait une litière du bois

e et la miséricorde sont les deux ui soutiennent cette croix.

ejus fecit argenteas, reclinatorium

s colonnes d'argent; l'appui ou re- t d'or:

ue tout s'est fait pour conduire la gloire.

purpureum.

est de pourpre.

Car il ne nous conduit à la gloire que par son sang, et tout cela pour les ames de l'Église, dont il est dit:

Media charitate constravit propter filias Hierusalem.

Orné de charité au milieu pour les filles de Jérusalem.

De là s'ensuit pour ce Seigneur la couronne de la gloire de sa résurrection et ascension, laquelle doit ravir tout le monde à sa louange.

Egredimini, et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus.

Sortez, filles de Sion, et voyez le roi Salomon avec le diadème duquel sa mère l'a couronné le jour de ses épousailles, et le jour de la joie de son cœur.

Art. III. Troisième degré. L'âme considère Dieu en elle-même.

Donc l'ame rejetant ses louanges en celles de Dieu, prend soin de se parer en toutes ses parties pour plaire à celui que seul elle estime digne de toutes louanges. Or ses parties mystiques sont les yeux, c'est-à-dire, les intentions qui les meuvent; les cheveux, c'est-à-dire les affections, amours, haine, désir, et autres qui, comme les cheveux, ne sont ni bonnes ni mauvaises, sinon en tant qu'elles sont employées au bien ou au mal; les dents, c'est-à-dire les sens qui mâchent toutes les viandes qui doivent entrer en l'estomac de l'entendement; les lèvres et le parler, c'est-à-dire les pensées, qui en façon de paroles intérieures produisent des discours insensibles; les joues sont les deux puissances raisonnables, qui sont l'entendement et la volonté; le cou, la force irascible qui rechasse et repousse les empêchements; les mamelles sont les deux actions de la concupiscible, suivre le bien, fuir le mal.

Tout cela doit être orné et embelli, afin que Dieu aime l'ame, et qu'il puisse dire:

Quàm pulchra es, amica mea, quàm pulchra es!

Que tu es belle, ma bien-aimée, que tu es belle!

Les intentions doivent être simples, pures et intérieures, sans qu'on puisse dire que l'une soit au dehors, et l'autre au dedans, et qu'elles soient louches et diverses.

Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecùs latet.

Tes yeux sont de colombe, sans ce qui est caché au dedans.

Les affections ne doivent être éparses, mais serrées et unies comme un troupeau sous la houlette du souverain pasteur.

Capilli tui sicut greges caprarum, quæ ascenderunt de monte Galaad.

Tes cheveux sont comme des troupeaux de chèvres qui viennent du mont Galaad.

Mes sens doivent être gardés comme en prison, ainsi que les dents sous les lèvres, ou comme brebis nouvellement lavées et leurs jumeaux; c'est-à-dire l'appréhensive et l'appétitive se doivent tenir rangées et réglées.

Dentes tui sicut greges tonsarum, quæ ascenderunt de lavacro : omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est inter eas.

Tes dents sont comme des troupeaux de brebis fraîchement tondues qui retournent du lavoir, chacune avec deux jumeaux, et pas une d'elles n'est stérile.

Les pensées doivent être si bien accommodées, que toutes les conceptions soient teintes au sang du Sauveur, et les paroles et discours pleins de douceur et profit pour le prochain.

Sicut vitta coccinea, labia tua; et eloquium tuum dulce.

Tes lèvres sont comme une bande de couleur pourprine, et ton parler est bien doux.

L'entendement et la volonté montreront d'entendre le bien, et le vouloir faire; et comme en une grande ouverture, tout y sera découvert, rien n'y paroîtra laid et désagréable; et ces deux puissances seront toujours humbles et assujetties.

Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecùs latet.

Tes joues sont comme une grenade entamée, sans ce qui est caché au dedans.

L'irascible sera si vaillant contre les tentations, qu'on pourra dire :

Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis : mille clypei pendent ex eâ; omnis armatura fortium.

Ton cou est comme la tour de David, bâtie avec des boulevards : mille boucliers sont pendus en icelle, et toutes sortes d'armes pour les hommes forts.

Et quant à la concupiscible, elle aura son désir du bien, et sa fuite du mal, si simples qu'on pourra dire :

Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ gemelli, qui pascuntur in liliis.

Tes deux mamelles sont comme deux faons de chèvres que l'on fait paître entre les lis.

Enfin l'époux, qui dès son ascension est allé à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens au ciel à la dextre du Père, comme il l'avoit prédit.

Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ, vadam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris.

Devant que le jour décline et que les ombres s'abaissent, j'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.

Il louera l'ame, disant :

Tota pulchra es, amica mea; et macula non est in te.

Tu est toute belle, ô bien-aimée; et il n'y a pas une petite tache en toi.

Et l'invitera de passer de la Jérusalem militante à la triomphante, disant :

Veni de Libano, sponsa mea; veni de Libano, veni.

Viens du Liban, mon épouse; viens du Liban, viens.

Et promettra les couronnes et siéges dont furent chassés les démons.

Coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum.

Tu seras couronnée du haut du mont Amana du coupeau de Sanir et d'Hermon, des siéges des lions, des montagnes des léopards.

Tous ces ornemens sont agréables à Dieu; mais surtout la netteté et la pureté d'intention, qui doit être si grande, que toutes nos fins se réduisent à une fin, toutes nos intentions à une intention, tous nos désirs à un désir d'aimer et servir Dieu, en sorte qu'il n'y ait plus qu'un œil.

Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum.

Vous avez navré mon cœur, ma sœur, mon épouse; vous avez navré mon cœur avec un de vos yeux.

Et qu'il n'y ait plus qu'un cheveu dont il s'ensuit.

Et in uno crine colli tui.

De l'un des cheveux de votre cou.

L'intention étant bien dressée avec le désir, les mamelles de la concupiscence seront bien ordonnées.

Quàm pulchræ sunt mammæ tuæ, soror mea, sponsa! pulchriora sunt ubera tua vino.

Que tes mamelles sont belles, ma sœur, mon épouse! tes mamelles sont plus belles que le vin.

Les exemples en seront de bonne odeur.

Et odor unguentorum tuorum super omnia aromata.

L'odeur de tes parfums est par-dessus toute composition aromatique.

Les pensées et paroles très-dévotes et douces.

Favus distillans labia tua; sponsa : mel et lac sub linguâ tuâ.

Tes lèvres sont un rayon de miel qui distille : ce qui est dessous ta langue, est lait et miel.

Les actions seront très-exemplaires.

Et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris.

L'odeur de tes vêtements est comme l'odeur de l'encens.

Disons ainsi : les actions appartenantes à une ame sont intérieures ou extérieures. Les extérieures se font par le commandement des intérieures; et quant aux intérieures, il faut qu'elles soient serrées en Dieu, sans que le monde les voie. C'est pourquoi il dit :

Hortus conclusus, soror mea, sponsa; hortus conclusus, fons signatus.

Un jardin clos est ma sœur, mon épouse; elle est un jardin clos et fermé; elle est une fontaine scellée.

Et quant aux extérieures, il faut qu'elles soient comme un beau paradis.

Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus, Cypri cum nardo.

Ce que tu envoies et mets dehors est comme un paradis auquel on voit toutes vertus de grenades, de fruits, de pommiers, de baume.

Nardus et crocus, fistula et cinnamomum cum universis lignis Libani, myrrha et aloe cum omnibus primis unguentis.

Du nard et safran, sucre et canelle, de toutes sortes de fruits des arbres du Liban, myrrhe et aloès, avec toutes sortes des plus excellens parfums.

En somme, l'ame est une fontaine de bonnes œuvres qui saillent jusqu'au ciel avec impétuosité, pareille à celle des eaux qui viennent du Liban.

Fons hortorum, puteus aquarum viventium, quæ fluunt impetu de Libano.

La fontaine des jardins, le puits des eaux vives qui fluent impetueusement du Liban.

Mais en tout ceci deux choses sont requises : de la part de Dieu; qu'il chasse la bise des tentations, et qu'il envoie le vent du midi de sa grace prévenante, disant :

Surge, aquilo; et veni, auster : perfla hortum meum, et fluant aromata illius.

Fuis, aquilon; et viens, ô midi! souffle en mon jardin, et les odeurs d'icelui s'épandront.

De la part de l'ame, qu'elle accepte cette grace, et coopère, disant :

Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum.

Que mon bien-aimé vienne en son jardin, et qu'il mange du fruit de ses pommiers.

Ainsi, après la myrrhe de pénitence, Dieu tirera l'ame par le moyen des saints exercices aux odeurs aromatiques de l'oraison, avec du miel, du lait, et du vin de méditation, d'amour et de contemplation, mais contemplation telle qu'elle produira des goûts, allégresses et extases, qui non-seulement étancheront la soif, mais enivreront; et Notre-Seigneur pourra dire :

Veni in hortum meum, soror mea, sponsa Messui myrrham meam cum aromatibus meis comedi favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo. Comedite, amici, et bibite; et inebriamini, charissimi.

Voici ce que j'attends. Viens en mon jardin, ma sœur, mon épouse. J'ai cueilli et moissonné ma myrrhe avec mes fleurs et odeurs très-suaves; j'ai mangé un rayon de miel avec du miel même, et bu mon vin avec mon lait. Mangez, mes amis, buvez; enivrez-vous, mes très-chers.

DISCOURS IV.

ART. I. Quatrième empêchement, le travail du corps.

L'ame qui arrive jusqu'à ces degrés passés, se trouve bien souvent avec le corps las et travaille : dont il advient que si Dieu l'invite à nouvelles considérations et plus hauts degrés, elle est en perplexité : elle voudroit bien avancer, mais la peine l'épouvante; et si l'Époux l'appelle de rechef, elle se lève pour aller à l'oraison, néanmoins avec résistance de la partie sensitive qui la prive du goût, et fait qu'à peine peut-elle penser que Dieu soit avec elle; et comme il advient à ceux qui sont extrêmement las, elle dort en veillant :

Ego dormio, et cor meum vigilat.

Je dors, mais mon cœur veille.

Puis se tournant vers son époux, qui heurte son cœur;

Vox dilecti mei pulsantis.

C'est la voix de mon bien-aimé qui heurte.

Et l'excite afin de lui ouvrir, et commencer de nouveau son oraison.

Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea.

Ouvrez-moi, ma sœur, ma bien-aimée, ma colombe, ma toute belle.

Et avec un quatrième degré d'oraison médite un peu ma passion, tu trouveras que j'ai le chef plein de la céleste rosée de mon sang, et les cheveux sanglans des nocturnes pointures des épines.

Quia caput meum plenum est rore, et cincinni mei guttis noctium.

Car mon chef est plein de rosée, et mes cheveux entortillés sont trempés des gouttes des nuits.

L'ame voudroit bien obéir, mais la lassitude lui fait désirer un peu de repos; ce qui fait dire:

Expoliavi me tunicâ meâ, quomodo induar illâ? Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos?

J'ai dépouillé ma robe, comment la revêtirai-je? J'ai lavé mes pieds, comment les salirai-je?

Très-doux Jésus, nonobstant cette résistance, vous ne laissez pourtant de faire instance pour entrer, et comme avec la main d'une plus forte inspiration, il semble qu'il veuille lui-même, sans coopération, ôter le verrou de la sensualité qui lui fait empêchement, et entrer par le pertuis du cœur.

Dilectus meus misit manum suam per foramen.

Mon bien aimé a mis la main par le pertuis.

A cette grande vocation l'ame s'émeut.

Et venter meus intremuit ad tactum ejus.

Mon ventre a tremblé de son seul attouchement.

Et résout qu'elle doit ouvrir à son Époux, et commencer une nouvelle méditation.

Surrexi ut aperirem dilecto meo.

Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé.

Mais d'autre part, elle sent si grande douleur de n'avoir ouvert au premier coup, qu'elle renverse le vase de la myrrhe, c'est-à-dire qu'elle s'emplit toute de pénitence en arrosant jusqu'au verrou, c'est-à-dire faisant passer sa douleur jusques à la sensualité.

Manus meæ stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrhâ probatissimâ.

Mes mains ont distillé la myrrhe, et mes doigts sont pleins de vraie myrrhe, et de la meilleure.

Par le moyen de cette douleur, il se fait que bien que l'ame, au défaut de la partie corporelle et sensitive, ouvre à son Seigneur,

Pessulum ostii mei aperui dilecto meo.

J'ai ouvert le verrou de mon huis à mon bien-aimé.

Néanmoins, à cause de cette répugnance, elle trouve si peu de goût en l'oraison, qu'il lui est avis que Dieu n'est point avec elle.

At ille declinaverat, atque transierat.

Mais il s'étoit retourné, et avoit déjà passé.

Dont se ressouvenant avoir été tant appelée, et tant paresseuse, elle se contriste et consomme de douleur.

Anima mea liquefacta est, ut locutus est.

Mon âme s'est toute fondue dès que mon bien-aimé a parlé.

Elle essaie à trouver goût au premier degré de considération, par le moyen des choses sensibles; mais le travail ne permet pas qu'elle y en puisse trouver.

Quæsivi, et non inveni illum; vocavi, et non respondit mihi.

Je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé; je l'ai appelé, et il ne m'a point répondu.

Elle passe au second degré des choses spirituelles et angéliques.

Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem.

Les gardes qui entourent la cité m'ont trouvée.

Mais quand elle compare leur promptitude avec sa paresse, elle demeure transpercée de douleur.

Percusserunt me, et vulneraverunt me.

Ils m'ont battue et navrée.

Ce qui est le pis, si elle entre au troisième degré à considérer soi-même en son ordre envers Dieu, elle opère la même résistance dont elle se déplaît à soi-même, et lui est avis que sa face est trop laide en comparaison de celle des anges, et que par manière de dire ils ôtent tout son lustre.

Tulerunt pallium meum mihi custodes murorum.

Les gardes des murs m'ont ôté mon manteau.

De façon que partout où elle se trouve, elle rencontre de grandes difficultés émues par ce quatrième empêchement de travaux corporels.

ART. II. Remède au quatrième empêchement. Entretiens et discours spirituels.

L'oraison vocale, ou plutôt les désirs spirituels servent de remèdes à l'ennui du travail : ainsi voit-on celui qui par maladie a perdu le goût et appétit, changeant de viande le recouvre, et qu'ès congrégations contemplatives, on entrejette les colloques spirituels aux oraisons. L'ame donc, dégoûtée par le travail de l'oraison, doit s'adresser à des personnes spirituelles, et les prier de l'aider à trouver son Époux.

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo.

Je vous adjure, ô mes filles de Jérusalem! que si vous trouvez mon bien-aimé, vous lui disiez que je languis d'amour pour lui.

Et elles, sachant sa nécessité, la mettront sur le discours des qualités de l'Époux.

Qualis est dilectus tuus ex dilecto, ô pulcherrima mulierum! Qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjuras nos?

Quel est votre bien-aimé, ô la plus belle entre les femmes! que pour lui vous nous avez si fort adjurées?

Lors elle propose Jésus-Christ si bien au naturel, qu'il n'est pas possible de le mieux représenter. Il est Dieu, candeur de la même lumière, mais fait homme pour nous pouvoir racheter au pourpre de son sang.

Dilectus meus candidus et rubicundus.

Mon bien-aimé est blanc et rouge.

Et en tant qu'homme il est si singulier, qu'on le peut reconnoître entre mille.

Electus ex millibus.

Choisi de mille.

Parce que la charité, chef des vertus, se peut dire être d'or en lui, c'est-à-dire très-précieuse.

Caput ejus aurum optimum.

Son chef est un or très-pur et très-bon.

Et les graces et bénéfices, qui comme cheveux innombrables en procèdent, sont les premiers fruits des palmes ; et noirs comme corbeaux, ce sont les effets de la victoire qu'il eut en l'arbre de la croix, si dignes d'être admirés, comme le noir en un cheval.

Comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.

Sa chevelure est comme branches de palmes hautes et touffues, noire comme un corbeau.

Il est comme une blanche colombe, qui a en soi tous les dons du Saint-Esprit, représenté par les yeux.

Oculi ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ.

Ses yeux sont comme des colombes sur le rivage des eaux, que l'on a lavées de lait.

Le Saint-Esprit, appelé en autre façon rivière, non par mesure, mais avec toute plénitude, lui est donné.

Et resident juxta fluenta plenissima.

Et résident ès pleins cours des eaux.

Partant si tu contemples ces exemples, comme les joues pleines, ouvertes, et mises à la vue de tous, aussi odoriférantes que vases pleins de parfums aromatiques, ils se feront sentir de tous côtés.

Genæ illius sicut areolæ aromatum consitæ à pigmentariis.

Ses joues sont comme parterres de fleurs aromatiques, que les parfumeurs mêmes ont plantés.

Sa doctrine semble être myrrhe précieuse ; qui sort comme des lis de ses saintes lèvres.

Labia ejus lilia distillantia myrrham primam.

Ses lèvres sont des lis qui distillent la myrrhe la plus singulière.

Ses miracles sont tels qu'il semble que de ses mains coulent et tombent abondamment les hyacinthes.

Manus illius tornatiles aureæ, plenæ hyacinthis.

Ses mains sont anneaux d'or pleins de hyacinthes.

Quoi plus? sont au dedans, soit dehors, cet Époux est admirable, son cœur est d'ivoire, enrichi de pierres précieuses ; ses délibérations sont simples, mais prudentes.

Venter ejus eburneus distinctus saphiris.

Son ventre est d'ivoire, semé de saphirs au dehors.

Ses exécutions sont fortes, mais avec discrétion.

Crura illius columnæ marmoreæ, quæ fundatæ sunt super bases aureas.

Ses cuisses sont colonnes de marbre, fondées sur des bases d'or.

Et pour finir ici, il est tout très-cher, il est tout très-beau.

Species ejus ut Libani, electus ut cedri.

Sa beauté est comme celle du Liban, son port comme un cèdre.

ART. III. Quatrième degré.

Tandis que l'ame discourt de Dieu en

son humanité, les goûts lui reviennent, et est contrainte de s'écrier, hélas!

Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis : talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiæ Jerusalem!

Sa gorge est très-suave, et il est tout à fait à désirer : tel est mon bien aimé, il est mon très-cher, ô filles de Jérusalem!

Et si les personnes avec qui elle est veulent poursuivre, et lui disent :

Quò abiit dilectus tuus, ô pulcherrima mulierum? quò declinavit dilectus tuus, et quæremus eum tecum.

Où est allé votre époux, ô la plus belle entre toutes les femmes! où s'est-il détourné? et nous le chercherons avec vous.

Elle ne veut plus les entretenir : mais reconnoissant qu'encore que les travaux lui fissent sembler que son époux se fût retiré bien loin, néanmoins il ne s'en étoit point allé; au contraire il étoit toujours demeuré avec elle, comme en son jardin, ou comme en un cabinet de parfums : et tirant de là la plus grande occasion du mérite, elle peut dire qu'il en a cueilli des lis très-odoriférans.

Dilectus meus descendit in hortum ad areolam aromatum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat.

Mon bien-aimé est venu en son jardin au parterre des fleurs aromatiques, pour repaître au jardin, et y cueillir des lis.

Et pour ce, puisqu'elle connoît qu'il a toujours été avec elle, et y est encore à présent, elle dit :

Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascit inter lilia.

Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, qui se repaît entre les lis.

Elle n'a plus besoin d'autre chose que de s'entretenir avec lui, disant : O Seigneur! quand vous pourrai-je plaire, par ma beauté, douceur, bonne grace, force, innocence, dévotion et discrétion? Quand sera-ce donc que vous me direz :

Pulchra es, amica mea, suavis, et decora sicut Jerusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata.

O ma bien-aimée! tu es belle, douce et de bonne grace comme Jérusalem, forte comme une armée bien rangée.

Déjà, Seigneur, vous m'avez montré, par mille signes, que mes œillades vous ont blessé, c'est-à-dire que mes intentions ne vous sont pas déplaisantes.

Averte oculos tuos à me; quia ipsi me avolare fecerunt.

Détournez vos yeux de moi, car ils m'ont fait sortir de moi-même.

Que mes cheveux, c'est-à-dire mes désirs, sont purs et nets.

Capilli tui sicut grex caprarum, quæ apparuerunt de Galaad.

Tes cheveux sont comme un troupeau de chevreaux qui paissent sur le mont de Galaad.

Que mes sens ainsi que troupeaux ont été fidèlement gardés.

Dentes tui sicut grex ovium, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est in eis.

Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui sortent du lavoir, chacune ayant deux petits, et nulle d'icelles n'est stérile.

Et que mes forces de la partie concupiscible désirant le bien, et fuyant le mal sans dissimulation, comme deux joues bien colorées, vous sont chères et agréables.

Sicut cortex mali punici, sic genæ tuæ, absque oculis tuis.

Tes joues sont comme une grenade entamée sans ce qui est caché au dedans.

Mais, ô Dieu! dit l'ame, déjà ci-devant vous m'avez louée de presque toutes ces parties : je désirerois maintenant m'avancer et surpasser en dévotion beaucoup d'autres dévotes, qui pensent l'être, et que vous puissiez me dire :

Sexaginta sunt reginæ et octoginta concubinæ, et adolescentularum non est numerus.

Il y a soixante reines et quatre-vingts concubines, et des jeunes filles sans nombre.

Que sais-je? peut-être désiré-je trop : je voudrois que vous me puissiez appeler ma parfaite, je voudrois en ma nature, qui est ma mère, avoir quelque rareté, et que l'on dît :

Una est columba mea, perfecta mea.

Mais ma colombe qui est parfaite et toute seule.

Je voudrois que l'on pût encore dire :

Una et matri suæ, electa et genitrici suæ. Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt; reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam.

Elle est l'unique à sa mère, elle est choisie à celle qui l'a engendrée. Les filles l'ont vue et l'ont dite très-heureuse; les reines et les concubines l'ont louée.

de son innocence, étant sortie de la nuit du péché.

Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

Qui est celle-ci qui marche (en dévotion) comme fait l'aurore quand elle se lève, belle comme la lune (de prudence et bonne élection), choisie comme le soleil (et finalement d'invincible force), terrible comme les escadrons d'une armée bien rangée?

Mais outre cela : l'ame ajoute : Où avez-vous été, mon Seigneur? Il m'a semblé que vous m'aviez laissé, quand le travail et la fatigue ne me permettoient pas que j'eusse du goût. J'ai été, répond-il, en toi-même qui es mon jardin, et j'y ai été avec plus de profit pour toi, que je n'y eusse été si du premier coup je t'eusse donné des goûts, te donnant occasion de mériter, dont j'ai tiré de mon jardin un plus grand fruit de mérite.

Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium, et inspicerem si floruisset vinea, et germinassent mala punica.

Je suis descendu au jardin des noyers pour voir les pommiers des vallées, et regarder si la vigne étoit fleurie, et si les grenades avoient germé.

Que béni soyez-vous donc, ô Seigneur, répond l'ame, qu'en telle façon me faisant accroire que vous étiez absent, vous m'avez donné occasion de mériter, et m'avez fait faire en peu de temps plus de chemin que les carrosses des princes; et par ce, puisque je n'ai su que vous étiez avec moi, je peux dire :

Nescivi; anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab.

Je n'ai rien su; mon ame m'a troublée à cause des chariots d'Aminadab.

DISCOURS V.

Art. I. Cinquième empêchement, les respects humains.

Quand quelqu'un arrive à quelque manière de vivre rare et non accoutumée, non-seulement chacun le loue, mais il semble que chacun désire de le voir, et on crie après l'ame :

Revertere, revertere, Sulamitis! revertere, ut intueamur te.

Reviens, reviens, ô Sulamite! reviens, afin que nous te voyons.

Et ce n'est pas assez que la personne spirituelle exténue ce qui est en soi.

Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum?

Que voyez-vous en cette Sulamite, sinon compagnies d'armées?

Car ce nonobstant, ceux qui la voient la louent de ses pieds et façon de marcher, c'est-à-dire de l'obéissance avec laquelle ils voient que cette ame garde les commandemens de Dieu.

Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis!

Que tes pas sont beaux en leur chaussure, ô fille de prince!

De sa chasteté spirituelle, qui fait reconnoître que Dieu y coopère.

Juncturæ femorum tuorum sicut monilia quæ fabricata sunt manu artificis.

Les jointures de tes cuisses sont comme joyaux mis en œuvre de la main d'un bon ouvrier.

D'une riche pauvreté, qui n'a jamais besoin d'aucune chose.

Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis.

Ton nombril est comme un hanap rompu qui n'a jamais besoin de breuvage.

Des jeûnes qui remplissant le ventre de paix seulement, couronnent l'ame de beaux et riches lis.

Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis.

Ton ventre est comme un monceau de froment environné de lis.

De l'étude des deux Testamens :

Duo ubera tua sicut hinnuli gemelli capreæ.

Tes deux mamelles sont comme deux faons jumeaux d'une chèvre.

De la force :

Collum tuum sicut turris eburnea.

Ton cou est comme une tour d'ivoire.

De la prudence :

Oculi tui sicut piscinæ in Hesebon, quæ sunt in porta filiæ multitudinis.

Tes yeux sont comme des piscines d'Hesebon, qui sont à la porte de la fille de la multitude.

D'une justice exacte :

Nasus tuus sicut turris Libani, quæ respicit contra Damascum.

Ton nez est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.

De la maitrise des affections et conformité à la volonté de Dieu, connue par les canaux de la révélation :

Caput tuum ut Carmelus, et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus.

Ton chef est comme le mont Carmel, et tes tresses comme pourpre royale qui n'est pas encore tirée de la teinture.

Bref, cette ame est la butte des langues, qui lui disent, la louant :

Quàm pulchra es, et quàm decora, charissima in deliciis!

Que tu es belle, que tu es de bonne grace, très-chère en délices!

Mais elle, croissant toujours en charité, et faisant fruits parmi le prochain, elle est comme la palme et la vigne.

Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris.

Ta stature et ton port est comme d'une palme, et tes mamelles sont pleines comme grappes de raisin.

Les nécessiteux, ou d'esprit, ou de corps, disent :

Dixi : Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus : et erunt ubera tua sicut botri vineæ.

Je monterai sur le palmier, et prendrai de ses fruits ; et tes mamelles seront comme grappes de raisin.

Et pour les bons exemples on lui dit :

Et odor oris tui sicut malorum.

L'odeur de ta bouche est comme celle des pommes.

Pour les bonnes paroles : Hélas ! dit-on :

Guttur tuum sicut vinum optimum, dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum.

Ta gorge est comme un vin très-bon à boire, digne de mon bien-aimé, et d'être savourée de ses lèvres et de ses dents.

Bref, voilà une grande inquiétude à l'ame dévote.

ART. II. Remède au cinquième empêchement. La solitude.

O ! qu'il est donc bon de se retirer en la solitude ! où l'ame peut dire :

Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.

Moi à mon bien-aimé, et son regard est dessus moi.

Veni, dilecte mi : egrediamur in agrum, commoremur in villis.

Viens, mon bien-aimé, sortons aux champs, demeurons aux villages.

Or, les fruits de la solitude sont quatre : premièrement, on se réveille mieux à l'examen de la conscience.

Mane surgamus ad vineas, videamus si floruit vinea, si flores fructus parturiunt, si floruerunt mala punica.

Levons-nous du matin pour aller aux vignes, voyons si la vigne est fleurie, si les fleurs porteront du fruit, si les grenades sont fleuries.

Secondement, on y fait une plus entière résignation de la faculté concupiscible et de ses désirs.

Ibi dabo tibi ubera mea.

Là je te donnerai mes mamelles.

Tiercement, la dévotion croît.

Mandragoræ dederunt odorem.

Les mandragores ont rendu leur odeur.

Quatrièmement, on y présente plus humblement à Dieu nos petits mérites passés et présents.

In portis nostris omnia poma : nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi.

J'ai serré pour toi, ô mon bien-aimé, au-dedans de nos portes, toutes sortes de fruits, vieux et nouveaux.

ART. III. Cinquième degré. La considération de Dieu en lui-même et comme Dieu.

Mais entre les fruits de la solitude, celui-ci est si éminent, qu'on y peut considérer plus aisément Dieu, comme Dieu : ce qui fait user à l'épouse de ces deux paroles, seul et hors, c'est-à-dire hors de toute créature.

Quis mihi det te, fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris.

Qui te donnera à moi, mon frère suçant les mamelles de ma mère, et que je te trouve dehors tout seul ?

Considération qui fait saintement affoler les hommes, les fait danser devant l'arche ; d'où vient que, jusques à ce que l'ame soit arrivée à l'affection du mépris de soi-même, elle a toujours quelque honte ; c'est pourquoi elle désire la solitude.

Et deosculer te, et jam me nemo despiciat.

Afin, dit-elle, que je te baise sans que personne nous voie.

Considération qui est une arrhe de la jouissance du ciel, dont il est avis à l'ame qu'elle y soit déjà.

Apprehendam te.

Je te prendrai.

Je te verrai face à face, ô Dieu, quand nous serons en la vraie maison et en la vraie chambre de nature humaine, qui est au ciel.

Et ducam in domum matris meæ.

Quand je te mènerai en la maison de ma mère.

Là je verrai tout ce qui appartient à mon bonheur, comme en un miroir.

Ibi me docebis.

Là tu m'enseigneras.

Et quand tu auras tiré de moi, par ma félicité, le vin de la vigne, et le moût des grenades, la gloire essentielle et accidentelle.

Et dabo tibi poculum ex vino condito, et mustum malorum granatorum meorum.

Et je te donnerai d'un breuvage de vin composé, et du moût des grenades.

Et voilà les goûts qui arriveront, voilà les extases, voilà les sommeils des puissances; de façon que l'épouse sacrée demande des oreillers pour dormir.

Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

Qu'il mette sa main gauche dessous ma tête, et qu'il m'embrasse de sa droite.

L'époux aussi de son côté tâche de faire qu'elle ne soit point éveillée.

Adjuro vos, filiæ Hierusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

Je vous adjure, filles de Jérusalem, que vous n'éveilliez ni fassiez éveiller ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle s'éveille.

DISCOURS VI

L'ame ayant surmonté tous les empêchemens, n'a plus besoin de remède, mais demeure unie à Dieu et absorbée en lui par une parfaite dévotion.

Enfin l'ame est parvenue à une si grande perfection de dévotion, que nul plaisir du monde ne l'émeut, nul fantôme ne la détourne, nulle louange ne l'affaiblit, nul travail ne la fait craindre, nul respect humain ne la retient : mais à la vue de tout le monde elle caresse librement son époux, et danse devant l'arche, ne se souciant pas que la sagesse du monde après lui avoir dit :

Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens?

Qui est celle-ci qui monte du désert, affluente en délices?

la suive pour la reprendre,

Innixa super dilectum suum,
De ce qu'elle est appuyée sur son bien-aimé.

Au contraire, elle parle toujours avec son époux du grand signe d'amour qu'il donne là où il avoit été le plus offensé, et qu'il résolut de mourir pour nous, après qu'Adam et Ève lui eurent désobéi.

Sub arbore malo suscitavi te: ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua.

Je t'ai éveillée dessous un pommier; là ta mère a été corrompue, là celle qui t'a engendrée a été violée.

L'ame ne trouvera plus aucune difficulté aux travaux ; car rien n'est difficile à l'amour qu'elle a gravé profondément en son cœur, et même ès actions extérieures.

Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum.

Mets-moi comme un cachet sur ton cœur, et comme un sceau sur ton bras.

Si bien que l'amour combat la mort.

Quia fortis est ut mors dilectio.

L'amour est fort comme la mort.

L'enfer ne la peut épouvanter.

Dura sicut infernus dilectio.

La jalousie est dure comme l'enfer.

Les flammes et les feux sont glacés au prix de son amour.

Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum.

Ses lampes sont lampes de flammes et de feu.

La mer ne sauroit les éteindre.

Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam.

Toutes les eaux ne sauroient éteindre la charité, ni tous les fleuves ne la noieroient pas.

Rien ne lui est comparable.

Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

Si un homme vouloit donner toute la substance de sa maison pour la dilection, il n'en feroit cas non plus que de rien.

Quant aux louanges qui lui sont données, l'ame ne s'en soucie point, pour ce qu'elle dit dedans soi : Quelles sont ces ames imparfaites, qui n'ayant aucun bien propre, veulent s'embellir des parures externes? Mes petites sœurs, c'est-à-dire les ames imparfaites, sont celles qui doivent penser à cela : car elles n'ont point de mamelles d'elles-mêmes, de propres vertus et mérites.

Soror nostra parva, et ubera non habet: quid faciemus sorori nostræ in die quandò alloquenda est?

Notre petite sœur n'a point de mamelles: que ferons-nous à notre petite sœur au jour qu'il faudra parler à elle?

En elles on peut suppléer le défaut avec louanges étrangères, tout ainsi que si on couvroit d'argent un mur crevé et corrompu, de cèdre un huis qui seroit pourri.

Si murus est, ædificemus super eum propu-

gnacula argentea: si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.

Si c'est un mur, bâtissons dessus des boulevards d'argent; si c'est un huis, renforçons-le d'ais de cèdre.

Mais moi bienheureuse, dit l'ame, je me soucie fort peu de plaire aux hommes, mon époux m'ayant fait comme un mur tel, et comme une tour telle, que je suis fort plaisante et agréable.

Ego murus, et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.

Je suis un mur, et mes mamelles comme une tour, dont je suis faite trouvant repos et paix devant lui.

Suivant les choses sensibles et temporelles, contre lesquelles l'ame parfaite en l'oraison mentale a pris une telle habitude, que les tenant pour viles et de petit prix en comparaison de son riche objet, elle n'en fait estime que tant qu'elles peuvent modestement servir à la nécessité. Au reste nul soin d'elle-même ne la peut détourner. Peu de chose, dit l'ame, est nécessaire à qui veut vivre en la paix de notre Seigneur et avec modestie. Mille pièces d'argent, ou quelque autre grand prix, est chose de trop petite valeur.

Vinea fuit pacifico in ea quæ habet populos: tradidit eam custodibus; vir affert pro fructu ejus mille argenteos.

L'homme qui a la paix en soi, a une vigne en laquelle sont des peupliers; il l'a baillée à des gardes, et on lui rend pour les fruits d'icelle mille pièces d'argent.

Et moi, dit l'ame, je n'ai point affaire de tant de choses.

Vinea mea coram me est mille tui pacifici.

Ma vigne est devant moi autant de mille pacifiques.

Au contraire, je veux encore donner deux cents pour aumônes à ces pauvres, qui avec leurs oraisons nous gardent nos biens.

Et ducenti his qui custodiunt fructus ejus.

Et deux cents à ceux qui gardent les fruits d'icelle.

Au reste, étant abstraite de toutes les choses sensibles, je veux que pas une d'elles puisse me distraire ou me troubler. Et finalement si nous voulons passer aux plaisirs mondains, je sais, dit l'ame, que mon époux ne veut endurer des compagnons, et qu'avec les consolations qu'il me donne, il ne veut pas que je mêle les consolations qu'autres que lui me pourroient donner, ainsi il me commande que me réveillant, et me résignant du tout à lui avec une claire et ouverte protestation, je renonce à mes autres époux.

Quæ habitas in hortis, amici auscultant: fac me audire vocem tuam.

Toi qui habites ès jardins, tes amis t'écoutent: fais-moi ouïr ta voix.

Et partant me voilà prompte à lui obéir. Non plus le monde, ni ses plaisirs, non plus aucune chose mortelle, ô Dieu! Mon Dieu, vous êtes mon bien-aimé, vous seul êtes tout mon bien; c'est vous seul que je cherche.

Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum.

Fuis (c'est-à-dire viens, mais accours légèrement), mon bien-aimé, et sois semblable à un chevreuil ou à un faon de cerf sur les monts des bonnes senteurs.

En laquelle dernière protestation et résignation parfaite de l'ame en Dieu consiste la fin de l'oraison mentale et le plus haut degré de la spiritualité, qui est en cette grande union de l'ame avec Dieu par dévotion.

Et pour conclure, il ne nous reste rien à faire, qu'à prier notre Seigneur qu'il veuille, par sa miséricorde, nous tirer à soi par ces degrés d'oraison mentale, à ce qu'étant déjà unis avec lui en ce monde par grace, nous le soyons encore par dévotion; afin qu'après notre mort nous le puissions être éternellement par gloire et en toutes ces saintes unions.

Osculetur me osculo oris sui.

Qu'il nous baise, ce divin époux, d'un baiser de sa bouche sacrée.

Amen.

DISSERTATION

SUR CES PAROLES

DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis. Cant. I.

Vos mamelles sont meilleures que le vin, et répandent des odeurs plus suaves que les onguents les plus exquis.

Le Saint-Esprit ne résout point si ces paroles du Cantique des Cantiques sont de l'époux à l'épouse, ou de l'épouse à l'époux, ou bien des compagnes de l'épouse à la maîtresse épouse : c'est pourquoi les docteurs ne l'ont pas aussi voulu résoudre; mais ils disent néanmoins qu'elles se peuvent entendre en toutes ces manières. Or, avant que de dire comment elles se peuvent entendre, il faut savoir que par les mamelles sont représentées les affections, parce qu'elles avoisinent le cœur, et sont assises sur icelui, et que du cœur sortent des affections de douceur, de mansuétude et de charité vers les pauvres, les infirmes, et les petits enfants : aussi donne-t on premièrement la mamelle aux petits enfants, qui sont vraiment pauvres, puisqu'ils n'ont rien et ne peuvent en aucune manière gagner leur vie, de sorte que si on ne leur donnoit la mamelle, ils mourroient incontinent.

Premièrement, si ces paroles sont de l'épouse, c'est-à-dire de l'ame dévote à l'époux, qui est notre Seigneur : vraiment elle a bien raison de lui tenir ce propos; car les mamelles de notre Seigneur sont infiniment meilleures que le vin de tous les contentemens terrestres. Mais quelles sont les mamelles de notre Seigneur? L'une de ses mamelles est la longanimité, et l'autre la débonnaireté. La longanimité nous signifie la patience avec laquelle il attend les pécheurs à pénitence; et la débonnaireté, l'amour et la compassion avec laquelle il les reçoit, lorsque pleins de contrition et de larmes, ils viennent, à l'imitation de sainte Magdeleine, lui baiser les pieds par la conversion de leurs cœurs et de leurs affections, c'est-à-dire par un véritable regret de leurs péchés.

O que cette longanimité et débonnaireté de notre Seigneur réduit et ramène bien mieux les ames à leur devoir, et a beaucoup plus d'efficace et de pouvoir pour les retirer du péché, que non pas les corrections des hommes, lesquelles sont signifiées par le vin! Nous en avons plusieurs exemples, entre lesquels en voici deux signalés. L'un est de l'enfant prodigue, lequel non-seulement se sépara de son père, mais encore consomma tout son bien en débauches. Vous savez qu'il est dit de lui en l'Évangile, qu'il s'en alla au pays éloigné : *Abiit in regionem longinquam* (1). Or quand on va loin, il faut beaucoup de temps pour retourner. Néanmoins, après tant de débauches et une si longue absence, lorsqu'il retourna à son père ; non-seulement il le reçut sans se courroucer contre lui, mais qui plus est, il l'embrassa et le caressa tendrement, l'ayant fait vêtir somptueusement ; il lui fit un festin en signe de joie qu'il avoit de son retour, et le traita avec tant de bénignité, d'amour et de témoignage de bienveillance, qu'il sembloit lui vouloir montrer plus d'affection après ses débauches, qu'il n'avoit fait auparavant. L'autre exemple est du bon larron, auquel notre Seigneur donna semblablement la mamelle de longanimité, l'attendant à pénitence jusques au dernier période et extrémité de sa vie, où il manifesta admirablement sa débonnaireté, lui donnant le paradis de prime assaut, au premier acte de repentance qu'il fit, sans aucune sorte de mortification précédente. Voilà donc quelles sont les mamelles de l'époux.

Mais après que l'épouse lui a dit : *Meliora sunt ubera tua vino*, Vos mamelles sont meilleures que le vin, elle

(1) Luc. XV.

ajoute, *fragrantia unguentis optimis*, car elles répandent des odeurs très-suaves, qui ne sont autres que les saintes inspirations que notre Seigneur va répandant dans les cœurs fidèles, par lesquelles il les sollicite à se convertir et retirer leurs affections des choses de la terre. Car encore que les mamelles de notre Seigneur soient très-douces, et meilleures mille fois que le vin des délices mondaines, néanmoins nous ne nous en approcherions jamais, s'il ne nous attiroit par le moyen de ses divines odeurs.

Quelques docteurs ont encore interprété ces paroles, *Meliora sunt ubera tua*, etc., en une autre manière, entendant, par les mamelles de notre Seigneur, les consolations célestes et divines : car qui ne sait que les consolations divines sont infiniment meilleures que le vin des consolations de la terre! Aussi n'est-ce pas merveille si les unes sont comparées au lait, et les autres au vin; d'autant que le vin, comme vous savez, se tire du raisin. Prenez un raisin et l'épreignez : pour la première fois vous en tirerez du vin; mais retournez-y la seconde, il le faudra bien presser, et si vous n'en tirerez plus qu'un peu de suc bien âpre et amer; mais après, si vous y retournez pour la troisième fois, vous n'en tirerez plus rien du tout. Ainsi en est-il des consolations du monde : car au commencement, et pour un peu, vous y trouverez certain goût, qui vous donnera quelque sorte de suavité grossière et impure, laquelle en fin finale se terminera en âpreté et amertume, et si après vous y retournez cent fois, vous n'y trouverez plus que du dégoût. O certes! les mamelles de ce divin Sauveur, c'est-à-dire ses consolations saintes et sacrées, ne sont pas de cette sorte; car plus elles sont tirées, et plus elles sont fécondes. Voyez une femme qui allaite un petit enfant, bien qu'il ait tété suffisamment, si de là à peu de temps il retourne à la mamelle il y trouvera toujours de quoi se rassasier de nouveau : avons-nous été consolés auprès de notre Seigneur? retournons-y si souvent que nous voudrons, nous y trouverons toujours de nouvelles consolations, car cette source de sa poitrine sacrée est inépuisable et ne se tarit jamais, de sorte que c'est avec très-grand sujet que nous pouvons dire que ses mamelles sont infiniment meilleures que le vin de tous les contentemens du monde.

Or, maintenant, si ces paroles sont adressées par l'époux à l'épouse, que pensez-vous qu'il lui veuille dire? S. Bernard explique ce passage admirablement bien : *Osculetur me osculo oris sui*, qu'il me baise d'un baiser de sa bouche, dit cette épouse à son bien-aimé, baiser qui ne signifie autre chose, au dire de ce grand saint, que le doux repos de la contemplation, où l'ame, par une affection amoureuse, désengagée de toutes les choses de la terre, s'occupe à considérer et contempler les beautés de son céleste époux, sans se ressouvenir d'assister le prochain, et le secourir dans ses nécessités : à quoi ce divin époux, qui veut que la charité soit bien ordonnée, lui répond : Tu désires, ma sœur, ma bien-aimée, que je te baise d'un baiser de ma bouche, afin de t'unir à moi par la contemplation. Certes, tu as raison, c'est une chose très-bonne, très-excellente et désirable, que celle que tu demandes : mais ce n'est pas assez, car tes mamelles sont meilleures que le vin, c'est-à-dire qu'il est meilleur d'assister le prochain, et porter le lait de la sainte exhortation aux foibles et ignorans, que d'être toujours occupé en des hautes contemplations, de sorte que quelquefois il faut quitter l'un pour l'autre. Je ne dis pas qu'il ne faille point méditer et contempler; ô non certes! il faut bien baiser notre Seigneur du baiser de sa bouche, pendant cette vie mortelle, ce qui se fait en la méditation et contemplation, où l'ame se remplit de bonnes pensées et saintes considérations, qu'elle convertit par après à l'utilité du prochain. Mais je dis, qu'il faut faire l'un pour se rendre plus capable de l'autre, principalement quand la charge et l'état auquel on est appelé, y oblige : en somme, c'est à-dire qu'il ne faut méditer et contempler qu'autant qu'il est requis pour bien faire ce qui est de son devoir, chacun selon sa vocation.

Mais si ce sont les compagnes de l'épouse, qui lui disent : *Meliora sunt ubera tua vino*, tes mamelles sont meilleures que le vin; le même S. Bernard l'explique en cette sorte : O que vous êtes heureuse, notre chère compagne, de jouir ainsi des chastes et amoureux baisers de votre cé-

oux! mais cependant que vous êtes ımbergée dans cet océan de dé- ıous autres pauvres et chétives, ons privées de l'aide et du secours s est nécessaire, au défaut duquel mmes en danger de nous perdre; es vos mamelles sont meilleures vin.

ıuelles sont les mamelles que les nes de l'épouse désirent si ardem- ət sans lesquelles elles ne peuvent ər ni se maintenir? La première est ıelle de compassion, par laquelle pporte et l'on a pitié des faibles, rmes et des pécheurs; ce qui fait : une grande charité on leur com- ɔn les console, et on les flatte et pour les attirer à Dieu, et leur oucement à se retirer du mauvais ןuel ils sont plongés: en un mot, ;e compassion on se fait en certaine ımblable à eux pour les gagner plus ent, et c'est la marque de la vraie n et de la bonne oraison, que de , à l'exemple du grand apôtre, tout pour les gagner tous. Voulez-vous ıi vous avez fait une bonne oraison, ous avez baisé notre Seigneur du de sa bouche, regardez si vous poitrine pleine de douces et chari- ıffections envers le prochain, et si œur est disposé de le secourir en es nécessités, et le supporter amou- ent en toutes sortes d'occasions, aison qui nous enfle, et nous fait er d'être quelque chose de plus que res, et qui nous porte à mépriser hain comme imparfait, nous le fai- rriger de ses défauts avec arrogance ; compassion, n'est pas bonne; et raison n'est point faite en charité, et sincérité. Il arrive quelquefois ɔus nous trouvons le cœur tout mais si nous célébrons avec révé- ət dévotion le saint sacrifice de la , ou que nous assistions aux divins , ou fassions une bonne oraison, ı sortons avec la poitrine si remplie rité et de saintes affections, qu'il ı que nous ne pouvons durer, que ı'ayons trouvé quelqu'un pour lui art des consolations que nous avons de la main libérale de notre Sei-

La seconde mamelle que désirent les compagnes de l'épouse, est la mamelle de congratulation, par laquelle on se console et réjouit du bien et avancement du prochain, comme du sien propre. Trouvez-vous quelqu'un qui ait commencé à servir Dieu fidèlement, et qui ait fait quelque progrès au chemin de la sainte dévotion? il s'en faut réjouir avec lui, et lui donner courage, non-seulement de persévérer, mais encore de s'avancer, et ne se point lasser ni décourager pour les difficultés qu'il rencontrera, lui représentant l'excellence du bien auquel nous prétendons, l'exhortant à marcher diligemment et fidèlement tandis qu'il est jour et qu'il y a lumière: Courage! lui devons-nous dire, nous avons déjà quelque peu avancé au chemin de la vie spirituelle, allons un petit peu plus avant, nous ferons bien encore une lieue de chemin, puis nous en ferons davantage; et ainsi se passionner pour acheminer les ames à Dieu. Nous avons un rare et excellent exemple de ceci au glorieux S. Paul, quand il disoit avec un cœur plein d'une ardente charité: Je meurs tous les jours pour vous; ô Corinthiens! *quotidiè morior propter vestram gloriam* (1). C'est-à-dire l'extrême soin et le grand désir que j'ai de votre salut, me fait mourir tous les jours. Et ce trait de ce même apôtre n'est-il pas admirable, quand pressé de la véhémente affection qu'il avoit du salut des Juifs, il quittoit en telle sorte son propre intérêt, qu'il désiroit d'être anathème pour eux: *Optabam anathema esse à Christo pro fratribus meis* (2); lui qui aimoit tant son divin maître, qu'il disoit: Je ne vis plus en moi-même, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi: *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus* (3).

Voulez-vous voir encore un bel exemple de cette ardente charité pour le salut du prochain, vous le trouverez en la vie du bienheureux saint Martin. Ce grand serviteur de Dieu ayant saintement parachevé le pèlerinage de sa vie, et se voyant sur le point d'entrer en sa tant désirée patrie, pour recevoir la récompense de ses travaux, et baiser notre Seigneur du baiser de sa bouche, par une parfaite union avec sa divine majesté, déjà son ame battoit

(1) Cor. xv. — (2) Rom. ix. — (3) Gal. ii.

des ailes pour s'envoler sur ce bel arbre de l'immortalité ; quand un grand nombre de religieux et d'enfans spirituels qu'il avoit engendrés à notre Seigneur, s'affligeant autour de lui, commencèrent à pleurer, et lui dire : Hélas ! mon père, nous voulez-vous quitter ? voulez-vous laisser votre troupeau sans pasteur à la merci des loups, qui sans doute le raviront après votre départ ? Ayez pitié de vos enfans, et ne leur ôtez pas si tôt la mamelle de votre charité. Ce qu'entendant ce grand serviteur de Dieu, touché d'une affection paternelle, et dépouillé de son propre intérêt, levant les mains et les yeux au ciel, où son cœur avoit déjà pris place, il dit ces belles paroles : ***Domine, si adhùc populo tuo sum necessarius, non recusabo laborem.*** O Seigneur, quoique par votre grace je me voie prêt à jouir du bien après lequel j'ai tant soupiré, néanmoins si je suis encore nécessaire à ces ames pour leur salut, je ne refuse point de demeurer davantage en cet exil, je me résigne entièrement à votre très-sainte volonté.

Voilà enfin quelles sont les mamelles de l'époux et de l'épouse, voilà les fruits d'une parfaite oraison, laquelle se fait non-seulement à certaines heures et à certains temps limités, mais encore par des élévations d'esprit et des élancemens du cœur en Dieu, que l'on appelle oraisons jaculatoires, et par des actes frquents d'union de notre volonté avec celle de Dieu, qui se peuvent faire à tous momens, et en toutes sortes d'occasions.

Mais outre ce que nous avons dit pour l'explication de ce passage : ***Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis***, vos mamelles sont meilleures que le vin, et répandent des odeurs plus suaves que les onguens les plus exquis ; plusieurs docteurs qui ont écrit sur ce sujet, disent que par ces mamelles nous sont représentés les deux Testaments : à savoir, par la mamelle gauche, l'ancien Testament, qui contenoit une loi de crainte ; et par la mamelle droite, le nouveau Testament, qui contient une loi toute d'amour ; et disent qu'avec ces deux mamelles il faut élever les enfans de l'Église, qui sont les chrétiens, d'autant qu'il les faut soutenir par la crainte, et les animer par l'amour, lequel sans la crainte vient aisément à se relâcher, et la crainte sans l'amour abat et allanguit le cœur et l'esprit. Mais cette mamelle de la crainte n'est pas la mamelle des épouses, ains celle des serviteurs et des valets, à qui il faut donner la crainte des châtimens, pour les ranger à leur devoir, et à l'observance des commandemens de Dieu. Certes, la crainte de l'enfer est un motif des plus puissans que nous puissions avoir pour nous tenir en bride, et nous empêcher de transgresser la loi de Dieu ; c'est pourquoi cette crainte est bonne. Mais pour les épouses ce motif est trop grossier et trop bas, car elles ne veulent point d'autres mamelles que celle de l'amour.

D'autres docteurs ont dit que les mamelles de notre Seigneur nous représentent la foi et les sacremens. La foi nous est donnée par la parole : ***Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei*** (1). Car la parole de Dieu est un lait qui nourrit les ames, et nous ne pouvons avoir la foi que par cette divine parole, ni participer aux saints sacremens, si nous ne sommes fidèles à croire ce qu'elle nous enseigne. Mais je n'aurois jamais fait si je me voulois étendre sur toutes les considérations que font les docteurs sur ce passage : je m'arrêterai seulement sur les deux suivantes, et dirai que les mamelles de notre Seigneur sont l'espérance et l'amour. Or ces deux mamelles sont proprement celles des épouses, car encore que l'espérance des récompenses éternelles ne soit pas un motif si noble et si excellent que celui de l'amour, il est pourtant quelquefois expédient de s'en servir pour nour animer à l'amour. Et David même, duquel l'ame étoit vraiment épouse, puisqu'il étoit selon le cœur de Dieu, confesse néanmoins qu'il se servoit de ce motif : ***Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum propter retributionem*** (2) : O Seigneur, dit-il, j'ai incliné mon cœur à garder vos commandemens à cause des grandes récompenses que vous donnez à ceux qui les observent.

Il arrivera quelquefois que nous aurons de l'amour, autant ou plus que jamais, et néanmoins nous croyons le contraire, d'autant que nous n'en avons pas le sentiment. Or certes, il y a bien de la différence en-

(1) Rom. x. — (2) Psal. cxviii.

tre l'amour qui nous fait opérer le bien, et le sentiment de l'amour, je veux dire ce sentiment qui remplit notre ame et notre esprit d'une grande satisfaction, et donne à notre cœur une consolation si sensible, que quelquefois elle rejaillit jusques au dehors. Or quand Dieu nous soustrait ce sentiment, il ne faut pas se décourager, ni penser que nous n'avons point d'amour, pourvu que nous ayons une forte résolution de ne lui vouloir jamais déplaire, qui est ce en quoi consiste le parfait et véritable amour, et alors il est bon de retourner notre cœur à la mamelle de l'espérance pour l'encourager et conforter, l'assurant qu'il jouira un jour de ce qu'il aime, et que si maintenant ce divin époux semble s'absenter, ce ne sera pas pour toujours.

Il est dit dans la Genèse, qu'un ange étant apparu à Jacob près le gué de Jabot, il lutta toute la nuit contre lui, et quand l'aube commença à poindre, l'ange le voulant quitter : Laisse-moi aller, lui dit-il, ne me retiens pas davantage; *Dimitte me, jam enim ascendit aurora* (1). Non, dit Jacob, je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez donné votre bénédiction : *Non dimittam te, nisi benedixeris mihi*. Or, cette bénédiction que Jacob demandoit si instamment, nous signifie l'espérance de jouir de Dieu en la vie future. Mais l'épouse, tout éprise de l'amour de son divin époux, ne se contente pas de l'espérance de le posséder un jour en la gloire éternelle, ains elle veut encore jouir de sa présence dès cette vie mortelle; et afin d'obtenir ce bien, voyez quelle diligence elle fait pour le trouver, après que par la négligence qu'elle eut à lui ouvrir sa porte, il fut passé outre : *Surgam, et circuibo civitatem, per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea* (2); Je me lèverai, dit-elle, et chercherai celui que mon ame aime et chérit, par toutes les rues et les carrefours de la cité. Voyez, je vous prie, avec quelle promptitude elle court après lui, et comme elle passe parmi les gardes de la ville, sans craindre aucune difficulté; puis enfin l'ayant trouvé, voyez avec quelle ardeur elle se jette à ses pieds, et lui embrassant les genoux, toute transportée de joie : *Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam donec introducam illum in domum matris meæ* : Ah! je le tiens, dit-elle, le bien-aimé de mon ame; je ne le laisserai point aller, que je ne l'aie introduit dans la maison de ma mère.

(1) Cant. III. — (2) Gen. XXXII.

Mais considérez, je vous prie, l'ardent amour de cette épouse : certes, rien ne la peut contenter que la présence de son bien-aimé; elle ne veut point de bénédictions, ni ne s'arrête point à l'espérance des biens à venir, comme Jacob, elle ne veut que son Dieu, et pourvu qu'elle le possède, elle est contente. Enfin, dit-elle, j'ai trouvé celui que mon ame aime, je le tiens et ne le quitterai point que je ne l'aie introduit en la maison de ma mère, qui est la Jérusalem céleste, qui n'est autre que le paradis, et là encore je ne le quitterai point : car non-seulement je ne le voudrois pas, mais je serai alors si parfaitement unie avec lui, que jamais aucune chose ne m'en pourra séparer : voilà donc quel est l'amour de l'épouse envers son bien-aimé.

Nous avons ce me semble, bien montré, par ce que nous avons dit, quelles sont les mamelles de notre Seigneur; il faut maintenant savoir comment et de quelle sorte on les peut téter. Je dis en premier lieu, que pour avoir le bonheur de téter les mamelles de notre Seigneur, il se faut rendre semblable aux petits enfans; car vous savez que ce n'est qu'à eux à qui on donne les mamelles. Mais comment ferons-nous pour ressembler à des petits enfans? Écoutez l'apôtre saint Pierre, instruisant et donnant cette leçon aux premiers chrétiens : Soyez, dit-il, sans dol et sans feintise, comme des petits enfans nouveaunés; *Sicut modo geniti infantes sine dolo* (1); leçon qu'il avoit apprise en l'école du Sauveur, lorsqu'il disoit à ses apôtres : Soyez simples comme des colombes. Considérez, je vous prie, comme toutes ces paroles se rapportent bien, car saint Pierre dit : Soyez sans dol et sans feintise, qui est autant comme s'il disoit : Ayez une grande simplicité.

Mais pour téter ces divines mamelles, il faut encore avoir faim. Vous voyez quelquefois des enfans qui ne veulent point prendre la mamelle, parce qu'ils ont l'estomac tout rempli de catarrhe, de manière que n'ayant point de faim, on ne les peut

(1) I. Petr. II.

faire téter, quoique la nourrice les provoque et leur présente son sein. Il faut donc avoir faim pour téter les divines mamelles de notre Sauveur. Mais quelle est la faim de l'ame? elle n'est autre que le désir : certes, si nous n'avons un grand désir de l'amour divin, nous ne l'obtiendrons jamais; car comment pourrions-nous l'obtenir, et recevoir des consolations de notre Seigneur, venant à lui notre entendement tout distrait, notre mémoire remplie et occupée de mille choses vaines et inutiles, et notre volonté attachée aux choses de la terre? Il faut donc avoir l'estomac de nos ames vide, si nous voulons téter les mamelles de notre Seigneur, et recevoir ses saintes graces. Ainsi que Notre-Dame nous l'apprend en son sacré cantique, quand elle dit, que Dieu a rempli de biens ceux qui avoient faim; mais que les riches, c'est-à-dire ceux qui étoient pleins et rassasiés des choses de la terre, il les a rejetés, et ne leur a rien donné : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes;* paroles par lesquelles cette sainte Vierge nous apprend que Dieu ne communique ses graces et ne remplit de biens sinon ceux qui ont cette faim spirituelle, et qui sont vides d'eux-mêmes, et des choses terrestres et mondaines. O Dieu! mes chères filles, ayons donc cette faim, je vous prie; ayons un grand désir de l'amour de notre Seigneur, et tâchons de nous rendre semblables aux petits enfans, afin qu'il nous donne ses divines mamelles à téter, et qu'il nous prenne entre ses bras, et nous mette sur sa sacrée poitrine.

L'Écriture sainte nous enseigne, que quand ce divin Sauveur de nos ames étoit en ce monde, conversant avec les hommes, il caressoit les petits enfans, les embrassoit et les prenoit entre ses bras, comme il fit le petit S. Martial, ou S. Ignace martyr, suivant l'opinion de plusieurs docteurs, qui disent que notre Seigneur le tenant un jour entre ses bras, et le considérant, il se tourna vers ses disciples, et leur dit ces paroles : En vérité je vous dis, que si vous n'êtes faits comme ce petit enfant, vous n'entrerez point au royaume des cieux : *Amen dico vobis, nisi efficiamini et conversi fueritis, sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cœlorum.* Cela veut dire que si nous n'avons la simplicité, douceur et humilité d'un petit enfant, et si nous ne nous reposons par une entière résignation, et parfaite confiance, entre le bras de notre Seigneur, comme l'enfant entre les bras de sa mère, nous n'entrerons point en son royaume.

Or, le saint prophète David parle excellemment bien de cette humilité au psalme cent trente : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.* Seigneur, dit-il, je n'ai point le cœur hautain, et mes yeux ne sont point élevés : il veut dire, encore que vous m'ayez élevé à des honneurs et à des faveurs si grandes, que de me porter dessus votre poitrine, et me donner vos divines mamelles à sucer, néanmoins je n'ai point élevé mon regard en choses hautes, ni n'ai point retiré mes yeux de dessus la terre, qui est mon origine, et en laquelle je dois retourner, ains j'ai toujours porté la vue basse, en la considération de mon néant et de mon abjection; mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil pour les grandes graces que vous m'avez faites : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me.* Je n'ai point cheminé plus hautement qu'il ne m'appartenoit, je n'ai point porté mon entendement à la recherche des choses curieuses et admirables.

Certes, ce saint prophète savoit bien qu'il faut approcher de cette divine majesté avec une grande simplicité et humilité : Si je ne me suis abaissé et humilié, dit-il, voici, ô Seigneur, ce que je veux qui m'arrive : *Sicut ablactatus est super matre suâ, retributio in animâ meâ.* C'est que vous me sépariez de vous, et me retiriez vos sacrées mamelles, et je demeurerai comme l'enfant sevré avant le temps, qui ne fait plus que languir, pleurer, gémir, se lamenter, et regretter sa perte : si donc je n'ai toujours été bas, vil et abject à mes yeux et à mon propre jugement, ainsi soit-il fait à mon ame. Voilà ce que le prophète veut qu'il lui arrive, s'il ne marche devant Dieu en esprit d'humilité. O! certes, il est vrai que cette vertu a un pouvoir incomparable par-dessus toutes les autres, de nous élever à Dieu et nous rendre capables de sucer ses divines mamelles, lesquelles il ne donne qu'aux petits et humbles de cœur : c'est pourquoi

je vous exhorte, mes chères filles, pour finir ce discours, de vous exercer fidèlement en la pratique de cette vertu ; car par icelle vous recevrez de très-grandes graces en cette vie, et parviendrez enfin en la gloire éternelle, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen.

AVIS

POUR ÉVITER LES SCRUPULES ET LES LANGUEURS

AU SUJET DES PETITS RÈGLEMENS.

Après tout ceci, je vous avise de vivre sans scrupule, et servir Dieu plus avec amour qu'avec peur. Partant, s'il arrive que pour quelque honnête sujet vous laissiez de faire tous ces exercices, ou l'un d'eux, ne vous mettez point en peine; mais reprenez-les tout bellement le jour suivant.

Je ne veux point que votre méditation soit de plus que d'une grosse demi-heure, ou trois quarts d'heure; et quand vous ne la pourrez faire le matin ou devant dîner, je ne voudrois pas que ce fût, sinon pour le moins quatre bonnes heures après dîner, c'est-à-dire un petit avant le souper. Il ne la faut faire nullement après le souper, mais seulement quelques prières vocales avec l'examen de conscience.

Pour le regard de la messe, je n'ai pas voulu particulariser sur tous les mystères d'icelle, pour vous instruire comme il y faut correspondre par le menu avec des oraisons et des pensées, d'autant que cela charge dans la mémoire, que la volonté n'a pas ses affections libres. Doncques pour le reste du temps de la messe auquel je n'ai pas dit ce qu'il falloit faire, ou bien il faut continuer les affections que je vous ai marquées chacune en son ordre, comme, par exemple, celle de la contrition jusqu'à l'Évangile, celle de protestation de foi jusqu'à la préface, et ainsi des autres; ou bien il faut dire quelque partie du chapelet ou des heures, ou autres telles oraisons. Que si c'est le chapelet, vous ne laisserez pas, en le disant, de faire presque tout ce que j'ai marqué; l'un n'empêchera pas l'autre. Et si vous ne le pouvez pas tout dire en une fois, dites-le en deux, et l'office de Notre-Dame aussi; de quoi vous ne devez faire nul scrupule. Ainsi il y a de la superstition à croire que pour de légitimes interruptions il faille recommencer; car cela est sans nulle raison, ni apparence de piété, notre Dieu ne regardant qu'à la dévotion avec laquelle on prie, et non pas si c'est à deux ou trois fois. Au contraire, il semble meilleur de prier souvent, quoique peu, que de prier beaucoup une seule fois; et les anciens pères ont pratiqué ceci.

Au demeurant, vous ne devez jamais commencer aucune prière, sans premièrement vous être mise brièvement en la présence de Dieu.

AVIS

SUR LA TRISTESSE ET L'INQUIÉTUDE INTÉRIEURE.

Art. I. La tristesse et l'inquiétude se produisent l'une et l'autre réciproquement.

La tristesse engendre l'inquiétude, et l'inquiétude engendre aussi la tristesse. C'est pourquoi il faut traiter de l'une et de l'autre ensemble, et les remè-

des de l'une sont profitables pour l'autre.

Et afin que vous entendiez comme la tristesse et l'inquiétude s'engendrent l'une et l'autre, sachez que la tristesse n'est autre chose que la douleur d'esprit que nous avons du mal qui est en nous contre notre gré, soit que le mal soit extérieur, comme pauvreté, maladie, infamie, mépris; ou qu'il soit intérieur, comme ignorance, sécheresse, mauvaise inclination, péché, imperfection, répugnance au bien.

Quand donc l'ame sent quelque mal en soi, elle se déplaît, premièrement de l'avoir, et voilà la tristesse. Secondement, elle voudroit et désire en être quitte, cherchant les moyens de s'en défaire; et jusque-là il n'y a pas de mal, et ces deux actes sont louables. Mais troisièmement, l'ame cherchant les moyens d'être délivrée du mal qu'elle sent, peut les chercher pour l'amour de Dieu, ou pour l'amour-propre: si c'est pour l'amour de Dieu elle les cherchera avec patience, humilité et douceur, attendant le bien, non tant de soi-même et de sa propre diligence, comme de la miséricorde de Dieu; mais si elle les cherche pour l'amour-propre, elle s'empressera à l'acquit des moyens de sa délivrance, comme si ce bonheur dépendoit d'elle plus que de Dieu. Je ne dis pas qu'elle pense cela, mais je dis qu'elle s'empresse comme si elle le pouvoit, et cela provient de ce que, ne rencontrant pas du premier abord la délivrance de son mal, elle entre en de grandes inquiétudes et impatiences. Voilà donc l'inquiétude arrivée, et peu après arrive, quatrièmement, une extrême tristesse, parce que l'inquiétude n'ôtant pas le mal, ains au contraire l'empirant, l'on tombe en une angoisse démesurée, avec une défaillance de force et troublement d'esprit si grand, qu'il lui semble ne pouvoir jamais en être quitte; et de là elle passe à un abîme de tristesse qui lui fait abandonner l'espérance et soin de mieux faire.

Vous voyez donc que la tristesse, qui de soi n'est pas mauvaise en son commencement, engendre réciproquement l'inquiétude, et que réciproquement l'inquiétude engendre une autre tristesse, qui de soi est très-dangereuse.

Art. II. De l'inquiétude en particulier.

Je ne dirai que peu de choses de cette inquiétude, parce que ses remèdes sont presque pareils à ceux que je donne pour la tristesse, et aussi parce que je vous renvoie aux quatorzième, quinzième et seizième chapitres du *Combat spirituel*. Je dirai seulement ces deux ou trois mots:

L'inquiétude, mère de la mauvaise tristesse, est le plus grand mal qui puisse arriver à l'ame, excepté le péché; car il n'y a aucun défaut qui empêche plus le progrès en la vertu et l'expulsion du vice que l'inquiétude. Et comme les séditions en une république la ruinent entièrement, et empêchent qu'on ne puisse combattre l'ennemi; ainsi notre cœur étant troublé en soi-même, perd la force d'acquérir les vertus, et de se servir des moyens qu'il devroit employer contre ses ennemis, lesquels ont, comme l'on dit, la commodité de pêcher en l'eau trouble.

Secondement, l'inquiétude provient d'un ardent et déréglé désir d'être délivré du mal que l'on sent, ou en l'esprit ou au corps; et néanmoins tant s'en faut que cette inquiétude serve à la délivrance, qu'au contraire elle ne sert qu'à la retarder.

Qu'est-ce qui fait que les oiseaux et autres animaux demeurent pris dans les filets, sinon qu'y étant entrés, ils se débattent et remuent déréglément pour en vitement sortir, et ce faisant ils s'embarrassent et empêchent tant plus.

Ceux qui sont parmi les halliers et buissons, s'ils veulent courir et s'empresser à cheminer, ils se piquent et déchirent; mais s'ils vont tout bellement, détournant les épines de part et d'autre, ils passent plus vitement et sans piqûre.

Quand nous cherchons trop ardemment une chose, nous la passons souvent sans la voir, et jamais besogne que l'on fait à la hâte ne fut bien faite.

C'est pourquoi, étant tombés dans les filets de quelques imperfections, nous n'en sortirons pas par l'inquiétude, au contraire nous nous embarrasserons toujours davantage. Il faut donc rasseoir notre esprit et jugement, puis tout bellement y mettre ordre; je ne veux pas dire négligemment, mais sans empressement, trouble, ni inquiétude; et pour parvenir à cela, il faut

lire et relire les quatorzième, quinzième et seizième chapitres du Combat spirituel. Il faut surtout tenir la sentinelle de laquelle parle le Combat spirituel, laquelle nous avertira de tout ce qui voudra émouvoir aucun trouble ou empressement en notre cœur, sous quelque prétexte que ce soit. Cette sentinelle qui doit être entrée en l'ame, peut être signifiée en ce que le mont de Sion étoit enclos en Jérusalem, qui veut dire vision de paix; et Sion, selon plusieurs, veut dire *sentinelle* et *échauguette* (1). Or, cette sentinelle ne doit être autre chose qu'un soin très-particulier de la conservation du repos intérieur, lequel nous devons spécialement renouveler au commencement de tous nos exercices, au soir, au matin, à midi.

Quatrièmement. Notre Seigneur ne voulut point que son temple fût édifié par David, roi très-saint, mais belliqueux, ni qu'en l'édification fût ouï aucun marteau, ni aucun fer; mais par Salomon, roi pacifique : signe qu'il ne veut pas que notre édification spirituelle se fasse, sinon en très-grande paix et tranquillité, laquelle il faut toujours demander à Dieu, comme enseigne le roi David. Demandez, dit-il, ce qu'il faut pour la paix de Jérusalem (2). Aussi notre Seigneur renvoyoit toujours les pénitents en paix. Allez en paix, disoit-il (3).

Art. III. De la tristesse en particulier.

La tristesse peut être bonne ou mauvaise, selon le dire de saint Paul (4). La tristesse qui est selon Dieu, opère la pénitence pour le salut; la tristesse du monde, la mort.

Secondement, l'ennemi se sert de la tristesse pour exciter ses tentations à l'endroit des bons; car comme il tâche de faire réjouir les mauvais au mal, aussi tâche-t-il de faire attrister les bons au bien. Et comme il ne peut procurer le mal qu'en le faisant trouver agréable, aussi ne peut-il détourner du bien qu'en le faisant trouver désagréable.

Mais outre cela, le malin se plaît en la tristesse et mélancolie, parce qu'il est lui-même triste et mélancolique, et le sera éternellement : donc il voudroit qu'un chacun fût comme lui.

Troisièmement, la tristesse est presque ordinairement mauvaise : car, selon les docteurs, l'arbre de tristesse produit huit branches, savoir, la miséricorde, la pénitence, l'angoisse, la paresse, l'indignation, la jalousie, l'envie et l'impatience; entre lesquelles, comme vous voyez, il n'y a que les deux premières qui soient purement bonnes; ce qui a fait dire au sage en l'Ecclésiaste que la tristesse en tue beaucoup, et qu'il n'y a point de profit en elle (1); parce que pour deux bons ruisseaux qui en proviendront, il y en a six très-mauvais.

Art. IV. Signes de la bonne et de la mauvaise tristesse.

La mauvaise tristesse trouble l'esprit, agite l'ame, et la met en inquiétude. Donc le roi David ne se plaint pas seulement de la tristesse, disant : Pourquoi es tu triste, ô mon ame? (2) mais encore du troublement et inquiétude, ajoutant : Pourquoi me troubles-tu? Mais la bonne tristesse laisse une grande paix et tranquillité en l'esprit. C'est pourquoi notre Seigneur, après avoir prédit à ses apôtres : Vous serez tristes (3), il ajoute : Et que votre cœur ne soit point troublé, et n'ayez point de crainte (4), voici que ma très-amère amertume est en paix (5).

La mauvaise tristesse vient comme une grêle avec un changement inopiné, et des terreurs et impétuosités très-grandes, et tout à coup, sans que l'on puisse dire d'où elle vient; car elle n'a point de fondement ni de raison; ainsi après qu'elle est arrivée, elle en cherche de tous côtés pour se parer. Mais la bonne tristesse vient doucement en l'ame, comme une pluie douce

(1) Échauguette est un lieu couvert et élevé pour placer une sentinelle, et pour découvrir ce qui se passe à la campagne, *Specula excubiæ*. Il se dit particulièrement des tours et lieux élevés sur les côtes de la mer. *Dictionn. univ.*

(2) Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem. Ps. cxxi, 6.

(3) Vade in pace. Matth. v, 34.

(4) Quæ secundum Deum tristitia est, pœnitentiam in salutem stabilem operatur : sæculi autem tristitia mortem operatur. II. Cor. vii 10.

(1) Multos occidit tristitia, et non est utilitas in illa. Eccli. xxx 25.

(2) Quare tristis es, anima mea? et quare conturbas me? Ps. xlii, 2.

(3) Amen dico vobis quia plorabitis et flebitis vos. Joan. xvi, 20. In mundo pressuram habebitis. *Ibid* 33.

(4) Non turbetur cor vestrum, neque formidet. *Ibid* xiv, 27.

(5) Ecce in pace amaritudo mea amarissima. Isa. xxxviii, 17.

qui attrempe les chaleurs des consolations, et avec quelques raisons précédentes.

La mauvaise tristesse perd cœur, s'endort, s'assoupit, et rend inutile; faisant abandonner le soin de l'œuvre, comme dit le Psalmiste, et comme Agar, qui laissa son fils sous l'arbre pour pleurer. La bonne tristesse donne force et courage, ne laisse point, ni n'abandonne un bon dessein, comme fut la tristesse de notre Seigneur, laquelle, quoique si grande qu'il n'en fut jamais de telle, ne l'empêcha pas de prier et d'avoir soin de ses apôtres. Et Notre-Dame ayant perdu son fils fut bien triste, mais elle ne laissa pas de le chercher diligemment, comme fit aussi la Madeleine, sans s'arrêter à lamenter et pleurer inutilement.

La mauvaise tristesse obscurcit l'entendement, prive l'ame de conseil, de résolution et de jugement, comme elle fit ceux desquels parlant le Psalmiste, il dit qu'ils furent troublés et ébranlés comme un homme qui est ivre, et toute leur sagesse fut dévorée (1); on cherche les remèdes çà et là confusément, sans desseins, et comme à tâtons. La bonne ouvre l'esprit, le rend clair et lumineux, et, comme dit le Psalmiste, donne l'entendement.

La mauvaise empêche la prière, dégoûte de l'oraison, et donne défiance de la bonté de Dieu; la bonne au contraire est de Dieu, assure la personne, accroît la confiance en Dieu, fait prier et invoquer sa miséricorde. La tribulation et l'angoisse m'ont troublé, mais vos commandemens ont été ma méditation (2).

Bref, ceux qui sont occupés de la mauvaise tristesse, ont une infinité d'horreurs, d'erreurs, et de craintes inutiles, de peines et de peurs d'être abandonnés de Dieu, d'être en sa disgrace, de ne pouvoir plus se présenter à lui, pour lui demander pardon, que tout leur est contraire et à leur salut, et sont comme Caïn, qui pensoit que tous ceux qui le rencontreroient le voudroient tuer. Ils pensent que Dieu soit inéquitable en leur endroit, et sévère jusqu'à l'éternité, et le tout pour leur particulier seulement, estimant tous les autres assez heureux, au prix d'eux : ce qui provient d'une secrète superbe qui leur persuade qu'ils devraient être plus fervents et meilleurs que les autres, plus parfaits que nul autre. Bref, s'ils y pensent bien, ils trouveront que ce qu'ils pensent de leur faute plus considérable, c'est parce qu'ils se pensent eux-mêmes plus considérables.

Mais la bonne tristesse fait ce discours: Je suis misérable, vile et abjecte créature, et partant, Dieu exercera en moi sa miséricorde; car la vertu se parfait dans l'infirmité, et ne s'étonne point d'être pauvre et misérable.

Or le fondement de ces différences qui sont entre la bonne et la mauvaise tristesse, c'est que le Saint-Esprit est l'auteur de la bonne tristesse, et parce qu'il est l'unique consolateur, ses opérations ne peuvent être séparées de charité. Bref, parce qu'il est le vrai bien, ses opérations ne peuvent être séparées du vrai bien, si que les fruits d'icelui, dit S. Paul, sont charité, joie, paix, patience, bénignité, longanimité (1).

Au contraire, le malin esprit, auteur de la mauvaise tristesse (car je ne parle point de la tristesse naturelle, qui a plus besoin de médecins que de théologiens), c'est un vrai désolateur, ténébreux et embarrasseur; et ses fruits ne peuvent être que haine, tristesse, inquiétude, chagrin, malice, défaillance. Or toutes les marques de la mauvaise tristesse sont les mêmes pour la mauvaise timidité.

Art. V. Remède contre la tristesse.

Section I. Premier remède. La patience.

Premièrement, il la faut recevoir avec patience, comme une juste punition de nos vaines joies et allégresse; car le malin, voyant que nous en ferons notre profit, ne nous empressera pas tant, bien qu'il ne faille pas avoir cette patience, pour en être délivré, mais pour le bon plaisir de Dieu; et la prenant pour le bon plaisir de Dieu, elle ne laissera pas de servir de remède.

Section II. Second remède. La résistance.

Secondement, il faut contrevenir vivement aux inclinations de la tristesse, et forcer ses suggestions; et bien qu'il semble que tout ce qui se fait en ce temps-là se

(1) Turbati sunt et moti sunt sicut ebrius, et omnis sapientia eorum devorata est. Ps. CVI, 27.

(2) Tribulatio et augustia invenerunt me; mandata tua meditatio mea est. Ps. CXVIII, 143.

(1) Fructus autem spiritûs est charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas Galat. v, 22.

fasse tristement, il ne faut pas laisser de le faire; car l'ennemi, qui prétend de nous alentir aux bonnes œuvres par la tristesse, voyant qu'il ne gagne rien, et qu'au contraire nos œuvres sont meilleures, étant faites avec résistance, il cesse de nous plus affliger.

Section III. Troisième remède. Le chant des cantiques.

Troisièmement, il n'est pas mauvais, quand il se peut, de chanter des cantiques spirituels; car le malin a souvent cessé son opération par ce moyen, pour quelque cause que ce soit : témoin Saül, duquel la violence étoit attrempée par la psalmodie.

Section IV. Quatrième remède. Les œuvres extérieures, indifférentes.

Quatrièmement, il est bon de s'employer à l'œuvre extérieure, et la diversifier le plus que l'on peut, pour divertir la véhémente application de l'esprit de l'objet triste, purifier et échauffer les esprits ; la tristesse étant une passion de complexion froide et humide.

Section V. Cinquième remède. Les exercices de piété extérieure.

Cinquièmement, il est bon de faire souvent des actions extérieures de ferveur, quoique sans goût, comme d'embrasser le crucifix, le serrer sur son cœur et sur sa poitrine, lui baiser les pieds et les mains, lever les yeux au Ciel avec des propos d'espérance, comme : Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui (1). Mon bien-aimé m'est un bouquet de myrrhe, il demeurera entre mes mamelles (2). Mes yeux se fondent sur vous, ô mon Dieu, disant : Quand me consolerez-vous? Si Dieu est pour moi, qui sera contre moi (3)? Jésus, soyez-moi Jésus. Vive mon Dieu, et mon ame vivra. Qui me séparera de l'amour de mon Dieu (4)? et semblables.

Section VI. Sixième remède. La discipline.

La discipline modérée y est quelquefois bonne, parce que la volontaire affliction extérieure impètre la consolation intérieure de l'âme, et s'appliquant au corps des douleurs extérieures, on sent moins l'effort des intérieures, dont le Psalmiste disoit : Mais quant à moi, quand il me molestoit, je me revêtois de haire (1). Et ailleurs, peut-être tout à propos : Ta verge et ton bâton m'ont consolé (2).

Section VII. Septième remède. La prière.

Septièmement, la prière y est souveraine, suivant l'avis de S. Jacques : Quelqu'un est-il triste, qu'il prie (3). Je ne veux pas dire qu'il faille faire en ce temps-là de plus longues méditations, mais je veux dire qu'il faut faire de fréquentes demandes et répétitions à Dieu : il faut toujours s'adresser en ce sens-là à sa divine bonté, par des invocations pleines de confiance, ce qu'on ne fait pas quand on est dans le temps de la joie, et hors de la tristesse, où l'on peut croire que l'on a plus de besoin d'exciter en son cœur les sentimens de crainte ; par exemple, ceux-ci : O Seigneur très-juste et terrible, ô que votre souveraine majesté me fait trembler ! et semblables. Mais dans les temps de tristesse, il faut employer des paroles de douceur; par exemple : O Dieu de miséricorde, très-bon et très-benin, vous êtes mon cœur, ma joie, mon espérance, le cher époux de mon ame ; et semblables ; et les faut employer bon gré malgré la tristesse, à laquelle il ne faut point donner d'audience ni de crédit, pour vous empêcher de proférer et énoncer ces paroles de confiance et d'amour, et bien qu'il semble que ce soit sans fruit, il ne faut pas laisser de continuer, et attendre le fruit, qui ne laissera pas de paroître après un peu de contention.

Section VIII. Huitième remède. La sainte communion.

Huitièmement, la fréquentation de la communion, et cette intention est excellente, car elle nous donne le maître des consolations.

Section IX. Neuvième remède. La découverte de son intérieur à un sage directeur.

Neuvièmement, l'un des plus assurés remèdes est de déployer et ouvrir son

(1) Dilectus meus mihi, et ego illi. Cant. I, 16.
(2) Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur. *Ibid.* I, 12.
(3) Si Deus pro nobis, quis contrà nos? Rom. VIII, 32.
(4) Quis nos separabit à charitate Christi? Rom. VIII, 35.

(1) Ego autem, cùm mihi molesti essent, induebar cilicio. Ps. XXXIV, 13.
(2) Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt. Ps. XXII, 4.
(3) Tristis est aliquis vestrûm? Oret. Jac. V, 13.

cœur, sans y rien cacher, à quelque personne spirituelle et prudente, et lui déclarer tous les ressentimens, affections et suggestions qui arrivent de notre tristesse, et les raisons avec lesquelles nous les nourrissons; et cela il le faut faire humblement et fidèlement.

Et notez que la première condition que le malin met en l'ame qu'il veut affliger et séduire, c'est le silence, comme font les séditieux, dans les conspirations et fâcheux événemens; car ils demandent surtout que leurs entreprises et résolutions soient secrètes. Dieu, au contraire, demande pour la première condition, la discrétion; ne voulant pas à la vérité que l'on découvre indiscrètement ses graces et faveurs, mais bien que l'on les découvre avec prudence, et selon les règles d'une humble discrétion, aux personnes de qualités requises.

Conclusion.

Ces règles sont grossières, et seulement bonnes à combattre la tristesse et inquiétude démesurée. Ceux qui ont plus de discernement aux choses spirituelles, se pourront guider par d'autres voies, que notre Seigneur leur suggérera : cependant, si celles-ci peuvent servir, employez-les soigneusement, et priez pour celui qui vous les a marquées.

Nota. En suite de cet avis sur la tristesse et l'inquiétude, il y a dans le petit livre une haute instruction qui a pour titre *De l'esprit de liberté*, que j'ai omise en ce lieu, parce qu'elle se trouve mot à mot dans une lettre à madame de Chantal, du 14 octobre 1604. Je l'ai renfermée entre ces deux marques ( ) pour indiquer le commencement et la fin.

VRAI CARACTÈRE

DE LA TRISTESSE SALUTAIRE DE LA PÉNITENCE.

La tristesse de la pénitence ne doit pas tant être nommée tristesse que déplaisir ou sentiment et détestation du mal. Tristesse qui n'est jamais ni ennuyeuse ni chagrine; tristesse qui n'engourdit point l'esprit, mais qui le rend actif, prompt, et diligent; tristesse qui n'abat point le cœur, mais qui le relève par la prière et l'espérance et qui lui fait faire les élans de la fervente dévotion; tristesse laquelle au fort de ses amertumes, produit toujours la douceur d'une incomparable consolation, suivant le précepte du grand S. Augustin : Que le pénitent s'attriste toujours, mais qu'il se réjouisse toujours de sa tristesse.

La tristesse, dit Cassien, qui opère la solide pénitence, de laquelle on ne se repent jamais, est obéissante, affable, humble, débonnaire, suave, patiente, comme étant issue et descendue de la charité; de sorte que s'étendant à toute douleur de corps et d'esprit, elle est en certaine façon joyeuse, animée, et revigorée de l'espérance de son profit : elle retient toute la suavité de l'affabilité et longanimité, ayant en elle-même les fruits du Saint-Esprit, qui sont la charité, la joie, la paix, la longanimité, la bonté, la bénignité, la foi, la mansuétude et la continence.

Telle est la vraie pénitence, et telle est la bonne tristesse, qui certes n'est pas proprement triste ni mélancolique, mais seulement attentive et affectionnée à détester, à rejeter et empêcher le mal du péché pour le passé et pour l'avenir, par le seul amour de Dieu, auquel il déplaît; c'est-à-dire sans mélange d'aucun amour imparfait, sans aucune vue d'intérêt de la peine ou de la récompense éternelle (1).

Voici l'usage de cette repentance amoureuse, qui se pratique d'ordinaire par des élans ou par des élèvements du cœur en Dieu, comme le pratiquoient les anciens pénitents.

Je suis vôtre, ô mon Dieu ! sauvez-moi, ayez miséricorde de moi, car mon ame se confie en vous; sauvez-moi, Seigneur, car les eaux submergent mon cœur; faites-moi comme un de vos mercenaires, Seigneur; soyez-moi propice, à moi pauvre pécheur.

C'est en ce sens qu'on dit que l'oraison justifie; car l'oraison repentante, ou la repentance suppliante, élève l'ame en Dieu; et, la réunissant à sa bonté, obtient sans doute pardon en vertu du saint amour qui lui donne le mouvement sacré (2).

(1) Théot., liv. XI, ch. 21. — (2) Ib., liv. II, ch. 20.

CONSTITUTIONS

DE L'ACADÉMIE FLORIMONTAINE (1),

ÉRIGÉE A ANNECY PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES, ÉVÊQUE DE GENÈVE,

ET PAR M. ANTOINE FAVRE, PRÉSIDENT DU GENEVOIS, L'AN 1607. (Tirées de la *Vie* du Saint, par Auguste de Sales, pag. 368 du françois, pag. 304 du latin.)

Finis academiæ virtutum omnium exercitium esto, suprema Dei gloria, serenissimorum principum obsequium, et utilitas publica.

Soli probi et docti recipiuntor. Quicumque recipiendus erit, ab aliquo ex academicis præsentator. Et recepti nomen, cognomen, patria, conditiones, in catalogum referuntor. Recipiendus vel verbo, sive liberâ, sive solutâ oratione coràm academicis suæ doctrinæ probationem facito.

Academici omnes et singuli nomina ad placitum cum symbolis congruis assumunto. Censoribus autem ut rectè nomina et symbola sumantur, neve sumpta deserantur, cura esto. Symbola ubi depicta fuerint, receptionis ordine affiguntor.

Consultationes maturo judicio et accuratè de dicturis fiunto. Ad generales conventus ingeniosi quique artium magistri, ut pictores, sculptores, fabri, architecti, et his similes admittuntor.

Lectio quævis integrum aliquâ de materiâ, si fieri possit, tractatum comprehendito; sin minùs eorum quæ in primâ lectione tractabuntur, optima conclusio habetor. Dicendi, legendive stylus gravis, excultus ac plenus esto, nec ullo modo rhemnianum sapito. Lectiones vel arithmeticæ, vel geometricæ, vel cosmographicæ, vel philosophicæ, vel rhetoricæ, si non theologicæ, aut politicæ, sunto. De linguarum ornatu, ac præcipuè Gallicæ, tractator. Academici lectionibus destinati nunquàm sine necessitate abesse promittunto.

Ad academiæ januam syngraphus, quo lectionum materia, locus et tempus notentur, affigitor Lectores benè, multùm, et brevi tempore docere totis viribus, conantor. Auditores ad ea quæ docebuntur, attentionem, cogitationem et curam conferunto. De iis quæ non intellexerint, lectione habitâ, interroganto. Sermones et discursus majori cum eloquentiâ quàm lectiones fiunto, et in iis ars oratoria adhibetor.

Nemo, hæreticus, schismaticus, infidelis, apostata, patriæ aut serenissimorum principum inimicus, quietis publicæ perturbator, aut aliquâ publicâ infamiâ notatus, admittitor.

Omnes et singuli academici mutuum et fraternum amorem nutriunto. Omnis discordiæ fomes ab academiâ abigitor. Ortis fortè controversiis et dissensionibus, princeps aut ejus gerens vices prudentissimè quid agendum fuerit, decernito.

Omnes meliora charismata æmulantor. Advenientes, inceptâ academiâ, absque cæremoniis aut prærogativæ disputatione sedento. Magnatibus tamen, ut principibus, prælatis, et hujusmodi, peculiaris locus esto. Academicorum nemo levitatis animi ullum vel minimum signum edito; alioquin à censoribus corrigitor.

Academiæ princeps illustris vir, virtutibus præditus, et academico bono propensus eligitor.

Collaterales seu assessores sapientes, prudentes, docti et experti sunto.

Secretarius, perspicui, subtilis, expediti et generosi ingenii, et humaniorum littera-

(1) Le duc de Nemours, Henri de Savoie, fut établi le prince et le protecteur de l'académie, et S. François de Sales, avec M. Favre, ses deux assesseurs, l'un pour la philosophie et la théologie, l'autre pour la jurisprudence, et tous les deux ensemble pour les belles-lettres.

rum sciens esto. Nullas epistolas ille, nisi priùs principi, collateralibus et censoribus benè visas, mittito.

Censores in rebus omnibus, quantùm fieri poterit, versatissimi, et encyclopediæ proximi sunto : examinandas tamen compositiones principi et collateralibus communicanto.

Quæstor vir prudens, æquus et studiosus eligitor. Academici pro iis quæ necessaria erunt, quantùm rationi consonum erit, contribuere ne gravantor. Avari in academiam ne accedunto.

Accensus cum mercede creator. Hic, cùm opus fuerit, academicos vocato. Principem et collaterales ad academiam conducito et reducito, aulam parato, et sedes disposito.

Cætera, prout res et tempora doctura sunt, decernuntor.

—

La fin de l'académie sera l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des sérénissimes princes (de Savoie), et le bien public.

On n'y recevra que des gens de bien et des personnes savantes. Tous ceux qui devront être reçus seront présentés par quelqu'un des académiciens. On écrira dans le catalogue le nom, le surnom, la patrie, et les qualités de celui qui sera reçu, lequel sera tenu de faire preuve de sa science et de sa capacité par écrit, ou de vive voix, en prose ou en vers, devant les académiciens.

Tous les académiciens prendront des noms et des devises à leur volonté, pourvu toutefois qu'elles soient convenables; et le censeur prendra garde que les uns et les autres soient bien choisis, et qu'on ne les change point. Quand on les aura peints, on les affichera selon l'ordre de la réception.

Les consultations sur ceux qui auront à parler publiquement, se feront avec un jugement mûr et avec exactitude. On admettra aux assemblées générales tous les plus habiles maîtres des arts honnêtes, comme peintres, sculpteurs, artisans, architectes et semblables.

Chaque leçon comprendra, autant qu'il se pourra faire, un sujet entier de quelque matière; sinon on conclura dans la leçon suivante ce qui aura été commencé dans la première leçon, soit en parlant, soit en écrivant. Le style sera grave, poli et plein, sans se ressentir en aucune façon de la pédanterie. Les leçons se feront ou sur l'arithmétique, la géométrie, la cosmographie, la philosophie, la rhétorique, ou sur la théologie et la politique. On y traitera de l'ornement des langues, et surtout de la langue françoise. Les académiciens destinés à faire les leçons promettront de ne s'absenter jamais sans nécessité.

On mettra à la porte de l'académie une affiche, où seront marqués la matière, le lieu et le temps des leçons, les lecteurs (ou professeurs) feront tous les efforts pour enseigner bien, et pour dire beaucoup de choses en peu de temps. Les auditeurs apporteront toute leur attention et tout leur soin à ce qu'on leur enseignera, sans permettre à leurs pensées de se divertir ailleurs. S'il y a quelque chose qu'ils n'entendent point, ils s'en feront instruire par le professeur lorsque la leçon sera faite. Les discours et les harangues se feront avec plus d'éloquence que les leçons, et l'on y emploiera les ornemens de l'art oratoire.

On n'y admettra point d'hérétiques, de schismatiques, d'infidèles, d'apostats, d'ennemis de la patrie ou des sérénissimes princes, de perturbateurs du repos public, ou des gens notés de quelque infamie.

Tous les académiciens entretiendront entre eux un amour fraternel. On tâchera d'éloigner de l'académie tout ce qui pourroit en quelque façon nourrir la discorde. Quand il y aura quelque dispute ou dissension, le prince ou celui qui tient sa place, ordonnera avec beaucoup de prudence ce qu'il verra être nécessaire.

Il y aura une noble émulation entre les membres de l'académie, à qui fera le mieux. Ceux qui arriveront lorsque la séance sera commencée, s'assiéront sans cérémonie, et sans disputer pour la préséance. Toutefois il y aura une place particulière pour les grands, c'est-à-dire les princes, les prélats et autres semblables. Nul des académiciens ne fera rien qui marque de la légèreté d'esprit, quand ce ne seroit qu'une bagatelle; et si cela arrivoit

à quelqu'un, il en sera corrigé par les censeurs.

On choisira toujours pour prince de l'académie quelque personne illustre, vertueuse, et portée au bien de la compagnie.

Les collatéraux ou assesseurs seront sages, prudents, savants et expérimentés.

Le secrétaire doit avoir des idées nettes et claires, un esprit fin et délié, des pensées nobles, et être expéditif et bien versé dans les belles-lettres. Il n'enverra point de lettres qu'il ne les ait montrées auparavant au prince, aux collatéraux et aux censeurs.

Autant qu'il sera possible, les censeurs seront habiles en tout genre, et bien près de l'encyclopédie : toutefois ils donneront communication au prince et aux collatéraux des ouvrages qui devront être examinés.

On prendra pour trésorier un homme prudent, équitable et soigneux. Les académiciens ne se feront point de peine de contribuer aux dépenses nécessaires et raisonnables. Que les avaricieux ne mettent point le pied dans l'académie.

On créera un huissier à gage, lequel sera obligé d'appeler les académiciens, quand il en sera besoin ; de conduire et reconduire le prince et les collatéraux à l'académie, de préparer la salle, et de disposer les siéges.

On réglera toutes les autres choses selon que les circonstances et les temps le demanderont.

FRAGMENT SUR LA JUSTICE.

Mais tout ce qui regarde la justice, il y a une vertu que nous appellons equité, qui empesche que la justice ne soit pas injuste, et que le droit ne se change pas en injure ; c'est cette vertu qui modere les loix inferieures par les superieures, en sorte que une loy cede à l'autre selon que la rayson requiert : et que le legislateur mesme le diroit s'il voyoit l'estat present des affaires. Il faut rendre à chacun ce qui luy appartient, rendez donc à ce furieux son espée, et il en tuera quelqu'un sur-le-champ. Non, Philotée, ce ne se doit pas faire, car bien qu'il faille rendre à chacun ce qui est à luy, cela s'entend quand il n'en abuse pas au plus grand dommage du prochain, et l'equité nous enseigne cela. La loy dit, ne tue point, mais si le voleur attaque une personne et vous le tuiez pour une simple défense, qui vous en peut blasmer, car la loy de la conservation de ma propre vie, precede celle de la conservation de la vie du prochain. La loy dit, chomme les jours de feste, ouyes la saincte messe ; le feu cependant se prend à la maison, ne l'esteindray-je doncques pas ? Si fait ; car la loy n'a pas entendu de vous obliger en ce caslà ; vous ferez bien un autre jour la feste et entendrez bien un autre jour la messe, mais vous ne saurez empescher ce grand dommage si vous n'y travaillez maintenant. Ains doncques les loix veulent que par droit on les modere.

A la force appartient la magnanimité, qui n'est autre chose qu'une vertu qui nous porte aux entreprises grandes et relevées en chaque matiere et espece de vertu, non pour le regard du bien qu'il y a en l'action grande de la vertu, mais pour le respect de la seule grandeur de l'action ; car, par exemple, considerez d'un costé un homme qui aime de grand la chasteté, et d'un autre costé un homme magnanime et de grand courage : l'un et l'autre au choix de la chasteté entreprendront la chasteté virginale comme le plus haut et relevé degré qui puisse estre en la vertu de chasteté. Mais l'un fait cette entreprise par le grand amour qu'il porte à la chasteté, laquelle plus elle est grande plus il l'aime. L'autre fait la mesme entreprise, non pour l'amour de la chasteté qui est en cette grandeur et

hauteur de vertu, mais pour l'amour de la grandeur qui est en cette chasteté, si que l'un cherche la perfection de la chasteté en la grandeur de cette action, et l'autre cherche la grandeur de l'action en la perfection de la chasteté. Or comme cette vertu cherche la vraye grandeur qui est ès actions héroïques des vertus, aussi n'estime-t-elle rien de grand que cela

C'est pourquoy elle a ses propriétés selon Aristote (qui neantmoins, au sujet de cette vertu, tesmoigne avec la foiblesse de la religion naturelle en comparaison de l'evangelique): 1° de ne se plaire que tres-sobrement entre les honneurs, tant grands et relevés qu'ils soient; 2° estre egalement...

FIN DU TOME DEUXIEME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

SERMONS.

L'ÉTENDART DE LA CROIX.

OPUSCULES.

L'ÉTENDART DE LA CROIX.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS.—IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie
Rue Racine, 26, près de l'Odéon.

